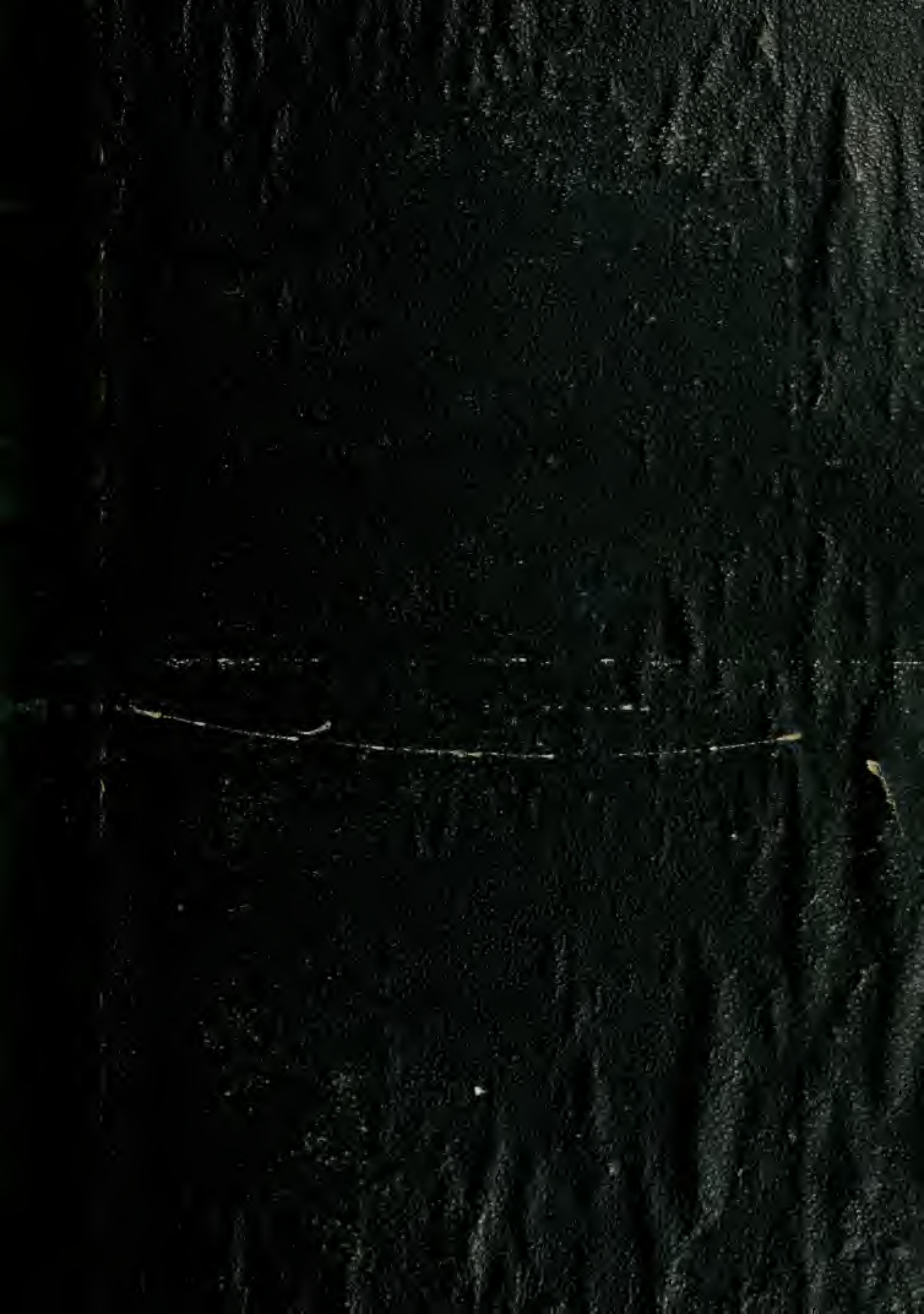

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/chroniquesdeloei00touc

LE

PANTHÉON POPULAIRE.

DIX-SEPTIÈME SÉRIE.

CHRONIQUES DE L'OEIL-DE-BOEUF.

PREMIÈRE PARTIE.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON FRÈRES,
RUE GARANCIÈRE, 8.

CHRONIQUES
DE
L'OEIL-DE-BOEUF

DES PETITS APPARTEMENTS DE LA COUR ET DES SALONS DE PARIS

SOUS LOUIS XIV, LA RÉGENCE, LOUIS XV ET LOUIS XVI

PAR

G. TOUCHARD-LAFOSSE

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DU RÈGNE DE LOUIS XIII

ILLUSTRÉE

PAR JANET-LANGE

PREMIÈRE PARTIE

PARIS,

GUSTAVE BARBA, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 31.

17.

TOUCHARD-LAFOSSE

ILLUSTRÉ

PAR JANET-LANGE.

GUSTAVE BARBA, ÉDITEUR.

BEST ET HOTELIN, GRAVEURS.

CHRONIQUES DE L'ŒIL-DE-BŒUF.

NOTICE

SUR

TOUCHARD-LAFOSSE.

L'auteur dont nous réimprimons les deux principaux ouvrages, a laissé dans les lettres la plus honorable réputation; néanmoins, il faut le dire, il ne jouit pas de toute la popularité qui serait due à la variété et à l'importance de ses travaux. C'est un de ces rares écrivains, qui ont eu constamment pour but de joindre à la grâce de la forme la solidité du fond, d'amuser, d'instruire et d'éclairer à la fois.

Touchard-Lafosse, né le 5 août 1780 à la Châtre, dans le département de la Sarthe, appartenait à une famille de négociants qui avait une maison à Paris et une succursale à Londres. Ce fut dans cette dernière ville qu'il commença son éducation. Il vint ensuite au collége de Pont-Levoy (Loir-et-Cher), que dirigeait alors Dom Chapotin, un des derniers représentants de la savante congrégation des bénédictins de Saint-Maur. Il acheva ses études à Paris, et se préparait à y suivre les cours de l'école de médecine; mais le désir de voir et l'humeur inquiète l'entraînèrent dans les rangs de l'armée, et il alla faire son apprentissage militaire sur le champ de bataille de Marengo.

Louis XIII.

Après la paix d'Amiens, en 1803, Touchard-Lafosse fut investi d'une fonction administrative à Bourges; et comme il avait beaucoup de loisirs dans ce morne chef-lieu du Berry, il les employa à la création d'un journal intitulé le *Propagateur* et destiné, comme l'indique le titre, à répandre le goût de la littérature et des sciences.

La guerre arracha Touchard-Lafosse au journalisme. Nommé commissaire des guerres, il fut envoyé d'abord à l'île d'Aix, rocher situé près de l'embouchure de la Charente, alors bloqué par les croisières anglaises. De ce poste périlleux il passa à Magdebourg, d'où il partit pour rejoindre la grande armée qui s'avançait vers la Russie. A Moscou, on lui confia la surveillance de deux hôpitaux contenant huit à neuf mille malades et blessés. Les circonstances étaient critiques pour tous, et principalement pour les

hommes que leur faiblesse physique rendait incapables d'efforts personnels. Touchard-Lafosse devint leur interprète dévoué auprès de l'autorité supérieure. Il demanda pour ceux dont il avait la tutelle, des secours à M. d'Hervey, ordonnateur de la place; à M. le baron de Joinville, ordonnateur en chef du quartier général; à M. l'intendant général comte Dumas. Ne pouvant rien obtenir, il s'entendit avec un capitaine wurtembergeois dont la compagnie occupait la cour de l'hospice des enfants trouvés: l'intrépide Allemand s'aventura sans hésitation aux environs de Moscou, et ramena au bout de deux jours cent cinquante têtes de bétail qu'il avait conquises sur les Cosaques.

Pendant la désastreuse retraite de l'armée, Touchard-Lafosse eut les mains gelées et subit de rudes privations. Son activité, son courage avaient été remarqués. On le chargea, en 1813, à Ausbourg, de faire des achats considérables de chevaux et d'approvisionnements. Au mois d'août, lors de la défection du roi de Bavière, Touchard-Lafosse intervint en faveur des dépôts des régiments français, qu'on songeait à retenir prisonniers de guerre, et par ses représentations énergiques il obtint qu'ils fussent dirigés sur Strasbourg.

En 1814, Touchard-Lafosse était à Saint-Germain-en-Laye, et s'occupait de la réorganisation des équipages militaires, quand il fut mis à la demi-solde. Rappelé à l'activité, le 15 mars 1815, et attaché au 1er corps de cavalerie pendant la dernière campagne de l'Empire, il suivit le général Milhaud sur les bords de la Loire et y resta jusqu'au licenciement.

Rentré dans la vie privée, Touchard-Lafosse reprit ses travaux littéraires et débuta par de nombreux articles dans le *Journal du Commerce*, le *Courrier des Spectacles*, la *Nouveauté*, la *Réunion*, le *Journal de Paris*, et par un spirituel pamphlet : *l'Art de s'enrichir par les œuvres dramatiques, ou moyens éprouvés de composer, de faire recevoir et de faire réussir les pièces de théâtre*. C'est une satire piquante des intrigues, des démarches humiliantes, des manœuvres diplomatiques auxquelles les auteurs sont parfois condamnés. En 1820, époque de la vogue des *Ermites*, il publia une heureuse imitation du *Diable boiteux* de Lesage, le *Lutin couleur de feu*, ou *mes Tablettes d'une année, mœurs, politique, réputations* en 1818 et 1819.

De 1822 à 1825, Touchard-Lafosse rédigea une compilation immense en dix-sept gros volumes in-8°. Le *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes;* il y rendit compte des inventions, innovations, perfectionnements, observations nouvelles et importations en France, dans les sciences, les arts, les lettres, l'agriculture, le commerce et l'industrie, de 1789 à 1820. Cette longue énumération était accompagnée d'aperçus historiques sur les institutions fondées dans le même espace de temps; l'auteur indiquait en outre les mentions honorables, décorations, primes d'encouragement, médailles et autres récompenses nationales qui avaient été décernées, ainsi que les contestations relatives à la priorité de telle ou telle découverte. Le titre attribuait ce vaste ouvrage à une société de gens de lettres; mais, en réalité, la prétendue société ne se composait que d'un seul individu.

Un moment rédacteur en chef d'un journal libéral, l'*Echo du soir*, qui ne tarda pas à succomber sous le poids des procès, Touchard-Lafosse prit une autre voie pour émettre ses idées politiques : il les exposa dans deux romans, l'*Habit de chambellan* ou les *Jeux de la fortune* et l'*Homme du peuple;* ensuite dans une étude de mœurs, les *Marionnettes politiques*. Il recueillit aussi, dans un livre intitulé *la Révolution, l'Empire et la Restauration*, toutes les particularités intéressantes qu'il connaissait sur divers personnages célèbres français ou étrangers.

On remarque de Touchard-Lafosse, en 1829, des articles insérés dans l'*Album national* sous le pseudonyme du Solitaire du Puy-de-Dôme; mais les persécutions du parquet ne laissèrent pas longtemps vivre cette publication.

Depuis plusieurs années, Touchard-Lafosse consultait des mémoires, fouillait dans les bibliothèques, dépouillait d'énormes collections, réunissait une multitude de matériaux sur Louis XIV, la régence, Louis XV, Louis XVI. Il se proposait de mettre à la portée de tous les lecteurs l'histoire des dix-septième et dix-huitième siècles, les anecdotes de trois grands règnes, la chronique de la cour, des petits appartements, des théâtres et des salons de Paris. Le résultat de ses recherches parut de 1829 à 1830 sous ce titre : *les Chroniques pittoresques et critiques de l'Œil-de-bœuf* 8 vol. in-8). Touchard-Lafosse supposait dans sa préface que la famille d'une certaine comtesse de B*** avait, pendant plusieurs générations, tenu note des événements. Dernier rejeton de ces chroniqueurs, la vieille douairière, retirée au fond d'un hôtel de la place Royale, avait revu les cahiers laissés par ses ancêtres et rédigé son propre mémorial depuis le 1er janvier 1772, jour où elle avait été présentée à la cour de Louis XV, jusqu'au 6 octobre 1789.

Cette supercherie littéraire a été dévoilée, et Touchard-Lafosse s'est nommé en tête de l'édition de 1845. Il suffit aujourd'hui de rappeler, pour faciliter aux lecteurs l'intelligence des chroniques, qu'elles sont censées écrites au jour le jour par des contemporains, témoins oculaires ou auriculaires des faits qu'ils retracent.

En 1830, au milieu de ce mouvement révolutionnaire qui emportait tous les esprits, Touchard-Lafosse se souvint de son premier métier. Il adressa à M. le maréchal Gérard une lettre sur l'organisation du département de la guerre et de l'armée. On peut citer aussi de lui deux brochures également consacrées à combattre la bureaucratie militaire : *Un mot sur l'ancien personnel de l'armée* et une *Lettre à M. de Latour-Maubourg sur les droits des anciens officiers*. Il fit paraître contre le gouvernement de Louis-Philippe un roman allégorique, *le Roi de la révolution, histoire trouvée sur les bords du Gange*, et tenta de fonder à Nevers un journal démocratique, la *Sentinelle de la Nièvre;* mais, découragé par les tracasseries du pouvoir, l'auteur des *Chroniques de l'Œil-de-bœuf* revint à ses chères études historiques. Le *Pont des Soupirs*, qu'il donna au public en 1832, est une curieuse peinture du règne de Louis XIII, et on nous saura gré sans doute de l'avoir joint aux *Chroniques*, dont il est le complément. On sait qu'il a été consulté avec fruit par un grand nombre de romanciers ou de dramaturges, et M. Alexandre Dumas n'a pas dédaigné de lui faire d'importants emprunts dans son roman si populaire des *Mousquetaires*.

De 1833 à 1847, l'infatigable écrivain fit paraître le *Bosquet de Romainville*, les *Réverbères, chroniques de nuit du vieux et du nouveau Paris;* l'*Histoire de Paris* et celle des *Environs de Paris*, une biographie de Demoustiers, la *Femme du brigand* et le *Boudoir d'une coquette*, nouvelles; *Jean Ango*, histoire du seizième siècle; *Marthe la Livonienne*, histoire russe; les *Souvenirs d'un demi-siècle*, où il résume les impressions de toute sa vie; *Rodolphe*, ou *A moi la fortune*, roman de mœurs; les *Chroniques des Tuileries et du Luxembourg*, physiologie des cours modernes; une volumineuse histoire de Charles XIV (Jean Bernadotte), roi de Suède et de Norvége; les *Mémoires d'un frotteur* (sur la cour de Louis XVIII et de Charles X), la *Loire pittoresque*, dont le 5e et dernier volume ne fut publié qu'après la mort de l'auteur; l'*Homme sans nom* et les *Trois Aristocrates*, romans. Ses derniers ouvrages historiques, qui attestent l'étendue et la diversité de ses études, sont *Hélène de Poitiers*, roman historique du quatorzième siècle; les *Mémoires de Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette;* les *Chroniques secrètes et galantes de l'Opéra de 1667 à 1844*; le *Rémouleur* ou la *Jeunesse dorée*, roman historique du temps du Directoire. Sa dernière publication fut l'*Histoire parlementaire et vie intime de Vergniaud, chef des girondins*.

Indépendamment des livres que nous avons énumérés et qui forment seuls une bibliothèque, Touchard-Lafosse a composé divers ouvrages en collaboration. En 1825, il écrivit avec M. J.-J. Saint-Amant un *Précis de l'Histoire de Napoléon, du Consulat et de l'Empire*, excellent abrégé auquel sont annexées les réflexions de l'empereur lui-même sur les plus remarquables de ses contemporains. Le volume est terminé par un examen critique des historiographes de l'époque impériale. Il a publié encore les *Jolies filles* avec Lamothe-Langet (2 vol. in-8°), les *Amours d'un poëte* avec M. Dutouquet, le *Caporal Werner* et le *Général Garnison*, histoires militaires de la jeune et de la vieille armée, avec M. Théodore Lustière; un *Lion aux bains de Vichy*, avec le docteur Mettais; les *Mémoires d'une sage-femme*, avec mademoiselle Jullemier. Il a travaillé à plusieurs pièces de théâtre, dont une seule, la *Poule aux œufs d'or*, comédie-féerie, a été imprimée en 1823.

Touchard-Lafosse mourut le 11 décembre 1847. La société des gens de lettres, dont il était membre, nomma pour assister à ses obsèques une députation composée de MM. Charles Merruau, Michel Masson, Louis Lurine, Auguste Maquet, Molé-Gentilhomme, Paul Lacroix (bibliophile Jacob) et Frédéric Thomas. M. Louis Lurine prononça sur la tombe de son collègue cette éloquente et poétique oraison funèbre :

« Aujourd'hui, messieurs, nous venons conduire à sa dernière demeure un écrivain dont le souvenir m'inspire à la fois bien de la douleur et bien de l'orgueil : de la douleur, parce qu'il fut mon ami et une pareille amitié était pour moi une bonne fortune; de l'orgueil, parce que j'ai à vous parler du talent et de l'honneur d'un homme de lettres.

» Touchard-Lafosse appartenait à cette génération d'hommes courageux, résolus, infatigables, qui ont préparé ou réalisé toutes les grandeurs de notre siècle. Ils commencèrent la vie par un combat, comme s'ils eussent pressenti qu'ils vivraient toujours en luttant, en combattant.

» Notre confrère se glorifiait d'avoir servi l'Empire dans le commissariat militaire. Les commissaires dont il s'agit, messieurs, étaient les intendants du génie de la guerre. Ils n'organisaient pas la victoire, ils organisaient les apprêts et les résultats matériels de la conquête; ils étaient de la veille et du lendemain par devoir, et ils se mêlaient aux vicissitudes du jour par héroïsme.

» Après la chute de l'Empire, M. Touchard-Lafosse n'avait plus rien à faire dans les batailles; il se souvint de ses premières études, pour les achever, pour les compléter. Il ajusta une plume à la poignée de son épée, comme Viennet, comme Salvandy, comme Carrel, comme Paul-Louis Courier, et le commissaire des guerres se fit homme de lettres.

» Dès ce moment, messieurs, la littérature devint pour sa vie matérielle un secours, pour son esprit une distinction, pour son cœur

un plaisir. Ce soldat si actif et si remuant n'était plus qu'un littérateur timide, calme, studieux; il cultivait les lettres comme on devrait les cultiver toujours; il écrivait loin des coteries, loin des cabales, loin des émeutes de la camaraderie; il dédaignait même le bruit de ses succès, et il se contentait de réussir. Enfin, messieurs, il vivait en travaillant, il travaillait pour vivre, et quelquefois peut-être pour mal vivre : les ouvriers de l'intelligence, les artisans de la pensée, demandent à Dieu leur pain quotidien, et Dieu ne le leur envoie pas tous les jours!

» Touchard-Lafosse a publié cent volumes : il a imaginé des romans; il a composé des mémoires; il a essayé de la poésie; il a écrit l'histoire; il est presque mort la plume à la main, en nous racontant la vie républicaine de Vergniaud.

» Les livres de Touchard-Lafosse ne ressemblent point à ces feux d'artifice qui ne savent que briller, ce sont, comme on l'a dit des œuvres d'un autre écrivain, des boulets littéraires qui ricochent et finissent par faire leur trou dans la littérature et dans la civilisation d'un pays.

» Voilà l'homme de lettres, messieurs, et voici l'homme : c'était l'alliance la plus noble du talent et du caractère, du courage et de la modestie, de la bonté et de l'esprit; permettez-moi de vous le dire, puisque je l'ai bien connu, il avait une raison enthousiaste, une patience poétique, un cœur spirituel.

» Un religieux devoir a réuni deux familles autour de ce cercueil : l'une, qui est la famille du sang, de la loi et de l'affection; l'autre, qui est la famille des lettres, de l'intelligence, de la confraternité. La première se tait parce qu'elle pleure; la seconde n'a pas le droit de se taire, même en pleurant, parce qu'elle a besoin de revendiquer sur une tombe le talent et la probité qui honorent la littérature. »

Les auteurs de la *Biographie des hommes du jour* ont dit avec raison :

« Journaliste, historien et romancier, M. Touchard-Lafosse ne perdit jamais de vue cette noble bannière de l'indépendance à laquelle tout homme d'honneur qui tient une plume doit se rallier. Il n'est pas un seul de ses ouvrages où il n'ait atteint d'une critique ou grave, ou mordante, ou badine, l'arbitraire, la corruption, l'intrigue, la vénalité, le charlatanisme des hommes politiques. Dans la plus légère comme dans la plus sérieuse de ses productions, M. Touchard-Lafosse s'impose une tâche utile au pays. En littérature, il ne se montre pas moins l'ennemi de ces déplorables coteries qui ralentissent le vol de cette première des gloires actuelles de notre patrie. Romantique avec les classiques immobiles, cet écrivain blâme leur résistance au progrès; classique avec les novateurs frénétiques, il condamne leurs excès, leurs abus, mais plus particulièrement l'insultante exclusion de leur école.

» La manière de M. Touchard-Lafosse est nerveuse, colorée dans les compositions historiques; fine, malicieuse, ingénieusement critique dans le roman; et partout il sait captiver le lecteur par un plan tracé nettement, une action conduite avec régularité, un intérêt vif soutenu; aussi ses ouvrages sont-ils recherchés par toutes les classes de lecteurs. »

Nous ne saurions que ratifier, et le public ratifiera avec nous, ces éloges, surtout après avoir lu les *Chroniques de l'Œil-de-bœuf*.

Emile de la Bédollière.

MOTIFS.

Le poëte de tous les âges, de toutes les écoles, la seule illustration, peut-être, que n'aient pas flétrie nos mobilités, Molière traîna les travers au grand jour de la scène, et crut rendre un service à l'humanité. L'expérience prouva bientôt qu'il ne s'abusait point : on reconnut l'hypocrisie à son masque, l'avarice apprit à rougir, la médecine ignorante s'instruisit, le pédantisme en jupons se corrigea, et la galanterie devint, sinon plus sage, du moins plus réservée. L'auteur de *Tartufe* ne signala pas le premier la nécessité de peindre les mœurs, observées même dans leurs plus grands écarts : « Il faut connaître pour user ou s'abstenir, » avait dit Lucien. Le philosophe grec appliquait assurément cette maxime aux hommes comme aux choses; et, sous ce double rapport, elle est lumineuse de vérité. Mais les corruptions ne purent marcher longtemps à découvert : le sage eût voulu que ses actions fussent de verre; le vice inventa la *vie murée*. Derrière cette commode clôture, qu'on se hâta de proclamer sacrée, se réfugièrent toutes les turpitudes que le monde eût méprisées ou punies; les hommes qui dérobèrent le mieux leurs égarements, leurs fautes, leurs crimes, à force d'adresse ou de séductions, furent déclarés les plus purs, les plus vertueux, les plus grands.

Ainsi se forma cette histoire sophistiquée qui nous éblouit de ses lueurs factices, ou nous trompe par ses mensonges officieux. Nous ne connaîtrions pas les mœurs de Rome la grande sans l'âpreté véridique de Perse, sans le fiel mordant de Juvénal, sans la malignité moqueuse d'Horace. Nos propres annales, où sont-elles écrites avec quelque bonne foi, sinon dans les chroniques naïves du moyen âge, et dans les mémoires des trois derniers siècles? C'est une tâche à refaire, maintenant que nous savons délayer des couleurs vives et fortes sur nos palettes; maintenant qu'il existe parmi nous des écrivains consciencieux, surgis de ces troubles civils où les hommes acquièrent au moins l'indépendance de l'esprit.

Et pourquoi les romanciers ne concourraient-ils pas à cette nouvelle œuvre? Pourquoi s'abstiendraient-ils de planter quelques jalons sur la pente des temps, que les historiens doivent remonter, libres de joug et d'entraves? Une critique sévère s'est attachée aux compositions romanesques qui ne présentaient que dénaturés les emprunts faits à l'histoire : en cela le blâme avait raison, encore que l'histoire mérite peu de confiance, car ce n'était pas pour la restaurer que les écrivains repris la changeaient. Il faut procéder autrement.

Lorsque je me place au sommet d'une montagne dominant le plus beau vallon de la Suisse, ma vue arrêtée sur le magnifique spectacle qui m'est offert, embrasse tout son ensemble; mais elle ne s'affectionne qu'à certaines parties de perspective, néglige les détails obscurs, et se compose un tableau brillant des objets de son choix. Ainsi doit se former un épisode historique sous la main du romancier : le domaine du vrai est assez vaste, assez riche de scènes intéressantes, de caractères saillants, de catastrophes terribles, pour qu'on puisse y choisir un drame, sans confusion, sans déplacer ni les personnages, ni les faits. Si les éléments réputés authentiques ont si peu marqué qu'ils ne puissent être reconnus sous la parure romanesque, pourquoi les faire revivre, surtout à des époques et dans des situations qui ne furent pas les leurs? Si, au contraire, ces éléments ont acquis une renommée universelle, il y a profanation à les montrer ailleurs qu'à leur place, ou autrement qu'ils ne se produisirent. Un talent distingué repousse ces faibles moyens : c'est une triste ressource que les déceptions évidentes, sous la plume d'un écrivain dont le principal mérite consiste à séduire habilement, lorsqu'il ne saurait persuader; l'illusion et l'intérêt ne se composent que de vraisemblances. On regrette, par exemple, que dans une production aussi remarquable que *Cinq-Mars*, l'auteur ait déplacé de six ans le supplice d'Urbain Grandier; qu'il n'ait emprisonné que vers l'année 1640 Bassompierre, dont l'arrestation remonte à 1631, et qu'il fasse agir en 1642 le père Joseph, mort à la fin de 1638. Bien plus, l'*éminence grise*, à l'époque où M. de Vigny la met en scène, n'eût point été le sédé de Richelieu : dès 1636, ce moine condamnait les coups d'Etat sanglants frappés par le cardinal; la violation de date entraîne donc ici une violation de caractère.

Des taches semblables, avec moins de talent qu'il n'en existe dans le livre que je cite, avaient discrédité le roman historique, lorsque Walter Scott sut le réhabiliter d'une manière éclatante. Or, cet écrivain doit particulièrement l'immense succès qu'il obtient à son exactitude scrupuleuse : toujours vrai, toujours fidèle observateur des temps, des lieux, des caractères, des physionomies, il fait éclore sans efforts ce naturel si franc, si pittoresque dont ses pages sont empreintes. On ne s'égarera donc jamais en prenant pour guide, mais non pas toujours pour modèle, l'habile Ecossais. Il fera davantage, même sans faire aussi bien, le romancier qui, dans le silence des historiens, voudra remplir cette mission critique, à défaut de laquelle l'histoire ne sert à rien. La *vie murée* abonde en détails propres à caractériser les hommes et les choses, obligeamment déguisés par la tourbe des servilités. Soulevons avec mesure, mais sans lâches ménagements, un voile qui nous abuse : il y a de la loyauté à démentir les réputations usurpées, à briser les autels des faux dieux, à montrer aux grands ce que pèse, dans une juste balance, leur illustration de parchemin.

Considéré sous ce point de vue, mon sujet m'a paru démonstratif; il est d'ailleurs fécond et dramatique. Richelieu et la duchesse de Chevreuse soulevant, chacun de son côté, la destinée d'Anne d'Autriche avec le levier de l'intrigue; cette princesse, tantôt subjuguée par le ministre, tantôt séduite par sa favorite; Louis XIII, dupe de tous les trois; les nobles, accrochant leur dévouement intéressé au char de la fortune triomphante, et prodiguant leur mépris à tout ce qui succombe; enfin le peuple, subissant une longue guerre à cause des soupirs amoureux de sa belle souveraine... : voilà certainement une époque bien remplie; surtout quand, pour dénoûment de l'action dessinée à grands traits dans cette période, la France obtient ce Louis XIV, dont un valet peut dire : *Il est le fils de mon silence*. Ces mots sont gros d'illégitimité; cependant je me suis efforcé d'y chercher une interprétation modératrice. Je n'avais point à m'em-

porter contre les descendants de l'enfant du silence : j'eus le bonheur d'échapper à l'épidémie des croix polluées, des préfectures greffées de restauration, des magistratures tachées de police. J'ai donc écrit sans fiel; j'ai même laissé une tunique de gaze à la vérité. Je sais que ma réserve ne contentera pas encore ces honnêtes panégyristes du pouvoir, toujours prêts à dire : *Il est l'heure qui plaira à Votre Majesté;* mais ce serait peine perdue que d'écrire pour eux. Leur pâture historique se trouve dans les œuvres complaisantes du jésuite Daniel et de l'honorable Vély. Ils la puiseront aussi, abondante et toute parfumée d'encens aristocratique, dans la *Biographie* des frères Michaud : là l'infante Anne d'Autriche est un agneau sans tache, Louis XIII un grand roi, Richelieu un ministre irréprochable. Ce recueil, composé par gens amplement brodés, titrés, décorés, pensionnés, nous fait voir les souverains, les grands, le sacerdoce étincelants de vertus; on n'y rencontre le vice que parmi les philosophes, les républicains et les notabilités créées par *Buonaparte*. Je renvoie à cette source d'éloges monarchiques, héraldiques, apostoliques, tout ce qui se plaît à s'agenouiller, *quand même*, devant les puissances du monde...: je ne convie à mon banquet que les consommateurs de cet aliment populaire qu'on nomme la franchise.

Ceci posé, passons à l'exécution; car aujourd'hui le style compte pour moitié dans la valeur d'un ouvrage, et cette proportion me semble équitable quand le style ne se réduit pas à des phrases. Au jugement d'un public à part, qui, par bonheur, ne forme pas la majorité des lecteurs, l'art d'écrire doit avoir d'étranges allures : voulez-vous séduire cette coterie, mêlez, agitez, triturez violemment des mots sonores, des lambeaux arrachés à la science, des périodes hiéroglyphiques; détrônez le verbe, dépouillez le substantif en faveur du pronom, proscrivez la conjonction, proclamez l'interjection avec sa forêt de points admiratifs... Ainsi hérissé de bizarreries, tourbillonnez, au gré du punch ou du vin de Champagne, sans boussole, sans direction, sans but : un plan, une action régulière, une péripétie... Fi! arrière, arrière ces vieilleries! rien de classique, rien de *rococo* comme un livre visant au sens commun. Dans la brève étendue d'un chapitre, traînez votre lecteur des savanes d'Amérique au désert africain, de Pétersbourg à Madrid, de Londres à Constantinople; passant par Athènes, Rome et Carthage; accouplant Socrate avec Scapin, Cicéron avec Débureau, Archimède avec Galimafré. Cette turbulente agglomération de disparates sera proclamée sublime, pourvu que vous ayez quelques amis parmi les rédacteurs des revues fashionables; pourvu que vous portiez un habit bien coupé et des moustaches agréablement disposées : ce sont, voyez-vous, deux points essentiellement caractéristiques d'un beau talent.

Pour moi qui, sur les traces d'un écrivain fort célèbre au café Anglais, ai fait tout récemment le plus laborieux voyage dans un de ces tourbillons littéraires, j'en suis revenu froissé d'anachronismes, meurtri d'incohérences, étourdi d'un pétillement de mots, d'un cliquetis d'épithètes d'autant plus bruyants que tout était creux et vide... J'ai juré qu'on ne me reprendrait plus à faire une telle excursion. Vainement a-t-on voulu me prouver que c'était là du coloris, de la chaleur, du mouvement; qu'il y avait un *immense* mérite à jeter ces grands traits à la Shakespeare au travers d'un sujet, avec une verve ardente, une verve d'*artiste :* je n'ai pu comprendre comment le chaos représentait cette nature admirable, précisément, par l'ordre éternel, par l'immuable simplicité.

Admirons le romancier lorsque son livre offre à l'imagination, complice de sa déception, les bosquets à la verte parure, le vieux château dont les créneaux se découpent sur l'azur des cieux, la ville lointaine que l'espace recouvre d'une vapeur bleuâtre, le rameau de jasmin badinant sur les vitres du pavillon solitaire où la vierge timide rêve à son premier amour... Ils peuvent naître aussi d'une plume féconde, ces groupes de beautés agaçantes qui peuplent le sommeil des jeunes gens; enchanteresse prodigue, elle jonche l'horizon d'une vie ambitieuse d'épaulettes, de broderies, d'équipages, d'hôtels; elle prête un corps à la gloire, ambroisie sans consistance qui nous affriande tous, et ne nourrit personne. Le cœur s'émeut, le goût s'éprend à l'aspect de ces tableaux, qu'un coloriste habile sait nuancer de teintes brunes, suaves ou éclatantes : voilà ce qui rend l'écrivain rival du peintre; voilà le secret précieux qu'ont trouvé Châteaubriand, Walter Scott, Cooper toujours, Hugo souvent, Eugène Sue quelquefois; secret que rencontre, dans son abandon spirituel, l'auteur, riche d'une vie expérimentée, à qui nous devons la délicieuse correspondance de *Bertinazzi* et le jeu ingénieux de passions exposé dans *Fragoletta*.

Mais qu'une fougue effrénée fasse jaillir d'un cratère cérébral mille descriptions qui se heurtent, se contredisent, se décomposent par le contact; qu'on se plaise à inventer un prétendu naturel qui ne peut entrer en rapport avec aucune de nos sensations, c'est l'effet d'une frénésie. Où naîtront, dans une sphère inaccessible à l'intelligence, cette chaleur communicative, cet intérêt sympathique sans lesquels on ne parvient point à captiver le lecteur?... Mais, dira-t-on, nous sommes las des vieilles sources d'émotions; il nous en faut absolument de nouvelles... Qui prétend le contraire, hormis la somnolente Académie? Dans un monde composé de mobilités, la littérature ne doit pas rester immobile. On a dès longtemps abandonné les berceaux mutilés par les ciseaux de Lenôtre; on s'est lassé de ses parterres, où la nature languissait emprisonnée dans le trait d'un compas. Nos édifices attestent mieux encore l'inconstance des goûts : nous avons sacrifié l'architecture de Corinthe et de l'Ionie aux audacieuses bizarreries des Maures, et celles-ci aux inspirations florentines. Toutefois cela prouve que les composés varient, et nullement que les éléments constitutifs changent : nos jardins renferment toujours des arbres, des fleurs, des gazons; on bâtit constamment avec le marbre et la pierre. Poëtes et romanciers, produisez donc le vrai, le beau, le tendre, le terrible, dans des situations oubliées par vos devanciers; soyez originaux en sachant combiner autrement qu'eux les émaux de votre mosaïque. Mais renoncez à refaire la création : son auteur n'a négligé aucune partie de sa tâche; et quand votre cervelle enfiévrée croit découvrir, imaginer, créer, elle ne forme que des combinaisons monstrueuses de principes connus, quelquefois usés.

A part ces folies, les lettres doivent d'importantes améliorations à l'école romantique : elle a doublé leurs ressources, sans dépasser, sous la main de ses créateurs, les limites inviolables posées par la nature, la vérité et la raison. En respectant ces barrières, j'ai tenté de mettre en œuvre quelques parcelles des richesses qu'offre cette carrière agrandie. Dans l'emploi des couleurs puissantes que nos peintres-écrivains ont adoptées, j'ai tâché d'éviter qu'elles ne dérobassent les traits principaux de mon tableau. Je tenais à tracer une esquisse de la première moitié du dix-septième siècle, époque si animée, si pittoresque, où se fondirent la chevalerie expirante et le bel esprit naissant. Mais je ne voulais point abandonner le fil conducteur que j'avais saisi : mon sujet ne devait pas disparaître sous les accessoires et les ornements.

J'ai joint à l'action historique, telle que je l'ai trouvée, par fragments épars, dans tous les mémoires du temps, deux traits seulement de pure invention : la double rencontre d'Olivier Cromwell avec le père Joseph, et l'indication précise de certaine paternité. Laporte avait déchiré le voile, je l'ai recousu officieusement : j'ai fait l'*enfant du silence* quasi-légitime... Qu'on se plaigne!

Dans l'intérêt même d'une fidélité que je recherchais, il m'a semblé convenable de reproduire le langage, naïf, expressif, riche de figures, que l'on parlait sous Louis XIII. Le vieux français n'avait point encore subi entièrement cette réforme où sont venus s'engloutir dans un océan de règles les tours gracieux, les mignardises aimables qui devaient ajouter alors une dose de tendresse aux scènes d'amour. En faisant tomber sous sa faux ces fleurs de *gentil parler*, le sévère grammairien a sans doute épuré notre langue; mais ne l'a-t-il pas desséchée? Quoi qu'il en soit, l'imitation du langage des siècles passés doit être employée avec une prudente réserve : s'il nous est permis de comprendre avec quelque contention d'esprit Brantôme et Froissard, nous ne pourrions, en conscience, remercier un romancier qui s'évertuerait à restaurer le style du sire de Joinville ou les beautés de la langue romane. Ce serait un rude plaisir que celui procuré par des compositions pour l'intelligence desquelles il faudrait, bon gré, mal gré, reprendre le vocabulaire de Pepin.

Je le répète, la pensée à laquelle j'ai obéi en composant cet épisode est le mot de Lucien : « Il faut connaître pour user ou s'abs» tenir. » Je me suis proposé de montrer tels qu'ils étaient : Louis XIII, Anne d'Autriche, Gaston, Richelieu, la duchesse de Chevreuse, et leurs entours. Les esprits doués d'une justice indépendante pourront juger d'après un écrit de bonne foi jusqu'à quel point il est sage d'*user* des éloges décernés à ces personnages, et certainement ils s'*abstiendront* d'y ajouter. Mon but paraîtra légitime à la presque totalité de mes lecteurs : ils penseront, comme moi, qu'il faut enfin nettoyer de mensonges les grandeurs séculaires léguées aux familles par des plumes vénales. Du jour où l'on s'attachera sérieusement à signaler, à flétrir tout ce que les illustrations héréditaires contiennent d'or faux, les grands, moins fiers de ces *nobles* transmissions, prendront peut-être le soin de rechercher l'honneur personnel, et la société s'en trouvera bien.

Je livre avec confiance mon ouvrage au public, soumis d'avance au jugement de cet aréopage infaillible. Quant à la critique littéraire, je l'accueillerai avec respect, indulgente ou sévère, si elle est juste et raisonnée. S'il en est autrement, je me consolerai bientôt : quand la partialité loue à tort, l'opinion générale brise ses lauriers, effeuille ses couronnes; se montre-t-elle malveillante, les traits acérés qu'elle décoche sifflent dans l'air sans frapper le but.

CHRONIQUES DE L'ŒIL-DE-BŒUF.

RÈGNE DE LOUIS XIII.

CHAPITRE PREMIER.

1624.

Restauration de vieux édifices. — Le Louvre de Louis XIII. — Le pont des Soupirs. — Rive gauche — Les raffinés d'honneur. — Anne d'Autriche. — Madame de Chevreuse. — L'amour d'un cardinal. — Réponse à la comtesse d'Altamira. — Le cabinet des armes — Louis XIII. — Une lettre de Brienne. — Portrait du roi. — Jugement du père Caussin.

A l'aube d'un beau jour, et lorsque des essaims de population ne bruissent point encore aux rives de la Seine, appuyez-vous sur la balustrade qui ferme le terre-plein du pont Neuf, derrière le bronze héroïque de Henri IV. Là, si votre pensée est féconde, si vous avez une âme de poëte, la Seine, miroir fantastique, page mobile des vieilles annales, roulera devant vous mille souvenirs avec ses flots à la crête écumeuse. Tantôt vous croirez voir, réfléchi par le cristal limpide, l'airain poli des armes de César; tantôt l'onde blanchira sous les rames d'une flotte normande portant d'audacieux aventuriers. Quelquefois, un reflet affligeant vous montrera le coursier du Cosaque s'abreuvant au fleuve conquis, dont le murmure ordinaire semblera s'attrister de l'accent d'un long soupir.

Ils tombent au gré de l'imagination rêveuse, ce Louvre moderne, ces colonnades opulentes de style, ces quais somptueux dont la double ligne s'enveloppe au loin de cette gaze vaporeuse qui s'étend à l'horizon. Trop peu de fastes sont écrits au front de ces chefs-d'œuvre d'hier, l'écrivain artiste se plaît à chercher des inspirations sous la teinte noirâtre que le souffle des siècles imprime aux monuments. S'ils sont détruits, la pensée, sylphide obéissante, les réédifie d'une étincelle de sa flamme : comme elle exhume et ranime les générations endormies du sommeil de la tombe.

Le prestige s'opère : voici le cours de la Seine en 1624. Le long de la rive droite s'étend le palais de nos rois, forteresse encore entourée d'un large fossé sur lequel s'abaisse, à la voix d'un capitaine des gardes, ce pont-levis où périt naguère l'infortuné maréchal d'Ancre.

Le Louvre, bâti par Louis le Gros, réédifié par François Ier et Henri II, continué d'après un plan nouveau par Louis XIII, conserve des traces de ses deux premiers âges parmi les constructions du troisième. Le principal corps de logis, qui règne de la rue Saint-Thomas à la rivière, offre les ornements tourmentés du moyen âge mêlés à l'élégance mieux entendue de l'école italienne. A l'aile opposée, deux grosses tours, surmontées de toits coniques que terminent de lourdes girouettes, flanquent un bâtiment irrégulier et noir. Une main insouciante a criblé au hasard sa façade d'une multitude de fenêtres... Ouvrez leurs vitres couvertes d'armoiries coloriées, vous découvrirez les cicatrices de la Saint-Barthélemy creusées par l'arquebuse sur le portail gothique de Saint-Germain l'Auxerrois. Peut-être au pied de ce temple apercevrez-vous encore quelques taches du sang qui baigna ses murs à cette lugubre époque.

De ces deux constructions, d'un caractère si différent, partent en équerre deux bâtisses, l'une regardant la rue Saint-Honoré, l'autre parallèle au cours de la Seine. Cette dernière, appelée la galerie des rois, est presque achevée ; son rez-de-chaussée ouvre extérieurement sur le petit jardin du Louvre, situé entre l'édifice et le fossé. Voyez-vous, derrière cette tonnelle de pampres dentelés, une arche en bois communiquant à la chambre des bains, c'est le *pont des Soupirs*. Au temps de la minorité de Louis XIII, Concini seul y passait pour se rendre à toute heure auprès de la reine Marie ; on croit que les heures silencieuses de la nuit n'étaient point exceptées : de là, sans doute, le nom significatif de ce pont.

Au delà du gros pavillon d'où Charles IX arquebusait les protestants, commence la grande galerie. Henri IV la fit construire pour lier son palais à celui des Tuileries, bâti par Catherine de Médicis, hors de l'enceinte de Paris, que le Louvre fermait sur ce point. L'étranger voit avec étonnement cette façade prolongée, dont la pierre encore blanche marque au bord de la Seine une longue page d'architecture que l'œil se fatigue à suivre jusqu'au bout.

La rive gauche, inégale, montueuse, creusée par les anses de la rivière, présente çà et là quelques manoirs d'origine féodale, avec leurs tourelles, leurs beffrois, leurs portes massives armées de fer. Près du pont Neuf s'élève le double cylindre de pierre formant la tour de Nesle, située à l'extrémité des jardins de l'hôtel de Nevers. Plus loin se projette sur les touffes d'arbres du grand pré aux Clercs la maison de Marguerite de Valois. C'est là que, répudiée par Henri IV, elle vint, à la vue du Louvre, mener une vie mêlée de dévotion et de galanterie, d'étude des lettres et de divertissements frivoles, de charités pieuses et d'infidélités iniques envers ses créanciers. Vis-à-vis les Tuileries, le petit pré aux Clercs fume chaque jour du sang des *raffinés d'honneur*, qui, pour un mot hasardé, un sourire équivoque, le froissement d'un manteau, courent s'égorger impitoyablement dans ce champ clos du préjugé. Une barque traverse en ce moment le fleuve, chargée de gentilshommes dont les panaches obéissent aux caprices du zéphyr; hélas! elle reviendra peut être allégée de la moitié de ces braves, tombés sous l'estoc homicide. L'abbaye de Saint-Germain des Prés, qui se découpe là-bas sur l'azur des cieux, abaisse trop souvent ses ponts pour recevoir les victimes sanglantes du pré aux Clercs ; trop souvent la sonnerie de sa triple flèche apprend aux Parisiens que de nouvelles tombes atlignées dans les sépulcres du couvent, ont offert à des hôtes illustres l'hospitalité de la mort.

Dans le gros pavillon du Louvre, au premier étage, une suite de pièces, surabondamment enrichies de peintures, d'ornements sculptés, de dorures et de pierres incrustées, forme l'appartement de la reine. Il est maintenant habité par Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, et mariée jeune encore à Louis XIII. Mais la reine préfère aux superfluités luxueuses qui l'entourent l'élégante simplicité de la chambre des bains, liée par le *pont des Soupirs* au petit jardin du Louvre. C'est là que, livrée aux ennuis, aux langueurs d'une union conjugale sans attraits, elle épanche ses tristes confidences dans le sein de la duchesse de Chevreuse, sa favorite. Presque toutes les soirées de cette princesse s'écoulent dans ces entretiens, que l'enjouement de la confidente rend quelquefois consolants.

Anne, selon l'habitude que les Espagnols tiennent des Maures, est assise sur des carreaux de velours; l'un de ses bras entoure la taille de madame de Chevreuse, qui partage son siége moelleux. Sa Majesté est habillée d'un satin vert brodé d'or et d'argent, avec des manches pendantes rattachées par trois gros diamants. La fraise scrupuleusement fermée de la reine couvre, sans la cacher entièrement, une gorge admirable, qu'agitent en ce moment les vives émotions nées d'une conversation animée. Un petit bonnet de velours vert, surmonté d'une plume noire de héron, laisse échapper les boucles multipliées d'une chevelure blonde, assez rare parmi les Castillanes. Anne d'Autriche ne pourrait être citée comme une beauté parfaite : elle a le nez un peu gros, son teint a plus d'éclat que de délicatesse, et ses yeux mêlés de vert ne seraient pas exempts de disgrâce, s'ils ne captivaient soudain par leur étincelante vivacité. La nature n'a point affligé l'épouse de Louis XIII de ces lèvres épaisses que l'on reproche à la maison d'Autriche : sa bouche est petite, vermeille, heureuse au sourire ; enfin, un front bien fait, un tour de visage agréablement dessiné achèvent de rendre la physionomie de la reine, sinon régulièrement belle, au moins noble et séduisante. On vit rarement des bras aussi beaux que ceux de cette princesse, et ses mains sont d'une blancheur éblouissante. Elle est grande ; sa taille paraît bien prise, comprimée par le corset qui déguise un léger excès d'embonpoint. Pour le pied, pour la jambe, Anne d'Autriche est Espagnole, cela sous-entend tout l'éloge qu'on en peut faire ; le désir se borne à penser le reste.

— Quoi ! disait la reine à sa favorite dans un entretien de la chambre des bains, auriez-vous la pensée que le cardinal osât élever jusqu'à moi ses vœux téméraires ?

— Vraiment, madame, il en a pris la résolution dans son cœur, c'était le seul acte téméraire qu'il ne se fût pas encore permis et je tiens pour assuré qu'il songe à le hasarder.

— Sur quels indices vous est-il venu en idée qu'il soit occupé de cette folie audacieuse ?

— Je lis couramment dans ce naturel voilé de fourberie et de subtilités. Sur la politique, Richelieu en revendrait aux plus habiles; mais touchant l'amour, tant s'en faut qu'il soit aussi expert : et je m'amuse, en plus d'une rencontre, de sa maladresse, tout en paraissant cajoler ses penchants. Personne n'est facile à tromper comme le cardinal d'abord qu'il entre dans la lice galante, ou pourtant il se plaît fort. Les ruses de notre faiblesse passent la portée de ce fin renard : dupe des artifices d'une femme, plus dupe encore de sa propre vanité, il se laisse envelopper dans les rets les moins déliés de notre sexe. Moi qui vous parle, j'ai fait dévaler maintes fois ce fier ministre jusqu'aux minuties de l'art de plaire : cachée dans un cabinet de mon appartement, Votre Majesté l'a vu me faisant sa cour, habillé en cavalier, avec l'épée au côté et des plumes à son chapeau ?

— Cela est vrai, et j'en ai même beaucoup ri.

— Vous pourriez, madame, trouver plus de divertissement encore aux soupirs de la passion dont il est touché pour vous.

— Fi, le vilain! Qui pourrait sentir son cœur battre aux douces paroles d'amour, après une telle profanation de ce langage?

— Je sais des hommes qui le purifieraient aux oreilles de Votre Majesté... Le brave, le magnifique duc de Montmorency...

— Taisez-vous, duchesse!

Et c'était en ce moment que la fraise de la reine se soulevait convulsivement.

— Que mon auguste maîtresse daigne me pardonner!

— Parlez-moi plutôt, reprit la souveraine après avoir baisé sa favorite au front, parlez-moi de ce retour, si galant dans sa brusquerie, où le roi vainqueur des rebelles du Béarn parut un matin dans ma chambre avec les premiers rayons du soleil.

— Aussi radieux peut-être que cet astre, mais, hélas!...

— Surprise pleine de charme et de douceur!

— Seule marque de galanterie que vous ayez reçue du roi... Aussi n'en ai-je oublié aucune circonstance. Louis, sans être annoncé, rentre à Paris de grand matin avec cinquante-quatre seigneurs qui galopent comme lui à bride abattue, précédés de quatre maîtres de poste sonnant du cor. Au bruit que produit cette troupe leste et gaillarde, les bourgeois sortent de leur lit, mille curieux à demi nus paraissent aux fenêtres et font bruire dans l'air les cris de Vive le roi! Le peuple accompagne en foule le cortége rapide jusqu'au Louvre... La garde, surprise et presque alarmée, songe à se mettre en défense. Mais bientôt le monarque est reconnu; les ponts se baissent, les barrières s'ouvrent, la troupe joint ses acclamations à celles des Parisiens. Le roi franchit les montées, traverse en hâte les appartements, embrasse vitement sa mère, vole ensuite chez Votre Majesté, et la couvre de baisers... Madame, je quittai lors votre garde-robe, où je couchais...

— Que voilà une douce souvenance! mais vous savez tout, duchesse...

— Quoi! tout absolument?

— A bien peu de chose près, chère amie, et le plaisir de ce retour prit fin avec la charmante surprise qu'il me causa.

— Cela ne vaut pas la peine de lui donner place dans vos pensées.

— Revenons au cardinal. Vous vous souviendrez s'il vous plaît, duchesse, de lui faire interdire l'entrée de mon cabinet : son insolent amour m'est encore plus insupportable que ses mauvais offices, et j'ai si grand mécontentement d'une telle audace que j'en prétends tirer vengeance du roi mon époux.

— Que Dieu garde Votre Majesté de s'arrêter à cette résolution! La fortune du premier ministre est retranchée derrière trop de services rendus à l'État pour qu'il y ait prudence à l'attaquer de front : vous auriez plus à perdre qu'à gagner en vous portant avec colère contre ce géant de la puissance. Sachons le combattre avec les armes de notre sexe : des coups d'éventail, des piqûres d'épingle ou d'épine de rose... Il a de la vanité plus qu'homme au monde, laissez-moi l'attaquer de ce côté, et sans beaucoup de retardement, j'ose vous promettre que Votre Majesté sera vengée par son humiliation.

— J'en aurai l'âme ravie. C'est aussi chose trop étrange que cet homme ose entreprendre sur ma gloire après avoir tant fait contre mon bonheur....

Et le beau sein de la reine fut de nouveau soulevé par un long soupir.

Un élan de naturel échappé à la fille de Philippe III avant qu'elle fût unie à Louis XIII, peut, jusqu'à un certain point, faire juger de son caractère. L'ambassadeur français qui avait conclu le mariage, en prenant congé de cette princesse, lui demanda si elle n'avait pas quelque chose à lui ordonner pour le roi son maître. « Dites-lui, répondit-elle, que j'ai une grande impatience de le voir. » Cette réponse parut trop légère à la comtesse d'Altamira, camarera-major de l'infante. « Ah! madame, s'écria-t-elle, que pensera le roi de France quand M. le duc lui rapportera que vous avez une si grande passion pour le mariage? — Vous m'avez appris, répliqua avec naïveté la jeune fiancée, qu'il fallait toujours dire la vérité : je m'en tiens à cette leçon. » Or, on va pouvoir apprécier, d'après l'humeur et les habitudes du roi, le genre de réciprocité que les penchants de la reine ont trouvé dans le commerce de son époux.

Au fond d'une grande chambre appelée *le cabinet des armes* un jeune homme d'une stature médiocre, assez bien fait, ayant les cheveux noirs, le teint pâle, le regard triste, languit à demi couché sur un lit de repos en tirant quelques accords d'un luth magnifique. Ses traits sont réguliers, mais altérés par la mélancolie; il est habituellement taciturne, et, lorsqu'il parle, son accent, embarrassé par une difficulté de prononciation, lui cause des accès d'impatience qui dégénèrent souvent en colère. Ses habits, graves comme son humeur, conviendraient mieux à l'âge avancé qu'à un personnage qui ne paraît pas avoir atteint sa vingt-cinquième année. Le manteau de velours violet qu'il a jeté sur un fauteuil laisse à découvert son pourpoint gris crevassé de satin noir aux manches et sur la poitrine. Un col de point peu ouvragé couvre en retombant la moire bleue qui tient suspendu l'ordre du Saint-Esprit. Le haut de chausses, noir et sans plis, est rattaché sur les côtés par des ganses de soie; une large dentelle à plis flottants le borde au-dessus du genou. Des chausses de tricot noir et des souliers à bouffettes, ayant des talons très-élevés, complètent ce costume presque lugubre. Le jeune homme ainsi vêtu c'est Louis XIII, roi de France et de Navarre.

Le voilà qui pose son luth; il prend un cor, où sa poitrine débile pousse une courte fanfare qui le fait haleter. Au cor succède le tambour, et à cet instrument guerrier, des tuyaux de plume coupés, desquels le Roi Très-Chrétien s'amuse à faire sortir de petits jets d'eau.

— Baradas, dit enfin le monarque à un courtisan qui depuis une heure se tient debout et découvert devant lui, en portant quelquefois la main devant sa bouche, donne-moi le contrôle de mes chiens; j'ai grand dégoût de ne le pas savoir encore par cœur.

— Sire, c'est trop de sévérité envers vous-même; foi de gentilhomme, Votre Majesté a merveilleusement appris les noms des douze coureurs anglais que le prince de Galles lui envoya le mois dernier.

— Par Notre-Dame, ce sont des chiens d'excellente race; aussi en avons-nous remercié le prince dans une lettre de notre main...

— Peut-être Votre Majesté trouvera-t-elle séant d'en écrire une seconde à Son Altesse.

— Pourquoi faire, Baradas?

— En réponse à ses pressantes sollicitations touchant son mariage avec la princesse Henriette votre sœur.

— Oh! ceci est à faire au cardinal, et je pense que cette négociation touche à son terme.

— Je félicite toutefois Votre Majesté d'avoir envoyé, de son propre mouvement, à Londres, le marquis d'Effiat et le comte de Brienne...

— De son propre mouvement, répéta Louis XIII en faisant jaillir une étincelle de son grand œil noir, est-ce qu'il en peut être autrement?... Marquis, je veux bien que vous sachiez que s'il nous plaît quelquefois de confier au cardinal les rênes de l'État, nous savons en temps opportun les retenir dans notre main royale, ayant une grande passion du bien-être de nos sujets.

— Sire, je le sais, répondis Baradas en s'inclinant, et j'ai là, dans mon pourpoint, la preuve que le roi d'Angleterre vous tient pour le plus grand prince de la terre.

— Quelle est cette preuve? demanda le roi en s'étendant de nouveau sur son lit de repos.

— Une lettre de Brienne.

— Lisez, marquis.

— Votre Majesté passera donc à mon ami quelques réflexions un peu légères à l'endroit du roi Jacques.

— C'est à savoir, si elles m'amusent; lis toujours. Et Baradas lut :

« Ce n'a pas été un médiocre embarras que de décider à qui reviendrait l'honneur de haranguer Sa Majesté Britannique; car nous étions avisés que les ambassadeurs doivent lui parler en latin, et qu'elle fait peu d'état de leur caractère s'ils ne sont pourvus d'une longue barbe. Or nous ne sommes l'un et l'autre ni trop érudits ni trop barbus. Après mûre délibération, la parole m'est échue, d'Effiat et moi étant demeurés d'accord que j'avais les plus apparentes marques de virilité au menton, et le plus de ressouvenirs des humanités dans la tête.

» Il est à noter que Jacques est un prince moins propre à la politique qu'aux disputes de controverse : il se laisse prendre aux phrases de ses favoris, et éblouir par leurs figures de rhétorique; ce qui ne lui permet de concevoir que des vues fausses sur les affaires, qu'il traite, par syllogismes et par inductions, comme un professeur de collége... »

— Votre ami ne se fait pas faute d'impertinences sur le roi mon frère, interrompit le jeune monarque en soulevant un peu sa tête; n'importe, continuez.

— J'obéis à Votre Majesté.

« C'est chose remarquable que, dans sa réponse à mon discours, Jacques Ier ait donné au glorieux Louis XIII, notre maître, le titre de *roi de France et de Navarre* contre l'usage ordinaire des chartes anglaises, où l'on qualifie Sa Majesté Très-Chrétienne de *roi des Français;* prétendant que si les peuples reconnaissent ce prince et lui obéissent, les pays et les terres de France appartiennent pourtant aux Anglais... »

— Oui-da, se prit à crier le roi, qui se trouva sur son séant par un soubresaut convulsif, qu'ils viennent en prendre possession, de ces terres; par le panache de mon père, je les recevrai tôt en enfant de bonne maison!

— Sire, vous pouvez voir que le roi Jacques, en faveur de votre glorieuse personne, renonce de lui-même à cette incontinence de folles bravades.

— Et bien lui en prend!... une telle jactance ne pourrait qu'elle ne déplût à un roi de France ayant le cœur bien fait... Achevez votre lecture.

— Ceci est la partie mignonne de ma tâche.

« Au repas que le roi nous donna, Sa Majesté s'étant levée devant le dessert, prit sa coupe d'or remplie de vin et dit : Je bois à la santé du roi de France, et à l'alliance éternelle entre la cour de Saint-James et la cour du Louvre. Sa Majesté envoya ensuite la coupe au prince royal par le duc de Buckingham, premier ministre, qui la lui

présenta un genou en terre. Le duc me l'apporta ensuite, puis elle passa au marquis d'Effiat. »

— Ce ton vaut mieux que l'autre, dit Louis XIII en se levant. Sur ce, espérance m'est donnée qu'au moyen du mariage de ma sœur Henriette avec le prince de Galles je pourrai, Dieu aidant, châtier les huguenots de mon royaume sans que l'Anglais y fasse obstacle. A cette heure, allons-nous-en chasser à Vincennes.

A ces mots, Louis détacha de la muraille une légère carabine dont il s'était plu à forger lui-même la batterie, et qu'il avait ensuite enrichie d'incrustations précieuses. Il sortit du cabinet des armes, Baradas le suivit, et bientôt le cor retentit dans toutes les parties du palais.

A travers les habitudes languissantes et les accès d'humeur sombre de Louis XIII, on voit parfois étinceler quelques éclairs de courage moral, quelques paillettes de grandeur, et peut-être l'apathie habituelle de ce prince résulte-t-elle plutôt des vices de son organisation physique que des imperfections de son caractère. Digne héritier de Henri IV sous ce rapport, Louis chérit la gloire des armes; jeune encore, il affronta les dangers de la guerre, dont il entendait déjà passablement le métier. Tous les exercices du corps lui plaisent : il s'y livre avec grâce, avec habileté; mais la chasse est son unique passion. Un goût aussi prononcé pour le plus laborieux des plaisirs signale ordinairement un tempérament robuste et ardent, ici néanmoins ce signe est trompeur. Louis XIII éprouve pour les femmes un éloignement qui tient de l'aversion, leurs charmes les plus parfaits lui inspirent du dégoût et presque de l'effroi. Chez lui la nature ne se tait pas seulement à leur approche, on la voit se révolter. De là cette réputation de chasteté que les courtisans ont faite à ce monarque, de là l'austérité farouche de ses mœurs et la haine qu'il voue à toute espèce de débauche comme à ceux qui s'y livrent; de là l'infécondité d'Anne d'Autriche, après dix années de mariage, et le délaissement déplorable de cette princesse.

Assez malheureusement organisé pour ne sentir aucune impression pénétrer profondément dans son cœur, Louis se récrée des goûts qui voltigent à la surface. Quand le temps ne lui permet pas de chasser, il s'enferme avec son favori pour s'amuser de puérilités, s'exercer à quelque art mécanique, peindre ou faire de la musique. Les règles de la composition ne sont pas étrangères à Sa Majesté, et, dans ce genre de production, le chromatique découle naturellement de son âme encline à la tristesse. A vingt ans le roi mit en musique l'office des ténèbres, qu'il fit exécuter dans sa chapelle.

Tel est, dans Louis XIII, l'homme considéré comme élément social; examinons maintenant le monarque. Aucun de ses prédécesseurs ne fut plus jaloux de son pouvoir, aucun peut-être n'en connut mieux l'étendue; mais la paresse, l'apathie, l'inhabileté à vouloir l'empêchent d'en user. Impatient du joug de Richelieu, Louis sent tout ce que l'immense talent de ce ministre fait jaillir de gloire sur son règne et de honte sur sa personne; aussi ne peut-il s'empêcher de le haïr et de l'admirer tout à la fois. Le père Caussin, confesseur du roi, a résumé en peu de mots son caractère politique : « Il ne dit pas tout ce qu'il pense, il ne sait pas tout ce qu'il veut, il ne veut pas tout ce qu'il peut. » En effet, sous l'inspiration de ses idées naturelles, son esprit flotte incertain comme sa volonté, et par malheur tous deux, faciles à diriger vers le mal comme vers le bien, deviennent inflexibles dans la direction qu'on leur a donnée.

CHAPITRE II.

1625.

Le Luxembourg. — Voyage à travers le vieux Paris. — Le cardinal de Richelieu. — Un abbé de ce temps-là. — Madame de Chevreuse. — Une chambre à coucher de duchesse. — Assaut d'intrigue. — L'habit de pantalon. — Mystification.

A la majorité de Louis XIII, Marie de Médicis fit bâtir, au faubourg Saint-Germain, le palais du Luxembourg [1], dont le jardin fut formé d'une partie du terrain des chartreux. Ces moines agrandirent d'un autre côté leur enclos, en y enclavant une voie romaine, oubliée par le temps près de la rue d'Enfer, et l'échange devint profitable à leur couvent. Le Luxembourg, érigé sur les dessins du palais Pitti à Florence, plut d'abord au goût italien de la reine mère. Cette coupole, qu'un talent hardi éleva dans les airs; ces pavillons imposants dans leur élégance; ces galeries sous lesquelles fuit le coup d'œil; ces peintures allégoriques, aux traits larges, aux couleurs fortes, qui font vivre les plafonds, et jusqu'aux arabesques que l'on croit voir courir sur les volets, autour des miniatures qu'un pinceau léger y a tracées; tout devait captiver une imagination florentine, nourrie des beaux modèles : Marie se retira dans son nouveau palais.

Le cardinal de Richelieu, alors simple évêque de Luçon et surintendant de l'ex-régente, s'établit dans le petit Luxembourg, qu'il venait de faire construire à côté du grand.

Pour se rendre du Louvre au palais de la reine mère, on suit une route encore peu bâtie, et l'on doit s'en féliciter; car c'est presque un voyage périlleux qu'un trajet à travers le vieux Paris. Des rues tortueuses, étroites, tangenses, obstruées d'immondices, coupées de mares infectes, voilà l'intérieur de cette capitale en 1625. Vous y rencontrez, de loin en loin, quelques édifices somptueux, contrastant avec de laides maisons, sur lesquelles le ciseau est venu égarer son travail, en sculptant des poutres ou de longues gouttières, cascades symétriques qui versent la pluie sur les passants par des gueules de chimères et de dauphins. Les rues ne sont point pavées, ou ne le sont que d'un côté, ou seulement par intervalles. Le soir, les eaux stagnantes, les égouts à fleur de terre, deviennent autant de précipices où s'abîme l'infortuné citadin, s'il ne sort pas muni d'une lanterne, ou si les pages et valets, qui courent la ville pour chercher aventure, se sont divertis à éteindre sa lumière. Echappé aux espiègleries de ces aventuriers nocturnes, sauvé des fondrières qu'une police insouciante laisse exister sur la voie publique, on n'est point encore assuré de regagner sain et sauf son logis. De toutes parts d'innombrables *coupe-bourses* sont apostés le long des murailles et coupent avec dextérité la bourse que les hommes et les femmes portent pendue à leur ceinture; tandis que d'autres larrons, appelés *tire-laines*, arrachent violemment les manteaux des passants. Retournons au Luxembourg.

Le cardinal de Richelieu est dans une chambre magnifique, plutôt couché qu'assis sur un vaste fauteuil de damas rouge, dont le bois a disparu sous une couche épaisse d'or moulu. Une nombreuse bibliothèque entoure le cabinet, éclaircie des livres jetés çà et là. Le ministre a le coude appuyé sur une table couverte de correspondance, de parchemins auxquels pendent les sceaux de l'Etat, de plans de forteresses, avec des corrections crayonnées par Son Eminence.

Richelieu est triste, réfléchi; il y a de l'altération et une sorte d'abandon dans ses traits, qu'il sait ordinairement composer avec tant d'art. Ses lèvres immobiles n'offrent point ce sourire si fin, si âcre qu'on y trouve presque toujours en message d'ironie ou de mépris. Ses yeux aux regards vifs et pénétrants reposent sous de longs sourcils abaissés. En un mot, le découragement semble s'être emparé de l'âme ardente du ministre. Quelle puissance peut donc énerver ainsi cette grande capacité qu'aucun obstacle ne rebuta, que nulle opposition ne subjugua, et qui, naguère encore, révélait ainsi ses vues immenses : « Je ne prendrai de repos qu'après avoir accompli trois dessins, dont l'exécution peut seule assurer à toujours la gloire et la tranquillité du royaume. L'Espagnol nous presse trop vers les Pays-Bas; j'ai grande impatience d'élargir nos frontières de ce côté. Il me sera hâte d'établir ensuite un poste sur le Rhin, à quelque prix que ce soit, pour assurer au roi la possession de l'Alsace, pour tenir en respect l'empereur, et pour secourir facilement les princes alliés des Français qui règnent au delà du fleuve. Enfin, et ce point est peut-être le plus important de notre politique, il nous sera donné, je l'espère, de nous ménager constamment une entrée en Italie. Quant aux grands de l'intérieur, c'est un champ de grain d'une belle venue; mais il y a de l'ivraie, je l'arracherai! »

Ces projets, qu'Armand Duplessis, duc de Richelieu, est capable de réaliser, sont en ce moment loin de sa pensée : une passion moins noble, mais aussi ambitieuse, l'absorbe entièrement. Un gros abbé à la face fleurie, au triple menton, à l'abdomen rebondi, jette vainement au plafond les saillies de son humeur enjouée, et le rire bruyant qu'il voudrait rendre communicatif; le cardinal ne se déride point; l'inopportune gaieté du gros bénéficiaire semble même l'importuner.

— Assez, assez, Boisrobert, dit-il languissamment, j'ai raison d'être peu disposé à rire.

— C'est cependant une recette dont Votre Eminence peut tirer de grands avantages, et je suis là pour l'administrer. Citois l'a dit : « Tous les matins trois dragmes de Boisrobert, et foin de la mélancolie. »

— Ce remède serait à cette heure sans vertu... l'abbé, le mal est au cœur.

— Tant pis, monseigneur, car le cœur doit être le quartier de réserve impénétrable d'un ministre. Demandez au père Joseph.

— Homme de fer, qui pense comme un automate agit, sans éprouver de sensations.

— Eh! mais ce ne serait pas un grand mal, n'était la barbarie du palais de ce capucin, qui confond le Surène et le Bourgogne.

— Boisrobert, je me tiens pour un homme sans force, sans résolution.

— Diable! Votre Eminence avait donc la pensée de détrôner le Père Eternel. Les secrétaires d'Etat vous servent avec respect, la noblesse est à vos genoux, Condé, Conti, Soissons, les deux Vendôme vous caressent, Votre Eminence peut braver le duc d'Orléans, les deux reines vous craignent, le roi vous obéit... Sur quel ressort peut avoir plié votre main?

— Tu viens de nommer les deux reines, dit le cardinal en relevant le sourcil qui recouvrait son œil flamboyant de pensée; l'une d'elles a fait son temps : c'est un limon bien pressé qu'il faut laisser désormais sécher à l'écart. Pendant sa folle rébellion Marie de Médicis m'a demandé des conseils, des égards et plus encore... En chacune chose, j'ai répondu à son attente. Elle m'a donné depuis l'en-

[1] Il fut commencé en 1615.

trée au conseil : c'était bien peu pour tant de services, mais j'ai su me faire moi-même premier ministre et cardinal. Je veux toutefois lui tenir compte de la fortune que je me suis procurée à son acquit. Je la protégerai si elle est docile, si elle ne se laisse pas égarer par ces reflets d'autorité qui ne lui siéraient plus avec moi; cette vieille princesse doit sentir que la dépendance ne saurait être maintenant de mon côté. Il n'en est pas de même de la reine régnante, ajouta Richelieu en soupirant.

— Vous m'étonnez, monseigneur; Votre Eminence n'a-t-elle pas su exploiter avec habileté l'éloignement que le roi montre pour cette princesse, à cause d'une stérilité dont il m'est avis pourtant qu'elle ne peut être accusée?

— C'est là précisément que réside le danger. Jamais postérité ne sortira de Louis XIII : cet arrêt, dès longtemps émané d'un conseil de médecins, a été confié par Sa Majesté elle-même à Beringhein, son valet de chambre; et tu sais, Boisrobert, qu'un premier ministre

Anne d'Autriche et la duchesse de Chevreuse.

sachant son métier n'ignore aucune chose de ce qui se passe à la cour. Mais que la couche d'une reine espagnole demeure stérile, garde-toi de le croire. Mes précautions vont loin sans doute, et néanmoins je crains qu'elles ne restent en deçà du manége d'une femme que dévorent des feux allumés au ciel du Midi. J'ai su éloigner déjà de l'appartement d'Anne d'Autriche Gaston, duc d'Anjou, dont l'adolescence se jouait avec trop d'abandon sur les genoux de son inflammable belle-sœur. Plus tard, l'assiduité fort bien accueillie du jeune duc de Montmorency a été révélée, par mes soins, à l'humeur jalouse du roi. J'ai surveillé jusqu'à la cour chevaleresque que le vieux duc de Bellegarde fait à la reine; une flamme privée d'aliment peut s'attacher à tout.

— Oui, monseigneur, l'appétit prête de la saveur au mets le plus coriace.

— Maître fou!

— Il ferait beau voir notre jeune reine rongeant les restes de Gabrielle d'Estrées[1].

— Un rejeton royal qui jaillirait de cette vieille souche n'en serait pas moins dangereux : Bellegarde me hait autant qu'on peut haïr un homme. Cependant le roi s'en va se mourant, et s'il venait à manquer...

— Il faudrait dire adieu au premier ministère, à l'autorité sans partage, au pouvoir suprême renouvelé des maires du palais, sauf le roi tondu; car ce serait trop grand dommage de raser les beaux cheveux noirs de Sa Majesté.

— Et, par suite, dire adieu aux bénéfices dorés, aux grasses abbayes, prodigués en récompense de tes fadaises de tréteaux.

[1] Bellegarde était, avant Henri IV, l'amant de Gabrielle; il l'a été depuis.

— J'amuse Votre Eminence des facéties de mon théâtre quand elle est descendue du sien.

— Boisrobert, un Dauphin nous chasserait, à moins...

— Achevez, monseigneur...

— A moins qu'il ne vînt...

— Eh bien?

— De ma part.

— Par sainte Geneviève! je ne m'attendais pas à celui-là.

— Une sage ambition s'avise de tout pour retenir la fortune.

— Vive Dieu! monseigneur, à voir les beaux yeux de la reine, on peut dire que votre politique n'est pas dégoûtée.

— L'abbé, quittons ces plaisanteries : j'ai pour cette princesse les pensées les plus tendres; mais, par une faiblesse ordinaire à l'amour, je tremble devant celle que mon nom seul fait trembler.

— Il faut avoir patience; Votre Eminence n'en est pas au début; son cœur s'aguerrira.

— Je l'espère. Foi de ministre, Anne d'Autriche sera mienne avant trois mois... et l'héritier de la couronne... Tu m'entends?

— Honneur à Votre Eminence! ce projet est digne d'elle; et le meilleur moyen qu'un ministre puisse imaginer pour se perpétuer dans la faveur des rois, c'est de les faire lui-même.

— Au ton de la pasquinade près, tu viens de dire une grande vérité... Sonne mon valet de chambre, demande mon carrosse. Je vais me rendre à l'hôtel d'Alençon[1] : j'ai pris liaison avec madame de Chevreuse; je suis même assez avant dans ses bonnes grâces...

— S'il n'en était pas ainsi, Votre Eminence jouerait de malheur.

— Ces poëtes sont d'une méchanceté... La duchesse a beaucoup de crédit sur l'esprit de la reine; elle aime la faveur, craint la disgrâce, et je lui sais trop de pénétration pour ne pas voir que je tiens à la main tous les fils de sa destinée. Elle me servira.

— Je conseille toutefois à Votre Eminence de se donner de garde d'une si fine mouche. C'est un démon bien subtil qu'un diable en cotillon.

— Va, va, Boisrobert, j'en cache un plus adroit sous ma soutane rouge.

Le valet de chambre entra; Richelieu fit arranger ses cheveux avec coquetterie sous sa calotte; sa moustache fut légèrement imprégnée d'une eau de senteur d'Italie; puis on lui passa son habit ordinaire. Il consistait en un long manteau couleur de feu attaché avec grâce sur une simarre de petite étoffe noire ayant le collet et le rebord d'en bas fourrés d'hermine.

Lorsque le cardinal traversa ses appartements pour sortir, il les trouva, comme de coutume, remplis d'une foule de gentilshommes parmi lesquels il en compta du rang le plus élevé. Composant alors sa mine sévère, réprimant son air habituellement fier, et souriant avec affabilité, il aborda quelques seigneurs en leur tendant la main. Il disait, dans son intimité, que cette coutume affectueuse l'avait sauvé de plus d'un danger, prétendant qu'un homme qu'on oblige à vous donner la main est empêché de jouer du poignard en vous abordant.

La duchesse de Chevreuse, dans tout l'éclat de cette beauté dont le renom doit retentir longtemps en Europe, use de ce trésor avec prodigalité. Douée d'une complexion puissante, d'une imagination inflammable, elle ne s'arma jamais du moindre principe contre les attaques de l'amour, et tout soupir d'un beau cavalier trouve de l'écho dans son cœur. Mariée en premières noces au connétable de Luynes, elle sema cette union de mille trahisons qui échappèrent à l'attention distraite de cet homme d'État, plus occupé de sa fortune que de l'honneur de sa couche. Devenue duchesse de Chevreuse, la faillible beauté ne respecte pas davantage les droits conjugaux de l'illustre maison de Guise; et, par bonheur, son second mari se montre plus distrait encore que le premier. M. de Chevreuse a pour maîtresse l'ambition, courtisane avide qui exige tant de soins de ses amants qu'elle les rend insouciants à toutes les autres intrigues de la terre.

« Les charmes d'une femme, dit quelquefois madame de Chevreuse aux coquettes qui vivent dans son intimité, les charmes d'une femme, en brillant comme l'éclat des fleurs, ne rempliraient que la moitié de leur mission; de même qu'on s'enivre du parfum de la rose, on doit s'enivrer des bienfaits d'une belle, pour peu qu'on en soit digne. Mesdames, il ne faut pas songer à le dissimuler, nous sommes nées pour remplir une tâche de bienfaisance, et ce n'est pas pour nous en éloigner que la Providence y attacha tant d'attraits. »

Ainsi livrée sans scrupule, et presque sans réserve, au culte de l'Amour, madame de Chevreuse a fait de son appartement le temple de ce dieu : sa chambre à coucher, son cabinet de toilette, surtout, semblent avoir été décorés par les mains des Grâces. Le lit de la duchesse, autel d'un si charmant sanctuaire, s'élève sur une estrade où l'on arrive par trois marches couvertes d'un tapis de Perse, travaillé à petits points et relevé de fleurs aussi fraîches, aussi vives que celles qui se balancent dans un jardin. La couchette est en bois d'ébène, avec incrustations de jaspe, de nacre de perles et de calcé-

[1] Depuis hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Le duc de Chevreuse habitait cette maison.

doine. Quatre colonnes torses, plaquées de lapis, soutiennent un baldaquin de damas bleu à ramages de velours noir, auquel pend une riche crépine d'argent. Sur des rideaux de la même étoffe est jetée une gaze de Chine dont la transparence laisse apercevoir les dessins que recouvre son tissu. Des torsades et des glands d'argent rattachent les rideaux, disposés en plis onduleux, aux colonnes bleues semées de sable d'or qui supportent le baldaquin. Au fond du lit, un tableau de Rubens représente Phébé suivie d'une longue trace de lumière blanchâtre et surprenant Endymion endormi dans un bosquet. La déesse, dont on croit voir palpiter le sein, se dispose à épancher toute sa divinité dans les bras du mortel fortuné : le ciel d'une belle nuit favorise par un voile de légères vapeurs le doux mystère qui va s'accomplir. La chambre est ornée d'une tapisserie de haute lisse, enrichie d'arabesques or et argent. Les fauteuils ont le dos sculpté à jour, avec filets dorés sur un fond rouge. Le siége est de cordouan

L'abbé Boisrobert.

vermeil (cuir de Cordoue) et garni de longues franges de soie qu'attachent des clous dorés. Sous une glace de Venise, surmontée de dorures laborieusement découpées, on voit un cabinet (ou armoire) à colonnes d'agates, sur lequel des incrustations heureusement nuancées de corail, de jaspe, de cornalines, de lapis et d'aventurines, entourent de petits tableaux d'émail d'un travail précieux. Près du lit, un guéridon formé d'une écaille de tortue supporte un livre richement relié; ce sont *les Baisers de Jean second* : chaque culte a son rituel.

Le cabinet de toilette est garni d'arbustes fleuris, entre lesquels se dessinent les croisées encore couvertes d'armoiries et de devises coloriées, selon la mode des siècles précédents. Un jour vif fait valoir les brillantes couleur des vitraux. Au milieu de la pièce, une toilette de laque est couverte d'une multitude de flacons de cristal et de vermeil; arsenal odoriférant qui répand alentour une douce senteur.

Madame de Chevreuse est occupée du soin important de sa parure, quand le cardinal de Richelieu entre sans s'être fait annoncer, tant il se persuade que les bonnes grâces de la duchesse lui sont acquises. Elle ne veut point demeurer en reste de familiarité envers ce fier ministre; c'est pour se tenir hors de sa dépendance qu'elle feignit plus d'une fois d'écouter les tendres aveux qu'il lui fit : une belle qui se montre indulgente commande toujours, elle n'obéit jamais.

— Votre Eminence me permettra-t-elle d'attacher encore ce nœud de ruban? dit la surintendante en faisant signe à sa femme de chambre de sortir.

— Assurément, duchesse, les affaires d'Etat avant tout : si j'expédiais les provisions d'un ambassadeur au moment où vous m'honoreriez d'une visite, je vous demanderais licence d'en finir avec lui; et, dans la diplomatie des dames, le miroir est un ambassadeur qu'elles n'ont garde de faire attendre.

— Heureux s'il peut nous aider à faire quelque chose qui soit dans la plaisance de nos fiers suzerains.

— Vous seriez bien marries, belles dames, que cette suzeraineté ne fût pas à vos genoux.

— Il n'en est pas toujours ainsi, et je m'assure que la beauté obéit quelquefois bien durement, même quand elle porte une couronne... la reine, par exemple.

— Hélas! répondit le cardinal en levant les yeux et avec un gros soupir, vous venez de toucher une corde qui vibre douloureusement au fond de mon cœur : Dieu m'est témoin que je prends grande compassion aux souffrances de cette princesse. Mais vous connaissez Louis XIII, l'âpreté de son caractère, ses préventions contre le sexe... Anne d'Autriche ne pourrait sortir de la disgrâce de son auguste époux qu'en lui donnant un héritier, et malheureusement...

— En vérité, monsieur le cardinal, pour un grand politique, voilà des raisons trop aventurées. Que diriez-vous d'une puissance qui après avoir employé un plénipotentiaire inhabile, se plaindrait du mauvais résultat des négociations! J'ai su aviser la reine d'âme et de corps, et si la postérité de Louis XIII est encore à venir, je ne me fais faute de dire que l'on ne saurait s'en prendre qu'au négociateur.

— Vous me voyez bien tenté de le croire; mais que voulez-vous, duchesse, les rois ne veulent jamais avoir failli.

— Il est pourtant d'une désobligeance infinie pour la reine de supporter le blâme d'un tort qu'elle n'a pas, et si j'étais à sa place...

— Vous donneriez raison tout à la fois à vous et au roi.

— On ne saurait mieux deviner, monsieur le cardinal.

— Ceci, madame, est une haute question d'Etat, dit le premier ministre avec toute la gravité qu'il apportait dans les grandes affaires. Je viens causer avec vous sur cet important sujet. Vous savez, poursuivit Son Eminence en mesurant ses expressions de manière à réfuter aisément toute indiscrétion, vous savez sous quelle main repose depuis

Beau danseur et galant chevalier, dit la reine en riant, voilà qui forme deux courtoises perfections.

dix-huit mois le timon de la monarchie, qui tient en respect les souverains étrangers, par qui les agitateurs ambitieux du dedans furent réduits; enfin ce n'est pas de cette heure que vous apprendrez à quelle intelligence Dieu joignit sa grâce, pour l'accomplissement des prospérités du royaume et la gloire de Sa Majesté.

— On sait, monsieur le cardinal, combien vous êtes passionné pour le bonheur de la France.

— La sagesse du roi a contribué au bon succès des entreprises que j'ai faites, puisque Sa Majesté a daigné réunir aux mains de son humble serviteur tous les fils de l'autorité suprême, tous sans en excepter un seul. Besoin est que cette unité du pouvoir continue, et sous le règne d'un monarque auquel la Providence n'a pas départi malheureusement autant de santé que de grandeur, les moyens de mettre ordre à l'hérédité de la couronne ne sauraient être détachés de ce faisceau de soins et d'efforts.

— Je vous comprends, et si, comme tout, hélas ! le fait pressentir, une seule qualité manquait à Louis XIII, parlons clairement, si c'était un effet de la Providence que ce prince ne fût pas destiné à continuer l'illustre descendance de Henri IV, il appartiendrait à votre prudence de choisir...

— Eh ! mon Dieu, oui, duchesse, car autrement nous pouvons voir s'écrouler tout l'édifice de gloire péniblement élevé sur un sol jonché des brandons à peine éteints de la guerre civile. La venue d'un Dauphin serait un événement tout à fait politique; j'oserai le dire, il faudrait qu'il me fût permis de l'obtenir d'une combinaison ministérielle bien prudente, bien secrète...

— Je conçois à merveille, monsieur le cardinal; et voulez-vous savoir toute ma pensée, en pareille occurrence un homme d'Etat comme vous doit pouvoir agir sans entremise.

— L'extrême passion que j'ai de plaire à la reine, mon dévouement indicible à la gloire du roi, et le soin que je prends du bonheur de la France, élèveraient mon zèle à la hauteur d'une si noble mission, si Dieu m'appelait à la remplir. Il m'en coûterait, sans doute, continua Richelieu, qui venait de saisir la main de la duchesse, il m'en coûterait cher de perdre un seul instant la douce perspective d'espérances dont vous caressez mon âme.

— Ah ! cardinal, point de faiblesse ! ne sommes-nous pas en travail d'un grand projet politique, et chacun ne doit-il pas faire, dans le bien de l'Etat, le sacrifice de ses affections particulières ?

— Charmante, toujours charmante ! reprit avec feu le prélat en baisant la main qu'il tenait dans la sienne... Ah ! duchesse, ce sacrifice qui m'apporterait tant de déplaisir ne serait, en tout cas, que momentané. Mais, dites-moi, comment décider la reine à se relâcher de l'éloignement qu'elle a pour moi ?

— Que vous connaissez mal les femmes ! rien ne les touche comme les belles qualités...

— C'est que dans le projet dont nous formons la pensée, les perfections de l'esprit...

— La reine est Espagnole; il se pourrait en effet qu'elle se plût à voir quelquefois le mérite revêtu des formes qui flattent les yeux... et cette soutane rouge est d'une jalousie...

— Vous m'avez, en plus d'une rencontre, amené au degré de condescendance mondaine des cardinaux romains, et j'échangerai pour vous divertir cette grave simarre contre un leste habit de cavalier.

— Leste n'est pas le mot. Aujourd'hui les hommes s'habillent d'une manière peu séante à faire valoir les belles proportions. Je voyais l'autre jour à la comédie un habit que je choisirais plus volontiers, et la reine en est folle.

— Lequel donc, madame ?

— L'habit de Pantalon. Je ne sache pas qu'il y ait rien de plus gracieux pour un homme bien fait; et dans ce temps de carnaval, vous pourriez...

— Quelle folie !

— N'en faites pas mépris. Je connais les goûts secrets d'Anne d'Autriche, je la prierai d'accepter une collation en mon hôtel; vous paraîtrez au signal convenu, et cette pantalonnade sera d'autant plus agréable à Sa Majesté, qu'elle verra votre front exempt de ce nuage d'austérité qui mainte fois l'effaroucha.

— Cette dernière remarque est lumineuse; mais cependant si le ridicule...

— Impossible, la chose plaira.

— Si elle nous ménage une bonne chance de réussite; si la reine, enfin revenue des injustes préventions qui me percent le cœur au vif, consent à voir en moi le plus zélé, le plus dévoué de ses serviteurs, alors, duchesse, elle commencera de régner; et si Dieu appelle à lui Louis XIII, la régence est assurée à sa veuve. Pour vous, madame, point de bornes à votre crédit, point de limites aux honneurs auxquels le duc pourra prétendre...

— Allons, monsieur le cardinal, faisons bon jugement de l'avenir, et vive l'éminentissime Dauphin né de la pourpre romaine ! A demain le début du seigneur Pantalon.

— Soit, à demain, et sous le manteau d'un mystère impénétrable.

— Tous les intérêts l'exigent.

Le cardinal sortit de l'hôtel de Chevreuse comblé de joie et d'espérance. Il lui semblait déjà presser dans ses bras ambitieux la fille de Philippe III; il rêvait, dans son délire, le règne dérisoire d'un monarque futur, qui ne serait sous sa main puissante qu'un hochet royal, dont il se jouerait à son gré. Et cependant cet homme si fin, si subtil, allait être lui-même le jouet d'une femme; il venait de s'engager dans ce genre d'intrigue où, comme le disait la duchesse, ce grand politique devenait un faible écolier

Le cardinal était à peine rentré au Luxembourg, et déjà madame de Chevreuse s'égayait avec la reine de la mystification préparée à Son Eminence. Toutes deux étaient jeunes, enclines à la malice et peu disposées à calculer les conséquences que pourrait avoir le jeu dangereux qu'elles méditaient. Ainsi de faibles abeilles viennent piquer audacieusement le lion, sans se mettre en peine d'irriter ce puissant animal. Anne d'Autriche ne voyait que la prochaine satisfaction d'humilier un ministre qui, depuis son avénement aux affaires, n'avait cessé de la desservir auprès du roi, de peur que le crédit d'une reine jeune et belle ne nuisît à l'empire illimité qu'il voulait exercer sur la volonté du monarque. Lui seul, en effet, s'était plu à refroidir progressivement l'inclination que Louis XIII avait d'abord pour son épouse, soit par des réflexions envenimées sur son infécondité, soit en faisant naître dans l'esprit naturellement jaloux de Sa Majesté des soupçons sur la vertu de cette princesse, soit en l'accusant d'entretenir des intelligences contraires aux intérêts de la France avec la cour de Madrid.

Richelieu espérait, à l'aide de ces perfidies, faire tomber Anne d'Autriche sous sa dépendance en lui enlevant ce partage de la souveraineté réservé aux compagnes des rois, en la réduisant à la triste extrémité de solliciter des grâces par son entremise, afin de lui faire payer de ses plus secrètes faveurs cette concession de puissance qu'elle ne pourrait tenir que de lui.

Mais la fière princesse s'était résignée à la privation de toute autorité plutôt que de subir le joug humiliant d'un ministre; elle avait préféré le délaissement où elle vivait aux honneurs que lui eût mesurés la main d'un sujet. Le ressentiment espagnol, cet ulcère du cœur que le temps creuse sans cesse, dévorait cependant la reine : elle en épanchait chaque jour le fiel dans le sein de sa favorite; et celle-ci par attachement pour Sa Majesté, peut-être plus encore par amour de l'intrigue, flattait une haine qu'elle n'eût jamais partagée si Richelieu eût été aussi beau qu'il était puissant. Madame de Chevreuse, outre la confiance qu'elle avait en son adresse, ne pouvait céder un seul instant à la crainte qu'inspirait généralement le colosse ministériel : elle appartenait à cette maison de Rohan si enflée de son illustration qu'elle pliait avec peine sous le poids du sceptre, et le projet imaginé par la duchesse prouvait qu'elle bravait la colère du cardinal aussi bien que son pouvoir. Il sera curieux d'observer cette lutte entre la force unie à la perfidie, et l'intrigue armée seulement de séductions et de subtilités.

— Nous le tenons, madame, disait la duchesse de Chevreuse en sautant comme une jeune biche dans le cabinet de la reine; demain je vous livre un prince de l'Eglise en habit de baladin, je jette à vos genoux une Eminence enamourée jusqu'à descendre aux farces de Turlupin. Parlez-moi de l'amour pour abaisser le superbe.

— Vraiment, duchesse, je ne ne sais s'il me sied bien de me prêter à cette facétie.

— Votre Majesté serait trop bonne de s'en faire faute, j'ai confiance que le jeu peut rapporter gros.

— Il pourrait me coûter davantage.

— Le cardinal ne saurait rien ajouter aux mauvais offices qu'il vous a rendus, et d'ailleurs nous l'arrêterions tôt dans les mailles du filet que nous allons jeter sur lui.

— Il faudra donc que je fasse mine d'encourager sa folle témérité ?

— Nullement, il suffira de vous en moquer avec adresse. Ah ! si nous pouvions obtenir une bonne déclaration écrite...

— Le renard est trop fin pour donner dans ce piége...

— Amoureux qu'il est, madame, il y donnera tête baissée. Hélas ! ajouta la favorite avec un soupir, quand on est pressé d'amour, on ne s'arrête pas où l'on veut.

— Je m'en rapporte à vous, duchesse.

— L'expérience a ses charmes, et si le respect me retient de les dépeindre ici, Votre Majesté me permettra du moins de citer le plaisir que j'ai de pouvoir la servir aujourd'hui en connaissance de cause. Oui, madame, le ciel nous envoie, que j'espère, un moyen de démasquer la fourbe Eminence; nous pourrons enfin dessiller les yeux du roi votre époux.

— Ah ! Louis, que j'ai raison de vous trouver coupable d'obliger une reine de descendre jusqu'à la ruse pour triompher d'un valet !

— C'est grand' pitié, madame, que le roi ne connaisse pas le prix d'une femme comme vous; et, malheureusement, je crains bien qu'en ce point l'éducation de Sa Majesté ne soit impossible.

— Duchesse, la Providence peut être grandement en aide aux malheureux.

— Je le sais, ma gracieuse souveraine, et ses ressources ne manquent guère d'advenir à une reine aussi belle que vous l'êtes.

— Madame de Chevreuse...

— Prenez seulement au sérieux l'amour du cardinal.

— Chère amie, je vous tiens pour incorrigible.

— Je m'en félicite un petit quand je songe que cela vous console parfois de savoir Louis XIII incurable.

CHAPITRE III.

1625.

Le prélat baladin. — Un travestissement. — Le pas de ballet devant la reine. — Pasquin ou ministre. — Au plus fin. — Encore l'abbé. — Le chevalier Landry. — La fausse lettre. — La grand maître de la *vauriennerie*. — Gaston. — Les grands seigneurs *tire-laines* — Rochefort sur le cheval de bronze. — Marie de Médicis. — La jalousie du roi. — Madame de Comballet. — Épigramme de Boisrobert. — Visites nocturnes.

Il gelait fort. La terre, couverte d'une blanche nappe de frimas, bruissait sous les pieds du citadin qu'une affaire ou un désir arrachait

à son foyer étincelant. Quelques carrosses, portant les grands dans le tourbillon des plaisirs, produisaient, en roulant sur la neige, un bruit sourd semblable au tonnerre lointain. De rares lanternes erraient, comme des feux follets, dans l'obscurité des rues presque désertes.

L'horloge du palais de la reine mère secouait lentement sept heures dans l'air raréfié de l'hiver, lorsqu'un homme d'une taille moyenne, qu'enveloppait un vaste manteau brun, sortit à peu près furtivement du Petit-Luxembourg. Des valets, qu'on pouvait croire armés, à en juger par le cliquetis qu'ils faisaient entendre en marchant, précédaient l'aventurier nocturne pour éclairer sa marche; les rayons de leurs flambeaux de cire blanche, en s'allongeant sur la terre neigeuse, la faisaient scintiller comme une robe de bal semée de diamants. Le personnage sorti du Petit-Luxembourg était le cardinal-ministre; il se rendait à l'hôtel de Chevreuse avec tout le mystère d'un amant favorisé. Avant d'arriver à la rue Saint-Thomas-du-Louvre, il ordonna à ses laquais d'éteindre leurs flambeaux et de s'aposter jusqu'à son retour dans l'embouchure d'une porte cochère, prêts à le rejoindre dès qu'il reparaîtrait.

Son Eminence entra seule chez la duchesse. Au signal d'une femme de chambre, la favorite vint au-devant de son hôte, qu'elle introduisit d'abord dans le cabinet où elle l'avait reçu la veille. Madame de Chevreuse parut si jolie au galant prélat, sa parure lui sembla si agaçante, qu'il eût bien voulu, dans ce premier moment, n'avoir pas à porter plus haut les prétentions de son amour. Il dévorait du regard des charmes que voilait à demi une coquette négligence; sa main, tremblante d'émotion, avait saisi celle de la duchesse, qu'il baisait avec transport. L'ambition perdait alors rapidement ses droits dans l'âme du ministre; Anne d'Autriche s'évanouissait dans sa pensée : la flamme de Son Eminence s'attachait à l'ambassadrice avant de s'élever jusqu'au trône de la souveraine, tant l'atmosphère de ce cabinet de toilette était enivrante et saturée de voluptés!

— Tout beau, monseigneur! dit madame de Chevreuse, dont le geste repoussait doucement Richelieu; songez que la reine de France est là.

— Je l'oubliais, madame, car la reine des amours est ici.

— Mauvais protocole pour un homme d'Etat. J'aurais grande compassion de vous, Eminence, si vos fiers rivaux, les Buckingham, les Olivarès, pouvaient entendre ce langage de muguet.

— Les hommes d'Etat, comme les autres, ont leurs passions.

— D'accord, mais chez eux il faut encore que ces passions soient de telle nature qu'elles se trouvent dans le bien général. Monsieur le cardinal, ayons garde d'ôter de notre vue l'avenir de la France, le rejeton à enter sur la souche de Henri IV, et la régence future, docile à votre autorité.

— Mon autorité, madame, sera, que j'espère, puissante pour tous, mais obéissante pour vous. Oui, je veux que nous partagions...

— Nous verrons, en son lieu, ce que nous partagerons... Préparons d'abord cette haute destinée... Vous avez votre habit de Pantalon?

— Complet de la tête aux pieds, répondit Richelieu en écartant son manteau.

— Bon! haut-de-chausses en tricot vert sans bouffantes, pourpoint de velours rouge, ceinture de buffle avec grande boucle de cuivre, sonnettes d'argent aux genoux, castagnettes aux mains... Eh mais, vous avez failli de prendre le bonnet pointu orné de grelots...

— Le voici, dit Son Eminence en tirant cette coiffure grotesque de dessous son manteau.

— A merveille. Maintenant, souffrez que je vous coiffe à l'air de votre visage, la devant mon miroir... Fi donc! je ne puis faire état de cette calotte rouge... et la duchesse la fait voler loin d'elle; et l'insigne du sacré collége tombe dans un bassin d'eau de senteur.

— Cet accoutrement est bien ridicule, mais des causes les plus bizarres on a vu sortir les plus grands résultats.

— Assurément, monseigneur; et vous savez danser la sarabande?

— Je n'y suis pas expert. Jusqu'à cette heure, les cabrioles n'entrèrent pas dans l'éducation d'un serviteur de Dieu.

— C'est selon. En tout cas, elles entrent d'ordinaire dans l'instruction d'un serviteur des dames. Et puis un Pantalon sans la sarabande, autant vaudrait Gros Guillaume et Gaultier Garguille sans farce; ou, si vous voulez, mieux vaudrait un diplomate sans artifices.

— Méchante... Enfin, s'il faut danser, j'y ferai de mon mieux.

— J'aime cette confiance en vous-même; il serait par trop étrange qu'un ministre ne se dit pas maître passé dans tout ce qu'il ignore. Je vais annoncer monsieur Pantalon à la reine.

— Mais, duchesse, si Richelieu se montrait d'abord pour expliquer...

— Point d'explication, nous gâterions par là l'effet de notre pantalonnade... soyons en crainte de compromettre l'étoile, encore cachée, de l'éminentissime Dauphin.

— Je m'abandonne à vous, duchesse.

— A trois petits coups frappés dans la main, vous ferez votre entrée en laissant échapper cette brune draperie; et j'espère que le coup d'œil mettra en bon train de réussite les choses qui regardent votre amour. Voilà qui demeure convenu.

Ici madame de Chevreuse rentra dans le salon, où la reine attendait le singulier spectacle que la joyeuse politique de sa favorite lui réservait. Le cardinal, debout à la porte, l'oreille au guet, retenait son haleine pour mieux entendre les trois petits coups frappés dans la main de l'ordonnatrice; mais, comme la réflexion est silencieuse, Son Eminence se disait à elle-même : « Que penserait le grave conseiller de Philippe IV et l'orgueilleux ministre de Jacques Ier s'ils me savaient, en habit de baladin, à l'entrée d'une garde-robe, attendant l'ordre d'une femme pour jouer une pasquinade? Ils se divertiraient de ma faiblesse; et pourtant il y a peut-être autant de sagesse dans cette folie que dans les actes les plus profondément combinés de mon ministère. »

Le signal se fait entendre, Richelieu s'élance dans la chambre, le manteau tombe, Pantalon paraît; il prend une pose moitié comique, moitié gracieuse; les sonnettes tintent, les castagnettes jouent. Anne et sa maligne favorite partent d'un grand éclat de rire... l'homme le plus subtil de la chrétienté vient de donner dans un piége grossier. Voulez-vous absorber le mérite jusqu'à la stupidité, rendez-le amoureux.

Madame de Chevreuse, assise devant son épinette, jouait le prélude d'une sarabande fort à la mode, tandis que la reine, à moitié couchée sur le sopha, riait avec un abandon qui redoublait l'ardeur, maintenant toute royale, du saltimbanque sacré.

— Allons, seigneur Pantalon, dit la belle musicienne, nous attendons la cabriole de Votre Eminence, partez.

A ces mots, le docile prélat frisa la jambe, arrondit les bras, sourit d'une façon gentille, et se prit à développer tout ce qu'un membre du conclave peut apporter de grâce dans un pas de ballet.

— Courage, monseigneur, s'écria la duchesse en frappant sur son instrument, voilà qui va bien. Biscambille de l'hôtel de Bourgogne n'est qu'un écolier auprès de Votre Eminence.

Et le cardinal de redoubler ses gambades et ses mines grotesques en dessinant avec affectation ses formes, d'assez maigre apparence, resserrées sous le tricot de soie. Enfin, harassé de fatigue d'un exercice ministériel si laborieux, haletant, le visage baigné de sueur, Richelieu tomba aux genoux de la reine sans force et sans mouvement.

— Votre Majesté, dit-il d'une voix affaiblie, voudra-t-elle maintenant avoir créance à mon respectueux dévouement, se laissera-t-elle encore surprendre à l'idée que je sois capable de rien faire contre son service?...

— Monsieur le cardinal, répondit Anne d'Autriche en détournant l'entretien de la direction que Son Eminence voulait lui donner, je m'assure que vous dansez à ravir la sarabande.

— Vraiment, si monsieur le duc n'était pas cardinal, on aurait pour agréable qu'il fût danseur, ajouta la favorite.

— Je me tiendrai heureux d'être tout ce que Sa Majesté voudra, fors indifférent à ses adorables qualités.

— Beau danseur et galant chevalier, dit la reine en riant, voilà qui forme deux courtoises perfections.

— La dernière naît d'elle-même au vu de tant de charmes.

— Ah! voici venir les délicatesses de la pantalonnade, poursuivit Sa Majesté d'un ton plus composé.

— Les trésors ont toujours des admirateurs, reprit avec feu le cardinal : leur éclat éblouit, leur possession enivre, encore qu'on ne fasse que la rêver.

— Seigneur Pantalon, dit sèchement la reine, les licences d'une mascarade ont leurs bornes.

— Laissez-le donc aller, murmura madame de Chevreuse à l'oreille de la souveraine.

— Si c'est un privilége du carnaval de brûler aux pieds de Votre Majesté l'encens d'une passion ardente, on voudrait, dans son âme, que cette saison durât toujours.

— Je vous savais bon comédien, monsieur le cardinal, continua la reine décidée à pousser loin la plaisanterie, mais je n'avais pas ou que vous eussiez un talent si parfait dans le genre de rôle que vous jouez en ce moment.

— Ce n'est aucunement un jeu, madame! s'écria le masque audacieux en osant baiser une main qu'on ne retira point, bien qu'une légère convulsion l'eût agitée.

— Comment donc, du naturel, de l'entraînement! je fais, à cette heure, si beau jugement de votre habileté que je parierais qu'elle rendra Montfleury jaloux[1].

— Ce n'est pas à lui, ô mon adorable souveraine! que j'aurais une grande passion d'inspirer de la jalousie, mais à un prince assez fortuné pour posséder un trésor, assez malheureux pour en méconnaître le prix.

— De mieux en mieux, monsieur le duc, dit Sa Majesté en faisant violence à sa fierté, vous êtes le plus habile acteur qui ait jamais été vu. Mais restez, croyez-moi, dans la pantalonnade : c'est le côté le plus plaisant de votre art. Ma chère Marie, faites demander mon carrosse; il faut que tout divertissement prenne fin, même le plaisir de voir la danse d'un cardinal.

— Les affaires de Votre Eminence prennent une bonne figure, dit

[1] Premier acteur de l'époque dans les amoureux.

la duchesse quand la reine fut partie. Vous venez d'ouïr que le costume a fait merveille, et la grâce que vous avez déployée dans cette mascarade a paru toute charmante. « C'est le côté le plus plaisant de votre art, » a dit Sa Majesté.

— Éloge propre à toucher Gros-Guillaume ou Biscambille, mais un cardinal ne saurait vivre dans une perpétuelle pasquinade.

— Pourquoi non, pasquin ou ministre, le genre n'y fait rien, pourvu qu'on plaise.

— Sans doute, il faut plaire avant tout.

— Douteriez-vous ici de l'affirmative?

— Mon Dieu! je ne sais, les souverains sont si mobiles, si fantasques; ils quittent avec tant de facilité ce qui les touche le plus!

— Oui, mais les ministres ont tant de souplesse!

— Tenez, duchesse, dit le cardinal en ceignant la taille de madame de Chevreuse d'un bras caressant, je n'aurai d'aise qu'au jour où nous partagerons l'autorité suprême.

— Patience, monseigneur. Devant que de songer aux douceurs de la régence, arrivons donc à faire poindre une minorité.

— Ah! si la reine voulait! reprit Richelieu, qui pressait de plus en plus la favorite.

— Je vois bien; mais, ajouta la duchesse en détachant de sa taille les mains du cardinal, nous ne touchons pas encore au jour d'une communauté de vœux entre vous et moi.

— Ouoi, chère dame, toujours des rigueurs!

— Mon cher cardinal, je ne puis pas, en conscience, servir la reine jusqu'au point d'accepter la lieutenance de ses amours. A mon âge les engagements de cœur ne sauraient manquer, sans qu'il soit besoin d'écouter par procuration les soupirs des galants.

— Cruelle! n'occupez-vous pas la première place dans mon cœur?

— Je vous en ai une infinie reconnaissance, et m'en tiens d'autant plus honorée qu'une passion d'Etat remplit au moins votre pensée. Or, pour la distraire un petit, il suffit de Marion Delorme; avec elle, Votre Eminence aura de la tendresse à heure fixe. Parlons maintenant d'affaires sérieuses.

— Soit, puisque me voilà mis au régime de la raison par votre froideur et cruauté.

— Vous allez voir que c'est vous tromper que d'appeler de ces noms mon amitié prévoyante : il faut que vous écriviez à la reine.

— Que j'écrive à la reine! répéta le cardinal, dont le regard scrutateur se porta sur madame de Chevreuse.

— N'allez-vous pas croire que j'aie la tentation de vous compromettre, dit en riant la maligne favorite, qui devinait la défiance du ministre, et qui sentait la nécessité de s'en garantir une bonne fois.

— Quelle idée! duchesse, mais à quoi bon une lettre?

— En vérité, monsieur, vous me jetez en une étrange surprise : qu'avez-vous donc fait de votre habileté dans les négociations? Ne traitons-nous pas de puissance à puissance? vraiment, je penserais bien desservir votre cause si je ne vous pressais de hâter la notification. Croyez-moi, ne perdez pas en cette rencontre un temps grandement précieux. Vous avez eu votre première audience, vos lettres de créance sont acceptées... Chauffez le tapis par une correspondance vive et pressante. Je connais, voyez-vous, la politique du cabinet avec lequel vous négociez : le moment est venu pour vous d'entreprendre sur le cœur de la reine; ne laissez pas affaiblir l'impression de cette soirée; une conclusion prochaine peut être l'effet de votre empressement.

— Je la tenterai sans retardement, répondit le ministre en reprenant la main de la duchesse, ne fût-ce que pour revenir ensuite plus vite à mes véritables affections : une conclusion avec Anne d'Autriche ne saurait m'offrir que le plaisir de l'intérêt, et nous sommes convenus qu'ensemble nous chercherons l'intérêt du plaisir.

— Cardinal, voilà qui est parler un peu témérairement : ce serait un autre traité à discuter, et nous verrions alors quelles seraient les vues des cours respectives. Un sage ministre ne mène pas de front deux alliances opposées dans leurs exigences.

— Non, madame; mais dans le temps qu'il traite avec une cour, il entretient au moins des intelligences avec l'autre.

— Voilà bien une lumière de votre naturel : vous êtes toujours Richelieu, en amour comme en politique.

Après cette conversation, où chacun des rusés champions avait cru jouer son adversaire, le cardinal prit congé de madame de Chevreuse, laissant cette favorite persuadée qu'elle venait de commencer la ruine du ministre; tandis qu'il s'éloignait tout aussi convaincu que sa puissance avait acquis deux nouveaux appuis, en laissant entrevoir à l'épouse de Louis XIII le partage de la souveraineté au prix d'une faiblesse, et en marquant un but élevé à l'ambition de la duchesse.

Le lendemain, de bonne heure, Richelieu vit entrer dans son cabinet Boisrobert, dont le teint était déjà fleuri par cinq ou six rasades du petit-lait de Henri IV.

— Votre Eminence, dit le gai bénéficiaire, voudrait-elle prendre ses trois dragmes de bonne humeur, je me sens adextre aux prescriptions médicales.

— Merci, l'abbé, j'ai toujours foi dans l'autre ordonnance.

— Ah! j'entends, vous voilà, de corps et d'âme, livré à la Faculté des amours.

— Pas sans réserve, Boisrobert.

— Il y a sûreté à s'en rapporter aux soins et prudence de Votre Eminence... vivat, monseigneur, continua le jovial confident en se frottant les mains, je m'assure que le vœu de chasteté sacerdotale est diablement aventuré d'abord que le corps des cardinaux entre en campagne contre lui : quand viendra le tour des simples abbés?

— Vauriens, vous n'attendez pas l'ordre de vos généraux; il y a beau temps que vous guerroyez en partisans contre toutes les continences.

— Vous ai-je pas dit cent fois que c'était la faute des conciles! Condamnez un gourmand à jeûner, vous en faites un maraudeur, un pillard. Est-ce que l'appétit raisonne?

— Boisrobert, ce serait la matière d'un beau mémoire à consulter en cour de Rome.

— Les évêques, les chanoines et les carmes ne faudraient d'y signer.

— Revenons à mes affaires.

— Oui, monseigneur, ce n'est pas pour rien que *je* est la première personne de chaque temps de verbe : j'ai la pensée que le grammairien qui fonda cette priorité avait bonne connaissance du cœur humain.

— Parviendrai-je à fixer un petit ta vieille légèreté?

— La vie est si courte pour s'égayer, et l'éternité si longue pour... J'écoute Votre Eminence.

— Je m'en vais écrire à la reine, et lui donner à connaître, sinon le but final de mes projets sur elle, du moins l'intention d'être à l'avenir son serviteur... Tu me comprends, Boisrobert?

— Oui, monseigneur, mais non pas sans un grand émoi. Ecrire! j'oserai vous représenter avec révérence que Votre Eminence n'y a peut-être pas assez réfléchi.

— Si fait, l'abbé. Je vois que tu calcules le danger d'une telle correspondance avec la reine, dont j'excitai plus d'une fois le déplaisir et ressentiment. Mais c'est précisément sur ce danger qu'il faut adextrement faire reposer sa confiance : songe donc que, sentant sous sa main un moyen infaillible de me perdre, il ne pourra lui venir à l'idée que j'aie manqué d'expérience jusqu'au point de m'aventurer ainsi, ayant dans la pensée un venin perfide.

— Mais si le ressouvenir de vos mauvais offices, qui peut être si impérieux dans une âme espagnole, portait Sa Majesté à sacrifier son intérêt à sa vengeance, ce serait une rude besogne que de réfuter le témoignage de vos lettres parvenues au su du roi.

— Vieux enfant, vas-tu pas croire, dans ta cervelle étroite, que moi, Richelieu, j'irais mettre aux mains de mes ennemis les armes terribles d'Achille, sans avoir réservé un trait de son carquois, afin de guérir les blessures qui m'adviendraient des autres[1]? Expérimente-toi donc, une fois pour toutes, de ce dire : J'ai eu défiance même ceux que je crois le plus de mes amis. Ecoute, Boisrobert, je t'ai baillé toute ma confiance et tu la mérites, je crois; cependant, je ne m'ouvre pas à toi du moindre projet, je ne t'admets pas au partage d'un chétif mystère que je n'aie pesé mon secret au poids de ma prudence, et qu'il ne soit déjà en mon pouvoir d'annuler l'effet d'une indiscrétion. C'est ainsi, et avec plus de raison, que j'agis à l'endroit du père Joseph : si l'âpre capacité de ce capucin me sert, je me tiens en garde contre son ambitieuse témérité. Mon cher abbé, la confiance nous remet un flambeau dont il est bon de s'éclairer, mais en se donnant l'assurance qu'il ne portera pas l'incendie dans nos affaires. Ainsi, demeure bien rassuré sur l'usage malveillant qu'on ferait de mes lettres à la reine; j'en espère tirer un grand avantage, sans avoir à redouter aucunement leur danger.

— Arrivez, chevalier Landry, j'ai besoin de votre main.

— Que Votre Eminence ordonne à son humble serviteur; elle a sans doute en mémoire que mon zèle éclata dans toutes les rencontres où elle daigna l'éprouver.

— Mettez-vous à ce bureau.

— M'y voici, monseigneur. Vous faut-il une note du chancelier de Suède, qui vous promette son alliance, afin d'en épouvanter l'Autriche?

— Vous n'y êtes pas.

— Est-ce une lettre interceptée du Roi Très-Catholique à l'infant des Pays-Bas donnant à craindre une rupture entre l'Espagne et la France, et dont Votre Eminence ait pour utile de s'appuyer contre la cour de Madrid?

— Pas davantage.

— Il s'agit donc d'une dépêche de M. de Buckingham au duc de Rohan saisie sur un émissaire anglais aux portes de la Rochelle?

— Rien de tout cela; mais une potence et une brasse de corde pour vous, chevalier Landry, si vous jasez des secrets de ma politique.

— Monsieur le cardinal sait que ma discrétion...

— Est bien payée, et qu'un mot de trahison serait le dernier qui passerait par votre gorge.

[1] On sait que, d'après la Fable, les armes d'Achille avaient la vertu de guérir les blessures qu'elles avaient faites.

— Enfin, suis-je ce matin Espagnol, Suédois, Anglais ou Batave?

— Non, Landry, vous allez être premier ministre de France par le bout des doigts.

— Alors ma responsabilité...

— Demeure la même : condamné à être pendu, si la fraude est découverte.

— Mais, dans ce cas, Votre Eminence...

— Ah! Mon Eminence vous sauvera de l'exécution, à moins que...

— Eh bien, monseigneur?

— A moins que le bourreau ne soit plus prompt que moi, et je ne pourrais, en légitime action, le punir d'un si juste empressement.

— A ce compte, monsieur le cardinal...

— A ce compte, chevalier Landry, il sera bon d'opposer celui de mille pistoles que je vous ferai donner en sortant de mon hôtel.

— Me voilà prêt, monseigneur. A qui Votre Eminence écrit-elle?

— Voyons d'abord comment j'écris par votre main?

Et Landry traça quelques lignes parfaitement imitées de l'écriture du ministre.

— Bien, très-bien; il n'y a que des experts qui pourraient reconnaître le faux, et il entre dans mes vues que l'expertise advienne si besoin est.

— Pourquoi cela, monseigneur?

— Aujourd'hui plus que jamais, voyez-vous, il pourrait m'importer que vous méritassiez d'être pendu.

— Eminence, c'est trop fort; permettez que je me retire...

— A Charenton apparemment, où je vous fais conduire comme fou si vous me résistez une minute de plus... Comprenez mieux vos intérêts, chevalier de Landry; je vous donne quinze cents pistoles au lieu de mille.

Le faussaire officieux ne répliqua plus; Richelieu poussa sous sa main une feuille de papier de Hollande, puis il dicta en marchant à grands pas :

« Madame,

» J'ai une trop haute idée de l'esprit de Votre Majesté pour lui donner une explication qu'elle a déjà reçue d'elle-même, en lui faisant apercevoir ce qu'il y avait de sérieux dans la folle mascarade de l'autre soir. Les sentiments que j'ai découverts à Votre Majesté n'étaient pas dans ce qu'il a vous a plu d'appeler mon rôle; ils sont encore, ils seront pour la vie gravés au fond de mon cœur. Que Votre Majesté daigne en entendre avec bonté l'expression; qu'elle en accueille les preuves, et tout changera à l'instant autour d'elle : sa beauté, si tristement négligée, ses qualités infinies, si peu appréciées, prendront aux yeux du roi un aspect plein d'agrément et de charmes. La puissance, le plaisir remplaceront dans la vie de Votre Majesté le délaissement, l'abandon sans crédit, où elle languit depuis sept à huit ans.

» J'arrivai à la direction des affaires ambitieux de vous faire asseoir sur la pourpre royale aussi haut que le roi votre époux, j'aurais trouvé tant d'heur dans la félicité de Votre Majesté! Mais les mauvais offices de mes ennemis ont devancé, madame, les marques de zèle que je voulais déposer à vos pieds; vous commenciez déjà à me haïr, quand je m'efforçais de vous prouver que j'étais le plus dévoué de vos serviteurs. L'humanité paye toujours au malin son tribut de faiblesse : j'ai voulu laisser voir à Votre Majesté qu'une alliance avec moi pouvait lui manquer, encore qu'elle fût placée au faite des grandeurs. Je vous conjure de l'accepter, cette alliance, maintenant que vous avez appris, trop amèrement, hélas! ce que son absence vous enlevait d'heur et de gloire... Le passé s'effacera bientôt de votre souvenance, dérobé par un nuage de délices; le présent s'embellira chaque jour des marques d'une grandeur reconquise; et l'avenir sera pour vous tout étincelant de glorieuses destinées, si vous vous abandonnez, mais en pleine conviction et confiance, à celui qui seul est habile à vous offrir sans danger tout ce que vous avez droit d'attendre de vos charmes, de votre âge et de votre rang.

» Je suis avec une tendresse respectueuse et infinie, votre très-humble, très-obéissant et très-dévoué serviteur,

» Richelieu. »

Cette lettre, d'une insolence habilement calculée, fut remise à la reine par madame de Chevreuse, à qui le cardinal l'avait portée lui-même. Anne et sa favorite causèrent longtemps de cet écrit, dont elles espéraient tirer le plus grand parti dans les effets de la haine que Sa Majesté portait au ministre. Elles s'abusaient l'une et l'autre : un homme aussi prudent, aussi exercé à tout prévoir que l'était Richelieu ne se laisse point enlacer, tout amoureux qu'il soit, dans une intrigue avec des femmes, sans s'être ménagé d'avance une issue pour en sortir triomphant. Anne et la duchesse jasaient encore des espérances vengeresses de Sa Majesté, quand le jeune Gaston, que Son Eminence n'avait pas aussi sûrement qu'elle le croyait éloigné de l'appartement de la reine, entra subitement et sans s'être fait annoncer.

— Il faut que je vous divertisse, belle petite sœur, dit-il en tournoyant sur le talon élevé de l'un de ses souliers, vous savez que je suis souverain grand maître de la *vauriennerie*.

— Je le sais, prince, répondit la reine en riant, et j'estime que votre couronne n'est pas usurpée.

— Oh! mais j'ai mis un ordre si admirable dans les affaires qui touchent mon nouvel empire, que je pourrais déjà vous en montrer la carte : villes, provinces, fleuves, forêts, montagnes... et des noms, oh! des noms...

— Monseigneur, interrompit madame de Chevreuse, Sa Majesté dispense Votre Altesse de toute citation, la géographie de votre royaume imaginaire est par trop gaillarde.

— On dit pourtant, duchesse, que vous ne dédaignez pas de voyager dans ce pays, reprit le prince en cherchant du doigt sur sa lèvre supérieure une moustache encore à naître.

— Gaston, dit la reine d'un ton sévère, vous oubliez à qui et devant qui vous parlez avec une telle incontinence de langue.

— Pardon, madame, pardon, pour cela et pour la suite! C'est que, voyez-vous, j'ai su faire un merveilleux choix de grands officiers : point de *vauriens* hypocrites, point de Richelieu : tous mes garnements en place marchent à découvert. D'abord, j'ai nommé le petit comte de Moret[1], mon frère, grand prieur. Que vous en semble? pour un bénéficiaire ecclésiastique, le poste n'est-il pas très-sortable? L'abbé de la Rivière, galant avec abandon, ivrogne par habitude, avait des prétentions à cette haute dignité, mais j'aurais failli grandement si je n'eusse donné la préférence au fils naturel de Henri IV, enfant né dans la *vauriennerie* de ce grand roi, et qui partant avait des droits incontestables aux premiers honneurs de la mienne. La Rivière a dû se contenter de la charge de grand monacal. Quant au comte de Rochefort, il ne pouvait avoir de concurrents pour celle de chancelier ès galanterie pratique... Ah! j'y songe, duchesse, vous auriez peut-être voulu que je la donnasse à M. de Chalais, qui, je crois, a fait ses preuves à vos genoux?

— De grâce, Gaston, s'écria la reine, retenez-vous un petit de tant de choses immodestes.

— Laissez-le parler, dit la duchesse en passant les doigts dans les plis de la fraise du prince : c'est encore un enfant; il faut qu'il s'amuse.

— Un enfant, je m'aperçois bien, morbleu, que la reine ne me prend plus pour tel... Ah! que j'ai de regret des jours où Sa Majesté, vous et moi folâtrions sur le tapis de ce cabinet... Vraiment on perd trop à devenir raisonnable.

— A ce compte, prince, il m'est avis que vous n'avez pas encore beaucoup perdu, dit Anne d'Autriche d'un ton badin.

— Je m'en vas mériter ce compliment en vous racontant ma dernière prouesse. Avant-hier, la comédie de l'hôtel de Bourgogne m'ennuyait; il n'y avait pas de lansquenet à la cour; je ne savais que faire de ma soirée. Il me vient une pensée, fis-je au comte de Rochefort et à quelques gentilshommes qui m'accompagnaient, allons-nous-en sur le pont Neuf. Quand nous fûmes là, je proposai à ces messieurs de faire, seulement pour un quart d'heure, le métier de *tire-laines*.

— Fi, monseigneur! s'écria la duchesse, le frère du roi détrousser les passants!

— La chose parut drôle à ces messieurs.

— Je le crois, sous la main d'un prince du sang, le crime même se fait illustre.

— Le commerce n'allait pas mal : nous avions déjà volé six manteaux, quand les archers accoururent. Nous nous dispersâmes comme une volée de perdreaux; pour mon compte, je regagnai vitement le Louvre. Rochefort, au lieu de me suivre, eut la bizarre idée de se jucher sur le cheval de bronze placé au milieu du pont, et qui, depuis tantôt onze années, attend que le roi mon père vienne le monter. La nuit n'était pas trop noire; l'un des soldats aperçut le comte, et se mit en devoir de l'atteindre. Que j'aurais bien voulu voir poursuivant et poursuivi se pourmener de la croupe au cou du cheval et du cou à la tête! Enfin le pied manque à Rochefort, il se laisse choir et se démet un bras. Le pauvre diable est, pour comble de disgrâce, enfermé au Châtelet... Au Châtelet mon premier gentilhomme! la chose serait divertissante s'il n'avait le bras démis. Je viens de le visiter, il fait la plus drôle de mine[2]...

— La vôtre ne serait pas plus gaie, prince, dit gravement la reine, si, faisant feinte de vous méconnaître, les archers vous eussent aussi mené en prison. Louis, comme vous savez, a l'humeur peu joviale.

— Madame, en bon lieutenant du roi mon frère, je ris pour lui et pour moi; malheureusement ma lieutenance...

— Monseigneur, interrompit madame de Chevreuse, vous n'avez pas procuration générale de Sa Majesté, et votre dire s'en va déplaire à la reine.

— A propos de procuration, je vous apprends, mesdames, que le duc de Chevreuse arrive au premier jour de Londres muni de pleins pouvoirs pour épouser ma bonne sœur Henriette au nom du prince de Galles. Ce mariage demeure décidé : le cardinal vient de l'annoncer au conseil. Nous allons revoir le comte de Carliste et milord Riche, deux gentilshommes expérimentés de fine galanterie, qui l'an-

[1] Antoine de Bourbon, comte de Moret, était fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret. Il naquit en 1607.

[2] Historique.

née dernière firent la première demande de la princesse. On parle même d'un voyage du favori de Jacques, M. de Buckingham... Duchesse, que voila une gentille besogne pour vos noires prunelles!

— Vraiment! s'écria la surintendante, mon mari arrive.

— Est-ce que je vous l'apprendrais?... Remerciez-moi donc : en telle rencontre, un avis est chose grandement opportune.

— Mon frère, dit sévèrement la reine, vous oubliez tout à fait ce qu'on doit d'égards aux dames.

— Pure plaisanterie, chère sœur, et la duchesse prend à merveille le mot pour rire. Mais je vous quitte : voici venir le carrosse de la reine, madame ma mère; il me reviendrait une prêcherie sévère, j'esquive le coup. Adieu, mesdames.

Le jeune prince baisa sans trop de façon sa royale sœur sur la joue, donna à la favorite un baiser encore plus cavalier, et sortit en riant de sa double témérité, qui n'avait pas excité une grande colère.

Marie de Médicis ne tarda pas d'entrer dans l'appartement de sa belle-fille, qu'elle venait entretenir du mariage en effet arrêté de la princesse Henriette de France avec Charles prince royal d'Angleterre. La reine mère avait alors cinquante-deux ans; elle était belle encore : ses yeux surtout conservaient beaucoup d'éclat. Mais de grandes passions, des passions senties à l'italienne, avaient creusé leur empreinte sur le visage de cette princesse, où la fraîcheur du jeune âge était adroitement simulée par une couche épaisse de fard.

Marie de Médicis portait un petit bonnet de velours noir laissant échapper un gros crêpé de cheveux restés bruns. Sa taille, un peu épaisse, était resserrée dans le corsage d'une robe de velours noir fort échancrée par-devant, et qui laissait à découvert la gorge de Sa Majesté. Deux rangs de grosses perles entouraient son cou et descendaient jusqu'à la ceinture. Les bords de la robe étaient ornés d'une double rangée de mêmes perles. Des poires d'un grand prix pendaient aux oreilles de la reine. Enfin elle portait une fraise de point d'Angleterre dentelé, qui, garnissant de ses plis redoublés tout le derrière de la tête, s'abaissait progressivement à la partie antérieure du cou de manière à découvrir la poitrine. La veuve de Henri IV sortait démasquée de son palais, bien qu'à cette époque peu de dames élevées en dignité marchassent sans avoir le visage couvert d'un masque de velours.

Les deux reines avaient vécu longtemps assez mal ensemble, par suite de la jalousie qu'Anne inspirait à Marie et de l'attachement que celle-ci vouait au cardinal de Richelieu. Mais depuis que ce ministre payait sa bienfaitrice de la plus noire ingratitude, en la tenant éloignée du conseil, une communauté de disgrâce avait réconcilié la belle-mère et la bru. C'est ainsi que le malheur rapproche ceux que divisait le partage des prospérités. La fille du Florentin François II témoignait maintenant une vive tendresse à celle de Philippe III; elle lui montrait même une indulgence qui pouvait être portée, comme on va le voir, jusqu'à excuser de grandes faiblesses.

On avait suggéré à Louis XIII des soupçons sur les assiduités que Montmorency montrait à la reine Anne; la sombre jalousie du monarque, exaltée jusqu'à la frénésie par l'adroit Richelieu, se préparait à sévir avec éclat, lorsque Marie de Médicis arrêta ce transport, qui pouvait être porté à de cruelles extrémités.

« Le peu d'inclination que vous avez pour les dames, lui dit-elle un jour, vous abuse, mon fils, sur les sentiments qu'une jeunesse moins indifférente exprime à la beauté. Ce qui vous effarouche dans les empressements de M. de Montmorency auprès de la reine votre épouse n'est qu'un hommage de galanterie fort ordinaire, et que le respect dû au rang suprême ne saurait permettre d'altérer par d'impurs désirs. Anne, croyez-moi, n'est pas plus touchée qu'elle ne doit de cette courtoisie chevaleresque, commerce tout à fait sans conséquence à la cour de Madrid. Mais remémorez-vous tout ce que les rois vos aïeux doivent à la maison illustre dont le duc descend; ayez souvenance de ce que Henri de Montmorency a fait lui-même dans le bien de votre service, tout jeune qu'il est, et vous conviendrez, que j'espère, qu'il ne serait pas séant à la reine de traiter ce seigneur avec hauteur et dédain. »

Louis XIII fit remarquer brusquement à sa mère qu'il n'appartenait point à une souveraine, jeune encore et contre qui la malice pouvait s'exercer, de se croire obligée d'acquitter les dettes de reconnaissance du roi son époux, nommément envers un général de vingt-neuf ans.

« Aussi ne le fait-elle, mon fils, qu'en paroles, en égards d'une importance bien peu digne de votre attention et inquiétude. N'ai-je pas été en même position, au temps de ma jeunesse, lorsque les serviteurs du roi mon glorieux époux, les Sully, les Duplessis-Mornay, les Lanoue, les Bassompierre, les d'Epernon, me venaient faire leur cour?... Et pour cela ma gloire ne souffrit jamais un instant de ces hommages, étrangers aux témérités de l'amour. »

Le roi secoua la tête en signe d'incrédulité, sans considérer même qu'après les dernières paroles de sa mère il comprenait l'honneur de cette princesse dans son injurieux scepticisme. « Voilà qui suffit, madame, dit-il ensuite avec un visage sombre que traversait un sourire amer; nous aimons à nous en rapporter à votre expérience. Mais ayez pour agréable de faire entendre à la reine qu'il est de notre volonté royale qu'elle cesse de recevoir M. de Montmorency, qui bientôt d'ailleurs aura à satisfaire au commandement que nous lui ferons toucher notre service à une grande distance de la cour. »

Le jour même de cet entretien, Marie de Médicis en fit part à sa belle-fille, et elle appuya, par une attention bienveillante, sur la défense qui l'avait terminée. Une rougeur subite monta au visage de la reine Anne; mais la pâleur succéda promptement à ce coloris d'une puissante émotion. Marie, plus familiarisée qu'elle ne l'avait avoué à son fils avec les tendres faiblesses, ne se méprit point à cette expression de physionomie : elle y vit le reflet d'un sentiment mal déguisé, et que contrariait vivement son récit. La duchesse de Chevreuse, qui était présente, chercha toutefois à dérouter la pénétration de la Florentine : elle apporta un flacon d'eau de senteur à la jeune reine, et dit avec un soupir que trois fois depuis le matin Sa Majesté s'était trouvée fort incommodée. « Sans doute, ajouta-t-elle négligemment, cette indisposition est due à l'influence des premiers jours du printemps. » Marie de Médicis eut l'air d'accueillir cette explication officieuse; mais elle n'en resta pas moins persuadée que la jalousie du roi pouvait, au moins pour cette fois, avoir plus de poids sur la conviction de ce prince que les indulgentes interprétations qu'elle avait essayé d'y opposer. Revenons à la visite faite par la veuve de Henri IV à sa bru, au moment où le duc d'Anjou venait de quitter cette dernière.

L'entrevue fut courte : Marie était accompagnée de madame de Comballet, nièce du cardinal, et la reine régnante souffrait impatiemment la présence de cette dame, qui souvent s'était associée contre elle aux menées ténébreuses de son oncle.

En effet, le premier ministre, en calculant le jeu de certaine intrigue, voyait dans cette parente un des principaux ressorts de sa puissance. Depuis la mort de M. de Comballet, plusieurs projets sur le second mariage de sa veuve s'étaient croisés dans la tête du cardinal; jusqu'alors l'opportunité lui avait manqué pour s'arrêter à aucun. Maintenant le parti qu'il prendrait serait subordonné à la personne de la reine : s'il réussissait, sa nièce perdrait soudain, comme élément politique, toute son importance; si, au contraire, les espérances audacieuses de Richelieu étaient trompées, madame de Comballet deviendrait la plus puissante ressource de cet homme d'État. Il faut dévoiler à cet égard ses projets, afin de donner une juste idée de l'immense portée de ses vues ambitieuses.

— La reine, disait-il un soir à Boisrobert depuis le départ de la déclaration, la reine répondra à mes vœux, ou bien elle restera stérile.

— Ah! monseigneur, quelle rude tâche, dans la dernière hypothèse, va s'imposer votre surveillance!

— L'abbé, je ne suis pas en doute qu'elle ne soit bien servie.

— C'est tout au plus, néanmoins, si j'ose compter sur l'infaillibilité d'un tel soin, il faut si peu de temps pour que le diable tente une femme!

— Tu ne sais pas, vieux fou, dit le cardinal en secouant le bras du bénéficiaire, tout ce que pourrait l'orgueil humilié d'un Richelieu.

— Je n'en puis être expérimenté, Votre Eminence n'a point encore rencontré d'obstacle à ses desseins.

— Et si j'en rencontrais..., comme l'a dit Horace, l'esprit gêné par la contrainte en reçoit plus de vigueur et de vivacité.

— Sublime, monseigneur.

— Ecoute-moi. Si l'épouse de Louis XIII était une fois condamnée à la stérilité, ce qu'à Dieu ne plaise! au cas que sa grâce seconde mes projets, il y aurait nécessité d'aviser à d'autres moyens pour qu'il advint un héritier de la couronne, et mon plan est déjà formé. Tu concourrais alors à son exécution.

— Moi! concourir...

— Ecoute donc. Tu sais que je n'aime pas à laisser un projet boiteux. Convenons sur l'heure de nos faits.

— Mais, Eminence, pour faire un Dauphin il faut une reine, et je ne vois pas...

— Une femme ordinaire peut suffire, et je fais la puissante résolution d'en désigner une.

— Qui donc?

— Madame de Comballet.

— Votre... nièce! Le pape, pour venir à fin de vos intentions, aurait-il promis de légitimer les fils de cardinaux?

— Insolent!

— Je voulais égayer Votre Eminence; un sourire, comme un rayon de soleil, est toujours de saison.

— Boisrobert, si tu ne deviens plus sage, je t'envoie vivre des tréteaux du pont Neuf.

— Grâce, monseigneur, le métier n'en vaut rien encore; j'aime mieux jouer la comédie avec Votre Eminence, elle paye mieux ses acteurs.

— Laisse-moi donc parler sans m'interrompre. Tu aimes la bonne chère plus qu'homme du royaume, l'ivrognerie te plaît fort...

— Le mot est incongru, monseigneur, substituez-y l'ivresse.

— En ta qualité de vaurien tu prends part aux orgies de Gaston...

— Votre Eminence me perdra dans l'esprit du nonce de Sa Sainteté.

— Un jour que le prince sera en pointe de vin, propose-lui, d'a-

bord en riant, ensuite sur le ton sérieux, d'épouser madame de Comballet.

— La chose serait difficile : étant vrai que Son Altesse est sur le point de se marier avec mademoiselle de Montpensier, fille de M. de Guise.

— Il y aura bon empêchement à ce mariage.

— La raison, monseigneur?

— Belle demande! parce que je n'y consentirai point, surtout en ce moment, le suis trop mécontent des petits airs cavaliers de Gaston, qui a de grandes confidences contre mes intérêts avec le colonel d'Ornano. Il faut que le prince soit plus de mes amis pour que je lui permette de se marier, et ce que je veux te charger de lui proposer peut nous réconcilier... Mais la négociation exige de l'adresse.

— Ce n'est pas pour rien que Votre Eminence m'honore de ses bontés... Ah! j'y sooge, la princesse Marie, fille du duc de Nevers, n'a-t-elle pas aussi des prétentions à la main de Son Altesse?

— Boisrobert, tu sais que je suis l'homme du monde le mieux informé... Apprends donc que cette jeune princesse, d'ailleurs toute charmante, a donné trop d'arrhes dans le marché pour que le prince soit pressé du désir d'en achever la conclusion.

— Quoi, vraiment!...

— Rien de plus vrai. Il est arrivé de bonne fortune à Gaston, que Marie de Mantoue a continué à son endroit les soins d'initiation dont fut chargée, l'an dernier, la De Serre. J'ai là-dessus des notions de science certaine.

— Mais, monseigneur, il me semble que la reine mère recevrait beaucoup de contentement du mariage de Monsieur avec certaine princesse de sa famille.

— Foin des projets de cette vieille reine! nous avons eu assez de deux Médicis. De quoi va-t-elle se mêler? Au surplus, je saurai bien donner remède à son opposition... Il ferait beau voir qu'elle eût un vouloir contraire à mes vues!... Tu exécuteras ce que je t'ai prescrit.

— Je m'y emploierai à la plus prochaine occasion.

— Non, tu attendras, pour commencer, un ordre plus précis... C'est seulement chose convenue.

— Nous pourrions encore être empêchés à déterminer Gaston en faveur de madame de Comballet par un inconvénient.

— Et lequel?

— C'est qu'on dit assez généralement par la ville que Votre Eminence, en excellent oncle...

— Eh bien?

— Je n'ose achever, de peur que Votre Eminence ne se témoigne offensée de mon dire; mais j'ai là certaine épigramme...

— Donne, s'écria le cardinal en saisissant le papier que Boisrobert dépliait. Puis il lut :

O vous qui célébrez les faits de Richelieu,
Pourquoi vous donner la torture
Pour savoir s'il est homme, ange, démon ou dieu?
Sa nièce, on l'assure en tout lieu,
Vous dira quelle est sa nature.

— Va, va, Boisrobert, dit le cardinal en lui rendant le papier avec un sourire, une épigramme pèse bien peu dans une balance aussi vaste que celle de la politique. Si je tiens à plaisir que Gaston épouse ma nièce, le roi lui ordonnera de la conduire à l'autel.

— Ah! sans doute, le roi peut ordonner qu'un mari, même quand c'est son frère, soit... Monseigneur, c'est une belle chose que le pouvoir souverain.

L'épigramme n'était pas calomnieuse : madame de Comballet, depuis son veuvage, vivait dans la plus étroite intimité avec le cardinal son oncle; et de peur que ce commerce éprouvât aucune gêne, Son Eminence avait donné sa nièce pour dame d'honneur à la reine mère. Richelieu, libertin hypocrite, cachait bien toutefois une intrigue qui, dévoilée, eût pu nuire à l'empire qu'il conservait sur cette princesse florentine. Madame de Comballet, à son entrée chez Sa Majesté, fit vœu hautement d'embrasser bientôt la vie austère des religieuses carmélites : elle promit à Dieu, de manière à le faire entendre aux hommes, de ne porter ni perles, ni diamants, ni habits somptueux; de ne point découvrir sa gorge; de ne jamais se farder; d'ôter même à sa chevelure ces contours gracieux qui séduisent le regard. Elle s'abstint du spectacle, des bals, des concerts, des parties de chasse, où les beautés du temps faisaient admirer leur adresse à diriger un coursier. Enfin, la dame d'honneur de Marie de Médicis parut vouée à la plus austère dévotion : Sa Majesté avait en grande vénération une femme si jeune encore et si pieuse.

Mais le soir, lorsque les voiles de la nuit, assombris encore sous les allées du jardin, favorisaient une marche mystérieuse et furtive, madame de Comballet, enveloppée d'une vaste mante, se glissait le long des murailles du palais pour gagner l'élégante dépendance qu'habitait le cardinal, à moins que prévenue dans la journée qu'il était survenu au ministre un travail important dont il aurait à s'occuper durant la nuit, elle ne dût se dispenser de l'excursion accoutumée. Lors de ces dispenses, qui n'affligeaient pas trop la dame d'honneur, elle n'ignorait point que Son Eminence recevait la belle Marion Delorme, courtisane que Richelieu se plaisait à disputer aux plus aimables cavaliers de la cour, et qui se moquait avec eux des soupirs de l'homme sacré en dissipant les pistoles qu'il lui prodiguait. Madame de Comballet, loin de s'élever contre cette inconstance, savait en tirer un grand parti, car la prétendue dévote doublait, triplait même, assurait-on, la réciprocité des caprices amoureux du cher oncle. Et comme ses yeux perdaient de leur vivacité, ses lèvres et ses joues de leur fraîcheur, on parlait déjà des extases d'une dame si sainte : il n'était bruit que de ses communications intimes avec Dieu dans l'oraison. Si l'on eût canonisé les vivants, nul doute que le pape ne se fût empressé d'accorder une place dans le calendrier à la béate Comballet.

CHAPITRE IV.

1625.

Mariage d'Henriette de France. — Mésaventure du cardinal Barberini. — Apparition de Buckingham. — Réponse par procuration. — Foi et hommage. — Un tournoi entre le Louvre et les Tuileries. — Les chevaux danseurs. — Madame la princesse. — La duchesse de Montbazon. — Mademoiselle d'Hautefort. — Marie de Mantoue. — L'amour d'une reine. — Un bal donné par Richelieu. — Le père Joseph.

Cependant on avait vu arriver à Paris les comtes de Carlisle et de Holland, ambassadeurs extraordinaires de la cour de Londres, chargés d'assister au mariage d'Henriette de France, que le duc de Chevreuse devait épouser au nom du prince de Galles. Mais quelques exigences d'étiquette élevées par le cardinal de Richelieu retardèrent et faillirent rompre la conclusion. Son Eminence, s'appuyant de sa qualité de prince de l'Eglise, refusait de donner la main chez lui aux envoyés de Sa Majesté Britannique, ainsi que ceux-ci l'exigeaient. Louis XIII, toujours esclave de la volonté de son principal ministre, semblait approuver ce caprice orgueilleux tout à fait étranger à la gloire du trône, lorsque le comte de Brienne, courtisan subtil et avisé, fit accepter une transaction aux deux Anglais : il obtint d'eux qu'ils croiraient à une indisposition du cardinal, lequel les recevrait au lit.

Cet empêchement ne fut pas le seul qui retarda l'union projetée. Charles professait la religion anglicane, et la cour du Louvre tenait à ce que Henriette pût satisfaire librement à Londres aux devoirs du catholicisme romain. Après de longues et inutiles conférences à ce sujet, on demeura d'accord que le pape serait supplié d'envoyer un prélat en France avec mission d'aplanir cette difficulté : Sa Sainteté fit choix du cardinal Barberini. L'arrivée de ce membre du sacré collége donna lieu à un événement singulier, qui peint bien le reste de vandalisme dont notre civilisation était encore entachée au commencement du dix-septième siècle. M. le duc d'Anjou, frère du roi, avait été envoyé à la porte Saint-Jacques au-devant du légat avec le régiment des gardes, afin d'honorer un ambassadeur du chef spirituel de la chrétienté. On va voir comment cette intention fut remplie. A peine les soldats aperçurent-ils le cardinal monté sur sa mule, qu'ils se disposèrent à le piller. Vainement *Monsieur* voulut-il s'opposer à cette profanation; les pillards coururent sus au pauvre Barberini, que par bonheur sa monture défendit mieux que les intimations du prince. L'animal, se sentant chatouillé par les piques, se prit à se cabrer, à se ruer sur les assaillants, qu'il parvint à faire lâcher prise, tandis que Son Eminence, désarçonnée, faisait une triste expérience de la dureté des pavés de Paris [1].

Dans l'espace de temps qui s'était écoulé pendant ces dernières négociations, Jacques Stuart avait cessé de vivre; le prince hanché à la sœur de Louis XIII venait de monter sur le trône, sous le nom de Charles Ier... Malheureux monarque! la destinée avait marqué son règne d'une empreinte sanglante sur la route des temps : le bandeau royal qu'il ceignait devait tomber avec sa tête sacrifiée à la fureur d'une ambition hardie.

C'était désormais au roi d'Angleterre que la fille de Henri IV allait être unie par l'hymen; la couronne tristement prédestinée de son époux allait remplacer immédiatement les fleurs virginales épanouies sur son front, image fidèle du trésor dont elles seraient l'emblème. On préparait à la cour des réjouissances multipliées pour célébrer ce mariage illustre; mais la mort de Jacques fit apporter de notables changements à ces préparatifs : un ballet où la reine se proposait de danser fut abandonné; les musiques, les comédies furent supprimées du programme. Des cérémonies graves, une pompe imposante, un tournoi, de grandes chasses durent être substitués aux fêtes qui eussent signalé un plaisir trop enjoué.

Enfin le jour de la solennité était fixé [2] : le canon de la Bastille et les hérauts d'armes l'avaient annoncée aux Parisiens, lorsqu'on apprit que le duc de Buckingham, favori de Charles Ier, venait d'arriver à l'hôtel de Chevreuse. Le roi et le cardinal, qui n'attendaient pas ce premier ministre de la Grande-Bretagne, et qui redoutaient ses intrigues auprès des calvinistes puissants, le virent avec déplaisir. Richelieu surtout devait souffrir impatiemment à la cour cet

[1] Scrupuleusement historique.

[2] 11 mai 1625.

étranger, auquel une courtoisie hospitalière l'obligerait de céder le pas en toute occasion. D'ailleurs le ministre anglais, jeune, beau, magnifique, galant avec recherche, généreux avec prodigalité, allait éclipser un homme d'État déjà vieux, et que l'austérité du sacerdoce forçait de renoncer à toute rivalité de magnificence. Sérieusement attristé par la venue intempestive de Buckingham, ce prélat avait le vague pressentiment qu'elle nuirait au succès de ses projets sur le cœur de la reine, qu'un fol amour-propre lui montrait déjà soumise à ses désirs brûlants, à ses vues ambitieuses. A tout événement, le cardinal se promit bien de presser le départ du brillant favori de Charles. Toutefois, il ne laissa pas de lui sourire de la manière la plus bienveillante : il le traita même avec une sorte d'affection. Nulle part cet hypocrite ne se montrait plus affable qu'auprès des gens qu'il haïssait.

Éminence, c'est trop fort; permettez que je me retire ..

D'après les ordres du principal ministre, le prévôt des marchands et le corps de la ville s'empressèrent d'aller saluer le duc de Buckingham. Le premier magistrat municipal et les échevins étaient vêtus de leurs habits de soie noire et de leur robe; le greffier et le receveur de la ville avaient leur manteau à manches de taffetas noir. La députation marchait précédée de trente archers en casaques de drap rouge galonnées d'or, et portant de longues hallebardes sur le fer desquelles couraient des dessins percés à jour.

Le duc attendait le corps de ville dans la cour de l'hôtel, les lords Carlisle et Holland étaient à ses côtés. Buckingham fit monter les magistrats dans son appartement, où, après l'avoir harangué, le prévôt des marchands lui présenta, selon l'usage, quatre douzaines de flambeaux blancs, avec autant de boîtes de confitures et de dragées; plus six douzaines de bouteilles d'un vin choisi. Le ministre répondit « qu'il adresserait ses humbles remercîments au roi de France de l'honneur qu'il lui faisait, qu'il en avertirait le roi son maître, qu'en son particulier il s'en souviendrait toute sa vie, et qu'il priait messieurs de la ville d'agréer l'expression de toute sa gratitude. » Quand la députation prit congé des trois seigneurs anglais, ils la conduisirent jusqu'à la rue et attendirent, pour rentrer, qu'elle fût montée dans ses carrosses.

Le surlendemain, les cloches de toutes les églises jetèrent aux vents leurs branles, mêlés de sons graves et aigus, pour apprendre dès le matin aux Parisiens que l'auguste cérémonie allait s'accomplir. Pendant que des corps armés défilaient le long des quais, aux rayons d'un beau soleil qui faisait flamboyer leurs armes; tandis que mille carrosses, venant de toutes les directions, portaient sur le parvis Notre-Dame des seigneurs magnifiquement vêtus et des dames couvertes de pierreries, la jeune fiancée, soumise à la plus singulière épreuve, était déshabillée toute nue et visitée par des matrones, en présence d'une commission de dames anglaises, afin de reconnaître si sa conformation promettait des héritiers au trône d'Angleterre. Louis XIII avait voulu que Charles Ier eût, dans cette circonstance, une garantie que se procuraient autrefois les rois de France, garantie qu'il regrettait de n'avoir pas exigée pour son compte [1].

Le duc de Chevreuse, fondé de procuration du roi d'Angleterre, épousa la princesse sous le porche de l'église métropolitaine, selon l'usage des chrétiens primitifs ; le cardinal de la Rochefoucauld bénit ce simulacre d'union conjugale. Henriette avait été conduite à l'autel par le roi et *Monsieur* accompagnés des princes et princesses du sang, ainsi que de tous les autres princes, princesses, ducs et duchesses. Néanmoins le comte de Soissons, qui voyait détruire par cet hymen l'espoir qu'il avait eu d'épouser Henriette de France, sa cousine, obtint la permission de se faire représenter à la cérémonie, en qualité de grand maître de l'artillerie, par le grand prieur de Vendôme, auquel il envoya à cet effet son bâton.

Après l'office, un somptueux repas fut servi à l'évêché [2]; le roi, les reines et les ambassadeurs y furent servis par des seigneurs. Le lendemain on se prépara pour une grande chasse, que devait suivre un souper au Louvre. Le capitaine des levrettes et le chef des oiseaux firent leurs dispositions, dès l'aube, afin que le train royal se trouvât prêt au premier commandement de Sa Majesté. Pendant ces préparatifs, une armée d'officiers de bouche, de gentilshommes hâteurs de rôt, d'inspecteurs chauffe-cire, parcourait le château et mettait tout en ordre pour le festin du soir.

Avant de se mettre en chasse, Louis XIII voulut donner à ses hôtes étrangers le spectacle de deux serments de foi et hommage prêtés entre ses mains. Les vassaux étaient un seigneur de la maison de Beaufort et une dame de celle de Lesdiguières, nouvellement envoyés en possession de terres érigées en souverainetés. Le serment fut reçu au milieu de la cour du Louvre, à la place où s'élevait jadis la grosse tour suzeraine de toutes les tourelles féodales de France. Abattue sous François Ier, cette tour, au temps de Louis XIII, régnait encore comme une grande ombre sur les préjugés des nobles : ils s'agenouillaient devant ce fantôme de leur souvenir, entretenu par l'adroit Richelieu afin de mieux s'assurer de la soumission des grands.

Marie de Médicis.

Le gentilhomme vassal mit un genou en terre devant le roi; il avait la tête nue et se présentait sans épée, sans éperons. Joignant ses mains pour les mettre dans celles du monarque, il les y laissa un moment; puis étendant la droite sur un Evangile qu'un page tenait ouvert, il prononça à haute voix : « Je jure de servir et de défendre le roi, mon seigneur et maître, tant à la vie qu'à la mort, envers et contre tous, sans aucune réserve; soumettant et obligeant mon honneur, ma propre vie, comme aussi tous mes biens féodaux et rotu-

[1] Froissard, en parlant de cette formalité remplie par l'ordre de Charles VI auprès d'Isabeau de Bavière, dit dans son langage naïf : « Il est d'usage, quelque » dame ou fille de haut seigneur que ce soit, qu'elle soit regardée ou avisée toute » nue par les dames, pour savoir si elle est propre et formée pour porter enfants. »

[2] L'Eglise de Paris était suffragante de l'archevêché de Sens.

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

riers. » Le seigneur ayant achevé cette formule, Louis XIII le releva et le baisa sur la bouche.

La jeune et jolie dame du sang de Lesdiguières se présenta à son tour, tête nue, mais elle ne se mit point à genoux, et prononça son serment après une simple inclination. Cette belle vassale ne fut point baisée sur la bouche : sous le règne de Henri II, une duchesse s'étant refusée à rendre au roi cet hommage trop intime, le parlement intervint et déclara le serment des dames valable sans le baiser. Depuis lors la cour dispensa le sexe de cette formalité, et Louis XIII n'était pas prince à en invoquer le rétablissement.

Le second jour des fêtes du mariage, un tournoi fut donné dans une place située entre le Louvre et les Tuileries. Elle était entourée de gradins sur lesquels étaient étendus des tapis, et que garnissaient mille beautés illustres. Un magnifique pavillon s'élevait vers le sud pour recevoir le roi, les trois reines, les princes du sang, les ministres français et étrangers. Le surplus des grands officiers de la couronne, les dames attachées à la maison de Marie de Médicis, à celle d'Anne d'Autriche, et les nobles Anglaises venues aux noces d'Henriette de France, prirent place dans deux pavillons latéraux. Ces trois petits édifices étaient ornés de riches tentures, et des milliers de banderoles aux vives couleurs flottaient au-dessus.

Richelieu.

Quand le roi eut donné le signal, on vit s'avancer, au grave appel des clairons, quatorze chevaliers blancs contre quatorze chevaliers jaunes, qui combattirent de pied ferme et à l'estoc. Ils furent suivis de quatorze chevaliers rouges et quatorze chevaliers verts : ceux-ci combattirent à cheval à la lance, et au tronçon de la lance. Les vainqueurs furent couronnés par la reine d'Angleterre, héroïne de la fête, et reçurent de ses mains chacun une épée à poignée de vermeil, avec son baudrier de bulle brodé d'or.

Le spectacle se termina, d'une manière aussi curieuse qu'inattendue, par un ballet de chevaux d'Espagne et de coursiers de Naples, qui dansèrent au son de la trompette avec une précision merveilleuse. Des hommes n'eussent pas mieux observé la cadence. Ces animaux, instruits par un Italien nommé Lanzoni, valurent à leur instituteur une pension de cent pistoles, que lui accorda le cardinal de Richelieu. Ce ministre avait été enchanté de voir que cet étranger savait aussi bien dresser les chevaux qu'il savait, lui, dresser les êtres raisonnables et même raisonnants.

Mais toutes ces gentillesses, toutes ces merveilles occupèrent moins les dames de la cour que le magnifique Buckingham. Elles étaient frappées de sa bonne mine, de sa galanterie chevaleresque, et les plus élevées en dignité tentèrent de faire la conquête d'un si brillant cavalier. Son choix pouvait être difficile, même en s'arrêtant aux beautés du premier rang. Madame la princesse, quoique déjà âgée, conservait, dans tout leur éclat, ces attraits qui jadis avaient enflammé le grand Henri d'un amour trop fameux, dont le prince de Condé avait dû en éloignant sa femme prévenir l'humiliante conséquence... La prévint-il sans retour ?... Cette dame, parvenue presque au déclin de la vie, voyait encore à ses pieds une cour idolâtre : on ne se lassait point d'admirer sa blonde chevelure, ses yeux remplis de langueur et l'extrême blancheur de son teint. Mais elle se montrait d'une fierté rude et pleine d'aigreur quand on lui déplaisait : ses charmes brillaient alors comme ces glaciers de la Suisse, qui de loin vous éblouissent par le jeu délicieux des rayons du soleil et vous navrent dès qu'on s'en approche. Plus heureux que les nombreux adorateurs de madame la princesse, Buckingham obtint d'elle d'aimables sourires : le glacier eût eu des feux pour lui, même s'il s'en fût approché.

Non moins belle et plus coquette, la duchesse de Montbazon occupait davantage la renommée. Un désir de plaire immodéré communiquait à toute sa personne un air libre, que sa gaieté rendait fort piquant. Il y avait dans son attitude, comme dans ses manières, un abandon qui semblait dire : *Aimez-moi*. Son front était si heureusement taillé, qu'en dépit de la mode elle le portait toujours découvert et sans ornement de cheveux. Elle possédait de belles dents, des lèvres aussi fraîches que délicatement dessinées, une gorge parfaite. Subjugués par tant d'attraits, il était naturel que cent adorateurs répondissent ensemble à la duchesse : *Je vous aime*. Aussi faisait-on courir le bruit qu'elle encourageait beaucoup d'amants à la fois.

La jeune marquise de Guemenée, belle-fille de madame de Montbazon, ne lui cédait point en charmes non plus qu'en faiblesses; mais toutes deux avaient une rivale, souvent préférée, et cependant peu redoutable, dans mademoiselle d'Hautefort. Cette jeune beauté avait autant de cruauté que de charmes : ses grands yeux lançaient autour d'elle des feux qui ne chauffaient point leur propre foyer, c'était une belle statue qu'on admirait sans l'émouvoir. De nombreux soupirants s'attachaient partout à ses pas; hélas! ils portaient une rude chaîne : sévère à l'excès, mademoiselle d'Hautefort accueillait leur hommage d'un ton dédaigneux ou d'un air railleur, qui les désespérait. Peut-être devait-elle à cette absence de tendresse l'honneur d'avoir opéré une sorte de prodige. Seule de toutes les femmes présentées à Louis XIII, elle avait attiré le regard de ce prince farouche. Assez souvent, dans les cercles, il s'approchait de cette demoiselle pour l'entretenir; singuliers entretiens où le monarque prouvait son inclination à la plus jolie personne de la cour en lui parlant de sa chasse, de ses chiens et de ses oiseaux.

Entre les femmes qui se pressaient en bouquets éclatants aux noces de la reine d'Angleterre on remarquait encore Marie de Mantoue [1], rose un peu pâlie aux rayons d'un astre trop ardent; mesdemoiselles de Rohan, de Vendôme, de Guise et mille autres dont les noms formeraient une trop longue liste. Toutes, ou du moins presque toutes, eurent un soupir pour le bel Anglais. Mais sa vanité ne se contenta pas du choix qu'il pouvait faire aisément d'un cœur, parmi tant de cœurs qui s'offraient à lui; ses vœux, en planant sur ce parterre de beautés, s'arrêtèrent à celle qui les dominait toutes par son rang : Anne d'Autriche fut l'objet pour lequel se prononça trop peu mystérieusement l'audacieux Buckingham. Au doux parler que ces dames faisaient entendre à cet étranger, aux agaceries qu'elles hasardaient dans le dessein de le captiver, on croyait voir un sérail empressé de plaire au chef des croyants, et la fille de Philippe III s'étant mêlée aux odalisques ne dut pas être surprise qu'on lui jetât le mouchoir.

La duchesse de Chevreuse devina promptement l'amour ambitieux du ministre, et l'impression fort vive qu'il produisait sur la reine. Cette favorite était habituée à lire dans les penchants de sa maîtresse : elle savait, en comptant les battements de son cœur, mesurer le degré d'émotion qu'elle éprouvait, et jugeait d'avance avec précision

[1] La *Biographie universelle*, qui fait naître cette princesse vers 1612, commet évidemment une faute. On lit dans les mémoires du temps qu'elle avait près de trente-sept ans quand Cinq-Mars lui adressa ses vœux en 1637 ou 1638.

des progrès qu'un sentiment ferait chez Sa Majesté. La duchesse vit donc clairement que Buckingham, tout audacieux qu'il était, élevait ses vues peu au-dessus du point où les condescendances d'Anne d'Autriche pourraient s'arrêter. Et ce terme mobile de la vertu d'une femme, personne ne savait mieux que la duchesse qu'un amant bien épris le repousse, hélas ! à son gré.

Mais la favorite n'avait pas moins de coquetterie que de pénétration : le charmant Buckingham l'enlaçait aussi de ses séductions, et personne autant qu'elle ne pouvait se flatter de le captiver. Depuis longtemps on ne la citait plus parmi les femmes les plus belles de la cour; il demeurait entendu qu'elle possédait une beauté hors ligne. Madame de Chevreuse se prêtait de bonne grâce à cette sorte de déification de ses charmes; mais renoncer à l'exercice de leur pouvoir eût été par trop divin, et la duchesse rentra humainement au concours pour disputer aux mortelles le cœur du ministre anglais. Le cœur n'est pas bien dit : l'aimable confidente d'Anne d'Autriche avait les passions vives, mais nullement pénétrantes; son amour faisait peu de progrès en profondeur, beaucoup en superficie. Tranchons le mot, elle obéissait à l'ambition du plaisir. Les dames ainsi ambitieuses manquent rarement le but qu'elles se proposent, lorsqu'elles ont de la beauté. Buckingham habitait l'hôtel de Chevreuse; il voyait à toute heure la duchesse; le duc, à qui le favori de Charles Ier promettait l'ordre de la Jarretière, songeait beaucoup plus aux honneurs de cette brillante chevalerie qu'à l'honneur conjugal de sa maison; madame de Chevreuse compta une conquête de plus, si toutefois elle s'occupait encore du chiffre de ses adorateurs.

Après les exigences du plaisir, venait, dans les affections de la surintendante, le goût passionné de l'intrigue; et déjà, lors du mariage d'Henriette, le tour de l'intrigue était arrivé. L'amour entendu à la manière de madame de Chevreuse, met le temps à profit avec une grande habileté. Or, maintenant, rien ne flattait plus l'imagination de l'illustre intrigante, que l'espoir d'amener la reine à prêter l'oreille aux galanteries de Buckingham. Il y avait peu d'efforts à faire pour y réussir : une flamme subite courait dans les veines de cette princesse. Elle était livrée à cet entraînement de passion, à ces paroxysmes de délire qui caractérisent l'amour castillan. La jalousie ombrageuse de Louis XIII, les opinions malignes du monde, l'envie envenimée d'une rivalité déçue dans ses espérances, tout allait devenir indifférent à la reine. L'image de Buckingham effaçait en elle tout sentiment de crainte; encore quelques jours, et la fille de Philippe III se laissait peut-être aller, corps et âme, à ce penchant qui l'entraînait en l'étourdissant.

Cette effervescence de pensées, disons plus, ce désordre de sens fut péniblement réprimé pendant une fête magnifique donnée par le cardinal de Richelieu à la nouvelle épouse de Charles Ier et aux hommes d'État qui devaient la conduire en Angleterre. Buckingham, que la mâle beauté de son visage, ses grands yeux noirs, ses cheveux bruns, surtout sa taille haute et l'admirable proportion de ses formes rendaient déjà si séduisant, parut à cette fête avec un costume d'une telle richesse, que toute la magnificence des courtisans de Louis XIII fut à l'instant éclipsée. Le duc portait un habit de satin gris de lin, brodé de perles : cette broderie, disposée par bandes, n'offrait pas un point qui ne valût vingt écus. Chacun des boutons, faits de grosses perles, pouvait être évalué à cent pistoles. Sur l'épaule gauche du premier ministre anglais, flottait un flocon d'aiguillettes, également brodé de perles, et dont les ferrets étaient aussi formés par un décroissement bien ménagé de ces précieux bijoux. Une chaîne de même nature et d'une grande valeur entourait six fois le cou du favori de Charles; chacun de ses contours venait, en s'arrondissant, tomber avec grâce sur la poitrine, pour mieux faire ressortir, à travers une mate blancheur, l'éclat d'un ordre de Saint-Georges valant plus de huit cent mille écus. Le chapeau de Buckingham, que surmontait un bouquet de plumes de héron, était légèrement relevé sur le côté par cinq diamants d'une excessive grosseur, qui étincelaient entre des touffes de chevelure noire. Deux grosses perles pendaient aux oreilles du magnifique seigneur. Sur sa cape de velours vert tendre, d'autres myriades de perles circulaient en dessins remplis de goût, et éclairés çà et là par les brillants qu'une main habile y avait mêlés. En un mot, jamais parure de gentilhomme, et peut-être de souverain, ne s'était élevée à la valeur de celle du fastueux Buckingham : quatre millions de notre monnaie ne l'eussent pas payée. On apprit sans étonnement que ce ministre, plus puissant que son maître lui-même, avait trouvé tout simple d'emprunter une partie des joyaux de la couronne pour satisfaire ses caprices, et que, contre le vœu des lois du royaume, il avait fait passer les mers à ces trésors de l'État.

Le duc s'était fait un peu attendre, afin que toute la cour l'eût devancé chez le cardinal; son entrée produisit un effet prodigieux. A l'aspect de tant de richesses, que faisaient valoir une grâce exquise, une aisance toute charmante, les dames frémissaient d'émotion : leur sein haletant et que trahissait sa nudité d'étiquette, repoussait, par des battements précipités, les pierreries qui l'ornaient : on eût dit que le cœur de ces beautés vivement impressionnées voulait briser son enveloppe de satin pour s'élancer vers l'enchanteur. Madame de Chevreuse, seule peut-être, madame de Chevreuse, qui connaissait bien ce que tout ce prestige cachait de réalité, demeurait calme observatrice au milieu de cette foule enivrée : heureux retour de sang-froid d'une passion satisfaite, qui tempéra le transport d'Anne d'Autriche quand trop d'imprudence allait la perdre.

Au fond de la salle où l'on dansait, deux escarboucles, plus lumineuses encore que les pierreries de Buckingham, s'attachaient, étincelles mobiles, à tous les mouvements de la reine : c'étaient les yeux du cardinal. La favorite en prévint sa souveraine; mais cet avis arrivait tard. Le duc avait figuré dans plusieurs quadrilles avec Sa Majesté, et l'on connaît le pouvoir de la danse sur une âme déjà troublée. Depuis le commencement du bal, Richelieu épiait tous les mouvements du couple dansant. Or, ces passes où les regards se rencontrent, cet enchaînement de doigts où la chaleur se communique, ce rapprochement du corps qui fait circuler une sorte d'électricité avec le sang; en un mot, tout cet abandon du plaisir, déjà si remarquable quand le plaisir n'est qu'une récréation, prend un caractère bien autrement expressif lorsque l'amour est de la partie. Anne d'Autriche, enivrée, éperdue, avait plus d'une fois, par un entraînement invincible, pressé le bras de son danseur en tourbillonnant avec lui; plus d'une fois ses jolis doigts, souples interprètes d'un sentiment trop tendre, s'étaient enlacés à ceux du bel Anglais, et cette chaîne vivante avait tardé de se rompre à la fin de chaque figure. Que d'indices convaincants pour un observateur aussi exercé que le cardinal ministre ! A des signes si imprudents de la part de la reine, d'une témérité si affectée de la part du présomptueux Buckingham, Son Eminence ne pouvait douter de l'intelligence qui régnait entre le duc et l'épouse de Louis XIII; intelligence qui, dans l'état de délaissement où se trouvait cette princesse, pouvait être portée au premier moment jusqu'à la plus étroite intimité. Comment donner une juste idée de la fureur que cette découverte alluma dans le sein de Richelieu? Une inclination brûlante trompée, trahie; une jalousie aigrie de tout ce que pouvait y ajouter de fiel la certitude d'avoir été joué; enfin, la perspective d'un rejeton étranger jaillissant de la monarchie française; tels étaient les terribles éléments de colère qui se combinaient dans le cœur du cardinal. Vingt fois il fut tenté d'arracher le roi de la salle où ce prince imprégnait un lansquenet de sa mélancolie habituelle : il voulait l'amener par le bras au milieu des danseurs, et réveiller sa bile corrosive en lui montrant la reine languissamment penchée dans les bras de Buckingham. Le ministre se rendit cependant maître de ce transport, arrêté par la crainte d'un scandale éclatant dont tout l'odieux retomberait sur Louis XIII. Mais depuis longtemps un valet à cheval galopait vers le couvent du père *Joseph* conseiller du cardinal dans les circonstances orageuses, et que Son Eminence appelait à l'instant auprès de lui.

Dans l'intervalle du départ de l'exprès à l'arrivée du moine, le favori de Charles Ier, qui voyait tout à travers le prisme d'une passion encouragée, vint complimenter Richelieu sur la délicieuse ordonnance de sa fête. Soudain la physionomie du dominateur de la France, tout à l'heure si sombre, si contractée, prit l'expression d'une bienveillance expansive; le sourire y accourut. Il remercia le ministre anglais, l'appela son cher collègue, lui serra la main, puis il ajouta qu'il était enchanté d'avoir rencontré avec quelque bonheur les goûts d'un hôte si digne des honneurs qu'il s'efforçait de lui rendre. Son Eminence complimentait encore, quand un page, qui lui parla à l'oreille, l'avertit que le père Joseph l'attendait dans son cabinet. Cet avis n'altéra nullement l'affabilité du cardinal : plus aimable, plus prévenant encore, il poursuivit, en reprenant la main du ministre anglais : « Retournez, mon cher collègue, au milieu de ces beautés, dont le regard semble me reprocher de vous retenir trop longtemps. » Et le fourbe s'éloigna en prodiguant les signes affectueux à l'homme qu'il eût volontiers poignardé.

Vous avez vu quelquefois, durant une douce matinée de juillet, un beau soleil répandre sur la nature sa chaleur vivifiante, sa lumière encore exempte des rayons qui dessèchent ; l'âme est réjouie par le sourire du grand astre; les oiseaux gazouillent leur reconnaissance; la fleur se hâte d'entr'ouvrir son sein pour y recevoir l'influence bienfaitrice. Tout à coup les rayons s'éteignent, le ciel s'obscurcit, l'âme s'attriste, les oiseaux se taisent, la fleur tremble sur sa tige fragile, la nature paraît s'envelopper d'un crêpe, un bruit sourd mugit au loin. C'est la tempête, qui, par une brusque transition, succède au temps serein... Tel fut Richelieu : à peine avait il quitté le duc, qu'un sombre nuage enveloppa ses traits; son sourcil s'abaissa sur l'orbite où roulait son œil enflammé; une grimace convulsive remplaça, sur ses lèvres, le simulacre de riante expression qui venait d'y passer; un bruyant soupir s'échappa de son sein au moment où il se laissait tomber dans le vaste fauteuil placé près de son bureau.

A l'autre extrémité du cabinet, se tient, debout et silencieux, un religieux d'une taille moyenne : c'est le père Joseph ; il porte la robe grossière des franciscains; son corps est ceint d'une corde; ses pieds, souillés de boue, ne sont qu'à demi couverts par des sandales de peau crue. Cet homme a les traits âprement dessinés, le teint olivâtre, l'œil creux, la barbe noire et fournie. Un solitaire de la Thébaïde semblerait moins éloigné que lui des sensualités de la vie

mondaine. Cependant, il se cache sous ces dehors austères plus d'ambition que n'en couvre communément le manteau des rois. Le conseiller de Richelieu sourit de pitié à l'idée de la pourpre romaine qui lui est promise : il médite la conquête d'une puissance plus vaste. La nuit, durant de bilieuses insomnies, l'imagination de ce moine, écartant les murs humides de l'humble cellule, prend possession de la moitié du monde : il lui faut l'empire de la chrétienté.

Déjà, nouveau Pierre l'Ermite, Joseph sut concevoir et presque réaliser une autre croisade. En Italie, en Espagne, des princes pieux s'émurent à sa voix, qu'ils croyaient inspirée. Des populations en armes s'ébranlèrent pour le suivre au centre de l'empire ottoman. Le duc de Nevers et de Mantoue, généralissime des croisés du dix-septième siècle, réunissait cinquante mille hommes, que devaient seconder les Valaques, les Moldaves, et d'autres peuples écrasés sous le poids du croissant. Enfin, dans le plan du père du Tremblay, les Allemands et les Polonais devaient attaquer le sultan par terre, tandis que les Espagnols, les Italiens et les Français auraient fait une descente en Morée. Louis XIII, prince facile à persuader, croyait déjà voir le Grand Seigneur amené en triomphe sur la place Royale. Mais Richelieu pensait, avec raison, que le temps des invasions sacrées était passé : il savait que les chaînes politiques se composaient dès lors d'autres chaînons que les croyances religieuses, et que, dans la nécessité déjà sentie par lui de former des familles européennes, c'était un triste argument diplomatique que « le baptême ou la mort. » Le ministre flatta la rêverie du père Joseph tant qu'il eut besoin des services de ce fanatique, dont il employait adroitement l'influence dans les cours qu'il parcourait pour grossir sa croisade. Mais aussitôt que cet agent cessa d'être utile au cardinal, celui-ci retira son assistance aux croisés; plus tard, ils se séparèrent, ennuyés d'attendre en vain les subsides que Richelieu avait promis, et qu'il était bien déterminé à ne point accorder.

Son Eminence s'attacha alors étroitement le père Joseph, dont les lumières et l'expérience pouvaient être d'un grand secours à sa politique sinueuse. Sombre, inflexible, sans entrailles, comme tous les dévots, ce capucin marchait à son but sans avoir égard aux considérations que pèsent ordinairement les hommes sages : il écrasait tout sur sa route, afin d'arriver plus vite et plus sûrement. Aussi le cardinal l'employait-il surtout dans les circonstances extrêmes : il fallait plaindre le gentilhomme qui voyait intervenir l'*Eminence grise* [1] entre le ministre et lui; c'était une preuve qu'il avait eu le malheur de déplaire, et ce conseiller terrible croyait rarement à l'innocence.

Cependant, tout en paraissant dévoué au principal ministre, Joseph le détestait. Toujours confiant dans certaines révélations, rêves ardents de son fanatisme, ce moine ne pouvait pardonner à Richelieu d'avoir paralysé sa croisade. Sous son front sillonné s'élaborait la pensée de renverser cet homme d'Etat : il se croyait assez grand, assez fort pour le remplacer. Mais, doué d'une constance infatigable, il était résolu d'attendre que le colosse fût ébranlé par une longue suite d'années et d'exactions. « Alors, disait-il dans la solitude de ses nuits, le pouvoir tombe naturellement dans mes mains; alors, maître de la plus brave nation de la terre, j'arme le fils du huguenot Henri IV d'une croix qui sous sa main devient le sceptre du monde. Je renverse en passant ce prétendu saint siége, où le lévite suprême s'endort dans le faste et l'oisiveté; et, la tiare en tête, l'épée du croisé au poing, j'achève d'exterminer l'hérésie... La religion, ou plutôt son chef, règne enfin comme il doit régner, sans rivalité terrestre, sans obstacle, sans partage. »

Tel est l'homme que nous avons laissé debout dans le cabinet du cardinal-ministre, se rendant avec soumission à l'ordre de Son Eminence en attendant l'empire du monde. Richelieu n'est pas dupe de ce fourbe, à chaque instant trahi par son regard farouche, et par la rébellion de ses rudes penchants. Le fin politique devine l'effort que Joseph fait sur lui-même pour se plier au joug; il le redoute, il l'observe sans cesse.

Richelieu avait à peine vu ce conseiller enfroqué, tant son agitation était vive et profonde; il réfléchissait depuis un quart d'heure, la tête appuyée sur ses deux mains, lorsque le capucin, las d'attendre que l'Eminence rêveuse lui adressât la parole, se décida à parler le premier.

— Je suis là, dit-il d'un accent creux et traînant... Je satisfais au commandement que vous m'avez fait.

— Ah! c'est vous, père Joseph, approchez; de nouveaux ennemis se déclarent, et le péril est tout évident.

— Je le vois bien, puisque vous m'avez mandé... Votre Eminence fait état de moi comme les marins de l'ancre de miséricorde, pendant la tempête... J'écoute, monseigneur... Mais hâtez ce que vous avez à déduire; cette folle musique, qui parvient jusqu'à mon oreille, ces parfums du monde, dont votre simarre même est imprégnée, me fatiguent et me suffoquent. De quoi sagit-il?

— Vous avez entendu parler de l'arrivée de Buckingham?

— Oui; et j'avais vu à Londres ce papillon aux brillantes couleurs, qui, dans la carrière politique, voltige à la surface des affaires et croit y laisser des traces... Homme dépourvu de génie, et tout à fait sans danger pour vous.

— Vous vous trompez, Joseph; mon repos est mis en compromis par le duc, depuis son arrivée à Paris. Il faut que vous m'aidiez à l'en chasser promptement.

— Je suis prêt à mettre toute pierre en œuvre pour combattre votre adversaire; mais encore faudrait-il savoir comment et sur quel point il vous attaque.

— Qu'importe la nature de ses mauvais offices, qu'il vous suffise de savoir qu'on y mettra fin en l'éloignant. Il faudrait donc agir de telle sorte, en Angleterre, que Buckingham pût tenir à nécessité de hâter son partement. Ceci doit peu vous embarrasser, père Joseph : c'est un gentil joujou que je donne à votre adresse diplomatique.

— En vérité, monsieur le cardinal, je pourrais me lasser de seconder vos projets, car je ne suis pas si ignorant que je ne sache que vous avez mes intentions en défiance. Mais il m'est donné, grâce à Dieu, de me mettre au-dessus de ces misérables amorces de la vanité qu'on nomme des égards. Toutefois, mon dévouement se fatigue à marcher dans l'ombre; et si ma pénétration ne devinait le plus souvent ce que vous me cachez, il y a longtemps que j'aurais cédé au contre-cœur que j'ai de vous servir ainsi.

— Père Joseph, ce ton...

— Eminence, je ne taille point du courtisan. Revenons à vos projets, dont au surplus j'entrevois le motif...

— Vous l'entrevoyez? dit le cardinal avec surprise.

— Le ciel permet que la vie mondaine vienne se réfléchir sur les murs de nos cloîtres, pour exciter notre compassion et réclamer nos prières : Buckingham se met hors du respect qu'il doit à la reine au point d'élever jusqu'à elle son impure convoitise, et...

— Et la gloire du roi défend que ce téméraire puisse venir à la fin de ses intentions.

— Sans doute, reprit Joseph avec un singulier sourire, la gloire du roi, que Votre Eminence a la plus grande passion de conserver sans tache...

Ici le regard de vautour du cardinal s'attacha au moine, comme pour pénétrer jusqu'à sa véritable pensée à travers l'évidente ironie qui la voilait...

— Qu'imaginez-vous, père Joseph? poursuivit le ministre en déplaçant un peu le sujet de l'entretien.

— Repousser le duc en Angleterre me paraît chose facile. En se donnant de grands mouvements pour ouvrir à Londres des intelligences, en semant à propos quelques milliers de pistoles, j'ai la pensée qu'on trouvera le moyen d'inquiéter les parlementaires sur un prétendu danger de leur chère réformation, et les criailleries des communes feront tomber l'inexpérimenté Charles dans des frayeurs telles, qu'il ne manquera pas de rappeler son ministre pour calmer une alarme si chaude. Mais avec quelque activité qu'on agisse, le résultat ne saurait être préciséément immédiat, et Lucifer marche vite à son but... Tenez, monseigneur, il faut que je vous le dise, cette affaire est besogne peu faite pour moi; elle rentre plutôt dans les attributions de Lafeymas. Une négociation dénoue lentement l'intrigue; c'est avec le poignard qu'il convient de la trancher, et Votre Eminence sait que celui de M. de Lafeymas est acéré.

— Ah! que me proposez-vous, Joseph?...

— Ce que Dieu m'inspire, répondit le moine en se croisant les bras sur la poitrine : tous les moyens sont légitimes s'ils tendent à sa gloire, et l'on doit rendre combat aux hérétiques.

— La politique exige plus de ménagements. Partez cette nuit même pour Londres, un crédit illimité vous sera ouvert dans cette ville, ne vous faites faute de semer l'or, et que devant quinze jours Buckingham soit rappelé par son souverain.

— Il le sera, monseigneur, dit froidement le capucin. Puis il s'inclina et sortit.

Quand Richelieu rentra dans l'assemblée, le superbe Anglais y excitait de nouveaux transports d'admiration. Les perles innombrables qui couvraient son habit, trop peu solidement fixées, soit par négligence, soit à dessein, s'étaient en grande partie détachées, et les salons en étaient jonchés... Aussitôt qu'on retrouvait ces perles, on se hâtait de les rapporter à M. de Buckingham; mais celui-ci, sans s'occuper de leur prix, suppliait en souriant celui ou celle qui les lui présentait de vouloir bien les garder, en ajoutant qu'il était enchanté que l'heureuse maladresse de son tailleur lui permit d'offrir ces bagatelles à une cour qui le comblait de bontés. Le favori de Charles avait semé de la sorte cent mille écus sur les parquets du cardinal. Cette folle générosité acheva de faire évanouir ce qu'il restait de prudence et de raison à la reine : elle complimenta le duc en termes qui ne lui laissèrent aucun doute sur le succès de son amour; il jugea qu'il pouvait tout oser.

[1] Nom donné à la cour au père Joseph depuis qu'on parlait de l'élever au cardinalat.

CHAPITRE V.

1625.

Paroxysme. — L'aveu. — M. de Lafeymas. — Les raffinés. — L'embuscade. — Le roué anglais. — Le souterrain. — Le faux père Anselme. — Un duel près du confessionnal. — Pauvres nonnes! — Un cadavre dans le lieu saint. — Une duchesse en jardinier. — La reine et le cardinal.

Anne d'Autriche, s'éloignant à regret de la fête du cardinal, retournait au Louvre dans son vaste carrosse, où le soleil levant éclairait les traits altérés de Sa Majesté. Le citadin matineux reconnut l'équipage de la reine, non-seulement au riche harnachement de quatre chevaux andalous, présent de Philippe IV, mais aux sculptures dorées qui se contournaient ambitieusement autour des larges ouvertures du carrosse, fermées en ce moment par des glaces de Venise. Madame de Chevreuse avait péniblement arraché sa souveraine des derniers groupes de danseurs, où Buckingham la retenait captive comme l'aimant retient le fer.

Depuis longtemps Louis XIII et Marie de Médicis avaient quitté les salons; mais l'étiquette était loin alors d'occuper la reine Anne : l'amour, même couronné, oublie aisément sa dignité; il descend volontiers dans la foule, il se ferait peuple pour s'enivrer du murmure d'un soupir, pour frémir délicieusement de l'étreinte d'une main. Tant que les musiciens auraient tiré de leurs instruments quelques sons disputés au sommeil, tant qu'un seul flambeau de cire blanche eût jeté sa lueur pâlissante à travers les feux du jour croissant, l'illustre Espagnole se serait mêlée aux quadrilles persistants qui prolongeaient les plaisirs de la nuit. Richelieu veillait aussi : son œil épiait sans relâche tous les mouvements de la reine; il s'efforçait de deviner, à la moindre agitation de ses lèvres desséchées par un souffle brûlant, le sens des paroles confidentielles qu'elle paraissait faire entendre au ministre anglais. La favorite, malgré son empire sur l'esprit du cardinal, n'avait pu le distraire de cette attentive observation. Elle lisait sur son visage l'expression d'une jalouse fureur, que déguisait assez mal le sourire fallacieux de Son Eminence. Il était difficile en effet de ne pas partager les soupçons du jaloux observateur. Le dérangement qu'apportent dans la parure des dames les froissements d'une fête tumultueuse ne suffisait pas pour expliquer le désordre de la reine; au mouvement de son sein, au langage mélancolique de ses yeux humides, à l'abandon de toute sa personne, on pouvait reconnaître les traces de cette agitation puissante que le cœur a cessé de combattre et dont il désire avec ardeur le triomphe. La duchesse, frappée de ces signes d'une passion que tout le monde allait découvrir, s'approcha de l'épouse de Louis XIII, et faisant vibrer une corde bien sensible de ce naturel ému, la coquetterie, elle lui déclara qu'il était impossible qu'elle restât plus longtemps au bal, sa toilette étant tout à fait flétrie, et les charmes de Sa Majesté éprouvant une altération que le grand jour allait rendre fort disgracieuse. Il n'en fallut pas davantage : cinq minutes après cet avis, Anne d'Autriche, accompagnée de sa favorite, traversait, au grand trot de son attelage espagnol, l'espace, encore coupé de halliers, de prairies et de terres labourées, qui séparait le Luxembourg du palais de nos rois.

— Ne me quittez pas, Marie, dit la reine à la duchesse quand elles furent au Louvre; je vous prie, sur tous les plaisirs que vous me pourriez faire, de rester en ce moment près de moi; j'ai besoin d'avoir à mes côtés quelqu'un que j'aime. Je ne dormirai pas, oh! non, je ne saurais dormir... Cette foule mobile... ces mille lumières... les sons de cette musique qui pénètre au cœur... tout cela presse le cours du sang... Je me sens brûler.

— Ah! madame, répondit la surintendante d'un petit ton boudeur, comment ai-je mérité la singulière disgrâce de cette réserve? pourquoi me fermez-vous ce trésor de confiance où j'étais si fière de puiser? Votre Majesté serait-elle si cruelle que d'avoir des secrets pour sa Marie... J'en mourrais, chère souveraine, j'en mourrais.

Et quelques larmes tombèrent des yeux de la duchesse.

— Tu pleures, chère amie? que je suis malheureuse de t'avoir affligée!... va, personne au monde ne peut m'être moins suspect que toi en la matière qui m'occupe. Je t'ouvrirai ce cœur qui se met hors du chemin de la vertu; ta particulière amitié me conseillera, elle me prêtera bonne assistance pour rentrer dans la droite route... car je m'en écarte, Marie, je m'en écarte beaucoup.

Puis, cédant à un désir d'épanchement irrésistible, se laissant aller au besoin impérieux de caresser un être aimé, Anne se prit à embrasser sa favorite en la serrant avec force contre son sein. Elle couvrit de baisers ses bras, ses épaules, sa gorge, qu'elle inondait de pleurs brûlants.

— Que Votre Majesté se mette au lit, dit la favorite attendrie du martyre qu'elle voyait errer parmi des fantômes d'adoucissement; sur le point que son âme est tant émue, elle a besoin de repos; je vais passer quelques heures à ses côtés, là, sur ce fauteuil.

— Non, non, Marie, c'est trop loin... je n'oserais à cette distance me découvrir sur ce que tu veux savoir... car il ne s'y rencontre pas un mot, une intention qui soit recommandable... Et d'ailleurs les princes sont-ils jamais seuls?... Le roi, cet homme qui n'a de pensées que pour la jalousie, qui ne trouve de plaisir qu'à me faire jeter des larmes, ne prête-t-il pas des oreilles à toutes les murailles de ce palais?... l'odieux cardinal laisse-t-il d'envoyer ses espions jusqu'aux portes de ma chambre?... Tu vas reposer près de moi, je te l'ordonne, je l'exige... Ne manque pas de fermer ces volets, étends sur ma couche cet épais rideau; je veux me tenir en garde du moindre rayon de lumière, je ne dois pas rougir, même à tes yeux.

— Je m'en vas appeler une des femmes de Votre Majesté.

— Pourquoi faire, duchesse? j'aurais à cette heure un déplaisir singulier à voir introduire ici un de ces visages glacés d'étiquette. Je suis fatiguée de la sorte dont ces gens me respectent. Voudrez-vous pas pour aujourd'hui me déshabiller?

— Ce sera pour moi une allégresse grande, mais je suis mal adextre à me dépouiller de mes propres habits.

— Eh bien, je t'aiderai, Marie.

— Je ne saurais le souffrir.

— Enfant! suis-je pas plutôt ton amie que ta souveraine?... Allons, commence, je t'imiterai après t'avoir vue faire.

Madame de Chevreuse, femme de chambre en effet assez maladroite, fut longue dans l'exercice inaccoutumé du devoir que la reine imposait à son amitié; elle vint cependant à bout avec le temps de débarrasser Sa Majesté de la riche collection d'atours qui composait sa parure. Anne se montra, comme on le pense bien, encore plus inhabile, et ce ne fut pas sans déchirer quelques dentelles, sans casser quelques lacets, qu'elle acheva sa tâche.

— Que tu es belle, Marie! dit la reine quand elle eut écarté presque tous les vêtements de la duchesse... En vérité, je prends un plaisir extrême à voir tes formes parfaites et je partagerais presque les tendresses qu'elles inspirent.

— Votre Majesté n'a rien à m'envier, répondit la favorite; mais à quoi bon recevoir tant d'orgueil de quelques perfections, mieux vaut savoir en être heureuse.

La petite-fille de Charles-Quint et la descendante des ducs de Rohan avaient jeté sur elles la même couverture : Anne se pressait auprès de son amie, elle la brûlait du contact de toute sa personne. Ce fut dans cette situation qu'elle lui avoua, sans le moindre détour, tout ce que le duc de Buckingham lui inspirait de tendresse, tandis que son cœur, bondissant contre celui de la duchesse, y portait l'orageuse conviction de ce récit.

Madame de Chevreuse consola de son mieux Sa Majesté, mais elle ne l'aida point à rentrer dans la droite route, se plaisant bien plutôt à semer de fleurs le sentier défendu où elle songeait à l'entraîner. Peu soucieuse des principes de la sagesse, passionnée à l'excès et ne trouvant rien de plus doux que le bruit de ses faiblesses, la surintendante acheva d'enivrer la reine par le tableau des voluptueux égarements de l'amour. Enfin, après un long entretien, Anne s'endormit dans les bras de sa favorite. Et les rêves trop vainement agités de Sa Majesté arrachèrent à la duchesse une larme de pitié, et cette exclamation s'échappa de son âme indignée : « Louis XIII, fantôme d'homme, était-ce donc pour un tel martyre qu'elle avait été unie à toi!... »

Pendant que, sous les rideaux de sa couche, Anne d'Autriche ouvrait son cœur à sa dangereuse confidente, le père Joseph, couvert d'un habit de cavalier, courait en poste sur la route de Londres afin de prévenir les suites de l'inclination pécheresse de la reine. Dans le même but et pour agir immédiatement, le cardinal avait fait appeler Lafeymas, cet instrument tour à tour subtil et cruel de sa volonté.

— Vous connaissez M. de Buckingham? lui dit-il.

— Qui? ce paon au beau plumage venu d'Angleterre pour faire la chattemite autour des dames de la cour?

— Lui-même. J'ai à vous faire des commandements à son endroit.

— Merci, monseigneur, je ne serais pas fâché de voir si ma dague arriverait au cœur de ce muguet aussi vite qu'il fait pénétrer les traits de l'amour dans celui de nos belles.

— Quittez, monsieur, ce ton de coupe-jarret.

— Je me suis fait un langage propre à mes fonctions quand j'agis dans les affaires de Votre Eminence... J'ai lu l'histoire, et je m'assure que le seigneur Tristan, prévôt du palais de Louis XI, ne parlait pas à la manière des femmelettes.

— Monsieur de Lafeymas, je n'admets que la moitié de la comparaison.

— A votre aise, monseigneur... Au demeurant, que dois-je faire dans cette rencontre touchant le favori de Charles Ier?

— Rien encore de déterminé; mais je me confie à vous pour observer toutes ses démarches, compter adextrement tous ses pas, surtout aux approches du Louvre et du Val-de-Grâce.

— J'entends... Ce n'est donc pas chose dépourvue de raison que de donner créance au bruit qui court, savoir que cet Anglais fait mine de flairer les charmes de la reine?

— A ne vous rien celer, je crois qu'il en a formé la pensée. Tant que ce galant ne pourra voir Anne qu'en public, nous tiendrons son amour en bride; mais s'il se prend à mugueter Sa Majesté, qu'il se

trouve partout empêché par votre surveillance; vous savez mieux qu'homme de France tendre un guet-apens, et si Buckingham touchait au point de venir à fin de ses intentions... vous m'avez compris, monsieur de Lafeymas? Ceci toutefois n'est entendu que pour un cas extrême. Dieu ne permet le sacrifice de sa créature, ajouta le cardinal en levant les yeux au ciel, que pour l'accomplissement de ses saintes lois.

— Ainsi soit-il!... Et vienne l'intendance de Champagne que Votre Eminence m'a promise à la première action marquante.

— Elle est vôtre si la mission que je remets à votre adresse et expérience apporte le fruit que nous en attendons.

— Il faut que je l'avoue, monseigneur, voilà une intendance fort singulièrement hypothéquée.

— On voit tous les jours des emplois obtenus par des vertus qui se sacrifient, il arrivera de bonne fortune d'en voir au moins un obtenu pour une vertu conservée.

Lafeymas avait à ses ordres une troupe digne de lui et qui se composait de gens qu'il est utile de dépeindre. On voyait circuler au Louvre des gentilshommes de noblesse douteuse portant un manteau de velours richement brodé, qu'ils ramenaient fièrement sur un pourpoint de taffetas ou de satin orné de dentelles et de passements. Ils étaient coiffés sur l'oreille d'un large chapeau gris ou noir sur lequel se balançaient des plumes rouges ou blanches. A leur côté pendait le pesant estoc, unique interprète de ce qu'ils appelaient leur honneur; vertu commode qui ne les empêchait pas de piper les dés au jeu et de détrousser les sérapins [1] retenus hors du logis après le couvre-feu. Toujours prêts à se battre, ils *appelaient* le premier cavalier qu'on leur indiquait dans l'intérêt d'une mauvaise comme d'une bonne cause; leur sang était offert à prix égal au crime et à la vertu. Ainsi peuvent être signalés à peu près généralement les *raffinés*, bravaches qui, risquant à toute heure leur vie au jeu hasardeux de l'épée, ne se faisaient qu'une courte perspective d'existence et se hâtaient de dilapider leurs biens quand ils en avaient. Parmi ceux qui ne possédaient rien, quelques-uns vivaient d'escroqueries; d'autres flattaient les passions persistantes de quelques vieilles femmes, qui se laissaient ruiner par reconnaissance. Plusieurs parvenaient à enjôler des filles de bon lieu; puis, les déshonorant à titre de spéculation, se faisaient condamner à les épouser et empruntaient de l'argent à usure du juif Dabillon ou de l'Italien Jacomeny en attendant la dot, ainsi dévorée avant d'être reçue.

Au nombre des raffinés les plus hardis, il en était qui trouvaient plus expéditif d'enlever de riches héritières soit de gré soit de force et de se faire marier par le premier prêtre venu sans consentement de père ni de mère. Enfin presque tous ces débauchés, s'adressant aux jeunes femmes faillibles, les entraînaient chez les traiteurs ou les baigneurs étuvistes, centres ordinaires de prostitution, tandis que de crédules époux croyaient leurs dévotes moitiés à la messe, à confesse ou au sermon. Il est vrai que les églises, même pendant l'office, étaient aussi le rendez-vous de la débauche : les ministres du Seigneur louaient leurs confessionnaux aux riches galants; ils vendaient certains charmes aux soupirants superstitieux. Quelques prières, quelques signes de croix couvraient le sacrilége du complaisant sacré et la faute plus légère des pécheurs qui se laissaient entraîner par leurs passions.

Telle était la milice dans laquelle le Tristan du cardinal recrutait ses affidés. En sortant de chez Son Eminence, il en réunit une cinquantaine chez un tavernier de la rue des Prouvaires, et leur fit part de la mission qu'il venait de recevoir en les appelant à l'aider dans l'exécution.

— Par saint Christophe! dit un des rodomonts de la troupe, voilà qui va fort bien pour vous, messire de Lafeymas, qui faites la chasse aux intendances; mais nous, vos limiers ordinaires, nous ne gagnons en battant la ville que des coups d'épée, et ce serait chose malséante que nous n'eussions pas un appareil de pistoles à mettre sur nos blessures.

— Vrai Dieu! le confrère parle à merveille, ajouta un chevalier gascon à l'œil fauve qui tortillait sa moustache autour de son doigt, et, par la poignée de mon estoc, le seigneur cardinal est trop bon chirurgien pour ne pas disposer l'appareil à l'avance.

— Oui, oui, s'écrièrent les conjurés, des pistoles, beaucoup de pistoles, nous ne connaissons que cela!

— Ma vieille lanterne [2] est défoncée, dit un cadet de Normandie.

— Il n'y a plus de l'eau à boire au lansquenet, reprit un chevalier de Balbedor dont le pourpoint était rapiécé, les grands seigneurs trichent plus adextrement que nous.

— J'ai déjà enlevé trois filles, et j'ai été si malheureux au rencontre, que je n'ai pu me faire condamner à en épouser une, continua un petit homme blondasse cambré et parfumé... *Messieurs* [3] ont une passion démesurée d'indulgence sur l'article de la galanterie... Je crois, Dieu me le pardonne, qu'ils opinent du bonnet de leurs femmes.

[1] Parisiens.
[2] Vieille femme galante.
[3] Le parlement.

— Des pistoles! des pistoles! répétèrent en chœur les cinquante garnements.

— Vous en aurez, messieurs; mais, par saint Denis mon patron! donnez-moi le temps de revoir M. le cardinal. Vous le savez, Son Eminence paye tôt et sa main est large. En attendant, ne manquez pas de vous rendre aux postes convenus. Si votre découragement me faisait faillir à la parole que j'ai donnée, je perdrais la confiance de ministre, et, par la vertu des estocades! le canal des pistoles serait fermé sans retour.

— Nous allons nous embusquer, messire de Lafeymas, répondit le cadet de Normandie, mais après boire. Moi, qui dois observer le pont des Soupirs, je ne me soucie, maugrebleu! de humer le brouillard de la Seine sans un bon lest de Bourgogne.

— Bien dit! s'écrièrent tous les rodomonts, et à demain les portraits d'or où le bélier de la Monnaie a moulé la barbe du Vert-Galant.

On entendit bientôt de gais refrains, mêlés au cliquetis retentissant des verres, partir de la chambre enfumée où les conjurés venaient de délibérer. Ils sortirent enfin pressés par Lafeymas, mais non pas sans que plus d'une querelle se fût élevée entre eux. Cinq ou six raffinés qui s'étaient appelés à voix basse coururent mettre pourpoint bas derrière l'abbaye de Saint-Germain; les autres, le chapeau baissé, la figure enfoncée dans le haut de leur manteau, allèrent occuper les diverses embuscades qui leur étaient assignées pour guetter le galant des bords de la Tamise.

Le cardinal était bien servi, mais madame de Chevreuse avait des agents parmi les valets de Son Eminence; et si la jalousie du roi prêtait des oreilles aux murailles du Louvre, le dévouement de la duchesse en prêtait aussi aux murs du cabinet de Richelieu. Elle fut instruite des ordres donnés à Lafeymas avant que leur exécution commençât. Dès lors s'ouvrit une lutte d'adresse entre le ministre et la favorite. Tandis que l'homme sacré s'efforçait de prévenir les entrevues secrètes de la reine et de Buckingham, la dame compatissante mettait tout en œuvre pour réunir les amants sous le voile du mystère. Les deux adversaires habiles se surpassèrent en cette occasion. Chaque cause offrait, il est vrai, des motifs suffisants pour combattre à outrance : d'un côté, l'amour d'une Castillane, les prétentions orgueilleuses d'un Anglais, et l'intrigue d'une femme galante; de l'autre côté, l'amour-propre blessé, la jalousie envenimée d'un homme fin, double, perfide, et qui pouvait tout oser. La victoire devait être glorieuse, et le cardinal se flattait de l'obtenir. Anne d'Autriche et le ministre anglais ne se voyaient pas un seul instant en particulier : à toute heure du jour et de la nuit l'espace qui séparait le Louvre de l'hôtel de Chevreuse était observé avec une indicible activité, toutes les avenues du palais étaient également étoilées de regards. A la porte de l'appartement de l'illustre Espagnole, les agents du ministre, mêlés aux gardes, ne laissaient arriver jusqu'à Sa Majesté que des personnes qui ne pouvaient être suspectées d'intelligence avec le favori de Charles Ier. Le Val-de-Grâce, que la reine avait fait bâtir en 1621 pour y faire ses retraites pieuses, se trouvait environné d'une autre division de la troupe de Lafeymas dès que cette princesse s'y rendait : alors personne n'en approchait sans être soumis à un examen poussé jusqu'à la plus insolente audace, dans le but de s'assurer que nul déguisement ne favorisait l'entrée furtive de Buckingham. Les femmes, soit qu'elles appartinssent au monde, soit qu'elles fussent religieuses, novices ou pensionnaires, devaient se résigner, après une excuse fort polie, à laisser reconnaître *infailliblement* leur sexe. Si quelque cavalier les accompagnait et voulait s'opposer à cette étrange investigation, désarmé soudain par deux ou trois adversaires, il était éloigné du lieu de la scène : heureux s'il s'en tirait sans avoir reçu de ces horions contondants, forts durs pour l'omoplate d'un gentilhomme.

La reine se rendait-elle chez sa surintendante, irrésistiblement entraînée par un attrait trop faiblement combattu, à l'instant la dame d'honneur, la dame d'atour, les dames pour accompagner, se pressaient autour d'elle et l'enlaçaient des liens de l'insipide étiquette avec un empressement, une ténacité tels, qu'il lui eût été impossible de s'en affranchir sans laisser pénétrer ses intentions secrètes. Pour surcroît de garantie, dès que les agents de Richelieu voyaient la reine entrer chez madame de Chevreuse, Buckingham étant à l'hôtel, un gentilhomme se détachait de la troupe, se faisait annoncer au duc, et le prévenait que M. le cardinal allait se rendre auprès de lui pour une conférence du plus pressant intérêt. Son Eminence, avertie par un second exprès, paraissait, en effet, presque aussitôt... Il est si facile en politique de prêter beaucoup d'importance aux choses qui en ont le moins, que le ministre français n'était jamais embarrassé de justifier sa visite et de la prolonger à souhait.

L'épouse de Louis XIII, que la favorite eût difficilement trouvé le moyen d'isoler quelques instants de ses argus, trompée dans des espérances qui peut-être l'eussent emportée bien au delà de la limite de ses devoirs, s'éloignait en réprimant de gros soupirs, et, rendue à sa brillante solitude, elle attendait des erreurs fantastiques du sommeil l'image d'un bonheur impossible.

C'est ainsi que la reine Anne faisait présumer, selon madame de Motteville, que « les vœux de Buckingham étaient reçus comme on

» feint que les dieux souffraient les offrandes des hommes, c'est-à-» dire sans laisser deviner, par leurs oracles, si la destinée des ado-» rateurs était bonne ou mauvaise. » Cette indulgente interprète ajoute pourtant que, « malgré la pureté de son âme, la reine n'avait » pu éviter de se plaire aux agréments de cette passion, dont elle » recevait en elle-même quelque légère complaisance, qui flattait plus » sa gloire qu'elle ne choquait sa vertu. » Voilà un aveu bien enveloppé de réserve; mais il ne faut pas avoir l'intelligence des oracles pour reconnaître que si l'occasion eût favorisé les *offrandes* du seigneur anglais, elles n'eussent été ni moins complètes ni moins complétement accueillies que celles d'Adonis et d'Endymion.

La victoire aurait peu de charmes si le faste du triomphe n'y était attaché; Richelieu, jusqu'alors vainqueur de l'amour, malgré l'assistance de l'intrigue, voulut jouir un matin du dépit de sa jolie adversaire : madame de Chevreuse le vit entrer dans son cabinet. Les traits du cardinal, empreints d'une joie maligne, réfléchissaient bien la satisfaction intérieure qu'il éprouvait; la duchesse se sentit outragée de ce petit air triomphant, et se promit d'humilier à tout prix Son Eminence.

— Je viens me conjouir avec vous, duchesse; voilà M. de Chevreuse chevalier de l'ordre de la Jarretière, l'amitié que lui porte M. de Buckingham fructifie... *Honni soit qui mal y pense* : savez-vous que cette devise de l'ordre est toute charmante?

— Je le confesse, monseigneur; mais, à n'en point douter, j'ai la pensée que Votre Eminence pourrait bien avoir déjà mérité d'être honnie.

— Ah! chère dame, qu'allez-vous penser... Il me siérait mal de prendre à mépris un joli péché...

— Dont vous tiendriez à courtoisie d'être complice.

— Il serait de mon devoir de dire nenni; mais le ciel nous refuse quelquefois les vertus de notre état.

— Ainsi, M. le cardinal me fait l'honneur de croire que le favori du roi d'Angleterre a brodé par reconnaissance la jarretière de mon mari; et je parie que Votre Eminence prend un singulier plaisir à penser que cette jarretière consomme un aimable échange entre les maisons de Chevreuse et de Buckingham.

— Je suis trop de vos amis pour recevoir dans l'âme une telle croyance, je ne m'y laisserais surprendre qu'autant que l'amour-propre de madame la duchesse me l'ordonnerait. Mais ce que je m'efforcerais vainement de mettre hors de mes soupçons, c'est l'amour du ministre anglais pour la reine et, donnez-moi licence de vous le dire, le soin que vous prenez de faire réussir cette flamme téméraire.

— C'est un conseiller bien plus téméraire que la jalousie.

— Au moins la mienne ne peut-elle être accusée de malveillance aucune : étant vrai qu'informé comme je le suis, je pourrais rendre à la reine un bien mauvais office.

— En prévenant le roi... Monsieur le cardinal, Celui qui donne le vouloir favorise trop votre fortune pour vous inspirer un tel dessein.

— Pourquoi donc, madame?

— Parce qu'une explication vous mettrait à la miséricorde de la reine, répondit avec feu la favorite.

— Vous croyez, duchesse? reprit en riant le cardinal. Hélas! continua-t-il d'un ton plus grave et avec une sorte de componction, que Dieu sauve Anne d'Autriche des malheurs qui lui adviendraient si, par une incontinence de langue dont elle aura sans doute le bon esprit de se garantir, elle me forçait d'invoquer contre elle la sévérité de Louis XIII.

— Et que déduiriez-vous pour preuves de votre accusation : le tort qu'elle s'est donné en écoutant vos soupirs, en recevant votre déclaration d'amour?

— Faibles créatures, dit le ministre d'un accent nuancé de sarcasme et de gaieté, serait-ce donc le rempart que vous prétendriez élever contre un adversaire de ma sorte? Eh bien! je veux que vous sachiez, duchesse, qu'il me suffirait d'un souffle pour l'anéantir...

— S'il en était ainsi, vous auriez déjà soufflé.

— Non, madame; car, si je me portais à dire au roi tout ce qui serait dans mon devoir, la reine serait soudainement réduite à la plus rude destinée, et lui faire tomber des larmes amères ne saurait convenir à mes vues.

— Encore moins à vos intérêts, cardinal.

— Je l'avouerai si vous sous-entendez la passion que j'ai de conserver les bonnes grâces de la reine et le regret que j'aurais de me mettre hors de son obéissance.

— Est-ce, par hasard, pour lui plaire que vous l'entourez d'espions?

— C'est au moins pour agir dans son service, et je m'assure qu'il serait d'une belle âme de m'en remercier.

— Cette prétention...

— Vous l'attribuez à vanité, et c'est vous qui failliez dans cette pensée. Sans mes précautions, Anne serait déjà compromise : avez-vous pas vu les imprudences où elle est tombée à ma fête?

— En admettant que vos précautions, comme vous les appelez, aillent droit en besogne, je doute que Sa Majesté vous sache gré d'une conduite tant injurieuse à sa vertu.

— Peu importe, duchesse; en fidèle serviteur du roi mon maître, je ne manquerai pas de persévérer : l'honneur du prince est la chose du monde qui touche le plus un ministre qui a le cœur bien placé.

— Hormis le cas où ce ministre nourrit dans l'âme le projet de déshonorer son maître au profit de ses propres passions.

— Je ne me tiendrai point offensé de ce mot piquant, madame la surintendante; vous savez trop que je ne saurais quitter la singulière inclination que je sens pour vos divins appas; or, en voici un nouveau témoignage; que je fasse observer la reine par devoir ou par dépit, ou, si vous l'aimez mieux, par jalousie, il faut qu'elle ait patience, et qu'elle songe à se résigner...

— Monsieur, voilà qui est aussi trop impertinent...

— Et vous, duchesse, vous êtes trop vive; mais souffrez que j'achève. Agenouillée dévotement avec Sa Majesté, ne laissez pas de demander chaque jour au ciel que ma surveillance ne tombe pas en défaut; car si l'objet de ses vœux et de vos gentilles intrigues se réalisait, elle serait perdue.

Ici le regard du cardinal s'éclaira d'un feu rapide, semblable à ces lueurs qu'on voit quelquefois briller et s'éteindre à l'horizon pendant l'obscurité des nuits. Puis il reprit avec plus de calme :

— Vous sentez qu'alors je devrais au roi la vérité tout entière, et je la lui dirais sans retardement.

— Cardinal, je vous en défierais...

— Vous ne parviendrez pas à me fâcher, reprit Richelieu en baisant la main de madame de Chevreuse; je ne veux absolument remarquer dans cette colère que ce qu'elle ajoute de roses à votre teint, et d'éclat à vos yeux... Adieu, chère duchesse, poursuivit Son Eminence, qui venait de répéter son baise-main; sortez de l'appréhension où vous êtes sur ma bonne foi, vivons ensemble en paix et intelligence bénigne. Si je relevais le gant que me jette votre jolie main, si je rendais combat à vos dépits imprudents, la guerre entre nous n'aurait pas des chances égales, et la cour reçoit un tel lustre de vos charmes que je ne me consolerais pas de vous la voir quitter.

La duchesse de Chevreuse fut si puissamment irritée de cette recommandation sardonique, qu'elle ne put répliquer. Elle tomba, presque suffoquée, sur son ottomane, tandis que le cardinal se répandait en révérences de retraite, et sortait de la chambre avec le sourire de l'ironie sur la bouche.

La favorite sortit promptement de l'accablante stupeur où l'insolence railleuse du cardinal venait de la plonger; on pouvait étonner sa constance, mais il était difficile de la lasser; et la petite humiliation qu'elle recevait au moment où sa vanité s'était flattée d'intimider Richelieu ne fit que stimuler son humeur féconde en subtilités; elle pensa qu'elle s'était laissé trop facilement emporter jusqu'à la colère, conseiller maladroit, qui presque toujours nous fait dévier sans profit du sentier de la prudence. Se croyant mieux éclairée par la réflexion, madame de Chevreuse se persuada que le cardinal, malgré l'assurance qu'il affectait, ne pouvait être tranquille sur la présence entre les mains d'Anne d'Autriche de certaine lettre d'amour écrite par lui à cette souveraine. Dans l'opinion de la duchesse, cet écrit serait toujours un préservatif assuré contre les rapports contraires au repos de la reine que l'amour méprisé du ministre pourrait être tenté de faire au roi. Se basant donc sur cet obstacle, qu'elle regardait comme insurmontable, la surintendante, plus empressée que jamais de favoriser les projets hardis de Buckingham et la tendresse à peu près désarmée de la reine, jura de travailler avec d'autant plus d'ardeur à la félicité des amants, qu'elle avait maintenant à venger l'espèce d'échec que pour la première fois venait de lui faire subir un homme dont elle voulait en toute occasion braver la puissance.

La duchesse en était là de ses réflexions, lorsqu'une main discrète en grattant doucement à la porte du cabinet, annonça une visite apparemment familière, puisqu'elle ne s'était pas fait annoncer. Sans attendre une réponse, on entra.

— Ah! c'est vous, monsieur de Buckingham, dit la favorite avec vivacité, j'en suis ravie dans l'âme. Venez-vous-en ici, nous avons à causer.

— Oui, je sais bien, répondit le ministre anglais, qui, déjà placé près de la duchesse, avait passé son bras autour de sa taille, et la serrait avec force contre son cœur. M. de Chevreuse vient de se rendre au Louvre, et...

— Non, non, monsieur le duc, vous ne savez pas du tout, reprit la surintendante en écartant des mains trop affectueuses : il ne s'agit nullement de cela... Votre Excellence a de l'ambition plus qu'homme du monde : enlever au cardinal Marion Delorme et madame de Farges, tout en détruisant ses illusions sur les condescendances de la reine, c'est faire à la fois bien des résolutions... Voilà qui est assez pour le moment.

— Mais vous oubliez, chère duchesse...

— Monsieur de Buckingham, je n'ai pas de mémoire; causons sensément. Les travaux souterrains avancent-ils?

— Demain, à l'entrée de la nuit, l'ouverture que mes gens ont faite dans une cave de la porte Saint-Jacques aboutira, que j'espère, aux caveaux de l'église du Val-de-Grâce; et le jardinier, qui est à mon commandement, m'aura ménagé un moyen de m'introduire dans la nef en soulevant une tombe de marbre.

— Cette fois le succès me semble assuré, à moins que le cardinal n'ait, de science merveilleuse, gagné les bonnes religieuses endormies sous les dalles funéraires.

— De leur vivant, peut-être; mais à cette heure elles ne songent point à troubler une félicité qu'elles ont, foi de gentilhomme, rêvée elles-mêmes dans le silence de leur cellule... Mais la reine...

— La reine s'est laissé décider par moi à se rendre dans la nef du Val-de-Grâce, au pied du second pilier de droite en sortant du chœur, quand neuf heures sonneront à l'horloge du couvent... Etant vrai que Dieu nous ferme quelquefois les yeux sur nos imprudences, quand nous sommes le jouet de certaines fatalités.

— Et Sa Majesté viendra de son plein gré? Elle serait touchée jusque-là des sentiments dont elle a daigné me laisser apercevoir les marques... Duchesse, je me tiens pour le plus heureux des hommes.

— Dites le plus fier, le plus enflé d'une vaine gloriole... Duc, ce n'est point de la sorte que s'exprime le véritable amour. Agréez que je sois assez de vos amis pour vous remontrer ce que ce transport a de téméraire; quittez ces airs de rodomont, abaissez un petit le premier ministre. Anne viendra chercher au Val-de-Grâce, non pas le superbe, le vaniteux Buckingham, mais un vénérable religieux aux pieds duquel Sa Majesté veut peut-être abjurer la faiblesse dont votre orgueil se laisse caresser. Elle ignore que vous deviez remplacer le saint homme; cette substitution, le choix du lieu, celui de l'heure, tout est sorti de ma pensée, et je ne suis point assurée que mon auguste maîtresse, en courroux de l'imprudence avec laquelle j'aurai trahi son honneur mis à ma garde, ne m'enlève ses bonnes grâces.

— Chère duchesse! s'écria le duc, aux yeux de qui la femme présente était toujours la plus belle, que je m'estime peu digne de vos bontés! moi qui possesseur d'un trésor inépuisable de séductions et d'attraits, me suis fait assez ingrat pour en rechercher un autre!

— Ingrat, mon cher duc, mais nullement, la convention que vous rappelez est à terme; vous et moi nous en avons accompli merveilleusement les clauses: c'est bénédiction que de s'en souvenir. A tort ou à raison, l'opinion du monde m'a décerné à la cour le trône de la beauté; j'aurais tenu à déshonneur que vos premiers hommages ne fissent pas d'abord élection de ma personne, le plus galant cavalier de l'Angleterre a donc traité avec moi de puissance à puissance: affaire d'étiquette, mon cher duc, pas davantage. Ensuite le cœur a repris ses droits. Maintenant que vos vœux s'élèvent jusqu'à la reine de France, je me laisse dévaler doucement de mon trône de fleurs pour vous aider comme alliée et je me renferme scrupuleusement, entendez-vous, dans mes devoirs de confidente.

— Ah! duchesse, vous me faites payer d'un trop rude sacrifice un bonheur encore incertain.

— J'en suis bien marrie, milord; mais il est des consolations qui excèdent les pouvoirs d'un ambassadeur.

— Il est aussi des subtilités politiques...

— Que ces hommes d'Etat sont gens de mauvaise foi!... En tout cas, ministre félon, s'il arrivait d'aventure que la considération de la reine ma maîtresse ne fût pas assez puissante pour vous détourner de quelque pensée malséante, je laisserais sur votre conscience tous les détours diplomatiques dont vous chercheriez à vous prévaloir à mon encontre.

Le lendemain au soir neuf heures sonnaient à l'horloge du Val-de-Grâce, lorsque la reine, enveloppée d'une mante de satin, et donnant la main à sa favorite, entra dans l'église par la porte communiquant du grand chœur à celui des religieuses. Une seule lampe brûlait sous la voûte ténébreuse, comme une petite étoile attachée au firmament des nuits. Les pas de Sa Majesté et de la duchesse, quoique discrets et légers, éveillaient les échos de l'enceinte sonore: peu s'en fallait qu'ils ne répétassent le battement précipité du cœur des illustres aventurières.

— C'est ici, dit madame de Chevreuse en s'arrêtant auprès du pilier indiqué; il ne saurait tarder à paraître.

— Tu l'as voulu, Marie; mais que me voilà devenue coupable! Ouïr les propos d'amour de cet étranger... et dans la maison du Seigneur...

— Chut! n'ôtez donc pas de votre souvenance que vous venez ouvrir votre cœur au vénérable père Anselme, et que Votre Majesté doit tomber fort étonnée, fort courroucée, de trouver en ce lieu M. de Buckingham... Le point essentiel, quand on se montre faible, c'est de sembler l'être par surprise.

— Ah! sire, voilà encore un effet de votre cruel abandon.

— Encore me paraît par trop sévère, ma gracieuse souveraine; Votre Majesté a l'âme si belle, que ses vengeances ne valent pas jusqu'ici la peine d'être citées... Mais j'entends du bruit, j'aperçois une lumière qui s'élève lentement du sol, et projette un pâle rayon sur les dalles... là, vers l'entrée de cette chapelle...

— Que signifie ceci, chère duchesse, dit la reine en pressant son corps tremblant contre celui de sa favorite, les morts sortent-ils de leurs tombeaux pour me reprocher ma faute?

— Calmez-vous, répondit tout bas madame de Chevreuse, c'est, à ce que je présume, un vivant bien enamouré qui vient rendre hommage à vos charmes et hautes qualités... Dieu lui pardonnera d'avoir, à si belle fin, emprunté l'issue de la tombe pour arriver jusqu'à vous, l'amour se produit comme il peut...

— Marie, vous me faites frémir!

— Voici le père Anselme.

En ce moment le duc de Buckingham, revêtu d'un froc, aborda la reine d'une manière étrangement apostolique, lui baisant les mains avec transport.

— Que faites-vous, mon père? balbutia Sa Majesté, dont l'émotion simulait assez mal l'erreur où elle devait être.

— Ah! madame, pardonnez cette surprise au plus amoureux des hommes!

— Dieu! qu'entends-je? vous, monsieur le duc? s'écria l'épouse de Louis XIII; et vous avez osé... dans ce lieu... avec moi... moi, la reine de France!... Et, malgré ces vagues reproches, la main de l'indulgente princesse restait dans celle du seigneur anglais, qui la serrait tendrement,

— Hélas! madame, cette témérité même vous peint mieux que tout ce que je pourrais dire l'excès de mon amour...

— Au moins, monsieur, reprit Anne d'Autriche un moment dominée par le sentiment de sa grandeur, au moins eût-il dû vous venir à la pensée qu'une démarche tant extraordinaire outragerait la fille des rois.

— Non, madame, poursuivit le duc en se précipitant aux genoux de la reine, non, je n'ai garde d'outrager Votre Majesté en lui offrant ici, dans le temple de Dieu, un cœur aussi brûlant, aussi religieusement épris que si je l'apportais au pied de son autel...

— Sacrilége! craignez-vous pas que ces arceaux, subitement entr'ouverts par la foudre, ne s'écroulent sur votre tête?

— Je ne redoute que la foudre de vos yeux. Et Buckingham s'était relevé; et son bras téméraire, engagé sous la mante de Sa Majesté, pressait une taille palpitante, qui d'abord rebelle à l'attraction qu'on lui imprimait, s'abandonna promptement à cette puissance... Le duc sentit battre contre sa poitrine un cœur qu'animait le sang du grand Charles-Quint; sa joue fut doucement effleurée par les cheveux de la reine, dont la tête penchée sur l'épaule du ministre anglais, annonçait trop éloquemment un abandon qui ne pouvait plus avoir de bornes... Le plus entreprenant des hommes venait d'éteindre l'expression du dernier scrupule de l'illustre Espagnole sous l'empreinte brûlante d'un baiser...

Tout à coup un bruit lugubre, que prolongèrent les voûtes retentissantes, se fit entendre à quelques pas. La duchesse de Chevreuse, qui, confidente discrète, s'était éloignée du couple soupirant, rejoignit avec effroi la reine; tandis que Sa Majesté, ivre tout à la fois de tendresse, de frayeur et de superstition, trouvait peut-être un secret bonheur à mourir, frappée du carreau céleste, dans les bras d'un profanateur trop cher.

— Ne tombez point en des frayeurs désormais sans motif, le danger est passé! dit en s'approchant de Buckingham un gentilhomme anglais qui l'avait accompagné. Notre route souterraine était découverte, les agents du cardinal allaient pénétrer dans l'église, mais, par la pointe de ma dague! leur alarme doit être plus chaude que la nôtre: je viens de laisser retomber sur eux le marbre de la tombe qui nous servit d'entrée. C'est la cause du bruit que vous avez entendu.

— Sir William, demanda le duc, est-ce chose certaine qu'aucun de ces misérables n'ait pénétré par l'ouverture que j'avais mise en votre garde?

— Je ne le pense pas, répondit le confident.

— Vous vous trompez, monsieur, dit la duchesse à voix basse, assurément je viens d'ouïr le frôlement d'un manteau de soie près de ce pilier.

— Malheur au téméraire! s'écria sir William, dont l'épée nue reçut soudainement un reflet de la lampe. Mais, poursuivit-il, ne laissez pas de demeurer sans crainte: j'ai pris dans mon cœur la résolution d'éloigner de vous tout danger. Seulement, entrez ici pour continuer votre entretien. Et, d'un bras vigoureux, le gentilhomme anglais poussa la reine, ensuite le duc, enfin la favorite, dans un confessionnal, dont il referma la porte sur eux.

On peut aisément se figurer l'espace qu'offrait une telle salle de conférence, où trois personnes se trouvaient refoulées. Anne d'Autriche, tombée sur le siége du confesseur, avait présenté forcément ses genoux au duc de Buckingham, qui lui-même portait sur les siens la duchesse de Chevreuse... Quelles furent dans cette position critique les réflexions de Sa Majesté, de la favorite et du ministre anglais? Il serait difficile de s'en rendre compte avec quelque précision. On peut affirmer du moins qu'invinciblement cramponnés ainsi par la fermeture du confessionnal les acteurs de cette scène étrange n'avaient de libre que l'imagination, et que, nonobstant toute possibilité d'écart intentionnel, l'honneur du roi de France et de Navarre ne reçut aucune atteinte notable pendant l'entrevue du Val-de-Grâce.

La circonstance était d'ailleurs tellement imminente que l'âme la plus encline aux tendres épanchements en eût été distraite par ce qui se passait dans l'église. Madame de Chevreuse n'avait point été abusée par ses appréhensions: un des suppôts de Lafeymas s'était

déjà introduit avant que sir William eût fermé l'entrée du souterrain. Le gentilhomme anglais ne tarda pas à rencontrer ce dangereux témoin du rendez-vous royal. Un combat terrible s'engagea soudain : mille étincelles, qui jaillissaient des estocs violemment heurtés, éclairaient par intervalles les visages contractés des champions; tandis que, dans cette lutte furieuse, leurs pieds, en frappant les tombes, arrachaient de lugubres sons de la demeure des morts. On eût dit deux satellites de Lucifer se disputant, à la pointe du glaive, une âme nouvellement échappée de son enveloppe humaine pour l'entraîner plus vite au séjour ténébreux. Enfin, le cliquetis cessa : ce bruit sourd que produit en tombant un corps privé de vie apprit aux réfugiés du confessionnal l'issue de la rixe. Sir William, qui se hâta d'ouvrir leur étroite prison, calma les craintes qu'ils avaient conçues pour lui, et les assura qu'il n'était pas même blessé.

— Vite, monseigneur, ajouta-t-il, emmenons ces dames par la porte du chœur des religieuses, si, de merveilleuse fortune, elle est encore libre; dans quelques minutes peut-être il ne sera plus temps.

Georges Villiers, duc de Buckingham.

— Hélas! monsieur, murmura tout bas la reine, que le duc emportait en quelque sorte, ma faiblesse ne pouvait qu'elle ne déplût à Dieu; sa juste colère s'est signalée.

— Contre nos adversaires, répondit le duc, car ils se trouvent empêchés de faire le mal qu'ils promettaient à leur vilaine âme. Mais la gloire du triomphe, c'eût été le bonheur... Il nous échappe... Nous le retrouverons si vous agréez que je sois dans l'espoir de le ressaisir.

— L'instant est peu séant pour de si douces paroles, dit madame de Chevreuse, qui s'était emparée du bras de sir William, notre sûreté à tous est en compromis. Éloignez-vous sans plus de retardement, messieurs; et que Dieu vous soit en aide...

— Nos amis n'auront pas failli de nous attendre au pied de la muraille qui ferme le verger, reprit le confident; mais il faudra peut-être quelques estocades.

— Qu'importe, s'écria le duc en dépouillant son froc menteur, qu'il lit voler au loin, j'ai mon épée. Je veux que l'adorable princesse sache que je ne penserais pas payer trop cher de ma vie l'éclair de félicité qui m'a lui.

— Adieu, monsieur de Buckingham, dit la reine à voix basse et en serrant irrésistiblement la main du lord... adieu, peut-être pour jamais.

— Je n'ai garde d'accepter ce présage... Sur ma parole, nous nous reverrons, madame, j'en ai pris l'obstinée résolution.

— Et je tiens à conduire ce dessein au but, ajouta vivement la favorite; je ne puis avoir une plus forte passion que celle de voir ma douce souveraine triompher de cette méchante bête en robe rouge.

A ces mots la duchesse, que ne pouvaient étonner ces petites vicissitudes, ombres passagèrement jetées sur les aventures galantes, entraîna la reine dans l'obscurité d'un long corridor au fond duquel était l'appartement de Sa Majesté. Ainsi foyait, haletante, éperdue d'amour et de crainte, cette princesse élevée dans des principes sévères, mais que l'indifférence insultante du roi livrait, avide de consolations et peut-être de vengeance, aux transports d'une âme vive, aux impérieuses sollicitations d'une constitution puissante.

— Pendant ce trajet ténébreux, ralenti par l'hésitation fréquente du pied d'Anne d'Autriche, quelques soupirs partis des cellules ouvrant sur le corridor parvinrent jusqu'aux belles aventurières.

— Pauvres nonnes! murmura madame de Chevreuse à l'oreille de la reine, elles ont aussi leur délaissement, leurs tentations, qui font tomber d'amères larmes des yeux qu'on les a forcées de fermer sur les séductions du monde, et Votre Majesté sait bien que, par le temps qui s'en va courant, les confessions ne sont pas toujours complètes.

— Folle, tourner d'une façon si malséante en plaisanterie un événement qui peut avoir les plus funestes conséquences!

— Ayez meilleure confiance en votre bonne étoile, répondit la duchesse, qui guidait en ce moment la reine vers une petite lampe allumée chez elle avant l'expédition de l'église, nous voici dans votre appartement; vous étiez au Val-de-Grâce depuis deux jours, ce ne saurait être chose suspecte que Votre Majesté s'y trouve encore demain matin. Pour moi, je sors du monastère une heure devant l'aube, je sème par la ville quelques dizaines de pistoles; le cardinal, à son réveil, est assourdi du bruit d'un vol nocturne tenté en cette maison, et qu'aura prévenu le jardinier, qui ne se fera aucunement faute de mentir dans le bien du service de Votre Majesté.

— Dieu vous seconde, duchesse!

— Le corps du spadassin mis à mort par sir William appuiera notre dire d'une signalée preuve, étant vrai qu'un des agents de Lafeymas doit être pris aisément pour un voleur. Que Votre Majesté calme donc ses inquiétudes; il y a bénédiction à n'avoir point laissé de dépouilles entre les mains de l'ennemi, et notre honneur est sauf.

— L'honneur, Marie, hélas! les choses qui viennent de se passer ne sauraient servir d'otage au mien.

— Votre Majesté tient-elle à scrupule de convenir que l'honneur consiste moins dans ce qu'on fait que dans ce qu'on fait dire? Il faut que j'ose vous l'avouer, madame, j'ai la pensée que, pour la plus haute vertu qui soit au monde, l'honneur n'est point une suite d'actions licites, mais une succession de sons agréables à entendre. Or pourquoi se donner du souci touchant un péché qu'on a pris soin de cacher? Il n'a pas plus de retentissement qu'une cloche que l'on frapperait avec un pelotou de fil.

— Mais, la conscience, duchesse, la conscience...

— Jolie petite lanterne dont la lumière n'est aucunement à redouter : elle n'éclaire qu'en dedans... Si Votre Majesté essayait de prendre quelque repos?

— Impossible, duchesse; les choses qui me sont entrées ce soir dans l'imagination m'ont trop agitée.

— On le serait à moins. La situation du confessionnal...

— Ne m'en parle plus, Marie... je veux entrer dans le chemin de la pénitence, mettre le duc en oubli, demander à la religion un aide contre moi-même et me consoler dans son sein du mépris injuste de Louis XIII.

— La religion! ah! madame, le Seigneur m'est témoin du respect que je lui porte! mais gardons-nous d'anticiper sur ses trésors; tenons-les plutôt en réserve pour l'âge où nos imperfections seront devenues un holocauste digne d'elle, et, ne fût-ce que pour rendre son triomphe plus éclatant, faisons maintenant aussi grande que nous le pourrons la part de ses saintes miséricordes.

Lorsque le premier coup des matines sembla par ses sons jetés étourdiment dans les airs rappeler que la piété même peut avoir ses jeux, madame de Chevreuse quitta l'appartement de la reine et s'engagea de nouveau dans le long corridor. Cette fois elle y rencontra vingt nonnes sortant de leurs cellules pour se rendre à l'office matinal. On pouvait deviner au pas indécis des jeunes le regret que leur laissaient la douce chaleur du lit et les rêves séduisants qu'elle avait fait éclore. Les vieilles, en pressant leur marche pesante, révélaient au contraire le dégoût d'une couche refroidie, l'indifférence d'une existence aride où le bonheur ne croissait plus, et qui, ne laissant en arrière que l'ennui, s'élançait d'intention vers un monde meilleur. La favorite, au milieu de cette double file de pieuses recluses, ressemblait assez à un joli démon jeté parmi les vierges du Seigneur pour y exciter les tentations. Elle en fit mentalement la réflexion, et peu s'en fallut que l'indévote beauté ne troublât, par un éclat de rire mondain, le concert de patenôtres que les religieuses faisaient entendre en marchant.

La duchesse était à peine parvenue à la porte donnant sur les jardins quand un cri aigu, formé du concours de plusieurs cris, partit de l'église, où les nonnes arrivaient successivement. Elle n'en chercha pas un instant la cause : il lui parut évident que les saintes filles venaient de découvrir le cadavre du spadassin. Madame de Chevreuse pressa davantage sa marche afin d'être rendue chez le jardinier avant les religieuses, qui ne manqueraient pas d'y être poussées par l'effroi. La confidente d'Anne d'Autriche eut le temps tou-

tefois de communiquer à l'honnête paysan le thème du vol nocturne et de lui annoncer que le voleur devait avoir été tué par lui jardinier. Cet homme, habitué à favoriser les intrigues de couvent, si communes au dix-septième siècle, s'attribua d'autant plus volontiers l'action héroïque dont la duchesse le gratifiait, qu'il sentit qu'au fond de cette affaire se trouverait infailliblement un surcroît de récompense. Brodant même sur la donnée primitive, il dit :

— J'ai sur les cornes de cerf qui garnissent ma cheminé, à côté de ma vieille arquebuse, l'estoc que feu mon père, devant Dieu soit son âme! portait à la guerre du temps qu'il servait dans les gardes de notre bon roi Henri... je vais pendre cette rouillarde à mon côté; je mettrai sur l'oreille mon petit chapeau gris, surmonté d'une plume de coq, et, puisque c'est le service de madame la duchesse, je me présenterai bravement à notre supérieure comme le sauveur de la communauté.

Le père Joseph.

— C'est cela, père Richard; vous entrez à ravir dans l'esprit de votre rôle... Je savais bien que ce n'était pas à tort que je vous tenais pour un homme capable de brasser une affaire délicate. Mais dites-moi vitement si le duc et son ami sont sortis.

— Sans avoir risqué un cheveu de leur tête, par la petite porte donnant sur le verger. Que la bonne sainte Vierge en soit remerciée!...

— Hâtez-vous donc de m'ouvrir aussi cette porte.

— A voir les choses qui se passent, j'imagine que madame la supérieure va me demander; si madame la duchesse veut le tenir pour agréable, mon fils René, un maître garçon que je m'en vante, l'accompagnera derrière les grands framboisiers jusqu'à la sortie des dépendances du couvent.

— Jusqu'à mon hôtel, père Richard. Mais, comme je dois prendre un soin particulier pour n'être pas reconnue, vous allez me prêter un de vos habits, et serrer les miens dans votre coffre.

— Je suis corps, âme et biens l'humble serviteur de madame la duchesse... Je m'en vas lui bailler un pourpoint de drap gris, encore tout luisant de son neuf, avec mon haut-de-chausse des fêtes carillonnées... Ah! jarnigoi! la bonne aubaine pour lui... caresser une peau du plus biau satin...

— Abrégeons, galant jardinier, répondit madame de Chevreuse en riant, je vois les tourières s'avancer de ce côté; ne tardez pas d'aller leur offrir vos offices, votre fille Brigitte ne sera point en peine de me procurer tout ce qui m'est de nécessité. Faites seulement à René le commandement de se tenir prêt à me conduire.

Laissant le compère Richard se prévaloir auprès des béguines de ses prétendus exploits nocturnes, la favorite, aidée de la jolie fille du jardinier, essacha pour ainsi dire ses membres délicats dans les habits du bonhomme.

— Comment donc, Brigitte, mais vous auriez une fortune tout assurée à servir de valet de chambre au cavalier le plus difficile, je n'ai vu femme au monde habiller un homme d'une façon plus adextre!

— Je prie néanmoins madame la duchesse de croire...

— Je conçois, c'est un effet naturel de votre intelligence et habileté.

— Madame la duchesse est bien bonne... Non, le haut-de-chausse ne s'attache pas de la sorte...

— Attachez donc vous-même, ma belle enfant, je n'ai garde de jouter avec vous, dit le joli masque en comprimant un sourire malin.

— Madame la duchesse a-t-elle vraiment reçu quelque contentement de mon zèle?

— A tel point, Brigitte, que si vous et votre père n'y avez point de répugnance, je veux que vous soyez à moi en qualité de femme de chambre.

— Ah! madame, que d'honneur...

— Non, ce n'est pas chose que vous puissiez tenir à grande faveur; mais du moins vous auriez près de moi quelque aisance et agrément: nous en reparlerons.

— Quand il plaira à madame la duchesse.

Personne, dans le long trajet du Val-de-Grâce à l'hôtel de Chevreuse, ne chercha la noble descendante des Rohan sous les habits d'un jardinier, encore moins put-on se douter que les mitaines grossières du faux paysan dérobaient ces jolies mains où s'étaient imprimés tant de baisers brûlants; et que cette épaule maintenant chargée d'une bêche, attirait chaque jour sur son albâtre mille regards étincelants d'amour.

Nos deux jardiniers entrèrent à l'hôtel sans qu'un monde de valets français et anglais qui se croisaient dans les cours, daignassent jeter un coup d'œil sur ces inconnus. L'un d'eux, dirigé par un signe, se rendit à l'office, tandis que l'autre se glissait inaperçu jusqu'à l'appartement de madame de Chevreuse.

Que faites-vous, mon père? balbutia Sa Majesté.

Après avoir fait recommander au maître d'hôtel l'honnête René, Marie se faisait débarrasser en toute diligence de son costume rustique, lorsque Buckingham, qui, déjà plusieurs fois, avait envoyé demander si la duchesse était visible, pénétra sans façon jusqu'à son cabinet, et la surprit à peu près à ce point négatif de parure qui révèle les sexes par les attributs distinctifs que la nature leur a donnés.

— Pardon, madame, d'une visite si peu opportune, dit le favori de Charles; mais l'impatience, l'inquiétude remplissaient mon âme par-dessus même le respect.

— Les sentiments que vous me montrez se sont levés tôt aujourd'hui, monsieur le duc, répondit madame de Chevreuse, qui ne voulait pas mettre sa femme de chambre dans toute sa confidence; Votre Excellence me permettra bien de jeter sur moi une robe du matin.

— Je me retire...

— Restez, monsieur; il est difficile, à cette heure, d'ajouter à l'inconvénient de votre arrivée un peu brusque, il faut que je l'avoue.

— Un inconvénient qui procure un triomphe, répliqua spirituellement Buckingham, est peu sujet à laisser des regrets.

— Les dames, d'ordinaire, ont pour déplaisant de triompher en si grand déshabillé, repartit la surintendante.

— Madame la duchesse n'a plus de commandements à me faire? dit la femme de chambre, qui crut en cet instant devoir à sa maîtresse un témoignage particulier de discrétion.

— Ne manquez pas de rester dans ma chambre à coucher, répondit madame de Chevreuse enchantée d'avoir, pour le moment, à dérouter une maligne idée de sa camériste, et mettez ordre à ce que la porte reste ouverte : je puis avoir besoin de vous appeler... Sur ce, monsieur, causons, poursuivit à demi-voix la duchesse assise devant sa toilette.

— Rien, que j'espère, n'a transpiré d'exact touchant les événements de cette nuit... Je viens de parcourir la ville avec sir William : on ne parlait que d'une tentative de vol dans l'église du Val-de-Grâce.

— Dont j'ai fait répandre le bruit par le jardinier de la maison, qui, à cette heure même, prend un plaisir singulier à se vanter d'avoir tué le voleur d'un grand coup d'épée au travers du corps.

— C'est merveille que d'avoir imaginé ce conte.

— Il ne faut nous faire faute de l'accréditer au coin de tous les carrefours.

— Par saint Georges! je vous seconderai : des gens à moi vont avoir l'office de semer mille pistoles dans les mains de ces renommées en guenilles, qui fourmillent sur le pavé de la ville.

— Ne nous flattons pas toutefois de recevoir le contentement d'avoir trompé le cardinal : il n'est pas du nombre de ces hommes qui se laissent surprendre aux apparences; la vérité ne se dérobera point à sa profonde expérience.

— Mais les preuves lui échapperont.

— J'en ai la pensée. Et si Dieu, qui donne le vouloir, permettait que Richelieu essayât de faire saisir au roi l'amorce d'un soupçon, je tiens en garde un moyen de lui faire quitter un si funeste projet.

— Et la reine...

— Couchée, avec un grand mal de tête, dans son appartement du Val-de-Grâce... Elle doit tout ignorer.

— Richelieu, sans nul doute, va se rendre auprès de cette princesse, sous prétexte de faire voir une empressée fidélité : le devoir sera là pour servir de masque à sa curieuse envie.

— En pareille rencontre, monsieur le duc, l'adresse d'un homme ne brille pas auprès de la nôtre : Anne sait tout à souhait que ce vieux chat ne fait patte de velours que pour se donner le loisir de préparer ses griffes.

— Ainsi, duchesse, après cet orage, qui nous a pensé ravir tout espoir, nous pouvons attendre encore de beaux jours!

— Nous arrive ici, que je présume, pour *je*... Il est de l'amour-propre des hommes de croire toute la terre intéressée à leur félicité particulière. Heureusement pour vous, mon orgueil trouve son compte à faire cause commune avec vos tendresses; mais plus d'église, plus de confessionnal...

— Etrange supplice de Tantale... Je l'ai donné à tous les diables.

— Regretter une damnation échouée au saint tribunal de la pénitence, ce n'est pas d'un très-homme de bien... Enfin nous ferons en sorte, une autre fois, d'être moins empêchés à ménager des œuvres à la divine miséricorde.

Le duc et la duchesse se quittèrent après cet entretien. Bientôt la surintendante arriva au Val-de-Grâce conduite en apparence par l'étiquette, qui fit rouler ce jour-là presque tous les carrosses de Paris vers la porte Saint-Jacques. Mais personne n'y avait précédé le cardinal : on l'introduisait chez la reine au moment où madame de Chevreuse se présenta.

— J'ai voulu, monsieur le cardinal, qu'on vous fît entrer, quoique je sois un peu malade, dit Anne d'Autriche d'une voix simulant bien l'altération. Vous venez, m'avez-vous fait dire, par le commandement exprès du roi... Je n'avais qu'à obéir.

— Les ordres du roi, madame, auxquels se joint ma singulière inquiétude, ne me permettaient aucun retardement après l'attentat commis tout contre l'appartement de Votre Majesté.

— Quel attentat, monsieur? demanda la fine Castillane, qui se montra en cela comédienne bien au delà des espérances de sa favorite.

— La reine, reprit Son Eminence en se tournant vers madame de Chevreuse, est-elle demeurée dans l'ignorance de ce qui s'est passé cette nuit?

— On m'a dit en entrant que, dans l'état d'indisposition où se trouve Sa Majesté, madame la supérieure, dont l'affection pour elle est grande, avait jugé sage de lui taire cet événement.

— Je confesse ma maladresse, continua Richelieu avec un demi-sourire; j'aurais dû deviner qu'il y aurait une particulière bienséance à ce que la reine ignorât cette tentative hardie,.. C'était dans les règles.

— Mon Dieu! aurais-je couru quelque danger! s'écria la souveraine sans paraître s'arrêter à l'intention douteuse des paroles du cardinal.

— Je ne pense pas dans l'âme que le danger de Votre Majesté ait été jusqu'à lui causer de l'effroi; mais il pourrait devenir plus redoutable pour sa sûreté et pour le repos du roi mon maître. Je satisferai donc à des appréhensions légitimes en vous mettant, madame, hors de crainte de toute chose semblable, et je ne manquerai pas d'y apporter une surveillance que rien ne pourra tromper. Ces derniers mots furent accompagnés d'un regard lumineux de malice lancé à madame de Chevreuse.

— Quant à la surveillance, répondit cette dame, il faudrait être novice en telle matière pour ne pas s'en rapporter à vous; mais il est des hommes contre la renommée desquels vous feriez sagement de recevoir une juste défiance : on vient de m'assurer nommément qu'on avait reconnu dans le voleur que le brave jardinier a tué cette nuit un ami du sieur de Lafeymas confident intime de Votre Eminence.

— Le champ de la méchanceté humaine est vaste, madame! répliqua le principal ministre en ajoutant à l'amertume de son sourire... Ne prétend-on pas aussi que les larrons, dignes du gibet, qui ont creusé une route souterraine pour arriver à l'église de ce monastère, étaient des hommes attachés au service de M. de Buckingham!

— Quelle folie! s'écria la surintendante.

— Vous pensez bien, duchesse, reprit Son Eminence, que je tiens ma croyance fort éloignée d'un propos tant extraordinaire, et je m'assure que vous faites le même mépris du dire qu'on vous a rapporté.

— Sans doute! se hâta de répondre la reine, qui craignait que le dépit n'entraînât trop loin sa favorite.

— Et pour déconcerter à l'avenir de si vaines calomnies, poursuivit le cardinal; pour éviter surtout qu'elles ne prennent quelque confiance dans l'esprit du peuple, toujours malin au juger, je me fais fort d'entourer la reine d'attentions surveillantes telles, que les prétextes mêmes des méchants discours ne pourront l'atteindre. A cette heure, madame, dit le ministre en se tournant avec respect vers la souveraine, j'espère que je n'entrerai point dans votre disgrâce pour ce qui me reste à vous déduire de la volonté du roi : il désire que Votre Majesté retourne au Louvre, dès que son indisposition aura cessé, et qu'elle renonce, quant à ce moment, à l'entretènement d'une retraite au Val-de-Grâce. Mais, jusqu'à son rétablissement, elle peut y demeurer sans crainte aucune : il y aura bonne et sûre garde aux approches de ce couvent.

— Votre Eminence, interrompit la duchesse avec un sourire ironique, prendrait un soin digne d'elle, si elle ordonnait aux soldats du régiment des gardes de former une chaîne autour de la maison en se tenant par la main.

— Le moyen ne serait pas mauvais, répondit Richelieu en affectant le même air d'hilarité sardonique; cela ferait un branle fort plaisant à voir, et le roi mon maître pourrait espérer au moins de n'en pas payer les violons.

A ces mots le cardinal s'inclina profondément et sortit en lançant sur madame de Chevreuse un regard sombre, où, pour la première fois peut-être, ne se mêlait pas la moindre expression de tendresse. Il était aisé de voir que Richelieu, assuré désormais qu'il avait été joué par la reine et la duchesse, n'écouterait plus que sa jalousie, et qu'il ne s'arrêterait dans ses projets de vengeance qu'après avoir épuisé le fiel de son cœur.

CHAPITRE VI.

1625.

La belle Clarick. — Les capucins en mission. — Une taverne anglaise. — Olivier Cromwell. — Une recrue de la réformation. — Londres en 1625. — Le baron Leclerc. — Un banquet de réformistes. — Une lettre d'Olivier Cromwell. — Émeute à Londres. — Le masque arraché.

On se tromperait si l'on croyait que les Anglaises, avec leur regard languissant, leurs airs langoureux, et ces habitudes mélancoliques qu'elles affectent, n'aient pas une âme aussi vive, des passions aussi impérieuses que les dames des autres pays. C'est le tourbillon caché sous la surface d'une onde paisible. La comtesse de Clarick était une grande femme à la taille souple, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, dont la peau éclatante de blancheur couvrait un réseau d'azur, transparent animé, qu'on voyait palpiter à travers le satin diaphane qui le voilait. L'Albane aurait pris pour modèle cette beauté des rives de la Tamise, s'il eût voulu peindre la Volupté. Dans le calme de sa vie, madame de Clarick semblait privée d'énergie et de vivacité : ses manières avaient toute l'apparence d'une insouciante apathie. Mais rien de moins réel que cette sorte de torpeur, qu'on pouvait attribuer au mépris que la comtesse faisait des relations ordinaires du monde. Une impression arrivait-elle à son cœur, soudain mille étincelles en jaillissaient pour embraser son naturel inflammable; le réveil de cette nature engourdie était un orage. L'œil naguère à demi fermé, qu'ombrageait un long cil, se dégageait de sa paupière, brillant de pensée et d'amour. Cette Anglaise, entrée dans la sphère des passions, retrouvait son élément; elle n'y reconnaissait

point d'obstacles : les bienséances, la pudeur même, n'avaient plus pour elle que des liens impuissants ; l'opinion publique lui devenait complétement indifférente.

Telle s'était offerte la belle Clarick au moment où plus séduisante que toutes ses rivales, plus tendre, plus faible peut-être qu'aucune, elle avait contracté une liaison intime avec M. de Buckingham. Mais cette inclination, au moins de la part du ministre, ne tarda guère à subir le sort de tout bonheur dont la perspective d'espérances est fermée, et qui se voit réduit à se replier sur une carrière de délices déjà parcourue. La tendresse du favori était devenue verbeuse, prodigue de protestations, mais tiède et peu démonstrative, lorsqu'il partit pour son ambassade extraordinaire, et l'on sait avec quelle rapidité il prit de nouvelles chaînes à la cour de France.

La Renommée qui porte sur ses ailes le chagrin et le désespoir, vole plus vite que lorsqu'elle se fait messagère des consolations : madame de Clarick fut promptement informée de l'infidélité du léger Buckingham. La perte d'une conquête aussi brillante causa à cette dame une cuisante douleur, que vinrent soudain aigrir mille projets de vengeance. Or, rien de ce qui occupait l'attention publique, même à l'étranger, n'était ignoré de Richelieu : il apprit avec plaisir le dépit jaloux de la beauté délaissée, et se promit bien d'en tirer parti. Le père Joseph, métamorphosé en agent séculier, emportait donc des lettres pour la comtesse, que madame de Comballet et quelques autres dames amies du cardinal avaient connue pendant un voyage qu'elle avait fait récemment à Paris. Cela suffisait pour une entrée ; l'adresse du moine, quoiqu'un peu dépaysée dans les voies de la galanterie, devait, selon les circonstances, s'appuyer du courroux ou des renaissantes espérances de la noble Anglaise.

Madame de Clarick ne croyait pas avoir affaire à Pierre l'Ermite second : elle reçut Joseph comme un gentilhomme du monde, qu'une jolie coquette est toujours ambitieuse de rendre plus ou moins tributaire de ses charmes. Son négligé, dont elle ne se mit point en peine de diminuer le désordre, eût enivré tout autre homme ; mais, soit insensibilité naturelle, soit appréciation rationnelle de ces lueurs fugitives de bonheur qui s'allument aux yeux de la beauté, le capucin ne laissa lire sur ses traits aucune marque d'émotion. Peu habituée à ce genre de stoïcité, la comtesse en fut presque piquée ; et l'on ne sait jusqu'à quel point, dans cette lutte malheureuse de la coquetterie contre le calme impassible de l'étranger, elle eût poussé ses manœuvres pour obtenir la victoire, si Joseph ne se fût hâté d'arrêter sa tactique.

— M. le cardinal duc de Richelieu, dit-il en bon anglais, connaît la profonde piété de madame la comtesse et l'intérêt qu'elle porte à M. de Buckingham, tant pour sa gloire dans ce monde que pour son salut dans l'autre...

— Monsieur, je suis de la religion réformée! interrompit en riant madame de Clarick.

— Son Éminence le sait, madame ; mais les religionnaires de toutes les croyances sont les enfants du Seigneur, tous ont place dans les prières de M. le cardinal.

— Si ma souvenance me sert bien à me rappeler un mot des papistes, je vous dirai, monsieur, que ceci me paraît peu orthodoxe. Car la charité universelle n'est pas un article de foi dans l'Église *hors de laquelle il n'y a point de salut*.

— Je ne viens point auprès de vous, madame la comtesse, pour aborder une vaine controverse ; ma démarche va se montrer tout évidemment dirigée par la charité.

— Me voici disposée à vous écouter, répondit madame de Clarick, qui pensa peut-être que ses charmes avaient trop peu de part aux vues charitables de l'envoyé.

— Vous avez foi à l'enfer, madame?

— Quelquefois, monsieur.

— Au paradis?

— Plus souvent.

— Ah! comtesse, quel langage!...

— C'est ce que j'avais dans la pensée touchant le vôtre, car nous ne sommes ici ni à l'église ni au prêche, mais dans un boudoir, et vos habits, monsieur, ne montrent pas plus un ministre protestant qu'un confesseur catholique. Je vous réponds non comme je le ferais au pied de l'autel ou de la chaire, mais comme une femme du monde peut le faire devant sa toilette, son miroir et ses flacons d'eau de senteur.

— La miséricorde du ciel est grande, dit Joseph après un gros soupir.

— Monsieur le cardinal-ministre l'a pensé dans plus d'une rencontre.

— Ce n'est pas de lui qu'il m'a chargé d'avoir l'honneur de vous entretenir, mais de M. le duc de Buckingham ; et je m'assure que je vais rencontrer votre piété en vous disant que le premier ministre du gracieux Charles Ier se perdra d'âme et de corps s'il ose persévérer dans ses projets insensés sur le cœur d'une reine de France.

— Assurément, monsieur, il se perdra ; sa conduite ne saurait s'excuser : je la trouve affreuse, abominable.

— Je ne me trompais pas, reprit Joseph avec un sourire plein d'amertume ; voici votre religion excitée au plus haut point, nous ne pouvons faillir de nous entendre à cette heure. Je vous dirai donc qu'il importe que le duc soit rappelé immédiatement.

— Rappelé par qui?

— Un ordre de la cour suffira apparemment.

— C'est une des choses du monde sur lesquelles je compte le moins, monsieur.

— Cependant, madame, si la volonté du roi se faisait voir ferme et stable à M. le duc...?

— Elle courrait le risque de glisser sur ses résolutions, comme le vouloir de Louis XIII glisse sur celles de votre Richelieu : à Londres, de même qu'à Paris, le sceptre du monarque c'est la plume du premier ministre.

— Je m'étonne que le roi son maître...

— Il ne l'est que de nom, mon cher monsieur.

— Enfin, madame, Charles Ier, lié par des nœuds sacrés à l'auguste Henriette de France, fera voir en son lieu qu'il peut au moins exiger...

— Que M. de Buckingham lui amène au plus tôt son épouse? Erreur. Charles est de bon naturel : il goûtera les douceurs de l'hymen quand son premier ministre s'avisera de l'idée qu'il en jouisse, si toutefois M. de Buckingham ne juge pas la chose malplaisante à ses fins.

— Un prince couronné n'est-il pas en Angleterre le maître, au moins dans son ménage?

— L'est-il en France? Non. La couche même des souverains ne s'ouvre, au temps où nous vivons, que par décision de leur conseil, et Leurs Majestés ne deviennent pères que sous le bon plaisir des ministres. Il faut donc que d'autres expédients nous entrent tôt dans l'imagination, vu la nécessité pressante où nous sommes de faire repasser le détroit au duc ; car, malgré la légèreté avec laquelle je vous ai d'abord parlé, j'ai la plus grande passion de travailler à son salut. Or, avisons, sans aucune remise, à ce qu'il conviendra de faire pour ressaisir son cœur.

— Comtesse, vous voulez dire son âme... Si l'autorité de la couronne a peu d'empire sur M. de Buckingham, le public doit en avoir beaucoup. Je suis loin de l'opinion qu'un homme doué de quelque pénétration politique fasse mépris des avertissements de ce roi des rois. Or, vous avez en Angleterre plusieurs partis qui, pour un rien, auraient envie et plaisir à se soulever contre le gouvernement : amas d'éléments combustibles qu'une étincelle embraserait. Sans compter les parlementaires, apôtres ardents de cette liberté dont l'Angleterre ne caresse que l'ombre, ici manœuvre la faction écossaise, là s'aigrissent les pensées hérétiques des *presbytériens*, des *niveleurs*, des *puritains*. Ailleurs s'agitent, pour la véritable gloire du Seigneur, les catholiques romains, que vous appelez les *demi-sujets* du roi, à cause de leur dévouement au pape. Qu'un petit mouvement, provoqué par une main adextre, se prononce de l'un ou de l'autre côté, et le duc, repassant soudain la Manche, rentre dans le giron *de la piété*.

— La vôtre, monsieur, procède d'une manière un peu chaude. Je me persuade que pour sauver une âme, vous ne seriez pas arrêté par la considération de quelques centaines de têtes à sacrifier. Que voilà bien les inspirations d'un franc papiste! Au reste, ce moyen, employé bellement, me paraît fort bon à tenter; et Buckingham, une fois revenu, saurait vite éteindre ce feu d'alarme, allumé pour le rappeler de la terre étrangère.

— Assurément, répondit avec vivacité le capucin, qui pourtant avait une tout autre idée de la difficulté d'apaiser une sédition, et l'on pourrait parvenir à cette fin sans se donner de grands mouvements, si l'on employait quelque homme remuant, quelque audacieux prêt à se jeter dans la lice hasardeuse des révolutions. Indiquez-moi cette sorte de tribun; et si la fortune ne se complaît pas dans le désaveu de nos espérances, une mutinerie insignifiante procurera à M. de Buckingham l'occasion d'augmenter encore son pouvoir et sa gloire.

— C'est une chose à mettre en la garde de la Providence ; mais vous venez au nom du cardinal de Richelieu ; vous êtes à lui, monsieur ; qui me garantira que sous le sens de vos paroles ne se cache pas quelque artifice contraire à l'honneur de mon pays?

— Je ne me porterai point avec aigreur contre un soupçon que peu de mots peuvent détruire : la gloire de Dieu et le salut de la créature sont les uniques motifs de Son Éminence.

— Monsieur l'envoyé, je vous tiens pour un homme habile : M. le cardinal n'en emploie point d'autres. Or, vous avez déjà compris que je me prête à votre *pieuse* diplomatie dans un intérêt où la créature a plus de part que la Divinité.

— Oui, madame, la religion est entrée dans l'imagination de chacun de nous par le chemin de ses affections ordinaires.

— C'est cela même, et je ne vous dispute pas, en ceci, la plus haute vertu. Mais, devant que de prendre liaison avec vous sur des matières dangereuses, je recevrais quelque contentement d'une explication claire de ce que, dans cette rencontre, vous entendez par la religion.

— Ma réponse ne se fera point attendre, madame la comtesse, et je m'assure que le ridicule, le déshonneur, la honte suspendus sur

la tête du roi mon maître vous convaincront de la nécessité pressante des efforts du cardinal-duc.

— J'avais bien eu présomption que telle était la véritable cause de votre voyage... Hélas! puissions-nous agir assez tôt et assez vite dans les affaires du roi de France, pour tenir une addition humiliante éloignée de sa couronne! Dans le temps que vous franchissiez les cent lieues qui séparent Londres de Paris, l'amour a pu faire bien du chemin sous la conduite d'un guide comme le duc; et si nous admettons la supposition que l'aimant qui le retient au Louvre conserve toute sa puissance, nous aurons un rude combat à soutenir avant de triompher.

— Pourquoi chercher à nous divertir du succès, mettez-moi seulement sur la voie? s'écria le moine avec une vivacité qui révélait en peu de mots son penchant pour l'intrigue.

— Ecoutez, monsieur. A l'extrémité du quartier où s'élève le palais de White-Hall, en approximant Westminster, se trouve une taverne que les parlementaires réformistes ont adoptée pour s'entretenir des choses qui sont de leurs desseins. Vous reconnaîtrez de prime abord cette maison à sa devanture vitrée, garnie, derrière le vitrage, de demi-rideaux en soie verte, de bols de porcelaine chinoise, de pots à bierre d'étain luisant. Dans une salle basse, la fumée du tabac forme un nuage perpétuel, au milieu duquel, sans se mettre en peine d'un air si malplaisant, trafiquent les commerçants, jurent les marins, discutent les savants, déclament les poëtes, disputent les politiques, et s'enivre à peu près tout le monde. En traversant cette région d'âcres vapeurs, se combinant aux senteurs mêlées qui proviennent des liqueurs diverses, on rencontre un escalier court, que borde une double rampe de fer poli : il conduit à une chambre haute, où l'on fume peu. C'est là que se rassemblent les gros joueurs et les partisans intrépides de la réformation : les premiers, la chevelure en désordre, les traits altérés, l'œil étincelant de cupidité ou sombre de désespoir, voient évanouir ou grossir, selon le vouloir capricieux du sort, les monceaux d'or qui couvrent le tapis; dans le temps que les autres, un coude posé sur la table, une joue appuyée dans la main, se plaisent à discourir, le plus souvent à voix basse, sur ce qu'ils appellent les droits du peuple. Parmi les plus passionnés en ces matières votre attention discernera tôt un jeune officier, de vingt-cinq à vingt-six ans, dont la figure est sans noblesse, la tournure dépourvue de grâce, la voix aigre et discordante, le langage presque ignoble, mais ayant la physionomie expressive, les mouvements brusques, le ton tranchant. S'il s'engage en votre présence dans une dispute, vous serez soudainement frappé de ce que son discours recevra d'énergie et de chaleur habiles à persuader. Ce parler vulgaire, incorrect, incohérent, embarrassé, qui naguère vous fatiguait, aura pris sur vos pensées et opinions une autorité pressante, dominatrice, invincible. L'homme qui, d'une réunion de défauts, fait jaillir tant de supériorité, se nomme *Olivier Cromwell* : sa mince fortune le retint jusqu'ici dans les rangs inférieurs de l'armée, mais il en sortira dès qu'il aura pris en son âme la résolution d'en sortir; car il possède cette puissance que les vieux bardes prêtaient aux dieux du Nord, dans leurs chants runiques : il sait appeler la tempête...

— C'est avec ce jeune homme qu'il y aurait plaisir à combiner une petite rumeur de carrefour, une simple démonstration de révolte, dont le retentissement, ouï de l'autre côté de la mer, aurait incontinent pour résultat de ramener le duc de Buckingham en Angleterre.

— Je mettrai à grand profit vos avis, madame, et j'espère que je parviendrai à la fin que nous nous proposons dans le bien de la religion. Le moine accompagna ce dernier mot d'un sourire malicieux, dont lady Clarick saisit parfaitement l'intention.

— Et comme dans les matières religieuses, répondit-elle sur le même ton, nos sentiments et croyances diffèrent essentiellement, je prendrai soin, quand vous viendrez en conférer avec moi, de vous recevoir de telle sorte que ni vos oreilles ni vos yeux ne puissent être blessés de ce qu'ils rencontreront en mon logis.

Une réserve pudibonde dans un homme déjà âgé, qui ne porte point un froc, a quelque chose de si étrange, disons mieux, de si niais, que le père Joseph, malgré son bigotisme, ne put s'empêcher de rougir en songeant à la singularité de l'engagement ironique que prenait madame de Clarick. Il se retira un peu confus d'avoir mérité le reproche, mal déguisé, que l'une des plus belles femmes de la Grande-Bretagne venait d'adresser, pour la première fois sans doute, à un cavalier, et, qui plus est, à un cavalier français.

La honte légèrement mondaine du religieux ne dura qu'un moment : l'austérité sauvage qui le caractérisait reprit tous ses droits avant qu'il eût quitté l'hôtel de la comtesse. Alors son imagination fanatisée, où s'était imprimé secrètement le souvenir des charmes qui venaient de s'offrir à lui, s'irrita contre l'image impure dont elle se croyait souillée. Obsédé par de pieux scrupules, en même temps peut-être qu'un désir profane excitait en lui cette nature humaine qui se réveille d'autant plus impérieuse qu'elle a dormi plus longtemps, Joseph sentit fermenter dans sa pensée les impressions les plus incohérentes... Une chapelle catholique se trouva sur son chemin : il se précipita sous sa voûte protectrice; et longtemps prosterné au pied de l'autel, le front courbé jusque sur les dalles, le moine un moment défroqué fit rentrer dans son âme le calme et la contrition. Il ne songea point, durant ses longues dévotions, à solliciter la miséricorde divine pour l'action qu'il méditait : provoquer la sédition, ouvrir une issue à des flots de sang, embraser peut-être tout un empire, dans l'unique but de flatter la jalousie d'un prêtre, semblait au capucin-diplomate des moyens politiques ordinaires. Un prétexte, l'honneur du roi de France, couvrait cette trame de sa gaze mensongère, c'en était assez pour satisfaire la conscience commode du sicaire de Richelieu. « Et si l'enfer, se disait-il mentalement, a des » flammes vengeresses pour les manœuvres illicites des hommes » d'État, c'est au cardinal qu'elles sont réservées; il est l'âme de » l'attentat, je n'en suis que l'instrument... On essuie le sang qui » tache l'épée homicide, et l'éclat de l'acier reparaît : ainsi l'agent » passif du crime se purifie par la prière. »

Le père du Tremblay courut, en sortant de la chapelle, à la taverne de White-Hall. Il n'eut pas de peine à reconnaître Olivier Cromwell : madame de Clarick avait tracé fidèlement le portrait de ce jeune officier. Assis seul à une table devant un pot de porter, le parlementaire ardent semblait attendre un champion qui pût lui procurer le seul plaisir qu'il recherchât: une polémique chaleureuse sur les affaires du temps. Joseph, jugeant qu'il ne pourrait trouver une occasion plus favorable pour lier conversation avec Olivier, sollicita poliment de lui la permission de s'asseoir à sa table, et demanda tout aussitôt un pot de bierre au garçon, sans remarquer le petit cotillon de drap brun qu'il portait comme signe distinctif de sa profession.

— L'hospitalité de la taverne est chose peu digne de remarque, répondit Cromwell en assez bon français, langue qu'il se faisait une courtoise obligation de parler en faveur de l'étranger, dont il avait reconnu la physionomie française. Et soudain il passa le pot d'étain à son nouvel hôte. Le moine but.

— Voilà les manières par lesquelles se fait voir la franchise singulière d'un loyal Breton, répondit Joseph en posant le pot sur la table... Je m'y entends mal, ou ce serait commettre une lourde méprise que de prêter une telle cordialité à un courtisan... Je m'engagerais jusque par-dessus les yeux à soutenir que j'ai l'honneur de parler à l'un de ces braves réformistes, qui, à grande raison, font l'admiration de tout homme ayant le cœur bien placé.

— Touchez là, monsieur, répliqua le jeune homme en tendant la main à l'étranger communicatif, je me plais à voir en vous un de ces croyants qui font quelquefois sentir la tête du bélier au berger orgueilleux qui les parque.

— Foin du pape! dit le moine perfide en se penchant à l'oreille de Cromwell, et vive la liberté!

— Par les versets de la Bible! je suis charmé de tomber en votre compagnie; nous allons jaser à cœur joie sur un chapitre qui me plaît fort, et je vois que vous ne le tenez pas pour malplaisant. Continuons à parler votre langue : ces machines digérantes qui ruminent près de nous leur pesant dîner et leurs lourdes affaires, sont par trop indignes d'ouïr notre conversation. Je les connais bien : ils font partie de ce bétail stupide qui paît, avec une détestable insouciance, partout où la main du maître l'attache. Ce serait pour eux paroles perdues que d'entendre raisonner des hommes.

— Bétail qu'on trouve en tous les États, mon cher monsieur, broutant à ses pieds, faute d'oser lever la tête... Mais en tous les États aussi il se rencontre des gens de cœur, capables d'affranchir le troupeau. L'étincelle qui enflamma les Brutus, les Rienzi peut briller de nouveau.

— Je veux être damné, si je ne crois pas la chose possible, en Angleterre surtout, dit Cromwell en baissant un peu la voix.

— Et moi je la tiens comme prochaine, s'il advient un de ces généreux parlementaires qui ont des pensées si grandes touchant la liberté; un de ces niveleurs indignés de voir que des hommes taillés sur le même patron, chauffés au cœur des mêmes passions, sujets aux mêmes maladies, arrivant à la destruction par une route commune, n'aient pas une part égale au festin de la vie.

— Sans doute, brave Français, mais peu d'hommes ne se trouveraient pas empêchés par l'absence d'une des conditions qui rendraient la réussite certaine... Et quel supplice, monsieur, que de trouver sur l'écueil l'arrêt du monde qui vous condamnerait à une renommée éternelle!

— La vraie grandeur consiste plus souvent à planer au-dessus des obstacles qu'à les attaquer.

— Et qui osera se croire assez sûr de ses ailes pour tenter un vol si audacieux?

— En France, moi peut-être; en Angleterre, vous!... Ici le jeune officier tressaillit sur sa chaise; un souvenir puissant sembla revivre dans sa pensée, et colora son visage du plus vif incarnat.

— Je ne saurais vous connaître encore, monsieur, dit Cromwell avec entraînement, mais votre conversation porte les marques d'une supériorité singulière, et les sentiments que vous faites voir sortent rarement d'un cœur perfide. Il faut que je vous confie une circonstance étrange de ma vie... J'étais de service, il y a deux ans, à Windsor. La nuit n'était pas prochaine; mais, fatigué de plusieurs rondes faites à l'accoutumée autour du château, je venais de m'étendre sur un lit sanglé, dans la grande salle du conseil qui précède l'appartement du roi. Je ne me sentais nulle envie de sommeiller;

rêveur et mélancolique, je promenais ma vue: tantôt sur le plafond, où les rois ont fait peindre de courtoises allégories de ce qu'on appelle la gloire de leur règne; tantôt sur les vitraux, que la gloriole couronnée a couverts d'armoiries fastueuses. Tout à coup une forme humaine, une femme [1], m'apparut dans la demi-lumière que ménageaient les vitres aux divers coloris; sur sa longue robe blanche vinrent se montrer, en vifs reflets, les nuances de ces peintures transparentes... Je me mis sur mon séant, auquel état l'apparition demeura toujours présente. Je tâtais tour à tour chacun de mes membres, dans la pensée de mieux m'assurer que je veillais, et la figure restait debout devant moi... Qu'elle était belle! Etranger, je n'aimerai de ma vie, ou mon amante aura cette ressemblance. « Olivier Cromwell, » me dit l'adorable fantôme d'une voix dont les sons, doux comme l'accent du luth, pénétraient vite jusqu'à mon cœur, « tu sers aujourd'hui, mais un jour le commandement t'ad- » viendra. Cromwell, la destinée a marqué ta place bien haut. Que » quelques années encore tombent dans le gouffre des âges, et tu seras » le premier de l'Angleterre. » Puis, désignant du doigt la table autour de laquelle le conseil a coutume de délibérer, l'être mystérieux ajouta : « On te verra assis là, au-dessus des ministres du royaume... » Olivier, tu gouverneras. » A ces mots, la vision se dissipa comme une vapeur; je me retrouvai seul livré à mes réflexions, qui tourbillonnèrent, trois heures durant, au-dessus de cet océan sans fond, sans limites, appelé l'incompréhensible, où toute imagination finit par s'engloutir et se noyer.

— *Vir fortissimus!* s'écria le père Joseph dominé par une exaltation facile à exciter en lui, les avis de la Providence ne furent jamais vains : vous avez reçu la révélation de vos destins à venir par la voix de ce spectre aux paroles prophétiques... J'eus aussi d'étranges visions : je pourrais, en consultant ma souvenance, me croire prédestiné à de nobles choses. Qui sait si, dans le temps que vous ferez flotter sur toutes les mers le pavillon triomphant de la Grande-Bretagne, je ne porterai pas jusqu'en Asie le drapeau des Francs... Puis, comme s'il eût regretté de s'être trop ouvert vis-à-vis d'un homme qui n'approuverait, à coup sûr, ni sa croisade, ni l'empire universel du catholicisme, le moine continua d'un ton plus calme : Cependant l'âge a blanchi mes cheveux devant que la gloire ait ceint mon front de ses couronnes; peut-être n'est-ce qu'au ciel qu'il me sera permis d'en jouir. Mais vous, généreux Anglais, vous qu'on voit tout brillant de cette jeunesse si prompte à caresser les flatteuses illusions, courez sans retardement au-devant de l'illustration qui vous est promise.

— J'en ai, dans plus d'une conjoncture, cherché la route de toutes les forces de mon âme, répondit Cromwell, dont les yeux étincelaient d'expression, je l'aurais trouvée peut-être en d'autres temps... Mais, hélas! monsieur, poursuivit le parlementaire après un soupir, dans notre siècle cupide, les partisans s'en vont secondant les hommes qui peuvent les acheter : à qui possède l'or arrive la puissance, et la fortune m'a dénié ses dons.

— Sortons, monsieur; ce qui me reste à vous déduire de mes vues courrait peut-être hasard devant les témoins qui nous entourent: car la langue de mon pays pourrait n'être pas étrangère au savoir de quelques-uns, et les faux frères abondent en toute occasion.

— Soit, quittons cette taverne... Aussi bien les pensées se resserrent dans une enceinte tellement étroite, l'âme manque d'espace pour s'épancher. Ici près coule la Tamise, gagnons incontinent sa rive; voici venir la nuit, et nous ne serons ouïs que par les vents qui se jouent à la surface du fleuve en ridant ses flots.

En peu d'instants, le couple conspirateur fut rendu au lieu indiqué : on n'y voyait point alors ce magnifique pont de Westminster, chef-d'œuvre des arts modernes. La Tamise coulait, en cet endroit, noble, sans obstacles; mais deux cents toises plus bas, elle portait mille vaisseaux marchands dont on voyait les mâts, forêt brune et svelte, se dessiner sur un ciel rendu blanchâtre par les pâles lueurs de la lune. Tout près des conjurés s'élevait, noire de l'empreinte des siècles, la gothique abbaye où dorment les rois jadis couronnés d'or, côte à côte avec les grands génies qui portèrent aussi des couronnes et plus belles et plus justement acquises.

— Jeune homme, dit Joseph en tendant le bras vers ce vieux monument, les illustrations de l'Angleterre vous attendent à ce dernier rendez-vous... Le spectre de Windsor vous l'a dit.

— Inconnu, vous discourez si doctement que je sens, à vos paroles, palpiter jusqu'à la dernière fibre de mon cœur. Votre éloquence ferait éclore incessamment toute inspiration qui manquerait à ma pensée. Mais, hélas! nulle séduction ne peut découler de mes mains...

— Ne vous faut-il que de l'or, je vous en procurerai.

— Vous?

— Ma fortune est bornée; mais, sans y apporter aucun désordre, j'en puis distraire dix mille écus: ils sont à vous, si vous me baillez votre parole qu'après-demain un mouvement aura éclaté à Londres...

— Le délai est court.

— Je le sens bien; mais j'ai déjà pris des engagements avec les calvinistes de la Rochelle et de Montauban, gens que les persécutions de la cour rendent sujets à désaveu en matière de conjuration. La prudence me commande d'aller vite en besogne, et l'émeute de Londres doit être le signal de ces religionnaires.

— Sur ma foi, vous avez là l'idée d'une belle combinaison.

— Vous et moi tenons peut-être de la Providence l'office de changer la face des deux plus puissants Etats du monde. Si, d'aventure, je ne vous avais pas offert assez d'argent pour subjuguer ce qu'on appelle un parti, parlez, d'autres ressources...

— Vous voulez rire : avec cent guinées je me fais fort d'enivrer une bonne moitié de la chambre basse, dont les motions orageuses répandront à Windsor l'alarme la plus chaude; tandis que deux cents autres guinées soudoieront une nuée de parlementaires subalternes, qui parcourront la ville en poussant de grands cris. Le gant sera jeté. Si cette amorce ne suffisait pas pour allumer une révolution, il faudrait s'abstenir d'avancer plus vers ce but dès lors reconnu trop éloigné : il me serait évident que nous aurions attaqué la poire devant sa maturité; force serait aux francs Bretons de garder encore la dague dans le cœur. Mais ils sauraient du moins, dans une rencontre plus heureuse, où trouver leur point d'appui.

— Cela peut assurer, pour un temps, l'accomplissement de mes desseins, et plus tard mon aide pourrait vous empêcher de défaillir.

— J'y compterais, comme il ne tient qu'à vous de compter en toute conjoncture sur moi.

— Le jour n'est peut-être pas loin où j'aurai sujet de vous remémorer cette promesse pour de vastes intérêts, dit le capucin avec une exaltation marquée.

Le messager du cardinal était en ce moment dominé par l'homme qui dans ses extases rêvait l'empire de la chrétienté, et, déposant à la face du ciel même son masque d'hypocrisie, Joseph songeait à s'appuyer d'un calviniste pour faire réussir l'ambition du prêtre catholique subitement réveillée en lui. Puis, ramené par la réflexion à une appréciation plus sensée des difficultés que ses vues gigantesques pourraient rencontrer, il ajouta :

— Mais, capitaine Cromwell, nous avons en France un Richelieu.

— Toujours Richelieu... Eh! je veux que Dieu me damne si l'on ne fait pas à cet abbé cent fois trop d'honneur en le croyant redoutable.

— Monsieur, vous le connaissez mal.

— Je le connais bien. Ecoutez : le cardinal est un colosse aux pieds d'argile. Sa supériorité, comme celle du renard, réside uniquement dans sa fourbe et ses artifices. Et voyez ce que devient le renard poursuivi à outrance par nos intrépides chasseurs. Monsieur, je n'ai vu nulle part de fortune, tant élevée qu'elle fût, subsister sans la force, et votre prêtre usurpateur du pouvoir est faible. Qui le soutiendrait, si quelque parti imposant, le calvinisme, par exemple, venait à l'attaquer avec des inspirations par-dessus ce fanatisme qui seul ne mène à rien? Seraient-ce les grands? Il les humilie. Serait-ce la nation? Elle le hait. L'étranger? Richelieu lui fit prendre en haine sa politique cauteleuse. Pour qu'un tyran soit fort, besoin est qu'il sache paraître populaire; autrement, trois enfants, qui oseront agiter résolûment un drapeau au-dessus de leur tête, feront choir ce potentat du sommet de sa puissance... Ah! je voudrais bien que notre monarchie hautaine montrât aussi peu de consistance que votre despotisme en robe rouge! moi, simple officier, moi, citoyen obscur, perdu dans la foule, je soufflerais, et elle tomberait. Mais nos ministres, moins subtils que les vôtres, ne laissent pas de se faire voir beaucoup mieux avisés : ils savent appuyer l'autorité royale sur une aristocratie caressée, enrichie, qui caresse et enrichit à son tour tout ce qu'il y a d'impur dans le peuple; et c'est ainsi que, par un ricochet de corruptions, l'oppression se soutiendra en Angleterre tant qu'une main généreuse, une main forte ne se prendra pas à dessiller les yeux de la brave nation qui subit le contre-cœur de si tristes destinées.

— Une révolution est possible dans la Grande-Bretagne; vous avez un peuple. Louis XIII, ou plutôt son ministre, ne compte que des sujets.

— Et ne saurait-on faire éclore en France une popularité?

— Peut-être... mais il sera sage d'attendre qu'un homme ait paru qui sache la museler d'une main ferme après s'en être servi.

— Monsieur, dit Olivier avec expression en serrant la main du moine, nos âmes sont entrées en accord.

— Revenons à notre émeute. Je me suis confié à vous de l'incendie qui est près d'éclater en France; l'étincelle que je vous demande peut l'allumer, et je m'étonnerais peu que ma prudence elle-même fût heureusement trompée par les suites d'icelui. Je loge dans le Strand, accompagnez-moi jusque-là et je vous remets la somme convenue.

— Je vous suis, monsieur.

Les deux conjurés se mirent en devoir de gagner le logement du père Joseph, suivant silencieusement des rues où l'on ne marchait point encore sur de beaux trottoirs qu'on y a construits un siècle plus tard, et longeant des rangées monotones de maisons en briques

[1] Cette vision d'Olivier Cromwell est un point historique constaté par un grand nombre d'écrivains; lui-même en a donné l'assurance verbalement et par écrit: le fantôme se borna, dit-on, à lui annoncer qu'il serait le premier homme du royaume.

qu'avait noircies la vapeur du charbon. Ils buttaient souvent contre un pavé inégal; car Londres n'était éclairé alors que par les lanternes des watchmen, lueurs errantes qui se montraient çà et là dans l'obscurité de la ville.

En entrant chez lui, le père du Tremblay fit signe à son domestique, qui l'attendait près de la cheminée, de quitter l'appartement.

— Oui, mon père, répondit le valet étourdiment, sinon par malice; inattention ou malveillance qu'accueillit un coup d'œil foudroyant.

La qualification n'échappa point à Cromwell; dans son active sagacité, il conçut un soupçon qui le rendit, durant quelques secondes, rêveur et méditatif. Mais l'expression d'une calme sécurité reparut promptement sur son visage; et l'œil exercé du moine put voir que si le réformiste anglais avait craint un instant de s'être compromis, son esprit avait trouvé rapidement une ressource en lui-même contre toute appréhension.

— Capitaine, dit Joseph avec la même assurance que s'il n'eût rien remarqué du jeu de physionomie d'Olivier Cromwell, dix mille écus d'or sont comptés dans ce sac... emportez-les; j'ai votre parole, et je ne vous demande que cela.

— Je n'y ai jamais manqué. Sur la sainteté du synode, ajouta-t-il comme par inspiration soudaine, il est temps enfin qu'en vous parlant je mette un nom après la qualification générale de monsieur.

— Je me nomme le baron Leclerc [1]; mais, entre nous, le nom importe peu à l'affaire.

— Vous avez raison; et si je me suis enquis du vôtre, c'est qu'il faut bien que j'aie une direction [2] pour me présenter à votre logis. Du reste, je veux que vous sachiez que je n'ai de ma vie redouté la trahison: attendu que je n'ai jamais rien entrepris sans m'être ménagé une garantie contre elle.

— Ce serait aujourd'hui chose superflue, dit Joseph avec un sourire assez franc.

— J'en reçois sans conteste la conviction. A propos, allégeons un peu ce fardeau d'or; je vous ai tantôt établi le compte, assez bref, de mes frais de campagne; ajoutons quelques dizaines de pistoles pour les dépenses qu'on ne saurait prévoir; cela pourra nous conduire à trois mille écus : c'est tout ce que j'emporte... Vous n'avez pas, que je présume, la pensée, baron Leclerc, qu'Olivier Cromwell songe à vendre son zèle. J'ai une passion démesurée de travailler à l'affranchissement de mon pays; un petit mouvement à Londres, propre à mettre en lumière les amis que je cherche, convient d'aventure à vos desseins : j'en reçois une allégresse grande; mais, souffrez que je l'avoue, ma convenance est d'abord ce qui me détermine en cette affaire. J'apporte la résolution, vous apportez l'argent; nous brassons une combinaison de moyens, ou, si le mot vous agrée mieux, une alliance. Partant, point de reconnaissance réciproque; puisque chacun de nous agit dans le sens de son propre intérêt. Si l'arrangement vous convient, entendu de la sorte, nous pourrons y revenir plus d'une fois. Adieu, il sera sans utilité aucune de nous voir demain; assuré que je suis qu'il vous reviendra quelque chose de mes faits et gestes avant la fin du jour.

Ici le papiste et le calviniste, qui venaient de s'entendre si bien sous l'influence de leur ambition respective, car dans les derniers moments Joseph avait presque toujours suivi l'élan de la sienne, le papiste et le calviniste, disons-nous, se séparèrent fort satisfaits l'un de l'autre, avec promesse de se retrouver, le surlendemain de bonne heure, à la taverne de White-Hall.

Cromwell était trop habile pour aller brusquement convier les réformistes influents de la chambre basse à un banquet que lui, simple officier, n'avait aucune raison valable de leur donner. Ce fut un de leurs collègues, avec lequel Olivier était lié, qui fit, en son propre nom, cette invitation. Aucun parlementaire ne manqua d'y répondre. Au dix-septième siècle, les grands repas, qu'on voyait ordinairement dégénérer en orgie, étaient recherchés avec ardeur, surtout chez les Anglais. Des guerres à peu près continuelles réduisaient alors les hommes à une existence précaire, où le lendemain ne s'offrait à leur pensée qu'à travers un doute. De là naissait le désir avide de jouir d'une vie qui pouvait à chaque instant leur échapper, et l'intempérance les flattait d'autant plus, qu'elle les rendait oublieux d'un avenir incertain. La réunion des réformistes de la chambre basse se grossit d'un certain nombre de niveleurs, étrangers aux honneurs de la représentation, mais parmi lesquels on ne compta point l'avisé Cromwell. Elle fut bruyante du cliquetis des verres, de la chaleur des toasts patriotiques; puis elle finit par d'orageuses motions qu'un commencement d'ivresse rendit hostiles au pouvoir. Des drapeaux aux couleurs britanniques, mais non pas aux armes de la couronne, avaient été, selon l'usage, attachés en dehors des fenêtres ouvertes de la salle du banquet; selon l'usage aussi, les convives, la serviette au cou, le verre à la main, le visage empourpré, vinrent sur le balcon pérorer le peuple rassemblé aux portes de la taverne. L'enthousiasme que ces harangues envinées produisirent se manifesta bientôt au sein des masses, d'ailleurs animées et échauffées par les copieuses libations de porter. Des meneurs, payés largement, divisèrent la foule; de nombreuses bandes se mirent à parcourir la ville en tumulte : on entendit de toutes parts les cris de *Vive la liberté! Vivent nos braves réformistes du parlement! A bas les royaux! Mort aux papistes!* De temps en temps, les devantures des magasins appartenant aux antagonistes de la réformation volaient en éclats avec un retentissement aigu de vitres brisées; tandis que dans quelques carrefours on brûlait l'effigie des hauts partisans de la cour, et particulièrement celle du premier ministre.

Pendant tout ce désordre, le père Joseph, rasant les maisons comme un oiseau nocturne, observait avec une sombre joie ce terrible résultat de sa mission, et se rendait chez madame de Clarick, dans le but sans doute d'en être félicité. La comtesse le reçut sous un berceau de son jardin, où elle était descendue pour écouter le bruit lointain de la sédition.

— Entendez-vous, madame? dit le moine d'un accent creux après une brève révérence.

— Ah! monsieur, je frémis.

— Voilà, comtesse de Clarick, ce que les passions humaines traînent à leur suite, quand ceux qui s'y livrent ne sont pas arrêtés par la considération de Dieu.

— Quels cris sinistres!... hélas! le sang coulerait-il?

— Je n'en serais pas surpris... quelquefois le péché ne peut être racheté que par le crime. Ecoutez! écoutez!

En ce moment Joseph, debout devant la comtesse, le bras et les yeux élevés dans la direction où l'on entendait un mélange confus de clameurs diversement accentuées, de vitres se brisant, de pétillantes étincelles s'élevant des bûchers allumés par la vindicte populaire, Joseph ressemblait au prince de l'enfer. Son attitude effraya un instant sa belle interlocutrice.

— Ah! s'écria-t-elle d'une voix qui exprimait bien son effroi, que je suis marrie d'avoir concouru par mes conseils à ces funestes excès!

— Calmez-vous, madame, répondit le moine avec un sourire plus hideux encore que sa noire gravité; ces gens marchent du bon pied pour vous donner tout contentement : des courriers expédiés de Windsor vont tirer le magnifique Buckingham des molles délices de Capoue; il aura tôt arrêté cette mutinerie, et les suites en seront aussi douces que son effet est effrayant... Recevez mes salutations. J'ai cru qu'il était séant que vous apprissiez autrement que par le tumulte de la place publique les conséquences de vos avis officieux... Me voilà quitte d'une politesse dont vous eussiez pu me reprocher le manquement, car ce qui se passe à cette heure est en partie votre ouvrage... Ah! ah! le désordre augmente... conjouissons-nous, madame, l'œuvre fructifie.

— Cessez, cessez, monsieur, vous me faites horreur!

— Ce n'était pas dans ma pensée; je voulais uniquement être poli, mais le favori de Charles Ier remplira cet office auprès de vous beaucoup plus adextrement que moi.

A ces mots le capucin s'inclina brusquement et quitta la comtesse, qui ne se leva point pour accompagner le redoutable étranger.

En rentrant chez lui, Joseph trouva le billet suivant écrit en caractères évidemment déguisés.

« Vous ne me taxerez pas de lenteur, monsieur le baron; la soirée » vous a montré assez d'événements pour que vous en receviez les » effets signalés. Demain la scène se fera voir plus animée encore. » Le débile Charles, tout en cachant sa terreur derrière les vieilles » murailles crénelées de Windsor, fait avancer vers Londres quel- » ques centaines de gardes; mais on ne sera pas si imprudent que de » leur ordonner de tirer, et les réformistes tomberaient dans une » grande faute en commençant le feu. La ville sera donc à nous » toute la journée, et je serai trop embesogné pour vous voir.

» Si vous devez, comme vous m'en avez fait avis, quitter notre » capitale pendant la plus prochaine nuit après celle qui commence, » je serai à dix heures du soir au pied de la tour de Londres, où » vous avez formé la résolution de vous embarquer : c'est là que » nous prendrons congé l'un de l'autre. »

Cet écrit n'était pas signé; mais Joseph ne pouvait méconnaître son auteur, dont il ne se lassait point d'admirer la prodigieuse activité, mais surtout la prudente adresse. En effet, Olivier avait été le moteur du mouvement qui s'accomplissait; il s'était trouvé partout pour attiser le feu de la sédition, et nulle part on n'avait pu le remarquer. Le second jour, cet habile conspirateur surprit encore davantage le capucin lorsqu'il le découvrit à la tête d'une des compagnies des gardes, marchant contre la révolte dont il était l'âme, et influençant du regard et du geste les révoltés lorsqu'il semblait prêt à les combattre.

Durant cette seconde journée, la sédition prit un caractère plus imposant et plus dangereux en même temps. Plusieurs coryphées du parti réformiste furent saisis dans les rues et portés sur les bras du peuple à la chambre basse : tumultueuse ovation à laquelle ils se prêtèrent de fort bonne grâce. D'un autre côté, des parlementaires voués servilement à la monarchie étaient assaillis, dans leurs carrosses, d'une grêle de pommes, d'œufs, de carottes, de navets. Leurs chapeaux, enlevés par de hardis aventuriers, devenaient le jouet de

[1] Le père Joseph se nommait en effet *Leclerc*, mais il était peu connu sous ce nom; et quand il vivait dans le monde, on l'appelait le baron du Tremblay.

[2] Le mot *direction* est employé ici, à la manière des Anglais, pour *adresse*.

la foule, au-dessus de laquelle on les voyait voltiger. A tant d'excès la troupe n'opposait que d'insuffisantes représentations; empêchant, pour toute action répressive, que les sévices allassent jusqu'aux coups et les projectiles jusqu'aux pierres.

Le soir, en se rendant au pied de la tour de Londres, Joseph vit quelques hôtels en feu : peut-être ces incendies avaient-ils été allumés par des vengeances individuelles, toujours promptes à s'exercer à l'ombre d'un mouvement populaire. Le moine attendit quelque temps Cromwell, debout sur le canot qui allait le porter à son vaisseau. Il levait les yeux avec une sorte de vénération vers cette antique forteresse flanquée de tourelles, dont les Anglais ont fait tout à la fois un arsenal, une prison d'Etat et une ménagerie. Les créneaux et les toits de cette masse colossale de constructions se découpaient alors sur un ciel sans nuages, nuancé de pourpre par les flammes s'élevant d'une maison qui brûlait derrière le vieux édifice. C'était un aspect imposant que celui de ce sombre repoussoir s'appuyant ainsi contre un fond ardent. Par intervalles, du Tremblay suivait de l'œil, le long de la Tamise, des flambeaux mobiles, portés sans doute par les révoltés, et dont la lueur rougeâtre se projetait en passant sur les palais qui bordaient le fleuve. Bientôt Olivier Cromwell parut.

— Eh bien! êtes-vous content? dit-il d'un accent plus brusque qu'il ne l'avait eu dans le précédent entretien.

— Oui, capitaine; je vous tiens pour un homme d'une haute capacité... je plains ceux qui se feront vos ennemis.

— Conseillez donc aux papistes de ne jamais jouter avec moi; c'est un bon office que vous pouvez leur rendre, père Joseph du Tremblay.

A ce nom le moine demeura quelques instants stupéfié; mais ayant facilement deviné que son incognito avait été trahi par son valet, il ne tarda pas à répondre :

— Puisque vous êtes si connaisseur des choses humaines, vous devez savoir que ni ma robe ni la situation que je tiens de la nécessité ne pourraient nous empêcher d'associer, dans toute rencontre, nos résolutions. Je suis vrai du cœur en vous disant qu'un homme de ma trempe ne se donne point âme et corps à un Richelieu, et qu'il le sert à la manière dont les chrétiens retenus en captivité servent le dey d'Alger ou de Tripoli.

— Je le sais, et moi, qui ne saurais souffrir de dissimuler, il faut que je vous dise, père Joseph, qu'en lieu opportun la différence de nos croyances ne nous diviserait pas.

— Tous mes sentiments seraient à vous, fors ce point sacré.

— Allons, mon père, un élan de bonne foi! il n'y a pas là de clerc pour l'écrire... convenez-en avec franchise, quand on est organisé comme vous et moi, ce serait demeurer stupide à toute bonne politique, que de se laisser prendre à la considération des dogmes religieux, à moins qu'ils ne paraissent servir un intérêt plus solide. Et moi aussi, je suis en renommée de grande dévotion [1] : il y a quatre ans déjà que je marche à la tête des puritains, excitant leurs pratiques, échauffant leur exaltation, et ne paraissant porter que Dieu dans mon cœur. Mais si je favorise de la sorte ces bons sectaires, c'est que je sais qu'ils forment un parti puissant dans les Royaumes-Unis. Or, que le pouvoir m'advienne un jour, par l'accomplissement des promesses du spectre de Windsor, alors je fais peser le niveau sur tous les cultes, afin qu'aucun ne devienne une faction redoutable, dont un ambitieux, comme moi, puisse tirer avantage. Voilà, père du Tremblay, ce que fera Votre Révérence elle-même, si la fortune lui est bénigne; et je vous sais, par saint Georges! homme trop habile pour croire que la route qui vous aura conduit au pouvoir ne soit pas fermée soudain derrière vous par votre prudence bien avisée. Ai-je tort de penser ainsi?

— Non, par ma foi! capitaine, s'écria le moine, qui laissa tomber en cet instant de sa bouche le seul aveu sincère qui lui soit jamais échappé.

— Encore un mot, père Joseph, reprit Cromwell, et veuillez ne pas maudire la légèreté de ma langue. Votre mission tendait à rejeter sur la rive anglaise notre premier ministre beau danseur, parce que Richelieu tenait à grande importance que Louis XIII... Vous comprenez : voilà qui est de la charité dans toutes les religions de la terre. Vous m'avez fait votre instrument pour ce sujet : je suis parbleu bien éloigné de vous en savoir mauvais gré. Grâce à cette entremise, j'ai mesuré une carrière que je parcourrai, n'en doutez pas, lorsque je serai parvenu à vaincre les obstacles qui sont les ennemis de mes desseins; vous avez payé le taiseur, c'est moi qui me trouve obligé, et je veux que Dieu me damne si nous ne devons pas nous quitter en bonne intelligence. Si votre étoile vient à grandir là-bas, ajouta Cromwell en étendant le bras vers la France, ayez souvenance que vous avez laissé au pied de la vieille tour de Londres un homme résolu, un homme capable de pousser à la roue de votre char... Adieu.

— Je n'aurai garde de l'oublier! répondit du Tremblay, dont les yeux parurent en ce moment étinceler d'un éclair d'exaltation.

Ainsi finirent les relations de ces deux hommes supérieurs. Ils se serrèrent la main en silence; puis le père Joseph, faisant signe au patron du canot de pousser au large, s'assit à la poupe, enveloppé d'un vaste manteau brun. Les rames de huit robustes matelots, en frappant avec ordre la surface tranquille du fleuve, eurent mis promptement l'intervalle d'un gouffre entre les deux plus grandes ambitions peut-être que le monde contînt alors. Olivier, resté debout sur le rivage, suivit quelque temps du regard le flambeau qui éclairait la barque de Joseph, et dont la lueur fugitive traçait sur les flots un sillon lumineux. Mais bientôt cette petite flamme, emportée par le courant, disparut dans les brumes de la nuit. L'Eminence grise avait quitté, peut-être pour jamais, ce Cromwell qu'on devait voir un jour régner sur l'Angleterre, et soumettre à sa domination usurpée la politique de tous les Etats de l'Europe.

[1] Cromwell, étant déjà protecteur et dînant avec ses amis, voulait déboucher lui-même, par raffinement de précaution, une bouteille de vieux vin de Tokai. Ses officiers de bouche cherchaient un tire-bouchon, qu'ils ne trouvaient pas; le grand homme s'impatientait, lorsqu'on vint lui annoncer une députation de presbytériens, qui désirait savoir si *Son Honneur* s'était occupé de faire discuter par les Pères de l'Eglise réformée quelques points litigieux de leurs dogmes. Cromwell fit répondre à ces corréligionnaires qu'il y songeait mûrement « ils croient, dit-il ensuite en riant à ses convives, que nous sommes à la recherche des saintes » vérités, et nous cherchons un tire-bouchon. » Ce trait donne la mesure des sentiments pieux du protecteur.

CHAPITRE VII.

1625.

Retour en France. — Entrevue avec le roi. — Le nouvel abbé de Fécamp. — Voyage de Compiègne. — Arrangements intérieurs. — La reine et sa confidente. — Le serpent tentateur. — Une aventure de garde-robe. — Julienne et le chevalier du Vezay. — Sir William. — Belle-mère indulgente. — Voyage à Amiens. — Le bosquet. — Les Mémoires de Laporte. — Départ précipité. — Tristes adieux. — Les ferrets d'aiguillettes. — Délire d'amour. — Dignité tardive. — Scrupules de la comtesse de Lannoy. — Promenade de la princesse de Conti. — L'illustre espionne.

Après une traversée que le beau temps favorisa, Joseph débarqua à quelque distance de Calais : une chaise de poste l'attendait; il y monta sans perdre une minute; et, couvert de nouveau du sale capuchon des franciscains, il descendit à sa capucinière, soixante heures après son départ de Londres. Le moine resta quelques instants prosterné devant son prie-Dieu, essayant d'abuser la Divinité sur cette foi religieuse dont nous connaissons maintenant le pivot. Pendant cette courte prière, des chevaux frais étaient attelés à la chaise de poste : Joseph allait se rendre à Rueil, où le cardinal donnait à la reine d'Angleterre et aux ambassadeurs de Sa Majesté Britannique une fête d'adieu. Car il est temps de dire que Buckingham, averti des événements de Londres par vingt courriers successifs, messagers de la terreur du pauvre Charles Stuart, se disposait à quitter Paris dès le lendemain. Informé toutefois du véritable état des choses, grâce à des correspondants moins effrayés que le monarque anglais, le duc calma les craintes de la reine Henriette sur le caractère d'une sédition déjà apaisée, et lui donna l'assurance que rien ne s'opposait à ce que la cour de France l'accompagnât jusqu'à Amiens, ainsi qu'on en était convenu avant les nouvelles alarmantes. Tout était donc en mouvement au Louvre, au Luxembourg et à l'hôtel de Chevreuse pour le départ du lendemain, tandis qu'on dansait au château du cardinal.

Le père Joseph reconnut d'une lieue le théâtre de la fête à l'espace lumineux marqué par une brillante illumination sur un ciel sans étoiles; et bientôt la brise du soir apporta jusqu'au voyageur les sons d'une musique harmonieuse, réglant les pas de l'élégante cohorte des danseurs.

Le moine, ayant laissé sa chaise à la porte du château, se glissa le long des murailles pour gagner l'appartement du ministre; esquivant avec soin les lumières, comme une chouette qui cherche son refuge dans les crevasses d'une vieille tour. Richelieu n'était point à son cabinet; mais l'huissier de service avait ordre de l'ouvrir à toute heure au père Joseph. Celui-ci aperçut d'une croisée Son Eminence se promenant dans ses magnifiques jardins, où des milliers de flambeaux attachés aux arbres, prêtaient à leur feuillage une nuance dorée, tandis que les fleurs recevaient un reflet plus brillant. Le cardinal montrait une humeur charmante, signe infaillible qu'il se réjouissait alors du chagrin de quelqu'un. En effet, le duc de Buckingham, dont l'illumination faisait étinceler les riches habits au milieu d'un groupe de gentilshommes, avait le visage soucieux, malgré les sourires qu'il s'efforçait d'appeler sur ses lèvres. Ce ministre n'était pas aussi indifférent qu'il affectait de le paraître aux nouvelles reçues de Londres : il ne pouvait voir avec mépris les démonstrations hostiles faites par les réformistes, parti toujours redoutable en Angleterre. D'ailleurs, cette circonstance, en l'obligeant à quitter inopinément la France, ruinait ses espérances galantes, devenues d'autant plus impétueuses qu'elles avaient été jusqu'alors plus contrariées.

De son côté, la reine, que le père du Tremblay voyait se promener avec Louis XIII dans une allée d'orangers, combattait mal une extrême tristesse : ses traits, altérés par un chagrin aussi vif que le sentiment trahi qui le causait, recevaient un surcroît de mélancolie de l'insipide société du roi. Lui, bâillant à toute seconde, et laissant

endormir ses yeux sous leurs noirs sourcils, s'embarrassait fort peu du soin de cacher l'ennui dont il semblait dévoré.

Le reste de la cour, essaim léger dispersé dans les bosquets illuminés, les parcourait, peut-être littéralement pour quelques dames et quelques courtisans, à la manière des ombres *heureuses* de l'Elysée. On voyait par intervalles scintiller sous la voûte des platanes ou des marronniers la parure des beautés qui s'y égaraient, et que dérobaient ensuite d'épais massifs de verdure. Tel était l'abandon de ce siècle galant, que les cardinaux donnaient des bals où presque tout ce que les belles possédaient de charmes s'offrait à la vue; où tout ce qu'elles faisaient désirer de faveurs était quelquefois accordé. Vainement un monarque atrabilaire offrait-il à sa cour l'exemple d'une chasteté tristement déterminée, les jeunes seigneurs, mieux servis par la création, paraissaient peu disposés à se corriger des

Joseph sollicita poliment de lui la permission de s'asseoir à sa table.

écarts que Sa Majesté blâmait. Richelieu lui-même n'avait pas fait interdire aux convives de sa fête un pavillon élégant construit au fond de ses jardins, petit temple dont la jolie Marion Delorme était souvent la prêtresse durant les suaves matinées du printemps. Des dames curieuses tournèrent la clef de ce réduit enchanteur : et l'ameublement qu'elles y virent leur prouva d'une manière irréfragable que si le cardinal faisait quelque part de pieuses retraites, ce ne pouvait être en ce séjour.

Quoique le principal ministre eût été prévenu sur-le-champ de l'arrivée du père Joseph, ce religieux attendit longtemps dans le cabinet. Son Eminence, satisfaite du résultat obtenu à Londres par son agent, ne voyait maintenant aucune urgence à l'entretenir, tant un témoignage de reconnaissance coûtait à cette âme envieuse. Richelieu parut enfin, et, prompt à simuler les sentiments les plus éloignés de son cœur, il complimenta le capucin avec une effusion que le meilleur comédien de l'époque n'aurait pas certainement imitée aussi bien.

— Il arrive, de bonne fortune, poursuivit le cardinal après ce déluge de félicitations, que l'abbaye de Fécamp est venue à vaquer pendant votre voyage. Le roi reçoit un grand contentement à vous la donner, père Joseph; demain mon secrétaire ne manquera pas de vous en expédier le bref.

— J'en témoigne une singulière gratitude à Votre Eminence au nom de mon pauvre couvent, qui va prendre le soin particulier de faire reconstruire une partie de bâtiment, laquelle menace ruine.

— Ma volonté, père Joseph, est que ce bénéfice vous revienne en propre. Il faut que je vous dise que votre pauvre couvent est assez riche pour subvenir à ses réparations; et si j'ai des renseignements de bon lieu, vos frères les mendiants ne se font pas moins de trente mille écus de rente.

— Ils regardent autour d'eux, monseigneur, et ont des pensées pour une pauvreté plus pressée que la leur. Les mains de nos frères sont des navettes de charité. Puis, que ferais-je, moi, capucin indigne, des biens de la terre? Je me nourris au plus juste de mes besoins; mon corps serait énervé par un linge moelleux, et la cendre de ma couche doit donner tout contentement au serviteur de Dieu qui dort peu afin de prier beaucoup.

— Père du Tremblay, dit Richelieu piqué en saisissant le froc de Joseph, cette bure n'est pas si épaisse qu'un œil comme le mien ne reçoive à travers la démonstration du cœur vaniteux qu'elle cache. Quittez une comédie qui n'a pas même le mérite d'amuser ceux qui sont à portée de l'ouïr; et si vous voulez que nous restions amis, méprisez moins le prix que je trouve bon de mettre à vos services. Autrement je pourrais me laisser toucher par l'idée qu'il me serait aisé de m'en passer.

Le franciscain sortit sans répliquer à ce discours hautain; mais la haine secrète qu'il nourrissait contre le cardinal en devint plus acrimonieuse. Ce moine, quoique habile politique, manquait parfois de tact : il ne sentait pas que vouloir tromper un homme aussi pénétrant que Richelieu sur un sentiment comme l'orgueil, qui le plus souvent se trahit aux yeux les moins clairvoyants, était une entreprise follement téméraire; et l'on ne conçoit pas comment Joseph pouvait oublier que le plus grand art de Son Eminence consistait à ne rien ignorer. En effet, le cardinal-duc savait que sous son froc crasseux du Tremblay portait une belle robe de soie; que, retiré dans sa cellule, il ne se faisait pas faute de savourer des mets délicats et des vins généreux, qu'un frère discret, admis au partage de ces provisions mystérieuses, apportait du dehors dans sa besace de mendiant. Enfin le ministre n'ignorait point que sous son misérable grabat Pierre l'Ermite II cachait un coffre renfermant plus de cent mille écus d'or.

Cependant toute la cour se mit en route le lendemain avec Henriette, reine d'Angleterre. On vit de bonne heure une longue file de carrosses sortir de Paris, et le soleil, en éclairant d'un vif rayon la

Ah! ah! le désordre augmente... conjouissons-nous, madame, l'œuvre fructifie...

flèche du vieux Saint-Denis, semblait lui prêter un sourire pour saluer la fille du meilleur des rois endormis éternellement sous les voûtes de cette abbaye. Dans le carrosse de Louis XIII étaient le duc d'Anjou son frère, le prince de Condé, le prince de Conti, ses cousins, et les maréchaux de Bassompierre et de la Force. Marie de Médicis avait avec elle la comtesse de la Flotte, madame de Comballet, et cette belle d'Hautefort que le roi honorait d'une affection si peu dangereuse. Anne d'Autriche emmenait seulement quelques-unes de ses filles avec la vieille comtesse de Lannoy, sa dame d'honneur, attachée à Sa Majesté par les crampons inflexibles de l'étiquette. La duchesse de Chevreuse, au grand regret de sa souveraine, avait pris place dans le carrosse de la reine d'Angleterre, qu'elle devait accompagner jusqu'à Londres. Près de cette jeune princesse étaient aussi deux nobles Anglaises, la comtesse d'Ambie et la marquise d'Hamilton.

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

Le cardinal-duc n'était point du voyage; mais sa défiance accompagnait les illustres voyageurs. Lafeymas et ses affidés les plus adroits, les plus braves surtout, mêlés à la suite d'un si grand nombre de hauts personnages, veillaient en véritables cerbères sur les amants qu'ils avaient jusqu'alors condamnés au martyre d'une passion contrariée. La tâche touchait à son terme : le Tristan du jaloux Richelieu n'avait plus qu'un effort à faire pour s'élancer dans son intendance, et ses dignes compagnons rêvaient déjà le son des pistoles qu'ils avaient encore à palper. Tous s'attendaient, il est vrai, à des entreprises désespérées de la part du bouillant Buckingham; mais leurs dernières instructions étaient précises : à tout excès d'audace ils devaient, sans aucune hésitation, opposer l'excès de la férocité. Les feux du favori de Charles devaient jusqu'à la fin brûler sans succès ou s'éteindre dans son sang. Or, après avoir ordonné cette mesure extrême, le principal ministre crut qu'il serait imprudent d'en être le témoin; il craignit que sa perfidie ne fût pas à l'épreuve d'une telle catastrophe, et que son âme, encore peu façonnée au crime, ne se trahît par quelques signes de terreur. Il ne manqua pas de prétextes pour rester à Paris : Buckingham s'en réjouit; il ne pouvait lui venir à la pensée que cette circonstance, heureuse à son avis, fût la conséquence d'un arrêt de mort porté contre lui.

Quoique des relais eussent été placés sur la route parcourue par la cour, elle n'arriva que fort tard à Compiègne, où elle devait coucher. Les grands chemins, mal entretenus, sillonnés de profondes ornières, même dans les directions les plus suivies, ne permettaient qu'une lente circulation aux voitures de maître, dont les roues dorées s'embourbaient à chaque instant. Bientôt la lumière jaillit de toutes les fenêtres du château, qui se dessinaient tout à l'heure en noir sur ses façades grisâtres. Une bruyante circulation commença dans l'intérieur : la salle des gardes, naguère déserte et silencieuse, retentit des saillies militaires; on y entendit bruire les armes d'une compagnie des gardes écossaises, tandis qu'un feu pétillant s'allumait dans une cheminée où la moitié de cette compagnie eût pu facilement se ranger. Le long des corridors, des officiers, des dames, des valets de pied faisaient résonner le carreau sous leurs pas empressés; les portes s'ouvraient et se fermaient avec bruit; les sonnettes retentissaient; des factionnaires étaient posés à l'entrée des appartements principaux.

Un mouvement non moins tumultueux régnait dans la ville. A peine la moitié des voyageurs avait-elle trouvé place au château; le surplus reflua chez les habitants, car on ne pouvait attendre aucun secours des hôtelleries, misérables gîtes fréquentés uniquement par les portebalies, les juifs et les rouliers, à une époque où l'hospitalité n'avait pas encore cessé d'être un devoir. Il serait difficile de préciser ce que l'exercice de cette vertu antique coûta ce soir-là aux bons riverains de l'Oise : les denrées de toute nature furent prodiguées pour faire honneur aux courtisans qui encombraient leurs maisons. Echevins, bailli, subdélégué, secrétaires du roi, bourgeois, marchands, tout subit l'invasion de ces nobles affamés. Heureux les hôtes de qui les femmes ou les filles, par un surcroît particulier de sacrifices, ne payèrent pas à cette volée passagère de gentillâtres un tribut mystérieux, qui n'entre dans les obligations hospitalières d'aucun pays.

En descendant de carrosse, le roi s'était plaint d'un frisson; vers dix heures du soir une fièvre légère se déclara. La plus petite déviation d'habitudes ébranlait le frêle tempérament de ce prince : les réjouissances de la nuit précédente, auxquelles le regard seul de Sa Majesté semblait avoir pris part, avaient suffi néanmoins pour détruire l'équilibre de ses fonctions vitales; et la fatigue du voyage, que les femmes les plus délicates de la cour ressentaient à peine, achevait de déterminer l'indisposition du cacochyme Louis XIII. Deux médecins déclarèrent que cette courbature n'aurait aucune suite dangereuse; que le lendemain, selon toutes les apparences, le roi se trouverait en état de continuer sa route. Mais Louis, qu'une sombre terreur gagnait dans les moindres anomalies de sa débile santé, soutint qu'il était fort malade, et décida dès ce moment que son voyage s'arrêterait à Compiègne. « A moins, ajouta-t-il d'un accent lugubre, qu'il ne soit besoin de me faire rebrousser chemin » jusqu'aux demeures souterraines de Saint-Denis, devant lesquelles » Dieu m'a permis de passer vivement ce matin. » On eut alors le secret d'une maladie dont les traces échappaient à la science : elle résidait tout entière dans les préoccupations funèbres qu'on voyait trop fréquemment traverser la vie du monarque, et qu'avait apparemment excitées l'aspect du monument sépulcral.

Anne d'Autriche remettant à Louis XIII le coffret renfermant les ferrets de diamants.

Les trois reines, les princes et princesses se hâtèrent de visiter le roi; mais, dominé par de noires idées, il se montra peu sensible à cette attention, ainsi qu'à l'intérêt respectueux que le duc de Buckingham vint lui exprimer en ce même instant Les hauts personnages se retirèrent, bien tranquillisés toutefois sur l'état de Sa Majesté, que les docteurs garantissaient tout à fait rassurant.

Buckingham, en sortant de l'appartement du roi, saisit la main d'Anne d'Autriche, qui frémit soudain dans la sienne. Le prince de Condé, nonobstant le souvenir cuisant de son arrestation dans la chambre de l'Italienne Marie [1], offrit avec empressement d'être son chevalier. Le prince de Conti, quoique blessé d'avoir perdu l'espoir d'appeler Henriette sa belle-sœur par le rejet humiliant des vœux du comte de Soissons, reconduisit chez elle la reine d'Angleterre.

La duchesse de Chevreuse n'était pas demeurée étrangère aux dispositions intérieures des logements de Compiègne faites par le comte de Chalais, alors placé en première ligne dans les tendres affections de cette favorite. L'appartement ordinaire de la reine régnante avait été cédé par honneur à la jeune épouse de Charles Ier. Anne, reléguée pour cette fois à l'extrémité d'une aile du château diamétralement opposée au pavillon que Louis XIII habitait, ne devait avoir pour voisine que la reine mère, dont les soupçons étaient, comme on sait, difficiles à exciter en matière de galanterie. Le choix d'une telle localité doit être expliqué. La duchesse, qui dans toutes les habitations royales s'était abandonnée aux doux épanchements de l'amour, connaissait les ressources secrètes qu'offrait cette partie du château. Les filles de Sa Majesté devaient coucher, au nombre de quatre, dans une garde-robe communiquant à la chambre de Sa Majesté. Cette garde-robe joignait, d'un autre côté, une suite de pièces que Chalais eut le soin de déclarer pour le moment inhabitables, et qui établissaient de faciles communications entre l'appartement de la reine et celui que le gentilhomme complaisant avait destiné au duc de Buckingham. Grâce à cet intervalle inhabité, le ministre anglais paraissait logé fort loin de la sensible souveraine; mais il pouvait marcher à couvert de toute suspicion jalouse jusqu'à sa chambre, si, comme tout devait porter à le croire, les quatre filles qui allaient coucher près d'elle étaient fidèles et discrètes. Or, madame de Chevreuse avait trop d'habileté pour avoir omis de subjuguer ces témoins dangereux, qu'on ne pouvait éloigner sans éveiller les soupçons de la vieille dame d'honneur, toute dévouée au cardinal. Des mariages brillants,

[1] Allusion à l'arrestation de M. le prince à l'instigation du maréchal d'Ancre.

plus flatteurs pour ces jeunes personnes que les récompenses pécuniaires, leur avaient été promis, sans que toutefois on se fût ouvert à elles jusqu'au point de leur faire une confidence entière. On verra bientôt si toutes s'en tinrent à cette perspective de bonheur.

La comtesse de Lannoy, se reposant sur la surveillance des sentinelles posées à la porte d'Anne d'Autriche, tranquille sur la garde-robe dont elle ignorait la seconde issue, adroitement masquée par un lit, occupant enfin elle-même une pièce qui dépendait de l'appartement de Sa Majesté, la comtesse, disons-nous, crut pouvoir sans danger, mais non pas sans dépit, déférer à l'ordre de se retirer que lui intima la reine en ajoutant qu'elle avait à causer avec sa *bonne Marie*.

— Dites votre tendre Marie, ma chère souveraine! s'écria la duchesse en embrassant Anne d'Autriche avec transport dès qu'elle fut certaine de n'être pas entendue par l'espionne de Richelieu. Ah! s'il appartenait au dû de ma charge ou s'il était donné à mon cœur de parachever votre félicité, que je serais heureuse moi-même! Mais, hélas! cela ne saurait être : l'amour qu'une femme porte à sa pareille est défaillant à communiquer ces joies où se noient toutes les peines de la vie; elles sont mises en la garde de l'autre sexe, et les bizarres conventions du monde...

— Tais-toi, petite, répondit Anne en mettant sa main sur la bouche de la surintendante, ce que tu dis n'est pas bien.

— Je le sais, madame, reprit la duchesse, car les paroles entrent pour bien peu de chose dans le bonheur.

— Hélas! Marie, n'ai-je pas aussi à me reprocher des actions dont je dois être contrite?

— En vérité, c'est de la conscience à l'yeuse pour un mince profit.

— Folle créature!

— Raisonnons, poursuivit madame de Chevreuse en baissant un peu la voix. Nous touchons à l'heure où le duc va quitter la France.

— Oui, duchesse, dit la reine après un long soupir, *nous avons* rêvé quelques instants un bonheur auquel Dieu nous faisait défense d'aspirer. Voici venir le réveil.

— Sans que ce bonheur ait été *nôtre*, interrompit la surintendante.

— Remercions-en la Providence.

— La contrainte est l'ennemie de mon humeur, et je ne saurais me conjoindre à cet acte de gratitude. Je regarde ce manquement d'heur comme la sensible cause du chagrin qui va derechef briser votre pauvre cœur, et qu'un amour vraiment très-politique pouvait bannir sans retour.

— Tu sais, Marie, répondit en riant la fille de Philippe III, que j'ai fait promesse de ne point m'embesogner des affaires d'Etat.

— Ce mot spirituel m'est un otage que vous m'avez entendue; mais j'ai grand'peur que vous n'entendiez pas mêmement vos intérêts...

— T'avises-tu donc de la pensée que j'aie dû me séparer assez de mes devoirs pour acheter au prix d'une coupable faiblesse ce titre de mère dont je suis en peine?

— Je tiens cette vérité pour évidente : vous devez, madame, des rois à la France.

— Je ne lui en dois que de légitimes.

— Ah! bon Dieu, que ce serait grande compassion des dynasties si ce mot de légitimité était si délicat à l'entente qu'il dût signifier quelque chose ailleurs que dans le discours!

— Quoi! vous croiriez, Marie...

— Je crois, madame, grâce à l'habitude que j'ai des choses du monde, qu'il faut proclamer la légitimité des princes comme les miracles, sans l'examiner et même sans y croire.

— Reste toujours, pour une femme qui ne sait pas faire la puissante résolution de demeurer fidèle à ses devoirs d'épouse, le remords d'avoir failli.

— L'entraînement est là : il sauve l'intention... Hélas! on glisse sur une pente si douce...

— A qui le dis-tu, Marie? Mais où serait la vertu, n'était dans une courageuse résistance aux choses qui nous touchent le plus? Ah! j'espère que Dieu ne fermera pas mes yeux jusque-là que je consente...

— Est-ce qu'une femme consent jamais?... Au surplus, ajouta la duchesse en appuyant sur les mots, le sort lui-même va prendre soin de vous mettre en garde contre votre cher ennemi. Vous ne le verrez plus qu'au moment d'un adieu bien grave, bien royal, devant la vénérande comtesse de Lannoy, l'étiquette personnifiée, qui ne vous permettra pas de jeter une seule larme. Le duc, vous le savez, a nouvelle qu'il ne peut différer son retour en Angleterre à cause des événements de Londres. Il nous quitte demain.

— La cour ne doit-elle pas accompagner Henriette jusqu'en la ville d'Amiens?

— Oui, mais vous ne pouvez hasarder votre renommée à la suivre quand le roi, malade à ce qu'il croit, a déclaré ce soir qu'il s'arrêtait ici.

— La reine mère continue sa route, je l'accompagnerai.

— Impossible, et je m'étonne qu'un esprit comme le vôtre soit si peu connaissant des choses, qu'il chicane sur certaines bagatelles, tout en méditant un compromis sérieux de votre honneur.

— Comment cela, Marie?

— Eh! madame, il ne saurait y avoir de cour aux yeux d'une reine de France que sous le manteau du roi son époux. Votre Majesté se ferait faire les plus grands outrages par la médisance en se rendant à Amiens, quand Louis XIII reste a Compiègne.

— Quoi! lorsque je voyagerais en compagnie de la reine ma belle-mère!

— Votre conduite dans cette occasion ne pourrait, comme la sienne, recevoir une explication bénigne. Il est du bon naturel qu'une mère se sépare le plus tard qu'elle peut de sa fille chérie, tandis qu'on trouverait qu'une épouse marche du mauvais pied en accompagnant sa belle-sœur dans le temps que son mari est malade.

— L'est-il réellement, duchesse?

— On fera mine de le croire, ne fût-ce qu'afin de vous accuser. Alors vos sentiments pour M. de Buckingham, qui peut être ne sont pas encore parvenus au su du public, feront éclat par le fait d'une démarche si peu séante, et ce sera beaucoup de bruit sans effet.

— Sans effet, tant mieux, Marie.

— Tant pis, madame; Dieu est miséricordieux, et le monde ne l'est aucunement. Il y aurait bien plus de sagesse à préférer beaucoup d'effet sans bruit.

— Mon esprit est en défaut de te comprendre, chère amie.

— Mes desseins ne tarderont pas à recevoir une démonstration tout évidente; mais que Votre Majesté daigne répondre auparavant à une simple question : Par quelle cause êtes-vous si touchée du voyage d'Amiens?

— Mais, duchesse... mes tendresses pour Henriette... et puis les honneurs qu'il est juste... politique même de rendre à la souveraine d'un grand Etat...

— Et puis, il y a douce bénédiction à voir encore un seigneur charmant...

— Ce n'est pas à toi que je voudrais le nier, murmura la reine en se jetant dans les bras de sa favorite.

— Or, ma bonne souveraine, ce plaisir des yeux on ne doit pas le rechercher, mais bien l'éviter, quand il est défaillant d'espoir.

— Cruelle, que veux-tu donc que je t'avoue?

— Rien... laissez-moi tant seulement deviner les élans de votre cœur, et ne faites pas désaveu des soins que j'ai pris pour une félicité que vous désirez ardemment.

— Je n'ai plus à me mettre en peine de la repousser : elle va me fuir.

— Si vous lui laissez le loisir d'échapper...

— Tu me le conseilles toi-même.

— Nullement, chère souveraine. Vous bercez vos espérances d'un avenir toujours trop incertain; moi je veux tenter quelque chose par-dessus, en vous ménageant un bonheur présent, que rien à cette heure ne saurait vous empêcher de parfaire.

— Marie, que veux-tu dire?

— Le duc de Buckingham sera dans un instant à vos pieds...

— Qu'entends-je! quoi! vous avez osé, quand la trahison est si grande auprès de moi... Duchesse, vous me perdez.

— Je vous sauve. Je suis vraie du cœur en assurant à Votre Majesté qu'elle ne doit être en appréhension d'aucun danger, et l'heure qui va sonner peut être le signal de sa délivrance. Les quatre filles couchées dans cette garde-robe sont engagées par-dessus les yeux à nous garder le secret; le duc arrivera jusqu'ici sans risque d'être aperçu par les agents de Lafeymas, quoique le château en soit rempli; enfin, cette porte qui communique à la chambre de madame de Lannoy ferme de notre côté. Toute surprise est donc impossible, tant dedans que dehors; personne ne saurait entrer en soupçon des choses que nous projetons.... C'est le temps d'en finir, ou l'occasion nous échappe sans retour.

— Ah! bonne Marie, s'écria la reine avec une extrême exaspération, tu vas mettre ma vie en désordre, m'entraîner dans le précipice... Dieu, mon divin Sauveur, ne me recevra plus en la gloire de ses élus.

— Je vous fais reine de France; je vous venge de l'infâme cardinal, et vous assure la régence du royaume.

— Ainsi ma vertu... mon honneur... cette couche qui m'attend...

— Cette couche doit être le premier berceau d'un Dauphin.

— Serpent séducteur! as-tu porté tes désirs jusque-là?

— Mes désirs, répéta la favorite, dont les traits et l'accent devinrent tout à coup calmes et froids, est-ce donc à moi que cet événement s'en va profiter? Est-ce moi qui ai persuadé M. de Buckingham à l'espérance? Ai-je, de ma main, laissé tomber dans le cœur de Votre Majesté la première étincelle du feu qu'elle me reproche d'attiser? J'ai vu votre martyre; j'en expérimentais mieux que vous les angoisses; et mon tendre dévouement à tout ce qui touche votre service s'est porté au-devant de vos souffrances. J'avais la pensée de faire servir le bonheur qui vous advenait à ruiner la tyrannie du cardinal, en mettant fin à la cause qui tient Louis XIII éloigné de vous. Mais, puisque je n'exerçais ainsi qu'une misérable séduction, dont ma souveraine se tient offensée, j'émousserai le dard envenimé du serpent tentateur; étant vrai qu'il est plus noble de triompher d'une sienne passion que de ses plus signalés adversaires. La résignation

aux peines de ce monde conduit droit au ciel : restez en butte aux traits acérés que Richelieu ne se fera faute de lancer contre vous, tant que l'infécondité de votre couche lui captivera l'oreille prévenue du roi; continuez d'endurer la responsabilité d'une défaillance dont le défaillant lui-même vous punit avec une rigueur sans seconde. Ne laissez pas toutefois d'opposer uniquement vos soupirs à celui qui vous tient la dague dans le cœur; et si ce monstre parvient, comme il en flatte sa vilaine âme, à vous faire répudier par Louis XIII; si, rejetée, vergogneuse et déchue, à la cour du roi votre frère, monarque trop faible pour vous venger, vous n'êtes abreuvée que de fiel, à l'âge où notre sexe règne partout; couronnée au moins de vertus toutes blanches, vous ravirez la France et l'Espagne en admiration, et la palme des saintes vous sera réservée.

— Ah! Marie, que tu te venges cruellement! quel sort tu me fais envisager! répudiée, chassée, que serait-ce de moi?... plutôt mourir.

— Et pourtant vous avez maudit la légèreté de ma langue, d'abord que je vous ai fait voir un chemin tout semé de fleurs pour fuir une telle destinée.

— Mais, duchesse, les principes... le devoir.

— Le devoir! Louis y demeura-t-il fidèle à votre endroit?

— Non, sans doute, et je pourrais...

— Vous abandonner à de justes ressentiments... Voilà que l'heure en est sonnée, madame; écoutez... on approche... c'est Buckingham : recevez votre vengeur.

— Dieu de miséricorde, soutiens ma faiblesse!

Un léger tumulte entendu dans la garde-robe avait fait effectivement présumer à madame de Chevreuse que le seigneur anglais approchait; elle écouta, et la reine écouta avec elle. Un profond silence succédait à ce bruit passager... La duchesse n'entendit durant quelques instants que les palpitations bruyantes du cœur de la reine, qui frappait sa prison d'albâtre comme pour en rompre les parois. Mais bientôt le mouvement se renouvela; puis les oreilles du couple ému furent frappées de ces paroles effrayantes, prononcées par une voix d'homme, qui n'était pas celle de Buckingham :

— J'ai moins à craindre ici que vous; si vous avancez davantage, c'en est fait de votre vie.

Aucune réponse ne fut faite à cette menace; mais un piétinement très-vif y succéda. La favorite, qui venait d'appliquer son oreille contre la porte du cabinet, saisit les accents d'une femme parlant à voix basse, et s'interposant sans doute entre les deux champions. Enfin la porte communiquant aux chambres inhabitées fut fermée avec quelque fracas; tout rentra dans le silence, et ce ne fut qu'à l'aide d'une laborieuse attention que madame de Chevreuse put entendre le colloque suivant :

— Chevalier, je m'en vas à ma perte; que de larmes me fera jeter la coupable faiblesse où je me laisse tomber par amour pour vous!

— Quittez vos craintes, bonne Julienne. Nous sommes maîtres des deux issues de cette garde-robe, dont les verrous nous servent d'otages. D'ailleurs ni Buckingham ni les habitantes de la chambre voisine n'oseront donner l'éveil sur cette aventure, et vos compagnes nous font ouïr le bruit d'un profond sommeil.

— Mais comment sortirez-vous?

— Avant que d'entrer ici sous les habits de votre amie, dont j'ai pris la place, j'avais jeté autour du balcon de cette croisée une échelle de soie verte, qu'on ne peut apercevoir dans le feuillage qui tapisse la muraille. Nul mauvais office ne saurait donc mettre empêchement à ma retraite. Sur le point que voici, ne songeons qu'à jouir d'une nuit fortunée; car, chère Julienne, je suis plus touché du bonheur qu'elle me promet, que de la récompense réservée à mon zèle pour le service du cardinal.

Un baiser scella cet entretien, qui dès lors changea complétement d'objet. Dans la conversation qu'à partir de cet instant madame de Chevreuse entendit, les discoureurs parurent de plus en plus émus; elle ne jugea pas à propos d'écouter plus longtemps leur dialogue, et s'éloigna avec dépit. Il est à présumer que les compagnes de Julienne avaient promis de ne pas s'éveiller, quoiqu'une demoiselle doive avoir le sommeil léger en tel voisinage.

La surintendante retourna toute décontenancée auprès d'Anne d'Autriche, qui, pâle, palpitante, éperdue, s'était jetée sur une bergère. Elle pleurait amèrement.

— Ah! duchesse, dit la reine d'une voix étouffée par les sanglots, c'est une chose affreuse que l'aventure de cette garde-robe : les espions du cardinal avaient pris liaison avec ces misérables filles en qui vous aviez placé trop de confiance, ils auront reconnu le duc; ils diront tout... je suis perdue, Marie, perdue à tout jamais.

— Vous tombez en des frayeurs trop grandes, ma bonne souveraine. Je viens d'écouter à la porte, un seul homme a pénétré dans le cabinet, et cet homme, qui s'est bien fait connaître, je vous l'assure, pour l'amant de Julienne, ne sortira pas du silence : il craindrait par là de compromettre cette fille. Au surplus, madame, l'accusation à laquelle il se porterait ne pourrait faire outrage à votre réputation : le duc n'a point été reconnu dans l'obscurité, rien ne soutiendrait le soupçon que l'aventurier nocturne eût la pensée d'arriver jusqu'à vous. Que Votre Majesté feigne de tout ignorer, et son repos ne court aucun hasard.

— Craintif comme est mon cœur, il ne saurait être rassuré sur les rapports de cet homme.

— Et comment auraient-ils effet? Dépourvu de preuves, de probabilités même, ce dire ne serait-il pas sujet à désaveu! Croyez-moi, madame, vous pouvez le braver... A cette heure, taisons-nous. Je m'assure que les amants de la garde-robe ne songent guère à nous écouter dans le déduit qui les préoccupe; mais la curiosité peut leur revenir... Mon Dieu! chère princesse, vous voilà glacée; laissez-moi vous mettre au lit...

Et Marie pressait la reine contre son sein presque nu, dont elle essayait de communiquer la chaleur à celui de Sa Majesté.

— Oui, tu as raison, je frissonne; mais ce lit si froid... Viens çà près de moi, Marie; autrement je ne pourrais me réchauffer.

Un soupir profond s'échappa du sein de la pauvre Anne au moment où sa favorite l'enlaçait de ses bras caressants; elle s'endormit bientôt, mais madame de Chevreuse continua de veiller. Beaucoup moins rassurée qu'elle n'avait affecté de le dire, elle ne se dissimulait pas que l'aventure du cabinet pouvait avoir des suites dangereuses. L'amant de Julienne, qu'on devait supposer peu soucieux de ménager la réputation, déjà fort équivoque, d'une beauté si complaisante, résisterait-il à l'élan cupide qui le porterait à se prévaloir d'un fait important, décisif même, dans le temps que les illustres amants touchaient à leur séparation? La nuit n'était pas tellement sombre que les traits du ministre anglais, si remarquables par leur mâle beauté, fussent restés décidément inconnus; et si l'espion était bien informé sur ce point, les communications faciles entre l'appartement du duc et celui de la reine n'achevaient-elles pas de révéler une intrigue, sinon démontrée, du moins très-probable, dont l'habile cardinal saurait à coup sûr tirer parti?

En calculant ces diverses chances, le repos de la reine semblait hasardé. La duchesse se livrait à de pénibles réflexions sur ce grave sujet, lorsque le silence de la chambre laissa parvenir jusqu'à son oreille ce bruit, cet entretien qu'elle avait dédaigné d'écouter en dernier lieu... Jetez un charbon ardent sur un monceau d'éléments combustibles, et l'incendie est inévitable... Marie, impatientée, tourmentée, agitée à l'excès, n'osait pourtant bouger, craignant d'éveiller la reine endormie dans ses bras, et qu'elle inondait d'une âcre chaleur. Pauvre Marie! sa situation était digne de compassion.

— Cher Georges! murmura en cet instant la reine, enfin tu as trompé leur surveillance... Le voila réalisé ce bonheur si longtemps rêvé et que le sort jaloux nous pensa ravir... C'est toi qui es le roi... l'autre n'était qu'un fantôme... une ombre glacée... Ils viennent, dis-tu! oui, je reconnais la voix de Louis XIII; la porte va tomber brisée à sa parole souveraine... Je vois son œil nous dévorer d'un feu sombre comme sa pensée... Mais il nous reste un instant... qu'importe après la vie...

Et dans le songe délirant qui l'abusait, Anne étreignit à tel point sa favorite, qu'elle poussa un faible cri, qui réveilla Sa Majesté.

— Ah! je suis ravie que ce rêve fatigant ait pris fin, dit madame de Chevreuse en embrassant la reine...

— Ai-je donc parlé? demanda la souveraine en balbutiant.

— Votre Majesté ne m'a rien appris que je n'eusse déjà deviné; mais elle a ravivé le regret que je sens de ne pouvoir donner remède à son mal.

— Hélas!... je suis bien malheureuse... Mais, toi, Marie, comme te voilà brûlante... Et ton sein, il bat avec une force...

— Il faut que je l'avoue, ma bonne maîtresse, j'éprouve au cœur une agitation peu commune : les événements de la soirée, mes réflexions, votre songe... et puis le voisinage de ce cabinet...

— Oui, je comprends... Par bonne fortune, le jour commence à poindre; il va chasser toutes ces pensées fatigantes... J'aurai néanmoins en grand regret...

— Votre rêve, je gage?

— Tu dis vrai, Marie.

— Tout espoir de réalité n'est pas évanoui, car...

Ici l'entretien fut interrompu par un cliquetis d'épées qui se fit entendre sous les fenêtres; presque aussitôt une exclamation aiguë partit de la pièce voisine. Madame de Chevreuse, lancée hors du lit comme par un ressort, court au cabinet, dont la porte n'est plus barricadée. Julienne, qui se trouve devant la croisée ouverte, ne paraît pas s'apercevoir de l'entrée de la duchesse. Son sein nu, convulsivement agité, son cou tendu, ses yeux hagards fixés vers la terrasse, où deux adversaires acharnés se battent, tout dans cette jeune personne annonce une préoccupation puissante.

— Divin Jésus! il est mort, s'écrie-t-elle enfin avec l'accent du désespoir... Et elle tombe évanouie dans les bras d'une de ses compagnes, qui s'est levée pour la prévenir qu'un témoin dangereux de ses transports immodérés se trouve derrière elle.

La duchesse, penchée un moment à la croisée, aperçut, éclairé des premières lueurs de l'aurore, un homme fuyant, l'épée au poing, à travers les jardins; tandis que son adversaire, étendu au pied de la muraille, paraissait en effet privé de vie... Il portait des habits de femme. Madame de Chevreuse, en se retournant, vit la pauvre Julienne agenouillée devant la reine, qui, après avoir jeté sur elle une robe du matin, était entrée dans la garde-robe.

— Malheureuse ! s'écria Sa Majesté effrayée de tout ce que la faute de Julienne pouvait entraîner de conséquences funestes, comment avez-vous osé sortir du respect dû à votre reine jusqu'à venir à la fin de vos passions à quelques pas de ma chambre ? Ce serait justice que je vous fisse plonger pour le reste de vos jours dans les souterrains d'un couvent.

— Grâce ! grâce ! répondit cette fille prosternée sur les pieds de la reine, qu'elle baisait avec transport en les inondant de larmes... Je suis tombée en de grandes misères; mais mon crime est moindre qu'il ne paraît : on m'a rendue victime d'une fourbe. Oui, je le jure à la face du Seigneur, qui m'entend, Marguerite, la perfide Marguerite, seule, n'allait pas droit en ses intentions. Ayant fait la résolution de recevoir son amant dans sa chambre, elle a noué cette intrigue avec le chevalier, qui s'est introduit parmi nous, couvert des habits de cette indigne; témérité dont le ciel l'a tôt puni.

— Quel est ce chevalier? demanda la reine d'un ton plus doux.

— Hélas ! madame, il gît noyé dans son sang au pied de cette croisée. Sa faute est déjà dans la miséricorde du Sauveur.

— Répondez, comment se nomme-t-il ?

— Le chevalier du Vezay. Mes yeux se sont arrêtés sur son visage livide... Il est mort ; mais si, de grâce toute miraculeuse, il en revenait, que Votre Majesté lui fasse paix; il n'a rien brassé contre le service de sa souveraine, ma bonne maîtresse peut m'en croire.

— Relevez-vous, mademoiselle, reprit Anne d'Autriche sans paraître avoir entendu la dernière assertion de Julienne... Relevez-vous et cachez vitement la fatigue de vos traits et votre désordre hideux... J'ai formé le dessein de vous faire conduire au Val-de-Grâce : si vous y vivez en la considération de Dieu, six mois durant, je laisserai votre famille dans l'ignorance de la triste vérité ; et si votre repentance répond à mon souhait, j'oublierai tout, fors la promesse que j'avais faite de vous établir convenablement.

— Hélas ! madame, le chevalier, s'il survivait...

— Sa conduite servirait d'otage à mon indulgence... Allez, Julienne, n'apportez plus de retardement à vous retirer derrière vos rideaux; il est grandement temps que l'état honteux où vous voilà cesse d'être, au vu de vos compagnes, un sensible témoignage des signalés outrages que vous avez faits à la vertu.

A ces mots, la reine rentra dans sa chambre avec la duchesse. S'étant approchées d'une fenêtre, elles virent quatre gardes, appelés apparemment par une sentinelle, emportant le chevalier, qui paraissait privé de tout mouvement. La robe blanche, pareille à celle des filles d'honneur, qu'il avait revêtue, était toute sanglante. — Cet homme est mort, dit après quelques instants d'examen un chirurgien survenu pendant la marche des soldats; il ne lui faut plus qu'un cercueil.

— Voici, murmura la reine en poussant un long soupir, voici le funeste effet d'une coupable passion...

— Dites, madame, répondit vivement la duchesse, que c'est la punition due aux agents de l'homme qui met toute pierre en œuvre pour vous perdre. Du Vezay, que je savais l'ami de Lafeymas, avait été conduit dans le cabinet par une pensée sinistre plutôt que pressé d'amour. Le duc se sera mis en appréhension d'une personne à la recommandation du cardinal, et je ne fais pas de doute qu'il n'ait chargé un gentilhomme habile, sir William peut-être, d'attendre le chevalier, l'estoc au poing, et d'éteindre dans son sang le secret important qu'il pouvait divulguer. Ce faisant, Buckingham a bien montré ses tendresses extrêmes et le soin qu'il prend de votre gloire.

— Il faut que j'en convienne... Ah ! Marie, quel rêve j'ai fait...

L'événement de la nuit occupa fort peu les courtisans; on ignora presque généralement dans quelle partie du château il s'était passé, et l'on ne s'en inquiéta guère, tant les galanteries nocturnes et leurs suites sanglantes étaient communes alors. La favorite vit de bonne heure le duc, qui lui confirma ce qu'elle avait soupçonné touchant la mission du spadassin sir William.

Buckingham, ivre d'un amour porté jusqu'au délire, jura à sa confidente qu'il était déterminé à tout hasarder pour rendre ses efforts supérieurs aux obstacles opposés à son amour, et qu'à la première occasion favorable rien ne pourrait l'arrêter, pas même les scrupules de la reine.

— Vous n'en serez pas réduit à vous emporter jusque-là, mon cher duc, répondit en riant la duchesse ; de la façon que nos lois procèdent contre le crime auquel se laissent entraîner vos desseins, il irait d'un trop gros jeu ; mais le plus bel attribut des têtes couronnées est la clémence.

— Il y a trop grande malice, duchesse, à vous faire une moquerie d'une chose si sérieuse.

— C'est aussi très-sérieusement que je vous en parle, bien que cette matière ait, quoi que vous en disiez, plus d'un côté plaisant. Mais je voulais vous faire entendre au moins congrûment, moi qui suis assez faible pour agir avec vous de commune main, qu'il agréera plus à la reine de vous voir heureux que criminel.

— Cela suffit, duchesse, et par saint Georges...

— Vous n'êtes pas le seul, interrompit la favorite, qui invoquiez votre patron : durant la dernière nuitée, ce nom de Georges a été prononcé avec de grandes tendresses par une jolie bouche; et bien que lors elle fût endormie, je m'assure qu'elle ne démentira pas ce doux parler après le réveil.

— Merci, merci, bonne duchesse, dit le duc avec ardeur en couvrant de baisers les mains de la belle messagère... que je vous aime, et que je ressens de chagrin de ne pas vous aimer toute seule !

— Ah ! ah ! ah ! l'excellent aveu ! reprit madame de Chevreuse en éclatant de rire... ce pauvre duc qui, par reconnaissance, se met en souci de me promettre les écornures de son amour... C'est par trop plaisant... Et la favorite s'éloigna du pétulant Anglais en continuant de s'abandonner à l'explosion de fou rire qu'il avait excitée.

Louis XIII était rétabli et debout; mais, frappé de l'idée qu'il ferait une grande maladie s'il accompagnait plus loin la reine d'Angleterre, il déclara qu'il allait retourner sur ses pas et se rendre à Fontainebleau. La reine mère avait été prévenue, dès le matin, de cette détermination par un page du roi : elle alla trouver Sa Majesté, afin de régler le surplus du cérémonial à observer avec l'épouse de Charles Ier. A l'arrivée de Marie de Médicis, le monarque jaloux, quoique bien éloigné de soupçonner ce qui se passait sous le manteau, se promettait de remmener Anne d'Autriche; il commença par en avertir sa mère.

— Ceci, répondit-elle, se fût trouvé dans les convenances si votre maladie eût continué ; mais à cette heure que vous voilà gaillard, c'est déjà quelque chose de peu révérend à l'endroit du roi Charles, notre frère, que vous abandonniez ici la princesse, votre sœur, qui lui est conjointe, sans que vous emmeniez la reine, dont, au su de tout le royaume, vous n'êtes pas d'ordinaire le mari empressé.

— Par Notre-Dame ! Votre Majesté parle à son aise sur ce point; mais je n'ai nullement l'oreille émerveillée des dires qui me reviennent touchant les assiduités du sieur de Buckingham auprès de la reine.

— En vérité, mon fils, vous vous laissez entraîner à des soupçons bien peu dignes de la majesté du trône. Il n'est dans vos États si petit gentilhomme, voire si mince procureur, savonné de noblesse à finance, qui ne se tînt en garde contre cette jalousie de bas aloi.

— Quoi ! madame ma mère, c'est chose trop vulgaire que de prendre soin de son honneur.

— L'honneur, hélas ! on lui a fait prendre en cette matière une singulière direction.

— Je l'avoue, et dans cette même direction nous le voyons cheminer sous une étrange garde. Mais enfin, madame, les idées du monde vont ainsi, et le ridicule s'attache...

— A l'homme possédé d'une ire assez folle pour jeter clameur de haro sur la légèreté, réelle ou prétendue, de sa femme, et qui, dans sa hâte à se mettre en appréhension d'être déshonoré, se déshonore en effet.

— Ainsi, madame ma mère, vous avez la pensée qu'un époux doit recevoir le plus sanglant outrage sans se plaindre.

— Ce serait trop assurément, quoique après tout il y gagnât encore le silence des langues malignes. Mais quand ses doutes ne reposent que sur les chimères de son esprit, il n'est avis qu'il y a sagesse de sa part à s'abstenir de plaintes qui ne servent qu'à le donner en risée...

— Puisque vous le voulez, dit Louis XIII d'un ton rempli de brusquerie, que la reine s'en aille donc avec Votre Majesté jusqu'à Amiens; mais je ne saurais souffrir de dissimuler, et je vous le dis haut et clair, ce n'est qu'avec déplaisir que je me prête au désir que vous me montrez touchant ce voyage. Dieu veuille que je n'en aie point de repentance !

— Allons, mon fils, quittez ces sombres pensers, plus dignes d'un vieux Castillan que d'un roi de France jeune comme vous l'êtes. Je vous verrais avec une grande liesse revenir à des sentiments plus tendres à l'endroit d'une princesse charmante; c'est par d'affectueuses attentions, non par une humeur pleine d'ombrages, que vous parviendrez à la captiver sûrement. Alors, mon fils, les mauvais augures qui vous agitent et qu'entretient la conscience de vos propres torts envers la reine s'évanouiront au sein des égards d'une particulière amitié, et ce serait cas surprenant que ce changement en vos manières ne vous garantît pas sa fidélité.

— Je suis le maître, madame, et je ne sache pas que j'aie des devoirs à remplir envers personne, sinon au bon plaisir de Votre Majesté. Que serait-ce donc des rois s'ils devaient, comme la commune engeance, se voir assujettis sur le trône à ces plates délicatesses qu'on appelle galanteries ? j'en ai le cœur affadi lorsque, dans mes appartements du Louvre, je vois une nuée de muguets voltiger autour d'un cercle de femmes comme des papillons autour d'une lumière. Allez, je prends ces futilités en trop grande pitié pour les imiter jamais, et je m'assure que Dieu m'en tiendra compte en l'autre vie.

— Mais non pas en celle-ci, où vous laisserez tomber en des mains cadettes le sceptre que vous reçûtes du roi mon glorieux époux.

Louis ne répondit point, mais ses sourcils bruns s'abaissèrent soudain; le plus sombre nuage se répandit sur sa physionomie naturellement chagrine. Il tourna le dos à sa mère. Marie de Médicis regretta d'avoir touché, dans un entraînement qu'elle se reprochait, une

corde qui vibrait toujours douloureusement chez ce prince, encore plus jaloux de son frère qu'il ne l'était de la reine.

Le roi reçut les adieux de Buckingham avec une froideur presque dédaigneuse; mais il s'efforça d'éclairer d'un sourire son pâle visage lorsque MM. de Carlisle et de Holland prirent congé de lui. Le ministre anglais fut choqué de cette différence affectée; il jura secrètement de se venger du monarque français; et le baiser de glace que celui-ci donna à la reine Anne ne la disposa que trop à confondre son ressentiment dans celui du brillant ambassadeur.

Les trois reines se rendirent ce même jour à Amiens, accompagnées des princes et princesses du sang. Le lendemain, M. de Chaulnes, gouverneur de la Picardie, offrit aux illustres voyageurs une fête magnifique à l'occasion du baptême d'un fils dont la duchesse, sa femme, venait d'accoucher, et que Buckingham tint avec la reine régnante. Un bal termina les réjouissances de cette journée. Anne d'Autriche, libre de la jalouse surveillance du cardinal, se livra sans réserve aux plaisirs d'une enivrante soirée, ambitieuse de partager, grâce au charme de sa danse, les applaudissements universels qu'obtenait Buckingham, son danseur fidèle. Madame de Chevreuse voyait avec plaisir que la reine, au sein de ce tourbillon d'enchantements, ne conservait pas le moindre souvenir des lugubres événements de la nuit de Compiègne; son âme, emportée dans une sphère de délices, n'y pouvait entrevoir le plus léger nuage.

Cette veille charmante passa comme la lueur d'un éclair : on la croyait à peine commencée, lorsqu'une porte, ouverte sur les jardins de M. de Chaulnes, découvrit aux yeux scintillants des danseurs le plus beau soleil d'août, éclairant une verdure émaillée de fleurs et dégouttante des perles d'une douce pluie survenue avant l'aurore.

Le déclin de ce même soleil devait être témoin de certaine aventure dont le retentissement a traversé les siècles. Anne d'Autriche habitait une maison située sur le bord de la Somme. Le jardin, coupé, comme tous ceux du temps, de charmilles et de berceaux, s'étendait le long de la rivière; la reine et les dames de sa cour s'y promenaient entre sept et huit heures du soir; l'air était embrasé; on cherchait avec empressement la fraîcheur des bosquets. Le duc de Buckingham menait la reine; madame de Chevreuse, conduite par lord Holland, marchait à quelque distance de Sa Majesté; le chevalier de Putange, son écuyer, se trouvait plus près d'elle; le surplus des promeneurs était dispersé dans le jardin. Tout à coup, et lorsque déjà la nuit devenait sombre, Anne d'Autriche et le seigneur anglais disparurent sous un berceau. Soit réserve discrète, soit effet d'une séduction, Putange s'arrêta. Au même instant la favorite retourna sur ses pas pour montrer à son conducteur une fleur rare, dont l'examen fut long. On peut évaluer à dix minutes le temps qui s'écoula avant qu'un cri aigu, parti du berceau, ramenât l'attention de toute la société sur le couple illustre engagé sous cet ombrage maintenant assez obscur. L'écuyer, s'élançant alors dans la direction où le cri s'était fait entendre, trouva Sa Majesté plus qu'assise sur un banc de gazon, et le duc se tenait debout devant elle, fort ému, fort décontenancé. Il est sage d'expliquer cet événement à l'aide d'un récit contemporain : en si délicate occurrence, le devoir de l'historien est d'éclairer l'opinion du lecteur plutôt que de l'influencer. « M. de » Buckingham, dit le naïf Laporte dans ses mémoires, se voyant seul » avec la reine, à la faveur de l'obscurité qui commençait à chasser » la lumière, s'émancipa fort insolemment jusqu'à vouloir caresser Sa » Majesté, qui, *en même temps*, lit un cri, auquel tout le monde ac» courut. Putange arriva le premier et arrêta le duc, qui se trouva » fort embarrassé. Les suites eussent été fort dangereuses pour lui si » l'écuyer ne l'eût laissé aller; il s'évada, et l'on convint d'assoupir » la chose autant qu'on pourrait. »

Il serait hasardeux de déterminer jusqu'où put aller la témérité du trop passionné Buckingham, et de préciser à quel degré de danger intervint le cri d'alarme qu'Anne d'Autriche poussa *en même temps;* mais il faut toutefois avoir une foi religieuse en l'infaillibilité de la reine pour convenir que par une exclamation si tardive, et dont l'intonation est demeurée au moins équivoque, cette princesse « ait » fait voir sa sagesse et sa vertu, » ainsi que l'assure l'indulgente madame de Motteville.

Quoi qu'il en soit, Buckingham parla le lendemain de continuer sa route vers Boulogne, malgré l'empêchement de la reine mère, qui, depuis son arrivée à Amiens, gardait le lit, retenue par une assez forte fièvre. Jusqu'alors Henriette de France avait dû comprimer le désir fort légitime qu'elle pouvait avoir de connaître enfin les sentiments du roi son époux, autrement que par l'entremise circonscrite d'un ambassadeur. Peut-être n'apprit-elle pas sans quelque plaisir que l'amour un peu moins pur de son bouillant conducteur allait lui laisser entrevoir enfin le terme de ce long noviciat conjugal. Le seigneur anglais ne manqua pas de raisons propres à justifier son départ : la sédition de Londres se réveillait, disait-il; les affaires s'accumulaient dans le cabinet de Windsor; quelques puissances menaçaient l'Angleterre d'une rupture; enfin Charles Ier, dont la tendresse pour sa nouvelle épouse s'était tenue un grand mois calme et résignée, commençait à s'aviser d'une nouvelle impatience. Tout cela parut plus probable que démontré à la reine mère. Sa Majesté avait appris l'aventure des jardins par la maligne Comballet, qui, indépendamment de son dévouement aux haines comme aux intérêts du cardinal son oncle, étouffait avec peine un amour malheureux, ou plutôt trop passagèrement heureux pour Buckingham. La veuve de Henri IV se faisait une juste idée de l'inconstance des hommes; toutefois elle concevait difficilement que, quelque tardif qu'eût été le cri d'alarme du bosquet, le duc se fût décidé à partir si promptement.

Ici le devoir de l'historien devient austère : il faut dire que Marie, dès longtemps initiée à la passion du ministre anglais, et différemment impressionnée que Louis XIII sur les suites qui pouvaient en advenir, éprouva un vif regret en voyant la précipitation que le duc mettait à s'éloigner. Il ne serait pas difficile d'expliquer par des vues de haute politique cette excessive indulgence de la princesse italienne, et ces grands intérêts couvrent bien des immoralités. Marie de Médicis, mère encore vigoureuse d'un monarque valétudinaire, prévoyait tout ce que la régence d'une souveraine inexpérimentée laisserait retomber de pouvoir en ses mains; et brûlant de ressaisir les rênes de l'État sous un roi mineur, elle sentait qu'avant tout il fallait qu'il naquît. Or, dans l'impossibilité trop constatée d'obtenir un rejeton de la souche royale, on devait assurer un appui à l'héritier du trône, de quelque source qu'il surgît, dans la tige qui le produirait au défaut d'une légitimité virile. Il est temps de dire que la reine mère, outrageusement trahie par Richelieu, ne ressentait plus pour lui qu'une profonde aversion, et qu'elle faisait reposer sur Buckingham des espérances d'autant plus grandes que ce ministre était plus puissant. L'ambitieuse Marie avait nourri d'autres projets, fondés sur le mariage prochain de son second fils, le duc d'Anjou, avec une princesse du sang des Médicis; mais, outre que la vie prématurément galante de ce jeune prince donnait à craindre que les excès ne l'eussent déjà rendu impuissant, sa légèreté extrême, la faiblesse de son caractère, la versatilité de ses idées et l'inconstance de son humeur, faisaient présumer qu'il serait peut-être impossible de le maintenir dans une direction fidèle de vues, et qu'il demeurerait accessible à toutes les influences. Ces appréhensions avaient donc reporté les espérances de Marie sur la reine sa belle-fille. C'était depuis ce changement de desseins qu'elle vivait en bonne intelligence avec cette princesse espagnole; à partir de la même époque, elle s'était empressée de la défendre des soupçons jaloux du roi, qui certes ne pouvait deviner l'arrière-pensée de sa mère.

Marie de Médicis dissimula, comme on le pense bien, le déplaisir qu'elle éprouvait du départ précipité de Buckingham. Elle reçut dans son lit les derniers embrassements de sa fille, et lui fit entendre une touchante exhortation sur ses devoirs de reine et d'épouse. Toute la cour assistait à ces adieux, durant lesquels la douce Henriette ne cessa de pleurer. Si, malgré les promesses toujours flatteuses de l'hymen, la jeune fille quitte péniblement le sein de sa mère, dont une rue, quelquefois une simple muraille doit la séparer, que sera-ce donc lorsque les mers devront jeter leurs gouffres entre elle et cette tendre protectrice; lorsqu'elle ne sera plus en rapport qu'avec des figures, des habitudes, des cœurs étrangers! Au sein de la patrie nous trouvons encore une famille hors des liens du sang : la communauté des pensées, des affections, des gloires nationales constitue aussi une parenté. Mais loin du ciel qui nous vit naître, nos alliances, nos intimités semblent offrir quelque chose d'incomplet, d'artificiel, jusque dans la tendresse de nos enfants, dont les sentiments, exprimés en langue étrangère, parviennent moins touchants à notre oreille prévenue.

Le jeune duc d'Anjou, le prince de Condé, le prince de Conti, MM. de Vendôme et les maréchaux de Bassompierre et de la Force devaient conduire Henriette de France jusqu'à son embarquement; la reine régnante et le reste de la cour l'accompagnèrent au delà des portes d'Amiens. Au moment où M. de Buckingham vint au carrosse d'Anne d'Autriche prendre congé de cette souveraine, ainsi que des princesses de Condé et de Conti, qui se trouvaient à ses côtés, on le vit, dit-on, baiser avec transport la robe de Sa Majesté; puis, favorisé par le rideau de la portière, qu'une brise légère interposa l'espace d'une seconde entre elle et ses compagnes, il lui dit quelques mots à l'oreille; et lorsque le zéphyr laissa retomber la soie protectrice, une grosse larme s'échappa des yeux du ministre anglais. Dans tout ceci, le visage de la reine exprimait peu le ressentiment qu'on pouvait attendre d'elle après l'attentat de la veille : ses traits trahissaient, au contraire, le plus tendre regret, et ses beaux yeux, noyés de langueur, semblaient se couvrir de leurs longs cils pour dérober les pleurs qui les remplissaient.

On sait peu de chose d'un long entretien qui avait eu lieu, avant le départ d'Henriette, entre la reine et madame de Chevreuse : cependant il en a transpiré quelques détails que nous devons rapporter ici. A la première audience donnée au Louvre à M. de Buckingham, Anne portait sur l'épaule une touffe de rubans dont les bouts, au nombre de douze, étaient enrichis d'autant de ferrets d'aiguillettes de diamants : cette parure, fort recherchée alors, avait été offerte à la reine par Louis XIII quelques jours avant la réception du seigneur anglais, qui en avait admiré le bon goût et la magnificence. Au moment de se séparer d'un homme qui lui témoignait tant d'amour, la reine se plaça au-dessus des scrupules jusqu'à vouloir qu'il eût une

preuve non équivoque que sa tendresse était payée de retour, et la duchesse de Chevreuse, qui devait accompagner Henriette à Londres, fut chargée de remettre au duc les ferrets d'aiguillettes de Sa Majesté. Anne confia en conséquence à sa favorite l'écrin qui les contenait pendant la conversation dont nous ne connaissons pas bien les détails et dont cette circonstance éclaire toutefois quelques points en se groupant avec d'autres probabilités non moins démonstratives. Malheureusement, à l'instant où ce dépôt passait dans les mains de madame de Chevreuse, la comtesse de Lannoy, qui connaissait la boîte de chagrin vert contenant le bijou, en aperçut un coin mal caché par la duchesse. Ce fut une découverte précieuse pour cette dame d'honneur, vouée, comme on le sait, au cardinal, et qui ne douta nullement de la destination que les diamants allaient avoir.

Après le départ d'Henriette et de sa suite, une correspondance active s'établit entre Anne d'Autriche et la complaisante Marie : le sieur Laporte, valet de chambre porte-manteau de Sa Majesté, lui servait de courrier. Les allées et venues du fidèle serviteur sur la route de Boulogne furent si fréquentes que le gouverneur reçut l'ordre exprès de faire tenir les portes de la ville ouvertes à toute heure de la nuit, afin que rien n'arrêtât ce messager diligent. Le but secret de cette correspondance ne tardera guère d'être soupçonné.

Quel que fût le besoin qu'éprouvait l'affectionnée princesse de s'entretenir avec sa favorite, il ne pouvait suffire pour expliquer une correspondance si animée; mais personne ne devina d'abord son véritable but : tout au plus la médisance tourna-t-elle à l'entour, en présumant que les feux de la reine et de Buckingham s'exhalaient dans quelques tendres missives, faibles calmants d'une fièvre d'amour encore ardente.

Peu inquiet des résultats ultérieurs d'une passion dont les témoignages ne s'échangeaient plus que par écrit, Lafeymas l'était davantage de la renommée qu'aurait infailliblement l'aventure du jardin. Son intendance de Champagne, déjà payée par tant de veilles, d'efforts et de dangers, était, hélas! dépendante de l'idée que Richelieu attacherait à l'opportunité du cri d'alarme poussé dans le bosquet, et tout faisait craindre que Son Éminence ne le crût assez tardif pour être dégagée de la parole donnée au moderne Tristan. Lafeymas se hâta de réunir ses gens dans une hôtellerie d'Amiens : leur ayant distribué quelque argent, il les invita d'une manière pressante à retourner à Paris, où lui-même, ajouta-t-il, allait courir pour réclamer leur récompense commune.

— On nous chicanera peut-être, poursuivit-il d'un ton chagrin, touchant l'efficacité de la campagne qui se termine; mais vous pouvez prendre confiance en ma prud'homie pour le soin de relever avec éclat tous nos exploits. Par ma bonne épée, s'écria-t-il en terminant, j'appuierai en tant que de besoin mon dire du tableau des victimes tombées au Val-de-Grâce et à Compiègne.

— Très-bien, s'écria avec emphase un spadassin qui avait été abbé; ainsi Marc Antoine acheva d'attendrir les Romains en leur montrant la tunique sanglante du grand César.

— Vive le seigneur de Lafeymas! s'écrièrent tous les assistants.

— Nous lui baillons une couronne civique, reprit l'érudit défroqué, pour n'avoir pas désespéré de notre cause.

Cette saillie, qui termina la séance, excita une explosion bruyante d'hilarité, au milieu de laquelle la bande insouciante se sépara. Quelques-uns des mauvais sujets se mirent en route immédiatement; les autres, se mêlant aux pages effrontés des grands seigneurs, parcoururent la ville avec eux; éteignant les lanternes des paisibles bourgeois, volant des baisers aux femmes qu'ils rencontraient, et poussant l'audace jusqu'à les caresser au bras même des maris picards, qui n'osaient défendre leur bien conjugal contre de si hardis larrons.

Le calme régnait dans la ville d'Amiens : la plupart des grands accompagnaient la reine Henriette; quelques seigneurs, quelques dames étaient retournés à Paris; tous les compagnons de Lafeymas s'acheminaient vers cette capitale; il ne restait enfin auprès des reines que la faible partie de leur maison respective qui les avait suivies. Marie de Médicis gardait encore le lit. Anne d'Autriche, de son côté, vivait fort retirée : Sa Majesté se plaisait à changer en paisible solitude sa riante habitation des bords de la Somme. Cette morne tranquillité, succédant aux plaisirs bruyants, durait depuis deux jours, lorsque l'on apprit que le duc de Buckingham revenait seul à Amiens. Ce retour tout à fait inattendu, du moins pour la reine mère, la surprit beaucoup dans le premier moment; mais, après un long séjour à la cour de Henri IV, il n'était pas d'intrigue galante dont elle ne sût pénétrer les détours : elle découvrit promptement le but de celle-ci. Quant à la reine Anne, elle joua merveilleusement l'étonnement lorsqu'on lui annonça la démarche du favori de Charles, déjà descendu à l'hôtel qu'habitait Marie de Médicis. « Encore revenu, No- » gent, dit-elle à son gentilhomme d'honneur, qui se trouvait alors » dans sa chambre, je pensais que nous en étions délivrés. » Molière, quarante ans plus tard, n'aurait pas fait parler mieux l'honnête Tartuffe.

Buckingham, en quittant la reine d'Angleterre près de Calais, avait supposé qu'il venait de recevoir des dépêches du roi son maître, lesquelles l'obligeaient à retourner auprès de la reine mère, afin d'entrer en communication sur une alliance plus intime encore que celle concertée entre les cours du Louvre et de Windsor. Tel fut le prétexte que l'amoureux ministre fit annoncer à Marie de Médicis, en sollicitant d'elle une audience préalable, indispensable pour être admis chez Anne d'Autriche. Ce retour, imaginé par madame de Chevreuse, était un expédient ingénieux : l'adroite favorite avait pensé avec raison qu'une fois les amants séparés, l'espionnage de Lafeymas et l'attention maligne de la cour tomberaient d'eux-mêmes, et que la rapide expédition de Buckingham ne leur laisserait pas le temps de reprendre leur investigation. Le parti le plus prudent eût été sans doute de revenir secrètement à Amiens; mais ce mystère, qui, au premier coup d'œil, semblait devoir moins compromettre la reine Anne, l'aurait en définitive compromise davantage par l'interprétation trop naturelle qu'on pouvait donner à la fugue inexpliquée que le duc eût faite du cortége d'Henriette.

La veuve de Henri IV accorda l'entrevue demandée, bien qu'elle fût dans son lit; elle reçut le prétendu négociateur en riant et l'écouta avec une malice dont l'expression troubla plus d'une fois le récit de la fable, d'ailleurs fort embarrassée, qu'il s'efforçait de débiter.

— Monsieur le duc, répondit la mère de Louis XIII sans penser que la matière fût assez grave pour bannir le sourire de ses lèvres, je ne mets point en doute que le roi mon fils ne tienne à courtoisie d'accepter les nouvelles propositions de Sa Majesté Britannique, car il ressent au cœur une forte passion de voir régner la bonne intelligence entre les deux cours : on conférera de ce négoce au premier conseil.

— Que Votre Majesté daigne assurer le glorieux Louis XIII que le roi mon maître verrait avec une allégresse grande un lien perpétuel entre les deux cours.

— Et ce qui m'est un gage que vous partagez des dispositions si pacifiques, si chaudement amicales, c'est le voyage rétrograde que vous faites aujourd'hui pour me les annoncer de vive voix...

— J'ai pris un plaisir singulier, madame, répondit le ministre avec quelque embarras, à vous donner nouvelle en personne des intentions de ma cour, et j'ai pensé dans mon cœur que je ne pouvais apporter trop d'empressement...

— A l'exécution du dessein qui vous ramène, interrompit la reine; voilà ce que je prends aisément en créance, monsieur de Buckingham, et je m'assure que vous y êtes porté d'âme.

— Votre Majesté me rend justice.

— Et je veux que la reine ma belle-fille vous la rende mêmement. Allez voir cette princesse devant que de partir, monsieur le duc, et quand vous aurez rejoint ma bonne Henriette, dites-lui bien que je vous ai chargé de lui porter derechef mes bénédictions.

A ces mots Marie de Médicis tendit la main au favori de Charles, qui, charmé des dernières paroles de Sa Majesté, baisa cette main avec transport et se retira.

A peine était-il sorti que Marie vit entrer Madame de Lannoy. De son propre mouvement, elle venait demander à la reine mère si la reine sa bru pouvait, sans blesser les bienséances, accorder au ministre anglais l'audience qu'il avait déjà fait solliciter de cette jeune souveraine.

— Pourquoi, répondit la Florentine, serait-elle empêchée de recevoir le duc? je l'ai bien reçu, moi.

— Mais, madame, je ne sais s'il est séant que Sa Majesté permette l'entrée de sa chambre à des hommes dans le temps qu'elle est encore au lit.

— N'ai-je pas permis l'entrée de la mienne?

— J'oserai faire remarquer à Votre Majesté que l'âge où la voilà parvenue...

— Mon âge, madame! si vous voulez recevoir la démonstration de l'intervalle qui le sépare encore de la vieillesse décrépite, regardez-vous dans ma glace.

Cette repartie, rendue plus expressive encore par l'accent et le coup d'œil italiens, si propres à seconder une amère ironie, tempéra le zèle réformateur de madame de Lannoy.

— Je me tiendrais pour bien malheureuse en paroles si j'avais pu déplaire à Votre Majesté, reprit-elle d'une voix tremblante; mais on sait que le roi a reçu du ciel de grands principes de chasteté...

— Allez, madame, la suite nous fera voir si d'une humeur si différente de celle du grand roi son père, Louis saura s'élever aussi haut que lui. Retournez incontinent auprès de la reine ma bru, et ne manquez pas d'introduire monsieur l'ambassadeur dans sa chambre. Il ne saurait vous être donné de mesurer ce que la politique doit de ménagements et d'égards au favori d'un monarque puissant, et vos scrupules sont des considérations trop frivoles en de si grands intérêts.

La comtesse s'inclina et sortit. Mais, entêtée comme toutes les vieilles femmes qui se croient infaillibles, elle ne laissa pas d'envoyer querir, sans en omettre une, les dames de la cour qui se trouvaient à Amiens, pour assister à l'audience accordée, contre son gré, au duc de Buckingham. Cette précaution persistante demeura sans

succès : la seule princesse de Conti se rendit à cet appel d'une pudeur de soixante ans.

Lorsque le ministre anglais entra chez la reine Anne, sa vieille dame d'honneur fut un peu rassurée par les révérences qu'il prodiguait : l'étiquette ne recevait point, au moins en cela, de notable injure. La comtesse, avec une grimace qu'elle s'efforça de faire ressembler à un sourire, poussa derrière le duc un siége apporté d'avance pour lui, selon l'usage immémorial qui veut que les reines de France, pendant les audiences qu'elles donnent, fassent asseoir ceux dont le droit est de se couvrir devant elles. Mais, abjurant dès ce moment le cérémonial usité, Buckingham courut se mettre à genoux au chevet d'Anne d'Autriche, alléguant que dans son pays les reines étaient servies ainsi. La comtesse s'était précipitée pour relever le courtisan trop expansif; il ne l'écoutait plus : penché sur le lit de la reine, il baisait son drap avec une des transports si extraordinaires et laissait échapper des exclamations telles qu'on eût pu croire sa raison troublée. Cependant madame de Lannoy, ceignant de ses maigres bras le corps du délirant Anglais, s'obstinait à le tirer d'une situation trop peu respectueuse; car son visage, en se dérobant sous les dentelles dont l'oreiller était orné, s'approchait si près de la bouche de Sa Majesté qu'on devait craindre que des lèvres hardies ne s'y attachassent. En même temps, le duc s'était emparé d'une des mains de la reine et la pressait convulsivement contre son sein. A ces démonstrations assurément sans exemple dans les fastes diplomatiques, Anne n'opposait pas un seul mot : soit émotion, soit embarras, soit étonnement, elle semblait muette; se bornant à pousser quelques soupirs arrachés sans doute à son indignation, qu'eussent incontestablement exprimée ses yeux s'ils n'avaient été fermés à demi par le sentiment indéfinissable qui dominait Sa Majesté.

— Non, monsieur, non, je ne souffrirai pas que vous sortiez du respect jusqu'à rester ainsi, s'écriait la duègne dont les oncles s'accrochaient au pourpoint soyeux de Buckingham pour l'arracher d'auprès du lit. Ce n'est point la coutume en France que l'on rende aux reines des hommages tant extraordinaires.

— Eh! vénérable comtesse, répondit impatiemment le duc en se cramponnant aux draps, je ne suis pas Français; j'ignore ce qui est de vos coutumes, et l'on ne saurait me forcer à les accomplir.

— Au moins, milord, le respect que vous devez à Sa Majesté devrait-il vous rendre plus délicat à le lui exprimer.

— Personne n'éprouve dans le cœur autant de respect que moi pour Sa Majesté, car je porte ce sentiment jusqu'à l'adoration.

— Voilà précisément ce qui n'est pas séant, et je dois vous empêcher de rendre des marques d'un respect si étrange : ceci est un devoir de ma charge.

— Je n'estime pas à propos d'y demeurer soumis, répliqua le ministre en combattant toujours.

Pendant toute cette discussion et la pantomime chaleureuse qui l'accompagnait, madame de Conti, debout au pied du lit, était restée neutre entre les deux camps. Son œil scrutateur se fixait sur la reine, quand l'extrême proximité du galant ambassadeur permettait de découvrir les traits de Sa Majesté, et le sourire le plus malicieux errait sur les lèvres de l'attentive observatrice. Cette expression peu charitable de physionomie fut ce qui frappa d'abord Anne d'Autriche ramenée enfin à quelque présence d'esprit.

— Levez-vous, monsieur, dit-elle en retirant pour la première fois sa main, levez-vous, ou craignez ma colère, qu'un plus long retardement pourrait attirer sur vous.

— J'obéis, madame, vos commandements sont des lois adorables... et le duc n'obéissait pas.

— En vérité, poursuivit Anne avec un ton qui simulait mal le courroux qu'elle venait d'annoncer, une semblable témérité ne saurait se concevoir... Otez-vous de ma présence... Sortez, monsieur...

Sur cette intimation sévère on cessa d'entendre parler la reine; mais madame de Conti observa, au mouvement des lèvres de Sa Majesté, qu'elle prononçait à voix basse quelques mots de plus, et l'oreille subtile de la princesse crut saisir une terminaison en *oir*.

Quoi qu'il en fût, ces dernières paroles agirent comme un talisman sur la volonté du premier ministre : il se leva, fit un salut aussi profond que grave et quitta la chambre au parfait contentement de la comtesse de Lannoy, qui ne manqua pas de s'attribuer tout l'honneur de cette retraite tardive.

Peu d'instants après on vit Buckingham remonter en carrosse et s'éloigner d'Amiens précipitamment. Mais la princesse de Conti, qui avait assisté à ce départ, n'en demeura pas moins préoccupée de la terminaison en *oir* qu'elle croyait avoir entendue. Le soir, quand le crépuscule commençait à remplacer la lumière du jour, Son Altesse ayant pris le bras de son écuyer, dirigea sa promenade vers une jolie prairie située sur le bord de la Somme devant l'hôtel occupé par Anne d'Autriche. On sait que les jardins de cette habitation s'avançaient jusqu'au fleuve, qu'ils bordaient des touffes épaisses de leurs bosquets, sur la rive opposée à celle où se trouvait madame de Conti. La soirée était belle, quoique peu lumineuse; la princesse et le cavalier qui l'accompagnait s'assirent sur un petit tertre de gazon, et l'attention de Son Altesse, arrêtée sur les berceaux noirâtres du jardin, parut s'endormir dans une silencieuse contemplation.

Plusieurs fois le gentilhomme dit à cette dame étrangement attentive que la nuit devenait froide, et qu'il était à craindre que Son Altesse ne s'enrhumât. Elle, sans répondre à cette observation prévoyante, sans détourner un instant son regard du point vers lequel il était tourné depuis deux heures, se saisit d'un coin de manteau de l'écuyer et l'attira sur ses épaules; ce qui établit une singulière connexité entre les personnes formant ce groupe.

Enfin, au moment où minuit sonnait à la cathédrale d'Amiens, un point noir se détachant des massifs d'arbustes s'avança sur la rivière que blanchissait un pâle reflet de lune. Madame de Conti reconnut bientôt une barque montée par trois personnes, et qui traversa la Somme en ligne directe. « Levons-nous, » dit Son Altesse en voyant deux des trois passagers se diriger vers le tertre du gazon, tandis que le troisième, qui sans doute était un batelier, laissait aller son léger esquif au courant. Le couple observateur se jeta en toute hâte derrière un hallier pour n'être pas aperçu des aventuriers, car ils passèrent tout près de la curieuse princesse. Ses pressentiments ne l'avaient point trompée : elle venait de reconnaître Buckingham et le brave William. La terminaison en *oir* pouvait donc maintenant s'expliquer par : *Je vous recevrai au jardin ce soir.* S'avançant du connu vers l'inconnu, comme dans un problème mathématique, on arrive assez naturellement à dévoiler la scène qui s'était passée le matin au lit de la reine. Selon toutes les probabilités, Sa Majesté avait consenti à revoir le duc; mais une audience solennelle ne pouvait suffire à cet amant impétueux, et tout porte à croire qu'il ne l'avait sollicitée que pour amener Anne, par la crainte de ses emportements, à lui accorder une entrevue secrète. On voit qu'il avait réussi.

Le carrosse du ministre l'attendait sur cette même rive de la Somme, que pour plus de mystère il avait passée et devait repasser ailleurs que dans la ville d'Amiens. Madame de Conti et son écuyer entendirent bientôt le bruit des roues, qui, s'affaiblissant avec une proportion rapide comme la course de l'équipage, ne tarda pas de s'évanouir dans le lointain.

Le surlendemain on apprit, par le retour des princes qui avaient accompagné la reine d'Angleterre jusqu'à Calais, qu'elle s'était embarquée la veille dès que le duc l'avait eu rejointe. Une belle flotte anglaise avait rangé à cette occasion les côtes de France : elle salua de toutes ses batteries la jeune souveraine des Royaumes-Unis tandis que les forts de Douvres et de Deal répétaient sur le rivage britannique ce salut martial, dont les vents de l'Océan emportaient le bruit et la fumée. Henriette, conduite à bord d'un magnifique vaisseau de guerre par le duc d'Anjou son frère et les autres princes du sang, y fut reçue aux accords d'une musique harmonieuse. Des matelots cachés sous les voiles, obéissant au même instant à un signal parti de la dunette, laissèrent tomber sur le pont un nuage de roses blanches et de fleurs d'oranger effeuillées, qui couvrit la princesse d'un givre parfumé. L'amiral, souverain de cette ville flottante qui célébrait l'arrivée de sa reine, la conduisit, à travers une double haie d'élégants officiers, dans la salle du conseil, où le plus magnifique dîner était servi. La vanité anglaise s'était bien révélée dans un service dont toutes les pièces étaient d'or massif, et qu'on pouvait évaluer à trois millions de notre monnaie. Après le repas, les princes français, étant descendus sur le yacht qui devait les conduire à terre, assistèrent au départ imposant de l'escadre. Pendant que la douce Henriette, du haut de son superbe vaisseau, envoyait le dernier baiser d'adieu à son frère, la brise du soir enflait les voiles et se jouait des pavois aux mille couleurs, que le duc d'Anjou et ses compagnons virent longtemps briller à l'horizon.

CHAPITRE VIII.

1626.

Haine et fourberie. — La mère et le fils. — Ordre d'exil. — Réception d'un chevalier de la Jarretière. — Plans sinistres. — Lettre du cardinal à la comtesse de Clarick. — Une omelette sur le ventre. — Chez la Neveu. — La piété de madame de Comballet s'évanouit. — Windsor. — Les ferrets d'aiguillettes. — Une lettre de Louis XIII. — Réponse de la duchesse de Chevreuse. — Combat d'intrigue. — Les ferrets reconquis. — La cour de Louis XIII. — Entrevue décisive. — L'habile comédien. — Le faussaire calomniateur. — Un crime secret.

L'amour extrême est imprudent, inattentif au danger; posséder à tout prix, telle est sa devise. Anne d'Autriche ne l'avait que trop adoptée pendant le voyage d'Amiens : elle s'était compromise aux yeux les moins clairvoyants. Comment ne l'eût-elle pas été à ceux du roi, dont la jalousie s'irritait si souvent à tort! Avant même que la reine fût de retour à Paris, sa vieille dame d'honneur avait donné au cardinal les plus amples détails sur les intrigues assez ouvertement affichées de cette princesse. Ce récit était tellement circonstancié, que Son Eminence, après l'avoir entendu, ne douta pas un instant que le triomphe de Buckingham n'eût été complet. Il est aisé de se faire l'idée de l'accueil que reçut Lafeymas lorsqu'il vint réclamer

son intendance de Champagne et le complément de pistoles promis à ses affidés. L'irascible Richelieu envoya ce gentilhomme à la Bastille, malgré le démenti qu'il essaya d'opposer au rapport de la comtesse, malgré le beau mouvement d'éloquence romaine dont il attendait un si grand effet. Quant aux vauriens qui l'avaient si malheureusement quoique si chaudement secondé, ils se vengèrent de leur déconvenue en volant quelques manteaux de plus sur le pont Neuf, en ruinant quelques vieilles femmes plus dégoûtantes que celles qu'ils avaient précédemment ruinées, en escroquant à l'extraordinaire aux jeux de la cour et de la ville.

Louis XIII, irrité au dernier point contre la reine, voulait la jeter au fond d'un cloître. Richelieu, selon son habitude, étalait dans ses insinuations perfides les torts de cette princesse, sous prétexte de les atténuer; et cherchant avec une infernale adresse l'endroit le plus ulcéré du cœur de son maître, il y appliquait un corrosif sous l'apparence d'un calmant.

La duchesse n'entendit durant quelques instants que les palpitations broyantes du cœur de la reine...

Anne d'Autriche ne pouvait se décider à paraître devant son époux furieux. Privée des consolations de sa favorite, elle pleurait nuit et jour dans sa pompeuse solitude du Louvre, où la reine mère seule osait venir la consoler. Marie de Médicis se chargea même de calmer autant qu'elle le pourrait l'effervescence jalouse du roi. Le cardinal était avec lui, lorsqu'un matin elle entra dans son cabinet. L'Eminence voulut se retirer.

— Restez, monsieur, lui dit-elle, j'éprouverai quelque contentement à vous faire ouïr ce que je viens dire au roi mon fils.

— J'obéis, madame, répondit le ministre en posant sur la table le sac de velours renfermant les papiers de l'Etat [1] et en reprenant sans invitation son siége.

— Je viens, mon fils, poursuivit la veuve de Henri IV, vous entretenir touchant les bruits qui se sont répandus sur la reine ma belle-fille dans le temps du voyage d'Amiens.

— Auriez-vous formé la résolution de l'excuser encore, madame ma mère? répondit Louis XIII en foudroyant cette princesse de son noir regard. Par tous les saints du paradis! mes soupçons ne faillaient nullement quand vous vous mettiez tant en peine de les combattre... L'événement l'a prouvé.

— Appelez-vous l'événement, reprit avec calme Marie, la fable qu'une vieille folle a débitée à M. le cardinal pour achever de se mettre en bonne posture auprès de lui et pour tirer vengeance de la semonce assez verte que je lui ai faite à Amiens?

— Votre Majesté, dit Richelieu avec un sourire forcé, me croirait-elle assez fortuné pour entretenir un tendre négoce avec la vénérable comtesse de Lannoy?

— Non, mais un commerce d'intelligence.

— Et dans quel dessein, bon Dieu! demanda Son Eminence avec une feinte surprise.

— Monsieur le cardinal, je ne viens pas ici me porter contre vous à des accusations.

— Je m'en félicite, madame, dit le ministre avec une évidente ironie : il m'eût été dur d'être quitté de vos bonnes grâces.

— Ce serait injustice, monsieur, répliqua la reine du même ton, car c'est chose connue que vous avez bien mérité de les conserver... Mais brisons sur cela. Je veux donc vous assurer, mon fils, continua Marie en se tournant vers Louis XIII, que toutes les pensées malveillantes qui ont pu entrer dans quelques mauvais esprits sur les démarches de la reine sont gratuites et calomnieuses.

— Quoi! s'écria le roi, même la déduction toute naturelle qu'on a pu tirer de l'aventure du bosquet?

— Eh! vraiment, sire, si vous connaissiez mieux les dames, cette circonstance devrait précisément calmer l'alarme trop chaude que vous avez prise... Une femme qui veut faillir n'appelle pas à son secours.

— Eh! que sais-je, moi, si ce cri donnait avertissement de son effroi, ou... qui diable sera connaissant du naturel d'une femme?

— Qui? ceux, mon fils, qui, respectant le sexe auquel appartient leur mère, ne font point jugement d'icelui sur d'aveugles préventions ou d'après des conseils intéressés. A quoi se réduit véritablement la démonstration des choses dont on fait tant d'éclat? aux façons singulières d'un étranger qui reçoit une audience à genoux au lieu de la recevoir assis, et ce au vu de deux témoins. Après tout, quand il serait vrai que M. de Buckingham eût pris pour la reine Anne de l'admiration, même de l'amour, une féale prud'homie en peut-elle conclure que cette princesse ait failli à l'honneur, et doit-on la punir parce qu'un Anglais rend à ses charmes et aux qualités de son âme une justice que vous leur déniez? Etait-il séant qu'elle dît au duc : Haïssez-moi, afin d'être agréable à mon mari? Ah! sire, c'est trop exiger d'une femme pour laquelle vous rendez si froides, si pesantes les chaînes de l'hymen!

— Mais ses devoirs, madame, ses devoirs! s'écria Louis XIII d'une voix tonnante.

— Qui prouve, qui donne tant seulement à croire qu'elle les ait mis en oubli?

— La reine parle sagement, dit le cardinal; les preuves manquent. Je l'ai déjà fait remarquer à Votre Majesté au plus juste de ma conscience, et ce n'est que sur leur témoignage qu'une bonne justice peut avoir effet. Les preuves, continua Richelieu avec une chaleur d'expression qui décelait un sinistre espoir, les preuves seules sont irrécusables; mais, ajouta le fourbe d'un ton plein d'onction, à Dieu ne plaise que la reine régnante voie s'élever jamais contre elle rien de semblable!

— Il suffit, madame, dit Louis XIII d'une voix sombre, je veux bien que vous annonciez à la reine que, pour cette fois encore, je me montrerai clément.

— Clément! pour quel crime, mon fils?

— Eh! madame, répondit le roi, veuillez ne plus m'échauffer sur un point qui ne saurait nous trouver d'accord : c'est un crime, dans ma pensée, que d'avoir excité mes soupçons; et vous pouvez ajouter, en redisant à la reine le sujet du présent entretien, que je ne suis nullement disposé à changer de sentiment.

A ces mots le roi se précipita dans le cabinet des armes, dont il ferma la porte avec colère. Le soir même, plusieurs dames et gentilshommes de la maison d'Anne d'Autriche furent chassés ignominieusement. L'écuyer Putange, qui s'était montré si discret en s'arrêtant à l'entrée du berceau; Laporte, dont le service avait été si actif en qualité de courrier galant, et le médecin de la reine, coupable de je ne sais quelle participation aux intrigues d'Amiens, furent exilés hors de France. L'épouse de Louis XIII se trouva privée de tout ce qui lui restait de serviteurs fidèles.

Ce n'était pas sans une noire pensée que le cardinal s'était appesanti sur les *preuves*, dans l'entrevue de la reine mère et du roi. Madame de Lannoy lui avait touché quelque chose des ferrets d'aiguillettes de la reine, remis à sa favorite pour être offerts au duc. L'intrigante comtesse croyait bien avoir aperçu l'écrin entre les mains de la duchesse au moment de son départ, mais elle n'en était pas sûre; et elle avait promis à Son Eminence d'acquérir une certitude à cet égard. Tandis qu'elle y travaillait, madame de Chevreuse, pressée par sa souveraine de revenir à Paris, où Sa Majesté mourait d'ennui, se hâtait de quitter Londres; regrettant un peu les honneurs, les plaisirs, la galanterie surtout, qui l'avaient accueillie dans cette capitale. Les prières d'Anne étaient telles, que l'affectionnée surintendante crut devoir se mettre en route la veille d'une grande fête qui devait être donnée à Windsor pour célébrer l'admission de son mari dans l'ordre de la Jarretière. Laissons voyager l'amie d'Anne d'Autriche; et, nous initiant aux rites mystérieux de cette solennité, rapportons-en la formule, vestige encore subsistant des institutions chevaleresques du vieux temps.

[1] C'est de la fin du regne de Louis XIV que datent les portefeuilles des ministres, et les nombreux écrivains qui en ont donné précédemment à ces hommes d'Etat ont commis de lourds anachronismes.

Le chapitre était assemblé dans une salle tendue d'une étoffe bleue. Les chevaliers avaient revêtu leur grand habit, consistant en une robe de velours cramoisi, aussi courte que la tunique des Grecs, et sur laquelle était jeté un vaste manteau de velours violet. A l'un des côtés du manteau l'on remarquait un écu blanc portant une croix rouge. La coiffure était une espèce de toque noire, ornée de trois plumes blanches. Les chevaliers de la Jarretière avaient pour arme l'épée plate à poignée cruciale; au-dessus de leur genou gauche était attachée, sur un pantalon de soie blanche, une jarretière de velours noir, sur laquelle étincelait en lettres formées de diamants cette devise française : *Honni soit qui mal y pense*. Tout ce costume, adopté par une cour magnifique, resplendissait de pierreries; le roi, qui le donnait aux chevaliers, leur faisait ainsi un don de trente ou quarante mille écus.

Malheureuse! s'écria Sa Majesté effrayée de tout ce que la faute de Julienne pouvait entraîner de conséquences funestes.

Après quelques préalables empreints d'une sorte de mysticité, le maître des cérémonies ayant pris la jarretière s'avança vers le duc de Chevreuse et dit : « A la gloire de Dieu tout-puissant, et à la » souvenance de la valeur de celui en l'honneur duquel cet ordre a » été institué, l'honorable compagnie de la Jarretière, par le consen- » tement et commandement de notre roi, nous a donné commission » de lier votre jambe de cette jarretière, en signe de quoi vous vous » souviendrez, s'il vous plaît, d'entreprendre avec résolution toutes » choses justes et raisonnables ès quelles vous vous mettrez, et non » autrement. » Puis, après avoir passé la robe au récipiendaire, l'officier poursuivit : « Prenez aussi cet habillement en accroissement » d'autant d'honneurs que votre personne en peut endurer, comme » aussi en signe qu'avez été reçu en cet ordre; et vous souviendrez » de n'épargner votre sang à la défense de la foi chrétienne, de la » justice et de ceux qui, par nécessité, sont oppressés, et auront af- » faire de votre secours. » Enfin, le maître des cérémonies, attachant au duc le manteau violet, ajouta : « Prenez encore le manteau de cet » ordre : l'écu blanc et la croix rouge que vous y voyez vous feront » souvenir qu'étant armé de vertu, le moyen vous est ouvert de » ruiner vos ennemis, et qu'espérance vous est donnée qu'après avoir » guerroyé dans ce monde, la paix éternelle vous est réservée dans » l'autre. »

Cette partie du cérémonial étant terminée, le duc s'approcha d'un pupitre sur lequel reposait l'Evangile ouvert; et, la tête nue, le genou droit en terre, il prononça ce serment : « Nous promettons et jurons » que nous garderons et maintiendrons les statuts et ordonnances de » l'ordre de la Jarretière, en tout ce et suivant qu'ils ne soient con- » traires ni dérogatoires d'aucun ordre ou serment que nous aurions » pris précédemment. »

M. de Chevreuse se leva, le maître des cérémonies lui ceignit l'épée, et le chapitre se sépara dans un silence religieux, après avoir donné l'accolade au nouveau chevalier.

Cependant, à force d'adresse, de recherches indiscrètes et de séductions exercées sur les femmes attachées aux atours de la reine Anne, madame de Lannoy était parvenue à savoir que les ferrets d'aiguillettes n'étaient plus en la possession de Sa Majesté; et dès lors le coin de l'écrin les renfermant, entrevu à Amiens dans les mains de madame de Chevreuse, suffisait pour compléter une conviction. La comtesse affirma donc résolûment au cardinal que ce joyau avait été envoyé en Angleterre, et l'on sait que c'était la vérité.

Richelieu n'attendait que cette certitude pour dérouler un vaste plan déjà combiné, et dont la perte d'Anne d'Autriche semblait devoir être le résultat infaillible. Il est presque superflu de répéter que le mépris fait par cette princesse des feux du principal ministre avait changé son amour en haine : haine corrosive, impitoyable, inextinguible. Ce n'était plus à noircir l'infante dans la pensée du roi, afin d'y régner sans partage, que cet homme d'Etat bornait ses vues : il lui fallait une répudiation éclatante. Or au divorce du couple royal se liait, dans les desseins de l'ambitieux prélat, l'union de madame de Combalet avec le duc d'Anjou, de qui l'on devait attendre un héritier du trône. Ce point était important pour que Son Eminence, à la mort présumée prochaine du valétudinaire Louis XIII, pût régner immédiatement sous le nom du nouveau monarque. L'abbé de Boisrobert, dès longtemps appelé à négocier cette affaire en qualité d'agrégé à la *vauriennerie*, dont le frère du roi était grand maître, reçut l'ordre d'agir incontinent.

Le cardinal, voulant faire marcher de front tout ce qui se rattachait à cette grande intrigue, écrivit à la comtesse de Clarick pour l'intéresser à ses projets : leur exécution, lui disait-il, amènerait une fâcherie certaine entre la reine et le duc de Buckingham. Après avoir fait luire cette espérance aux yeux de la tendre Anglaise, le ministre lui expliquait ainsi ce qu'il attendait d'elle : « Puisque, grâce aux dis- » positions que nous avons faites pour repousser le duc en Angle-

La comtesse s'était précipitée pour relever le courtisan trop expansif.

» terre, vous l'avez derechef entouré de vos chaînes, qu'il est trop » heureux de porter, vous avez tout loisir de me rendre le service » signalé que j'implore de vos bontés. J'ai pu acquérir l'assurance » qu'Anne d'Autriche a fait au duc de Buckingham le courtois aban- » don de douze ferrets d'aiguillettes de diamants qu'elle avait portés, » et dont ce seigneur aura pour singulier plaisir de faire parade aux » fêtes qui se donneront à Londres environ le carnaval. Il vous sera » d'autant plus facile de reconnaître ces ferrets, que le ministre, en » chevalier plus galant que discret, les portera, selon le pressenti- » ment que j'en ai dans la pensée, avec le même nœud de ruban bleu » dont s'est parée la reine de France. Saisissez, comtesse, une ren- » contre favorable pour couper deux ou trois des aiguillettes, et faites- » moi tenir, sans perte de temps, les ferrets. Cette négociation ne » tardera guère d'apporter le fruit que vous en attendez : Buckingham,

» accusé d'avoir fait assez de mépris des diamants qu'il tenait d'Anne » d'Autriche pour les abandonner à une autre femme, excitera la » colère de cette princesse par un si sensible outrage; et comme il » s'embesognera vainement à détruire le témoignage que nous tien- » drons sous notre main, une rupture irrévocable entre le duc et Sa » Majesté remettra en votre dépendance un cœur qui n'aurait jamais » dû vous être enlevé. »

Milady Clarick embrassa avec ardeur les projets du cardinal, et se flattant de fixer enfin son infidèle amant, elle répondit à l'Eminence qu'elle allait mettre tout en œuvre pour s'emparer des ferrets demandés. Pendant que cette partie des intrigues du fourbe prélat se nouait en Angleterre, le joyeux Boisrobert, dans une fête offerte au duc d'Anjou par les *vauriens*, ses sujets féaux, esquissait le plan matrimonial qu'il était chargé de dresser. Au premier mot de mariage, le prince s'était fortement récrié contre la gravité d'un tel lien. Rien ne pouvait plaire autant à cette Altesse, fort précoce dans le vice, que la vie insouciante et sans frein qu'elle menait, depuis une couple d'années, sous la direction des Rochefort, des la Rivière, des Chalais et d'une foule d'autres gentilshommes laïcs ou tonsurés, mais également fous, ivrognes et dissolus. Monsieur sentait fort bien qu'une fois marié, le décorum d'un état si imposant ne lui permettrait plus de porter aussi loin ses récréations, et cette pensée l'éloignait beaucoup de ce parti. Cependant Boisrobert, qui n'était pas moins adroit que jovial, parvint à faire vibrer dans le cœur du cadet de Louis XIII une corde toujours sensible chez les grands : il excita son ambition; et, lui faisant envisager la couronne suspendue sur sa tête par un fil prêt à se rompre, il l'amena à reconnaître la nécessité d'un mariage qui pût rassurer son peuple, aussitôt que ce brillant héritage lui serait échu. L'agent de Richelieu, versant alors à Gaston trois rasades consécutives d'aï pétillant, ajouta que la bravoure déjà signalée du second fils de Henri IV, secondée par l'insigne prudence d'un ministre habile, placerait incontinent le jeune roi à la tête des potentats de l'Europe, et que, pour arriver à cette position glorieuse, il ne pouvait mieux faire que de s'unir par le sang au premier génie du monde, le cardinal de Richelieu.

— Si je ne faux dans mon entendement, répondit Gaston, qu'étourdissaient les fumées de la vanité et les vapeurs du vin, ce que vous me proposez, l'abbé, ressemble fort à un mariage avec la nièce du cardinal.

— Ce serait, monseigneur, une merveille de haute politique.

— Et de haute résignation, mon gros Silène... car il me semble que cette jolie veuve n'est pas embaumée de vertu... moi-même un soir...

— Chétive considération, mon prince : c'est grand'pitié que le scrupule des souverains, qui s'en vont accrocher leur gloire à si petit déduit... Ce qu'il faut tenir pour désirable en telle matière, c'est une forte somme de fortune et de puissance, apportée par la fiancée à son royal époux; et quelle princesse du monde sera plus riche de ce côté que madame de Comballet? Le seul apport des immenses talents du cardinal son oncle vaut cent provinces. Car remarquez bien, monseigneur, qu'aucune chose ne pourrait faire craindre que Son Eminence ne marchât du mauvais pied après cette union, puisque les intérêts du trône et des Richelieu se trouveraient confondus et indivisibles. Quand ces vastes combinaisons se présentent tout évidentes, Votre Altesse irait-elle chicaner sur des frivolités de couchette? Il y aurait délire! A présent, si nous en venons à examiner le mariage sous un petit point de vue bourgeois, il faut que nous reconnaissions qu'un homme qui se pique au cœur d'épouser une vertu, doit se prescrire certains devoirs pour tenir en garde ce trésor : nul mari n'a droit de compter sur la chasteté d'une épouse s'il lâche lui-même la bride à ses passions. Oh! l'argument est invincible, poursuivit Boisrobert, qui s'aperçut que ses dernières paroles avaient fait impression sur l'Altesse libertine : le contrat oblige également les deux conjoints; le premier qui l'enfreint délie l'autre de ses serments. Je vois donc mon seigneur et maître en la *vauriennerie*, prince que je soupçonne plus qu'homme au monde passionné de la variété, forcé de s'accoutumer tout doucement à une petite galanterie domestique, qui, dit-on, n'est pas des plus vives, et qui, par-dessus le marché, ne conjure pas bien le coup d'épingle féminin donné dans le contrat.

— Par les prouesses de mon père, s'écria Gaston, oncques je n'en passerai par là...

— Et vous ferez sagement, monseigneur, puisque, tout en jouant un jeu si serré, on ne saurait être sûr encore de ne pas perdre la partie.

— Vous m'avez fait entendre là de fort bonnes choses, l'abbé, dit Monsieur en avalant une dernière rasade, j'y réfléchirai mûrement; et la première fois que je serai réjoui par la vue de votre grosse face rubiconde, nous reparlerons de cela.

— Je ne dois pas faillir de vous dire encore un mot utile, reprit Boisrobert empressé de prémunir le prince contre les conseils qui pourraient tendre à le détourner du parti vers lequel il le poussait. Il y a sagesse à se défier de cette raison routinière qui ne sait cheminer que sur une route battue : si vous soumettez la question à certains hommes à vue courte, ils repousseront Votre Altesse dans la voie insipide que je lui montrais tout à l'heure, et ne manqueront pas d'accumuler sur la mienne des montagnes de difficultés. Presque tous les conseillers sont ainsi faits : ils ont mille idées pour vous faire voir des obstacles, et pas une pour vous aider à rendre combat aux monstres tombés de leur esprit.

— Au diable de tels fâcheux! soyez tranquille, Boisrobert, ajouta Gaston en frappant sur le ventre de son interlocuteur, je serai sourd aux conseils qui viseraient à me fermer le chemin des plaisirs et à me mettre au régime de l'ennui.

— Dites aussi, monseigneur, à priver votre règne futur d'un appui signalé.

— Mais le plaisir, le plaisir surtout, vous y êtes connaisseur, vous, l'abbé, qui priez aux pieds d'un tendron, vous mettez en retraite dans son alcôve, et comptez vingt flacons sur votre table contre un grain de chapelet sous vos doigts. Tenez, je veux à cette heure raconter l'emploi de ma journée d'hier : vous verrez ce que je perdrais en renonçant à si joyeuse vie...

— Le saint père ne défend pas à ses ouailles tonsurées d'ouïr le petit mot jovial; mais, monseigneur, je crains fort que votre récit...

— Allons donc, papelard, on sait des vôtres; ne manquez pas d'écouter.

— Je laisserai donc tomber le péché de mon oreille sur la conscience de Votre Altesse...

— Bon, bon, aussi bien, vieux pécheur, il n'y a plus de place sur la vôtre. Je m'étais levé en bonne disposition d'hilarité, et je me mis tout d'abord à rire à la barbe du gros colonel Walon, qui venait d'entrer en garde dedans mon appartement. Je ne sais pas, l'abbé, si vous avez jamais fait rencontre de cet officier; mais, par le panache du grand Béarnais! vous ne pouvez avoir rien vu d'aussi plaisant que les sept à huit nez bourgeonnés qui se sont coalisés sur sa face. D'ailleurs il n'est besoin de voir cette drôle de figure pour faire connaissance avec la bedaine du colonel : on la trouve par les rues six pas en avant de son maître. En voyant cette réalisation du ventre imaginé par le facétieux Rabelais, il me vint la plus drôle d'idée qui se soit jamais produite dans une tête folle : j'imaginai qu'une omelette serait excellente mangée sur cet abdomen à nu, et je pris la résolution de m'en passer la fantaisie. Pour ce, j'emmène incontinent Walon à ma maison de Chaillot, avec trois ou quatre garnements de mon intimité, et nous commençons par boire à coups redoublés. A ce point d'ivresse où le vin est indulgent, je fais ouverture de mon dessein au colonel, lui demandant s'il serait assez joyeux grivois pour y faire accueil. Il se prête de bonne grâce à l'amusement; le cuisinier se met à l'œuvre. Pendant qu'il fricasse, mon officier se dépouille de ses habits, s'étend sur la table, et nous présente la démonstration d'une montagne charnue qui provoque un prélude universel de rires bruyants. L'omelette arrive; le chef l'applique toute bouillante sur le ventre du patient; les convives se rangent à l'entour; et, ni la chaleur extrême de ce mets, ni les coups de fourchette dont on larde doucement Walon ne lui arrachent si petite plainte que ce soit. Mais je gage, mon gros abbé, que vous avez regret de n'avoir pas vu l'omelette sauter sur son plat vivant, soulevée par les éclats de rire du colonel, qui ne laissait de se conjouir avec nous... Vrai Dieu! c'était un spectacle plus gai que toutes les comédies de l'hôtel de Bourgogne.

— J'avoue, monseigneur, que j'ai manqué là une belle occasion de faire danser ma propre bedaine... Voyez, voyez, la voilà qui se met en train, rien qu'au narré de cette bonne facétie.

— Attendez un petit, je ne suis pas au bout; j'étais en veine. Pour varier la récréation, on vient à Paris à pied et le plus dextrement qu'on peut. Nous allons chez la *Neveu*; là, folies, tapage, meubles brisés, enfin tout ce qui peut faire plaisir et envie en tel lieu. La courtisane se désole; je la rassure, et, pour calmer son ire, je lui promets un divertissement qui vient d'entrer dans ma pensée. J'envoie querir un quartenier [1] sous prétexte de tumulte. Dans le temps qu'il arrive, on dispose tout pour le recevoir selon le plan que j'ai formé : la Neveu se couche, sur mon commandement, entre le colonel Walon et moi; tandis que le reste de notre falote compagnie se cache en une pièce voisine. Le quartenier, affublé de sa robe, le bonnet magistral en tête, ordonne avec menace aux deux hommes qu'il voit dans le lit de se lever à l'instant; les deux hommes se gaussent de lui et de son ordre. Furieux, il fait monter son escorte pour régenter les insolents qui osent faire outrage à un respectable magistrat des carrefours. Alors les amis cachés se font voir, s'inclinent respectueusement devant le lit où je suis couché, demeurent la tête nue, et se mettent en devoir de m'habiller. Le quartenier et ses alguazils ne conçoivent rien à cet étrange hommage; mais bientôt ils tombent dans une alarme des plus chaudes en me reconnaissant aux marques de ma dignité. Le pauvre officier prosterne à mes pieds sa robe, et, les mains jointes, le front cliné, il demande merci. Calmez-vous, lui dis-je, vous en serez quitte à bon marché. Sur ce je fais signe à Rochefort, mon grand maître des cérémonies, d'exécuter le commandement que je lui ai fait. Lors arrivent à la file toutes les pensionnaires de la Neveu; elles se rangent devant le quartenier,

[1] Commissaire de quartier ou de police.

comme s'il devait en faire la montre; mais devinez, mon gros abbé, en quelle posture.

— Je ne sais, monseigneur, et véritablement j'ai bonne envie de me signer en songeant que nous tenons un saint temps de vigile.

— Ouvrez l'oreille, insigne cafard... Mes dociles beautés présentent donc à découvert la partie de l'individu qui ne reçoit guère que les offices d'un fauteuil... Vous voyez, l'abbé, que tout prince des vauriens que je suis, je ne laisse pas de parler congrûment. Tous ces visages étant bien alignés, je commande au magistrat et à ses archers de prendre en main chacun un flambeau et de faire amende honorable devant ce que ces demoiselles montrent si galamment; ce qui est à l'instant exécuté... J'ai dit, mon joyeux bénéficiaire, et je m'assure que vous louerez ma piété, car je termine mon récit par une adoration.

Boisrobert, enchanté des espérances que son entretien avec Gaston pouvait faire concevoir, courut en rendre compte au cardinal.

— Voilà qui va bien, monseigneur, lui dit-il en se frottant les mains, nous en viendrons, maugrebleu! à notre honneur. Nous enterrons sur la tige du Plessis un bourgeon royal, puisque la tige royale s'est montrée rebelle à la séve du Plessis.

— Tu vas vite dans tes conjectures, répondit Richelieu en secouant la tête : cette conclusion projetée laisse voir plus d'obstacles que tes yeux n'en ont aperçu. A part quelques concessions un petit légères que tu me sembles avoir faites sur les principes de ma nièce, ta folle tête n'avait pas trop mal combiné cette affaire; mais avec un homme aussi débile, aussi changeant que Gaston, il ne faut donner créance aux déterminations que lorsqu'elles sont accomplies. Tu as conquis sur lui tout ce que l'ivresse laisse flotter de vouloir; revenu au sang-froid, le prince reprendra, que je présume, ses scrupules; et ce faible esprit se remettra dans l'obéissance du colonel d'Ornano [1], son conseiller ordinaire, dont la malveillance à mon endroit est chose connue.

— Encore un de ces Italiens au visage sombre, que l'ambition dévore... Il finira à la manière de Concini.

— Tais-toi, Boisrobert! s'écria le cardinal en tressaillant au nom d'un bienfaiteur qu'il avait abandonné à ses assassins; puis il reprit avec calme : Le colonel est un très-homme de bien; mais son humeur fâcheuse se hasarde souvent dans ma déplaisance, et je pourrais à la fin me lasser s'il persistait à porter Gaston contre mes projets. Qu'il prenne garde surtout que je ne le trouve au travers de mon chemin touchant le mariage de ma nièce, car je me verrais forcé... Richelieu n'acheva pas sa phrase; mais Boisrobert put lire dans son regard une sinistre pensée.

— J'ai bon espoir que nous ne serons pas empêchés par la sagesse inopportune du colonel. Auprès de Gaston, les faces réjouies comme la mienne ont meilleure chance que les traits rembrunis d'austérité. Laissez-moi faire, monseigneur, je prendrai soin de tenir toujours un rempart de flacons entre la raison du prince et les conseils fâcheux de son favori.

Dans une entrevue que le cardinal eut le soir même avec sa nièce, il lui annonça que le temps était venu de jeter le masque dévot dont elle se couvrait le visage, et de se montrer ouvertement dans le monde, où elle n'entrait précédemment que par une porte bâtarde. Cette dame avait de la beauté, de la jeunesse encore, et un jargon visant à l'esprit, qu'elle s'était formé dans l'étroite intimité de son oncle. Richelieu lui recommanda de mettre à profit ces divers éléments de conquête, avec toute l'adresse dont elle était susceptible, afin de captiver le jeune Gaston, et de lui donner, par cette combinaison de séductions, le désir d'aspirer au bonheur qu'elles lui promettraient. La dame, qui se garda bien d'avouer à Son Eminence que le prince savait, sur ce point, tout ce qu'il pouvait apprendre, promit d'obéir, sans trop compter sur la réussite d'une intrigue devant aboutir à un dénoûment consommé d'avance.

En effet, on vit tout à coup la grande piété de madame de Comballet s'évanouir; elle se chargea de pierreries, inventa de nouvelles modes, se montra dans les promenades, montée sur une haquenée blanche, avec une capeline de plumes et un habit doublé d'hermine. On ne voyait plus que cette coquette beauté aux cercles de la cour, aux bals, à la comédie. Beaucoup de jeunes seigneurs ne tardèrent pas de papillonner à l'envi autour d'elle : les uns revendiquaient le droit d'aubaine que leur donnaient d'anciennes liaisons qu'elle paraissait toujours avoir oubliées; les autres lui proposaient, avec une légèreté qu'autorisait l'indiscrétion des premiers, de nouvelles chaînes, qu'elle repoussait avec dédain. Gaston, en se mêlant à ces groupes galants, faisait palpiter le cœur de l'ambitieuse veuve, et soutenait les espérances de son oncle. Boisrobert, lorsqu'il voyait Son Altesse happer cette amorce, relevait son rabat et se frottait les mains, signes ordinaires de la satisfaction du gros abbé. Mais la principale actrice de ces petites scènes encourageantes prenait bientôt un air rêveur, et elle se disait mentalement : Hélas! le prince en sait trop.

Tandis que ces menées occupaient l'ambition des uns et la malignité des autres, Anne d'Autriche oubliait ses chagrins, mais non pas ses plaisirs, dans le sein de sa bonne Marie. La duchesse avait rejoint Sa Majesté au grand déplaisir de lord Holland, qui lui rendait en Angleterre un hommage encore trop nouveau pour être refroidi. Cette favorite, de son côté, ne s'était pas éloignée de Londres sans jeter en arrière quelques regards humides, sans se fâcher doucement contre les devoirs tyranniques. Mais, dans la vie d'une femme aussi faible que jolie, il est peu de peines privées de consolations. Madame de Chevreuse retrouvait à Paris le tendre Chalais, et n'y trouvait plus son mari. Cette perspective, indépendamment des éventualités, pouvait constituer un petit bonheur usuel très-confortable.

D'ailleurs l'intrigue, cet autre amour de la surintendante, allait incessamment lui rouvrir sa carrière tortueuse : de grands événements étaient près d'éclater à la cour; le plaisir même n'occuperait plus que la seconde place dans les affections de Marie, et tous les ressorts de son adresse seraient mis en jeu contre le seul adversaire qui fût digne de descendre dans la lice avec elle.

Au-dessous de la populeuse cité de Londres, la Tamise, grossie du tribut des marées, traverse les prairies en reine superbe, couverte d'une parure de vaisseaux. Ces magasins voyageurs portent au loin les richesses de l'Angleterre et rapportent dans cette ruche d'un peuple industrieux le butin qui doit alimenter son activité. Le fleuve, fier d'être le canal d'une haute intelligence manufacturière, semble battre ses rives avec dédain : à son embouchure, on dirait qu'il mêle à regret ses ondes à celles de l'Océan où va se perdre un cours si glorieux. Mais à dix milles au-dessus de la capitale, l'orgueilleuse Tamise n'est encore qu'une humble rivière serpentant à travers de riantes campagnes, dont elle emprunte son charme pittoresque, et qu'elle caresse d'un flot timide. Non loin de ses bords, semés de bosquets et riches d'une végétation favorisée par des mains soigneuses, s'élève le gothique château de Windsor, qui, s'adossant à des massifs de gros arbres aussi vieux que lui, brunit l'horizon de ses formes irrégulières et fortement empreintes du caractère féodal. Des tours flanquent sur toutes ses faces cet édifice royal; elles conservaient, sous le règne de Charles Ier, leurs meurtrières, leurs créneaux. Plusieurs portes cintrées en ogive, à côté desquelles on remarquait de longues ouvertures où jouaient jadis les ponts-levis, étaient encore armées de herses pesantes, mais suspendues irrévocablement aux arceaux du porche. Au-dessus de l'entrée principale, un roi d'Angleterre à cheval, ouvrage de la statuaire inhabile du moyen âge, apprenait à l'étranger que Windsor fut dès longtemps la demeure des souverains. Derrière le monument, une chapelle consacrée à la religion catholique révélait, par une apparence d'abandon et de ruine, que ces monarques, en politiques sensés, avaient secoué les entraves romaines.

Au commencement du dix-septième siècle Windsor était habité presque toute l'année par les rois de la Grande-Bretagne, que tourmentaient sans cesse les rivalités religieuses ou les projets menaçants des réformistes. Ils se retranchaient avec prudence derrière les murailles de ce château, capables d'arrêter l'effort d'un premier coup de main. Le faible, l'irrésolu Charles Ier surtout, victime promise à l'invincible fatalité, dérobait, autant qu'il le pouvait, sa tête à l'orage au fond de cette résidence fortifiée; et son règne pusillanime, en augmentant l'audace de ses ennemis, ne faisait que rendre plus certaine la chute de ce malheureux souverain. Son âme, peu susceptible d'élans magnanimes, mais encline aux tendres penchants, s'enivra quelque temps des charmes et de la douceur angélique d'Henriette, épouse si vertueuse, si pure, dont les aimables qualités s'étaient conservées sans tache, grâce au destin qui l'avait tirée à seize ans d'une cour intrigante et dissolue. Les fêtes qui suivirent le mariage de Charles se prolongèrent plusieurs mois. Ce prince, en enfermant avec lui la jeune reine dans une sombre habitation, voulut du moins que d'aimables divertissements vinssent en dissiper souvent la tristesse : on ne voyait à Windsor que bals, mascarades et comédies. La route conduisant de Londres à ce château était couverte, jour et nuit, de carrosses; tandis que la Tamise, sillonnée par des yachts élégants ou des gondoles de forme vénitienne, portait à la cour une jeunesse empressée d'y grossir le cortége des plaisirs.

Vers le commencement du carnaval, une fête, plus brillante qu'aucune des précédentes, réunissait à Windsor tout ce que l'Angleterre offrait d'illustre; jamais peut-être cette noblesse, assez sage pour ne pas dédaigner les sources d'opulence qu'ouvre le commerce, n'avait paru aussi brillante. Des filets de pierreries, attachés aux robes, aux pourpoints, aux manteaux, aux coiffures, ruisselaient dans trois vastes salles tendues d'étoffes foncées, afin de faire ressortir la richesse des parures. Ce luxe éclatant prêtait un charme inexprimable aux physionomies si fines, si délicatement dessinées des Anglaises; en même temps qu'il animait les figures, généralement régulières, mais un peu froides, des seigneurs anglais. Malgré tant d'appareil, le bal paraissait peu animé à huit heures; le roi et la reine étaient au milieu des danseurs, et l'on pouvait croire qu'on attendait encore quelque acteur plus important. Les jeunes ladys tournaient de temps en temps leur regard mélancolique vers la porte, comme si chacune d'elles eût guetté l'arrivée de cet ami du cœur sans lequel il n'est, pour une

[1] M. d'Ornano, dont la famille était liée à celle d'où sortit plus tard le grand Napoléon, était lieutenant général en Normandie; mais on l'appelait simplement le colonel, parce qu'il avait conservé le commandement des gardes corses.

femme tendre, ni séductions ni divertissements. Enfin, à huit heures et demie, on vit paraître un superbe cavalier tenant assez négligemment par la main une très-jolie femme. Il portait un pourpoint de velours noir brodé en or; sur son épaule droite, et pour retenir le baudrier, était un gros nœud de ruban bleu, d'où pendaient douze ferrets d'aiguillettes de diamants... Buckingham, paré du présent d'Anne d'Autriche, venait d'entrer dans l'assemblée et, dès ce moment, le bal parut avoir reçu le complément de la gaieté, l'âme du plaisir qui lui avaient manqué jusqu'alors. Tel était cependant l'empire de cet homme sur toute la cour, qu'elle ne savait pas s'amuser en son absence : exemple malheureux du prestige que les agréments extérieurs et la magnificence, qui les relève encore, exercent sur les frivoles humains.

La dame que le principal ministre accompagnait était milady Clarick. On sait que, par des manœuvres habiles, elle avait renoué, mais faiblement, les liens qui l'unissaient au favori de Charles avant son voyage en France. La comtesse dansa plusieurs fois avec son amant: souvent on la vit circuler dans les salons appuyée sur le bras de ce vainqueur, dont elle s'enorgueillissait d'être la conquête. Mais ce triomphe de sa faiblesse ne l'occupait pas uniquement; elle songeait à consolider ses droits en rendant impossible tout commerce ultérieur de celui qu'elle voulait fixer avec une rivale couronnée. Madame de Clarick, munie d'une bonne paire de ciseaux, attendait impatiemment l'occasion de couper deux ou trois des ferrets qui, sous la main du cardinal, devaient servir si puissamment son amour. A diverses reprises elle sut engager le duc dans des groupes épais, se flattant de pouvoir, à l'aide des ondulations de la foule, consommer le larcin qu'elle méditait. Ce moyen lui réussit : elle parvint à s'emparer de deux aiguillettes, qu'elle cacha précipitamment dans son sein vivement agité par le sentiment de cette victoire décisive.

Après le bal, quand Buckingham fut retiré dans l'appartement qu'il occupait au château, ses valets de chambre, en le déshabillant, s'aperçurent qu'il lui manquait deux aiguillettes, et lui firent voir qu'elles avaient été coupées. Le ministre, en recherchant dans sa mémoire toutes ses démarches de la soirée, afin d'asseoir quelques présomptions sur ce vol, se rappela facilement l'espèce d'obsession de lady Clarick; il ressaisit aussi le souvenir des efforts qu'elle avait faits pour le pousser de préférence vers les lieux où l'affluence se portait. Les incertitudes de ce seigneur furent à peu près fixées: ses soupçons pénétrèrent même une partie de la vérité : il devenait évident à ses yeux que la reine de France pouvait être aisément compromise, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour courir au-devant de cette extrémité.

Tandis que ces événements se passaient à Windsor, Richelieu se hâtait d'ébaucher une noire perfidie dirigée contre la reine : il sentait que, pour perdre cette princesse dans l'esprit de Louis XIII, il était important de ne pas laisser refroidir la colère où les aventures d'Amiens avaient jeté le prince jaloux. Le moyen que Son Eminence comptait employer était de mettre dans la tête du roi d'ordonner à son épouse de venir le trouver, à jour dit, parée des ferrets d'aiguillettes qu'elle en avait reçus en cadeau. Le ministre se proposait d'insinuer ensuite que cette princesse avait fait assez peu de cas de ces ferrets pour les avoir donnés, et qu'un joaillier anglais faisait offrir à l'Eminence de lui en céder deux. Mais Sa Majesté montrait toujours une grande répugnance à recevoir Anne d'Autriche; il fallait pourtant ménager un raccommodement pour arriver au but désiré: le cardinal y perdit beaucoup de temps. Enfin, la reine, étant un matin avec madame de Chevreuse, fut frappée d'un coup de foudre en recevant ce billet de Louis XIII :

« Madame et chère épouse, nous avons plaisir à vous dire que » nous désavouons du plus profond de notre cœur les soupçons téméraires, et conséquemment injustes, où notre esprit était tombé » touchant ce qui s'est passé à Amiens. Il est de notre volonté royale » de vous exprimer tout le déplaisir que nous ressentons de cette erreur et injustice. Pour ce, venez donc nous trouver demain, neuvième de janvier, en notre château de Saint-Germain ; et si vous » voulez nous prouver qu'il ne reste en votre âme aucun ressentiment contre notre personne, veuillez venir parée, dans cette occasion, des ferrets d'aiguillettes qu'il nous a plu de vous donner » au commencement de l'année dernière : notre cœur en éprouvera » une grande joie et satisfaction.

» Sur ce, madame et chère épouse, nous prions Dieu de vous » avoir en sa sainte garde. Ecrite à Saint-Germain le huitième jan» vier mil six cent vingt et six.

» Lovis. »

Madame de Chevreuse, qui observait le visage de la reine pendant qu'elle lisait ce billet, vit tout à coup succéder à l'expression de joie qu'elle y remarquait une pâleur extrême, et les mains de Sa Majesté tombèrent sur ses genoux avec l'écrit qu'elle tenait.

— Je suis perdue, Marie! s'écria-t-elle d'une voix étouffée... Tenez, lisez.

— Ah! fatale imprudence! s'écria à son tour la favorite après avoir parcouru rapidement la lettre ; comment ai-je pu me mettre hors de la prévoyance jusqu'à vous laisser dessaisir de ces ferrets au mépris d'un péril tant évident?

— Qui pouvait s'attendre à ce coup?

— Moi, madame, ne suis-je pas expérimentée qu'il ne faut rien négliger, quand on combat un ennemi comme le cardinal! N'en faites aucun doute, nous avons été vendues par votre dame d'honneur : jamais trahison n'a paru en personne plus qu'en cette mégère abominable. L'absence des ferrets sera parvenue à sa connaissance: c'est elle qui a fait naître dans l'esprit de Richelieu l'idée de ce terrible assassinat.

— Marie, chère Marie, faites tout au monde pour calmer les frayeurs où cet événement me jette. Qu'un courrier parte à l'instant pour Londres ; redemandez au duc le funeste bijou, sans manquer de lui donner confidence de ce qui nous arrive. Sous quatre jours nous pouvons avoir la réponse et l'écrin. Cependant je vais me mettre au lit; je serai malade, bien malade, jusqu'à ce que nous ayons bonnes nouvelles d'Angleterre... Allez, courez, duchesse, il y va de mon repos, de ma liberté, que sais-je? peut-être de ma vie.

— Hélas! chère souveraine, dit la duchesse en pleurant, je me vois forcée, avec le plus cuisant chagrin, d'enfoncer encore la dague dans votre pauvre cœur; apprenez que tous les ports d'Angleterre sont fermés depuis quatre jours ; pas un vaisseau, pas la moindre barque, ne peut en sortir; l'épée du bourreau trancherait la tête de celui qui mettrait sur aucun point de la Grande-Bretagne un canot en mer. Au moment où je vous parle, cette nouvelle, qui était aisément sortie de ma souvenance, tant elle me paraissait éloignée de ce qui tient à votre service, remplit la ville de clameurs et d'inquiétudes. On croit que les Anglais ont pris soudain parti pour les Rochelais, qui sont près de lever plus haut qu'ils n'ont fait devant l'étendard de la révolte, et je tremble que mon mari, auquel Dieu me pardonne d'avoir songé un peu tard, ne soit déjà prisonnier à la tour de Londres.

— Ainsi, dit la reine avec l'accent d'un morne désespoir, faut-il donc que je meure de ma douleur présente?

— Gardez-vous, madame, de perdre courage ; tout ceci ne saurait durer... j'ai la confiance qu'avec quelques jours devant nous des expédients s'en vont sortir de notre embarras même... Ce qui doit surtout persuader Votre Majesté à l'espérance, c'est que je suis à ses côtés, et que le sort ne lasse pas aisément ma constance. Je vais, aidée des avis de la prochaine nuit, rêver à tout cela. Prenons-nous d'abord à feindre adextrement la maladie; couchez-vous, ma bonne maîtresse; je fais mon affaire de répondre au roi pour cause de votre prétendue défaillance.

— Ah! Georges! Georges! murmura la reine à demi-voix, que je payerai chèrement les rapides... Elle se tut, et se prépara à se mettre au lit, de peur d'être surprise par un nouveau messager de Louis XIII.

Madame de Chevreuse écrivit :

« Sire,

» La reine, ma maîtresse, au vu du billet que Votre Majesté a » daigné lui faire de sa main, s'est agenouillée devant son prie-Dieu » pour remercier la Providence du soin qu'elle a pris de dessiller » vos yeux. L'erreur où Votre Majesté était tombée faisait tort à sa » propre gloire plutôt qu'à celle de cette princesse d'une vertu singu» lière, et qui ne saurait se reprocher, me dit-elle en jetant des » pleurs, que d'être assez peu méritante pour demeurer dans votre » déplaisance. La reine n'aurait pas manqué de se rendre demain au » commandement de Votre Majesté si l'état présent de sa santé le lui » eût permis; mais les amers chagrins et déplaisirs qu'elle éprouvait » d'être en butte aux soupçons de Votre Majesté ont allumé la fièvre » en ses veines; et ses yeux, d'où sont tombées tant de larmes pen» dant trois mois, ne pourraient supporter les rayons d'un jour trop » vif, non plus la vivacité d'une froidure piquante; auquel état même » Sa Majesté, ne pouvant écrire, doit se servir de ma main comme » de sienne pour faire cette présente lettre.

» Au premier adoucissement que recevra sa santé, la reine aura » pour empressé devoir de se rendre en votre château de Saint-Ger» main; mais, outre le danger d'un exercice téméraire, elle aurait à » redouter à cette heure une émotion extrême dans l'entrevue dont » Votre Majesté fait voir le désir.

» Je suis avec un respect infiniment dévoué, sire, de Votre Ma» jesté la très-humble servante,

» *Marie* de Rohan, *duchesse* de Chevreuse.

» Ecrite au Louvre, chambre de la reine, le huitième de janvier » 1626, à quatre heures de relevée. »

La favorite s'était abstenue soigneusement de toucher un mot au roi des ferrets d'aiguillettes, qui pourtant étaient l'unique objet du billet qu'il avait écrit. L'ingénieuse correspondante avait trop de finesse pour avoir paru s'attacher à cette circonstance, et d'ailleurs la prétendue négligence d'un point qui pouvait paraître indifférent ménagerait en cas extrême une ressource de plus à la reine. En effet, si, devinée dans l'expédient assez léger d'une indisposition si-

mulée, elle se voyait forcée d'aller à Saint-Germain, il serait assez naturel qu'elle eût oublié de se parer du fatal bijou, et ce serait encore quelques jours de gagnés.

Le lendemain, dans la matinée, Louis XIII envoya demander des nouvelles de la reine par un de ses gentilshommes. Une heure plus tard le médecin du roi, chargé par Sa Majesté de donner ses soins à cette princesse, se présenta à son chevet. Il était facile d'abuser le premier visiteur sur la véritable situation de la malade; mais tromper le second paraissait beaucoup plus difficile. L'adresse allait échouer devant la perspicacité technique du docteur, si la nature elle-même ne fût venue aider l'intrigue. Heureusement l'émotion d'Anne d'Autriche, la crainte qu'elle avait d'être découverte, le sentiment des funestes conséquences qui découleraient d'un tel malheur, tout se réunissait pour exciter une sorte de révolution chez Sa Majesté : les pulsations de son artère, hâtées par cet état violent, trompèrent le savoir et l'expérience; le médecin déclara que la reine avait une forte fièvre, ajouta qu'elle devait garder le lit, puis écrivit une ordonnance, qu'il prescrivit de suivre rigoureusement. Anne et sa favorite sentirent leur poitrine soulagée d'un poids accablant.

On pouvait donc espérer quelque répit, et la duchesse, plus que personne au monde, était capable d'en profiter. Elle se retira à son hôtel pour écrire à Buckingham; un homme sûr, qu'elle avait déjà découvert, promettait d'aborder en Angleterre malgré tous les obstacles, et de rapporter au bout de trois jours la réponse du seigneur anglais. Marie se mettait à son pupitre, lorsqu'on lui annonça madame de Comballet, déjà parvenue si près du cabinet, qu'il était impossible d'esquiver sa visite inopportune. On l'introduisit.

Madame de Chevreuse voyait peu la nièce du cardinal; il était à sa connaissance que cette parente, admise dans les plus intimes confidences du ministre, partageait la haine vengeresse qu'il vouait à la reine, et qu'elle avait dans plusieurs circonstances secondé ses intrigues malveillantes. Mais cette dame, formée à l'école d'une flexible perfidie, simulait à ravir des impressions entièrement contraires à ses véritables penchants; elle courut, les bras ouverts, à la surintendante, et l'étreignit contre son sein dans un embrassement qui fut reçu avec assez de froideur.

— Que je suis contrainte, dit la perfide Comballet, de vivre dans les entraves de cour qui me tiennent éloignée de vous! j'aurais grand plaisir à vous voir chaque jour, à m'expérimenter de tout ce qu'il y a d'aimable en votre esprit et caractère.

— Vous êtes trop flatteuse à mon endroit, madame, répondit la duchesse, qui s'avisait tout à coup du danger qu'il y aurait en ce moment de fâcher la nièce du cardinal. Les avantages que je rencontrerais dans votre société compenseraient, et au delà, ceux que vous avez l'indulgence de croire attachés à la mienne.

— Je ne suis pas tellement aveuglée, chère dame, que je puisse me prévaloir d'un compliment si courtois. Toujours est-il vrai que notre position respective auprès des deux reines nous permettrait de prendre liaison ensemble, et j'essaye aujourd'hui de former ce lien en venant vous demander un office d'obligeance.

— Il m'est doux de faire espérance de pouvoir vous le rendre, madame.

— Vous connaissez, duchesse, l'empire de la mode, son charme, son ravissement, portés maintes fois jusqu'au délire : on a vu des femmes s'abandonner à la désespérade aux plus orageuses passions par amour d'une dentelle, d'un passement au goût du jour, et tout franchement je suis peut-être femme deux fois sur ce point frivole.

— Vous m'étonnez : si j'ai bonne souvenance, on citait encore naguère votre piété fervente.

— Que Dieu a punie comme une vanité de l'âme en me repoussant de son autel à un âge où ce divin Créateur lui-même veut qu'une femme se jette dans le monde, ne fût-ce que pour rendre combat aux séductions qu'on y rencontre.

— La gloire qu'on trouve en telle guerre est belle, madame, répondit la surintendante en souriant, mais convenez qu'elle est laborieuse.

— Et je plains la femme, répliqua bien bas madame de Comballet, qui nie sincèrement combien sont rudes les combats de la vertu... Mais revenons. Il n'est bruit à la cour que de l'heureuse réconciliation des royaux époux. Ah! duchesse, j'en reçois un vif contentement. Convenez que le maître a quelquefois du bon; on surprend même dans son naturel des lueurs de galanterie ingénieuse. Trouvez-vous pas que c'est une gentille délicatesse que l'idée des ferrets d'aiguillettes?

— Ah! vous savez, madame, interrompit la duchesse avec plus de vivacité que de prudence.

— Oui, reprit l'interlocutrice, mon oncle m'a donné confidence de cette particulière circonstance, et c'est précisément ce qui m'amène.

— Expliquez-vous, dit Marie en cachant de son mieux une vive inquiétude.

— La pensée toute chevaleresque du roi, l'occasion signalée d'une réconciliation entre personnes illustres, l'agrément du bijou lui-même, tout va se conjoindre pour le mettre immédiatement à la mode, et s'il faut que je confesse ma faiblesse, mon chagrin serait grand de voir qu'une seule dame de la cour eût paravant moi des ferrets d'aiguillettes.

Madame de Chevreuse tressaillit.

— Je vous comprends, se hâta-t-elle de répondre afin de mieux dissimuler son trouble en abordant la première le sujet délicat, et votre plaisir serait que les ferrets d'aiguillettes de la reine vous fussent prêtés, afin que votre joaillier, ayant arrêté ses yeux dessus, eût facilité d'en faire une parfaite imitation.

— Je ne voudrais pour rien au monde que Sa Majesté en fût dessaisie l'espace d'une heure dans le temps qu'elle doit avoir hâte de se rendre au commandement du roi. Mais si vous consentez à apporter quelques instants ici l'écrin, un bref coup d'œil de mon joaillier, que je tiens pour un homme habile, l'expérimentera sur la forme du bijou et la grosseur des diamants.

— Il m'en coûte de vous refuser un si léger office, repartit gravement Marie, qui venait d'arrêter un plan de conduite propre à prouver qu'elle n'était pas la dupe de madame de Comballet, mais ce dont vous faites espérance serait contraire à la gloire de mon auguste maîtresse.

— Je perdrais temps et peine à deviner comment.

— Je vais éclaircir mon dire. Vous seriez touchée de vous montrer en cour parée la première de ferrets d'aiguillettes pareils à ceux de la reine. Or cet empressement révélerait d'une façon tout évidente le prêt qui vous aurait été fait du bijou de Sa Majesté devant qu'elle-même s'en fût servie.

— Quel dommage y voyez-vous, duchesse, quand mes ferrets ne paraîtraient qu'après ceux de la reine?...

— Ecoutez-moi jusqu'au bout, madame. Personne à la cour n'est dans l'ignorance des pensées que monsieur le cardinal a contre l'épouse de Louis XIII, et, permettez-moi de vous le dire, on n'ignore pas davantage les mauvais offices que Son Eminence se plaît trop souvent à rendre à cette souveraine. C'est un fait de publique notoriété. La démarche que vous faites aujourd'hui, poursuivit madame de Chevreuse avec un sourire malin, est loin de mettre en soupçon qu'elle soit un effet des pratiques du ministre : on pourrait le croire néanmoins. Serait-il tant étrange que, sous prétexte d'une coquetterie, vous eussiez commandement de voir les ferrets, que votre oncle croirait hors de la possession de Sa Majesté? Qui sait, d'aucun iraient peut-être jusqu'à penser que la réconciliation elle-même n'est qu'une fourbe imaginée par la défiance du roi et de son principal ministre... Je puis même l'assurer, madame, ajouta vivement la surintendante en lançant au travers de l'entretien un trait de hardiesse décisive, auquel, en cas extrême, on pourrait se rallier : si la reine prenait d'aventure en conviction une semblable intrigue, elle mourrait plutôt que de faire un pas à la rencontre de Louis XIII... Elle ne saurait perdre souvenance qu'elle appartient à deux lignées de rois, et descend de l'illustrissime empereur Charles-Quint; son noble sang s'arrêterait en ses veines avant de se dégrader par une action humiliante.

— Que voilà, duchesse, d'étranges préventions, répliqua madame de Comballet rouge de la honte d'être devinée; rien de tout ce que vous craignez ne saurait arriver, et la reine elle-même se ferait scrupule de prêter jusque-là au cardinal des pensers perfides qu'il n'eut jamais...

— Soit, madame, mais à tout événement je m'abstiendrai d'une imprudence capable d'ouvrir la porte aux conséquences que je crains. Dès que la reine ma maîtresse se sera parée de ses ferrets d'aiguillettes, s'il lui est agréable de satisfaire sur ce point le désir du roi son époux, ils seront à votre commandement; je m'assure que Sa Majesté se fera une signalée satisfaction de vous les prêter, et ce assez tôt pour qu'aucune autre dame de la cour ne puisse adopter semblable joyau paravant vous.

— Je demeure sans réplique, dit froidement la nièce du cardinal; il serait malséant d'en faire à une difficulté qui prend sa source dans l'appréhension de déplaire à la reine... Je désire, duchesse, ajouta-t-elle avec un pincement de lèvres remarquable, que tout ceci arrive à terminaison au gré de Sa Majesté... Et elle fit une grande révérence.

— J'espère qu'il en sera ainsi, répondit la surintendante en faisant une révérence plus profonde encore que celle de la perfide messagère.

Madame de Comballet sortit, et courut rendre compte à Son Eminence de la conversation qui se terminait.

— Victoire, petite, s'écria le ministre, victoire signalée! Anne n'a plus l'écrin, votre dire me le confirme... Mais quelle femme que cette duchesse de Chevreuse!... Je baillerais mille pistoles pour être l'auteur de l'expédient héroïque qu'elle a fait sortir de son imagination en se ménageant, pour éluder le commandement du roi, d'exciter l'orgueil de la reine. Toutefois, poursuivit Son Eminence après avoir réfléchi un instant, je suis suspect dans cette matière, ou la fine mouche calcule mal l'effet du ressort qu'elle touche... Il faut bien le confesser, me voici débordé par son adresse; mais la force me demeure... la force! répéta l'irascible prélat en lançant un éclat de voix au plafond de son cabinet; et dût Anne d'Autriche mourir désespérée, j'en

viendrai aux fins d'éteindre le reste de faveur qu'elle peut avoir dans l'esprit du roi, ou la superbe implorera ma miséricorde.

La duchesse, de son côté, s'empressa d'aller raconter à la reine, qu'elle trouva levée, l'entretien qui venait d'avoir lieu entre elle et madame de Comballet, et peu s'en fallait qu'elle ne fût tentée aussi de crier victoire!

— Oui, chère princesse! s'écria-t-elle avec un regard étincelant de résolution, si la fortune nous faisait un si sensible outrage que nous fussions inhabiles à ressaisir les ferrets (et que Dieu nous garde d'un tel malheur!), notre unique ressource serait d'opposer une fière obstination à la défiance du roi.

— Quel orage, Marie, j'attirerais alors sur ma tête!...

— L'éviteriez-vous, madame, en confessant aux pieds du jaloux Louis XIII que vous avez disposé de son cadeau en faveur d'un amant? Tempête pour tempête, il vaut mieux braver celle capable de changer votre destinée en vous faisant remonter du rang des sujets à celui des reines plutôt que de céder au coup qui vous précipiterait jusque dans la tourbe des esclaves.

— Hélas! après une démonstration si rude, si soudaine, qui ferait la hardie résolution d'entrer dans mon service?

— Madame, les hautes qualités de Votre Majesté, autant que ses malheurs, ont tiré des larmes de tous les yeux, et lui assurent des amis que je sais préparés à devenir ses partisans l'estoc au poing. Conti, Soissons, MM. de Vendôme, si mécontents d'être sacrifiés au cardinal par l'aveugle Louis XIII; Gaston lui-même, dont la jeune fierté commence à se fatiguer secrètement du joug d'un prêtre insolent: voilà, chère souveraine, voilà les champions qui ne manqueraient pas de se déclarer en votre cause contre le cardinal.

— Que dites-vous, duchesse! une conjuration...

— Dont le roi tout le premier se tiendra t obligé; car ayez pour assuré, madame, que Richelieu pèse plus encore sur son règne que sur votre vie privée. Mais ce prince, en toutes choses défaillant, est inhabile au vouloir comme à l'œuvre. Que d'autres veuillent et agissent pour lui, ce double office aura, j'en réponds, son assentiment.

La conversation était parvenue à cette hauteur de vues politiques, lorsqu'un domestique de la duchesse lui fit remettre une dépêche; le mot *pressée* était écrit sur la suscription. Madame de Chevreuse ouvrit précipitamment ce paquet.

— Nous sommes sauvées, ma bonne maîtresse! dit avec transport la favorite après avoir parcouru l'écrit. Les ferrets d'aiguillettes sont à mon hôtel...

— Mon divin Sauveur!... s'écria la reine. Et elle tomba agenouillée au pied d'un grand christ d'argent appliqué sur velours noir appendu au-dessus de son prie-Dieu.

A la suite des actions de grâce rendues à Dieu vinrent des témoignages de reconnaissance, moins fervents peut-être, mais plus expressifs adressés à l'attentif, au prudent, au délicat Buckingham. Madame de Chevreuse, dans cet expansif élan de gratitude, eut peine à s'élever au ton d'enthousiasme de la reine : c'était un véritable culte, et Sa Majesté sentait ardemment tout ce qu'elle prêtait de divinité à un simple mortel. Ce premier hommage étant accompli, la curiosité eut son tour: on voulut savoir comment le prévoyant Anglais s'était déterminé à renvoyer avec tant d'à-propos les ferrets d'aiguillettes dans le temps que les ports d'Angleterre étaient fermés, et lorsque par cet empêchement il n'avait pu connaître l'embarras extrême où se trouvait Anne d'Autriche. La lettre du ministre contenait à ce sujet d'amples détails; Marie en fit lecture à sa chère souveraine, non sans avoir pris la précaution de s'assurer que personne n'écoutait aux portes.

Le duc, après avoir fait le récit du larcin de Windsor, poursuivait : « Craignant qu'il n'y eût en cela quelque fourbe nuisible au repos de » la reine, j'expédiai sur l'heure à tous les commandants des ports » l'ordre de les fermer et de ne laisser partir aucun bâtiment. Je » justifiai le lendemain cette mesure aux yeux du roi, en lui donnant » l'assurance que ce moyen était le seul qu'on pût mettre en œuvre » dans le premier moment pour apporter obstacle aux pratiques des » parlementaires, présentement embesognés d'envoyer des secours » aux révoltés rochelais, contrairement à l'esprit des traités conclus » avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Cette cessation, non-seulement de » commerce, mais de toutes liaisons entre l'Angleterre et la France, » aura fait, que je présume, grand éclat à Paris, mille bruits de guerre » auront pris cours par la ville; mais l'intérêt le plus cher à mon cœur » n'était pas là.

» Cependant le joaillier de Londres le plus habile et le plus expé- » ditif ensemblement s'évertuait de son savoir-faire pour confection- » ner deux ferrets de tout point conformes aux dix qui me restaient; » et vous verrez, chère duchesse, que l'œil, tant clairvoyant fût-il, s'y » laisserait tromper.

» L'ouvrage venant d'être parachevé, j'expédie sur Paris un cour- » rier secret, emportant ma lettre et l'écrin complété par une si bonne » fortune. Les ports de l'Angleterre ne seront rouverts que demain » au soir; vous aurez tout le loisir de faire telle disposition que vous » estimerez nécessaire, en votre sagesse et prudence, pour ruiner » une trahison que pourraient favoriser les deux aiguillettes volées.

» Dites bien à Sa Majesté que jamais, sans la considération de sa » gloire, je ne me serais, avant que de mourir, séparé de mon cher » bijou : il recevait, chaque matin, mes empressés et premiers hom- » mages Toute ma félicité sera désormais dans mes souvenirs, et » celle-là du moins ne sortira de mon cœur que lorsqu'il cessera de » battre. »

Il y eut, après cette lecture, un nouvel épanchement mêlé de soupirs. La duchesse, excellent juge en matière de galanterie, put se convaincre que ce transport renaissant n'avait pas uniquement pour motif la conduite généreuse de Buckingham, et qu'il s'y joignait quelques marques de reconnaissance se rattachant à des soins antérieurs.

Les précieux ferrets, rapportés immédiatement au Louvre, reprirent leur place dans le coffret où la reine renfermait ses diamants, et l'on attendit, avec le pressentiment d'un triomphe, l'instant d'entrer en lice contre le cardinal.

Madame de Chevreuse se flattait que le démenti matériel qu'allait recevoir Richelieu, en dévoilant toute la noirceur de son âme, devait enfin ouvrir les yeux de Louis XIII, et mettre au néant le crédit du principal ministre. Mais, voulant le précipiter plus sûrement dans l'abîme, la duchesse pensait qu'il fallait, en cette circonstance décisive, produire la lettre d'amour écrite à la reine par Son Eminence, et donner ainsi le coup de grâce à ce redoutable ennemi déjà terrassé. Anne d'Autriche allégua que ce serait brûler ses vaisseaux ; qu'après une action si hostile, il n'y aurait plus ni paix ni trêve possible entre elle et le cardinal, et que tout ce qu'elle pouvait conserver de repos et d'espérance, allait être mis en compromis par ce terrible coup.

— Aussi, répondit vivement madame de Chevreuse, rend-il la victoire infaillible.

— Hélas! qui sait si tu ne faux pas, chère Marie, en évaluant trop peu, dans ta pensée, ce que l'apathie du roi peut lui faire endurer d'audace, de la part d'un homme tel que le cardinal?

— Tranquillisez-vous sur ce point, madame, je sais que penser de la jalousie : elle ne raisonne guère plus que l'amour. L'idée de l'office galant que Richelieu se flattait en son âme de rendre au roi, par la condescendance de Votre Majesté, annulera dans l'esprit du monarque tous les mérites de son ministre. D'ailleurs, vous ne pouvez faire espérance d'aucune réconciliation avec Son Eminence depuis l'apparition du favori de Charles... L'irrité prélat vous hait de toute la puissance d'un amour méprisé. Rien au monde ne saurait désormais éteindre son aversion, rien, si ce n'est un abandon égal à celui qui, seul peut-être, fait votre crime dans la pensée de cet ennemi. Croyez-moi, madame, il ne fera miséricorde à Votre Majesté que si elle tombe à sa merci : c'est à vous de voir s'il existe en votre cœur assez de place pour une telle vergogne.

— Je souffrirais mille morts plutôt que de la subir.

— Immolons donc Richelieu, puisque nous lui tenons la dague au cou; l'occasion qui nous est offerte ne se retrouvera plus.

Cette conversation durait encore, lorsque le bruit des trompettes, le hennissement des chevaux, et le roulement sourd des carrosses sous la porte principale du Louvre, annoncèrent l'arrivée du roi, ramené à Paris par l'arrière-saison. Sa Majesté, renonçant à chasser dans des bois sans verdure, et dont les percées étaient obstruées de neige, allait reprendre ses occupations favorites de la ville : c'est-à-dire forger des arquebuses [1], passer deux heures avec ses oiseaux, et, pour complément d'un si royal emploi du temps, mettre dans sa tête le nom de ses chiens. Car c'est ainsi que *Louis le Juste* régnait.

Mille jeunes seigneurs allaient reprendre les nobles occupations auxquelles ils se livraient à la cour : les pompeuses salles du palais, désertes pendant la belle saison, devaient se repeupler bientôt de ces oisifs brillants, pour qui servir le roi était jouer aux dés, jurer, se quereller dans les antichambres, ou faire pis encore en se glissant, le soir, chez les filles de la reine, afin de divulguer, le lendemain, les faiblesses qu'on y avait provoquées. Dans les intervalles d'un si beau service, ces gentilshommes, qui s'honoraient des noms de coupe-jarrets, de fendeurs de rodomonts, remplissaient les boutiques tenues par des marchandes réputées jolies et sensibles. Leurs maris, en calculateurs intrépides, voyaient, sans sourciller, une nuée de tels chalands débiter à ces dames des propos lascifs, accompagnés de regards, quelquefois d'attouchements déshonnêtes; le tout dans l'espoir de vendre une douzaine d'aiguillettes, un collet à la mode, une dragme ou deux de parfums.

Le soir même, Louis XIII envoya M. de Chalais, grand maître de sa garde-robe, saluer la reine et la complimenter sur son rétablissement qu'il avait appris. Anne fit répondre par le comte qu'elle était mal remise; mais qu'elle aurait néanmoins grand plaisir à recevoir Sa Majesté le surlendemain. Ce dernier délai était demandé sur l'avis de la favorite, qui tenait à ce que le cardinal eût le temps de recevoir des nouvelles d'Angleterre.

Au jour dit, le roi entra chez la reine à midi; Sa Majesté était accompagnée du cardinal. Madame de Chevreuse, déjà rendue au Louvre, tressaillit d'aise en voyant Son Eminence venir au-devant des coups assurés qu'elle se disposait à lui porter. Richelieu ne se

[1] Louis XIV, encore jeune, fit présent au comte de Brieane d'une carabine entièrement confectionnée par Louis XIII.

présentait pas avec moins d'assurance : il lui semblait impossible qu'Anne d'Autriche pût échapper au précipice vers lequel il la poussait; et l'atteinte était combinée de telle manière, qu'en attaquant cette princesse il paraissait encore la défendre.

— Votre Majesté me pardonnera, dit la reine avec un sourire gracieux, si je l'oblige à venir à moi ; mais je suis encore bien faible, et j'ai hâte pourtant de satisfaire à son commandement.

— Ce lieu convient mieux que tout autre à notre entrevue, répondit Louis XIII d'un air sombre qu'accompagnait un sinistre regard. Il n'est pas de nécessité absolue que le roi de France soit déshonoré au su de toute sa cour.

— Que signifient ces paroles, sire? demanda la reine d'un ton calme mais qui n'était pas exempt de trouble.

— Oh! je me tenais bien dans l'attente de vos artifices, répliqua Louis avec le sourire d'une amère ironie; mais, par le sang du Christ! cela ne saurait m'en imposer... Vous ne portez point les ferrets d'aiguillettes que je vous donnai l'an passé.

— Sire, une telle parure, reprit Anne tout à fait remise, ici, dans ma chambre...

— Ceci m'est témoin comme la sincérité est dans votre cœur, répliqua le roi, et c'est pour éluder mon ordre, auquel vous êtes empêchée d'obéir, que vous avez voulu me voir ici...

— Madame, dit alors Richelieu d'une voix pleine de douceur, j'ai fait la résolution de vous éviter en cette orageuse rencontre tout le déplaisir qu'entraînerait pour vous un artifice inutile. Votre Majesté, jeune encore, et peu expérimentée de l'abus qu'une coupable légèreté ferait de ses dons, a pu, sans faillir gravement, se laisser entraîner à un acte de générosité qui blessait les bienséances. Heureusement mon zèle est sur la voie d'en arrêter les suites, qui seraient funestes à la gloire du roi mon maître et à votre honneur. Déjà mes efforts sont couronnés de quelque succès : j'en tirerai grand profit, car j'espère détourner à jamais Votre Majesté de toute surprise semblable à celle exercée sur son inexpérience, en lui apportant le témoignage trop irrécusable de l'éclat qu'elle a produit. Voici, madame, ajouta Son Eminence en présentant à la reine les deux ferrets coupés à Windsor, voici une partie du bijou que Votre Majesté avait innocemment offert au duc de Buckingham; je l'ai fait racheter d'un juif de Londres, et ceci doit vous persuader à l'idée du cas qu'on a fait de votre cadeau.

— Sire, dit Anne d'Autriche en se tournant vers Louis XIII avec la plus impassible tranquillité, il y a merveille à voir comme Votre Majesté est servie en toutes choses par son premier ministre; je vais vous en donner une démonstration nouvelle. Et la reine alla prendre sur une table le coffret renfermant ses joyaux; puis en remettant la clef à Louis XIII, elle le pria de l'ouvrir lui-même : ce qu'il fit.

— Que vois-je! s'écria le monarque, qui aperçut les ferrets d'aiguillettes.

— Ce que je vous ai promis, sire, continua la reine avec le même sang-froid, une preuve miraculeuse du zèle que monsieur le cardinal exaltait tout à l'heure : il a voulu vous en donner la plus signalée marque en tirant de son imagination une fable horrible qu'il appuie d'un témoignage faux, pour entretenir dans sa défiance jalouse l'humeur de Votre Majesté.

— Qu'osez-vous dire, madame? s'écria Richelieu d'une voix altérée et tremblante. Sire, on me calomnie!

— Oh! monsieur, pour cette fois, vos efforts demeureront vains, et le prestige de vos artifices est défaillant, reprit vivement la reine... Voilà bien les douze ferrets d'aiguillettes que je tiens de la bonté du roi... Ils ne sont pas sortis un instant de ma cassette. Sa Majesté peut voir maintenant ce qu'il en est de votre loyauté; le roi n'a besoin, que je pense, de plus amples déductions pour juger de quel côté vient la calomnie.

— Eh bien! qu'opposez-vous à cela, mon cousin? dit Louis XIII en regardant avec colère le cardinal.

— Votre Majesté, répondit fièrement Richelieu, pourrait mieux savoir que je n'eus jamais frayeur des explications, et je devrais laisser peut-être de dire que mes adversaires sont toujours sortis confus d'une lutte avec moi... Néanmoins je vais me justifier, sire, puisque vos ennemis, vaincus au dehors, soumis au dedans, éblouis partout par la splendeur de votre règne, parlent trop bas de mes humbles efforts. On s'entretenait beaucoup, on s'entretenait trop à la cour du cadeau des ferrets d'aiguillettes. Ce propos m'était revenu parmi d'autres bruits non moins affligeants sur le voyage d'Amiens : j'en ressentais de cuisantes angoisses. Une personne sûre, chargée d'éclairer à Londres cette malheureuse affaire, m'écrivit, après sages démarches et informations, que le duc ayant fait une ou deux fois parade de ce bijou dans un bal de Windsor, en révélant sans scrupule son origine, l'avait ensuite abandonné à une maîtresse, laquelle s'en était défaite presque aussitôt. Assurément ma faible expérience peut avoir failli; mais j'avais estimé à propos, je ne dis pas seulement par la considération de mon devoir, mais pour l'honneur de Votre Majesté, que je fisse racheter ces diamants, afin d'éteindre le scandale que leur présence en Angleterre ne manquerait pas de causer. Or, hier au soir, j'ai reçu les deux ferrets que voici... Puisque je puis avoir été trompé, poursuivit le fourbe prélat, il entre trop de plaisir dans mon cœur pour que je songe à m'obstiner à l'encontre d'une preuve, quand bien même j'en expliquerais la présence autrement qu'on ne le désire. Mais j'oserai dire à Votre Majesté que je devais être loin d'attendre une accusation de sa part, et j'ajouterai, sire, qu'il est rude de voir reconnaître ainsi une conduite qui tendait à sauver d'un outrage la renommée de mon roi... Ceci m'est un gage assuré que mes services vous sont devenus déplaisants, ajouta l'habile comédien en versant des larmes; je me dispose donc à quitter la cour; ce soir, je ferai déposer dans le cabinet de Votre Majesté tous les papiers de l'Etat; et...

— Arrêtez, mon cousin! interrompit le roi, qui tremblait que Richelieu ne lui jetât sur le dos les affaires de la monarchie, j'ai pour agréables les soins que vous avez pris en cette triste occurrence... Je m'étais laissé entraîner sans cause à vous accuser, et je rétracte du cœur ce que mes paroles ont pu avoir d'amer.

— Fort bien, sire, dit impétueusement Anne d'Autriche, voilà des excuses toutes royales; vous n'êtes plus en reste que de remercier cet homme d'avoir, avec une méchanceté déguisée pour vous seul, essayé de réduire à honte et déshonneur la reine votre épouse, la fille des rois.

— Madame, reprit le cardinal, dont l'accent redevint tout à coup aussi doux qu'il l'était au commencement de l'entretien, j'accepte, dans toute l'humilité d'une respectueuse résignation, le dur traitement que me fait Votre Majesté : ce n'est aucunement à elle d'apprécier ce que mes démarches ont eu de légitime en cette occasion. Toutefois, j'espère que, dans le recueillement de son oratoire, elle me fera miséricorde de mes soupçons, peut-être trop légers, mais excusés par leur motif.

— Dites justifiés, monsieur le cardinal, s'écria madame de Chevreuse, qui n'avait pas encore parlé, car ce motif, impérieux en votre âme, c'est le mépris que la reine a fait de l'amour que vous avez eu l'audace de lui déclarer.

— Ce que vous dites là, madame la duchesse, prononça Louis XIII avec toute la puissance d'organe qu'il possédait, comment pourriez-vous le soutenir?

— Par un écrit de la main de M. le cardinal, répondit la favorite en tendant au roi la lettre de Son Eminence.

On entreprendrait vainement de peindre l'effet que cette démonstration produisit sur le roi, au moment même où cet esclave couronné venait de descendre jusqu'aux excuses auprès de son ministre-souverain. La transition produite sur son humeur fut convulsive : ses traits se décomposèrent soudainement; ses lèvres tremblèrent, agitées par une fureur concentrée; son œil ardent parcourut en flamboyant le papier fatal.

— Armand du Plessis, dit enfin Sa Majesté avec ce cri de l'âme qui effraye, qui déchire, faut-il donc absolument que je voie en toi un monstre vomi par l'enfer pour tourmenter aussi le plus malheureux prince de la terre!

— Sire, regardez-moi au visage, repartit Richelieu, qui n'avait pas fait un mouvement, et dont la figure était calme comme le soir d'un beau jour. Votre Majesté, nonobstant une apostrophe si chaude, aperçoit-elle rien en mes traits qui décèle le remords, la crainte, le plus léger trouble?

— Ah! personne, dit vivement la favorite, n'est si peu connaissant de vos talents que de vous disputer d'être le premier comédien du siècle.

— Que Dieu prenne en sa grâce cette injure, madame, ainsi que l'infamie dont je vais vous convaincre.

— Mais cet écrit, monsieur, reprit le roi avec le ton de la rage, cet écrit dont vingt bourreaux ne me vengeraient pas assez en déchirant vos chairs palpitantes, en broyant, en pulvérisant vos misérables os!

— Cet écrit est faux, répondit Richelieu avec un sourire dédaigneux... Puis, ouvrant la porte, Son Eminence dit en parlant au dehors : Faites entrer l'homme qui attend mes ordres.

C'était le chevalier Laudry.

— Parlez, monsieur, continua le cardinal en lui présentant la lettre, qui a tracé cet écrit?

— Moi, répondit le faussaire après avoir examiné un instant le papier.

— Votre Majesté l'entend, ajouta froidement Son Eminence.

— Quel motif a pu te porter à cette action? demanda à son tour Louis XIII d'un ton moins emporté.

— Une forte récompense, répliqua Laudry sans hésiter.

— Et qui te l'avait promise?

— Madame de Chevreuse, que voici...

— Moi! s'écria avec l'accent d'une surprise inexprimable la pauvre surintendante à coup sûr bien éloignée de s'attendre à cette accusation.

— Vous-même...

— Voici de l'encre, une plume, continua Louis comme par inspiration, écris quelques lignes de ces mêmes caractères.

— Rien de plus facile, sire... Et le faussaire obéit.

— Voilà qui me semble prouvé, jamais évidence n'a paru plus qu'en ceci, dit Louis XIII après avoir comparé attentivement les

deux écrits... Duchesse, il faut que je vous dise que mon indignation est grande; sur ma foi, n'était la considération de votre mari, mon ambassadeur à Londres, et l'un de mes affectionnés serviteurs, je ne manquerais pas de vous faire sortir à l'instant de mon royaume.

— Sire, répondit avec une calme fierté la duchesse en montrant le cardinal, monsieur ment à Votre Majesté, ou bien c'est moi. Si vos préventions n'étaient si obstinées, le passé serait à vos yeux l'otage du présent : dans la nécessité malheureuse de choisir entre nous deux l'auteur d'une action déloyale, vous n'hésiteriez pas un instant entre le sieur Vignerot, dont la fortune est tissue d'ingratitudes, de fourbes, de perfidies, et la descendante d'une famille de qui le nom attaché à la vieille couronne de France y brille à l'égal de celui des Montmorency.

— Je jure devant ce christ, dit Anne en élevant la main près de l'auguste effigie, que cette insolente déclaration m'est venue de la part du cardinal.

Charles Ier, roi d'Angleterre.

— Je jure, dit Marie de Rohan avec la même solennité, que cette lettre n'a point été écrite par mon commandement.

— Et moi, proféra noblement le cardinal, je ne polluerai point la sainte religion dont je suis le ministre par un serment fourvoyé en de déplorables intrigues. Cet homme a donné une démonstration tout évidente, que Sa Majesté daigne accueillir en sa haute sagesse : je tiens ce témoignage pour suffisant. Au jour du jugement suprême, ajouta l'hypocrite prélat avec onction, le parjure recevra sa punition. Je n'ai plus qu'un mot à dire : il y a longtemps qu'il m'était parvenu avis sur l'existence de cet écrit faux; j'avais d'abord pris la ferme résolution d'en faire le mépris qu'il mérite; mais, en y réfléchissant mieux, j'ai pensé qu'une telle ruse était assez adextre pour être combattue; et comme j'étais en présomption qu'on ferait jouer aujourd'hui ce faible ressort, j'avais amené un témoin irrécusable.

— Ayez soin qu'on s'assure de lui, dit le monarque en sortant d'une sombre rêverie.

— Sire, répondit Richelieu, sa révélation témoigne de sa repentance, et lui mérite peut-être la clémence de Votre Majesté...

— Et l'indulgence de son complice, ajouta la duchesse en lançant un coup d'œil de mépris sur le ministre.

— Que Votre Majesté daigne fermer l'oreille à cette dernière injure, reprit Son Eminence avec sa douceur de tigre; les dames qui ont des prétentions à l'adresse regrettent de s'y voir défaillir, et leur sexe a droit à la compassion du nôtre.

— Je ne vois que confusion dans cette double affaire, murmura le roi d'une voix creuse; tout le monde trompe ici peut-être, et seul je suis trompé. . A ces mots Louis XIII ouvrit la porte et sortit lentement.

— Je m'assure, monsieur le cardinal, dit la duchesse avec un sourire plein de malice, que vous ne vous attendiez pas à voir tourner ainsi les choses, et qu'il vous est rude d'avoir été en nécessité de vous défendre au moment même où votre profonde tactique portait une accusation.

— Madame, dit sans la moindre émotion le principal ministre en s'adressant directement à la reine, je sais que vous avez pour agréables les services de cette dame; quoi qu'on en die, je suis trop le serviteur de Votre Majesté pour la lui enlever: à moins qu'un commandement exprès du roi ne m'y oblige; mais la patience de ce prince peut se lasser... Ordonnez donc à madame votre surintendante de refréner ses intrigues : elles me paraissent à moi fort gaies, fort gentilles; mais Louis XIII n'est pas jovial; il est à craindre qu'un exil prochain...

— Que monsieur Vignerot ne se donne aucun trouble sur ce point, répondit la favorite en riant avec une franchise admirablement jouée. Puisque mes gentillesses ont le don de l'amuser, je ne me ferai faute de lui fournir ce divertissement de loin comme de près. Car je veux que monsieur le cardinal tienne ceci pour certain : on me verra toujours fort peu soucieuse de son immense pouvoir. Il peut, sous le manteau royal, l'exercer avec rigueur à mon endroit; mais il ne me le fera jamais redouter. Dans aucun temps, dans aucun pays, je ne laisserai de lui rendre combat; nous verrons à qui restera la victoire. En attendant, monsieur l'homme habile, il faut que je vous le dise, c'est faire un vergogneux parti que d'éloigner son adversaire pour ne pas se mettre en travail de le combattre. Je suis ignorante du nom qu'on donne à cette conduite en politique ou diplomatie; mais dans le monde vulgaire on appellerait cela de la lâcheté.

Ici le cardinal fit une profonde révérence à la reine, abaissa un regard dédaigneux sur madame de Chevreuse, et quitta l'appartement sans répondre à la dernière apostrophe de cette dame.

— Que l'on mène cet homme à la Bastille, dit le principal ministre quand il fut rendu avec Landry à la salle des gardes.

— Quoi, monseigneur! est-il possible? s'écria le faussaire avec l'accent de l'effroi...

Madame de Comballet.

— Calmez-vous, chevalier, répondit Son Eminence en le tirant à l'écart, cette nuit les portes du donjon vous seront ouvertes, un homme à moi remettra en vos mains deux mille pistoles, et vous passerez sur-le-champ aux colonies, où mes bienfaits vous suivront.

Richelieu fut fidèle à cette promesse : le chevalier sortit à minuit de la prison d'État, dont le gouverneur était vendu au ministre. Deux hommes à cheval, qui amenaient une troisième monture pour le prisonnier, le reçurent à la porte Saint-Antoine, et se mirent sur l'heure en route avec lui. Ils traversaient le bois de Vincennes pour gagner à la traverse le chemin de Marseille, où Landry devait s'embarquer. Tout à coup un des cavaliers s'arrête, sous prétexte d'arranger quelque chose à ses arçons; il saisit vivement un pistolet, ajuste le pauvre Italien, et lui brise le crâne. Les deux mille pistoles passèrent dans la poche des deux scélérats; les gazons du bois dero-

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

bèrent la victime, et le cardinal-duc fut rassuré sur les indiscrétions de son complice.

CHAPITRE IX.

1626.

Buckingham éconduit. — L'encrier brisé. — Anne d'Autriche au Val-de-Grâce. — *Fortune de Baradas.* — M. de Chalais. — Le maréchal d'Ornano à Vincennes (4 mai 1626) — Remontrances du commandeur de Valencé. — Révélation. — Ventre à terre à Fontainebleau. — Le château de Fleuri. — Le prince et le cardinal. — Arrestation de MM. de Vendôme. — Voyage de Nantes. — A Amboise. — Souvenirs de Marie de Médicis. — La rapière de Coigneux. — Le roulier.

Ces jours tissus de délices, que, par une figure tout orientale, les moderoes ont nommés la lune de miel, durent peu chez les rois; le plaisir afflue de tant de côtés dans leur carrière! Charles Ier et l'aimable Henriette ne tardèrent pas d'éprouver l'un pour l'autre une froideur qui n'alla jamais jusqu'à l'éloignement, mais qui sortit bientôt des limites de la sympathie. La reine d'Angleterre a dit depuis que Buckingham n'avait pas été étranger à cette sorte de dégoût réciproque, et qu'il s'était même vanté librement devant elle des efforts tentés par lui pour exciter une mésintelligence ouverte entre les époux. Quelques mémorialistes ont avancé, mais sans fondement, que le duc, sensible aux charmes de la jeune souveraine, se proposait alors d'enchaîner à son char cette autre conquête royale: il demeure prouvé aujourd'hui que l'unique but de ce ministre, en rompant l'intimité conjugale du couple couronné, fut de prévenir l'empire qu'une princesse belle et vertueuse pouvait prendre sur le monarque anglais, au grand préjudice du crédit colossal de son favori. Buckingham ne copia donc Richelieu qu'en ce dernier point, et nullement dans les prétentions amoureuses qu'on lui a supposées.

Là, saintement agenouillée sur un carreau de velours, elle priait des heures entières.

Au premier moment de ce refroidissement, Henriette désira de venir en France voir sa mère et se consoler avec elle. Cette princesse confia son dessein au duc, bien certaine que le désir passionné qu'il avait de se retrouver auprès de la reine Anne le porterait à se couder l'envie qu'elle lui exprimait. En effet, il s'y prêta avec ardeur et lui fit obtenir du roi Charles la permission de faire ce voyage.

Henriette avait écrit à Marie de Médicis pour la supplier de trouver bon qu'elle amenât M. de Buckingham, l'agrément de son époux n'ayant été donné qu'à cette condition. La reine mère pressentit sur cet objet le principal ministre, puis le roi. Richelieu, au grand étonnement de l'ex-régente, ne s'opposa nullement à la venue du brillant Anglais: soit que le cardinal espérât prendre enfin Anne d'Autriche en flagrant délit d'adultère et achever par là sa ruine, soit qu'il méditât une horrible vengeance sur son rival, il accueillit vivement ce projet. Il l'appuya même de tout son pouvoir auprès de Louis XIII, assurant qu'à une époque où Charles pouvait à tout instant être forcé par les parlementaires de secourir les révoltés rochelais cette entrevue diplomatique était à peu près indispensable pour prévenir une si fâcheuse extrémité. La jalousie du roi l'emporta sur les considérations d'Etat: on ne put obtenir de lui que le duc reparût à la cour du Louvre; et Marie de Médicis se vit obligée d'annoncer à sa fille qu'elle devait renoncer à son voyage, à moins qu'elle ne fût autorisée à venir en France sans le dangereux Buckingham.

L'amant d'Anne d'Autriche apprit avec fureur cet empêchement. Jamais il n'avait été bien sincère dans l'alliance de la France: ses yeux étaient habituellement fermés sur les tentatives des réformistes en faveur de la Rochelle; mais, amoureux avant tout, il eût conclu vingt traités défavorables à l'Angleterre pour prix d'une seule caresse de sa royale conquête. Après le refus obstiné de Louis XIII, le duc n'écouta plus qu'une passion haineuse qu'il brûla de déchaîner contre le roi de France et son ministre.

— Périsse la paix de l'Europe avec mon bonheur! s'écria-t-il en brisant un encrier formé d'une magnifique calcédoine. Par saint Georges! je leur ferai voir que si je ne suis pas né roi, ma puissance n'est pas inférieure à celle des têtes couronnées. Puisqu'on refuse de me recevoir en France comme ambassadeur qui vient apporter la paix, j'y entrerai, malgré les Français, en général d'armée qui traîne après lui la guerre.

Dès ce moment, toutes relations franches cessèrent entre les deux royaumes; la mésintelligence et l'aigreur survinrent; de nombreux courriers portèrent de l'un à l'autre cabinet des notes tour à tour perfides et menaçantes, tandis que les vaisseaux légers de la Grande-Bretagne jetaient presque ouvertement des secours d'hommes, de vivres, de munitions dans les murs de la Rochelle. Enfin une rupture devenait imminente. Telle était cependant la funeste conséquence d'un amour coupable, arrêté dans ses déportements. Pauvres nations! ainsi vos destinées flottent incertaines non-seulement au gré de ces hommes que le caprice du sort a faits vos maîtres, mais selon le bon plaisir de ministres ambitieux, cupides, ou simplement amoureux.

Anne d'Autriche, depuis la scène orageuse des ferrets d'aiguillettes, vivait plus retirée que jamais: se nourrissant de doux souvenirs, faisant murmurer à l'oreille de sa favorite les soupirs qu'ils lui arrachaient, et se plaisant à renfermer, à quelques éclairs de bonheur près, toutes les délices de sa vie dans un espace de trois mois. Un rayon d'espoir enivrant apparut à la tendre Espagnole, lorsqu'il fut question du voyage de Buckingham. Tout dans cette perspective s'offrait en beau à l'imagination de Sa Majesté: une myriade de séductions dérobait à ses yeux les nouveaux dangers dont elle allait être menacée; qui craint en aimant est près de ne plus aimer, et la fille de Philippe III était bien loin de craindre. Ces beaux jours renaissants ne brillèrent point: avec l'espérance que leur attente avait réveillée s'évanouit le bonheur de la reine. Elle revint à ses chères reliques: des lettres, une mèche de cheveux, trois plumes, quelques passements, quelques rubans, qu'elle s'était laissé donner... Et que l'amour est ingénieux jusque dans ses faiblesses! Le panache, les fragments d'or et de soie qui avaient appartenu à la parure de Buckingham furent attachés à l'autel d'une chapelle consacrée à la Vierge dans l'église du Val-de-Grâce... Anne y faisait de fréquents pèlerinages: là, saintement agenouillée sur un carreau de velours, elle priait des heures entières... Mélange bizarre du profane et du sacré, qui montrait tout ce que la passion entretenait d'incohérence dans ce cœur vivement épris.

Telles étaient les pieuses occupations de l'épouse du sombre Louis XIII, lorsque, vers la fin de janvier 1626, c'est-à-dire environ cinq mois après son retour d'Amiens, elle fut saisie d'une fausse couche. Cet accident était, selon toutes les apparences, la suite d'une chute faite par Sa Majesté dans ses appartements, où elle folâtrait sans discrétion avec madame de Chevreuse. Quoi qu'il en soit, on eut grand soin de cacher au roi cet événement; fut-ce un accès de jalouse fureur, fut-ce l'espoir déçu de la paternité que l'on prétendit épargner à ce prince? c'est ce qui n'a pas encore été éclairci.

Le marquis de Baradas, que nous avons vu favori du bilieux Louis XIII, ne fit qu'apparaître dans les affections de ce prince; son crédit fut grand, mais passager. Décoré de tous les honneurs, enrichi, pourvu d'un gouvernement, il s'était élevé sans raison, il tomba sans motif. C'est ainsi que les souverains ont coutume d'accorder et de retirer leurs bonnes grâces. Henri de Talleyrand, comte de Chalais, succéda au disgracié marquis, dont l'éclair de faveur passa en proverbe. *Fortune de Baradas*, disait-on quand on voulait désigner un bonheur promptement évanoui.

Chalais était ambitieux; mais l'ambition est un art, et peu de personnes à la cour de Louis XIII s'y montraient expérimentées. De là, peut-être, l'immense pouvoir du cardinal, qui possédait si bien ce savoir. Si le comte eût été plus adroit, Richelieu se serait bien gardé de le souffrir à cette hauteur, car il appartenait à l'une des premières familles de la monarchie. Son Éminence laissait un favori au roi comme on laisse aux enfants un joujou, après avoir eu soin de le choisir assez innocent pour que Sa Majesté n'en pût faire un usage dangereux. Monsieur avait reçu Chalais dans la société des *vauriens*, parmi lesquels il tenait un rang distingué. L'inconstance de son humeur, sa légèreté, son enjouement poussé jusqu'à la folie, l'habileté extrême avec laquelle il buvait sans dépasser un médium d'ivresse amusant, en faisaient un modèle précieux pour ces mauvais sujets. Au milieu d'une orgie, ce seigneur paraissait éloquent et spirituel; rentré dans les relations sociales, on ne retrouvait plus en lui deux idées suivies. Son esprit était mobile, sans portée, incapable d'une résolution. Ardent jusqu'à la témérité sous l'empire d'une soudaine inspiration, il se laissait entraîner au premier avis contraire à celui qu'un instant plus tôt il eût soutenu au péril de sa vie. En un mot, Chalais n'avait, comme presque tous les gentilshommes braves et ignares de cette époque, qu'un courage purement physique, une ténacité essentiellement matérielle; qualités qui sans doute avaient paru recommandables à madame de Chevreuse, quoique peu sympathiques avec ce que nous connaissons de ses qualités fines et déliées.

Un soir que le comte s'entretenait avec la favorite en un lieu et à une heure où les épanchements sont d'ordinaire sans réserve, elle lui dit dans un à-propos favorable à la louange :

— Ce serait merveille, mon ami, si l'on pouvait en toutes choses compter aussi bien sur vous...

— Voilà, duchesse, une singulière réflexion.

— Pas autant que vous le pensez : écoutez-moi. Vous devez recevoir beaucoup de contentement du chemin que vous avez fait dans la faveur du roi, je vois votre fortune grandement avancée; et Louis XIII venant à manquer, elle resterait debout auprès de Gaston son frère... Mais tout cet éclat, tout ce crédit sont à la miséricorde du cardinal.

— Pourquoi recevrais-je les effets de sa colère?

— Quoi! vous êtes assez peu connaissant de cet homme pour me demander cela? Pauvre Chalais, malgré quelques bonnes marques de maturité, que vous êtes enfant! Eh! sachez donc qu'une démarche équivoque, une parole hasardée que Richelieu prendrait en défiance, porterait à terre l'édifice de votre faveur. On ne saurait tailler du favori hors de sa dépendance sans qu'il s'en témoigne offensé, et tant qu'on le laissera peser sur nous il faudra demeurer ses humbles serviteurs.

— N'en croyez rien pour ce qui est de moi. Il n'oserait m'attaquer.

— Non? Dieu vous tienne en garde néanmoins d'une telle attaque, et je crains, à ne vous rien celer, que déjà votre crédit ne soit dans la déplaisance du cardinal.

— Comment cela, duchesse?

— N'avez-vous pas plaisanté avec une grande légèreté de langue, dans votre compagnie des *vauriens*, touchant le projet que Son Éminence a formé d'unir sa nièce avec Gaston?

— Voudriez-vous pas, chère amie, que je prisse en sérieuse croyance une telle facétie?

— Je ne me hasarderais pas à espérer meilleure réussite d'un tel moyen. Vous savez que M. d'Ornano, encore tout éclatant de sa nouvelle dignité de maréchal de France, vient d'être enfermé au bois de Vincennes, et ce pour avoir détourné sérieusement Monsieur d'épouser la belle Combalet.

— C'est un véritable assassinat.

— Eh bien! mon petit comte, autant peut vous en advenir, s'il arrive que Son Éminence prenne à mal vos plaisanteries.

— Sur ma bonne épée, c'est aussi pour la France trop de vergogne qu'avoir en patience l'insigne tyrannie de cette robe rouge.

— Ah! si l'épée dont vous parlez pendait à mon côté, que je la saisirais vitement pour trancher les liens d'un si honteux esclavage!

— Je la tiens prête à vous servir, féale duchesse, comme tout ce qui est de moi.

— Et si je vous prenais au mot?

— L'histoire a-t-elle révélé la couardise d'un seul Talleyrand?

— Jamais, en tout cas, l'épée de vos aïeux ne trancha en plus noble cause. Et quelle récompense serait vôtre! La noblesse rendue franche d'une indigne servitude, les princes du sang reprenant leur dignité trop longtemps empêchée, la reine tirée hors d'une vie sans honneur, sans pouvoir, sans crédit; le roi lui-même, le roi qui vous aime, ressaisissant son sceptre mis en compromis par un prêtre qui ne porte point Dieu dans son cœur : voilà, brave Chalais, voilà les fleurs dont se formerait votre couronne; Louis XIII ne penserait pas payer assez de l'épée de connétable le parti fait pour un si favorable changement; alors votre fortune serait fondée sur de véritablement bons services; alors personne ne vous montrerait de jalousie, parce que vous seriez autant honoré que puissant.

— Belle amie, que vous me faites luire un beau rêve!

— Il est aisé d'en obtenir la réalité. Je vois disposés à vous prêter aide, et Gaston qui se tient offensé de l'emprisonnement du maréchal d'Ornano, et les deux Vendômes, fils trop méprisés du grand Béarnais.

— Marie, que faut-il faire? dites, dites, sans retardement, mon sang brûle les veines qu'il parcourt.

— J'aime cette belle résolution, répondit madame de Chevreuse en passant une main caressante sur le front du comte; mais il ne faut pas laisser d'agir adextrement, dans une affaire que le cardinal a su colorer, aux yeux du maître, avec sa fourbe ordinaire. D'après les explications artificieuses qu'il lui a données, Ornano n'est qu'un traître, qui profitant de l'ascendant qu'il a sur l'esprit du jeune duc d'Anjou, l'a porté à se mettre en prétendue rébellion contre le roi son frère. Louis XIII, ainsi échauffé sur les pratiques supposées du maréchal, a pris un plaisir singulier à le faire emprisonner, et ce avec une perfidie qu'eût enviée l'Éminence elle-même. Je veux vous en rendre juge. La cour venait d'arriver à Fontainebleau, dans le temps que vous étiez en message pour le service de Sa Majesté. Un matin qu'Ornano se promenait avec le roi devant une des façades du château, le monarque s'arrêta; et montrant une fenêtre grillée à cet officier : « Tenez, mon cousin, lui dit-il, cette chambre est celle » où fut mis Biron, lorsque mon père, de glorieuse mémoire, le fit » arrêter pour haute trahison... » Et le regard sombre de Louis XIII se fixa sur la face du maréchal, qu'il dut trouver calme comme celle de tout homme innocent. Environ midi, qui est le temps de la parade, on renforça le nombre des gardes; Louis se prit à les exercer lui-même, et leur donna l'ordre de rester en armes sous les avenues. Soudain que Sa Majesté fut rentrée en son appartement, quelques centaines de chevaux reçurent le commandement d'entourer le château à la nuit tombante. Le pauvre Ornano, dans l'ignorance de tout cet appareil, soupait chez lui, sans défiance aucune, avec le cardinal de la Valette, Chaudebonne et Brion. A dix heures du soir, un garçon de la chambre du roi vient dire au maréchal que Sa Majesté lui enjoint de se rendre à l'instant près d'elle; il se lève et suit ce valet. Puylaurens ayant fait rencontre d'Ornano sur l'escalier, veut s'attacher à ses pas; mais un huissier barre le passage à cet ami officieux, et déclare au maréchal que la volonté du roi est de le recevoir seul. Ce dire étrange, accompagné d'un extraordinaire mouvement parmi les gardes, fait entrer Puylaurens en soupçon : il court exprimer à Monsieur la crainte que le maréchal ne soit arrêté. Son Altesse, espérant donner remède à la disgrâce de son ami, se rend avec précipitation chez le roi; mais, déjà averti de cette venue, il a fait sortir Ornano par une porte dérobée, et du Hallier, qui l'escorte, le mène à la chambre du maréchal de Biron... Le lendemain de bonne heure le prisonnier fut conduit au bois de Vincennes.

— Quelle détestable intrigue!

— Ne vous récriez pas, Chalais; c'est précisément cette intrigue qu'il faut imiter.

— Je ne vous saurais comprendre, duchesse.

— Tout est préparé pour un coup de main que j'ai dans la pensée, et je fais bonne espérance qu'il réussira. Monsieur et tous ses gentilshommes, MM. de Vendôme et tous leurs amis, ont formé la résolution de faire main basse sur Richelieu.

— Au milieu de la capitale?

— Non, à sa terre de Fleuri, sur la lisière du bois de Fontainebleau. La cour s'en retourne demain à cette résidence, et, dès qu'elle y sera, les conjurés s'embesogneront à faire le coup. Sous prétexte d'une grande chasse, ils tombent, au petit jour, chez le cardinal; on l'enlève, on le mène, sous la garde de gens de cœur, dans une bonne forteresse à la disposition de Monsieur. Tandis que le ministre en interdit signe l'élargissement d'Ornano, pour racheter sa propre liberté, la reine, Gaston, les princes mettent le temps à profit auprès du roi : ils lui ouvrent les yeux sur les pratiques du méchant homme, qui, n'étant pas là, est incontinent sacrifié par un monarque qui le hait autant qu'il le craint. Nous ne pourrions trouver une occasion plus favorable : Louis XIII boude l'indigne prélat depuis l'affaire des ferrets d'aiguillettes, d'où la subtile Éminence s'est tirée en véritable écolier... Je tiens le colosse pour ébranlé; poussons un peu, et nous le renverserons. J'ai dit mon plan : tous nos féaux l'ont goûté; si Dieu le seconde, Richelieu, dépouillé de la pourpre royale qu'il attire à lui, demeurera sans pouvoir et sans griffes. Mais pour recevoir tous les effets d'un si beau dessein, nous devons faire élection d'un homme de haute vertu, dont l'âme soit belle, la volonté ferme, l'épée forte. Un Montmorency, ou bien...

— Un Talleyrand, duchesse; on sait que ces deux noms se valent réciproquement.

— C'est ce que nos illustres se sont pris à dire devant que vous

l'ayez pensé, et d'un commun accord, monsieur le comte, ils ont fixé leur choix sur votre personne.

— Je me ferai voir digne de leur confiance.

Le comte se fût montré fidèle à sa promesse s'il eût agi immédiatement : ni les obstacles, ni les dangers ne pouvaient ébranler ses résolutions; mais, comme toutes les impressions des hommes emportés, elles étaient fugitives. Pendant que madame de Chevreuse, dans une réunion secrète chez la reine, achevait de combiner l'expédition de Fleuri avec Gaston, le grand prieur de Vendôme, le comte de Moret, Puylaurens, Rochefort et d'autres conjurés; le volage Chalais, qui sans connaître assez les opinions du commandeur de Valencé, voulait en faire un prosélyte, commettait la dangereuse indiscrétion de lui confier le plan arrêté. Ce gentilhomme était précisément un des chauds partisans du cardinal : il représenta vivement au comte qu'il était infâme qu'un grand officier de la couronne entrât dans une conspiration contre le principal ministre du roi, surtout contre un prêtre : action doublement criminelle, qui, si elle échappait aux punitions de la terre, ne manquerait pas de mériter à ses auteurs une damnation éternelle. Chalais, faible comme nous l'avons représenté, incapable de combattre le moindre argument, superstitieux au delà même des crédulités du temps, Chalais fut soudainement frappé des chaleureuses représentations du commandeur. Celui-ci, voyant la sensation profonde qu'il produisait, ajouta, d'un ton encore plus assuré, que la tentative qu'il appelait criminelle échouerait, infailliblement éclairée par l'active surveillance du cardinal, à laquelle il était insensé de se jouer; qu'alors le glaive des lois, ce glaive qui frappe en même temps et la vie de l'homme et l'honneur des familles, brillerait suspendu sur la tête des coupables... « Aviez-» vous, comte Henri, s'écria Valencé en terminant, aviez-vous com-» pris l'échafaud dans vos chances hasardeuses? »

Chalais demeura stupéfait à cette terrible question; toute sa résolution l'avait abandonné : il ne voyait plus que le bourreau, n'entendait plus que le retentissement honteux de sa hache dans les siècles à venir.

— C'en est fait, mon ami, s'écria-t-il en prenant la main du commandeur, vous avez retiré le bandeau que l'amour avait attaché sur ma vue; je prends en haine cette terrible conjuration.

— Ce n'est pas assez, comte, pour sauver vos jours; si, comme tout porte à le croire, ce complot arrive au su de Son Eminence, je vois votre tête mise en compromis par le seul fait de la non-révélation. Vous ne pouvez faire espérance de salut qu'après un aveu sincère et entier.

— Y songez-vous, Valencé? moi, devenir délateur!

— Vous voulez dire révélateur; il n'y a que la calomnie qui dénonce... D'ailleurs, pourquoi vous montrer si délicat à cet aveu, quelle chance dangereuse s'en vont courir des princes du sang? Quelques réprimandes, une simple bouderie royale, peut-être... Et vous pouvez faire réserve du nom des autres conjurés. Courons à cette heure chez Son Eminence; j'ai l'appréhension que demain l'heure de la clémence ne soit passée, et le rayon d'éclatante fortune qui vous luit, en sauvant un homme dont la puissance est sans bornes, peut, avec l'occasion perdue, s'évanouir à jamais.

A ces mots le cardinaliste entraîna Chalais au Petit-Luxembourg; ils y arrivèrent au moment où Richelieu allait se rendre au château de Fleuri, le roi étant déjà arrivé à Fontainebleau. Le ministre, rentré dans son cabinet pour recevoir les deux seigneurs, les fit asseoir avec cette politesse exquise qu'il affectait toujours lorsqu'il jugeait convenable d'épargner ses dédains à ceux qui le visitaient; lui-même se laissa tomber sur son vaste fauteuil, puis joignant les mains et fermant les yeux, selon son hypocrite habitude, il écouta la communication que le grand maître de la garde-robe avait annoncé vouloir lui faire.

Aux premières paroles de Chalais, le cardinal rouvrit les yeux; sans prendre le caractère de la frayeur, son visage se rembrunit; un sourire amer fit contracter légèrement ses lèvres sous la moustache déjà grisonnante qui les garnissait.

— Je vous sais gré, dit-il avec douceur, de m'avoir révélé cette conjuration, dont il m'était déjà revenu quelque bruit : le ciel, en vous ôtant l'idée d'y participer, a signalé à votre endroit sa grâce infinie; la trahison aurait terni le beau nom qui est vôtre.

— Messire de Valencé a pris le soin judicieux de m'encourager à la présente action! répondit Chalais, qui voulait que Richelieu tînt compte à son ami des conseils qu'il lui devait.

— J'ai toujours vu le commandeur dans de fort bons sentiments, reprit Son Eminence. Hélas! messieurs, s'il n'y avait que moi de menacé dans cette affaire, poursuivit le prélat avec humilité, je ne sais si j'entrerais en besogne de soustraire aux tribulations une vie si malheureuse que les plus signalés efforts vers le bien, les plus saintes intentions dans le service du roi ne m'ont attiré que des ennemis... Mais, c'est la gloire de Sa Majesté, c'est le repos de l'État, que ces grands coupables songent à mettre en danger. Néanmoins, ajouta Richelieu en levant les yeux au ciel, à Dieu ne plaise que je veuille, dans une cause qui paraît être toute mienne, exciter l'ire du maître contre des personnes lui tenant de si près! Lui seul fera justice : je n'y veux intervenir pour rien au monde. Ainsi, messieurs, allez-vous-en trouver Louis XIII dans son palais de Fontainebleau, et faites-lui part de ce que je viens d'ouïr. Je verrai Sa Majesté ce soir, et le Seigneur me permettra, que j'espère, de détourner l'orage que les conjurés ont attiré sur leur tête... Vous ne m'avez pas dit tous leurs noms : j'ai en ma parfaite connaissance ceux que vous me taisez... La duchesse de Chevreuse, par exemple...

— Je vous jure, monsieur le duc, dit avec feu le comte effrayé de la profondeur du précipice qu'il venait d'ouvrir sous les pas d'une femme qu'il adorait, je vous jure, par mon épée, que cette dame est étrangère...

— Jeune homme, interrompit le cardinal, les serments sont écrits au ciel, tenez-vous en garde de les profaner... Puis il continua en souriant : On sera indulgent pour la dame de vos pensées : ce sera votre première récompense; mais j'y mets une condition.

— Que Votre Eminence me fasse entendre ses commandements.

— J'exige que la surintendante demeure dans l'ignorance de notre entrevue.

— Monseigneur, je promets de la lui celer.

— Ce n'est pas tout. Vous ne laisserez pas, comte, de vous mettre demain matin à la tête des partisans qui doivent m'enlever de mon château, et d'agir comme si rien ne se fût passé entre nous.

— Si cette démarche agrée à Votre Eminence?

— Beaucoup, monsieur de Chalais, et elle importe encore davantage à votre crédit; car si la conjuration était arrêtée, le roi pourrait vous accuser de l'avoir trompé en la révélant.

— La réflexion de M. le duc, dit le commandeur, est d'une merveilleuse justesse.

— Je me tiens heureux d'avoir parlé, reprit Chalais en se levant, puisque Votre Eminence daigne m'assurer que Monsieur, mon auguste bienfaiteur, ne court aucun hasard dans cette affaire.

— Bonté divine! s'écria le cardinal, Son Altesse! je l'affectionne comme si c'était mon propre enfant; je serai toujours en toute chose son humble serviteur... Allez, messieurs, que Dieu vous tienne en joie; ceci ne sera rien : fors une occasion de faire voir votre zèle pour le service du roi, dont il ne manquera pas de se tenir très-obligé.

Et le cardinal, qui s'était placé entre les deux gentilshommes pour leur prendre la main, les reconduisit jusqu'à leur carrosse; puis, s'étant jeté sur l'heure dans le sien, il s'écria d'une voix brusque au postillon : Ventre à terre à Fontainebleau.

Le lendemain, au point du jour, soixante cavaliers sonnèrent à la grille du château de Fleuri. On courut leur ouvrir avec d'autant plus d'empressement que deux escadrons de cavalerie étaient cachés dans la forêt voisine, où ils avaient été envoyés la veille, à onze heures du soir, par ordre du roi. Les conjurés, à la tête desquels étaient Chalais, Puylaurens, Senneterre, Rochefort, et le comte de Moret, fils naturel de Henri IV, déclarèrent assez lestement que Monsieur devant chasser pendant cette journée aux environs, ils avaient ordre de prévenir M. le cardinal que Son Altesse viendrait déjeuner à son château; et que, pour ne point causer de dérangement à Son Eminence, le prince envoyait une partie de sa maison prendre part aux embarras que sa visite allait causer. Madame de Comballet, chargée par son oncle de recevoir les gentilshommes de Gaston, s'acquitta de cette commission avec une politesse affectée, que Chalais trouva mêlé de sarcasme et de plaisanterie malicieuse...

— Son Altesse, dit-elle en souriant, prenait-elle donc en si grande défiance les ressources de ce château, qu'elle crût nécessaire d'envoyer aux officiers de mon oncle tant et de si nobles aides... En vérité, messieurs, je ne sais si je ne dois pas m'attendre à voir arriver des chariots chargés de provisions.

— Votre jolie bouche prête à tout ce qu'elle dit une grâce toute charmante, même quand elle y met de la malice! répondit le comte de Moret. Sur mon âme, il faudrait être bien malappris pour ne pas lui en savoir gré! Je ferai plus, ajouta le digne fils du Béarnais en ôtant son chapeau gris sur lequel flottait une seule plume blanche, j'oserai remercier cette fraîche diseuse par un baiser, si vous daignez me permettre de le déposer dans son voisinage; et, par les beaux yeux qui me regardent! ce baiser aura de l'écho.

La nièce du cardinal se prêta de bonne grâce à cette galanterie, qui, comme l'avait prévu le gentil légitimé, fut imitée par tous ses compagnons.

— Ne serons-nous pas si heureux que de saluer M. le cardinal-duc? dit Puylaurens, qui ne perdait pas de vue le motif du voyage.

— Pas ce matin, répondit madame de Comballet avec un sourire qui ne laissa découvrir qu'au seul Chalais qu'elle était instruite des projets révélés à Son Eminence. Mon oncle, mandé hier au soir par le roi, vient de partir pour Fontainebleau.

— Sitôt! dit Rochefort d'un air réfléchi.

— Oui! monsieur le comte, répliqua la dame avec une finesse plus marquée, Son Eminence ne dort pas autant qu'on le pense.

— La gloire du royaume en est une noble marque! repartit Puylaurens, qui craignait que Rochefort n'eût fait concevoir des soupçons à la nièce de Richelieu.

— Nous avons troublé trop matin votre repos, belle dame, dit le galant Moret en ramenant la conversation à son sujet favori, il est à

peine jour! et l'Aurore ne devait pas nous apparaître avant l'heure de son lever.

— Voilà qui est bien galant pour un abbé, monsieur le comte! répondit la nièce avec un sourire malin.

— Ventre saint gris! qui était le juron de mon glorieux père, ce serait payer trop cher une méchante prébende que de lui sacrifier l'amour des belles : vivent les pistoles du bénéfice! mais foin des continences religieuses! C'est affaire à celui qui chante mes offices et dit mes patenôtres .. Pour moi, charmante dame, je lis mon bréviaire en des yeux noirs comme les vôtres, et je ne jeûne que lorsque la beauté m'est cruelle.

L'entretien se termina sur ce mot joyeux, madame de Comballet demanda à ses hôtes la permission de rentrer dans son appartement. Les gentilshommes se mirent à jouer aux dés, en attendant Monsieur et le grand prieur de Vendôme, tandis que les officiers de Son Altesse se joignaient à ceux de la maison pour faire les apprêts du déjeuner.

Pendant que les conjurés étaient ainsi déçus au château de Fleuri, le cardinal arrivait à Fontainebleau et se rendait directement à l'appartement de Gaston. Car Son Altesse, se reposant sur le zèle et le courage de ses gentilshommes, attendait dans son lit l'avis de la capture importante qu'on devait lui faire annoncer par un piqueur aussitôt qu'elle serait effectuée. On peut se faire l'idée de la surprise qu'éprouva le prince en voyant Son Eminence entrer dans sa chambre.

— Quoi, monseigneur! dit en riant le dissimulé prélat, qui s'avança vers le lit de Gaston, encore couché à six heures, un jour de grande chasse... Eh! morbleu! Votre Altesse risque fort de ne plus trouver la bête au gîte.

— Ah! vous voilà, monsieur le cardinal, balbutia l'embarrassée Altesse... Oui, je me suis oublié... J'allais...

— Bon, bon, monseigneur, je vois que vous vouliez n'entrer en chasse qu'au moment de l'*hallali* [1].

— Oui, c'est cela... je faisais la résolution d'arriver pour mettre ordre à la curée.

— Par saint Hubert! dit Son Eminence en affectant le ton du métier, ce ne sont là les allures d'un bon chasseur; la bête me fait mine d'être plus difficile à forcer qu'on ne s'y attendait : le vieux sanglier, voyez-vous, a des ruses, qui déroutent mainte fois les chasseurs.

— Je crois que votre jugement n'est pas défaillant en ceci, monsieur le cardinal, répondit Gaston, qui cherchait dans les yeux de Son Eminence le sens de ses dernières paroles.

— Vraiment, monseigneur, continua Richelieu en prenant un ton plus sérieux, j'ai raison d'être un peu piqué que vous n'ayez pas voulu me commander de vous donner à déjeuner; je vous aurais régalé de mon mieux. Mais vous souhaitez apparemment d'être en liberté; je vous abandonne ma maison : Votre Altesse peut en disposer comme il lui plaira...

— Je voulais vous faire une surprise, monsieur; mais on ne saurait rien vous cacher.

— J'avoue que c'est difficile.

— Au moins je vais vous remmener; il faut absolument que vous preniez part à la fête.

— Je suis forcé de m'en excuser : le roi tient ce matin son conseil; mais, tant qu'il durera, je ne laisserai pas d'avoir en mémoire la partie à laquelle je ne saurais assister. Au reste, poursuivit Son Eminence, dont l'accent redevint léger et badin, c'est une chasse manquée, et je ne me hasarde guère en disant que le vieux sanglier vous échappera.

Ici le cardinal, avec une liberté de ton et de manières dont lui seul peut-être eût été capable en telle occurrence, donna au prince sa chemise; puis, après l'avoir salué en riant, il courut ouvrir le conseil pour demander ou plutôt pour ordonner une vengeance éclatante.

Quelques jours se passèrent sans que l'on pût soupçonner que l'affaire de Fleuri dût avoir des suites, tant les conseils que l'on tenait à cet égard étaient mystérieux. Les conjurés se désolaient d'avoir manqué une occasion qui peut-être ne se retrouverait plus. On s'en occupait souvent chez la reine; et, quoiqu'elle ne le dît pas, madame de Chevreuse se livrait à de fortes présomptions sur l'indiscrétion du trop léger Chalais. Elle tenta plusieurs fois de lui arracher un aveu, dans ces moments où l'amour est d'ordinaire expansif : mais il ne voulut rien avouer et s'emporta même contre un doute qui, disait-il, blessait sa conscience. « Hélas! mon ami, lui répondit » en riant la duchesse, votre conscience est de bonne composition : » mais c'est un vase qui fuit. »

Enfin on apprit un matin que messieurs de Vendôme venaient d'être arrêtés, dans leur lit, par ordre du roi, et conduits l'un à Amboise, l'autre au bois de Vincennes. Le motif avoué de l'emprisonnement des deux frères légitimés de Louis XIII ne fut pas, comme on le pense bien, l'expédition de Fleuri, qui, tentée contre un simple sujet, n'eût pas justifié suffisamment cet acte de rigueur. Le cardinal était trop habile pour faire une pareille école : les princes furent accusés d'avoir détourné Monsieur de ses devoirs envers Sa Majesté, ce qui, dans l'opinion des gens bien informés, signifiait que Leurs Altesses s'étaient élevées contre le mariage du jeune prince avec la galante Comballet. Pour surcroît de charges, la cour déclara qu'elle avait avis que le grand prieur était entré en conjuration, dans son gouvernement de Bretagne, avec l'Espagne et l'Angleterre : cette accusation fut même le sujet d'un voyage que le roi résolut de faire à Nantes, afin, disait-il, d'éclairer la conduite de son frère naturel; ou plutôt afin d'appuyer sa détention d'une espèce de procès.

En apprenant ces rigoureuses mesures, Chalais ne put se contenir davantage : il aspira à se venger du perfide cardinal, qui l'avait si complétement joué avec sa prétendue clémence, et s'accusa, aux pieds de la surintendante, d'avoir été, par sa fatale légèreté, la première cause du malheur des princes emprisonnés. Puis, se relevant plein de colère, il dit que, dût-il périr à la peine, il se jetait corps et âme dans le parti de Monsieur.

Ce parti, depuis l'emprisonnement de MM. de Vendôme, avait changé de but : Gaston, outré de l'audace du cardinal, et craignant d'être privé lui-même de sa liberté, songeait à quitter la France. Ses conseillers ordinaires, Puylaurens, Larivière, Rochefort et le président Coigneux, le berçaient de l'espoir d'entrer en alliance soit avec l'Espagne, soit avec le duc de Lorraine, et de revenir, à la tête d'une armée, arracher le sceptre à Richelieu pour le rendre au roi. Le ministre n'ignorait pas ce dessein, qu'il regardait comme très-favorable à ses vues. En effet, il se proposait, lorsqu'il en serait temps, de peindre cette émigration projetée sous les plus sombres couleurs aux yeux du crédule monarque, sur les bras duquel, aurait-il soin d'ajouter, elle devrait jeter infailliblement la guerre civile. Une vive terreur étant produite dans l'âme du roi, il deviendrait aisé de combattre victorieusement le dégoût qu'il montrait pour le mariage de son frère, sujet présumé plus propre que lui à former lignée; car il serait évident que Gaston, une fois marié, ne songerait plus à troubler la paix d'un État devant revenir à son fils, s'il en avait un. Or, rien n'étant préparé pour l'union du prince avec une princesse, et le cas étant urgent, Son Éminence proposerait hardiment sa nièce, que le roi accepterait vite afin d'éviter les troubles civils, et que Monsieur épouserait soudain pour échapper à la prison. Mais l'accomplissement d'un si beau projet, c'est-à-dire la continuation du pouvoir de Richelieu sous Gaston et son fils, ce prix des constants efforts du prélat ambitieux, Anne pouvait l'anéantir par une grossesse. Il fallait donc éloigner cette princesse, que le cardinal haïssait maintenant avec ardeur; ou si l'on n'amenait pas l'irrésolu Louis XIII jusqu'à la répudiation, il fallait au moins le faire rompre sans retour avec son épouse. Autrement, un prince illégitime pouvait surgir des intrigues de la surintendante, évidemment dirigées vers ce but.

La conspiration tendant à l'émigration de Monsieur ne compromettant pas Anne d'Autriche, laissait en cela un point capital indécis. Richelieu, après mûres réflexions, fit de cette conjuration un moyen secondaire, et résolut seulement de s'en servir pour prétexter un complot plus grave qui perdrait la reine. Tel était le motif secret du voyage de Bretagne : le cardinal-duc pensait avec raison que Monsieur mettrait à profit cette circonstance pour exécuter son projet; et comme Son Éminence avait l'œil ouvert sur les démarches du prince, elle se crut certaine d'avoir en main le fil principal de l'intrigue.

Dans une telle affaire, le cardinal sentit qu'un agent comme Lafeymas lui serait nécessaire; il le fit sortir de la Bastille, lui donna l'intendance de Champagne, restée vacante, et cet homme vil, dont la plaie se trouvait cicatrisée par le baume des âmes cupides, fut plus dévoué que jamais à son sévère mais généreux patron. La cour partit pour Nantes.

Le roi, les reines, Monsieur, les ministres, les grands officiers, et tout ce qui composait les maisons de Leurs Majestés, descendirent la Loire sur des bateaux construits exprès pour ce voyage, et dont la magnificence était extrême. Le bois avait été peint et doré avec soin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les bancs étaient garnis de cordouan vermeil, et les voyageurs foulaient des tapis turcs, aussi remarquables par la vivacité des couleurs que par la disposition des dessins. Chaque bateau était couvert d'un vaste baldaquin en velours cramoisi, que soutenaient douze colonnes élancées de forme moresque, près desquelles se drapaient, à l'aide de volumineux glands d'or, des rideaux d'étoffe pareille à celle du baldaquin, qui lui-même était entouré d'une crépine d'or. Les mariniers faisant le service portaient un riche costume vénitien. Douze violons et douze trompettes montaient le bateau du roi.

C'était un spectacle vraiment enchanteur de voir glisser ces barques, éclatantes de pourpre, étincelantes d'or, entre les bords du fleuve, couverts de richesses non moins séduisantes et plus utiles. Si l'élégante flottille captivait le regard par son luxe mobile, ceux qu'elle portait étaient enivrés à la vue de ces côtes superbes sur lesquelles s'échelonnaient en amphithéâtre brillant de verdure et de fleurs tous les trésors d'une nature prodigue. La brise matinale apportait jusqu'à la caravane nautique les parfums de cette belle végétation, et complétait ainsi les jouissances qu'un tel spectacle envoyait aux sens. Quelquefois une ruine féodale, un débris de construction

[1] Moment où la bête est forcée et mise aux abois.

romaine apparaissaient sur la colline comme pour rappeler aux voyageurs que les rives de la Loire eurent des amants dans tous les siècles. Plus fréquemment, de jolis pavillons, bâtis à mi-côte, semaient de masses blanches les vignobles touffus, tandis que des habitations, taillées dans le roc vif, offraient çà et là l'insigne singularité de leurs cheminées jetant la fumée en colonnes vaporeuses du milieu des ceps aux pampres verts.

La cour était passée sans s'arrêter devant les murs de Blois. Seulement, à l'aspect du vieux manoir dont le sang d'un Guise tacha les lambris, en même temps que la vie de Henri III, l'Italienne Marie avait poussé un profond soupir, puis serré la main de mademoiselle d'Hautefort. Les yeux de cette princesse s'étaient portés sur Louis XIII, qui avait baissé les siens tout aussitôt.

Le soir, quand la reine mère fut couchée dans un gothique appartement du château d'Amboise, elle parla de Blois à sa demoiselle d'honneur. « Quel moment cette vue m'a remémoré, dit-elle en soupirant encore, et combien j'ai raison d'y songer avec grand émoi! Mettez-vous là, tout près de mon lit, chère enfant, je veux vous narrer comment, il y a tantôt huit ans, j'échappai à la captivité où le roi mon fils me laissait languir contre tout sentiment pieux. Le duc d'Épernon, qui fut toujours porté de cœur à mon service (nouveau soupir de la reine), m'avait donné avis, par un message, qu'il m'attendait, depuis deux jours, au faubourg de Vienne, et me conviait à prendre confiance dans le gentilhomme porteur de son écrit, lequel aurait avec moi des secrets aux fins de ma fuite. Humiliée d'être en si déplorable état, à quelques mois du temps où je régnais encore sans conteste sur la France, je fis la résolution de quitter à tout prix cette situation honteuse, en me jetant corps et âme entre les bras de la Providence. Sur le coup de minuit, donc, suivie seulement d'une femme jeune et courageuse qui portait la cassette renfermant mes pierreries, je me laissai glisser, non sans risque de la vie, dans le fossé, assise sur un manteau que mon conducteur avait attaché au bout de mes draps liés ensemble et solidement fixés à ma fenêtre. Une échelle était tenue le long du fossé par un second gentilhomme, pour ce aposté. J'escaladai la douve, et je me pris à traverser vitement la ville, silencieuse et sombre, avec des frayeurs infinies. Devant que d'arriver au pont, et comme je marchais côte à côte de l'envoyé du brave d'Épernon, un de mes propres domestiques, quelque peu dans l'ivresse, s'arrêta devant moi, et, me mettant la main sur le sein : « Voilà, dit-il, une drôlesse qui a bien la mine » de ne pas passer la nuit à enfiler des perles. — Oh! oh! fis-je à mon » cavalier en pressant le pas, ce vivant-là me prend pour une franche » aventurière[1]. » Par delà le pont, nous fîmes rencontre de l'archevêque de Toulouse, aujourd'hui cardinal de la Valette, qui me conduisit à d'Épernon son père. Nous commencions à nous conjouir d'une bonne fortune inespérée, lorsque m'étant enquise de ma cassette, la dame que j'en avais chargée s'aperçut soudainement que, troublée d'une crainte extrême, elle avait perdu ce coffret, valant plus de trois millions. Malgré le singulier danger qu'un retard pouvait attirer sur nous, le gentilhomme rebroussa sur le chemin que nous avions parcouru et, devers les fossés du château, il retrouva, par un signalé bonheur, ma pauvre cassette, dont un reflet de lune éclairait la garniture de vermeil. Je me retirai d'abord à Loches, ensuite à Angoulême, où je connus cet évêque de Luçon, qui devait un jour se montrer le plus ingrat et le plus discourtois des hommes. »

En achevant ce récit, Marie de Médicis soupira pour la troisième fois, et dit à mademoiselle d'Hautefort : « De présent, chère fille, allez vous mettre au lit, je ne saurais trop vous féliciter de prendre les hommes en grande défiance; en vous tenant éloignée d'eux votre cœur perd peut-être quelques doux élans, mais votre âme conserve un véritable bonheur. »

Cependant Gaston songeait à effectuer son projet d'émigration, agité avec ses amis chaque soir à la couchée. Le prince s'était ouvert de ses desseins ao duc de Lorraine et de Savoie, ennemis déclarés du cardinal, qui les humiliait; il avait reçu des réponses favorables de ces deux Altesses régnantes. Elles lui offraient d'abord un asile, ensuite des secours d'hommes pour le coup de main qu'il méditait. Or, Tours semblait être le point le plus convenable à une évasion : à droite aboutissait le chemin du Maine, d'où l'on pouvait gagner la Normandie, la Picardie et la Lorraine, en formant une pelote de neige des seigneurs mécontents; à gauche correspondaient les routes du Midi, par lesquelles on se jetterait aisément dans la Savoie ou dans la Catalogne, en ramassant d'autres ennemis de la cour, les calvinistes. Il était donc temps d'agir, et les partisans de Monsieur y songeaient.

Le comte de Rochefort et le marquis de Puylaurens, pour l'exécution; le président de Coigneux, pour le conseil; le comte de Chalais, pour la correspondance avec Monsieur, qui, jusqu'au dernier moment, devait rester auprès du roi; tels étaient les agents actifs de la conspiration. Ils conféraient d'ordinaire dans les hôtelleries sur l'important objet qui les occupait, et se croyaient en sûreté loin des oreilles vendues au cardinal.

Un soir, sur les bords de la Loire et six lieues environ plus bas que Tours, qui ne laissait plus voir que dans un lointain bleuâtre sa vieille collégiale de Saint-Martin, Puylaurens, Rochefort et Coigneux entrèrent dans un pauvre cabaret. L'occasion paraissait favorable pour tenter, la nuit même, de se jeter dans le Perche, et l'on s'arrêtait en ce lieu afin d'expédier un message à Chalais. Ce jour-là, le président, préparé à l'expédition, se montra en habit de cavalier, et fut accueilli par une double explosion d'hilarité, qui lui était bien acquise, ainsi qu'on va le voir. Coigneux portait un pourpoint de drap gris, par-dessus lequel était attachée, avec une jarretière, la plus rouillée des rapières qu'avait pu fournir le quai de la Ferraille. Ses bottes jaunes, en cuir desséché et probablement achetées à la halle, étaient fendues à la partie antérieure; des rubans servaient tant bien que mal à les rattacher. La coiffure du noble robin travesti se composait d'un castor jadis noir, que retroussait sur le devant une épingle recourbée; au-dessus flottait une maigre plume rouge, fortement endommagée par les vers. A tout prendre, M. de Coigneux dans cet équipage ressemblait à un Amadis; mais à un Amadis des tréteaux du pont Neuf. Après avoir ri lui-même à l'unisson de ses amis, il prit place comme eux à une table boiteuse, non sans avoir trébuché trois fois coup sur coup par l'enchevêtrement malheureux de ses éperons, attribut chevaleresque peu familier avec les talons d'un président au parlement.

Dans la chaleur de leur entretien, les partisans de Gaston ne prirent pas garde à une sorte de roulier qui était entré après eux dans la chambre et avait demandé du vin à l'hôtesse. Le comte de Rochefort aperçut le premier ce nouveau venu.

— Par les beaux yeux de ma belle! dit-il à demi-voix, j'ai l'appréhension que dans ces derniers instants notre langue n'ait été un petit légère; voyez-vous ce rustre, messieurs?

— Il n'a pas la mine d'un agent du cardinal, répondit Puylaurens; je le crois, sur ma foi, plus occupé de sa chopine que de nos paroles...

— Je pense comme le marquis, ajouta Coigneux; c'est quelque Angevin, quelque Bas-Normand inhabile à comprendre le langage des sérapins de bon lieu.

Et comme si l'inconnu eût voulu confirmer cette opinion, il demanda à l'hôtesse une seconde chopine dans un jargon si barbare qu'elle eut quelque peine à l'entendre.

— Je vous tiens du pays où l'on vendange avec une gaule, brave homme? dit cette femme en servant au roulier ce qu'il demandait.

— Vraiment oui, ma bonne dame, répondit-il d'un accent aigu et traînant, v'là que j'en arrive.

— Voyez-vous, reprit Coigneux, ce pauvre diable n'est aucunement à redouter; et puis, messieurs, le cardinal n'a plus tant d'oreilles à son commandement, depuis qu'il a fait emprisonner ce coupe-jarret de Lafeymas, que Dieu veuille envoyer en enfer...

— Pour vous servir, mes bons gentilshommes! dit le Normand, qui, son verre élevé, se tourna vers les trois amis et les salua...

— Dieu vous bénisse, bonhomme, répondit gaiement Rochefort, et ménage deux aunes de chanvre filé à celui dont nous parlons.

— Merci, nobles seigneurs, grand merci.

La conversation des partisans de Gaston continua sur un ton peu élevé; mais des oreilles exercées eussent pu en faire encore leur profit. Enfin le message, objet principal de la halte, étant terminé, les trois gentilshommes se levèrent, payèrent grassement quelques gorgées de vin qu'ils avaient bues et partirent.

— Oui, oui, dit sur le seuil de la porte M. de Puylaurens, je tiens pour ce sujet mon domestique prêt; je vais lui faire le commandement de monter à cheval, et sous deux heures il sera rendu au château où la cour s'arrête cette nuit.

CHAPITRE X.

1626.

Le complot découvert. — Une lettre compromettante. — Promesses de grâce. — Un billet dans une fraise. — Confusion du cardinal. — Les deux frères. — Le mariage de Monsieur. — Chalais en prison. — Le procès. — Intégrité de Marillac. — Supplice de Chalais (19 août 1626). — Horribles détails.

Le cardinal est assis devant une table couverte de papiers, qu'il lit tour à tour avec attention. Il oublie, malgré les itératifs avertissements du gros Boisrobert, qu'un consommé fume à côté de lui dans une coupe de vermeil. La préoccupation de Son Eminence paraît forte et profonde : par intervalles ses yeux s'arrêtent sur une pendule monument vénérable du quinzième siècle, ainsi que tous les meubles qui garnissent la chambre. Le ministre se trouve en ce moment dans le vieux château de Nantes, résidence appelée royale, mais où les rois ne font plus que de rares apparitions.

— Eh bien! l'abbé, dit enfin le cardinal, tu l'as vu, quelle nouvelle?

— Nous viendrons à la fin de nos desseins, monseigneur; mais je voudrais que Votre Eminence bût son bouillon... Soutenir la vie est chose plus importante encore que le soin de l'occuper.

— Ah! parle, ou, par le sang du Christ!...

— La, la, monseigneur, gardez que, par humeur importune, il ne

[1] Paroles littéralement historiques.

passe dans vos veines autant de chaleur que ce pauvre consommé en exhale en pure perte. J'ai vu Monsieur bien triste, bien déconfit de savoir ses projets éventés.

— Je le crois. Si je faisais un parti contre lui, le port qu'on découvre de cette forteresse pourrait être longtemps son unique point de vue.

— Il le sait; et je le tiens décidé à suivre en toutes choses votre commandement, si vous laissez Sa Majesté dans l'ignorance de la lettre venue en vos mains.

— Tu peux avoir bonne raison de ses craintes, dit Richelieu avec un sourire amer, par le contenu de cet écrit. Tiens, écoute :

« Mon cher comte de Chalais, l'instant est venu où nos projets » doivent recevoir leurs effets. Sur la rive droite de la Loire s'étend » une vaste lande fermé sous le pied des chevaux, et qui n'en garde » aucune trace. Elle nous conduira, sans qu'on puisse avoir vent de » notre piste, à six lieues du fleuve; et là, soudain que le jour luira, » nous reprendrons une route praticable, et dirigerons notre marche » devers la Normandie. Cent cinquante gentilshommes affectionnés » à notre cause nous attendent sur cette pelouse, bien montés, en » armes, et nous pouvons faire état de huit cents autres. Ce parti est » suffisant pour nous persuader à l'espérance de gagner la frontière » de Lorraine. Amenez donc vitement le prince, selon l'engagement » que vous en avez pris. Nous devons tous nous conjoindre sur le » bord de la rivière au lieu dit la *Patte-d'Oie :* un flambeau attaché » à la cime d'un arbre servira de fanal aux cavaliers, à moins que » le temps ne se mette en désordre ; auquel cas des pièces d'artifice » rendraient le même office aux survenants.

» Il y aurait merveille à pratiquer, devant que de partir, une petite » boutonnière au côté gauche de la robe rouge; mais on peut y re- » venir.

» Venez vite.

» P. — R. — C. »

— Par les reliques de sainte Geneviève! le cas est pendable, même pour un frère de roi! s'écria l'abbé.

— Je ne fais pas seulement la résolution d'emprisonner les trois signataires de cet écrit, répondit froidement le cardinal : j'ajourne à une autre époque le règlement de leur compte; et ne crains pas, Boisrobert, que j'en perde la souvenance. De présent, l'escapade de Monsieur ne doit m'être bonne qu'à le livrer pieds et poings liés à ma nièce.

— Je vous l'ai dit, monseigneur, c'est un homme à vous.

— Retourne auprès de Son Altesse, l'abbé, dis-lui bien que je ne lui veux point mal pour ce qu'on m'a dit touchant ses projets; mais, comme par une inspiration de ta pensée, donne-lui l'appréhension des rigueurs du roi, et finis par ajouter, en grande confidence, que le mariage peut tout concilier au souhait de Sa Majesté... Allez, monsieur l'évêque futur, travaillez dans le mieux de votre fortune : l'exemple du cardinal de la Valette vous est un otage qu'il ne faut ni sagesse ni piété fervente pour faire un prince de l'Église.

— Ni scrupules, monseigneur... Je vais satisfaire à vos recommandations.

A peine le joyeux bénéficiaire était-il sorti que Chalais entra dans le cabinet, conduit par le capitaine des gardes du Hallier.

— Saurai-je enfin, monsieur, dit Henri de Talleyrand d'un ton haut et fier, en nécessité de quels intérêts, moi, grand officier de la maison du roi, me voici arrêté sans qu'on se soit mis en peine de me dire pourquoi?

— C'est un office que je me suis ménagé, monsieur le comte.

— Ah! sans doute monsieur le cardinal voulait ainsi se témoigner reconnaissant du soin que j'ai pris, au grand dommage de mon honneur, de sauver sa liberté et peut-être sa vie.

— Messire du Hallier, dit Richelieu en s'adressant avec douceur au capitaine des gardes, agréez que je vous prie d'aller attendre en la chambre voisine les ordres que j'aurai bientôt à vous donner, dans le service de Sa Majesté.

L'officier s'inclina et sortit.

— Tenez, monsieur de Chalais, poursuivit tranquillement Son Eminence, qui tendit au comte la lettre interceptée : lisez en grande attention, et dites-moi, dans toute la sincérité de votre cœur, ce que vous auriez fait en mon lieu.

Chalais, après avoir lu, demeurait interdit et silencieux.

— Eh bien! comte, reprit le cardinal, ceci montre-t-il que vous et vos amis ayez été droit en besogne, n'est-ce que par malveillance et malice que j'ai vu dans cette dépêche la trahison révélée clairement?

— Clairement, on pourrait le contester, monsieur, mais vous plus que tout autre devez avoir des soupçons.

— Maintenant vous allez juger si j'ai mis en oubli l'office que vous m'avez rendu. Un tel écrit suffit pour vous perdre : c'est une vérité peu sujette à désaveu, et cependant, si vous le voulez, le feu qui brûle dans l'âtre[1] aura anéanti cette preuve terrible devant que vous quittiez ma chambre.

[1] On était à la fin du printemps; mais il ne faut pas oublier que cette scène se passait sur les côtes de l'Ouest, où des vents froids soufflent assez souvent, et obligent à entretenir du feu, même l'été.

— Il se pourrait!

— Je m'y engage du fond de l'âme; mais je dois vous dire que, sans mettre mes devoirs en compromis, je ne saurais faillir de vous imposer certaines conditions. Prêtez une oreille attentive à mon dire, et, pour le juger, ne vous séparez pas de votre bon naturel. Le roi sait qu'une intrigue contre son service a été formée; il faut que des noms soient portés à sa connaissance : je puis les choisir, et le passé a dû vous offrir la démonstration que, dans l'Etat, sont coupables ou innocents ceux que je déclare tels. Or, ni vous ni MM. de Puylaurens, de Coigneux et de Rochefort n'aurez sujet de craindre, si vous entrez en liaison avec moi. La reine et Monsieur seront seuls accusés. Ceci vous annonce d'une façon tout évidente, qu'il n'y aura personne de puni; non pas seulement parce que les tendresses que Sa Majesté porte à son épouse et à son frère leur assurent sa clémence, mais aussi parce que je me donnerai de grands mouvements afin de faire comprendre au maître tout ce qu'un tel pardon aura de politique en ces temps de troubles où les partis ont hâte de s'agiter. Cette conjuration simulée, que je me prends à substituer aux menées coupables qui se faisaient voir trop véritables, a simplement pour but de mettre enfin un terme à la conduite injuste autant qu'imprudente de Gaston. Elle donnera remède en même temps aux petites pratiques sourdes d'Anne d'Autriche, soutenues par l'ambassadeur du roi son frère. On fera beaucoup de bruit, il y aura enquête, commission judiciaire, appareil de jugement; puis le tout prendra sa terminaison en une réprimande à la reine, au duc d'Anjou : sans que toutefois la semonce aille jusqu'à des paroles rigoureuses qui répugneraient à mon souhait. Je me résume en une déduction brève et lucide : il est cas de mettre au néant tout document relatif à une rébellion réelle, pour le fait de laquelle votre tête et plusieurs autres seraient en péril; et de faire montre d'une conspiration qui ne compromettant, au moins avec quelque gravité, que deux personnages inviolables, s'évaporera en vaines réprimandes du chancelier, que suivra le pardon du roi. Le vrai complot éclatant, il ne m'est pas donné de vous sauver; si je reçois votre aide pour l'affaire feinte, votre vie ne court aucun hasard.

— Que dois-je faire, monseigneur, pour répondre à votre attente?

— Une chose bien simple, et dont les suites seront, comme je viens de vous le faire voir, un véritable jeu d'enfant... Il faut me promettre d'affirmer que dans un conciliabule, en la chambre de la reine, il a été décidé, Anne d'Autriche, Gaston et vous présents, de faire déclarer Louis XIII en état d'impuissance, de rompre son mariage, de le faire enfermer en un monastère, et de conjoindre Monsieur avec la reine.

— J'affirmerais une telle fausseté!

— Fausseté! c'est beaucoup dire, monsieur de Chalais! J'ai à ce sujet des renseignements...

— Alors, monseigneur, que Votre Eminence les mette en œuvre, et me laisse...

— Monter à l'échafaud... Il le faudra bien, puisque vous le voulez. Au moins ne portera-t-on pas contre moi l'accusation d'être demeuré indifférent à votre salut. Il était tout assuré, si vous eussiez compris mes raisons... En songeant à la fatalité qui me dispute vos résolutions, je jetterai plus d'une fois des pleurs.

— Mais attirer l'orage sur la reine, ma souveraine! sur le duc d'Anjou, mon bienfaiteur!...

— Quoi! seriez-vous assez ignorant des choses de la terre pour ne pas voir qu'en ravissant un cheveu à la sœur de Philippe IV nous attirerions toute l'Europe contre la France, et que le simple emprisonnement de Monsieur nous jetterait la guerre civile sur les bras?

— Cette double conséquence serait infaillible.

— Or, vous ne pouvez avoir la pensée, reprit le cardinal en souriant, que, moi Richelieu, je ne l'aie pas prévue. Si donc vous agissez avec moi de commune main, vous donnez uniquement effet à la plaisanterie judiciaire dont je vous entretenais tout à l'heure. Parlerez-vous?

— Si vous me donnez votre parole qu'à ce prix les signataires de la lettre et moi aurons la vie et la liberté sauves pour le sujet des choses mentionnées en cet écrit.

— Mon Dieu, mon cher comte, continua le perfide ministre en usant de la faculté qu'il avait de pleurer à volonté, que je suis marri de vous voir dans un pareil doute! *Foi de prêtre! vous aurez tous votre grâce, et je réponds de votre vie sur la mienne*[1].

— Je tiens pour inviolable cet engagement scellé d'une parole religieuse; faites dresser la déclaration, me voilà prêt à signer.

— Je ne dois pas faillir d'ajouter un mot : votre déposition va porter que c'est de vous, comte de Chalais, que les conjurés avaient fait élection pour arrêter la personne du roi pendant le présent voyage.

— Quoi, monseigneur, me livrer jusque-là!

— En quelles frayeurs allez-vous retomber! ai-je pas engagé ma foi de prêtre?

— Et l'éternelle damnation en punirait le manquement.

[1] Les larmes du cardinal et les paroles soulignées sont d'une exactitude constatée par tous les mémoires du temps.

Richelieu ne répondit à ce pronostic dévot que par un sourire amer.

— Un secrétaire, dit Son Eminence au valet appelé par la sonnette.

Le scribe entra et traça, sous la dictée de Chalais, la déclaration du prétendu complot formé contre Louis XIII, avec toutes les conditions précédemment stipulées. L'écrit fut ensuite lu à haute voix au déposant, qui le signa sans la moindre réflexion; après quoi Son Eminence fit signe au clerc de se retirer.

— Monsieur le comte, reprit Richelieu en saisissant un papier sur la table, je prends un grand plaisir à vous satisfaire sur le point capital de notre convention, empressé que je suis d'agir dans le bien de vos intérêts. Voici la lettre fatale; reconnaissez-en l'identité, ajouta Son Eminence penchée vers Chalais pour la lui montrer.

Et le ministre posa l'écrit accusateur sur le brasier de l'âtre, qui le consuma à l'instant. L'air souleva les débris légers du papier, puis les laissa bientôt retomber en cendres, que son souffle dispersa.

— Vous allez retourner dans votre prison, poursuivit le cardinal. C'est avec contre-cœur que je vous y renvoie; mais cette démonstration est nécessaire pour ôter la croyance de toute intelligence entre nous. L'affaire va marcher maintenant de bon pied, et sous huit jours nous n'aurons plus qu'à l'oublier.

Henri de Talleyrand ne répondit point au ministre; mais il lui avait semblé voir errer sur sa figure une expression étrange pendant qu'il prononçait les derniers mots de son discours. Le comte sortit oppressé, et l'esprit frappé d'un sinistre pressentiment.

En brûlant la lettre interceptée, le cardinal n'avait anéanti qu'un document désormais inutile. Lafeymas, qu'on aura reconnu facilement dans le rustre du cabaret, après avoir fait saisir cet écrit sur le domestique chargé de le porter à Chalais, l'avait remis aux mains de Son Eminence, qui s'était jusqu'alors abstenue d'en parler au roi. Seulement l'adroit prélat faisait redouter à Monsieur, par l'intermédiaire du docile Boisrobert, d'être forcé de mettre l'accablant témoignage sous les yeux de Sa Majesté. Cette insinuation suffisait pour tenir Gaston en respect; Richelieu pensait même que ce moyen aurait le pouvoir de jeter Son Altesse dans les bras conjugalement ouverts de sa nièce. Il regardait déjà ce dernier résultat comme infaillible, lorsque son agent tonsuré vint tout haletant lui dire que le duc d'Anjou avait très-positivement ajourné le mariage à huitaine, pourvu que Louis XIII et la reine mère y consentissent. Le cardinal se chargea d'obtenir ce double consentement.

— Tout va bien, l'abbé! s'écria le ministre en faisant sept ou huit bonds sur son fauteuil, signe qui marquait le plus haut point de la satisfaction de Son Eminence.

— A ce compte, je m'en vas commander ma crosse et ma mitre.

— Et faire, pour marque de mortification, une retraite de quinze jours en lieu clos, où le vin de Champagne soit prohibé.

— Mais où les vins de Bourgogne et de Bordeaux aient libre accès.

— Où le maigre soit de règle si dure qu'on n'y puisse faillir un instant! poursuivit Son Eminence, qui se trouvait en verve de gaieté.

— Pourvu que l'anguille, la sole, le turbot et autres poissons de semblable mortification s'y rencontrent en abondance.

— Sans qu'on en laisse approcher les chrétiennes au-dessous de soixante ans.

— Votre Eminence vend cher les évêchés.

— Je n'en saurais rien rabattre.

— La calotte rouge n'eût jamais approximé la tête de monseigneur si le pape lui eût tenu la dragée semblablement haute.

— Ton office auprès de Gaston n'est en aucune façon achevé, dit le cardinal, qui avait repris un ton sérieux et même quelque peu fâché; nous songerons au sacre de ta grosse personne quand il y aura dans tes services la moindre raison d'une récompense tant signalée. En attendant, que tes saillies de baladin, tes propos égrillards, ton amour pour la bouteille, seules qualités épiscopales qui jusqu'à cette heure, se soient fait voir en toi, concourent à tenir Monsieur ferme en ses bonnes dispositions. Moi je vais parachever, en nécessité de plus grands intérêts, un négoce dont le succès fixera, sans appréhension de retour, dame Fortune sous nos étendards.

On voit que Richelieu se croyait bien près d'atteindre le double but de son ardente ambition : à savoir le mariage de sa nièce avec Monsieur, et la répudiation d'Anne d'Autriche. Ainsi ce ministre, dans son omnipotence, se proposait d'obtenir un résultat dont en même temps il allait faire poursuivre ailleurs la prétendue tentative : il se rendait criminel d'un attentat qu'il songeait à punir sur des coupables supposés. Car le perfide prêtre n'avait pas tout dit au comte de Chalais : outre une arrière-pensée sinistre relative à ce seigneur, il s'était appliqué à lui taire la vengeance qu'il méditait contre madame de Chevreuse. Nantes paraissait être le théâtre où tout ce que Richelieu nourrissait de noirs desseins devait s'accomplir si le destin ne trompait pas ses efforts.

Mais la surintendante ne dormait nullement en vue du volcan entr'ouvert sous les pas de plusieurs personnes; sans tenir précisément le fil des complots du cardinal, elle interprétait en partie ses vues. Déjà cette femme pénétrante avait été vivement surprise que Son Eminence n'eût pas jusqu'alors sévi contre les gentilshommes compromis dans les projets de fuite du prince; déjà ses soupçons s'étaient arrêtés sur le mariage immédiat de Son Altesse avec la tendre Comballet, mis pour condition à l'assoupissement d'une procédure imminente. Elle ne fut donc pas étonnée d'entendre Gaston déplorer un soir chez la reine son prochain hyménée, qui ne lui permettait de neuf, disait-il avec quelque licence, qu'une renommée fort peu recherchée des maris.

— Eh! monseigneur, s'écria la favorite, qui vous met en contrainte de former ce lien honteux?

— La prudence, vive Dieu! rien que la prudence. A voir l'audace de ce cardinal, sais-je si ma tête tient à un fil? Au demeurant, mieux encore il m'agrée de la sentir ornée d'un panache qui ne soit pas de mon goût que d'être en danger de la perdre un beau matin. Il était entré dans mon imagination un excellent moyen d'écarter le joug de ce prêtre félon : une bonne vingtaine d'escadrons me le livraient, et je plaçais sa calotte rouge en plus haut point qu'elle ne fut jamais par la pendaison du drôle au gibet de Montfaucon; mais les étourneaux qui devaient être miens dans cette conjuration ont tout gâté, et maintenant me voilà l'humble serviteur de ce mécréant.

— Quittez cette croyance, monseigneur, les choses n'iront pas au juste comme il l'entend. Le projet de vous conjoindre sans retardement avec sa nièce, afin de mettre un terme à ce qu'il appelle vos intrigues, n'est pas une pratique tant mal raisonnée. Il y a bonne chance d'agir vitement sous un roi paresseux jusqu'au point de craindre le travail d'une simple réflexion, et qui se fait hâte de croire pour s'épargner la peine d'objecter. On peut toutefois vous mettre en la garde d'une prévoyance salutaire, et nous avons l'occasion belle de rendre combat au cardinal. Il croit sa partie gagnée, parce qu'il a sous la main madame de Comballet, dans le temps que vos diverses prétendues, Marguerite de Médicis, Marie de Mantoue et mademoiselle de Montpensier, retenues loin de vous, ne sauraient, selon qu'il s'en flatte, nuire aux fins de ses desseins. Mais écoutez-moi, monseigneur, et parlons bas. La dernière, celle qui, j'en ai la pensée, s'est acquis le plus de droits à votre cœur, n'est qu'à vingt lieues d'ici, en la terre de sa mère. Que je reçoive l'encouragement d'un seul mot de votre bouche, j'écris à madame de Guise, ma parente, et d'main matin ces dames sont à Nantes.

— Vive Dieu! vous ne sauriez, duchesse, me donner à jouer plus belle partie : mademoiselle de Montpensier a quelque beauté, un nom illustre, je la tiens pour sage, et ce dernier point m'agrée fort, à moi qui ne me sens guère en disposition de viser à la sagesse.

— L'aveu me semble d'une discourtoise franchise, dit Anne d'Autriche en rajustant une boucle de ses cheveux. Le féal beau-frère se plaît à blesser les gens sans craindre leur vengeance : ce faisant, il faut convenir qu'on prend de la guerre trop à son aise; et peut-être convient-il, cher Gaston, qu'en fait de conjonction par sacrement vous y réfléchissiez un petit plus sensément.

— Je vous comprends, madame : Votre Majesté aurait grand plaisir à voir devant mon mariage l'effet de neuvaines qu'elle renouvelle maintes fois pour obtenir lignée; mais ce n'est en rien ma faute, si, depuis tantôt onze ans qu'elle est en ménage, elle n'a pas invoqué le bon saint.

— Quand trouvera-t-on dans votre cervelle une drachme de raison? s'écria la reine en rougissant.

— Aussi Votre Majesté n'a pas pris en patience mes avis quand je voulais l'adresser à la véritable chapelle.

— Gaston, vous quittez les bienséances.

— Pardon, ma royale sœur, voilà que j'y rentre. Ne laissez cependant de continuer vos plaidoiries aux pieds des bienheureux qui s'embesognent là-haut à féconder les mariages d'ici bas : je consens à ce que Votre Majesté gagne le procès si elle a dans mon frère un avocat assez puissant pour cela. Mais, par ma future moustache, je ne faudrai d'épouser mademoiselle de Montpensier. Si la jeune dame aime aussi des neuvaines, j'ai confiance qu'elle n'en fera qu'avec moi, et, mort de ma vie! la nièce du cardinal est femme à s'adresser à tous les saints du paradis.

— Mariez-vous donc, mon frère! poursuivit gravement Anne d'Autriche. Vos présomptions s'en vont s'égarant bien loin de ce que je me proposais en mes conseils. Je n'ai rien tant à cœur que votre félicité, et ce que je disais exprimait seulement la crainte qu'elle ne vous advienne pas en ménage avec une tête tant légère.

— Mademoiselle de Guise est posée, réfléchie; elle donnera du poids à ma tête, et ce ne sera pas, que j'espère, à la façon de madame de Comballet.

— Pour éviter l'indigne conjonction de Monsieur avec la nièce *cardinalisée*, reprit madame de Chevreuse, j'estime sage de mettre à profit les instants; car, jeté en des frayeurs extrêmes sur les prétendues trahisons de son frère, le roi donnerait la main du prince à telle servante d'hôtellerie qui adviendrait, protégée par un coin de la robe rouge. Or nous savons que le cardinal est prompt à saisir aux cheveux l'occasion... gagnons-le de vitesse.

— Faites donc tout présentement votre lettre à madame de Guise, dit Gaston avec vivacité. Sur le point que vous écrirez je solliciterai, dans une chaude persistance, l'assentiment de la reine, madame ma mère; et jusqu'à ce que le roi mon frère m'ait baillé le

sien je tapisserai de ma personne son cabinet en telle sorte, que le malin renard n'aura pas une minute d'audience que je n'y sois en tiers... J'ouïrai bien s'il parle touchant ce qui est de moi.

— Il parlera, répondit la surintendante, ce précisément parce que vous serez là, et pour tirer effet de la lettre interceptée... Lancez soudainement le nom de mademoiselle de Montpensier tout au travers de l'entretien, dès que le mot mariage sera tombé des lèvres du cardinal; tenez bon surtout, point de frayeur, point de tergiversations, et la victoire vous demeure.

— Je ne manquerai pas, duchesse, de suivre vos avis. Allez expédier votre exprès.

— J'y cours.

En rentrant à son logis, madame de Chevreuse apprit que le cardinal avait entretenu Chalais secrètement : cette nouvelle la jeta dans une grande inquiétude. Elle se flattait que le comte pouvait se reposer sur la commission judiciaire qu'on s'occupait de réunir, et dont la composition autorisait quelque sécurité. Le garde des

La cour se rendant a Nantes.

sceaux Marillac, magistrat sévère mais intègre, en était le président; elle se formait d'ailleurs de conseillers et de maîtres des requêtes au parlement de Bretagne avec lesquels l'habile favorite se trouvait déjà en rapport de coquetterie. Tous l'assuraient que la vie de l'accusé ne pouvait être compromise, persuadés qu'ils étaient qu'on allait instruire sur la tentative d'émigration du prince. Toutefois, nous le répétons, la duchesse se sentait vivement préoccupée de l'entrevue que Chalais avait eue avec le cardinal, dont elle redoutait beaucoup l'influence artificieuse sur un homme faible et mobile dans ses résolutions. Mais, espérant au moins que le comte n'aurait pas été assez imprudent pour se compromettre de prime abord, elle résolut de lui écrire pour éviter ses indiscrétions ultérieures. Il était difficile de faire parvenir un écrit à ce prisonnier, qu'on tenait rigoureusement au secret. Madame de Chevreuse fatigua longtemps sa féconde imagination de la recherche d'un moyen heureux; enfin s'étant rappelée qu'on affectait de servir au comte des repas splendides, elle fit venir le laquais qui les lui portait, le gagna sans peine, et glissa dans une grosse fraise ananas, artistement creusée, ce billet concis : « Gardez qu'il ne vous échappe aucun aveu, aucune déclaration devant le cardinal. Un seul mot hasardé aggraverait votre position. » Espérance; vous avez des amis, une tendre amie : ils veillent. »

Par malheur le valet, bien payé par la surintendante, espéra l'être magnifiquement par le cardinal, et deux récompenses lui parurent préférables à un scrupule. Richelieu poussait la défiance jusqu'à visiter tous les aliments que l'on portait a Chalais; mais il est probable qu'un papier assez petit pour être contenu dans une fraise eût passé inaperçu, si le cupide servant ne se fût empressé de poser un doigt délateur sur le facteur végétal. Son Eminence en tira l'écrit avec adresse, le lut, et, le replaçant sous son enveloppe vermeille, dit avec un sourire : « Rends-lui ce message, mon garçon; c'est un » gentil expédient qui l'amusera sans dommage pour moi[1]. »

On sait en effet que l'avis prudent de Marie était, hélas! trop tardif. Mais le comte, qui se flattait d'avoir sauvé sa tête en déférant à la demande du ministre, ne prit point l'alarme. Le pauvre gentilhomme croyait avoir fait un chef d'œuvre de politique; il essaya de le prouver à son amie en lui répondant par le retour du courrier empourpré : « J'ai parlé, lui disait-il; bien plus, j'ai écrit; mais de- » meurez calme, chère Marie, ma tête est sauvée; mes yeux ont vu » tomber en cendres la lettre fatale. »

Cette réponse ne tranquillisa pas entièrement la duchesse; toutefois l'anéantissement d'une pièce aussi dangereuse que celle interceptée par Lafeymas, quelle que fût la condition mise a sa destruction, ne pouvait qu'exercer une heureuse influence dans l'affaire qu'on se disposait à instruire. Elle devait d'ailleurs assurer la contenance de Gaston auprès de Louis XIII. La favorite ne voulut pas se coucher sans avoir prévenu Son Altesse de cet incident favorable. Un page fidèle fut chargé de remettre au prince ce peu de mots : « Mesdames » de Guise sont mandées. Ne quittez plus le roi, et chauffez votre » fermeté au souvenir du grand Béarnais. La fameuse dépêche des » fugitifs Puylaurens, Coigneux, et Rochefort, est brûlée : si l'on » vous menace de son exhibition, ce seront paroles vaines; les écrits » ne renaissent pas plus de leurs cendres que le phénix. »

Madame et mademoiselle de Guise reçurent avec joie le message de leur parente. La première aspirait depuis longtemps, mais sans trop d'espoir, à la conclusion d'un mariage qui pouvait relever encore l'éclat de son illustre famille; la seconde aimait tendrement Gaston, et la vie licencieuse de ce prince, en l'éloignant d'elle, lui avait arraché bien des larmes. Ni l'une ni l'autre n'ignoraient qu'il serait difficile de fixer l'humeur légère et aventureuse de Monsieur; mademoiselle de Montpensier était capable d'une haute stoïcité, et la glorieuse perspective de donner le jour à l'héritier du trône ne pouvait se couvrir à ses yeux d'aucun nuage assez sombre pour l'attrister. Les vingt lieues qui séparaient de Nantes le château des dames de Guise furent franchies en dix heures; circonstance remarquable en raison du mauvais état où se trouvaient alors les routes, et de la pesanteur des carrosses que les chevaux devaient traîner dans ces chemins négligés.

Le mariage fut décidé, autant qu'il pouvait l'être sans l'assentiment du roi, dans l'appartement de la reine mère, qui, sacrifiant à la nécessité ses vues sur une princesse de sa famille, était heureuse de voir marier le duc d'Anjou. Sa Majesté espérait que le prince renoncerait, sous les lois de l'hymen, à des habitudes vicieuses qui compromettaient gravement en lui les sources de l'hérédité, nulles chez le roi son frère. Après cette convention arrêtée, sauf la confirmation du maître, Gaston, avec plus d'assurance que son caractère n'en pouvait faire espérer, surtout dans la circonstance, se rendit au lever du roi, bien déterminé à ne pas s'éloigner que le cardinal n'eût reçu son audience. Louis XIII, malgré les sujets de mécontentement qu'il croyait avoir contre son frère, le reçut avec cette douceur qui marquait ses relations habituelles, même avec les personnes qu'il faisait emprisonner au sortir de sa chambre. Copiste servile des perfidies du principal ministre, ce prince n'était jamais plus à craindre que lorsqu'il caressait : il cachait, comme Richelieu, sous les airs câlins du chat la férocité du tigre.

Le cardinal fronça le sourcil en voyant Monsieur dans la chambre du roi; mais, prompt à réprimer ce mouvement d'humeur, il s'avança, le sourire sur les lèvres, vers le prince, après avoir salué Sa Majesté, et fit à Son Altesse une respectueuse révérence. Depuis deux jours, Richelieu s'occupait presque exclusivement du mariage de sa nièce avec Gaston; il avait discuté à part lui les divers moyens d'aborder cette question auprès de Louis XIII, et, le matin même, il s'était arrêté au projet de prédisposer adroitement le monarque à cette union, afin d'avoir le temps de détruire ses objections, s'il en élevait, dans le délai de huit jours que l'Altesse demandait. Mais la rencontre de Monsieur chez le roi et la détermination qu'il laissait apercevoir d'y rester, malgré l'arrivée du cardinal, décidèrent soudain ce dernier à changer de plan et à procéder par la terreur. Le coup était hardi; mais l'habile prélat pensait que, tenté par lui, il était infaillible.

— Je vois avec grande joie, dit Son Eminence en abordant brusquement le sujet délicat, que la bonne intelligence est rétablie entre les augustes frères, et...

— Par tous les saints! interrompit Louis XIII en faisant jaillir sur son ministre une étincelle de sa noire prunelle, nous vous avions fait voir, monsieur, tout le déplaisir que nous aurions à traiter directement cette affaire...

— Je ne l'ai point mis en oubli, sire; aussi n'y suis-je revenu que dans la croyance où j'étais qu'elle avait été agitée devant ma venue.

— Monsieur mon bien-aimé frère, poursuivit le roi d'un accent sombre et chagrin, n'a point assez défendu son oreille contre les mauvais conseils; mais si pour une imprudence dont son âge est la plus sensible cause il a quitté quelques moments son devoir à notre

[1] Littéralement historique.

endroit, il ne saurait douter que notre clémence royale ne lui soit acquise... Pour ce qui est de ses félons de serviteurs, je jure Dieu qu'ils seront punis... Et Chalais, ajouta Louis XIII en faisant de nouveau flamboyer son regard, un serpent que nous réchauffions dans notre sein...

— Sire, le comte avait aussi des conseillers! interrompit Richelieu dans un moment où la langue de Louis XIII s'embarrassait saisie d'un bégayement habituel... Une voix si douce, poursuivit le ministre en souriant, une voix si persuasive résonnait à son oreille, qu'il y aurait eu vertu de saint à résister.

— Je vous ai compris, mon cousin! s'écria Louis. Sur ma foi, les outrages de cette part se renouvellent aussi trop souvent, et je fais bonne résolution d'y mettre ordre.

Chalais, après avoir lu, demeurait interdit et silencieux.

— Je viens, sire, dit Gaston d'un accent modeste mais assuré, je viens confesser mes erreurs dans le sein de Votre Majesté. Je veux vous donner bon otage qu'elles ne se renouvelleront plus, et j'ai promis d'accomplir sous huit jours un dessein...

— Il est à moi! murmura pour lui seul le cardinal.

— Nous vous croyons du fond de l'âme, monsieur et bien-aimé frère, répondit doucement le monarque. Mais les vôtres... ajouta-t-il en s'animant.

— Leur pardon, sire, est une condition que Votre Majesté ne refusera pas à mes prières. M. le maréchal d'Ornano...

A ce nom, le cardinal fit un mouvement involontaire.

— Le maréchal d'Ornano, reprit Son Altesse, dans le soin particulier qu'il prenait de mon service, a pu déplaire en quelque point à Votre Majesté; mais il n'est jamais sorti de votre obéissance, et son emprisonnement déjà prolongé est une bien rude punition... Daignez y mettre fin.

— Quels sont donc les gages que vous m'offrez, monsieur mon frère, pour me demander autant?

— Je ne laisserai pas de les déduire, reprit Gaston, quand j'aurai dit à Votre Majesté que MM. de Vendôme, maintenant prisonniers...

— Eh bien! monsieur? interrompit Louis XIII du ton de l'impatience.

— Eh bien! sire, continua Monsieur avec le cri de l'âme, Votre Majesté n'a pu perdre la souvenance qu'ils sont nos frères... les fils de Henri le Grand...

— Illégitimes, balbutia Louis XIII.

— Le sang a-t-il donc deux sources?

Et ces mots furent explosion.

— Enfin cette preuve signalée, qui devant le terme d'une semaine doit me bailler bonne et due sécurité? dit le roi d'un accent rempli d'amertume.

— Encore un mot, sire, et je satisfais sur ce point à votre commandement. MM. de Puylaurens, de Rochefort et de Coigneux sont absents; souffrez que j'ose me montrer assez leur ami et défenseur pour implorer de votre clémence qu'ils ne soient aucunement pourchassés. Quant au comte de Chalais...

Le cardinal tressaillit de nouveau.

— Celui-là, monsieur, interrompit le roi, était entré bien avant dans ma confiance, qu'il a trahie indignement. Sa félonie a creusé une plaie profonde en mon cœur... Il faut du sang pour la cicatriser! ajouta Louis XIII avec une contraction convulsive des muscles de la face.

— Dieu permettra que la bonté de Votre Majesté l'emporte sur son ire, reprit Gaston. Vous pardonnerez, même aux vraiment coupables, dans le temps que je vous ericrai merci aux pieds des autels, où, sauf le bon plaisir du roi mon seigneur et maître, j'aurai conduit une femme du choix de mon cœur.

— Le projet est sage en effet, dit le roi d'un ton adouci.

— Très-sage, mais surtout grandement politique! s'écria Richelieu avec la plus chaleureuse véhémence. Et si j'osais être assez hardi que de hasarder un avis sans le commandement de mon maître, je dirais qu'en la considération d'un tel événement, amnistie pleine et entière pourrait être accordée aux personnes tombées en la juste disgrâce de Votre Majesté, mais que recommande l'intérêt de Son Altesse.

— Et qui faites-vous dessein d'épouser, mon frère?

— Mademoiselle de Guise, répondit vivement Gaston.

— Mademoiselle de Guise! répéta involontairement le cardinal, que venait d'atteindre un coup d'autant plus terrible qu'il était moins prévu.

— Ce choix ne comporte aucune objection, reprit le roi. Notre désir est de favoriser, autant qu'il peut être de nous, la maison de Guise. Mon frère, nous vous octroyons notre assentiment royal; et pour ce qui est des personnes en faveur desquelles vous invoquez notre clémence...

— Sire, interrompit Richelieu sans montrer la plus légère trace du dépit qui le dévorait, les juges instruisent, je l'avais mis en oubli dans

Que voulez-vous de moi, monsieur? s'écria Louis en relevant par un mouvement convulsif sa terrible paupière.

l'élan de satisfaction qui m'a frappé doucement au cœur... Louis le Juste n'arrêtera pas l'action sacrée des lois.

— Gaston, continua Louis XIII avec une riante préoccupation, ne manquez pas de me présenter mesdames de Guise dès qu'elles seront arrivées.

— Elles le sont, sire...

— Oh! ces dames, dit le cardinal avec un sourire véritablement diabolique, ces dames ont à la cour une parente dont le zèle ne s'endort pas.

— Pas plus que celui de Votre Eminence ne s'endort sur les intérêts de sa nièce, repartit Monsieur.

A cette réplique, un masque pourpre comme la robe du cardinal

lui couvrit subitement le visage. La place cessait d'être tenable. Il se disposa à sortir.

— Votre Majesté n'a plus d'ordres à me donner? dit-il en souriant avec une peine infinie.

— Non, mon cousin.

Son Eminence quitta la chambre après une double inclination.

— Mariage infernal!... vociféra le principal ministre rentré dans son cabinet. Il se conclura... je n'y puis porter obstacle; mais, ajouta l'irrité prélat en frappant le plafond d'un terrible éclat de voix, les livrées seront vermeilles aux noces de Gaston. Infâme favorite, j'ouvrirai dans tes yeux deux sources fécondes de larmes!... Ah! si je ne puis avoir espérance de faire rouler ta belle tête dans le sang de Chalais, j'effacerai du moins, à force de tourments, les roses de ton teint; j'épandrai la langueur sur ces traits dont tu te montres si fière; je minerai par le chagrin ce tempérament, foyer avide de tant d'impuretés!... Eh bien! ces pratiques infernales apporteront-elles quelque adoucissement au fiel dont une femme, un enfant ont pris le malin plaisir de noyer mon cœur?... En serai-je moins un sot aux dépens de qui ces misérables se sont conjouis? Non, non...C'est une tache, une tache ineffaçable imprimée à ma vie! J'aurai beau me prendre, puis me reprendre à la couvrir de sang, je ne l'effacerai pas!...

Et Richelieu tomba dans un anéantissement profond.

Il eut cependant l'espoir dans la soirée de faire marcher l'accusation portée contre la reine et contre Monsieur assez vite pour arrêter le mariage du prince. Voulant à cet effet éluder l'action de la justice, qu'il invoquait le matin même, il redemanda au garde des sceaux Marillac la déposition de Chalais pour la mettre sous les yeux du roi; mais ce magistrat retint d'une main de fer l'écrit réclamé, dont il prévit et allégua même l'emploi illégal. Ainsi cet homme courageux prépara dès ce moment sa perte; il le sentit peut-être, et demeura fidèle à son devoir.

Le ministre ne pouvant faire entendre au roi que des allégations vagues, puisque la procédure était appuyée d'un témoignage unique retenu par Marillac, il se vit forcé de laisser conclure le mariage, sauf à envelopper ensuite Madame dans la disgrâce de Gaston et à venger ainsi le triomphe de cette princesse sur l'humiliée Combalet.

Les livrées qu'on vit aux noces de Gaston, appelé de ce jour duc d'Orléans, ne furent pas vermeilles, ainsi que l'avait entendu l'irascible cardinal en parodiant un mot de l'infortuné Coligny [1]; mais on ne célébra jamais à la cour un mariage aussi triste. Monsieur ne portait pas même un habit neuf; la princesse, vêtue d'une robe de satin blanc tout unie, n'avait qu'une terne parure de perles, encore se composait-elle de bijoux empruntés aux écrins des deux reines. L'ameublement dont la chambre nuptiale fut garnie était également emprunté, et son élégance eût à peine été enviée par un boutiquier de la ville. On n'entendit pendant la fête ni chants ni musique. Le roi n'y parut qu'un instant. Comme il transpirait déjà quelque chose du procès instruit devant la commission, ce fut avec un visage sombre que le soir Sa Majesté donna la chemise à son frère, et qu'elle le conduisit dans la chambre de Madame, que les reines venaient de mettre au lit.

A dix heures aucune lumière ne brillait plus aux fenêtres de la maison où couchaient les nouveaux époux. A cette heure seulement commença pour eux un bonheur qui du moins ne manque jamais à ce premier rendez-vous. Il faut pourtant ajouter, avec le scrupule de l'historien, qu'alors même la félicité des illustres mariés ne fut pas exempte de trouble, car un chien avait été enfermé dans leur chambre, et cet animal réclama d'une manière si bruyante contre sa captivité, que madame de Guise, qui couchait à côté, fut obligée de se lever pour le chasser.

L'infortuné Chalais, au fond du cachot où Richelieu l'avait fait plonger, apprit le mariage de Monsieur par le bruit du canon. Ce signe de réjouissance lui sembla d'un bon augure : il paraissait probable en effet que Gaston, enfin fixé, et promettant un héritier à la couronne, serait désormais l'objet des égards au moins simulés du puissant cardinal; et le comte caressait d'autant plus volontiers cette idée, qu'il ne croyait pas Son Eminence capable d'avoir laissé échapper une si belle occasion de faire épouser sa nièce au prince. Or, indépendamment des promesses solennelles que le ministre lui avait faites, Chalais se persuadait qu'un homme si délié ne se montrerait pas assez dépourvu de prudence pour encourir le ressentiment du duc en sacrifiant des hommes qui n'étaient devenus coupables qu'en servant Son Altesse... Du reste, le pauvre prisonnier se flattait encore que Monsieur aurait exigé dans cette circonstance favorable la délivrance du maréchal d'Ornano, de MM. de Vendôme et de lui Chalais. « Non, non! s'écria-t-il à plusieurs reprises dans » l'obscurité de son humide basse-fosse, Richelieu, si méchant qu'il » soit, ne fera pas jaillir du sang d'une source de prospérités; cette » procédure qu'il méditait, il va lui-même la mettre au néant : la » reine, dont il voulait se venger, la voilà trop humiliée; une femme » obscure promet à la monarchie un héritier qu'elle n'a pu lui » donner... »

[1] *Les livrées en seront vermeilles*, dit l'amiral en parlant des noces de Henri IV et en faisant allusion aux massacres de la Saint-Barthélemy.

Et le captif prêtait une oreille attentive au moindre bruit : à chaque instant il croyait entendre des pas libérateurs. Illusions consolatrices du naufragé qui se noie, du malade qui s'éteint, du condamné qu'attend l'échafaud, vous berciez aussi l'infortuné Chalais. L'espérance, sylphide des cachots, soulevait ses chaînes pour en alléger le poids; elle inondait de sa flamme fantastique des arceaux vierges peut-être de lumière. Enfin cette marche souterraine que guettait l'ouïe subtile du comte, elle se fit entendre, d'abord faible, douteuse, lointaine; bientôt assurée, progressivement bruyante, puis aiguisée d'un sinistre cliquetis d'acier : des hommes d'armes s'approchaient... Henri pâlit... Alors, il sentit toute la pesanteur de ses chaînes : alors, la flamme fantastique s'évanouit; mais l'espérance resta, car elle ne prend son vol qu'au bord de la tombe. Peut-être cette amie constante de l'homme lui est-elle laissée jusqu'à l'heure suprême pour emporter sur son aile ce quelque chose précieux, inconnu, incompréhensible, que nous avons appelé l'âme : principe ou satellite de la vie, qui n'est rien toutefois sans elle, et dont l'existence au delà du monde connu s'enveloppe d'un doute, mais d'un doute consolateur... c'est encore l'espérance... L'espérance est donc l'unique bonheur parfait qui nous soit donné. Quel plaisir, en se réalisant, n'est pas une copie incolore de celui que l'enchanteresse nous avait promis? Quel homme, amant, ambitieux, altéré d'or, n'a pas regretté, après l'accomplissement de ses vœux, les jours où il espérait? Ainsi l'apogée des félicités humaines est une chimère, que la baguette du destin dépouille, en lui donnant un corps réel, de sa plus éclatante parure. Heureux qui meurt en espérant!

On venait prendre Henri de Talleyrand pour le conduire devant les commissaires réunis dans le vieux château de Nantes. Là seulement il apprit que Gaston n'était point marié à madame de Comballet, mais à mademoiselle de Montpensier; que nulle mention sérieuse des amis du prince n'avait été faite durant les négociations relatives à la conclusion; et que, depuis lors, Louis XIII, informé de la conjuration sur laquelle on instruisait, se livrait à tous les transports d'une sombre fureur contre la reine, Monsieur et tous les prétendus complices de l'attentat imaginé par Richelieu. Chalais avait, il est vrai, pour garant de salut, la parole du principal ministre; mais, humilié par la conversion inattendue de Gaston vers mademoiselle de Guise, cet homme d'Etat, si peu habitué aux échecs, ne cramponnerait-il pas sa vengeance au premier être dont il pourrait faire une victime? L'aspect des juges était bien propre à confirmer ce funeste pressentiment : leur visage se montrait en général grave, austère, farouche. Le seul Marillac, président d'un tribunal évidemment corrompu, révélait, par une tristesse mélancolique, par l'altération de ses traits et de son accent, la répugnance qu'il apportait dans ce fatal procès, où sa voix seule ne pouvait, hélas! absoudre.

La comparution de l'accusé ne servit qu'à lui faire subir un long interrogatoire. Le procès roulait sur une preuve à peu près unique, la déclaration même de l'accusé. A peine quelques dépositions sans poids venaient-elles se grouper autour de cette pièce principale : l'une d'elles, supposée comme tout le reste, mentionnait explicitement que Chalais devait, avant de s'emparer du roi, mettre à mort le cardinal. Le malheureux comte n'osa pas élever la voix contre ce document mensonger, de peur d'irriter l'arbitre puissant de son salut, et de trancher le seul fil auquel tînt sa vie.

Les gardes remmenèrent l'accusé dès qu'il eut cessé de parler; mais l'audience continua longtemps après qu'il en fut sorti. Comparut-il des témoins; furent-ils confrontés entre eux, quoiqu'ils ne l'eussent pas été avec le prévenu : d'autres personnes prirent-elles place sur le banc des criminels? Telles sont les questions qui demeurèrent irrésolues non-seulement pour l'innocent Chalais, mais pour la France. Jamais il n'a rien percé de cette étrange procédure; les pièces en furent enlevées, soustraites à toute investigation, et, dit-on, brûlées dans la chambre du cardinal...

La commission, au moment où les premières lueurs du jour n'étaient encore annoncées que par le chant du coq, porta contre Henri de Talleyrand, comte de Chalais, une condamnation capitale, pour crime de lèse-majesté. Le tribunal opina pour la mort, sauf trois membres incorruptibles, parmi lesquels les descendants des Marillac compteront avec gloire le garde des sceaux de ce nom... « Messieurs, » dit ce magistrat descendu de son siége et étendant le bras vers une » mer orageuse qu'on apercevait dans le lointain, cet Océan, encore » privé des clartés du soleil, se dépouillera tantôt de la teinte sombre » qui le tient à cette heure enveloppé; ainsi, messieurs, il n'en sera » pas de la conscience des juges qui viennent de condamner : elle » demeurera noire et tourmentée comme ces flots... L'orage du re» mords est éternel. Grâce à Dieu, ma vie restera blanche d'une telle » iniquité; bien plus, je ne manquerai pas de l'exposer, s'il y a né» cessité de le faire, pour déchirer le bandeau lugubre étendu sur la » vue du roi. Puissé-je dérober une victime à Richelieu et effacer » une tache du règne de Louis XIII! »

L'arrêt du grand maître de la garde-robe lui fut lu vers le lever du soleil; il l'écouta avec un calme parfait. Le malheureux voyait toujours la religion du cardinal entre lui et l'échafaud; il s'attachait à ce roseau comme à un talisman. Chalais devait être exécuté sur l'heure; mais ses amis avaient fait cacher le bourreau. Pendant qu'on le cher-

chait, une partie de la cour affluait auprès de Louis XIII et faisait retentir ses appartements de cris de *Grâce! grâce! il est innocent!*... Ce fut en ce moment que Marillac, le visage défait, les cheveux en désordre, et couvert encore de sa simarre poudreuse, perça comme un trait la foule suppliante pour arriver au roi, qui marchait à grands pas dans sa chambre les yeux entièrement couverts par ses épais sourcils. Hélas, il trouva ce prince revêtu d'une dure cuirasse de jalousie, et lorsqu'il s'en couvrait, son cœur devenait inaccessible à tout sentiment humain.

— Que voulez-vous de moi, monsieur? s'écria Louis en relevant, par un mouvement convulsif, sa terrible paupière.

— Sire, la grâce d'un homme, d'un grand officier du trône.

— Dites d'un monstre de trahison, qui ne s'est fait faute de me déchirer le sein au moment où je l'étreignais dans mes bras.

— Votre Majesté tomberait en de cruelles alarmes si elle voyait la base fragile où repose l'accusation.

— Ne l'avez-vous pas condamné? demanda Louis XIII avec le cri de la rage.

— Moi, sire ; que Dieu sauve à ma vie le soupçon d'un si horrible assassinat! Si j'avais pu participer à cet arrêt inique, je ne paraîtrais à cette heure devant Votre Majesté que pour me poignarder en sa présence.

— Monsieur de Marillac, l'infâme Chalais doit périr! s'écria le monarque d'une voix retentissante. Puis, saisissant le bras du garde des sceaux, Louis ajouta d'un accent étouffé : — Écoutez, je suis clément, très-clément... Si je ne l'étais pas, la tête de mon frère, la tête de la reine heurteraient en tombant celle de leur complice... Mais Dieu, qui n'est plus dans leur cœur félon, demeure encore au fond du mien... il me crie d'épargner le sang royal... et pourtant l'échafaud en a soif.

Les courtisans frémirent, Marillac recula de deux pas.

— Allez, monsieur, reprit le roi d'un ton qui n'était plus que celui de l'insensibilité, allez mettre ordre au supplice du traître.

— Sire, le bourreau, plus équitable que les juges, mes indignes confrères! a fui devant sa tâche horrible : il a disparu.

— J'étais avisé de cela. Les amis du condamné ont fait cacher cet homme : mais les instruments de mort ne sauraient manquer à la justice.

— Non, sire, dit Marillac avec explosion, quand elle sert les fureurs de la vengeance.

— Monsieur de Marillac!

— Pardon, sire, la conscience a son entraînement.

— Entendez, monsieur le garde des sceaux, notre dernier commandement. Vous êtes venu demander une grâce, vous allez l'emporter.

Tous les yeux se fixèrent avec intérêt sur le monarque, tous les cœurs battirent d'espérance.

— Qu'on choisisse un condamné adextre dans les prisons de Nantes, reprit Louis XIII, et qu'il mette à mort le comte de Chalais. J'accorde la vie à cet homme en échange de celle du coupable. Allez... Une réplique de plus, et vous êtes perdu.

— Sire, repartit Marillac avec un calme noble et fier, j'en ai dit assez pour me perdre, et les échos de votre appartement ne manqueront pas de répéter mes paroles... Mon tour n'est peut-être pas loin ; mais quelque rude destinée qui puisse être mienne, je mourrai dans le cercle de mes devoirs, dans le service fidèle de Votre Majesté.

Cessant de parler, le garde des sceaux fit un salut, puis il traversa, pour sortir, la foule qui l'avait précédé dans la chambre, et qui s'écoula, triste et silencieuse, sur les pas du vertueux magistrat.

Les amis de Chalais et son éplorée maîtresse, déjà frappée d'un bannissement, n'avaient réussi qu'à prolonger son supplice. Le cardinal, que l'infortuné demandait à grands cris et qui seul pouvait obtenir ou plutôt prononcer sa grâce, fut introuvable toute la journée : il se cacha sans doute, afin d'échapper à une entrevue que n'aurait pu supporter son courage, aussi faible, aussi nul que sa ténacité était forte et persistante. Le comte parut sur l'échafaud au déclin du jour : Il espérait encore, et son œil égaré cherchait des sauveurs dans cette populace, plus curieuse que cruelle, entraînée au spectacle hideux d'une exécution... Quand la dernière lueur d'espérance se fut évanouie aux yeux de la victime ; quand le glaive étincela, suspendu sur sa tête par une main inhabile qui tremblait en le brandissant, Chalais s'écria d'une voix qu'on entendit au loin : « Ah! traître cardinal, » voilà donc l'effet de ta parole sacrée! Je ne te reprocherai pas en » l'autre monde ta lâche trahison, car les feux de l'enfer te dévareront, » et je m'en vas au paradis. » Un coup d'épée mal assené, en tombant sur le cou du comte, éteignit son discours, mais non pas sa vie. La douleur lui fit pousser des cris déchirants, auxquels se mêlaient les noms de sa mère, de sa maîtresse et de la bienheureuse vierge Marie. Plusieurs coups furent aussi peu décisifs : le martyre du patient, ses soubresauts, ses hurlements glaçaient d'effroi tous les assistants... Un murmure d'indignation grondait dans la foule comme la tempête qui s'approche. En ce moment, un tonnelier jetant sur l'échafaud sa doloire, nouvellement affilée, dit d'une voix formidable au bourreau : « Tiens, misérable, finis de hacher ce pauvre homme, et que Dieu te » pardonne!... » Malgré l'emploi du lourd instrument, Chalais cria jusqu'au vingtième coup... Il lui en fut porté trente-quatre. Lorsque la fin de cet assassinat fut marquée par l'immobilité du corps, l'exécuteur avait le visage couvert des traces jaillissantes d'un sang tiède encore... Des lambeaux de chair palpitante, qu'avait enlevés la doloire, jonchaient l'échafaud...

Mais l'auteur de la fausse déclaration était mort, le cardinal n'avait plus à redouter son désaveu. Quelques jours après l'exécution on fit disparaître un frère minime, dépositaire de la dernière confession du comte... L'œuvre infernale de Richelieu demeura donc ensevelie dans un mystère impénétrable.

CHAPITRE XI.

1626-1627.

Vengeances de Richelieu. — Retour de la cour à Paris. — Édit pour la réforme des mœurs religieuses. — La Madeleine de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Mort du maréchal d'Ornano (4 septembre 1626). — Grossesse de Madame — Lettre de Richelieu au prévôt des marchands. — Un bal à l'hôtel de ville. — Peu de confiance dans les autorités. — Le ballet des sorciers — La veillée du cardinal — Foi et hommage du duc d'Orléans. — Le siége de la Rochelle. — Ruse de guerre. — Lettre d'Anne d'Autriche au duc de Buckingham. — Amour de Louis XIII pour mademoiselle d'Hautefort. — Une gorgée de vin sur une gorge. — Arrivée du roi au camp d'Estrée (10 octobre 1627). — Le projet de Fontenac. — L'intrépide nageur.

Le cardinal ne triomphait pas sans restriction : la plus complète victoire n'est jamais exempte de sacrifices. Mais si l'ambitieux venait d'échouer quant au mariage de sa nièce, il demeurait vainqueur sur tous les autres points. Louis XIII ne doutait pas que la reine n'eût voulu attenter à son règne, à sa vie peut-être pour se jeter dans le lit de Monsieur. Vainement cette princesse, interpellée en plein conseil sur ce prétendu attentat, avait-elle répondu « qu'elle aurait » trop peu gagné au change pour vouloir se noircir d'un crime. » Cette déclaration, propre à faire soupçonner une étrange expérience, ne rassura nullement Sa Majesté. Anne lui devint odieuse, et l'on sait que l'éloignement de ce prince ne laissait espérer aucun retour. La voix du sang était également éteinte dans le cœur du roi, étouffée par cette sombre jalousie qui pouvait en exclure tous les autres sentiments : Gaston n'était plus qu'un étranger pour son frère, dont les égards couvraient d'un voile perfide, sinon la haine, du moins la froideur mêlée de défiance. MM. d'Ornano et de Vendôme, accusés d'avoir pris part à diverses conspirations, allaient continuer d'expier dans les fers l'âcre ressentiment du cardinal. Il paraissait pourtant difficile que leur détention fût perpétuelle, mais on connaissait des moyens de l'abréger autres que le retour à la liberté. Enfin, et cet événement faisait une partie essentielle du triomphe de Richelieu, madame de Chevreuse, cette ennemie active autant qu'ingénieuse, dont les efforts venaient de tromper la plus chère espérance du ministre, madame de Chevreuse s'éloignait d'une arène où elle avait combattu avec trop d'avantage : le roi l'exilait sur les pressantes sollicitations de son adversaire sacré. Il s'était appliqué à peindre cette dame comme la principale instigatrice de toutes les fautes de la reine, portrait qui véritablement ne manquait pas d'exactitude.

Lorsque la cour revint à Paris, un pauvre abbé bien déconfit, mais non pas bien triste, parce que la tristesse ne pouvait avoir prise sur lui, Boisrobert voyageait presque inaperçu à la suite du cardinal. Le long du jour il lisait Rabelais pour bréviaire ; le soir on le voyait se glisser sous le toit des hôtelleries, où, dans sa disgrâce, il expédiait en cachette un succulent souper fortement humecté de vieux médoc. Le pauvre homme, se laissant à l'occasion égarer par l'esprit tentateur, courtisait chemin faisant les servantes tourangelles, blaisoises ou orléanaises lorsqu'elles lui semblaient accortes et gentilles. Le ministre savait pertinemment que tant qu'il resterait au gros bénéficiaire de tels éléments de consolation il serait difficile de le punir, même en l'emprisonnant : « Il n'y a porte si bien close, avait cou- » tume de dire Boisrobert, qui ne laisse passer le plaisir et la bonne » humeur tant qu'il y a des flacons pleins au logis. » Son Eminence voulait pourtant infliger une pénitence à son bouffon, quoiqu'il l'amusât quelquefois et qu'il fît souvent des madrigaux au profit de la galanterie cardinale. Richelieu n'imputait pas à l'abbé le principal tort de l'échec matrimonial subi par sa nièce, mais il se croyait du moins fondé à lui reprocher de s'être trop légèrement abandonné aux promesses de Monsieur et d'avoir ainsi laissé endormir la ruse de son patron. Or le ministre voulait rarement voir impunies les fautes de ses subordonnés. Après une longue recherche animée par la malice, l'homme d'État s'arrêta à certain projet de réforme dans les coutumes religieuses tendant à faire revenir le clergé à l'exacte observance des continences et surtout de la chasteté. Ce plan fut soumis secrètement au nonce Barberini, qui l'approuva de tout point au nom du pape ; et, sans que personne s'y fût le moins du monde attendu, il parut un beau matin un édit, dûment enregistré au palais, qui renfermait la gent ecclésiastique, tondue ou tonsurée, dans un cercle de règles inflexibles. Les abbés courtisans, dont plusieurs portaient le panache et l'épée, tandis que des prêtres mercenaires chantaient la

messe pour eux, jetèrent les hauts cris à l'aspect d'un arrêt si fatal, mais personne n'en fut plus vivement affecté que Boisrobert. L'édit le garrottait cruellement, car l'honnête bénéficiaire avait le malheur d'être faillible sur les quatre points cardinaux de la faiblesse humaine : le vin, la bonne chère, les femmes, et le jeu.

Tout enclin à la vengeance que fût le cardinal, il faut pourtant avouer qu'il n'aurait pas fait une mauvaise loi pour le plaisir de se venger; parmi trop d'ambitions coupables Richelieu nourrissait le noble désir de laisser après lui de bonnes institutions. L'édit réformateur des mœurs religieuses, que hâta peut-être la malice de son auteur, était dès longtemps sollicité par un relâchement scandaleux de tout ce qui tenait à l'Église. Le clergé vivait encore, à quelque hypocrisie près, sous la bénigne sauvegarde d'un édit de Louis le Gros, qui permettait aux prêtres d'avoir des concubines, pour assurer, disait-il, leur continence, à condition qu'ils ne tiendraient point une femme et un bénéfice à la fois. Cette latitude ecclésiastique, d'ailleurs nettement expliquée au concile de Sens en 1269, n'avait point été négligée : la fornication sacerdotale allait paisiblement son train sans exciter les censures de Rome. Non-seulement les prêtres entretenaient des maîtresses, mais ils se faisaient honneur de les entretenir magnifiquement et montaient sans scrupule à l'autel au sortir de leurs bras. Au milieu d'un tel relâchement, les religieuses ne pouvaient guère demeurer chastes sous la direction de leurs confesseurs : elles devenaient assez communément leurs favorites. D'autres préféraient l'épée au froc. Tous les mémoires publiés sous le règne de Henri IV mentionnent les amours de ce prince avec l'abbesse de Montmartre, dont l'exemple fut mis promptement à profit par toutes les jeunes nonnes du monastère. Ce commerce galant devint tel vers la fin du siége de Paris, que la commode abbaye était comptée parmi les magasins de l'armée.

Sous Louis XIII, la dégénérescence morale du clergé ne se ralentit point; on pouvait plutôt craindre que sa progression ne devînt plus rapide. Richelieu essaya de l'arrêter. L'édit nouveau portait surtout des punitions sévères contre les prêtres qui favoriseraient les intrigues galantes dans les églises, ainsi que cela se pratiquait journellement. Les chapelles furent mieux éclairées, les confessionnaux moins isolés, les chaires à prêcher fermées à clef. On épura en même temps les vitraux de certaines images fort licencieuses bien qu'elles fussent empruntées à la *Genèse*, livre beaucoup plus saint que décent. Par exemple on cessa de voir à Saint-Germain-l'Auxerrois la Madeleine ayant sa robe levée bien au-dessus du genou devant un batelier prêt à user de grandes licences avec elle, scène au-dessus de laquelle une main prévoyante avait écrit pour plus de clarté : « Comment la sainte offrit son corps au pontonnier pour acquitter son » passage. »

Après s'être vengé de ses ennemis les plus puissants et les plus habiles, Richelieu voulut se mettre à l'abri de leurs tentatives futures contre sa sûreté, contre sa vie même, disait-il en s'appuyant sur le document faux qu'il avait glissé dans la procédure de Nantes. Il se fit accorder par le roi la permission d'entretenir à son service particulier une compagnie de gardes, distinction qu'aucun ministre n'avait encore obtenue.

Dans la même année, le maréchal d'Ornano, prisonnier à Vincennes, et qui, malheureusement pour lui, n'avait pas une garde de sûreté, mais des gardiens malveillants, mourut des suites d'une rétention d'urine. Ce fut du moins ce que l'on constata sur les registres du château; mais la mort de ce brave officier fut trop prompte, trop imprévue pour sembler naturelle. Un crime encore s'attacha à la renommée du cardinal, et peu de personnes crurent qu'il ne dût pas en rendre compte à Dieu.

Ornano était tendrement attaché à Gaston. Ce prince perdait en lui un ami sûr, un conseiller vertueux qui l'eût détourné des intrigues aventureuses où Son Altesse se laissa entraîner sans honneur durant la moitié de sa vie. Léger, insoucieant, sans inclinations méchantes, mais aussi sans qualités recommandables, Monsieur donna cependant quelques larmes au guide affectionné de son enfance; peut-être se rappela-t-il tardivement que si la veille de son mariage il se fût montré prince l'espace d'une heure devant un roi assez faible pour souffrir le joug de son ministre, il eût certainement intimidé le cardinal avec d'autant plus de facilité qu'il était engagé dans une voie plus criminelle. Alors, et cette idée traversa sans doute la pensée de Gaston, la liberté d'Ornano et des princes de Vendôme pouvait être obtenue; alors l'échafaud de l'infortuné Chalais croulait au moindre effort sérieux de son royal protecteur. Mais, tristement prédestiné, le frère de Louis XIII, sans être jamais criminel, devait vouer au malheur, au supplice ses plus zélés serviteurs : c'est ainsi que chez les grands la faiblesse et l'irrésolution ne sont guère moins funestes que le crime.

Un événement glorieux pour Gaston vint le distraire promptement du chagrin que lui causait la perte de son ami : Madame fut déclarée grosse, et la France conçut l'espoir d'obtenir un prince qui pût lui tenir lieu de Dauphin. La princesse eut dès lors beaucoup de crédit sur l'esprit de son mari et sur celui de la reine mère. Mais Louis XIII vit, à partir de cette époque, sa belle-sœur avec un chagrin réel, qu'il ne se mit point en peine de dissimuler. Anne d'Autriche, non moins touchée, mais plus patiente, gémissait dans son intérieur et mouillait d'un déluge de larmes les lettres qu'elle écrivait à sa chère Marie. Toutes les réponses de l'exilée pouvaient se résumer ainsi : « Ce qu'on appelle communément la vertu d'une femme doit être subordonné sur le trône à des nécessités d'un ordre supérieur. Que deviennent vos scrupules, en présence d'un événement qui, le roi venant à manquer, vous ferait redescendre parmi les sujets? Pensez-vous que la fureur jalouse de Louis XIII elle-même eût subsisté si elle se fût éclairée à temps de la crainte de voir un rejeton produit par une tige cadette? Croyez-moi, reine de France, n'oubliez plus, à l'*occasion*, de si grandes considérations; et si vous ne retrouvez pas l'insignifiante tendresse du roi, vous ressaisirez, ce qui vaut mieux, votre dignité, votre rang. » La surintendante ne perdait jamais de vue ces arguments plus politiques que moraux : elle y revenait comme Caton le censeur au conseil de détruire Carthage.

Cependant Madame, quoique simple et modeste, faisait parade de son ventre dans les appartements du Louvre. Chacun lui portait ses vœux, ses hommages, ses acclamations. Le prince son époux avait plus de courtisans que le roi : ces agiles tournesols s'inclinaient vers le soleil levant. On fondait de grandes espérances sur cette maison d'Orléans, qui, cette fois et tant d'autres ensuite, devait tenir bien peu de ce qu'elle promettait sans mesure. Ce n'était pas toutefois par ses vertus que Monsieur acquérait des partisans : aussi libre qu'avant son mariage, il continuait ses orgies avec les *cauriens*, jouait en désespéré et s'abandonnait au plus effréné libertinage. Sa femme, douée d'une longanimité peu commune, ne se bornait pas à fermer les yeux sur les travers du prince : quand il avait perdu tout son argent au jeu, elle lui donnait le sien; et, chose plus rare en ménage, dès que l'excellente princesse lui voyait quelque penchant pour une femme, elle s'efforçait de la lui procurer. La cour fut de tout temps un pays d'exceptions.

La grossesse de Madame était célébrée par de nombreuses fêtes. Les échevins de Paris se disposaient à en donner une, lorsque ce projet excita la colère jalouse de Louis XIII. Outré d'avoir à jouer le second rôle dans cette réjouissance, il voulut la faire défendre. Richelieu, mieux inspiré, lui conseilla de s'en emparer. En conséquence le ministre dicta sur-le-champ la lettre suivante :

« Monsieur le prévôt des marchands de notre bonne ville de Paris, » nous avons fait la résolution d'aller danser notre ballet en l'hôtel » de ville le vingt-cinquième février de la présente année 1627; ayez » donc à donner ordre aux préparatifs nécessaires et à mander toutes » les plus belles dames et de conditions relevées, que nous voulons » honorer de cette action. »

En reportant ainsi le bal à un temps assez éloigné, époque à laquelle la grossesse avancée de Madame ne lui permettrait peut-être plus d'y assister, l'avisé ministre changeait complétement le but de cette fête. Louis XIII, et non le duc d'Orléans, en devenait le héros. Richelieu se plut un moment à sourire de sa malicieuse finesse.

Vers le 10 février, MM. de Valletot, lieutenant civil, et de Lassy, prévôt des marchands, songèrent aux préparatifs à faire pour les réjouissances ajournées au 25 du même mois : quelques détails sur leurs dispositions nuanceront d'une couleur contemporaine le tableau que nous traçons. Les échevins ayant fait venir l'épicier de la ville, lui commandèrent une grande quantité de gros flambeaux blancs, pour être mis dans de hauts chandeliers, semblables à ceux que nous ne voyons plus aujourd'hui que sur les autels; il dut en préparer aussi de plus petits, destinés à garnir les lustres de cuivre doré pendus aux plafonds des salles, chambres, galeries et bureaux. Le même épicier eut à fournir trois cents livres de confitures diverses, pour les collations du roi, des princes, seigneurs, masques et autres personnes. Dans le même temps, un menuisier confectionnait les chandeliers et plaques de muraille propres à recevoir les flambeaux : travail que notre siècle fastueux confie à l'orfévre, ou tout au moins à l'élégant bronzier.

La veille du mardi gras, jour fixé pour le bal, les magistrats firent venir la veuve Croisier, cuisinière, qui se chargea de faire le festin. Il est probable qu'en 1637 la veuve Croisier était un *cordon bleu* fort renommé à Paris; mais on est frappé de la distance qui existe entre cette notabilité culinaire et nos orgueilleux *chefs* du faubourg Saint-Germain. Le 25, M. de Lacoste, enseigne des gardes du corps, s'étant rendu chez le prévôt, se fit remettre les clefs de toutes les portes de l'hôtel, que les gardes occupèrent à l'instant; précaution qui ne témoignait pas que Sa Majesté eût une grande confiance dans les autorités de sa bonne ville de Paris.

Les invités commencèrent à arriver vers cinq heures du soir : douze cents femmes prirent place successivement sur des amphithéâtres; les flambeaux furent allumés, et la beauté parut éclatante d'attraits, de parure, de pierreries. Toute la nuit s'écoula sans que l'on dansât, quoique les vingt violons de la ville *sonnassent*. Les dames, voulant voir à leur aise le roi quand il arriverait, refusèrent de quitter leurs gradins; et l'espace fut seulement parcouru par une foule épaisse de cavaliers, qui, selon leurs inclinations, lançaient des œillades aux belles assises, les unes au-dessus des autres, autour de la salle.

On eût voulu deviner ce que ces charmantes convives se commu-

niquaient à l'oreille sur la bonne ou mauvaise mine des gentilshommes, bourgeois, poëtes, clercs, commis et autres acteurs qui s'offraient en spectacle à elles, tandis qu'elles-mêmes en étaient un pour eux. Ce monde bigarré, au-dessus duquel on voyait se balancer un parterre de panaches, présentait le plus singulier mélange de dignité, d'élégance, d'audace et de gaucherie : incohérence qu'achevaient de caractériser la macédoine de couleurs qui papillotait aux yeux, et le pot-pourri de parfums qui saisissait l'odorat. Chaque cavalier faisait valoir à sa manière son manteau, son pourpoint, surtout son haut-de-chausse étroit, si la nature obligeante avait placé dessous des formes que pût faire ressortir ce vêtement indiscret. Les rubans incarnats, les collets de point, les passements d'or et d'argent, les bottes blanches, bordées de dentelle, jouaient, comme on le pense bien, des rôles importants dans cette cohue élégante, et la longue rapière ornée d'un nœud brodé n'y était pas négligée.

Pour le ton, il consistait, au bal de l'hôtel de ville comme ailleurs, à relever sa moustache, soit avec deux doigts, soit avec le bout d'une baguette mince et haute, que l'on portait partout, ou bien encore à affiler délicatement sa royale; le tout en blasphémant à chaque mot; en jurant par sa naissance, son patron, sa belle, ses exploits; en persiflant sans pitié les femmes qui s'efforçaient de plaire sans être *en leur jour*, c'est-à-dire qui s'y prenaient gauchement.

Ce fut au milieu d'une compagnie ainsi caractérisée que la cour arriva masquée, vers quatre heures du matin, et bientôt on annonça le roi. Alors le prévôt des marchands et les échevins, couverts de leurs robes, en dépit de la mascarade, allèrent au-devant du monarque précédés des sergents de ville, également en robes, et portant des flambeaux blancs. Louis XIII ayant été conduit immédiatement dans le cabinet du prévôt des marchands y prit sa chemise et son déguisement, tandis que Monsieur se couvrait du sien dans la chambre du greffier. Tous les princes qui devaient danser avec Sa Majesté s'habillaient en diverses pièces disposées pour eux; et les violons de la ville firent place à ceux du roi, qui se prirent aussitôt à *sonner* le ballet. A cinq heures du matin, Louis XIII, habillé en magicien, comme les onze seigneurs de sa suite, entra dans la salle, et dansa au milieu d'eux le branle des sorciers, arrangé par un Italien dont le nom pourra bien ne pas arriver à la postérité. Après ce ballet, que la compagnie avait admiré dans un silence respectueux, le roi et les grands qui l'accompagnaient dansèrent avec des dames qu'ils choisirent sur l'amphithéâtre : car, ainsi que Richelieu s'en était fort bien avisé, Madame, parvenue aux derniers temps de sa grossesse, n'avait pu se rendre à la fête; et la reine, qui s'était excusée d'y aller, rêvait, dans la douce chaleur du lit, au bal d'Amiens, tandis que Louis combattait un moment ses ennuis habituels à celui des magistrats parisiens.

A sept heures, le roi fut conduit dans la salle du festin; il y mangea debout et fort longtemps, disent les annales contemporaines, des viandes et du poisson. Sa Majesté ayant enfin cessé de faire honneur à la partie solide du repas, fut menée vers une table sur laquelle étaient rangées les confitures, recouvertes de deux nappes, qu'on enleva fort adroitement. Frappé de la belle disposition des friandises offertes à sa vue, Louis XIII s'éloigna un peu, et s'écria : *Que voilà qui est beau!* Après ce premier élan d'admiration friande, le monarque choisit trois boîtes de confitures; tout aussitôt, les princes, seigneurs, gentilshommes et pages se jetèrent sur le surplus. En une minute, le tout fut pris, dissipé, renversé à terre, foulé aux pieds; ce à quoi Sa Majesté prit un singulier plaisir, que les échevins partagèrent faiblement.

Le festin étant terminé avec ce ton de plaisanterie gracieuse, le roi se disposa à quitter l'hôtel de ville sans dépouiller sa mascarade. Le prévôt des marchands, les échevins et le greffier, toujours en robes au milieu des masques illustres, conduisirent Sa Majesté jusqu'au perron. Lorsqu'elle y arriva, les canons et boîtes de la ville commencèrent à tirer; ce qui fit éprouver une grande satisfaction au monarque. Il resta longtemps sur les degrés, montrant son costume cabalistique à une foule immense qui remplissait la Grève. On cria *Vive le roi!* avec de grandes démonstrations de joie; les chapeaux sautèrent en l'air; les mouchoirs furent agités aux croisées; et pourtant chacun savait bien que le magicien célébré de la sorte n'était pas un grand sorcier.

Sur toute la route que le roi parcourut pour retourner au Louvre, on voyait, encore allumées aux fenêtres, des lanternes en papier huilé de diverses couleurs; illumination prescrite aux quarteniers, et exécutée sous peine d'amende. Alors, comme aujourd'hui, le peuple se réjouissait, par ordre, à la gloire de ses souverains.

Pendant que Louis XIII dansait à l'hôtel de ville et s'égayait d'un pillage de confitures, le cardinal veillait aussi, mais un peu plus utilement. Son Eminence, pensive, courbée sur son bureau, à minuit, entre deux flambeaux de cire blanche, étendait quelquefois ses mains refroidies vers une cheminée dans laquelle brillait un énorme brasier. Le grand politique jetait en ce moment le premier plan d'une campagne devenue inévitable. Une escadre imposante armait dans les ports d'Angleterre, pour aller au secours des Rochelais révoltés; on savait déjà qu'elle mettrait à la voile au printemps, et le cardinal était informé par ses agents secrets que Buckingham devait la commander. Richelieu avait prévu cet événement : il ne pouvait manquer de suivre le refus d'admettre l'amoureux Anglais à la cour du Louvre. Cependant tout impolitique qu'avait semblé ce refus au ministre français, il ne le blâmait pas précisément. Il est vrai que si les souverains exigent d'ordinaire que les intérêts publics ne gênent en rien leurs goûts particuliers, à plus forte raison peuvent-ils répugner à faire au bien de l'Etat le sacrifice de leur propre femme. Pour être roi on ne cesse pas d'être mari, et même, à l'occasion, mari jaloux. Il était donc évident que la France aurait bientôt à soutenir une guerre redoutable; que le sang de deux peuples braves allait couler; que les trésors formés du produit de leurs sueurs allaient être épuisés peut-être; et cela parce qu'un ministre galant n'avait pas eu le temps de laisser refroidir son amour aux pieds d'une belle reine.

La favorite exilée voyait avec plaisir les progrès de l'orage, et tout se réunissait pour lui faire désirer qu'il frappât son propre pays. Outre qu'elle était liée par le sang au duc de Rohan, chef des calvinistes révoltés, elle se flattait qu'une campagne malheureuse renverserait enfin le colosse qui pesait sur la France, vengerait la reine outragée, et qu'elle-même, rentrée en grâce, prodiguerait à souhait ses dédains à son ennemi vaincu. Mais des vœux n'étaient pas assez pour l'esprit inquiet de la duchesse : il lui fallait de l'activité, une intrigue à conduire, des séductions à exercer. Lasse de la vie languissamment oisive qu'elle menait dans son château, bien qu'elle s'y fût ménagé certaines consolations galantes, cette femme aux conceptions fécondes quitta le royaume, et se rendit en Lorraine. L'idée de ce voyage était une inspiration politique : madame de Chevreuse savait que le duc régnant, blessé des liens dont Richelieu l'avait garrotté, attendait impatiemment qu'un ennemi formidable se déclarât contre Louis XIII, pour joindre ses armes à celles de cette puissance. Arrivée à la cour de Nancy, Marie s'attira facilement les bonnes grâces du prince, et ne lui épargna point les siennes. Son Altesse, enivrée comme tous les hommes qui soupiraient pour cette autre Armide, lui promit tout ce qu'elle voulut. Philippe IV, irrité des traitements rigoureux que Louis XIII faisait subir à sa sœur, chancelait alors dans l'alliance du Louvre; ce fut particulièrement vers ce monarque mécontent que l'intrigante duchesse tourna ses vues. Anne d'Autriche, dirigée par sa favorite, s'ouvrit au marquis de Mirbel, ambassadeur espagnol à Paris, des projets belliqueux du prince de Lorraine, et ce diplomate promit d'y faire accéder sa cour. Tandis qu'il y travaillait, la reine formait des vœux ardents pour la réussite des Anglais, moins peut-être parce que Buckingham devait commander leur expédition, que dans l'espérance de voir enfin tomber le despote sacré. Telle était la direction que madame de Chevreuse donnait aux idées d'une princesse humiliée : les faiblesses de l'amour étaient ainsi voilées par un juste ressentiment, et Sa Majesté pouvait, jusqu'à un certain point, être excusée.

Cependant un mouvement de troupes considérable s'opérait vers la Rochelle. Richelieu, que Buckingham avait prévenu dans les préparatifs de la guerre, le devança promptement par les résultats : des forces rassurantes occupaient le pays d'Aunis avant que la flotte anglaise parût sur nos côtes de l'Ouest. Toutefois, cet appareil martial n'était pas encore assez complet pour que Louis XIII, qui voulait commander l'armée en personne, pût s'y rendre immédiatement; le cardinal proposa au roi d'en donner à Gaston le commandement provisoire.

— Y pensez-vous, mon cousin, s'écria Sa Majesté, puis-je donc compter sur mon frère?

— Non, sans doute, sire, et c'est précisément parce que vous le prenez en juste défiance qu'il faut le mettre à la tête de votre armée.

— Monsieur le cardinal, vous devriez savoir que je me complais peu en la raillerie.

— Eh! bon Dieu, sire, qui songerait à railler en de si grands intérêts? Voici ma pensée : Monsieur, dans le temps que son épouse va donner le jour à un enfant qui sera peut-être l'héritier du trône, ne resterait pas sans danger à Paris, lorsque vous serez retenu par la guerre à l'extrémité du royaume.

— Non, sans doute.

— Il faut l'éloigner de la capitale, mais adextrement, et sans lui laisser prendre l'idée qu'on le redoute. Or il y aura bonne politique à faire élection de sa personne pour une ombre de commandement supérieur, sous l'attentive tutelle des maréchaux de Bassompierre et de Schomberg... Ce faisant, Votre Majesté tiendra Monsieur surveillé, bien plutôt que surveillant, à la tête de l'armée, poursuivit le ministre avec son âpre sourire, il sera plus sûrement gardé à ce poste que dans le donjon du bois de Vincennes; j'en fais mon affaire d'adoption.

— Oui, par saint Louis! je comprends à cette heure votre plan, mon cousin, faisons partir sans retardement Gaston.

— Devant son départ, continua Richelieu après un instant de méditation, et plus essentiellement aux approches des couches de Madame, ne laissons pas d'obliger Son Altesse à vous prêter foi et hommage comme duc d'Orléans. Au temps où nous sommes, les serments lient quelque peu vainement les hommes forts en pensées et résolutions; mais je connais la portée de Monsieur : ce moyen est bon avec lui.

— Employons-le dès demain, et que Marillac en dresse la formule.

— Messire de Marillac, répondit sèchement le cardinal, assistera au serment : c'est l'office de sa robe d'y être présente. Pour ce qui est de l'acte, il doit appartenir à un dévouement plus sûr d'en combiner les expressions... Je vais m'en occuper.

Le jour suivant, après avoir entendu la messe, Louis XIII s'étant rendu dans le cabinet de la reine mère reçut son frère en présence de cette princesse, venue du Luxembourg sur l'avis de Richelieu. Nous conservons ici le texte littéral du procès-verbal dressé en cette occasion.

« Le huitième jour de mai, le roi étant à Paris, en son château du » Louvre, dans le cabinet de la reine mère, assisté de MM. le car- » dinal de Richelieu, de Marillac, garde des sceaux, et de Schom- » berg, maréchal de France; les sieurs de la Ville-aux-Ceres et de » Beauclair, secrétaires des commandements, présents; Sa Majesté » étant assise dans sa chaise, couverte de son manteau, le chapeau » sur la tête, un carreau de velours à ses pieds; Monsieur s'est pré- » senté devant Sa Majesté, et là, sans épée ni éperons, mondit sieur » le maréchal de Schomberg a pris le chapeau du prince, qui s'est » mis en devoir de s'agenouiller sur ledit carreau : de quoi il a été » empêché par Sa Majesté, combien qu'il en ait fait très-grande » instance. Lors le roi ayant ôté son chapeau et icelui remis aussi- » tôt, mondit seigneur joignant les mains, et Sa Majesté les ayant » prises entre les siennes, mondit sieur le garde des sceaux a dit :

» Monseigneur, vous rendez au roi, notre souverain seigneur, la » foi et hommage que vous lui devez à cause des duchés-pairies » d'Orléans et de Chartres et du comté de Blois, leurs appartenances » et dépendances, que vous tenez en apanage de Sa Majesté, et re- » levez d'elle à cause de sa couronne. Vous promettez et jurez à Sa » Majesté toute la fidélité, obéissance et service qu'un bon et fidèle » vassal doit à son seigneur, envers et contre tous, sans aucun ex- » cepter, et de ne permettre qu'en l'étendue desdits duché et comté, » ni par les sujets de Sa Majesté en iceux, il soit fait aucune chose » contre le service de Sadite Majesté; comme aussi de conserver ses » droits en tout et partout : ainsi le jurez et promettez.

» Monsieur a répondu : Oui, et de bon cœur; lors le roi l'a em- » brassé et baisé. »

Le soir même, Madame fut prise des douleurs de l'enfantement : à cette nouvelle, Louis XIII se retira dans le cabinet des armes, son refuge ordinaire quand il tombait en son humeur sombre. Le roi était livré depuis environ deux heures à de noires réflexions, lorsque le cardinal, entr'ouvrant la porte, lança dans le cabinet une parole qui fit bondir Sa Majesté sur son fauteuil.

— Sire, c'est une princesse ! s'écria Richelieu d'un accent animé.

— Gloire soit faite à Dieu! dit le monarque avec transport en courant à son ministre, qu'il embrassa.

— Oui, sire, car de ce jour Gaston cesse d'être redoutable, le père de Louise d'Orléans rentre dans la foule des sujets.

— Besoin est que nous sachions l'y maintenir avec des bras de fer, un prince peut venir au jour après *Mademoiselle*... Quand vous êtes entré, je songeais aux détestables suites d'un tel événement. Mon esprit, en fouillant les ténèbres de l'avenir, se faisait l'image des conséquences fatales entraînées par l'infécondité de mon lit... J'avais là, devant ma vue, poursuivit le roi, dont le regard était fixe et hagard, j'avais une lignée nombreuse de princes de la maison d'Orléans... Ils régnaient, mon cousin... Ils régnaient...

— La joie du peuple en était-elle plus grande?

— Ils avaient été salués par l'enthousiasme... mais ils ne paraissaient touchés que du soin de régner... et vous savez, mon cousin, ajouta Louis XIII avec son triste sourire, vous savez ce que c'est que de régner...

— A merveille, sire, et je ne saurais manquer d'en déduire résolûment que la France ne se portera jamais d'un pas au-devant de cette branche cadette que vous avez en appréhension. Toutes les nations de la terre sont expérimentées, croyez moi, des allures moutonnes que prennent les races nouvellement régnantes : l'histoire est pleine des promesses et serments qu'elles ont faits de n'avoir pour agréable que le bonheur des peuples; mais il ne faut pas tourner le feuillet.

— Allons-nous-en voir Madame, dit le roi en se levant; et le cardinal l'accompagna chez cette princesse.

Quelques jours après l'accouchement de son épouse, le duc d'Orléans, père peu satisfait, partit pour la Rochelle; et la mort de Madame, mal rétablie d'une couche laborieuse, ne tarda pas à faire évanouir les espérances d'hérédité souveraine que cet événement avait fait concevoir. Monsieur regretta peu cette princesse, digne d'un meilleur sort et d'un meilleur époux.

Le prince avait établi son quartier général dans la plaine d'Estrée, d'où, selon les ordres exprès du souverain, il se bornait à observer la Rochelle, lorsque les habitants de cette ville aperçurent, du haut de leurs remparts, la flotte anglaise qui venait les secourir. L'Océan fut soudain couvert de vaisseaux grands et petits; dans les airs s'agitèrent mille pavillons, se déployant au souffle de la brise pour montrer l'écusson éclatant de l'Angleterre, tandis qu'à la cime des mâts les flammes, plus légères, ondulaient en serpentant avec grâce sur un ciel d'azur. Cette escadre, commandée par le superbe Buckingham, offrait un appareil galant peu compatible avec les nécessités de la guerre : le costume élégant des officiers, les délicatesses de la table, les musiques placées sur les vaisseaux, tout semblait plutôt disposé pour une suite de fêtes que pour la succession de combats meurtriers à laquelle on devait s'attendre. Le généralissime portait un habit magnifique; sa riche épée pendait à un baudrier sur lequel il affectait de montrer le chiffre d'Anne d'Autriche en lettres de diamants. Dans les repas somptueux qui se succédaient à son bord, à la vue de nos côtes, le duc parlait presque toujours en amoureux, rarement en guerrier; et s'il s'entretenait quelquefois des hostilités, ce n'était qu'avec l'arrogance passionnée d'un rodomont qui voyait dans les faveurs de la reine le prix d'une victoire assurée. Informés de ces galanteries, nos jeunes officiers surnommèrent l'armée britannique la *flotte de Cléopâtre;* mais le favori du trop confiant Charles Ier prouva bientôt qu'il n'était ni un Antoine ni un César.

Les troupes françaises réunies à l'île de Ré, encore peu en mesure de la défendre tout entière, durent laisser Buckingham opérer une descente sur ce point, et se renfermèrent dans Saint-Martin. Si le siége eût été poussé avec vigueur dans ce premier moment, la place, mal armée, pourvue d'une garnison trop faible, pouvait être enlevée facilement. L'armée royale, inquiétée alors sous les murs de la Rochelle par un ennemi si voisin, n'eût continué le blocus qu'avec une extrême difficulté; il est présumable même qu'elle eût été forcée d'y renoncer. Une fourberie, dont Richelieu seul était capable, prévint cette extrémité : c'est peut-être le trait le plus marqué du caractère de cet homme d'État astucieux.

Avant même que les troupes anglaises fussent débarquées, le cardinal savait que leurs premiers efforts seraient dirigés sur l'île de Ré : les plus simples notions de tactique l'indiquaient. Or Son Eminence sentait que tous ses projets sur la Rochelle étaient renversés si le port de Saint-Martin tombait au pouvoir des ennemis. Malheureusement on ne se trouvait point en état d'y porter secours; il fallait dix jours au cardinal pour être rendu avec le roi au camp d'Estrée, muni de toutes les ressources qui manquaient encore à l'armée. Le principal ministre, qui ne consultait guère Louis XIII touchant les intérêts de l'Etat, eut néanmoins une conférence avec lui dans cette occurrence délicate : l'entretien fut long et animé. Il venait de finir, lorsque la reine, retirée comme de coutume dans la chambre des bains, et rêvant avec mélancolie aux lueurs rapides de son bonheur évanoui, entendit gratter timidement à sa porte. Sur son injonction, on entra; et Sa Majesté, avec une surprise inexprimable, vit le cardinal... le cardinal, son terrible ennemi, qui ne s'était pas approché d'elle depuis six mois.

— Je supplie Votre Majesté, dit-il respectueusement, de ne point se tenir offensée si je suis entré en son cabinet devant que de m'être fait annoncer; mais il est de nécessité que j'entretienne ma souveraine seule, et maintes fois l'on ne saurait éloigner entièrement les serviteurs appelés dans une rencontre capable de piquer leur curiosité.

— Je n'imagine pas, monsieur, que nous ayons aucune chose secrète à traiter ensemble, balbutia Anne d'Autriche avec un ton mêlé de fierté et de vive émotion.

— Je supplie Votre Majesté de m'ouïr, et ses idées pourront changer.

— J'écoute, monsieur, répondit la reine en montrant au cardinal un siége, qu'il prit.

— Je ne dissiperai pas des moments précieux à convaincre Votre Majesté que je ne me suis jamais porté contre elle aux mauvais offices qu'on s'est plu à me prêter; je me bornerai à répéter, de l'accent du cœur, que je n'ai laissé en aucun temps d'avoir plaisir et envie de travailler à votre bonheur. Si, en ce qui touche ce point, j'ai pu faire voir dans ma conduite quelque action qui ne fût pas recommandable, mes sentiments étaient, hélas! bien éloignés de la haine. Mais vous étiez alors livrée aux conseils d'une femme artificieuse qui a mis grandement votre repos en compromis, et ces conseils ont entraîné Votre Majesté en d'extrêmes afflictions. Oui, madame, j'ose vous le dire la main sur cette croix que je porte en commémoration du sacrifice de mon Sauveur, j'ai donné une preuve signalée de mon attachement à ma souveraine lorsque j'ai cessé de défendre madame de Chevreuse des trop justes soupçons du roi. Me voici en ce cabinet pour un sujet où mon dévouement ne paraîtra pas moins, car je viens vous offrir l'occasion tout assurée de rentrer dans les bonnes grâces et affections de votre auguste époux.

— Ah! parlez, monsieur le cardinal, parlez.

— Une formidable armée aux ordres de M. de Buckingham est débarquée à l'île de Ré; elle se porte contre la ville et forteresse de Saint-Martin, qui ne saurait encore se défendre; et si cette place tombe aux mains des Anglais, de grands malheurs ne manqueront pas d'être la suite de cette capture. Les calvinistes de la Rochelle lèveront la tête, ils entreront en liaison avec ceux de Montauban, du Languedoc, des Cévennes; et ces pratiques, soutenues par les étrangers, ne pourront qu'elles ne causent un grand dommage à la couronne du roi.

— Qu'entends-je?

— Une appréhension qui me paraît avoir trop de fondement; mais il est au pouvoir de Votre Majesté d'y donner remède.

— Moi, monsieur le cardinal?

— Vous-même, madame. Que Votre Majesté daigne prendre le soin de lire ce billet du roi mon maître.

Alors Richelieu tendit un papier à la reine, qui l'ouvrit avec empressement, et lut ces mots : « Remettez à notre cousin le cardinal » de Richelieu une lettre de votre main pour le duc de Buckingham, » c'est notre volonté qu'il vous fasse cette demande; et si vous satis- » faites sur ce point notre désir, nous pouvons oublier de trop justes » sujets de ressentiment.

» Louis. »

— En vérité, monsieur, je ne sais que penser du contenu de ce billet. Le duc de Buckingham a pu concevoir dans son âme des espérances audacieuses au temps de son séjour en France : il ne m'était pas donné de lui faire quitter ces étranges idées; mais l'éclat qu'elles ont fait est une croix que j'ai reçue, comme tant d'autres, sans la mériter. Or, n'ayant jamais donné à cet étranger aucun sujet de se féliciter de ma complaisance, je ne puis ni ne dois rien attendre de la sienne.

— A Dieu ne plaise, madame, que je croie Votre Majesté coupable de choses dont une haïssable malice s'est plu à l'accuser; le roi lui-même n'a plus créance en de telles calomnies.

— Pourquoi donc Sa Majesté me fait-elle un nouvel outrage en m'écrivant ce billet, car il est tracé en l'opinion tout évidente d'une intelligence extrême entre moi et M. de Buckingham?

— Votre Majesté se méprend sur ce point, et l'opinion du roi est l'opposé d'un sentiment tant éloigné de la vérité.

— Quoi! monsieur, attendre d'une femme des recommandations auprès d'un homme qu'une détestable méchanceté a fait passer pour son amant...

— C'est donner un sensible témoignage qu'on ne croit pas, au moins, qu'il ait été son amant favorisé.

— Ce témoignage peut être une fourbe.

— Il est cependant fondé sur l'expérience. Daignez, madame, me pardonner une parole hardie en faveur de la pensée flatteuse à votre vertu qui en est l'essence. Le roi et son humble ministre ont pris la conviction que c'est précisément parce que Buckingham n'est aucunement l'obligé de vos bontés qu'il vous est permis d'attendre tout de lui.

— Prétend-on à cette heure que j'encourage ses espérances?

— Votre Majesté ne saurait le croire de Louis XIII.

— C'est alors une infâme perfidie qu'on me propose.

— Ceci s'appelle une ruse de guerre, dit Richelieu en souriant; et pour celui qui juge bien des choses du monde, la droiture, à l'endroit d'un ennemi, c'est la nécessité.

— Un tel raisonnement, monsieur le cardinal, peut agréer à la politique, mais Dieu me défend d'y prêter l'oreille.

— Prenez garde, madame, que le roi en apprenant votre refus de rendre à Buckingham les mauvais offices d'une ennemie, n'aille croire que vous faites espérance de le traiter en ami.

— Horrible fatalité!

— Il se laissera d'autant plus aisément persuader à cette pensée, que vous aurez repoussé la main amie qu'il vous tendait... Réfléchissez-y.

— C'est un cas bien étrange que le roi lui-même me porte à compromettre sa gloire... car l'écrit dont vous me faites demande, monsieur le cardinal, il restera pour accuser mon imprudence et ma légèreté.

— Non, madame, son contenu même vous mettra en garde des mauvais discours : on ne saurait faillir d'y voir l'intention de sauver l'État. L'amour seul, dans son aveuglement, pourra faire un jugement plus téméraire; mais c'est lui qu'il importe d'abuser. D'ailleurs, si Votre Majesté daigne m'en donner la licence, je saurai dicter le billet de telle façon qu'il remplira nos vues sans renfermer un mot qui puisse faire outrage à votre honneur.

— Monsieur le cardinal, je ne dois pas obéir au commandement du roi...

— Madame, dit Richelieu en se levant avec vivacité et en étendant le bras vers la Seine, voici le pont Neuf...

— Quel rapport a-t-il avec notre entretien ?

— Un trop véritablement immédiat, reprit le cardinal après un gros soupir... Le roi mon maître m'a donné le douloureux message de vous dire, si vous lui résistiez en cette occasion...

— Eh bien! monsieur?

— Le roi m'a chargé de rappeler à Votre Majesté qu'au pont Neuf commence la route de Madrid...

A ces mots la reine retomba sur son siége, où elle resta longtemps plongée dans une profonde rêverie. Enfin elle se leva, se mit silencieusement à son pupitre, et tournant vers Richelieu des yeux tristes mais exempts de larmes, elle dit d'un accent étouffé :

— Dictez, j'écris.

Et Son Eminence dicta ce qui suit à l'humiliée souveraine :

« Monsieur le duc,

» S'il est vrai que vous ayez jamais eu pour moi quelque considé- » ration, vous m'en donnerez une marque signalée en différant de » quelques jours l'attaque du fort Saint-Martin. Cela ne saurait empê- » cher la prise de cette place, puisque les Français ne sont point en » état de la secourir. Mais ce bref délai donnera le temps au roi mon » mari d'arriver à son armée, et de voir de ses propres yeux les » mauvais ordres que son ministre a donnés pour s'opposer aux An- » glais. L'abandon d'une forteresse si importante fera grand dom- » mage à la renommée du cardinal; ceci me facilitera, à moi, les » moyens, avec l'assistance de ceux qui ne peuvent souffrir son exces- » sive autorité, de ruiner son crédit, et nous serons vengés de notre » ennemi commun. Sur ce, monsieur le duc, je prie Dieu de vous » avoir en sa sainte garde.

» Anne, *infante d'Espagne, reine de France.* »

— C'est vous qui avez estimé à propos de me dicter des choses déplaisantes à votre endroit, dit la reine avec un léger sourire en posant la plume.

— Et Votre Majesté n'a pas crié holà! répondit Richelieu en souriant aussi.

— Je n'ai pas dû me mettre en peine sur ce point, répondit Anne avec une certaine expression de malice : Votre Eminence ne serait pas si imprudente que de se faire de telles blessures sans avoir un baume pour les guérir.

Ici le cardinal se leva; il répéta à Sa Majesté qu'elle venait de rendre à l'État un grand service, s'inclina profondément devant elle, et se retira.

Le rusé ministre n'avait pas exposé dans cette entrevue tous les motifs qui le portaient à solliciter d'Anne d'Autriche une lettre pour Buckingham; car rarement Richelieu employait un expédient sans être assuré d'y trouver plusieurs ressources. Il n'ignorait pas les négociations tentées par madame de Chevreuse et le duc de Lorraine auprès du roi d'Espagne; il savait, sans toutefois en être aussi certain, que la reine se prêtait à ces pourparlers, dont on pouvait attendre en définitive une alliance entre l'Angleterre et le Royaume Catholique maintenant en guerre l'un contre l'autre. Raisonnant d'après ses prévisions sur cette coalition future, Son Eminence pensait que le message adressé au général anglais et qui pour premier résultat aurait donné le temps aux troupes françaises de secourir Saint-Martin, prendrait alors aux yeux du trompé Buckingham le caractère d'une perfidie. Dans les opinions du grand politique, cette circonstance pouvait éloigner un accord entre Charles Ier et Philippe IV; parce qu'il deviendrait prudent de suspecter les intentions d'Anne d'Autriche, qu'on aurait dû précédemment regarder comme l'âme de ce traité secret. Le cardinal seul, peut-être, était capable de suivre jusqu'à ses conséquences présumées l'effet d'une simple lettre : tels étaient en général les replis tortueux sur lesquels se fondait son immense supériorité.

La dépêche d'Anne au généralissime fut remise d'une manière mystérieuse; ce seigneur ne put concevoir le moindre doute que Richelieu eût pris part à cette affaire. Flatté jusqu'à l'exaltation du témoignage de confiance qu'il recevait d'une souveraine adorée, il résolut, pour lui marquer son entier dévouement, d'accéder à sa demande : condescendance inimaginable à une époque où le tacticien le moins expérimenté eût découvert le danger d'un retard. Tandis que le duc s'endormait ainsi, sur la foi des amours, dans les lacs que lui tendait son ennemi, celui-ci mettait les heures à profit : de grosses barques portant chacune deux cents hommes traversaient, sous le manteau des nuits, l'étroite mer qui sépare l'île de Ré du continent, Saint-Martin s'approvisionnait en vivres et en munitions de guerre; des canons armaient ses remparts. On réparait nuitamment les murailles démantelées, à l'aide de lanternes qui répandaient une lueur vive sur l'ouvrage de maçonnerie; et le jet lumineux était calculé de telle manière que la lanterne même, le couvrant de sa masse opaque, en dérobait la vue aux Anglais.

Cependant Louis XIII et son principal ministre avançaient vers la Rochelle avec toute la rapidité que les ressources du temps permettaient. Au moment où le monarque avait quitté la reine, elle s'était aisément rendu compte du sentiment que ce prince apportait dans la réconciliation promise par Richelieu : une politesse cérémonieuse, un baiser glacial, des exhortations piquantes, telles avaient été les circonstances de cette séparation. S'il eût dû en être autrement, le cardinal se serait bien gardé d'employer auprès d'Anne d'Autriche le moyen qui nous est connu; il lui importait trop d'entretenir la mésintelligence entre les deux époux. Mais il sondait habilement l'ulcère que sa main corrosive avait creusé à Nantes dans le cœur de son maître : il savait que la plaie était incurable. D'ailleurs, si Louis XIII eût pu vaincre son ressentiment, ce qui ne se vit pas une seule fois en sa vie, ce phénomène n'aurait point été produit en lui par une femme : déjà nous avons dit que ce fils atrabilaire d'un père si galant haïssait le sexe en général. L'inclination qu'il éprouvait pour mademoiselle d'Hautefort ne dément point cette assertion, elle

l'appuie au contraire d'un sensible témoignage. Louis s'était attaché à cette jeune personne parce que, organisée apparemment à la manière de Sa Majesté, elle ne laissait voir aucune des faiblesses naturelles aux dames. L'humeur revêche qu'elle montrait lorsqu'un cavalier se hasardait à ses côtés, les rebuffades impolies dont elle payait sa galanterie, le soin qu'elle prenait d'enfouir sous un monceau d'atours des charmes que tant d'autres étalaient avec affectation, tout dans cette beauté sauvage semblait sympathique aux penchants ou plutôt à l'absence de penchants du roi. Mademoiselle d'Hautefort ne paraissait pas être femme plus qu'il n'était homme, et les glaçons qui flottent sur un fleuve peuvent avoir aussi leur affinité. Un écrivain ingénieux a dit que Louis XIII n'était amoureux que depuis la ceinture jusqu'en haut, et que ses amours étaient vierges.

Sire, c'est une princesse! s'écria Richelieu d'un accent animé.

Pendant la route, cette virginité se permit une impolitesse que nous devons citer; elle est caractéristique. Au passage de Sa Majesté à Poitiers, il y eut un grand couvert; on recherchait avidement alors ces exhibitions de souverain, comparables à celles des ménageries sauf l'argent donné à la porte. Une jeune spectatrice de l'appétit royal avait le sein découvert; Louis XIII ayant arrêté un moment sa vue sur cette indignité, enfonça son chapeau sur ses yeux et les tint baissés pendant tout le reste du dîner. Jusque-là ce n'était que de la chasteté, voici quelque chose de plus. La dernière fois que le prince pudibond but il retint une gorgée de vin dans sa bouche, puis, visant en chasseur habile, lança cette réserve sur les appas indiscrètement exposés. La pauvre fille, dégouttante du liquide projectile, sortit toute confuse, et s'évanouit dans la pièce voisine. Un écrivain jésuite, le père Barri, en rapportant cette anecdote, assure que « cette *gorge* découverte méritait bien cette *gorgée:* » jeu de mots pitoyable qui ne persuadera point qu'un souverain, encore même que ce ne soit pas tout à fait un homme, puisse se conduire de la sorte avec une femme.

Louis XIII arriva le 10 octobre au camp d'Estrée. Gaston lui remit ce même jour le commandement, et se retira dans un château situé à deux lieues de la côte. Le lendemain on annonça au roi un gentilhomme nommé Fontenac, qui depuis huit jours attendait avec une vive impatience l'arrivée de Sa Majesté pour lui proposer, disait-il, un moyen infaillible de prendre la Rochelle. On introduisit l'industrieux conseiller.

— Parlez, monsieur, lui dit le cardinal, qui se trouvait là : Sa Majesté prendra grand plaisir à suivre vos avis si l'objet en est praticable.

— Rien, monseigneur, n'y saurait mettre empêchement, et Votre Eminence est plus qu'homme du monde en état de juger que le succès est tout assuré puisqu'il dépend de la piété du roi.

— S'il en est ainsi, monsieur, répondit Sa Majesté, ne manquez pas de déduire votre plan.

— Sire, le voici : que Votre Majesté enrôle seulement tous les combattants de son armée dans la confrérie du Rosaire, faisant le commandement à chaque officier ou soldat de porter un chapelet bénit par un religieux jacobin, et dont il égalera les grains, chaque matinée et nuitée, par autant d'*Ave* dévotement récités.

— Sans doute, monsieur, dit le cardinal en comprimant une forte envie de rire, ce moyen ne saurait manquer de faire merveille; mais je tiens de bon lieu que chaque combattant calviniste porte sous ses habits un feuillet de la Bible. Vous voyez donc bien que, vu l'égalité des armes spirituelles, Dieu, dans sa justice infinie, ne pourrait qu'il ne se tînt neutre entre les deux camps.

— Votre Eminence se garde assurément de la pensée que le Seigneur accorde sa divine protection aux huguenots...

— Ceci, messire de Fontenac, fournirait matière à controverse en un concile, et ne saurait devenir le sujet d'un conseil de guerre. Or les discussions théologiques sont d'ordinaire fort longues; si j'ai bonne souvenance, on agita six mois durant, dans certaines conférences, la question de savoir si en cas extrême il était séant d'administrer le saint baptême avec du bouillon gras. Une pareille lenteur s'accommoderait mal aux nécessités d'un siége. Si le roi mon maître accorde quelque créance à mes humbles avis, il préférera pour le moment l'artillerie et les mousquetades aux chapelets consacrés même par un religieux jacobin. Car, voyez-vous, ajouta Son Eminence autant pour le superstitieux Louis XIII que pour le dévot Fontenac, les rois qui vont droit en besogne font état, plus que de toute chose au monde, des pratiques éprouvées par l'expérience; ils ont foi aux miracles, mais ils ne s'en servent pas : parce que les vues du Seigneur sont cachées, et que celles des souverains doivent être évidentes.

— Nous ne vous en savons pas moins gré, ajouta Louis XIII, de vos bonnes et pieuses intentions : nous voulons bien vous dire qu'il est de notre ferme volonté qu'en toute occasion nos armées se conduisent dévotement, et nos lieutenants y tiendront la main devant la Rochelle.

Madame, dit Richelieu en se levant avec vivacité et en étendant le bras vers la Seine, voici le pont Neuf...

On introduisit le même soir dans la chambre du roi un soldat venant de Saint-Martin. Il avait passé le détroit à la nage pour apporter une lettre importante. Ce courageux militaire, que l'on félicitait d'avoir, au mépris du plus grand danger, traversé un espace de deux lieues, répondit que sa plus grande peine avait été d'écarter les poissons qui se collaient à toutes les parties de son corps. La dépêche qu'il remit à Sa Majesté était renfermée dans une balle de plomb creuse pendue à son cou. Elle annonçait que le gouverneur de Saint-Martin ferait le lendemain une sortie contre les troupes assiégeantes, lesquelles ne s'étaient environnées d'aucune des précautions usitées en pareille situation. Le nageur intrépide fut admis dans les gardes avec une haute paye de vingt écus par mois.

Dès ce moment on fit au camp les plus promptes dispositions pour attaquer sérieusement la Rochelle. Louis XIII, abandonnant le château, dans lequel il s'était d'abord établi, planta son pavillon royal

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

au milieu de l'armée. A partir de ce jour, le conseil tint chaque matin sous la tente.

CHAPITRE XII.

1627-1628.

Visite d'Olivier Cromwell au père Joseph. — Le poignard du maire Guyton. — Les prélats guerriers. — Le cardinal de la Valette. — Bon mot de Bassompierre. — La flotte de Cléopâtre. — Un conseiller d'étrange sorte. — Echantillon des délicatesses d'esprit de Louis XIII. — Le cours la Reine. — Les *cache-bâtards*. — Les *caraliers*. — Les garçons. — Le *badin*. — Le bijou. — Outrage à la beauté. — La marquise de Senneçay dame d'honneur. — La jardinière Brigitte. — Le page supposé. — Anne et Buckingham. — Le pont des Soupirs. — Assassinat de Buckingham (23 août 1628). — Le ballet. — Vengeance d'un jaloux.

La nuit est sombre et orageuse, à peine aperçoit-on les longues files de tentes alignées le long de la côte. A l'ouest du camp royal, une grosse masse grisâtre se fond avec l'horizon obscur, sur lequel tranche toutefois un drapeau blanc fleurdelisé dont cette masse est surmontée, et que la tourmente agite violemment. Là sommeille le roi de France. A l'est, et non loin du fossé profond qui ferme le camp, les tours gothiques, les flèches aiguës, les édifices élevés de la Rochelle se hérissent sur le ciel des nuits, tandis que des fortifications imposantes développent dans la plaine leurs angles redoublés. Par intervalles égaux, le flot d'une marée montante, en arrachant aux rochers un sourd mugissement, couvre le *qui-vive* réitéré des sentinelles. De temps en temps, à la noire surface des ondes scintillent ces lueurs phosphorescentes qu'on voit ordinairement précéder les tempêtes nocturnes. Un œil perçant peut découvrir en mer quelques lumières lointaines, brillant à fleur d'eau: ce sont les feux des Anglais campés sous les murs de Saint-Martin. Plus loin encore, deux tours au sommet desquelles étincellent des flammes tournoyantes indiquent les pointes des îles de Ré et d'Oléron; entre elles se trouve l'étroite passe qu'on nomme le *pertuis Breton*. L'armée britannique a conquis ce canal important; et c'est pour guider les vaisseaux vers la rade rochelaise que des phares sont allumés sur ce point.

Il était alors du meilleur ton de se montrer au cours.

A quelque distance du pavillon royal, deux tentes rapprochées et communiquant entre elles forment le quartier du cardinal. Au mouvement qui se fait remarquer à l'entour, à la garde formidable qui veille, au nombreux domestique qui circule, on croirait que Louis XIII est là plutôt que dans la tente, silencieuse et moins bien gardée, au-dessus de laquelle flottent les fleurs de lis. A cinquante pas environ, une toile modeste abrite quelque personnage, apparemment moins illustre, qu'un seul factionnaire défend d'une surprise possible en cet endroit à peu près isolé. Une lumière qu'on aperçoit à travers la toile éclaire la veille prolongée de celui qui campe sous ce tissu.

Au moment où le gros temps semble défier les plus hardis marins de se hasarder sur une mer furieuse un canot vient d'aborder néanmoins dans une anse creusée entre des rochers, sous lesquels se cache cet esquif monté par trois hommes seulement. L'un d'eux, longeant la rive, protégé par l'obscurité, arrive au quartier du principal ministre. Se montrant alors, il marche vers la tente isolée où veille le personnage que nous ne connaissons point encore, en répondant *France* aux interpellations multipliées des sentinelles. « De la part du cardinal, » dit-il brusquement au dernier factionnaire; puis il soulève la toile.

« Salut, père Joseph du Tremblay! articula lentement l'aventurier en découvrant sa tête.

— Est-il possible! s'écria le capucin, qui avait bondi sur sa chaise; vous, messire Olivier Cromwell!

— Parlons plus bas, mon révérend, j'ai foi dans votre loyauté.

— C'est justice; mais, bon Dieu! songez donc en quel lieu vous voilà!

— Demeurez calme, répliqua le réformiste anglais à demi-voix; ne voyez-vous pas que je porte l'habit français? De plus, j'ai su me procurer votre mot d'ordre, et, sauf le cas de trahison, ma démarche est peu hasardeuse. D'ailleurs notre entretien sera bref.

A ces mots Cromwell, posant son chapeau sur la table, prit place à côté du capucin.

— Mon père, continua l'Anglais confidentiellement, je viens vous offrir la France.

— Que voulez-vous dire? demanda Joseph en souriant quoique ses yeux exprimassent en ce moment l'inquiétude.

— Il me semble, reprit Olivier avec aigreur, que je vous ai donné à Londres la démonstration qu'il n'y a rien de risible dans mes projets.

— Mais celui dont vous venez de vous ouvrir...

— Est d'une exécution facile, si vous savez vouloir résolûment.

— Je n'ai pas coutume de faillir dans mes résolutions! dit le moine, chez qui l'exaltation fataliste commençait à dominer la raison.

— Si je n'avais cette pensée, viendrais-je devers vous à travers la tempête et m'exposerais-je sur une terre dont on peut, au retour du soleil, couvrir avec dédain mon cadavre descendu de la potence?

— Parlez vitement, messire Olivier; ce sera grand hasard si nous ne sommes surpris par quelque envoyé du cardinal.

— Impossible. Entendez-vous la pluie d'averse bruire sur la tente qui nous couvre?... Entendez-vous les vents fougueux de l'ouest faire rage contre les arbres du voisinage? Ces marques insignes d'une nature en désordre endorment l'ambitieux satisfait. Richelieu dort.

— Il veille : n'a-t-il pas encore devant lui le but de Charles-Martel?

— J'ai la pensée qu'un homme peut atteindre plus haut sans prendre le soin hasardeux de se faire roi, répliqua Cromwell avec chaleur. Quant à votre cardinal, il est défaillant à viser au sommet de la puissance. Il y a folie, père Joseph, à darder jusque-là un regard d'aigle quand les ailes du noble oiseau manquent pour s'y élever, et ses fortes serres pour s'y retenir. Agissez avec moi de commune main, et nous portons à terre ce titan orgueilleux. J'ai grandi en Angleterre depuis notre séparation auprès de la tour de Londres. Lancé en un jour de tempête populaire à la chambre basse, je prends un soin particulier à réunir sur la cour tous les éléments d'orage qui fermentent au cœur des réformistes : mais cette marche conduirait trop lentement aux fins de mes desseins; votre assistance m'agrée, je viens vous la demander.

— Le moment vous semble-t-il favorable à former un parti, qu'on doit se proposer rapide en ses effets?

— Sans doute, il faut agir sur le point que l'esprit de nos adversaires est pris ailleurs. Ecoutez : le duc de Rohan, qui commande dans la Rochelle, possède un grand courage, des vues élevées, une aptitude militaire sans seconde. En un mot, ce seigneur a fait preuve en plus d'une rencontre d'autant de grandeur réelle que votre cardinal cache de misérable subtilité seulement sous le voile d'une réputation usurpée. Cet homme supérieur, je l'ai vu hier; il fait grand état de vos talents, père Joseph : vous tenant pour le flambeau du

ministre dont vous paraissez être le simple agent. Eh bien! que votre bouche me fasse ouïr une parole d'adhésion, et Rohan jette sur vous la dépouille superbe de Richelieu; Louis XIII devient votre esclave comme il est celui de cet intrigant.

— Henri de Rohan est calviniste; en prenant liaison avec lui, je mettrais mon salut en péril.

— Messire du Tremblay, je serais tombé en un grand mécompte touchant votre caractère, si vos scrupules se traînaient, débiles et rampants, sur de si misérables sentiers. Mais j'ai su mieux lire à travers ce froc, qui, pour la tourbe seule, enveloppe votre cœur généreux. Par notre pacte, vous seriez en aide à la vraie religion, à celle assise sur l'équité. Rohan s'est fait trop grand pour songer à soumettre son pays aux sectateurs de Calvin. Il ne se prend à combattre que pour conquérir une foi libre, une pensée inaliénable, dont le catholicisme dénie l'exercice. Vous les octroieriez, vous, père Joseph, ces libertés, ces garanties de croyance qui doivent être, aux yeux des hommes sages, le droit sacré de tous. Vous accompliriez un changement si désirable; car, les destinées amies nous ayant favorisés, la France, que votre ministère rendrait calme, prospère, forte, et l'Angleterre, dont vous auriez pris en protection les franchises religieuses, vous donneraient, en récompense de ces signalés offices, la triple couronne du souverain pontife.

— La triple couronne! s'écria du Tremblay mis debout par un soubresaut convulsif.

— Le temps s'écoule, la pluie cesse, l'orage s'éloigne; je fais, à tort peut-être, mépris du péril qui m'environne; gardez maintenant de m'interrompre. Si l'on apprécie avec une particulière sagesse les ressources d'attaque remises aux mains de Louis XIII et les moyens de défense dont Rohan est homme à tirer si grand effet, on concevra difficilement que la Rochelle coure le hasard d'être soumise cette année : la famine seule pourrait la réduire, et quand notre saltimbanque de Buckingham échouerait contre l'île de Ré, ce dont vos généraux peuvent faire espérance en raison du temps perdu, votre armée navale ne serait pas, que je présume, habile à empêcher la nôtre de ravitailler les Rochelais. Rohan, sans risque, sans dommage aucun, ferait donc sortir de cette place une partie de sa garnison avec lui-même. Les calvinistes pourraient prendre en grande confiance les dignes lieutenants de cet homme fort, surtout s'il laissait en leurs murs cette Marguerite de Béthune, sa femme, noble fille du grand Sully, qui défendit Castres en 1625 plus réellement que votre Pucelle à demi fabuleuse ne défendit jadis Orléans. Par une belle nuit, poursuivit Cromwell en s'approchant du capucin, six mille assiégés quittent la forteresse, s'embarquent sur une partie légère de notre flotte et cinglent vers l'Angleterre. Le chef calviniste ayant grossi son détachement d'Anglais adextrement choisis parmi les parlementaires lève l'ancre derechef, débarque au nord de la France et marche sans retardement sur Paris tandis que l'armée royale canonne la Rochelle à cent vingt lieues de là.

» Un appel est fait par bouches et plumes secrètes aux calvinistes, aux partisans de la reine mère, à ceux d'Anne d'Autriche, à ceux de Gaston, à tous les ennemis du cardinal. Cent mille hommes armés entrent en la capitale et reçoivent avec une allégresse grande le commandement d'un renommé capitaine, qui met le royaume hors d'un esclavage honteux. La reine Anne est proclamée régente. Rendu en temps opportun au Louvre, vous prenez en main les rênes de l'État, vous devenez le maître et n'accordez même un royal servage à Louis XIII qu'en la considération de certaines promesses qui font bonne garantie à tous les partis. Gaston reçoit le titre de lieutenant général, Rohan ceint la couronne de Navarre et l'épée de connétable, Richelieu est livré au ressentiment de ceux qu'il a trahis ou tourmentés... Qui peut apporter obstacle à ces divers résultats? Louis se voit menacé du débarquement des Anglais, les Rochelais donnent l'appréhension d'une sortie; l'Espagne, la Lorraine, la Savoie arment contre la France : le salut ne se fait voir que dans la résignation.

» Toutes choses étant ainsi réglées, on songe à se procurer un rejeton royal. En cette matière délicate, la duchesse de Chevreuse sera d'un grand secours à Votre Révérence; mais j'aurai à vous faire agréer que le plus beau danseur de l'Angleterre ne prenne si petite part que ce soit à cette combinaison; car vous pensez bien, vénérable Joseph, que je n'aurais pas choisi un plan si vaste en haine de mes intérêts; voici venir mon tour. Trente mille hommes ayant le duc de Rohan à leur tête descendent en Angleterre, chaudement servis par les parlementaires. Les brandons de la discorde brûlent, vous le savez, aux plaines britanniques; le trône chancelle sous ce Charles que dirige l'incapable et vaniteux Buckingham. Un homme résolu peut dès aujourd'hui porter à terre cette monarchie qui croule... Je serai cet homme... Alors ma destinée se fait voir dévoilée; je tombe dans le précipice qu'ouvrit mon audace, ou bien sur le front d'Olivier Cromwell brille l'auréole de gloire promise par la sylphide de Windsor. Je connais la force du parti dont les passions m'obéissent : mon sort en Angleterre ne saurait être inférieur à celui que j'aurai aidé à vous faire en France... Ces destins accomplis, la tiare peut vous luire. Qui serait si téméraire en Europe que de la disputer à nos efforts unis?... Vous êtes-vous pris à suivre, à peser en votre sagesse et prudence tout ce que je viens de déduire? Des obstacles, je n'en vois point sur les chemins que j'ouvre par la pensée à votre fortune et à la mienne. Rohan et moi avons compté sur votre génie, acceptez-vous? »

Le père Joseph était habile, entreprenant, enthousiaste surtout; mais une entreprise aussi gigantesque étourdissait sa raison : il l'avoua franchement à Cromwell.

— Olivier, lui dit-il, sans être devin on peut vous promettre une grande et prochaine élévation : les fastes en sont écrits dans votre âme et vos projets en donnent la démonstration évidente. L'expédition dont vous faites espérance peut même tout d'un coup réaliser tant d'heur, tant de gloire, et je la tiens pour exécutable, fors un seul point douteux.

— Et lequel? demanda vivement Olivier.

— Celui du départ. Il n'est point échappé à votre expérience que M. de Buckingham a perdu l'occasion d'attaquer Saint-Martin avec avantage. A cette heure, la place est capable de résister, et votre général aura, que je présume, à combattre en rase campagne l'habile maréchal de Schomberg. Si l'armée anglaise est en nécessité d'abandonner l'île? réfugiée sur ses vaisseaux elle trouvera tôt notre escadre, que je tiens, quoi qu'on die, pour imposante et que le brave Montmorency commande. Or le succès de votre tentative demeure en la dépendance d'un combat maritime. Si vous succombez, le plan arrêté entre Rohan et vous s'évanouit : étant vrai que vous ne pouvez rien faire sans vaisseaux. Toute la question est là, messire Olivier.

— Mais si nous agissions dès demain?

— Vous en auriez licence si vous étiez généralissime; mais votre crédit dans l'armée anglaise, moins sûr qu'au parlement, est encore proportionné au rang d'un simple colonel, et Buckingham tout léger qu'il est ne se défera pas sur votre avis d'une partie de son escadre, même en espérance d'une diversion qu'il estimerait utile, tant que son propre sort lui semblera courir quelque hasard.

— Ceci est à craindre, dit Olivier d'un air réfléchi. Il faudrait, pour tomber en telle imprudence, qu'il entrevît la jupe de votre reine.

— Ce talisman est resté dans Paris.

— Enfin si de bonne fortune nous pouvions agir, ce que Dieu veuille permettre en sa grâce, compterais-je sur vous, père Joseph?

— N'en doutez pas.

— Voilà tout ce que j'ai le droit d'attendre de vous, continua l'Anglais en pressant la main du moine. Puis, dérangeant un coin de la toile et levant le bras vers une haute tour de la Rochelle, il ajouta : — Au sommet de ce vieux monument apparaîtrait un feu inaccoutumé le soir du départ. A trente jours de là, nos tambours battraient aux portes du Louvre.

— Vous m'y trouveriez.

— J'y compte.

Ici les deux ambitieux se serrèrent de nouveau la main. Cromwell s'éloigna. La tempête était apaisée quand il rejoignit le canot caché sous les rochers. Il restait encore deux heures de nuit, et la moitié de ce temps suffit à deux robustes rameurs pour traverser le détroit qui sépare les plaines de Saint-Martin du pays d'Aunis. Lorsque le réformiste rentra dans son camp tout dormait encore autour de sa tente, et le sommeil du soldat était généralement appesanti par de copieuses libations du vin assez médiocre qui croît entre les marais salants dont l'île est couverte.

Au moment où Louis XIII établit son camp sous les murs de la Rochelle, les habitants songeaient à élire un maire dont le caractère exempt de faiblesse répondit au serment qu'ils avaient fait de supporter toutes les rigueurs d'un long siége plutôt que de perdre leurs priviléges et leur liberté. Les Rochelais portèrent les yeux sur Guyton, citoyen jeté par la création dans ce moule désormais brisé d'où sortirent les deux Brutus. Il refusa d'abord la magistrature; mais, vaincu par les instances de ses concitoyens, cet homme fort accepta. « Puisque vous le voulez, dit-il en tirant son poignard, je » suis maire, mais à condition que j'aurai licence d'enfoncer cette » dague dans le sein du premier d'entre vous qui parlerait de se rendre. Vous tous qui m'avez élu, ne manquez pas d'en user de la » sorte avec moi si je devenais infidèle à l'honneur jusqu'à proposer » une capitulation. Je dépose cette arme affilée sur la table du conseil afin qu'elle soit toujours prête à punir le Rochelais dégradé qui » demanderait à porter sa soumission aux tyrans. » Le soir même de son élection, un des amis de Guyton lui représentait que la famine, plus terrible encore que le fer ennemi, pourrait réduire les assiégés à la plus affreuse détresse. « Sans doute, répondit le maire avec » calme, mourir de faim est une chance que j'ai prévue. Il faudra » bien que vous et moi en venions là si nous ne sommes secourus... » Mais Dieu permettra qu'il reste un citoyen pour fermer les portes » de la ville. »

Une forteresse gouvernée par un tel homme et dont la défense était confiée au duc de Rohan paraissait difficile à réduire, ou du moins le siége semblait devoir se prolonger. On s'y attendait dans le camp de Louis XIII, aussi l'armée royale se préparait-elle à des attaques d'une vigueur soutenue. Le cardinal de Richelieu, qui vou-

lait bien laisser le roi son maître se livrer à la témérité d'un soldat, se ménageait toute l'autorité d'un généralissime. Les maréchaux venaient au conseil à son quartier. Le mot d'ordre en partait journellement ; les rapports s'y concentraient chaque soir : Son Eminence se réservant, disait-elle, d'informer Sa Majesté de tout ce qu'elle devait apprendre. Pour donner plus d'appareil à ses attributions martiales, le prélat guerrier paraissait aux revues cuirassé, le casque en tête, l'épée au côté. Mais comme cet accoutrement militaire n'avait pas le pouvoir d'effacer du souvenir des généraux la calotte, la croix pectorale et la soutane qui encadraient ordinairement le visage du ministre, ces officiers souriaient quelquefois à l'aspect de l'Achille tonsuré, moquerie mal réprimée dont il s'offensait secrètement.

Ce genre de métamorphose donna souvent lieu à des incidents comiques. Le cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse, avait été appelé aussi au commandement des troupes; mais joueur intrépide, prodigue à l'excès, acquéreur à tout prix des faveurs du sexe, il montait en même temps à l'autel et à l'assaut afin de cumuler les bénéfices ecclésiastiques et les émoluments militaires. Un jour, pendant le siége de la Rochelle, la Valette, après avoir dit sa messe, se hâtait de revêtir ses armes pour se rendre au conseil. Dans sa précipitation, il saisit l'étole qu'il venait de quitter, au lieu du baudrier qu'il devait prendre, et passa son épée dans la ganse destinée à lier ensemble les deux parties de l'ornement du lévite. Le maréchal de Bassompierre, malin plaisant, rieur à tout propos, fut le premier à s'apercevoir de la bévue du cardinal. S'approchant de lui, il lui demanda, en touchant son étrange ceinturon, si le roi s'était enfin décidé à suivre le plan de campagne du dévot Fontenac. « J'éprouve » quelque contentement d'en avoir avis, ajouta-t-il, et je vais com» mander une étole, puisqu'elle doit faire partie du costume des gé» néraux. »

Le généralissime cardinal ne pouvait avoir pour aide de camp un capucin proprement dit. Le père Joseph, appelé à des fonctions guerrières, dut modifier un peu son habit ordinaire : il ceignit donc ses reins d'une écharpe frangée d'argent dans laquelle il passait son épée, à peu près comme un arlequin de nos jours engage sa batte dans une ceinture de cuir. Sa Révérence n'osant pousser la mascarade jusqu'au casque se contenta d'envelopper sa tête, entièrement tondue, d'un morceau d'étoffe rouge, en sorte que l'honnête moine, franciscain légèrement altéré par le corps, était à peu près mahométan par la tête.

La *flotte de Cléopâtre* ne s'était pas éloignée des côtes, et le superbe Buckingham eut à s'en féliciter. Battu d'abord sous les murs de Saint-Martin, il se retira en assez mauvais ordre vers la tête de l'île, où M. de Schomberg l'attendait. Le général anglais possédait cette valeur, première vertu du soldat, qui n'est que la dernière du capitaine. En voyant les formidables dispositions du maréchal français, ce guerrier de parade s'avisa un peu tard de son inexpérience sans toutefois l'avouer à ses lieutenants. Habitué à dominer tout ce qui l'entourait, il ne pouvait souffrir le moindre conseil ; il eût été trop pénible de faire soupçonner sa nullité. Buckingham prit une position essentiellement vulnérable sans même s'apercevoir que Schomberg, par des manœuvres habiles, avait assigné un campement à son ennemi. Le duc s'abandonna dès lors à une confiance chevaleresque, admirable dans les ballades, mais insuffisante dans les camps, et qui consiste à penser que la vaillance est l'unique arbitre des combats. Croyant commander à des troupes invincibles, il reçut la bataille avec empressement et la soutint avec intrépidité. Mais l'art militaire, cette science qui plus tard faisait préférer à Turenne les petites armées aux grosses ; ce tact né de l'expérience et du jugement triompha bientôt des malheureux efforts de l'armée britannique : elle fut défaite et contrainte, après de grandes pertes, à regagner son escadre. La fortune trahit encore Buckingham sur ce théâtre flottant. Henri II, duc de Montmorency, créé amiral de France à l'âge de dix-huit ans, Montmorency, héros par succession, grand capitaine par inspirations héréditaires, livra plusieurs combats à la flotte de Cléopâtre, qui, vaincue dans tous ces engagements, dut enfin s'éloigner des parages de la Rochelle. Mais si la marine anglaise ne montra pas en cette occasion sa supériorité devenue depuis aussi constante qu'irrécusable, elle continua néanmoins d'entretenir avec la place assiégée des relations suivies qui la mirent en état de résister aux attaques réitérées des troupes royales. Louis XIII fut gagné par l'arrière-saison sans avoir obtenu aucun avantage marquant sur les calvinistes.

Des vents furieux soufflant de la haute mer assiégeaient chaque nuit les tentes françaises et les inondaient d'un déluge d'eau salée. Quelquefois des rangées entières de ces tentes, enlevées par la tempête, laissaient à découvert nos soldats endormis, qui, le matin, s'éveillaient frissonnant et pénétrés d'humidité. Le roi se décida à lever son camp, sans toutefois abandonner le blocus. Les troupes prirent des cantonnements dans un demi-cercle d'environ deux lieues : le militaire, commensal obligé de son hôte, devint souvent quelque peu plus auprès de l'hôtesse. Le pays était pauvre, clairement semé de châteaux et même d'habitations bourgeoises : l'armée n'y trouva point les délices de Capoue. Des officiers généraux, voire des maréchaux de France, occupaient de simples cabanes où le contact habituel d'une population misérable les exposait à plus d'un genre de désagrément. Un jour le maréchal de Bassompierre parut au conseil avec un pou sur ses habits. Louis XIII aperçut le premier ce témoin inaccoutumé des conférences royales.

— Par saint Louis! dit le roi en désignant du doigt l'épaule du vieux guerrier, il m'est avis, mon cousin, que vous amenez là un conseiller d'une étrange sorte.

— Quel est-il donc, sire?

— Montrez-le au maréchal, reprit Sa Majesté en faisant signe à un jeune page de saisir l'intrus.

— Un pou, dit tranquillement Bassompierre en le regardant sur une feuille de papier; je le tiens pour être de la belle espèce. Sire, ce sont là des profits ordinaires à la guerre; et j'ai souvenance que le roi, votre glorieux père, en eut sa part en plus d'une rencontre. Ce prince illustre n'était point tant mal adextre à donner le tour d'épaule : foi de gentilhomme! on eût dit qu'il s'y était appris en la cour des Miracles sous la direction du prince des gueux.

— Sur mon âme, cher cousin, continua Sa Majesté en regardant avec attention l'insecte ignoble, il faut que je l'avoue, vous avez fait là un élève dodu.

— Je n'en ferai pas vanité, sire, de peur qu'on n'ait la pensée qu'il n'y a que des poux à gagner à votre service.

— Votre embonpoint serait, en tout cas, une marque du contraire, répondit Louis XIII légèrement piqué mais toujours riant. Je maintiens même que vous fûtes de tout temps entretenu en bonne chair : si ma mémoire ne faut, vous étiez déjà gras lorsqu'en 1621 vous faisiez votre entrée d'ambassadeur à Madrid caracolant sur une mule... Ce devait être chose assez plaisante à voir qu'une mule montée par un gros âne [1].

— Ah! sire, le mot est par trop jovial : de grâce, ayez souvenance que j'avais l'honneur de représenter Votre Majesté.

A cette repartie spirituelle toutes les lèvres se pincèrent avec force pour comprimer un sourire; et le roi, qui ne riait plus, fronça rudement le sourcil.

Les désastres de l'armée anglaise avaient paralysé le hardi projet d'Olivier Cromwell; vainement Joseph tourna-t-il longtemps les yeux au retour de chaque nuit vers la plus haute tour de la Rochelle: le signal lumineux ne s'y montra point. Ce capucin, qui après avoir mûrement pesé les chances de l'expédition qu'il devait partager s'était convaincu qu'elle en présentait peu de contraires, déplora secrètement la défaite des Anglais, cause unique de sa déception : les ambitieux n'ont une patrie que sauf le bon plaisir de leur intérêt personnel. Du Tremblay espéra toutefois que la campagne suivante serait plus favorable à ses vues. Buckingham s'était éloigné des côtes de France; mais en les menaçant de son retour prochain à la tête d'une expédition tellement formidable, et, disait-il, si évidemment invincible, que nulle armée ne pourrait lui disputer la victoire, et que les Rochelais seraient sans peine délivrés.

Le roi, Gaston, Richelieu et bon nombre de courtisans revinrent à Paris vers la fin de décembre, les beautés de la cour s'en applaudirent; et comme l'hiver fut beau cette année-là, nos guerriers, fiers d'une campagne pourtant assez insignifiante, se prodiguèrent dans les lieux publics aux yeux des dames longtemps privées d'une si noble vue.

Il était alors du meilleur ton de se montrer au cours [2], promenade plantée sur la rive droite de la Seine par Marie de Médicis au temps de sa régence. Les femmes de condition relevée y paraissaient soit en carrosse, soit montées sur une haquenée richement couverte; et depuis quelque temps la coquetterie avait conquis sur l'austérité des confesseurs que les belles sortissent sans le masque jaloux sous lequel, durant de longues années, elles avaient dû cacher leurs traits en public. Le cours, dont le nom est formé du mot italien *corso*, se composant de trois allées parallèles longues de 1550 pieds chacune; elles étaient environnées de fossés, et l'on y entrait, aux extrémités, par deux grandes portes que fermaient des grilles de fer. Cette enceinte, où la bourgeoisie n'osait guère paraître, était, à la moindre lueur de soleil, le rendez-vous du grand monde. La galanterie heureuse demeurait seule fidèle au port Saint-Bernard, à Vincennes, au pré aux Clercs, surnommé le cours mélancolique.

Dans la promenade à la mode on se salue sans se connaître. Les cavaliers se tiennent presque toujours découverts. Si les dames quittent leurs carrosses pour se donner quelque exercice, l'étranger qui les voit est frappé du luxe d'ampleur des vertugadins qu'elles portent et qui permettent à peine à deux femmes de se promener côte à côte dans des allées larges de dix pieds. Ce vêtement, imaginé sans doute pour couvrir les suites fréquentes des amours faillibles, a reçu le nom de *cache-bâtard*. A l'époque que nous peignons, on se plaisait à choisir des dénominations clairement significatives.

En passant de Florence à Paris, les habitudes du cours n'ont point été altérées : ici, comme aux bords embaumés de l'Arno, les

[1] Cette plate plaisanterie est historique : on l'a conservée ici pour donner une idée des délicatesses d'esprit de Louis XIII dans ses rares éclairs de gaieté.

[2] La promenade appelée encore aujourd'hui le *cours la Reine* et qui borde les Champs-Élysées du côté de la Seine.

femmes, en se promenant, montrent pour signaux à leurs amants des nœuds de rubans ou d'autres atours dont la couleur, le placement et la forme, convenus d'avance, constituent un langage mystérieux inconnu des maris. Dans ce joli dialecte, un nœud placé sur le cœur s'appelle le *mignon;* un autre attaché bien au-dessous et vers la pointe inférieure du corset, se nomme le *favori.* Une touffe de soie rose mise au sommet de la tête prend le nom de *galant.* Mais heureux le mortel qui voit sur la gorge de sa belle un dizain de perles! c'est l'*assassin,* et l'hymen est absolument sans défense contre les coups qu'il porte. On reconnaît encore dans l'empire des modes une autre sorte d'assassins : ce sont, parmi les mouches dont les femmes se couvrent le sein, de petites bandes affectant la forme oblongue, comme pour cacher une blessure au cœur.

En général, tout usage, tout caprice de la beauté décèle une inspiration galante : les cheveux frisés sur les tempes sont les *cavaliers;* ceux pendant le long des joues ont la dénomination plus vulgaire de *garçons.* Un nœud qui joue au bas de l'éventail est le *badin.* A l'église, on ne saurait se produire sans le *bijou,* petit livret renfermant le plus souvent tout autre chose que des prières, et dont les estampes sont plus propres à faire battre le cœur qu'à le sanctifier.

Pendant que toute la brillante noblesse revenue de la Rochelle retrouvait, après une longue continence, les encouragements des *mignons,* des *favoris* et des *assassins,* Louis XIII faisait à la reine quelques visites du matin, courtes, à peines polies, et mêlées de ces bâillements qui chez ce prince étaient des phénomènes physiologiques assez fréquents. Hors de cette insipide société, Anne d'Autriche, habituellement seule, retrouvait ses souvenirs et les lettres de sa chère Marie. Une seule fois durant l'hiver le roi, sollicité par je ne sais quel vouloir inaccoutumé, emmena la reine à Versailles, et passa vingt-quatre heures avec elle dans le petit château qu'il venait d'y faire bâtir. Trente-quatre ans plus tard, une chambre mystérieuse de ce rendez-vous de chasse devait retentir doucement des soupirs d'une chasteté expirante; là, mademoiselle de la Vallière s'abandonnerait, âme et corps, à un amant auquel son cœur enivré ne reconnaîtrait qu'un défaut : celui d'être roi. Rien de semblable ne put s'accomplir dans l'entrevue du couple royal. Une fille d'honneur, témoin caché de cette scène stérile, en donna, quelques jours après, de tristes détails. Elle avait vu de belles formes, une nature puissante, des charmes créés pour exciter le délire, prodigués par une complaisance fervente dans l'espoir d'un sacrifice légitime. Et malgré ce trésor d'appas, un outrage! cet outrage si sensible à la beauté... Le misérable hiérophante, défaillant aux mystères d'un culte charmant, avait fait retomber les voiles du sanctuaire sur une victime rouge de honte, et dont l'amour-propre seul était sacrifié.

Madame de Lannoy, retenue depuis plusieurs mois chez elle par une maladie, ne faisait plus qu'à de rares intervalles son service de dame d'honneur, qui d'ailleurs était fécond en désagréments pour elle. Anne n'avait pu oublier que cette femme n'était placée près d'elle qu'en qualité d'espionne : elle l'accablait d'un silencieux mépris. La marquise de Senneçay, admise en survivance de cette vieille titulaire, remplissait déjà ses fonctions. Sa jeunesse, son affabilité, les grâces de sa personne rendaient ses services aussi agréables à la reine que ceux de sa devancière lui avaient été déplaisants. Cette dame montrait beaucoup de dévouement à Sa Majesté; elle s'attachait à la distraire, écoutait ses plaintes, essayait de la consoler, et, faute d'y réussir, pleurait quelquefois avec elle. Madame de Senneçay ne tarda point à inspirer une certaine confiance à l'isolée souveraine; mais celle-ci ne lui disait pas tout, et les vrais secrets de son cœur ne pouvaient encore s'épancher entièrement que dans ses lettres à sa chère Marie.

Anne ayant certain soir terminé un de ces écrits consolateurs, appela Brigitte, sa fidèle femme de chambre, pour porter ce message au courrier, non moins fidèle, chargé de remettre ordinairement cette correspondance secrète. Brigitte n'est point un personnage nouveau : on ne peut avoir oublié l'adroite jardinière du Val-de-Grâce, qui, le lendemain d'une nuit fatale, se montrait si prompte à boutonner le haut-de-chausse sous lequel la surintendante cachait ses charmes enchanteurs. Madame de Chevreuse, selon sa promesse, prit cette fille à son service : l'intelligence qu'elle montrait sous le chaume de son père s'accrut prodigieusement à ce nouveau poste. La petite posséda bientôt un fonds d'adresse et d'expérience digne de s'exercer au Louvre même; aussi plusieurs courtisans en avaient-ils enseigné les éléments à la jolie Brigitte dans le mystère de sa mansarde. La duchesse, qui voulait presque autant de bien que ces messieurs à sa protégée, l'offrit comme un cadeau précieux à l'épouse de Louis XIII. Elle entra profondément dans les bonnes grâces de sa maîtresse : Brigitte seule, depuis l'exil de Marie, fut véritablement la confidente de sa maîtresse; seule elle couchait dans son appartement. En un mot, si cette princesse eût possédé les prérogatives de son rang, la fille d'un jardinier aurait eu des intendants, des lieutenants généraux, voire des maréchaux de France pour protégés. Le ciel ne permettait pas qu'il en fût ainsi; Richard continuait de cultiver les potagers du Val-de-Grâce, avec une grande indépendance toutefois : qui eût osé donner des ordres au père de mademoiselle Brigitte? Il avait dans le couvent toutes les allures d'un conseiller; peut-être en certaines circonstances en prenait-il le titre : c'était, dans cet empire mystique, un Richelieu au petit pied, à la perfidie près. Du reste, quand sa fille venait le voir, elle ne manquait jamais de recevoir la visite des nonnes, l'abbesse en tête : ces bonnes religieuses avaient du savoir-vivre, ou, si l'on veut, du savoir-faire, et leurs chapelles en étaient mieux ornées.

Brigitte, appelée par Anne d'Autriche, n'entra pas seule dans sa chambre.

— J'aurais cru faillir à mon devoir, dit la fille de Richard, si je n'avais présenté à Votre Majesté un mien parent, page à la cour de Lorraine, et qu'un négoce touchant de près son cœur appelle à Paris.

— Dieu! s'écria la reine, les traits de ce jeune homme...

— Sont fort ressemblants à ceux de votre plus affectionnée servante! interrompit le page, que son justaucorps bombé vers la poitrine trahissait grandement.

— Serait-il vrai? Toi, chère Marie!...

— Moi-même, répondit la surintendante en pressant Anne sur son cœur.

— Ah! Marie, en l'état où je suis, j'avais besoin de grandes consolations, reprit Sa Majesté après un long embrassement; le ciel me devait les tiennes.

— Peut-être, ma gracieuse souveraine, son infinie bonté vous en réserve-t-elle de plus touchantes.

— Que veux-tu me faire entendre?

— Écoutez, les moments sont chers, car la nuit peut être rapide plus qu'à l'accoutumée, et mes paroles doivent se garder d'y tenir trop de place. Votre lettre au duc de Buckingham, arrachée par la trahison de l'infâme cardinal, avait fait une vilaine peinture des intentions de Votre Majesté aux yeux du seigneur anglais après l'échec dont cet écrit a été la cause sensible. Ma bonne souveraine, qui ne fit jamais voir en son esprit une pensée perfide, passait cependant pour avoir usé d'une fourbe, au grand dommage de l'homme du monde le plus touché de ses charmes et qualités. Je n'ai pu souffrir que semblable soupçon ternît une aussi belle vie. Je quittai donc vers la fin de l'automne la cour de Nanci, où mon cœur commençait à s'affadir un petit des soupirs du seigneur duc, et je fis voyage vers l'Angleterre. Buckingham s'occupait déjà à Portsmouth de former une seconde et toute-puissante expédition destinée à secourir la Rochelle...

— Et je fais espérance, interrompit vivement Anne d'Autriche, que tu as pris grand soin de dire au duc que cette malheureuse lettre ne fut écrite en aucune intention méchante de ma part, et qu'elle tomba tout entière de l'insigne malice du cardinal.

— J'allais en Angleterre pour cela! répondit la surintendante, qui mentait un peu en cachant le charme que le souvenir du comte de Holland avait prêté à ce voyage.

— Dis-moi, chère Marie, Buckingham est-il de présent assuré de mon innocence?

— Je le tiens du moins merveilleusement disposé à s'en convaincre. Mais Votre Majesté se mettrait difficilement dans la pensée tout ce que les hommes font voir d'incrédulité touchant les sentiments des femmes; il leur faut toujours des preuves... Le duc vient vous en demander, ajouta tout bas madame de Chevreuse.

Il vient! dit avec feu la reine, dont le visage se colora subitement d'une vive rougeur... Faudra-t-il, pour lui paraître innocente...?

— Être le contraire au jugement des casuistes. L'amour est ainsi fait, madame, on ne saurait rien lui prouver que par des sacrifices.

En ce moment Anne d'Autriche se rappela, par malheur, la scène humiliante de Versailles, arrivée le matin même; ses traits, teintés naguère d'une couche légère de carmin, devinrent alors pourpre.

— Où se trouve à cette heure M. de Buckingham? s'écria la reine, dont le regard étincela tout à coup de honte et d'amour...

— Vous allez le voir, dit la duchesse avec une sorte de solennité. Et courant ouvrir la croisée communiquant au *pont des Soupirs,* Marie introduisit un cavalier qui, laissant tomber son vaste manteau brun, parut dans tout l'éclat d'une riche et séduisante parure... C'était le favori de Charles Ier.

— Ah! Georges! Georges! balbutia la reine d'une voix étouffée en se laissant aller presque évanouie dans les bras de Buckingham.

— Anne! chère Anne! s'écria l'Anglais en couvrant de baisers la fille de Philippe III, à toi jusqu'à mon dernier soupir!

Le duc avait à peine prononcé ces mots, où tout ce que nous ignorons des mystères d'Amiens était révélé, et déjà le faux page, Brigitte et la lumière avaient disparu. Un rayon adouci de la lune, voilée d'un nuage diaphane, éclairait faiblement cette scène passionnée. Quelques instants plus tard, des rideaux semés de fleurs d'or ondulaient en plis soyeux autour d'un couple enivré, qu'ils dérobèrent bientôt.

— Ah! oui, vengeance! vengeance d'un horrible outrage, murmura l'accent éteint d'une personne qu'on ne pouvait plus voir...; mourir ensuite s'il le faut, mais mourir vengée!...

Et l'accent se tut... et le pâle rayon de la lune, qui glissait obliquement sur les rideaux, semblait caresser le sanctuaire qu'ils fermaient.

Le plaisir veille avec persévérance ; mais ce n'est pas au profit de la raison. Une voix douce, une voix importune pourtant, dut faire entendre un prudent avis sous la voûte de soie où se balançaient, invisibles émanations de bonheur, les soupirs issus d'une nuit trop rapide. Déjà quelques traces enflammées se montraient à l'orient, comme les déchirures d'une étoffe éclatante. A peine un coin du manteau des nuits pouvait-il encore protéger la retraite de Buckingham à travers les arbres dépouillés de feuilles qui entouraient le pont des Soupirs. Pour arriver jusqu'à l'appartement d'Anne d'Autriche, le duc avait semé de guinées l'espace parcouru; mais, au retour du soleil, nulle séduction ne pourrait le sauver d'un danger imminent. Il partit... Anne, palpitante d'une vengeance toujours trop imparfaitement accomplie au gré des dames espagnoles, Anne, presque nue, et livrant au regard des charmes qui pouvaient en défier la critique, suivit le beau vengeur jusqu'à la croisée. Elle avait une main jetée autour de son cou, l'autre était engagée dans l'une des siennes, et la fixait contre un cœur dont rien ne déguisait ni la douce chaleur ni le battement précipité : rien que le tissu vivant qui l'enveloppait. L'adieu fut lent, malgré les prudentes exhortations de Marie, qui fuyait aussi. Le baiser final se prolongeait, il se compliquait d'un dernier transport et d'une invincible tristesse. Le mot *Pour jamais!* expira entre les lèvres de Buckingham ; il vint heurter douloureusement celles de son amante... Enfin on se sépara.

Longtemps la reine, un pied sur le pont des Soupirs, l'autre dans sa chambre, eut les yeux fixés vers le point où le corps du ministre anglais venait de se fondre avec les ombres. Tout à coup un groupe de nuages couvrit en partie les traces enflammées qui croissaient à l'horizon ; puis, se dentelant de lumière, ces masses vaporeuses affectèrent bientôt la forme d'une auréole semblable à celle dont le peintre se plaît à ceindre la tête des bienheureux. Ravie en extase par son effervescence autant que par cette combinaison fantastique des vapeurs éthérées, Anne crut voir apparaître, derrière les nuages, Buckingham magnifique, resplendissant de pierreries, tel enfin qu'il se montra pour la première fois au Louvre. Il s'élevait majestueusement dans l'espace céleste ; mais son visage était pâle, un jet sanglant s'échappait de son côté gauche... Illusion inexplicable, avertissement incompréhensible ! A six semaines de cette nuit fortunée, la reine apprit que Buckingham venait de tomber sous les coups d'un assassin (23 août 1628).

On a dit que le duc, victime du fanatisme, avait payé de sa vie son éloignement pour les doctrines du puritanisme. Cette version offre peu de vraisemblance : les exaltés de la secte écossaise, sans être encouragés par le favori, ne lui inspiraient pas plus d'antipathie qu'il n'éprouvait de sympathie pour les calvinistes anglicans. Il faut chercher ailleurs la cause de sa mort.

Nous croyons l'avoir rapporté déjà, Richelieu faisait surveiller partout ses ennemis et ses amis ; les agents secrets qu'il soudoyait dans toutes les cours lui faisaient tenir des renseignements scrupuleux sur ce qui s'y passait ; et sa politique, éclairée de ce qu'on méditait à l'étranger pour ou contre la France, agissait d'après ces données mystérieuses bien plus que d'après les documents authentiques des ambassadeurs. Or le cardinal sut qu'au retour de son expédition malheureuse Buckingham s'était rendu à Portsmouth afin d'accélérer l'armement d'une nouvelle flotte, qu'il se proposait d'amener encore lui-même sur nos côtes. Lorsque précédemment il avait reparu à Londres, les courtisans ne lui avaient pas épargné le sarcasme et les amères ironies; maître absolu de l'esprit du roi et conséquemment des ressources de l'Angleterre, il voulut racheter à tout prix ces critiques, et prit la résolution de tout prodiguer pour ressaisir la victoire. Ce ministre souverain jura d'engloutir dans la rade des Basques [1] le dernier vaisseau, le dernier homme, la dernière guinée de son pays, plutôt que de succomber une seconde fois.

Cette détermination ne laissait pas d'inquiéter le cardinal. Son Eminence sentait tout ce qu'on devait craindre d'un homme qui ne savait mesurer ni l'or ni le sang, et dont les efforts désespérés pourraient retarder longtemps la soumission des Rochelais. Aux jeux inconstants de la destinée il peut suffire d'un coup de dé pour ruiner le crédit d'un homme ; il suffit aussi pour le consolider à jamais. Richelieu, dans ses fatalistes prévisions, se persuadait ou que le canon de la Rochelle tuerait sa fortune, ou que sur les ruines fumantes de cette place s'élèverait le bronze impérissable de sa réputation : ce dernier pressentiment devait se réaliser. Au sein de ses graves appréhensions, le ministre de Louis XIII sentit plusieurs fois naître en lui la tentation de sacrifier Buckingham ; il la réprima toutefois, tant que ses inspirations ne furent que politiques. Mais quand l'agent de Son Eminence caché à Portsmouth eut découvert que le duc avait quitté cette ville avec madame de Chevreuse; lorsque cet espion vit siller le navire emportant ces deux personnages à travers l'Océan, et que son maître sut qu'ils avaient touché les côtes de France, la crainte du prélat se changea en fureur. Il expliqua tout d'abord le projet de l'exilée : une nuit, une heure, une minute fortunée allait peut-être donner un héritier à la couronne, réhabiliter Anne dans l'esprit du roi, assez abusé pour se croire père, et tromper à la fois les haines, les espérances, les jalousies du principal ministre. Malheureusement la découverte de cette entreprise ne put être aussi rapide que son exécution : les démarches de Buckingham et de Marie furent éclairées jusqu'aux portes du Louvre, jusqu'à l'entrée du pont des Soupirs ; mais au moment où les faits demeurèrent constatés, ils étaient accomplis, consommés... Consommés ! et Richelieu écuma de rage en répétant ce mot, avec l'idée des résultats qu'il y attachait.

Dans l'impossibilité de prévenir les funestes conséquences d'une intrigue que l'homme d'Etat appelait diabolique, il voulut du moins s'en venger. On assure que quelques jours avant l'assassinat de Buckingham on vit rôder son assassin, nommé Felton, aux environs de Rueil ; quelques écrivains ont même ajouté que Louis XIII n'avait pas ignoré la mission lugubre confiée à ce misérable. Quoi qu'il en soit, Felton ayant été introduit dans la chambre du favori de Charles sous prétexe de lui remettre un mémoire, le frappa tandis qu'il lisait cet écrit. En apprenant la mort de son rival, Richelieu, toujours à son rôle, montra des marques de regret; peut-être pleura-t-il. Pour l'époux d'Anne d'Autriche, on surprit à cette nouvelle un sourire amer effleurant ses lèvres et traversant son visage comme une lueur d'enfer.

Mais que la situation d'Anne d'Autriche fut affreuse ! Elle adorait Buckingham, le seul homme encore par lequel son cœur eût connu la félicité. Car en admettant que le duc de Montmorency l'eût aimée précédemment, son amour, tout aussitôt déçu, n'avait pu devenir entreprenant. Quant au très-jeune Gaston licencieux avec sa belle-sœur vers l'année 1624, le seul effet qu'il eût produit sur elle peut être comparé à celui de ces aliments légers de la flamme qui jetés sur un brasier ardent le font briller, sans profit, d'un éclat passager.

Louis XIII apprit la douleur déchirante d'Anne d'Autriche, ses soupirs, ses nuits éplorées : en un mot, tout le deuil empêché dans ses habits et répercuté dans son âme. Cette connaissance porta jusqu'au délire la jalouse fureur du roi : mille projets de vengeance se croisèrent dans sa pensée ; mais comment sévir ouvertement? Les preuves, les plus simples probabilités du crime manquaient ; il n'existait que des présomptions fondées sur un voyage dont le but n'apparaissait pas aussi clairement à l'opinion publique qu'à la jalousie du monarque, et, quoi qu'ils disent, les rois sentent qu'ils sont justiciables des nations. La punition que Louis adopta reflète bien son humeur : elle caractérise ce sombre naturel, formé tardivement des passions du dixième siècle. Un matin, de bonne heure, ce prince entra chez la reine; il avait composé son visage, adouci son accent : une affabilité inaccoutumée apparaissait dans ses manières.

— Vous me voyez satisfait plus qu'homme du monde, dit-il en entrant et sans paraître s'apercevoir que les traits de la reine étaient livides; d'heureuses nouvelles sont parvenues à mon su : les Rochelais ont été battus en plusieurs sorties, et ma volonté est de célébrer ces fortunés événements par des réjouissances en mon château du Louvre. Je viens donc vous dire que j'ai fait la résolution de danser un ballet avec vous le vingtième jour du présent mois de février.

— Je me conjouis avec Votre Majesté des signalées victoires qu'elle a remportées sur ses ennemis, répondit Anne en appelant une lueur de sourire sur sa pâle figure; mais je suis à cette heure malhabile à la danse : ma jeunesse tantôt passée...

— Passée !... par saint Louis ! je n'en saurais rien croire, repartit Louis XIII avec ce rire laborieux et bruyant qui marque une malice de démon... Vous êtes jeune, madame, toujours jeune...

— Au moins, sire, ai-je mis en oubli l'habitude des ballets.

— Pure modestie; la cour est encore pleine de la souvenance des grâces toutes charmantes qu'on vous vit déployer dans les danses d'Amiens... Un talent si merveilleux ne se perd pas en quelques années. Je fais grande espérance de votre habileté dans le ballet que j'ai résolu... Nous voulons que vous y dansiez...

— Je danserai, sire.

La reine avait prononcé ces mots avec l'accent qu'elle eût pris pour dire : Je mourrai.

Tout ce qu'il y avait à la cour d'âmes sensibles fut ému de compassion le jour du ballet. Anne, faible, abattue, chancelante, d'une effrayante pâleur, mais extrêmement parée, entra lentement dans une vaste salle du Louvre, où se trouvaient mille beautés fraîches et jolies. On crut voir une belle femme habitante nouvelle des tombeaux, et reprenant ses atours de fête pour danser un branle nocturne sur la pelouse du cimetière.

— J'étais en grande impatience de votre arrivée ! dit Louis XIII en s'emparant de la main de la reine, que ses doigts étreignirent comme des crampons.

— Je suis passionnée de montrer toute mon obéissance à Votre Majesté, répondit Anne d'une voix éteinte; mais je me sens défaillir... je suis malade.

— La danse vous ragaillardira, madame ! répliqua le roi avec son rire satanique... Partons, voici les violons qui commencent à sonner le ballet.

Après une demi-heure de secousses violentes, la reine, qui avait vainement averti son terrible danseur que ses jambes tremblantes

[1] Grande rade de la Rochelle, située entre l'île d'Oléron, l'île d'Aix, l'île de Rhé et le continent.

refusaient de la porter plus longtemps, tomba, haletante, épuisée, sur le parquet poudreux.

— Qu'on la relève! s'écria Louis XIII d'un accent étrange et en laissant voir ses dents serrées... Mais, sur mon âme, le remède est bon, et nous y reviendrons... Je m'entends mieux qu'homme du monde à traiter semblable maladie.

On emportait la reine privée de toute connaissance, de tout mouvement, lorsque le roi tirant à part Richelieu, lui dit :

— Mon cousin, croyez-vous que le cloître, voire la prison, l'eussent tellement punie... Allez, allez, il faut pour venger l'outrage, s'en rapporter aux gens outragés.

CHAPITRE XIII.

1628-1629.

La digue de la Rochelle. — Procès-verbal du 16 septembre 1628. — Le coup de poignard du maire Guyton. — Sommation. — Prise de la ville (1er novembre 1628). — Campagne du Languedoc. — Le corps des gastadours. — Le duché de Mantoue. — Le cardinal généralissime. — Prise de Suze. — Montmorency et de Portes au lever du roi (4 mai 1629). — Apparition du marquis de Portes à Montmorency. — Pillage de Privas.

La mort de Buckingham n'arrêta point les préparatifs immenses faits en Angleterre pour une seconde expédition : les vers du tombeau devaient se prendre à dévorer son corps avant qu'on vît finir une guerre née de ses passions. Ainsi les malheurs des peuples survivent quelquefois longtemps aux hommes vicieux qui les ont produits. Les Rochelais, si impatients sous le joug avant les promesses mal réalisées des Anglais, ne pouvaient se résigner à recevoir une chaîne ressoudée par le despotisme du vindicatif Richelieu. De son côté, le comte d'Emby, beau-frère de Buckingham, se disposait à prendre le commandement de la nouvelle flotte, dont il pressait l'armement avec cet orgueil national qui chez les Anglais est le plus actif des sentiments.

Mais Louis XIII devança sur la côte rochelaise l'escadre destinée à secourir les révoltés ; il fut rendu à son camp d'Estrée avant la fin de l'hiver. Dès la campagne précédente, on avait commencé à l'entrée du canal qui porte les vaisseaux dans le bassin de la Rochelle une digue que les historiens ont beaucoup vantée, sans toutefois la décrire, et qui ferait aujourd'hui sourire dédaigneusement le plus jeune élève de notre école polytechnique. Le cardinal s'attribuait tout l'honneur de cette invention ; elle lui appartenait pourtant comme les victoires appartiennent aux souverains : c'est-à-dire pour la gloire, non pour le travail.

Cette digue, dont on voit encore quelques vestiges pendant les plus basses marées, fut, selon les rapports les moins suspects, imaginée par un ingénieur obscur : Richelieu n'intervint dans ce projet que pour hâter son exécution, parce qu'il sentit que la Rochelle tomberait infailliblement si l'on parvenait à rompre ses communications avec les vaisseaux anglais qui ravitaillaient la place.

L'ouvrage se composait principalement d'une espèce d'estacade compacte, s'avançant dans le canal d'environ deux cent cinquante pas de chaque côté, et dont l'épaisseur excédait vingt pieds. Elle était formée d'énormes poutres enfoncées dans les vases, et que liaient ensemble d'autres pièces de bois cramponnées au sommet des premières, tandis que de grosses chaînes les attachaient par le bas. De troisièmes pièces, placées transversalement, présentaient vers la haute mer leurs pointes ferrées et aiguës. Dans les intervalles, on avait coulé des pierres, des quartiers de roche, qui contribuaient à consolider la palissade en arrêtant le sable qu'apportaient les marées. Un espace de cent pas était ménagé entre les deux bouts de la digue pour le cours des eaux ; mais il se trouvait défendu par trente vaisseaux à l'ancre, et s'enchaînant entre eux à l'aide de câbles croisés. Chacune de leurs proues, tournée du côté des ennemis, portait dix gros canons, et bon nombre de soldats tenaient garnison sur les bâtiments. Entre ces navires, qu'on appelait la digue flottante, d'autres avaient été coulés à fond, remplis de pierres ou de sable. Enfin une multitude de barques voguaient jour et nuit derrière cet appareil défensif, afin de prévenir toute surprise ou trahison.

Tant que le travail, souvent contrarié par les tempêtes, ne toucha point à sa perfection, il fut un objet de moquerie pour les assiégés convaincus que les flots emporteraient une belle nuit tout l'amalgame de bois, de pierres et de fer qu'on s'efforçait d'accumuler pour consommer leur ruine. Mais la persévérance et l'or des assiégeants parvinrent à tromper l'espoir des Rochelais ; le canal fut fermé, ils se virent réduits à leurs uniques ressources. En peu de mois la place tomba dans un dénûment affreux, quoique deux expéditions récentes eussent tenté des efforts inouïs pour la secourir. Vainement M. de Rohan s'était-il mis dans le même but à la tête des calvinistes du Languedoc, laissant son héroïque épouse diriger la défense de la Rochelle, avec sa jeune et belle fille, qui lui servait d'aide de camp ; contenu par le prince de Condé et l'illustre Montmorency, le duc ne put, comme il en avait formé le dessein, opérer une diversion en tombant sur les derrières de l'armée royale.

Cependant les Rochelais endurcis à la voix du Spartiate Guyton, exaltés par la duchesse de Rohan, qui tour à tour commandait sur le rempart et faisait entendre au prêche la parole évangélique, les Rochelais mouraient glorieusement de faim. *Nos priviléges ! Nos libertés!* tels étaient les seuls cris qui partaient de chaque maison... Et bientôt le silence, un silence lugubre y régnait : leurs habitants étaient libres... la mort les avait affranchis. Nous transcrivons en frémissant un document contemporain, conservé à l'hôtel de ville de la Rochelle ; il porte la date du 16 septembre 1628. « Il est mort de faim, dit le narrateur, plus de quinze mille personnes depuis deux » mois, et ceux qui demeurent encore en vie sont tellement maigres, » faibles et défaits, qu'ils portent l'image de la mort sur leur visage. » Aussi sait-on des choses épouvantables de la famine qu'ils ont endurée ; une mère a dévoré sa fille morte ; une sœur a rongé les » doigts de son jeune frère ; d'autres ont entamé des corps déjà putréfiés. Les cadavres ne s'enterrent plus, on les laisse amonceler » dans les maisons, dans les places, dans les rues. La faiblesse des habitants est si grande qu'elle leur ôte la force et le désir d'enterrer » les trépassés. Plusieurs, se voyant réduits à l'agonie, font creuser » leur fosse, se couchent dedans pour y rendre le dernier soupir, » priant leurs parents survivants de les couvrir de terre lorsqu'ils » seront expirés. Bref, c'est une triste image de trépas : étant impossible qu'en une famine enragée il ne se commette des actes excédant l'imagination[1]. »

Malgré cette hideuse extrémité, il ne s'était pas élevé une seule voix au 15 octobre pour demander une capitulation. L'inflexible fermeté du maire, l'exemple de la duchesse de Rohan et de sa fille, qui depuis un mois partageaient toutes les privations imposées aux assiégés, soutenaient le courage des habitants les plus abattus. Mais à cette époque quelques Rochelais parlèrent de se rendre ; un échevin osa même en aborder la proposition dans une assemblée municipale. Guyton, indigné, saisit alors le poignard qu'il a déposé lors de son élection sur la table du conseil ; il lève cette arme acérée sur le lâche magistrat, puis, en baissant tout à coup la pointe, il l'enfonce d'un bras rendu miraculeux par la fureur dans le marbre autour duquel on délibère. Les Rochelais montrent encore avec orgueil le coup de poignard du maire Guyton : l'empreinte a trois lignes de profondeur... Il est douteux qu'on obtint autant d'une impulsion patriotique du dix-neuvième siècle.

Cet événement amena quelque mésintelligence entre les membres du conseil de ville ; plusieurs échevins ayant pris le parti de leur confrère, que Guyton avait maltraité jusqu'au point de le souffleter. Le cardinal, informé de cette désunion, résolut d'en profiter pour faire sommer les Rochelais d'une manière solennelle. En cette occasion, Breton, roi d'armes de France, au titre de *Mont-joie Saint-Denis*, revêtit sa cotte d'armes, mit sa toque en tête, prit son sceptre, et, suivi de deux trompettes, il alla faire cette sommation au maire de la Rochelle : « A toi, Guyton : je te somme, au nom du roi mon » maître, mon unique et souverain seigneur et le tien, de faire présentement une assemblée de ville, où chacun puisse entendre de » ma bouche ce que j'ai à signifier de la part de Sa Majesté. »

Le Brutus des bords de l'Océan refusa de convoquer la réunion demandée. Breton se retira, mais il laissa tomber par terre cette seconde sommation : « A toi, Guyton, maire de la Rochelle, à tous » les échevins, pairs, et généralement ceux qui ont part au gouvernement de la ville : je vous somme de la part du roi mon maître, » mon unique et souverain seigneur et le vôtre, de quitter votre rébellion, de lui ouvrir vos portes et de rendre à Sa Majesté l'obéissance que vous lui devez comme à votre seul souverain et naturel » seigneur. Je vous déclare qu'en ce cas il usera de sa bonté en votre endroit et vous pardonnera vos crimes de félonie et de rébellion. » Au contraire, si vous persistez en votre dureté, refusant la clémence » d'un si grand prince, je vous déclare de sa part que vous n'avez » plus rien à espérer de sa miséricorde, mais que vous devez attendre de son autorité, de ses armes, de sa justice, la punition que vos » fautes ont méritée ; en un mot, toutes les rigueurs qu'un si grand » roi peut et doit exercer sur d'aussi méchants sujets. »

Guyton lutta quelques jours encore contre les demandes de capitulation que renouvelait à toute heure une faible partie de la population, demandes que repoussait un pied dans la tombe le surplus des habitants. Le courageux magistrat avait espéré jusque-là que le gros temps d'hiver, en rompant quelque portion de la digue, permettrait aux Anglais de jeter enfin des secours dans la Rochelle. La chose était tellement probable, qu'elle arriva lorsqu'il n'était plus temps d'en profiter. Le 7 novembre, un vent furieux, survenu pendant la nuit, emporta quarante toises du fameux ouvrage ; mais la place était soumise : Louis XIII avait pénétré en triomphateur dans ce grand tombeau le jour de la Toussaint.

Après la soumission des Rochelais, Guyton, forcé de plier ses fières habitudes à la vaine étiquette, contraint d'humilier son noble front

[1] Nous n'avons pas altéré un seul mot de cette pièce authentique, qu'on trouve, à la date de 1628, dans les Remarques d'État et d'histoire, par le sieur de Saint-Lazare, édition de 1639.

devant le cardinal, Guyton vint faire une visite à Son Eminence charmée d'entretenir un homme de cette rare supériorité.

— Monsieur, lui dit le maître de la France, je sais une conquête qui tiendrait Sa Majesté plus flattée que celle de la ville dont vous avez si vaillamment défendu les remparts, c'est vous-même.

— Le roi a conquis de moi tout ce qu'il pouvait conquérir : mon bras est désarmé, monsieur le cardinal.

— Ce n'est pas assez : Sa Majesté se plairait encore à ranger vos intentions et volontés dans le bien de son service.

— Les armes, monseigneur, ne sont habiles qu'à donner la soumission.

— Au moins avez-vous quelques pensées de plus pour le roi de France que pour celui d'Angleterre.

— D'accord : mieux vaut se rendre à un roi qui a su prendre la Rochelle que de se donner à celui qui n'a pas su la secourir...

— Eh! vous en êtes expérimenté, monsieur, répondit Richelieu, qui voulait s'attirer un compliment, la fortune des Etats reçoit un grand émoi du mérite de leurs serviteurs : l'obstinée résistance de la Rochelle en est une sensible marque.

— Et sa conquête une autre... répondit Guyton.

Mais, comme si le franc Rochelais se fût repenti de ce mot d'éloge, il reprit sur-le-champ :

— Monsieur le cardinal, je me suis pris souvent à regretter qu'un aussi beau génie que le vôtre ne servît pas un pays au lieu d'un maître.

— Messire Guyton, répondit Richelieu sans hésiter, je n'ai pas vu dans l'histoire que les peuples fussent moins ingrats que les souverains... Thémistocle, Aristide, Camille, Annibal...

— Oui, j'en ai souvenance, ils ont crié à l'ingratitude, car ils jugeaient en ambitieux de la valeur des choses du monde; mais s'ils eussent donné leurs services à la patrie au lieu de les vendre, auraient-ils songé aux récompenses qui leur manquaient?

Le cardinal ne répondit rien à cet élan d'une haute philosophie; mais il se baissa vivement pour dire un mot à l'oreille du P. Joseph, qui sortit aussitôt.

Quand Guyton quitta la maison du principal ministre, il ne trouva plus dans l'antichambre les hallebardiers, revêtus de ses livrées, qui l'avaient accompagné conformément au privilége des maires de la Rochelle. Comme il cherchait de l'œil ces hommes d'armes, Richelieu lui dit :

— Je vois ce que vous cherchez, messire Guyton; mais le roi mon maître a supprimé la prérogative dont vous aviez usé en vous faisant suivre par des gardes.

— Si je m'étais fait un pressentiment de cette humiliation, répondit le maire, j'aurais conduit le siége à tel point, que Louis n'eût pas trouvé un seul habitant en vie à son entrée dans la Rochelle... Il y aurait eu alors soumission entière...

— Je déduis donc de votre humeur ici exprimée, que vous êtes aussi passionné qu'un autre des honneurs, voire des plus frivoles. Allez, allez, monsieur, l'on a beau faire, il faut que l'homme se retrouve.

— Votre déduction fait erreur : si je suis humilié, ce n'est pas pour moi, mais pour une grande cité insultée en ma personne...

Et Guyton sortit brusquement.

Ainsi se termina le siége de la Rochelle, objet de tous les efforts, disons plus, de toutes les craintes de Louis XIII. Il faut convenir, en effet, que cette ville, puissante par le nombre de ses habitants, mais surtout par sa position, pouvait non-seulement incommoder la monarchie, mais lui faire courir de grands dangers en ouvrant son port aux Anglais sûrs de trouver en France un appui formidable dans le parti protestant. Cromwell l'avait bien senti, et l'ambitieux réformiste s'était flatté de détourner ce secours étranger au profit de ses vastes projets. Il importait donc à Richelieu d'éteindre, de disperser un foyer de rébellion aussi redoutable. S'il lui restait encore à conquérir quelque pouvoir dans le royaume, il comprit qu'une victoire, ardemment désirée par le roi, devait lui procurer ce complément de puissance. Aussi déploya-t-il tout son zèle, toute sa féconde capacité dans les dispositions du siége; tant qu'il dura, Son Eminence, ridicule par ses prétentions aux dignités militaires seulement, développa une prudence, une activité, une sagesse admirables. Grâce à cet homme supérieur, la discipline, encore entièrement inconnue aux troupes françaises, parut sous les murs de la Rochelle, et maintint dans le camp un ordre sans lequel un si long blocus eût été impossible. Parler de désordres prévenus à cette époque, où l'armée ne se composait guère que de bandes irrégulières, c'est dire que la paye était faite avec ponctualité, et que les approvisionnements ne manquaient jamais. Pour satisfaire aux besoins du soldat, Richelieu leva sur les provinces voisines d'énormes contributions en numéraire, en denrées, en étoffes : l'abondance et la gaieté régnaient au camp; la misère s'accroissait, les larmes coulaient dans les villes et campagnes d'alentour. Mais Louis XIII ne voyait que les résultats favorables accomplis sous ses yeux : comme tous les souverains, il n'appliquait à sa vue que le beau côté du prisme.

Le cardinal obtint avec éclat le prix de ses soins persévérants : Louis reconnut en lui seul le vainqueur de la Rochelle. Les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre avaient dirigé les opérations militaires; le duc d'Angoulême s'était glorieusement conduit durant le siége; M. de Marillac, par une attentive surveillance, avait doublé l'utilité de la digue; mais on leur tint compte avec parcimonie d'une si active coopération. Le héros de la campagne fut Richelieu. Peu de temps après, ce prêtre prenait les titres de généralissime des armées du roi et de surintendant de la marine : dominant ainsi par provision la dignité de connétable s'il plaisait au roi d'en investir quelqu'un, et mettant pour le présent en sous-ordre celle de grand amiral possédée par un prince du sang.

Ainsi parviennent les hommes qui savent planer sur leur siècle avec les ailes du génie et l'étonner par leur audace. Une carrière infinie est ouverte devant eux; seuls ils en posent les limites là où leur volonté veut s'arrêter. Mais l'ambition de Richelieu offrait cette particularité, qu'il avait pu la rendre de plus en plus usurpatrice, sans redouter de rivaux, sans que même le vouloir souverain pût lui opposer une digue; car l'intérêt du trône, simple prétexte pour lui, avait été un motif réel, évident aux yeux de tout le monde.

En effet, Louis XIII, au sortir de sa minorité, était dominé dans le conseil par Marie de Médicis; il est affranchi de cette régence renaissante, grâce à l'ingratitude du cardinal oublieux des grâces, des bontés intimes de sa bienfaitrice. L'aristocratie dressait orgueilleusement la tête : elle devenait menaçante; elle armait de nouveau ses vieux créneaux, et songeait à secouer le joug royal. Le ministre oppose à sa rudesse hautaine la finesse, l'astuce, la perfidie : il désarme, dépouille, dégrade les grands. Sûr enfin de leur faiblesse, il les atterre et leur tient le genou sur la gorge. Un parti puissant, qu'excitait sans cesse une monarchie injuste et partiale, relevait contre elle cette bannière de Calvin, que chaque siècle empreint d'une teinte nouvelle de sang. Richelieu, armé du courage de la noblesse, qui n'est plus sous sa main qu'un instrument passif, abat la principale tête de l'hydre rebelle, et la laisse désormais sans vigueur se consumer en efforts impuissants. Comme résultat de ces grands travaux, le pouvoir de Louis XIII réhabilité, le salut de son règne assuré, ne peuvent être révoqués en doute. Quel moraliste, quel législateur oserait nier cette double et frappante vérité? Mais il est une autre vérité que les gouvernants ne doivent jamais perdre de vue s'ils veulent rester réellement les maîtres : l'empire des hommes et des choses demeure attaché à la main agissante. Le prince qui songe à se faire grand, qui veut devenir fort, doit travailler immédiatement à sa fortune; autrement la gloire et la force seront pour l'agent. Richelieu les conservait impunément : il n'était plus au pouvoir du roi de les lui reprendre, car le ministre pouvait dire au monarque : « C'est en votre nom que je les exerce, » lorsqu'il était évident que tout le profit lui en revenait. Mais ce qui fera toujours surgir une idée de grandeur du sentiment des crimes que cet homme a commis, ce qui le maintiendra perpétuellement parmi nos illustrations, c'est qu'en soumettant à son despotisme toutes les classes de Français il n'humilia jamais la France au dehors, et fut constamment le maître de la partie aux jeux politiques de l'Europe.

Tout le parti réformé n'avait pas été soumis en même temps que la Rochelle; le duc de Rohan réunissait ses débris dans le Languedoc. Montauban, Castres, Nîmes avaient fermé leurs portes aux troupes royales, et la bannière de Calvin flottait sur les remparts de ces villes. Le prince de Condé, le duc d'Epernon, Montmorency harcelaient les révoltés depuis le milieu de l'année 1628, campagne désastreuse et sans gloire qui consista à brûler les blés, à couper les arbres, à déraciner les vignes pour mettre, disait-on, les calvinistes hors d'état d'entretenir des gens de guerre. On frémit en citant la formation d'un corps de mille *gastadours*, que les généraux firent abattre, comme un essaim de sauterelles malfaisantes, sur les moissons pour les détruire avant maturité. Le descendant du premier baron chrétien, si digne d'ailleurs d'admiration et de regrets, s'acquit une horrible célébrité dans cette dévastation impie des bienfaits du Seigneur, que l'insensé croyait servir pieusement par la destruction. Les fertiles campagnes situées entre Nîmes et Uzès étaient couvertes de gros bourgs dont la courageuse population songeait à défendre les biens de la terre. Or Montmorency, ne pouvant dévaster la plaine avec sécurité, résolut de brûler tout le pays. L'ayant envahi à la tête de toutes les troupes qu'il commandait, il incendia bourgs, villages, hameaux; rôtit tout ce que la vieillesse, l'enfance et la maladie rendaient incapable de fuir. Tel était le système de prosélytisme qu'on mettait en œuvre au nom de *Louis le Juste* envers des Français qu'on appelait *les ennemis* parce qu'ils voulaient prier Dieu autrement que les sanguinaires apôtres du catholicisme. Le ciel, qui n'impose aux hommes ni l'heure, ni le lieu, ni la forme des prières qu'il en attend; le ciel, vengeur de ces désastres sacriléges, ajournait à quatre ans la punition d'un si funeste attentat. Tout le sang de l'infortuné Montmorency devait retomber en expiation sur un coin du Languedoc et pénétrer, offrande brûlante, le terrain saccagé de la malheureuse province.

Cette grande fortune, cette vie illustre allaient flotter entre deux fatalités : l'une marquait l'incendiaire de ses invisibles stigmates, l'autre pouvait répandre sur lui le poison mortifère des soupirs

d'Anne d'Autriche. Car Montmorency s'était trouvé, il devait se retrouver encore sous le charme qui déjà avait tué Buckingham.

Au commencement de l'année 1629, le duc reparut à la cour avec tout le prestige d'une haute naissance, d'une valeur éclatante et d'un extérieur imposant et fastueux. Les sentiments nés de l'amour sont par essence fugitifs : on apprécie peu de temps ses plus douces faveurs; il serait trop affligeant que ses regrets fussent plus durables. La reine n'avait point oublié Buckingham; mais une réalité vivante qui nous apparaît belle et tendre nous distrait, au moins momentanément, d'un fantôme que nous ne voyons plus qu'avec la vue de l'âme. Anne d'Autriche fit un accueil sans doute encourageant aux témoignages de respect du brave Henri; peut-être même, tant le cœur humain offre de bizarrerie, Sa Majesté pensa-t-elle en secret que le vainqueur de Buckingham s'était acquis par sa victoire un droit d'aubaine sur ceux que le seigneur anglais avait précédemment vaincus. Toujours est-il constant que la fille de Philippe III revit Montmorency avec trouble, et ce trouble n'échappa point à Richelieu.

Mademoiselle d'Hautefort.

Un autre mortel fortuné traversa-t-il le *pont des Soupirs* par une nuit sombre? la fidèle Brigitte vit-elle grossir le trésor de confiance que son illustre maîtresse versait dans son sein? enfin de nouveaux secrets firent-ils presser les lignes mystérieuses écrites par la reine à madame de Chevreuse? Des bruits affirmatifs circulèrent bien bas à la cour, et les soupçons du jaloux Louis XIII y grondèrent bien haut.

Le cardinal expédia promptement au duc de Montmorency l'ordre d'aller prendre le commandement d'un corps de troupes dans le Vivarais, où les calvinistes se montraient en force. Henri II partit sur-le-champ. On perdit à la cour le souvenir de sa galanterie, mais il ne s'effaça point dans le cœur du roi. Là les ressentiments se gravaient avec un burin de feu. Nous retrouverons un jour, ardente, profonde, sanglante, cette impression de l'an 1629.

L'année précédente une guerre avait éclaté en Italie à l'occasion de la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat laissée au duc de Nevers, neveu du prince décédé. Un duc de Guastalla, parent éloigné du défunt, élevait des prétentions à ce riche héritage, se fondant sur le singulier motif qu'il était né Italien, tandis que son concurrent avait reçu le jour en France. Tel fut cependant le prétendu droit que se décidèrent à soutenir l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Mais cette nationalité dont s'appuyait Guastalla couvrait une autre cause d'hostilité : on savait au delà des Alpes qu'au moment où le nouveau souverain s'était séparé de Louis XIII devant la Rochelle, Sa Majesté lui avait promis le secours de ses armes s'il lui devenait nécessaire. Or le Roi Catholique et le duc de Savoie trouvaient l'occasion d'une rupture avec la cour du Louvre, objet persistant des vives sollicitations d'Anne d'Autriche bien secondées par les intrigues de la favorite. Plusieurs fois déjà madame de Chevreuse, qui aimait plus que tout au monde une vie nomade et aventureuse, s'était rendue en Angleterre, en Espagne, en Savoie pour hâter une grande alliance contre la France, idole de ses vœux ardents, cause probable dans ses opinions de la chute du cardinal souverain. Partout elle s'était montrée prodigue d'un trésor inépuisable chez elle, celui de ses faveurs. A Nanci, Marie en avait enivré le grand-duc; à Londres, plus d'un homme d'État; à Turin, un prince de Piémont; à Madrid, Philippe IV lui-même. Les événements d'Italie commençaient à récompenser la duchesse d'une activité si constante, et ses espérances se retrempaient à ce premier succès.

Quatorze mille hommes de pied et trois mille cinq cents chevaux s'étaient réunis en Dauphiné dès la fin de 1628 pour marcher au secours du nouveau duc de Mantoue, ils avaient traversé la France en la dévastant comme un pays conquis; et le marquis d'Uxelles, qui prenait le commandement de cette armée, dut signaler son arrivée en faisant fusiller cent vingt pillards.

Le roi se rendit en mars 1629 dans la Savoie pour y commander en personne les troupes françaises : sauf le bon plaisir du cardinal généralissime, qui, bardé d'acier comme au siége de la Rochelle, accompagnait Sa Majesté. Ce prélat guerrier, décidé à s'ouvrir un passage à travers les Alpes sourcilleuses, ainsi que l'illustre Carthaginois, changea pourtant d'avis sur les représentations des ingénieurs militaires : il eut en cela le bon esprit de reconnaître qu'il avait pu acquérir au séminaire moins de connaissances topographiques qu'il n'en avait été enseigné à ces officiers dans les écoles de fortification. On se contenta de marcher, par des routes praticables, sur la ville de Suze, qui fut enlevée d'assaut. Cette rude démonstration effraya le duc de Savoie : il accourut à Suze et s'engagea, nonobstant ses précédentes promesses, à livrer passage sur ses terres aux vivres nécessaires pour ravitailler Casal, assiégée par les Espagnols; plus à quatre mille hommes que M. de Thoyras menait au secours du prince de Mantoue. La défection de l'inconstant Savoyard ralentit les opérations des alliés. L'Espagnol Cordoüa se vit contraint d'abandonner le siége de Casal, et les troupes milanaises entrées dans le Montferrat durent s'y concentrer.

Madame de Chevreuse fut vivement affligée en apprenant ces événements, que suivit de près une nouvelle plus triste encore à son avis : celle du traité de paix signé à Suze le 24 avril entre la France et l'Angleterre.

Cependant les calvinistes, maîtres d'une partie du Vivarais, avaient jeté une forte garnison dans Privas sous le commandement du cadet de Montbrun. Louis XIII voulut marcher lui-même contre cette ville révoltée, que le duc de Montmorency et le marquis de Portes, son oncle, canonnaient déjà à l'arrivée de Sa Majesté. Dans la matinée du 1 mai 1629, Montmorency et de Portes furent admis au lever du roi. A la vue d'un homme qui avait excité sa jalousie, l'époux d'Anne d'Autriche pâlit, un sombre nuage enveloppa ses traits; il parvint toutefois à sourire, mais seulement en faveur du marquis de Portes, auquel il annonça qu'il allait lui faire expédier les provisions de maréchal de France. Cette promotion était, il faut le dire, bien moins une récompense accordée à l'oncle qu'une punition infligée au neveu, car le dernier avait mérité la plus haute dignité de l'armée vingt fois contre le premier une seule. Mais le prince vindicatif manqua son but. Henri montra une grande joie de l'honneur fait au marquis, et ce fut lui qui en remercia Sa Majesté avec le plus d'expansion.

Le soir de ce même jour, vers minuit, Montmorency, dormant dans sa tente, fut éveillé par la voix du marquis de Portes, qui murmurait tristement un adieu... Le duc ouvrit les yeux : la lune éclairait l'intérieur de la tente; il ne vit point son oncle et se rendormit, persuadé qu'il avait été abusé par un songe. Mais à peine de légers pavots étaient-ils retombés sur sa paupière, que les mêmes accents résonnèrent plus près de son oreille et l'éveillèrent de nouveau. Alors Henri aperçut distinctement le marquis debout à son chevet : sa tête était ceinte d'un bandeau sanglant; il regardait son neveu d'un air attendri, quelques larmes roulaient dans ses yeux. Le duc s'étant mis sur son séant étendit les mains vers la figure, mais elle était impalpable... Le brave guerrier retomba sur son lit, surpris mais non pas effrayé.

— Que Dieu vous prenne en sa sainte garde, mon oncle! dit Montmorency, dont le regard était fixé sur la terrible apparition.

— Je suis en attente de sa miséricorde, répondit le fantôme d'une voix lente et douce. Mais, toi, mon ami, toi...

Et l'ombre parut tremblotter en poussant un soupir, comme la flamme légère qu'agite le souffle du zéphyr.

— Au nom du Seigneur, pourquoi vois-je à cette heure votre image? demanda Henri d'un accent ému.

— Rappelle à ta souvenance qu'un jour, touchés au cœur d'entendre discourir le philosophe Pitart sur la séparation de l'âme d'avec le corps, nous jurâmes que le premier de nous qu'appellerait à lui le Maître du monde viendrait dire adieu à l'autre si cette action lui était permise au jour de son entrée dans l'éternelle vie. Etant vrai que je possède toujours le *moi* et la pensée, encore qu'il n'y ait plus rien de palpable en mon être, j'accomplis ma promesse... Adieu, cher Henri, adieu, non pour toujours : douze cent soixante-douze jours s'écouleront, et l'éternité...

Ici la voix se tut et le fantôme s'évapora. Montmorency, sautant de son lit, frappé d'un avertissement rendu trop sensible par l'impénétrable Providence, éveilla un domestique couché près de lui et l'envoya, malgré l'heure avancée, demander des nouvelles du marquis de Portes, dont le quartier se trouvait dans une autre partie du camp. L'envoyé revint au bout d'une demi-heure. Le marquis avait été atteint, vers huit heures du soir, d'une mousquetade à la tête : il était mort sans avoir repris connaissance à minuit moins un quart [1]... Ainsi se renouvela pour l'un des plus braves chevaliers français l'apparition qu'eut le second Brutus la veille du jour où périt la liberté romaine. L'histoire a constaté les deux faits : nous ne prononcerons point entre le scepticisme et la foi crédule.

... puis, visant en chasseur habile, lança cette réserve sur les appas indiscrètement exposés.

Le 11 mai, Privas fut enlevée de vive force après une défense héroïque. La garnison périt par le fil de l'épée; les habitants furent pillés. Une soldatesque effrénée ajouta aux fastes atroces du viol des faits qui soulevèrent l'indignation de l'Europe : plusieurs femmes reçurent le dernier outrage ayant pour oreiller leur époux vivant et proclamé jaloux ; des monstres cherchèrent le plaisir dans un sein où six printemps n'avaient fait naître encore qu'un bouton informe de virginité; d'autres ouvrirent avec le sabre une route sanglante à d'horribles voluptés ; d'autres, libertins aux sens éteints, forcèrent une mère, jeune encore, à se livrer en leur présence aux caresses infâmes de son fils... Les hommes qui se conduisaient ainsi étaient pourtant les propagateurs de la *meilleure religion*, les vengeurs pieux des *indignités* du prêche, c'est-à-dire d'une morale tout évangélique qui consiste essentiellement à mettre d'accord les lois divines et les lois sociales.

CHAPITRE XIV.

1630.

Le roi malade. — Projets contre Richelieu. — L'hôtellerie de la Tour-du-Pin. — Julio Mazarini. — La nièce galante. — Michel Danse. — L'avortement. — La marquise de Fargis. — Les amours du roi. — Discours de Richelieu. — L'écrit. — Les pincettes. — Marie de Médicis et l'astrologue Fabroni. — Prédictions. — La journée des Dupes. — Richelieu s'apprête à partir (10 novembre 1630). — Arrestation de Marillac. — M. de Châteauneuf chez la reine. — Bassompierre chez le roi. — Le maréchal à la Bastille. — Fureur de Gaston d'Orléans. — Captivité de la reine mère. — Sa fuite.

Après la soumission de Privas, le roi se rendit dans les Cévennes; bientôt furent réduites les villes d'Anduze et d'Alez; celles de Nimes, Castres, Milhaud, Uzès en Bas-Languedoc se soumirent ensuite, et le duc de Rohan posa les armes. Montauban résistait encore; mais le roi, pressé de revenir à Fontainebleau, laissa faire le siége de cette place à son belliqueux ministre. Le cardinal généralissime resta sous les murs assiégés pour recueillir la gloire d'une nouvelle conquête; le maréchal de Bassompierre y demeura pour en supporter le travail et les dangers.

La position géographique de l'Etat de Savoie tiendra toujours sa politique dépendante des événements militaires. Qu'une guerre survienne entre la France et les puissances qui règnent en Italie, soudain le Piémont devient un camp. Son souverain, satellite obligé du vainqueur, incline vers lui sa petite planète, reflète ses feux, roule dans son système jusqu'à ce que la fortune, en volant sous d'autres drapeaux, entraîne après elle l'Altesse invinciblement inconstante. Cédant à sa destinée, le prince sarde, menacé par les Espagnols, rompit en 1630 le traité qu'il avait signé à Suze l'année précédente. Les vivres n'arrivèrent plus à Casal, toujours assiégée; la guerre éclata entre Louis XIII et le duc de Savoie. Richelieu, devenu décidément connétable de fait, dirigea les hostilités, le maréchal de la Force aidant. Le roi s'était mis en route pour se rendre à son armée ; mais, atteint dans la Maurienne d'une fièvre continue, ce prince fut contraint de revenir à Lyon afin de recevoir des secours plus actifs et plus éclairés.

La maladie de Louis XIII fit des progrès si rapides, qu'en peu de jours il fut aux portes du tombeau, et laissa fort peu d'espérance aux médecins. Les deux reines accoururent. Humble et repentant comme tous les hommes qui croient avoir atteint l'heure suprême, le royal moribond confessa d'une voix éteinte les torts qu'il avait envers sa mère, et même envers son épouse; car les mourants n'ont les yeux ouverts que sur leurs propres fautes, et leur vue affaiblie ne voit plus de tache sur la conscience d'autrui. Louis jura que si Dieu daignait lui accorder des jours encore, il serait plus respectueux, plus

Le maréchal de Bassompierre.

soumis avec Marie de Médicis, plus juste, plus tendre avec Anne d'Autriche. Allant même au-devant des vœux de ces deux princesses, outragées par le cardinal, il prit l'engagement de le renvoyer aussitôt que la France serait en paix avec l'Espagne.

Anne avait trop à se plaindre de Louis XIII pour être sensible à ce discours, tardivement inspiré par les terreurs qui précèdent la mort. Tandis que le roi luttait, avec quelques chances de salut fugitives, contre une fièvre ardente, madame de Fargis, dame d'atour de la reine, insinuait à Gaston qu'en cas de mort du roi, sa veuve, suivant le penchant de son cœur, donnerait sa main au second fils légitime de Henri IV.

— Ce projet sort-il de votre imagination, madame la marquise? demanda Monsieur à cette messagère hâtive.

— Quoi qu'il en soit, monseigneur, la reine est touchée à votre en-

[1] L'apparition du camp de Privas n'est point une anecdote combinée pour un roman, toute romanesque qu'elle est; on la trouve consignée dans presque tous les mémoires du temps, et plusieurs écrivains disent la tenir de Montmorency lui-même. L'historien de ce héros est du nombre.

droit d'une assez particulière amitié, en ne donnant à ce mot qu'une signification bien au-dessous de l'effet, pour que je puisse vous assurer qu'elle se tiendrait grandement flattée de cette union.

— Avez-vous commandement de me le dire?...

— S'il en était ainsi, je ne pourrais l'avouer qu'après une déclaration de vos propres sentiments; et je suis vraie du cœur en vous disant qu'elle serait, plus que votre simple question, dans les bienséances suivies à l'accoutumée.

— De l'amour pour ma belle-sœur, j'en eus; elle en est avisée, et cet amour alla, trois mois durant, jusqu'à la frénésie... Mais depuis...

— Depuis, votre cœur a reçu d'autres impressions; toutefois une main mignonne comme celle de la reine peut rouvrir, avec bien du charme, une ancienne blessure qu'elle a faite.

— Marquise, ce négoce me paraît un petit prématuré; nous pourrons y revenir[1].

Pendant que cette intrigue secrète était entamée, Marie de Médicis formait un parti contre le cardinal, et faisait engager plusieurs personnages marquants à s'assurer de ce ministre, dès que le roi serait mort. Une conférence fut même tenue à cet effet entre MM. de Guise, de Montmorency et de Bassompierre.

— N'ôtons point la vie à cet homme, tout coupable qu'il s'est fait, dit le premier de ces seigneurs; il se montre fier d'être prince de l'Eglise, eh bien! qu'on l'exile à Rome : par le sang du Balafré! il aura tout le temps d'y réciter son bréviaire, et nous n'aurons plus rien à redouter de sa fourbe et félonie.

— Cette proposition ne vaut rien, répondit Bassompierre : envoyer Armand du Plessis en Italie serait faillir grandement; il ne manquerait pas d'y former des orages, qui fondraient tôt sur la France. *Ecclesia abhorret a sanguine*, dit la sainte parole; ce qui n'apporte nul empêchement à ce que les dévots tuent avec grande aisance ceux qui leur déplaisent. Ne les imitons pas; mais faisons bonne résolution d'enfermer le cardinal en la Bastille. Par le panache du Béarnais mon patron! c'est le vrai jeu pour tirer de la docte Eminence quelque bon livre touchant les matières d'Etat.

— Il y aurait folie, messieurs, à se conduire si bellement, s'écria Montmorency; tout meurtrier doit passer de vie à mort. Le sang du malheureux Chalais fume encore sur la place de Nantes. Et le maréchal d'Ornano, notre loyal ami, ce compagnon des vieux héros, ce modèle tant valeureux des jeunes, qu'est-il devenu? Mort entre deux guichets, ayant la langue noire, les yeux sortis de leurs orbites, les entrailles dévorées... Vendôme, le grand prieur de France, un fils de l'immortel Henri et de d'Estrées, la belle des belles... mort mêmement derrière la grille d'un cachot il y a quelques semaines... Messeigneurs, le poison, rival des vers de la tombe, ronge encore ses intestins... En voilà, que je présume, assez; ce seraient peines superflues que de s'enquérir combien les voiles du mystère nous dérobent d'autres attentats et noirs forfaits! La contrainte est l'ennemie de mon humeur, et je le dis haut et clair, un damas libérateur ne saurait tarder d'abattre la tête de Richelieu.

On délibérait encore, lorsque d'Alincourt, gouverneur de Lyon, qui s'était engagé à guetter le dernier soupir de Louis XIII, pour arrêter aussitôt Richelieu partout où il le trouverait, d'Alincourt vint apprendre au conciliabule que le roi sortait d'une grande crise, et qu'on le croyait sauvé.

Jusque-là Joseph, que le cardinal avait envoyé à Lyon pour qu'il le tînt au courant de ce qui s'y passait, s'était contenté d'observer les événements et d'étudier les esprits. Peut-être, si Louis fût mort, ce moine aux vastes capacités eût-il fait main basse sur le pouvoir, échappant de la main tremblante de Richelieu. Un dessein géant pouvait fermenter, comme dans un creuset ardent, sous le large crâne de cet ambitieux, décidé à tendre la main, par-dessus l'Océan, à un autre ambitieux prédestiné aux grandes choses. Le rétablissement de Louis XIII fit évanouir, s'ils existaient, ces rêves d'une réalisation possible. Du Tremblay, redescendu à son humble rôle d'agent, partit pour rejoindre le ministre. Il le rencontra dans une hôtellerie de la Tour-du-Pin en Dauphiné.

— Vous avez grandement tardé, père Joseph, lui dit le cardinal-généralissime... l'âge vous gagne; vos démarches et vos conceptions se font lentes...

— Je ne croyais pas, répondit le moine avec amertume, être sorti de mes devoirs en nulle chose, ni m'être rendu suspect de lenteur et négligence. Seulement, dans la passion que j'ai de satisfaire à vos commandements, je me suis embesogné, en cette rencontre, de soins peu séants à mon caractère. En cela j'ai failli; mais vienne une occasion où ma résolution et mon courage soient en leur jour, poursuivit du Tremblay en appuyant avec force sur les mots, et Votre Eminence verra si mon esprit et mon corps sont si vieux.

— Heureusement, reprit Richelieu en éludant de suivre l'entretien sur ce sujet, les échos de Lyon m'ont rendu de signalés offices.

— Oui, monseigneur; mais les échos, dont Votre Eminence fait si grand état, répètent, comme les perroquets, sans juger. D'ailleurs ils redisent uniquement ce qu'on s'en va leur criant; les paroles sifflées à l'oreille leur échappent. Vous est-il arrivé quelque bruit d'un conseil mystérieux tenu en la ville de Lyon par MM. de Guise, de Bassompierre et de Montmorency?

— Non, mon père.

— Vous allez donc avoir la démonstration que, tout vieux qu'il vous plaît de me faire, le Seigneur, en sa grâce divine, me laisse une ouïe plus subtile que celle de vos échos. Tenez, voilà le précis de la séance du conciliabule; lisez...

— A merveille, dit le cardinal après avoir lu et en riant de son rire d'enfer; il m'est avis que ces messieurs ne veulent ni m'habiller de velours, ni me couronner de roses.

— Chacun vous drapait à sa façon.

— Eh bien! père Joseph, continua le ministre, je me ferai voir plus généreux, moi : je traiterai chacun des conjurés selon le goût qu'il a montré dans cette conférence.

— Ainsi donc M. de Guise?...

— Banni... et notez bien que ce sera en Italie.

— Mais le maréchal de Bassompierre s'est couronné dernièrement d'une belle action, en prenant la ville de Montauban : il y aurait trop peu de courtoisie à perdre la souvenance de ce trait, encore que Votre Eminence ait pris pour elle tout l'honneur de cette conquête.

— Ce bon office doit être oublié; puisque le maréchal songeait, à Lyon, à m'en rendre un plus signalé, il est juste que ce soit ce dernier que je récompense. L'obligeant général ira donc en la Bastille; et s'il ne se prend pas à composer, sous les clefs, quelque bon livre sur les matières de guerre, ce sera sa faute, non la mienne.

— Mais que pourrez-vous oser contre un Montmorency?

— Oser! répéta le cardinal avec un éclat de voix. Ce mot sonne ici d'une façon mal plaisante à mon oreille... Je décide, j'exécute, je dispose, sans me mettre en peine d'aucune critique, et ce seraient ceux qu'on verrait contraires à ma volonté qui oseraient.

— Ainsi le vainqueur des Espagnols, des Anglais, des calvinistes...

— Décapité! C'était son avis sur moi; je me tiendrais pour ingrat en faisant moins... Un damas libérateur... Ce mot ferait envie et honneur au poëte Chapelain... Le coutelas qu'on choisira pour trancher la tête du seigneur duc sera bien affilé... Il *libérera* mieux.

— Mais, monseigneur, pour infliger de telles punitions à de tels hommes, il faut des crimes...

— Père Joseph, voilà qui vous fait, à mes yeux, bien novice touchant la haute politique! dit le ministre en frappant sur l'épaule du moine. Tenez ceci pour certain, ajouta Son Eminence avec ce rire saccadé qui signale la colère, devant quatre ans ces justes représailles seront accomplies, ou je serai mort.

Les préliminaires de la paix venaient d'être signés sous les murs de Casal, grâce à l'active persistance d'un jeune diplomate italien nommé *Julio Mazarini*. Pourtant le roi, tout à fait rétabli, et perdant le souvenir des promesses qu'il avait faites durant sa maladie, ne renvoya point le cardinal; seulement, Sa Majesté exigea qu'il se réconciliât avec Marie de Médicis. Richelieu, mettant en œuvre toute sa réserve pathétique, c'est-à-dire l'accent de la componction, les mains jointes, les yeux élevés, Richelieu répondit « que jamais il n'avait cessé d'être le serviteur de la reine mère; que le plus beau jour de sa vie serait celui où il pourrait reconquérir les bonnes grâces de cette princesse qu'il chérissait autant qu'il la respectait, et que rien ne lui coûterait pour arriver à si heureuse fin. » Ainsi ce grand maître en hypocrisie savait, par sa feinte humilité, déverser sur Marie tout le blâme d'une mésintelligence que son ingratitude avait excitée. Louis, trompé, comme toujours, par les paroles dorées de son ministre, donnait secrètement tort à sa mère, et le cardinal voyait avec joie poindre un orage, qu'il repousserait d'autant plus facilement sur la tête de la princesse florentine, que le fourbe aurait paru faire plus d'efforts pour en prévenir l'éclat.

Richelieu ayant appris qu'à son retour de Lyon Marie de Médicis devait remonter la Saône jusqu'à Châlons, fit demander à Sa Majesté la permission de s'embarquer avec elle. La reine craignit de déplaire à son fils en refusant; mais elle se promit bien de tromper les espérances du cardinal. Ce n'était point une réconciliation que voulait la veuve de Henri IV : le trait acéré d'un ingrat avait pénétré trop avant dans son cœur italien; il fallait que cet homme fût sacrifié pour cicatriser une plaie toujours saignante depuis six ans. Vainement, caméléon aux couleurs changeantes, le ministre puissant redevint-il, pendant ce voyage, ce qu'il avait été jadis, le tout petit évêque de Luçon : prévenances, compliments, tendresses, caresses même, tout fut tenté sans le moindre succès. Marie avait passé l'âge où de telles séductions peuvent surprendre le cœur; les souvenirs d'Angoulême étaient éteints dès longtemps en elle, étouffés par les outrages de Paris. Son Eminence vit émousser ses galanteries fallacieuses sur une épaisse cuirasse d'indifférence, la reine le congédia brusquement à Châlons; et pour qu'il ne pût douter que la guerre continuait, elle renvoya madame de Comballet de son service aussitôt qu'elle fut arrivée au Luxembourg. La nièce disgraciée apporta de plus à son oncle une lettre où Marie de Médicis, avec le ton d'au-

[1] Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, affirme dans ses Mémoires, tome Ier, page 395, que la reine traita ainsi d'un second mariage du vivant de son mari.

torité qu'elle eût pris au temps de sa régence, signifiait à Richelieu qu'il eût à quitter le titre de surintendant de sa maison.

— Te voilà bien éplorée, petite! dit le prélat en attirant madame de Comballet sur ses genoux.

— Je l'avouerai, mon oncle! répondit-elle en s'abandonnant aux libertés accoutumées de l'Eminence.

— Voyons ce que dit ton cœur, continua-t-il apparemment fort peu troublé des fureurs de Marie... Et sa main se prit à interroger ce cœur.

— Que va devenir cette affaire? demanda l'ex-dame d'atour, dont les jolis doigts aidaient obligeamment à délacer un corset gênant pour l'interrogation du cardinal.

— Ce qu'elle deviendra, petite? poursuivit avec quelques interruptions l'homme d'Etat, de qui la bouche contribuait par intervalles à calmer le sein ému... Elle deviendra ce que ton oncle voudra; voilà pourquoi je m'en mets peu en peine.

— Etes-vous bien sûr, Armand, d'en venir, sur ce point, aux fins de vos intentions?... Mais on pourrait entrer.

— Tu sais que je ne suis pas sujet à faillir dans mes pressentiments... Non, non, personne n'entrera...

Ne me demandais-tu pas tout à l'heure comment la colère de notre vieille Marie prendra fin? reprit le cardinal, pour qui cette affaire se trouvait maintenant en première ligne d'importance; les événements ne tarderont pas à t'instruire... Tu sauras d'abord que la Florentine n'agit pas seule en ceci : tous mes ennemis intriguent de commune main. Il faut nous en conjouir, car je les abattrai d'un même coup. C'est une merveilleuse fortune que cette conjuration : elle est féconde en couleurs sombres, et tu sais que je m'entends à faire un tableau rembruni. Effet de l'habitude : il y a souvent nécessité d'effrayer celui qui porte les marques du suprême pouvoir... La reine mère n'a pas de plus forte passion que celle de mon renvoi, parce que j'ai tout à la fois méprisé ses charmes surannés et ruiné son influence dans le conseil. Eh bien! je la peindrai voulant entreprendre sur l'autorité du roi. Anne d'Autriche me garde un amer ressentiment pour sa faveur éteinte, pour ses amours grandement inquiétés; elle cherche à porter le roi son frère contre Louis XIII, et ce uniquement dans l'espoir que Sa Majesté m'ôtera le timon des affaires. Moi, je saurai lui prêter, en mes insinuations, le dessein de trahir la France au profit du Catholique. Enfin Gaston, adversaire débile qui se débat entre mes fils croisés comme le moucheron dans les trames de l'industrieuse araignée, j'en ferai un rebelle, un prince félon et dénaturé, nourrissant au fond du cœur le projet de se ruer, à main armée, sur les Etats de son frère; j'établirai, au besoin, qu'il songe à le détrôner. Voilà, mon enfant, les sujets en travail dans ma pensée; toujours même tactique : faire voir aux gens de facile croyance l'Etat menacé, quand on n'attaque que moi; proclamer mes ennemis particuliers ennemis du prince, et lui montrer dirigée contre son sein la dague qui brille près du mien. Derrière ce rempart d'artifice je défie toutes les conspirations du monde, et celle que la reine mère fait brasser à cette heure par mains à elle s'en ira, comme les autres, en vaine fumée.

Cette explication, donnée par le ministre enfoncé dans les coussins d'une vaste bergère, occupait l'oreille de sa nièce, tandis que sur ses doigts délicats elle contournait quelques mèches de cheveux défrisées devant un grand miroir vénitien, très-incliné et surchargé d'une pyramide de dorures.

— Armand, que ferez-vous de moi quand vous serez décidément vainqueur, demanda-t-elle en minaudant, car j'ai pris en un grand dégoût ce hobereau de Gaston?

— J'ai bonne espérance d'avoir mieux que cela à t'offrir.

— Qui donc, mon oncle?... Ah! les œillets de mon corset sont si petits que je ne saurais me lacer seule.

— Je vais t'aider... Devine de quel mari j'ai fait élection pour toi, petite? poursuit le plus grand politique du monde en passant le ferret d'un lacet dans les tenons étroits du lien de soie.

— Vraiment je ne m'entends point aux prédictions... Çà, Votre Eminence a les façons d'une femme de chambre lente à s'en désespérer; elle se montrait plus adextre il n'y a qu'un moment.

— Il en est ainsi, mon enfant, dans toutes les choses d'ici-bas : on défait avec aisance; rien n'est plus malaisé que de réédifier... Celui que j'ai pris la résolution de te donner pour époux se nomme Louis XIII.

— Mon oncle, ma vanité toute seule recevra un singulier contentement de ce choix.

— Friponne, il y a bénédiction à te laisser le soin du reste; tu sais merveilleusement y pourvoir.

— Si j'étais déjà reine, je ne manquerais pas de vous arracher cette moustache, qu'un rire malicieux soulève incessamment.

— Oui; mais pour la nièce d'un simple cardinal, sur mon âme, tu tires un peu trop fort. Allons, voilà tout remis en bon ordre; laisse-moi, petite : j'attends l'ambassadeur d'Angleterre, milord Thomas Edmont.

— Celui-là ne jettera pas le roi, mon futur époux, en des alarmes si chaudes que le fit, en son temps, le gentil Buckingham... Avec cet Anglais de soixante ans, le pont des Soupirs aura tort.

Ici les traits de Richelieu se rembrunirent; il passa deux fois la main sur son front : cette main tremblait. Un soupir bruyant s'échappa de la poitrine du cardinal.

— Petite, dit-il d'un accent étouffé, ayez garde une autre fois de remettre en ma souvenance ces malheureux événements... Va, mon enfant, va.

Peu de jours après cet entretien, il y eut à la cour quelque scandale produit par un apothicaire. Cet homme, nommé Michel Danse, donnait à la reine Anne des soins assidus. Tout à coup, l'entrée du Louvre lui fut interdite par ordre exprès de Louis XIII. En même temps, Richelieu fit répandre le bruit que sous prétexte de médicamenter la souveraine, Danse était l'agent secret de ses intrigues avec le marquis de Mirbel, ambassadeur d'Espagne. De son côté, le serviteur congédié disait assez librement qu'on l'ôtait à la reine pour réussir plus sûrement à l'empoisonner afin d'exécuter le projet déjà formé de faire épouser au roi madame de Comballet. Ce propos, qui pouvait être dicté par le ressentiment, semblait toutefois avoir quelque rapport avec le dessein dont le cardinal s'était ouvert à sa nièce. Quoi qu'il en soit, la chose parut assez sérieuse pour que le ministre de Sa Majesté Catholique y intervînt : on vit s'ouvrir des conférences diplomatiques à propos d'un apothicaire. Mirbel demanda par une note que le suppôt de la Faculté restât auprès de la reine; Richelieu répondit qu'il prendrait les ordres du roi. De longs débats survinrent : les carrosses roulaient fréquemment du Petit-Luxembourg à la légation espagnole, et de celle-ci au Petit-Luxembourg. Enfin il demeura convenu que Michel Danse continuerait les offices de sa profession à la reine, mais qu'il n'entrerait point au Louvre, et n'aurait de rapports directs qu'avec madame de Senneçay. Cette réserve fit beaucoup rire les jeunes courtisans : l'entremise d'une dame d'honneur en pareille matière leur parut fort plaisante, et leur dernier mot fut qu'il était telle partie des soins d'un apothicaire qui ne pouvait absolument s'expliquer par transmission.

Les pourparlers relatifs à cette affaire mirent au jour un secret jusqu'alors ignoré : une dame Bellier dit au cardinal qu'à certaine époque, maintenant difficile à préciser, la reine s'était trouvée grosse une seconde fois, et qu'un emplâtre appliqué par le sieur Danse avait provoqué l'avortement.

Assurément Louis XIII était aussi étranger à cette dernière œuvre qu'il l'avait été à celle éteinte dans une chute en l'année 1626. Toutefois, et malgré la tentative, si vainement laborieuse, si humiliante pour Anne d'Autriche, faite au petit château de Versailles, le roi se prenait par intervalles à pousser des soupirs d'amour; les malheureux Italiens sacrifiés aux plaisirs de l'oreille soupirent bien..... Mademoiselle d'Hautefort inspirait au monarque quelque chose qui ressemblait à une passion. Il avait enlevé cette demoiselle au service de sa mère, pour l'attacher à celui d'Anne d'Autriche. Au premier instant, Sa Majesté montra à cet égard quelques éclairs de jalousie ou plutôt d'amour-propre blessé; il lui sembla cruel qu'une autre excitât une nature restée de glace auprès d'elle. Son courroux se révéla, dit-on, jusqu'à menacer la favorite du roi de lui faire couper le nez. Ce propos est évidemment hasardé : on ne reconnaît point le caractère de l'infante dans une inspiration si féroce; toutes les fautes qu'elle commit découlèrent d'un laisser-aller invincible vers ce qui lui plaisait, d'une morbidesse d'organes qui la vouait aux voluptés, sans dessein, sans impudeur, presque avec décence. Tous ses goûts participaient de cet abandon; on la voyait souvent endormir ses sens enivrés parmi les touffes de fleurs dont ses appartements étaient remplis; lorsqu'elle écoutait un concert, son sein s'animait aux suaves accents d'une flûte; ses nerfs étaient agacés par ceux d'une trompette. La peau de la reine était si délicate, qu'on avait peine à lui trouver du linge assez fin : littéralement, une feuille de rose pliée en deux l'eût gênée dans son lit. Une telle organisation paraissait incompatible avec la cruauté; aussi, devenue régente, cette souveraine ne faillit-elle que par un défaut opposé. Ce ne fut point en des vues belliqueuses que les Mazarins[1] inondèrent de sang le pavé de Paris; Anne défendait ses douces habitudes : elle se faisait sanguinaire par tendresse.

La marquise de Fargis, qui avait pris quelque empire sur l'esprit de la reine, l'amena promptement à une calme résignation sur les prétendus amours du roi, en alléguant tout ce que ce sentiment avait d'inoffensif. Elle poussa même la démonstration jusqu'à l'évidence visuelle, en faisant assister secrètement sa souveraine à un entretien que le roi eut un jour, dans un bosquet de Saint-Germain, avec celle qu'on était convenu d'appeler sa maîtresse.

— J'éprouverais une allégresse grande, chère Marguerite, que vous fussiez à moi corps et âme, disait ce prince; pourquoi j'ai grand regret qu'il ne vous plaise pas d'habiter mon petit château de Versailles.

— Le lieu est merveilleusement choisi, dit tout bas la reine à madame de Fargis en poussant un gros soupir.

— A quoi bon ce château, à quoi bon même le bosquet où nous voilà, au lieu d'un salon tout rempli de compagnie? répondit la fille

[1] Nom donné aux partisans de la cour, qui étaient ceux de Mazarin.

d'honneur. Est-ce un manquement aux bienséances que d'aimer? Un doux penchant de l'âme peut-il être pris à crime?

— Non; mais ils disent qu'il est un point d'intimité entre les deux sexes qui se plaît au mystère.

— Je l'ignore, sire; car jusqu'à l'instant où Dieu a permis que je connusse Votre Majesté, j'avais fermé mon cœur à tout ce qui est des hommes : étant vrai que je les tenais tous en grand mépris. Mais j'aurai bientôt vingt-sept ans; j'en ai déjà passé dix avec ces filles d'honneur dont toute la vie s'écoule à réfléchir je ne sais quels transports, qui ne remplissent que quelques instants. Elles se sont prises maintes fois à me tracer une peinture brûlante de ce prétendu bonheur : d'aucunes ont même essayé d'en faire retentir le charme sur mes sens... Eh bien! je n'ai vu en toute cette passion qu'une sensible preuve de folie. Qui pourrait, dans l'état de raison et sagesse, rêver jour et nuit une félicité dont la réalisation est à l'espérance ce qu'une minute est à un siècle?

— Ah! je vois pourquoi l'amour n'a pu toucher l'esprit de cette belle, dit madame de Fargis à l'oreille de la reine; la chère demoiselle estime que le gain ne compense pas les chances laborieuses du jeu.

— Ce que vous dites là, Marguerite, reprit languissamment le roi, je l'eus souvent en la pensée.

— Je le crois, murmura Anne d'Autriche.

— Je conçois l'amitié dans le plus juste de ma conscience, poursuivit mademoiselle d'Hautefort : j'y vois un doux négoce de bons offices d'âme à âme, et pur comme tout ce qui sort de cette source; car c'est en passant par les impuretés de nos sens que les passions s'altèrent... Toute la fange est là.

— Sur ma foi, j'avais toujours bien pensé que l'amour tel que le font nos muguets n'avait rien de royal.

— En tout cas, sire, à en juger sur leur dire même, ce qu'ils appellent le bonheur est si peu, si peu, qu'il n'y a guère de dommage à l'ignorer... Et quand on songe à ce que cette misère coûte aux hommes de soins vergogneux, de rudes fatigues, de contestes, de nuitées blanches, de dangers; combien il voue de femmes aux coquetteries d'abord, à la soumission, à l'esclavage ensuite; à la repentance, à la jalousie enfin; lorsqu'on ajoute à tout cela les horribles souffrances dont mon pauvre sexe doit, par surcroît de sacrifices, payer cette dragme de miel, en vérité l'on peut se tenir grandement heureux de ne pas être fortuné à la manière des amants.

— Marquise, dit Anne en soupirant, j'estime que ce glaçon vivant n'a pas grand tort.

— Hélas! madame, Votre Majesté, en si délicat sujet, appuie son opinion d'un souvenir trop ancien.

— Pécheresse, répondit la reine en riant.

— Ne laissons donc pas de nous aimer avec innocence, reprit mademoiselle d'Hautefort; car tels que Dieu nous a faits l'un et l'autre, toute notre bonne volonté de faillir ne nous procurerait pas, que je présume, même la dragme de miel.

— Vous voyez, madame, dit la marquise, que des inquiétudes téméraires étaient entrées en votre imagination. Cette demoiselle, grâce à l'honnête dose de glace qui roule dans ses veines, n'est nullement dangereuse pour la chasteté de Louis XIII.

— J'en ferai mon amie, répliqua Sa Majesté.

— C'est un parti sage, elle peut vous rendre quelques offices auprès du roi; et si, de bonne fortune, l'amour venait à illuminer ce prince, vous seriez sûre au moins de ne pas faire la rencontre de cette fille sur les brisées de vos plaisirs.

Depuis cet instant Anne témoigna de grandes bontés à mademoiselle d'Hautefort, qui s'attacha sincèrement à la souveraine. Louis XIII n'en demeura pas moins assidu auprès de sa favorite : il la recherchait sans cesse, passait avec elle des heures entières chez la reine, et l'emmenait souvent dans le cabinet des armes, retraite favorite de ce prince mélancolique. En un mot, le roi aimait cette demoiselle avec toute la puissance qu'une âme peut recevoir sans le secours des sens. Le sort d'Anne d'Autriche en devint plus tolérable : mademoiselle d'Hautefort reprochait souvent au monarque l'indifférence qu'il montrait à son épouse; indifférence trop légèrement fondée, lui disait-elle, sur les conseils intéressés d'un ministre perfide, dont l'ambition voulait concentrer sur lui toute la confiance du souverain. Louis XIII sentait d'autant mieux la justesse de ce discours, que déjà Richelieu cherchait à desservir mademoiselle d'Hautefort : d'âcres insinuations, jetées habilement dans ses entretiens avec Sa Majesté, tendaient à prouver que cette fille d'honneur ne paraissait répondre à l'attachement du roi que pour mieux servir, en temps opportun, la reine et les intrigues que la cour d'Espagne entretenait à Paris.

Placé entre deux conseillers, Louis écoutait l'accent qui parlait doucement à son cœur, plutôt que celui qui cherchait à violenter sa volonté. Depuis la soumission des calvinistes, le principal ministre était devenu si impérieux, si despote, sous les formes respectueuses dont il parait ses rapports avec son maître, que celui-ci se sentait fréquemment humilié du servage couronné auquel se réduisait sa puissance. Plus d'une fois, il avait observé le sourire ironique de ses divers serviteurs en recevant l'intimation de sa volonté; et son indignation avait égalé sa honte lorsque, après avoir suivi secrètement l'effet de ses commandements, il les avait presque toujours vus méprisés, à moins que l'assentiment du cardinal ne leur prêtât un appui. La haine que Louis XIII vouait à Richelieu, longtemps comprimée par le sentiment de ses talents supérieurs, commençait à dominer cette considération, une influence persévérante eût renversé le colosse; mademoiselle d'Hautefort n'en eut pas le temps, mais elle l'ébranla.

Au moment où les ennemis puissants du cardinal, c'est-à-dire la reine mère, Anne d'Autriche, Gaston et leurs adhérents, conspiraient le plus activement contre Son Eminence, ils ne manquèrent pas d'engager la favorite dans leur cause. Elle demeurait toujours très-attachée à Marie de Médicis, s'attachait de plus en plus à la jeune reine, et haïssait mortellement Richelieu. On pouvait donc compter sur elle. En effet mademoiselle d'Hautefort, replaçant à toute heure le miroir de la vérité devant les yeux du roi, parvint à lui faire voir son ministre avec toute sa laideur; il en frémit, et, dans un vif entraînement d'indignation, signa la promesse de le renvoyer. La fille d'honneur s'empara de l'écrit, comme d'un engagement dont elle se proposait d'invoquer au premier jour l'exécution; mais le cardinal apprit ce fait, ainsi que tant d'autres, par les espions inconnus et souvent invisibles qu'il entretenait à la cour. Usant alors de la torture politique dont il effrayait l'inhabile Louis XIII dans les grandes occasions, il vint un matin lui déclarer que sa santé, fort délabrée, exigeait depuis longtemps qu'il s'éloignât des affaires; que pourtant son zèle lui avait fait braver jusqu'à cet instant des souffrances inouïes, mais qu'ayant appris que le roi son maître trouvait dans mademoiselle d'Hautefort un flambeau éclatant, il ne jugeait plus ses faibles lumières utiles à Sa Majesté, et venait solliciter la permission de se retirer au Havre. Son Eminence ajouta perfidement qu'on pouvait craindre une continuation de la guerre en Italie tant que les conventions signées à Casal ne seraient point changées en traité définitif, qu'en ce cas la France aurait sur les bras toute la dynastie autrichienne, race d'autant plus redoutable qu'outre sa branche allemande et sa branche espagnole, elle avait des alliés sous le toit du Louvre même; que cependant ces dangers ne devaient pas effrayer le roi, attendu que mademoiselle d'Hautefort, en faisant signer à Sa Majesté le renvoi d'un ministre facile à remplacer, avait sans doute sous la main un sujet plus habile.

Louis XIII, étourdi, stupéfié de l'avenir orageux que Richelieu lui faisait entrevoir, le pria, le supplia de rester aux affaires, et de marquer ses victimes. Quand le ministre vit son maître courbé devant lui, il releva la tête, se dressa, et dit d'une voix puissante : « Sire, » je n'ai point de victimes à désigner; tous mes ennemis sont ceux » de Votre Majesté, laissez-les faire, ils ne manqueront pas de se dé» clarer, et leur punition sera le dû de la justice. Mais ne mettez plus » en oubli que si je suis d'ordinaire le point de mire des révoltés, » c'est qu'ils savent qu'en frappant mon chétif individu leurs traits » atteindront derrière moi votre personne et l'Etat. Néanmoins, lais» sons commencer le forfait pour le punir. La trahison est grande » autour du trône, mais Dieu nous ordonne d'en attendre les pre» mières marques; car il ne faut frapper que les vraiment coupables. » Seulement si Votre Majesté fait encore quelque état de mes ser» vices, qu'elle daigne retirer l'écrit confié à mademoiselle d'Haute» fort; ce serait pitié que les gens rebelles à votre pouvoir pussent » se servir d'une arme qu'ils tiendraient de vous. »

Après cet entretien, qui venait de lui causer un véritable effroi, Louis XIII se hâta de redemander à Marguerite la promesse qu'il lui avait donnée. Mademoiselle d'Hautefort, avertie que Marie de Médicis se proposait de rompre prochainement la glace, parut, durant plusieurs jours, avoir oublié cette demande du roi. Pressé par le cardinal, il la renouvela; mais diverses défaites, remises ou recherches prétendues, firent encore gagner du temps à la fille d'honneur. Enfin le maître l'ayant poursuivie un matin jusque dans la chambre d'Anne d'Autriche, elle fut sommée de rendre à l'instant l'écrit à son auteur.

— Sire, répondit-elle avec fermeté, ma désobéissance est dans le bien de votre service : je ne vous remettrai point ce papier.

— Marguerite, reprit vivement le roi, je vois avec grand chagrin que vous vous séparez du bon naturel que je me plaisais à reconnaître en votre personne.

— Je résiste parce que ce ne sont ni vos pensées ni votre volonté que vous suivez en ce moment.

— N'est-ce donc pas moi qui vous ordonne?

— De la même manière que Votre Majesté a le malheur de régner, sire, par les inspirations du cardinal.

— Mademoiselle d'Hautefort, dit Louis XIII avec colère, retenez la légèreté de votre langue; vous manquez à notre personne royale.

— Je l'éclaire.

— Pour la dernière fois, remettez cet écrit en nos mains.

— Tenez, sire, s'écria la fille d'honneur en découvrant à demi une gorge admirable, le papier est dans mon sein; venez le prendre en ce lieu si vous voulez l'avoir.

Le chaste prince recula de deux pas à l'aspect du trésor entr'ouvert que tant de regards avides eussent recherché; puis ayant pris les pincettes tout près d'un foyer ardent, il s'avança vers sa favorite en criant de toutes ses forces :

— Par saint Louis! je parviendrai avec l'aide de cet instrument à vous arracher ce que je demande en vain.

— Non vraiment, repartit l'obstinée demoiselle en se retranchant derrière la reine, Votre Majesté fait mine de se livrer à des attouchements par trop brûlants!

Le roi sortit irrité au delà de toute expression, et le soir même mademoiselle d'Hautefort fut exilée.

C'était le 9 novembre 1630. Le couvre-feu sonnait à l'élégante coupole du Luxembourg. Un vent glacial balayait les allées du jardin, qu'un givre scintillant aux rayons de la lune avait couvertes un instant d'une nappe blanche. La cime des arbres tourmentée par le fougueux autan se courbait avec ce bruissement qui entendu de loin provoque de mélancoliques pensées chez les amants, un paisible sommeil chez les vieillards. Marie de Médicis, retirée au fond de son appartement, était assise devant l'âtre, dans lequel brûlaient, en pétillant, trois ou quatre grosses bûches de chêne. La flamme qui s'en élevait éclairait seule la chambre. Quelques jets capricieux de cette lumière se jouaient, au plafond, sur des nymphes tombées toutes nues du pinceau savant; tandis que d'autres reflets faisaient briller, sous les rideaux entr'ouverts d'une vaste couche, un crucifix d'or appliqué sur velours cramoisi, et un bénitier taillé laborieusement dans un bloc de cristal.

Seule, enveloppée d'une robe de nuit en velours noir, les yeux fixés sur le brasier, où se dessinaient, au gré de sa rêverie, mille objets fantastiques, la reine mère paraissait plongée dans de profondes réflexions, qu'interrompaient toutefois des signes fréquents d'impatience. Elle attendait évidemment quelqu'un, et l'heure du rendez-vous semblait être passée. Enfin la porte s'ouvrit; un homme fut introduit par une dame âgée, qui se retira aussitôt. Le nouveau venu paraissait avoir quarante-cinq ans; il était couvert d'un long vêtement brun, ouvert par-devant, et bordé d'une épaisse fourrure noire. Un large ceinturon de cuir luisant lui serrait le corps. Il tenait à la main un bonnet noir, de forme polonaise, auquel était attachée une plume rouge, placée de manière à couvrir en partie le visage. La physionomie de cet homme avait quelque noblesse; mais une empreinte lugubre la déparait, moins pourtant que des yeux enfoncés où brillaient deux mobiles étincelles. Des cheveux noir-jais achevaient de rendre cette figure repoussante, et l'on pouvait être surpris qu'il en partît une voix douce, mélancolique, et que l'accent italien rendait mélodieuse.

— J'avais l'appréhension, seigneur Fabroni, dit la reine en se levant, que la présidente de Verdun, votre amie, eût oublié de vous faire savoir ma volonté.

— Non, madame; mais une réunion d'astrologues qui vient de finir au château de Vauvert m'a tenu empêché jusqu'à cette heure.

— Le château de Vauvert!... il court sur ce lieu des bruits effrayants[1].

— Les choses qui inspirent la terreur, madame, ont besoin d'être examinées de près. Rien ne fut mis en ce monde pour effrayer, et tout peut servir à l'instruction des hommes. Vauvert est un vieux manoir désert; le calme fut toujours l'ami du savoir, pour quoi les astrologues ont choisi ce lieu comme le plus propre à leurs conférences. Le sujet auquel ils ont donné ce soir une particulière attention n'est point de ceux que je doive celer à Votre Majesté; quelques-uns ont médité sur les portaux de nos églises : là, madame, sont écrits les grands secrets des siècles écoulés; et de profonds mystères apparaissent pour ceux expérimentés à les lire, par exemple, au front tout symbolique de la Sainte-Chapelle. Apprenez encore, madame, que les figures debout autour du portail de Notre-Dame montrent aux hermétiques[2] la direction où se rencontrent des trésors, et sur quel point il faut s'établir pour s'embesogner du grand œuvre. Mais parlons de ce qui touche vos pensées.

— J'ai la volonté, seigneur Fabroni, d'être éclairée de vos lumières et conjurations sur quatre points essentiels... Mais ne mettez pas un instant en oubli que je veux ouïr les arrêts du destin tels qu'ils vous seront donnés en révélation.

— Hélas! madame, répondit l'astrologue d'une voix triste, Dieu en cachant l'avenir à sa créature lui dérobe plus de peines que de bonheur : apprendre, c'est quelquefois se préparer à jeter des larmes; et je suis vivement touché de la pensée qu'il faut, le plus souvent, ignorer pour jouir.

— Pour ce qui est de moi, je maintiens que l'incertitude est le pire de tous les maux.

— La vérité nue peut se faire voir hideuse.

— Vous le disiez il n'y a qu'un instant, tout peut être bon à instruire. Parlez-moi sans artifices ni déguisements aucuns.

— Je me tiendrai sur ce sujet en l'obéissance de Votre Majesté

Et Fabroni n'étouffa qu'imparfaitement un soupir.

— Or, pour que l'émoi produit par vos prédictions ne me fasse pas quitter la pensée du prix que je dois y attacher, je vais me prendre à vous l'offrir d'avance.

A ces mots, Sa Majesté saisit la main de Fabroni; et quand elle l'abandonna, un reflet de l'âtre fit étinceler au doigt de l'astrologue un diamant fort gros.

— Çà commençons, reprit l'Italien d'un ton solennel, maintenant que la flamme de ce foyer est quasi éteinte. Le tableau préparé...

— Le voici, interrompit Sa Majesté en écartant un rideau qui laissa voir, le long de la muraille, un grand rond de velours noir fort tendu.

Alors Fabroni tira de sa poche une fiole de cristal, versa environ moitié de son contenu dans une petite coupe d'or, et trempant légèrement dans ce vase une sorte d'aspersoir, il le secoua contre le rond noir, qui se trouva soudain jonché de traces lumineuses.

— Sur quel sujet, madame, dois-je interroger d'abord ce tableau?

— Le roi mon fils...

— Ceci le représente, répondit l'Italien en désignant une faible lueur du bout de sa baguette de baleine.

— Cette flamme... Dieu! que vois-je! elle s'évanouit!

— Ainsi, madame, dit l'astrologue d'une voix ténébreuse, ainsi s'éteindra, en un temps peu éloigné, la vie de ce prince... Vous avez voulu que je fusse vrai, sans détour aucun.

— Malheureuse mère!... Et Gaston, mon second fils, où se trouve-t-il?

— J'ai peine à le suivre dans les sauts inconstants que fait la petite flamme qui le représente.

— Elle me semble vive, au moins.

— Monsieur vieillira...

— Il régnera donc?

— Jamais.

— Louis XIII deviendra-t-il habile à...

— On ne saurait produire le feu sans avoir l'étincelle, interrompit le devin. Puis il secoua la tête.

— En ce cas, qui ceindra la couronne?

— Le sang du grand Béarnais ne laissera point de régner.

— Serait-il vrai que Gaston...

— La tâche de création que Dieu lui avait confiée est accomplie; nulle postérité ne sortira désormais de ce prince...

— Mais ce sang de Henri IV, que vos révélations font perpétuer sur le trône...

— Le savoir a ses limites, madame... Je deviendrais suspect en la matière si j'osais en dire davantage sur ce sujet.

— Parlez-moi du cardinal... Cette flamme sur laquelle s'arrête votre baguette, elle m'éblouit.

— C'est la fortune de Richelieu.

— Sera-t-elle durable?

— Autant que sa vie.

— Elle peut être longue, murmura la reine d'une voix sombre. Ne croyez-vous pas, poursuivit-elle, que ce ministre ait quelque charme pour se garantir des dagues et des mousquetades?

— Rien de pareil ne s'offre à ma vue; mais ce filet de feu, qui le ceint de ses contours redoublés, me montre sa destinée, rempart terrible où viendront échouer tous ses ennemis fors une femme.

— Ceci, dit la reine avec transport, présage-t-il que ma fortune jettera un nouvel éclat?

— Votre Majesté m'a fait le commandement d'être sincère... Cette femme, ce n'est pas vous.

— C'est assez. J'ai néanmoins la pensée que, pour la gloire et le besoin de l'Etat, il me sera permis de faire mentir vos prophéties.

— Je le désire avec ardeur, madame.

— Voyons, toutefois, si vous découvrirez quelques lueurs prospères en mes jours à venir.

— Il faut pour cela que je renouvelle ce tableau cabalistique et que Votre Majesté daigne entrer dans le cercle mystérieux.

Ici le devin arrondit sur le tapis trois tours d'une chaîne formée d'anneaux triangulaires d'argent mat. S'approchant ensuite du tableau lumineux, il le toucha légèrement d'une substance que Marie ne put reconnaître, et soudain tous les feux disparurent. Reprenant alors la fiole, la coupe et l'aspersoir, Fabroni fit jaillir sur l'étoffe sa liqueur inflammable, laquelle, obéissant à cette puissance cachée qu'on nomme le hasard, forma de nouvelles combinaisons. Tout à coup l'astrologue recule de deux pas, les bras étendus, l'intérieur des mains tourné vers les signes flamboyants, comme pour en repousser la vue.

— Eh bien, seigneur Fabroni, dit la reine avec émotion, que voyez-vous?

— Non, non, fille des illustres Médicis, épouse des rois, mère des rois, vous ne saurez pas... je ne puis vous dire... Jamais, jamais!

Et l'Italien se précipite vers la porte, l'ouvre en répétant : Jamais, jamais!

La reine mère, frappée de surprise et de terreur, resta immobile dans son cercle d'argent; ses yeux demeurèrent fixés sur la page fan-

[1] Ce château, situé derrière l'enceinte des Chartreux, avait, selon quelques chroniqueurs, appartenu à un seigneur voué au diable : il passait pour être visité chaque nuit par les habitants de l'enfer. Il ne l'était, disent des écrivains moins crédules, que par des faux monnayeurs, qui, grâce aux terreurs vulgaires, s'y livraient impunément à leur industrie criminelle.

[2] Rêveurs des siècles précédents, qui passaient leur vie à chercher la pierre philosophale, et à faire tourner la baguette divinatoire aux mains d'une vierge, pour découvrir les trésors enfouis.

tastique où l'astrologue avait lu sans doute une noire destinée... On eût dit un de ces êtres enchantés que la poésie orientale se plut à créer; ou bien une de ces princesses dont Perrault, longtemps après, fit taire la respiration, arrêta le cœur, endormit la circulation sous la baguette d'une fée imaginaire.

Les filles d'honneur, retenues par le respect, n'avaient osé entrer chez la reine sans qu'elle les eût appelées; ce ne fut qu'aux premiers rayons de l'aurore qu'une vieille dame italienne vint, selon sa coutume, prendre les ordres de Sa Majesté, qui s'éveillait toujours à cette heure. Marie de Médicis n'avait pas bougé : la suivante s'arrêta tout court devant cette haute statue drapée de noir et s'élevant au milieu d'un cercle étrange.

— Regarde, dit la reine en désignant du doigt le tableau.

Mais les hiéroglyphes lumineux étaient éteints, il n'en restait aucune trace; le velours ne conservait point d'empreinte : son lustre n'était pas même altéré. Quelle liqueur avait donc pu s'allumer ainsi sans chaleur? A coup sûr elle ne tenait point de la nature ardente du phosphore... Pourquoi chercher? les siècles écoulés n'ont-ils pas eu leurs lampes inextinguibles [1], leurs feux grégeois, leurs vitraux aux couleurs indélébiles; secrets perdus après tant d'autres, que nous retrouvons successivement, et que nos générations vaniteuses croient découvrir.

La reine sortit enfin, toute frissonnante, des contours magiques : l'âpre température des nuits glaçait son corps, où la vie s'était assoupie dans une longue contention d'esprit. Ses femmes la mirent au lit; mais elle n'y put trouver le sommeil. Il venait de luire le jour où cette princesse allait hasarder sur une mer orageuse le vaisseau déjà fracassé qui portait sa fortune. La veuve de Henri IV attendait le roi dans son palais du Luxembourg. Elle songeait à rappeler au monarque sa promesse de Lyon, scellée d'un serment; elle voulait parler à son cœur, lui peindre avec attendrissement, avec force, toute la famille royale humiliée par son indigne ministre; montrer l'Europe indignée, la religion, la nature, les lois violées; réveiller enfin la conscience léthargique de ce prince, esclave garrotté d'un sujet. Telle était la démarche, dès longtemps méditée, dont Marie avait voulu connaître d'avance le résultat en interrogeant l'Italien Fabroni : désir téméraire que suivait une profonde terreur.

Louis XIII arriva vers midi; la reine mère, en s'enfermant avec lui, recommanda à ses gardes de repousser sans exception toutes les personnes qui pourraient se présenter à la porte durant l'entretien secret. La colère italienne de Marie, échauffée encore par une constitution forte, impérieuse et jeune, en dépit de cinquante-sept années; cette colère, qu'alimentait le plus amer des ressentiments, celui de l'ingratitude, s'exhala en transports si puissants, si vifs, si pathétiques tour à tour, que le roi ne put y résister.

— Eh bien! oui, madame ma mère, dit-il dans une sorte d'entraînement, cette promesse de Lyon, je la tiendrai.

— Sire, je suis touchée de la croyance que le salut de votre âme en dépend : les anges, au commandement du Sauveur, ont écrit votre parole jurée... Qui sait même si votre retour quasi miraculeux à la vie n'est point l'effet signalé de ce pieux serment? qui sait si la mort n'étendrait pas derechef sa main terrible sur le parjure?

Louis XIII frémit.

— Deux mois encore, madame, je ne vous demande que deux mois, dit-il d'une voix creuse.

— C'est une éternité! N'ai-je pas le front dans la poussière?...

— Un mois seulement, et c'en est fait du crédit de Richelieu, tant je tiens à grande faveur de vous faire voir mon obéissance!

— Ayez donc en pensée que le prince votre frère mendie le pain de l'étranger, fuyant l'échafaud de Chalais ou le poison qui brûla les entrailles de Vendôme.

— De grâce, ne me faites pas refus de quinze jours.

— Ah! que vous êtes misérablement enclin aux délais, quand le chagrin s'en va tarir dans le sein d'Anne d'Autriche les sources de l'hérédité... C'est, hélas! une vérité trop sensible; la haine que Richelieu entretient en votre cœur est l'unique cause qui vous rend de glace pour votre épouse, et vous serez appelé dans l'avenir Louis l'impuissant.

— J'ai formé à toujours la résolution de renvoyer le cardinal : j'en renouvelle ici le serment.

— Accomplissez-le sans retardement, cher sire, les parlements murmurent, la noblesse s'ameute, les partis se réveillent... l'orage gronde de toutes parts.

— J'ai donné ma parole royale, cela suffit.

— Non, Louis, je connais du Plessis; s'il obtient vingt-quatre heures, d'autres idées rentreront dans votre imagination : les replis du serpent tentateur vous étreindront... Signez à cette heure l'ordre de faire arrêter le cardinal, ajouta Marie en présentant une plume au roi... Ne vous faites aucun souci du poids des affaires, Marillac, l'intègre Marillac, vous en soulagera...

— Signons donc, dit vivement le roi en s'approchant d'une table sur laquelle était un ordre d'arrestation tout dressé.

En ce moment une porte communiquant à la chapelle, et que Marie n'a pas songé à faire garder, s'ouvre précipitamment... Richelieu paraît.

— Ah! le voici, s'écria Louis XIII éperdu... Et la plume échappa de ses mains.

— Ne laissez pas de signer, sire, dit froidement le cardinal, qui ramassa l'instrument de sa ruine et le présenta au roi. Signez, c'est une chance merveilleusement honorable que de redevenir mineur à trente ans sous la tutelle d'une femme et d'un garde des sceaux félon vendu à l'ambition rebelle de Monsieur. Signez, la guerre civile, à peine apaisée par moi, recommencera. Signez, l'étranger, que je tenais en bride, retombera sur vous. Signez, les grands vous disputeront la France déchirée en lambeaux.... Votre appui en de telles calamités sera cependant un robin si intelligent aux affaires que j'hésiterais à lui confier l'emploi de mon dernier scribe, et qui, pour comble de misère, ne laissera pas de remettre aux parlements jaloux tout ce qu'ils voudront de votre puissance. Mais vous aurez satisfait la passion de la reine mère, enfin vengée d'un ministre dont le crime capital est d'avoir remis le sceptre en votre main. Sire, vos devoirs de fils seront remplis alors, l'auguste Marie sera triomphante, elle règnera en votre lieu, et vous aurez repris les lisières.

— Enfer et damnation! s'écria Louis XIII... Puis il s'élança hors du cabinet.

— Vous l'emportez, madame, dit Richelieu en se tournant vers Marie de Médicis, qui suffoquait sur son fauteuil : je quitte la cour; je fais aujourd'hui même retraite en la ville du Havre. Il faut que l'épreuve s'accomplisse, et que Louis XIII ait enfin la démonstration certaine de ce que l'Etat vaut sans moi.

Le ministre sortit lentement par le chemin qu'il avait suivi pour venir, sans que la reine mère eût recouvré le courage de lui répondre. Si, moins habituée à subir elle-même le joug qu'elle reprochait au roi d'avoir accepté, cette princesse se fût rendue à Versailles, où Louis se retirait; si elle eût conduit auprès du monarque ébranlé Marillac, homme pur qui depuis longtemps constatait les crimes du cardinal, et formait de documents authentiques le chiffre effrayant de ses concussions, alors c'en était fait de sa domination, c'en était fait peut-être de lui-même : tombé à terre, ses ennemis l'écrasaient. Mais Marie, trop stupéfiée par la subite apparition de son adversaire, laissa évanouir ses résolutions dans un découragement prématuré : elle manqua la victoire faute de persévérance. Ce qu'il y a de plus surprenant dans cette affaire, c'est que Richelieu parut aussi découragé que son ennemie Soit qu'il se lassât des assauts sans cesse renouvelés qu'on livrait à sa fortune, soit qu'il voulût en effet montrer en s'éloignant combien il était nécessaire au roi, il se disposa réellement à quitter Paris en sortant du cabinet de la reine mère. Ses meubles les plus précieux étaient depuis deux jours dirigés vers la Normandie, et ce jour 10 novembre 1630 il fit partir pour le Havre vingt-cinq charges de mulet d'or monnayé [1].

Le cardinal allait lui-même se mettre en route, lorsque la Valette, son collègue en cour de Rome, son lieutenant général aux armées, entra chez lui et le retint.

— Gardez-vous d'abandonner le champ de bataille, lui cria-t-il en voyant ses préparatifs; que craignez-vous de cette vieille princesse?

— Son titre de mère.

— Ah! vrai Dieu, ce titre, il est de votre habileté de le tourner contre elle.

— Oui, mon ami, quand Louis XIII aura vu que cette femme fait espérance de régner encore pour elle-même; mais il faut qu'il le voie.

— Monsieur le cardinal, souffrez un jet de mon cœur, qui est tout à vous : si Votre Eminence quitte un instant sa partie, je la tiens pour perdue sans ressource. Courez de ce pas à Versailles, faites bon et ferme emploi de l'ascendant que vous assureront toujours les grands services que vous avez rendus à l'Etat, persuadez, insinuez, trompez au besoin, étourdissez enfin par toutes les inspirations familières du génie qui vous est donné, et votre crédit est sauf. Voici messire de Châteauneuf; il vient d'ouïr ce que je vous ai dit, je m'assure qu'il se range à mon opinion.

— Sans nul doute, monseigneur! dit le nouveau venu; ne lâchez pas ainsi le timon de l'Etat pour un misérable grain, quand Votre Eminence l'a retenu d'un bras ferme en de violents orages.

— Mais puis-je aller à Versailles, où le roi ne m'a pas mandé?

— Fantôme de scrupule! ne vous paraît-il pas séant d'entrer en justification, encore même que vous persisteriez à sortir des affaires? répondit Châteauneuf. Sur mon âme, je suis loin d'avoir la pensée que Votre Eminence doive plier le genou devant Sa Majesté à l'heure où nul blâme ne saurait s'attacher à vos actions; mais ne soyez pas en crainte d'une telle humiliation : vous ne demanderez pas miséricorde, vous la ferez.

[1] Au commencement du dix-septième siècle on découvrit à Rome le tombeau de Tullia, fille de Cicéron; et dans le même temps fut retrouvé celui du dictateur Camille... Des lampes y brûlaient encore. Le même phénomène a été remarqué lors de plusieurs autres découvertes de tombes antiques... C'est ainsi que par l'ensevelissement successif des connaissances humaines, des choses jadis fort naturelles nous apparaissent sous un aspect merveilleux.

[1] Historique.

— Je pars donc, dit Richelieu comme déterminé par une inspiration subite qu'il ne communiqua point. Monsieur de Châteauneuf, ajouta Son Eminence, que penserait le parlement des droits d'une mère sur l'autorité d'un roi de trente ans?

— Ces droits, monseigneur, sembleraient à messieurs de toute nullité; les rois majeurs n'obéissent qu'au ciel. La mère d'un souverain exerçant la plénitude de son pouvoir devient sa première sujette : il n'a plus de devoirs envers elle, plus de ménagements à garder à son endroit en cas qu'elle ait failli; du respect, c'est elle qui en doit à son fils : ainsi le veut la loi du trône.

— Vous chargez-vous de faire signer à messieurs un avis ainsi libellé?

— J'en réponds.

— Allez donc, et les sceaux sont remis en vos mains si je reste aux affaires.

— Par mon estoc et ma soutane, s'écria la Valette, partons pour Versailles, partons sans plus de retardement. Messire de Châteauneuf parle en sage; la mère doit le respect au fils couronné : le nonce Barberini en signera la déclaration spirituelle; il nous obtiendra, s'il le faut, une bulle du pape, Dieu lui-même la viserait... Mais les messagers qu'on lui envoie ne reviennent pas.

Tandis que les deux cardinaux se rendaient à Versailles, M. de Châteauneuf, qu'excitait vivement la promesse des sceaux, allait faire constater par messieurs qu'un roi peut s'affranchir des lois de la société, braver celles de la nature, et se faire au besoin le bourreau de sa mère. C'était ce qu'il importait à Richelieu d'établir.

Cependant tout le monde croyait ce ministre perdu : chacun aiguisait ses armes pour l'en frapper; plus d'un ambitieux étendait déjà la main vers sa dépouille. L'erreur fut de courte durée : le soir même on apprit que Richelieu conservait son omnipotence. La preuve ne se fit pas attendre. Le lendemain 11, M. de Marillac, garde des sceaux, avait été arrêté; il partait, sous bonne escorte, pour le donjon de Châteaudun. La princesse de Conti et la marquise de Fargis étaient exilées; la duchesse d'Elbeuf subissait le même sort. Enfin, l'huissier de cabinet l'Epine, se dirigeant à franc étrier vers l'armée d'Italie, portait au maréchal de Schomberg une lettre de la main royale qui lui ordonnait de faire arrêter son collègue Marillac.

Beringhein, valet de chambre du roi, celui-là même que Sa Majesté avait rendu confident de son impuissance, fut exilé presque aussitôt à l'étranger avec une perfidie vraiment originale. Richelieu l'ayant fait venir dans son cabinet, lui annonça qu'il allait servir à l'armée d'Italie en qualité de maréchal de camp; le gentilhomme emporta son brevet et ses ordres de service. Il partait muni d'une lettre close pour M. de Schomberg : c'était, lui avait-on dit, une recommandation pressante touchant son avenir. En effet, lorsque le maréchal eut ouvert cette dépêche, il déclara au pauvre Beringhein qu'il venait d'apporter lui-même l'ordre de son exil, et le brave officier ajouta, les larmes aux yeux, que, pour satisfaire au commandement du roi, il se voyait forcé, bien à regret, d'éloigner immédiatement l'exilé du camp français. Cette fourberie conserve toutefois quelque forme de cour; mais que penser du message adressé par le roi lui-même à Schomberg pour lui prescrire d'arrêter son collègue? Ce message commençait ainsi : « Mon cousin, le maréchal de Marillac a écrit ici des lettres fort insolentes contre vous. » Ne croirait-on pas entendre un habitant des halles, excitant, dans son intérêt, un voisin contre un autre? Si le style est, comme on l'a dit, tout l'homme, quelle idée doit-on se faire de Louis XIII?

Ainsi se termina cette échauffourée politique dont le résultat trompa tant de gens, et qui fut surnommée, par cette raison, la *journée des Dupes;* journée remarquable dans les fastes de Richelieu, en ce qu'elle lui donna la mesure de ce qu'il pouvait oser.

Le parlement circonvenu par Châteauneuf ne tarda point à faire paraître un délibéré dans lequel était démontré, comme on démontre avec l'aide de la chicane, que la loi civile n'obligeant point les chefs mâles et majeurs des familles illustres à vivre sous la dépendance de leur mère, ils pouvaient sans faillir aucunement l'éloigner de leur maison et même la tenir en exil ou en captivité pour le bien de leurs affaires. Les casuistes sollicités par le cardinal de la Valette décidèrent, théologiquement, le même cas d'une façon tout aussi favorable aux vues du cardinal, qui, pour faciliter cet arrangement avec le ciel, avait donné beaucoup d'argent à la Sorbonne, et plus encore au prélat guerrier. Muni d'une double décision émanant d'autorités si respectables, Richelieu proposa hardiment à Louis XIII de reléguer Marie de Médicis à Compiègne et de la faire garder à vue dans ce château; ajoutant que si Sa Majesté voulait régner, il était temps d'arrêter les intrigues de la reine mère. Le roi ne déféra pas seulement à la proposition de son ministre, il s'associa encore aux ruses que ce dernier employa pour consommer ce second emprisonnement de la veuve du grand Béarnais.

La cour s'étant rendue à Compiègne afin d'exécuter cette trame infâme, Marie de Médicis y alla sans défiance, encouragée par les respects, les airs affables et les sourires du roi; amorces perfides sous lesquelles ce prince cachait toujours un noir projet. Ces prévenances duraient depuis deux jours, lorsque la reine régnante entendit frapper à la porte de sa chambre longtemps avant l'aurore. Tremblante, éperdue, et redoutant quelque nouvel outrage de son farouche époux, Anne ordonna toutefois à Brigitte d'ouvrir. C'était M. de Châteauneuf, nouvellement nommé garde des sceaux. Sa noire simarre, sa figure sévère quoique belle, l'heure à laquelle il se présentait, les proscriptions récentes, tout redoubla les terreurs de Sa Majesté : le magistrat prit en pitié le tremblement de la pauvre princesse, qui se faisait remarquer par l'agitation de sa couverture.

— Remettez-vous, madame, lui dit-il, je ne suis porteur d'aucune nouvelle qui doive jeter Votre Majesté en de si sensibles alarmes.

— Mais, monsieur, cette venue nocturne en ma chambre...

— Etait nécessaire, madame, pour l'accomplissement des commandements du roi mon maître. Des raisons d'État l'obligent à laisser sa mère ici, en la garde du maréchal d'Estrées, et votre illustre époux vous attend tout présentement au couvent des Capucins, où déjà Sa Majesté entend dévotement la messe.

— C'est grand cas en ce moment, monsieur de Châteauneuf.

— Je ne dois pas faillir de dire à Votre Majesté que le roi a pour agréable qu'il vous plaise quitter le château sans voir la reine madame sa mère.

— Sur ce point, monsieur le garde des sceaux, vous serez le maître d'apprendre au roi ma désobéissance : la reine Marie est plongée en grande misère; je serais trop sensiblement touchée qu'elle me tînt pour indifférente à ses maux.

— Madame, dit Châteauneuf en s'inclinant, un tel sentiment me fait un devoir de tenir ma bouche close sur ses effets; j'attends Votre Majesté en la galerie : elle sait que le roi son auguste époux prend en grande déplaisance le moindre retardement qu'on apporte à satisfaire aux intimations de sa volonté; c'est tout ce que j'oserai dire ici.

— Et cela suffit, messire de Châteauneuf. Je vous rejoins en peu d'instants.

Dès que le magistrat fut sorti, Anne passa une simple robe de chambre ouverte; *toute en chemise*, disent les mémoires du temps, elle courut à la chambre de Marie de Médicis, qu'elle trouva au lit, sur son séant, et déjà prévenue de sa captivité.

— Ah! ma fille, s'écria Marie en apercevant la reine, encore prisonnière... Le roi n'est-il pas un monstre dénaturé... Hélas! que veut-il faire de moi?

— Dieu seul et le cardinal voient clair dans cet horrible mystère, dit Anne en embrassant sa mère...

— Le ciel, ma fille, ne nous délivrera-t-il pas de cet antechrist... Chère princesse, je ne fais espérance qu'en vous... Voici le roi votre frère en paix avec l'Angleterre...

— Chut, ces murailles peuvent nous trahir... Dans votre maison, mêmement que dans la mienne, tout sert Richelieu, tout se tient en son pouvoir et obéissance... Sachez, madame, que vos propres domestiques ont prêté serment à cet homme...

— Que Dieu nous prenne donc en sa sainte garde, s'écria Marie en sanglotant... Cependant, écoutez, ma fille, le maréchal de Bassompierre a promis d'entrer de cœur dans notre service; ayez confiance en ce bon ami du roi mon glorieux époux.

— Je ne manquerai pas de prendre liaison avec lui touchant nos intérêts... Adieu, madame ma mère, faites bonne espérance de l'avenir... vous savez que nos pensées se réunissent dans un sentiment commun de haine pour l'infâme cardinal.

— On m'a déjà secrètement avisée que ce misérable avait pris la résolution de me faire transférer à Moulins, sans doute dans le dessein de me tenir plus étroitement emprisonnée... Mais je ne laisserai d'écrire à mon tigre de fils que j'endurerai les derniers outrages plutôt que de me résoudre à souffrir cette violence... Nous verrons si Louis me fera arracher toute nue de mon lit sans exciter la compassion des plus insensibles...

— Il faut que je vous quitte, madame! dit la reine régnante en serrant Marie dans ses bras... L'orage ne se fait voir déjà que trop menaçant pour moi... Il est de nos espérances et intérêts que j'évite de le grossir.

Les deux reines se tinrent longtemps embrassées avec une sincère affection née de cette communauté de malheur, si favorable aux sympathies; elles se séparèrent enfin... elles ne devaient plus se revoir.

Anne d'Autriche trouva Louis XIII dans la salle du conseil au couvent des Capucins. Il n'était pas encore jour : le roi, entouré de moines, agité d'une visible émotion et gardant un morne silence, pouvait inspirer l'effroi. Les nombreux flambeaux qu'on tenait allumés autour de lui jetaient sur ses traits pâles et contractés un reflet sinistre; la richesse même de ses habits, en ressortant sur une masse de froc brun, faisait saillir d'une étrange manière cette figure royale. Anne eut un instant l'idée du prince des enfers rendu captif par les prières d'une compagnie de pieux reclus.

— Çà, madame, dit Louis XIII d'une voix sourde en apercevant la reine, allons-nous-en à Senlis.

Les murailles de Compiègne trahirent le secret des reines, ainsi que l'avait prévu Anne d'Autriche. Il y avait trois jours à peine que la cour habitait le vieux château de Senlis, lorsqu'on y vit arriver

le maréchal de Bassompierre. Ce loyal guerrier venait au-devant de sa destinée; il espérait encore que de loyaux services, pressés sur sa vie, lui serviraient d'égide contre les coups du cardinal : il ne pouvait s'imaginer que Louis XIII fût assez dégradé, assez l'esclave d'un sujet pour lui sacrifier l'une des plus utiles illustrations du royaume.

— Voilà bonne compagnie, dit le roi en voyant le maréchal entrer dans sa chambre.

— C'est au moins, sire, un serviteur fidèle, répondit Bassompierre avec une intention marquée.

— J'éprouve un singulier contentement à vous voir, mon cousin, car vous êtes du petit nombre des seigneurs dont j'écoute en grande confiance les conseil et avis.

Assassinat de Buckingham.

— Il ne m'arrivera jamais d'en faire entendre à Votre Majesté qui ne soient pas dans le bien de son service, et qui puissent jeter une tache sur sa renommée.

— Aussi fais-je espérance que vous ne manquerez pas d'approuver la conduite qu'à grand contre-cœur toutefois j'ai tenue avec la reine madame ma mère.

— Sire, il est sur le trône des nécessités malheureuses; mais...

— Je lis en votre pensée, maréchal; vous trouvez la rigueur par trop grave.

— Je suis si défaillant à juger les choses du côté du monde qu'il ne m'est pas donné de voir la nécessité d'une action tant sévère.

— Les pratiques de la reine madame ma mère et celles de monsieur mon frère sont pourtant toutes évidentes, mon cousin, répondit Louis XIII avec amertume, mais je m'assure qu'il agrée à vos préventions de vous aveugler un petit pour ne pas voir ces déloyautés et félonies.

— Et sans doute, répliqua froidement Bassompierre, c'est dans cette opinion que Votre Majesté a pris la résolution de me faire arrêter...

— Arrêter... vous, mon cousin!

— C'était ce matin un bruit fort accrédité en la capitale; et pour ce qui est de moi, je le tiens d'une bouche peu suspecte.

— Sur mon âme, monsieur de Bassompierre, je m'étonne qu'il vous soit entré dans la pensée de croire à tel propos... Vous savez combien sont vives les tendresses que je vous ai vouées... Ah! mon cousin, je ne saurais vous pardonner d'être tombé en pareille erreur....

— A tout événement, sire, je venais trouver Votre Majesté afin qu'on ne fût pas en nécessité de me chercher.

— Retenez donc de si malséantes paroles, dit le roi avec un peu d'humeur.

— Et si je savais en quel lieu Votre Majesté veut m'envoyer, poursuivit le maréchal nonobstant l'invitation du roi, je m'y rendrais tout d'abord sans qu'on m'y menât.

— Monsieur de Bassompierre, ce discours nous fatigue d'une façon singulière.

— Je me retire vitement, sire.

— Je me plais à penser, mon cousin, que vous n'irez pas prendre gîte cette nuit en une hôtellerie et que vous souperez avec moi.

— J'obéirai à Votre Majesté, répondit le maréchal en s'inclinant.

Jusqu'à l'heure du souper Louis XIII ne parla plus à Bassompierre, qui s'entretint le reste de la soirée avec Anne survenue dans la chambre. Pendant cette conversation, le monarque, assis sur une chaise longue, la jambe droite croisée sur le genou gauche, chantait une vieille ballade en s'accompagnant de la guitare.

— Le lendemain, au moment où le maréchal traversait la ville de Saint-Denis, doucement assoupi dans son carrosse, il fut arrêté par le sieur du Hallier, exécuteur toujours poli, toujours affable, mais instrument dévoué aux vengeances du cardinal.

— Par saint François! messire du Hallier, dit Bassompierre en s'éveillant, je vous attendais; et n'était que vous venez de porter dommage à un gentil songe, je m'évertuerais à vous remercier d'avoir fait trois lieues pour venir à ma rencontre.

— Je suis touché au cœur, monsieur le maréchal, d'être chargé d'un déplaisant message à l'endroit du plus respectable gentilhomme, la fleur de nos guerriers!

— Ah! je sais, capitaine du Hallier, que vos paroles sont dorées, et c'est bénédiction; car, au métier qu'on vous fait faire, vous usez plus vite votre langue que votre épée au service de Sa Majesté.

— Je suis forcé de prier monsieur le maréchal d'avoir la bonté de me suivre à la Bastille.

— Ah! c'est à la Bastille que le cardinal me loge! Eh bien! messire, j'y serais déjà si le roi m'eût dit que c'était là qu'il lui plaisait de m'héberger. J'étais allé à Senlis tout exprès pour m'en enquérir;

Guyton lève cette arme acérée sur le lâche magistrat.

mais, par ma bonne épée! Son Eminence a fait de Sa Majesté un maître passé en hypocrisie.

— J'ai commandement de vous dire qu'il est revenu au roi des marques certaines de vos liaisons avec la reine madame sa mère et avec M. le duc d'Orléans.

— Messire du Hallier, le cardinal, votre patron, n'est jamais en peine d'épandre une couleur sur ses trames; mais à renard contre renard la fourbe est difficile : je n'ignore point que le sieur du Plessis me solde ici ma part de Lyon. Ne manquez pas de lui rapporter qu'en la Bastille je m'occuperai comme j'aurais voulu qu'il s'y occupât : c'est à savoir que je me prendrai à faire un livre, et, sur ma foi! celui-là sera d'une utilité singulière au public, car j'y peindrai le principal ministre en son vrai jour... Tenez pour assuré que les

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

Mémoires de Bassompierre payeront bien la prison de l'auteur. Vrai Dieu ! je veux qu'on les lise encore dans cinq cents ans. Ce dire peut être pour vous, messire du Hallier, le sujet d'un rapport jovial à faire au cardinal ; et s'il reste du papier au bout de la page obligez-moi d'ajouter qu'ayant à cœur de mener à fin ma tâche d'écrivain, je dispense Sa gracieuse Eminence de m'envoyer à la Bastille un cuisinier de son choix [1].

Jusqu'à ce moment Monsieur, toujours léger, insouciant, irrésolu, et par-dessus tout effrayé de la puissance du cardinal, avait supporté avec une patience que beaucoup de personnes qualifiaient de lâcheté les outrages de ce ministre. Même après la journée des Dupes, le prince, malgré l'échec supporté par la reine mère, s'était dégradé jusqu'à dire à l'Eminence : « Je vous ai haï depuis quatre ans autant » qu'on peut haïr un homme, et j'ai fait tout ce que j'ai pu contre » vous excepté d'entreprendre sur votre vie ; à l'avenir je vous ai- » merai autant que je vous ai haï, et je vous le proteste de nouveau. »

Qui aurait pu s'attendre qu'à moins d'une semaine du jour où Gaston parlait ainsi on le verrait entrer chez Richelieu l'œil enflammé, le poing sur la hanche et tendant le jarret comme un rodomont de comédie? Ce fut pourtant ce qui arriva.

— Comment, cria-t-il en entrant et sans se découvrir, comment un homme de votre sorte s'est-il tant oublié que de mettre toute la famille royale en combustion?

— Monseigneur... interrompit Richelieu.

— Silence, reprit Gaston avec autorité ; c'est indigne félonie que devant tout à la reine ma mère, vous soyez devenu son plus grand persécuteur, l'ayez noircie par vos déloyaux artifices dans l'esprit du roi mon frère et soyez sorti du respect jusqu'au point de la faire emprisonner.

— Mais, prince, vous oubliez...

— Taisez-vous... Je n'aurais pas autant attendu à réprimer vos insolences si je n'eusse été retenu par votre qualité de prêtre ; mais, sur mon âme ! elle ne vous garantira plus d'un traitement rigoureux, d'un traitement tel que la grièveté des injures faites à des personnes royales le requerra.

Ce discours fut prononcé avec tant de chaleur, Son Altesse l'accompagna de gestes si énergiques, de roulements d'yeux si expressifs, que le cardinal, tout généralissime des armées de terre et de mer qu'il était, sentit ses jambes trembler sous sa rouge simarre, et n'osa pas hasarder un mot de réplique. En ce moment il y avait éclipse totale du maître impérieux de la France, et sa position était vraiment digne de compassion. Forcée par les lois inflexibles de l'étiquette d'accompagner le prince, qui continuait ses vociférations en se retirant, Son Eminence répondait à une menace par un sourire, à une rude épithète par un salut, à un juron par une profonde révérence ; s'efforçant de composer son visage, tâchant d'assurer sa contenance, mettant enfin à profit tout ce que l'art du comédien offre de plus difficile dans la pantomime.

Le cardinal-duc poussa un gros soupir quand il vit Monsieur dans son carrosse, mais surtout quand sa suite fut remontée à cheval ; car pendant l'allocution de Son Altesse les raffinés qui l'entouraient, gens au regard farouche, à la moustache épaisse, ne semblaient attendre qu'un signe pour exécuter largement ce que leur maître promettait, et cette disposition hostile n'avait pas ajouté peu au trouble du prélat admonesté... Mais Richelieu ne tarda pas à se rassurer : autant il avait semblé rapetissé en reconduisant Gaston, autant il paraissait au-dessus de sa taille ordinaire lorsqu'il traversa ses appartements pour rentrer ; et quand Louis XIII, accouru à toute bride chez le ministre, eût déclaré, l'écume à la bouche, « qu'il serait son second » et le protégerait hautement contre tous, sans exception, même » contre son frère, » le cardinal redevint un géant.

L'action courageuse de Monsieur, conseillée par des gens de cœur, pouvait produire un effet salutaire, mais non pas en s'arrêtant à quelques vaines menaces. Une fois les ciseaux mis dans l'étoffe, il fallait la couper jusqu'au bout : c'est-à-dire poignarder le cardinal ou du moins s'en assurer et le faire conduire sous bonne escorte au château d'Amboise. Ce moyen hardi mettait le roi dans l'obligation de soutenir une guerre civile pour un serviteur, et ce dernier même eût hésité à la conseiller à une époque où sa tyrannie rendait très-nombreux les partisans de la reine mère et de l'héritier du trône. Richelieu, exposé à succomber dans des hostilités ouvertes, n'eût eu d'autre parti à prendre que celui de renoncer à tout envahissement de pouvoir.

Au lieu de répondre, il prend un flambeau de la main d'un page, passe devant le roi, et l'éclaire jusqu'à son carrosse.

Mais l'ire de Gaston s'était évanouie comme un feu de paille ; la terreur, une terreur panique, y succédait. Croyant entendre galoper derrière lui toute la cavalerie française, Monsieur se sauva dans le duché de Lorraine, où ce prince s'était déjà réfugié l'année précédente, sous l'escorte de la peur.

C'était véritablement une captivité fort douce que celle de la reine mère. Ses gardes n'exerçaient qu'une molle surveillance, et le maréchal d'Estrées, leur commandant, donnait beaucoup moins d'instants à son service qu'aux yeux noirs d'une fille d'honneur dont il était éperdument amoureux. Cet officier faisait à peu près tout ce que Marie désirait : soit qu'elle se promenât dans le parc, soit qu'elle dirigeât ses pas vers les bords de l'Oise, jamais sa vue ne rencontrait de soldats autour d'elle, ils se tenaient à une grande distance ; et Sa Majesté rentrait au château quand elle voulait. Mais cette princesse avait entendu retentir le mot de *prison*. Ce mot seul l'indignait, et son imagination prêtait à la chose tout ce qui lui manquait de rigueur. Elle se croyait donc captive autant qu'on peut l'être. Dans cette situation, la reine, se rappelant son évasion de Blois, songeait à donner par une fuite un pendant à cet épisode romanesque de sa vie. Bientôt un seigneur nommé Besançon la détermina brusquement à prendre ce parti en l'effrayant de sa prétendue translation à Moulins.

Dès cet instant, ce serviteur dévoué fit les plus secrètes dispositions pour assurer l'exécution d'un si hardi projet ; plusieurs dames et filles attachées à l'illustre prisonnière partirent mystérieusement ; on fit construire un carrosse propre à cacher des pierreries et une forte somme en or ; des relais furent placés sur la route que devait suivre Sa Majesté, décidée à se retirer à Bruxelles auprès de l'infante qui régnait en Brabant. L'almanach à la main on choisit, pour se sauver, une nuit sans lune, l'heure fut fixée ; et la reine, au pied de son prie-Dieu, demanda cent fois au ciel qu'il favorisât son entreprise. Le moment arrivé, Marie descendit, mais plus commodément qu'à Blois, par la fenêtre de sa chambre ; un hasard heureux voulut que toutes les sentinelles eussent le dos tourné quand la royale aventurière passa à leur portée. On gagna d'un pied léger le coin du parc, où les voitures attendaient. La reine trouva en ce lieu le marquis de Sourdac, son écuyer, qui devait quitter le royaume avec elle. Sa Majesté prit alors congé de M. de Besançon, qu'elle embrassa comme un libérateur. Les voyageurs partirent. Quoique les roues des carrosses eussent été garnies d'étoupe, on les fit rouler pendant une demi-heure avec une extrême précaution. Des cavaliers demeurèrent

[1] Bassompierre n'eut pas le sort d'Ornano et du grand prieur de Vendôme, mais il ne recouvra sa liberté qu'après la mort de Richelieu.

échelonnés sur la route, derrière le cortége, afin de prévenir toute surprise, si la princesse fugitive venait à être poursuivie. En un mot aucune mesure prudente ne fut négligée, et Marie gagna la frontière sans avoir été nullement inquiétée.

Le lendemain, M. de Besançon entra dans le cabinet du cardinal.

— Eh bien, lui dit vivement Son Eminence, la reine mère?

— Partie de cette nuit, monseigneur.

— Dieu soit loué!

— Votre Eminence ne saurait se figurer combien nous avons pris de peine pour tromper la surveillance des gardes, qui fermaient les yeux, et quelles garanties nous nous sommes données contre une poursuite à laquelle personne ne songeait.

— C'était le jeu... Voici, monsieur, les provisions de gouverneur de Valenciennes. Que le ciel fasse paix à Marie de Médicis! elle tient sa cinquante-septième année, il manque deux mois encore à ma quarante-sixième... Je me plais à croire que la féale princesse est mise hors de France pour jamais.

CHAPITRE XV.

1631-1632.

Mission de Boisrobert. — Le premier journal. — Le prince de Phalsbourg. — La lune de miel de Gaston. — Un petit souper de madame de Chevreuse. — Une promotion de chevaliers du Saint-Esprit. — Richelieu page du roi. — L'année sanglante. — Mort de Marillac (10 mai 1632). — Conjuration de Monsieur. — Le duc de Montmorency. — Pressentiment. — Excursion clandestine de Gaston à Paris. — Conférence du Val-de-Grâce. — Le marquis de Mirbel. — Marche des troupes de Monsieur. — Rassemblement de l'armée royale. — Bataille de Castelnaudary (7 septembre 1632). — Mort du comte de Moret. — Dix-sept blessures. — Tout est perdu. — Pleurs de la reine. — Amende honorable de Gaston. — Le prisonnier de Lectoure et le chirurgien Lucante. — La comparution. — Le président Châteauneuf. — Déposition de Saint-Preuil. — Sentence de mort. — Lettre de Henri de Montmorency à sa femme. — Démarches de la noblesse auprès de Louis XIII. — Saint-Preuil et Richelieu. — Le ministre et le capucin. — Le registre des vengeances. — A l'encre vermeille! — Nouvel article. — Madame de Condé. — Inutiles supplications. — Le portrait d'Anne d'Autriche. — L'exécution (30 octobre 1632).

Richelieu n'avait plus de rivaux; la reine mère végétait aux Pays-Bas; Gaston, sur le point d'épouser Marguerite de Lorraine, intriguait, mais sans danger, tantôt à Bruxelles, tantôt à Nancy; Anne d'Autriche, plus que jamais délaissée par son triste époux, passait de longues journées au Val-de-Grâce, consacrant une moitié de ses instants à la prière, donnant l'autre moitié aux reliques de Buckingham. Condé, Conti, Soissons et tous les grands étaient retenus par un bras de fer au char du cardinal; il régnait enfin, sans trouble, sans obstacle.

Après une année de ce calme, le principal ministre retrouva dans un repli de son cœur l'impression qui ne s'y était jamais effacée : son amour pour Anne d'Autriche. Songeant à tromper même sa nièce, à qui le fourbe avait promis la main de Louis XIII, à la suite d'une éclatante répudiation, il revint au projet de créer lui-même l'héritier du trône : c'était le seul acte royal qu'il n'eût pas usurpé, et son orgueil ne pouvait s'habituer à cette lacune dans l'édifice de sa fortune.

La reine achevait d'épuiser la coupe amère; elle devait être convaincue maintenant que Richelieu, qui avait pu détruire toutes les prérogatives et les félicités de sa souveraine, aurait seul le pouvoir de les lui rendre. Or, le chemin qu'il prétendait lui ouvrir pour sortir d'une existence calamiteuse semble si doux, même à ceux qui le suivent peu volontiers, que Son Eminence ne pouvait penser qu'une princesse si malheureuse refusât de s'y laisser engager. Mais le cardinal sentait à merveille que rien ne touchait Anne d'Autriche sans être éprouvé au jugement de la favorite exilée : l'esprit de Sa Majesté n'était que le réflecteur des pensées de Marie. Il fallait donc que Richelieu renonçât à tout espoir de succès ou qu'il se déterminât à rappeler madame de Chevreuse. Il prit ce dernier parti, et accepta, par provision, force compliments sur sa conduite généreuse, dont il est aisé d'apprécier le véritable motif.

Écrire à une ennemie, bien que c'eût été pour lui offrir la paix, ne paraissait pas d'une tactique prudente; Son Eminence préféra lui envoyer un ambassadeur. Le ministre profita de cette occasion pour rendre ses bonnes grâces à Boisrobert, qu'il aimait au fond, comme les grands aiment ceux qui les flattent et les amusent. Le pauvre homme languissait, depuis cinq ans, accablé d'une défaveur qui n'avait pas ajouté moins de soixante livres à son embonpoint; encore deux années, et l'affligé bénéficiaire eût succombé sous le poids des consolations qu'il s'efforçait d'opposer à sa disgrâce.

— Voyons, lui dit Richelieu, si la graisse que tu as acquise dans les chagrins enverra quelques émanations subtiles à ton esprit; je te confie une mission gentille, aimable, presque poétique : une suite de madrigaux en manière de conversation. Tu vas rouler ta masse replète vers le château de la duchesse de Chevreuse, tout contre la Lorraine...

— Aïe, aïe, monseigneur!

— Pourquoi ce cri, je n'ai pas encore déduit ce que j'ai à te commander?

— Votre Eminence a nommé madame de Chevreuse, j'en puis déjà conclure que j'aurai une rude pelote à démêler.

— Tu réussiras si tu n'es pas devenu le plus sot des abbés, en devenant le plus gras.

— S'il en était ainsi, il ne faudrait plus donner créance à la vertu spirituelle des meilleurs vins de l'Europe.

— Et c'est ainsi que tu as pris en religieuse soumission le nouvel édit touchant les continences religieuses!

— Votre Eminence voudrait-elle punir perpétuellement?

— Écoute-moi, s'il t'agrée enfin de saisir ta mitre avant qu'une indigestion t'ait mis en la tombe. Je tiens la mission que je te donne pour aisée à remplir : il n'est cas que de ramener madame de Chevreuse à la cour.

— Aux jeux de la politique, Votre Eminence se met soigneusement en garde de donner les rois à ses adversaires, à moins qu'elle ne réserve pour elle les as.

— Et puis, chemin faisant, reprit négligemment le cardinal, tu insinueras à la duchesse qu'il peut naître pour elle une sensible cause de faveur, si elle ramène à moi la reine, en la décidant... tu m'as entendu.

— Ah! monseigneur, où diable Votre Eminence va-t-elle accrocher ma coiffure épiscopale.

— Fou incorrigible!

— Après tout, plus d'un cas aussi rare s'est fait voir, et dans notre égrillarde cour du Louvre, on tira souvent une mitre de l'étoffe d'un jupon.

— Il faut partir ce soir, sans plus de retardement.

— Je pars, Eminence, et puissé-je revenir avec l'espoir d'être enfin coiffé, et Louis XIII...

— Silence!

Tandis que Boisrobert roulait vers la terre de madame de Chevreuse, Théophraste Renaudot faisait paraître à Paris la *Gazette de France*, premier journal connu dans le royaume [1]. Cette publication révéla, par l'ordre du cardinal, les négociations faites à Nancy pour le mariage de Monsieur avec Marguerite de Lorraine. Son Eminence pensait qu'il était temps d'éveiller Louis XIII sur cette union, et de la faire au besoin déclarer nulle par le parlement. Il est aisé de comprendre que les renaissantes espérances du ministre ne pouvaient en effet se concilier avec le nouveau lien que Son Altesse songeait à former... La *Gazette* offrit une voie détournée à Richelieu pour arrêter l'attention du roi sur la cour de Lorraine, qui non-seulement donnait une épouse au prince, mais armait des troupes destinées à marcher dans son intérêt et celui des deux reines. Muni du journal dénonciateur, le rusé politique, sans faire paraître aucune animosité, dirigea l'humeur irritable du monarque contre le duc régnant : un courrier, qui partit sur l'heure, lui porta la sommation d'avoir à faire connaître ce qu'on devait croire du mariage et de l'armement. Le prince nia le premier, et répondit, quant au second, que ses troupes étaient destinées à servir l'empereur contre la Suède. Louis, par une deuxième dépêche, somma le duc de faire passer le Rhin à son armée; lui signifiant que, sur son refus, il ajouterait foi à l'hymen de Gaston et marcherait sur Nancy avec toutes ses forces pour être de la noce. Monsieur était encore loin de pouvoir tenter une expédition en France; il fallut bien déférer à la rude intimation de Louis XIII : les troupes lorraines entrèrent en Allemagne.

Ces détails, contenus dans un écrit qu'on lisait, le cure-dent à la main, après son déjeuner, parurent piquants à une nation qui, malgré les prétentions absolues de ses maîtres, aima toujours à se mêler de ses affaires. Les courtisans, amis du scandale, s'amusèrent surtout d'un épisode des négociations de Nancy, que la *Gazette* rapporta d'une manière spirituelle.

Le prince de Phalsbourg, beau-frère du duc de Lorraine, devait prendre le commandement des troupes qui allaient passer le Rhin; il parlait un soir avec amertume de cette expédition, dans un entretien secret avec la princesse son épouse.

— Pourquoi ce ton chagrin, lui demanda-t-elle, au moment où mon frère vous donne une marque singulière de confiance?

— Vous avez raison, madame, car il me sera doux d'en profiter pour courir à la mort, que je dois chercher.

On peut sans mourir acquérir de l'honneur.

— Oui, madame, répondit le duc d'une voix sombre; mais je ne saurais échapper au déshonneur, fors en passant de vie à mort.

— Et qui peut, monsieur, vous avoir jeté en telle situation?

— Vous, princesse... Croyez-vous donc que j'aie pu fermer les yeux sur vos intrigues et licences avec M. de Puylaurens, ami de Gaston de France!

— Quoi! voilà le sujet du chagrin que vous faites voir! vraiment, j'attendais davantage des lumières de votre esprit. Eh! ne voyez-vous pas que ce gentilhomme est le conseiller, l'intime confident du prince; que lui seul peut conduire à prompte conclusion un mariage

[1] Il existait déjà une gazette à Venise; elle avait pris ce nom d'une pièce de monnaie appelée *gazetta* que l'on payait pour lire ce journal.

où nous trouverons tous gloire et profit? Insensé jaloux, ne sentez-vous pas votre cœur touché de l'insigne honneur d'avoir une belle-sœur souveraine d'un vaste royaume? Ne laissez donc plus de vous conjouir avec moi en voyant M. de Puylaurens se laisser prendre un petit à l'amorce de mes charmes, et me donner ainsi le droit d'exiger qu'il pousse vivement au mariage.

— Au moins, madame, devriez-vous, en considération de vos devoirs, tenir à ce seigneur la dragée beaucoup plus haute que vous ne faites.

— Mes devoirs! monsieur, me croyez-vous capable d'y faillir?

— Eh! je ne sais; mais l'autre soir, au détour d'un couloir, Puylaurens vous embrassait fort, et cette cajolerie me sembla grandement hasardée en matière de simple entremise.

— C'est pitié qu'un homme de votre rang fasse état de pareilles babioles... Car il faut en finir...

— Eh! eh! madame, à ce compte il est à prendre en appréhension qu'avant que cette fin n'advienne, vous ne trouviez celle de vos ressources de négociatrice.

— C'est aussi me faire trop d'injure, répliqua la princesse avec hauteur... Moi, je mettrais mon rang assez en oubli pour me commettre à ce point avec un petit noble tel que Puylaurens!

— Ceci, madame, est une mince garantie : on a vu de plus grandes mésalliances en l'empire de l'amour. Mais si vous êtes touchée réellement d'un tel scrupule, retenez-vous de recevoir Puylaurens à des heures suspectes... Hier, mon page le vit sortir de votre appartement vers une heure du matin.

— Peut-on mesurer la durée d'une conférence?... D'ailleurs, avec une femme comme moi, l'heure ne fait rien à l'affaire... Mais, en vérité, je perds mes paroles, car je vois que vous prenez le mariage de Marguerite en trop grande indifférence, pour que je puisse vous convaincre.

— Et moi, madame, je vois que vous prenez ce mariage beaucoup trop à cœur, pour que je ne vous croie occupée que de lui.

Ici le prince de Phalsbourg se tut, tourna le dos à la princesse et sortit. Il partit peu de jours après, sans prendre congé d'elle, et l'on apprit bientôt qu'il avait été tué dans la première escarmouche que ses troupes avaient eue avec les Suédois.

La nuit des noces de Gaston, à Nantes, avait été troublée par les aboiements inopportuns d'un chien enfermé dans la chambre nuptiale, cette même nuit fut moins heureuse encore à Nancy. Louis XIII se trouvant à Metz au moment où l'on allait enfin bénir les époux, le duc de Lorraine résolut d'aller voir ce monarque afin de lui ôter tout soupçon sur le mariage. Sa Majesté accueillit froidement le prince, et, pour toute réponse à ses dénégations, lui témoigna qu'elle ne trouvait pas bon que Monsieur restât plus longtemps à Nancy. Son Altesse ayant promis que Gaston en partirait immédiatement, Louis parut satisfait de cette promesse, tendit la main à son voisin et le retint à dîner. La nuit suivante le duc repartit pour sa capitale, et, huit jours après son retour, la cérémonie se fit le plus secrètement possible. On espérait qu'à la faveur du même mystère Gaston pourrait éluder les ordres du roi son frère, au moins pendant la durée de cette lune de miel où le commerce conjugal est une suite sans mélange d'enchantements. Il ne put en être ainsi : les mariés étaient couchés depuis environ une demi-heure, lorsqu'un officier vint annoncer au duc que des commissaires du roi demandaient à être introduits dans la ville pour s'assurer si l'Altesse française en était partie. Le prince régnant avait manqué à sa promesse, l'armée royale pouvait d'un instant à l'autre être à ses portes; il courut lui-même à l'appartement des époux, et leur prescrivit impérieusement de se séparer sur l'heure. La chambre nuptiale fut tout aussitôt inondée de lumière, les femmes de Marguerite se hâtèrent de l'habiller, car son frère exigeait qu'elle se montrât aux envoyés de Louis XIII, afin de leur prouver qu'elle n'avait pas quitté Nancy avec le duc d'Orléans. La jeune princesse, rouge, tremblante, le sein convulsivement soulevé, cachait de son mieux un désordre naguère charmant, qu'elle avait honte de montrer, même aux personnes de son sexe, tant il était indiscret; et, quoi qu'elle fît, on lisait dans ses yeux les traces d'un enivrement regretté.

Après un long baiser, qu'accompagnèrent de gros soupirs, Gaston quitta le palais; il sortit de Nancy par une porte opposée à celle devant laquelle attendaient les commissaires français. On les introduisit. Il fut aisé de leur prouver que Monsieur n'était plus dans la ville; mais ils ignorèrent en ce moment que l'oiseau venait de prendre son vol. A huit jours de cette fugue désobligeante, le duc d'Orléans, réfugié à Bruxelles, terminait illégitimement auprès d'une fille d'honneur de l'infante un épisode cruellement interrompu à la cour de Lorraine... Pauvre princesse Marguerite!

Boisrobert apprit ces événements chez la duchesse de Chevreuse : il s'en égaya avec elle dans de petits soupers aimables, où les feux que réfléchissaient les flacons de cristal étaient éclipsés par le regard d'une enchanteresse. Mais la sympathie entre ces joyeux convives s'arrêta aux éclats de leur gaieté : vainement le gros abbé voulut-il aiguiser sa bonne humeur jusqu'aux propos galants, Marie fit la sourde oreille; et lorsqu'il décocha vers elle quelque chose approchant d'une déclaration, elle se prit à lui rire au nez.

— Mon cher abbé, lui dit-elle joyeusement pour briser net sur ce sujet, je prends un plaisir trop singulier à vous faire sentir le charme de mes flacons vermeils, pour vouloir devenir leur rivale en vos affections.

On s'entendit mieux sur l'objet qui amenait Boisrobert au château de la duchesse.

— Monsieur le cardinal veut la paix, je l'accepte avec reconnaissance, dit-elle.

— Et vous faites sagement, madame la duchesse; le ministre est un de ces hommes qu'il vaut mieux avoir pour amis que pour ennemis.

— Monsieur le cardinal sait bien qu'il est par le monde quelques femmes dont on peut porter le même jugement; et c'est parce que Son Eminence a su s'expérimenter de cette réflexion, que j'ai le plaisir de vous verser tout présentement ce malvoisie.

— Certes! votre amitié est un trésor dont Son Eminence connaît mieux qu'homme du monde tout le prix.

— Ajoutez, l'abbé, que le cardinal ne se tient pas moins bien avisé du danger de mon inimitié.

— Je m'assure qu'il est plus de son naturel d'aimer votre sexe que de le craindre.

— Oh! mais il y a de sensibles témoignages que je ne suis pas en toutes choses de mon sexe.

— Quand vous laissez d'en être, ce doit être grande joie de moins pour le nôtre.

— Et quelquefois force peine de plus, l'abbé. Croyez-moi, cette idée était entrée en l'imagination du cardinal quand il a pris la résolution de vous envoyer devers moi.

— Il a laissé de me le dire.

— Non de le penser.

— Je bois, madame, dit le bénéficiaire en élevant son verre, je bois à la réconciliation de l'homme le plus habile et de la femme la plus spirituelle qui soient en France.

— L'abbé, n'avalez pas tout... Je vous ai reçu en plénipotentiaire; mais je veux me donner le loisir d'examiner le traité qu'on me propose. Tenez pour déclaré que je ne le signerai qu'à Paris. Nous partons demain.

Durant la route, l'envoyé de Richelieu hasarda souvent quelques mots touchant l'amour du cardinal pour la reine; mais la subtile Marie glissait sur ce sujet comme une anguille entre les mains du pêcheur. En vain Boisrobert, homme très-adroit lui-même, usa-t-il de toutes les circonlocutions qu'un habile logicien peut employer lorsqu'il s'est exercé à la controverse théologique; il ne put rencontrer le joint d'une cuirasse trempée de toutes les ruses imaginées à la cour. Il lui fallut renoncer à cette partie de sa tâche, et le pauvre abbé vit encore son évêché bien aventuré.

Richelieu n'avait pas prévenu la reine du retour de sa favorite pour ménager à cette princesse un plaisir plus vif qui vaudrait à Son Eminence un remercîment mieux senti. Anne d'Autriche revit la duchesse avec une joie inexprimable. Elle courut remercier le cardinal à Rueil, et ce prélat crut avoir fait le premier pas dans une sphère de délices. Il avait été facile au ministre de justifier ce rappel aux yeux du roi : circonstance rare dans les explications qu'il donnait, la vérité seule avait présidé à celle-ci; car Son Eminence s'était révélée jusqu'à avouer que, d'après une expérience récente, il lui paraissait plus aisé d'observer la duchesse de près que de loin.

Madame de Chevreuse reparut à la cour dans une grande fête donnée à l'occasion d'une promotion de chevaliers du Saint-Esprit. Vénus, revenue à Cythère après une longue absence, ne se vit jamais entourée d'autant de Cupidons, non pas avec des ailes au dos et le carquois en main, mais ayant la moustache parfumée, l'estoc au côté; et Marie, nonobstant l'engouement prétentieux du temps, prisait plus les amours éperonnés que les amours mythologiques.

Parmi les cavaliers qui lui firent ce soir-là leur cour assidue, la favorite compta certain duc grisonnant qu'elle avait rendu jadis fortuné : il portait un beau nom; mais politique nul, seigneur sans renom militaire, courtisan ennuyeux, il ne pouvait vivre, sous le rapport héraldique, que de parchemins séculaires; nourriture qui lui était vivement disputée par les rats. Il se plaignait pourtant de n'avoir pas obtenu le collier bleu dans la dernière promotion.

— Vous savez, mon cher duc, que je ne saurais souffrir la dissimulation, lui dit madame de Chevreuse; et je vous avouerai que je ne puis en cette rencontre vous plaindre bien haut.

— Quoi! duchesse, moi, l'un des pairs du royaume les plus anciens.

— C'est pour cela peut-être que le roi a pensé qu'il n'était pas besoin d'un lien pour vous attacher à la monarchie.

— Le mot est joyial, duchesse; mais l'injustice n'en demeure pas moins déplaisante.

— Regardez mes bagues, monsieur le duc, les plus anciennes ne sont pas celles qui brillent le plus; le temps en ternit grandement l'éclat; je prends soin quelquefois de les faire repolir. Ainsi doit être fait de la noblesse.

— Mais, madame...

— Mais, monsieur, où sont vos titres personnels pour réclamer la croix du Saint-Esprit? Fûtes-vous en guerre au temps du grand roi Henri?

— Non, duchesse.

— Votre valeur s'est-elle fait voir sous les drapeaux de Louis XIII?

— Pas davantage.

— Puisque vous ne servîtes ni le père ni le fils, vous ne pouvez prétendre à recevoir le Saint-Esprit.

Le duc se mit à rire, mais d'assez mauvaise grâce, puis il quitta madame de Chevreuse. Quelques instants après, ce dépité seigneur s'entretenant avec un autre gentilhomme, lui dit assez haut pour être entendu de la trop franche duchesse : « La reine des beautés com-» mence à se passer; sur mon âme, ce n'est plus qu'une belle de » nuit. » Marie se contenta de sourire d'un propos si grossier : son miroir et le cercle galant qui l'environnait démentaient complétement l'insolence vengeresse du vieux critique.

La fin de cette soirée fut remarquable par un trait du cardinal où toute sa finesse, toute sa présence d'esprit exquise viennent se réfléchir. Le roi se disposait à quitter la salle pour retourner à Saint-Germain. Dans le même instant Richelieu s'avançait aussi vers l'escalier. L'éminence était si puissante, si redoutée, que chacun s'empressait de lui faire place, et personne ne songeait à rendre au monarque les respects qui lui étaient dus. Le ministre s'apercevant, au mouvement de quelques pages, que Sa Majesté voulait sortir, s'arrêta et se rangea : « Eh bien! lui dit Louis XIII piqué de la conduite des » courtisans, pourquoi ne passez-vous pas, monsieur le cardinal, » n'êtes-vous pas le maître? » L'homme d'Etat frémit : il y avait dans ce mot une intention effrayante; c'était peut-être l'éclair précurseur d'un terrible coup de foudre. Mais Richelieu connaissait le faible du souverain : au lieu de répondre, il prend un flambeau de la main d'un page, passe devant le roi et l'éclaire jusqu'à son carrosse. Quel mouvement d'éloquence pouvait égaler cette muette démonstration?

L'année 1632, l'une des plus sanglantes de ce règne, s'ouvrit par le procès du malheureux Marillac : le 10 mai, il paya de sa vie un prétendu péculat sans preuves, pour la punition duquel une atroce iniquité fouilla, faute de peines assez graves dans la pénalité du temps, l'arsenal des législations anciennes. A force de chercher, on trouva une loi portant que le péculat « encourait la *confiscation* des » biens et de la personne. » Interprétant d'une manière inouïe ce mot *confiscation*, des juges corrompus trouvèrent qu'il était le synonyme de supplice,... et la tête d'un maréchal de France fut jetée aux pieds de Richelieu. Trois mois après, le frère aîné de ce brave guerrier, ancien garde des sceaux, mourut dans l'exil, à Châteaudun, accablé d'infirmités et pauvre, quoiqu'il eût administré assez longtemps les finances. Il vivait, depuis sa disgrâce, des libéralités de sa belle-fille. Ce dévouement généreux ayant excité sans doute la vengeance trop peu satisfaite du cardinal, il obligea cette dame, après la mort du vertueux magistrat, à payer les gardes qu'on avait mis auprès de lui pour le surveiller.

Telles furent les horreurs qui hâtèrent le mouvement insurrectionnel médité depuis dix-huit mois par Gaston, et son entrée en France à la tête d'une armée. Cette expédition, plus juste dans ses motifs que prudente dans son exécution, trouve naturellement sa place ici : la catastrophe qu'elle amena est inhérente à la vie d'Anne d'Autriche.

Le corps expéditionnaire se composait principalement de quatre à cinq mille chevaux allemands, liégeois ou napolitains, et d'environ douze cents gendarmes ou chevau-légers français. L'infanterie était un amas de mendiants, de forçats, de voleurs, rebut de l'armée espagnole. Toutes ces forces réunies n'excédaient pas huit mille hommes. Mais si ce nombre de combattants était faible en raison des efforts qu'avaient faits pour le former le duc de Lorraine, l'infante souveraine du Brabant, la reine-mère et Monsieur, on espérait que le roi d'Espagne, toujours sollicité par la duchesse de Chevreuse, dont il se rappelait les douces faveurs, remplirait la promesse qu'il avait faite d'envoyer en Languedoc un corps de troupes dès que les insurgés seraient arrivés dans cette province.

Or, le duc de Montmorency, gouverneur du pays, était entré dans la conjuration de Monsieur, exalté, disent les uns, par le despotisme du cardinal; subjugué, assurent les autres, par son épouse, princesse liée aux seigneurs des Ursins, et parente de la reine mère. A l'appui de cette dernière version, on rapporte qu'une fille, couchée aux pieds de la duchesse, entendit, pendant la nuit, un colloque entre les époux, que termina ce discours du maréchal : « Vous le voulez, dit-» il avec émotion, je le ferai pour contenter votre passion; mais sou-» venez-vous qu'il m'en coûtera la vie. » Madame de Montmorency voulut répliquer, mais le duc l'interrompit brusquement et ajouta : « N'en parlons plus, la chose est résolue, et je ne serai pas le der-» nier qui s'en repentira... Douze cent soixante-douze jours, mur-» mura-t-il ensuite à demi-voix... Le terme n'en est pas éloigné... » Je commence à comprendre ton avertissement, fantôme du mar-» quis de Portes... Oui, l'éternité... » Puis il poussa un soupir et se tut.

Mais les gens bien informés attribuaient la détermination de Montmorency à une cause plus touchante, plus conforme à la passion dont il restait une trace profonde dans son cœur : l'amour qu'Anne d'Autriche lui avait inspiré, et que, selon toutes les apparences, Sa Majesté partageait. A cette inclination se rattachait, par une conséquence naturelle, un vif ressentiment contre le cardinal, de qui l'envieuse tyrannie s'était jetée à la traverse d'une série probable d'épanchements enchanteurs. Vaincre en telle cause devait être doublement glorieux : le triomphe vaudrait au guerrier des lauriers et des myrtes à l'amant. En cela paraissait donc le motif le plus déterminant qui pût agir sur un gentilhomme aussi galant que Montmorency, type subsistant de la vieille chevalerie, toujours disposé à joindre dans sa pensée la gloire et la beauté.

Monsieur, avant d'entrer sur les terres de France, reçut d'énormes présents de l'infante, en prenant congé d'elle à Bruxelles. Cette princesse qui, depuis quatre mois, faisait les honneurs de sa maison à Gaston et aux siens, voulut, dans cette occasion, leur montrer encore plus de générosité. Au moment du départ, il n'y eut aucun gentilhomme attaché au dernier fils de Henri IV, qui ne fût admis à ce partage des libéralités de la souveraine. Tous eurent des pierreries, des chaînes d'or et le portrait du roi d'Espagne. Plusieurs coffres avaient été remplis d'habits, de linge, d'armes élégantes pour l'usage du prince français. Le pagador de l'infante compta à Son Altesse cent mille patagons d'or pour les frais du voyage.

En se séparant d'une si généreuse alliée, Gaston lui exprima avec chaleur sa reconnaissance, et lui jura d'en garder à jamais le souvenir. Les adieux qu'il fit à la reine mère furent tendres et touchants; ceux, plus secrets, que reçut dona Bianca, l'une des filles de l'infante, laissèrent une douce mélancolie dans le cœur de la sensible Espagnole. Mariée depuis quelques mois, Son Altesse n'en promit pas moins à cette belle et faible personne, que « sa passion ne le quitte-» rait point, encore qu'il fût contraint de se séparer d'elle. » Il est vrai que Gaston fit la même promesse à Marguerite de Lorraine, qu'il revit un seul jour en passant à Nancy.

L'héritier du trône de France ne venait point faire la guerre au roi son frère, mais à Richelieu. Cette vérité ressortait évidemment du traité secret conclu entre Son Altesse et Philippe IV; acte qui contenait non-seulement des réserves respectueuses pour Louis XIII, mais aussi beaucoup de stipulations conservatrices des intérêts de la France. C'est donc contre toute bonne foi que la tourbe apologiste du pouvoir, toujours fourmillante dans les monarchies qui la payent, a peint comme une noire rébellion l'insurrection dirigée par Monsieur. Eût-elle été telle, le roi l'avait, certes! bien encourue, en sacrifiant toute sa famille à un valet audacieux. Mais, encore une fois, ce n'était pas Sa Majesté qu'on attaquait : la vindicte des insurgés ne devait atteindre que le cardinal, et le monarque lui-même eût été libéré par la réussite de ce parti.

Un manuscrit du temps mentionne certain voyage que Monsieur fit à Paris [1], dans le plus grand secret, pendant que ses troupes traversaient le Bassigny et la Bourgogne, sous les ordres de M. le duc d'Elbeuf, que Son Altesse avait nommé son lieutenant général. L'écrit que nous citons donne à cette excursion hasardeuse de Gaston une cause singulière : il avait appris le rappel de madame de Chevreuse; il savait que l'idée fixe de cette dame était de rendre à tout prix la reine féconde; et l'esprit de Son Altesse inclinait vers l'opinion que la duchesse, par accord avec le cardinal, pourrait bien se décider à gagner sur les répugnances d'Anne d'Autriche le seul point qui manquât à Son Eminence pour être roi de fait. Il était effectivement positif que, depuis son retour, la favorite avait eu de grandes confidences avec Richelieu, et qu'on pouvait en suspecter le motif: mais c'était à tort.

Monsieur, d'après le manuscrit qui nous sert ici de guide, eut une conférence avec la reine, à minuit, dans un pavillon des jardins du Val-de-Grâce, où Brigitte avait introduit Son Altesse à l'insu des nonnes. La duchesse de Chevreuse et le marquis de Mirbel, ambassadeur d'Espagne, assistaient à cet entretien. Gaston s'y exprima avec la rude franchise d'un soldat, tant dans l'explication qu'il donna des motifs de son expédition, que dans la déclaration qu'il fit de son mariage avec Marguerite de Lorraine.

— Votre Majesté, poursuivit-il, ne saurait douter que sa destinée ne doive changer par le succès de mes efforts, si Dieu les prend en sa divine protection... Il me sera beau, madame, de vous faire enfin remonter à votre rang, en vous rendant tout ce que le cardinal vous avait arraché d'heur et de gloire. Mais, quand la Providence n'a pas permis que l'héritier du trône naquît de mon frère, je voudrais, daignez excuser ma trop signalée franchise, je voudrais que ce rejeton royal ne fût pas un bourgeon étranger, enté par mains infidèles à mes droits.

— Monsieur mon frère, répondit la reine en rougissant, ce discours sort aussi d'une façon trop rude du respect que vous devez à mon sexe, encore que le malheur ait terni en moi le titre de votre souveraine.

— J'ai fini cette partie, malplaisante pour moi-même, de ce que je voulais dire à Votre Majesté; mais enfin, madame, la présente

[1] Correspondance de M. de Courtenay; l'auteur l'eut quelque temps à sa disposition lorsqu'il écrivait cet ouvrage : il en a tiré une foule de détails entièrement inconnus.

conférence n'est point faite aux fins d'un échange de délicatesses et de courtoisies. Daignez prendre en considération qu'au jeu que je vais tantôt commencer, ma tête sera risquée en la partie; et ce serait chose par trop disgracieuse qu'au temps où je travaillerais pour vos intérêts, il arrivât mal aux miens.

— En vérité, mon frère, répliqua la reine, votre dire me fait payer bien chèrement les offices que vous élevez si haut.

— Et, continua Marie, qu'il me soit donné licence de suppléer à ce que doit taire la pudeur et modestie de Sa Majesté, Votre Altesse prétend-elle donc mettre sous le scel la couche du roi son frère, ou bien avez-vous fait un pacte avec le ciel, d'où il faille déduire que Dieu se soit engagé à tenir, sans retour, Louis XIII en état d'inhabileté conjugale?

— Dix-sept années du passé me sont, madame, un otage assuré de l'avenir, repartit vivement Gaston.

— Voilà, monseigneur, reprit la duchesse, une assurance qui me semble étrangement téméraire; et c'est grand cas que Votre Altesse perce d'un œil si sûr les mystères de la discrète nature... Tenez, prince, tout ceci rentre, malgré vous, dans les idées joviales qui sont de votre naturel tout charmant. Permettez à Sa Majesté de tenir pour assuré que vous faisiez espérance de la divertir un petit.

— Mais, madame...

— Ah! n'allez pas réclamer de nous une attention sérieuse, poursuivit Marie en affectant un air d'extrême gaieté.

— Cependant la chose est assez grave...

— Pour être plaisante, interrompit la duchesse; il y en a comme cela beaucoup.

— J'oserai, dit respectueusement Mirbel, placer un mot dans cet entretien, puisque la reine m'a fait l'honneur de m'y adjoindre. Le roi mon maître, en faisant alliance avec Votre Altesse, n'a pu prendre la résolution de consentir à rien qui pût humilier son auguste sœur; cependant ce que Votre Altesse disait, devant que la duchesse nous eût fait comprendre que c'était un jeu plaisant de votre esprit, pouvait, révélé par moi à M. le comte-duc d'Olivarès, amener une rupture entre Sa Majesté Catholique et Votre Altesse. Mais ceci est effacé de ma souvenance; le traité subsistera.

— Oui, oui, il faut que j'en convienne, il entrait quelque peu de plaisanterie dans mon propos, se hâta de dire Gaston, qui reconnut tout le danger que son alliance venait de courir... L'habitude de banter les vauriens me fait quelquefois méprendre sur le ton qui convient aux affaires que je traite : mais l'âge vient vitement; il mûrira mes pensées.

— *Amen*, répondit la favorite. Mais, écoutez, monseigneur, la reine, qui se prend à rire depuis que nous nous entendons, s'engage à ne plus faire de neuvaines, même au bon saint que vous aviez fait jadis la promesse de lui indiquer, et qui, peut-être, ne vaut guère aujourd'hui. Nous ne prierons plus, de cœur et d'âme, que pour la réussite de vos armes... Si d'aventure un Dauphin survenait, ce serait vraiment par grâce toute spontanée.

La conversation prit alors une autre direction : Mirbel confia au prince quelques dispositions faites récemment par le roi son maître, dans l'intérêt de l'insurrection; Monsieur, de son côté, chargea l'ambassadeur de transmettre certaines communications à sa cour; enfin la reine recommanda à son beau-frère d'assurer, dans ses proclamations aux peuples et aux troupes, que les hostilités ne tendaient qu'à ruiner le crédit du cardinal, sans porter aucune atteinte au lustre de la couronne. Au moment où l'on se sépara, Son Altesse, qui avait attiré la duchesse dans l'embrasure d'une croisée, lui dit en lui étreignant les mains :

— Charmante friponne, vous m'avez joué comme un enfant; mais, de grâce, ne me trahissez pas... Plus de pont des Soupirs; surtout point de nouvelle pantalonnade du cardinal... Quant aux prouesses du roi, j'en accepte gaiement la chance : je n'y cours pas grand risque... Adieu, lutin.

Gaston, profitant d'un reste de nuit, sortit du Val-de-Grâce sous la conduite de Brigitte, qui fut lente à rejoindre sa maîtresse. Cette jolie fille s'était trouvée quelquefois sur le chemin du prince, et, partant pour la guerre, Son Altesse ne voulait laisser aucun adieu imparfait. Monsieur retrouva sa suite derrière le couvent des Chartreux; tous les cavaliers avaient de bonnes montures : au point du jour ils étaient déjà loin de Paris.

Il y avait peu d'apparence que Richelieu eût été informé de la conférence nocturne du pavillon; mais, depuis quelque temps, Mirbel multipliait ses visites à la reine. Le cardinal en conçut un ombrage assez fondé, car il n'ignorait pas les intelligences qui régnaient entre la cour d'Espagne et Monsieur. Le marquis fut mandé au Louvre.

— Monsieur l'ambassadeur, lui dit Louis XIII d'un ton brusque et sec, je ne savais pas qu'il fût de votre charge d'avoir des entrevues tant fréquentes avec la reine.

— Sire, répondit le diplomate, je ne dois aucunement mettre en oubli que Sa Majesté est une infante, et mes respects ne sauraient trop se faire voir.

— Si fait, monsieur; vos respects, vos respects, voilà qui est beau, mais j'entends qu'il vous plaise à l'avenir d'obtenir des audiences à notre su pour rendre ces prétendus devoirs à la reine.

— Prétendus, sire...

— Oui, monsieur, j'ai raison de croire que ce mot est à sa place. En Espagne, les ambassadeurs n'entrent point au palais ainsi qu'en un moulin; ce n'est pas non plus la coutume en France : vous avez usurpé cet usage; je l'interdis à vous et à la marquise votre épouse.

— Je vais, sire, me retirer en mon cabinet, et demander réparation à Votre Majesté de cette défense.

— On ne vous la donnera point.

— Alors, sire, je m'éloignerai de la France.

— Comme il vous plaira, monsieur. Le roi votre maître n'aurait pas souffert un seul jour ce que j'endure depuis des années. Notre volonté vous est connue : nous ne la quitterons pas.

Mirbel sortit sans répliquer; mais il ne partit point. Peu de temps après, le cardinal apprit, par ses espions de Madrid, que la détermination de Louis XIII avait vivement contrarié Philippe IV; ce qui prouva que cette mesure était commandée par la nécessité.

Cependant les troupes de Monsieur avaient franchi, sans rencontrer un seul escadron royal, la Bourgogne et une partie du Bourbonnais; pillant partout sur leur passage, et ne se faisant pas faute de se piller entre elles quand le butin leur manquait autrement. Arrivé à Digoin, Gaston reçut des nouvelles du maréchal de Montmorency. Il reprochait respectueusement au prince d'avoir trop hâté sa marche, attendu que lui, Montmorency, ne se trouvait en mesure ni pour les subsides qu'il devait lever sur la province, ni pour les troupes qu'il espérait réunir. Le duc ajoutait toutefois qu'il était prêt à obéir aux ordres de Son Altesse, et ferait le mieux qu'il pourrait. Sur cette dernière assurance, Monsieur, continuant sa route, passa l'Allier à Vichy, et se trouva en Auvergne. Jusqu'alors aucune ville, aucune bourgade n'avait pris parti pour l'insurrection; il n'était pas même venu un seul gentilhomme au-devant de Gaston, et pourtant il venait de traverser les deux tiers du royaume. Certes, le joug du cardinal pesait fort sur la France; mais on accordait peu de confiance à un homme aussi léger, aussi mobile que le frère du roi. M. de Chavignac et quelques nobles de ses amis furent les premiers qui se joignirent à Son Altesse aux confins du Rouergue.

L'armée, tout en demandant sans cesse de l'argent au duc d'Elbeuf, qui ne lui donnait que des promesses, arriva enfin à Lodève, première ville du gouvernement de Montmorency; lui-même joignit les insurgés à Pezenas.

La réunion des forces royales s'était opérée lentement; mais elle produisit une armée imposante, relativement aux troupes qui lui étaient opposées. Le maréchal de la Force marchait vers le haut Languedoc avec dix mille hommes de pied et quinze cents chevaux, pour attendre le corps espagnol. Le maréchal de Schomberg, à la tête d'une infanterie moins forte, mais ayant une cavalerie plus nombreuse, s'avançait au-devant de Monsieur. Pendant ce temps, le roi, qui accourait de sa personne, accompagné de la reine et du cardinal, faisait déclarer criminel de lèse-majesté Montmorency et tous les partisans du duc d'Orléans. Ce prince lui-même était proclamé rebelle. Ces actes rigoureux n'arrêtèrent point les insurgés : cinq cents gentilshommes mirent le siége devant Beaucaire, dont il eût été nécessaire de se faire une place d'armes. Mais la défense ayant été vive et paraissant devoir se prolonger, Montmorency conseilla à M. de Puylaurens, qui avait entrepris l'assaut, d'y renoncer. « Si nous bat» tons M. de Schomberg, lui dit-il, nous ne manquerons pas de villes; » allons donc à lui. Mais si le bonheur ne nous en dit pas davantage, » il faudra aller faire la cour à Bruxelles. »

Monsieur commit la faute de diviser son armée, forte alors d'environ douze mille hommes : une partie de l'infanterie, confiée au duc d'Elbeuf, marcha contre le maréchal de la Force, peu à craindre en ce moment; et ce qui devait combattre M. de Schomberg devint trop faible pour soutenir le choc de ce général.

Le 7 septembre, à l'aube du jour, les armées se trouvèrent en présence à une petite distance de Castelnaudary. Les troupes de Monsieur occupaient une hauteur, ayant la ville à leur gauche. M. de Schomberg, voulant couper la communication des ennemis avec ce point d'appui, déboucha tout à coup d'un bois qui le couvrait, et s'empara d'une prairie située entre les insurgés et Castelnaudary. Dans cet instant Gaston avait encore un petit pont à passer pour se mettre en ordre de bataille; la plupart de son infanterie et toute son artillerie se trouvaient à près d'une lieue : elles arrivaient lentement. L'armée royale, profitant de cette lenteur pour prendre une position avantageuse, se plaça de manière que plusieurs fossés ou chemins creux rendaient son abord très-difficile.

Ce fut en ce moment que M. de Montmorency, qui commandait la droite, se disposa à se porter en avant pour reconnaître l'ennemi. Monsieur, ayant essayé vainement de l'en détourner, lui recommanda du moins de ne pas attaquer prématurément. Le duc promit d'obéir, sachant bien, ajouta-t-il, que toutes les troupes n'étaient pas arrivées. « Je vous le recommande sur toutes choses au monde, » répéta le prince : il vous est aisé de voir qu'en votre main reposent » la fortune de la reine mère, la mienne et la vôtre propre. »

Le comte de Moret, fils naturel de Henri IV, qui sentait courir

en ses veines le sang d'un héros, supportait impatiemment l'attente à la gauche de l'armée, qu'il commandait. Incapable de donner un frein à ses passions, devant l'ennemi comme aux pieds des belles, il devient furieux en voyant une compagnie de cavaliers royaux s'avancer à portée de mousquet; et, ne pouvant supporter cette bravade, il court, le pistolet au poing, sur le capitaine. Celui-ci, qui attend de sang froid son agresseur, l'ajuste et lui lâche un coup de pistolet dans le ventre. Moret tombe; on l'entoure, on le déclare mortellement blessé. Plusieurs coups de feu sont échangés; Montmorency les entend de la droite, et, croyant l'action engagée, il manque à sa parole... Dès ce moment, le guerrier prudent, le capitaine expérimenté a disparu : Henri n'est plus qu'un insensé obéissant à la fatalité qui l'emporte à sa perte. Franchissant plusieurs fossés, malgré les représentations ferventes du comte de Rieux, que Monsieur a pris la précaution d'attacher à ses pas, le duc s'élance à la désespérade, dit une relation contemporaine, tout au travers des royaux. A l'instant, l'écuyer qui le suit a le bras cassé et son cheval est tué sous lui. Le fidèle Rieux, enchaîné aux pas de son général, quoiqu'il blâme ses emportements; Rieux, victime d'une imprudence qu'il n'a pu prévenir, est frappé d'une mousquetade qui l'étend mort. Dix minutes se sont à peine écoulées et Montmorency a reçu dix-sept blessures, dont pas une n'est mortelle. Enfin son cheval tombe éventré par un boulet. Malgré les jets sanglants qui partent de toutes les parties de son corps, le maréchal se traîne contre le talus d'un fossé, où il attend que quelqu'un vienne à son secours. Saint-Preuil, qu'une fatale destinée conduira à la même fin que le héros, entend plusieurs fois ce cri de détresse : « *A moi, Montmorency!* » mais cet officier frémit à l'idée de faire prisonnier un tel homme, en telle circonstance. Un sergent des gardes s'approche enfin du brave Henri : « Sainte-Marie, » dit-il à cet homme qu'il reconnaît, ne m'abandonne pas... » Et Sainte-Marie remet l'épée du duc à Saint-Preuil : le destin des batailles voulait qu'il en fût ainsi.

Le blessé fut porté à Castelnaudary sur une planche couverte de plusieurs manteaux. « Si tous ceux qui m'accompagnaient, dit-il en » route au sergent, en avaient fait autant que moi, nous aurions » laissé dans vos rangs une belle escarre. — Oui, répondit le soldat, » si vous aviez eu avec vous les mêmes hommes que vous comman» diez à Veillanne. »

Les troupes de Monsieur, et surtout sa noblesse, avaient essayé vainement de dégager l'illustre prisonnier : le comte de la Feuillade, le baron de Cangi, MM. de Lerdois, de Villeneuve, de la Forêt et beaucoup d'autres étaient restés sur la place dans cette tentative désespérée. L'infanterie, composée presque généralement d'aventuriers sans honneur, se débanda dès le commencement de l'action. Les cavaliers se conduisirent en braves gens; mais ils pouvaient être cernés; ils firent leur retraite. Si, dans ce moment, M. de Schomberg eût envoyé deux cents chevaux au quartier de Gaston, lui et tous ses officiers tombaient au pouvoir de l'armée royale. Quand on vint annoncer à Son Altesse que M. de Montmorency était pris, il répondit, en sifflant à son ordinaire : « Tout est perdu. »

Le roi apprit au Pont-du-Saint-Esprit l'événement que ses flatteurs, ou plutôt ceux de Richelieu, appelaient un triomphe, comme si la victoire pouvait s'être prononcée là où les tacticiens n'avaient pas même vu une bataille. Anne d'Autriche, loin de partager la joie que cette nouvelle fit éprouver à Louis XIII, ne put cacher une vive douleur lorsqu'on lui dit que M. de Montmorency était grièvement blessé et pris. Heureusement Brigitte seule se trouvait à ses côtés : l'affligée princesse pleura avec sécurité sur une catastrophe qui l'inquiétait autant qu'elle la désolait. Plusieurs fois sa fidèle femme de chambre lui entendit répéter : « Mon Dieu, s'il avait été assez im» prudent pour le porter sur lui! » Il était impossible alors d'attacher un sens à ces paroles; peu de temps après, elles en eurent un trop clair.

Cependant le cardinal, prompt à faire tomber les têtes qui s'élevaient au-dessus de la foule, avait sacrifié déjà plusieurs victimes : Cabastan venait d'être décapité à Lyon, l'Estange au Pont-du-Saint-Esprit, Cormenin à Beziers. Le père de ce dernier, vieux serviteur couvert d'honorables blessures et gouverneur de Montargis, s'était précipité sans succès aux pieds du roi : ses cheveux blancs, ses services, l'éloquence du désespoir paternel n'avaient pu sauver Cormenin; il périt vaguement accusé d'avoir négocié en Allemagne en faveur de la reine mère et de Gaston. Deux siècles plus tard, un publiciste portant le même nom, appartenant à la même famille, devait, aussi dans l'intérêt bien entendu de la maison d'Orléans, s'élever contre un pouvoir plus oppresseur que celui de Richelieu, car il opprimerait, sans gloire, une nation dont il serait l'enfant adoptif.

Après les désastres du 7 septembre, Monsieur se retira avec quelques centaines d'hommes par delà Beziers. Son Altesse sut alors que les troupes espagnoles touchaient au revers des Pyrénées, et qu'elles n'avaient point suspendu leur marche. Gaston voulait prendre une position pour attendre ce secours : il y aurait eu quelque honneur dans cette détermination, encore qu'elle dût être suivie d'une soumission. Le fils armé pour réhabiliter les droits de sa mère, violés par un valet, devait se ménager au moins la faculté de conclure un traité, et Louis XIII ne lui proposait qu'un honteux pardon. Mais Montmorency fit conseiller au duc d'Orléans d'abandonner toute négociation à main armée. Il déféra à ce conseil; assurant toutefois à l'épouse de l'infortuné prisonnier qu'il repousserait une amnistie, à moins que la vie du maréchal ne fût sauve. Pourtant ce prince mobile signa, dès le lendemain, et le démenti formel de cet engagement, et l'oubli des intérêts pour lesquels il s'était armé. Son Altesse promit : « 1° de renoncer à toute intelligence avec l'Espagne, la Lorraine et la *reine mere;* 2° de résider en tel lieu que le roi aurait pour agréable; 3° de ne point s'intéresser aux châtiments que Sa Majesté ferait subir à ceux qui avaient combattu dans sa cause, à la réserve des domestiques étant alors près de sa personne; 4° que les étrangers se retireraient dans le délai de huit jours en Roussillon; 5° que le prince ne recevrait aux principales charges dans sa maison que des personnes agréables à son auguste frère et souverain seigneur; 6° que Monsieur éloignerait ceux qui seraient désagréables à Sa Majesté; 7° que le sieur de Puylaurens informerait Sadite Majesté de tout ce qui avait été traité avec les étrangers contre le service du roi, et contre les *personnes principales* qui servaient l'Etat, à peine d'être déchu de sa grâce; 8° que Monsieur commanderait à tous les siens d'avertir Sa Majesté de tout ce qu'ils connaissaient se passer contrairement audit service, et qu'ils en feraient le serment. »

Gaston apposa froidement sa signature au bas de ce traité, qui pour dernière condition obligeait ses partisans à se faire les lâches délateurs de leurs amis. « Monseigneur, lui dit Puylaurens, qui avait con» clu la négociation, je n'ai pu obtenir moins d'humiliation pour » vous et les vôtres; mais il reste à Votre Altesse une ressource » digne d'elle : c'est de poignarder le ministre insolent qui ose la » traiter ainsi. — J'y songeais, » répondit Gaston avec un regard étincelant..... Il y songeait! et quarante-huit heures plus tard, dans une visite que Monsieur fit au cardinal, Son Eminence fut frappée, mais de la soumission servile que Son Altesse lui montra. Depuis lors ce malheureux prince n'inspira que la pitié, sinon le mépris, à tous ceux qui connaissaient sa conduite, et l'on ne compta jamais ni sur sa parole ni sur ses actions.

Le duc d'Orléans congédia les étrangers après avoir engagé sa vaisselle d'argent pour les payer. Pendant ce licenciement, lui et ses officiers étaient surveillés comme des prisonniers de guerre. Son Altesse fut également observée en se rendant à Tours par le comte d'Alais, colonel général de la cavalerie, qui marcha pendant toute la route auprès du prince avec un fort détachement. Monsieur avait déclaré vouloir demeurer à Amboise : des ordres étaient déjà donnés pour qu'il y fût gardé à vue.

Tandis que cette humiliation, sans exemple à l'égard d'un héritier du trône, s'accomplissait ainsi que l'avait voulu le cardinal, Montmorency, emprisonné à Lectoure, opposait à sa cruelle destinée une humeur calme, un front serein. Le chirurgien qui l'avait accompagné dans toutes ses campagnes, ami rare de l'adversité, s'était enfermé avec lui; il pansait ses blessures aussi soigneusement que si le duc eût dû laisser tomber à pleines mains les récompenses sur ce digne serviteur; et vraiment il aspirait à la plus noble de toutes : l'amitié d'un héros.

— Mon ami, lui dit un jour le maréchal avec un sourire, prenez note du premier article de mon testament. Quand Dieu m'aura appelé en son sein, trois parts seront faites de mes cheveux : la première sera pour vous, la seconde pour ma femme, la troisième... Ah! celle-là... Tenez, mon cher Lucante, ne songeons pas encore à sa destination... cela joncherait de soucis le bout de chemin qui me sépare du tombeau, et je veux, sur ma foi, le descendre joyeusement.

— Ah! monseigneur, que parlez-vous de mort? il n'y a pas une seule de vos blessures qui soit dangereuse.

— Cher esculape, vous avez oublié votre métier, car il n'y en a pas une, jusqu'à la plus petite, qui ne soit mortelle.

— Comment l'entendez-vous, monsieur le maréchal? Si votre esprit est occupé du procès qu'on se prend à vous faire, je maintiens qu'il n'est cour du royaume qui ne se hâte d'absoudre un homme tel que vous.

— Maître, je vous tiens pour un habile homme en l'art de guérir; mais, par les os de mon glorieux père! vous défaillez au jugement des choses d'Etat... Sachez donc qu'au temps où nous vivons la justice, c'est le vouloir du cardinal; et je tomberais grandement en erreur si je concevais l'espoir que Son Eminence fût d'humeur à se montrer bénigne pour ce qui est de moi. Aussi ne ferai-je nul état du mémoire que la princesse de Condé, ma sœur, a fait dresser pour décliner en mon procès la juridiction du parlement de Toulouse... Je ne veux pas chicaner ma vie.

— Cependant, monseigneur...

— Qu'on ne m'en parle plus; mon parti est pris... Regardez donc, Lucante, comme ces jeunes gens ont l'air joyeux, poursuivit le duc en montrant au chirurgien une troupe de vendangeurs qu'il apercevait de sa prison... Il faut que la pauvreté soit bien légère : voyez avec quelle aisance ces villageois dansent sous ses livrées. Tout cet attirail de clinquant dont on charge son corps à la cour écrase l'allégresse des grands, cela étouffe en eux la nature... Au contraire, elle bondit, respire, aime librement sous le pourpoint grossier de ces robustes garçons, sous la jupe écourtée de ces alertes paysannes...

Tandis que nous languissons, nous autres, dans toutes les misères de l'opulence, ils ont la véritable richesse, eux, un esprit exempt d'ambition, et partant de soucis. Sur mon âme, si je recommençais à vivre, et qu'il me fût donné de choisir un berceau, je naîtrais sur la paille là-bas, sous cette chaumière qu'ombragent deux grands ormeaux, non sous les rideaux lamés d'or du connétable Anne de Montmorency... Lucante, il y a plus de bonheur vrai dans une heure du jeune Languedocien qui derrière ce buisson donne un gros baiser à sa danseuse que dans toute la vie d'un duc et pair.

— Hé! monseigneur, s'écria le chirurgien avec une surprise mêlée d'admiration, je m'étonne que si près et si sûr d'un grand malheur, d'après votre propre dire, vous ne vous mettiez nullement en peine d'y songer.

— Maître, je m'appelle Montmorency; il ferait beau voir que d'indignes terreurs troublassent la tranquillité de mon âme... Ah! la petite a rendu le baiser : voilà nos jeunes gens quittes.

— Que savez-vous, monsieur le duc, si on ne vous fera pas mourir ici même?

— Tant mieux, je n'aurai pas la peine d'aller à Toulouse... Eh! mais le manége du buisson continue : à ce compte il faudra que la jolie paysanne donne beaucoup si elle veut se tenir sur le pied d'un échange égal.

— Voici l'heure de votre pansement, monseigneur.

— Dites donc, Lucante, je ne sais vraiment s'il est bien nécessaire que vous entriez en tel soin... Un autre va bientôt guérir toutes mes blessures à la fois[1].

Le soir même Montmorency fut prévenu qu'il partirait le lendemain pour Toulouse, où l'on commençait à instruire son procès. Le sommeil du héros ne fut point troublé par cet avis; il se leva tranquille, souriant, presque gai. Arrivé dans la métropole languedocienne, le duc fut conduit à l'hôtel de ville par le maréchal de Brezé dans un carrosse qu'environnaient trois cents maîtres, des mousquetaires, des gardes du corps; les rues et places publiques qu'il traversa étaient bordées de troupes; ce jour-là Louis XIII avait fait remettre par les capitouls les clefs de la ville au capitaine des gardes : toutes précautions qui prouvaient que la population jugeait Montmorency moins sévèrement que Sa Majesté et son ministre.

Lorsque le maréchal parut devant ses juges, sa contenance était ferme, noble, pleine de majesté; il salua l'assemblée avec un sourire gracieux, et prit place au milieu du parquet sur une chaise presque aussi élevée que le siége des magistrats. Henri écouta avec un calme parfait l'accusation portée contre lui; puis, s'étant levé et découvert, il dit : « Messieurs, bien que par le rang que je tiens en France je ne » doive être jugé qu'au parlement de Paris, qui est la seule cour des » pairs, mon affaire est néanmoins d'une telle conséquence, que s'il » ne plaît au roi d'étendre sur moi le fruit de sa miséricorde, il n'y a » point de juge qui n'ait le pouvoir de me condamner. Toutefois, je » suis content que messieurs de Toulouse soient commis pour mes » juges : je les ai toujours honorés et les estime fort gens de bien. »

En prononçant ce discours, Montmorency n'avait point arrêté ses regards sur le garde des sceaux Châteauneuf, président du tribunal, et qui, pour la seconde fois dans une même année, était appelé à condamner un maréchal de France... Richelieu imprégnait aussi d'une trop forte teinte de sang illustre la simarre qu'il avait jetée à ce magistrat.

— Accusé, dit Châteauneuf piqué du mépris évident que Henri lui témoignait, déclinez votre nom.

— Ancien page du connétable mon père, répondit fièrement le duc, vous le devez savoir, mon nom; vous avez mangé assez longtemps le pain de ceux qui me l'ont transmis.

— Je fais mon devoir, monsieur.

— Oui, je conçois que vous soyez en nécessité de me demander mon nom; votre présence ici est la sensible démonstration que vous l'aviez oublié.

— Refusez-vous de répondre?

— Non, monsieur. Je suis Montmorency par mes aïeux; mon prénom est Henri : je le tiens d'un roi qui fut doué de la plus haute vertu qu'on ait admirée en ce monde. Celui-là ne connut d'ennemis qu'au bout de son épée, et son noble caractère ne souffrit jamais qu'on exerçât en sa cause un seul acte de vengeance.

— Quelles sont vos qualités?

— Maréchal de France, vainqueur des Anglais en mer, des Espagnols à Veillanne, des calvinistes sur ce pays même où vous allez leur jeter ma tête en expiation.

— Avez-vous combattu à Castelnaudary dans les rangs des rebelles?

— J'ai combattu près de l'héritier du trône, qui a pu grandement s'égarer dans cette action; mais le roi s'était laissé égarer davantage en ôtant la liberté à la reine mère, étant vrai qu'un fils, même couronné, est le serviteur de celle qui le mit au jour.

— Accusé, vous manquez à Sa Majesté.

— J'essaye de défendre non ma vie, mais mon honneur.

[1] Dans ce dialogue comme dans ceux qui suivent, l'auteur a conservé souvent les propres paroles de Montmorency.

— Avez-vous signé les délibérations de l'assemblée du Languedoc tenue le vingt-deuxième juillet, jour où l'on a décidé d'appeler Monsieur, et de payer ses troupes avec l'argent payé sur le peuple?

— Jamais.

— Songez que cette délibération est en nos mains, et que votre seing y est apposé.

— Il est faux, s'écria Montmorency avec colère; mais je comprends cette pratique : je ne m'étais fait voir que dévoué à Monsieur; il est plus sûr de me supposer traître à l'Etat.

Après plusieurs autres questions, auxquelles le duc répondit avec la même force, la même clarté, on entendit les témoins en sa présence : Saint-Preuil fut interrogé le premier.

— Monsieur, lui dit Châteauneuf, avez-vous vu M. de Montmorency, ici présent, attaquer l'armée du roi?

— La fumée du canon et la poussière, répondit le brave officier, m'avaient empêché de le bien reconnaître; mais ayant vu un seul homme se porter contre une armée, percer cinq rangs de gendarmes, et jeter la terreur ou la mort en tout lieu où ses pas se dirigeaient, j'ai bien connu, aux effets d'une valeur tant surnaturelle, que ce ne pouvait être un autre que M. de Montmorency.

— Merci, mon brave, s'écria le duc en tendant la main à Saint-Preuil, qui la baisa vivement.

— Ah! monsieur le maréchal, dit ensuite le témoin avec l'entraînement de l'âme, si j'avais présumé voir sur cette indigne sellette un homme qui compte autant d'aïeux illustres que d'années, j'aurais suivi la pensée qui m'était venue de vous casser la tête d'un coup de pistolet au moment où je vous ai fait mon prisonnier.

— Vous aviez là une bonne inspiration, mon cher Saint-Preuil; c'est grand dommage qu'elle soit sortie de votre volonté.

A la troisième audience, le jugement fut prononcé. Il condamnait Henri de Montmorency à la peine capitale, en réparation du crime de rébellion armée dont il s'était rendu coupable. Le duc entendit cet arrêt dans la chapelle de l'hôtel de ville, debout, découvert, et sans montrer la plus légère émotion. Mais le fidèle chirurgien Lucante pleurait amèrement.

— Essuyez vos larmes, mon pauvre ami, lui dit le maréchal en souriant, il importe fort peu aux prédestinées qu'un boulet ou une épée ouvre le passage à leur âme quand elle quitte son enveloppe de poussière; et je tiens pour indifférent que ce soit dans un lit ou sur un échafaud que l'esprit abandonne le corps, pourvu qu'il s'envole au ciel. Venez çà que je vous embrasse pendant que j'ai les mains encore libres.

— Qui oserait vous les attacher? prononça Lucante avec l'accent de l'indignation.

— Voilà qui est bien, messieurs, reprit le duc en s'adressant aux magistrats, il ne vous reste plus qu'à prier Dieu qu'il me fasse la grâce de souffrir chrétiennement l'exécution de ce qu'on me vient de lire.

— Monseigneur, répondit un des juges en portant son mouchoir sur ses yeux, nous allons faire votre volonté et prier Dieu qu'il vous console.

— Je ne manquerai pas de lui adresser la même prière pour ce qui est de vous-même; votre douleur, messieurs, doit surpasser la mienne : un homme de cœur est toujours prêt à quitter la vie; mais c'est grand'pitié que de répandre, sans colère, le sang d'autrui.

Le comte de Charlus entra en cet instant : il venait redemander, au nom du roi, à M. de Montmorency l'ordre du Saint-Esprit et le bâton de maréchal.

— Je les rends tous deux au roi, répondit le duc en détachant le collier qu'il portait, puisque Sa Majesté m'en juge indigne. Je désire toutefois, pour la gloire de la France et de son prince, que tous les nobles travaillent d'aussi bon cœur que je l'ai fait, dix-huit années durant, à mériter ces distinctions, qu'un quart d'heure d'égarement me fait perdre avec la vie.

— Me voici, mon fils, dit d'une voix solennelle le père Arnoux, confesseur de Montmorency, qui se présenta en ce moment.

— Soyez le bienvenu, mon père; dans une heure je n'aurai plus affaire qu'à vous sur la terre. Mais devant, j'ai encore quelques devoirs à remplir; pourquoi je me retire en lieu moins sacré.

Et le duc, s'étant rendu dans une chambre de l'hôtel de ville, écrivit à sa femme en ces termes :

« Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu avec la même af-
» fection qui a toujours été entre nous. Je vous conjure, pour le
» repos de mon âme et pour Celui que j'espère voir bientôt dans le
» ciel, par sa divine miséricorde, je vous conjure de modérer votre
» ressentiment. J'ai reçu tant de grâces de mon doux Sauveur, que
» vous avez tout sujet d'en recevoir une grande consolation. Adieu
» encore une fois.

» HENRI, DUC DE MONTMORENCY. »

Cependant tout ce qui se trouvait de noblesse auprès du roi demandait avec persévérance, avec transport, la grâce de Montmorency. Le duc d'Orléans la faisait implorer par M. de Vaupot; le prince de Condé l'implorait lui-même. Le duc d'Epernon venait d'accourir, dans le même but, de son gouvernement. Le maréchal de Châtillon,

quoique frappé d'une goutte douloureuse, s'était arraché de son lit, pour joindre ses prières à celles de toute la cour, qui se faisait à Toulouse l'écho de toute la France. Le duc de Guise, oubliant les anciennes querelles qui avaient existé entre sa maison et celle de Montmorency, oubliant même les dissentiments survenus entre lui-même et le brave Henri, le duc de Guise sollicitait son pardon avec plus d'ardeur que personne. MM. du Châtelet et de Saint-Preuil se faisaient aussi remarquer parmi les solliciteurs fervents.

— Il faut, comte du Châtelet, que vous ayez de grandes tendresses pour M. de Montmorency, dit Louis XIII avec humeur; on pourrait croire, à vos paroles, que vous conserveriez sa vie au prix d'un de vos bras.

— Sire, répondit le gentilhomme, je voudrais en avoir perdu deux inutiles au service de Votre Majesté, pour en sauver un qui a déjà gagné tant de batailles et qui en gagnerait encore...

Par saint François! messire du Hallier, dit Bassompierre en s'éveillant, je vous attendais.

— Partout où il commanderait, ajouta Saint-Preuil du ton de l'enthousiasme.

— Monsieur de Saint-Preuil, dit avec un sourire forcé le cardinal, qui se trouvait alors dans la chambre du roi, il m'est avis que pour un simple officier vous le prenez bien haut.

— Je connais mon peu d'importance, monseigneur; mais je supplie Sa Majesté de me pardonner la légèreté de ma langue, en daignant avoir souvenance que, si je parle haut dans sa chambre, je frappe fort au combat.

— Monsieur, répliqua Richelieu outré qu'un si mince personnage lui répondît ainsi, si le roi faisait justice, il vous mettrait la tête où vous avez les pieds.

— Ce moyen me couperait assurément la voix, repartit le brave guerrier en riant avec amertume, mais Sa Majesté aimera mieux laisser mon pauvre chef sur mes épaules; car, monseigneur, les têtes qui font courir la plume feraient, quoi qu'on die, de triste besogne sans les bras qui tiennent l'épée.

— Mon cousin, dit Louis XIII avant que le cardinal se fût rendu assez maître de sa colère pour répondre, nous prenons volontiers en bonne part la vivacité du sieur de Saint-Preuil : c'est lui qui fit M. de Montmorency prisonnier sur le champ de bataille; cette action lui a bien gagné le droit d'élever la voix en notre présence.

Richelieu se retira sans répliquer; mais il venait d'éprouver un échec, une offense même, et l'on sait que, dans son cœur, de telles empreintes étaient ineffaçables.

— Père Joseph! cria-t-il, en rentrant dans son cabinet, à cet agent accrédité de ses passions, nous avons un nouveau compte à ouvrir sur ce livre.

Et Son Eminence jeta devant le capucin un petit livret relié en cordouan rouge, qu'il avait tiré de dessous sa soutane.

— Ah! le registre des vengeances, dit Joseph avec un visible frémissement.

— Inscrivez M. de Saint-Preuil...

— Les feuillets seront tantôt remplis.

— Nous ferons un second tome; mais il se trouvera bien encore une place sur celui-ci.

— En effet, je vois une page blanche...

— Écrivez donc Saint-Preuil à l'encre vermeille...

— Quoi! monseigneur, la mort...

— Il a été assez hardi pour prendre un avantage sur moi, au vu et su de Sa Majesté...

— C'est juste, dit Joseph en écrivant; le crime est capital...

— Oh! mais j'ai pris la résolution de lui laisser quelque délai, cet homme est trop petit pour que je le frappe, il faudrait trop me baisser; je lui donnerai le temps de grandir.

— Scélérat! se dit mentalement le capucin. Mais que vois-je! s'écria-t-il aussitôt avec l'accent de l'étonnement, je trouve encore ici le nom de madame de Chevreuse; j'avais la pensée que cette dame était rentrée en grâce.

— N'effacez rien, Joseph; j'ai dû prendre plus que jamais la duchesse en mécontentement, elle s'est encore mise d'une façon singulière hors de ses devoirs et de mon obéissance : c'est affaire à examiner quand nous serons de retour à Paris.

— Voici un nouvel article à M. de Puylaurens.

— Avez-vous oublié le coup de poignard qu'il conseillait naguère à Monsieur? Le compte de ce gentilhomme date déjà de loin; mais ses offices me sont utiles pour décider Gaston à rompre son mariage... S'il réussit, je le récompenserai magnifiquement, et puis...

— Eh bien! monseigneur?

— Et puis, nous réglerons...

A ce point de la conversation on vint annoncer au cardinal que madame de Condé demandait à être introduite. Joseph sortit. A peine avait-il quitté le cabinet que la sœur de Montmorency s'y précipita fondant en larmes.

— Sauvez mon frère! s'écria-t-elle en se jetant aux genoux du cardinal; promettez-moi de le sauver, ou j'expire à vos pieds.

— Mon Dieu, princesse, relevez-vous, de grâce, relevez-vous, je meurs de honte, répondit le comédien sacré.

— Non, monsieur le cardinal, non, je reste en cette posture jusqu'à ce que vous m'ayez promis votre puissante protection...

— Puissante! hélas! Votre Altesse se méprend, dit Richelieu, qui venait de tomber à genoux devant la princesse, et qui pleurait plus qu'elle-même... Je ne finirais pas de vous dire combien de supplications vaines j'ai déjà fait entendre au roi touchant le pauvre duc, que j'aime autant que vous. Sa Majesté est inflexible, madame, j'ai la douleur de vous l'assurer.

— On m'a pourtant dit que ce matin le roi se faisait voir ébranlé; mais sa présence m'est interdite, ainsi qu'à mon infortunée belle-sœur... Nous ne pouvons en cette triste occurrence faire élection que de vous, monsieur le cardinal; soyez notre sauveur.

— Le roi paraissait ébranlé, dites-vous; je vais le revoir, soyez certaine, madame, que je vais le revoir.

Et Richelieu releva la princesse en se relevant lui-même.

— Mais souffrez que je donne à Votre Altesse un conseil d'une utilité singulière, reprit tout aussitôt Son Eminence dans une intention perfide qui n'eût point échappé à une personne moins troublée que la sœur de Montmorency; pour que je ne paraisse pas agir de commune main avec vous, veuillez quitter la ville et rester à quelque distance. Comptez sur mon zèle, sur la passion que j'ai de servir votre personne; dès que j'aurai quelque bonne nouvelle, un exprès vous la portera.

— Je vais donc me retirer au château de Saint-Jory, à trois lieues de Toulouse.

— A merveille. Dans la soirée, Votre Altesse apprendra le résultat de mes démarches.

Cet entretien avait lieu le 30 octobre, jour fixé pour l'exécution, et le cardinal se proposait uniquement d'éloigner la princesse, de peur qu'elle ne parvînt jusqu'à Sa Majesté. Lorsque Richelieu arriva chez le roi, le comte de Charlus venait d'y reparaître, apportant le collier du Saint-Esprit et le bâton de maréchal redemandés à Montmorency. Louis XIII jouait en ce moment aux échecs avec M. de Liancourt... Il jouait, et du fond de son appartement il pouvait entendre cheviller, à grands coups de maillet, l'échafaud d'un héros qui l'avait fait triompher dans vingt batailles... Tout à coup Charlus et Liancourt se jettent aux genoux du roi, inondent ses pieds de leurs larmes, et crient d'une voix déchirante : « Grâce! grâce! sire!... »

Pendant cette scène pathétique, du Châtelet, d'Épernon, Guise, Condé, Châtillon arrivent successivement; le groupe des suppliants augmente sans cesse, les sanglots retentissent dans le cabinet. Richelieu seul est resté debout; seul il a l'œil sec : là son hypocrisie le trahirait; là son cœur se montre tel qu'il est.

— Mon cousin, que dois-je faire? dit Louis XIII, enfin ému, en attirant le cardinal dans l'embrasure d'une croisée; ils me déchirent le cœur.

— Ou plutôt les oreilles, sire... Mais il sera beau de suivre l'élan

de votre âme miséricordieuse. Dieu, j'en fais espérance, sauvera le royaume des rébellions auxquelles ce pardon ne manquera pas d'ouvrir la porte. Toutefois, j'ose l'assurer dans le plus juste de ma conscience, c'est la clémence des derniers rois qui tue aujourd'hui M. de Montmorency.

— Quel bruit parvient jusqu'à moi ? demanda d'une voix altérée le monarque, qui, depuis quelques minutes, écoutait son ministre d'un air distrait.

— Sire, répondit avec feu Châtillon en lançant un regard oblique sur le cardinal, c'est la voix du peuple, c'est le plus sûr conseiller des rois... Et le maréchal ouvrit la croisée...

— Grâce! grâce! miséricorde! miséricorde! criait de la place publique une tempête de voix.

Gaston d'Orléans.

— Refermez cette fenêtre, monsieur de Châtillon, reprit Louis XIII dominé par une inspiration spontanée de cet amour du pouvoir que les souverains appellent leur droit, refermez, vous dis-je. Si je me prenais à suivre les inclinations du peuple, je ne mènerais pas la conduite d'un roi.

— Pardon, sire, car vous seriez certain d'agir pour le peuple, répondit Châtillon en fermant la croisée.

— Monsieur le maréchal a lu les philosophes, il s'est pénétré des principes dangereux qui traînèrent Athènes et Rome dans l'arène des révolutions, dit amèrement le cardinal.

— Non, monsieur, répondit le guerrier, mais j'ai lu, en grande attention, les historiens qui retracèrent les révolutions sorties des violences du pouvoir.

— Comment l'entendez-vous, mon cousin? demanda Louis XIII en arrêtant son œil noir sur Châtillon... Faut-il, en vos opinions, que les rois cèdent à la rébellion de leurs sujets ?

— Non, sire; mais les bons princes ne sont point en nécessité de fléchir : les peuples heureux ne se révoltent jamais.

— C'est assez, monsieur, dit le roi d'un air sombre, nous réfléchirons à ce que nous avons à faire.

Et Sa Majesté quitta la chambre, sans ordonner à Richelieu de la suivre.

Le monarque était évidemment attendri; mais le cardinal conservait dans son carquois un trait empoisonné. Au moment où l'on avait pris M. de Montmorency, il portait au bras le portrait d'Anne d'Autriche : cette miniature fut enlevée au duc, et remise à M. de Bellièvre, intendant de l'armée. Celui-ci, prévoyant le funeste parti qu'une intention malveillante pourrait tirer de ce fait, ne le révéla point au ministre; mais cet homme savait tout. Il apprit par ses espions le dépôt du portrait entre les mains de l'intendant, et jamais peut-être son cœur n'éprouva une joie plus vive. Tout récemment encore, le cardinal avait osé faire entretenir la reine de ses tendres sentiments ; Sa Majesté s'en était divertie, comme par le passé, avec madame de Chevreuse : un nouvel orage grondait donc nécessairement sur la tête de la souveraine, sur celle de sa confidente. On sait déjà que Son Éminence ajournait le châtiment de Marie, à qui toutefois le voyage de Languedoc avait été interdit. Quant à la reine, l'ennemi de son repos la menaçait d'un coup plus terrible que tous les précédents. Le portrait enlevé à Montmorency, véhémentement soupçonné d'avoir été l'amant de Sa Majesté, pouvait être un témoignage accablant. Anne avait appris cette fatale découverte, dont le souvenir rongeait son cœur d'un cruel souci, et chaque nuit elle inondait sa couche d'un déluge de pleurs. Sans conseils, sans consolations autres que celles de Brigitte, l'infortunée princesse ne s'était jamais trouvée dans une situation plus critique. Non-seulement un danger imminent se déclarait, mais, par une singulière fatalité, de ce danger même surgissait une circonstance qui devait faire accuser la reine d'insensibilité. Car elle ne cessait d'être sollicitée, par tout ce qui l'entourait, de joindre sa voix à celle de toute la noblesse, en faveur du malheureux Montmorency. En refusant d'accéder à cette prière, elle perdait sa réputation d'insigne bonté ; le duc lui-même emportait, hélas! au tombeau l'idée que celle qu'il adorait s'était abstenue, et abstenue seule, d'implorer la grâce d'un homme qui, sans qu'elle en pût douter, mourait pour elle. Peut-être encore le roi et Richelieu puiseraient-ils dans ce silence un soupçon de plus ; peut-y verraient-ils la réserve affectée d'un amour craignant de se trahir par une démarche imprudente. Au contraire, si la reine criait grâce! son cri d'humanité prendrait à l'oreille du sombre Louis XIII l'accent d'une tendresse coupable : prévention terrible que le cardinal exploiterait au gré de sa haine. Éperdue, incapable de trouver dans ses esprits troublés l'issue d'une étrange duplicité de fâcheuses extrémités, Anne se bornait à pleurer sur le sein de Brigitte, unique amie qui lui restât; madame de Senneçay étant devenue la créature du cardinal.

En ce moment il y avait éclipse totale du maître impérieux de la France...

— Bonne petite, lui disait-elle sans espérer obtenir de cette fille une lumière pour sortir de ce dédale, que ma situation est affreuse! Si je demande la grâce du pauvre duc, on m'accuse ; si je me tais, on m'accuse encore! et mon cœur se brise en songeant que le monde, trop justement en apparence, retentira de ma barbare indifférence.

— Non, madame, répondit la fille de Richard, dont le jugement droit n'était pas faussé par le commerce des cours, Votre Majesté n'a trop véritablement qu'un triste choix à faire entre deux partis disgracieux; mais j'ai la pensée qu'ils ne le sont pas également. Si j'osais hasarder un conseil à l'oreille de mon illustre maîtresse, je lui donnerais celui de s'abstenir.

— Tu pourrais avoir raison, Brigitte... Mais le duc! mais la France!...

— Ni l'un ni l'autre ne seront en leur juste droit d'accuser Votre Majesté. Le bruit s'est répandu que M. de Montmorency avait aimé sa souveraine...

— Hélas! mon enfant!...

— Que le roi s'était, à cette occasion, laissé surprendre à de terribles éclats de jalousie : madame, semblables événements ne s'effacent point des souvenances; et pour qui voudra se prendre à réfléchir il sera démontré qu'en sollicitant la grâce du maréchal-duc, vous le tueriez.

— C'est un trait de lumière.

— Qui n'échappera à nulle personne de sens calme; et, croyez-moi, M. de Montmorency en a été frappé tout le premier.

— Mais ce fatal portrait...

— Il n'est point encore revenu aux mains du roi; et, s'il y revient, ce sera témoignage trop léger pour autoriser une accusation. Un chevalier courtois trouve partout le portrait de la souveraine; et sa vanité se pare d'un tel bijou, sans que cette princesse puisse être soupçonnée. Il en serait autrement si vous souteniez le dire muet du fatal médaillon par des prières, qui, j'ose en avertir Votre Majesté, prouveraient plus que vous ne voudriez... Madame, on ne fait point obéir, selon son vouloir, le sang qui monte au visage, les yeux qui parlent indiscrètement, la gorge qui se soulève... tout le monde ne joue pas la comédie ainsi que le fait monsieur le cardinal...

— Chère fille, tes avis sont d'une merveilleuse sagesse... je me tairai.

— J'en rends grâce à Dieu : on ne saurait accuser le silence sinon vaguement, et l'on peut toujours condamner une démarche.

— Il faut que je t'avoue une cruelle chose : derrière le portrait il y a de mes cheveux.

— Ils ne montreront qu'une nuance blonde, et ne décline ront point votre nom.

— Sans doute; mais outre les traits représentés par la miniature, ces cheveux contournés en chiffre...

— Ah! j'ai trop compris... N'importe, madame; s'il arrive une preuve à la connaissance du roi, ne lui en portez pas une seconde, et que le ciel vous soit en aide pour le surplus.

Pendant que cet entretien avait lieu chez la reine, le cardinal faisait appeler M. de Bellièvre dépositaire du portrait.

— Monsieur, lui dit-il brusquement dès qu'il entra, je m'étonne que vous m'ayez caché la remise qui vous a été faite d'une miniature détachée du bras de M. de Montmorency.

— J'estimais cette remise trop peu importante pour en faire part à Votre Eminence.

— Je me plais à croire, monsieur de Bellièvre, que vous faisiez erreur seulement.

— Sans intention aucune, monseigneur.

— A la bonne heure; mais j'ai raison d'être surpris qu'il ne soit pas venu à l'idée d'un homme expérimenté qu'en l'occurrence où nous sommes, ce portrait devait être remis aux mains du roi.

— J'étais touché de l'idée qu'en considération de cette occurrence même, le retardement était justifié par...

— Achevez, monsieur de Bellièvre.

— Par l'humanité, monseigneur; et j'espérais que le roi, cédant aux vœux de toute la France...

— Imprudent! je veux bien oublier que votre discours vient de faire voir une intention que vous disiez ne pas avoir... Mais, répondez; si le roi, après avoir pardonné à M. de Montmorency, eût appris qu'un portrait de la reine avait été trouvé sur ce seigneur; que cette peinture était garnie des cheveux de Sa Majesté, et que vous aviez caché ce témoignage d'une intelligence criminelle; répondez, monsieur, à quelle juste punition n'eussiez-vous pas été exposé?...

— Je le confesse, monseigneur, je faisais fausse route.

— Cet aveu suffit : madame de Comballet vous veut du bien; vos services ne sauraient me devenir suspects. Mais venez-vous-en de ce pas chez le roi, et, sans plus d'attente, remettez-lui le médaillon. Dieu m'est témoin des vœux que je forme pour le malheureux Montmorency; mais mon devoir m'ordonne de faire luire aux yeux de Sa Majesté toutes les lumières de la vérité : sa clémence en sera plus éclatante. Avez-vous le portrait?

— Le voici, monseigneur.

— Marchons, monsieur. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Il était deux heures; l'exécution devait se faire à cinq. Les tambours battaient dans toutes les parties de la ville; on entendait le piétinement de l'infanterie se rendant aux postes qu'elle allait occuper, tandis que de pesants escadrons faisaient retentir le pavé du choc étincelant des fers. Les trompettes, par leur sonnerie lente et grave, envoyaient à l'imagination l'idée de ces clairons sacrés, qui dans les croyances pieuses doivent convoquer au dernier jour du monde les âmes échappées de tous les corps rendus à la terre... Le sourd mugissement d'une foule errante et consternée se mêlait à ce bruit martial : mécontente d'avoir imploré sans succès la grâce du guerrier illustre, elle déplorait maintenant sa perte en murmurant.

Louis XIII, pâle, l'œil hagard, le visage défait, la respiration haute, parcourait à grands pas sa chambre, et s'arrêtait de temps en temps pour écouter d'un air sombre les bruits divers qui se confondaient dans l'air. Tous les mouvements de ce prince décelaient une extrême agitation : il passait par intervalles la main sur son front humide; ses doigts se crispaient comme s'ils eussent cherché à s'accrocher, à déchirer; ses lèvres, en se joignant avec force, ne pouvaient néanmoins dissimuler leur tremblement convulsif, et lorsqu'un souffle laborieux les écartait, elles laissaient entrevoir des dents serrées... Elles craquèrent violemment lorsque Sa Majesté vit rentrer tous les seigneurs qui durant la matinée avaient fait entendre à son oreille de si ferventes supplications.

— Sire! s'écria le duc de Guise, l'instant fatal approche... Que Votre Majesté fasse grâce à M. de Montmorency, ses ancêtres ont si bien servi les rois vos prédécesseurs!... Faites-lui grâce, sire, nous vous en supplions au nom de Dieu, au nom de la France, au nom de votre propre gloire!

— Non! répondit le roi d'une voix tonnante : il faut qu'il meure...

— Ah! sire! dit avec un invincible entraînement le prince de Condé, que j'en suis chagrin pour Votre Majesté!

— Moi, monsieur, répliqua Louis XIII avec l'accent de la rage, je fais mépris de l'opinion du monde; et quand je devrais encourir les tourments éternels de l'enfer, Montmorency périra... Connaissez-vous ces traits? poursuivit le roi en portant tout près de la figure du prince la fatale miniature qu'il tenait dans le creux de sa main.

— Oui, sire, balbutia Condé, c'est le portrait de la reine.

— Eh bien! monsieur, ce portrait, on l'a trouvé au bras de votre déloyal beau-frère... Dois-je lui faire grâce, maintenant? ajouta Sa Majesté avec ce rire sinistre qui signale le plus haut point de la fureur.

Puis, levant le bras avec élan, Louis jeta le médaillon sur le carreau, d'où ses débris bondissants jaillirent en diverses directions... Un morne silence suivit cette action violente; personne n'osa reprendre la parole. Le roi continua :

— On ne doit pas être fâché de voir mourir un homme qui l'a si bien mérité... Allez lui dire pourtant que nous avons pour agréable, en notre clémence trop signalée, que les exécuteurs s'abstiennent de le toucher : on ne lui mettra point la corde sur les épaules... le bourreau ne fera que lui couper le cou. . . . . .

. . . . . .

L'illustre condamné se tenait dans une salle de l'hôtel de ville. Le père Arnoud, son confesseur, ne l'avait pas quitté depuis le matin. Nul trouble ne paraissait dans ses yeux; nulle altération ne se montrait sur son visage : on eût dit que l'échafaud où il allait monter était un salon de fête, et le tambour qu'il entendait la musique du bal. Montmorency, debout, le dos tourné au feu, s'entretenait de sa mort comme d'un événement ordinaire.

— A quelle heure faut-il mourir? demanda-t-il froidement à l'un des échevins, qui avait l'air plus condamné que lui.

— Monseigneur, répondit tristement le magistrat, l'ordre est donné pour cinq heures.

— Ne pourrais-je pas mourir plus tôt, reprit le patient, et environ à l'heure que Jésus périt en sa passion?

— Ceci, monsieur le duc, répliqua le capitoul, est laissé à votre volonté.

— Je vous remercie, monsieur. Qu'on me déshabille donc, et que l'on me coupe les cheveux. Mon père, continua-t-il en se tournant vers Arnoud, je ne saurais aller à la mort avec ces riches habits, quand il m'est révélé que mon Sauveur expira tout nu sur la croix... Qu'on ne me laisse que ma chemise : j'irai tout blanc en paradis...

— Je ne souffrirai pas que le bourreau touche à votre noble chevelure, dit le chirurgien Lucante, qui s'approcha de son patron avec tout ce qu'il avait pu réunir de fermeté.

— Ayez d'ailleurs souvenance que je vous ai fait l'exécuteur testamentaire de cette partie de ma succession, répondit le duc avec un doux sourire... Nous avons disposé de deux parts... Quant à la troisième, ajouta-t-il tout bas, si vous pouvez jamais la remettre, vous *lui* direz que mon dernier soupir fut pour elle.

A ces mots, il quitta son pourpoint; et Lucante lui coupa les cheveux.

— Tout est-il prêt?... demanda ensuite le maréchal d'un accent assuré.

— Oui, monseigneur! balbutia avec effort l'un des magistrats.

— Allons, du ton, messieurs...

Puis se reprenant, il dit d'une véritable gaieté :

— Si Dieu m'eût fait la grâce de m'envoyer la mort sur le champ de bataille, je n'aurais pas été novice à la recevoir : on le sait en France. Mais ici je me tiens pour un peu gauche à faire convenablement ce qu'on attend de moi. Je vous prie, monsieur le capitoul, de faire appeler le bourreau.

— Me voici, dit cet homme en se montrant.

— Mon ami, reprit le duc, mets-toi un peu à genoux, et montre-moi la posture en laquelle il faudra que je me mette tout à l'heure.

L'exécuteur, s'étant agenouillé sur les dalles, répondit :

— Monseigneur, il faudra écarter un peu les genoux et allonger ainsi le cou.

— Regarde, poursuivit Montmorency en imitant la posture du bourreau, qu'il avait étudiée avec attention, ferais-je bien de la sorte?... N'y trouves-tu rien à redire?...

— Non, monseigneur.

— Oh! je fus toujours un habile écolier. Je ne manquerai pas de suivre ta leçon sans faillir... Marchons, messieurs.

Et le brave Henri s'avança d'un pas précipité vers l'échafaud.

Avant de passer sous un porche au-dessus duquel s'élevait la statue de Henri IV, Montmorency s'arrêta.

— Mon valeureux parrain! s'écria-t-il en levant les yeux vers l'effigie héroïque, dans un moment je vous rejoins... Je me présenterai devant vous sans rougir. J'ai failli sans doute; mais je croyais bien faire, car je pensais que la veuve d'un grand roi ne pouvait redescendre du rang des reines et tomber en misère.

Après avoir passé le porche, Montmorency vit un échafaud, d'environ quatre pieds de hauteur, sur lequel il monta en courant.

— Messieurs, dit-il alors aux officiers civils et militaires qui assistaient à l'exécution, je vous prie de faire savoir au roi que je meurs son très-humble sujet.

En achevant ces mots, le condamné se mit à genoux sur le bord de l'échafaud; n'ayant pas aperçu le poteau destiné à l'attacher

— Monseigneur, lui dit le bourreau, vous ne pouvez rester ainsi, votre tête tomberait en bas.

— C'est juste, mon ami; il faut que les choses se fassent en règle.

Il se releva, et s'agenouilla de nouveau au pied du poteau. Tandis qu'on l'y attachait, il s'arrangea de manière que ses blessures, encore mal guéries, ne le gênassent point pendant l'exécution. Ayant pris une position qu'il appela *commode*, Montmorency reçut la dernière bénédiction du prêtre, salua l'assemblée, baisa le crucifix, récita son *In manus;* puis allongeant le cou comme on le lui avait indiqué, il cria de toutes ses forces :

— Frappe hardiment!

L'exécuteur fit tomber d'un seul coup cette tête illustre : l'écho de l'édifice gothique répéta ce coup... il retentira longtemps dans la postérité.

CHAPITRE XVI.

1634-1636.

Retraite de Gaston à Bruxelles. — Louis XIII à Saint-Germain, la reine au Louvre. — Bannissement de la favorite. — Guerre à mort. — Vénus et Adonis au bord de la Somme. — L'heureux nageur. — Chasse à la grande fête. — Fêtes d'Ecouen. — Vision. — Spectre de Montmorency. — Le comte de Moret ressuscité. — Le Palais-Cardinal. — La salle de spectacle. — *Mirame.* — Les farceurs de la vieille rue du Temple. — La galerie de peinture du cardinal. — Épigramme latine. — Le compte de M. de Puylaurens est réglé. — Urbain Grandier. — La Cordonniere de Loudun. — La possession des religieuses. — Six diables dans le corps d'une femme. — Supplice d'Urbain Grandier. — Anne d'Autriche est fouillée. — Encore la duchesse de Chevreuse.

Les passions farouches de Louis XIII et les bourreaux, instruments également dociles de Richelieu, avaient encore conquis une morne soumission au pouvoir de ce prêtre. Quelques têtes s'étaient dressées au-dessus de la foule esclave : la hache avait nivelé.

A la suite des événements du Languedoc, Monsieur déclara au roi que, « ne pouvant rester en France avec honneur après la mort » de M. de Montmorency, et ne pouvant non plus trouver aucune » sécurité dans le royaume, il se voyait contraint d'en sortir et d'al- » ler chercher le repos chez les étrangers. » Son Altesse se retira à Bruxelles, où l'infante lui rendit tout ce qu'elle s'était plu à lui accorder de bonnes grâces avant sa malheureuse expédition. Les grands, naguère solliciteurs chaleureux en Languedoc, mais rendus muets par la fureur jalouse qui venait de tuer Montmorency, les grands étaient tous rentrés dans leurs gouvernements ou dans leurs châteaux. De son côté, l'illustre veuve ne songeait point à soulever des vengeances. Prisonnière à Moulins, elle priait sans cesse dans un cabinet tendu d'une étoffe noire semée de larmes blanches. Le jour même ne pénétrait pas au fond de ce triste oratoire, éclairé faiblement par quelques bougies. Là ses consolations étaient des charités, ses courtisans des pauvres, ses espérances la mort et l'éternité avec son cher Henri.

Louis XIII, retiré à Saint-Germain, sans cour, presque sans suite, nourrissait son humeur sombre de la haine renaissante qu'il vouait à la reine. Quelquefois le remords obsédait sa pensée... Ce malheureux prince ne portait qu'une couronne d'épines. Dépouillé du pouvoir, privé des véritables honneurs, incapable d'éprouver le plaisir, il ne recueillait que les secrètes malédictions de ceux qu'on opprimait en son nom.

La reine, enfermée dans l'immense solitude du Louvre, passait des jours plus tristes encore. Richelieu, fidèle à sa parole, avait exilé de nouveau la duchesse de Chevreuse. Loin d'avoir secondé les tendres projets du cardinal, elle s'était appliquée depuis son retour à former des intrigues contre lui. Disons tout, ces deux personnages ne pouvaient habiter le même lieu : un monde eût été trop étroit pour que ce couple inquiet et turbulent pût s'y entendre. Le ministre voulait toujours donner des lois, Marie n'en voulait jamais recevoir; une guerre perpétuelle devait être la conséquence d'un tel dissentiment, et la duchesse n'avait accepté une trêve qu'afin d'observer son ennemi à loisir et de marquer la place où elle pourrait le frapper.

L'Eminence fit aisément fulminer un nouvel ordre de bannissement contre la favorite. Le duc son époux, qui depuis longtemps ne conservait de commun avec elle que le nom, n'opposa pas une seule démarche à sa disgrâce. M. de Chevreuse pensait, en mari stoïque, que cette dame lui avait donné tant de rivaux, qu'il y aurait eu folie à se faire à cause d'elle un seul ennemi. Bien plus occupé d'accrocher des ordres après ses habits que soucieux de dissimuler sa honte, il passait ses jours à joncher d'*ex-voto* les autels de la Fortune. Son ambition, planant au-dessus du petit honneur bourgeois qui se montre blessé des trahisons conjugales, ne redoutait que les infidélités de la faveur : il eût échangé vingt nuits de sa femme contre un sourire du cardinal.

L'ex-surintendante reçut, par un exempt des gardes du corps, la nouvelle lettre de cachet qui l'obligeait à quitter le royaume.

— Je vous dois un reçu, dit-elle à l'officier; je vais vous le donner.

Et elle traça ce billet pour le ministre :

« Toujours même manœuvre, monsieur : éviter la bataille que vous » n'auriez pas le talent de soutenir. Mais vous avez beau faire, j'ai » des intelligences dans votre armée, et je vous battrai tôt ou tard. » La tendre Comballet, à qui vous faites promesse d'une place au lit » royal, ne l'aura jamais; j'y mettrai bon et sûr empêchement : tenez » ceci pour assuré. L'événement que vous craignez le plus s'accom- » plira, le lis français refleurira sur la tige du rosier espagnol; toutes » vos ruses demeureront défaillantes à rendre vaine cette prophétie : » c'est encore moi qui vous l'assure. Si vous vivez longtemps, ce que » Dieu veuille permettre pour ma vengeance, votre vieillesse sera de- » vancée par votre disgrâce : vous apprendrez alors trop tard qu'on ne » s'attaque pas impunément à une femme comme moi. Il est des gens » avec lesquels il faut partager la puissance, ou bien se résigner à la » perdre. Vous avez fait espérance de conserver tout; il ne vous res- » tera rien.

» Adieu. Guerre à mort.

» *Marie de* Rohan, *duchesse de* Chevreuse. »

Après une longue conférence avec la reine, que suivirent des adieux touchants, madame de Chevreuse partit le soir même pour l'Angleterre, emmenant un jeune gentilhomme nommé le chevalier d'Harville, tout récemment attaché à son char, et qui n'avait encore poussé que de timides soupirs. Son voyage ne fut pas sans incidents remarquables. Le cardinal, outré du billet prophétique, envoya contre elle un détachement à cheval, avec ordre exprès de la ramener à Paris. Son Eminence était bien décidée à renfermer l'audacieuse pythonisse au bois de Vincennes, sauf à donner au roi une explication sur ce surcroît de rigueur. Vivement pressée par les poursuivants, la duchesse se vit contrainte d'abandonner sa voiture à quelque distance d'Amiens; les deux fugitifs continuèrent alors leur course à franc étrier, et, pour plus de sûreté, se jetèrent dans un chemin de traverse. Ils espéraient, d'après les explications qu'on leur avait données, parvenir à l'aide d'un détour à la rivière de la Somme, qu'ils passeraient dans un bac, qu'on retiendrait ensuite quelques heures sur l'autre rive. Les choses ne se passèrent pas précisément ainsi : lorsque nos voyageurs arrivèrent au bord du fleuve, un tourbillon de poussière, qui s'éleva derrière eux, leur apprit qu'ils étaient poursuivis dans cette direction détournée. Le bac était encore loin; il n'y avait pas moyen de le joindre : avant dix minutes ils seraient atteints.

— Madame la duchesse! s'écria d'Harville, mon épée est bonne; mais je suis seul, et je ne pourrais que mourir sans vous tirer des mains de vos ennemis.

— Je ne tomberais pas toutefois en leur pouvoir sans vous avoir vengé.

Et la duchesse montra au chevalier deux pistolets qu'elle avait fait mettre à ses arçons.

— Je puis bien répondre de votre salut, madame; mais vous prêterez-vous à ce dont la nécessité nous fait loi?

— Parlez, chevalier.

— Je suis plus habile nageur qu'homme du royaume, et je me sens capable de nager pour deux; mais...

— Mon cher d'Harville, répondit la duchesse en rougissant un peu, il n'y a pas de mais valable quand on court le hasard de perdre la liberté, voire la vie...

— C'est que le moindre tissu pourrait nous faire noyer tous deux.

— Cessons de discourir, dit Marie en sautant de cheval, et, sans nous montrer délicats à des scrupules d'enfant, reprenons le costume primitif.

Elle prononça ces mots avec un sourire qui signifiait : Je n'y saurais rien perdre.

En quelques secondes les habits masculins et féminins furent tombés : Vénus et Adonis apparaissaient aux bords de la Somme... Adonis, non sans quelques distractions qui ne purent échapper à Vénus, fit des vêtements un paquet au centre duquel furent placées les armes, et, d'un bras doué d'une haute puissance musculaire, il lança le tout sur l'autre bord.

Les gardes du cardinal n'étaient plus qu'à cent pas lorsque d'Harville, enlaçant le beau corps qu'il allait confier aux ondes, pressé

contre le sien, y imprima, avec une merveilleuse sagacité de choix, un baiser brûlant... Puis se dressant ainsi groupés sur la plage herbeuse, les fugitifs jetèrent un regard dédaigneux sur leurs ennemis et disparurent dans le sein entr'ouvert de la Somme [1]. Ainsi l'on vit aux temps héroïques Horatius Coclès, après avoir coupé le pont Sublicius, regarder fièrement les soldats de Porsenna et chercher dans le Tibre un refuge contre leurs coups.

D'Harville ne s'était pas assez vanté : quoique chargé d'un fardeau qui pouvait ralentir ses mouvements, il traversa la rivière comme un trait; la duchesse, cramponnée au dos de son vigoureux compagnon, fut à peine mouillée. Un petit bouquet d'aunes, planté tout près de là, voila une toilette rapide, dont les détails importent peu.

Le détachement, arrivé trop tard de l'autre côté du fleuve, n'y trouva que les deux coursiers abandonnés, broutant, malgré leurs mors, les jeunes pousses d'un buisson. Les cavaliers se montrèrent aussi peu confiants dans la faculté natante de leurs chevaux que le couple courageux l'avait été pour les siens; du reste peu d'entre eux savaient nager : ils se contentèrent donc de capturer les deux montures, et tournèrent bride avec ce témoignage de leur activité, d'un seul instant trop tardive.

D'Harville s'était acquis des droits incontestables à la gratitude de Marie; elle ne songea point à les contester. Ces trésors qu'il avait pu admirer avant d'en être le libérateur, acquittèrent généreusement leur rançon. On sut, quelque temps après, qu'empressée et lente tout à la fois à payer sa dette, la duchesse fut sur le point d'être prise, le lendemain matin, dans une chaumière où elle venait de passer une nuit imprudemment prolongée. Par bonheur l'Océan était proche, une barque reçut la reconnaissante dame et son cavalier; leur salut fut dès lors assuré.

Richelieu apprit avec rage l'échec du détachement envoyé contre son ennemie; il savait que cette femme, habituée à négocier dans le lit des souverains, ne tarderait pas à jeter sur les bras de Louis XIII l'Espagne, l'empereur, au moins comme auxiliaire, et peut-être la Grande-Bretagne. Or, la fortune d'un ministre, quelque élevée qu'elle soit, est toujours risquée dans une guerre, les rois ne veulent accepter que des triomphes; ce sont leurs généraux ou leurs hommes d'État qui échouent, et le trône doit presque toujours leur disgrâce au mécontentement des peuples vaincus. Ainsi madame de Chevreuse troublait le repos d'un homme qui s'était assuré toutes les forces de terre et de mer, dont il avait le commandement suprême; qui se réservait la nomination à toutes les places; qui tournait selon ses caprices les clefs du trésor royal... Le cardinal regrettait d'avoir brûlé ses vaisseaux dans ses hostilités contre l'intrigante la plus habile de l'Europe : la santé du roi devenait de plus en plus faible, et rien encore ne garantissait à Son Eminence la possibilité de se rendre formidable au monarque futur. Marie promettait audacieusement une nouvelle tige des lis entée sur le rosier espagnol : elle était femme à l'obtenir à tout prix; et dans l'art des subtilités galantes, le ministre sentait qu'il n'était qu'un novice auprès de son adversaire.

Tandis que Richelieu, enfermé des journées entières avec le père Joseph, son meilleur conseiller, agitait l'importante question de savoir s'il fallait commencer la guerre ou l'attendre, Louis XIII employait ses tristes loisirs soit à prendre des oiseaux aux lacets, soit à chasser la grande bête. Un jour qu'il avait couru le cerf aux environs de Paris, la nuit le surprit non loin du château d'Ecouen; il annonça l'intention d'y coucher. Sur l'heure les officiers de bouche partirent pour préparer le souper de Sa Majesté dans ce vieux donjon royal, que la cour n'avait pas habité depuis longtemps. — Ecouen eut des fastes au moyen âge : alors ses hautes et vastes salles retentirent de la musique des fêtes, étincelèrent du jet des flambeaux, et se fleurirent de mille beautés circulant en guirlandes autour des lambris, ou se groupant en bouquets dans les danses du temps. Les mansardes aux fenêtres surmontées de lourds chapiteaux ne demeuraient pas vides de souvenirs : là s'étaient fait entendre des baisers, des soupirs d'amour, des serments fidèles, oubliés le lendemain. Mais quand Louis XIII apparut dans ces murs, un silence morne, lugubre, immense, y régnait : tout ce qui s'était agité jadis en ce lieu, pour intriguer, se divertir, aimer, gisait poudreux et insensible dans un lit de marbre ou d'argile, les vers même avaient délaissé ces illustrations évanouies. Des meubles autrefois fastueux, maintenant vermoulus, et des tapisseries de haute lisse à grands personnages attestaient seuls la splendeur passée d'Ecouen, tandis que l'orfraie, en poussant son cri sinistre dans les crevasses des murailles, semblait avertir les vivants que cette grande solitude ne leur appartenait plus.

Le roi, suivi de quelques gentilshommes, traversait une grande salle de l'édifice gothique; les flambeaux que portaient ses valets de pied n'éclairaient que faiblement cette chambre : la lumière était à ses côtés, les ténèbres régnaient plus loin. Tout à coup le monarque s'arrête, recule plusieurs pas en portant ses mains devant lui, comme pour repousser un objet horrible, et son chapeau tombe soulevé par ses cheveux.

— Ah! s'écria-t-il d'un accent aigu, M. de Montmorency!!

— Ce n'est rien, sire, dit M. de Brezé, qui s'approcha vivement de Sa Majesté; votre souvenance, occupée en ce moment de ce grand coupable, vous le fait voir dans ce vieux château.

— Là, là! reprit Louis XIII d'une voix étouffée et en désignant du doigt un objet que son regard fixe apercevait seul... Ne le voyez-vous pas! Noble, beau, mais sanglant...

— Que Votre Majesté se remette : ces visions ne sont que fantômes créés par l'imagination.

— Écoutez; il me reproche sa mort... Il a raison, je fus cruel... barbare... Mon sommeil est affreux depuis lors...

— Venez, venez, sire, dit M. de Brezé en s'efforçant d'entraîner le roi vers la chambre qu'on avait préparée pour lui.

— Non, non, monsieur, emmenez-moi loin de ce funeste manoir!

— Mais, sire, où Votre Majesté passera-t-elle la nuit?

— Peu importe... Je coucherai sur la terre s'il le faut... mais loin, bien loin d'ici... Le voilà qui me poursuit, ajouta Louis en s'accrochant au bras d'un gentilhomme... Ombre de Montmorency, apaisez-vous... Pardonnez-moi, j'étais... j'étais jaloux...

Et la voûte sonore retentit violemment de ces deux derniers mots.

Enfin, on entraîna ou plutôt on emporta Louis XIII... Jamais il ne remit le pied au château d'Ecouen [1]... Pendant plus d'un mois, le roi ressembla lui-même à un fantôme tant son visage était pâle et plombé, sa voix creuse, son regard inquiet... Ses cheveux avaient grisonné.

Quelques semaines après l'apparition d'Ecouen, un seigneur dit imprudemment à Sa Majesté qu'on avait vu le comte de Moret, à Venise, dansant dans une fête avec la fille du doge.

— Le comte de Moret, répéta le monarque en posant la main sur le bras du nouvelliste, mon frère... qui fut tué dans les rangs des rebelles à Castelnaudary?

— Plusieurs lettres d'Italie rapportent ce fait étrange, dit l'interlocuteur.

— Les morts sortent-ils des tombeaux pour m'accuser? s'écria Louis XIII, dont tous les membres devinrent tremblants.

— Votre Majesté paraît indisposée! dit le cardinal, qui entra en cet instant.

— Que signifie ceci, monsieur? demanda le roi : on m'assure que le comte de Moret est en vie, qu'on l'a vu à Venise.

— Sire, le même dire me parvint il y a tantôt un mois, répondit le ministre, j'écrivis alors touchant ce propos à notre ambassadeur près la république, mais il me fit savoir que tout ce bruit n'était que mensonge; étant vrai qu'après bonnes et assidues informations, personne n'avait souvenance d'avoir vu le comte de Moret.

— Mais, mon cousin, il m'est avis que vous devez avoir reçu, en Languedoc, nouvelles certaines de la mort du comte.

— Autant certaines, sire, qu'elles peuvent l'être en telle occurrence, mais la fin du récit qui m'a été fait de cet événement se divise en deux versions. Il demeure d'abord assuré que le prince, frappé au ventre d'un coup de pistolet, tiré par le capitaine Bideron, tomba pour mort sur le champ de bataille. Il n'est pas moins constant que le blessé fut mis dans un carrosse de Monsieur, et qu'on se prit à le transporter au couvent de Prouille. Y arriva-t-il ou mourut-il en route? A ce point la lumière nous échappe. Les religieuses affirmèrent qu'elles n'avaient point reçu le moribond, et pourtant l'on ne trouve nulle trace de sa sépulture, non plus que d'un voyage ultérieur vers aucune cour de l'Europe. J'en ai déduit, sire, que l'abbesse de Prouille mentait. Or, le mensonge étant un péché capital, surtout pour une nonne, cette femme a été envoyée en pénitence dans un autre monastère, et a perdu sa dignité de supérieure.

— Quoi! mon cousin, sur un soupçon?

— Les monarchies périraient toutes les unes après les autres, si les souverains attendaient des preuves irréfragables pour sévir contre leurs ennemis.

— Monsieur, dit Louis XIII avec une sombre lenteur, j'en suis maintenant trop expérimenté, c'est en se hâtant de punir qu'on fait des victimes toutes blanches d'innocence; lors la nuit n'offre plus que des fantômes, des remords et des songes affreux.

— Le comte de Moret est bien mort, reprit Richelieu sans répondre à la lugubre observation du roi.

— Qu'il repose donc en paix... Celui-là, du moins, je ne l'ai pas livré à un infâme supplice.

A quinze jours de cet entretien, Richelieu apprit au roi qu'après des recherches minutieuses on venait de retrouver, sur l'indication d'un paysan languedocien, les restes du comte de Moret. Le cardinal ajouta qu'ayant rendu le dernier soupir dans la voiture de Monsieur, ce seigneur avait été enterré, par son écuyer, sous un bosquet d'oliviers.

Durant les quatre années qui suivirent le supplice de Montmorency, les événements furent obscurs à la cour de Louis XIII. Si l'étranger curieux demandait à connaître le roi, on lui montrait, à Saint-Germain, un gentilhomme campagnard, supportant avec effort sa vie inutile, ennuyée, débile, qui ne se révélait que par des éclats

[1] Il est historique que madame de Chevreuse passa la Somme à la nage pour échapper aux poursuites du cardinal.

[1] La vision de Louis XIII est rapportée par tous les Mémoires du temps.

de colère, comme une pesante journée d'été est ravivée par des éclairs. Ce même étranger cherchait-il la reine, son guide lui faisait voir, agenouillée dans le chœur du Val-de-Grâce, une femme belle encore, mais dont la pâleur habituelle décelait les peines de l'âme, tandis que ses formes robustes trahissaient une nature succombant sous le poids de sa propre puissance. Le soir, toutes les croisées du Louvre restaient sombres, tous les échos de ce palais étaient muets.

La cour de France, le véritable souverain, les courtisans, une armée d'officiers, de gentilshommes, de gardes, de valets, enfin tout ce qui constitue la puissance souveraine se trouvait au *Palais-Cardinal*, édifice nouvellement bâti [1] sur l'emplacement des hôtels de Rambouillet et de Mercœur. Arrêtons-nous un moment devant cette vaste construction.

Dans l'ordonnance générale du plan, le goût de l'architecte Mercier fut dominé par le penchant au faste que montrait en tout le cardinal. Aussi ce palais inspirait-il plus d'étonnement que d'admiration. La façade principale, donnant sur la rue Saint-Honoré, offrait, au premier étage, une longue suite d'arcades d'un aspect assez monotone; on y avait agencé, avec trop peu d'harmonie, des ancres et des proues de navires, rappelant la dignité de surintendant de la marine, dont Richelieu était revêtu. A ce corps de bâtiment, où se trouvait l'appartement d'apparat, se liaient deux ailes présentant la même architecture : l'une d'elles était entièrement occupée par la grande salle de spectacle (car il y en avait aussi une petite); la seconde ne renfermait qu'une galerie.

On a beaucoup vanté les dispositions intérieures du Palais-Cardinal. On a décrit cent fois ces salles de bal, ces galants boudoirs, ces réduits voluptueux qu'un prince de l'Eglise, peu soucieux des continences religieuses dont il s'était déclaré le restaurateur, avait fait construire à grands frais; il n'y a plus rien à dire des somptueux ameublements que les trésors du royaume avaient procurés au puissant ministre. Tables d'ébène, de marbre, de porphyre offrant, combinés savamment, le jaspe, la calcédoine, l'améthyste, l'agate, le lapis; armoires d'écailles de tortue où brillaient le parangon, le corail, la cornaline; tapis turcs, persans, chinois, relevés de fleurs fraîches comme la nature; tapisseries en velours, en damas, en brocart d'or et d'argent, ou sorties de la navette, couvertes d'heureux emprunts faits à Raphaël, Jules Romain, Albert Dure, Tempeste, Rubens, Pierre de Cortone, Jasepin; lits en damas, en gaze de la Chine, en satin, sur lesquels couraient des fleurs d'or et d'argent, où ruisselaient des lames éclatantes de l'un et l'autre métal; enfin vases, lampes, ornements d'or massif, chargés de pierreries, accumulés dans la plus opulente des chapelles; tout a été mentionné en mille descriptions rivales des contes orientaux.

Mais la grande salle de spectacle, obscurément décrite jusqu'ici, mérite quelque détail. Il semblait qu'en donnant le plan de cette construction, Richelieu eût mesuré son siècle, tel qu'il l'avait fait, sur les brillantes périodes de la Grèce et de Rome. Cette salle consistait en un vaste parallélogramme à l'extrémité duquel s'élevait la scène; elle était occupée par vingt-sept degrés de pierre disposés à la manière des théâtres antiques, et que terminaient huit grandes arcades. Au moment de la représentation, les degrés recevaient un revêtement de bois sur lequel les spectateurs s'asseyaient, sauf en trois endroits où les marches restaient nues pour servir d'escaliers. Deux balcons dorés s'élevaient, l'un au-dessus de l'autre, sur les côtés du vaisseau : ces places étaient réservées aux plus grands personnages de la cour, qui ne manquaient jamais d'y faire apporter des siéges avant le spectacle. Au plafond, un habile pinceau avait simulé une longue ordonnance de colonnes corinthiennes qui, par un merveilleux artifice de perspective, exhaussait en apparence la voûte, naturellement trop basse. Trois mille personnes pouvaient se placer dans ce cirque imité des anciens.

Richelieu destinait cet édifice aux larges proportions à la représentation des tragédies, tragi-comédies ou comédies héroïques qu'avaient jusqu'alors composées Rotrou, de l'Estoile, Boisrobert, Colletet, Desmarets, dramatistes aux conceptions informes, dont les essais recèlent toutefois quelques étincelles poétiques. Mais tout à coup on vit s'étendre au-dessus d'eux les vastes ailes d'un génie puissant qui plane encore, qui planera peut-être toujours dans une région inaccessible aux tragiques français... Corneille avait paru.

L'idée dominante du cardinal, en faisant pousser l'achèvement de sa belle salle de spectacle avant celui du palais même, ne fut pas cependant d'offrir à la Melpomène française un temple digne d'elle; son désir le plus déterminant était une inspiration vengeresse. On connaissait déjà certaine rapsodie intitulée *Mirame*, dont l'amant dédaigné d'Anne d'Autriche était l'auteur, et qu'il avait semée d'allusions amères sur les galanteries de la reine, ainsi que sur ses intrigues avec l'Espagne. Le principal ministre brûlait de livrer cette œuvre envenimée à la malice d'un public nombreux : il jouissait par anticipation de la rougeur de sa souveraine, humiliée d'entendre cette claire allégorie de son amour pour Buckingham :

> Je me sens criminelle, aimant un étranger
> Qui met pour mon amour cet Etat en danger.

[1] Il fut commencé en 1629, mais Richelieu ne s'y établit qu'en 1636.

La petite salle de comédie du Palais-Cardinal devait être abandonnée aux comédiens venus d'Italie. Ils représentaient en attendant leurs farces de mauvais goût, mais où scintillaient quelques parcelles d'esprit, dans un galetas situé Vieille-Rue-du-Temple : c'était là que les amateurs de la grosse gaieté allaient voir *Arlequin, Pantalon, Mezetin, le beau Léandre, Trivelin, le Docteur, Isabelle, Colombine*, etc., échangeant force lazzi grossiers, souvent obscènes, dans l'émission desquels les jeunes demoiselles ne le cédaient guère aux autres personnages.

On admirait dans la galerie tout ce que le cardinal avait pu se procurer des chefs-d'œuvre de peinture produits par les écoles italienne, flamande, française et espagnole. Vers le milieu de cette riche collection était attaché un portrait de Son Eminence sous lequel le vaniteux prélat avait souffert qu'on écrivît : *Hic stante, cuncta moventur* [1]... Un jour on trouva ces mots, tracés au crayon blanc, au-dessous de l'inscription apologétique : *Ergo cadente, omnia quiescent* [2]. En lisant cette spirituelle boutade, Richelieu dit avec un mouvement convulsif de dépit : « Je donnerais dix mille pistoles pour connaître » l'auteur de ce mot. — Je m'assure, monseigneur, répondit le jovial » Boisrobert, qu'il en donnerait vingt mille pour le motif opposé. »

Cependant l'inimitié d'une femme trop imprudemment bannie portait ses fruits. Louis XIII faisait la guerre à Philippe IV, qui, d'après les insinuations de sa maîtresse, la belle duchesse de Chevreuse, avait fait égorger une garnison française dans Trèves, et s'était emparé de l'électeur, notre allié. Marie avait aussi déterminé l'empereur à prendre le parti du prince lorrain, son autre amant, dépossédé de ses Etats pour avoir marié sa sœur à Gaston contre le vœu du roi. En un mot, la France se voyait en hostilités ouvertes avec toute la maison d'Autriche et ses auxiliaires allemands, brabançons, italiens.

Monsieur était une des causes principales de cette guerre, et avant même qu'elle fût commencée il abandonna ses alliés. M. de Puylaurens, son favori, ayant conclu secrètement un traité avec le cardinal, ce prince, habitué aux fugues mystérieuses, en fit encore une de Bruxelles, y laissant sa mère, son épouse, l'infante sa bienfaitrice, et la donna Bianca sa maîtresse; sans avoir pris congé d'aucune de ces dames, qui, à divers titres, méritaient plus d'égards.

Le cardinal avait déjà fait prononcer la nullité civile du mariage de Monsieur; mais Rome maintenait le lien spirituel. D'ailleurs Marguerite de Lorraine, bien conseillée, était venue trouver son mari, qui, nonobstant sa misérable versatilité, défendit son titre d'époux, grâce à l'appui que la principale intéressée lui donna. Cette circonstance devint funeste au plus fidèle serviteur de Gaston : une fatalité terrible semblait véritablement s'attacher à tout ce qui se liait à sa cause. Puylaurens s'était engagé, comme on disait alors, par-dessus les yeux, à déterminer la rupture du mariage. Sur cette promesse, Richelieu, à qui rien ne coûtait pour obtenir une réussite, avait accordé cent mille écus à ce favori, un duché-pairie et la main d'une de ses nièces. Mais le courage inaccoutumé du prince fit évanouir brusquement cette brillante fortune; le vieux levain de ressentiment qui subsistait au cœur de Richelieu reprit toute son amertume : Puylaurens, enfermé au donjon de Vincennes, y périt bientôt... Son *compte fut réglé*.

Dans le même temps le curé de Loudun en Poitou, Urbain Grandier, avait vu régler aussi le sien : car son nom figurait à l'encre rouge sur l'horrible livret. Le véritable crime de cet ecclésiastique était d'avoir composé, sur les récits d'une fille qui passait pour sa maîtresse, un libelle intitulé *la Cordonnière de Loudun*. Cette créature, pendant l'intelligence intime de Richelieu et de la reine mère à Angoulême, était parvenue à se glisser assez près des amants : les détails fournis à Grandier avaient été précis; sa narration fut piquante... elle rendit Son Eminence furieuse. Il fallait néanmoins un prétexte pour sévir : on le trouva dans quelques soins, peut-être trop assidus, que le pasteur rendait aux religieuses ursulines de son obédience. Ce prêtre était aimable, beau, bien fait; il paraît démontré qu'il alluma plus d'une passion parmi les pauvres recluses.

> Désir de femme est un feu qui dévore,
> Désir de nonne est cent fois pis encore.

Cette effervescence pouvait ressembler au délire : les pieuses filles mouraient d'amour; on les déclara possédées du démon. Le tentateur, hélas! bien naturel, proclamé impie, magicien, ministre des enfers, fut enfermé; la torture écrasa ses chairs, broya ses os jusqu'au point d'en faire sortir la moelle... Il fut brûlé vif... On va voir cependant ce qu'était la *possession* des religieuses de Loudun.

Elle avait été imaginée pour satisfaire une vengeance; après la mort de Grandier, on en fit l'objet d'un commerce : ce fut une amorce tendue aux aumônes, aux charités. Or une curiosité mêlée de quelque scepticisme conduisit un jour le comte de Lude au couvent des possédées. Il s'adressa au père Mignon leur directeur.

— Je ne doute pas plus de la possession, lui dit-il, que de la vérité du saint Evangile.

[1] Il donne le mouvement à l'univers.
[2] Lorsqu'il périra, le monde aera donc en repos.

— Elle est aussi manifeste, répondit le moine.

— Je viens vous offrir l'occasion d'un témoignage de plus. J'ai apporté avec moi des reliques enfermées en cette boîte : elles ont été données à mes ancêtres, et depuis trois siècles on les conserve religieusement dans notre famille. Que les reliques méritent la vénération des chrétiens, il n'y a que les huguenots qui le nient; mais vous savez qu'on en débite beaucoup de fausses. Or devant que de faire enchâsser les miennes en un beau reliquaire, que je placerai au chevet de mon lit, je voudrais m'assurer si elles sont vraies, et je ne saurais les mettre à une épreuve plus certaine qu'en les appliquant sur quelqu'une de vos possédées.

— Vous avez là, monsieur, répliqua le directeur, une bonne et sainte idée.

A ces mots le père Mignon manda la prieure, Jeanne Belfiel, celle de toutes les religieuses que les diables tourmentaient le plus violemment. Elle en logeait, disait-on, six : Léviathan, Belzébuth, Astaroth, Sabolon, Asmodée, Elinci. Leviathan, le plus malin de tous, s'était emparé de sa tête. Quand la nonne entra, son directeur lui fit un signe, que M. de Lude remarqua fort bien, puis, s'étant approché d'elle, l'exoreiste posa le reliquaire sur sa poitrine. A l'instant la possédée s'agite, ses bras se tordent, elle pousse des hurlements épouvantables. Le moine enlève la boîte; Jeanne Belfiel reprend sa tranquillité.

— Je ne crois pas, dit alors le père Mignon avec le ton d'une grande importance, je ne crois pas que vous doutiez maintenant de la vertu de vos reliques.

— Non plus que de la possession.

— De grâce, monsieur, permettez-moi de voir un trésor si précieux.

— Très-volontiers, mon père.

On ouvre le reliquaire devant un grand nombre de personnes invitées à ce spectacle, et l'on voit de la plume et du poil.

— Ah! monsieur, s'écrie le moine confus, pourquoi vous êtes-vous moqué de moi?

— Et vous, malheureux, pourquoi vous moquez-vous de Dieu et des hommes?

— Monsieur, l'impiété que vous commettez pourrait vous coûter cher... si je ne mettais ce scandale au pied du tabernacle.

— Ah! je ne vous crains pas; la vérité vient d'éteindre vos bûchers. Mais vous, misérable, redoutez le châtiment du ciel, que vos pratiques menteuses outragent et que vos fureurs irritent!... Le jour n'est pas loin, peut-être, où le sang de Grandier retombera sur vous.

Le supplice du pasteur de Loudun fut le dernier auto-da-fé que se permirent en France les promoteurs de la vraie religion [1] : là s'arrêtèrent parmi nous les sacrifices humains au Dieu miséricordieux, que l'on avait servi jusqu'alors comme les Scythes servaient leurs farouches divinités. Il est digne de remarque qu'un genre de martyre contre lequel s'élevait depuis longtemps, même l'ignorance fanatisée, fut ordonné par l'homme le plus éclairé du siècle; la vengeance ne se civilise point.

Ainsi Richelieu préludait au sacrifice de la seconde personne du royaume. L'idée favorite du cardinal était d'unir madame de Combalet au roi, et rien alors ne semblait devoir s'opposer à l'exécution de ce projet. Toutes les volontés étaient muettes, tous les fronts se courbaient devant le dominateur. La guerre acharnée que nous faisait l'Espagne favorisait d'ailleurs les persécutions exercées contre une princesse venue de ce pays, et qu'on pouvait accuser d'être entrée dans ses intérêt. Louis XIII détestait de plus en plus Anne d'Autriche, et sa haine s'augmentait du chagrin que causait à ce prince la marche déjà fort rapide des troupes espagnoles sur le territoire français. Il ne fallait donc qu'un léger motif pour perdre la sœur de Philippe IV; Richelieu crut en 1636 que la fortune le lui envoyait.

Une lettre adressée à la reine fut interceptée par les agents du ministre; il l'ouvrit : elle venait de l'Espagnol Mirbel, ancien ambassadeur du Roi Catholique à Paris. Ce papier était insignifiant; mais il n'est pas une ligne d'écriture qu'on ne puisse, à l'aide des interprétations, rendre criminelle au premier chef. Le cardinal fit prendre une copie du message, et laissa parvenir l'original à son adresse. Son Eminence courut à Chantilly, où le roi se trouvait. Les intelligences de la reine avec les ennemis, démontrées par l'écrit officieusement envenimé, excitèrent au plus haut point la colère du monarque, dont le cœur débordait déjà de fiel. Il manda sur l'heure M. Seguier, récemment élevé à la dignité de chancelier, et lui ordonna d'aller au Val-de-Grâce fouiller l'appartement d'Anne d'Autriche avec un scrupule minutieux.

— N'épargnez pas même sa personne; qu'elle soit visitée.

— Sire, répondit le magistrat, le respect ..

— Monsieur, la grandeur d'une reine n'est qu'un simple reflet de celle du roi son époux : je vous fais le commandement de n'y avoir aucun égard.

[1] Le supplice du feu resta néanmoins dans nos pénalités : à la fin du dix-septième siecle la Voisin et la marquise de Brinvilliers furent brûlées, mais ce fut principalement pour crime d'empoisonnements réitérés.

— Il faut être vrai de cœur, monsieur le chancelier, ajouta Richelieu, vous êtes trop expérimenté aux choses du monde pour ne pas voir que, par une trahison malheureusement trop évidente, dont Sa Majesté me permettra toutefois d'adoucir la punition, l'infante d'Espagne (le cardinal appuya sur ce mot) s'est mise d'elle-même hors la sauvegarde des souverains .. Cette princesse est maintenant votre justiciable, et, je le pense dans l'âme, les ménagements du juge sont un commencement d'iniquité.

— J'obéirai, quoiqu'à regret, au commandement rigoureux du roi mon maître, dit Seguier en se retirant après une profonde inclination.

— Cette mesure me déchire le cœur, poursuivit l'hypocrite Eminence; mais le salut de l'Etat est la loi suprême. Maintenant, sire, après m'être découvert sur la nécessité d'une sévérité affligeante, je me persuade à l'espérance que Votre Majesté épandra sa miséricorde sur la reine son auguste épouse.

— Mon cousin, je ne veux rien entendre, s'écria Louis XIII, dont le regard était lumineux de colère; Anne vivra, sur ma foi, dans une prison d'Etat jusqu'à la paix faite avec son frère, dût la guerre durer vingt ans.

— Modérez ce transport, sire; outre que la clémence est une vertu dont les rois ne doivent jamais se départir à l'endroit de leurs proches, l'Europe condamnerait une action si violente, et le ciel lui-même s'en irriterait. Mais je m'avise d'un moyen autorisé par l'exemple de plusieurs rois vos prédécesseurs, commandé en même temps par une nécessité conservatrice, et que, dans cette occurrence malheureuse, Votre Majesté emploierait avec l'approbation des puissances de la terre, voire même avec l'assentiment des ministres du ciel.

— Dites vitement ce moyen, monsieur le cardinal.

— J'hésite encore... étant vrai qu'il en coûte cher à mon cœur de voir affliger la reine.

— M'épargne-t-elle, moi, quand sa félonie conspire avec mes ennemis... Je suis en grande impatience d'entendre votre conseil, mon cousin : vous me proposez?...

— Un simple divorce.

— Ce parti serait...

— Grandement modéré, j'en conviens, si l'on entre dans la considération des fautes souvent renouvelées de l'infante, mais la clémence est si belle! dit le traître en élevant les yeux. D'ailleurs, poursuivit-il, cette mesure se fait voir politique autant qu'elle est juste : voici tantôt vingt-deux ans d'écoulés depuis votre mariage; la stérilité d'Anne d'Autriche demeure prouvée.

— Touchant ceci, monsieur, je dois vous dire que mes médecins ont, il y a longues années, affirmé que moi-même...

— Ils étaient gagnés, sire; j'ai pénétré dans le temps cette intrigue de la reine mère, qui aurait reçu un grand contentement à faire épouser au prince votre frère une princesse florentine, que Marie eût menée à son commandement...

— Vous m'aviez caché cela, mon cousin.

— Hélas! sire, j'avais tant de contre-cœur à voir Votre Majesté brouillée avec son auguste mère.

— Et vous croyez qu'un Dauphin naîtrait?...

— D'une autre reine... Je tiens la chose pour évidente... J'ajouterai même que nous sommes en nécessité de la voir promptement accomplie : le mariage de Monsieur...

— Il est nul.

— N'en croyez rien, sire; j'ai nouvelle certaine que Sa Sainteté persiste à le maintenir comme valable... et le vôtre...

— Eh bien?

— Le vôtre, sire, n'a point répondu aux espérances de la France; les états assemblés trouveraient en nos vieilles chartes le droit de vous en demander la rupture... Il vaudraitmieux se porter au-devant d'une si disgracieuse extrémité, sans attendre qu'un prince né de Marguerite de Lorraine...

— Jamais, monsieur; j'ai formé la bonne et solide résolution de répudier Anne d'Autriche sur la preuve du moindre grief...

— Il s'en trouvera, pensa Richelieu.

Cependant le chancelier Seguier, au mépris des interdictions monastiques, dépassa les grilles du Val-de-Grâce. Il se présenta brusquement à la reine; mais si Richelieu avait ses espions, Anne d'Autriche avait ses observateurs. Prévenue à temps, elle s'était hâtée d'enlever une cassette contenant des copies de sa correspondance avec les princes de sa famille ou leurs agents, et avec son infatigable ambassadrice, madame de Chevreuse. Tout ce que la reine possédait de lettres suspectes, venues de Madrid, Bruxelles, Londres, Nancy, etc., était également renfermé dans ce coffret.

— Madame, dit le magistrat en entrant, j'éprouve un sensible déplaisir d'avoir à déclarer à Votre Majesté que le roi mon maître m'a donné le commandement de faire une perquisition exacte en toutes les parties de votre appartement.

— Obéissez donc, monsieur, répondit Anne avec fierté, je n'entre nullement en inquiétude de cette action, sans seconde peut-être... Je n'ai point d'intelligences avec les ennemis de l'Etat. Et encore même que j'eusse pu, sans faillir, écrire à des princes et princesses

qui me touchent de près, je m'en suis abstenue dans ces derniers temps.

— Cependant, madame, un gentilhomme suspect au roi, M. de Mirbel, vous a fait tenir une lettre tout nouvellement.

— Je n'en fais point mystère : voici cet écrit... M. le cardinal sera subtil s'il y trouve le sujet d'une accusation.

— Eh ! madame, pendant la guerre, ceci n'est point autant sans conséquence qu'il vous agrée d'en avoir la pensée... En Espagne, des reines furent répudiées pour un moindre sujet.

— En France, monsieur, il en sera ce qu'il plaira au roi mon époux... Mais Dieu est son maître, et je demeurerai reine de France si Dieu le veut.

— Qu'ainsi sa volonté s'accomplisse. Votre Majesté me donne licence, toutefois, de remplir ma mission.

— Voici mes clefs, monsieur.

Alors M. Seguier se prit à ouvrir tous les coffres, cassettes, garde-robes, toilettes, écrins ; sonda les recoins les plus secrets de l'appartement ; fit déplier tout ce qui se trouvait de vêtements dans les armoires ; appela sur le front de la reine une vive rougeur en visitant le linge qu'elle avait quitté ; pénétra Sa Majesté d'indignation en fouillant d'une main profane sa couche encore chaude. Cette insolente investigation ne fit découvrir aucun papier suspect.

— Je suis heureux de l'inutilité de mes recherches, madame, dit le chancelier en s'avançant avec timidité vers la reine, mais, par malheur pour moi ! elles ne sont pas finies ; il m'en reste une partie bien malplaisante à entreprendre.

— Ne laissez pas d'obéir au roi, monsieur.

— Je dois, madame...

— Me fouiller, peut-être?

— Ah ! que Votre Majesté me soulage en m'épargnant au moins ce mot !

— Monsieur, répliqua la reine d'un air imposant, Louis XIII seul recevra de l'humiliation par l'effet !... L'histoire le regarde... Eh bien ! qu'attendez-vous ? Visitez mes poches.

— Ce n'est pas tout, ajouta Seguier après un profond soupir.

— Comment, monsieur le chancelier ?

— Vraiment, madame, continua le magistrat d'une voix tremblante, je ne sais comment vous dire que le roi veut que je porte la main...

— Eh ! monsieur, où donc ?

— Sous la collerette de Votre Majesté...

— Ciel ! et je ne serai pas vengée !...

— Je me retire...

— Non... il faut que la mesure soit comblée ! cria Anne d'Autriche avec l'accent de la rage ; insultez votre reine à l'égal d'une coureuse des armées, pour satisfaire au commandement du roi... Monsieur, cette page de sa vie sera belle ! !

— Pardon, ma souveraine, pardon ! dit Séguier pourpre de honte après avoir profané le sein royal.

— Puis-je espérer, monsieur, que votre recherche soit venue à sa fin ? reprit froidement la reine.

— Cette odieuse tâche serait depuis longtemps finie, si le plus pénible des devoirs ne m'eût forcé d'obéir sans aucune réserve.

— Vous pouvez vous flatter d'avoir été fidèle à votre mission.

Malgré les expressions de regret du chancelier, on ne peut se dispenser de remarquer pourtant qu'il était seul avec la reine, et qu'il lui eût été facile d'observer un peu moins scrupuleusement ses instructions. Ne lui restait-il pas quelques traces d'un naturel fort ardent jadis, ainsi qu'on en va juger ! Seguier, jeune encore, entra chez les chartreux, disposé à prendre leur habit. Mais, tourmenté de tentations que la solitude n'amortissait point, il en fit confidence au supérieur du couvent. Celui-ci ne trouva rien de mieux que d'engager le novice à sonner la cloche lorsqu'il se sentirait pressé par d'impurs désirs, afin d'avertir ses confrères, prévenus d'avance, du besoin qu'il aurait de leurs prières. Le chartreux néophyte suivit à la lettre le conseil de son chef ; mais les meilleures choses ont leur excès. Seguier recourut si souvent à cet expédient, que le voisinage assourdi s'en plaignit, et qu'on fut obligé de lui interdire ce singulier genre d'avertissement. Or le haut fonctionnaire était dans toute la force de l'âge lorsqu'il remplit sa mémorable mission ; on peut, sans trop de témérité, l'accuser d'avoir été poussé par le démon tentateur de sa jeunesse à soulever le fichu royal.

Quoi qu'il en soit, et malgré le rigoureux scrupule apporté dans cette visite, son résultat négatif ne satisfit point Richelieu. Ses espions, dont le couvent était environné dès le matin, avaient vu passer furtivement la mystérieuse cassette de l'appartement d'Anne d'Autriche à celui de la supérieure. Mais une fille d'honneur, chargée du transport, s'aperçut qu'on l'observait : elle en rendit compte à la reine, qui, à tout événement, imagina une explication que l'abbesse promit de soutenir. Cette religieuse, appelée madame de Pontchâteau, était cousine germaine du cardinal, elle ne s'en montra pas moins fidèle à sa souveraine ; et gardant un profond silence sur le coffret, elle sauva l'accusée d'une perte inévitable, au mépris de sa propre fortune. Interrogée sur le contenu de la cassette, la supérieure mentit obligeamment et déclara que cette boîte ne renfermait que des rubans, des dentelles, des passements envoyés par la reine pour l'ornement des chapelles.

Le cardinal échouait ; il lui fallait une victime : madame de Pontchâteau fut sacrifiée, malgré ses droits de parenté. Son cousin la relégua dans un couvent de Moulins, et la fit remplacer au Val-de-Grâce.

Mais le moment était venu où Richelieu allait avoir à s'occuper de soins plus graves ; tandis qu'il se livrait à ces intrigues, les Espagnols entraient en Picardie ; ils songeaient à combiner avec les Impériaux un mouvement sur Paris, que dirigeait le célèbre Jean de Wert ; et les Anglais, sollicités vivement par madame de Chevreuse, n'étaient pas éloignés de donner la main aux calvinistes, prêts à se révolter encore. Le cardinal, qui, dans les grands dangers, descendait au-dessous des hommes ordinaires, fut effrayé de cette extrémité.

— A quel ennemi faut-il courir d'abord ? demandait-il, dans ce pressant besoin, au père Joseph, dont le courage demeurait froid et stoïque.

— A la duchesse de Chevreuse, répondit le moine.

— Quelle étrange réponse !

— Ne voyez-vous pas, reprit le capucin, que cette femme, qui, tout récemment, passa de Londres à Madrid, va consommer dans le lit de Philippe une alliance commencée dans celui de Charles ! Or, si ce dernier, satisfait des galions que le Catholique lui promettra, se porte contre la France, on nous taillera de rudes croupières... ne laissons pas d'y mettre empêchement.

— Et comment cela, père Joseph ?

— En rappelant la duchesse assez vitement pour qu'elle n'ait pas le temps d'agir à Madrid.

— Un courrier pourrait partir ce soir ; mais pardonner à cette catin dans le temps qu'elle trahit !

— Lui pardonner, nullement ; mais lui faire le commandement exprès de rentrer en France, sous peine de confiscation de ses biens, et la tenir loin de Paris, surveillée jour et nuit.

— Le conseil est bon ; Marie de Rohan résidera dans une terre qu'elle possède près de Saumur.

Richelieu venait d'ordonner une manœuvre qui devait assurer la victoire à son irréconciliable ennemie.

CHAPITRE XVII.

1636-1638.

Le château des Gardelles. — Le beau d'Harville. — Un étrange ermite. — Un portrait d'Anne d'Autriche. — Incursion des ennemis. — Conseils du père Joseph du Tremblay. — Bullion surintendant des finances. — Fondation de l'Académie française. — Le petit Corneille. — Louise Mottier de la Fayette fille d'honneur. — Le père Caussin. — Réconciliation. — Déclaration. — Autographe de Louis XIII. — Visite du roi aux visitandines de la rue Saint-Antoine. — Les deux époux réunis. — Lettre de la reine à madame de Chevreuse — Grossesse d'Anne d'Autriche. — Réjouissances publiques. — Question de préséance. — Duel à cinq. — Le balcon de Saint-Germain. — Le cavalier à la plume blanche. — Les deux jumeaux.

A cinq lieues de Saumur, sur le penchant d'une chaîne de collines repliée en cercle autour d'un vallon solitaire mais agréable, s'élève le château des Gardelles, construction du douzième siècle, que flanquent quatre grosses tours aux toits coniques. Jaloux d'imprimer au front de cet édifice le signe de leurs prouesses, ses habitants primitifs firent sculpter au-dessus des portaux le croissant révélateur de la croisade, qu'ils partagèrent. Dans une salle d'armes sont conservées des dépouilles enlevées aux infidèles : tristes archives qui rappellent une longue folie, dont l'unique résultat fut d'épandre une immense tache de sang sur la terre où repose le Christ. Le castel historique des Gardelles règne en vieux souverain sur la vallée, qu'un enchaînement circulaire de petites montagnes semble enceindre pour en former un État à part. La nature se plut à parer cet empire en miniature : des bosquets, des prairies, quelques jolies chaumières avec leurs vergers y sont jetés comme dans un tableau de Claude le Lorrain. Un ruisseau serpente, filet d'argent sinueux, à travers les prés fleuris. Un chemin bordé d'ormes au murmure langoureux traverse aussi la plaine en se contournant sur sa pelouse : on dirait qu'il l'entame à regret, pour s'échapper ensuite, entre les collines, à l'est et à l'ouest du vallon.

Ce paysage conservait encore sa robe du printemps lorsque, vers la fin de juillet 1636, un carrosse pesamment chargé, que traînaient quatre robustes chevaux, parut aux yeux émerveillés des paysans à demi sauvages, et monta lentement la pente rapide qui conduisait au château. Cette voiture portait madame de Chevreuse, rappelée en France par dépêche menaçante du roi. Les Gardelles, vieille châtellenie des Rohans, appartenaient à la duchesse à titre d'héritage paternel : elle aussi était fière des croissants que ses aïeux avaient fait sculpter sur les portes, et le duc de Chevreuse devait, quoi qu'il en dit, accepter cet attribut devenu, par les apports de sa femme, tout à la fois historique et symbolique.

[1] Mémoires de Montglas, tome Ier, page 178.

Marie, habituée au mouvement tumultueux des cours, aux adorations d'un monde galant, eût trouvé, cinq ans plus tôt, un tel séjour mortellement ennuyeux. Mais cette beauté célèbre atteignait sa trente-sixième année ; toujours belle, toujours séduisante, elle sentait néanmoins attiédir dans son sein cette ardeur, longtemps inextinguible, qui lui avait fait accepter et briser, avec une égale rapidité, tant de chaînes amoureuses. Sa constitution affaiblie l'avertissait qu'elle s'était enlacée imprudemment de trop de liens ensemble ; en un mot, les intrigues politiques auxquelles cette tendre diplomate avait participé par d'innombrables soupirs, laissaient des traces d'altération à sa santé. L'amie d'Anne d'Autriche se vit donc, sans trop de regrets, confinée aux Gardelles avec le beau d'Harville, le Coelès robuste de la Somme... Car enfin la réforme d'une femme galante ne peut pas être absolue à trente-six ans.

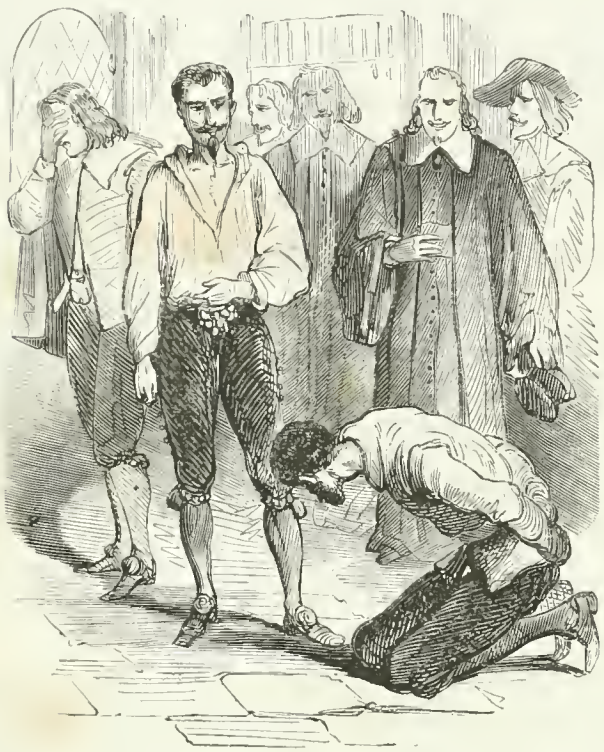

Monseigneur, il faudra écarter un peu les genoux et allonger ainsi le cou.

Marie goûta au fond d'une province un genre de bonheur qu'elle n'avait jamais connu : celui qu'on éprouve à vivre tout près de la nature, quand on est bien décidé à jouir des bienfaits dont elle est prodigue. L'émigrante des palais fut initiée au lever du soleil, au gazouillement des oiseaux libres, à la naissance d'une rose, à la croissance presque visible du gazon ; les calmes soirées du vallon lui révélèrent leur charme ; les chants villageois prirent à son oreille une mélodie ; elle eut enfin l'idée de la véritable majesté à l'aspect d'un bel orage ou d'un ciel étoilé de mondes. Faut-il ajouter que la duchesse sentit s'ouvrir en elle une source nouvelle de volupté : d'Harville devint aux Gardelles un amant plus séduisant que ses prédécesseurs ; il fut le plus aimé de tous, quoique peut-être peu d'entre eux eussent été moins aimables. Une vérité philosophique entra dans l'esprit de l'exilée : il lui parut évident que les sociétés, leur tumulte, leurs recherches, leurs prétentions, leurs vanités, leurs plaisirs laborieux, ne constituent qu'une vie d'artifices, d'erreurs, de déceptions ; un assaisonnement fade, cher, souvent dangereux, qui, pour embellir la nature, l'altère et la dégrade.

Mais il est en nous une passion que rien ne peut éteindre ; elle empreint le cœur d'un stigmate brûlant, ineffaçable... on a reconnu la vengeance. La fortune de Richelieu troublait le sommeil de Marie, importunait ses amours champêtres, rendait ses lectures distraites, mêlait de fiel les couleurs qu'elle jetait sur la toile, et l'obsédait pendant ses promenades. Nuire au cardinal était encore le besoin le plus impérieux de sa vie ; un matin, en parcourant la colline opposée à celle sur laquelle reposait son château, l'ex-surintendante trouva l'aliment de cette passion avide.

Elle s'était assise sur un petit tertre de verdure, qu'ombrageaient quelques chênes touffus. Sa course avait été longue ; elle jouissait avec délices du repos et de l'ombrage, lorsqu'un homme, sortant d'un massif d'arbustes, s'avança vers elle sans la voir, tant il était occupé d'une lecture qu'il faisait à demi-voix. A la vue du froc d'ermite qui le couvrait, la curiosité de Marie fut vivement excitée. Elle hésitait toutefois à s'adresser au solitaire, dont personne encore ne lui avait parlé, quand il leva la tête et montra entièrement son visage. Soudain un cri aigu fit retentir tous les échos de la montagne... et la duchesse tomba sans connaissance sur le gazon.

Lorsque la belle évanouie revint à elle, le terrible ermite la pressait étroitement sur son cœur ; il lui faisait respirer un petit flacon, et les yeux rouverts de Marie n'empêchèrent pas même le solitaire d'imprimer, d'une façon toute mondaine, sur des lèvres encore pâles un baiser qui ne paraissait pas être le premier.

— Jésus, mon doux Sauveur, secourez-moi ! s'écria madame de Chevreuse, encore prête à s'évanouir... Et toi, fantôme ou démon, fuis, laisse-moi le repos !

— Calmez-vous, duchesse, calmez-vous, de grâce ; je ne suis ni un habitant de la tombe ni un sujet de Satan, mais bien l'être incarné que vous avez connu...

— Quoi ! vous, vous-même, le brillant, le spirituel, surtout le tendre, l'audacieux...

— Duchesse, point de nom, point de titres, hormis cela me voilà prêt à vous donner une sensible démonstration de l'identité.

— Si j'en doutais, ce joyeux dire me la prouverait.

— Quelle délicieuse rencontre ! Mais notre entretien ne saurait continuer ici. Partout où vous êtes, chère dame, l'infâme cardinal a des yeux, et je cours de trop grands hasards à provoquer l'attention. Vous savez quel sort serait le mien si je tombais aux griffes du vautour rouge... Mon ermitage est à quelques pas au revers de la montagne ; venez, nous avons mille choses à dire.

— Quoi, mon père, une femme dans votre retraite...

— Oh ! ma réputation de piété est inattaquable : aux yeux des bons paysans, je fais presque des miracles ; mais vous ne serez pas forcée d'y croire.

— Toujours le même.

— Je ne sais pas au juste, c'est à vérifier.

Ah ! s'écria-t-il d'un accent aigu, M. de Montmorency !!

Après un quart d'heure de marche, madame de Chevreuse et l'ermite arrivèrent devant une jolie cabane, bâtie à mi-côte, au versant de la chaîne de collines que nous connaissons. Cette situation n'était nullement agreste : du seuil de l'ermitage, l'œil embrassait une campagne immense dont la vue semblait plus propre à produire la distraction que le recueillement. Dans un lointain bleuâtre on apercevait Saumur. L'intérieur de la chaumière, tapissé de nattes d'une paille grossière, renfermait, pour tous meubles, trois chaises foncées d'osier, une petite table faite sans le secours du rabot, un vaisselier couvert d'écuelles et d'assiettes de bois, et deux matelas de mousse posés sur le plancher. L'unique ornement de cette pièce consistait en un grand crucifix de bois, à côté duquel était appendu un bénitier. Mais en ouvrant une porte, qui, pour le vulgaire, com-

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

muniquait à l'oratoire secret du lieu, l'ermite conduisit madame de Chevreuse dans une seconde chambre, obscure d'abord, mais qui, ayant été éclairée par l'ouverture d'un volet, offrit à la duchesse un boudoir qu'on eût envié au Louvre.

— Dans la chambre voisine, dit le solitaire, je montre aux bons paysans le frère Jean-Baptiste débitant des patenôtres et des chapelets bénits; ici l'homme du monde retrouve ses habitudes, non ses plaisirs. Pour me rendre quelque félicité, mes illusions se prennent de leur mieux à animer beaucoup de doux souvenirs... M'épargnerez-vous, duchesse, quelque peu de ce soin?

— En vérité je ne sais, répondit Marie en prenant place sur un élégant lit de repos.

— Foi de gentilhomme! dit Jean-Baptiste, qui s'assit cavalièrement à côté de la favorite, dame faveur m'a quitté au point que ce petit temple n'est pas encore consacré : la divinité me manquait... Mais, par mon froc menteur! je l'ai trouvée, ou plutôt retrouvée : voici revenir mes jours de grande liesse.

— Taisez-vous, hypocrite. Là, sur cette belle tapisserie de velours violet, je vois des peintures étrangement édifiantes pour un ermitage...

— Ce sont les images de mon culte secret... ; mais c'est un triste déduit que l'adoration des images.

— Oui, je m'avise de vos pensées! dit la duchesse en repoussant avec mollesse des mains pressantes... Il y a six ans... un ancien droit... il y aurait mauvaise grâce à ne pas le reconnaître...Mais je vous déclare que ce sera sans conséquence aucune pour l'avenir.

— Maintenant, reprit le solitaire beaucoup plus tard, racontez-moi donc, cher ange, comment vous êtes ici?

— Ce maintenant est merveilleux.

Et Marie raconta ..

— Sur mon âme! c'est ma bonne destinée qui m'a fait choisir ce lieu pour ma Thébaïde; mais je tomberai tôt en misère, si vous ne visitez pas quelquefois votre voisin...

— Je suis trop bonne châtelaine pour abandonner mes vassaux... D'ailleurs, qui peut mettre empêchement à ce que vous veniez au château?

— Impossible sous ma robe d'ermite; et reprendre mes habits de cavalier ne saurait entrer sans folie en mon esprit.

— Il faudra donc que mon amitié, en son étrange complaisance, fasse ici des pèlerinages...

— Que je tiendrais pour enchanteurs, si le chevalier d'Harville, qui n'est pas exilé, lui, recevait une bonne et longue mission à la cour.

— Mon père, de la manière dont vous arrangez les choses, votre robe sent d'une lieue le grand seigneur exigeant. Mais, dites-moi, quel est ce tableau voilé que je vois suspendu entre la Tentation de saint Antoine et les Amours, un peu bien expressifs, de Mars et Vénus?

— Un portrait, chère duchesse; et j'estime sage de le voiler pour ne pas être moi-même un saint Antoine tenté par une ombre. Cette peinture représente une femme qui me laissa persuader à quelques espérances... mais certain étranger me l'enleva. Depuis lors, ses yeux, en la plus déplorable rencontre, donnèrent le trépas à un grand homme; mais je voudrais, au même prix, être aussi fortuné que lui...

— Un soupçon me vient... De grâce, montrez-moi ce portrait.

— Volontiers, duchesse.

Le frère Jean-Baptiste ayant touché un ressort secret, le voile disparut et Marie vit les traits d'Anne d'Autriche.

— Et vraiment vous l'avez aimée, poursuivit l'exilée, peu surprise d'une apparition qu'elle attendait... Je m'étonne qu'elle ne m'en ait pas fait la confidence.

— Madame, tenez pour assuré que Sa Majesté ne vous disait pas tout.

— Je l'ai pensé plus d'une fois, frère; mais il m'entre tout subitement en l'imagination un grand dessein : si vous êtes homme de résolution, vous et moi nous reviendrons en crédit, et notre ennemi commun sera perdu.

— Ah! duchesse, chère duchesse, faites-moi saisir une vengeance, dût-elle me coûter la moitié de mon sang, et je vous devrai plus que la vie.

— Non, non, je ne serais pas si cruelle que de vous demander du sang... Mais il est besoin que je songe, en profond recueillement, au dessein que j'ai formé, que j'en examine les contextes, que je recherche tout ce qui peut y donner aide... Je vous quitte dans cette pensée, et ne tarderai guère à vous revoir.

Lorsque la belle évanouie revint à elle, le terrible ermite la pressait étroitement sur son cœur.

Madame de Chevreuse n'en voulut pas dire davantage en ce moment. L'ermite la reconduisit quelques centaines de pas; puis elle le quitta préoccupée de son projet, qui faisait briller ses yeux du plus vif éclat.

Tandis qu'une reconnaissance mystérieuse s'accomplissait aux Gardelles, les manœuvres politiques de l'exilée produisaient de graves résultats : l'ennemi envoyait des coureurs jusqu'à vingt lieues de Paris; Louis XIII pouvait être enlevé à Saint-Germain, et Richelieu effrayé s'enfermait dans son palais. A toute heure, une foule épaisse en assiégeait les portes : son murmure orageux montait jusqu'au riche boudoir de l'inquiet prélat. Non-seulement on imputait à ses perfidies la guerre acharnée que nous faisaient les Espagnols, mais on l'accusait d'avoir mis la capitale hors d'état de se défendre en comblant les fossés, en abattant les murailles pour faire des jardins. Son Eminence, pourvue, comme on sait, d'un courage fort équivoque, n'osait sortir pour se rendre à la cour.

Le père Caussin, confesseur de Sa Majesté, haïssait secrètement le cardinal, qui l'avait humilié en diverses circonstances. Or, ce prêtre était jésuite : c'est avoir dit qu'il profita des malheurs présents pour nuire à son ennemi. Louis, facilement convaincu, parce que les événements parlaient haut, écoutait d'autant plus volontiers ce détracteur, que ses discours étaient conformes à ceux de mademoiselle de la Fayette, fille d'honneur d'Anne d'Autriche, que ce prince aimait alors à sa manière. Ainsi poussé sur la pente de sa fortune, Richelieu allait enfin rouler dans le précipice ouvert sous ses pas par la duchesse de Chevreuse. En ce moment même, cette dame, après avoir coalisé l'Europe contre son puissant adversaire, préparait le plus infaillible moyen d'assurer sa perte et de la rendre irrévocable. Les nombreux espions qui surveillaient le château des Gardelles ne pouvaient rien contre cette intrigue : tramée sans bruit, sans mouvement, elle se rattachait néanmoins aux événements de Paris, mais par des fils si déliés qu'il était impossible de les apercevoir. Bref, Richelieu tombait, et tombait avec honte, si le père Joseph ne l'eût soutenu.

Cette main tendue par le capucin à un homme qu'il détestait, qu'il eût renversé avec plaisir en d'autres temps, surprit les personnes qui connaissaient l'ardente ambition de l'Eminence grise. Sa conduite pouvait paraître en effet inexplicable, car le père Caussin, en exploitant, au nom du ciel, la secrète aversion que Louis XIII nourrissait contre Richelieu, en montrant à ce prince les funestes conséquences qu'entraînait la dangereuse politique de cet homme d'Etat, Caussin avait décidé Sa Majesté à s'en défaire et à lui donner pour successeur

le même père Joseph. A cette époque, Cromwell, allié caché du moine, lui faisait offrir de percer jusqu'à Paris, à la tête de dix mille hommes déterminés à le soutenir, aux conditions anciennement jurées, contre les partisans du ministre tombé. Enfin les princes du sang, les grands et les nobles influents, pressés dans la cellule du franciscain, le conjurèrent toute une nuit d'arracher au despote rouge le timon de la monarchie, pendant qu'ils allaient repousser les étrangers au delà des frontières. Joseph rejeta obstinément les offres du réformiste anglais et de la noblesse française; mais il consentit à ce que ses provisions de premier ministre fussent expédiées, sous la condition que sa nomination demeurerait cachée pendant quinze jours. Cette réserve servait bien la timidité de Louis XIII; il promit de s'y conformer. Muni des lettres patentes, du Tremblay arriva un matin au Palais-Cardinal après avoir traversé la foule tumultueuse qui tenait Richelieu bloqué:

— Eh bien, monseigneur, dit-il avec un ton qui tenait plus de l'autorité que de la soumission, que faites-vous là?... Votre Eminence s'endort-elle au bruit de la foudre, ou craint-elle d'y exposer sa tête?

— La prudence, père Joseph, donne quelquefois de meilleurs avis que l'audace : voulez-vous pas que, pour traverser la ville, je fasse charger par mes mousquetaires cette canaille qui cerne mon palais?... Non, non, ce serait jeter de l'huile sur le feu.

— Par tous les saints! je suis loin de vous conseiller une action tant contraire à votre salut; la puissance des gouvernants est bien près de tomber à terre, quand elle en est réduite à se servir de la force contre les peuples de qui toute force vient : alors, monsieur, elle retourne bientôt à son foyer, comme les eaux courent à l'Océan.

— Que dois-je donc faire selon vous, père Joseph?

— Montrer aux Parisiens la seule chose qui se fasse voir imposante aux masses mutinées, une résolution au-dessus de la crainte.

— Mon père, ce conseil me semble étrange à l'heure où l'injuste populace excitée par nos malheurs et mes ennemis jetterait volontiers ma tête aux pieds de ces derniers.

— S'il en était ainsi, monseigneur, pensez-vous que le tas de pierres et de sable derrière lequel vous dérobez cette tête, la garantirait longtemps?... Vous portez un jugement téméraire sur la colère du peuple, et vous défaillez mêmement si vous refusez de reconnaître sa justice. Il n'a point résolu votre perte, car vous seriez déjà perdu. Il ne vous aime pas, mais les grands services de votre ministère ne lui ont point échappé. Parcourez les rues, je réponds de vos jours.

— Sa Révérence parle sagement, monseigneur, dit M. de Bullion, surintendant des finances, qui se trouvait dans le cabinet du ministre; et si Votre Eminence n'y met pas obstacle, je vais monter à cheval et ouvrir devant elle les rangs de la foule.

— Allez donc, et que Dieu vous soit en aide! répondit Richelieu.

Tandis que le courageux financier exécutait son projet hardi, Joseph prouvait au cardinal qu'on pouvait mettre promptement sur pied une armée nombreuse et repousser les Espagnols.

— Promptement et nombreuse, voilà, mon père, deux mots que je tiens pour hasardés. Vous savez qu'en France les recrues sont d'une extrême lenteur.

— A l'accoutumée, cela est vrai; mais outre que le foyer menacé ne demeure jamais sans défenseurs, le génie fait jaillir de grands moyens des impérieuses nécessités.

— Voyons, père Joseph, soumettez-moi vos vues, dit le cardinal jeté hors de la sphère de ses ressources familières et qui prouva bien en ce moment que ses capacités demeuraient sans force dans les grandes calamités.

— Il faut que tous les grands corps de l'Etat fournissent des soldats; ils n'auront garde de s'y refuser, la conservation de leurs propriétés et de leur crédit est votre otage. Par exemple, le parlement peut réunir deux mille cinq cents chevaux; le chancelier, les surintendants et le reste du conseil ne seront point en peine d'en lever cinq cents. La ville de Paris n'aura pas raison de se plaindre si elle n'est taxée qu'à six mille hommes de pied, les petites villes et gros bourgs environnants manqueraient à leur devoir s'ils offraient moins de quatre mille cinq cents fantassins. Voilà donc quatorze mille hommes assurés, car ce sera l'argent qui nous les procurera... Quant à celui nécessaire pour l'équipement de cette armée, demandez-le aux monastères de l'île de France : ils regorgent d'opulence, cette légère saignée leur sera salutaire.

— Mais le temps, père Joseph, le temps de réunir ces ressources, quelle limite y mettrons-nous?

— Celle de votre vouloir.

— Ou plutôt celle où finit la possibilité.

— La possibilité, dit le moine avec un âcre sourire; c'est une pâte molle aux mains d'une ferme volonté. Dix jours suffisent pour obtenir les effets de mon plan, et les Espagnols occupés à ravager la Picardie vous laisseront un délai plus long. Diminuez cependant les impôts; rendez un peu de confiance à la noblesse en faisant état de son courage, qui d'ailleurs vous est nécessaire, et ne manquez pas de donner des commandements aux princes du sang, surtout à Gaston...

— Et s'ils nous trahissent?

— La trahison! n'ayez pas l'appréhension qu'elle éclate à la tête d'une armée qui défend le pays : une mousquetade partie de ses rangs ferait justice du félon.

— Je vais toutefois faire conduire Louis XIII et sa cour à Orléans, même à Blois.

— Gardez-vous-en sur toutes choses au monde, répondit Joseph avec feu; on fait tomber en défaillance le courage des hommes en leur donnant l'exemple de la couardise. Je vous le répète, monseigneur, la fermeté seule vous sauvera.

— Expérimentons-nous d'abord de l'esprit du peuple, voilà M. le surintendant des finances qui revient.

— Vous voyez qu'il est sain et sauf, dit le capucin avec une évidente malignité.

— Victoire! s'écria Bullion en entrant, je viens de parcourir la ville accompagné de deux laquais seulement. A cela près de quelques injures, que j'ai écoutées avec assurance et tranquillité, tout s'est passé dans le mieux de mon attente, et ma contenance résolue a fini par surprendre à tel point ces braves gens qu'ils ne m'ont plus témoigné que du respect. Votre Eminence peut s'en rapporter à ma parole.

Le cardinal sentit que, s'il persistait dans son excessive prudence, il perdrait infailliblement tout son empire sur ses subordonnés, et cette prépondérance était le principal levier du pouvoir immense qu'il avait usurpé. Déguisant donc avec soin sa crainte, il monta en carrosse et, sans suite, sans mousquetaires, il se rendit dans les rues et places publiques les plus fréquentées. Il saluait tout le monde en souriant, parlait au petit peuple, tendait la main au dernier ouvrier, et exhortait tous les Parisiens à faire preuve de zèle pour le service du roi. Les bons habitants de Paris étaient déjà sensibles aux sourires, aux paroles dorées, aux attouchements affectueux des gouvernants. La popularité d'un ministre, dans ce temps encore peu civilisé, paraissait aux modestes plébéiens une bonne fortune précieuse. Les révolutions survenues depuis les ont rendus un peu plus exigeants; mais ils se laissent prendre encore à l'amorce d'une poignée de main royale... Richelieu rentra au Palais-Cardinal, enchanté de l'accueil qu'il avait reçu.

— Eh bien, lui dit Joseph avec l'assurance d'un homme fort de sa position, ne vous avais-je pas dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée, et qu'un peu de courage vous assurerait la population de Paris! Voilà vos affaires en bon train d'être rétablies.

— Joseph, répondit le cardinal outré d'être traité de la sorte en présence d'un tiers, je prends un grand plaisir à vous tenir compte de quelques bonnes idées, mais ce ton d'une signalée licence pourrait faire croire que vous êtes le principal ministre et moi le capucin.

— Sans vous arrêter davantage à cette considération, que j'estime par trop vaine, reprit l'Eminence grise d'un air passablement ironique, ne laissez pas de vous rendre sans retardement auprès du roi : hier c'eût été trop tôt, aujourd'hui c'est le temps.

— Mon père, je fais grand état des hommes de talent; mais vous mettez vraiment en oubli qu'il est à la Bastille des chambres grillées pour les serviteurs insolents.

— Assurément, monseigneur, répliqua le moine, et personne n'a, jusqu'à cette heure, contesté à Votre Eminence le droit de faire ouvrir les portes de cette forteresse... Mais, ajouta Joseph en plaçant un papier ouvert sous les yeux du cardinal, voici qui me donnerait le pouvoir de les faire fermer... puis il ajouta tout bas : même sur vous...

— Je suis perdu, articula Richelieu d'une voix étouffée.

— Vous tombez en d'injustes pensées, monseigneur, poursuivit du Tremblay d'un accent noble et franc, courez vitement à Saint-Germain... J'ai du premier ministère tout ce que j'en voulais avoir, ajouta-t-il à l'oreille de l'Eminence... Et son amer sourire disait : Je te vois à mes pieds.

Après ce discours le père Joseph remit au cardinal ses provisions de premier ministre, au bas desquelles il venait d'écrire son refus... Richelieu serra la main du moine en laissant échapper quelques larmes : celles-là étaient sincères. Le surintendant Bullion ignora, au moins dans le premier moment, le fond de cette affaire délicate.

Son Eminence vit Louis XIII deux heures après cette scène : le monarque, d'abord froid et dur, finit, comme de coutume, par reprendre sa chaîne. Le plan de campagne fut soumis immédiatement au roi; Sa Majesté l'accepta avec transport, et ce fut un nouveau trophée pour le cardinal. Mais ce triomphe ne releva point entièrement sa fortune dans ses propres opinions : il avait montré son côté vulnérable; il sentait qu'il serait désormais à la merci de Joseph... Le moine resterait premier ministre entre eux.

Quant à ce dernier, on n'a jamais su précisément ce qui l'avait porté à refuser la direction des affaires : peut-être fut-il effrayé des soucis attachés à cette haute mission; peut-être la maladie à laquelle il succomba deux ans plus tard avait-elle déjà tempéré son ambition. On pourrait penser aussi, avec quelque vraisemblance, que, satisfait d'être promu à la première dignité du royaume, l'Eminence grise jugea qu'il était plus glorieux, après l'avoir méritée, de s'en démettre que de la conserver.

Quoi qu'il en soit, du Tremblay continua d'exercer auprès du cardinal des fonctions secondaires; et son activité fut, comme par le passé, fort utile à Son Eminence. Le succès répondit complétement à

ses prévisions : les corps de l'Etat, la ville de Paris, les monastères fournirent promptement des hommes et de l'argent. Les armées, accrues d'un bon nombre de soldats, commandées par les princes du sang, repoussèrent l'ennemi au delà des frontières : la tranquillité, l'insouciance, la gaieté reparurent à Paris, et Louis XIII rentra dans son obscurité.

La fin de l'année 1636 fut remarquable par une circonstance qu'on a trop légèrement interprétée : elle signale bien le caractère de Richelieu, surtout appréciée à sa véritable valeur, et en lui restituant son vrai motif. Quelques hommes de lettres, quelques poëtes, parmi lesquels on comptait Godeau, Gombaud, Chapelain, Giry, les frères Hubert, Cerisaie, de Malleville, Boisrobert, Desmarets, Colletet, Rotrou, se réunissaient, une fois par semaine, dans la maison de Conrard, écrivain de leur force, et de plus secrétaire du roi. Dans cette assemblée hebdomadaire, ces beaux esprits lisaient des fragments de leurs propres ouvrages : compositions ampoulées, remplies d'afféterie, criblées d'une érudition ridicule. Cédant aux sollicitations pressantes de Boisrobert, Richelieu s'était laissé aller à faire expédier à cette société des lettres patentes qui l'érigeaient en *Académie française;* mais le parlement ayant apporté quelque obstacle à l'enregistrement de ces lettres, le cardinal n'avait pas daigné élever un conflit avec ce corps pour l'insignifiante compagnie. Cependant le *Cid* venait de paraître; Richelieu exhuma soudain les provisions de l'Académie française, et demanda impérieusement à messieurs qu'elles fussent enregistrées. Ce réveil fut déterminé, comme on l'a dit, par le désir d'avoir une critique raisonnée, sévère surtout, du chef-d'œuvre de Corneille; mais ce désir lui-même découlait d'une considération plus élevée que la jalousie littéraire, à laquelle on l'a généralement attribué. Le cardinal s'en ouvrit un jour à Boisrobert, dans un entretien qu'il eut avec lui à ce sujet.

— Cours à la grand'chambre, l'abbé, lui dit-il, et fais savoir à messieurs que le roi entend qu'ils en finissent... Sa Majesté est impatiente de se faire voir le protecteur des lettres en son royaume.

— Assurément, monseigneur, on ne saurait rogner trop tôt et trop court les ongles de ce petit Corneille, qui s'avise de faire des vers autrement que notre docte société.

— Et de les faire mieux, répondit le cardinal.

— Quoi! Votre Eminence aurait en la pensée ce qu'elle dit?

— Je le pense dans l'âme, Boisrobert, mais je ne le dis qu'à toi. Oui, mon gros garçon, les vers de Corneille sont bons, beaux, sublimes, et c'est pour cela qu'il faut les faire déchirer par une censure impitoyable.

— Monseigneur, OEdipe y perdrait son grec.

— Quoi! vieux fou, ton esprit ne sera-t-il jamais qu'une flamme légère voltigeant autour du cerveau sans y pénétrer d'une ligne? Ne vois-tu pas que le poëte normand vient de nous jeter un nouvel ennemi sur les bras, un ennemi cent fois plus redoutable que les brigands, aïeux de ce rimeur, qui firent jadis irruption sur Paris, sous la conduite du Danois Robert?

— Monseigneur, le nuage s'épaissit...

— Je vais l'éclaircir d'un mot : cet ennemi nouveau, c'est la pensée.

— La pensée!

— Oui, la pensée, grande, forte, impérieuse, telle qu'elle se fit voir jadis au sortir de la bouche des philosophes... celle qui tira les peuples d'un sommeil béniu, fit crouler les palais, et donna aux hommes la sensible démonstration que les rois étaient de commune nature avec leurs sujets. L'heureuse et sainte ignorance avait de nouveau secoué ses pavots sur le monde; mais ces diables de bénédictins la tuent doucement avec leur savoir.

— Blâmez donc encore les moines qui ne se prennent qu'à boire, manger et dormir; cela vaut bien mieux...

— Que d'instruire, j'en demeure d'accord, l'abbé, mais le mal est advenu en grande partie; il faut, de science merveilleuse, en prévenir l'effet.

— Maintenant je comprends Votre Eminence; mais, par sainte Geneviève! sans votre aide j'aurais cherché cent ans, tout académicien que je suis.

— Tu devines de reste à cette heure que la compagnie doit rendre combat à cette renommée au berceau; car j'augure, Boisrobert, que si nous laissons de lui tenir la dague dans le cœur, elle deviendra tellement grande qu'on la verra par-dessus les siècles...

— Charmant, monseigneur, charmant! s'écria Boisrobert en baisant le bas de la soutane rouge... Nous allons, vive Dieu! entrer en œuvre, et nous attacher à cette tragédie maudite du *Cid*...

— Comme des insectes à une pièce de belle étoffe, dit le cardinal en riant : voilà ce dont je recevrai une singulière satisfaction, et vous en viendrez à bout.

— Ah! petit poëtereau, reprit l'abbé d'un ton capable, il t'agrée de trancher du philosophe; tu prends plaisir et envie à faire le Romain, à nous vanter la liberté, la patrie; il te vient en imagination de penser enfin; c'est nous la bailler belle, sur ma foi! Nous gens d'esprit et de goût par lettres patentes dûment enregistrées au parlement, nous allons te tailler de rudes croupières...

— Courage, Boisrobert! toi et les tiens déchiquetez si bel et si bien cette première herbe à pensées qu'elle ne puisse jeter sa graine. Les poëtes sont faits, vois-tu, pour composer des vers à la louange des souverains, et pour chanter les belles actions des ministres. Cours au parlement, mon gros; dis haut et clair à messieurs que je me porterais en grande colère contre eux, s'ils faisaient plus longtemps obstacle à la création de l'Académie française. J'ai hâte qu'elle soit établie; qu'il en sorte une belle épître en l'honneur du glorieux Louis XIII, et que le petit Corneille soit régenté d'importance... Car le roi entend protéger les lettres dans son royaume.

— J'entends avec grande peine, ma chère demoiselle, ce que vous me confiez touchant votre dessein d'abandonner le monde, disait la reine dans un entretien secret avec sa fille d'honneur Louise Mottier de la Fayette. Hélas! je faisais bonne espérance de l'heureux ascendant que votre vertu singulière a su prendre sur l'esprit du roi. A vous seule, peut-être, ce prince s'ouvre avec franchise des chagrins que lui donne la puissance de son ministre; seule vous pouviez fortifier l'aversion d'âme que Sa Majesté nourrit contre le cardinal, et le persuader jusqu'au point de l'amener à briser enfin cet instrument devenu plus fort que le sceptre même.

— Il faut que je vous le dise, madame, c'est précisément pour travailler à ce grand ouvrage que j'ai pris la résolution de me retirer en un monastère. Le passé nous est un otage qu'il y a folie à vouloir lutter ouvertement contre Richelieu : le roi le hait; mais il le craint encore plus. Je maintiens qu'on attaquera toujours cet homme sans succès, sous les auspices de la plus grande faveur qui soit en la cour : il brise à son gré cette égide; crédit, fortune, liberté, tout s'évanouit à sa voix, et la langue de Louis XIII demeure captive sous le charme d'une puissance ministérielle sans seconde. Il faut donc quitter une société soumise à ce génie malfaisant, pour lui rendre combat : les hommes tremblent à sa vue, ou vendent leur conscience à son ambition; celui-là seul en triomphera, qui n'aura rien ni à gagner ni à perdre avec lui... Religieuse, j'aurai en grande pitié ses magnifiques séductions, que j'ai déjà tenues à mépris dans la vie séculière. Mon trésor sera le sein de Dieu ; et quant au méchant naturel du cardinal, je m'estime capable de le braver appuyée contre l'autel...

— Mais, Louise, un tel sacrifice, à votre âge, et si belle, si vertueuse, si digne d'être l'exemple de vos compagnes...

— Si le ciel m'a fait don en effet de quelque vertu, Votre Majesté peut voir que ce n'est pas ce qui porte les dames de la cour à me prendre en jalousie : elles sont bien plus occupées de me blâmer que de m'imiter.

— Il est néanmoins tout évident, chère demoiselle, que le roi vous aime plus que personne au monde, répondit la reine en baissant les yeux pour dérober une vive rougeur.

— Je tiens pour difficile de condamner une amitié pure, que Votre Majesté elle-même voit sans déplaisir...

— Et dont j'attends de sensibles effets, interrompit Anne d'Autriche.

— Comme ces fières beautés, reprit Louise, ne sauraient prendre à mal un tel sentiment, elles le tournent en risée.

— Il faut les plaindre, bonne demoiselle, de ne pas comprendre les pensées, bien au-dessus des affections humaines, que le roi a pour vous... Il ne leur est pas donné sans doute, continua Sa Majesté avec un sourire, d'apprécier la manière dont mon époux veut être aimé... Marguerite d'Hautefort seule en fut expérimentée avant vous...

— Que Votre Majesté me permette de lui faire remarquer que ce fut autrement.

— Je vous ai comprise : la sympathie qui liait cette demoiselle à Louis XIII provenait d'un sommeil du cœur; vos sentiments épurés pour lui sont un effet signalé de votre sagesse.

— S'il en était autrement, madame, je ne prendrais pas le voile; la vierge qui se consacre à Dieu lui doit porter en sa maison un sacrifice, non de glace, mais de flamme.

— Si je vous comprends bien à cette heure, Louise, vous aimez le roi d'une façon à peu près mondaine.

— Je ne le cacherai point à Votre Majesté dans le temps que j'ai déjà le pied sur le seuil du cloître, et c'est en cela que je puis faire vanité de quelque vertu.

— Mais si vous rompez avec Louis, il faudra donc que je quitte l'espérance que j'avais confiance à fonder sur votre amitié.

— Non, madame; mes paroles, à travers la grille, auront une force toute divine sur l'esprit du roi : notre doux Sauveur lui parlera par ma voix, et lui parlera dans le bien de vos intérêts, chère souveraine...

— Ah! puissiez-vous réussir promptement! dit la reine avec une vivacité qui surprit son interlocutrice; car cette princesse s'était peu inquiétée, depuis plusieurs années, de la froideur du monarque atrabilaire.

— Je n'y épargnerai ni raisonnements ni prières, répondit mademoiselle de la Fayette en fixant ses yeux sur ceux de la reine, qui se baissèrent aussitôt.

— Je vous devrai le bonheur, mon enfant : il est bien dur d'être délaissée ainsi que je le suis, et de vivre en la misère où je vis.

— Des jours plus heureux vous luiront si mes prières montent vers le trône du Seigneur et parviennent jusqu'au cœur du roi.

Quelque temps après cet entretien, Louise de la Fayette chargea le père Caussin d'obtenir pour elle, dans un bref délai, l'agrément d'entrer en religion. Louis XIII éprouva une vive contrariété en apprenant la résolution de sa favorite : à peine convalescent d'une de ces longues maladies qui affligeaient et affaiblissaient sa vie, il retomba sur son lit de douleur. Le monarque attristé répéta cent fois à ses courtisans, au cardinal lui-même, qu'il allait perdre sa seule amie et voir tarir l'unique source de consolations où il pût puiser sans danger. Richelieu, qui avait travaillé avec persévérance à pousser dans un cloître l'intéressante fille d'honneur, soit par des menaces, soit par des insinuations que glissait sous le voile de la confession un directeur séduit; Richelieu, toujours perfide, toujours hypocrite, blâma hautement un dessein qui compromettait, disait-il, l'existence du roi. Peut-être songea-t-il un instant à ériger les vœux futurs d'une religieuse en crime de lèse-majesté, emportant peine capitale. Il y aurait eu, en effet, toute sécurité à noyer l'influence redoutée de la favorite dans son sang plutôt que dans le sein de la prière... Louis, dévot comme tous les mortels qui craignent l'éternité, n'opposa qu'une faible résistance à la détermination de son amie : « Il est vrai » qu'elle m'est bien chère, dit-il; mais si Dieu l'appelle en religion, » je n'y mets point d'empêchement. » Louise de la Fayette entra, le 19 mai 1637, au couvent de la Visitation, rue Saint-Antoine. Les jeunes seigneurs regrettèrent ces beaux yeux noirs qui ne s'étaient jamais attendris pour eux, et ce visage séduisant, quoiqu'un peu brun, sur lequel ils n'avaient remarqué que d'innocents sourires. « Par le tranchant de mon épée! dit un galant appréciateur des » charmes vierges, c'est grand dommage de voir démolir une place » qui ne s'était pas encore rendue. »

Les rois sont rois partout : le parloir des visitandines s'ouvrit pour Louis XIII plus souvent que la règle ne le permettait. Si ce prince eût exigé que la règle s'ouvrît aussi, personne dans le couvent n'eût songé à lui opposer l'ombre d'une résistance; mais Sa Majesté ne l'exigea point : des barres de fer croisées ne pouvaient, en aucune manière, gêner une passion comme la sienne, il faut si peu d'espace pour donner passage à des paroles.

Pendant les six premiers mois de sa retraite, la sœur Louise eut peu d'instants à donner aux soins pieux de son noviciat : une partie de ses journées s'écoulait en entretiens avec le roi, et le surplus était, à peu d'heures près, consacré à lire l'active correspondance de la reine, puis à répondre aux pressantes sollicitations de cette princesse. Anne ne pouvait plus, disait-elle, endurer l'isolement où elle vivait; il lui devenait tout à coup insupportable après quinze ou seize années d'habitude. La reine succombait lentement, assurait-elle encore, sous le poids de l'indifférence d'un époux qu'elle aimait, et qui la punissait sans qu'elle l'eût jamais outragé. Mais quoique sa conscience fût d'une grande pureté, cette princesse se déclarait prête, néanmoins, à faire telle soumission qui plairait au roi, fût-ce même d'accuser des fautes dont elle était innocente, si, à ce prix, elle pouvait reconquérir les bonnes grâces du monarque. Tel est le résumé de toutes les lettres que mademoiselle de la Fayette recevait de sa souveraine, et dans lesquelles les instances devenaient de plus en plus vives et pressantes.

La discrète Louise n'a jamais confié à personne l'explication qu'elle se donna à elle-même de cette tardive et complète abnégation; mais il est probable qu'elle jugea le cas imminent, car elle insista, avec autant de chaleur que de persévérance, auprès du roi, pour obtenir enfin une réconciliation du couple royal. Toutefois, l'ardente négociatrice se garda bien de laisser percer dans ses sollicitations le vœu fervent de la reine. Louise, simple intermédiaire d'Anne, eût échoué. Or une religieuse même peut mentir quand le but du mensonge est louable : elle obéissait, disait-elle en cette circonstance, à la volonté du ciel, souvent révélée en songe ou pendant des prières, soit au chœur, soit dans le silence de sa cellule. Subjugué tout à la fois par la voix persuasive de l'amitié, par la superstition, peut-être par un désir secret de déplaire au cardinal, Louis XIII céda; il promit le pardon, pourvu que la reine confessât ses fautes passées, et promit de n'y plus retomber.

Malgré la promesse, scellée d'un serment, que le roi venait de faire à sa favorite, elle eût regardé la favorite comme douteuse si, avec autant d'adresse qu'elle avait déployé de zèle, elle n'eût pas décidé Sa Majesté à se servir, dans cette occurrence, de l'entremise du cardinal; précaution qui garantissait jusqu'à un certain point l'assentiment de ce ministre, ou tout au moins sa non-opposition. Enfin, Louis s'engagea à prononcer un *nous le voulons* inflexible si Richelieu osait, ouvertement ou par ses biais accoutumés, apporter obstacle à la réconciliation.

Ce fut en effet ce qui arriva : Son Eminence essaya d'élever une barrière de considérations pour arrêter la clémence souveraine; mais les deux mots impérieux furent articulés d'une voix tonnante; il fallut obéir. Le cardinal, revêtu de son grand habit, se rendit au Louvre dans l'appartement de la reine. Sa vilaine âme se flattait encore de replonger Anne d'Autriche dans le précipice dont elle semblait toucher le bord : frappé de cette noire idée, il essaya d'arracher à Sa Majesté des aveux si graves, si terribles, qu'en les lisant le pardon eût été refoulé jusqu'au fond du cœur de Louis XIII.

— Voici, madame, dit Richelieu en entrant, voici le plus beau jour de ma vie.

— Hélas! monsieur, s'écria involontairement la reine, suis-je donc menacée de quelque nouveau malheur?

— Vous me faites entendre, madame, de bien cruelles paroles, répondit le cardinal d'une voix altérée et en portant son mouchoir à ses yeux... Mais, ajouta-t-il après un soupir, l'injustice est l'accoutumée récompense de tout ce que j'entreprends dans le bien de votre service. Je n'en remplirai pas moins le devoir consolant qui m'amène; je ne l'en remplirai pas moins.

— Veuillez m'excuser, monsieur le cardinal, le malheur a jeté un singulier trouble en mes idées; je n'ai su ce que je disais : il est hors de mon naturel de blesser aucune personne.

— Mon devoir est d'écouter avec respect et soumission les paroles quelconques qu'il agrée à Votre Majesté de me dire. Je ne laisse donc pas plus longtemps de vous apprendre, madame, que le roi mon maître, touché enfin des pressantes sollicitations que je ne cesse, depuis longues années, de lui adresser en vos intérêts, consent à une réconciliation, et se fait voir disposé à mettre en oubli tout le passé, au prix d'un aveu franc, sincère, entier de vos fautes.

— Mes fautes, monsieur?

— Vos erreurs, si le mot vous semble moins rude : mais Sa Majesté exige que la confession soit sans restriction aucune, et écrite.

— Écrite, dites-vous?

— Tenez ceci pour une légère formalité, car toutes les confessions sont écrites au ciel... Je tracerai vos paroles, madame, et vous signerez.

— Vous serez donc aujourd'hui mon secrétaire, monsieur le cardinal, dit la reine d'une voix solennelle... Une fois je fus le vôtre, et, par l'effet d'une horrible destinée, la lettre que j'écrivis en ce jour devint un arrêt sanglant...

Un tremblement convulsif agita tout le corps du cardinal; mais il se remit aussitôt.

— La lettre dont vous avez souvenance, madame, est demeurée étrangère à la fin tragique de M. de Buckingham, répondit Richelieu.

— Vous faites une erreur manifeste, reprit Anne d'Autriche d'un accent étouffé; elle se rattacha à cet événement par un point qui fut évident pour toute l'Europe... Mais tirons le rideau sur ce tableau lugubre.

— Pas encore, madame; ici commence la tâche de votre franchise : j'écris qu'un étranger heureux aux séductions, faisant montre d'une grande magnificence, se portant volontiers aux pensées aventureuses, osa lever jusqu'à vous ses regards enflammés; que jeune, sans expérience, entraînée par l'envie, ordinaire à la jeunesse, de l'emporter sur cent beautés, vous écoutâtes d'une âme émue ce téméraire galant; que ses soupirs eurent un écho dans votre cœur; qu'enfin, pressée par ce seigneur entreprenant, égarée par des désirs invincibles...

— Arrêtez : la calomnie est déjà tombée de votre plume; j'écoutai peut-être le duc sans lui opposer assez de colère... Ici finit le vrai; je ne signerai rien de plus.

— Nous tiendrons silencieux ce qui est du portrait trouvé au bras du malheureux Montmorency... Que Dieu ait pris en pitié son âme!

— Non, monsieur, nous ne tairons pas ce fait; écrivez que l'infortuné ne tenait pas de moi cette miniature, que les traits en peinture d'une souveraine peuvent tomber, par mille chemins, en la possession du premier venu, et que les vingt femmes qui prennent soin de ma toilette possèdent et peuvent avoir donné de mes cheveux... Où sont les certitudes que vous avez opposées à ces probabilités? quelle preuve s'est-il rencontré de ma prétendue liaison avec le maréchal? Aucune; vous l'avez assassiné sur le vouloir d'un soupçon jaloux.

— Ne fut-il pas pris les armes à la main?

— Dites plutôt que M. de Montmorency était du conciliabule de Lyon.

Le cardinal garda un assez long silence.

— Qu'écrirai-je, madame, touchant la conspiration découverte par Chalais? reprit Richelieu avec peu d'assurance.

— Du sang, toujours du sang versé sur de ténébreuses calomnies.

— Henri de Talleyrand s'est donc calomnié lui-même?

— Non; mais faisant espérance de racheter une faute, il s'est chargé d'un crime... Votre désaveu en ceci ne me persuaderait pas : l'infortuné a tout écrit, devant que de mourir, à madame de Chevreuse... Et la procédure de cet horrible procès, ajouta Sa Majesté en élevant la voix, qu'est-elle devenue?... Monsieur, quand on va droit en besogne dans une condamnation, les preuves du crime restent au grand jour...

— Je dois déclarer à Votre Majesté, reprit Richelieu sans s'arrêter aux paroles de la reine, que le roi ne sera jamais porté à douter de la conspiration instruite à Nantes.

— Vous voulez dire composée.

— Comme il plaira à Votre Majesté; mais Louis XIII en exige l'aveu de votre bouche.

— Plutôt mourir! ce serait un mensonge déplaisant à Dieu. Ah!

je vois trop la marche des choses : le roi a pris la résolution de me pardonner sur une confession de mes erreurs; mais il est de votre volonté d'étouffer sa clémence en me subtilisant l'aveu d'un horrible forfait.

— Je me retire, madame.

— Non, restez; mais, au nom du ciel, replacez-vous sur le sentier de la justice et de la bonne foi, alors nous nous entendrons. Louis me demande une confession; la voici, écrivez. Je vins en France, l'âme touchée d'espérance; quand je vis le roi, je l'aimai de toutes les forces de mon cœur, et Sa Majesté eut pour moi des pensées semblables. Vous parûtes à la cour, monsieur le cardinal; soudain les affections de Sa Majesté se glacèrent; elle se prit à me fuir : bientôt elle me montra une singulière sévérité. J'étais innocente, faite pour être, sinon chérie, du moins honorée par mon époux. Comme lui, je descendais des rois : la petite-fille de Charles-Quint avait raison de prétendre à s'asseoir aussi haut que le fils de Henri IV. Je pris à offense un délaissement, une humiliation que je n'avais point mérités; j'en conçus dans l'âme un vif ressentiment, je le confesse en grande sincérité. J'évite de retracer ici les dédains, les rudes traitements, les injustes soupçons, la publique aversion dont le roi me prodigua depuis les marques en toute rencontre... Je l'avoue, monsieur, tant de mépris souleva mon indignation; je cessai d'avoir des sentiments favorables pour Sa Majesté, je l'aurais haïe, si la haine n'était désagréable à Dieu... Vous pouvez écrire cela. Cependant non content de me délaisser, de m'accabler de honte, de m'abreuver d'un fiel rempli d'extraordinaire amertume, Louis me porta l'atteinte la plus cruelle qui puisse déchirer le sein d'une femme : insensible aux charmes de mon sexe, il fit néanmoins parade d'un amour étrange pour mademoiselle d'Hautefort, afin de me donner une sensible démonstration du manquement de mérite qu'il avait rencontré en ma personne... Vous connaissez la vengeance, monsieur le cardinal, vous l'éprouvez même à l'égal d'un naturel espagnol; j'en ai reçu des marques certaines...

— Madame, ce discours...

— Laissez-moi poursuivre; je confesse mes pensées ainsi que mes actions. Cette vengeance, qui faisait rage contre moi, j'en reçus l'inspiration : je désirai vivement de l'exercer, non pas seulement contre vous, qui n'étiez qu'un ennemi, mais contre Louis XIII lui-même, dont l'aversion dénaturée me réduisait en profonde misère. Me mettre en rébellion contre mon sort était de légitime guerre... Votre cœur va se dilater, monsieur; je fis des vœux pour l'Angleterre, j'encourageai la Lorraine, je promis d'apporter aide aux desseins des Pays-Bas, je servis l'Espagne de commune main avec d'autres; j'aurais imploré l'appui de toute l'Europe pour arracher au roi ce qu'il refusait à mon rang, à mon droit, aux simples convenances, mais surtout pour vous porter à terre; car de vos intrigues seules étaient sortis tous mes malheurs... Avez-vous écrit, monsieur?

— Oui, madame, répondit froidement le cardinal.

— J'ai tout déduit, le roi sera satisfait, que j'espère; si ses bonnes grâces me reviennent au prix d'une entière franchise, elles me sont dues à cette heure; je viens d'ouvrir le dernier repli de mon cœur. Ne laissez pas d'ajouter un mot : que Louis XIII et son principal ministre descendent maintenant en leur conscience, ils ne manqueront pas d'y trouver trop de motifs des erreurs, des fautes si vous voulez, que j'ai commises; je m'assure même qu'ils reconnaîtront que j'en aurais pu commettre davantage. Mais si tout de la part du roi, de la vôtre, monsieur le cardinal, est mis en oubli sincèrement, si vous repoussez l'un et l'autre hors de votre cœur les sentiments rigoureux dont j'étais l'objet, je redeviens l'épouse soumise, empressée, tendre du roi de France, et je vous tends la main de l'estime... de l'estime seule, entendez-vous?

— Signez, madame.

— Cardinal, sommes-nous en paix ensemble?

— Le feu de la guerre n'était que dans votre cœur, madame, dit Son Eminence avec son accent de componction; s'il est éteint, il n'en reste nulle part aucune étincelle.

A ces mots, le cardinal se leva, baisa la main de Sa Majesté, et promit de hâter une réconciliation que dès longtemps, assura-t-il en élevant les yeux, il eût payée de la moitié de son sang. Il sortit.

Le roi, satisfait des aveux dictés par Anne d'Autriche, écrivit de sa main au bas : « Nous étant fait représenter la franche confession » que la reine notre très-chère épouse a faite de ce qui nous a pu » déplaire en sa conduite, et l'assurance qu'elle nous a donnée de » ses bons sentiments à venir, selon son devoir avec nous et notre » État, nous lui déclarons que nous oublions entièrement tout ce » qui s'est passé, n'en voulons jamais avoir souvenance, mais voulons » vivre avec elle comme un bon roi et un bon mari avec sa femme, » en témoin de quoi nous avons signé la présente [1].

» Louis. »

Après la signature de cet étrange contrat, le roi vint trouver la reine, qui lui demanda pardon en présence du cardinal; Louis XIII dit qu'il lui pardonnait, les époux s'embrassèrent. Anne d'Autriche se rendit le jour même à Saint-Germain; le couple royal se vit chaque soir dans cette résidence, mais en public, et sans que Louis donnât à la souveraine aucune marque d'affection et de confiance. Cette réconciliation ne fut, comme celles qui l'avaient précédée, qu'une paix plâtrée, et Leurs Majestés ne vécurent pas en meilleure intelligence que par le passé. Au bout de quinze jours, Anne revint à Paris.

Cependant les visites de Louis XIII aux visitandines de la rue Saint-Antoine continuaient; la sœur Louise entretenait toujours Sa Majesté de la reine : apparemment l'active amitié de cette jolie novice n'avait pas obtenu du roi tout ce qu'elle en attendait. On ne sait pas comment Anne d'Autriche désigna à la fiancée du Seigneur ce qu'il manquait à la réconciliation commencée; il est plus difficile encore de deviner par quelles figures, quelles périphrases la nonne pût aborder cette question délicate auprès d'un homme aussi candide que le roi. Toujours est-il vrai que ce point fut traité à la grille, et qu'il y fut même vivement débattu; car Sa Majesté se montrait fort rebelle à cette ratification démonstrative du traité conclu.

Les choses demeuraient encore indécises, lorsqu'au mois de décembre 1637 Louis XIII, parti de Versailles pour aller coucher à Saint-Maur, s'arrêta au couvent de la Visitation. L'entretien du monarque et de la sœur Louise dura ce jour-là quatre heures au moins; la nuit était venue quand Sa Majesté quitta le parloir. Pendant cette longue conversation, une pluie d'orage était survenue et se prolongeait; les averses se succédaient avec une telle rapidité qu'il fut impossible que le roi songeât à se mettre en route; on lui fit comprendre d'ailleurs que les chemins allaient être tellement défoncés qu'il serait dangereux d'y engager son carrosse.

Cependant les officiers de la chambre, ceux de bouche et les provisions étaient rendus à Saint-Maur; l'appartement du roi au Louvre n'était point tendu, l'étiquette, l'inflexible étiquette, rappelée en ce moment au roi avec une extrême chaleur par le capitaine des gardes Guitaut, s'opposait à ce que, dans sa capitale, le monarque demandât asile à l'un de ses sujets : en un mot, Sa Majesté ne savait où passer la nuit.

— Sire, dit enfin Guitaut, qui parut s'aviser tout à coup de cette idée, la reine demeure au Louvre; Votre Majesté trouverait chez elle un souper et un logement tout préparés.

— Non, non, répondit le roi avec quelque humeur, j'attendrai encore, le temps va changer.. Voyez de ce côté, j'aperçois une étoile...

— Par la châsse de sainte Geneviève! reprit le capitaine des gardes après une demi-heure, je ne sais vraiment, sire, que penser de l'étoile qui s'est fait voir en cette soirée; mais la pluie redouble et le vent fait rage... Le Louvre est si près.

— Messire de Guitaut, la reine soupe et se couche trop tard pour moi.

— Sire, je m'assure que cette princesse se conformera volontiers à la manière de vivre de Votre Majesté; et je viens à tout événement d'envoyer un page au Louvre, afin de prévenir la reine de votre venue.

— Sans mon commandement, monsieur, dit le roi d'un air à moitié fâché, c'est avoir mal agi.

— Je prie Votre Majesté d'excuser cette démarche en cas qu'elle la juge légère : c'était un effet de mon zèle.

— Allons donc au Louvre, dit négligemment Louis XIII; mais si le ciel devient beau, nous ne laisserons pas de nous rendre à Saint-Maur. Qu'importe une nuitée blanche à d'intrépides chasseurs? Demain à l'aube nous serons certains de trouver le gibier au gîte.

— Par saint Hubert! le gibier au gîte! je voudrais bien l'y trouver ce soir à la place de Sa Majesté! murmura Guitaut pour lui seul.

On partit.

Anne d'Autriche attendait le roi dans un cabinet brillamment illuminé; elle avait pris une élégante parure, et sa beauté, qui conservait encore tout son éclat, produisit une visible sensation sur Louis XIII. La reine fit à son royal hôte un accueil si gracieux, si tendre, qu'il se crut obligé de déposer un double baiser sur ses joues relevées d'un coloris charmant. Le couple soupa dans la chambre à coucher... Anne, ainsi qu'on l'a dit, emprunta-t-elle, durant cette entrevue, le secours d'un philtre composé par l'apothicaire Danse? les sens léthargiques du roi furent-ils excités par les vins généreux? ou les charmes seuls de la reine triomphèrent-ils? C'est ce qu'on a toujours ignoré; mais il est de notoriété historique que la fille de Philippe III, devenue régente, levait légèrement les épaules quand on lui rappelait la victoire de cette soirée... Bref, Louis XIII partagea le lit de son épouse.

Dès que le petit jour parut, le roi, comme s'il eût été honteux d'une faiblesse, s'échappa de la chambre, après un adieu fort tiède, et se rendit à Saint-Maur.

La reine se leva rayonnante de satisfaction. Le soir même un courrier, qui partit secrètement pour les Gardelles, porta à madame de Chevreuse ce billet, écrit dans une combinaison de chiffres convenue :

« Le poids qui m'oppressait la poitrine, chère Marie, est enlevé : » que je vais maintenant trouver l'autre léger et doux! Continue tes » visites à l'ermite, et prends un soin particulier à ce qu'il ne s'é-

[1] Document historique.

» loigne pas de sa retraite... Je ne saurais te dire quand j'aurai la force » de lever la consigne que tu lui as donnée en mon nom... Marie, tes » leçons m'ont profité plus que chose du monde, au grand dommage, » hélas! de mon salut. Je me suis confiée à Brigitte seule touchant la » communication établie par un rude travail entre les caves de » l'hôtel de Chevreuse et celles du Louvre : cette bonne fille garde en » grand mystère les clefs de ce passage, qui aboutit au pied du pont » des Soupirs ; elle ne remet ces clefs que le soir. Pour ce qui est du » jour, j'ai obtenu quelques drachmes de raison... Vraiment c'était la » seule chose en laquelle on fût défaillant.

» Adieu, je t'embrasse avec le sentiment de tout le bonheur que je » te dois. »

Cette fois Louis XIII avait été servi en roi : à trois mois juste de l'hospitalité donnée à ce prince par Anne d'Autriche, elle déclara aux dames de sa maison qu'elle était grosse. Alors la reine manda souvent le père Bernard, son confesseur ; elle avait aussi de fréquentes entrevues, à la Visitation, avec Louise de la Fayette, et lui témoignait une grande amitié. Un carme déchaussé, qui passait pour tomber en des extases prophétiques, annonça dans le même temps qu'il avait eu une révélation de la grossesse de Sa Majesté.

On songea bientôt à déclarer au roi cet heureux événement; la reine eût voulu le tenir encore secret, craignant qu'une troisième fausse couche ne vînt tromper des espérances conçues prématurément. Mais il était impossible de cacher plus longtemps le développement extrême que prenait la taille de Sa Majesté : avant l'expiration des quatre-vingt-dix jours, elle paraissait enceinte de six mois ; tant la bénédiction répandue sur la couche royale avait été complète! Dans cette situation inaccoutumée, Marie manquait à la souveraine, qui, ne pouvant s'empêcher de rougir chaque fois qu'on lui parlait de sa fécondité, se hâtait d'aborder une autre conversation. Elle perdit cependant cette habitude dangereuse, sur les fréquentes représentations de sa fidèle Brigitte.

Enfin la notification maternelle fut faite au roi vers la fin de mars 1638 : ce prince en éprouva une joie si grande, il prit d'ailleurs en si profonde conviction l'efficacité de la grâce dont il avait été l'instrument, que nul soupçon, nul sentiment amer ne se mêla à son allégresse.

Des *Te Deum* furent chantés dans toutes les églises du royaume pour remercier Dieu d'un si grand bienfait.

Le roi avait ordonné qu'une cérémonie majestueuse et une procession eussent lieu à Notre-Dame. Ce prince, retenu au château de Saint-Germain par une indisposition, ne put assister à cette grande solennité; mais toute la majesté du trône y fut néanmoins déployée. Le cardinal de Richelieu parut à l'église métropolitaine avec un appareil véritablement royal : on avait préparé à Son Eminence le même fauteuil, le même prie-Dieu que le chapitre offrait au souverain; au-dessus du siége s'élevait le baldaquin qui servait pour Sa Majesté; le tapis de velours violet étendu sur les dalles était celui foulé d'ordinaire par les pieds royaux ; seulement aux carreaux destinés à s'agenouiller, manquait le semé de fleurs de lis. L'orgueilleux ministre, qu'annonça le bruit des tambours, des trompettes, des orgues, entra dans le temple aux voûtes retentissantes avec sa compagnie des gardes, précédée du capitaine. Parvenu à sa place, il se vit à l'instant environné d'une foule de grands officiers, de magistrats, de pages. Une couronne seule manquait à l'attirail monarchique de Son Eminence. Cet éclat affecté fut une grave maladresse; l'imprudent triomphateur eût du sentir qu'il anticipait aussi trop ouvertement sur la faible portion de grandeur qu'il avait laissée à Louis XIII. Quand les enfants se montrent obéissants, il ne faut pas leur ôter leurs jouets. D'ailleurs Armand avait mal choisi le moment pour jouer au roi ; aussi le souverain titulaire lui en fit-il le lendemain des reproches fort durs.

La fin de cette parodie présenta une circonstance qui faillit devenir sanglante, mais qui, à défaut d'armes meurtrières, ne fut que grotesque.

Au moment où la procession se mettait en ordre, le premier président de la chambre des comptes prit la gauche de celui du parlement. Soudain, et nonobstant la sainteté du lieu, une discussion violente s'éleva entre les deux corps ; messieurs prétendant que le chef de la chambre des comptes ne devait marcher qu'après les présidents à mortier, les autres soutenant au contraire que ce dignitaire était à sa place. Bientôt les débats s'échauffèrent à tel point que de la dispute on en vint aux coups : les bonnets de velours, projectiles heureusement inoffensifs, furent d'abord envoyés à la tête des combattants ; mais on finit par se prendre corps à corps. La mêlée noire devint alors fort compacte. On entendit bruire les robes déchirées; le parvis sacré fut jonché de leurs débris, et plusieurs bras, dépouillés de leurs vastes manches, laissèrent tomber rudement sur les visages ennemis des poings dignes du port au blé... Les mousquetaires de Son Eminence mirent fin à cet engagement; mais le cardinal se retira furieux d'avoir vu dégénérer en cohue scandaleuse l'ovation qu'il s'était ménagée.

Un combat avec des circonstances plus étranges eut lieu dans le même temps, et sous l'empire de la même cause primitive : il nous importe de le mentionner. Trois heures environ avant le jour, un gentilhomme se cachant le menton dans le haut d'un ample manteau, ayant son chapeau enfoncé sur les yeux, et portant une plume blanche recourbée sur le visage, sortait en grand mystère de l'hôtel de Chevreuse, alors inhabité. Il marchait avec distraction dans l'espace encore sombre, lorsqu'il se sentit violemment heurté par une personne, apparemment distraite comme lui, qui s'avançait dans le sens opposé à sa direction.

— Que la peste étouffe le butor! s'écria l'homme qui ne sortait pas de l'hôtel, ne peux-tu donc garder ton chemin sans heurter le seul chrétien qui passe en la rue à cette heure de nuit?

— Tout beau, répondit le gentilhomme à la plume blanche, ce dire est trop brutal de la part d'un rustre, à qui je pourrais adresser le même propos.

— Un rustre! par saint Jacques! il pend à mon côté une lame qui fera preuve du contraire, si vous en portez une digne de la croiser!

— C'est chose à vérifier pour ce qui est de vous, car je maintiens qu'il n'est gentilhomme en France qui ne fît gloire d'être appelé par moi.

— Votre nom, messire?

— Si Dieu me prête aide au retour du soleil, je fais espérance que vous le trouverez à la pointe de mon estoc.

— Ne chantez pas une antienne si haute, tout Paris connaît le marquis de Buse pour un raffiné.

— Moi, monsieur, je fais mépris de cette engeance, et, par ma bonne épée! il m'agréerait fort de porter sur la pelouse un de ces coupe-jarrets : la graine n'en vaut rien.

— Messire, la terre est facile à remuer derrière la Bastille! nous verrons, sur mon âme, qui de vous ou de moi y fera pousser le gazon ce printemps.

— Je serai en ce lieu, avec quatre gentilshommes, à la huitième heure de cette matinée.

— Vous m'y trouverez mêmement appareillé.

— Bonjour.

— Au revoir.

Le cavalier à la plume blanche courut chez un de ses amis, qui, après l'avoir remercié de lui procurer l'occasion d'allonger, disait-il, quelques bonnes estocades, se chargea de trouver trois autres combattants.

— Vous savez, mon ami, lui dit l'autre, à quelle condition vous devez les choisir.

— Oui, oui, de ces amis que vous n'aurez jamais vus.

— C'est cela... Heureux si de Buse amène aussi des dieux inconnus! Pour ce qui est de lui et de moi, nous ne nous sommes, je crois, rencontrés nulle part... Faites diligence, chevalier d'Harville, je vais vous attendre en me chauffant, ajouta l'inconnu, qui se mit à écarter avec le bout de son épée les cendres dont le brasier de l'âtre était recouvert.

Le chevalier revint au bout d'une heure, deux gentilshommes seulement l'accompagnaient : il n'avait pas rencontré chez lui son troisième ami. Le principal acteur accueillit avec grâce les remercîments que les nouveaux venus lui adressèrent.

— Je m'assure, messieurs, qu'à l'occasion vous me procureriez semblable honneur.

— Vraiment oui, et cela ne saurait faillir longtemps de se rencontrer. — Ici les amis du chevalier secouèrent la main du cavalier.

— Marchons toujours, reprit-il, je me persuade à l'espérance qu'en passant au pont Neuf nous trouverons tôt notre cinquième.

— Partons donc, répondirent les trois champions.

L'homme mystérieux ne s'était pas abusé : à peine les combattants avaient-ils parcouru la moitié du pont Neuf, qu'ils rencontrèrent un jeune mousquetaire, dont l'air martial les séduisit. — Voilà notre homme! s'écrièrent-ils ensemble.

— Mon gentilhomme, dit l'officieux d'Harville, qui s'était avancé vers l'officier, vous plairait-il d'aider ces trois cavaliers et moi à vider une querelle, ce matin, aux portes de la ville?

— Messire, répondit le militaire, je me flatte que vous faites bon état de ma réponse. C'est beaucoup d'honneur pour moi; mais, sur mon âme, je me tiens pour digne d'y répondre. Allons, messieurs.

On était arrivé sur une pelouse située derrière la Bastille, à la place où se trouvent maintenant les bâtiments de l'arsenal. Deux allées de tilleuls ombrageaient ce gazon, souvent arrosé du sang versé dans les duels. Un peu à droite, la haute et noire prison d'État, muet témoin de ces combats journaliers, semblait, en reflétant un rayon du soleil levant, sourire à la scène tragique qui se préparait.

Les dix champions étaient déjà accouplés par le hasard; sauf l'homme à la plume blanche et le marquis de Buse, qui devaient nécessairement combattre l'un contre l'autre. On se regardait d'un air sombre, mais sans avoir mis bas ni le pourpoint ni le chapeau : la brise matinale faisait encore flotter le panache sur la tête des duellistes.

— Allons, messieurs, voilà le temps d'en découdre, dit le chevalier de l'hôtel de Chevreuse; mettons l'estoc au poing sans retardement, et n'attendons pas les gardes de la connétablie. Si vous avez souvenance de la Chapelle et Bouteville[1], vous devez savoir que

[1] Décapités pour duel en 1628, voyez les Mémoires du temps.

notre gracieux souverain et maître prend les ducls en fort mauvaise part... Or sus, en action.

A ces mots, le harangueur jette sa cape et son chapeau. Mais à peine a-t-il le visage découvert que les quatre compagnons du marquis de Buse, au lieu de l'imiter, le regardent d'un air égaré, reculent avec effroi, et prennent la fuite en s'écriant :

— C'est lui, c'est lui! un fantôme!... un démon!... Que Dieu nous garde de croiser le fer avec une compagnie de diables arrivant de l'enfer!

— Malédiction! leur criait le marquis en les rappelant... où courez-vous! c'est une couardise déloyale, un singulier déshonneur pour vous et pour moi!

Mais les fuyards jouaient toujours des jambes à qui mieux mieux, il fut impossible de les arrêter.

— Je vois ce que c'est, dit l'inconnu en souriant; ces cavaliers ne sont point des couards, mais des hommes superstitieux.

— Par ma foi! messire, reprit de Buse en jetant son pourpoint sur le gazon, fussiez-vous le grand Lucifer lui-même, j'aurai affaire à vous. — Et le marquis tira son épée.

— Sur mon âme, dit un des gentilshommes que d'Harville avait recrutés le matin, il y aurait moyen d'arranger encore une courtoise partie : nous voilà six bien comptés, et si ce n'était pas dans la déplaisance du cavalier, notre compagnon actuel, moi et mon ami nous passerions du côté de son adversaire... C'est chose accoutumée.

— Non, messieurs, répondit l'homme à la plume blanche, il n'en sera pas de la sorte, au moins par l'effet de mon vouloir. Puisque, d'aventure étrange, la partie convenue est en désordre, le combat se passera entre monsieur et moi seulement. Sur ce, marquis, en garde.

Les estocs se croisèrent, des étincelles en jaillirent. De Buse avait de l'habileté; mais la colère le dominait : il hasardait des coups pressés et furieux que son adversaire parait avec une présence d'esprit froide autant qu'exercée; puis il ripostait, et plusieurs de ses estocades ne tardèrent pas à porter... La chemise du marquis fut ensanglantée à trois endroits...

— Vous êtes blessé, monsieur, lui cria le cavalier inconnu, cessons de combattre, votre épée est trop courte.

— Rodomont, c'est ce que nous allons voir! répondit le blessé. — Et, l'œil étincelant, l'écume à la bouche, il continua de se consumer en efforts vains et de plus en plus affaiblis.

— C'est assez, dit l'autre champion en faisant sauter à dix pas l'épée de l'obstiné combattant.

La fureur l'avait soutenu; à peine fut-il désarmé qu'on le vit blanchir, chanceler, tourner deux fois sur lui-même... Il tomba; la terre rendit un bruit sourd en recevant ce corps déjà privé de mouvement... Le marquis demeura roide mort sur le gazon... C'était pour lui qu'il devait s'ouvrir...

Le vainqueur et ses compagnons se retiraient tristement, lorsque, vers la Grève, ils crurent reconnaître, à la fenêtre d'une taverne, deux des hommes qui s'étaient enfuis avant le combat. Le chevalier, sentant combien cette circonstance devait inquiéter son ami, offrit à l'instant d'aller trouver ces inconnus, et d'obtenir d'eux, à tout prix, qu'ils gardassent le silence. Sa négociation ne fut pas longue : à peine était-il entré dans le cabaret, qu'il parut à son tour à la croisée et fit signe aux autres de monter. Les quatre fuyards se disposaient à se remettre par un copieux déjeuner de la frayeur qu'ils avaient éprouvée et dont ils firent très-franchement l'aveu. Le cavalier mystérieux s'étant fait connaître à la compagnie, sur la foi d'une discrétion jurée, il fut aisément démontré qu'il n'appartenait point au sombre empire, mais bien à la terre. Convaincus sur ce point, les gentilshommes superstitieux témoignèrent beaucoup de respect à celui qui leur avait causé tant d'effroi; ils promirent d'être ses fidèles amis et serviteurs, en paix comme en guerre :

— Car, ajoutèrent-ils, maintenant que Votre Honneur nous connaît, il sait que si nos épées sont défaillantes contre l'estoc du diable, elles brillent tôt et bravement pour combattre les hommes.

Cette conclusion se termina par d'abondantes libations. Le souvenir de l'infortuné marquis n'occupa guère les convives; toutefois, à la fin du repas, le principal acteur des scènes de la matinée se leva en disant :

— Messieurs, je prends Dieu à témoin que j'ai, autant qu'il a été de moi, tenu la vie sauve à messire de Buse; mais sa destinée, bien plus que ma volonté, dirigeait mon bras. Je bois cette rasade au repos de l'âme d'un si brave gentilhomme qu'à grand contre-cœur j'ai fait passer de vie à mort.

Les cinq cavaliers, en élevant leurs verres, dirent d'une voix grave :

— Qu'il repose!

On se sépara.

Pendant quatre mois encore, le cavalier couvert d'un grand manteau, et sur le chapeau duquel se balançait une plume blanche, sortit, à peu près chaque matin, de l'hôtel de Chevreuse. Mais il n'en sortait plus depuis quelques semaines, lorsque, le 5 septembre 1638, dix mille personnes se pressèrent devant le château de Saint-Germain-en-Laye aux premiers rayons du jour.

Une vaste croisée, arrondie par le haut, et que surmontent les armes de France, s'ouvre précipitamment; divers officiers de robe et d'épée s'avancent sur le grand balcon doré qui règne le long de la façade, et l'un d'eux, présentant au peuple un enfant robuste, s'écrie d'une voix retentissante : « Messieurs, vive monseigneur le Dauphin! » vive le prince que Dieu nous a donné, et qui, par la grâce divine, » sera dans l'avenir le glorieux roi Louis quatorzième du nom! » A ces mots l'orateur promène le nouveau-né dans toute l'étendue du balcon, le portant à bout de bras pour le faire voir au loin; tandis qu'un cri long et discordant s'élève de la place, en même temps que des nuées de chapeaux, jetés en l'air dans l'ivresse d'une joie tumultueuse, retombent où ils peuvent.

Les officiers étaient rentrés, et l'affluence augmentait toujours. On dansait des rondes, on buvait à la santé du royal poupon; de roulantes mousquetades retentissaient en son honneur. Ainsi s'annonçait l'arrivée en cette vie d'un monarque dont la grandeur devait principalement consister dans l'éclat et le bruit : ce fracas qui l'accueillait était une vivante allégorie de sa destinée future.

Au coin de la grille du parc, le cavalier à la plume blanche, appuyé contre un pilier, regardait en silence, mais non pas sans émotion, le spectacle qui se développait sous ses yeux...

— Eh bien! mon gentilhomme, lui dit brusquement un vieux soldat mutilé qui s'approcha de lui, est-ce que votre bouche est cousue, que vous ne criez pas comme les autres?... Tenez, l'homme silencieux, puisque vous laissez de chanter au lever d'un si beau soleil, vous pourriez bien être un sournois de pinson mêlé en intention déloyale parmi les gais rossignols.

— L'ami, votre erreur est grande, répondit le cavalier, tenez pour certain que personne n'a pris plus de part que moi à l'événement qui va remplir la France de joie; et je m'en conjouis de cœur et d'âme avec vous. Puis ayant levé son chapeau, le gentilhomme dit : Vive monseigneur le Dauphin!...

— Miséricorde! s'écria le vieux soldat en fixant un œil hagard sur son interlocuteur... Marie, mère de Dieu, prenez pitié de ma pauvre âme... Pardon, seigneur fantôme, ajouta-t-il en tombant à genoux, je n'avais en pensée aucun mauvais dessein... De grâce, ne me tordez pas le cou.

— Silence, et relève-toi, répliqua le cavalier, qui, reconnu encore une fois, profita de la superstition de ce bonhomme pour obtenir la promesse du secret. Prends cette bourse, elle est pleine d'excellentes pistoles cordonnées; mais si tu dis jamais un mot de ma rencontre, je t'entraîne soudain dans les entrailles de la terre... Prends donc...

L'invalide saisit la bourse d'une main tremblante; mais il la laissa tomber aussitôt comme si elle l'eût brûlé.

— Eh bien! promets-tu de te taire?...

— Je le jure, seigneur trépassé; je le jure par tous les saints du paradis, ou, si vous en avez plaisir et envie, par tous les diables de l'enfer...

— Mécréant!

— Pardon, messire, mais je ne savais pas si vos amis étaient en haut ou en bas.

— Allons, va-t'en, et sois fidèle à ton serment.

Le vieux soldat ne se fit pas répéter ce commandement, et se levant avec précipitation, il prit la fuite, laissant aux pieds du cavalier les pistoles cordonnées, que ce dernier fut obligé de ramasser.

Dans la journée, les dauphins des pièces d'eau jetèrent du vin pendant plus de six heures; on en fit pleuvoir, une partie de la soirée, des gouttières du château; l'ivresse brutale succéda à l'ivresse heureuse qui avait ouvert la matinée. A Paris, l'allégresse était encore plus démonstrative, plus bruyante qu'à Saint-Germain : on dansait, on chantait, on s'enivrait partout. Des tables furent dressées dans presque toutes les rues par les riches habitants, qui les jonchèrent d'une profusion de vins, de viandes, de pâtisseries, à la discrétion du premier venu. On eût dit les banquets civiques de Sparte. La nuit fut éclatante : les communautés couvrirent leurs murailles de flambeaux; d'énormes tas de fagots brûlèrent sur plusieurs places. Les jésuites, comme s'ils eussent voulu, dans une suite de réjouissances, allégoriser leur caractère, jouèrent chez eux une comédie et firent un beau feu d'artifice. Les ambassadeurs partagèrent, ou du moins semblèrent partager la commune joie : celui d'Angleterre, croyant, en vrai Breton, que le plaisir consistait essentiellement à bien remplir son estomac, prodigua les mets de sa cuisine, les vins de sa cave à tout son quartier. L'envoyé vénitien, plus délicat, plus courtois, fit suspendre avec goût aux fenêtres de son hôtel des guirlandes de fleurs et de fruits qu'éclairèrent le soir des lumières disposées avec art; tandis que, par l'ordre de ce diplomate, des musiciens, montés sur un char élégant attelé de six chevaux, promenaient dans les rues une harmonie tantôt suave, tantôt éclatante.

Qui voudrait s'attacher au détail des cérémonies, des présentations, des harangues, dont la venue, tardive mais non pas miraculeuse, d'un Dauphin fut suivie? Toutefois il n'est pas sans intérêt de dire que les députations furent émerveillées en voyant que l'enfant royal, à peine âgé d'un jour, avait l'apparence d'une créature de trois mois, et que la grâce répandue sur la couche royale, après vingt-trois ans d'oubli, s'était montrée efficace jusqu'au point d'envoyer Son Altesse

en ce monde avec deux dents. Bien plus, les chuchoteries indiscrètes apprirent qu'un second prince était né environ trois heures après le premier, et que le cardinal, étourdi de cette duplicité de Dauphins, avait décidé que le retardataire serait regardé comme non avenu. Ce fut, dans la suite, l'*Homme au masque de fer* [1].

CHAPITRE XVIII.

1638-1642.

La couronne de myrte. — Harangue de madame de Chevreuse. — Le comte de Moret. — Maladie de Richelieu. — Mort du père Joseph. — Les deux cardinaux. — Mort du cardinal de Richelieu (4 décembre 1642).

Tandis que Louis XIII, ivre de paternité, trouvait enfin quelques lueurs de plaisir au berceau de son fils, une satisfaction plus réellement motivée éclatait à l'ermitage des Gardelles. Le père Jean-Baptiste, bon Français, bon royaliste, voulut aussi célébrer l'heureuse

Non, il faut que la mesure soit comble! cria Anne d'Autriche avec l'accent de la rage.

fécondité d'Anne d'Autriche. La duchesse de Chevreuse et le chevalier d'Harville, revenu de Paris, se réunirent au solitaire. Mais on apprendra sans doute avec quelque surprise que MM. de Guitaut et de Montigny, capitaines des gardes, étaient aussi de la fête, et que le dernier y avait amené la jolie Brigitte, devenue tout récemment son épouse. Ces divers personnages, retirés dans l'élégante et mystérieuse chambre décrite ailleurs, avaient vu s'écouler rapidement deux heures autour d'une table délicatement servie : la gaieté brillait dans tous les regards; la joie remplissait tous les cœurs. Un survenant eût peut-être expliqué difficilement la présence devant la table d'un portrait de religieuse : c'était Louise de la Fayette; retenue aux Visitandines par sa vocation pieuse, elle assistait, au moins en effigie, à une solennité qui l'était moins.

Deux heures donc s'étaient écoulées, lorsque madame de Chevreuse l'œil étincelant d'un mélange indéfinissable d'allégresse et de malignité, se leva; puis saisissant une couronne de myrte qu'on lui tendait derrière son fauteuil, elle la posa sur le front d'un cavalier magnifiquement vêtu assis à sa droite. Marie prononça ensuite, d'une voix animée, cette harangue tout à fait omise par ses historiens.

« Messieurs, la France est encore tout émue, toute retentissante » des actions de grâce rendues au ciel pour la naissance d'un Dau- » phin; je me suis, en grande dévotion, réunie du fond de l'âme à » ce concert d'hommages. Mais, il faut que je l'avoue, ma raison se » laisse parfois surprendre à d'étranges retours d'idolâtrie : je me sens, » par exemple, persuadée en ce jour que nous devons aussi des témoi- » gnages reconnaissants à certains dieux des caveaux de l'hôtel de » Chevreuse... Or, mes amis, sans que Dieu soit moins dans mon » cœur, j'ai couronné le grand prêtre de ces souterraines divinités : » c'est le frère Jean-Baptiste, ici présent, que nous appellerons bien » bas le comte de Moret... J'étais avisée, depuis mon exil aux Gar- » delles, que ce seigneur n'était pas mort à Castelnaudary; mais je » tenais à merveilleuse fortune que la reine le sût aussi... Les *Te Deum* » du royaume vous disent qu'elle n'a plus rien à apprendre touchant » ce sujet. Ayez maintenant souvenance, mes amis, que Fabroni pré- » dit autrefois à la reine mère que les enfants de Henri IV ne cesse- » raient pas de régner : je prends en grande pitié les intelligences » rebelles qui ne comprendraient pas à cette heure comment la pré- » diction s'est accomplie. »

Nous les plaindrions aussi, ces conceptions difficiles; mais nous ne pouvons en vérité leur offrir qu'un bref complément de détails.

Moret, recueilli et soigné secrètement par les religieuses de Prouille, en Languedoc, guérit parfaitement de sa blessure. Fuyant une condamnation capitale, qu'il n'eût point évitée s'il fût resté sous la main du cardinal, il voyagea cinq années entières en Europe : ce n'était donc pas à tort que l'on croyait l'avoir vu au bal à Venise; et Son Eminence n'avait donné à Louis XIII qu'une confirmation fabuleuse de la mort du comte [1]. Le hasard conduisit ensuite ce seigneur aux Gardelles, pays sauvage, où il espéra vivre ignoré, sous l'habit d'un ermite.

Il est aisé maintenant de pénétrer l'intrigue conçue par la duchesse de Chevreuse; les actives sollicitations de mademoiselle de la Fayette se dévoilent; on voit poindre le motif déterminant du capitaine des gardes Guitaut pendant la soirée orageuse qui conduisit Louis XIII chez la reine, un peu tardivement selon toutes les narrations fidèles du temps; l'incognito de l'homme à la plume blanche s'explique ensuite, ainsi que la frayeur des spadassins et du vieux soldat, pour lesquels Moret n'était plus qu'un trépassé. Dire que le frère Jean-Baptiste avait aux Gardelles un remplaçant pendant son séjour aventureux à Paris, et que d'Harville était venu dans la capitale pour seconder le comte, c'est prendre un soin presque superflu. Mais il ne faut pas omettre d'ajouter que la jolie Brigitte, maintenant comtesse de Montigny, avait fait promettre à son mari, capitaine des gardes, qu'il défendrait même au péril de ses jours le prince que Dieu venait de donner à la France....

Cette affaire avait été habilement conduite.

Richelieu se perdait en conjectures sur la trame de fée dont on connaît l'immense résultat. Le château et l'ermitage des Gardelles n'avaient pas cessé d'être observés par les espions du cardinal; mais la duchesse était constamment restée à sa terre, et l'on avait toujours vu l'ermite au revers de la colline, grâce à son suppléant. Les soupçons du ministre ne s'arrêtèrent pas un seul instant de ce côté; néanmoins, il ne doutait point que, par des menées dont les fils lui échappaient, la favorite n'eût enfin obtenu sur lui l'éclatante victoire qui l'accablait. Sylphe, gnome ou démon; grand seigneur, simple officier ou laquais, le père du Dauphin, ou plutôt des Dauphins, ne pouvait être Louis XIII : telle était la pensée du cardinal. « Au surplus, se » disait-il à lui-même, pourquoi se mettre tant en peine pour des re- » cherches désormais sans utilité? Armand, voilà le mal que tu re- » doutais produit; ta perte, plus ou moins prochaine, est assurée. » Essayons cependant de nous porter contre notre mauvaise fortune, » sauf à nous laisser aller ensuite à sa merci. »

Dans ces sentiments, Richelieu voulut effrayer le roi des dangers qu'avait, disait-il, à courir l'héritier du trône; mais si Louis XIII laissait à cet homme d'État tout son crédit faute de vigueur pour le lui retirer, il lui ôtait peu à peu sa confiance. Le monarque consulta la reine sur les prétendues craintes du cardinal : « Sire, lui répondit » cette princesse devenue plus hardie, si le prince peut avoir à courir » quelque hasard, ce n'est que par celui qui vous offre aujourd'hui » de pourvoir à sa sûreté. » Madame de Lanzac, gouvernante du Dauphin, parla dans le même sens qu'Anne d'Autriche, et Montiguy ajouta avec feu qu'il répondait sur sa tête des jours de Son Altesse Royale si le roi daignait lui en accorder la garde exclusive. Sa Majesté y consentit... « Je suis perdu, » dit Richelieu en apprenant cette détermination.

Dès ce moment, le dominateur de la France tomba dans une maladie de langueur, causée par les inquiétudes et les soucis. Il régnait toujours, mais il sentait que, ne gouvernant plus l'esprit du roi et sa puissance ne pouvant se maintenir que par la force, il tomberait sans retour du moment où il se trouverait un homme assez audacieux pour l'attaquer avec résolution et prudence. De là l'horrible pensée d'élargir sans cesse le fossé de sang qu'il tenait entre lui et ses adversaires. Aussitôt qu'une tête menaçante venait à se dresser, elle tombait. Soissons fut assassiné au milieu de son armée; Saint-Preuil périt à Amiens; Cinq-Mars et de Thou succombèrent dans une sainte ligue, où Louis XIII lui-même était entré; Gaston, s'il n'eût fui, inondait peut-être l'échafaud du sang de Henri IV. Marie de Médicis, après avoir fatigué la charité des souverains, vivait

[1] D'après une opinion assez répandue, les deux princes étaient nés à trois heures de distance mais trois mois plus tôt.

[1] Voyez l'*Histoire du frère Jean-Baptiste*.

affaiblie et maladive dans un galetas de Cologne. Son infatigable ennemi ne pouvait la frapper si loin ; mais il avait lancé contre elle de terribles auxiliaires, les privations. L'illustre fille des Médicis, la veuve du meilleur prince qui ait régné sur nous, la mère du souverain le plus puissant de l'Europe, périt accablée de misère... Elle mourut de faim ! ! ! Il faudrait déchirer toute l'histoire de Louis XIII, ne fût-ce que pour anéantir cette page atroce... Car lorsque les annales des monarchies sont noires de forfaits, vides d'actions généreuses, à quoi bon les conserver? On ne s'instruit point, on frémit à l'aspect de ces hideuses tablettes attachées à la robe du Temps comme le cadavre d'un criminel aux fourches patibulaires.

Durant cette nouvelle période d'attentats, le cardinal vit mourir Joseph, son conseiller le plus ferme, son agent le plus fort, le muscle de sa puissance. Après cette perte [1], l'activité du géant politique se soutint uniquement par la fureur ; rentré dans le commerce ordinaire

Un rustre ! par saint Jacques ! il pend à mon côté une lame qui fera preuve du contraire...

de la vie, son caractère, ainsi qu'un instrument détendu, n'avait plus que d'insipides émanations. Son âme, dépourvue d'énergie et dominée par la douleur physique, cessa bientôt de pouvoir se contourner avec les replis de l'intrigue : un second prince avoué naquit d'Anne d'Autriche, sans que Richelieu pût découvrir d'où sortait cette greffe supplémentaire d'hérédité.

Ainsi déclina, pendant trois ans, cet homme dont l'immense astuce mérita, sous quelques rapports, les éloges emphatiques des historiens. Perdant, avec une rapidité toujours croissante, cette constance, cette opiniâtreté, qui fut sa plus éminente qualité, s'il recouvra par intervalles quelque vigueur, ce fut à la manière des bourreaux, les mains plongées dans le sang. Enfin la maladie cloua Richelieu sur sa couche. Dans cet état, l'espérance vint le bercer encore : il rêva le retour de sa santé, et, comme tous les malades qui s'éteignent, sema l'avenir d'innombrables projets. Durant les trois semaines qui précédèrent sa mort, il se plaisait à voir tous ses amis entourer son lit, et à leur faire partager ses illusions : madame de Comballet épouserait une tête couronnée; Boisrobert aurait enfin sa mitre; Chavigny, né, selon la chronique secrète, des galanteries du cardinal et d'une erreur de madame de Bouthillers, Chavigny ne devait pas avoir moins que la survivance du principal ministre.

Parmi les protégés du puissant moribond on voyait un prélat italien, souple, insinuant, doux, complaisant jusqu'au servilisme : c'était Jules Mazarin, récemment nommé cardinal et conseiller d'État. Richelieu, languissant et couché, flattait ce prêtre, dont il connaissait la prodigieuse adresse, sauf à l'étouffer si jamais il se retrouvait debout. Il fit choix de lui pour confident de sa plus intime pensée; un jour que Jules était seul au chevet du malade, l'ancienne Éminence parla dans ces termes à la nouvelle :

[1] Au mois de décembre 1638.

« Mon ami, moi qui vous connais bien, j'augure que votre fortune » ira loin, plus loin que la mienne peut-être, car le ciel vous a créé » souple, et vous passerez en bien des issues où je n'ai pu trouver » jour. Julio, si j'étais en nécessité de tromper le diable, je ferais » grand état de vos talents : c'est dire que je n'ignore rien des ressources de votre capacité. Il faut donc que je vous demande un » office : c'est le seul prix que je veuille mettre à la pourpre dont » j'ai su parer vos vanités, à l'entrée du conseil que vous tenez de » moi. La France est mon esclave, le roi mon sujet, l'Europe ma » vassale : ce n'est pas à un fin politique que je voudrais déguiser » une vérité tant évidente. Tout ce qui osa s'attaquer à moi fut » vaincu, fors un seul être, chétif, faible... une femme; une femme » subtile plus que créature du monde, un aspic que je sentis glisser » dix-huit ans entre mes puissantes mains, et qui finit par me piquer » au cœur, en faisant tomber de je ne sais où un Dauphin dans la » couche royale... Julio, voilà ce qui me tue : le ressouvenir de cet » échec unique efface en mon âme tous les glorieux reflets de ma vie. » Vengez-moi... D'ailleurs, je vous le dis, seigneur Mazarin, si vous » n'enchaînez pas l'ennemie que je vous lègue, elle vous garrottera : » *c'est la duchesse de Chevreuse.* »

L'Italien promit de tenir cette femme loin des affaires. — « En » cas que j'en aie le maniement, ajouta-t-il avec une feinte modestie, » ce qui ne paraît en aucune façon probable. — Si vous doutiez de » votre fortune, je vous tiendrais pour un être indigne, reprit Riche- » lieu en souriant d'un air ironique, mais j'ai meilleure opinion de » vos pensées. Regardez autour de vous, Mazarin, il n'est pas en » France un homme capable de retenir le pouvoir... Louis XIII, miné » par une sombre mélancolie, me précédera ou me suivra de près » au monument. Or, Anne d'Autriche, proclamée régente, laissera » tomber entre vos mains une autorité dont elle ne saura que faire... » Je rirai bien, si l'on rit dans le séjour que j'habiterai, en voyant

Messieurs, vive monseigneur le Dauphin !

» perpétuer la rouge simarre autour de l'écusson de France. Et gar- » dez ce que je vais dire en votre souvenance : notre reine espagnole » est femme par toute l'autorité d'une impérieuse galanterie; vous » deviendrez son principal ministre, non pas en raison de votre » science, mais bien parce que vous serez le plus beau, le mieux fait » des concurrents... Mazarin continuera doctement ma puissance; il » la continuera, c'est moi qui le proteste... Oui, Jules, vous régne- » rez, et votre pied écrasera la duchesse de Chevreuse. — Je m'y » engage, répondit le jeune cardinal. — Je mourrai donc content, » répliqua le malade.

Cette conversation fut la dernière que soutint Richelieu; trois jours après il entrevit sa fin, et, les terreurs s'emparant de lui, il reconnut à la religion... en laquelle il n'avait jamais eu foi. Mais le baume qu'elle versa tardivement sur les blessures de cette âme bourrelée de remords ne put les adoucir un instant; la conscience du moribond

s'arma contre lui du souvenir de tous ses crimes, une sanglante fantasmagorie assiégea continuellement sa vue : Ornano, Chalais, Vendôme, Marillac, Montmorency, Puylaurens, Soissons, de Thou, Cinq-Mars, Saint-Preuil, Marie de Médicis, ombres livides, visions menaçantes, squelettes aux dents serrées; et, derrière, d'autres centaines de victimes... A toute heure, ce lugubre cortége obsédait le mourant. « Retirez-les, s'écriait-il en se soulevant avec effroi, reti» rez-les donc, ne voyez-vous pas que les vers vont quitter leurs » chairs pour s'attacher à moi! » — Et Richelieu portait les mains à tous ses membres décharnés, comme pour en détacher les hôtes de la tombe. Dans ces derniers instants, Louis XIII, quoique malade lui-même, s'était traîné au lit de Richelieu... « Otez aussi cette pâle » figure, reprit l'agonisant... je la reconnais... son œil farouche me » pénètre d'une lueur dévorante... J'ai outragé cet homme... mais je » ne l'ai pas tué... il me fallait un mannequin... » On emmena promptement le roi.

Déjà le cardinal ne reconnaissait plus les personnes dont sa chambre était remplie; sa vue terne, ses traits fortement ombrés d'une teinte livide, le tremblement convulsif de ses lèvres, l'agitation inquiète de ses doigts, tout en lui annonçait une dissolution prochaine. Soudain, son œil jeta une vive étincelle; il distingua Mazarin au milieu de la foule, et, l'appelant du geste, il lui dit à l'oreille : « Jules, » ne la tuez pas... ne tuez pas Marie de Rohan... son fantôme vous » tourmenterait à votre heure suprême... ah! c'est une terrible ven» geance... » Un bruyant soupir suivit de près ces mots; on entendit un craquement de muscles; le corps se roidit; Armand du Plessis, duc de Richelieu, avait vécu.

— Je mourrai donc roi, dit Louis XIII. — Je jouirai au moins du soir de ma vie, murmura Anne d'Autriche. — Le chemin de la souveraine puissance m'est ouvert, s'écria Mazarin au fond de son appartement.

Une année plus tard, Anne d'Autriche était régente; sa favorite reparut un moment à la cour, mais bientôt elle fut de nouveau exilée *par la reine même*... Voilà le prix ordinaire que les souverains réservent au dévouement.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE PREMIER.

1659-1660.

Le roi des halles. — La cour sans pain. — Dames d'honneur couchant sur la paille. — Les mortiers et la barrette. — La cavalerie des portes cochères. — L'évêque colonel. — Les comtesses maréchales de camp. — Louis XIV assiste au règne de Mazarin. — Les mousquetaires du cardinal. — Le grand Condé à genoux. — Idée libertine de madame de Chevreuse. — Faste de Mazarin et simplicité de la cour. — Niaiseries d'étiquette avant les conférences des Pyrénées. — Pantalonnade italienne du cardinal. — Marche fastueuse des plénipotentiaires. — On traite — Les ragoûts dorés. — L'infante en meurt d'envie. — Costume des courtisans à Saint-Jean-de-Luz. — Marie-Thérèse : ses yeux, sa taille, son corset. — Cérémonies de l'entrée de la jeune reine à Paris. — Le parlement à cheval. — Description d'une illumination du temps. — La dame noire : qui c'était.

Le traité des Pyrénées vient de nous rendre la paix et M. le prince[1]; Condé a serré la main de Turenne, qui fut son vainqueur au combat des Dunes, et la réunion de ces deux grands hommes nous délivre de la crainte des guerres civiles[2], que leur division seule pouvait rallumer. Il n'y aura donc plus de barricades, plus de roi des halles[3], plus de frondeurs, plus de parti Mazarin. On ne verra plus la reine mère, avec sa cour, errer hors de sa capitale, sans argent, sans linge, sans pain. Les dames d'honneur ne coucheront plus sur la paille, dans les environs de Paris; les gentilshommes de Sa Majesté ne seront plus réduits à couper du bois avec leur épée, pour empêcher Anne d'Autriche et ses femmes de souffler dans leurs doigts.

M. le cardinal vient de rentrer à Paris, plus puissant que jamais; le parlement lui est revenu cette fois tout de bon : les grosses perruques de cette compagnie se sont inclinées devant lui. Voilà les mortiers de nos présidents soumis à la barrette de Son Eminence. C'était bien la peine de faire tant de bruit de 1648 à 1653, de tuer tant d'honnêtes gens, de compromettre tant d'honorables réputations, pour en venir aujourd'hui à montrer au cardinal plus d'obéissance qu'il n'en demandait avant qu'on envoyât contre lui la *cavalerie des portes cochères*[1], et le *régiment de Corinthe*[2], dont M. le coadjuteur de Retz était le colonel en dépit de sa mitre, de sa crosse et de ses gants violets. Pour moi, je passe tous les jours deux heures dans mon oratoire à prier Dieu de nous épargner le retour de la Fronde; je n'ai jamais désiré d'être comptée parmi les *comtesses maréchales de camp*, qui commandaient sous les ordres de la duchesse de Longueville.

Après tous ces grands coups d'épée donnés dans l'eau, Mazarin est véritablement roi comme par le passé; Louis XIV ne fait qu'assister au règne de son premier ministre. On n'est coudoyé dans les rues que par les mousquetaires de Son Eminence[3]: ce sont de beaux jeunes gens dont les pourpoints sont tout galonnés d'or; tandis que les gardes du roi ont souvent des hauts-de-chausses percés à faire baisser les yeux des filles de la reine, qui pourtant ne sont pas timides.

Le grand Condé ne peut se consoler d'avoir fléchi le genou devant le cardinal, lorsque Son Altesse a rejoint la cour à Aix. Il était dur en effet de rendre un tel hommage à celui que M. le prince traitait autrefois si cavalièrement, et qu'il appelait *il signor faquino*, même en lui écrivant. Mais le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Leus, de Nordlingue vient de combattre contre la France à la tête des armées espagnoles; le cardinal, tout faquin qu'il est, n'a rien de semblable à se reprocher, quoiqu'il ait peut-être pis. Il a fallu plier en sa présence ce courage hautain habitué à tout soumettre, et qui jusqu'alors n'avait jamais été soumis. Le premier ministre a mené M. le prince chez la reine mère, où se trouvait le roi, devant lequel Condé, le grand Condé, a mis un genou en terre, et lui a demandé pardon de ce qu'il a fait contre son service... Les lauriers du héros étaient bien bas. Quand le plus illustre de nos généraux faisait si humblement amende honorable aux pieds du roi, Sa Majesté s'est trop peu souvenue de ce que son parent avait fait auparavant pour sa gloire; quelque jour le guerrier se vengera du monarque... Il battra de nouveau ses ennemis.

En attendant, Condé montre au Louvre un front rembruni, que personne ne s'empresse de dérider, parce que ce prince n'est pas en faveur. Madame de Chevreuse prétend qu'il n'est donné qu'à madame de Longueville d'égayer son frère... Elle ajoute à cela d'étranges choses; mais madame de Chevreuse ne voit partout que galanterie et transports amoureux : l'amour est à ses yeux le mobile universel; je ne serais pas étonnée qu'il n'y eût d'impur en tout ceci que les rêves de son imagination.

Nous avons enfin une jeune reine : il y a deux mois que le mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille unique de Philippe IV, a été conclu; mais la cour n'arrive à Paris que demain. Les événements de la plus haute importance offrent un mélange infaillible du sublime et du grotesque, me dit quelquefois le poëte Racan; on pourrait le croire en songeant à tout ce qui s'est fait aux conférences de Saint-Jean-de-Luz. Le bailli de Souvré, qui n'a pas quitté M. le cardinal depuis le commencement de son entrevue avec don Louis de Haro, m'en a raconté tous les détails; je les transcris ici de peur d'oubli : je verrai plus tard à séparer le comique du sérieux.

Mazarin partit de Fontainebleau au mois de juillet 1659; il marchait accompagné de soixante personnes de qualité : les archevêques de Lyon et de Toulouse, les maréchaux de Grammont, de Clairambault et de Villeroi étaient du nombre. La garde de Son Eminence était formée de cent mousquetaires et de deux cents fantassins; sa suite se composait de seize pages, trente écuyers, cent cinquante domestiques en livrée, et huit chariots à six chevaux. Sept carrosses étaient réservés pour la personne du premier ministre. On emmenait aussi quarante chevaux de main sans destination précise.

Pendant que ce cortége fastueux se rendait avec fracas à Saint-Jean-de-Luz, recevant sur la route les honneurs qu'on trouvait le temps de lui rendre, la cour, aussi modeste que le cardinal était éclatant, se dirigeait à petites journées vers Bordeaux. Rendue dans cette ville, elle se logea au vieux château Trompette, où sifflaient tous les vents, et dont les tapisseries tombaient en lambeaux.

En même temps que le cardinal arrivait à Saint-Jean-de-Luz, don Louis de Haro s'arrêtait à Fontarabie. Ces plénipotentiaires étaient tous les deux fiers, tous les deux jaloux de leur rang et de la dignité de leur cour. Ce fut à qui ne ferait pas la première visite : un mois s'écoula en échange de notes, en discussions sur l'importante question de la préséance : c'était un temps merveilleusement employé. Mazarin essaya de sortir d'embarras par une ruse italienne : il se tint couché plusieurs jours, espérant qu'en égard à son indisposition, don

[1] Nom abrégé que l'on donnait au prince de Condé.

[2] Elles étaient terminées depuis 1653; mais Condé, mécontent d'une cour qui ne lui avait montré que de l'ingratitude, s'était uni aux ennemis extérieurs de la France.

[3] Nom donné à M. le duc de Beaufort, l'un des chefs de la Fronde, à cause de sa popularité plus affectée que réelle.

[1] Le parlement avait rendu un arrêt en vertu duquel chaque porte cochère dut fournir un cavalier monté, de là le nom de *cavalerie des portes cochères*... Cette cavalerie, composée en grande partie de laquais, ne fit pas admirer ses exploits; elle était digne, au surplus, de figurer dans la guerre dite des *pots de chambre*.

[2] Le coadjuteur depuis cardinal de Retz était évêque *in partibus* de Corinthe quand il prit parti pour le parlement, ce qui fit donner à la bande qu'il commandait le nom de *régiment de Corinthe*. Cette troupe ayant été battue la première fois qu'elle fut envoyée contre celles du roi, sa défaite fut qualifiée de *la première aux Corinthiens*.

[3] Mazarin n'eut pas seulement une compagnie de mousquetaires, il se nomma des *gentilshommes ordinaires* et eut des pages, des écuyers, ainsi qu'on le verra plus tard.

Louis consentirait à prendre l'initiative de la politesse diplomatique; qu'il viendrait chez Son Eminence, et que, recevant l'Espagnol au lit, elle serait dispensée de le reconduire. Ce qui eût été, sans nul doute, une grande conquête sur le cérémonial. Mais la fierté castillane ne se prêta point à cet arrangement, et les conférences publiques commencèrent, dans l'île des Faisans [1], sans avoir été précédées d'aucune visite particulière.

Le cardinal voulut du moins se ménager l'avantage d'un faste que son rival ne pût pas égaler : il partit en carrosse pour le lieu de l'entrevue, accompagné de trois maréchaux de France, du grand maître de l'artillerie, de deux archevêques et de vingt autres prélats. Le ministre était précédé de quatre cents gardes, commandés par leur capitaine et leur lieutenant. Après douze carrosses de suite, venaient douze superbes chevaux de main, couverts de housses sur lesquelles étaient brodées les armes de Son Eminence, et que menaient par la bride autant d'écuyers habillés avec magnificence. Suivaient à cheval les pages du cardinal, puis une foule de domestiques montés et vêtus de riches livrées.

De son côté, don Louis de Haro s'avançait avec deux cent soixante gardes à cheval, le pot en tête, l'épée à la main, et, chose bizarre, revêtus de la livrée du premier ministre espagnol. Les officiers, que Son Excellence avait bien voulu mettre en dehors de la classe des valets, portaient des casaques de velours vert galonnées d'or, sur lesquelles tranchaient vivement leurs écharpes d'un rouge foncé. Derrière ce corps, paraissait don Louis dans sa litière, précédée de huit trompettes habillés aussi de velours vert, et aux mains de qui brillaient des clairons d'argent d'un poli éblouissant. Le cortége était fermé par quinze carrosses remplis de gentilshommes et de prélats.

Quand les deux ministres entrèrent dans l'île, la plus scrupuleuse égalité régla le nombre des seigneurs, pages, écuyers et gardes qui les suivirent. La salle des conférences était tendue, moitié de la tapisserie du cardinal, moitié de celle du ministre espagnol; on y avait disposé pour chacun un fauteuil et une petite table; les portes des deux galeries par lesquelles ils entrèrent furent chacune confiée à la garde personnelle du capitaine français ou espagnol; deux secrétaires d'État seulement assistèrent les plénipotentiaires, pour écrire les articles dès qu'ils seraient arrêtés : M. de Lionne accompagnait Mazarin; don Louis avait fait choix de Coloma.

Telles furent les dispositions préparatoires d'une négociation qui se prolongea quatre mois entiers : toutes les ruses, toutes les subtilités de la politique tortueuse des cours furent épuisées dans cette longue entrevue; Mazarin s'aidant des mille et une ressources de sa fourberie italienne pour tromper, et don Louis usant avec une infatigable persévérance, de toute la prudence qui caractérise sa nation, afin de ne pas être trompé. Enfin, la paix fut signée et le mariage convenu le 7 novembre; mais la célébration nuptiale fut remise au 7 juin suivant.

Après la clôture des conférences, le duc de Grammont se rendit à Madrid pour demander la main de l'infante; la cour de l'Escurial reçut cet ambassadeur avec une somptuosité toute particulière, car, à un repas que lui offrit l'amirauté de Castille, on servit sept cents plats dorés, auxquels personne ne put toucher : l'envoyé français dut aller souper chez lui.

Le roi d'Espagne se mit immédiatement en route avec la princesse sa fille pour se rendre à Saint-Sébastien; ils y arrivèrent le 27 mai 1660, jour de la Fête-Dieu. A l'issue des vêpres un gentilhomme ordinaire ayant remis une lettre de Louis XIV à Marie-Thérèse, demanda à cette princesse, qui le chargeait de faire beaucoup de compliments à la reine mère, si elle n'avait rien à lui dire pour le roi. « Mon Dieu, répondit l'infante avec un petit mouvement » d'impatience, ne vous ai-je pas répété trois fois que vous diriez à la » reine ma tante, que je meurs d'envie de la voir... Dites seulement » cela. » On ne saurait déguiser plus finement l'impatience d'avoir un mari; mais il est probable que le messager, en rendant compte de l'*envie* dont la jeune Espagnole *se mourait*, ne commit pas la faute de s'adresser à la tante.

Le lendemain de ce message, les deux cours se réunirent à Saint-Jean-de-Luz; elles rivalisèrent de luxe et de magnificence : les Espagnols montrèrent plus de pierreries que les Français; mais ceux-ci l'emportèrent pour l'élégance et la forme parfaite des habits. Les manteaux et les pourpoints des courtisans du roi d'Espagne étaient chargés de broderies massives, d'ornements lourds et vieux. Les chapeaux de ces seigneurs castillans étaient plats, leurs plumes mesquines. Tout en un mot dans le costume de cette cour accusait l'absence de la grâce et du goût. Celui de nos gentilshommes réunissait au contraire l'élégance à la richesse et à l'éclat. Les jeunes gens de la suite du roi, comme Saint-Thierry, Brienne, Cavois, de Vardes, de Guiche, Péguillin, avaient des manteaux de moire grise couverts de dentelles d'or rattachées avec des points couleur de feu; on faits d'une étoffe noire, appelée vénitienne, avec six à huit rangs de dentelle d'argent : la doublure était de toile d'or ou d'argent assortie à la garniture du dessus. Ces manteaux laissaient voir un pourpoint de brocart d'or ou d'argent, orné de dentelles noires d'un point recherché. Les chapeaux, garnis de plumes blanches, étaient relevés sur le côté par une ganse de diamants.

« La jeune reine, m'a dit Souvré, est belle, mais un peu pâle : ses grands yeux ont de l'expression; ils ne sont point, quoi qu'on dise, dépourvus de cette éloquence espagnole qui promet beaucoup et tient ordinairement davantage. La taille de Marie-Thérèse paraît bien prise; mais elle est déparée par un habit mal découpé, et par une surcharge d'ornements que la princesse abandonnera quand une dame d'atour française la conseillera mieux. Tous nos jeunes gens se sont récriés contre la forme du corset de la reine, dont la maladroite pression fait, avec une apparente facilité, la plus grave injure à la gorge de Sa Majesté. Il faut que les tailleurs de Madrid soient bien peu expérimentés pour nuire de la sorte à ce qui est beau, lorsque ceux de Paris sont si habiles à faire valoir ce qui ne l'est plus. »

Ici finit le récit du baron de Souvré, et je continuerai cette note d'après mes propres observations.

Je rentre à mon hôtel harassée, éblouie, assourdie. Le roi et la reine ont fait aujourd'hui leur entrée par la porte Saint-Antoine, qui n'est pas encore achevée. La marche a duré douze heures au milieu d'un peuple ivre de joie. Tous les Parisiens sont dehors depuis l'aube du jour pour admirer le cortége une première, une seconde, une troisième et jusqu'à une dixième fois. On ne reconnaissait plus ni la forme ni la couleur des maisons, tant elles étaient ornées de tentures, et parées de tout le luxe dont leurs habitants avaient pu dégarnir l'intérieur des appartements pour embellir l'extérieur. Le pavé était couvert de roses, de jasmin, d'œillets, de myrte, de bluets, et de mille autres fleurs effeuillées : les carrosses roulaient sans bruit sur la molle épaisseur de ce tapis parfumé. La reine, éclatante de parure et de beauté, a traversé tout Paris, assise sur un char à l'antique d'une grande richesse; l'air retentissait des sons d'une musique portée par d'autres chars moins élégants et des acclamations d'une population en délire. Le roi, à cheval près de sa jeune épouse, semblait partager l'ivresse générale, que contribuait à entretenir sa beauté héroïque, rehaussée encore par un habit sur lequel était semé pour sept à huit millions de pierreries.

Mais comme tout dans le monde a son côté plaisant, c'est, dans la cérémonie d'aujourd'hui, messieurs du parlement qui se sont chargés de nous donner la comédie. Et qui n'aurait pas ri en voyant présidents, procureur du roi, conseillers, greffiers, à cheval, la toque en tête, la robe de palais flottant au gré du vent, l'éperon accroché dans le quartier du soulier, et défilant devant la cour comme un régiment de cavalerie! L'infante d'Espagne, qui sans doute n'avait pas encore vu de parlement équestre, a porté son mouchoir sur sa bouche .. Je n'ai jamais rencontré plus de ridicule dans la gravité.

Ce soir toutes les maisons sont illuminées : on voit à la porte des hôtels, sur de grands candélabres de cuivre, des flambeaux de cire blanche peints et dorés. Les bourgeois ont suspendu à leurs fenêtres des lanternes en papier de couleur; quelques seigneurs les ont imités, après avoir fait peindre leurs armes sur ces espèces de transparents.

Je ne puis taire, en terminant cette description, le propos d'une dame en grand habit noir qui se trouvait près de moi dans la rue de la Ferronnerie quand le cortége y est passé. Cette dame frappée de la bonne mine, de l'air noble du roi, plus que de la beauté de la reine, exaltait avec une grande volubilité les brillantes qualités de ce prince. Ses yeux étaient tout âme en le regardant; son sein, qui m'a paru fort beau, soulevait, par un mouvement précipité, le deuil qui en faisait ressortir encore l'éblouissante blancheur... Enfin, ne pouvant plus résister au besoin d'épancher son admiration, elle a dit assez haut à sa voisine, en femme qui porte ses pensées au delà du moment : « La reine devra se coucher ce soir bien contente du » mari qu'elle a choisi. » J'ai prié quelqu'un de me faire connaître cette fervente observatrice... on m'a nommé la veuve du poëte Scarron [1].

CHAPITRE II.

1661.

La cour se renouvelle. — Madame de Soissons. — Vieux aspect du Louvre. — Cercles des Tuileries. — Les *bahuts* et les *layettes*. — Disette à la table de la reine — Les ambassadeurs à tâtons. — Souper du roi pillé. — La chambre des filles. — Scène galante sur un tabouret. — Mazarin malade. — La diplomatie et le lavement. — La note secrète. — La voiture des pêches. — Les dames et les cuisses de Mazarin. — Apparition de *l'École des Maris* de Molière. — Incendie du Louvre. — Le confesseur de la reine. — Scrupules de Marie-Thérèse. — Le moine pompier. — Description du palais Mazarin — Arrêt de mort du cardinal. — Pensées à lieux du ministre à ses richesses. — Le tripot *in extremis*. — Terreurs. — Coquetterie d'un moribond — On parle de restitutions à Mazarin. — Avarice au lit de mort. — Indulgence *in articulo mortis*. — Colbert suisse de porte. — Derniers conseils de Mazarin à Louis XIV. — Mort du cardinal. — Son portrait. — Son épitaphe.

La cour a pris un aspect nouveau depuis l'installation de la jeune

[1] Sur la Bidassoa, rivière qui sépare l'Espagne de la France, et dont on a élevé le passage par nos troupes en 1823, au niveau du passage du Granique.... La Bidassoa avait de quinze à dix-huit pouces de profondeur à l'endroit où l'on passa.

[1] Cette phrase, telle qu'elle est transcrite, a été dite par madame Scarron, mais dans une lettre écrite le lendemain de l'entrée décrite ici.

reine au Louvre : madame la comtesse de Soissons, nommée surintendante de la maison de Sa Majesté, rajeunit tout doucement le vieux cérémonial, que la reine mère avait conservé, parce qu'il lui rappelait sa jeunesse, et que l'imagination s'attache avec charme à tout ce qui la berce du souvenir de cette saison enchanteresse de la vie. Madame de Soissons habituée au luxe italien du cardinal son oncle souffre impatiemment l'intérieur vieilli du palais de nos rois : ces hautes fenêtres garnies de petits morceaux de verre enchâssés dans du plomb; ces miroirs formés de plusieurs pièces de glace étroites, lorsque Venise nous en envoie de trois et jusqu'à quatre pieds carrés; ces poutres confusément chargées d'arabesques, et qui choquent la vue aux plafonds des appartements; enfin tout cet appareil de vétusté, que rend plus ridicule encore l'élégante disposition qui règne chez Mazarin, déplaît tant à la surintendante qu'elle s'est décidée à recevoir au palais des Tuileries les cercles de la reine, Sa Majesté a bien voulu se prêter à cet arrangement.

Les dames de la nouvelle cour et les filles de Marie-Thérèse, qui sont toutes jeunes et jolies, jettent aussi les hauts cris contre les vieux ameublements de leurs chambres : elles voudraient bien voir remplacer par des meubles modernes les *bahuts* où elles sont obligées d'empiler leurs ajustements, et les *layettes* incommodes dans lesquelles elles serrent pêle-mêle leurs bijoux. Mais tous les changements ne peuvent se faire à la fois. Déjà les tables de Sa Majesté sont beaucoup mieux servies que par le passé; car les maîtres d'hôtel de la régente étaient décriés dans toute l'Europe pour leur maladresse et leur lésine. On n'a point oublié qu'en 1645 la reine ayant voulu donner un grand souper à des ambassadeurs de Pologne qu'elle reçut à Fontainebleau, la viande manqua au premier service. Pour comble de désordre, ces étrangers, en se retirant, durent parcourir dans une obscurité profonde une longue suite de galeries et de salons qu'on avait oublié d'éclairer. Plus nouvellement, M. de Lionne avait eu l'ordre de traiter à la cour les premiers seigneurs espagnols envoyés en France pour la conclusion de la paix; que devint le ministre quand on lui apprit, au moment de faire les honneurs d'une magnifique collation, que tous les plats en avaient été pillés au passage par les officiers et gens de service! Ces plats, ressaisis sur les pillards, dans les embrasures de croisée, dans les cabinets noirs, dans les corridors, furent servis à moitié vides sur la table du roi.

La reine mère poussait si loin le laisser aller et l'oubli de l'étiquette qu'avant le mariage de Louis XIV les dames attachées à la personne de cette princesse n'avaient point de table au palais. « Après » le souper de la reine, me disait dernièrement madame de Motte- » ville, nous mangions les débris du repas de Sa Majesté, sur le coin » d'un coffre ou sous le pouce, nous servant de sa serviette à laver, » et nous contentant quelquefois, par force, du reste de son pain. »

Tandis que les usages de la cour se rajeunissent, le confesseur de Marie-Thérèse, moine espagnol d'un rigorisme outré, crie, prêche, fait rage contre la jeunesse dont Sa Majesté est entourée. La chambre des filles[1] est particulièrement le sujet de ses pieuses remontrances. Il est vrai que ce quartier, où se presse chaque nuit un essaim de beautés aiguillonnées par les séductions de la cour, n'est pas précisément le sanctuaire de Vesta; j'en ai pour preuve l'aventure que M. le duc de Saint-Aignan racontait secrètement à tout le monde, dans la galerie de Fontainebleau, au dernier voyage de Leurs Majestés. « Je passais très-vite, disait le duc, près d'un petit couloir » assez sombre, sur lequel ouvre la porte de l'appartement de la » jeune reine... Mademoiselle de la Mothe-Houdancourt était dans ce » passage étroit, assise sur un tabouret, où je dus la juger mal à son » aise, car elle s'agitait étrangement. J'allais lui offrir un siége plus » commode, lorsque, m'étant approché davantage, j'aperçus une double » paire de jambes, puis deux personnes au lieu d'une, et, pour tout » dire enfin, le marquis de Richelieu groupé avec mademoiselle de » la Mothe de la manière la moins équivoque, la moins propre à jus- » tifier son titre de fille d'honneur; et cela se passait à six pas de la » chambre de notre jeune reine... Quel texte pour les sermons de » son directeur espagnol! Je m'éloignai bien vite en criant au couple » amoureux : Je n'ai rien vu. La belle a-t-elle cru, en effet, que la » scène du tabouret m'était échappée? Je ne le pense pas, car elle me » sourit d'une manière très-significative chaque fois qu'elle me ren- » contre; et le sourire que je lui rends semble lui dire : Je vous » fais mon compliment sur la manière dont votre pudeur prend son » parti. »

Le cardinal a suspendu ses levers et ne reçoit plus le soir que des joueurs. Il est revenu malade de Saint-Jean-de-Luz; depuis lors il n'a pu recouvrer la santé. Le roi tient son conseil dans la chambre à coucher du premier ministre; souvent les ambassadeurs y sont admis entre un bouillon pris et un lavement rendu par Son Éminence, ce qui n'est pas très-diplomatique aux yeux de ces étrangers. Les secrétaires d'État vont tour à tour travailler près du lit de M. le cardinal; Brienne, qui sut pénétrer le plus avant dans la confiance de Mazarin, est appelé par lui plus souvent que ses confrères : l'esprit vif et sémillant du jeune comte dissipe un peu les soucis du malingre Italien. Mais c'est une tête bien verte pour recevoir les secrets de l'État, et surtout pour garder les secrets particuliers de l'ambitieux dispensateur des destinées de la France. Voici un événement qui pourrait causer la ruine du premier ministre s'il était ébruité : Brienne n'a pu le taire à mademoiselle de Menneville, parce que l'amour ne sait rien cacher; mais mademoiselle de Menneville, qui ne se pique pas plus de discrétion que de constance au surintendant Fouquet, a raconté la chose au duc de Damville : je la tiens de ce dernier.

Brienne expédiait des dépêches sous la dictée de Mazarin retenu au lit par un violent accès de goutte. Son Éminence ayant eu besoin de quelques papiers contenus dans ses cassettes placées sur une table au pied de son lit, elle en donna les clefs au secrétaire d'État. Mais, sur une indication inexacte, le comte ouvrit une cassette pour une autre; et voulant s'assurer par la suscription de la liasse qu'il prit, si elle renfermait bien les papiers demandés, il lut : « Acte par » lequel le roi d'Espagne m'a promis de ne pas s'opposer à ma pro- » motion à la papauté après la mort d'Alexandre VII; et ce sous la » condition que je fasse agréer au roi de France de se contenter de » la ville d'Avesnes au lieu de celle de Cambrai, dont j'ai demandé » de sa part la restitution à la couronne d'Espagne. »

Et plus bas : « Cet acte est bon, Cambrai étant demeuré aux » Espagnols. »

Brienne, qui avait lu cette note en s'avançant vers le lit du cardinal, s'arrêta tout court, cloué au parquet par un étonnement dont Mazarin saisit à l'instant l'expression sur le visage du comte.

« Vous vous êtes trompé de cassette, monsieur! s'écria le cardinal en pâlissant.

— En effet, monseigneur, et je puis vous jurer que mon intention est innocente de l'erreur...

— Je le sais, jeune homme, vous ne pouviez deviner que cet acte fût là... Mais si, comme je le crois, vous convenez *in petto* que la tiare vaut bien quelques masures entourées d'un fossé, vous serez assez sage pour penser qu'une charge de secrétaire d'État vaut mieux qu'une indiscrétion... Je ne vous en dis pas davantage.

— Je prie Votre Eminence de croire que mon attachement, mon respect, avant tout...

— Bon, bon, *mio caro;* mais l'intérêt, ce cher intérêt, voilà le motif déterminant. Et, prenant tout à coup un ton gai, le cardinal ajouta : Or sus, Brienne, que pensez-vous de mon exaltation?

— Ma foi, monseigneur, mon avis est que Votre Eminence portera tout aussi bien la tiare que la couronne de...

— Chut! chut! petit flatteur!...

— C'est un véritable canonicat que le saint-siége : fermer une main pour donner à tout venant des bénédictions, et tenir l'autre main ouverte pour recevoir les ducats de la chrétienté; voilà tout le secret de l'art de régner au Vatican.

— Oui, c'est une assez jolie retraite pour un premier ministre.

— Et je souhaite, monseigneur, qu'elle arrive bientôt à Votre Eminence; j'espère qu'elle ne refusera pas de joindre à toutes ses bontés pour moi l'indulgence *in articulo mortis*.

— Nous verrons; mais ne vous dépêchez pas trop de grossir le bagage de vos péchés, la voiture qui doit les emporter n'est pas sûre... »

Quelqu'un qui survint en ce moment dans la chambre du cardinal mit fin à ce singulier entretien; Mazarin n'eut que le temps de recommander de nouveau le secret au comte en se mettant le doigt sur la bouche, et le jeune secrétaire d'État répondit à ce signe en plaçant sa main sur sa poitrine. Mademoiselle de Menneville, le duc de Damville et moi savons à quoi nous en tenir sur la discrétion si religieusement promise : le pape futur n'y aurait pas compté s'il eût su que Brienne était amoureux.

Le survenant était l'honnête Beringhein, gentilhomme de la reine mère; il venait annoncer au ministre une visite de Sa Majesté. Son Eminence répondit en bâillant : « La reine me fait beaucoup d'honneur. » Beringhein, qui n'en a pas fait mystère, trouva qu'en prononçant ces mots la figure du cardinal avait pris l'expression du sarcasme et presque du mépris... Les souverains payent toujours cher l'oubli de leur dignité.

Depuis que le cardinal est malade, il s'est logé dans le Louvre : il a senti qu'il était déjà assez singulier que le roi vînt travailler chez son premier ministre, sans que Sa Majesté fût obligée de sortir du palais, et d'aller régner au domicile d'un de ses sujets.

Anne d'Autriche se rendit à l'appartement de Son Eminence entre trois et quatre heures du soir; plusieurs dames de sa cour l'accompagnaient : j'étais du nombre. Mazarin s'était fait mettre sur son séant; il gratifia la reine mère d'un sourire qui me parut protecteur. Sa Majesté demanda au cardinal, avec un ton mélangé de tristesse, de timidité et de tendresse, comment il se trouvait en ce moment. « Très-mal, » répondit-il; et, repoussant sa couverture jusqu'au pied du lit, il nous fit voir, à notre grande confusion, ses jambes et ses cuisses absolument à nu... « Voyez, madame, s'écria » le ministre, voyez dans quelle déplorable situation je me suis mis

[1] On appelait ainsi l'appartement où couchaient ces demoiselles; ce qui s'y passait entre elles ou avec les gentilshommes, les pages et les mousquetaires qu'elles y introduisaient n'était pas propre, en effet, à donner de la sécurité au sévère confesseur.

» en travaillant au repos de la France! » Je ne sais si le repos de la France était ici le seul coupable; mais les extrémités inférieures du pauvre malade étaient livides, couvertes de taches rouges, noires, violettes, et si décharnées, que celles de Lazare sortant du tombeau devaient paraître grasses en comparaison. Le cardinal avait raison de ne pas craindre pour nous la séduction; cependant c'était porter un peu loin la confiance que de nous montrer des objets si dignes de pitié. La reine jugea-t-elle d'après ce sentiment? jugea-t-elle par comparaison? je l'ignore; mais elle ne put s'empêcher de faire entendre un grand cri et de répandre quelques larmes. Pour nous, qui ne portions pas si loin la compassion, nous cherchâmes, dans les embrasures des fenêtres, un refuge contre le misérable spectacle qu'il avait plu à M. le cardinal de nous montrer.

Je viens de voir une comédie plus gaie sur le théâtre du Palais-Royal : c'est une pièce en trois actes et en vers, intitulée *l'École des Maris*. Cet ouvrage, que le public a fort bien accueilli, est d'un auteur nommé *Molière*, qui montre beaucoup d'esprit et un talent d'observation d'une grand justesse. Le sieur Visé, rédacteur du *Mercure galant*, assure que Molière a beaucoup de défauts, mais Corneille soutient que c'est une tête comique organisée à la Térence; et je m'en rapporte plus volontiers au jugement de l'auteur de *Cinna* qu'à celui d'un petit journaliste passablement capricieux. *Monsieur*, à qui la pièce nouvelle est dédiée, a paru très-sensible à cet hommage; Son Altesse Royale s'est fait amener le poëte après la représentation, et lui a promis de le protéger.

Le cardinal, se sentant mieux, a voulu présider lui-même aux apprêts d'un ballet de Benserade, que l'on devait jouer sous peu de jours au Louvre, dans la galerie des portraits. J'avais entendu vanter une magnifique décoration, représentant des colonnes de brocatelle d'or sur fond vert et rouge, découpées à Milan; on avait fait aussi un pompeux éloge de cette merveille à la jeune reine, que son confesseur n'avait pu détourner de voir le ballet, malgré tout ce qu'il avait pu lui dire contre ce spectacle, qu'il appelle licencieux. Un incendie est venu, dans cette circonstance, au secours de l'éloquence du moine : quelques étincelles tombées sur la belle décoration l'ont réduite en cendres; la flamme n'a pas respecté davantage les portraits de nos rois, peints par Janet et Probus, non plus que le plafond de la galerie, où Fréminet avait représenté Henri IV, sous la figure de Jupiter, terrassant les ligueurs, sous la forme des Titans.

Mazarin, emporté sur les bras de ses gardes, s'est réfugié dans son superbe palais de la rue Neuve-des-Petits-Champs, sans s'inquiéter de ce que deviendraient les deux reines et le roi; par bonheur, de plus empressés serviteurs ont mis promptement Leurs Majestés à l'abri du danger. Il fallait entendre le directeur de la jeune reine, prêchant sur le texte de cet incendie, ordonné, disait-il, par Dieu lui-même, pour avertir le cardinal, son infidèle ministre, qu'il n'approuvait ni les jeux profanes du théâtre, ni les folles dépenses dont ils étaient l'objet. Marie-Thérèse, princesse d'un caractère faible, d'un esprit facile à prévenir, crut ces superstitieuses explications; elle pleura très-amèrement sur le péché d'intention qu'elle croyait avoir commis, et l'expia par des actes de contrition et des prières inaccoutumées. C'est ainsi que l'infante, en se laissant éloigner de tout ce qui flatte son brillant époux, travaille elle-même à refroidir l'amour, déjà si tiède, qu'il éprouve pour elle, et prépare les infidélités auxquelles il n'est que trop porté.

Pendant que le prêtre espagnol exploitait, à sa manière, la circonstance de l'incendie, un frère augustin du grand couvent travaillait à l'éteindre, au risque de sa vie. Ce moine, pénétré d'une ferveur un peu plus démonstrative que celle de son confrère le prêcheur, s'était fait suspendre au milieu des flammes avec une grosse chaîne de fer; là, muni d'une fourche, il détachait et précipitait du haut de l'édifice les poutres et les solives enflammées. Je ne sais si le courageux augustin, sorti à moitié rôti et complétement épilé des brasiers du Louvre, obtiendra la récompense qu'il mérite; mais à coup sûr son zèle vaut bien celui du confesseur de la reine.

Le cardinal sent quelque plaisir à se retrouver au sein du luxe et des richesses qui éblouissent dans son palais : l'aspect de ce faste adoucit pour un instant les atteintes du mal qui dévore rapidement sa vie, usée par les plaisirs et le travail. Le premier ministre s'est promené sur un fauteuil roulant dans la longue file de ses appartements, dont toutes les portes, placées vis-à-vis les unes des autres, laissent apercevoir d'un côté les jardins, de l'autre la rue. Il n'y a pas une seule pièce où l'on n'ait employé pour au moins trente mille écus d'or; les reliefs en stuc, les statues ou les bustes de marbre, les tableaux des meilleurs maîtres y sont comme entassés, mais avec ce goût recherché qui distingue les décorateurs italiens. L'élégance et l'éclat des meubles répondent à la magnificence des appartements : là se trouve réuni tout ce que le besoin, le caprice et la sensualité pouvaient exiger de l'industrie européenne.

Mazarin s'est fait promener au milieu de tous ces dons de sa prodigalité; il a voulu revoir aussi cette bibliothèque de trente toises de long, où Gabriel Naudé a rassemblé, par son ordre, trente-cinq mille volumes, qu'il s'est procurés à grands frais en France, en Hollande, en Flandres, en Angleterre, en Italie. Enfin Son Eminence s'est fait porter jusque dans son immense écurie, que les étrangers admirent comme une huitième merveille. Le cardinal a souri en voyant les housses de ses mules si magnifiquement brodées, et que les pères théatins lui demandent avec tant de persévérance pour orner leur église.

Mais ces jouissances de la vanité ne charmèrent pas longtemps les souffrances réelles de Mazarin : elles revinrent même si cuisantes qu'il ne tarda pas de demander une consultation de médecins; j'en ai su les détails et le résultat de Guénaud [1], qui, seul, dans cette réunion doctorale, a voulu se charger de dire la vérité au malade. Elle était dure en effet, cette vérité; j'ai conservé sur mes tablettes la scène curieuse que le célèbre médecin eut, à cette occasion, avec le cardinal. « Je trouvai, m'a-t-il dit, Son Eminence dans sa chambre à coucher, renversée sur son fauteuil, et les yeux fixés au plafond. Est-ce vous, Guénaud? me demanda le premier ministre sans se retourner.

— Oui, monseigneur.

— Ah! tant mieux, je vous attendais avec impatience; fermez la porte, venez vous asseoir auprès de moi, et causons.

— Hélas! je voudrais bien avoir à conférer avec Votre Eminence sur un sujet moins triste que celui qui m'amène.

— Croyez-vous, docteur, que j'attende de vous un récit de la comédie nouvelle! je prévois ce que vous avez à me dire; j'y suis préparé.

— Il ne faut donc point flatter Votre Eminence?

— Non, le temps des flatteries est passé pour moi... Vous venez m'annoncer la mort?

— Oui, mais nos remèdes peuvent prolonger vos jours.

— Combien, Guénaud?

— Monseigneur, au moins deux mois.

— C'est plus que je n'espérais.

— C'est au moins assez pour vous préparer à ce terrible passage.

— Oui et non, mon ami : cela suffirait, sans doute, s'il ne s'agissait que de régler mes affaires de la terre... Mais celles d'en haut... Ah! docteur, quelle liquidation!

— Courage, monseigneur; on obtient bien des indulgences en soixante jours, quand on est cardinal et premier ministre.

— Sans doute; je serai servi à souhait par les puissances ecclésiastiques, qui convoitent mes abbayes et mes trésors. Mais le Maître suprême... Enfin j'emploierai de mon mieux le temps que vous me promettez... Parlons de vous, Guénaud. Je vous sais gré de la franchise avec laquelle vous m'avez apporté mon arrêt : profitez du peu d'instants qui me restent pour avancer votre fortune, en y faisant contribuer mon crédit; comme, de mon côté, je vais mettre à profit votre avis... Adieu, mon ami, ajouta Son Eminence en me tendant une main que la maladie rendait brûlante, réfléchissez mûrement à ce que je puis faire pour votre service, et venez me voir souvent. »

Guénaud m'avait promis la suite de son entretien avec le cardinal; il m'a tenu parole.

« La première fois que je revis Son Eminence, après le prononcé de son arrêt, continua le médecin, je traversais la petite galerie qui communique à ses appartements; je m'étais arrêté un moment pour examiner une tapisserie de Jules Romain, représentant le triomphe de Scipion. J'entendis venir le ministre au bruit que faisaient ses pantoufles, qu'il traînait sur le parquet, n'ayant plus la force de lever les pieds. Mon malade, qui ne pouvait me voir, parce que j'étais caché par la tapisserie, soupirait souvent, et parlait seul en s'arrêtant vis-à-vis quelques tableaux. « Il faut quitter cela! » disait-il; puis après avoir fait deux ou trois pas en se tenant à droite ou à gauche, il s'arrêtait de nouveau et répétait d'une voix lamentable : « Il faut quitter tout cela... et encore cela... J'ai eu tant de peine à » acquérir ces choses!... ah! je ne puis les abandonner sans regret... » car je ne les verrai plus où je vais... où je vais!... Mon Dieu! » quand j'y songe! » A cette exclamation, qui m'avait attendri, je ne pus retenir un soupir; le cardinal m'entendit... « Qui est là? » dit-il.

— C'est moi, monseigneur, répondis-je, je venais, selon les ordres de Votre Eminence...

— Ah! bien, je suis charmé de vous voir, docteur... Donnez-moi le bras... je suis si faible que le poids de ma robe de chambre fourrée de petit-gris suffit pour m'accabler...

— Vous avez eu tort de marcher.

— J'en conviens; mais, voyez-vous ce beau tableau du Corrége... et cette Vénus du Titien, et cet incomparable Déluge d'Antoine Carrache... je voulais leur dire adieu.

— Monseigneur, vous avez le temps encore...

— Pas trop, mon cher Guénaud... à moins qu'en raisonnant avec vos confrères, vous n'ayez trouvé...

— Un plus long délai, non, monseigneur, il ne faut pas vous leurrer de cet espoir...

[1] Quoique Guénaud fût le plus célèbre médecin de l'époque, la postérité n'eût peut-être jamais appris son nom sans ce vers d'une satire de Boileau :

Guénaud, sur son cheval, en passant m'éclabousse.

— Vous avez raison, mon ami; il vaut mieux tout régler comme si l'événement devait arriver plus tôt... et s'il arrive plus tard...

» En vérité, me disait Guénaud en me dictant cette conversation, je n'eus pas le courage de combattre davantage l'espoir persistant qui, malgré la franchise de mes avis, bercait encore le pauvre cardinal. Appuyé sur mon bras, et se traînant avec une peine extrême, il était revenu devant les tableaux, lorsqu'un gentilhomme lui annonça qu'un secrétaire d'Etat désirait parler à Son Eminence d'une dépêche de haute importance qu'il venait de recevoir.

— Je ne puis l'entretenir, répondit le premier ministre; je ne suis plus en état de songer aux affaires.

— Est-ce là, demanda le gentilhomme, ce que je rapporterai au ministre de la part de Votre Eminence?

— Vous lui direz en outre qu'il doit s'adresser au roi et faire ce qu'il voudra... Mon temps est fini; c'est maintenant le *tour* de Sa Majesté. Pour moi, j'ai bien d'autres choses dans la tête que les intérêts du royaume...

Voyez, dit Mazarin en revenant aux tableaux, voyez ce dernier chef-d'œuvre de l'Albane[1]... Adieu donc, pinceau délicat et gracieux... adieu! »

Le jeune comte de Brienne sera sans doute admis dans la chambre du cardinal jusqu'à son dernier moment; mais il ne l'est pas seul. Une société de joueurs a la permission de faire sa partie à deux pas du lit de Son Eminence, qui regarde les coups, et s'en fait rendre compte par son valet de chambre Bernouin, quand sa vue, trop affaiblie, ne lui permet plus de les voir. Voici ce que m'a rapporté à cet égard le bailli de Souvré, l'un des directeurs de ce tripot *in extremis*.

« Je tenais le jeu pour le compte du cardinal lui-même, lorsque » ayant fait un beau coup je m'empressai de l'en prévenir. — Com- » mandeur, me répondit en souriant Son Eminence, voilà qui va » bien; mais je perds beaucoup plus dans mon lit que je ne puis ga- » gner à la table de jeu. — Il faut, monseigneur, répliquai-je aussitôt, » enterrer la synagogue avec honneur. — Oui, repartit le malade; » mais ce sera vous autres, mes amis, qui l'enterrerez, et je payerai » les frais de la pompe funèbre. »

En général, le premier ministre montre dans les derniers jours de sa vie un singulier mélange de regret et de résignation. Tantôt il parle de sa mort avec calme, avec sang-froid, on pourrait presque dire avec gaieté; tantôt il laisse paraître de la pusillanimité, de la terreur. Brienne, à qui j'ai entendu raconter ce que je vais dire, entrait un soir dans la chambre à coucher de Mazarin : il sommeillait devant le feu, appuyé sur le dos de son fauteuil; son corps était agité par une sorte de tremblement; ses lèvres mobiles laissaient échapper des sons confus, inarticulés. Le comte craignit une crise; il appela Bernouin, qui secoua Son Eminence pour la tirer de cet état violent.

— Eh bien! qu'y a-t-il, Bernouin?... murmura le cardinal en s'éveillant. Que me veut-on encore?... Je le sais, Guénaud l'a dit...

— Au diable soit Guénaud et son dire!... s'écria le fidèle serviteur.

— Oui, Bernouin, oui, Guénaud l'a dit, je ne saurais en réchapper : il faut mourir.

— M. de Brienne est là, continua le valet de chambre, qui voulait arracher son maître à ses sombres idées.

— Qu'il vienne, répondit le cardinal.

Puis il ajouta en s'adressant au comte :

— Mon pauvre ami, je me meurs!

— Ces sinistres réflexions, dit le secrétaire d'Etat, que je laisse parler, font plus de mal à Votre Eminence que la maladie même.

— Il est vrai... Mais Guénaud l'a dit, et Guénaud sait bien son métier.

« Ce discours me navra, m'a rapporté depuis le comte; des larmes roulaient dans mes yeux. Le premier ministre s'en aperçut, me tendit les bras et m'embrassa tendrement... Son haleine infecte faillit me suffoquer.

» — J'en suis fâché, mon ami, reprit-il en me tendant une pastille, voilà ce que c'est que l'homme : j'ai de belles dents et je mange peu, mais je porte en moi un foyer impur de destruction... une cause infaillible de mort prochaine... ajouta-t-il en appuyant sa main sur son cœur.

» Il répéta ensuite pour la dixième fois : — Guénaud l'a dit, Guénaud l'a dit! »

Le cardinal eut dernièrement le plus étrange caprice qui puisse passer par la tête d'un moribond : il exigea qu'on lui fît la barbe et qu'on relevât sa moustache avec un fer chaud; on lui mit ensuite, par son ordre exprès, du rouge aux joues et aux lèvres; du blanc de céruse fut étendu sur la peau livide de son visage; enfin il se trouva frais, vermeil, comme un homme en pleine santé... C'était la mort ornée d'un vernis de la vie, brillant, mais, hélas! bien léger. Ainsi masqué, Mazarin parcourut ses jardins dans une chaise à porteurs ouverte par-devant. Il affectait de parler d'un ton leste et dégagé aux courtisans qu'il rencontrait, espérant de cette manière donner le change à ses ennemis. Mais personne ne fut pris à ce dernier tour du subtil Italien, qui voulait se montrer politique même en mourant. Cet essai infructueux fit seulement dire à ceux qui en furent les témoins : « Fourbe il a vécu, fourbe il veut mourir. »

Un tel effort, imposé à une nature épuisée, avancera la fin du malade. Il s'est évanoui dans sa chaise, et l'on a été obligé de le reporter sur son lit... Il ne le quitte plus.

Le cardinal n'avait point encore songé sérieusement aux affaires de sa conscience; il s'en occupa hier pour la première fois, et fit mander à Vincennes, où il s'est fait transporter, M. Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs. Les grands ne peuvent avoir rien de secret, pas même leur confession : je ne dirai pas comment me sont parvenues les particularités que je vais rapporter de celle du premier ministre; il suffit que je puisse les garantir. Le confesseur pressait l'illustre pénitent de faire l'aveu plein et entier de tout ce qu'il pourrait avoir à se reprocher sur la manière dont il a acquis les immenses richesses qu'il possède[1].

— Hélas! répondit Son Eminence, je n'ai rien que des bienfaits du roi.

— Je le sais; mais encore il importe de distinguer ce que Sa Majesté vous a donné et ce que vous vous êtes approprié de vous-même.

— A quoi bon cette distinction, mon père?

— C'est que vous pouvez garder les biens provenant de la générosité du roi... Quant au reste...

— Eh bien, le reste?

— Il faut le rendre.

— En ce cas, mon père, tout est à restituer.

Cet aveu lui échappa dans ce moment; mais une heure après il prouva que son âme, toujours avide de richesses, loin d'être disposée à la restitution de celles qu'il a trop illicitement amassées, se plaît encore à les augmenter. M. de Tubœuf, président de la chambre des comptes, apportait au cardinal une modique somme de cinq cents écus, qu'il lui avait gagnée au jeu. Mazarin la reçut, il la compta plusieurs fois, se plaisant à faire passer entre ses doigts cet or qu'il aime tant. Après avoir serré les espèces du président dans sa cassette, qu'il s'était fait apporter sur son lit, le premier ministre montra les unes après les autres toutes ses pierreries à M. de Tubœuf, qui, le voyant prendre ce soin dans une telle occurrence, s'attendait à recevoir quelque beau diamant. Il s'y attendait avec d'autant plus de raison, que plusieurs fois en maniant ses bijoux le cardinal dit :

— Je donne à madame la présidente...

— Quoi? demanda enfin Tubœuf las d'entendre répéter toujours une phrase inachevée.

— Le bonjour... ajouta l'avare Italien en refermant sa cassette.

Le pauvre président, rouge de honte, se retira avec quinze cents livres de moins et une confusion de plus.

Cependant ni M. Joly ni le père théatin qui confesse le cardinal dans ses derniers instants, ne veulent lui donner l'absolution s'il ne restitue tant de biens indûment amassés... Le bruit courait hier à la cour qu'à force d'exhortations on était parvenu à lui faire abandonner au roi tout ce dont il est possesseur. S'il en ainsi, les deux confesseurs seront satisfaits; mais ce que le mourant n'a pas confessé à ces casuistes rigoureux, c'est que, dit-on, en faisant cet abandon général, le cardinal aurait eu déjà sous la main un brevet par lequel Louis XIV lui donnerait tout ce qu'il a pris sous son ministère.

Le nonce du pape, qui, pour accorder l'indulgence *in articulo mortis* à un membre du sacré collége, n'a pas mission de s'arrêter aux minuties de conscience, a rempli ce matin ce devoir dans la chambre du cardinal. Son Eminence lui a répondu en italien : « Je vous prie, » monsieur, de mander à Sa Sainteté que je meurs son serviteur, et » lui suis très-obligé de l'indulgence qu'elle m'accorde et dont je » reconnais avoir grand besoin... Recommandez-moi à ses saintes » prières. »

Depuis cet instant, le roi, M. le Tellier et M. Joly seuls ont pu pénétrer jusqu'au cardinal. M. Colbert, son premier commis, se tient dans un petit passage obscur, qui se trouve entre la garde-robe et la chambre à coucher : il prend le nom de toutes les personnes qui se présentent et en rend compte à son maître. Aucun ne passe outre.

Il est difficile de concilier tout ce qui se dit des instructions secrètes que l'on prétend avoir été données au roi dans un dernier entretien par celui qui dirigea dix-neuf ans la monarchie. Les uns assurent que depuis un mois M. le Tellier les écrit sous la dictée du cardinal; les autres veulent que Son Eminence se soit bornée à recommander verbalement à Sa Majesté de n'avoir jamais de premier ministre. Une troisième version est que le mourant a joint à ce con-

[1] Ce grand peintre mourut en 1660.

[1] Des écrits du temps disent qu'elles s'élevaient à plus de cent millions, d'autres disent deux cents.

seil cet avis, qui certes ne sera pas perdu : *Sachez vous respecter vous-même, et l'on vous respectera.*

Neuf mars au soir. Jules Mazarin n'est plus[1]. La France cesse enfin d'être soumise à la pourpre de Rome; nous sommes délivrés des Italiens amenés chez nous par Catherine de Médicis : d'aujourd'hui recommence le règne de nos rois.

Que dire du premier ministre qui descend dans la tombe, comment prononcer après tant de jugements divers portés sur cet homme supérieur? J'essayerai pourtant. Au physique, Mazarin était, non pas beau, mais bien; sa taille, au-dessus de la médiocre, ne manquait ni de grâce ni de proportion. Il avait le teint animé, les yeux vifs, le nez grand et un peu élargi du bout, les dents blanches et égales, le front large et majestueux, les cheveux châtains et un peu crépus, la barbe tirant davantage sur le noir et relevée soigneusement avec le fer. Les mains du cardinal étaient belles; il les montrait quelquefois avec affectation : on eût dit qu'il était fier de cet avantage, si faible pour un homme, et surtout pour un homme d'Etat.

Il y a loin des talents de Mazarin à ceux de son prédécesseur : il ne mit pas comme ce dernier toute l'Europe en mouvement; il ne fit que suivre les errements de la profonde politique de Richelieu, qu'exécuter les traités que cet aigle de la diplomatie avait tracés à grands traits. Le favori d'Anne d'Autriche obtint plus de succès dans la guerre que le favori de la veuve de Henri IV; mais il eut constamment moins d'ennemis sur les bras, et put leur opposer Turenne et Condé. Mazarin n'était point méchant; un seul trait le prouvera. Chargé longtemps de la haine publique, proscrit par le parlement, tourmenté par les grands, quelquefois poursuivi par la nation entière, il ne vengea point ses injures personnelles quand il eut ressaisi le pouvoir; il ne prit le sang d'aucun citoyen. Dans l'adversité, son unique ressource fut la patience; dans sa toute-puissance, il gouverna à l'aide de la finesse, de la subtilité, souvent de la perfidie. S'il voulait perdre quelqu'un, c'était par d'adroites insinuations. Craignait-il la réunion des princes, des généraux, des courtisans, sa politique semait entre eux, avec un art infini, des germes de jalousie ou de défiance, se tenant toujours prêt à profiter de leurs divisions, et se ménageant les moyens de se rendre l'arbitre de leur réconciliation. Souple, dissimulé, caressant, il accablait de promesses ceux dont il se servait; mais dès qu'il avait obtenu d'eux ce qu'il en attendait, il ne se mettait nullement en peine de tenir ce qu'il avait promis. Aussi, dans les derniers temps, les hommes avisés ne le servaient-ils qu'après avoir pris, pour obtenir le prix de leurs soins, des précautions qu'il ne pouvait éluder.

Une chose digne de remarque, c'est qu'avec une telle propension à la mauvaise foi Mazarin manqua rarement aux traités publics. Dans les affaires particulières, ses meilleurs amis ne pouvaient se soustraire à ses artifices, à ses ruses, à sa fourberie et aux difficultés dont il aimait à embarrasser la moindre affaire; dans les intérêts généraux, il était sincère, esclave de sa parole et fidèle jusqu'au scrupule. On peut donc achever de le peindre en deux mots : c'était un homme sans honneur; mais c'était un grand ministre... Il n'est pas à la louange de l'art de gouverner que deux conditions si opposées puissent se concilier.

Le peuple, que Mazarin ne voulut jamais empêcher de chanter, même des chansons qui le déchiraient, pourvu qu'il payât les impôts, le peuple chante un peu plus haut après la mort de ce ministre, parce qu'il espère payer un peu moins. Je crains bien qu'il ne se trompe sur le motif de ce redoublement de gaieté.

On a fait mille et une épitaphes pour l'Eminence défunte; j'en ai retenu une composée d'après le bruit général que Mazarin, toujours bercé du projet de se faire pape, avait affecté trente abbayes et quinze millions à l'acquisition du sacré collége et de ses adhérents. Voici l'épitaphe :

Ici gît le cardinal Jule,
Qui pour se faire pape amassa force écus;
Il avait bien ferré sa mule,
Mais il ne monta pas dessus.

[1] Il mourut au château de Vincennes, où la cour se trouvait et qu'elle quitta le même jour. Le cœur du cardinal fut déposé dans le chœur de l'église des théatins, moines qu'il avait toujours favorisés; son corps fut enterré dans l'église du collége des Quatre-Nations, que ce ministre avait fait commencer, et pour l'achèvement duquel il laissa deux millions. Mazarin était âgé de cinquante-neuf ans : on peut dire qu'il régnait depuis dix-neuf; il y en avait vingt et un qu'il était revêtu de la pourpre romaine. Louis XIV signa, sans le lire, le testament de son premier ministre; il fit respecter tous les legs qu'il avait faits. Les deux principaux, indépendamment de celui ci-dessus mentionné, étaient cent mille francs aux pères théatins pour rebâtir leur église; un diamant magnifique à la reine mère; un bouquet de pierreries à la jeune reine; trente émeraudes d'un grand prix à *Monsieur*, qui avait déjà reçu cinquante mille écus du cardinal; un beau tableau du Titien à don Louis de Haro, pour qui Mazarin éprouvait beaucoup d'amitié. Enfin le cardinal exprima, par une clause expresse de son testament, la volonté que les pensions qu'il avait faites aux gens de lettres fussent continuées après lui. Le reste de son immense fortune échut à ses héritiers. Nous aurons occasion d'en reparler.

CHAPITRE III.

SUITE DE 1661.

Quatre souverains dans un. — Talents actuels de Louis XIV. — Ses qualités. — Visite à la reine mère. — Son oratoire, sa robe de serge, son chapelet de buis. — Le sermon du père Senault. — Réprimande à des dames mondaines. — Coup d'œil rétrograde sur Anne d'Autriche. — Pas un matelas au garde-meuble du Louvre : de là Louis XIV. — Le cardinal de Richelieu brûlant d'amour. — Un membre du sacré collége en baladin. — Ce qu'il en coûte à la reine pour avoir fait danser un cardinal. — Le beau Buckingham. — Il touche le cœur de la reine. — Les perles semées. — Le bosquet d'Amiens. — Les *ferrets* d'aiguillettes. — La belle Danoise et la gorge d'Anne d'Autriche. — La régente et Mazarin. — C'est, dit-elle, un amour pur. — Licences inimaginables du cardinal. — Conclusion de tout ce qui précède.

Louis XIV ne paraît pas très-affligé de la mort de son premier ministre; cela se conçoit : on sait que nos rois sont majeurs à quinze ans; qu'à cet âge ils ont reçu du ciel, pour gouverner un Etat, cette sagesse, cette maturité qu'un simple particulier ne reçoit qu'à l'expiration de sa vingt-cinquième année pour gouverner sa famille; Sa Majesté devait être impatiente d'exercer une aptitude que, de droit divin, elle possède depuis si longtemps[1]. Nous devons nous féliciter nous-mêmes de voir le roi saisir enfin les rênes du royaume, si, comme l'a dit Mazarin, *il y a dans ce prince de quoi faire quatre souverains et un honnête homme.* Cependant, n'en déplaise à la mémoire de sa défunte Eminence, on pourrait s'inquiéter un peu en voyant le destin de la France confié à un monarque dont la capacité ne s'est encore appliquée qu'à danser, faire des armes et monter à cheval. Il n'y aurait pas motif de consolation à se rappeler que l'adroit cardinal, qui avait en cela ses raisons, a tenu loin de Louis XIV enfant tout ce qui pouvait contribuer à l'instruire; que ce premier ministre a favorisé son goût pour le plaisir, et son éloignement pour les choses utiles; que jamais un livre instructif ne fut laissé sous la main du jeune roi; qu'enfin ses lettres, seuls écrits que l'on connaisse encore de lui, abondent en fautes d'orthographe, et présentent un caractère de femme ou ne peut plus mal formé[2]. Malgré tout cela, Louis XIV peut être un grand souverain, s'il exerce le jugement sain, l'esprit vif et pénétrant qu'il tient de la nature; les peuples sont toujours bien gouvernés quand leurs maîtres sont assez heureusement organisés pour connaître les hommes, les choses, les temps, et lorsqu'ils respectent leurs sujets en régnant sur eux.

Lionne, le Tellier, Fouquet, qui savent que j'aime à tenir note de tout, m'ont promis des détails sur les premiers conseils où Sa Majesté volera de ses propres ailes. Cela remplira quelques feuillets de mes tablettes : je veux qu'il y ait de tout. Je m'amuserai dans mes vieux jours de ce mélange d'aperçus politiques et d'aventures galantes, de mentions religieuses et d'épisodes recueillis à la comédie, d'exploits belliqueux et de nouvelles littéraires, d'esquisses tracées le matin à la cour et le soir dans une petite maison. Rien, ce me semble, ne peut mieux peindre nos mœurs à mille faces que cet amalgame de choses graves et de folies, de faits héroïques et de faiblesses, de grands mots et de petites actions; rien ne sera plus français que cette brusque transition d'un sermon à une épigramme, d'un arrêt du parlement à un madrigal, d'une oraison funèbre à une chanson.

J'allai hier faire ma cour à la reine mère, qui, depuis la mort de Mazarin, s'est retirée au Palais-Royal. Je me fais toujours une haute idée de la puissance de Richelieu en voyant cet édifice, que ce grand ministre semble avoir chargé d'attester son orgueil devant la postérité[3].

Anne d'Autriche passe une grande partie du jour dans son oratoire, pièce très-sombre, dont l'unique croisée est garnie de vitraux représentant Madeleine au pied de la croix. Madame de Motteville introduisit dans ce lieu madame de Luynes, madame de Navailles et moi. La reine, à genoux devant un crucifix d'argent appliqué sur un tableau de velours noir, ne parut pas s'apercevoir de notre entrée; elle continua de prier jusqu'à la fin d'un gros chapelet de buis qu'elle tenait très-dévotement. Sa Majesté, dont nous eûmes le temps d'exa-

[1] Louis XIV, né en 1638, avait, à la mort du cardinal Mazarin, vingt-deux ans accomplis.

[2] L'éducation du roi avait été tellement négligée qu'il savait à peine lire à quinze ans. « Reposez-vous-en sur moi, disait Mazarin, il n'en saura que trop, quand il vient au conseil il m'accable de remarques et de questions. » Le cardinal avait entouré le roi d'espions, enfants comme lui, qui, sous le prétexte de partager ses jeux, enlevaient adroitement les livres pouvant servir à l'instruction de ce prince.

[3] Le Palais-Royal, précédemment *Palais-Cardinal*, s'étendait sur la rue Saint-Honoré, de la rue Richelieu à celle des Bons-Enfants. La façade touchait immédiatement la partie de la première de ces rues, où se trouve aujourd'hui la place du Palais-Royal. Un gros pavillon terminait de chaque côté cet immense corps de logis. Au-dessus de l'entrée principale avaient été sculptés les armes de Richelieu avec ses insignes religieux, on les enleva quand le *Palais-Cardinal* eut été légué à Louis XIII par le premier ministre.

miner les habits, était vêtue d'une robe de serge assez fine, de couleur brune et sans ornements; sa coiffe était d'une grande simplicité. Elle avait la gorge couverte jusqu'à la naissance du cou, et l'on ne voyait sur elle aucun joyau. La reine se leva enfin; elle nous aborda avec un sourire gracieux mais triste, qui ne fit que paraître sur ses lèvres et s'évanouir.

« Avez-vous, mesdames, entendu le dernier sermon du père Senault? nous dit-elle en m'adressant plus particulièrement la question.

— Madame, répondis-je avec embarras, j'avoue que, pour mon compte...

— Et vous, madame de Luynes?

— Je suis obligée de convenir...

— Alors il n'y aura que madame de Navailles?...

Et Richelieu portait les mains à tous ses membres décharnés, comme pour en détacher les hôtes de la tombe.

— J'allais partir... pour l'Oratoire[1], lorsque mon service auprès de la reine...

— Mesdames, reprit sévèrement Anne d'Autriche, vous négligez vos devoirs... vous avez tort, très-grand tort, et je suis marrie de voir la cour se relâcher ainsi... J'en veux parler au roi, qui n'y fait point assez d'attention. Revenant ensuite à moi, la reine ajouta :

— Comtesse, comment nommez-vous votre confesseur?

— Mais j'avais résolu de choisir le père...

— Quoi donc! interrompit Sa Majesté, n'en êtes-vous encore qu'à des projets de pénitence?... Je suis bien sûre que madame de Luynes est plus avancée?

— J'oserai répondre à Votre Majesté pour la comtesse et pour moi, dit sans hésiter la dame interpellée, que nous n'avons pas encore atteint l'âge des expiations; et Votre Majesté daignera se rappeler qu'au nôtre ce qui plaît, a, par la force des choses, l'avantage sur ce qui édifie. »

La reine ne répondit pas; et la duchesse de Navailles, dont les yeux reprochaient à sa voisine de n'avoir pas aussi parlé en son nom, fut dispensée de l'interrogation qu'elle ne devait pas redouter moins que nous.

« Vous avez été bien hardie de parler ainsi à la reine, dit madame de Motteville à madame de Luynes en nous reconduisant.

— C'est que, outre quelques petits ressentiments particuliers, je n'ai point oublié, ma chère dame, ce que vous et la duchesse de Chevreuse m'avez raconté de la jeunesse de Sa Majesté.

— Chut! chut! imprudente, si l'on vous entendait!

— Venez, mesdames, reprit tout bas l'audacieuse duchesse en s'adressant à madame de Navailles et à moi, venez passer une heure dans mon hôtel, nous rajeunirons la reine de quelque trente ans, et vous saurez pourquoi Sa Majesté n'a pas répliqué à ma franche repartie. »

Soit que la duchesse de Navailles fût empêchée par les soins de sa charge, soit qu'elle craignît de prêter l'oreille à un récit trop critique, dont elle redoutait la suite pour son crédit, elle s'excusa poliment auprès de madame de Luynes et ne nous accompagna point chez elle. Moi qui brûlais d'établir un parallèle entre la jeunesse et la vieillesse d'Anne d'Autriche, je répondis avec empressement à l'invitation de mon amie. Arrivée à son hôtel, elle fit défendre sa porte; nous nous renfermâmes dans son cabinet de toilette, j'écoutai et elle raconta.

« Gardez-vous de croire, ma belle comtesse, me dit la narratrice avant de commencer, que mon projet soit de répandre un vilain jour sur la conduite passée de la reine mère; je m'abstiendrai de porter à cet égard un jugement qu'on n'a point encore osé prononcer: je veux seulement vous prouver qu'Anne d'Autriche n'a pas autant de mémoire qu'elle montre de ferveur religieuse.

» Il faut, continua la duchesse, s'incliner chaque matin devant cette divine providence qui après vingt-trois ans de stérilité féconda le sein de la reine Anne, et nous donna Louis XIV. N'est-ce pas la main de Dieu qu'on voit ouvrir un soir les cataractes du ciel, déborder les ruisseaux, défoncer les chemins pour empêcher Louis XIII de retourner à son château de Saint-Ouen! n'est-ce pas elle qui mène ce prince au Louvre, dans une extrémité, rare sans doute, où le tapissier de la couronne n'a pas en réserve un seul matelas pour coucher le roi! enfin le doigt céleste conduit évidemment ce monarque au lit de la reine, et dirige... Ma chère comtesse, signons-nous en songeant à cette grâce conservatrice du sang précieux de nos rois.

» Avant et après cet adorable événement on ne trouve le nom d'Anne d'Autriche inscrit que trois fois dans les annales de la galanterie, nous savons bien que c'est à tort; mais s'il est pénible de passer pour avoir failli, en vérité l'affliction doit être plus grande encore lorsqu'on a la renommée de la faute sans en avoir eu le plaisir.

Les lauriers du héros étaient bien bas.

» Richelieu, déjà vieux, soupira pour l'épouse de Louis XIII; il apportait aux pieds de cette princesse les derniers et rares éclairs de la flamme qu'avait allumée jadis la veuve de Henri IV. Il y avait peu de mérite à résister aux transports d'un amant suranné; mais cet amant gouvernait l'État, et la reine, toute reine qu'elle était, n'avait pas assez de crédit pour s'en faire un ennemi. Elle eut donc tort de le braver, plus grand tort de se jouer d'un si redoutable adversaire, et la scène que je vais vous raconter fut l'origine de la froideur dont Louis XIII accabla depuis Anne d'Autriche, même après la naissance de Louis XIV. On conçoit qu'un souverain ami du repos, des plaisirs de la vie privée, et surtout de la chasse, plus que des affaires publiques et de la renommée, ait favorisé le ministre habile qui le soulageait des inquiétudes d'un règne agité; on conçoit même qu'il l'ait fait aux dépens d'une princesse à laquelle Dieu n'avait pas en-

[1] Le père Senault prêchait ordinairement dans l'église de l'Oratoire. Il devint général des oratoriens en 1662.

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

core permis de remplir le premier devoir des souveraines, celui de donner un héritier à la monarchie... Revenons au motif de la haine que Richelieu voua jusqu'à son dernier soupir à la reine.

» Madame de Chevreuse plaisantait un jour dans l'appartement d'Anne d'Autriche sur l'amour du cardinal : Il se flatte, disait-elle avec enjouement, d'avoir guéri tous les maux de la France, d'être l'artisan de toutes ses prospérités; une seule nous manque! et c'est lui, prétend-il, lui seul, qui doit la conquérir.

» Et quelle est, demanda vivement la reine, cette conquête réservée à M. le cardinal?

— Celle du successeur de votre auguste époux.

— L'insolent!... Et comment ose-t-il se flatter!...

— Ma foi, madame, je ne serais pas surprise, au train que prend sa faveur, qu'il vous apportât un matin la procuration du roi.

— Madame de Chevreuse, vous outrez la plaisanterie.

— Mon but est d'égayer un peu Votre Majesté.

— Ne pourrais-je donc humilier cet audacieux cardinal?

— Voulez-vous, madame, que je vous en ménage le moyen?

— Ce serait, ma chère, un de vos bons offices.

— Il n'est rien que Son Eminence ne fasse pour plaire à Votre Majesté; ordonnez, et je l'amène ce soir dans votre chambre vêtu en baladin.

— Quelle folie, duchesse!

— Dites seulement un mot, il y viendra et de plus il y dansera la sarabande!

— La sarabande! un prince de l'Eglise!

— Eh! madame, l'amour ferait danser tout le sacré collége... le pape lui-même.

» La reine était vive et gaie, elle brûlait de soumettre l'orgueil de Richelieu... elle était femme en un mot. Madame de Chevreuse fut autorisée à faire auprès du cardinal la démarche la plus singulière qu'une dame d'honneur eût jamais tentée. Admise chez le premier ministre, la duchesse lui dit mystérieusement qu'elle venait de la part de la reine.

— De la reine, dites-vous?

— Oui, monseigneur... Mais personne ne peut-il nous entendre?

— Personne absolument, répondit le cardinal avec émotion. Parlez! duchesse, parlez!

— Vous connaissez la reine, sa réserve, le soin qu'elle prend de sa réputation...

— Dites sa cruelle froideur! interrompit Richelieu en élevant les yeux vers le plafond.

— Voilà ce qui trompe Votre Eminence. Anne est sensible... Son cœur rend un hommage brûlant à l'esprit, aux talents, au génie...

— Où voulez-vous en venir, madame de Chevreuse?

— Ne me comprenez-vous pas? .. Sa Majesté répond à l'amour que vous croyez méprisé.

— Qu'entends-je!

— Une chose que vous auriez dû deviner avec votre profonde pénétration.

— Mais la froideur presque insultante de la reine... le soin qu'elle prend de me fuir...

— C'était pour vous éprouver, monseigneur. Songez que Sa Majesté ne peut être rassurée par votre conduite avec sa belle-mère.

— Ah! chère duchesse, quelle différence!

— Sans doute, la différence qui existe entre l'amour satisfait et celui qui ne l'est pas... Ecoutez, cardinal; la reine croit à vos tendres soupirs : mais elle veut une preuve qui lui garantisse votre soumission.

— Il n'est rien que je ne fasse pour satisfaire cette adorable princesse.

— Prenez garde à ce que vous promettez; je vous en préviens, la demande de Sa Majesté est bizarre...

— N'importe, je suis décidé, quoi qu'elle exige, à lui obéir aveuglément.

— Eh bien donc, ce soir, à la brune, vous quitterez cette noire simarre, ce manteau couleur de feu...

— Bon! bon! cela m'arriva plus d'une fois.

— Vous prendrez un pantalon de velours vert...

— Un pantalon!

— Un justaucorps de cavalier...

— Un justaucorps!

— Vous attacherez à vos jarretières des sonnettes d'argent...

— Des sonnettes! mais c'est une mascarade.

— Qui vous dit le contraire! Et vous viendrez bien secrètement dans la chambre de la reine...

— Ah! je comprends le motif du déguisement.

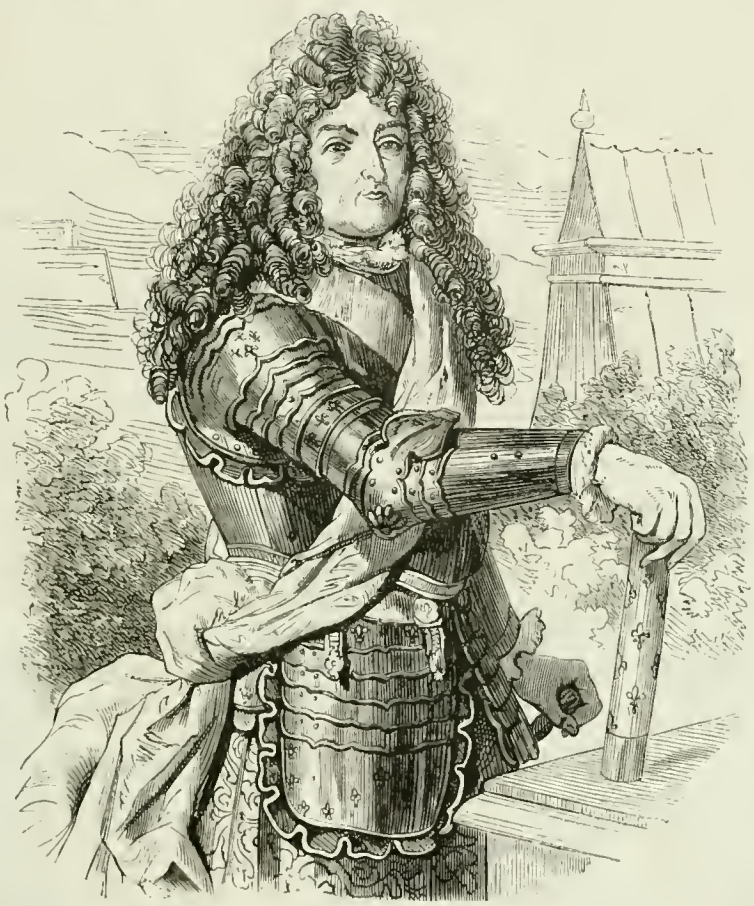

Louis XIV.

— Enfin, rendu chez Sa Majesté, vous danserez...

— Ah! c'est trop fort, moi, premier ministre et cardinal, danser!

— Attendez donc, monseigneur, vous danserez une sarabande... avec des castagnettes.

— Ceci, madame de Chevreuse, est une véritable dérision.

— Non, monseigneur, c'est une épreuve; mais, je vous l'avais bien dit, elle est impraticable... Je retourne auprès de la reine, je lui dirai que Votre Eminence est indignée...

— Attendez, attendez, duchesse... Non, ne dites pas cela... Cependant quelle humiliation!... Encore si la reine me faisait grâce des sonnettes et des castagnettes?

— C'est à cela qu'elle tient le plus...

— Allons, il faut céder... Je me perds, je me dégrade; mais je l'adore : je lui obéirai... Venez me prendre ce soir.

— A huit heures; et je vous trouverai en costume?

— En costume...

— Cela suffit.

» La duchesse fut de parole. Richelieu, enveloppé d'un manteau, monta dans le carrosse de la dame d'honneur; on arriva au Louvre. Tout était préparé dans l'appartement de la reine pour la mystification projetée; Boceau, premier violon du roi, était caché derrière un paravent : c'était au son de son instrument que devait danser le cardinal. Deux témoins, également cachés, assistaient à la représentation : c'étaient Vautier et Beringhein, gentilshommes de la reine.

» Enfin Richelieu entre, salue profondément, jette son manteau, et paraît dans tout l'éclat de son costume de baladin. A un signal donné l'archet de Boceau part, le cardinal s'élance, la sarabande commence, les sonnettes tintent, les castagnettes jouent... et le danseur finit par tomber, haletant, sur un fauteuil.

» On ne peut pas toujours danser. Le cardinal, remis un peu de sa fatigue, s'approcha de la reine, et lui demanda si elle était satisfaite de la soumission qu'il venait de montrer. Anne d'Autriche répondit qu'elle en était enchantée. Ce fut de là que partit Son Eminence pour faire sa déclaration amoureuse dans toutes les formes : la princesse reçut ce tendre discours comme une continuation de la pantalonnade. Le cardinal redoubla de protestations; mais le ton dédaigneux de Sa Majesté, le sourire malin qui errait sur ses lèvres, les plaisanteries amères dont elle assaisonnait ses réponses à cette effusion de brûlants propos, ne tardèrent pas de prouver au premier ministre qu'il était joué d'une manière sanglante. Etant encore aux genoux de la reine, il se releva brusquement, saisit son manteau avec colère, s'en enveloppa, et sortit en lançant des regards foudroyants sur la duchesse de Chevreuse et sur la reine elle-même.

» Richelieu, drapé comme un conspirateur espagnol, traversa avec rapidité les appartements, sans répondre aux interrogations des gardes; il se glissa le long des murailles du Louvre, sortit enfin de son enceinte, et regagna à pied le Palais-Cardinal.

» Anne d'Autriche sentit un peu tard que cette aventure avec un homme dont la puissance n'avait plus de bornes pourrait lui attirer de nouveaux chagrins; elle regretta d'avoir cédé si facilement et si complétement au désir de l'humilier. Mais ces réflexions étaient tardives; il fallut se résigner à supporter les conséquences de la mystification faite au cardinal : elles furent terribles, et la reine paya cher le plaisir d'avoir fait danser la sarabande à un membre du sacré collége; il ne dépendit pas même du premier ministre que Sa Majesté ne fût accusée de haute trahison. En 1637, cet implacable ennemi ayant fait entendre à Louis XIII que sa femme avait des intelligences avec les Espagnols, le chancelier Séguier fut envoyé près d'elle au Val-de-Grâce, où elle se retirait souvent; ce magistrat, qui avait l'ordre de visiter les papiers de la reine, usa de rigueur dans cette recherche jusqu'au point de fouiller cette princesse et de porter les mains sous son mouchoir de cou.

» Cependant, poursuivit madame de Luynes, la duchesse de Chevreuse, qui m'a confié et garanti ce que je viens de vous rapporter, a été témoin, confidente même d'une intrigue où la reine s'est montrée aussi tendre que nous venons de la voir dédaigneuse. Vous prévoyez déjà, ma chère, qu'il s'agit ici de ses rapports avec le beau, le tendre, le superbe Buckingham. On a beaucoup parlé de cette aventure : selon l'usage, les circonstances en ont été brodées par la méchanceté; mais la dame d'honneur et madame de Motteville m'ont juré que personne au monde n'en a su plus que ce qu'elles m'en ont dit. Vous savez que le fastueux Anglais était venu, en 1625, solliciter la main d'Henriette de France, fille de Henri IV, pour le roi son maître, l'infortuné Charles Ier. Le lord étonna, éblouit et charma tout à la fois la cour de Louis XIII; les cœurs de vingt dames lui furent acquis et peut-être offerts. La reine ne resta pas indifférente à tant de mérite : soit que Buckingham s'en fût aperçu, et voulût faire à sa vanité le cadeau d'une conquête royale; soit que les charmes, alors éclatants, d'Anne d'Autriche eussent produit sur son cœur une impression réelle, il découvrit audacieusement à la reine son amour ambitieux. Tout porte à croire que cette princesse fit l'aveu du retour dont elle payait le duc, ou du moins le laissa deviner; car elle devint l'objet de tous ses soins, qu'elle accueillit avec empressement. Buckingham dansait fort bien, Anne ne dansa guère qu'avec lui. Les regards attentifs, parmi lesquels il y en avait de jaloux, virent qu'on s'approchait l'un de l'autre le plus possible, qu'on se donnait la main, même quand la danse ne l'exigeait pas, et les gens exercés jugèrent, dit-on, au frémissement des doigts, qu'ils se serraient mutuellement... Enfin, les yeux, le geste, l'émotion, le silence même, tout révéla la tendresse réciproque du couple observé.

» Le cardinal, qui n'avait pas été le dernier à s'apercevoir de cette intelligence, hâtait de tout son pouvoir les négociations; Buckingham, au contraire, les prolongeait de tout le sien. Le ministre anglais, comme la plupart de ses compatriotes, se plaisait à faire admirer son faste et sa générosité. Un jour il parut à une fête, qu'il donnait à la cour, vêtu d'un manteau gris, brodé de perles magnifiques. Elles avaient été attachées à dessein avec une telle négligence, que le duc ne tarda pas de les avoir toutes semées dans la salle. Les courtisans lui rapportaient ces perles à mesure qu'ils les retrouvaient; mais Buckingham, avec un abandon plein de grâce, en faisait présent aussitôt à ceux ou celles qui les lui présentaient. Cette exquise galanterie acheva de charmer la reine; elle adressa au lord des compliments très-flatteurs, et madame de Chevreuse, qui s'y connaît bien, m'a dit que, pendant ces félicitations, les yeux de Sa Majesté étaient tout de feu.

» Quelques jours après cette fête, la cour fit un voyage à Amiens; le ministre anglais l'y suivit. On a toujours dit qu'un soir Buckingham tenta beaucoup sous la sombre allée d'un jardin de cette ville; des curieux, qui s'étaient glissés, à travers les charmilles, tout près de ce lieu retiré, ont assuré qu'ils avaient entendu des choses qui ne ressemblaient ni à des reproches, ni à des plaintes, ni aux expressions de la colère... Mais madame de Chevreuse n'était pas là, elle assure qu'il faut se défier de ces bruits trop concluants.

» Ce qu'il y a de certain, c'est que la duchesse elle-même fut chargée, au retour, de porter à Buckingham des *ferrets d'aiguillettes* en diamants, que Sa Majesté avait portés, et dont on vit le duc se parer plus tard à la cour de Londres. Cette circonstance, quoique moins concluante que les bruits entendus dans le bosquet d'Amiens, ne laisse pas de donner à penser que l'intimité d'Anne d'Autriche et du seigneur anglais fut portée très-loin.

» Voilà, ma chère comtesse, ce que je me suis rappelé, ce matin, dans l'oratoire de la reine mère, à propos de la verte réprimande qu'elle nous adressait. Je comparais aussi son mouchoir de cou, monté jusqu'aux oreilles, avec le sujet d'une petite anecdote que je tiens de madame de Motteville. Au temps où la beauté de la reine brillait de tout son éclat, l'épouse d'un ambassadeur de Danemark lui fut présentée. Dans le nord de l'Europe, la liberté des femmes entre elles est quelquefois portée très-loin; l'ambassadrice, jeune et sans expérience de nos mœurs, crut qu'il en était de même à la cour de France. Après avoir salué la reine, elle lui prit les mains, les baisa plusieurs fois, et en fit l'éloge le plus exagéré. L'examen n'en resta pas à ce point : la jeune Danoise souleva le mouchoir de Sa Majesté, regarda avec attention sa gorge, y porta même les lèvres, et déclara qu'elle n'avait rien vu de plus beau. Loin de trouver une telle familiarité déplacée, Anne d'Autriche en rit beaucoup; elle parla toute la journée de l'aimable Danoise, qu'elle reçut depuis avec un sourire tout à fait bienveillant chaque fois qu'elle se présentait au Louvre.

» Comment qualifier l'empire que feu Mazarin avait pris sur l'esprit de la reine? continua madame de Luynes. Quel était cet attachement rempli de faiblesse, d'oubli de la dignité souveraine, de mépris de la réputation, et qui dura tant d'années? La tendresse d'Anne d'Autriche pour ce favori ne peut être révoquée en doute; j'ai moi-même entendu répéter à madame de Brienne ce discours si démonstratif que Sa Majesté prononça un jour devant elle : « Oui, je » t'avoue que je l'aime, et, je le puis dire, même tendrement, mais » l'affection que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour, ou, si elle y » va sans que je le sache, mes sens n'y ont point de part. Mon esprit » seulement est charmé de la beauté de son esprit... Cela serait-il » criminel? » D'après cet aveu, le sentiment de la reine n'aurait eu rien de sensuel, rien de ce désir qui nous excite, hélas! trop souvent aux souillures mondaines. Un amour si pur, si délié, si ressemblant aux affections célestes, n'aurait dû inspirer au cardinal qu'une réciprocité non moins épurée. Cependant toute la cour sait que le premier ministre prenait avec la reine des licences inimaginables; qu'il lui parlait sans respect, quelquefois avec dureté; qu'il se permettait de lui adresser des reproches amers sur ses actions les plus étrangères aux soins de l'Etat; enfin, qu'il s'asseyait devant elle sans lui en demander la permission, se croisait les jambes ou les allongeait indécemment, et que sur aucune de ces libertés Anne d'Autriche n'osa jamais lui faire la moindre représentation, quoiqu'elle ait été quelquefois humiliée jusqu'à pleurer de dépit en présence de ce ministre insolent.

» Je ne sais si je me trompe, dit madame de Luynes en terminant son récit, mais il me semble qu'un homme ne se conduit pas autrement quand nous avons, faibles créatures que nous sommes, fait entrer en rapport avec lui ces sens qu'Anne d'Autriche se flatte d'avoir laissés dormir en paix lorsqu'elle aimait *tendrement* le cardinal.

» Maintenant, comtesse, interprétez comme vous le voudrez tout ce que je viens de vous dire, vous n'y trouverez pas moins matière à justifier la réponse hardie que j'ai faite à la reine; et vous conviendrez que, toute reine qu'on soit, il ne faut pas attaquer la réputation d'autrui quand on n'est pas mieux cuirassée. »

CHAPITRE IV.

SUITE DE 1661.

Premier conseil présidé par le roi. — Son discours lui fut soufflé. — Un mot sur Colbert. — Le fouet de poste et les édits. — Absolutisme projeté. — Fêtes de la cour. — Mariage de *Monsieur*. — La mariée eût préféré l'aîné au cadet. — Portraits de Louis XIV, d'Henriette d'Angleterre et du duc d'Orléans. — Soirées de madame de Soissons et du Palais-Royal. — Orgies illustres. — Vitres cassées, bourgeois battus. — *Media noche*. — Promenades nocturnes. — Hercule Saucourt. — Galanteries supposées entre le roi et *Madame*. — Colbert réformateur. — Le chocolat et le parlement. — Grand prince le matin, séducteur à midi, danseur le soir. — Mademoiselle de la Vallière en scène. — La tête de *Monsieur* préservée. — L'antichambre de *Madame*. — Portrait de mademoiselle de la Vallière. — Amour du roi pour elle. — Aveu surpris; déclaration. — Le parc du *chétif château*. — Scène amoureuse : l'orage; vertu à l'agonie. — L'amour désintéressé. — Filles d'honneur bien apprises. — C'en est fait! — La petite indiscrète.

Mazarin ne s'était pas trompé : Louis XIV promet d'être un souverain ferme et absolu; s'il ne s'agit que d'imposer sa volonté avec force, avec hauteur, pour régner convenablement, nul doute que notre jeune roi n'en vaille quatre sous ce rapport..... Attendons que le reste de la prédiction du cardinal s'accomplisse. Sa Majesté a déjà présidé plusieurs fois le conseil; et si quelqu'un des ministres avait rêvé pour son compte la continuation du premier ministère, il s'était étrangement mépris. « Messieurs, leur a dit ce prince la première » fois qu'il s'est trouvé au milieu d'eux, je vous ai fait assembler pour » vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes » affaires par M. le cardinal; il est temps que je les gouverne par » moi-même. Vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les de» manderai, mais hors le courant du sceau, je vous prie et vous or» donne, monsieur le chancelier, de ne rien sceller en commande» ment que par mon ordre. Et vous, mes secrétaires d'État, je vous » défends de rien signer, pas même une sauvegarde, un passe-port, » sans mon ordre. Je vous charge de me rendre compte, chaque » jour, de toute chose, à moi-même, et de ne favoriser personne » dans vos rôles de mois. La face du théâtre change; j'aurai d'autres » principes que M. le cardinal dans le gouvernement de mon État, » dans la régie de mes finances et dans les négociations au dehors.

» Vous savez mes volontés; c'est à vous maintenant, messieurs, à les » exécuter. »

Les membres du conseil s'inclinèrent et se turent en présence du roi; mais ils murmurèrent ailleurs. « Il y a trop d'assurance dans ce discours, disaient-ils en parlant de celui du roi; il annonce un plan trop fortement conçu pour qu'on puisse croire qu'il ait été combiné par une tête de vingt-deux ans. Ce n'est point aux pieds d'une maîtresse ou sur les traces d'un sanglier qu'on trouve de semblables inspirations; il y a derrière le rideau quelque ambition déguisée, quelque intérêt privé recouvert d'un beau semblant d'intérêt public, et qui féconde, éclaire, dirige le commencement d'un règne où Louis XIV n'intervient guère que pour le *je veux*. » Cette réflexion, que faisait hier devant moi le ministre le Tellier, me semble juste, sauf la présomption sur les vues ambitieuses d'un tiers.

On se rappelle ce premier commis qui, placé près d'une petite table dans un corridor, entre la garde-robe et la chambre à coucher du cardinal mourant, écrivait, comme un suisse de porte, les noms des personnes que l'étiquette amenait auprès de Son Eminence; eh bien! c'est l'homme que le roi consulte sur tout : Sa Majesté prouve en cela qu'elle est pourvue de la première qualité des souverains, celle de savoir placer sa confiance. Le vrai mérite ne reste jamais obscur, l'estime publique a su trouver M. Colbert au pied de son humble bureau; et Mazarin, qui connaissait mieux la vertu qu'il ne la pratiquait, a vivement recommandé au roi ce digne serviteur, dont la droiture égale le talent. « Je vous dois tout, sire, a dit le cardinal » à ses derniers instants, mais je crois m'acquitter en quelque sorte » avec Votre Majesté en lui donnant Colbert. »

Le protégé de Mazarin s'est pénétré sous lui de toutes les nécessités de l'État; il a vu de près tous les abus, a découvert les remèdes qu'il convient d'employer et que le premier ministre n'employait que sauf le bon plaisir de son intérêt. Cette expérience, mûrie dans le silence du cabinet, et révoltée du mépris déversé sur les fourberies du cardinal, nous présage d'heureuses destinées si Louis XIV continue de s'en inspirer, s'il consent à faire quelquefois plier son rude vouloir et cesse d'admirer le despotisme de Constantinople comme le meilleur des gouvernements.

Mais si les bruits qui courent ont quelque réalité, la réforme projetée ne serait pas bénigne : on parle de l'intervention réitérée du *fouet de poste* pour l'enregistrement des édits et du refoulement des parlements dans les strictes bornes de leurs attributions judiciaires. Nous n'aurons bientôt plus, dit-on, d'états dans les provinces ni de corps municipaux dans les villes : les premières seront entièrement gouvernées par des intendants; les dernières obéiront à l'autorité sans partage d'un *maire royal*.

La France devrait donc sentir un peu vivement les épines du pouvoir; la cour, en récompense, continue de s'étendre mollement sur des roses. Les fêtes, les réjouissances, les ballets où Sa Majesté fait toujours admirer ses grâces et sa bonne mine ont à peine été interrompus quelques jours par le deuil de M. le cardinal, que, du reste, le roi a porté lui-même. Le plaisir et la galanterie viennent de recevoir un nouvel essor aux noces de *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, avec cette princesse Henriette d'Angleterre que Mazarin, pour satisfaire à la politique de Cromwell, laissa, il y a quelques années, souffrir de la faim, et reléguée chez elle faute de chaussure et de vêtements. On se dit à l'oreille, sur le témoignage de certains regards, que cette jeune et spirituelle princesse, à part même l'éclat du trône, aurait mieux aimé le fils aîné d'Anne d'Autriche que le cadet. Je crois en effet, et soit dit bien secrètement, qu'il eût existé entre l'aimable Anglaise et le roi plus de points sympathiques qu'il ne s'en trouve entre elle et le duc d'Orléans : esquissons les trois portraits.

Louis XIV est grand; il a les épaules larges, la poitrine développée, la jambe belle. Son teint est frais, quoique légèrement marqué de petite vérole; ses yeux ont tout à la fois de la vivacité, de l'éclat et de la douceur; sa bouche est vermeille, son front noble et élevé, ses cheveux sont presque noirs. Avec tout cela, ce prince n'est pas beau dans toute l'étendue de l'acception du mot; mais, pour ne parler ici que des perfections qui peuvent séduire mon sexe, il a de l'esprit, son geste est animé, plein de feu, et rien ne le touche autant que les plaisirs de l'amour. Ces aimables qualités eussent été facilement comprises, appréciées par *Madame*, dont toute la personne est un composé de grâces et chaque geste une séduction. Les traits d'Henriette ne sont point réguliers; mais on regretterait qu'ils le fussent en cessant d'être ce qu'ils sont. Sa taille est un peu contrefaite, et, par je ne sais quel prestige, elle plairait beaucoup moins si elle était régulière. *Madame* se coiffe, s'habille, se tient d'un air qu'on voudrait prendre pour exemple, mais qu'on ne saurait imiter. Il est impossible d'avoir plus d'enjouement dans les manières, plus de paroles obligeantes dans la bouche, plus d'esprit dans la repartie, plus de volupté dans le regard. Hélas! que fera ce bon *Monsieur* de tant de qualités enchanteresses, lui que madame de Vienne saluait de ce triste compliment : « Monseigneur, vous ne déshonorerez pas les » femmes qui vous hantent, mais elles vous déshonoreront. » Au physique, voilà le frère du roi : gros, petit; des cheveux noir de jais; de grands yeux bruns, ternes et sans expression; la bouche heureusement assez petite pour cacher de très-vilaines dents. De plus, un ton, un air, des attitudes féminines, et le goût étrange de s'habiller presque tous les jours en femme pour se renfermer deux ou trois heures chez le chevalier de Lorraine, son favori... Des particularités semblables avec un homme, lorsque la cour offre tant de beautés bienveillantes!... Convenons que si nous devons à l'Italie la renaissance des lettres et des arts, plus un fripon de ministre dont l'adresse fut souvent utile à la France, nous lui devons, par un triste retour, une bien méchante reine et le plus vilain exemple du monde.

Depuis le mariage de *Monsieur*, tout ce qu'il y a de distingué se rassemble tantôt au Palais-Royal, qu'il habite avec la reine mère, tantôt chez la comtesse de Soissons. L'appartement de cette dernière, aux Tuileries, est surtout le centre de la galanterie et des intrigues secrètes. Anne d'Autriche, dont la dévotion augmente tous les jours, quitte de bonne heure les cercles du soir. Elle est presque toujours imitée en cela par Marie-Thérèse, que sa timidité rend inhabile à faire les honneurs d'une cour gaie, étourdie, folâtre à l'excès. Rarement les reines assistent au souper, où, après leur départ, les saillies spirituelles, enjouées, quelquefois libertines, ne pétillent pas moins que le champagne qui les inspire. Souvent Louis XIV, jetant la serviette à la fin de ce joyeux repas, propose un bal; les violons arrivent, et l'on danse jusqu'au matin. C'est en sortant de ces petites orgies royales que nos jeunes seigneurs aiment à regagner à pied leur hôtel; ils cassent, chemin faisant, les vitres des honnêtes bourgeois, brisent les enseignes, battent par occasion les passants : le tout avec de grands éclats de rire que partagent peu volontiers les parties lésées.

Il arrive aussi qu'à la suite des repas tardifs nommés *media noche* [1], l'illustre société quitte les salons pour se répandre dans les jardins, sous la protection momentanée de quelques flambeaux, qui disparaissent bientôt. Peu de nos dames manquent à ces courses nocturnes, durant lesquelles on voit succéder de petits jeux à la promenade, des groupes aux nombreuses réunions, et plus d'un tête-à-tête à tout cela.

C'est dans les sociétés de la surintendante que s'est particulièrement formée et agrandie la réputation de M. le marquis de Saucourt [2], si renommé pour le genre d'exploits qu'Hercule fit jadis admirer à la cour de Danaüs. La gloire de ce grand homme, que je proclame au surplus sur parole, cause, dit-on, à notre jeune souverain l'espèce d'insomnie que les lauriers de Miltiade causaient à Thémistocle; s'il en est ainsi, ce ne sont pas les occasions de s'illustrer qui manquent au roi. Au surplus, il est de l'ambition pour tous les âges; nous verrons sans doute Louis XIV jaloux un jour d'égaler Turenne et Condé.

Quand la galanterie forme l'essence des relations, il est rare que la bonne intelligence s'y maintienne longtemps; on remarque depuis quelques jours du refroidissement entre la société des Tuileries et celle du Palais-Royal. Madame de Chevreuse, toujours si bien informée des nouvelles amoureuses, s'est aperçue, dit-elle, que le roi s'éloigne de madame de Soissons, qui, par droit de famille, avait succédé dans le cœur de Sa Majesté à Laure Mancini, sa sœur, mariée au duc de Colonne [3]. Si j'en dois croire mon observatrice, *Madame* ne serait point étrangère à cette nouvelle infidélité du roi. Il y a peut-être de la témérité dans ce soupçon; le seul fondement sur lequel il s'appuie, c'est que Sa Majesté va tous les jours à Saint-Cloud, que *Monsieur* et sa jeune épouse habitent en ce moment. J'en saurai bientôt davantage.

Tandis que les soirées s'écoulent à la cour en fêtes de plus en plus brillantes, M. Colbert consacre ses veilles à de graves travaux dont le roi recueillera toute la gloire. Cet homme austère, insensible aux séductions de la vie, ennemi des plaisirs et livré sans distraction aux affaires, prépare en même temps toutes les améliorations, quoiqu'il ne lui soit permis d'en faire aucune par lui-même. Sans qu'il ait à

[1] Cet usage nous venait des Espagnols.

[2] Maximilien de Bellefourrière, marquis de Saucourt, grand veneur et chevalier des ordres du roi. Il fut encore plus célèbre pour ses hauts faits galants que ne l'a été depuis le maréchal de Richelieu, et sa grande réputation paraît avoir été mieux fondée.

[3] Le cardinal Mazarin avait quatre nièces du nom de Mancini : Olympe, qui épousa le comte de Soissons, colonel général des Suisses, et fut mère du fameux prince Eugène; Marie-Anne, qui fut mariée au duc de Bouillon; Laure, que l'on fit épouser, pour rompre ses intrigues avec le roi, au duc de Colonne; enfin Hortense, que le cardinal fit héritière d'une forte partie de ses biens, et donna par testament au marquis de Meilleraie, à condition qu'il prendrait le nom de Mazarin.

Le premier ministre avait aussi un neveu du même nom de Mancini, mais il prit celui de duc de Nevers.

Laure, dont notre auteur parle ici, n'avait point de beauté; elle était petite, poissante, sans grâces; on eût dit une grosse cabaretière; mais son esprit et ses manières étaient si aimables que le roi passait toutes les heures du jour auprès d'elle .. Il en était fou, et l'aurait épousée si la reine mère, qui dans cette circonstance montra une lueur de fermeté, ne se fût opposée à ce mariage. Louis XIV n'obtint point les dernières faveurs de Laure : « Madame de Venelle, dit un écrivain du temps, les surprenait au moment où ils s'apprêtaient à goûter de grands » plaisirs. » Il paraît, d'après ce témoignage, que s'il manque quelque chose à leur félicité ce ne fut pas faute de bonne volonté.

diriger ni les finances, ni la guerre, ni la diplomatie, ni l'administration, tous ces leviers de l'État lui obéissent : M. Colbert n'est point, comme les ministres, le bras de la monarchie, mais il en est la pensée. Une foule d'édits, élaborés par ce réformateur laborieux, vont au premier jour mériter à Louis XIV le renom de roi législateur. Pendant ces grands travaux, le parlement, bien sûr cette fois de ne pas attenter aux droits de la couronne, rend, après une mûre délibération, un arrêt qui « permet au sieur David Chaillou de vendre et débiter dans toute l'étendue du royaume *une certaine composition qui se nomme chocolat* [1]. » Si la cour suprême de Paris ne se fût jamais occupée que de tels intérêts, nous n'aurions à déplorer ni la Fronde, ni les barricades, ni le triste célibat de *Mademoiselle*, que cette princesse déplore encore plus que nous [2].

Le roi travaille tous les matins, soit avec ses ministres, soit avec M. Colbert, aux grandes réformes que vont subir tour à tour toutes les parties de l'administration publique. Au milieu du jour, Sa Majesté s'occupe de la félicité plus particulière de plusieurs de ses jolies sujettes; le soir ce prince danse dans le nouveau ballet de Benserade, nommé *les Saisons*, et procure encore, de cette manière, une vive satisfaction à ceux de ses sujets qui assistent à la représentation. Il est difficile d'avoir une existence plus active.

Le mystère des fréquents voyages du roi à Saint-Cloud m'est enfin révélé à mon retour de mes terres, où je viens de passer un mois. Ce n'est point pour *Madame* que Sa Majesté se rend si souvent au château de son frère, quoique toute la cour ait pu le croire à l'assiduité de notre maître auprès de sa belle-sœur; quoiqu'elle même ait partagé l'erreur générale, et qu'on ose assurer même qu'elle sera furieuse... de s'être trompée. Je ne confie, à cet égard, mes réflexions qu'au papier; mais en vérité si *Madame* n'est pas l'objet des attentions du roi, ce n'est pas la faute de Son Altesse Royale... Je ne voudrais pas, au prix d'un royaume, que ceci allât plus loin, surtout quand, pour tenir note exacte de tout, je suis forcée d'ajouter qu'un soir, sous les arbres des jardins du Palais-Royal, j'ai dû me convaincre qu'entre princes l'amitié fraternelle a ses priviléges.

Cependant la Providence, conservatrice des prérogatives exclusives de l'hymen, a permis que *Monsieur* ne fût pas dans la pénible obligation d'ajouter, par son abnégation conjugale, au droit d'aînesse couronné de son frère. Louis XIV n'a fait à Saint-Cloud qu'une seule visite à *Madame;* toutes les autres ont été pour mademoiselle *de la Vallière*, l'une des filles de Son Altesse Royale. Voilà l'heureuse personne qui succède à mademoiselle Tarneau [3], à Laure Mancini, à la princesse Marguerite de Savoie [4], à la comtesse de Soissons, et à tant d'autres dont les noms se pressent sur les tablettes galantes du roi, en tête desquelles est inscrite la vénérable madame de Beauvais [5], première institutrice de notre aimable souverain dans la douce science des amours.

La reconnaissance, qui ne se signale pas souvent ici-bas, paraît avoir enchaîné le cœur du roi près de mademoiselle de la Vallière. Cette demoiselle éprouvait pour Sa Majesté une inclination secrète; elle avait souvent répété à mademoiselle d'Artigny, sa compagne et sa confidente : « Ah! mon amie, que le roi me paraît aimable! pourquoi faut-il qu'il soit d'un rang si élevé! » Mademoiselle d'Artigny n'était point discrète, elle redit à d'autres filles de *Madame* la confidence de mademoiselle de la Vallière. Le secret sortit bientôt de Saint-Cloud, il pénétra dans les cercles de la cour; on en plaisanta devant le roi, qui désira connaître celle dont le cœur s'élançait ainsi vers lui. Louis XIV se fit montrer mademoiselle de la Vallière en traversant l'antichambre de *Madame;* elle ne l'éblouit point, mais elle le charma. Cette jeune fille est blonde, très-blanche, un peu marquée de petite vérole; ses yeux bruns ont un regard languissant qui s'anime quelquefois et se remplit alors de sentiment, de feu et d'esprit; sa bouche est grande, mais vermeille; ses dents sont blanches et bien rangées. La taille de mademoiselle de la Vallière est médiocre et menue, elle boite un peu; sa gorge est plate, ses bras sont minces : ce qui fait assez mal juger de ce qu'on ne voit pas. Tout cela ne forme point un ensemble parfait, aussi la nouvelle maîtresse du roi ne doit-elle nullement son triomphe à sa beauté; mais c'est un véritable prodige d'amabilité, d'esprit et d'instruction. Sa conversation, qui parvient à l'âme en même temps qu'à l'oreille, offre un mélange constant de charme et de solidité. Louis XIV ayant entretenu mademoiselle de la Vallière dans l'antichambre, ne tarda pas de découvrir ces brillantes qualités, qu'il est fort en état de juger... Dès ce moment, l'espèce de reconnaissance qui l'avait porté à voir la fille d'honneur se changea en amour bien prononcé. Ses voyages à Saint-Cloud se multiplièrent : cette assiduité fit dire à tout le monde qu'il était amoureux de *Madame,* et acheva de l'en persuader elle-même. Cependant Sa Majesté passait peu de temps avec Son Altesse Royale, tandis qu'elle s'arrêtait des heures entières dans l'antichambre ou dans la chambre des filles.

Pendant trois semaines que durèrent ces entretiens, le roi prit un goût très-vif pour mademoiselle de la Vallière; toutes les perfections morales de cette charmante personne s'étant développées en sa présence, il put étudier son cœur, grand, sincère, généreux : ce cœur qui, comme me le disait tout à l'heure Bussy, « veut que le corps auquel il tient aime quelque chose. » Sa Majesté eut mille occasions d'admirer l'âme aimante de mademoiselle de la Vallière et l'absence de toute coquetterie qu'on remarquait en elle. Il vit enfin que la fidélité des attachements de cette demoiselle rendrait plus précieuse encore l'ardeur avec laquelle elle lui semblait devoir les ressentir.

Le roi, plus timide auprès de cette simple fille d'honneur, d'une noblesse peu illustre, qu'il ne l'avait été jusqu'alors avec des princesses, n'osait solliciter un aveu de l'inclination que les indiscrétions de ses courtisans lui avaient en quelque sorte révélée; mais, cet aveu tant désiré, il l'obtint sans le recevoir au dernier voyage de la cour à Vincennes. Il se promenait tristement dans les bosquets du château, lorsque, croyant entendre les accents d'une voix qui retentissait délicieusement à son oreille, il s'approcha, sans être vu, du berceau d'où elle partait, et, caché derrière des massifs de rosiers, il recueillit un entretien enchanteur. Les causeuses étaient mesdemoiselles de la Vallière et d'Artigny. La première, qui ne se croyait pas si près de l'objet de son amour, en parlait avec un feu dont l'expression étincelait dans ses yeux. Louis XIV, peu habitué à dominer ses passions, ne put rester caché; il se montra soudain, et, tombant aux pieds de sa maîtresse, laissa échapper un torrent de protestations et de serments. Les deux filles d'honneur, d'abord effrayées de cette brusque apparition, rougirent ensuite d'avoir été entendues; puis elles se calmèrent. Mademoiselle d'Artigny, trop belle pour accepter le rôle secondaire qu'elle semblait destinée à jouer, ou trop bien apprise pour rester en tiers dans une conversation qui n'est agréable qu'à deux, se retira doucement : ni le roi ni mademoiselle de la Vallière ne songèrent à la retenir.

Peu de jours après, les amants eurent une entrevue dans le parc de Versailles; déjà l'un et l'autre étaient bien fixés sur le sentiment qu'ils éprouvaient, toutefois leur bouche seule l'avait confirmé. Le ciel était sombre et orageux; Louis XIV, en passant la main sur son front, se plaignit du malaise que, depuis une dizaine d'années, lui faisaient éprouver les variations de l'atmosphère.

« Quoi! sire, si jeune! dit la Vallière avec un accent ému; que cela m'afflige!

— Ah! ce mot seul me soulage, répondit le roi en pressant doucement sur son cœur la fille compatissante. Que vous êtes bonne de vous intéresser à moi! Hélas! quoique prince et maître d'un grand empire, je ne mérite une telle sollicitude que depuis que je suis à vous.

— Sire, en laissant aller vers vous ce cœur que je n'ai pu retenir, je n'ai vu que votre personne, et j'aurais bien voulu me cacher toute la grandeur dont elle est environnée.

— N'est-elle pas à vos pieds?... Mais cet éclair qui vient de traverser la nue vous a fait mal.

— Bien mal, sire! il a doublé l'éclat de tous vos ordres, qui ne brillent que trop à mes yeux...

— Je vais les cacher. Oubliez, chère amie, oubliez Louis XIV, et ne voyez en moi que l'homme qui vous aimera toute sa vie.

— Toute sa vie!... Oui, j'ai besoin d'oublier que cette promesse m'est faite par ce jeune prince qui la fit déjà tant de fois à d'autres... Et mademoiselle de la Vallière poussa un profond soupir.

— Ah! combien j'ai de motifs de plus pour être fidèle à ce serment!

— Non, sire, non, vous en avez moins... la nature a fait si peu pour moi.

— Que dites-vous! j'échangerais mon royaume contre un seul de ces regards.

— Vous auriez tort, sire, si tous vos sujets vous aiment autant que moi.

— Cet amour délicieux est la seule félicité dont je veuille m'enivrer... Mais, hélas! je parle en homme heureux, et peut-être ne le serai-je jamais?

— Je ne sais... mais si le trouble de mon esprit continue, je serai bien à plaindre. »

[1] Le chocolat fut importé d'Espagne en 1660; les personnes de la suite de l'infante Marie-Thérèse contribuèrent à le propager parmi nous.

[2] Le jour de la bataille de Saint-Antoine, *Mademoiselle*, fille de Gaston, duc d'Orléans, fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi. *Ce canon-là*, dit Mazarin, *a tué son mari*... Depuis ce jour, aucun prétendant digne d'elle ne demanda sa main.

[3] Mademoiselle Tarneau, fille d'un avocat au parlement, était belle, mais elle était sage. Louis XIV, qui l'avait vue aux Tuileries, échoua complétement auprès d'elle. Cette petite bourgeoise rejeta les vœux que cherchaient à fixer presque toutes les dames de la cour : le roi n'en obtint pas même une entrevue.

[4] On avait espéré faire épouser la princesse Marguerite au roi. Sa mère l'ayant amenée à Lyon afin de favoriser l'inclination des jeunes gens, Louis XIV s'attacha sincèrement à cette princesse; mais la politique de Mazarin s'étant tournée vers l'Espagne, la pauvre Savoyarde fut éconduite. Elle était laide mais spirituelle.

[5] Catherine-Henriette Bellier, épouse de Pierre de Bellier, et femme de chambre de la reine mère, qui l'aimait beaucoup parce qu'elle la peignait avec légèreté, fit sentir à Louis XIV les premières impressions de l'amour. Le prince n'avait alors que quinze ans, la dame n'en avait pas moins de quarante-cinq... Mais telle est la puissance d'un premier amour, que celui-ci fut durable, et qu'en 1661, au milieu d'un sérail de cent beautés, Louis XIV laissait encore tomber quelques regards sur madame de Beauvais devenue vieille et borgne par-dessus le marché.

L'orage redoublait; le vent, précurseur de ces roulantes détonations qui ébranlent la terre, agitait de plus en plus la feuillée : le roi proposa à mademoiselle de la Vallière de rentrer au château. Retiré avec elle seule au fond d'un cabinet souvent témoin des tendres entretiens de Louis XIII et de mademoiselle de la Fayette, le royal amant entreprit beaucoup.

« De grâce, *laissez-moi croire encore à l'amour pur!...* » lui dit mademoiselle de la Vallière en se défendant. Et ses yeux, noyés de langueur, ne trahissaient que trop la faiblesse des résolutions opposées aux désirs de Sa Majesté. Malgré leur violence, Louis fut cependant touché de la prière de cette honnête créature; elle remporta ce jour-là presque toute la pureté qu'elle avait apportée au rendez-vous de Versailles.

Le lendemain les amants se rendirent au même lieu; mais le roi y trouva sa maîtresse tout en pleurs. Il s'était fait précéder par un magnifique cadeau, composé d'une paire de boucles d'oreilles, du prix de cinquante mille écus, d'un crochet et d'une montre estimés autant.

« Je suis bien malheureuse! dit la tendre la Vallière en sanglotant. Sire, vous me mettez au niveau des femmes dont vous avez acheté la possession... Cette pauvre vertu qui se défend tant qu'elle peut d'une faiblesse qui me ravirait bientôt votre cœur, vous la prenez sans doute pour de la coquetterie intéressée; vous attaquez avec des présents, comme un obstacle, un principe fondé sur l'honneur, moins, hélas! que sur la crainte de vous perdre.

— Chère demoiselle, vous jugez mal mes intentions! répondit Sa Majesté d'un ton où la tendresse était mêlée de fierté; foi de prince, en vous envoyant ces bagatelles (pour cent mille écus de bijoux!), je n'ai voulu que vous donner une preuve de mon estime, et non pas mettre un prix à une félicité que je juge inestimable. »

La conversation devint bientôt plus tendre : des baisers furent pris; je crois bien qu'ils furent rendus. Mais le reproche de mademoiselle de la Vallière avait porté coup : le roi immola encore ses désirs à une sorte de délicatesse qu'il n'avait jamais portée si loin.

Le jour suivant il n'en fut pas ainsi; en général un amour vulgaire ne se possède pas longtemps, ce serait trop exiger que d'attendre plus de patience d'un amour royal. Cette troisième entrevue secrète eut lieu dans les appartements de Saint-Cloud : M. le comte de Guiche fut chargé par le roi d'entretenir *Madame*, tandis que Sa Majesté restait près de mademoiselle de la Vallière. Les autres filles d'honneur, qui ne pouvaient douter que leur compagne n'eût inspiré au roi le plus doux sentiment, se retirèrent l'une après l'autre : elles étaient habituées à cet acte de discrétion devenu mutuel parmi cet essaim de beautés... Ce n'est pas pour rien que les nobles familles de province envoient leurs demoiselles à la cour, on s'y forme vite et complétement.

Que dirai-je de cet entretien décisif entre la fille d'honneur et l'amant couronné?... *Cette pauvre vertu*, qui s'était défendue tant qu'elle avait pu, expira sous le feu de mille soupirs... *Ayez pitié de ma faiblesse*, dit la Vallière d'une voix mourante... et le roi compta dans ses fastes une victoire de plus.

Notons, pour mémoire, que toutes les circonstances de la défaite de la Vallière m'ont été racontées par son indiscrète confidente : la petite d'Artigny ne m'a pas même fait grâce des plaintes arrachées à une virginité mourante, ni des consolations réitérées qu'il a fallu donner à celle qui la perdait... En vérité l'amie de cette chère enfant est aussi trop diserte, avec moi surtout qui suis veuve et qui n'ai pas vingt-deux ans.

CHAPITRE V.

SUITE DE **1661.**

Versailles : projets d'embellissement dus à l'amour. — Le surintendant Fouquet; courtisans de son coffre-fort. — Vers rongeurs-luisants. — Les louis d'or pour dessert. — Mot de la Fontaine à cet égard. — *La Toison d'or* de Corneille et *les Saisons* de Benserade. — Fêtes d'Armide à Fontainebleau. — Le grand Condé valet. — La Madeleine la Vallière. — Le ministre rival. — L'homme au masque de fer. — Enfant trouvé parmi des ours. — L'Actéon de la cour. — Explosion des amours du roi. — Fureur de *Madame*. — La jeune reine se fâche. — La reine mère prêche. — Mademoiselle de la Vallière se réfugie au couvent de Chaillot. — Un moment de calme mystique. — Le loup parmi les brebis. — Le roi le veut : la favorite rentre dans le monde. — Retour chez *Madame*.

J'ai parlé du château de Versailles, et j'y reviens à propos des grands projets que le roi a conçus pour l'embellissement de cette résidence. L'amour prête un charme à tous les lieux; l'amant de la Vallière, qui n'allait pas deux fois par an à Versailles, ne vent plus chasser maintenant que de ce côté. Toute la cour concevait très-bien l'éloignement de Louis XIV pour une maison que Bassompierre appelait le *chétif château*; elle ne se rend pas compte aisément de la préférence que Sa Majesté lui accorde aujourd'hui.

L'espèce de pavillon de chasse où le roi eut dernièrement avec sa maîtresse deux entrevues qui paraissent l'avoir attaché à cette maison, fut bâti par Louis XIII dans les bois qui avoisinent le bourg de Versailles [1]. Rien de moins commode que ce pied-à-terre : les appartements en sont si resserrés que, lors des parties de chasse du feu roi, les seigneurs de sa suite devaient coucher, partie dans un cabaret de rouliers, partie dans un moulin à vent, situés à proximité. Aussi Louis XIII ne passait-il la nuit au *chétif château* que par extrême nécessité, et lorsque, excédé de fatigue, à la suite de ses longues courses dans la forêt de Saint-Léger, il ne se sentait plus la force de regagner Paris ou Saint-Germain. Louis XIV coucha plus rarement encore au pavillon de Versailles; les routes qu'on a fait construire récemment, la vitesse des équipages de chasse et l'assistance des piqueurs gagés, ont rendu le *courre* si facile, que Sa Majesté peut toujours rentrer le soir au palais d'où elle est partie le matin.

On ne doit donc attribuer le nouveau goût du roi pour Versailles qu'aux charmantes émotions qu'il a éprouvées dans les bosquets de cette incommode bicoque qui va devenir un séjour enchanteur. L'architecte Leveau m'a montré hier les plans qu'il est chargé de mettre à exécution : c'est magnifique! c'est digne d'un grand règne, dont le faste est au surplus un des plus faciles attributs. Je présume que les travaux vont commencer immédiatement.

On remarque que depuis la mort du cardinal le surintendant Fouquet ne traite plus aussi magnifiquement les nombreux courtisans de ses coffres-forts et de sa salle à manger. La Fontaine, qui déjeunait ce matin chez moi avec madame de Courcelles, me disait que notre fastueux Plutus se montre de temps en temps modeste jusqu'à la simplicité, sobre presque jusqu'à l'économie. « Je m'en réjouis, ajoutait notre bon et naïf conteur [2]; j'aime M. Fouquet, et je suis affligé de le voir entouré journellement de vers rongeurs, qui, pour tout mérite, étalent devant lui un éclat pareil à celui d'une espèce de vers, plus utiles, peut-être, et qu'on voit briller le soir dans les buissons. Voulez-vous juger, poursuivit la Fontaine, jusqu'à quel point les courtisans sont insatiables? Voici un nouveau trait qui le prouve. Le duc de la Feuillade disait l'autre jour, en dînant chez le surintendant, où je me trouvais : « Savez-vous, marquis, que vous n'égalez pas encore en magnificence feu M. de Bullion. Écoutez une anecdote que je tiens de mon père; c'est un exemple à suivre. Bullion, en 1639 ou 1640, ayant fait frapper, pour la première fois, des louis d'or, donna à cette occasion un grand dîner à huit ou dix seigneurs des plus distingués de la cour. Au dessert, l'honorable hôte eut la galanterie de faire servir trois vastes bassins remplis des pièces nouvellement frappées. C'était un plat recherché, morbleu! Il fallait voir comme les illustres convives se hâtaient d'y porter la main. Bref, ils eurent en un instant fait passer les louis des bassins dans leurs poches; et, de peur que M. de Bullion ne se ravisât, chacun, sans attendre son carrosse, se dépêcha de quitter la table et de regagner son hôtel. Le lendemain, il n'était bruit à la cour que de la courtoisie du financier... — Et des seigneurs, ai-je demandé à M. de la Feuillade, qu'en disait-on? — Ma foi, mon cher la Fontaine, je n'en sais rien. — Je vais vous l'apprendre, monsieur le duc.... On disait : « C'est ainsi que, pour se venger du mépris des grands, les gens de » finance s'efforcent de les rendre méprisables eux-mêmes, et se mé- » nagent les moyens de rire de leur avidité. »

Nous avions au déjeuner de madame de Courcelles, avec la Fontaine, le *bon esprit* du temps, Benserade et mademoiselle Scudéry, qui en sont les beaux esprits. On a parlé, dans cette réunion, de la *Toison d'or*, comédie [3] de Corneille, jouée dernièrement par les comédiens du Marais. « L'auteur baisse, a dit avec fatuité Benserade; il serait fort à plaindre s'il n'avait que cette *toison-là* pour vêtir sa réputation. » Ce bon mot du poëte a fait rire aux éclats tous les assistants, excepté notre cher conteur, qui n'aime pas qu'on plaisante sur Corneille. « Parlons de vos *Saisons*, s'est écriée mademoiselle Scudéry en s'adressant à Benserade; je ne connais rien de plus aimable, rien de plus gracieux. Qu'en pensez-vous, la Fontaine? — Ce que je pense du ballet des *Saisons?* a répondu celui-ci; on y grelotte : c'est un hiver en quatre personnes, et monsieur serait bien heureux s'il avait seulement la *Toison* de Corneille pour échauffer ses *Saisons.* » On peut juger si les rires ont recommencé, et de quel côté les rieurs se sont mis.

La cour est depuis huit jours à Fontainebleau, où je l'ai suivie. Les amours du roi et de mademoiselle de la Vallière sont restés jusqu'ici à peu près secrets, quoique leur conclusion date déjà de trois semaines. Louis XIV est toujours dans l'ivresse, et son bonheur reflue sur tout ce qui l'entoure.

Nous sommes enlacés dans une chaîne non interrompue de fêtes et

[1] Le nom de Versailles paraît venir de *Hugues de Versaillis*, seigneur du territoire où se trouve cette ville. La première mention qui soit faite de ce lieu, c'est en 1037 dans une charte donnée par un *Adam* ou *Eudes*, comte de Chartres, au monastère de Saint-Pierre de la même ville.

[2] Beaucoup des contes de la Fontaine étaient connus en 1661 quoiqu'ils n'aient été imprimés qu'en 1664.

[3] Cette pièce, assez médiocre, fut d'abord représentée dans une terre du marquis de Sourdan en Normandie, vers le mois de juillet 1660. Une chose à citer, c'est que le marquis entretint à ses frais, pendant deux mois, deux cents personnes pour exécuter l'ouvrage, et, durant huit ou dix jours, cinq à six cents gentilshommes pour le voir jouer.

de plaisirs. Hier nous eûmes une grande chasse, que les dames suivirent dans des espèces de litières construites à cet effet. Aujourd'hui la journée s'est écoulée en promenades à pied dans l'immensité d'une belle forêt où l'on avait placé partout des musiciens et préparé des collations qu'offraient d'empressés serviteurs habillés en faunes, en dryades ou en sylvains. Demain il y aura, dans un rond-point du parc, un carrousel, galante image de ces vieux tournois où le sang des preux se mêlait trop souvent à la poussière du champ. Chaque soir, de mélodieux concerts retentissent sous la voûte des allées qui bordent le canal; tandis que des dames, aussi élégamment que légèrement vêtues, parcourent les gazons sous la protection de cent gentilshommes assidus et à la lueur des flambeaux, dont la flamme se répète au loin dans les ondes.

Lundi, au commencement de la nuit, qui n'avait pu envelopper les jardins, les cours et le parc du château, tant les lumières y avaient été prodiguées, une barque élégante glissait doucement sur le canal, aux yeux de toute la cour réunie, comme une ceinture vivante, autour de cette pièce d'eau. Près d'une table disposée sur le flottant édifice, étaient assis le roi, les deux reines, *Madame* et la tendre la Vallière, qui, par son empressement respectueux auprès de Marie-Thérèse, semble vouloir lui rendre en égards ce qu'elle lui enlève en plaisir. Derrière Leurs Majestés se tenaient M. le duc de Beaufort, premier maître d'hôtel, et, qui voudra le croire? M. le prince. Ce grand homme, essayant de regagner par la servilité la faveur qu'il a perdue par la rébellion, recevait les plats, les posait lui-même sur la table, et, dans son zèle sans mesure, échangeait sa noble épée contre la serviette d'un valet.

Mais voici bien autre chose : Brienne, le plus étourdi de tous les seigneurs de la cour après Cavois et Peguillin, est venu tout à l'heure gratter à ma porte pour me raconter une aventure qui lui est arrivée ce matin même. « J'ai promis au roi de n'en parler à qui que ce soit, m'a-t-il dit; mais vous, comtesse, vous êtes la discrétion personnifiée, et ce n'est point divulguer un secret que de vous le faire partager. D'ailleurs, vous le savez, il ne dépend pas de moi que nos deux cœurs n'en fassent qu'un... » Dites, dites toujours, ai-je répondu au jovial secrétaire d'État.

« Imaginez-vous, belle dame, a-t-il repris, que je me sentais une sorte de velléité de faire un peu la cour à mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de *Madame*. Quand je passais dans l'antichambre de Son Altesse Royale, je disais toujours à cette aimable personne quelques douceurs qui n'étaient pas trop mal reçues. Or, hier je causais, chez *Madame*, avec mademoiselle de la Vallière, quand le roi se montra tout à coup. Il s'informa brusquement de ce que nous faisions là.

» Sire, répondis-je, je demandais à mademoiselle la permission de la faire peindre en Madeleine par Lefebvre.

— En Madeleine! à quoi bon? répliqua Sa Majesté d'un ton bref.

— C'est que mademoiselle a des traits grecs qui me plaisent fort, et que sous ce costume...

— Il vaut mieux la faire peindre en Diane; elle est trop jeune pour être représentée en pénitente.

» Je compris ce que cela signifiait; j'avais, sans m'en douter, chassé sur les terres de Sa Majesté; et malgré l'air virginal de mademoiselle de la Vallière, je pensai qu'elle ne ressemblait déjà pas trop mal à la Madeleine... au repentir près.

» Je me rendais ce matin au conseil, assez inquiet de la suite de tout ceci, lorsque le roi, sortant de sa garde-robe, est venu à moi et m'a poussé dans le cabinet de *Théagène et Chariclée*, dont il a fermé la porte au verrou.

» Brienne, m'a-t-il demandé ensuite d'un ton sérieux, l'aimez-vous?

— Qui, sire?

— Eh! vous me comprenez de reste..... elle, mademoiselle de la Vallière?

— Sire, pas encore tout à fait; mais mon amour n'était pas loin d'éclore si...

— Si vous n'étiez pas marié, alliez-vous dire.

— Je prierai Votre Majesté de remarquer que je vis à la cour..

— Allons, l'aimez-vous? Ne mentez pas.

— Sire, je vous jure que je n'en suis point encore amoureux.

— Cela suffit... Je vous crois.

— Ah! sire, ai-je dit alors en faisant un gros soupir, elle vous plaît encore plus qu'à moi.

— Oh bien! que je l'aime ou non, coupez court à votre inclination; laissez là son portrait, et je vous en saurai gré.

— Mon cher maître, me suis-je hâté de répondre en accolant la cuisse du roi, de ma vie je ne dirai un seul mot à cette demoiselle; que Votre Majesté daigne me pardonner une faute involontaire et ne jamais se la rappeler.

— Je vous le promets, a vivement reparti cet excellent prince en me tendant sa main, que j'ai baisée, mais tenez votre promesse, et gardez le secret sur l'objet de notre entretien.

— Votre Majesté sait qu'elle peut se reposer sur ma foi.

— Ah! mon cher comte, a dit le roi comme par réflexion, il ne faut pas, ainsi que vous le faisiez à l'instant, parler avec légèreté des devoirs du mariage.

— Hélas! Votre Majesté a grandement raison; c'est bien assez qu'on ne puisse pas toujours se garantir de manquer à ces vénérables devoirs. »

J'ai ri de bon cœur de l'aventure de Brienne, et il en a ri avec moi parce que le danger est passé; mais il faut convenir que cet étourdi est fort heureux d'en être quitte à si bon marché, car les rois ne sont pas ordinairement disposés à ménager ceux qu'ils soupçonnent de soupirer conjointement avec eux pour un même objet.

Une singulière nouvelle, débitée à l'oreille, vient de se jeter à la traverse des plaisirs de la cour : un personnage, que l'on doit juger important d'après les précautions dont il est l'objet, a été conduit, dans le plus grand secret, aux îles Sainte-Marguerite, sur les côtes de la Méditerranée. C'est un homme d'une taille élevée, admirablement bien fait et couvert de riches habits... Quant à ses traits, on n'en peut rien dire; le mystérieux prisonnier a la figure cachée par un masque de velours à mentonnière d'acier qui lui permet de manger, et qu'il ne quitte que la nuit. *L'homme au masque de fer*, c'est ainsi qu'on l'appelle, a le ton fier, la parole élevée; tout ce qui l'entoure, le gouverneur lui-même, lui parle avec respect et découvert. Le roi a défendu qu'on s'entretînt de ce captif, dont précisément chacun brûle de parler. Madame de Montausier, qui avait hasardé ce matin une question sur lui en présence de Sa Majesté, a vu se froncer le sourcil royal, plus redoutable pour nous que ne l'était pour les anciens le sourcil de Jupiter. On assure que le commandant des îles Sainte-Marguerite a l'ordre de tuer son prisonnier s'il parvenait à se découvrir... Et l'on ne peut deviser là-dessus; en vérité, c'est le supplice de Tantale.

Pour détourner l'attention des courtisans, trop occupés de *l'homme au masque de fer*, le roi s'est fait présenter à son lever un enfant sauvage, trouvé parmi les ours près de Kowno, en Lithuanie, et envoyé à la reine mère par l'évêque de Vilna. Cet enfant, du sexe masculin, fuyait avec les petits d'un ours, auxquels des soldats donnaient la chasse; saisi par un coureur habile, il fit entendre une sorte de hurlement pareil à celui des animaux avec lesquels il vivait : c'était là tout son langage. Au moment où l'on expliquait au roi les moyens qu'on se propose d'employer pour élever cet individu et lui apprendre à parler français, le comte de Bussy est entré dans les appartements. « Quoi! s'est-il écrié, ce petit garçon si gentil, si doux, a vécu jusqu'à présent parmi les ours, et l'on veut le former à nos manières? » *Quel joli naturel on va gâter!* » Le roi n'a pas goûté cette plaisanterie : on craint qu'elle ne diminue encore le crédit du mestre de camp général[1], déjà mal noté à la cour pour ses épigrammes et ses malignes chansons.

Je viens de voir Brienne, qui passait tout droit devant la porte de mon appartement.

« Écoutez donc, monsieur le comte, lui ai-je dit, entrez, je vous prie, vous avez à compléter le récit de l'autre jour.

— Mais, comtesse, je ne crois pas, il me semble que je vous ai tout dit.

— Non vraiment, vous ne m'avez pas encore appris que mademoiselle de la Vallière a été peinte par Lefebvre.

— En Diane, je parie; c'était le projet du roi.

— Comme vous dites, le peintre l'a représentée dans un joli paysage; près d'elle est un Endymion, qui ressemble beaucoup à Sa Majesté.

— Allons, le voilà qui se décèle lui-même.

— Et dans le lointain... Oh! mais c'est là le plus curieux.

— Eh bien, comtesse, dans le lointain?

— Lefebvre a peint un Actéon avec des cornes d'une longueur démesurée...

— La drôle d'idée!

— Et cet Actéon, devinez qui c'est?

— En vérité, je ne sais...

— C'est vous, mon pauvre comte, et jamais ressemblance ne fut plus frappante.

— Eh! je ne le sais que trop, morbleu!

— J'aurais gagé que vous aviez une raison pour ne pas entrer ce matin chez moi.

— Sans doute, ce sont de ces traits qu'on n'aime pas à divulguer... Convenez, comtesse, que le tour est sanglant, moi qui me suis si bien conduit avec lui.

— Que voulez-vous, c'est là de la gaieté de cour... Dans ce pays, on ne rit que de ce qui pince ou égratigne.

— Tenez, madame, Bussy a raison, avec ses couplets satiriques; il se venge au moins de ceux qui le molestent, et s'ils l'égratignent, il les écorche. Ma foi, c'est de bonne guerre... » Le comte s'éloigna en grommelant.

Le secret des amours du roi a fait explosion; la Discorde a secoué

[1] Le comte de Bussy-Rabutin était mestre de camp général de la cavalerie légère, ce qui équivalait au grade de colonel général de nos jours.

son flambeau sur la cour... Le feu est à Saint-Cloud, au Louvre, au Palais-Royal. *Madame* se croyait toujours aimée du roi; un échange de petits vers entre la princesse et Sa Majesté durait depuis plusieurs mois; et, circonstance très-plaisante, ces douceurs rimées sortaient de part et d'autre de la fabrique du marquis Dangeau, qui faisait ainsi les demandes et les réponses. Je ne sais pas au juste jusqu'à quel point de l'intrigue ce faiseur d'hémistiches serait resté l'intermédiaire des deux illustres personnages, si la glace n'eût pas été rompue violemment. *Madame* avait bien entendu dire tout bas quelque chose des amours du roi et de mademoiselle de la Vallière; mais elle ne croyait pas un mot de ces propos, ne pouvant s'imaginer que Sa Majesté préférât une fille obscure, qu'elle trouvait sans grâce, sans beauté, à elle, princesse née sur un trône et douée de toutes les perfections du corps et de l'esprit. Il a fallu céder à l'évidence; et l'on rapporte que *Madame*, étant entrée la semaine dernière dans l'appartement de ses filles, à une heure où le roi y était, a trouvé cette évidence si démonstrative qu'elle n'a pu se refuser à son témoignage.

Soudain la princesse, peu inquiète de l'effet que pourraient produire ses emportements, a quitté Fontainebleau sans prendre congé ni du roi, ni des reines, ni de *Monsieur;* et, retirée à Saint-Cloud, elle a fait retentir le château de ses plaintes, de ses clameurs, quelques-uns disent de ses vociférations. *Madame* est fière, glorieuse... « Quoi! » s'est-elle écriée, préférer une petite bourgeoise de Tours, laide, » sèche, boiteuse, à une fille de roi, faite comme je le suis; il faut » qu'il manque de délicatesse, de goût. »

Les gens réservés prétendent que la plaignante ne regrette absolument que les petits vers du roi, qu'elle aimait à lire, et auxquels Son Altesse Royale se plaisait à répondre; pour mon compte, je veux croire qu'elle ne perd que cela. Mais madame de Soissons, qui, de son propre aveu, est privée d'une possession plus réelle par la nouvelle inclination du roi, excite à toute heure *Madame*, et fait dégénérer son exaltation jalouse en véritable fureur. Croirait-on que l'irritée Henriette a porté le délire jusqu'à se plaindre aux reines de l'intrigue du roi avec la Vallière, sans considérer qu'il est difficile d'expliquer cette conduite autrement que par un transport jaloux? Aussitôt un déluge de reproches, de réprimandes et même de qualifications aussi crues[1] qu'injurieuses est tombé sur la pauvre fille d'honneur, de la part de la jeune reine; Anne d'Autriche y a joint, avec toute l'aigreur d'une âme dévote courroucée, bon nombre de prédications, assaisonnées de menaces fort dures. La pauvre fille, humiliée, éperdue, tout en pleurs, s'est jetée dans le premier carrosse venu, et s'est fait conduire au monastère de Chaillot. La supérieure, qui voit de loin, s'est empressée d'ouvrir les bras à cette pécheresse éplorée; la grille du cloître s'est refermée sur elle. Mais je connais le roi; la réclusion de l'intéressante personne ne se prolongera pas.

Louis XIV n'a pas tardé d'apprendre la retraite de mademoiselle de la Vallière, et les reproches peu mesurés qui l'ont déterminée. Après s'être emporté avec moins de ménagement encore contre la reine, le roi a volé à Chaillot; quelques vieilles nonnes, peu ambitieuses de plaire aux puissances de la terre, ont voulu arrêter Sa Majesté à la fermeture du parloir; mais la supérieure, mieux apprise, a jugé que la grille d'un cloître devait céder au moindre attouchement du sceptre; Louis est parvenu dans l'intérieur du couvent.

Mademoiselle de la Vallière, retirée au fond de la cellule qu'on lui avait donnée, était loin de penser que son illustre amant songeât à s'introduire dans ce séjour de la pénitence. Assise près d'une petite fenêtre ouvrant sur les jardins, elle rêvait profondément et soupirait quelquefois, tandis que le vent agitait avec un léger bruit les pampres enlacés autour des barreaux de sa croisée. Le chagrin amer de la nouvelle recluse s'était un peu calmé; il semblait sommeiller dans le sein de cette mélancolie qui, comme une autre atmosphère, enveloppe en quelque sorte les habitants du cloître. L'âme candide de mademoiselle de la Vallière, créée pour les douces impressions, se laissait aller à cette calme félicité; elle croyait dévotement aux ressources de la prière, et se flattait d'oublier les éclatantes séductions du monde, qui bientôt ne lui apparaîtraient plus que dans le lointain de sa pensée.

Tout à coup un bruit confus de pas et de voix se fait entendre dans le long corridor; ces voix, ces pas, ce sont ceux d'êtres virils qui pour la première fois pénètrent dans cet asile de la chasteté ou du repentir. La Vallière a reconnu les accents du roi, dont le souvenir s'était un moment assoupi en elle... C'en est fait, son cœur palpite, la grâce s'éloigne; l'amour profane se rallume.

« Mon Dieu! ayez pitié de moi, dit la pauvre fille en tombant à genoux au moment où la porte de sa cellule s'ouvrait avec fracas.

— Venez, mademoiselle, s'écria Louis XIV, qui parut devant sa maîtresse; venez, le ciel ne vous appela point dans ce couvent, et je ne souffrirai pas que la crainte vous y retienne.

— Sire, il est vrai, la crainte de déplaire à d'augustes personnes m'a fait chercher un refuge dans cette maison; mais j'y resterai maintenant pour obtenir, hélas! le pardon de mes fautes.

— Non, mademoiselle, non, n'espérez pas que j'y consente; nuls vœux ne vous attachent au cloître... Je ne viole en rien les lois ecclésiastiques en venant vous en tirer; vous êtes à moi, vous me suivrez.

— De grâce, sire, ne m'exposez pas de nouveau à la juste colère de la reine...

— La reine! répéta Sa Majesté avec un bruyant éclat de voix, elle sait qu'elle est aussi ma sujette... Sa colère se taira.

— Je vous en supplie, ô mon roi! laissez-moi dans ces lieux pleurer mon innocence, et reconquérir du moins la paix de l'âme.

— Mademoiselle de la Vallière, je vous ai priée de me suivre, maintenant je vous l'ordonne. »

La jeune pénitente cessa de répliquer; l'abbesse la releva, et l'aida à marcher jusqu'au carrosse du roi. Ce prince remercia madame de Chaillot avec le ton rempli de charme qu'il sait si bien prendre quand sa volonté n'est pas contrariée; Sa Majesté pria en outre cette dame d'user sans réserve des droits qu'elle s'était acquis à sa reconnaissance... Nous verrons si le pape confirmera ces droits-là.

Mademoiselle de la Vallière trembla quand elle vit que son amant la conduisait au Palais-Royal; le roi s'aperçut de ce mouvement de frayeur. « Soyez tranquille, chère demoiselle, lui dit-il, vous serez » reçue comme vous devez l'être. » Arrivé au palais, Louis XIV marcha droit à l'appartement de sa belle-sœur, affectant de donner la main à sa maîtresse.

« Madame, dit le roi d'un ton poli mais impérieux, je vous recommande très-instamment mademoiselle.

— Oui, sire, répondit la princesse, je ne la regarderai plus que comme une fille à vous. »

Tous ces détails de l'explosion des amours de mademoiselle de la Vallière m'ont été redits par madame de Choisy, ma parente, qui, depuis le voyage de Fontainebleau, est fort avant dans les bonnes grâces de la favorite, et qui n'est pas plus discrète que la petite d'Artigny.

CHAPITRE VI.

FIN DE 1661.

Fête magnifique donnée par le surintendant à sa terre de Vaux. — Jalousie du roi. — Colbert, juge sévère de Fouquet. — Courtisan dénonciateur. — L'écureuil. — Colère de Louis XIV. — Il veut faire arrêter Fouquet au milieu de la fête. — Première représentation des *Fâcheux* de Molière. — Chapelle veut s'en donner les gants : mot malin de Molière. — Une bourse à chaque convive. — La saignée, la lancette cassée et le coup de pied au derrière. — Conversion des protestants; les bonbons et le fouet. — Voyage de Nantes. — Bœuf à la mode royal. — Le cocher grand seigneur. — Apollon brodé. — Château de Nantes : comment le roi y est logé. — Fouquet et sa fièvre tierce. — Les jeunes insulaires, leur danse, leur costume, leurs charmes. — Mises à l'épreuve par les courtisans. — Arrestation de Fouquet et de ses commis; exil de ses parents. — Le dévouement rétribué du duc de la Feuillade. — Le duc de Gesvres au désespoir de n'avoir pu arrêter son ami. — Archives de Fouquet. — Pensions qu'il faisait à ses amis de cour. — Journal des galanteries du surintendant. — Beautés qu'il a achetées, leurs lettres, leurs portraits, échantillons de leurs attraits. — Fouquet à la Bastille. — Cour de justice pour le juger. — Insulte faite à Londres à l'ambassadeur de France par celui d'Espagne. — Colbert contrôleur général. — La frétillante duchesse de Chevreuse. — Naissance du Dauphin. — Fabert et le cordon bleu.

Le surintendant Fouquet n'a pas persévéré dans les projets de réforme que la Fontaine croyait avoir aperçus en lui: soit qu'il ait été jaloux d'atteindre la magnificence de M. de Bullion, que le duc de la Feuillade lui a proposé pour exemple, soit que ce ministre se croie obligé de continuer les réjouissances qui se sont perpétuées à la cour depuis le mariage de *Monsieur*, il donna cette semaine une fête enchanteresse à son château de Vaux; j'y ai assisté. Rien d'aussi brillant, d'aussi riche, d'aussi lumineux ne s'était encore vu; le roi lui-même en a été ébloui; on ajoute que Sa Majesté en a témoigné son mécontentement. Louis XIV n'aime point en général tout ce qui tend à établir avec lui une rivalité de faste et d'éclat : c'est une faiblesse qu'il faut excuser chez un jeune prince à qui Mazarin n'apprit à voir la grandeur que dans les pompes du trône et dans la soumission des sujets.

Ici naît l'occasion de dire que M. Colbert ruine secrètement le crédit du surintendant Fouquet, non, comme plusieurs personnes le prétendent, qu'il aspire à prendre sa place, mais parce que tout ce qui blesse l'ordre, l'économie, la régularité déplaît à cet esprit méthodique et calculateur. M. Colbert ne hait point la personne de M. Fouquet, mais il déteste ses désordres, sa générosité sans fruits, ses prodigalités sans bornes, dont il aperçoit la funeste conséquence à la gêne extrême de l'État, et aux nouvelles charges qu'il faut imposer journellement à la nation. Or qui veut atteindre un but ne peut pas toujours choisir les moyens d'y parvenir. Les principes sévères que M. Colbert développe auprès du roi en contrôlant par son ordre les comptes et les opérations du surintendant tendent à s'appuyer de toutes les preuves qui peuvent les justifier. Ce vérificateur travaille en comptable scrupuleux, on dirait qu'il agit en ennemi.

[1] Marie-Thérèse était douce, mais sa bile s'irritait aisément quand il s'agissait des maîtresses du roi. Les épithètes arrivaient alors abondamment sur ses lèvres, elle ne les choisissait point, et les noms de cat.., de put..., de sal... venaient communément se ranger dans son discours.

Mais si M. Colbert n'est pour M. Fouquet qu'un juge austère, il est environné d'observateurs plus malveillants. Pour l'honneur de la noblesse, je ne nommerai point le seigneur qui, pendant les fêtes de Vaux, fit remarquer au roi que le surintendant a fait sculpter parmi les ornements d'architecture de son palais un écureuil avec cette devise : *Quo non ascendam?* (Où ne monterais-je pas?) Le gentilhomme poussa la complaisance jusqu'à traduire la phrase latine. Sa Majesté, qui jusqu'alors ne s'était montrée que mécontente, parut irritée et ne parla qu'avec hauteur à M. Fouquet. Peu d'instants après la remarque envenimée du courtisan, le roi rencontra la reine mère dans les jardins...

« Avez-vous vu, madame, lui dit-il en l'abordant, le luxe insolent de cet homme? Souffrirons-nous donc plus longtemps les exactions de tous ces partisans et ne leur ferons-nous pas rendre gorge?

— Quelles réflexions, mon fils, au milieu d'une réjouissance donnée pour vous plaire!

— Qu'importent ses cajoleries? Son faste me gêne, me blesse... Avez-vous l'idée, madame, d'un tel orgueil, prendre pour devise... *Où ne monterais-je pas!*... Vive Dieu! le drôle cessera de monter, car je lui couperai les jambes. Ce soir à la nuit je le fais arrêter...

— Ah! mon fils, que dites-vous! quoi! lorsque vous voilà chez lui...

— C'est bien chez moi; tout ce que Fouquet possède, il me l'a volé.

— Calmez-vous, sire, renoncez pour le moment à votre projet, il ne vous ferait point d'honneur... il nuirait à votre gloire.

— A ma gloire!... eh bien! madame, à votre sollicitation, j'ajourne la punition de ce financier; mais, je vous le dis, il ne portera pas loin l'impunité et expiera bientôt son luxe insolent. »

Cependant Fouquet, bien éloigné de prévoir son sort, s'évertuait à multiplier les plaisirs autour de la famille royale. Molière avait composé tout exprès pour les fêtes de Vaux la comédie des *Fâcheux*, ne se doutant pas que le jour de la première représentation de cet ouvrage Fouquet aurait plus de fâcheux à son château qu'il n'en est montré dans la pièce. Cette nouvelle production du poëte à la mode a fait rire la cour de bon cœur: l'excellent comique, l'intrigue ingénieuse, les caractères fidèles et la critique exquise qu'on remarque dans les *Fâcheux* ne laissent pas soupçonner que tout cela ait été conçu à la hâte; pourtant cette comédie a été faite, apprise et représentée en quinze jours. Il s'est passé après le spectacle une scène impromptu qui a fait rire encore, mais aux dépens du pauvre Chapelle, homme de beaucoup d'esprit, peu habitué à ce genre de déconvenue. Ce poëte aimable s'était vanté pendant toute la représentation d'avoir travaillé à la pièce qu'on accueillait avec tant de faveur. « Comment trouvez-vous *notre* comédie? demandait-il à ce- » lui-ci. Convenez que *nos Fâcheux* sont bien plaisants, » disait-il à celui-là. La vérité est que Chapelle avait fait une scène dont Molière n'avait pu conserver un seul mot. L'auteur unique apprit en rentrant qu'il était désemparé de la moitié de sa gloire par son prétendu collaborateur. « Ah! mon ami, lui dit-il devant tout le monde, cela » n'est pas bien; mais je t'aime, et je ne te jouerai pas le tour de » montrer à ces messieurs la scène que tu avais faite. » Là-dessus les éclats de gaieté de recommencer et Chapelle de se perdre dans la foule.

Le lendemain, au moment où tous les seigneurs et les dames prenaient congé de M. Fouquet en le comblant de félicitations sur ses fêtes, où pendant trois jours le plaisir s'était produit sous toutes les formes; en ce moment, dis-je, le duc de la Feuillade s'approcha du surintendant : « A merveille, marquis, lui dit-il, l'idée est délicate, » charmante, sublime... » Je ne compris rien à cet éloge inachevé; mais on m'apprit en route que chaque seigneur en prenant possession de la chambre qu'il venait d'occuper au château de Vaux y avait trouvé une bourse remplie d'or. Je sus aussi qu'aucun de ces messieurs n'avait oublié de l'emporter.

Le roi est toujours amoureux fou de mademoiselle de la Vallière : il faut qu'il y ait bien des voluptés cachées sous ces voiles qui ne trahissent que des formes grêles et maigres. Hier, la cour étant à Saint-Germain, la favorite fit une chute de cheval à la chasse, et l'on craignit les suites de cet accident. Louis XIV paraissait désespéré : il voulut assister à la saignée de pied qui fut ordonnée par le médecin. Le jeune chirurgien chargé de pratiquer cette facile opération, intimidé peut-être par la présence du roi, eut le malheur de casser sa lancette dans le pied de la malade. « Maladroit butor! » s'écria Sa Majesté; et la botte royale, non moins rude que celle d'un vil piqueur, envoya tomber au bout de la chambre le pauvre chirurgien, qui, craignant la récidive, se releva bien vite et disparut. Un nouvel Esculape déclara que cela n'était rien : il retira le bout de lancette, fit la saignée, et sortit aussi satisfait de son succès que l'autre opérateur devait être mécontent de son échec. Les ambassadeurs des diverses cours, qui ne sont pas obligés de flatter le roi de France, même dans ses fautes, ont trouvé le coup de pied un peu oriental. Je suis tout à fait de leur avis et le peuple aussi.

Les causeuses étaient mesdemoiselles de la Vallière et d'Artigny.

On crie, mais tout bas, contre un arrêt du conseil qui porte que, dans le but de pousser, autant que possible, les protestants à se convertir au catholicisme, les garçons âgés de quatorze ans et les filles âgées de douze pourront abjurer sans l'aveu de leurs parents. Le même arrêt autorise les mineurs déjà convertis à se marier contre le consentement de leurs pères et mères. Je suis bonne catholique, mais cela me paraît fort. On s'était contenté jusqu'ici de procéder aux conversions par l'adresse, la ruse, la subtilité : les bons jésuites surtout avaient fait de véritables chefs-d'œuvre d'habileté séductrice auprès des enfants. Il est impossible de dire avec quel tact, quelle finesse de transition ils faisaient passer ces jeunes néophytes des caresses aux menaces, des bonbons au fouet... Il eût fallu, je crois, s'en tenir là.

Je n'ai pas trouvé depuis quinze jours un seul petit fait à noter : le roi, avec le projet apparent de présider les états de Bretagne, mais réellement pour faire arrêter le surintendant et s'emparer de Belle-Isle, s'était rendu à Nantes, d'où Sa Majesté ne revint qu'avant-hier. Les reines, retirées dans leur oratoire, ne recevaient point durant ce voyage; Paris et la cour étaient tristes pendant la semaine sainte. Le mouvement et le bruit sont revenus avec notre aimable souverain, mais quelques nuages se mêlent à la gaieté qu'il a ramenée. L'emprisonnement d'un homme de l'importance du ministre Fouquet ne pouvait manquer de produire une vive sensation. Ce coup d'autorité a même fait murmurer, et les étrangers ont été jusqu'à blâmer hautement l'action d'un grand prince descendant à la ruse pour s'assurer d'un de ses serviteurs.

Brienne, qui a tout à fait oublié ma petite espièglerie de Fontainebleau, est venu ce matin me demander du chocolat, que ma femme de chambre fait à merveille. « Volontiers, ai-je répondu au comte, » mais à condition que vous me ferez le récit bien circonstancié de » ce qui s'est passé dans le voyage de Nantes. » Le marché a été conclu.

Le roi est parti de Saint-Germain accompagné de M. le prince, de

M. le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre; de M. le duc de Gesvres, capitaine des gardes en quartier; du maréchal de Villeroy, de M. le duc de Beaufort, premier maître d'hôtel; de Péguillen et de plusieurs autres seigneurs. Sa Majesté eut la singulière idée de faire la route à franc étrier; mais la partie de sa personne qui se trouvait le plus immédiatement intéressée dans l'exécution de ce projet ne put soutenir l'épreuve jusqu'au bout : il fallut recourir à un carrosse, et comme il n'y en avait point à la suite on dut prendre celui de l'évêque d'Angers. Une nouvelle mésaventure fut alors la conséquence du zèle moins heureux qu'empressé de M. de Beaufort, qui, ayant voulu servir de cocher à Sa Majesté, eut l'honneur de verser le roi de France dans un fossé. Le duc de Saint-Aignan a fait une description en vers du voyage de Nantes : c'est de la poésie de grand seigneur; l'auteur s'est conduit sans façon avec le

Le cardinal Mazarin.

dieu du Pinde. Pour la gloire des premiers gentilshommes de la chambre présents et futurs je ne copie point la narration rimée de M. de Beauvilliers.

Le roi était descendu au château de Nantes, vieux édifice dont la construction date du temps des croisades au moins. Sa Majesté n'occupait pas un appartement, mais une seule chambre, à laquelle on arrivait par une terrasse découverte garnie de ces girollées qui poussent d'elles-mêmes sur les vieilles murailles, et aboutissant à un corridor fort étroit pratiqué dans l'épaisseur du mur. C'était là l'antichambre. Le duc de Saint-Aignan s'y tenait assis sur une chaise de paille, ainsi que Rose, secrétaire du cabinet. Dans la pièce voisine on voyait la toilette de Sa Majesté, une grande table couverte de papiers, quelques chaises, sur lesquelles étaient jetés pêle-mêle les habits du roi, et un vilain lit de damas jaune ordinairement fort en désordre, parce que les valets de la chambre n'avaient la permission de le faire qu'en l'absence de Sa Majesté.

Cependant le roi paraissait prendre un vif intérêt à la santé de M. Fouquet, qui était arrivé à Nantes avec une fièvre tierce : il envoyait tous les jours Brienne auprès de ce ministre pour s'informer de son état et lui en rendre compte. Trompé par ces marques d'attention, le pauvre surintendant, que ses amis avaient averti des risques que courait sa liberté, finit par ne plus croire au danger qu'on lui faisait pressentir, et poussa même l'erreur jusqu'à se flatter qu'il conservait assez de pouvoir pour faire arrêter M. Colbert. Ainsi rassuré sur son avenir et guéri de sa fièvre, il voulut voir danser des paysannes de Belle-Isle qui étaient venues complimenter leur seigneur et madame la surintendante. A demi couché sur son lit, enveloppé de sa robe de chambre et le dos appuyé contre une pile de carreaux de damas vert, le convalescent fit ouvrir la porte de la salle où se trouvaient ces villageoises, dont les pas vraiment gracieux le charmèrent. Ces jeunes insulaires, toutes fort jolies, étaient habillées d'écarlate avec des bandes de velours noir cousues en zigzag au bas de leurs jupes, qui, généralement courtes, découvraient à moitié des jambes bien tournées et d'assez petits pieds. Ces fillettes portaient des corps très-étroits auxquels s'attachaient de petites manches amarantes aussi garnies de velours noir mêlé d'or et longues de quatre ou cinq travers de doigt au plus; elles avaient la gorge et les bras nus. Enfin des yeux vifs, un teint animé, des dents blanches et cet embonpoint qui annonce une santé florissante, donnaient à ces danseuses un air mutin, agaçant. Plusieurs jeunes courtisans ont assuré depuis que cette enseigne ne trompait point.

Le lendemain du jour où M. Fouquet s'était amusé de ce ballet champêtre, il dut revenir cruellement de sa sécurité prématurée. Il venait d'assister au conseil, durant lequel Sa Majesté lui avait adressé souvent la parole et s'était fait donner par lui plusieurs renseignements qu'elle craignait de ne pouvoir obtenir plus tard. Le surintendant, entouré de plusieurs gentilshommes, touchait le marchepied de son carrosse, lorsque d'Artagnan, sous-lieutenant de mousquetaires, se présenta devant lui.

« Ce n'est pas là, monsieur, qu'il faut monter, dit cet officier, mais dans cette chaise aux portières grillées que vous voyez à quatre pas.

— Quoi donc! que signifie ceci? répondit Fouquet pâle et tremblant.

— Que je vous arrête au nom du roi.

— Le roi est bien le maître, répliqua le surintendant déjà remis, mais j'aurais désiré pour sa gloire qu'il eût agi plus ouvertement. »

Pendant que cette scène se passait au pied de l'escalier du château et que la foule des seigneurs dont M. Fouquet était environné se dissipait sans qu'aucun d'eux lui eût dit un seul mot, M. de Bouchérat était chez ce ministre et faisait main basse sur tous ses papiers. On le fouilla lui-même, et dans l'une de ses poches se trouvèrent pour treize ou quatorze cent mille livres de reseriptions des aides avec la reconnaissance d'une somme de sept cent mille livres dont il avait fait le dépôt entre les mains de M. Chanut.

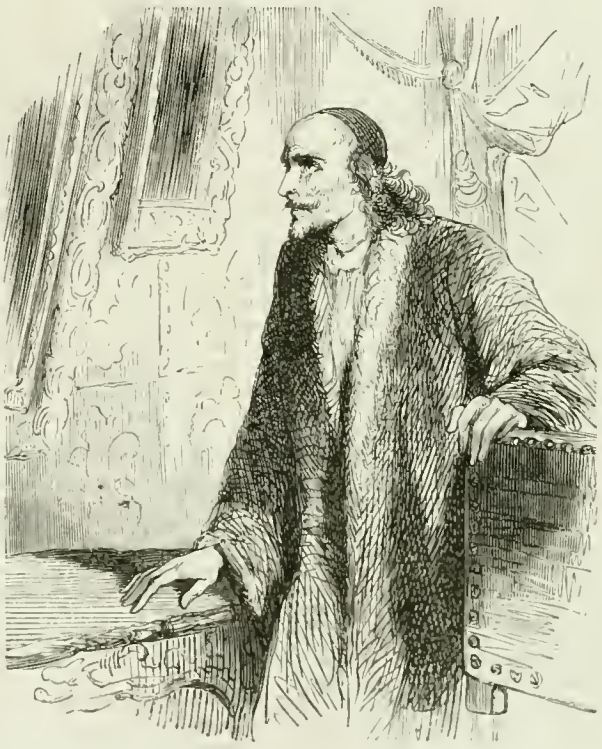

Il faut quitter cela! disait-il.

Dans la journée le grand prévôt de l'hôtel arrêta les commis qui avaient suivi à Nantes M. Fouquet. Tous les parents du surintendant eurent part à sa disgrâce : M. de Béthune, son gendre, fut exilé avec sa femme; l'archevêque de Narbonne, l'évêque d'Agde, l'abbé Fouquet et l'écuyer du roi, frères du ministre disgracié, furent également envoyés en exil.

Le duc de la Feuillade ayant appris l'arrestation du surintendant jeta les hauts cris et dit qu'*il resterait son ami à la vie et à la mort.* Mais appelé devant le roi pour s'expliquer sur ces grands témoignages d'attachement, cet ami si dévoué, si chaud ne fut plus qu'un véritable Pasquin, qui, plaisantant sur ce qu'il avait dit, désarma Sa Majesté. « Sire, répondit-il aux interpellations du monarque, c'est » bien le moins que je puisse donner quelques mots de consolation à » Fouquet en échange des beaux louis que j'en ai reçus. Si M. Col» bert veut m'en compter autant, je suis prêt à l'assurer que je lui

ferai semblable compliment s'il se trouve jamais en pareille si-» tuation. »

Le roi, qui savait très-bien que Fouquet entretenait à la cour beaucoup de pensionnaires parmi les plus grands seigneurs, avait craint que le duc de Gesvres ne fût du nombre; par cette raison il ne l'avait point chargé de l'arrestation et s'était adressé à d'Artagnan, militaire parvenu qui ne jouissait pas d'assez de crédit pour avoir part aux largesses du surintendant. Le capitaine des gardes, au désespoir de la défiance dont il venait d'être l'objet, jura et pleura tout à la fois : on assure même qu'il s'arracha quelques cheveux. « Pourquoi me déshonorer! s'écriait-il ; sans doute Fouquet est mon » plus intime ami, mais j'aurais arrêté mon père pour être agréable » au roi... Est-ce qu'il soupçonne ma fidélité? Qu'il prenne ma tête, » je vais la lui porter... » M. de Gesvres conserva sa charge, et cela le consola d'avoir gardé sa tête, dont le roi ne voulut point.

Il n'est bruit à la cour que du résultat des perquisitions faites dans les papiers trouvés à l'hôtel du surintendant à Paris. On y a trouvé des preuves attestant que Fouquet payait annuellement quatre millions aux courtisans qu'il appelait ses amis, et sur lesquels il avait la faiblesse de compter pour le soutenir dans un changement de fortun . On a vu, lors de son arrestation, la mesure de leur dévouement; car il est bon de remarquer que moitié des seigneurs qui l'entouraient en ce moment n'étaient venus à Nantes qu'avec l'argent qu'il leur avait donné, indépendamment du quartier échu de leur pension. Dans d'autres circonstances, ce système de corruption lui avait mieux réussi. Gourville a souvent raconté, sans beaucoup de mystère, de quelle façon et à quel taux le surintendant avait, suivant les occasions, acheté l'appui, les suffrages ou le silence des principaux chefs du parlement. Voilà pour les affaires; passons maintenant au dépouillement des archives du plaisir.

On a trouvé dans le cabinet de M. Fouquet un journal sur lequel étaient inscrites, avec le plus grand soin, par noms, prénoms, surnoms, toutes les filles ou femmes de condition qu'il avait débauchées. Ce registre mentionnait non-seulement les dates des victoires remportées sur ces beautés, mais encore les sommes qu'il en avait coûté pour obtenir leurs faveurs. Près de ce monument de galanterie financière on découvrit une cassette remplie de lettres d'amour, de portraits, de cheveux d'*espèces* diverses, noirs, blonds, châtains, bruns : le tout étiqueté avec un ordre scrupuleux, que l'ex-ministre n'a malheureusement mont é que là.

Quand cette découverte fut divulguée, on s'aperçut qu'un grand nombre de dames et de demoiselles fort bien nées manquaient dans les cercles de la cour et de la capitale : c'étaient évidemment celles dont la correspondance ou l'image venait d'être trouvée chez Fouquet avec des échantillons de leurs charmes. Une fille d'honneur de la reine mère était inscrite sur le journal en question si souvent et dans des termes si particuliers, que Sa Majesté se vit forcée de la chasser. Je dois dire, pour être exacte, que mademoiselle de la Vallière avait été couchée sur le livre du ministre déchu; mais je me hâte d'ajouter que l'inscription était demeurée incomplète, ce qui prouve qu'on avait prétendu à ses bonnes grâces, mais que le marché ne fut point conclu.

Le pauvre surintendant entra hier à la Bastille, après être resté quelques jours au château d'Angers. D'Artagnan doit conserver la garde de son prisonnier, ce qui ne plaît ni à cet officier des mousquetaires ni à M. Besmaux, gouverneur de la Bastille. Le premier, cavalier très-galant, préférerait son service du Louvre, qui le met en rapport journalier avec des femmes charmantes, à la triste obligation de garder un ministre emprisonné; le second, geôlier par goût et par caractère, est mécontent de voir soustraire ce captif à son autorité. Il est accordé cent francs par jour pour la dépense de M. Fouquet. C'est peu, comparativement au train de sa maison; mais avec cela le nécessaire ne manque pas.

Le roi vient d'ordonner la formation d'une *chambre de justice* pour juger le surintendant; les membres de cette chambre sont tirés d'un grand nombre de tribunaux. Elle doit faire aussi le procès aux partisans accusés d'avoir dilapidé les finances de l'Etat; on les aurait laissés jouir du fruit de leurs rapines s'ils n'avaient pas ajouté les prodigalités aux exactions, et s'ils n'eussent pas éclipsé par leur magnificence jusqu'aux princes du sang, auxquels il faut au moins conserver la suprématie du luxe et du bruit. La nouvelle cour siégera, dit-on, à l'arsenal.

Une nouvelle arrivée ce matin de Londres a fait diversion aux entretiens sur la disgrâce de M. Fouquet, et reporte vers un autre objet la colère du roi. A la réception d'un ambassadeur extraordinaire de la cour de Suède près de Charles II, le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, a pris insolemment le pas sur M. le comte d'Estrades, ministre de France, qui, à la suite du tumulte que cette action violente a produit, s'est vu insulté par la populace anglaise, qu'avait peut-être payée le ministre espagnol. Louis XIV, furieux de cet attentat à sa dignité, voulait au premier moment faire marcher des troupes vers les Pyrénées et porter la guerre en Espagne. On est parvenu, non sans peine, à lui faire changer d'avis; mais Sa Majesté veut une réparation prompte, entière, éclatante. Tout porte à croire qu'il l'obtiendra.

La charge de surintendant des finances est supprimée. M. Colbert, qui, comme chacun s'y attendait, remplace M. Fouquet, a le titre de *contrôleur général*, créé pour le nouveau ministre et sans doute par lui. Sa Majesté y a joint la charge de secrétaire d'Etat de la maison du roi, que M. du Plessis-Guénégaud a dû vendre par suite de la disgrâce du surintendant, qu'il a partagée.

Ainsi la remuante madame de Chevreuse est parvenue à ses fins. Protectrice déclarée de M. Colbert, elle n'a pas eu de repos qu'elle n'ait perdu M. Fouquet dans l'esprit de la reine mère et ne l'ait décidée à l'abandonner. Il faut à toute force que la vieillissante duchesse s'agite pour ou contre quelqu'un : l'intrigue semble être la retraite de sa galanterie. Nous allons voir maintenant sur quel objet va se reporter son imagination active, à quel genre de conquête s'appliquera son esprit frétillant.

La reine est accouchée à Fontainebleau d'un prince qu'on a nommé *Louis*. Le roi est ivre de joie. Voilà une nouvelle source de réjouissances et de plaisirs. Ce qui vaut mieux, c'est que la prompte arrivée de cet héritier de la monarchie nous promet une garantie contre les minorités, qui sont presque toujours le règne du tempérament des régentes et de l'ambition de leurs favoris.

On prépare, à l'occasion de la naissance du Dauphin, une promotion de chevaliers de l'ordre. Tous nos illustres s'agitent pour y avoir part. Bussy se flattait d'obtenir cette année le collier; mais il comptait sur la protection de M. de Turenne, et le maréchal général [1] lui a dit ce matin qu'il ne pouvait lui promettre d'intercéder cette fois en sa faveur, ayant promis de parler pour les maréchaux d'Albret et Clairambault. « Mais, monseigneur, a répondu le mestre de camp gé-« néral, mes services valent bien ceux de ces messieurs; et s'ils se » plaignent de n'être pas assez gras, je me plains, moi, d'être trop » maigre. »

Le roi a mis le maréchal Fabert en tête de la liste des chevaliers à nommer; et comme il était à craindre que ce brave général n'eût de grandes difficultés à faire ses preuves, Sa Majesté l'a prévenu d'avance de sa nomination, et lui a fait entrevoir qu'elle se montrerait peu difficile dans l'examen des titres qu'il produirait.

« Votre Majesté sait que je ne suis point gentilhomme, répondit Fabert à cette communication verbale.

— N'importe, reprit le roi, produisez des pièces, et il suffira que vous affirmiez qu'elles sont véritables.

— Affirmer une chose de toute fausseté, Votre Majesté ne pense pas que j'en sois capable... Si, devenu maréchal de France, je ne suis pas par cela seul assez noble pour obtenir le cordon bleu, il faudra bien, sire, que j'en demeure privé, car mon père était libraire à Metz, et j'ai moi-même vendu des almanachs.

— D'autres font bien ce que je vous demande, monsieur le maréchal.

— Je ne veux en cela suivre l'exemple de personne, et je croirais me déshonorer en me faisant passer pour ce que je ne suis pas.

— Ceci me contrarie fort.

— Et moi nullement; je me contente de l'honneur que Votre Majesté m'a fait en m'élevant au premier grade de l'armée, que j'ai peut-être mérité... En vérité, sire, c'est bien assez d'un bâton de maréchal de France pour me consoler de ma roture et de mes almanachs. »

Les choses en restèrent là. Fabert n'est pas cordon bleu, et la cour a trouvé le moyen de désapprouver sa conduite généreuse. Ce qui est bien généralement est souvent mal dans ce pays, où tout est considéré sous un point de vue particulier, qu'on n'aperçoit pas d'ailleurs.

CHAPITRE VII.

1662.

Portrait de Colbert. — Louvois. — Mademoiselle de la Vallière à l'hôtel de Biron. — Scène de ménage au Louvre. — La reine veut marier la favorite. — Colbert et Fouquet. — M. le Tellier; double perfidie. — Gourville; la courante et l'exempt. — Pélisson et le millier d'épingles. — Saint-Evremont. — La Fontaine; une moralité de fablo de plus. — Promenades sur les toits; amour par la cheminée. — La grille des gouttières. — L'armée en 1662. — Le haut-de-chausse de M. de Navailles. — La veuve Scarron; il pleut de ses Mémoires. — Son histoire jusqu'en 1662. — *L'Ecole des Femmes* de Molière. — La tarte à la crème et les boutons d'habit. — Intrigues au théâtre. — La bonne fortune conjugale. — Réparation faite à Louis XIV par le roi d'Espagne. — Nouveaux détails sur l'ambassadeur de cette puissance à Londres. — Amours de *Madame* et du comte de Guiche. — Mascarades amoureuses. — L'ermite de Fontainebleau. — Conjuration contre mademoiselle de la Vallière. — Tentative contre cette favorite. — Elle a des gardes et un maître d'hôtel dégustateur. — Rêverie mystique du duc de Mazarin. — Le père Annat. — La nourrice de Louis XIV. — Ses prérogatives singulières. — Mauvais complment que le roi fait à sa mère. — Médisances du roi sur la cour.

Voilà décidément M. Colbert en première ligne dans les affaires de l'Etat. Heureusement pour lui, son zèle et sa haute capacité suf-

[1] Pour rendre hommage aux grands talents de Turenne, le roi lui avait accordé le titre de *maréchal général*, qui lui donnait une sorte de suprématie sur les autres maréchaux de France.

firont pour soutenir son crédit, car il n'a point de partisans et se fait peu d'amis. L'abord du contrôleur général est froid, son visage est sombre, son regard dur, sa parole brève et sèche; jamais, en un mot, personne n'eut un caractère plus opposé au ton de la cour. L'éducation de M. Colbert fut négligée dans tout ce qui se rapporte aux ornements de l'esprit : il est étranger aux lettres, ne possède aucune érudition, reste insensible devant les chefs-d'œuvre de nos artistes; mais il n'en est pas moins habile à juger de l'heureuse influence de la littérature, des sciences, des arts sur la gloire et la prospérité publiques. Si cet homme supérieur a peu appris, il a beaucoup observé, et son jugement, d'une rectitude admirable, lui fait tout apprécier à sa juste valeur. Ainsi organisé, le nouveau ministre ne donnera point à la France de ces institutions uniquement justifiées par la prévention favorable des hommes d'État qui les créent. Incapable d'éprouver le charme des séductions, M. Colbert ne fera rien par goût, il fera tout par nécessité. La seule affection qu'on lui connaisse, c'est celle du travail; son ministère est l'enfer des commis, qu'il oblige souvent à se trouver dans leurs bureaux à cinq heures et demie du matin; lui-même travaille seize heures par jour.

Ce n'est pas des mêmes couleurs qu'il faut peindre le marquis de Louvois, à qui M. le Tellier, son père, a fait accorder en survivance sa charge de secrétaire d'État au département de la guerre. Ce jeune homme, assez bien fait et d'une figure agréable, n'est encore connu que par ses débauches et la brutalité de ses manières; son esprit paraît peu ouvert, quoiqu'il ait l'humeur vive, emportée. Je tiens de Louvois lui-même qu'il hait mortellement le travail, mais qu'en retour il aime passionnément les femmes et le plaisir. De deux choses l'une : ou il faudra que l'administration de l'armée s'accommode de ce goût assez peu compatible avec les affaires de la guerre ailleurs que dans les garnisons, ou l'apprenti ministre changera beaucoup avant son entrée en fonction. Le roi, qui se prête avec une merveilleuse patience à l'éducation du marquis, veut bien prendre pour lenteur d'aptitude ses négligences et les preuves multipliées qu'il donne de son invincible paresse. Nous verrons ce que tout cela deviendra; mais si Louvois succède un jour à son père, ce ne sera pas faute d'opposition de la part de M. de Turenne : ce grand homme a fort bien senti que l'avénement d'un tel bourru au ministère de la guerre ne promettrait que des hauteurs, des rebuffades aux généraux, et le maréchal ne veut pas être soumis à ce régime.

La passion du roi pour mademoiselle de la Vallière ne s'est point encore attiédie; on dirait même qu'elle augmente tous les jours. Cette favorite n'a pu rester auprès de *Madame* : c'était chien avec chat; et les griffes étaient du côté de Son Altesse Royale, tandis que la fille d'honneur ne pouvait être dans la circonstance qu'un tout petit chien couchant. La reine mère, à la sollicitation de son fils, consentait à recevoir mademoiselle de la Vallière, ce qui, soit dit en passant, était pour une dévote une concession passablement mondaine. Mais la maîtresse du roi s'est enfin décidée à accepter une maison, qu'elle avait jusqu'ici refusée; elle habite l'hôtel de Biron.

Le jour de l'installation, Louis XIV était resté depuis midi jusqu'à quatre heures du matin chez sa maîtresse; lorsqu'il rentra au Louvre, il trouva la jeune reine, en simple jupe, auprès du feu, avec madame de Chevreuse.

« Que faites-vous là? lui demanda-t-il avec humeur.

— Je vous attendais, sire, répondit-elle les larmes aux yeux.

— Vous m'attendiez, vous m'attendiez... cela vous arrive assez souvent, je crois.

— Hélas! sire, il est trop vrai; car vous ne vous plaisez guère avec moi.

— Eh! madame, les liens du mariage ne sont pas des crampons de fer.

— Ceux de l'amour vous conviennent mieux, sire, et n'ont pas besoin d'être aussi solides pour vous retenir.

— Ah! ah! madame, dit le roi d'un ton moqueur, qui vous en a tant appris?...

— Mais, sire, délaissée comme je le suis, la plainte est...

— Beaucoup trop hardie... D'ailleurs, que parlez-vous de délaissement?... Ne couché-je pas tous les jours...

— Dans mon appartement, interrompit la reine avec un petit air dépité, je sais que vous n'y manquez point; mais...

— Je vous comprends fort bien... Ecoutez donc, madame, les rois ne peuvent pas obtenir tout à commandement... Trêve de ces petites raisons; allez vous coucher...

— Cher époux!... s'écria la reine en se jetant aux pieds de Louis.

— Eh bien! madame, reprit-il, que voulez-vous dire?

— Que je vous aimerai, répliqua vivement Marie-Thérèse, quoi que vous me fassiez...

— Et moi, repartit le monarque avec attendrissement, j'en userai si bien avec vous, que je vous épargnerai tout sujet de peine. »

Madame de Chevreuse, qui sentit que le roi était ou se croyait disposé à faire en ce moment davantage, se retira discrètement. Le confesseur de la reine a beau prêcher devant elle contre les impuretés du monde; la jeune Espagnole éprouvait ce soir-là quelque chose de plus puissant qu'un sermon... Malheureusement cela venait mal à propos, après le séjour de seize heures que Sa Majesté venait de faire chez mademoiselle de la Vallière... Le grand Saucourt lui-même n'y eût pas résisté.

Le roi tient beaucoup à ce que la favorite soit reçue chez les reines, et même qu'elle y soit bien traitée et vue de bon œil. Anne d'Autriche se montre à cet égard fort condescendante; mais Marie-Thérèse a, comme on le pense bien, de solides raisons pour laisser voir moins de résignation. Madame de Montausier a reçu la mission délicate de négocier un arrangement avec la jeune souveraine : celle-ci exige que mademoiselle de la Vallière se marie; le roi y consent si la demoiselle se prête à ce désir de la reine. Louis XIV avait songé à de Vardes; mais ce jeune seigneur est enchaîné au char de la comtesse de Soissons, qui n'était pas femme à s'en tenir longtemps au regret d'avoir perdu sa royale conquête. « Laissons-lui son amant, a » dit Louis XIV; elle serait capable de nous dévisager si nous lui im» posions vingt-quatre heures de continence. »

Je ne suis pas contente de M. Colbert; il commence à pousser trop loin la sévérité envers le pauvre Fouquet : ce n'est plus seulement de la justice rigoureuse, c'est de la véritable animosité. Je sais de bonne source que le contrôleur général a fait prévenir secrètement l'ordre des avocats que la Bastille ou l'exil attendait le premier d'entre eux qui serait assez hardi pour se charger de la défense du surintendant. Il ne s'agit plus de vérifier des calculs, de tenir la bride serrée au financier censuré; ce ne sont plus les chiffres qui parlent ici, mais les procédés, et les procédés ne sont pas généreux. Voilà qui fera tort à M. Colbert; on lui avait déjà su mauvais gré d'avoir conseillé à M. Fouquet de vendre sa charge de procureur général du parlement, dans le but secret d'enlever son procès à cette compagnie, qui seule eût pu juger un de ses officiers [1].

M. le Tellier, qui n'a jamais vécu en bonne intelligence avec le surintendant, s'était d'abord réuni à M. Colbert pour aggraver la position de cet accusé; mais voyant grandir rapidement le crédit du contrôleur général, le ministre de la guerre a cessé de faire cause commune avec lui. On assure même qu'il ne se passe plus rien dans le conseil qui ait rapport à M. Fouquet, qu'il n'en soit informé par les soins de M. le Tellier. S'il en est ainsi, la vindicte du roi est sacrifiée à la jalousie de cet homme d'État; car il ne peut ignorer que Sa Majesté veut la perte du surintendant.

La chambre de l'arsenal a commencé le procès non-seulement de M. Fouquet, mais encore des financiers accusés d'avoir pris part aux exactions qui lui sont imputées. Gourville était à la terre de M. de la Rochefoucauld, dansant une courante, lorsqu'un exempt muni d'un ordre du roi s'est présenté pour s'assurer de sa personne. Notre danseur n'attendait point du tout un tel figurant; mais on vient de me dire que d'après l'intercession de M. le prince il a été relâché, et a promis d'entrer en composition avec M. Colbert pour les restitutions qu'on lui demande.

On a arrêté parmi les commis de M. Fouquet un nommé *Pélisson*, qui a été conduit à la Bastille. C'est un homme qui a beaucoup d'esprit, mais qui fait en prison un singulier usage de son temps : il s'est procuré un millier d'épingles, qu'il sème chaque jour dans sa chambre, pour s'occuper ensuite à les ramasser jusqu'à la dernière, et recommencer le lendemain. Il y a quelquefois de drôles d'idées dans la tête de l'homme! On se proposait d'emprisonner aussi M. de Saint-Evremont, écrivain très-distingué et l'un des partisans du surintendant; mais, prévenu à temps, il s'est réfugié en Angleterre, où Charles II lui a fait bon accueil et l'a pensionné. La Fontaine, dont l'attachement pour le surintendant n'est devenu par sa disgrâce ni moins vif ni moins expressif, ne cesse de parler en sa faveur devant tous ceux qui veulent l'entendre. Vainement le prévient-on que ce panégyrique est dangereux, il répond toujours : « Non, non, per» sonne ne peut me faire un crime d'être reconnaissant, et une obli» gation de me montrer ingrat... Si l'on me persécute pour avoir fait » et dit ce que je dois faire et dire, eh bien! ce sera une moralité » de fable de plus... [2] » On n'inquiétera pas l'honnête fablier; sa vengeance durerait trop longtemps.

Louis XIV veut à toute force égaler le marquis de Saucourt : Sa Majesté ne s'en tient plus à mademoiselle de la Vallière; le voilà qui revient à mademoiselle de la Mothe-Houdancourt, qui lui inspira l'année dernière un goût passager, que dissipa cette première fois l'amour de la belle pour le marquis de Richelieu. Mais madame de Soissons, toujours à la recherche des occasions de nuire à la favorite, a fait entendre à mademoiselle d'Houdancourt qu'il lui serait facile de supplanter son heureuse rivale, et qu'il suffirait pour cela de faire au roi quelques nouvelles agaceries. En effet, ce prince ayant, comme le dit madame de Motteville, *le cœur rempli de ces misères humaines que les honnêtes gens prennent pour le bonheur*, ne tarda pas de répondre aux avances de la jolie fille d'honneur. La cour

[1] Sur l'insinuation de Colbert, Fouquet vendit cette charge de procureur général 1,400,000 francs; il en versa le montant au trésor royal, et n'en fut pas traité avec moins de rigueur.

[2] Beaucoup de ses fables étaient déjà faites et connues, quoiqu'elles n'aient été imprimées qu'en 1668.

était au Louvre, où l'appartement des filles se trouve tout à fait sous la main de Sa Majesté. Le roi voulut s'y rendre comme il avait coutume de le faire avant son mariage; mais l'entrée en est maintenant défendue aux hommes par la sévérité de madame de Navailles. Louis jura, frappa des pieds; colère perdue, il fallait subir la consigne, et aviser à d'autres moyens. Le grand conseil galant, composé de Péguillin, de Guiche, de Vardes et Bontems[1], fut convoqué dans le cabinet du roi. Péguillin connaissait bien les localités : il avait reconnu toutes les avenues de la chambre des filles, et déclara que l'unique voie possible était pour le moment la gouttière ; l'unique issue libre aboutissant au sérail, la cheminée. Le roi avoua naïvement qu'il pourrait se trouver fort embarrassé sur ce théâtre de galanterie tout à fait nouveau pour lui, mais que cependant il voulait essayer. Le rendez-vous fut donc fixé à minuit : il parut inutile d'en prévenir les beautés que l'on devait visiter; elles avaient l'esprit assez bien fait pour ne se formaliser de rien, quoiqu'on dût les prendre à l'improviste. A l'heure convenue, le grand conseil débouche sur le toit par une lucarne de mansarde; le chemin qu'il fallait suivre n'était ni large ni sûr...

« Donnez-moi la main, sire, dit Péguillin à son maître.

— Bon, bon, m'y voici, répondit le roi... Je vais, pour plus de sûreté, prendre mes souliers à la main.

— L'humidité de la gouttière enrhumera Votre Majesté, remarqua l'attentif Bontems.

— Nous prendrons une rôtie au vin en rentrant dans mon cabinet, répliqua le souverain.

— Maintenant, annonça de Guiche, qui marchait en éclaireur, il faut s'avancer sur les ardoises jusqu'au pied de la cheminée.

— Ah! diable, dit le roi en se cramponnant au toit le mieux qu'il put, ceci est difficile.

— Ce n'est cependant pas le plus fort! ajouta de Vardes, qui déjà descendait doucement une échelle de corde dans la cheminée.

— Allons, sire, reprit Péguillin, voici le moment de l'assaut; je vais entrer le premier dans la place.

— D'accord, repartit Sa Majesté; mais n'allez pas le premier vous loger en vainqueur.

— Soyez tranquille, sire, j'attendrai que vous ayez pris votre quartier.

— Pour moi, dit de Vardes, je reste sur le rempart avec Bontems, de peur de surprise.

— Ah! oui, continua Péguillin, dont le corps était déjà à moitié dans la cheminée, depuis que de Vardes a fait la conquête de *Soissons* il s'en tient à cette place.

— Elle est cependant ouverte à tout venant, » répondit le roi avec malignité.

Louis XIV descendit dans la chambre des filles après Péguillin; tandis que le vainqueur de *Soissons* et le valet de chambre de Sa Majesté retenaient fortement l'échelle de corde, qui resta attachée à la cheminée pendant toute l'expédition. Le roi n'était point attendu par mademoiselle de la Mothe; Péguillin l'était encore moins par la demoiselle qu'il visita, et à laquelle il n'avait, a-t-il dit à son retour, jamais adressé une seule parole. Pourtant il ne s'éleva pas dans la chambre des filles la moindre clameur, pas une petite réclamation; tout se passa dans un profond silence..... En vérité l'on ne peut être plus doux, plus résigné que les filles d'honneur.

Le rôle de de Vardes et de Bontems n'offrait pas les mêmes agréments que celui de leurs compagnons d'aventure : ils commençaient à bâiller, à s'ennuyer, à grelotter, quand nos deux galants reparurent au sommet de la cheminée noirs comme des ramoneurs.

« Vous n'êtes point blessé, sire? demanda de Vardes au roi.

— Non, mon ami; seulement mes genoux sont un peu écorchés, je crois, et mes chausses en pièces.

— Que voulez-vous, sire, dit Péguillin, on ne fait pas un siége sans attraper quelques égratignures.

— Au diable le siége! poursuivit Louis XIV, ce n'est pas des difficultés que je me plains.

— Ni moi non plus, reprit le favori[2].

— N'importe, ajouta le roi, c'est plaisant, et nous y reviendrons. »

Mais Sa Majesté fut trompée dans son attente; deux nuits après celle où cette expédition avait eu lieu, nos aventuriers ayant voulu en tenter une seconde trouvèrent le passage sur la gouttière fermé par une grille de fer. Madame la duchesse de Navailles avait été prévenue par ses espions que des hommes de bonne mine s'étaient promenés sur les toits, elle se douta que la chambre des filles devait être le but de ces promenades singulières; la grille fut posée. Le roi, arrêté dans sa seconde course nocturne, jura que la duchesse le lui payerait; mais en attendant il dut regagner son lit... et Marie-Thérèse eut peut-être à se louer doublement du zèle de sa dame d'honneur.

Ces galanteries royales n'empêchent pas les améliorations de marcher à pas de géant. Il a paru successivement beaucoup de bons règlements pour l'armée, où les abus sont nombreux. La rapacité des capitaines laisse les troupes dans une situation déplorable : elles sont souvent sans souliers, sans habits; la vermine les dévore, à défaut de linge. Réduit à faire la guerre presque nu, le soldat meurt en campagne atteint par l'intempérie des saisons plus que par le fer de l'ennemi; on voit des compagnies de dix hommes. Le trésor n'en fournit pas moins toutes les sommes nécessaires au bon entretien des corps; mais les fonds publics deviennent la curée des officiers, qui s'enrichissent des dépouilles de leurs pauvres soldats. Du reste, il n'y a nul ordre, nulle discipline dans les armées, nos généraux ne savent jamais, la veille d'une bataille, sur quel nombre d'hommes ils peuvent compter. Le jour de la revue du commissaire, tout le monde se trouve à son poste; mais le lendemain il n'y a presque plus personne au drapeau, par suite des nombreuses permissions que les capitaines accordent, afin de profiter des vivres et de la solde. La maison du roi n'est pas mieux tenue que le reste de l'armée : au lieu d'être composée de gentilshommes ou d'officiers réformés, ainsi que cela devrait être, on n'y voit que des paysans. Ces braves gens font de mauvais soldats : habitués à manger à des heures réglées, peu empressés de coucher sous la tente, et ne s'accommodant point de mille autres désagréments attachés à la profession des armes, ils abandonnent volontiers leurs gages aux officiers et se retirent dans leurs foyers, qu'ils ne quittent que pour reparaître à une autre revue. Aussi les compagnies de gardes du corps ne rapportent-elles pas moins de quatre-vingt mille livres de rente à leurs chefs, et celle des gendarmes vaut autant à son capitaine. Il n'y a que la compagnie des chevau-légers qui soit exempte de ces dilapidations : le duc de Navailles, son commandant, est un homme loyal, désintéressé, plus occupé du service de Sa Majesté que de son propre bien-être. La duchesse, dont les principes en matière d'intérêt ne sont pas aussi robustes que sa pudeur, accuse journellement l'honnête capitaine de gâter son métier, madame de Navailles s'est mise sur le pied de porter le haut-de-chausse; mais elle a beau gronder, réprimander, le duc lui répond qu'il n'intervient point dans la direction des filles d'honneur, et qu'il la prie de lui laisser gouverner à sa guise ses chevau-légers.

J'étais dans la galerie de Saint-Germain avec la maréchale de la Ferté; le roi sortait de la messe, il recevait sur son passage des placets, que des femmes, des moines et de vieux officiers lui remettaient. Tout à coup je vois s'avancer vers Sa Majesté une belle femme, habillée de noir; je la reconnais tout de suite : c'était cette dame qui proclamait si haut les belles qualités de Louis XIV, le jour de son entrée à Paris avec la jeune reine. Le roi, en recevant le papier que lui remit son admiratrice, se montra peu reconnaissant, car il lui tourna promptement le dos, et je l'entendis, lorsqu'il passa près de moi, dire au duc de Saint-Aignan : « *Il pleut en vérité des mémoires de madame Scarron*, quand cessera-t-elle de m'obséder? » Par bonheur, dis-je à la maréchale, cette pauvre suppliante n'a pas entendu. Oh! me répondit madame de la Ferté, quand elle aurait eu l'oreille affligée de ce mauvais compliment, cela ne l'eût pas dégoûtée de solliciter; je connais la dame, rien ne lasse sa persévérance. Il y a deux ans qu'elle demande sans succès : savez-vous ce qui en est résulté, c'est qu'elle se présente de plus en plus fréquemment. Depuis environ six mois, madame Scarron pourrait être prise pour un personnage des tapisseries de Saint-Germain, du Louvre ou de Fontainebleau. Mais l'histoire de cette intrépide solliciteuse est piquante; si vous voulez monter dans mon carrosse pour retourner à Paris, je vous la raconterai chemin faisant. J'acceptai.

« Je fus une des premières protectrices de la dame au placet à son arrivée dans la capitale, reprit madame de la Ferté quand nous fûmes dans son équipage : je me suis brouillée ensuite avec elle pour de petites raisons qu'il serait trop long de rapporter[1]; je ne vous en dirai pas moins sur elle la plus exacte vérité. Cette veuve, qui se nommait, étant demoiselle, Françoise d'Aubigné, est née d'un gentilhomme et de la fille du geôlier de Niort. D'Aubigné ayant été emprisonné dans cette ville, comme prévenu d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, devint amoureux de la fille de son gardien, la séduisit et lui promit d'en faire sa femme, si elle parvenait à rompre ses chaînes et consentait à fuir avec lui. La jeune personne fit plus, elle vola son père, puis s'abandonna à la bonne foi de son amant, qui l'emmena avec lui à la Martinique, où il l'épousa. Madame d'Aubigné eut, au Nouveau-Monde, deux garçons et deux filles : ne nous attachons qu'à Françoise, qui passa en France, à l'âge de quinze ans, sous la conduite de madame de Blénac, femme du gouverneur de la Martinique. Françoise était prodigieusement jolie : cette qualité, qui est une belle recommandation auprès des hommes, devient souvent

[1] Valet de chambre du roi, qui le suivait dans ses expéditions galantes. Sa Majesté l'aimait beaucoup. Il fut plus tard premier valet de chambre et gouverneur de Versailles. Bontems était le fils d'un petit chirurgien de province que Mazarin avait amené à Paris.

[2] Péguillin, depuis comte et duc de Lauzun, était déjà fort avant dans la faveur du roi.

[1] Il est à présumer que madame Scarron s'était trouvée quelque part sur les brisées amoureuses de madame de la Ferté, la femme la plus universellement galante de son temps.

un titre d'exclusion auprès des femmes. Il en fut ainsi pour mademoiselle d'Aubigné. Soit que le gouverneur se fût montré trop prévenant auprès d'elle durant la traversée, soit que madame de Blénac craignît que cela n'arrivât plus tard, la jeune insulaire fut abandonnée par cette dame à la Rochelle.

» Vous savez, ma chère comtesse, poursuivit la maréchale, avec quel empressement on prête aux riches. Or il faut qu'en fait d'intrigues mademoiselle d'Aubigné ait été bien opulente, car on lui a beaucoup prêté. La chronique scandaleuse veut qu'elle ait passé en Poitou des bras d'un simple villageois borgne, bossu, boiteux, dans ceux du marquis de Chevreuse, puis dans le lit d'un juge, enfin sur le dur matelas d'un jeune bachelier, qui tour à tour abandonnèrent cette fleur de beauté, après l'avoir entr'ouverte, fait épanouir et presque flétrir. Elle s'achemina un beau matin vers Paris, où tout intrigant qui calcule bien vient tôt ou tard. Françoise avait du marquis de Chevreuse des lettres pour la comtesse d'Olonne et pour moi; je la vis arriver à mon hôtel, conduite par une demoiselle David, fille d'une laideur repoussante, chez qui elle était descendue. Je faisais cas de la protection du marquis, je m'employai volontiers pour placer mademoiselle d'Aubigné en qualité de demoiselle de compagnie. Elle était belle comme un ange, avait de l'esprit comme un lutin : aucune dame n'en voulait, parce qu'on craignait que tous les hommes ne la voulussent. De guerre lasse, nous songeâmes, madame d'Olonne et moi, à marier notre protégée. Le poëte Scarron cherchait femme, nous nous avisâmes de lui présenter la petite insulaire; il ne manqua pas de la trouver fort à son gré. Mais elle... comment, disions-nous, pourra-t-elle s'habituer au cul-de-jatte le plus mal conformé, le plus infirme, le moins homme de toute la France! Enfin la misère heurtait violemment à la porte de Françoise, elle n'aimait la galanterie qu'accompagnée du plaisir... Elle se décida à marcher à l'autel avec le podagre Scarron, qu'on y porta [1]. Ce n'est pas tout, il y avait dans l'esprit de ce grotesque écrivain presque autant d'irrégularités que dans sa personne. Je n'oublierai jamais certaines clauses du contrat qu'il fit rédiger; les voici : « La dame ne portera point de rubans, » elle sera toujours habillée d'étoffes de laine. Ses devoirs assidus » seront d'attendre son mari à dîner et à souper, d'avoir bien soin » de lui durant ses maladies, de ne recevoir personne pendant » qu'il n'y sera point, de ne jamais manger avec lui quand il y aura » compagnie, à moins qu'il ne lui ait dit de se mettre à table; enfin » elle devra s'appeler *mademoiselle* et non madame. » Quant à cette dernière clause, on assure que le poëte la fit rayer du contrat le lendemain de la noce, comme essentiellement contraire à la nature des choses.

» L'esclavage conjugal de Françoise dura neuf ans; mais la mort de son mari lui rendit la misère avec la liberté. Elle fut si pauvre, qu'elle dut se recommander à la charité du curé de Saint-Eustache. Alors, dit-on, elle demanda des ressources à ces amours de qui elle n'avait voulu recevoir jusqu'alors que des voluptés... Je crois bien, ma chère comtesse, que, depuis trois ans, la veuve Scarron n'a pas consacré toutes ses nuits à Vesta; mais si elle avait eu la moitié des amants qu'on lui a prêtés, elle n'aurait pu conserver les charmes et surtout la fraîcheur que nous lui connaissons. Pour mon compte, je puis vous garantir que j'ai vu enchaînés ensemble à son char M. de Villars [2], M. de Beuvron et les trois Villarceaux : c'est déjà pas mal; mais avec cela l'on peut concevoir qu'une jolie femme conserve tous ses attraits et toute sa santé. »

Ainsi me parla la maréchale, et je ne suis pas fâchée d'avoir à consigner sur mes tablettes l'histoire singulière de madame veuve Scarron.

Ce petit Molière est un véritable aspic, il vient de faire jouer *l'École des Femmes*, comédie en cinq actes et en vers, où mon sexe n'est pas fort bien traité; aussi la pièce a-t-elle trouvé de nombreux critiques parmi les courtisans qui déshonorent volontiers les dames, mais qui ne veulent pas qu'un écrivain roturier en dise du mal. Par malheur le parterre a ri aux larmes depuis le commencement de l'ouvrage jusqu'à la fin, et le parterre a toujours raison. Messieurs de la cour sont sortis du théâtre fort mécontents, le duc de*** surtout est outré du succès d'une comédie rimée dans laquelle on prend la licence de parler d'une *tarte à la crème*. Vainement a-t-on voulu expliquer à ce noble Zoïle l'idée de l'auteur, il ne peut digérer sa tarte; elle est pour lui non pas à la crème, mais au plomb. Ce seigneur en veut à Molière la mort jurée pour cette pièce de pâtisserie. Dernièrement il le rencontra au Louvre; s'étant approché de lui avec des démonstrations amicales, il lui prit la tête et la lui frotta violemment contre ses boutons de métal en répétant : *tarte à la crème, Molière, tarte à la crème*... Le pauvre poëte avait la figure tout en sang. De la plainte au roi, qui a fait une verte réprimande au duc. Force lui a bien été d'avaler cette semonce, moins rude encore que les boutons frottés sur le visage de Molière; mais beaucoup plus dure que la *tarte à la crème*, première cause de tout ceci.

A la seconde représentation de *l'École des Femmes*, un nommé Plapisson, espèce de bel esprit famélique, dont les opinions littéraires sont au prix d'un souper, avait été placé sur le théâtre, où il s'efforçait de couvrir la pièce d'un ridicule qui retombait tout entier sur lui. Ce champion des illustres cabaleurs, à chaque éclat de rire excité par les bons mots partis de la scène, haussait les épaules, regardait le parterre en pitié, et faisait des grimaces, des contorsions qui ajoutaient beaucoup à la gaieté du public. Malgré tout ce manége, la comédie nouvelle a été aux nues : cent voix ont demandé, après la représentation, mademoiselle de Brie, actrice grande, bien faite, extrêmement jolie, qui venait de jouer à ravir le rôle d'Agnès. Son triomphe s'est joint à celui de Molière, et les opposants se sont retirés honteux comme des renards auxquels on a coupé la queue.

Mais voici bien une autre comédie qui s'est jouée dans le monde, et que m'a racontée le comte de Guiche mécontent d'être devenu simple spectateur près d'un théâtre où il était acteur. « Je me rendais hier au soir, m'a-t-il dit, chez la comtesse d'Olonne, vieille connaissance de cinq à six mois, qu'on aime comme M. de Turenne aime les vieux soldats qui se battent bien. J'arrivais à la porte de sa chambre, lorsque je crus y entendre du bruit... mais un bruit de telle nature que je ne pus me défendre de mettre mon œil au trou de la serrure... Devinez, comtesse, ce que je vis?... Je vais vous le dire, parce que ce sont de ces choses qu'on ne peut jamais deviner : je vis donc madame d'Olonne caressant son mari et lui prodiguant tout ce qu'on accorde à un amant... Un mari! bon Dieu! un rival domestique, un soupirant par contrat... en plein jour. Je vous demande s'il y avait moyen d'y tenir... Je suis sorti de chez la comtesse pénétré d'indignation, de mépris... » Le comte, encore transporté de colère, s'est mis à griffonner sur le coin de ma toilette les vers suivants :

Je penserais n'être pas malheureux
Si la beauté dont je suis amoureux
Pouvait enfin se tenir satisfaite
De mille amants avec un favori;
Mais j'enrage que la coquette
Aime encor jusqu'à son mari.

De Guiche m'a quittée après avoir fait cette épigramme, assurant qu'il allait en envoyer des copies à toute la cour avec le nom de madame d'Olonne. Il est sorti toujours furieux, et je l'entendais répétant jusque sur mon escalier : « Un amour conjugal! c'est une femme » déshonorée. »

L'orgueil espagnol s'est enfin humilié dans l'affaire de M. de Watteville : cet ambassadeur, qui avait si grièvement insulté le nôtre à Londres, a été rappelé par sa cour, et un envoyé du roi d'Espagne, chargé d'apporter à Louis XIV les excuses de son souverain, s'est présenté ce matin au grand lever. La réparation a été lente, très-lente; cependant elle n'est point complète. L'ambassadeur extraordinaire a dit « que le roi son maître avait bien eu du déplaisir d'abord » qu'il avait appris l'attentat du baron de Watteville; qu'il ne souhaitait rien tant que d'entretenir la bonne intelligence qui était » entre les deux couronnes, tellement que, comme cette action y » était entièrement opposée, il l'avait non-seulement révoqué, mais » encore donné ordre de s'en venir à Madrid pour y rendre compte » de sa conduite; qu'il avait en même temps commandé à tous les » autres ambassadeurs, dans quelque cour qu'ils pussent être, de *ne » point se trouver à l'avenir dans toutes les affaires de cérémonies où » se trouverait l'ambassadeur de France, de peur qu'il n'arrivât encore » pareille chose pour le pas.* » Il n'y a rien dans tout cela qui dise formellement que Sa Majesté Catholique cède au roi de France la préséance en litige; la question est éludée, elle n'est point résolue. Mais, pour ne parler que de la réparation, en se rappelant les détails de l'offense, on ne peut se dispenser de reconnaître que la première est insuffisante. Les gens de Watteville avaient tranché les traits de l'attelage du comte d'Estrades, tué son postillon, coupé les jarrets de ses chevaux; le fils de l'ambassadeur était sorti de la mêlée blessé. En apprenant ce grave attentat, Louis XIV, qui soupait lorsqu'on vint le lui annoncer, s'était levé avec emportement. La reine mère l'invitait vainement à reprendre sa place. « Laissez-moi, je vous prie, » madame, lui avait-il répondu, je veux entendre la lettre de d'Es» trades; allez vous remettre à table, *et qu'on me garde seulement un » peu de fruit.* » Il paraît que depuis lors le roi s'est bien calmé.

Le comte de Guiche, qui ne veut plus risquer de rencontrer dans ses galanteries une rivalité de mari, ne s'est pas trop mal adressé pour l'éviter; mais il porte un peu haut ses vues. Ce gentilhomme est le plus beau, le mieux fait de la cour; mais son humeur est impérieuse, son caractère haut et dédaigneux : il pousse quelquefois l'audace auprès des femmes jusqu'à la brutalité. De telles manières n'étaient pas propres à lui mériter l'estime d'une princesse aussi délicate que *Madame*. Elle n'aimait point le comte; je dirai plus, elle se sentait disposée à le haïr. Son Altesse Royale n'a donc reçu longtemps le duc de Guiche que pour complaire à *Monsieur*, qui chérit ce jeune seigneur. A force de voir les gens contre lesquels on est le plus prévenue, il arrive quelquefois qu'on leur trouve moins de défauts qu'on ne leur en supposait; *Madame* alla plus loin; elle décou-

[1] Ce mariage fut conclu en 1651.

[2] Il s'agit ici du père du maréchal de Villars.

vrit dans le favori de son époux une grande perfection, car elle s'aperçut qu'il rendait un brûlant hommage à sa beauté. Un très-joli homme qui devient notre admirateur acquiert, par cela seul, de grands droits à notre indulgence si nous le haïssions. Henriette d'Angleterre, décidée à mieux examiner celui qui se montrait d'assez bon goût pour admirer ses charmes, fut tout étonnée de reconnaître que, sous une écorce raboteuse, de Guiche avait de charmantes qualités. Le comte, voyant que *Madame* paraissait déterminée à poursuivre l'examen, crut qu'il était de son devoir de le faciliter : il lui ouvrit entièrement son cœur, et l'on assure qu'il n'eut bientôt plus rien de caché pour elle; tant il était empressé de faire juger à Son Altesse Royale tout ce qu'il valait.

Peut-être, en cela comme en tout ce qui excite le scandale, la renommée va-t-elle plus loin que la vérité; mais il faut convenir que la princesse encourage un peu les médisances. Madame de Chaumont et mademoiselle de Montalais, confidentes de la princesse, font entrer presque tous les jours dans son appartement M. de Guiche déguisé en fille ou bien en vieille femme disant la bonne aventure; et *Madame*, qui est malade, garde des heures, que dis-je, des journées entières ce masque dangereux auprès de son lit. Tout cela, disent les juges bénévoles, n'est qu'un jeu du goût de *Madame* pour les plaisanteries de roman... Je ne sais; mais en vérité, puisque roman il y a, cela tient de trop près à la conclusion.

Dernièrement, *Madame*, encore peu rétablie, s'était en quelque sorte traînée à Fontainebleau, craignant de déplaire au roi si elle se dispensait d'être du voyage. Quel a été l'étonnement de la cour lorsque, dès le lendemain, Son Altesse Royale, leste et vive, a déclaré qu'elle se rendrait le soir dans la cabane d'un ermite, située sur une hauteur, pour observer une éclipse de soleil. Des curieux ayant suivi d'assez près l'observatrice, virent le pieux solitaire et lui trouvèrent beaucoup de ressemblance avec le comte de Guiche. Quant à l'éclipse, elle fut moins fidèle au rendez-vous que *Madame* : il n'y en eut point ce soir-là, si ce n'est peut-être une éclipse de sagesse.

Madame de Soissons ne se lasse point d'attaquer la faveur de mademoiselle de la Vallière; elle est parvenue, ce dit-on tout bas aux cercles des Tuileries, à se faire des auxiliaires de M. de Vardes, son amant actuel, et du comte de Guiche, qui doit l'avoir été, parce que tous les jeunes gens de la cour ont eu leur tour. L'adroite surintendante a l'adresse d'exciter l'ambition de ces deux seigneurs. « Il doit » être aisé, leur dit-elle, d'enlever le cœur du roi à son étique maî» tresse ; vous avez vu déjà qu'il lui fait volontiers des infidélités, » puisque vous avez pu le conduire dans le lit de la petite d'Hou» dancourt : il ne faut qu'un peu de persévérance pour le détacher » de la Vallière. Si, comme je l'espère, vous réussissez, vous voilà, » messieurs, les ministres des plaisirs du roi. Or, vous savez que la » faveur est là... Des aventures aux grandes affaires il n'y a qu'un » pas; vous aurez bientôt captivé toute la confiance de Sa Majesté, en » politique comme en matière de galanterie. C'est donc un plan de » haute intrigue que je vous propose, et la réussite peut vous mener » à tout. »

L'événement arrivé cette nuit chez la favorite est-il une conséquence de la conjuration que dirige madame de Soissons, c'est ce qu'il serait hasardeux d'affirmer. Quoi qu'il en soit, entre deux et trois heures du matin, mademoiselle de la Vallière s'est réveillée aux aboiements obstinés de sa petite chienne, au moment où quelqu'un cherchait à s'introduire chez elle par une croisée donnant sur un jardin. Elle s'est sauvée aussitôt dans la chambre de ses femmes, et quand les gens de la maison ont visité l'extérieur de la fenêtre ils y ont trouvé une échelle de cordes attachée au balcon. Dans la journée, mademoiselle de la Vallière a eu des gardes; de plus, le roi veut qu'un officier soit chargé de goûter tout ce qu'elle mangera : ce maître d'hôtel dégustateur a été installé dans la soirée.

Voilà pour la sûreté de la favorite; parlons maintenant de son crédit, qui n'est pas moins bien défendu par le duc de Saint-Aignan et madame la marquise de Montausier, que Sa Majesté comble chaque jour de nouvelles grâces depuis qu'ils se sont faits les champions de ses amours. Les ennemis de la demoiselle n'en poursuivent pas moins avec un infatigable acharnement les attaques qu'ils dirigent contre elle : il y a trois jours, le duc de Mazarin, dont la tête est tant soit peu détraquée par des rêveries mystiques, demanda une audience particulière du roi, qui lui fut accordée. Rendu dans le cabinet de Sa Majesté, le duc a déclaré qu'il avait eu une vision, de laquelle il devait conclure que le royaume ne pouvait manquer d'être bouleversé si le roi ne renonçait à sa maîtresse, et qu'il lui en donnait avis au nom de Dieu. « Et moi, lui a répondu Louis XIV, je » vous donne avis, de ma part, que vous feriez bien de mettre ordre » à votre cerveau, qui est dans un pitoyable état, et de rendre tout » ce que votre oncle a volé. » Le missionnaire officieux a fait une profonde révérence et s'est retiré; mais l'amant de la Vallière n'en était pas quitte. Le lendemain, le père Annat, son confesseur, a sollicité, au lever, la permission de quitter la cour : insinuant avec adresse à Sa Majesté qu'il ne pouvait demeurer témoin de son commerce criminel avec une autre femme que la reine. « A votre aise, » mon père, lui a dit le roi en riant, je vous accorde la permission » de vous retirer; aussi bien, je ne veux plus consulter que mon » curé. » L'honnête prêtre ne s'attendait pas à cela; il a fait demander, le soir même, la faveur de rester auprès de son illustre pénitent. « Non pas, a répondu ce prince, je serais désolé de gêner sa » conscience, et la mienne se passera bien de lui. »

Ce second échec ne lassa point la constance des ennemis de la favorite; ils firent une troisième tentative avec aussi peu de succès. Il y a près de Marie-Thérèse une bonne dame bien simple, bien franche, bien roturière, qui cependant ne laisse pas d'avoir du crédit : c'est la nourrice de Louis XIV. Cette femme a conservé le privilége d'entrer avant qui que ce soit dans la chambre du roi, le matin, à son réveil : elle tire ses rideaux et l'embrasse dans son lit, tandis qu'une foule illustre se presse à la porte de l'appartement. Ce n'est que longtemps après madame Hamelin, très-petite bourgeoise de Paris, que le grand chambellan et le premier gentilhomme sont introduits; les ministres, les princes, les cardinaux ont chaque jour à dévorer le chagrin de voir cette *vieille*, comme ils l'appellent, obtenir le premier sourire du monarque, et leur dérober souvent sa première faveur. Tel est le troisième personnage sur lequel on avait jeté les yeux pour chapitrer l'amoureux Louis et tâcher de perdre la Vallière. La jeune reine était entrée dans la conjuration, dont elle espérait recueillir tout le fruit; ne se doutant nullement que les conjurés n'agissaient point dans ses intérêts, et ne s'en servaient que pour colorer leurs intrigues. La reine transmit à madame Hamelin la leçon qu'on avait composée pour cette dernière, qui courut tirer les rideaux du roi et la lui débiter.

« Qui vous a chargée de me raconter cela, maman nourrice? lui répondit le prince après l'avoir écoutée sans l'interrompre.

— Sire, c'est le ciel qui m'en a donné le courage.

— Le ciel paraît avoir à cet égard inspiré bien des gens à la fois; mais comme l'origine céleste de tout ceci ne m'est pas bien démontrée, je vous prie, maman nourrice, de vous taire à l'avenir sur ce sujet.

— Cependant j'oserai représenter à Votre Majesté...

— Bonne femme, vous m'obligerez à vous interdire ma porte.

— Ah! sire, j'en mourrais sur l'heure.

— Sachez donc mieux contenir votre langue.

— Si je pouvais seulement déterminer Votre Majesté à descendre un moment dans sa conscience.

— Madame Hamelin, je vous ferai chasser...

— Non, sire, Votre Majesté ne chassera pas celle qui l'a nourri du plus pur de son sang.

— Ah! que je vous en veux de m'avoir obligé de vous parler ainsi! N'y revenez pas, vos lisières sont depuis trop longtemps rompues... N'oubliez plus que, si j'aime à vous tenir compte des soins que vous avez donnés à mon enfance, il y aurait de l'imprudence de votre part à prétendre exercer le moindre empire sur ma volonté... On ne me doit des avis que lorsque je les demande, et votre devoir est de vous taire jusqu'à ce que je vous interroge sur les soins à donner à mes enfants. Voilà vos limites, maman Hamelin; n'en sortez plus... Allez. »

Enfin la reine mère crut être plus heureuse, elle succéda à tous ceux qui avaient hasardé sur l'amour du roi des représentations si mal accueillies. Louis XIV n'écouta qu'avec impatience la semonce, en forme de sermon, que lui adressa la dévote princesse. « Finissons, » madame, interrompit-il enfin, ou vous m'obligerez à vous manquer » de respect... Votre Majesté oublie trop complétement le passé » quand elle me conseille le sacrifice de mes affections; et comme je » n'ai jamais glosé sur les affaires des autres, il me semble qu'on en » devrait user de même pour les miennes. »

La reine se tut et se retira. Mais hier au soir le roi, piqué des obsessions qu'on s'était permises auprès de lui, est revenu sur ce sujet en présence d'une nombreuse assemblée. « En vérité je ne conçois » pas, a-t-il dit, comment les créatures qui ont vécu avec la plus » grande liberté du monde peuvent censurer les actions des autres; » parce que les plaisirs s'éloignent d'elles, elles enragent qu'on soit » en état d'en goûter... C'est ainsi que le monde est fait : quand nous » serons las d'aimer, nous deviendrons à notre tour dévots et ser» monneurs. »

Le roi ne s'en est pas tenu là; et comme s'il eût voulu appuyer ses faiblesses des exemples qu'il reçoit, il s'est mis à médire de toutes les femmes de la cour. « Voyez madame de Chevreuse, a-t-il conti» nué, personne n'est plus hardi qu'elle à parler contre la galanterie » des femmes, et personne n'en a plus qu'elle... Encore une duchesse » d'Aiguillon, une princesse de Carignan, et tant d'autres... Ma foi, » la galanterie a toujours été, elle sera toujours. S'il y a des femmes » dont on ne parle point, c'est qu'elles font leurs affaires plus secrè» tement et avec des hommes sans conséquence. » Puis le roi a cité encore des noms : « Madame de Châtillon et M. le prince, a-t-il pour» suivi; madame de Luynes et le président Tambonneau; la prin» cesse de Monaco et Péguillin[1]; mesdames d'Angoulême, de Vitry,

[1] Sa Majesté aurait pu dire encore : La princesse de Monaco et moi, car le roi partageait les faveurs de cette dame avec son favori.

» de Vienne, de Soubise, de Vivonne, le Tellier, d'Humières... » Et le roi, que cette longue kyrielle de noms pécheurs avait mis d'une humeur charmante, riait de tout son cœur. Cependant les dames de la cour, qui ne pouvaient pas deviner où s'arrêteraient les citations médisantes de Sa Majesté, s'étaient toutes retirées, à l'exception des femmes que leur âge mettait à l'abri des souvenirs du roi.

CHAPITRE VIII.

SUITE DE 1662.

Description du conseil présidé par Louis XIV. — Sévérité du roi sur le costume de ses ministres. — Mise ordinaire de ce prince. — Tableau du carrousel de 1662 — Adam Billaud, menuisier, poëte de Nevers. — Lettre espagnole trouvée dans le lit de la reine. — Tous les ministres en campagne à ce sujet. — Conduite prudente du roi. — Jeu bizarre d'intrigue. — Les bosquets ont des oreilles. — Les Corses et le duc de Crèqui. — Colère du roi; réparation exigée de la cour de Rome. — Plaintes de *Monsieur* au roi sur les infidélités de *Madame*. — M. de Villeroy sans conséquence. — Epigramme de Benserade. — Les carrosses à cinq sous. — Exil de *Mademoiselle*. — Rachat de Dunkerque et Mardick. — Entrée du roi dans cette conquête financière.

Le conseil se réunit une fois par semaine; il dure souvent cinq heures, et deux ou trois sont consacrées à discuter sur l'affaire Fouquet. Les séances ont de la gravité, bien différentes en cela de ce qu'elles étaient sous M. le cardinal. Ce ministre présidait le conseil en se faisant la barbe, quelquefois en jouant avec sa fauvette ou sa guenon, bête fort maligne, qui se plaisait à griffer la perruque des magistrats, et mettait à nu leur chef rasé. Le roi seul est assis dans le conseil, tous les ministres restent debout. Le chancelier est à la gauche de Sa Majesté, il s'appuie s'il veut sur la balustrade du lit. Tous les autres assistants se placent indistinctement. Le secrétaire d'Etat rapporteur se tient debout devant le monarque : s'il a besoin d'écrire, il s'assied au bout d'une table placée au milieu de la chambre; mais il se lève dès qu'il a fini. M. de Lionne, qui m'a fait part de ces dispositions intérieures, souffre beaucoup à ne pas s'asseoir, il se hasarde depuis quelque temps à s'appuyer contre le chambranle de la cheminée; et comme le roi ne l'en a pas repris, il espère pouvoir continuer.

Louis XIV tient la main à ce que les ministres et secrétaires d'Etat ne paraissent au conseil qu'habillés avec recherche, il a reproché un jour sévèrement à M. Colbert d'avoir trop négligé son costume. « Sire, lui a répondu le contrôleur général, je prie Votre Majesté de » m'excuser, j'ai passé la nuit à préparer un rapport pressé. — Mon» sieur, a répliqué le roi, rien n'a plus d'importance que la dignité » du trône... » A ce compte, ce sont des hommes bien importants que les valets de chambre de nos courtisans. Ce n'est pas que Louis XIV soit ordinairement fastueux dans sa mise, il y règne au contraire une sorte de simplicité : ses habits sont d'une couleur foncée, avec une étroite broderie, qui ne couvre jamais les coutures de la taille, quoique cet usage soit presque général parmi les grands seigneurs. Sa Majesté porte même assez souvent un habit de velours entièrement uni, que relèvent des boutons d'or. Sa veste est de drap ou de satin, et richement brodée; l'étoffe en est rouge, bleue ou verte. Le chapeau du roi est bordé de point d'Espagne et garni d'un plumet blanc. Jamais on ne lui voit de bagues; mais ses boucles de souliers et de jarretières, ainsi que celle de son chapeau, sont couvertes des plus beaux diamants. Louis XIV porte le cordon bleu sous l'habit; ce n'est que dans les grandes cérémonies qu'il le met en dessus, et alors ce ruban est orné de pierreries.

J'ai assisté aujourd'hui à la plus galante, la plus magnifique et la plus inutile fête qu'on ait encore vue à Paris; c'était un carrousel que le roi a donné dans la grande place située entre le Louvre et les Tuileries[1]. Les combattants étaient divisés en cinq quadrilles, mélange assez choquant de peuples et d'époques dans lequel on n'avait en vue que d'éblouir par la somptuosité des costumes. Le roi était à la tête *des Romains; Monsieur* dirigeait *les Persans; M. le prince*, coiffé du turban, figurait parmi *les Turcs; M. le duc d'Enghien* marchait avec *les Indiens;* l'humeur un peu farouche, aventureuse, romanesque et en tout singulière du *duc de Guise* s'était plu à choisir l'habit *des Américains*. Le pourtour entier de la place avait été garni de gradins recouverts d'étoffes précieuses; vis-à-vis la porte du Louvre s'élevait une tribune, sur laquelle était jetée une draperie de velours violet parsemée de fleurs de lis d'or. Plusieurs parties de cette riche tenture étaient relevées avec de grosses cordes filées du même métal, dont les extrémités se terminaient par des glands à lourdes torsades. Au-dessus de la tribune brillait l'écusson des armes de France, ciselées sur vermeil. La, sous un dais, étaient assises la reine mère, la reine régnante, et cette infortunée Henriette de France, dont l'époux porta, il y a quelques années, sa tête royale sur l'échafaud dressé par Cromwell. Mais ce n'était pas pour plaire à ces princesses que la fête était donnée : parmi les trois mille dames rassemblées autour de la place, il y en avait une, cachée au milieu de la foule, qui seule dans la pensée du roi devait s'appliquer cet hommage éclatant. Elle le savait; mais elle en jouissait avec modestie.

Jamais peut-être on ne vit tant d'or, tant de pierreries accumulés qu'il y en avait sur les spectateurs, mais surtout sur les acteurs de ce spectacle pompeux. Les combattants s'étaient chamarrés d'une si prodigieuse quantité de matières précieuses et de joyaux que leurs chevaux pliaient sous le poids des richesses : ces fiers coursiers en étaient tellement couverts qu'on ne reconnaissait plus leurs formes élégantes et élancées.

Le *comte de Sceaux*, fameux par ses galanteries et sa prodigalité, a remporté le prix du carrousel; il l'a reçu à genoux des mains de la reine mère... Tout près de moi était assise une jeune demoiselle que je ne nommerai point, parce qu'elle s'est trop complétement trahie. Je l'ai vue toute palpitante d'inquiétude tant que la joute a duré; et lorsqu'on a proclamé la victoire au son des clairons ornés d'étendards, elle s'est écriée : *Ah! c'est lui!* Je n'ai pu douter alors que le beau vainqueur ne possédât le cœur de ma voisine... Mais, hélas! au geste non moins indifférent que hardi dont il a payé le regard de feu lancé sur lui, j'ai reconnu que l'amour de la pauvre petite a jeté déjà tous ses trésors aux pieds du volage comte de Sceaux.

Le *Mercure* du sieur Visé annonce la mort d'Adam Billaud, *dit le Menuisier de Nevers*, connu par quelques poésies étincelantes de verve et de gaieté. Ce poëte artisan a résisté dans le temps aux offres brillantes qui lui étaient faites par le cardinal de Richelieu pour venir se fixer à Paris; maître Adam a craint pour sa muse l'air épais de la capitale et le vin de Suresne; il a continué de rimer, boire, pousser le rabot aux bords de la Loire, et s'en est bien trouvé.

Une intrigue de cour, que dis-je? de ruelle, suspend les affaires publiques, et détourne nos ministres de leurs graves devoirs pour les occuper des suites de l'amour du roi pour mademoiselle de la Vallière. Une lettre espagnole trouvée dans le lit de la jeune reine[1] a été portée au roi par une femme de chambre nommée *Molina*. Voici la traduction de cet écrit, que MM. Colbert, le Tellier et Louvois colportent partout pour tâcher d'en faire découvrir l'auteur.

« MADAME,

» Le roi se précipite dans un déréglement qui n'est ignoré de per» sonne que de Votre Majesté; mademoiselle de la Vallière est l'objet » de son amour et de son attachement : c'est un avis que vos servi» teurs fidèles donnent à Votre Majesté. C'est à vous à savoir si vous » pouvez aimer le roi dans les bras d'une autre, ou si vous voulez » empêcher une chose dont la durée ne vous peut être glorieuse. »

Tandis que le roi se perd en conjectures et que ses ministres se consument en recherches touchant cette lettre écrite depuis longtemps, quoiqu'on n'ait pu la glisser dans le lit de la reine que la semaine dernière, ceux qui l'ont imaginée se félicitent en secret du trouble qu'elle cause à la cour. Ils espèrent que le scandale fera sur l'esprit de Sa Majesté ce que n'ont pu faire les représentations, et que la Vallière sera enfin sacrifiée. Personne jusqu'à présent n'a pu reconnaître le caractère de la missive; mais Louvois, après avoir découvert et observé dans ses effets la haine que madame de Soissons et le marquis de Vardes[2] ont vouée à la favorite, Louvois, dis-je, n'a pas hésité à déclarer que ces deux personnes devaient avoir trempé dans le complot, si elles ne l'avaient conçu. Le roi, malgré cette déclaration, refuse de croire coupable d'une telle noirceur un homme qu'il a comblé de bienfaits et qu'il honore d'une amitié toute particulière. Quant à madame de Soissons, Sa Majesté ne se montre que faiblement irritée de son audace : c'est un témoignage de jalousie, et l'on n'est jaloux que des faveurs dont on regrette la possession. L'amour-propre du roi tempère son ressentiment contre la surintendante.

Mais un homme que le roi est d'autant plus éloigné de soupçonner, qu'il le croit plus attaché à sa personne, c'est M. de Guiche. Il est vrai que celui-ci n'aurait jamais songé à trahir son maître s'il n'était pas amoureux d'Henriette d'Angleterre, qui conserve un amer souvenir du délaissement de Sa Majesté. Ainsi, par un jeu bizarre d'intrigue, M. de Guiche, véritable auteur de la lettre, puisque c'est lui qui l'a rédigée en espagnol, s'est vu entraîné à servir le ressentiment d'une infidélité du roi à laquelle le comte doit le cœur de *Madame*. On dit que les murs ont des oreilles : les bosquets en ont aussi; car ce que je sais de la participation de *Madame* et du comte au complot de la lettre, je l'ai entendu dire à ces amants à travers une charmille du parc de Saint-Cloud. Le papier sera mon unique confident : l'orage gronde sur plusieurs têtes; je ne me pardonnerais pas d'avoir marqué une victime.

Le roi, dans ces menées peu éclaircies malgré tous les soins de

[1] C'est de cette fête que la place a retenu le nom de *Carrousel*.

[1] On ne conçoit pas comment Voltaire a pu consigner, dans le *Siècle de Louis XIV*, que cette lettre était un écrit supposé de Philippe IV à sa fille; l'auteur des *Chroniques* le rapporte ici textuellement, et l'on voit qu'il n'a pu être attribué au roi d'Espagne.

[2] Le marquis de Vardes partageait avec Péguillin et de Guiche la faveur de Louis XIV; il était capitaine des Cent-Suisses.

Louvois, ne veut point frapper au hasard de peur d'atteindre des innocents. Il n'eût pas été fâché de trouver madame de Navailles parmi les accusés : Sa Majesté ne peut oublier la grille des gouttières du Louvre, et je crois que, sur le moindre indice, la duchesse serait punie sans être convaincue.

M. le duc de Créqui, ambassadeur du roi dans l'État romain, est un seigneur d'un caractère difficile, sa hauteur excessive lui attire souvent de méchantes affaires sur les bras; voilà ce qui vient de lui arriver à Rome. Ses laquais s'étant avisés de charger des soldats corses l'épée à la main, tandis que ces militaires étaient sous les armes, le ministre, au lieu de punir ses gens, a jugé convenable de leur donner raison. Alors le corps des Corses, offensé, et, dit-on, excité par don *Mario Chigi*, frère du pape Alexandre VII, est venu

A un signal donné l'archet de Boceau part, le cardinal s'élance ..

faire le siége de la maison de l'ambassadeur. Le duc, qui rentrait en ce moment, a reçu plusieurs balles dans les panneaux de son carrosse, un de ses pages est resté mort sur la place; plusieurs de ses domestiques ont été blessés. Le lendemain, M. de Créqui s'est éloigné de Rome et a fait son rapport.

A la réception de cette dépêche, Louis XIV, furieux, a fait ordonner au nonce de sortir des terres du royaume; lui déclarant que si la réparation que lui doit Sa Sainteté n'est prompte et entière, des troupes françaises occuperont, au nom du roi de France, le comtat d'Avignon, et que d'autres marcheront contre la capitale du monde chrétien. Nous verrons ce que cette menace produira.

L'hymen porte un bandeau bien plus épais que celui de l'amour; peut-être ne faut-il pas trop plaindre les maris de leur aveuglement, car ignorer est souvent pour eux une véritable grâce d'en haut. *Monsieur* vivait depuis quelques mois sous le charme de cette ignorance bénigne, mais je ne sais quel trait de malencontreuse lumière a frappé ses yeux; l'intelligence de *Madame* et du comte de Guiche n'est plus un mystère pour le cadet de Sa Majesté. Le prince se serait bien fâché, mais il a craint l'éclat; l'autorité royale lui a paru un moyen moins dangereux et plus sûr que la colère. Il s'est donc enfermé hier avec le roi et s'est mis à lui conter sa peine. A la cour tout est oreilles : les doléances de Son Altesse ont été entendues; hier au soir elles étaient l'objet de tous les entretiens. Le plus plaisant de l'aventure, c'est que l'écouteur a suivi, le crayon à la main, la conversation des illustres frères; cinquante exemplaires de ce dialogue courent aujourd'hui, colportés par les attentifs de ruelles : c'est un document précieux pour mes tablettes; je le copie.

« Il ne faut vous en prendre qu'à vous, mon frère, a dit le roi, *Madame* éprouvait une sorte d'éloignement pour M. de Guiche, vous avez exigé qu'elle se rapprochât de lui.

— A la bonne heure, sire, mais je n'ai jamais prétendu qu'elle s'en rapprochât autant.

— Ne savez-vous point que les femmes ne connaissent aucun milieu entre aimer et haïr! vous n'avez pas voulu que la vôtre exécrât le comte, elle l'adore.

— Votre Majesté ne saurait souffrir que l'honneur de la famille royale soit terni.....

— Ah! mon frère! l'honneur! l'honneur!... Si son inviolabilité tenait à cela, je vous demande quelle famille pourrait se flatter de le posséder intact?

— Ainsi votre avis est que *Madame* peut impunément me faire...

— Ce que tant d'autres sont sans le mériter autant que vous... Car que signifient vos relations intimes avec le chevalier de Lorraine... Au moins Henriette suit, en fait de galanterie, les idées reçues, les errements connus, tandis que vous...

— En croirez-vous donc, sire, les causeries calomnieuses? Votre Majesté n'a-t-elle pas admis dans son intimité MM. Cavois, de Vardes, Péguillin? pourquoi n'en pourrais-je faire de même du chevalier?

— Distinguons, mon frère; je courre le cerf avec les gentilshommes que vous venez de nommer; il est même arrivé quelquefois que je les ai faits les confidents et les témoins de mes galanteries; mais, ventre-bleu! elles ne se sont jamais adressées à eux.

— J'ignore ce que Votre Majesté veut dire...

— Eh! Philippe, vous me feriez perdre patience, à la fin... je veux dire que je ne m'avisai de ma vie de prendre un haut-de-chausse pour une jupe ni le fumet d'un bouc pour celui d'une chèvre... Brisons là-dessus. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est d'envoyer M. de Guiche passer une année en Pologne; je lui en ferai donner l'ordre par son père le maréchal de Grammont.

— Votre Majesté sait que l'absence ne fait souvent qu'exciter les feux de l'amour.

« Mon Dieu! ayez pitié de moi, dit la pauvre fille en tombant à genoux au moment où la porte de sa cellule s'ouvrait avec fracas.

— Que diable exigez-vous donc? Prétendez-vous que je rende le comte propre à la garde intérieure d'un sérail?... Ce jeune seigneur sera douze mois absent; pendant ce temps-là vous prendrez, si vous êtes sage...

— Quoi donc, sire?

— Votre parti, mon frère, ou des habitudes qui puissent dispenser *Madame* de chercher ailleurs ce qu'elle ne trouve pas avec vous.

— Seulement deux ans, sire?

— Non, Philippe,... la moitié; et c'est bien assez pour que, devenu ce que vous devez être auprès de la charmante Henriette, vous ayez retrouvé le chemin de son cœur. »

Le roi n'a pas voulu en entendre davantage; mais, fidèle à la promesse qu'il avait faite au pauvre duc d'Orléans, il a chargé le maréchal de Grammont d'intimer à son fils l'ordre de s'éloigner. Le comte forme ses équipages; il partira, dit-on, sous trois jours.

Monsieur n'aurait pas fait exiler son ancien favori pour être devenu celui de sa femme, si ce gentilhomme n'eût pas été aussi redoutable

Paris Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

auprès des dames que le jeune marquis de Villeroy passe pour l'être peu : je ne sais au juste quel genre de mérite manque à ce dernier, mais on en plaisante assez ouvertement à la cour. On y joua dernièrement le ballet d'*Hercule amoureux*, nouvelle production de Benserade, où Villeroy dansait dans un quadrille de *plaisirs*. Or, l'auteur fit lui-même les vers suivants à la suite de la représentation :

La troupe des plaisirs était presque passée,
Alors qu'un jeune objet aimable, tendre et doux,
Comme j'avais sur vous (Villeroy) les yeux et la pensée,
Me vint dire à l'oreille en me parlant de vous :
Il est assurément le plus joli de tous,
Et c'est en sa faveur que mon âme décide;
Mais fiez-vous à moi, me dit-elle, entre nous,
Ce n'est pas un plaisir extrêmement solide.

On vient de jouer sur le théâtre du Palais-Royal une farce portant le titre de l'*Intrigue des carrosses à cinq sous* : cette petite comédie, qu'on attribue à M. Chevalier, est une peinture de ce qui se passe journellement dans des carrosses établis au commencement de cette année, distribués en divers endroits de Paris, et qui portent, moyennant cinq sous par place, six personnes ayant affaire sur le même point. Comme il arrive souvent que nos jeunes seigneurs, qui n'ont, à bien prendre, affaire nulle part, se croient appelés dans la direction que suivent nos jolies fillettes, les *carrosses à cinq sous* deviennent de petits centres de galanterie. M. Chevalier a tiré un parti fort agréable de ce sujet, il y a dans sa pièce de l'esprit et de la vérité [1].

Il pleut, en vérité, des mémoires de madame Scarron.

Mademoiselle demandait il y a quelques jours à M. de Bussy s'il n'avait pas été malhonnête à elle de refuser la main du roi de Portugal parce que ce prince est fort mal fait. « Il me semble, a » répondu le gentilhomme » consulté, que Votre Al- » tesse Royale n'a rien à se » reprocher en cela, car si » elle n'était pas résolue à se » contenter de son mari elle » se soucierait peu comment » il serait fait. » Le roi n'en a pas jugé ainsi. *Mademoiselle* vient d'être exilée dans sa terre de Saint-Fargeau pour le refus de cette illustre alliance. Elle se consolera loin de la cour avec le récit de ses scandales, que son conseiller peu chanceux a promis de lui faire passer régulièrement, et en récitant les vers malins que les aventures galantes inspireront au spirituel narrateur.

On s'affligerait de voir flotter l'étendard de l'Angleterre sur les tours de Dunkerque, port important que la politique servile de Mazarin envers Cromwell, plutôt que le malheur des temps, avait abandonné à cette puissance. Ces soldats étrangers, qui, du haut des forts, insultaient les habitants dont ils usurpaient la patrie, cette colonie anglaise au milieu d'une ville française révoltaient l'esprit national, qui parle toujours si haut dans les cœurs bien nés. Nous n'aurons plus à dévorer une telle humiliation : Dunkerque et Mardick sont rendus à la France moyennant cinq millions que le nécessiteux Charles II a préférés au stérile honneur d'occuper une forteresse que dans une guerre ses troupes n'auraient pu défendre longtemps. Le marché est sage de part et d'autre : M. Colbert ne pouvait mieux placer le fruit de ses économies qu'à effacer une tache faite à notre dignité, et Charles, plus pressé de fournir à ses plaisirs que de récompenser les fidèles serviteurs qui l'ont replacé sur le trône, avait besoin de l'argent que la vente de Dunkerque lui fournit. Le contrôleur général, qui, dit-on, eut le premier l'idée du rachat de cette place, a donc fait un emploi très-sensé des cinq millions qu'elle a coûté. Je n'en puis dire autant des huit ou neuf cent mille livres dépensées à l'entrée du roi dans cette ville conquise avec des boulets d'or. Il n'y avait là, ce me semble, rien de triomphal : une prise de possession à petit bruit eût été plus conséquente que la marche fastueuse de Sa Majesté à la tête d'une armée que suivaient un monde de courtisans et cent carrosses remplis de femmes enlevées des salons de Paris pour embellir la conquête financière du souverain. Ce faste déplacé a fait murmurer le bon public, qui ne paye pas moins aujourd'hui que sous Mazarin ; car, à vrai dire, ce n'est point en allégeant les charges que se distingue M. Colbert, c'est en les imposant avec ordre. Le peuple est toujours écorché, mais on l'écorche régulièrement.

CHAPITRE IX.

1663.

Caractère de *Mademoiselle*. — Ses souvenirs sur Christine de Suède. — Figure de cette reine, son costume, son humeur, ses habitudes, sa conversation. — Don Quichotte la Feuillade. — Gloire et pauvreté. — Bussy-Rabutin : son portrait. — Madame de Sévigné au physique et au moral. — Elle prête de l'argent à Bussy. — Modèle des valets fripons de Molière. — Les troupes, leur costume, leur équipement. — Marche du roi en Lorraine. — Mutius Scévola par amour. — Partisans de Fouquet emprisonnés. — Pensions aux gens de lettres et savants étrangers. — Fondation de l'Académie de peinture et de sculpture. — *Idem* de celle des inscriptions. — Madame de Montespan en scène. — *L'Impromptu de Versailles* de Molière. — Petits vers de Benserade sur les demoiselles de la cour qui dansent dans les ballets. — Paris en 1663. — Communications avec la province. — Hôtelleries. — Costumes de Paris. — Luxe, carrosses, institutions. — Tentatives galantes de madame de Montespan. — *La Critique de l'Ecole des femmes* par Molière. — Anecdote. — Partisans pendus en effigie. — La diplomatie et la pendaison. — D'autres partisans sont imposés à des sommes énormes. — Ils demandent comme grâce d'être pendus. — Louis XIV accoucheur.

J'ai passé quinze jours à Saint-Fargeau auprès de *Mademoiselle*, c'est bien la meilleure princesse que l'on puisse rencontrer ; peut-être ne trouverait-on rien à reprendre dans son caractère si elle s'avisait un peu moins rarement de sa dignité. Chez elle tout le monde est maître, excepté celle qui seule devrait être maîtresse : dames de compagnie, officiers, domestiques, tout se met à l'aise à ses côtés et lui mange dans la main. Le moindre petit page s'arroge le droit de répliquer à ses ordres, quelquefois de lui désobéir. Je ne sais pas au juste à quoi cela tient : l'air de *Mademoiselle* n'est-il point assez imposant ou ses manières sont-elles trop encourageantes ? Quoi qu'il en soit, nos jeunes seigneurs, sans être précisément libres devant cette petite-fille d'un grand roi, s'affranchissent en général de la réserve qu'elle devrait leur inspirer. J'ai entendu débiter à son oreille des propos d'une galanterie si claire, que moi, femme, j'ai dû rougir un peu en les écoutant. La conduite de la princesse n'autorise nullement ces licences de conversation. Sans doute une demoiselle de trente-six ans n'est plus aux yeux de la société une vierge dont il faille craindre d'effaroucher la pudeur naïve ; la fleur si fragile nommée virginité doit à cet âge tomber effeuillée si durant son éclat une main fortunée ne l'a pas cueillie. Passé vingt-cinq ans il n'y a plus de demoiselles : le faible rempart qui séparait leur état de celui des femmes doit s'être anéanti de lui-même lorsqu'il n'a pas été brisé... Cependant il existe toujours dans la condition d'une demoiselle un sous-

[1] *Nihil novi sub sole.* On voit que l'idée des *omnibus* n'est pas nouvelle. Les *carrosses à cinq sous* furent établis le 18 mars 1662, la pièce vint quelques mois après.

entendu de pureté auquel les hommes modestes ne peuvent se dispenser de rendre hommage, et voilà ce qu'éludent sans façon les courtisans de Son Altesse Royale. On dirait, au ton que Péguillin et Bussy prennent avec elle, qu'ils n'attendent que la dispersion de sa cour pour se glisser dans son lit.

Mademoiselle d'Orléans m'a beaucoup parlé de Christine de Suède, qu'elle a vue souvent lors du séjour que cette reine descendue du trône a fait en France. Je résume ici pour mémoire ce que Son Altesse m'en a dit ; je peins cette femme extraordinaire comme elle l'a vue.

Christine fit son entrée à Paris montée sur un cheval blanc, et se rendit d'abord à Notre-Dame, où elle communia. Elle avait alors le visage ovale mais assez plein, les yeux bleus et vifs, le nez aquilin, la bouche assez fraîche. Cette reine était petite, voûtée, presque bossue. Il n'était pas facile de couvrir un pareil défaut ; aussi paraissait-elle moins empressée de le cacher que de déguiser son sexe, dont elle semblait être honteuse. Elle ne s'habillait qu'en homme, c'est-à-dire par le haut : ainsi son costume se composait d'un justaucorps ordinairement brodé et d'une jupe. Elle portait une perruque et un chapeau garni de plumes. Sous cet habit Christine représentait assez bien un joli garçon. Il y avait dans le regard de cette princesse, comme dans l'ensemble de ses traits, un mélange de finesse, de malice et de lubricité. Elle affectait de grossir sa voix, marchait d'un pas libre et saluait à la manière des hommes. Son geste était très-animé. Les paroles de Christine ne démentaient point l'air masculin qu'elle aimait à prendre. Il régnait dans ses entretiens une extrême liberté : les saillies licencieuses s'y pressaient sans que ni son sexe ni son rang opposassent la moindre digue à ce débordement. Les aventures galantes, les contes les plus lestes assaisonnaient souvent les conversations qu'elle entretenait et qu'elle amenait promptement à ce point quel qu'en fût l'objet. Pétrone et Martial étaient ses auteurs favoris : elle leur empruntait à tout seconde quelques-unes de ces réflexions libertines dont ils sont remplis. Non-seulement il était impossible que des femmes réservées entendissent longtemps Christine, mais les hommes bien nés ne pouvaient converser sans honte avec elle : ses causeries de prédilection étaient montées au ton des pages et des mousquetaires.

Avant de communier à Notre-Dame le jour de son arrivée la reine de Suède fit appeler l'évêque d'Amiens pour la confesser dans un cabinet de l'archevêché qu'elle s'était fait ouvrir. Quand ce prélat parut devant elle elle le regarda fixement et entre les deux yeux. Sans doute M. d'Amiens avait vu rarement de semblables pénitentes. Tout le temps que dura la messe elle resta debout et troubla par ses questions réitérées le recueillement des évêques qui l'environnaient. Le lendemain Christine partit pour Compiègne, où la cour se trouvait. Le roi et *Monsieur* lui furent présentés par le cardinal Mazarin. Après quelques compliments adressés à ces deux princes la reine leur demanda s'ils avaient des maîtresses, question à laquelle ils ne répondirent pas, tant elle leur sembla singulière de la part d'une reine et en ce moment... Mazarin, qui vit leur embarras, détourna avec adresse la conversation.

La souveraine des Ostrogoths, comme l'appelle mademoiselle d'Orléans, se plaisait fort à Compiègne : elle n'y déplaisait pas moins ; particulièrement à la reine mère, qui ne pouvait supporter ni ses manières ni son costume. Un jour que Christine assistait, près d'Anne d'Autriche, à un spectacle de la cour, elle s'était renversée de telle manière sur les gradins où elle se trouvait assise, que ses jambes étaient placées plus haut que son corps. Dans cette position les gentilshommes assis au-dessous d'elle voyaient clairement ses charmes les plus secrets ; et, sur l'avis qu'on lui en donna, l'effrontée ne se hâta nullement d'ôter cette vue aux curieux.

Bientôt les grands officiers de la couronne furent chargés de faire entendre honnêtement à la princesse du Nord qu'elle avait suffisamment prolongé son séjour. Le principal motif du soin qu'on prit de l'éloigner fut l'avis qu'elle s'était initiée aux amours du roi et de mademoiselle de Mancini. Elle avait coutume de se placer entre ces jeunes amants, leur disait qu'elle voulait être leur confidente, les encourageait à s'aimer avec ardeur et recommandait au roi d'être heureux, ajoutant que sa maîtresse avait la promesse des voluptés les plus douces écrite dans les yeux. Anne d'Autriche et le cardinal pensèrent qu'un tel professeur ne devait pas être adjoint aux précepteurs du roi : on devint très-froid avec Christine ; elle dut se résigner à quitter la cour.

En passant à Montargis la fille de Gustave-Adolphe coucha au château, qui appartient à *Mademoiselle* : celle-ci ayant été prévenue vint le soir même pour complimenter Sa Majesté. Elle la trouva couchée dans une chambre qu'habitaient les femmes de service quand la princesse s'arrêtait à Montargis : une petite chandelle brûlait sur la table ; le lit n'était qu'à moitié recouvert d'un drap qui laissait voir une mauvaise couverture verte toute râpée. La reine avait, au lieu d'un bonnet de nuit, une serviette sur la tête, une chemise fermée resserrait sa gorge ; ses bras, que *Mademoiselle* trouva très-blancs, étaient entièrement nus. Son Altesse Royale eut bientôt l'occasion de voir d'autres parties du corps de Christine que les dames montrent moins volontiers que leurs bras, car l'illustre voyageuse, dans le cours de la conversation, se découvrit plus d'une fois jusqu'aux pieds. *Mademoiselle* était venue avec mesdames de Thianges et de Frontenac, qui n'avaient pas osé d'abord entrer dans la chambre de Sa Majesté Suédoise, mais elle exigea qu'elles fussent introduites, et après qu'elle leur eut dit quelques mots obligeants l'entretien continua.

« Comment Votre Majesté a-t-elle trouvé le roi ? demanda *Mademoiselle*.

— Fort bien fait, répondit Christine, mais un peu timide, ainsi que son frère.

— C'est un défaut dont les hommes se corrigent assez vite, dit Son Altesse Royale en rougissant un peu.

— Tant mieux, reprit la reine, car rien n'est gauche dans un cavalier comme la rougeur d'une fille.

— Madame, c'est rare en ce pays...

— Les deux princes ont donc été mal conseillés... Cela fait peu d'honneur aux dames de la cour de France, il y aurait eu gloire et profit pour elles à former deux princes aussi jolis.

— Je supplie Votre Majesté de se rappeler ma condition, balbutia *Mademoiselle* en baissant les yeux...

— Ah ! pardon, princesse... C'est juste, le décorum... Belle dame, poursuivit-elle en s'adressant à madame de Thianges, vous devriez m'accompagner à Rome.

— Ce voyage avec Votre Majesté serait un grand honneur pour moi, répondit la jeune comtesse... Mais mon mari...

— Ah ! vous y tenez ! quelle bonhomie !.. les maris ! les maris !... le meilleur n'en vaut rien... Princesse, croyez-moi, ne vous mariez jamais.

— Votre Majesté peut voir que mes refus seraient surabondants, répliqua *Mademoiselle* avec un sourire qu'elle avoue avoir été un peu forcé.

— Et puis avoir des enfants, poursuivit Christine, quelle horrible chose !... Entre nous soit dit, je ne serai jamais assez reconnaissante envers mon médecin Bourdelot, qui m'a délivrée de cette abominable suggestion... Non, mais ne croyez pas, mesdames, qu'il m'en ait coûté un seul instant de bonheur... Voyez, voyez Bourdelot [1].

— Permettez, madame, répondit la comtesse de Thianges, que je néglige une telle recette... Le devoir, la religion...

— Oui, oui, reprit la reine en éclatant de rire, tous les grands mots d'usage... Venez à Rome, vous verrez comme les dévotes y concilient les scrupules et le plaisir... C'est le bon pays... et j'y vais.

Le lendemain *Mademoiselle*, assistant au départ de Christine, la vit monter en voiture avec Santinelly, un gentilhomme suédois, et M. de Leissen, jeune seigneur que Louis XIV lui avait donné pour l'accompagner dans ses voyages... Mais pas une seule femme auprès de cette singulière princesse ; un valet de chambre l'habillait, la mettait au lit, et, puisqu'il faut tout dire, calmait ses désirs quand l'un de ses favoris ne se trouvait pas là pour y répondre.

Les embrassements d'une femme déplaisaient à Christine au delà de toute expression. « Quelle fureur ont donc les dames, s'écriait-» elle souvent, de me baiser toujours le visage ! en vérité, la seule » excuse que je trouve à tout cela, c'est que je ressemble à un » homme. » La reine de Suède était venue en France dans le dessein de s'y fixer ; mais ses principes ont tellement choqué toute la cour, que le roi, pour hâter son départ, retardé par l'attente d'une somme d'argent, la lui a fait compter du trésor royal [2].

J'appris ces jours passés le motif d'un voyage que le duc de la Feuillade fit il y a quelques mois à Madrid : c'est une excellente gascomade qui mérite d'être notée. Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun et notre ambassadeur en Espagne, eut l'année dernière querelle avec un seigneur espagnol nommé Saint-Aunais, par suite de l'affaire du baron de Watteville. Les archevêques ne se battent plus ; mais, comme d'Aubusson avait été gravement insulté, il fit venir son frère le duc de la Feuillade pour soutenir sa querelle contre le fier Castillan. Celui-ci, vieux, cassé, malade, ma foi tout, ne se battit point, et se moqua du prélat diplomate et du don Quichotte voyageur.

Le roi, charmé cependant de cette prouesse chevaleresque, en complimenta le duc, qui, dans l'esprit de Sa Majesté, eut la réputation d'un preux sans avoir couru le moindre risque. Le comte de Guiche, forcé de s'éloigner, ne pouvait conserver sa charge de colonel du régiment des gardes, Louis XIV l'offrit à la Feuillade. « Trouvez seulement cinquante mille écus, lui dit-il, et je vous don-» nerai les quatre cent cinquante mille livres qu'il vous faudra en-» core pour le prix de cette charge. » Mais le duc ne put pas même réaliser un écu, Sa Majesté s'était mise en avant ; elle compta le tout,

[1] Ce Bourdelot revint en France après avoir été le médecin de Christine à Stockholm. Ce fut lui, dit-on, qui favorisa le libertinage de cette princesse en lui enseignant le secret d'en prévenir les suites. Elle lui donna plus de cent mille écus et lui obtint un bénéfice en France. Plus les services rendus aux grands sont honteux, plus ils se croient forcés d'en élever la récompense.

[2] Plus tard, Louis XIV tolèra le séjour de cette reine en France ; mais la terrible catastrophe de Monaldeschi, mise récemment sur plusieurs de nos théâtres, obligea le roi à faire sortir Christine du royaume.

et paya six cent mille livres un coup d'épée... dans l'eau. Le nouveau colonel des gardes était si pauvre au moment de sa promotion, qu'un des chevaux de son carrosse étant mort, il ne put le remplacer que longtemps après.

Le comte de Bussy-Rabutin, mestre de camp général de la cavalerie légère, n'est guère plus riche : ce favori d'Apollon ne sut pas mieux que la plupart de ses confrères se mettre dans les bonnes grâces de Plutus. Mais un autre dieu, un dieu toujours compatissant, vient souvent au secours du poëte guerrier; ce dieu-là, c'est l'amour. Avant de dire sous quelle figure il s'offre à son protégé, voyons par quelles qualités aimables ce dernier se met en rapport avec lui. Bussy est d'une taille plus que médiocre; sa jambe est belle, ses manières ont de la grâce et de l'élégance. De grands yeux remplis d'amour et d'esprit, une bouche agréable, un nez bien fait, une physionomie ouverte, des cheveux blonds, un port élevé, tels sont les traits qui font distinguer partout sa figure, sur laquelle se dessine, à sa volonté, l'expression d'une malignité enjouée, ou celle d'une douceur charmante. Dans l'esprit du comte de Bussy, la force des pensées se mêle à la délicatesse des perceptions et à la gaieté. Il eut toujours l'art d'aiguiser un trait; mais depuis quelques années les injustices dont il a été l'objet [1] après de longs et fidèles services, la réussite, à toute heure reproduite, de l'intrigue ou de la médiocrité, les récompenses accordées aux plates adulations, celles refusées au mérite réel, et tant d'autres abus révoltants, ont aigri l'humeur de cet écrivain, qui, d'abord malin sans amertume, est devenu critique jusqu'à la méchanceté. Sorti de la sphère du ridicule, Bussy redevient ami sûr, chaud et serviable. Auprès des femmes sa galanterie est polie, décente, discrète autant qu'empressée; et sa tendresse, lors même qu'elle a été heureuse, ne cesse jamais d'être prudente et mesurée. Si j'ajoute que le comte est brave, généreux, sans ostentation, on ne sera pas surpris qu'il ait fait naître un doux sentiment dans le cœur de l'une des femmes les plus aimables de notre époque, madame la marquise de Sévigné, sa cousine, et j'ai nommé l'amour charitable qui se plaît à secourir le mestre de camp général de sa bourse comme du trésor de ses charmes.

Il est impossible d'être laide avec plus de charme que n'est madame de Sévigné; chacun de ses traits défectueux contribue à faire la figure la plus agréable du monde. Son teint est d'une médiocre blancheur, ses yeux sont petits, sa bouche est plate, son nez court, son front bombé. Eh bien! tout cela s'accorde de telle sorte, se combine de telle manière, contribue avec une telle mesure au jeu de physionomie le plus séduisant, qu'il faut un long examen pour découvrir que madame de Sévigné n'est point jolie. Cette dame a la taille haute, mais peu gracieuse; sa jambe est parfaite; il n'en est pas de même de sa gorge et de ses bras, dont la coupe n'est point heureuse ni l'embonpoint satisfaisant. Madame de Sévigné possède de beaux cheveux blonds, dont elle prend beaucoup de soin, et qui contribuent singulièrement à l'effet enchanteur de sa physionomie.

Mais c'est par les qualités de l'esprit que la cousine de Bussy l'emporte sur toutes les femmes de la cour et leur dispute tous les cœurs, quoiqu'elle ait près de trente-sept ans. Le caractère particulier de sa conversation, comme de son style, est le badinage. Elle a trouvé l'art de dire plaisamment les choses les plus graves, les plus austères, les plus tristes, et pourtant elle les peint toujours de manière à les faire reconnaître, voir, je dirais presque toucher. Tout se plie au naturel de cette femme spirituelle, rien ne jure dans ses narrations. Elle sait y encadrer les sujets qui semblent s'y prêter le moins; son tact délicat leur communique cette teinte heureuse, ce principe de vie peut-être trop uniformément vif et enjoué, mais jamais monotone, jamais ennuyeux. Dans ses entretiens, madame de Sévigné aime à se laisser conduire sur le terrain d'une galanterie piquante et même libre; elle veut toutefois que les saillies en soient enveloppées d'une allégorie qui les voile sans les couvrir. Il est rare que dans ce genre de conversation elle n'aille pas au delà de qui que ce soit, et ses petits yeux lancent alors de véritables éclairs, que l'on croit à tort, dit-on, allumés par un tempérament impérieux. S'il faut s'en rapporter aux assertions de feu le marquis de Sévigné, sa femme est froide et sans passions : le dire d'un mari sur pareille matière est peu concluant; mais l'opinion assez générale est que, de fait, madame de Sévigné était fidèle au sien. Un seigneur qui fut dans l'intimité de ce ménage me disait l'autre jour : « Si l'on s'en rapporte » aux actions de la marquise, je crois que la foi conjugale n'a point » été violée; si l'on regarde l'intention, c'est autre chose. Pour en » parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant » les hommes, mais je le tiens cocu devant Dieu. » Cette dernière partie du jugement porté par mon gentilhomme laisse une grande latitude aux interprétations, surtout quand il est facile de se convaincre que madame de Sévigné aime beaucoup les hommes, et que, parmi ceux-ci, elle préfère un amant à un ami. Le grand art de cette dame ne serait il pas de sauver les apparences? Je suis tentée de le croire, lorsque je la vois choisir de préférence la société de quatre ou cinq prudes, s'appliquer à fermer les yeux sur ce qu'elles font, et se contenter de l'apparence de réserve qu'elles affichent.

[1] C'était un brave officier, quoique M. de Turenne ait fait de lui cet éloge burlesque : « Bussy est, pour la chanson, le meilleur officier de l'armée. »

Quant à Bussy, c'est un cousin, un proche parent; l'intimité est toute naturelle, il y aurait de la maladresse à la cacher. Cependant les observateurs minutieux, qui savent que madame de Sévigné est intéressée, s'étonnent de lui voir prêter de l'argent au comte : ils en concluent que cette obligeance de la marquise n'est pas suffisamment justifiée par la parenté.

C'est à ce Pactole de famille que le mestre de camp général vient encore de puiser pour faire ses équipages et se mettre en état d'aller au siége de Marsal, que le roi parle d'entreprendre en personne. Ce recours était d'autant plus nécessaire au cousin, qu'il fut volé dernièrement par une espèce de gentilhomme qu'il avait placé près de lui dans une position voisine de la domesticité. « Ce garçon, d'ailleurs fort honnête, me disait hier Bussy, est adonné à tous les » vices, et le vol lui est aussi familier que le boire et le manger. » Les valets de ce caractère sont, par malheur, très-communs aujourd'hui; ce sont ceux qui vous servent le mieux, et je tiens de Molière lui-même qu'il emprunta de ces mœurs domestiques l'idée de ses valets fripons.

Je viens de voir défiler sous mes croisées une partie des troupes qui se rendent en Lorraine; la tenue des corps ne répond pas à l'idée que je m'en étais faite; depuis deux ans que l'on s'occupe de donner une organisation régulière à l'armée, il me semble qu'on devrait avoir fait davantage. Ce sont toujours des réunions d'hommes couverts d'habits de toutes couleurs, et encore bien mal armés, bien mal équipés. C'est pitié de voir chaque soldat porter à sa bandoulière les charges de son mousquet, suspendues de distance en distance, et exposées aux injures du temps. Ne pourrait-on pas surtout former ces charges d'une poudre assez fine pour dispenser le fantassin de puiser son amorce dans l'étui nommé *poudrerin* qu'il porte suspendu d'un autre côté?... Cela doit ralentir les feux, et leur vivacité est à la guerre un des principaux moyens de succès.

Le roi va se rendre en Lorraine; mais c'est le maréchal de la Ferté qui doit faire le siége de Marsal. Quel est le but de cette campagne? Je ne le crois pas clairement déterminé. Bussy pense qu'il s'agit seulement de s'assurer du duc Charles, dont l'inconstance politique est connue.

En pensant à cette légèreté de caractère, je me rappelle assez naturellement un trait de ce prince qui annonçait plus de ténacité dans ses déterminations. Il était devenu éperdument amoureux de la fille d'un bourgmestre de Bruxelles, qu'il ne pouvait voir qu'avec une extrême difficulté, tant les parents de cette demoiselle la surveillaient de près. Il la rencontra un jour dans un bal; la mère de cette jeune personne était près d'elle, et ce fut en vain que le duc pria la dame de lui permettre d'entretenir un instant sa fille en présence de toute la compagnie. Son Altesse offrit alors de ne parler à celle qu'il aimait qu'autant de temps qu'il pourrait tenir un charbon ardent à la main; cette condition parut si forte à la mère qu'elle y souscrivit. Charles se retira à l'écart avec la demoiselle, prit le charbon allumé et commença l'entretien. Il dura si longtemps que la dame se décida à l'interrompre... Le charbon était éteint. Il fallait qu'il y eût dans le Scévola moderne une grande chaleur de sentiment ou une étrange constance, pour qu'il eût pu se rendre supérieur à la souffrance qu'avait dû lui faire éprouver le feu qu'il tenait.

On conduisit dernièrement à la Bastille M. de Guénégaud, trésorier de l'épargne; on y a mené aussi le nommé Edmond Coquier, domestique de M. Fouquet, ainsi que les sieurs Elie Blanchard et Pradier. Ils sont tous emprisonnés comme partisans de l'ancien surintendant; Coquier tenait, dit-on, une imprimerie clandestine, où l'on imprimait un mémoire intitulé *Réponse à la réplique du chevalier Talon.*

Tandis que M. Colbert suit avec ardeur la trace des dilapidations de son prédécesseur, le roi se livre à de plus nobles générosités : Sa Majesté accorde en ce moment des gratifications et des pensions à un grand nombre de savants, d'écrivains et d'artistes français et étrangers [1]. Il y a dans cette mesure de la véritable grandeur et de l'ostentation : les sciences, les lettres et les beaux-arts honorent les nations; ils agrandissent le foyer de leur gloire, ils contribuent à les faire respecter : leur accorder des encouragements est donc un des premiers devoirs du prince. Mais s'il doit récompenser chez lui les efforts du génie, ce ne peut être avec la même légitimité de vues qu'il répand ses bienfaits au dehors. Les hommes célèbres des autres pays qu'il appelle au partage des trésors que lui confient ses peuples ont leurs princes, c'est à eux qu'il appartient de les encourager. Devancer la justice ou la munificence de ces derniers en versant un or étranger

[1] Parmi les Français qui eurent part aux bienfaits du roi, il faut nommer *Racine, Quinault, Fléchier, Chapelain* et *Cotin;* Boileau fut alors oublié : il n'avait encore composé que des satires, et ce genre de poésie est rarement récompensé dans les cours. Ce poëte fut comblé de biens et d'honneurs dès qu'il devint flatteur.

En pays étranger, Louis XIV fit des dons considérables au bibliothécaire du Vatican, *Allacci;* au comte de *Gratiani*, secrétaire d'État du duc de Modène; à *Vossius*, historiographe des Provinces-Unies; à *Huyghens*, célèbre mathématicien hollandais, etc., etc.

dans leurs États, n'est-ce pas accuser leur règne, n'est-ce pas faire une injure gratuite à ces souverains, et ne doit-on pas croire que le monarque qui étend ainsi ses largesses au delà des contrées soumises à son pouvoir ne veut qu'augmenter le nombre des trompettes de sa renommée?

Le roi vient de fonder une académie de peinture et de sculpture, en même temps qu'une académie des inscriptions. Une distinction à peu près semblable à celle que je viens de faire ressort de cette double fondation : la première de ces compagnies profitera aux arts; la seconde n'est qu'une société rétribuée de flatteurs : ses travaux se borneront à multiplier les éloges presque toujours menteurs des grands, et à laisser à nos neveux des témoignages gravés sur le marbre ou le bronze de notre déplorable servilité.

On a célébré dernièrement en grande pompe le mariage de mademoiselle Athénaïs de Mortemart avec M. le marquis de Montespan. La nouvelle mariée a de la beauté, mais on lui trouve trop d'audace pour une femme de vingt-deux ans. Les malignes langues répandent, sans beaucoup de ménagement, le bruit que le marquis arrive un peu tard au refuge de la pudeur de cette belle, où M. de Frontenac l'avait devancé. Quoi qu'il en soit, madame de Montespan est attachée à la cour de *Madame*, et se pique d'une pruderie qui pourrait bien être affectée. Elle disait hier devant moi en parlant du commerce de mademoiselle de la Vallière avec le roi : *Si pareil malheur m'arrivait, je n'oserais plus me montrer dans le monde.*

C'est une bien petite comédie que l'*Impromptu de Versailles*, qu'on joue maintenant sur le théâtre du Palais-Royal, ou plutôt ce n'est qu'une satire spirituelle dirigée par Molière contre le poëte Boursault, pour répondre à une pièce du même genre, le *Portrait du peintre*. Le public ne prend pas un grand intérêt à ces querelles d'amour-propre entre beaux-esprits; tout au plus goûte-t-il quelques jolis vers semés dans ces manifestes rimés, et c'est tout ce qu'on a bien voulu applaudir en écoutant l'ouvrage nouveau.

Cette fois, les ballets de Benserade auront l'avantage sur la nouveauté du Palais-Royal. L'auteur ne se borne pas à faire danser les jolies femmes de la cour, il compose encore des madrigaux *observateurs* sur celles qui ont dansé, et le sel érotique n'y est pas toujours admis avec mesure. Voici des vers adressés à mademoiselle de Sévigné, et qui n'ont pas plu à sa mère, quoiqu'elle aime assez la plaisanterie. Il faut, pour l'intelligence de ce quatrain, dire que la jeune personne avait figuré en *amazone* dans un ballet donné le mois dernier à Vincennes.

Belle et jeune guerrière, une preuve assez bonne
Qu'on suit d'une Amazone et la règle et les vœux,
C'est qu'on n'a qu'un teton... je crois, Dieu me pardonne,
Que vous en avez déjà deux.

Il ne faut pas s'effaroucher de ces rimes passablement libres; Benserade s'est beaucoup amendé depuis deux ans, je vais le prouver par deux exemples. En 1661, il chantait ainsi mademoiselle Mancini, qui avait représenté une muse dans le ballet des *Saisons*.

Cette petite muse, en charmes, en attraits,
N'est à pas une inférieure;
Aussi pas une, jamais,
N'eut l'esprit et le sein formés de si bonne heure.

Un an plus tôt, notre poëte lyrique célébrait le mariage du roi par cette singulière et assez claire allusion :

Dans l'un éclate une amoureuse ardeur,
Dans l'autre brille une extrême pudeur.
Telle parut, en sa grâce infinie,
La patiente et belle Iphigénie
Sous le couteau du sacrificateur,
Qu'elle souffrit pourtant de moins bon cœur.

J'ajouterai que Benserade ne met point du tout de mystère à de semblables vers, et qu'il les adresse sans façon aux jeunes personnes pour lesquelles il les a faits, dans la conviction où il est que rien ne nous plaît comme les écrits propres à exciter nos sens. Dirai-je qu'il a tort? En vérité, je n'ose; car les vers sont enfants de nos mœurs : les poëtes, pour qui le succès est le premier bien, renonceraient bientôt à leur tâche, s'ils s'apercevaient qu'elle nous déplût... Me voilà forcée d'en conclure que Benserade a quelquefois raison.

M. Colbert a soumis au roi, à son retour de la Lorraine, des projets d'embellissement pour la ville de Paris. Il y a beaucoup à faire; rien de plus sombre, de plus sale, de plus malsain que cette capitale dans son état actuel, et nulle n'est aussi pauvre d'édifices. Vis-à-vis le château des Tuileries, l'œil est attristé par un vilain pont de bois. Les rues sont mal bâties, étroites, obscures, fangeuses, à peine éclairées au moyen de quelques lanternes allumées par les marchands ou les bourgeois, et qu'éteignent presque aussitôt les malfaiteurs ou les galants. On voit encore, au coin d'un grand nombre de rues, ces lourdes chaînes qui pendant la Ligue et la Fronde servirent aux barricades; souvenirs déplorables d'une suite de malheurs, contre le retour desquels nous avons l'air de nous prémunir. La malpropreté de la ville est telle que, même l'été, les hommes ne peuvent sortir autrement qu'en bottes, et que les femmes d'une certaine distinction ne sauraient faire à pied cent pas hors de leurs maisons. L'air qu'on respire à Paris est constamment chargé de miasmes insalubres; chaque matin, les ustensiles de cuivre jaune sont couverts d'une couche épaisse de vert-de-gris. Mais c'est particulièrement à la sûreté des habitants qu'il faudrait enfin songer. Dès huit heures du soir les voleurs, circulant avec une entière impunité, enlèvent les manteaux, coupent les bourses, battent les passants, et les assassinent s'ils résistent. Ailleurs, des libertins, sortant du cabaret ou d'un lieu plus honteux, insultent les femmes attardées après les avoir arrachées du bras des hommes qui les conduisent. Souvent, hélas! le mari ne ressaisit son épouse que polluée par les caresses de ces noctumes aventuriers, dont le faible guet ne peut entreprendre d'arrêter les obscènes attentats sans être battu. S'il n'est pas d'entreprise que ne favorise l'obscurité dont la capitale est enveloppée à l'heure où ses habitants sont encore retenus hors de leur domicile par les affaires ou le plaisir, c'est bien pis lorsque la nuit est plus avancée : alors les bandits escaladent les fenêtres, crochètent les portes des boutiques, en font sauter les volets, et pillent tout ce qui tombe sous leurs mains. Les amoureux, autre espèce de filous non moins redoutables, franchissent également, ici les murs d'un monastère, plus loin un balcon auquel la main complaisante d'une beauté résignée au larcin attacha l'échelle de corde qui doit le favoriser. Près de là des spadassins attaquent un homme désarmé ou se défendant seul contre trois ou quatre assassins soudoyés. Enfin on entend, dans tous les coins de la ville, le sifflet des voleurs, le cliquetis des épées, les vociférations des gens ivres, les plaintes des malheureux qu'on assassine, les cris de ceux qui demandent du secours, mélange lugubre que perce de temps en temps la voix criarde de quelques marchands, témoins impassibles et peut-être complices des intrigues, des vols, sinon des assassinats.

Si je porte mon examen hors de Paris, je ne trouve aucune facilité pour les communications; quelques carrosses publics, qui vont aux principales villes du royaume[1], sont d'une insupportable lenteur : ils mettent, par exemple, trois jours pour aller à Rouen, dix pour se rendre à Lyon. Les hôtelleries n'offrent aucune ressource : on risque de faire très-mauvaise chère, si l'on n'apporte des vivres en y entrant; et lorsque les voyageurs doivent coucher en route, il faut qu'ils fassent porter leurs lits sur des chevaux de bât.

Il n'y a, même dans la capitale, de luxe et d'éclat que parmi la noblesse; les bourgeois sont mal vêtus; leur costume appartient au siècle passé. Chaque profession est encore distinguée par un habit particulier, et les marchands s'affublent toujours, dans leur comptoir, d'une espèce de jaquette ressemblant à un jupon court. M. Colbert sentira que de semblables distinctions ne peuvent être tolérées chez une nation qu'on doit montrer forte, qui a besoin de paraître unie pour réaliser cet aspect de grandeur que le souverain veut imprimer à son règne. La cour resplendit d'or et de pierreries; le nombre des carrosses bourgeois, qui n'était, en 1658, que de trois cent vingt, s'élève aujourd'hui à plus de deux mille[2]; nous avons des académies, des spectacles, des carrousels, des poëtes flatteurs bien payés. Mais ce faste de dehors et d'institutions n'est que l'ornement de l'édifice social; l'aisance, la prospérité des classes qui travaillent et payent les impôts, voilà la base solide du monument. Or ici tout est à faire... Quand s'occupera-t-on de fonder la gloire de Louis XIV sur ces améliorations, sans lesquelles l'éclat de son règne ne sera qu'un beau masque cachant la misère et le malheur?

La pruderie proclamée si haut par madame de Montespan commence, disent les observateurs attentifs, à se démentir singulièrement. Si leurs remarques sont exactes, cette belle dame a tendu ses lacs pour s'emparer du cœur de *Monsieur*. Celui-ci, d'après le même dire, sourit très-agréablement à la marquise, et paraît lui laisser croire que ses agaceries ne seront point infructueuses. Mais d'autres causeurs assurent que le duc d'Orléans ne peut aimer véritablement que le chevalier de Lorraine; que les mines faites à madame de Montespan ne sont qu'un leurre tendant à faire croire que Son Altesse n'est pas insensible aux charmes du beau sexe : mais que la réalité est tout entière consacrée au favori... Oh! les vilains exemples venus d'Italie!

Hier M. le prince assistait à une représentation de *la Critique de l'Ecole des femmes*; critique faite par Molière lui-même, et qui conséquemment ne doit pas renfermer de grandes méchancetés. Un spectateur du parterre, qui apparemment trouvait la dose de malice trop légère, sifflait à toute outrance la pièce, sans respect pour la présence du grand Condé. Quelqu'un dit à Son Altesse qu'elle devrait peut-être imposer silence à ce cabaleur. « Je m'en garderai parbleu bien, » répondit le vainqueur de Rocroi, écoutez le récit de ce qui m'ar» riva, dans cette même loge, lorsque je revins du siége de cette mal» heureuse place de *Lerida*, dont je n'avais pu m'emparer. On don-

[1] Les premières voitures publiques qu'on vit en France furent établies sous Charles IX.

[2] Il y avait déjà, indépendamment de ces voitures, beaucoup de carrosses de remise et de place : l'usage des premiers date de 1650, celui des derniers de 1657.

» nait la première représentation d'une comédie dont je protégeais » l'auteur ; j'avais fait parler beaucoup en sa faveur : mais l'ouvrage » n'en fut pas moins mal accueilli par le public. Ayant aperçu, au » milieu d'un groupe de spectateurs du parterre, un quidam qui me » paraissait donner l'exemple des sifflets, je dis en désignant cet » homme du doigt : Qu'on me prenne celui-là ! A ces mots, mon » coquin se retourne fièrement vers moi et me crie : *Grand faiseur » de siéges, on ne me prend point ; je m'appelle Lerida...* Aussitôt il » fend la foule, qui se prête à son évasion, sort du parterre, et dis- » paraît. La leçon était verte, je ne veux pas m'en attirer une » pareille. »

On pendit dernièrement en effigie plusieurs des partisans impliqués dans l'affaire de M. Fouquet ; Gourville était du nombre. Jamais on n'a vu rien d'aussi étrange que ce qui se passe à l'égard de ce financier, retiré maintenant dans les Pays-Bas. Tandis qu'on le pend en France, lui, porteur des pleins pouvoirs de M. de Lionne et même du roi, traite au nom de Sa Majesté avec la Hollande et avec quelques princes de l'Allemagne. Louis XIV riait aux éclats, ce matin à son lever, de cet amalgame curieux de confiance diplomatique et de pendaison. « Vous le voyez, monsieur, ajoutait-il en s'adressant » à son ministre des affaires étrangères, la politique et la friponnerie » vont très-bien ensemble, et l'on pourrait quelquefois payer indis- » tinctement un diplomate par des honneurs ou par la potence..... » Et le roi recommençait à rire.

Revenons aux partisans. La chambre de l'arsenal, informée que quelques-uns d'entre eux, restés en France, étaient disposés à rendre gorge, les a taxés à de si fortes sommes, que le payement en est impossible : il en est auxquels on demande six, sept, huit, et jusqu'à dix millions. Soit mauvaise volonté, soit impossibilité de satisfaire à une telle charge, plusieurs de ces messieurs sollicitent instamment la grâce d'être pendus... en peinture, et se cachent le mieux qu'ils peuvent, de peur qu'on ne se contente pas de leur portrait.

Nous avons à la cour du fruit nouveau, mais du fruit défendu, de celui que le malin fit manger à la première femme. Le roi, plus paré que de coutume, était, il y a trois jours, avec mademoiselle de la Vallière ; Sa Majesté se préparait à l'une de ces douces prises de possession auxquelles, créatures résignées et soumises, nous nous prêtons souvent trop volontiers... Tout à coup, l'effet d'une semblable cause, exercée il y a neuf mois, s'annonça de telle manière que le prince dut suspendre sa galante tentative. Les choses allèrent si vite, qu'en peu d'instants Louis XIV se trouva dans la plus embarrassante de toutes les positions. Il appela du monde par la croisée, et ordonna de faire venir en toute hâte madame de Montausier, madame de Choisi, ou n'importe qui, pourvu que ce fût une femme. On courut en même temps chercher une accoucheuse, car le roi n'avait pas voulu que sa maîtresse songeât à recevoir les soins d'un homme de l'art, craignant sans doute que l'autel auquel sacrifiait son royal amour ne fût livré à de profanes regards. Une nuée de dames serviables arriva, mais trop tard pour empêcher qu'une veste brodée de perles et de pierreries ne fût inondée des marques de l'événement. On trouva Sa Majesté tout en eau, soutenant de son mieux la Vallière, qui, cramponnée au cou de son amant, déchirait, dans ses crispations, un collet de mille écus..... Bientôt la jeune mère eut une douleur violente, que suivit un long évanouissement ; on la crut morte... « Au nom de Dieu ! s'écria le roi fondant en larmes, rendez- » la-moi et prenez tout ce que j'ai. » Ce tendre monarque était à genoux au pied du lit, pâle, défait, immobile et poussant, de temps à autre, des cris lamentables, qui arrachaient des pleurs aux dames et aux médecins, que Sa Majesté avait, en désespoir de cause, ordonné de faire venir. Enfin le résultat de ces longues douleurs parut : ce fut un petit garçon qui entra dans la noble famille de Henri IV... par la porte bâtarde [1].

CHAPITRE X.

1664.

Disgrâce de Brienne. — Un ministre composant des cantiques. — L'épouse éplorée. — C'est le crédit de son mari qu'elle pleure. — La femme trop savante. — Explication à cet égard. — Etiquette. — Lever du roi, robe de chambre, haut-de-chausse, la chemise. — Le cravatier : ses fonctions. — Le roi esclave du cérémonial. — Lever de la reine, ses bas, ses jarretières ; pudeur de Marie-Thérèse. — La chemise et la jupe. — La reine lacée par des hommes. — Scrupules de Marie-Thérèse sur cet usage. — Louis XIV maintient le droit qu'ont ces hommes d'admirer les charmes de Sa Majesté. — La dame d'atour ; ses attributions. — Pensions des gens de lettres. — Années de quinze mois ; vers à ce sujet. — Le roi refuse une pension à Bussy ; pourquoi. — Sa Majesté lui accorde une *casaque bleue*. — Bon mot de *Madame*. — Etat civil de Paris. — Notes plaisantes trouvées sur les registres de Saint-Paul. — Travaux de Versailles. — *Fêtes de l'Ile enchantée*. — Racine ; son avis sur ces fêtes. — Musique de Lulli. — *La Princesse d'Elide* et *le Mariage forcé* de Molière. — Le comte de Grammont a fourni le sujet de cette dernière pièce. — Sa conduite pendant la représentation. — Trois premiers actes du *Tartufe*. — Cette comédie est défendue. — Remontrances très-rudes de Colbert au roi. — Scène à cet égard entre le monarque et le ministre. — Entrée du cardinal Chigi à Paris. — Réparations serviles de la cour de Rome. — M. de Créqui triomphe du légat. — Celui ci triomphe de M. de Créqui. — *Contes* de la Fontaine. — Comment Ninon les appelle. — Générosité du roi envers M. de la Rochefoucauld. — Une dame mère à l'âge de cinq ans. — Le Maure pourfendu. — Jalousie du roi. — Explication. — Un maraud qui a l'audace de se jeter sous les roues d'un archevêque. — La Guillotière. — La Feuillade à Saint-Gothard et sa harangue. — *La Thébaïde* de Racine. — *Othon* de Corneille. — Jugement de Despréaux sur cet ouvrage. — Arrêt contre Fouquet. — Vers sur ce sujet. — Sort du surintendant.

Ce pauvre comte de Brienne, à qui je dus plus d'une bonne nouvelle de la cour galante, s'est fait disgracier sans qu'on sache au juste pourquoi. Les uns attribuent son renvoi à des gains trop illicites au jeu ; d'autres prétendent que ses appétits amoureux s'éloignaient trop souvent de la voie que l'équitable Providence indiqua pour le bonheur égal des deux moitiés du genre humain. J'aimais beaucoup le comte : mais il faut être juste avant tout, et ne pas soutenir les gens qui détournent les choses de leur destination. Brienne avait d'abord été exilé à une terre fort éloignée de Paris ; mais, à la sollicitation de sa femme, née Henriette de Bouthilier, il lui fut permis de venir à Saint-Denis, où, par manière d'occupation, le pauvre secrétaire d'Etat dépossédé s'est fait dévot. Là sous la direction du père Heineuve il apprend à connaître Dieu, qui, selon ce religieux, *n'est guère connu à la cour*. Pendant les loisirs que lui laisse la prière, le comte compose, pour l'usage des carmélites du lieu, de petits cantiques de dévotion sur des airs du monde : c'est un passe-temps assez gentil pour un ancien ministre, et cela ne peut manquer de lui profiter.

Tandis que Brienne s'occupe d'une si louable façon, la comtesse, sa langoureuse épouse, continue de travailler au rappel de son mari. La pauvre dame est inconsolable : dernièrement un de ses laquais, envoyé au comte, lui dit que « madame répandait chaque nuit des » larmes avec une si grande abondance, que les draps de son lit en » étaient tout trempés, et que les mouchoirs ne pouvaient lui suffire. » Quelle tendresse, bon Dieu ! Mais malgré le sincère désir que j'aurais de maintenir un fait si honorable pour mon sexe, il faut dire la vérité ; l'amour de madame de Brienne, aujourd'hui si larmoyant... c'est la charge de secrétaire d'Etat qui en est l'objet..... Quant aux affections conjugales de cette beauté sensible, en voici des nouvelles.

Après une querelle assez vive survenue il y a cinq ou six ans chez le couple Brienne, il y eut un accommodement ; et l'on sait quels points heureux de contact le ciel mit entre nous et les hommes pour sceller une réconciliation. Emportée par le désir de prouver toute la sincérité de son retour, la comtesse se livra dans cette circonstance à des formules de tendresse recherchées et inconnues du comte.

« Oh ! oh ! ma mie, qui vous a rendue si savante ? lui dit-il avec surprise.

— Personne assurément... c'est un instinct de tendresse qui...

— A d'autres, madame ; ces subtilités-là ne s'apprennent pas d'elles-mêmes, et vous mieriez en vain que vous avez un professeur... Je m'en doutais, et je veux le connaître.... Nommez-le, ou craignez ma colère...

— Eh bien ! monsieur, oui, je le nommerai, vous ne pourrez accuser que vos dédains, vos infidélités...

— Et cet amant, c'est...

— M. de la Garde.

— Le malheureux ! lui que je croyais mon ami !... De ce pas je cours...

— Arrêtez ! ce n'est pas lui, mais M. de Lussan.

— Si vous ne mentez pas encore, ce gentilhomme aura avant une heure la lame de mon épée dans le cœur.

— Y pensez-vous, monsieur, une famille dont le crédit peut vous perdre !... d'ailleurs, j'avouerai que M. de Luxembourg...

— Je n'y tiens plus... et ce bossu me le payera cher.

— Gardez-vous bien de vous faire une méchante affaire avec un homme si puissant, et sachez enfin que le duc de Caudale...

— Morbleu, madame, cesserez-vous d'éprouver ma patience, et saurai-je enfin lequel de ces messieurs a tant fait pour votre éducation ?... voyons, qui dois-je en remercier ? est-ce M. de la Garde, ou M. de Lussan, ou Luxembourg, ou le duc ?

— Eh bien, monsieur, ce sont tous les quatre. »

Ce ne fut pas de la colère que ce dernier mot produisit, mais une véritable stupéfaction. « A merveille, madame, reprit Brienne après un assez long silence, j'ai ce que je mérite, ce que je me suis attiré par la sotte persistance de mes interrogations... Bien m'en a pris de m'arrêter, un peu plus tard vous m'auriez sans doute répondu : Ce sont tous les vingt. »

Le roi devient véritablement esclave de l'étiquette : elle enlace tous les instants de sa vie ; jamais on ne vit à la cour un cérémonial aussi scrupuleux. Si c'est à ce prix que les souverains acquièrent la grandeur, je les plains ; ils obéissent plus que le dernier de leurs sujets. Un de mes parents, gentilhomme de la chambre, m'expliquait ce matin quelques singularités du lever de Leurs Majestés ; on les croirait empruntées de nos vieux contes de chevalerie.

[1] Louis de Bourbon né le 27 décembre 1663, mort le 15 juillet 1666.

Quand le roi sort de son lit, le grand chambellan ou le premier gentilhomme doit être là pour lui mettre sa robe de chambre tandis que le premier valet de chambre la soutient. Sa Majesté *peut* seule passer son haut-de-chausse ; mais il appartient inévitablement à un grand officier d'attacher les jarretières. Plus tard, le roi ayant reçu sa chemise, le premier valet de chambre présente la manche droite ; le premier valet de la garde-robe aide à passer la manche gauche. Les grands dignitaires de la couronne n'ont, en ce moment, aucune part à la toilette du prince ; mais ils tiennent à honneur d'y assister, et celui de ces personnages éminents qui manquerait trois jours de suite *à la chemise* serait soupçonné d'être en disgrâce. Le cravatier, par le devoir de sa charge, arrange le col du roi. Le soin d'attacher la cravate entre dans les attributions du maître de la garde-robe ; mais si le cravatier ne la jugeait pas bien mise, il pourrait y toucher et même la remettre, après s'être assuré toutefois qu'aucun officier supérieur de la chambre ne se trouve présent.

Si quelque fantaisie inaccoutumée, le désir de faire une promenade matinale ou tout autre motif imprévu portait Sa Majesté à sortir de son lit sans que les témoins obligés de son lever y fussent, le prince ne prendrait *cette licence* qu'avec l'inquiétude d'attenter aux *droits* de ses hauts courtisans ; ainsi le veut l'étiquette, souveraine du souverain.

Au lever de la reine, la première femme de chambre passe les bas de Sa Majesté, mais Marie-Thérèse s'est effarouchée de l'*obligation* où les reines ont été jusqu'ici de montrer à moitié leurs cuisses pour laisser nouer leurs jarretières : la pudique princesse les attache elle-même en se retournant ; sa dame d'atour se contente de les lui présenter, ainsi que la chemise et la jupe, après avoir reçu le tout des mains de la première femme de chambre. Notre jeune souveraine aurait bien voulu se dispenser aussi de se faire lacer par des hommes [1], selon les us et coutumes de la cour ; mais l'innovation qu'elle se proposait avait une telle importance, qu'elle n'a pas cru devoir en prendre sur elle la responsabilité : le roi a été consulté. Pour cette fois, le désir modeste de la réclamante n'a point été satisfait. Son auguste époux a répondu que le droit de lacer la reine appartenait à la charge de son tailleur ou à celles de ses valets de garde-robe ; que ces charges se payaient, et qu'il n'entrait point dans ses vues d'en altérer les prérogatives. Vainement Marie-Thérèse a-t-elle représenté qu'on pouvait trouver au moins fort bizarre que, par respect pour les bénéfices d'un emploi de la chambre, une reine fût obligée de montrer sa gorge à des hommes, quelquefois à des libertins, qui, sous prétexte de maladresse, se plaisaient à prolonger cette vue, qu'il convenait au roi d'appeler une de leurs *prérogatives*. Cette remarque un peu piquante n'a produit aucun effet ; le grand conservateur de l'étiquette a tenu bon, prétendant que, même dans le monde, la gorge des dames se produit à peu de chose près à nu, et que pour ce qu'un valet peut en voir de plus en laçant Sa Majesté, ce n'est réellement pas la peine d'en parler.

La dame d'atour peut coiffer et décoiffer la reine en tout ou en partie, elle peut même la peigner ; mais ce dernier devoir est ordinairement rempli par la première femme de chambre, dont la faveur augmente souvent en proportion de la légèreté de sa main. C'est ainsi que cette dame tient en même temps par les cheveux et la reine et l'occasion de s'enrichir.

Une réflexion naît de tout ceci, c'est que le roi et la reine ne se permettent point de se dégager des lacs du cérémonial, de peur d'attenter aux droits de leurs grands valets, tandis que ceux-ci ont du moins la liberté de se faire remplacer par leurs inférieurs ; d'où il résulte évidemment que les princes couronnés sont plus dépendants que leurs serviteurs.

Malgré toute la régularité que M. Colbert est parvenu à mettre dans les finances, et quoique les charges du peuple augmentent tous les jours, les coffres de l'État ne suffisent pas aux payements. Par exemple, les pensions des gens de lettres ne sont payées que tous les quinze mois. Voici des vers qu'un poëte nommé d'Aceily a faits sur ce retard :

Vos pensions, comme je vois,
Vont donc de quinze en quinze mois ;
Ce sont vos ans climatériques.
Oh ! que mes vœux seraient contents
Si le ciel voulait de mes ans
Faire ainsi des ans poétiques !

Peut-être est-ce à cause de ce resserrement financier que Sa Majesté vient de refuser à *Madame* la pension de mestre de camp général qu'elle sollicitait pour le comte de Bussy, et que tous ses devanciers, disait Son Altesse Royale, ont obtenue sans difficulté. Le roi a cependant motivé son refus différemment. « Les devanciers de » Bussy, a répondu Sa Majesté, ne faisaient pas des plaisanteries sur » tout le monde comme lui, et je ne sache pas que cela tienne à sa » charge... Nous verrons plus tard s'il se corrige ; en attendant, » dites-lui que je lui accorde une *casaque bleue* [1]. — Sire, a répliqué » la princesse, le comte sera pénétré de reconnaissance pour cette » grâce de Votre Majesté, surtout s'il peut trouver un tailleur qui lui » fasse ce costume à crédit. » Le roi s'est diverti de cette saillie, mais il n'a rien accordé de plus. Les petits vers de Bussy empêcheront toujours sa fortune de grandir.

Le contrôleur général porte depuis quelque temps son attention sur les registres tenus par le clergé des paroisses pour l'inscription des naissances, mariages et décès. Dans toutes les cérémonies auxquelles ces événements donnent lieu, les intérêts du ciel sont servis avec une grande ponctualité ; mais il n'en est pas de même des intérêts de la terre. Beaucoup de familles se voient journellement entraînées dans des procès ruineux par suite d'écritures irrégulières faites à l'église ; les recherches de M. Colbert tendent à éclairer d'abord, à rectifier ensuite cette intéressante partie de l'administration publique. J'ai copié hier un témoignage curieux de la nécessité d'une prochaine réforme à cet égard ; on se passait de main en main cet écrit dans la galerie de Saint-Germain, il est extrait des registres de la paroisse Saint-Paul. C'était un vicaire qui écrivait.

Année 1642. « Chienne. La nuit d'entre le jeudi 9 et le vendredi » 10 janvier, il était la fête de saint Guillaume ; ma *Bichonne* fit deux » chiennes et un chien. Je donnai la plus petite et la plus belle à » M. Hallard, et le lendemain je coupai les oreilles aux deux autres. »

Etrennes de l'an 1648. « Le dernier jour de l'année 1647, mademoi» selle Forêt me donna deux bouteilles de vin et un gros morceau » de pâté. De plus, je reçus de madame de Montplaisir deux quarts » d'écu ; de madame de Carrol une langue de bœuf ; de M. de Lamars » deux bouteilles de vin et un oiseau de rivière, avec deux petits » fromages du pays ; de M. de Blossy une bonne grosse carpe le jour » de la fête de saint Gervais, qui échut le vendredi ; de madame » Corneille, belle-mère de M. Lamars, un petit pain de sucre et une » boite d'écorce de citron...

» *Le mardi* 18 *août* 1649, notre pauvre petit roi Louis XIV nous » fut ramené par celles et ceux qui nous l'avaient ravi le 6 janvier » de l'année précédente. Je supplie bien humblement le bon Dieu de » vouloir bien lui donner la grâce et la conduite de son aïeul saint » Louis, pour le bon gouvernement et la paix de ses peuples. »

1650. « Fin du misérable mois d'octobre, qui ne cessa de pleuvoir » tellement, que ceux qui vivront boiront du verjus, et que M. de » Saint-Paul, notre bon curé, n'en sera pas plus exempt [2]. »

Le bon prêtre qui intercala ces importantes inscriptions entre des actes de baptême, de mariage et de décès pouvait être un très-brave homme ; il ne faut pas lui faire un crime d'avoir voulu transmettre à la postérité son amour pour sa chienne *Bichonne*, la reconnaissance de son estomac envers mademoiselle Forêt et madame de Montplaisir, et ses lamentations sur une mauvaise récolte, que M. le curé de Saint-Paul devait, à ce qu'il paraît, déplorer plus amèrement encore que son honnête vicaire ; mais ces détails, un peu étrangers à l'état civil, sont, par malheur, la compensation d'une foule d'omissions que l'on retrouve ailleurs que sur les registres de la paroisse Saint-Paul, et M. Colbert ne fait pas mal de songer à prévenir le retour d'un tel désordre.

Les travaux de Versailles ont continué sans interruption depuis près de trois ans ; au château construit sous Louis XIII, et qui ne se composait que de quatre petits pavillons liés par un corps de bâtiment fort simple, ont été ajoutées de vastes constructions, dans lesquelles le roi a voulu qu'on enclavât l'ancien édifice. Bien des millions sont déjà engloutis à Versailles, et ce palais est loin d'être achevé. La nature oppose chaque jour de nouveaux obstacles aux projets du roi : les terres sont sablonneuses, remuantes, privées d'eau, et les plantations meurent dévorées par l'ardeur du soleil. Il faudrait amener, à force d'artifice, une rivière sur ce sol aride ; Louis XIV y songe, et Colbert frémit.

En attendant, le roi donne à Versailles des fêtes magnifiques ; les reines et les plus belles femmes de la cour y président : mais mademoiselle de la Vallière, qui n'y a pas même de place marquée, en est la véritable héroïne. Il faut renoncer à peindre les réjouissances qui finirent hier, après avoir duré sept jours consécutifs [3] : elles ont de beaucoup surpassé le carrousel de 1662. Le luxe, l'originalité, l'abandon prodigue, la délicatesse, l'esprit, tout s'est réuni pour étonner, éblouir et charmer dans cette longue suite de plaisirs, qu'animaient la galanterie et l'amour. L'allégorie, cette chimère aimable des imaginations fécondes, s'était reproduite sous toutes les formes

[1] Le tailleur de la reine laçait Sa Majesté, ce qui était conforme à l'usage du temps. Les femmes n'avaient point alors de couturières mais des tailleurs, qui faisaient leurs robes, leurs corsets, et les essayaient. Cet usage a souvent donné lieu à des intrigues galantes, où des amants se substituaient aux tailleurs.

[1] Louis XIV avait fait choix de soixante gentilshommes qui pouvaient le suivre dans ses petits voyages de plaisir sans en avoir demandé la permission. Il leur avait ordonné de faire faire à cet effet une *casaque de moire bleue*, brodée d'argent, et pareille à celle qu'il portait dans ces parties. Cet honneur était fort recherché.

[2] On peut vérifier, aux archives du département de la Seine, les registres de la paroisse Saint-Paul de 1640 à 1653, on y trouvera les notes telles qu'elles sont rapportées ici.

[3] Louis XIV nomma lui-même ces réjouissances *les plaisirs de l'île enchantée*.

pour prêter une âme, une vie, une action aux divertissements. Mais ici, comme dans toutes les fêtes de nos jours, les diverses époques retracées par l'histoire ou créées par la mythologie étaient venues se confondre à la voix de l'ordonnateur pour grossir le cortége des séductions et captiver les regards au mépris de la raison. « Voyez, me disait un jeune poëte nommé Racine en examinant avec moi le cortége éclatant de richesse qui passait devant nous ; voyez quel amalgame vide de vraisemblance : voici des paladins, à la tête desquels marche le roi, sous la figure de *Roger*. Certes, le monarque, par sa mâle beauté, peut nous donner une idée de ce preux, auquel Sa Majesté ressemblerait pourtant davantage si ses habits étaient allégés de tous les diamants de la couronne, qui montrent aux filous un appât de quinze ou vingt millions. Ces chevaliers, ces hérauts d'armes, ces pages, ces écuyers, nous reporteraient mieux aux temps de la chevalerie, si leurs bannières, leurs écus, leurs cimiers n'étaient chargés des devises où *Benserade* et *Périgni* ont, suivant leur coutume, mêlé, mais trop peu fondu, la grâce d'Anacréon, la volupté d'Ovide, la licence de Boccace et la recherche de Balzac[1] pour nous rappeler un temps où le langage n'avait que de la naïveté. Là, tout près de ces personnages appartenant aux derniers siècles, voilà des guerriers grecs, des dieux du paganisme ; puis les âges, les saisons, les heures, les signes célestes personnifiés ; viennent ensuite des bergers modernes avec leurs panetières, leurs houlettes, leurs rubans ; le tout accompagnant le char du soleil, qui roule sur la terre, et dont les proportions gigantesques[2] offrent à l'œil une masse dorée qu'on ne peut comparer à rien. Je vous demande, madame, continua Racine, où je trouverai dans tout ceci l'illusion et le charme dont on a prétendu m'enivrer par elle ? Cette foule de curieux, dont les cent mille têtes découvertes ondoient dans la plaine, éprouvera tout au plus l'étonnement, qui n'est le plaisir que l'espace d'une seconde. »

J'étais tout à fait de l'avis du jeune Racine, l'ordre, que l'on cherche toujours, même au sein de la richesse, manquait dans le spectacle qu'on étalait à nos yeux ; le faste y écrasait le goût. « Dites plus, ajouta le poëte à qui je venais de communiquer cette réflexion, dites que cet appareil ne peut être ni beau ni imposant, à défaut de cette simplicité qui embellit tout en le faisant ressembler à la nature, type éternel de toute beauté. Croyez-moi, madame, pour le regard ainsi que pour l'esprit, la pompe cesse bientôt de plaire ; elle fatigue l'attention sans arriver à l'âme. C'est par la force, non par l'éclat des conceptions, qu'il faut attaquer le cœur, et cette force ne se trouve que dans les effets, les idées, les sentiments simples et naturels. J'ai fait si peu qu'il m'est à peine permis de me citer comme exemple ; j'oserai dire cependant que l'application de cette manière de sentir m'a valu quelques succès lorsque j'ai publié mes odes, *la Renommée aux Muses* et *la Nymphe de la Seine*, dont le public et Boileau, juges également équitables, furent assez contents. Tel est encore le système que j'ai suivi dans la composition de ma *Thébaïde*, essai tragique que j'aurai le courage, peut-être devrais-je dire l'audace, de hasarder bientôt sur la scène où brille Corneille. »

Cependant le char du soleil s'arrêta ; je pus l'examiner de près, et je découvris aisément l'allégorie adulatrice qu'on avait voulu faire saisir au roi par la construction de cette singulière machine. Les emblèmes dont elle était ornée offraient autant d'allusions au règne de Louis XIV ; d'ailleurs et pour plus de clarté, sa devise, *Nec pluribus impar*, était dans le char, au-dessus de la place vacante du *Phébus* que les courtisans avaient sous-entendu, et qui caracolait à cheval sous l'armure d'un paladin.

La conversation de Racine m'avait plu : je le priai de me donner le bras pour le reste de la journée, ce qui m'attira beaucoup de regards malins ; car ce jeune poëte est l'un des plus beaux hommes que j'aie vus. Nous assistâmes ensemble aux courses, où le roi fut vainqueur ; il le fut également le second, le troisième et le quatrième jour : dans les combats de réjouissances, jamais les grands princes ne peuvent être vaincus. Le soir, une immense table reçut un repas où les mets les plus exquis furent offerts par la profusion, divinité des gens prodigues qu'on s'était dispensé de personnifier, et qui pourtant présidait plus que toute autre à la fête. Six cents personnes invitées par le roi vinrent s'asseoir à ce banquet splendide[3] ; les femmes et les hommes étaient tellement couverts de pierreries, qu'une chaîne de diamants sembla ceindre la table, et réfléchit les feux de quatre mille gros flambeaux allumés dans l'espace où le repas était servi. Bientôt on vit paraître une troupe bigarrée de faunes, de sylvains, de dryades, de bergers, de vendangeurs, de moissonneurs, qui s'empressèrent autour des convives sous la direction de *Pan* et de *Diane* s'avançant sur une montagne mobile, et faisant couvrir les tables de tous les produits des campagnes et des forêts assaisonnés ou parés par la sensualité. La table était disposée en demi-cercle, pour se lier avec un théâtre placé derrière, dans tout son pourtour, et chargé de musiciens et de chanteurs. Enfin l'enceinte était bornée par des arcades élégantes que fermait une balustrade dorée ; on avait suspendu sous les arceaux cinq cents girandoles garnies de bougies. Racine avoua que le coup d'œil était enchanteur. « Ces décorations, ces machines, ajouta le poëte, sont de l'Italien Vigarani ; et, il faut en convenir, l'Italie seule sait encore allier la magnificence et le goût. Mais ce qui me charme véritablement ici, c'est la musique de Lulli : elle est naturelle, grande de simplicité ; elle est sur la route du cœur. »

La seconde journée des fêtes fut terminée par la première représentation de *la Princesse d'Élide*, comédie de Molière composée pour cette occasion. Le sujet de la pièce est emprunté d'un auteur espagnol appelé Moreto : les deux reines se sont montrées sensibles à cet hommage rendu au génie de leur nation ; mais le roi a donné si peu de temps à Molière pour composer cet ouvrage, qu'il se ressent de la précipitation de son auteur. Le premier acte seul est en vers, et beaucoup de négligences de style et de conception se font remarquer dans le surplus. *La Princesse d'Élide* est une production médiocre, qui passa au milieu du bruit et de l'enivrement général.

On joua le surlendemain la farce du *Mariage forcé* que Molière fit représenter pour la première fois au Louvre le mois passé, et dans laquelle Louis XIV dansa. Tout le monde connaît le comte de Grammont[1], son amour pour mademoiselle Hamilton, sa fuite de Londres après avoir séduit cette jeune personne, enfin la poursuite des frères Hamilton, qui demandèrent au gentilhomme français s'il n'avait rien oublié en Angleterre, et en reçurent cette réponse : « Pardonnez-» moi, j'ai oublié d'épouser votre sœur, et je retourne à Londres avec » vous pour finir cette affaire. » Tel est le sujet que Molière a traité avec une gaieté plus folle que véritablement comique. Le personnage copié a ri plus fort que les autres spectateurs. Pendant la représentation de Versailles, Grammont, le plus hardi, le plus dissolu, le plus rusé joueur de tous les courtisans, courait de loge en loge, répétant à toutes les dames : « C'est pourtant moi que ce drôle de Mo-» lière a mis en scène, ah ! les hommes à bonnes fortunes sont bons à » toutes sauces. » Puis il s'éloignait en ricanant.

« Voilà, madame, voilà le beau, le sublime, l'admirable ! » s'écriait Racine à la fin de la sixième journée des fêtes de Versailles, qui se terminait par la représentation des trois premiers actes du *Tartufe* comédie inachevée de Molière. « Cet auteur est d'aujourd'hui un grand homme, continuait le jeune poëte avec enthousiasme ; ceci grave son nom sur le bronze, pour cette œuvre seule la postérité lui élèvera des statues. » Il est vrai que dans cet ouvrage les situations sont conçues fortement, et les pensées exprimées avec un rare bonheur de style ; tandis que les caractères semblent plutôt traînés sur la scène que copiés. Cependant une grande fermentation, qui n'était pas seulement admirative, régnait dans la salle ; il paraîtrait que des Tartufes ou des Orgons se seraient reconnus. Le roi a défendu à Molière de faire jouer sa pièce en public avant qu'elle ait été examinée par un conseil de casuistes. Je reviendrai dans mes notes sur cette grande composition, je consigne seulement ici qu'on répétait hautement au sortir du théâtre que l'original du *Tartufe* est l'abbé Roquette, évêque d'Autun, dont les hypocrisies auraient été révélées à Molière par M. de Guilleranes ; d'autres disent par Boileau.

Un seul homme n'a pas joui des *plaisirs de l'île enchantée*, quoiqu'il y ait assisté par devoir, c'est M. Colbert. Je l'ai vu partout sombre, soucieux, isolé au milieu de la foule : peut-être méditait-il déjà les beaux mouvements financiers d'un rapport d'une surprenante liberté, qu'il a remis à Louis XIV dans le dernier conseil. Cet écrit devait être pour le roi *lui seul ;* mais à la cour tout perce, tout transpire ; avant même que le mémoire fût sous les yeux de Sa Majesté, il en était sorti des copies du cabinet de M. le contrôleur général. Voici des extraits que m'a confiés M. de Lionne :

« Il est temps, dit Colbert, que Votre Majesté souffre de grandes » réformes dans ses plaisirs et son jeu, par cette belle maxime qu'il » faut épargner dans les choses inutiles. Je déclare en mon particu-» lier à Votre Majesté qu'un repas inutile de mille écus me fait une » peine incroyable... Il faut donc voir s'il se peut faire des retran-» chements sur les plaisirs.

» Votre Majesté commence à *mêler tellement ses divertissements avec* » *la guerre de terre*[1], qu'il est bien difficile de les séparer ; mais si » elle daigne examiner en détail combien de dépenses inutiles elle a » faites en ce genre, elle verra que si elles eussent été retranchées, » l'État ne serait pas dans la gêne où il se trouve.

» Si Votre Majesté examine son jeu, celui de la reine et les repas » qui en sont la suite, elle trouvera que cet article monte à plus de » trois cent mille écus, dépense sans nulle nécessité, que les rois ses » prédécesseurs n'ont jamais faite.

[1] Veut-on des exemples du style empoulé de Balzac, en voici : Il écrivait au cardinal de Retz pour faire allusion à sa puissance politique et à sa nouvelle dignité romaine : « Vous venez de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses. » Une autre fois il écrivait à Bois-Robert en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage dans ma chambre, au milieu des parfums. »

[2] Ce char, dit Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, avait dix-huit pieds de haut, quinze de large et vingt-quatre de long.

[3] Ces six cents convives, et le même nombre d'artistes, de gens de lettres, de personnes occupées aux détails des fêtes, furent entretenus au frais du roi pendant les sept jours que durèrent les réjouissances.

[1] Il était frère du maréchal ; mais il était peu disposé à imiter ses exploits guerriers. Hamilton, son beau-frère, a publié les Mémoires de cet aventurier.

[2] L'entrée à Dunkerque et la campagne de Lorraine avaient plutôt ressemblé à des voyages de cour qu'à des expéditions militaires.

» Les habitants n'osent plus se plaindre des vexations commises » par les gens de guerre; car tous ceux qui sont venus ont été traités » de *coquins*, de *séditieux*, par des gens qui parlent *au nom de Votre » Majesté*[2].

» Votre Majesté commence à préférer ses plaisirs à toute autre » chose; je lui épargne la douleur de connaître ce qu'elle a dépensé » dans les fêtes de Versailles.

» Quant aux revues, je ne pense pas qu'elles doivent venir cher- » cher Votre Majesté ni que la marche des armées au dedans du » royaume, qui en attire la ruine, puisse devenir un *amusement de » dames*.

» Il est bon que j'apprenne deux choses à Votre Majesté : l'une, » qu'il a été affiché dans Paris un libelle portant pour titre *Louis XIV » donnera les grandes marionnettes (la revue) dans la plaine de Moret;* » l'autre, qu'il a été distribué dans les maisons un écrit intitulé *Pa- » rallèle des siéges de la Rochelle et de Moret faits par Louis XIII et*

Ce n'est pas là qu'il faut monter, dit cet officier...

» *Louis XIV*. Je sais, sire, que ces sortes de remontrances ne doi- » vent entrer pour rien dans les résolutions des grands princes; mais » elles doivent être considérées dans les actions qui requièrent l'ap- » probation publique. »

L'orgueil du roi s'est, dit-on, révolté contre un langage si libre, si altier; il voulait *chasser* M. Colbert, et les courtisans de s'écrier que Sa Majesté avait raison. Mais Louis XIV est doué d'un jugement sûr, d'une connaissance parfaite de ce qui est équitable : la solitude d'une nuit lui a laissé voir les choses du bon côté. Le lendemain il conservait bien quelque rancune contre le rapporteur un peu trop acerbe; mais elle était dominée par l'estime que tout souverain honnête homme accorde au ministre qui ose lui dire la vérité, sans s'arrêter à la crainte de perdre ses bonnes grâces.

« Vous m'avez grondé bien fort, monsieur Colbert! dit le roi au contrôleur général à la première entrevue.

— Sire, je prie Votre Majesté de me pardonner; mais le soin de sa gloire...

— Ma gloire, monsieur, il ne faudrait pas oublier qu'elle est avant tout dans le respect de ma personne.

— Je le sais, sire, et c'est ce respect que je voudrais voir solidement fondé.

— J'apprécie vos motifs; mais rappelez-vous que je ne souffrirais plus un Mazarin dans mes États, surtout s'il était sermonneur.

— En traçant le rapport qui vous a déplu, sire, je songeais à la compagnie des Indes, que vous avez fondée au commencement de cette année, et que Votre Majesté voulait doter de six millions... C'est au moment où j'allais acquitter cette dette contractée par une noble générosité qu'il a fallu tirer à peu près la même somme des coffres de l'État pour payer les fêtes de Versailles... La compagnie des Indes est restée en souffrance, sire, tandis que vos fournisseurs jetaient à l'étranger presque tout l'argent que ces fêtes ont coûté, parce que notre commerce sans ressort ne peut pas même alimenter le luxe de votre cour!

— Quoi, monsieur! on n'a pu remplir ma promesse royale envers cette compagnie?

— Non, sire; mais les cours supérieures, les financiers et le corps des marchands ont acquitté les sommes auxquelles Votre Majesté les avait imposés. Tel conseiller, tel petit négociant a vendu les bijoux de sa femme pour faire honneur à cette obligation; l'importance du commerce est généralement sentie... et j'aurais bien voulu que les six millions si péniblement économisés ne se fussent pas dissipés en dorures, en décorations, en vapeurs de festin et en fumée d'illuminations.

— Allons, je vois que nous avons été trop loin dans nos divertissements; nous serons plus économe à l'avenir.

— Votre Majesté ne tardera pas à recueillir le prix de cette réserve... Voici des traités pour le rachat de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Grenade; tout cela peut être payé promptement si nous comptons avec nous-même.

— N'en doutez pas, Colbert, nous économiserons, nous nous restreindrons... Ceci est une augmentation de puissance.

— Et ces acquisitions n'empêcheront pas qu'on ne commence l'année prochaine le canal de Languedoc.

— Oui, sans doute, je le veux, j'aime ce grand projet.

— Sire, son exécution ajoutera à la splendeur réelle de votre règne... Les historiographes, ces plats adulateurs du clinquant des cours, enjoliveront les feuillets de leurs livres du récit de vos fêtes galantes, de vos carrousels, mais ce monument indestructible parlera de votre véritable grandeur à la postérité la plus reculée. »

Le roi avait bien promis de diminuer les dépenses qui n'ont pour objet qu'un faste inutile; cependant on vient encore de prodiguer l'or pour l'entrée du cardinal *Chigi*, chargé par Alexandre VII, son oncle, de faire une éclatante réparation à Louis XIV de l'insulte faite au duc de Créqui en 1662. Le légat a été reçu avec des honneurs extraordinaires sous un dais magnifique près duquel les cours supérieures, le corps de ville et le clergé sont venus le haranguer. Son Eminence s'est ensuite avancée au son du canon, ayant à sa droite le grand Condé et le fils de ce prince à sa gauche. Puis, comme si l'on n'avait ainsi honoré cet ambassadeur que pour le faire descendre de plus haut, il lui a été enjoint de prononcer aux pieds de Sa Majesté la formule de soumission convenue. Le pape a reculé tant qu'il a pu cette humiliante démarche : il y a près de deux ans qu'il l'élude; mais l'occupation du comtat d'Avignon a décidé le saint-père. L'orgueil résiste rarement à la voix de l'intérêt. Les soldats corses coupables envers M. de Créqui ont été pendus, le corps entier est banni à perpétuité de l'État romain et une pyramide expiatoire a été élevée devant leur ancien corps de garde.

Voici une injure bien effacée, M. de Créqui devrait être satisfait; malheureusement il n'en est rien. Tandis que la cour de Rome s'efforce de réparer sa faute envers le diplomate, l'homme privé craint que la réparation elle-même ne donne lieu à un affront qui l'atteigne plus directement. Je m'explique : le légat est un homme superbe, et voilà que la duchesse se trouve être folle de lui. Madame de Créqui est une grande brune dont les yeux sont remplis d'éclat et quelquefois de langueur. L'esprit de cette dame vise à la mélancolie : avec cette disposition morale une femme devient ou fort tendre ou non moins dévote. La belle ambassadrice voulut il y a quelques années se faire bonne catholique; peut-être eût-elle réussi, mais le cardinal Chigi la rendit tout à coup meilleure romaine en lui déclarant un amour passionné que par malheur pour son salut elle partagea... En un mot, si M. le duc hait mortellement le cardinal, madame la duchesse l'aime avec passion, et c'est ainsi que l'équilibre se maintient dans les choses de la terre.

L'admiratrice du beau légat est devenue la confidente de *Madame* : les cœurs tendres s'entendent et s'épanchent mutuellement. Madame de Créqui parle du cardinal à Son Altesse Royale, celle-ci entretient la duchesse de M. de Guiche. L'année d'exil du comte est expirée : il a revu la France; mais non pas l'affligée Henriette, qu'il doit fuir par ordre supérieur et qu'il oublie par inconstance.

On vient d'imprimer les *Contes de la Fontaine*[1]; presque tous étaient connus dans le beau monde. Ninon, qui les appelle le bréviaire d'une femme sensible, en avait fait courir des copies. Le poëte lui-même lisait partout ces galanteries renforcées avec le sang-froid qu'il eût mis à la lecture d'un sermon... La Fontaine imite quelquefois Bocace, mais il le surpasse toujours par l'ingénuité du style et le charme des portraits.

Il y eut hier un peu de tout à la cour de Saint-Germain : la géné-

[1] Colbert fait allusion ici au marquis de Louvois, qui dès cette époque s'occupait beaucoup des affaires de la guerre, et s'y livrait à cette brutalité qui lui était ordinaire.

[1] On n'imprima à cette époque qu'une partie des *Contes*, le reste parut en 1671.

rosité, la coquetterie, la forfanterie gasconne, la jalousie semblaient s'y être donné rendez-vous; et j'ai vu l'heure où la soirée allait être close par un événement tragique, qui heureusement n'a été que plaisant et ridicule. Je raconte par ordre.

Le matin, avant mon arrivée, M. de la Rochefoucauld se plaignait dans le cabinet du roi de la dureté de ses créanciers. « Est-ce ma » faute, répondit le monarque, que n'en parlez-vous à vos amis? » Et quand le duc se disposait à quitter le château on lui remit cinquante mille écus de la part de Sa Majesté. C'est une curée nouvelle pour les valets de ce seigneur, qui ont coutume de dévorer la moitié des nombreuses libéralités qu'il reçoit de Louis XIV.

Je trouvai la jeune reine riant aux larmes de ce qui venait d'arriver dans son appartement. Madame de Vitry ayant été interrogée sur son âge par Sa Majesté avait répondu vingt-sept ans. A peine achevait-elle d'articuler cette déclaration, que sa mère, parée de rubans roses et montrant sa gorge sans la moindre réserve, entra en

Paul Scarron.

minaudant de son mieux. La reine trouva plaisant de lui faire la même question, et la dame annonça trente-deux ans. Peut-être riton encore à Saint-Germain.

Le duc de Beaufort, tout fraîchement arrivé de l'expédition de Gigeri [1] en Afrique, se vantait d'avoir fendu en deux un Maure d'un coup de sabre digne de Roland furieux. « Diable! s'écria le roi, » voilà, mon cher duc, un beau coup d'estoc, et j'estime qu'il fau» drait un vigoureux Gascon pour recoller cet homme-là. » Cette plaisanterie pleine de finesse fit rougir le guerrier, qui sentit bien que Sa Majesté n'avait pas été sa dupe.

Une heure après le roi traversait la cour du château avec mademoiselle de la Vallière : il lui prit fantaisie d'examiner en passant les cadets de sa maison, qui dans ce moment étaient sous les armes; Sa Majesté s'approcha d'eux avec la favorite. Pendant que Louis XIV faisait la revue de ces jeunes gens il s'aperçut que des regards d'intelligence, des sourires affectueux étaient échangés entre l'un d'eux et mademoiselle de la Vallière.

« J'ai fini, s'écria le roi d'un ton courroucé... Suivez-moi, madame.

— Qu'avez-vous, sire? dit la tendre créature quand ils furent rendus dans les jardins...

— Ce que j'ai!... ce que j'ai!... il vous sied bien de me le demander.

— Ah! bon Dieu! mon cher maître, quels yeux vous me faites!

— Voyez encore l'audace!... Oh! les femmes sont de véritables aspics qui rampent, rampent et vous piquent au moment où vous y songez le moins.

— De grâce, sire, expliquez-vous... Je suis à la torture.

— Vous me comprenez de reste, perfide créature!... Ce jeune homme, où l'avez-vous connu?

— Quel jeune homme, sire?

— Eh! vive Dieu! celui à qui vous faisiez tout à l'heure de si douces mines... Ce cadet... Il paraît en tout cas qu'il vous les faut jeunes...

— Ah! Louis, Louis! dit mademoiselle de la Vallière en pleurant, je croyais être à l'abri d'un semblable soupçon...

— Ce sont là des mots, madame... Ce cadet, qui est-ce?

— Mon frère, répondit la favorite avec dignité.

— Votre frère!

— Oui, sire, dans un moment je vous en ferai donner la preuve.

— Chère fille! pardonnez-moi, pardonnez à mon amour ce mouvement de jalousie qui vous prouve combien mon cœur est épris. Aussi pourquoi ne m'avoir pas parlé de ce frère, pourquoi ne me l'avoir pas recommandé?

— Il n'y avait aucune raison pour cela, sire. Votre Majesté ne doit rien à ma famille, rien à moi-même, qu'un peu de retour au plus tendre attachement... Le reste ne peut me flatter et m'humilie quelquefois.

— Ah! je suis bien coupable, chère Louise, s'écria le roi avec transport, je veux expier mes torts par tant d'amour...

Et le couple se perdit sous un ombrage épais, où mon parent, le gentilhomme de la chambre qui m'a rapporté cette aventure, ne crut pas devoir continuer les détails du service qu'il remplissait alors auprès de Sa Majesté...

J'apprends ce matin que le jeune de la Beaume-Leblanc, frère de mademoiselle de la Vallière, fut nommé hier au coucher lieutenant dans la compagnie des gardes.

Tarte à la crème, Molière, tarte à la crème!

Voici maintenant l'anecdote plaisante. L'archevêque de Reims, frère du marquis de Louvois, revenait de Saint-Germain emporté dans son brillant équipage que trainaient quatre chevaux fringants. Sa Grandeur traversait au galop le village de Nanterre, lorsqu'un homme à cheval eut la malheureuse idée de croiser la route devant le carrosse du prélat. Le pauvre diable avait mal calculé son temps : l'attelage l'atteint, le renverse, la voiture passe par-dessus l'homme et le cheval. Tous deux, sans aucun mal, se remettent debout presque aussi vite qu'ils sont tombés : l'un remonte sur l'autre, pique des deux, et les voilà qui trottent comme si de rien n'était. Mais le carrosse avait versé. M. de Reims se relève en fureur quoique sain et sauf... « Arrête, arrête! coquin! s'écrie-t-il, qu'on lui donne cent » coups de bâton... Un drôle qui vient méchamment se jeter sous mes » roues... Si je le tenais je lui romprais bras et jambes, je lui coupe-

[1] Les pirates de Tunis et d'Alger troublaient le commerce de la France avec le Levant. Colbert, voulant mettre un terme à leurs pillages, donna au roi le conseil de former un établissement sur les côtes de Barbarie. Des troupes commandées par le duc de Beaufort débarquèrent près de Gigeri, et s'en emparèrent. Mais bientôt attaqués par des forces supérieures, les Français durent remonter sur leurs vaisseaux et s'éloigner.

» ra's les oreilles... » O morale évangélique !... voilà pourtant l'un de tes humbles prédicateurs !

M. de Beaufort, qui fait tant valoir son grand coup de sabre sur la tête d'un Maure, n'avait pas parlé du trait bien autrement remarquable de l'infortuné la Guillotière ; mais les gazettes, tout en se taisant sur l'héroïsme du duc, ont proclamé celui de ce maréchal de camp. Le vaisseau nommé *la Lune d'or* allait entrer dans le port de Toulon, lorsque ayant touché sur un rocher à fleur d'eau il s'entr'ouvrit et sombra. Ce bâtiment portait dix compagnies du régiment de Picardie et la Guillotière. Voyant le salut impossible, ce brave officier recommande aux Français qui l'entourent de mourir avec courage, s'enveloppe la tête de son manteau et se laisse couler. Il est difficile de ne pas admirer cet acte de la plus sublime valeur, la valeur résignée. Le courage que guide l'audace a pourtant son mérite. J'en dois consigner ici un exemple que j'aime à opposer aux manœuvres trop vénales d'un ancien pensionnaire de M. Fouquet. Le duc de la Feuillade commandait au combat de Saint-Gothard les six mille Français [1] que Louis XIV avait envoyés contre les Turcs dans l'armée impériale réunie sous les ordres du fameux Montecuculli. Avant la bataille, qui fut pour ce grand capitaine l'occasion d'un nouveau triomphe, la harangue du général français avait été aussi éloquente que brève : « Camarades ! s'était-il écrié, il y a trois cents lieues d'ici » à Vaugirard, et point d'autre chemin que de passer sur le ventre » de ces b.....-là... Marchons ! » Annibal n'aurait pas mieux parlé.

Racine a donné sa *Thébaïde* sur le théâtre de Molière, qui, dit-on, lui en a fourni le sujet. Le jeune poëte tragique ne s'est point écarté dans cette pièce des principes qu'il soutenait devant moi pendant les fêtes de Versailles. L'ordonnance de son sujet est noble quoique sans pompe et les vers sont d'une simplicité où l'on est tout étonné de reconnaître la plus élégante harmonie... Mais si la poésie de cet ouvrage surpasse, sous le rapport du charme, tout ce que nous connaissons, elle est bien au-dessous de celle de Corneille pour la force des pensées. En général l'ouvrage est faible de conception, mais il est plein d'éclairs de génie. Je crois que l'auteur de *Cinna* aura un digne successeur ; peut-être serait-il à désirer qu'il l'eût déjà et qu'il se reposât sous des lauriers que peut ternir désormais la main illustre qui les a moissonnés. J'ai vu *Othon*, et je suis tentée de dire avec Benserade que notre grand tragique baisse sensiblement. Despréaux n'est point content de cette tragédie : il trouve avec raison qu'au théâtre de longues dissertations politiques ne peuvent tenir lieu d'une action. M. de Louvois a fait aussi la critique d'*Othon* en disant que « cet ouvrage ne serait généralement goûté que par un » parterre de ministres d'État. » Corneille assurait l'autre jour qu'il avait recommencé trois fois le troisième acte de sa tragédie nouvelle : il aurait mieux fait pour sa gloire de supprimer le tout.

Enfin après plus de trois années d'instruction, de débats, de plaidoiries écrites et verbales sur l'affaire de M. Fouquet ; après trente-neuf mois de captivité préalable, le procès de cet ancien ministre vient d'être jugé. Le surintendant avait été condamné par la chambre de l'arsenal à un bannissement perpétuel ; mais le roi a, comme on dit assez improprement dans cette circonstance, *commué* sa peine en une prison également à perpétuité, changement motivé sur la crainte que le banni ne portât à l'étranger les secrets de l'État... Voilà le jugement que le pauvre marquis de Belle-Isle a payé des quatorze cent mille livres qu'il a versées bénévolement au trésor royal après avoir vendu sa charge de procureur général du parlement. Louis XIV était chez madame de la Vallière quand on lui annonça cet arrêt. « S'il eût été condamné à mort, dit alors Sa Majesté, je l'aurais laissé » mourir. » Fouquet est évidemment victime d'une prévention plus inhumaine que fondée en preuves. La rigueur qu'on a déployée contre cet accusé, sur lequel ses plus acharnés ennemis n'ont pu articuler que des présomptions ; le soin qu'on a pris pendant toute la durée du procès de séduire les juges appelés à prononcer ; les menaces faites aux avocats qu'on supposait disposés à se charger de la défense ; enfin l'exil du conseiller Rosequante, dont l'opinion indulgente avait éclaté, tout contribue à prouver que la cour voulait sacrifier un homme coupable sans doute de grandes prodigalités, mais qui, pour le fait des exactions, ne fit le plus souvent qu'obéir à Mazarin.

Cette grande affaire fera peu d'honneur au chancelier Seguier, de qui l'extrême dureté n'a cessé de se manifester, durant trois années, contre un gentilhomme qui n'était encore que prévenu. On blâmera surtout l'animosité des ministres Colbert et le Tellier, dont l'acharnement paraîtra d'autant moins généreux, qu'il était plus intéressé. Le secrétaire d'État de la guerre montrait, il est vrai, plus de modération que le contrôleur général ; mais Satan n'y perdait rien. Je crois que M. de Turenne avait rencontré juste, quand il disait de Fouquet : « M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et M. le Tel- » lier a plus de peur qu'il ne le soit pas ; voilà toute la différence. »

Au surplus, on peut se faire une idée de l'opinion publique sur les juges et les ennemis du surintendant par ces vers qui couraient hier les salons, voire les carrefours :

La corde de Fouquet est maintenant à vendre ;
Nous avons de quoi l'employer :
Colbert, Sainte-Hélène, Berryer [1],
Passort, Noguès, Hérault, Poncet le chancelier...
Voilà bien des voleurs à pendre,
Voilà bien des fous à lier.

Le condamné est parti ce matin pour la forteresse de Pignerol, où il doit vivre... et mourir.

[1] Le commandement de ce corps avait été confié à Coligny, prince Charles-Léopold de Lorraine ; mais il ne se trouva point à la bataille de Saint-Gothard, où la Feuillade commandait en son absence les Français.

CHAPITRE XI.

1626.

Les auteurs de la lettre espagnole sont découverts ; comment. — Les battus payent l'amende. — L'enfer au Palais-Royal. — La Vallière pleure sur la disgrâce de ses ennemis. — Pélisson ; comment il sort de la Bastille. — Ses amours avec mademoiselle de Scudéry. — Quatrain trouvé sur la toilette du roi. — L'architecte *Bernini*. — Il est reçu comme une puissance. — Fait les plans de la colonnade du Louvre. — Ceux du médecin Perrault sont préférés. — Fondation du *Journal des Savants*. — Discours de réception de Bussy à l'Académie française. — Lettre de *Mademoiselle* à Colbert. — Orthographe de blanchisseuse d'une Altesse Royale. — Nicolas Poussin meurt à Rome. — Bussy est conduit à la Bastille ; pourquoi. — Bal à la cour manqué parce que les danseurs étaient ivres. — Assassinat du lieutenant criminel Tardieu. — *Le Festin de Pierre* de Molière. — Compagnie des Indes occidentales. — Établissement de diverses fabriques. — La connétable de Colonne. — La duchesse de Mazarin. Son portrait ; ses aventures. — Madame de Miramion ; les virginités en danger ; les filles de bonne volonté. — Expédition maritime composée d'un vieux brûlot. — Troupes espagnoles mendiantes. — Apparition des *Pensées et Maximes de la Rochefoucauld*. — Lauzun et sa barbe. — *L'Amour médecin* de Molière. — M. de Palavicine .. le pauvre homme !

Le feu qui couvait depuis près de trois ans sous la cendre, vient de se rallumer : la mésintelligence survenue entre le marquis de Vardes et *Madame*, mésintelligence que devait suivre nécessairement la brouille de Son Altesse Royale et de madame de Soissons, a donné cours aux indiscrétions, et les auteurs de la lettre espagnole déposée dans le lit de la reine, en 1662, sont maintenant connus du roi. Pendant l'exil du comte de Guiche, mademoiselle de Montalais, confidente d'Henriette d'Angleterre, avait été renvoyée par ordre de *Monsieur* ; mais un cœur tendre a besoin de s'épancher. De Vardes, par suite des intrigues ourdies contre mademoiselle de la Vallière, était presque admis dans l'intimité de *Madame* ; il voulut tenter de s'y introduire tout à fait, et ne désespéra pas de faire oublier à la princesse un amant qui avait le grand tort d'être absent. La tentative était cependant difficile, *Madame* conservait un bien tendre souvenir du comte de Guiche ; son nouveau rival sentit qu'il fallait recourir à la ruse. Un jour donc de Vardes insinua à celle qu'il voulait attirer dans ses filets que ses lettres et celles du comte de Guiche, confiées à Montalais pour être soustraites aux recherches de *Monsieur*, couraient grand risque d'être divulguées par l'ancienne fille d'honneur, mécontente d'avoir été renvoyée du Palais-Royal. Cette observation frappa la trop confiante Henriette ; le marquis, profitant de l'impression qu'il venait de produire, offrit de retirer la dangereuse correspondance, *Madame* y consentit, et, sans le moindre soupçon, remit à de Vardes l'autorisation écrite de redemander les lettres à Montalais. Une fois en possession de ce dépôt, le perfide gentilhomme ne voulut le rendre à la princesse qu'au prix d'un tendre retour au sentiment qu'il déclara alors ouvertement. *Madame*, d'autant moins disposée à favoriser l'amour du marquis, qu'elle avait plus d'espérance de revoir le comte, qui venait de rentrer en France, *Madame* reçut l'aveu de cette flamme inopportune avec dédain, accabla de Vardes de reproches, le bannit de sa présence, et comprit la comtesse de Soissons dans la disgrâce de ce seigneur. Ces deux dames furent à couteaux tirés ; de Vardes et Guiche devinrent ennemis : la jalousie et la discorde jetèrent leurs brandons entre les quatre personnes qui s'étaient réunies pour ruiner le crédit de mademoiselle de la Vallière.

La haine ne sait point mesurer ses démarches ; madame de Soissons, certaine d'avoir, dans les lettres que de Vardes avait retenues, des armes puissantes contre Henriette, fit une demi-confidence au roi des intrigues relatives à la lettre espagnole, prenant le soin de ne compromettre que M. de Guiche et *Madame* ; mais, Sa Majesté ayant fait une vive réprimande à sa belle-sœur, celle-ci, emportée par la colère, avoua tout au roi, et attira sur la tête du marquis et de sa maîtresse l'orage qu'ils avaient voulu concentrer sur la princesse et son amant. C'est ainsi que des menées si longtemps couvertes d'un voile impénétrable furent enfin révélées au moment où Louis XIV y pensait le moins.

[1] Le conseiller Berryer, pendant le procès du surintendant, devint fou furieux ; il ne parlait que de roues et de potences... on le lia ; son chirurgien le saigna jusqu'au blanc ; puis il continua de juger.

Certain de punir avec connaissance de cause, le roi n'a plus comprimé sa vengeance : le marquis de Vardes a été jeté en prison; le comte de Guiche est de nouveau exilé hors du royaume; madame de Soissons a l'ordre de se rendre dans ses terres; mais ce qu'on était à coup sûr bien loin d'attendre, c'est que le mari de la surintendante doit partager son exil... Le cher homme! puni pour une faute de sa femme, qu'elle a commise en commun avec un amant; il faut convenir que c'est cruel. Le Jupiter du Louvre était en train de foudroyer : madame de Navailles a reçu le prix amer de la grille des gouttières, et de quelques petits vers contre la favorite trouvés dans les appartements, et que la dame d'honneur est accusée d'y avoir jetés. Suivant son système d'exil par accouplement, Louis XIV bannit aussi le pauvre duc de Navailles, l'un de ses plus fidèles serviteurs, qui se voit obligé de vendre avec une perte énorme sa charge de capitaine des chevau-légers et son gouvernement du Havre. Il en est de même de la duchesse, elle trouve à peine moitié prix de sa charge, que le roi fait acheter à madame de Montausier, et qu'il paye peut-être pour elle. La compagnie des chevau-légers sera donnée à M. de Chaulnes, le gouvernement échoit à M. de Saint-Aignan.

Quant à *Madame*, le roi lui a pardonné; mais son ménage est devenu un enfer : l'affaire des lettres est sue de tout Paris; chaque jour *Monsieur*, encore excité par le chevalier de Lorraine, qui ne peut souffrir Henriette d'Angleterre, accable cette princesse de nouveaux reproches. Son repos a fui peut-être pour jamais... Son cœur n'a connu qu'un éclair de félicité, elle ne fait plus que languir.

Le sort semble avoir pris soin de perdre tous les ennemis de cette la Vallière qui n'en veut à personne, qui ne prétendait se venger de qui que ce fût. Elle déplorait dernièrement la disgrâce des Navailles, du comte de Guiche, du marquis de Vardes; donnait des larmes sincères aux chagrins de *Madame*, et s'accusait d'être la première cause de tous ces malheurs... La bonne, l'excellente créature! en vérité, sa faveur est justice; je ne pardonnerais pas au roi de l'abandonner.

Je dînai hier chez la duchesse de Chaulnes avec Pélisson; tout ami qu'il était du surintendant, ce bel esprit est sorti de la Bastille blanc comme neige, après avoir écrit le panégyrique du roi et s'être engagé à se faire catholique, d'huguenot qu'il est. Il n'y a point de disgrâce qui résiste à ces deux grands moyens. « S'il se convertit, me disait à » l'oreille le poëte Chapelle, qui se trouvait à table près de moi, le » projet de la cour est d'en faire un apôtre convertisseur. En attendant, vous voyez qu'il parle avec beaucoup de feu à mademoiselle » Scudéry, sa maîtresse, d'un autre culte, auquel la chère fille est » depuis longtemps convertie... Oh! mais il faut les entendre : rien » de léger, de volatil comme leur galanterie; c'est de la quintes- » sence du sentiment, de la tendresse en madrigaux... Et, grâce à » Dieu, ils sont heureux par là; car, en voyant combien ils sont » maigres, efflanqués, étiques l'un et l'autre, on peut juger que la » matière entre pour bien peu de chose dans leur commerce amou- » reux. »

Je riais encore des folles saillies de Chapelle, lorsqu'il changea tout à coup le sujet de la conversation, ainsi que cela lui arrive à toute minute, tant son humeur est volage et vagabonde. « Tenez, » me dit-il en me présentant un tout petit papier ouvert, voici un » quatrain que le roi trouva lundi dernier sur sa toilette. » Je pris le papier et je lus :

Tu naquis d'une race auguste,
Ton aïeul fut Henri le Grand,
Ton père fut Louis le Juste,
Mais tu n'es qu'un Louis d'argent.

« Le trait n'est pas mal aiguisé, reprit mon jovial voisin : sa pointe a dû picoter le cœur un peu financier de notre maître; cependant il a ri, il a ri bien fort, et a dit que l'auteur de ces vers parlait mieux que les courtisans... « Qu'il se découvre, a même ajouté le monarque, » et je lui donne cinq cents louis d'or. » Mais le poëte ne s'est pas encore montré : on n'a guère de confiance en la parole des rois qui promettent de payer leurs censeurs.

Il vient de se passer quelque chose de curieux dans le monde savant; le fait est bon à noter. Louis XIV a fait venir à grands frais d'Italie le seigneur *Bernini*, architecte renommé; son entrée à Paris ressemblait à celle d'un ambassadeur; on lui a donné un hôtel, des domestiques, beaucoup d'or et un carrosse. Au milieu de tout ce faste, l'Italien si grandement traité se met à dessiner, de sa main illustre, les plans de la façade du Louvre qui doit regarder l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois; il termine ses dessins, monte dans son beau carrosse, et vient se présenter en triomphateur devant M. Colbert... Mais ne voilà-t-il pas que les plans d'*il signor Bernini* sont trouvés mesquins, et que le contrôleur général fait rougir l'artiste étranger en lui en montrant d'autres qui sont admirables, quoiqu'ils n'émanent pas d'une imagination italique. Les dessins préférés ont été conçus par Claude Perrault; et, ce qu'il y a de plus singulier dans tout ceci, c'est que Perrault est... médecin. Son projet, adopté par tout le docte conseil des bâtiments [1], sera exécuté, n'en déplaise à M. Leveau, qui ne saurait concevoir qu'un médecin ait pu dresser des plans d'architecture, parce que lui, architecte, se donnerait vainement au diable pour faire une saignée. Nous étions déjà persuadés, depuis l'avénement de M. Colbert au ministère, que nous pouvions nous dispenser d'aller prendre nos hommes d'Etat en Italie, nous savons maintenant qu'il n'est pas nécessaire que nous y allions chercher des constructeurs de bâtiments; espérons que *Monsieur*, convaincu par ces témoignages de notre capacité, finira par convenir qu'il vaut mieux aimer à la française qu'à l'italienne.

J'ai lu ce que je viens d'écrire dans une gazette toute nouvelle appelée le *Journal des Savants;* c'est encore une institution utile encouragée par M. Colbert. J'ai trouvé aussi dans ce recueil le discours de réception du comte de Bussy-Rabutin à l'Académie française. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que le mestre de camp général a parlé devant la docte compagnie comme il aurait pu faire en tête de sa cavalerie légère : son discours, très-sec et très-court, ressemble véritablement à un manifeste d'entrée en campagne. Cela me paraît bien loin de cette éloquence si noble, si pleine d'images dont l'*abbé Bossuet* nous fait entendre, depuis 1662, les sublimes mouvements.

Ce n'est pas au *Journal des Savants* que j'emprunte une lettre adressée par cette bonne *Mademoiselle* à M. Colbert pour lui recommander Segrais, son secrétaire. Cet écrit, dont cinquante copies sont sorties des bureaux du contrôleur général, m'a été apporté par ce fou de Chapelle, qui ne laisse pas échapper un ridicule. Voici copie littérale de la missive : « Monsieur, le sieur Segrais, qui est de la » cadémie et qui a bocoup travalie pour la gloire du roi et pour le » public aiant este oublie lannee pasée dans les gratifications que le » roi a faicts aux baus essprit ma pric de vous faire souuenir de lui » set un aussi homme de merite et qui est a moi il y a long tems. » J'espere que sela ne nuira pas a vous obliger a auoir de la considé- » ration pour lui set se que je vous demande et de me croire mon- » sieur Colbert votre afectionné amie,

» *Anne Marie Louise* d'Orléans. »

Il ne faut pas moins qu'une origine royale pour faire passer une ignorance de cette force-là.

J'ai failli déchirer la page du *Journal des Savants* où je vois que Nicolas Poussin, ce grand peintre, dont la France peut s'honorer, vient de mourir à Rome... Il avait attiré sur sa patrie une partie de l'héritage de gloire laissée à l'Italie par Raphaël et Michel-Ange; mais il ne fit pas apprécier assez son immense talent pour en rendre l'ascendant supérieur aux intrigues de la médiocrité... La jalousie heureuse d'un Vouet le força de s'expatrier. J'ose à peine ajouter qu'au moment où Louis XIV faisait pleuvoir les gratifications sur des étrangers, ce peintre français n'eut aucune part aux bienfaits de son souverain.

Les lauriers ne garantissent pas toujours de la foudre : Bussy, le front ceint d'une couronne académique toute fraîche, vient d'être conduit à la Bastille. Il se rendait au lever du roi, à Vincennes, lorsqu'un exempt des gardes du corps, et surabondamment M. Testu, chevalier du guet, l'ont arrêté en lui signifiant l'ordre qu'ils avaient de le fouiller et de porter à Sa Majesté tout ce qu'ils trouveraient sur lui. Le comte a répondu qu'il donnerait tout, à l'exception des lettres de sa maîtresse. Je suis peu surprise que ses poches soient toujours garnies de ce genre de correspondance; personne n'écrit plus que madame de Sévigné, et personne n'écrit mieux.

La grande faute du mestre de camp général est d'avoir fait un petit volume ressemblant à des heures, dans lequel, au lieu des images que renferment ordinairement les livres de prières, se trouvent les portraits en miniature de quelques seigneurs dont les femmes sont soupçonnées de galanterie. Il a mis au bas de chaque portrait un discours en forme d'oraison où ces saints d'une espèce nouvelle sont célébrés assez lestement [1]... Emprisonné! la punition est sévère... C'est pourtant bien peu qu'un petit volume sur un tel sujet.

Mais il paraît que le grief capital de Bussy est une chanson où l'on trouve ce couplet :

Que *Deodatus* est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va [2],
Alleluia!

Il y a dans cette espèce de cantique des strophes d'une poésie beaucoup plus expressive, je ne les copierai pas de peur que mes tablettes ne tombent un jour sous la main de mes filles ou petites-filles avant qu'elles soient dames [3]. On me fait part à l'instant d'une plai-

[1] Claude Perrault donna aussi les dessins de l'Observatoire, qui fut commencé l'année suivante.

[1] C'est à cet ouvrage que Boileau fait allusion, dans sa huitième satire, par ces vers :

J'irais par ma constance, aux affronts endurci,
Me mettre aux rangs des saints qu'a célébrés Bussy.

[2] Mademoiselle de la Vallière avait la bouche très-grande.

[3] C'est particulièrement pour ce cantique, où l'on trouve la peinture la plus obscène des mœurs de la cour, que Bussy fut envoyé à la Bastille. Ce libelle en

sante nouvelle. Hier au soir, le roi se promettait de donner un bal à Saint-Germain; une grande partie des seigneurs qui devaient y assister dînèrent ensemble je ne sais où. L'heure de la réunion au château étant venue, point de danseurs; le roi s'impatiente, jure, et finit par envoyer chercher les dîneurs oublieux. Ils arrivent, mais complétement ivres... Il a fallu remettre le bal.

Passe encore pour cela : le vin est bon cette année, et, quoique noble, on n'est pas infaillible. Mais voici quelque chose de plus sérieux : M. Tardieu, lieutenant criminel, et sa femme ont été assassinés il y a trois heures par deux gentilshommes auxquels ils avaient refusé de l'argent que ces derniers leur demandaient, en alléguant, pour tout motif, qu'ils en avaient besoin. Ces expéditions, que quelques jeunes gens de bonne maison appellent encore des *joliades renforcées*, ne sont plus dans nos mœurs : à présent l'on convient à peu près généralement que pour se procurer des richesses, qu'on n'a pas reçues de ses pères, il faut se donner la peine de les gagner... C'est si facile à la cour quand on est noble, souple et adroit!

Je crois vraiment que Racine cherche à me faire sa cour; à peine m'avait-il aperçue mercredi au théâtre du Palais-Royal, qu'il vint se placer à côté de moi. Cette rencontre, l'amour supposé du poëte à part, m'a fort arrangée : on donnait l'une des premières représentations du *Festin de Pierre*, comédie en cinq actes et en prose de Molière. « Ce sujet, me dit Racine, dont les jugements sont rapides et sûrs, est dû à l'Espagnol *Tirso de Molina* : mais l'auteur l'a emprunté des Italiens. Le titre de l'ouvrage castillan est *el Combibado de Piedra*; ce qui ne signifie pas, en français, *le Festin de Pierre*, mais bien *le Convié de Pierre*. La pièce de mon ami Molière est une composition forte, quoiqu'elle soit peu *comique*, si l'on prend ce mot dans l'acception de *gaie*. Le caractère de don Juan est admirable, je voudrais bien que notre compatriote l'eût créé; il l'a du moins achevé. J'aurais désiré aussi que Molière écrivît cette pièce en vers[1]. »

Passant du théâtre à un sujet plus grave, je dirai que M. Colbert est le bon génie du commerce : il l'agrandit, en facilite les débouchés et en multiplie les produits. Nous avions déjà une compagnie des Indes orientales, ce ministre a fait agréer au roi le projet d'une semblable association pour les *Indes occidentales*. Cette année verra créer également une manufacture de ces glaces que nous tirions à grands frais de Venise; tandis que des fabriques de points, de toiles et de tapisseries s'ouvrent en diverses parties du royaume. Nous pourrons donc un jour satisfaire à nos besoins sans porter notre or aux étrangers.

On a remarqué déjà que les blessures faites au cœur du roi sont promptement cicatrisées quand le trait amoureux en est retiré; rien ne le prouve mieux que l'éloignement étrange que Sa Majesté montre pour Marie Mancini, connétable de Colonne. Cette femme, dont Sa Majesté fut idolâtre il y a sept ou huit ans, qu'il eût épousée sans la défense expresse d'Anne d'Autriche, eh bien! ayant appris qu'elle était à Paris, il lui a fait défendre de paraître à la cour...

Puisque je tiens le chapitre des Mancini, il faut que je dise un mot de la duchesse de Mazarin. Quels beaux yeux noirs elle a! qu'ils sont bien couronnés par des sourcils qu'on croirait sortir du pinceau de l'Albane! Et le sourire de cette femme, qu'il est expressif et voluptueux! De plus une taille de nymphe, des mains, des pieds moulés par les Grâces, et l'esprit d'un lutin. Tout cela ne fait point que cette belle vive en bonne intelligence avec son mari, bigot renforcé, qui voudrait que les femmes n'eussent de commerce qu'avec les anges, et qu'elles fissent des enfants comme la mère du Sauveur. Hortense Mancini, dont les affections paraissent un peu plus mondaines, inspire à son béat époux une extrême jalousie, il s'efforce chaque année de la retenir dans ses terres; mais, comme la duchesse n'a pas la moindre vocation pour la vie champêtre, elle vient à Paris malgré le duc, qui se venge de sa désobéissance en la privant du plus strict nécessaire. Rigueur perdue, une jolie femme ne manque jamais de rien. Il y a quatre ans, Hortense, ainsi délaissée, recevait tous les huit jours d'une main inconnue un bouquet accompagné de cent louis. Ce présent périodique était-il désintéressé? C'est ce qu'on n'a pu savoir, car il a cessé tout à coup; mais l'emprisonnement d'un grand personnage dans le même temps a fait deviner l'auteur des envois qui cessaient, et c'était un homme habitué à recueillir quand il semait dans le champ de la beauté[2].

C'est maintenant en famille que la charmante duchesse reçoit des secours contre le dénûment et la tristesse : elle passe une partie de ses journées avec le duc de Nevers son frère... Une amitié fraternelle, quoi de plus légitime, de plus pur! néanmoins les méchants parlent de débauches, d'orgies faites en tête-à-tête et portées jusqu'à l'ivresse... Alors, ajoutent-ils, ce couple, privé de raison, franchit les limites qui séparent l'amour fraternel de l'amour profane et, remontant sans façon vers les mœurs primitives, donne de grands coups de canif à travers notre moderne contrat social. Voilà qui me semble fort, même pour des gens ivres; je ne crois pas un mot de tout cela, malgré le dire général, et j'aime bien mieux féliciter M. de Nevers, frustré par le cardinal en faveur d'Hortense, du partage qu'il fait encore avec cette sœur privilégiée mais en puissance de mari.

Reportons cependant nos regards sur une occupation plus démonstrativement canonique : Marie Bonneau, veuve du sieur Beauharnais de Miramion, conseiller au parlement, ne fut pas toujours une Lucrèce; mais les grandes passions, les passions sans frein, ont cela de consolant pour la morale, qu'elles usent vite les désirs, et rien de facile comme la pratique des vertus quand le vice n'a plus d'attraits. Madame de Miramion en était là lorsqu'il lui prit fantaisie d'établir une maison de refuge pour les virginités en danger du naufrage. Le projet ne pouvait décemment être repoussé; Louis XIV, en hochant un peu la tête, accorda les lettres patentes au commencement de la présente année, et notre Madeleine convertisseuse se renferma avec trente ou quarante demoiselles dans une espèce de couvent du faubourg Saint-Marceau[1]. Voulez-vous rendre un torrent furieux, resserrez son cours : les virginités cloîtrées se révoltèrent, elles secouèrent violemment leurs entraves, et, faute de mieux, se prêtèrent des consolations mutuelles contre le régime austère auquel on les assujettissait. Quelques pauvres petites demoiselles, trop timides pour être confiantes, ne demandèrent du secours qu'à leur imagination exaltée... il fallut bientôt en enterrer cinq ou six... Les familles affligées dirent à Madeleine Miramion que ses essais coûtaient trop cher à l'humanité, elles retirèrent leurs filles... et le torrent, plus libre, reprit un cours paisible. Mais la fondatrice ne veut pas en avoir le démenti, il lui faut à toute force des conversions. Elle vient donc de remplacer les vierges mutines par des femmes dégoûtées du libertinage, et qui se sont mises, de leur plein gré, sous sa direction... On nomme son institution *les filles de bonne volonté* : à merveille! c'est une bonne volonté qui succède à une autre, l'établissement prospérera.

Il y a des choses qui font mal quand on aime son pays : Louis XIV, fidèle au traité de ligue offensive qu'il a conclu, en 1662, avec la Hollande, donna dernièrement l'ordre de faire partir *sa flotte* pour secourir ses alliés contre les Anglais... Or, ce qui restait disponible de notre marine dans les ports du royaume, consistait en un vieux brûlot que l'on a craint longtemps de mettre à la mer, tant il était dégradé; il vient d'appareiller en faveur de la Hollande, et l'on espère qu'avec l'aide de Dieu il arrivera sans avaries à destination. Le duc de Beaufort, le pourfendeur de Maures, a reçu le commandement de cette imposante expédition... Monsieur Colbert, songez à la marine.

Nos flottes ressemblent un peu, quant à la bonne tenue, aux troupes que le roi d'Espagne *entretient* dans les Pays-Bas. Un voyageur me disait l'autre jour qu'elles sont si dénuées, si misérables, que les soldats ne vivent que d'aumônes. On les voit par petites bandes demandant la charité aux passants, et les abbayes en nourrissent une bonne partie... Conciliez avec cela l'orgueil castillan. Philippe IV est mort : nous verrons si Charles II, son fils, relèvera la monarchie; ce ne sera, dans tous les cas, que sauf le bon plaisir du jésuite Nitard, qui gouverne la régente Marie-Anne d'Autriche.

On trouve depuis huit jours sur le bureau de tous les beaux esprits un petit livre que madame de la Fayette vante beaucoup, et qui mérite d'être vanté davantage : ce sont les *Pensées et maximes de François, duc de la Rochefoucauld*. François n'a pas une bien haute idée de l'humanité, car il fait rapporter toutes ses actions à un amour exclusif de soi-même. Je crois, pour mon compte, que le noble moraliste a tort dans son principe affligeant; mais la vivacité, la précision et la délicatesse avec lesquelles il attache ses idées à ce pivot unique donnent toujours raison à son esprit si ce n'est à sa logique. En 1662, M. de la Rochefoucauld a publié des Mémoires écrits à la manière de Tacite; son recueil nous prouve aujourd'hui qu'il sait penser comme Platon.

Péguillin, devenu comte de Lauzun par la mort de son père, s'est mis tellement à l'aise avec Louis XIV; il lui a joué un si grand nombre de mauvais tours, soit en injuriant les maîtresses de Sa Majesté, soit en les lui soufflant; il s'est à tant de reprises battu derrière le roi avec Cavois, son rival en faveur; ce hardi gentilhomme a dit tant d'insolences au monarque, qui avait la bonté de lui tout passer, qu'enfin il fut envoyé il y a quelques mois à la Bastille. Mais Lauzun manquait au roi, il n'attendait que l'occasion de le rappeler par un prétexte spécieux. Un jour de la semaine dernière, un des courtisans parlait devant Sa Majesté de la barbe de capucin que le favori emprisonné s'était laissée pousser... « Ah! qu'il doit être plaisant ainsi! » s'écria ce prince enchanté d'entrevoir le motif qu'il cherchait; je » veux voir cet original : qu'on dise à Besmaux de me l'amener. » Et

vers avait été chanté par l'auteur dans une orgie; il se trouvait parmi les convives des ennemis du poëte, ils le dénoncèrent. Plusieurs écrivains et Voltaire lui-même ont prétendu à tort que Bussy fut arrêté pour son *Histoire amoureuse des Gaules*, ce livre renferme des événements postérieurs à cette arrestation.

[1] *Le Festin de Pierre* fut mis en vers par Thomas Corneille, et joué ainsi en 1677. *Voyez* cette année.

[2] Le galant pourvoyeur était, à ce qu'il paraît, M. Fouquet.

[1] Cette maison occupait l'espace sur lequel on a élevé depuis la prison de *Sainte-Pélagie*, une partie de l'ancien édifice existe même encore.

quatre heures après le prisonnier barbu était dans le cabinet du roi. Lauzun avait une figure si comique, que Louis XIV partit d'un grand éclat de rire aussitôt qu'il l'aperçut.

« Sire, dit gravement le comte, il faut être mon maître pour rire impunément à ma barbe.

— Oh! c'est qu'elle est unique, cette barbe-là!

— Votre Majesté voit qu'il faut bien peu de chose pour faire un bouc d'un homme de bonne maison, surtout dans une cour galante.

— Comte, vous allez toujours trop loin en fait de plaisanterie; quand donc vous corrigerez-vous?

— Ma foi, sire, quand Votre Majesté le voudra. C'est tel que je suis, à la barbe près, que j'eus l'honneur de mériter ses bontés; s'il faut changer, je vous prie de m'en prévenir: Votre Majesté et moi nous nous amenderons ensemble.

— Allons, allons, étourdi, je vous fais grâce, vous êtes libre.

— Grand merci, mon illustre maître; mais daignez vous expliquer: la grâce est-elle accordée au vaurien que j'étais, ou à l'homme raisonnable que je dois être?

— C'est, dans tous les cas, le drôle de corps que vous êtes encore qui en profitera. »

Lauzun embrassa les genoux du roi, car personne ne sait mieux que lui mêler l'audace d'un favori gâté à la servilité d'un courtisan dont l'ambition n'est point encore satisfaite.

« Relevez-vous, comte; pour réparer le temps que vous m'avez forcé de vous faire perdre à la Bastille, je créerai en votre nom, si vous êtes sage, la charge de colonel général des dragons de France: vous pourrez la revendre quand vous voudrez la quitter.

— Sire, répondit Lauzun après une profonde inclination, puisque Votre Majesté me réintègre parmi les généraux de ses armées je vais sacrifier l'ornement de mon menton, qui ne convenait qu'à un général des capucins. Je désire, messieurs ajouta-t-il en se tournant du côté des courtisans, que ceci vous procure l'occasion de rire... dans votre barbe, mais j'espère que ce ne sera plus à mes dépens. »

Le lendemain de cet entretien, Lauzun se montra au lever avec la barbe très-courte; mais il trouva en récompense que plusieurs gentilshommes, qui s'étaient flattés de lui succéder dans les bonnes grâces du roi, avaient le nez très-long.

Il ne faut pas se jouer des gens qui ont en main l'arme du ridicule. Molière occupait une partie de la maison d'un médecin qui prétendit tout d'un coup en augmenter le loyer; notre poëte comique ne voulut pas supporter cette addition de charges, il quitta le logis du docteur : de la haine implacable de Molière contre les disciples d'Esculape, définis par lui, « des gens qu'on paye pour conter des fari» boles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait » guéri ou que les remèdes l'aient tué. » C'est encore dans sa vindicte antimédicinale que le directeur des comédiens du Palais-Royal a puisé le sujet de *l'Amour médecin*, comédie en trois actes et non rimée, qu'il a fait jouer d'abord à la cour, ensuite sur son théâtre. Une intrigue ingénieuse et gaie, un déluge de lazzis plus spirituels les uns que les autres, et des portraits frappants de ressemblance : voilà cette pièce, elle restera.

Je veux recommander à Molière, que je vois souvent chez Ninon, M. de Palavicine, gentilhomme vivant à Bruxelles. Racine m'a dit que son ami le comique travaillait à un *avare;* il profitera de la manie de cet original qui m'a été racontée par Gourville. « J'ai, disait-il » un jour au financier français, là, dans mon cabinet, pour cinq cent » mille livres de barres d'argent qui ne me rapportent pas un sou; » j'ai cent mille écus à la banque de Venise, et je n'en tire que trois » pour cent; j'ai quatre cent mille livres à la banque de Gênes qui ne » me valent pas un intérêt plus fort; en Angleterre, j'ai placé six » cent mille livres, dont le revenu varie de deux et demi à trois; » enfin mes trois vaisseaux ne peuvent faire qu'un voyage de l'Inde » en deux ans... » Et le possesseur de tout cela se plaignait du malheur des temps... le pauvre homme!

CHAPITRE XII.

1666.

Louis XIV paye la duchesse de Colonne pour rester loin de lui. — Arrêt sollicité du parlement pour rendre madame de Mazarin fidèle à son mari. — Mort d'Anne d'Autriche. — Humiliations qu'elle éprouve à ses derniers moments. — Le bal et l'agonie. — Le bandeau nuptial et le linceul. — Un dernier mot sur la reine mère. — Habitudes sybarites d'Anne d'Autriche. — Délaissement du cercueil des grands. — Infidélité de la maîtresse de Bussy. — Laquelle? — L'épistolaire marquise. — La religieuse et le prisonnier. — S'écrire c'est trop peu quand on s'aime — Les jésuites bons à tout. — *Alexandre* de Racine. — Les ringures du verre. — Marie-Thérèse Espagnole avant tout. — Création de l'Académie des sciences. — Encore les Mancini. — Ménage et madame de Sévigné. — *Le Misanthrope* de Molière — *Le Médecin malgré lui* du même. — Alceste Montausier. — Incendie à Londres : mot à cet égard. — Apparition des *sept premières Satires* de Boileau. — Portrait de ce satirique. — Opération chirurgicale d'une rare utilité.

Après y avoir bien réfléchi, Louis XIV a jugé qu'il devait un témoignage quelconque de souvenir à Marie Mancini, son ancienne maîtresse; c'est en argent qu'il le lui a fait parvenir. M. de Créqui a été chargé de porter trois mille pistoles à madame de Colonne, et de faire beaucoup d'honnêtetés à cette dame de la part de Sa Majesté en lui promettant une pension de vingt mille livres. Mais le roi a chargé en même temps l'envoyé de déclarer à la connétable qu'il ne pouvait la voir, qu'il la priait même de choisir une retraite plus éloignée de Saint-Germain que l'abbaye de Lis, où elle se trouve. « Vraiment, monsieur, a-t-elle répondu, j'ai bien ouï dire qu'on don» nait de l'argent aux dames pour les voir, mais je ne savais pas qu'on » leur en donnât pour ne les voir point. »

Pendant que ceci se passe, on assure que M. de Colonne se met en route pour venir réclamer sa femme, qui ne se montre pas plus éprise de ce mari que sa sœur Hortense ne l'est du sien. A propos de ce dernier, il est fortement question qu'il se dispose à réclamer ses droits conjugaux en justice. Je voudrais déjà voir la mine que fera la jolie duchesse quand elle sera forcée d'être fidèle à M. de Mazarin et de coucher avec lui par arrêt du parlement.

Anne d'Autriche quitta hier la vie dans la soixante-cinquième année de son âge. Elle meurt d'un cancer au sein, dont elle a souffert deux ans sans l'avoir déclaré. Cette princesse se mit ensuite dans les mains d'un empirique nommé Gendron; ces charlatans ont aujourd'hui un grand crédit, parce qu'un reste de superstition porte à croire qu'ils possèdent des secrets merveilleux. La reine mère, en s'abandonnant à celui-ci, a fermé les portes de son palais à d'honnêtes médecins, qui du moins la soulageaient : c'était tout ce que la nature permettait à leur art.

Le cœur d'Anne d'Autriche devait, dans ses derniers instants, subir les plus cruelles épreuves : la froideur des serviteurs qu'elle a comblés de bienfaits et l'indifférence de ses propres enfants. Deux jours avant sa mort, M. de Beringhein, son premier gentilhomme, qui lui devait tout, étant entré dans sa chambre, elle lui dit : « Il » faut nous quitter, mon cher monsieur. — Vous pouvez penser, ma» dame, lui répondit-il froidement, avec quelle peine vos serviteurs » reçoivent cet arrêt; mais ce qui peut nous consoler, c'est de voir » que Votre Majesté échappe à de grandes douleurs, et de plus à une » grande incommodité, elle qui aime les bonnes senteurs : car les » maux comme celui dont elle est atteinte répandent sur la fin une » odeur infecte. » La reine pâlit et se tut.

Il était impossible de ne pas prévoir la fin prochaine de cette infortunée princesse, cependant la cour ne songeait pas à suspendre ses plaisirs : la comédie, les bals, les cercles galants, les petits soupers continuaient. Huit jours avant celui où mourut la reine, le roi fit célébrer avec pompe les noces de mademoiselle d'Artigny, cette confidente de mademoiselle de la Vallière, dont j'ai parlé les années précédentes. Les fêtes de cet hymen étaient célébrées au Louvre, quand la mère de Louis XIV luttait contre la mort au Palais-Royal; les mains de ce prince ornaient la tête d'une jeune fiancée du bandeau nuptial, tandis qu'on déployait le drap funéraire pour envelopper la veuve de Louis XIII. Mais quelles durent être les angoisses de la reine expirante en apprenant que dans ses appartements, à quelques pas de son lit, la possession de ses perles était l'objet d'une discussion entre le roi et *Monsieur!*

Anne d'Autriche emporte les regrets d'une foule d'infortunés qu'elle secourait avec une bienfaisance infatigable; mais en général sa mémoire est peu vénérée. On reproche à cette princesse, fille aînée de Philippe II, de s'être montrée toujours plus attachée à la monarchie espagnole qu'à la nôtre. Ce serait cependant avec injustice qu'on l'accuserait d'avoir trahi les intérêts de la France pour favoriser ceux de l'Espagne. Sa principale faute est d'avoir soutenu Mazarin avec une opiniâtreté qui conduisit l'État au bord d'un abîme, dont ce ministre n'eût jamais pu le tirer : soit amour, soit faiblesse de caractère, elle sacrifia à son favori, et les nobles qui l'avaient servie, qui la servaient encore, et le peuple qu'elle devait protéger. Anne d'Autriche pensait d'ailleurs que la tyrannie est le meilleur moyen de gouverner. « Il faut, disait-elle souvent à Louis XIV, il faut en» chaîner la nation pendant son sommeil, afin qu'elle se réveille sou» mise. » Mais, plus indulgente, plus affable dans ses manières que dans ses opinions, la veuve de Louis XIII contribua beaucoup par sa politesse à jeter les bases de cette galanterie exquise, qui, comme un vernis brillant, orne les dehors de nos mœurs, et séduit les étrangers s'ils s'arrêtent à cette surface légère.

La fille de Philippe II, véritable Sybarite, ne pouvait souffrir le contact d'une étoffe ordinaire : la batiste la plus fine que l'on pût se procurer lui paraissait encore trop grossière pour caresser les contours de ses membres délicats. Le cardinal Mazarin se permettait quelquefois de la plaisanter sur cette extrême délicatesse en lui disant que, « si elle était damnée, son enfer serait de coucher dans des » draps de toile de Hollande. »

Le convoi de la reine mère était d'une simplicité qui trahissait la négligence[1]; le deuil se composait à peine d'un quart de la cour : un souverain mort conserve peu de courtisans, et leur nombre se réduit

[1] L'éloge funèbre d'Anne d'Autriche fut prononcé par Bossuet : ce morceau n'est pas digne de son illustre auteur.

presque à rien quand le prince défunt a cessé depuis longtemps d'accorder des emplois et des honneurs.

Le pauvre Bussy paraît avoir éprouvé à la Bastille le sort trop ordinaire aux amants forcés de s'éloigner de leurs belles. Il se plaint de l'oubli de sa maîtresse [1] dans une lettre au duc de Saint-Aignan, que ce dernier m'a lue... Cette beauté inconstante n'est pas madame de Sévigné, j'oserais en répondre. L'emprisonnement du comte doit être pour elle le motif d'un redoublement de correspondance, et l'*épistolaire* marquise n'est pas femme à perdre une si belle occasion. Elle écrit perpétuellement à son cousin, à sa fille, à son fils, à de nombreux amis; si tout cela lui manque un jour, elle écrira, je le parie, à son jardinier, à sa femme de charge, à ses laquais. Le mestre de camp général est un de ces galants à qui, lorsqu'ils parlent de *leur maîtresse*, on peut demander hardiment *laquelle?* Or l'objet dont se plaint le tendre prisonnier est sans doute une de ces femmes à principes solides, qui tiennent peu aux relations de l'esprit et ne connaissent de correspondance que celle des soupirs.

Cependant une autre correspondante, à la manière de madame de Sévigné, s'est révélée à Bussy : il reçut l'autre mois une lettre d'une inconnue, qui lui soumettait un mémoire au roi tendant à obtenir la liberté du comte. L'attention est délicate, il faut en convenir, surtout quand on se cache. Le placet était un petit chef-d'œuvre d'éloquence pathétique : on le redemandait avec approbation ou improbation; mais on voulait invinciblement garder l'anonyme. Le messager consentait à recevoir une lettre; il ne pouvait, disait-il, que cela : il ne connaissait point la correspondante, ayant reçu le paquet des mains d'un intermédiaire. Bussy, à tout événement, renvoya le mémoire approuvé ou plutôt exalté avec une lettre qui demandait une réponse. Celle-ci ne manqua pas. Le comte écrivit de nouveau; on répondit derechef, et d'encore en encore la correspondance, d'abord simplement polie, ensuite affectueuse, puis tendre, enfin brûlante, continua pendant quinze jours : c'est long pour des amants qui n'échangent que des mots. Dans l'intervalle le prisonnier, ayant mis en campagne tous ses amis, parvint à découvrir que l'inconnue se trouvait être une religieuse de vingt ans. L'aventure était piquante. Bussy n'avait rien de mieux à faire que de la poursuivre; mais il faut que tout roman ait une fin, et c'était un grand obstacle au dénoûment de celui-ci que la double clôture de la Bastille et d'un couvent. La jeune recluse cessa d'écrire. Elle avait avoué au comte que son intérêt pour lui était né de la lecture de ses ouvrages, cet aveu accusait des inclinations un peu mondaines; peut-être trouva-t-elle à faire autrement que par des lettres l'application des principes qu'elle avait puisés dans les œuvres de Bussy.

Quoi qu'il en soit, le mémoire au roi a produit son effet; la reine, ayant pris un vif intérêt à la situation du mestre de camp général, vient de lui envoyer... un jésuite, le père Nonet, chargé de le catéchiser et de le confesser, si faire se peut. Je ne sais jusqu'à quel point la mission du père est remplie; mais son pénitent dit dans une lettre à M. de Beauvilliers : « Le jésuite de Sa Majesté m'a fait un grand » plaisir, il m'a procuré du papier qui me manquait pour écrire à » ma belle et à mes confrères en débauche. Je lui ai même lu quelques » passages de mes épîtres érotiques ou grivoises, qu'il a trouvés fort » bien tournés... Vivent les disciples de saint Ignace pour se prêter » à tout! Je veux qu'incessamment on les fasse danser dans les bal» lets de la cour : ils savent passer par tous les chemins pourvu qu'ils » aient l'espoir d'arriver. »

Racine avait lu à Corneille une tragédie d'*Alexandre*. « Cette pièce, » avait répondu l'auteur des *Horaces*, me fait voir en vous de grands » talents pour la poésie, mais non pour la tragédie. » Le jugement était trop sévère dans sa généralité, il était juste quant à l'application. La pièce est tombée sur le théâtre du Palais-Royal; l'auteur l'a fait jouer sur celui de l'hôtel de Bourgogne, et elle a réussi. Mais les gens de goût sont toujours de l'avis des premiers juges. Cette fois Racine s'est démenti, je le lui ai fait entendre à lui-même. « Vous aimez le vrai, mon cher poëte, lui ai-je dit, et vous nous montrez *Alexandre* amoureux comme il ne le fut jamais. Rappelez-vous donc que, dans l'espace de sept ans, ce héros ne visita qu'une seule fois la femme et les filles de Darius, ses prisonnières, qui, selon l'histoire, étaient les plus belles princesses du monde... — D'accord, madame, m'a répondu le tragique, mais nous ne sommes pas Macédoniens : notre public tient aux amours à la française, il faut lui en donner... Offrez-lui une tragédie grecque, toutes les bouches du parterre deviendront des fours... » Racine, qui avait raison de dire cela, n'en a pas moins le tort d'avoir fait une mauvaise tragédie.

Je n'ai pas tenu note des essais infructueux de maternité faits par Marie-Thérèse, non plus que de la naissance de ses enfants morts aussitôt que nés; les princes fœtus n'ont pas encore droit à nos admirations. Mais je dois mentionner un mot très-juste du médecin Guénaud, que le roi consultait il y a trois jours sur la mortalité des tendres rejetons de la race royale. « Me diriez-vous, Guénaud, de» mandait Sa Majesté, pourquoi mes bâtards sont sains et ne meurent » point, tandis que les enfants de la reine sont si délicats et meurent? » — Sire, répondit le docteur, c'est que Votre Majesté n'apporte chez » la reine que les rinçures du verre. »

« La reine s'aperçoit fort bien des infidélités de son époux, me disait dernièrement madame Hamelin; personne ne se connaît mieux qu'elle à la pierre de touche des galanteries : Sa Majesté est pieuse, mais elle est Espagnole avant tout. »

Nous avons une Académie des sciences; et d'Artagnan, officier parvenu, vient d'être nommé capitaine-lieutenant de la deuxième compagnie des mousquetaires [1] : voilà les deux nouvelles importantes de la ville et de la cour. Quant à la seconde, on s'étonne avec raison que le duc de Nevers ait donné sa démission de la place accordée depuis à l'ancien gardien de M. Fouquet; les bruits de toilette sont que ce seigneur et sa sœur Hortense vont courir le monde, et chercher un pays où l'autorité des maris et celle du parlement de Paris ne puissent les atteindre. Qui vivra verra.

Ce pauvre Ménage est bien l'homme le plus laid que je connaisse; à cinquante-trois ans on lui en donnerait soixante et dix, et sa conversation, hérissée de grec, de latin, d'italien, n'est rien moins qu'amusante. Il fait aussi des vers français, mais tels que les ferait un poëte florentin; en retour, il est plus d'un écrivain de Florence qui voudrait faire des vers italiens comme Ménage. Avec tout cela, l'honnête bel esprit est amoureux de madame de Sévigné, mais amoureux comme un fou. La marquise, qui n'est pas très-disposée en faveur des galants échauffés par les inspirations italiennes, parce qu'elle craint toujours quelque traîtrise de leur part, la marquise s'amuse cependant du bonhomme comme d'un amant sans conséquence... Hier elle le pria de monter près d'elle dans son carrosse pour aller faire des emplettes, ajoutant quelle ne craignait pas qu'on en jasât. Piqué au vif par cette offre, et surtout de la réflexion qui l'accompagnait, Ménage jeta les hauts cris : « Ah! madame dit-il, il » m'est bien rude de voir que, non contente des rigueurs que vous » me montrez depuis si longtemps, vous me méprisiez au point de » croire qu'on ne peut rien dire d'un tête-à-tête entre vous et moi. » — Mettez-vous dans mon carrosse, répondit la spirituelle dame; si » vous me fâchez, je vous irai voir chez vous. » On a beaucoup ri ce matin de ce badinage charmant dans la galerie de Saint-Germain, la reine même s'est mêlée aux rieurs en passant... Il faudra que Sa Majesté s'en confesse.

J'ai vu le chef-d'œuvre de l'esprit humain... j'ai vu le *Misanthrope*... Molière ne mourra plus. Et cette œuvre divine était tombée! Il a fallu soutenir pendant un mois l'honneur de la scène française par une farce enchanteresse, il est vrai, mais enfin une farce, *le Fagotier* ou *le Médecin malgré lui*. O public! public! jusques à quand devra-t-on te faire avaler la raison dans la coupe de la folie! Molière est brouillé avec Racine, qui lui enleva mademoiselle Duparc, au commencement de cette année, pour jouer dans sa tragédie d'*Alexandre* à l'hôtel de Bourgogne. Un ami du poëte tragique, sortant de la première représentation du *Misanthrope*, vint le trouver et lui annonça, en se frottant les mains, que la pièce était tombée. « Rien n'est plus froid, ajouta cet homme, vous pouvez m'en croire, » j'y étais. — Moi, je n'y étais pas, répondit Racine, mais je ne » croirai point que Molière ait fait une mauvaise pièce... Retournez» y et examinez-la mieux. » C'est ce qu'on aurait pu dire à tout le parterre. Il y a dans cet ouvrage admirable un passage dont Molière doit l'inspiration à Despréaux : le poëte comique cherchait un jour à décider le satirique à ne plus s'acharner contre Chapelain, que protége M. Colbert, et qu'il pourrait venger de son détracteur. « Vous » avez beau dire, mon ami, s'écria Boileau presque en colère, M. le » contrôleur général fera tout ce qu'il lui plaira, mais à moins que le » roi ne m'ordonne expressément de trouver bons les vers de Cha» pelain je soutiendrai toujours qu'un homme après avoir fait *la* » *Pucelle* mérite d'être pendu. » Le trait ne tomba pas à terre : l'auteur du *Misanthrope* s'en est servi de la manière la plus heureuse dans la scène qui termine le second acte.

Quelqu'un cherchait dernièrement à persuader à M. de Montausier que Molière avait voulu le désigner dans le personnage d'*Alceste;* il a été voir la pièce : « Je voudrais bien ressembler à ce misanthrope» là, » a-t-il dit en sortant du théâtre de *Monsieur*.

Le tragique succède perpétuellement au comique : tel est le train de ce monde. Les gazettes annoncent ce matin qu'un terrible incendie dévore la ville de Londres, il durait depuis quatre jours au départ du courrier. Les maisons sont tellement légères dans la capitale de l'Angleterre que les flammes ont beau jeu... Les Anglais, ce peuple si grave, si solide, devraient bien, pour être conséquents, bâtir avec plus de solidité.

J'ai dit, à propos du *Misanthrope*, que l'acharnement de Boileau contre Chapelain était extrême, le public en pourra juger; car ce poëte mordant vient de faire imprimer *sept satires* qui sont très-re-

[1] On a su plus tard que cette maîtresse, devenue inconstante avec la fortune de Bussy, était madame de Monglas, l'une des plus jolies femmes du temps.

[1] C'est, assurent quelques mémorialistes, dans cette compagnie de mousquetaires que servit Jean Sobieski, qui depuis fut roi de Pologne... C'était un beau titre pour la maison du roi.

cherchées. Jamais Apollon n'a distillé plus de fiel, et ne l'a fait couler d'une plume avec plus d'esprit, de force et d'art. Il est vrai que Despréaux imite Horace, Perse et Juvénal; mais imiter ainsi n'est-ce pas créer? En effet, de combien de difficultés il a dû se rendre maître pour franciser avec tant de succès un genre si peu conforme à nos mœurs, qu'il peint cependant si bien! En lisant ses satires, on serait tenté de croire Boileau Despréaux un méchant homme; il n'en est rien : ce satirique n'a de méchanceté qu'en vers; personne dans la vie domestique ne montre plus de bienveillance. Mais dès qu'un ridicule, une sotte prétention, un vain orgueil se révèle à lui, sa bonhomie privée fait place à une colère poétique qui égratigne, fouette, déchire sans pitié; et c'est l'expression de cette ire, trop fréquemment excitée par les travers du monde, qu'on remarque sur la physionomie de cet écrivain. Ses traits sont irréguliers et ramassés; il a les yeux petits, ardents, pleins de malice, recouverts d'un sourcil épais et mobile. Son nez est pointu, un peu recourbé, et se rapproche d'une bouche dont les lèvres, minces et serrées, offrent le principal trait de la malice spirituelle. Boileau a le teint jaune, le corps menu, les membres grêles. Tout en lui annonce une santé débile... La chronique scandaleuse rapporte que sa satire *sur les femmes*, ce morceau si dur, si injuste, si peu français, s'explique par l'impossibilité où se trouve le censeur d'apprécier la compensation de tous les défauts qu'il reprend en nous... Si ce bruit est fondé, nous devons le plaindre et lui pardonner.

Voici une anecdote de ruelle dans toute l'étendue du mot : je ne nommerai pas tout à fait les masques, par ménagement pour un de nos seigneurs les plus répandus. Le duc d'U..... est marié depuis huit jours, et la jeune épousée n'est pas encore femme. On n'accuse nullement le mari; on ne croit point qu'il y ait défaut de bonne volonté de la part de la mariée : bien au contraire, j'entends dire que cette nouvelle Iphigénie, à la manière de Benserade, pousse le dévouement jusqu'à l'héroïsme. A qui donc s'en prendre? A dame nature, qui prête à la demi-duchesse d'U..... un tort tout à la fois rare et charmant. On parlait hier d'une opération au lever du roi, le duc était présent. « A la bonne heure, dit Sa Majesté en se tournant » vers lui, je conçois, il peut y avoir excès en tout; mais, croyez-» moi, si vous faites opérer, prenez un chirurgien qui ait la main » légère. »

CHAPITRE XIII.

1667.

Conseil extraordinaire de gouvernement. — Belles ordonnances qu'il prépare. — Nom des membres qui le composent. — *Andromaque* de Racine. — Mademoiselle Desœillets et Baron. — Montfleury victime de son art. — MM. d'Olone et de Créqui. — Portrait de Racine. — *Attila* de Corneille. — Création de la charge de lieutenant général de police. — Organisation de l'espionnage pour la satisfaction du roi. — M. de la Reynie. — La ville et la cour transparentes pour le roi. — Premiers réverbères dans les rues. — Sages mesures de police. — Abus judiciaires : arrêts contre des animaux. — L'arbitraire à la place de l'équité. — École française de peinture fondée à Rome. — Querelle entre une catin illustre et une catin vulgaire — Ninon médiatrice. — L'éclipse; madame de Gesvres et Ninon. — Ordonnance civile. — Escobarderie motivant la guerre de Flandre. — Les deux dots. — Tendresse de famille de la maison d'Autriche. — Précautions anti-guerrières de M. de Vivonne. — Bon mot du comte de Grammont. — Départ pour la campagne de Flandre. — Etiquette à l'armée. — Petits et grands levers au camp. — Salle d'audience sous la tente. — La galanterie et la guerre. — L'eau de rose et la poudre à canon. — L'artillerie et les soupirs. — Turenne, son portrait, ses qualités, ses défauts. — Ce héros sur le champ de bataille. — Un mot du grand Condé. — Des martresses pour bagage. — Une dame sage entretenant une compagnie de mousquetaires. — Victoires. — Siége de Lille; anecdotes. — L'abbé aide de camp. — La glace du gouverneur de Lille. — La main d'un boulanger sur la joue d'un officier des gardes. — Héroïsme du capucin. — Mademoiselle de la Vallière duchesse. — *Isis*, opéra de Quinault et Lully. — Les nobles peuvent chanter à l'Opéra sans déroger. — *Le Sicilien* de Molière. — *Le Tartufe* est joué en entier à Chantilly.

Cette année sera certainement remarquable par les améliorations qui seront faites dans toutes les parties du gouvernement; M. Colbert porte sur tout son esprit d'ordre et de rectitude : justice, guerre, marine, commerce, son coup d'œil embrasse tout. Un conseil extraordinaire, formé d'après ses vues en juillet dernier, a discuté mûrement chacune de ces matières; de sages règlements, de belles ordonnances vont paraître successivement et jeter enfin les bases solides de notre monarchie. Les noms des membres de ce conseil lumineux méritent d'être conservés, les voici : MM. le chancelier Seguier, le maréchal de Villeroi, Colbert, d'Aligre, d'Ormesson, de Lezeau, de Machault, de Seve, Menardeau, de la Margerie, Passort [1] oncle de M. Colbert, Voisin, Harman et Marin. Les séances se tiennent une fois par semaine, souvent deux; le roi y assiste de temps en temps.

[1] Ce titre d'oncle du contrôleur général était le seul, peut-être, qui recommandât M. Passort, homme médiocre qui ne s'était distingué que par une animosité farouche pendant le procès de M. Fouquet.

Tandis que les lois sociales préparent une civilisation forte et épurée, les lois du goût se fondent dans la république des lettres et nous promettent une période glorieuse. Racine vient d'inscrire son nom à la même hauteur que celui de Corneille; il a fait jouer *Andromaque*, chef-d'œuvre de grâce, composition nerveuse, où sont développées à la fois toutes les délicatesses de l'esprit et toutes les ressources d'une imagination puissante.

Le public admire cette belle tragédie; il la critique aussi : preuve que le jugement se forme en même temps que l'art. Racine a fait une bonne pièce; mais on doit convenir qu'il est bien secondé par les acteurs qui la représentent. Mademoiselle Desœillets [1] fait admirablement valoir le rôle d'*Hermione;* depuis qu'elle le joue vingt déclarations lui sont arrivées : tous nos seigneurs veulent savoir si cette excellente comédienne fait aussi bien l'amour qu'elle sait l'exprimer. Aux répétitions d'*Andromaque* l'auteur avait dit à Baron chargé du rôle de Pyrrhus : « Pour vous, je n'ai point d'instructions » à vous donner; votre cœur vous en dira plus que mes leçons n'en » pourraient faire entendre. » La tragédie nouvelle a eu des suites tragiques pour le pauvre Montfleury : cet acteur, déjà vieux, a fait de si violents efforts en jouant le personnage d'Oreste qu'il en est mort.

Le marquis de Créqui et M. d'Olone ont amèrement critiqué l'ouvrage de Racine. Il a cru devoir leur répondre par une épigramme faisant allusion à l'éloignement que le premier montre pour les femmes et aux affronts que l'épouse du second attire sur sa conduite plus que légère. Le poëte se parle à lui-même :

La vraisemblance est choquée en ta pièce,
Si l'on en croit et d'Olone et Créqui :
Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse;
D'Olone, qu'Andromaque aime trop son mari.

Au moment du premier triomphe de Racine, je dois esquisser ici son portrait : en vérité, j'en retrouve les principaux traits dans ma mémoire avec une fidélité presque inquiétante; est-ce que j'aurais la faiblesse de vouloir remonter au principe du feu qui étincelle dans la bouche d'Hermione?... La taille de ce poëte est bien prise, sans être élevée; il est fait comme l'histoire nous peint Antinoüs. Sa physionomie est gracieuse, ouverte, animée; ses yeux brillent d'un éclat qu'on ne peut supporter, chacun de ses regards porte un trait à l'esprit... ou bien au cœur. Le front de notre nouveau tragique semble être le siége du génie; sa bouche... je n'ose y songer, tant elle a de charme et de fraîcheur. Il y a dans les manières de Racine une élégance quelquefois gênée par trop de timidité, mais je n'ai jamais entendu un accent plus doux que le sien; « et je crois, en effet, » que s'il plaidait avec cette voix la cause de Satan, il obtiendrait » pour lui le paradis[2]. »

Lorsque le jeune Racine s'élève avec rapidité, Corneille semble vouloir contribuer, en descendant, à placer son rival au même rang que lui. Ce n'est plus le grand tragique qui donna dernièrement *Attila* sur le théâtre du Palais-Royal. En vain la Thorillière et mademoiselle Molière, fille du poëte comique, se sont-ils surpassés eux-mêmes dans les rôles d'*Attila* et de *Fulvie*, le public est resté froid. Chapelle disait tout haut pendant la représentation : « Ah! papa » Corneille, il y a trop de naturel dans cette tragédie; presque tous » les vers en sont bons au visigoths. »

Le roi créa il y a quelques mois une dignité toute nouvelle, c'est celle de lieutenant général de police. On doit déjà la suppression d'une foule de désordres à ce magistrat; mais avouons que son installation est due avant tout au désir que montre Louis XIV d'être informé de ce qui se passe dans sa capitale. Il avait jusqu'à présent été mal servi en cela, parce qu'aucune direction n'était donnée à un genre d'observation qu'il faut bien appeler *espionnage*, quoique son but soit la satisfaction particulière de notre illustre monarque. Tout maintenant s'exécute à merveille. M. de la Reynie, lieutenant général de police, a partout des oreilles et des yeux : conversations des lieux publics ou des maisons particulières, commerce du monde, secrets de famille, liaisons clandestines, scandales cloîtrés, tout revient au roi. Le plus grand nombre des agents n'informent Sa Majesté que par l'intermédiaire de leur chef; d'autres écrivent directement à ce prince et lui font parvenir leurs lettres par des voies cachées, d'autres enfin sont introduits dans les cabinets du roi par des issues mystérieuses pour lui faire leurs rapports verbalement. En un mot, la ville et la cour sont transparentes pour le souverain. C'est à l'aide de ces renseignements que des fonctionnaires ou des courtisans sont remerciés ou punis sans qu'ils puissent se douter comment le roi se trouve informé de leurs griefs, que le plus souvent ils ont eux-mêmes oubliés.

Mais indépendamment de cette surveillance occulte, dont l'effet heureux sur la prospérité publique ne me paraît pas aussi démontré que la satisfaction particulière de Sa Majesté, le magistrat nouveau a régularisé la police; il a fait suspendre dans les rues de Paris des

[1] Elle fut ensuite surpassée dans ce rôle par mademoiselle Champmeslé, qui débuta en même temps dans Hermione et dans le cœur de Racine.

[2] On a attribué ce mot spirituel à mademoiselle Champmeslé.

lanternes renfermant une grosse chandelle, ce qui préserve les passants des attaques naguère encore si fréquentes des *mauvais garçons* [1].

On doit aussi à M. de la Reynie le désarmement des pages et des valets, dont les vilains tours se renouvelaient chaque soir. Les honnêtes femmes peuvent sortir avec sûreté après la nuit close, à moins qu'il ne prenne fantaisie à nos jeunes seigneurs de les insulter... Car il n'y a pas encore de police pour eux. On a mis également un terme aux courses nocturnes des jeunes gens qui le soir d'un jour de noce se rendaient d'autorité auprès de la mariée pour la déshabiller malgré la résistance jalouse du nouvel époux, qui souvent amenait des rixes sanglantes. Il leur est défendu de revenir ensuite troubler les chastes délices du nouveau couple conjugal en lui apportant, à la clarté des flambeaux et au son d'une musique retentissante autant que discorde, le vin chaud fortement épicé.

Les abus judiciaires, fondés sur les superstitions, sur la crédulité du vieux temps, ne peuvent subsister au sein d'une nation qui se

Maître Adam (le menuisier de Nevers).

régénère. Espérons qu'on ne procédera plus en forme dans les tribunaux contre les cochons, les chiens, les chenilles, les souris, ainsi que cela se pratiqua jusqu'ici après que le clergé avait prononcé gravement l'excommunication contre ces animaux malfaisants. Un vicaire de la ville de Pont-du-Château en Auvergne excommunia l'an dernier encore les chenilles d'un verger. Le juge du lieu rendit ensuite une sentence enjoignant à ces insectes de se retirer dans un terrain inculte qu'il désignait. Des pièces authentiques attestent ce fait étrange [2].

Il serait à désirer que les réformes ne portassent que sur des abus; mais un nouvel édit attente à de véritables droits judiciaires en même temps qu'aux principes de la sagesse. Cet édit veut que, s'il se présente quelque difficulté dans le jugement d'un procès, sur un ou plusieurs points de l'ordonnance, *les parlements se retirent devers le roi pour apprendre ce qui sera de son intention*. Ainsi voilà la personne du monarque environnée de plus de lumières que n'en possède une compagnie dont l'étude des lois est l'occupation constante, exclusive; et c'est encore là l'explication la plus consolante de cette mesure... Il serait trop affligeant de penser qu'on eût voulu mettre la volonté arbitraire à la place de l'équité.

Je reporte vite mon attention sur une fondation consolante : M. Colbert fit agréer hier au roi le projet de création à Rome d'une école française de peinture, où les élèves iront, au sein de beaux modèles et de grands souvenirs, se perfectionner dans le premier des arts. L'idée de cette institution est due au célèbre Lebrun, qui en est nommé directeur.

Je ris encore aux larmes en songeant à ce qui se passa l'autre jour, au beau milieu de la rue, entre madame de la Beaume, ancienne maîtresse du maréchal de Grammont, et mademoiselle Dumesnil, maîtresse actuelle du maréchal de Grancey. Le laquais de la dernière ayant un peu heurté le coude de la première, celle-ci se retourna et donna un soufflet au valet inattentionné. Là-dessus interpellation de la Dumesnil, injures de madame de la Beaume, puis réplique, puis riposte et enfin menaces de la noble dame à la beauté roturière. La maîtresse de M. de Grancey, persuadée que son adversaire, en parcourant la même carrière qu'elle, était descendue au même rang, a répondu au nom de *guenipe* que si cette épithète lui convenait elle n'était pas moins propre à la p..... de M. de Grammont, et que toutes les deux exerçant le même métier elles devaient vivre en bonne intelligence. A cette péroraison mademoiselle Dumesnil a joint une grande révérence et s'est retirée, tandis que les huées de la populace reconduisaient madame de la Beaume jusqu'à son carrosse.

Cette aventure, qui a fait du bruit, avait brouillé M. de Grancey avec madame de la Beaume. Ninon a trouvé dans ce scandale un sujet d'amusement : elle s'est mise à les réconcilier. Madame de Vivonne demandait avant-hier à mademoiselle de Lenclos la cause de son intercession. « Amour de l'ordre, a répondu notre moderne » Laïs. Madame de la Beaume ayant été la maîtresse du maréchal de » Grammont, qui est le doyen des maréchaux de France, la maîtresse » du maréchal de Grancey doit lui céder le pas : en fait de service

... mais un bruit de telle nature, que je ne pus me défendre de mettre le nez au trou de la serrure...

» militaire, l'ancienneté avant tout. Mademoiselle Dumesnil en est » convenue et tout est arrangé. » Malgré cette médiation officieuse, le roi est encore fâché contre M. de Grancey : on dit qu'il ne sera pas employé dans la guerre de Flandre qui se prépare.

Une aventure semblable à celle que je viens de noter était arrivée peu de jours auparavant à Ninon elle-même, et c'est apparemment par cette raison qu'elle est intervenue dans celle-ci. Madame de Gesvres a non sans raison la renommée d'être une gazette vivante de la cour et de la ville; or un jour qu'il s'était élevé chez Ninon une discussion scientifique sur l'apparition d'une éclipse, cette spirituelle courtisane dit qu'elle n'y avait pas cru parce que madame de Gesvres n'en avait point parlé. Cette dame informée de la plaisanterie la saisit du mauvais côté et en prit occasion de tomber sur la conduite de Ninon. « De quoi m'accuse donc cette belle beauté, dit ma» demoiselle de Lenclos en apprenant ce caquet malveillant; la seule » différence qu'il y ait entre elle et moi, c'est que je marche ouver» tement dans le chemin du vice et qu'elle cherche à dissimuler sa

[1] Nom que l'on donnait indistinctement aux libertins et aux filous qui s'emparaient de la ville dès huit heures du soir.

[2] Le conseil extraordinaire de 1666 s'éleva avec force contre ces sottes pratiques, qui furent interdites; l'habitude, plus forte que la raison, les fit subsister encore quelques temps, mais la jolie comédie des *Plaideurs* en fit enfin justice.

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

» conduite licencieuse. Je n'use de nulle précaution pour cacher mes » aventures : aussi la ville et la cour les connaissent et ne s'étonnent » d'aucun de mes déréglements. Madame de Gesvres, au contraire, » prend des peines incroyables pour faire croire à sa vertu, et tout » le monde en doute... J'ai sur elle l'avantage de la franchise et ce- » lui plus précieux de la liberté du plaisir. »

On a publié à son de trompe et par la voix des hérauts, dans toutes les places et carrefours, la belle ordonnance civile qui fut pendant une année entière méditée par les excellentes têtes du conseil extraordinaire, auquel Sa Majesté avait adjoint des commissaires choisis dans le parlement. Parmi ces derniers, MM. Lamoignon, Talon et Bignon mirent, à ce qu'on assure, la dernière main à l'ouvrage.

Dans le temps où M. Colbert, l'âme de ces grandes institutions législatives, rend le royaume florissant par les réformes intérieures, M. de Louvois, devenu un grand ministre, se pique d'une noble émulation au département de la guerre. Occupé de fonder la splendeur du règne de Louis XIV sur une gloire plus brillante que solide, il veut procurer à ce prince le triomphe des armes, que la vanité humaine considère comme le complément indispensable de la grandeur des souverains. Après avoir beaucoup réfléchi sur les moyens d'autoriser une guerre, le ministre a découvert que Marie-Thérèse, enfant du premier lit de Philippe IV, avait sur la Flandre un droit d'héritage; à l'exclusion de Charles II, enfant du second lit. Ce droit n'est, il est vrai, fondé que sur un usage des Pays-Bas qui exclut de la succession les enfants du second lit en faveur de ceux du premier, même quand ceux-ci ne sont que des filles. Ce règlement local de la province que l'on veut conquérir semble être d'un faible poids auprès des lois générales de la monarchie espagnole que les Pays-Bas doivent subir; mais Louis XIV a soumis la question à un conseil de théologiens, qui ont trouvé son droit d'une équité incontestable, quoique les casuistes de Madrid le jugent digne d'excommunication.

Sortez, monsieur, je ne me pardonnerais pas d'avoir frappé un seigneur de ma cour.

Sans se mettre en peine d'accorder ces divers organes de la divine justice, notre armée va marcher en Flandre ayant pour motif surabondant des hostilités le non-payement des cinq cent mille écus qui d'après le traité des Pyrénées devaient être comptés au roi de France pour la dot de Marie-Thérèse. On ne peut cependant se dissimuler que la dot stipulée pour la fille de Henri IV lorsqu'elle alla régner en Espagne n'a pas été acquittée plus fidèlement par la cour du Louvre; mais il est entendu qu'en fait de politique il ne faut pas avoir de mémoire. Au surplus on peut citer dans cette circonstance une abnégation de scrupule bien autrement remarquable, car l'empereur Léopold est convenu par traité de laisser Louis XIV prendre possession de la Flandre au préjudice du prince de sa maison qui règne en Espagne... La tendresse de famille a ses licences pour les têtes couronnées.

Les équipages de nos guerriers se forment à force, et l'on parlait hier au cercle de la reine de ces préparatifs d'entrée en campagne. « M. de Vivonne, dit madame de Gesvres, croit sans doute que l'ac- » tion ne sera pas chaude, car il se fait faire une veste de buffle dou- » blée de même étoffe... » Les dames rirent de bon cœur malgré la présence du roi ; mais Sa Majesté fronça le sourcil et s'écria : *Nous n'aurons pas de buffles en Flandre...* M. de Vivonne restera, dit-on, à Paris, et franchement je crois qu'il n'en sera pas fâché.

A l'un des derniers levers les ambassadeurs prenant congé du roi, Sa Majesté se plaignit devant le comte de Grammont de la stupidité de l'un d'eux. « Vous verrez, sire, répondit le courtisan, que cet envoyé est le parent de quelque ministre, et qu'on a été forcé dans son pays de lui trouver du talent. » Mon cousin le gentilhomme de la chambre qui m'a rapporté ce bon mot m'a dit qu'il n'avait point été goûté par les ministres français qui se trouvaient là.

Je ne dirai pas l'armée est partie pour une conquête, mais la cour de Saint-Germain s'est mise en route pour un voyage d'agrément en Flandre. Il y a certainement à la suite de nos troupes plus de carrosses que de canons et d'équipages de guerre. La correspondance que je me suis ménagée avec mon parent le gentilhomme m'apprend qu'à l'armée l'étiquette est observée comme à Saint-Germain ou à Versailles, le roi tient petit coucher, grandes et petites entrées dans son quartier, qui souvent est un tandis; au camp il a non-seulement une salle d'audience sous la tente, mais encore un salon et des tables de jeu où nos seigneurs se ruinent tout aussi vite qu'en temps de paix.

Cette politesse, cette recherche de galanterie, ce concours de femmes charmantes établissant quelquefois dans des granges les toilettes dorées qu'elles ont fait transporter à leur suite; ces eaux de senteur se mêlant à l'odeur de la poudre à canon, ce caquetage de cour qu'interrompent à chaque instant les commandements militaires, enfin le bruit lointain de l'artillerie, qui fait frissonner les belles au moment où de galants officiers font palpiter plus doucement leur sein, tout dans cette campagne excite l'étonnement.

Bien plus, les troupes, inspirées par cet esprit de courtoisie, renouvellent souvent des débats de préséance dans les marches, au camp, sous le feu même des ennemis. Plusieurs corps ont déjà soutenu, la pique baissée les uns contre les autres, ces ridicules prétentions. Il faut de la politesse, mais en vérité c'est la porter aussi trop loin que de se faire tuer avec une telle cérémonie.

Comme, à propos de la guerre, il faut pourtant dire quelque chose de l'armée, je dirai que le principal corps est commandé par le maréchal de Turenne, sous les ordres du roi; les deux autres sont conduits par le maréchal d'Aumont et M. de Créqui : le tout forme à peu près trente-cinq mille combattants. Puisque je trouve le premier homme de guerre de notre temps sous son véritable jour, c'est-à-dire au sein de sa carrière héroïque, je vais essayer de le peindre. Turenne est un homme d'une taille à peine médiocre; sa poitrine est large, ses épaules sont élevées; il a les cheveux châtains, la tête grosse et un peu penchée, les yeux grands et pleins de feu, mais recouverts par de gros sourcils joints ensemble; ses traits ne manquent pas précisément de régularité, ils manquent plutôt d'effet. En un mot, rien dans la physionomie de ce héros n'annonce la grandeur; elle ne se révèle pas davantage par ses paroles, qui semblent toujours exprimer des idées ou des opinions peu arrêtées. Turenne a cependant un fonds d'instruction, il cite quelquefois les auteurs de l'antiquité, particulièrement ceux qui ont consigné quelques traits d'Annibal, son général de prédilection. A l'espèce d'hésitation que le maréchal apporte dans l'émission de ses avis, comme à la simplicité de ses habits, on pourrait le croire modeste; ceux qui vivent dans son intimité ne tardent cependant pas à découvrir en lui un grand fonds d'amour-propre. S'il veut parler de lui, il commence par : *Je ne sais si j'oserai vous dire...* et bientôt il ose faire de ses belles qualités le plus immodéré panégyrique. Il a coutume de se désigner à la troisième personne par un pronom général : « *On* se porta sur la ligne, *on* fit » de belles manœuvres et *l'on* battit les ennemis. » Si, dans la vie privée, Turenne a quelques défauts, il est difficile d'en remarquer dans ses actions sur le champ de bataille : personne ne sait prendre un parti avec autant de rapidité, personne ne sait aussi bien le

changer au besoin. Il n'y a jamais de bataille désespérée pour ce grand capitaine, plus on le croit près de la perdre, plus il l'est souvent de la gagner, tant il a l'art de profiter des accidents du terrain sur lequel il combat; un ravin, un ruisseau, le moindre buisson, lui fournissent des avantages que l'ennemi ne peut prévoir, et qui tout à coup deviennent, sous sa main, des moyens de victoire. Turenne reçut de la nature l'esprit du commandement, et cet esprit est chez lui si vaste qu'il gouvernerait un État comme une armée.

Le grand Condé marche dans cette campagne à la droite du roi; mais il n'a point de commandement spécial. Sa Majesté lui tient toujours rancune des guerres de la Fronde et de son service dans les troupes espagnoles. « Sans vous, lui disait l'autre jour ce monarque » en lui montrant une immense plaine de la Flandre, sans vous, » tout cela serait à moi. — Ah! sire, répondit M. le prince, vous » m'aviez promis de ne plus m'en parler, et je puis rappeler cette » promesse à Votre Majesté au moment où elle interdit à mon épée » la conquête de ce pays. »

Il s'est passé à l'armée une chose qui divertit beaucoup la capitale, après avoir diverti la cour voyageuse. Tous nos jeunes seigneurs, à peu près, ont emmené en Flandre leur maîtresse; c'est une partie indispensable de leurs équipages. On était donc étonné que d'Artagnan, capitaine de la deuxième compagnie des mousquetaires, ne se fût pas conformé à cette partie de l'étiquette et n'eût point de belle parisienne au camp. Il est vrai que M. de Maulevrier [1], commandant de la première compagnie, mène à sa suite deux dames au moins; mais, comme cette espèce de bagage ne se prête pas volontiers, personne ne s'est avisé d'admettre la compensation. D'Artagnan, à son départ de Paris, n'était pourtant point au dépourvu : on connaissait l'inclination très-vive qu'avait pour lui certaine veuve très-riche, âgée de vingt-deux ans à peine, et dont l'amour mêlé de chasteté fit époque au commencement de cette année. Le capitaine, qui n'avait pu vaincre la cruauté de ce petit phénomène de vertu, lui conservait la foi la plus rare, la plus étrange dans un mousquetaire. Il passait de tristes instants, tandis qu'en attendant l'heure de se signaler ses camarades coulaient d'heureux jours et surtout d'heureuses nuits. D'Artagnan avait encore un autre sujet d'affliction : son collègue Maulevrier, frère du contrôleur général, ne manquait jamais d'argent, les mousquetaires qu'il commandait s'en ressentaient. Il leur avait donné à ses frais des justaucorps dorés d'un fort grand prix et des armes du plus beau poli. D'Artagnan, officier parvenu, pour qui les clefs du trésor royal ne tournent que rarement, n'avait pu faire une semblable dépense; aussi sa compagnie paraissait-elle pauvre auprès de celle du riche Maulevrier. Il rêvait tristement à ce parallèle affligeant et aux rigueurs de la charmante veuve qu'il adorait, lorsqu'à son inexprimable surprise il la vit entrer un matin dans sa chambre.

— Dieu! que vois-je! vous, madame! est-ce une illusion, un rêve enchanteur? s'écria-t-il.

— Non, monsieur, répondit la dame en l'embrassant sur le front, sans permettre que d'Artagnan plaçât différemment le baiser qu'il lui rendit.

— Ah! chère amie, reprit avec feu le capitaine en tombant aux genoux de la belle voyageuse... je suis le plus heureux des hommes... plus de tristesse, plus de chagrins pour moi... vous voilà... votre présence me dit...

— Pas précisément tout ce que vous pensez, reprit la veuve avec calme... Relevez-vous, mon ami, ajouta-t-elle en ouvrant une croisée, et dites-moi où nous ferons placer tout ceci.

D'Artagnan jeta les yeux dans la cour, et vit trois grands chariots encore attelés et pesamment chargés.

— Qu'est-ce que cela, madame? demanda-t-il avec surprise.

— Ce qui vous manque, monsieur... un habillement et un équipement complet pour votre compagnie.

— Est-il possible!... et qui peut m'envoyer ces effets?

— Une personne qui ne veut pas que l'opulence de M. de Maulevrier donne du dessous à un officier valant mieux que lui...

— Ah! je devine, femme adorable... c'est vous dont la générosité... De combien d'amour, de bonheur, de délices je vais payer...

— Arrêtez, d'Artagnan, je fais ma fourniture sans avoir passé avec vous de marché préalable... Mais permettez-moi de faire mes conditions après la livraison : rien entre nous n'est changé; je vous aime plus que je ne saurais le dire, je sais que vous me payez de retour... tous deux nous brûlons de nous prouver cet amour mutuel... mais il n'en sera rien... N'oubliez donc plus que vous êtes marié...

— Hélas! à quel scrupule vous arrêtez-vous au temps où nous vivons?...

— Je sais tout ce que vous pouvez me dire; mais je ne veux pas être de mon siècle sur ce point.

— Songez donc qu'avant de vous connaître je ne vivais point avec madame d'Artagnan...

— J'espère bien que vous la reprendrez un jour, parce que vous me connaissez.

[1] Colbert de Maulevrier, frère du contrôleur général.

— N'y comptez pas, madame... Une veuve cruelle à vingt-deux ans!... c'est bien assez extraordinaire... Il ne me manquerait plus, pour devenir le jouet de la cour, que de voir ma maîtresse me ramener ma femme...

— Capitaine, je déjeune avec vous, en présence d'une de mes parentes qui m'a suivie, et je repars immédiatement. Occupez-vous de faire déposer quelque part ma cargaison.

— Quoi! pas seulement un jour?

— Pas une heure...

— Parbleu! voilà du nouveau! l'une des plus jolies femmes de la cour qui entretient les mousquetaires de Sa Majesté!

— Ce n'est pas la première fois... Mais, au même prix, c'est rare, j'en conviens...

— Que vont-ils penser, ces braves gens, s'ils savent que leur capitaine même n'a pu reconnaître...

— Oh! je suis tranquille, ils ne seront pas tentés de vous croire insolvable.

— Ce sera bien, en tout cas, la première fois qu'une compagnie des gardes sera équipée par la sagesse...

— Hâtons-nous, mon ami; j'ai demandé des chevaux pour midi, et tous ces habits doivent être essayés avant mon départ...

— Vous ne pousserez pas, je le suppose, la complaisance jusqu'à présider à l'essai...

— J'ai peut-être mérité l'épigramme; mais demain, à la revue du roi, les félicitations de Sa Majesté m'en vengeront.

La compagnie de mousquetaires fut rassemblée; elle essaya les habits, pendant que notre belle Parisienne déjeunait au quartier du capitaine. Elle repartit ensuite emportant quelques hauts-de-chausses trop larges ou trop étroits, dont elle se fit expliquer minutieusement les défauts.

Le jour suivant, à la parade, Louis XIV fut ébloui par la richesse de sa deuxième compagnie de mousquetaires, qui éclipsa la première... Le roi, surpris au dernier point que d'Artagnan, dont il connaissait la gêne, eût pu faire cette dépense, lui demanda s'il disposait de la baguette d'une fée. Cet officier répondit que sa bonne fortune lui avait procuré quelque chose d'équivalent; et sans nommer la veuve, il raconta ce qu'elle venait de faire... Sa Majesté n'en voulut d'abord rien croire; mais le capitaine jura que son rapport était de toute exactitude. Jamais peut-être le roi n'a tant ri... « Je » donnerais mille louis pour connaître cette femme, » s'écria-t-il quand les éclats bruyants de sa gaieté furent enfin calmés. « Ah! sire, dit » d'Artagnan, qui savait à l'occasion être courtisan comme un autre, » Votre Majesté voudrait donc lui faire perdre le mérite du désintéressement. »

Trois jours après le départ de la dame son action était connue de toute l'armée, mais son nom demeura caché sous un voile mystérieux que je ne soulèverai point; il n'y aurait aucun avantage à pratiquer la sagesse, si le ridicule la traînait, de même que le vice, à son tribunal... Les mousquetaires s'amusèrent comme des bienheureux de la générosité dont ils profitaient; certaine partie de leur habillement fut nommée *le haut-de-chausse des amours*, et la cour les surnomma *les enfants de la veuve*.

Cependant nos troupes font des prodiges : Charleroi, Armentières, Saint-Vinox, Furnes, Ath, Douai, Oudenarde, le fort de la Scarpe, Courtrai, sont tombés au pouvoir des troupes du roi en moins de deux mois; Sa Majesté a mis en personne le siége devant Lille. La tranchée est ouverte sous cette place, et tous les rapports s'accordent à dire que le roi y descend comme un simple grenadier. Les courtisans pressent continuellement leur maître de ne pas s'exposer ainsi au feu des ennemis : il y a quelques jours, M. de Turenne, voyant le roi couvert de terre par un boulet qui venait de tomber près de lui, le menaça de quitter le siége s'il persistait à se montrer aussi imprudent... Ce prince, après s'être avancé, à la vue de toute l'armée, jusqu'au pied des palissades, allait déférer aux supplications du maréchal général; il se retirait... « Sire, s'écria le vieux duc de Charost » en retenant Sa Majesté par le bras, M. de Turenne a raison; mais » *le vin est tiré, il faut le boire*... Prenez mon chapeau et donnez-moi » le vôtre : si les Espagnols visent au panache, ils s'y méprendront; » et moi j'ai fait mon temps. » Le roi sentit la justesse de cet avis; il resta ce jour-là, mais le lendemain il s'exposa moins.

Voici le revers peu satisfaisant de cette brillante médaille : *Monsieur* a toujours près de lui l'abbé de Cosnac, évêque de Valence; c'est son aide de camp, son guide sur le chemin de la gloire. On voit le feu des batteries du rempart se réfléchir sur la calotte luisante de ce martial abbé, qui, le premier chaque matin dans la tranchée, jette au nom du prince de l'argent aux soldats, et dicte les questions que Son Altesse Royale doit adresser aux ouvriers. Le roi, surpris des progrès de son frère dans l'art de la guerre, lui demandait dernièrement « qui lui en avait tant appris... qui l'engageait à se donner à » l'armée tout le mouvement qu'il se donnait? — Sire, répondit *Mon*» *sieur*, c'est l'évêque de Valence. — Ses avis, répliqua Sa Majesté, » *ne sont guère obligeants pour moi;* mais il ne vous conseille pas » trop mal pour vous. » Nous voilà donc prévenus que Louis XIV ne veut de gloire militaire dans sa famille que pour lui seul.

Soit galanterie, soit bravade, M. de Brouay, gouverneur espagnol

de Lille, envoie tous les matins de la glace au roi. « Priez-le, dit un » jour Sa Majesté au porteur, de m'en envoyer un peu davantage. — » Sire, répondit le Castillan, mon général la ménage parce qu'il es- » père que le siége sera long, et il craint que Votre Majesté n'en » manque... — Bon, bon, cria à l'envoyé le vieux Charost qui se trou- » vait alors auprès du roi, recommandez bien à M. de Brouay de ne » pas imiter le gouverneur de Douai, qui s'est rendu comme un co- » quin. — Etes-vous fou, monsieur? dit vivement le roi surpris d'un » tel discours. — Comment, sire, ajouta le duc, Brouay est mon » cousin! »

Malgré la recommandation de M. de Charost, Lille s'est rendue au roi après neuf jours de siége; le marquis de Bellefonds en est nommé gouverneur. La population de cette place paraît mal disposée à subir le joug du vainqueur : elle reçoit avec une froideur presque brutale ses nouveaux hôtes, auxquels Sa Majesté a fait recommander beaucoup de circonspection, particulièrement aux officiers, qui se promettaient déjà de comprendre les jolies Lilloises dans le butin de la conquête. Un lieutenant aux gardes, huit jours après l'entrée des troupes, porta loin le respect pour cette consigne : sa patience fut telle que le *Frappe mais écoute* du général grec n'est rien en comparaison. Cet officier, qui se trouvait à la tête de sa compagnie rangée sur la place, ayant un mot pressé à écrire, entra chez un boulanger et le pria très-poliment de lui prêter ce qu'il fallait pour cela. « Il y » a dans la ville des gens qui vendent de ces sortes de choses, répon- » dit insolemment le boulanger; adressez-vous à eux si vous en voulez » avoir. » Le lieutenant répliqua « que le refus seul eût été impoli, » mais que, fait de la sorte, il était brutal. » A peine eut-il achevé cette juste observation qu'un violent soufflet tomba sur sa joue... On croit peut-être que le militaire souffleté va riposter par un coup d'épée qui étendra à ses pieds son adversaire percé de part en part... Point du tout, un capucin ne se fût pas conduit autrement que l'officier français. La joue chaude, les dents ébranlées, il relève les vingt mousquets qui tout à coup avaient été couchés en joue contre l'imprudent Lillois, il ordonne d'une voix forte à sa troupe de s'écouler et reste devant la porte du boulanger jusqu'à ce qu'elle soit éloignée. Ce trait de sang-froid presque incroyable a trouvé des admirateurs et des critiques, le nombre de ces derniers est le plus grand; mais M. de Bellefonds, M. de Louvois et Sa Majesté se sont rangés parmi les premiers : le lieutenant vient d'être nommé capitaine des gardes. Les échevins de Lille, après avoir fait arrêter le boulanger, avaient rendu l'offensé arbitre de son sort. « Qu'il retourne dans sa famille, » a répondu ce dernier; je suis garant qu'il recommandera à ses en- » fants de ne jamais imiter sa brutalité. » Le mot est digne de Socrate; mais notre héros de patience peut être bien sûr d'avoir perdu un bel exemple.

Le roi est de retour de sa glorieuse campagne; il songe maintenant à récompenser. Il paraît que les services de mademoiselle de la Vallière pendant la guerre de Flandre ont été bien éclatants, car c'est elle qui reçoit le premier gage de la reconnaissance de son souverain. La seigneurie de Vauséjour est érigée en duché-pairie en faveur de la favorite et de sa fille; les lettres patentes sont ainsi motivées : « Nous avons cru ne pouvoir mieux *exprimer dans le public* l'estime » toute particulière que nous faisons de la personne de *notre chère* » *bien-aimée et très-féale* Louise-Françoise de la Vallière, qu'en lui » conférant les plus hauts titres d'*honneur* et d'estime qu'une affec- » tion *très-singulière*, excitée dans notre cœur par une infinité de » rares perfections, nous a inspirée depuis quelques années en sa » faveur. »

Je prends note du traité de paix qui sous la médiation de la Suède vient d'être conclu à Breda [1] par trois actes distincts : 1° entre la France et l'Angleterre; 2° entre l'Angleterre et le Danemark; 3° entre l'Angleterre et la Hollande.

On a joué une tragédie-opéra de Quinault [2] sous le titre d'*Isis* et dont Lully a fait la musique. Cette pièce, où l'on remarque une poésie brillante, est, quant à l'action, un tissu péniblement ourdi d'épisodes réunis sans vraisemblance; on n'y trouve point d'intérêt. La musique offre de grandes beautés; mais il me semble que l'art y tient plus de place que l'inspiration. Il y eut dernièrement une cabale de cour formée contre l'ouvrage, et cette intrigue en dévoila une autre... Madame la marquise de Montespan avait amenté les cabaleurs, parce qu'elle a cru se reconnaître dans un des personnages d'*Isis;* or, le zèle, l'empressement que nos jeunes gentilshommes ont mis à seconder les vues de cette dame, prouve qu'elle commence à plaire au roi. Malgré cette faveur naissante, Louis XIV ne partage pas l'avis de ses courtisans sur l'œuvre de Quinault et Lully; il en est au contraire si content qu'il a fait rendre un arrêt du conseil qui permet à un homme de condition d'être chanteur à l'Opéra, et d'en tirer des gages de cette profession sans déroger à la noblesse... Notre bon parlement s'est empressé d'enregistrer cet édit; le sénat romain ne fit pas mieux quand il délibéra gravement sur la sauce à laquelle il convenait de manger le turbot de Domitien.

Le Sicilien est une jolie bagatelle de Molière dirigée contre le genre prétentieux de Benserade; cette petite comédie, qui n'est qu'ingénieuse et gaie, prouve du moins la prodigieuse fécondité de l'auteur du *Tartufe*, pièce qu'on vient enfin de jouer en entier, mais à Chantilly, chez M. le prince. Jamais production n'excita plus de critiques et ne mérita cependant autant d'éloges. C'est un chef-d'œuvre; mais les chefs-d'œuvre ont tort quand ils blessent des intérêts puissants. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les dévots se sont ligués avec un acharnement sans exemple contre cette comédie : il est impossible de convenir plus clairement qu'ils se reconnaissent dans les hypocrites que Molière a voulu frapper des stigmates du ridicule. La colère est bien inconséquente, bien aveugle... Un curé, dans un mémoire présenté au roi, a décidé que l'auteur du *Tartufe* est digne du feu; pour conclure, il le condamne de son autorité privée. En attendant, nos gentilshommes courent à la pièce et n'envoient au diable que ceux qui en gênent la représentation.

[1] Ce triple traité fut signé le 31 juillet.

[2] Ce poëte n'était encore connu que par des comédies médiocres, ses opéras devinrent depuis de véritables titres de gloire... La critique injuste de Quinault est une tache dans la carrière de Boileau, et le public l'a démentie.

CHAPITRE XIV.

1668-1669.

Campagne d'hiver. — Intrigues de Louvois pour M. le prince en haine de Turenne. — Conquête de la Franche-Comté. — *L'Avare* de Molière. — *Amphitryon* du même. — Bourdaloue. — Traité d'Aix-la-Chapelle. — Intrigues de la cour de Londres à la Haye. — Le farouche républicain. — Une province pour un coup de chapeau. — Madame de Montespan favorite. — Turenne se fait catholique. — Miracle reconnu par ce héros. — Les registres du parlement mutilés. — Mesdemoiselles Hilaire et Raymond contre huit. — *Les Plaideurs* de Racine. — *Georges Dandin* de Molière. — Anecdote à ce sujet. — Conduite du roi avec la duchesse de la Vallière. — Avec madame de Montespan. — La Vallière retourne à Chaillot. — La tyrannie remplace l'amour. — La Vallière pare sa rivale de ses mains. — Calomnie de cette dernière. — Le petit chien. — Portrait de madame de Montespan. — Mélange de galanterie et de dévotion. — Madame de Montespan l'avait dit à son mari. — Un soufflet conjugal. — Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule. — Mode propice aux fécondités mystérieuses. — Permission de jouer *le Tartufe*. — Dettes de M. le prince. — Armée de créanciers. — Gourville raccommode les affaires du grand Condé. — On meurt de faim dans l'*opulente* Espagne. — Les belles castillanes. — Le roi de Pologne Casimir. — Galanterie et vocation monastique. — Racine et la Champmeslé. — *Britannicus* de ce poëte. — Louis XIV ne danse plus dans les ballets; pourquoi. — La grande *Mademoiselle* et le comte de Lauzun. — Portrait de ce seigneur. — Intrigues pour empêcher son mariage avec *Mademoiselle*. — Scène à cet égard. — Le roi permet cet hymen et le défend aussitôt. — Fureur du comte. — Entretien orageux avec Louis XIV. — Douleur de *Mademoiselle*. — Il serait là. — Médisance par ressentiment. — Lauzun capitaine des gardes. — Commencement de faveur des bâtards du roi. — Expédition de Candie. — Maîtresses cornues. — Sortie contre les Turcs. — Le fouet à manche d'argent — Disparition de la dépouille de M. de Beaufort. — Pélisson vu du beau côté. — Le chevalier de Lorraine et mademoiselle de Coëtlogon. — Importation du café en France. — Edit portant qu'on ne déroge pas à la noblesse par le commerce maritime. — *Pourceaugnac* de Molière.

Nos jeunes seigneurs, contents et récompensés de leurs prouesses de l'année dernière, ne songeaient qu'à danser à la cour de Saint-Germain ou à rire aux comédies de Molière, qui nous en promet, dit-on, plusieurs nouvelles. Tout à coup voilà que le roi monte à cheval la semaine dernière avec M. le prince, M. le duc d'Enghien et quelques gentilshommes pour se rendre à Dijon malgré la neige et le verglas. Quelques jours après toute la noblesse française prend la même route, et l'on apprend que Louis XIV va conquérir la Franche-Comté en dépit des frimas... Le secret a été gardé jusqu'ici comme celui d'une conspiration; l'amour même ne s'est pas montré indiscret. Ces pauvres Espagnols ne s'attendent guère à une semblable visite au milieu de l'hiver. Cette fois, M. de Louvois est parvenu à raviver la tige des lauriers du grand Condé; c'est lui qui doit commander dans cette campagne sous les ordres du roi. Mais ce choix n'est pas un hommage rendu à la valeur éclairée du vainqueur de Nordlingen; le ministre ne satisfait ici que sa haine pour M. de Turenne. Le roi s'est prêté d'autant plus volontiers à sanctionner ce choix, que le projet même de la conquête est une idée de M. de Condé. Le prince, étant dans son gouvernement de Bourgogne, a vu la faible attitude des Espagnols en Franche-Comté, et s'est flatté, si Louis XIV approuvait ses vues, de se rendre maître de ce pays, malgré les rigueurs de la saison, en aussi peu de temps que Turenne en a mis à conquérir la Flandre au milieu de l'été. La jalousie qui fut l'âme de ce projet, était celle d'un héros, Louvois l'a secondée à l'aide des intrigues d'un homme de cour.

Le roi, comme César, est venu, a vu, a vaincu; les lis flottent sur les remparts de la Franche-Comté. M. le prince est entré, après deux jours de siége, à Besançon, qui, pour unique condition, a demandé qu'on lui laissât le saint suaire. Le duc de Luxembourg a pénétré avec aussi peu d'obstacles dans Salins; Dôle n'a pas résisté davantage

au roi, qui en a pris possession en personne. « A la défense que vous » avez faite, écrivait le conseil d'Espagne au gouverneur de la pro- » vince perdue, on voit que le roi de France aurait pu se borner à » envoyer ses laquais conquérir le pays, au lieu de se donner la peine » d'y aller lui-même. »

On assure cependant, à la décharge de cet officier, que quelque peu de trahison s'est mêlée au pouvoir de nos armes. Un fin politique me disait hier que des citoyens espagnols ont été gagnés par un abbé de *Vatteville*[1], ancien officier, puis chartreux, puis pacha en Turquie, puis enfin ecclésiastique, ami du pape, et, malgré ce dernier titre, le plus mauvais sujet de la chrétienté. La qualité de grand doyen de la province a été, dit-on, promise à cet intrigant pour prix d'un service si loyal.

Quoi qu'il en soit, l'Académie française, au retour du roi, l'a complimenté sur la rapide conquête qu'il vient de terminer. C'est la première fois que ce corps savant présente ainsi ses félicitations à Sa Majesté; les méchants en concluent que quelques membres de la docte compagnie aspirent à d'autres grâces qu'aux faveurs d'Apollon.

Molière nous a donné presque en même temps deux nouveautés : *l'Avare*, qu'à la honte du public il fut contraint de retirer l'année dernière avant qu'on eût entendu la pièce entière, et la charmante comédie d'*Amphitryon*. Le parterre, peut-être composé des mêmes personnes qui sifflèrent *l'Avare* à sa première apparition, l'a reçu avec acclamation à la seconde : ce dernier jugement est le bon. « Je vous » vis dernièrement à la pièce de Molière, disait Racine à Despréaux » en parlant de *l'Avare*, et vous riiez tout seul sur le théâtre. — Je » vous estime trop, répondit le poëte satirique, pour croire que vous » n'y ayez pas ri vous-même, au moins intérieurement. »

Boileau paraît moins content d'*Amphitryon*, dont le succès est cependant plus général : il croit que, dans cet ouvrage, Molière ne s'est pas élevé au niveau de Plaute... Mais quel argument contre l'opinion de Despréaux que le rire continuel du public pendant les représentations de cette pièce, que sa versification seule placerait au rang des chefs-d'œuvre! « Dieu! s'écriait une femme à principes, la char- » mante comédie qu'*Amphitryon!*... C'est dommage qu'elle apprenne » à pécher... » Et voyez la diversité des goûts ; tandis que cette dame parlait ainsi, Ninon, placée près d'elle, disait tout haut : « Est-elle » heureuse, Alcmène, d'avoir un dieu pour amant! »

Il faut procéder par ordre chronologique, et je dois, quoiqu'à regret, parler de sermons immédiatement après avoir parlé de comédie. On entend depuis quelques semaines, un nouveau prédicateur qui produit la plus grande sensation : c'est le père *Bourdaloue*, jésuite de Bourges... Il n'a point l'éloquence de Senault, il n'a point celle de Bossuet; la sienne est mieux que l'une et l'autre... Jamais tant de persuasion ne découla de la bouche d'un homme, à travers tant de grâce, de force et de clarté... Telle doit être la parole de Dieu lui-même...

Les gazettes nous donnent aujourd'hui le traité d'Aix-la-Chapelle, qui rétablit la paix entre la France et l'Espagne. Le roi était peu disposé à renoncer aux projets qu'il avait sur le reste de la Flandre; mais l'Angleterre inquiète de l'agrandissement de Louis XIV, intriguait à la Haye pour détacher la Hollande de son alliance. Le chevalier Temple, ambassadeur de Charles II auprès de cette république, et le grand pensionnaire Jean Witt se sont bientôt entendus pour arrêter l'essor d'un souverain qui possède deux bras comme Turenne et Condé. Dans cette circonstance les Hollandais ont envoyé à Saint-Germain un *Van-Beuning*, échevin d'Amsterdam, dont la franchise républicaine s'est mise fort à l'aise à la cour de France, et qui a, sans le moindre scrupule, opposé sa rudesse batave à la hauteur impérieuse du roi. Il n'a pas fallu seulement faire des promesses à ce fumeur de harengs, il a voulu des garanties. « Ne vous » fiez-vous pas à la parole du roi? lui disait un jour M. de Lionne. » — J'ignore ce que veut Sa Majesté, répondit-il, je considère ce » qu'elle peut. » Grâce à l'intervention de ce rude ambassadeur, l'Espagne rentre en possession de la Franche-Comté; la France garde ce qu'elle a conquis des Pays-Bas : mais Louis XIV l'aurait volontiers abandonné pour faire découvrir en sa présence *Van-Beuning*, qui, malgré toutes les représentations des courtisans, entretint constamment le roi avec son chapeau sur la tête. Ce matin, au lever, MM. de Créqui, de Bellefonds et d'Humières ont été nommés maréchaux de France; M. de Montausier a reçu le titre de gouverneur du Dauphin.

Quand on douterait encore de l'amour du roi pour madame de Montespan, il faudrait céder à l'évidence : madame de Montausier, toujours prompte à se tourner vers le point où se lève le soleil de la faveur, abandonne madame de la Vallière, et fait des mines charmantes à sa rivale. Celle-ci disait hier au milieu des appartements de *Madame* : « Le roi fait tout ce qu'il peut pour persuader à la Vallière » qu'il l'aime toujours; mais il oublie de le lui dire. — Oui, répon- » dit madame de Montmorency, c'est comme M. de Choisy, qui, écri- » vant à un de ses amis, disait, en terminant sa lettre : A propos, » j'oubliais de vous marquer que ma femme est morte depuis trois » jours. »

Turenne vient d'abjurer le calvinisme et de se faire catholique romain. Thèse générale, c'est à merveille; mais on voudrait n'avoir pas à remarquer un reniement de religion dans un tel caractère. Henri IV abandonnant le protestantisme pour régner sur la France, dont il doit faire le bonheur, inspire le respect et la reconnaissance, Turenne, abjurant par calcul d'ambition, ne laisse dans l'âme qu'un sentiment pénible, dont la promotion de son neveu d'Albret au cardinalat ne saurait consoler. Les instructions de Bossuet ont achevé de décider le maréchal; c'est pour cette conversion que cet habile théologien a composé son livre de l'*Exposition de la foi*, ouvrage dicté par une piété éclairée, et repoussant les superstitions proclamées au nom de l'Eglise, qui les désavoue. Un miracle arrivé dernièrement au Louvre paraît avoir contribué surtout à convertir M. de Turenne : le feu avait pris dans la galerie; un vent impétueux menaçait de rendre l'incendie général... On apporte le saint sacrement; la tempête s'apaise, les flammes s'éteignent... « J'ai le témoignage de mes » yeux, disait le héros quelques jours après; je ne puis douter... » Moi, je n'ai point vu, mais je me signe et je crois.

Le roi a fait enlever des registres du parlement la mention de tout ce qui s'y est passé de 1647 à 1652; voilà maintenant des chartes bien complètes. Mais les événements de la Fronde sont écrits ailleurs; les méfaits des gouvernants n'échappent jamais au jugement de la postérité.

M. le duc[1] donna hier un souper, dans sa petite maison de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, aux chanteuses à la mode, mesdemoiselles Hilaire et Raymond; elles étaient seules de femmes avec le prince, MM. de Lionne, de Saint-Paul, de Souvré et quatre autres gentilshommes... Il faut que ces deux belles soient de véritables héroïnes pour accepter une telle partie. On assure cependant qu'elles chantent ce soir à la cour : il y a des grâces d'Etat pour les enfants d'Apollon.

Racine sort de chez moi; je l'ai embrassé de bon cœur : je crois même que je m'y suis reprise à plusieurs fois... En vérité, l'on serait tenté de se plaindre des principes contre les enchantements d'un si beau génie... J'ai vu *les Plaideurs*. Je n'aurais pas cru que les larmes du rire eussent une même source que les pleurs de la sensibilité; il ne me serait jamais venu à l'idée que l'imagination où naquirent la brûlante passion d'Hermione et les fureurs d'Oreste pût enfanter les ingénieuses folies de la comtesse de Pimbêche et de l'Intimé. « Où » donc, mon cher Racine, disais-je au nouveau rival de Molière, » avez-vous pu trouver tout ce que vous avez fait entrer dans cette » charmante débauche d'esprit? — Gardez-vous, m'a-t-il répondu, » de m'en faire tous les honneurs : je ne fus que le metteur en œuvre » des éléments que m'ont fournis Despréaux, la Fontaine, Chapelle, » Furetière et quelques seigneurs avec lesquels ces écrivains et moi » nous réunissons souvent au cabaret du Mouton, marché Saint-Jean. » Les termes du barreau m'ont été appris par le conseiller Brilhac, » jeune magistrat qui juge gravement au palais et rit comme un fou » à la buvette. Je lui dois aussi la connaissance des personnages que » j'ai mis en scène, et qui sont encore plus grotesques dans le monde » que dans mes vers. Voilà, chère comtesse, toute la vérité; vous » voyez que je ne mérite qu'une petite partie des éloges que vous » me prodiguez... Quant à la douce récompense que vous y avez » jointe, je la garderai pour moi tout seul, vous priant de recom- » mander mes collaborateurs à d'autres dames aussi reconnaissantes » et aussi jolies que vous. »

Pourquoi faut-il ajouter que le public n'a pas goûté *les Plaideurs* à la première représentation, que ce chef-d'œuvre de fine plaisanterie, de critique aussi mordante que spirituelle, a été reçu avec dérision! « Laissez faire, disait Molière quoique brouillé avec Racine, on se » moquera bientôt de ceux qui se moquent d'un tel ouvrage... » Cette prédiction s'est accomplie : la comédie nouvelle est aux nues.

Pendant le triomphe comique de Racine, Molière ne se repose pas; il a fait jouer cette année devant la cour, à Versailles et ensuite à Paris, *Georges Dandin* ou *le Mari confondu*, comédie dans laquelle beaucoup d'honnêtes gens ont pu se reconnaître. Mais l'auteur n'eut en vue qu'un seul modèle, qu'il a peint frappant de ressemblance.

— Ceci, mon ami, disait Chapelle au copiste fidèle, me semble un peu dangereux; cet homme est puissant, il peut nuire à votre fortune, peut-être à votre repos. — Ne craignez rien, répondit Molière; je vais aller voir l'original de mon Dandin, et je veux qu'à la représentation de ma pièce il applaudisse plus fort que tous les autres.

En effet, à quelques jours de là, notre poëte comique accosta Chapelle dans la rue, et lui dit que tout était arrangé avec le mari parisien.

— Voici, poursuivit Molière, ce qui s'est passé entre lui et moi : Je l'aborde un de ces soirs en sortant du théâtre, et je le prie de m'assigner un moment pour écouter un ouvrage sur lequel je désirerais avoir son avis. Mon homme, en se rengorgeant, me répond

[1] L'abbé de Vatteville, dont notre comtesse raconte ailleurs les aventures extraordinaires, était le frère de ce Vatteville qui insulta à Londres notre ambassadeur en 1662.

[1] Fils du prince de Condé.

qu'il est enchanté de cette bonne fortune; nous prenons jour. Le lendemain il court chez toutes ses connaissances, pour les inviter à venir entendre chez lui une lecture de Molière... Son salon est comble quand j'arrive; je commence à lire mon *Georges Dandin*... Bientôt on rit malignement, on chuchote, on regarde le maître de la maison... Madame, pendant ce manége, rougit, s'agite sur sa chaise, cache sa figure avec son éventail; enfin elle se lève et se glisse hors du salon... Quant à mon Dandin au naturel, il s'amuse comme un bienheureux de la confusion de sa copie... Rayonnant d'hilarité, il appelle l'attention des auditeurs sur les traits qui se rapportent le mieux à son histoire... Ma lecture finie, cet honnête mari vient à moi, m'embrasse, me présente à ses amis, qui lui rient au nez... et je vous répète que je n'aurai pas de plus ferme soutien à la représentation.

Molière ne s'était point trompé : le Dandin du monde, placé sur le théâtre pendant qu'on jouait pour la première fois la comédie dont il a fourni le sujet, donnait l'exemple et le signal aux applaudisseurs... L'original ainsi rapproché de la copie a excité dans le parterre une gaieté folle... Tous les jours pareille scène se renouvelle; notre aveugle mari ne manque jamais d'être à son poste, et la salle ne peut suffire aux curieux.

Il est impossible maintenant de révoquer en doute l'amour du roi pour madame de Montespan; mais il continue de cacher cette passion. Avec la duchesse de la Vallière, ses discours sur celle qu'il lui préfère sont pleins d'indifférence, on pourrait presque dire de mépris. « Elle voudrait bien que je l'aimasse, dit quelquefois Sa Majesté; » Dieu m'en garde! cette femme me semble trop coquette, trop im- » périeuse. » Cependant tous les jours, au retour de la chasse, le roi, après s'être débotté, repoudré, habillé chez madame de la Vallière, sans lui adresser trois mots, passe dans l'appartement de la nouvelle favorite, où ce prince reste toute la soirée. Désespérée de ces procédés de la part d'un homme qu'elle chérit comme le premier jour de leur union, la tendre duchesse avait quitté secrètement Saint-Germain au commencement de cette semaine, et s'était retirée une seconde fois à Chaillot. Mais sa disparition n'a été encore qu'une courte éclipse; il a fallu qu'elle obéît à l'ordre de revenir au château, que lui a fait intimer le roi par madame Colbert. Dans cette circonstance, où la tendresse du roi brilla d'un éclat passager comme une lumière qui finit, madame de Montespan a eu le déplaisir d'entendre Louis XIV jurer un attachement éternel à la duchesse, et la mortification de recevoir le lendemain l'injonction de vivre avec sa rivale, dont il lui est impossible, a-t-il dit, de se détacher.

Depuis cet instant, les deux maîtresses se sourient dans le monde, et ne se haïssent qu'en secret. Mais, malgré les serments du roi, il est aisé de voir qu'il supporte impatiemment la présence de la pauvre la Vallière; jamais pourtant une amante trahie ne se montra pénétrée d'une plus douce résignation; elle pousse la complaisance, l'abnégation apparente des regrets cuisants qui la dévorent, jusqu'à parer sa rivale de ses propres mains; et celle-ci assure à qui veut l'entendre qu'elle n'est point satisfaite de son ajustement si la Vallière n'y a pas travaillé. Comment reconnaît-elle un si rare effort? En insinuant au roi que le comte de Vermandois[1] n'est pas son fils, mais celui de Lauzun. Tout, dans la bouche d'une femme qu'on aime, devient persuasif : Louis XIV se laisse convaincre par cette calomnie, et l'infortunée, qui loin d'être capable de le tromper se meurt lentement d'avoir perdu sa tendresse, est souvent brusquée par cet infidèle amant. Hier, dans les appartements, il trouva et ramassa l'épagneul de mademoiselle de la Vallière... « Tenez, dit-il à la duchesse en » passant près d'elle et en lui jetant l'animal, voilà votre compagnie, » c'est assez pour vous. »

La marquise de Montespan, qui règne aujourd'hui sur le cœur de Sa Majesté, serait, il faut en convenir, une des beautés parfaites de la cour, si l'ensemble de ses traits ne révélait une audace propre à exciter le désir plutôt qu'à conquérir de solides affections. Les yeux de cette dame sont beaux, mais il en jaillit un feu plus libertin que tendre. Sa bouche est d'une extrême fraîcheur, mais le sourire qui s'y montre paraît dédaigneux et moqueur. Des cheveux blonds d'une nuance heureuse, une gorge éblouissante et bien placée, des bras moulés, la plus jolie main que j'aie jamais vue, une taille régulière, quoiqu'un peu forte; une jambe bien tournée, dont le mollet, très-prononcé et musculeux, annonce une puissante constitution; telle est, au physique, la nouvelle favorite. Personne n'a plus d'esprit que madame de Montespan, et personne ne peut l'avoir aussi singulier : c'est un mélange continuel de raison, de sarcasme et de galanterie, piquante émanation d'un tempérament sans cesse excité. Cette irritation continuelle d'une nature impérieuse prête à la conversation de la marquise des expressions dont la justesse dépasse toujours les bornes du juste ordinaire : le bon sens est, dans sa bouche, une sorte de passion. Du reste, rien de séduisant comme le langage de cette dame : tout ce qu'il y a d'exagéré dans ses idées est fondu et lié de telle sorte par une élocution délicieuse, que l'on est tout surpris de n'en être nullement choqué. Ce genre d'éloquence, où la grâce et le naturel font passer, admirer même une conversation presque cynique, est un talent de famille : on l'appelle en cour *langue Mortemart*.

[1] Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667.

Croirait-on qu'avec une telle organisation il ait pu se loger des pensées dévotes dans la tête de madame de Montespan, et des inclinations religieuses dans son cœur? L'affirmative est pourtant reconnue, constatée. Des observateurs bien informés des progrès que le roi a faits auprès de la marquise m'ont assuré que, dans ces instants de délire où la sagesse n'a plus d'empire sur les sens, il lui arrive quelquefois d'enlever à son amant l'autel préparé, bien préparé pour le sacrifice de l'amour, et d'aller, dans un cabinet voisin, se jeter à genoux et prier. On ajoute que, joignant le véritable sentiment du devoir à ces pratiques pieuses, auxquelles il ne manque que d'être plus opportunes, la maîtresse préférée a prévenu son mari du danger de leur commune réputation en le suppliant de l'éloigner de la cour, et que, soit indifférence ou ambition, il n'a pas eu égard à cet avis.

Aujourd'hui le marquis ne reconnaît que trop la justesse des craintes de la marquise; il jette les hauts cris, fait toutes les folies imaginables, et produit un éclat qui le déshonore. Dernièrement, M. de Montespan se rendit à Saint-Germain avec un carrosse dont les panneaux étaient de *corne*, et qu'il avait fait draper de noir; lui-même parut dans le plus sombre costume. Le roi, surpris de le voir ainsi affublé, lui demanda de qui il était en deuil. « De ma femme, sire, » répondit-il. Sa Majesté se contenta, pour le moment, de tourner le dos au marquis; mais, le soir même, il eut ordre de ne plus paraître à la cour. Cette aventure bizarre ayant eu lieu le mercredi des Cendres, Lauzun disait le lendemain dans la galerie : « Le carême est com- » mencé, il est dans l'ordre qu'on ne donne au château que des farces » tragiques. »

Mais ce tragique ne s'est pas concentré à la cour; madame de Montespan l'a retrouvé dans son ménage. Les rois ne veulent pas souvent avoir quelque chose de commun avec leurs sujets, et s'ils consentent parfois à ce partage, ce n'est jamais en amour. La favorite a reçu l'injonction expresse de refuser à son mari ce qu'elle ne devrait accorder qu'à lui; or, sur ce point, la longanimité conjugale devient difficile et l'impatience naturelle. Dans un de ces moments où toutes les belles prérogatives de la raison humaine cèdent à l'instinct, qui n'est pas moins animal dans l'homme que dans la brute, le marquis n'obtint qu'un refus sec et obstiné... L'époux, privé de ses droits, ne put contenir sa fureur, et le plus vigoureux soufflet appliqué sur le plus beau visage de la cour en tripla soudain le coloris. La vengeance n'est pas seulement le plaisir des dieux; c'est encore le besoin des femmes, et surtout des femmes souffletées. La marquise courut se plaindre au roi; le marquis fut exilé dans une terre qu'il possède au pied des Pyrénées : il y emmena ses enfants. Deux cent mille francs, qui lui furent comptés à son arrivée par le trésorier de la province de la part du roi, adoucirent un peu l'amertume de ses regrets... Le pauvre exilé, en comptant ses quatre mille louis, répéta ce vers d'*Amphitryon* :

Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule.

Il était temps qu'Amphitryon-Montespan s'éloignât; son infidèle moitié ne pouvait plus cacher le résultat de ses amours avec le roi. Elle essaya pourtant de dissimuler encore sa grossesse, en inventant une mode que la cour s'est empressée d'adopter : on voit les dames habillées en hommes, à la réserve d'une jupe sur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tire la chemise, que l'on fait bouffer de manière à perdre le volume du ventre dans les plis de ce dernier vêtement. Cette mode fait fureur; il est à présumer que la population de l'année y gagnera.

Nous pouvons jouir enfin du chef-d'œuvre de Molière; après deux ans de démarches infructueuses à la cour, ce poëte vient d'obtenir la permission de faire représenter son *Tartufe*..... Voilà les hypocrites, les faux dévots condamnés à se voir jouer au théâtre, après nous avoir joués impunément dans le monde; cela diminuera un peu leur crédit, et c'est un grand bonheur.

Les affaires de M. le prince sont en fort mauvais état; il doit plus de huit millions, et ses domestiques n'ont pas reçu leurs gages depuis cinq ou six ans. Chaque jour une foule de créanciers l'attend dans son antichambre pour lui rappeler ses dettes; Son Altesse Royale, qui, en sortant, ne peut se dispenser de passer la désagréable revue de cette armée réclamante, traverse le plus vite qu'elle peut ses rangs, et débite toujours de nouvelles promesses sans savoir comment elle les remplira. Dans cette extrémité, M. le prince intercède depuis longtemps auprès de M. Colbert pour obtenir que Gourville, le seul homme qui puisse rétablir les affaires de ce héros endetté, ait la permission de rentrer en France. Le contrôleur général mettait à cette permission un prix exorbitant : malgré les services que Gourville a rendus au roi en concluant divers traités d'alliance dans les Pays-Bas, tandis qu'on le pendait à Paris, le sévère ministre voulait lui faire verser encore au trésor royal une somme de six cent mille livres. Le prince a du moins obtenu que l'ancien partisan fût admis à venir débattre lui-même ses intérêts. Il est arrivé dernièrement, et s'occupe tout à la fois de calmer peu à peu la rapacité de Colbert, et les pressantes réclamations des créanciers du prince. Ce double soin est en bonne main.

On a beaucoup ri à la cour de la précaution que Gourville a dû prendre de se munir à Madrid de farine et de biscuit pour traverser

l'*opulente* Espagne jusqu'à Bayonne. Aucune nation ne possède autant d'or que les Espagnols, et le peuple n'en est pas moins dévoré de vermine et de misère : cela donne l'idée de ce que peut-être la prospérité d'un Etat lorsque la noblesse seule réunit toutes les richesses. Gourville nous a raconté quelques particularités plus gaies des mœurs castillanes ; par exemple, l'usage est, quand l'on passe près d'un carrosse renfermant des femmes, de leur adresser la parole : l'apostrophe est ordinairement leste et un peu plus qu'à double entente. Elles y répondent avec beaucoup de vivacité, et ne sont jamais en reste de propos gaillards. Mais s'il y a près d'elles un homme que vous n'ayez pas aperçu, elles vous en préviennent par un signe très-expressif qui équivaut à l'invitation de vous abstenir. Aussi les maris espagnols peuvent-ils compter sur la modestie de leurs femmes... lorsqu'ils les accompagnent.

Casimir, d'abord jésuite, puis cardinal, ensuite guerrier, enfin roi de Pologne, et qui, à l'exemple de la reine Christine, est descendu volontairement du trône, habite Paris depuis un mois. Louis XIV a fait un très-bon accueil à ce prince ; et prévenu qu'il voulait embrasser de nouveau la vie religieuse, il lui a donné l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés avec une forte pension. Cependant Casimir ne paraît pas extrêmement pressé de prendre possession de sa dignité monastique : soit habitude royale, soit souvenir de cardinal, Sa Majesté Polonaise se montre fort sensible aux charmes de nos belles. Ce roi, devenu abbé, n'est ni jeune, ni beau, ni spirituel ; mais il a de forts gros diamants, qui tiennent éveillées toutes les ambitions cupides de la cour. Le monarque presque enfroqué est toujours environné d'un essaim de beautés mondaines dans la galerie de Saint-Germain ; on dirait que ces pierreries sont à une enchère de douces œillades et de faveurs. Pendant que, nouveau saint Antoine, Casimir se débat au milieu de ces douces tentations, ses sujets viennent de lui donner un successeur. Le duc de Lorraine et le grand Condé avaient des partisans dans la diète; mais l'agent principal, l'or, leur a manqué, et Michel Wiesnowiski, prince sans mérite du sang des Jagellons, a été élu par les Polonais.

Racine ne vient plus me voir ; nous sommes, je crois, brouillés ; il me semble cependant que je n'ai pas un seul tort à me reprocher. Je me croyais assez l'amie de ce jeune poëte pour me permettre quelques remarques sur les soins trop peu poétiques qu'il donne à la Champmeslé; je ne sais pas comment il a pris la chose ; mais son éloignement a suivi de près mes observations... Apparemment les raisons d'une comtesse de trente ans ne valent pas les procédés d'une actrice de vingt-cinq. Malgré cette espèce de rupture, je n'en rendrai pas moins justice aux belles compositions du successeur de Corneille, et je suis outrée du triste accueil que le public fait à sa tragédie de *Britannicus*, qu'on joue dans le désert depuis un mois. Il est vrai qu'on peut reprendre de graves défauts dans cette pièce ; par exemple, la fidélité historique est trop blessée par l'abaissement de la vraie grandeur de Britannicus devant Néron. Le dénoûment, où Junie, après la mort du héros, court se faire vestale, manque aussi de dignité : c'est un moyen de comédie, dépourvu même de vraisemblance, puisque le temple de Vesta ne s'ouvrait, pour les prêtresses de cette divinité, qu'après une multitude d'épreuves et de formalités. Mais le seul rôle de Néron, admirablement joué par Floridor, le premier comédien de notre temps, suffirait pour faire admirer l'ouvrage, si la versification n'était pas ce que l'auteur a produit de plus parfait. On a remarqué que depuis la première représentation de *Britannicus*, Louis XIV ne danse plus dans les ballets de la cour ; frappés de cette circonstance, les esprits observateurs en ont cherché la cause, et l'ont trouvée dans ces vers sur l'empereur romain, qui s'appliquent avec tant de précision à la conduite du monarque français :

> Pour toute ambition, pour vertu singulière,
> Il excelle à conduire un char dans la carrière,
> A disputer des prix indignes de ses mains,
> A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
> A venir prodiguer sa voix sur un théâtre,
> A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre.

Voilà un résultat moral qui vaut mieux qu'un grand succès; on croit que ce passage a été demandé à Racine par M. Colbert.

Mademoiselle, qui refusa la main de plusieurs souverains, n'en devait pas moins porter les chaînes d'un mortel moins illustre ; le comte de Lauzun fait, depuis longtemps déjà, palpiter ce cœur qu'anime le sang de Henri IV. Ce favori de Louis XIV n'est, auprès d'une petite-fille du grand Béarnais, qu'un gentilhomme bien obscur que la faveur seule de son maître a tiré de la foule, et dont l'audace a conquis encore plus de crédit qu'on ne lui en a donné. Dire ce qui a charmé mademoiselle de Montpensier dans M. de Lauzun me serait difficile, car je lui connais peu de qualités aimables, et ce n'est certainement pas un bel homme. Voici son portrait : il est petit, mais assez bien fait, et sa tournure ne manque pas d'élégance. Ses cheveux sont d'un blond fade, ses yeux plus malins que spirituels, son nez et sa bouche mal dessinés. Il a le visage pâle et d'une coupe qui n'est point heureuse. Avec tout cela, l'ensemble de sa physionomie a pourtant de l'expression. M. de Lauzun est le plus ambitieux des courtisans ; comme il n'est pas moins inconstant, pas moins capricieux, le but qu'il vient d'atteindre n'est jamais celui auquel il veut s'arrêter. Envieux de tout, il convoite sans cesse les richesses ou les faveurs d'autrui ; les a-t-il obtenues, elles perdent à ses yeux tout leur charme, et c'est à dépouiller d'autres possesseurs qu'il aspire aussitôt. L'humeur de ce gentilhomme ne peut en rien contribuer à lui faire des amis : il est chagrin, sauvage, et trouve avec une sorte de plaisir l'occasion de haïr. Si parfois quelques lueurs de gaieté dissipent la mélancolie de M. de Lauzun, c'est en éclats de malignité que son hilarité passagère ne tarde pas de dégénérer. : l'on peut dire qu'il ne montre un peu d'esprit que pour découvrir des défauts même à ceux qu'il appelle ses amis, et auxquels il n'épargne point le ridicule. Le comte est d'une bravoure que sa prodigieuse adresse rend très-dangereuse ; aussi en prend-il occasion d'être fier jusqu'à l'insolence, tandis qu'auprès des grands dont il dépend on le voit souvent bas jusqu'au valetage. Cet homme, tel que je viens de le peindre, a cependant plu à presque toutes les femmes de la cour ; un grand nombre d'entre elles se vantent journellement de lui avoir cédé ; d'autres regrettent de n'avoir pu se rendre à lui..... Il faut bien en conclure que Lauzun possède le secret de ce qui plaît aux dames, et que *Mademoiselle* elle-même en est convaincue, puisqu'elle brûle de l'épouser.

Il y eut pendant tout le mois dernier de grands débats à la cour sur cette étrange alliance, dont mademoiselle de Montpensier a manifesté ouvertement le désir. La reine, *Monsieur*, *Madame*, et même madame de Montespan, ont fait envisager au roi tout ce qu'une telle union avait de contraire à la dignité du trône, auquel *Mademoiselle*, cousine germaine de Sa Majesté, tient de si près. Louis XIV reconnaissait la justesse de ces remontrances, mais il aimait Lauzun ; il ne croyait pas d'ailleurs avoir le droit d'imposer le célibat à sa parente, qui, parvenue à quarante-trois ans, ne pouvait plus prétendre à une main illustre.

« Que diable ! mesdames, disait-il à Marie-Thérèse, à la belle Henriette et à la favorite, vous en parlez à votre aise, vous qui n'êtes plus demoiselles : mais mettez-vous un peu à la place de cette pauvre fille...

— Sire, répondit la reine, les secours du ciel ne peuvent lui manquer...

— N'oubliez donc pas, madame, que vous n'êtes pas fâchée d'y joindre de temps en temps les secours de la terre.

— *Mademoiselle*, dit madame de Montespan, doit, à son âge, avoir renoncé...

— Vous, marquise, interrompit le roi, prendriez-vous l'engagement de faire une telle renonciation à cinquante ans?...

— Votre Majesté est toujours compatissante, reprit la reine avec une intention presque maligne.

— Il faudra faire à votre confesseur l'aveu de cette petite malice, dit le roi en souriant.

— Ainsi Votre Majesté permettra que M. de Lauzun devienne son cousin, poursuivit la favorite.

— Est-ce que vous auriez voulu qu'il devînt le vôtre?

— Votre Majesté fait quelquefois des plaisanteries...

— Trêve de badinage; M. de Lauzun est un homme d'esprit, un brave officier, un gentilhomme de bon lieu; son alliance avec *Mademoiselle* ne peut naître à ma gloire; elle fera le bonheur de ma parente et le sien; j'y souscrirai quoi qu'on dise.

— On voit bien, dit la reine en se retirant, que Votre Majesté ne saurait rien refuser aux amours.

— Peut-être leur accorderais-je moins, madame, répliqua sèchement le roi, si vous aviez été plus généreuse envers eux.

— Ce n'est pas moi, sire, qui conserve leurs trésors, repartit Marie-Thérèse en jetant un regard significatif sur madame de Montespan... Puis Sa Majesté sortit après avoir fait une grande révérence au roi.

La permission d'épouser M. de Lauzun était accordée à *Mademoiselle;* le contrat venait d'être signé; le favori, qui devait prendre le titre de duc de Montpensier, recevait de magnifiques apanages[1]; le roi avait écrit à toutes les cours pour annoncer le mariage de sa cousine. Mais la fortune est volage; Lauzun, au lieu de l'enchaîner quand il en avait le pouvoir, s'amusa de bagatelles qui laissèrent à cette capricieuse divinité le temps de lui échapper. Le favori, enivré de sa grandeur future, voulut l'orner de tout l'éclat d'un triomphe; il perdit huit ou dix jours en préparatifs. Pendant ce retard, M. le prince et son fils furent se jeter aux pieds du roi; ils lui peignirent sous les couleurs les plus sombres le déshonneur que le mariage projeté allait répandre sur la famille royale, sur cette noble race qui comptait tant de siècles d'une illustration sans tache, et qu'allait ternir l'événement qui se préparait. MM. de Condé venaient de toucher la corde sensible : l'orgueil excité de Louis XIV fit plus en un instant que n'avaient pu faire dans un mois toutes les obsessions de la cour; il retira la parole qu'il avait donnée à M. de Lauzun, et écrivit à l'étranger pour contremander la notification du mariage.

Il est plus aisé de concevoir que de peindre quelle fut la fureur

[1] *Mademoiselle* lui abandonnait à peu près vingt millions.

du comte en apprenant cette fatale nouvelle : trompé dans le plus impérieux de ses penchants, l'ambition, blessé dans cette vanité qui fait le fond de son caractère, il se répandit en injures contre Louis XIV, injures qui, par bonheur, ne furent entendues que de quelques domestiques dévoués. Mais Lauzun ne s'en tint pas là; il courut au château, méprisa toutes les consignes, et pénétra dans l'appartement de madame de Montespan, où le roi se trouvait. L'heure était même tellement inopportune que Sa Majesté, occupée d'un tout autre soin que de donner une audience, dut se retirer précipitamment sous un rideau pour se mettre en état de paraître, tandis que la favorite, dont le désordre n'était pas moins grand, se jetait dans un cabinet voisin.

« Sire, dit brusquement le comte sans excuser son apparition déplacée, je viens demander à Votre Majesté comment j'ai mérité qu'elle me déshonorât?...

— Allons, allons, mon ami, calmez-vous, dit avec douceur Sa Majesté, qui sentait tout ce que la colère de son favori avait d'excusable...

— Non, sire, non, je ne puis accepter tant d'humiliation, reprit à haute voix Lauzun en présentant au roi son épée... Vous m'avez enlevé l'honneur, prenez ma vie... prenez... je n'en veux plus... je l'abhorre.

— Remettez-vous, comte, poursuivit Louis XIV avec le même calme, je sens tout ce que ceci doit avoir de contrariant pour vous; mais je vous en dédommagerai : je vous élèverai si haut que vous cesserez de regretter l'union que je dois interdire.

— Je ne veux point de vos dons, sire... je ne dois rien accepter d'un prince qui se dégrade.

— Monsieur de Lauzun! s'écria le roi avec un éclat de voix terrible, qui attira dans la chambre madame de Montespan effrayée.

— Venez, perfide, venez jouir de votre ouvrage! dit le comte en apostrophant la favorite. C'est vous, vous surtout qui avez attiré la honte sur moi... Vous craigniez de perdre un peu de votre empire.

— Sortez, comte, poursuivit le roi, dont la fierté s'était réveillée, sortez; je pardonne à votre emportement, mais ne reparaissez à la cour que résigné et soumis.

— Voilà votre mot de prédilection, sire; il ne vous faut que des esclaves... Quand par hasard votre fantaisie leur permet de lever la tête, ils doivent se montrer prompts à la rebaisser, à se replonger dans la poussière dès que cette fantaisie a cessé... Je prie Votre Majesté de me permettre de m'éloigner; j'aimais à la servir, mais je ne saurai jamais ramper... » Et Lauzun sortit sans avoir fait le moindre salut.

Pendant que cette scène se passait à Saint-Germain, *Mademoiselle*, enfermée au Luxembourg, éclatait en pleurs et en gémissements. Elle garda le lit plusieurs jours sans rien prendre que du bouillon. Quelques-unes de ses amies dévouées purent seules être admises auprès d'elle. Son Altesse Royale les reçut en veuve désolée. « *Il serait là!* s'écriait-t-elle en montrant dans son lit la place vide que Lauzun devait occuper, *il serait là!*... Oh! j'en mourrai, mesdames, j'en mourrai... » Et la pauvre fille inondait sa couche de larmes. Non, jamais on ne vit une virginité aussi affligée de n'avoir pu mourir... Peu à peu cependant la douleur de *Mademoiselle* se calme au sein des consolations que lui prodigue M. de Lauzun; un amant possède de grandes ressources pour consoler de la perte d'un mari, surtout quand l'un et l'autre se trouvent réunis dans la même personne, et quand l'amant offre avec une certaine persévérance tout ce que ce que le mari pouvait offrir. Mais si la douleur de mademoiselle de Montpensier s'apaise, sa colère contre M. le prince subsiste. Pour se venger autant qu'elle peut des mauvais offices de son parent, elle va révélant partout les amours de madame *la princesse* avec plusieurs jeunes seigneurs, que M. le prince ne peut plus suffire à faire exiler. Elle disait l'autre jour à Saint-Germain en présence du grand Condé : « Il faut espérer, sire, que bientôt les femmes » auront la liberté de déclarer leurs amants, comme les hommes dé» clarent leurs maîtresses... Cela épargnera à Votre Majesté beaucoup » d'exils... » M. le prince fronça le sourcil et se tut.

Louis XIV, qui sentait qu'en bonne conscience il devait à Lauzun un dédommagement, vient, dans un grand travail de promotions, de le nommer capitaine des gardes, en remplacement de M. de Tresmes, fait premier gentilhomme de la chambre. Le roi a le même jour nommé le jeune comte de Vermandois, son fils naturel, amiral de France, charge que Sa Majesté fait revivre pour cet enfant d'une maîtresse délaissée que les honneurs ne consoleront pas d'avoir perdu le cœur de son royal amant.

Il n'y a pas encore un an que nous avons la paix, et le courage de nos guerriers s'indigne de ce qu'ils appellent un long repos. Plusieurs gentilshommes, parmi lesquels on compte M. de la Feuillade, le duc de Beaufort, M. de Navailles et le comte de Saint-Paul, fils puîné de M. de Longueville, ont demandé au roi la permission d'aller à l'île de Candie [1] aider les Vénitiens à se défendre contre les Turcs, qui depuis quelques années les tiennent assiégés dans cette place. Cette bouillante noblesse, à laquelle Sa Majesté a confié quelques troupes, est rendue à sa destination; on en a même reçu des lettres, qui m'ont été communiquées. Elles renferment des détails que je consigne sur mes tablettes, à cause de leur singularité, mais que j'aurai soin d'en effacer un jour.

Quand le petit corps français arriva dans la forteresse assiégée, il y trouva des officiers de toutes les nations qui, au milieu des plus grands dangers, de dangers de tous les instants, se livraient à un genre de débauche dont nos jeunes seigneurs furent effrayés, quoique passablement aguerris à la cour de France. Si l'on se rappelle ce corps amené d'Italie sous un autre règne par le duc de Nevers pour secourir le roi contre la maison de Guise, on se souviendra aussi des deux mille chèvres caparaçonnées de velours vert brodé d'or qui suivaient ces troupes. Le nombre de ces chèvres, égal à celui des officiers, ne laissa bientôt plus douter de l'usage auquel on les destinait... C'était un cortége de maîtresses quadrupèdes. Tel fut le spectacle qui s'offrit à nos gentilshommes à leur arrivée dans les murs de Candie. La Feuillade, qui rend compte de cette horreur, n'est pas facile à intimider en fait de dépravation; pourtant il avoue avoir senti ses cheveux se dresser un matin qu'il trouva le gouverneur tête à tête avec sa chèvre favorite. « Elle était, écrit le duc, couverte d'un capara» çon de velours noir brodé d'or; mais j'eus occasion de remar» quer depuis que son amant lui faisait changer souvent de parure, » et l'ornait de ses propres mains de dentelles et de rubans.»

La Feuillade et ses amis, qui ne prenaient pas goût à de tels passe-temps, pressèrent bientôt le général vénitien de leur donner des troupes pour une sortie, dans laquelle ils espéraient faire lever le siége. N'ayant pu obtenir ce qu'ils demandaient, il n'en sortirent pas moins avec le peu de soldats qui les avaient suivis. Je voudrais, en rapportant un fait d'armes très-honorable, n'avoir pas à mentionner une fanfaronnade ridicule; mais il faut être vrai avant tout. La Feuillade ne voulut, dans l'attaque des infidèles, être armé que d'un fouet à manche d'argent, qu'il fit claquer en chargeant les ennemis. Mais il fallut bientôt changer de manœuvre; le corps français, trop faible pour battre les assiégeants, fut, malgré des prodiges de valeur, mis dans une complète déroute, et le fanfaron n'eut besoin de son fouet que pour exciter sa monture à fuir plus vite... Le brave duc de Beaufort périt dans cette malheureuse tentative; on n'a pu retrouver son corps.

Tandis que nos guerriers se font battre sur les côtes de l'Italie, la religion catholique romaine remporte chaque jour de nouvelles victoires en France sur les protestants. Pélisson, cet ami dévoué de Fouquet, qui fit de beaux mémoires en sa faveur pendant le procès de ce ministre, fut cette semaine sur le point d'abjurer. Mais M. de Montausier ayant dit à mademoiselle Scudéry qu'aussitôt après sa conversion ce bel esprit serait précepteur du Dauphin et président à mortier, Pélisson, en homme délicat, a différé de se convertir, ne voulant pas paraître embrasser la foi catholique par un motif intéressé.

Au récit de ce beau trait a succédé ce matin dans la galerie de Saint-Germain celui d'une anecdote qui caractérise bien le chevalier de Lorraine. Si ce jeune seigneur, de la maison d'Armagnac, peut, par ambition, jouer au Palais-Royal un rôle à peu près semblable à celui des chèvres de Candie, on doit présumer qu'il revient aux sources d'une félicité plus naturelle, avec le même empressement que ces maîtresses à quatre pieds mettent à retourner aux amants de leur espèce. Mais en amour la frivolité du chevalier est extrême : il rompit il y a quelques jours avec mademoiselle de Coëtlogon, qu'il négligeait depuis longtemps. La belle était triste, éplorée, car, quelque peu que vaille un amant, nous avons la bonté de le regretter. « Pourquoi cette tristesse? lui dit l'infidèle avec sa légèreté accou» tumée; qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qui nous arrive? nous » nous sommes aimés, nous ne nous aimons plus : la constance n'est » pas une vertu de notre âge? Il vaut mieux que nous oublions le » passé que de nous amuser à le pleurer... Voilà un joli petit chien! » qui vous l'a donné? » Aimez donc les hommes de ce caractère!... Pauvres femmes! pauvres femmes!

M. de Lionne donna ces jours derniers les premières audiences à un ambassadeur de la Porte nommé Soliman Aga; les entrevues ont eu lieu à Surène. Notre ministre des affaires étrangères ne peut se lasser de vanter une boisson appelée *café* que l'envoyé mahométan lui a fait prendre; M. de Lionne avait engagé hier une nombreuse compagnie, qu'il a régalée de cette drogue : pour mon compte, je l'ai trouvée détestable... Je m'y habituerai peut-être [1].

[1] Les Vénitiens ne consentirent à défendre cette possession, d'une faible importance, que par les continuelles obsessions du pape, qui craignait de voir s'établir les infidèles dans une île située assez près de ses États. Cette crainte lui fit prodiguer l'or de la chrétienté aux Vénitiens, pour les mettre à même de perpétuer la défense; et tel fut le motif qui les détermina à tenir si longtemps. Mais il fallut céder à la force; Candie capitula en septembre 1669.

[1] Quelques années plus tard, un nommé Pascal établit, à la foire Saint-Germain, une taverne qu'il nomma *café* parce qu'on y prenait de cette liqueur. Le succès ne fut pas durable à cette première époque; et la mode du café passa, ainsi que l'avait prédit madame de Sévigné. Mais, en 1689, François Procope le remit en usage dans un établissement qui porte encore son nom... Le *café* et le *Racine* restèrent.

Il vient de paraître un édit portant que par le commerce de mer on ne déroge point à la noblesse; comment peut-on y déroger par tout autre négoce? En Angleterre les pairs siégent au parlement sur des balles de coton..... sublime allégorie qui rappelle que le commerce est une des bases de la prospérité des États... Chez nous il est encore des parties d'une telle industrie qui peuvent déshonorer les nobles, lorsque l'histoire atteste que nos illustres aïeux sortaient de leurs manoirs crénelés pour détrousser les voyageurs et cela sans déroger.

Molière nous a donné *Pourceaugnac*, farce qui fera rire nos arrière-petits-enfants comme nous en rions nous-mêmes. Il est, dit-on, impossible de rester au-dessous des loges où les dames sont placées lorsque les comédiens représentent *Pourceaugnac*, parce que le plancher de ces loges est trop mal joint pour garantir de la suite des accidents auxquels cette représentation donne lieu. La chose est forte, mais elle n'est pas impossible : quand la gaieté nous gagne, nous autres femmes, elle se loge partout.

Madame de Sévigné.

CHAPITRE XV.

1670.

Abrégé de l'histoire de M. le prince sur les livres d'un tailleur. — Bossuet précepteur du Dauphin. — L'évêque marié. — Beaumont de Péréfixe; sa mort. — Accouchement romanesque. — La voix du rideau. — Louis XIV valet. — Le duc du Maine arrive. — M. de Montespan et le maréchal d'Albret. — Le premier se prévaut du crédit de sa femme. — Madame Dufrénoy. — La dame du lit. — Les grandes entrées; quatrain. — Caquet chez Ninon. — Exil du chevalier de Lorraine. — Madame de Colonne court après lui — La belle ambassadrice. — Explication de l'exil du chevalier de Lorraine. — Promenade pompeuse de la cour en Flandre. — Le carrosse du roi; qui s'y trouve. — Lauzun commande l'escorte. — Fêtes sur la route. — Artistes envoyés de Paris. — Beautés de la capitale en mission. — Mécontentement des belles provinciales. — Effet que produit la cour voyageuse. — Des dames flamandes se plaignent de n'être pas conquises. — Gratifications aux officiers des garnisons. — *Madame* passe en Angleterre. — Elle emmène mademoiselle de Kerouaille pour aider aux négociations. — Un mot sur le rôle que joue la princesse. — Succès de ce voyage, — *Bérénice* de Racine. — *Tite et Bérénice* de Corneille. — Mort de *Madame*. — Détails à ce sujet. — Tableau. — Morel; sa déposition — Ordonnance criminelle. — Les Grâces Mortemart. — Jugement de l'abbé Testu sur ces trois dames. — Madame de Thianges; sa manie. — L'abbesse de Fontevrault. — Velléité de Louis XIV pour cette religieuse. — L'abbé la Rivière; son épitaphe. — Le roi promet à Lauzun de le faire grand maître de l'artillerie. — Intrigues de Louvois pour qu'il ne le soit pas. — Madame de Montespan s'en mêle. — Lauzun emploie auprès d'elle le grand moyen. — Le comte craint d'être joué; il veut s'en assurer. — Le lit de la favorite. — Dialogue à bâtons rompus. — Dures vérités. — Démarche audacieuse de Lauzun. — La canne du roi. — L'épée rompue. — Lauzun à la Bastille. — *Le Bourgeois gentilhomme*. — Voilà bien les courtisans! — Vengeance de la favorite exercée contre Lauzun. — Louvois la seconde. — Découverte du mariage secret de *Mademoiselle*. — Lauzun sera renfermé à Pignerol. — Douleur calme de sa femme. — Le duc de Lorraine est dépossédé de ses États.

Gourville rétablit un peu d'ordre dans les affaires de M. le prince: le nombreux cortége de créanciers que Son Altesse Royale trouvait chaque matin dans son antichambre, et qui l'obligeait à la traverser fort vite, malgré sa goutte, commence à s'éclaircir; encore quelques mois, et le grand homme sera débarrassé de cette troupe auxiliaire que le plus habile général ne fait pas toujours obéir à commandement. Le nommé Tabouret, tailleur, était un des plus assidus réclamants; il est vrai que ses mémoires ne s'élevaient pas à moins de trois cent mille livres. Les commencements de cette robuste dette remontent, dit-on, au règne précédent : le sieur Tabouret a fourni tour à tour au prince des habits pour la cause de la cour, pour celle de la Fronde et pour le commandement des armées espagnoles. Les livres de cet artisan sont un abrégé de l'histoire politique et militaire de Son Altesse Royale.

Le roi a choisi l'évêque de Condom pour précepteur du Dauphin. Les grandes dignités éveillent l'envie; bien des gens sont jaloux de la faveur de Bossuet, et, ne pouvant nier son mérite, cherchent à ternir sa vertu. Voici ce qu'on m'a dit de ce prélat. Bossuet, fils de l'intendant de Soissons, étant venu à Paris finir ses études au collége de Navarre, devint éperdument amoureux de mademoiselle *Des Vieux*, demanda sa main à son père, et l'épousa secrètement. Un contrat de mariage fut, dit-on, dressé; la personne de qui je tiens cette anecdote affirme l'avoir vu, ainsi que deux petits garçons, fruits de cet hymen, et morts en bas âge. Cependant Bossuet, dominé par sa vocation pour l'éloquence sacrée, aurait pris les ordres du consentement de sa femme, et, après avoir été docteur en Sorbonne, chanoine à Metz, puis archidiacre dans la même métropole, serait devenu évêque de Condom quoique époux et père. Jusqu'ici je ne vois rien qui ne puisse s'accorder avec le vœu des conciles sur la chasteté des prêtres, car celui-ci peut s'être abstenu depuis son ordination... C'est à cela que la question se réduit; mais les méchants la résolvent négativement. A les en croire, madame Bossuet a constamment habité le lieu où se trouvait son mari; seulement le secret a protégé cette union clandestine du sacerdoce et du sacrement qu'il exclut... En admettant que M. de Condom soit réellement marié, je ne crois pas que cet évêque inspire pour cela de plus mauvais principes au Dauphin; il y a du moins présomption qu'il s'en tient à l'épouse dont il a fait choix, tandis que tant de moines, d'abbés et de prélats se vengent sur toutes les femmes de la défense qui leur est faite d'en posséder une seule.

A propos de précepteur, je dois noter que M. Hardouin de Beaumont de Péréfixe, qui contribua à élever Louis XIV, est mort la semaine dernière. Il était auteur d'une *Histoire de Henri IV*, composée pour l'éducation du petit-fils de ce grand prince; elle est remarquable par une naïveté de style qu'on a trop négligée depuis. Ce livre renferme mille exemples de simplicité qui font encore ressortir la grandeur du héros; il serait à désirer que cette partie de l'ouvrage eût été plus goûtée par l'élève de M. de Périfixe.

Les rois croient toujours que le secret de leurs aventures est religieusement gardé parce qu'ils le payent cher; mais on a tant de plaisir à s'amuser de leurs faiblesses, qu'il se trouve toujours des gens disposés à payer plus cher encore l'indiscrétion. Madame de Montespan n'accoucha qu'avant hier, dans la nuit, du premier fruit de sa royale galanterie, et déjà cet événement environné d'un mystère qu'on avait jugé impénétrable m'a été raconté par dix personnes.

Clément, fameux accoucheur, fut amené par une dame de confiance de la marquise, qui l'avait été querir avec un carrosse de place. Ce chirurgien arriva dans la chambre de la favorite ayant un bandeau sur les yeux; mais on le lui ôta après avoir pris la précaution d'éteindre les bougies.

« Ah! ah! dit Clément, qui est jovial, il paraît que je dois aller prendre l'enfant au lieu où il est, à tâtons comme on l'y a mis!

— Rassurez-vous, lui dit une voix d'homme qui sortit de dessous le rideau du lit.

— Parbleu! je ne crains rien! ne suis-je pas habitué à ces petites expéditions mystérieuses dans un temps où mes jeunes clients entrent dans le monde comme ils peuvent!

— Monsieur, répondit la voix du rideau, vous êtes ici pour faire votre métier, et non pas des dissertations morales.

— J'entends bien... c'est hors de propos... mais je n'avais pas soupé quand on est venu me prendre, j'ai faim; faites-moi, je vous prie, donner à manger en attendant que l'enfant se décide à venir. »

Le roi (car c'était lui qui se trouvait là) sortit alors de sa cachette et alla prendre un pot de confiture et du pain, qu'il apporta à l'accoucheur.

« N'épargnez ni l'un ni l'autre, dit Sa Majesté, il y en a encore au logis.

— Je le crois, répondit Clément; mais la cave serait-elle moins bien garnie? vous ne me donnez pas de vin, et j'étouffe.

— Un peu de patience, je ne puis pas être à tout à la fois... Sa Majesté aurait pu ajouter qu'elle n'avait pas l'habitude du service.

— A la bonne heure! reprit le chirurgien en recevant un verre que dans l'obscurité Louis XIV avait rempli jusqu'au bord.

— Est-ce tout? demanda le roi.

— Pas encore... Un second verre pour boire avec vous à la santé de la commère...

— Mais, monsieur...

— Allons donc, l'affaire en ira mieux... »

Le roi versa de nouveau, approcha un verre, qu'il prit sur la cheminée, de celui de Clément, et mouilla ses lèvres de quelques gouttes de vin. En ce moment un cri aigu arraché à la marquise par le premier essor vers le monde de l'hôte impatiemment attendu mit fin au repas de l'accoucheur et au service du roi.

A cette péroraison mademoiselle Dumesnil a joint une grande révérence...

Pendant que Clément se mettait à l'œuvre madame de Montespan prit les mains de Sa Majesté, qui tant que le travail dura demandait de minute en minute si cela ne se terminerait pas bientôt. Enfin après une heure environ de douleurs assez fortes un gros garçon[1] parut, à la plus vive satisfaction de notre maître, et à la plus grande renommée de M. de Montespan. Le chirurgien ayant alors demandé une bougie pour mettre ordre à certaines choses, Louis XIV s'enveloppa de nouveau dans le rideau, et y demeura jusqu'au départ de Clément. Celui-ci, muni d'une bourse de cent louis, reprit gaiement son bandeau pour quitter l'hôtel; il fut reconduit chez lui par la personne qui l'avait amené. « N'oubliez pas en pareille circonstance, lui dit-il en la quittant, que je suis votre très-humble serviteur. »

Dans le temps où madame de Montespan travaillait si bien à la réputation de son mari, il avait dans son exil une querelle avec M. le maréchal d'Albret, gouverneur de la province. « Vous me manquez, » lui disait ce dernier, et me devez pourtant le respect. — C'est bien » vous qui me le devez, répondit le marquis, car c'est ma femme » qui vous a fait nommer à ce gouvernement. » La nouvelle de ce différend parvint d'abord à M. de Montmorency : lorsqu'il la reçut, il était dans l'appartement de la favorite, à qui il demanda la permission de lire cette dépêche. Comme la marquise voyait rire le duc en lisant, elle voulut savoir le motif de sa gaieté; après s'être fait prier un peu, il lui montra l'écrit. « J'aurais tort de blâmer le mar- » quis, dit sérieusement madame de Montespan; il a de l'honneur, » et est assez malheureux de m'avoir épousée. Avant notre ma- » riage, le pauvre homme ne perdait qu'au jeu; depuis il a perdu » jusqu'à sa femme. Faites savoir, je vous prie, à M. d'Albret qu'il » doit traiter M. de Montespan avec plus d'égard, s'il tient à conser- » ver la faveur dont il jouit. »

Rien de contagieux comme l'exemple des princes : M. de Louvois ne se contente plus d'avoir des maîtresses; pour mieux copier son maître, il vient d'élever madame Dufrénoy, femme de l'un de ses commis, aux honneurs de sa favorite en titre. Le roi, toujours disposé à excuser les faiblesses amoureuses, a bien voulu créer pour cette beauté sensible une charge dont la désignation prête beaucoup à rire aux courtisans : madame Dufrénoy est *dame du lit de la reine*, dignité qui lui vaut les grandes entrées. On débite une foule de bons mots à ce sujet. Je copie le moins mauvais de tous :

> La dame Dufrénoy, dans ces belles contrées
> Où l'on peut aux honneurs arriver en aimant,
> Par l'orgueilleux Louvois a les *grandes entrées*...
> La belle n'avait pas moins fait pour son amant.

On s'amusait l'autre soir chez Ninon à composer des armoiries pour la nouvelle dame de cour. « Il faut, disait la Fare, qu'il y ait » un lit dans son écusson, puisque c'est l'objet caractéristique de sa » charge. — Dites donc la base de sa dignité, ajouta Chaulieu, abbé » poëte, qui ne manque jamais de renchérir sur un propos leste, quel- » que libre qu'il soit... Vous ferez, messieurs, figurer comme vous » voudrez madame Dufrénoy au blason, dit mademoiselle de Lenclos; » mais M. de Louvois s'est conduit, en la créant *dame du lit*, comme » Caligula quand il fit son cheval de bataille consul. »

Depuis plusieurs années le chevalier de Lorraine était le sujet de troubles souvent très-graves dans la maison de *Monsieur*. Ce favori, qui ne pouvait souffrir *Madame*, parce que cette princesse le méprisait, ne laissait perdre aucune occasion de rappeler ses tendres faiblesses au souvenir de son époux. Souvent Henriette, tout en larmes, s'était jetée aux pieds du roi et l'avait conjuré d'éloigner de la cour cet ennemi de son repos. Louis XIV avait toujours répondu qu'il était désolé de déplaire à la belle suppliante, mais qu'il ne pouvait prendre sur lui de désobliger *Monsieur* jusqu'au point de bannir le chevalier. Enfin *Madame* a mieux choisi son temps cette année; le duc d'Orléans est veuf de son favori, que le roi exila le mois dernier dans le midi de la France malgré les pleurs amers de *Monsieur*. Les bosquets de Saint-Cloud retentissent des cris de cet amant éploré; mais Louis XIV tient bon, et sa belle-sœur a juré qu'elle ne mettrait point de bornes à sa reconnaissance : ce dont le roi a, dit-on, pris bonne note.

Turenne voyant le roi couvert de terre par un boulet, le menaça de quitter le siége s'il persistait à se montrer aussi imprudent.

J'apprends que le chevalier de Lorraine a déjà fait parler de lui dans son exil. Madame de Colonne l'ayant vu, lors de son passage à Aix, s'est éprise d'un beau feu pour ce jeune seigneur, qui serait, il faut en convenir, un très-bel homme s'il était un homme. Soudain le sang Mancini s'est échauffé dans la belle Laure : elle s'est mise à courir après l'exilé, déguisée en cavalier; et sa dame d'honneur, sous un semblable déguisement, a profité de l'occasion pour se mettre à la poursuite du comte de Marsan, qui partage la disgrâce du cheva-

[1] Louis-Auguste de Bourbon, depuis duc du Maine.

lier, et dont elle brûlait d'éprouver le mérite. Le roi, en apprenant ce double pèlerinage par trop galant, s'est repenti tout haut d'avoir aimé une telle bacchante; Sa Majesté a juré qu'elle ne lui inspirait plus aucun intérêt. Louis XIV avait jusqu'ici fermé l'oreille aux demandes réitérées du pape, qui réclame madame de Colonne au nom de son mari; mais M. de Lionne fut chargé hier d'écrire à Sa Sainteté que la duchesse serait arrêtée et renvoyée à Rome... Convenons qu'il faut être d'une bonne trempe de mari pour rouvrir le bercail de l'hymen à une brebis si longuement et si complétement égarée.

Toute la cour s'étonnait que *Madame* après de nombreuses et vaines tentatives pour obtenir le bannissement du chevalier de Lorraine eût réussi à le perdre au moment où l'on s'y attendait le moins. Nous avons maintenant le mot de cette énigme.

Le roi était informé depuis quelques jours par M. de Pomponne son ambassadeur en Hollande que cette puissance, ayant conclu une ligue avec l'Empire et l'Espagne, deviendrait dangereuse pour lui s'il ne parvenait à empêcher le roi d'Angleterre de se joindre à elle, ainsi que les nouveaux alliés espèrent encore l'y déterminer. Dans cette circonstance, Louis XIV pensa que *Madame*, sœur de Charles II, pourrait servir la cour de France auprès de ce prince; et Sa Majesté se détermina à faire passer Henriette très-secrètement dans les États de son frère. Le roi ne pouvait mieux choisir son ambassadeur : *Madame* est spirituelle, remplie de finesse, très-aimée de Charles et fort attachée à la cause de la France. Le mystère fut recommandé. *Monsieur* même, ou plutôt *Monsieur* surtout, dont l'indiscrétion était connue, devait ignorer la mission de sa femme; et celle-ci fit promettre au roi de taire la négociation projetée à M. de Louvois. Le secret d'État fut gardé de la part de *Madame;* mais M. de Turenne, qui en était informé, plus indiscret qu'une jeune femme, eut à soixante ans la faiblesse de laisser échapper l'aveu des projets de son maître, avec les épanchements du fol amour que ce héros éprouvait pour madame de Coatquen. Cette dame, qui n'avait rien de caché pour le chevalier de Lorraine, courut lui répéter ce qu'elle tenait du maréchal, et le moment d'après *Monsieur* apprit de son favori ce qu'on voulait lui laisser ignorer. Le prince éclata en reproches sanglants contre sa femme : il lui fit une scène affreuse; mais elle la supporta sans se plaindre. *Monsieur* lui offrait lui-même un moyen de perdre le chevalier de Lorraine... En effet, ce gentilhomme fut exilé dès le lendemain pour une indiscrétion qu'il n'avait fait que répéter. Telle est cette cause de disgrâce qui a tant surpris la cour, et qui n'a été connue que plus d'un mois après le départ du chevalier.

Cependant on fait semblant d'ignorer la mission dont *Madame* est chargée; chacun paraît croire de bonne foi, en voyant les préparatifs du voyage que le roi va faire en Flandre avec toute la cour, qu'il s'agit seulement de visiter les places conquises, lorsqu'à la connaissance de tout le monde le but de cette course est d'accompagner la princesse jusqu'au point de l'embarquement, et d'aider ainsi au prétexte qu'elle prendra du voisinage des îles Britanniques pour aller faire une visite à Charles II.

Le nombreux et brillant cortége qui se rend en Flandre partit hier matin. Le roi voyage dans un magnifique carrosse à glaces avec la reine, *Madame* et la favorite, dont Marie-Thérèse ne peut éviter un seul instant la présence et l'accablante rivalité. Il arrive cependant quelquefois que madame de Montespan, dont les caprices sont nombreux et toujours servis à souhait, occupe seule un carrosse à elle. Quatre gardes galopent alors aux portières; mais cette fantaisie, qui délivre un moment la reine d'une femme qu'elle hait, fait encore sentir plus cruellement à Sa Majesté la faveur scandaleuse de cette rivale abhorrée.

L'escorte du roi se compose de toute sa maison. Lauzun, à qui Louis XIV ménageait ce petit dédommagement après la grande humiliation qu'il subit l'année dernière, commande toutes les troupes qui suivent Sa Majesté. *Mademoiselle*, cette triste veuve d'un époux d'un jour, jouit au moins de l'espèce de triomphe ménagé à celui qu'elle eût voulu voir heureux d'un bonheur qu'elle pût mieux partager.

Les plus beaux meubles de la couronne ont été envoyés dans les villes où la cour doit coucher; partout sur la route des fêtes sont préparées, et c'est le roi qui les donne au lieu de les recevoir. Des coiffeuses, des marchands de parfums, des costumiers, des musiciens, des artificiers, partis de Paris, organisés en troupes régulières sous les ordres des officiers du roi, ont été échelonnés d'un bout à l'autre de la route; une indemnité leur a été promise pour ce service de campagne. Il n'y a pas jusqu'à des beautés complaisantes que les attentifs ordonnateurs ont envoyées sur les divers points de station, afin que les plaisirs de nos courtisans n'aient à souffrir aucune interruption. Mon parent le gentilhomme de la chambre me marque, en ce qui concerne cette dernière précaution, qu'elle a déplu beaucoup aux dames provinciales, qui se croient pourvues d'un fonds suffisant d'hospitalité.

Quand le cortége arrive dans une petite ville, la population est soudain émaillée des couleurs de deux mille valets de tous étages appartenant à la maison du roi ou formant le service des princes et princesses. Le luxe envahit l'espace et dore pour un instant la simplicité, quelquefois la misère provinciales. Les chefs d'office, les cuisiniers, les marmitons de Saint-Germain étant du voyage, on entend frire à grand frais dans les rues, le bruit des rôtissoires longtemps inactives étourdit les paisibles habitants, et le parfum délicieux des mets recherchés excite en eux un appétit qui ne sera point satisfait. C'est avec cette pompe orientale que Louis XIV visite toutes les places conquises. De belles Flamandes de Mons, Bruxelles, Gand, Namur, villes encore possédées par l'Espagne, viennent admirer la marche solennelle du roi et des seigneurs charmants qui le suivent. Peut-être se plaignent-elles tout bas de ne pas être encore conquises; mon parent me mande au moins que plusieurs d'entre elles font des traités secrets avec nos gentilshommes français. Le roi lui-même, en excellent politique, invite à sa table ces curieuses étrangères; presque toutes reçoivent de lui des cadeaux galants : mon cousin ne me dit pas si quelques-unes en fournissent l'équivalent à Sa Majesté.

Cependant les officiers des garnisons que le roi passe en revue pendant son voyage reçoivent tous des gratifications qui s'élèvent souvent à trente-six mille livres pour un seul régiment; les chefs des corps sont en même temps admis à de nouveaux honneurs; ceux dont le nom est illustre mangent avec Sa Majesté; d'autres, moins nobles ou moins favorisés, assistent seulement aux repas du roi.

Ce que tout le monde prévoyait est arrivé : la cour se trouvant à Dunkerque, et une flotte anglaise croisant *par hasard* dans le détroit, *Madame* a supplié le roi de lui permettre de profiter du voisinage pour aller voir son frère, qui *par hasard* aussi se trouvait à Cantorbéry. On pense bien que Louis XIV a trouvé tout naturel le désir de Son Altesse Royale; elle s'est donc embarquée sur un des vaisseaux de Charles II, emmenant avec elle mademoiselle de Kerouaille [1], jeune Bretonne extrêmement jolie, dont l'exhibition était un des moyens politiques de la mission d'Henriette. Je ne m'amuserai point à examiner la moralité de cet expédient ni à chercher la qualification que l'on donnerait dans le monde au rôle que jouait *Madame* en conduisant une maîtresse à son frère. Le succès justifie tout, Son Altesse Royale et sa compagne ont si bien réussi, que la première est revenue avec la promesse écrite de Charles II de fermer l'oreille aux propositions des alliés, et que mademoiselle de Kerouaille reste en Angleterre.

Avec moins d'éléments de séduction, Henriette eût, je crois, obtenu le même résultat : Charles se fût prêté bien difficilement aux vues de la triple alliance; il conservait contre la Hollande un vif ressentiment de l'attentat commis par cette puissance sur les vaisseaux anglais, qu'elle vint brûler jusque dans la Tamise tandis qu'on concluait la paix à Breda.

Le beau poëte Racine revient chez moi depuis quelques jours; mais, quoique ce petit inconstant soit un grand homme, je crois que je le recevrai avec froideur, et que je renverrai ses malicieuses galanteries à la Champmeslé, avec qui je ne puis, en conscience, avoir rien de commun. Notre tragique s'est fait adroitement un motif de retour auprès de moi d'une tragédie de *Bérénice* qu'il a donnée récemment. Il prétend que le succès qu'elle a obtenu ne saurait le flatter si je ne le confirme par mon assentiment. En vérité, je ne sais que dire de cette pièce : est-ce justice, est-ce prévention, il me semble que Racine n'a pas d'ouvrage plus faible que celui-là. De beaux vers qui passent inaperçus parce qu'ils ne prouvent rien, des scènes fades et inutiles à l'action, un Titus qui nous ferait détester la vertu si elle s'offrait sous l'aspect niais qu'il lui prête; tout, en un mot, dans cette œuvre manque de nerf et de chaleur. Le mince intérêt de *Bérénice* est expliqué par cette brève critique de Chapelle; c'est le résumé de tout ce qui se passe pendant cinq actes d'une extrême longueur : *Marion pleure*, *Marion crie*, *Marion veut qu'on la marie*. Disons tout : le vice essentiel est dans le sujet, qui fut choisi par *Madame*, et imposé en même temps à nos deux poëtes tragiques. Or, s'il est possible de trouver quelques beautés dans la tragédie de Racine, c'est après avoir vu celle de Corneille, dont il fit cacher la première représentation au château de Chambord. C'est véritablement une dérision que cette production informe; Boileau, avec une grande raison, l'a classée parmi les compositions qu'il appelle *galimatias double*, c'est-à-dire où l'auteur ne se comprend pas lui-même. Rien ici de plus exact que cette qualification; car Baron, qui devait jouer le rôle de Domitien dans *Tite et Bérénice*, ayant consulté Corneille sur le sens de quatre vers qu'il n'entendait pas, le poëte lui répondit : « Je ne les entends pas trop bien non plus, mais réci» tez-les toujours; tel qui ne les entendra pas les admirera. »

La jeune et belle princesse qui fournit l'idée des tragédies de *Béré-*

[1] Mademoiselle de Kerouaille est cette femme qui sous le nom de duchesse de Portsmouth prit un tel empire sur l'esprit de Charles II, qu'elle fut plus souveraine que Sa Majesté. La duchesse était belle, mais sa figure était massive; son embonpoint excessif, ses formes trop prononcées, étaient précisément ce qui avait séduit le monarque anglais, qui ne se piquait pas de délicatesse en amour et préférait la substance au sentiment.

nice ne pensait pas, en assistant à leur représentation, devenir elle-même le sujet d'une catastrophe tragique. Jamais événement aussi imprévu que la mort de *Madame* ne plongea la ville et la cour dans un deuil plus sincère, plus universel. Le 29 juin Son Altesse Royale n'éprouvait pas la moindre indisposition, et le 30 au matin elle a cessé de vivre... Comment n'eût-on pas soupçonné l'attentat d'une main ennemie en voyant cette mort si prompte, et qu'ont d'ailleurs caractérisée tous les signes d'un empoisonnement! *Madame* prenait une boisson amère, qui lui était ordonnée par précaution et non par maladie; le vase contenant ce breuvage était renfermé dans une armoire dont on ne retirait jamais la clef. Au milieu de la journée du 29, un garçon de chambre vit le marquis d'Effiat, l'un des gentilshommes de *Monsieur*, refermant cette armoire; mais, ne pouvant concevoir aucun soupçon, cet homme crut aisément que le marquis cherchait, comme il le lui disait, de l'eau pour apaiser sa soif. Le garçon de chambre se tut, et Son Altesse Royale but, comme de coutume, l'eau de chicorée qu'on lui avait préparée. A peine l'infortunée Henriette eut-elle avalé cette infusion, qu'elle se sentit un mal d'entrailles affreux, et s'écria dès ce moment qu'elle était empoisonnée. Bientôt son visage devint pâle et plombé. Ses yeux, ordinairement si vifs, si brillants, s'éteignirent; ils devinrent ternes et fixes. Les membres de la princesse se contournèrent; d'horribles convulsions défigurèrent ces traits si délicats, crispèrent ce corps tout à l'heure si gracieux... Le duc d'Orléans, qui, retiré à Villers-Cotterets, pleurait à chaudes larmes l'absence de son favori, fut mandé en toute hâte à Saint-Cloud; *Madame* était à la dernière extrémité quand il arriva... Il ne recueillit plus auprès de son lit que quelques paroles sans suite, parmi lesquelles le mot de poison, joint au nom du chevalier de Lorraine et à celui du prince lui-même, affligea l'oreille de cet époux sans doute innocent..... Ainsi mourut à vingt-six ans Henriette d'Angleterre, l'une des femmes les plus jolies, les plus spirituelles, les plus aimables de notre temps... On croit voir tomber dans la prairie une fleur brillante d'éclat et de fraîcheur que vient d'atteindre la faulx acérée... Il n'y a qu'un instant elle se balançait mollement sur sa tige souple et pleine de vie; maintenant la voilà couchée sur l'herbe, elle ne se relèvera plus... Telle fut *Madame;* le 29 juin on admirait en elle un chef-d'œuvre de création... le 30 il ne restait de tant de perfections qu'une masse hideuse, infecte, que la tombe et les vers réclamaient.

Le roi apprit en frémissant la mort violente de sa belle-sœur; un soupçon terrible agita sa pensée. Il se fit amener au milieu de la nuit le nommé Morel, contrôleur de la bouche de *Madame*, sur lequel planaient quelques soupçons; cet officier fut introduit mystérieusement dans le cabinet de Sa Majesté, qui l'interrogea en présence d'un lieutenant des gardes et du seul Bontems.

« Regardez-moi, dit gravement Sa Majesté à Morel, et comptez sur la vie si vous êtes sincère.

— Sire, je dirai la plus exacte vérité.

— Rappelez-vous cette promesse; si vous y manquez, votre supplice est prêt... Il dépend de vous de sortir du château vivant ou mort.

— Sire, reprit avec calme le contrôleur, après votre parole sacrée, je serais un imbécile si j'osais mentir.

— Bon... Répondez maintenant : *Madame* meurt-elle empoisonnée?

— Oui, sire.

— Qui l'a empoisonnée?

— Le marquis d'Effiat et moi.

Le roi frémit.

— Qui vous a donné cette horrible mission, et de qui teniez-vous le poison?

— Le chevalier de Lorraine est la cause et le premier instrument de cet attentat; c'est lui qui nous a envoyé de Rome la drogue vénéneuse que j'ai préparée, et que d'Effiat a jetée dans le breuvage de Son Altesse Royale.

— Mon frère, continua Louis XIV d'une voix presque éteinte, mon frère a-t-il eu connaissance du complot?

— Non, sire.

— L'affirmeriez-vous par serment? poursuivit le roi d'un accent plus libre...

— Sire, j'en jure devant Dieu que j'ai offensé... *Monsieur* ne connut point le secret... Nous ne pouvions compter sur lui... il nous aurait perdus.

— Ah! je respire... voilà tout ce qu'il m'importait de savoir... Allez, malheureux, je vous laisse la vie, mais sortez de mon royaume. »

Le marquis d'Effiat et M. de Beuvron, son ami, que l'on soupçonne d'avoir connu l'attentat, sont en fuite; rien n'annonce qu'on songe à les poursuivre, et la mort de *Madame* arrivée il y a moins d'un mois paraît être, pour *Monsieur*, pour le roi lui-même, un événement déjà ancien... Voilà les cours.

Aux discours sur la fin tragique d'Henriette d'Angleterre ont succédé l'éloge et la critique de l'*ordonnance criminelle* qui vient de paraître : c'est une matière trop grave pour trouver place sur mes feuillets légers; je dirai seulement que cette ordonnance fera honneur à notre époque, encore même qu'elle puisse être vicieuse. Remplissons d'abord les lacunes de notre législation; nous la rectifierons et l'épurerons ensuite.

Nous avons maintenant à la cour un *trio* Mortemart tout à fait séduisant : savoir, madame de Montespan, madame de Thianges et l'abbesse de Fontevrault. Ce sont véritablement les trois Grâces; il est bien dommage que la plus jeune, la plus jolie de ces charmantes sœurs soit une Grâce embéguinée. L'abbé Testu, qui a beaucoup plus d'esprit que de piété, a défini en peu de mots l'esprit de ces dames : « Madame de Montespan, a-t-il dit, parle comme une personne qui » lit, madame de Thianges comme une personne qui rêve, madame » de Fontevrault comme une personne qui pense. » Ce jugement, assez exact, mérite un certain développement quant à mesdames de Thianges et à sa sœur l'abbesse. La première, qui, pour me servir de l'expression de l'abbé Testu, *rêve* assez souvent, a quelquefois des songes très-aimables, très-spirituels surtout; mais il faut convenir qu'il lui en passe aussi dans la tête de fort singuliers. Par exemple, elle se considère comme un chef-d'œuvre de la nature, non pas seulement à cause des charmes résultant d'une heureuse organisation de sa machine, mais parce qu'elle est convaincue que la naissance a produit en elle une perfection propre à la distinguer du commun des humains. Madadame de Fontevrault a des idées plus saines; son esprit est vaste, orné, pétillant. Elle a commenté et même critiqué les Pères de l'Église; elle est adorée de ses religieuses, pour lesquelles cette supérieure instruite et sensée a rendu la vie du cloître douce, quoique régulière jusqu'à la sévérité, en la dégageant de ces pratiques d'une austérité ridicule qui diminuent la vocation en rendant la règle dégoûtante et puérile. Cette religieuse d'un nouveau patron vient souvent à la cour, où, malgré son voile, son caractère et ses vœux, elle paraît fort à l'aise au milieu des amusements qu'à quelques exceptions près elle partage avec ses sœurs et les femmes les plus légères de la cour. Je ne sais comment cela se fait, mais l'abbesse de Fontevrault en marchant avec si peu de précaution sur le plancher glissant des petits appartements, paraît n'y avoir jamais trébuché; toujours est-il constant que sa réputation est demeurée sans tache. Louis XIV songea plus d'une fois à se donner cette beauté embéguinée, dont il raffole.

« En vérité, disait-il un jour à Lauzun, ces voiles, cette guimpe, cette jupe épaisse, me tournent l'esprit... Il y a là je ne sais quoi de piquant qui manque à mon bonheur... Je donnerais mille faveurs de madame de Montespan pour un soupir de sa sœur.

— Eh bien, sire, répondit le hardi favori, il faut voir; tout cet accoutrement de cloître n'équivaut pas aux remparts d'une place de guerre; un amant couronné peut emporter cela au premier assaut..... Votre Majesté veut-elle que je prépare les voies?

Non parbleu! et conservez-moi bien le secret, si jamais la marquise se doutait...

— Diable! je crois bien, en amour, la belle dame ne s'arrangerait pas de la règle appelée soustraction... passe pour la multiplication...

— Hein! que voulez-vous dire, Lauzun?

— Rien, sire, rien du tout...

— C'est que je sais qu'il vous arrive quelquefois de parler mal de madame de montespan.

— Moi! sire, gardez-vous de le croire... Je la tiens pour une femme capable de procurer le plus robuste bonheur à Votre Majesté... A cet égard, vous êtes sûr de la trouver prête à tous les instants du jour; et quand, pour se tenir en haleine, quelques distractions...

— Taisez-vous, monsieur.

— Sire, j'obéis. »

Je ne sais si le roi donnera carrière aux désirs que lui inspire madame de Fontevrault, mais jusqu'ici rien n'a transpiré. Elle est de toutes les fêtes sans que l'on jase sur elle : le seul point qu'on trouve à reprendre dans sa conduite, c'est qu'elle, religieuse, bergère d'un troupeau de brebis sacrées, exploite avec ardeur le crédit de sa sœur la favorite, la courtisane du roi.

L'abbé la Rivière, évêque de Langres, est mort il y a huit jours. On a trouvé dans sa cave de quoi approvisionner celles de trois maréchaux de France et d'un prieur de bernardins. Mais on peut être un fidèle sectateur de Bacchus et un ministre très-régulier de la religion catholique romaine... Ce double caractère est admis par les canons. Le prélat défunt a eu l'étrange caprice à ses derniers moments de laisser cent écus pour celui qui ferait son épitaphe; je transcris des vers que pourra bien rejeter l'exécuteur du testament de Sa Grandeur :

Ci-gît un très-grand personnage
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage :
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

Le roi a été très-content du comte de Lauzun pendant la brillante promenade de la cour en Flandre, il le lui a dit à son retour; et après avoir permis à ce favori de vendre la charge de colonel général

des dragons, créée pour lui en 1668, Sa Majesté lui a promis celle de grand maître de l'artillerie, vacante par la démission de M. de Mazarin. Louis XIV s'était même avancé à cet égard jusqu'au point de promettre à jour fixe les provisions de cette haute dignité. Mais M. de Louvois en avait décidé autrement; le grand maître de l'artillerie marchant de pair avec le ministre de la guerre et ne déférant à ses ordres que par pure condescendance d'étiquette, le fier marquis ne pouvait consentir à voir dans un tel emploi un homme aussi altier que Lauzun. Le ministre fit détourner secrètement le roi des projets favorables au comte : ce fut madame de Montespan qui se chargea de ce soin; madame de Montespan qui vit dans une grande intimité avec Louvois, et qui ne peut pardonner à Lauzun d'avoir cessé de servir ses lubriques emportements. Or, le favori étant entré au jour indiqué dans le cabinet du roi pour lui rappeler sa promesse, Sa Majesté éluda, prit ses armes et partit pour la chasse. Le jour suivant, même demande, même tergiversation dans la réponse... Lauzun résolut alors de recourir à la maîtresse en titre, se promettant de racheter ses bonnes grâces à l'aide des secrets du baigneur la Vienne[1], et de se montrer au moins complaisant, puisqu'il ne lui était plus possible d'être fidèle. La marquise, en voyant entrer Lauzun, devina le motif de sa visite, elle pressentit même les offres qu'il allait lui faire; et, quoique le comte fût remplacé avec avantage par Louvois, dont la puissance physique et le crédit excédaient ceux du favori, l'ardente beauté ne laissa pas de profiter des dispositions du volage qui lui revenait. Madame de Montespan promit en retour à M. de Lauzun de le servir chaudement pour la grande maîtrise de l'artillerie, quoiqu'elle fût décidée à ne point lui tenir parole... Le favori sortit content... et exténué.

Plusieurs jours se passèrent, et le brevet n'arrivait point; le roi changeait toujours de conversation quand Lauzun rappelait la promesse de Sa Majesté; bien plus, le comte apprit qu'on songeait à donner l'emploi si désiré au comte du Ludre, qui, selon d'autres rapports, en était déjà pourvu depuis longtemps sous le voile du secret. « Oh! oh! dit Lauzun, prétendrait-on décidément se jouer de moi, et veut-on mettre le comble à l'horrible humiliation de l'année dernière?... J'en aurai dès aujourd'hui le cœur net. » L'irrité gentilhomme se rendit sur-le-champ auprès d'une femme de chambre de la marquise, lui prodigua l'or, et obtint de pouvoir se cacher dans la chambre de cette favorite un peu avant l'heure à laquelle elle y viendrait avec le roi. Ces dispositions étant faites, et voyant Louis XIV s'avancer vers l'appartement de sa maîtresse, Lauzun se trouva sur le passage de Sa Majesté, lui remit un nouveau mémoire touchant la place; puis, après avoir fait une profonde inclination, se glissa dans la chambre de madame de Montespan par une porte détournée. A peine y était-il tapi sous le lit, que le monarque et la dame entrèrent. Ils vinrent se placer sur la couchette servant de refuge au curieux courtisan, qui ne se laissa point intimider par les plaintes de ce meuble, dont il avait éprouvé plus d'une fois la solidité.

Le roi, en entrant dans la chambre, avait déposé le placet de Lauzun sur une console; mais comme il était préoccupé de son contenu, il y revint dès qu'il n'eut rien de mieux à faire : c'est ce que le comte avait prévu.

« Je ne sais vraiment, dit Sa Majesté, comment sortir de cette affaire... Lauzun presse pour que je lui donne la place, et Louvois me prie instamment de ne pas la lui donner.

— Il me semble qu'en pareil cas un ministre, et surtout un ministre du mérite de M. de Louvois, doit l'emporter sur un fade courtisan.

— La coquine! dit tout bas le comte en serrant les dents.

— A la bonne heure; mais ma parole royale...

— Oui, sire, mais la raison d'État...

— De laquelle parlez-vous, marquise?... car je vois que vous prétendez...

— Je veux dire que si votre ministre de la guerre, mécontent d'être en rapport avec un grand maître de l'artillerie qu'il haïrait, donnait sa démission...

— Ah diable! j'en serais désolé; non, non, c'est peine perdue, demain...

— En ce cas, refusez nettement Lauzun.

— Tu me le payeras, catin! s'écria plus qu'à demi-voix le comte.

— Hein!... quelqu'un vous appelle, je crois?

— Nullement, sire, répondit la favorite, dont l'attention était trop distraite pour avoir entendu.

— Votre avis, reprit le roi, est donc que je refuse?

— A Lauzun sans doute... mais à moi... sire... en vérité vous ne m'aimez plus.

— Allons... allons, Athénaïs, vous êtes toujours comme cela... on ne peut pas causer sensément avec vous...

— Levons-nous donc, sire, puisque...

— Vous avez raison, levons-nous. »

Et le couple amoureux alors à des degrés tout à fait différents, descendit du lit. Le roi se retira; la marquise passa dans son cabinet de toilette. Pour Lauzun, sortant furieux de sa cachette, il alla se poster à la porte extérieure de l'appartement, décidé à se venger à tout prix de la perfide Montespan.

La favorite, parée comme une châsse, ne tarda pas de sortir pour se rendre à la répétition d'un opéra qu'on devait jouer le lendemain sur le théâtre du château. Le comte, comprimant sa rage, présenta la main à madame de Montespan, et lui demanda du ton le plus respectueux si elle avait daigné parler en sa faveur au roi.

— Aujourd'hui même, répondit-elle.

— Ah! que de bonté, madame! repartit le courtisan avec un sourire affecté...

— Ne m'y étais-je pas engagée?... Et je vous assure que mes sollicitations ont été beaucoup plus loin encore que je n'avais promis.

— C'est charmant! dit d'un air moqueur le favori, dont l'impatience ne pouvait plus être contenue...

— Mais on dirait, comte, que vous doutez....

— Du tout, madame, poursuivit Lauzun en s'approchant de l'oreille de la marquise, je suis bien sûr que vous êtes une effrontée menteuse, une coquine... Puis il répéta en peu de mots ce qu'il avait entendu étant sous le lit... Madame de Montespan se déconcerte, tremble, s'évanouit, tandis que le courtisan, toujours furieux, la quitte et se rend dans le cabinet du roi, qu'il somme audacieusement de lui tenir sa promesse. Jamais encore ce gentilhomme n'avait montré tant d'insolence. Louis XIV, outré, saute sur sa canne, la lève; mais, réfléchissant ensuite au caractère de l'homme qu'il menace, le roi s'approche de la croisée et laisse tomber son bâton dans la cour en disant : « Sortez, monsieur, je ne me pardonnerais pas d'avoir frappé » un seigneur de ma cour. — Et moi, répondit Lauzun, je ne servi- » rai de ma vie un souverain infidèle à sa parole. » A ces mots le comte s'éloigne de quelques pas, tire son épée, en brise la lame entre son pied et le parquet et sort de l'appartement, où il laisse les débris de son arme rompue.

Deux heures après, le comte, arrêté dans son hôtel, fut conduit à la Bastille. C'est le maréchal de Rochefort, capitaine des gardes en quartier, qui avait été chargé de la désagréable mission d'emprisonner son collègue : tout n'est pas couleur de rose dans la carrière des grands.

Pour dérider le roi après l'affaire de Lauzun, il ne fallait pas moins que *le Bourgeois gentilhomme*, la plus spirituelle, la plus gaie, la plus critique, quoique la plus folle, des comédies de Molière. Sa Majesté n'avait encore vu cet ouvrage qu'à Chambord, où il fut joué cet automne devant la cour. Je dois noter une anecdote qui caractérise bien les courtisans : Louis XIV n'ayant vu *le Bourgeois gentilhomme* qu'une fois, n'en dit point son avis; la cour se hâta d'en conclure que ce prince était mécontent, et voilà mes gens déchaînés contre l'œuvre du pauvre Molière, qui n'osait sortir de sa chambre, craignant d'être lapidé. Enfin, après un espace de six jours, le poëte comique hasarda une seconde représentation de sa pièce; cette fois il fut complimenté par le roi, qui lui dit hautement qu'aucune de ses précédentes productions ne l'avait autant diverti et que *le Bourgeois gentilhomme* était une comédie excellente. Ce jugement inattendu devenait embarrassant pour les nobles critiques qu'on avait entendus déchirer à belles dents et Molière et M. Jourdain; mais ils rusèrent, biaisèrent, se retournèrent si bien qu'ils parvinrent à prouver au roi qu'ils avaient toujours été de son avis. Tout Paris court au *Bourgeois gentilhomme*, joué avec beaucoup d'ensemble sur le théâtre du Palais-Royal : Sa Majesté y était hier; jamais, je crois, elle n'avait ri d'aussi bon cœur.

Mais madame de Montespan, qui accompagnait notre gracieux maître, ne riait que par acquit de complaisance; l'orgueilleuse marquise a le cœur ulcéré des grosses injures que Lauzun s'est permis de lui dire. L'emprisonnement de l'audacieux ne suffit pas à la vengeance de cette favorite humiliée; elle craint toujours un retour de faveur, conquis sur la faiblesse du roi; il lui faut le bannissement du comte, ou tout au moins l'ordre de le faire transférer dans une prison d'État éloignée de Paris. Louvois est prêt à seconder la vindicative beauté; mais il lui conseille d'alléguer un motif moins personnel que les qualifications injurieuses dont elle se plaint. Lauzun est lié avec les plus grands personnages de la cour; il est capitaine des gardes; on ne peut lui ravir pour longtemps la liberté qu'en réparation d'un attentat à l'autorité royale.

La marquise de Montespan est satisfaite; à force de recherches, de subtilités, de sacrifices, et M. de la Reynie aidant, les agents de la favorite ont découvert qu'au mépris de la défense faite à M. de Lauzun d'épouser *Mademoiselle*, le mariage a été conclu secrètement dans le temps même où le roi en interdisait la conclusion... Ainsi, le comte se trouve convaincu du crime irrémissible d'avoir transgressé la plus souveraine des lois que Louis XIV connaisse, sa volonté. Ce monarque eût pardonné peut-être à son ancien favori un mouvement de vivacité brutale, excusé par un motif dont il reconnaissait secrètement la justice; mais il n'a pu pardonner à sa désobéissance...

[1] Ce baigneur avait des drogues propres à rendre la vigueur aux amants épuisés par de trop fréquents sacrifices; il leur vendait, entre autres aphrodisiaques, une substance appelée *polleville*, que l'on reconnut, plus tard, être de la poudre de cantharides mêlée avec du bois de réglisse pulvérisé. Le polleville fit fortune et la Vienne aussi. Ce baigneur devint même valet de chambre du roi.

Louvois n'avait pas négligé toutefois d'envenimer par précaution la conduite et les intentions de Lauzun : il s'était appliqué à le peindre au roi comme un ambitieux qui voulait se faire adorer de la troupe; ses aventures galantes avec madame de Soissons avaient été présentées sous l'aspect d'intrigues dirigées contre les plaisirs de Sa Majesté; le ministre s'était enfin aventuré jusqu'à dire que le comte conspirait avec la Hollande et l'Espagne pour nuire aux affaires du roi.

Lauzun sera conduit à la forteresse de Pignerol, où l'on fait préparer pour lui, dit-on, un cachot sous une basse voûte; sa détention est illimitée... Le règne de Louis XIV est taché d'un acte tyrannique de plus.

Mademoiselle, un peu plus veuve encore cette année que l'an dernier, n'a cependant pas osé élever la voix contre cet emprisonnement. Si l'on n'avait pas les détails les plus circonstanciés sur l'union secrète que Son Altesse Royale a contractée, cette indifférence seule prouverait que Lauzun est son mari.

Pendant que Louis XIV était en veine d'arbitraire, il a voulu tout de suite en finir avec le duc de Lorraine, dont la cour de France ne pouvait cesser d'avoir à se plaindre, attendu que sa principauté touche nos frontières. On n'avait pris encore que les places fortes de Charles IV; le maréchal de Créqui vient de recevoir l'ordre d'occuper sa capitale. Il s'est retiré à Cologne.

CHAPITRE XVI.

1671.

Louis XIV détache le roi de Suède et l'empereur de la cause de l'Espagne. — Alliances du roi. — L'armée; disparition des piques; usage de la baïonnette. — Le maréchal de Grammont. — Les grenadiers. — Le roi installe lui-même les colonels. — Progrès de l'artillerie. — Projets favoris de Louis XIV. — Incendie; naturel de madame de Sévigné. — Le cocu par arrêt. — Les perruques et les bosses au front. — Bon mot de M. de la Rochefoucauld. — Fondation de l'hôtel des Invalides. — Création de l'académie d'architecture. — L'amant entre la mère et la fille. — Révolution dans la coiffure. — Chanoines *in naturalibus*. — Opinion de madame de Thianges sur l'éloquence de Bourdaloue. — Les nobles rôtis au bois de rose. — Comment Louis XIV entend les avis. — Encore une nouvelle coiffure. — *Les Fourberies de Scapin* de Molière. — M. de Lionne en meurt. — La tête de M. de Pomenars. — Obligeance de M. de Villarceaux. — La seconde *Madame;* son portrait.

Le roi, qui sent combien les coalitions peuvent être redoutables, même pour les plus grands souverains, travaillait depuis quelques mois à détacher le jeune Charles XI, roi de Suède, de la cause de l'Espagne. Louis XIV est parvenu à faire rompre à ce prince l'engagement que la régence suédoise lui avait fait contracter pendant sa minorité avec la cour de Madrid. Sa Majesté n'a pas eu de peine à déterminer l'empereur à une semblable rupture; Léopold est assez occupé chez lui à calmer les troubles de la Hongrie et à punir quelques seigneurs mutins qui les ont excités ou les dirigent. D'un autre côté, le roi cimente de plus en plus ses alliances; il vient de donner au traité dès longtemps conclu avec la Suisse une extension très-favorable : les troupes auxiliaires que depuis 1477 ce pays envoyait à la France en cas de guerre seulement feront à l'avenir un service sédentaire dans le royaume en temps de paix. Ce n'est plus seulement le sang de ses soldats que nous vend l'Helvétie, c'est aussi leur soumission et le sacrifice de leur esprit républicain.

Pendant que par ses ambassadeurs Louis XIV s'assure ainsi des alliés au dehors, ou neutralise au moins quelques alliances qui pourraient ajouter à la puissance de ses ennemis, nos forces intérieures augmentent et se régularisent. L'armée présente maintenant un aspect imposant : les régiments sont uniformément habillés; la discipline est devenue sévère; la troupe commence à manier le mousquet avec une précision déterminée par des règles et obéit simultanément aux commandements des chefs. Ces longues piques, regardées jusqu'ici comme des armes redoutables, auront bientôt disparu de nos rangs; la baïonnette, adaptée au bout du mousquet, en tiendra lieu dans le choc immédiat des masses combattantes. On a déjà reconnu tout le parti qu'on pourra tirer de cette arme nouvelle par les manœuvres du régiment des fusiliers, qui vient d'en être pourvu. On doit beaucoup de ces améliorations au maréchal de Grammont, officier doué d'un esprit véritablement militaire, c'est-à-dire qui sait allier l'amour de l'ordre et la sévérité à la valeur, qui n'est qu'une des qualités du guerrier. Le roi vient d'augmenter le nombre des grenadiers, hommes choisis autant à cause de leur bonne conduite et de leur bravoure que pour leur forte constitution. Ces soldats de choix ne furent d'abord que quatre par compagnie; maintenant chaque régiment a deux ou trois compagnies de grenadiers. Le roi, voulant faire entendre à son armée que toute autorité relève de lui, et que toute obéissance doit se rapporter à lui, installe lui-même les colonels à la tête des régiments; ces officiers reçoivent alors de sa main un hausse-col doré et un esponton [1], signes du commandement qu'il leur confie. L'artillerie reçoit de grandes améliorations : des officiers sont formés à ce service à Douai, à Metz, à Strasbourg, où des professeurs habiles enseignent l'application de la géométrie et du calcul à la science de l'artilleur.

C'est ainsi que Louis XIV se prépare à l'exécution de deux grands projets, qu'il n'a jamais perdus de vue un seul instant : soumettre cet orgueil républicain de la Hollande, que l'échevin Van-Beuning est venu étaler avec audace jusque dans le palais de nos rois, et faire descendre la monarchie espagnole au rang que le monarque français prétend lui assigner au-dessous de lui. Sa Majesté veut donc conquérir la Hollande, et donner lui-même des limites à ces marchands audacieux; il veut du même coup enlever enfin à l'Espagne le reste des Pays-Bas, dont les belles habitantes donnèrent l'année dernière à la cour voyageuse des gages de soumission, et à beaucoup de nos jeunes seigneurs des preuves de dévouement.

Il y eut l'autre semaine un feu terrible chez M. de Guitaut; madame de Sévigné, qui demande à toute la nature des sujets de lettre, en a trouvé là un superbe. On me montra hier la copie du récit qu'elle fit à sa fille le lendemain de l'événement : c'est un morceau à mettre en parallèle avec le tableau de l'incendie de Troie. Mais voyez ce que c'est que le naturel, la marquise n'a pas pu s'empêcher de peindre M. de Guitaut en chemise flottante, madame de Vauvineux en jupe courte, gorge nue, et surtout la poitrine blanche, grasse, potelée, la poitrine d'Hercule, en un mot, du secrétaire de l'ambassadeur de Venise... Il faut avoir de l'attention de reste pour s'attacher à de tels détails pendant un incendie, à moins qu'on ne brûle soi-même d'un feu non moins ardent.

Le procès conjugal de monsieur et madame de Courcelles est le sujet de toutes les conversations : on en égaye toutes les mélancolies; c'est une si drôle de chose qu'une attaque judiciaire devant une cour supérieure pour se faire déclarer cocu ! « Que diable avez-vous » fait là, mon cher monsieur, disait l'autre jour Ninon au mari » plaignant, vous serez condamné; c'est vous peut-être que le parle» ment enverra tondu dans un cloître.. Ces messieurs ne croient » guère aux cocus; dans une épidémie générale, on ne reconnaît » point de degrés à la maladie. » Il est probable cependant que l'épouse intimée a craint l'arrêt, car elle s'est sauvée samedi soir de son couvent, déguisée en laquais. Faute de mieux, Courcelles prend son parti de bonne grâce. Se trouvant à dîner hier chez madame du Mans, et voulant s'excuser de n'avoir pas encore adopté la mode des perruques, il s'est mis à dire qu'il avait deux bosses au front qui l'empêchaient de se conformer à cet usage. On riait encore quand M. d'Olone est entré. « Oh ! par ma foi, madame, m'a dit en le » voyant M. de la Rochefoucauld, qui se trouvait à table près de » moi, voilà deux hommes qui ne peuvent tenir ensemble dans cette » chambre. » Le mot a circulé de bouche en bouche, et le rire a recommencé.

Voici une idée généreuse du marquis de Louvois; je me hâte de la saisir et de la consigner, de peur qu'elle ne s'évapore. Ce ministre a soumis au roi le projet de fondation d'un hôtel royal des Invalides, où seront reçus les vieux soldats mutilés au service du roi. Sa Majesté accueillit, il y a quinze jours, ce projet avec un véritable enthousiasme; elle veut que l'édifice soit commencé cette année. Cette fondation est digne d'un grand règne; l'Etat doit un asile aux braves qui lui consacrèrent leur vie avec trop peu de mesure pour qu'il leur reste la force d'en alimenter eux-mêmes la fin. Nous ne verrons donc plus se traîner, dans nos villages, ces artisans vieillis de la gloire de nos rois, sans pain, sans vêtements, privés de leurs membres, après avoir donné des provinces à leur souverain et des honneurs à leurs chefs.

Nous avons, de cette année, une académie d'architecture; c'est encore une des fleurs de la couronne d'immortelles que la postérité décernera à Colbert.

Mais il faut descendre des hauteurs où je me suis placée pour parler de ces grandes institutions; le scandale frappe souvent à ma porte; j'ai promis de tout noter; je ne puis me dispenser d'ouvrir. Ce fou de Chapelle vient de me raconter l'aventure la plus singulière, la plus curieuse, la plus cynique. En vérité je la tairais si je n'étais pas jalouse de connaître la vérité sous toutes ses faces. M. de Cœuvres, gendre de M. de Lionne, ayant soupçonné sa jeune épouse de galanterie, assembla dernièrement un conseil de famille; et le résultat de la conférence fut l'avis unanime d'encloîtrer la trop sensible beauté. L'arrêt de famille allait s'exécuter, lorsque la parole évangélique de l'évêque de Laon, oncle de la belle pécheresse, parvint à persuader son mari que l'accusation était calomnieuse, et le fit renoncer au projet de réclusion. Voilà, certes, une action digne d'un vertueux patriarche... hélas ! ce n'est qu'un beau semblant. A peine M. de Laon eut-il obtenu l'absolution conjugale, qu'il courut s'en faire un mérite auprès de l'épouse absoute, et lui demander, pour récompense, un peu de tendresse, en retour de la flamme dont il brûlait pour cette nièce.

Personne n'est vertueux comme madame de Cœuvres... quand on ne lui plaît point; elle repoussa avec horreur la déclaration de son oncle. L'évêque, qui se douta dès lors que la petite femme aimait ailleurs, résolut de s'en assurer, afin de se venger ensuite. M. de

[1] Ce nom fut d'abord donné à une *demi-pique* quand l'armée portait des piques; on laissa ensuite le nom d'esponton au fusil, plus léger et plus orné que les autres mousquets, que portèrent longtemps les officiers.

Laon rôda longtemps autour de l'hôtel pour fixer ses soupçons; il voyait bien venir, à toute heure, M. le duc de Sceaux; mais comme il passait pour donner des soins à madame de Lionne, et qu'il la demandait toujours, le prélat observateur ne put le soupçonner d'être son rival. Cependant un affidé de Sa Grandeur la prévint un soir qu'il venait de voir un homme escalader les murs du jardin de l'hôtel de Lionne, et que, s'étant approché, il avait reconnu M. de Sceaux. L'évêque, qui habitait la même maison, fut bientôt sur la trace de l'aventurier, qu'il entrevit en effet au moment où il suivait un corridor commun à l'appartement de madame de Cœuvres et à celui de madame de Lionne. Certain qu'il y avait rendez-vous donné à M. de Sceaux, soit par la mère, soit par la fille, M. de Laon entre dans le cabinet où M. de Lionne travaillait encore, et, sans lui rien expliquer, l'amène à tâtons sur le lieu de la scène. Le duc, qui sans doute attendait un signal ou l'assistance d'une femme de chambre confidente, était toujours dans le couloir, lorsqu'il se sentit saisir le bras. La main qui le saisissait ainsi était celle de madame de Lionne; elle avait donné rendez-vous pour cette nuit même à M. le comte de Fiesque, et crut que c'était lui.

— Est-ce toi? demanda-t-elle tout bas à l'homme qu'elle venait d'arrêter par la manche... Oh! que tu as tardé, mon cher comte; et voulant sans doute réparer le temps perdu, elle lui jeta les bras autour du cou et l'embrassa. Mais s'étant aperçue que le corps qu'elle sentait avait beaucoup plus d'embonpoint que son amant, la dame abusée fit un grand cri, qui eût amené infailliblement M. de Lionne, si déjà il n'eût pas été là.

— A quoi pensez-vous donc, madame, dit bien bas M. de Sceaux en calmant celle qui lui parlait, ne voyez-vous pas que vous allez nous perdre tous les deux... Si vous attirez votre mari, ne va-t-il pas croire que c'est vous qui m'avez fait venir!

— Quoi! c'est vous, monsieur le duc, répondit madame de Lionne reconnaissant la voix du galant, que venez-vous chercher ici?

— A ne vous point mentir, madame, ce n'était pas vous, et vous ne songiez guère à m'y rencontrer. Si vous m'en croyez, vous me laisserez continuer mon aventure, et suivrez le cours de la vôtre.

— Non, non, monsieur le duc, cela ne peut s'arranger ainsi; je sais que c'est à ma fille que s'adressent vos hommages; mais il ne sera pas dit qu'elle passe la nuit en si bonne compagnie, tandis que j'enragerais toute seule dans mon lit. N'en déplaise à vous et à elle, je ne lâche pas ce que je tiens... je profite de l'occasion que le hasard m'envoie... » Et madame de Lionne voulut emmener M. de Sceaux dans sa chambre.

« De grâce, marquise, reprit le duc en se faisant tirer fortement par le pan de l'habit... laissez moi; j'ai promis à madame de Cœuvres, je ne puis lui manquer de parole... Permettez du moins que j'aille me dégager; je vous jure que je reviendrai ensuite vous trouver.

— A d'autres! je connais la puissance humaine, c'est trop peu de chose pour être partagé.

— Eh bien! écoutez, madame. Allez vous-même chercher votre fille, afin que je m'excuse auprès d'elle... La, puis-je faire une proposition plus raisonnable?

— Soit, j'y consens; mais à condition que vous allez entrer chez moi et vous mettre au lit. J'irai querir ensuite madame de Cœuvres; vous passerez la nuit entre elle et moi... Est-ce là de la raison? »

Le duc en étant convenu, et toutes choses ayant été réglées au gré de madame de Lionne, elle passa chez sa fille, qu'elle ne tarda pas à amener. Quel fut l'étonnement de la jeune marquise, lorsqu'ouvrant les rideaux du lit, sa mère lui montra M. de Sceaux couché! elle devint furieuse et l'accabla de reproches sanglants.

« Epargnez-vous tout ce bruit, ma fille, répondit madame de Lionne avant que le duc eût trouvé le temps de s'excuser, c'est moi qui ai tout fait. M. de Sceaux me plaît beaucoup mieux ici que dans votre chambre, et vous devez, au lieu de crier si fort, me remercier d'avoir consenti à partager avec vous un bien que j'aurais pu garder pour moi seule.

— Ma mère, j'avoue qu'il y a quelque chose de généreux dans cette dernière partie de votre procédé; mais je ne dois pourtant vous remercier qu'à moitié de la part que vous me faites d'une bonne fortune qui m'appartenait en entier...

— Prétendez-vous, poursuivit madame de Lionne, qui déjà s'était dépouillée de sa robe, discourir ici toute la nuit?

— Quoi! vous voulez qu'ensemble...

— Allons, nous perdons un temps précieux... Au surplus, raisonnez à votre aise; moi je vais...

— Non, non, de grâce, attendez... je suis prête... »

Et, d'un doigt empressé, la jeune marquise, ayant détaché l'unique cordon qui retenait sa robe légère, s'élança dans les bras de M. de Sceaux, en même temps que madame de Lionne s'y précipitait de l'autre côté du lit. Il est cependant un genre de possession qui, entre trois personnes, ne peut être qu'alternatif... Fut-ce d'abord madame de Cœuvres ou la marquise de Lionne, c'est ce que je n'ai pu savoir.

« Eh bien! monsieur, douterez-vous encore? dit l'évêque au ministre quand les trois acteurs de la scène nocturne furent dans la chambre où je viens de les laisser.

— Malheureuse femme! malheureuse fille! dit M. de Lionne avec un profond soupir...

— Est-ce tout? continua M. de Laon altéré de vengeance... Quoi! morbleu, vous demeurez si tranquille avec l'assurance d'un tel affront... là, comme s'il vous était étranger... Laisserez-vous donc impunie une chose qui vous déshonore?

— J'en serais presque d'avis, répondit froidement le pauvre mari. Le plus grand déshonneur serait ici dans l'éclat... évitons-le.

— Sacrebleu! je ne partage pas du tout votre sentiment, poursuivit le prélat, que la jalousie mettait hors de lui... A vous permis de prendre si résolûment votre parti en pareille affaire; mais madame de Cœuvres est ma nièce, et vous trouverez bon que je ne partage pas votre sang-froid... »

A ces mots l'évêque irrité s'avança vers l'appartement de madame de Lionne; le ministre le suivit par complaisance; et comme il avait une double clef de la chambre de sa femme, lui et M. de Laon se trouvèrent bientôt près des trois amoureux, qui songeaient en ce moment à tout autre chose qu'à se défier d'une surprise. Il fallut bien à la fin s'apercevoir que des témoins étaient survenus; madame de Lionne se jeta aux pieds du ministre, et lui prodigua les promesses, voire même les serments de n'y plus revenir. Pour madame de Cœuvres, elle s'était attachée à son oncle; elle le conjurait d'apaiser son père, de cacher la chose à son mari... Puis, s'étant approchée de l'oreille du prélat, elle ajouta :

« Je suis sans réserve à vous.

— Cette nuit même, répondit à voix basse M. de Laon, et je vais tout apaiser.

— Faites-moi renvoyer... Je vous attends dans ma chambre.

— Cela suffit; ne vous inquiétez plus de rien... Tenez, décidément, marquis, vous aviez raison, continua l'évêque en s'adressant à son frère; le meilleur parti que nous puissions prendre, c'est de nous taire sur tout ceci; le public n'a pas besoin de connaître ces tristes détails... gardons-les pour nous, et ne faisons pas rire à nos dépens. »

M. de Lionne ne répondit pas; il était plongé dans une profonde rêverie... Le cher homme homme savait depuis longtemps que sa femme le trompait; mais un amant couché entre la mère et la fille!... cela passait tout ce qu'il pouvait concevoir de vicieux.

Pendant les supplications des dames prises en flagrant délit, le duc de Sceaux s'était habillé en toute hâte derrière les rideaux; il s'était ensuite glissé hors de l'appartement, et, quoique brave, avait disparu lestement de l'hôtel, d'où le marquis eût pu d'un mot l'empêcher de sortir vivant.

Madame de Cœuvres, laissant sa mère pleurer aux pieds de Lionne, regagna sa chambre; M. de Laon l'y suivit... Quelques minutes après, l'heureux prélat était en possession de l'autel où l'instant d'avant un autre sacrifiait... C'est une charmante famille que celle de notre ministre des affaires étrangères.

Les choses n'allèrent pas plus loin pour madame de Cœuvres : le marquis ne fut informé que par la voix publique, qu'un mari patient est toujours en droit de récuser; celui-ci la récusa, quoique le duc de Sceaux eût, selon son habitude, confié cette aventure à toutes les trompettes de la renommée. Le déshonneur du pauvre Lionne et de son gendre n'est pas seulement la nouvelle des salons dorés; on la sait dans tous les carrefours; on se la raconte à la halle : Chapelle, qui m'a fait le récit complet de toutes les circonstances d'une si étrange anecdote, les entendit hier au cabaret.

M. de Lionne a renfermé sa femme dans un couvent; le roi a donné l'ordre au duc de Sceaux d'habiter ses terres, de ne pas se montrer à la cour sans une permission expresse; et voilà un scandale bien conditionné dont on ne parlera plus dans huit jours.

Madame de Lionne ne se serait-elle pas trouvée sous la dent d'une petite chienne enragée qui mordit il y a huit jours madame du Ludre, mademoiselle de Coëtlogon et la petite de Rouvray! Car il y avait un peu de rage, au moins locale, dans le fait de l'effrontée marquise... Le duc de Sceaux ne se plaint pourtant pas d'avoir été mordu. Pour les autres dames, elles sont allées à Dieppe se faire jeter dans la mer; tout le monde ne s'arrange pas d'être enragé, même quand la maladie devrait tourner entièrement au profit de l'amour.

Il y a grande division entre les dames de la cour : nos belles exaltées ont admis une coiffure nouvelle, inventée par la Martin; ce sont des cheveux coupés très-court sur toute la tête, et qui frisent *naturellement*... avec le secours d'une centaine de papillotes. La tête d'une femme ainsi *bretaudée* (c'est le mot consacré) ne ressemble pas trop mal à un chou frisé. On conçoit qu'une telle frisure n'admet pas de coiffe [1], parce qu'il faut absolument avoir un chef rond comme une boule. Le roi n'aime point cette nouvelle mode; on peut donc présumer que les têtes *bretaudées* n'iront pas loin.

Le comte d'Estrées prodoit une grande sensation à la cour par le récit de force anecdotes de son voyage à la côte de Guinée; a beau

[1] La coiffe était une espèce de voile qu'on attachait sur les cheveux, et qui tombait carrément derrière la tête. Les demoiselles et les jeunes femmes n'en portaient point.

mentir qui vient de loin : aussi la vérité n'entre guère dans le bagage des voyageurs. Celui-ci nous fit rire une heure entière dans la galerie de Saint-Germain, où la foule l'entourait avant-hier, en nous racontant sa visite dans une église chrétienne, que desservent des Africains. Il y trouva vingt chanoines chantant les louanges du Seigneur, en grand costume pontifical du pays, c'est-à-dire le bonnet carré sur la tête, une aumusse au bras gauche, et du reste entièrement nus... Il est aisé de se représenter ces ecclésiastiques noir de jais, et produisant avec ingénuité tout ce que dame nature leur a donné de formes athlétiques pour l'édification des fidèles. Mesdames d'Olone et de la Ferté disaient à qui voulait l'entendre que les nègres avaient chez eux de très-bonnes institutions.

Madame de Thianges, qui n'a pas vu les chanoines de la côte de Guinée, trouve qu'il y a trop d'abandon, de simplicité, d'éloquence à la portée de tout le monde dans les sermons de Bourdaloue. « Ce » prédicateur, disait-elle l'autre jour au lever de la reine, parle » trop à l'âme du peuple; celle des gens comme il faut ne peut » faire son profit de ses sermons. La parole de Dieu ne saurait être » la même pour les nobles et pour la roture... Les ministres du Sei» gneur ne devraient pas oublier que ce sont deux divisions très» distinctes du genre humain. — Sans doute, dit le maréchal de » Grammont, qui venait d'entrer, le diable lui-même ne s'y méprend » point : lorsqu'il s'agit de rôtir un personnage titré, il le brûle à » part et se sert de bois de rose. » La dévote Marie-Thérèse, comme toute la cour, a ri de cette saillie du vieux guerrier; mais, par réflexion, Sa Majesté s'est signée en se rappelant que le nom de l'esprit malin venait d'être prononcé.

Hier, au cercle de madame de Chaulnes, je prêtais sans en avoir l'air l'oreille à ce qui se disait derrière moi du dernier conseil. Il paraît que M. Colbert a voulu dans quelque rapport faire sentir encore sa férule, et qu'il s'est cru obligé d'excuser ensuite sa trop rude franchise; car le roi lui a répondu ces paroles, répétées par M. le Tellier, et que j'ai bien retenues : « Monsieur Colbert, ne craignez » pas que mon amitié diminue; vos services continuant, cela ne se » peut; mais *il faut me les rendre comme je les désire*, ET CROIRE QUE » JE FAIS TOUT POUR LE MIEUX. Ne hasardez plus de me fâcher encore, » car après que j'aurai entendu vos raisons, et que j'aurai prononcé » sur vos *prétentions*, je ne veux plus jamais en entendre parler. » Voyez si la marine ne vous convient point; si vous ne l'avez pas » à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose. Parlez libre» ment; mais, après la décision que je donnerai, *je ne veux pas une « seule réplique.* » Tout le système de gouvernement de Louis XIV est dans ce peu de mots; il ne nous reste qu'à prier Dieu qu'il mette toujours Sa Majesté dans la bonne voie, ou qu'il nous envoie la force de supporter le poids de ses erreurs si elle peut se tromper. Je reviens à la coiffure des dames, puisque, même sans être ministre, on a jusqu'à présent conservé son franc parler sur cette matière.

Je savais bien que les têtes *bretaudées* ne se soutiendraient pas; mais comme toutes nos dames avaient fait couper leurs cheveux pour les *frisotter*, et qu'ils ne repoussent pas aussi vite qu'arrive une mode nouvelle, il a fallu s'arranger de la demi-chevelure revenue depuis que la folie imaginée par la Martin a cessé. Les cheveux, maintenant séparés en deux parties et étagés de chaque côté, forment de grosses boucles rondes placées les unes au-dessus des autres, et qui ne descendent pas au-dessous des oreilles. Ces bouquets de cheveux accompagnent heureusement la figure; ils font ressortir la fraîcheur du teint, animent les traits, leur donnent quelque chose de mutin, et prêtent un peu de jeunesse aux femmes qui n'en ont plus. On peut mêler quelques nœuds de ruban à cette coiffure; quand la longueur des cheveux le permet, une seule boucle, une boucle légère, s'échappe d'un côté de la frisure et tombe jusque sur la gorge. Je vis hier à l'hôtel de Bourgogne la duchesse de Sully et madame de Créqui coiffées ainsi; elles étaient jolies à ravir. Ce matin la reine a fait abattre sa belle chevelure pour adopter la mode nouvelle; ce soir les ciseaux de la Vienne ne peuvent suffire aux sacrifices; il a dû s'adjoindre mademoiselle de la Borde; jamais les Parques n'ont plus coupé.

La comédie des *Fourberies de Scapin* que Molière vient de donner sur son théâtre est une farce composée pour égayer le peuple; mais j'ai vu bon nombre de personnages de la cour qui s'en amusaient beaucoup, et cela ne vient guère à l'appui de la double nature que madame de Thianges voit dans l'espèce humaine. En fait de goût, nous sommes tous les jours obligés de reconnaître qu'il y a bien du peuple parmi les gens comme il faut.

Notre pauvre ministre des affaires étrangères mourut la semaine dernière; il n'a jamais pu prendre son parti sur l'aventure scandaleuse dont M. de Laon l'a forcé d'être témoin. Cette partie tierce du duc de Sceaux, de sa femme et de sa fille, ne lui sortait pas de l'idée : en public, au conseil, dans la solitude de son cabinet, il voyait ces trois têtes pécheresses sur son oreiller... C'était une hydre qui le suivait partout... Enfin il a succombé; on enterra jeudi cette victime des injures de l'hymen. Si les maris allaient se mettre à mourir de cela, quelle dépopulation, bon Dieu! Mais il y a par bonheur dans le monde trop de sagesse résignée pour qu'on puisse craindre une telle mortalité. Je ne sais pas si madame de Lionne est guérie de la rage dont je la soupçonnais atteinte; mais elle continue d'être au régime du comte de Fiesque, son amant en titre. Pour la marquise de Cœuvres, délaissée par un mari aussi indifférent à ses charmes qu'à l'usage qu'elle en fait, elle est presque toujours à la campagne avec son oncle, auquel la jeune dame ne fait plus difficulté d'avouer qu'un évêque a bien son prix.

La Bretagne est une province inquiète, turbulente, et parmi les Bretons M. de Pomenars sera tant qu'il vivra l'un des plus mutins; il n'a jamais sur le corps moins de deux ou trois appréhensions pour crimes de lèse-majesté; chacun ici-bas s'habille comme il peut. Quelqu'un alla voir il y a huit ou dix jours ce gentilhomme dans sa prison à Rennes, et lui témoigna sa surprise de lui voir une barbe descendant jusque sur sa poitrine. « A quoi bon, répondit-il, prendre soin de » ma tête, sais-je à qui elle doit appartenir? Je tiendrais assez à la » garder; mais le roi me la dispute. Si c'est à moi qu'elle demeure, » je m'occuperai de la soigner; jusque-là ce serait peine perdue. » Il y a dans ce laisser aller de la vie quelque chose qui navre; je me hâte de jeter par-dessus une petite anecdote d'un genre plus gai.

M. de Villarceaux sollicitait hier, dans le cabinet du roi, une charge pour son fils; il avait en parlant un ton confidentiel auquel le roi ne concevait rien, Sa Majesté le pria de s'en expliquer.

« Il me semble, Villarceaux, que vous ne m'avez pas tout dit?

— Non, sire, mais...

— Ne me poussez donc pas dans l'embrasure de cette croisée...

— C'est que je voudrais pouvoir dire librement à Votre Majesté...

— Ah! vous avez donc une communication secrète à me faire?...

— Oui, sire, répondit Villarceaux avec un air mystérieux à mourir de rire.

— En ce cas, entrons dans ce cabinet.

— Sire, continua le gentilhomme quand il fut seul avec le roi, il y a des gens qui prétendent que Votre Majesté a quelques vues sur ma nièce...

— Comment, des vues?

— Oui, de ces regards charmants que Votre Majesté laisse quelquefois tomber sur ses jolies sujettes...

— Ah! je comprends.

— S'il en est ainsi, je supplie Votre Majesté de se servir de moi; l'affaire sera mieux traitée que par tout autre.

— Ah! c'est délicieux! s'écria le roi en comprimant une impérieuse envie de rire.

— Que Votre Majesté daigne y songer... Je connais le caractère de ma nièce, et la négociation ira bon train.

— Villarceaux, mon ami, nous sommes trop vieux, vous et moi, pour attaquer les demoiselles de quinze ans. »

Le soir même Louis XIV amusa toute la cour des offres de l'oncle complaisant. *Madame* mena l'année dernière une maîtresse au roi d'Angleterre, mais cette dame n'était pas la nièce de Son Altesse Royale.

A propos de cette malheureuse princesse, elle est non-seulement oubliée, mais remplacée. *Monsieur* épousa le mois dernier à Châlons Charlotte-Isabelle, fille de Charles-Louis, électeur palatin. La princesse palatine a dû, pour épouser le duc d'Orléans, renoncer à la religion de ses pères et se faire catholique romaine, de calviniste qu'elle était. On dit qu'elle conserve un respect secret pour sa foi primitive; il doit en être de même après toutes les conversions intéressées. La seconde *Madame* ne possède aucune beauté, mais c'est une assez belle femme dans le sens vulgaire, c'est-à-dire qu'elle est fortement constituée. Par le volume de la gorge, la grosseur des bras et des jambes, mais surtout par l'imposante rotondité d'une partie qu'on ne nomme point, Charlotte-Isabelle formerait deux Henriette d'Angleterre. Cette volumineuse Allemande, dont la tête est forte en proportion du reste de sa personne, a des yeux grands, impérieux et saillants, une forêt de cheveux, des lèvres épaisses, des joues pleines et hautes en couleur. Tout, en un mot, dans *Madame* trahit une complexion robuste, exigeante. Cette princesse a beaucoup d'esprit, mais de cet esprit tranchant, exclusif, hardi, qui semble plutôt intimer des ordres qu'émettre des opinions. Du reste, Son Altesse Royale est imbue de cette fierté germanique qui ne rêve que grandeur, aïeux et blason. La maison palatine, au dire de *Madame*, est la plus irréprochablement illustre de toutes les familles de la chrétienté; je ne sais si elle n'y a pas découvert quelque point de parenté avec Dieu le père; mais elle ne fait point mystère de dire qu'elle a dérogé en s'alliant au petit-fils d'Henri IV et à la race de saint Louis.

CHAPITRE XVII.

1672.

Madame veuve Scarron reparaît. — Elle est gouvernante des enfants de madame de Montespan. — Le demi-prince. — *Madame* du Ludre. — Pourquoi cette demoiselle s'appelle madame. — La porte ouverte; le garde du corps curieux. — *Bajazet* de Racine. — Les spectateurs à cette représentation. — La nuit en sera-t-elle? — Fêtes données à *Madame*. — Le roi y songerait-il? — Tarif de la politesse de Louis XIV. — Le chancelier Seguier; sa mort. — Les *académiciennes*. — Madame de la Fayette sans gêne. — Le roi tient le sceau. — Rappel du chevalier de Lorraine. — Costume des cardinaux à la cour. —

Guerre de Hollande; ses motifs. — Préparatifs; forces de terre et de mer. — Généraux; maison du roi. — Munitions achetées à la Hollande, pour lui faire la guerre. — Forces hollandaises. — Passage du Rhin. — Le duc de Longueville. — Saillie de M. de Vivonne. — Nombreuses veuves du duc de Longueville. — La maréchale de la Ferté. — Son marché galant avec Béchamel. — Testament de M. de Longueville. — Son bâtard est légitimé par le parlement. — C'est une planche pour les enfants naturels du roi. — Le roi s'arrête aux portes d'Amsterdam. — Le courage des vaincus se relève. — La capitale de la Hollande devient une île. — Point de résultats. — Avis de MM. de Pomponne et de Turenne négligés. — Combat maritime de *Solbaie*. — Massacre des frères de Wit. — Guillaume d'Orange stathouder. — Blocus momentané de Charleroy. — Pélisson historien du roi. — Le ton qu'il prend. — *Ariane* de Thomas Corneille. — Bon mot de Despréaux. — *La Comtesse d'Escarbagnas* de Molière. — *Les Femmes savantes* du même. — Le maréchal du Plessis. — Les roses et les lauriers.

Il y a bien longtemps que le nom de madame veuve Scarron ne

Quant à mon Dandin au naturel, il s'amuse comme un bienheureux de la confusion de sa copie.

s'est trouvé sous ma plume; je dois inévitablement y revenir, car cette dame est admise à la cour : elle en fait presque partie. La persévérance des solliciteurs est toujours récompensée par le succès; la veuve Scarron obtint, en 1662 ou 1663, la pension qu'elle avait demandée si obstinément et avec de si cruels dégoûts. Louvois aida beaucoup à l'obtention de cette faveur, et Louvois, surtout à cette époque, n'était pas homme à rendre un service désintéressé à une femme aussi belle que Françoise d'Aubigné. Ce même ministre, consulté dernièrement par Louis XIV sur le choix d'une gouvernante pour les enfants de la favorite élevés secrètement à Paris, se rappela sa belle protégée, qu'il recommanda au roi et à madame de Montespan comme une personne très-propre à former ces enfants. Madame Scarron, pressentie relativement à cette charge, répondit qu'elle l'accepterait volontiers, mais de Sa Majesté seule; s'avisant en cela un peu tard d'un scrupule qui, dès longtemps, s'est trouvé en défaut sur des cas de conscience beaucoup plus essentiels. Le roi déféra au désir de la veuve; il lui écrivit une lettre fort polie, bien qu'il se sentît une sorte d'éloignement pour elle, et qu'il n'eût été déterminé à la choisir que par tout ce que Louvois lui avait dit de son aptitude.

Louis-Auguste, premier fils du roi et de madame de Montespan, est venu au monde avec un pied contrefait; on craint qu'il ne soit boiteux. Le médecin Daquin pense cependant que les eaux de Barrége peuvent encore prévenir cette difformité; le jeune demi-prince part demain pour le midi de la France, conduit par madame Scarron, sa nouvelle gouvernante.

La tendresse paternelle de Louis XIV pour ses bâtards ne ralentit point le cours des infidélités qu'il fit toujours à leurs mères; la pauvre duchesse de la Vallière vit dans une triste solitude, réduite et résignée au régime des souvenirs, qu'interrompent, à de longs intervalles, quelques passades déterminées par la pitié. La favorite elle-même ne reçoit plus que de tièdes hommages, auxquels, il est vrai, l'ardente marquise supplée avec usure. Mademoiselle du Ludre, fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, puis de la princesse palatine, captive en ce moment presque toutes les bonnes grâces du galant monarque. On appelle cette jeune personne *Madame*, parce qu'elle était chanoinesse en Lorraine avant de venir à la cour, et qu'à plus d'un titre la qualification de demoiselle convient peu aux demi-religieuses parmi lesquelles la nouvelle conquête de Sa Majesté a vécu. Cette femme est belle, mais elle a peu d'esprit : je ne crois pas que sa faveur soit de longue durée.

On se racontait hier dans la galerie de Saint-Germain, mais à l'oreille, une aventure qui prouve que les vieux amours ont pourtant leurs droits. Louis XIV, revenant de la chasse, passait devant la porte de sa maîtresse en titre; il entra. La marquise, occupée alors de sa toilette, était à demi nue; aucune parure ne lui va mieux. L'occasion s'offrait de bonne grâce, le roi la saisit sans s'inquiéter s'il avait fermé la porte en entrant; et, dans un tel moment, madame de Montespan n'avait pas une seule idée pour les précautions. Quelques minutes plus tard, la présence d'esprit étant revenue, Athénaïs vit qu'un garde du corps, en faction dans la pièce voisine, avait été témoin de tout ce qui venait de se passer. Elle en prévint Sa Majesté, qui marcha droit au militaire.

« Monsieur, étiez-vous tout à l'heure à cette porte? lui demanda-t-il.

— Sire, je ne l'ai pas quittée.

— Pourquoi ne vous en êtes-vous pas éloigné, voyant qu'elle était restée ouverte?

— Ma discrétion eût été mal calculée; Votre Majesté pouvait être surprise, et, au lieu d'un témoin, en avoir dix.

— C'est vrai... Au moins deviez-vous fermer doucement la porte.

— J'avoue, sire, que je n'en ai pas eu le courage.

Madame de Montespan.

— La belle vue que vous avez eue là!

— Je l'ai trouvée telle, moi qui n'en ai pas l'habitude.

— Êtes-vous discret, monsieur?

— Mon mousqueton seul et moi savons ce qui s'est passé dans cette chambre; je jure sur l'honneur que ce secret n'ira jamais plus loin de ma part.

— Je vous en veux un peu d'avoir regardé.

— Votre Majesté ne me croirait pas si je lui disais que j'ai fermé les yeux...

— Vous êtes gouverneur de Cognac.

— Ah! sire, je n'ai pas gagné cette faveur.

— Je vous en fais l'avance; vous la mériterez dans la première campagne. Mais n'oubliez pas que je compte sur votre discrétion. »

Louis XIV avait acheté le secret au prix du gouvernement d'une

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

ville; et, le lendemain, madame de Montespan raconta l'aventure à tous ses amis.

On donna lundi la première représentation de *Bajazet;* Racine ne s'est pas élevé cette fois à la hauteur d'*Andromaque*, mais il a fait des vers admirables, surtout dans la bouche d'une Champmeslé. Cette femme, qui, dans le monde, est laide, mais très-laide, ne vaut pas à beaucoup près une certaine comtesse qu'on dit assez jolie; mais, au théâtre, elle l'emporte sur toutes les grandes dames de la terre, et je leur conseille à toutes de venir apprendre de la Champmeslé à faire les princesses au naturel.

La salle était remplie de gentilshommes déjà équipés en guerre pour la campagne qui commencera bientôt; bottés, éperonnés, la lourde épée pendue au côté, le nez enfoncé dans le manteau, ils avaient l'air de faire une apparition au spectacle dans un repos de cavalerie, n'attendant que le boute-selle pour retourner aux ennemis. Sur le théâtre c'était différent: Villeroi, la Feuillade, de Guiche, Luxembourg, avec vingt autres qui avaient dîné à la petite maison de M. le duc, parlaient plus haut que les acteurs, et faisaient donner au diable ce pauvre Racine. Il s'efforçait pourtant de leur sourire, parce que l'auteur de *Bajazet* commence à devenir presque aussi bas courtisan que bon poëte. Toutes les dames étaient outrées de l'insolence de ces bandits illustres, qui, tout débraillés, étalaient leur ivresse comme un trophée; plusieurs d'entre elles ont dit qu'elles bouderaient ces débauchés pendant... un jour tout entier... « La nuit en sera-t-elle? » demanda le comte de Grammont, que l'une des belles irritées n'avait pas aperçu derrière elle.

Mademoiselle de la Vallière.

Il y a tous les soirs bal, mascarade, ballet, opéra ou comédie à Saint-Germain. Le roi imagine chaque jour une fête nouvelle pour divertir la princesse palatine, sa belle-sœur. Louis XIV aspirerait-il à la possession de ces robustes charmes que Son Altesse Royale fait trembler et rebondir en marchant? Il en est bien capable, et cette bonne fortune ne serait pas sans douceur pour un partisan des plaisirs substantiels.

Les réunions de la cour réduisent à rien, depuis quelque temps, nos cercles de Paris; les soirées de la maréchale d'Estrées, où se rend ordinairement le beau monde, sont tout à fait désertes, tandis que le vieux château de Saint-Germain est éclairé comme un palais enchanté.

Jamais je n'ai mieux observé la courtoisie délicate de Louis XIV que depuis quinze jours; il y a plus qu'une politesse de cour dans les manières de ce prince; on y reconnaît l'appréciation habilement nuancée des convenances: c'est un véritable tarif de la considération souveraine. Le rang des personnages est marqué avec un scrupule invariable par la manière de saluer du roi, par les révérences qu'il fait, par la proportion de son sourire. Les femmes, en général, obtiennent un salut de ce monarque; mais il est accordé dans une progression décroissante, constamment uniforme, pour la princesse, la duchesse, la marquise, la comtesse, la baronne, l'épouse du simple gentilhomme, la bourgeoise et même la femme de chambre. Le roi ôte tout à fait son chapeau aux dames titrées, mais de plus ou moins loin, selon l'importance de leur titre. Leurs maris n'ont que la moitié de cet hommage; les seuls princes du sang le reçoivent en entier. Sa Majesté tient son chapeau soulevé un nombre de secondes déterminé d'après le rang des seigneurs; pour les toutes petites illustrations, le roi se contente de porter la main à sa coiffure. Lorsque Louis XIV aborde une dame, il demeure tête nue tant qu'il lui parle, et ne se couvre qu'après l'avoir quittée. Si des femmes ayant le droit de s'asseoir pendant le couvert entrent quand le roi est déjà à table, il ne manque point de se soulever; cela se répète même à tel point que ce mouvement devient fort gênant et fait faire quelquefois de mauvais repas à Sa Majesté. Il y a longtemps que les maîtres d'hôtel s'élèvent contre cette extrême galanterie; le temps se passe, les mets se refroidissent, leur qualité s'altère, et la réputation des officiers de bouche est compromise.

Le chancelier Seguier mourut il y a huit jours; il emporte peu de regrets. Ses manières brusques, la passion avec laquelle ce magistrat procédait presque toujours, mais surtout l'espèce d'emportement qu'il a laissé remarquer en dirigeant le procès du malheureux Fouquet, ont terni le lustre de sa belle conduite pendant les guerres de la Fronde. Quand on s'est élevé, il faut prendre garde de redescendre, ou le public ne verra plus que l'homme redescendu. La postérité tiendra compte cependant au chancelier défunt, de beaucoup de belles actions, et les gens de lettres n'oublieront point qu'il fut, après Richelieu, le premier protecteur de l'Académie française, qui tint jusqu'à ce jour ses séances dans son hôtel. Le roi vient d'accorder à ce corps savant une salle magnifique au Louvre; il s'y est déjà réuni deux ou trois fois. Peut-être est-ce l'agrandissement du Parnasse terrestre de nos beaux esprits qui leur a donné l'idée d'admettre parmi eux des *académiciennes :* la discussion à cet égard a, dit-on, été fort vive; les dames avaient de nombreux partisans dans l'aréopage poétique. Madame Deshoulières, auteur de quelques idylles gracieuses, et mademoiselle Scudéry, la *Sapho* un peu mûre de notre siècle, ont eu un instant le pied sur la première marche du sanctuaire académique. Mais, après de longs débats, la loi salique littéraire a prévalu, les dames amies des Muses ont été renvoyées à leur toilette. Voilà donc une maison interdite sans retour à mon sexe; par bonheur, messieurs les académiciens ne sont les maîtres qu'en masse, et j'en connais une bonne dizaine qui payeront cher chez eux l'exclusion incivile à laquelle ils ont participé. Si madame Deshoulières et mademoiselle Scudéry eussent eu le caractère de madame de la Fayette, elles se seraient emparées d'autorité des sièges qu'on leur refuse au Louvre; voici ce que Gourville me racontait ce matin : « Madame de » la Fayette ayant trouvé à son gré un petit château que M. le prince » possède à Saint-Maur s'y est installée sans façon, et l'on n'a pu, » jusqu'à présent, réussir à l'en faire déguerpir. »

Le roi n'a point encore nommé le successeur de Seguier; Sa Majesté elle-même tient le sceau. Cette mesure, qui paraît étrange, n'est pourtant pas sans exemple; Louis XIII agit de même après la mort du connétable de Luynes, et Henri IV avait tenu précédemment le sceau, que venait de quitter volontairement M. de Montholon. Mais les courtisans sont toujours mécontents que le souverain se mêle de ses affaires, il semble que ce soit une étoffe qu'eux seuls aient le droit de couper... Les rognures leur conviennent tant!

Monsieur, tout nouvellement marié qu'il est, ne se console point de l'absence du chevalier de Lorraine : *Madame* offre certainement à sa tendresse un aliment solide; mais apparemment ce mets ne peut lui convenir. Soit qu'il convienne mieux au roi, ou que Sa Majesté ait seulement le désir de prouver à sa belle-sœur qu'on ne délaisse point en France les dames palatines, la princesse passe des heures entières dans les cabinets du roi, et paraît peu s'occuper de ce qu'on en pensera. Après un de ces entretiens, le roi dit il y a quelques jours à son frère : — Songez-vous encore au chevalier de Lorraine, vous en souciez-vous?...

— Ah! sire, répondit *Monsieur* en rouvrant tout d'un coup la source de ses larmes, pourquoi vous jouer de ma douleur? Si vous ne voulez pas me rendre le chevalier, au moins ne m'en parlez pas.

— Vous aimeriez donc bien quelqu'un qui vous le rendrait?

— Ce serait, sire, me faire le plus sensible plaisir que je puisse goûter de ma vie.

Oh! bien, goûtez-le donc; il y a deux jours que le courrier portant le rappel de d'Armagnac est parti.

— Qu'entends-je! ne m'abusez-vous pas? s'écria le duc d'Orléans en se jetant aux pieds du roi.

— Nullement, Philippe; mais relevez-vous, ce n'est pas là qu'est la place de mon frère..... Et Louis XIV embrassa tendrement *Monsieur*.

— Votre Majesté remplit le plus doux de mes vœux.

— A la bonne heure; mais, de grâce, aimez le chevalier de Lorraine honnêtement... comme on aime un favori, mais non pas comme on aime une favorite.

— Votre Majesté peut compter qu'elle n'aura point à se plaindre de moi.

— C'est d'ailleurs dans l'intérêt du chevalier; je lui ai envoyé un brevet de maréchal de camp; il est indispensable qu'il devienne homme tout à fait.

Des courtisans qui arrivèrent interrompirent l'entretien des deux illustres frères; mais le lendemain *Madame* se crut obligée de remercier à son tour le roi, et elle s'exprima avec une telle vivacité que de malins assistants virent en cela un autre motif que l'accomplissement du désir d'un mari.

Je ne veux pas oublier de prendre note d'une remarque que j'ai faite durant les grandes soirées de la cour; elle pourra servir à l'histoire des mœurs ecclésiastiques de notre époque. Toute la galanterie des habillements n'est plus que pour les cardinaux : les robes qu'ils portent sont de belle moire toute couverte de broderies et de dentelles; ils ont des cols du point le plus précieux, et de magnifiques pierreries brillent à leurs doigts, à leurs chapeaux, à leurs souliers de velours. Si ces Eminences coquettes mettent l'habit court, ce sont alors des bas de soie couleur de feu, à coins richement brodés, et retenus avec des jarretières tissues d'or. Tel est le costume dans lequel se montrent les cardinaux de Bouillon et de Bouzy; on fait foule autour d'eux dans les appartements de Saint-Germain; tout le monde les flatte; il n'y a pas de belle qui leur tienne rigueur : encore quelques jours, et personne qu'eux ne donnera le ton.

La guerre avec la Hollande n'est plus un mystère; le roi en a parlé hautement dans les cercles de la cour, et tous nos nobles guerriers ont reçu l'ordre de faire leurs équipages; ce qui n'est pas une mince difficulté pour beaucoup d'entre eux. Des envoyés hollandais eurent audience de Sa Majesté, il y a quatre jours, à Versailles : ils osèrent demander si les grands préparatifs qu'on faisait dans les arsenaux et les places fortes du royaume étaient dirigés contre la république; si les troupes qui marchaient vers nos frontières du nord menaçaient celles de la Hollande, fidèle alliée de la France; enfin quelle était l'offense faite au roi par les Etats Généraux, et quelle réparation ils pouvaient offrir. Louis XIV se contenta de répondre avec hauteur « qu'il ferait de ses troupes l'usage qu'exigerait sa dignité, et dont il » ne devait compte à personne. » Après cette réponse, les ambassadeurs sentirent bien que toute négociation devenait impossible; ils se retirèrent tristement, et portèrent l'alarme dans leur pays.

Il eût été difficile au roi d'aborder franchement les motifs de cette guerre; ils sont ou bien légers ou bien spécieux. « Le bon droit est pour nous, dit-on cependant, afin de justifier, du moins aux yeux de la France, les hostilités qui se préparent : les gazetiers hollandais ne cessent depuis plusieurs années d'insulter notre cour; les Etats Généraux l'ont souffert, donc ils approuvent cette insolence, et peut-être ils la payent. Bien plus, l'échevin *Van-Beuning*, le même dont le chapeau resta sur sa tête devant le grand roi, a fait frapper impunément une médaille sur laquelle, tournant en ridicule l'emblème de Louis XIV, représenté sous la forme du soleil, ce hardi républicain a fait graver au-dessus de son effigie : *Conspectu meo stetit sol*, A mon aspect le soleil s'est arrêté. Il est vrai que cette médaille ne s'est trouvée nulle part; mais le roi pense qu'il suffit qu'on puisse croire à son existence pour que la guerre soit légitimée. Les griefs que l'Angleterre, notre alliée, reproche à la Hollande ont encore moins de réalité : c'est une flotte de la république qui n'a pas baissé pavillon devant un petit vaisseau anglais; délit politique d'une singulière gravité. A cela se joint, disent les diplomates de Charles II, l'*intention formelle* d'insulter la Grande-Bretagne par un portrait de *Corneille Wit*, sur lequel on voit des vaisseaux incendiés, et portant les couleurs de l'Angleterre. »

Si de semblables motifs ne constituent pas une offense réelle envers la France, non plus qu'envers l'Angleterre, ces deux puissances se préparent à mettre de leur côté le droit le plus généralement reconnu, celui du plus fort. M. Colbert travaille depuis quatre ou cinq ans à relever notre marine : des conseils de construction ont été établis dans nos ports; des chantiers, des arsenaux maritimes formés à Brest, à Toulon, à Rochefort, à Dunkerque, au Havre, ont travaillé sans interruption. Soixante gros vaisseaux et quarante frégates peuvent arborer le pavillon des lis. Le roi a donné le commandement de trente vaisseaux de cinquante canons au comte d'Estrées, qui va se joindre à une flotte anglaise que le duc d'York doit combiner avec la nôtre contre l'escadre hollandaise commandée par Ruyter.

Pendant que ces préparatifs imposants se font dans nos ports et dans ceux de l'Angleterre, Louis XIV et son frère marchent vers les frontières de la Flandre espagnole à la tête de cent douze mille hommes auxquels vont se réunir vingt mille combattants fournis par l'évêque de Munster et l'électeur de Cologne. Cette formidable armée est divisée en trois corps : le roi, ayant sous lui Turenne, commande le premier corps; Condé, que seconde M. de Luxembourg, dirige le deuxième; le troisième obéit au comte de Chamilly. Vauban conduira les siéges dans la campagne qui s'ouvre; il y achèvera sans doute de mériter son bâton de maréchal. L'amour-propre l'emporte encore, dans l'âme des guerriers, sur le désir de s'illustrer : les maréchaux de Bellefonds, d'Humières et de Créqui se retirent pour ne pas obéir à M. de Turenne.

Le roi marche entouré de quatre compagnies de gardes du corps, formées de douze cents gentilshommes; viennent ensuite cinq cents mousquetaires, deux cents chevau-légers, deux cents gendarmes de la maison et douze compagnies de petite gendarmerie. Enfin, Sa Majesté emmène les Cent-Suisses, le régiment des gardes françaises et celui des gardes suisses. Ces troupes, couvertes d'or et d'argent, sont tout à la fois, sur leur passage, un objet d'admiration et de terreur; il en a coûté cher à beaucoup de pauvres gentilshommes des compagnies de la maison du roi pour éblouir ainsi les habitants de la Flandre : ces militaires dorés se sont ruinés ou endettés, et plusieurs d'entre eux meurent noblement de faim sous leurs riches habits.

Une discipline sévère est observée sur les routes, où le ministre de la guerre a réuni des approvisionnements plus abondants qu'il ne les fallait. Les munitions de guerre abondent aussi : on va même jusqu'à dire, à cet égard, que M. de Louvois fit acheter dernièrement en Hollande une forte quantité de poudre, destinée à faire jaillir la mort sur le peuple commerçant qui l'a vendue. Si la nouvelle de cet étrange négoce est exacte, elle justifie bien l'esprit mercantile du pays dont un habitant disait un jour : « Si l'on pouvait, par mer, » faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y » aller brûler mes voiles. »

Qu'opposent cependant les Hollandais à une armée de cent trente-deux mille hommes, qui traîne à sa suite plus de deux cents canons, et dont la mise en campagne coûte cinquante millions[1]? Ils opposent vingt-cinq milles hommes de mauvaises troupes marchant sous les ordres du prince Guillaume d'Orange, général âgé de vingt-deux ans, sans expérience, et privé même de la santé. Le succès des armes du roi ne peut être douteux; mais ce sera le cas de répéter :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

J'écris ces notes dans mon boudoir, sur le coin de ma toilette; il y aurait témérité de ma part à emboucher la trompette en un si petit réduit. Je ne décrirai point les combats qui viennent de signaler, à peu de frais, le courage français dans une guerre trop peu digne du grand prince qui la fait. Je dirai cependant un mot de son passage du Rhin, dont on nous étourdit; plusieurs lettres que j'ai reçues de l'armée après cet événement m'ont mise à même de le peindre dans de justes proportions.

Déjà maître d'un grand nombre de places, le roi avait assis son camp sur la rive du Rhin, vers Thonluis; dans la nuit du 11 au 12 juin il fit prendre des informations sur la profondeur du fleuve en cet endroit, et les officiers de Sa Majesté apprirent qu'il existait une espèce de gué auprès d'une vieille tourelle qu'on leur indiqua. Le matin du 12, avant le lever du soleil, Louis XIV ordonna à M. de Guiche de reconnaître le gué et de venir lui rendre compte de cette mission. Le comte, empressé d'obéir à son maître, se précipite dans les ondes, qui bouillonnent aux flancs de son coursier fougueux. Bientôt le fier animal sent le sol s'échapper sous ses pieds; jeune et vigoureux, il nage depuis longtemps, et son cavalier croit qu'il marche encore. De Guiche revient au rivage, se rend dans la tente du roi, et lui déclare que le Rhin est guéable au lieu qu'il vient de sonder. Fixé par ce rapport, Louis XIV donne le signal du passage; soudain quatre mille cavaliers environ, y compris la maison du roi, entrent dans l'eau, tandis qu'une redoutable artillerie foudroie deux mauvais régiments d'infanterie hollandaise et quelques cavaliers, seules troupes qu'eût à combattre la cavalerie de choix qui s'avançait à travers les flots. Le comte s'était trompé : il y avait un espace de neuf ou dix toises qu'il fallait traverser à la nage; mais à peine nos bouillants escadrons s'en aperçurent-ils : le fil de l'eau, rompu par tant de chevaux qui le frappaient en nageant, n'opposa qu'un obstacle insensible. Déjà les assaillants avaient repris pied sans avoir éprouvé la moindre perte; les Hollandais fuyaient ou posaient les armes, lorsque le jeune duc de Longueville, échauffé par les fumées du vin, s'écria témérairement : *Point de quartier pour cette canaille!* exclamation insensée qu'il fit suivre d'un coup de pistolet, tiré sur des gens qui se rendaient. Indignés, les ennemis reprennent alors le courage du déses-

[1] Quatre-vingt-sept millions de notre monnaie actuelle.

poir ; une décharge de mousqueterie tue quelques cavaliers, et le fleuve reçoit sans vie l'imprudent qui avait attiré cette défense désespérée. Au même instant, Condé, en remontant à cheval après avoir passé la rivière dans un bateau de cuivre, est atteint d'un coup de pistolet qui lui fracasse le poignet. Mais toute la troupe a touché la plage, et n'y trouve plus un seul ennemi. Voilà, dépouillé de sa pompe mensongère, ce passage du Rhin pour lequel on aligna tant de phrases adulatrices ; quand la *grandeur*, qui, comme on l'a dit très-poétiquement, *retenait Louis XIV au rivage*, se serait un peu démentie, Sa Majesté n'aurait pas eu sans doute d'autre risque à courir que celui d'être mouillée. Le danger a été si peu digne d'attention pendant ce passage, que la gaieté française n'a pas abandonné l'espace d'une minute notre nageante cavalerie. Voici une saillie de M. de Vivonne qui a fait rire ses compagnons d'armes au milieu des eaux : « Jean, » disait-il à son cheval, n'oublie pas que tu portes un général des » galères, et garde-toi bien de faire noyer un amiral dans l'eau » douce... » Et Jean fit son devoir en cheval de bonne maison.

M. le duc de Longueville laisse une infinité de veuves à Paris ; on ne voit que des pleureuses dans nos salons. « Cela, comme dit madame de Sévigné, rend le métier ridicule. C'est ici madame de Marans ; là c'est madame de Dampierre ; plus loin c'est madame de Castelnau, qui, pour son compte, regrette bien un ingrat ; car, quelques jours avant son départ, M. de Longueville disait à Ninon : « De » grâce, mademoiselle, délivrez-moi de cette grosse marquise de » Castelnau. »

La maréchale de la Ferté devrait être la plus affligée, car le jeune et beau guerrier l'aimait encore à son départ ; mais, craignant sans doute de succomber à sa douleur, elle s'est hâtée de chercher des consolations. Madame de la Ferté avait, dans cette recherche, deux choses à considérer : il lui faut beaucoup de plaisir, mais il ne lui faut pas moins d'argent, et rarement ces deux biens se trouvent ensemble. La maréchale a donc pris pour sa félicité le comte de Tallard, tandis que pour son intérêt elle a fait choix du lourd, de l'épais mais riche Béchamel, qui s'offrait sa bourse à la main. Ouverture faite de cette bourse, il ne s'y est trouvé que quatre cents pistoles : l'exigeante beauté en voulait huit cents ; Béchamel lui a fait un bon de la moitié de cette somme, et elle loi a donné du bonheur comptant. Le financier croyait en être quitte ; mais il ne connaissait pas la maîtresse qu'il avait prise. Chaque matin, à son réveil, il en recevait une nouvelle demande. Las de répondre en espèces sonnantes, il n'envoya l'autre jour qu'une lettre dont voici le contenu : « Madame, on ne fait le bail » des fermes que de neuf en neuf ans, et le payement a lieu de quar» tier en quartier et par avance. Je vous en parle comme savant, y » ayant bonne part, dont je ne me repens point, parce que cela m'a » appris à vivre. Comme je suis donc un homme d'ordre, je vous dirai » qu'il n'y aurait pas moyen d'avoir commerce avec vous si je ne sa» vais comment il nous faut vivre ensemble. Je ferai un bail de votre » ferme quand il vous plaira, j'en fixerai le prix et les termes de paye» ment, mais après cela n'ayez rien à me demander ; autrement, il » n'y aurait pas moyen d'y subvenir, et vous m'enverriez bientôt à » l'hôpital, ce qui serait aller trop loin pour vos beaux yeux. »

Le lendemain du jour où il avait écrit ce billet financier, Béchamel alla lui-même chez la maréchale en querir la réponse.

« Eh bien, madame, lui dit-il en entrant, qu'avez-vous décidé ?

— Je n'en sais encore rien, monsieur : je verrai, je réfléchirai.

— En ce cas, n'en parlons plus ; quand une fois j'ai donné des arrhes sur un marché et que je suis entré en jouissance, j'aime à conclure définitivement.

— Allons, soit, concluons, je prétends avoir vingt mille écus par an.

— Et moi je ne veux en donner que dix mille.

— C'est trop peu, mon gros Crésus ; je ferais là un marché de dupe.

— Ceci, madame, ne me paraît pas trop poli ; il me semble cependant que mon offre n'est point tant à dédaigner, car enfin je ne vous demande aucune garantie contre le Tallard, le Nantouillet, le Guiche et d'autres démangeaisons galantes auxquelles vous êtes sujette quand tous nos jeunes seigneurs sont à Paris.

— Finissons, monsieur, j'accepte les dix mille écus, mais vous m'en donnerez deux mille de pot de-vin.

— Mais, maréchale, songez donc que je vous ai déjà compté davantage pour deux ou trois petites séances.

— Ne parlons plus de cela ; c'est un vieux compte réglé.

— Ainsi voilà qui est convenu ; je viendrai ce soir à dix heures, et nous passerons le contrat.

— Tâchez, monsieur, d'avoir la main sûre pour le signer [1].

Pendant que madame de la Ferté se débarrassait ainsi du veuvage de ses amours on trouvait dans les papiers du jeune duc de Longueville un testament par lequel il reconnaît le fils de la maréchale, auquel, dans le cas où il viendrait à mourir avant d'être marié, il lègue cinq cent mille livres. Le roi a été enchanté de ces dispositions du défunt ; comme l'enfant qu'il laisse vient d'une femme mariée, Sa Majesté voit dans cette circonstance une occasion de préparer les voies pour faire reconnaître les bâtards qu'il a de madame de Montespan. Louis XIV envoya samedi au parlement l'ordre de légitimer le fils du duc de Longueville, sans obligation de nommer la mère. Cette disposition était nouvelle, immorale, contraire aux lois du royaume ; elle n'en a pas moins été faite sans la moindre observation de la part de nos graves magistrats, et le roi peut se tenir pour prévenu qu'il lui est permis d'augmenter à son gré la famille royale.

Après le passage du Rhin, la conquête de presque toute la Hollande fut rapide ; les provinces d'Utrecht, d'Over-Yssel, de Gueldre furent occupées ; Amsterdam songeait à porter ses clefs au vainqueur ; mais au moment d'entrer dans cette capitale, l'ardeur des troupes ou des généraux se ralentit. Un effort de plus, et Louis XIV se montrait en triomphateur au milieu de ces fiers États Généraux qui lui ont un instant imposé des conditions dans son propre palais. Mais on s'arrêta aux portes de la ville imposante, on délibéra, et cette hésitation donna le temps aux Hollandais de faire redouter aux Français le terrible auxiliaire que ces derniers avaient négligé d'enlever à leurs ennemis, les écluses, au moyen desquelles on pouvait inonder le pays.

Les chefs de la république envoyèrent cependant implorer la clémence du roi ; Louvois reçut les ambassadeurs avec hauteur, avec dédain. Les conditions qu'on mit à la paix qu'ils demandaient les révoltèrent : ils jurèrent que la Hollande disparaîtrait sous l'Océan, plutôt que de les subir... Ils se retirèrent, et bientôt les eaux de la mer, en noyant toute la campagne voisine d'Amsterdam, firent de cette ville une forteresse imprenable. Le roi, n'ayant plus de conquêtes à faire dans un pays submergé, quitta l'armée et revint à Saint-Germain.

Ainsi, après avoir en quelques mois traversé trois rivières, pris trois provinces, enlevé plus de quarante places fortifiées, Sa Majesté voit ses desseins sans résultats. L'avis de M. de Pomponne, qui remplace M. de Lionne aux affaires étrangères, était qu'on se contentât des avantages proposés par la république, et qu'on se rejetât sur les Pays-Bas espagnols, afin de punir le roi d'Espagne du secours que, au mépris du traité d'Aix-la-Chapelle, il venait de donner aux Hollandais. Louvois fut contraire à ce projet ; il repoussa également celui de Turenne, qui voulait qu'on rasât les forteresses conquises : vu la difficulté de les garder. Ni l'un ni l'autre de ces avis n'ayant été adopté, rien, je le répète, n'est décisif après une guerre si coûteuse ; la république ne peut même être considérée comme vaincue ; car tandis que la faible infanterie hollandaise nous livrait le passage du Rhin, Ruyter soutenait l'honneur de son pavillon et l'indépendance de sa nation contre les flottes combinées du duc d'York et du comte d'Estrées ; la victoire est restée indécise au combat de *Solbaie*.

La guerre intestine, si ordinaire chez les peuples malheureux, a pourtant secondé nos armes en Hollande ; les vaincus veulent toujours trouver parmi eux des coupables, dont la faute excuse leur défaite. Les Hollandais ont accusé Jean et Corneille de Wit, qui n'avaient rien à se reprocher. Mais les mécontents, dont le nombre se grossissait chaque jour des partisans de la maison d'Orange, impataient des crimes imaginaires à ces deux grands citoyens ; ils ont été massacrés à la Haye par une populace effrénée, et les États viennent de proclamer le jeune prince d'Orange stathouder.

Au milieu de ses victoires, le roi a failli subir un grand échec ; l'importante place de Charleroi, l'arsenal de l'armée, et qui renfermait un million d'espèces, a été tout à coup investie par les ennemis n'ayant que quatre cents hommes de garnison. Le prince d'Orange, tout jeune qu'il est, avait trompé la vigilance de nos généraux, et s'était jeté derrière eux pour tenter cette riche capture. Mais Charleroi en a été quitte pour la peur ; un corps de troupes considérable s'est porté à son secours, et le blocus a été levé. L'armée française, devenue amphibie dans les marais inondés de la Hollande, a pris enfin ses quartiers d'hiver, je prends aussi les miens.

Pélisson avait suivi le roi à l'armée en qualité d'historien ; il écrit maintenant ce qu'il a vu ou cru voir. L'histoire de Sa Majesté avance, dit-on, rapidement sous la main de ce panégyriste ; on peut déjà juger, par un mot de lui, sur quel ton il chante son héros... « Quand » vous en serez à mes aventures galantes avec mesdames de la Val» lière et de Montespan, disait l'autre jour Louis XIV à cet écrivain, » comment traiterez-vous ce sujet ? — Sire, avec les couleurs de la » vérité, répondit Pélisson, il faut bien qu'il y ait un peu de l'homme » en vous. »

Les événements militaires m'ont fait perdre de vue la faible tragédie d'*Ariane* de Thomas Corneille, pièce qui ne vivra peut-être dans le souvenir du public que par un bon mot de Despréaux. « Ah ! » pauvre Thomas, disait-il pendant la première représentation, tes » vers, comparés à ceux de ton frère, font bien voir que tu n'es qu'un » cadet de Normandie [1]. »

La Comtesse d'Escarbagnas de Molière est une folie spirituelle que j'aurais pu passer sous silence ; mais puisque j'y reviens, disons

[1] On a peine à croire que la femme d'un maréchal de France descende à un degré de dégradation qui cent ans plus tard eût fait rougir une fille d'Opéra, la marche rappelée ici est cependant vraie dans tous ses détails.

[1] On sait que les deux Corneille étaient de Rouen.

qu'on trouve dans cette bagatelle une peinture très-comique des ridicules de la province. Le rôle principal est rempli par un acteur nommé Hubert, qui excelle à représenter les vieilles femmes. Il a fait rire miraculeusement le parterre sous la grotesque parure de madame *d'Escarbagnas*... On s'est amusé, donc le succès de l'ouvrage est certain.

Mais il faut reprendre le ton sérieux pour parler des *Femmes savantes*, chef-d'œuvre de bon comique, d'excellente critique et de versification, dans lequel Molière s'est placé à la hauteur du *Misanthrope* et du *Tartufe;* ainsi voilà ce comique immortel à triple titre. Cotin, joué de la manière la plus heureuse, sous le nom de *Trissotin* (trois fois sot); le mielleux Ménage, peint de main de maître sous les traits de *Vadius;* enfin la cohorte des beaux esprits qui se réunissent à l'hôtel de Rambouillet couverte d'un ridicule vrai, quoique plaisant à l'excès, voilà plus d'éléments qu'il n'en faut pour faire la fortune des *Femmes savantes;* et tout cela est tissu avec un art, une entente de la scène qui soutiendront la réputation de cette délicieuse comédie même quand les travers que Molière y a retracés n'existeront plus dans la société.

Il y eut hier à Saint-Germain une scène tout à fait attendrissante au lever du roi : le maréchal du Plessis, qui n'a pu faire la campagne de Hollande à cause de son grand âge, est venu complimenter Sa Majesté, aussitôt que sa goutte habituelle le lui a permis. « Sire, » a-t-il dit d'une voix affaiblie par la vieillesse et l'émotion, je porte » bien envie à nos enfants, qui ont eu l'honneur de marcher près de » vous... Pour moi, je souhaite la mort puisque je ne suis plus bon » à rien. — Monsieur le maréchal, a répondu Sa Majesté en embras- » sant le vénérable guerrier, on ne travaille que pour approcher de » la réputation que vous avez acquise; il est permis de se reposer » après tant de victoires. — Hélas! sire, il le faut bien, quand on ne » peut faire mieux; mais, croyez-moi, mon gracieux maître, les roses » ne sont recherchées que lorsqu'elles sont fraîches, et les lauriers » appréciés que lorsqu'ils sont verts. »

CHAPITRE XVIII.

1673.

Mithridate de Racine. — Madame du Ludre et Villeroi. — Jugement de madame de Sévigné sur ces amants. — Magnificence de M. de Créqui. — Rareté de l'argent. — *Le Malade imaginaire* de Molière. — C'est le chant du cygne. — Mort de Molière. — La maison du roi *gratis* au spectacle. — L'épée d'un portier de comédie. — Catastrophe. — L'archevêque de Paris et la veuve de Molière. — Expédient ingénieux de Louis XIV. — Mot du roi sur madame Scarron. — Ce mot donne à penser. — La pension triplée. — Madame de la Sablière. — Saillie de Chaulieu. — Paris désert. — Les médecines amusantes. — Huyghens et ses lettres. — La terre n'est pas une boule. — Prise de Maestricht. — Encore du fruit Montespan. — Accouchement marchandé. — Ordonnance orientale. — Rupture du marché pour la possession de madame de la Ferté. — Affaires de Hollande. — Retraite de l'armée française. — Provinces rançonnées. — Un écu par tête. — Élévation de la porte Saint-Denis. La chambre des filles fermée; les vierges dispersées. — Elles sont remplacées par des dames. — *Cadmus et Hermione* de Quinault et Lulli. — On a froid maintenant au théâtre du Palais-Royal. — Don Quichotte d'Armagnac. — M. de Vivonne n'est pas un Roland.

On ne parle plus dans le monde que de *Mithridate* et de l'amour du marquis de Villeroi pour madame du Ludre. A tous seigneurs tous honneurs : j'inscris d'abord le succès prodigieux du roi de Pont; c'est un délire, c'est une fureur. Corneille a beau dire que *Mithridate* est un héros de l'antiquité refondu dans un moule français, on va le voir trois fois, six fois, dix fois. Il n'y a rien de noble comme le superbe Baron lorsqu'il joue ce rôle que Racine a créé pour lui. Il est impossible de montrer plus de tact dans la manière dont il exprime les sentiments si différents que le roi voue à ses deux fils; ce grand comédien débite avec un tel art les quatre vers que je vais citer, qu'on apprend la haine du héros pour Pharnace, et sa tendresse pour Xipharès, à l'aide d'un seul hémistiche :

> Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire,
> Votre devoir ici n'a pas dû vous conduire,
> Ni vous faire quitter, en de si grands besoins,
> *Vous le Pont*, *vous Colchos* confiés à vos soins.

Si l'on se fait bien l'idée du coup d'œil que *Mithridate* jette sur chacun des deux princes en prononçant le demi-vers souligné, on concevra que l'acteur puisse renfermer toute sa pensée dans ce peu de mots; mais il faut pour cela être Baron. La partie anecdotique des premières représentations n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans mon bulletin; voici, quant à *Mithridate*, un mot de Chapelle, qui ne devient point raisonnable en vieillissant. Une dame, à la seconde représentation de ce chef-d'œuvre, disait qu'il était ridicule que Monime eût trois amants à la fois. « Allons donc, madame, répondit le » joyeux poëte, Rosette mon épagneule en a douze. »

Il faut singulièrement redescendre pour s'occuper du marquis de Villeroi après avoir parlé de *Mithridate*, surtout quand il s'agit de suivre le premier dans cette carrière où, pour me servir de l'expression de Benserade,

> Ce n'est pas un plaisir extrêmement solide.

Tel qu'il est cependant, ce seigneur aime prodigieusement, de cœur au moins, la belle, la robuste comtesse du Ludre; cette beauté à la grecque qui nous rappelle, par les formes et même un peu par l'humeur, l'inconstante épouse de Ménélas. « Tout le monde le trouve » digne de pitié, disait hier la maligne de Sévigné, car il est plus » charmé qu'il n'est charmant. » Or on sait que la marquise se connaît en belles qualités. « Mais, a poursuivi la cousine de Bussy-Ra- » butin, si madame du Ludre compte pour bien peu Villeroi, elle » compte pour beaucoup Cadcrousse, et puis un autre pour quelque » chose encore... Un, deux, trois... C'est la pure vérité. »

C'est sans doute dans l'espoir d'obtenir une tendresse plus concentrée que le duc de Créqui envoya la semaine dernière un collier de pierreries valant mille louis à la petite du Cambont. On est moins surpris de la magnificence du cadeau que de la possibilité que le maréchal a eue de le faire : c'est, on le sait, un homme grand, généreux; mais personne n'a moins d'aisance; il a dû nécessairement emprunter de l'argent, et ce qui surprend le plus, c'est qu'il en ait trouvé par le temps qui court. Paris est vide d'espèces monnayées; à peine, en donnant des gages aux usuriers, nos gentilshommes ont-ils pu se procurer quelques centaines de pistoles pour faire la guerre. Aussi, m'écrit-on, les rayons du soleil sont toujours près d'enflammer les habits de ces guerriers, tant ils deviennent secs : il faut que ceux qui les portent marchent à l'ombre, et, par malheur, ce n'est plus à l'ombre de leurs lauriers.

On a donné dernièrement *le Malade imaginaire* sur le théâtre du Palais-Royal... Hélas! c'était le chant du cygne. Molière est mort!... Adieu, critique pleine de finesse et de vérité; adieu, gaieté franche, poésie de l'âme, art de charmer toutes les classes de la société en leur montrant leurs travers... Thalie est veuve; quand retrouvera-t-elle un tel époux?

> Tantôt Plaute, tantôt Térence,
> Toujours Molière cependant...
> Quel homme! avouons que la France
> En perdit trois en le perdant.

Le dernier ouvrage de Molière est un des sacrifices que ce grand poëte devait faire aux goûts populaires, parce qu'enfin le peuple est bien pour quelque chose dans la nation; cette pièce restera néanmoins pour faire rire cent générations. C'est dans le troisième acte du *Malade imaginaire* que l'indisposition dont l'auteur-acteur était atteint depuis quelque temps prit un caractère grave; il ne put finir son rôle, et succomba le lendemain, 17 février, dans sa maison, rue Richelieu. Cet homme illustre est mort suffoqué par un vomissement de sang; il avait à peine accompli sa cinquante-troisième année. On croit que sa fin a été avancée par une catastrophe terrible arrivée au théâtre du Palais-Royal il y a moins d'un mois. Jusqu'alors les gentilshommes composant les compagnies des gardes avaient joui du privilége d'entrer *gratis* dans les spectacles royaux; or, non-seulement ces militaires remplissaient en grande partie le parterre, mais leur humeur difficile et querelleuse en éloignait le public payant; de sorte que les intérêts des comédiens souffraient doublement de cette onéreuse prérogative accordée à des hommes qui, sans être riches, pouvaient au moins payer quinze sous une place à la comédie. Molière demanda et obtint du roi un ordre pour qu'aucune personne de sa maison n'entrât à son théâtre sans payer. Informés de cette disposition, les gardes n'en persistèrent pas moins à entrer *gratis* au spectacle qui leur était interdit sauf rétribution; le portier voulut faire respecter sa consigne... Vingt épées brillèrent, auxquelles il eut un moment la malheureuse idée d'opposer la sienne; mais, accablé par le nombre de ses assaillants, il jeta son arme au milieu de leur foule en signe de soumission. Le malheureux fut néanmoins massacré par des gentilshommes français, qui ne rougirent pas d'assassiner un valet fidèle désarmé.

Le lendemain Louis XIV, auquel Molière adressa des plaintes véhémentes, fit assembler les compagnies de sa maison, que le comédien lui-même eut la permission de haranguer. Il s'en tira en homme de génie. « Messieurs, leur dit-il, remplir sans payer le parterre » d'un théâtre, en éloigner les autres spectateurs, et priver ainsi les » comédiens du fruit de leurs efforts, déjà si laborieux, si chanceux, » si humiliants, ce n'est point une prérogative que des personnes de » votre caractère et de votre rang puissent ambitionner jusqu'à ré- » pandre le sang pour se la conserver; il faut laisser ce mince avan- » tage aux auteurs qui ont acquis le droit de l'obtenir, ou bien aux » malheureux qui, n'ayant pas le moyen de dépenser quinze sous, » voient le spectacle par charité. » Ce discours produisit l'effet qu'on s'en était promis; la maison du roi paya pour entrer à la comédie. Le roi exigea plus; il imposa aux compagnies des gardes l'obligation de faire une pension à la veuve du malheureux qui avait été tué aux portes du théâtre de Molière. « A ce prix seulement, dit Sa Majesté » aux capitaines de ces corps, je renonce à rechercher les coupa-

» bles... » Les gentilshommes s'engagèrent à payer, et tout rentra dans l'ordre. Je reviens à Molière.

Ce grand homme étant mort, M. de Harlay, archevêque de Paris, refusa d'inhumer son corps en terre sainte; la veuve, furieuse, courut chez le prélat.

« Que m'a-t-on dit, monseigneur! s'écria-t-elle après avoir pénétré, malgré les valets, dans le cabinet de ce galant mitré; quoi! l'on refuse un peu de terre à Molière, à celui qui mérite des autels!...

— Madame, j'en suis désolé; mais les canons doivent être respectés.

— Eh! monsieur, les canons sont éludés sur des matières qui blessent davantage la morale publique...

— Votre mari était sans doute un homme d'esprit, mais enfin c'était un histrion.

— Histrion tant que vous voudrez, monsieur l'archevêque, il y a plus de sagesse dans ses comédies que dans bien des sermons, et ce qu'il enseignait au théâtre il le pratiquait dans le monde; oui, monseigneur, il le pratiquait.

— Que m'importe?

— C'est que tout le monde n'en dirait pas autant.

— Savez-vous, madame, que je vous ferai conduire dehors par mes gens?

— Oh! vos gens ne savent pas chasser les femmes; ils sont trop habitués à les voir dans votre palais... »

Sur ce mot piquant, la veuve de l'illustre comique quitta l'archevêché, et courut à Saint-Germain demander justice au roi. M. de Harlay y arriva bientôt; il n'était plus temps : Sa Majesté avait promis à madame Molière que les honneurs funèbres dus aux chrétiens seraient rendus à son mari. « Il m'est venu une idée qui, je crois, » concilie tout, dit le monarque en voyant M. de Paris; jusqu'où la » terre sainte va-t-elle? — Jusqu'à quatre pieds, répondit le prélat. » — Eh bien! mettez Molière à cinq pieds, et tout le monde sera » content. » Il fallut obéir; mais Sa Grandeur obtint que l'enterrement se ferait sans pompe et sans bruit. En effet, deux prêtres accompagnèrent en silence la dépouille du grand homme, qui fut déposée au cimetière situé rue Montmartre, derrière la chapelle de Saint-Joseph.

Le portrait de Molière est maintenant dans tous les souvenirs; mais ses contemporains le suivront dans la tombe, et sa physionomie s'altérera peut-être sous le pinceau de nos neveux... J'en veux fixer ici quelques traits. Notre grand comique était d'une taille plus que médiocre; jamais il n'eut d'embonpoint; il avait la jambe belle. Les proportions de son visage n'étaient point régulières, mais l'ensemble en était on ne peut plus expressif. Molière avait le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun. Tout cela était animé par des yeux étincelants d'esprit, que recouvraient des sourcils noirs, touffus, dont le mouvement presque continuel aidait singulièrement à l'expression du regard de ce poète. Son humeur était sérieuse, un peu mélancolique; mais aucun homme n'eut un caractère plus doux, plus humain, plus généreux. Molière fut le père de sa troupe, dont pourtant il n'eut pas toujours à se louer. Tous les comédiens avaient des droits à sa bienfaisance : un jour Baron lui recommandait un acteur de province, nommé Mondorge, qui manquait du nécessaire. « Je » le connais, répondit le directeur, il a été mon camarade en Lan» guedoc. Combien croyez-vous que je doive lui donner? — Mais on » ne peut guère offrir moins de quatre pistoles. — Les voici; portez» les à Mondorge de ma part, et vous lui remettrez ces vingt autres » en votre nom. »

La salle du Palais-Royal restera fermée quinze jours; elle sera, dit-on, donnée ensuite à Lulli pour y établir l'Opéra. Quant aux comédiens de Molière, ne pouvant plus se soutenir après la perte d'un tel chef, ils seront répartis entre la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle du Marais.

Un des enfants du roi et de madame de Montespan mourut il y a peu de jours; madame Scarron, qui lui donnait tous les soins d'une mère, se montrait fort affligée de cette perte : on rendit compte au roi de la douleur de cette gouvernante, qui formait un contraste frappant avec l'indifférence que la marquise montrait sur cet événement. « Elle paraît bien s'attacher, dit Louis XIV après avoir rêvé » un moment, *il y aurait du plaisir à être aimé d'elle...* » La singulière idée que cela me fait venir... Mais c'est une folie; madame Scarron a trente-huit ans, le roi n'en a que trente-cinq..... et toutes nos beautés en âge de plaire se présentent de si bonne grâce! Toujours est-il que Sa Majesté, feuilletant l'autre jour l'état des pensions, et y ayant trouvé madame Scarron portée pour deux mille livres, mit de sa royale main deux mille écus. Ceci prouve du moins que le mérite de cette veuve a depuis deux ans triplé de valeur dans la pensée du roi.

Il y eut hier une musique du soir chez madame de Longueil; madame de la Sablière y assista, quoique M. de la Fare fût parti le matin pour l'armée : mesdames de Sennecterre, de Marans, de la Fayette, jetèrent la pierre à l'amante trop résignée. Ce fut bien pis quand elles la virent se mettre gaiement à table, et rire à gorge déployée des bons mots de Chapelle, des couplets de Chaulieu, qui, dit-il, « reste à Paris pour recevoir les aumônes de la beauté en » l'absence des enfants de Mars. » Franchement nous avons besoin de ce joyeux abbé, il nous délivre d'un peu de mélancolie; pendant que la cour est à l'armée, Paris ressemble à un désert; nous avons bien quelques gentilshommes empressés, mais ce sont des galants de cinquante à soixante-dix ans, dont toute la galanterie s'éteint avec les lustres des salons. A nos âges, il nous faut des attentifs dont les soins s'attardent un peu plus. Tandis que nous bâillons dans nos hôtels, le marquis de Sévigné écrit à sa mère que « la cour ne s'en» nuie pas moins à Tournay; toutes les femmes, ne sachant que faire, » ajoute-t-il, se font malades, et prennent médecine pour se diver» tir. » Grand plaisir leur advienne!

On s'amuse de tout quand on ne sait à quoi s'en prendre; les dames faisaient foule jeudi chez madame de Chaulnes, où le savant Huyghens, l'un de nos académiciens importés, lisait des lettres toutes hérissées de chiffres, de courbes, de tangentes et de triangles, qu'il a reçues de Cayenne. Les physiciens qu'on envoya l'an dernier dans ce pays pour faire des observations marquent qu'ils ont découvert que la terre n'est pas, ainsi qu'on l'a cru jusqu'ici, ronde comme une boule, mais aplatie de deux côtés [1].

Grande joie, canon, *Te Deum;* le roi, qui en personne avait mis le siége devant Maëstricht, a fait capituler cette place après huit jours d'une tranchée savamment ouverte par Vauban. Sa Majesté tenait à s'emparer de cette forteresse, qui est en même temps la clef des Provinces-Unies et des Pays-Bas; les lis flottent sur ses remparts. La garnison, forte de cinq mille hommes et commandée par un habile général, n'a pu tenir cependant contre les excellentes combinaison de Vauban. Les Hollandais n'avaient aucune idée des lignes parallèles et des places d'armes employées pour la première fois par cet habile ingénieur sous les murs de Maëstricht. Ces travaux, qui présentent des attaquants invisibles partout où l'ennemi montre des défenseurs, ont surpris à tel point les assiégés qu'ils se sont rendus par découragement plus encore que par le succès des moyens employés. Le roi a quitté l'armée dès le lendemain de la prise de Maëstricht. Sa Majesté est revenue à Saint-Germain au milieu de l'été. Disons tout, madame de Montespan n'attendait que l'instant de joindre encore un joli petit poupon au cadeau que Vauban vient de faire en Hollande à Sa Majesté; chacun fait pour son roi ce qu'il peut. Le jour de la délivrance étant arrivé, on envoya querir l'accoucheur avec le mystère dont j'ai parlé à la première couche de la favorite; mais ce n'était plus Clément. Quatre fois ce chirurgien a été appelé, et à chacune d'elles ses honoraires ont augmenté de cent louis; en sorte que le dernier accouchement lui avait valu quatre cents louis. La marquise calcula au cinquième; elle fit marchander avec Clément, le prévenant qu'il pourrait lui envoyer un de ses garçons. Ce fut en effet un aide qui se présenta; les choses n'en allèrent pas plus mal, parce que *Louise-Françoise de Bourbon* arrivait au monde par une route bien tracée, et l'apprenti accoucheur n'emporta que cent louis, ce qui était tout profit.

Il a paru une déclaration du conseil que l'on trouve tant soit peu orientale; elle interdit toute opposition des particuliers à l'enregistrement des édits, lettres patentes, etc., elle interdit de plus l'usage des remontrances, ou, ce qui revient au même, elle ne les permet qu'après l'enregistrement. Cette ordonnance, où l'on ne peut s'empêcher de voir une sorte de dérision, équivaut à un arrêt qui ne permettrait à un condamné de se défendre qu'après avoir été pendu.

Le marché de Béchamel avec madame de la Ferté était à peine conclu qu'elle le transgressa sans le moindre scrupule, bien qu'elle exigeât du financier la ponctuelle exécution des clauses auxquelles il s'était obligé. Aussi infidèle à ce contrat galant qu'elle l'a toujours été à son contrat de mariage, la maréchale avait tous les jours de nouvelles intrigues, que les dons de Béchamel contribuaient à perpétuer. Las enfin de payer des plaisirs que tout Paris partageait *gratis*, il signifia hier qu'il reprenait sa parole, et gardait son argent. Voilà cette belle, sur le déclin, bien confuse, bien embarrassée; en perdant les louis de Béchamel, elle perd aussi les amants qui lui restaient : depuis quelque temps les uns n'allaient plus sans les autres. Pauvre maréchale! je crains qu'elle ne soit forcée d'être sage, et s'il en est ainsi c'est une femme enterrée.

La guerre de Hollande traîne en longueur; nos troupes, cantonnées comme des grenouilles au milieu des marais inondés, mais moins amies qu'elles de cet aquatique séjour, voudraient bien se retrouver sur un terrain plus sec, et revoir le ciel, qui ne leur apparaît qu'à travers les brouillards. Peut-être l'armée ne tardera-t-elle pas à voir à cet égard ses vœux exaucés : l'empereur et l'Espagne viennent de renouveler leur traité avec la république hollandaise, tandis que Charles II, sollicité vivement par son parlement de cesser enfin d'être l'instrument de la gloire du roi de France, chancelle, dit-on, dans son alliance avec Louis XIV. D'un autre côté, les combats maritimes qui ont eu lieu depuis deux ou trois mois n'ont

[1] Ce fut en effet cette année-là que de savants voyageurs découvrirent l'aplatissement de la terre vers ses pôles, ce qui fut confirmé depuis par Newton.

rien produit si ce n'est la preuve que les flottes de la Hollande peuvent résister aux forces navales combinées de l'Angleterre et de la France. Le duc d'York et le comte d'Estrées n'avaient pu vaincre Ruyter l'an dernier, ils ont été bien près cette année d'être vaincus par Tromp et Ruyter réunis.

Le sort en est jeté : il faut évacuer le pays conquis; heureux si nous ne sommes pas forcés de l'abandonner encore plus vite que nous ne l'avions pris. Il ne sera pas dit cependant que nous ayons fait la guerre tout à fait à nos dépens; M. Robert, intendant de notre armée, sait son métier : la seule province d'Utrecht a dans le cours d'une seule année versé dans ses coffres deux millions de florins. Ce n'est pas tout; M. de Turenne allait se voir obligé de renvoyer chez eux plus de vingt-huit mille prisonniers hollandais, qui eussent embarrassé sa retraite : « Un instant, monseigneur, dit le financier au » maréchal, permettez-moi d'imposer à ces gens une petite forma» lité; » et chacun des prisonniers fut taxé à un écu. Jamais on ne mit la liberté à plus bas prix; quatre-vingt-quatre mille livres furent pourtant le produit de cette négociation algérienne.

On travaille encore à la porte Saint-Denis, arc triomphal d'une proportion gigantesque, dont les plans semblent avoir été mesurés sur les récits exagérés de la conquête que ce monument doit consacrer. Il est pénible de voir ces bas-reliefs adulateurs qui, à peine achevés, parlent d'une gloire évanouie, et n'offriront à la postérité qu'un témoignage menteur. Sous cette porte orgueilleuse devaient passer nos légions couvertes de trophées; combien n'éprouverontelles pas d'humiliations si bientôt elles se glissent à côté vaincues et fugitives! Il faut jouir lentement du triomphe, car la fortune est volage, et le sublime touche au ridicule.

Le résultat des conquêtes faites en Hollande est maintenant connu : c'est une guerre avec cette puissance, l'Espagne et l'Empire; guerre d'autant plus sanglante que les Hollandais ont plus d'injures à venger, et que la France doit seule supporter les efforts d'une coalition que l'Angleterre elle-même grossira peut-être.

Pendant qu'une alliance redoutable se formait au dehors contre Louis XIV, madame de Montespan en détruisait une bien plus dangereuse pour elle dans le palais de Saint-Germain. La chambre des filles, pépinière sans cesse renouvelée de beautés ambitieuses, harem toujours complet où le sultan pouvait à toute heure choisir de nouvelles odalisques, la chambre des filles fut close cet été, et ces demoiselles furent congédiées durant l'absence du roi, qui, loin des séductions de ces autres sirènes, accorda leur renvoi, qu'on avait eu l'art de faire demander par la reine. Ces jeunes personnes, qui dans le cours des précédentes années avaient peut-être fait un service plus actif auprès de Louis XIV qu'auprès de sa femme, sont remplacées par des dames, dont le voisinage inquiète bien moins la favorite que celui de leurs devancières avec le parfum de virginité qu'elles exhalaient. Madame de Montespan sent bien qu'elle aura encore à combattre les agaceries des nouvelles habitantes de la cour; mais du moins elle se flatte de combattre à armes égales.

J'ai éprouvé un grand serrement de cœur en entrant hier au théâtre du Palais-Royal, on l'ombre du grand Molière doit errer la nuit, si les morts reviennent. On donnait *Cadmus et Hermione*, tragédie-opéra de Quinault; c'est le premier ouvrage sérieux dont Lulli ait composé la musique. Cela peut être beau; mais j'avais grand froid dans ma loge, il venait du théâtre un air glacial. Je n'ai jamais senti cela du temps de Molière; il n'y avait point d'hiver aux comédies de ce divin poëte.

Non-seulement le chevalier de Lorraine paraît vouloir se faire homme, mais il aspire à devenir un homme de cœur. Madame du Ludre est une véritable Hélène; tout le monde veut se battre pour elle, même le chevalier de Lorraine. Les rangs amoureux se pressent autour de cette superbe beauté, cependant le favori de *Monsieur* prétend y trouver une petite place; et comme M. de Vivonne, le seigneur le plus gros de la cour [1], occupe l'espace que rempliraient deux amants, c'est lui que d'Armagnac avait prié de se ranger. Le général des galères a refusé, comme de raison; de là défi du nouveau prétendant, auquel l'occupant n'a répondu que par des plaisanteries. Cela peut être très-bon pour un bouffon de cour, mais en vérité ce n'est pas suffisant pour un général. M. de Lorraine n'a pourtant pu obtenir autre chose de son rival.

« Si vous voulez que nous nous battions, lui disait-il l'autre soir, commencez par vous faire casser une épaule comme moi, et puis faites-vous pratiquer au bras dix-huit incisions que je puis produire... Nous verrons ensuite.

— Eh bien, monsieur, j'attendrai que vous soyez guéri, répondit l'adversaire; mais alors...

— Vous attendrez aussi que j'aie maigri; car, en bonne conscience, la partie ne serait pas égale, lorsque j'ai le volume d'un éléphant et que vous avez celui d'un lévrier.

[1] M. de Vivonne était un des seigneurs les plus aimables et les plus spirituels de la cour. Le roi qui aimait peu la lecture, lui demandait un jour à quoi elle servait. « Sire, répondit M. de Vivonne, dont le teint était frais et vermeil, la lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues. »

— Je ne puis donc tirer de vous aucune espèce de satisfaction?

— Si fait; vous me voyez prêt à vous tenir tête à table ou bien au lansquenet.

— En ce cas, renoncez à la femme qui excite notre rivalité.

— Y pensez-vous, chevalier, vous voulez que je fasse quelque chose pour votre satisfaction dans le temps où vous m'imposez un sacrifice pénible, cela n'est point équitable!

— Finirez-vous de plaisanter?

— Oui sans doute; mais ce sera pour vous dire que j'ai bien mal employé mon temps quand je vous ai empêché de vous noyer au passage du Rhin, vous qui voulez me tuer aujourd'hui.

— Je me serais empressé d'en faire autant, monsieur.

— Je le crois; mais alors je n'aurais pas tenté de reconnaître ce service par un coup d'épée.

— Je vois bien que nous ne pouvons nous entendre sur ce ton; restons donc amis, monsieur le duc.

— A la bonne heure... Maintenant tombez dans le Rhin tant que vous voudrez; vous pouvez être sûr que je ne vous laisserai pas noyer, si je m'y trouve. »

Le chevalier se mit à rire, et les deux rivaux s'embrassèrent.

CHAPITRE XIX.

1674.

Les dames du palais; leur costume. — Le poupon Soubise ressemble au roi. — Interprétation de cette ressemblance. — La favorite n'est qu'un enfant. — Opinion de Colbert à ce sujet. — Sensibilité larmoyante de madame de la Fayette. — Quinault auditeur des comptes. — Quatrain. — Le valet de cœur et le valet de chambre. — Vol dans la chapelle de Saint-Germain. — Encore un noble voleur. — Lettres trouvées sous le chevet de la reine. — L'Angleterre abandonne la France. — Autres défections. — Marche de troupes sur la Franche-Comté. — Le roi ira conquérir ce pays quand il sera conquis. — La Vallière décidée à se retirer dans un cloître. — Ses adieux au roi. — Elle se renferme aux Carmélites. — Prise de l'habit des novices. — Tableau. — *Iphigénie* de Racine. — Les deux Achilles. — Tromp en Bretagne. — Victoire de Sintzheim. — Désastres du Palatinat. — Cartel que l'électeur envoie à Turenne. — Pertes de l'armée française. — Bataille de Senef sans résultats. — Le guerrier en bas de soie. — Premiers dégoûts du roi pour la favorite. — Madame Scarron plaît. — Le billet avalé. — Prudence de madame Scarron. — La femme de chambre repentante. — Le père Lecuyer. — Les enfants du péché. — Le repentir gagne la favorite. — Projets de retraite. — Bossuet. — Il demande au roi son assentiment aux projets de retraite. — Pleurs d'orgueil. — La grâce chancelle. — Intrigues de Bossuet et de madame Scarron. — Cette dernière a pris la favorite au mot : elle a fait ses paquets. — Scène entre la favorite en jouissance et la favorite en expectative. — Madame de Montespan part enfin. — On travaille l'esprit du roi. — Piété sollicitée par l'orgueil. — Anxiétés de la marquise. — *La charge.* — Manége de madame Scarron. — Elle est créée marquise de Maintenon. — Bon mot de Ninon. — Portrait de madame de Maintenon. — Son costume. — Moyens qu'elle emploie pour subjuguer le roi. — Leur effet. — Matériellement Louis XIV regrette madame de Montespan. — Intrigues auprès de Louvois pour revenir à la cour. — Maintenon contrarie les intrigues de sa rivale. — La gouvernante est envoyée aux eaux. — Marie-Thérèse l'avait belle. — Moyen de comédie imaginé par Louis XIV. — Mercure en soutane. — La pluie d'orage. — Le souper perdu. — La grâce à cloche-pied. — Déguisement. — Semonce réciproque. — Retour de la favorite. — Mort de Chapelain. — Guerre en Allemagne. — Conjuration de Rohan. — Moyen pour faire un *Auguste* de Louis XIV. — Encore un mot de la guerre en Allemagne et en Flandre.

Le roi a bien voulu que les filles de la cour fussent remplacées par des dames; mais il ne veut pas que le service de la reine en souffre. Madame de Richelieu, dame d'honneur de Sa Majesté, est toujours auprès d'elle avec quatre des nouvelles habitantes du palais. L'habit d'hiver de ces dames est une jupe de velours noir, brodée d'or et d'argent, avec un manteau de tissu couleur de feu, or et argent. Ce costume, d'une richesse extrême, plaît beaucoup au roi, qui aime l'opulence et l'éclat.

La cour a été complimenter la princesse de Soubise, qui accoucha, la semaine dernière, d'un fils très-joli. Est-ce illusion, médisance ou vérité, chacun trouve que cet enfant ressemble à Louis XIV; c'était hier un dire général dans les chuchoteries de la cour. De ce fait, unanimement admis, on a cherché à remonter aux causes, car la ressemblance doit en avoir au moins une comme tous les effets. Or, les fins observateurs se sont rappelés que, l'an passé, le roi a paru fort empressé auprès de madame de Soubise, la ressemblance du poupon peut donc se fonder au moins sur une présomption, nous verrons s'il est possible de savoir quelque chose de plus positif.

Cette circonstance prouve que madame de Montespan ne règne pas sans partage dans le cœur du roi; mais il revient toujours à elle : peut-être les caprices de cette favorite, les irrégularités de son caractère adroit et dissimulé contribuent-ils à retenir Sa Majesté dans ses fers. Quoi qu'il en soit, le crédit de la marquise est toujours sans bornes; elle assiste au conseil et partage tous les secrets de l'État. « C'est un enfant pour la politique, disait dernièrement Louis XIV à » M. Colbert; sa présence au milieu de nous ne peut avoir aucune » conséquence. — En effet, sire, répondit le contrôleur général, il y

» a quelque peu d'enfantillage dans les fantaisies de la marquise, lors-» qu'elle attache des souris à un carrosse de filigrane, et fait mordre » ensuite ses belles mains par ce singulier attelage; ou bien encore » quand elle nourrit des chèvres et des cochons de lait sous les lambris » dorés de vos palais... Mais, sire, cet enfant a souvent l'allure de » celui qui lui prête son pouvoir : il est exigeant, volontaire, mutin, » impérieux, et cela produit toujours son effet. »

On donna jeudi *Cadmus* à la cour; j'en ai été plus contente que je ne le fus au Palais-Royal. Il faut tout dire, la salle était mieux chauffée; j'ai pu entendre sans grelotter les beautés pathétiques que les connaisseurs distinguent dans la musique de Lulli. Madame de la Fayette, qui apparemment possède une correspondance nerveuse directe de l'oreille au cœur, fondait en larmes dans la loge touchant à celle où je me trouvais; heureusement son laquais, habitué à cette larmoyante sensibilité, s'était muni d'une provision de mouchoirs. Pour moi, qui fais plus de cas des pensées que des sons, j'admirais surtout les beaux vers de Quinault. « Oui, décidément, dit un » auditeur des comptes placé à ma gauche, nous avons bien fait de » recevoir ce poëte parmi nous, quoiqu'il n'ait su de sa vie compter » que des syllabes. — Ah! répondis-je à mon voisin, vous me rappelez » le quatrain qui fut fait à l'occasion des difficultés que vous opposâtes » à l'auteur de l'opéra qu'on admire :

Quinault, le plus grand des auteurs,
Dans votre corps, messieurs, a dessein de paraître;
Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être?

» — Je suis enchanté, madame, reprit vivement l'auditeur, que vous » me remettiez sur la voie, et je vous dirai que je ne partageais point » l'opposition dont vous parlez; la preuve c'est que le quatrain est de » moi. »

On joua dans les appartements après l'opéra; et Bontems, selon sa coutume, sut improviser un *medianoche* sur de petits guéridons, qu'on apporta tout servis. « A propos, dit Louis XIV en retournant une carte sur laquelle il se disposait à écrire avec son crayon, il faut enfin, Bontems, que je te paye les collations et petits soupers dont tu m'as fait l'avance depuis douze ans. » Et le roi fit, sur le valet de cœur, un bon de quatre cent cinquante mille livres, qu'il remit à son valet de chambre... « Tiens, reprit Sa Majesté, voici un excellent serviteur qui m'acquittera envers un autre. » Le valet vivant trouva que le confrère en peinture avait une physionomie très-agréable, et que l'*à-propos* du roi était de fort bon goût.

La chapelle de Saint-Germain fut volée, il y a quinze jours, d'une manière presque incompréhensible. On était entré dans la galerie en forçant une porte communiquant chez le roi, et devant laquelle circule, à toute heure de nuit, une foule de gardes. Mais il paraît que les voleurs n'ont pu parvenir jusqu'à la chapelle même, car ils ont attiré de la galerie les objets volés. Ces objets sont une lampe d'or du prix de sept cents pistoles, six chandeliers de vermeil et quelques vases sacrés. On découvrit hier le coupable; c'est un M de Courcelle, gentilhomme qui a servi dans les mousquetaires. Le roi voulait faire du bien à cet homme pendant qu'il appartenait à sa maison; mais, sans mesure dans ses vues ambitieuses, il demandait des choses si exorbitantes, qu'il finit par ôter l'envie à Sa Majesté de lui en accorder d'ordinaires. Courcelle quitta le service, tenta vainement la fortune par des moyens gigantesques, manqua toujours le but en voulant le dépasser, et tomba enfin dans la plus profonde misère. Ami des chances hasardeuses, il eût dû se faire commerçant; mais, craignant peut-être de déroger, il s'est fait voleur. On a pris le larron à temps pour recouvrer la lampe : elle avait été volée déjà en 1654; on la retrouva, un mois après, au pont de Neuilly, enfouie dans la terre. Les auteurs de ce premier vol furent pendus et brûlés; Courcelle ne sera ni l'un ni l'autre, on le fera disparaître à cause de son rang: il faut des principes avant tout.

Il n'arrive à Saint-Germain que des événements extraordinaires : on a trouvé ce matin, sous le chevet de la reine, un paquet de lettres venant de je ne sais où, et mises là par je ne sais qui. Elles ont été portées au roi, qui, après en avoir lu une partie, a dit qu'elles ne renfermaient que des sottises, et les a brûlées... Des sottises! de quel genre? Il y a du choix à la cour comme ailleurs.

Les craintes qu'on avait sur l'alliance de l'Angleterre n'étaient que trop fondées; cette puissance a fait la paix avec la Hollande. Mais Charles II, malgré les véhémentes sollicitations de son parlement, a refusé de se déclarer contre Louis XIV. Nos deux autres alliés, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, maintenus par les manœuvres habiles de Turenne, avaient fait, dans l'intérêt des armes du roi, une tentative hostile sur le pays de Groningue; mais bientôt ils ont dû renoncer à conquérir, pour songer à la défense de leur propre pays, où les Hollandais avaient fait irruption, et qu'ils n'ont quitté qu'après avoir imposé la paix à l'évêque et à l'électeur.

Louis XIV, ainsi réduit à ses propres forces, ne s'en dispose pas moins à marcher sur la Franche-Comté, qu'il espère conquérir une seconde fois, et que Sa Majesté jure de ne plus rendre à l'Espagne. Déjà le duc de Navailles s'avance vers Gray et Vesoul, tandis que M. de Schomberg s'oppose au mouvement des troupes que l'Espagne voudrait envoyer par le Roussillon au secours de la Franche-Comté.

Le roi aime à triompher, mais il laisse volontiers ses généraux ébaucher les entreprises où le triomphe se paye chèrement. Il y aurait trop peu de plaisir à régner, s'il ne croissait pas autour du trône quelques roses sans épines... Sa Majesté partira de Saint-Germain quand tout sera disposé pour son entrée à Dôle et à Besançon; voilà, pour un roi, ce qu'on appelle faire une conquête en personne, dans le langage des poëtes, des harangueurs de l'Académie et des historiens comme Pélisson.

L'attention de la cour, de la ville, de toute la France s'est un moment reportée sur mademoiselle de la Vallière, que l'on aime beaucoup quand on y pense; mais que tout le monde oublie depuis cinq ans, parce qu'elle n'a plus de crédit. Dévorée d'un amour sans aliment, accablée des dédains d'un homme qu'elle a la faiblesse d'adorer encore, froissée à toute heure par la hauteur insultante de sa fière rivale, abreuvée enfin d'un fiel coulant de mille sources intarissables, l'infortunée duchesse a cessé d'écouter l'espérance trompeuse qui lui promettait le retour de son amant. Elle entra, samedi soir, chez madame de Montespan, où le roi se trouvait.

« Sire, dit-elle d'un accent dont un léger sourire déguisait mal la tristesse, je viens prendre congé de Votre Majesté... et lui faire mes adieux, ajouta-t-elle après un soupir.

— Quoi donc! duchesse, prétendez-vous aller dans vos terres si brusquement? répondit le roi; et sa figure, pendant qu'il attendait une réponse, semblait ajouter : « Je suis bien surpris que vous ayez » songé à faire ce voyage sans mon agrément. »

— Non, sire, répondit la Vallière, qui avait très-bien compris l'expression des traits du roi, je ne pars point pour Vauséjour, je n'aurais point cette témérité avant d'avoir pris les ordres de Votre Majesté... J'obéis à une voix plus forte que la vôtre...

— Oh! oh! madame...

— Oui, sire, plus forte que la vôtre... reprit la favorite déchue en élevant son doux accent. J'obéis à la voix du ciel... Je me retire au fond d'un cloître... Dans trois jours j'aurai pris l'habit des carmélites...

Le roi se tut... un silence profond régna pendant un espace de temps assez long entre les trois acteurs de cette scène. Louis XIV fixait devant lui un regard immobile, madame de Montespan avait les yeux baissés, et la duchesse les regardait alternativement.

— Mais, madame, répondit enfin Louis XIV, vous pourriez choisir un ordre dont la règle fût moins austère...

— Elle ne me paraîtra pas telle, sire, car en la subissant je songerai à ce que j'ai souffert dans le monde.

— Au moins auriez-vous dû chercher un cloître où votre titre vous eût ouvert la route des dignités...

— Mon titre... ah! je dois l'oublier... D'ailleurs je veux rester confondue parmi les religieuses... N'ayant pas su me conduire, il ne peut m'être permis d'aspirer à conduire les autres.

Ce même soir mademoiselle de la Vallière reçut les adieux de la cour chez la marquise, où elle soupa. Le lendemain elle entendit l'office divin dans la chapelle du roi; lorsqu'elle en sortit elle prit de nouveau congé de Sa Majesté, qui la vit partir d'un œil sec... La duchesse se rendit ensuite chez la reine; elle se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon de toutes les peines qu'elle lui avait causées. « Allez, duchesse, lui répondit Marie-Thérèse, je ne vous en veux » pas... Si vous m'avez fait du mal, vous l'avez réparé par vos bons » procédés; et vous l'expiez depuis trop longtemps par de longues » souffrances... Hélas! j'en connais moi-même l'amertume... Je vous » pardonne, vous aime... Je prierai pour vous. »

En sortant des appartements de la reine, Louise de la Vallière ne vit plus personne : elle monta dans son carrosse, se fit conduire rapidement à Paris, et se rendit au couvent des carmélites du faubourg Saint-Jacques, dont la lourde porte, ornée de chérubins et de nuages sculptés, se ferma pour jamais sur cette pénitente qui n'a pas encore trente ans.

Lundi, toute la cour a voulu assister à la prise d'habits de la duchesse; le faible jour qui pénètre dans l'église des Carmélites à travers ses vitraux coloriés éclairait les plus riches parures, dont l'éclat contrastait avec la triste cérémonie qui se préparait. Les dames portaient des robes de brocart d'or, d'argent ou d'azur, par-dessus lesquelles étaient jetées d'autres robes de dentelle noire, transparentes [1], et laissant apercevoir le reflet des riches étoffes qu'elles recouvraient. Tels sont les nouveaux habits qu'on nomme des *transparents*.

L'orgue, aux sons graves et solennels, résonnait sous la voûte noircie de cette vieille enceinte, tandis que les accents angéliques des jeunes novices s'élevaient comme un doux murmure vers les arceaux gothiques, qui leur prêtaient un écho plaintif. Une foule avide se pressait

[1] M. le prince disait en parlant de ces robes : « Les *transparents* de ces dames seraient beaucoup plus beaux si elles voulaient les mettre à cru... » La plaisanterie est elle-même un peu crue.

contre la grille aux ornements contournés, et que surmonte un crucifix de bronze rehaussé d'or. Tout le monde voulait voir de près cette beauté illustrée par l'amour, qui ne sembla l'élever aux plus hautes dignités que pour sacrifier une plus grande victime. Elle parut environnée de religieuses, qui guidaient sa démarche incertaine et lente. On lui montra la place qu'elle devait occuper; elle s'y rendit, repoussa doucement le coussin posé devant son siége et s'agenouilla sur les dalles du chœur. Soit hasard, soit intention, la duchesse était placée devant un tableau de Lebrun représentant la Madeleine. L'intéressante créature en priant ne perdit pas de vue cette sainte pécheresse, dont le repentir, après des fautes que celles de la Vallière n'ont point égalées, retrouva cependant la voie du salut. Enfin arriva l'instant où Louise devait recevoir l'habit des novices; on le lui présenta selon les usages de l'ordre. En ce moment la nouvelle sœur, ayant enlevé sa coiffe, laissa tomber ses longs cheveux sur lesquels se promenèrent tant de fois les baisers de l'amoureux Louis XIV, et qu'on vit se répandre en nombreux filets blonds sur ses vêtements.

— Êtes-vous discret, monsieur?

Mais, à un signe de la récipiendaire, on entendit cette chevelure, jadis parfumée par l'amour, crier sous les ciseaux qui la séparaient de la tête qu'elle embellissait... Le sacrifice était consommé : la duchesse de la Vallière n'existait plus que dans le souvenir; il ne restait que l'humble sœur de la Miséricorde sous une bure grossière, qui ne devait plus tomber que pour faire place au linceul.

Tous les assistants sortirent de l'église des Carmélites le cœur gros, les yeux noyés de larmes.

> Jamais Iphigénie en Aulide immolée
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée.

Mais, il faut en convenir, l'*Iphigénie* que Racine nous montre cette année sous la figure de mademoiselle Champmeslé fera pleurer encore plus que celle du faubourg Saint-Jacques. On avait attendu pour jouer à la cour ce nouveau chef-d'œuvre le retour du roi, qui vient de conquérir une seconde fois la Franche-Comté, comme Achille, en courant. Le succès d'*Iphigénie* est tel, qu'on n'a pas cru pouvoir représenter cette tragédie dans la salle où se donnent ordinairement les spectacles de la cour. Sa Majesté avait ordonné qu'un théâtre fût construit dans le parc de Versailles; à peine encore si le vaste espace réservé au public a pu contenir les curieux qui s'y pressaient. Pendant cette mémorable représentation, le triomphe du monarque vainqueur s'est mêlé à celui du poëte. La foule applaudissait en même temps les vers sublimes de Racine et les allusions à la gloire de Louis XIV : Achille était sur la scène et parmi les spectateurs.

Tandis que la cour charmée était retenue en Aulide par son poëte favori, Tromp, qui n'est point satisfait de l'*humble fortune* de ses armes, ne laissait dormir ni *les vents* ni *Neptune*. Ce hardi marin fit dernièrement une descente sur les côtes de la Bretagne; mais M. de Coëtlogon s'est porté avec des forces suffisantes sur le point du débarquement, et a contraint le général hollandais de remonter en toute hâte sur ses vaisseaux.

Jetons cependant un coup d'œil sur nos armées d'Alsace et de Flandre, dont les succès ne sont pas aussi rapides que l'ont été ceux du roi dans la Franche-Comté. Turenne, ayant passé le Rhin à Philisbourg, a rejoint près de Sintzheim le duc de Lorraine et le comte de Caprara, qui fuyaient devant lui, quoique leur armée fût plus forte que la sienne.

Le maréchal battit dans cette rencontre les Impériaux, les battit de nouveau au combat de Ladembourg, et les obligea à repasser le Necker et le Mein, laissant le Palatinat à la merci du vainqueur. Ici se déroule une page hideuse de l'histoire du grand Turenne : quelques soldats français n'avaient pu suivre l'armée, à laquelle son général venait de faire parcourir trente-cinq lieues en quatre jours; restés en arrière de leurs corps, ils furent maltraités par les habitants : plusieurs succombèrent même aux cruautés que ces Allemands exercèrent sur eux. Mais quelles horribles représailles le héros exerça! le Palatinat tout entier fut livré aux flammes; deux villes et vingt-cinq villages en devinrent la proie. A la lueur sinistre de cet incendie, l'électeur palatin, au désespoir, traça, dit-on, un cartel qu'il envoya au général français, et que Turenne, ajoute-t-on, repoussa avec un sang-froid plein de magnanimité. Personne n'a vu ni la lettre ni la réponse; on a le droit de révoquer en doute ce fait chevaleresque, qu'il n'est pourtant pas permis de démentir positivement.

La conquête lugubre du Palatinat a coûté la vie à un grand nombre de braves officiers, parmi lesquels on nomme MM. de Bauvesé, maréchal de camp, et de Coulange, brigadier. Le lieutenant général Saint-Abre a eu la cuisse emportée au moment où il voyait expirer son fils. MM. de Montgommery, de Pisieux, Lamare et beaucoup d'autres sont blessés; vingt capitaines qu'on ne nomme pas encore sont restés sur le champ de bataille. En général, nous avons à regretter, proportion gardée, plus d'officiers que de soldats; il faut s'en prendre, je crois, à l'habitude que nos jeunes gentilshommes ont prise, dans les dernières campagnes de marcher aux ennemis sans armes à feu : ils s'effarouchent du poids d'un mousquet, et payent de la vie l'empressement qu'ils mettent à s'en débarrasser.

En Flandre, M. le prince ne fait pas marcher la victoire d'un pas aussi sûr que Turenne en Allemagne : la bataille de Senef, gagnée par cinquante mille Français sur soixante-dix mille Hollandais ou Espagnols, est assurément un beau fait d'armes; mais les résultats, qui font la véritable importance des combats, sont à peu près nuls ici. On frémit en songeant que vingt-sept mille morts ont été enterrés après cette sanglante affaire, sans que l'on sache bien précisément à qui le champ de bataille est resté. Condé a cependant prouvé, peu de jours après la bataille, qu'il était le maître de la campagne, en faisant lever le siége d'Oudenarde au prince d'Orange, qui l'avait tenté pour se donner un air de vainqueur. M. le prince a, dans cette dernière circonstance, chargé en bas de soie, à la tête de sa cavalerie.

Madame de Montespan parvenue au faîte de la faveur n'a pas toujours su en jouir avec prudence; Louis XIV s'indigna plus d'une fois des hauteurs de cette femme, qui n'épargne pas même le dédain à son amant couronné. Le roi peut tout pardonner à ses maîtresses, excepté le mépris de sa grandeur; il veut être souverain avant tout. Sa Majesté commence donc à se dégoûter de la marquise, qui, fière, infidèle, jalouse et avide tout à la fois, ne lui offre en compensation de tant de défauts que des plaisirs uniformes, qui souvent deviennent une tâche laborieuse par l'extrême exigence de leur ardente dispensatrice. Je ne suis pas éloignée de croire au bruit, de plus en plus soutenu, qui se répand de l'inclination naissante du roi pour madame Scarron. Cette dame n'est plus jeune; mais l'amour est si bizarre! ce goût de Louis XIV pour une femme de trente-neuf ans serait encore loin au surplus des folies que beaucoup d'honnêtes jeunes gens font tous les jours pour Ninon, qui touche à la soixantaine.

Dernièrement le roi, qui, selon les causeries de la cour, cherche à faire rapporter à madame Scarron tout ce qui lui plaît, crut reconnaître dans une lettre de madame de Montespan le style de l'aimable gouvernante; il rapprocha cette lettre de celles qu'il a reçues d'elle pendant le séjour qu'elle a fait aux eaux de Barèges avec le duc du Maine, et ses présomptions augmentèrent. Sa Majesté, jalouse de vérifier jusqu'à quel point ce soupçon était fondé, et ayant trouvé le lendemain la favorite en train d'écrire un billet, lui demanda à le lire, afin d'en comparer le style avec celui dont sa mémoire était pénétrée. Madame de Montespan se plaignit amèrement de ce désir indiscret du roi, y résista, et ayant déchiré avec colère l'écrit qu'elle traçait, elle en avala les débris. Quelle que fût la cause de cet acte violent, il ne pouvait être favorablement interprété; Louis XIV, outré, sortit de chez sa maîtresse, et voulut poursuivre ses informations auprès de madame Scarron; mais l'adroite gouvernante n'eut garde de commettre une lourde indiscrétion en avouant qu'elle eût aidé la marquise de sa plume; ce qui pourtant avait eu lieu. L'estime du roi, ainsi qu'elle l'avait fort bien présumé, lui tint compte de cette

réserve, quoique la physionomie spirituelle de l'habile veuve eût laissé lire la vérité au plus pénétrant des hommes.

Deux ou trois jours après ce petit événement, une femme de chambre de la marquise, celle à la discrétion de qui elle livrait chaque jour le spectacle de ses lubriques emportements, s'avisa d'un scrupule au-dessus duquel la bonne fille se mettait pour son compte autant que sa maîtresse. Elle se crut tout à coup poursuivie par la vengeance céleste, à cause des impuretés dont elle avait été le ministre ou le témoin ; cette suivante courut chez madame Scarron, qui parfume le palais de sa réputation de sagesse, j'ai presque dit de sainteté, parce que personne n'a moins de mémoire que les gens de cour.

« Ah! madame, s'écria la femme de chambre, je suis une créature damnée ; l'ange Gabriel m'est apparu cette nuit pour me le dire, et derrière lui je voyais le diable qui me grinçait les dents.

Molière.

— Calmez-vous, ma chère, répondit la gouvernante, puisque Dieu vous donne cet avis secret, c'est qu'il ne veut pas la perdition de votre âme.

— Non, non, le Seigneur ne saurait me pardonner, je suis trop criminelle... Ma funeste complaisance a trop contribué aux désordres du roi; je lui ai mis peut-être un pied en enfer!... Il ne me reste plus qu'à me pendre.

— Vivez plutôt pour faire pénitence.

— Ma vie entière n'y pourrait suffire, madame... Ah! si vous saviez combien de peine j'ai prise pour varier leurs plaisirs, pour ranimer les désirs du roi... Imaginez-vous...

— Ce détail est inutile, interrompit madame Scarron; allez, ma fille, allez vous jeter aux pieds du père Lecuyer; Dieu est encore plus miséricordieux que vous n'avez été complaisante... Ce sage religieux vous absoudra au nom du Très-Haut.

— J'y cours, madame, j'y cours; mais, de grâce, au lieu d'élever avec bonté les bâtards du roi, tordez-leur le cou, ce sera rendre un grand service à ces petits enfants du péché mortel... Ne l'oubliez pas, tordez-leur le cou. »

Ce n'est pas tout : l'ange Gabriel s'était apparemment montré à madame de Montespan en même temps qu'à sa femme de chambre, car il lui prit presque aussitôt un de ces accès de dévotion qui, comme je l'ai dit ailleurs, se mêlent souvent aux transports de son amour profane. Mais cette fois l'atteinte fut plus forte que de coutume, un rayon de grâce profonde vint éclairer ses égarements; elle alla se confesser à ce même père Lecuyer, dont la parole consolatrice avait été promise à l'exaltée suivante... Madame de Montespan revint du confessionnal de ce saint homme pensive, repentante et presque convertie. Bientôt un projet de retraite naît de cette ferveur nouvelle; la marquise en parle à Bossuet, qui l'encourage à persévérer dans ce pieux dessein, promet d'engager le roi à s'y prêter, et court, avant tout, en entretenir madame Scarron, avec qui cet évêque a souvent des entretiens secrets dont je crois entrevoir le motif. « Mais, répondit la gouvernante à cette communication, vous, mon» seigneur, qui connaissez le cœur humain, pensez-vous que cette » vapeur de dévotion dure longtemps? — J'en doute, répondit M. de » Condom ; mais c'est toujours quelques semaines de gagnées et quel» ques péchés de moins. — Ah! monseigneur, répliqua madame » Scarron, ce n'est point le corps qui offense Dieu, c'est le désir. »

Il est juste qu'une dévote dont le tempérament parle encore ait une petite réserve d'indulgence pour les cas impérieux.

Dans cette même journée, la marquise entra chez madame Scarron : « Vous serez contente de moi, lui dit-elle; je pars demain, je » quitte la cour sans dire adieu et presque sans regret. »

Cependant Bossuet ne perdit pas un instant pour informer le roi de la détermination encore bien chancelante de sa maîtresse; l'habile casuiste espérait, par un consentement dédaigneux, exciter le dépit de la favorite et renforcer ainsi ses projets de pénitence. Mais le prélat n'était pas aussi profond en morale amoureuse qu'en théologie; ce ne fut point avec dédain, mais avec un vif regret que Sa Majesté accueillit la communication. Et qu'on n'aille pas croire que ce regret eût pour cause la perte de madame de Montespan; il y a longtemps que le roi n'éprouve plus pour elle qu'une apathique indifférence, qui se traîne, languissante et ennuyée, grâce à une habitude que rien encore ne remplace. Mais Louis XIV était blessé dans le plus irritable de ses penchants, l'orgueil; et l'initiative d'abandon que prenait la favorite le toucha à tel point, que Bossuet le vit pleurer un moment. Enfin, imposant silence au sentiment qui le dominait, il dit froidement : « La marquise est maîtresse de sa conduite. » M. de Condom, radieux de zèle, courut chez madame de Montespan.

— La grâce triomphe, s'écria-t-il en entrant, le roi a consenti avec facilité...

— Avec facilité? répéta la dame en se pinçant les lèvres.

M. de Vivonne.

— Oui, madame, le ciel illumine Sa Majesté...

— Quoi! sans le moindre effort, sans le plus faible regret..

— Je puis, marquise, vous en donner l'assurance...

— Cette assurance, monsieur l'évêque, n'est pas très... polie.

— Je la croyais du moins, madame, dans l'esprit de vos projets.

— Hélas! l'ingrat, après tout ce que j'ai fait pour son bonheur... Car, monseigneur, vous ne vous en faites pas d'idée.

— Madame, il n'appartient point à mon caractère d'apprécier les causes du regret que Sa Majesté doit éprouver en vous perdant; je considère la cause de la religion.

— Ah! dites-moi seulement, monseigneur, si le roi a paru attendri.

— J'étais venu près de vous, madame, pour soutenir votre piété; permettez-moi de ne pas m'employer à donner des consolations à vos faiblesses.

Bossuet, bien peu rassuré sur la conversion de madame de Montespan, lui fit un grand salut et se retira pour aller prévenir madame Scarron de la rechute probable de celle qu'ils se flattaient d'avoir engagée plus avant dans les voies du salut. Mais la gouvernante ne se laissa pas décourager : madame de Montespan lui avait fait part de ses vues, qu'elle prit sur elle de regarder comme une détermination accomplie; elle agit en conséquence et disposa tout pour le départ de la favorite, tandis que la femme de chambre repentante recevait de madame Scarron l'ordre d'éveiller sa maîtresse à sept heures au plus tard. Cette fille, dont la conversion était aussi sincère que celle d'Athénaïs était douteuse, ne manqua pas de remplir sa commission.

— Madame, madame, cria-t-elle à l'oreille de la marquise avant l'heure qu'on lui avait indiquée, rappelez-vous que nous partons...

— Eh! bon Dieu! mademoiselle, il fait à peine jour...

— Pardon, madame la marquise, la messe du père Lecuyer, que vous voulez entendre avant de partir, est sonnée.

— Partir! partir! laissez-moi, vous dis-je... je suis fatiguée...

— Mais madame Scarron est là...

— Déjà... en vérité, c'est une cruauté inouïe de ne pas me laisser un moment de repos.

— J'ai cru, madame, répondre à vos intentions, dit la gouvernante entrant dans la chambre à coucher... Vos malles sont faites, les domestiques sont prévenus, on met les chevaux au carrosse.

— Bon Dieu! madame, quelle précipitation!

— Ne m'avez-vous pas dit hier que vous partiez ce matin?

— Hélas! c'est vrai, j'avais dit... Et la marquise jetait un coup d'œil douloureux sur ces meubles voluptueux qui lui rappelaient un péché plus regretté que haï. Elle reprit ensuite : Il faut donc quitter ce pays pour jamais...

— Vous lui faites bien de l'honneur en lui donnant des regrets, répondit madame Scarron levant les yeux au ciel.

— Que vous êtes sotte, gauche, maladroite! disait madame de Montespan à sa femme de chambre, qui l'habillait... Et déjà cette dame avait le ton aigre d'une dévote.

— Je vais vous habiller, madame... reprit avec douceur la veuve Scarron.

— J'aurais voulu voir finir Versailles... poursuivit la favorite. C'était bien le moins... Il faut convenir que la grâce choisit fort mal son temps.

— Ah! madame, se hasarda de dire la pauvre femme de chambre, que cette plainte est un gros péché!

— Taisez-vous, imbécile! s'écria madame de Montespan... Encore si l'on pouvait se flatter que le roi fût fidèle à Dieu! continua-t-elle. Mais à son âge, quelle apparence!

— Eh! madame, il doit vous importer peu que votre place soit remplie, répliqua la gouvernante, pourvu que Dieu vous pardonne de l'avoir occupée.

— Oui, sans doute... j'en conviens... Vous me rejoindrez bientôt, madame; car je veux que mes enfants soient élevés près de moi... Je vous attends sous huit jours... autrement...

— Je prendrai les ordres du roi à cet égard.

— A la bonne heure... Mais je veux que vous restiez près de moi... » Madame de Montespan partit enfin; mais personne ne crut que son éloignement dût se prolonger.

Cependant dès que la favorite fut partie, Bossuet, toujours de concert avec madame Scarron, s'attacha à déterminer le roi à une séparation définitive. Dans le même temps, la gouvernante se rendait souvent auprès de la marquise, exagérait les bruits flatteurs qui se répandaient sur son changement de conduite, lui parlait sans cesse de la reine sans jamais nommer le roi; enfin cette apôtre zélée n'omettait aucun soin pour engager la pénitente indécise dans le chemin du salut. C'était surtout en flattant son orgueil que madame Scarron et les confesseurs qu'elle s'adjoignait tentaient une victoire dont ils sentaient toute la difficulté : non-seulement ils faisaient entendre à madame de Montespan que la pénitence d'une femme de son rang serait un exemple puissant pour les pécheresses du monde; mais ils allaient jusqu'à lui insinuer « que l'âme d'une marquise était d'un » haut prix pour la Divinité, et qu'en tenant rigueur au roi elle ren» drait service à Dieu. »

Mais madame Scarron ne tarda pas à laisser aux prêtres dont elle avait entouré la favorite tout le soin de sa conversion; elle lui dit que sa présence à Versailles était nécessaire pour lui faire conserver des pensions que le roi n'eut jamais l'intention d'ôter à sa maîtresse; peut-être madame de Montespan crut-elle un moment à ce prétexte; mais son erreur ne se prolongea pas. Madame Scarron ayant été quinze jours sans paraître chez la marquise, celle-ci se rendit un matin au logis que la veuve avait à Paris; elle n'y trouva qu'une vieille femme de charge, mais elle ne put lui cacher l'extrême impatience qu'elle éprouvait de revoir sa maîtresse. « Dès qu'elle sera arrivée, ajouta madame de Montespan, dites-lui de venir me trouver; vous me connaissez bien, ma bonne?—Oui, madame, répondit la vieille, c'est vous qui avez *acheté la charge de madame de la Vallière.* »

Pendant que ces choses se passaient à Paris, l'habile gouvernante, certaine déjà de plaire au roi, cherchait, en le privant de sa présence, à exciter encore en lui le désir de la voir et de l'entretenir. Elle se renfermait du matin au soir dans son appartement, qu'elle ne quittait que pour assister aux offices divins. Un jour Louis XIV, au sortir de la chapelle, aborda cette dame, et lui demanda avec douceur pourquoi on ne la voyait plus? « Sire, répondit-elle, tant que mon service m'a fait un devoir d'aller à la cour, je m'y suis montrée; mais maintenant que vos enfants sont presque toujours avec leur mère, je m'abstiens d'une représentation qui ne peut convenir à la veuve du poëte Scarron. — Vous avez raison, madame, il y a longtemps que ce nom ne devrait plus figurer sur les listes de la cour, mais j'espère que demain la *marquise de Maintenon* paraîtra au lever de la reine. Trois heures après la gouvernante des bâtards du roi recevait les titres de la terre de Maintenon érigée en marquisat, et dont Sa Majesté avait fait, depuis quelque temps, l'acquisition pour celle qui sans avoir *acheté la charge* de madame de Montespan s'en trouvait cependant pourvue au moins dans le cœur de Louis XIV. Ninon ayant appris que madame Scarron avait reçu le nom de Maintenon, dit à ceux qui l'entouraient : « En ce cas, c'est madame *Maintenant.* »

Ce mot était juste : personne aujourd'hui n'a plus d'empire sur l'esprit du roi que cette femme, en apparence si modeste; elle sut exciter l'attention de Louis XIV par un raffinement d'esprit, de décence et de piété, qui non-seulement devait plaire à l'âme honnête de ce prince, mais encore lui offrir l'attrait de la nouveauté dans une cour où les limites de la bienséance sont rarement respectées. Cet appareil de modestie pieuse et de réserve pudibonde ne serait-il pas un genre nouveau de déception, un trait d'hypocrisie échappé au pinceau de Molière? Je suis tentée de le croire. Tout, dans madame de Maintenon, a le caractère d'une séduction étudiée; ses traits, sa conversation, ses manières, et jusqu'à sa parure, révèlent une combinaison de moyens conçue dans l'intérêt d'une ambition encore cachée, mais qui ne peut manquer de se découvrir, parce qu'il n'est pas de masque qu'on ne lève enfin pour jouir du fruit que le déguisement a procuré.

Je touche à la place de ma galerie où je dois attacher le portrait d'une femme qui paraît destinée à jouer un grand rôle; tâchons de le peindre ressemblant. Madame de Maintenon a de beaux cheveux, dont la nuance, un peu plus que blonde, sans être brune, n'est tachée d'aucun de ces vilains filets blanchâtres que l'âge sème quelquefois prématurément sur la tête des belles. La marquise a le front élevé, uni, exempt de la moindre ride. Ses yeux sont remplis de feu; mais l'éclat en est tempéré par le jeu habile d'une longue paupière, qui vient toujours à temps au secours d'un regard qu'on pourrait trouver ardent ou altier. Elle a le nez bien fait, la bouche d'une moyenne grandeur, mais fraîche et meublée de dents fort blanches, dont pas une seule ne lui a été infidèle à quarante ans. Ce qui surprend surtout sur le visage de madame de Maintenon, c'est une fraîcheur qu'envierait une toute jeune femme; les années semblent n'y avoir marqué leur passage que par cette perfection, cette puissance de beauté que les hommes savent être l'enseigne de délices ineffables dont il n'est pas permis à toutes les belles d'être les heureuses dispensatrices. La marquise possède la taille la plus majestueuse, la plus souple, la plus régulière de la cour; sa gorge eût servi de modèle à l'Albane, et jamais plus belle main que la sienne ne fit admirer un geste plus élégant que celui qui lui est familier. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Je ne savais comment terminer ce portrait, lorsque M. de Villarceaux est entré chez moi.

— Venez à mon secours, lui ai-je dit en lui mettant sous les yeux le dernier feuillet de mes tablettes...

— Ah! je vois, m'a-t-il répondu, vous n'avez pu peindre notre dévote qu'en buste; reprenez vos pinceaux, mes souvenirs sont là... Madame de Maintenon, a-t-il continué tandis que j'écrivais, a le bas de la jambe un peu fort; mais il n'est presque pas hors de proportion avec le haut, dont le développement musculaire ressort d'autant mieux que la dame est favorisée d'un genou fort mince. En remontant encore, on pourrait reprocher un peu trop d'embonpoint à des formes dont il faut pourtant se hâter d'admirer le volume en faveur de leur éblouissante blancheur... Un petit signe noir s'est niché...

— Monsieur, ai-je dit en interrompant Villarceaux, redescendons au pied...

— Bon, bon, je comprends, a repris le gentilhomme trop bien informé... le pied est très-petit.

A cet ensemble presque exempt de défauts, au moins pour les personnes qui ne peuvent pousser l'examen aussi loin que Villarceaux, si l'on ajoute que madame de Maintenon est douée d'un son de voix enchanteur, d'une démarche noble, et que tous ses mouvements sont heureux, on ne sera pas surpris que, malgré ses quarante ans, elle excite violemment les désirs du roi, et peut-être de beaucoup d'autres.

Les habits de la marquise sont une combinaison d'atours habilement calculée pour faire valoir ou protéger ses charmes. En général, sa parure est simple; jamais on ne lui voit de rouge, rarement elle porte de l'or. Son visage est ordinairement couvert d'un demi-voile qui fait ressortir l'éclat de ses yeux. La couleur favorite de madame

de Maintenon est celle feuille morte, qu'elle juge avec raison être favorable à son teint. La propreté de cette dame est extrême; bien différente en cela de madame de Montespan, dont la saleté va quelquefois jusqu'à saisir l'odorat. N'oublions pas d'ajouter qu'au rapport de Villarceaux madame de Maintenon ne porta jamais pour jarretières des rubans qui rident la peau; elle se sert de coulants, qui la conservent. Ce dernier soin pourra paraître un peu mondain dans une dévote; mais, comme le disait un jour la présidente de Tambonneau, à qui l'on reprochait comme un luxe outré de porter à cinquante ans des chemises ornées de dentelle: « On peut rencontrer un insolent. »

L'esprit de celle qu'on peut déjà nommer la favorite est plein d'art, elle parvient à le faire paraître naturel; mais, pour un auditeur exercé et sans prévention, l'étude perce à travers les paroles enveloppées d'une trame de soie que débite madame de Maintenon. Ce soin constant, cette rhétorique de la séduction exclut les éclairs de pensée qui éblouissent; et, de ce que chaque mot de cette dame est choisi, pesé, avant de sortir de sa bouche, il résulte que sa conversation est plus agréable que saillante. Le jugement, l'instruction, le tact exquis de la veuve ne lui laissent jamais dire ce qu'il faut taire; personne ne sait mieux s'arrêter là où l'indiscrétion commence. C'est encore de son goût si expérimenté, si sûr, qu'elle apprit à s'imposer cette limite; car si elle se jette dans les phrases de boudoir ou de ruelle, sa modestie, naturelle ou simulée, n'en peut sortir qu'à l'aide d'un jargon prétentieux. Du reste, la marquise a, dans sa jeunesse, fait une étude si profonde du cœur humain, que tous ses replis lui sont familiers, et que nulle créature ne connaît mieux les chemins que l'adresse doit suivre pour y parvenir.

C'est avec ce mélange de grâces, d'habileté, de séduction, que madame de Maintenon travaille depuis plusieurs années à conquérir l'affection du roi, et que dès longtemps, je crois, elle a réussi. Louis, enchanté d'avoir trouvé dans la vertu les mêmes charmes qui l'avaient séduit dans le vice, jouit délicieusement des entretiens d'une femme qui lui prêche la sagesse en la lui montrant si jolie. Dans le temps où l'adroite Maintenon le presse au nom du ciel de renoncer à une maîtresse dont il est dégoûté, ce sacrifice lui semble facile avec la douce perspective d'adoucir les scrupules de la belle réformatrice en lui en rendant le motif personnel. L'imagination toujours vive, toujours exaltée du roi lui représente le péché délicieux à commettre avec la femme qui met tant de grâce à le peindre hideux... La marquise, en s'efforçant d'éteindre les désirs de Sa Majesté, ne parvient qu'à les réunir sur elle; peut-être est-ce une adroite manœuvre de notre dévote, qui, comme un général habile, concentre sur un point donné toutes les forces de son ennemi afin de les anéantir d'un seul coup. Quoi qu'il en soit, Louis XIV a triomphé d'une créature innocente et a cru goûter le bonheur dans ses bras; il est parvenu à subjuguer plus tard une coquette, et s'est trouvé quelques années heureux par elle: il lui reste à soumettre une dévote, et cette dernière conquête lui promet, dit-il, une félicité toute nouvelle.

Cependant, comme la passion de Louis XIV pour madame de Maintenon est encore toute spirituelle dans ses effets, et que notre grand monarque ne sait point s'en tenir à ce régime, il n'est pas à se repentir d'avoir laissé madame de Montespan s'éloigner. Son boudoir offrait un but toujours fixe, un autel toujours préparé pour les sacrifices matériels; il eût été temps de briser cette vieille idole quand elle aurait été remplacée. La favorite encore en titre connaît à fond le fort et le faible de l'esprit du roi, elle sait que, sur le chapitre des plaisirs, il ne peut souffrir aucun retranchement; et comme la grâce, après un mois de retraite, commençait à lui paraître pesante, elle a fait, il y a dix ou douze jours, des propositions au marquis de Louvois, tendant à préparer, moyennant certaines promesses, le retour de cette dame à la cour. Madame de Maintenon n'a pas tardé d'apercevoir les fils de cette intrigue et de les trancher; mais les médecins de la cour, gagnés par madame de Montespan, ont insisté sur le départ du jeune duc du Maine pour les eaux de Barèges, assurant qu'il y allait de la vie du petit prince. Madame de Maintenon est encore gouvernante; il a fallu partir et abandonner le champ de bataille à sa rivale.

Avant de dire comment s'est opérée la rentrée en grâce de madame de Montespan, consignons une observation que chacun a faite sur la conduite de la reine. Si Marie-Thérèse avait eu la moindre adresse, rien ne lui eût été plus facile que de vaincre en ce moment l'indifférence que lui montre son infidèle époux; rien ne pouvait prêter plus de charme à ses appas que la continence forcée du roi. Car les précautions qu'il eût été obligé de prendre pour se procurer quelques lueurs de volupté avec les dames de la cour; les promesses dont il eût fallu payer la complaisance de ces beautés qui toutes aspiraient au titre de favorite, que Sa Majesté ne séparait plus dans sa pensée du nom de madame de Maintenon; tout enfin éloignait le roi de ces passades galantes, qui n'eussent pas valu la peine qu'elles auraient donnée. Le monarque se serait jeté, faute de mieux, dans les bras de sa femme, si elle eût su les lui ouvrir. Madame de Richelieu s'était bien efforcée de faire pressentir ce résultat probable à la reine; mais Sa Majesté lui répondit « qu'elle ne savait comment s'y prendre. » Marie-Thérèse, au lieu de montrer des prévenances à Louis XIV dans un moment si opportun, redoubla de prières pour ce grand pécheur, continua de négliger sa parure, que l'âge commençait à rendre nécessaire, et s'abstint, comme de coutume, d'assister aux fêtes de la cour, ou n'y assista qu'en bâillant.

Le roi, tout à fait privé d'un plaisir dont il éprouvait le besoin impérieux, songea tout de bon à rappeler madame de Montespan. Mais comme Bossuet, agissant au nom du ciel, et sans doute au nom de madame de Maintenon absente, travaillait toujours à une séparation définitive, Sa Majesté sentit qu'en manœuvrant à découvert dans un but tout à fait opposé, elle allait s'attirer de grands obstacles et des sermons cruellement ennuyeux. Le roi n'a pas laissé de profiter à l'école de Molière; il imagina un petit moyen de comédie qui le sauverait d'autant plus sûrement des importunités de M. de Condom, que ce dernier pourrait le croire conçu au profit de la grâce.

« Monsieur l'abbé, dit un matin Louis XIV à l'évêque convertisseur, vos avis m'ont touché, je ne suis point éloigné de renoncer à la vie mondaine. Mais la chair est faible et le péché séduisant; pour ne pas succomber encore, j'ai besoin de ne plus me trouver en présence des tentations. Je sais que madame de Montespan se dispose à revenir; il faut que je l'en empêche, et ce soin doit être pris avec ménagement. Chargez-vous donc, monsieur l'abbé, de porter en secret mes lettres à la marquise, et vous profiterez de l'occasion pour achever de la convertir.

— Sire, répondit Bossuet, il n'est rien que je ne tente pour faire triompher la religion, Votre Majesté peut préparer ses lettres. »

Madame de Montespan était alors à Clagny; c'est là que pendant quinze jours M. de Condom, couvert d'un manteau gris, se glissa entre chien et loup dans le château de la favorite. Louis XIV riait comme un fou aux dépens du bon prélat, qui, croyant porter des homélies royales propres à maintenir Athénaïs dans la pénitence, lui remettait chaque soir, en courrier discret et assidu, un billet ou tendre ou libertin, suivant la disposition d'esprit de Sa Majesté [1]. Sa Grandeur recevait de sa main pieuse des réponses du même genre, tracées par madame de Montespan, et qu'il apportait à Versailles avec non moins de précaution. Ces voyages mystérieux fatiguaient le prélat messager : il laissait son carrosse assez loin du château, de peur d'éveiller les soupçons, et devait traverser à pied un champ labouré pour arriver à une petite porte de jardin qu'on avait soin de lui tenir ouverte. Un soir, Bossuet fut surpris par une pluie d'orage au milieu du champ. La terre mouillée et fort tenace s'attacha bientôt à sa chaussure, chacun des pas du pauvre évêque pesait cinq cents livres; ce n'était plus qu'avec une extrême difficulté qu'il s'avançait à travers les deux éléments conjurés contre lui. Pour comble d'infortune, voulant se débarrasser du poids importun qu'il traînait, M. de Condom secoua fortement une de ses jambes, et envoya à vingt pas son soulier épiscopal avec la terre qui s'y était attachée. La nuit étant close, il fut impossible de retrouver le soulier; Sa Grandeur continua son chemin clopin-clopant et arriva dégouttante de pluie chez madame de Montespan. Ce n'est pas tout : le prélat n'ayant jamais voulu consentir à coucher chez une femme sans mari, ne pouvait cependant repartir le même soir qu'à l'aide d'un travestissement; ses habits étaient trop mouillés pour qu'il pût songer à les reprendre... Après avoir cherché beaucoup dans ses armoires, la favorite trouva enfin un habit de M. de Vivonne, son frère, et l'évêque de Condom retourna à Versailles en grand costume de général des galères.

Revêtu de nouveau de sa robe sacerdotale, Bossuet remit au roi la lettre dont il était porteur; Sa Majesté ne put comprimer, en la lisant, un bruyant éclat de rire, qui apprit à Sa Grandeur que cet écrit renfermait le récit de sa mésaventure.

« Je vois, sire, dit Bossuet avec gravité, que la grâce parle à vous et à madame de Montespan un langage qui n'est pas celui de mon état.

— Pardon, monsieur l'abbé, répondit Louis XIV en riant encore, mais cette aventure...

— Je supplie Votre Majesté de me permettre de retourner auprès du prince son auguste fils, je n'ai pas trop de temps pour lui enseigner à respecter les choses sacrées et à mettre les hommes à leur place.

— Apprenez-lui aussi, monsieur l'abbé, à recevoir en silence une première réprimande juste, même quand elle ne serait pas mesurée, mais à punir sévèrement la seconde.

— Sire, je suis prêt à me résigner dès ce moment.

— Allez, monsieur, ni vous ni moi ne devons nous donner deux torts à la fois. »

Peu de jours après cet entretien, Louis XIV lui-même ayant été quérir madame de Montespan et l'ayant ramenée à la cour, M. de Condom reconnut qu'il avait été enlacé en dupe dans une intrigue amoureuse, et qu'il s'était fait le continuateur de MM. de Vardes, Cavois et de Lauzun.

Chapelain, malgré la condamnation de Boileau, ne sera pas pendu pour avoir fait *la Pucelle;* il mourut hier dans son lit. La France lui doit d'avoir encouragé les premiers essais de Racine, dont il avait

[1] On lit dans quelques mémoires contemporains que les billets du roi étaient mis en vers par Racine, mais ce fait ne nous semble pas suffisamment garanti.

pressenti le sublime talent. Il est vrai que le poëme de Chapelain est une bien lourde compensation. Ce vieux poëte eut le plaisir de voir son protégé siéger avec lui à l'Académie française [1] ; mais il y avait loin de l'un à l'autre : la fortune réunit souvent des hommes entre lesquels la nature avait mis une grande distance.

Le duc de Lorraine, qui depuis le commencement de la guerre essayait, et pour cause, de pénétrer en Lorraine, occupait l'Alsace à la tête de quarante mille hommes, auxquels M. de Turenne n'en opposait que vingt-deux mille. Il espérait battre facilement ce grand général à la tête d'une armée si supérieure en nombre à la sienne ; mais, aussi inhabile à reconquérir ses Etats qu'il le fut à les conserver, le prince dépossédé a été battu le 4 octobre à Ensheim. Le duc avait près de lui un officier anglais nommé Churchill [2], dont le talent et la valeur n'ont fait que retarder la défaite de son chef. Parmi les Français, M. de Boufflers s'est distingué.

Chacun s'inscrit à sa manière dans les fastes des nations ; mais j'aime mieux la célébrité de M. de Boufflers que celle acquise en Normandie par le chevalier de Rohan. Ce seigneur prit part à une conjuration imaginée par la Truaumont, gentilhomme normand, dans le but de faire révolter cette province et de livrer Quillebœuf aux Hollandais. Une dame de Villiers, maîtresse de la Truaumont, était entrée dans le complot ; un nommé Van der Ende, ancien maître d'école, dont le fameux Spinosa fut, dit-on, le disciple, avait mis ces conjurés en rapport avec la Hollande. Tous les quatre ont été condamnés à mort. La veille du jour où l'exécution devait avoir lieu, le roi demanda une représentation des *Horaces ;* le maréchal de Créqui, voulant sans doute sauver Rohan, fit donner *Cinna.*

« Ce n'est pas cela que j'avais demandé, dit le roi quand il eut reconnu la substitution.

— Il est vrai, sire, répondit le maréchal, mais cette pièce est aujourd'hui plus à propos que l'autre. »

Louis XIV fut sur le point de faire grâce au coupable pour avoir ce point de ressemblance avec Auguste ; mais les ministres lui représentèrent qu'un exemple était plus nécessaire que cette clémence romaine ; Rohan, la Truaumont et madame de Villiers eurent la tête tranchée ; le roturier Van der Ende fut pendu.

Le sort de nos armes est bien différent en Allemagne et en Flandre : M. de Turenne, ayant en tête soixante mille Impériaux, commandés par le duc de Lorraine et l'électeur de Brandebourg, les a battus plusieurs fois avec moins de vingt mille combattants, et sans livrer une seule grande bataille. Les manœuvres de ce héros ont été telles qu'il s'est fait respecter par une armée trois fois plus forte que la sienne. De ce côté, nos ennemis sont donc contraints de demeurer sur la défensive. M. le prince nous offre le revers affligeant de cette belle médaille : le résultat négatif de l'affaire de Senef a permis aux alliés de nouveaux efforts ; Grave, Dinan, Huy et d'autres places ont été reprises par leurs troupes ou se sont rendues à elles après une noble défense ; enfin les Hollandais ont acquis le droit de dire que le soleil emblématique de Louis XIV s'est arrêté devant eux.

CHAPITRE XX.

1675.

Succès sur le Rhin. — Le roi fait des vers. — Le courtisan en défaut. — Faux pas de l'abbesse de Fontevrault. — Odalisques en faveur. — C'est l'affaire de madame de Montespan. — Ressemblance expliquée. — Madame de Soubise. — Sa fierté ; ses caprices ; le soufflet. — Cette dame calcule. — L'hydre de galanterie. — La comtesse de Grammont ; mademoiselle Guedami. — Coup d'œil rétrograde sur madame de Chatillun. — La minorité. — Allusion. — La reine obéit à la favorite. — Mesdames de Montespan et de Maintenon en présence. — Négociations pacifiques. — Confesseurs du roi. — Les pères Annat et Ferrier. — La feuille des bénéfices. — Apparition du père de la Chaise. — Tactique des jésuites. — Le cabinet des médailles. — Le diable ermite. — Vœux de la sœur de la Miséricorde. — Coup d'œil en Flandre. — Mort de Turenne. — Mot sublime de Saint-Hilaire. — Circonstances remarquées la veille de la mort du héros. — Louvois se réjouit. — Congrès de Nimègue. — Création de maréchaux. — La chaise longue. — Monnaie de Turenne. — Événement tragique. — Les restes de Turenne à Saint-Denis. — Tableau. — Opérations de l'armée après la mort de Turenne. — M. le prince succède à ce héros. — Le grand Condé dépose l'épée. — Montecuculli l'imite. — Mort du vieux duc de Lorraine. — Les quatre plus grands généraux de l'Europe disparaissent ainsi de la carrière. — La duchesse de Lude. — Abailard en petit collet. — Le coffret des reliques. — Un saint friponne au jeu. — Échec en Flandre. — Boisjourdon. — Troubles en Bretagne. — Moyens cruels pour les réprimer. — L'histoire les taira.

Le maréchal de Turenne vient de clore la campagne par un coup d'éclat ; il a attaqué les Impériaux sur le Turkeim, près de Colmar, et les a battus. Le duc de Lorraine, l'électeur de Brandebourg et le duc de Bournonville ont été forcés de repasser précipitamment ce Rhin qui depuis vingt siècles fut traversé par tant d'armées triomphantes ou fugitives. Les trois généraux ennemis s'accusent réciproquement d'être cause de la défaite commune, sans accorder aucune influence au mérite de leur vainqueur. Il est bien vrai que les succès du grand homme sont dus principalement aux fautes de ses ennemis, mais s'il en sut profiter, il avait fait plus en les prévoyant et en mettant les généraux allemands dans l'obligation de les commettre.

Pendant que nos troupes prennent leurs quartiers d'hiver, les amours et les plaisirs entrent en campagne. Jaloux de figurer avec une distinction toujours croissante, dans cette guerre comme dans l'autre, Louis XIV s'est mis à faire des vers, qui, en fait de galanterie, sont les munitions d'avant-garde. MM. de Saint-Aignan et de Dangeau ont juré à Sa Majesté qu'elle pouvait rimer aussi bien qu'un autre et même mieux qu'un autre, parce que les rois ont le privilége de tout savoir à ravir sans avoir pris la peine d'apprendre. Ils se trouvent être éloquents, spirituels, érudits, comme ils sont puissants par la grâce de Dieu. Cependant, pour qu'on les admire, ces savants couronnés ont coutume de prévenir les gens. Louis XIV, qui apparemment tient encore un peu à sa réputation de poëte, s'est plu, l'un de ces matins, à négliger cette formalité, en montrant un madrigal au maréchal de Grammont sans lui en nommer l'auteur.

« Lisez, je vous prie, ces vers, lui a-t-il dit ; on sait que j'aime les poésies, et l'on m'en présente de toutes les couleurs.

— Sire, répondit le vieux général, qui jamais ne déguise sa pensée, voilà un madrigal bien impertinent.

— C'est ce que j'ai trouvé

— Et Votre Majesté avait jugé divinement ; ce sont bien les rimes les plus plates, les plus sottes, les plus ridicules que j'aie jamais lues.

— N'est-il pas vrai que celui qui les a faites est un grand fat ?

— Il n'y a pas moyen, sire, de lui donner un autre nom.

— M'autorisez-vous, maréchal, à le lui dire de votre part ?

— Je le lui dirais moi-même si je le connaissais ; ses vers sont à mettre dans l'endroit où le misanthrope de Molière envoie le fameux sonnet.

— Oh bien, dit Louis XIV en riant, je suis fort aise que vous m'ayez parlé si franchement... le madrigal est de moi.

— Ah ! sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende... Je l'ai lu trop précipitamment.

— Non, non, monsieur le maréchal, le premier sentiment est toujours le plus naturel.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! je me donnerais volontiers au diable...

— Ne vous désolez donc pas, la vérité est toujours bonne à savoir ; et quand je voudrai que vous admiriez mes vers, je prendrai la précaution de les signer. »

L'exemple fuit toujours par être contagieux ; c'est une épidémie à laquelle personne n'échappe. La guimpe, le fichu, la lourde jupe de l'abbesse de Fontevrault ne passent plus pour être des remparts inattaquables : c'était hier la nouvelle des petits appartements de Versailles. Cette religieuse, qui au milieu des tempêtes croyait toujours gouverner sa nef loin des écueils, a succombé, dit-on, là où les plus inhabiles aurait triomphé. L'abbé Testu est nommé comme l'heureux vainqueur, et si la chute de madame de Fontevrault est constante, l'abbé doit reconnaître que cette Grâce embéguinée *agit* tout aussi efficacement qu'elle *parle* et qu'elle *pense*. Voilà, pour l'une des plus jolies femmes que je connaisse, un singulier goût ; l'abbé Testu est laid à repousser ; sur sa figure, qui ne ressemble pas mal à celle d'un écureuil, dans ses manières, dans son geste, dans toute sa personne, il n'y a que de l'esprit, et l'esprit ne sert pas à tout.

Jamais Louis XIV n'eut d'amours plus morcelées que cette année : il n'y a pas sur les rangs moins de huit ou dix maîtresses ; j'en connais pour ma part six. Madame du Ludre est décidément en tête de la liste, et la belle avoue naïvement ses prétentions exclusives sur le cœur de Sa Majesté. *Madame* lui disait il y a quelques jours en appuyant sa main sur ses yeux : « Ces fripons-là ont fait bien du mal! —Pas autant que je le voudrais, répondit l'audacieuse beauté, car je connais quelqu'un qui se défend encore trop contre leurs coups. » Madame de Maintenon ne croit pas cependant que le roi éprouve une véritable passion pour madame du Ludre parce qu'elle bégaye. « Raison de plus, lui dit quelqu'un devant qui elle objectait ce léger défaut, le roi n'aime peut-être le duc du Maine plus que ses autres enfants que parce qu'il boite. » Au bal que M. de Vivonne donnait lundi à sa sœur et auquel Louis XIV et la reine assistaient incognito, une des dames de Marie-Thérèse osa lui dire que le roi adressait des hommages à madame du Ludre et qu'il était de la gloire de Sa Majesté de rompre cette nouvelle intrigue de son auguste époux. « Cela » ne me regarde pas, répondit la reine, c'est l'affaire de madame de » Montespan. »

On a maintenant des renseignements circonstanciés sur le jeu de la nature qui fait que le petit garçon de M. le prince de Soubise ressemble beaucoup au roi. L'attachement de Sa Majesté pour la princesse date déjà de deux ou trois ans ; mais, chose fort extraordinaire à la cour, leur intelligence n'avait point encore été divulguée. C'est la faveur de madame du Ludre qui a tout découvert. L'amour heureux peut demeurer secret, rien de difficile à cacher comme l'amour jaloux. Madame de Soubise est fière, impérieuse ; elle a déclaré au roi qu'une femme de sa naissance en descendant aux faiblesses vulgaires devait trouver la compensation d'une telle condescendance

[1] Racine fut admis en 1673 à l'Académie française.

[2] Depuis duc de Marlborough.

dans la possession sans partage du cœur de son amant. Or une chose digne de la plus grande attention, c'est qu'aux pieds de madame de Soubise Louis XIV perd toute sa hauteur, toute l'inflexibilité de son vouloir ; le roi de France reste à la porte du boudoir où elle reçoit Louis. L'heure des entrevues secrètes, le lieu du rendez-vous, la durée même du plaisir, elle veut tout fixer. Cette maîtresse aux airs souverains impose ou refuse ses faveurs avec un égal emportement : il faut, selon son caprice, que le roi ait ou n'ait pas des désirs. Un jour Sa Majesté ayant voulu redevenir un instant le maître et soulever trop vite ce qu'on voulait tenir en ce moment baissé, un vigoureux soufflet appliqué sur la royale joue prouva au téméraire que le sceptre de la beauté n'est pas toujours léger... Louis XIV, quoique docile auprès de madame de Soubise, ne prit pas au mieux la chose; mais l'heure de la condescendance étant venue, le soufflet fut oublié, et le roi convint qu'il se l'était attiré.

Une femme d'un tel caractère s'accommode mal de la rivalité que tant d'autres supportent patiemment. Madame de Soubise dédaigne l'empire de madame de Montespan, qu'elle voit décliner de plus en plus ; mais elle n'aurait pu souffrir un seul jour le roucoulement de cet essaim de tourterelles qui voltige autour du roi si des considérations d'un poids majeur n'eussent fait taire sa jalousie. La dame est encore plus intéressée qu'orgueilleuse. Le roi sait qu'elle s'applique à faire tourner sa faveur au profit de sa fortune : il l'a comblée de dignités, a donné des emplois nouveaux à son mari ; l'un et l'autre ont obtenu des pensions sans les avoir demandées. Le prince s'est mis alors à bénir la Providence, la princesse a fermé les yeux sur le battement d'ailes des colombes qui roucoulent autour du roi..... Madame de Soubise est une femme qui pense solidement.

Madame de Montespan croyait avoir fait un coup de maître en fermant la chambre des filles, et l'hydre aux cent têtes qu'elle a détruite de ce côté se reproduit ailleurs. Tous les jours la favorite doit se creuser la tête pour dégoûter le roi de ses affections auxiliaires. La comtesse de Grammont commençait à plaire, son règne pouvait se consolider ; mais la belle ayant été convaincue de jansénisme par madame de Montespan, Louis XIV a cessé de la voir : on ne peut être belle aux yeux de Sa Majesté quand on est hérétique. A peine cette dame venait-elle d'être éconduite, qu'on vit paraître à la cour mademoiselle de Guedami, fille naturelle du duc d'Enghien et de madame de Marans. La petite est vive, douce, complaisante, folle. Le roi paraît s'en amuser ; et quand la marquise se plaint des sourires obligeants qu'il adresse à cette jeune fille, Sa Majesté répond : « Eh ! madame, ce n'est qu'un enfant. — Ah ! sire, réplique alors la favorite, ce sont précisément les enfants que je crains, et surtout ceux de l'amour. » Mais, en supposant que madame de Montespan parvienne à ruiner la faveur de mademoiselle de Guedami avec celle de beaucoup d'autres beautés encore, elle ne parviendra jamais à prévenir le mal qu'elle redoute tant que l'âge n'en aura pas tari la source, et Louis XIV n'a que trente-sept ans. *Madame* a raison de le dire, tout est bon au roi : paysannes, filles de jardinier, servantes, femmes de chambre, bourgeoises et princesses lui conviennent également, pourvu qu'elles fassent semblant de l'aimer. Les appétits de ce prince sont tellement impérieux, qu'il veut trouver à toute main quelqu'un qui les satisfasse. Nous sommes loin du temps où madame de Châtillon ayant offert ses bonnes grâces au jeune Louis, qui ne put en profiter, Benserade fit cette épigramme sur le monarque défaillant :

Châtillon, gardez vos appas
Pour une autre conquête;
Si vous êtes prête,
Le roi ne l'est pas.
Avec vous il cause;
Mais, en vérité,
Pour votre beauté
Il faut autre chose
Qu'une minorité.

Le prince est devenu complétement *majeur* aujourd'hui, et sa *majorité* déborde sur tout ce qui se rencontre à proximité. La Fontaine, dans ses *Amours de Psyché*, qui ne sont point restés à la scène peut-être à cause de ce passage, fait dire par Psyché à sa sœur : « Si votre » époux a une douzaine de médecins autour de lui, je puis dire que » le mien a deux fois autant de maîtresses, qui toutes, grâce à Lucine, » ont le don de fécondité ; et la famille royale est tantôt si ample qu'il y » aurait de quoi former une colonie considérable. » Il est difficile de faire une allusion plus claire aux goûts du roi. C'est par de telles allégories que notre bon fablier se brouille avec la fortune et se met à dos l'Académie, qui, dans son enceinte, n'aura jamais de siége pour la vérité.

Il n'y a pas jusqu'à la reine que madame de Montespan ne parvienne à éloigner quand elle la gêne : il suffit qu'elle jette un coup d'œil sur madame de Richelieu, qui emmène aussitôt Marie-Thérèse. Mais il s'en faut que la favorite ait aussi bon marché de madame de Maintenon : celle-là, loin de lui céder en rien, agrandit tous les jours son crédit aux dépens du sien. Dans l'une des discussions qui se renouvellent souvent entre les deux marquises, madame de Montespan disait dernièrement à madame de Maintenon : « Sied-il à une petite » gouvernante de mes enfants de me contredire? — S'il est honteux » d'être leur gouvernante, répondit la dame méprisée, que sera-ce » d'être leur mère? »

Souvent Louvois, ambassadeur officieux, est député auprès de ces dames pour les engager à s'aimer ; quelquefois Louis XIV lui-même les conjure au moins de ne point se haïr, ajoutant qu'il lui serait plus facile de donner la paix à l'Europe que de l'établir entre deux femmes.

L'occasion de parler des confesseurs du roi ne m'a point encore été offerte ; jusqu'à ce jour ils ont exercé bien peu d'influence sur l'esprit et les habitudes du roi. La tentative malheureuse faite par le père Annat à la naissance de l'amour de Sa Majesté pour mademoiselle de la Vallière n'avait pas encouragé le zèle convertisseur de ce bon prêtre. Heureux d'être rentré en grâce après avoir été boudé quelques jours par son illustre pénitent, il se garda bien dans la suite de basarder de nouvelles remontrances, et se contenta d'être confesseur *honoraire* de Louis XIV. Le père Ferrier succéda en 1670 au père Annat, mort dans le facile exercice de sa charge. Le roi, voulant prévenir les entreprises que ce nouveau directeur, pour signaler son zèle, voudrait peut-être tenter sur sa conscience, le prévint obligeamment qu'il devait s'abstenir d'un tel soin. « Mais, ajouta ce » prince, je vous remets la feuille des bénéfices qu'a tenue jusqu'à » présent le premier valet de chambre en quartier ; cela, mon père, » suffira bien pour vous occuper. » Le bonhomme Ferrier se crut secrétaire d'Etat, laissa le roi vivre à sa guise, et mourut l'an dernier sans l'avoir confessé une seule fois pendant cinq ans d'exercice. Il disait quelque temps avant sa mort à un de ses amis : « J'aimerais » mieux au roi cent la Vallière qu'une Montespan. »

Le père de la Chaise, qui vient de succéder à Ferrier, devra, comme ses prédécesseurs, accepter les fonctions de confesseur *ad honores :* il se soumettra d'autant plus aisément à ce régime qu'il est jésuite et que sa compagnie ne reconnut jamais la nécessité d'agir de vive force. C'est par les insinuations, les détours, la ruse, l'adresse, avec assaisonnement de flatterie et de servilité, que ces habiles sectaires assurent leur pouvoir ; et lorsqu'ils sont sûrs de dominer leurs adversaires, quand ils sentent plier sous le poids de leur autorité les obstacles opposés à leur ambition, ils lèvent le masque et disent, comme Tartufe, *c'est à vous de sortir.* Le père de la Chaise a déjà prouvé qu'il était pénétré des principes de son ordre. Le roi ayant été retenu quelques jours dans ses appartements par une tumeur à la cuisse, eut la fantaisie de se renfermer les après-dînées dans son cabinet des médailles. Le confesseur, qui paraît avoir étudié cette espèce de monuments, offrit alors ses services à Sa Majesté, qui les accepta plus volontiers qu'un rendez-vous au confessionnal. Je ne saurais dire comment à propos de médailles le père de la Chaise parvint à exclure l'archevêque de Paris de la confirmation des bénéfices qu'il avait conservée jusqu'à ce moment ; mais toute transition est aisée aux jésuites : leur souplesse explique les résultats les plus difficiles à concevoir. Je dirai seulement que les bénéfices se distribuent maintenant sans l'agrément de M. de Harlay et que la feuille n'est plus communiquée qu'au roi seul.

Deux événements ont fait la semaine dernière le sujet de toutes les conversations pendant quarante-huit heures : le cardinal de Retz a renvoyé sa barrette au pape, et la sœur Louise de la Miséricorde a prononcé ses vœux. Le cardinal se retire dans son abbaye de Saint-Miel, où Son Eminence se propose, dit-on, de vivre en véritable cénobite, ce dont il est permis de douter un peu. Il ne veut, assure-t-il, garder ses autres abbayes que le temps nécessaire pour que leur revenu achève d'acquitter ses dettes. Ce patrimoine doit être ensuite consacré à des charités. Nous avons encore le temps de féliciter les pauvres sur cet héritage : les dettes de M. de Retz sont une mine qu'il n'est pas facile d'épuiser. On a vu se rouvrir mercredi la source des larmes que les premiers vœux de la duchesse de la Vallière ont fait répandre. La reine et toute la cour ont assisté à l'imposante cérémonie de la dernière prise d'habit de cette pécheresse convertie. M. de Condom a prêché; jamais il ne fut plus sublime, plus éloquent, et, disons tout, jamais il ne fut, au nom du ciel, plus habile courtisan... La pauvre pénitente a reçu tout le faix du péché : elle n'eut pourtant que la moitié du plaisir qu'il procura jadis.

Les armées du roi ont ressaisi l'offensive en Flandre ; Sa Majesté, ayant auprès d'elle le maréchal de Créqui, a repris Dinan ; le marquis de Rochefort s'est emparé de Huy. Au moment où l'on commençait l'attaque du château de cette dernière place, M. de Calvimont a été emporté par un boulet, qui, lui ayant brisé les os, blessa de l'un de leurs éclats M. de Chasseron, maréchal de camp. M. de Rochefort lui-même fut couvert du sang de ces deux braves officiers. Ce n'est pas sans peine que nos troupes obtiennent des succès sur le prince d'Orange, dont l'activité et la sévérité sont extrêmes : ses colonels ne peuvent dormir qu'habillés, leurs chevaux doivent être toujours sellés, bridés, et un domestique veille dans la tente de chaque officier supérieur. Les tentes trouvées debout après le réveil sonné sont aussitôt brûlées. Toutes ces précautions n'ont pas empêché les nou-

veaux succès de nos troupes, auxquels il faut ajouter la prise de Limbourg par M. le duc d'Enghien.

Mais de quels torrents de pleurs ces faibles lauriers ne sont-ils pas trempés! la France est veuve de Turenne... Ce grand homme voulait se reposer après tant de travaux glorieux : il en exprima le désir au roi, lorsqu'il eut fait repasser le Rhin aux Impériaux. Mais Léopold, au commencement de cette campagne, ayant remis à la tête de ses troupes le fameux Montecuculli, Louis XIV envoya chercher le héros dans sa retraite. « Souffrirez-vous, monsieur le maréchal, lui dit-il, » que la gloire de mes armes et de mon nom soit confiée à des généraux sans expérience, quand Turenne vit encore? Allez, monsieur, » allez en Allemagne prouver à Montecuculli qu'il est trop fier de sa » renommée. » Le maréchal général n'osa répliquer; il partit.

Turenne, après avoir manœuvré quelque temps entre Schelestadt, Benfeld et Strasbourg, pour maintenir cette dernière ville dans la neutralité, passa le Rhin au village d'Achenheim. Deux grands généraux étaient en présence; la réputation de l'un ou de l'autre devait recevoir un échec du résultat de la campagne, peut-être même de celui d'une seule bataille. Turenne et Montecuculli sentirent que dans une telle occurrence ils devaient donner le moins possible au hasard. Deux mois s'écoulèrent en marches, contre-marches, campements vrais ou simulés : manœuvres dont les tacticiens admirèrent l'habileté. Enfin Turenne ayant trouvé l'occasion d'attaquer avec une grande probabilité d'avantage, auprès du village de Saltzbach, marquait la place d'une batterie, lorsqu'un coup de canon enleva cet illustre guerrier à la France. Le même boulet qui l'avait frappé mortellement emporta le bras de M. de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie. Comme le fils de cet officier versait des larmes sur ce malheur, Saint-Hilaire s'écria avec un héroïsme digne des beaux jours de l'antiquité : « Ce n'est pas moi, mon fils, qu'il faut » pleurer, c'est ce grand homme. »

Le secret de la bataille mourait avec Turenne; seulement on lui avait entendu dire, le matin de l'événement, que ce serait un combat général; et en regardant le soleil qui se levait, il avait ajouté : « Ce sera peut-être le plus grand jour de ma vie... » La veille le maréchal était rêveur, il ne répondait qu'avec distraction et paraissait absorbé par un grand projet... C'est tout ce qu'on a su de ses vues, qu'il ne confiait pas volontiers, car plusieurs fois, dans le cours de cette campagne, le roi avait répété à des officiers envoyés de l'armée : « Dites donc à M. de Turenne que je voudrais pourtant » savoir quelquefois ce qu'il veut faire. » Après avoir reçu le coup fatal, ce héros eut encore le courage de marcher deux ou trois pas; mais il tomba sans avoir pu articuler un seul mot.

Il est affligeant de voir un seul homme opposé au sentiment de tout un empire; tandis que la France entière donne des regrets à Turenne, M. de Louvois reste insensible à cette grande perte, dont il doit sentir l'importance plus que personne : on va même jusqu'à dire, et j'hésite à le consigner ici, que ce ministre s'est réjoui de la mort du grand homme... Détournons les yeux de cet effet hideux de la haine, afin d'avoir occasion d'en douter.

Un congrès s'est ouvert à Nimègue la veille du jour où la France perdait Turenne; la paix nous eût conservé peut-être longtemps encore cette grande illustration, si la Parque cruelle se fût moins hâtée. Les plénipotentiaires de Sa Majesté sont le maréchal d'Estrades, M. Colbert de Croissy et le comte d'Avaux.

Le roi vient de faire maréchaux de France le duc de Navailles, le comte de Schomberg, le duc de Duras, le duc de la Feuillade, le duc de Luxembourg, le marquis de Rochefort et le duc de Vivonne. La nomination du frère de madame de Montespan, qui certes n'était ni le plus intrépide, ni le plus actif, ni le plus expérimenté de nos lieutenants généraux, est une preuve que la favorite ne tombe pas encore dans un discrédit absolu. On rapporte à cet égard que l'audacieuse marquise, informée que M. de Vivonne était omis sur la liste des maréchaux à nommer, renversa le roi sur une chaise longue pour la prendre dans sa poche, et qu'elle obligea Sa Majesté à écrire le nom de son frère sur cette liste, après avoir mis le galant monarque dans la pressante nécessité de solliciter service pour service. Ce fait rappelle le bâton de maréchal obtenu en 1668 pour le marquis d'Humières par sa jeune et jolie épouse : le roi venait de l'accorder, lorsqu'ayant rencontré le comte de Grammont, il lui dit : « Savez-vous » qui je viens de nommer maréchal? — Oui, sire, répondit le jovial » seigneur, c'est madame d'Humières. » La vieille madame de Cornuel, célèbre depuis quarante ans par ses bons mots, en apprenant hier la création de cette nuée de maréchaux, s'est écriée : « Hélas! » le roi vient de changer son louis d'or en pièces de cinq sous; tous » ces messieurs ne sont que la petite monnaie de Turenne. »

Les fêtes se succèdent avec rapidité à Versailles[1], à Saint-Germain, le roi, la reine, la favorite et jusqu'au jeune Dauphin jouent gros jeu; les cadeaux du plus grand prix tombent avec une aisance remplie de grâce des mains généreuses de Louis XIV... Il n'est pas sans intérêt de savoir à quel prix se remplissent les coffres qui fournissent à tant de prodigalités. Un petit passementier de la rue Saint-Victor, taxé à un impôt de maîtrise de dix écus, était hors d'état de le payer. Soudain la meute des sergents et des recors harcela le pauvre artisan; il n'avait pu donner dix écus, on lui en demanda bientôt vingt, y compris les frais et les exactions impunies des gens de basse justice. Comment eût-il acquitté sa taxe quand elle était doublée? Mais le fisc n'a jamais tort... La table, le lit, et jusqu'aux hardes du pauvre homme sont traînés sur la place, il n'a plus rien que son désespoir : ce sera son recours.

Ce malheureux rentre un soir chez lui avec un visage sombre. « Qu'as-tu donc, mon ami? lui demande tendrement sa femme. — » Ce que j'ai! tu vas le savoir, » répond-il d'une voix terrible... Et sautant sur trois de ses quatre enfants groupés dans un coin de la chambre, il les égorge... Le furieux allait se jeter sur le quatrième, lorsque la malheureuse mère parvient à l'enlever, et se sauve avec lui... Le coupable passementier, arrêté par des voisins, fut pendu hier en place de Grève... Voilà, grands de la terre, voilà ce que peuvent coûter vos plaisirs!

J'ai vu ce matin la cérémonie la plus grande, la plus touchante. Le corps de Turenne, apporté dans la vieille église de Saint-Denis, y reposait depuis deux jours, entouré des soldats, ou plutôt des enfants de ce grand homme, qui, la tête baissée, le crêpe au bras, la pertuisane sur l'épaule, veillaient silencieusement près du corps de leur général, tandis que le vent balançait au-dessus de son catafalque les drapeaux ennemis qu'il appendit aux murs noircis de l'édifice... C'était un spectacle imposant que les honneurs rendus à Turenne sur les tombeaux des rois dont il défendit les Etats! Il a bien mérité que l'on presse leurs cercueils pour faire une place au sien... Peut-être un jour nos derniers neveux, à qui la grandeur personnelle de Louis XIV n'aura pu parvenir, salueront-ils à peine en passant la tombe de ce monarque puissant, pour s'agenouiller devant celle de Turenne, dont ils concevront mieux la gloire. L'éclat d'un règne s'évanouit dans la nuit des siècles; mais l'éclat de la vertu reste : c'est un phare lumineux que le temps ne peut éteindre.

L'oraison funèbre du héros a été prononcée par Fléchier, orateur bien digne d'un tel homme et d'un tel sujet... Jamais les gothiques arceaux de Saint-Denis ne purent être frappés d'accents aussi nobles, aussi pathétiques; jamais autant de force, de grâce, de persuasion ne célébrèrent les services rendus à l'Etat et n'excitèrent la reconnaissance du souverain : l'attendrissement était général. Après l'office, les restes héroïques ont été descendus dans un caveau placé au-dessous du grand autel; des prières et des pleurs ont encore été donnés au maréchal dans cet asile de la mort; on s'est enfin séparé de lui, et la dalle pesante, en retombant avec un bruit sourd sur l'ouverture du souterrain, a fermé pour jamais à Turenne le domaine des vivants.

Après la mort du grand général, l'armée, loin de songer à continuer l'offensive, se mit en retraite sous le commandement du comte de Lorges, retraite habile qui permit à nos troupes de soutenir sans désavantage le combat d'Altenheim. Elles repassèrent ensuite le Rhin et se rallièrent sous le commandement de M. le prince, seul successeur que le roi pût donner à Turenne. Le grand Condé ne démentit point en cette occasion sa grande renommée : opposé à son tour à Montecuculli, il eut la gloire de le contraindre à rétrograder. Ce fameux général, après avoir forcément levé le siége d'Haguenau et de Saverne, repassa le Rhin près de Strasbourg.

M. le prince venait d'ajouter une belle tige à ses lauriers; ce fut ce trophée à la main qu'il voulut clore sa glorieuse carrière : dévoré de goutte, accablé d'autres infirmités, et privé d'une partie de son activité par les souffrances, il vient d'obtenir du roi la permission de se retirer. En apprenant la nouvelle de cette retraite, Montecuculli a voulu déposer aussi l'épée. « Sire, a-t-il dit à Léopold, après » avoir combattu Mahomet Coprogli, Turenne et Condé, je ne dois » pas compromettre ma réputation avec des gens qui commencent à » commander des armées. »

Dans le même temps, peut-être le même jour, le vieux duc de Lorraine mourait à l'âge de soixante-douze ans, après une vie inquiète, aventureuse, peu régulière, mais qu'ont illustrée de beaux faits d'armes. Ainsi, par un singulier rapport, on voit disparaître en même temps des armées les quatre plus grands généraux de l'Europe, Turenne, Condé, Montecuculli et Charles de Lorraine.

Il y avait plus de quinze jours que Chapelle n'était venu chez moi, quand il est entré ce matin au moment où je terminais ma toilette pour aller au cours. « Arrivez, mon cher poëte, lui ai-je dit, je n'ai pas ri depuis longtemps, vous me manquiez. — Ma foi, madame la comtesse, a répondu le spirituel auteur, je ne sais jusqu'à quel point je vais vous faire rire; toutes les girouettes sont tournées au pathétique, et ce que j'ai de plus plaisant à vous raconter est une catastrophe tragique... Vous savez bien, Abailard, Fulbert, son petit

[1] La cour n'était point encore établie à Versailles, mais elle y faisait de fréquents voyages. Ce vaste édifice ne fut à peu près terminé qu'en 1683, époque à laquelle le roi s'y fixa. La comtesse de B*** décrit dans cette année le nouveau palais.

couteau et l'opération... — Après, mon cher Chapelle, après... — C'est tout juste le pendant de ce tableau que je viens vous offrir, avec cette différence que l'opérateur barbare est une femme. Vous avez vu peut-être à la cour la duchesse de Lude, qui vit toujours dans ses terres et ne se plaît qu'avec ses chevaux, qu'elle monte quelquefois à cru comme un palefrenier; chasseuse à outrance qui ne se mire qu'en déjeunant au bord d'une claire fontaine et fait pour l'ordinaire sa toilette dans son écurie. Cette amazone donc avait chez elle une demoiselle fort jolie à la vertu de laquelle la dame tenait sans doute plus que la jeune personne elle-même, car cette dernière, sans trop de façons, abandonna l'un de ces matins ce trésor à un jeune abbé, et la duchesse punit cruellement celui-ci d'avoir pris ce qu'on avait si mal défendu. Madame de Lude, certaine du crime, saisit le petit collet de sa main plus que féminine, appelle le frater du village, et, crac, voilà le péché coupé dans sa racine... Sa vengeance une fois satisfaite, la duchesse prend soin des jours du pauvre abbé, le fait guérir radicalement, puis elle le chasse un beau matin emportant dans une boîte ce qu'on lui avait ôté. — Oh! monsieur, me suis-je écriée, vous brodez le dénoûment, la boîte est de votre invention. — Je vous jure que non, madame, a répondu Chapelle, attendez-moi seulement une heure, et je vous apporte ce coffret, je le dépose là sur votre toilette près de la boîte aux mouches... » Je n'ai pas voulu de cette preuve démonstrative, et j'ai prié le conteur de passer au numéro deux.

« Ceci est tout à fait gai, a-t-il poursuivi. Vous avez connu l'abbé de Cosnac, ce prélat martial qui formait en 1668 l'éducation militaire de *Monsieur* sous les murs de Lille. Devenu archevêque et vieux, il n'en est pas moins plaisant, pas moins disposé à s'amuser de tout. On lui parlait dernièrement, à l'issue de son dîner, de la canonisation récente de saint François de Sales. « Quoi! s'écria-t-il, » M. de Genève, mon ancien ami, canonisé! je suis charmé de la » fortune qu'il vient de faire; c'était un galant homme, un aimable » homme et même un honnête homme, quoiqu'il trichât au piquet, » que nous avons souvent joué ensemble. — Mais, monseigneur, ré- » pondit-on à Sa Grandeur, est-il possible qu'un saint friponne au » jeu? — Ah! répliqua l'archevêque, il disait pour ses raisons que ce » qu'il gagnait était le patrimoine des pauvres. »

La fortune de nos armes en Flandre ne se soutient pas : le maréchal de Créqui vient d'être battu à Consarbrick par le duc Georges-Guillaume de Brunswick en voulant jeter des secours dans Trèves, qu'assiége le duc de Lunebourg. Après cette défaite, le maréchal est parvenu à pénétrer dans la ville, lui quatrième; mais il y a été fait prisonnier, le nommé Boisjourdon ayant conclu une capitulation à l'insu du général. Ce traître, déjà coupable d'un assassinat commis autrefois dans la forêt de Senlis, a eu la tête tranchée.

Des troubles fort graves désolent la Bretagne depuis plus de trois mois : la gabelle, d'autres impôts exorbitants et surtout les formes brutales qu'on emploie pour hâter leur payement, telles sont les causes qui ont révolté les Bretons, peuple honnête, mais indocile au frein quand il le blesse. Au lieu d'apporter quelque adoucissement aux maux dont la Bretagne souffrait réellement, M. de Chaulnes, gouverneur de ce pays, obéissant aux ordres de l'inflexible Louvois, a opposé des mousquets, du canon, des roues et des gibets à une sédition dont il eût fallu d'abord détruire les causes : on n'a cherché qu'à rétablir la soumission quand il y avait nécessité non moins pressante de rendre la justice. En octobre vingt-cinq ou trente personnes ont été pendues à Rennes; dix ont été rouées dans la même ville en novembre. On chassait dans le même temps une partie de la population de ses foyers. Une soldatesque froidement barbare dispersait ces malheureux, tandis qu'une taxe énorme était frappée sur le surplus des habitants. Des voyageurs arrivant de la Bretagne ont vu des centaines de vieillards, de femmes nouvellement accouchées, d'enfants en bas âge bannis de leurs maisons et se traînant sur les chemins sans oser demander du pain à leurs compatriotes, auxquels il est défendu, sous peine de la vie, de les recevoir et même de les nourrir.

Les faits que je viens de retracer seront tus par les historiens, toujours enlacés dans les réseaux d'or des gouvernants, toujours disposés, grâce à leurs bienfaits, à supprimer les détails honteux de leur carrière. Ce n'est que par contrebande qu'il est possible de transmettre la vérité à nos descendants : je me permets ce genre de fraude et je ne me le reprocherai jamais.

CHAPITRE XXI.

1676-1677.

Attitude militaire de la France. — Délices de la cour. — Jeu du piquet vivant. — Le lard dans la souricière. — Elle est salée dans la folie. — Duquesne et Ruyter. — Ce dernier est battu et tué. — Louis XIV lui donne des regrets. — Visite aux carmélites. — Loteries d'objets sacrés. — Humiliation de madame de Montespan. — Les trois Madeleines. — Servilité intéressée. — *Atys* de Quinault et Lulli. — Succès à l'armée. — Mot du brave Calvo. — La Brinvilliers; ses mœurs, ses crimes, son supplice. — Une journée à la cour. — Mademoiselle de Thianges. — Conseil du comte de Grammont. — *Tamerlan* de Pradon. — Conversions à six livres par tête. — Mademoiselle Tron; ses idées solides. — Querelles écrites de Ménage et du père Bouhours. — Présent allégorique à la favorite. — Coup d'œil sur la campagne d'Alsace. — Le jeune duc de Lorraine; sa devise. — Le roi de Suède. — Les deux *Phèdre*. — Pradon et la coterie de l'hôtel de Rambouillet. — Explication de la haine que cette coterie porte à Racine. — Chute de Racine et succès de Pradon payés quinze mille livres. — Trois sonnets. — Prose du grand Condé. — Madame de Mazarin et madame de Courcelles. — Espiègleries imitées des pages. — Une demi-lieue, proximité conjugale. — La comédie de société. — Le théâtre abattu. — Fugue de la duchesse de Mazarin. — La beauté à franc étrier. — Les belles aventurières. — Le trou de la serrure. — Point de Mazarin. — Victoires en Flandre. — Racine et Despréaux historiens du roi. — Fureurs amoureuses de la favorite. — Son opinion sur Louvois. — Intrigue soubise. — Mari résigné. — Les boucles d'oreilles. — Surdité volontaire. — Le poëte Dufresny. — Arrivée de mademoiselle de Blois deuxième. — Nouveaux succès en Alsace. — Le maréchal de Créqui bat le duc de Lorraine. — Apparition de Villars.

Dans le cours de l'année dernière, les chances de nos armes ont été un mélange de succès et de revers : les pertes de la France ont prévalu, car elle a été privée de Turenne, mort en la servant, et a vu tomber l'épée de la main redoutable de Condé, que l'âge n'avait point encore glacée. Louis XIV montre néanmoins une attitude imposante à ses ennemis : quatre armées se forment à sa voix. Dans la Flandre, les troupes que Sa Majesté doit commander en personne s'ébranlent déjà sous les ordres des maréchaux d'Humières, de Schomberg, de la Feuillade et de Lorges [1]. M. de Créqui commande sur ce point un corps séparé. En Allemagne, M. de Luxembourg est à la tête de la seconde armée; la troisième se rassemble, entre la Sambre et la Meuse, sous le commandement du maréchal de Rochefort; M. de Navailles, qui a remplacé M. de Schomberg en Catalogne et en Roussillon, forme la quatrième sous les murs de Bellegarde, que son prédécesseur prit en juillet dernier.

Tandis que nos généraux ébauchent les plans de campagne, commencent les marches, essayent les campements, le roi, au sein de sa cour brillante et voluptueuse, jouit des charmes de l'amour et des éloges de l'admiration : compensation délicieuse des travaux guerriers. Les gens de lettres, que Sa Majesté récompense magnifiquement; les artistes, dont elle paye avec générosité les efforts ingénieux, s'évertuent à l'envi pour varier ses jouissances et retarder la satiété, qui les suivra tôt ou tard. Dans une comédie de Thomas Corneille intitulée *le Triomphe des dames* et qu'on joua lundi à Saint Germain il y eut un ballet où l'on avait eu la singulière idée de représenter le jeu de piquet mis en action. D'abord les quatre valets, armés de leur hallebarde, parurent pour disposer la place; puis les quatre rois se montrèrent donnant la main aux dames, dont la queue était portée par les jeux personnifiés de la paume, du billard, des dés et du trictrac. Les figures, exactement habillées comme elles le sont sur les cartes, formèrent en dansant des tierces, des quatorzes avec une grâce toute particulière. Les rouges et les noires se rangèrent ensuite sur deux lignes; enfin une contredanse où toutes les couleurs se mêlèrent termina le ballet, à la grande satisfaction des spectateurs. Le roi trouva cette idée ingénieuse; mais il dit qu'une autre fois il faudrait combiner la danse de manière à figurer tous les coups du piquet à l'aide des as et de toutes les basses cartes. Il est probable que cette fantaisie de Sa Majesté occupera gravement nos maîtres de ballet et qu'ils ne consacreront pas moins de veilles à cette grande affaire que les maréchaux de Luxembourg, de Créqui, de Navailles et de Rochefort n'en consacrent à préparer la campagne qui va s'ouvrir.

En sortant du spectacle de la cour, mesdames de Lionne et de Fiesque, toutes les deux sur le retour, se trouvèrent pour leur malheur sous la main de madame de Cornuel.

« Oh! les beaux diamants que vous avez aux oreilles, dit la malig- » gne vieille à la veuve du ministre; ces brillants-là sont du lard dans » la souricière. »

Puis, se retournant vers quelqu'un qui s'étonnait que madame de Fiesque eût conservé sa beauté, madame de Cornuel ajouta :

« Je crois bien, elle est salée dans la folie. »

Le maréchal de Vivonne avec quelques troupes fut conduit l'année dernière en Sicile par le marin Duquesne; il y a même obtenu quelques succès sur les Espagnols, que les Hollandais ont voulu protéger cette année en Italie. Ruyter, parti des côtes de la Hollande pour s'opposer au débarquement d'un nouveau corps que Duquesne portait à Messine, a été attaqué et battu par ce dernier. La flotte hollandaise avait éprouvé de grandes pertes, mais le prince d'Orange n'en a pas moins ordonné à Ruyter de tenir la mer. Duquesne, profitant de l'affaiblissement de son adversaire, lui a bientôt livré un nouveau combat, où le brave Hollandais a été tué. La république perd en lui son plus ferme soutien. Louis XIV, qui sait apprécier le mérite partout où il se trouve, a donné des regrets à ce grand homme, le plus redoutable de ses ennemis.

Après le départ du roi, qui s'est mis le 28 février à la tête de son

[1] Le comte de Lorges obtint le bâton de maréchal de France au commencement de cette année 1676.

armée de Flandre, la cour est redevenue fort triste, et voilà Paris encore une fois un désert. La reine ne cherche ses plaisirs que dans le cercle d'action très-resserré que lui permet son confesseur : elle eut l'un de ces matins la fantaisie de faire une visite aux carmélites du faubourg Saint-Jacques. Madame de Richelieu la suivit. Quand toutes les prières du rituel furent épuisées, la reine s'assit au milieu des religieuses et, selon son habitude, se mit à bâiller. Mais la dame d'honneur, qui avait prévu le cas, fit apporter une foule d'objets pouvant convenir à des religieuses et dont elle proposa de faire une loterie pour tuer le temps. Ce jeu, où tout le monde gagna, fit beaucoup de plaisir aux jeunes nonnes et dissipa un moment les bâillements de Marie-Thérèse. Madame de Richelieu entretint longtemps sœur Louise de la Miséricorde.

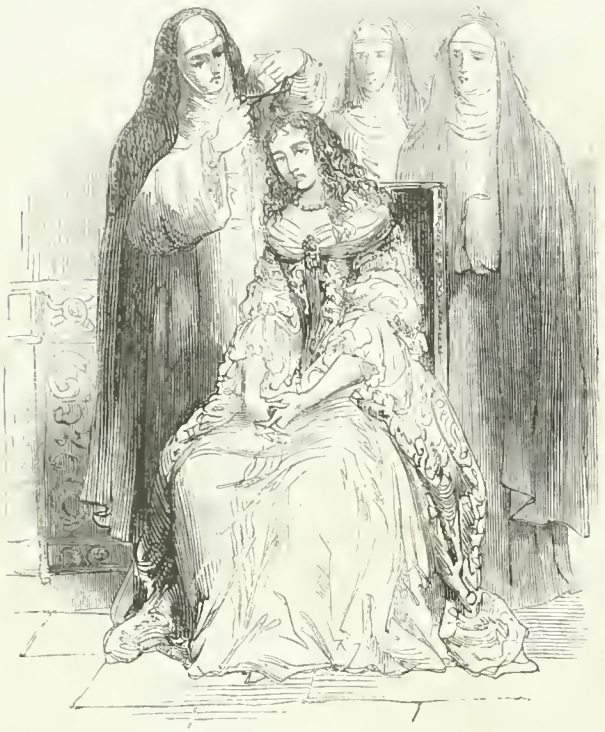

On entendit cette chevelure, jadis parfumée par l'amour, crier sous les ciseaux qui la séparaient de la tête qu'elle embellissait.

« Est-il vrai, madame, lui dit-elle, que vous soyez aussi aise qu'on le rapporte?

— Je ne suis point aise, répondit-elle, mais je suis contente.

— Dieu vous a fait une grâce bien grande.

— Il ne la refuse jamais aux pécheurs qui se réfugient sincèrement dans son sein.

— Et le frère de *Monsieur*, n'avez-vous rien à lui mander, ne me chargez-vous pas de lui dire quelques mots de votre part à son retour de l'armée?

— Je prie Dieu pour la prospérité de ses armes... Du reste, madame, vous pouvez lui dire tout ce que vous voudrez... Je laisse à votre esprit le soin d'imaginer tout ce qui pourra attirer un sourire sur les lèvres du roi et le porter à vous savoir gré de votre attention... »

Et sœur de la Miséricorde quitta madame de Richelieu.

Madame de Montespan est un enfant auquel tout fait envie : elle ne sut pas plutôt que la reine avait fait une visite aux carmélites, qu'elle voulut y aller aussi. Madame de Maintenon l'y accompagna. La loterie ne fut point oubliée : elle devint même pour la favorite le sujet d'une vive humiliation. Les bonnes religieuses avaient bien consenti à ce que madame de Montespan payât les *agnus*, les crucifix, les guimpes, les chapelets; mais ces objets leur parurent tenir quelque chose d'impur de la main qui les offrait. Sans toutefois exprimer leur pensée, elles prièrent madame de Maintenon de distribuer les lots... Les excellentes nonnes n'avaient pas bonne mémoire. Louise de la Miséricorde gagna une Madeleine. Madame de Montespan en la lui voyant donner tomba dans une profonde rêverie... Cette image de la pécheresse repentante que le sort capricieux envoyait à la pénitente pleine de vie, ces yeux épuisés de larmes, ce teint pâli par les mortifications, la confusion du passé, l'espérance de l'avenir, tous ces caractères enfin imprimés à la copie comme à l'original, qui tous les deux excitaient les réflexions d'Athénaïs, avaient communiqué à ses traits une teinte de mélancolie. Le repentir effleura sa conscience, une lueur de grâce lui apparut; on la vit faire un effort violent pour surmonter par une feinte gaieté le trouble dont elle était remplie.

« Il est donc bien vrai, ma sœur, que vous avez trouvé le repos dans ces murs? dit la marquise à celle dont elle avait surpassé les erreurs.

— Oui, madame; et vous?

— Moi, ma sœur, je ne suis point tranquille et je ne suis pas plus heureuse...

— Voilà, interrompit madame de Maintenon, la différence entre Madeleine repentante et Madeleine pécheresse.

— Je me trouve pourtant plus avancée, répliqua sèchement la marquise, que Madeleine aspirant à pécher encore après s'être repentie. »

La favorite en expectative se tut, et un léger sourire profane passa sur les lèvres de la favorite déchue.

Si madame de Maintenon aspire à pécher, ou plutôt si elle convoite la faveur qui doit être pour elle le salaire du péché, on juge par l'asservissement de tout ce qui l'entoure qu'elle est près de toucher le but de ses désirs ambitieux. La marquise voit à ses pieds toutes les dames de la reine; madame de Richelieu elle-même l'accable de prévenances et d'attentions. Lorsque la servilité d'une femme de ce rang va jusqu'à cette extrémité, que dirai-je des autres? L'une peigne madame de Maintenon, l'autre tient le pot à pâte en se mettant à genoux devant elle; celle-ci meurt d'envie de baiser ses belles mains, celle-là délace son corset et propose de frotter ses épaules, sa gorge, la chute de ses reins afin de lui procurer une douce sensation... Toutes, en un mot, s'évertuent pour inventer des complaisances dont elles espèrent recueillir le prix en grâces de la cour.

J'ai vu l'opéra d'*Atys*, cet ouvrage qui fait tourner toutes les têtes de la cour et de la ville; ce chef-d'œuvre de Quinault, dont on ne

Madame de Maintenon.

pourrait dire un seul mot critique sans risquer d'être lapidé... Eh bien! je suis tout à fait de l'avis de Despréaux, et j'écris en termes très-exprès dans le silence de mon cabinet qu'il est fort inutile de chanter aux oreilles attentives de nos jeunes demoiselles :

Il faut souvent pour devenir heureux
Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Ce sont de ces choses qu'on apprend assez vite par le temps qui court, sans se l'entendre répéter avec accompagnement de basses et de violons. Si j'étais roi, j'interdirais de telles saillies,

Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique,

quand même cela devrait déplaire un peu à mesdames de Grignan,

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

de Coulanges, d'Hudicourt, et à messieurs de Coulanges et Corbinelli, qui, serrés hier comme des harengs dans une loge auprès de la mienne, applaudissaient à faire crouler la salle les vers graveleux d'*Atys*.

Préparez vos clairons, poëtes flatteurs, panégyristes à gages, historiens pensionnés; ouvrez aussi vos coffres pour recevoir la pluie d'or qui va tomber des mains victorieuses du roi, la fortune des armes commence à lui sourire de nouveau. Sa Majesté a fait sauter le château de Liége et a reçu les clefs de Condé, tandis que *Monsieur* recevait celles de Bouchain, et que le maréchal d'Humières entrait de vive force à Aire. D'un autre côté Maëstricht, confiée à la foi du brave Calvo, pendant que le maréchal d'Estrades négocie à Nimègue, Maëstricht a résisté à tous les efforts du prince d'Orange, qui en a levé le siége après quarante jours de *blocus*. « Messieurs, avait dit » Calvo aux ingénieurs, je n'entends rien à la défense des places; » tout ce que je sais, c'est » que je ne veux pas me » rendre. » Et il ne s'est pas rendu.

La marquise de Brinvilliers fut longtemps jolie; tant que sa beauté dura, elle eut des amants; elle en eut encore lorsqu'elle allait cesser d'être belle; mais ses galanteries devinrent secrètes: un officier gascon, nommé Sainte-Croix, passait toutes les nuits avec la marquise, qui, tant que le jour durait, faisait retentir les églises des rudes *meâ culpâ* dont elle frappait sa poitrine abandonnée quelques heures plus tard aux moins brusques attouchements des amours. Du reste madame de Brinvilliers faisait des charités, visitait les hôpitaux, et chacun de dire: C'est une sainte... elle sera canonisée après sa mort.

Cependant Sainte-Croix, chevalier d'industrie qu'on avait dû envoyer deux ou trois fois à la Bastille, s'y était fait enseigner par l'Italien *Exili* la composition de certains poisons subtils. Rendu à la liberté, il les vendit très-secrètement pour dépêcher les maris importuns, ou seconder l'impatience des héritiers de bonne maison. Un jour que ce scélérat travaillait à un poison violent, le masque de verre qui le garantissait de la malignité du venin tomba tout à coup; Sainte-Croix mourut subitement. Après sa mort, la marquise réclama avec instance une cassette que, disait-elle, on avait dû trouver chez lui en posant les scellés, et qu'elle dépeignit. Cette dame réitéra cette demande tant de fois, et d'une manière si chaleureuse, qu'elle excita enfin des soupçons. Un commissaire de police ouvrit le coffre réclamé; il renfermait une grande quantité de poisons étiquetés, avec l'indication de l'effet que chacun d'eux devait produire. Informée à temps de cette perquisition, madame de Brinvilliers se sauva en Angleterre, puis à Liége, où elle fut arrêtée par l'exempt *Desgrais*. Son procès n'a pas été long: convaincue d'avoir empoisonné successivement sa sœur, ses frères, son père et plusieurs pauvres des hôpitaux, sur lesquels cette malheureuse faisait des essais, elle fut condamnée il y a trois jours à être décapitée et brûlée; cet arrêt reçut le lendemain, aux flambeaux, sa terrible exécution.

J'ai vu cette femme, encore belle, marcher à la mort; elle était pâle, mais non pas abattue; ses longs cheveux, agités par la brise du soir, retombaient sur sa robe blanche; deux ou trois fois la lumière d'une torche, en éclairant ses traits, m'a fait frissonner à l'idée du torrent de sang qui sous quelques minutes allait inonder ces restes de beauté. Mon œil a suivi la marquise jusque sur l'échafaud... Je l'ai vue s'élever comme un spectre au-dessus de la foule; elle regardait fièrement ce public avide de son supplice... Enfin elle tombe sous l'effort d'un bras nerveux; la hache, dont le poli brillant réfléchit l'éclat des flambeaux, est levée sur sa tête coupable... J'ai détourné les yeux... mais un bruit sinistre a frappé mon oreille .. C'est l'impulsion qui vient de lancer une âme dans l'espace infini... inconnu.

Pendant le procès de la Brinvilliers, deux confesseurs l'assistaient dans sa prison: l'un d'eux voulut qu'elle fît un aveu complet à la justice; l'autre lui conseillait certaines restrictions. « De cette ma- » nière, dit-elle en souriant, je puis faire en conscience tout ce qui » me plaira. »

Au moment où l'on vint prendre cette femme pour la conduire au supplice, elle essayait d'échapper à l'infamie en s'enfonçant avec force un bâton dans un lieu que je ne saurais désigner.

Mort de Turenne.

A l'arrivée du roi, qui revint le mois dernier de l'armée, la cour s'est établie à Versailles pour le reste de la belle saison, soudain les plaisirs, la comédie, les musiques du soir, les soupers galants, les feux d'artifice sur l'eau ont recommencé. Samedi je passai la journée entière au château. A l'issue du dîner de Leurs Majestés, le roi, la reine, *Madame*, *Monsieur*, *Mademoiselle*, madame de Montespan et toute cette foule parée qu'on appelle la cour se précipita, je dirais presque s'abattit, comme une nuée de perdreaux, dans les appartements, dont trois cents robes essuyèrent le parquet de leurs plis soyeux. Mais il y a tant de salons, de galeries, de cabinets, que la foule, quoique considérable, ne forma presse nulle part. Bientôt le roi se mit avec madame de Montespan à une table de reversi; *Monsieur* et madame de Soubise se placèrent à une autre; *Madame* et le marquis de Dangeau s'assirent à une troisième. Partout mille louis au moins furent étalés sur le tapis; il n'y avait point d'autres jetons. Malheur à qui fait la partie de Dangeau; jamais il ne perd, rarement il gagne peu. Ce joueur, exempt de distractions, ne se détourne pas l'espace d'une seconde de son affaire: ses oreilles, ses yeux profitent de tout; et l'on peut au jeu de la cour profiter beaucoup, car il y a bien des attentions distraites, sans compter les pieds pressés, les genoux caressants et les billets glissés pendant qu'on bat les cartes.

Les parties durèrent jusqu'à six heures. Le roi se leva alors, et se retira dans son cabinet pour lire ses dépêches. Durant son absence on fit les comptes, très-faciles à régler puisqu'il n'y avait point de jetons. Il s'agissait seulement de partager plusieurs poules qui restaient sur le tapis: j'en vis une de quinze cents louis à la table du marquis de Dangeau; il voulait qu'on jouât encore pour la retirer: c'était assurément trente-six mille livres de plus dans sa poche; mais Sa Majesté étant rentrée, il fallut lever le siége. Le roi monta en calèche[1] avec madame de Montespan, *Monsieur* et madame de Thianges. La reine avait auprès d'elle, dans une autre calèche, *Madame*, *Mademoiselle* et madame de Maintenon. D'autres voitures étaient là; on s'y fourra comme on put, et le hasard seul présida à la formation des sociétés roulantes... Je ne fus pas trop mal partagée; deux beaux officiers des gardes avec une seule femme... de soixante ans.

Toutes nos jeunes beautés avaient des robes de point; elles étaient coiffées à mille boucles, qui descendaient sur les joues, et des rubans se mêlaient aux cheveux sur le sommet de la tête. Mademoiselle de Thianges m'a paru charmante ainsi. « Elle a, disait sa mère au

[1] Ces calèches, dont on se servait ordinairement à la chasse, étaient disposées à peu près comme nos char-à-bancs. Toutes les personnes qui s'y trouvaient assises avaient le visage tourné du côté des chevaux: on y plaçait jusqu'à trois siéges.

» comte de Grammont, tout ce qui compose une grande fille... — » Dépêchez-vous de la marier, répondit ce fou, car bientôt elle n'au- » rait plus ce qui distingue une petite. »

Rendue dans le parc, la cour se divisa, partie sur les tapis de gazon, partie sous l'ombrage des bosquets, partie dans de jolies gondoles qui sillonnèrent en tous sens le canal, dont les eaux tranquilles réfléchirent les attraits et les riches toilettes des dames... Et partout de la musique; c'était un séjour enchanté. A dix heures commença la comédie, à minuit on faisait la *media noche* dans les appartements, à trois heures du matin une longue file de carrosses roulait sur la route de Versailles à Paris.

On parle de beaucoup de choses à la fois dans nos salons de Paris: ici le *Tamerlan* de Pradon égaye l'entretien[1], là les rires sont excités par le convertisseur Pélisson, qui fait des catholiques romains à six livres par tête[2]. Plus loin les causeries ont pour sujet mademoiselle Tron, parente de Bontems, qui ne fit que glisser presque incognito sur les affections du roi. Cette jeune personne veut, dit-elle, continuer Ninon; mais elle se propose d'être galante avec plus de fruit, prétendant qu'il vaut mieux, comme Laïs, offrir aux dieux des statues d'or que de demander un lit à l'hôpital pour la beauté désintéressée. Enfin les querelles écrites du père Bouhours et de Ménage occupent les amis de la controverse; cela peut être fort beau pour ceux qui le comprennent. Le critique ingénieux qui a surnommé Bouhours *l'empereur des Muses* aurait pu, tandis qu'il était en train, surnommer Ménage le *distillateur d'Apollon*.

Mais voici quelque chose de plus curieux : le marquis de Dangeau est très-galant lorsqu'il ne joue pas ; il envoya l'autre jour à madame de Montespan, pour sa ménagerie de Clagny, les tourterelles les plus passionnées, les truies les plus grasses, les vaches les plus pleines, les moutons les plus frisés qu'il eût pu recueillir; il y en a, dit-on, pour deux mille écus. Tout cela fera dans deux ou trois ans une innombrable population chez la marquise, si la fécondité de toutes les femelles égale celle de la dame du lieu.

M. le maréchal de Luxembourg justifie de plus en plus l'opinion favorable que M. le prince son maître a fait concevoir de ses talents. Après s'être emparé de Montbelliard, ce général, dont l'armée s'est concentrée sous Brissac, a empêché le duc de Lorraine de passer le Rhin et de se porter, comme il en avait le dessein, sur la Lorraine et la Franche-Comté. Le jeune Charles V, nommé généralissime des troupes impériales après la mort de son père, se berce toujours de l'espoir de reconquérir ses Etats; il fit écrire au commencement de la campagne sur ses étendards : *Aut nunc aut nunquam* : Ou maintenant ou jamais. Reste à savoir à quelle époque Son Altesse a fixé le terme de *maintenant*.

Le roi de Suède n'est pas plus heureux dans notre cause que le duc de Lorraine dans celle de l'empereur : ce jeune monarque, qui se déclara l'année dernière, a vu se liguer contre lui Allemands, Espagnols, Hollandais ; à peine était-il entré en campagne, que l'électeur de Brandebourg l'avait déjà dessaisi de la Poméranie. Cette année le roi de Danemark pénétra dans le cœur de la Suède, il y a remporté de grands avantages... Les alliances avec les monarques puissants sont fort honorables; mais il faut avoir, pour se défendre de leurs ennemis, un peu plus que leurs grands noms.

Les événements de la guerre, les négociations du congrès de Nimègue, les amours du roi, et tant d'autres faits importants, curieux ou scandaleux, sont éclipsés par l'apparition des deux *Phèdre*. L'une de ces tragédies n'étincelle cependant que de ridicule ; mais Pradon, son auteur, est soutenu par les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, qui se déclarent pour lui moins à cause de son mérite qu'en haine de Racine. Comment ce poëte admirable a-t-il mérité l'inimitié de madame Deshoulières, de la duchesse de Bouillon, de la marquise de Sévigné, du duc de Nevers? Rien de plus facile à expliquer : tous ces illustres ont des prétentions au génie; ils ne sauraient pardonner à Racine de le posséder sans avoir jamais eu l'air d'y prétendre. C'est ainsi que l'espèce humaine est organisée ; il est rare qu'on veuille apercevoir dans autrui les qualités dont on se croit pourvu. Quant à Pradon, que la coterie jalouse élève sur un pavois, c'est un pauvre poëte connu par quelques essais tragiques malheureux, et qui s'est laissé persuader qu'il pouvait descendre dans la lice avec l'auteur d'*Andromaque*, de *Mithridate*, d'*Iphigénie*, de *Britannicus*... Rien n'est aveugle comme la vanité, et l'on sait ce que c'est que la vanité d'un poëte. Pradon s'est donc mis un beau matin à brocher une *Phèdre* de commande, pour la faire jouer, l'hôtel de Rambouillet aidant, en concurrence avec la pièce que Racine composait sur le même sujet. Les deux ouvrages ont été représentés le même jour : celui du grand poëte, joué dans le désert ou devant des spectateurs apostés pour siffler, n'a obtenu qu'un succès équivoque, tandis que le *galimatias* de Pradon allait aux nues. Ce double résultat coûte quinze mille livres à la duchesse de Bouillon ; quand on a tort, il faut toujours payer cher une apparence de raison. Madame Deshoulières, qui avait assisté à la première représentation du chef-d'œuvre tombé de Racine, composa le même soir, en soupant avec Pradon, un sonnet critique où l'on trouve ce point de censure judicieuse :

> Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,
> N'est là que pour montrer deux énormes tetons
> Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre.

L'amour du prince est en effet le défaut capital, peut-être le défaut unique de cette grande composition. Je sais que cet épisode noue fortement l'action, et prépare un dénoûment naturel où l'innocence du fils de Thésée paraît dans tout son jour. Mais le caractère de ce héros, même tel que Racine l'a fait, n'admettait pas une flamme amoureuse; l'hôte des forêts, l'élève du soucieux Neptune, eût été plus beau à la scène avec toute son indifférence, toute sa fierté sauvage, que soupirant aux pieds d'une beauté qui, disons-le sans détour, n'a rien de séduisant.

Le sonnet de madame Deshoulières a fait du bruit. Racine et Despréaux ont cru devoir y répondre par un autre sonnet qui ne le cède pas en méchanceté à celui de la dame ; aux tetons d'Aricie ils ont opposé :

> Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
> Va partout l'univers promener deux tetons
> Dont *malgré son pays* Damon est idolâtre.

L'Italien Mancini, qui s'est reconnu dans cette pièce de vers, a répliqué par un troisième sonnet, mais c'est de la poésie de cour; les rieurs sont restés du côté des poëtes de profession. M. de Nevers finissait sa réplique en rimant la promesse d'une volée de coups de bâton aux deux plus grands génies du siècle : Racine et Despréaux n'étaient pas hommes à se mettre au-dessus de la crainte que ce vers menaçant leur inspirait; les beaux esprits ne sont pour l'ordinaire vaillants que dans leurs écrits. Mais il intervint dans cette discussion un cinquième écrivain qui signifia en prose, très-vile peut-être mais très-énergique, à M. de Nevers : « Qu'il vengerait comme faites à » lui-même les injures qu'on s'aviserait de faire à des hommes su- » périeurs qu'il aimait, et qu'il prenait sous sa protection... » Ce prosateur était le grand Condé... la querelle en resta là.

Depuis ce moment les choses ont repris le cours naturel dont elles avaient été détournées par la cabale : la *Phèdre* de Racine, où mademoiselle Champmeslé est admirable, attire la foule à l'hôtel de Bourgogne, et la *Phèdre* de Pradon tombe dans le mépris auquel elle ne fut un moment soustraite que par les cinq mille écus de madame de Bouillon.

Puisque j'ai trouvé l'occasion de revenir aux Mancini, j'en vais profiter pour dire un mot de la belle duchesse de Mazarin, qui ne veut pas aimer son mari, même par arrêt du parlement. Cette charmante femme, échappée à la tyrannie conjugale, s'est retirée en Angleterre, d'où elle nous envoya l'année dernière de très-jolis mémoires que l'on attribue à Saint-Réal, compagnon d'exil de la fugitive duchesse. Dans ce livre, Laure Mancini fait assez ingénument l'aveu d'une multitude de petites étourderies que madame de Courcelles partagea quelquefois, et qui font présumer qu'il n'y avait pas que ce goût de commun entre ces deux dames. Nous les voyons, renfermées ensemble au couvent de Sainte-Marie de la Bastille, occuper leurs loisirs à faire de malins tours aux religieuses après en avoir joué de plus noirs à leurs maris. Un jour nos espiègles mettent de l'encre dans un bénitier à l'heure des matines, et les bonnes sœurs assistent à cet office matinal marquées au front, mais non pas à la manière de MM. de Courcelles et de Mazarin. Le lendemain les recluses sans vocation parcourent les dortoirs à minuit en criant *taïaut* à une meute de petits chiens qu'elles nourrissent au grand scandale de la communauté. Une autre fois les nonnes ayant refusé à ces dames ce qu'il leur fallait pour se laver les pieds, elles font remplir d'eau de grands coffres de bois, qui, ne contenant pas ce liquide, le laissent échapper à torrents et inondent à travers le plancher mal joint les lits des religieuses qui couchent au-dessous. Pendant que madame de Mazarin se livrait à ces récréations de page, un arrêt du parlement dont elle se montra très-reconnaissante l'envoya résider au palais Mazarin, tandis que le duc demeurait à l'Arsenal. Cette proximité d'une demi-lieue entre Laure et son époux était un *rapprochement* très-conforme aux vœux de la dame. « Ce jugement, dit-elle dans ses » Mémoires, avait été rendu par une chambre composée de jeunes » gens *fort raisonnables*. » Mais le mari en appela, et sa turbulente moitié fut condamnée ou peut-être se résigna par accommodement à demeurer avec lui. Il n'y eut pas moyen d'y tenir. Le duc n'entendait pas le moins du monde la plaisanterie. La duchesse avait attiré chez elle quelques jeunes gens pour jouer la comédie ; il n'y en avait pas plus de trois ou quatre qui adressassent des hommages à l'ado-

[1] On rapporte que le prince de Conti, sortant de la première représentation de *Tamerlan*, dit à Pradon qu'il avait transporté en Europe une ville qui se trouve en Asie. « Je prie Votre Altesse de m'excuser, répondit le poëte; mais je » ne sais pas la *chronologie*. »

[2] Pélisson, converti depuis quelques années, fut chargé, en 1676, d'une caisse destinée à récompenser les conversions; le prix moyen, par chaque tête, était de six livres.

rable Laure... Eh bien ! ne voilà-t-il pas que le malappris, sans égard aux préparatifs d'une superbe représentation, fait abattre le théâtre pendant que les acteurs et une partie des spectateurs dînaient chez la directrice.

Indignée d'un procédé si brutal, Laure quitta secrètement l'hôtel Mazarin après cette incivile exécution, aidée dans sa fuite par le duc de Nevers. La belle aventurière, ayant pour toute compagne une de ses filles nommée Nanon, se mit à courir les champs sous la protection d'un gentilhomme que lui avait donné son frère et qu'elle ne connaissait point. Il faut suivre dans les Mémoires le voyage de madame de Mazarin, tantôt en carrosse, tantôt en chaise, enfin à franc étrier, ce qui n'était pas une manière fort commode de voyager, quoique les belles fugitives eussent pris la précaution de se déguiser en cavaliers. Nanon laissait échapper par-ci par-là quelques *madame* : c'était fort malheureux, car le soir dans les hôtelleries des curieux, jaloux d'acquérir une certitude, observaient le couple travesti à travers la serrure et voyaient s'échapper leurs longs cheveux de la coiffure masculine qui les tenait captifs ; heureux encore si ces indiscrets ne voyaient que cela.

Au milieu de tant de vicissitudes, la duchesse arriva en Suisse, puis en Italie, puis en Allemagne, puis en Flandre, d'où elle passa, vers la fin de 1675, en Angleterre. C'est là qu'une des femmes les plus belles, les plus spirituelles de la cour de France vit entourée d'une société illustre, que Saint-Evremont épure de temps en temps et que Saint-Réal voit, dit-on, s'écouler chaque soir sans être obligé de la suivre. Vainement le duc a-t-il fait d'innombrables démarches pour déterminer *sa Laure* à revenir près de lui : elle ne veut point de ce béat personnage pour son Pétrarque, et le cri journalier de la belle est, comme celui de la Fronde : *Point de Mazarin! point de Mazarin!*

Le maréchal de Luxembourg avait investi Valenciennes et ouvert la tranchée devant cette place, quand le roi y arriva avec une partie de sa maison. Le siége ne fut pas long : Valenciennes se rendit le 17 mars après un coup de main audacieux des mousquetaires, qui s'étaient emparés de la contrescarpe. Mais le plus beau fait de cette campagne est la victoire de Cassel, remportée par *Monsieur* sur le prince d'Orange, et qui facilita la prise de Saint-Omer. Quoique le duc d'Orléans eût vaincu dans cette occasion à la manière de son frère, c'est-à-dire grâce à l'expérience des maréchaux de Luxembourg et d'Humières, Louis XIV apprit cet avantage avec un front soucieux : il quitta sur-le-champ l'armée et ramena *Monsieur* à Versailles de peur qu'il ne prît trop de goût à ces jeux guerriers.

« Je suis fâché que vous ne soyez pas venus à cette dernière cam» pagne, disait le roi à Racine et Despréaux quelque temps après son » retour de Flandre, vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût » pas été long. — Sire, répondit Racine en homme de cour bien » stylé, Votre Majesté ne nous a pas donné le temps de faire faire » nos habits. — Oh bien, reprit le monarque, afin que la prochaine » fois vous soyez en mesure, je vous désigne tous les deux dès au» jourd'hui pour écrire l'histoire de mon règne, et je vous donne à » chacun mille écus de pension. »

Cette année, comme les années précédentes, les galanteries succèdent à la guerre, qui dans quelques mois leur succédera à son tour. Mais le bonheur de la favorite est désormais mêlé de beaucoup d'amertume : il ne lui est plus possible de se dissimuler non-seulement l'empire que madame de Maintenon obtient sur le cœur du roi, mais la diminution de sa propre influence sur les sens de ce prince. Dans cette anxiété la marquise se livre à toute la fougue de son tempérament pour enlever au roi le goût des plaisirs : elle s'efforce d'en tarir la source, craignant qu'il ne cherche à l'épuiser chez ses rivales. On dirait qu'elle prétend arracher cet amant à toutes les femmes en lui prodiguant ce que toutes ensemble pourraient à peine lui donner.

Ce n'est plus une maîtresse tendre, délicate, voluptueuse,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Malgré des soins si ingénieux, si brûlants, madame de Montespan n'obtient du roi que les hommages d'une tendresse languissante et qui a besoin d'une image étrangère pour se ranimer. Je l'ai déjà dit, à la cour le secret est impossible : on sait des confidents indiscrets du roi que dans ses entretiens avec Athénaïs Sa Majesté, trompant son imagination par une erreur volontaire, aime à se croire avec cette veuve sur laquelle se concentrent presque tous ses désirs. Madame de Montespan est le temple, madame de Maintenon reçoit le sacrifice. Mais quelle idée doit-on se faire de cette lubrique beauté quand on songe qu'en sortant des bras de Louis XIV elle retrouve assez d'ardeur pour justifier par une laborieuse expérience cet éloge qu'on lui entendit faire un jour de Louvois : « Il remplit toutes les » idées que j'ai du grand homme ! »

Une des inclinations du roi dont la vivacité se soit soutenue le plus longtemps, c'est celle qu'il conserve encore pour la princesse de Soubise. Indépendamment des caprices de cette dame, qui piquent les désirs de Sa Majesté en les rebutant quelquefois, les difficultés dont cette intrigue est entourée doivent contribuer encore à la perpétuer. Ce n'est qu'avec une grande circonspection que les entrevues ont lieu. Appelée à toute heure à la cour par sa naissance, la princesse assiste au dîner, aux conversations, aux promenades sans que le roi ait l'air de l'apercevoir : c'est la maréchale de Rochefort qui ménage de tendres rendez-vous à ces amants, et toutes les précautions sont prises pour que le mystère en soit impénétrable. Le prince de Soubise, d'abord extrêmement jaloux, s'est mis à le devenir moins, ensuite point du tout, et cela à une époque où une grêle bienfaisante de titres, de pensions, de dignités honorables et lucratives tombait sur sa maison. Il pensa que si la trahison de sa femme pouvait avoir quelque chose d'amer la fortune immense qu'il avait faite depuis quelques années était un formidable dédommagement. L'honnête seigneur jouit donc en paix des effets sans s'inquiéter davantage des causes. De son côté Louis XIV, en bienfaiteur délicat, a soin de colorer par des motifs spécieux les grâces qu'il répand sur la famille de Soubise : il allègue une fois la nécessité de soutenir cette maison illustre ; une autre fois Sa Majesté récompense des services distingués. Quelques robustes esprits se laissent prendre à ces prétextes ; mais la gaze est trop claire pour que les courtisans ne la percent pas de leurs regards. Madame de Montespan, après avoir cherché longtemps en vain à se convaincre des amours du roi et de madame de Soubise, est maintenant bien fixée à cet égard. Elle avait cru voir que la princesse mettait toujours une certaine paire de boucles d'oreilles quand le prince allait à Paris : sur cet indice elle fit suivre un jour le roi ; la favorite ne s'était point trompée, les boucles d'oreilles servaient en effet de signal au rendez-vous. Le lendemain de cette découverte elle aborda M. de Soubise dans la galerie et essaya de lui faire comprendre assez clairement ce qui se passait. Le prince fit semblant de ne pas saisir le sens de ce que la marquise voulait lui dire : il lui tourna le dos et la laissa persuadée que, même en déchirant tout à fait la gaze, elle ne parviendrait pas à faire entendre à ce mari des détails sur lesquels il voulait apparemment rester sourd.

Le roi ayant appris que le poëte Dufresny, auteur de quelques comédies, était fort peu accommodé, et que cet arrière-petit-fils de Henri IV [1] courait le risque de mourir de faim, le fit venir un de ces matins à Versailles. « Mon pauvre Dufresny, lui dit-il, j'ai tâché de » vous soustraire plusieurs fois à la misère et de vous mettre dans » un autre équipage que celui où vous voilà ; mais vous aimez le vin, » le jeu et les femmes, ventre-saint-gris !... Il faudra pourtant vous » amender. Voici un bon de mille pistoles ; tâchez donc que les co» médiennes, la bassette et le cabaret n'en aient pas trop. » Dufresny jura qu'il allait devenir sage comme un anachorète ; mais, si l'on doit peu compter sur un serment d'ivrogne, que doit-on penser de celui d'un homme qui est tout à la fois ivrogne, joueur, galant... et poëte !

Louis XIV s'est livré à ce mouvement de générosité envers un descendant en ligne oblique de son aïeul le grand Béarnais pour célébrer l'arrivée de *Françoise-Marie* [2], troisième fille de madame de Montespan, que la féconde favorite vient de mettre au monde. Sa Majesté a voulu que la naissance d'une bâtarde profitât au petit-fils d'un bâtard : il faut être conséquent en tout.

La reine, qui touche à l'accomplissement de sa trente-neuvième année, portait il y a peu de jours des rubans roses ou bleu tendre ou jaunes, parce que les dames ne quittent jamais ces couleurs en Espagne. Le roi lui conseilla assez brusquement hier matin de renoncer à ces nuances qui ne conviennent qu'aux jeunes femmes, et qu'elle ne peut conserver, ajouta-t-il, sans se faire moquer d'elle. « Je croyais, sire, répondit Marie-Thérèse, que je pouvais rester » encore ainsi quatre ou cinq ans sans être ridicule. — Et moi, ré» pliqua Sa Majesté, je vous dirai qu'il y a quatre ou cinq que vous » devez le paraître... » Dès le soir même la reine quitta les couleurs tendres, et depuis cet instant elle ne met plus de rouge.

La campagne se termine encore cette année par des succès en Alsace, et le maréchal de Créqui s'inscrit décidément parmi les grands généraux. Le jeune duc de Lorraine voulut au mois de novembre faire une nouvelle pointe sur la Lorraine, où il espère toujours rétablir la domination de ses pères. Il passa la Sarre et s'avança jusqu'à Metz ; mais M. de Créqui ayant marché jour par jour sur ses flancs finit par lui couper les vivres et le passage. Contraint alors de se rejeter sur la Meuse, Charles y retrouva le maréchal, qui, comme son ombre, le suivait partout. Il fallut retourner en Alsace. Le général français l'y devança et l'obligea à recevoir le combat près de Cokesberg, où le duc de Lorraine fut battu. M. de Créqui a couronné ce succès par la prise de Fribourg. Le jeune de Villars s'y est distingué.

[1] Le grand-père de Dufresny était fils d'une jardinière d'Anet, que l'on nommait la *belle jardinière*, et que Henri le Grand eut pour maîtresse. L'aïeul du poëte naquit de ce commerce ; mais jamais il ne s'en prévalut, non plus que son fils et son petit-fils. Mais Louis XIV ne doutait pas de cette origine.

[2] *Françoise-Marie* de Bourbon, depuis mademoiselle de Blois ; elle épousa Philippe II, duc d'Orléans, qui fut régent après la mort de Louis XIV. Les deux autres filles du roi et de madame de Montespan étaient *Louise-Françoise*, mademoiselle de Nantes, qui épousa Louis III, duc de Bourbon-Condé, et *Louise-Marie*, mademoiselle de Tours, morte en 1681.

CHAPITRE XXII.

1679.

Le diable s'en mêle. — Le comte d'Aubigné ; son mariage. — *Le Comte d'Essex* de Thomas Corneille. — *Fables de la Fontaine.* — Encore la cour voyageuse. — C'est une ruse de guerre. — La foire Saint-Germain. — Première pièce de théâtre qu'on y ait jouée. — Succès en Flandre. — Racine et Despréaux à l'armée. — Leur lunette grossit certains objets. — Naissance du comte de Toulouse. — Belle qui meurt littéralement d'amour — Les *cadenas.* — Traité de Nimègue. — Combat de Saint-Denis. — Mot de Gourville à cet égard. — Lettre du prince d'Orange à Louis XIV. — Réponse du roi. — Avantages sur le Rhin. — Jalousie à l'italienne. — Ruse financière de Colbert. — Le Nôtre. — Sa visite au pape. — Mort de Claude le Lorrain. — *Le Mercure galant* de Boursault. — *Germanicus* du même auteur. — Anecdote à laquelle cet ouvrage donne lieu. — Paix entre la France et l'Empire. — Madame de Longueville, son caractère, sa vie, sa mort, son éloge funèbre. — Disgrâce de M. de Pomponne. — Rupture matérielle du roi et de madame de Montespan. — Les mousquetaires. — Remontrance de madame de Maintenon au roi. — Son effet. — Caution de madame de Richelieu. — Censeurs et commission de librairie. — Leurs fonctions. — Mort de la duchesse de Chevreuse et du cardinal de Retz. — Portrait de ce cardinal. — Marie-Louise, fille de *Monsieur*, reine d'Espagne. — Mariage de mademoiselle de Blois, fille de madame de la Vallière, avec le prince de Conti. — Compliment burlesque du comte de Grammont. — Examen de la tactique de madame de Maintenon. — Apparition de mademoiselle de Fontanges. — Son portrait. — La nouvelle favorite au bal de Villers-Cotterets. — Tout son crédit est compromis dans une courante. — Le jarret de madame de Montespan.

Mademoiselle de Thianges, cette jeune beauté à qui, selon le dire de sa maman, il ne manque plus rien, pourrait bien, si l'on ne veille sur elle, offrir bientôt le mécompte prévu par le comte de Grammont. Il existe à la cour des dénicheurs d'innocence qui se lèvent de bon matin. La belle trouva le jour de l'an sur sa toilette un petit diable ayant à la main une souris fort bien imitée. Mademoiselle de Thianges se plaignait à sa femme de chambre de ce que par l'envoi de ce joujou on la traitait encore en enfant, lorsque tout à coup la souris, pressée d'une certaine manière, s'ouvrit et laissa échapper une paire de bracelets du prix de deux mille louis avec un petit billet sur lequel on lisait ces mots : *Le diable s'en mêle.* Jusqu'ici l'on s'est consumé en recherches sans avoir pu découvrir l'auteur de ce magnifique présent ; mais s'il fallait se *donner au diable* pour le mériter, madame de Thianges assure qu'en bonne mère elle se sacrifierait plutôt que de laisser damner sa fille.

Le comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon, est un fort plaisant personnage dont je parlerai beaucoup par la suite. Je me borne en ce moment à dire qu'il vient d'épouser, sans en prévenir sa sœur, mademoiselle Geneviève Piètre, fille d'un procureur du roi de la ville de Paris. Cette jeune personne est sans beauté, et, qui pis est, sans bien. Si Grammont est informé de cette union, il doit avoir déjà dit que le comte fait un *piètre* mariage.

Thomas Corneille a trouvé quelques étincelles du beau feu poétique de son frère dans la tragédie du *Comte d'Essex*, dont le succès a été complet. Boileau prétend qu'il n'est point mérité, et que l'on peut hardiment comprendre dans le *galimatias double* ce vers ronflant qui fait trépigner d'aise le parterre ébahi :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

« Il ne fallait pas, dit le savant critique, exhumer Tertullien de sa poudre pour en tirer une traduction amphibologique de ce passage : « *Martyrem facit causa, non pœna.* »

En récompense, notre Juvénal ne tarit pas d'éloquence sur les fables de la Fontaine [1], qui viennent de paraître en entier. « Ni Ésope, ni Phèdre, dit Boileau, n'ont approché de cette perfection : ils avaient ouvert le sentier; la Fontaine en a fait un chemin vaste, agréable, sûr, où toutes les générations voudront passer. »

A son départ pour l'armée, le roi est revenu au bagage de ses premières campagnes; il se rend en Lorraine avec la reine et toute la cour. Les routes sont couvertes d'artillerie et de carrosses dorés; on y rencontre force chariots portant pêle-mêle des tentes et des toilettes, de la poudre à canon et des pots de pâte d'amande, du brandevin et de l'eau de la reine de Hongrie, des cuirasses et des dentelles, des mousquets d'infanterie et des mousquets d'apothicaire. Mais cette fois tout cet attirail, qui promet une campagne d'agrément, n'est, dit-on, qu'un simulacre imaginé pour donner le change aux ennemis, et leur laisser croire que Louis XIV s'amusera de fariboles sur la Moselle, tandis que, dans le plus grand secret, il se transportera rapidement aux bords de l'Escaut. Voilà donc la galanterie, qui depuis longtemps est un moyen de politique, devenue récemment une ruse de guerre.

Je suis restée à Paris, moi, avec mes trente-neuf ans, dont la marche, que je trouve de plus en plus rapide, ne me permettra bientôt plus d'être propre ni à la politique, ni à la guerre. Je promène dans notre triste capitale mes loisirs souvent chargés d'ennuis; je les conduisis hier à la foire Saint-Germain, où les oisifs comme moi vont voir une nouveauté éclose cette année. On n'a offert longtemps dans ce lieu que des spectacles vulgaires, des marionnettes, quelques animaux sauvages, un géant, des chats, des chiens, des singes savants; dans ces derniers temps, le public y a vu avec admiration des joueurs de gobelets, des sauteurs et des danseurs de corde. Mais, cette année, on donne au préau de la foire, sur un théâtre assez élégant, une pièce intitulée *les Farces de l'Amour et de la Magie* : c'est un divertissement en trois intermèdes, mélange bizarre de sauts, de récits, de danses, de lazzis et de machines; les comédiens sont des sauteurs. Tout Paris court à ce spectacle bâtard.

Je reçois mon courrier de Flandre : ainsi qu'on l'avait prévu, le roi, après avoir donné l'ordre d'investir Charlemont, Namur et Luxembourg, s'est rendu de sa personne dans les Pays-Bas, et a fait son entrée à Gand, qui avait ouvert ses portes le 9 mars au maréchal d'Humières. Seize jours après, Ypres se rendit à Sa Majesté, c'est-à-dire au maréchal de Luxembourg. Racine et Despréaux, qui cette fois avaient eu le « temps de faire faire leurs habits, » observaient d'une hauteur voisine le siége de cette ville, qui ne dura qu'une semaine. M. de Saint-Aignan, que le roi avait chargé de conduire ses historiens à ce poste, écrit que nos Tacites modernes paraissaient un peu émus lorsque leur lunette était braquée sur les remparts de la place assiégée; il est possible que l'émotion ne leur ait pas permis de juger sainement des choses, et c'est à cela sans doute qu'on doit attribuer le volume exorbitant qu'ils ont prêté à certaines actions, en taisant d'autres faits beaucoup plus remarquables.

Le roi revint hier à Saint-Germain et reprit le timon des affaires intérieures, qu'il avait confié à son départ au chancelier le Tellier [1]. La favorite n'attendait que le retour de Louis XIV pour lui donner un septième enfant d'origine Mortemart; celui-ci s'appelle *Louis-Alexandre* [2]... Je doute que les génisses, les brebis, les laies et les tourterelles composant le cadeau que le marquis de Dangeau fit il y a quelques années à madame de Montespan aillent plus vite en besogne que cette fertile beauté.

Ce n'est pas seulement par métaphore que l'on meurt d'amour au temps où nous vivons : voici l'exemple d'une triste réalité. Mademoiselle de Saint-Gelais, jeune personne fort honorable employée dans la maison de la reine, quoiqu'il n'y ait plus de demoiselles d'honneur, avait une bien grande envie d'avoir un amant; malheureusement la pauvre fille possédait encore plus de laideur que de vocation amoureuse, et ce n'est pas peu dire. Il fallait pour l'aimer plus que de la bonne volonté, plus que du dévouement; l'héroïsme seul en pouvait être capable... Il se trouva un héros. Certain gentilhomme normand, aussi pauvre qu'intrépide, se jeta, nouveau Curtius, dans une intrigue avec mademoiselle de Saint-Gelais. Elle était d'une maison illustre; le sang des Lusignan coulait dans ses veines; notre amant audacieux le savait et ne pouvait se persuader qu'il n'y eût pas quelque dix mille pistoles à l'appui de tant de noblesse. Mais la vérité perce tôt ou tard, même à la cour. Le Normand apprit un jour, jour fatal pour mademoiselle de Saint-Gelais, qu'elle n'était riche qu'en désirs, et n'avait d'espérances que celles de l'amour. L'infidèle disparut un beau matin : le coup était aussi terrible qu'imprévu; la descendante des rois de Jérusalem s'efforça tant qu'elle put de douter de son malheur; il fallut enfin y croire. A peine en fut-elle assurée qu'elle devint jaune comme un souci; bientôt une fièvre lente la dévora; le marasme suivit de près, et la pauvre fille, descendue en moins de quinze jours au bord de la tombe, mourut en accusant l'ingrat Normand de l'avoir assassinée.

J'ai remarqué depuis un mois à la cour de nouveaux meubles fort galants; ce sont de petits coffrets où l'on renferme sous clef tous les ustensiles servant à table : la cuiller, la fourchette, le couteau, etc. Ces nécessaires, qui chez le roi sont d'or ou de vermeil, se placent à la droite de chaque couvert; ils s'appellent *cadenas.* Toutes galantes qu'elles paraissent, ces boîtes ont été mises en usage pour la sûreté de ceux qui s'en servent : les tentatives d'empoisonnement qui se multiplient chaque jour nécessitent des précautions auxquelles ces petits meubles viennent ajouter. Dernièrement M. Colbert fit exécuter un *cadenas* pour le service de la reine par le fameux orfévre Delaunay; il pèse vingt-deux marcs d'or, et la façon a été réglée à quatre mille livres.

La paix a été conclue à Nimègue; Louis XIV en a dicté presque toutes les conditions. Trois traités distincts sont sortis de ce laboratoire diplomatique : le premier entre la France et la Hollande; le second entre la première de ces puissances et l'Espagne; le troisième, qui n'est point encore signé, entre Louis XIV et l'empereur Léopold, pour lui et les princes de l'Empire. Il est digne de remar-

[1] Une partie de ces fables avait paru en 1668. L'auteur publia en 1671 le reste de ses contes, dont les six premiers livres avaient été donnés au public en 1664.

[1] M. d'Aligre avait succédé au chancelier Seguier deux mois après sa mort, et M. le Tellier succéda à M. d'Aligre décédé en 1677.

[2] Louis-Alexandre de Bourbon, depuis comte de Toulouse.

que que les Hollandais, après avoir attiré tous les autres Etats dans leur cause, ne perdent absolument rien à la guerre, tandis que l'Espagne est dépouillée de la Franche-Comté et d'une grande partie de la Flandre. Louis XIV fait rendre au roi de Suède, son allié, tout ce qui lui avait été enlevé par l'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark.

Le traité avec la république fut conclu le 10 août, et cependant le prince d'Orange, espérant surprendre le maréchal de Luxembourg, l'attaqua le 14 sous les murs de Mons, où, d'après les conventions de Nimègue, nos troupes doivent rester jusqu'à ce qu'on ait donné satisfaction au roi de Suède. Dans ce combat, qui a pris le nom du village de Saint-Denis, le prince a été battu; il a perdu beaucoup de monde, et la violation des traités est punie. « Je n'ai pu me refuser cette der-» nière leçon de mon métier, disait-il à Gourville peu de jours après » la bataille. — Si cela se renouvelait souvent, répondit le conseiller » d'Etat français, l'éducation de Votre Altesse coûterait cher à la » Hollande. » Sentant toutefois la faute qu'il avait commise, le prince d'Orange écrivit dernièrement au roi pour s'excuser et lui demander son amitié. « J'ai reçu, lui répondit Louis XIV, la lettre par laquelle » vous me demandez mon amitié; je vous l'accorderai quand vous en » serez digne. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. » — Je ne puis, dit le prince, avoir son amitié, eh bien! j'aurai son » estime. »

Cependant le traité entre la France, l'empereur et les princes de l'Empire n'étant point encore signé par suite de difficultés pour la plupart relatives au duc de Lorraine, la guerre continue sur le Rhin. M. de Créqui, après avoir battu le prince de Bade à Rhinsfeld, a attaqué et défait le duc de Lorraine à Gengenbach. Le maréchal s'est ensuite rendu maître du pont de Kehl, a brûlé une partie de celui de Strasbourg, et vient de s'emparer de Lichtenberg.

Pendant cette prolongation d'hostilités, un officier général, qui se trouvait à l'armée, a fait sous les plus doux auspices un voyage funeste à Paris. Le marquis d'Albret entretenait des galanteries avec la femme de M. Bussy-Lamet; il reçut un jour une lettre de sa maîtresse, qui lui assignait un rendez-vous et le pressait, avec de tendres instances, de n'y pas manquer. D'Albret obtient du maréchal de Schomberg un congé assez court; il vole dans les bras de sa belle... C'est la mort qui l'y attend. Madame de Bussy avait été forcée par son mari de demander l'entrevue; l'époux outragé attend son rival... il l'assassina. M. de Schomberg a été réprimandé par M. de Louvois pour avoir accordé le congé sans la permission du roi.

Les frais de la guerre ont épuisé les finances; les coffres de l'Etat sont vides; et cependant quelques courtisans avaient persuadé Louis XIV, immédiatement après la signature des traités de Nimègue, qu'il importait de donner un superbe carrousel. « Cette fête, » disaient-ils, aura l'avantage politique de faire croire aux étrangers » que les ressources de la France sont inépuisables, et ne fera qu'a-» jouter à l'idée qu'on a de la grandeur de Votre Majesté. » Le roi était bien faible sur le terrain où ces messieurs l'attaquaient : il adopta presque sans objections leur idée, et se laissa présenter des plans pour le carrousel. Mais comment, au milieu de la gêne où se trouvait l'État, aborder auprès de Colbert la proposition d'une dépense sans doute considérable et d'une incontestable inutilité? Pendant quinze jours, l'embarrassé monarque tourna autour de ce sujet délicat; mais toujours le courage lui manquait quand il fallait entamer la question au vif. Le contrôleur général, bien informé des projets du roi, et qui avait déjà trouvé le moyen d'assurer leur exécution, quoiqu'il eût l'air de les ignorer, voyait venir Sa Majesté en redoublant ses plaintes, ses exclamations, ses soupirs sur l'équilibre du trésor.

— Hélas! je le sais bien, dit enfin le roi, et je vois que décidément il me faudra renoncer à un carrousel que je me proposais de donner.

— Un carrousel! s'écria Colbert en rendant son visage plus sombre encore que de coutume.

— Oui, les seigneurs de ma cour me disent tous que c'est nécessaire; mais le défaut de ressources...

— C'est égal, sire, il faut que la fête ait lieu.... interrompit Colbert à la grande surprise du roi.

— Mais comment ferez-vous, monsieur, pour trouver l'argent nécessaire?

— Je serais fort en peine de le dire à Votre Majesté; je verrai... J'y réfléchirai.

— Oui, je sais, Colbert; ce ne serait pas la première fois que votre imagination battrait monnaie... Tenez, voilà les plans qu'ils m'ont remis; voyez ce qui coûterait le moins.

— Tout cela ne convient pas, dit le ministre après avoir examiné les dessins.

— Je l'avais prévu; ces projets seraient d'une exécution trop dispendieuse.

— Non, sire, ils me paraissent au contraire trop mesquins.

— Hom! que dites-vous, monsieur?

— Je dis, sire, que, puisqu'il agrée à Votre Majesté de donner une fête, il faut la rendre digne du plus grand roi du monde. Je me charge de faire dresser des plans convenables.

— Mais l'argent, Colbert, l'argent?

— Je n'ai pas à cet égard à mesurer la dépense sur les moyens dont je dispose, car je n'ai rien; mais comme il faut que je crée des ressources, il ne m'en coûtera pas plus de les créer fortes.

— Allons, monsieur, que Dieu vous seconde!

Lorsque le ministre parlait ainsi, toutes ses idées étaient déjà arrêtées. Rentré à son hôtel, il fit venir les fermiers généraux et leur déclara que l'intention du roi était de compter avec eux de clerc à maître pendant un espace de temps qu'il indiqua; mais que Sa Majesté, toujours juste, voulant les dédommager de ce dérangement, leur accordait un million d'indemnité. Les partisans virent d'un coup d'œil ce qu'ils perdraient à ce marché; s'ils annoncèrent en riant leur soumission au ministre, leur rire ne passa pas le nœud de la gorge; mais, bon gré, mal gré, il fallut se résigner.

Cependant M. Colbert fit mettre dans tous les journaux, non-seulement du royaume, mais des pays étrangers, que Louis XIV donnerait, à une époque qu'il fixa, un carrousel qui surpasserait en magnificence tout ce qu'on avait vu; sur-le-champ il fit commencer les préparatifs, et bientôt on vit accourir à Paris une multitude innombrable d'étrangers. Tous, pour faire honneur à leur nation, affectèrent un faste éblouissant, tous se livrèrent à des dépenses excessives. Il se fit dans la capitale et dans les environs une consommation prodigieuse à laquelle vint ajouter encore la noblesse de nos provinces, empressée d'admirer aussi les merveilles qui se préparaient. A peine, dans une telle affluence, les marchands, les maîtres d'hôtellerie, les artistes, les ouvriers, purent-ils suffire aux commandes qui leur furent faites.

Au milieu de tout ce mouvement, le roi voulut savoir ce que coûterait une fête qui, pour répondre à l'attente de tant de curieux, devait être magnifique.

« Sire, lui dit Colbert avec négligence, cela pourra revenir à dix-huit cent mille livres.

— Comment, monsieur, dix-huit cent mille livres, et c'est vous qui m'annoncez cela sans vous émouvoir!... Non, non, je ne veux pas consacrer cette somme énorme à des amusements frivoles, je ne ruinerai point mon peuple pour divertir mes courtisans.

— Votre Majesté ne se rappelle donc pas que la fête est annoncée à toute l'Europe, que son honneur est maintenant engagé à la donner?

— Au diable la promesse! Voilà, monsieur, une grande folie.

— Je ne dis pas non; mais, sire, il y a des folies utiles, et celle-ci est du nombre. Dans cette occasion, il faut enchérir encore sur la magnificence qui vous est naturelle: les étrangers s'y attendent; s'ils étaient trompés, rien ne serait plus propre à dévoiler la gêne de l'Etat, qu'il nous importe de cacher.

— Vous avez raison; tirez-vous donc de là comme vous pourrez... et surtout que je n'entende pas crier le peuple.

— Que Votre Majesté se tranquillise à cet égard; le peuple, loin de souffrir, profitera. Seulement, je vous demanderai, sire, la permission de retarder la fête de quinze jours; nos préparatifs ne sont pas achevés.

— Ah! voilà qui me contrarie. Comment, après avoir fixé le jour des réjouissances, pourrons-nous calmer l'impatience que ce retard va causer aux étrangers?

— Je propose à Votre Majesté de leur donner un bal aux Tuileries, rien ne rend les hommes patients comme le plaisir.

— En effet, l'idée est excellente je m'en empare. »

M. Colbert avait eu un autre motif que l'achèvement des préparatifs pour demander un retard de quinze jours: le bal des Tuileries fut donné; les étrangers y parurent avec les habits magnifiques qu'ils avaient fait faire pour le carrousel, il fallut en commander d'autres. Alors, nouvelle dépense, circulation plus active encore de l'argent : c'était là le but du contrôleur général, et il était rempli.

Enfin le spectacle si longtemps désiré fut offert à la multitude avide; jamais on n'avait rien vu d'aussi brillant, d'aussi bien ordonné. Les étrangers s'extasièrent sur la prodigieuse quantité de richesses que le roi et sa cour étalèrent aux regards éblouis... Chacun exagérait les dépenses, Sa Majesté elle-même regarda en tremblant les états que Colbert lui soumit. Quelle fut sa surprise en voyant, par une balance qui terminait le cahier, que, tous frais acquittés, il restait un million dans les coffres de l'Etat sur le compte de clerc à maître avec les fermiers généraux! « Homme incompréhensible! s'é-» cria Louis XIV en sautant au cou de son ministre; le premier de » mes trésors c'est vous, car vous êtes le seul qu'on ne puisse jamais » épuiser. »

Je ne crois pas encore avoir trouvé l'occasion de parler du fameux le Nôtre, architecte-jardinier qui dessina les beaux jardins des Tuileries, du Luxembourg, de Vincennes, et qui depuis plusieurs années emploie toutes les ressources de son art à Versailles. Cet habile artiste, ayant fait un voyage à Rome cet été, fut présenté au pape Innocent XI, qui avait désiré voir un homme si célèbre. Sa Sainteté examina avec un grand intérêt les plans de Versailles, dont le Nôtre s'était muni comme de son plus beau titre de gloire; le chef de l'Eglise en parut enchanté.

« Mon Dieu! dit-il, cela doit coûter des sommes prodigieuses?

— Saint-père, répondit l'architecte, la dépense ne passe pas encore deux cents millions. Le Nôtre ajouta : Je ne crains plus de mourir,

j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, Votre Sainteté et le roi mon maître.

— Ah ! monsieur, quelle différence ! reprit Innocent XI avec humilité ; Louis XIV est un grand prince victorieux, et je suis un pauvre prêtre, le serviteur des serviteurs de Dieu... D'ailleurs le roi est jeune, et je suis vieux.

— Eh ! mon révérend père, répliqua le Nôtre, qui prit au mot la modestie du pape, vous vous portez bien ; il y a beaucoup à parier que vous enterrerez tout le sacré collége. Je suis ravi de l'estime que vous portez à mon maître ; permettez-moi de vous embrasser... » Et sans attendre la réponse du vicaire de Jésus-Christ, l'artiste lui sauta au cou. Innocent XI aura pu trouver que, pour un prince dont on ne baise ordinairement que la pantoufle, cette accolade était un peu familière, surtout de la part d'un jardinier.

Le Nôtre professe la plus grande admiration pour Louis XIV ; mais il vénère les beaux-arts, et le cœur lui saigna en assistant à Rome au convoi de Claude le Lorrain, ce grand peintre de paysage, qui reçut le jour en France et mourut sur un sol étranger. On fit observer à notre architecte que son compatriote s'était retiré en Italie par goût ; mais cette remarque ne put le convaincre. « Non, non, persista-t-il à dire, je ne croirai point que *Gelée*[1] se soit expatrié volontairement, il faut qu'il ait eu quelque dégoût en France ; on tient au pays qu'on sut honorer, et il dépend toujours du souverain de faire aimer la patrie à celui qui contribue à l'illustrer. C'est le roi qui a tort : Sa Majesté en sera punie ; elle ne montrera point aux étrangers la tombe du premier paysagiste qui ait jamais existé. »

On vient de représenter une comédie fort spirituelle du poëte Boursault, il l'avait d'abord intitulée *le Mercure galant;* mais comme c'est le titre du journal rédigé par le sieur Visé, M. de la Reynie a décidé que cet ouvrage serait appelé *la Comédie sans Titre*[2]. Le journaliste, irrité d'une pièce entièrement dirigée contre lui, avait demandé au lieutenant général de police qu'elle fût supprimée ; mais il est rare qu'en France l'esprit et la malignité n'aient pas raison, et c'est pour cela que le sieur Visé a eu tort.

On ne se rappellera la tragédie de *Germanicus*, du même auteur, que par une anecdote à laquelle cet ouvrage a donné lieu : Corneille, soit par persuasion, soit pour établir entre Boursault et l'auteur d'*Andromaque* un parallèle qui ne pouvait flatter ce dernier, dit, il y a quelques jours, à l'Académie, « que *Germanicus* était une bonne » pièce ; qu'il ne lui manquait que le nom de Racine. » Le grand poëte, offensé de ce discours, exprima avec aigreur son ressentiment en présence de Corneille, et des paroles piquantes furent échangées. Les deux grands écrivains se quittèrent brouillés[3].

La paix est enfin signée avec l'empereur et les princes de l'Empire. Le roi cède à Léopold ses droits sur Philisbourg ; de son côté l'empereur abandonne à Louis XIV Fribourg et Huningue. Cette dernière place, qui n'est à proprement parler, qu'une redoute, peut devenir d'une grande importance : Vauban propose déjà à Sa Majesté d'y établir une tête de pont sur le Rhin. Le duc de Lorraine, mécontent du traité, n'y a point été compris ; il ne lui reste donc plus qu'à faire effacer la devise de ses étendards et à demander un asile à quelque nouveau Prusias, qui ne le traitera peut-être pas mieux que l'ancien ne traita jadis Annibal.

La mort vient de frapper Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville, qui fut une héroïne dans toutes les carrières qu'elle parcourut. Tour à tour pieuse, galante, guerrière et janséniste, elle poussa chacun de ses goûts jusqu'à la passion et chacune de ses opinions jusqu'à l'enthousiasme. Cette femme se trouva mêlée, de son temps, à toutes les intrigues politiques, galantes, militaires ou religieuses ; toujours de la meilleure foi du monde, elle ne sut s'arrêter dans aucun genre d'excès, et n'en aperçut le vice qu'après y avoir cédé. Mademoiselle de Bourbon, à l'âge où les jeunes filles se laissent si facilement séduire par les plaisirs du monde, ne songeait qu'à remplir ses exercices de piété ; elle se faisait souvent conduire aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où elle passait des journées entières dans les entretiens mystiques de l'abbesse ou bien agenouillée sur les dalles humides de l'église. Cependant madame la princesse, qui ne voulait pas faire une religieuse de sa fille, lui déclara avec douceur, mais avec fermeté, qu'elle devait se préparer à la suivre dans le monde, en commençant par un bal qu'on préparait pour le lendemain à la cour... Un bal ! grand Dieu ! Il est aisé de concevoir combien le nom seul de cette réunion mondaine inspira d'effroi à la dévote élève des carmélites ; il fallait cependant obéir, et dans ce danger pressant elle courut consulter la vénérable supérieure sur la conduite à tenir. L'avis que mademoiselle de Bourbon demandait était difficile à concilier avec le respect dû aux volontés d'une mère ; l'abbesse ouvrit un conseil où toutes les fortes têtes de la communauté furent appelées. On discuta longuement, aigrement et simultanément, comme on discute toujours dans un comité féminin. Enfin il fut résolu qu'Anne-Geneviève, avant de faire sa toilette de bal, glisserait sous sa chemise un petit cilice bien rude, dont l'effet préservatif des tentations ne pouvait manquer d'être souverain. De retour dans son appartement, la pieuse demoiselle se cuirassa donc du précieux cilice, se laissa parer ensuite des atours les plus brillants, et se présenta dans la dansante assemblée, ne se croyant pas moins invulnérable que le bouillant Achille après son immersion dans le Styx. A peine la belle princesse fut-elle rendue à la cour qu'une foule d'adorateurs l'entoura, et que les éloges les plus exagérés, et par cela même les plus doux, lui furent prodigués. Rien de subtil comme la louange ; les compliments que recevait mademoiselle de Bourbon ne tardèrent pas à percer l'enveloppe de modestie sur laquelle la pauvre enfant avait trop compté ; elle ressentit l'effet du poison, y prit goût, s'en enivra dans la même soirée, et cela malgré le cilice, bientôt échauffé par un feu profane, contre lequel il demeura sans vertu. En un mot l'élève des carmélites sentit, en retournant au palais de sa mère, qu'elle avait eu tort de se croire invulnérable, et c'était ailleurs qu'au talon qu'elle venait d'être blessée... « Elle portait, hélas ! » le trésor de la grâce dans un vase plus fragile qu'elle n'avait » pensé. »

Depuis ce jour jusqu'à l'âge où la conversion naît ordinairement du dépit que cause la fuite du péché, madame de Longueville n'a jamais été sans amants : mais il faut convenir aussi qu'on ne la vit pas un instant sans confesseur : elle a constamment mené de front les intrigues amoureuses et les pratiques de la dévotion, et si elle a fini par être dévote seulement, c'est que l'amour était resté en arrière, et qu'elle ne pouvait plus le faire rejoindre. Il y eut alors une place vide dans ses affections ; le jansénisme vint la remplir d'autant plus promptement que la cour haïssait les jansénistes, et que madame de Longueville n'aimait point la cour.

Cette sœur du grand Condé fit bâtir un corps de logis à Port-Royal des Champs, où souvent elle passait des mois entiers dans la compagnie des *Arnauld*, des *Nicole*, des *le Maître*, des *Hermant*, des *Saci*. Les conversations de ces hommes supérieurs contribuèrent à corriger madame de Longueville de la manie du bel esprit, qu'elle avait elle-même accréditée à l'hôtel de Rambouillet. Cette réunion de jansénistes éclairés, sous la protection d'une femme tout à la fois riche, puissante et exaltée, finit par inquiéter Louis XIV, excité par le Père de la Chaise et les jésuites, dont le ressentiment se nourrit encore du souvenir des *Lettres provinciales*. Louis XIV, dans ces derniers temps, a menacé Arnauld et quelques autres sectaires de Jansénius ; mais la mort de madame de Longueville enlevant le principal appui de ce parti, il est probable qu'on cessera de le craindre et de le tourmenter. L'oraison funèbre de madame de Longueville a été prononcée aux Carmélites par l'évêque d'Autun. Ce prélat courtisan a eu l'art de mêler avec beaucoup d'adresse le panégyrique du grand Condé à celui de sa sœur, et M. le prince, présent à la cérémonie, s'est enivré très-volontiers du nuage d'encens qui lui était envoyé. L'orateur sacré peut se flatter encore d'avoir esquivé très-heureusement les endroits de la vie de son héroïne où l'absence de l'éloge n'eût pas suffi... Pauvre postérité, comme tu seras trompée !

Il nous restait encore un petit adversaire en Allemagne : c'était l'électeur de Brandebourg, qui seul avait refusé d'accéder au traité de Nimègue. Ce prince obstiné vient enfin de signer la paix, après s'être fait enlever le pays de Clèves par le brave Calvo, et Lipstadt par le marquis de Sourdis, tandis que le maréchal de Créqui battait l'électeur lui-même à Minden.

Nous voilà donc en bonne intelligence avec toute l'Europe, et nous sortons de cette guerre avec tous les honneurs du triomphe, que nous sommes loin d'avoir toujours conquis pendant les hostilités. M. de Pomponne est cependant disgracié pour n'avoir pas assez obtenu ; la cour lui reproche de ne pas s'être fait céder les villages situés entre Fribourg et Brissac, et d'avoir laissé ainsi des terres de l'Empire entre les possessions du roi. Ce grief est à peine suffisant comme prétexte, mais le vrai motif a plus de consistance. Le contrôleur général convoitait depuis longtemps les affaires étrangères pour M. Colbert de Croissy, son frère, qu'on a vu faire ses preuves diplomatiques au congrès de Nimègue, et qui négocie maintenant en Bavière le mariage du Dauphin avec une princesse de cet électorat. M. de Pomponne n'a donc réellement que le tort d'avoir occupé un emploi dont un homme plus puissant que lui voulait le désemparer ; c'est un crime auquel on ne fit jamais grâce à la cour.

Madame de Montespan, depuis sa dernière couche, conservait une incommodité qui pouvait avoir échappé au roi ; elle l'espérait même ; mais il était imprudent de s'en éclaircir, et cette imprudence elle l'a commise. Louis XIV, interpellé avec adresse sur cet objet délicat, répondit sans détour, sans ménagement : il alla jusqu'à avouer le dégoût qu'il éprouvait. La favorite, blessée profondément, se plaignit avec un emportement auquel elle n'avait point encore osé se livrer en présence de Sa Majesté ; et voulant égaler la vengeance à l'insulte,

[1] *Claude* dit *le Lorrain*, parce qu'il était né en Lorraine, se nommait *Gelée;* il était fils d'un pâtissier de Nancy.

[2] L'ouvrage a été joué plus tard sous le titre de *Mercure galant;* c'est avec cette dénomination qu'il est resté au théâtre.

[3] Depuis ce jour Corneille et Racine ont vécu sans amitié l'un pour l'autre, mais non pas sans estime. Dans ce temps-là on s'estimait encore quand on ne s'aimait plus.

la marquise reprocha à son amant un « défaut que l'amour ambitieux » tolère quelquefois, mais que l'amour sensuel ne pardonne jamais. » Cette injure brisa tout à coup le talisman inconnu qui retenait Louis XIV auprès d'une femme qu'il n'aimait plus; le charme était détruit, peut-être sans retour. Le soir même de cet événement, madame de Maintenon en fut informée; je ne sais comment cela se fit, mais on a tant de moyens d'apprendre dans les cours quand on veut fermement savoir. La favorite en expectative connaissait la vanité du roi, elle savait qu'il était surtout facile de l'irriter sur le point où madame de Montespan l'avait attaqué; la pénétrante observatrice pensa que le colosse de crédit de sa rivale devait être au moins ébranlé, et que le moment de lui porter le dernier coup était arrivé. Le lendemain, Sa Majesté voyait d'une croisée défiler ses mousquetaires; madame de Maintenon se plaça silencieusement auprès de lui, et, d'un air rêveur, regarda passer la troupe. Le roi ayant aperçu cette dame en se retournant, lui demanda le sujet de la tristesse qu'elle montrait. « Je pensais, lui répondit-elle en riant, que tous » ces mousquetaires sont de francs libertins, et que leur capitaine ne » vaut guère mieux. Sire, ajouta-t-elle plus bas, vous aimez ces gen- » tilshommes; mais si l'un d'eux avait enlevé la femme de son pro- » chain, et si vous le saviez, quand ce serait le plus brave, quand » il n'aurait ravi que la plus vile des créatures, cette nuit il ne con- » cherait pas à l'hôtel... » Le roi se retira sans avoir dit un mot; mais il n'avait pas perdu une seule des paroles prononcées par la marquise, il les répéta une heure après au duc de Saint-Aignan, de qui je les tiens, et lui dit que jamais remontrance n'avait produit autant d'effet sur lui. Madame de Maintenon avait habilement mesuré cet effet avec la scène de la veille; elle jugeait qu'en ajoutant la honte au ressentiment, la réflexion sévère qu'elle s'était permise devait rendre définitive sa rupture avec madame de Montespan, et Sa Majesté avait juré à M. de Saint-Aignan qu'elle l'était.

Croira-t-on que la dixième année des amours du roi et de madame de Montespan, et lorsque cette intrigue tombait de vétusté, Marie-Thérèse doutait encore que la marquise eût donné des enfants à Sa Majesté! Elle en eut la conviction tout récemment, parce que Louis XIV, ayant abjuré tout mystère, a fait venir à la cour ses bâtards. L'une de ces personnes obligeantes qui se trouvent partout, présenta hier à la reine, dans les jardins de Versailles, mademoiselle de Blois et le comte de Toulouse, qu'on y promenait. « Madame de Ri- » chelieu, dit la reine en les embrassant, me disait qu'elle répondait » de tout ce qui se passait, voilà les fruits de ce cautionnement. »

La grandeur des rois ne se fonde pas seulement sur les victoires qu'ils ont remportées, les bonnes lois qu'ils ont faites, la sage administration qu'ils ont organisée, les monuments qu'ils laissent; la gloire de ces maîtres du monde résulte aussi du silence de toute critique sur les actes de leur pouvoir. Il suffit même à la rigueur pour leur faire une grande renommée de vaillance et de vertu, d'un peu d'adresse à leur créer des exploits ou de belles qualités; mais il faut beaucoup de soin à cacher leurs faiblesses, leur ignorance, leurs vices et leurs fautes. C'est dans ce but que sont créés les censeurs royaux et les commissions de librairie tels que ceux qui furent établis le mois dernier. Les devoirs de la commission, présidée par un magistrat, consistent à examiner les livres qui pénètrent de l'étranger dans le royaume, à écarter de la circulation les journaux publiés chez les nations libres : comme la Suisse, la Hollande, Genève, etc. Cette commission doit veiller à ce qu'il ne parvienne en France, même des monarchies étrangères, que les papiers publics dont les rédacteurs sont soudoyés par les ministres français. Les livres imprimés dans le royaume sont également soumis aux censures de la commission, qui doit envoyer à l'improviste des agents dans les ateliers des imprimeurs pour y surprendre les publications clandestines; tandis que, chez les libraires, d'autres censeurs doivent certifier par un signe apposé à chaque page des livres, que ces ouvrages n'atteignent point le gouvernement. Voilà comment les potentats sont infaillibles, et comment les peuples ne se plaignent jamais.

La mortalité est cette année parmi les frondeurs, à peine les cendres de madame de Longueville sont-elles refroidies qu'il faut accompagner au monument madame la duchesse de Chevreuse et le cardinal de Retz. Je n'ai plus rien à dire de la première sinon que c'est un moulin à intrigues qui s'arrête, un caquet perpétuel qui a cessé. Quant au cardinal, j'en ai dit peu de chose; et n'ayant eu qu'une seule occasion de parler de lui pendant sa vie, je viens faire entendre la vérité sur sa tombe. Jean-François-Paul de Gondy ne ressembla guère dans sa jeunesse au vertueux Vincent de Paul, qui fut son professeur. Il était emporté, querelleur, quoique revêtu des ordres; et même lorsqu'il sollicitait la crosse, insigne sacré des hautes dignités de l'Église, il se battait en duel comme un officier de la cour d'Henri III. Un peu plus tard, le goût de l'intrigue vint à M. de Gondy; il passa presque toute sa vie dans les brigues, sans avoir jamais eu un but fixe ou une opinion arrêtée. Son esprit était entreprenant, subtil, inventif, et visait aux aventures, dont la licence ne l'effrayait point. Il avait de l'adresse et de la promptitude à faire rapporter la réussite à son mérite, qui souvent n'y entrait pour rien. Cet homme se faisait, comme on dit, prophète après l'événement, et savait imaginer des moyens pour expliquer les résultats qu'il n'avait pas même prévus. Il épousa le parti de la Fronde, non par haine de la cour ou par amour du parlement, mais pour donner carrière à son caractère turbulent, et prêter un aspect original à sa conduite. Jamais ce cardinal, abandonné à lui-même, n'eût obtenu le moindre succès : tous ses projets s'évaporaient en saillies, et ses plans n'étaient le plus souvent que des chimères. Sur la fin de sa vie, M. de Retz est devenu doux, paisible, honnête; il a fait abstraction de toute intrigue, de toute ambition, et s'est fait aimer de tous ceux qui l'entouraient. Il laisse pour plus de quatre millions de dettes; il en a cependant déjà payé beaucoup. Etant coadjuteur de l'archevêque de Paris, M. de Gondy aimait beaucoup les femmes; il avait tout ce qu'il fallait alors pour leur plaire. Madame de Longueville lui accorda, dit-on, ses bonnes grâces; il osa aspirer à celles d'Anne d'Autriche, mais on croit qu'il n'en obtint que le chapeau de cardinal.

La jeune princesse Marie-Louise, fille de *Monsieur* et d'Henriette d'Angleterre, va régner sur les Espagnols; honneur qu'elle avait peu recherché. « Je vous fais reine d'Espagne, lui dit le roi à son dé- » part; que pourrais-je de plus pour ma fille? — Vous pourriez da- » vantage pour votre nièce! » répondit la fiancée de Charles II, qui n'avait une haute idée ni de sa personne ni des plaisirs de sa cour. Elle partit, cependant, non comme une vierge qui sourit aux fêtes de l'hymen, mais comme une victime qui se dévoue.

Un mariage plus surprenant est le sujet de tous les entretiens; mademoiselle de Blois, fille du roi et de madame de la Vallière, épouse le prince de Conti, fils du grand Condé. Décidément les héros ne sont fiers qu'un jour de bataille; ailleurs ce sont les hommes les plus condescendants du monde. Les deux princes se sont prêtés avec une grâce toute charmante à cette union, que l'opinion publique adopte un peu moins volontiers qu'eux. Mais que fait l'opinion? Ce n'est pas elle qui dispense les faveurs et les richesses. La maison de Condé est gênée; le roi est généreux : ces deux considérations sont d'un grand poids. Après tout, mademoiselle de Blois, malgré l'absence de quelques formes, est presque aussi illustre que son époux; issue d'un roi puissant et d'une femme maintenant en odeur de sainteté, il doit s'en falloir très-peu qu'elle ne vaille un prince du sang au troisième degré. Voilà l'idée que se font les gens qui réfléchissent peu et qui calculent beaucoup. C'est en prenant les choses de ce côté que le comte de Grammont adressa hier un compliment assez burlesque au prince de Conti. « Monseigneur, lui dit-il, je me réjouis fort de » votre mariage, croyez-moi, ménagez bien le beau-père; ne le » chicanez pas; ne prenez pas garde à peu de chose avec lui : vivez » bien dans cette famille, et je vous réponds que vous vous trouverez » au mieux de cette intelligence. »

Le compliment à faire à sœur Louise de la Miséricorde était plus délicat : la nature même des félicitations rappelait amèrement le péché que la pieuse recluse doit oublier en l'expiant. Mais madame de la Vallière sait encore sa cour par cœur : elle a très-bien concilié le ton de ses réponses avec son habit, et la componction claustrale avec la tendresse maternelle. Madeleine du faubourg a donc une consolation de plus, et nous possédons une très-jolie princesse de Conti.

En intrigue, comme en guerre, le plus habile tacticien se trompe; madame de Maintenon, qui sut si bien ajouter au dégoût du roi pour rendre définitive sa rupture avec Athénaïs, que Sa Majesté ne voit plus, en effet, madame de Maintenon, dis-je, n'avait pas fait assez pour recueillir le fruit de cet événement. Que veut donc l'ambitieuse veuve? car personne aujourd'hui ne peut douter de son ambition. Rendre Louis XIV sage, dévot, pénitent, voilà qui est bon pour le décorum; mais, en réalité, qu'est-ce que cela procurerait à la convertisseuse? Si le roi prend beaucoup de plaisir à ses sermons, c'est que le prédicateur est une belle femme, et que rien ne pourrait être plus piquant pour notre maître que d'exciter des passions qui, trahies par les yeux de la veuve, se cachent d'ailleurs sous tant de zèle pieux. Voilà le véritable fond des choses; il faut que madame de Maintenon, en combattant le péché, se décide à le commettre, ou elle ne parviendra jamais au rang où madame de Montespan est montée.

En attendant, cette favorite est remplacée; nous avons, depuis quelques jours, une troisième maîtresse en titre. La jalousie a muré la chambre des filles chez la reine; mais on ne l'a point fermée dans la maison de *Madame*. C'est là qu'apparut un beau matin aux regards connaisseurs du roi mademoiselle Angélique de Scoraille de Rouville-Fontanges, fille d'un gentilhomme du pays de Rouergue. Cette demoiselle, qui n'a pas encore dix-huit ans accomplis, est la plus jolie blonde qu'il soit possible de voir : la délicatesse de ses traits s'allie avec une grande régularité; le plus beau satin ne pourrait qu'avec désavantage être comparé à son teint, et les roses paraîtraient ternes auprès de l'éclat qui l'anime. Mais l'expression de la plus jolie bouche, des plus beaux yeux, révèle malheureusement le défaut d'esprit de mademoiselle de Fontanges : ses lèvres, toujours séparées, laissent voir des dents fort blanches, fort égales, mais dont l'apparence habituelle donne un air niais à la physionomie de cette belle personne,

et son regard brillant ne parle que le langage positif des sens. La taille de la nouvelle favorite est fine, souple, élancée ; ses bras, sa gorge, son pied, tout est enchanteur; il ne manque à cet ensemble parfait qu'une étincelle pour l'animer ; nous verrons si elle descendra du ciel à la voix du Pygmalion de cette autre Galatée.

Ce qu'il y a de singulier dans la nouvelle passion du roi, c'est que madame de Montespan elle-même en montra l'objet à Sa Majesté : « Regardez donc, sire, lui disait-elle un jour en traversant les ap- » partements de *Madame*, voilà une fort belle statue ; je demandais » dernièrement si elle sortait du ciseau de Girardon, et j'ai été bien » surprise lorsqu'elle-même m'a dit qu'elle vivait. — Statue tant que » vous voudrez, a répondu le monarque; mais, vive Dieu ! voilà une » belle créature ! »

Depuis ce jour, Louis XIV ne fit plus que songer à la statue; il conçut le projet de l'animer, et l'on assure que déjà ce beau marbre a reçu l'étincelle qui lui manquait. Malgré ce secours, il est venu

Ah! sire, quelle trahison! que Votre Majesté me le rende... je l'ai lu trop précipitamment.

peu d'esprit à mademoiselle de Fontanges. Son caractère est un fonds de sensibilité romanesque, qui la porte à pleurer dès qu'elle éprouve la moindre contrariété. Le cœur de cet enfant est bon, généreux; mais sa générosité dégénère souvent en prodigalité. A peine l'amour du roi pour cette maîtresse date-t-il de trois semaines, et Sa Majesté lui a donné trois cent mille livres, dont il ne lui reste pas un sou.

Mademoiselle de Fontanges soutient la conversation avec peine; le roi souffre à l'entendre parler, et paraît gêné quand il est avec elle en société. Dans les premiers temps, madame de Montespan, pour se rendre agréable à Sa Majesté, paraissait favoriser son intrigue avec celle qu'elle nomme *le Chat gris;* elle la parait de ses mains, ainsi qu'elle fut jadis parée de celles de la Vallière ; mais l'inclination de Louis XIV paraissant vouloir durer, la marquise est devenue jalouse; elle n'habille plus sa rivale que de ridicules et de quolibets. Madame de Montespan a eu dernièrement un grand triomphe par l'extrême désavantage avec lequel *le Chat gris* a paru à un bal de Villers-Cotterets. Il y avait longtemps que mademoiselle de Fontanges n'avait dansé ; elle parut gauche ; ses jambes n'arrivaient pas; elle finit par marcher sur sa robe et la déchira. Ne pas savoir danser est un crime de lèse-majesté aux yeux de Louis XIV, qui, à quarante-trois ans, est encore, à coup sûr, le plus beau danseur des souverains de l'Europe. La faveur naissante de la maladroite favorite fut compromise d'autant plus *gravement* à Villers-Cotterets, que la sultane *validé*, madame de Montespan, dansa de manière à prouver que ni ses quarante années ni ses huit enfants [1] n'avaient en rien altéré sa légèreté, et qu'elle jouissait encore de toute l'élasticité musculaire de son jarret.

[1] Madame de Montespan avait eu de son mari un enfant, qui fut M. d'Antin.

CHAPITRE XXIII.

1680.

Élévation du château de Marly. — La chemise de M. de Hocquincourt. — Le marchand d'oublies. — Orgie sanglante. — Bastonnade ministérielle. — Le marquis de Termes. — Le petit bonhomme de chemin. — La marquise de Castelnau. — Mesdames de la Ferté et de Berthillac. — Baron et le Basque sauteur. — La Fontaine narrateur. — Pruderie et conduite licencieuse. — L'Érostrate de la place Royale. — *Chambre ardente.* — La *Voisin.* — La comtesse de Soissons, le maréchal de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, la marquise d'Alluye, madame de Polignac et la maréchale de la Ferte accusés d'empoisonnement. — Derniers jours de la Voisin; son audace, son supplice. — Noble défense de Luxembourg. — Origine de son accusation. — Griefs de madame de Soissens; elle se sauve en Flandre. — Imputation contre madame de Tingry. — Réflexions de madame de Montmorency à ce sujet. — La duchesse de Bouillon se meque des juges. — Le diable en robe de palais. — Accusations contre mesdames de Polignac et d'Alluye. — Madame de Montespan surintendante de la maison de la reine. — Met de Sa Majesté à cet égard. — Singulière plaidoirie du maréchal de la Ferté en faveur de sa femme. — Le prêtre *Lesage*, la *Vigoureux* et son frère. — Les *poudres de succession.* — *Secrets* pour échauffer un amant. — La duchesse de Foix : *Plus je frotte, moins ils poussent.* — Le roi et la reine d'Espagne. — Les combats de taureaux. — Les ministres et les noyés. — Mystification au galant archevêque de Harlay. — Mariage du Dauphin. — La Dauphine; son portrait. — Madame de Maintenon dame d'atour. — Maison de la Dauphine. — Les *entretiens* de madame de Maintenon. — Les *menins* : ce que c'est. — Louis XIV reçoit cette année le surnom de Grand. — *Genseric*, tragédie de madame Deshoulières. — Cadeaux énormes à mademoiselle de Fontanges. — Vanité de cette nouvelle favorite. — Niaiseries amoureuses. — La *duchesse* de Fontanges; sa grossesse; les cent mille écus de fixe. — Madame de Montespan refuse le titre de duchesse. — Ses raisons. — Mort du duc de la Rochefoucauld. — Son caractère. — Passion d'infirmes. — Sabbat à l'intention de madame de Soissons. — Madame de Dreux. — Événement lugubre. — Origine des rubans appelés *fontanges.* — Les trois favorites. — Pénitences exagérées de la sœur de la Miséricorde. — Le roi de Maroc amoureux de la princesse de Conti. — Conduite de mari du prince. — Orgueil de la duchesse de Fontanges. — Avis intéressé, mais sage, de madame de Maintenon. — La grossesse et les voyages. — Les gazons de Fontainebleau. — Catastrophe. — Un abbé de 1680. — Le père de la Chaise; son portrait. — Un général de cavalerie archevêque de Reims. — Les théâtres de Paris en 1680. — Vols au palais de Versailles. — Retraite de madame de Fontanges à l'abbaye de Chelles. — Madame de la Sablière et M. de la Fare. — La dame de carreau pour rivale. — La comète.

Versailles n'est pas encore fini, et déjà ce palais immense, ce résultat d'une folie gigantesque, ne plaît plus guère au roi. Les mortels inconstants se dégoûtent de leurs maisons comme de leurs maîtresses et de leurs chevaux. Louis XIV dit maintenant qu'à Versailles il y a trop d'art, pas assez de nature ; que le roi est bien dans ce vaste édifice, mais que l'homme s'y trouve trop au large; et Louis XIV sent qu'il tient encore plus au goût de l'homme qu'aux attributions du roi. Sa Majesté veut un château champêtre, agreste, une sorte d'ermitage, où la faiblesse puisse se réfugier sans risquer d'être aperçue tout d'abord par la médisance. Saint-Germain est trop vieux; Vincennes n'est point commode; Fontainebleau n'est pas assez près. Il faut une résidence où l'on soit rendu pendant la durée d'un caprice ; Marly fut adopté à la fin de l'année dernière, après une mûre délibération, dans laquelle n'entra pas, toutefois, l'appréciation des difficultés qu'on aurait à vaincre pour bâtir un palais, creuser des eaux, planter des jardins sur un emplacement où l'on ne voit maintenant qu'un marais. Le site convient, c'est l'essentiel; que sont des terrains à dessécher, des terres à changer, des montagnes à faire disparaître ? que sont les monceaux d'or à dépenser, les peuples à froisser, les sources de larmes à ouvrir, quand il s'agit de satisfaire un grand prince? Versailles a coûté déjà deux cents millions, ce n'est guère plus d'une année du revenu de la France; on tâchera cependant que Marly coûte un peu moins.

Il y eut le jour de l'an une réception de chevaliers de l'ordre ; les cordons bleus y assistèrent en grand habit. Or, ce costume ne va pas à toutes les tailles, non plus que la décoration ne sied point à toutes les réputations : M. de Hocquincourt était accoutré de telle manière à cette cérémonie, que sa chemise voulait absolument se produire au grand jour. Le pauvre chevalier avait beau pousser cet indiscret vêtement dans son étui, impossible d'obtenir qu'il y restât. Il fallait voir les yeux baissés des demoiselles, le rire comprimé des dames, la confusion de M. de Hocquincourt... Enfin, madame de Richelieu, n'y pouvant plus tenir, a quitté la galerie pour rire à son aise ; je serais curieuse de vérifier si ce fait a été consigné sur les registres de l'ordre.

L'année commence bien pour les observateurs de nos ridicules ; mais, par malheur, tous ne sont pas aussi gais que l'apparition obstinée de la chemise de M. de Hocquincourt. Le marquis de la Ferté, le chevalier de Colbert et M. de Tilladet, se trouvant ivres en mauvais lieu l'une des dernières nuits, envoyèrent querir un jeune marchand

d'oublies qu'ils entendaient crier dans la rue. Cet enfant, dont la figure est charmante, leur inspira d'horribles désirs, qu'ils voulurent satisfaire incessamment. Le petit garçon résista, se débattit, cria ; sur quoi ces forcenés lui donnèrent deux coups d'épée, et le laissèrent noyé dans son sang. Le roi, informé le lendemain de cette affreuse saturnale, fit faire les plus durs reproches et les plus grandes menaces à MM. de la Ferté et Tilladet. Quant au jeune Colbert, Sa Majesté déclara à son père qu'à la première plainte sur son compte, il le chasserait à jamais du royaume. Mais le contrôleur général ne s'en tint pas là : ayant appelé son fils dans un cabinet retiré, il lui reprocha sa conduite avec emportement ; et, voulant clore cette réprimande par un mouvement oratoire que le coupable se rappelât, il lui donna cinquante coups de canne, dont pas un seul ne manqua le but. Au commencement de la scène scandaleuse que je viens de rapporter, le marquis de Termes, qui, dans un âge avancé, partage

Turenne.

tous les désordres des jeunes gens, se trouvait dans la compagnie de la Ferté, Colbert et Tilladet ; mais ayant reconnu leur intention sur le marchand d'oublies, il s'était retiré en disant : « Bonsoir, messieurs, je ne veux pas vous accompagner dans ces sentiers détournés ; j'aime à suivre tout bonnement mon petit bonhomme de chemin, et je vais coucher chez la marquise de Castelnau. » Cette grosse dame vit en effet avec le marquis, et, quoique veuve, ne se fait pas le plus léger scrupule de paraître enceinte à la cour.

Puisque me voici sur la voie des scandales, je suis obligé de soutenir la progression d'intérêt qui convient à toute narration ; sauf à faire disparaître un jour ce que mes tablettes pourraient offrir de trop vif.

Toutes les nouvelles de la cour pâlissent devant le récit qu'on me fit hier de la dernière aventure arrivée à mesdames de la Ferté et de Berthillac ; c'est de l'élixir de galanterie. Ces deux dames, se trouvant ensemble à la comédie et seules dans une loge, se mirent à causer librement de ce qui les intéresse le plus au spectacle, la figure et la taille des acteurs. La maréchale était dans une grande effervescence d'admiration en voyant les formes heureuses, la grâce, la souplesse d'un sauteur basque qui cabriolait en ce moment sur la scène.

« Voyez, voyez, disait-elle à sa voisine, c'est tout à la fois un Hercule et un Adonis.

— J'en conviens, répondit madame de Berthillac ; mais admirez, je vous prie, la noblesse, le port majestueux, l'accent enchanteur de Baron.

— Oui, c'est un genre de perfection différent... mais l'autre me touche davantage... Ah ! madame, comme il saute...

— J'avoue que ce Basque saute à ravir... Convenez aussi que Baron est à tourner la tête. Au surplus, cela dépend de la manière de voir, ma chère maréchale.

— Dites donc de sentir. Tenez, je vous l'avouerai ingénument, il m'est avis qu'un homme avec des reins aussi souples que ce sauteur doit être admirable encore ailleurs qu'au théâtre...

— Et je vous dirai avec la même ingénuité, maréchale, que Baron ne peut qu'être un acteur délicieux dans les conversations au naturel.

— Pour moi, j'aimerais fort à éprouver le Basque.

— Il ne me conviendrait pas moins, répondit madame de Berthillac, d'obtenir une certitude sur le comédien.

— Qui nous empêche d'en avoir le cœur net ?

— Mais comment, et en quel lieu ?

— N'avez-vous pas une maison près de Saint-Cloud ?... et en écrivant ce soir un petit mot à ces messieurs...

— Ah ! je comprends, vous le feriez porter par votre laquais...

— Non, reprit la maréchale avec un peu de honte, je ne voudrais pas que mon laquais sût... Vous concevez, à la campagne, on a des jours d'ennui, et ce garçon... Mais le vôtre ?

— Je ne puis... Mon mari fut longtemps à l'armée, et les gentilshommes sont si indiscrets...

— Bien, bien, nous enverrons le premier venu à nos acteurs. »

Le rendez-vous fut donné pour le lendemain. Baron et le Basque, charmés de l'honneur que deux grandes dames leur faisaient, n'eurent garde de manquer l'heure qu'on leur indiquait. Mesdames de la Ferté et de Berthillac rentrèrent à Paris fort satisfaites de leur journée, et promirent bien d'y revenir.

Pour les deux galants, ils différaient un peu d'avis sur le charme de l'entrevue qu'ils venaient d'avoir ; ils s'en expliquèrent sans détour en regagnant leur logis.

« Qu'en pensez-vous ? dit le Basque à Baron.

— Mon cher, répondit le comédien, c'est un ange que madame de Berthillac.

— C'est un diable que la maréchale, répliqua le sauteur.

On chassait dans le même temps une partie de la population de ses foyers.

— Jamais je ne rencontrai une belle plus séduisante.

— De ma vie il ne m'arriva de trouver une femme aussi insatiable.

— Je brûle de me retrouver avec elle.

— Moi je promets de ne plus retourner dans telle galère.

— Je donnerais toutes nos comédiennes pour un seul regard de madame de Berthillac.

— Cherchez donc un autre compagnon de bonne fortune ; certes ! mon métier est rude à la comédie ; eh bien ! j'aimerais mieux y sauter du matin au soir que de passer une heure avec votre harpie de maréchale. »

Mais le plus comique de l'aventure, c'est que la Fontaine, l'impassible la Fontaine, qui venait de dîner chez Despréaux, à Auteuil, a entendu d'un bout à l'autre le colloque des deux comédiens, et l'a raconté hier, avec toute la naïveté qu'on lui connaît, chez madame de Créqui... Il fallait entendre les éclats de rire des auditeurs, il

fallait voir l'imperturbable sang-froid du narrateur... Molière, où étais-tu?

Il ne manquerait plus aux nobles dames dont je viens de peindre les mœurs que d'être prudes chez elles; mais elles ont toute la franchise du vice, et c'est à la cour, dans la maison même du roi, qu'on trouve l'alliage monstrueux des paroles austères et de la conduite déréglée. Personne n'est plus sévère que madame de Montespan envers ses enfants; personne n'est plus prompt à atteindre la pudeur des femmes, et cependant elle poussait l'année dernière encore l'indulgence pour ses propres faiblesses jusqu'à se livrer à son amant en présence des aînées de ses filles, auxquelles son extrême rigueur ne pardonnait pas un mot imprudent, un geste familier.

On me raconte en ce moment un genre de travers bien autrement singulier : cette nuit, après une débauche, M. Duquesnoi, maître des requêtes, a trouvé plaisant de mettre le feu à la place Royale, dont sa propre maison fait partie. De prompts secours ont arrêté l'incendie; il y a eu cependant un pavillon de brûlé. Ce matin M. Duquesnoi a reçu la visite de M. le chevalier du guet, qui, par une double précaution, s'était muni d'une lettre de cachet, et avait prié un médecin de l'accompagner. Le nouvel Erostrate dormait avec toute la sécurité d'un vertueux patriarche; éveillé un peu brusquement, il a donné à juger par l'indécision de son regard que sa situation exigeait un traitement et non pas un arrêt. M. le chevalier du guet a remporté sa lettre de cachet; mais le docteur a laissé douze paquets d'ellébore.

Quand la débauche est portée jusqu'aux excès que je viens de dévoiler, elle n'est plus séparée du crime que par un court espace, et dans leur délire les passions peuvent le franchir. Malheureusement nous avons vu souvent dans le cours des quatre ou cinq dernières années cette triste extension d'une immoralité sans frein. Le supplice de la Brinvilliers fut un exemple insuffisant : les funestes secrets d'*Exili* [1] ont été mis si fréquemment en usage, les empoisonnements se sont tellement multipliés que le roi a dû songer enfin à sévir contre les auteurs de ces attentats que chaque jour voyait renouveler. Une ordonnance du 11 janvier institue la chambre dite *des poisons* ou *ardente*, qui déjà vient de lancer plusieurs décrets de prise de corps. Et qu'on ne croie pas que les prévenus soient des individus obscurs : indépendamment de madame *Voisin*, qui vivait en femme de qualité et qui fut arrêtée la première, le décret atteint les plus grands noms de la monarchie... Il frappe jusqu'au sein des alliances royales, puisque la comtesse de Soissons [2] y est nommée... Une terreur communicative gagne de proche en proche tous les courtisans; chacun craint d'avoir un empoisonneur dans sa famille. Qui pourrait être exempt de cette crainte quand la chambre ardente appelle devant son tribunal le maréchal de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, la marquise d'Alluye, madame de Polignac et la maréchale de la Ferté?

La Voisin, dont le procès a d'abord occupé la chambre, était accusée d'avoir vendu aux gens de condition des poisons, des charmes et divers secrets magiques pour se faire aimer. Elle se mêlait aussi de divination, et savait au besoin, dit-on, appeler le diable à son secours. Les juges, en magistrats sensés, ont repoussé les préventions de sortilége; mais, en s'attachant au crime d'empoisonnement, ils ont reconnu que cette femme était auteur ou complice d'une foule d'attentats de cette nature : convaincue sur tous les points, elle a été condamnée à être brûlée vive en place de Grève. Ce jugement fut prononcé samedi à dix heures du soir, et le supplice était fixé au jeudi suivant. La coupable a donc connu son arrêt quatre jours avant de le subir. La sérénité de son humeur, ou plutôt son hilarité, qui ne s'était pas démentie une seule minute pendant le procès, n'a pas été altérée davantage par la condamnation. La Voisin, après l'avoir apprise, but, mangea, se livra à la débauche comme de coutume. Le lundi à minuit elle fit lever le geôlier pour lui demander du vin, et se mit à chanter les chansons les plus indécentes. Le mardi, quoiqu'on lui eût appliqué la question ordinaire et extraordinaire pour obtenir des révélations qu'elle ne fit point, elle dîna bien, dormit huit heures avec calme, et recommença le soir, toute brisée qu'elle était, la débauche avec ses gardes, qu'elle sollicita, mais en vain, de lui procurer encore un plaisir que, disait-elle en riant, elle ne goûterait peut-être plus là-bas. On lui fit honte d'un tel désordre en lui disant qu'elle ferait mieux de chanter un *Ave Maria* ou un *Salve*. Elle entonna l'un et l'autre avec dérision, puis elle dit aux gardes : « Puisque vous n'êtes bons à rien auprès de moi, retirez-vous, et » laissez-moi dormir. » Le mercredi s'écoula, comme le jour précédent, en orgies, en propos obscènes et en chansons. Un confesseur s'étant présenté, la Voisin lui dit : « Mon révérend père, soyez le » bienvenu si vous voulez prendre un siége et boire; sinon, je n'ai » pas besoin de votre ministère, et n'entends point dissiper en niaiseries la moindre partie du temps qui me reste. » Le saint homme essaya cependant de faire entrevoir une lueur de grâce à cette pécheresse endurcie. « Oui, oui, reprit-elle, je sais par cœur toutes ces » belles choses; mais je n'en use pas... bonjour. » Et elle tourna le dos au confesseur. Le jeudi les gardiens ne voulurent lui donner qu'un bouillon... « Ah çà! vous n'y pensez pas, s'écria-t-elle; j'aurai la » démarche chancelante pour me présenter tantôt devant le diable. » A cinq heures on amena cette malheureuse de Vincennes à Paris dans un carrosse; on la lia ensuite, et tout Paris la vit dans son tombereau, habillée de blanc, une torche à la main et repoussant avec violence l'image du Christ, qu'un père célestin s'efforçait d'approcher de sa bouche. Elle avait été conduite à Notre-Dame pour faire amende honorable au pied de l'autel; mais on ne put lui arracher cette formule d'expiation. Rendue en place de Grève, la Voisin se défendit, autant qu'elle le put, de sortir du tombereau; il fallut la porter sur le bûcher... Assise près d'un poteau, auquel on l'attacha avec des chaînes, elle fut couverte de paille mouillée, qu'elle parvint à écarter plusieurs fois. Enfin un nuage de fumée l'enveloppa; on vit ses pieds se roidir... La flamme dévora cette furie... Son dernier cri fut un blasphème.

Pendant que la Voisin périssait par le feu, la chambre des poisons jugeait les autres accusés. Le maréchal de Luxembourg, le plus important d'entre eux par les services qu'il a rendus à l'État, comparaissait devant ses juges comme prévenu d'assassinat et d'empoisonnement sur une fille nommée Dupin, et sur son frère, qui avaient retenu, disait-on, des papiers dont le recouvrement importait au maréchal. L'accusation portait que ce dernier s'était adressé à un prêtre nommé *Lesage* pur obtenir par son entremise l'assistance du diable contre la Dupin; mais que, Satan ayant tardé à se mêler de cette affaire, les complices de M. de Luxembourg avaient assassiné cette fille et empoisonné son frère.

Le guerrier, avant même que l'arrêt de prise de corps fût décerné contre lui, s'était rendu volontairement à la Bastille. M. de Louvois, dont la haine était peut-être l'unique cause de l'accusation, fit enfermer l'un de nos premiers généraux, encore paré des lauriers de la dernière campagne, dans un cachot de six pas, où il demeura trois semaines sans avoir été interrogé. On voit quelles étaient les dispositions du ministre de la guerre à l'égard de l'illustre accusé; l'une des imputations dirigées contre lui était pourtant d'avoir fait, toujours par le ministère du prêtre *Lesage*, un pacte avec Lucifer, afin de pouvoir marier mademoiselle de Luxembourg au fils du marquis de Louvois. Sur tous les autres points de l'accusation, le prévenu se contenta de hausser les épaules : disant qu'il laissait au bon sens des magistrats à décider si un maréchal de France pouvait avoir eu le moindre intérêt à se défaire d'un petit bourgeois et de sa sœur. Il ajouta qu'il défiait qui que ce fût de produire la moindre preuve du prétendu crime imaginé par ses ennemis, non plus que les papiers qui en auraient été le sujet. « Quant à la fable du mariage » de ma fille avec le fils de M. de Louvois, poursuivit Luxembourg » en levant la voix, si j'avais pu mesurer assez mal la portée de mes » alliances pour désirer celle-ci, je n'aurais pas eu dans le temps où » nous vivons recours aux sorciers pour faire réussir mes projets. » Ce ne fut point au diable que s'adressa Mathieu de Montmorency, » mon aïeul, lorsque, portant plus haut ses vues, il songea à épouser » la veuve de Louis le Gros; il n'eut besoin que d'en parler au parlement, qui déclara qu'un tel mariage était nécessaire pour donner » au trône l'appui d'un Montmorency. »

J'essayerai de jeter quelque jour sur cette affaire, où la passion momentanée du maréchal pour une petite fille de basse extraction est le seul fait véritable. Luxembourg aime beaucoup les femmes, et la nature ne créa jamais un être moins propre à les captiver. Peut-être lorsqu'il était jeune eut-il quelque finesse dans les traits; mais aujourd'hui sa physionomie n'est caractérisée que par d'épais sourcils, qui lui donnent un air sauvage et dur. La taille du maréchal est tellement contrefaite, son corps est en général si mal tourné, que madame de Grignon lui disait un jour : « Monsieur le duc, si » vous perdiez à l'armée un bras ou une jambe, on ne s'en aperce» vrait pas. » Un galant ainsi tourné ne pouvait donc compter que sur son argent pour triompher de la beauté; mais l'intérêt n'est pas un mobile universel : on trouve dans les derniers rangs de la société des fillettes qui ne donneraient pas leur innocence au prix de tous les trésors d'un grand seigneur, et qui vont la porter gratis dans le grenier d'un jeune clerc. La Dupin résista aux offres brillantes que M. de Luxembourg lui fit faire par Albergotti, son pourvoyeur. Les obstacles irritèrent de tout temps l'amour; notre galant eut recours à la *Voisin*, dont l'adresse était proclamée dans tous les salons. Quant à Lesage, le maréchal ne lui demanda qu'un horoscope en se moquant lui-même de la demande qu'il faisait. Soit persuasion, soit diablerie, soit usage d'un philtre amoureux, la Voisin livra mademoiselle Dupin résignée et soumise aux embrassements du maréchal. Il fut heureux, mais il ne fut nullement coupable. L'or du ministre de la guerre acheta des dépositions : la Voisin, Lesage, la Vigoureux et son frère, qui était prêtre comme Lesage, tous les quatre, accusés et détenus, ont chargé vaguement le célèbre général; mais, quoique Louvois souffle depuis longtemps le feu, il ne réussira pas à faire brûler un maréchal de France.

[1] *Exili*, Italien mis à la Bastille pour avoir fabriqué et vendu des poisons, continua, du fond de sa prison, à répandre dans le monde les substances vénéneuses qu'il composait. *Sainte-Croix* était son élève.

[2] Le comte de Soissons appartenait à la maison de Savoie.

La comtesse de Soissons est accusée d'avoir empoisonné son mari, mort en 1673, et de s'être servie de philtres pour ranimer en sa faveur l'amour de Louis XIV. Prévenue par le roi lui-même du danger qui la menaçait, elle n'a point attendu la lettre de cachet. « Si vous » êtes innocente, lui avait fait dire Sa Majesté, rendez-vous à la » Bastille; si vous êtes coupable, profitez de mon avis pour quitter » le royaume. La surintendante répondit qu'elle n'était point cou- » pable, mais qu'elle ne pouvait souffrir la prison. » Et elle s'est sauvée en Flandre.

On imputait à la princesse de Tingry d'avoir empoisonné des enfants dont elle était accouchée à l'insu de son mari. « Bon Dieu, » s'écria madame de Montmorency en apprenant cette accusation, je » n'aurais jamais soupçonné cette femme de galanterie; sa figure est, » en vérité, la garantie de sa réputation. Si j'étais homme et que » j'eusse une maîtresse de cette laideur, je ne l'aurais prise que pour » ne pas craindre de rivaux. Empoisonner ses enfants! mais le diable » seul aurait pu en être le père, et les lui aurait fait tuer pour sau- » ver son honneur. »

Madame la duchesse de Bouillon, présidente de l'hôtel de Rambouillet, a fait de l'esprit devant la *chambre ardente*, comme ailleurs. Interrogée sur ses rapports avec la *Voisin*, elle n'a répondu que par des plaisanteries, quelquefois portées beaucoup trop loin. Par exemple, le président de la Reynie lui ayant demandé s'il était vrai qu'on lui eût fait voir le diable, elle répondit « qu'elle le voyait » maintenant en robe de palais, et qu'il lui semblait si maussade » qu'elle se garderait bien de revenir à lui. La duchesse ajouta » qu'elle n'avait jamais entendu dire tant de sottises d'un ton si » grave, et qu'elle allait faire imprimer son interrogatoire pour en » amuser l'étranger. »

Mesdames de Polignac et d'Alluye, accusées d'avoir empoisonné, la première un valet de chambre dont elle voulait s'assurer ainsi la discrétion; la seconde, le plus incommode beau-père, n'ont point été convaincues; le roi les a cependant exilées l'une et l'autre, ainsi que la princesse de Tingry et madame de Bouillon[1], qui par ses réponses ou plaisantes ou injurieuses devant la *chambre ardente* avait attenté à la dignité des magistrats.

Tandis que la comtesse de Soissons était en route pour les Pays-Bas, un fondé de pouvoir s'occupait de vendre sa charge de surintendante de la maison de la reine; il en a traité avec madame la marquise de Montespan au prix de deux cent mille écus... « Allons, » dit Marie-Thérèse en apprenant cette acquisition, mon destin est » d'être servie par toutes les maîtresses de mon mari. »

L'affaire des poisons, malgré son extrême gravité, a plus d'un côté plaisant; c'est sous ce point de vue qu'il faut considérer la démarche faite à la cour par le maréchal de la Ferté quand il apprit les informations dirigées contre sa femme. « *Peut-être*, disait-il au roi (et le » peut-être me paraît délicieux), peut-être la duchesse est-elle tom- » bée dans *quelques-unes* de ces fautes dont les maris sont presque » toujours moins bien informés que les autres; mais, quant à des » empoisonnements, si elle en était capable, il y a plus de vingt ans » que je n'existerais plus. » La remarque était convaincante; aussi la maréchale en sera-t-elle quitte pour quelques semaines d'exil.

Mais *Lesage*, la *Vigoureux* et son frère, accusés d'avoir vendu à tout venant des poudres dites de *succession*, ont subi une tout autre peine. Ces misérables n'étaient pas moins coupables que la Voisin; ils avaient servi, secondé, quelquefois excité toutes les vengeances, tous les crimes que la débauche, la haine et l'ambition avaient inspirés. Le prêtre Lesage, plus criminel encore que ses complices, fut convaincu d'avoir joint le sacrilége à ses autres attentats; lui-même fit la révélation suivante : « Une demoiselle jeune et jolie » était devenue éperdument amoureuse d'un officier nommé Rabautel. » Ce militaire, apparemment peu touché des charmes de la belle, ne » répondit point aux avances assez claires qu'elle lui fit. Désespérée » d'une telle indifférence, la jeune personne alla confier ses cha- » grins à Lesage, et lui demanda des *secrets* pour se faire aimer » de l'ingrat qu'elle adorait. L'indigne ecclésiastique lui répondit » qu'un moyen infaillible était qu'il lui dît la messe sur le ventre, » elle dépouillée de tout vêtement. La pauvre fille y consentit, » et l'auguste sacrifice fut pollué par cette horrible pratique. Ce- » pendant, dès le lendemain, la demoiselle retourna chez Lesage; » Rabautel ne s'était pas, dit-elle, montré plus empressé. Le prêtre » proposa alors de répéter la cérémonie de la veille, avec cette addi- » tion que lui, officiant, coucherait avec la réclamante au dernier » évangile, ce à quoi elle se prêta. » La cour n'a pas jugé à propos de s'informer si la jeune fille réussit mieux depuis auprès de M. Rabautel.

Lesage, Vigoureux et sa sœur ont été brûlés en place de Grève aux acclamations d'une affluence prodigieuse qui depuis quinze jours demandait à grands cris leur supplice retardé par la question qu'on leur a appliquée.

La duchesse de Foix avait été arrêtée sur la déposition d'un simple billet d'elle trouvé chez la *Voisin*, et dont le sens était plus obscur que propre à baser une accusation. Louis XIV, ne voulant pas que sur un indice si léger une dame de haute distinction fût emprisonnée, se réserva de l'interroger lui-même dans ses cabinets, où elle fut conduite avec son propre carrosse par le capitaine des gardes en quartier.

« Reconnaissez-vous ce billet, madame la duchesse? lui dit Sa Majesté d'un ton sévère mais doux.

— Sire, il est de ma main; je ne puis ni ne veux le nier.

— A merveille! Maintenant dites-moi, je vous prie, avec la même franchise ce que signifient ces mots : *Plus je frotte, moins ils poussent.*

— Ah! sire, s'écria la duchesse en se jetant aux pieds du roi, daignez m'épargner un tel aveu.

— Je ne le puis, madame, songez que je vous appelle devant moi pour vous sauver un affront public; ce motif me donne tous les droits à votre confiance, et dans l'intérêt de votre honneur je vous ordonne de parler.

— J'obéirai, sire! reprit en tremblant madame de Foix rouge jusqu'aux yeux... Depuis deux ou trois ans je m'aperçois que mon mari me néglige après m'avoir souvent reproché un défaut... non, jamais je n'oserai achever...

— Continuez, duchesse...

— Il est des charmes, reprit l'accusée, dont la nature se montre prodigue envers des femmes, avare envers d'autres...

— Poursuivez, je vous prie.

— Eh bien! sire, mon mari n'aime que les dames auxquelles la nature a prodigué...

— Prodigué quoi?

— Ce qui excède les belles proportions dans madame de Montespan et manque à madame de la Vallière... comme à moi, sire...

— Ah! m'y voici, s'écria Louis XIV en s'excusant d'un défaut trop prolongé de pénétration... Et je vois, poursuivit le monarque interrogateur, que vous aviez demandé à la Voisin...

— Une pommade dont elle disait des merveilles, ajouta madame de Foix en baissant les yeux.

— Cependant *plus vous frottiez, moins ils poussaient.*

— Hélas! oui.

— C'était un malheur; mais ce n'était pas un crime, et je suis enchanté, duchesse, de vous avoir épargné la honte d'un tel aveu devant la *chambre ardente*. Je vous rends le malheureux billet qui vous causa deux heures d'inquiétude; retournez tranquillement à votre hôtel. Je ne vois de coupable ici que l'époux qui délaisse une femme aussi jolie que vous; je veux en toucher quelques mots au duc. Il est un moyen plus heureux que celui dont vous avez fait l'essai pour obtenir de la nature elle-même ce que vous recherchiez par artifice; nous en causerons avec votre mari, et j'espère qu'il l'emploiera. »

On lisait dernièrement dans un salon une lettre de madame de Coulange, dont le mari est attaché à notre ambassade en Espagne. Elle écrit que la reine Marie-Louise embellit tous les jours; mais que plus Sa Majesté acquiert de charmes, plus le roi devient jaloux, sans savoir pourquoi ni de qui. Madame de Coulange parle ensuite des combats de taureaux : les grands seigneurs qui s'exposent, les chevaux andalous éventrés, les jeunes bacheliers dont le sang rougit l'arène, tout cela paraît fort amusant aux belles Espagnoles, que je croyais moins amies de la destruction. « Voilà, s'écriait madame de » Sévigné en entendant cette lecture, voilà les amusements du » royaume très-chrétien; les nôtres sont plus opposés à ce qui tue, » plus faciles à comprendre... » Toujours un petit trait de naturel dans les mots spirituels de la bonne marquise.

Ce pauvre M. de Pomponne obtint hier une audience du roi au moment du coucher; il pleura, dit-on, dans le cabinet de Sa Majesté; mais la disgrâce de l'ancien ministre n'a point été révoquée. Les ministres ne sont pas comme les noyés; ils reviennent rarement sur l'eau.

Les archevêques se lassent aussi de leurs favorites; madame de Bretonvilliers n'excite plus l'ardeur, en dehors de l'église, qu'elle inspira longtemps à M. de Paris. Mais, ainsi que madame de Montespan, voulant dominer encore quand elle a cessé de plaire, cette beauté délaissée choisit les maîtresses de Sa Grandeur, et les prend toujours telles que le cœur du prélat ne puisse entrer pour rien dans ces amours passagers. Dernièrement la complaisante pourvoyeuse avait conduit secrètement mademoiselle Varenne à la terre de monseigneur; il eut l'agréable surprise de trouver cette fille en robe légère couchée sur un lit de repos de son cabinet. Je ne sais pas ce que dit M. l'archevêque; mais il est plus que présumable que ce ne fut pas son bréviaire. Le soir, d'autres disent le lendemain matin, Varenne revenait tranquillement de Conflans à Paris dans le carrosse du métropolitain, lorsque M. de Pierrepont, lieutenant des gardes et amant en titre de la belle, se trouva sur sa route pour lui reprocher ses fredaines, dont il avait eu vent. Les gardes du corps ont une manière à eux de venger les infidélités; celui-ci se plaça à côté de l'infidèle dans le carrosse épiscopal, et força le cocher de les conduire à Versailles. Pierrepont fit entrer la voiture, ornée des armes de l'archevêque, dans la cour de l'hôtel des gardes, pendant un appel général des quatre compagnies; et présentant froidement la main à la Varenne, le malin militaire la conduisit à son appartement, après

[1] Madame de Bouillon fut exilée à Nevers.

avoir ordonné au cocher d'attendre *madame* pour la reconduire à Paris. Pierrepont prolongea autant qu'il put le séjour de sa maîtresse, afin que toute la maison du roi eût le temps d'admirer l'équipage de l'archevêque; puis, ayant aperçu une grande affluence dans la cour, il reconduisit galamment la demoiselle en traversant les groupes de curieux, l'aida à remonter en carrosse, et la pria très-haut de faire agréer ses compliments à monseigneur de Harlay, archevêque de Paris... La recommandation ne pouvait pas être plus circonstanciée.

L'aventure fit tous ces jours derniers un bruit prodigieux; le roi, à qui elle est revenue par deux mille trompettes, a fait ordonner au malin Pierrepont quelques jours d'arrêts; mais il a, dit-on, demandé à Sa Sainteté la suspension de M. de Harley. En attendant, on assure que les offices sont interdits à Sa Grandeur; elle n'en abusait pourtant pas.

M. Colbert de Croissy a gagné le ministère que M. de Pomponne n'avait pas mérité de perdre, il a terminé le mariage de *Monseigneur* avec la princesse *Marie-Anne-Christine-Victoire* de Bavière; Son Altesse fit, il y a dix jours, son entrée à Versailles dans un carrosse magnifique, ayant à sa droite le roi, et à sa gauche le Dauphin son époux. La princesse n'est point belle; mais elle a de la fraîcheur, et ses manières sont remplies de grâces. Son esprit est agréable et orné; sa conversation plaît par la douceur inaltérable qui en est l'essence; on n'admire point ses discours, mais on voudrait toujours les entendre; ils ne captivent pas le cœur, ils s'y insinuent. La Dauphine est musicienne comme Lulli; elle sait trois ou quatre langues, et l'on dit qu'elle peint les fleurs presque aussi jolies que la nature les produit.

Son Altesse Royale a trouvé sa maison toute formée. Le roi avait désiré que madame de Maintenon fût dame d'honneur de la Dauphine; mais, soit modestie, soit que la marquise ait d'autres vues, elle a refusé cette haute dignité, l'a fait donner à madame de Richelieu, qui l'avait déjà chez la reine, et s'est contentée de la charge de dame d'atour de Son Altesse Royale, qu'elle partage même avec madame la maréchale de Rochefort. Cette dernière circonstance prouve que madame de Maintenon prévoit qu'elle peut-être trop occupée ailleurs pour donner des soins assidus à la toilette de la Dauphine : il y a dans ceci un dessous de cartes évident. Ajoutons que le roi a donné à madame de Maintenon un nouvel appartement au-dessus du sien et y communiquant. Sa Majesté a dit au duc de Saint-Aignan qu'il avait fait cette disposition « pour être à portée des *entretiens* de la mar» quise, qui le délassaient des flatteries de ses courtisans et des » verbiages de ses ministres. » Personnes ne sait encore au juste ce que Louis XIV entend par les *entretiens* de madame de Maintenon; il fut un temps, qui n'est pas loin encore, où Sa Majesté ne voulait d'autres bornes dans sa conversation avec les dames que celles qu'il posait lui-même : je serais bien curieuse de savoir s'il en est ainsi avec la dévote marquise.

Nonobstant les *entretiens*, la dame d'atour de Marie-Anne-Christine-Victoire est fort assidue à son service : elle assiste toujours à la toilette de la princesse; quelquefois elle la fait en entier. Elle seule a pu jusqu'à ce moment peigner la Dauphine, dont l'épaisse chevelure met en défaut l'adresse de toutes ses femmes. Madame de Maintenon passe si légèrement le peigne dans les cheveux de Son Altesse Royale, qu'elle en est charmée; si le roi est informé de cette nouvelle perfection de la marquise, cela peut encore ajouter au charme de ses *entretiens*.

Sept filles d'honneur ont été données à la Dauphine, sous le gouvernement de madame de Montchevreuil : ce sont mesdemoiselles de Biron, de Laval, de Tonnerre, de Rambure, Dupuis, Hamilton et de Leuwestein. Le roi, qui ce jour-là tenait au nombre huit, a nommé en même temps huit gentilshommes pour accompagner *Monseigneur*, sous le titre nouveau de *menins;* heureusement pour l'infaillibilité des *huit* dames d'honneur, ces messieurs ne sont pas tenu de résider dans la maison du Dauphin... L'occasion est si dangereuse et le démon si fin!

Dans les actes passés pour le mariage de *Monseigneur*, Louis XIV a été pour la première fois qualifié de Grand; ce beau renom lui a été donné aussi dans les chartes relatives à l'établissement des Français aux Indes orientales, où notre commerce a fondé cette année ses premiers comptoirs après la confirmation de l'achat de Pondichéry fait en 1674. Ce titre de Grand est décerné à Louis XIV par les étrangers eux-mêmes; mais le roi l'eût encore mieux mérité en ne l'acceptant pas de son vivant.

Madame Deshoulières est connue par de charmantes poésies, et surtout par l'idylle des *Moutons* dont elle aurait eu la première idée si Théocrite n'y eût pas songé il y a deux mille ans. Cette bergère du Parnasse, changeant tout à coup d'allure et de ton, a voulu sacrifier à la muse tragique; sa tentative n'a pas été heureuse : le poignard de Melpomène ressemblait dans ses mains à une houlette; après avoir vu *Genseric*, le public a prié madame Deshoulières de retourner *à ses moutons*. Chapelle, en sortant de la première représentation, voulait absolument m'expliquer ce qui manque aux dames pour faire des tragédies, j'ai refusé de l'entendre; il avait dîné au cabaret.

Dans son intrigue avec mademoiselle de Fontanges, comme dans les précédentes, le roi joue au mystère et conduit l'amour à petit bruit; mais cette fois encore c'est le secret de la comédie. La cour devant partir pour Villers-Cotterets, Sa Majesté envoya la veille du départ à sa maîtresse dix mille louis et un service de campagne en vermeil... Dix mille louis! avec cela on peut faire un bagage fort propre pour un voyage de vingt lieues. Le bonheur embellit les femmes : au premier bal donné à Villers-Cotterets, la nouvelle favorite a paru d'une beauté éblouissante. On dit que rien n'égale son orgueil, si ce n'est pourtant sa sottise; en arrivant dans les salons, elle traversa l'assemblée sans s'incliner une seule fois et passa devant la reine sans la regarder. Après la fête, le roi reconduisit mademoiselle de Fontanges dans son appartement; elle souffrait beaucoup de la tête, en même temps qu'un mal de cœur très-significatif annonçait la formation d'une nouvelle tige de la lignée royale. « Que » je suis désolé de vous voir dans cet état! dit Louis XIV avec at» tendrissement. — Ah! mon cher prince, répondit la romanesque » beauté, faut-il que les douleurs suivent de si près des plaisirs *si* » *purs*... Mais il n'importe, je chéris la cause de mon mal et l'aimerai » éternellement... » Où êtes-vous, chantres d'Amadis de Gaule et de Clélie? Mais continuons le roman. Le lendemain Louis XIV, dans une chasse au sanglier, eut un cheval blessé par la bête; Sa Majesté courut même quelque danger. Informée de cet accident, mademoiselle de Fontanges écrivit à son amant cette tendre missive qu'elle fit porter en toute hâte par un exprès :

« Je ne puis, mon cher prince, vous exprimer l'inquiétude où je » suis; puis-je apprendre le peu de soin que vous apportez à votre » conservation sans trembler! Au nom de Dieu! ménagez mieux une » vie qui m'est plus chère que la mienne, si vous voulez me retrouver » vivante à votre retour. Eh quoi! votre courage n'est-il pas assez » connu, aussi bien que votre adresse, sans vous exposer ainsi à de » nouveaux dangers! Pouvez-vous trouver le délassement de la guerre » dans un exercice si pénible et si périlleux!... Ah! j'en tremble de » peur. Pardonnez, mon cher prince, ces reproches à l'ardeur de ma » passion, et revenez si vous aimez, et si vous voulez retirer de sa » crainte celle qui vous chérit si tendrement. »

Le roi au comble de la félicité en lisant ce billet, le baisa mille fois; et s'étant assis sur le tronc d'un arbre renversé il traça au crayon la réponse suivante, que remporta l'exprès de la favorite :

« Non, ma chère enfant, ne craignez pas; le péril est passé, et je » ne veux plus me conserver que pour vous seule. Je vous l'avoue, » je ne suis pas excusable d'avoir cherché du plaisir dans des exer» cices que vous n'avez pas partagés avec moi; mais pardonnez ce » moment que j'ai donné au *désir de la gloire*[1], et je pars pour passer » mes jours entiers à vous dire que je vous aime... Ah! qu'il est doux » seulement d'y penser, lorsqu'on aime un enfant si aimable et qu'on » est certain d'être aimé! »

Un grammairien pourrait trouver que le verbe *aimer* revient un peu souvent dans ce billet, mais les amants appellent cela des *répétitions obligées*. Mademoiselle de Fontanges pensa mourir de joie en recevant ce brûlant écrit. La satisfaction qu'elle éprouva fut telle, qu'en ce moment, et pour la première fois, l'émotion excita dans son sein ce mouvement de vie qui suivant la position de celle qui le ressent lui cause tant de plaisir ou tant de désespoir. Mademoiselle de Fontanges fut enivrée du premier de ces sentiments, et son heureuse maternité apprise au roi, dès qu'il parut, mit le comble à la félicité de ce prince... Le lendemain la favorite était duchesse de Fontanges; on lui formait une maison, et son traitement fut fixé à cent mille écus par année.

Madame de Montespan ne tarda pas à être instruite des immenses avantages faits à sa rivale; elle en témoigna violemment son dépit. Il est vrai que, durant sa faveur, elle n'avait point obtenu le titre de duchesse; cette circonstance avait pour elle quelque chose d'humiliant : Louis XIV le sentit, et voulut annoncer personnellement à la marquise qu'il lui conférait ce même titre qui excitait avec raison sa jalousie. « Non, sire, répondit Athénaïs avec hauteur, je n'ai » nullement besoin de cette nouvelle distinction... Elle était néces» saire aux la Vallière, aux Fontanges, pour approcher de Votre » Majesté; mais, moi, je suis née d'un sang qui me mettait dans le » cas d'aspirer aux plus grands honneurs, quand bien même je n'au» rais pas eu le bonheur de vous plaire. »

Le duc de la Rochefoucauld est mort, universellement regretté : c'était un homme de génie, un homme aimable, un homme brave et un honnête homme; je ne connais pas en France un cœur généreux, qui ne doive par la sympathie d'une belle qualité donner des regrets à ce digne gentilhomme. Jeune, M. de la Rochefoucauld paya à l'amour le tribut d'effervescence que tout être sensible lui doit; alors les beaux yeux de la duchesse de Longueville le firent sortir des bornes de la prudence, surtout lorsque, sans autre motif que sa condescendance pour les inimitiés d'une maîtresse, il s'engagea dans les guerres civiles et s'arma contre son souverain. Il se repentit toute sa vie de cette folie chevaleresque, dont madame de Longueville ne le paya

[1] La gloire de tuer un sanglier.

qu'en monnaie courante d'infidélités. Ces anciens pécheurs, devenus elle dévote et janséniste, lui philosophe seulement, se virent peu dans leur vieillesse. La sœur du grand Condé finit par se jeter dans la réforme absolue; M. de la Rochefoucauld donna à madame de la Fayette les soins épurés d'un vieux amoureux platonicien, la dame lui rendit ceux d'un épicurisme de souvenirs : c'était, comme dit madame de Sévigné, une passion d'infirmes fort touchante.

Madame de Soissons est arrivée à Bruxelles, et si bien arrivée qu'elle y produit du scandale! il faut qu'il y en ait partout à son approche. Elle s'était rendue, il y eut dimanche huit jours, dans l'église de Sainte-Gudule : était-ce la dévotion qui la conduisait en ce lieu saint, je n'oserais l'affirmer; peut-être y venait-elle plutôt afin de prouver par sa présence au pied des autels qu'elle n'avait pas signé de pacte avec l'ennemi de Dieu Mais à peine la comtesse eut-elle pris un siége, qu'un miaulement épouvantable de chats liés ensemble se fit entendre dans le temple même, et que cent voix crièrent que c'étaient des diables et des sorciers qui la suivaient... Madame de Soissons voulut essayer de faire tête à l'orage; mais le sabbat des matous et les criailleries de la populace ayant redoublé, la pauvre exilée se vit contrainte de quitter la place.

Tandis que me voilà revenue aux suites de l'affaire des poisons, je dois consigner un événement plus grave que la mésaventure de l'ancienne surintendante. Madame de Dreux, comme tant d'autres accusés, avait été emprisonnée sur de vagues soupçons; elle a langui plusieurs mois dans un cachot, où le jour ne parvenait que par un trou pratiqué à la voûte. Nulle déposition ne s'étant élevée contre cette infortunée, il a bien fallu que la *chambre ardente* se décidât à la relâcher; mais comme la justice veut toujours avoir un peu raison, même quand elle a complétement tort, l'un des présidents s'est mis à admonester madame de Dreux, et par forme de conclusion l'a condamnée à cinq cents livres d'amende.

Libre enfin, elle passe, à l'Arsenal même[1], dans les bras de son mari, de ses frères, de ses sœurs, de toute sa famille... Mais sa mère, elle ne la voit point... Hélas! elle n'est plus, la honte d'une fille l'a tuée... Madame de Dreux, qui l'ignore, appelle cette bonne, cette tendre mère... La tombe n'a point de voix, c'est le mensonge, un mensonge maladroitement officieux, qui répond... « La vieille dame » est retenue au logis par ses infirmités, ce seront toujours, se disent » entre eux les parents, quelques instants de gagnés; on va voir, on » va réfléchir... » Mais la réflexion est lente, et l'inquiétude vole. Madame de Dreux s'élance, court, arrive à la place Royale; légère comme une sylphide, elle franchit l'escalier, l'antichambre, une longue file d'appartements en criant : « Ma mère! ma mère! Pour- » quoi ne la vois-je point?... M'aurait-elle maudite!... » Et la prisonnière libérée se jette dans une chambre à coucher, seule pièce qu'elle n'ait pas encore visitée... Ma mère! répétait-elle avec un cri déchirant, lorsqu'un père célestin, son confesseur, parut tout à coup. « Calmez-vous, ma fille, lui dit le moine d'une voix grave, votre mère est au ciel... Ce n'est que là qu'il vous sera permis de la revoir. — Ah! c'est moi qui l'ai tuée, répondit la pauvre dame d'un accent éteint... Et elle tomba sans connaissance sur le parquet... Le surlendemain, ceux qui passèrent à la place Royale, au moment où sonnait l'*Angelus* du soir, virent sortir un convoi funèbre d'une porte cochère... C'était madame de Dreux qui rejoignait sa mère dans le ciel.

Madame la duchesse de Fontanges a reçu, tous ces jours derniers, dans son lit, les compliments de la cour sur son titre et sur le *tabouret* qu'elle prendra demain. Les médecins ont ordonné de l'exercice, beaucoup d'exercice à la belle, qui, depuis une quinzaine, s'est mise à suivre le roi dans ses chasses, auxquelles il n'avait renoncé que par métaphore amoureuse. Jeudi dernier, un grand vent survint pendant que la nouvelle Diane accompagnait son Endymion dans les forêts. Nos frisures de cour ne sont pas à l'épreuve de l'haleine des aquilons; un désordre, plus sauvage que touchant, hérissa bientôt les beaux cheveux de la favorite, qui chercha quelque expédient pour retenir ces charmes voltigeants. Un ruban, emprunté de je ne sais quelle partie de toilette, ceignit d'un double tour le front de la duchesse et, noué sur le devant de sa tête, prêta à ses traits une séduction de plus. Le roi trouva sa maîtresse si jolie avec ce bandeau, qu'il la pria de le garder toute la journée... Les courtisans, peuple de singes imitateurs, ne laissèrent pas tomber cette occasion de flatter un des caprices de leur maître; le lendemain cent dames parurent à la cour le front ceint avec grâce d'un ruban de la même couleur que celui de la duchesse. Maintenant ces coiffures font fureur à Paris, sous le nom de *fontanges*[2]; cela durera... aussi longtemps qu'une mode peut durer. Dans tout ceci je ne vois de bien solide que la faveur de madame de Maintenon, car elle monte toujours sans le dangereux secours des grands *sacrifices*, qui font la fortune des belles, mais qui ne la font que pour un moment; on peut s'en rapporter à l'habile marquise, elle ne jouera un aussi gros jeu qu'à coup sûr. Le crédit de madame de Montespan a déjà tant descendu, qu'il ne pourra bientôt plus descendre; mais cette favorite a su faire succéder à l'influence que lui avaient acquise ses faiblesses une solide considération par l'achat d'une charge imposante, elle échappe de cette manière à la honte qui, sans cette précaution, eût suivi son délaissement. Quant à la duchesse de Fontanges, parvenue, comme dans un songe, au sommet des grandeurs, elle n'en aperçoit pas le terme, faute d'expérience; mais elle en est bien près, puisqu'elle n'a plus rien à donner. L'imprudente n'a pas même su ménager les dons de la fortune; des trésors se sont évanouis sous sa main prodigue; quand l'heure de sa chute sera venue, il ne lui restera que le couvent pour refuge; et tout fait croire qu'elle n'y portera ni le repentir ni la piété, qui ont fait du cloître un asile paisible, où se sont endormies d'abord, ensuite éteintes les passions de la duchesse de la Vallière.

La sœur de la Miséricorde, à laquelle je reviens naturellement, vit dans la pénitence la plus austère, la plus rude. Les femmes ne savent user de rien avec mesure; il faut qu'elles abusent de tout, même du repentir. Louise ne se borne plus à la règle sévère de son ordre, elle recherche, elle invente des souffrances pour humilier le soir de sa vie, comme elle inventa jadis des voluptés pour enivrer ses beaux jours. Ce carême, voulant expier le plaisir qu'elle éprouvait durant sa carrière mondaine à savourer des liqueurs, elle se condamna à rester trois semaines sans boire une goutte d'eau; depuis trois ans elle n'en buvait déjà qu'un demi-verre par jour. Une religieuse demandait dernièrement à cette pénitente si elle avait cru pouvoir s'imposer une si grande privation avant d'en avoir obtenu la permission de son confesseur : « J'ai agi sans réflexion, a-t-elle répondu, je n'ai » été occupée que du désir de satisfaire à la justice de Dieu. » Ces austérités extrêmes ayant affaibli la constitution de sœur Louise, un érysipèle lui vint à la jambe; elle ne pouvait plus marcher, n'allait point au réfectoire par cette raison, et serait morte d'inanition si le second jour la supérieure ne fût entrée dans sa cellule pour s'informer du motif qui l'y retenait.

« Êtes-vous malade, ma sœur? lui dit-elle.

— Non, madame, répondit Madeleine la Vallière, mais je ne puis marcher.

— Qui vous en empêche?

— Une douleur aiguë, que Dieu m'a fait la grâce de m'envoyer à la jambe gauche.

— Quelle est la nature de ce mal?

— Je ne sais, je n'y ai pas regardé.

— En vérité, ma sœur, vous portez trop loin le mépris de vos jours... Dieu vous en a confié le soin, c'est lui désobéir que de le négliger. Si vous êtes plus pressée de livrer votre corps à la terre que le Seigneur de le lui rendre, vous péchez encore, ma sœur, vous péchez gravement.

— Peut-on offenser le divin maître par les mortifications?

— Oui, quand elles dépassent les règles d'une austère mais sage pénitence... Rappelez-vous que Dieu, dans sa justice éternelle, ne peut rien vouloir d'outré.

— Pour ce qui flatte, je le sais; mais ce qui humilie?

— Arrêtez, sœur Louise! la pénitence même peut avoir sa vanité... Dieu repousse l'orgueil jusque dans la douleur.

— Mais les martyrs?

— Les martyrs, ma sœur! ils se sont soumis aux souffrances; mais ils n'en ont point fait un trophée.

— Faites-moi donc conduire à l'infirmerie... Je serai moins orgueilleuse à l'avenir. »

La cour s'amuse beaucoup en ce moment de la passion violente que madame la princesse de Conti a inspirée à Muley Ismaïl, roi de Maroc. Ce souverain maure a conçu cet amour, échauffé de toute l'ardeur de la zone torride, à la vue d'un portrait de la princesse, qui fut trouvé au bras d'un officier français pris en mer par les sujets du prince mahométan. Il est fâcheux que la fille de madame de la Vallière ait épousé un fils du grand Condé, elle se fût élevée sans le moindre effort au trône marocain. Mais si cette reine manquée des *infidèles* n'a pu régner sur eux en Afrique, elle les soumet du moins à Paris : tous nos galants soupirent aux pieds de la belle princesse; encore quelques mois, et elle comptera sur ses traces autant de soupirants que son adorateur au teint de bronze compte d'esclaves dans son harem. Le prince de Conti, qui ne veut pas se donner le ridicule de paraître jaloux, fait l'insoucient et le dégagé sur tous les hommages qu'on adresse à sa femme. Bien plus : chaque jour il amène chez elle les jeunes gens les mieux faits de la cour, essayant de faire croire ainsi qu'il brave le danger auquel tant de maris ont la faiblesse d'opposer un front soucieux. Le prince croit éviter les plaisanteries que cette mauvaise humeur leur attire, et se promet de s'épargner au besoin la plainte scandaleuse qui les déshonore. Quel sera l'effet de cette manœuvre? La réputation de coquetterie de la princesse commence à le faire pressentir... et les gens qui voient de près ont déjà, dit-on, plus que des pressentiments.

La belle duchesse de Fontanges, dont la taille n'augmente pas

[1] La chambre ardente siégeait à l'Arsenal; les accusés étaient détenus soit à la Bastille, soit au donjon de Vincennes.

[2] Par extension, on donna le nom de *fontanges* aux rubans eux-mêmes; ils le conservèrent longtemps, et dans quelques provinces on dit encore *porter des fontanges* pour se *parer de rubans*.

aussi vite que sa faveur diminue, a cru ou du moins a paru croire, la semaine dernière, qu'on avait tenté de l'empoisonner. On assure que, traduit en langue vulgaire, cela signifie qu'elle voudrait bien avoir des gardes. En la pressant un peu, je parie qu'elle avouerait que cette distinction manque à sa grandeur. Il ne faut pas croire que la fière beauté s'amuse à réduire à sa juste valeur le titre de maîtresse, elle ne se croit pas moins souveraine que Marie-Thérèse; et si, en parlant des affections de son amant, elle dit parfois *la reine et moi*, il lui arrive beaucoup plus souvent de dire *moi et la reine.*

La jeune favorite, quoique fort indisposée, a reparu hier à la cour, après une absence de huit jours. Elle a été reçue froidement par Sa Majesté; c'est surtout parmi les grands que les absents ont tort et dix fois tort. « Voyez-vous, mon enfant, lui dit madame de Maintenon, voilà comme cela se pratique dans ce pays : un jour on vous divinise, le lendemain on vous oublie. Le plus sage est de ne pas attendre ce fâcheux retour et de quitter la cour avant d'en être quittée. Croyez-moi, duchesse, éloignez-vous sans bruit : une retraite au moment où Sa Majesté arrête encore sur vous quelques regards bienveillants, vous fera beaucoup d'honneur dans le monde; tandis que cette même retraite sera pour vous une source de honte si vous attendez l'heure de votre disgrâce, prête à sonner. — A vous entendre, madame, répondit la jeune duchesse, on dirait qu'il est aussi facile de quitter un roi que de quitter un habit. »

L'avis de madame de Maintenon, tout intéressé qu'il était, ne manquait pas de sagesse : elle sait mieux que personne combien la maîtresse en titre est déchue dans la pensée du roi; cette beauté, dont il ne raffola qu'un instant, n'est plus pour lui que la statue avant l'étincelle. Sa disgrâce marche même à pas de géant. Presque toujours malade durant sa grossesse, elle ne peut rien faire de ce qui pourrait soutenir son crédit. Avec Louis XIV, la charge de favorite est un des emplois actifs de la cour; malheur à l'occupante si elle ne peut remplir assidûment ses fonctions! Madame de Fontanges n'est point portée sur les listes pour le voyage de Fontainebleau : on lui a permis d'aller prendre du petit-lait à Livry... Malheur aux ministres, aux généraux et aux favorites à qui les rois permettent de donner des soins à leur santé!

A propos du voyage de Fontainebleau madame la Dauphine demandait l'autre jour à la duchesse de Richelieu, sa dame d'honneur, si la cour de France était toujours par voies et par chemins comme celle des anciens rois pasteurs. « Il n'y a pas encore cinq mois que je suis arrivée, ajouta Son Altesse Royale, et j'ai déjà fait dix voyages de Villers-Cotterets, de Rambouillet, de Compiègne, de Chambord, de Fontainebleau, non compris les allées et venues journalières de Saint-Germain à Versailles ou de cette dernière résidence à Saint-Germain. Le roi paraît tenir beaucoup à ce que je donne bientôt un fils à *Monseigneur;* mais on ne peut pas devenir grosse en marchant toujours. »

A part l'à-propos de la grossesse, je suis un peu de l'avis de madame la Dauphine; aussi, quoique portée sur les listes, je n'ai point accompagné la cour à Fontainebleau. Nous ne sommes plus aux jours d'enchantements où d'un pied que mes vingt ans rendaient léger et hâtif je foulais le gazon des jardins de ce palais au son d'une musique délicieuse et au murmure plus doux encore des soupirs de vingt galants empressés. Depuis lors mes ans se sont doublés, ma marche serait lourde sur les gazons; je pourrais y goûter encore le charme d'une harmonie enchanteresse, mais le murmure de soupirs ne serait plus là... Je suis restée à Paris. La jeune et jolie madame de Saint-Pouanges voudrait bien en avoir fait autant : elle revenait avant-hier de Fontainebleau; sa voiture a versé, et un éclat de glace lui est entré dans le corps... Jamais récit ne fut plus effrayant que celui des opérations qu'il a fallu faire à cette pauvre dame pour retirer ce morceau de verre du lieu où il était enfoncé... On espère pourtant sauver la blessée.

Je vis jeudi matin le père de la Chaise, dispensateur des grâces ecclésiastiques, dans l'intérêt de mon neveu l'abbé, qui voudrait bien avoir un bénéfice, ne fût-il que de sept à huit mille livres. Mon jeune parent le mérite bien : il n'a guère plus de vingt ans et je me rendrais caution qu'il n'y a pas une seule actrice à Paris qu'il ne connaisse au moins de nom. Personne n'est plus versé dans l'étude des eaux de senteur; pour les modes, c'est un journal vivant. Une boucle de cheveux ne saurait être allongée ou raccourcie, un nœud de ruban changé de place, une couleur prise ou quittée que mon neveu n'en soit instruit. Pour du latin, il n'en sait guère; et son bréviaire quotidien c'est le recueil des contes de la reine de Navarre ou le livre de Rabelais. Avec de tels droits à produire, je ne pouvais manquer d'être bien reçu du père de la Chaise; aussi ai-je été enchantée de l'accueil qu'il m'a fait. On m'avait peint ce jésuite comme un ours. Si cette qualification lui convient sous le rapport du physique, il faut avouer au moins que c'est un ours fort bien léché. J'ajouterai toutefois que la première vue du confesseur de Sa Majesté a quelque chose de repoussant : il a de gros yeux dont l'extrême saillie et le roulement habituel sous une forêt de sourcils impriment à la figure de ce moine je ne sais quoi de rude que tempère heureusement une bouche assez riante, ouverte entre deux joues rebondies, qui ne se prêteraient point à l'expression de la méchanceté. Si les yeux du père de la Chaise sont saillants il en est bien autrement de ses oreilles, les plus longues, les plus larges, les plus pendantes que j'aie jamais remarquées dans une créature humaine. Quand le porteur de cet ensemble de traits assez peu séduisant vous parle, tout cela ne se prête pas trop mal à un air de bonté que les physionomistes pourraient trouver patelin, mais qu'en ma qualité de solliciteuse j'ai pris pour obligeant. Au reste le père de la Chaise est un homme doux, paisible et doué d'une certaine sagesse, qui se fait remarquer surtout par sa modération. Je sais de bonne part qu'il ne conseilla jamais au roi de mesures rigoureuses contre les jansénistes, ce qui le fit souvent accuser de tiédeur par sa compagnie. Les pères Doucin, Sacond et le Tellier, véritables boute-feux de l'ordre, lui sont députés de temps en temps pour relever en lui l'esprit de corps et pour l'engager à rallumer les brandons qu'ils voudraient jeter dans l'enceinte de Port-Royal; mais le crédit du confesseur ne tient point à son caractère religieux, il est purement personnel, et malgré les efforts de ces excitateurs de la Chaise ne veut brûler personne.

« Votre neveu, me dit le père confesseur, n'est point un modèle » de piété ni même de continence; mais, à coup sûr, il n'a pas moins » de droits aux bénéfices ecclésiastiques que des monsquetaires et des » pages, auxquels je fus plus d'une fois obligé d'accorder de pareilles » grâces. Il y a longtemps d'ailleurs que l'Eglise contribue à la faveur » de bénéficiaires qui ne se chargent d'aucun des devoirs qu'elle im» pose. Je n'ai point oublié qu'au sacre de Sa Majesté l'on dut recou» rir à l'évêque de Soissons pour procéder à la cérémonie, parce que » M. le duc de Nemours, archevêque de Reims, n'avait pas les or» dres et n'assistait à la solennité du jour qu'en qualité de général de » cavalerie. D'après de tels exemples, j'aurais donc fort mauvaise » grâce à refuser le bénéfice que vous demandez; dites seulement à » votre neveu que pendant l'expédition des lettres patentes il fera » bien de paraître un peu moins souvent à la comédie et d'assister » quelquefois au sermon. »

Puisque les grâces de l'Eglise ne sont pas incompatibles avec les distractions mondaines, ce que M. de Paris se charge au surplus de nous prouver par l'usage simultané qu'il en fait, je puis bien parler des spectacles immédiatement après m'être occupée du bénéfice d'un abbé qui fait son séminaire à l'Opéra. Une ordonnance du roi vient de réunir les deux troupes de l'hôtel de Bourgogne et de la rue Guénégaud; mais je dois reprendre de plus haut l'organisation des théâtres de Paris. Les *confreres de la Passion*[1], qui longtemps furent les seuls comédiens autorisés, conservaient encore leur prééminence en 1676. Un édit de cette année les supprima, réunit leurs revenus à ceux de l'hôpital général et mit fin aux tracasseries qui existaient entre eux et les comédiens. Ils durent abandonner à ces derniers la propriété de l'hôtel de Bourgogne, lieu où ils avaient joué longtemps leurs pièces sous le titre de mystères. Du vivant de Molière il existait à Paris trois théâtres : celui de l'hôtel de Bourgogne, celui du Marais et celui du Palais-Royal; mais après la mort du grand comique les acteurs qu'il avait dirigés ne pouvant, comme je l'ai dit ailleurs, se soutenir sans un tel appui, furent répartis entre la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle du Marais. Cette dernière quitta alors la salle qu'elle occupait et vint jouer rue Mazarine vis-à-vis la rue Guénégaud. Mais les deux théâtres se soutenant avec difficulté et l'espèce de rivalité qui existait entre eux nuisant à l'art lui-même, le roi a jugé convenable de réunir les comédiens rivaux par une communauté d'intérêts et d'émulation. Les deux troupes, fondues en une seule, se sont établies rue Mazarine. Sa Majesté a réglé en même temps les droits des acteurs; elle a fixé leurs salaires selon le talent, a donné des pensions à quelques sujets et a gratifié la société même d'une rente de douze mille livres. D'après les nouvelles ordonnances la troupe de la rue Mazarine, qui a pris le nom de *Comédie-Française*, jouera à la cour depuis le jour de saint Martin jusqu'au jeudi d'avant la Passion; mais lorsque le roi ira à Fontainebleau une partie de la troupe suivra Sa Majesté, et indépendamment de ses gages chaque acteur aura une pistole par jour durant le voyage.

Il se tient tous les lundis à l'hôtel de la Comédie-Française une assemblée générale : c'est à cette réunion que les auteurs présentent leurs pièces. Elles sont examinées d'abord dans une séance secrète, et à l'assemblée générale suivante l'ouvrage est admis ou rejeté, au jugement de tous les acteurs et actrices.

Il revient aux auteurs dont on représente les pièces, déduction faite des frais journaliers et du quart des pauvres, pour une tragédie ou comédie en cinq actes le neuvième du produit de la représentation et pour les pièces en trois, deux ou un actes le dix-huitième.

Il s'est fait à Versailles deux vols d'une hardiesse presque incompréhensible et cela à cinq jours de distance l'un de l'autre : le voleur de la chapelle de Saint-Germain n'était qu'un écolier auprès de ceux qui ont imaginé ces grandes expéditions. Aux écuries du roi, où

[1] Les confrères de la Passion avaient été établis en 1402 par lettres patentes de Charles VI.

logent plus de trois cents personnes et où veillent chaque nuit cinquante ou soixante officiers ou valets, les housses et caparaçons des chevaux ont été enlevés sans qu'on puisse soupçonner par qui ni même à quelle heure ce vol audacieux a été commis : les harnachements volés valaient plus de cinquante mille écus. M. le grand écuyer a fait faire les plus minutieuses recherches dans toutes les parties du palais et dans presque toutes les maisons de la ville ; on a dépêché sur toutes les routes avant que les voleurs eussent pu s'éloigner seulement de cinq lieues. Ces démarches n'ont rien appris : on n'a pas obtenu le moindre indice. Mais voilà quelque chose de plus fort : le grand appartement, c'est-à-dire cette longue file de pièces qui s'étend depuis la galerie jusqu'au cabinet du roi, est garni de meubles de velours cramoisi avec crépines et franges d'or ; que devint le pauvre Bontems lorsqu'il trouva une semaine après l'événement des écuries tous ses fauteuils, tous ses pliants, toutes ses tentures dégarnis de leurs riches ornements, qui avaient été coupés par des êtres non moins invisibles que les voleurs de housses et de caparaçons! Ce dernier coup était réellement une sorte de prodige dans un lieu où jamais une foule nombreuse ne cesse de circuler à toute heure de jour et que plusieurs centaines de gardes parcourent la nuit. On avait reconnu l'inutilité des perquisitions ; de nouvelles franges furent commandées, et l'on ne songeait plus à cette affaire, lorsque hier au souper du roi un gros et lourd paquet lancé du milieu de la foule des courtisans arriva sur la table et fit par sa pesanteur bondir en résonnant tous les plats d'argent. Une torsade échappée en l'air du paquet mal fermé tomba en même temps sur la perruque du roi. « Ah! ah! dit Sa Majesté, je crois que ce sont mes » franges qui me reviennent ; mais au diable le moyen de restitution! » quelques pouces de plus et j'étais assommé. » M. de Livry, en enlevant le paquet, aperçut un petit billet qu'on y avait attaché. Le roi voulut le voir. Il renfermait ces mots d'une écriture évidemment contrefaite : « Reprends tes franges, Bontems, la peine en passe le » plaisir... Nos baise-mains au roi. — Voilà, dit Sa Majesté, qui me » paraît bien insolent. » Le paquet d'or parfilé était si pesant qu'à peine M. de Livry put le soulever : il appela à son aide un garçon bleu, qui emporta les franges, et l'on ne s'en occupa plus. Mais les officiers de service firent fermer les portes : ils examinèrent toutes les personnes qui assistaient au souper du roi. Toutes étaient connues, à l'exception d'une seule, qui se dit homme de qualité de la Saintonge et ami de M. le duc de Gesvres. Ce seigneur ayant été prévenu se rendit au palais, reconnut le Saintongeois et en répondit. Aucun des assistants n'avait vu lancer le paquet ; aucun n'avait senti dans une foule cependant très-serrée le violent mouvement de bras qu'il avait fallu faire pour donner l'impulsion à un tel fardeau. « Al- » lons, dit Louis XIV en se couchant, il y a des magiciens chez moi. » Bonsoir, messieurs. Nous nous reverrons demain matin s'il leur » plaît de me laisser dans mon lit. »

Le pouvoir des voleurs n'était pourtant pas illimité ; car tout porte à croire que les franges n'avaient été rendues d'une si singulière façon que parce qu'on n'avait pu les sortir du château, et cette probabilité était en quelque sorte démontrée par le billet.

La duchesse de Fontanges, triste, éplorée, pâle, malade, se retire à l'abbaye de Chelles, que le roi donna dernièrement à l'une de ses sœurs. Cette beauté, dont le règne ne fut qu'un éclair de prospérité, a passé ce matin sous mes croisées dans un carrosse à huit chevaux, que suivaient quatre autres voitures attelées de six... La vanité de cette favorite d'un instant se remarque jusque dans sa retraite de la cour. Celle de madame de la Sablière a été moins fastueuse : convaincue de l'infidélité de M. de la Fare, elle s'est retirée aux Quinze-Vingts. Il y a moins d'un mois, la pauvre dame, malgré mille apparences, croyait encore à la tendresse de son amant : si elle se fût retirée alors, c'eût été aux Quinze-Vingts une aveugle de plus ; elle y voit clair maintenant. Madame de Sévigné appelle cette rupture une *solution de continuité* ; quelque sympathie qu'il y eût entre madame de la Sablière et M. de la Fare, ce mot me paraît fort, et ne peut guère se rapporter qu'à des circonstances plus ou moins fréquentes du commerce de ces amants. Beautés amies des flammes éternelles, de la constance à toute épreuve, ne vous hâtez pas de jeter la pierre à quelques-unes d'entre vous pour s'être emparées du cœur volage de M. de la Fare, il n'y a point de coupables dans vos rangs. C'est pourtant une coquette qui a fait le coup... c'est... la *bassette*, le plus capricieux de tous les jeux. Pauvres femmes, aimez donc des hommes qui, non contents de vous abandonner pour une comédienne, vous sacrifient ainsi aux beaux yeux de la dame de carreau!

Toutes les lunettes sont braquées depuis trois jours sur le firmament : une comète, comme on n'en vit point encore dans les temps modernes, occupe jour et nuit nos doctes de l'Académie des sciences. Ils disent que c'est la même qui parut l'année de la mort de César, puis en 531, puis en 1106. Sa révolution, que ces messieurs appellent une *période*, est, à ce qu'ils assurent, d'environ cinq cent soixante-quinze ans. La terreur est grande par la ville : les esprits timorés voient dans ceci le signe d'un déluge nouveau, attendu, disent-ils, que l'eau s'annonce toujours par le feu ; ce qui ne me paraîtra une raison bien démonstrative que si Cassini se donne la peine de me la confirmer. Pendant que les peureux font leur testament, et, prévoyant la fin du monde, lèguent leurs biens aux moines, qui se montrent, en les acceptant, meilleurs physiciens que les testateurs, la cour agite fortement la question de savoir si l'astre errant n'annonce pas la mort de quelque grand personnage : ainsi qu'il annonça, disent-ils, celle du dictateur romain. Quelques courtisans, esprits forts, se moquaient hier de cette opinion ; *Monsieur*, qui craint apparemment de devenir tout à coup un César, s'est écrié d'un ton fort sec : « Eh! » messieurs, vous en parlez à votre aise, vous autres, vous n'êtes pas » princes. » Vanité des vanités!

CHAPITRE XXIV.

1681-1682.

Démarches de *Mademoiselle* pour obtenir la liberté de Lauzun. — Madame de Maintenon s'y emploie ; pourquoi. — Intrigues de cette veuve. — Marionnette de cour. — Le faux mendiant. — Le billet entre deux écus. — Négociation de madame de Montespan avec Lauzun. — Accord entre eux. — Renonciation de Lauzun aux apanages que *Mademoiselle* lui avait faits. — Une troisième fois le roi manque de parole à Lauzun. — Scène entre la favorite et *Mademoiselle*. — Ordonnance et situation prospère de la marine. — Premier maréchal de France nommé dans les troupes de mer. — Première navigation sur le canal de Languedoc. — *Riquetti* son auteur. — Expédient imaginé par lui. — Mort de la duchesse de Fontanges. — La beauté en dissolution. — Fantôme né du regret. — Joie de madame de Montespan à la mort de madame de Fontanges. — Indignation du roi. — Habitudes secrètes de madame de Maintenon. — Les *entretiens* se prolongent. — *Il est avec le ciel des accommodements*. — Le roi renonce à toutes ses maîtresses auxiliaires. — Retraite honorable de madame de Soubise. — Mademoiselle Desœillets. — Les habits de noce et le cercueil. — Violation des traités. — Envahissement de territoire en pleine paix. — Réunion de Strasbourg à la France. — Nouveaux arrêts de la chambre des poisons. — Premières danseuses sur les théâtres publics. — Mort de mademoiselle de Tours. — D'Aubigné ; son portrait ; ses fredaines. — Le duc de la Ferté et sa mère. — Maison de jeu et de débauche tenue par la veuve d'un maréchal de France. — Placard d'une singulière espèce. — La maréchale de la Ferté est exilée. — Déclaration relative à la principauté de Dombes. — Madame de Montespan aspire à prendre le nom de Montpensier. — Société secrète formée par les jeunes gens de la cour. — Chefs, statuts, décoration. — Le roi exile un prince du sang et plusieurs gentilshommes. — Il fait fouetter M. de Vermandois. — Ninon de Lenclos à soixante-six ans. — Son portrait ; son caractère ; habitudes de sa vie. — Mademoiselle de Coëtlogon et Cavois. — Amour conjugal pour rire. — *Persée*, opéra de Quinault. — Naissance du duc de Bourgogne. — Réjouissances ; météore ; intrigue. — Invention des galiotes à bombes. — Impôt sur les œufs. — Louis XIV veut aussi régner sur les modes. — Un mot sur Marly. — Construction de la machine. — Rapt de mademoiselle de Mazarin. — La justice est rendue sauf le bon plaisir du roi. — Commencement de la dévotion de Louis XIV. — Conduite des courtisans. — Mademoiselle Lefèvre ; la dédicace. — Réponse ferme du duc de Montausier.

Mademoiselle conservait toujours pour M. de Lauzun une tendresse que l'âge n'avait point attiédie ; parvenue au delà de la cinquantaine, cette princesse n'en faisait pas moins retentir sa chambre à coucher solitaire des soupirs d'un amour inconsolable. Chaque jour Son Altesse Royale renouvelait ses instances auprès du roi pour obtenir enfin la liberté du comte après une captivité de dix ans, qui devait avoir suffi, disait-elle, pour éteindre la vengeance la plus rancunière, encore même qu'elle fût la plus légitime. C'était particulièrement à madame de Maintenon que *Mademoiselle* adressait ses doléances ; elle jugeait bien l'empire que cette dévote avait acquis, par des moyens qu'elle concevait moins, sur l'esprit du souverain séduit et comme fasciné par cette Alcine aux enchantements pieux. Madame de Maintenon n'aimait point mademoiselle de Montpensier, elle haïssait le comte de Lauzun par le seul motif de l'immense faveur dont il avait joui ; mais cette femme habile fut portée à les servir l'un et l'autre par le sentiment de son propre intérêt, et voici comment. Malgré le manége adroit de ses vues ambitieuses, malgré tout le soin qu'elle prend de sa réputation en élevant l'édifice de sa fortune, madame de Maintenon n'a pu éviter un trait de censure accablant. Chacun se rappelle que madame de Montespan l'a soustraite à l'obscurité, à la misère, en lui confiant l'éducation de ses enfants, en faisant même revenir Louis XIV de sa prévention contre la veuve du poëte Scarron. Et comment la perfide gouvernante a-t-elle reconnu ce grand service? A peine avait-elle le pied à la cour, que, desservant sa protectrice auprès du roi, ruinant son crédit par de secrètes insinuations, faisant ressortir avec art les caprices de son humeur, érigeant enfin en crimes des faiblesses que Sa Majesté partageait, elle a, de longue main, préparé la chute de cette favorite qui l'avait tirée de la foule. Personne n'a perdu le souvenir de cette ingratitude : c'est une tache hideuse sur la vie de madame de Maintenon, rien ne peut l'effacer ; elle vit du moins une occasion de l'affaiblir dans les sollicitations de *Mademoiselle*. Un soir d'été de l'année 1679, Son Altesse Royale, en se promenant dans le parc de Versailles avec madame de Maintenon, la pressait, plus vivement

que de coutume, d'avoir pitié de son malheur, de son amour. La dévote marquise, trouvant une occasion favorable d'exposer son projet, le fit en ces termes : « Ah ! princesse, si la grâce que vous attendez du roi avait pu être hâtée par mon faible crédit, il y a longtemps que Votre Altesse l'aurait obtenue; mais malheureusement M. de Lauzun fut si coupable, que Sa Majesté n'est pas moins irritée que le premier jour de sa détention. Il faudrait que le comte consentît à une expiation qui pût laisser un gage de son repentir, car des paroles de soumission ne peuvent suffire aujourd'hui pour apaiser le ressentiment du roi; il connaît trop bien le peu de fond que l'on peut faire sur l'humilité d'un gentilhomme qui à peine relevé de la poussière dans laquelle il se traînait aux pieds de son maître, mesura plus d'une fois sa tête orgueilleuse à la sienne. Je vais vous parler franchement : Sa Majesté voit avec peine que la principauté de Dombes et le comté d'Eu soient sortis de la famille royale pour passer dans les mains d'un simple gentilhomme...

La marquise de Brinvilliers allant au supplice.

— Le roi a bien mauvaise grâce à s'en formaliser, répondit vivement la princesse: ce simple gentilhomme fut, de l'aveu de Sa Majesté, duc de Montpensier; s'il a cessé de l'être, il ne faut accuser en cela que la versatilité de Louis XIV.

— Les rois, *Mademoiselle*, ne peuvent jamais avoir tort que s'ils le veulent bien; du bout de leur sceptre ils font la part de l'éloge et du blâme, le public est impuissant pour improuver le partage. Sa Majesté croit donc être en droit de blâmer les dons que vous avez faits à Lauzun, il les expiera en prison tant qu'ils ne seront point révoqués.

— Qu'entends-je !

— L'aveu d'une détermination contre laquelle je ne vois aucun recours... Le roi, dans la pensée de qui je crois lire aussi bien qu'une autre, est tourmenté par une idée, une espèce de parallèle qui le blesse et l'irrite. D'importantes propriétés, auxquelles sont attachées des prérogatives souveraines, ont été cédées par vous à un homme obscur, tandis que le duc du Maine, le fils chéri du roi, est sans attributions, et que les lois de la monarchie s'opposent à ce que Sa Majesté lui en accorde directement.

— Qu'y puis-je faire, madame? Je n'ai point prétendu insulter au dénûment de M. le duc du Maine en enrichissant M. de Lauzun, et le parallèle fantastique dont le roi berce sa mauvaise humeur est une injustice de plus.

— Je vous l'ai dit, *Mademoiselle*, on ne se croit jamais injuste quand on fait la justice... Le rapprochement que vous appelez fantastique, l'est moins que vous ne pensez... Réfléchissez-y mûrement, en songeant à l'influence qu'il peut exercer sur le ressentiment que le roi nourrit contre M. de Lauzun... Réfléchissez-y... Mais j'aperçois madame la Dauphine de ce côté, permettez, ajouta madame de Maintenon en faisant une profonde révérence, que je rejoigne Son Altesse Royale.

A la cour, où l'on comprend à demi-mot, il était difficile de faire entendre plus clairement que, pour obtenir sa liberté, Lauzun devait renoncer au riche apanage que lui avait fait *Mademoiselle*, et que cette princesse devait le céder au duc du Maine. Mais Louise d'Orléans était moins pénétrante qu'amoureuse; elle ne comprit point cette demi-déclaration : madame de Maintenon s'en aperçut, et se promit de devenir plus claire.

Ce que la marquise venait de dire à *Mademoiselle* des idées du roi était plus qu'une présomption, le projet d'amener Son Altesse royale à faire le duc du Maine son héritier avait été agité entre Sa Majesté, madame de Maintenon et madame de Montespan; Louis XIV avait juré de n'ouvrir qu'à ce prix la prison de Pignerol au comte de Lauzun, et cette page de l'histoire du roi figurera mal parmi les fastes de son règne.

Dans les six mois qui suivirent l'entrevue du parc, les desseins du roi et des deux favorites furent bien assis, bien combinés; toutes les ressources de la ruse furent employées pour leur exécution. Madame de Montespan eut l'air de s'attendrir progressivement sur le sort de Lauzun; elle alla, surtout devant *Mademoiselle*, jusqu'à implorer la clémence du roi en faveur du malheureux prisonnier. Pendant ce temps, le jeune duc du Maine, stylé par l'habile dévote, était envoyé fréquemment chez la princesse, la caressait, lui faisait de jolis compliments enfantins, *serinés* par son ancienne gouvernante. Chaque matin, à son réveil, la petite-fille de Henri IV recevait du bâtard de Louis XIV un billet, dont la naïveté charmante avait été étudiée toute la soirée par madame de Maintenon. Le duc du Maine gagnait-il un bijou aux *loteries* que le roi tenait dans ses appartements, et le bâtard ne manquait jamais de favoriser cet enfant ! soudain il portait son lot à *Mademoiselle*, qui, complétement dupe de ces égards simulés, conçut insensiblement une vive tendresse pour ce petit comédien. Dans le cours de ces intrigues, Son Altesse Royale n'épargnait ni les instances, ni les prières, ni les larmes pour essayer de fléchir le roi... Madame de Maintenon et son élève étaient toujours présents à ces ardentes supplications : la marquise affectait, dans les instants les plus pathétiques, de porter les yeux sur *Mademoiselle*, et de conduire les regards de celle-ci sur le jeune duc, essayant de faire saisir à la princesse, par ce langage muet, le point de contact où ses espérances pour la liberté de son amant pouvaient se rattacher à sa tendresse pour le fils du roi. Enfin l'amante de Lauzun, ne pouvant plus se refuser à l'évidence des conditions qu'on lui imposait, consentit à faire le duc du Maine son héritier pourvu que le comte de Lauzun fût mis en liberté, et que le roi approuvât le mariage qu'il avait jadis permis, ensuite défendu. En un mot, *Mademoiselle* accédait à tout ce qu'on exigeait d'elle; mais le roi ne voulut s'engager à rien... Son Altesse Royale sortit indignée, et les négociations furent interrompues.

Et sans attendre la réponse du vicaire de Jésus-Christ, l'artiste lui sauta au cou.

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

C'est à l'époque de cette rupture, survenue dans le courant de l'année dernière, qu'il faut faire rapporter une anecdote qui fit beaucoup de bruit et décida peut-être le roi à couvrir son orgueil du masque d'une misérable déception. Mademoiselle de Montpensier, on ne peut plus mécontente de la hauteur avec laquelle on l'avait traitée, prit tout à coup la détermination de faire le duc de Lorraine héritier de tout ce qui lui restait de biens, et de venger ainsi son humiliation par le dépit que causerait au roi cette donation à un prince qu'il haïssait. Elle écrivit donc secrètement à Charles V, qui envoya bientôt à Paris un homme de confiance nommé M. Bec. Ce confident, informé que la princesse était observée de près, se garda bien de se présenter ouvertement au Luxembourg; il entra dans la capitale couvert de haillons et se logea dans un galetas. Ayant appris le lendemain que *Mademoiselle* allait souvent entendre la messe à Saint-Jacques du Haut-Pas, M. Bec se plaça, toujours vêtu en mendiant, auprès du bénitier, et demanda l'aumône à la princesse. Au moment où elle étendait la main pour lui donner une pièce, l'envoyé présenta avec mystère à Son Altesse Royale un livre d'heures ouvert; Mademoiselle y lut : *De la part du prince de Lorraine*, et, au-dessous de ces mots, l'adresse du négociateur. La fille de Gaston, enchantée de cet expédient romanesque comme elle, remit le jour suivant un billet au prétendu mendiant entre deux écus de six livres; mais ayant confié indiscrètement son secret à un domestique, elle fut trahie par lui. Louvois, prévenu de cette intrigue, fit arrêter M. Bec, l'envoya d'abord à Bicêtre, et peu de temps après le chassa de Paris.

Le roi feignit d'ignorer cet événement; mais il profita de l'avis qu'il en recevait et renoua les négociations. Cependant la volonté de *Mademoiselle* ne suffisait pas pour consommer l'affaire qui avait été déjà le sujet de tant d'intrigues; Lauzun, possesseur actuel du duché de Dombes et du comté d'Eu, devait être consulté : son assentiment n'importait pas moins que celui de mademoiselle de Montpensier. Aussi, dès l'année précédente, le roi avait permis que le comte fût amené par une escorte de mousquetaires aux eaux de Bourbon, où madame de Montespan s'était rendue avec mademoiselle de Tours, sa fille, pour décider le comte, tandis que madame de Maintenon travaillait l'esprit de *Mademoiselle* à Paris. Malgré les doucereuses insinuations d'Athénaïs, malgré les avances plus que bienveillantes qu'elle fit à son ancien amant, elle ne put cette première fois obtenir de lui la renonciation désirée; elle ne réussit pas même à lui faire accepter ses renaissantes bonnes grâces. « Non, non, madame, lui dit-il à cet égard avec l'amertume d'une âme ulcérée, le souvenir des maux que j'ai soufferts » pour vous me poursuivrait jusqu'au sein des hontes par lesquelles » vous daigneriez chercher à me les faire oublier; et je vous ferais » une injure plus grande que toutes celles dont ma captivité vous a » vengée. »

Difficile à décourager dans une entreprise où il s'agissait d'un si grand intérêt, madame de Montespan est retournée à Bourbon cette année pour la troisième fois, et, pour la troisième fois, Lauzun y a été conduit. Instruit du tour que ses affaires avaient pris à Versailles, et comptant pour beaucoup la liberté dont il était privé depuis dix ans, ce gentilhomme a enfin consenti à tout ce qu'on attendait de lui, y compris peut-être le petit service personnel que lui demandait l'ancienne favorite.

La paix fut scellée de cette manière, à Versailles comme à Bourbon, sur la promesse verbale du roi qu'il consentirait au mariage public de *Mademoiselle* et du comte de Lauzun immédiatement après l'abandon au duc du Maine des domaines souverains d'Eu et de Dombes. En attendant, l'officier commandant l'escorte de mousquetaires déclara au prisonnier qu'il était libre, lui tira sa révérence et s'éloigna. Arrivé à Paris, le comte signa la renonciation en bonne forme des apanages qu'il avait reçus, en 1669, de la grande *Mademoiselle;* cette princesse, de son côté, reconnut authentiquement le duc du Maine comme héritier des deux principautés, et toutes les conditions imposées aux amants se trouvèrent remplies. Restait à exécuter celles que le roi avait acceptées; que devinrent les contractants de bonne foi quand ils apprirent que c'était encore une royale déception. Ce fut madame de Montespan qui se chargea d'instruire la princesse.

« Le roi, lui dit-elle, vous permet...

— D'épouser M. de Lauzun, interrompit vivement la vieille soupirante.

— Ce n'est pas ce que j'allais dire, reprit Athénaïs; Sa Majesté consent à ce que vous donniez...

— Mon nom au comte; je le sais, c'est convenu.

— Votre Altesse daignera-t-elle me laisser achever?

— Parlez, madame, parlez.

— Eh bien! le roi vous autorise à céder en toute propriété à M. de Lauzun les terres de Saint-Fargeau et de Thiers.

— Mais le mariage public? demanda avec impétuosité *Mademoiselle.*

— Ah! princesse, quant à cela, je suis fâchée d'avoir à vous l'annoncer, mais Louis XIV n'y consentira jamais... Cessez de vous en flatter.

— Grand Dieu! qu'entends-je! quoi! malgré sa promesse... Mais c'est une horrible trahison...

— Ce sera tout ce que vous voudrez, princesse; mais la détermination de Sa Majesté est irrévocable.

— Suis-je assez malheureuse!

— Ecoutez donc, poursuivit la marquise d'un ton plus bas... Mariez-vous en secret; j'ai mission de vous le conseiller de la part du roi; il ne fera pas semblant de le savoir et grondera ceux qui voudront le lui apprendre.

— Ainsi M. de Lauzun vivrait avec moi comme mon époux et ne le serait pas?

— Que manquera-t-il pour cela à votre satisfaction?

Louis XIV, profondément attendri, pleura à chaudes larmes sur la main de la malade...

— Et mon honneur, madame, mon honneur, le comptez-vous pour rien?

— Votre conscience sera là pour vous rassurer.... Croyez-moi, suivez le conseil du roi; votre époux vous en aimera davantage : le mystère aiguise l'amour.

— Eh! marquise, je n'avais pas besoin de payer seize ou dix-sept millions ce conseil du roi; il sait qu'il y a tantôt onze ans que j'ai su m'en passer.

— Oui, princesse, reprit madame de Montespan; mais Louis XIV était le maître de laisser les remparts de Pignerol entre vous et votre époux... et les dix-sept millions que vous regrettez font du moins que je puis vous souhaiter un bon ménage. »

A ces mots, madame de Montespan fit un profond salut et sortit du Luxembourg, laissant son Altesse Royale maudire la tyrannie du roi. Quant au comte de Lauzun, il se montra assez peu sensible à la perfidie qui faisait le désespoir de son illustre moitié; il avait recueilli celui des avantages du marché auquel il tenait le plus, la liberté. Du reste, la publicité de son mariage avec une femme de cinquante ans et plus ne lui paraissait pas un honneur très-désirable; il se contenta très-volontiers d'un bonheur secret dont le charme avait, selon lui, plus besoin d'être caché que divulgué.

On a publié le mois dernier l'ordonnance de la marine, que l'on peut regarder comme l'ouvrage du grand Colbert, et que les Anglais se proposent de copier après l'avoir admirée. Ce chef-d'œuvre de haute administration est digne au surplus de celui qui, ayant pris nos forces de mer au néant à la fin de l'année 1661, montre aujourd'hui le pavillon français flottant sur cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, et peut appeler cent soixante-six mille marins qui se trouvent inscrits dans nos ports. Depuis quelques années, la marine a été augmentée de soixante mille matelots, et les troupes d'embarquement ont été portées à quatorze mille soldats. Plus de mille gentilshommes servent à bord des vaisseaux en qualité de *gardes-marine;* ce corps, qui fut institué en 1672, est une pépinière d'officiers de mer dont les talents et l'expérience se forment dans la plus rude activité. L'armée navale étant organisée sur ce pied imposant, Louis XIV a cru qu'il était utile d'ajouter encore à sa splendeur en y attachant des généraux revêtus de la plus haute dignité militaire; M. le *comte d'Estrées* vient d'être nommé maréchal de France : c'est le premier marin qui ait été pourvu de ce grade; M. de Vivonne, quoique général des galères, appartient à l'armée de terre.

Cette époque est celle des grands résultats; après plus de seize années d'immenses travaux, on commença le 19 mai à naviguer sur le canal de Languedoc, établissement qui rappelle les monuments gigantesques des Romains. J'apprends aujourd'hui quelques détails curieux sur l'expédient ingénieux que Riquetti, auteur de ce canal, employa pour se procurer les ressources nécessaires aux premiers travaux. Colbert avait approuvé les plans de l'inventeur; le roi, qui ne s'était pas montré moins prompt à deviner l'importance de cette grande fondation, désirait qu'elle s'exécutât avec rapidité; mais les fonds manquaient; Colbert ne le cacha point à Riquetti, et lui déclara qu'il ne pouvait pas même l'aider en ce moment de son crédit. L'habile ingénieur ne se rebuta point : « N'importe, monseigneur, » répondit-il, je crois entrevoir un moyen de trouver de l'argent si » vous consentez à vous y prêter. — Je le ferai sans doute, répliqua » le contrôleur général, si la chose est praticable. — Vous allez en » juger, reprit l'auteur des plans : vous êtes en ce moment occupé de » renouveler le bail des fermiers généraux; Votre Excellence les » réunit tous les jours dans son cabinet; or, je lui demande pour unique grâce de pouvoir y entrer pendant les assemblées. Je me placerai bien doucement dans un coin; je ne dirai mot; je ne soufflerai » pas. » Colbert y consentit. En effet, à quelques jours de là, le ministre ayant rassemblé les aspirants à la ferme, Riquetti tourna le bouton de la porte du cabinet, se glissa sur la pointe du pied derrière les traitants, s'assit dans l'embrasure d'une croisée et ne bougea pas plus que les figures de marbre qui l'environnaient. Ce témoin, tout muet qu'il était, ne laissa pas d'inquiéter nos financiers; ils le regardèrent plus d'une fois d'un œil inquiet; enfin, après la séance, l'un d'eux l'aborda et lui demanda, avec toute la politesse propre à couvrir une question indiscrète, dans quel but il avait assisté à l'assemblée. L'ingénieur répondit qu'il était bien aise de voir par lui-même comment les choses se passaient; puis il tourna brusquement le dos à l'interrogateur. Le lendemain semblable manége de la part de Riquetti, et pareille demande de celle d'un second fermier général; mais cette fois l'artiste put voir que son expédient avait opéré, car le curieux, ayant dit les choses les plus obligeantes sur le canal de Languedoc, finit par offrir, de la part de ses confrères, deux cent mille livres pour aider aux travaux. Riquetti répondit, encore plus brusquement que la veille, qu'il n'avait pas besoin d'argent; une si brève réponse à une offre si obligeante ne pouvait être prise dans le sens positif; elle signifiait bien plutôt : *cela n'est pas assez.* Les fermiers généraux, gens habiles en interprétations financières, le comprirent du moins ainsi. A la troisième assemblée, ils proposèrent un prêt de cinq cent mille livres... Riquetti sourit alors fort agréablement, et il accepta le demi-million, sauf l'approbation de M. Colbert, que ce ministre se garda bien de refuser. Telle fut l'origine des premiers fonds employés à la construction du canal de Languedoc, l'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de la main des hommes, et celui des monuments du règne de Louis XIV qui attestera le plus longtemps sa grandeur.

Madame de Fontanges n'est pas restée à l'abbaye de Chelles; elle a voulu faire ses couches à Paris, pour être plus près, disait-elle, des secours éclairés de l'art; mais plutôt, hélas! dans l'espoir de ranimer par sa vue la tendresse expirante du roi. La languissante duchesse s'était donc établie à l'abbaye de Port-Royal de Paris. Pendant sa maladie, Louis XIV envoyait trois fois par semaine le duc de la Feuillade savoir de ses nouvelles; mais Sa Majesté n'y allait point elle-même. C'est à cette occasion que madame de Montespan dit un jour : « Je savais bien que je triompherais de cet éclair de passion, » de cette stupide beauté. » Cependant la jeune favorite, sentant sa fin approcher, fit supplier Louis XIV de venir la voir : le roi s'étant rendu à ce désir, ne put être maître d'un mouvement d'horreur en voyant ce qui restait de l'être le plus accompli, le plus séduisant : il recula de deux pas à l'aspect du visage pâle et décharné où brillaient naguère un teint charmant, un coloris enchanteur; au fond d'orbites caves et livides, s'éteignaient des yeux auparavant si tendres, si vifs, si voluptueux; des dents chargées de tartre, des lèvres blanchâtres, une haleine infecte, voilà ce qui restait d'une bouche où Louis s'enivra du parfum de la rose virginale qu'il cueillit; enfin des clavicules bombées, des côtes saillantes recouvertes d'une peau mince et livide, offraient à l'œil attristé la place où reposaient, il y a quelques jours, les trésors d'une gorge éblouissante. La mort, qui déjà réclamait sa proie, avait tout dénaturé; sa main glaciale avait flétri en peu d'instants tous les charmes que la nature s'était plu à créer. « Sire, dit » la duchesse d'une voix éteinte, le fantôme que vous voyez est pour» tant cette femme par qui vous fûtes heureux! Oublions ce songe » du passé; mais, ô mon prince! ne refusez pas un regret à celle aux » pieds de qui vous auriez déposé votre couronne il y a six mois. » Louis XIV, profondément attendri, pleura à chaudes larmes sur la main de la malade, qu'il avait prise dans les siennes. « Je meurs con» tente, reprit madame de Fontanges, puisque mes derniers regards » ont vu pleurer mon roi. »

Louis XIV fut arraché à ce lugubre spectacle par les seigneurs qui l'environnaient, mais il se représenta longtemps cette infortunée s'éteignant à vingt ans des suites de son amour et de sa faiblesse; la voix touchante qu'elle avait fait entendre dans ses dernières heures tintait en sons plaintifs au chevet de Sa Majesté pendant l'obscurité des nuits. Quelquefois l'ombre vaporeuse de Fontanges, née d'une imagination échauffée, se dressait lentement au pied de la couche du roi et lui souriait encore, mais de ce rire affreux que la fiction prête aux squelettes qu'elle exhume. Peu à peu ces sinistres images s'affaiblirent avec la douleur du roi; d'autres impressions passèrent sur la trace de ses regrets.

Ainsi mourut la duchesse de Fontanges, et le fils chétif qu'elle avait mis au monde la suivit de près dans la tombe. Cette jeune favorite, cet enfant vécut un jour dans un tourbillon de grandeur, d'opulence et de plaisir, mais elle n'eut pas le temps d'être heureuse; je l'ai déjà dit, sa félicité fut un songe rapide, la mort l'enleva au moment du réveil.

Déjà depuis longtemps le roi ne pouvait plus souffrir madame de Montespan; le dégoût qu'elle lui inspirait allait jusqu'à l'antipathie, effet plus ordinaire qu'on ne pense de l'amour blasé : nous haïssons souvent ce que nous ne pouvons plus aimer. La joie que la marquise montra à la mort de sa rivale acheva de révolter Louis XIV contre cette femme altière et inhumaine. « Allez, ma chère marquise, dit-il à ma» dame de Maintenon, qui pleurait la jeune duchesse avec lui, allez » dire *à cette malheureuse* que je ne veux plus être aimé d'elle, et que » je l'exhorte à la même indifférence pour moi. » Madame de Maintenon, qui ne croit plus devoir de reconnaissance à madame de Montespan depuis que ses intrigues ont procuré un apanage au duc du Maine, alla porter ces dures paroles à la mère de cet enfant. La question d'exiler cette *malheureuse*, qui eut aussi son apothéose, a été, dit-on, agitée dans les *entretiens;* mais après une mûre délibération on est demeuré d'accord qu'il valait mieux l'obséder de directeurs, qui la contraindront de s'exiler d'elle-même.

Selon toutes les probabilités, madame de Maintenon s'est aperçue que la piété toute seule ne pouvait pas suffire pour captiver un homme de quarante-trois ans sur qui les passions exercent encore un empire violent; elle a senti qu'il fallait mêler quelques séductions mondaines au manége dévot à l'aide duquel son ambition s'était flattée d'atteindre la plus haute faveur, l'adroite marquise aura jugé sans doute que le roi commençait à trouver languissants les *entretiens* qu'alimentait uniquement le charme de la conversation. L'occasion était favorable : la mort de madame de Fontanges et la défaveur absolue de madame de Montespan laissaient Sa Majesté privée dans ses habitudes quotidiennes; notre dévote prit, à ce qu'ont dit les murs de Versailles, la résolution de se lancer à petit bruit dans le péché. Elle débuta (toujours au rapport des murs) par entretenir le monarque de certains détails secrets qu'une femme ne communique pas ordinairement, même quand ce sont des pratiques pieuses. « Elle portait, di» sait-elle, des chemises hermétiquement closes de tous côtés et fron» cées soigneusement par le haut. » Madame de Maintenon ajoutait que depuis longtemps elle avait abandonné l'usage coquet du corset; ce qui, chemin faisant, prouvait que sa gorge pouvait se passer d'un tel appui. Elle couchait, disait-elle encore, dans un lit sans couverture, et se lavait le corps à chaque instant; ce qui ne laissait pas d'apprendre au roi que la dame ne manquait pas de chaleur, et que la propreté était une de ses qualités.

Louis XIV, quelque confiance qu'il eût en la dévotion de la marquise, soupçonna un peu que sa bonne mine avait produit un certain effet sur elle, il voulut s'en assurer; mais un rempart formidable de scrupules, de pénitences, de saints devoirs s'éleva tout à coup devant une vertu qu'il espérait trouver plus accessible. Madame de Maintenon savait son métier; elle défendit pied à pied sa pudeur de quarante-six ans. Mais enfin, comme elle était décidée à se rendre, et qu'elle s'était seulement proposé de ne capituler qu'après un nombre déterminé d'assauts, le roi put vérifier, sans avoir été forcé d'ouvrir la tranchée, si la place renfermait bien toutes les richesses que son gouverneur avait annoncées. Il paraît que l'examen fut satisfaisant, car dès lors les *entretiens* devinrent d'une longueur démesurée; la cour et la ville en jasaient, sans toutefois accuser encore l'infail-

libilité de madame de Maintenon : tant elle avait su l'établir solidement. On ne savait que penser d'une si étrange intimité. « Il faut, disait-on, que cette femme ait su découvrir au roi un pays nouveau dans les régions du sentiment, il faut qu'elle tire de son cœur des sensations inconnues. » Mais Bossuet et le père de la Chaise devinèrent le véritable état des choses, ils osèrent s'en expliquer avec adresse devant madame de Maintenon; elle se fâcha, mais elle rougit. Et ce n'est pas sans de puissants motifs qu'une femme rougit à quarante-six ans.

— Ne songez pas à vous excuser, dit M. de Condom avec douceur; il y a longtemps que nous méditons sur une transaction, malheureusement indispensable, entre la grâce et le péché.

— Mais, monseigneur, je vous assure que vos soupçons ne sont point fondés, dit madame de Maintenon d'une voix que toute son adresse ne put rendre assurée.

— Tant pis, madame la marquise! répondit le confesseur du roi d'une voix doucereuse.

— Mon père, répliqua avec plus d'assurance la favorite, je ne vous conçois réellement pas, ce langage...

— Est celui que nous devons vous faire entendre, reprit Bossuet : si nous voulons ramener le roi au bercail, il faut l'aller prendre dans les voies du péché; pour l'en tirer sans révolter ses passions on ne peut éviter de marcher quelque temps avec lui sur cette route profane, mais on y marche alors sans le moindre danger de damnation. C'est l'intention qui fait le péché, et l'intention est ici un éclair de la grâce. Remercions donc la Providence d'avoir ouvert les yeux du roi sur ce que vous avez, madame, de belles et même de séduisantes qualités; et prions Dieu qu'il vous donne la force de faillir, si, d'après les principes généraux de la foi, vous vous défendez encore.

— Songez, continua le père de la Chaise, que toutes nos espérances reposent sur vous; la conscience de Sa Majesté est encore fermée à nos voix austères, la piété ne peut s'y introduire que parée des atours de la vie mondaine... De grâce, madame la marquise, immolez-vous aux voluptés de la terre dans l'intérêt du ciel...

— Monseigneur, mon père, dit madame de Maintenon, je ne sais vraiment que répondre à un discours si surprenant... Je verrai ce soir le père Gobelin, mon confesseur... Je le prierai de m'aider à pénétrer les mystères cachés de la grâce... Je pèserai avec lui ce que je puis exposer de mon salut pour reconquérir celui du roi et faire naître dans son esprit le projet de combattre l'hérésie, qui profite du règne de ses erreurs pour se montrer de toutes parts.

Le père Gobelin fut apparemment de l'avis du père de la Chaise et de Bossuet, car les *entretiens* sont plus longs que jamais; le conseil tient depuis dix jours chez madame de Maintenon, ce qui est le signe de la plus haute faveur des maîtresses du roi, et je suis convaincue que la marquise n'écrit plus, comme il y a quelques mois, à madame de Fronsac en parlant de Louis XIV : « Je le renvoie » toujours affligé mais jamais désespéré. »

Il serait sans doute fort important de fixer la date à laquelle madame de Maintenon *s'est immolée aux voluptés*, mais c'est un point de chronologie sur lequel je n'ai pu me procurer une donnée précise.

Une pécheresse fondée de pouvoir de la grâce ne pouvait laisser auprès du roi des femmes exerçant une mission profane. A l'époque où madame de Maintenon prit le dernier grade des favorites, Sa Majesté cessa de voir secrètement la princesse de Soubise; mais sa retraite a été honorable. Elle conserve toujours un grand crédit à la cour; les plus hauts dignitaires de l'État ne lui parlent qu'avec respect; ses lettres vont directement au roi; et les réponses, toujours de la main de Sa Majesté, arrivent sur-le-champ. La princesse a-t-elle à parler au monarque, soudain tous les gardes s'effacent, toutes les portes lui sont ouvertes; elle pénètre sans le moindre retard dans le grand cabinet du roi, et cause assise près de son bureau. Les portes restent toujours ouvertes pendant ces entrevues : disposition sans doute imposée par la favorite en titre, et qui ne se pratique que pour madame de Soubise.

Quant à toutes les autres maîtresses du roi, le naufrage de leurs espérances est absolu; on a vu se noyer même la barque à peine frétée de mademoiselle Desœillets, fille de la comédienne de ce nom, enfant de seize ans, qui obtint quelques soupirs de Louis XIV. Le désespoir de la pauvre petite l'a conduite en dix jours au tombeau : Sa Majesté lui donnait un mari de sa main; les fournisseurs de la cour portaient avant hier chez elle une pleine voiture d'atours de noce. Le carrosse dut s'arrêter devant la porte cochère obstruée... C'était la mariée dans son cercueil.

Madame de Maintenon tient lieu de tous ces amours auxiliaires, il faut que la grâce soit bien forte en elle; mais on ne sera pas surpris de cette puissance de moyens si on se rappelle le portrait en pied que j'ai tracé précédemment avec l'aide de l'expérience de Villarceaux.

La paix n'est point un frein pour les rois ambitieux : Louis XIV a signé les conventions de Nimègue; mais, comme il se croit assez fort pour les enfreindre, il secoue sans scrupule le joug des traités, qui ne lient guère que les souverains trop faibles pour les violer. Sans avoir fait aucune notification préalable aux puissances, Louis XIV établit à la fin de l'année dernière dans les villes de Metz et de Brisach des juridictions pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir appartenu, n'importe en quel temps, aux provinces conquises récemment par la France. Sa Majesté, de son autorité privée, cita devant ces cours qu'il lui avait plu de former de ses seuls sujets plusieurs princes de l'Empire, auxquels il fut *ordonné* de rendre hommage au roi, à peine d'être dépossédés. Parmi les souverains que Louis XIV faisait ainsi ses vassaux, on comptait l'électeur de Trèves, celui du Palatinat, le roi de Suède et le roi d'Espagne lui-même. Les deux premiers refusèrent de se soumettre, et furent dessaisis de quelques seigneuries; les deux derniers s'humilièrent faute de pouvoir soutenir leur droit les armes à la main. Mais Louis XIV ne s'en tient pas là; Strasbourg, ville libre, qui seule formait une puissante république par l'avantage de sa position, Strasbourg, point de contact important entre le commerce de l'Allemagne et celui de la France, excitait depuis longtemps la convoitise du roi, et les neuf cents pièces d'artillerie que renfermait l'arsenal de cette grande cité ne contribuaient pas peu à rendre ce désir impérieux. Louvois avait d'abord tenté de subjuguer les Strasbourgeois à l'aide de l'intrigue, son moyen favori; mais il ne put faire briller à leurs yeux aucun avantage qui équivalût à l'indépendance dont ils jouissaient : de l'or, ils en avaient trop pour désirer d'en acquérir encore au prix de leur liberté; les honneurs de la cour, ils n'y étaient point sensibles et ne les concevaient même pas. Il fallut donc recourir à la dernière raison des potentats : le roi fit marcher vingt mille hommes sur Strasbourg; on dit que, dans ces derniers moments, les magistrats furent gagnés. Enfin, soit trahison, découragement ou frayeur, la place ne tint que vingt-quatre heures, et les bourgmestres capitulèrent. Le roi fit il y a huit jours son entrée à Strasbourg avec toute sa cour; le premier spectacle qu'il offrit à ses nouveaux sujets fut celui d'un triomphe qui ressemblait à une partie de chasse.

La chambre *des poisons* tient toujours à l'Arsenal; elle a condamné cette année à la potence et au feu un berger de Vincennes, nommé Bray, et Jacques Dechaux, son complice, convaincus d'empoisonnement. Mais cette cour n'a pas persisté dans la modération éclairée qu'elle avait d'abord montrée relativement aux prétendus crimes de sorcellerie : elle évoque chaque jour à son tribunal des jeteurs de sort, des vendeurs de secrets, des noueurs d'aiguillettes, et confond ainsi des attentats chimériques avec les attentats réels qu'elle est appelée à juger. Que doit-on penser de graves magistrats assez ignorants pour croire aux opérations magiques d'un pâtre ou d'un bûcheron qui ne sait pas lire, et assez légers dans leur ignorance pour condamner ce malheureux! On frémit quand on songe que l'élite de notre magistrature envoya dernièrement au bûcher de la grève un paysan accusé d'être en rapports habituels avec le diable pour attirer la mortalité sur les troupeaux. Quelques jours avant la *chambre ardente* emprisonna comme possédée du démon une jeune fille livrée à des transports d'un tempérament impérieux, et, au lieu de conseiller à sa famille de lui donner un mari, les juges ordonnèrent de lui faire subir un exorcisme.

J'ai eu plus d'une fois l'occasion de parler des dames ou demoiselles de bonne maison, qui, dansant dans les ballets, sur les théâtres de la cour, se donnent en spectacle devant un public qui, pour être choisi, n'en est pas moins critique, frondeur, malin. Depuis un temps immémorial, ces nobles beautés ne se font pas le moindre scrupule de livrer ainsi à l'examen minutieux de la foule non-seulement leurs grâces et leurs charmes, mais encore les défauts dont la nature mélangea leurs attraits, ou les traces que la galanterie y imprima. Or, les femmes livrées par profession au soin difficile d'amuser le parterre, s'étaient abstenues jusqu'ici de figurer dans les ballets, sur les théâtres publics, obéissant à une réserve au-dessus de laquelle des comtesses, des marquises, des princesses, se mettaient volontiers. On a vu cette année, pour la première fois, des danseuses gagées[1] dans un ballet intitulé *le Triomphe de l'Amour*. Voilà une innovation qui va doubler le débit des lunettes d'approche.

Le mois dernier, la lignée semi-royale, semi-Montespan, s'est affaiblie d'une princesse : mademoiselle de Tours est morte d'une maladie de langueur.

Au moment où madame de Maintenon concluait secrètement une alliance de cœur et de quelque chose encore avec Louis XIV, le comte d'Aubigné, frère de la favorite, rompait avec sa femme, mademoiselle *Pietre*, à la suite d'un démêlé conjugal, porté aux dernières extrémités. La marquise, informée de ce scandale, est intervenue, non pour une réconciliation qu'elle croyait bien difficile, mais pour une séparation à petit bruit. D'Aubigné, satisfait d'être débarrassé de sa femme, s'est prêté à tout ce que madame de Maintenon a

[1] Avant Corneille, on ne voyait point de femmes à la scène; les rôles qu'elles ont joués depuis, étaient remplis par des hommes. Mademoiselle Beaupré est une des premières actrices qui aient paru.

exigé de lui ; elle l'a conduit, comme un enfant, dans une maison où plusieurs gentilshommes vivent en commun, mais sans clôture, sous la direction de quelques prêtres ; il riait à gorge déployée dans le carrosse de sa sœur, qui voulait, lui disait-il, lui faire accroire qu'il était devenu dévot. La comtesse n'accepta pas aussi volontiers la retraite au fond d'un cloître que la mielleuse favorite lui imposa très-dévotement pour la rémission des péchés que la jeune dame enrageait de n'avoir pas commis. Il fallut céder et devenir recluse par obéissance, sinon par vocation. Madame de Maintenon prend soin de la fille unique née de ce mariage discordant.

Le comte d'Aubigné ne fut pas longtemps dans la maison où il était entré sans revenir à ses habitudes favorites, dont je dois dire ici quelques mots. Non-seulement il est joueur et passablement ami de la bonne chère, mais on ne rencontre que lui aux Tuileries, au cours, poursuivant les petites filles, qui ne fuient pas trop vite devant lui, parce qu'elles savent qu'il est bien en cour. Le comte en entretient toujours quelques-unes ; il vit avec elles dans le sein même de leurs familles, ou bien au milieu de leurs compagnes, entre lesquelles il partage tout l'argent qu'il a, sauf à leur en demander quand il ne lui en reste plus, et en attendant une nouvelle rentrée. D'Aubigné, sans être beau ni bien fait, a une physionomie ouverte, franche, toujours riante ; ses attitudes, libres quelquefois jusqu'à l'indécence, passent, dans les classes de petite bourgeoisie qu'il fréquente, pour une élégante aisance, un aimable abandon de cour. Fou à lier, mais plaisant, spirituel, enjoué dans sa critique, d'Aubigné a des reparties pleines de sel et d'originalité : du reste, bon, patient, exempt d'impertinence au sujet de la fortune de sa sœur, c'est le plus honnête homme du monde quand il recouvre un grain de raison, ce qui ne lui arrive pas souvent. Rien ne lui plaît plus que de parler du temps de Scarron, du veuvage malheureux de *Françoise*, de ses aventures galantes, mises en parallèle avec sa dévotion actuelle. Souvent ses auditeurs, qui connaissent le crédit colossal de madame de Maintenon, sont fort embarrassés, fort inquiets, seulement pour avoir écouté ce causeur indiscret, et l'on n'arrête pas aisément ses propos. Il ne se borne pas à leur donner cours devant un petit nombre d'amis ; ce torrent coule avec une égale liberté dans un grand repas, sur un banc des Tuileries, et jusque dans la galerie de Versailles, où la famille royale n'est pas même épargnée par ce jovial discoureur. Un jour, en présence de d'Aubigné, M. le duc de Montausier parlait de Louis XIII, qu'il surnommait *le Juste*... « Oui, ré- » pondit l'infatigable plaisant, juste à tirer de l'arquebuse [1]. »

La fortune du comte d'Aubigné s'est élevée, dans une progression rapide, avec celle de sa sœur : simple capitaine en 1670, il a été revêtu successivement de plusieurs gouvernements, dont l'importance croissait à chaque degré que la faveur de madame de Maintenon recevait ; et le jour où la marquise *s'immola aux voluptés*, son frère fut promu au grade de maréchal de camp.

D'Aubigné n'est pas resté plus tranquille parmi les gentilshommes vivant en commun qu'il ne l'avait été précédemment dans les corps où il servait et dans les villes qu'il gouvernait. Il s'éloignait des semaines entières de la maison de retraite, et n'y rentrait, pour l'ordinaire, que lorsqu'on l'y ramenait par l'ordre du roi. Enfin, désespérant de corriger ce gentilhomme, à quarante ans plus étourdi qu'un page à seize, madame de Maintenon le laissa vivre à sa guise, et se contenta de le tenir un peu court pour l'argent.

Depuis la mort du maréchal de la Ferté, arrivée l'an dernier, sa veuve et son fils ont achevé de se couvrir d'infamie. Il y eut l'autre jour entre le duc et sa mère une scène des plus scandaleuses ; c'est encore le sujet de tous les entretiens de la cour. La maréchale, qui ne sut mériter aucun des bienfaits que le roi aurait pu lui accorder en mémoire des services de son mari, est aujourd'hui fort gênée. Trop vieille désormais pour se faire payer par ses amants, et comptant parmi ses premiers besoins la nécessité de les payer, elle demandait instamment un douaire à son fils. Ce dernier, qui n'a pas trop de bien pour suffire à la vie débauchée qu'il mène, loin de répondre favorablement à cette demande, se rendit en colère chez la duchesse, et lui dit qu'il n'avait pas envie de se faire ruiner par elle, comme elle avait ruiné feu son mari. La dame répondit avec autant de volubilité que de raison qu'il lui convenait mal de parler d'inconduite, lui qui excitait au plus haut degré le mépris de la cour et de la ville. Le duc ne se fit pas faute de répliquer aussitôt qu'il ne laissait pas de suivre l'exemple de sa mère, qu'il qualifia de vieille p..... Là-dessus, ce fils insoumis débita, en forme de litanies, les noms de tous les amants de la duchesse ; il en nomma soixante-douze... Le témoignage était accablant, madame de la Ferté en fut quelque temps comme stupéfaite ; néanmoins elle reprit courage pour repartir au duc que sa femme en avait peut-être eu quatre-vingts, et que les noms seuls échappaient à sa mémoire. Cependant la maréchale alla se plaindre le lendemain au comte d'Olone, qu'elle savait être lié avec le duc, et le pria d'obtenir de lui qu'il se repentît et fît son devoir envers elle. « Que diable! répondit ce seigneur, qui avait bien ses raisons pour ne pas être sensible aux peines d'une femme galante humiliée, vous n'avez que ce qui vous est dû ; après avoir tâté de tous les hommes depuis le sceptre jusqu'à la houlette, comment voulez-vous que votre fils vous respecte? » Cependant M. d'Olone adressa des reproches amers à M. de la Ferté d'une insolence envers sa mère dont tout l'odieux retomberait sur lui. « Assurément, mon cher duc, ajouta-t-il, vous étiez ivre quand cela vous est arrivé. » Il y avait grande apparence que le fils irrévérencieux, rentré en lui-même, allait s'excuser, peut-être nier la faute grave qu'on lui imputait... Le comte, dans cet espoir, attendait impatiemment la réponse du coupable. « Oui, dit celui-ci après une assez longue réflexion, j'en conviens, j'étais ivre, car si je ne l'avais pas été, j'aurais bien prêché d'autres vérités à cette femme. Les mille tours qu'elle a joués sont présents à ma mémoire; je sais tout, jusqu'à l'aventure du collier de perles qu'elle a fait escroquer par le chevalier de Lignerac à M. de Dreux le conseiller au grand conseil. »

Il est de fait qu'au moment où le duc parlait ainsi, la maréchale ne justifiait que trop son mépris et même ses imputations. Elle établit le mois dernier une maison où, moyennant certaine rétribution, on joue au lansquenet jour et nuit. Tout le monde y est bien reçu avec de l'argent, les gens honnêtes comme les intrigants ; depuis quelques jours, même, les fripons sont en majorité dans ce coupe-gorge, auquel le nom d'une grande dame et les charmes des femmes perdues qui s'y réunissent prêtent une sorte d'attrait. Endormis par les séductions étalées dans ce repaire dangereux, les joueurs confiants, et surtout les étrangers, vont s'y ruiner de gaieté de cœur; trop heureux de perdre jusqu'à leur dernier écu à la partie d'une duchesse qui leur débite des compliments très-flatteurs, et leur offre des beautés de fort bonne volonté. Tous les perdants ne se montrent pas toutefois d'une aussi bonne composition : il y a trois jours, un officier suisse, ayant laissé sur les tapis de la maréchale le fonds et le tréfonds, s'amusa, quand il fut ruiné, à observer le jeu; il ne tarda pas à s'apercevoir du manége dont il avait été victime. C'était trop tard pour se garantir des friponneries ; mais il était temps encore de s'en venger. L'Helvétien y réfléchit toute la nuit; et, le lendemain, ayant fait imprimer le récit des ruses employées dans l'illustre tripot, il le fit placarder dans tous les carrefours de Paris. Avant le soir, les cinq cent mille habitants de la capitale savaient qu'on volait les étrangers chez la veuve d'un maréchal de France. Hier, le roi apprit, à son lever, cette aventure déplorable ; deux heures et demie après, madame de la Ferté était exilée.

Le roi a rendu publique la cession faite par mademoiselle de Montpensier au duc du Maine de la souveraineté de Dombes et dépendances. Sa Majesté déclare qu'elle se réserve sur cette principauté *la bouche et les mains*, « lequel devoir lui sera rendu par le prince » comme d'un moindre souverain à un puissant, son protecteur, mais » non comme d'un sujet à son roi. » L'ordonnance accorde aux seigneurs de Dombes le pouvoir de juger en dernier ressort, et défend au parlement de Paris de ne plus comprendre le pays de Dombes dans les rôles du Lyonnais. Cette déclaration, de la part d'un monarque aussi jaloux de ses droits que Louis XIV, ces prérogatives célées au milieu de ses Etats donnent la mesure de l'attachement qu'il porte au duc du Maine, et font pressentir ce qu'il pourra lui abandonner de priviléges plus importants encore.

Au moment où son fils obtient de si grands avantages et s'achemine vers une sorte de légitimation, madame de Montespan déplore l'obligation où elle est de porter un nom déshonoré par l'ivrognerie et la crapule où se plonge depuis quelques années son mari... Avec un peu moins de disposition à voir une paille dans l'œil d'autrui, sans s'occuper de la poutre qu'elle porte dans le sien, l'ancienne favorite se serait avoué que si un motif peut lui faire désirer de prendre ce parti, c'est surtout sa propre conduite qui le lui fournit. Le nom de *Montpensier* souriait à madame de Montespan. Après avoir mûrement réfléchi à l'espèce de disgrâce dans laquelle le comte de Lauzun vit encore, elle avait espéré qu'en flattant *Mademoiselle* du retour complet de la faveur de ce gentilhomme, il serait possible de la déterminer à la cession désirée. L'ambitieuse s'est ouverte de ses vues à la princesse; mais à peine en a-t-elle été écoutée : la marquise a reconnu alors ce qu'elle aurait dû prévoir, c'est-à-dire que *Mademoiselle* est si mal payée de ce qu'elle a fait pour l'ingrat Lauzun, qu'il est loin de sa pensée d'ajouter aux sacrifices dont il a été l'objet.

Grand bruit, grand scandale à l'occasion des débauches d'une foule de jeunes seigneurs, qui ont obligé Louis XIV à les exiler pour un genre de libertinage qui doit exciter la plus violente colère de mon sexe en masse. Je frémis d'avoir à prendre note de quelques détails sur une société secrète formée par ces infâmes, et dont la première obligation était de renoncer à toutes les femmes... Quelle horreur! grand Dieu! Poursuivons cependant. Les récipiendaires n'étaient admis qu'après diverses cérémonies d'initiation : la principale consistait dans l'union monstrueuse de l'initié avec l'un des grands maîtres de l'ordre. Ces officiers étaient le marquis de Biran, le duc de Grammont, le chevalier de Tilladet et M. de Manicamp. Un prince

[1] Louis XIII excellait, en effet, à cet exercice; mais son talent allait plus loin, car il fabriquait lui-même les armes dont il se servait. Ce prince fit un jour présent au jeune comte de Brienne d'une arquebuse entièrement faite de sa main.

du sang et le duc de Vermandois, fils naturel du roi et de la duchesse de la Vallière, avaient été reçus dans cette association; on ignore auxquels des grands maîtres furent livrés ces deux illustres néophytes pour se conformer à l'article fondamental des statuts. La décoration de l'ordre, portée sous la chemise, était une croix sur laquelle on voyait un homme foulant une femme aux pieds... Maudits Italiens! quand vous étranglera-t-on au pied des Alpes dès que vous vous disposez à les franchir pour venir chez nous? Le prince du sang est exilé, comme tous ses compagnons de débauche; mais le jeune comte de Vermandois, à peine âgé de quinze ans, a été puni d'une manière plus sensible, plus *locale*: on l'a, dit-on, fouetté quatre fois. Louis XIV s'est montré dans cette affaire d'une sévérité bien équitable; il faut convenir que nous avons un grand roi. Je veux, par supplément de punition, accabler les indignes sectaires dont le roi vient de faire justice en leur mettant sous les yeux deux exemples éclatants des grandes qualités de ce sexe qu'ils outragent; j'enverrai aux coupables copie du feuillet de mes tablettes où je consigne les faits. « Prétendez-vous, leur dirai-je, examiner la *vertu* des femmes sous l'acception que les anciens donnaient à ce mot, lorsqu'ils le rendaient synonyme de force constitutive, puissance de moyens? Je vous citerai Ninon, cette beauté à qui chaque année apporte une nouvelle perfection morale en glissant sur ses charmes d'un pied si léger, qu'à soixante-six ans ses traits n'offrent pas la moindre trace du temps. En 1682, comme en 1638, le teint de mademoiselle de Lenclos est blanc, uni, animé. Son visage, d'un bel ovale, n'a rien perdu de sa pureté grecque; ses yeux noirs et saillants respirent toujours une volupté communicative, et son sourire achève la conquête que son regard a commencée. L'accent, ce timbre du cœur qui fait deviner ses plus secrètes impressions, suffit dans Ninon pour captiver tout ce qui l'approche; on pourrait l'adorer sans la voir : semblable à l'écho, elle captive par l'unique séduction de la voix. Je vis hier cette femme surprenante dans un salon de verdure; ses habits étaient presque de gaze; point de corset, point de nœuds, protecteurs ordinaires des tailles qui s'épaississent, des gorges qui s'affaissent : c'était une grâce parée de toute l'absence des atours. « J'étais dans ce jardin il y a » quarante-cinq ans, me dit le vieux duc de Villeroi; Ninon s'y » trouvait mise à peu près comme vous la voyez. Ses cheveux n'é- » taient pas plus noirs, sa bouche n'avait pas plus de jeunesse, sa » démarche ne paraissait pas plus vive. Or, tout à l'heure en regar- » dant cette enchanteresse, je me disais : Je crois qu'elle est plus » belle encore qu'hier... Oui, continuai-je avec moi-même, voilà » comme elle me souriait hier en causant avec moi sous ce jeune til- » leul... Et ma réflexion a été interrompue par la rude atteinte d'un » arbre gros comme deux fois mon corps... Et c'était mon jeune til- » leul; et le *hier* que je me rappelais était un jour de printemps de » la minorité de Louis XIV, et Ninon était la même aux deux épo- » ques... Mon imagination s'abusait de quarante-cinq ans. N'en dou- » tons pas, ma chère comtesse, cette femme a dans quelque coin de » son jardin un robinet de la fontaine de Jouvence. »

L'esprit de Ninon est resté aussi jeune que son corps; grave ou enjoué, selon les circonstances, il passe avec une inconcevable facilité des abstractions de la science aux délicatesses de la galanterie, de la sagesse des philosophes au désordre des amants. Soit que mademoiselle de Lenclos parle raison, soit qu'elle déraisonne, on l'admire, on l'aime toujours. Pourquoi rappellerais-je les succès de sa jeunesse, la foule d'amants qui se pressait sur ses pas, le concert de soupirs qui murmurait sans cesse à son oreille? Ne la retrouvé-je pas obsédée par les galants à soixante-six ans comme à dix-huit? Bien plus, l'empire de Ninon s'est agrandi : jeune, elle n'était recherchée que des hommes; vieille, sa cour s'est grossie de toutes les femmes d'esprit de l'époque. Ce modèle de toutes les qualités ne fréquenta jamais la cour; c'est cependant chez elle que les deux sexes en vont à tout âge étudier les belles manières, dont elle est la véritable pierre de touche. Et cela doit être, car presque tout ce qui compose la cour se forma depuis un temps immémorial à l'école de Ninon. Au milieu du concours de gens aimables qui remplissent chaque soir le salon de mademoiselle de Lenclos, personne ne se rappelle la légèreté de sa conduite passée, personne ne songe à ses égarements actuels. Mais, chez Ninon, la nature a ses heures; alors sa porte est close. Si l'on pénétrait au fond de son boudoir dans ces instants d'abandon, la fille du joueur de luth s'y retrouverait tout entière, avec cet emportement des passions que la politesse ne peut soumettre, avec ce délire qui fait dégénérer la langue jusqu'aux blasphèmes d'une volupté grossière. Ce transport de la vie animale une fois calmé, notre moderne Laïs, fermant d'une main honteuse le refuge de la faiblesse humaine, reparaît au sein de la société étincelante de saillies, de fines épigrammes, de bons mots aiguisés par la malice, ou forte des raisonnements les plus sensés, les plus profonds. Racine, Boileau, Longepierre, Senecé, la Fare, Chaulieu profitent également de ses leçons, s'éclairent des étincelles de son esprit ou des conseils de sa raison. Chapelle assista longtemps aux soirées de Ninon; mais l'ivrognerie de ce poëte étant devenue extrême dans ces dernières années, mademoiselle de Lenclos lui a fait interdire sa maison. « Non, mon cher » Despréaux, disait-elle au Juvénal français qui la pressait de rap- » peler le banni, non; si l'on peut excuser l'ivresse, qui dégrade tou- » jours, c'est quand elle féconde, crée, vivifie; mais elle est ignoble » et détestable lorsqu'elle affaiblit, énerve et tue. »

Osez maintenant, transfuges de Gomorrhe, déserteurs sacriléges des autels de la beauté, osez nier le mérite d'un sexe qui vous offre une Ninon!

Préférez-vous un exemple de cette vertu froide, de ce silence des sens qui constitue ce qu'on appelle la sagesse des femmes? J'ai mon héroïne sous la main. Au temps où la reine avait encore des *filles d'honneur*, mademoiselle de Coëtlogon se montrait véritablement digne de cette qualification. Pour ce motif il faut bien se garder de la confondre avec une autre demoiselle du même nom, fille d'honneur de *Madame*, et qu'avait aimée le chevalier de Lorraine. La Coëtlogon attachée à Marie-Thérèse n'avait guère moins de laideur que mademoiselle de Saint-Gelais, de douloureuse mémoire; mais elle était de plus qu'elle bonne, naïve et sage. Tout cela résulte assez souvent de la laideur; mais cette cohorte de perfections ne remplace ni les grâces ni la beauté. Toutes les douairières de la cour aimaient la pauvre fille à l'adoration; en retour il ne s'y trouvait pas un seul homme qui pût la souffrir. Parmi les nombreux gentilshommes qui détestaient mademoiselle de Coëtlogon, il y en avait un par malheur qu'elle chérissait : c'était Cavois. Ce seigneur, fort peu touché de cette passion, fit semblant de ne pas la comprendre; mademoiselle de Coëtlogon se mit alors en frais d'une telle avance de tendres regards, de mots doucereux, de soupirs, que le cruel fut obligé de s'en apercevoir. Forcé jusque dans les retranchements de son indifférence, il brusqua la soupirante, et déclara en termes très-précis que son amour l'importunait. Sévérité perdue, mademoiselle de Coëtlogon en aima davantage... Cavois finit par s'emporter à tel point contre l'ombre amoureuse qui s'attachait à ses pas, que le roi et la reine furent informés de sa brutalité, et lui ordonnèrent de traiter mieux la fille d'honneur. Un jour qu'elle marchait dans la galerie à quelques pas de Cavois, celui-ci se retourna subitement :

— Eh bien! mademoiselle, voyons, j'y consens; expliquons-nous une bonne fois, et finissons cet insipide manége.

— Vous apercevez-vous enfin de ce qu'on souffre quand on aime, et votre âme de pierre...

— Trêve de litanies romanesques; je n'ai lu ni *Clélie* ni la *Princesse de Clèves*. Venons-en au fait sans détour.

— Vous consentiriez donc à conclure...

— Il le faut bien. Voilà tantôt trois ans que cela dure, je pense qu'il est temps d'en finir... Et puis je suis capable d'un sentiment généreux, d'une détermination courageuse.

— Je ne comprends pas ce discours.

— Cela veut dire que dès ce soir je me rendrai...

— Où, monsieur?

— Eh! parbleu, dans votre chambre.

— Insolent!

— Perdez-vous l'esprit de crier ainsi au milieu de cette galerie?

— Monsieur Cavois oublie qui je suis. Descendante d'une des premières maisons de la Bretagne, je ne devais pas m'attendre à une proposition si outrageante.

— Mais que prétendez-vous donc, mademoiselle? Depuis le commencement de l'an 1674 jusqu'à la présente année 1677, je vous ai trouvée sur mes pas comme une ombre, me poursuivant dans tous les coins des appartements, me poussant dans toutes les embrasures de croisée; et quand je fais volte-face, quand je me résigne, vous vous mettez en fureur!

— Sa Majesté saura réprimer une telle audace et vous apprendre ce qui convient à une demoiselle comme moi.

— Ah! je commence à comprendre : mademoiselle de Coëtlogon se flatte que je l'épouserai par édit du roi... ceci devient différent.

En ce moment des gentilshommes en passant dans la galerie dirent que le roi partirait le lendemain pour l'armée.

— Je suis sauvé! reprit Cavois avec transport. Mon devoir m'oblige de suivre Sa Majesté, et, par Dieu! j'aurai bien du malheur si un boulet ne m'exempte pas du mariage dont vous me menacez... J'y ferai tout mon possible au moins; de deux maux il faut savoir éviter le pire.

Cavois suivit en effet Louis XIV en Flandre, et tout aussitôt mademoiselle de Coëtlogon, bien plus sensible à son absence qu'à ses injures, fit retentir le palais et le parc des cris de sa douleur; elle grossit les fontaines du torrent de ses larmes, quitta toute parure, et devint maigre, pâle, jaune à faire pitié. Son amant ne fut pas tué; il revint à la fin de cette campagne et des campagnes suivantes pour brusquer la pauvre fille, qui, s'étant mise dès longtemps au-dessus de cet inconvénient, n'en aimait que plus l'ingrat. Enfin le roi, touché des larmes perpétuelles de mademoiselle de Coëtlogon, finit par s'y intéresser à tel point, qu'il ordonna un beau matin à Cavois de l'épouser, en lui annonçant qu'à ce prix il lui accordait la charge de grand maître des logis de sa maison. Cette faveur donna les plus beaux yeux du monde à la laide Bretonne. L'honnête gentilhomme la conduisit à l'autel; et sans doute cet époux malgré lui découvrit qu'il est des grâces spéciales pour les laides, car il vécut très-bien avec sa femme. C'est encore aujourd'hui le plus heureux ménage de Paris. Madame Cavois est toujours dans l'adoration devant son mari :

rien n'est plaisant comme les caresses qu'elle lui fait en présence de tout le monde, et comme l'importante gravité avec laquelle il les reçoit. Cavois, dans l'obligation où il est de supporter tout son bonheur, a une bien grande consolation, c'est qu'avant et après son mariage jamais la sagesse de sa femme n'a donné lieu au moindre soupçon.

Voilà, détestables renégats du culte de la beauté, voilà la *vertu patiente, résignée, incorruptible* de mon sexe. Quelle distance de ce genre de perfection à la vertu antique de Ninon! que de belles qualités remplissent l'intervalle!... vous reviendrez à nous, vous y reviendrez honteux de vos écarts; mais nous repousserons avec indignation votre horrible hommage... il sera pollué.

Madame de Maintenon a fait jouer au roi une comédie d'un genre nouveau dans le voyage de Chambord : la favorite, qui veut captiver les bonnes grâces de la reine, a senti qu'il fallait pour cela savoir faire quelques sacrifices; elle a donc recommandé au roi de *se consacrer* entièrement à Marie-Thérèse pendant ce voyage, dont elle a, du reste, fixé le terme à une date assez rapprochée. La bonne princesse, fort sensible, malgré sa piété, à une *exclusion* qui ne lui est pas familière, n'a pas tardé à apprendre qu'elle devait à madame de Maintenon cette rare aubaine. Dans sa joie, elle lui a donné autant de marques d'attachement qu'elle avait reçu de preuves d'amour de son époux. « Je crois, disait-elle à son retour, que Dieu l'a suscitée » pour me rendre le cœur que madame de Montespan m'avait ravi. » Pauvre reine!

Je me laissai emporter hier par la foule qui court voir la tragédie-opéra de *Persée*; ce sont toujours les beaux vers de Quinault, que Lulli fait chanter un peu longuement. Une circonstance fort remarquable de la représentation à laquelle j'ai assisté, c'est que le jeune prince de Dietrichtein, fils du grand maître de l'impératrice régnante, a dansé avec beaucoup de grâce une entrée sur le théâtre de l'Opéra; les grands seigneurs ne se lassent pas de divertir les petits particuliers. On jetait les hauts cris dans la salle à ces vers chantés par Phinée :

L'amour meurt dans mon cœur, la rage lui succède :
J'aime mieux voir un monstre affreux
Dévorer l'ingrate Andromède,
Que la voir dans les bras de mon rival heureux.

Les dames surtout, qui ne sont pas habituées à tant d'inhumanité, disaient que nos poëtes ne devraient jamais avoir de semblables idées; je suis de leur avis, il ne faut vouloir la mort de personne.

Le roi désira voir, la semaine dernière, l'opéra de *Persée*, à Versailles. Sa Majesté n'ayant manifesté son intention à cet égard que vingt-quatre heures avant la représentation, on commença le matin à élever un théâtre dans la cour du château; mais une grande pluie étant survenue à midi, il fallut abandonner ce travail. Sa Majesté ne songeait plus au spectacle, lorsqu'à sa grande surprise on vint lui annoncer, à huit heures et demie du soir, que *Persée* allait être joué dans le manége. A midi, ce lieu était encore rempli de chevaux, et quelques heures plus tard la métamorphose était opérée : théâtre, orchestre, tentures, tout se trouva prêt, et tout fut du meilleur goût. Dans ce court espace de temps, de gros orangers avaient été montés sur le théâtre, dont ils occupaient tout le pourtour. Le fond de la scène était garni d'une épaisse feuillée, faite de véritables branches d'arbre coupées dans la forêt; on avait placé avec art au milieu de ce massif un grand nombre de girandoles, qui produisaient le meilleur effet. Le roi affectionne les fêtes qui semblent produites par la baguette d'une fée; en fait de plaisir, il est bon que Sa Majesté aime les enchanteurs; mais peut-être devrait-elle se rappeler quelquefois ce que le peuple paye les enchantements.

Les cris de *Vive le roi!* ne cessent, depuis huit jours, de se mêler au son de toutes les cloches de Versailles et de Paris, au bruit du canon, aux coups de fusil, aux pétards... nous avons un duc de Bourgogne. Il n'y a plus dans notre capitale de jours de travail ni de nuits; on danse, on boit, on mange, on chante, on s'embrasse; voilà tout. Les rues sont pleines de tables toujours servies; le peuple déjeune, dîne, soupe partout, et ne paye nulle part. Lulli a fait la galanterie au public de donner *Persée gratis*. Le jour de cette représentation, on entrait dans la salle par un arc de triomphe qui le soir parut tout en feu; et un soleil, formé de plus de mille lumières, s'éleva lentement au-dessus. Au pied de cette décoration, coulèrent, jusqu'à minuit, deux fontaines de vin. A Versailles, mêmes transports, même effusion de joie : le roi se laisse embrasser par tout le monde; la foule le porte ordinairement de la surintendance, où est accouchée madame la Dauphine, jusque dans ses appartements. Des feux de joie sont allumés chaque soir au milieu de la cour du château; dans son délire, la populace a brûlé les parquets et les lambris destinés pour la grande galerie. Bontems, désespéré au sein de l'allégresse générale, se lamentait devant le roi d'un désordre dont la réparation coûtera cher. « Laissez-les se divertir, lui a répondu le » monarque, nous aurons facilement d'autres parquets, et l'allégresse » du peuple n'est pas commune. » Mais il n'est aucune satisfaction qui ne soit mêlée de quelque déplaisir : Louis XIV, le Dauphin et la Dauphine sont obligés d'entendre les fades, lourdes, assommantes harangues qu'on leur débite depuis huit jours; ils ont dû passer en revue toutes les perruques de la magistrature, des diverses autorités, des corps savants.... « Mon Dieu! que je devenais triste, disait » avant hier *Monseigneur*, s'il fallait longtemps me réjouir ainsi! »

Un phénomène, survenu la nuit qui précéda la naissance du duc de Bourgogne, est le sujet d'une foule de conjectures de la part des gens imbus encore de l'astrologie judiciaire : une étoile mobile, plus grande et plus éclatante que les autres, éclaira tout à coup l'horizon de Paris et de Versailles; cette lumière, qui dura une minute, permit de lire l'écriture la plus menue; il était minuit quand ce météore parut.

L'intrigue se sert de tout pour s'élever : une madame Sauvé, naguère marchande de poisson, avait été attachée au jeune duc de Bourgogne en qualité de berceuse. Mécontente sans doute de ce modeste emploi, et voulant en mériter un plus relevé, cette femme court hier, tout en émoi, chez la duchesse de Tallard, gouvernante de l'enfant, et lui déclare que, dans la foule qui est venue le contempler le matin, elle a vu une main jeter quelque chose dans le berceau... Le roi et toute la cour sont un moment en alarmes; on délibère, on raisonne, on cherche; et l'on trouve, en effet, dans le berceau du duc de Bourgogne un petit sachet, dont le contenu, soumis à l'analyse, se trouve être de la cendre, bien vulgaire, bien inoffensive. Des doutes s'élèvent sur la berceuse; on interroge cette intrigante, qui finit par avouer qu'elle a tout « imaginé pour se » rendre recommandable. — Aussi ne manquerai-je pas de vous re- » commander, répond le roi, mais au gouverneur de la Bastille. » Madame Sauvé a été enfermée ce matin dans ce château.

Duquesne envoie depuis quelque temps des bombes sur la ville d'Alger, à l'aide d'une nouvelle espèce de galiotes nommées *bombardes*. Ces navires sont de l'invention d'un jeune homme appelé *Petit-Renaud*, qui, comme tous les inventeurs, a eu beaucoup de peine à se faire écouter dans le conseil; admis enfin à expliquer son essai, il ne lui a pas été facile de faire comprendre qu'on pouvait établir un mortier d'une grande pesanteur sur un petit bâtiment qui, selon les incrédules, devait être immanquablement coulé par le seul effet de la détonation. Mais l'expérience vaut mieux que tous les raisonnements : elle a démontré que M. *Petit-Renaud* avait raison, et ses galiotes à bombes vont peut-être soumettre Alger.

Pour soutenir une telle guerre, la seule que le roi ait maintenant sur les bras, il ne paraissait pas bien nécessaire d'augmenter les impôts; cependant M. Colbert vient d'en créer un d'une singulière nature. A l'avenir chaque douzaine d'œufs apportée au marché payera un droit de deux [illegible]. Il a été fait déjà plus de chansons sur cette taxe dérisoire qu'il n'y a eu de douzaines d'œufs imposées... Les employés commis à la surveillance de ce service sont surnommés à la halle les *inspecteurs des omelettes*.

Depuis quelques jours le roi se montre de fort mauvaise humeur à la cour, où l'on a introduit certaines modes anglaises. Hier Sa Majesté s'en expliqua au lever. « Pourquoi, dit-elle, aller chercher chez les » étrangers des usages moins bons que les nôtres? Quelle nation a » plus de goût que les Français? Dans quel pays les arts sont-ils » aussi favorisés que dans mes Etats? » Louis XIV entend que les meubles, les carrosses, les habits, les frisures soient imaginés ou changés d'après des modèles conçus par ses artistes et en quelque sorte sous sa direction. Ce monarque veut être le roi des modes comme de tout le reste. On le remplit de satisfaction quand on lui dit que les cours étrangères ont adopté les modes françaises; mais si un courtisan paraît devant lui vêtu à l'anglaise, à l'allemande, à l'espagnole, il fronce le sourcil et critique amèrement ce costume importé. Ce n'est pas tout : il n'y a réellement de français aux yeux du roi que les coutumes de son temps. Ce prince appelle *gothique* tout ce qui appartient au règne précédent.

On éprouve de grandes difficultés à bâtir le château de Marly dans le vallon étroit, profond, inaccessible que l'on a choisi pour cette construction. Des sommes énormes ont été déjà dépensées à dessécher l'espèce de cloaque sur lequel il faut jeter les fondations et à couper des collines pour se ménager une échappée de vue. Le roi ne voulait d'abord dans ce lieu qu'un ermitage, mais l'appétit est venu à Sa Majesté en mangeant. Il faut maintenant à Marly des eaux, des jardins, un parc. Un vaste palais avec tous ses accessoires remplace dans la pensée de Louis XIV le vide-bouteille où il voulait se délasser des grands édifices. Ce prince n'est pas né pour les goûts champêtres : son naturel, ami de la magnificence, finit toujours par percer. On a commencé cette année une grande machine qui, au moyen d'un aqueduc, doit, dit-on, porter l'eau de la Seine à Versailles.

Une affaire des plus graves occupe depuis un mois la ville et la cour : c'est un rapt commis en plein jour et avec des circonstances d'une rare audace. Madame de Bellefonds était venue à la fin de novembre faire une visite à mademoiselle de Mazarin, sa sœur, pensionnaire au couvent de Chaillot. La journée était belle. Ces dames

se promenaient en causant sur une terrasse qui termine le jardin du côté de la rivière. Au bas de la terrasse est une grille ouvrant sur le quai. Mademoiselle de Mazarin, sous le prétexte de faire sortir madame de Bellefonds de ce côté, envoya demander à la supérieure une clef de cette grille... Le motif était admissible : la clef fut apportée et la porte ouverte. A peine l'était-elle, que la jeune demoiselle s'élança dehors avec un homme qu'on reconnut à l'instant pour le marquis de Richelieu. Les religieuses prièrent instamment madame de Bellefonds de faire courir ses gens après le ravisseur; mais, soit complicité, soit toute autre raison, elle s'y refusa.

Le lendemain requête fut présentée au parlement pour la poursuite du marquis : le procureur général prit des conclusions conformes à cette demande, et le président de Mesmes permit d'informer à la Tournelle. Le coupable fut donc décrété de prise de corps; mais le roi, ayant eu connaissance de cette procédure, défendit au parlement de la continuer. Cette cour, toujours servile, n'osa soutenir dans cette occasion les lois sociales outrageusement violées : elle suspendit l'affaire sans la moindre difficulté. Mais le procureur général, qui sentait mieux la dignité de la justice, écrivit en ces termes au chancelier : « Je ne sais point ce que le roi a résolu sur ce sujet; » l'accusé paraît ici publiquement et avec indécence. J'ai cru devoir » vous supplier de me faire savoir l'intention du roi *afin que je fasse* » *mon devoir* SI SA MAJESTÉ LE TROUVE BON, ou que je puisse avoir une » décharge. »

Cependant M. de Richelieu avait sollicité des lettres de déclaration d'innocence, que la cour était très-disposée à lui accorder. Bientôt on envoya ces lettres au parlement pour *avoir le sentiment des gens du roi*. Cette compagnie eut pourtant le courage de répondre qu'elles étaient *contre l'ordre de la loi*. Il fallut bien alors exprimer le crime dans les lettres de grâce que le coupable obtint, mais elles furent enregistrées *avant tout jugement*.

Ainsi il est de toute évidence que sous le règne de *Louis le Grand* il n'y a de justice que sauf le bon plaisir du roi.

Au moment où Sa Majesté se montre si indulgente dans les affaires de la terre, elle commence à manifester un penchant décidé pour la dévotion et une ferme résolution de convertir à tout prix les protestants. Voilà donc le premier fruit des conseils de madame de Maintenon. Nous aurons incessamment une cour dévote. Déjà les courtisans se disposent à changer de masque ; encore quelques mois, et ils joindront l'hypocrisie à leurs vices familiers. Ce que j'avance sur la conversion du roi n'est point une simple supposition; je cite un fait qui a toute l'autorité d'une preuve. Mademoiselle Lefèvre avait dédié un livre à Louis XIV ; mais personne ne voulait présenter l'auteur à Sa Majesté, cette demoiselle ayant le malheur d'être protestante. M. de Montausier seul osa la conduire dans le cabinet du roi. Selon les habitudes du caractère qu'il adopte, ce prince reçut fort bien mademoiselle Lefèvre ; mais dès qu'elle fut partie il dit au duc assez sèchement « qu'il avait tort de favoriser les gens de cette reli- » gion ; que pour lui il ferait défendre que son nom parût en tête » de l'ouvrage qu'on lui dédiait, et qu'il ordonnerait qu'on en saisît » tous les exemplaires. » M. de Montausier a su conserver à la cour un ton de franchise qu'il ne réprime pas même en présence du roi. « Sire, répondit-il, est-ce ainsi que vous protégez les lettres? Je vous » le dit hautement, un roi ne doit pas être bigot. » Il ajouta qu'il remercierait mademoiselle Lefèvre au nom du roi, qu'il lui donnerait cent pistoles et qu'il dépendrait de Sa Majesté de ne pas les lui rendre.

CHAPITRE XXV.

1683-1684.

Le roi se démet le bras. — Madame de Montespan pleure par réflexion. — Amours de *Monseigneur*. — Le petit harem. — Les filles d'honneur de la Dauphine sont supprimées. — La Dauphine et Bessola. — La comédienne Raisin. — Le carême et la luxure. — Mot du grand Condé. — Mort de la reine. — Son caractère. — La Mauresse de Moret. — Le petit bouffon noir. — Le tête-à-tête et le saignée. — Mot de madame de Noailles. — Description de Versailles tel qu'il était en 1683. — L'*Œil-de-bœuf*. — Contre-ministres : ce que c'est. — Mort de Colbert. — Un dernier mot sur ce grand homme. — Epitaphe satirique. M. Lepelletier. — M. de Seignelai. — Louis XIV veut faire son fils *roi des Romains*. — Siége de Vienne; Jean Sobieski sauve la ville. — Singulière reconnaissance de Léopold. — Mort du comte de Vermandois. — Bruits qui courent à cet égard. — Tendresse maternelle d'une dévote. — Naissance du duc d'Anjou. — Pension à l'inventeur de la machine de Marly. — Le roi réel et le roi de la fève. — Recommandations dévotes; espionnage pieux. — Bombardement de Gênes. — Soumission de cette république et son humiliation. — Travaux de Maintenon. — Mortalité des travailleurs. — Ce qu'importe! dit Louvois. — Le vieux jésuite. — La blanchisseuse ancienne amie de madame de Maintenon. — Les comédiens italiens, leurs pièces. — Tiberio Fiorelli et Domenique. — Soumission d'Alger; mot de Duquesne. — L'orgueil anglais. — Traité définitif de paix chargé en lieu trêve de vingt ans. — *Amadis de Gaule* de Quinault et Lulli. — Mort de Corneille. — Portrait de ce grand homme; il est confirmé par lui-même. — La mascarade. — La gorge de madame de Maintenon. — La bourse volée dans les appartements du roi. — Les ambassadeurs siamois. — Les déserteurs marqués à la joue.

Le roi fit cet hiver une chute de cheval en chassant dans la forêt de Fontainebleau, et Sa Majesté tomba si malheureusement, qu'elle se démit le bras. Madame de Maintenon, en apprenant la nouvelle de cet accident, versa d'abondantes larmes, dont l'effusion choqua madame de Montespan. « Cette femme est bien hardie, dit-elle, de » donner au roi ce témoignage de tendresse, il n'appartient encore » qu'à moi de pleurer ainsi... » Et l'ancienne favorite se mit à répandre des pleurs... par réflexion. Louis XIV se montra peu sensible à cette marque d'attachement, car Athénaïs s'étant rendue à Fontainebleau ne fut point admise dans l'appartement de Sa Majesté. « En ce cas, » dit-elle à M. le duc de Saint-Aignan, qui lui refusait la porte avec » mille protestations de regret, demandez, je vous prie, au roi qu'il » me permette d'entretenir les gens de service et de divertir l'anti- » chambre afin que mon voyage serve à quelque chose. »

Quoique son bras soit parfaitement remis, le roi ne chasse pas encore à cheval : il parcourt les forêts dans une calèche à quatre chevaux, qu'il mène lui-même sans allonge avec une adresse qui surprend les meilleurs cochers. Sa Majesté prend pour postillons des enfants de dix ans qu'elle forme elle-même à ce métier. Avec cet équipage Louis XIV suit la meute comme s'il était à cheval, et ce prince, qui est le plus fameux tireur de l'époque, ne perd rien en calèche de la justesse de son coup d'œil.

On dit, mais encore bien bas, que *Monseigneur* passe secrètement ses journées chez la princesse de Conti, fille du roi et de madame de la Vallière, conséquemment sœur du Dauphin, et l'on trouve qu'il y a dans cette assiduité quelque chose de trop marqué pour un attachement fraternel. Au surplus, peut-être n'est-ce encore qu'une de ces fantaisies galantes que le jeune prince renouvelle assez souvent. On le vit d'abord amoureux fou d'une fille d'honneur de la Dauphine appelée mademoiselle de Rambure, vive, hardie, robuste beauté qui ne fit pas languir son amant. La princesse s'aperçut promptement de cette intrigue ; mais dès le huitième jour il n'était plus temps d'en prévenir les suites. A cette première fille d'honneur en succéda une seconde, puis une troisième, puis une quatrième ; enfin il est probable que *Monseigneur* ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé au bout de la liste. Il allait peut-être recommencer sa revue galante à mademoiselle de Rambure, lorsque le roi, à la sollicitation de sa bru, supprima les dames d'honneur de madame la Dauphine.

Il faut tout dire cependant : le Dauphin fût peut-être resté fidèle à sa femme s'il eût trouvé en elle plus de tendresse et même plus de simple complaisance. Mais Victoire de Bavière, dont l'amabilité primitive s'est bien démentie, ne se plaît qu'avec une femme de chambre nommée *Bessola*, qu'elle a amenée d'Allemagne, et qui seule paraît la captiver. Son Altesse Royale passe des journées entières renfermée avec cette fille dans ses cabinets, portes et croisées closes hermétiquement. Mécontent de cette singulière manie et las d'entendre toujours la Dauphine entretenir sa favorite en langue allemande, dont il n'entend pas un mot, *Monseigneur* s'en plaignit un jour au roi, qui fit à cet égard quelques remontrances à la princesse. « En vérité, ma- » dame, lui dit-il, je ne vous conçois pas de préférer aux fêtes bril- » lantes, aux plaisirs de toute sorte dont vous êtes environnée la » conversation de cette grosse fille fort épaisse, fort sotte et qui n'a » pour tout mérite que celui d'être votre sœur de lait. Si vous vou- » lez réellement le bonheur de *Bessola*, laissez-la-moi marier, je lui » donnerai un gentilhomme qui sera plus propre que vous à faire sa » félicité. — Non, sire, se hâta de répondre la Dauphine, elle aime- » rait son mari, elle l'aimerait peut-être autant que moi et j'en mour- » rais de jalousie. — Oh ! pour le coup, madame, répliqua brusque- » ment Sa Majesté, voilà un étrange discours, et je crois, Dieu me » pardonne! que vous avez en Bavière une colonie de Lesbos. » A ces mots le roi tourna le dos à Son Altesse Royale en ajoutant qu'elle ne pourrait s'en prendre qu'à elle si toute la cour l'abandonnait et si le Dauphin avait des maîtresses. Quand Louis XIV supprima les filles d'honneur de la Dauphine, il eut donc moins d'égard aux prières de sa bru qu'aux remontrances de madame de Maintenon sur le scandale de ce sérail intérieur... « En bonne justice, dit le roi à Victoire » de Bavière en lui accordant le renvoi de ces demoiselles, je de- » vrais aussi à mon fils de supprimer les femmes de chambre. »

N'ayant plus de filles d'honneur sous la main, *Monseigneur* s'adressa aux comédiennes : la Raisin, entre autres, eut quelque temps ses bonnes grâces, et l'on raconte l'aventure suivante, dont elle fut ce carême la triste héroïne dans un rendez-vous que le Dauphin lui avait donné à Choisy. *Monseigneur*, qui sait allier les devoirs pieux avec les faiblesses humaines, régala ce jour-là sa maîtresse avec de la salade et du pain frit dans l'huile. « Ecoutez donc, disait-il quelques jours » après, je voulais bien commettre un péché, mais non pas en com- » mettre deux. » Il y a presque autant de piété dans cette pratique que dans un mot de M. le prince qu'on doit faire rapporter à la même époque. Le père Bourdaloue devait prêcher un jeudi de ce carême à Saint-Sulpice; comme il se faisait un peu attendre, l'auditoire, pour tuer le temps, se livra à une foule de conversations qui ne laissèrent pas de devenir bientôt fort bruyantes. Enfin le grand Condé aperçut le prédicateur : « Silence, messieurs, s'écria-t-il alors, *voici* » *l'ennemi !* »

La cour fit à la fin du printemps un de ces voyages que le roi aime à entreprendre parce qu'ils lui procurent l'occasion d'étaler ce luxe,

cet éclat qu'il considère comme des marques de grandeur, et dont la dévotion, qu'il commence à pratiquer, ne lui a point encore montré le néant. Louis XIV est allé éblouir tour à tour la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace. Partout des fêtes, des éloges, de la soumission; le roi était dans son élément. La reine, peu sensible à cet appareil de réjouissances et d'adoration, fut triste pendant tout le voyage. Elle supportait avec plus de répugnance que de coutume le poids de la représentation; enfin, le jour même de son retour à Versailles, cette princesse eut un accès de fièvre. Le lendemain, les médecins déclarèrent que la reine était atteinte d'une espèce de charbon; et deux jours après elle avait cessé de vivre. Le roi ne quitta point Marie-Thérèse à ses derniers instants; on dit que dans une conversation espagnole qu'il eut avec elle à cette heure suprême, ce prince lui exprima quelque regret d'avoir si mal récompensé la tendresse qu'elle avait eue pour lui. Ces paroles ranimèrent en elle la lueur de vie prête à s'éteindre : « Je meurs sans regret, dit-elle, s'il est vrai que » vous m'aimiez encore. » Après une longue agonie, qui ne lui permit

Après la fête, le roi reconduisit mademoiselle de Fontanges dans son appartement.

plus de parler, Marie-Thérèse fit signe à madame de Maintenon d'approcher de son lit; elle lui prit la main, la serra contre son cœur, puis ayant tiré sa bague de son doigt, elle la mit à celui de la favorite avec une expression de regard qui frappa tous les assistants... On eût dit que ce regard indiquait au roi le choix qu'il devait faire s'il songeait un jour à se remarier: telle fut du moins l'interprétation que les personnes présentes lui donnèrent; mais il n'y avait guère là que des courtisans de madame de Maintenon.

La mort de la reine produit peu de sensation à la cour; les habitants de Paris l'ont à peine apprise, et presque toute la France l'ignore. Disons plus, cette même France a presque ignoré le règne de Marie-Thérèse: tant elle marqua peu dans l'Etat. Cette princesse passait pour une sainte; mais toutes ses vertus étaient négatives: c'est-à-dire qu'elles ne se formaient point de la présence des belles qualités, mais de l'absence des vices. Dans les premiers temps de son mariage, au lieu de se prescrire comme un devoir tout ce qui pouvait retenir le roi près d'elle, la reine se berçait de je ne sais quelle chimère de pureté qui la portait souvent à se refuser aux plus légitimes plaisirs. Aussi n'obtint-elle par la suite aucun crédit sur l'esprit du roi, elle était en sa présence d'une extrême timidité et ne l'abordait jamais sans trembler. Il n'en eût point été ainsi avec l'assurance qui lui manqua pour revendiquer les droits de l'hymen, toutes les femmes acquirent de l'empire sur Louis XIV par le plaisir qu'elles lui procurèrent.

Marie-Thérèse quitta la vie à l'âge de quarante-cinq ans. « Hélas! » dit le roi au moment où elle ferma les yeux, voilà le premier cha» grin qu'elle m'ait donné. »

Comment concilier la réputation sans tache de cette princesse avec l'existence d'une petite Mauresse élevée dans le plus grand mystère au couvent de *Moret*, et qui passe pour la fille naturelle de Marie-Thérèse? Consignons ici le bruit généralement accrédité sur la naissance de cet enfant. Duquesne avait donné à la reine un jeune Maure nommé *Nabo*, qui faisait agréablement des tours d'adresse et amusait Sa Majesté dans la solitude où elle vivait. Quand cet Africain commença à parler français, ses saillies étaient enjouées, naïves et remplies de vivacité; il finit, dit-on, par plaire à la reine au point que toute sa vertu ne put la défendre d'une faiblesse que l'homme le plus beau de la chrétienté aurait vainement sollicitée.

Nabo mourut très-subitement, et peu de temps après Sa Majesté accoucha d'une fille si noire que le chirurgien Félix crut devoir la faire passer pour morte. La négresse fut envoyée aux religieuses de Moret, qui l'élèvent dans l'ignorance de son origine. On assure qu'au lit de mort Marie-Thérèse révéla l'existence de cet enfant à Louis XIV. Les médecins, se hâtant alors d'expliquer sa couleur, jurèrent à Sa Majesté qu'il avait suffi d'un regard du Maure pour faire une Mauresse de la petite fille. « Un regard, répondit Sa Majesté, hom! il » était donc bien pénétrant? » Après cette révélation, le roi n'alla qu'une seule fois à Moret, pour s'assurer de ce fatal mystère, et personne depuis n'a osé en parler devant lui. Maintenant, quelle est dans ce récit la part exacte de l'authenticité? J'aurais peine à le dire avec précision; mais il est positif qu'un jeune Maure vécut auprès de la reine, qu'une petite Mauresse fut envoyée à Moret dans le temps des couches de la reine, et que chaque année Bontems lui porte une grosse somme en or avec un collier de corail.

Après la mort de Marie-Thérèse, Louis XIV se retira à Saint-Cloud, chez *Monsieur*, où Sa Majesté passa les premiers jours de son veuvage. Madame de Maintenon ne tarda pas à se rendre auprès du roi; et comme il voulait être seul avec elle, ce prince prescrivit à M. de Louvois d'empêcher la Dauphine de se rendre à Saint-Cloud. Pour plus de sûreté le ministre fit ordonner une saignée du pied à Son Altesse Royale, prétextant qu'elle était grosse. La jeune princesse, par le sentiment de son devoir, ayant voulu insister à faire le voyage après l'opération, Louvois lui dit sèchement : « Le roi n'a pas » besoin de ces démonstrations d'amitié, et l'Etat a besoin d'un » prince. » Madame de Noailles, en apprenant cette espèce de tête-à-tête du roi avec madame de Maintenon, qu'elle n'aimait point, dit hautement dans un salon de Paris : « Il faut se presser de marier » convenablement cet homme-là, sans quoi il épousera peut-être la » première blanchisseuse qui lui plaira et qui aura l'adresse de le » subjuguer. »

Au retour du roi à Versailles madame de Maintenon fut mise en possession de l'appartement situé en haut du grand escalier, et qui se trouve de plain-pied avec celui de Sa Majesté; le roi y passe dans la journée trois ou quatre heures, et après son dîner il s'y rend de nouveau jusqu'à minuit.

Louis XIV a déclaré qu'il s'établissait tout à fait dans son nouveau palais et n'irait presque plus à Saint-Germain. Le roi abandonne cette résidence délicieuse que tant d'autres rechercheraient : air pur, vue enchanteresse, eaux jaillissantes, promenades superbes, chasse abondante, ville toute construite; Saint-Germain réunissait tout ce qu'on peut imaginer de commode et d'agréable. Sa Majesté préfère à tant d'avantages le plus triste, le plus ingrat pays; il n'existait à Versailles ni bois, ni eaux, ni vue, ni terre : car, ainsi que je l'ai dit ailleurs, le sol n'est qu'un sable mouvant dans quelques parties et un marécage dans d'autres. C'est là cependant que Louis XIV, soumettant la nature elle-même à son esprit de conquête et de domination, a voulu créer des merveilles; mais si tout étonne dans ce tombeau de tant de millions, dans ce *Versailles de louis d'or*, comme l'appelle un seigneur de mes amis, rien ne plaît, rien ne satisfait. Il n'y eut, à proprement parler, jamais de plan général pour la construction du palais, commencé il y a plus de vingt-deux ans; dans ce long espace de temps, les vues du roi changèrent si souvent, les projets durent être modifiés à tel point que la plus grande disparité se remarque partout. Des parties d'édifice vastes et de bon goût touchent à d'autres parties mesquines, basses, étranglées. Les appartements du roi et de la reine sont resserrés, privés d'air, obscurs et sans dégagements. Toutes les richesses qui s'y trouvent réunies, tous les trésors de l'art qu'on y a comme entassés, déguisent mal l'imperfection originaire des lieux : on a paré ces vices nombreux de construction; mais il n'a pas été possible de les cacher. Je ne vois que la grande galerie, qu'on termine en ce moment, qui réponde à l'idée que chacun se fait de la magnificence du palais de Versailles avant de l'avoir vu. Là les chefs-d'œuvre de l'art font oublier ses défauts. Cette galerie, dont l'idée est due au célèbre le Brun, fut presque entièrement exécutée par lui. Elle a deux cent vingt pieds de longueur, trente-deux de largeur et trente-sept de hauteur. Dix-sept fenêtres cintrées, ouvrant sur les jardins, éclairent cette pièce; ces ouvertures répondent au même nombre d'arcades remplies de glaces et de même grandeur que les croisées. L'architecture est l'ouvrage de le Brun, qui a fourni jusqu'aux dessins des boiseries et des serrures. Les quarante-huit pilastres de marbre disposés dans les intervalles des arcades appartiennent à un ordre composite que le Brun a inventé, et qui admet dans

les chapiteaux des coqs, des soleils et des fleurs de lis; ces chapiteaux, ainsi que les bases, sont de bronze doré. L'entablement est enrichi de sculptures représentant des chiffres, des devises de Louis XIV, des couronnes royales et des colliers des ordres du roi; sur la corniche sont rangés des trophées auxquels des enfants attachent des guirlandes de fleurs: la plupart de ces sculptures sont de Coysevox. La voûte de la galerie forme un berceau renversé, de forme elliptique. Le Brun y a représenté, sous les plus savantes, les plus heureuses allégories, une partie de l'histoire de Louis le Grand depuis 1661 jusqu'à la paix de Nimègue. Cette composition, divisée en neuf grands tableaux et dix-huit petits, dont plusieurs ne sont point achevés, fait admirer l'élévation et la fécondité du génie qui l'a conçue. Je n'entreprendrai point de décrire ces chefs-d'œuvre, on reproduit mal avec la plume ce que le pinceau a créé.

Mademoiselle de Fontanges.

La chapelle, où l'on peut remarquer encore les grandes intentions de l'art, n'est cependant qu'un monument imparfait. En dehors, elle attriste la façade, déjà si bizarre, si irrégulière, si resserrée, qui regarde la cour dite de marbre. Cet édifice religieux offre l'aspect d'un immense catafalque, dont l'architecture grave ne s'allie nullement avec le reste des constructions. A l'intérieur, tout semble avoir été sacrifié à la pureté des détails. Quant à l'ordonnance, elle est, au dire de tous les connaisseurs, d'une grande incorrection : la seule tribune du roi est commode; celles des côtés peuvent être regardées comme inaccessibles, tant les couloirs pratiqués pour s'y rendre sont étroits, humides et obscurs.

Après avoir parcouru les innombrables salons de Versailles on est tout étonné de voir qu'il n'y ait ni salle de bal ni salle de comédie, et, dans la disposition actuelle des choses, on ne pourra construire par la suite ni l'une ni l'autre qu'en ajoutant encore à l'irrégularité générale.

Que dire des jardins tant vantés de Versailles, si ce n'est que la nature y a triomphé de la tyrannie prodigue de l'art? Comme il a été impossible de faire prendre aucune plantation dans le terrain sablonneux qui touche au château, il a fallu se borner à y disposer quelques parterres symétriques et un vaste gazon qu'on n'entretient, en été, qu'à l'aide d'un déluge d'arrosements. Pour arriver aux ombrages qui suivent cette zone torride on a les pieds dévorés par un sable brûlant, dont il a fallu former un lit épais, même dans l'intérieur du parc, le sol naturel étant une bône fangeuse. Partout on trouve des eaux mais détournées, violentées dans leur cours; et lorsque la main du pompier ne les tourmente point, ces ondes étrangères semblent attester par leur triste immobilité le regret qu'elles ont d'être captives en ces lieux et se venger, par leur fétidité, de ceux qui les y ont conduites. On a voulu que Versailles eût un vaste parc; cinq lieues du plus triste pays sont comprises dans une immense muraille qui ne renferme guère qu'une plaine aride, où les arbres refusent obstinément de venir et où le gibier languit.

En parlant des parties les plus remarquables du palais de Versailles, j'ai dû passer sous silence une seconde antichambre communiquant aux grands appartements. Cette pièce ne se distingue ni par son architecture ni par sa décoration; tout au plus aurais-je pu la citer à cause de l'extrême obscurité résultant de son élévation: obscurité qui a déterminé les architectes à faire ouvrir dans la frise une grande croisée ronde, de laquelle la pièce elle-même a reçu le nom d'Œil-de-boeuf. Or cette antichambre, si peu remarquable sous le rapport de l'art, doit tenir une place bien importante dans l'histoire morale du lieu. C'est là que se rassemblent, se foulent, se poussent les courtisans qui attendent l'heure d'être introduits chez le roi; là viennent se réfléchir, comme dans un miroir, toutes les passions, tous les vices, tous les ridicules de la cour et de la ville. Il n'y a pas un scandale de petite maison ou de boudoir, si petit qu'il soit, qui ne trouve une trompette à l'*Œil-de-bœuf*. Qu'aujourd'hui la moindre coiffée prenne ou quitte un amant, qu'une actrice vende ses prémices, qu'un confesseur entre secrètement chez sa pénitente, qu'un abbé lace ou délace une marquise, qu'un galant trahi se retire à la Trappe, qu'une épouse infidèle soit jetée dans un cloître, qu'une pauvre petite demoiselle ait le malheur de préférer les leçons d'un capitaine de dragons à celles de sa gouvernante, tout cela sera redit, commenté, amplifié demain à l'*Œil-de-bœuf*. De plus, les grands y préludent aux sornettes, remplies de vent et vides de raison, qu'ils vont débiter au lever; l'ambitieux y prépare ses intrigues, l'envieux ses perfidies, le fourbe ses mensonges. Dans un coin, le bel esprit du jour, le diseur de riens par excellence, donne un rapide essor à ses phrases creuses en tournant sur le talon et en battant les jambes de tout le monde avec son épée, qui ne produira jamais d'autre mal. Ailleurs, ce sont deux gentilshommes qui se serrent la main, deux femmes qui s'embrassent, et qui viennent à la cour pour se desservir.

Le jeune duc de Bourgogne.

Ici l'on sautille, on fredonne en parlant du nouvel opéra, plus loin on murmure en s'entretenant de la dernière promotion, tandis que derrière le rideau d'une croisée on réclame une somme prêtée la veille au jeu. Telle est la physionomie de l'*Œil-de-bœuf*: c'est tout à la fois un centre de duperie, un bureau de bel esprit, une école galante, et un écho universel. Or ce que je dis de l'antichambre de Versailles peut se dire de tous les lieux où les courtisans se réunissent : Saint-Germain, Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne, Saint-Cloud, Chambord ont leur *Œil-de-bœuf*: Marly aura bientôt le sien: l'*Œil-de-bœuf* est partout où les gens de cour frétillent, mentent, intriguent, trompent, produisent beaucoup de bruit, et ne produisent que cela.

Hier, à l'*Œil-de-bœuf*, puisqu'Œil-de-bœuf il y a, quelques personnes s'entretenaient tout bas des *contre-ministres* envoyés par le

roi dans les cours étrangères. Ces singuliers agents, qui n'ont aucun caractère auprès des souverains, sont cependant chargés de surveiller, disons tout, d'espionner les ambassadeurs du roi, afin de mettre la cour à même de comparer leurs relations respectives, et de les tenir dans une étroite servitude de leurs devoirs. Les charges de *contre-ministres* ne sont pas recherchées par les hommes délicats; mais Louvois, à qui cette heureuse institution est due, si l'on en doit croire le bruit général, Louvois a fait des *contre-ministres* avec des professeurs de langue, des maîtres de danse, et même des coiffeurs, qui vont ainsi exercer doublement leur art à l'étranger.

On disait, en parlant de cette innovation, qu'elle ne viendrait jamais à l'idée de M. Colbert, lorsque le bruit de la mort du grand ministre est venu retentir, comme un tocsin d'alarme, au milieu de la foule. On savait que le contrôleur général était malade, mais on ne croyait pas qu'il fût en danger. La perte d'un tel homme est irréparable; du moins ne connaît-on personne qui puisse le remplacer dans l'ensemble des emplois que son immense aptitude lui avait mérités, ni même dans aucune des branches d'administration qu'il réunissait. Colbert était un homme qui semblait créé pour Louis XIV : c'est-à-dire jaloux de tout faire, sans l'être de tout dominer. Le roi supprima, dès le commencement de son règne, les charges de *connétable*, d'*amiral*, de *surintendant*, de *premier ministre*, dont les titulaires se montraient plus empressés d'attirer à eux un coin de la pourpre du trône que de se rendre utiles à l'Etat; Colbert prit le contre-pied de ces ambitieux serviteurs : il ne parut avide que du bien public, qui ne résulta pas toujours de ses efforts parce qu'il fut rarement le maître d'y travailler convenablement. En relevant la marine, en favorisant le commerce extérieur, en fécondant l'industrie manufacturière et les arts, ce ministre agrandit toutes les routes de la prospérité nationale; mais les guerres continuelles n'ont pas encore laissé au peuple le temps de suivre ces voies ouvertes à son émulation; et les taxes frappées par Colbert pour satisfaire aux exigences de Louvois ont attiré sur le premier un blâme aussi universel que peu mérité. Quant aux avantages que l'Etat a recueillis des travaux de cette puissante intelligence, ils peuvent se résumer à l'aide de quelques chiffres. En 1661, les revenus publics étaient de 84,222,096 livres; en 1683, ils s'élèvent à 116,873,478 livres; donc l'administration du contrôleur général les a augmentés de 32,651,382 livres.

Colbert meurt à l'âge de soixante-quatre ans : le bruit court aujourd'hui qu'il était en défaveur, ce qui est peu probable, car, à son heure dernière, ses appartements étaient encore pleins de commis qui venaient pour l'entretenir des affaires du roi... « Mon Dieu! » dit il en l'apprenant, on ne me laissera donc pas même le temps » de mourir! » La prétendue défaveur de Colbert est bien mieux démentie encore par une lettre du roi que sa femme lui apporta peu d'instants avant sa mort parce qu'elle était remplie d'éloges sur ses longs services. Le grand homme ayant pris cet écrit, le mit, sans l'ouvrir, sous son chevet : « On est peu sensible à ces attentions, » dit-il, quand on est près de rendre compte au Roi des rois. »

La muse épigrammatique a poursuivi Colbert dans la tombe; peut-être l'épitaphe que je vais citer est-elle de l'un des poëtes qu'il a fait pensionner :

Caron voyant Colbert sur son rivage,
Le prend, à ce qu'on dit, et le noie aussitôt
De peur qu'il ne mette un impôt
Sur la barque et sur le passage.

Il y a par le monde un respectable président aux enquêtes, nommé Claude le Pelletier, dont l'esprit ne fermenta jamais, sous la vénérable perruque qui le recouvre, que pour la rédaction d'un code du droit canon. Il y a loin de ce travail pieux aux soins financiers d'un contrôleur général; tel est cependant l'homme dont Louis XIV a fait choix pour remplacer le grand Colbert, ce qui a fait dire au comte d'Aubigné « que la clef du trésor royal tombait en quenouille. » La marine, mieux partagée, reste au marquis de Seignelai, qui, sous la direction du contrôleur général son père, contribua à la rendre florissante, et qui parviendra sans doute à l'élever encore.

L'attention de nos hommes de guerre a été un moment fixée sur la ville de Vienne, que deux cent mille Turcs, sous la conduite du vizir Cara Mustapha, assiégeaient, et que la famille impériale avait déjà abandonnée. Tandis que Léopold fuyait, Louis XIV réfléchissait et armait : le rôle de protecteur de l'Empire plaisait à sa vanité, et le titre de *roi des Romains* pour son fils flattait singulièrement son ambition. Mais Jean Sobieski, roi de Pologne, se montra plus prompt et plus désintéressé; il s'avança à marches forcées vers la capitale des Etats autrichiens avec une poignée de braves Polonais. Ce prince fut bientôt rejoint par la petite armée de Charles V, duc de Lorraine, auquel le fugitif empereur avait confié ou plutôt abandonné le salut de son empire. Jean Sobieski eut bon marché de la multitude ottomane, qui, comme les innombrables cohortes de Xerxès aux portes de Sparte, languissait dans la mollesse sous les murs de Vienne; Cara Mustapha fut mis en déroute, et Léopold revint sur ses pas. La vraie grandeur s'était manifestée dans le monarque polonais quittant ses Etats pour courir au secours de son voisin; voici maintenant cette autre espèce de grandeur qu'on nomme *conventionnelle* : c'est un misérable sentiment. Léopold, avant de rentrer dans sa capitale, fit délibérer son conseil sur la question de savoir « comment un em» pereur devait accueillir un roi électif. — A bras ouverts, s'écria » le duc de Lorraine, s'il a sauvé l'empire. » Charles fut seul de son avis; le libérateur reçut un accueil froid, guindé, et l'empereur passa pour un souverain fort versé dans l'étiquette, mais pour le plus ingrat des hommes.

Que faisait pendant ce temps Louis XIV? Mécontent de ce que la maison d'Autriche ne s'était point hâtée d'accepter le secours qu'il lui offrait et les conditions un peu dures qu'il y mettait, ce prince reprenait les armes dans les Pays-Bas, et faisait mettre le siége devant Courtrai par le maréchal d'Humières. Les motifs avoués étaient certains points inexécutés du traité de Nimègue, et l'on sait avec quelle religion le roi en a observé les dispositions.

Il avait été convenu que le jeune comte de Vermandois irait faire ses premières armes au siége de Courtrai, et s'efforcerait d'effacer sous les feux ennemis la tache imprimée à sa réputation par les horribles mystères qu'il avait partagés. Cette tache est en effet passée, mais avec la vie du pauvre enfant. On a répandu dans le monde le bruit peu croyable que ce fils naturel de Louis XIV avait péri des suites de l'ivresse. Mais on dit secrètement que, peu de jours avant son départ, il s'était élevé entre lui et *Monseigneur* une violente difficulté, dans laquelle le bâtard avait porté l'audace jusqu'à frapper l'héritier présomptif de la couronne... On ajoute à cela des détails que je tais. Quand on apprit avec tout le ménagement possible à la sœur Louise de la Miséricorde la fin prématurée de son fils, elle s'écria piensement : « Ah! je dois pleurer sa naissance plutôt que sa » mort. » Cette exclamation peut être d'une excellente carmélite, mais à coup sûr elle n'est pas d'une bonne mère.

Courtrai s'est rendue aux armes du roi le 6 novembre.

Ce que perdit dernièrement la branche bâtarde par la mort du comte de Vermandois vient d'être remplacé et au delà grâce à l'arrivée de *Philippe, duc d'Anjou*[1], second fils du Dauphin. Il y a eu des réjouissances à cette occasion, mais moins vives, moins prolongées qu'à la naissance du duc de Bourgogne; on se refroidit sur tout, même sur la multiplication des princes du sang. Lulli s'est empressé de donner *gratis* le bel opéra de *Phaéton*, que ce musicien fit, dit-on, refaire deux ou trois fois à Quinault. La pompe, la magnificence et le jeu des machines sont tels dans cet ouvrage, qu'on l'a surnommé l'*opéra du peuple;* aussi le peuple l'a-t-il accueilli avec une grande faveur.

Le roi vient d'accorder une pension de huit mille livres au sieur de Ville, gentilhomme liégeois, pour avoir inventé et conduit à sa perfection la machine de Marly; voilà de l'argent bien employé.

On fit, le 5 janvier, à Versailles, la fête des Rois; il y eut dans les appartements quatre ou cinq tables où le hasard décerna des couronnes pour rire, qui amusèrent beaucoup le monarque réel. Chaque prince de la fève nommait des ambassadeurs et ambassadrices chargés d'aller féliciter les rois ses voisins; Louis XIV, désigné pour une de ces ambassades, fut envoyé à la cour que tenait M. le grand écuyer entre deux flacons et les débris d'un gâteau où venait de se trouver le signe de sa puissance. L'illustre envoyé demanda pour une dame qui l'accompagnait la protection de Sa Majesté d'un moment, qui l'accorda avec dignité en ajoutant : « Pour vous, monsieur » l'ambassadeur, si votre fortune n'était déjà faite, vous mériteriez » qu'on la fît. »

Le lendemain de cette fête, Louis XIV, reprenant la royauté au sérieux, parla à son lever des courtisans qui ne faisaient point leurs Pâques; il exhorta tous ceux qui se trouvaient présents à les faire bien dévotement, et leur dit qu'il leur en saurait bon gré. Quelques jours après, Sa Majesté adressa, dans l'église, une verte réprimande au marquis de Gèvres, parce qu'il entendait la messe avec distraction; et sur-le-champ il ordonna au major des gardes de lui désigner, après l'office, les personnes qui auraient causé pendant sa durée. Voilà encore les fruits des *entretiens* de madame de Maintenon. Louis XIV marche d'un pas rapide dans le chemin du salut : espérons que la conversion sera complète; il y a aussi de la religion à ne point fouler les peuples pour alimenter un luxe inutile, à demeurer fidèle aux traités qu'on a soi-même dictés, et à ne jamais prodiguer le sang de ses sujets dans les guerres qui ne sont fondées que sur la fierté ou l'ambition du souverain.

En attendant que ces points fondamentaux de la morale religieuse entrent dans le plan de réforme du roi et qu'il s'attache à ce que la foi offre de consolant, d'humain, on tourmente les malheureux protestants : un arrêt rendu nouvellement porte que tous leurs enfants au-dessous de seize ans seront enlevés, et qu'on les placera chez ceux de leurs parents qui professent la religion catholique, afin d'être élevés par eux dans cette religion.

Le marquis Duquesne est parti pour aller punir les Génois du

[1] Depuis Philippe V, roi d'Espagne.

mépris qu'ils ont fait de leur alliance avec le roi, en favorisant les Espagnols et les Algériens. Gênes faisait construire dans ses ports quatre galères destinées au service de l'Espagne, en même temps que quelques brocanteurs de cette république portaient en mer de la poudre et des bombes aux pirates d'Alger. Le roi fit d'abord défendre au doge et les constructions et le trafic; M. de Saint-Olon, envoyé de Louis XIV, ajouta qu'une prompte répression allait suivre, si le sujet des plaintes du roi son maître ne cessait immédiatement. Dominés par cet esprit d'indépendance qui rend trop souvent aveugle sur l'impossibilité où l'on est de le soutenir, les Génois répondirent avec hauteur, et ne donnèrent aucune satisfaction. A peine dix jours s'étaient-ils écoulés, que les sénateurs, du haut de leurs palais de marbre, aperçurent à l'horizon quatorze gros vaisseaux, vingt galères et dix galiotes à bombes, prêts à vomir des torrents de feu sur *Gênes la superbe*. Le sénat voulut alors négocier; on refusa de l'entendre. *Seignelai*, ce fils, ce digne élève du grand Colbert, était sur la flotte française; déjà ministre distingué, il cherchait à se parer encore de quelques palmes guerrières : l'ambition fit taire en lui tout sentiment humain; il ordonna froidement de foudroyer la brillante cité. Quatorze mille bombes y furent jetées; nos marins virent s'écrouler devant eux le magnifique amphithéâtre que Gênes présentait aux yeux charmés du voyageur. Bientôt quinze mille hommes, débarqués dans le golfe, s'avancèrent jusqu'aux portes de la ville... Il fallut s'humilier. Une députation, sortie des décombres, se fit porter sur le vaisseau que montait le ministre du roi; *Seignelai* dit à ces députés qu'il allait prendre les ordres de Sa Majesté. Ils ne se firent pas attendre : Louis XIV exigea que le doge et quatre sénateurs vinssent à Versailles implorer sa clémence et lui faire des excuses, au nom de la république, dans son propre palais. Les Génois se sont engagés à cette honteuse soumission; on attend leurs envoyés : madame de Maintenon n'a donc pas encore compris l'humilité chrétienne parmi les vertus qu'elle veut inspirer à Sa Majesté.

Mais l'humanité ne serait-elle pas comptée non plus au nombre des belles qualités qu'il convient d'acquérir quand on se fait dévot? Il faut bien le croire en voyant les travaux meurtriers de Maintenon. Donnons à cet égard quelques détails. La machine de Marly, qui seule alimente les eaux de Versailles, ne fournit pas avec une telle abondance que la sécheresse habituelle du pays, situé à trois cent quatre-vingt-quinze pieds au-dessus du niveau de la Seine, ne prenne quelquefois le dessus sur les ressources hydrauliques. Quoi qu'on puisse faire, il arrive que les belles fontaines, merveilles de l'art, tarissent dans les grandes chaleurs, malgré des mers de réservoirs destinées à les entretenir. Un jour que Louis XIV se plaignait de ce grave défaut devant M. de Louvois, ce ministre lui dit qu'il connaissait un moyen de prévenir à jamais ces déplorables desséchements.

— Et quel est ce moyen? demanda vivement Louis XIV.

— Un travail difficile, mais par cela même digne du règne de Votre Majesté! répondit l'habile courtisan : je conçois la possibilité de détourner la rivière d'Eure, et de l'amener tout entière aux portes de votre palais. Que Votre Majesté consulte ses ingénieurs; si mon projet peut s'exécuter, nous y emploierons l'armée.

— Comme les Romains donc! s'écria Louis XIV, qui, par ce seul point de ressemblance, goûtait déjà l'idée de son ministre.

— Oui, sire, comme les Romains; vous les avez souvent surpassés à la guerre, il sied bien à Votre Majesté de les égaler par de grands travaux.

— Il est vrai que nous sommes en paix, reprit le roi presque décidé, et que ce serait un moyen d'entretenir l'activité de l'infanterie... Qu'en pensez-vous, marquise? ajouta Sa Majesté en se retournant du côté de madame de Maintenon, qui assistait à l'entretien.

— Mais, sire, je n'y vois pas d'inconvénient, se hâta de répondre la favorite, que Louvois avait su mettre dans ses intérêts en nommant d'Aubigné lieutenant général.

Les ingénieurs furent consultés; loin de se montrer contraires au projet gigantesque imaginé par Louvois, ils l'appuyèrent avec chaleur; et ces messieurs devaient parler ainsi d'une conception qui ne pouvait manquer de leur être favorable. Colbert était mort; personne dans le conseil n'osa élever la voix contre ce dessein, dont l'exécution devait dépasser toutes les folles prodigalités d'un règne appauvri par les superfluités plus encore que par les guerres qui ont rempli son cours. Il n'y avait pas encore un mois que Louvois avait émis son idée, et déjà vingt-deux mille hommes d'infanterie s'étaient rendus, de toutes les parties de la France, dans un camp formé entre Chartres et Maintenon, lieu où l'on doit prendre la rivière d'Eure pour l'amener à Versailles. Veut-on savoir quels sont les premiers résultats de cette entreprise colossale? en voici le tableau fidèle : des maladies se sont déclarées dans le camp, déterminées, soit par un travail forcé auquel les soldats n'étaient point habitués, soit par les émanations insalubres qui s'échappent du sein des montagnes ouvert pour la première fois, soit par le campement de la troupe sur un sol marécageux, soit enfin par les chaleurs de l'été, contre lesquelles le travailleur cherche un soulagement momentané dans l'usage immodéré d'eaux froides et crues. A quelques causes qu'on doive attribuer ces maladies, elles sont devenues si meurtrières, que chaque nuit on emporte du camp des chariots de malades et de morts. Mais il est défendu à la troupe, sous les peines les plus graves, de parler de cette affreuse mortalité; on fait semblant de l'ignorer à la cour, et Louvois n'y a vu que la nécessité de porter à trente-six mille le nombre des travailleurs. « Qu'ils meurent, dit-il, » en remuant la terre dans une place ennemie, ou en la remuant » dans la plaine de la Beauce, qu'importe? c'est toujours pour le ser» vice du roi. » Qu'on ne croie pas cependant que les soldats seuls restent exposés à la contagion du camp de Maintenon; les officiers, les colonels, et même les généraux qui s'y trouvent employés n'ont pas la liberté de s'en absenter une minute... pâles, jaunes, languissants, fiévreux, ils demeurent dans ce cloaque infect, retenus par la farouche sévérité du ministre. Tandis que des travaux dont le terme ne peut être assigné coûtent plus de soldats à la France qu'une guerre sanglante, tandis que les coffres de l'Etat peuvent à peine suffire à payer cette grande folie, on félicite chaque matin Louis XIV du succès d'une entreprise qui ne tend qu'à satisfaire un de ses caprices déraisonnables; caprices que madame de Maintenon, Bossuet et le père de la Chaise ne trouvent pas, à ce qu'il paraît, incompatibles avec la dévotion.

Le roi arriva hier d'une petite promenade militaire qu'il vient de faire en Flandre avec toute sa cour. Sa Majesté avait voulu que les dames assistassent à son entrée triomphante dans Luxembourg, qui s'est rendue au maréchal de Créqui après vingt-quatre jours de tranchée ouverte; le goût des triomphes ne passe point à Louis XIV. Je cherche encore à quelle vertu vraiment morale la piété toujours croissante de ce prince doit s'appliquer : je vois beaucoup de pratiques dévotes suivies avec scrupule, mais pas une seule vanité comprimée, pas un petit défaut corrigé. Il est donc plus aisé qu'on ne pense de faire notre salut, puisqu'il n'exige aucun sacrifice des penchants que nous affectionnons, et qu'il suffit de tourmenter ceux dont la croyance diffère de la nôtre, ou de réchauffer le zèle qui ne s'affiche pas assez.

Madame de Maintenon a encore refusé la charge de dame d'honneur de la Dauphine, devenue vacante par le décès de madame de Richelieu; l'heureuse favorite tient beaucoup à ne pas quitter son appartement de plain-pied avec celui du roi. C'est madame d'Arpajon que Sa Majesté a donnée à Son Altesse Royale, sur la première demande de madame de Maintenon. La duchesse d'Arpajon est la sœur d'un certain marquis de Beuvron que mademoiselle d'Aubigné aima jadis; tout ce qui tient à ce gentilhomme est chaudement protégé à la cour... et cela prouve qu'au sein des pratiques pieuses la mémoire du plaisir ne s'éteint pas entièrement. Mais je dois, pour être juste, m'empresser d'ajouter que le souvenir des bienfaits n'est pas moins présent à la pensée de madame de Maintenon que celui des voluptés. Il parut, un de ces matins, dans son antichambre, un vieillard qui, fendant la foule des courtisans qu'on y rencontre comme chez le roi, demanda à parler un moment en particulier à la favorite.

« Je viens invoquer un souvenir de quarante ans, lui dit cet homme, qu'elle avait admis dans son cabinet; vous souvient-il, madame, qu'à votre retour des îles vous vous rendiez tous les jours à la porte des jésuites de la Rochelle, où les jeunes Pères distribuaient de la soupe aux pauvres?... Vous en souvient-il?

— Oui, monsieur... répondit la marquise après un moment d'hésitation et en rougissant.

— Je vous distinguai dans la foule des mendiants, reprit le vieillard, la noblesse de votre physionomie me dit que vous n'étiez point faite pour un tel état et une telle compagnie... Mais je vous afflige, madame...

— Non, non, monsieur, poursuivez, dit la favorite, dont le sein était soulevé par une violente agitation... vous pouvez me rappeler sans crainte ce que Dieu me donne la force d'écouter sans rougir.

— J'observai, poursuivit le narrateur, votre embarras à vous présenter pour avoir part à l'aumône; j'en eus pitié.

— C'est donc vous, monsieur, interrompit madame de Maintenon, qui, pour m'épargner l'humiliation d'être confondue avec ces misérables, fîtes apporter la soupe dans le galetas que j'habitais?

— Moi-même, madame la marquise, et j'éprouvai bien du regret d'être forcé de me borner à un si médiocre secours.

— Ce soin délicat me sauva doublement la vie en me donnant une nourriture qui me manquait, et en compatissant à ce que je souffrais d'être forcée de mendier publiquement... Que puis-je faire pour vous?

— Je me suis longtemps occupé d'instruction, continua le vieux jésuite, j'ai fait des ingrats et de mauvaises affaires... Si vous pouviez m'obtenir une cure, j'y finirais mes jours avec tranquillité.

— Je ne puis vous promettre une telle provision, ce n'est pas moi qui tiens la feuille des bénéfices; mais voilà cent pistoles, et je vous en promets autant chaque année. » Le roi étant entré en ce moment chez madame de Maintenon, elle dit en lui montrant le vieillard : « Sire, voilà mon père nourricier.

— Votre père nourricier! répéta avec surprise Sa Majesté.

— Ce que j'ai l'honneur de vous dire est de toute exactitude, reprit la favorite; et elle raconta au roi l'aventure que je viens de retracer. . Fut-ce par un sentiment de reconnaissance, ou seulement

pour prévenir les récits des envieux? C'est ce que je ne saurais affirmer; mais ce mouvement d'une humilité douteuse ne fit qu'ajouter à l'estime du roi pour la marquise.

Madame de Maintenon reconnaissait par l'exemple du vieux jésuite que les gens qui obligent ont la mémoire très-heureuse quand leurs obligés ont fait fortune; elle chercha à se rappeler s'il n'y aurait pas encore par le monde quelqu'un qui pût venir lui rappeler des services rendus. La marquise se ressouvint d'une blanchisseuse à laquelle, après la mort de Scarron, elle emprunta quelques meubles pour garnir son misérable logement, un soir qu'elle devait recevoir trois ou quatre dames titrées. Un homme discret fut envoyé à la recherche de cette bonne femme; on désespérait de la trouver, lorsqu'enfin elle fut découverte dans un taudis du faubourg Saint-Marceau, prête à vendre sa dernière chaise pour avoir un pain. L'infortunée faisait si peu de fonds sur la reconnaissance des courtisans, qu'il ne lui était jamais venu à l'idée de se recommander à la veuve Scarron, dont elle n'ignorait pas cependant la fortune. Ce genre de prévention, ordinairement si fondé, eut tort cette fois, car madame de Maintenon assura à la vieille un petit revenu annuel, qui la mit à l'abri du besoin.

J'avais toujours refusé d'aller voir les comédiens italiens, dont la cour s'est montrée folle à diverses reprises; je me représentais leurs pièces comme dépourvues de ce grain de raison que les gens doués de quelque jugement aiment à trouver partout, même au sein de la folie. Je me trompais : il y a souvent de bonne critique, et toujours beaucoup d'esprit dans les farces italiennes, qui sont d'autant plus piquantes qu'elles se jouent *impromptu*. Voici les détails qu'on me donnait hier pendant une de ces représentations, à laquelle je m'étais laissée entraîner. Avant le spectacle, on attache derrière le théâtre un simple canevas du sujet qu'on se propose de jouer; les acteurs vont consulter ce précis au commencement de chaque scène et brodent à leur guise ce texte donné. Ainsi l'on pourrait voir vingt fois la même comédie sans entendre le même dialogue; c'est un spectacle charmant pour les gens que repousse l'uniformité. Mais ces pièces improvisées n'ont quelque charme que si les acteurs ont tous de l'esprit, ou tout au moins une élocution vive et facile; qualités qui, j'en dois convenir, manquent rarement aux comédiens que l'Italie nous envoie. On remarque parmi eux deux sujets qui plaisent généralement, Tiberio Fiorelli, dit Scaramouche, et l'arlequin Dominique. Le premier fut tellement à la mode il y a quelques années, que les dames portaient son portrait gravé pendu à leur cou, et qu'il était du meilleur goût d'avoir dans son salon le buste en marbre de cet acteur. Dominique, indépendamment du talent supérieur avec lequel il remplit les rôles d'arlequin, a de l'instruction et des qualités solides qui le font rechercher. Au théâtre, ce comédien se fait admirer par une improvisation naturelle, originale, spirituelle et gaie. Hors de la scène, il est sérieux, toujours pensif, et même enclin à la mélancolie. On dit que l'état qu'il exerce si bien ne lui est point agréable; fiez-vous donc aux vocations !

Enfin, après deux bombardements, voilà les Algériens soumis; le roi recevra des ambassadeurs de cette puissance barbaresque, que M. de Tourville a forcée de demander la paix. Ce brave marin sera sans doute mieux récompensé que Duquesne, envers qui Louis XIV se montra peu généreux, parce qu'il est protestant; motif que le roi ne dissimula point. « Sire, répondit le vieux soutien de la marine » française, quand j'ai combattu pour Votre Majesté je n'ai pas songé » si elle était d'une autre religion que moi; mais c'est par devoir et » non par ambition que j'ai servi... Je me trouvais déjà suffisamment » récompensé par le succès. » Un trait bien caractéristique de l'esprit anglais doit être mentionné en parlant de cette paix avec le dey d'Alger : ce souverain avait, en considération du roi, rendu la liberté à un assez grand nombre de chrétiens de diverses nations; quelques Anglais se trouvaient parmi eux. Quand ils furent embarqués sur les vaisseaux français, ils essayèrent de prouver qu'on ne les renvoyait que par crainte d'encourir la disgrâce du roi d'Angleterre; sur ce qu'on leur représenta qu'ils étaient dans l'erreur, et qu'il ne s'agissait ici que d'un acte de déférence pour Louis XIV, ils demandèrent à être remis à terre, ne voulant pas devoir la liberté à un autre prince que le leur. On satisfit à cette demande, et ces Anglais reprirent leurs fers de gaieté de cœur.

Les fins politiques ont remarqué, comme une singularité encore sans exemple, que le traité de paix définitif conclu à Nimègue le 10 août 1678, et que n'a depuis infirmé aucune déclaration de guerre, ait été cette année changé en une trêve de vingt ans, signée à Ratisbonne entre la France, l'Espagne et l'Empire. Il est vrai que les infractions faites à ce contrat diplomatique pouvaient le faire regarder comme non avenu, et que, pendant la paix, les nations qui l'avaient signé ayant agi aussi hostilement qu'en temps de guerre, il fallait de nouvelles conventions pour arrêter les hostilités. On sera sans doute aussi fidèle à la trêve qu'au traité.

Au commencement de l'année dernière, le roi ordonna à Quinault de faire un opéra sur le sujet d'*Amadis de Gaule;* cette pièce devait être représentée d'abord à Versailles; mais la mort de Marie-Thérèse s'y opposa. Cependant le poëte a traité l'ouvrage comme il faut traiter tous ceux du choix de Louis XIV : je veux dire qu'il est rempli d'allusions à la louange de Sa Majesté, et Lulli a fait chanter de son mieux ce panégyrique de commande. Or, le public commence à se lasser un peu de tous ces éloges par bémols, dièses ou bécarres; vers et musique ont paru d'une longueur démesurée. Mais les décorations et les costumes, exécutés sous la direction de Berrin, ont été trouvés admirables. On a vu pour la première fois dans *Amadis de Gaule* des personnages traversant les airs : ce spectacle, qui a charmé les spectateurs autant par sa parfaite exécution que par sa nouveauté, est aussi de l'invention du sieur Berrin. En un mot, de nombreux spectateurs iront voir *Amadis de Gaule;* mais peu, je crois, iront l'entendre.

Pendant un voyage à Chambord, plusieurs courtisans y apprirent la mort du père de la tragédie, qu'ils appelaient devant Sa Majesté le *bonhomme Corneille*... « Plût à Dieu, messieurs, dit brusquement » Louis XIV, que beaucoup de mes nobles honorassent la France » autant que ce bonhomme-là ! »

Il est d'usage à l'Académie française que le directeur en exercice fasse les frais d'enterrement des académiciens qui meurent dans le cours de son directoriat; condition qui ne laisse pas de déplaire à certains académiciens, non moins amis de l'argent que de la gloire. Mais ce fut une querelle de générosité qui s'éleva à cet égard entre Racine et l'abbé de Lavau, dans le doute où l'on était sous lequel de ces deux directeurs Corneille avait cessé de vivre... Benserade, consulté sur cette difficulté par l'auteur d'*Andromaque*, lui répondit : « Si quelqu'un peut prétendre à enterrer Corneille, à coup sûr c'est bien vous. » Cependant l'Académie décida la question en faveur de l'abbé.

Après la mort du grand poëte, un comédien fit ce distique :

> Puisque Corneille est mort qui nous donnait du pain,
> Faut vivre de *Racine* ou bien mourir de faim.

Corneille avait commencé à travailler en 1625, à l'âge de dix-neuf ans; sa première pièce est une comédie intitulée *Mélite*. Ce grand homme se traîna quelque temps dans les sentiers battus, et ne composa que des ouvrages médiocres. Mais, s'élançant tout à coup sur les traces des anciens, il les surpassa bientôt dans les routes qu'ils ont parcourues, et devint parmi nous le modèle de tous les hommes de génie. Orateurs, philosophes, poëtes, prosateurs, artistes, s'inspirèrent de ses vastes conceptions; sans Corneille nous n'aurions eu peut-être ni Pascal, ni Molière, ni Bourdaloue, ni Boileau, ni Fléchier, ni Racine, ni Bossuet. Il éclaira toutes les classes de la société : aussi toutes professèrent pour lui la plus profonde vénération. Un jour Corneille étant venu à la comédie après avoir été deux ans sans y paraître, les acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes; le grand Condé, le prince de Conti et une foule de seigneurs qui se trouvaient sur le théâtre se levèrent; les spectateurs des loges suivirent cet exemple, et le parterre fit entendre un tonnerre d'applaudissements, qui recommencèrent à chaque entr'acte. Corneille, dont la modestie égalait le talent, ne savait comment se soustraire à cette sorte de triomphe qui le gênait plus qu'il ne le flattait. Mais le grand, le sublime Corneille n'existait que dans ses écrits. En le voyant, en l'entendant, on était désenchanté. Il s'énonçait avec sécheresse, avec embarras. Sa poésie même en passant par sa bouche devenait obscure et languissante. Au surplus notre illustre tragique se faisait bonne et complète justice; les vers suivants, adressés par lui à Pélisson, peignent en peu de mots Corneille sous son double aspect :

> En matière d'amour, je suis fort inégal;
> J'en écris assez bien, et le fais assez mal;
> J'ai la plume féconde et la bouche stérile,
> Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville;
> Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
> Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

C'est apparemment pour ces motifs, et particulièrement pour celui révélé au quatrième vers, que presque toutes les dames de la cour préféraient Racine à Corneille.

Avant que le père de la tragédie laissât une place vacante à l'Académie française, Despréaux y avait pris la sienne; ce grand critique fut admis parmi les quarante le 1er juillet de la présente année, et Corneille mourut le 1er octobre.

Il y eut jeudi une grande mascarade à la cour; Sa Majesté envoya d'avance de l'argent à toutes les dames de la Dauphine pour acheter leurs costumes, et le roi fit payer aussi les habits de tous les hommes qui devaient se masquer. Cette fête a été remarquable par deux traits de témérité de genres différents. Une troupe de masques ayant passé dans une porte en même temps que madame de Maintenon, l'un d'eux porta la main sur la gorge de cette dame, que l'on soupçonne encore fort belle : « Ah! s'écria la favorite, c'est *Monseigneur;* lui seul en » France est assez hardi pour cela. » C'était en effet le Dauphin; et Louis XIV, qui ne pense pas qu'une maîtresse soit un bien de famille, bouda son fils toute la soirée. Tandis que le prince tâtait et que le roi boudait, la bourse d'un pauvre officier de cavalerie quittait sa poche pour passer dans une autre, au milieu des appartements. Ce

militaire s'étant plaint hautement de ce vol, Sa Majesté lui fit rendre les cent pistoles que, selon son dire, on lui avait volées.

Pour rendre moins sensible au roi la privation de certains plaisirs pour lesquels il lui revient, dit-on, de loin en loin, quelques velléités antidévotes, madame de Maintenon a imaginé de petites récréations sans conséquence : ce sont des réceptions fastueuses faites aux envoyés des moindres roitelets, des plus minces seigneurs régnants; cela procure à Louis XIV l'occasion de *trôner* et ce prince oublie dans ces petites additions au grand rêve de sa vanité, des réalités plus douces, et un trône plus moelleux. Le roi reçut hier après la messe une ambassade envoyée par un Grec intrigant[1], qui, devenu grand vizir du roi de Siam, règne en son nom dans cette partie de l'Inde. Ces ambassadeurs, chargés de riches présents pour Louis XIV, viennent lui proposer un traité d'alliance commerciale et lui demander quelques secours de troupes, et surtout d'officiers. Le roi, enchanté de ce que le bruit de son nom est parvenu jusqu'au fond de l'Asie, a promis à ces Indiens d'envoyer à leur maître deux ambassadeurs, un petit corps armé, quelques gentilshommes, enfin six jésuites, dont les honnêtes Siamois n'ont pas paru comprendre bien clairement l'utilité.

Une ordonnance récemment publiée porte que les déserteurs ne seront plus punis de mort, mais envoyés aux galères, marqués au visage. L'idée de supprimer la peine capitale pour un crime qui n'est, à tout prendre, qu'un usage abusif de la liberté appartient au roi; mais on reconnaît le génie de Louvois dans l'horrible punition qui imprime à jamais sur le front de l'homme le signe d'une faute née souvent d'un instant d'irréflexion. Cette empreinte ne révélera pas seulement la désertion du militaire dont elle flétrira les traits, elle apprendra encore à tout le royaume la férocité du ministre qui l'imagina.

CHAPITRE XXVI.

1685.

Apparition de l'abbé Dubois. — Réception de Thomas Corneille à l'Académie française. — Prétentions aux connaissances littéraires du roi et de monsieur le prince. — Les illustres marchandes. — Marchandises à bon marché. — Le Dauphin ne peut trouver mille pistoles à emprunter. — Mort de Charles II, roi d'Angleterre. — Réception d'ambassadeurs d'Alger. — Origine de la place Vendôme. — Souper dans le petit appartement; loterie. — Les princes de Conti s'évadent de la cour pour aller se battre en Hongrie. — Le doge de Gênes à Versailles. — Les cadets de Charlemont. — Les demoiselles Loyson; les baigneurs. — Correspondance des gentilshommes qui se battent en Hongrie. — Ambassadeurs moscovites. — Le renard noir. — Singulière note diplomatique. — Mademoiselle de Nantes épouse le duc de Bourbon. — La *mère Polignac*. — Rupture de *Mademoiselle* avec Lauzun — *Daphné* de la Fontaine et Lulli. — *Le Florentin*, comédie de la Fontaine. — *Roland* de Quinault et Lulli. — *Chassé* et sa noblesse. — Retour des princes de Conti à la cour. — Les protestants; *dragonnades;* révocation de l'édit de Nantes. — Mort du chancelier le Tellier. — Mot de Grammont sur lui. — Description de Marly. — Madame de Montespan est renvoyée de la cour. — Le duc du Maine; son portrait. — Encore un mot de madame de Montespan. — Les quatre favorites. — Mort du prince Armand de Conti; son caractère. — Son frère continue le nom; son portrait. — Ton actuel de la cour. — Intrigues de madame de Maintenon pour se faire épouser. — Le mariage secret. — Tableau.

Monsieur a donné au jeune duc de Chartres, son fils, de singulières étrennes, dans un sous-gouverneur nommé Dubois, espèce d'abbé qui, selon l'opinion générale, ne prit point les premiers ordres, et pourrait bien n'avoir jamais reçu ni la communion ni le baptême. Mais, grâce à la multitude de belles connaissances qu'il a su se faire chez toutes les coiffeuses et derrière les coulisses de nos théâtres, Dubois vaut beaucoup mieux que mon neveu l'abbé; aussi ne serais-je pas surprise qu'il allât un jour plus loin dans les dignités ecclésiastiques : on sait jusqu'à quel point de semblables qualités ont réussi à M. de Paris. Le nouveau sous-gouverneur de M. le duc de Chartres est le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, j'ignore comment il aborda les premières personnes avec lesquelles il se mit en rapport en arrivant à Paris; mais il s'est fait des protecteurs, et le voilà maintenant à même de voir face à face des personnages d'une haute distinction.

La réception de Thomas Corneille à l'Académie française a engagé ces jours derniers des conversations littéraires dans beaucoup de salons, et jusque dans le cabinet du roi. Sa Majesté s'est fait lire par Racine la réponse qu'il a faite au discours du nouvel académicien; elle a donné de justes éloges à ce morceau rempli d'éloquence, de grâce et de chaleur. Le même jour, il s'était élevé dans les appartements une discussion sur des vers que le roi vantait, et que Despréaux déclarait détestables. Le poëte satirique, en s'animant, répéta plusieurs fois à quelques pas du roi : « Je m'y connais mieux que » lui. — Il a raison, dit tranquillement ce prince aux gentilshommes » qui l'entouraient, il s'y connaît mieux que moi. » Mais Boileau n'a pas aussi bon marché du grand Condé, s'il lui arrive de discuter avec lui : quand ce seigneur soutient une bonne cause, personne ne s'exprime avec plus de grâce et de douceur; mais, s'il en défend une mauvaise, malheur à qui le contredit! il s'emporte, et vous apostrophe de la manière la plus virulente. Un soir, à Chantilly, le feu des yeux du vieux guerrier effraya tellement notre Juvénal, qu'il abandonna la victoire qu'il avait osé disputer, et dit tout bas à son voisin : « Doré- » navant, je serai toujours de l'avis de M. le prince quand il aura » tort. »

Hier, après souper, le roi et *Monseigneur* se laissèrent entraîner chez madame de Montespan; l'ancienne favorite, qui avait fait inviter plus de deux cents personnes, offrit à la société un spectacle aussi nouveau qu'ingénieux : une foire se trouva établie dans son vaste salon, où toutes les boutiques étaient tenues par des femmes charmantes, déguisées, mais sans masque. Mesdemoiselles de Nantes et de Blois particulièrement, étaient de fort jolies marchandes, et jamais on ne vit débiter les marchandises à meilleur marché, car toutes furent distribuées pour rien. Le roi trouva cette fête de très-bon goût; mais le Dauphin n'y prit qu'une faible part. Triste, pensif, il s'était retiré dans un coin du salon, et donnait des regrets à une femme de chambre nommée Laurence, que la Dauphine a renvoyée parce qu'elle est grosse du fait de *Monseigneur*. Le prince est d'autant plus affligé que cette pauvre fille aura besoin de mille pistoles à l'époque prochaine de ses couches, et que l'héritier présomptif de la couronne de France a fait jusqu'ici de vains efforts pour les trouver.

Charles II, roi d'Angleterre, a cessé de vivre; il laisse peu de regrets en Angleterre, et dans toute l'Europe peu d'estime de sa mémoire. Elevé dans l'infortune et l'exil, il ne sut pas, lorsque Monk lui eut remis à la main le sceptre ensanglanté de Charles Ier, retrouver cette dignité que le malheur avait flétrie en lui; le parlement domina constamment sa politique, il sapa souvent son pouvoir.... Monk lui eût été nécessaire pour soutenir sa couronne comme il l'avait été pour la reconquérir. Le gentilhomme qui est venu notifier à Louis XIV la mort de Charles II et l'avénement de Jacques II[1] son frère au trône d'Angleterre a fait entendre que le feu roi, converti dans ses derniers instants à la religion catholique, s'était confessé, et avait communié des mains d'un prêtre qui lui sauva la vie à la bataille de Worcester.

Les ambassadeurs envoyés au roi par le dey d'Alger ont été reçus mercredi, après la messe, dans le grand appartement de Sa Majesté. « Sire, ont-ils fait dire par leur interprète, notre maître prend la » liberté d'offrir un petit présent à Votre Majesté; elle espère qu'elle » ne le dédaignera pas, puisque Salomon a bien reçu la cuisse de » sauterelle que la fourmi lui a présentée. » Ayant ensuite prié le roi de s'approcher d'une croisée, ces Africains lui ont montré dans la cour de marbre douze chevaux barbes de la plus grande beauté. Avant de congédier les Algériens, Louis XIV leur a fait dire qu'il avait donné des ordres à son ministre des affaires étrangères pour qu'ils fussent traités avec honneur, et qu'on aurait soin de leur faire voir tout ce que sa capitale offrait de curieux.

Après cette audience le roi a terminé l'achat de l'hôtel de Vendôme moyennant six cent mille livres pour les créanciers de M. de Vendôme, plus six mille louis de pot-de-vin pour ce seigneur. La maison sera abattue, et Jules Hardoin Mansard a reçu l'ordre de dresser les plans d'une belle place que l'on construira sur le terrain.

Hier au soir il y eut un souper dans le petit appartement de Sa Majesté; il y avait dix-sept couverts, qu'occupèrent le roi, *Monseigneur*, madame la Dauphine, la princesse de Conti, mademoiselle de Nantes, mesdames de Montespan, de Maintenon, de Thianges, d'Arpajon, de Rochefort, de Montchevreuil, de Bussy, mesdemoiselles de Biron, de Rambure, de Lewenstein, de Grammont et d'Hamilton. Avant et après le souper il y eut une loterie de trois mille billets, dans lesquels il n'y en avait que vingt-quatre de perdants. Parmi les autres lots quatre donnaient de l'argent et vingt des bijoux. Ces derniers tombèrent en différentes mains; mais, par une singularité que madame de Maintenon ne voulait pas absolument faire rapporter au hasard, les quatre lots d'argent sont tombés à mademoiselle de Lewenstein; ils étaient chacun de cinq cents louis. Au total, ce petit divertissement a coûté trente mille écus... Nous verrons comment l'honnête M. le Pelletier, successeur de Colbert, s'arrangera de ces prodigalités.

En rentrant dans ses appartements, le roi a su que M. le prince de Conti et M. le duc de la Roche-sur-Yon son frère venaient de s'échapper de la cour pour aller se battre en Hongrie dans la cause des seigneurs de cette contrée. Sa Majesté s'est montrée fort mécontente; madame la princesse de Conti n'a pas paru partager ce mécontente-

[1] Phalk Constance, fils d'un cabaretier de Céphalonie, était devenu *barcalon*, c'est-à-dire premier ministre du royaume de Siam. Mais victime de l'ambition qui le porta à vouloir détrôner son maître, il fut massacré. Sa veuve fut condamnée à servir dans les cuisines du roi.

[1] On doit à ce prince, n'étant encore que duc d'York, l'invention de communiquer des ordres à une armée navale avec des flammes et des pavillons. M. de Tourville perfectionna depuis cette invention.

ment : tout le monde ne peut pas considérer les choses sous le même point de vue.

Le doge de Gênes, *Francesco Imperiale Lescaro*, accompagné des sénateurs *Lomellino*, *Garibaldi*, *Durazzo* et *Salvago*, a été admis à l'audience du roi pour faire les soumissions de cette république italienne. Louis XIV, superbement vêtu, était sur son trône et environné de tous les officiers de la couronne. Le doge s'est présenté dans la galerie sans être accompagné d'aucun dignitaire français; ayant prétendu qu'il ne pouvait donner la main à un maréchal, ne la donnant pas à quelques princes souverains : comme les ducs de Parme, de Modène, de Mantoue, ni même au grand-duc de Toscane. Le chef républicain était habillé de velours rouge, avec un bonnet de la même étoffe. Les sénateurs étaient vêtus et coiffés de velours noir. *Lescaro* resta couvert pendant sa harangue, mais il levait souvent son bonnet en parlant. Le roi et ses officiers demeurèrent également couverts ainsi que les quatre sénateurs génois. « Grand roi, dit le » doge, les citoyens de Gênes ont une douleur très-vive des sujets » de mécontentement qu'ils ont donnés à Votre Majesté; ils ne pour- » ront jamais s'en consoler que vous ne leur ayez accordé vos bonnes » grâces. C'est pour vous marquer l'extrême désir qu'ils ont de les » mériter qu'ils envoient leur doge avec quatre sénateurs auprès de » Votre Majesté, espérant qu'une si singulière démonstration de res- » pect vous convaincra, grand roi, de tout le prix que le sénat et le » peuple génois attachent à votre royale bienveillance. » Après que le roi eut répondu, chaque sénateur prit à son tour la parole; pendant leurs harangues eux et le doge restèrent découverts.

On donna aux Génois un dîner magnifique; MM. de Monaco, de Tilladet et de Dangeau en firent les honneurs. Les envoyés allèrent l'après-dînée chez *Monseigneur*, chez madame la Dauphine, chez les princes et princesses, qui les reçurent sur leur lit, afin de ne pas être obligés de les reconduire. Il y eut foule dans les appartements de la Dauphine; quelques miroirs furent même cassés. Le doge prolongea sa visite à la princesse de Conti; et comme il la regardait avec une grande attention, un des sénateurs lui dit à l'oreille : « Au » moins, monsieur, souvenez-vous que vous êtes doge. » Peut-être le magistrat génois craignait-il que son patron ne devînt le rival du roi de Maroc.

Les jours suivants le doge seul assista au dîner du roi, et fut admis à plusieurs levers. Les relations de la députation génoise avec les ministres de Sa Majesté, MM. de Louvois, de Seignelai et de Croissy, ne furent pas aussi agréables pour ces étrangers que le cérémonial de leur réception; on leur imposa de rudes conditions, ce qui fit dire à Lescaro : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté par la manière dont il » nous reçoit, mais ses ministres nous la rendent. » On doit ajouter même que le sentiment de l'humiliation du doge ne cessa pas un instant de dominer toutes ses pensées au milieu des fêtes qu'on lui donna. « Que trouvez-vous de plus frappant à Versailles? lui deman- » dait-on un jour : C'est de m'y voir, » répondit-il.

Il existait à Charlemont une de ces compagnies de cadets destinées à alimenter successivement les cadres d'officiers des régiments; ces jeunes militaires, révoltés de l'extrême sévérité des lois sur le duel, ont favorisé l'évasion d'un de leurs camarades qui s'était battu, avait tué son camarade, et allait être envoyé au supplice. Dix-sept d'entre eux, non contents d'avoir fait évader l'accusé, l'ont escorté jusqu'à Namur, et sont revenus à leur compagnie. Par suite d'un ordre de la cour, ou plutôt de Louvois, on a fait tirer ces dix-sept jeunes gens au sort pour donner deux victimes, qui seront passées par les armes; et hier, au lever, Louis XIV cassa la compagnie entière. Après cette expédition, le roi était triste; le comte de Grammont, présent, se chargea de l'égayer. « Sire, dit-il, Votre Majesté n'est pas sans avoir » entendu parler des demoiselles *Loyson*, ces beautés, l'une blonde, » l'autre brune, dont la galanterie fait grand bruit à Paris, quoi- » qu'elles essayent d'en faire davantage de leur chasteté. L'une de » ces belles porte le singulier nom de *Tontine*, qui à coup sûr n'eut » jamais place dans le calendrier, et sur lequel on a fait ces vers :

Pourquoi la brune *Loyson*
Se nomme-t-elle *Tontine?*
De grâce, belle Dorine,
Apprenez-m'en la raison.
— C'est qu'on dit que tout le monde,
De ses beaux yeux éperdu,
Y met, plutôt qu'à la blonde,
Son argent à fonds perdu.

» Or Votre Majesté saura que mademoiselle Tontine Loyson, pas- » sant hier à la porte Saint-Bernard, aperçut sur le bord de la ri- » vière des baigneurs tout nus. Jean, Jean! cria-t-elle alors à son » cocher, vite, retournez sur vos pas, il est impossible de supporter » une telle vue. . En vérité, le roi devrait bien rendre une ordon- » nance portant qu'on ne pourrait se baigner que chaussé et vêtu. » C'est à Votre Majesté à juger, ajouta le comte de Grammont, s'il » ne conviendrait pas d'en délibérer dans le premier conseil. » Le roi partit d'un éclat de rire, et les cadets de Charlemont furent oubliés.

Louis XIV n'avait point encore pardonné aux deux princes de Conti l'expédition chevaleresque faite en Allemagne sans son agrément; expédition dans laquelle ils ont entraîné plusieurs jeunes seigneurs, entre autres MM. de Liancourt et d'Alincourt. Maintenant la colère du roi est doublée : ayant fait arrêter plusieurs courriers de ces messieurs, et s'étant fait apporter leur correspondance, avec celle qu'ils devaient recevoir, il a vu non-seulement que le tout était rempli de folies, de saillies galantes, d'expressions libertines, mais encore que lui-même y était traité fort cavalièrement. On lisait dans une lettre du marquis de Liancourt « que Louis XIV n'é- » tait plus qu'un roi bourgeois; qu'aimant plus que jamais *sa campa- » gnarde*, il s'enfermait tous les jours chez elle pour écrire son his- » toire avec... Liancourt finissait par dire que Louis le Grand était » un *roi de théâtre* pour représenter, et un *roi d'échecs* quand il fal- » lait se battre. »

Sa Majesté eut encore la douleur de trouver dans la correspondance interceptée des lettres de la princesse de Conti, sa fille, remplies de traits satiriques sur madame de Maintenon et sur lui. Le roi en fit des reproches à la princesse; elle se jeta à ses pieds, sollicita son pardon, et l'obtint, parce qu'un père, quoique monarque orgueilleux, ne peut cesser d'être père. Les choses ne s'arrangèrent pas aussi heureusement pour MM. de Liancourt et d'Alincourt; le roi montra leurs lettres à MM. de la Rochefoucauld et de Villeroi, leurs pères, puis il déclara que ces jeunes gentilshommes resteraient jusqu'à nouvel ordre éloignés de la cour.

Quelques jours après l'examen des lettres interceptées, la favorite, voyant qu'il en était resté au roi un fonds de tristesse, demanda à M. de Croissy s'il n'y aurait pas moyen de faire faire à Sa Majesté une de ces petites réceptions qui lui plaisaient tant. Le ministre répondit que précisément il venait d'arriver à Saint-Denis des ambassadeurs moscovites et qu'on allait avancer leur présentation pour procurer au roi un moment de récréation.

Pour la première fois peut-être l'ambassade moscovite était composée de personnages d'une certaine distinction. Ordinairement les Russes ne confient ces sortes de missions qu'à de petits gentillâtres auxquels le czar veut faire gagner de l'argent. Quelquefois même, regardant une ambassade comme une spéculation, ils payent pour l'obtenir afin de débiter chemin faisant les marchandises dont ils ont soin de se pourvoir et cela sans bourse délier, puisqu'ils sont défrayés sur toutes les terres des princes chrétiens.

Hier le maréchal d'Humières ayant été prendre à Saint-Denis les ambassadeurs moscovites, les conduisit à l'audience du roi dans les voitures de la cour : ils sont deux, et leur suite se compose de cinquante personnes environ. Sa Majesté les a reçus à midi sur son trône; ils n'ont pas vu les princes. Ces Russes jouent aux échecs dans la perfection; nos meilleurs joueurs sont médiocres auprès d'eux. Les envoyés d'*Ivan* ont offert à Louis XIV, entre autres présents, deux fourrures de renard noir d'un grand prix. Cet animal, qui vit en Sibérie, est si difficile à tuer et l'on estime à tel point son pelage, qu'un exilé condamné à mourir dans ces déserts glacés obtient cependant sa grâce s'il parvient à livrer au gouverneur trois peaux de renard noir.

Voici une notification d'un singulier genre, et je ne crois pas qu'elle figure souvent dans les annales de la diplomatie. Notre ambassadeur à Madrid écrivit dernièrement qu'il y avait lieu de soupçonner un complot tramé contre les jours de la reine Marie-Louise, fille de *Monsieur*, et qu'il était même à craindre qu'on n'eût attenté déjà aux jours de cette princesse. A la réception du message, M. de Croissy a été chargé de notifier à l'ambassadeur espagnol « que si le » moindre indice attestait qu'on eût rien entrepris contre la vie de la » reine d'Espagne, cent mille hommes passeraient soudain les Pyré- » nées et saccageraient les Etats de Charles II; que, même, si Sa » Majesté mourait de maladie en ce moment, la menace s'effectuerait » aussitôt. » Je ne sais pas ce que cette déclaration produira, mais il est bien difficile de paralyser un projet de cette nature dans des têtes espagnoles.

Pendant que la pauvre Marie-Louise ne voit que trop se réaliser les tristes pressentiments qui l'agitaient lorsqu'elle est partie pour régner en Espagne, Louis XIV vient encore de placer en bonne maison une de ses filles légitimes, mademoiselle de Nantes : elle a épousé Louis de Bourbon-Condé, petit-fils de M. le prince. Ce jeune seigneur est fou de sa petite cousine; c'est en effet une enfant fort jolie et surtout fort spirituelle. Mais je crois que son esprit visera au badinage mordant, au sarcasme, au mépris. Le duc de Bourbon donne à son fils cinquante mille écus de rente; la duchesse lui assure quatre cent mille écus après sa mort. Le roi, de son côté, fait à mademoiselle de Nantes une pension de cent mille livres : il lui donne en outre un million, dont deux cent mille livres en ameublements; enfin, parmi d'autres cadeaux de noces, Sa Majesté a fait mettre un collier de perles du prix de cent mille écus. Ainsi voilà une branche de la maison de Condé entée sur le Bourbon-Mortemart. Dieu lui prête vie comme à celle greffée sur le Bourbon-la Vallière! Nul doute que la tige n'en devienne plus noble; mais il est à craindre que le dernier mariage ne la rende pas plus droite, car le jeune époux est

bossu. Les illustres jeunes gens furent unis hier dans la chapelle de Versailles, mais on les a séparés le soir jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour être livrés définitivement à l'hymen. « La mariée sera-t-elle mise à l'essai auparavant? » me demandait ce matin ce vieux fou de Grammont.

Pendant que je tiens le chapitre des mariages, il faut que je note tout ce que j'ai à en dire. Madame de Polignac, tout exilée qu'elle était, aurait bien voulu marier son fils à quelque demoiselle de la cour : elle avait même jeté les yeux sur mademoiselle de Rambure, nonobstant ses aventures avec *Monseigneur* ou peut-être à cause de ces aventures... Il est toujours bon dans une famille qui veut s'avancer d'avoir de semblables précédents. En conséquence madame de Polignac s'était rendue à Paris espérant que le roi aurait oublié l'affaire des poisons. Mais ce prince a la mémoire bonne : il fit ordonner la semaine dernière à cette dame de regagner son exil. Louis XIV promit ensuite à mademoiselle de Rambure qu'il se chargerait de pourvoir à son établissement, mais il ajouta qu'il ne voulait pas que la *mère Polignac* eût la moindre relation à la cour. « Allons, dit à cet égard M. de Coligny, si, comme on le prétend, » madame de Polignac a donné au roi un philtre pour se faire aimer » de lui, il est aisé de voir que la recette a manqué son effet. »

Mademoiselle n'avait pas eu besoin d'un philtre pour s'attacher au comte de Lauzun : c'était une de ces passions appelées sympathiques qui rompent toutes les barrières et qui font faire autant de folies que d'actions. Le comte ne reconnut jamais dignement l'amour de la princesse. Après sa sortie de Pignerol surtout il lui a donné souvent des occasions de se plaindre de lui. Plusieurs brouilles successives ont eu lieu depuis quatre ans entre les époux secrets. La patience, même chez une femme qui craint de compromettre ses plaisirs, finit par se lasser. Mademoiselle de Montpensier s'est montrée de plus en plus difficile pour les raccommodements ; jusque-là qu'un jour elle exigea que Lauzun vint à elle sur les genoux d'un bout à l'autre de la galerie du Luxembourg... Le fier gentilhomme obéit : il fallait ménager la *vieille,* comme il l'appelait en arrière; elle tenait les clefs du coffre-fort. A la suite de cette réconciliation *Mademoiselle* obtint le rappel de M. de Lauzun à la cour : il y parut une fois; mais s'étant attendu à de l'empressement de la part du roi, qui ne lui témoigna au contraire que de l'indifférence et même de la froideur, il ne se montra pas davantage à Versailles.

Depuis la scène de la galerie la princesse n'eut guère plus à se louer de son mari que par le passé. Il était avec elle habituellement sombre, souvent brusque, quelquefois brutal. Un jour enfin, revenant de la chasse, ce gentilhomme osa oublier la dignité d'une petite-fille du grand Henri IV jusqu'à lui dire : *Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes. Mademoiselle* s'étant récriée sur cet excès d'insolence, Lauzun fit du pied un mouvement qui comblait la mesure des outrages qu'il s'était permis jusque-là. La princesse se rappela alors qui elle était. Se grandissant tout à coup d'un pied, elle dit à Lauzun : « Sortez, monsieur, et rappelez-vous que je vous défends de vous » présenter à l'avenir devant moi. » Cette rupture fut la dernière.

La Fontaine fait à ravir des fables et des contes, mais il n'est pas né pour composer des opéras. Lulli lui en avait cependant demandé un. L'excellent conteur fit *Daphné.* Le musicien déclara que l'ouvrage ne valait rien, et c'était la vérité ; mais l'auteur de la pastorale (car *Daphné* en était une) voulait qu'on la jouât bonne ou mauvaise, puisqu'on la lui avait demandée. Lulli n'y voulut jamais consentir. Un militaire en aurait appelé à son épée, le poëte se vengea par sa plume : il fit la petite comédie du *Florentin,* où le directeur de l'Opéra fut reconnu et bafoué. Cette pièce n'est pas bonne, mais il y a par-ci par-là des intentions remplies de finesse et un rôle de femme que mademoiselle Raisin fait valoir. Pendant que la Fontaine se venge à sa manière du musicien *Baptiste*[1] celui-ci réalise en beaux louis d'or le succès prodigieux de son opéra de *Roland,* dont Quinault a composé les paroles. On dirait qu'en traitant ce nouveau sujet le poëte et le musicien ont puisé à des sources d'inspirations vierges encore en eux : ce n'est plus le même caractère de poésie et c'est une tout autre musique. Il y a dans *Roland* de la chaleur, de la force, de l'élévation... Cet opéra arrive à l'âme ; presque tous les précédents s'arrêtaient à l'oreille ou aux yeux. *Chassé,* gentilhomme qui avait fini par se croire trop noble pour chanter à l'Opéra, en était sorti afin de vivre *noblement;* mais ayant reconnu que pour cela il risquait de mourir de faim, ce chanteur est remonté sur les planches. *Chassé* a fait sa rentrée par le rôle de Roland. Le public ne lui a plus retrouvé ni le même talent ni les mêmes moyens qu'avant sa retraite, et l'on a fait ce quatrain sur lui :

Ce n'est plus cette voix charmante,
Ce ne sont plus ces grands éclats ;
C'est un gentilhomme qui chante
Et qui ne se fatigue pas.

En même temps que le maréchal d'Estrées forçait à leur tour les Barbaresques de Tunis et de Tripoli à respecter le pavillon du roi, les deux princes de Conti recevaient leur pardon aux pieds de Sa Majesté. Exilés quelques semaines à leur retour de la Hongrie, ces jeunes princes ont enfin reçu l'ordre de reparaître à la cour; et le roi, ne voulant pas revenir sur le grief de la correspondance qu'ils ont expié, s'est borné à leur dire : « Messieurs, les princes du sang » sont mieux auprès de moi que partout ailleurs. » Malgré ces belles paroles, des personnes bien informées des sentiments du roi ont fait insinuer à M. de la Roche-sur-Yon de se tenir quelques jours éloigné de Versailles; sa vue n'étant point agréable à Sa Majesté. Si mademoiselle de Blois seconde eût été moins jeune, le prince eût pu se réhabiliter sur-le-champ en la conduisant à l'autel; mais c'est encore une enfant, il faut supporter sa disgrâce.

Tant que Colbert a vécu, le roi n'a point persécuté ouvertement les protestants; ce grand ministre lui ayant toujours montré en eux des citoyens attelés au char de la prospérité publique. Le père de la Chaise et madame de Maintenon n'osaient opposer leurs prêcheries bigotes et spécieuses à la raison puissante, à la logique forte de preuves dont le contrôleur général appuyait ses avis. Si Bossuet et Fénelon eux-mêmes employaient leur éloquence à desservir ceux qu'ils appellent les *huguenots,* Colbert leur disait : « Messieurs, ceci » appartient à votre conscience de Sorbonne; il en est une autre en » vous, laissez la parler, vous direz tout autre chose. » Mais l'homme qui ne conseillait jamais rien à son maître que sous l'inspiration de la vraie sagesse étant mort, tous les organes de l'intolérance religieuse bourdonnèrent sans cesse aux oreilles du roi, et le fougueux Louvois brisa le frein que Colbert avait donné au fanatisme. Dès la fin de 1681 on commença à faire démolir les temples protestants qui ne se trouvaient pas dans les termes de l'édit de Nantes. Bientôt on envoya aux huguenots des missionnaires pour les convertir et des dragons chargés de punir ceux qui ne se convertiraient pas[1]. Partout, du haut de la chaire, les prédicateurs firent l'apologie du rigorisme qu'on employait et cherchèrent à justifier par la parole du Christ torturée de mille manières des violences que sa morale repousse. Les provinces se remplirent de terreur ; des actions révoltantes furent commises par les convertisseurs : ici l'on enchaînait parmi les forçats des hommes dont l'unique crime était de n'avoir pas compris ce qu'on exigeait d'eux; là des femmes étaient ignominieusement rasées et fouettées pour avoir chanté des hymnes en français ; plus loin des pasteurs expiaient au gibet ou sur la roue une noble persévérance dans la foi de leurs pères. Une soldatesque furieuse traînait à l'autel des vieillards tremblants et les forçait à recevoir sous le sabre un Dieu de paix et de miséricorde. Dans la Saintonge, dans le Languedoc, la persécution se montra industrieuse à créer des tourments : c'est là surtout qu'on vit des hommes et des femmes pendus par les cheveux au plancher de leur maison ou aux arbres de leur jardin ; d'autres lardés d'épingles, déchiquetés avec des pincettes rougies, enflés avec des soufflets; d'autres enfin que l'on plongeait au fond des puits suspendus par les pieds, ou que des barbares exécuteurs poursuivaient dans les bois comme des bêtes sauvages. Les protestants, pour échapper à la torture, prononçaient-ils leur abjuration, soudain on les environnait d'espions qui épiaient leurs regrets, comptaient leurs soupirs et les jetaient souvent comme relaps dans d'humides cachots. On a vu les religionnaires poursuivis jusqu'au bord de la tombe, y être précipités par la souffrance au moment où la nature allait les y faire descendre. S'ils expiraient avant d'avoir pu articuler *Je me réunirai,* leurs cadavres, foulés aux pieds, déchirés en lambeaux, étaient traînés sur la claie et jetés à la voirie.

Tous les missionnaires n'agirent pas avec cette horrible cruauté; si les Baville, les Latrousse, les Marillac firent des martyrs, Fénelon prouva qu'avec la douceur des apôtres, il eût été possible de faire des disciples. « Les huguenots, disait cet ecclésiastique dans ses re- » lations, paraissent frappés de nos instructions jusqu'à verser des » larmes; ils nous disent sans cesse : Nous serions volontiers d'accord » avec vous, mais vous n'êtes ici qu'en passant. Dès que vous serez » partis nous serons à la merci des moines, qui ne nous prêcheront » que du latin, des indulgences et des confréries ; on ne nous lira » plus l'Evangile, nous ne l'entendrons plus expliquer, et on ne nous » parlera plus qu'avec menaces. » Fénelon ajoute : « Les jésuites de » Marennes sont quatre têtes de fer, qui n'entretiennent les nouveaux » convertis, pour ce monde, que d'amendes et de prison ; pour l'au- » tre, que du diable et de l'enfer. Nous avons eu des peines infinies » à empêcher ces *bons* pères d'éclater contre notre douceur, parce » qu'elle rendait leur sévérité plus odieuse, et que tout le monde les » fuyait pour courir après nous et nous combler de bénédictions. »

Il est aisé de prévoir que la foi catholique eût fait plus de prosélytes par la voix de Fénelon que par les irascibles déclamations des jésuites de Marennes; cependant ce sont ces derniers qui ont eu raison à la cour. Le père de la Chaise, à la sollicitation de ces pères, fit rayer le paisible missionnaire de la feuille des bénéfices, où il était inscrit pour l'évêché d'Angers. Louvois continua d'écrire aux chefs des troupes, ou plutôt des bourreaux : « Sa Majesté veut qu'on

[1] Lulli se nommait Jean-Baptiste, les courtisans ne le désignaient que par le demi-prénom de *Baptiste.*

[1] Les dragons furent appelés *missionnaires bottés.*

» fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudraient pas » se faire de sa religion ; et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir » demeurer les derniers, *doivent* être poussés jusqu'à la dernière ex- » trémité. » Le ministre qui traçait ces ordres homicides eut plus d'une fois l'initiative des persécutions, peut-être conseilla-t-il encore celles-ci; mais les *dragonnades* du midi de la France ne contrarièrent point les intentions du roi, il avait dit en effet : « Je veux » qu'on fasse éprouver les *dernières rigueurs* à ceux qui ne voudraient » pas se faire de ma religion. »

Enfin, le 22 octobre, le roi étant à Fontainebleau, parut le fameux édit qui révoque celui de Nantes, rendu par Henri IV, et qui admettait les protestants à la jouissance de tous les droits dévolus aux autres Français. L'édit de Fontainebleau ordonne aux ministres qui ne voudraient pas se convertir de quitter le royaume dans le délai de quinze jours... Ils obéissent ; et la presque totalité du troupeau

Madame Sauvé berceuse du jeune duc de Bourgogne.

suivra les pasteurs, malgré le rempart de mousquets dont Louvois hérisse les frontières et les ports. Déjà nous avons vu disparaître du royaume de nombreux fabricants de glaces, de papier, de toiles peintes, de chapeaux, d'acier; des ouvriers en cuivre, des mécaniciens, des horlogers, et tant d'autres artistes ou artisans ingénieux, qui vont enrichir la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse des trésors d'industrie qui manquaient à ces Etats, et dont la France va s'appauvrir.

On pouvait croire qu'on apprenant la révocation de l'édit de Nantes, le pape se montrerait joyeux et reconnaissant; il n'en est rien. Innocent XI est un homme sage, un pontife qui veut gouverner le monde chrétien avec les principes de l'Evangile, et non par les arguties des théologiens. Il paraît, comme chef de l'Eglise, fort indifférent au malheureux coup d'Etat tenté par Louis XIV ; et, comme politique, il le blâme. C'est bien de lui que la reine Christine aurait pu dire aux fidèles : « Je connais le pape, il ne donnerait pas quatre sous de » toutes vos âmes. »

La révocation de l'édit de Nantes a été le sujet des plus amères critiques, non-seulement à l'étranger, mais en France, mais à la cour, et même en présence du roi. Il y a trois ou quatre jours, au lever, le comte d'Avaux disait à Sa Majesté qu'une foule de négociants allait, en sortant de France, emporter trois ou quatre millions. « Mon royaume se purge, répondit Louis XIV. — Il se peut, sire, » répliqua le gentilhomme, mais un tel purgatif pourra bien le rendre » étique. »

Le vieux chancelier le Tellier applaudissait aux dragonnades ordonnées par son fils; il s'écria, en signant l'édit, *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Mais Dieu, loin d'approuver le vœu de ce ministre, a semblé l'en punir ; il mourut le 31 mars, neuf jours après la promulgation du fatal édit. Le Tellier faisait oublier l'expérience qu'il avait des affaires et quelques talents à les traiter, par une perfidie qui ne lui permit pas de conserver des amis; il était envieux, jaloux et fort habile à faire naître des préventions contre les personnes dont il redoutait le crédit. Quand il était parvenu à desservir un rival dans l'esprit du roi, on apercevait sur son visage l'expression d'une joie maligne. Un jour Grammont voyant sortir le chancelier du cabinet de Sa Majesté avec un air joyeux et dégagé, dit à quelqu'un : « Il me semble que je vois » une fouine qui vient d'égorger une demi-douzaine de pigeons dans » un colombier, et qui sort en se léchant les barbes. » Bossuet fera l'éloge du chancelier le Tellier; mais personne n'y croira.

Marly est, non pas achevé, mais logeable, et les voyages à ce nouveau château ont commencé. Le roi nomme ceux qui doivent le suivre à Marly : on assure que Sa Majesté avait adopté cette précaution pour exclure madame de Montespan des listes; cependant elle y fut déjà comprise deux fois à la prière de madame de Maintenon, qui, sans doute, craignait la responsabilité que l'exclusion eût attirée sur elle. Les personnes admises au voyage sont logées, deux à deux, dans les pavillons dont je parlerai bientôt : les femmes y trouvent tout ce qui est nécessaire à leur toilette; il en est de même pour les hommes. Quand une dame est désignée, il est entendu que son mari peut l'accompagner. Les nouveaux voyages excitent les plus grandes ambitions de la cour; ils sont même le sujet de singulières négociations : jeudi dernier, la princesse de Montauban, qui n'a point encore été du nombre des élues, offrit une forte somme à la princesse d'Harcourt pour se substituer à elle; cette dernière répondit que si elle ne se fût pas trouvée sur les listes, elle eût elle-même cherché à se faire céder, moyennant rétribution, une place dans les carrosses de la cour. Mon nom, par un insigne bonheur, étant venu à l'idée de Sa Majesté dès le quatrième voyage, je vais parler de Marly avec une parfaite connaissance des lieux.

Les courtisans à l'OEil-de-bœuf.

Par une magnifique avenue on arrive au château, dont le parc tient à celui de Versailles. Une grille d'un fort beau travail ferme la cour, qui est ronde et sur les côtés de laquelle sont les écuries. Le principal édifice consiste en un gros pavillon carré et isolé, mais près duquel se groupent, de chaque côté, six petits pavillons. Le château est décoré, en dehors, de pilastres d'ordre corinthien; dans les intervalles, *Rousseau* a peint à fresque, sur les dessins de le Brun, des trophées, des allégories héroïques et des devises. Chaque face du bâtiment présente un avant corps feint, couronné par un fronton. Les perrons à pans, placés dans les angles et aux faces, sont ornés de seize groupes d'enfants, et de huit sphinx bronzés, dont l'exécution est due au ciseau d'un jeune sculpteur nommé *Coustou*. Ces perrons conduisent à quatre vestibules servant d'entrées aux quatre appartements du rez-de-chaussée, qui sont réservés au roi et aux premiers

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

princes du sang. Ces appartements ont chacun une communication avec le *grand salon*, dont la forme est octogone avec quatre cheminées pratiquées dans les pans. Cette vaste pièce est ornée de pilastres ioniques, surmontés d'un attique où sont représentées les saisons. Quatre croisées, garnies de balcons dorés, éclairent ce beau salon, ainsi que quatre fenêtres ovales, entourées de guirlandes soutenues par des amours. Il y a des appartements de maître à l'entre-sol et au premier étage; le second est abandonné aux officiers et femmes de service. En face du château se présente une grande esplanade appelée l'*amphithéâtre*, sur la rampe de laquelle sont posés quatorze vases; cette même rampe est toute revêtue de panneaux de marbre compartis de différentes couleurs.

Les eaux de Marly sont d'un goût exquis, particulièrement la pièce dites *des Vents*. Cette fontaine est décorée d'un groupe de marbre représentant la jonction des deux mers : l'Océan est désigné par un vieillard s'appuyant sur une urne, la Méditerranée s'offre sous la figure d'une jeune femme ayant près d'elle un enfant; elle croise son bras sur celui de l'Océan, pour désigner le canal de Languedoc. Ce groupe, qui n'est pas encore fini, sera un des beaux ouvrages de Coustou. Les jardins, où l'on trouve des modèles de tout ce que l'art peut imaginer de plus galant, ont été plantés par *Durusé*.

Mais à combien de travaux inouïs et de dépenses colossales les eaux et les jardins de Marly n'ont-ils pas donné lieu ! Louis XIV, ainsi que je l'ai déjà dit, avait tout exprès choisi un emplacement incommode, où il ne fût pas permis de construire autre chose qu'un ermitage. Le roi voulait seulement, disait-il alors, un petit pavillon où l'on pût coucher trois nuits, du mercredi au samedi, avec sept à huit courtisans et quelques laquais. Mais, les vues de ce prince s'étant agrandies, il a fallu que l'espace s'élargît, que le sol se métamorphosât; que les difficultés cédassent... Et que d'essais infructueux! De grands arbres étaient apportés de Compiègne ou de Fontainebleau couverts de leur feuillage, et faisaient jouir quelque temps Sa Majesté d'une végétation factice. Bientôt ils mouraient; mais ils étaient si promptement remplacés qu'on n'avait pas le temps de s'en apercevoir. C'est ainsi que, pendant plusieurs années, Louis XIV eut des ombrages à Marly. Quelquefois, par suite de variations dans ses idées, des bosquets étaient changés en pièces d'eau, on se promenait avec surprise en gondole là où quelques mois plus tôt on avait cherché la fraîcheur des bois; quelques mois plus tard les ondes avaient fait place, de nouveau, à des chênes, des charmes ou des ormeaux. Vingt fois les bassins furent changés en cascades, les eaux jaillissantes en canaux; et j'ai vu la demeure des poissons, ornée, par une recherche jusqu'alors sans exemple, de dorures et de sculptures du meilleur goût, détruite, cependant, lorsqu'elle était à peine achevée, pour être remplacée par un boulingrin. En un mot, Marly est en bon chemin de coûter autant que Versailles; et ce sera la conséquence d'un choix fait exprès pour ne pas dépenser.

Louis XIV recevant la reine d'Angleterre.

Depuis longtemps le roi désirait que madame de Montespan s'éloignât de la cour; l'aspect de cette complice de la longue suite de péchés que Sa Majesté a commis excitait à chaque instant ses remords, et gênait le cours de ses pieuses expiations. Madame de Maintenon, encore de peur d'attirer sur elle la pénible responsabilité d'une disgrâce que le public n'eût pas manqué d'attribuer à son influence, avait retardé le renvoi de l'ancienne favorite; mais, enfin, le roi ne voulant plus souffrir de retard dans l'exécution de sa volonté, madame de Maintenon elle-même se chargea, samedi soir, de l'intimer. Madame de Montespan jeta les hauts cris, déchira ses dentelles, tomba en syncope; puis, se relevant tout à coup, elle déclara qu'elle voulait qu'on lui envoyât ses enfants pour les mettre en pièces. S'étant calmée un peu, Athénaïs dit à madame de Maintenon, qui essayait de la consoler : « Ah! madame, si j'en avais cru le roi il y a » quatorze ans, vous ne m'assassineriez pas aujourd'hui. » Cependant la favorite pressait sa devancière de lui donner une réponse pour Sa Majesté : « Allez, répondit-elle, je la lui ferai parvenir directement » et bientôt, je ne lasserai ni sa patience ni la vôtre. »

Malgré cette promesse, la marquise ayant tardé à satisfaire les intentions du roi, un second député lui fut envoyé : il s'était offert de lui-même; et quoique huit jours se soient écoulés depuis cette démarche, la cour n'est pas encore revenue de la surprise qu'elle a éprouvée en apprenant que ce dernier messager était le duc du Maine, le propre fils de madame de Montespan. L'étrange détermination qui le portait à se charger d'éconduire sa mère amène quelques explications sur ce jeune homme; c'est le lieu d'esquisser son portrait. Le duc du Maine, dans un âge encore fort tendre, est doué d'un esprit subtil, d'une finesse de tact qui déjouerait l'intrigue des vieux courtisans. Sous l'enveloppe la plus gracieuse, avec l'air le plus naturel, le plus simple et qui semble le plus naïf, ce bâtard du roi a le caractère d'une extrême souplesse, d'une rare mobilité. Prompt à juger les personnes qu'il approche, il excelle dans l'art de captiver leur confiance; et il est bien rare qu'il n'en abuse pas, car son ambition lui rend nécessaires toutes les prospérités d'autrui. On dirait qu'il veut édifier sa fortune comme les abeilles élèvent leur ruche, en butinant de toutes parts de la faveur. Les gens inexpérimentés se laissent prendre à la petite figure douce de ce duc, à son air timide, à ses expressions dévotes, à ses habitudes solitaires; mais un œil exercé ne tarde pas à découvrir la déception sous tout cela : les hypocrites ont beau faire, l'équitable Providence imprime infailliblement sur leur front l'enseigne de leur perfidie. Avec son habileté M. du Maine, qui vivait constamment dans l'intérieur du roi, s'était aisément aperçu de l'immense crédit de son ancienne gouvernante, en même temps qu'il avait suivi la marche rapide du discrédit de sa mère. Dans cet état de choses, sa position à la cour pouvait devenir épineuse, dangereuse même, s'il suivait la ligne de ses devoirs de fils; il s'en éloigna, et se voua sans réserve à madame de Maintenon. Il fallait lui donner une garantie de cette préférence, dont il ne pouvait manquer de recueillir le prix : le renvoi de madame de Montespan offrait une occasion au duc pour fournir la preuve irrécusable de son dévouement à la favorite; cette occasion, il la saisit. Le bâtard du roi se rendit chez sa mère, bien décidé à lui prescrire de s'éloigner sans plus de retard et sans retour. Mais la marquise ne voulut pas le voir, et lui fit ordonner de sortir de son appartement. Néanmoins cette démonstration suffit à madame de Maintenon; de ce jour commença une union intime, un échange de tendresse expansive entre le duc du Maine et la favorite.

Le lendemain de cette démarche madame de Montespan renvoya au roi toutes les pierreries qu'elle en avait reçues, et dans la soirée elle quitta Versailles pour n'y plus revenir.

Presque toute la cour se réjouit du départ de madame de Montespan; emportée, capricieuse, encline à mépriser les plus grands personnages, son règne avait attiré quelque humiliation sur presque tous les courtisans. Tout le monde craignait son humeur mordante et railleuse; sa langue était redoutée à l'égal du dard envenimé de l'aspic. Lorsque les gentilshommes de la maison étaient obligés de passer sous

ses croisées pendant qu'elle y était avec le roi, ils ne manquaient pas de s'écrier : « Allons, messieurs, il faut passer par les armes! » Madame de Montespan n'aima le roi que par accès, et elle aima tous les hommes par tempérament. Rien ne pouvait égaler l'inconstance de cette femme, si ce n'est sa lubricité et son ambition. Pour satisfaire l'une ou l'autre, elle se pliait, quoique fière et impérieuse, aux circonstances qui exigeaient d'elle autant de résignation qu'elle avait de vanité. Un jour qu'elle se trouvait forcée de faire un voyage à Fontainebleau dans le même carrosse que madame de Maintenon, elle lui dit en se plaçant à côté d'elle : « Ne soyons pas dupes de cette af» faire, causons comme si nous n'avions rien à démêler; bien entendu » que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous repren» drons nos démêlés au retour... » Ce qui ne manqua pas d'arriver.

Depuis quelques années, les éclairs de dévotion se multiplient sur la vie de madame de Montespan ; il lui arrive souvent d'éprouver des remords, d'être agitée par une sorte de terreur. Dans ses paroxysmes de mélancolie, elle ne saurait demeurer seule un instant sans frissonner; la nuit, elle ne peut dormir qu'entre deux femmes; et si, durant ces sombres vapeurs, le tonnerre vient à se faire entendre, elle cède à la singulière manie de faire placer sur son sein une jeune fille; soit qu'elle se persuade que l'innocence de cette enfant détourne le carreau vengeur, soit qu'elle pense que le courroux céleste pourrait se méprendre, tant que l'orage dure elle serre avec force cette étrange égide, et semble vouloir confondre le pur et l'impur.

Depuis sa retraite de la cour, la favorite déchue se tient constamment au courant de tout ce qui s'y passe dans le but de s'en moquer ou de le blâmer plus sérieusement. Il y a quelques jours un courtisan qui revenait de Fontainebleau, où la cour se trouvait, dit à madame de Montespan que Sa Majesté paraissait vivre avec madame de Maintenon dans la plus grande familiarité; que le roi passait une partie de la nuit chez elle; qu'enfin on les voyait causer partout ensemble comme de véritables époux... « La comparaison cloche, » répondit Athénaïs; s'ils étaient mariés, ils ne s'aimeraient pas » autant. »

Il paraît des tabatières qui excitent fortement la curiosité : elles sont ornées d'un portrait de fantaisie; mais, en touchant un ressort caché, la miniature se dérange, et l'on découvre un petit tableau très-plaisant. Il représente les quatre maîtresses en titre de Louis XIV groupées autour de lui : madame de la Vallière a la main sur le cœur du roi, madame de Fontanges l'a sur sa bourse, madame de Montespan la pose ailleurs... et madame de Maintenon saisit la couronne. Cette peinture ingénieuse se vend fort cher, et le marchand n'y peut suffire.

Le prince Louis-Armand de Conti mourut avant-hier à Fontainebleau de la petite vérole, qu'il avait gagnée de sa femme. Il ne laisse point d'enfants; le nom est continué au prince de la Roche-sur-Yon. Louis-Armand est mort sans confession; il n'a pas trouvé un seul instant de connaissance, dans son agonie, pour satisfaire aux devoirs de la religion. Thèse générale, on doit aller en enfer quand on finit ainsi; mais il s'agit d'un prince, la Sorbonne découvrira bien quelque adoucissement à un sort si rigoureux. Je suis sûre que madame de Thianges a l'idée que pour damner un aussi grand personnage, Dieu doit y regarder à deux fois. Le défunt était un homme bien au-dessous de la médiocrité en toutes choses : gauche dans ses manières, emprunté dans ses actions, il se donnait à chaque instant un ridicule; et, quoi qu'il n'eût guère que des défauts, sa vanité le rendait si insupportable, qu'il n'était aimé de personne. Bien différent en cela de son aîné, le prince de la Roche-sur-Yon plaît à tout le monde : il sait être tour à tour solide, profond, léger, même frivole, et jamais il ne s'éloigne de cette simplicité qui charme toujours. Mais quel mortel est sans défaut! on dit du nouveau prince de Conti ce qu'on disait de César : « Il est le mari de toutes les femmes, et la femme » de tous les maris. »

Voilà notre plus belle princesse veuve, et le roi de Maroc aurait aujourd'hui beau jeu. Mais, disons-le sans détour, cette beauté ne s'arrangerait pas de la fraction de tendresse que pourrait lui accorder le possesseur d'un sérail; ce n'est pas ainsi que Son Altesse Royale entend la pluralité des amours.

Depuis que madame de Maintenon règne sans partage sur le cœur du roi, et qu'il s'est engagé sous sa direction dans les routes pieuses, on ne parle plus hautement à la cour d'aventures galantes; à peine si quelques jeunes gens osent en chuchoter à l'oreille dans les embrasures des croisées de l'Œil-de-bœuf. En récompense, on s'entretient très-haut de matières religieuses dans les appartements de Sa Majesté; les roulements d'yeux deviennent à la mode; la démarche des femmes est posée; les gorges sont couvertes, le rouge commence à s'effacer. Un certain air sérieux et compassé se glisse jusque dans le plaisir; nos dames se font prudes, nos galants taisent leurs bonnes fortunes. Les fêtes sont plus rares, les bals moins suivis. Les spectacles seront bientôt déserts; les sermons attireront la foule : on comptera autant de confessionnaux remplis à Saint-Sulpice que de loges vides à l'Opéra. Les scrupules affluent sinon dans les mœurs, du moins dans la conversation. On parle en tous lieux de Rome, d'indulgences, de jubilé. La cure de Versailles est plus qu'un ministère, le curé Hébert plus qu'un secrétaire d'État : par lui, plus d'un président à mortier se voit forcé de vendre sa charge parce qu'il ne dit pas régulièrement son *Benedicite;* et vienne la guerre, plus d'un maréchal de France n'aura la permission de battre l'ennemi qu'après s'être confessé. Le même curé Hébert sans cesse étourdi des séductions et des violences cachées auxquelles se livrent les grands, supplia dernièrement madame de Maintenon d'en entretenir le roi. « Je » l'ai souvent fait, répondit-elle; mais toutes les fois que je l'ai prié » de faire un exemple, il m'a toujours répondu : Il faut donc que je » les fasse réduire à l'état d'eunuques. »

Nonobstant ces petits désordres cachés, madame de Maintenon voyait de toutes parts les heureux effets de l'inclination du roi pour elle et de ses complaisances pour lui; elle reconnaissait, d'un autre côté, que les plaisirs tranquilles qu'elle procurait à Sa Majesté suffisaient à ses sens attiédis, et qu'il trouvait dans le charme et la solidité de sa conversation un bonheur dont nulle autre femme ne l'avait fait jouir. Enfin, les choses en étaient au point où la favorite les voulait voir pour tenter l'exécution d'un grand projet qui remplissait depuis longtemps sa pensée.

Un jour que madame de Maintenon était seule avec Louis XIV, elle lui demanda brusquement la permission de se retirer de la cour...

— Que dites-vous là, madame! s'écria le roi plein de surprise et d'effroi.

— Sire, reprit-elle en pleurant, de grâce, ne repoussez pas ma prière; ma tâche auprès de Votre Majesté est, je crois, remplie. Elle a la main dans les trésors de la grâce... Mais moi, me voilà chargée de toutes les impuretés du péché... J'en suis toute souillée.

— Ma chère marquise, vous êtes trop sévère pour vous-même: je suis libre, vous l'êtes; nous avons vécu l'un et l'autre... Prétendre, à nos âges, au retour d'une chasteté absolue serait outrer les pratiques pieuses.

— C'est ainsi que l'on compose avec le malin et qu'on reste avec un pied en enfer... Pour moi, sire, je veux sortir de l'abîme où je suis descendue pour vous en tirer... Je ne puis plus tenir aux avertissements secrets que je reçois chaque nuit...

— Bon! pouvez-vous croire à des avis que vous recevez en songe?

— Oui, sire, j'y crois, parce que ces avis sont toujours les mêmes... Je supplie Votre Majesté de me permettre de me retirer ou de s'en tenir avec moi dans les bornes de l'amitié... Vous ne voudriez pas me voir succomber à la honte, au remords. »

Le roi ne répondit rien en ce moment, ne voulant point combattre des scrupules qu'il regardait comme une de ces bouffées de piété mystique auxquelles les femmes sont sujettes et qui n'ont pas sur elles un empire constant. Mais à l'heure où Louis XIV avait coutume de franchir avec madame de Maintenon les *bornes de l'amitié*, il retrouva le rempart de difficultés qu'il croyait à jamais aplani... Le roi, pour la première fois de sa vie, obligé d'annuler des dispositions préparatoires qui n'avaient jamais été vaines, à moins que ce n'eût été par sa faute, se retira fort contrarié. La favorite, connaissant toute la portée de son pouvoir, savait qu'elle n'avait rien à craindre d'un tel dépit, et elle attendit l'effet de la privation qu'elle venait d'imposer, sans négliger toutefois les moyens propres à préparer le résultat qu'elle se proposait d'atteindre.

Le père de la Chaise, Bossuet et Gobelin s'entendaient bien avec madame de Maintenon, parce qu'elle était dévote, parce qu'elle secondait leurs projets contre les jansénistes, et parce que cette dame, quoique ancienne protestante, avait aidé de tout son pouvoir à obtenir la révocation de l'édit de Nantes. La favorite avait servi puissamment ces ecclésiastiques, elle pouvait les servir davantage; et eux, qu'avaient-ils fait pour elle? Rien si ce n'est de lui conseiller de se jeter dans les bras du roi, ce qu'elle s'était décidée à faire avant qu'ils le lui eussent conseillé. Madame de Maintenon alla donc trouver successivement M. de Meaux, le confesseur du roi, le sien à elle, et jusqu'au curé de Versailles. Elle les pria de se rappeler ce qu'était la religion à la cour avant ses *entretiens* avec le roi; elle leur fit remarquer ensuite l'attitude imposante que l'Église catholique prenait depuis quelques années, et ajouta qu'elle pouvait remercier Dieu de la part qu'il lui avait permis de prendre à ce succès. « Mais, poursuivit la dévote marquise, ne comptez plus sur le concours des soins que je m'étais imposés; l'effort cesse d'être possible; le remords me déchire; je veux me retirer à Maintenon, peut-être au fond d'un couvent » Les apôtres de la foi ne manquèrent pas de se récrier sur cette détermination, qui allait ruiner les espérances des fidèles et ranimer celles des jansénistes et des huguenots. « Servez-moi donc si vous voulez que je continue de vous servir, reprit la favorite; imaginez un moyen pour me retenir à la cour sans encourir tous les feux de l'enfer; achevez d'éteindre la voix du péché dans le cœur du roi; que ma position auprès de lui soit telle que je n'aie plus à en rougir... Mes services sont désormais à ce prix. »

Cependant madame de Maintenon faisait répandre le bruit de son prochain éloignement de la cour; elle avait même l'air de faire quel-

ques préparatifs. Le roi, sérieusement alarmé, le roi, qui ne connaissait plus de bonheur en dehors de ses relations avec sa vieille mais aimable, mais toujours belle maîtresse, fit venir Bossuet et le père de la Chaise pour les consulter sur les moyens de concilier son repos avec les scrupules de la marquise. L'embarras de M. de Meaux et du confesseur fut grand : ils avaient l'un et l'autre le désir de favoriser madame de Maintenon; ils sentaient combien leur cause, leur ambition personnelle même pouvaient être influencées par le conseil qu'ils allaient donner au roi; mais la question était d'une extrême délicatesse. Il ne fallait pas seulement légitimer l'inclination de Sa Majesté; cette légitimation devait encore être d'accord avec la gloire du trône, sans blesser ouvertement cette opinion publique dont un souverain peut moins qu'un autre braver l'autorité. Les deux prêtres tournaient dans un cercle de préjugés qu'ils ne pouvaient franchir; ils avaient à ménager ceux de leur état, ceux du public, ceux du roi lui-même, qui pouvaient être plus impérieux que son amour. Enfin, après avoir médité huit jours sur un sujet qui présentait tant de considérations diverses, Bossuet et le père de la Chaise crurent avoir concilié, autant que possible, toutes les difficultés en proposant à Louis XIV un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Eglise... Le roi témoigna d'abord de l'éloignement pour ce parti; il voulut savoir le sentiment de Fénelon, qui se montra contraire au mariage. Sa Majesté consulta ensuite Louvois; ce ministre, déterminé par la crainte de voir s'élever un crédit naval du sien plutôt que par l'idée de la grandeur de son maître, se jeta à ses pieds pour le supplier de ne pas conduire madame de Maintenon à l'autel. Le Dauphin, que Louis XIV avait voulu interroger sur la même question, osa, pour la première fois, parler librement devant son père, et sa réponse fut un désaveu.

Tout paraissait donc annoncer que le mariage de conscience conseillé par l'évêque de Meaux et le confesseur du roi ne serait point conclu, lorsqu'une petite indisposition de la favorite changea subitement la face des choses. Le médecin Daquin avait été appelé dans l'appartement de madame de Maintenon, le roi s'y trouvait quand il vint. Le docteur s'approcha de la malade, interrogea son artère, et lui demanda si elle n'avait pas lieu de se croire grosse... La marquise ne répondit point à cette question, que Daquin trouvait toute naturelle, mais que madame de Maintenon jugea de la plus insultante indiscrétion. « Sortez, monsieur, dit-elle enfin, et ne reparaissez jamais » devant moi. — Ni à la cour, ajouta Sa Majesté. — Voilà, sire, le » prix de mon égarement, reprit-elle; j'ai eu tort de m'emporter, les » soupçons de cet homme étaient fondés sur ma réputation... Je n'ai que ce que je mérite. — Vous ne le mériterez plus, » dit le roi en sortant de la chambre.

Il tombait une neige épaisse; le vent, qui la chassait devant lui, sifflait autour du vaste bâtiment de l'archevêché, et faisait voler quelques ardoises du gothique édifice de Notre-Dame. M. de Harlay assis auprès d'un grand feu avec son premier aumônier lui disputait faiblement les dernières figures d'une partie d'échecs en plaignant les pauvres voyageurs exposés aux atteintes de la bise qui murmurait dans l'air glacial. Tout à coup le marteau de la porte cochère retentit... Bientôt des pas se font entendre dans les appartements, la porte du cabinet s'ouvre; c'est un courrier de la cour. M. de Paris brise le cachet de la dépêche, la parcourt rapidement, répond : Cela suffit; et le courrier se retire. « Monsieur, dit le prélat à son premier aumô- » nier, préparez un ornement vert, marquez le missel à l'article *De* » *matrimonio*, faites mettre le tout dans un carrosse, montez-y vous- » même, et attendez-moi. »

Onze heures sonnaient à la cathédrale quand le carrosse sortit de l'archevêché, à minuit et demi M. de Harlay et son aumônier arrivaient à la grille du château de Versailles. Boutems les y attendait; il leur fit traverser la cour de marbre, où la trace de leurs pas s'imprimait incessamment sur le tapis éclatant qui la recouvrait. Le fidèle valet de chambre conduisit les deux ecclésiastiques dans le cabinet du roi, madame de Maintenon, extrêmement parée, y était avec Sa Majesté; il y avait aussi le marquis de Montchevreuil et le père de la Chaise; en voyant M. de Paris, Louis XIV dit : « Partons. » On traversa silencieusement une longue file de salons éclairés un moment par la torche que Boutems portait devant son maître, et rendus aussitôt à l'obscurité; on n'entendait que le bruit du parquet criant sous les pieds qui le pressaient. Le roi regardait en suivant la galerie les nombreux portraits de famille sur lesquels s'arrêtait une seconde la lueur ambulante du flambeau; il pensait peut-être qu'aucun de ces illustres personnages n'avait connu la faiblesse qu'il allait consommer... Enfin, au moment d'entrer dans la vieille chapelle de Versailles, déjà éclairée pour la cérémonie, les yeux du roi s'arrêtèrent sur un dernier portrait : c'était celui de Marie-Thérèse... « Oh! oh! » dit Sa Majesté à Boutems, il m'a semblé qu'elle me regardait avec » colère. »

L'archevêque et le confesseur officièrent, Montchevreuil et le premier valet de chambre servirent de témoins; le double oui fut prononcé, les deux parties se donnèrent l'anneau, et le roi de France renoua avec Françoise d'Aubigné les liens de l'hymen, brisés par la mort de l'infante Marie-Thérèse et du grotesque Scarron.

CHAPITRE XXVII,

1686-1687.

Une matinée de Louis XIV après son mariage secret. — Éloignement du Dauphin pour madame de Maintenon. — Résumé en vers de l'histoire de cette dame. — Voile transparent. — Remontrance à madame de Caylus. — Indiscrétion de madame d'Heudicourt — Le roi avoue tacitement son mariage à *Monsieur* — Le crucifix et le petit sermon conjugal. — Caricatures sur les convertisseurs. — Les dragons apôtres. — Madame de Caylus à la cour. — Elle est exilée. — Sa société habituelle. — Mariage de deux filles d'honneur. — Les maris philosophes — Mademoiselle de Laval. — La jolie chanoinesse. — Mort de Chapelle. — Cet épicurien a mâle à ses derniers moments. — Les filles de Saint-Joseph. — Fondation de la maison de Saint-Cyr. — Opinion du père de la Chaise sur cette fondation. — Mot critique du prince d'Orange. — Louis XIV chantant lui-même son éloge. — Le pape bravé dans Rome par Louis XIV. — Naissance du duc de Berri. — Nouveaux ambassadeurs de Siam. — L'abbé de Choisy improvisé prêtre. — Était femme la veille. — Louis XIV est opéré de la fistule. — Tremblement du chirurgien Félix. — *L'Homme à bonnes fortunes* de Baron. — Mort du grand Condé. — *Petits-maîtres*; origine de ce nom — Apparitions du *grand veneur*. — Le fantôme du cabinet des armes. — Le duc de Roquelaure et madame de Villeroi. — Les vieilles coquettes et les vieux rubans. — Ligue d'Augsbourg. — Mort du maréchal de Crequi. — Plan des travaux de Maintenon — Erection de la statue de Louis XIV sur la place Vendôme. — Cérémonie de l'inauguration. — Mort de Lulli. — Quelques détails sur le talent de cet artiste. — Caractère de Lulli; son portrait au physique. — La statue vivante. — Hardiesse de madame de Maintenon. — Réponse piquante de Louis XIV. — Les diables et le bon ange. — Procédé délicat de M. le duc. — Une prêcherie de Louis XIV lui attire une riposte piquante du Dauphin. — Exigences de d'Aubigné. — Mot saillant de ce gentilhomme. — Les chanoines de Verdun. — Les bosties de prince.

J'ai dit peu de chose sur le *lever* du roi, qui, pendant la jeunesse de Sa Majesté, varia souvent, ainsi que l'emploi de sa matinée. Mais la vie sédentaire que mène ce prince depuis quelques années, ses pratiques pieuses et la fixité de ses goûts actuels permettant de décrire ses habitudes, je m'occuperai aujourd'hui des premières heures du jour.

A huit heures en hiver, et à sept en été, le premier valet de chambre en quartier qui couche dans la chambre du roi éveille Sa Majesté; le premier chirurgien entre aussitôt. Il se met à frotter le roi; quelquefois il lui donne une chemise, parce qu'il est sujet à transpirer; puis on appelle le grand chambellan, ou, en son absence, le premier gentilhomme *d'année*[1], et avec lui les *grandes entrées*. Le grand officier introduit s'étant muni du bénitier de Sa Majesté, tire ses rideaux et lui présente de l'eau bénite. C'est le moment où les personnes jouissant des grandes entrées peuvent entretenir le monarque : si l'une d'elles a quelque chose à lui dire ou à lui demander, les autres se retirent près des croisées jusqu'à ce que le roi les rappelle. A la suite de cet entretien, s'il a eu lieu, ou immédiatement après l'eau bénite, le grand chambellan ou le premier gentilhomme remet au roi le livre de l'office du Saint-Esprit, et, pendant la lecture de Sa Majesté, tout le monde passe dans le cabinet du conseil. Peu de temps après on rentre; le grand officier donne la robe de chambre, après quoi les *secondes entrées* ou *brevets d'affaires* sont admis. Presque aussitôt la *chambre*[2] est introduite, avec les gens distingués qui se rencontrent là. Ces courtisans trouvent ordinairement le roi se chaussant; ils assistent ensuite *à sa barbe*, qu'il fait lui-même de deux jours l'un. Sa Majesté met en ce moment une petite perruque courte, qu'elle garde toute la matinée. Quelquefois cela se fait devant une toilette, qu'un valet bleu a roulée dans la chambre; plus souvent le roi fait seulement tenir un miroir devant lui. S'il s'assied à la toilette, il arrive de temps en temps qu'il demande son nain, homme de trente-cinq ans, haut de quatorze pouces, que l'on met sur la toilette, et dont la tête ne dépasse guère le bouchon des flacons à essences. Cet avorton a peu d'esprit; mais ses reparties ont de la franchise, de la naïveté.

Dès que le roi est habillé, il passe dans la ruelle de son lit pour faire une seconde prière; alors tout ce qu'il y a de clergé dans la chambre se met genoux sur le parquet, les laïques restent debout, le capitaine des gardes se place tout près du *balustre*[3], et s'y tient jusqu'à ce que Sa Majesté ait cessé de prier. La prière étant finie, Louis XIV entre dans son cabinet, où il est suivi, s'il n'y a pas été précédé, par toutes les personnes ayant ces sortes d'entrées, qui sont très-nombreuses, à cause des innombrables charges auxquelles on les a attachées dans ces derniers temps. C'est là que Sa Majesté donne l'ordre à chacun pour la journée; on apprend ce qu'elle doit faire jusqu'au soir, et les officiers de service se dirigent en conséquence. Les enfants naturels du roi restent ordinairement avec lui quand la foule des courtisans est écoulée, leurs anciens gouverneurs, MM. d'O

[1] A cette époque le service du premier gentilhomme de la chambre durait une année.

[2] Ce qui tient à titre d'office à la *chambre du roi*.

[3] Petite balustrade en bois qui était placée devant le lit du roi, et qui empêchait que la foule des courtisans ne pût s'en approcher.

et de Montchevreuil, ont aussi la liberté d'y rester. Il est rare qu'à cette heure les intendants des bâtiments ou des jardins ne viennent pas en raisonner avec Sa Majesté, ou soumettre de nouveaux plans à l'approbation du maître. Pendant ces entretiens, la grande affluence des courtisans, dont le roi n'a encore reçu qu'une petite partie, attend dans la galerie, qu'elle obstrue; le capitaine des gardes seul est dans la chambre du lit, assis à la porte du cabinet où se tient le roi. On avertit ce seigneur quand le moment de la messe est venu; le capitaine ouvre alors la porte du cabinet et accompagne Sa Majesté à la chapelle. Le temps passé dans le cabinet est celui où le roi donne des *audiences secrètes* aux ambassadeurs en présence du ministre des affaires étrangères; il en accorde aussi dans la ruelle de son lit à l'issue de la prière : ces dernières audiences s'appellent *particulières*. Lorsque Louis XIV se rend à la messe, en traversant la foule qui remplit les appartements, tout le monde peut lui parler en prévenant le capitaine des gardes; il en est de même en revenant de la chapelle. Le roi entend l'office de sa tribune; il ne se place en bas qu'aux fêtes annuelles ou pour des cérémonies extraordinaires. Dans le cours de la messe, les musiciens du roi chantent toujours un motet. Tandis que Sa Majesté est à la chapelle, les ministres s'assemblent dans la chambre du roi, où les gens de haute distinction peuvent aller s'entretenir avec eux. A son retour, Louis XIV demande le *conseil*, et la matinée est finie.

Le roi ne peut se dissimuler que son mariage secret avec madame de Maintenon ne soit désapprouvé par le Dauphin; ce prince lui a dit librement sa façon de penser, et *Monseigneur* ne se fait point de faute d'appeler la femme de son père *ma belle-mère burlesque*. Cet éloignement de l'héritier du trône pour une dame qui maintenant y tient de si près afflige beaucoup le roi; il ne cesse de faire des efforts pour décider son fils à faire, au moins politiquement, sa cour à madame de Maintenon : tantôt le monarque affecte de recevoir chez elle afin d'y amener le prince, tantôt il y tient conseil, auquel *Monseigneur* est admis. Rien ne peut déterminer un rapprochement. Avant-hier le roi eut à cet égard un déplaisir dont toute la cour fut témoin : au sortir de la messe, Sa Majesté prit le bras du Dauphin, en lui parlant d'un objet assez indifférent, et le conduisit doucement jusqu'à la porte de madame de Maintenon, espérant qu'il se laisserait introduire chez elle... Mais tout à coup il s'arrête, quitte le bras de son père, le salue très-respectueusement et se retire...

Le mariage du roi ne plaît guère plus au public qu'à *Monseigneur;* je copie des vers qui le prouvent. C'est madame de Maintenon que le poëte fait parler, et je trouve qu'il n'a pas trop mal résumé la vie de cette heureuse parvenue.

Que l'Éternel est grand, que sa main est puissante!
Il a comblé de biens mes *pénibles travaux*.
Je naquis demoiselle et je devins servante;
Je lavai la vaisselle et souffris mille maux.
Je fis plus d'un amant, et ne fus point ingrate :
Je me livrai souvent à leurs premiers transports.
A la fin, j'épousai ce fameux cul-de-jatte
Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps.
Un beau jour il mourut et, vieille devenue,
Mes amants, sans pitié, me laissaient toute nue,
Lorsqu'un héros me crut encor propre aux plaisirs.
Il me parla d'amour, je fis la Madeleine;
Je lui montrai le diable au fort de ses désirs...
Il en eut peur, le lâche, et je me trouve reine.

En dépit de ces vers et de beaucoup d'autres aussi malins, madame de Maintenon travaille, dit-on, sous main à faire déclarer son mariage; mais le père de la Chaise, malgré son dévouement, refuse de seconder ce projet ambitieux. La compagne du roi de France n'aura donc, au moins de longtemps, le titre de *Majesté* que dans la bouche des domestiques intimes, qui ne manquent jamais de le lui donner. La semaine dernière, Bontems, en rendant un livre à Pélisson de la part de madame de Maintenon, lui dit : « *Je suis assuré que Sa Maj.....* » Puis s'étant arrêté tout court, il reprit : « Je suis assuré que madame l'a lu. »

Cependant le mystère de l'union du roi avec madame de Maintenon n'est couvert par elle-même que d'un voile transparent, et qu'elle soulève parfois. Ayant lu l'autre jour un couplet satirique sur elle, on l'entendit s'écrier : « Me prendrait-on pour la maîtresse du roi! » A quelque temps de là, un enfant s'étant avisé de lui dire : « Est-il vrai, madame, que vous êtes reine de France? » elle se contenta de lui mettre son éventail sur la bouche. La marquise ne se montra pas plus sévère envers un paysan de Fontainebleau qui lui donnait de la *Majesté* devant cinquante personnes : « Il faut, se » borna-t-elle à lui dire, que tout ce qui m'approche soit flatteur. » Mais voici quelque chose de plus positif qui m'a été raconté par une amie de madame de Caylus. Depuis quelque temps madame de Maintenon se propose d'introduire à la cour cette jeune dame sa nièce; mais elle est légère, un peu galante, et l'on assure même que M. de la Fare n'est pas le seul qui sache à quoi s'en tenir sur cette dernière qualité de la spirituelle de Caylus. La marquise, en lui adressant quelques réprimandes, lui disait donc : « Faut-il que, par votre » faute, je me voie obligée de retarder votre fortune! vous qui » pourriez faire ici la plus grande figure, vous à qui je renverrais » volontiers l'encens dont *on me fatigue;* et elle ajouta en baissant » un peu la voix, vous NIÈCE D'UNE REINE! » Je dois ajouter néanmoins que madame de Maintenon fit éloigner quelques mois de Versailles madame d'Heudicourt pour avoir dit devant elle en parlant du roi et de M. d'Heudicourt : « *Nos maris* ne reviendront pas sitôt de la » chasse. »

Louis XIV s'affranchit davantage des lois de la discrétion : un jour que Sa Majesté était un peu indisposée et couchée, *Monsieur* étant entré dans sa chambre trouva madame de Maintenon penchée sur son lit. « De la manière dont vous me voyez devant madame, dit le » roi, vous jugez bien, mon frère, ce qu'elle m'est. »

Cependant, soit dévotion, soit désir d'arriver à une grandeur plus authentique, la compagne du roi continue auprès de lui ses exhortations pieuses. L'un de ces matins Sa Majesté parcourant avec elle un appartement qu'elle a fait meubler récemment, s'arrêta devant un crucifix. « Voilà, dit le roi, un ornement bien sérieux, je vous conseille de le faire ôter. — Eh! quoi! répondit la dame, vous craignez de voir l'image de Celui que vous voulez aimer, de Celui qui » aujourd'hui votre espérance sera à la mort votre unique ressource! » — Vous prêchez comme un ange, » répliqua Louis XIV. Et le crucifix resta.

Pourquoi donc un peu de charité pour ses anciens coreligionnaires ne se mêle-t-il pas à tant de ferveur? l'épouse de Louis XIV se bornera-t-elle toujours à voir des rites, des paroles et des conversions dans ce que la religion commande de pratiquer? et ne comprendra-t-elle jamais les massacres dans ce dont le ciel ordonne de s'abstenir?

Il paraît en Angleterre des gravures critiques représentant les principaux personnages qui ont participé et participent encore à la persécution des malheureux protestants : MM. de Boufflers, de Baville, Marillac, de Louvois, le père de la Chaise, madame de Maintenon et le roi lui-même y sont peints sous des habits de moines; les oreilles du père de la Chaise figurent dans son portrait larges comme des feuilles de figuier, et le malin dessinateur a reproduit le visage de Louis XIV sous la forme d'un soleil coiffé d'un capuchon. Les oreilles démesurément grandes du confesseur de Sa Majesté devaient avoir bien tort sous le crayon critique; mais il faut pourtant reconnaître que ce prêtre, tout jésuite qu'il est, a souvent blâmé l'extrême rigueur du roi, et lui a exprimé sa désapprobation au péril de son crédit. De la Chaise veut sans doute la ruine des jansénistes et des protestants, mais il la voudrait par des moyens qui ne fissent pas abhorrer ceux qui se donnent pour les apôtres de la *seule* bonne religion. « Vous êtes trop doux, disait un jour le roi au père de la » Chaise. — Non, sire, répondit-il, ce n'est pas moi qui suis trop » doux, c'est Votre Majesté qui est trop dure. » Avait-il tort? Déjà plus de cinquante mille protestants ont péri dans les tourments, dont six mille par la corde, la roue et le feu.

Les troupes employées aux funestes expéditions appelées dragonnades sont tellement habituées au pillage, au viol, à tous les excès permis dans les villes et villages protestants qu'ils en regardent les habitants comme leurs victimes assurées, et comptent sur les biens de ces infortunés comme sur leur patrimoine. Quelquefois les chefs des corps chargés de ces horribles missions, ajoutant le sarcasme à la barbarie, plaisantent en en parlant, et leur sourire ressemble alors à celui de l'esprit infernal. M. de Tessé ayant envoyé l'hiver dernier une compagnie de dragons dans un village de la Saintonge pour en convertir forcément la population, les vieillards du lieu se hâtèrent d'écrire au général que tous les habitants allaient abjurer. Sur cet avis, Tessé ordonna au capitaine commandant les dragons de revenir avec son détachement. Cet officier, désespéré de se voir arracher une si bonne proie, dit à son chef : « Monsieur le comte, ces marauds-là » se moquent assurément de vous; comment pouvez-vous croire à la » sincérité de leur conversion? Ils ne nous ont pas donné le temps » de les instruire. »

On la jeune madame de Caylus s'était amendée, ou la sévérité de madame de Maintenon s'était adoucie; car la première avait été présentée à la cour le mois dernier, et elle commençait à y être goûtée. Mais *le naturel chassé* est revenu *au galop*, et la nièce de notre demi-souveraine a été exilée à Paris. Je ne sais si le naturel de M. de la Fare a épargné la moitié du chemin à celui de la pécheresse de Caylus; toujours est-il qu'il lui est défendu de reparaître jusqu'à nouvel ordre à Versailles. Mais l'aimable exilée trouvera des consolations dans une société charmante où l'on compte, indépendamment du spirituel et tendre la Fare, le grand prieur de Vendôme, galant romanesque qui rappelle les amoureux paladins moins la fidélité; le voluptueux abbé de Rohan, le brillant Villeroi et le joyeux Chaulieu Anacréon tonsuré à la face purpurine, au double menton, à la chevelure bouclant sur les épaules. C'est avec de tels convives que madame de Caylus attendra le terme de son exil, et la permission de reprendre le triste piquet de sa tante; il est à craindre qu'elle ne redoute le retour de la faveur : à l'âge de cette belle, on ne voit guère au delà du plaisir.

Pendant que madame de Caylus est en pénitence à Paris au milieu des hommes les plus aimables du temps on marie à Versailles mesdemoiselles de Laval et de Lewenstein, qui toutes les deux furent demoiselles d'honneur de la Dauphine. Quelques soupirs du roi s'égarèrent, dit-on, sur la première, et l'on sait que la seconde paraît trop heureuse aux loteries de la cour pour que le hasard tout seul préside à son bonheur. Madmoiselle de Laval a le visage agréable, un air noble, une belle taille et des grâces. « Cette jeune personne » vous convient, » dit un jour madame de Maintenon au duc de Roquelaure, dont je n'ai point encore parlé parce qu'il n'est que bouffon, et que c'est un pauvre titre de célébrité. « Mais je ne crois pas, » répondit ce seigneur; le roi prend trop d'intérêt à mademoiselle de » Laval, du moins on en parle fort... Et qui me dira que ces bruits » sont sans fondement? — Moi, reprit madame de Maintenon, je vois » les choses de près, et je n'ai point intérêt à vous tromper... » M. de Roquelaure crut à la sincérité de ces paroles; il épousa... et sa femme, la cour et le public allèrent toujours leur train.

Mademoiselle de Lewenstein est de la maison électorale de Bavière; mais, par un mariage d'inclination avec une simple demoiselle, un de ses ancêtres vit ternir en lui l'éclat de sa noble race. Le cardinal de Furstemberg, étant venu s'établir en France, amena mademoiselle de Lewenstein. A l'aspect de sa tête d'Hébé, de sa taille de nymphe, que traversait un large ruban couleur de feu, insigne des chanoinesses, tous les cœurs s'émurent à la cour; celui de l'illustre Bavaroise ne fut par toujours muet, et ce cœur était trop généreux pour mettre des restrictions à ce qu'il offrait... Mais le marquis de Dangeau, qui prétendait à la main de notre belle chanoinesse, ne craignait qu'une seule chose, c'était de ne pas gagner assez au jeu; il ne s'effaroucha nullement de quelques précédents très-ordinaires parmi les filles d'honneur; il conduisit cette année mademoiselle de Lewenstein à l'autel. Quand cette belle Allemande fut mariée, le roi, la sachant un peu souffrante, lui accorda une chambre à Marly, que madame de Maintenon lui annonça par écrit en ajoutant : « Vous y trouverez votre santé, vos plaisirs, votre gaieté. On » vous y souffrira avec tous vos défauts : robe de ouate, écharpe, bon» net, serviette sur la tête ... ce sont tous ceux que je vous connais. » Cette chambre est blanche comme vous... sèche comme moi. »

Le spirituel, le gai, l'ingénieux Chapelle, le pourvoyeur fécond de mes tablettes, est mort; je perds le secours de ce poëte aimable, auquel je passais ses dîners trop peu réservés, parce qu'il faut savoir aimer ses amis avec leurs défauts. Chapelle mourut hier à l'âge de soixante et dix ans; son agonie fut une indigestion mêlée d'ivresse, son dernier trait d'esprit une saillie contre la tempérance, sa dernière demande celle d'un verre de vin de Bordeaux. Tout le monde connaît ce délicieux Voyage dont Bachaumont recueille la moitié du succès sans avoir pourtant fait la moitié de ce qu'il renferme de spirituel; Chapelle se montra généreux en consentant à un partage égal. Le reste des œuvres de cet auteur charmant est renfermé dans un tout petit volume; Anacréon n'en fit pas davantage, et l'éclat de son nom n'a point été terni par la trace de deux mille ans. Racine et Boileau voient finir la critique épigrammatique que Chapelle ne cessait de faire en riant de leur prétendue histoire de Louis XIV, dans laquelle ces académiciens consignent, leur disait-il, la vérité avec approbation et privilége du roi moyennant mille écus par an.

Madame de Montespan a fait bâtir à Paris une maison, vaste et commode, où, sous l'invocation de saint Joseph, sont élevées aux frais de cette dame un certain nombre de jeunes filles auxquelles on apprend toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille et autres. Cette institution est louable, elle rachète quelques-unes des erreurs de sa fondatrice. Madame de Maintenon, excitée par cet exemple, a voulu faire mieux : élevant davantage ses vues, elle s'est proposé de créer un établissement où des demoiselles nobles puissent trouver une éducation que la pauvreté de leurs parents ne leur permettrait pas de payer, et qui serait pour beaucoup de vieux officiers, dans la personne de leurs enfants, la récompense des services rendus et du sang versé. Madame de Maintenon pensait avec raison qu'une telle fondation ne pouvait qu'ajouter à la gloire de Louis XIV, et la marquise n'envisageait pas sans orgueil pour elle-même un patronage qui lui mériterait la gratitude et le respect d'une partie de la noblesse.

Un premier essai fut fait à Noisy; mais les localités, trop resserrées, n'ayant pas permis de donner une extension convenable au plan, Louis XIV fit construire à grands frais le couvent de Saint-Cyr, dans lequel deux cent cinquante demoiselles nobles de douze à vingt ans seront élevées aux frais de l'État et sous la direction supérieure de madame de Maintenon. Le père de la Chaise, consulté sur le but de cette fondation, a répondu : « Je l'approuve sans la moindre res» triction, si l'on n'a pas l'arrière-pensée de pousser les jeunes filles » dans la vie monastique. Il est inutile de multiplier les couvents, » ils se multiplient assez d'eux-mêmes. Le point nécessaire, c'est de » donner à l'État des femmes bien élevées; il y a assez de bonnes » religieuses, et pas assez de bonnes mères de famille. L'éducation » perfectionnée à Saint-Cyr produira de grandes vertus; et les grandes » vertus, au lieu d'être enfermées dans les cloîtres, doivent servir à » sanctifier le monde. » Nous verrons si cette morale, bien belle pour un jésuite, sera admise comme règle par les dames qui dirigeront la maison de Saint-Cyr.

On aime à rire aux dépens des puissances de la terre : c'est la seule revanche peut-être qu'on puisse prendre des privautés qu'elles se donnent sur le reste de l'humanité. Les malins s'égayent bien bas dans les salons d'une saillie critique du prince d'Orange; voici ce dont il s'agit : le stathouder, se trouvant à la Haye à la représentation d'une pièce nouvelle, n'eut pas plutôt entendu le début d'un prologue où il était loué, qu'il fit retirer l'acteur. « Ce coquin, dit-il aux » officiers qui l'entouraient, me prend sans doute pour le roi de » France. » Quel dommage que Louis XIV n'ait pas été dans une loge voisine! mais il n'y était pas; aussi, en dépit de la voix la plus fausse dont un homme puisse être affligé, continue-t-il à chanter lui-même dans son particulier les passages les plus à sa louange des prologues de Quinault. Quelquefois au grand couvert, où il y a toujours des violons, Sa Majesté fredonne presque haut les mêmes éloges quand on joue les airs faits dessus.

On a tenu tant qu'on a pu sous le manteau un petit mouvement d'orgueil de Sa Majesté, sans doute parce qu'il ne s'accorde guère avec son zèle ardent pour la gloire du saint-siége, qui coûte en ce moment tant de sang à la France. Tout perce à la fin, et quoique l'aventure que je vais rapporter ait eu lieu à la fin de 1685, je ne puis me refuser le plaisir de la mettre encore aujourd'hui en parallèle avec le zèle *catholique et romain* qui domine toutes les pensées du roi.

Le droit de franchise et d'asile qui dans toutes les cours est affecté à la maison des ambassadeurs, s'étendait beaucoup plus à Rome avant une réforme qui vient de s'opérer : tout le quartier où se trouvait situé l'hôtel d'un ministre étranger participait à cette prérogative; en sorte que presque toute la capitale du monde chrétien échappait à l'autorité des lois de Sa Sainteté, et que le pape n'était pas le maître chez lui. L'abus était manifeste, ridicule même; Innocent XI réclama vivement auprès des puissances et obtint sans peine de l'empereur, de l'Espagne, de la Pologne et même de l'Angleterre, monarchie indépendante du pouvoir papal, que le droit d'asile serait restreint dans Rome à l'enceinte de l'hôtel de chaque ambassadeur... Un prince *très-chrétien* refusa d'abandonner ce qu'il appelait *son droit*... ce prince, c'est Louis XIV; et ce droit consiste à protéger, contre la justice, les voleurs et les assassins. Le nonce *Ranucci* eut beau représenter à Sa Majesté que tous les autres souverains avaient accordé ce qu'il demandait, le roi répondit toujours « qu'il ne s'était jamais réglé sur la conduite d'autrui, et que c'était » à lui à servir d'exemple. » Louis XIV ne se tint pas à un refus si durement exprimé : mécontent du pape, il se disposa à le braver jusque dans sa capitale; ce qui n'empêcha pas le martyre des protestants de continuer au nom de Rome, que le roi allait humilier. Le marquis de Lavardin fut désigné pour insulter la tiare en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et ce gentilhomme se rendit près du saint-père évidemment dans ce but unique; car la cour de France avait à Rome un résident ordinaire, le cardinal d'Estrées. M. de Lavardin fit son entrée en triomphateur : il était escorté de huit cents gardes de la marine ou officiers volontaires, que suivaient deux cents domestiques; tous portant l'arme haute et marchant en ligne de bataille. Ce fut avec cet appareil martial que l'envoyé français occupa son hôtel, son *quartier franc*, et l'église Saint-Louis, qui s'y trouvait comprise. Des postes furent établis, des sentinelles posées, des rondes eurent lieu la nuit comme dans une place de guerre, et M. de Lavardin faisait venir chaque jour à l'ordre comme en présence de l'ennemi. Jamais telle conduite ne s'était vue de la part d'une ambassade; mais que pouvait le pape avec des soldats qui ne diffèrent des capucins que par l'habit? Il lança du haut de son Vatican les foudres sans vertu de l'excommunication; l'ambassadeur s'en moqua, et peut-être le monarque *très-chrétien* l'imita-t-il tout en répétant : « Je veux que tous mes sujets soient *catholiques ro*» *mains*. »

Tandis qu'on se réjouissait à la cour de la naissance du duc de Berri[1], l'abbé de Choisy et M. de Chaumont ramenaient de Siam, où ils avaient été envoyés par le roi, de nouveaux ambassadeurs du souverain de cette contrée; le roi les a reçus hier dans la galerie. Ces Siamois, après avoir témoigné par leurs signes beaucoup de respect à Sa Majesté, se sont retirés à reculons jusqu'au bout de la galerie pour ne pas tourner le dos au roi.

Lorsque l'abbé de Choisy partit pour son ambassade de Siam, Louis XIV ayant tenu apparemment à ce qu'il eût un caractère religieux, il fut obligé de prendre coup sur coup tous ses ordres : le 7 décembre 1684, cet abbé reçut les quatre mineurs; le 8, il fut fait sous-diacre; le 9, diacre; et le 10, prêtre : jamais improvisation sacerdotale ne fut plus prompte. J'ajouterai que la veille l'abbé s'était sans doute fait homme, car jusqu'alors on ne l'avait vu que habillé en femme.

[1] Troisième fils du Dauphin, né le 31 août 1686.

Ce matin la cour a été tout étonnée d'apprendre que le roi se fit faire hier l'opération de la fistule; la famille royale même ignorait que Sa Majesté songeât à prendre ce parti : il n'y avait dans la confidence que M. de Louvois, le père de la Chaise, madame de Maintenon, le premier chirurgien Fagon, et Félix, qui était désigné comme opérateur. Au moment où cet homme d'une habileté éprouvée allait porter la main sur Louis XIV, il se représenta si vivement les divers accidents qui pouvaient suivre l'opération, que son instrument resta immobile; Sa Majesté elle-même fut obligée de rassurer ce chirurgien. Félix s'exécuta enfin; mais depuis cet instant il lui est resté un tremblement qui pourrait bien ne jamais se passer[1].

Le nombre des hommes à bonnes fortunes ne diminue pas dans le monde; mais ils se cachent, parce qu'il faut paraître dévot à peine de perdre sa faveur à la cour. On n'a pas cessé d'être vicieux, mais on se livre au vice plus secrètement qu'autrefois à moins qu'on ne soit archevêque ou cardinal. Ces princes de l'Eglise peuvent tout se permettre, on ne saurait douter de leur dévotion, la robe est là pour l'attester, et les mœurs sont ce qu'elles peuvent. Or, ce qu'on doit s'interdire ouvertement dans la société on court le chercher au théâtre : le scandale est un besoin pour notre nation maligne; et c'est par cette raison que *l'Homme à bonnes fortunes* de Baron attire chaque soir la foule au Théâtre-Français. La pièce est assez médiocre; mais comme l'auteur a eu la prétention de se peindre lui-même dans cette comédie, on est curieux de voir comment il représente sa propre fatuité. Pour mon compte, je trouve que Baron, qui joue le rôle de l'*Homme à bonnes fortunes* avec une grande impertinence, y est rempli de naturel.

Le grand Condé n'est plus : voilà la France veuve des deux plus grands généraux qu'elle ait eus. M le prince, après le dernier voyage de Fontainebleau, y était resté malade, depuis lors sa santé n'a pu se rétablir. Cet homme illustre meurt à l'âge de soixante-cinq ans. De grands honneurs ont été rendus à ce héros, dont le nom rappelle tant d'exploits glorieux pour les armes du roi; l'affliction de Sa Majesté est sincère et vive, elle doit l'être. Condé eut des torts envers la couronne, mais un homme comme lui répare toutes ses fautes en agrandissant la gloire de son pays de toute sa renommée. Son Altesse Royale fit, dit-on, un retour fervent vers la religion à ses derniers moments; son cœur a été porté dans l'église des jésuites de Paris, il y est déposé près du cœur de Henri de Condé. M. le prince laisse cent cinquante mille livres pour dédommager d'autant les provinces où ses troupes ont causé le plus de désordres pendant les guerres civiles; c'est un legs pieux dans l'acception bien entendue du mot.

Jeune, le grand Condé eut, en morale comme en politique, des principes peu solides, disons tout, peu honorables : tous les partis le trouvèrent inconstant dès qu'ils cessèrent de pouvoir servir sa vanité; toutes les femmes le virent infidèle quand il ne trouva plus de plaisir auprès d'elles. Ce prince n'estimait dans le sexe que les perfections du corps ou les qualités qui servent à les faire valoir : « La vertu » d'une femme, avait-il coutume de dire, c'est sa beauté; son esprit » consiste dans l'art de plaire et de se rendre à propos. » D'après cette manière de penser les dames eurent peu à se louer des égards de M. de Condé, qui, s'étant fait une galanterie fort agissante, ne s'arrêtait guère aux délicatesses du sentiment ni même aux limites des bienséances. Lorsque ce général commandait les armées, il s'était formé autour de lui une école de tendresse effective que touchaient rarement les représentations de la pudeur; les jeunes gens de cette cour arrivaient pour l'ordinaire au but d'autorité, ce qui leur fit donner le nom de *petits-maîtres*. Ce nom est devenu le synonyme d'avantageux : hautain, homme à prétentions; espèce fort déplaisante dont M. le prince dut se repentir d'avoir été le chef en la voyant peser sur le parquet de nos salons.

Fontainebleau est le pays des apparitions surnaturelles; nous avons tous été bercés avec le récit des chasses du *grand veneur*, qu'on entend les jours de fêtes annuelles dans les vastes forêts de cette résidence, excitant les chiens, donnant du cor dans le lointain et faisant distinguer, à travers la feuillée, le piétinement de son cheval, dont la trace ne s'imprime pourtant nulle part. Plusieurs officiers de Henri IV ont dit qu'ils avaient entendu ces bruits étranges; Sully, le grave Sully, jura dans sa vieillesse à mon père que son oreille en avait été frappée à plusieurs reprises... Je puis donc raconter aussi une apparition, sans garantie toutefois, mais en ajoutant que je tiens le récit de la personne même qui a vu. Quelques jours avant la mort de M. le prince, M. de Vernillon, l'un des gentilshommes de Son Altesse Royale, revenait de la chasse avec son domestique; il était environ trois heures du soir. Tout à coup, en approchant du château, M. de Vernillon vit, à une fenêtre du cabinet des armes, un fantôme d'une taille élevée enveloppé dans son linceul. Le gentilhomme descend de cheval, s'approche davantage, et a toujours la même vue. Son valet, qui marchait derrière lui, prend alors la parole et lui dit : « Monsieur, je vois ce que vous voyez. » Le maître et le domestique rentrent au château, vont chez le concierge, se font suivre par lui au cabinet des armes... Toutes les fenêtres étaient fermées; un silence profond régnait dans ce lieu; le concierge assura qu'on n'y était pas entré depuis six mois. M. de Vernillon rapporta cette vision à M. le prince; il en parut d'abord un peu frappé, puis il s'en moqua; mais on remarqua que pendant tout le reste de la soirée Son Altesse eut un air pensif...

On sait que l'oraison funèbre de M. le prince sera prononcée par Bossuet, qui a déjà dit qu'il finirait à ce discours sa carrière oratoire. Ainsi M. de Meaux veut clore ses panégyriques en célébrant un héros, comme le grand Condé a clos la série de ses faits d'armes par une victoire.

Le duc de Roquelaure avait bien raison de demander des garanties sur la vertu de mademoiselle de Laval, et madame de Maintenon a donné sa caution un peu légèrement. M. de Villeroi avait des intrigues avec cette belle avant son mariage; elles n'ont pas cessé depuis. Le duc, par bonheur, était philosophe; de plus, il sait trouver un côté plaisant à tout : l'infidélité de la duchesse lui en a offert un. Certain soir du mois passé qu'il avait vu entrer Villeroi chez sa femme, il s'en alla tout droit à l'hôtel de son rival, demanda madame, et, malgré l'heure avancée, insista pour être admis auprès d'elle. « Duchesse, lui dit-il en entrant, je viens coucher avec vous, » et cela ne doit pas vous surprendre, puisque votre mari couche » chez madame de Roquelaure. » Mais la partie n'était pas égale : Villeroi est encore beau et toujours aimable, tandis que Roquelaure est l'homme le plus laid de France. Madame de Villeroi renvoya le duc malgré les lois de la réciprocité, et quoiqu'il fût deux heures du matin.

Pour clore le chapitre de la galanterie, je note ici que la duchesse de Vitry, séparée à l'amiable de son mari, est allée se loger à la Conception de la rue Saint-Honoré, où les ambassadeurs vont tous les matins lui faire leur cour. La Feuillade disait l'autre jour, à propos de ce concours de soupirants anglais, allemands ou espagnols : « Ma» dame de Vitry est comme les vieux rubans, qui se vendent à l'é» tranger quand ils ne sont plus de mode en France. »

Les princes ambitieux vivent rarement en paix avec leurs voisins, même quand ils ont cessé d'aspirer aux conquêtes; une ligue formidable vient d'être conclue contre Louis XIV par les intrigues du prince d'Orange, dont le ressentiment politique s'est aigri d'une inimitié personnelle qu'excitèrent les hauteurs du roi. C'est à Venise[1], pendant ce carnaval aux plaisirs duquel se mêlèrent tant de fois les complots et les conspirations, que furent jetées les bases de la nouvelle coalition. L'empereur, le roi d'Espagne, l'électeur de Brandebourg, la Hollande, le duc de Savoie et l'électeur de Bavière ont signé avec empressement ce traité d'alliance contre le roi de France. Le duc de Neubourg, nouvel électeur palatin, s'est réuni tout aussi volontiers aux coalisés : ce prince n'ignore pas que Louis XIV nourrit le projet de soutenir les droits de *Madame* à la succession du précédent électeur, frère de cette princesse, et le duc a pensé qu'il était de son intérêt d'ajouter aux embarras qui doivent éloigner l'exécution des desseins du roi.

Au moment où tant de puissances se liguent contre la France, Sa Majesté perd un de ses meilleurs généraux; le maréchal de Créqui mourut il y a huit jours dans son lit : le gouvernement de Paris, que le roi lui avait donné au retour de la dernière campagne, passe à M. le duc de Gèvres, qui en a déjà pris possession.

Louis XIV, après avoir appris les dispositions offensives que les puissances font contre lui, eut quelques heures l'intention de suspendre les travaux de Maintenon, afin de laisser dans les coffres de l'État des ressources pour soutenir la guerre qui se prépare. Cette résolution était sage; mais elle ne fut pas stable : l'envie de voir une rivière conduite à Versailles par des ouvrages comparables à ceux des Romains l'emporta dans l'esprit du roi, et les folies de Maintenon continuèrent. Presque tous les ingénieurs, effrayés cependant du plan gigantesque de Louvois, ont renoncé à son exécution; Vauban seul ne l'a pas trouvé hors de la portée de son génie, et lui seul est en effet capable de le conduire à fin. Disons un mot de ce projet, maintenant qu'il est mieux développé. Il consiste à conduire les eaux de l'Eure, à l'aide d'un aqueduc, depuis la montagne de Pirardon jusqu'aux réservoirs de Versailles; pour cela, il faut que la rivière fasse onze lieues contre son cours. Deux montagnes seront jointes, près de Maintenon, par quarante-huit arcades, de Pontgouin à Berchères sera creusé un canal dont la longueur excédera vingt mille toises. Dans le fond de Berchères on construira une levée de trois mille six cent sept toises, elle correspondra à l'aqueduc. Ce monument, qui, à en juger par ce qui en existe déjà, sera d'une solidité indestructible, aura deux cent seize pieds de hauteur, et sur chacun de ses trois rangs d'arcades sera pratiqué un chenal assez grand pour recevoir les rivières de l'Eure et du Gaillardon réunies. Le roi fait deux ou trois voyages par

[1] Félix a conservé en effet ce tremblement toute sa vie.

[1] Le traité de coalition des souverains prit cependant le nom de *ligue d'Augsbourg*, apparemment parce que les premiers pourparlers avaient eu lieu dans cette ville en 1686.

mois à Maintenon ; il n'y reste jamais au delà de trois jours, et peu de personnes l'y accompagnent.

Nous avons, en matière d'adulation, une nouveauté curieuse. Les faiseurs de panégyriques ont dit, écrit et rimé dès longtemps que Louis XIV avait surpassé la gloire des plus grands hommes de l'antiquité ; les Alexandre et les César ne sont auprès de ce prince que de bien petits personnages, si l'on en croit les poëtes et les historiens vivants. Cela se conçoit : ces vieilles illustrations ne rapportent plus rien aux panégyristes, et la gloire qui a cessé de donner est toujours très-pâle, comparée à la gloire en pleine activité de récompense. Cependant, après avoir effacé tout ce que les siècles produisirent d'illustre, il manquait encore un hommage à Louis XIV, c'était de se voir tout vif coulé en bronze ; cette lacune est remplie : le maréchal de la Feuillade y avait songé. La place Vendôme, bâtie avec rapidité par Mansard, est presque achevée, et c'est au centre des magnifiques hôtels qui la décorent que la statue équestre du roi vient d'être placée. La cérémonie de l'inauguration eut lieu le 28 mars, au milieu d'un concours prodigieux de spectateurs. A la façade de l'hôtel de la Feuillade, situé sur la place même, on avait construit exprès pour cette fête un grand balcon qu'on décora magnifiquement de tentures de velours cramoisi, et sur lequel la famille royale se plaça. Tout le pourtour de la place était garni de gradins ; on y voyait toute la cour assise : amphithéâtre brillant et mobile, qui produisait un spectacle enchanteur. A midi, la marche fut ouverte par le régiment des gardes, le maréchal de la Feuillade en tête, avec une foule d'officiers jeunes, beaux et magnifiques. Venait après, entouré des principaux chefs de la maréchaussée, le duc de Gêvres, gouverneur de Paris, que suivait le corps des archers de la ville. Le prévôt des marchands paraissait ensuite, escorté de tous les échevins en grand costume. Le cortége étant réuni autour de la statue, qu'un voile de soie avait jusqu'alors dérobée aux yeux des assistants, on la découvrit, et soudain des battements de mains mêlés de cris de Vive le roi ! retentirent sur la place. Le cortége fit trois fois le tour de la figure de bronze, les généraux la saluant de l'épée, les officiers de l'esponton, et le corps de ville par de profondes inclinations. Pendant la marche une salve d'artillerie, les trompettes, les hautbois, les tambours, se confondirent dans les airs avec le bruit des acclamations. Le maréchal jeta de l'argent au peuple, qui ne prenait pas une part très-active aux joies de la cour ; ce moyen lui donna de la voix, et ses cris s'unirent à ceux qui partaient de l'amphithéâtre où les nobles étaient assis. Après la cérémonie, le roi, les princes et un grand nombre d'illustres personnages se rendirent à la ville, où les attendait une grande collation ; elle fut suivie d'un bal. La fête se termina par un feu d'artifice tiré sur la rivière.

Cet hommage brillant rendu à Louis XIV par un de ses maréchaux lui vaudra plus de faveur qu'une bataille gagnée ; la satisfaction du roi pendant l'inauguration était telle que ce prince n'en pouvait comprimer l'expression ; M. de la Feuillade, avant la fin du jour, eut dans sa poche les lettres patentes de gouverneur du Dauphiné.

En parlant d'adulation, je dois dire que le roi vient de perdre un de ses louangeurs les plus intrépides ; Lulli est mort. Adieu l'association des deux muses lyriques qui faisaient la fortune de l'Opéra ; on lira toujours, en dépit de l'injuste Despréaux, les beaux vers de l'auteur de *Roland* : mais qui osera désormais les faire chanter ! Lulli est le premier artiste qui ait donné quelque extension au domaine de la musique française ; avant lui la basse et les accompagnements étaient maigres, sans consistance, sans harmonie, et le dessus seul était un peu soigné. Ce musicien s'est appliqué à faire chanter agréablement toutes les parties ; il a introduit les fugues dans les morceaux ; plusieurs autres mouvements lui sont dus ; et grâce à sa composition on a pu admettre dans les concerts une foule d'instruments qui en nourrissent l'harmonie. Les faux accords et les dissonances furent longtemps l'écueil de nos musiciens, Lulli sut s'en rendre maître et en former les plus beaux passages de ses compositions. D'après le jugement des amateurs, que je n'ai pas toujours trouvé exact en cela, le grand mérite de cet artiste célèbre consistait dans le naturel et la variété ; mais ses opéras ennuient quelquefois, et c'est la meilleure preuve qu'ils manquent, au moins dans certaines parties, des deux qualités que l'on vante dans leur auteur. On ne pouvait refuser à Lulli d'avoir l'oreille très-fine : aux répétitions il distinguait d'un bout à l'autre du théâtre une seule note fausse tirée d'un violon ingrat ou maladroitement touché ; furieux, il courait au musicien, et s'emparant de son instrument, le lui brisait sur le dos. Cet acte de colère était le signal d'un bienfait : Lulli emmenait l'artiste maltraité dîner avec lui, remplaçait l'instrument brisé, et renvoyait son homme plus ou moins ivre... Sans doute alors le directeur prenait sur lui la responsabilité des faux tons.

Lulli était gai, mais de cette gaieté qui dégénère trop souvent en licence ; comme tous les Italiens, cet artiste avait la pantomime vive et animée, dans un repas, c'était le bouffon des convives ; et Molière disait un jour à table : « Messieurs, au théâtre je me chargerai » volontiers de vous faire rire ; mais ici c'est l'office de Lulli. »

Cet habile musicien, que les secrétaires du roi avaient à grand'peine laissé admettre dans leur compagnie, était un petit homme de mauvaise mine, sale et négligé dans ses manières comme dans ses habits. Ses yeux bordés de rouge, ronds, imperceptibles, brillaient d'un feu vif ; c'était l'étincelle de l'esprit et de la malignité. Il régnait sur sa figure un mélange de plaisanterie, d'inquiétude et de dureté qui constituait une physionomie bizarre où l'expression du libertinage dominait tout autre caractère. Avec tout cela, Lulli est enterré dans l'église des Petits-Pères ; mais il faut dire que s'il a vécu en artiste dissolu, il est mort en capucin... Ajoutons qu'on a trouvé chez lui trente-sept mille louis d'or, plus soixante mille livres en argent, et qu'avec une telle fortune il est bien rare qu'on meure hors de l'Eglise.

Lulli succombe, à l'âge de cinquante-quatre ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied avec sa canne en battant la mesure à une répétition. Le germe vicieux que la débauche avait mis dans le sang de ce musicien envenima tellement sa blessure qu'il fallut lui couper le petit doigt, et la mort suivit de près cette amputation. Le privilége de l'Opéra reste à la veuve.

Avant de quitter le défunt, je ne puis résister au désir de rapporter un trait de sa jeunesse qui prouve que son caractère fut toujours enclin à la plaisanterie licencieuse. En arrivant de Florence, sa patrie, Lulli fut admis auprès de *Mademoiselle* en qualité de page de la chambre. Le talent distingué du jeune Italien comme joueur de violon le rendit bientôt très-agréable à Son Altesse Royale, et, comme tous les autres serviteurs de cette princesse, il ne tarda pas à abuser de ses bontés. Un jour que *Mademoiselle* se promenait avec d'autres dames dans les jardins de Saint-Germain, elle vit un piédestal sans figure qui le surmontât. « Voilà, dit-elle en le montrant, un piédes- » tal sur lequel on aurait dû mettre une statue. » Lulli, assis près de là, avait entendu l'observation de Son Altesse. Soudain l'idée la plus folle, la plus hardie lui passa par la tête. Il se déshabille tout nu, cache ses habits derrière le piédestal, s'élance dessus, et ayant pris une pose gracieuse attend le retour de *Mademoiselle*, qui ne pouvait passer ailleurs pour retourner au château. La princesse, apercevant de loin une figure au lieu où elle n'en a pas vu d'abord, croit que ses yeux l'abusent : elle s'approche, regarde plus attentivement et se convainc par des signes palpables qu'elle voit bien une statue, mais une statue vivante, que trahit d'ailleurs une invincible mobilité. Les dames de la suite de *Mademoiselle* criaient à travers leur éventail qu'il fallait punir le téméraire qui osait plaisanter de la sorte. « Non, » non, répondit Son Altesse, qui riait aux larmes, je lui pardonne » ce tour en faveur de la nouveauté ; mais, ajouta l'indulgente fille » de Gaston en se retournant vers le coupable, que cela n'arrive » plus, car il n'y a dans tout ceci que le très-petit mérite de la nou- » veauté. »

Madame de Maintenon eut toujours une antagoniste et madame de Montespan une amie ardente dans la duchesse de Montmorency. Mardi dans les appartements cette dame faisait hautement l'éloge de l'ancienne favorite. Le roi, qui avait écouté, s'approcha.

« Quelle est donc, demanda-t-il, la personne qui possède de si brillantes qualités ?

— Sire, répondit madame de Montmorency sans se déconcerter, je parle d'une femme qui a fait le plus bel ornement de la cour comme elle fait aujourd'hui le charme de la ville.

— Hâtez-vous donc de la nommer, madame, reprit le roi, que je joigne mon admiration à la vôtre.

— C'est madame de Montespan, sire, elle qui aimait assez la gloire de votre personne pour refuser votre main si la sienne eût été libre.

— Madame de Montmorency !

— Oui, sire, madame de Montespan, qui n'aurait jamais oublié ce que Votre Majesté devait à l'éclat de son trône jusqu'au point de vouloir le partager.

— Madame, répondit sèchement le roi, les Montmorency ont ajouté quelque lustre à cet éclat du trône ; mais la couronne ne veut rien devoir à leurs femmes, pas même des avis... »

Et le roi tourna le dos à l'amie zélée de madame de Montespan.

Je ne sais si madame de Montmorency se met en frais d'éloges pour madame de Thianges comme pour sa sœur ; mais elle aurait beaucoup de peine à persuader de sa douceur, surtout d'après le témoignage de M. de Thianges, qui doit savoir à quoi s'en tenir, et qui déclare à qui veut l'entendre que sa femme le fait enrager... Elle s'est mise sur le pied de l'attendre le soir afin d'avoir dans son dérangement habituel une petite occasion journalière de quereller. « D'où pouvez-vous venir à l'heure qu'il est ? » disait cette maîtresse femme à son mari un jour qu'il rentrait à une heure du matin, « pas- » serez-vous toujours ainsi votre vie avec des diables ? — Je ne sais » d'où je viens, répondit M. de Thianges ; mais, à coup sûr, mes » diables sont de meilleure humeur que votre bon ange. »

Le roi parlait ce matin avec mécontentement au jeune duc de Bourbon, son gendre, de la conduite déréglée qu'il mène. Sa Majesté venait d'apprendre un souper de petite maison que Son Altesse fit hier avec des jeunes gens de la cour. Le roi pressait le prince de lui nommer ses compagnons de débauche. « Je pourrais peut-être vous » dire leurs noms, sire, répondit-il, car ils ont fait tout ce qu'ils ont

» pu pour me détourner de cette partie ; mais j'ai persisté et je mé- » rite seul d'être puni. » Voilà un beau procédé : il a porté son fruit. Le roi n'a pas persisté à connaître les convives de l'orgie, et personne n'a reçu de punition.

Monseigneur étant là pendant la semonce adressée à M. le duc, Louis XIV a jugé convenable de profiter de l'occasion pour lui adresser une petite homélie à la Maintenon. « Mon fils, a dit Sa Majesté, » n'ayez jamais aucun commerce de galanterie ; car, outre qu'on fait » mal et qu'on scandalise, on n'y trouve pas le plaisir qu'on croit, et » c'est la source de mille chagrins. — Hélas ! oui, répondit le Dau- » phin, et comme on ne s'arrête pas quand on veut dans le chemin » de l'erreur les simples faiblesses peuvent devenir de fort grandes » fautes... » Le roi ne répliqua point.

Cependant d'Aubigné ne trouvait pas que la faute commise par le roi en épousant sa sœur fût assez complète, il n'était pas satisfait d'avoir été nommé lieutenant général, d'être chevalier du Saint-Esprit et de jouir d'un gouvernement de premier ordre : la dignité de

Une soldatesque furieuse traînait à l'autel des vieillards tremblants...

maréchal de France manquait à son ambition. « Ce n'est pas trop pour » moi, » disait-il à l'Œil-de-bœuf et même dans la galerie de Versailles ; « le roi ne peut pas moins faire en faveur de son *beau-frère,* » surtout ayant donné le bâton à Vivonne, qui n'était qu'un beau- » frère en passant. » Le comte fait tous les jours des scènes affreuses à madame de Maintenon sur ce qu'il appelle l'oubli de *ses droits.* « Arrangez-vous, lui disait-il l'autre jour, il faut que je sois duc et » pair. — Je voudrais être morte ! s'écria la marquise. — Morte ! re- » partit d'Aubigné, vous avez donc parole d'épouser le Père éternel ? »

Les chanoines de Verdun sont de très-nobles ecclésiastiques qui de temps immémorial se sont affranchis des coutumes religieuses du clergé vulgaire, leur chapitre est trop illustre pour servir Dieu comme tout le monde ; aussi ne se mettent-ils point à genoux pendant l'élévation et restent-ils couverts aux processions. Toutefois, et nonobstant la haute distinction de ces messieurs, un arrêt du conseil que l'évêque du diocèse est chargé de leur signifier les oblige à compter un peu moins sévèrement avec l'Eternel et à vouloir bien entrer un peu plus avant dans l'esprit de leur état. Il n'aurait pas été sans utilité d'admettre dans l'arrêt un second paragraphe sur les distinctions que les princes et princesses du sang cherchent jusque dans les choses sacrées : par exemple ils ne communient point avec des hosties ordinaires, il leur en faut de *choisies.* Dimanche dernier madame la Dauphine ayant fait ses Pâques à la paroisse de Versailles, il y eut deux consécrations parce qu'on avait d'abord oublié de présenter des *hosties de choix* pour la communion de Son Altesse Royale. Je demande à nos théologiens courtisans comment ils concilient ces qualités diverses de la substance sacrée avec la présence réelle, et si Dieu, qui réside dans l'hostie sainte quelle qu'elle soit, n'est pas outragé par une telle distinction.

CHAPITRE XXVIII.

1688.

Détails intérieurs sur le conseil. — Autres détails de la journée du roi. — Le dîner de Sa Majesté. — La fenêtre de Trianon. — Fausse induction qu'on tire de cette aventure. — Véritables causes de la guerre de 1688. — Origine présumée de l'animosité de Louis XIV contre le prince d'Orange. — Apparition des *Caractères* de la Bruyère. — Portrait de l'auteur. — *Monseigneur* va commander les armées. — Allocution de Louis XIV. — *Ordre de bien vivre en ménage* de par le roi. — La petite médisante. — Le genou poupée. — Premiers succès de nos armes en Allemagne. — Situation politique de l'Angleterre. — Politique de Louis XIV. — Projets ambitieux de la maison d'Orange. — Racine et Pradon. — *Régulus* de Pradon. — Le manteau de *Régulus* et le justaucorps de *Tamerlan.* — Premiers exploits de *Monseigneur.* — Suspension des travaux de Maintenon — Réflexions sur Vauban. — Fautes de Jacques II. — Révolution en Angleterre. — Invasion de Guillaume III. — Bataille de Salisbury. — Jacques II est détrôné. — Conduite de la France en cette extrémité. — Retour du Dauphin à Versailles. — Vers de Sapho octogénaire. — Un mot d'*Armide* de Quinault et Lulli. — Mort de Quinault ; son talent, son caractère, son origine. — Déclaration de guerre à la Hollande. — Promotion de soixante et quatorze chevaliers du Saint-Esprit. — Révolution de Siam. — Lauzun est envoyé à Londres au secours du roi. — C'est le premier secours effectif que Louis XIV ait donné à Jacques II. — Évasion de la reine d'Angleterre et du prince de Galles sous la conduite de Lauzun. — Aventures en voyage. — Arrivée en France des illustres personnages. — Scène entre le roi et *Mademoiselle.*

Je continue de crayonner une des journées de Louis XIV parvenu à l'âge de maturité. J'ai déjà dit ailleurs quelques mots du conseil ; mais il s'agissait du temps où ce monarque, jeune et superbe, ne voyait dans ses ministres que de grands valets : il me reste à faire connaître le conseil où le roi, mieux pénétré de sa vraie dignité, consent à écouter des conseillers.

Le conseil d'État tient ordinairement les dimanches, lundis et mercredis ; celui des finances se réunit les mardis et samedis. Il est rare que les matinées des jeudis et vendredis soient remplies par des conférences. Une ou deux fois par mois le roi appelle auprès de lui un conseil des dépêches ; mais le travail en est peu compliqué, les ministres prenant chaque matin les ordres de Sa Majesté immédiatement après le lever. Maintenant tous les ministres sont assis au conseil, à moins qu'on ne s'y occupe de dépêches : dans ce cas tous les assistants restent debout près de la table, à l'exception des fils de France, s'ils s'y trouvent, et du chancelier. Au conseil d'État les conseillers siégent en robe assis entre les secrétaires d'État ; le maître des requêtes rapporteur, aussi revêtu de sa robe, demeure debout.

Les matinées du jeudi et du vendredi n'étant point consacrées aux affaires d'État se trouvent presque toujours remplies d'audiences inattendues que le roi donne à des personnes introduites par les portes de dégagement. Le vendredi après la messe Louis XIV reçoit son confesseur de préférence à tout autre. Les entretiens du père avec son illustre pénitent ne sont point limités : ils peuvent durer jusqu'au dîner.

Hors les jours du conseil et même de temps en temps les jours où il doit tenir, le roi passe à l'issue de la messe dans l'appartement de madame de Maintenon. C'est le moment de leur tête-à-tête à Versailles comme à Marly et à Fontainebleau. Il arrive que la conversation se prolonge souvent à tel point que l'heure du dîner sonne avant qu'elle soit finie. Alors les ministres, après avoir attendu trois ou quatre heures, sont obligés de se retirer, et les affaires de l'État sont remises par suite d'une prolongation des affaires particulières de Sa Majesté.

Au petit couvert, c'est-à-dire quand le roi dîne seul, la table est mise dans la chambre de Sa Majesté vis-à-vis la fenêtre du milieu. Ce repas est plus ou moins abondant, selon qu'on a ordonné le matin *petit* ou *très-petit* couvert ; mais ce dernier même est abondant et composé de trois services non compris le dessert. Le roi est devenu depuis quelques années fort gros mangeur : souvent il se fait servir deux ou trois assiettées de soupe, et je l'ai vu manger une poularde entière, un perdreau, plusieurs tranches de gigot de mouton, une forte salade, diverses espèces de pâtisseries et un copieux dessert. Sa Majesté mêle son vin de beaucoup d'eau ; elle ne boit point de liqueurs. Une personne qui aurait l'oreille fine entendrait de la pièce voisine de celle où mange ce prince le bruit qu'il produit en broyant ses aliments. Louis XIV aime peu les plats maigres ; aussi, malgré sa dévotion, fait-il le plus souvent gras les vendredis, samedis et jours de carême. Le roi se montre à cet égard moins scrupuleux que son frère. Un jour de vigile, *Monsieur* s'excusait à l'abbé Feuillet d'avoir mangé un biscuit : espérant toutefois, disait-il, que cela n'avait pas rompu son jeûne. « Eh ! lui répondit l'ecclésiastique, mangez » un veau et soyez chrétien. »

La table étant servie, et avant l'arrivée du roi, les principaux courtisans entrent d'abord, ensuite on introduit tout ce qui est connu.

Le service du couvert est fait par le grand chambellan. Ce n'est qu'en son absence que le premier gentilhomme de la chambre le prend : l'un ou l'autre se tient constamment derrière le fauteuil du roi. Le capitaine des gardes y est également placé : il ne permet pas que personne entretienne Sa Majesté pendant son repas.

On parle beaucoup dans le monde d'une discussion survenue il y a peu de jours à Trianon entre le roi et son ministre de la guerre; mais on s'abuse généralement sur les grands résultats qu'on attribue à cet événement. Je note le fait pour avoir occasion de rectifier les inductions qu'on en tire. Louis XIV, examinant le château qu'il fait construire à Trianon, faisait quelques remarques à M. de Louvois, qui l'accompagnait en qualité de surintendant des bâtiments, charge

Religieuse et élève de Saint-Cyr.

que le marquis obtint à la mort de Colbert. Entre autres observations le roi disait qu'une croisée qu'il indiquait se trouvait plus petite que les autres. Le ministre, avec son opiniâtreté ordinaire, soutint à Sa Majesté et soutint d'une manière impertinente que la fenêtre était bien... Louis XIV piqué lui tourna le dos. Le lendemain le roi ayant rencontré le Nôtre dans les jardins de Trianon se rappela la discussion du jour précédent et dit à l'architecte qu'il désirait que la croisée fût mesurée par lui en présence de M. de Louvois. Le rendez-vous étant pris, force fut bien au surintendant de s'y trouver. Tandis que le Nôtre mesurait, Louvois, malgré la présence de Sa Majesté, ne cessa de murmurer avec aigreur : persistant à soutenir que la croisée était en tout conforme aux autres. Le pauvre vérificateur, qui connaissait l'humeur vengeresse du ministre, n'osait proclamer le résultat de son opération : il y avait longtemps qu'elle était terminée, et le Nôtre se taisait toujours. Obligé enfin de s'expliquer, il ne put s'empêcher d'avouer que le roi avait raison : la chose étant en effet de toute exactitude... « Voyez-vous, monsieur, s'écria alors » Sa Majesté en se retournant du côté de Louvois, il n'y a pas moyen » de tenir à vos opiniâtretés; sans ma remarque on bâtissait tout de » travers et il aurait fallu faire abattre le bâtiment aussitôt qu'il eût » été achevé. » Cette semonce, débitée d'un ton fort animée, avait eu pour témoins une foule de courtisans, de gardes, d'ouvriers et de valets. Le ministre, outré, honteux, rouge de dépit, s'éloigna aussitôt. De retour à son hôtel il y trouva MM. de Saint-Pouange, Villeneuve, Nogent, Tilladet et quelques autres amis qui venaient dîner avec lui. Alarmés de voir le marquis en cet état, ils le pressèrent de leur dire ce qui lui était arrivé : il les satisfit. » C'en est fait, ajouta-» t-il, à ce qu'on assure, je suis perdu auprès du roi de la façon » dont il vient de me traiter pour une fenêtre; *je ne vois de ressource qu'en une guerre qui me rendra nécessaire, et parbleu il l'aura.* »

Il n'est pas impossible que dans sa colère M. de Louvois ait parlé ainsi; mais on ne saurait raisonnablement en conclure que la fenêtre de Trianon soit la cause de la guerre qui est sur le point d'éclater et que le ministre irascible en soit le moteur. La ligue d'Augsbourg, dont les dispositions sont bien connues du roi; l'armement de toute l'Europe, les projets assez peu cachés du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, tels sont les motifs qui détermineront prochainement Louis XIV à prendre les armes. Louvois ne suscitera point la guerre, il la subira et son maître aussi.

Disons avec plus de raison que Louis XIV, indépendamment de son plan politique, se réjouit peut-être de trouver l'occasion d'entrer en hostilités contre le stathouder, pour lequel il montre un éloignement qui perce chaque fois qu'il est question de ce prince hollandais devant Sa Majesté. Voilà ce qu'on dit très-secrètement sur l'origine de cette animosité : Avant le mariage de mademoiselle de Blois avec le prince de Conti le roi aurait fait offrir la main de cette demi-princesse à Guillaume, qui eût répondu que « les princes d'Orange » étaient accoutumés à épouser des filles légitimes de grands rois et » non pas leurs bâtardes. » Si le fait est exact, ce mot piquant dut entrer profondément dans le cœur de Louis XIV; et seul il justifierait la haine qu'il a vouée au stathouder.

Il n'est bruit dans le monde littéraire que d'un livre qui parut à la fin de l'année dernière : ce sont des *Caractères* publiés, à l'imitation du Grec Théophraste, par un nommé *la Bruyere*. Cet ouvrage, que j'ai lu avec un grand plaisir, me paraît bien supérieur au modèle : il y a dans les portraits de l'auteur français une délicatesse de touche exquise, dans les expressions caractéristiques qu'il prête à ses personnages une vérité qui ne se dément jamais, et dans la critique de l'écrivain une connaissance du cœur d'après laquelle on croirait que pour la Bruyère cet organe caché fut sonore et transparent. Le nouveau moraliste ne nomme point les individus dont sa plume dissèque en quelque sorte le moral : il fait mieux, il les peint d'une ressemblance frappante, et c'est le lecteur qui médit. La Bruyère est un homme de quarante-neuf ans ; ses manières sont simples, mais non pas dépourvues d'élégance : il a le visage ovale, le nez assez allongé, le

Le grand Condé.

regard pénétrant, le sourire plein de finesse et d'expression. Le Théophraste français a beaucoup de modestie, mais sa conversation ne laisse pas d'être brillante et ornée. Il vit fort retiré, content d'une fortune médiocre et ne recherchant aucune espèce de faveur. Ainsi cet homme de génie pourra peindre tous ses contemporains sans être obligé de flatter aucun de leurs portraits.

La guerre est rallumée, et *Monseigneur* est allé prendre le commandement des troupes françaises en Allemagne. « En vous envoyant » commander mon armée, a dit le roi à son fils, je vous donne l'oc-» casion de faire connaître votre mérite ; allez le montrer à l'Europe, » afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le » roi est mort. » Par la fin de ce discours, le roi n'a pas épargné sa vanité; ce sont des choses qu'il faudrait laisser dire aux autres.

M. le prince de Conti, M. le duc et M. le duc du Maine ont accompagné le Dauphin. Pendant que ces jeunes princes vont se signaler dans les combats, Louis XIV se renferme, une grande partie de la matinée, avec sa vieillissante compagne pour argumenter sur des cas de conscience et pour dresser la liste des courtisans auxquels Sa Majesté fera parvenir l'invitation de *bien vivre avec leurs femmes* de par le roi en son conseil Maintenon.

Après dîner, le roi, malgré sa dévotion, se laisse amuser par les railleries, les propos malins et quelquefois les épithètes crûment injurieuses que la jeune duchesse de Bourbon dirige contre tout le monde excepté contre le monarque son père, qu'elle n'épargne toutefois qu'en sa présence. Lorsque cette mordante beauté n'a plus rien à dire, vous la prendriez pour la plus douce petite fille, tant elle paraît avoir d'innocence en coiffant son genou comme une poupée.

Les opérations de nos armées sur le Rhin ont eu déjà des résultats : le marquis de Boufflers s'est emparé coup sur coup de Kaiserslautern, de Croutznach et d'Oppenheim, tandis que M. d'Uxelles s'est rendu maître de Neustadt. Pour punir l'électeur de Trèves d'avoir reçu des troupes saxonnes marchant contre la France, *Monseigneur* a fait bombarder Coblentz; des corps français occupaient en même temps Trèves, Spire et Worms.

Tournons cependant notre attention vers l'Angleterre, monarchie mécontente sur laquelle gronde un orage révolutionnaire près d'éclater, et qu'excite encore Guillaume d'Orange, afin de profiter du désordre qu'il produira. Depuis longtemps la Grande-Bretagne, comme tous les pays qu'agitent les troubles intestins, voit ses destinées politiques livrées à des ambitions étrangères. Richelieu avait déjà mis aux prises le peuple anglais et la maison de Stuart, trop faible, trop dépourvue de partisans pour soutenir une telle lutte. Vint ensuite Mazarin, qui, trouvant un allié plus sûr dans Cromwel que dans le fugitif Charles II, s'inquiéta peu de protéger le sang de Henri IV, se contenta de donner asile à la veuve de Charles Ier, à ses enfants, et conclut un traité avec le protecteur. Quand Charles II fut remonté sur le trône, sans que la France eût participé en rien à cet événement, Colbert et Louvois, par des motifs sinon plus légitimes, du moins plus nobles, songèrent à continuer la politique de Mazarin, c'est-à-dire les éléments de discorde entre le souverain et le peuple anglais. Le contrôleur général sentait tout ce que la France pouvait gagner de puissance, acquérir de richesses par un bon système commercial, maritime et manufacturier, le ministre de la guerre songeait à créer un plan militaire analogue au caractère de Louis XIV; et pour réaliser ces grands desseins il ne fallait pas être gêné par la rivalité anglaise, qu'allait sans doute ranimer le retour de la tranquillité dans les îles Britanniques. Les Stuarts étaient en paisible possession du trône, on imagina d'éveiller leurs inquiétudes, de leur montrer un fantôme d'opposition toujours prêt à s'élancer de l'enceinte du parlement pour s'emparer encore des rênes de l'État. Un agent adroit, le comte de Shafsbury, gagné par l'or de la France, fut chargé d'insinuer à l'inexpérimenté Charles II qu'il était de sa gloire et de son intérêt d'affranchir une bonne fois la couronne d'une si odieuse dépendance. Il lui montra comme des garanties indispensables, d'abord l'autorité absolue du prince, ensuite le rétablissement en Angleterre de la religion catholique, qui assurerait au roi l'alliance de la France et de l'Espagne contre ce parlement mutin, qui n'était redoutable, disait-il, que par la suprématie religieuse des protestants. Charles II n'aborda pas ouvertement l'exécution de ce vaste plan; mais ce qu'il tenta suffit pour réaliser la rivalité inquiète du parlement, qui n'était auparavant qu'une illusion, et pour donner à la maison d'Orange l'idée de se faire l'appui des protestants anglais contre Stuart, dont elle songeait dès lors à usurper l'héritage. Cet état de choses remplissait les vues du cabinet de Saint-Germain : deux puissances maritimes commerçantes, l'Angleterre et la Hollande, allaient se détruire l'une par l'autre en laissant la France s'agrandir sur les mers et dans les colonies. Louis XIV se ménagea des alliances avec les deux nations rivales, décidé, quoi qu'il arrivât, à ne soutenir l'une ou l'autre que faiblement, peut-être même à aider selon les événements à la chute de celle qui succomberait. Pendant que le système du roi se consolidait, Guillaume III, prince d'Orange, arrivé au stathoudérat, mûrissait des projets ambitieux sur l'Angleterre et songeait à renverser en même temps la maison de Stuart et le plan de Louis XIV. Ce jeune prince, d'un naturel sérieux, d'un sens droit, et doué d'une infatigable persévérance, se mit à la tête des puissances protestantes, auxquelles il fit entendre aisément qu'une ligue religieuse était nécessaire pour s'opposer aux vues de Louis XIV, qui ne tendaient à rien moins qu'à détruire le protestantisme en Europe. Guillaume ne manqua pas de propager les mêmes insinuations parmi le peuple anglais, qui, très-attaché à sa religion, sut gré au prince d'Orange de s'en montrer le protecteur; tandis que ce même peuple prit son roi en aversion parce qu'il ne la soutenait pas. Le prince hollandais, déjà certain d'avoir un parti formidable en Angleterre, attendit l'occasion d'agir ouvertement, et pour mieux colorer, quand il en serait temps, l'usurpation qu'il méditait, il épousa la fille de Jacques, duc d'York, nièce de Charles II. Les choses en étaient à ce point à la mort de Charles, et l'avénement de son successeur vint hâter le dénoûment de ce grand drame politique. Louis XIV et Guillaume III virent avec une égale satisfaction Jacques II arriver au trône : le monarque français se flatta que le catholicisme ardent du nouveau roi ne pouvait manquer de faire éclater une révolution en Angleterre, qui amènerait la ruine de cette puissance rivale; le stathouder prévit que le moment de cette même révolution serait celui où il pourrait avec toute probabilité de succès usurper la couronne de Stuart. Mais à la marche que prennent les affaires, on peut juger que Guillaume seul aura complétement raison.

Pradon a beau jeu; Racine, honteux d'avoir subi un parallèle avec ce misérable tragique, n'a plus rien fait jouer depuis sa belle tragédie de *Phèdre*, objet d'une si dérisoire rivalité. Or, comme il faut que l'âme d'un poëte se nourrisse d'une exaltation quelconque, Racine s'est fait dévot; chaque jour on le voit dans les églises de Paris et de Versailles, expiant par de rudes *meâ culpâ Andromaque* et la Champmeslé, ses vers passionnés et ses tête-à-tête galants. Je ne sais pas au juste comment l'âme de Racine est nourrie par ce régime pénitentier; mais le corps de l'auteur illustre doit se trouver assez bien des bienfaits que cette conversion antipoétique lui a valus à la cour. Pradon s'emparant donc du cothurne, abandonné après la mort de Corneille et la retraite de Racine, vient d'en chausser sa pauvre muse, qui clopin-clopant est venue nous montrer ce *Régulus* qui mourut en héros chez les Carthaginois et qui vivra quelques jours, mais sans honneur, au Théâtre-Français. Un tel sujet méritait d'inspirer un autre homme; néanmoins la pièce a été bien accueillie : quand le rossignol se tait, il faut se contenter des accents du corbeau. Je n'ai point oublié que le *Tamerlan* de Pradon fit une lourde chute en 1676, et se traîna à peine quelques représentations. Le comte de Grammont se rappela hier cette triste destinée en rencontrant, au sortir du théâtre, le burlesque rival de Racine, couvert d'un bon manteau d'écarlate jeté sur un fort mauvais habit : « Mon cher poëte, » lui dit-il, voilà le manteau de *Régulus* sur le justaucorps de *Ta-* » *merlan.* »

Monseigneur fait un assez bel apprentissage du métier des armes, et la victoire sourit à ses premiers essais. Nos troupes se sont saisies en dix jours d'Heilsbronn, d'Heidelberg, de Mayence; et le prince a fait presque en même temps son entrée triomphante dans Philisbourg, dont il avait fait le siége en personne avec le secours du maréchal de Duras. Mais Vauban a surtout déterminé la reddition de cette place importante par de savantes combinaisons qui lui sont familières, et dont M. de Stahrenberg, qui défendait Philisbourg, n'a pas su se garantir.

La présence de Vauban à l'armée me rappelle que les travaux de Maintenon sont suspendus; le roi avait besoin pour sa sûreté de son infanterie et de son premier ingénieur, qui ne servaient dans les plaines de la Beauce que ses caprices et ses plaisirs. Les immenses remuements de terre faits depuis quelques années n'offriront plus dans trois ou quatre mois que les traces d'un travail à refaire; et le prodigieux aqueduc, qui présente l'aspect d'une ruine avant d'être terminé, est abandonné aux atteintes des vents, des pluies et de la gelée.

Malgré son dernier exploit, Vauban est toujours lieutenant général. Il y a vingt ans que cet officier est le premier ingénieur du monde, et le bâton de maréchal n'a point encore récompensé ses services éclatants qui, dans presque toutes les campagnes, ont été les premiers éléments de nos triomphes militaires. Vauban ne contribua pas moins que Turenne et Condé à la gloire de Louis XIV; sans doute, pour l'en récompenser, Sa Majesté réserve à ce grand homme le singulier honneur d'être le plus ancien lieutenant général de l'armée.

Cependant Jacques II, comme s'il se fût hâté de remplir les intentions de son ennemi Guillaume d'Orange et de son prétendu soutien Louis XIV, n'a pas été plutôt en possession du trône, qu'il a réalisé l'espoir secret de ces deux princes. Le monarque anglais a marché à sa perte par les deux chemins qui devaient l'y conduire le plus infailliblement, c'est-à-dire en essayant d'une manière aussi molle que maladroite de secouer le joug du parlement, et en protégeant le catholicisme sans aucune réserve. Le jésuite *Peters*, confesseur du roi, devint par le fait premier ministre du royaume; Jacques entretint publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins, tandis qu'Innocent XI méprisait ce souverain et que le sacré collége se moquait de lui en disant qu'il allait perdre par ses folies le peu de catholicisme qui restait en Angleterre. Jacques ne se borna pas à protéger la religion romaine, il se mit à persécuter les protestants : sept évêques anglicans furent renfermés par son ordre. Enfin, ce malheureux prince, poussé par une fatalité dont il ne tarda pas à éprouver le funeste effet, supprima divers priviléges que la ville de Londres conservait depuis une longue suite de règnes. Ce dernier coup d'État fut le signal d'une révolution, elle éclata, et Guillaume d'Orange monta sur ses vaisseaux pour en venir recueillir le fruit.

Le prince d'Orange était accompagné du maréchal de Schomberg, officier d'un rare mérite, que la révocation de l'édit de Nantes a fait

sortir de nos armées, et dont Guillaume III s'est empressé d'accueillir les services et de flatter le ressentiment. La flotte hollandaise, portant quinze mille hommes, avait mis à la voile à la fin d'octobre; mais, tourmentée par les vents contraires, ce ne fut que le 15 novembre qu'elle put toucher les côtes d'Angleterre : les troupes débarquèrent à Torbay.

Jacques II, informé de l'invasion de son gendre, courut aux armes; mais il comptait parmi ses sujets vingt ennemis contre un ami. A la tête d'une armée formée à la hâte de soldats sur lesquels il ne pouvait compter, le roi livre bataille à Guillaume d'Orange à Salisbury. Mais tout le monde l'abandonne : il voit passer dans le camp des Hollandais avec tous ses généraux Churchill frère de sa maîtresse et son favori, le prince de Danemark son gendre, enfin sa propre fille princesse d'Orange, qui s'était retirée près de lui par un raffinement de perfidie. Le titre de maîtresse paraît toujours assez malsonnant lorsqu'on parle d'un roi dévot, cependant Jacques II en avait une; et à cet égard on attribue ce propos à Charles II mourant : « Mon » frère, dit-il, perdra trois royaumes pour une messe et le paradis » pour une fille. »

Après cet échec, le roi rentra dans sa capitale au bruit des huées et des vociférations d'une populace effrénée. Mais bientôt ce prince se vit forcé de quitter Londres après en avoir reçu l'ordre du prince d'Orange dans son propre palais. Jacques II se retira à Rochester.

Comment, au milieu de ces désastres dès longtemps prévus, Louis XIV secourut-il le monarque anglais? Par une protection de paroles dont on n'a point vu les effets. Le bruit s'est répandu que M. de Barillon, ambassadeur du roi, avait offert à Jacques II un corps de trente mille hommes, et que lord Sunderland avait détourné ce prince de l'accepter. A qui fera-t-on croire que dans un danger si pressant un conseiller du trône ait pu persuader à son maître qu'il était de son intérêt de refuser un tel secours? Il est plus authentique que M. de Seignelai offrit à Louis XIV d'armer quarante vaisseaux pour aller soutenir le roi d'Angleterre; or, cette offre prouve une chose : c'est que le ministre de la marine n'est pas initié aux secrets de la politique du cabinet de Versailles. Mais Louvois, qui en est l'âme, n'a pas manqué de repousser le projet d'armement, et a proposé, comme préférable, une diversion en Allemagne, qui, loin cependant d'avoir été favorable à la cause des Stuarts, n'a fait que donner au stathouder toute liberté d'agir en lui ôtant la crainte d'être attaqué chez lui. C'est là que la diversion eût été très-effectivement utile à Jacques II; le siége de Maëstricht, par exemple, cette clef de la Hollande, qu'il importe tant à ses habitants de défendre, eût occupé la plus grande partie des troupes du prince d'Orange. Mais on laissa Maëstricht en paix, et l'Angleterre fut conquise.

En supposant qu'on accorde quelque réalité à la diversion d'Allemagne, il faut au moins convenir qu'elle ne fut pas persévérante; car nous avons vu *Monseigneur* rentrer à Versailles le 28 novembre, à l'instant même où Jacques II abandonnait son palais et son trône à Guillaume III. Le Dauphin, avant de quitter l'armée, a fait occuper Manheim et Frankenthal. Le roi a été au-devant de son fils, qu'il a rencontré près du village de Boulogne; Sa Majesté est restée assez longtemps renfermée avec le prince dans un pavillon situé à l'entrée du bois.

La Dauphine a reçu *Monseigneur* avec des transports de joie fort démonstratifs; je ne sais pas comment Son Altesse Royale justifiera cette tendresse conjugale auprès de sa favorite Bessola. Mademoiselle Scudéry, Sapho de quatre-vingt-deux ans, qui depuis longtemps ne doit plus songer à faire le saut de Leucade, mais qui paye encore un tribut aux Muses, a célébré le retour du Dauphin par ces vers, qu'elle a remis elle-même à madame la Dauphine.

Il revient, ce vainqueur, belle et sage princesse,
Ses lauriers sont à vous et toute sa tendresse;
Le ciel, en cet heureux retour,
Accorde toutes vos demandes :
Dites-moi seulement quelles sont les plus grandes
Des douceurs de la gloire ou de celles d'amour?

Mademoiselle Scudéry, qui n'a, dit-on, jamais aimé que des poëtes, peut n'être pas bien fixée sur ce point; mais la princesse aurait pu lui dire : Vous êtes bien curieuse! Son Altesse Royale, plus polie, s'est contentée de répondre en riant : « Demandez à M. le Dauphin. » Le lendemain, M. de Montausier, en tirant les rideaux du lit de *Monseigneur*, lui a dit : « Je viens chercher la réponse aux vers de » mademoiselle Scudéry. »

En parcourant mes tablettes de l'année 1686, je m'étonnais de n'y point trouver mentionné le plus bel opéra de Quinault et Lulli, *Armide*, cette enchanteresse qui sous les traits mais surtout par les accents de mademoiselle Rochois captive tant de Renaud dans la salle de l'Opéra... Hélas! c'est sur la tombe de nos deux illustres auteurs que je dois déposer aujourd'hui ma couronne pour ce dernier de leurs chefs-d'œuvre, supérieur encore aux opéras d'*Atys*, de *Roland*, d'*Isis* et de *Proserpine*. Quinault a suivi de près Lulli, les poëtes diront que le célèbre musicien attendait l'illustre lyrique pour unir encore sa muse à la sienne au delà de la vie et charmer par leurs accords les habitants des rives sombres. Je ne parlerai pas de la critique amère que Boileau s'est donné le ridicule de distiller contre un écrivain qui a retrouvé la véritable poésie lyrique, telle que Pindare en laissa le type; l'auteur satirique a lui-même désavoué sa critique injuste par ce passage d'une de ses préfaces : « Je n'ai » point prétendu qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les ouvrages de » M. Quinault; dans le temps que j'écrivis contre lui nous étions » tous les deux fort jeunes, et il n'avait pas fait alors beaucoup d'ou» vrages qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. » Malgré ce désaveu, que l'Académie française confirma en ouvrant ses portes à Quinault, Louis XIV ne le récompensa que médiocrement, parce qu'il pensa avec la multitude que les succès de ce poëte étaient dus à la musique de Lulli. Le chantre d'*Armide* et de *Roland* n'avait rien de remarquable dans la figure si ce n'est un air de douceur et d'amabilité, qualités qui formaient en effet le fond de son caractère avec un ton de bonne société qui le faisait rechercher de tout le monde. La naissance de Quinault est peu connue, tout porte à croire qu'elle était obscure; mais, en le considérant comme fils de ses œuvres, on verra en lui un des hommes les plus illustres de notre époque. Il reçut, dit-on, les premières leçons de poésie de Tristan l'Hermite : s'il en est ainsi, cette éducation peut être proclamée le meilleur ouvrage de ce vieux auteur quoiqu'il ait mis en vers l'office de la Vierge [1]. On a dit que Quinault, dans les deux dernières années de sa vie, s'était repenti d'avoir fait des opéras, et que par un sentiment de piété il avait renoncé au théâtre après l'apparition d'*Armide*. On doit regarder comme plus certain qu'il prit ce parti par suite des dégoûts que Lulli lui fit éprouver pendant la composition de cet ouvrage, dont il refit cinq fois le dernier acte. Quoi qu'il en soit, Quinault fit, en 1687, un poëme sur l'extinction de la religion protestante; cette composition, d'une rare insipidité, est la seule que son auteur eût dû expier. Ce poëte est mort à cinquante-trois ans.

Le roi a déclaré, le 3 décembre, la guerre à la Hollande, six jours après celui où Jacques II est descendu de son trône pour faire place à Guillaume III. C'est se prononcer un peu tard dans la cause des Stuarts, mais la déclaration arrive à temps dans l'intérêt de Louis XIV. Le même jour Sa Majesté a nommé soixante et quatorze chevaliers de l'ordre; les gens de guerre ont beaucoup de part à cette grâce, parce qu'on a senti qu'on allait avoir besoin d'eux, et que c'était le moyen de les récompenser au meilleur marché possible. M. de Louvois a décidé de presque toutes les promotions, excepté celles de MM. de Montchevreuil et de Villarceau accordées à madame de Maintenon... Le cordon donné au dernier est le gage d'un vieux souvenir, et cela me paraît tout simple en me rappelant le secours que ce seigneur me prêta, il y a quelques années, pour tracer le portrait *en pied* de la favorite. M. de la Trémouille a été dispensé de l'âge : madame la Dauphine a, dit-on, sollicité pour lui; nous saurons peut-être pourquoi.

Beaucoup des nouveaux chevaliers de l'ordre n'ont pas assisté à la cérémonie d'installation; n'ayant pu faire la dépense du costume, qui coûte environ trente mille livres. Si plusieurs d'entre les élus eussent partagé les honneurs du cérémonial, c'étaient des gens ruinés; d'autres ne l'auraient point été, parce qu'ils le sont déjà.

Le roi reçut hier la nouvelle d'une révolution survenue dans le royaume de Siam; au moment où Constance, premier ministre, songeait à détrôner son maître, *Opra Pitracha* favori de ce dernier s'est lui-même emparé du trône et a fait massacrer son ambitieux rival. Voilà nos établissements indiens anéantis; attendons de nouveaux ambassadeurs, ce sera une réception de plus.

M. de Lauzun, depuis sa rupture avec *Mademoiselle*, ne pouvait plus se montrer à la cour; le roi, par égard pour sa cousine, fit défendre à ce gentilhomme de paraître devant lui. Cependant Sa Majesté n'avait aucun nouveau grief à reprocher au comte, qui avait bien expié les anciens par dix ans de captivité à Pignerol. Louis XIV crut avoir trouvé le moyen de concilier sa justice avec les condescendances dues à la parenté en envoyant M. de Lauzun auprès de Jacques II, avec mission de veiller à sa sûreté et à celle de sa famille. Ce fut le premier secours effectif que ce monarque infortuné reçut de son allié, et comme il ne savait pas que celui-ci servait, dans cette circonstance, le ressentiment de *Mademoiselle* autant que la cause des Stuarts il sut un gré infini au roi son frère de cette marque d'attachement. La suite des événements donna au voyage de Lauzun plus d'importance que Louis XIV n'y en avait attaché lui-même : l'ancien favori est un homme audacieux, fécond en intrigues et ambitieux du succès; il sauva à la reine d'Angleterre et au prince de Galles la liberté et peut-être la vie.

[1] Tristan l'Hermite était gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans. Il fit avant Corneille une tragédie de *Mariamne*, qui, toute mauvaise qu'elle était, obtint un succès prodigieux. Tristan ne fut qu'un poëte borgne, mais il vivait au milieu des aveugles. Toutefois, cette tragédie ne l'enrichit pas; ainsi qu'on en peut juger par son épitaphe, qu'il composa lui-même :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur,
Je ne vis toujours pauvre et tâchai de paraître,
Je vécus dans la peine espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

Dans le courant du présent mois de décembre milord Powitz avait amené secrètement le prince de Galles de Portsmouth à Londres, et l'avait caché dans une mauvaise maison d'un faubourg. Le roi et la reine eux-mêmes étaient revenus mystérieusement dans la capitale pour exécuter le plan d'évasion conçu par Lauzun, et qui ne pouvait s'effectuer que là. Il était décidé que la reine et son fils partiraient les premiers sous la conduite du gentilhomme français, le départ du roi devant être ensuite plus facile et sa fuite plus prompte. La nuit de l'évasion, Jacques II coucha avec sa femme; mais il la fit lever à une heure du matin pour la confier à M. de Lauzun, qui vint la prendre dans la chambre où Leurs Majestés avaient couché. « Voici » la reine, dit le malheureux prince en pleurant, allez prendre avec » elle le prince mon fils. Je les confie tous les deux à votre zèle, à » votre loyauté. Ne les abandonnez point que vous ne les ayez dé» posés vous-même dans les mains du *très-chrétien roi de France, le* » *plus pieux et le plus grand de tous les rois.* » Telles furent les propres paroles de Stuart. Après de tristes adieux Lauzun fit monter la reine dans un carrosse, et ils allèrent prendre dans le faubourg où il était caché le royal enfant avec sa nourrice et la remueuse. Le carrosse dont on se servait appartenait au résident de Florence, il conduisit les illustres fugitifs au bord de la Tamise, près de Westminster, où M. de Lauzun avait posté un batelier catholique dont il s'était assuré la discrétion. La nuit était sombre, il pleuvait à verse, et le fleuve gonflé par les pluies murmurait en battant ses rives. On le traversa cependant avec une telle rapidité, que la voiture louée par Lauzun et qui devait conduire les voyageurs jusqu'au-dessous de Gravesend ne se trouva pas prête quand on arriva au point de départ. Tandis que Dufour, confident du comte, allait presser le cocher négligent dans un cabaret situé à quelques centaines de pas de la rivière, la reine resta plus d'un quart d'heure les pieds dans la boue et exposée à la pluie. Comme le valet de chambre français hâtait de tout son pouvoir la lenteur anglaise pour que le carrosse sortît du cabaret, l'aubergiste, entrevoyant quelque mystère, eut la curiosité de se rendre avec une lanterne au bord de la Tamise pour examiner les personnes qui attendaient. Mais un second domestique de Lauzun, ayant fait semblant de glisser, se laissa tomber sur la lanterne du curieux, l'éteignit et trompa ainsi son espoir. L'Anglais, furieux, proposait déjà un duel à coups de poing au valet français; on l'apaisa par des politesses et, le carrosse étant enfin arrivé, on partit. Un ami de Lauzun nommé Saint-Victor attendait à quelque distance avec trois cavaliers bien montés, bien armés; ils escortèrent les fugitifs, qui voyagèrent à peu près sans danger mais non sans alarmes. Il était difficile que cette marche nocturne n'eût pas l'air d'une fuite, et dans ce moment tout ce qui fuyait était pris avec raison pour catholique. Plus d'une fois, pendant cette nuit d'inquiétude et d'effroi, la reine entendit sur la route des charretiers qui disaient : « *Voila des papistes,* » *il faut les assommer!* » Mais, à un signal convenu, l'escorte s'approchait et les menaces cessaient. Après plusieurs vicissitudes de ce genre les voyageurs arrivèrent à sept heures du matin au lieu où les attendait un yacht retenu d'avance, et dont le capitaine ne savait pas qui il devait recevoir à son bord. La reine, voilée et portant le prince de Galles sous son bras, comme un paquet, descendit à fond de cale du navire; elle y demeura pendant toute la traversée.

On dit que M. de Lauzun, qui se faisait expliquer en français tous les commandements du capitaine, avait reçu l'ordre de poignarder ce marin s'il lui arrivait de faire des manœuvres contraires au dessein qu'on avait d'arriver à Calais ou à quelque autre port de France. Mais la navigation fut de toute manière fort heureuse. A cinq heures du soir le yacht mouilla à la hauteur des Dunes près Calais. Par un hasard heureux, le petit prince, âgé de six mois seulement, n'avait pas jeté un seul cri ni dans la voiture ni sur le vaisseau. Au moment de mouiller l'ancre, le silence du royal enfant cessa, parce qu'il fut alors pressé par la faim, que sa nourrice, malade du mal de mer, ne pouvait satisfaire. Le capitaine, qui ne croyait pas avoir un poupon dans sa cale, fut d'abord surpris, mais il ne tarda pas à se douter de la vérité. « Mon Dieu! dit-il à Lauzun, j'ai bien de l'impatience de » mettre *mon petit ami* à terre. » Enfin l'instant de débarquer arriva : la reine sortit de sa cachette coiffe levée, et le capitaine la reconnut. « Je serai pendu à mon retour! s'écria-t-il; mais n'importe, je suis » heureux d'avoir concouru à sauver Votre Majesté. » La reine rassura de son mieux cet officier, et le récompensa généreusement. La femme de Jacques II fut reçue à Calais par M. de Charost, qui l'installa dans une maison bourgeoise : en s'excusant de ne pouvoir lui offrir un logement plus digne d'elle, n'ayant point été prévenu de son arrivée. « Hélas! monsieur, répondit Sa Majesté en s'asseyant, » il y a plus de trois mois que je n'ai été ni aussi bien ni aussi tran» quille sur ma vie et celle du prince de Galles. » Une heure après son débarquement, la reine écrivit à Louis XIV. Le comte de Lauzun, de son côté, manda à Sa Majesté tout ce que je viens de rapporter, ajoutant que Jacques II lui avait recommandé de ne remettre sa femme et son fils qu'au roi de France, et qu'il était bien malheureux de ne pouvoir exécuter cet ordre, n'ayant pas la permission de paraître à la cour.

C'est M. de Seignelai qui porta hier matin au roi les lettres de la reine d'Angleterre et du comte de Lauzun. Sa Majesté les lut étant encore au lit. Louis XIV écrivit de sa main dans la matinée une lettre fort obligeante à son ancien favori, et lui permit de revenir à la cour. Le roi fit dire ensuite à *Mademoiselle* qu'il ne pouvait se dispenser de recevoir M. de Lauzun, après la manière distinguée dont il venait d'exécuter ses ordres. Son Altesse Royale, en recevant cet avis, entra dans une véritable fureur, et courut chez Sa Majesté.

— Quoi! sire, s'écria-t-elle en entrant, vous voulez donc me déshonorer en rappelant un homme que j'abhorre?

— Que parlez-vous de déshonneur, ma cousine? S'il y en eut jamais dans tout ceci, ce n'est pas moi qui l'ai attiré sur vous.

— Mais Votre Majesté sait...

— Je sais, je sais que vous avez été toute votre vie fort légère dans vos déterminations, pour ne pas dire dans vos actions, et vous ne m'obligerez pas, j'espère, à vous le prouver.

— Au moins Votre Majesté ne devrait-elle pas me sacrifier à un misérable...

— Que vous auriez fait roi de France il y a dix-huit ans si le trône eût été à votre disposition. Aujourd'hui vous le détestez autant que vous l'aimiez alors : c'est presque dans l'ordre avec les têtes organisées comme la vôtre.

— Mais, dans les premiers temps, sire, la conduite de cet homme n'était pas ce qu'elle est devenue depuis.

— Sans doute, il faisait patte de velours; plus tard il a fait sentir ses griffes... Est-ce ma faute, à moi, si Lauzun vous a traitée comme, dans *le Médecin malgré lui,* Sganarelle traite sa femme?

— Ainsi je serai forcée de supporter sa vue?

— Qui vous dit cela? Faites jeter le comte par vos fenêtres s'il se présente chez vous; mais veuillez bien permettre que je me conduise avec lui à ma guise. Bonjour, ma cousine... Et le roi passa dans son cabinet.

CHAPITRE XXIX.

1689.

Arrivée de la reine d'Angleterre à Saint-Germain. — Son installation dans les appartements de la feue reine. — Magnifiques présents. — Après-dînée de Louis XIV. — Le coucher du roi. — Evasion du roi Jacques II de Rochester. — Son arrivée à Ambleteuse. — Arrivée de Jacques II à Saint-Germain. — Les deux rois. — La ruelle du lit de la reine. — Premières armes du duc de Chartres en amour. — L'abbé Dubois; *Madame* le protège. — Visite de Jacques II à Versailles. — Visite de madame de Maintenon à la reine d'Angleterre. — Vanité humiliée. — Cérémonial des deux cours. — Portrait de Jacques II. — Portrait de Marie d'Angleterre. — M. de Solre et ses preuves. — Les trente-sept chevaliers de la Toison d'or. — *Esther* à Saint-Cyr. — Louis XIV concierge. — Le *Veni creator* des actrices. — Racine derrière le théâtre de Saint-Cyr. — Effet de la représentation d'*Esther*. — Allusions. — Fureur de Louvois. — Mort de la reine d'Espagne. — Armement en faveur de Jacques II. — Générosité de Louis XIV. — Expédition d'Irlande. — Saillie du jeune duc de Bourgogne. — Guillaume III est déclaré roi d'Angleterre. — Le comte de Château-Renaud bat les Anglais sur mer. — L'expédition d'Irlande languit. — Tristesse de Marie d'Angleterre. — Louis XIV la console. — Craintes de madame de Maintenon. — Déclaration de guerre. — Louvois propose d'incendier le Palatinat. — Le ministre passe outre. — Scène orageuse à Versailles. — Le ministre et les pincettes. — Ordre terrible et menaces de Louis XIV. — Il est trop tard. — La Dauphine et M. de la Trémouille. — Niaiseries en Irlande. — Evénements militaires en Allemagne. — Le marquis d'Uxelles capitule à Mayence. — Il capitule ensuite au Théâtre-Français. — Manies étranges de M. le prince.

La reine d'Angleterre est arrivée à Saint-Germain. Voici des détails sur la fin de son voyage, sa première entrevue avec le roi et son installation. La princesse s'est rendue à Boulogne le lendemain de son débarquement à Calais; mais elle n'a pas voulu continuer sa route qu'elle n'ait eu la nouvelle assurée que le roi avait réussi dans son projet d'évasion, « résolue, disait-elle, s'il était arrêté de repasser » la mer pour souffrir le martyre avec lui. » Mais Dieu n'a pas permis que Jacques II fût un saint Laurent ou un saint Augustin, et la reine, rassurée sur son sort, s'est remise en chemin.

Louis XIV, ayant été prévenu que la princesse n'était plus qu'à quelques lieues, monta en carrosse avec *Monsieur* et *Monseigneur* pour aller au-devant d'elle. Le roi s'arrêta près de Chatou sur une espèce de rond-point entouré d'arbres, où viennent aboutir plusieurs routes. Sa Majesté attendit en ce lieu plus d'un quart d'heure la voiture dans laquelle se trouvait le jeune prince de Galles. Dès qu'elle fut arrivée, le roi ouvrit lui-même la portière en disant : « Il » faut que je fasse ma première visite. » Il prit l'enfant dans ses bras, le baisa plusieurs fois, assura qu'il était très-beau; puis, voyant arriver le carrosse de la reine, il rendit le prince à la nourrice pour faire son compliment à Sa Majesté. Aussitôt que cette princesse aperçut Louis XIV elle mit pied à terre et s'avança vers le monarque, qui la baisa au front. « Sire, dit-elle d'un accent ému, vous » voyez une princesse bien malheureuse, qui trouve une grande con» solation dans la bonté de Votre Majesté... J'ose dire que je n'en » suis point indigne, ayant toujours été attachée à vos intérêts. — » Madame, lui répondit le roi, je ne vous rends aujourd'hui qu'un » bien triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt un plus

» important, plus digne de vous, du roi mon frère et de moi. » Sa Majesté dit encore quelques mots, mais prononcés plus bas et qu'on ne put entendre. Louis XIV présenta ensuite à la reine *Monseigneur* et *Monsieur*, qui, après les compliments, montèrent avec le roi dans le carrosse de la princesse, où se trouvaient lady Powitz et la signora Vittoria Monteuculli, que la reine aimait beaucoup. On arriva sur les quatre heures dans la cour du château de Saint-Germain; le roi descendit le premier, donna la main à l'illustre étrangère et la conduisit dans un appartement meublé magnifiquement par Tourolle, et qui était celui de la feue reine de France. « Si madame Marie-Thérèse d'Au-» triche, dit en ce moment Louis XIV, s'intéresse encore à nous du » ciel où son âme est allée, elle ne peut qu'être flattée de voir sa » place occupée par une autre Marie si belle et si vertueuse. » On porta le prince de Galles dans la chambre qu'a occupée le duc de Bourgogne avant l'établissement de la cour à Versailles. Quelques instants après cette double installation le roi introduisit la reine dans un cabinet, où ces deux augustes personnages restèrent enfermés ensemble près d'une heure et demie. Cette conférence étant terminée, le roi reconduisit la reine auprès de son fils, et se disposa à prendre congé d'elle. Ce fut en ce moment qu'apercevant par une fenêtre les gardes qui avaient accompagné Sa Majesté, la reine lui dit : « Sire, » voilà les plus belles troupes du monde; mais ce que je trouve le plus » beau, c'est leur fidélité à votre personne. »

Lorsque le roi fut parti pour retourner à Versailles, la reine d'Angleterre étant entrée dans son cabinet y vit tout ce qui peut servir à la parure la plus recherchée. Plusieurs écrins magnifiques furent découverts dans les armoires. Enfin Sa Majesté ayant ouvert une cassette placée sur sa toilette, y trouva dix mille pistoles.

Laissons un peu reposer la reine d'Angleterre dans le superbe appartement où Louis XIV l'a installée, et revenons aux habitudes journalières de ce prince.

Au sortir de table, le roi entre dans son cabinet; il s'arrête quelques instants à la porte, pour écouter ce que les courtisans peuvent avoir à lui dire; mais rarement il arrive qu'on le suive plus loin, à moins qu'il ne le permette de lui-même; car personne n'ose prendre l'initiative à cet égard. Si le roi accorde à quelque seigneur la permission de l'accompagner dans le cabinet l'entretien s'établit près de la fenêtre la plus rapprochée de la porte, que Sa Majesté ouvre elle-même pour congédier la personne qui lui parle quand le sujet de la conversation est épuisé. Mais le premier médecin, qui assiste constamment au dîner, accompagne toujours le roi dans le cabinet. Surveillant obligé du repas royal, il faut, par extension de devoir, qu'il assiste à la digestion. Le premier soin de Louis XIV, après son dîner, est d'aller rendre visite à des chiens couchants, qu'il nourrit en grand nombre dans ses appartements; il reste ordinairement assez longtemps avec eux, et le médecin, témoin des caresses que Sa Majesté prodigue à ces animaux, ne manque jamais de dire que rien n'est plus amusant que leurs gentillesses. Le roi porte une si grande affection à cette partie de sa meute, qu'il fait coucher très-souvent deux ou trois chiennes dans sa chambre, dont elles salissent à tel point le parquet, que les seigneurs admis au lever sont obligés de marcher avec précaution entre des monceaux d'ordures et regrettent quelquefois de ne pouvoir se boucher le nez. Les chiens ayant fini de faire leur cour, le roi rentre dans sa chambre et demande sa garde-robe. Si le premier gentilhomme a jugé convenable d'introduire en ce moment quelques personnes auprès de Sa Majesté, elles peuvent lui parler pendant qu'elle s'habille. La toilette du soir étant achevée, le roi sort par le petit escalier; quelquefois il s'arrête un instant au bas des degrés pour écouter ceux qui ont à lui parler: on peut d'ailleurs l'entretenir sans distinction de rangs jusqu'à son carrosse, ou jusqu'à la porte des jardins s'il s'y rend à pied en longeant la cour de marbre.

Je ne parlerai point du souper, où toutes choses se passent à peu près comme au dîner. Après ce repas du soir, le roi va de nouveau visiter ses chiens et leur donner à manger de sa main; puis le *coucher* commence. En entrant dans sa chambre, le monarque passe derrière son lit pour faire sa prière, pendant laquelle les assistants se conduisent comme au lever. Sa Majesté commence ensuite à se déshabiller sans que personne participe à ce soin. En ce moment le roi donne le bonsoir d'une inclination de tête à tous ceux qui ne sont admis qu'au grand coucher. Pendant qu'on sort, le roi se tient debout au coin de la cheminée, la face tournée vers la porte. Le colonel des gardes, dont l'entrée annonce le commencement du *petit coucher*, reçoit l'ordre de Sa Majesté, qui le lui donne très-bas. Tout le monde sort au moment où le roi se met au lit : cependant si quelque privilégié veut entretenir ce prince, il reste seul dans la chambre; mais l'entretien doit être court, le petit coucher lui-même durant peu d'instants.

Après l'évasion de la reine d'Angleterre, Jacques II retourna à Rochester. Guillaume III parut à peine s'apercevoir du départ de la princesse; mais il n'en fut pas de même quand le roi songea à passer sur le continent. Les suites de ce voyage ne pouvaient qu'inquiéter l'usurpateur; il sentait que si Louis XIV avait fait peu de chose pour empêcher Jacques de tomber du trône, il pourrait faire davantage à la sollicitation directe de ce prince, surtout lorsqu'il s'agirait de s'opposer au règne d'un conquérant ennemi particulier du roi de France. La première fois que le monarque anglais voulut s'échapper de Rochester, où Guillaume avait envoyé une garde pour le surveiller, il échoua dans son entreprise. Mais Sa Majesté fut plus heureuse la seconde fois. Ce fut le premier jour du présent mois de janvier que Jacques parvint à s'évader avec un seul valet de chambre et un marchand de vin, derniers appuis qui lui restassent. Munis d'un passeport pour la Hollande, que le valet de chambre avait eu l'adresse de se procurer, les trois fugitifs sortirent de Rochester au milieu d'une nuit sombre et froide; ils traversèrent péniblement une grande étendue de terres labourées, et arrivèrent enfin, avant les premiers rayons du jour, au port de Charness. Le roi et ses compagnons furent reçus, sur l'exhibition de leur passe-port, à bord d'un yacht dont le patron consentit à les conduire en Hollande. Ce bateau était si petit que les trois voyageurs avaient de la peine à s'y tenir couchés, et tout l'équipage consistait en deux matelots, le capitaine compris. A peine fut-on au large, que le roi et ses compagnons, présentant des pistolets aux deux marins, leur intimèrent l'ordre de les mener en France, à moins qu'ils ne voulussent faire eux-mêmes un voyage au fond de la mer, ajoutant que leur fortune était assurée s'ils obéissaient. Le choix ne pouvait longtemps rester indécis entre six embouchures de pistolet, qui annonçaient une mort inévitable, et des promesses brillantes qu'il fallait bien recevoir pour sincères; aussi la réponse du patron fut-elle de mettre la proue de son petit bâtiment sur les côtes de France. Malgré cette condescendance, ce ne fut qu'après quarante heures d'une navigation difficile que nos aventuriers abordèrent à Ambleteuse, le roi ayant été obligé plus d'une fois de prendre part à la manœuvre du frêle navire. Au moment où Sa Majesté entrait dans le port, arrivait en rade une frégate française portant le duc de Berwick fils naturel de Jacques II, plusieurs officiers du roi déguisés et cinquante Irlandais cachés à fond de cale.

Sa Majesté Britannique, étant débarquée, dépêcha le duc de Berwick à Versailles, et resta quelques jours à Ambleteuse. « Messieurs, » dit Jacques II au clergé qui vint le complimenter, priez Dieu pour » nous; nous défendons la cause de Jésus-Christ, il faut espérer qu'il » ne nous abandonnera pas. » Pendant son séjour à Ambleteuse, le roi fit mettre à sa table dix ou douze seigneurs anglais, qui l'avaient rejoint, ainsi que cinq six ou gentilshommes français. Au milieu de cette petite cour, ce prince se distinguait par l'extrême simplicité de son habit brun fait d'une tiretaine très-grosse. « Cet habit, disait-il » en riant, est fastueux en comparaison du surtout de toile que » j'avais endossé en mer pour faire mon métier de matelot. »

M. le duc d'Aumont, étant venu prendre le roi à la tête des nobles du pays, le conduisit à Boulogne, d'où la reine était partie la veille. Là Jacques II fit asseoir à sa table son pilote, qu'il recommanda ensuite très-chaudement au duc d'Aumont. Le lendemain, après avoir entendu la messe, Sa Majesté mit un pain et une petite bouteille de vin dans sa poche, et monta dans une simple chaise pour venir coucher à Abbeville. Le roi ne s'arrêta plus ensuite qu'à Luzarches, où il trouva des relais et des habits que Louis XIV lui avait envoyés.

Le 7 janvier, Sa Majesté envoya un gentilhomme de sa chambre au monarque anglais pour le prier de se rendre directement à Saint-Germain, où le roi alla lui-même attendre Jacques II auprès de la reine d'Angleterre, qui le reçut au lit. Il était cinq heures du soir; à six heures trois quarts le roi d'Angleterre entra dans la cour, précédé d'un grand nombre de flambeaux. Sa Majesté était alors accompagnée de M. le premier et du chevalier de Saint-Deaude, lieutenant des gardes du corps, qui avait été désigné par le roi pour servir auprès du monarque anglais, et lui avait demandé ses ordres à la première porte du château. En descendant de voiture, Jacques II rencontra M. de Lauzun : « Voilà, dit-il après l'avoir embrassé avec » transport, voilà un bon ami que je suis bien aise de voir ici. » Louis XIV attendait le roi d'Angleterre à l'entrée de la salle des gardes; Sa Majesté Britannique, en l'abordant, fléchit le genou; le roi de France se baissa lui-même, releva Jacques, et l'embrassa.....

Les accolades des deux souverains se multiplièrent; on en compta jusqu'à dix... Cette effusion de tendresse royale étant un peu calmée, Louis XIV donna la main à Jacques II en lui disant : « Ne perdons » point de temps, entrons; la reine brûle de voir Votre Majesté. » Les deux princes s'avancèrent vers la chambre de la princesse, le roi de France persistant à laisser la droite au roi d'Angleterre, qui avait essayé plusieurs fois de la quitter. Leurs Majestés restèrent assez longtemps dans la ruelle du lit de la reine : Jacques acteur et Louis spectateur des plus vifs embrassements, dont le nombre excéda encore celui des accolades que les deux rois s'étaient données. On envoya ensuite querir le prince de Galles; mais les héritiers des empires, comme d'autres individus, sont sujets à des fonctions naturelles pendant le cours desquelles ils ne sont nullement présentables : sans figure, on *remuait* en ce moment Son Altesse Royale; le tendre père ne l'embrassa que quelques instants plus tard, et fit bien.

Au moment de retourner à Versailles, Louis XIV dit à Jacques II : « Je ne veux point que vous me conduisiez, vous êtes encore aujour-» d'hui chez moi. Demain vous viendrez me voir à Versailles, je » vous en ferai les honneurs; vous me les ferez après de Saint-Ger-

» main la première fois que j'y viendrai, et nous vivrons ensuite » sans façon. » Avant de remonter en voiture, Sa Majesté fit déposer dix mille pistoles sur un bureau dans l'appartement qu'allait occuper le roi d'Angleterre. On y avait mis précédemment une grande quantité d'effets à l'usage de ce prince; car il n'avait que ceux envoyés à Luzarches par Louis XIV, et sans lesquels le souverain de la Grande-Bretagne aurait paru devant le roi de France avec son habit de tiretaine.

L'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre a fait diversion aux bruits de ville et de cour qu'a laissés après elle une aventure galante dont le duc de Chartres est le héros à l'âge de quinze ans. Les premières armes des princes du sang ont toujours beaucoup d'éclat, au moins dans les gazettes, et leurs premiers exploits amoureux en ont presque autant. Tout le monde sait à Paris et à Versailles que le jeune Philippe d'Orléans, après avoir reçu tous ses grades dans la faculté galante près de son sous-précepteur l'abbé Dubois, vient de prendre ses licences avec Léonore, fille d'un concierge du Palais-Royal. La séance où l'on confère ce genre de baccalauréat se tient ordinairement à huis clos; mais c'est toujours avec un grand scandale que la nature accorde un diplôme, quand il lui arrive de le donner neuf mois après l'admission, et voilà précisément ce qui est arrivé pour l'illustre bachelier ès galanterie. *Madame*, qui dans telle matière en remontrerait aux docteurs, a dit à son concierge que cette affaire ne méritait pas la peine d'en parler: le concierge a soutenu que ce ne pouvait être une bagatelle qu'un enfant de fait, surtout pour une fille de treize ans; et le roi s'étant montré de ce dernier avis, il a été défendu au jeune duc de Chartres de paraître à la cour jusqu'à nouvel ordre. *Monsieur* ne s'avise guère de tenir tête à sa robuste moitié, parce qu'elle porte depuis longtemps le haut-de-chausse du vainqueur de Cassel; mais, se voyant soutenu par la sévérité du roi, le prince a déclaré qu'il voulait renvoyer l'abbé Dubois, dont les conseils et la complaisance poussaient le jeune prince dans le travers. « Et moi, répondit la princesse palatine, devant qui » cette volonté avait été exprimée, je vous dis que l'abbé restera; » c'est un homme d'esprit, et ce n'est pas trop d'un dans votre mai- » son. Après tout, prétendez-vous, monsieur, faire un capucin de » votre fils? Laissez-le courtiser les femmes, cela convient mieux aux » descendants de Henri IV que de choisir leurs maîtresses parmi les » gentilshommes de la maison d'Armagnac. » *Monsieur*, atterré par ce virulent sarcasme, n'osa répliquer; l'abbé Dubois resta au Palais-Royal, et l'on assure que la princesse palatine a été très-satisfaite de sa reconnaissance.

Jacques II s'est rendu, le lendemain de son arrivée, à Versailles. Louis XIV, étant allé au-devant de lui jusqu'au bout de la salle des gardes, l'a amené dans sa chambre en lui tenant toujours la main. Les deux rois ont causé assez longtemps debout près de la cheminée; voici ce qu'on a entendu de leur entretien :

« Sire, dit le monarque anglais, rien ne donne de l'expérience comme le malheur; si j'ai vu ma puissance s'écrouler tout d un coup, je ne puis me refuser à l'évidence de la part que j'ai prise moi-même à ma chute.

— Comment cela, sire? demanda Louis XIV avec une espèce de surprise.

— En me séparant de mon peuple, répondit Jacques sans hésiter un instant.

— Mais, mon frère, le premier devoir d'un roi, c'est de se saisir de tout le pouvoir que Dieu lui a donné sur la terre.

— Je le sais, sire; mais peut-être vaut-il mieux se le faire confirmer par les hommes en les protégeant, que de le leur arracher de vive force.

— Détrompez-vous, les peuples ne savent pas ce qui leur convient, ils doivent l'apprendre de notre autorité, car nous sommes éclairés par la lumière d'en haut...

— Sire, cette lumière peut nous égarer en nous éblouissant. Parmi les fautes qu'on me reproche d'avoir commises, il en est une que je commettrais encore.

— Quelle est-elle, sire?

— Cette faute, si c'en fut une, était le penchant de mon cœur..... Jamais je n'eusse consenti à faire partie d'une coalition contre Votre Majesté, et je ne me repentirai de ma vie d'avoir refusé d'accéder à la ligue d'Augsbourg.

— Sire, dit Louis XIV, je vous l'atteste, vous triompherez avec moi de ceux qui l'ont signée.

— Une faute plus réelle, c'est d'avoir essayé brusquement de faire dominer la religion catholique par la persécution des anglicans...

— Votre Majesté ne sait donc pas qu'il ne faut point composer avec les partis.

— Sans doute, sire, mais il est souvent nécessaire de temporiser avec des sujets. D'ailleurs, mon édit de tolérance rendu du sein d'un gouvernement encore anglican, en faveur des presbytériens et des catholiques, a prouvé aux protestants la faiblesse d'une monarchie qui appelait à elle de nouveaux soutiens! et ces protestants l'ont abattue. J'ai éprouvé la vérité de ce que disait votre Mazarin : « Il » est inutile de récompenser et de placer ses amis quand on a des » ennemis à neutraliser. »

— Mazarin avait tort; en donnant un emploi à un homme qui ne l'aime pas, un roi fait un ingrat et cent ennemis : pour moi, je me suis toujours mieux trouvé de me servir de mes amis. »

Ici les deux monarques passèrent dans le cabinet de Louis XIV, fermèrent la porte sur eux, et l'on cessa de pouvoir les entendre. Après avoir été renfermés encore deux heures ensemble, les rois allèrent chez madame la Dauphine, où Leurs Majestés restèrent un quart d'heure. Jacques II fit ensuite seul une visite à *Monseigneur*, à *Monsieur*, à *Madame*, puis il retourna à Saint-Germain.

Jusqu'ici nous n'avons point vu madame de Maintenon figurer dans les cérémonies de réception du couple royal d'Angleterre; la voilà qui paraît sur la scène. S'étant rendue hier à Saint-Germain pour voir la reine, celle-ci la fit attendre dans la pièce qui précède son appartement. L'attente fut de quelques minutes; mais ce furent autant d'heures pour l'orgueil d'une femme qui, sans être encore reine de France, se croit au moins l'égale d'une princesse descendue du trône d'Angleterre. Sa Majesté, en recevant la marquise, s'excusa de la manière la plus délicate : « Pardon, madame, lui dit-elle, » du retard qu'on a mis à vous introduire; mais c'est moi qui ai le » plus à me plaindre d'avoir perdu ce temps de vous voir et de vous » entretenir. » Ce trait, tout doré qu'il était, n'en blessa pas moins profondément la vanité de madame de Maintenon. Elle se plaignit à Louis XIV, qui ne trouva pas qu'elle dût se considérer comme humiliée. Cependant les jours suivants, quand le roi et la reine d'Angleterre parurent à Versailles, la marquise ne contribua pas peu aux contestations qui s'élevèrent pour le cérémonial qu'on observerait avec eux. Leurs Majestés Anglaises voulaient retenir le plus d'égards qu'ils pourraient. Louis XIV, par l'instigation de sa femme, ne voulait leur en abandonner qu'une portion fort restreinte : enfin on demeura d'accord. Il fut convenu que Jacques II traiterait *Monseigneur* en égal, et que Louis XIV agirait de même avec le prince de Galles. Le Dauphin ne doit avoir qu'un pliant en présence du roi d'Angleterre; mais devant la princesse il aura un fauteuil. Voilà, Dieu merci, une affaire d'une bien haute importance réglée; et si Guillaume apprend cette grande négociation, elle devra l'inquiéter sérieusement sur les suites de l'alliance formée entre Louis XIV et Jacques II.

Toute la cour vit hier le couple infortuné qui vient demander à la France un asile, de l'argent et des bras, pour ressaisir cette couronne que des secours moins tardifs lui eussent peut-être conservée. Avec quelque attention qu'on examine Jacques II, il est impossible de découvrir dans sa personne un seul trait saillant, même en laid; c'est un homme que rien ne distinguerait au milieu de la foule, s'il y était confondu : son visage, sa taille, ses manières, sa démarche, tout est vulgaire; la richesse du costume forme avec cet ensemble une choquante disparité, l'œil observateur restitue à Jacques II l'habit de tiretaine qui le couvrait lors de son débarquement. Le caractère de Stuart est un tissu relâché de qualités médiocres : une mollesse de vues qui ne sut jamais se raffermir contre les difficultés, une hésitation continuelle dans les circonstances qui sollicitaient des déterminations promptement conçues et plus promptement exécutées, le défaut d'aptitude à distinguer les bons et les mauvais conseils, la plus ridicule confiance dans les jésuites, qui ne veulent la grandeur d'aucune autre puissance que la leur; tels sont les tristes penchants que ce prince met en évidence et qui l'ont conduit à sa perte, sans que son courage, qui n'est en lui qu'une vertu d'apparat, ait pu le retenir sur la pente rapide où sa fortune glissa vers l'abîme. L'éloquence, à l'aide de laquelle on peut quelquefois imposer aux hommes une sorte d'estime que rien d'ailleurs ne justifie, manque à Jacques II, comme tant d'autres qualités. Ses idées indécises envoient souvent à sa bouche des expressions embarrassées, qui se produisent par un insupportable bégayement, et ce défaut, si propre à exciter l impatience, acheva plus d'une fois sa disgrâce dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient. En France même, où les malheurs du roi d'Angleterre inspirent quelque compassion, la critique s'attache encore plus à lui que l'intérêt, et la muse satirique s'égaye déjà sur son compte. On m'a remis ce matin les vers suivants, qui courent les salons :

Vous pouviez conserver, grand roi,
La foi de Jésus et sa loi,
Sans employer sa compagnie,
On ne la connaît point aux cieux;
Si de la terre on l'eût bannie,
Vous et le monde en seriez mieux.

On fredonne aussi dans le monde un couplet qu'on attribue à Fontenelle, neveu du grand Corneille; je le copie :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses Pâques.

C'est un autre genre de poésie qu'inspire Marie d'Angleterre; plus

d'un madrigal a déjà célébré les charmes de cette belle et malheureuse princesse, dont l'aspect est aussi frappant que celui de son mari l'est peu. La reine a les cheveux et les sourcils noirs; son teint est blanc, mais couvert d'une pâleur habituelle qui en diminue un peu l'éclat, et l'effusion fréquente des larmes rougit trop le bord des beaux yeux qui animent ce visage intéressant. La bouche de Marie est grande, et l'on serait tenté d'en remercier la nature, car ce défaut découvre les plus belles dents du monde. La reine possède une taille imposante et les formes les plus heureuses; ses mains sont si blanches, si délicates, si gracieuses, que j'ai entendu dire à des femmes qu'elles voudraient les baiser. L'éloge n'est point équivoque; mais, à la place de la princesse, je ne m'y fierais pas : j'aurais peur d'être mordue. La reine d'Angleterre a beaucoup d'esprit; elle dit de ces choses qui non-seulement plaisent, mais se gravent dans la mémoire. Cette belle étrangère s'exprime en français avec une merveilleuse facilité; on dirait à son langage et même à ses manières qu'elle n'est jamais sortie de la cour de France... Ajoutons avec franchise que ses mœurs prouvent qu'elle n'y a pas vécu. Marie jouit d'une grande réputation de sagesse, et je la crois solidement fondée. On regrette qu'une femme si parfaite vive dans la sphère de Jacques II, où toutes les belles qualités doivent s'altérer pour être au titre de sa médiocrité; Marie est dévote avec excès, et toutes ses perfections sont couvertes d'un voile mystique qui leur donne une teinte trop austère... Nous verrons après quelques mois de séjour parmi nous.

Quand le roi veut favoriser quelques chevaliers de l'ordre, il reçoit leur illustration sur parole, et remet ce qu'on appelle les *preuves* après la promotion, ce qui équivaut à une remise indéfinie. Sa Majesté s'est conduite de la sorte, à l'élection des soixante et quatorze, avec M. le comte de Solre, dont la noblesse antique paraît aussi démontrée que la chaleur du soleil. Mais le nouvel élu a pris au sérieux la formule dont tant d'autres s'affranchissent : à peine était-il en possession de son cordon bleu, qu'il a voulu prouver, pièces sur table, que, par les titres de ses pères, sinon par ses hauts faits, il est digne de cette grande distinction. Un matin donc, M. de Solre, suivi de deux crocheteurs pesamment chargés, entre dans le cabinet de M. de Chauvry, généalogiste du roi, et fait déposer sur le parquet deux coffres énormes, qu'il montre avec orgueil à l'historiographe. — Voici, monsieur, dit le comte, les titres bien complets, bien authentiques et dûment scellés, de trente-sept chevaliers de la Toison d'or, qui ont illustré ma maison...

— Eh! monsieur le comte, il n'en faut pas autant pour établir vos preuves, que vous me voyez disposé à constater de confiance.

— De confiance, monsieur! de confiance! vous m'insultez.

— Ce n'est pas mon intention; mais je suis tellement surchargé de besogne...

— N'importe! répondit le gentilhomme obstiné en jetant sur le bureau une liasse enfumée d'où s'échappa un nuage de poussière... Lisez, monsieur, lisez, c'est votre devoir.

— De grâce, prenez garde! vous venez de me meurtrir un doigt avec les boîtes de fer qui renferment les sceaux de vos parchemins.

— Tenez, monsieur, reprit vivement le comte en couvrant de papiers la table du pauvre généalogiste, tenez, voici les diplômes de Foulques, prince de Solre; voilà ceux de Gontrand; cette liasse contient la généalogie de Raoul; et remarquez, je vous prie, qu'il y a deux électeurs.

— Je le vois de reste; mais à la manière dont vous éparpillez mes papiers, je ne retrouverai plus les pièces que plusieurs chevaliers ont eu tant de peine à se procurer... Permettez-moi, au nom de Dieu, de remettre un peu d'ordre dans tout ceci...

— Pour ce vélin, continua M. de Solre, qui n'écoutait seulement pas le plaignant, c'est le contrat de mariage d'un de mes aïeux avec Sabine de Bavière, qui remontait, par les hommes, jusqu'à Tatius roi des Sabins... Le nom vous le dit.

Ne pouvant rien gagner sur le seigneur le plus intrépide à *prouver* qu'il eût rencontré de sa vie, M. de Chauvry finit par prendre son mal en patience; il se vit enfin délivré, à six heures de relevée, du comte de Solre, qui était entré chez lui avant midi. Telle est l'aventure que M. de la Feuillade raconta hier au lever du roi, et en moins d'une demi-heure une chaîne de rieurs se forma depuis le lit de Sa Majesté jusqu'a la salle des gardes inclusivement.

Les demoiselles nobles élevées à Saint-Cyr répondent complétement au vœu de leur bienfaitrice : ce sont de petits prodiges de piété, de douceur et d'intelligence, madame de Maintenon en est enchantée. L'année dernière, il prit fantaisie à la marquise d'éprouver comment ses élèves sentiraient et débiteraient les beaux vers de Racine : un petit théâtre fut élevé dans le couvent, et les plus grandes pensionnaires jouèrent *Andromaque*. On connaît l'effet des eaux que le fontainier comprime dans des tubes de fer; qu'il leur ménage une issue, soudain elles se pressent, s'élancent, s'échappent : tel est le naturel d'une fille de quinze à seize ans. Le lendemain de la représentation, madame de Maintenon écrivit à Racine : « Nos petites filles viennent » de jouer *Andromaque* si bien qu'elles ne le joueront plus ni même » aucune de vos pièces. Si vos occupations comme historien et vos » devoirs religieux, ajoutait la dévote marquise, vous laissent des loi» sirs, veuillez, monsieur, composer quelque poëme moral ou histo» rique dont l'amour soit entièrement banni, et que nous puissions » faire représenter sur notre petit théâtre de Saint-Cyr. » Le poëte courtisan mit sur-le-champ la main à l'œuvre, après avoir fait agréer à madame de Maintenon le sujet d'*Esther*. Ce choix, médité par Racine, de concert, dit-on, avec Boileau, ouvrait la carrière des allusions; le tragique, sans en avertir ouvertement la fondatrice de Saint-Cyr, le lui fit entendre, et quand il lui eut soumis le plan de sa pièce elle lui laissa deviner ce qu'il pouvait se permettre de rapprochements entre les personnages de l'histoire sainte et certains personnages vivants.

Enfin, après beaucoup d'additions, de suppressions, d'adoucissements, après quelques lectures dans les salons privilégiés, après deux répétitions à Versailles, auxquelles le roi a présidé, *Esther* fut jouée à Saint-Cyr il y a huit jours. J'étais à la deuxième représentation : il avait été au-dessus de mon crédit d'être admise à la première. Deux mille aspirants se présentaient, et la salle ne pouvait contenir que deux cents personnes. Les princes et les princesses du sang, le roi et la reine d'Angleterre, les grands officiers de la couronne et quelques privilégiés suffirent pour remplir toutes les places à l'apparition de l'ouvrage. Jamais affaire d'État n'occupa plus sérieusement les ministres et le roi lui-même que cette tragédie; des courtisans disgraciés sont rentrés en grâce pour l'avoir louée; des hommes jouissant d'une grande faveur sont tombés en disgrâce pour en avoir critiqué quelques vers; le maréchal d'Estrées, seulement pour s'être tu sur le mérite de cet ouvrage, a dû justifier son silence comme un crime. Louis XIV dressait de sa main les listes d'admission dans la salle; il s'y rendait le premier, afin de veiller à ce que tout se passât dans l'ordre : je l'ai vu à la porte, la feuille en main, appelant lui-même les invités, en barrant l'entrée avec sa canne quand un certain nombre de personnes était introduit. Sa Majesté n'a quitté ce *poste* qu'au moment où tout le monde a été placé.

Tandis que les élus prenaient leurs places dans la salle, les actrices s'habillaient derrière le théâtre en appelant, par un *Veni creator* récité à haute voix, le Seigneur au secours de leur tentative hardie. Racine, admis en faveur de sa piété solide dans le salon où l'on achevait de costumer les élèves, se glissait, le manuscrit au poing, entre une coiffeuse qui frisait et une dame de Saint-Cyr qui exhortait, pour s'assurer si tous les rôles étaient bien sus; si l'on était bien fixé sur les gestes, les intonations, les répliques, les entrées. L'attente des spectateurs fut longue, au moment de lever le rideau mille choses avaient été oubliées; et quand le spectacle commença, chaque actrice parut encore préoccupée quelques instants de la crainte d'être arrêtée par une importante omission. Il n'en fut rien; *Esther* offrit un ensemble très-satisfaisant. Mademoiselle de Veillane [1] joue Esther avec une candeur, une naïveté, un ton d'innocence dont le type, heureusement pour le rôle, se trouve dans le naturel de cette jeune et jolie personne. Mademoiselle d'Ablancourt se montre un peu timide dans le rôle de l'audacieux Aman; mais il faut bien qu'un ministre emprunte à notre sexe reste femme en quelque chose. La brune mademoiselle de Lalic porte avec plus d'aplomb la barbe d'Assuérus, la première sans doute qu'elle ait sentie aussi près de son joli menton. Sous la figure de Mardochée, mademoiselle de Glapion [2] vieillit avec peine ses traits délicats; elle se surprend quelquefois à redresser sa taille élancée, et son accent conserve, quoique un peu grossis, ces sons plus propres à séduire qu'à imposer. Dans un prologue où tout est disposé pour faire ressortir le talent très-remarquable de madame de Caylus, beauté mondaine égarée parmi les brebis saintes de Saint-Cyr, cette nièce de madame de Maintenon représente à ravir le personnage de la *Piété*... On ne peut pas mieux jouer la comédie. Toutes ces actrices, habillées avec recherche, couvertes de pierreries, environnées d'une décoration charmante imaginée par Berrin, douées d'une mémoire qui n'a pas broché un instant à la représentation que j'ai vue, familiarisées enfin avec leurs rôles par Racine, toutes ces actrices, dis-je, ont fait preuve d'une intelligence soutenue; la prévention favorable qu'elles devaient exciter a fait le reste... Parlons de la pièce.

Il n'était pas facile de faire une tragédie pour un couvent, avec des passions dont on limitait le choix, la portée et l'expression. C'est dans ce cercle rétréci qu'il faut examiner *Esther;* tout alors y paraîtra beau. La composition est ce qu'elle doit être, remplie de récits touchants, de déclamations pieuses, d'invocations ferventes; le tout exprimé en vers admirables et mélangé de chants que les voix douces, pures, virginales des actrices font ressembler aux concerts célestes. « Racine, disait madame de Sévigné, qui se trouvait placée près de » moi, aime Dieu comme il aimait autrefois ses maîtresses; il est » pour les choses saintes comme il était pour les choses profanes. »

Mais je n'ai pas encore parlé de ce qui a produit le plus de sensation aux représentations d'*Esther*, c'est-à-dire des allusions que cette tragédie offre à chaque scène. Parmi les spectateurs qui remplissaient la salle le jour où je m'y trouvais étaient madame de Montespan et

[1] Le rôle a été joué ensuite par madame de Caylus.

[2] Elle fut, par la suite, supérieure de la maison de Saint-Cyr.

le marquis de Louvois; confondus dans la foule, ils correspondaient ensemble par des regards; ils s'étaient reconnus sur la scène sous les noms de *Vasthi* et d'*Aman*; et comment la favorite disgraciée eût-elle laissé échapper l'intention de ces vers débités par *Esther*-Maintenon :

Sans doute on t'a conté la fameuse disgrâce
De l'*altière* Vasthi dont j'occupe la place;
Comment le roi, contre elle enflammé de dépit,
La chassa de son trône ainsi que de son lit:
Mais il n'en put sitôt effacer la pensée,
Vasthi régna longtemps sur son âme offensée!

Pendant que cette allusion si claire, si directe, faisait couler un torrent de fiel dans le cœur de madame de Montespan, son heureuse

Jean-Baptiste Lulli.

rivale, assise près du roi, jouissant d'un triomphe éclatant aux yeux de toute la cour, recueillait le sens de ces vers tendrement exprimés par les yeux de Sa Majesté :

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse.

Mais madame de Maintenon, qui s'était fait peindre sous la figure candide d'*Esther*, subit elle-même un trait de critique au moment où l'on blâme la faiblesse de cette Juive qui aimant ses anciens frères en croyance, n'ose les protéger. Le roi fronça à son tour le sourcil lorsque presque toute la salle applaudit ce vers rappelant un trop fameux édit de proscription :

Et le roi trop crédule a signé cet édit.

Il est probable que Racine, foncièrement généreux quoique courtisan, a glissé ces passages dans sa pièce après les lectures qu'il en a faites à la cour, ou qu'il les a esquivés en lisant. Quoi qu'il en soit, ni madame de Maintenon ni le roi ne lui en ont parlé depuis.

Mais qui pourra peindre la fureur que Louvois a fait éclater en voyant le ministre *Aman* condamné au supplice le plus ignominieux... Se levant avec un mouvement de colère marqué, il est sorti précipitamment de la salle, coudoyant, heurtant, foulant tout ce qui s'opposait à son passage... Au moment où il avait quitté sa place, ses yeux courroucés s'étaient portés sur madame de Maintenon, sur le roi, et on l'entendit s'écrier assez près de Sa Majesté : « Pour trai- » ter ainsi un homme d'Etat, il faudrait être bien sûr de n'avoir plus » besoin de lui! »

Je demandai, en sortant de voir *Esther*, l'avis de M. de la Feuillade sur le mérite de cette tragédie : « Attendons l'impression, répondit- » il; pour les pièces de théâtre, c'est souvent une requête civile » contre le jugement du public. »

Une triste nouvelle arrivée de Madrid a suspendu les représentations brillantes d'*Esther* et a répandu le deuil sur toute la cour. La reine d'Espagne, nièce de Sa Majesté, est morte après deux jours de maladie. Il est à peu près avéré que cette malheureuse princesse a été empoisonnée, et ce crime s'explique par l'intérêt qui explique tout. Marie-Louise aimait la France, ce qui était bien, puisqu'elle avait vu le jour dans ce pays, mais elle le disait hautement, et elle manquait en cela de sens, car, elle exceptée, toute la monarchie espagnole tenait à l'Autriche. Le roi adorait sa femme; mais, dominé par sa mère, qui ne pouvait souffrir Marie-Louise, ce prince la laissait tyranniser à la sollicitation de l'ambassadeur autrichien, qu'on accuse d'avoir enfin exigé davantage. Pendant les dernières années de sa vie, la reine fut toujours surveillée de si près qu'elle ne put que rarement se plaindre à Louis XIV des mauvais traitements qu'on lui faisait éprouver. Quelques lettres parvenues cependant à Versailles donnèrent une faible idée de sa politique, laquelle ne roulait guère que sur une seule question : l'impuissance de Charles II. Malheureusement la princesse sortit de ce cercle conjugal au moment de la ligue d'Augsbourg, en cherchant à détourner le roi son mari d'accéder à cette coalition... Sa mort suivit de près ce dangereux conseil. Marie-Louise fut, dit-on, empoisonnée par un pâté d'anguilles avec deux dames de sa maison. Lorsque l'ambassadeur français se présenta à l'Escurial pour voir la reine malade, on lui refusa l'entrée de son appartement sous le prétexte ridiculement spécieux que l'usage n'était pas en Espagne d'admettre les ambassadeurs auprès des reines au lit. Louis XIV, en recevant la nouvelle de cette mort violente, haussa les épaules et dit : « Ces princes impuissants ne sont » bons à rien, pas même à imposer au crime. »

Le temps est venu où Louis XIV, sans nuire à la politique qui s'est perpétuée en France depuis Richelieu, peut accorder ouvertement sa protection à Jacques II : il s'agit maintenant d'attaquer Guillaume, de renverser d'un trône usurpé ce prince audacieux, plus redoutable déjà pour les Etats de Louis XIV que le dévot Stuart

A peine fut-on au large, que le roi et ses compagnons, présentant des pistolets aux deux marins, leur intimèrent l'ordre de les mener en France.

ne pouvait le devenir, et qui, par l'effet de son usurpation, ne peut manquer de lier l'Angleterre à la coalition des puissances liguées contre nous. D'ailleurs, aujourd'hui plus que jamais, la France doit prévenir le retour de la rivalité maritime et commerçante des Anglais, rivalité bien plus à craindre sous la main habile du prince d'Orange que sous la molle direction de Jacques II. Une fois en paisible possession du trône, l'usurpateur songera à justifier sa conquête par tous les moyens qui pourront lui concilier l'affection de ses sujets : il fera jouer tous les ressorts de la prospérité du royaume, comme il cherchera à faire revivre toute sa gloire. Ainsi Louis XIV aura un adversaire puissant au dehors, un rival actif au dedans et un ennemi acharné partout. La cause de Jacques II est donc la sienne, il est fortement intéressé à le servir, et l'enseigne brillante des procédés généreux sera là pour exciter l'admiration du vulgaire, qui ne

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

sait guère lire dans le livre obscur des destinées politiques. Une expédition en Irlande est décidée, Jacques II se met à la tête des troupes de débarquement, et Louis XIV lui donne les moyens de faire cette campagne non-seulement avec succès, mais encore avec honneur. Treize gros vaisseaux, six frégates et plusieurs brûlots sont armés à Brest pour transporter en Irlande le monarque détrôné et les troupes que le roi de France lui donne. Indépendamment de ce corps, qui sera de six mille hommes, Jacques II emmène vingt capitaines, vingt lieutenants et vingt cadets pour servir dans les troupes irlandaises qui se rangeront sous les drapeaux de ce prince catholique. On embarque des selles, des brides, des pistolets, destinés à équiper quelque cavalerie, s'il est possible de se procurer des chevaux; enfin la flotte est chargée de tous les habits, armes et autres objets nécessaires à une armée de douze mille fantassins. Dans ces grandes dispositions, on n'a point oublié ce qui peut servir aux usages personnels du roi et même l'environner d'une sorte de luxe : un soin attentif a réuni sur le vaisseau que doit monter Sa Majesté Anglaise, et qui portera son pavillon, des services d'or et d'argent, des habits magnifiques, du linge à profusion, des voitures, des attelages, des chevaux de main, et tout ce qui peut servir à un campement commode, comme des lits de camp, des chaises, et jusqu'à des portes. Louis XIV donne en partant deux millions à Jacques II, et s'est engagé à lui faire parvenir tous les fonds qui lui seront nécessaires pendant l'expédition. M. le comte d'Avaux est désigné pour accompagner le prince en qualité d'ambassadeur extraordinaire, lui servir de conseil, administrer l'armée et tenir les finances. M. le comte de Lauzun devait prendre le commandement des troupes françaises envoyées en Irlande, avec le titre de capitaine général; mais ce seigneur, que l'infortune n'a point corrigé, s'est montré assez déraisonnable pour mettre une condition à son acceptation : il voulait être fait duc avant de partir. Cette renaissante audace a réveillé le ressentiment de Louis XIV : Lauzun ne partira point. Jacques II l'a dédommagé, autant qu'il le pouvait, en lui conférant l'ordre de la Jarretière.

— Monsieur, montrez-moi, je vous prie, M. de Vauban. — C'est moi, répondit le général. A ces mots l'étranger saute au cou du grand ingénieur...

A quoi s'occupe cependant le roi d'Angleterre, tandis que tant de préparatifs se font dans son intérêt? Il se rend à Paris chez les jésuites, se fait reconnaître comme appartenant à leur corps, et touche les écrouelles au couvent des Anglaises. Fidèle à ses affections, il choisit pour son secrétaire d'État le jésuite écossais *Innes*; ne voulant pas absolument s'apercevoir que les enfants de Loyola ne servent jamais que leur compagnie, et ne donnent à tout le reste qu'un simulacre de dévouement.

Enfin, tout étant prêt pour le départ, le roi alla trouver Jacques II à Saint-Germain, et, remettant à ce prince pour dernier présent la cuirasse et les armes qui lui ont servi dans toutes ses campagnes, il lui dit : « Puissent-elles vous porter bonheur! » Puis il ajouta en embrassant le monarque anglais : « Adieu, monsieur mon frère. Je » ne saurais dire combien je suis touché de vous voir partir, plaise » à Dieu cependant que je ne vous revoie jamais. Mais si par mal- » heur vous êtes forcé de revenir, vous me retrouverez tel que vous » me voyez. » Jacques II est parti de Saint-Germain le 28 février pour se rendre à Brest, où il est arrivé le quatrième jour. Deux heures après le départ de Sa Majesté, la reine Marie est allée enfermer elle et son fils au couvent de Poissy, où la supérieure, madame Charlotte d'Ailly, a reçu cette vertueuse princesse avec toute la distinction due à son rang.

Le duc de Bourgogne grandit; il vient d'être enlevé aux femmes. M. le duc de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre, est nommé gouverneur de ce jeune prince; Sa Majesté a choisi l'abbé Fénelon pour son gouverneur. Son Altesse Royale, qui a de la vivacité et promet d'avoir de l'esprit, a supplié le roi de le faire mousquetaire, de lui donner un maître d'exercice et de le passer en revue avec les autres. Le roi lui a demandé s'il voulait être mousquetaire noir ou gris. « Tous les deux ensemble, a répondu le petit espiègle, » et, pour cela, Votre Majesté n'a qu'à me donner un de ses chevaux » pies. » Cette saillie ingénieuse a valu beaucoup de caresses à l'enfant et plus encore de bonbons.

Pendant que Jacques II se disposait à descendre en armes sur les côtes d'Irlande, le parlement d'Angleterre, par l'adroite instigation de Guillaume III, déclarait le trône vacant; et les états, assemblés sous le nom de *Convention*, déféraient la couronne au prince et à la princesse d'Orange, déjà établis dans le palais des rois de la Grande-Bretagne. Un peu plus tard, c'est-à-dire au moment où Stuart recevait l'hommage du comte de Tyrconell, vice-roi d'Irlande, qui lui était resté fidèle, on couronnait Guillaume à Londres, et les Écossais le proclamaient à Edimbourg. Après cette double solennité, qui prouvait à Stuart qu'il ne pouvait compter que sur un quart au plus de ses anciens sujets, le prince d'Orange se disposa à marcher contre son concurrent, et déclara avant tout la guerre au roi de France, qui le favorisait. Le prince hollandais ne négligea pas, dans le même temps, de pousser la république à conclure une alliance avec l'empereur, qui pouvait prêter un appui imposant à cet État trop faible pour lutter corps à corps avec Louis XIV. Léopold promit volontiers de soutenir la Hollande, pourvu que cette puissance s'engageât à empêcher de toutes ses forces qu'un prince français ne montât sur le trône d'Espagne, après la mort de Charles II, au préjudice de la maison d'Autriche. Cette condition, que les Hollandais acceptèrent, fut l'objet d'un article dit *secret* mais que tout le monde connut dès le lendemain de la signature du traité, comme il arrive toujours en pareil cas.

A peine Jacques II avait-il le pied dans la partie de son royaume qui lui est restée fidèle, que Louis XIV lui envoyait un nouveau secours d'hommes et d'argent. Cette fois M. de Lauzun, mieux inspiré que la première, partit pour l'Irlande sans conditions et après avoir obtenu un commandement, se résignant à aller mériter la faveur qu'il avait naguère sollicitée d'avance. Le comte de Château-Renaud, avec vingt-trois vaisseaux de ligne, fut chargé de porter en Angleterre le second corps destiné à soutenir l'expédition de Stuart; il y arriva malgré l'opposition d'une flotte anglaise commandée par le vice-amiral Herbert, et que le marin français battit et dispersa. Après une navigation de seize jours M. de Château-Renaud rentra à Brest vainqueur de la marine anglaise, et amenant sept navires hollandais richement chargés qu'il avait pris au retour de son expédition.

Les nouvelles qui nous parviennent de l'Irlande annoncent peu d'activité de la part de l'armée expéditionnaire, les exploits de Jacques II se sont bornés jusqu'ici à tirer cent mille livres de son petit trésor pour récompenser la fidélité du comte de Tyrconell, à lui remettre de la part de Louis XIV une épée enrichie de pierreries, et à conférer le titre de duc à ce vice-roi. Quelques villes irlandaises, d'abord soumises au prince d'Orange, ont ouvert leurs portes à Jacques II, mais Londonderry lui a résisté. Il a mis le siége devant cette place, défendue par un prêtre presbytérien nommé *Walker*, et qui n'a pour toute garnison qu'une milice bourgeoise. Le maréchal de Schomberg, que Guillaume III a mis à la tête des troupes anglaises en-

voyées en Irlande, n'a fait encore aucun mouvement d'importance, il observe sagement l'armée royale; et celle-ci, avec moins de sagesse, s'abstient d'attaquer... Le roi s'amuse à rassembler un parlement à Dublin; c'est prendre les choses à rebours : il eût été temps de préparer des édits quand Sa Majesté aurait eu un pays à gouverner; la première loi que ce prince ait à donner à l'Angleterre doit être faite par son épée.

La reine Marie, voyant languir la cause du roi son mari, est triste, abattue, et pleure sans cesse. A la sollicitation de Louis XIV, cette princesse est retournée, un peu contre son gré, à Saint-Germain. Le roi, dont l'âme est si bonne, si compatissante, surtout pour les femmes, va presque tous les jours consoler l'affligée Marie; il adoucit sa douleur par tous les moyens qu'il peut imaginer, ne se rend jamais auprès d'elle sans lui porter quelques petits présents; et elle les accepte, parce que ce sont toujours des objets qui conviennent à la piété de cette reine, aussi dévote que malheureuse. Il est peu de voyages à Marly, peu de fêtes à Trianon auxquels Marie ne soit pas invitée; Louis XIV ne se borne pas à la prier d'y venir, c'est toujours lui qui va la prendre dans son carrosse. Enfin aucun soin, aucune attention, aucune manière engageante ne sont omis pour dissiper les chagrins de la souveraine... Le monde, dans cette circonstance, ne croit point à la bonté tout à fait désintéressée d'un prince dont la galanterie fut jadis portée si loin; on dit, sans trop de réserve, que la dévotion de Sa Majesté faiblit, qu'il y a de l'amour sous jeu; et madame de Maintenon me semble partager cette opinion, qui pour elle est une terrible crainte. Tous les confesseurs et directeurs de conscience qui approchent de Sa Majesté, Bossuet, de la Chaise, Gobelin, le curé de Versailles, ont reçu l'ordre de ranimer les feux de l'enfer devant les yeux du roi pour l'empêcher de courir de nouveau vers la damnation; Bourdaloue a été invité à glisser un renfort de diables dans ses sermons; madame de Maintenon elle-même redouble d'exhortations antimondaines auprès de Sa Majesté; enfin hier, en entrant chez elle, le roi a vu le nombre des images saintes doublé dans son appartement : ce prince ne pouvait porter les yeux sur aucune partie de la tenture qu'ils ne tombassent sur une Madeleine, un saint Jérôme ou une Passion.

La levée de boucliers continue d'un bout à l'autre de l'Europe : tandis que Louis XIV déclare la guerre à l'Angleterre et au prince d'Orange *usurpateur*, ainsi qualifié dans le manifeste, la diète de Ratisbonne déclare la France ennemie de l'Empire, et l'électeur de Brandebourg s'empare de Kaisersberg. Dans un temps où toutes les puissances de l'Allemagne peuvent s'élancer en même temps vers nos frontières, M. de Louvois a osé proposer au milieu du conseil de brûler une seconde fois le Palatinat, afin de mettre un désert aride entre la France et ses ennemis. Le roi, qui n'a point oublié la tache que le premier incendie de ce pays imprima sur sa vie militaire, a repoussé avec horreur la proposition de son ministre de la guerre; mais il y a longtemps que cet homme d'Etat a brisé tous les freins de l'audace; il s'est promis de saccager le Palatinat, au mépris de la volonté de son maître. Peu de jours après le conseil où le roi avait détendu l'horrible mesure, un courrier portant l'ordre de l'exécuter partit secrètement de Versailles, expédié par Louvois. Madame de Maintenon en fut informée aussitôt par les espions qu'elle entretient auprès du ministre; elle résolut de prévenir à l'instant le roi. Fut-ce un sentiment d'humanité qui lui dicta cette conduite? Les précédents de la marquise ne viennent point à l'appui de cette opinion... Cent vingt mille protestants ont péri, cinq cent mille ont dû s'expatrier, sans que cette ancienne protestante ait élevé la voix pour implorer la miséricorde ou plutôt la justice royale en faveur de tant d'infortunés. Cette indifférence glaciale opposée au malheur de ses compatriotes laisse peu de probabilité à la supposition que madame de Maintenon ait voulu protéger un peuple allemand. C'est bien plutôt de son ennemi particulier qu'elle trouve enfin et saisit l'occasion de se venger. On sait tout ce qu'une âme dévote peut contenir de fiel; la compagne du roi n'avait encore pu venger que par des allusions l'obstacle que Louvois chercha à opposer au mariage secret, et celui qu'il ne cesse d'apporter à sa déclaration publique; peut-être la vindicative marquise ne serait-elle satisfaite qu'en voyant infliger à Louvois le sort d'*Aman*.

Hier le ministre de la guerre entrait chez madame de Maintenon, où le conseil devait tenir; il n'y avait encore que lui d'arrivé.

« Vous allez vous moquer de moi, dit en souriant la marquise, d'attacher quelque foi aux songes, qui sont de si grands menteurs; mais j'ai rêvé cette nuit que, nonobstant la défense du roi, le Palatinat était en flammes.

— Les rêves ne mentent pas toujours, madame, répondit le marquis; je sais servir le roi malgré lui.

— Parleriez-vous sérieusement, monsieur? demanda Louis XIV avec un grand éclat de voix.

— Très-sérieusement, sire, répondit tranquillement Louvois, cette mesure extrême est indispensable; j'ai fait partir ce matin un courrier pour en porter l'ordre.

— Insolent! s'écria le roi en se saisissant des pincettes.

— Ah! sire, que faites-vous! dit madame de Maintenon, qui s'était jetée entre le monarque et son ministre.

— Laissez-moi, madame, laissez-moi châtier cet impudent valet!

— Sire! s'écria à son tour Louvois, dont le regard étincelait de fureur, respectez-vous, si vous voulez qu'on vous respecte... Ceci n'est plus un jeu de comédie. Si, à la sollicitation d'une femme ambitieuse, mécontente de ne pas régner, Votre Majesté a pu oublier les services que depuis vingt-cinq ans je ne cesse de lui rendre; si elle s'est associée à la vengeance d'une favorite adroite jusqu'au point de me faire insulter sur un théâtre, j'espère au moins que cet oubli de dignité n'ira pas jusqu'à me frapper...

— Eh bien, malheureux, qu'un courrier parte à l'instant pour contremander le premier... Je te rends responsable de l'événement sur ta tête... Une seule maison brûlée sera ton arrêt...

Le contre-ordre partit, mais trop tard... Le Palatinat était en cendres... L'indignation de toute l'Europe est soulevée contre le roi, et Louvois n'a perdu que la faveur de ce prince... Cette tête qu'il songea un moment à faire rouler sur l'échafaud, elle renferme peut-être tout ce qui reste parmi nous du génie de la guerre pour soutenir la gloire militaire de Louis XIV.

La réputation de madame la Dauphine paraît absolument sans tache à beaucoup de gens, un nombre à peu près égal de médisants blâme l'attachement de cette princesse pour sa femme de chambre, Bessola, jusqu'au point d'y voir des impuretés; enfin quelques personnes ont cru apercevoir une intrigue entre Son Altesse Royale et M. de la Trémouille. Il est certain que ce gentilhomme, le mieux fait, mais en même temps le plus laid et le moins spirituel de tous les courtisans, fait publiquement l'amoureux auprès de la Dauphine. On n'y a pas fait d'abord la moindre attention, parce qu'on ne peut empêcher les folles idées d'avoir cours. Mais enfin la curiosité a été excitée quand les observateurs ont vu la princesse causer avec M. de la Trémouille plus souvent qu'avec tout autre seigneur; alors les malins esprits ont jasé, en assurant qu'après tout il ne serait pas sans exemple qu'une princesse du sang préférât les belles formes aux beaux visages. Les propos sont-ils revenus à Son Altesse Royale, ou M. de la Trémouille a-t-il osé déclarer une passion qui aurait offensé? C'est ce que personne à la cour ne peut assurer bien précisément. Dans l'une ou l'autre hypothèse, la Dauphine s'est crue obligée de faire défendre au soupirant de paraître devant elle; madame d'Arpajon, qui a été chargée d'intimer cette interdiction, n'a point divulgué les motifs dont elle l'a sans doute appuyée, et la disgrâce elle-même serait restée secrète, si le disgracié n'eût fait la sottise d'aller s'en plaindre au roi. « Monsieur, a répondu Sa Majesté, madame la Dauphine a » agi fort sagement; elle avait sans doute ses raisons pour prendre ce » parti, et le seul tort qu'elle ait eu c'est de ne l'avoir pas pris plus » tôt... » Malgré tout cela, je retrouve sur mes tablettes de 1688 qu'à la promotion des chevaliers de l'ordre, en date du 3 décembre, madame la Dauphine a protégé M. de la Trémouille...

Nota bene. Depuis quelques jours, et à la grande surprise de la cour, Son Altesse Royale s'est mise à courre le cerf... Cela ressemble singulièrement à une distraction cherchée hors de ses habitudes pour s'étourdir sur un chagrin ou tout au moins sur une forte contrariété.

*

Les Irlandais royalistes, ne se trouvant point pourvus de tout ce qui peut favoriser un siége, ont été forcés de lever celui de Londonderry, après avoir fait manger aux assiégés leurs chevaux, leurs chiens et leurs chats. Cet événement est d'une faible importance par lui-même; mais un petit échec fait toujours beaucoup de tort à une armée quand elle n'a pas encore obtenu de succès, et c'est le cas où se trouve celle de Jacques II.

Louis XIV a longtemps négocié à Madrid, par son ambassadeur, pour déterminer Charles II à embrasser la cause des Stuarts; mais l'influence de Léopold l'ayant emporté, Sa Majesté a déclaré la guerre au roi d'Espagne.

Sur la Moselle et le Rhin, la fortune des armes de Sa Majesté varie depuis quelque temps : tandis que le marquis de Boufflers s'emparait de la place peu importante de Cocheim, le maréchal d'Humières se faisait battre à Valcourt par le prince de Waldeck. Mais la balance des destinées militaires semble vouloir pencher en faveur des ennemis; Mayence, que défendait le marquis d'Uxelles, vient de se rendre au duc Charles de Lorraine après cinquante jours de tranchée ouverte. Les conditions de la capitulation du général français ont été honorables, ce qui lui a fait dire par Louis XIV : « Mar- » quis, vous avez défendu la place en homme de cœur, et vous avez » capitulé en homme d'esprit. » Malgré cet éloge de sa conduite, M. d'Uxelles, s'étant montré à la comédie française quelques jours après son retour de l'armée, fut hué par le public au moment où il allait prendre place sur le théâtre. Le parterre s'obstina à lui crier *Mayence* pendant un quart d'heure, et cet officier général fut contraint de capituler une seconde fois en se retirant. Une circonstance remarquable du siége de Mayence c'est que cette place n'ayant été forcée de se rendre qu'à défaut d'un approvisionnement suffisant, que M. de Louvois avait négligé d'y former, M. d'Uxelles eut la délicatesse de taire cette circonstance, qui le justifiait complétement. Le

ministre de la guerre, qu'un rien pourrait perdre, sut gré au marquis de sa discrétion, dont celui-ci avait senti toute la conséquence.

M. le prince, fils du grand Condé, est dans une situation d'esprit qui afflige sincèrement la cour, parce que ce seigneur a dans ses moments lucides du mérite et des qualités estimables. On avait remarqué dans la première jeunesse du prince que, malgré beaucoup d'aptitude, une activité soutenue, une valeur éclatante, et la plus grande envie d'imiter son illustre père, il n'avait jamais pu comprendre les premiers éléments de la guerre. Vainement en a-t-il fait longtemps son étude particulière, vainement a-t-il tâché de se pénétrer des leçons que le vainqueur de Rocroi lui donnait en présence de l'ennemi; tous les principes du grand art ont échappé à cet homme vraiment supérieur sous d'autres rapports, et l'illustre Condé s'affligea souvent de ne pouvoir laisser à son fils l'héritage de ses grands talents avec celui de son nom. Ce déni d'intelligence spéciale tenait déjà sans doute à un dérangement moral, qui s'est aggravé de plus en plus dans la suite. Madame la princesse a eu beaucoup à souffrir de cette espèce de maladie : son mari était jaloux jusqu'à la fureur, quoique cette dame ait toujours été d'une laideur repoussante, et qu'une bosse assez prononcée contribuât à éloigner d'elle tout danger de séduction. Elle était à toute heure exposée aux plus bizarres fantaisies de son maniaque époux : quelquefois il la tirait brusquement de son lit pour lui faire entreprendre un voyage dont il ne l'avait point prévenue, et à peine était-elle dans son carrosse qu'il changeait d'avis et la renvoyait se coucher. On cite une année où la pauvre princesse partit ainsi, quinze jours de suite, pour aller à Fontainebleau, sans avoir jamais dépassé le bout de la rue. Il arrivait souvent que Son Altesse, envoyant chercher sa femme à l'église, lui faisait quitter la grand'messe, vêpres ou complies; on a vu même des laquais contraindre cette pieuse dame, par ordre exprès de leur maître, à s'éloigner de la sainte table où elle allait communier. Tous ces dérangements impies n'avaient pour motifs que des caprices insignifiants; un jour M. le prince fit sortir en toute hâte la princesse d'un confessionnal de Saint-Sulpice : il s'agissait de voir un gros singe dont il venait de faire l'acquisition.

Encore si madame de Condé n'eût été assujettie qu'à ces étranges idées, sa patience angélique en eût aisément triomphé; mais dans les intervalles de ces folies inoffensives il prenait quelquefois à M. le prince des accès d'humeur sombre pendant lesquels il passait avec sa femme des brusqueries aux injures, et de celles-ci aux coups... L'infortunée jetait alors les hauts cris; mais si un valet compatissant eût osé se présenter sur le lieu de la scène, Son Altesse l'eût infailliblement tué. Depuis quelques années ce prince, qu'on ne peut s'empêcher de plaindre, n'éprouve plus de ces violentes crises; son égarement consiste aujourd'hui dans une indécision continuelle : en moins d'une heure il change vingt fois d'avis sur la moindre chose, il ne sait jamais le matin où il prendra son dîner; aussi lui en prépare-t-on tous les jours un à Paris, à Chantilly, à Ecouen et à Versailles. Heureusement cette multiplicité de repas ne cause pas de grands frais, Son Altesse se contentant d'un potage et de la moitié d'un poulet rôti sur une croûte de pain.

Il y a des saisons où M. le prince se croit métamorphosé en diverses espèces d'animaux, mais plus particulièrement en chien. Un soir, au coucher du roi, pendant la prière, les courtisans virent Son Altesse jeter à diverses reprises la tête en l'air et ouvrir la bouche comme pour faire entendre un aboiement, que pourtant il réprimait. Un autre jour, saisi de cette même envie canine au lever, M. le prince ne put s'en rendre maître autant, et s'approchant d'une croisée ouverte, il mit la tête dehors et se satisfit... il aboya.

Par un genre différent de folie, M. de Condé ne mangea rien pendant un assez long espace de temps sans l'avoir pesé aussi soigneusement que s'il se fût agi de diamants. Ce n'est pas tout, ce qui sortait du corps de ce prince était soumis à la balance avec non moins d'exactitude, non moins de scrupule, et souvent il dissertait à perte de vue en présence des médecins sur une différence de dix grains dans le produit de ses digestions.

Enfin, après cette manie, en vint une autre plus étrange encore, plus inquiétante surtout. Un matin de l'automne dernier, M. le prince déclara qu'il était mort, et que, les morts ne mangeant plus, il était désormais inutile de rien lui servir. Vainement son médecin voulut-il lui persuader qu'il vivait, et qu'en conséquence il devait se nourrir, le malade persista dans son idée, et refusa toute espèce d'aliments. Par bonheur, il vint à la pensée du docteur que l'exemple pourrait bien agir sur un fou comme sur un autre : il dit au prince qu'en effet il était bien mort, mais que lui médecin se faisait fort de montrer à Son Altesse des morts qui mangeaient de fort bon appétit, et qui étaient certainement des morts de bonne maison. Le prince ayant promis de croire à la preuve si elle était démonstrative, des défunts, bien stylés d'avance, parurent assis à une table copieusement servie, et mangèrent de façon à dégoûter les vivants. Le soi-disant trépassé eut envie de faire comme eux, il s'en trouva à merveille; mais pendant un mois il ne voulut dîner et souper qu'à la table des morts, et c'était à qui mourrait parmi les amis de l'ingénieux docteur pour vivre chez le prince de Condé.

Le roi vient encore d'accorder la paix aux Algériens après les avoir contraints par ses vaisseaux à implorer sa clémence. Mais la fortune continue de nous être contraire sur le Rhin : M. d'Asfeld a rendu le 28 octobre la forte place de Bonn à l'électeur de Brandebourg, qui pour s'en emparer a dû appeler à son secours le duc Charles de Lorraine, en qui réside maintenant toute la gloire militaire de l'Empire. Le baron d'Asfeld est mort à Aix-la-Chapelle des blessures qu'il a reçues pendant le siége de la ville qu'il défendait.

L'honorable M. Lepelletier, après avoir plié six ans sous le faix du contrôle général, a enfin obtenu du roi qu'il lui ôtât ce fardeau. Les finances étaient une matière trop litigieuse pour l'âme candide de ce vieux magistrat, et les comptes des fermiers généraux lui ont semblé plus obscurs que les éléments du droit canon, qui pourtant ne le sont pas mal.

C'est à M. de Pontchartrain que Sa Majesté parle de remettre les clefs des coffres de l'Etat; nous verrons s'il sait les remplir avec intelligence et les vider avec mesure. Pour augmenter la matière monnayée qui s'y trouve en ce moment, le roi a fait *ordonner* que l'on portât à la Monnaie toute son argenterie; ce prince a donné l'exemple, et toute la famille royale l'a suivi. Il eût peut-être mieux valu faire moins de loteries à la cour... Madame la duchesse de Lude, jalouse de suivre ce beau mouvement d'abnégation de grandeur, a fait mettre en pièces tous ses ustensiles d'argent et les a envoyés... chez son orfévre, qui lui a fait passer en échange environ vingt-sept mille écus qu'elle a déposés... dans sa cassette.

Deux personnages illustres par des titres bien différents sont morts cette année à Rome : Christine, reine de Suède, et le pape Innocent XI. J'ai peint ailleurs une princesse que la nature avait favorisée d'un esprit étendu, d'un génie fécond, qui ne servirent que ses passions et ne tournèrent qu'à sa honte. Elle est morte comme elle avait vécu. *Odescalchi* laisse après lui la mémoire d'un pape honnête homme; c'est une qualité que peu de souverains pontifes ont obtenue : il est malheureux qu'un vicaire de Jésus-Christ ne puisse pas travailler plus souvent à la mériter. Le Vénitien *Ottoboni* règne maintenant au Vatican sous le nom d'Alexandre VIII; Sa Sainteté avoue ingénument qu'elle doit son exaltation à M. de Chaulnes, ambassadeur de France; ce qui veut dire en d'autres termes que nous avons un pape du choix de Louis XIV. Nous voilà donc sûrs d'avoir toujours raison en cour de Rome, grand bien nous fasse!

M. le duc de Montausier a terminé aussi cette année sa vertueuse carrière. Aucun homme ne fut moins propre au métier de courtisan : c'était un sage taillé à l'antique. Sa vertu austère s'irritait de tout ce qui n'était pas droit et loyal; aussi ne jouit-il jamais que d'une demi-faveur: la franchise ne prospère pas sur le terrain de la cour. Quelques traits suffiront pour achever de peindre ce seigneur. Dans une de ses conférences avec le Dauphin, dont il était le gouverneur, M. de Montausier ayant touché par mégarde le bras du prince, celui-ci s'imagina avoir été frappé. « Comment, monsieur, s'écria-t-il, » vous me frappez! qu'on m'apporte mes pistolets. — Apportez à » monseigneur ses pistolets, » ajouta froidement le gouverneur. Les armes étant apportées, M. de Montausier les remit entre les mains de son élève et lui dit : « Voyez, monseigneur, ce que vous voulez » faire. » Le prince tomba aux genoux du vertueux gentilhomme. Voici maintenant qui prouve le peu de cas que le duc faisait des complaisances de cour : Un jour le Dauphin, s'exerçant à tirer au blanc, envoya la balle si loin du but que M. de Montausier se moqua de lui. Tirez! dit-il ensuite au marquis de Créqui, qui passait pour être fort adroit... Le jeune courtisan tira, et sa balle frappa un pied plus loin que celle de *Monseigneur*. « Ah! petit serpent, s'écria le gouver- » neur, il faudrait vous étrangler. »

Quand M. de Montausier eut fini l'éducation de Son Altesse Royale, il lui dit : « Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'ai- » merez; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en conso- » lerai. » On croirait entendre Caton... Oh! non, le duc de Montausier n'était pas un homme de notre temps.

CHAPITRE XXX.

1690-1691.

M. de Pontchartrain contrôleur général. — Les charges à finances. — Racine gentilhomme de la chambre. — Chasses et promenades du roi. — La misère publique et les riches étrennes. — Mort du célèbre peintre le Brun. — Mignard le remplace comme premier peintre du roi. — Parallèle de ces deux artistes. — Le portrait; l'hermine et la couronne. — Incendie au château. — Les dames réfugiées et les mousquetaires. — Mort du duc de Lorraine. — Mort de la Dauphine. — Un dernier mot sur cette princesse. — Bossola; le double fond du coffre. — Le Dauphin et madame de Roure. — Madame de Montespan et les diamants du Dauphin. — Vengeance d'une dévote. — Victoire de Fleurus. — Les exploits du duc du Maine trouvent des incrédules. — Les chevaux et les papillons. — Première victoire maritime. — Les Français ont l'empire de la mer. — Perte de la bataille de la Boyne par les troupes de Jacques II. — Mort de Schomberg. — Le prince d'Orange est blessé. — Indécentes réjouissances à Paris. — Combat dans le réfectoire des cordeliers de Mantoue. — Guerre en Savoie; succès de Catinat. — L'*Histoire des perruques* par l'abbé Thiers. — Mœurs et usages des Parisiens en 1690. — L'Hôpital des fous de

Londres bâti sur le plan du Louvre. — Les cabinets secrets de Marly sur le plan de *Saint-James*. — Mort de M. de Seignelai. — M. de Pontchartrain le remplace à la marine. — Portrait de ce dernier. — L'*homme au masque de fer* à la Bastille. — Retraite de madame de Montespan aux filles de Saint-Joseph. — Pénitence et vanité. — Intérieur de madame de Maintenon. — Échappée de vue sur la cour. — Mort de Louvois. — Détails sur cet événement. — Effet qu'il produit sur Louis XIV et madame de Maintenon. — Coup d'œil sur la situation militaire de la France. — M. de Barbezieux ministre à vingt ans. — Commencement du pouvoir suprême de madame de Maintenon. — Mot ingénieux de M. de Valincourt. — Franchise de Catinat.

M. de Pontchartrain remplace décidément l'honnête Lepelletier au contrôle général; ce nouveau financier a eu dès son entrée en fonction la singulière idée de se faire rendre compte du montant des monnaies d'or et d'argent en circulation, comme s'il avait envie de frapper un impôt sur les espèces monnayées. Gourville, qui s'était chargé de procurer ce renseignement au ministre, lui a tenu parole : on sait donc qu'il circule en France au moment où j'écris cinq cents millions en pièces frappées à toutes effigies. Poussant plus loin ses recherches, Gourville a constaté que l'or et l'argent employés en ornements d'église, ustensiles et grosse bijouterie, s'élèvent à une valeur d'environ deux cents millions.

Je ne sais pas au juste à quoi servira cette donnée ; mais on parle de créer encore de nouvelles charges à finance, triste ressource des gouvernements nécessiteux, mode d'emprunt plus malheureux que tout autre. En effet, si l'Etat emprunte purement et simplement, il ne contracte qu'une obligation, celle de servir un intérêt, tandis que par la création des charges il s'impose la même obligation, et se donne souvent de mauvais serviteurs, parce que l'homme qui peut acheter un emploi se croit toujours assez de mérite pour le remplir. Colbert, que les circonstances impérieuses firent tant de fois recourir à cette déplorable manière de battre monnaie, avait donc bien raison de dire : « Quand le roi crée un office, le bon Dieu crée » en même temps un nigaud pour l'acheter; mais il faut que ces » deux créations marchent de front.. » Aussi le résultat invariable de ce système est-il d'augmenter la dette de l'Etat, et d'avoir force nigauds en titre.

Ce n'est pas parmi ces derniers qu'il faut classer l'illustre Racine, que Sa Majesté vient de nommer gentilhomme ordinaire de sa chambre : l'auteur de *Phèdre* et d'*Andromaque* n'a versé ni deniers dans les coffres royaux ni sottise dans le cours des affaires publiques. Mais, quoique Racine n'ait pas donné d'argent pour sa charge, convenons qu'il la paye cher... L'homme de génie qui devient courtisan par devoir, par *service*, fait un sacrifice énorme; et le prince des poëtes n'est plus qu'un bien petit personnage dans l'antichambre de Versailles.

Hier, dimanche, la plus belle journée d'hiver qu'on eût vue depuis longtemps, a déterminé le roi dès son lever à courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain; sur-le-champ M. le Grand a commandé les équipages de chasse, et tous les courtisans admis à l'honneur de la *casaque* ont été mettre cet habit, qui est bleu, galonné d'or et d'argent avec doublure rouge. Puisque l'occasion se présente de parler des chasses du roi, je vais y consacrer quelques lignes et dire un mot des promenades de Sa Majesté. Louis XIV chasse au courre au moins une fois par semaine à Marly, à Saint-Germain ou à Fontainebleau. Le cerf est la bête que le roi poursuit de préférence. Tous les courtisans peuvent être du courre; mais, comme on sait qu'un trop grand nombre de chasseurs importune Sa Majesté, elle n'est ordinairement environnée que des gentilshommes ayant la *casaque*. D'ailleurs le roi ne veut pas qu'on le suive dans les forêts par devoir, mais par goût. Louis XIV a repris l'habitude de chasser à cheval, interrompue quelque temps après la chute dans laquelle ce prince s'était démis le bras. Cependant une calèche attelée de quatre chevaux est toujours tenue à proximité, et Sa Majesté s'en sert de temps en temps quand le courre se prolonge. Quatre pages, qu'on nomme les *quatre ordinaires* ou les *quatre surtouts* à cause des surtouts bleus dont ils sont revêtus, suivent à cheval le roi, portant sur des coussins les chiens dont il aime le plus à se servir.

Une ou deux fois la semaine Sa Majesté se contente d'aller tirer dans le parc de Versailles, particulièrement les dimanches et jours de fête, cette récréation ne dure guère que trois ou quatre heures, et le roi revient toujours dîner au château, à moins qu'il n'ait prévenu en partant qu'il dîne à Trianon.

Les jours où le roi ne chasse pas il fait toujours quelque promenade plus ou moins longue, il faut qu'il respire le grand air; s'il en était privé, sa santé serait promptement altérée. Les maux de tête, auxquels Sa Majesté est fort sujette par suite de l'abus des parfums, l'assaillent dès qu'elle se tient renfermée. Aussi trouve-t-on presque toujours une croisée ouverte dans la chambre où ce prince se tient; madame de Maintenon reste dans son propre appartement exposée à des courants d'air continuels, dont le roi ne songe pas même à prévenir l'incommodité pour la marquise, et l'hiver les dames admises à l'honneur du carrosse de Sa Majesté pendant les voyages doivent se résigner à grelotter entre deux glaces baissées pour renouveler l'air qu'il respire. Louis XIV sort quelque temps qu'il fasse : le vent, la neige, la gelée, une pluie d'averse, rien ne l'arrête; il hume un air vif, il est content. Les promenades du roi ont pour but de visiter les ouvriers toujours occupés à ses bâtiments et dans ses jardins, ou de se rendre avec des dames à une collation qu'il a fait servir dans le parc de Versailles, dans celui de Marly, et, pendant les voyages de Fontainebleau, dans la belle forêt qui touche au château. En général, le roi n'est suivi, lorsqu'il se promène, que par les principaux officiers de la cour et les personnes qui approchent le plus de sa personne; lui seul alors demeure couvert. Mais durant les voyages soit à Marly, soit à Fontainebleau, comme toutes les personnes qui en font partie ont été désignées par Sa Majesté, toutes ont la liberté de l'accompagner dans les jardins. Marly a de plus un privilége que n'ont pas les autres résidences, c'est qu'à l'heure des promenades, et au moment où le roi sort du château, il dit tout haut : *Messieurs, le chapeau!* espèce de commandement auquel tout le monde doit se couvrir. Cet ordre est même tellement impératif, que Sa Majesté trouverait mauvais que le plus simple employé de la maison différât d'une seconde à mettre son chapeau.

Le roi envoya le jour de l'an à *Monseigneur* une bourse de cinq mille louis d'or pour étrennes; c'est beaucoup pour un moment critique où l'on a *donné l'ordre* aux habitants de Paris de porter leur argenterie à la Monnaie. Sa Majesté a fait remettre la même somme à madame la duchesse, mais très-secrètement, afin de ne pas exciter la jalousie de madame la princesse de Conti, qui n'a pas reçu de semblable présent, parce que le roi trouve, dit-on, qu'elle porte un peu loin la liberté du veuvage.

La France a perdu le Brun, l'un des peintres les plus distingués qui aient existé, cet artiste que la nature avait favorisé, comme Michel-Ange, d'une aptitude embrassant tous les arts, enfin l'auteur de la grande galerie de Versailles, pour l'exécution de laquelle il fit jaillir de sa tête les inspirations du peintre, de l'architecte et du sculpteur. Cet homme justement célèbre était premier peintre du roi, directeur de la manufacture des Gobelins et chancelier de l'académie de peinture. Mignard obtient après le Brun la place de premier peintre de Sa Majesté, ce qui ne veut pas dire que le nouveau fonctionnaire remplace l'ancien. Le Brun dans ses compositions étincelait de génie, Mignard n'a que de l'esprit; le premier se montrait tout à la fois dramatique, vigoureux, correct, vrai, le second ne brille que par une grâce trop recherchée et par la vivacité souvent outrée de ses couleurs. L'emploi de le Brun est donc occupé, il n'est pas rempli. Mais Mignard possède une qualité qui manquait quelquefois à son prédécesseur, celle de courtisan : le caractère de ce peintre est flatteur comme son pinceau. Mignard termina dernièrement un portrait de madame de Maintenon, que le roi avait fait peindre en sainte Françoise, et cela dans le plus grand secret, afin qu'on ne pût révéler à cette dame la douce surprise que ce prince lui ménageait en lui montrant ce portrait placé à côté du sien. Mignard fut discret, personne ne sut ce qui se passait, personne... que madame de Maintenon; mais elle promit d'être bien surprise quand le tableau lui serait montré. Au moment où le peintre n'avait plus qu'à s'occuper du costume, il voulut connaître à cet égard le goût du roi, et l'on va voir que madame de Maintenon avait laissé percer quelque chose du sien.

« Sire, dit Mignard, à cette main que je n'ai pu rendre aussi belle qu'elle est placerai-je l'anneau conjugal?

— Peu importe, répondit Sa Majesté.

— Je crois, sire, reprit l'artiste, que l'hermine siérait bien à cette figure, et si Votre Majesté le permet...

— Sans doute; donnez-lui le manteau d'hermine, la sainte l'avait bien mérité.

— Alors la couronne vient d'elle-même...

— Halte là, monsieur Mignard, les saints n'ont pas besoin de couronne. » Le roi tourna le dos à son premier peintre, et de ce jour il fut persuadé que cet artiste était initié à d'autres secrets que ceux de l'art.

Un accident qui a failli avoir des suites fort graves a mis sur pied la nuit dernière toute la population du château de Versailles, depuis les cuisines souterraines jusqu'aux lucarnes. On a entendu pendant un quart d'heure le son des tambours, des trompettes, des cloches, se mêlant au bruit des armes prises en tumulte dans les cours, dans les corridors, dans les appartements, armes qui s'échappant de la main des gardes endormis tombaient en résonnant sur les parquets. Après beaucoup de courses, de cris, de demandes inutiles, de paroles perdues, on a su que le feu avait pris dans l'appartement de madame d'Harcourt..... On s'était bientôt rendu maître des flammes; mais les craintes ne se sont pas calmées aussi vite : le cri *Au feu!* répété par mille voix a continué de se faire entendre dans tous les coins du château. L'alarme a été générale. Par je ne sais quelle prédilection, née peut-être de la frayeur, une foule de dames à demi nues s'étaient réfugiées dans la salle des gardes, où sans doute elles espéraient trouver des secours plus sûrs qu'ailleurs, parmi des hommes plus robustes que les autres. On a vu au milieu de cette multitude effrayée madame de Caylus, qui s'était

élancée éperdue des appartements de madame de Maintenon, sa tante, sans s'apercevoir qu'elle découvrait aux mousquetaires de Sa Majesté infiniment plus de charmes qu'elle n'en avait montré à Saint-Cyr quand elle y jouait la *Piété*. Madame de Coulanges, qui ne joua jamais la piété nulle part, était aussi du nombre des beautés fugitives ; sa toilette n'était pas des moins négligées, et les gardes de se dire tout bas : « Cela devait être fort bien il y a quelque dix ans... » Nous verrons si M. de Coulanges fera une chanson là-dessus[1]. Revenons à l'incendie : les meubles et les habits de madame d'Harcourt ont été entièrement consumés, elle-même a eu la main un peu brûlée. Le roi et *Monseigneur* étaient déjà couchés; ils se sont réveillés en sursaut, mais on les a promptement rassurés. Cependant comme la chambre du roi avait été soudainement détendue, Sa Majesté n'a pu s'y recoucher; elle a été passer le reste de la nuit chez le Dauphin.

La mort enleva, le 17 avril, un des redoutables adversaires de nos généraux, un adversaire auquel la France ne pouvait peut-être opposer que le seul Luxembourg : Charles V, duc de Lorraine, a fini sa carrière aventureuse, mais ornée de quelque gloire, à Valz, près Lintz, en Autriche. Il écrivit de son lit de mort cette lettre à l'empereur : « Sacrée Majesté, suivant vos ordres je suis parti d'Inspruck » pour me rendre à Vienne; mais je suis arrêté par un plus grand » maître. Je vais lui rendre compte d'une vie que je vous avais con» sacrée tout entière. Souvenez-vous que je quitte une épouse qui » vous touche, des enfants à qui je ne laisse que mon épée, et des » sujets qui sont dans l'oppression. » Charles était à peine âgé de quarante-huit ans.

Plût à Dieu que la mort eût épargné longtemps une tête plus jeune, plus illustre encore, qu'elle vient de frapper parmi nous! Madame la Dauphine n'est plus ; elle s'est éteinte le 20 avril, consumée par une maladie de poitrine que trois couches rapprochées paraissent avoir rendue plus grave. Son Altesse Royale désira voir, le mois dernier, un célèbre médecin flamand nommé Caret; il prit la poste et arriva dans la chambre de la princesse, mais tellement parfumé, qu'elle ne put supporter sa présence. On fit baigner le docteur, on lui donna des habits; et le lendemain, ayant vu la Dauphine, il déclara qu'il n'y avait nul espoir de guérison, mais que la vie pouvait être prolongée avec de grands ménagements et un régime rigoureux. Son Altesse Royale, lasse des médecins, s'abandonna aux empiriques; elle fit venir, entre autres, le frère Ange, capucin, dont les secrets merveilleux étaient proclamés partout. L'unique résultat des prétendues panacées du moine fut de conduire en dix jours au bord de la tombe une malade dont les médecins eussent prolongé l'existence plusieurs mois encore au milieu de ces riantes illusions qui adoucissent les derniers moments des poitrinaires en leur montrant la santé et le bonheur dans un avenir qu'ils ne verront point. On a voulu revenir aux hommes de l'art, il n'était plus temps : Victoire de Bavière n'avait plus à compter que des heures qui ne pouvaient composer un jour. Se sentant mourir, Son Altesse Royale se fit apporter le duc de Berri; et l'ayant embrassé, elle dit d'une voix éteinte : « C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher. » La princesse expira le soir même. Louis XIV était dans la chambre de Son Altesse Royale au moment de ce soupir convulsif qui marque l'élan de la vie vers l'éternité : « Retirez-vous, sire! lui dit Bossuet. — Non, non, ré» pondit le roi, il est bon que je voie comment meurent mes pareils... » Et quelques minutes après, Sa Majesté tirant *Monseigneur* du chevet de la princesse expirée ajouta d'une voix grave : « Voilà, mon fils, » ce que deviennent les grandeurs ! »

La Dauphine fut à peine pleurée de son mari, de la cour, de sa maison; les dévots ne la regrettèrent point, les pauvres la regrettèrent peu : cependant Victoire de Bavière respectait le roi, honorait madame de Maintenon, aimait *Monseigneur*, se montrait bienveillante avec les courtisans, était pieuse et répandait d'abondantes aumônes; mais on lui reprochait de n'avoir eu ni le cœur ni l'esprit français. Bien plus, pour justifier l'indifférence avec laquelle on voyait mourir une princesse qui a donné trois princes à la France, on la supposa liée aux complots de quelques cours d'Allemagne, pour nuire au pays où elle était appelée à régner... supposition contraire à toute vraisemblance, à toute probabilité, et que l'évidence la plus démonstrative pourrait à grand'peine faire admettre par les hommes sensés. On ne s'est pas contenté d'accréditer ces intrigues imaginaires, on veut que la Dauphine les ait confessées à son heure suprême dans les bras de madame de Maintenon, parce qu'au terme d'une vie mélancolique, retirée, presque sauvage, cette malheureuse princesse crut devoir témoigner à la marquise la reconnaissance qu'elle lui devait réellement pour les soins assidus qu'elle en avait reçus à son arrivée en France.

Les bons esprits ne croient point à ces prétendus crimes: le blâme reste au souverain, qui, le lendemain de la mort de sa bru, ordonne une grande chasse; on taxe d'odieuse insensibilité cette femme qui ayant appartenu au service de la Dauphine n'assiste pas même à ses obsèques, et reconnaît des marques d'attachement données au lit de mort en se dispensant de revêtir le deuil que toute la cour porte par simple devoir.

Bessola, cette femme de chambre qui inspira à Victoire de Bavière un sentiment si étrangement tendre, Bessola, dont le nom tache d'une impureté la mémoire de la Dauphine, est partie pour retourner en Bavière. Cette fille jetait les hauts cris en quittant Paris, prétendant qu'elle s'éloignait de la cour de France sans un sou. Mais les commis des douanes, gens peu confiants dans les déclarations qu'on leur fait, ont découvert dans le double fond d'un coffre de la plaignante pour cinquante mille écus de diamants. Le roi avait assuré à Bessola une pension honnête, que, nonobstant cette découverte, Sa Majesté lui a laissée.

Parmi les nombreuses intrigues que *Monseigneur* entretient depuis son mariage, celle qu'il eut avec madame de Route lui a laissé des souvenirs fort tendres, qui se sont ranimés après la mort de la princesse de Bavière, et le Dauphin est revenu dans le plus grand secret à cette maîtresse. Rien de commode comme l'argent pour ressouder les vieilles inclinations rompues; le prince voulait donner une somme d'argent à madame de Route; mais, je l'ai déjà dit ailleurs, *Monseigneur* a moins de crédit à Paris que le plus petit bonnetier de la rue aux Ours ; l'héritier du plus grand roi de la terre dut envoyer quelques diamants chez le joaillier pour se procurer la somme dont il avait besoin. Madame de Montespan est informée de cette circonstance, elle cherche le confident chargé de vendre les pierreries, les achète beaucoup plus cher que *Monseigneur* ne les voulait vendre, et se rend le lendemain chez le Dauphin. « Monseigneur, dit-elle en » présentant au prince les bijoux qu'elle avait achetés, voici vos dia» mants, permettez-moi en vous priant de les garder de vous rendre » un léger service... Je suis riche, Monseigneur, et riche des bien» faits du roi, ce n'est que faire retourner les choses au lieu où elles » doivent être. » Le Dauphin refusa d'abord, il persista même assez longtemps dans son refus ; mais madame de Montespan fut si pressante, elle mit tant de grâce à insister, que Son Altesse Royale finit par croire qu'il était de son devoir d'accepter.

Tandis que la favorite disgraciée obligeait avec délicatesse l'héritier de la couronne, madame de Maintenon se félicitait dévotement d'avoir enfin trouvé l'occasion de se venger un peu du prince qui la méprisait. Elle peignit au roi, sous les couleurs les plus vives, le scandale que produisaient les soins assidus de *Monseigneur* auprès de madame de Route dans le temps où la cendre de la Dauphine était à peine refroidie. Madame de Maintenon oubliait en ce moment ses rendez-vous à Saint-Cloud le lendemain de la mort de Marie-Thérèse, Sa Majesté n'y songea pas davantage, et madame de Route fut exilée, comme ayant favorisé les égarements de *Monseigneur*. Le prince eut à peine le temps d'apprendre la disgrâce de sa maîtresse, un ordre du roi lui ordonna de se rendre en toute diligence à l'armée d'Allemagne pour en prendre le commandement. Son Altesse Royale se donna toutefois le loisir de faire les plus tendres adieux à madame de Route, et avant de la quitter il la mit, grâce aux bienfaits de l'*altière Vasthi*, en état de supporter avec quelques adoucissements les persécutions de la *candide Esther*.

Le maréchal de Luxembourg, l'élève du grand Condé, a remporté le 1er juillet une mémorable victoire dans la plaine de Fleurus. Ce général a prouvé, en battant le prince de Waldeck par une manœuvre hasardée de cavalerie, que le succès à la guerre peut dépendre de l'audace, et l'on pourrait même ajouter qu'elle l'assure plus souvent que la prudence et les plans longuement médités. M. le duc du Maine était à Fleurus : on dit que la veille de cette brillante affaire le jeune prince tailla en pièces deux mille cavaliers. « Un corps de ca» valerie taillé en pièces par M. le duc du Maine, disait hier un plai» sant de l'Œil-de-bœuf, j'en voudrais bien voir les morceaux. »

Les exploits militaires ne touchent pas ordinairement les milices de Rome; mais il y a des exceptions à tout. M. de Luxembourg a été fort surpris, après la bataille de Fleurus, de recevoir une lettre épiscopale de Bossuet, qui le félicitait d'avoir exterminé quelques milliers d'hommes; le maréchal a été plus surpris encore lorsqu'il a vu la signature du père de la Chaise au bas d'une dépêche écrite dans le même but. En y réfléchissant un peu, le vainqueur a reconnu que la double démarche était dans l'ordre : les soldats tués ne sont que des protestants.

Les la Feuillade sont plaisants de leur nature et dépourvus d'argent par habitude; voici une nouvelle manière de payer ses dettes que le comte, fils du maréchal, propose pour exemple aux enfants de bonne maison. Ce seigneur devait cent louis à un marchand de chevaux nommé Gaveau; il n'y avait guère que dix ans que cette dette durait, ce n'était pas trop. Mais les créanciers ont de mauvais moments; Gaveau vint la semaine passée prendre M. de la Feuillade au lit, et le somma avec toute la fermeté que peut comporter la crainte d'une volée de coups de bâton d'acquitter enfin les deux mille quatre cents livres qu'il lui devait.

« Es-tu naturaliste, mon cher Gaveau ? dit le débiteur d'après la formule toute nouvelle de répondre par une interrogation.

[1] M. de Coulanges, maître des requêtes, était alors célèbre par ses chansons, qui sont remplies de gaieté, de délicatesse et de naïveté. On les a publiées en deux volumes in-12.

— Mais, monsieur le comte, pas beaucoup, répondit le créancier.

— N'importe, il faudrait que tu fusses sans entrailles pour ne pas tressaillir d'aise à la vue de ce que je vais te faire voir. Lapierre, continua le comte en parlant à son laquais, montre à monsieur mes deux beaux papillons; et Lapierre obéit...

— En effet, reprit Gaveau, qui voulut se donner, de peur du ridicule, un petit air d'amateur, j'avoue que mes yeux ne rencontrèrent jamais d'aussi magnifiques papillons.

— Combien t'imagines-tu que cela vaille?

— Ma foi, monsieur le comte, je ne saurais vous dire; tout le monde aujourd'hui a la manie des papillons, et je ne serais pas surpris que ceux-là fussent chers.

— Encore, quel est ton mot? voyons, tu es un homme de sens, et je veux m'en rapporter à toi.

— Je parie que ces papillons-là valent au moins mille écus, dit au hasard le marchand de chevaux pour revenir promptement à son affaire.

— Tu as, parbleu! bien raison de dire au moins; mais, comme je n'ai point d'argent, je veux que tu profites de l'occasion, et je te donne mes papillons pour les cent louis que je te dois.

— Ah! monsieur le comte, vous n'y songez pas!

— Je sais bien, c'est une affaire de dupe que je fais; mais tu es un honnête homme... Je suis enchanté de t'obliger. »

Gaveau eut beau réclamer, supplier, pleurer, il n'y eut pas moyen de faire changer la Feuillade d'avis.

Aujourd'hui commence une nouvelle ère de gloire pour Louis XIV. Si Colbert, du sein des intelligences immortelles, est encore accessible aux joies de la terre; si son essence éthérée lui permet de s'intéresser aux destinées de la France, qu'il servit avec tant de zèle, il recueille le noble fruit de sa longue sollicitude : il voit notre marine, qu'il a tirée du néant, triompher des premiers navigateurs du monde, les Anglais et les Hollandais. MM. de Tourville, de Château-Renaud et d'Estrées, avec soixante-douze vaisseaux de ligne, battirent le 10 juillet, à la hauteur de Dieppe, les flottes réunies de la Hollande et de l'Angleterre, qui ne présentaient pas une force moins imposante. Les fiers dominateurs de l'Océan, après un combat de dix heures, ont vu leurs lignes rompues, leurs vaisseaux dispersés; dix-sept d'entre eux, démâtés, criblés de boulets, se sont jetés sur les côtes de la Grande-Bretagne ou de la Hollande, tandis que le reste, poussé par les vainqueurs entre les rives resserrées de la Tamise, ne trouvait le salut qu'en fuyant le théâtre des anciens triomphes de l'Angleterre. Notons ici avec orgueil que depuis plus de six mois les Français règnent sur les mers, et que cette gloire nouvelle, qui manquait à la renommée du roi, est l'ouvrage de M. de Seignelai.

Mais le roi Jacques II n'a pu profiter de ce triomphe; tandis que le canon de Tourville conquérait un empire nouveau à son maître, Stuart voyait évanouir les dernières lueurs de sa fortune devant celle de Guillaume III; il laissait fixer sous les drapeaux de ce conquérant une victoire mollement défendue à la Boyne par les Irlandais, et que la valeur française ne put seule disputer aux ennemis.

Le roi lui-même, par une absence de courage dont on ne l'aurait pas cru capable, quittait le premier les lignes combattantes, et allait prier pour un succès qui ne pouvait plus consister qu'à fuir avec quelque sécurité. Ce dernier effort de Jacques II ou plutôt des troupes françaises, qui combattirent pour lui et sans lui, n'obtint que le triste résultat de tuer un brave officier, le maréchal de Schomberg, dans les rangs du prince d'Orange. Ce prince lui-même eut l'épaule effleurée par un boulet; on le crut mort à Paris, et l'histoire fera expier aux Parisiens les réjouissances indécentes auxquelles ils se livrèrent sur la fausse nouvelle de cette mort. Les épigrammes, les chansons, les bons mots coururent la ville, et l'on répétait partout ce pauvre refrain :

Le diable ne veut pas qu'on mange
Aux enfers *Schomberg sans orange.*

Mais parmi les gens sensés qui ne font pas consister tout le mérite d'un roi dans l'amour des jésuites et la fréquence des confessions, Guillaume avait ses défenseurs et même ses partisans. Je dois citer comme preuve une dispute survenue au couvent des cordeliers de Mantoue, ville essentiellement catholique comme on sait. Ces moines étant au réfectoire, une partie du couvent se déclara pour Guillaume et cria : *Vive Orange!* l'autre partie soutint Louis XIV et cria : *Vive France!* De la discussion on passa aux injures et de celles-ci aux hostilités. Or, sur le terrain où l'on se trouvait, les armes naturelles étaient les bouteilles, les verres, les plats; on se les envoya réciproquement à la tête, et cela de telle manière que beaucoup de ces irascibles pères reçurent de graves blessures et que cinq ou six d'entre eux demeurèrent étendus sans vie sur le champ de bataille, c'est-à-dire sous la table, où ils n'étaient jusqu'alors tombés que par suite d'un autre genre de combat.

Depuis six mois le duc de Savoie négociait tout à la fois avec Louis XIV et avec l'empereur; ce qui était bien dans le caractère de ce prince, dont toute la vie se passa en duplicités politiques et à miner sourdement les alliances qu'il contractait à découvert. Le roi refusa longtemps de croire à cette perfidie; mais il fallut céder à l'évidence des témoignages que les ministres mirent sous les yeux de Sa Majesté. Elle déclara alors la guerre au duc de Savoie, et envoya contre lui M. Catinat, officier modeste autant que distingué, philosophe profond, homme éclairé, dont le mérite éclatant paraîtra quand la cour voudra le faire ressortir et le placer sur un théâtre convenable. Catinat attaqua, battit le duc savoyard à Staffarde, s'empara de Saluces, entra dans Suze, et M. de Saint-Ruth acheva pendant ce temps de soumettre la Savoie. Ainsi se termine la campagne de 1690, ce qui intéresse peu les Parisiens; blasés sur les événements militaires, au milieu desquels ils sont nés et ont vécu, ils n'y prennent part maintenant que pour les traduire en chansons et en quolibets.

Mais si les habitants de notre capitale s'égayent sur les choses graves, ils prennent au sérieux l'*Histoire des perruques* que vient de publier l'abbé Thiers. Les critiques prétendent que ce livre renferme des anachronismes intolérables et de véritables hérésies en matière de coiffure, la chose est possible; mais, pour mon compte, j'admire en silence l'érudition chevelue de l'auteur. Il nous montre d'abord l'usage des perruques commençant à poindre chez les laïques vers 1629; elles ne couvrirent d'abord qu'un côté de la tête, puis les deux côtés, puis enfin la tête entière. « Les courtisans, les *rousseaux* et les teigneux, dit l'écrivain érudit, adoptèrent les premiers ces cheveux » d'emprunt; les courtisans par délicatesse, les rousseaux par vanité, » les teigneux par nécessité. » Mais en 1659 le nombre des têtes à perruque devint si considérable, qu'un édit créa deux cents barbiers perruquiers étuvistes. Les petites gens et surtout les provinciaux, qui pendant une longue suite d'années n'avaient vu de perruques qu'aux hommes qui les portaient par raison, s'imaginèrent, en 1659, que la cour de Louis XIV ne se composait que de teigneux; l'erreur fut de courte durée : les perruques ne tardèrent pas d'envahir la province, et l'on s'y accoutuma. L'Eglise en général adopta assez tard cette coiffure; mais les abbés damerets, les abbés de coulisse, les abbés de ruelle et de cour contribuèrent à accréditer les perruques : l'abbé la Rivière, qui devint évêque de Langres, donna cet exemple au monde ecclésiastique. Enfin vinrent les catégories, les distinctions sociales déduites de la forme des perruques : on vit les *perruques in-folio*, les *petites perruques*, les *perruques à calotte*, les *perruques de bichon*, les *perruques à la moutonne*. On se perdrait dans la nomenclature; je la laisse rechercher aux curieux, l'ouvrage de l'abbé Thiers à la main.

Puisque j'ai abordé les mœurs et usages de Paris, je vais jeter encore sur le papier quelques traits de la physionomie de cette grande cité à la fin de 1690. Jadis les tailleurs ne travaillaient que de la main; la forme presque invariable des habits laissait l'imagination de ces artisans en plein repos. Aujourd'hui vous les voyez se frapper le front pour trouver chaque jour une coupe nouvelle; il faut qu'ils aient de l'esprit et presque du génie. « Quand un habit dure chez » vous plus qu'une fleur, me disait l'autre jour un observateur » étranger, il paraît décrépit. » L'écarlate et les plumes sont devenues le partage des laquais et des cochers; il en sera bientôt de même de l'or et de l'argent, auxquels les gens comme il faut commencent à renoncer à moins que la matière ne soit rehaussée par le talent du brodeur. En général, si le luxe continue de s'étendre aux classes du peuple, les personnes nobles sont bien décidées à y renoncer, afin de n'avoir rien de commun avec la canaille; reste à savoir ce qui distinguera alors la noblesse de la roture. Si les galons tombent dans le domaine vulgaire, les rubans et les dentelles sont toujours du meilleur goût : hommes et femmes en sont couverts. Tout le monde porte l'épée; mais non pas cette épée courte et légère qui se perdait il y a dix ans sous les basques de l'habit; mais une épée lourde, tranchante comme l'estoc de nos pères; on dirait presque un cimeterre. Il y a quelques années les perruques étaient blondes, elles sont brunes maintenant. Les femmes, dans lesquelles un autre sexe voudrait bien montrer des modèles d'inconstance, de goûts frivoles et de légèreté, donnent complétement tort, au moins pour le moment, à cette critique : elles portent toujours leurs cheveux, et changent peu la forme de leurs robes. Nous nous couvrons constamment avec les habits de notre sexe, tandis que les hommes, en se chamarrant de plus en plus de rubans, de dentelles, de bijoux, finiront par arriver au costume des dames; à la réserve du haut-de-chausse, qu'ils seront toujours fiers de conserver pour l'honneur du corps. On ne portait encore l'an passé que de petites montres; ce sont de grosses, et de très-grosses, qu'il faut avoir à présent. Les femmes attachent ces bijoux par-dessus leurs habits et près de la hanche gauche. Cette mode épargnera plus d'un aveu délicat à la beauté : sa bouche pourra se dispenser de dire l'*heure du berger*; d'un doigt furtif elle se contentera de la montrer au cadran de sa montre. Les hommes pénétrés de belles manières se peignent publiquement dans les rues; les peignes qu'ils portent sur eux leur servent encore à *gratter* aux portes dans les visites qu'ils font. Une femme qu'on trouverait dépourvue d'un petit miroir serait par ce seul motif déclarée de très-mauvais goût.

Les petits chiens font fureur à la cour et à la ville; une dame qui se respecte un peu ne saurait en avoir moins de trois ou quatre sur sa toilette, dans son carrosse, à table près de son assiette, où ces animaux chéris mangent librement, et même au lit. Je fis avant-hier

une visite à madame de Chaulnes, qui me reçut étant encore couchée... Je causais gravement avec elle, lorsque je vis tout à coup sortir des draps un petit museau de loup tenant à une tête dont les oreilles étaient coupés tout ras ; tête en tout fort laide. Bientôt une seconde tête se produisit sur l'oreiller, puis une troisième, puis une quatrième... « Irons-nous à la douzaine? dis-je alors à la duchesse. » — Non, répondit-elle, M. le duc a voulu que je m'en tinsse à la » moitié. — C'est quelque chose, répliquai-je, pour quelqu'un qui n'en » revend pas. » Madame de Chaulnes se mit à rire, et nous reprîmes notre entretien.

Le café, le thé et le chocolat paraissent dans tous les déjeuners des bonnes maisons; mais le café l'emporte sur ses deux concurrents. Écoutez ceux qui veulent justifier leur passion pour ce breuvage, ils vous diront que c'est un remède souverain contre la mélancolie, la tristesse, la douleur. Une dame de la cour apprit dernièrement la mort de son mari, tué en Irlande : « Ah! malheureuse que je suis! » s'écria-t-elle, vite, qu'on m'apporte mon café; » et elle fut consolée... Voilà qui me paraît démonstratif.

Les grands, les nobles, la bourgeoisie, qui les imite, et jusqu'aux marchands qui tiennent à conserver leurs bonnes grâces, passent la matinée à l'église : c'est la nécessité ambitieuse, politique, intéressée de l'époque. Quant à ce qu'on fait dans la maison du Seigneur, les gens qui prescrivent d'y aller ne s'en inquiètent guère... le *decorum*, toujours le *decorum;* le reste va comme il peut. Les habitudes sont enchaînées, mais la conscience a toute latitude; il ne s'agit que de montrer et nullement de prouver. C'est ainsi que le plus grand nombre des fidèles va dans les églises jaser, médire, faire l'amour ou lire des ouvrages obscènes au lieu de livres pieux.

Le rendez-vous à la mode est la foire Saint-Germain, marché ouvert de tout ce qui peut flatter les caprices, le luxe et la friandise : meubles, étoffes, bijoux, vins, liqueurs, pâtisseries, confitures, sucreries, tout se trouve réuni dans ce lieu. Toute la ville y court pour se divertir plutôt que pour acheter; ce qu'on y débite le plus communément, ce sont les agaceries de filles délurées et les propos égrillards ou doucereux de galants marchandant l'innocence qu'on n'a pas encore vendue ou donnée. La foire Saint-Germain est aussi le pays des filous, qui se montrent très-habiles à profiter des distractions sur ce théâtre universel d'intrigue et de plaisir. Le roi alla longtemps à cette foire, dont la physionomie variée le divertissait beaucoup; Sa Majesté n'y va plus depuis son mariage avec madame de Maintenon.

Des trois théâtres de Paris, l'Opéra, la comédie française et les Italiens, ce dernier est celui qui fait le plus de bénéfices, peut-être parce que c'est celui où l'on trouve le moins de bon sens : le public veut des folies, de la gaieté, des bons mots, des malices; si la raison se glisse dans tout cela, il faut qu'elle soit de bonne composition et fasse rire comme le reste. Retournons à Versailles.

Le roi est plus furieux que jamais contre Guillaume III; madame la duchesse, qui de plus en plus se donne son franc parler près de Sa Majesté, toujours dans le but apparent de l'amuser, n'a pas du tout obtenu ce résultat en lui disant hier que le prince d'Orange regardait les grandes actions du monarque français comme autant de grandes folies, et qu'il faisait bâtir un hôpital de fous sur le plan du Louvre. « L'insolent! s'écria Louis XIV... Eh bien! dès demain je ferai con» struire à Marly des cabinets secrets sur le plan de *Saint-James.* »

Les palmes que notre marine obtint le 10 juillet devaient appartenir en partie à M. de Seignelai; mais elles ne pourront orner que son tombeau. Cet autre Colbert a rejoint dans l'éternité son illustre père, dont il continua les grandes vues et mit à fin les vastes projets. Louis XIV perd un ministre d'une haute intelligence, un conseiller sage, un homme d'État éclairé. Seignelai est mort d'une maladie de langueur à trente-neuf ans. M. de Pontchartrain le remplace à la marine. Ce ministre, dont on a pu déjà apprécier le caractère au contrôle général, est un homme dur, s'environnant à plaisir de difficultés et se délectant dans le refus d'une grâce qu'on lui demande. Jamais secrétaire d'État ne fut plus rude dans son cabinet; depuis qu'il a la marine, les officiers généraux eux-mêmes ne sont pas exempts de ses rebuffades... c'est un autre Louvois. Pontchartrain a le visage long, les lèvres épaisses et saillantes; la petite vérole a produit le plus grand ravage dans ses traits et lui a enlevé un œil, celui de verre qui le remplace achève de rendre la physionomie du ministre on ne peut plus disgracieuse... Mais ce gentilhomme est doué d'une infatigable activité, d'une application constante et d'un désir ardent de bien faire. Quel dommage qu'on ne puisse pas promener le rabot sur sa figure et sur son humeur!

Je retrouve dans mes tablettes de 1661 une rapide mention de l'*homme au masque de fer;* ce personnage mystérieux a continué d'être détenu aux îles Sainte-Marguerite jusqu'à ce moment. Mais M. de Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été appelé cette année au gouvernement de la Bastille, fut chargé d'aller prendre l'*homme au masque de fer* et de le conduire dans la prison dont la garde lui était confiée. Ici, comme aux îles Sainte-Marguerite, ce captif inconnu est l'objet d'une sorte de vénération, le gouverneur, les ministres mêmes lui parlent debout; sa table est servie avec abondance, il exige et obtient du linge d'une extrême finesse, des dentelles d'un prix élevé. Jamais on ne lui entendit proférer une plainte; mais sa voix a quelque chose de triste, de mélancolique, qui pénètre l'âme d'une singulière compassion et laisse l'idée d'une grande infortune substituée à une glorieuse carrière. L'*homme au masque de fer* chante en s'accompagnant du luth; c'est alors surtout que son accent produit l'impression la plus touchante... L'imagination aime à faire tomber ce masque de velours aux mentonnières d'acier, qui sans doute dérobe des traits nobles et beaux; elle se plaît à couvrir ces formes parfaites d'un costume brillant, et la rêverie fantastique fait draper la pourpre sur cette taille qui semble faite pour la porter.

Madame de Montespan, qui depuis quelques jours s'est retirée à Saint-Joseph, a fait dire au roi qu'elle prenait *pour jamais* le parti de la retraite; elle résidera six mois dans cette maison, et six mois à Fontevrault. La marquise est devenue sérieusement dévote : soit ferveur réelle ou imitation de madame de la Vallière, cette nouvelle Madeleine porte des chemises de toile jaune, des jarretières de crin; elle entoure à nu sa taille d'une ceinture armée de petites pointes d'acier et couche sur un matelas de cendre. Mais il est des vanités auxquelles l'humilité de madame de Montespan ne peut commander : elle conserve au fond de sa cellule cet air de reine qu'elle avait usurpé au temps de sa faveur ou plutôt de son règne. On trouve un seul fauteuil dans sa chambre, c'est le sien. Quand ses enfants viennent la voir, princes ou princesses, n'importe, ils restent debout; elle les reçoit, non comme une mère, mais comme une souveraine qui tient sa cour, et laisse tomber de son trône les paroles dont elle veut bien honorer ceux qu'elle reçoit.

M. Catinat, continuant ses succès en Savoie, vient de prendre Villefranche; il menace Nice, Carmagnole et Montmélian.

Louis XIV, après une apparition d'un mois en Flandre, est de retour à Versailles, vainqueur des remparts de Mons et du prince de Berg, qui les défendait. M. de Boufflers avait précédemment investi la place; Sa Majesté le rejoignit, menant avec lui les maréchaux de Luxembourg et de la Feuillade avec Vauban, la providence de nos troupes assiégeantes. *Monseigneur*, *Monsieur* et tous les princes du sang accompagnaient aussi le roi; le duc de Chartres a fait sa première campagne sous les murs de Mons. Ce siége a été glorieux et suivi d'un prompt résultat : la ville s'est rendue après seize jours de tranchée ouverte. Je dois mentionner un trait où l'on retrouve l'empreinte de ce caractère français mélangé d'audace, de galanterie et de légèreté : le huitième ou le neuvième jour du siége, sur les onze heures du matin, l'artillerie cessa tout à coup : alors au bruit affreux des canons et des mortiers succéda un concert de hautbois, que les officiers du régiment du roi faisaient donner aux dames de la ville, sur un ouvrage fumant de carnage dont on venait de s'emparer. Les belles Flamandes vinrent en effet sur le rempart écouter cet hommage galant, après quoi le combat reprit comme si de rien n'était.

Un événement d'une autre importance arriva pendant le siége de Mons et porta le coup de grâce au crédit de M. de Louvois. Louis XIV avait placé une garde de cavalerie dans une position qui lui paraissait favorable; Sa Majesté, qui croyait s'entendre mieux que personne au métier de la guerre, se félicitait encore de ce trait d'habile tactique, quand on vint lui dire que le ministre de la guerre avait déplacé le poste si heureusement posé... Cette présomption, de la part d'un homme contre lequel le roi avait déjà de graves sujets de mécontentement, porta la fureur de ce prince au plus haut point... Il jura secrètement qu'il se vengerait, mais il se tut. Ce fut la seule contrariété que Louis XIV éprouva dans cette courte campagne; il félicita sur leur belle conduite tous les princes du sang, et même le jeune duc de Chartres, qu'il n'aime pas, mais dont le premier élan de courage venait d'être au-dessus de tout éloge. Le roi donna cent mille livres à Vauban, qui, sous les murs de Mons, comme partout, avait été la première cause du succès; Sa Majesté fit dîner avec elle ce savant officier, mais le bâton de maréchal fut encore oublié. Serait-il donc vrai, comme on l'a dit, que Vauban, par l'austérité de son caractère et de ses traits, repousserait la bienveillance que ses grands talents ont dès longtemps méritée? Je vais chercher à tracer de mémoire le portrait de cet homme supérieur. Il est vrai que ses yeux sont d'une excessive dureté, mais jamais enseigne ne fut plus trompeuse : Vauban est la douceur personnifiée. Cependant sa bouche elle-même ne révèle pas d'abord ses belles qualités; sa franchise est brusque, ses paroles sont sèches et brèves. Mais qu'on parle à ce grand ingénieur de ses talents, de son mérite prodigieux, ce n'est plus qu'un homme modeste, timide, qui rougit comme un enfant. Avec tout cela, on se rend fort estimable : aussi le roi estime-t-il Vauban; mais avec ces mêmes qualités on ne devient pas maréchal de France, parce que ce grade, dans les idées de Sa Majesté, doit être avant tout une dignité de cour, une broderie de l'État.

Après la prise de Mons le roi voulant donner un nouveau témoignage de sa satisfaction aux capitaines des gardes françaises et des gardes suisses, leur a conféré le rang de colonel.

Louis XIV, à son retour à Versailles, fut reçu au bas du grand

escalier par les enfants de France, *Madame*, *Mademoiselle*, madame la princesse, toutes les dames et ce qui était resté à Paris de courtisans. Mais Sa Majesté, maintenue dans les bornes d'une pieuse réserve par madame de Maintenon, refusa les harangues des différents corps de l'État. Alors l'Académie française, ne pouvant, comme de coutume, flatter ouvertement l'orgueil du monarque, donna sa modestie pour sujet du prix annuel... C'est prendre la vanité de ce prince en sous-œuvre, et la formule seule de l'adulation est changée.

Je n'ai rien dit encore sur l'intérieur de madame de Maintenon : m'y voici Ses domestiques sont peu nombreux, et les femmes attachées à sa personne ont un service peu fatigant, mais triste, ennuyeux; non-seulement elles ne peuvent jamais sortir, mais il leur est défendu de recevoir personne. Il faut distinguer dans ce domestique Nanon, cette ancienne servante de madame Scarron, qui, lorsque cette dernière était à la charité de la paroisse Saint-Eustache, logeait avec elle dans une chambre unique et faisait son petit pot-au-feu si l'on pouvait se le procurer. Devenue madame Balbien, Nanon est la personne la plus considérable de la maison : elle remplit les

Voici, monsieur, dit le comte, les titres bien complets, bien authentiques et dûment scellés...

fonctions d'intendante. Dévote comme sa maîtresse, qu'elle a toujours singée dans ses travers ainsi que dans ses belles qualités, cette servante parvenue a l'œil sur les demoiselles de Saint-Cyr, qui se succèdent auprès de leur fondatrice. Nanon exerce aussi quelque surveillance sur les nièces de madame de Maintenon, et ce n'est pas la partie la moins active de ses devoirs.

Madame de Maintenon ne reçoit et ne rend point de visites : elle voit cependant chez elle la reine d'Angleterre et va la voir à Saint-Germain. Mais parmi les courtisans M. le duc de Richelieu, M. de Montchevreuil et sa femme sont les seules personnes que la marquise admette assidûment dans son intérieur. On y voit plus rarement madame d'Heudicourt et M. de Villeroi.

Madame de Maintenon s'habille et se déshabille devant le roi, qui l'appelle *Madame* comme il faisait de la reine. Elle est toujours assise sur un fauteuil dans l'endroit le plus commode de la chambre; la présence du roi, celle de la famille royale et même celle de la reine d'Angleterre ne changent rien à cet usage. Madame de Maintenon se lève pour *Monseigneur* et *Monsieur*, parce qu'ils vont rarement chez elle, mais elle ne se dérange ni pour les fils de France, ni pour les princes du sang légitimes ou légitimés, ni pour aucun grand officier de la couronne. Si la marquise veut parler aux filles du roi, elle les mande dans son appartement, où elles se rendent toutes tremblantes, attendu que c'est toujours pour recevoir quelque semonce qu'elles sont appelées : il n'est pas rare que ces princesses sortent de cette audience les larmes aux yeux.

Quand les généraux partent pour l'armée ou pour leurs gouvernements ils ne manquent jamais de se présenter chez madame de Maintenon comme ils se présentaient chez la reine. A ces usages il est aisé de reconnaître que le roi et la marquise ne laissent sur le secret de leur mariage qu'un voile de plus en plus clair : le fait suivant est une preuve plus forte. Madame de Maintenon voulait entrer un jour chez les grandes carmélites, dans le couvent desquelles les reines seules ont le droit de pénétrer. « Vous connaissez nos usages, ma» dame, lui dit la supérieure en se plaçant devant la porte, c'est à » vous de décider. — Ouvrez toujours, répondit la marquise, ouvrez, » ma mère. »

Le roi vient chez madame de Maintenon après son dîner et après son souper : il y reste habituellement jusqu'à minuit.

Tout en participant beaucoup aux affaires de l'État madame de Maintenon a l'air de ne point s'en occuper. Lorsque les ministres viennent travailler chez elle, ce qui arrive souvent, le roi et la marquise sont chacun dans un fauteuil, une table est placée devant eux, deux tabourets sont auprès, l'un pour le ministre, l'autre pour son sac [1]. Pendant que le secrétaire d'État travaille avec Sa Majesté, madame de Maintenon s'occupe à lire, à faire de la tapisserie ou à filer. Quoique l'entretien entre le roi et le ministre ait toujours lieu à haute voix, la marquise ne s'y mêle point sans être consultée ; mais elle l'est presque toujours par cette formule interrogative que le roi a adoptée : *Qu'en pense Votre Solidité?* Alors madame de Maintenon répond, mais avec réserve, avec modestie, et cependant ses avis sont toujours adoptés.

Dans les voyages madame de Maintenon part la première avec mesdames de Montchevreuil, d'Heudicourt, de Dangeau et de Caylus. Son dessein est qu'en arrivant le roi la trouve déjà établie, parce qu'il passe ordinairement chez elle aussitôt qu'il est descendu de carrosse.

Les loteries prennent beaucoup d'empire sur le roi : il se passe peu de jours où il n'y en ait pas une après le dîner de Sa Majesté ; c'est un besoin pour ce prince que de faire des présents. Les lots se composent toujours d'étoffes précieuses, de bijoux, d'argenterie, quelquefois d'argent ; et comme à ce jeu-là tout le monde gagne excepté le banquier, il ne laisse pas d'être suivi, cher et conséquemment déraisonnable. En général Louis XIV aime le jeu et fait cas des joueurs ; lui-même alimente ainsi la source la plus féconde de l'immoralité publique. Ce n'est pas tout : on triche à la cour dans des parties qui sont de douze à quinze cents louis, et le roi ne fait qu'en rire. Cependant quelques dévotes ayant fait à leurs confesseurs l'aveu de ces petites espièglerie et ces ecclésiastiques ne les ayant pas trouvées précisément sans conséquence, pour mettre d'accord les intérêts du ciel et de la terre il a été convenu entre les joueuses qu'en se quittant on se ferait don réciproquement, mais en paroles, de tout ce qui aurait pu être gagné plus ou moins illégitimement dans le courant de la partie. C'est escamoter assez habilement le péché.

En vérité, quand on songe à tout ce qu'on peut se permettre à la cour, à tout ce qu'on doit y dire, à tout ce qu'il faut savoir y faire, à tout ce dont on est obligé de s'abstenir, on regrette de n'avoir pas un code qui vous apprenne à rester toujours renfermé dans l'étiquette. Que d'aptitude, de mémoire et d'attention il faut avoir pour n'être jamais en défaut sur les graves bagatelles qui forment la trame des jours d'un courtisan ! Oh ! oui, nous aurions besoin d'un Digeste de la cour. Il faudra que j'en parle à mon neveu l'abbé : ce serait un travail digne de lui.

M. de Louvois est mort, telle est la nouvelle qu'on répète de Paris à Versailles et qui cause la plus grande surprise à tous ceux qui l'entendent pour la première fois. Chacun se rappelle avoir vu ce ministre hier matin plein de vie et de santé. On sait que dans la journée d'avant hier il y eut encore une scène orageuse entre le roi et le secrétaire d'État de la guerre. Sa Majesté, se rappelant toujours avec amertume l'incendie du Palatinat et surtout le poste de cavalerie déplacé devant Mons, parla pendant toute la conférence avec humeur à M. de Louvois. Enfin Louis XIV s'étant emporté, sans que peut-être il y eût lieu de se livrer à ce mouvement de colère, le ministre jeta sur la table une liasse de papiers en disant : « L'on ne saurait » vous servir, » et sortit.

Louvois rentra chez lui agité d'un violent désespoir. L'objet de toutes ses jouissances c'était son crédit ; c'était le moyen que lui donnait sa place de primer sur les autres courtisans, de leur faire sentir ou l'aiguillon ou le frein du pouvoir. S'il voyait le ministère lui échapper il ne concevrait plus de bonheur pour lui. On l'entendit plusieurs fois répéter dans la soirée : « C'en est fait, je suis perdu. » Il le répétait encore, lorsque vers onze heures du soir il reçut une lettre de madame de Maintenon qui lui annonçait que l'orage étant passé il pouvait le lendemain se présenter au conseil. Il y alla hier. Louis XIV ne lui montra aucune colère : il lui parla avec calme ; une sorte de sourire erra même sur les lèvres de Sa Majesté en l'entretenant. Mais Louvois ne se méprit pas à ces signes : il était accou-

[1] A cette époque, les ministres ne portaient point avec eux un portefeuille comme aujourd'hui; ils étaient munis d'un sac de velours noir, dans lequel ils mettaient leurs papiers.

tumé depuis vingt-cinq ans à pénétrer les plus secrètes pensées de son maître. Le ministre vit que son empire, son influence, la confiance du roi, en un mot tous les éléments de sa vie étaient anéantis sans retour. Il n'est point vrai que Louvois se soit jeté aux genoux de Louis XIV pour le supplier ou de lui rendre sa faveur, ou de reprendre le ministère, et que le monarque ait refusé en même temps et de pardonner et d'accepter la démission de ce ministre en lui faisant sentir qu'il craindrait sa trahison s'il l'éloignait des affaires. On ne peut reconnaître le caractère de Louvois dans cette prière, et ce refus timoré n'appartient point au caractère du roi. Le marquis s'éloigna en silence, emportant la certitude de sa disgrâce et sans doute le trait mortel qu'elle venait d'enfoncer dans son cœur. Rentré chez lui il avala avec une sorte d'avidité un grand verre d'eau de Balaruc, dont il avait toujours une aiguière remplie sur la cheminée de son

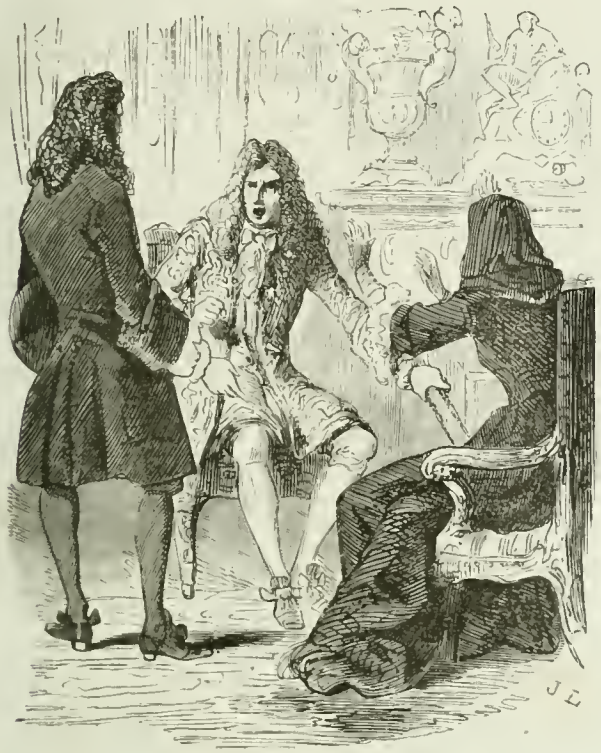

— Insolent! s'écria le roi en se saisissant des pincettes.

cabinet... Soudain il tomba plutôt qu'il ne s'assit sur son fauteuil : on entra quelques minutes après... Louvois n'était plus... On le trouva assis les jambes écartées, la tête appuyée sur le dossier d'un fauteuil, les mains pendantes à côté de lui. Cet homme célèbre avait rendu le dernier soupir sans la plus légère convulsion, sans que le passage de la vie à la mort eût imprimé la moindre trace sur son visage..... On n'avait pas entendu le plus léger bruit dans la pièce voisine, où vingt personnes se tenaient.

Maintenant doit-on attribuer cette mort subite au chagrin ou à l'eau de Balaruc? Peut-être l'un et l'autre y ont-ils contribué ; mais tout porte à croire que le funeste effet de cette eau ne consista que dans son extrême fraîcheur, opposée sans ménagement au feu intérieur qui brûlait le ministre. Du reste l'aiguière empoisonnée, les confidences faites à M. de Barbezieux, les papiers réunis et brûlés au milieu de la chambre par Louvois moribond et mille autres détails brodés sur l'événement que je viens de retracer doivent être classés parmi les fables dont la médisance, l'oisiveté et l'amour du merveilleux environnent toujours le lit de mort des hommes qui se sont acquis une grande célébrité. Le corps de Louvois fut ouvert. Le bruit se répandit que les médecins avaient reconnu des traces d'empoisonnement : on arrêta, sur l'autorité de ce rapport, un frotteur qui était entré dans le cabinet quelques instants avant le ministre, mais il fut bientôt relâché.

Quand on annonça à Louis XIV la mort de Louvois, il se mit à parcourir sa chambre avec précipitation, prononçant à demi-voix des paroles entrecoupées. M. de Beauvilliers entendit cependant ces mots : « Le malheureux! il aura craint le sort de Fouquet... » Puis, tirant de son sein un papier, il le déchira en mille pièces... Quelques débris rapprochés ensuite par la curiosité d'un courtisan ont fait reconnaître une lettre de cachet où l'on a pu lire le nom de Louvois.

Le roi, triste, pensif, le visage pâle, la respiration haute, allait descendre dans les jardins, lorsqu'il rencontra au sommet de l'escalier un officier de Jacques II, revenu en France depuis peu de jours, et qui envoyait complimenter Sa Majesté sur la mort de son ministre de la guerre. « Dites au roi mon frère, répondit Louis XIV, que la perte » peut se réparer et que ses affaires ni les miennes n'en iront pas » moins bien. » Après cette réponse, prononcée avec un accent qui annonçait moins de conviction que le roi ne paraissait vouloir en montrer, Sa Majesté pria Lauzun, qui se trouvait sur son passage, de l'accompagner dans le parc. Louis XIV, évidemment préoccupé, longea la terrasse de l'Orangerie, il leva les yeux vers la surintendance, où Louvois venait de mourir. La croisée du mort était ouverte : les yeux de Sa Majesté s'arrêtèrent dessus avec une singulière expression... Puis, se penchant à l'oreille de Lauzun, le roi dit avec un sourire forcé : « Voyez ce que c'est que l'imagination, j'ai cru » voir la figure de M. de Louvois. » Dans la soirée le roi parut plus calme : il sentait que pour sa renommée il devait paraître attacher moins de regret à la mémoire d'un homme dont la gloire ne pouvait en quelque sorte se former qu'aux dépens de la sienne. Cette idée le dominait déjà exclusivement quand *Monsieur* vint déplorer devant lui la mort du ministre. « Ah! sire, quelle perte vous avez faite! » s'écriait Son Altesse Royale. — Moi, point du tout, répondit le roi, » si Louvois ne fût mort si promptement vous l'auriez vu à la Bas- » tille avant deux jours. »

Pour madame de Maintenon, elle se montra d'une froideur insultante qui ressemblait trop à un triomphe comprimé. « Prierez-vous » pour l'âme du défunt? lui demandait une dame de la cour. — J'ai » bien assez de péchés à racheter pour moi-même, » répondit-elle. Et dans ce moment elle s'imposait un rachat de plus.

On est difficilement juste en cherchant à peindre les hommes qui ont joué un grand rôle sur la scène du monde lorsqu'on parle auprès de leur tombe à peine refermée sur eux; mais on risque peu de se

Le Brun, peintre du roi.

tromper en servant d'écho à la voix publique, qu'on dit être la voix de Dieu. Je suis revenue assez souvent sur la physionomie dure de M. de Louvois, sur l'âpreté, la méchanceté même de son caractère, son inimitié toujours envenimée et la prodigalité avec laquelle il forma la gloire de son maître des débris de nos prospérités. Je dois maintenant à sa mémoire d'examiner en lui le ministre de la guerre, et c'est sous ce point de vue qu'on voit le grand homme. Avant lui point de discipline, point d'ordre dans les armées, point de tactique devant l'ennemi, point d'exercice uniforme dans les corps, point de système d'avancement pour récompenser la valeur, point d'asile pour le courage vieilli dans les camps : Louvois créa tout; et, non moins général qu'administrateur, il s'associa constamment aux plans de campagne, pour les agrandir, les régulariser, en hâter l'exécution. On citera toujours comme un monument de sagesse l'instruction donnée au maréchal d'Humières pour le siége de Gand. En un mot, tout

dans notre législation militaire et dans la réputation de nos armes atteste le génie de Louvois. Craignons qu'à l'avenir la décroissance rapide de nos succès en Europe ne prouve trop que ce génie est éteint.

Pendant que Louvois expirait à Paris, la bataille de Kilconnel, perdue en Irlande, achevait de rendre désespérée la cause de Jacques II, qui déjà avait abandonné le théâtre de la guerre. Une capitulation conclue à Limerick porta cependant que tous les Français combattant en Irlande pourraient se rembarquer. M. de Château-Renaud les ramena en France avec quinze mille Irlandais, et Stuart ne conserva plus que le vain titre de roi.

Quelques succès remportés en Flandre par le maréchal de Luxembourg; Nice, Carmagnole et Montmélian conquises en Savoie par M. Catinat; Barcelone et Alicante bombardées en Espagne par le maréchal d'Estrées et plusieurs places fortes prises sur le Rhin; tels sont les événements qui terminent avec quelques lueurs de gloire la campagne de 1691. Le roi travaille beaucoup avec M. de Barbezieux, fils de Louvois, que Sa Majesté appelle à vingt ans à remplacer son illustre père. C'est une éducation à faire, et l'on sait que Louis XIV se plaît à former ses ministres... Mais sera-ce assez pour celui-là que l'expérience d'un roi? Les étrangers ont dit en apprenant la nomination de Barbezieux : « On ne saurait trop admirer ce prince extraordinaire, qui choisit de jeunes ministres et de vieilles maîtresses. »

A peine quelques mois se sont-ils écoulés depuis la mort de Louvois, et le changement le plus complet s'est opéré dans l'État. Madame de Maintenon, au commencement de la présente année, ne voulait influencer aucune affaire, ne recommandait personne, disait à peine son avis quand on le lui demandait, et ne recevait chez elle qu'un petit nombre de courtisans. C'est bien différent aujourd'hui : elle voit se tourner vers elle tous les visages et toutes les ambitions; son crédit est devenu le centre de toutes les faveurs. « Je ne suis » bien servi par mes valets, lui écrivait dernièrement M. de Valincourt, que depuis qu'ils m'ont vu sortir de chez vous. » Le mot est ingénieux; mais voici qui caractérise mieux notre avenir. M. Catinat, l'homme le plus franc, et conséquemment le moins protégé qu'on puisse rencontrer dans une cour, est venu passer à Paris quinze jours de son quartier d'hiver. « Je sais, me disait-il hier chez madame de Chaulnes après quelques réflexions sur les affaires du » temps, je sais que vous tenez note de tout cela. » J'en convins. « Eh bien! reprit-il, écrivez, après la mort de Louvois: *Fin du règne* » *de Louis le Grand,* et un peu plus bas : *Règne de Françoise d'Aubigné.* »

CHAPITRE XXXI.

1692.

Puissance de madame de Maintenon. — Mort du maréchal de la Feuillade. — C'était un débris de la cour galante. — *Madame la duchesse;* son portrait. — Amours de cette princesse. — *M. le duc;* son physique grotesque; son humeur. — Mieux que l'énigme du *Mercure galant.* — *L'Opéra de village,* comédie de Dancourt. — Bataille réelle sur le théâtre de la rue Guénégaud. — Le duc de Chartres; sa situation en cour. — Son mariage projeté avec mademoiselle de Blois seconde. — Entretien à huis clos entre le roi et *Madame.* — L'abbé Dubois négociateur — Tête-à-tête avec madame de Maintenon. — Manœuvres de Dubois auprès du duc de Chartres. — Mariage de ce prince avec mademoiselle de Blois. — Mariage du duc du Maine avec mademoiselle de Charolais, fille de M. le prince. — Perte de la bataille maritime de la Hogue. — Moyens d'existence de Jacques II. — Siége de Namur par le roi. — Les belles réfugiées — L'hospitalité militaire. — Prise de Namur. — Vauban et Cohorn. — Les jésuites de Namur. — Racine jésuite. — Bataille de Steinkerque. — Cravates à la Steinkerque. — Événements militaires. — Réalisation de la fable du lion malade. — Mort de Casimir roi de Pologne. — Son caractère.

La prédiction de M. Catinat s'accomplit; toute la cour subit l'influence de madame de Maintenon; elle intervient ouvertement dans les affaires intérieures et extérieures de l'État; elle a pris place au conseil malgré les ministres, malgré les princes, et sans daigner répondre à *Monseigneur,* qui lui demandait à quel titre. Ce prince, après avoir exprimé son mécontentement en termes énergiques, s'est retiré à Choisy. Louis XIV, si jaloux de son autorité souveraine, se contente de l'ombre du pouvoir, que son habile compagne lui fait accepter avec art pour la réalité, qu'elle seule exerce aux yeux de toute la France... En un mot, *le règne de Françoise d'Aubigné est commencé.*

Les ministres, d'abord aussi irrités que l'héritier de la couronne en voyant l'admission au conseil de cette partie délibérante en jupes, ont senti néanmoins qu'ils lutteraient sans succès contre elle : courtisans avant tout, ils se sont résignés; aimant mieux conserver leur faveur que leur crédit. Ces hommes d'État font plus aujourd'hui : ils soumettent à madame de Maintenon les affaires publiques avant de présenter leurs rapports au roi; de sorte qu'il n'est proposé aucune mesure à Sa Majesté qui ne soit le résultat des vues particulières de la marquise. En présence du monarque, la dame ne s'en montre pas moins modeste, pas moins timide à donner les avis qu'il lui demande dans le conseil ou dans ses entretiens avec un seul ministre. Du reste, jamais Louis XIV ne témoigna autant de respect à aucune femme, même à la reine d'Angleterre, qu'il en montre à madame de Maintenon : cette étrange vénération est telle, que, lorsqu'elle se promène en chaise à porteurs dans les jardins de Versailles ou de Marly, on voit Sa Majesté marcher à pied auprès d'elle, et jamais le roi ne manque de se découvrir quand il se baisse pour parler à la marquise. Tant d'égards, tant de puissance rendent-ils cette femme heureuse? Non : « J'étais née avec de l'ambition, écrivait-elle dernièrement à quelqu'un; tout servit ce penchant; quand mes désirs » ambitieux furent remplis, je me crus heureuse; mais cette ivresse » ne dura que trois semaines. Que ne puis-je, dit-elle ailleurs, vous » faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à » remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer... Le roi me » garde à vue, il ne sort point de ma chambre... Je ne le sens que » trop, il n'est point de dédommagement pour la liberté. » Non-seulement madame de Maintenon est accablée du poids de sa grandeur, mais elle prend en pitié les soins du trône, dont les gouvernants font tant de bruit, et qui ressemblent souvent, il est vrai, au travail de la montagne accouchant d'un rat.

« On m'a demandé le secret, disait-elle il y a quelques jours en » sortant du conseil; mais on y a examiné des objets si peu importants, et ceux qui les ont discutés m'ont paru si ridicules, que le » secret est bien plus utile aux ministres qu'aux affaires. »

Les grands événements de l'année dernière ne m'ont pas laissé le loisir de consigner sur mes tablettes la mort du maréchal de la Feuillade, qui fut longtemps l'un des hommes les plus agréables à Louis XIV, mais qui, depuis la réforme de ce prince, lui était devenu importun, insupportable même, malgré ses innombrables adulations, et malgré l'érection de la statue de la place Vendôme. Il s'est opéré dans le caractère de Sa Majesté une métamorphose que la Feuillade ne put imiter : son talent de cour n'alla pas jusque-là. Gai, léger, prodigue, inconstant à l'excès, ce seigneur ne possédait que ces qualités superficielles qui distinguent le courtisan; il ne savait ressentir que ces affections à fleur d'âme qu'on ne vit jamais pousser jusqu'à la passion. Personne n'était donc moins préparé que le maréchal à devenir sérieusement dévot, et il avait trop de franchise pour donner dans l'hypocrisie. Après la conversion réelle ou simulée de tout ce qui fréquentait la cour, la Feuillade resta ce qu'il avait toujours été, c'est-à-dire fécond en déréglements, en plaisanteries, en mots piquants, dont le temps était passé; ce courtisan d'une autre époque devint odieux aux ministres; ses amis, qui redoutaient ses manières trop libres, le fuyaient; et lorsqu'on vint apprendre sa mort au roi, on crut entrevoir sur son front quelques rayons de joie.

Voilà le prix que les souverains réservent au dévouement, si les hommes dévoués s'avisent d'avoir des penchants qui ne soient pas les leurs, et cessent un moment d'être esclaves. On assure que Louis XIV dit alors à ceux qui l'entouraient : « Une seule année m'a débarrassé » de trois hommes que je ne pouvais plus souffrir : Seignelai, la » Feuillade et Louvois. » Il n'est pas impossible de motiver ce propos : Seignelai réclamait une vaste part dans la gloire maritime de Sa Majesté, la Feuillade fut témoin de ses faiblesses, et Louvois blessa profondément son orgueil.

Toute l'attention des courtisans est en ce moment tournée vers la jeune duchesse de Bourbon, qui, parvenue à sa dix-huitième année, réalise tout ce qu'elle avait promis de vivacité, d'esprit et de malice. C'est un charmant petit lutin dont on aime les défauts presque autant que les qualités : elle est boiteuse comme son frère le duc du Maine; mais on dirait que le léger balancement que ce vice de conformation donne à sa taille lui prête un charme de plus. Les yeux de *madame la duchesse* lancent des étincelles qui pénètrent jusqu'au fond des cœurs; sa figure, sans être d'une entière régularité, offre un charme résultant de la délicatesse, mais surtout de l'expression de malignité spirituelle qu'y envoie une âme encline à la satire, à la moquerie. La princesse est telle que les peintres nous peignent cet Amour malicieux lançant de toutes parts ses traits et se riant du mal qu'ils produisent. En effet, elle n'aime personne, lorsque mille soupirs murmurent sans cesse à son oreille; libre de toute affection, de tout soin, de toute inquiétude, cette insouciante beauté est spectatrice impassible de tout ce qui se passe autour d'elle et pour elle. Les événements les plus graves s'offrent à son esprit sous un aspect plaisant, jamais personne ne fut plus habile à faire jaillir un ridicule des choses qui paraissent le moins susceptibles de le renfermer. Enfant gâté du roi, *madame la duchesse* a son franc parler sur les personnages les plus distingués, sur les princes, sur Sa Majesté elle-même. Toujours sûre d'amuser Louis XIV, elle aiguise le sarcasme sans le moindre ménagement et verse le fiel à pleines mains. La ville et la cour sont tributaires de sa méchanceté privilégiée.

Dans les discours de cette jeune critique, un surnom ou une épithète accompagne chaque nom : elle appelle le roi *le fils de Louis XIII;* la marquise *la reine Maintenon;* ses sœurs *les poupées du sang;* son mari *le petit duc.* Plus madame de Bourbon paraît devoir aimer ceux qu'elle critique, moins elle les ménage; en sorte qu'il n'est personne dont elle dise plus de mal que d'elle-même.

Seule à la cour, *madame la duchesse* est dispensée d'être dévote. « Sire, a-t-elle dit à son père, laissez-moi ce que je suis, puisque mon » humeur peut vous récréer : ce n'est pas trop d'une femme légère » qui vous amuse pour tant de bigots qui vous ennuient de la dévo- » tion que vous les avez forcés d'ajouter à leur bagage de fausseté et » de perfidie. »

Chez une femme étourdie, vive, emportée, dont rien ne gêne les penchants, il est rare que la liberté n'aille pas jusqu'à la licence : *madame la duchesse*, à force de rire de tout, en vint à rire des déclarations que quelques courtisans osèrent lui faire, d'autant plus ouvertement, que les libertés autorisent les libertés. La princesse, qui danse avec abandon, qui boit vite et longtemps, laissa plus d'une fois lire dans ses regards un délire dont plusieurs jeunes seigneurs songèrent à faire leur profit. On a parlé successivement de M. le duc de Chartres, de M. de Mailly et de M. de Mersan. Ce dernier est peut-être celui pour qui les caprices volages de *madame la duchesse* aient eu, pendant le plus grand nombre d'heures, l'apparence d'une passion. Deux femmes encore galantes par principes, après l'avoir été jusqu'à satiété par tempérament, mesdames de Blansac et de Valentinois, favorisèrent le goût de la princesse pour Mersan : il y eut des rendez-vous nocturnes donnés à Paris. Elle trouva son amant adorable le premier jour ; le second il ne lui sembla plus qu'aimable; le troisième elle dit qu'il se répétait avec trop d'uniformité... Ce fut le dernier tête-à-tête, et madame de Bourbon évita l'application du vers de la Fontaine. Mais le scandale vole aussi rapidement que l'inconstance : l'aventure de la duchesse a fait du bruit, tout le monde l'a su, excepté le duc, qui devait, en sa qualité de mari, être le dernier à l'apprendre. Le roi, après en avoir délibéré en son conseil Maintenon, a défendu la cour à mesdames de Valentinois et de Blansac, Mersan a été exilé, et la marquise s'est chargée d'admonester son élève. Le sermon n'a pas produit l'effet qu'on en attendait : « Vous » êtes dévote et pédante, a répondu la princesse; voilà qui est fort » bien ; je serai peut-être de même à votre âge; maintenant je fais ce » que vous faisiez au mien. » Louis XIV lui-même a voulu gronder sa fille en fronçant ce sourcil qui fait trembler les courtisans; mais cette démonstration sévère n'a pas mieux réussi que l'homélie de madame de Maintenon : Sa Majesté a laissé depuis trop longtemps détendre les rênes de son autorité sur madame de Bourbon pour qu'il soit possible de la rendre docile au frein d'une tardive sévérité.

Aujourd'hui, c'est, dit-on, le prince de Conti qui, faisant trêve à cette sorte de coquetterie qu'il avait offerte pour unique hommage à la beauté, s'enchaîne sérieusement au char léger de *madame la duchesse*. Tous les amis de Son Altesse lui conseillaient de fermer les yeux sur les charmes de cette dangereuse sirène; c'est pour cela sans doute que le prince l'a regardée; il l'aime, assure-t-on, éperdument, et si la princesse peut aimer quelqu'un, ce seigneur si aimable, si recherché doit enfin fixer son cœur. Un de ces observateurs qui passent leur vie à épier la conduite d'autrui me disait hier que madame de Bourbon et M. de Conti avaient le Dauphin pour confident de leurs amours. Je n'en serais pas surprise : le rôle ne me paraît pas de nature à honorer l'héritier du trône, mais il me semble du moins très-propre à seconder ses projets de vengeance contre madame de Maintenon en favorisant les déréglements de son élève.

Il serait difficile de concilier tout ce que je viens de dire du caractère, des penchants et de la conduite de *madame la duchesse* avec un goût bien vif pour son mari. Il est vrai que si elle eût voulu être fidèle à M. le duc, il lui eût fallu plus que du respect pour les devoirs du mariage, et l'aimer eût été un véritable héroïsme conjugal. Le plus petit de tous les hommes paraîtrait un géant auprès de cette Altesse naine; avec le corps le plus court, le plus gras, le plus informe, ce prince possède une tête d'une monstrueuse grosseur, et son visage ferait honneur à un Cent-Suisse, en admettant que le volume des traits puisse en faire excuser la laideur. Sur cette masse de chair d'un jaune livide qu'on est convenu d'appeler la figure de *M. le duc*, saillent deux gros yeux toujours occupés à exprimer la fierté ou l'audace, si ce n'est la colère et la fureur. En un mot, rien de moins attrayant que *M. le duc* au physique, et son moral répond par malheur à cet ensemble disgracieux. Il faut avouer cependant que Son Altesse a de l'esprit, de l'instruction, une espèce de politesse; mais tout cela se présente de si mauvaise grâce, qu'à peine peut-on y reconnaître de belles qualités. Le petit-fils du grand Condé tient de ce héros la valeur et l'intelligence guerrières : sur un champ de bataille il eut plus d'une fois les inspirations de son aïeul, et racheta le défaut d'aptitude de M. le prince. M. le duc est doué de la finesse, de la subtilité intrigantes de l'un et de l'autre; elles se montrent cependant en lui moins injustes, moins avares, moins petites. Le fond du caractère de ce prince est la férocité : on pourrait prendre sa vie pour une longue colère; la haine est l'aliment habituel de son âme, et jamais on ne lui connut un ami. Amoureux avec rage, jaloux jusqu'à la fureur, il ressent les diverses impressions comme des accès de fièvre chaude; mais de qui pourrait se faire aimer un monstre dont les traits ne sont presque pas humains? de qui peut se faire redouter un rival haut de trois pieds? Il ne trouve donc chez les femmes que de l'éloignement pour lui, et si l'or qu'il répand à leurs pieds leur fait surmonter le dégoût qu'il leur inspire, il ne trouve en lui-même que de l'impuissance pour jouir des faveurs qu'elles lui vendent.

On conçoit d'après ce portrait combien la mutine duchesse doit haïr un tel mari. « Non, jamais, disait-elle dernièrement, je ne » pourrai laver par assez d'infidélités la souillure des caresses d'un » tel magot. » Dans ses débauches il est le sujet le plus ordinaire des *bons mots* qu'elle se plaît à débiter le verre à la main. La semaine passée, après un souper que cette princesse avait donné à de jeunes femmes dans son appartement de Marly, repas durant lequel les vins délicieux avaient troublé légèrement sa raison, elle déclara qu'elle voulait faire un quatrain *impromptu* en l'honneur de *M. le duc*, et se fit apporter tout ce qu'il fallait pour écrire. Munie d'une plume, Louise Françoise, l'œil étincelant, le sein agité, jette loin d'elle le nœud de rubans qui dérobait sa gorge, et passant ses jolies doigts dans les boucles de sa chevelure, elle écrit ces vers en éclatant de rire :

O doux soupirs qui partez de mes f.....,
Volez, volez au nez de mon mari,
Exprimez-lui l'excès de mes tendresses,
Et dites-moi ce qu'il aura senti.

L'énigme du *Mercure galant* est loin d'avoir cette énergie. L'académicien Benserade, qui mourut à la fin de l'année dernière, était le maître de poésie de madame la duchesse; il faut convenir qu'elle a bien profité de ses leçons.

On donne sur le théâtre de la rue Guénégaud une comédie intitulée *l'Opéra de village*, dont l'auteur est un excellent comédien nommé Dancourt. Cette petite pièce, l'une des premières que cet écrivain ait composées, n'est qu'une critique ingénieuse dirigée contre les directeurs actuels de l'Opéra pour se venger de la défense faite aux comédiens d'avoir des chanteurs et des danseurs à leurs gages. On ne parlerait pas plus longtemps de cet ouvrage que d'une épigramme sans une aventure plaisante arrivée à l'une de ses représentations. M. le marquis de Sablé, après un splendide dîner où le vin avait été versé amplement, était venu s'asseoir parmi les spectateurs du théâtre pour assister à la pièce nouvelle comme y assistent ces spectateurs, c'est-à-dire en voyant le dos des acteurs. Or il y a un passage de l'ouvrage où l'on chante :

Les vignes et les prés
Seront *sablés*

A ces mots le marquis de *Sablé*, qu'échauffent les fumées du vin, se croyant nommé, se persuade qu'on se moque de son ivresse; il se lève furieux et intervient de la manière la plus inattendue dans l'action par un soufflet asséné violemment sur la joue de Dancourt, qui se trouve sur la scène. Je ne sais pas précisément ce que le public pensa de ce fait épisodique; mais les comédiens présents en furent indignés. Comment le venger? Ils étaient vêtus en villageois et désarmés, tandis qu'au côté du marquis pendait une longue épée qu'ils jugèrent devoir tenir fort peu à son fourreau. L'insulte grave faite à l'auteur acteur allait rester impunie, lorsque plusieurs de ses camarades s'élancèrent en armes de derrière le théâtre sur M. de Sablé. Soudain le tumulte devient extrême; les spectateurs qui occupent la scène se lèvent, quelques-uns pour défendre le gentilhomme agresseur, le plus grand nombre pour s'enfuir. Les fauteuils sont renversés; une agglomération confuse de gens effrayés et de champions irrités se forme en vue du parterre, qui ne sait encore à quel genre appartient cette annexe improvisée de l'opéra qu'il était venu voir, et dans lequel il ne s'attendait à trouver ni évolutions ni combats. Cependant Sablé, qui trouve le nombre de ses partisans très-petit, et que ses assaillants serrent de près, songe à faire une retraite précipitée. Malheureusement les issues ordinaires sont obstruées; le marquis va se voir cerné, percé peut-être de vingt épées, qui ne lui paraissent nullement comiques, quoique portées par des comédiens. Dans un danger pressant on ne choisit pas les voies de salut : il aperçoit un trou dans un pan de décoration, il se précipite sur cette toile peinte, et agrandissant l'ouverture par le choc de son corps, il disparaît en traversant une montagne.

Le duc de Chartres, pour lequel Louis XIV a toujours eu une sorte d'éloignement, en a profité pour vivre dans une indépendance à peu près entière des suggestions de la cour. Ce jeune prince se montre peu courtisan, encore moins dévot, et madame de Maintenon n'a pas le moindre empire sur lui. Élevé avec ces allures franches par *Madame*, qui ne croit pas que le noble sang des princes palatins puisse être soumis à aucun pouvoir de la terre, M. de Chartres trouvait naguère encore les soupers de petites maisons et les aventures nocturnes que lui procurait l'abbé Dubois beaucoup plus attrayants que l'uniforme honneur d'assister au lever ou au coucher de Sa Majesté, ou que le plaisir monotone de courre un cerf, que le roi seul a le privilége de tuer, même quand il a été tué par d'autres chasseurs.

Mais Louis XIV a senti que l'accueil sec et froid qu'il faisait à son neveu ne servait qu'à l'affranchir des entraves de l'étiquette et de la soumission, dans lesquelles Sa Majesté aime à tenir les princes de

son sang comme ses autres sujets. Le roi ne pouvait raisonnablement se plaindre que le duc de Chartres vînt rarement à Versailles, où il était si mal reçu, et le résultat de plusieurs conférences à ce sujet dans le conseil Maintenon fut que Sa Majesté chercherait désormais à conquérir par de bons procédés l'affection de ce prince, qu'on avait rendu trop libre par des rigueurs. C'était déjà d'après ce changement de vues que le roi avait appelé M. de Chartres au siége de Mons, au risque de lui voir déployer des talents militaires et de la valeur. Les traits de bravoure et d'intelligence par lesquels le jeune Philippe s'est fait remarquer dans cette courte campagne, la popularité que lui ont acquise ses bontés pour le soldat, ont causé quelque déplaisir à un souverain qui, à travers de grandes qualités, a la triste faiblesse d'être jaloux de la gloire d'autrui; mais il n'a point renoncé au système d'amendement projeté, et pour s'assurer tout d'un coup du prince, Sa Majesté résolut le mois dernier de lui faire épouser sa fille, mademoiselle de Blois, seconde du nom. Cette alliance faisait briller de grands avantages aux yeux de Louis XIV; d'abord elle abaissait un peu l'orgueil de cette maison d'Orléans placée si près du trône, et que devait humilier son alliance avec une branche bâtarde. Ensuite, l'union d'une fille naturelle du roi et d'un prince du sang avançait de beaucoup la légitimation des bâtards de Sa Majesté, et préparait l'opinion publique à l'établissement non moins illustre du duc du Maine, idole de Louis XIV et de madame de Maintenon. Mais pour réaliser le mariage de mademoiselle de Blois avec le jeune duc, il y avait à prévoir de grandes difficultés de la part de la fière Palatine, en supposant que le prince lui-même s'y prêtât. Quant à *Monsieur*, on ne daignait pas même compter sa volonté parmi les obstacles à vaincre; Son Altesse Royale ne savait pas répliquer un seul mot à un ordre de son frère.

Il y eut en effet une violente opposition aux desseins du roi du côté de *Madame*, dont la franchise allait quelquefois jusqu'à l'impolitesse. Sa Majesté, qui avait craint avec raison le débordement des paroles piquantes et peut-être dures de sa belle-sœur, s'était renfermée avec elle dans son cabinet pour lui faire en biaisant l'ouverture de ses projets. Cet entretien à huis clos fut orageux; le secret que Sa Majesté avait désiré ne put être obtenu : les courtisans réunis dans les salons voisins entendirent à travers les portes de véhémentes réponses de la princesse, et elles firent deviner les demandes faites d'une voix plus basse par le roi.

« Si Votre Majesté, disait l'orgueilleuse Allemande, avait une fille de son mariage avec feu Marie-Thérèse, et qu'elle eût désiré l'unir au duc de Chartres, j'aurais vu.... j'aurais réfléchi....

— Ah! votre consentement n'eût pas encore été certain?

— Sire, le fils des princes palatins ne doit pas rester à côté d'un trône... et certes il est en Europe plus d'une princesse qui serait trop honorée de lui en offrir un.

— Je conçois, madame, que votre fils soit beaucoup plus illustre parce qu'il descend par sa mère des possesseurs d'une taupinière nommée le Palatinat, qu'en sa qualité de petit-fils de Henri IV et de neveu de Louis XIV; mais comme cette illustration sans terre n'est que le jouet de votre morgue, j'espérais que vous écouteriez la raison, lorsque je songe à rapprocher encore de moi le jeune duc.

— Une taupinière, sire, une taupinière! la principauté de mes nombreux aïeux!... cet État dont tous les souverains d'Allemagne recherchent l'alliance... et qui se serait déclaré tant de fois contre vous, si mon nom ne l'eût arrêté!

— Et que m'eût fait une fourmi de plus s'agitant à mes pieds?... Vingt de mes mousquetaires me feront toujours un allié de l'électeur palatin... Revenons à l'objet qui nous occupe.

— Sire, le duc de Chartres n'épousera point une bâtarde.

— Princesse, vous me manquez de respect.

— Il fut un temps où Votre Majesté se montra près de moi moins jalouse de conserver les distances.

— Chut! qu'osez-vous dire, madame?

— Ce que Votre Majesté ne balança pas d'oser faire jadis.

— Parlons plus bas, et si vous gardez quelque souvenir heureux de ce temps, entendons-nous mieux, et que votre condescendance...

— L'objet que vous en attendez, sire, n'est plus le même qu'autrefois.

— Toute chose a son temps.

— Celui d'unir le duc de Chartres avec la fille de madame de Montespan n'est pas venu... Et *Madame* se leva pour se retirer.

— Nous verrons, madame, si mon frère approuvera vos refus, dit le roi en la reconduisant.

— Votre frère, reprit la noble Palatine, fera son devoir : il se laissera diriger par celle qui sait mieux entendre sa gloire que lui-même... Son Altesse fit une légère révérence, et sortit du cabinet de Sa Majesté.

Louis XIV sentit dès lors qu'il serait difficile de vaincre à force ouverte les résistances de la duchesse d'Orléans; il n'espérait pas, comme il l'avait laissé entrevoir, que la volonté de *Monsieur* se mît au-dessus de l'opposition de sa femme; ce prince protesterait de sa soumission aux ordres du roi, il pleurerait à ses pieds, mais il n'oserait rien de plus. Madame de Maintenon dit à Sa Majesté qu'il fallait aviser à d'autres moyens; elle ajouta que le meilleur de tous serait peut-être de gagner d'abord le duc de Chartres, qui, une fois décidé, aurait plus de facilité que personne à déterminer sa mère, et dont le consentement suffirait d'ailleurs, avec celui de *Monsieur*, pour contracter le mariage, nonobstant les refus de la fière princesse. Le roi jugea l'idée bonne; mais on fut d'abord arrêté par la difficulté de trouver une personne qui eût assez d'empire sur le jeune prince pour le rendre favorable à l'union projetée. Madame de Maintenon, ayant pris secrètement les informations les plus précises sur les habitudes intérieures de M. de Chartres, apprit que l'abbé Dubois, agent aussi assidu qu'empressé des débauches de Son Altesse, avait sa plus intime confiance, et que personne ne pouvait être plus propre que lui à la négociation qu'il s'agissait de tenter. Dubois avait de l'esprit, le talent de l'intrigue à un degré supérieur, de l'ambition, une soif ardente des richesses : il convenait donc sous tous les rapports. Mais madame de Maintenon se décidait difficilement à se servir d'une espèce d'ecclésiastique sans religion, d'un précepteur dont tous les *préceptes* se bornaient à commenter l'*Arétin* avec son élève, et qui ne déployait de l'activité auprès de lui que pour traquer des beautés complaisantes à l'usage de cet illustre rejeton, ou bien à dresser pour sa gouverne la géographie des mauvais lieux de la capitale.

Du reste, madame de Maintenon n'ignorait pas que le précepteur de M. de Chartres passait partout pour l'homme le plus astucieux, le plus menteur : « Quand il sortira une vérité de la bouche de ce petit » abbé, avait dit madame d'Hautefort, je la ferai encadrer. »

Rien cependant de plus impérieux que la nécessité; notre dévote marquise se décida, malgré ses scrupules, à faire venir Dubois dans son appartement, où par un reste de précaution elle le fit introduire à la nuit tombante et avant que le palais fût éclairé. Madame de Maintenon, assise dans son vaste fauteuil, qui ne ressemblait pas mal à un confessionnal, laissa le précepteur du duc de Chartres debout devant elle, et commença par lui adresser des reproches sur ses complaisances coupables pour les déréglements de son élève sur la corruption où lui-même l'entraînait...

« Je croyais, madame la marquise, dit l'abbé dans un instant où la prédicante reprenait haleine, je croyais que vous m'aviez fait venir pour une communication dont le père de la Chaise m'a brièvement expliqué l'objet.

— Sans doute, monsieur; mais l'occasion me permettant de vous adresser quelques utiles remontrances, je dois en profiter et vous engager à mieux diriger le prince en rentrant vous-même dans le bon chemin.

— Après ce premier point de son sermon, madame la marquise daignera-t-elle m'indiquer ce qu'elle attend de mon dévouement?

— M'y voici; mais songez à ce que je viens de vous conseiller... Ah! dites-moi, l'abbé, vous ne vous sentez point entraîné vers les grandes hérésies de Jansénius? Répondez, et soyez franc.

— Je vous assure, madame, que je ne suis ni janséniste ni...

— Ni moliniste peut-être?

— C'est vous, madame, qui l'avez dit.

— Voilà qui me donne une bien mauvaise idée de votre religion.

— Quand on est en crainte de se tromper dans le choix des extrêmes, peut-être y a-t-il de la sagesse à s'abstenir...

— Les lumières de la foi sont si brillantes, qu'on ne peut s'y tromper.

— C'est précisément de peur de m'y méprendre que je ne veux point les voir à travers les obscurités de la controverse... Je suis ma conscience.

— C'est un guide qui vous conduira bien lentement au salut. Venons-en à l'objet qui vous amène.

— C'est-à-dire à celui pour lequel vous m'avez mandé.

— Vous êtes homme d'esprit, monsieur l'abbé; je n'ai pas besoin de m'appesantir ici sur les avantages que M. le duc de Chartres peut tirer d'une prompte et entière soumission aux intentions du roi. Vous avez compris avec la même facilité combien l'opposition de *Madame* est déraisonnable, combien *Monsieur* s'exposerait s'il avait la faiblesse de condescendre aux rêveries de sa femme jusqu'à se montrer lui-même contraire aux vues de Sa Majesté. Mais la princesse est obstinée jusqu'à l'insolence, et son mari la craint jusqu'à la pusillanimité : nous ne pouvons espérer aucun succès ni de l'un ni de l'autre côté. C'est le jeune prince qu'il faut déterminer; ce soin est confié à votre adresse. Vous connaissez le roi, et je crois superflu d'ajouter que votre fortune dépend de vous.

— Bon, la conclusion du pieux discours par lequel madame la marquise a daigné tout à l'heure ouvrir notre entretien est l'injonction de porter M. le duc de Chartres à une désobéissance ouverte aux volontés de ses illustres parents.

— Les fins légitimes épurent les moyens qu'on emploie pour y parvenir.

— J'entends bien, madame la marquise, et rien n'est légitime comme ce que le roi veut... Mais nous allons rencontrer de grands obstacles chez le prince lui-même, à cause du choix de l'épouse qu'on lui destine.

— N'aurait-il pas de goût pour mademoiselle de Blois?

— Ce ne serait rien que cela... Et s'il n'avait pas de l'éloignement...

— Cependant la princesse a de l'amabilité.

— Les amants sont si capricieux sur cette qualité !
— De la modestie, de la piété.
— Ce n'est pas à quoi Son Altesse s'attachera le plus.
— Enfin, puisqu'il faut tout dire, la fille du roi est belle...
— Pas à la manière dont M. de Chartres entend la beauté... Ah! madame, que je souhaiterais à mademoiselle de Blois la moitié des attraits d'une certaine lingère de la rue Saint-Honoré !
— Après tout, l'abbé, ce n'est pas pour rien qu'on a recours à vous... Allez, réussissez et faites choix d'une abbaye parmi celles qui sont à donner.
— Ce choix n'est pas ce qu'il y a de plus pressé. Je songe à une condition plus importante que madame la marquise me permettra de solliciter.
— Une condition, l'abbé! dit madame de Maintenon avec fierté, et quelle est-elle?
— Je prie madame la marquise d'excuser mon audace; mais je demande, pour agir, l'ordre direct du roi.
— Quoi ! répondit la dévote avec le ton d'une souveraine, quand j'ai pris la peine de vous parler au nom de Sa Majesté...
— Vous concevez, madame, combien il serait facile à *Monsieur* de remplacer la jouissance de l'abbaye que vous voulez bien me promettre par celle d'un cachot, et vous sentez à merveille qu'il y a une immense différence de se voir inscrit sur la feuille des bénéfices ou de l'être sur les registres de la Bastille. La volonté du roi, exprimée sans intermédiaire, peut seule me sauver cette inquiétante alternative. »

Madame de Maintenon garda un moment le silence, puis elle dit: « Revenez demain ici après la messe à laquelle vous aurez assisté dans la chapelle... Vous recevrez les ordres directs de Sa Majesté. »

Dubois ne manqua pas au rendez-vous, le roi lui répéta tout ce que madame de Maintenon lui avait dit la veille; il sortit de cette entrevue assuré de la récompense s'il réussissait, et délivré, en tout cas, de la crainte des vengeances du couple d'Orléans.

L'abbé eut à combattre de grandes répugnances dans l'esprit de son élève : l'air langoureux de mademoiselle de Blois, sa pâleur habituelle, ce tempérament de garde-robe, comme disait le prince, qui la forçait continuellement de recourir au régime des tisanes et d'autres rafraîchissements dont l'idée n'était rien moins que séduisante, dégoûtaient de cette princesse un jeune homme habitué à choisir parmi des essaims de beautés sans cesse renouvelés par le prévoyant Dubois. Son Altesse estimait, d'ailleurs, la fille du roi; il avouait que c'était une considération d'un certain poids, par le temps qui court, que d'être assuré d'avoir une femme modeste et pudique, objet des longues, des infructueuses recherches de tant de maris. Le précepteur, certain de trouver en cela une opinion favorable dans la pensée du prince, y ramena souvent les raisons déterminantes qu'il s'efforçait de réunir. L'abbé ne manquait pas d'autres motifs convaincants: il représentait surtout à M. de Chartres qu'en résistant aux désirs du roi, il devait craindre de trouver un persécuteur dans le souverain qu'il s'opiniâtrerait à refuser pour beau-père. Dubois montra comme une suite naturelle de cette inimitié l'éloignement de Son Altesse des affaires, du commandement des armées, et peut-être de la cour. Il le peignit observé dans sa conduite, gêné dans ses plaisirs, exilé pour un rien de leur théâtre ordinaire. L'habile précepteur ajouta qu'à la mort de *Monsieur* le nouveau duc d'Orléans serait sans nul doute dépouillé de toutes les prérogatives de son père, et réduit à la condition, devenue stérile, de premier prince du sang. Ébranlé par l'exposé de tant de fâcheuses conséquences, qui ne semblaient que trop probables, le jeune Philippe réfléchit froidement sur la proposition du roi; rendu supérieur aux préjugés par un esprit droit, par des vues nobles et élevées, il s'habitua bientôt à ne voir qu'un faible inconvénient dans son union avec une fille naturelle de Louis XIV, inconvénient au-dessus duquel s'était déjà mis le prince de Conti. Dubois ne tarda pas de reconnaître les dispositions de Son Altesse : « Bon, se dit-il à lui-même, je touche au consentement, et j'aperçois » le clocher de mon abbaye. » Philippe n'allégnait plus que des difficultés de détail; il se défendait comme une femme décidée à céder. Enfin, il déclara un matin de la dernière quinzaine à son précepteur qu'il était *résigné* à recevoir la main de mademoiselle de Blois. « Ré- » signé ! le mot n'est pas flatteur pour votre prétendue, répondit » l'abbé, mais elle n'est pas là pour l'entendre; vous voilà décidé, » c'est l'essentiel. »

Dubois conseilla au duc de Chartres de terminer secrètement la négociation avec le roi lui-même; l'abbé traça au prince le plan qu'il devait suivre, et le pénétra bien des conditions qu'il devait exiger. L'affaire fut conclue dans un seul entretien entre Son Altesse et Sa Majesté. Louis XIV, enchanté de la docilité de son neveu, ne lui refusa rien de ce qu'il demandait, et lui accorda plus qu'il n'eût osé solliciter. Le soir même M. de Chartres vit mademoiselle de Blois chez madame de Maintenon, qui, douée d'une vieille expérience sur les allures de l'amour, n'épargna rien pour hâter l'intimité des jeunes gens. Le prince se montra presque aussi galant, au but près, qu'il l'était avec sa jolie lingère de la rue Saint-Honoré. Pour la princesse, elle fut timide, embarrassée, peu expansive; toutes ses manières eurent l'air de dire : Puisqu'il faut que je prenne un mari, autant celui-là qu'un autre. « Ah! mon cher abbé, dit le prétendu en » rentrant chez lui, qu'il te faudra d'activité pour me faire oublier » l'insipidité d'une telle union ! »

Le roi s'était chargé d'attirer sur lui le premier éclat des fureurs de *Madame* en lui apprenant la détermination de son fils, peu s'en fallut qu'elle ne sautât aux yeux de Sa Majesté quand elle en fut informée. Soudain l'irritée Palatine quitta le monarque; et, donnant à sa volumineuse masse un essor qu'elle n'avait encore reçu dans aucune circonstance, elle se rendit auprès du fiancé, qui, pour premier cadeau de noce, sentit tomber sur son dos trois ou quatre horions fort rudement appliqués par une main maternelle. Survint *Monsieur,* qui gronda par accompagnement, et pour éviter peut-être d'avoir part à la distribution que *Madame* était en train d'effectuer.

Après avoir beaucoup crié, injurié, menacé, il fallut bien se calmer; la réflexion vint; *Madame* vit que ce qu'elle appelait son déshonneur était un mal sans remède; elle craignit une disgrâce pour elle, et dont sa noble race pourrait ressentir un terrible contre-coup si Louis XIV abandonnait l'électeur palatin, dont il était l'appui. *Madame* s'apaisa donc par raison, et la colère parasite de *Monsieur* s'évanouit comme la mousse d'une soupe au lait, quand sa femme lui eut dit : Taisons-nous! Le duc et la duchesse d'Orléans assistèrent paisiblement à la lecture du contrat, qu'ils signèrent avec un sourire ayant toute la franchise... des sourires de cour.

Tandis qu'on souriait et qu'on signait dans le cabinet du roi, l'abbé Dubois réclamait du père de la Chaise les lettres patentes de l'abbaye accordée au négociateur matrimonial. L'honnête confesseur avait d'abord refusé tout net le bénéfice, et son refus était passablement justifié par la conduite du bénéficiaire aspirant. Ce jésuite représenta au roi que Dubois était adonné au vin, aux femmes et au jeu. « Je le » sais, répondit le roi, qui voulait tenir sa promesse; mais il ne s'at- » tache, ne s'enivre et ne perd jamais : donnez-lui son abbaye. » Qu'on dise après cela que les dévots manquent de tolérance! Le père de la Chaise eût vainement essayé de se faire tirer encore par sa longue oreille; il offrait trop de prise à Dubois : celui-ci fut satisfait.

Louis XIV donne à mademoiselle de Blois deux millions, qui seront payés à la paix, et dont jusque-là Sa Majesté servira l'intérêt; le roi assure en outre à sa fille deux cent mille livres de pension, et lui a fait présent, le matin des noces, d'un écrin de deux cent mille écus; enfin, en faveur du mariage, le roi renouvelle au duc de Chartres la donation déjà faite à *Monsieur* du Palais-Royal, laissé à la couronne par le cardinal de Richelieu. Les académies de peinture et de sculpture, qui tenaient leurs séances dans ce palais, le quitteront et s'établiront au Louvre, comme les autres académies.

Le mariage du duc de Chartres et de mademoiselle de Blois fut célébré, il y a huit jours, au milieu des plus brillantes réjouissances. D'après le désir de Louis XIV, Jacques II a donné la chemise au marié : Sa Majesté s'est enivrée un moment du plaisir de voir servir un de ses sujets par une tête couronnée.

Pendant que M. le duc de Chartres donnait à sa jeune épouse cette première leçon d'amour effectif qu'il reçut, dit-on, de la duchesse de la Vieuville, femme de son gouverneur, Sa Majesté concluait le mariage de M. le duc du Maine avec mademoiselle de Charolais, fille de M. le prince. Les avantages que Sa Majesté fait à son fils bien-aimé, déjà fort riche par les legs forcés de *Mademoiselle*, ne sont pas bien connus : on croit qu'ils ont été cachés à dessein d'en dérober la haute importance à la connaissance du public, déjà frappé du contraste que forment les prodigalités du souverain avec la misère de ses sujets. On n'a connu des présents faits à la nouvelle mariée que celui de deux parures, l'une de diamants, l'autre de pierres de couleur, estimées ensemble deux cent mille livres. C'est encore le roi d'Angleterre qui a présenté la chemise au duc du Maine, Sa Majesté Bretonne aura bientôt mérité une charge de valet de chambre ordinaire.

Mais au moment où ce prince donnait des chemises, Louis XIV méditait sur une récompense digne de son illustre et infortuné frère en royauté : il ne veut pas renoncer à le rétablir sur le trône maintenant occupé par Guillaume. Jacques II s'avança le mois dernier vers les côtes de Normandie, à la tête d'un corps d'armée commandé par le maréchal de Bellefonds. Le prince anglais se flattait d'avoir un grand nombre de partisans à bord d'une flotte anglaise qui tenait alors la mer en vue de Cherbourg. Sur cet indice trop peu confirmé, M. de Tourville reçut l'ordre d'attaquer avec quarante-quatre vaisseaux seulement cette escadre ennemie composée de plus de quatre-vingt-huit. Le combat dura néanmoins depuis le point du jour jusqu'à la nuit tombante. Jamais forces inégales ne combattirent avec un avantage aussi également partagé. Toujours abusé par l'erreur du prétendant, qui croyait à chaque instant voir des voiles se détacher de la flotte anglaise et se réunir à la nôtre, M. de Tourville fit des efforts inouïs pour soutenir une lutte si disproportionnée. Enfin, voyant vers le soir ses batteries s'éteindre progressivement et ses lignes faiblir, il fit hisser le pavillon de retraite. Ce fut le moment de nos plus grands désastres : les vaisseaux français s'étant dispersés sans ordre sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie, l'ennemi en brûla treize à *la Hogue* et à l'entrée de la rade de Cherbourg... Nous avons perdu le

29 mai cet empire de la mer qui nous fut acquis pendant deux ans! le reconquerrons-nous un jour? Oui, si Louis XIV ou ses successeurs retrouvent un Colbert, un Seignelai, qui sache se convaincre des grandes ressources maritimes de la France. Avec l'immense développement de côtes que nous possédons, avec des ports comme Cherbourg, Lorient, Brest et Toulon, avec une population puissante, courageuse, adroite, amie des hasards, nous ressaisirons quand nous le voudrons le sceptre des mers et nous le conserverons à jamais.

Au retour de cette malheureuse expédition, M. de Tourville fut complimenté par le roi comme s'il eût remporté une victoire. « Je » suis très-content de vous et de toute l'armée, dit Sa Majesté à ce » marin; nous avons été battus, mais vous avez acquis de la gloire » et pour vous et pour la nation. Il nous en coûte quelques vaisseaux : » cela sera réparé l'année qui vient, et sûrement nous battrons les » ennemis. » Dieu fasse que cette prédiction royale s'accomplisse!

En attendant, le roi a réglé ce qu'il doit donner annuellement à Jacques II : Sa Majesté Anglaise recevra 50,000 francs par mois, et Louis XIV lui a fait compter dernièrement 50,000 écus pour refaire ses équipages. Le monarque détrôné assurait que c'était trop; cependant il faut bien qu'il trouve que ce n'est pas assez, puisqu'il a consenti à recevoir de sa fille Marie, femme de Guillaume d'Orange, une pension de 70,000 livres. Comment ce malheureux prince a-t-il pu oublier sa dignité jusqu'à recevoir cette aumône de la main d'un enfant ingrat qui l'a précipité du trône! Marie d'Angleterre, en offrant, a montré le mépris profond qu'elle avait pour son père; celui-ci, en acceptant, n'a que trop justifié ce mépris. Peut-être Louis XIV lui-même devait-il à sa grandeur de ne point laisser accepter ce mince secours à son illustre pensionnaire.

J'ai été conduite à raconter jusqu'au bout tout ce qui résulta de notre échec de la Hogue; mais le roi ne revit Tourville et Jacques II qu'après la prise de Namur, que Sa Majesté était allée assiéger en personne. La tranchée fut ouverte devant cette place le 26 mai, et dès le 27 le prince de Barbançon, son gouverneur, demanda un passeport au roi pour en sortir. Sa Majesté venait de refuser, lorsqu'on lui annonça que quarante dames de Namur, sorties sans passe-port de son enceinte, étaient venues s'établir dans une maison près du quartier royal. Il y a quelque vingt ans, le roi eût donné asile dans son camp même à ces belles Flamandes; ce prince est bien revenu maintenant de cette courtoisie chevaleresque. Il envoya signifier à ces dames par le prince d'Elbeuf qu'elles eussent à rentrer dans la ville assiégée; mais le sexe connaît son pouvoir : les Namuroises résistèrent, et le roi, galant enfin par réminiscence, leur fit porter à souper. Tous les jeunes seigneurs de la suite de Sa Majesté voulaient, dans cette circonstance, échanger leur chapeau à panache contre un bonnet de marmiton; notre pieux maître eut beaucoup de peine à les empêcher de faire irruption dans la maison où les étrangères s'étaient réfugiées. Le lendemain, Louis XIV, craignant de ne pouvoir comprimer longtemps la galanterie des gentilshommes qui l'entouraient, fit prendre ces dames par ses carrosses; elles furent conduites à l'abbaye de Valognes, située à quelques lieues du camp, et personne ne put les visiter. Dans le quartier de M. de Boufflers, qui commandait un corps sous Namur, trente autres dames vinrent aussi demander asile au maréchal; elles reçurent, dit-on, une hospitalité plus essentiellement militaire, mais elles ne s'en plaignirent pas.

Namur se rendit après sept jours de tranchée ouverte, le château ne capitula qu'au bout de trente-deux. Le prince d'Orange et l'électeur de Bavière avaient voulu secourir les assiégés; mais le maréchal de Luxembourg, qui s'était emparé des fortes positions du pays pour couvrir le siége, rendit nuls les efforts de ces deux souverains. Lorsque Louis XIV entra dans la citadelle, il arriva un événement qui attendrit jusqu'aux larmes tous les assistants. Un officier hollandais, noirci par la poudre à canon et tout couvert de poussière, s'adressant à un général qui marchait à côté du roi, lui dit : « Monsieur, mon- » trez-moi, je vous prie, M. de Vauban. — C'est moi, répondit le gé- » néral. » A ces mots l'étranger saute au cou du grand ingénieur, et après l'avoir pressé longtemps sur son sein il reprend avec chaleur : « Enfin je vous vois, homme incomparable! reconnaissez en moi ce » *Cohorn* qui donna son nom au fort que vous venez d'enlever; ce » Cohorn qui essayera toute sa vie d'être votre rival, mais qui ne de- » viendra jamais votre égal. » Le roi, profondément touché, tendit la main au célèbre ingénieur hollandais, et le fit dîner avec lui et Vauban.

Durant le siége, les jésuites de Namur avaient caché douze cent soixante bombes chargées pour les rendre aux Espagnols si l'armée française eût été obligée de se retirer. Le roi, toujours indulgent pour les enfants de Loyola, se contenta d'envoyer le père recteur à Dôle. Quand Sa Majesté rapporta ce trait à son confesseur, celui-ci lui dit : « Vous êtes trop bon, sire; les supérieurs de notre compagnie se- raient plus sévères en pareil cas.... » Assurément cet homme est un vrai gâte-métier. Racine, dans sa relation du siége de Namur, qu'on me montra hier, est plus jésuite que le père de la Chaise : il ne fait qu'une brève mention de M. le duc de Chartres, qui s'est distingué à ce siége, et ne dit pas un mot d'éloge ni du duc d'Orléans, ni de M. le prince, ni de Vauban, ni de Luxembourg, ni de Boufflers, qui cependant doivent avoir eu quelque part à la victoire. On dirait, en lisant ce récit, que Louis XIV a pris la ville tout seul... Hélas! il ne reste plus guère du poëte philosophe dans l'historien de Sa Majesté, on ne reconnaît plus en lui que le gentilhomme de la chambre.

La joie que cause à Paris la prise de Namur est troublée par la perte du combat de *la Hogue*; mais, à en juger par le chagrin des Hollandais, le premier de ces événements est plus funeste pour eux que le second ne l'est pour nous. « Nous avons coupé les cheveux au » roi de France, disait dernièrement Van Beuning, mais ils revien- » dront l'année prochaine, le roi de France nous a coupé un bras » et il ne reviendra point [1]. »

Après la conquête de ce que Van Beuning appelle l'un des bras de la Hollande, Louis XIV revint à Versailles; mais tous les princes du sang restèrent à l'armée, où des engagements assez favorables à nos armes eurent lieu successivement. Le plus important de tous fut le combat de Steinkerque. Le maréchal de Luxembourg, abusé par de fausses lettres dont un espion était porteur, se laissa surprendre, le 3 août, dans la position qu'il avait prise, et ne s'aperçut de son erreur que lorsqu'une de ses brigades d'infanterie, déjà attaquée, se replia précipitamment sur le corps principal. La victoire, dans ce combat imprévu, allait se fixer sous les drapeaux du prince d'Orange, deux fois les forces du maréchal avaient été repoussées. M. de Luxembourg se mit alors à la tête de la brigade des gardes avec M. le duc de Chartres, M. le duc, M. le prince de Conti et MM. de Vendôme. Encouragés par l'exemple de tant de personnages illustres, les soldats se battirent en désespérés; et Guillaume fut forcé d'abandonner aux Français un champ de bataille inondé du sang des deux armées.

Le héros de cette journée meurtrière fut, de l'avis de tous ceux qui s'y trouvaient, M. le duc de Chartres, dont l'indomptable opiniâtreté força la fortune à nous revenir. Dans la chaleur de l'action, Son Altesse Royale, gênée par sa cravate, l'avait desserrée et attachée négligemment. Ce désordre d'un jeune, illustre et beau militaire frappa quelques gentilshommes de la suite du prince : ils en parlèrent dans leurs lettres, et depuis quelques jours toutes les dames de la cour portent des *cravates à la Steinkerque* : c'est-à-dire nouées avec une coquette négligence autour du cou. La mode est toujours folle : elle doit l'être, le commerce s'en trouve bien; malheur à lui si la raison présidait au choix et à la coupe de nos ajustements!

En Allemagne, le marquis d'Harcourt a défait un parti ennemi dans le comté de Chimay; tandis que le maréchal de Lorges, après avoir battu le prince de Wurtemberg à Phortzheim, forçait le landgrave de Hesse à se défendre sous les murs d'Ebernbourg, dont quelques jours plus tard ce prince s'est vu contraint de lever le siége. Pendant cette suite de succès sur le Rhin, le maréchal de Boufflers a commencé le bombardement de Charleroi.

Mais en Savoie, ou plutôt en Dauphiné, car de ce côté le théâtre de la guerre est maintenant sur le territoire du grand royaume, de nombreux échecs continuent la série de malheureuses destinées dont le combat de la Hogue a marqué le point de départ. Le duc de Savoie, auquel M. Catinat ne peut opposer qu'une armée insuffisante, renouvelle en France les désastres du Palatinat. Le général français défend pied à pied les possessions du roi son maître, mais ni son habileté ni le courage de ses troupes ne peuvent balancer l'avantage du nombre; les ennemis se sont avancés jusqu'à Gap. Une maladie survenue au duc de Savoie a pu seule arrêter les progrès de sa conquête. Apprenez, grands de la terre, à juger votre puissance : les armées se dissipent devant vous, les peuples tremblent à votre aspect, la terreur vous précède et vous suit... partout vos exploits inspirent ou la crainte, ou l'admiration, ou l'envie... un léger mouvement de fièvre survient-il, vous voilà arrêtés, abattus, votre tête, naguère si altière, ne peut se soutenir... le héros n'est plus qu'un objet de pitié... O la Fontaine, quelle morale dans ta fable du lion malade!

Casimir V, roi de Pologne, vient de mourir à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que Louis XIV lui avait donnée il y a vingt-quatre ans. Ce prince passa sa vie dans une indécision qui lui fit faire l'essai de toutes les conditions; il ne s'attacha jamais à aucune, et n'eut un goût prononcé pour rien. Né sur le trône, le fils de Sigismond III, peu ébloui de la pourpre souveraine, lui préféra le froc des jésuites : secte dont il ne partagea ni ne blâma les principes; il s'y laissa aller, et reçut avec la même indifférence la dignité de cardinal. Appelé par les Polonais à gouverner leur pays, Casimir combattit sans ambition, fut battu sans honte, et vainquit ensuite sans morgue. Après avoir rendu la paix à ses États, ce singulier potentat fut ennuyé de la suprême puissance comme il l'avait été jusqu'alors de tout : il déposa le sceptre pour venir en France redemander à Louis XIV la bure du cloître, sous laquelle il mourut, parce qu'il ne savait plus quel état embrasser, ayant essayé de tous. Casimir avait *usé* des femmes, mais il ne les avait point aimées. « Savez-vous, » disait-il un jour à ses courtisans, pourquoi je préfère les plaisirs » de l'amour à tous les autres? » Chacun s'empressa de détailler avec chaleur ce qu'ils ont de charmant, de délectable, d'enivrant : « Rien » de tout cela, reprit le roi, ne répond à mon idée, je préfère ces

[1] Van Beuning se trompait : Namur fut repris et les désastres de la Hogue n'ont jamais été réparés.

» plaisirs parce que ce sont les plus courts. » Ce seul mot peut faire juger le caractère de Casimir.

CHAPITRE XXXII.

1693-1694.

La cour; sa moralité actuelle. — Jugement de madame de Maintenon à cet égard. — Choiseul et Ninon. — Parti *des dévots;* parti *des débauchés.* — Corbinelli. — Panchon Moreau et Louison Moreau. — Scrupule d'actrice chanté à grand orchestre. — Madame de Roule; sa popularité amoureuse. — Emission de maréchaux de France. — Mort de *Mademoiselle :* encore quelques mots sur elle. — Lauzun à la cérémonie funèbre de sa femme. — *Ordre royal et militaire de Saint-Louis;* ses statuts. — Abus de cette récompense. — Mort du comte de Bussy-Rabutin. — Ses Mémoires. — Succès par terre et par mer. — Victoire de Nerwinde. — Mort de Pélisson; caractère de cet écrivain. — Mort de madame de la Fayette; ses titres aux regrets. — Conquête du Piémont par Catinat. — *Machine infernale.* — Madame Guyon; son portrait; le quiétisme. — Le père Lacombe. — Courses de madame Guyon et du père Lacombe. — Morale de cette grande prêtresse de l'*amour pur.* — *Le moyen court; les torrents* — L'archevêque de Paris dragon de madame Guyon. — L'abbé Fénelon quiétiste. — Le *spiritualisme* à Saint-Cyr. — *Adherbal,* tragédie de Lagrange-Chancel. — *Le Café,* comédie de J.-B. Rousseau. — Les pipes et les princesses du sang. — *Le sac à vin et le sac à guenilles,* scène héroïque. — Succès en Espagne dû à la chasse de sainte Geneviève. — Le croisement de races. — Exploit de Jean Bart; il est anobli. — Il mystifie ses mystificateurs. — Vengeance d'un médecin. — *Germanicus* de Pradon. — Mademoiselle Choin; son portrait. — Aventures de cette fille d'honneur avec le Dauphin. — Madame de Conti et M. de Clermont. — Rivalité. — Perfidie divulguée. — Scène attendrissante. — Mademoiselle Choin est disgraciée. — Belle marche de *Monseigneur* et du maréchal de Luxembourg en Flandre. — Événements militaires. — Mort du maréchal d'Humières. — Acte de servilité du parlement. — Le duc du Maine est grand maître de l'artillerie. — Mort du maréchal de Bellefonds. — Le laquais gibier.

Il faut avouer sans détour qu'on s'ennuie aujourd'hui de tout son cœur à la cour de France; et comment en serait-il autrement? Ces discours graves, ces démarches mesurées, ce ton compassé, ces détails d'assommante représentation qu'il faut étudier constamment tuent la gaieté, sans laquelle tout languit. L'*Œil-de-bœuf* ressemble maintenant au parloir d'un couvent, et la conversation des courtisans doit être aussi réservée que celle des séminaristes. Bien plus, cette austérité d'une cour vieille avant le temps de la vieillesse poursuit dans le monde nos seigneurs et nos dames; à peine un gentilhomme, ami de la variété, endosse-t-il son manteau couleur de muraille pour se glisser à la brune chez une beauté sensible, que le terrible ordre de *bien vivre* avec sa femme lui arrive de Versailles. Madame de Maintenon tient avec une rigueur extrême un registre ouvert des infidélités conjugales, qui, comme on le pense bien, ne remonte pas au temps de son ménage avec Scarron. Que résulte-t-il de tout cela dans une société qui ne peut pas changer de goûts et de passions ainsi qu'elle change d'habits? L'inquisition mystique de la cour ne réussit qu'à rendre le vice plus subtil, plus avisé, plus prudent; et l'hypocrisie, en masquant les travers, les fait échapper aux stigmates de l'opinion. Nous voyons chaque jour se perfectionner l'art de comprimer les mouvements de l'âme, de les soumettre à une sorte de mécanisme, et d'ériger la dissimulation en devoir. Jamais on ne vit autant de politesse qu'il en existe aujourd'hui chez les gens de haute distinction; mais c'est une politesse de mots, de manières, dans laquelle le cœur n'entre pour rien. Les compliments, les protestations de dévouement, les offres de services, les *baise-mains,* sont une monnaie courante qui abonde partout; veut-on la fondre pour en connaître la valeur, il ne reste pas une parcelle d'or pur au fond du creuset. En réalité, nulle époque de notre histoire ne fait mention de plus de désobligeance, de perfidie, de trahison qu'il y en a de nos jours; et voilà ce qu'on gagne à faire passer l'hypocrisie religieuse dans les mœurs.

Qu'apprend l'étiquette fallacieuse de la cour en faisant oublier de plus en plus la bonne et franche naïveté de nos pères? Elle fait connaître l'heure précise à laquelle un courtisan doit arriver au lever pour assister à la *chemise,* lui indique l'art d'offrir la *serviette* [1], lui enseigne combien de pas il doit faire, selon sa qualité, dans la *chambre du lit,* rend familière à sa mémoire la liste des grands ayant le privilége du *pour* [2], et lui donne l'intonation avec laquelle il doit prononcer *sire, Marly,* s'il veut obtenir la faveur de suivre le monarque à cette résidence. Il est encore indispensable de savoir en l'honneur de quels personnages les gardes du corps doivent frapper du pied quand ils passent devant eux; enfin on lapiderait un gentilhomme qui aurait transgressé l'ordre auquel les carrosses sont assujettis dans la cour de Versailles, comme les courtisans dans l'intérieur du château.

[1] Aux repas du roi la serviette était présentée par de grands personnages, et c'était être arrivé à un haut degré de faveur que d'avoir eu le bonheur de l'offrir.

[2] Dans les voyages, le maréchal des logis de la cour qui marquait les logements indiquait seulement le nom des simples courtisans; s'il s'agissait d'un prince, il écrivait avant son nom le mot *pour.*

C'est sous le poids de ces tristes assujettissements que les seigneurs français vont grimacer dans les appartements du roi, et que leurs femmes traînent leur longue queue d'or et de soie sur les parquets de la galerie ou balayent inévitablement la poussière des jardins. Croira-t-on que nos estomacs eux-mêmes ne peuvent échapper à l'étiquette? Dans les voyages de Marly, Compiègne ou Fontainebleau, les dames admises à l'honneur du carrosse de Sa Majesté doivent, à peine d'une sorte de disgrâce, consommer les volailles, les jambons et les pâtisseries dont ce carrosse est toujours rempli. Malheur aux femmes délicates! la plus grande faveur de la cour leur est interdite à moins qu'elles ne sacrifient leur santé à leur crédit, et que, pour obtenir une grâce, elles ne se mettent au-dessus de la crainte d'une indigestion.

Si l'on ajoute à tant de gêne, tant de soins obligés, tant de compression du naturel, l'abnégation de dignité dont il faut faire preuve auprès du prince pour laisser toujours une distance infinie entre ses courtisans et lui, on reconnaîtra que leur condition est la plus humble des servitudes. Voici un témoignage de l'idée que les hommes de cour se font eux-mêmes de leur abjection : un gentilhomme de la chambre maltraitait un jour un valet de pied de Louis XIV derrière le carrosse de ce prince; il demanda ce que c'était. « Ce n'est rien, » sire, répondit l'homme titré, ce sont deux de vos gens qui se » battent. »

Si quelque jour les pages de mes tablettes où je consigne ces misérables attributs de la grandeur tombent sous les mains des panégyristes à gages de la cour, ils ne manqueront pas de crier à la calomnie. Laissons parler sur le même sujet madame de Maintenon, dont le témoignage ne saurait paraître suspect : « Ce pays est ef- » froyable, écrivait-elle de Versailles à l'évêque de Chartres; il n'y a » point de tête qui n'y tourne. Je vois, j'entends des choses qui me » déplaisent ou qui m'indignent : nous avons des assassinats de sang- » froid, des envies sans sujets, des rages, des trahisons sans ressen- » timents, des avarices insatiables, des désespoirs au milieu du bon- » heur, des bassesses qu'on couvre du nom de grandeur d'âme... Je » me tais, je n'y puis penser sans emportement. » Que pourrait-on ajouter à ce tableau? Rien, si ce n'est que madame de Maintenon, qui l'a tracé avec des couleurs si vives, a fourni les premiers traits de l'original. N'est-ce pas elle qui a fait de la cour légère du jeune Louis XIV un centre de déceptions, de bigotisme, cent fois plus dangereux que l'arène de galanterie que cette ancienne pécheresse s'est efforcée de détruire, parce qu'elle était lasse des tendres combats qu'on y livrait? Ah! madame de Maintenon devrait être la dernière à se plaindre de l'état de choses actuel : il est son ouvrage.

J'assistais hier à une représentation de la *Mort de Pompée,* tragédie du grand Corneille. Ninon était dans une loge du même rang que la mienne; vingt jeunes seigneurs se pressaient à ses côtés, et je voyais de temps en temps les jolies dents de cette vieille Armide se découvrir par le sourire le plus gracieux. Tout à coup des applaudissements aussi nombreux, aussi bruyants que peu motivés partent de toutes les parties de la salle au moment où Cornélie dit à César en le quittant :

Ah, ciel! que de vertus vous me faites haïr!

Aussitôt tous les regards se tournent vers mademoiselle de Lenclos, puis se repartent sur la scène, et les *bravos* de continuer. Je ne savais à quoi attribuer cet étrange transport qui rendait en se prolongeant ma surprise de plus en plus vive. « Allons, comtesse, dit Villeroi en entrant dans ma loge, je vois que vous ne connaissez pas l'aventure qui donne lieu à ces applaudissements; je vais vous la raconter. Je n'ai pas besoin de vous dire que Ninon est ici, partout où elle se trouve l'admiration est prompte à la remarquer. Mais je dois vous montrer sur le théâtre le comte de Choiseul, que vous n'avez peut-être pas aperçu. Or notre nouvelle Laïs et ce gentilhomme sont les héros de l'ovation dont vous venez d'être témoin. Écoutez bien : Choiseul s'était mis il y a quinze ou vingt ans sur les rangs des adorateurs de Ninon, elle n'était point insensible au mérite de cet amant distingué sous tant de rapports; mais, par malheur, personne n'était moins habile à faire l'amour comme Ninon l'entendait : il soupirait toujours et n'agissait jamais. Le cœur brûlant de mademoiselle de Lenclos fut promptement affadi par la cour langoureuse que lui faisait ce Céladon des vieux temps. Fatiguée un jour de ces poursuites sans but, la spirituelle beauté, cédant à sa vivacité, s'écria devant l'éternel soupirant :

Ah, ciel! que de vertus vous me faites haïr!

C'est à cette anecdote connue de tout Paris que le public vient de faire allusion en voyant ensemble dans cette salle Choiseul et Ninon. Mais écoutez la fin de mon récit. Le comte fut, comme vous le croirez sans peine, honteux et confus de l'application que lui avait attirée sa maladroite galanterie. S'en corrigea-t-il? Je crois que non; car, à quelque temps de là, ayant rencontré chez sa maîtresse le danseur Pécourt, qu'elle lui préférait, il le traita avec cette ironie qui révèle le dépit né d'une rivalité malheureuse. Le pensionnaire de l'Opéra portait en ce moment un habit assez ressemblant à un uniforme.

« Dans quel corps servez-vous? lui demanda le comte d'un ton railleur. — Monsieur, répondit Pécourt sur le même ton, je commande un corps où vous servez depuis longtemps. » Choiseul se trouva très-heureux que son rival n'eût pas dit *un corps où vous servez fort mal.* Il ne répliqua pas... J'ai fini, ajouta M. de Villeroi en se levant. Comtesse, je vous baise les mains. »

Il existe à la cour deux partis bien distincts : le premier, dont madame de Maintenon est l'âme, et auquel cette femme astucieuse a su enchaîner Louis XIV, est celui des dévots; il a son centre à Versailles. Bossuet, le père de la Chaise, le père Gobelin, Montchevreuil, Dangeau, Racine et toutes les femmes qui perdraient leur temps à être galantes sont inscrits dans cette légion. J'ai détaillé plus haut ses manœuvres et leurs résultats. Le second parti, dont les

Le masque de fer.

points de réunion sont le Temple ou la cour du Dauphin à Choisy [1], se compose de tous les courtisans restés fidèles au culte de la galanterie; *Monseigneur* s'en est déclaré le chef. Les principaux sectateurs sont le duc de Chartres, le prince de Conti, *M. le duc*, Vendôme, son frère le grand prieur, Vaudemont, Chaulieu, la Fare, Corbinelli; et parmi les femmes la belle princesse de Conti, *madame la duchesse*, madame de Roule, etc. Les réunions ont lieu le plus ordinairement chez le Dauphin; l'esprit, comme on peut en juger par la liste des initiés, ne manque jamais à ce rendez-vous, et dans les petits soupers, où les mœurs ne sont pas toujours d'une pureté exemplaire, la cour est fort gaiement critiquée, ridiculisée, chansonnée, l'héritier de la couronne donnant le ton. La vive, la maligne duchesse de Bourbon dispute à Chaulieu le sceptre de la chanson satirique au sein de ces débauches, où le vin d'Ai coule à flots pressés. Son Altesse est la plus jolie Sapho du monde, et l'on ne parle à la cour que de ses *impromptu* de Choisy La semaine passée une de ces parties fit tant de bruit, le roi y avait été chanté d'une manière si leste par sa fille chérie *madame la duchesse*, que Sa Majesté voulut avoir des détails précis, afin, disait il, de punir sévèrement les acteurs de cette orgie, *Monseigneur* et la petite princesse les premiers. En conséquence M. de la Reynie, qui parvint à faire quelque chose d'à peu près respectable de la police, reçut l'ordre exprès de dépister les convives du souper scandaleux. Ce magistrat, après quelques recherches, découvrit que l'Italien Corbinelli assistait d'ordinaire aux repas chantants du Dauphin. Robe et perruque déployées, le lieutenant général se rendit chez ce vieux épicurien.

— Où avez-vous soupé mercredi? lui demanda-t-il après un salut bien sec, un salut de police.

— Mercredi, répondit l'Italien, il y a cinq jours... C'est de l'histoire ancienne... Songez donc, monsieur, que j'ai mangé quinze fois depuis cet instant, et qu'un repas digéré ne laisse aucun souvenir dans la tête.

— Monsieur, trêve de plaisanterie, et veuillez ne pas vous amuser de moi.

— M'amuser, reprit Corbinelli en bâillant à se fendre la bouche... Voilà qui vous prouve tout le contraire.

— Répondez donc catégoriquement... Où avez-vous soupé mercredi?

— Je ne m'en souviens nullement.

— Ne fréquentez-vous pas M. de Conti, M. le duc, le grand prieur de Vendôme?

— Il se peut; mais je l'ai tout à fait oublié.

— Ne vous arrive-t-il point de manger quelquefois avec ces seigneurs?

— Ne me parlez pas du passé; c'est pour moi un sillon tracé dans l'eau. Mais si ces messieurs m'invitent à l'avenir, je vous en informerai.

— Il me semble qu'un homme comme vous devrait se souvenir de ses relations avec des personnes de cette importance.

— Je ne dis pas non, monsieur; mais avec un homme comme vous, je ne suis jamais un homme comme moi.

M. de la Reynie ne put en savoir davantage du rusé transalpin; et tous les convives de *Monseigneur* n'ayant pas moins fidèlement gardé le secret, Sa Majesté dut renoncer à ses recherches sur le souper de Choisy.

L'élève de Bossuet et de Montausier fait, il faut le dire, peu d'honneur à ses maîtres sous le rapport de l'instruction et de la sagesse; comme il eut toujours l'étude en aversion il n'a pu puiser de bons exemples dans les livres, et les sages conseils des hommes supérieurs placés près de lui résonnaient en vains sons à son oreille. *Monseigneur* est heureusement né avec une âme honnête, du jugement, un

Soudain il tomba plutôt qu'il ne s'assit sur son fauteuil : on entra quelques minutes après... Louvois n'était plus.

fonds de générosité qui le garantissent des grands vices, et ne laissent percer en lui que des travers. Peut-être eut-on à se reprocher des formes trop austères dans l'éducation primitive du Dauphin : la langue latine surtout lui déplaisait jusqu'à l'horreur, et pourtant on persista à la lui enseigner dans tous ses détails fastidieux et dégoûtants. Un jour une dame se plaignait de sa position devant ce prince encore fort jeune :

« Est-ce qu'on vous ferait faire des thèmes? lui demanda Son Altesse Royale.

— A moi! non, monseigneur.

— Ne vous plaignez donc point, madame, ajouta *Monseigneur*, vous ne connaissez pas l'excès du malheur. »

On sent qu'avec une si faible digue opposée à ses passions, l'héritier du trône dut s'y abandonner sans réserve. Depuis la mort de la

[1] Cette cour se tint à Meudon lorsqu'en 1695 le roi eut échangé Choisy contre le château que madame de Louvois possédait à Meudon.

Paris Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

Dauphine, les déréglements de ce prince allèrent fort loin : indépendamment de madame de Route et de mademoiselle Choin, fille d'honneur de la princesse de Conti, *Monseigneur* eut des affections passagères aussi nombreuses que les jours de l'année. Quelques-uns de ces caprices donnèrent lieu à des aventures fort plaisantes ; en voici deux toutes neuves :

Le Dauphin avait remarqué à l'Opéra Fanchon Moreau, très-jolie courtisane attachée à ce spectacle ; il désira la posséder. Dumont et Francine, gendres de Lulli, qui lui ont succédé dans l'exploitation du privilége de l'Opéra, furent chargés d'envoyer à Choisy l'actrice remarquée par le prince. Dumont, qui exerçait plus particulièrement que son collègue les fonctions de pourvoyeur galant, écrivit à cette fille pour l'informer de l'heureuse aubaine qui lui advenait, et lui assigna un rendez-vous. Par je ne sais quel malentendu, la lettre, au lieu d'être remise à Fanchon Moreau, le fut à Louison Moreau, fort grosse, mais fort laide personne, passablement négligée par les galants. Elle n'en fut que plus exacte à se rendre au lieu indiqué ; et, soit que *Monseigneur* attribuât à l'illusion du théâtre la différence frappante qu'il remarqua entre les traits qui s'offraient à lui et ceux qu'il avait admirés à l'Opéra, soit que Son Altesse ne fût pas d'humeur à remettre la partie, Louison fut tout aussi fêtée que l'eût été Fanchon. Cependant Dumont, ayant reconnu l'erreur, court à Choisy avec la belle Moreau, dans le but de la substituer à la laide; l'un et l'autre arrivent au cabinet hermétiquement fermé du prince. « Monseigneur, s'écrie le pourvoyeur à travers la porte, on s'est trompé, ce n'est pas celle-là. » Point de réponse. Dumont, criant encore plus haut, reprend : « Il y a méprise entre les deux sœurs... J'amène la bonne. » Le Dauphin, las du tintamarre qu'on fait à sa porte, l'ouvre enfin et proteste qu'il est fort content de Louison. Il ajoute qu'une autre fois ce sera le tour de Fanchon... A ces mots Son Altesse passe dix louis à la belle délaissée, qui les jette au nez de son directeur. Dumont a raconté cette aventure au foyer de l'Opéra, d'où elle est venue à la connaissance de la ville et de la cour, qui s'en égayent à l'envi.

Le duc de Bourgogne et sa fiancée.

Quelques jours après l'événement que je viens de rapporter, *Monseigneur* se sentit un goût très-vif pour une chanteuse âgée de quatorze ans au plus, et dont l'accent mélodieux avait séduit ce prince. De peur d'une nouvelle méprise, le Dauphin chargea cette fois Francine de faire des propositions à la jeune personne en lui remettant un riche présent. Elle refusa l'un et l'autre, et la formule de refus est neuve. Le lendemain de la démarche, *Monseigneur* se rendit à l'Opéra plein d'espérance et d'amour; il attendait avec impatience dans sa loge le rapport de Francine, lorsque la petite chanteuse ayant fait lever à moitié le rideau s'avança jusque sur le bord du théâtre, et tournant ses regards vers le Dauphin, elle chanta de la meilleure façon du monde ce refrain connu :

Je ne saurais,
Je suis encor trop jeunette;
J'en mourrais!

Tous les musiciens reprirent l'air, le jouèrent jusqu'à ce que la toile fût levée, et le Dauphin finit par rire de bon cœur du scrupule chanté à grand orchestre par la jeune pensionnaire de l'Opéra.

Malgré toutes ces passades, *Monseigneur* aime toujours éperdument madame de Route. Par malheur, cette dame a autant de désirs qu'elle voit d'hommes, et autant d'amants qu'elle compte de désirs. Elle assiste presque toujours à ces petits soupers de Choisy où l'on passe bientôt de l'étiquette à la liberté, de celle-ci à la licence, et de la licence à la débauche. Une nuit de la semaine dernière, madame de Route étant assise à l'un de ces banquets licencieux, le prince de Turenne [1], qui ne manque jamais de s'y trouver, partit d'un éclat de rire extravagant au milieu du repas. Le Dauphin lui en ayant demandé le sujet, il hésitait à le dire... Pressé avec instance par le prince, Turenne reprit enfin : « C'est que je trouve » fort plaisant que de neuf que nous sommes ici, de Route soit le » seul qui n'ait pas couché avec sa femme. » Voilà le ton de la cour du Dauphin; elle forme un grand contraste avec celle de Versailles, où, généralement parlant, on n'est guère plus sage sous le manteau de sagesse dont on s'y revêt... Mais l'apparence est là, et, parmi les hypocrites, ce semblant tient lieu de toutes les vertus.

La campagne s'est ouverte en Flandre par la prise de Furnes, où M. de Boufflers a fait quatre mille Anglais prisonniers. Moins heureux sur le Rhin, M. de Tallart a dû lever le siége de Rheinfeld. Le roi était parti pour se mettre à la tête de son armée de Flandre; mais, étant tombé malade au Quesnoy, il est revenu à Versailles, et Sa Majesté a laissé entrevoir à ses courtisans qu'elle avait fait sa dernière campagne [2]. A son retour, Louis XIV a créé maréchaux de France MM. de Choiseul, de Villeroi, de Joyeuse, de Boufflers, de Tourville, de Noailles et Catinat.

Les âmes sensibles donnaient encore dernièrement des larmes à madame de la Sablière morte ce mois de janvier aux Quinze-Vingts dans l'austère pénitence de son ancien amour pour l'ingrat la Fare, qui ne sut jamais sonder les trésors de ce tendre cœur. Tout à coup le bruit d'une mort plus illustre se répandit à la cour : mademoiselle de Montpensier, ou, si l'on veut, madame de Lauzun, a cessé de vivre dans la soixante-sixième année de son âge. Aucune femme n'eut peut-être une destinée plus malheureuse en cherchant le bonheur conjugal : la reine Elisabeth vit s'écouler sa vie en mariages rompus par elle; *Mademoiselle* passa une partie de ses jours en mariages qu'elle refusa comme trop peu honorables, et finit par en contracter un qui l'humilia. Cette princesse a succombé, après trois jours d'agonie, dans le palais du Luxembourg, qui lui appartenait. Elle avait fait depuis longtemps un testament; cet acte se trouve entre les mains de la supérieure des carmélites du faubourg Saint-Jacques. *Mademoiselle* laisse, dit-on, des Mémoires entièrement écrits de sa main : ce manuscrit ne doit pas être un chef-d'œuvre de style, à moins que Son Altesse n'ait fait de grands progrès dans la langue française depuis que, devenue vieille, elle n'avait rien de mieux à faire. Quoi qu'il en soit, si les Mémoires de *Mademoiselle* ont de la naïveté, on y reconnaîtra sans peine une femme qui sans être dépourvue de courage et de grandeur, n'eut jamais assez de force pour se faire une vertu réelle. Elle était bonne, mais sans discernement; sensible, mais avec faiblesse; généreuse, mais par acquit de cette dignité d'apparat qui veut que les riches donnent.

A la cérémonie funèbre, Louis XIV s'est montré fort scandalisé de voir le duc de Lauzun en grand habit; prétendant que la famille royale seule devait paraître ainsi au convoi de ses membres, et que le duc était bien osé de se croire lié à cette auguste race par son mariage secret. Sa Majesté, beaucoup plus occupée des prétentions de son ancien favori que du soin pieux de prier pour sa cousine, a fait

[1] Fils du grand homme de ce nom.

[2] En effet, Louis XIV ne se montra plus à la tête de ses armées.

exprimer son mécontentement à M. de Lauzun, en lui faisant donner l'ordre de se retirer. « Je n'ai pas eu ce moment le loisir d'écouter » la voix de l'orgueil, a répondu l'époux de *Mademoiselle* au duc de » Saint-Aignan, que le roi lui avait envoyé, je suis tout entier à ma » douleur; que le roi soit mieux à la sienne. » Et Lauzun est resté à la cérémonie.

Le jour (9 avril) où le roi apprenait que les Anglais avaient été chassés avec perte de la Martinique, où ils avaient fait une descente, Sa Majesté signa l'édit de création de l'*ordre royal et militaire de Saint-Louis* [1]; en voici les principaux statuts : Le roi sera grand maître perpétuel; le Dauphin, ou l'héritier présomptif de la couronne, quand il n'y aura point de Dauphin, portera toujours la croix de Saint-Louis, qu'il recevra dès le berceau. A l'avenir, quand le roi nommera un maréchal de France il le créera et le recevra sur l'heure chevalier de Saint-Louis en le frappant trois fois sur l'épaule du plat de son épée. Tous les maréchaux de France maintenant en exercice sont de plein droit admis dans le nouvel ordre. On n'a besoin de faire aucune preuve de noblesse pour obtenir cette distinction, mais elle ne sera accordée aux officiers qu'après dix ans au moins de service militaire. Il y aura huit grands-croix, qui porteront un ruban rouge et une croix d'or sur l'habit; leur traitement sera de deux mille écus. Pour le surplus des chevaliers on formera différentes classes dans les pensions, qui ne pourront être saisies en acquit d'aucune dette.

Voilà certainement une belle institution : c'est assez mais ce n'est pas trop de dix ans de service pour mériter une croix; la fixation de ce titre est d'une sagesse irréprochable. Pourquoi donc après quinze jours d'existence de l'ordre en avoir enfreint déjà les statuts? Je rencontre à la cour de jeunes militaires décorés de Saint-Louis quoi qu'ils ne soient jamais sortis de l'hôtel de leur père, et qui ne peuvent réunir les dix ans exigés qu'en y comprenant leurs années de collége... Hélas! pour cela, comme pour tout, trois jours d'intrigues obtiennent plus de faveurs qu'un demi-siècle de services distingués.

Les rangs des hommes illustres, ou à peu près, viennent de s'éclaircir d'un académicien qui avait de l'esprit, ce qu'il est bon de remarquer quand tous nos académiciens ne peuvent pas se flatter d'en avoir : le comte de Bussy-Rabutin, célèbre par ses satires et sa galanterie, mourut dernièrement dans ses terres de Bourgogne. On sait que ce gentilhomme fut mis jadis à la Bastille; je crois avoir oublié de l'en tirer, mais il n'y est pas resté pour cela. Bussy après une détention de quinze mois recouvra sa liberté. Il vécut longtemps éloigné de la cour; on l'y vit enfin reparaître sans éclat, sans faveur, et il lui fut permis, plutôt que demandé, de travailler à une histoire du roi. Sa Majesté n'avait pas une grande confiance à cet égard dans l'écrivain qui fit cette épigramme au temps où Louis XIV portait encore le surnom de Dieudonné :

Ce roi si grand, si fortuné,
Plus sage que César, plus vaillant qu'Alexandre,
On dit que Dieu nous l'a donné...
Ah! s'il pouvait nous le reprendre!

Il faut convenir que ce n'est là ni de la bienveillance ni même de la justice. Le comte de Bussy-Rabutin a rédigé des Mémoires qui seront publiés l'année prochaine; il me les a lus en grande partie, et je les crois au-dessous de tout ce qu'a fait ce spirituel académicien. L'auteur parle trop de lui, pas assez de son époque. Les aventures galantes qui remplissent les pages de cet écrit sont des redites, mille fois reproduites, d'un genre d'événements qui se concluent tous à peu près de la même manière; dans ces sortes d'anecdotes, le dénoûment est trop prévu pour qu'on puisse s'intéresser aux détails. Reste le plaisir par excellence des mauvais sujets, celui de compromettre les femmes; et si Bussy s'est complu dans cette triste jouissance, ce n'est pas à mon sexe de l'en féliciter.

Avant de rentrer dans la lice guerrière, je prends note ici que Louis XIV commença le 14 mai de la présente année à dater de son règne. Tandis que le roi consacre sur ses édits, sur les arrêts de son conseil, cette ère déjà remplie de grandes institutions et de victoires, nos généraux s'efforcent d'ajouter à ces dernières. En mai, le maréchal de Lorges s'est emparé d'Heidelberg et du château de cette place. Les habitants ont eu à reprocher aux troupes françaises de grands désordres et quelques cruautés; mais le soldat était excité par le souvenir des excès plus graves encore commis en France par l'armée du prince de Savoie. Néanmoins *Madame* jette feu et flamme contre M. de Lorges, qui, dit-elle, a laissé profaner les tombeaux des électeurs palatins, qu'on devrait, selon cette princesse, vénérer autant que le saint sépulcre. Sur les frontières d'Espagne, le maréchal de Noailles s'est fait ouvrir les portes de Roses, dont la reddition a été hâtée par les bombes que le comte d'Estrées faisait pleuvoir de ses vaisseaux sur cette place. Pendant que ces événements se passaient sur les côtes, M. de Tourville attaquait, à la hauteur de Cadix, le vice-amiral anglais Rook, qui escortait une flotte marchande venant de Smyrne. Il brûla quatre vaisseaux de guerre à l'ennemi, et coula, prit ou brûla quatre-vingts des navires richement chargés que Rook escortait. Le bruit court cependant que le nouveau maréchal n'a pas su profiter de son avantage, et qu'il eût pu causer de plus grands dommages à la marine militaire qu'il avait vaincue dans ce combat.

En Flandre, après un avantage remporté aux portes de Maëstricht par M. de Luxembourg sur le comte de Tilly, l'un des hommes de guerre les plus renommés de l'Allemagne; après la prise de Huy par le maréchal de Villeroi, l'armée française a rencontré celle des alliés dans la plaine de Nerwinde au bord de la rivière de Ghette. Nos troupes étaient réunies sous les ordres du maréchal de Luxembourg, ce digne élève du grand Condé, auquel plusieurs princes du sang se faisaient gloire d'obéir. Les ennemis avaient à leur tête ce prince d'Orange, que, par respect pour les droits légitimes des souverains, je n'ai pas encore qualifié de roi d'Angleterre. Le combat dura douze heures sous un déluge de feux homicides, auquel se mêlait l'ardeur pesante de la canicule. Cinq fois le duc de Chartres chargea la cavalerie ennemie, qu'il parvint enfin à culbuter, et dont une partie se noya dans la Ghette. Philippe d'Orléans, à Nerwinde comme à Steinkerque, fut le héros de la journée; les autres princes du sang se montrèrent dignes de combattre à ses côtés. Vainement Guillaume essaya-t-il à diverses reprises de briser à coups de canon les rangs redoublés de notre infanterie, les larges brèches qu'y ouvraient la mitraille et les boulets se refermaient aussitôt. Le prince s'éloigna avec rage de ce bastion vivant... L'insolente nation! s'écria-t-il en enfonçant ses éperons acérés dans les flancs de son cheval. Le champ de bataille nous resta : nous eûmes le triste avantage d'y recueillir les cadavres de sept à huit mille Français, et de onze ou douze mille étrangers, devenus nos ennemis sans que le plus grand nombre sût pourquoi. Luxembourg conquit cette arène sanglante à temps pour entendre le concert déchirant des mourants dont la terre était jonchée; mais l'imagination enivrée des vainqueurs jeta sur ce lugubre spectacle soixante étendards et vingt-deux drapeaux, qui formaient les trophées de ce jour de deuil.

Luxembourg avait battu ses ennemis en Flandre; mais ils n'étaient point subjugués à l'Œil-de-bœuf. Les courtisans reprochèrent à ce général une attaque inconsidérée, une victoire lente, des résultats presque nuls et trop chèrement payés. Quelques-uns de ces reproches étaient peut-être fondés; mais ceux qui les articulaient eussent été désolés que l'illustre guerrier n'en eût mérité aucun... L'envie seule excitait leur critique.

Dans le temps où mille familles trempent de leurs larmes les lauriers de Nerwinde, les Muses effeuillent leurs couronnes sur la tombe de Pélisson, et les Amours sur celle de madame de la Fayette. Pélisson fut d'abord bon serviteur, excellent ami, homme dévoué, il devint ensuite courtisan assidu; c'était faire entièrement peau neuve. On ne peut, en tout cas, lui refuser la qualité d'écrivain spirituel, énergique et profond : les discours qu'il fit pendant la captivité de Fouquet, passeront toujours pour des chefs-d'œuvre de style et de raisonnement. Le surplus des œuvres de cet académicien révèle les fréquentes transitions de caractère auxquelles il se livra : nous avons de lui des *prières pendant la messe* et un *recueil de poésies galantes;* un *traité sur l'eucharistie* et des *madrigaux adressés à Olympie.* On estime l'*histoire de l'Académie;* celle de la *conquête de la Franche-Comté,* à part quelques traits qui font trop reconnaître l'historien pensionné, mérite beaucoup d'éloges. Pélisson était philosophe, il changea de religion et devint maître des comptes; la métamorphose ne pouvait être plus complète. Cependant la tête de ce bel esprit était encore meublée de quelque poésie quand il se fit maître des requêtes et, qui pis est, abbé. Il n'y avait pas moyen que le dieu de l'harmonie tint davantage dans un tel chef; il en délogea : Pélisson ne composa plus que de mauvais vers; mais en récompense sa fortune fut bientôt faite : Plutus le consola complétement de l'infidélité d'Apollon. Le célèbre convertisseur est mort sans confession : c'est un grand malheur... Espérons toutefois que la ferveur des âmes qu'il a conquises à l'Église lui ouvrira le paradis malgré l'irrégularité de son départ pour l'éternité.

Madame de la Fayette eut une carrière moins inconstante que celle de Pélisson; jeune, elle cultiva les amours; plus âgée, elle les peignit; vieille elle se nourrit de leur souvenir. Les romans de cette dame, surtout la *Princesse de Clèves* et *Zaide,* sont remplis de charme et de naturel : ce sont les premiers où l'on ait retracé les mœurs avec fidélité; les premiers dont l'emphase des compositions chevaleresques ait été bannie. Madame de la Fayette est le chef d'une nouvelle école, que ne manqueront pas de suivre les gens de goût.

La suite du triomphe de Nerwinde a été la prise de l'importante place de Charleroi. Le maréchal de Villeroi commandait les troupes assiégeantes, Vauban dirigeait les attaques, et Luxembourg couvrait le siége. Dans les Alpes, des événements plus décisifs ont changé la face des choses : le duc de Savoie, défait sous les murs de Pignerol, dont il avait entrepris le siége, a vu, dans un seul jour, effeuiller

[1] La croix de Saint-Louis ne pouvant être accordée qu'aux catholiques, il arriva souvent que de braves officiers ne furent point récompensés parce qu'ils étaient protestants. Louis XV mit fin à cette criante injustice en créant l'*ordre du Mérite militaire* en 1759.

tous ses lauriers à Marsaille. Le maréchal Catinat, son vainqueur, profitant de ses avantages, a reporté la guerre dans les campagnes du Piémont, où le soldat français a, je dois le dire, exercé de terribles représailles des ravages du Dauphiné. Les environs de Turin ont été pillés, incendiés, et les femmes ont cessé d'être le partage exclusif de leurs maris.

Au moment où j'écris, les Anglais bombardent Saint-Malo; ils firent, il y a peu de jours, l'essai d'un vaisseau dit *machine infernale*, lequel s'étant échoué sur la côte fit explosion et lança au-dessus de la ville une nuée de mèches qui bientôt allumèrent de nombreux incendies. Les habitants s'en rendirent maîtres; mais beaucoup de maisons furent endommagées.

Que conclure de ces chances diverses dans les combats? Que la France, en s'épuisant de plus en plus d'hommes et d'argent, peut lutter longtemps contre l'Europe: mais le temps est passé, où, dans une seule campagne, elle lui commandait la soumission.

J'aurais pu parler déjà de madame *Guyon* et de la doctrine appelée *quiétisme* qu'elle propagea sous l'inspiration du père *la Combe*, moine du pays d'Annecy; mais la dame Guyon et le père la Combe passèrent longtemps pour fous, et j'aurais trop à faire si je voulais mentionner toutes les cervelles détraquées que je rencontre par le monde. Aujourd'hui ce n'est plus une folie pure et simple que le *quiétisme*, l'esprit de prosélytisme s'en mêle depuis quelques années : cela mérite une certaine attention. Reprenons donc les choses à leur origine.

Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe est née à Montargis de parents titrés : elle épousa à l'âge de dix-huit ans un fils de M. Guyon, qui dut une grande fortune et beaucoup de célébrité à l'utile entreprise du canal de Briare. Madame Guyon avait une imagination ardente, un cœur tendre, une éloquence persuasive, que secondaient merveilleusement la noble régularité de ses traits, la douceur de ses yeux et la fraîcheur de sa bouche. Encline dès sa tendre jeunesse aux rêveries mystiques, elle recherchait dans les affections de la terre une pureté qu'elle n'y trouvait point : d'où elle tira la conséquence que l'*amour pur* et contemplatif déjà prêché par Molinos était une flamme d'en haut qui ne brûlait qu'au fond de son cœur. Veuve à vingt-deux ans, cette beauté rêveuse resta maîtresse d'une immense fortune qui lui attira, comme on le pense bien, un grand nombre d'*amis* et de flatteurs. Parmi ces derniers se trouva le barnabite la Combe, tartufe à l'œil ardent, à l'accent flûté, à l'esprit délié. Il s'empara de la confiance de madame Guyon, exalta ses erreurs, échauffa encore son imagination et finit par lui persuader qu'elle portait en elle un foyer de la *spiritualité* divine, dont elle devrait s'empresser de répandre les bienfaisantes étincelles au milieu du genre humain. Convaincu lui-même qu'une belle femme prêchant éloquemment des absurdités suffisait pour faire des dupes et qu'avec des dupes on pouvait faire une religion, ce moine intrigant détermina la nouvelle sainte Thérèse à courir le monde sous la protection du froc qu'il portait. Mais sous ce froc il y avait un homme, et cet homme s'était livré dans sa jeunesse à la débauche la plus effrénée. Comment madame Guyon voyagea-t-elle avec son conducteur? quelles dispositions faisaient-ils dans les gîtes incommodes qu'on trouve d'ordinaire en route? Je l'ignore; mais les esprits frondeurs pourraient porter loin l'interprétation en commentant la formule d'initiation dont notre inspirée se servait avec ses prosélytes du sexe masculin. La voici : « O mon fils! » leur disait-elle, mon cœur est collé au tien; je mourrais s'il y avait » le moindre entre-deux entre toi et moi. » D'après cela l'on doit penser qu'il n'existait pas *le moindre entre-deux* (au spirituel s'entend) entre madame Guyon et le père la Combe; et quand les esprits se rapprochent autant il est bien difficile de faire croire aux méchants que le surplus se tient éloigné. Quoi qu'il en soit, madame Guyon et son directeur parcoururent le pays de Gex, le Piémont, le Dauphiné, persécutés par les évêques, mais écoutés avidement par les esprits faibles et conquérant partout les âmes tendres, romanesques, amies du merveilleux. Rien en effet n'était plus séduisant que la doctrine de cette jeune illuminée : loin de se présenter hérissée de toutes les austérités de la Thébaïde, elle vous conduisait à la grâce par des chemins fleuris; son aspect seul était une séduction. Il entrait dans ses pratiques pieuses de soigner minutieusement sa parure, de laisser entrevoir une gorge charmante et de danser avec une grâce recherchée. Si de ces signes extérieurs on passe à l'examen des règles de conduite de madame Guyon, on apprend qu'elle n'approuve les vœux de chasteté que pour un temps; qu'elle ne souffre pas plus qu'une coquette du monde que d'autres femmes soient belles en sa présence; qu'elle a cru dans l'ordre du *spiritualisme* de choisir pour précepteur de son fils le plus joli, le mieux fait de tous les abbés : précepteur qu'on voit occupé à enseigner le latin à la mère au lieu de l'apprendre à l'enfant; qu'enfin, en aimant Dieu de toute son âme, elle se cramponne au monde de toutes ses forces matérielles. Du reste ses prédications ne pouvaient manquer de lui faire des prosélytes : elle ne blâmait point l'orgueil, ne stimulait nullement la paresse, ne gênait en rien la volupté. « Le simple acte de la vue de » Dieu en soi-même suffisait... » Aimer, mais aimer à sa manière, tel était l'unique point de morale religieuse de madame Guyon. Une fois ralliés à sa doctrine facile, les ecclésiastiques pouvaient se croire dispensés du jeûne, des matines, du bréviaire; aussi se réunit-elle beaucoup de sectateurs à la grande Chartreuse; dont les habitants trouvèrent l'*amour pur* beaucoup plus convaincant que les ragoûts à l'huile, le matelas de cendres et la chemise de crin. La grande prêtresse du *quiétisme* de Molinos ne se bornait pas à prêcher et à *coller son cœur* au cœur du prochain, elle écrivait prodigieusement tout en courant le pays. Cette dame, d'un esprit non moins étendu que singulier, avait senti qu'elle rencontrerait dans la société divers degrés d'aptitude; en conséquence elle avait composé deux ouvrages, l'un simple, élémentaire, l'autre complexe, transcendant. Le premier convenait aux conceptions difficiles : c'était *le Moyen court*; le second était destiné aux esprits forts, aux âmes impétueuses : l'auteur l'intitula *Mes Torrents*. Madame Guyon parcourut l'Europe pendant toute l'année 1686, tantôt usant du *Moyen court*, tantôt inondant de ses *Torrents* les disciples qu'elle persuadait. Ni l'une ni l'autre de ces deux productions ne plurent à l'inquisiteur de Verceil en Piémont : il n'approuva pas davantage l'adhérence que l'enthousiaste Française se ménageait avec les *cœurs*. Déjà ce moine songeait à rassembler des fagots : les Piémontais allaient avoir le spectacle presque oublié d'un pieux *auto-da-fé*, lorsque l'*amour pur* souffla doucement à l'oreille de madame Guyon que le martyre ne devait pas entrer dans ses moyens de persuasion. Elle et le père la Combe s'acheminèrent vers Paris en 1687, espérant que le peuple le plus vif, le plus ardent, le plus empressé d'accueillir les idées nouvelles s'éprendrait d'abord du système qu'ils cherchaient à propager et que personne dans notre capitale ne songerait à opposer le bûcher de la maréchale d'Ancre à la flamme du *pur amour*. Madame Guyon prophétisa cependant chemin faisant « que tout l'enfer *se banderait contre elle* parce qu'elle était « enceinte de l'esprit intérieur et que le *dragon se tiendrait debout* » *devant elle*. » La prophétie ne s'accomplit pas tout à fait : l'enfer ne parut pas disposé à *se bander;* mais M. de Harlay, archevêque de Paris, qui, à tout prendre, eut plus souvent l'allure d'un *dragon* que les manières d'un prélat, obtint un ordre du roi pour emprisonner le moine la Combe et pour enfermer la prophétesse dans une maison d'aliénés. De tout temps les persécuteurs excitèrent le prosélytisme. Abandonnée à ses rêveries mystiques madame Guyon n'eût fait parler d'elle que quinze jours : l'opposition lui donna de la célébrité, et la célébrité manque rarement de crédit. On était trop instruit à Saint-Cyr pour y rechercher *le Moyen court;* mais toutes les pensionnaires voulurent se pénétrer des *Torrents*... Elles raffolèrent bientôt de l'auteur. Madame Guyon avait dans ce couvent une parente appelée madame de la Maisonfort, favorite de madame de Maintenon : elle attendrit cette puissante dame sur le sort de la pauvre détenue. On fit entendre au roi qu'il était étonnant que M. de Paris, qui *aimait* les femmes infiniment plus qu'un archevêque ne doit aimer son prochain, persécutât une femme qu'on n'avait jamais entendue prêcher que l'*amour de Dieu*..... Madame Guyon recouvra sa liberté.

Dès lors la doctrine du *quiétisme* fut un délire. Madame de la Maisonfort, la princesse d'Harcourt, les duchesses de Guiche, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Charost; et, dit-on, madame de Maintenon elle-même, voulurent être initiées à ses mystères. Toutes ces initiations doivent peu surprendre de la part de femmes qui avaient été ou étaient encore faibles, tendres ou exaltées; mais on apprit avec étonnement que l'abbé Fénelon venait d'endormir sa grande âme dans les extases de madame Guyon. Les esprits observateurs ne partagèrent pas la surprise générale. Cet ecclésiastique était doué d'une humeur douce, d'un cœur sensible, et son imagination était remplie des brillantes fictions de la fable. Avec ces dispositions il devait être accessible à toutes les impressions délicates, touchantes, et même un peu romanesques. Fénelon devint donc un des prosélytes de cette femme « *qui suffoquait de la grâce intérieure*, et qu'il » fallait *délacer*, disait-elle, afin qu'elle se *vidât* de la surabondance » d'amour pur pour en faire *enfler le corps* de l'adepte qui se trouvait » à ses côtés. » Je ne sais si le précepteur des enfants de France *délaça* madame Guyon; mais en adoptant sa doctrine le génie de cet homme supérieur la soumit à des principes raisonnables, et ce fut ce qui attira plus tard sur lui toutes les foudres de l'orthodoxie.

Cependant le quiétisme a toujours été en s'accroissant jusqu'au moment où j'écris. Madame Guyon dit publiquement « qu'elle a épousé » Jésus-Christ et qu'elle peut se dispenser de prier les saints, attendu » que la maîtresse de la maison ne doit point s'adresser aux domes- » tiques. »

De tous les quiétistes Fénelon est celui pour lequel la grande prêtresse montre le plus de prédilection : elle en parle avec une effusion de cœur dont l'expression brille dans ses yeux en même temps qu'elle s'échappe de sa bouche. Souvent notre inspirée prêche dans des réunions présidées par cet ecclésiastique, qu'elle nomme *son fils*. Madame Guyon a coutume d'exiger des auditeurs qu'ils lui rendent compte de leurs plus intimes pensées : elle s'éclaire ainsi sur les nuances diverses que la *spiritualité* reçoit en pénétrant dans le cœur. La duchesse de Guiche ayant un jour éclaté de rire au milieu de l'assemblée, madame Guyon somma cette dame d'énoncer le sujet de cet excès d'hilarité. La duchesse s'en défendit longtemps, mais elle céda enfin à plusieurs injonctions itératives. « Je pensais, dit-elle, » que vous étiez folle et que nous ne l'étions guère moins. »

Les écrits de madame Guyon, lus à Saint-Cyr avec avidité, ont exalté toutes les jeunes têtes de cette maison : il n'y a pas une petite élève de treize ou quatorze ans qui ne veuille entrer en inspiration et se procurer des extases. Depuis quelque temps, dit-on, ces inspirations et ces extases, déviant de leur but sacré, font redescendre vers la créature l'enthousiasme des pensionnaires de madame de Maintenon : on songe à leur interdire les *Torrents* et jusqu'au *Moyen court*. L'abbé Guadet, évêque de Chartres, et que les plaisants de cour appellent le pape de Saint-Cyr, a obtenu que madame Guyon fût consignée aux portes de ce couvent, et cet irascible prélat se prépare, assure-t-on, à renouveler des poursuites contre elle.

Au commencement de ce mois, on donna la première représentation d'une tragédie intitulée *Adherbal, roi de Numidie;* elle est d'un jeune page de la princesse de Conti, nommé *l Grange-Chancel.* Cette nouveauté est remarquable par diverses circonstances qui donnent du prix à l'ouvrage, où brillent, d'ailleurs, quelques éclairs de génie. La princesse ayant dit à l'illustre Racine qu'elle prenait beaucoup d'intérêt à l'auteur d'*Adherbal*, le grand homme daigna prodiguer ses conseils à cet écrivain débutant. « Les leçons qu'il me donnait, dit » Lagrange-Chancel dans une lettre qu'on m'a montrée, m'en ont » plus appris que tous les livres que j'ai lus. Quelquefois, continue le » page, Racine se faisait un plaisir de m'entretenir des différents » sujets qui lui ont passé dans l'esprit; il n'y en a presque point, soit » dans la fable, soit dans l'histoire, sur lesquels il n'ait promené ses » idées, et qui ne lui aient offert des situations intéressantes. » Le prince de Conti, qui assistait à la première représentation d'*Adherbal,* avait voulu que le jeune auteur se plaçât à côté de lui sur le théâtre, assurant que son âge fermerait la bouche aux censeurs malveillants, ce qui en effet s'est réalisé... mais non pas sans un malaise extrême du pauvre auteur exposé ainsi aux regards de ses juges. Le célèbre tragique, qu'on ne voit plus au théâtre depuis que le roi se l'est interdit par dévotion, assistait cependant à la pièce de son élève, et l'encourageait de ses applaudissements. Quand Racine est entré dans la salle, j'ai cru qu'elle allait crouler sous les bruyantes acclamations d'un public enivré ; Apollon lui-même ne serait pas mieux accueilli s'il descendait au milieu des mortels. Je doute que le grand poëte, devenu petit gentilhomme de la chambre, soit reçu avec le même enthousiasme parmi les illustres nullités de l'Œil-de-bœuf.

Un autre jeune poëte, déjà connu par quelques pièces de vers vives, piquantes et pleines d'images, M. Jean-Baptiste Rousseau, a fait jouer depuis l'apparition d'*Adherbal* une petite comédie intitulée *le Café*, et dont la vogue toujours croissante de cette boisson a fourni le sujet. La pièce n'a point réussi; ce qu'on peut voir par cette épigramme, qui a couru le lendemain de la représentation :

Le café, d'un commun accord,
Reçoit enfin son passe-port.
Avez-vous trop mangé la veille,
Ou pris trop du jus de la treille,
Au matin prenez-le un peu fort;
Il chasse tout mauvais rapport.
De l'esprit il meut le ressort;
En un mot, on sait qu'il réveille...
Il ressusciterait un mort.
Or sur son sujet, sans effort,
Rousseau pouvait charmer l'oreille,
Au lieu qu'à sa pièce on sommeille :
Le café chez lui seul endort.

Passons à une comédie d'un autre genre et jouée sur un autre théâtre.

Le voyage de Marly n'est point gai depuis qu'on n'y admet que de vieux gentilshommes gourmés, dévots ou joueurs, et des femmes décrépites, bigotes ou fausses, qui passent tout leur temps à dogmatiser avec madame de Maintenon dans l'oratoire qu'elle a fait construire près de la chapelle. *Madame la duchesse* et sa sœur madame de Chartres, qui n'est pas aussi grave que son mari s'en était flatté, s'ennuient à mourir au milieu de l'assommante représentation que la cour doit s'imposer à Marly comme à Versailles. Un soir de la semaine dernière, *madame la duchesse* dit tout bas à madame de Chartres qu'elle avait fait préparer dans son appartement un petit souper, auquel devaient assister quelques dames qui n'étaient pas de *la clique Maintenon*, et qu'elle lui offrait de prendre part aux récréations de ce *media noche* secret. L'invitation fut acceptée. Sous prétexte d'une migraine, on quitta le salon de bonne heure; et bientôt le cliquetis des verres, les étincelles des saillies malignes, le flonflon des refrains firent oublier aux princesses et à leurs convives l'ennui du commencement de la soirée. Pour être plus libres, on avait éloigné tous les valets; mais le plaisir est imprévoyant : ces dames, en allant et venant, négligèrent de fermer la porte donnant sur le vestibule. A minuit, *Monseigneur*, passant, pour se rendre chez lui, devant l'appartement entr'ouvert de *madame la duchesse*, en vit sortir une épaisse fumée. Effrayé au dernier point, il se précipite dans cet appartement qu'il croit en flammes... Que voit-il en entrant? Dix femmes assises autour des débris d'un repas délicat, avec un officier des gardes suisses au milieu d'elles, et ayant toutes, ainsi que lui, la pipe à la bouche. Comment peindre la surprise du Dauphin à cet aspect? Je crois le voir d'ici le regard fixe, la bouche béante et la main immobile près de son chapeau, que la stupéfaction ne lui a pas laissé le loisir d'enlever.

« Pardon, mesdames, dit enfin Son Altesse Royale, j'avais craint que cet appartement ne fût le théâtre d'un affreux incendie ; mais je vois que, loin de là, on s'y livre au plaisir le plus vif... le moins ordinaire.

— Libre à vous de le partager, répondit *madame la duchesse* en repoussant de sa jolie bouche un gros nuage de fumée.

— Je vous rends grâce, princesse, reprit le Dauphin d'un ton moitié ironique, moitié sérieux, mais ne craignez-vous pas que cette récréation peu familière à votre sexe...

— Ne nous enivre? interrompit la duchesse de Chartres d'un accent embarrassé. Oh ! nous commençons à nous former. Et le prince jugea qu'à l'égard de cette princesse le vin laissait peu de chose à faire au tabac pour justifier les craintes qu'il exprimait.

— Je dois vous prévenir au moins, poursuivit *Monseigneur*, que le roi éprouve la plus grande aversion pour la pipe ; c'est pour cela qu'il fit éloigner, ce printemps, le corps de garde qui touchait à ce château, et, certes ! il ne peut s'attendre à le retrouver dans les appartements des princesses.

— Un monarque guerrier doit se former tôt ou tard à cette habitude militaire! dit *madame la duchesse* en sablant une rasade de champagne, qui, à huit ou dix près, n'était pas la première.

— Je vous laisse le soin, madame, de proposer à Sa Majesté ce complément d'éducation, répliqua sèchement le Dauphin outré de tant de licence. Puis se tournant vers l'officier suisse, qui ne savait quelle contenance tenir : — Monsieur, lui dit-il, qui vous a mandé ici?

— Les princesses, répondit le militaire en tremblant.

— Sans doute, ajouta *la duchesse;* pour nous initier à une science nouvelle, il fallait un professeur.

— Monsieur, dit sévèrement l'héritier du trône, rappelez-vous qu'un soldat ne doit obéir que par devoir, et que la galanterie n'entre pour rien dans son devoir lorsqu'il est de service... Allez, je vous promets le secret. »

L'officier ne se le fit pas dire deux fois, et *Monseigneur* s'éloigna sans ajouter un mot.

Cette aventure avait eu trop d'acteurs pour que le voile du mystère en couvrît longtemps les détails ; ils furent, dès le lendemain, l'objet de toutes les conversations.

Louis XIV voulait que madame de Maintenon, correctrice ordinaire des filles de Sa Majesté, les mandât à son tribunal, afin de les morigéner ; la marquise pensa qu'il valait mieux garder le silence sur ce scandale à la grenadière, qu'on ne manquerait pas de prolonger en voulant le punir. La chose semblait assoupie, lorsque soupant à la table du roi pendant un autre voyage de Marly, mesdames de Chartres et de Bourbon, qui se montraient à ce repas d'une gaieté folle, traitèrent assez haut de *Pimbèche* la princesse de Conti présente, parce qu'elle paraissait grave et réservée. La princesse, qui avait entendu l'épithète, s'expliqua avec autant d'esprit que de fiel sur les *repas prolongés* de ses sœurs, ajoutant à demi-voix qu'elle aimait mieux être *Pimbèche* que *sac à vin.* L'oreille d'une femme en colère est fine ; la duchesse de Chartres entendit le propos et riposta de sa voix lente et chevrotante qu'elle préférait être *sac à vin* que *sac à guenilles*, désignant par cette qualification digne des halles un assez grand nombre d'officiers des gardes qui ont été exilés depuis quelque temps à cause de madame de Conti. Le roi, qui vit au ton passablement roturier des princesses que la querelle pouvait aller loin, fit résonner un *Silence* royal, dont l'intonation puissante réclamait la plus prompte obéissance; on se tut soudain, et Sa Majesté ajouta : « Mesdames, quand des sœurs ne peuvent vivre paisiblement ensem- » ble, il faut qu'elles se disposent à habiter leurs terres... Encore une » scène semblable, et je vous conseillerai d'y songer. »

La dispute ne s'est pas renouvelée ; mais les chansons de *madame la duchesse* vont leur train, ce qui n'empêche pas la princesse de Conti d'aller le sien.

Des hostilités plus glorieuses viennent d'avoir lieu en Catalogne : le maréchal de Noailles, vainqueur des Espagnols sur les bords du Ter, a combiné le siége de Palamos avec le maréchal de Tourville; et, secondé par un bombardement maritime, il a pris d'assaut cette place, dont la garnison s'est rendue à discrétion. Le peuple de Paris a reçu avec de grandes démonstrations de joie la nouvelle de cette victoire, remportée le jour où l'on avait fait descendre la châsse de sainte Geneviève... La vierge de Nanterre a protégé nos armes contre le peuple très-catholique aussi efficacement qu'elle protégea celles de nos aïeux contre les païens d'Attila... Tandis que nous battions les Espagnols, leurs alliés des bords de la Tamise essayaient de s'établir chez nous : ces insulaires firent le 18 juin une descente à Brest, où ils eurent le temps de se livrer à certain désordre qui mêlera, m'a-t-on dit, quelque peu de sang anglais au sang breton. Heureusement ce croisement de races un peu forcé a été bientôt arrêté par l'arrivée d'un corps de troupes auquel s'est réunie toute la partie masculine de la population, particulièrement les maris. Les Anglais ont dû se rembarquer avec précipitation.

Il faudra marquer d'une belle croix blanche dans le règne de notre grand roi un trait qui tend à prouver que Sa Majesté fait quelque cas de la noblesse effective. La disette qui règne dans le royaume ayant déterminé le roi à faire venir du blé de la mer Baltique, un convoi considérable chargé de cette précieuse denrée allait entrer dans les ports de France, lorsqu'il fut pris par les Hollandais. Un marin dont le nom sonne mal à la cour parce que de simple pêcheur il s'éleva aux premiers grades, Jean Bart attaque avec six frégates l'escadre ennemie forte de huit vaisseaux de haut rang, en prend trois, met en fuite les cinq autres et ramène le convoi sur nos côtes. Louis XIV a honoré la noblesse par titres en la donnant à Jean Bart.

Les Anglais s'étant mal trouvés de leur expédition de pied ferme à Brest, se sont bornés un peu plus tard à bombarder Dieppe et le Havre. Le premier de ces ports a été réduit en cendres, le second a été garanti de l'incendie par l'activité de ses habitants.

Jean Bart, dont je contais naguère le dernier exploit, vint quelquefois à Versailles, parce qu'on lui avait dit qu'un officier supérieur de la marine royale ne pouvait se dispenser de faire sa cour. Ce brave homme fut d'abord le plastron des papillons badins de *l'Œil-de-bœuf;* mais Jean Bart ayant pris un jour avec eux son accent marin, assaisonné de quelques robustes jurons, ces messieurs jugèrent que ce roturier entendait mal la plaisanterie, et ne se jouèrent plus à lui. Un médecin n'est pas un chef d'escadre; pour en imposer aux mauvais plaisants qui le harcellent, il faut qu'il ait recours aux termes de son art comme l'officier de mer aux jurons de son métier: c'est ce qu'a fait dernièrement le docteur Carette. Quoique ce soit l'homme le plus utile, le plus recherché de Paris, l'homme qui seul possède la confiance de nos plus belles dames, on ne se faisait pas le moindre scrupule de s'en moquer, parce qu'avec la naissance la plus vulgaire, ce *guérisseur* se donne les tons d'avoir trente mille livres de rente, tissues de tous les maux de nerfs, de toutes les vapeurs qui depuis dix ans se sont succédé chez les femmes titrées. Mesdames de Louvois, de Créqui, de Bernières et de Coulanges trouvèrent amusant il y a quinze jours d'engager Carette dans une partie de Vaugirard, pour se divertir de la passion que lui inspire une dame de Sechelle qu'on avait aussi invitée. Quand on eut assez ri des grands bélas! que poussait le docteur en suivant sa belle sous les ombrages, la marquise de Créqui imagina de pousser M. de Barbezieux à la traverse des amours du petit Hippocrate. Le ministre réussit si bien que Carette devint tout d'un coup jaloux comme un tuteur castillan. La jalousie ne connaît point de mesure: madame de Coulanges, qui n'avait voulu que s'amuser d'un *vilain,* fut très-*vilainement* traitée par celui-ci; il lui reprocha de n'avoir amené madame de Sechelle que pour la livrer au marquis, mesdames de Louvois et de Créqui tenant... la chandelle. Après cette sortie très-roturière, il est vrai, quoiqu'elle le fût un peu moins que celle faite il n'y a pas longtemps par les princesses à la table du roi, Carette revint à Paris, furieux, laissant les mystificateurs rire à ses dépens et faire retomber sur lui tout le ridicule de l'aventure.

Malheureusement les plus belles médailles ont quelquefois un revers disgracieux: au moment où madame de Coulanges allait débitant partout « que *cet homme* avait le caractère fort mal fait; que, si » on l'eût mieux connu, il n'eût point été admis en si bonne compa» gnie, » etc., voilà qu'une colique affreuse prend à madame de Louvois...

« Vite, s'écrie la veuve du ministre avec une assez laide grimace, qu'on fasse venir Carette.

— Madame de Louvois a la colique, dit le docteur au laquais qui le pressait de le suivre, qu'elle envoie querir madame de Coulanges, ses plaisanteries de très-bon goût guériront ce mal-là.

— Ma maîtresse se meurt! s'écria à son tour une femme de chambre qui accourut le lendemain chez le médecin.

— Malade, madame de Créqui, répondit négligemment Carette en s'allongeant sur son fauteuil, cela me surprend, elle riait de si bon cœur l'autre jour!

— Elle ne rit pas aujourd'hui, je vous assure: ses yeux se tournent, ses bras se roidissent, ses dents craquent.

— Ah! ce sont ses vapeurs... eh bien! conseillez-lui une petite mystification de moitié avec M. de Barbezieux: c'est un remède souverain...

— Mon Dieu, mon cher docteur, je ne sais où donner de la tête, dit d'un accent traînard un gros homme joufflu que Carette vit entrer chez lui quatre jours après... C'était M. de Coulanges.

— Madame serait-elle indisposée? demande Carette d'un air malin.

— Vraiment oui, docteur, elle a ses étouffements, et vous savez que vous seul ..

— Du tout, monsieur: une petite promenade à Vaugirard avec quelque niais qui ait le bon esprit de se laisser berner... voilà tout ce qu'il faut à madame... Excusez-moi, tout Paris m'attend. »

Quelques supplications que les trois malades aient adressées à Carette, quelques excuses qu'elles lui aient faites par écrit, elles n'ont pu obtenir qu'il se rendit auprès d'elles. Traitées par des médecins qui ne connaissaient pas leurs tempéraments, elles ont gardé le lit; la première, trois semaines; les deux autres, chacune quinze jours; et, de peur de rechute, elles firent depuis amende honorable devant Carette, persuadées maintenant qu'il ne faut s'égayer aux dépens des *vilains* que lorsqu'on est bien sûr de n'avoir jamais besoin d'eux.

On s'entretenait encore dans tous les salons de la vengeance médicale de Carette, lorsqu'on y a appris la semaine passée le mariage de M. de Lauzun avec la fille du maréchal de Lorges. Le duc n'a pas moins de soixante ans, et sa femme n'en a pas encore quinze... Que de représailles, bon Dieu! nos jeunes seigneurs vont pouvoir exercer au nom de leurs pères si la petite duchesse est d'humeur à s'y prêter! Le fastueux ami de Jacques II donna le jour des noces à la mariée un collier de deux cent mille francs. Louis XIV accorde à Lauzun un appartement à Versailles, Sa Majesté a toujours un faible pour son ancien favori; je ne serais pas surprise que la faveur du duc remontât sur l'eau, s'il voulait se mettre au régime de la dévotion... Il en est capable.

Pradon veut absolument faire des tragédies; il y tient, quoique le public ne tienne point à ses pièces. *Germanicus* vient de subir le sort de ses aînées. Ce sujet, déjà manqué par Boursault en 1679, n'a pas réussi sous la main de Pradon. Il survient quelquefois des incidents aux premières représentations, qui indépendamment des défauts de l'ouvrage en compromettent le succès: c'est ce qu'on vit à l'apparition de *Germanicus.* Voyant qu'aux deux premiers actes il ne paraissait point de femmes, le public commençait à se plaindre qu'on lui offrît une tragédie *de collége,* lorsque deux princesses et deux confidentes entrèrent tout à la fois en scène à l'ouverture du troisième acte... *Quatorze de dames est-il bon?* s'écria alors un plaisant du parterre. C'en fut assez, on n'entendit plus jusqu'à la fin que rires et applaudissements sardoniques; *Germanicus* fut enterré au bruit de ce charivari, et sans doute il ne restera de traces de cette œuvre que l'épigramme suivante qu'elle a inspirée à Racine :

Que je plains le destin du grand Germanicus!
Quel fut le prix de ses rares vertus!
Persécuté par le cruel Tibère,
Empoisonné par le cruel Pison,
Il ne lui restait plus, pour dernière misère,
Que d'être chanté par Pradon!

Pas mal pour un dévot.

Mademoiselle Choin est une grosse fille à laquelle la nature a tout prodigué, soit en laid, soit en beau. Les parties défectueuses de cet ensemble sont une figure énorme, des lèvres épaisses, une taille dépourvue de grâce; défauts auxquels il faut opposer des yeux noirs d'une expressive vivacité, le coloris adroitement ajouté par le fard à un teint sans éclat, l'art de tirer tout le parti possible de la parure, enfin l'esprit le plus doux, le plus aimable, le moins offensif quoique le plus fin, le plus orné, le plus étendu. Je n'indique ni comme défaut ni comme perfection une gorge très-volumineuse que porte mademoiselle Choin; les goûts sont à cet égard si variés que je crois devoir m'abstenir. Quatorzième ou quinzième fille d'un grand bailli de Bourg en Bresse, la demoiselle dont je viens de tracer le portrait fut envoyée, comme tant d'autres, à la cour pour s'y pourvoir de son mieux. Présentée à madame la princesse de Conti, mademoiselle Choin lui plut d'autant plus qu'elle était moins jolie; Son Altesse l'admit au nombre de ses filles d'honneur, et elle lui accorda toutes ses bontés. A cette époque *Monseigneur* passait ses journées entières chez sa sœur: c'était le temps où il vivait dans la plus étroite intimité avec elle; temps où la calomnie faisait courir ces vers, assurément mensongers, sur la princesse de Conti :

Elle en a pour son père,
Et pour son cher époux,
Peut-être pour son frère,
Et peut-être pour tous!

Mademoiselle Choin devint la confidente de l'attachement, sans doute plus candide, qui liait le Dauphin et la fille de madame de la Vallière; or la confiance établie entre un jeune homme et une demoiselle correspond, par une pente bien glissante, à un sentiment plus tendre: ce pas fut insensiblement franchi, le goût de *Monseigneur* pour la fille d'honneur devint très-vif. Elle qui ne voulait se montrer ingrate ni envers le prince ni envers la princesse, tâcha de se persuader elle-même, comme elle le soutenait en public, que l'amour réciproque du frère et de la sœur n'était qu'un simple attachement fraternel; ce qui mit sa conscience parfaitement en repos. L'intrigue du Dauphin et de mademoiselle Choin fit du bruit, je dois à la vérité de dire que madame de Conti en fut affligée; elle ne s'en plaignit point cependant, on assure qu'elle aima mieux s'en distraire. M. de Clermont-Chatte, officier de chevau-légers, fort bien fait, parut, toujours selon la chronique scandaleuse, l'homme le plus propre à seconder les distractions de la belle princesse: il avait osé déjà faire un pas vers elle; Son Altesse en fit à son tour un vers lui, et cela suffit, assure-t-on, pour que M. de Clermont fît le reste du chemin. La double intrigue marcha sans encombre jusqu'au commencement de la présente année, époque à laquelle *Monseigneur* partit

pour prendre le commandement de l'armée, et M. de Clermont avec son régiment. Les adieux de madame de Conti et de son frère furent tendres et mêlés de pleurs; il ne m'est rien parvenu de ceux de la princesse et de Clermont..... Quant à mademoiselle Choin, le Dauphin lui exprima à son départ non-seulement un amour encore brûlant, mais une sollicitude prévoyante que Son Altesse porta au point de vouloir lui remettre un testament qui stipulait un don considérable. « Monseigneur, dit mademoiselle Choin en déchirant cet acte » funéraire, si j'avais le malheur de vous perdre, mille écus me » suffiraient; ne songeons donc point à mon avenir. »

L'écriture fut, je crois, inventée pour consoler les amants des rigueurs de l'absence : après le départ de *Monseigneur* et de M. de Clermont, la correspondance de ces deux guerriers et de leurs maîtresses fut très-active. Or Louis XIV n'a point renoncé à l'habitude de vouloir être bien informé, et les cachets n'ont pas cessé d'être dociles sous la main des gens chargés d'instruire Sa Majesté des secrets écrits. Le roi s'initia à tous les mystères de cette partie carrée, il en apprit toutes les particularités. Comme père et comme dévot, ce prince déplora les désordres de son fils, et surtout ceux de sa fille; mais cette galanterie de famille n'était pas une nouvelle pour lui, il avait pris dès longtemps le parti de se taire sur des égarements dont il donna, par malheur, l'exemple. Cependant, à la vue d'un paquet trouvé sous le couvert d'un tiers et adressé à mademoiselle Choin, la curiosité de Sa Majesté fut plus particulièrement excitée. Ce paquet contenait trois lettres fort obligeantes de la princesse de Conti à M. de Clermont, et que ce gentilhomme envoyait à mademoiselle Choin avec ce billet : « Je vous sacrifie trois lettres de cette importune; songez à » m'en défaire, à moins que vous ne vouliez que j'aille au bout du » monde chercher un repos qui m'est ôté par ce mauvais cœur[1] : je » ne puis la supporter plus longtemps. »

Une nouvelle intrigue venait d'être découverte au roi, et elle lui causa le plus grand déplaisir; sa dévotion avait supporté assez patiemment l'idée des galanteries de sa fille, son orgueil ne put souffrir sans éclater que la princesse fût sacrifiée par un petit officier des gardes et le fût à une femme de chambre. Louis XIV fit appeler madame de Conti; il lui montra d'abord les lettres que M. de Clermont lui avait écrites, et les réponses qu'elle y avait faites. La princesse, confuse au delà de toute expression, pouvait à peine se soutenir; le roi la fit asseoir à ses côtés, puis tirant de sa poche d'autres lettres il en montra les signatures à Son Altesse.... Elles étaient des maréchaux de Luxembourg et de Villeroi : « Sans doute » ces messieurs ont pris en vous écrivant plus de liberté que vous ne » leur en avez accordé, dit Sa Majesté d'un ton calme mais sévère; » car si vous autorisiez le moins du monde les espérances que ces » galants paraissent avoir conçues, je vous demanderais où vous pré- » tendez vous arrêter. » Madame de Conti pleurait à chaudes larmes; son sein, à peine contenu par une robe du matin, se soulevait avec un violent effort... « Ce n'est pas tout, reprit le roi, j'ai des lettres en- » core à vous montrer; vous allez voir la conséquence honteuse de » vos fautes, et à quelle rivale on vous sacrifie. » A ces mots Sa Majesté mit sous les yeux de sa fille le billet de Clermont à mademoiselle Choin, et les lettres de la princesse qui l'accompagnaient. Son Altesse pensa mourir de douleur; elle se jeta aux pieds de son père, le suppliant de la laisser se retirer auprès de sa mère au couvent des Carmélites. Le roi s'opposa à l'exécution de ce projet de pénitence, assurant qu'il suffisait pour le moment de chasser mademoiselle Choin, de congédier M. de Clermont, et de faire rentrer dans le respect MM. de Villeroi et de Luxembourg. Les deux premières conditions furent remplies sur-le-champ; quant à la dernière, il est probable qu'elle souffrit une plus lente exécution : car à quelque temps de là le vainqueur de Nerwinde montrait avec affectation à son rival en amour, mais non pas en gloire, un portrait de madame la princesse de Conti.

Néanmoins cette aventure, où tant de ses faiblesses s'étaient révélées à la fois, causa une profonde tristesse à la belle veuve; elle négligea sa parure; les parfums ne fumèrent plus dans son boudoir, qui jusqu'alors avait ressemblé à un temple dont elle était la divinité; son lit, qui naguère encore paraissait être le trône voluptueux des Amours, ne fut plus témoin que des soupirs de la douleur. On va même jusqu'à dire que cette beauté désolée eut un moment l'intention de s'empoisonner avec du verre pilé, et qu'une de ses femmes lui enleva cette poudre meurtrière.

Pendant que des intrigues galantes divulguées à la cour désolaient la princesse de Conti, *Monseigneur* et le maréchal de Luxembourg effectuaient la plus belle marche militaire qu'on ait vue depuis longtemps en se portant de Vignamont au pont d'Espierres. L'armée ayant fait quarante lieues en quatre jours empêcha par ce mouvement rapide les troupes du prince d'Orange, une fois plus fortes qu'elle, d'investir les forteresses depuis l'Escaut et la Lys jusqu'à l'Océan. Ce beau fait de guerre prévint en même temps l'attaque des ports flamands soumis aux armes du roi, et que la flotte ennemie se disposait à bombarder.

Contenues ainsi en Flandre, des puissances maritimes s'approchèrent des ports de France : Dunkerque fut menacé. On vit reparaître devant cette place deux de ces *machines infernales* dont les Anglais firent l'an passé un essai à peu près infructueux à Saint-Malo; cette fois l'une échoua sur la côte et ne produisit que du bruit, l'autre fit prématurément son effet sur elle-même et lança dans les airs les marins qui la montaient. Les membres de ces ennemis victimes de leur propre fureur retombèrent épars au milieu de Dunkerque.

Dans le même temps M. de Noailles devenu maître de Girone, l'une des places fortes de l'Espagne, marchait sur Ostalric, alors occupée par les Espagnols. Malgré sept retranchements accumulés les uns sur les autres le maréchal s'empara de cette forteresse, dont les ingénieurs découvrirent l'unique point accessible. Ostalric, où M. de Noailles avait laissé une garnison pour suivre le cours de ses avantages, fut investie un peu plus tard par le duc d'Escalone; mais, après avoir pris Castel-Follit, le général français força ce duc de songer à sa défense, et termina la campagne en l'obligeant à lever le siége qu'il avait entrepris.

Le public s'est peu occupé de la mort du maréchal d'Humières, arrivée à Versailles dans le courant de septembre : tant les esprits sont préoccupés d'un nouvel acte de servilité du parlement.

La chose mérite en effet une grave attention : par les intrigues de certains agents adroits, ce corps, qui, à proprement dire, n'est plus que le consignataire des volontés du roi, a décidé sans délibération que MM. de Vendôme prendraient rang à ses séances avec les ducs et pairs comme descendants de Henri IV par légitimation. Cette mesure n'a paru qu'un véritable préambule : on s'attend à une autre disposition se rattachant de plus près aux affections de Louis XIV. Le duc du Maine et le comte de Toulouse seront à leur tour légitimés, le parlement les saluera même, si le roi l'ordonne, du titre de princes du sang; et le premier président de Nervion se sera trompé en disant « qu'on ne pouvait faire des princes avec du parchemin, et » que le roi devait les faire avec la reine. »

En attendant le roi a donné à M. le duc du Maine, qui depuis dix ans est colonel général des Suisses, la charge de grand maître de l'artillerie, vacante par le décès de M. le maréchal d'Humières. Le jeune prince a fait élection de domicile à l'Arsenal, et comme il faut bien qu'il meuble un peu son logement madame de Montespan sa mère lui a fait présent d'un lit de quarante mille écus.

Encore un grand emploi à donner : le maréchal de Bellefonds mourut, le 10 décembre, des suites d'un abcès au genou.

Les hautes ambitions auraient-elles des intelligences avec la mort? Voilà *deux bâtons qui flottent* au milieu de vingt concurrents; mais ils ne ressemblent point aux bâtons flottants de la fable : de loin c'est quelque chose, et de près c'est beaucoup... Nous verrons à qui écherra ce riche héritage.

On a beaucoup ri hier, au lever, du marquis de Mouï, noble campagnard fou de la chasse, et qui, n'ayant pas de terres pour chasser, fait habiller son unique laquais en cerf, et s'amuse à courre cet étrange gibier en donnant du cor à s'époumonner. Le roi a dit qu'il accorderait à M. de Mouï un petit droit de chasse dans les bois royaux, et cela par sentiment de charité... pour le pauvre laquais.

CHAPITRE XXXIII.

1695-1696.

Mort du maréchal de Luxembourg. — Les amis de ce grand homme; comment ils le pleurent. — Mort de la reine d'Angleterre. — L'habit de velours bleu du maréchal de Villeroi. — Le Dauphin refuse sa porte au duc du Maine. — Belle conduite du roi à cet égard. — L'hôtel de Chaulnes. — Le cardinal de Bouillon et ses prétentions. — Fénelon archevêque de Cambrai. — Jalousie de Bossuet. — Le quiétisme est repris sous œuvre. — Fénelon est attaqué par les orthodoxes pour ses *Maximes des Saints*. — Le livre et l'auteur sont déférés à la cour de Rome. — Gentillesse des grands. — Madame de Louvois cède Meudon au roi. — Description de ce château. — Fête donnée à Trianon : convives. — Faveur de M. de la Rochefoucauld; motif présumé. — Siége de Namur par le prince d'Orange; le maréchal de Boufflers défend la place. — Le duc du Maine est-il un héros? Hélas! non. — Nouvelles de Namur. — Maladie du président de Harlay : d stique. — Namur se rend. — Reddition du château. — Le maréchal de Boufflers prisonnier de guerre. — Mort de M. de Harlay, archevêque de Paris. — Difficulté de faire son oraison funèbre. — Les culottes archives. — L'acte de mariage du roi et de madame de Maintenon. — Mort de Nicole. — Mignard et Puget meurent. — Barbezieux et le duc d'Elbeuf. — Situation déplorable de la France. — La Ferté le débauché et la Ferté le prédicateur. — Description du tombeau de Turenne. — *Le Joueur* de Regnard. — *Le Chevalier joueur* de Dufresny. — Accusation de plagiat. — Mort de madame de Sévigné. — Madame du Grignan. — Le marquis de Sévigné élève de Ninon. — Madame de Simiane. — Expédition de la Feuillade contre le coffre-fort de son oncle. — Vendôme. — Encore Jean Bart. — Bombardement de nos ports. — Louis XIV et Alexandre le Grand. — Paix avec la Savoie. — Le duc régnant donne sa fille au duc de Bourgogne. — Réjouissances outrées. — Arrivée en France de Marie-Adélaïde de Savoie. — Détails singuliers d'examen. — Portrait de la princesse à l'âge de onze ans. — Maison de Marie-Adélaïde. —

[1] Comme l'amour blasé rend injuste! Certainement madame de Conti n'avait point un *mauvais cœur*, bien au contraire, ce cœur péchait souvent par trop de bonté.

Bossuet aux genoux d'une Altesse de onze ans. — La religieuse de Moret. — Premières intimités de la princesse de Savoie. — Mort de Jean Sobieski, roi de Pologne. — La France perd la Bruyère. — *Le Flatteur*, comédie de J.-B. Rousseau.

A peine la cendre des maréchaux d'Humières et de Bellefonds est-elle refroidie, que le maréchal de Luxembourg les rejoint au monument. Ce grand capitaine succomba le 4 janvier aux suites d'un épuisement... Son médecin avait essayé vainement de lui persuader qu'à 67 ans on ne peut plus être un héros ailleurs qu'à la tête des armées. En perdant d'Humières et de Bellefonds leurs familles ont à regretter des hommes de bien, et le roi est privé de deux fidèles serviteurs; mais la France ne voit sortir de circulation que deux pièces de la *petite monnaie de Turenne*... Quelle différence pour Luxembourg! sa perte est une calamité publique; elle commande un deuil national. Qui va saisir et exploiter ce legs de gloire qu'il laisse au bord de sa tombe? Qui se chargera de continuer aux yeux de l'Europe liguée contre nous, le grand homme que Louis XIV lui opposait toujours heureusement? Craignons que des exploits comme ceux de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde ne se retrouvent longtemps que dans les souvenirs. Un crêpe lugubre est suspendu aux drapeaux de nos légions; quand ce crêpe sera-t-il recouvert de lauriers assez abondants pour le cacher?... Sans doute Catinat est un bon général, mais il lui manque deux grandes qualités : le bonheur et l'audace, sans lesquels on ne peut espérer de succès constants à la guerre; il y a longtemps que Mazarin l'a dit. Par la mort du guerrier illustre, la redoutable épée des Montmorency rentre dans le fourreau; nous verrons quel membre de cette antique famille saura l'en tirer après Luxembourg.

Monsieur, qui était attaché au maréchal de Luxembourg presque autant que le roi aurait dû l'être, ne l'a presque pas quitté dans ses derniers instants; Son Altesse Royale et le père Bourdaloue ont été très-satisfaits de la piété du mourant. « Je n'ai pas vécu comme » M. de Luxembourg, disait hier le célèbre prédicateur, mais je » voudrais mourir comme lui. »

Ceux que M. de Luxembourg appelait ses meilleurs amis se réunissent souvent *pour le pleurer*... Dans ces assemblées on jase, on mange, on boit surtout; mais de regrets il n'en est pas question, et les yeux, à la fin de chaque séance, restent secs... comme les bouteilles.

La mort vient de moissonner aussi Marie Stuart, fille de Jacques II et femme de Guillaume III, prince d'Orange, régnant en Angleterre par la puissance des armes, que Dieu rend quelquefois supérieure à sa grâce. Cette princesse n'était âgée que de trente-trois ans; elle est morte en trois jours d'une maladie contagieuse dont son mari est lui-même atteint... J'entendais dire ce matin à mes côtés : « Plaise au » Seigneur que ce huguenot n'ait pas quitté sa femme pour long- » temps! » Je ne sais si ce vœu est d'un bon catholique; mais à coup sûr il n'est pas d'un chrétien.

L'éclat que répandit hier sur la matinée de Versailles le serment de Villeroi en qualité de capitaine des gardes du corps n'a pas permis aux assidus de la galerie d'apercevoir un événement d'une bien plus grande importance dont je parlerai tout à l'heure. Disons d'abord que le maréchal avait un habit de velours bleu magnifiquement brodé, et dans la broderie duquel étaient mêlés des diamants ajustés avec un goût exquis. Le brillant général (il s'agit toujours de sa parure) était rajeuni de vingt ans au moins; le roi paraissait se plaire à admirer le nouveau capitaine de ses gardes, Sa Majesté a pour lui une véritable affection... Avouons cependant que ce ne peut être en reconnaissance des victoires qu'il a remportées.

Louis XIV eût été moins satisfait s'il eût su qu'au moment où Villeroi se pavanait devant lui dans son cabinet le Dauphin refusait sa porte à M. le duc du Maine, qui ne fut jamais dans les bonnes grâces de *Monseigneur*. Outrée d'un tel procédé, madame de Maintenon, autant par haine pour le Dauphin que par tendresse pour le bâtard du roi, se plaignit avec chaleur de l'impolitesse du premier; espérant lui susciter une éclatante disgrâce. Quelle fut la surprise de la marquise lorsque Sa Majesté lui répondit : « Vous aurez beau » faire, madame, je ne me mêlerai point de ces querelles; et si vous » aimiez sincèrement le duc du Maine, vous devriez craindre de le » mettre aux prises avec *Monseigneur*, qui doit un jour être son maî- » tre. » Voilà pour cette fois la grandeur du monarque sans aucun mélange des faiblesses de l'homme.

J'assistai jeudi à l'un de ces somptueux repas que donne au moins deux fois par semaine le duc de Chaulnes revenu de son ambassade de Rome. Dans ce temps de misère et d'épuisement on ne trouve plus l'opulence qu'à l'hôtel de ce seigneur, on ne voit plus que là ce mouvement de carrosses et de calèches, ces allées et venues de femmes de chambre et de valets, ces gros feux d'antichambre devant lesquels dorment étendus sur des banquettes bien rembourrées vingt laquais chamarrés de galons. Enfin nulle part l'office n'est aussi remplie de sucreries, de confitures, de liqueurs des Iles, nulle part la fumée suave des mets recherchés ne s'exhale en nuages aussi gros par les soupiraux des cuisines... M. de Chaulnes seul à Paris tient dignement le train d'un grand seigneur : aussi les courtisans ne manquent-ils pas à lui et à ses excellents dîners.

Le grand appartement de la duchesse ferait honte à celui de Versailles : ce n'est plus de ce velours passé de mode qu'il est meublé, mais bien de beaux damas rouges ou bleus parsemés de dessins blancs et galonnés d'or avec des crépines auxquelles se mêlent des lames massives de ce précieux métal. Tout le surplus est dans le point de la perfection; on remarque surtout dans la chambre du lit une cheminée faite de marbres rares achetés à grands frais en Italie, et qui présente, encadrés avec beaucoup de goût, des camées antiques d'un travail à désespérer nos sculpteurs vivants.

La société de jeudi était nombreuse, et la conversation a été brillante. On a surtout disserté longuement sur l'affaire du cardinal de Bouillon, qui remplit en ce moment toutes les têtes. Voici ce que j'ai pu conclure des entretiens qui se croisaient à cet égard. Le cardinal, l'homme le plus fastueux, le plus bouffi d'orgueil, le plus désolé de ne pas porter une couronne au lieu d'une calotte de cardinal, voudrait bien procurer à sa maison quelque chose qui ressemblât à la puissance souveraine. Dans ses vues aussi orgueilleuses que peu évangéliques, ce *serviteur des serviteurs de Dieu* avait si bien enlacé *Monsieur*, que ce prince consentait à démembrer la *principauté* dauphine d'Auvergne, duché de Montpensier, en échange des prétentions que la maison de Bouillon pouvait avoir sur la succession de *Mademoiselle*. Par cet arrangement cette maison devenait maîtresse de toute l'Auvergne, le cardinal en possédant le duché et le comté appartenant au comte de Bouillon. Dans la suite, le duc d'Albret, héritier du tout, eût pris le titre de prince d'Auvergne; et le cœur du cardinal s'épanouissait à l'idée de cette illustration. Mais les choses n'ont pu s'arranger ainsi : *Monsieur* a été fortement réprimandé par le roi d'une condescendance qui portait atteinte aux prérogatives de la couronne en formant pour un sujet une sorte d'apanage souverain. Sa Majesté n'entend point raillerie sur ce chapitre : elle a déclaré à son frère que ses promesses demeureraient comme non avenues; qu'elle rappellerait M. de Bouillon à des soins plus apostoliques et saurait bien le forcer à paraître plus modeste. Cette grande affaire se termine, comme tant d'autres, par des chansons, des épigrammes et des bouts-rimés; c'est tout ce que le cardinal aura de la principauté d'Auvergne, que sa vanité avait rêvée.

L'abbé Fénelon, précepteur des enfants de France, vient d'être nommé archevêque de Cambrai.

— Sire, dit le nouveau prélat en remerciant le roi de cette grâce, dois-je regarder comme une récompense une dignité qui m'éloigne de Votre Majesté et de M. le duc de Bourgogne?

— Aussi, répondit Sa Majesté, je ne prétends point vous obliger à une résidence entière dans votre diocèse.

— Le concile de Trente me lie étroitement sur ce point, reprit M. de Cambrai; je ne puis rester que trois mois éloigné de mon siége.

— Votre concile de Trente, repartit le monarque, n'avait pas prévu l'éducation des princes, et, par ma foi, il faut que l'esprit des conciles se prête un peu à l'intérêt des États.

— C'est mon avis, sire.

— Enfin, ajouta Louis XIV, vous allierez le mieux que vous pourrez le bien de vos fidèles de Cambrai et l'éducation de votre élève de Versailles. Je ferai à cet égard toutes les concessions possibles au concile de Trente, moyennant réciprocité.

— Pourvu d'un archevêché, poursuivit Fénelon, je supplie Votre Majesté de faire rétablir sur la feuille des bénéfices vacants l'abbaye dont je jouissais.

— Que faites-vous donc là? lui dit tout bas, pendant qu'il parlait, M. de Reims, présent à l'entretien.

— Je fais mon devoir, continua le précepteur des enfants de France; on est abbé pour gérer une abbaye, je dois laisser la mienne à celui qui remplira ce soin.

— Que répondrez-vous à cela? dit Louis XIV en regardant M. de Reims.

— Je répondrai, sire, que, pensant comme il pense, M. de Fénelon agit très-bien; mais qu'ayant une autre manière de penser, je ne fais pas mal de garder mes abbayes.

Le roi ne répliqua point, et l'archevêque le Tellier n'en fut pas fâché.

Il faut qu'un ambitieux, même lorsqu'il est doué d'un esprit supérieur, se montre par quelque endroit : Bossuet fut profondément blessé de voir Fénelon, qu'il regardait comme son disciple, parvenu à une dignité plus élevée que la sienne, de simple abbé qu'il était. Par ménagement, par amitié même pour Fénelon, M. de Meaux avait jusqu'alors comprimé les projets malveillants de l'évêque de Chartres contre madame Guyon et la doctrine du quiétisme. Bossuet avait senti que si l'orthodoxie poursuivait l'illuminée et persécutait ses sectaires, le précepteur des enfants de France, protecteur de la veuve et de ses rêveries, serait lui-même compromis. En conséquence, M. de Meaux éloignait du trône les plaintes du pape de Saint-Cyr toutes les fois qu'il les renouvelait, et s'efforçait d'apaiser M. de Paris, qui brûlait de se venger du dessous qu'il avait eu dans l'affaire Guyon.

Cependant Fénelon espérant dès la fin de l'année 1691 la faveur

qui lui fut accordée un peu plus tard, et craignant de se nuire lui-même par sa participation au quiétisme, conseilla à son amie de rendre Bossuet lui-même juge de sa doctrine, et de déposer tous ses papiers entre les mains de ce prélat. Madame Guyon fit plus, elle se confessa à M. de Meaux et communia de sa main. Il lui dit alors que quant à son système, on choisirait pour la forme une commission chargée de l'examiner, mais qu'elle ne devait rien redouter de cet examen. En effet, Bossuet s'associa M. de Noailles, évêque de Châlons, et l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et tous les trois discutèrent secrètement, mais vaguement, mais sans amertume, les principes du *pur amour*, n'attendant qu'une occasion favorable pour assoupir tout à fait cette affaire.

Les choses changèrent complétement de face dès que Fénelon fut parvenu à l'archevêché de Cambrai : la jalousie de Bossuet annula toutes ses dispositions bénignes : aux ménagements qu'il avait gardés,

Je ne saurais,
Je suis encor trop jeunette :
J'en mourrais !

à cause de Fénelon, succéda l'envie la plus envenimée. Cet évêque vit les dogmes de madame Guyon sous un nouveau jour, sous un jour défavorable qu'il avait, disait-il, aperçu dans le silence de la méditation; il cita comme preuve d'hérésie ce passage tiré d'un écrit de la *dangereuse* quiétiste : « La conduite que Dieu tient sur l'homme » est une conduite universelle; car, quoiqu'il y ait l'ordre particu» lier qui regarde chacun de nous, il est néanmoins tellement » dépendant de l'ordre général, que, pour peu qu'il s'en éloignât, il » jetterait tout dans la confusion. Les désordres du monde, les mal» heurs de l'homme, les renversements des empires, sont une suite » de cet ordre général; et ce qui nous paraît désordre, à cause » de notre manière de concevoir les choses, est un ordre admirable » selon la divine sagesse. De sorte que le désordre particulier est ce » qui conserve l'ordre général. Dieu établit, il détruit ce qu'il a » établi, et il perpétue toutes choses par cette destruction. »

Il ne fallait pas un grand raisonnement pour démontrer que ce passage était fort orthodoxe, puisqu'il expliquait le mal qui nous blesse, sans donner lieu d'accuser la divine Providence; mais l'évêque de Châlons et le supérieur de Saint-Sulpice n'osèrent avoir une autre opinion que M. de Meaux; ils condamnèrent avec lui la doctrine de madame Guyon; et peu de temps après elle fut renfermée à Vincennes. Mais c'était moins à ce résultat qu'à l'humiliation du nouvel archevêque de Cambrai que Bossuet avait aspiré. Madame Guyon une fois en prison, et abandonnée de madame de Maintenon, M. de Meaux exigea que Fénelon condamnât lui-même le *quiétisme* et sa prêtresse : c'était lui demander le sacrifice de son sentiment et de ses affections; il résista. M. de Cambrai publia dans cette occasion son *Explication des Maximes des Saints*, ouvrage tendant à prouver que quelques personnes pieuses pouvaient par la vie contemplative s'élever au-dessus de l'empire des sens, et arriver à un état de perfection, de pureté spirituelle que ne conçoivent point les âmes vulgaires. Les *Maximes des Saints*, loin de satisfaire les ennemis de Fénelon, ne firent que les irriter davantage; ils déclarèrent qu'il y avait plus d'hérésie encore dans ce livre que dans la doctrine qu'il défendait, et demandèrent à grands cris que l'ouvrage et l'auteur fussent déférés à la cour de Rome. Le roi, tourmenté par cette controverse, consulta Bossuet, dont il estimait les lumières et la piété. C'était où M. de Meaux attendait Sa Majesté; il se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon de ne lui avoir pas révélé l'*horrible* hérésie de M. de Cambrai. Ce zèle ardent, cette exagération de mots parurent suspects à Louis XIV; il voulut avoir l'avis du père de la Chaise, qui déclara le livre de Fénelon fort orthodoxe.

Les choses en sont là; la ville et la cour se sont divisées entre M. de Meaux et M. de Cambrai : les *quiétistes* font oublier les jansénistes; et tandis que Port-Royal respire, madame Guyon, derrière les guichets de Vincennes, dit dans toute l'amertume de son âme :

L'amour pur et parfait va plus loin qu'on ne pense;
On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrances
S'il n'eût connu le pur amour.

Et ces vers, assez mauvais pour des vers d'inspirée, prouvent que l'auteur du *Moyen court* et des *Torrents* voudrait bien être libre, même au prix d'un peu de *pureté*.

Pendant que cette femme exaltée avoue assez clairement que la *spiritualité* ne saurait consoler une *quiétiste* en prison, quand elle ne peut *enfler le corps* de personne de la grâce surabondante que le sien renferme, Bossuet écrit contre Fénelon; celui-ci maintient pour bonnes ses *Maximes des Saints*, et le pape Innocent XII est appelé à prononcer. M. de Cambrai ne doit-il pas tout craindre du pontife qui condamna Molinos, véritable fondateur de la secte poursuivie?

Il y a beaucoup de nouvelles par la ville, indépendamment du mariage de M. de Berwick, fils naturel de Jacques II, avec la veuve de lord Lvan; c'est un hymen de réfugiés d'où il résultera d'autres petits réfugiés qui augmenteront le nombre des pensionnaires du roi.

Les princesses ont fait une excursion à Paris, où elles prennent du plaisir de toute main. Leur soirée ne se termine guère qu'à onze heures du matin; leur nuit commence à midi, et c'est dans cet heureux renversement des habitudes de la vie que s'écoule celle de mesdames de Conti, de Chartres et de Bourbon. M. le duc, de son côté, donne de charmantes fêtes à sa petite maison qui fut l'hôtel de feu madame de la Sablière... « Ne sont-ce pas, disait l'autre jour » une femme d'esprit, les lieux saints abandonnés aux infidèles? » C'est de ce petit sanctuaire, où le culte est si complétement changé, que partit un beau matin une troupe avinée pour aller entendre l'oraison funèbre de M. de Luxembourg, prononcée par le père la Rue, jésuite. Cette joyeuse partie de l'auditoire s'est mise à applaudir, comme au spectacle, plusieurs passages du discours sacré; on ajoute même qu'un gentilhomme de la compagnie de M. le duc a crié une ou deux fois *bis*.

Le roi a terminé cette année avec madame de Louvois l'échange du château de Meudon contre celui de Choisy; la marquise a reçu avec les contrats de cette possession qu'elle désirait ardemment un retour de quatre cent mille livres; et *Monseigneur*, pour qui l'acquisition de Meudon a été faite, y a déjà établi sa cour, que Sa Majesté aime mieux là, dit-on, qu'à Choisy... Nous saurons peut-être pourquoi.

Nulle situation n'est plus délicieuse que celle de Meudon. Ce château, que fit bâtir le cardinal de Lorraine, sous le règne de Henri II, est situé au sommet d'un coteau, d'où l'on découvre Paris, tout le riche bassin de la Seine, et à l'horizon le vieux donjon de Vincennes. On arrive au château par une belle avenue aboutissant à une grille d'un riche travail et dorée. La terrasse que ferme cette grille sert d'avant-cour au château; elle est d'une prodigieuse élévation, sa longueur est de cent trente toises, et sa largeur de soixante-dix. Elle a coûté, dit-on, plus de six millions. La façade de l'édifice, par son air de grandeur, inspire cette rêverie qu'on éprouve toujours à l'aspect des monuments vainqueurs des siècles, et élevés par des hommes qui ne font que passer sur la terre. Les deux ailes, ornées de pilastres et de colonnes, présentent par le bas une galerie soutenant une terrasse bordée d'un balcon de fer, qui règne tout autour du château. Le pavillon du milieu, arrondi par les extrémités seulement, avance plus que le reste du bâtiment; il est orné d'un second ordre de pilastres et de quatre bas-reliefs représentant les Saisons. Ce pavillon est terminé par un fronton sur lequel sont deux figures couchées, et par une grande calotte octogone qui porte une terrasse. L'intérieur de ce château, composé d'appartements vieillis, renferme un grand nombre de tableaux des diverses écoles; mais on y admire surtout le fameux cabinet de glaces, dont tous les murs sont, ainsi que le plafond, couverts de miroirs. C'est une pièce où les dames ne doivent point entrer, à moins qu'elles ne soient très-littéralement vêtues du haut-de-chausses de leur mari. Meudon fut bâti sur les dessins de Philibert Delorme; J.-H. Mansard construisit, sous M. de

Louvois, les fossés, la terrasse et la grille. Les jardins sont dus au célèbre le Nôtre [1].

Le roi donna dernièrement une fête à Trianon, où Sa Majesté ne traite guère que des femmes. Le roi et la reine d'Angleterre y étaient, madame de Maintenon n'y parut point. Les princesses avaient amené à Trianon la comtesse de la Chaise, la marquise de la Chaise [2], et la marquise de la Luzerne. Ces dames furent dans cette circonstance admises pour la première fois à la table du roi; elles n'avaient encore été honorées que du *salut...* [3] : la tête a pensé leur tourner de ce prodigieux accroissement de faveur. Mais ce que les courtisans ont le plus remarqué ce jour-là, c'est l'accueil rempli de bienveillance que le roi a fait à M. de la Rochefoucauld; Sa Majesté paraît avoir repris avec lui le ton qu'elle avait jadis avec ses favoris. Cela produit une grande sensation à la cour : on se demande si le goût des Péguillin, des de Vardes et des Cavois va reprendre à Louis XIV, et si

Jean Bart.

l'influence des dévots ne toucherait pas à son terme. Pour mon compte, je pense qu'il n'en est rien, et je crois entrevoir la cause réelle du crédit de M. de la Rochefoucauld. Ce gentilhomme est fort avant dans les bonnes grâces de *Monseigneur;* Son Altesse l'a, dit-on, admis dans son intime confiance, et le roi se persuade avec beaucoup de raison qu'en faisant lui-même son favori de ce confident du Dauphin, les secrets du cabinet de Meudon cesseront d'être des secrets pour le cabinet de Versailles. Reste à savoir si *Monseigneur* s'arrangera de cette communauté de confiance, dont il ne peut manquer d'apercevoir le but... Quoi qu'il en soit, voilà, je pense, le *pourquoi* de l'acquisition du château de Meudon.

M. de Montal enleva le mois dernier Dixmude et Deinse aux ennemis; ce mois-ci, M. de Crenan a rendu Casal au duc de Savoie : c'était une sorte d'égalité du sort des armes. Mais le prince d'Orange a mis le siége devant Namur, dont la garnison est assez faible... voilà la balance rompue à notre désavantage. M. de Boufflers, avec quelques troupes, s'est jeté en toute hâte dans la place; le maréchal a la fièvre double tierce, et c'est un triste remède qu'un siége à soutenir; mais ce brave officier assure qu'il n'a pas le temps d'être malade.

Cependant le maréchal de Villeroi, qui commande l'armée de Flandre, et qui n'a en tête que M. de Vaudemont depuis que le prince d'Orange dirige en personne le siége de Namur, le maréchal de Villeroi, dis-je, s'efforce de faire une diversion qui oblige Guillaume à renoncer à ce siége. Dans cette circonstance, comme toujours, cet officier déploie une grande valeur, dont ses amis relèvent encore l'éclat auprès du roi, déjà trop prévenu; mais les résultats ne viennent point, et Namur ne peut tenir longtemps.

Louis XIV aime assez à se faire lire les gazettes de la Hollande, afin de comparer les récits de nos ennemis aux nôtres, et de saisir la vérité au milieu des exagérations de l'une et de l'autre narration. Dans le premier journal hollandais qui lui tomba sous la main, Sa Majesté vit des éloges ironiquement exagérés de M. le duc du Maine; on disait entre autres choses que, dans certaine rencontre, les blessures de ce prince avaient seules arrêté le succès de l'armée française et sauvé M. de Vaudemont. Le gazetier étranger faisait ensuite une peintnre fort touchante de M. le duc du Maine, entouré de ses officiers tout en pleurs, et suivant le brancard sur lequel on l'emportait. Tout cela paraissait d'autant plus singulier au roi que les gazettes françaises n'en disaient mot; néanmoins ce prince espérait un peu que son fils chéri était en effet un héros. Le lendemain notre journaliste louangeur démentait les nouvelles qu'il avait données la veille, ajoutant que M. le duc du Maine n'avait point été blessé, et qu'on n'était même pas assuré qu'il se fût trouvé au combat dont il s'agissait. Louis XIV voulut avoir le cœur net sur ces rapports contradictoires, il le voulut d'autant plus fermement que le maréchal de Villeroi n'avait rendu qu'un compte très-rapide de l'affaire sur laquelle Sa Majesté était si peu fixée. Une dépêche portée en Flandre par un courrier enjoignit au général d'entrer dans les plus grands détails sur cette journée. Le maréchal obéit; mais quant à ce qui touchait M. le duc du Maine, la réponse fut obscure et évasive. Pendant ce temps, les lettres particulières allaient leur train; les chuchoteries de l'*Œil-de-bœuf* n'étaient nullement favorables aux vertus guerrières du grand maître de l'artillerie, et Louis XIV lui-même commençait à avoir des soupçons alarmants. Il se détermina à connaître enfin la vérité.

François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France.

J'ai parlé ailleurs d'un baigneur nommé la Vienne; cet homme, que l'invention d'une drogue excitante appelée *polleville* avait rendu célèbre, est devenu baigneur du roi, puis l'un des quatre premiers valets de chambre : il faut que le talent soit récompensé. La Vienne est d'une franchise que le séjour de la cour n'a pu altérer, que la majesté royale n'intimida jamais, et qui souvent fut portée jusqu'à la rudesse. Quand le roi veut être informé d'un fait, d'une anecdote, d'un dire, et qu'il tient à connaître la chose sans la moindre altération, il s'adresse à la Vienne. Sa Majesté l'interrogea sur le sujet qui le tourmentait. L'entretien eut lieu à Marly, pendant le bain du roi.

« Çà, la Vienne, dit Sa Majesté quand elle se fut assise dans sa baignoire, parlez-moi avec votre franchise accoutumée; qu'y a-t-il de vrai dans tout ce qu'on dit sur la conduite de M. le duc du Maine en Flandre?

[1] L'édifice qui vient d'être décrit n'existe plus; on ne voit que le nouveau château bâti par le Dauphin, fils de Louis XV. Le vieux a été abattu pendant la révolution.

[2] Nièces du père de la Chaise, confesseur du roi.

[3] Inclination de tête accompagnée d'un sourire que faisait Sa Majesté en passant devant une femme de la cour. C'était le premier degré de la faveur.

— Sire, je ne sais en vérité...

— Cette hésitation de votre part me surprend fort; il faut parler; vous n'ignorez point, la Vienne : on n'ignore jamais à la cour.

— Votre Majesté doit savoir mieux que moi...

— Je ne sais rien. Si j'en crois mes courtisans, le duc est un Bayard; s'il faut s'en rapporter aux bruits de ville, c'est un guerrier prudent. Répondez, était-il au combat dont on parle tant?

— Oui, sire, il y était à la tête d'un corps assez considérable.

— C'est déjà quelque chose; et sa conduite dans cette journée...

— A été superbe... Son Altesse a promis, avant la bataille, qu'elle allait faire des merveilles, mais...

— Eh bien! mais...

— On n'est pas toujours le maître de faire ce qu'on voudrait...

— Après, la Vienne, après.

— Monsieur le duc ayant ordonné à son corps de se porter en avant...

— S'est mis à la tête des troupes pour exécuter ce mouvement?

— Oui, sire, je crois bien que le prince marchait d'abord devant; mais...

— En finirez-vous? Allons, achevez sans plus d'hésitation.

— Mais il est arrivé que Son Altesse s'est trouvée derrière.

— Morbleu! quelle prudence!...

— M. le duc se croyait blessé, sire.

— L'était-il en effet? s'écria le roi avec une visible émotion.

— Non, sire, reprit la Vienne en balbutiant.

— Alors .. je suis bien malheureux.

— J'assure à Votre Majesté que le prince se croyait de bonne foi frappé, puisqu'il a fallu l'emporter du champ de bataille.

— C'est assez : brisons sur ce triste chapitre, et donnez-moi mes habits. »

Le prince d'Orange pousse le siége de Namur avec une prodigieuse activité, et le maréchal de Boufflers défend la place avec une grande valeur. Rien de plus meurtrier que ce terrible siége... Il n'y a plus à Paris ni gaieté ni plaisirs; l'inquiétude et la consternation sont dans toutes les familles; chacune craint d'avoir perdu un ou plusieurs de ses membres, et malheureusement un grand nombre d'entre elles ont acquis la funeste certitude de leur malheur. Ici, c'est une mère qui pleure un fils; là, c'est une femme qui pleure un mari; plus loin, c'est une jeune personne pleurant quelqu'un qu'elle n'ose désigner. Pour comble d'affliction, M. le prince de Conti, que tout le monde aime, a la petite vérole, qui, cette année, se montre fort maligne. On a eu aussi quelque inquiétude pour M. le premier président de Harlay, qu'on aime cependant moins que M. de Conti, parce qu'il est infiniment moins aimable, et que souvent il ne l'est point du tout. La maladie de ce magistrat était une sorte d'apoplexie, qui lui laissera, dit-on, la bouche un peu tournée; jusqu'ici M. le premier président parla souvent *à tort*, maintenant il pourra parler *à tort et à travers*.

Voici une épigramme qui courait pendant la maladie de M. de Harlay :

> Ne le saignez pas trop, l'émétique est meilleur...
> Purgez, purgez, purgez, le mal est dans l'humeur.

Le maréchal de Villeroi n'ayant rien su entreprendre d'important contre le prince d'Orange, celui-ci a poussé le bombardement de Namur avec une telle puissance de moyens que M. de Boufflers et le comte de Guiscard, qui commandaient dans la place une garnison de douze mille hommes réduite à trois mille cinq cents, n'ont pu résister plus longtemps; ils ont signé le 4 août une capitulation honorable pour la ville seulement, le château ayant une garnison particulière qui se défend toujours. Les troupes renfermées dans Namur y restent jusqu'à ce que Guillaume connaisse le parti que prendra la citadelle; du reste, la plus grande politesse règne entre les assiégeants et les assiégés : on ne peut pas être ennemis avec des manières plus affectueuses.

Cependant M. de Villeroi a mis à son tour le siége devant Bruxelles; diversion tardive, et dont le succès, même en le supposant complet, ne rassure point du tout sur les suites des événements de Namur. Et puis le brillant maréchal de cour a perdu toute la confiance du public; les chansons, les épigrammes, les bons mots pleuvent sur lui; il en est plus richement brodé que son habit ne l'était d'argent et de pierreries le jour du serment qu'il a prêté comme capitaine des gardes.

Après avoir jeté quelques milliers de bombes dans la capitale des Pays-Bas les 13, 14 et 15 août, Villeroi s'est avancé sur les bords de la Méhaigne, assez près de Namur; mais il n'était plus temps : le château, entièrement dépourvu de vivres et de munitions, avait été forcé de se rendre. Ainsi Van-Benning se trompait : le bras que Louis XIV avait coupé à la Hollande est repoussé, et, en suivant la métaphore de cet étranger, qui comparait nos forces navales à des cheveux, il faut convenir que nous sommes encore tondus de bien près.

Avec un vainqueur aussi poli que le prince d'Orange, M. de Boufflers pensait qu'il ne lui restait plus qu'à monter dans sa chaise de poste pour venir à Versailles remercier le roi, qui l'a fait duc. Mais il apprit bientôt que Guillaume III le retenait prisonnier de guerre, en réciprocité, disait ce souverain, de certaine violation de la capitulation signée à Dixmude. Cependant le prince permit dès le lendemain au maréchal de retourner en France; mais il ne partit qu'après avoir reçu les ordres du roi. Pour le maréchal de Villeroi, il conserve sa faveur intacte; le roi est persuadé que s'il n'a rien fait, c'est qu'il n'a pu faire davantage : les gens que nous aimons ne deviennent pas aisément coupables à nos yeux.

M. l'archevêque de Paris, après la conduite si singulièrement apostolique dont j'ai souvent parlé, conduite à laquelle la charité n'a point manqué, ainsi que peuvent l'attester madame de Bretonvilliers, douze ou quinze autres dames de la cour et trente ou quarante filles d'opéra, M. l'archevêque de Paris, dis-je, allait recevoir la calotte romaine, lorsque, en épargnant la tête du premier président de Harlay, la mort a frappé son frère le prélat. A coup sûr, M. de Paris fut un grand libertin, mais il n'était pas janséniste, et il allait être cardinal, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'emporta subitement. « Il » s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison » funèbre, dit madame de Sévigné en apprenant le décès de Sa » Grandeur; on prétend qu'il n'y a que deux bagatelles qui rendent » cet ouvrage difficile : la vie et la mort. » Il fallait bien que la marquise eût raison, car le père de la Chaise et le premier président ont délibéré trois jours entiers sur cette difficulté. On s'était d'abord adressé au père Gérard pour avoir une oraison funèbre conforme à l'usage; mais cet orateur sacré a déclaré la chose impraticable. Il a donc été décidé que pour satisfaire à la coutume on escobarderait de son mieux, c'est-à-dire qu'on parlerait beaucoup de la mort et très-peu du mort. M. de Harlay est remplacé par M. de Noailles, évêque de Châlons. Pauvre dame Guyon, elle a contribué plus qu'elle ne pense à cette nomination. Le bruit court que Bossuet, consulté par Sa Majesté sur le choix d'un archevêque de Paris, a désigné M. de Noailles, dont il s'était d'avance assuré l'appui dans la poursuite du quiétisme et de M. de Cambrai.

Je ne dois pas taire une circonstance assez gaie de l'inventaire fait à l'archevêché après la mort de M. de Harlay. Il y avait dans l'oratoire de l'archevêque une armoire secrète; lui seul l'ouvrait de son vivant. On en trouva la clef dans la poche d'un vêtement accroché au sommet du prie-Dieu de Sa Grandeur, vêtement qu'on appelle depuis quelques années une culotte. Quand M. de Paris devenait porteur de quelques papiers qu'il devait conserver, il les serrait dans les poches du vêtement que je viens de nommer; ces poches étaient-elles remplies, le prélat, qui avait fort peu d'ordre, et qu'eût d'ailleurs effarouché le travail d'un classement, se contentait de prendre une nouvelle culotte. Il serrait alors celle qu'il quittait dans l'armoire secrète, après avoir prescrit à son valet de chambre d'y attacher une étiquette indiquant le jour où cette partie d'habillement avait été prise et celui où elle avait été quittée. Je ne dirai pas tout ce qu'on remarqua d'incohérent quand on dépouilla les soixante ou quatre-vingts culottes-archives que le placard renfermait. On y trouva pêle-mêle des dispenses du pape et des lettres d'amour, des billets de confession et des bouquets à Chloris, des indulgences plénières et des bouts-rimés. Enfin, que devint le notaire en tirant de la culotte n° 34 l'acte de célébration du mariage de Sa Majesté avec madame de Maintenon[1]? Louis XIV avait fait chercher longtemps ce papier dans les archives de l'archevêché, désirant posséder cet unique témoin secret d'une faiblesse qu'il s'était plus d'une fois reprochée. Sa Majesté n'eût jamais redemandé ce document à M. de Paris, parce que, légalement, l'Eglise devait en rester dépositaire; mais, sous main, de nombreuses recherches avaient été faites sans que personne eût songé aux culottes-archives. L'acte fut remis à M. de Noailles, qui, tout chiffonné qu'il était après dix années de séjour dans un gousset, le fit déposer à la bibliothèque du diocèse de Paris, d'où Sa Majesté sut bientôt le tirer.

L'année qui se termine n'a pas été meurtrière seulement pour les gens de guerre, elle a vu s'éclaircir beaucoup d'autres rangs illustres. Nicole, ce fameux auteur des *Essais de morale*, est mort... Les jésuites offriront un gros cierge en actions de grâce de cet événement; les voilà débarrassés de leur plus redoutable adversaire : les pères Sacond et le Tellier ont souri. Nicole succombe à une attaque d'apoplexie qu'il s'est donnée lui-même en écrivant jusqu'à s'exténuer contre les quiétistes... C'est se tuer à bon marché. Racine est venu, deux jours avant la mort de l'illustre janséniste, le visiter dans son lit; on dit qu'avant d'entrer chez lui notre grand tragique s'est bien assuré que personne ne le voyait. Mignard et Puget moururent cette année. Le premier avait su, dans les derniers temps de sa vie, se corriger de la manière qui dépara longtemps ses ouvrages : c'était un grand peintre à quatre-vingts ans. Le second fut tout à la fois sculpteur, architecte et peintre; mais il n'approcha de Michel-Ange que

[1] Ce fait extraordinaire est de toute exactitude; nous devons répéter à cet égard que les *Chroniques* ne renferment rien d'inventé.

dans la sculpture. La Fontaine a payé aussi son tribut à la terre... Que dire de plus de lui? Je l'ai nommé. Enfin, madame de Barbezieux vient d'être emportée par la petite vérole. On assure que Louis XIV, sans qu'on puisse soupçonner ses motifs, avait refusé d'envoyer à cette dame son médecin Duchesne, qu'elle désirait voir.

Madame de Barbezieux passait pour avoir eu *une* affaire avec M. le duc d'Elbeuf, qui, comme on va en juger, ne s'inquiéta guère de ménager sa réputation. Barbezieux ayant enlevé une maîtresse au duc, en fit des plaisanteries qui piquèrent ce seigneur. Résolu de se venger à tout prix, M. d'Elbeuf publia les bontés de la femme du ministre; Barbezieux se mit en fureur et la maltraita; on rit, et les rieurs ne furent pas du côté de Son Excellence... Voilà les espiègleries des gens de cour.

En terminant cette année 1695, jetons un coup d'œil sur la situation de notre chère France... Hélas! je la vois loin d'être heureuse. Le roi soutient seul les efforts de toute l'Europe; il lui arrache de temps en temps quelques parcelles des palmes de la victoire; mais où sont les résultats? Qui peut même les entrevoir dans les nuages qui s'accumulent sur notre horizon? La cause de Jacques II est perdue; ses dernières espérances se sont englouties au combat naval de la Hogue. La France, épuisée d'hommes et d'argent, meurt de faim au bruit des *Te Deum*, à la lueur des feux de joie. Les armées se recrutent mal; les deniers publics se versent lentement et avec des cris de désespoir. Les manufactures tombent faute de bras, de ressources et de débouchés; le numéraire est remplacé par des papiers sans garantie; les emprunts deviennent de plus en plus difficiles, et la disette des grains est générale. Ce qu'on a coutume d'appeler des succès militaires a coûté si cher au peuple depuis trente ans qu'il maudit autant les victoires que les défaites; car la nouvelle des premières est presque toujours le signal d'un nouvel impôt. Enfin, ne pouvant plus cacher au roi la misère publique, madame de Maintenon vendit dernièrement ses chevaux, moins pour secourir quelques indigents que pour apprendre à Sa Majesté l'affreuse extrémité à laquelle nous sommes parvenus... Quant au contrôleur général, s'ingéniant au milieu de ses coffres vides, il établit cette année un impôt sur chaque tête humaine, impôt qui, par cette raison, fut nommé *capitation*. Comme dans notre excellent pays les calamités n'empêchent ni de chanter ni de plaisanter, on a fait sur la nouvelle taxe un quatrain que voici :

La capitation va nous combler d'honneurs;
Vous voulez que nos biens aident à vos conquêtes?
Mais à combien sont taxés les auteurs?
Ce ne sont pas de bonnes têtes.

Le duc de la Ferté n'avait point été nommé lieutenant général à la promotion du jour de l'an; Sa Majesté, en paraissant l'oublier, s'était proposé de lui faire sentir qu'elle trouvait son service peu régulier. On a remarqué, en effet, que cet officier général entrait toujours en campagne le dernier, et qu'il ne manquait jamais d'être le premier de retour à Paris. Cependant, comme on doit à tout péché miséricorde, M. de la Ferté eut hier, au lever, ses provisions de lieutenant général. En parlant des la Ferté, disons que le frère du duc est le prédicateur à la mode, qu'on le compare au père Bourdaloue, et que la parole de Dieu paraît tant soit peu singulière dans la bouche de cet orateur, quand on songe aux discours de son père, de sa mère, de son frère.... On dirait un esprit né parmi les diables, et qui prend son essor vers le paradis.

J'allai voir hier à Saint-Denis le mausolée de Turenne, élevé sur les dessins de le Brun : ce monument est digne du héros et de l'artiste illustre. Le maréchal est représenté expirant dans les bras de l'Immortalité, qui tient une couronne de laurier qu'elle élève vers le ciel. Aux pieds du grand homme, un aigle effrayé désigne l'Empire, sur lequel il remporta tant d'avantages. Un bas-relief en bronze placé devant le tombeau reproduit la brillante conduite de Turenne durant la campagne de 1674, c'est-à-dire ces diverses rencontres dans lesquelles, avec vingt mille hommes, le maréchal général battit soixante mille ennemis, dont vingt mille à peine repassèrent le Rhin.

Aux côtés du monument sont deux grandes figures représentant la Sagesse et la Valeur : l'une est consternée, l'autre étonnée de la mort du héros. Cette belle composition, exécutée par Tuby et les frères Marsy, occupe une arcade incrustée avec art de marbres précieux; le sujet s'appuie sur une pyramide d'un bon goût, et est orné de trophées attachés à deux grands palmiers de bronze.

Thalie, après la mort de Molière, semblait avoir jeté son masque brisé dans la tombe du grand poète; languissante ou maniérée, elle ne répandait plus sur notre scène que quelques pâles étincelles d'esprit, et pas une faible lueur de génie. Nous avons vu cette année reparaître la muse joyeuse, maligne et vraie du prince de la comédie. *Le Joueur*, que l'on donna récemment sur le Théâtre-Français, ne déparerait point la collection du *Misanthrope*, du *Tartufe*, des *Femmes savantes*, d'*Amphitryon*, etc. Le public a accueilli cet ouvrage avec un enthousiasme mêlé de surprise et d'espérance.... « C'est du » Molière, s'écriait-on de toutes parts dans la salle... Heureuse France, » Molière t'est rendu! » et l'on prononçait ces mots avec la même chaleur que si l'on eût dit : « Henri IV nous est revenu des sombres » bords, » tant parmi nous le plaisir a d'importance. En examinant l'ouvrage nouveau plus froidement, on ne peut se dispenser d'y reconnaître une intrigue admirablement tissue, des caractères bien tracés et promptement exposés, une versification facile, spirituelle, et qui n'a peut-être que le défaut de s'emparer trop ambitieusement des situations comiques, pour réduire en récits ce qui devrait être offert en action. Le dénoûment, que Molière lui-même disposait si rarement avec bonheur, est ici d'un naturel charmant; il ressort sans effort du sujet, et en fait jaillir la moralité de la manière la plus simple et la plus vraisemblable.

Nous avons donc dans M. Regnard, à qui l'on doit cette jolie nouveauté, non pas un autre Molière comme le prétendent les enthousiastes, mais un digne élève de ce grand homme.

Malheureusement il s'agite, au moment de l'apparition du *Joueur*, une question de propriété fort disgracieuse pour l'auteur : Dufresny prétend que cette excellente comédie n'est autre qu'un certain *Chevalier joueur*, dont il avait communiqué, dit-il, le plan à peu près rempli à M. Regnard. Pour preuve de priorité paternelle, le réclamant a fait jouer, presque en même temps que l'ouvrage réclamé, celui qui, d'après son dire, en serait l'original. Le public, qui a sifflé *le Chevalier joueur* autant qu'il avait applaudi *le Joueur* tout court, a soutenu que M. Regnard ne pouvait avoir rien pris dans cette rapsodie, par la raison sans réplique qu'il n'y avait rien à prendre... Les choses en sont là : Regnard jouit de son triomphe, en plaignant le petit-fils de Henri IV du ridicule qu'il se donne, tandis que Dufresny crie partout au plagiat, et s'enivre tous les jours pour s'en consoler.

La mort ne se lasse point de frapper d'illustres victimes : elle vient d'enlever madame la marquise de Sévigné, à l'âge de soixante et dix ans. Cette femme célèbre, qui fit le charme de la cour et de la ville par son esprit vif, enjoué, critique et toujours original, fera les délices de la postérité par ses lettres, remplies de naturel, de facilité et de vie. Je ne veux voir que deux travers dans la carrière aimable de madame de Sévigné : c'est d'avoir osé préférer Pradon à Racine, et Mascaron à Fléchier. La marquise laisse à madame de Grignan, sa fille, une partie de son riche héritage de grâce, d'esprit et d'amabilité, avec plus de beauté qu'elle n'en eut jamais. Si l'on en juge par sa correspondance, madame de Sévigné poussait jusqu'à l'adoration son amour pour sa fille; mais ceux qui connurent l'intérieur de ces deux femmes spirituelles savent que cette grande passion maternelle fut mêlée sans cesse de petites discussions, d'avis contraires, exprimés avec une réciproque prétention, qui souvent allait jusqu'à l'aigreur. Enfin, c'était une suite non interrompue de picoteries, qui ne laissait pas de répandre quelques nuages sur une intimité que le monde croyait tout angélique... Fiez-vous donc aux écrits! La marquise laisse un fils qu'elle avait essayé d'enrôler parmi les beaux esprits, Ninon trouva en lui plus de dispositions pour en faire un des galants modèles de la cour; d'où il résulte que c'est un excellent officier, parce que Mars refuse rarement ses dons aux favoris de Vénus. Madame de Sévigné avait béni, l'année dernière, le mariage de Pauline, fille de madame de Grignan, avec le marquis de Simiane. Cette jeune dame a dans le caractère et surtout dans l'esprit quelques traits de sa grand'mère : comme elle et madame de Grignan, la marquise promet un talent épistolaire; mais on la croit moins encline aux saillies critiques... C'est un effet du séjour à la cour Maintenon; il faudra voir plus tard ce que cela prouve en faveur des mœurs de madame de Simiane.

M. de la Feuillade a commencé cette année la campagne par une guerre à la hussarde, où l'avantage lui est demeuré. C'eût été un beau fait d'armes, s'il n'eût pas été entrepris en pays ami. Le duc passant à Metz chez son oncle, en l'absence de ce dernier, a fait enfoncer les portes du cabinet de ce seigneur, puis la fermeture de ses coffres, et s'est prêté à lui-même quatre-vingt-dix mille livres en or, assaisonnées de beaucoup de pierreries. Le roi a trouvé infiniment trop leste cette manière d'emprunter, même à un parent; Sa Majesté a fait exprimer son mécontentement à M. de la Feuillade, qui va s'efforcer sans doute de jeter quelques lauriers sur le triste renom que lui laisse ce coup de main.

Livré à des exploits plus glorieux, M. de Vendôme, qui remplace le maréchal de Noailles en Catalogne, a défait à Ostalric un corps de cavalerie commandé par le prince d'Armstadt. Ailleurs le brave Jean Bart a pris cinq vaisseaux de guerre hollandais qui escortaient cinquante navires marchands venant de la Baltique, et dont il s'est également emparé. Ce marin-là veut payer largement les lettres de noblesse que le roi lui a données; il a raison; nous avons en France assez de nobles dont la famille est encore insolvable sous ce rapport, après douze ou quinze quartiers. Les Anglais ont bombardé successivement Calais, les Sables d'Olonne, et le fort de l'île de Ré; mais tout ce bruit a produit peu d'effet, et n'a procuré aucun succès à nos ennemis.

Pendant ces diverses hostilités, Louis XIV, qui dort peu et dont l'insomnie est bien justifiée par les calamités de son royaume, se fait lire dans le calme des nuits la Vie d'Alexandre par Plutarque. Racine,

que Sa Majesté a choisi pour lui faire ces lectures, pourrait dire à son illustre auditeur qu'Alexandre se faisait lire aussi les exploits d'Achille... Mais alors ses ennemis étaient loin de la Macédoine, et il était maître de l'Asie.

La paix est faite avec le duc de Savoie : elle a été signée le 10 septembre par suite des négociations du comte de Tessé, qui duraient, dit-on, depuis le mois de juillet; négociations closes à Notre-Dame-de-Lorette, entre Victor-Amédée et le maréchal Catinat. Le pèlerinage des deux négociateurs n'était pas purement religieux : il avait surtout pour but de lier Innocent XII au traité, afin de rendre plus imposante la demande qu'on voulait faire à l'empereur de laisser l'Italie neutre dans la guerre qui se continuait. Le duc de Savoie s'engageait à obtenir cette neutralité; mais Léopold ayant refusé de se prêter à cet arrangement, Victor-Amédée devint son ennemi, et, de général autrichien qu'il était, se fit subitement général français. L'un des articles du traité arrête le mariage de Marie-Adélaïde, fille aînée de ce prince, avec M. le duc de Bourgogne, et en considération de cette union le souverain savoyard recevra de la France tous les honneurs dus aux têtes couronnées. On a donné un tel relief à ce rétablissement de bonne intelligence entre le grand roi et un pauvre petit prince montagnard, que l'on ne voit partout que danses, feux de joie et réjouissances de toute sorte... Que sera-ce donc quand nous aurons la paix avec cette Angleterre à la forte tête, avec cet Empire aux cent bras, et avec cette Espagne à l'infatigable constance? En attendant, la cour ira, vers la fin du mois, à Fontainebleau pour y recevoir la jeune princesse, qui n'est âgée que de onze ans.

La duchesse de Lude, bru de celle dont j'ai eu plusieurs fois occasion de parler, avait été choisie pour aller au-devant de la princesse de Savoie au delà de Montargis; le roi, *Monseigneur* et *Monsieur* l'attendirent dans cette ville, et M. le duc de Bourgogne s'arrêta à Nemours. Les princesses et les dames de la cour s'établirent, toutes parées, dans l'appartement que Marie-Adélaïde devait avoir à Fontainebleau, le même qu'occupa feu la Dauphine. Mademoiselle de Savoie étant arrivée à Montargis le 4 novembre vers cinq heures du soir, le roi la prit dans ses bras, la porta dans une église, et l'offrit à Dieu. De retour au château, Sa Majesté caressa beaucoup la princesse, la fit causer, examina avec attention sa taille, sa gorge, ses mains, et dit : « Je ne voudrais pas l'échanger en quoi que ce soit au » monde pour personne. » Avant le souper, Louis XIV fit jouer l'enfant aux jonchets, se tenant à côté d'elle sur un petit siége, et ne pouvant se lasser d'admirer son adresse. Au couvert, le roi fit placer Marie-Adélaïde à sa droite; il lui adressa pendant le repas une infinité de paroles obligeantes sur sa noblesse, ses grâces et la manière dont elle mangeait. Au coucher de la princesse, le roi se rendit dans sa chambre avec *Monseigneur;* ils la virent déshabiller : Sa Majesté profita même de l'occasion pour achever, dans les détails les plus minutieux, l'examen commencé quelques heures plus tôt. « Je l'ai » bien examinée, dit ensuite le roi à ses gentilshommes, mais je ne » lui ai rien vu faire et n'ai rien trouvé en elle dont je ne sois con» tent au dernier point. » Avant de se mettre au lit, ce prince voulut mander à madame de Maintenon, qui était restée à Fontainebleau, le résultat de ses premières remarques; et le soir même, M. le marquis d'Epinay, l'un des écuyers de Sa Majesté, partit pour porter la dépêche.

Le lendemain, en abordant madame de Maintenon, mademoiselle de Savoie commença à se conformer aux instructions de sa mère, qui lui avait recommandé beaucoup de respect, de confiance, de docilité et d'égards envers la marquise. Cette demi-reine, charmée de tant de prévenances, prodigua ses caresses à l'aimable enfant. Dois-je dessiner le portrait de la princesse? Aucun de ses traits ne me semble formé; quelques années compléteront peut-être sa beauté, que je trouve maintenant irrégulière en plusieurs points. Marie-Adélaïde a le front trop large, la bouche trop grande; son visage fort petit manque de proportion avec ses grands traits. Mais de beaux yeux noirs, un nez aquilin, une physionomie mêlée de vivacité et de cette piquante finesse italienne qu'on admire, rendent sur cette figure les perfections supérieures aux défauts : le tout est embelli par un teint où fleurissent les couleurs les plus heureusement distribuées. La taille de l'enfant doit se former encore, mais dès ce moment elle est bien prise; la poitrine promet un joli sein; le pied est charmant; enfin les grâces occupent déjà toutes les parties de ce petit corps. Que pourrais-je dire de l'esprit d'une Altesse de onze ans! rien, si ce n'est qu'à travers une grande naïveté, il laisse entrevoir des éclairs qui en font pressentir l'adresse et peut-être la subtilité. Dès ses premières entrevues avec madame de Maintenon, Marie-Adélaïde lui donna le doux nom de *tante;* on croit que ce fut par les insinuations de mademoiselle d'Aubigné, véritable nièce de la marquise, et qui sans doute n'eut pas la première idée de cette parenté de convention.

Que faisait dans tout ceci le jeune duc de Bourgogne? Ce que peut faire un prétendu de quatorze ans : il jouait avec sa fiancée, courait après elle dans les appartements de Fontainebleau, et la chatouillait pendant que ses femmes la coiffaient. Plus tard le prince fera apparemment sa cour d'une tout autre manière. En attendant on parle à la cour de fixer l'époque du mariage de ces deux enfants, et l'on songe à former la maison de madame la duchesse de Bourgogne future. Le choix des dames est un sujet d'intrigues fort actives : mesdames de Beauvilliers, de Créqui, de Ventadour et de Lude briguent la charge de dame d'honneur. Madame de Beauvilliers ne l'aura point, parce qu'elle est quiétiste; madame de Créqui sera exclue par le même motif; madame de Ventadour pourra bien l'être à cause de quelques peccadilles de famille; toutes les probabilités se réunissent donc en faveur de madame de Lude. Sans une certaine suspicion de jansénisme, madame de Caylus eût été dame d'atour nonobstant ses petits soupers avec les convives du Temple; on lui préférera, dit-on, madame de Mailly, qui ne soupe jamais et ne se confesse qu'à des jésuites.

Au moment où je prends note de ces probabilités, j'apprends qu'elles sont changées en certitude; on m'annonce de plus que Bourdelot est premier médecin de la princesse, et M. de Meaux premier aumônier. La petite Altesse n'a pu s'empêcher de rire quand ce grave prélat s'est mis à ses genoux pour prêter le serment accoutumé... « Mon Dieu! s'est-elle écriée en se pinçant les lèvres, que je suis » honteuse de voir une si bonne tête à mes pieds! » Je ne sais si le célèbre Bossuet a réfléchi en ce moment au rôle qu'il jouait; mais il faut être juste, la représentation des grands serait aussi trop fatigante s'ils ne pouvaient pas s'égayer un peu de la servilité des gens qui se font leurs valets. On a donné pour confesseur à mademoiselle de Savoie le jésuite Lecomte : « Cette perruque-là ne me plaît guère, » dit-elle au roi peu de jours après cette nomination. — Patience, » mon enfant, répondit Sa Majesté, nous vous donnerons un autre » confesseur dans quelque temps. Au surplus, vous pourrez en changer » tant que vous voudrez; pourvu que votre choix tombe toujours » sur un jésuite. » M. le comte de Tessé, qui négocia le mariage de Marie-Adélaïde, a, pour récompense, la charge de son premier écuyer; le marquis de Dangeau est nommé à celle de chevalier d'honneur, le marquis de Villacerf est désigné pour celle de premier maître d'hôtel, et M. de la Vieuville aura l'emploi de secrétaire des commandements. Les hommes, l'aumônier, le confesseur et le médecin exceptés, n'entreront en fonction qu'à l'époque de la célébration du mariage, qui n'aura lieu, dit-on, qu'à la fin de l'année prochaine.

On a remarqué comme une chose fort extraordinaire que, dès le lendemain de son arrivée à Fontainebleau, mademoiselle de Savoie fut conduite par madame de Maintenon au petit couvent de Moret, elle l'y mena même plusieurs fois pendant le voyage, et cette circonstance réveilla les bruits qui avaient longtemps couru sur l'origine illustre de la jeune Mauresse renfermée dans cette communauté. J'ajouterai à ce que j'ai dit de la religieuse noire, qu'elle ne paraît jamais au parloir que devant les membres de la famille royale; que Bontems, unique dépositaire des secrets domestiques de Louis XIV, continue d'apporter chaque année à Moret le montant d'une grosse pension payée à cette nonne mystérieuse, à qui d'ailleurs tout le monde dans la maison parle avec une sorte de vénération; qu'enfin *Monseigneur* et les jeunes enfants de France vont la voir souvent, et que madame de Maintenon a succédé à feu Marie-Thérèse dans les visites fréquentes qu'elle lui faisait. Les plus grands soins sont apportés à la santé comme à la conduite de cette sœur; l'abbesse est surveillée de près en ce qui la concerne : en un mot, c'est un objet de constantes attentions et d'égards continuels. Notre négresse ne laisse point échapper tous ces témoignages de considération; elle ne manque pas de s'en prévaloir, et d'interpréter avec orgueil le mystère qui l'environne : « Vous avez beau dire, madame, répète-elle » souvent à madame de Maintenon, le soin que met une personne de » votre rang à me cacher ma naissance suffit pour me faire voir qui » je suis. » Néanmoins cette origine, sur laquelle après tout la Mauresse de Moret n'a que des soupçons, sera sans doute une énigme pour elle jusqu'à son heure dernière... Mais il y a longtemps que le public en a deviné le mot.

Parmi les élèves de Saint-Cyr, auprès desquelles madame de Maintenon mène trois fois par semaine mademoiselle de Savoie, la jeune princesse a choisi des amies intimes qui viennent quelquefois la voir à Versailles. Elle affectionne entre autres mademoiselle d'Osmond, et plus particulièrement encore mademoiselle d'Aubigné : études, jeux, exercices, parures, richesses, penchants, tout est commun entre ces deux jeunes personnes; leur familiarité va jusqu'à se quereller, plus d'une fois elle alla jusqu'à se battre.

La cour a porté cette année le deuil du valeureux Jean Sobieski, le sauveur de Vienne, si bien récompensé jadis par l'empereur Léopold. Les muses ont eu presque en même temps à regretter la Bruyère; la morale, les bonnes mœurs, la vérité pleurent sur sa tombe... Les vices et les travers se réjouissent.

Le public donna jeudi dernier à M. Rousseau une revanche éclatante de l'échec qu'il éprouva en célébrant le café sur le Théâtre-Français. La comédie du *Flatteur* a été couverte d'applaudissements mérités [1]. Boileau assure que cette pièce est la meilleure qu'on ait

[1] Rousseau fit jouer d'abord sa pièce en prose, il ne la mit en vers que vingt ans plus tard. Sous cette dernière forme c'est un ouvrage fort distingué, et l'on doit s'étonner que les comédiens ne l'aient pas remise de nos jours au théâtre.

faite depuis Molière. Je crois cet éloge exagéré; mais le caractère principal de l'ouvrage est bien tracé, et l'action me paraît sagement conduite. On prétend que M. Rousseau a peint *le Flatteur* devant son miroir.

CHAPITRE XXXIV.

1697-1698-1699.

Disgrâce du courtisan Racine. — Racine et Cavois. — Apparition de Voyer d'Argenson. — Premières pompes à incendie. — La *fausse* prude; expulsion des comédiens italiens. — Le jardinier de Maintenon. — Le tripot de la marquise de Lamé. — Il est fermé, la friponnerie n'y étant pas orthodoxe. — Succès et revers; *Te Deum* en tout cas. — Le caissier fripon. — Santeuil; son portrait. — Le vin d'Espagne et le tabac. — Mort de Santeuil. — Le prince de Conti élu roi de Pologne; réflexions. — *Scipion*, tragédie de Pradon. — *Oreste et Pylade* de la Grange-Chancel. — Victoires de M. de Vendôme en Espagne. — Paix de Ryswick. — Traités séparés; leur contenu. — Le roi s'y montre trop à découvert. — La princesse de Conti divinité indienne. — *Le Distrait* de Regnard. — Mariage du duc de Bourgogne. — Cérémonies du coucher. — Portrait du duc de Bourgogne. — Réjouissances; description d'une fête dans la grande galerie. — Encore un très-noble voleur. — Triste retour du prince de Conti élu mais non couronné roi de Pologne. — Le portrait de M. de Vendôme et le quatrain de Palaprat. — Philosophie de Gourville. — Querelle de M. de Conti et du grand prieur de Vendôme. — Camp de Compiègne. — Le chapeau gris. — Scandale de la puissance de madame de Maintenon offert en spectacle public. — *Manlius Capitolinus*, tragédie de la Fosse. — La Champmeslé : son éducation théâtrale, son portrait, son talent, ses mœurs; sa mort. — *Les Plaideurs* de Racine joués par des grands seigneurs. — Mariage de mademoiselle de Chartres avec Léopold de Lorraine. — Punition du duc de Berry. — Sixième de la recette des spectacles attribué à l'hôpital. — Fénelon est condamné en cour de Rome. — Reprise de quelques précédents. — Triomphe de M. de Cambrai tiré de son humiliation. — *Télémaque* paraît. — Disgrâce du cardinal de Bouillon; ses causes. — Baptême du jeune duc de Fronsac, âgé de quatre ans. — Motifs de la liaison de madame de Maintenon avec le duc de Richelieu, père de cet enfant. — Mort de Racine; cause du chagrin qui l'a tué. — Le bulletin des maladies galantes à l'Œil-de-bœuf. — La place des conquêtes rapetissée. — Exécution de la conseillère Tiquet. — Achille de Harlay, son portrait; son caractère; son influence; sa mort. — Madame la duchesse de Mazarin meurt à Londres. — Le duc de Bourgogne ne veut plus faire lit à part avec la duchesse. — Le roi de Maroc demande la main de madame de Conti; refus. — Niaiseries de cour. — Révolution totale dans les coiffures.

L'année 1697 s'est ouverte par un événement malheureux pour mon vieux ami Racine. La faveur dont il jouissait à la cour, et qui lui était devenue plus précieuse que les bonnes grâces d'Apollon, cette faveur qui depuis dix ou douze ans lui tenait lieu d'Hippocrène, eh bien, il l'a perdue, peut-être sans retour, et cela pour un nom prononcé mal à propos! Voici le fait. Un soir que l'auteur d'*Esther* était chez madame de Maintenon en tiers avec le roi, la conversation fut amenée par Sa Majesté sur la situation actuelle du théâtre. Louis XIV avait entendu dire (car on sait qu'il ne va plus au spectacle) que la comédie, tombée fort bas, n'attirait plus le public. Il en demanda la raison à Racine, qui entra à cet égard dans quelques détails fort sensés, et conclut par dire qu'on ne portait point assez de pièces nouvelles aux comédiens. « A défaut de nouveautés, ajouta le » tragique, on ne donne que d'anciens ouvrages, parmi lesquels il » s'en trouve beaucoup de mauvais, entre autres ceux de *Scarron*, » qui ne valent rien et rebutent tout le monde. » Au nom de feu son mari, la veuve *royalisée* rougit jusqu'aux yeux, non pas à cause de l'atteinte portée à la réputation littéraire du cul-de-jatte dont elle partagea le lit, mais bien parce qu'en nommant Scarron le poëte trop distrait venait de rappeler à Louis XIV le magot auquel il a succédé. Le profond silence qui se fit tout d'un coup dans la chambre découvrit à Racine toute l'étendue de la faute qu'il avait commise : sa confusion fut extrême; il n'osa plus ouvrir la bouche ni lever les yeux. Enfin le roi, sans aucun préambule, renvoya l'académicien consterné, disant qu'il avait à s'occuper d'un travail d'État. Racine sortit étourdi, éperdu, l'œil hagard, les jambes tremblantes, et courut comme il put chez Cavois, son ami, qu'il instruisit de ce qui venait de lui arriver.

— Diable, diable, dit le grand maréchal des logis en secouant la tête, votre distraction ordinaire vous a joué là un vilain tour.

— Je vous assure que si j'ai blessé la marquise, c'était bien sans intention.

— L'intention, l'intention! eh! mon ami, est-ce que cela compte pour quelque chose à la cour, où tout gît dans la démonstration?

— Que va-t-il arriver de là, mon cher Cavois?

— Ma foi, je n'en sais rien... c'est selon: si votre maladroite sortie n'a fait qu'effleurer la vanité de *madame* [1], cela pourra s'arranger; mais si la trace d'humiliation est profonde, je vous plains.

— Voilà un grand malheur.

— Je vous le dis pour la centième fois, c'était folie à vous de vous embarquer sur le fleuve capricieux des grandeurs. A la bonne heure moi, qui étais trop simple pour me faire bel esprit, et trop pauvre pour rester indépendant... je fais mon métier, je rampe. Mais vous, ne voguiez-vous pas à pleines voiles du temple de la gloire au temple de la fortune?

— Ah! Cavois, le public est si ingrat!

— Et vous êtes venu chercher de la reconnaissance à la cour? Pauvre dupe!

— Comment sortirai-je de ce mauvais pas?... Si je demandais à madame de Maintenon qu'elle fît jouer de nouveau *Esther* à Saint-Cyr? Vous concevez, ce serait lui rappeler finement le triomphe que je lui procurai jadis.

— Belle finesse! la marquise prendra cela pour un reproche, et vous en voudra davantage.

— Vous avez peut-être raison.

— Laissez-moi, mon ami, sonder un terrain que je connais mieux que vous. Doublez la dose d'éloges dans l'histoire du roi, et ne vous hâtez pas de maigrir : il est possible que nous parvenions à arranger cette affaire.

— Je n'espère qu'en vous.

— Je ferai de mon mieux. En attendant, mon cher Racine, encensez, encensez sans mesure, et si vous passez près de madame de Maintenon courbez-vous jusqu'à terre... Quand vous aviez failli devant le public, il ne s'agissait que de vous relever avec éclat; ici les fautes ne se réparent qu'à force d'abjection. Tel est le régime auquel vous vous êtes soumis, il faut le subir. Adieu, je vais prendre ma part des grandeurs de la cour : c'est moi qui présente ce soir la serviette au roi.

Les soins de Cavois et la servilité renforcée de Racine ont été sans succès pour la réhabilitation du pauvre académicien : ni le roi ni madame de Maintenon ne lui parlent; ils passent devant lui sans le regarder. Ce gentilhomme de nouvelle date devient jaune comme un coing, il n'aura bientôt que la peau sur les os; un invincible chagrin le mine. Sa vie, jadis illustrée par des chefs-d'œuvre, se consume dans une langueur née des plus misérables faiblesses.

M. Voyer d'Argenson, gentilhomme éclairé mais sévère, dur, brutal, vient de remplacer M. de la Reynie comme lieutenant général de police. Il organise cette administration sur un plan plus vaste encore que celui adopté par son prédécesseur. On lui doit déjà des améliorations importantes, entre autres la distribution en divers quartiers d'une nouvelle espèce de pompes mobiles destinées à éteindre les incendies et que dessert un corps de pompiers choisis dans la bourgeoisie. Mais l'extrême sévérité de M. d'Argenson le fait haïr du peuple, qui le redoute et ne lui épargne pas les noms de *damné*, de *perruque noire*, de *juge des enfers*.

Une des premières expéditions de ce magistrat a été dirigée contre la comédie italienne, et voici à quelle occasion. On avait donné à ce théâtre une pièce intitulée *la Fausse prude*. Madame de Maintenon crut se reconnaître, ce qui était peu surprenant; car, en admettant que l'ouvrage ne fût pas une critique directe de sa conduite, l'auteur avait du moins tracé un portrait de fantaisie qui ressemblait beaucoup à la marquise. Mais si elle eut raison de se croire jouée sur la scène, je crois qu'elle manqua d'adresse et de sens dans les actes de vengeance auxquels on la vit se livrer. Quoi qu'il en soit, M. d'Argenson, enchanté d'entrer en fonction par une action d'éclat, se transporta un matin entre onze heures et midi à l'hôtel de Bourgogne, qu'occupaient depuis seize ans les comédiens italiens. Il fit apposer les scellés sur toutes les portes; puis, ayant réuni les acteurs dans le foyer, il leur défendit, de la part du roi, de continuer leurs spectacles, Sa Majesté ne jugeant pas à propos de les garder à son service. Le jour suivant la compagnie se présenta devant le monarque pour lui adresser des représentations. Il ne changea point sa détermination, et se contenta de répondre à ces comédiens : « Vous » ne devez pas vous plaindre de ce que le cardinal Mazarin vous a » fait quitter votre pays; vous vîntes en France à pied, et vous re» tournez en Italie dans de bons carrosses qui sont à vous. »

Cette expulsion d'étrangers qui depuis si longtemps faisaient les délices du public achève de perdre madame de Maintenon dans l'esprit de la ville et de la cour, à l'exception des dévots qui forment sa coterie. Elle est chansonnée, censurée, chamarrée d'épigrammes, et certains couplets sur les intrigues assez probables de cette dame avec son jardinier de Maintenon appuient, d'une assertion imprimée à douze mille exemplaires, la qualification de *fausse prude* que la demi-reine s'est elle-même attribuée.

Un dernier trait a soulevé Versailles et Paris contre celle qu'on n'appelle plus que la *jardinière de Maintenon*. La marquise de Lamé tenait dans la capitale une maison de jeu, d'après le modèle fourni jadis par la maréchale de la Ferté : rapide écoulement de l'or, conversations libres, galanterie coulante, chère exquise, libations bachiques, tout se réunissait dans ce temple du plaisir. Le crédit de ce tripot était soutenu par le manége habile de deux demoiselles que madame de Lamé appelait ses filles, et qui, sachant jouer à ravir la coquetterie lorsqu'il s'agissait de se former une cour, n'étaient pas moins habiles à simuler la vertu pour retenir leurs courtisans. Madame de Lamé, recherchée avec transport, parce qu'elle offrait l'a-

[1] C'est ainsi qu'on désignait madame de Maintenon à la cour.

morce des voluptés, aimée même quoiqu'on se ruinât chez elle, sans doute parce qu'on s'y ruinait sans entendre damner d'intention jansénistes, quiétistes et calvinistes, madame de Lamé, dis-je, encourut enfin la haine du comité Maintenon. Cette coterie bigote voulait bien qu'on perdît son argent, mais dans des sentiments romains et selon le vœu des canons. En conséquence, le lansquenet et le pharaon de madame de Lamé étant soupçonnés d'hérésie et nuisant au lansquenet et au pharaon de la cour, où l'on ne trichait qu'avec une mauvaise foi orthodoxe, M. d'Argenson eut dans ses instructions secrètes l'ordre de surveiller le tripot rival du jeu de Versailles et de Marly. La directrice d'un tripot n'est pas une abbesse de carmélites; en fouillant les antécédents de la marquise, le lieutenant de police découvrit qu'elle ne pouvait être veuve du marquis de Lamé, attendu que ce gentilhomme n'avait jamais existé. Après avoir dépouillé l'aventurière de son rang, les limiers de M. d'Argenson lui disputèrent son sexe; mais, soit que cette chicane leur ait ensuite paru trop ridicule, soit qu'ils aient acquis sur ce point des témoignages irrécusables, madame de Lamé, *démarquisée*, resta femme malgré les envieux. Il y a plus, elle continua d'être recherchée; alors les dévots recoururent aux dernières armes de leur arsenal: ils lui imputèrent des crimes... C'était sa faute aussi; pourquoi ne se laissait-elle pas chasser de bonne grâce? Or, un beau matin, à titre d'indulgence royale, on conduisit madame de Lamé hors de Paris; ses filles furent enfermées dans un couvent; le pharaon fut défendu partout, sous les peines les plus graves; et l'on continua de s'y ruiner à la cour. La contre-partie de tous ces actes de despotisme fut l'émission de dix mille autres exemplaires des couplets contre la *jardinière de Maintenon*, avec addition de notes fort instructives sur les motifs qu'une dame honnête peut avoir de préférer un petit jardinier à un grand roi.

Faute de grands succès militaires on amusait la crédulité des Parisiens par un *Te Deum* à vide, lorsque des nouvelles de la mer apprirent que M. du Guay-Trouin, armateur, avait enlevé une flotte hollandaise venant de Bilbao... Alors réjouissances, feu de joie, *Te Deum* motivé. Tout cela est arrivé à point pour célébrer l'entrée du maréchal Catinat dans Ath, et, pour ne pas troubler la fête, on a eu soin de cacher en même temps que le prince d'Orange avait forcé M. de Villeroi de renoncer à ses projets sur Bruxelles.

Un peu plus tard, tant de solennités eussent été plus à propos encore: M. de Pointis, chef d'escadre, ayant fait voile pour Carthagène en Amérique, y débarqua le 15 avril, prit la ville et ses dépendances, en rasa les forts, et après avoir battu à son retour une escadre anglaise de sept vaisseaux il rentra à Brest avec un butin estimé neuf millions. Ce genre d'avantages est celui que le peuple apprécie le mieux; il espère avoir neuf millions de moins à payer... le pauvre peuple!

On racontait hier assez hautement, à Versailles, une aventure qu'il faudra retrancher de la collection d'exemples édifiants envoyés de la cour pour l'instruction de la ville. *Monseigneur* jouait, il y a trois jours, dans les appartements, et Son Altesse Royale gagnait. « D'Antin, dit-il au fils légitime de M. de Montespan, assieds-toi près de » la table et tiens mon chapeau que je l'emplisse. » Le prince était en veine, il jetait l'or à pleines mains dans le vaste contenant que lui présentait son caissier. Après une demi-heure de cet heureux exercice, le Dauphin s'arrête pour contempler ses finances et voit avec surprise que le chapeau dans lequel il a tant versé est tout au plus au quart plein. « Oh! oh! dit Son Altesse, je me croyais plus riche... » N'importe, continuons. » Le gain ne se démentait point; mais le trésor ne grossissait guère... Enfin *Monseigneur* s'étant retourné par hasard, vit d'Antin occupé à faire passer l'or du chapeau dans ses poches. Le prince eut l'air de n'avoir rien vu, et ce ne fut que quelques instants après qu'il quitta le jeu sous un prétexte en l'air. « Voyons » un peu ce que j'ai gagné, » dit l'héritier du trône en attirant d'Antin près d'une croisée; puis, frappant du dos de la main les poches de l'infidèle caissier, il eut la satisfaction d'entendre résonner son or. « Merci, mon garçon, ajouta Son Altesse, tu as bien fait de remplir » tes poches; mon chapeau n'aurait pas tout contenu. » Le fils de l'ancienne favorite rendit gorge et dut se trouver heureux que la présence d'esprit de *Monseigneur* lui eût sauvé la moitié d'une grande humiliation, déjà bien suffisante comme il l'avait subie.

On rapportait plus bas hier dans la galerie de Versailles une triste nouvelle arrivée la veille de Dijon. M. le duc de Bourgogne, pour qui l'amour ne peut être à quinze ans la principale affaire, a désiré cette année visiter la province dont il porte le nom. Parmi les personnes formant la suite du jeune prince se trouvait le célèbre Santeuil, poëte latin, auteur d'*hymnes* sacrées, et qui composa pour les fontaines de Paris tant d'inscriptions empreintes du véritable style lapidaire. Le caractère spirituel et exempt de bigotisme de cet aimable chanoine de Saint-Victor faisait les délices du petit-fils de France, qui l'admettait toujours à sa table. La physionomie du poëte contribuait encore à exciter l'hilarité qu'entretenait son humeur enjouée : il y avait du Socrate, de l'Epicure et du Rabelais dans ce visage arrondi, ce menton en crosse, ce nez aux narines évasées, ces gros yeux flamboyants, ce front élevé et cette tête chauve que Santeuil faisait ressortir avec quelque coquetterie de son habit de génovéfain. Tel que je viens de le peindre, cet ecclésiastique soupait avec M. le duc de Bourgogne à Dijon, lorsque, attaqué subitement de fortes tranchées, il éprouva des vomissements convulsifs. Santeuil mourut le surlendemain après quarante-huit heures d'horribles souffrances. Voici le bruit généralement répandu sur la cause de cette mort aussi violente que subite : Santeuil avait, dit-on, placé sa tabatière entre son assiette et celle du duc de Bourgogne; or tandis que le chanoine était occupé de l'anecdote qu'il racontait pour amuser Son Altesse Royale, le prince trouva plaisant de mêler du tabac dans le verre de vin d'Espagne que Santeuil allait avaler. Le pauvre homme but ce mélange, et j'en ai dit l'effet. Sans doute dans ce lugubre événement l'intention de l'enfant illustre fut loin d'être coupable, les pleurs intarissables qu'il a versés, assure-t-on, pendant trois jours, ont suffisamment déposé en faveur de son innocence; mais c'est néanmoins le cas de répéter que les *jeux de princes* ne font pas toujours rire les courtisans.

Les Polonais, pénétrés, comme toute l'Europe, des brillantes qualités de François-Louis de Bourbon, l'ont choisi pour régner sur eux, et le 27 juin il a été proclamé roi de Pologne par le cardinal Radziejonski primat du royaume. Mais comme il est dans la destinée de cette malheureuse nation d'être sans cesse divisée sur le choix de ses princes électifs et de démontrer ainsi au monde l'avantage de la monarchie héréditaire, un parti à la tête duquel s'était placé l'évêque de Cujavie élevait dans le même temps au trône polonais Frédéric-Auguste électeur de Saxe. Le prince de Conti doit donc conquérir sa couronne; et si cette tâche convient à son noble caractère, la modicité des ressources qui sont mises à sa disposition rend le succès bien douteux. Le roi donne à Son Altesse deux millions cinq cent mille livres. Ce serait quelque chose si cet élément de séduction était appuyé d'un corps armé. Il n'en est malheureusement rien. Louis XIV abreuva la terre irlandaise du sang de cinq à six mille Français pour aider Jacques, qui ne sut pas s'aider lui-même, et Sa Majesté ne confie pas un seul régiment à un prince de sa maison appelé à en soutenir l'éclat dans le nord de l'Europe.

Jean Bart assure que malgré la croisière anglaise qui navigue en vue de Dunkerque il mènera heureusement Son Altesse à Dantzick. Mais M. de Conti a peu de confiance dans sa fortune : il a supplié le roi de ne traiter sa femme[1] de reine que lorsqu'il sera paisiblement assis sur le trône de Pologne.

On venait de siffler le *Scipion* du tenace Pradon, et l'on riait de cette tragédie de carnaval représentée cependant en carême, lorsqu'on répandit le bruit qu'une pièce de Racine allait être jouée sous le nom de la Grange-Chancel. La chose paraissait assez probable. Mécontent de la cour de Versailles, qui l'humilia, il semblait naturel que ce grand poëte revînt à la cour d'Apollon, où il acquit tant de gloire. On s'étonnait peu d'ailleurs que l'auteur d'*Andromaque* empruntât le nom d'un autre et biaisât un peu pour rentrer dans la carrière poétique : quand on a vécu avec les jésuites il reste toujours quelque chose de leur allure. Le public attendait donc avec impatience *Oreste et Pylade*, tragédie attribuée à Racine, et le jour de la première représentation le théâtre ne put contenir un quart de la foule qui s'y porta. Mais l'enthousiasme s'éteignit bientôt lorsqu'une versification régulière mais souvent décolorée révéla une main d'écolier là où les spectateurs avides attendaient la touche d'un grand maître. L'air embarrassé de la Grange, qui assistait à la représentation; la rougeur et la pâleur qui se succédaient sur son visage selon que la marche de l'ouvrage était heureuse ou malheureuse, ne tardèrent pas de prouver qu'il était le véritable père de cette composition, où l'on reconnut néanmoins quelques traits d'un pinceau habile jetés sur une action faible et trop au-dessous le la grandeur du sujet. La tragédie de la Grange a réussi grâce à ces coups de maître et au jeu savant de mademoiselle Champmeslé.

D'importants succès remportés en Espagne par M. de Vendôme ont déterminé le roi catholique, la Hollande, l'empereur et l'Angleterre à signer successivement des traités de paix avec la France, qui avait plus besoin qu'aucune de ces puissances de déposer enfin l'épée. Le petit-fils par légitimation du grand Béarnais, parvenu au généralat aussi lentement que le moins favorisé des officiers de fortune, a prouvé depuis qu'il commande une armée que Louis XIV peut souvent perdre beaucoup de gloire en laissant dormir sa justice. M. de Vendôme, secondé par l'escadre du comte d'Estrées, mit au mois d'août le siége devant Barcelone, que défendait le prince d'Armstadt. Le comte de Valesco voulut en vain protéger cette place. Attaqué par M. de Vendôme, il fut défait dans un combat long et meurtrier, où la victoire nous resta. Maître de ses opérations sous les murs de Barcelone, le vainqueur les continua avec vigueur; mais les assiégés firent une vive résistance et ne se rendirent qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. Louis XIV nomma M. de Vendôme vice-roi de la Catalogne, qu'il avait conquise à peu près en entier; honneur passager que les traités devaient bientôt faire évanouir.

[1] Adélaïde de Bourbon.

La paix dite de Ryswick parce qu'elle fut conclue dans un château de ce nom près de la Haye donna lieu à quatre traités : le premier, signé avec la Hollande le 20 septembre, mentionne le seul petit avantage que la France recueille de cette pacification : Pondichéry lui est rendu. Le second traité, signé le 21 avec l'Espagne, restitue à cette puissance toutes les places qui lui ont été prises en Catalogne et remet en sa possession Luxembourg, Mons, Ath, Courtray et tout le territoire de la Flandre espagnole conquis par les armes du roi. Par le troisième traité, signé le même jour avec l'Angleterre, Louis XIV reconnaît Guillaume III comme souverain de la Grande-Bretagne. Les Anglais et les Hollandais envoyés à Ryswick exigeaient d'abord que le roi consentît à éloigner Jacques II, sa femme et son fils de la France. Ensuite ces négociateurs se restreignirent à demander que ces princes malheureux quittassent Saint-Germain. Le roi n'admit aucune condition qui tendît à aggraver encore le malheur de ses hôtes : il répondit « que Leurs Majestés étaient sous le poids de l'in» fortune, qu'elles étaient d'ailleurs aimées tendrement de lui, et qu'à » ce double titre elles n'en pouvaient être trop près. » Bien plus, dans les réjouissances qui eurent lieu plus tard, Louis XIV prescrivit aux directeurs de l'Opéra et aux maîtres de musique de ne rien faire chanter qui eût rapport à la paix par égard pour le roi et la reine d'Angleterre. Le quatrième traité, signé avec l'empereur, porte que Fribourg, Brisach, Kehl et Philisbourg seront restituées à l'Empire ; que les forteresses de Strasbourg donnant sur le Rhin, le fort Louis, le mont Royal et Trarbach, chefs-d'œuvre de Vauban, seront rasés ; qu'enfin le duc de Lorraine recouvrera ses Etats tels que son grand-oncle les possédait en 1670.

Comment reconnaître dans ces traités la puissance du prince absolu qui dictait avec tant de hauteur les conditions de la paix de Nimègue ! Non-seulement on ne retrouve plus ici la moindre trace de son orgueil indomptable, mais on n'y remarque qu'un seul témoignage de cette fermeté dont les rois ne doivent jamais se départir. Louis XIV ne redevient un instant lui-même que dans les insignifiantes stipulations relatives à Jacques II. Les politiques se sont épuisés en conjectures sur cette abnégation de grandeur, dans tous les cas outrée, puisque la France traitait à Ryswick sous l'influence de la victoire plutôt que pressée par des échecs. Les uns ont prétendu que, mû par une profonde politique, Louis XIV n'avait paru se laisser aller à tant de facilité que pour s'emparer, avec toutes les ressources qu'allaient lui rendre quelques années de paix, de cette monarchie espagnole, objet de son immuable convoitise. Les autres, plus simples, je pourrais même dire plus niais dans leurs suppositions, ont fait à la piété du roi tous les honneurs de la modération excessive qu'il vient de montrer, comme si les souverains et les papes eux-mêmes ne savaient pas concilier les vues ambitieuses et la dévotion. Ni l'un ni l'autre de ces motifs ne sont réels ; la cause si péniblement cherchée par les politiques est sous leurs yeux : c'est l'état d'épuisement de la France. L'impossibilité de lutter longtemps encore avec l'Europe coalisée détermina d'abord Louis XIV à miner sourdement la coalition en lui enlevant le mobile Victor-Amédée ; et la conduite modérée du roi à Ryswick fut l'effet d'une pressante nécessité. Encore quelques mois, et la France n'avait plus de ressources pour faire la guerre, plus de bras à opposer à ses ennemis. Convenons cependant que Louis XIV pouvait mettre moins à découvert l'extrémité à laquelle il était réduit : quatre-vingt mille hommes combattaient en Flandre sous les ordres de Villeroi ; quarante mille, ayant à leur tête le maréchal de Choiseul, offraient une force imposante sur le Rhin ; campé au pied des Alpes, Catinat montrait aux peuples d'Italie le même nombre de combattants ; et Vendôme, avec une armée moins forte, s'était rendu plus redoutable qu'eux tous. Or l'Europe ne savait pas qu'il allait devenir impossible de nourrir ces armées, que leur solde, déjà fort arriérée, pouvait cesser tout à fait, et qu'alors nulle puissance, nulle discipline n'eût empêché tant de soldats privés du nécessaire d'aller chercher dans leurs foyers le pain qu'ils n'auraient plus trouvé sous les drapeaux. Je crois qu'à Ryswick la France pouvait accorder moins, que même en accordant autant il était possible de l'abandonner avec plus d'adresse, et que les négociateurs du roi ont par trop de résignation montré trop de faiblesse pour l'avenir.

On se souvient que la belle princesse de Conti inspira jadis le plus tendre amour au roi de Maroc et que si elle eût été libre alors il n'eût dépendu que d'elle d'aller régner sur un peuple de la côte d'Afrique. Mais ce n'est plus assez du pouvoir suprême pour cette adorable Altesse ; la divinité est aujourd'hui son partage. Le fils du gouverneur de Lima, arrivé récemment à la cour, a raconté qu'un portrait de la belle douairière étant tombé dans les mains des Indiens voisins de Carthagène, ils en avaient fait l'objet de leur culte. Avoir des autels ! cela passe de beaucoup nos hommages européens ; et je ne serais point étonnée que madame de Conti n'allât prendre un beau jour possession de sa pagode, surtout s'il lui est permis d'en choisir les desservants.

M. Regnard a donné cette année la comédie du *Distrait*, qui, pour les situations comiques, est au-dessus du *Joueur*. Le personnage principal, copié sur le portrait de M. le comte de Brancas, si bien dessiné par la Bruyère, offre un rôle rempli d'originalité. L'auteur a prouvé par cet ouvrage que si dans sa précédente pièce il a volé quelques idées à Dufresny, il est homme à se passer d'une si misérable ressource. Mais qui pourra se rendre compte des caprices du public ? Après avoir élevé M. Regnard au niveau de Molière pour une comédie qui ne valait pas mieux que celle-ci, ce même public met le nouveau comique au-dessous de Baron ! *Le Distrait* a langui au théâtre pendant quatre représentations : on ne le joue plus [1].

Le 7 du présent mois de décembre, la princesse de Savoie a été mariée au duc de Bourgogne ; la bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la chapelle de Versailles, par le cardinal de Coislin, à six heures du soir. Les cérémonies du coucher des jeunes époux méritent d'être citées. Après le souper, toute la cour entra dans la chambre de l'illustre mariée ; mais peu d'instants après le roi en fit sortir les hommes. Tandis que Marie-Adélaïde était déshabillée par toutes les dames présentes, et que la reine d'Angleterre lui présentait la chemise, M. le duc de Bourgogne se déshabillait dans l'antichambre, et la chemise lui était donnée par Jacques II, qui de toutes ses prérogatives n'a conservé que celle d'être le valet de chambre des princes français le jour de leurs noces. Dès que mademoiselle de Savoie fut au lit, le duc rentra dans la chambre et se mit au côté droit de la princesse ; il y resta à peu près un quart d'heure. Pendant cette station d'apparat toutes les dames de la duchesse, comprimant une forte envie de rire, entouraient le lit des mariés, qui montraient, dit-on, sur des oreillers garnis de dentelle, deux petites figures honteuses fort plaisantes pour ces beautés expérimentées. Le duc de Beauvilliers, debout dans la ruelle, veillait, sentinelle vigilante, à ce que tout se passât dans l'ordre, et à ce que rien n'excédât le cérémonial. Au bout de quinze minutes, les dames de la duchesse détournèrent les yeux ou firent semblant ; le prince sortit du lit, alla se rhabiller dans l'antichambre, et rentra chez lui par la salle des gardes.

Le lendemain et les jours suivants, le duc visita sa femme ; il restèrent ensemble deux ou trois heures, mais il y eut toujours des dames dans la chambre. Les époux ne paraissent pas sensiblement contrariés de cette surveillance, ils ne sont d'âge ni l'un ni l'autre à sentir bien vivement ce qu'ils y perdent. Le prince n'a que quinze ans, et la princesse n'en a pas encore douze accomplis. Je dois ajouter que le duc ne fut pas, au physique, assez favorisé de la nature pour faire éclore une passion précoce dans une épouse si jeune, si peu propre encore à se pénétrer des belles qualités morales que peut avoir son mari. M. de Bourgogne a de petits yeux qui ne voient les objets qu'en les regardant obliquement ; son nez est gros, sa bouche manque de fraîcheur, ses cheveux sont frisés à la manière des nègres, et le teint de Son Altesse est d'une pâleur teintée de jaune qui n'a rien d'éclatant. Avec un tel visage on n'est pas beau ; malheureusement le corps du prince ne promet pas de racheter ces défauts par une séduisante conformation. Il eut, à ce qu'il paraît, dans sa première jeunesse, quelques dispositions à se courber : les médecins ordonnèrent alors qu'on lui mît un collier ; au collier, devenu insuffisant, succéda une tringle d'acier appliquée à la colonne vertébrale, et qui tout entourée de velours qu'elle était, n'en parut pas moins gênante au duc. Bientôt on se crut obligé d'opposer à cet appareil dorsal un mécanisme qui maintenait la poitrine... Enfin, à force de soins, on obtint l'effet qui devait en résulter : le petit-fils de France devint bossu. Voilà ce que c'est que d'être livré à des gens soigneux ; ils ne veulent pas que le corps prenne une mauvaise habitude, et ils lui donnent une difformité. Mais s'il manque à M. le duc de Bourgogne beaucoup des qualités qui pourraient faire éclore l'amour de sa femme, rien ne manque à l'éclat des réjouissances auxquelles leur mariage donne lieu : jamais peut-être on ne déploya plus de magnificence à cette cour qui conclut naguère la paix avec tant d'humilité. Le peuple seul a saisi l'inconvenance de ce contraste, il est silencieux et grave au milieu du délire des courtisans. Mais à Versailles, quel mouvement ! quel bruit ! que de carrosses, en roulant la nuit dans cette longue allée d'arbres qui conduit de Paris à Versailles, troublent le sommeil des paisibles villageois ! Les spectacles, arrangés pour que le roi puisse les voir sans pécher, les gros jeux où il est entendu qu'on ne pèche pas, même en trichant ; les musiques, les danses, les *media nocte*, les loteries, tout contribue à prolonger les fêtes du mariage, tout fait oublier aux riches le malheur des temps. Il y eut jeudi un bal chez le roi ; la recherche des habits y fut poussée jusqu'à la folie : les hommes et les femmes étaient couverts de diamants, et pour que les pierreries ressortissent mieux sur la parure des dames il avait été convenu qu'elles paraîtraient toutes en robe de velours noir ; ce qui fut ponctuellement exécuté. Il est difficile de se faire l'idée du coup d'œil que cela produisit dans la grande galerie, éclairée ce soir-là par quatre mille bougies. La duchesse de Bourgogne, héroïne de la fête, avait un petit tablier du prix de dix mille pistoles.

Après le bal, une magnifique collation prouva qu'au sein de l'opulence ni le printemps ni l'automne ne refusent leurs dons à l'hiver. Une infinité de tables, qui se trouvèrent transportées dans la galerie

[1] Cette pièce ne fut reprise qu'en 1731 ; elle eut alors un grand succès, et elle est restée au théâtre.

comme par enchantement, offraient à l'œil surpris des parterres verdoyants émaillés de fleurs. D'autres tables présentaient des arbrisseaux auxquels pendaient les plus beaux fruits, et d'où s'échappèrent, à la grande surprise des assistants, plusieurs nuées de jolis petits oiseaux. A cette ingénieuse apparition des deux aimables saisons de l'année succédèrent cent buffets ambulants où la friandise des convives put choisir parmi les sucreries, les confitures, les pâtes, les conserves les plus exquises et les liqueurs les plus recherchées. M. le duc et madame la duchesse de Bourgogne firent avec grâce les honneurs de ces deux services au bruit des instruments et des voix mélodieuses de l'Opéra.

Tandis que tous les sens étaient enivrés à la fois, des filous, moins sensibles aux voluptés que dociles à l'intérêt cupide, se glissèrent dans l'assemblée et volèrent beaucoup de pierreries. L'un d'eux

Avant le souper, Louis XIV fit jouer l'enfant aux jonchets...

poussa l'audace jusqu'à couper un morceau de la robe de la jeune princesse pour enlever une agrafe de diamants. Mais, moins habile que hardi, le voleur se laissa prendre sur le fait par M. le chevalier de Sully... C'était un homme de la première qualité. Le roi l'interrogea dans son cabinet : « Je vois, lui dit-il après avoir entendu ses » réponses aussi embarrassées que peu satisfaisantes, je vois que vous » avez voulu vous procurer de quoi payer votre habit; allez, je vous » fais grâce. » Les voleurs de grands chemins veulent aussi se procurer de quoi payer leurs habits; souvent, même, ils ne détroussent les passants que pour acheter du pain : cependant on les pend et l'on fait bien.

De retour du malheureux voyage qu'il vient de faire en Pologne, le prince de Conti assistait aux fêtes du mariage; mais il s'y distinguait par une gravité, par une simplicité d'habits conformes à sa triste situation, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il ne dansait point. Disons un mot de la vaine tentative faite par ce prince, si digne d'un meilleur sort. L'électeur de Saxe, son compétiteur, s'étant trouvé beaucoup plus près que lui de la Pologne, arriva à Cracovie dès le 21 juillet, signa en toute hâte le *pacta conventa*, qui lie les souverains polonais, et fut sacré le 15 septembre. L'élu français ne débarqua à Dantzick que le 26; que pouvait-il faire sans troupes, et muni de trop peu de ressources pour en acheter : ressources qui, en définitive, se trouvèrent réduites à rien, les lettres de change qu'on avait remises au prince, au lieu d'espèces, n'ayant point été acquittées? Il jeta un coup d'œil sur le pays où il était appelé à régner : son parti, d'abord considérable, s'affaiblissait tous les jours, grâce à l'or de Frédéric-Auguste. Ne pouvant combattre avec les mêmes armes, François-Louis de Bourbon abandonna le trône au prince saxon, quoique l'élection de ce dernier ne fût nullement légale, et prescrivit au chevalier Jean Bart de le ramener en France. Ce prince agit sagement, parce qu'on ne l'avait pas mis en état de soutenir ses droits; mais Louis XIV devait à sa gloire de maintenir sur la tête de son parent une couronne que le choix légitime de la diète polonaise lui avait déférée. Il faut en convenir, les sommes dissipées en réjouissances inopportunes, après une paix humiliante, eussent été mieux employées à reconquérir en Pologne un peu de dignité.

M. le duc de Vendôme est de retour à Paris après sa brillante campagne de Catalogne. Son hôtel est le rendez-vous de tous les beaux esprits que n'effarouchent pas les mœurs un peu trop libres; les convives ordinaires du Temple s'y rendent assidûment : Chaulieu, Lafare, Corbinelli n'y manquent jamais. Mais, le dirai-je, Vendôme est soupçonné du vice que Dieu punit jadis en brûlant deux villes; vice au sein duquel le duc trouva, dit-on, tout récemment la punition de s'y être livré. Pour célébrer sa convalescence, le vainqueur de Barcelone avait réuni grand nombre de personnes; on devait, à l'issue du dîner, faire l'inauguration d'un portrait de l'amphitryon, gravé par Nanteuil; le poëte Palaprat avait été chargé d'avance de composer un quatrain pour mettre au bas; mais, paresseux autant qu'ivrogne et gourmand, Palaprat arriva chez le duc sans être muni des vers commandés. Informé de sa négligence, Vendôme le mena à l'office, et lui montrant un poisson qu'il aimait beaucoup il lui déclara qu'il n'en tâterait miette qu'après avoir produit le quatrain, et que même il ne dînerait pas. Les convives, plus sévères encore, exigèrent que le délinquant fût enfermé dans un cabinet, d'où il ne pourrait sortir que ses quatre vers à la main. Palaprat s'étant soumis à cet arrêt, et l'appétit lui ayant tenu lieu de verve, on l'entendit bientôt crier à travers la porte : « Monseigneur, il est fait, il est fait, mais je ne le » dirai qu'à la fin du dîner. » Le poëte, mis en liberté, montra en effet le quatrain, qu'il eut la permission de ne lire qu'au dessert. Le

Mon Dieu! s'est-elle écriée en se pinçant les lèvres, que je suis honteuse de voir une si bonne tête à mes pieds.

repas, où le rimeur ne demeura pas oisif, fut long et joyeux; sommé enfin de tenir sa promesse, Palaprat lut à haute voix ce qui suit :

Favori de Vénus ainsi que de Bellone,
Le héros que tu vois ici représenté
Prit la v..... et Barcelone
Toutes deux du même côté.

Il n'y eut pas moyen de retenir les éclats de rire, et le duc lui-même, qui avait ri plus fort que tous les convives, jura que le quatrain serait mis au bas du portrait.

Voilà ce que m'a raconté, ce matin, le vieux Gourville, qui s'était fait porter à cette fête. Comme je lui exprimais ma surprise de ce qu'à son âge il faisait la débauche, il me répondit : « Que voulez-» vous, comtesse, j'obéis à l'instinct qu'on nomme amour de la vie; » au commencement de chaque année, j'aspire à manger des fraises; » sont-elles passées, je vise aux petits pois, ensuite aux pêches; et » pour remplir les intervalles, je passe mon temps dans les maisons » où l'on s'amuse... Croyez-vous que j'aie tort? »

Paris Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

Tandis que tout le monde s'évertuait à complimenter madame de Maintenon sur le mariage de mademoiselle d'Aubigné, sa nièce, avec le duc de Noailles, que cette union fera sans doute maréchal de France, M. le prince de Conti se querellait dans les salons de Meudon avec le grand prieur de Vendôme pour un coup de carte. Le dernier ayant osé provoquer Son Altesse, des témoins rapportèrent au roi que le prince avait accepté le défi. Vendôme fut envoyé à la Bastille, mais il n'y resta que peu de jours. Hier, ce seigneur fit des excuses à *Monseigneur*, chez qui la scène s'était passée, puis au prince de Conti. M. le grand prieur a été ensuite reçu à Marly par Sa Majesté, qui a daigné lui dire que tout était oublié.

Le roi voulant donner au duc de Bourgogne, son petit-fils, les premiers éléments de l'éducation militaire, et ouvrir son âme aux impressions martiales par le spectacle d'un grand nombre d'hommes armés, ordonna, dans les derniers jours d'août, la formation d'un camp à Compiègne. Le jeune prince en fut nommé généralissime; mais comme l'expérience n'arrive pas aux grands aussi vite que la faveur, M. le maréchal de Boufflers eut le commandement des troupes. Ce seigneur étant rendu à Compiègne, y vécut avec une telle magnificence, que le roi, dont le dessein était de former une espèce de cour au généralissime, renonça à ce projet. « Il ne faut pas, » dit Sa Majesté avec quelque amertume, que M. le » duc de Bourgogne tienne » table; il ne pourrait mieux » faire que le maréchal, et » ne doit pas s'exposer à » faire plus mal. Le prince » ira dîner, quand il sera au » camp, avec M. le duc de » Boufflers. »

Le roi, debout et presque toujours découvert, se baissait souvent à hauteur de la glace pour s'entretenir avec la marquise.

La cour a été égayée, la veille d'une revue que le roi a passée au camp, par la crédulité d'un de nos gentilshommes les plus aimables, qui a prouvé, dans cette occasion, qu'il n'était pas un des plus fins. M. le duc de Lauzun ayant été visiter dans son quartier M. le comte de Tessé, colonel général des dragons, lui demanda, après quelques instants d'entretien, s'il avait bien songé à tous les détails du costume qu'il devait porter pour saluer le roi à la tête de sa cavalerie.

« Oui, répondit Tessé, mon cheval a la taille convenable, mon habit et mes armes sont bien suivant l'ordonnance... Je ne vois vraiment pas ce qui me manquerait.

— Et le chapeau, reprit le duc, vous n'en parlez point.

— A quoi bon, n'aurai-je pas un bonnet?

— Un bonnet, monsieur le comte, que me dites-vous là!

— Eh! d'où peut venir votre étonnement?

— Allons, allons, ce n'est pas sérieusement que vous me le demandez.

— D'honneur, monsieur le duc, je ne vous comprends pas.

— Quoi, vous ignorez que la principale distinction de votre charge est de ne paraître devant le roi qu'avec un chapeau gris?

— Ma foi, je confesse mon ignorance. Et sans vous j'allais tomber dans la plus lourde sottise qu'un général puisse commettre... Recevez, monsieur le duc, mes bien sincères remercîments.

— Il n'y a pas de quoi, mon cher comte. »

Et là-dessus Lauzun leva le siége et quitta Tessé. Le comte trouva à peine parmi ses gens un valet assez alerte, dans ses écuries un cheval assez vite pour aller à Paris chercher l'indispensable coiffure... Le laquais ayant crevé sa monture en route, se décida à prendre la poste pour arriver plus tôt. Cependant l'heure de la revue allait sonner, et l'exprès ne paraissait point... Le colonel général des dragons était sur un brasier... Enfin le porteur du précieux chapeau gris entre dans la cour; Tessé descend tête nue, se coiffe selon l'ordonnance... de Lauzun, saute sur son cheval et vole à la revue.

« Où diable avez-vous pris cette coiffure? cria le roi au comte du plus loin qu'il le vit...

— Sire, je l'ai fait venir de Paris! répondit l'autre en faisant caracoler son cheval.

— Et pourquoi faire?

— Votre Majesté ne nous fait-elle pas l'honneur de nous passer en revue?

— Eh bien, qu'a cela de commun avec un chapeau gris? répondit brusquement Louis XIV en regardant le comte dans les yeux pour tâcher de s'assurer s'il ne serait pas devenu fou.

— Le privilége du colonel général des dragons n'est-il pas d'avoir un chapeau gris aux revues de Votre Majesté?

— Qui peut vous avoir conté cette sornette?

— Sire, c'est monsieur de Lauzun, pour qui vous avez créé la charge que je possède aujourd'hui.

— Lauzun s'est moqué de vous, dit le roi en haussant les épaules... et le malicieux duc se glissait hors de la chambre en étouffant de rire... Croyez-moi, ajouta Sa Majesté, envoyez sur l'heure votre chapeau gris au général des prémontrés. »

Quoique la plaisanterie fût un peu forte, et que Tessé fût en grande colère contre le duc, il n'osa éclater, de peur d'augmenter le nombre des rieurs qui allaient se divertir à ses dépens.

Il est des ridicules plaisants, comme celui que je viens de rapporter; il en est de sérieux, et le spectacle étrange que le roi lui-même donna au camp de Compiègne peut être classé parmi ces derniers. Louis XIV voulait offrir aux princesses ses filles, à ses petits-enfants et à madame de Maintenon le simulacre de tout ce qui peut arriver dans le cours d'une guerre; les troupes imitèrent un siége, l'attaque d'un camp retranché, une bataille rangée et plusieurs combats de fourrageurs. L'illusion fut d'autant plus complète, que plus de soixante mille hommes prenaient part à ces diverses actions et que le duc de Boufflers entend fort bien les manœuvres. Tout cela produisit un drame imposant, dont l'impression se grava profondément dans l'esprit de M. le duc de Bourgogne. Mais voyons le dénoûment de la pièce, qui ne frappa guère moins les nombreux spectateurs accourus de tous les coins de la France et même des pays étrangers.

On était au dernier jour des exercices militaires, qui se terminaient par un siége. Madame de Maintenon, placée vis-à-vis la ville assiégée, assistait à ce spectacle dans sa chaise à porteurs, dont les trois glaces étaient ordinairement levées; sur l'un des bâtons de devant, était assise madame la duchesse de Bourgogne; en arrière et en demi-cercle, se tenaient madame la princesse de Conti, madame la duchesse, madame de Chartres et toutes les dames; plus loin, on voyait les courtisans rangés dans le même ordre. A droite de la chaise, le roi, debout, et presque toujours découvert, se baissait souvent à la hauteur de la glace pour s'entretenir avec la marquise et lui expliquer ce qu'elle voyait. Madame de Maintenon ouvrait à chaque fois la glace de quatre ou cinq doigts, jamais plus; et quand Sa Majesté cessait de parler, elle la refermait aussitôt. De temps en temps le monarque était obligé de frapper de la main contre la glace pour la faire baisser, madame de Maintenon craignant beaucoup, à ce qu'il paraît, l'effet des vents coulis. Pendant tout le siége simulé, Louis XIV ne causa qu'avec madame de Maintenon; excepté pour donner des ordres lorsqu'on venait lui en demander. Quant à madame la duchesse de Bourgogne, assise sur son brancard, elle obte-

nait des réponses fort rares aux paroles qu'elle adressait à la puissante dame à travers la glace de devant, la marquise se contentait, en général, de lui répondre par signes; à moins qu'elle ne lui criât quelques mots, qui se terminaient, comme de coutume, par l'épithète de *mignonne*.

Il serait difficile de peindre la surprise que cette scène inspira aux assistants; tout le monde se parlait bas; personne ne pouvait revenir de ce qu'on voyait... Les soldats eux-mêmes demandaient « si cette » chaise, que toute la cour entourait avec respect, renfermait une » image de la Vierge Marie... » Il fallut doucement leur imposer silence, et réprimer les plaisanteries des officiers. Mais le public, mais les étrangers, qu'on juge ce qu'ils ont dit, ce qu'ils diront, et quel retentissement cette ridicule anecdote aura dans toute l'Europe! Un colonel, nommé M. de Canillac, qui était envoyé près du roi pour lui demander un ordre, fut tellement ébahi en voyant ce qui se passait autour de madame de Maintenon, qu'il ne fit que balbutier devant Sa Majesté, et qu'elle ignorait ce qu'il était venu dire quand il fut parti.

Peu de temps après, madame de Maintenon ayant témoigné le désir de se retirer, le roi dit, en élevant la voix, ce que nos gens disent quand nous sortons de la comédie : *Les porteurs de madame!* On fit lever la duchesse de Bourgogne, la chaise partit, et Sa Majesté la suivit à pied, sans s'inquiéter de ce que deviendraient les assiégeants et les assiégés.

On a donné sur le Théâtre-Français une tragédie de M. la Fosse intitulée *Manlius Capitolinus*. Cet ouvrage, conduit avec talent, rempli de situations intéressantes, et dont l'action est vraiment tragique, ne serait point au-dessous des chefs-d'œuvre de Racine si le style en était plus égal, plus soigné. Malgré ce défaut la pièce a obtenu un beau succès, qui se soutient. L'auteur doit quelques inspirations à *la Conjuration de Venise*, par l'abbé Saint-Réal, mais surtout à *la Venise sauvée* de M. de la Place, qui n'ayant pas osé peut-être attaquer de front le sujet romain l'avait imité en l'adaptant à une autre époque.

Mais les comédiens viennent de faire une perte que ne pourront racheter toutes les bonnes compositions tragiques qu'ils joueront, parce qu'ils seront privés de la plus célèbre interprète de Melpomène... Mademoiselle Champmeslé est morte... Cette actrice était petite-fille d'un président au parlement de Rouen; elle se nommait Marie Desmarets, et, après avoir pris le nom du sieur Chevillet de Champmeslé son mari, elle se donna le singulier privilége de conserver le titre de demoiselle. La Champmeslé débuta sur le théâtre du Marais en 1669, et passa à l'hôtel de Bourgogne en 1670. Racine devint son instituteur; peut-être fut-il aussi son premier amant, ce que je n'oserais cependant soutenir bien affirmativement... Il est à cet égard si difficile de compter nettement avec les femmes! L'amour seul pouvait soutenir la patience que notre grand tragique mit à former le talent de cette actrice : il la faisait entrer, syllabe par syllabe, dans le sens de ses vers, lui démontrait les gestes qu'elle devait faire, lui enseignait les intonations, les lui notait même quelquefois... Champmeslé fit sous un tel maître de si grands, de si rapides progrès, qu'elle laissa bientôt au-dessous d'elle les tragédiennes les plus goûtées. L'élève de Racine avait la voix juste, sonore, douce et flexible au besoin; personne ne possédait mieux le don des larmes. Quoique la Champmeslé ne fût pas belle, sa physionomie expressive, animée, savait se prêter à toutes les impressions, et les grâces de sa personne contribuaient à rendre son jeu parfait. L'esprit de mademoiselle Champmeslé était borné; mais elle avait l'art de couvrir ce défaut par un grand usage du monde, une naïveté étudiée et beaucoup de douceur dans la conversation. La maison de cette célèbre comédienne fut, comme celle de Ninon, le rendez-vous d'une infinité de personnes distinguées, et le centre de tous les beaux esprits.

Champmeslé devait toute sa gloire à l'auteur d'*Andromaque;* elle l'en paya par de nombreuses infidélités, et lui donna cinq rivaux à la fois, non compris son mari, qui, comme on le pense bien, n'était pas le plus recherché. L'ingrate finit par sacrifier l'Euripide français au comte de Clermont-Tonnerre, ce qui donna lieu au quatrain suivant :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit longtemps *Racine* dans son cœur;
Mais, par un insigne malheur!
Le *Tonnerre* est venu qui l'a *déracinée*.

Cette actrice est morte au village d'Auteuil, âgée de cinquante-quatre ans; elle était retirée depuis quelque temps du théâtre, mais sa retraite ne paraissait pas irrévocable.

Tandis que la ville applaudit une tragédie nouvelle et pleure une tragédienne adorée du public, d'illustres acteurs se proposent de jouer une comédie à la cour : le duc et la duchesse de Bourgogne apprennent chacun un rôle des *Plaideurs* de Racine; les autres rôles seront joués par la duchesse de Guise, madame d'Heudicourt, le comte d'Ayen, mesdames d'O et de Mongon, et mademoiselle de Normanville. La représentation aura lieu pendant le voyage de Fontainebleau; le roi devant y assister, Sa Majesté distribuera elle-même les invitations et l'on peut être assuré qu'il n'y aura point de jansénistes parmi les spectateurs.

En attendant la représentation des *Plaideurs* de Racine que doit donner la plus noble troupe qui ait jamais monté sur un théâtre, M. le duc d'Elbeuf a épousé mademoiselle de Chartres au nom du duc Léopold de Lorraine. Le roi a volontiers accordé sa nièce à ce prince; mais il lui a refusé avec obstination le titre d'*Altesse Royale*, que l'empereur lui avait déféré par une patente. Peut-être Louis XIV eût-il donné ce titre à Léopold s'il ne se fût pas prévalu de l'avoir déjà.

Louis XIV, qui a célébré la fête des Rois à Marly, venait de nommer M. Mansard surintendant des bâtiments, charge qui donne cinquante mille livres de rente à cet architecte, lorsqu'on apprit à Sa Majesté une espièglerie du jeune duc de Berry.

Les enfants de France étaient allés dans le parc de Marly tirer des lapins; et comme le duc de Berry tirait à tort et à travers, il lui arriva de blesser un des batteurs. M. de Rosilly, sous-gouverneur du prince, lui adressa de vives réprimandes; mais qu'était-ce pour Son Altesse que quelques grains de plomb dans le corps d'un vilain! Les coups de fusil imprudents n'en allèrent pas moins leur train. M. de Rosilly désarma alors M. de Berry. L'enfant s'emporta jusqu'à la fureur, et dit au gentilhomme que « si le roi faisait justice il le ferait pendre. » Mais Sa Majesté ne recourut point à cette équité féodale, elle condamna, au contraire, le petit mutin à garder sa chambre pendant huit jours... Le soir il y eut comédie et l'on ôta, en présence de toute l'assemblée, le fauteuil qui avait été préparé pour le duc de Berry.

Un arrêt du conseil en date du 1er mars ordonne aux comédiens de verser le sixième de leurs recettes à l'hôpital général, et ce même jour le prix des places a été fixé ainsi qu'il suit : Théâtre et premières loges, 3 livres 12 sous; secondes loges, 36 sous; parterre, 18 sous. Jusqu'à cette fixation, on ne payait au parterre que 15 sous; mais, pour les pièces nouvelles, et dans les cas extraordinaires, les comédiens obtenaient de M. le lieutenant civil du Châtelet la permission d'augmenter le prix des places. Plusieurs acteurs en apprenant que leur troupe allait contribuer à l'entretien de l'hôpital au moyen d'un prélèvement qui réduira leur salaire à fort peu de chose ont demandé par une requête au conseil s'il leur sera réservé du moins des lits dans ce même hôpital, et s'ils peuvent espérer, en payant ainsi, d'obtenir sur la terre un refuge que les âmes dévotes ne leur accordent qu'en enfer... On ne sait pas ce que le conseil a répondu.

Bossuet triomphe; le quiétisme et Fénelon sont pulvérisés par les foudres du Vatican : une constitution papale en forme de bref, et sous la date du 12 mars, condamne le livre de M. Cambrai, intitulé *les Maximes des Saints*. Je dois consigner ici quelques détails sur cette grande affaire, dont on occupe l'Europe depuis plus de quatre ans et qui mit en jeu tant de passions.

Louis XIV n'a jamais aimé Fénelon; sa conduite modérée lors de la persécution des protestants, conduite que le roi qualifiait de *mollesse*, diminua encore la faible faveur de cet ecclésiastique : on sait qu'il fut à cette même époque rayé de la feuille des bénéfices, où il était inscrit pour l'évêché de poitiers. Cependant les vertus de Fénelon, son amabilité et ses grands talents lui faisaient de jour en jour plus d'amis, parmi lesquels il se trouva beaucoup de protecteurs. Le roi n'entendait parler à la cour que de Fénelon; les oreilles de Sa Majesté étaient assourdies des éloges qu'on prodiguait à cet abbé; les courtisans ne citaient que lui; sa réputation dominait toutes les réputations. Le monarque finit par concevoir une espèce d'estime pour l'homme que tout le monde prônait, sans qu'il entrât dans ce sentiment la moindre affection. Il fallut un précepteur des enfants de France, comment ne pas nommer celui que désignait l'opinion à peu près universelle? Fénelon eut cette charge contre le vœu secret de Louis XIV; il la lui donna, parce qu'il sentit qu'il serait injuste jusqu'au ridicule de la lui refuser.

Madame de Maintenon était à la tête des partisans de Fénelon, on le savait, et l'on admirait au moins en cela la marquise, car personne n'ignorait que consulté comme casuiste à l'époque du mariage secret cet abbé avait opiné pour la négative. La conduite de la demi-reine à l'égard d'un prêtre qui l'avait desservie était en effet remplie de noblesse... aux yeux du vulgaire; mais les observateurs, les gens habiles à analyser le cœur humain en jugèrent différemment. Louvois aussi s'était déclaré contre le mariage; et la haine de madame de Maintenon le poursuivit jusqu'à sa mort, qu'elle hâta sans doute en contribuant à le faire disgracier. Qui pourra donc croire, en y réfléchissant, que l'acte qui attira sur le ministre toute l'aversion de la marquise ait pu valoir son amitié à l'abbé! Mais, je le répète, madame de Maintenon s'assurait par là une renommée infaillible de grandeur d'âme, de magnanime générosité, d'évangélique abnégation; et le roi, qui fut dupe comme toute la cour de ce semblant jésuitique, en aima davantage cette femme artificieuse.

Cependant, jusqu'au temps où vint à vaquer l'archevêché de Cam-

brai, Louis XIV n'avait adressé à Fénelon que de ces paroles insignifiantes qui ne demandent qu'une brève réponse; dans l'espace de dix ans, il ne l'avait peut-être pas entretenu en tout deux heures. Un soir de l'année 1695 que le précepteur des enfants de France était dans le cabinet de madame de Maintenon, le roi y entra; Fénelon, qui après tout ne manquait pas d'ambition, pria tout bas la marquise d'appeler sur lui l'attention de Sa Majesté. L'abbé, mis en avant par cette dame, parla beaucoup et parla admirablement... Mais briller devant Louis XIV n'est pas le moyen de lui plaire... Malheureusement Fénelon adressa au monarque, dans la conversation, des louanges si fines, il fit à sa grandeur des allusions si délicates, qu'entraîné dans une sphère d'éloquence bien au-dessus de sa portée, le roi, quoique doué de beaucoup d'esprit, fut fort embarrassé de répondre à ce panégyrique direct... On assure même qu'il resta court. Bientôt Louis XIV se leva afin de faire entendre à Fénelon qu'il était temps de se retirer, le précepteur comprit cet avertissement et sortit. « Votre homme, dit alors Sa Majesté à la marquise, parle bien, mais » je vous avoue qu'il ne sera jamais le mien. »

Le lendemain au lever le roi laissa échapper quelques mots assez brusques contre Fénelon; ses amis virent qu'il était sur le bord du précipice, ils songèrent à l'empêcher d'y tomber. Le siége de Cambrai vaquait par la mort de M. de Brias, le duc de Beauvilliers osa le demander pour l'abbé menacé de disgrâce. Le roi avait des ménagements à garder avec un homme qui ne méritait que des éloges pour sa vertueuse conduite auprès des enfants de France; un plan de défaveur eût été d'une exécution difficile, d'une injustice révoltante. L'occasion d'éloigner Fénelon se présentait; Sa Majesté la saisit : le parleur trop éloquent fut archevêque de Cambrai.

Le temps de jeter les masques était venu. Après la longue amitié affichée par madame de Maintenon pour le nouveau prélat, personne ne pouvait croire qu'elle nourrît le désir secret de le perdre, nulle pénétration humaine n'avait pu découvrir la haine derrière tant d'égards, de prévenances et de considération. D'un autre côté comment le roi eût-il été soupçonné de haïr Fénelon, à qui Sa Majesté venait de donner un archevêché! Le souverain et celle que je puis sans scrupule appeler la souveraine secondèrent donc M. de Meaux, par affection, dans la poursuite de l'auteur des *Maximes des Saints;* le roi en le persécutant et madame de Maintenon en l'abandonnant parurent ne rendre hommage qu'à la religion.

Lorsque le livre de M. de Cambrai fut déféré au tribunal d'Innocent XII, notre ambassadeur à Rome était ce même cardinal d'Estrées qui avait précédemment hâté de tout son pouvoir la condamnation du *quiétiste Molinos;* il est aisé de prévoir que ce crédule ministre se trouvait naturellement disposé à faire condamner Fénelon. Celui-ci avait à la cour de France des amis ardents, qui plaidèrent sa cause auprès de Louis XIV; il fut surtout défendu chaudement par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, dans le temps où le cardinal de Bouillon remplaça M. d'Estrées comme ambassadeur auprès de Sa Sainteté, et étouffa d'abord au Vatican l'affaire intentée à Fénelon, qui était son ami. Bossuet ne se rebuta point; ayant ameuté contre M. de Cambrai les principaux prélats de France, il porta au roi leurs signatures, appuyées de celles d'un grand nombre de docteurs, et tous demandaient le châtiment de l'hérétique Fénelon. Louis XIV ne se refusait nullement à ce qu'on *châtiât* l'homme dont l'éloquence avait mis la sienne en défaut; il avait fait écrire plusieurs fois au pape dans ce but, et Sa Majesté ne concevait pas pourquoi les *consulteurs* auxquels l'affaire était soumise ne se montraient pas plus expéditifs. Le roi écrivit de sa main à Innocent XII, et pria Sa Sainteté de presser son jugement contre le livre *pernicieux* de l'archevêque de Cambrai. A l'appui de cette lettre, Sa Majesté ordonna au cardinal de Bouillon de faire toutes ses diligences pour que cette affaire cessât enfin de traîner en longueur.

Afin d'obtenir plus sûrement la condamnation du livre, on ne négligea point d'exciter l'indignation du saint-siége contre la doctrine que ce livre défendait. Les folies à peu près oubliées de madame Guyon furent remises sur le tapis; on transféra (1698) cette illuminée de Vincennes à la Bastille, et les *quiétistes* peu puissants furent chassés de la cour par suite des intrigues de Bossuet. Les principaux élus, mesdames de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart, de Guiche, de Marstein; MM. Gaillard, Lechelle, ainsi que Racine, déjà sédait, et Boileau, prêt à l'être, furent amèrement censurés dans les lettres pastorales de M. de Meaux : il oublia que lui-même avait presque accédé au quiétisme, lorsque Fénelon était son ami, c'est-à-dire quand il n'était pas encore archevêque. Il y avait bien quelques motifs fondés pour que, dans une cour hypocrite, on craignît une doctrine dont plusieurs points semblaient d'une vérité démonstrative. On redoutait surtout des erreurs qui tiraient leur origine des principes les plus doux, les plus chrétiens : la piété, l'amour, la charité; principes trop peu en harmonie avec cette dévotion si pleine de mots, si vide d'actions, qui règne aujourd'hui parmi nous. Cachant avec soin ce qu'il y avait de pur dans le *quiétisme*, on s'étudia à n'en faire ressortir que les fanatiques rêveries qu'il était aisé de noircir. Des désordres sans nombre furent imputés à madame Guyon, on tortura ses paroles mystiques pour en tirer des interprétations impures. Par exemple, elle provoquait, disait-on, au libertinage par ces paroles : « Pourvu que la partie supérieure soit à Dieu, l'âme ne peut être » salie par les impuretés de la partie inférieure; » paroles qu'elle répétait en effet quelquefois, afin de soutenir sa thèse fondamentale, c'est-à-dire que l'*amour pur* est une émanation d'en haut, indépendante de toutes les suggestions de l'humanité. Selon les théologiens, madame Guyon méritait d'être brûlée, seulement à cause d'un songe qu'elle disait avoir eu : elle s'était trouvée dans une chambre à deux lits avec Jésus. « O mon Sauveur! avait-elle dit au Christ, à qui sont » destinés ces deux lits? — Le premier, lui avait-il répondu, est pour » ma mère, le second est pour vous ma chère épouse. » Ce rêve peut être celui d'un cerveau malade; mais enfin on n'est pas hérétique en dormant.

Tant de recherches, tant d'intrigues portent leurs fruits : *les Maximes des Saints* ont subi une éclatante condamnation, et M. de Cambrai a été censuré. M. de Meaux savourait déjà l'humiliation de l'archevêque, lorsque ce dernier a fait jaillir de cette humiliation même le plus beau triomphe qu'un sage puisse se ménager : celui qu'on obtient en se rendant supérieur à sa propre vanité. Fénelon monta en chaire, confessa son erreur, et condamna son livre. Il écrivit le même jour à ses amis, pour les prier expressément de renoncer à le défendre. Fut-ce par candeur, fut-ce par adresse que ce prélat agit de la sorte? Ce sera toujours un secret impénétrable; mais Bossuet sentit retomber sur lui toute la honte dont il avait voulu abreuver M. de Cambrai, homme plus vertueux et peut-être plus adroit que lui.

Fénelon obtient à un second titre aujourd'hui l'admiration générale par ses *Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse;* ouvrage où se produisent au grand jour les principes de profonde sagesse de l'auteur, au moment où Rome le déclare hérétique et immoral. Ce plaidoyer sublime, qui gagne avec éclat, dans l'opinion publique, une cause que M. de Cambrai a perdue avec tant de modestie aux pieds du saint-père, achève de lui attirer la vénération de l'Europe. *Télémaque* serait un chef-d'œuvre de piété, de morale, de politique, de législation et même d'administration, si les vertus primitives habitaient encore la terre; mais, dans l'état actuel de nos mœurs, ce livre n'est qu'un beau roman.

Pendant l'affaire du *quiétisme*, le cardinal de Bouillon, ambassadeur du roi à Rome, flottait entre deux devoirs également impérieux : il ne trahit ni l'un ni l'autre. Ami de l'archevêque de Cambrai, il pressa le jugement de ce prélat; mais en même temps il tâchait d'adoucir les esprits qui préparaient la sentence sacrée : Bouillon obéissait tout à la fois à son maître, dont les gens de bien blâmaient la rigueur, et au vœu de l'amitié, si conforme à l'estime générale que Fénelon obtenait. Mais la volonté souveraine n'approuve point de tels ménagements : Louis XIV apprit la conduite modérée du cardinal par un prêtre italien attaché à sa légation; il fut perdu dans l'esprit du roi et rappelé aussitôt. Peut-être M. de Bouillon eût-il ressaisi la faveur inconstante des cours en s'expliquant avec franchise dans une audience du roi : il est le neveu du grand Turenne; c'était un beau titre à reproduire. Mais la mauvaise fortune du cardinal acheva de consommer sa disgrâce. Il avait quitté Rome; déjà les tours de la capitale du monde chrétien échappaient à sa vue, lorsqu'un courrier du sacré collége le rejoignit. Le cardinal doyen venait de mourir, et sa place devenait, par privilége d'âge, le partage de M. de Bouillon. Il ne crut pas manquer au roi en retournant à Rome, dont il n'était éloigné que de quelques lieues, pour se faire installer dans sa nouvelle dignité; les grandes prérogatives qui en ressortaient pouvaient même l'aider à servir la cour de France. Ces dispositions retardèrent à peine de trois jours le départ du cardinal : c'en fut assez pour le perdre sans retour. Louis XIV se crut désobéi, insulté; il fut défendu à l'ambassadeur rappelé de paraître à Versailles.

La condamnation de M. de Cambrai et ses suites m'ont entraîné loin des événements du jour; je me suis laissé arriérer un peu : je reviens.

Le roi accepte difficilement de tenir des enfants sur les fonts de baptême; ce soin impose certaines obligations aux parrains, aux marraines, et Sa Majesté, qui est grande et généreuse, aime à le paraître sans que rien ait l'air de la provoquer. Cependant le roi, à la prière de madame de Maintenon, a daigné nommer, avec madame la duchesse de Bourgogne, le petit duc de Fronsac, né en 1696. M. le duc de Richelieu, père de cet enfant, est un des vieux intimes de la veuve Scarron; on se rappelle même que les fréquentes visites qu'elle faisait au temps de sa misère à ce seigneur, d'une conduite assez relâchée, firent soupçonner entre eux une sympathie peu édifiante. Toujours est-il qu'aujourd'hui encore madame de Maintenon entretient une correspondance suivie avec M. de Richelieu, et que les manières du duc près de cette puissante dame ressemblent beaucoup moins à du respect qu'à une aisance fondée sur d'anciens droits sans restriction.

De tels antécédents imposaient des devoirs à notre demi-reine : elle devait appeler de bonne heure la sollicitude royale sur le rejeton d'une maison avec laquelle on la vit jadis se ménager la plus incontestable proximité. La cérémonie baptismale s'est faite conformément

au rang des illustres protecteurs du nouveau chrétien, qui paraît d'ailleurs fort gentil et montre déjà de l'esprit.

Tandis qu'on baptisait un courtisan futur à Versailles, la France perdait l'un de ses plus grands génies et certainement le plus beau. Racine mourut le 20 avril, victime de la malheureuse passion qu'il avait prise pour la cour : la moins constante des maîtresses qu'un homme puisse avoir. Depuis le jour où le nom du poëte Scarron vint si malheureusement à la bouche de l'illustre tragique, le chagrin mina sourdement le soir de sa vie. Il ne restait pas même dans la mémoire de Racine les plus légères traces des sublimes passions qu'il peignit jadis avec tant de vigueur, et dont il avait dû trouver l'impression profonde au fond de son cœur. Bientôt, plus petit encore dans son ressentiment que dans sa douleur, l'homme immortel, qui devait demander des consolations à la philosophie, écouta les insinuations d'un misérable dépit, dont il ne sut pas même soutenir le ton. Témoin de l'affreuse misère du peuple, Racine entreprit d'en faire le tableau fidèle; il rédigea un mémoire qu'il se proposait de mettre sous les yeux du roi. L'aigreur d'une âme blessée dicta quelques passages! en en traçant plusieurs autres, l'écrivain retrouva, pour peindre l'état déplorable de la France, ces couleurs sombres et mordantes qui coulaient de son pinceau lorsqu'il faisait revivre Oreste et Néron. Cette lugubre peinture accusait trop éloquemment la prodigalité, l'ambition et les penchants guerriers de Louis XIV; elle déplut à ce prince, qui s'était fait lire le mémoire de Racine par madame de Maintenon. « Que signifie ceci, dit-il avec humeur, parce » qu'il fait *assez bien* des vers se croit-il en état d'être ministre! » Cette sortie du roi fut répétée mot pour mot à l'auteur de la malheureuse remontrance : la marquise, à l'oreille de qui tintait toujours la prononciation inopportune du nom de son grotesque époux, n'adoucit nullement l'expression du mécontentement royal. Racine sortit de chez elle au désespoir... Depuis ce jour, le grand poëte ne fit plus que languir; il se retira à Port-Royal, et la seule vengeance qu'il exerça contre une cour qui l'avait humilié ce fut d'expirer dans les sentiments du jansénisme, qu'elle haïssait, après avoir écrit contre Nicole et Arnauld. Ainsi mourut à moins de soixante ans un homme auquel la France doit une partie de sa gloire littéraire, et sur le tombeau de qui l'étranger lira avec pitié : « Ci-gît Jean Racine, » gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, trésorier de France » en la généralité de Moulins. »

Le bagage de nouvelles que nos aimables de la cour déploient chaque jour à l'OEil-de-Bœuf s'est grossi récemment de certains détails fort singuliers : je ne puis passer sous silence cette innovation; mais je suis en vérité fort embarrassée pour en parler avec quelque réserve... Essayons cependant. Dans le courant de l'été, M. le duc de Vendôme, étant venu prendre congé du roi à Marly, lui dit qu'il allait se retirer dans ses terres pour se traiter à fond d'une certaine maladie, qui ne fut pas la portion la plus épurée des conquêtes de Christophe Colomb, et que cette retraite médicale allait en même temps lui offrir le moyen de remettre un peu d'ordre dans ses finances. « Au revoir donc, mon cher duc, répondit Sa Majesté » en souriant, je souhaite qu'à votre retour nous nous embrassions » avec plus de plaisir qu'aujourd'hui, et que vous ne soyez plus la » dupe de votre santé ni de vos affaires. » Il est bon de noter ici que M. de Vendôme est le premier qui ait osé publiquement se mettre à ce qu'on appelle les *grands remèdes*.

Le lendemain, le roi passant une revue de sa maison exprima à M. le prince Emmanuel de Lorraine sa surprise de le trouver à pied dans les rangs.

« Votre frère, le duc d'Elbeuf, lui dit Sa Majesté, ne vous donnez-t-il donc pas de quoi acheter un cheval?

— Sire, répondit le jeune officier avec embarras, ce n'est pas le cheval qui me manque.

— Cependant un officier de cavalerie n'est guère à pied que par cette raison.

— J'en demande bien pardon à Votre Majesté; mais ce qui n'est point à mon pouvoir, c'est la possibilité de me tenir en selle.

— A d'autres! n'avez-vous pas passé votre jeunesse dans les manéges?

— Oui, sans doute, sire, mais tous mes instants n'ont pas été consacrés à l'équitation... et ma santé...

— Eh bien, monsieur, votre santé...

— Est fort altérée... Monsieur de Vendôme...

— Vous a procuré en Espagne un exercice glorieux, interrompit le roi, et un semblable régime est toujours salutaire aux jeunes seigneurs comme vous.

— Aussi supplié-je Votre Majesté d'être persuadée que je ne me plains pas des dangers de la guerre.

— Ah çà! de quoi vous plaignez-vous, voyons?

— De la victoire, sire, dont les fruits sont aussi amers pour moi que pour M. de Vendôme, et voilà ce qui fait que le cheval...

— Assez, je vous devine; adressez-vous donc à mon chirurgien Félix, et que cela finisse... Vous verrez, ajouta Sa Majesté en s'éloignant, qu'il faudra que je sois le médecin consultant de toute ma cour. »

Depuis cet instant il y a chaque matin avant le lever un petit bulletin de la santé de MM. de Vendôme et de Lorraine, et j'ai vu quelques dames prendre assez ouvertement un vif intérêt au rétablissement du dernier.

On a élevé cette année, sur la place Vendôme, une statue équestre de Louis XIV au lieu de la figure pédestre érigée en 1687 par le maréchal de la Feuillade, à qui l'état habituellement mauvais de ses finances n'avait pas permis la dépense d'un cheval de bronze. Je ne sais si la situation actuelle du trésor royal se concilie mieux avec cette addition d'hommages au grand roi; mais franchement c'est mal entendre l'à-propos que de donner à ce prince un superbe coursier sur une place publique, au moment même où l'Europe le voit descendre avec humilité de son cheval de bataille. Ce n'est pas l'unique coïncidence malheureuse qu'offre l'inauguration de la nouvelle effigie, et je le prouve : la place dite *des Conquêtes* fut presque aussitôt achevée que commencée sur trois faces, la quatrième était réservée à un magnifique bâtiment destiné à recevoir la bibliothèque du roi; le malheur des temps ne laissant pas l'espoir d'élever cet édifice, Mansard a reçu l'ordre de bâtir le quatrième côté et de terminer enfin la place *des Conquêtes* mais en la rapetissant. La malignité, qui chante tout, a fait sur ce rétrécissement un couplet qui court les salons : je le copie.

Pourquoi, chers amis, sans pitié
Traiter les gens de bêtes
Pour avoir réduit à moitié
La place des Conquêtes?
Pour moi je dis Mansard savant,
Car il est manifeste
Que l'espace est encor trop grand
Pour ce qui nous en reste.

Voici venir la chronique funéraire, qui remplit depuis quelques années un grand espace dans mes tablettes. Hélas! je vois s'éclaircir de plus en plus les rangs de cette vieille génération qui fut en même temps que moi parée des grâces de la jeunesse. Puisque la mort n'est pas encore venue crier à ma porte : « Suis-moi, on t'attend là-bas! » continuons de tenir note de ceux qui s'y rendent. Parmi les humains que le temps relègue dans la tombe, il en est par malheur que le crime y pousse; d'autres sont immolés à la vindicte publique, et les lois, de la pointe de leur glaive, creusent le sol pour cacher ces indignes enfants de la création. Un double exemple s'offre à ma plume.

La femme du conseiller au parlement Tiquet avait une aversion prononcée pour la robe; en récompense elle éprouvait le goût le plus vif pour l'habit de MM. les officiers des gardes. La conseillère distingua bientôt un gentilhomme auquel cet habit allait à son gré mieux qu'à tous les autres, et par amour du costume elle s'attacha beaucoup trop à celui qui le portait. M. Tiquet trouva que c'était pousser loin la prédilection en faveur des dehors; il s'en plaignit à la dame, qui ne l'écouta guère, puis il porta plainte au roi, qui fit défendre à l'officier de revoir la conseillère. Le gentilhomme obéit; mais madame Tiquet, incapable d'une telle résignation, songea à se venger... Son mari fut assassiné... Convaincue d'avoir ordonné ce meurtre, cette malheureuse a porté sa tête sur l'échafaud, ne regrettant que d'avoir fait pour un ingrat le sacrifice de sa vie, et souriant au pied du fatal billot à une dernière pensée de volupté.

Le premier président, Achille de Harlay, n'a pas survécu quatre années entières à son frère l'archevêque; ce magistrat d'une puissante capacité vient de mourir une main étendue vers les sceaux, que le roi, et ce qui valait mieux, madame de Maintenon lui avaient promis. Le président figurait au milieu de notre société régénérée, comme ces vieux édifices gothiques qu'on voit contraster avec les constructions modernes qui les environnent. Quand je le rencontrais dans les rues, qu'il parcourait toujours à pied, il me semblait apercevoir un personnage du règne de Charles IX, oublié sur la terre. Essayons de peindre ce débris animé d'une autre civilisation : il avait le front étroit, le menton pointu, les os des joues saillants, ce qui lui donnait pour visage une espèce de losange, sur lequel saillait un nez aquilin, et qu'éclairaient des yeux de vautour, qui eussent percé un mur. Une bouche plate aux lèvres minces et pâles achevait d'orner cette tête, surmontée d'une perruque noire, mêlée de blanc, et couronnée par une calotte de cuir. Achille de Harlay était petit; son corps grêle ne pouvait cependant se soutenir, sa courbure habituelle avait devancé la vieillesse. Tout l'extérieur du premier président annonçait l'affectation et l'hypocrisie pour ceux qui savaient le juger; mais, en général, son air faux et composé, ses continuelles salutations, l'humilité avec laquelle il rasait les murailles le faisaient prendre pour l'homme le plus modeste de France. Sa voix aigre s'exhalait en paroles lentes, cadencées, pesées; il avait la prononciation ancienne et se servait de mots tellement vieillis, que souvent on n'en comprenait pas le sens. Malgré l'apparence de modestie dont il faisait l'étude de toute sa vie, Harlay laissait percer continuellement dans ses discours l'audace, l'orgueil et une dérision qui prouvait le mépris qu'il faisait de tout le monde. Son langage était lardé

de sentences, de maximes, même dans la conversation ordinaire. Enfin il se tenait et s'exprimait de telle sorte, qu'il ne paraissait jamais à son aise nulle part, et que partout on était gêné avec lui. Voilà le premier président du vilain côté; mais de grands moyens, de profondes connaissances rachetaient tant de défauts. Harlay possédait un esprit vaste, son érudition était immense, il était profondément versé dans les belles-lettres; ajoutons que sa longue expérience du monde lui avait donné un tact aussi sûr qu'universel. Aucun légiste ne pouvait lutter avec lui dans la science du droit, dans les arguties de palais, et les secrets de l'art de gouverner ne lui étaient pas moins familiers que la jurisprudence et la législation. Aussi le premier président fut-il toujours la lumière du parlement, comme il en était le principal organe; il dominait si despotiquement ce corps que tous ses membres ne paraissaient devant leur chef que de timides écoliers, dont pas un seul n'eût osé avoir un avis qui eût contrarié le sien. Les chambres assemblées n'avaient ostensiblement qu'une opinion, et c'était la sienne. En un mot, à l'exemple de Louis XIV parlant de l'Etat, Harlay eût pu dire *le parlement c'est moi.* Quel fut, avec ce mélange de laides et de belles qualités, la conduite publique du premier président? Juste jusqu'au scrupule dans les causes où son intérêt n'était point excité, ce magistrat donna le scandale de l'iniquité la plus consommée, la plus artificieuse, toutes les fois que son ambition, son orgueil ou le soin de sa fortune se trouvèrent en jeu.

Si le président de Harlay eût vécu, je ne sais comment le roi se serait tiré de la double promesse des sceaux faite à ce magistrat et à M. de Pontchartrain, qui les obtint à la mort du chancelier Boucherat, arrivée tout récemment. Il est probable que Harlay l'eût emporté, puisqu'il avait la parole de madame de Maintenon, et le secrétaire d'État eût été forcé de se pénétrer de l'assurance que son maître n'est plus celui de la France.

Malgré tant de décès, auxquels il faut ajouter encore celui de la célèbre et jadis si belle Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, morte cette année à Londres, Dieu ne veut pas que la terre se dépeuple tout à fait; la preuve, c'est qu'il a pris soudain au jeune duc de Bourgogne une grande velléité de coucher chez la duchesse. Après une mûre délibération dans un conseil de matrones tenu chez madame de Maintenon, sous la présidence de Sa Majesté, il a été décidé que le petit-fils de France passerait avec sa femme de deux nuits l'une. Cette décision ayant été exécutée le même soir, à la grande joie du couple illustre, le roi voulut, après son souper, aller voir les époux dans leur lit. Mais, obéissant cette nuit-là à un autre souverain, ils avaient pris la liberté grande de se renfermer au verrou, et firent la sourde oreille quand le roi de France frappa. Sa Majesté, qui sait apprécier l'emploi du temps, eut la discrétion de ne pas insister.

Depuis lors, le duc de Bourgogne n'a plus voulu entendre parler de l'alternative de possession et de privation qui avait été déterminée par le conseil; l'honnête Dangeau assure que Son Altesse prend le train de coucher toutes les nuits dans l'appartement de sa femme, et refuse obstinément de faire lit à part.

Le roi de Maroc n'en démordra pas, il veut que la princesse de Conti vienne régner sur ses Marocains; son ambassadeur fit avant-hier la demande en règle de la main de l'adorable veuve. Bien que cette demande ait paru passablement ridicule à Sa Majesté, elle n'a voulu faire aucune réponse avant d'avoir consulté sa fille, qui a supplié le roi de vouloir bien refuser en son nom ce parti africain. Elle a ajouté plaisamment: « Qu'ayant un temple dans les Indes, il ne » convenait pas qu'elle redescendît au rang des puissances mauresques » de la terre. »

Je voyais ce matin le marquis de Dangeau parcourir les appartements d'un air très-affairé, je lui ai demandé quel soin important lui faisait faire un si rude exercice. « Le roi, m'a-t-il répondu, a décidé » qu'à dater du prochain voyage de Marly les courtisans assis dans » le salon, derrière les paravents qui les séparent des personnages » de haute distinction, seront dispensés de se lever à l'entrée des » princes du sang; et cela, remarquez-le bien, comtesse, et cela » quoiqu'on voie la tête de ces courtisans. Jugez, poursuivit Dangeau » avec chaleur, jusqu'où va la bonté de Sa Majesté... Oh! nous avons » un grand roi... Voilà, madame, voilà ce que je ne puis trop me » hâter d'apprendre à mes amis, et c'est pour cela que je cours. »

Depuis l'introduction des rubans appelés *fontanges,* la coiffure des femmes s'est élevée progressivement à une hauteur prodigieuse. Les prédicateurs du haut de la chaire n'ont cessé pendant quinze ou dix-huit ans de tonner contre ces édifices orgueilleux, ils ont attaqué ce colosse, enfant du luxe et de la folie, par toutes les figures de l'art oratoire: vaine éloquence! plus ils prêchaient, plus les coiffures montaient. Louis XIV a prononcé un seul mot, et tout est rentré dans l'ordre. Sa Majesté n'a fait ni menaces ni défenses; elle a dit: *Cela n'est pas beau,* et soudain les superbes pyramides d'atours et de cheveux sont devenues de modestes *rez-de-chaussée*... Une nuit a suffi aux coiffeuses de Paris pour opérer cette grande métamorphose; maintenant tous les courriers du royaume portent la nouvelle de l'importante réforme que la piété avait vainement tentée sur l'orgueil, et que la critique a si facilement obtenue de la coquetterie.

CHAPITRE XXXV.

1700-1701.

La chaumière enchantée. — Le duc de Chartres compositeur de musique. — Le roi paye toutes les dettes de jeu que les princes *doivent faire.* — La *bonne vieille* et le *bonhomme.* — Luxe et passe-temps mondains du père de la Chaise. — L'habit décent. — Terreurs nouvelles de madame de Montespan. — Chronique funéraire. — Clément XI remplace Innocent XII sur le saint-siége. — Succession d'Espagne; longues intrigues auxquelles elle donne lieu. — Charles II, roi d'Espagne, fait un testament en faveur du duc d'Anjou. — Ce deuxième fils de *Monseigneur* est proclamé roi d'Espagne. — Anecdotes. — Départ de Sa Majesté Catholique. — Singulier aveu de madame de Maintenon. — Charles XII, roi de Suède; son portrait. — Jubilé; dispute ridicule sur le commencement du siècle. — *Démocrite amoureux* de Regnard. — *Le Capricieux* de J.-B. Rousseau. — Barbezieux; son portrait; ses habitudes; ses capacités; sa mort. — Le roi s'amuse de la douleur des nombreuses veuves de ce ministre. — Chamillart ministre de la guerre; origine de son crédit. — Dignité du maréchal de Villeroi. — Les tombeaux de l'Escurial. — Charles II un mois avant sa mort veut visiter les cadavres de sa famille. — Scène horrible. — Infraction de Louis XIV au testament qu'il a accepté. — Elle achève d'ameuter l'Europe contre lui. — Dissimulation de quelques puissances; alliances diverses. — Amusettes de la puissance souveraine. — Frédéric Ier, électeur de Brandebourg, se déclare roi de Prusse. — Mort de *Monsieur,* frère du roi. — Étrange conduite de la cour à cette occasion. — Encore un mot sur ce prince. — Prérogatives du jeune duc d'Orléans; sa cour. — Attitude des puissances au moment de la guerre. — Le prince Eugène; ses précédents; son portrait. — Le duc de Bavière reçoit des troupes françaises dans les places des Pays-Bas. — Trait de grandeur d'âme de Louis XIV. — *Aréthuse,* opéra; il n'en reste qu'un bon mot. — *Amasis,* tragédie de la Grange-Chancel. — *Ésope à la cour,* comédie de feu Boursault. — Eugène force en Italie le poste de *Carpi.* — Mariage de Philippe V avec Marie-Louise de Savoie. — L'ombre d'un Jacques III attire des malheurs réels sur la France. — Un mot du métier de courtisan. — Repartie de madame de Montmorency. — Effets de la reconnaissance de Jacques III. — L'Angleterre, la Hollande et le Danemark signent le traité de coalition. — La princesse des Ursins; ses aventures; son portrait. — Manœuvres de madame des Ursins en Espagne. — Les pantoufles et la robe de chambre de Philippe V. — Les roulettes du lit. — Le duc de Savoie négocie secrètement avec l'Autriche. — Catinat en informe la cour. — Ce maréchal est remplacé. — Compliment du duc de Duras au maréchal de Villeroi.

Le roi s'est vu souvent obligé de punir M. de Charnacé, ancien officier des gardes du corps, qui, après une vie fort dissipée à la cour, s'est retiré dans ses terres, où il se livre à d'autres espiègleries, comme usurpations de domaines, enlèvements de jeunes filles et fabrication de fausse monnaie. Sa Majesté trouvant avec quelque raison que ce dernier passe-temps excède les bornes de la gaieté, M. de Charnacé pourrait bien être conduit l'un de ces matins au château de Montauban. Mais voici un tour de ce gentilhomme qui n'est qu'une plaisanterie sans conséquence en comparaison de ses prouesses ordinaires, on en riait beaucoup avant-hier dans les appartements.

Au milieu d'une grande avenue qui conduisait au château de M. de Charnacé en Anjou, se trouvait plantée une petite maison de paysan environnée de son jardin. Il n'était pas d'avantages que le père de Charnacé et lui-même n'eussent offerts au propriétaire de cette bicoque pour le déterminer à la leur vendre, afin de faire disparaître cette désagréable solution de continuité de la magnifique avenue. Le rustre tenait à sa chaumière; il avait tout refusé. Deux cents ans plus tôt, le seigneur châtelain eût chassé de chez lui l'obstiné villageois avec quelques dizaines de coups de bâton pour toute forme de procès. Ce moyen paraîtrait aujourd'hui par trop féodal; mais, comme Charnacé n'était pas homme à lâcher prise, il s'avisa, pour arriver à son but, d'une ruse si plaisante qu'elle eût fait rire les juges les plus sévères, et lui eût obtenu gain de cause par hilarité. Le paysan était tailleur de son métier et célibataire. Charnacé le fait venir un jour au château: « Je suis mandé à » la cour pour un emploi d'importance, lui dit-il; il me faut une » livrée pour mes domestiques, mais il me la faut promptement. » Êtes-vous homme, mon voisin, à vous en occuper sans relâche, » sans bouger d'une chambre que je vous ferai donner, et où vous » serez bien logé, bien nourri, bien couché? Le travail terminé, » ajouta notre gentilhomme, vous serez payé à beaux deniers comp- » tants; c'est une affaire d'or que je vous offre: l'acceptez-vous? » Le tailleur champêtre n'eut garde de refuser une si bonne aubaine; il s'établit dans la chambre qu'on lui indique, coupe, taille, rogne, coud, et ne met pas le nez dehors. Tandis qu'il travaille, Charnacé fait lever avec une scrupuleuse exactitude le plan de sa maison, du jardin, des pièces intérieures, même de l'emplacement des meubles, et jusqu'à la position des moindres ustensiles, tout est indiqué, mesuré, coté. Ces précautions étant prises, on démonte la chaumière, on en transporte les matériaux à quatre portées de mousquet, puis on la fait remonter exactement telle qu'on l'a trouvée, avec le jardin distribué et planté comme il l'était dans l'avenue; après quoi

les meubles sont remis, ainsi que les ustensiles, ligne pour ligne, aux places où ils ont été pris avant la translation. Pendant ce temps, des terrassiers aplanissaient et nivelaient le terrain que la maison avait occupé dans l'allée; de sorte qu'il n'y resta pas la moindre trace de son existence. Tous ces changements avaient été si prompts, qu'ils furent terminés avant la besogne du tailleur. Enfin, son travail étant achevé, Charnacé le paye largement, le fait bien souper, et le renvoie à neuf heures du soir un peu gris et fort content. Le pauvre diable passa toute la nuit à chercher sa chaumière au lieu où il l'avait laissée... Que devint-il lorsqu'il l'aperçut à la pointe du jour à deux cents pas de là! Le crédule paysan se persuada que les sorciers s'en étaient mêlés, il ne voulait pas rentrer dans cette maison, de peur d'y trouver tous les démons établis, et ce ne fut que le soir qu'il eut par des voisins l'explication du prétendu sortilége... Il voulut plaider, demander justice à l'intendant, au roi lui-même... Juges, administrateur et souverain rirent aux larmes... Le tailleur eut tort [1].

Nos princes du sang, ne faisant plus la guerre, occupent leurs loisirs plus ou moins agréablement... M. le duc de Chartres, qui croit que la qualité de grand seigneur ne dispense pas nécessairement d'avoir de l'instruction et des talents, aime à étudier les sciences et à cultiver les beaux-arts; on répète en ce moment, chez madame la princesse de Conti, un *motet* de sa composition. Je ne sais si cette musique sera bonne, mais je parierais d'avance que pour les courtisans tous les accords de Son Altesse Royale seront des *accords parfaits*.

Les passe-temps de la duchesse de Bourgogne, toute jeunette qu'elle est, ne sont pas aussi innocents; elle a si bien profité de l'exemple de la cour, qu'elle devait, il y a huit jours, douze mille pistoles perdues au jeu et qu'elle ne pouvait payer... A quatorze ans, cela promet! Ne sachant comment se tirer d'embarras, la princesse confia par écrit sa peine à madame de Maintenon, qui montra la lettre au roi. Ce prince commença par rire de bon cœur des inquiétudes de sa petite-fille, et le lendemain ses dettes de jeu, ainsi que celles de *madame la duchesse*, étaient payées. Monseigneur le duc de Bourgogne ayant appris que le roi trouvait fort plaisant de payer les dettes des enfants de France, lui révéla directement les siennes, et reçut plus d'argent qu'il n'en demandait. « Mon fils, lui dit Sa Majesté, je » vous sais le meilleur gré du monde de vous être adressé à moi sans » intermédiaire, usez-en toujours de même avec confiance; vous » pouvez perdre au jeu sans inquiétude, l'argent ne vous manquera » pas, et pour des gens comme nous de telles pertes ne sont d'aucune » importance. » Voilà de ces discours après lesquels le commentaire serait superflu.

Madame la princesse de Conti eût mieux fait de perdre cent mille écus que de tenir certain petit propos dont le roi et la marquise ont été profondément blessés. La divinité indienne dînant le mois dernier chez *Monseigneur*, à Meudon, leva son verre et dit : *A la santé de la bonne vieille notre belle-mère!* Le Dauphin, faisant raison à sa sœur, riposta par : *A la santé du bonhomme!* Je l'ai dit cent fois, il n'est point de secret dans les cours; dès le soir on était informé à Versailles de la double santé. Quelques jours après, *Monseigneur* étant à table chez le roi, Sa Majesté lui envoya d'un ragoût qu'il aimait, et lui dit peu de temps après : « Maintenant vous en avez assez » mangé pour boire... Je porte la santé du *bonhomme*. » Le Dauphin rougit et baissa les yeux sur son assiette. Rentré chez lui, ce prince avertit madame de Conti, qui, pour conjurer l'orage, fit une visite à madame de Maintenon. Elle s'excusa de son mieux sur ce qu'elle avait dit, assurait-elle, sans méchanceté. La marquise ne répondit rien; mais lorsqu'en la quittant madame de Conti voulut la baiser, elle se retira en disant : *L'on ne baise pas les vieilles*... Les dévots sont rancuniers.

On vit souvent, et l'on voit surtout aujourd'hui, de superbes cardinaux, de riches prélats et d'élégants abbés donner à la cour l'exemple du luxe, de la mode et du goût; mais jusqu'ici la gent enfroquée des pères confesseurs avait paru exempte de ces habitudes mondaines, et modeste au moins en apparence. Qui eût osé prévoir que le père de la Chaise afficherait le premier, parmi les hommes pénitents par devoir, un faste égal à celui de nos princes du sang! Son carrosse est attelé de six chevaux fringants; ses domestiques portent une livrée; sa maison de campagne de Charonne [2] est la mieux exposée des environs de Paris; les jardins en sont admirables, et le confesseur du roi y donne de somptueux repas à ses amis, parmi lesquels se glissent de temps en temps de fort jolies femmes, qui ne ressemblent point du tout à des pénitentes. Cette vie, que je ne trouve pas essentiellement différente de celle que mènent nos jeunes seigneurs à *petites maisons*, encourage les âmes faibles à pécher, arrache de profonds gémissements aux dévots, fait sourire les mondains, et ne laisse pas d'inquiéter les jésuites. Le père Thyrsus Gonzalès, général de l'ordre, a fait faire de secrètes représentations au père de la Chaise; il a répondu qu'il n'y avait point de puissance sans éclat, et qu'il savait bien ce qu'il faisait... On ne saurait, en tout cas, mieux concilier la religion et le plaisir.

Le curé de Versailles aurait-il été guidé par le même principe dans la circonstance que je vais noter? Lundi matin, à la messe, madame la duchesse de Bourgogne devait tenir un enfant avec *Monseigneur*; mais, au moment de procéder à la cérémonie, l'officiant ne trouva pas que la marraine, qui avait une robe de chasse, se présentât à l'église en *habit décent*, et le baptême fut remis. Or, veut-on savoir ce qu'on appelle à la cour l'*habit décent*? Il consiste à se montrer avec la gorge et les épaules entièrement découvertes, la chute des reins bien marquée, les bras nus jusqu'au coude, et un pied de rouge sur le visage. L'habit de chasse cache toutes ces nudités, et les dames le portent sans rouge.. Cependant le curé appelle ce costume *indécent*... Il n'y a que manière de s'entendre sur les mots.

Ah! que monsieur le curé de Versailles n'est-il témoin des craintes, des terreurs qui tourmentent la vieillesse de madame de Montespan, pour s'être montrée en *habit plus que décent* aux yeux de notre grand roi et lui avoir inspiré des désirs qu'elle a malheureusement partagés! On ne saurait s'imaginer combien l'idée du châtiment fait redouter la mort à cette pécheresse repentante. Elle ne peut supporter la nuit, image présumée des ténèbres d'un autre monde; cent bougies brûlent dans sa chambre dès que l'obscurité est venue; elle fait tenir les rideaux de son lit constamment ouverts; et comme des rêves sinistres la réveillent à chaque instant en sursaut, elle ne reste jamais seule. Des femmes qui veillent autour de son lit attendent le jour en jouant ou en mangeant. Une seule minute de solitude nocturne ferait croire à madame Montespan qu'elle est déjà dans la tombe.

La mort de le Nôtre, architecte créateur des jardins de Versailles, détache une feuille de plus des lauriers qui parent le front de notre belle France; ainsi s'évanouissent, célébrité par célébrité, toutes les illustrations d'un règne que nous vîmes s'élever jusqu'au faîte des grandeurs, et que nous verrons peut-être décroître jusqu'à la plus déplorable humilité. Telle est la destinée des nations; Sparte, Athènes et Rome l'ont subie.

Innocent XII, qui mourut le 27 septembre, eut la double gloire d'être un souverain aimé de son peuple et un pontife estimé de toutes les nations; destinée rare pour les papes, parce qu'elle ne peut être que la conséquence d'une conduite modérée, incompatible avec leur mission comme chefs de l'Eglise, hors laquelle il n'est point de salut. Je ne vois qu'une tache sur la vie d'Innocent XII, c'est la condamnation de Fénelon; il appartenait à ce digne vicaire de Jésus-Christ de se montrer plus indulgent pour les erreurs d'une âme honnête, et moins accessible à l'irascible jalousie de Bossuet.

Le cardinal Albani est appelé à gouverner le monde chrétien. Il a été exalté sous le nom de Clément XI. Ce pape offre le singulier mais non pas le premier exemple d'un souverain pontife qui ne fut sacré évêque qu'après s'être assis sur le saint-siége; c'est se trouver bien peu en fonds de sainteté pour régner sur toutes les puissances apostoliques de la terre.

La postérité des rois est peut-être la plus solide garantie du repos des peuples. Que de brigues, que d'intrigues, que de guerres préparées pour la succession de ce faible Charles II, qui ne sut ni régner sur l'Espagne, ni donner un héritier à la monarchie! Esquissons rapidement le tableau des agitations intérieures et extérieures dont ce souverain moribond fut témoin et victime pendant quatre ans. Je dis qu'il en fut victime, et ce mot est juste, car, lui montrant du doigt sa tombe entr'ouverte, ses confesseurs, ses confidents, des agents subtils de diverses puissances et jusqu'à sa propre femme ne cessèrent d'assiéger son esprit des prévisions de sa fin prochaine, et de lui ouvrir une lente et laborieuse agonie en lui parlant à toute heure du legs de ses dépouilles. Deux maisons souveraines y prétendaient au même titre, celle de France et celle d'Autriche; Louis XIV et Léopold descendant à un égal degré de Philippe III, par les femmes que l'Espagne envoya sur les trônes de Vienne et de Paris. Mais, outre que Louis XIII avait épousé la fille aînée de ce monarque espagnol et que Ferdinand III ne s'était uni qu'à la cadette, Louis XIV lui-même ayant obtenu la main de Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, tandis que Léopold n'avait épousé que Marguerite-Thérèse, sa fille cadette, les droits de la branche aînée sur l'Espagne s'étaient trouvés continués dans la maison de Bourbon; ils furent encore renforcés dans la génération suivante : car du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse naquit un héritier mâle, *Monseigneur*; tandis que de l'union de Léopold avec Marguerite-Thérèse il ne résulta qu'une princesse, Marie-Antoinette-Josèphe, qui épousa Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière. Il paraissait donc évident, d'après cette descendance, que la succession au trône d'Espagne devait appartenir aux enfants ou petits-enfants mâles de Louis XIV plutôt qu'à la bran-

[1] Plus tard, le grand Frédéric convoita aussi le moulin d'un meunier de Potsdam; mais il ne s'en empara point, parce que le paysan rappela au roi qu'il y avait un tribunal à Berlin, et que Sa Majesté savait que sous son règne les juges ne riaient jamais.

[2] Elle était sur l'emplacement où se trouve maintenant le cimetière dit *le Père la Chaise*, elle n'a été abattue qu'il y a quelques années, et la chapelle est bâtie sur ses fondements.

che autrichienne, dont l'hérédité légale se trouvait interrompue par une princesse. Mais ces droits si clairement établis, Louis XIII et Louis XIV y avaient renoncé solennellement aux époques de leurs mariages, déterminés en 1615 et en 1660 par des circonstances impérieuses dont l'Espagne avait profité dans le but de favoriser l'Autriche, vers laquelle se tournaient dès lors toutes ses affections. Ces renonciations devaient donc interdire à la France toute démarche directe pour recueillir l'héritage de Charles II; aussi le cabinet de Versailles n'en fit-il aucune dans le temps où la politique autrichienne s'agitait en tous sens à la cour de Madrid. Louis XIV envisageait cependant avec un dépit cuisant cette belle monarchie espagnole, agrandie d'une partie de l'Inde et rendue opulente par l'or d'un autre hémisphère, prête à passer dans les mains de Léopold. Le grand roi calculait avec amertume les suites de cet accroissement immense des possessions déjà si vastes de l'empereur; il voyait pour jamais échapper de ses mains cette suprématie européenne dont l'idée caressait si délicieusement son imagination : peut-être allait-il entendre retentir à son oreille affligée le nom de *Léopold le Grand!*

Pendant que l'empereur se félicitait ouvertement et que le roi s'affligeait en secret de la direction probable des dispositions testamentaires de Charles II, ce prince trompait et les espérances de Léopold et les craintes de Louis XIV en faisant le prince Joseph-Ferdinand-Léopold, fils de l'électeur de Bavière, l'héritier de la vaste monarchie espagnole. Personne, à coup sûr, ne s'attendait à cette déviation d'une si riche succession au détriment de l'empereur et des archiducs ses fils; mais ce qu'on devait encore moins prévoir, c'est que le testament qui renfermait cette étrange donation fût dicté au roi par sa mère, fille de l'empereur Ferdinand III, princesse qui déshéritait ainsi la race d'où elle sortait en faveur d'un prince bavarois âgé de quatre ans. Cependant Charles II ayant perdu sa mère, tomba sous une autre influence non moins impérieuse, non moins singulière : ce malheureux monarque, qui n'était plus qu'une ombre couronnée obéissant au moindre souffle des volontés environnantes, fut dominé par Marie-Anne de Bavière, sa femme; et cette princesse, par un renversement de principes dont la reine mère avait donné l'exemple, était aussi attachée à la maison d'Autriche qu'éloignée de la maison bavaroise, quoiqu'elle ne fût que belle-sœur de Léopold. Elle se hâta de faire déshériter son jeune parent; le testament qui lui donnait la couronne fut déchiré, et le roi promit à sa femme d'appeler un fils de l'empereur au trône d'Espagne.

Les choses étaient en cet état à la paix de Ryswick, qui, en rendant le repos à l'Europe, appela l'attention de tous les souverains vers cette Espagne dont la possession pouvait d'un moment à l'autre rompre l'équilibre des puissances et donner au monde un maître impérieux. Il faut dire ici que le premier testament de Charles II, signé en 1696 et déchiré plus tard, avait été fait et détruit dans le silence du cabinet de l'Escurial; qu'on ne pouvait s'arrêter à aucune idée fixe quant aux intentions du monarque mourant, sur lesquelles il ne se répandait que des bruits vagues, contradictoires, confus; et que, d'après les présomptions les mieux fondées, on devait s'attendre à voir la couronne de Charles II passer sur une tête autrichienne. Or c'était là précisément le motif le plus sérieux de l'inquiétude des Etats étrangers; l'Angleterre et la Hollande surtout craignaient de voir détruire cette balance européenne dont la rupture pouvait remettre leurs destinées en question soit sur l'ancien continent, soit dans les colonies. Louis XIV, déjà bien descendu du haut degré de puissance où la fortune des armes l'avait élevé, nourrissait de semblables craintes, en même temps que le dépit de voir remettre en d'autres mains que celles de sa famille un sceptre qu'il ne pouvait demander après y avoir jadis renoncé. Au milieu de ces diverses appréhensions, aucun des souverains inquiets n'avait cependant travaillé à prévenir ce que tous redoutaient; et du vivant de Charles II, il semblait en effet difficile de faire aucune tentative qui eût pour objet la disposition de son héritage. Une tête française, on ne sait point encore laquelle, enfanta pourtant le projet de démembrer le trône d'Espagne, sur lequel languissait encore le fils de Philippe IV. Quel que soit l'auteur de ce plan audacieux [1], il fut proposé secrètement à Guillaume III par le marquis de Torcy; le souverain de la Grande-Bretagne l'adopta avec empressement : et dès l'année 1696 la France, l'Angleterre et la Hollande partagèrent à la Haye la monarchie espagnole, qui n'était point vacante. Dans ce partage anticipé, le jeune prince bavarois, que Charles avait alors, mais sans qu'on le sût, fait son unique héritier, obtenait l'Espagne et les Indes occidentales; le Dauphin de France avait Naples, la Sicile, et quelques autres possessions; l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, était pourvu du Milanais; et l'on ne donnait rien à Joseph, fils aîné de Léopold, que rendrait assez puissant déjà la succession de l'Empire. Par le traité, Louis XIV et *Monseigneur* renouvelaient la promesse de renoncer à l'héritage entier des Etats espagnols; l'un et l'autre signèrent séparément cette renonciation.

La colère qu'éprouva Charles II en apprenant les conventions de la Haye faillit éteindre le souffle de vie qui lui restait; il se hâta de dicter un nouveau testament, non en faveur de Léopold ou de ses fils, qui devaient pourtant mériter la préférence, puisqu'ils n'avaient point participé à la rédaction du traité; le roi revint à ses premières affections, et signa pour la seconde fois l'abandon de toute la monarchie au prince de Bavière. Vaine disposition, cet enfant mourut peu de temps après à Bruxelles. Sans émettre aucune opinion sur cette mort si prompte, si favorable à l'exécution du partage de la Haye, ou à l'ambition particulière de la maison d'Autriche, disons que cet événement donna lieu à quelques modifications dans le partage anticipé : la part d'héritage de l'archiduc Charles fut celle précédemment assignée au partageant décédé; le Milanais devint le patrimoine du duc de Lorraine, et cette province fut, en idée, réunie définitivement à la France.

Ce second partage causa au roi mocibond une douleur plus vive encore que la première fois; quant à la reine, elle brisa, lorsqu'elle apprit cette nouvelle, tous les meubles de son appartement, et en fit voler les débris à la tête de ceux qui l'entouraient... Au milieu de ces transports de fureur, il fallait cependant songer au successeur d'un prince qui n'avait plus qu'un souffle d'existence; la reine obtint encore une promesse du roi en faveur de l'archiduc Charles, et l'on écrivit sur l'heure à Léopold d'envoyer son fils à Madrid, à la tête de dix mille hommes, pour soutenir au besoin ses droits. L'archiduc ne vint point en Espagne, parce qu'il ne pouvait y venir avec des troupes dont les puissances n'eussent pas souffert la marche, et l'empereur refusa d'exposer son fils seul dans une cour où régnaient l'intrigue et la division. Ce refus mécontenta Charles II; les agents politiques des deux nations s'aigrirent, se disputèrent; on sut en Espagne que le prince appelé à y régner méprisait les Espagnols... La bonne intelligence se rompit; les ambassadeurs furent rappelés respectivement. Ce fut l'instant que choisit le marquis d'Harcourt, notre ministre à Madrid, pour se faire des partisans près de Charles II par sa magnificence, sa générosité et ses adroites insinuations. En même temps que ce négociateur habile gagnait du terrain à la cour, ses largesses lui gagnaient les esprits à Madrid : peu à peu il parvint à dissiper l'aversion des Espagnols pour les Français. Lorsqu'il eut ainsi préparé les voies, d'Harcourt remit doucement sur le tapis les droits de la France, sans toutefois aller jusqu'à émettre des prétentions. Dans un moment où les Maures assiégeaient Ceuta, l'insinuant ambassadeur alla jusqu'à offrir des vaisseaux. Enfin les choses allaient au mieux pour Louis XIV, sans qu'il eût paru sortir en rien du traité de la Haye, lorsque Léopold, s'étant ravisé, envoya un nouvel ambassadeur à Madrid. L'arrivée de ce ministre, qui ne tarda pas de s'entendre avec la reine, détermina, dans les intentions versatiles du roi, une nouvelle rechute autrichienne; Louis XIV, indigné de tant de faiblesse, rappela M. d'Harcourt.

On vit alors ce que l'on était loin de prévoir (car tout, dans cette longue suite d'intrigues, était étrange et devait être imprévu), on vit les Espagnols eux-mêmes, les membres du conseil particulièrement, presser le mourant de choisir un prince français pour son héritier. « Sire, lui dirent-ils, le premier devoir de Votre Majesté est de sau-» ver la monarchie en prévenant son démembrement projeté. Que » pouvez-vous attendre, dans cette urgente nécessité, de Léopold, » dont les Etats sont séparés des vôtres par cette puissante France » qu'il n'a pu vaincre avec l'aide du reste de l'Europe? L'intérêt de » vos sujets, sire, comme celui de votre gloire, est que vous appe-» liez à la succession du trône qu'il plaira, nous l'espérons, à Dieu » de vous conserver longtemps encore, un des enfants de Louis XIV; » car lui seul est en état de maintenir la couronne sur la tête de » votre successeur, et vous romprez ainsi l'indigne pacte de la Haye. » Charles II se rangea sur-le-champ à cet avis, le plus sage en effet de tous ceux qui avaient été émis devant lui. Il voulut pourtant consulter le pape Innocent XII encore vivant, Sa Sainteté répondit : « Que les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient qu'il » donnât la préférence à la maison de France. » Charles n'hésita plus; il fit, le 2 octobre de la présente année, à l'insu de la reine, un troisième testament, qui appelait au trône d'Espagne le *duc d'Anjou*, second fils du Dauphin de France. Ce prince mourut un mois après avoir signé ce dernier acte de souveraineté.

Dès qu'il eut connaissance de ces dispositions, Louis XIV réunit son conseil pour délibérer sur l'acceptation du testament de Charles II; la majorité des membres, dans l'intérêt de la France, voulait qu'on s'en tînt au traité de la Haye, dont l'exécution devait éviter une guerre que nous ne sommes point en état de soutenir avec avantage. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers opinèrent vivement pour cette détermination; mais ils avaient un rude adversaire dans cet amour de puissance et de grandeur qui domina toujours Louis XIV : ce sentiment ne faisait que sommeiller dans le cœur du roi au moment de la paix de Ryswick; il venait de se réveiller plus ambitieux que jamais... Le testament fut accepté. Bientôt les puissances apprirent cette violation du partage signé; elles s'en indignèrent, et coururent aux armes.

Le testament de Charles II portait qu'au défaut de Philippe de France, duc d'Anjou, le trône d'Espagne serait au duc de Berry, troisième fils du Dauphin, et, au défaut de ce dernier, à l'archiduc Charles, sous la réserve, pour les deux premiers, de ne pouvoir ré-

[1] On croit que le marquis de Torcy en fut l'auteur

unir les couronnes de France et d'Espagne, et à la condition, pour le dernier, de renoncer à tout droit sur l'empire, s'il devenait, dans les termes du testament, héritier de la monarchie espagnole. Enfin si, par un concours quelconque de causes, aucun de ces trois princes ne pouvait recueillir l'héritage de Charles II, il était dévolu au duc de Savoie, sans aucune clause conditionnelle. Le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, qui n'a point été nommé dans les dispositions testamentaires du feu roi, se dispose, dit-on, à protester contre cet oubli; c'est un ridicule de plus à joindre à la liste de ce prince.

Louis XIV déclara, le 16 novembre, à l'ambassadeur d'Espagne, l'acceptation, au nom de son petit-fils, de la succession de *toute* la monarchie espagnole, et Philippe V fut proclamé à Madrid le 24 du même mois.

Cependant le duc d'Anjou, toute Majesté qu'il est, ne reçut pas très-majestueusement la nouvelle de son intronisation; il se mit à

L'enfant s'emporta jusqu'à la fureur, et dit au gentilhomme que si le roi faisait justice il le ferait pendre.

sauter dans le cabinet du roi comme un jeune cerf, sans trop s'inquiéter si les courtisans trouveraient cette gaieté expansive conforme à sa nouvelle dignité. Pour un monarque de dix-sept ans, un sceptre n'est qu'un jouet de plus. « Me voilà roi d'Espagne, dit-il ensuite, » mon frère de Bourgogne sera roi de France, il n'y a que toi, mon » pauvre Berry, qui ne seras rien. — J'aurai moins d'embarras et plus » de plaisir que vous, répondit le jeune frère de Philippe, j'aurai droit » de chasse en France et en Espagne... Je courrai le loup depuis Ver- » sailles jusqu'à Madrid. » On ne se forme pas à l'état de roi aussi vite qu'on peut en être pourvu : Sa Majesté Catholique, déjà lasse de représentation le soir de sa reconnaissance, demanda, comme un écolier, au roi son grand-père, la permission d'aller chez la duchesse de Bourgogne jouer à de petits jeux et danser aux chansons. Le lendemain, Philippe V, passant dans le parc de Versailles à côté d'une escarpolette, s'élança dessus, et se balança à la barbe de cinq ou six grands d'Espagne qui l'accompagnaient, et qui furent contraints d'accepter cet exercice à titre de délassement royal. Quelques jours après les cérémonies, la cour étant à Marly, où se trouvaient le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne et le prince de Conti, élu roi de Pologne, Louis XIV dit à *madame la duchesse* de venir le soir au jeu. « Il n'y » a pas sûreté, sire, à jouer au brelan chez Votre Majesté, répondit la » princesse, on y trouve toujours trois rois et *un de retour.* »

Enfin Sa Majesté Catholique partit de Versailles le 4 décembre pour se rendre dans ses États; le roi et tous les princes et princesses l'accompagnèrent jusqu'à Sceaux. Madame de Maintenon était aussi de ce petit voyage de conduite. « Je n'oublierai de ma vie, écrivait- » elle dernièrement à M. de Richelieu, la scène où nos princes firent » *retentir* une tendresse si touchante les uns pour les autres... *Je* » *n'aurais jamais cru qu'on pût être prince et sensible...* » Voilà qui ne prouve pas en faveur de l'expérience que la marquise avait faite de la sensibilité souveraine.

Tandis que Philippe V, âgé de dix-sept ans, se grandit de tout son pouvoir pour atteindre à la hauteur du trône, un roi du Nord, *Charles XII*, qui ne compte pas une année de plus, vient de triompher de trois souverains ligués contre lui : Frédéric, roi de Danemark, Auguste, roi de Pologne, et Pierre II, czar de Russie, auquel sa nation a déjà décerné le surnom mérité de *Grand*. Charles XII défendait ses États d'une injuste usurpation, le Dieu des armées a béni ses armes; puisse-t-il n'en jamais abuser!

Ce prince, modèle des héros à l'âge où les autres hommes sortent à peine de l'enfance, est d'une simplicité, d'une frugalité toutes spartiates; les voluptés n'ont pas la moindre prise sur lui. Un habit brun, boutonné du haut en bas, un chapeau sans plumes, un large ceinturon de buffle, agrafé sur son habit pour soutenir une épée à poignée de fer, et d'épaisses bottines armées d'éperons du même métal, voilà le costume de Charles XII depuis qu'il est entré en campagne; on ne lui en a pas vu d'autre. Son repas se réduit souvent à du pain grossier, il ne boit point de vin; et quelquefois, s'enveloppant de son manteau, il s'étend sur la terre glacée pour se livrer à un court sommeil. Mais sous les plus simples dehors Charles laisse reconnaître à l'instant le grand roi : ses traits animés, son œil fier et terrible, son front noble et découvert, la pose majestueuse de son corps, dont les formes se sont fortement prononcées par suite des exercices violents, tout caractérise dans ce personnage extraordinaire l'homme fait pour commander. On dirait le dieu Mars revêtu de la casaque d'un soldat. Tel est du moins le portrait que l'ambassadeur de Suède m'a fait du roi son maître, portrait que le pinceau et le burin de nos artistes ont déjà confirmé. Je parlerai plus tard de Pierre le Grand.

Nous terminons le siècle par un jubilé... Il faudra qu'il soit bien austère, bien fervent, bien sincère, pour nous mériter le pardon de toutes les actions peccantes dont la période centenaire fut le témoin. Nous ajouterons en tout cas au bagage des ridicules la niaise dispute qui vient de s'élever parmi les *savants* pour savoir si le nouveau siècle doit commencer à 1700 ou à 1701; il serait plaisant que l'Académie des sciences décidât que, de par l'autorité de ses lumières, les siècles n'auront plus à l'avenir que quatre-vingt-dix-neuf ans!

Molière, dans son *Amphitryon*, a fait chausser le grave cothurne à la comédie; sa muse spirituelle n'a pas craint de se reporter aux temps héroïques de la Grèce primitive, pour faire rire les Parisiens aux dépens de héros taillés sur le patron d'Homère. L'époux d'Alcmène a paru tout aussi plaisant qu'un gros fermier de l'île Saint-Louis trahi par sa galante moitié, et les saillies délicieuses de Sosie n'ont pas moins amusé que celles de Scapin. Mais ce n'est pas chose aisée que de plier tous les sujets aux allures de Thalie : Regnard, en nous donnant *Démocrite amoureux,* pièce qui fut jouée avec peu de succès l'année dernière, ne nous a fait entendre qu'un dialogue agréable qui ne saurait suffire pour couvrir les défauts d'un sujet vide d'action, et d'où ne ressort pas l'ombre d'un caractère. L'auteur a cru que le philosophe d'Abdère, qui, au rapport des historiens, riait sans cesse des folies humaines, serait à la scène un personnage fort gai; c'était une grande erreur : Démocrite riait, mais de ce rire sardonique, âcre, mordant que l'on croit voir jaillir des pages de Boileau, et ce rire-là n'a rien de communicatif. L'ouvrage de Regnard a paru froid : c'est une thèse de philosophie qu'on trouverait enjouée dans une chaire, où l'enjouement naît des paroles; elle a fait bâiller au théâtre, où le comique doit surtout ressortir des situations. La reconnaissance de *Strabon* et de *Cléanthis*, admirablement représentée par mademoiselle Beauval et la Thorillière, a seule déridé le public : sans cet épisode c'en était fait du *Démocrite* de M. Regnard, et ce philosophe, malgré ses riantes habitudes, serait mort fort tristement.

M. Rousseau a beau faire, il n'est pas né pour le genre comique; son *Capricieux*, qu'on a été voir par caprice à la fin de 1700, n'aura que la durée éphémère des goûts du héros mis en scène dans cette longue suite de vers agréablement tournés. Faites des *odes,* monsieur Rousseau, faites aussi des *épigrammes*, cela convient au caractère de votre talent; mais laissez faire des comédies à Regnard, à Dufresny, même à Dancourt, quoique je n'aie pas encore trouvé une pièce de ce dernier auteur qui mérite d'être louée franchement.

Le marquis de Barbezieux, fils de Louvois, et qui l'avait remplacé au ministère de la guerre, mourut le 5 janvier des suites d'une vie débauchée, qu'il voulut concilier avec l'activité de sa carrière politique. Barbezieux était fort bel homme: sa figure avait de la régularité; son air était noble, et ses manières ne manquaient ni d'élégance, ni de grâce, quoiqu'il eût dans le caractère toute la rudesse, toute la brutalité de son père. Altier, impérieux, absolu, ce ministre ne montrait d'égards à personne; il fallait que l'âge et le rang se prêtassent, bon gré, mal gré, à l'âpreté de son humeur, souvent même à ses caprices. Il arrivait fréquemment à Barbezieux de faire attendre une audience à des personnes de la cour pendant qu'il jouait avec ses chiens dans son cabinet; et si, après une longue attente de la part de ces clients, le secrétaire d'État se rappelait tout à coup un rendez-

vous galant, il s'éclipsait par une porte de derrière en riant du tour qu'il jouait aux gentilshommes ou aux dames faisant le pied de grue dans ses salons. Louis XIV lui-même devait supporter les licences de Barbezieux ; quand ce ministre avait une partie à faire, ou s'il se trouvait ivre après l'avoir faite, il écrivait sans façon au roi qu'il avait la fièvre et ne pouvait se rendre au conseil... Il fallait remettre les affaires.

Mais Barbezieux possédait toutes les qualités d'un grand ministre ; son esprit était supérieur à celui de Louvois; il déployait beaucoup d'activité, de justesse et de précision ; il travaillait avec une merveilleuse facilité, et semblait se jouer de toutes les difficultés. Personne ne fit un rapport au conseil avec plus d'éloquence, d'ordre, de clarté.

Cependant le roi regrette peu ce ministre, dont il eut souvent à se louer. Barbezieux avait à la cour une foule de maîtresses auxquelles

Fénelon, archevêque de Cambrai.

sa mort fit pleurer, si ce n'est une vive tendresse, dont il était incapable, du moins certaines qualités fort solides, dit-on, que le fils de Louvois avait héritées de lui. Sa Majesté, qui se montre peu touchée des peines de l'amour depuis qu'elle n'est plus sensible à ses plaisirs, a trouvé plaisant de faire diversion à la douleur des nombreuses veuves de Barbezieux. Comme il mourut la veille des Rois, Louis XIV les invita toutes à venir tirer le gâteau le soir même à Marly; aucune n'y manqua : à la cour il faut obéir avant tout. Mais ces dames, malgré le soin qu'elles mettaient à dissimuler, laissaient soupçonner qu'elles avaient le cœur gros, et leurs yeux rouges attestaient une effusion de pleurs que l'étiquette seule pouvait arrêter. « Ça, mes- » dames, dit le roi en dépit de la charité, amusons-nous et crions : » Le roi boit! » Puis il se mit à frapper sur son assiette avec une cuiller, absolument comme au cabaret, en exprimant du regard qu'il voulait qu'on imitât ce joyeux passe-temps. Et les dames de se conformer au cliquetis modèle du souverain, avec un air mélangé de tristesse et de gaieté qui fit beaucoup rire ce prince; il riait encore en se couchant, et dit aux gentilshommes présents qu'il était enchanté d'avoir un peu tourmenté ces beautés pécheresses... Il y a vingt ans ce n'était pas de tourmenter mon sexe que le roi était *enchanté*... Voilà bien les hommes : toujours prêts à se venger par des malices de la défaillance de leur pouvoir.

M. de Chamillart, dont je n'ai pas signalé l'arrivée au contrôle général en 1699, parce qu'il importait peu de savoir qui se chargeait de la gestion d'un trésor vide, M. de Chamillart remplace, par cumul, Barbezieux au ministère de la guerre. Ce ministre, dont l'habileté au jeu d'échecs et de billard fit la fortune politique, est un homme d'une rare probité; mais cette vertu ne peut suffire quand toute l'Europe se prépare à la guerre. Or personne n'est moins propre que M. de Chamillart à former tout à la fois un système de finances rassurant et des armées imposantes... Il est vrai que, depuis la mort de Colbert et de Louvois, Louis XIV dit souvent : *Moi... moi, dis-je, et... ce n'est* pourtant *pas assez.*

Chamillart était conseiller au parlement lorsque sa haute réputation comme joueur de billard le fit appeler à la cour. Il avait été jusqu'alors magistrat appliqué; mais, devenu courtisan, les devoirs de sa charge l'occupèrent moins que les plaisirs du roi; et un jour, à défaut d'aptitude dans l'examen des pièces d'un procès où il avait été rapporteur, Chamillart fit succomber la partie qui devait triompher; elle le lui fit remarquer après l'arrêt, en lui montrant une pièce décisive qu'il avait omis de mentionner : « Vous avez raison, répon- » dit-il, et vos intérêts ne doivent pas souffrir de mon étourderie. » Attendez-moi demain à neuf heures. » Le lendemain, ce conseiller consciencieux porta au plaideur vingt mille livres, somme dont il s'était agi dans l'affaire jugée, et que Chamillart avait eu beaucoup de peine à se procurer. Ce trait méritait une récompense; mais la charge de conseiller d'État suffisait. Je ne dois pas oublier un mot qui caractérise bien le maréchal de Villeroi, et qu'il prononça hautement à l'*Œil-de-bœuf* lorsque Chamillart arriva au ministère de la guerre : « Messieurs, dit ce courtisan renforcé, je reçois celui-là » comme un autre; il faut tenir le pot de chambre aux ministres tant » qu'ils sont en place, et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont » plus. Pour moi, quelque ministre qui arrive, je déclare à l'avance » que je suis son serviteur, son ami, et même un peu son parent. » Parlez-moi d'une dignité comme celle-là : que faut-il de plus pour honorer un maréchal de France?

Hier, l'ambassadeur d'Espagne a lu dans le salon de madame la duchesse de Montmorency une lettre de Madrid contenant un récit qui a fait frémir tous les auditeurs; j'ai prié Son Excellence de me permettre d'en prendre copie, et je la consigne sur ces feuillets.

Bossuet, évêque de Meaux.

Un mois avant sa mort Charles II eut la sombre fantaisie de revoir les dépouilles mortelles de son père, de sa mère et de Marie-Louise d'Orléans sa première femme. Vainement les médecins représentèrent-ils à ce prince que la faiblesse actuelle de sa constitution ne lui permettait guère un si lugubre spectacle, et que l'émotion qu'il produirait en lui pourrait devenir funeste. Rien ne put changer la détermination du roi; les tombes des trois personnages illustres, déposées dans les souterrains de l'Escurial, furent découvertes; Charles, appuyé sur le bras du cardinal Portocarrero, soutenu par le comte de Monterey et suivi de son confesseur, s'achemina lentement vers cette demeure de la mort, où s'évanouirent successivement les grandeurs théâtrales de tant de rois. Charles suivit longtemps le chemin qui, par une pente presque insensible, conduit, sous une longue suite de voûtes, aux tombeaux des princes de la maison d'Espagne; ses jambes, affaiblies par une maladie de quatre ans, tremblaient en supportant le corps grêle qui les surmontait; une secrète

terreur s'emparait d'ailleurs de l'esprit du roi à mesure qu'il s'approchait des lieux redoutables qu'il avait voulu visiter. Enfin il y arriva. Vingt lampes de vermeil, allumées au-dessus d'une longue file de sépulcres, couvraient de leurs lumières les figures de marbre couchées ou agenouillées sur les tombeaux, et en faisaient jaillir un reflet blanchâtre, à travers lequel l'imagination trompée prêtait le mouvement à ces froides effigies. Une odeur nauséabonde, reste de cette putréfaction que l'art peut déguiser, mais non prévenir, s'exhalait des trois cercueils découverts, comme pour attester que les grands s'anéantissent au sein des misères, et sont, à l'égal des autres humains, des objets d'horreur et de dégoût.

Charles, l'œil égaré, le front humide, la voix éteinte, s'arrêta devant une tombe que son confesseur lui désignait du doigt.

« Sire, vous avez voulu revoir Philippe IV, dit gravement le moine... le voilà.

— Salut, ô mon père! s'écria alors le roi en se penchant sur le cadavre desséché... Puisse votre âme jouir du repos que je remarque sur vos traits!... Peut-être, mon père, ai-je irrité votre ombre par un legs inconsidéré des États que je tins de vous... Parlez, Philippe IV, êtes-vous satisfait de moi?

— Arrêtez, Charles, s'écria à son tour le confesseur d'une voix qui fit retentir au loin les voûtes sonores, n'interrogez pas la tombe... le silence est son partage... elle ne parle qu'aux yeux; son éloquence, c'est le spectacle d'anéantissement qu'elle offre aux vanités... Il est devant vous, profitez-en et priez.

— Je me soumets... répondit le roi; puis, après avoir baisé les restes de son père, il reprit... : Conduisez-moi vers ma mère.

— Ici, sous cet arceau, reprit le moine, c'est là qu'elle dort.

— O ciel! dit Charles avec un effroi qui décomposa ses traits, que de colère est restée empreinte sur ce visage! Ces orbites vides me semblent encore armés des yeux où la fureur étincela quand vous apprîtes que j'allais donner l'Espagne à votre maison, devenue votre ennemie... Princesse, pardonnez-moi, je vous avais obéi... Mais le prince de Bavière est avec vous dans la nuit éternelle... Adieu, ma mère, apaisez-vous.. Et l'infortuné prince fit résonner un baiser sur la joue décharnée du squelette.

— Voilà donc, continua le roi en s'approchant du sarcophage de Marie-Louise d'Orléans, voilà ce que la destruction a laissé des charmes qui enivrèrent mes sens... Puis, se retournant avec un mouvement convulsif, Charles s'écria : Qui a parlé de poison?

— Personne assurément, répondit le cardinal Portocarrero en essayant de calmer l'agitation du monarque. Sire, au nom de Dieu, ajouta-t-il, quittons ces lieux, retournons au palais.

— Non, non, poursuivit Charles de plus en plus troublé..... J'ai bien entendu... Un reproche terrible est sorti du cercueil de ma femme... Elle a raison, j'aurais dû punir les assassins... Je les ai connus...

— De grâce, ô mon roi! répéta le cardinal, suivez-moi... sortons.

— Laissez, laissez-moi, répliqua le prince, dont les cheveux se hérissaient... Je veux dire encore à Marie-Louise que je l'adorais... que je l'ai pleurée... Mes pleurs coulent ici pour elle... ils vont mouiller ses os, et...

— C'est trop de souvenirs mondains, interrompit le confesseur. Roi d'Espagne et des Indes, éloignez-vous; les pensées du péché ne doivent pas souiller ces demeures... A ces mots le moine saisit le bras de son pénitent pour l'entraîner.

— Fermez bien vite la tombe de ma mère, reprit Charles... je ne veux plus la voir... Marie-Louise... La haine... le poison, ah! fermez la tombe de ma mère... En prononçant ces paroles sinistres Sa Majesté, épuisée par la maladie, la fatigue et les déchirantes émotions, tomba sans connaissance sur un tombeau vide qui l'avait fait trébucher.

— C'est le sien, dit froidement l'impitoyable confesseur; je ne sais en vérité si ce qui lui reste de vie vaut la peine de l'en tirer... Mourant au milieu de ce saint pèlerinage, son âme s'envolerait plus pure.

— Mon père, dit le cardinal avec feu, vous dépassez les bornes de votre mission.

— Elle ne m'assujettit point en tout cas à votre censure, répondit le moine... Mais vous, monsieur, songez que j'appartiens à un tribunal qui sait humilier le superbe et le punir. »

Le prince de l'Église ne répliqua rien à cette menace d'un inquisiteur; il se borna à ordonner qu'on emportât le roi, toujours privé de connaissance. On remonta la pente voûtée des souterrains de l'Escurial; le jour reparut aux yeux des tristes pèlerins, et le peuple étonné vit sortir des tombeaux de la race royale un cortége lugubre qu'il eût vu avec moins de surprise y entrer. Trente jours après cet événement, Charles II fut étendu pour jamais dans la tombe qu'il semblait avoir essayée le mois précédent.

Le roi donna, le 3 février, des lettres patentes par lesquelles il conserve au roi d'Espagne et à ses enfants mâles le droit de succéder à la couronne de France. Ainsi Louis XIV, après s'être affranchi des renonciations de 1615 et de 1660, après avoir violé celles renouvelées par lui et son fils à la Haye, enfreint le testament même de Charles II, dont il a accepté le bénéfice. Cependant l'Angleterre et la Hollande ont reconnu Philippe V; la Bavière et le duc de Savoie promettent d'agir pour lui; toutes les autres puissances, une exceptée, demeurent neutres : le seul Léopold proteste. Mais toute l'Europe continue de se préparer à la guerre, et ce ne sera qu'à la direction de leurs armes que l'on connaîtra les sentiments véritables des nations.

Lorsque le feu couve sous la cendre de toutes parts, Louis XIV et Philippe V, placés au centre du volcan, s'occupent ou plutôt s'amusent à donner aux ducs français et espagnols des honneurs réciproques dans leurs cours... Passe encore si les deux princes avaient dix-sept ans; mais, en vérité, pour l'un d'eux, c'est agiter trop tard les hochets de la royauté, et cet enfantillage souverain fait trop oublier les belles instructions que le roi donna au nouveau monarque lorsqu'il prit congé de lui.

Un soir du mois de décembre 1700, l'électeur de Brandebourg, Frédéric Ier, était à table dans son palais de Berlin, où il traitait quelques grands personnages de sa cour. Tout à coup il se met debout, lève son verre rempli de vin du Rhin, et dit d'une voix forte : « Messieurs, buvons à la santé de Frédéric Ier, *roi de Prusse*. » Les courtisans pensèrent que si leur souverain parlait ainsi, il avait sans doute de bonnes raisons pour cela; tous répétèrent la santé que le prince n'avait en effet portée qu'après avoir obtenu l'assentiment du corps germanique, sollicité depuis longues années. Le nouveau roi a été proclamé et couronné à Kœnigsberg le 15 janvier.

Monsieur, frère unique du roi, mourut il y a trois jours à Saint-Cloud d'une attaque d'apoplexie; Son Altesse Royale n'avait que soixante et un ans. Ce prince, il faut le dire, mérite peu de regrets; mais il est des liens de famille qui dans les âmes bien nées ne se rompent pas ordinairement sans douleur. Le roi apprit la mort de son frère le premier jour d'un voyage à Marly, et personne ne douta, lorsque cette nouvelle se répandit, que le reste du séjour ne fût d'une extrême tristesse. Que devinrent donc les dames du palais quand, le lendemain, en entrant chez madame de Maintenon, où le roi et la duchesse de Bourgogne étaient, elles entendirent Sa Majesté fredonner un prologue d'opéra! Un instant après, voyant madame la duchesse triste et silencieuse dans un coin de la chambre, Louis XIV demanda avec une sorte de surprise à madame de Maintenon pourquoi la princesse paraissait si mélancolique. Puis Sa Majesté alla lui faire doucement la guerre et jouer avec elle et quelques dames, attirées malgré elles dans cette partie. Au sortir du dîner, c'est-à-dire environ vingt-six heures après celle où *Monsieur* avait rendu le dernier soupir, M. le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan, répéta le » seigneur interrogé, y songez-vous, prince?... *Monsieur* est encore » tout chaud. — J'y songe fort bien, répliqua le petit-fils de France; » mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly. » Si Fénelon eût enseigné de tels principes, je pardonnerais au pape Innocent XII d'avoir fulminé contre lui une bulle de censure. Le surlendemain de la mort de son oncle *Monseigneur*, docile au même esprit, alla courre le loup dans la forêt de Saint-Germain; mais madame de Maintenon, réellement sensible à la perte du prince, ou digne émule des jésuites, parut au moins éprouver quelque tristesse.

A tout prendre, la mort de *Monsieur* est à peine un malheur : la vie de ce prince imprima une tache sur la noble tige du grand Béarnais. A part l'unique action qui honora le duc d'Orléans, la victoire de Cassel, ses jours s'écoulèrent dans une mollesse, un oubli de dignité, une faiblesse conjugale et une suite de vices déshonorants qui ne justifient point, mais qui autorisent l'indifférence avec laquelle sa famille le voit mourir. Affligé d'un esprit étroit, tracassier, soupçonneux, défiant, indiscret, le frère du roi vit toute la cour, ses favoris eux-mêmes, s'affranchir du respect qu'on lui devait comme prince du sang. On ne se bornait pas à mépriser *Monsieur;* on le redoutait, non à cause de sa puissance, que Louis XIV et *Madame* avaient rendue nulle, mais parce qu'il allait toujours caquetant, semant des noises à la cour, soit pour brouiller, soit pour apprendre, quelquefois dans le seul but de s'amuser. Je voudrais de bon cœur trouver dans le caractère de ce prince un contre-poids à de si mauvaises qualités; il n'en existait point : *Monsieur* n'eut aucune vertu réelle, et tout ce qu'on peut dire à son avantage, c'est qu'il ne fit de mal à personne, ayant eu trop peu de fermeté pour exercer une vengeance ou consommer une noirceur.

Le roi a maintenu au jeune duc d'Orléans, son gendre, tous les priviléges de *Monsieur :* ce prince aura des gardes, des grands officiers et même un chancelier, fonctionnaire tout royal que Louis XIV avait jadis souffert impatiemment dans la maison de son frère. *Madame,* dont la douleur est au niveau du chagrin de toute la famille, essaya un moment, avec le ton impérieux qui lui est propre, de conserver tout cet attirail honorifique en sa qualité de duchesse douairière d'Orléans, belle-sœur de Sa Majesté, et surtout en qualité de princesse du sang palatin, le plus irréprochablement illustre de la terre. Mais le roi a déclaré à cette veuve que malgré son humeur toute masculine la nature lui avait refusé le droit d'être le chef de

la maison d'Orléans et qu'elle devait se résigner à voir passer ce titre à son fils avec tous les honneurs qui s'y rattachent.

La cour du nouveau duc d'Orléans est formée depuis quinze jours : elle est, comme on s'y attendait, composée d'hommes aimables, spirituels, débauchés, qui, sous ce triple rapport, sympathisent merveilleusement avec Son Altesse Royale. Les principaux membres des réunions du Palais-Royal sont : la Fare, capitaine des gardes, dont l'imagination cynique supplée les forces épuisées; l'abbé Grancey, aumônier du prince, ecclésiastique qui ne lit jamais son bréviaire et chante à ravir le vaudeville du jour ; le marquis d'Effiat, dans lequel le prince voit une mauvaise réputation bien recouverte par un esprit très-vif et une gaieté communicative ; le marquis de Simiane, mari fortuné d'une femme sage, qu'il n'imite guère ; le comte de Grammont, vieux modèle d'après lequel tous nos jeunes seigneurs peuvent se tailler des vices assortis ; enfin de Nesle, Clermont, Conflans, Polignac, tous libertins ayant fait leurs preuves dans les boudoirs, les petites maisons, les coulisses, les cabarets et quelque chose de pis. Ces féaux, réunis au Palais-Royal ou bien à Saint-Cloud, forment une troupe de chasseurs dont toutes les femmes jeunes, jolies, libertines ou disposées à le devenir sont le gibier. Un seul limier suffit à cette chasse, c'est l'abbé Dubois : l'abbé Dubois, qui fera, dit-il, sa première communion le jour où il chantera sa première messe, et qui d'ici là donnera force besogne auditive à ses confesseurs s'il faut qu'il se confesse. Il n'est pas une boutique, une mansarde, un grenier où ce pourvoyeur en petit collet n'ait traqué des beautés pour l'usage de son ancien élève et de ses adhérents. Disons qu'il est bien secondé par le lieutenant de police d'Argenson, tout à la fois courtisan de Vénus et du jeune duc. Ce magistrat complaisant pousse la condescendance jusqu'à placer, dit-on, une compagnie du guet à la porte des maisons de débauche lorsqu'il sait que Son Altesse et sa cour y ont fait irruption... On ne peut pas mieux favoriser les mœurs... comme les entend M. d'Argenson.

La succession d'Espagne commence à porter ses fruits. Louis XIV d'une part et l'empereur de l'autre cherchent à se faire des alliés pour la guerre qui se prépare et dont le premier théâtre paraît devoir être l'Italie. A juger sur les apparences, une victoire aisée serait promise à la France : le roi est assuré des dispositions favorables de l'électeur de Bavière. Ce prince va conserver à Philippe V la Flandre espagnole, dont il est gouverneur, et ouvrir sur ses propres terres la route de Vienne aux troupes françaises. L'électeur de Cologne, frère du Bavarois, épousera sa politique et s'unira à lui. Victor-Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, et près de qui la cour de France négocie le mariage de sa seconde fille avec Sa Majesté Catholique, Victor-Amédée verra son inconstance naturelle liée par cette double union. L'appui de ses armes et de son nom nous est promis. En Italie Milan a reconnu Philippe V, et le duc de Mantoue, vendu à la France, vient d'ouvrir sa capitale à une garnison française. Le Portugal lui-même, cet ennemi si constant de l'Espagne, a conclu un traité avec son nouveau souverain.

Que pourra donc opposer l'empereur à cette ligue formidable? Les forces de l'Autriche, faiblement secondées par quelques princes de l'Empire dont nous pouvons suspecter les intentions, tandis que les autres puissances de l'Allemagne, désintéressées dans la question, préféreront sans doute le repos à une guerre sans avantages pour elles.

Tel est l'état des choses apparent; mais en l'examinant de plus près il se montre sous un aspect moins rassurant. Guillaume III, au nom de l'Angleterre et de la Hollande, n'a paru reconnaître Philippe V que dans l'impossibilité actuelle de prendre un parti contraire. Ce prince, affaibli avant l'âge par les fatigues et la maladie, n'a pu déployer ni une opposition spontanée à la succession d'Espagne ni une volonté rapidement arrêtée au parlement anglais, sans l'aveu duquel il ne peut faire la guerre. Il fallait donc temporiser ; ce monarque l'a fait. Mais un traité secret lie déjà les Anglais et les Hollandais à la cause de Léopold, ou plutôt Guillaume d'Orange a donné avec empressement cette nouvelle preuve de sa haine pour Louis XIV. Le roi n'ignore pas cette alliance mystérieuse : il la méprise parce qu'il espère la braver s'il ne réussit pas à la rendre nulle par l'or qu'il sème en Angleterre.

Cependant l'armée de l'empereur s'avance en Italie, et les troupes du roi marchent à sa rencontre. Le prince Eugène de Savoie commande les Autrichiens. Les Espagnols qui leur sont opposés obéissent au prince de Vaudemont. Le maréchal Catinat est à la tête du corps français considéré ici comme auxiliaire. Ces deux armées reconnaissent pour généralissime Victor-Amédée, duc de Savoie.

Disons un mot du prince Eugène, que nous voyons entrer en lice contre la France sa patrie. Ce général, âgé d'environ trente-huit ans, est fils d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, et de cette comtesse de Soissons, nièce de Mazarin, si décriée au commencement du règne de Louis XIV par ses galanteries effrénées et plus tard pour avoir trempé dans l'affaire des poisons. Élevé à la cour de France, Eugène vit déverser sur lui une partie du mépris que méritait sa mère : il porta quelque temps le petit collet sous le nom d'abbé de Carignan ; mais le roi lui ayant refusé un bénéfice il quitta le manteau, prit l'épée et sollicita un régiment. Louis XIV le lui refusa encore, « assurant que ce transfuge de l'Église était plus » propre au plaisir qu'à la guerre. » Profondément humilié, le jeune prince passa alors au service de l'empereur. Le roi l'ayant appris dit à ses courtisans en éclatant de rire : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte ? » Les premières campagnes d'Eugène sous les drapeaux de l'Empire répondirent affirmativement à cette question dérisoire, et les Turcs défaits par cet officier à Zentha prouvèrent que le roi s'était entièrement mépris dans le jugement qu'il avait porté sur ce rejeton de la maison de Savoie. Le voilà maintenant à la tête de nos ennemis, armé d'un talent distingué et le cœur ulcéré d'un vif ressentiment.

Eugène s'offre sous des dehors presque repoussants. Ses yeux seuls, remplis de feu et d'expression, pourraient obtenir grâce pour son visage fort laid d'ailleurs, et qu'achève de défigurer un nez affreux. Les traits du prince reçoivent une expression de niaiserie d'une bouche toujours ouverte que déparent encore des dents malsaines et inégales. Eugène a les cheveux gras, plats, toujours en désordre; ni sa taille ni sa tournure n'ont rien d'élégant. Mais cet homme si peu favorisé au physique possède toutes les qualités qui font le héros; son jugement est droit, rapide, précis ; son esprit est vaste ; il est généreux, brave et grand... Si la fortune le seconde ce sera un illustre général.

Pendant que les hostilités se préparent en Italie, le duc de Bavière, gouverneur des Pays-Bas au nom de Philippe V, reçoit des troupes françaises à Nieuport, Oudenarde, Ath, Mons, Charleroi, Namur, Luxembourg, etc. Je dois citer ici un trait digne du grand cœur de Louis XIV. Il y avait dans ces diverses places vingt-deux bataillons hollandais. Le roi, quoique bien informé des dispositions secrètes de Guillaume III, les renvoya chez eux. Ce trait est généreux et mérite qu'on oublie qu'il était défendu par la prudence.

Quoique les circonstances soient graves, nous laissons de temps en temps détourner notre attention du théâtre de la guerre pour la porter vers les théâtres de Paris. On donna le mois dernier sur celui de l'Opéra un ballet mêlé de chants intitulé *Aréthuse* : les vers sont de Danchet, la musique est de Campra. Comme la pièce menaçait chute dès la première représentation, les auteurs cherchaient quelques moyens de la soutenir. « Je n'en connais qu'un, dit un plaisant qui » les écoutait, c'est d'allonger les danses et de raccourcir les jupes » des actrices... » Ce bon mot sera dans quinze jours l'unique témoignage du passage d'*Aréthuse* sur la scène. La tragédie d'*Amasis*, par la Grange-Chancel, n'a pas été mieux accueillie à la comédie française. C'est un ouvrage où l'on remarque toute l'inexpérience dont le grand Racine avait fait disparaître les traces dans les autres productions de l'auteur. L'aigle est mort avant que l'aiglon pût voler de ses propres ailes. *Esope à la cour*, de feu Boursault [1], ne ressemble guère à une comédie que par une suite de fables récitées par Esope et qui donnent lieu à autant de scènes fort spirituelles. Du reste nul plan, nulle action, nul intérêt, l'ouvrage est une satire dialoguée dont toute la morale pourrait se réduire à ces quatre vers retranchés à la représentation :

> Par là je m'aperçois, ou du moins je soupçonne,
> Qu'on encense la place autant que la personne;
> Que c'est au diadème un tribut que l'on rend,
> Et que le roi qui règne est toujours le plus grand.

Chez nous l'esprit n'a jamais tort : malgré de grands défauts *Esope à la cour* a réussi... Ce sont quelques lauriers jetés sur la tombe de l'auteur du *Mercure galant*.

Les jeux de la guerre, auxquels je reviens un moment, ne sont pas heureux en Italie. Dès le mois de juillet M. de Saint-Frémont s'étant laissé forcer au poste de Carpi par les troupes impériales, le prince Eugène par ce seul échec devint maître de tout le pays entre l'Adige et l'Adda.

En Espagne il se passait dans le même temps des événements d'une autre nature : le mariage négocié par la cour de France à celle de Savoie se concluait. La princesse *Marie-Louise*, sœur cadette de la duchesse de Bourgogne, règne aujourd'hui sûr les Espagnols et, dit-on, sur le cœur de Philippe V, qui l'a épousée le 11 septembre. On célébrait encore à Madrid les fêtes de cet hymen, lorsque Jacques II, roi détrôné de la Grande-Bretagne, finissait à Saint-Germain sa triste carrière dans le sein des humiliations et des jésuites, qui ne le consolaient guère depuis qu'il n'avait plus ni pouvoir ni trésors à leur donner. Cette mort était par elle-même un événement de faible importance, mais les suites immédiates en eurent une grande sur les affaires de Louis XIV. Dans les derniers moments de Stuart, le roi promit à lui et à la reine de reconnaître leur fils, déjà qualifié de prince de Galles, pour souverain de la Grande-Bretagne, de l'Écosse et de l'Irlande. Il devait être entendu, d'après le traité de Ryswick, qu'il ne pouvait être question dans cette reconnaissance que du simulacre de la souveraineté, dont la possession était dès longtemps

[1] Mort peu de temps avant la représentation de sa pièce.

acquise à Guillaume, et le roi ne pensa pas alors que cela pût tirer à conséquence. On fit venir l'héritier de cette monarchie idéale, auquel le moribond dit avec attendrissement : « Approchez-vous, mon » fils; je ne vous avais pas vu depuis que le roi de France vous a » fait roi... » Il mourut le même jour un peu consolé par la chimère d'hérédité qu'on venait d'appliquer au prince de Galles.

Cependant le conseil de Louis XIV lui fit voir dans la reconnaissance qu'il venait de faire une conséquence que Sa Majesté n'y avait pas aperçue. Le duc de Beauvilliers dit avec chaleur au roi que si après les traités faits avec Guillaume il avait dû laisser à Jacques II le titre de roi pour ne pas se départir de la politique qu'il avait soutenue les armes à la main et par égard aux droits d'un homme qui régna en effet, il n'en était plus de même maintenant et que l'orgueil du fils de Jacques devait être sacrifié à la foi des traités. M. de Torcy ajouta que ce vain hommage aux rêves orgueilleux d'une famille ne pouvait qu'irriter la nation anglaise contre la France et lui attirer certainement sur les bras un ennemi de plus que nous espérions encore écarter par des sacrifices et des séductions. Louis XIV se rangea à l'avis de la majorité. Il fut décidé que le prince de Galles ne serait point appelé Jacques III. Mais le roi s'étant rendu chez madame de Maintenon en sortant du conseil y trouva la reine d'Angleterre déjà informée de la décision. Elle se jeta aux pieds de Louis XIV et le supplia de ne pas déshonorer son fils en lui enlevant un simple titre qui le consolerait du moins de la perte des grandeurs qui jadis y furent attachées. Madame de Maintenon, séduite d'avance, joignit ses prières à celles de la veuve. Cette femme adroite fit ensuite vibrer la corde la plus sensible du cœur de notre maître en lui disant que sa gloire était intéressée à tenir la promesse qu'il avait faite au roi mourant. Louis XIV se démentit pour la seconde fois : il rapporta entre deux femmes la décision prise au sein de son conseil, dont tous les membres furent outrés. Le lendemain on proclama Jacques III roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande dans tous les carrefours de Paris.

Je dois consigner ici un mot du marquis de Dangeau, qui seul peint la niaiserie importante des valets de cour. C'est ce courtisan qui, dans les voyages, est chargé d'assigner les appartements aux personnes faisant partie de la suite du roi. Or, ayant appris la mort de Jacques II au moment du voyage de Fontainebleau, le marquis s'écria sans autre réflexion : « Oh! oh! cela donnera beaucoup de logements » aux courtisans. » Quelle misère!... Voici des paroles plus sensées : *madame la duchesse,* causant avec madame de Montmorency du convoi de Jacques, disait : « Je suis désolée que le roi défunt ne soit » pas parent de Louis XIV, et que Sa Majesté n'ait pas à *draper,* pour » voir si la *reine Maintenon* aurait l'audace de draper aussi, ne pos- » sédant aucune grande charge qui le lui permît. — Que nous im- » porte, répondit madame de Montmorency, qu'elle *drape* son car- » rosse et ses gens, pourvu que la France cesse bientôt d'être *drapée* » par elle! »

Guillaume III apprit la reconnaissance de Jacques III par Louis XIV étant à table à Loo en Hollande. A cette nouvelle il enfonça son chapeau sur sa tête, et n'ouvrit pas la bouche pendant le reste du repas. Mais ce prince ne resta pas oisif auprès de son parlement, dont la majorité se montrait opposée à la guerre contre la France; il lui écrivit dans les termes les plus énergiques contre le roi de France : « Louis XIV, disait-il en substance, fait d'un prétendu prince » de Galles une sorte de vice-roi des Royaumes-Unis, dont ce co- » losse de puissance espère peut-être la possession, et vous savez, » Anglais, ce que vous devriez attendre si vous étiez gouvernés par » un prince qui employa le fer, le feu et les galères contre les pro- » testants de ses propres États. » Cet écrit produisit l'effet que Guillaume en attendait : le parlement, indigné de la reconnaissance du prince proscrit et des résultats que l'adresse du prince régnant faisait entrevoir, vota non-seulement la guerre contre Louis XIV, mais encore la mort de Jacques III.

Nul doute que l'Angleterre, sans le concours de cet événement, n'eût fini par joindre ses armes à celles de l'empereur, mais un prétexte manquait à Guillaume pour rompre avec Louis XIV, avec son petit-fils, après avoir reconnu le dernier; ce prétexte, le roi de France l'a fourni. Les Anglais et les Hollandais accédèrent ouvertement en septembre à la ligue déjà formée contre les rois de France et d'Espagne, ligue dans laquelle ils entraînèrent le roi de Danemark.

Le premier projet des alliés se bornait à vouloir diviser les vastes dépendances de la couronne d'Espagne, afin d'assurer le repos de l'Europe; mais on assure qu'ils se proposent aujourd'hui de détrôner le légataire universel de Charles II au profit de la maison d'Autriche, qui promet en cas de réussite de récompenser convenablement les coopérateurs de cette grande entreprise. Un préalable paraît indispensable pour l'exécution de ce dernier plan : c'est de montrer aux Espagnols, parmi lesquels il existe encore un parti autrichien assez fort, l'archiduc destiné à recueillir les dépouilles de Philippe V. Le roi d'Angleterre promet de conduire le prince Charles en Espagne sur une flotte anglaise et hollandaise; mais les préparatifs de cette expédition, ralentis par l'état maladif de Guillaume, traînent en longueur, malgré l'activité d'esprit que ce monarque conserve dans un corps épuisé.

A peine Philippe V fut-il marié, que Louis XIV et madame de Maintenon sentirent la nécessité de prévenir l'influence que pourrait prendre sur un prince sans expérience une princesse que le duc de Savoie, dont la perfidie n'est que trop connue, aurait disposée à le servir plus que la nation sur laquelle il l'envoyait régner. Le roi et la marquise pensèrent aussi qu'il n'était pas moins urgent de mettre le jeune monarque en garde contre les insinuations d'un conseil trop essentiellement espagnol, qui tenterait de le détourner d'une union constante avec la France, union sur laquelle Louis XIV appuyait sa suprématie. Pour remplir les vues du cabinet de Versailles, il fallait un esprit délié, insinuant, propre à se concilier l'affection de ces Castillans si difficiles à tromper, et plus difficiles à séduire. Madame de Maintenon, qui se connaissait en subtilité, proposa un sujet de son choix : Marie-Anne de la Trémouille de Noirmoutier, veuve en premières noces du prince de Chalais, et en secondes du duc Bracciano, prince des Ursins, remplissait toutes les conditions nécessaires à la réussite des projets conçus. La vie de cette dame fut le roman le plus riche d'épisodes, le plus semé de passions et de travers. Jamais galanterie ne fut plus expansive que celle de Marie-Anne de la Trémouille, et jamais elle ne lui manqua pour alimenter une ambition qui n'avait pas moins d'étendue. Tous les hommes qu'elle rencontra dans les moindres relations et dont elle eut besoin d'employer le crédit devinrent ses amants, ne fût-ce que durant cinq minutes. Or, comme madame des Ursins sollicita toute sa vie, par esprit d'intrigue autant que par nécessité, on peut se faire l'idée de la riche nomenclature de soupirants dont elle pourrait se prévaloir, et c'est ainsi qu'elle parvint à satisfaire ses désirs cupides ou ambitieux et son insatiable tempérament. Cette autre Laïs possède encore dans un âge assez avancé toutes les séductions de son sexe. Ses traits sont enchanteurs; ses yeux surtout vous inondent d'une volupté qui part comme un trait de leur prunelle azurée; sa voix, plus douce que celle des sirènes, pénètre à l'âme, même chez les avares, dont l'âme n'offre aucune issue; joignez à cela une taille de nymphe, les grâces d'Hébé, la souplesse de reins attribuée à Vénus et une flexibilité de caractère et de passions qui sait se prêter à tous les goûts... Voilà de la tête aux pieds la princesse des Ursins, et madame de Maintenon elle-même a dû répéter plus d'une fois : Si je n'étais Françoise d'Aubigné, je voudrais être Marie-Anne de la Trémouille. Par les brillantes qualités que je viens d'énumérer, cette veuve heureusement née s'attira les bonnes grâces des cardinaux d'Estrées, de Bouillon, et de cinq ou six autres membres du sacré collége, qui lui trouvèrent, dit-on, des perfections qu'on n'apprécie dignement qu'en Italie. Madame des Ursins eut longtemps un goût décidé pour la pourpre romaine. Je ne sais si elle osa élever ses vues jusqu'à la tiare; mais elle en approcha bien, car le pape Innocent XI fut à même de juger que « cette vorace beauté mangeait habituellement deux cardinaux à son » déjeuner. » Le cardinal de Bouillon, tout bien vivant qu'il est encore malgré sa disgrâce, a légué par reconnaissance à la princesse des Ursins une forte partie de ses biens. Une de mes amies a lu sur le testament qui renferme ce legs : « A madame de Bracciano, car- » dinalesse et princesse de l'Église. »

Telle est la femme sur qui Louis XIV se repose pour soutenir son influence dans le royaume catholique, où elle est rendue depuis un mois. Riche, indépendante, habituée aux coutumes de Madrid, qu'elle habita autrefois, et très-répandue dans la société espagnole, madame des Ursins a été parfaitement reçue à la cour de l'Escurial, d'abord grâce à son opulence, à sa politesse, à son esprit, ensuite à cause de sa complaisance. L'envoyée de madame de Maintenon a accepté avec humilité le titre de *camarera mayor* auprès de la reine, charge qui lui procure, écrivait-elle dernièrement à Versailles, « l'insigne » honneur de prendre les pantoufles et la robe de chambre du roi » quand il couche avec sa femme, plus celui de disputer d'adresse » avec les duègnes piémontaises lorsqu'il s'agit de présenter à la » reine de l'eau pour se laver les mains, ou bien un petit meuble » dont, en sa qualité d'Italienne, elle ignorait l'usage, que je lui » ai appris. — Il était temps que j'arrivasse, dit la princesse dans » une autre lettre. Imaginez-vous qu'à mon entrée en charge le » roi et la reine couchaient bourgeoisement dans la même chambre. » J'aurais passé sur cette coutume vulgaire, si je ne m'étais aper- » çue tout de suite que la fille de Victor-Amédée se disposait à en » abuser. Méditant de mettre à profit les besoins de Philippe V pour » le dominer, Marie-Louise avait fait poser des roulettes au lit de » son mari : lui refusait-il quelque grâce, elle poussait ce lit loin du » sien, lui accordait-il sa demande, les lits se rapprochaient. Comme » ce manége pouvait avoir un *crescendo* de conséquence, j'ai tant crié » contre l'habitude bourgeoise, je l'ai si bien peinte sous son point » de vue ridicule, qu'enfin Leurs Majestés Espagnoles font mainte- » nant chambre à part et ne se réunissent qu'avec mon agrément. »

Ce que madame des Ursins ne dit pas dans sa correspondance, c'est qu'elle est déjà la maîtresse de Philippe V; et qu'elle ne permet pas souvent à ce prince le *lit commun,* dont au surplus elle lui rend l'usage superflu.

Chassez le naturel, il revient au galop.

On doit croire que le duc de Savoie est entré sincèrement dans

notre cause, puisqu'il donna ses deux filles à des petits-fils de France; mais ce prince est naturellement capricieux, mobile, perfide. Le droit chemin le fatigue et l'ennuie : il faut qu'il se jette tôt ou tard dans les sentiers détournés et couverts. Les infidélités de Victor-Amédée sont pour l'ordinaire des effets spontanés de son caractère : on le vit souvent changer de parti sans motif, sans provocation; mais il serait injuste de taire que cette fois son inconstance fut jusqu'à un certain point motivée. Quelques généraux de Louis XIV, autorisant leurs dédains de la puissance bornée du duc, le traitaient avec une hauteur, un mépris que les ministères de Versailles et de Madrid semblaient partager. Mécontent de ses gendres, qui souffraient son abaissement, cet allié trouva que les deux cent mille livres par mois que la France lui payait ne suffisaient plus au rachat de tant d'humiliation. Comptant pour rien le vain titre de généralissime, il laissa entrevoir des prétentions sur le Montferrat et sur une partie du Milanais... La cour s'indigna des exigences de Victor-Amédée, qui, se flattant de les faire mieux accueillir par l'empereur, s'engagea secrètement à lui vendre son bras et ses troupes au prix des possessions que les Bourbons lui refusaient, et dont il promit de favoriser la conquête aux armes de Léopold.

Le conseil de Louis XIV a donc été plus surpris qu'il ne devait l'être en apprenant que le duc de Savoie, au moment même où il combattait vaillamment à la tête de nos troupes, traitait en secret avec l'empereur. L'incrédulité fut le premier sentiment que cette nouvelle produisit à la cour, pays cependant fécond en déceptions. Catinat, qui, suivant l'inspiration de sa franchise antique, avait porté sans hésitation le flambeau dans ces menées ténébreuses, ameuta d'abord contre son faible crédit toute la coterie Maintenon, bien plus occupée de plaire à la duchesse de Bourgogne et d'endormir Louis XIV dans la douce quiétude de sa puissance que du soin de prévoir les dangers de l'Etat. Le roi lui-même, au lieu de s'assurer si le rapport du maréchal était fondé ou calomnieux, commença par disgracier le rapporteur sans s'arrêter un instant à l'intention évidemment louable qui l'avait fait agir. Sa Majesté ne vit dans cette circonstance qu'une occasion d'abaisser un général expérimenté qu'elle n'aime point pour en placer un sans talents honoré de toutes ses affections. On dirait qu'une étrange fatalité éloigne ce souverain de tous les hommes qui le servent bien et lui fait rechercher les sujets peu dignes de sa confiance : Vauban vit sans faveur, Vendôme languit longtemps dans les grades subalternes, Catinat déplut toujours, on ferme les yeux sur le mérite éclatant de Villars, et Villeroi touche au faîte des grandeurs.

Tandis qu'on expédiait au vainqueur de Staffarde et de Marsaille l'ordre de servir sous le général vaincu près de Namur, et que celui-ci se disposait à aller prendre le commandement des troupes françaises en Italie, il fallut pourtant se rendre à l'évidence de la défection du duc de Savoie, annoncée par tous les officiers de l'armée et prévue par les généraux. Le serviteur loyal n'en était pas moins remplacé; le courtisan n'en fut que plus félicité sur son commandement par les bourdons louangeurs du grand lever, mais les gens sensés haussèrent les épaules. Le duc de Duras alla plus loin : un matin que douze ou quinze gentilshommes faisaient doublement leur cour en complimentant Villeroi devant Louis XIV, le duc s'approchant du maréchal et lui prenant le bras dit très-haut : « Monsieur, » tout le monde vous fait des compliments d'aller en Italie; moi, » j'attends votre retour pour vous faire les miens. » Nous verrons qui des flatteurs ou de M. de Duras aura raison; il n'est pas impossible, après tout, que M. de Villeroi ne devienne précipitamment un grand général... Du reste, qu'il gagne un simple combat de fourrageurs et ce sera un héros... à l'*Œil-de-bœuf*.

CHAPITRE XXXII.

1702-1703.

Défaite de Chiari. — Le duc de Savoie perd le titre de généralissime des troupes françaises et espagnoles. — L'Angleterre, la Hollande et l'empereur déclarent la guerre au roi de France. — Louis XIV la leur déclare à son tour. — Prise de Crémone. — Combat nocturne dans les rues. — La place est conservée. — Villeroi, fait prisonnier dans Crémone, est chansonné à Paris. — Le cocher-poète de M. de Verthamont fouette des deux mains. — Mort de Guillaume III au milieu des préparatifs de guerre. — Caractère de ce prince. — La reine Anne. — La porte interdite. — Repas *à la clochette*. — Forces effectives de la coalition. — Coup d'œil militaire en Flandre, en Allemagne et en Italie. — *Athalie*, tragédie de feu Racine, est jouée pour la première fois par les princes. — M. de Bourgogne, qui avait paru à la tête de l'armée de Flandre, revient à Versailles. — Marlborough. — Tendresse conjugale à Versailles. — Bataille de *Friedlingen* gagnée par Villars. — Il est fait maréchal de France. — Échec du comte de Château-Renaud dans la Méditerranée. — Pour trente millions d'or au fond de la mer. — Philippe V cède au duc de Bavière la souveraineté des Pays-Bas espagnols. — Défection définitive du duc de Savoie. — Création de onze maréchaux de France — Il est de mode à la cour que les dames paraissent grosses. — Marche triomphante en Allemagne. — Révolte des Camisards dans les Cévennes — Le maréchal de Montrevel n'a pu les soumettre. — Défection du Portugal. — L'ordre de la Mouche. — Interprétations à perte de vue sur cet ordre. — Vendôme est arrêté au moment de franchir le Tyrol et de menacer Vienne. — Marlborough s'empare de Broons et de Huy. — Mémoires de Gourville manuscrits. — Le pavillon des bois. — Succès du duc de Bourgogne en Allemagne. — L'archiduc Charles est reconnu roi d'Espagne... par son père. — Victoire d'Hœchstædt remportée par Villars. — Il en rend compte au roi et lui fait concevoir des doutes sur l'électeur de Bavière — Succès à Spire. — Autres succès en Flandre. — M. de Vendôme fait désarmer les troupes du duc de Savoie. — Mort de Saint-Évremond et de Charles Perrault. — Fin de l'homme au masque de fer. — Étranges précautions prises après sa mort. — Nouveaux détails.

Après la déplorable journée du 1er septembre dernier, où M. de Villeroi força le maréchal Catinat de se faire battre à Chiari, Louis XIV a fait enfin justice en ôtant le titre de généralissime des armées française et espagnole au duc de Savoie, dont la trahison était devenue manifeste. Philippe V doit prendre ce commandement en personne; mais quel tuteur dans les camps que M. le maréchal de Villeroi! Reste toujours à réparer l'injustice commise envers le plus honnête homme de la cour, et cela parce qu'il a su démasquer un traître. Catinat, après avoir servi avec autant de distinction que de modestie et de loyauté, vit dans sa terre de Saint-Gratien avec sagesse et résignation, ne plaignant que ceux qui se sont fait reprocher sa disgrâce. Il est vrai que c'est une faiblesse digne de quelque pitié. La duchesse de Bourgogne montre une contenance fort embarrassée depuis la défection de son père; on écrit de Madrid que sa sœur a pris plus ouvertement son parti, et qu'elle blâme sans détour Victor-Amédée. Quant au duc de Bourgogne, quoiqu'on parle de lui pour le commandement de nos troupes en Flandre, il ne s'inquiète guère des affaires de l'Etat; ce prince joue tant que son argent et son crédit durent; si l'un et l'autre cessent, Son Altesse Royale, docile à la recommandation du roi, lui demande de nouvelles ressources; Sa Majesté en donne, et le jeu reprend.

La Hollande, l'Angleterre et l'empereur, ne se méprenant point au titre d'*auxiliaires* donné à nos troupes, ont déclaré la guerre à Louis XIV, qui, courrier par courrier, leur a fait parvenir son manifeste dès longtemps préparé. Le duc de Modène a, de son côté, fait acte d'alliance avec la coalition en ouvrant aux troupes de l'empereur les forteresses de Berselle et de la Mirandole.

Une nouvelle plus importante que celle de l'occupation de ces deux places est venue la semaine passée d'Italie : Crémone, la puissante Crémone a été un jour au pouvoir du prince Eugène; M. de Villeroi s'y est fait prendre lui-même. Mais la trahison du prêtre *Bazzoli*, qui avait livré une porte aux Impériaux, fut promptement subjuguée par la valeur de nos troupes, que le hasard aida toutefois à reprendre cette place avant la fin de la journée. C'était pendant l'obscurité d'une froide nuit d'hiver; le brillant maréchal dormait dans Crémone du sommeil d'un pacha voluptueux plutôt que de celui d'un général actif... Tout à coup il s'éveille au bruit d'une assez forte mousqueterie; il court sur le point où l'on combat, lieu seulement éclairé par la lueur rapide que produit le salpêtre en s'embrasant. A peine Villeroi a-t-il tiré l'épée qu'un escadron ennemi l'environne; on l'emmène hors de la ville, vendue aux ennemis par un ministre de la religion catholique, apostolique et romaine. Cependant Eugène n'a pu introduire encore que quatre mille hommes; la garnison se compose de cinq au moins, mais elle dort sur la foi de quelques postes déjà égorgés. La Providence, qui veille toujours, a permis que ce matin même le colonel d'Entragues se dispose à passer en revue son régiment aux premiers rayons du jour; les soldats sont en armes sur la place. D'Entragues vole avec eux aux ennemis, et tandis qu'il combat dans les rues le reste de la garnison accourt. « Quel com- » bat! quelle confusion! a mandé après l'événement un officier dont » j'ai vu la lettre : les soldats et leurs chefs, presque nus, défen- » dent chaque rue, chaque maison, chaque pavé; le sang inonde les » ruisseaux, il coule à grands flots dans les égouts, et cet horrible » massacre dure toute la journée. Enfin le soir, à la nuit tombante, » deux régiments irlandais dominent les efforts des Impériaux au » moment où le prince Eugène apprend qu'un secours qu'il attend » vient d'être arrêté par la rupture d'un pont que le marquis de » Praslin a fait incendier. Eugène, resté maître de la porte par la- » quelle il s'est introduit, se retire en bon ordre, et Crémone nous » reste. »

Voilà un beau fait d'armes auquel Villeroi n'a pu contribuer en rien; aussi les fabricants de couplets et d'épigrammes s'occupent-ils de préparer une nouvelle broderie pour le bel habit de velours bleu du favori, qui décidément n'est pas celui du dieu des armées. La critique songe à tout : les malins, en comptant par leurs doigts les innombrables amants qu'eut jadis la comtesse de Soissons, mère d'Eugène, en appliquant des dates aux événements et aux résultats, ont découvert que ce prince est incontestablement le fils de M. de Villeroi; ce qui d'ailleurs paraît d'autant plus probable que le comte de Soissons déclara plus d'une fois qu'en fait de paternité il avait dans son ménage fort peu de chose à se reprocher. Cette remarque chronologique fait aujourd'hui fortune dans les salons de Paris, et l'on ne peut aborder un de nos élégants du beau monde sans lui entendre fredonner à demi-voix :

Le prince Eugène est surpris

D'apprendre que sa mère
Dit que l'on chante a Paris
Que dans Crémone il a pris
Son père, son père, son père!

Ou le prince est moins *surpris* que ne le suppose l'auteur de ce couplet, ou la conduite du général ennemi envers les officiers français est bien changée depuis peu; car au commencement de la guerre il traitait avec beaucoup de hauteur et de dureté ceux qui tombaient en son pouvoir, et l'on apprit hier qu'Eugène a renvoyé M. de Villeroi sans rançon... Est-ce générosité ou bien amour filial? Quoi qu'il en soit, le cocher de M. de Verthamont, habile à manier le fouet de la satire comme à faire claquer celui dont il se sert pour faire trotter ses chevaux, décoche chaque matin un nouveau vaudeville contre le pauvre prisonnier de Crémone. Le maître de ce phaéton en livrée a voulu lui représenter qu'il ne l'avait pas pris à son service pour conduire le char d'Apollon, mais pour mener son carrosse, et qu'il le chasserait s'il continuait à rimer des malices. « Monsieur le comte est bien le maître, » a répondu notre Juvénal de carrefour; mais s'il m'ôte un de mes » deux fouets, j'en serai quitte pour rendre l'autre plus piquant; je » fais aujourd'hui des couplets malins pour me divertir; une fois » descendu de mon siége, j'en ferai pour vivre, et le métier ne sera » pas mauvais. » M. de Verthamont a senti que les gens chansonnés par son cocher ne gagneraient rien à ce qu'il le renvoyât : le drôle continue de fouetter des deux mains.

La mort vient d'enlever Guillaume III, le plus redoutable des ennemis de Louis XIV; les suites d'une chute de cheval ont achevé d'éteindre le reste de vie qui languissait dans ce corps affaibli, et que soutenaient uniquement la haine et l'activité guerrière. Le roi d'Angleterre devait se mettre au printemps à la tête des armées de la coalition; sa première démarche eût été de jeter l'archiduc Charles en Espagne, et d'élever ainsi trône contre trône, parti contre parti, au sein du royaume en litige. La nature ne lui en a pas laissé le temps; Guillaume expira le 19 mars, à l'âge de cinquante-deux ans, au milieu des préparatifs dont il hâtait la conclusion. Ce prince était chéri des Hollandais, détesté des Anglais, qui l'appelaient le stathouder de l'Angleterre et le roi de la Hollande. Sa préférence pour cette dernière nation était en effet évidente; elle perçait dans toutes ses actions, dans tous les actes de son gouvernement; et le parlement de la Grande-Bretagne avait motivé sur cette inquiétante prédilection des défiances qui portèrent ce corps à disputer souvent au monarque d'importantes prérogatives de la couronne. Guillaume d'Orange fut un grand homme; mais sa grandeur n'eut point d'éclat: sur le champ de bataille ce prince faisait admirer la valeur calme, le mépris du danger et l'audace sans calcul qui distinguent un soldat, plutôt que la présence d'esprit, la réflexion et la grandeur de vues qui honorent un général. Sa réputation militaire fut moins fondée sur des succès que sur la constance avec laquelle il sut sauver sa gloire pendant une longue suite d'échecs : Guillaume sera toujours cité comme un héros, mais un héros privé du secours de la fortune. Ce souverain régna en sage politique : modéré dans l'exercice du pouvoir, tolérant en matière de religion, mesuré lorsqu'il s'agissait d'imposer ses peuples, il rendit le sceptre plus léger que ses prédécesseurs, supporta la guerre sans la rendre ruineuse, et ne porta du moins jamais ses préférences pour la Hollande jusqu'à l'exempter d'une charge que la nécessité faisait peser sur la Grande-Bretagne. Il était donc juste, mais de cette justice sévère qui fait estimer les hommes sans les faire aimer. Dans son intérieur, le conquérant de l'Angleterre se montrait sombre, mélancolique, taciturne; on eût dit qu'il supportait la vie. C'est à tort cependant qu'on a prétendu que ce Hollandais haïssait les femmes, il éprouva pour la princesse d'Orkonéi une affection durable et qui parut sincère; je ne dirai pas qu'elle ait été tendre, l'humeur de Guillaume s'y opposait.

A la mort du roi d'Angleterre, la tolérance religieuse qu'il avait professée pendant sa vie devint une froide indifférence pour sa propre religion : il paraissait écouter avec distraction ce que les ministres anglicans lui disaient de l'excellence du protestantisme; les guerres de la succession d'Espagne furent l'objet de ses dernières inquiétudes... Son dernier soupir s'exhala dans une exclamation contre les vues ambitieuses de Louis XIV.

Le diadème des Royaumes-Unis repose aujourd'hui sur la tête d'une femme; *Anne*, fille de Jacques II, succède à Guillaume III, et continue sa politique. Son mari, le prince de Danemark, debout près de son trône, lui rend les hommages d'un premier sujet, et n'entre dans sa couche que pour lui offrir, à titre de *servage*, le tribut de l'amour.

Un trait du caractère altier de *madame la duchesse* fait en ce moment le sujet de tous les entretiens; il faut bien qu'un tel bruit soit basé sur une vérité : le mensonge n'a pas autant d'échos. On sait que *madame la duchesse* n'aime ni ne craint madame de Maintenon; elle saisit plus d'une occasion de l'humilier et paraît disposée à n'en laisser échapper aucune. Un Suisse est toujours placé en sentinelle à l'extrémité nord de la terrasse de Versailles; souvent Louis XIV lui-même donne la consigne à cet étranger de ne livrer à personne l'entrée de la porte, qui de ce côté communique au château, et Sa Majesté avait prononcé l'un de ces jours cette interdiction, lorsque *madame la duchesse*, que la pluie chassait du parc, se présenta pour rentrer par la porte interdite. Le Suisse allègue sa consigne et refuse le passage. La princesse insiste, mais l'Helvétien persiste.

Du côté de la barbe est la toute-puissance;

le rang doit céder à l'autorité du pouvoir effectif. En ce moment madame de Bourbon vit approcher madame de Maintenon, que la pluie forçait aussi de regagner son appartement. « Voici la p..... du » roi, reprit la petite obstinée; sans doute elle n'est pas comprise » dans l'ordre, et j'entrerai avec elle. Arrivez, madame, poursuivit » la fille de madame de Montespan en s'adressant à la marquise, cet » homme me barre le passage et j'attends votre protection. » Madame de Maintenon se présente; même refus, même échec. « Sentinelle, » dit alors la puissante dame d'un ton rempli de fierté, savez-vous » qui je suis? — Oui ta, répond le soldat dans son patois, matame me » l'afoir dit, vous être la p..... du roi; mais vous n'entre pas. » *Madame la duchesse* part d'un grand éclat de rire, tourne sur le talon et s'éloigne. Cependant madame de Maintenon, ayant gagné en toute hâte une autre porte, courut se plaindre au roi. « La sentinelle, répondit Sa Majesté, a fait son devoir, et *madame la duchesse* a manqué à ce qu'elle *me* doit; je saurai l'en punir. » La punition se fait encore attendre.

Il s'est introduit depuis quelques jours dans le beau monde une innovation digne de remarque : on dîne et l'on soupe *a la clochette:* c'est-à-dire qu'une fois le service posé sur la table les gens disparaissent, et attendent pour rentrer le *tin tin* d'une clochette placée près du maître ou de la maîtresse du logis. Cet usage, inventé par madame la princesse de Conti, achève de dispenser les convives de toute réserve... Ah! la civilisation marche à grands pas.

Au moment où la guerre éclate de toutes parts, il n'est pas inutile d'énumérer les forces que Louis XIV et Philippe V voient se réunir contre eux. La Hollande, cette compagnie marchande reléguée sur un sol que les mers semblent lui abandonner à regret, cette république que le roi de France conquit presque entière en 1672 dans l'espace de quelques semaines, promet aujourd'hui cent mille hommes à la coalition, indépendamment des vaisseaux qu'elle joint à ceux de l'Angleterre. Telle est la puissance de ce commerce si dédaigné par les monarchies orgueilleuses : c'est lui qui crée l'opulence; et l'opulence produit la force réelle des nations, parce que la population abonde toujours là où l'attendent les prospérités. L'Angleterre donne quarante mille hommes de troupes de terre; plus de soixante mille seront embarqués sur ses flottes. Léopold fournit quatre-vingt-dix mille combattants, non compris les contingents du Danemark et des princes de l'Empire, non compris encore les troupes que pourront joindre à la grande coalition européenne les souverains qui déjà chancellent dans l'alliance des Bourbons.

Tels sont les ennemis dont les rangs se pressent non loin de nos frontières, qui menacent nos ports, et que les mers portent dans les États de Philippe V. Quels généraux opposent cependant la France et l'Espagne à ces armements redoutables? Sur le Rhin, personne encore qui mérite d'être cité; en Italie, Vendôme, que ses précédents ont rendu digne de se mesurer avec Eugène; en Flandre, le maréchal de Boufflers, plus le jeune duc de Bourgogne pour le *decorum*. De ce côté, les débuts de la campagne, favorisés par l'électeur de Bavière, ont répandu quelque éclat sur nos armes : le petit-fils de France a poussé les Impériaux jusque sous les murs de Nimègue. Moins heureux en Allemagne, M. de Blainville, qui avait défendu vaillamment Kayserverd dans l'électorat de Cologne, l'a rendu après cinquante-neuf jours de tranchée. Les opérations de Vendôme au delà des Alpes font espérer des succès : le prince Eugène, forcé, le 1er août, de lever le siége de Mantoue, a vu joindre cet échec personnel à la défaite d'un de ses généraux, M. de Visconti, que M. de Vendôme a battu le 16 juillet au delà du Crostolo. Enfin la bataille de Luzzara, où Philippe V se trouvait en personne, a préparé au général français la conquête de Luzzara et de Guastalla; avantage trop léger pour motiver le *Te Deum* qui a été chanté à Paris, et que du reste on chantait en même temps à Vienne. Ce sont des événements qui avancent peu les affaires des souverains, que les combats où l'orgueil des deux rivaux peut s'attribuer également la victoire.

Un beau laurier vient de croître sur la tombe de Racine : sa tragédie d'*Athalie*, si peu appréciée du public léger, cette tragédie à l'occasion de laquelle un homme d'esprit abusé ou jaloux[1] osa dire du grand poëte :

Pour avoir fait pis qu'*Esther*,
Comment diable a-t-il pu faire?

[1] Fontenelle. C'est ici le cas de dire que ce chef-d'œuvre ne fut point représenté à Saint-Cyr, comme quelques historiens l'ont prétendu. Il est vrai qu'on devait le jouer sur le théâtre de ce couvent; mais la représentation d'*Esther*, malgré tous les soins de madame de Maintenon, avait paru mondaine, et la marquise se détermina à éviter de nouvelles réflexions du même genre. *Athalie* fut

cette tragédie enfin que Boileau seul qualifiait de chef-d'œuvre contre l'avis de la multitude, a été jouée à Versailles cette année, non par des comédiens, mais par des acteurs titrés. Madame la duchesse de Bourgogne jouait le rôle de Josabeth; ceux d'Abner, d'Athalie, de Joas et de Zacharie étaient remplis par M. le duc d'Orléans, madame la présidente de Chailly, M. le comte d'Espar et M. de Champeron; Baron père avait été chargé du rôle de Joad. La cour, enchantée de la grandeur du sujet, de la force des caractères et de l'admirable poésie qu'offre *Athalie*, l'a redemandée à l'illustre troupe, qui a défiguré trois fois ce bel ouvrage avec une rare complaisance. Le mérite si longtemps ignoré de cette œuvre a été généralement reconnu, à la grande satisfaction de Boileau, mais à l'indicible confusion de Fontenelle.

Pour acquérir la gloire aux armées il faut savoir la chercher ou l'attendre, elle n'obéit pas toujours au premier commandement des princes : c'est quelquefois un assez mauvais courtisan. M. le duc de Bourgogne n'a pas voulu rechercher plus longtemps en Flandre cette divinité un peu absolue que le duc de Marlborough, général anglais, apprit jadis à courtiser à l'école du grand Turenne. On se rappelle ce Churchill qui dans les campagnes de 1674 et 1675 annonçait déjà un officier destiné à commander en chef : c'est ce même homme, qui, mûr d'études et d'expérience, vient de se mettre aux Pays-Bas à la tête des troupes de la coalition. Le mouvement offensif du maréchal de Boufflers a cessé. Marlborough a dit que son armée ne reculerait plus et M. de Bourgogne a repris la route de Versailles. Il y arriva le 8 septembre à minuit et alla d'abord voir le roi à son grand coucher. Après avoir embrassé son petit-fils, Louis XIV lui dit : « Allez » vite chez la duchesse, qui vous attend avec beaucoup d'impatience. » En effet cette impatience était telle, qu'au moment où Sa Majesté parlait les courtisans virent entrer la princesse en très-grand désordre dans la chambre du roi sans s'inquiéter de la demi-nudité où elle se trouvait et se rappelant sans doute que le grand-papa avait tout examiné à Montargis. La première entrevue des époux fut douce et expansive. Je ne me propose pas d'en rapporter jusqu'au bout les détails, mais je dirai encore que le prince se hâta de suivre sa femme chez elle, que les dames de la princesse lui servirent à souper, qu'il mangea vite, se déshabilla lestement et..... que je dois tirer ses rideaux.

Le sort des armes fut quelque temps partagé sur le Rhin : si le duc de Bavière, notre allié, surprit Ulm le 8 septembre, M. de Mélac, après avoir défendu Landau quatre mois, fut obligé de rendre cette place le 11, et trente-trois jours se passèrent ensuite sans affaire importante. Mais le 14 octobre, M. de Villars, envoyé récemment de l'Italie en Allemagne, défit le prince Louis de Bade dans une grande bataille qui a reçu le nom du fort de *Friedlingen*, que la victoire nous livra le lendemain. Le soldat français, charmé d'obéir à un général qu'il estime, marcha à l'ennemi dès le commencement de cette journée avec une telle impétuosité, que les rangs impériaux furent aussitôt rompus aux cris de *Vive le maréchal de Villars !* et nos troupes se conduisirent de telle sorte, que leur général ne pouvait manquer de mériter le titre brillant qu'elles lui donnaient par anticipation. Cependant, à l'heure où M. de Magnac, en tête de la cavalerie française, plus faible de deux mille chevaux que celle des Impériaux, allait achever de nettoyer le champ de bataille, l'excès d'ardeur de l'infanterie faillit rappeler la victoire sous les drapeaux allemands. Quelques fourrageurs ayant poursuivi trop loin les masses vaincues, celles-ci se retournèrent, et poursuivirent à leur tour ces faibles détachements jusque dans le camp français. L'alerte fut vive; mais elle fut courte : le marquis de Villars, un drapeau à la main, se remit à la tête de quelques bataillons en criant *Vive le roi! la bataille est à nous!* et l'avantage lui demeura sans qu'il eût perdu un seul canon, un seul drapeau, un seul prisonnier. Le duc de Bade laissa trois mille morts sur le champ de bataille, avec le général Stauffenberg; nous eûmes à regretter moins de quinze cents soldats.

La nouvelle de ce beau succès a été apportée à la cour par M. de Choiseul, qui a remporté pour Villars le bâton de maréchal, décerné d'avance par l'armée. Il était aussi porteur d'une lettre de la main du roi, sur le couvert de laquelle il n'y avait que ces mots : *Au marquis de Villars;* mais ce général, ayant ouvert la dépêche, lut en tête : *A mon cousin le maréchal de Villars.* Après beaucoup de félicitations, Louis XIV disait dans cet écrit : « Je suis autant Français » que roi; ce qui ternirait la gloire de la nation me serait plus sen- » sible que toute autre chose. » On a chanté un *Te Deum* à Paris; mais cette fois on n'en chantera point à Vienne.

Quelques engagements par terre et par mer, qui ne ferment pas la campagne à notre avantage, méritent d'être cités : le plus important eut lieu dans la Méditerranée, où la flotte du comte de Château-Renaud, défaite par le duc d'Ormond, dut se réfugier, le 22 octobre, dans le port de Vigo. Le comte escortait les galions venant du Mexique; ils furent ou pris, ou brûlés, ou coulés. Ceux que la mer engloutit renfermaient pour trente millions de cet or, objet de tant de vœux, principe de tant de séductions, cause de tant de déshonneur, et sur lequel, dans la baie de Vigo, vont rouler avec mépris les flots amers. A peu près à la même époque, Marlborough se saisissait en Flandre de Venloo, de Ruremonde et de la citadelle de Liége, tandis que le comte de Tallart balançait à peine ces pertes sur le Rhin par la prise de Trèves et de Trarbach.

Louis XIV, au nom de Philippe V, transporta, le 7 novembre, au duc de Bavière, la souveraineté des Pays-Bas espagnols, dont cet électeur était gouverneur pour Sa Majesté Catholique. En supposant quelque réalité effective à cette cession, faite au moment où le pays court le risque d'être occupé par les ennemis, convenons que c'est accorder prématurément le prix d'une alliance utile sans doute, mais qu'il eût été prudent d'éprouver plus longtemps avant de la récompenser.

Nos troupes sont entrées à Nancy le 3 décembre. Pauvres ducs de Lorraine ! ils ressemblent aux petits poissons qui vivent parmi les gros brochets : leur sort est d'être dévorés.

Après avoir été surpris à Versailles en apprenant la nouvelle d'une prochaine défection du duc de Savoie, on était depuis quelque temps étonné qu'elle ne fût pas encore consommée : les courtisans simples et crédules comptaient sur des réflexions honnêtes de la part de Victor-Amédée, ils se persuadaient que ce prince resterait dans l'alliance de Sa Majesté; le marquis de Dangeau allait jusqu'à dire qu'on verrait, au premier jour, « le père de madame de Bour- » gogne sollicitant, aux pieds du roi, le pardon de sa faute. » La vérité vient de paraître au grand jour : le duc de Savoie n'hésitait pas, il marchandait. Il est enfin d'accord (5 janvier) avec Léopold, qui lui promet le Montferrat, le Mantouan, Alexandrie et les pays entre le Pô et le Tanaro; plus, de furtes sommes d'argent que l'Angleterre doit fournir. Ainsi l'empereur abandonne à Victor-Amédée des possessions territoriales à conquérir, et de l'or dont une autre nation dispose. Voilà pour le nouvel allié d'excellentes garanties. Il gagne donc, à tout prendre, ce que l'Autriche lui donne de plus que nous *en promesses*, et perd ce que nous lui donnions *en effet*. Je ne sais pas apprécier au juste l'avantage que les alliés peuvent recueillir de la coopération du duc de Savoie qu'ils *promettent* de payer si largement; mais il est aisé de prévoir ce qu'ils peuvent perdre en n'employant point cette année Eugène en Italie : c'est le comte de Staremberg qui remplace cet habile général.

Sa Majesté a nommé, le 14 janvier, onze maréchaux de France. On n'avait pas vu depuis longtemps une aussi forte promotion de *cousins* du roi. Les élus sont : le comte *de Chamilly*, homme bienfaisant, honorable, mais d'un esprit inférieur; *Rose*, Livonien, excellent officier de cavalerie, militaire doué d'un jugement sain; le marquis *d'Uxelles*, homme de plaisir qui refusa le cordon bleu parce qu'on lui assura qu'il ne pourrait plus aller au cabaret s'il devenait chevalier de l'ordre; *Tallart*, officier instruit, esprit fin, homme ambitieux et inquiet : il ne voit que de fort près avec les yeux, mais ses vues morales sont étendues; ce général a d'ailleurs la garantie de toutes les qualités : il est courtisan; *d'Harcourt*, bon général, fin politique, excellent citoyen; *de Château-Renaud*, esprit médiocre, mais soldat courageux, entreprenant et heureux; *d'Estrées*, officier de marine d'une haute distinction, digne de succéder à Tourville, que la mort enleva trop tôt, il y a deux ans; *de Vauban*, il reçoit aujourd'hui une récompense qu'il avait méritée il y a trente ans, et qu'il mérita soixante fois depuis; *de Tessé*, gentilhomme aimable, courtisan empressé : la mesure de son esprit est dans l'aventure du chapeau gris; *de Montrevel*, général très-poli, très-galant, très-protégé, mais dont les affaires sont en mauvais état : il voudrait bien qu'on lui eût donné, comme à d'Aubigné, un bâton de maréchal en or; enfin M. *de Marsin* clôt la liste : c'est un homme généreux, doué de vertus solides, plus ardent qu'heureux à la guerre, et qui, comme M. de Montrevel, a besoin de la faire avec profit. Ayons maintenant de nombreuses armées, nous ne manquerons pas de maréchaux pour les commander; mais, dans cette nouvelle *monnaie de Turenne*, il y a plus de valeur nominale que de valeur intrinsèque.

Au moment où Louis XIV grossit le nombre des princes de nos troupes, on acquiert la certitude que madame la duchesse de Bourgogne se dispose à augmenter celui des princes de l'État. Depuis que cette heureuse nouvelle est sue, il est du meilleur ton à la cour de paraître grosse. Beaucoup de femmes s'aident de toute leur bonne volonté afin de se mettre à la mode; il en est même qui s'y mettent sans avoir encore mission légale pour cela.

Le maréchal de Villars et le duc de Bavière obtiennent en Allemagne des avantages soutenus : le premier, s'étant rendu maître en

seulement jouée dans les appartements de Versailles : les jeunes élèves récitèrent leurs rôles avec l'habit de leur communauté, sans décorations, en plein jour. La tragédie produisit peu d'effet, et l'impression ne révéla pas ses beautés. Mais un incident singulier fit, quelques années plus tard, tirer de la poudre une des plus sublimes conceptions de l'esprit humain. Un gentilhomme, en jouant à de petits jeux, avait mérité une pénitence; on le *condamna* à lire chez lui le premier acte d'*Athalie*. Le pénitent, ayant rempli cette condition, déclara le lendemain qu'*Athalie* était un chef-d'œuvre. Vint ensuite la représentation dont il est fait mention ici; mais la plus parfaite production de Racine ne fut mise au théâtre qu'en 1716.

peu de temps d'Offenbourg, de Rastadt et de diverses redoutes sur la Quinche, a enlevé le fort important de Kehl. « Par cette con-» quête, écrivait le maréchal au roi en la lui apprenant, Votre Ma-» jesté est maitresse de la guerre. » L'électeur, de son côté, prenait Neubourg sur le Danube, battait les ennemis à Passau, à Burglengenfeld, s'emparait de Ratisbonne, et rejoignait à Dusslingen le maréchal de Villars, qui avait traversé la forêt Noire.

Empressons-nous de marquer la carrière du maréchal de Villeroi d'une belle croix blanche; il força Tongres le 10 mai, et cela non loin du duc de Marlborough.

Le Midi nous offre un aspect moins consolant : les protestants, à qui la guerre extérieure laisse quelque relâche, n'en ont point du ressentiment qui fermente dans leurs cœurs ulcérés. Voyant Louis XIV, dont ils ne comurent le pouvoir que par les persécutions

Voilà, madame, voilà ce que je ne puis trop me hâter d'apprendre à mes amis, et c'est pour cela que je cours.

exercées contre eux, occupé loin de ses Etats, ils écoutent la vengeance et se livrent à la sédition: seule ressource des sujets auxquels le souverain refuse la justice. Ces religionnaires, sous le nom de *camisards*, couvrent les Cévennes d'hommes en armes, tenant d'une main le pacifique Evangile et plongeant de l'autre l'épée dans la gorge des catholiques. C'est ainsi que toutes les religions, fondées sur des principes de concorde et de fraternité, traînent à leur suite les divisions et les cruautés. Le maréchal de Montrevel, malgré beaucoup de soins et de prudence, que suivirent des exemples de sévères châtiments, n'a pu calmer les troubles des Cévennes; ils durent encore.

Au delà des Pyrénées Pierre II, roi de Portugal, allié sur lequel la France avait peu compté, vient de justifier ses craintes en reconnaissant l'archiduc Charles pour roi d'Espagne et en se réunissant à la grande coalition. Cette défection, apprise à Versailles, n'y troubla nullement la joie qu'autorisaient nos succès en Allemagne, et que vint augmenter l'avis qu'on eut de la prise de quatre vaisseaux de guerre anglais par M. de Coëtlogon. Dans le même temps le roi apprit avec satisfaction que M. Ducasse rapportait trois millions de la Havane, somme plus importante qu'on ne se l'imagine à une époque où M. de Chamillart ne réussit pas toujours à la réaliser promptement.

Pendant que l'Europe est en feu madame la duchesse du Maine, qui ne connaît en fait de guerres que celles de l'esprit, a créé le 11 juin l'*ordre de la Mouche*, dont elle s'est nommée grande maîtresse, à l'exemple de tous les fondateurs d'ordres, et en vertu du *primo mihi*. Cette association, où la fondatrice se propose d'admettre les personnes les plus célèbres par leur critique savante, mais surtout fine et spirituelle, est le but vers lequel tendent tous les amours-propres du bon ton; les insignes de l'ordre de la Mouche sont une marque que nos beaux esprits seraient presque honteux de ne pas avoir. La décoration est une médaille d'or offrant sur une face la tête de la duchesse du Maine entourée de cette légende : « Anne-» Marie-Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'ordre » de la Mouche. » Au revers et dans le champ, une abeille paraît voler vers une ruche; au-dessous on lit cette devise italienne : « *Piccola si, fu ma pur grave le ferite* (Je suis petite, il est vrai, mais » je fais de profondes blessures). » Voici le serment des *chevaliers* de la Mouche : « Je jure par les abeilles du mont Hymette fidélité et » obéissance à la directrice perpétuelle de l'ordre, de porter toute » ma vie la médaille de la Mouche, d'accomplir tant que je vivrai » les statuts de l'ordre; et si je fausse mon serment, je consens que » le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en » orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguil-» lons vengeurs. »

Il y a des gens qui voient dans tout ceci des mystères politiques se rattachant aux plus grands intérêts de la couronne, de l'Etat, de l'Europe même. Brodant à loisir sur cette donnée, ces observateurs percent d'un œil curieux les conciliabules nocturnes qu'ils disent avoir lieu à Sceaux, dans lesquels ils découvrent des épreuves dignes des chevaliers rose-croix, et où ils font signer aux élus, et de leur sang, un pacte bien autrement sérieux que le serment avéré. Toutes ces terribles choses, selon ces rêveurs, sont sorties une belle nuit de la petite tête de la duchesse du Maine, qui peut-être ne conçut jamais une idée réellement solide. Tout cela n'est en effet que pures subtilités, émanations du bel esprit de l'hôtel de Rambouillet, et matière nouvelle à cette enfilade de mots qu'on débite gravement à la cour de Sceaux, sans qu'ils laissent plus de trace dans la pensée que les bulles de savon n'en laissent dans l'espace quand elles sont évanouies.

Continuant sa marche victorieuse en Allemagne, l'électeur de Bavière a pris Kufstein le 18 juin et Inspruck le 26. Le temps était arrivé où les succès de ce prince pouvaient devenir funestes à l'empereur, menacé dans Vienne même, et cela par une combinaison

Sentinelle, dit alors la puissante dame, savez-vous qui je suis?

d'opérations avec le duc de Vendôme, qui avait forcé le passage des montagnes du Tyrol à l'entrée du Trentschin. Mais M. de Staremberg, sentant toute l'importance de ce mouvement combiné, avait fait occuper les gorges et châteaux du pays de Trente; Vendôme dut renoncer à son projet d'invasion en Autriche et retourner en Italie, où l'on devait craindre d'ailleurs les suites de la défection du prince de Savoie.

Marlborough, qui jusques alors n'avait agi que par ses lieutenants, s'est emparé en personne des villes de Broons et Huy. Guillaume III est remplacé dans la confiance des Hollandais par le duc de Marlborough. Ajoutons que ses talents et la grandeur de son génie le placent au-dessus de ce souverain.

On m'a fait hier la plus jolie surprise du monde en me prêtant les Mémoires manuscrits de mon vieux ami Gourville, parti depuis un

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

mois pour le rendez-vous général, où l'attendaient la Rochefoucauld et Condé, qui tous les deux furent assez grands pour aimer ce roturier et le dire hautement. L'ouvrage de Gourville est délicieux, jamais autant de naïveté ne découvrit aussi bien le dessous de cartes des brigues du monde et ne montra mieux de combien de petitesses sont tissues les grandeurs. Rien de curieux comme la narration de l'auteur touchant l'épisode de sa vie durant lequel on filait à l'Arsenal une corde pour le pendre, tandis que, les ordres du roi en poche, lui, pendu en perspective, filait des intrigues en Allemagne, en Hollande, dans les Pays-Bas, pour faire des alliés à Louis le Grand. Le neveu de Gourville, possesseur du précieux écrit, me l'a prêté parce qu'il sait que son oncle ne m'avait point caché sa naissance obscure; mais la manière tout unie dont le défunt en parle empêchera sans doute la publication du livre : l'illustration du Gourville vivant n'est pas, comme celle de la Rochefoucauld et de Condé, à l'abri du mépris des petits-grands [1].

Je ne sais en vérité que penser de la faveur toute particulière dont jouit à la cour la comtesse de Grammont, petite Ninon, à l'esprit près, sur laquelle les ans glissent comme la boule d'ivoire sur le billard. Sa Majesté donna dernièrement à cette mûre beauté une jolie petite maison dans le parc de Versailles, que Mansard a bâtie d'un coup de baguette. Le bel air du moment est d'aller au *pavillon des bois* dîner chez la comtesse; ce qui fait que l'on trouve tous les jours cent personnes dans cette charmante *solitude*. Le pèlerinage de la cour sur ce point est devenu tellement de mode que c'est une honte de ne l'avoir pas fait. Le comte trouve que les *pèlerins* dîneurs le jettent dans une dépense effroyable; que ce sont autant de ressources perdues pour le pharaon, le brelan ou le lansquenet, et qu'aucune des femmes qui le visitent n'a pour lui les charmes de la dame de carreau. Le vieux courtisan veut, dit-il, se mettre sur le pied de tenir note des repas qu'il donne; il présentera ses mémoires au roi, et priera Sa Majesté de trouver bon qu'à l'avenir il ne soit plus que son maître d'hôtel.

Le duc de Bourgogne conduit M. de Laubanie dans la chambre du roi.

M. le duc de Bourgogne, qui commande cette année en Allemagne, ayant sous lui les maréchaux de Tallart et de Vauban, s'est emparé de Vieux-Brisach après quatorze jours de siége; il est aisé de deviner auquel des trois généraux cette conquête est due. L'empereur a reçu la nouvelle de cet échec au moment où lui et l'archiduc Joseph, son fils aîné, élu *roi* des Romains dès 1690, venaient de signer (12 septembre) leur renonciation authentique à la monarchie d'Espagne en faveur de l'archiduc Charles, auquel il ne manque plus pour être un grand souverain que de posséder des États.

Pendant que le duc de Bourgogne prenait des villes sur le Rhin, Villars entraînait l'électeur de Bavière au delà du Danube. Le maréchal ayant appris que le prince Louis de Bade se disposait à détacher un corps pour surprendre Augsbourg, donna l'ordre à M. de Legal de marcher à ce détachement. Le général français rencontra les ennemis plus tôt qu'il ne pensait; mais, quoique pris à l'improviste, il les battit après quelques heures d'engagement. Ce succès n'était pas assez décisif pour empêcher le mouvement sur Augsbourg, la place fut occupée le 5 septembre par les Impériaux. M. de Villars déclara alors à l'électeur de Bavière qu'il fallait passer le fleuve. Le duc, dont les États pouvaient au moindre échec se trouver à découvert, hésitait à suivre le maréchal : il voulait auparavant consulter ses ministres, en référer à ses généraux. « La guerre, répondit l'ardent Villars, ne peut s'accommoder de ces lenteurs; Votre Altesse Électorale ne voit-elle pas que le comte de Styrum s'avance avec vingt mille hommes pour se joindre au prince de Bade près de Donawert? C'est là qu'il faut franchir le Danube, afin de prévenir cette jonction. Croyez-moi, prince, tombons sur Styrum... Marchons tout à l'heure. » L'électeur balançait encore. « Ne me parlez plus de vos ministres ni de vos généraux, reprit le marquis avec chaleur; ici, c'est moi qui suis votre ministre et votre général... Il ne faut pas d'autre conseil quand il s'agit de livrer bataille. » Subjugué plutôt que décidé par ce discours, l'électeur laissa derrière lui en soupirant, et sa capitale qu'il avait embellie, et des sujets qui le chérissaient. Mais ses hésitations se reproduisirent quand le maréchal eut fixé le moment d'attaquer : Son Altesse Électorale voyait avec raison toute sa fortune engagée dans un combat; un souffle d'une destinée contraire pouvait livrer ses États à l'empereur. « Eh bien! lui dit Villars, si Votre Altesse me refuse le secours de ses Bavarois, je vais combattre avec mes Français. » Et le maréchal donna le signal de l'attaque à Hœchstædt. L'électeur de Bavière combattit, mais avec la rage dans le cœur; ses troupes montrèrent de la mollesse, de l'indécision; elles savaient que l'engagement de la journée déplaisait à leur souverain; et, chez les Allemands, la valeur, c'est l'obéissance à la volonté du maître. Il est arrivé à Hœchstædt ce qu'on ne vit peut-être jamais : les deux armées se croyant défaites en même temps, prirent la fuite chacune de son côté; un instant Villars se vit seul debout sur un champ de bataille abandonné. Mais les Français ne tardèrent pas de reconnaître leur honteuse erreur; le maréchal les rallia sans peine, et recueillit à leur tête les trophées du jour. Ils consistaient en trente-trois pièces de canon, une multitude de drapeaux, d'étendards, de timbales, etc. Tous les bagages de Styrum furent ramassés au milieu de trois mille Impériaux privés de vie, et que le vainqueur eut le triste soin de faire enterrer sur la rive du Danube. M. de Villars lui-même rendit compte au roi du résultat de cette bataille : « Votre Majesté, lui écrivait-il, vient de remporter la victoire la plus complète sur l'armée de l'empereur, les ennemis n'ont pas conservé un drapeau pour se rallier lorsqu'ils auront cessé de fuir. J'envoie à Votre Majesté ceux que nous lui avons pris, ils couvriront quelques pierres des voûtes de Notre-Dame. Je voudrais, sire, avoir à me louer de l'électeur de Bavière; mais, j'oserai le dire à Votre Majesté, la conduite de ce prince ne paraît pas être franche, je sais de bonne part que la victoire d'Hœchstædt a peut-être plus affligé l'électrice et la cour de Munich que Léopold lui-même. Je ne puis donc cacher à Votre Majesté que mon armée se trouve placée dans une position difficile malgré ses succès, et que ceux-ci pourraient bien avoir seulement ralenti le cours des négociations secrètes que j'ai lieu de soupçonner entre le duc de Bavière et l'empereur. »

Il y avait de la réalité dans les craintes du maréchal; cependant l'électeur se rendit maître d'Augsbourg, le chemin de Vienne fut ouvert, et Léopold songea à quitter sa capitale, qu'un Sobieski ne défendait plus. Ce n'est pas seulement sur le Danube que la fortune des armes sourit à Louis XIV : le maréchal de Tallart, qui faisait le siége de Landau, en ayant confié la suite à M. de Laubanie, a défait le prince de Hesse dans les plaines de Spire, où la baïonnette, arme encore nouvelle pour les Allemands, paraît avoir décidé de la victoire. Elle était toutefois un peu outrée dans cette phrase d'une lettre de Tallart au roi : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de dra-

[1] Les Mémoires de Gourville ne furent en effet imprimés qu'en 1724, et sans doute à la mort de son neveu. Ils forment deux volumes in-12.

» peaux qu'elle n'a perdu de simples soldats. » Si le vainqueur de Spire n'est pas Gascon, il mériterait de l'être. La prise de Landau a été la suite immédiate de ce succès : Laubanie en est gouverneur.

Nos troupes ne sont pas oisives en Flandre ; mais elles y combattent avec moins d'éclat que sur le Danube et sur le Rhin. Le comte de Lamothe, officier médiocre, ayant été forcé dans ses lignes au pays de Vaas, par le baron de Spaart, le baron d'Obdam espéra pouvoir enlever aussi celles d'Anvers ; mais il y trouva le maréchal de Boufflers, qui, après une succession de combats livrés entre des digues et des canaux, finit par détruire en grande partie le corps assaillant, et l'obligea à fuir jusque sous le canon de Lille.

En éloignant la question morale dans l'examen de la défection du duc de Savoie, il demeure encore indécis s'il a commis une faute politique eu égard à son intérêt particulier ; mais il en a fait une bien caractérisée en laissant ses troupes dans nos rangs. Le duc de Vendôme, profitant de cette circonstance, les a fait désarmer et arrêter. Pendant qu'il prenait cette prudente mesure, et qu'il dispersait quinze cents cavaliers envoyés à Victor-Amédée, M. de Starembergy, trompant la vigilance de son ennemi, parvint à conduire au prince un secours beaucoup plus considérable que les troupes qu'on lui avait enlevées.

Passons à cette liste funéraire où je verrai bientôt inscrits tous les contemporains de mes jeunes ans, excepté ceux qui doivent y lire mon nom. Il faut y écrire en attendant celui de Saint-Evremond, voluptueux aimable et spirituel, qui eût été un écrivain supérieur, s'il eût voulu se donner la peine de le devenir ; mais le travail lui faisait peur, et la raison l'effrayait. Un prêtre lui demanda, quelques heures avant sa mort, s'il voulait *se réconcilier?* « Volontiers, répon» dit l'épicurien moribond, réconciliez-moi, je vous prie, avec l'ap» pétit. » Saint-Evremond mourut à Londres peu avant l'expiration de sa quarantième année d'exil ; il repose à Westminster près des rois de la Grande-Bretagne : les Anglais ont, en cela, porté trop loin l'hospitalité. Charles Perrault laisse cette année une place vacante aux académies de peinture et de sculpture, dont il fut le régulateur. On lui a reproché d'avoir critiqué les écrivains de l'antiquité ; c'était bien à tort. Notre défaut, à nous autres Français, est de vouloir tout admirer sur l'autorité de la réputation et tout décrier à son défaut. Il serait temps en vérité que nous prissions la peine de juger les hommes et les choses pour ce qu'ils sont. Je connais un lapidaire qui n'a jamais vu de diamants sans taches, et qui soutient qu'il n'en existe point où l'on n'en puisse découvrir avec une bonne loupe... Qu'on nous laisse donc aussi porter la loupe sur les écrits d'Homère ; la nature mit en nous un conseiller plus sûr qu'Aristote, c'est notre sens intime, et ce conseiller nous défend d'admirer le chantre de l'Iliade sans restriction.

Un infortuné que ses malheurs ont rendu célèbre, l'*homme au masque de fer*, vit enfin terminer, le 19 novembre, sa captivité avec sa vie. Dès qu'il eut fermé les yeux on le défigura, on mutila son corps, de peur que quelques traits, quelques signes ne pussent servir à le faire reconnaître si la curiosité songeait à fouiller sa tombe, qui fut creusée la nuit au cimetière de Saint-Paul. Le jour même où ce personnage mystérieux avait rendu le dernier soupir, ses meubles, son linge, ses habits, sa guitare furent brûlés ; on dépava sa chambre, on en démolit le plafond, les murs furent décrépits, visités, sondés. L'argenterie qui avait servi au *masque de fer* passa au creuset. De nouvelles portes, de nouvelles fenêtres remplacèrent celles qui servaient de son vivant ; et, comme si l'air même qu'il a respiré pouvait révéler son origine, la prison qu'il habita doit rester vacante.

J'ai recueilli quelques nouveaux détails sur le captif qui fut pendant sa vie et après sa mort l'objet de tant de précautions. Chaque fois qu'il se rendait à la messe, le gouverneur lui renouvelait la défense de montrer sa figure et de parler, ne lui cachant point qu'il y allait de sa tête. En effet l'ordre était donné aux invalides de tirer sur le prisonnier au moindre mot, au moindre geste de sa part qui tendît à le faire remarquer ; les fusils de ces soldats étaient en conséquence chargés à balle au moment de l'office. On lit dans quelques mémoires manuscrits, dont il faut se défier, que le personnage appelé l'*homme au masque de fer* vécut libre jusqu'à l'âge de vingt ans sous la surveillance d'un gouverneur ; mais qu'étant parvenu à ouvrir secrètement la cassette de ce gouverneur, il y avait découvert des lettres de Louis XIV et du cardinal Mazarin qui l'éclairèrent sur sa condition. Une autre fois, s'étant procuré un portrait du roi, il dit en le montrant au gentilhomme placé près de lui : *Voilà mon frere*, puis, tirant de son sein une lettre du cardinal, dans laquelle il croyait voir la confirmation de cette idée, il ajouta : *Voilà qui je suis*. Le soir même, disent toujours les manuscrits, le jeune inconnu fut arrêté et conduit aux îles Sainte-Marguerite. La captivité de l'homme au masque de fer a duré quarante-deux ans.

CHAPITRE XXXVII.

1704-1705-1706.

Masques que les femmes portent dans la rue. — Leur description. — *Les Folies amoureuses* de Regnard. — Les *Infiniment Petits*, livre du marquis de l'Hôpital. — Villars est remplacé sur le Danube par Marsin. — Situation critique de l'empereur. — Marlborough et Eugène volent à son secours. — L'archiduc Charles débarque en Portugal. — Craintes de Philippe V. — Disgrâce de la princesse des Ursins. — Philippe V et le duc de Berwick arrêtent la marche de Charles. — La Feuillade a des succès en Savoie. — Naissance du duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne. — Marlborough défait l'électeur à Donawert. — Imperitie de Villeroi. — Seconde bataille d'Hœchstædt ; l'armée française y est taillée en pièces. — 80 lieues de pays sont perdues en trois semaines. — Désespoir de toute la France. — Colonne d'Hœchstædt injurieuse pour Louis XIV. — Le roi veut envoyer un cartel à Léopold. — Honneurs rendus à Marlborough en Angleterre et en Allemagne. — Surprise de Gibraltar par les Anglais. — Marlborough passe le Rhin et prend Landau. — Changement de face de l'Europe. — Mort de Bossuet et de Bourdaloue. — Catinat refuse le cordon bleu. — L'électeur de Cologne, trait de folie de sa part. — La Feuillade prend Nice. — Tentative malheureuse pour reprendre Gibraltar. — M. de Lausanne. — Un bâton pour ce pauvre aveugle. — L'empereur Léopold ; coup d'œil sur son regne... sa mort. — Villars opposé à Marlborough. — Il le force à la retraite. — *Idoménée*, première tragédie de Crébillon. — *Les Menechmes*, comédie de Regnard. — Un trait du caractere de Louis XIV. — L'étoile de Villeroi nous attire un nouvel échec aux Pays-Bas — Premier bataillon carré. — Victoire de Cassano. — Conquête de Barcelone par lord Peterborough. — Beau trait de cet Anglais. — *L'Avocat Patelin* de Bruëis. — Réunion definitive de l'Ecosse à l'Angleterre. — Les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire. — Victoire de Cassinato. — Philippe V veut en vain reprendre Barcelone. — Son armée est mise en fuite. — Villeroi perd la bataille de Ramillies et toute la Flandre. — Louis XIV rappelle ce maréchal, mais sans lui faire aucun reproche. — Siége de Turin par la Feuillade. — Vendôme passe de l'Italie aux Pays-Bas. — Préparatifs immenses pour le siége de Turin. — Le duc d'Orléans remplace Vendôme en Italie. — Eugène s'avance pour débloquer Turin. — Le duc d'Orléans contrarié dans ses projets par le maréchal Marsin porteur d'un ordre de la cour. — Les lignes de l'armée française sont forcées. — Déroute ; l'Italie est perdue en quatre heures. — Le duc d'Orléans est blessé ; Marsin meurt de ses blessures. — La duchesse d'Orléans met ses pierreries en gage. — Madame de Maintenon donne à l'Etat son argenterie. — Aventures conjugales de la Feuillade. — Cinquante mille francs pour une nuit. — Rencontre du roi et de madame de Montespan. — Le bandeau du duc d'Orléans. — Voltaire chez Ninon. — Mort de cette célèbre courtisane. — Ses archives. — L'archiduc Charles est couronné à Madrid. — Le marquis de Rubas. — Philippe V prêt à partir pour l'Amérique. — Sa Majesté Catholique, aidée du maréchal de Berwick, rentre dans sa capitale. — Le diable de luxure dans un corps de quatre-vingts ans.

Quelques dames s'étant montrées cet hiver au cours avec des masques pareils à ceux que les femmes portaient le siècle dernier, lorsqu'elles sortaient de leurs maisons, leur exemple a suffi, et les masques ont reparu partout. Je ne sais si cette mode renouvelée semble ridicule à madame de Maintenon, et si la dévote marquise ne veut pas que les courtisans masquent leur visage, quand il lui plaît tant qu'ils masquent leur âme, mais Louis XIV fait un très-mauvais accueil aux dames qui paraissent au château avec des masques, et leur dit qu'il n'y a que pendant le carnaval des bals masqués à la cour. La mode aura donc tort pour cette fois à Versailles ; mais non pas dans les promenades, où elle a complétement raison. Les masques de ville sont de velours noir doublé de taffetas blanc, aucune ligature ne sert à les fixer sur le visage ; mais du bord de l'ouverture pratiquée vis-à-vis la bouche, part en dedans une petite tige de fil d'argent, que termine une boule de verre grosse comme une noisette. Cette tige, introduite dans la bouche, suffit pour soutenir le masque et déguise légèrement la voix. J'ai porté autrefois des masques, je les ai toujours trouvés fort incommodes ; feu la maréchale de la Ferté, qui dans sa jeunesse courait masquée les rues où l'on rencontrait le soir bon nombre de *mauvais garçons*, se louait beaucoup de cet usage et lui avait, disait-elle, les plus grandes obligations.

Nous avons eu, cet hiver, sur le Théâtre-Français, une nouveauté fort agréable : ce sont *les Folies amoureuses*, comédie en trois actes et en vers, de Regnard. Intrigue, caractères, incidents, poésie, dénoûment, tout, dans cette pièce, est ingénieux, gai, spirituel et du meilleur comique. Comme il faut parler de guerre partout au temps où nous vivons, l'auteur brûle un grain d'encens pour nos guerriers, en faisant terminer l'éloge que Crispin fait sans façon de lui-même par ce vers :

Savez-vous bien, monsieur, que j'étais dans Crémone...

« M. de Villeroi aurait bien voulu n'y pas être! » s'est écriée à ce vers une forte voix du parterre ; et les applaudissements ont interrompu les acteurs pendant un gros quart d'heure. Le succès des *Folies amoureuses* a été brillant ; cette pièce, *le Distrait* et *le Joueur* resteront.

On trouve, dans notre bon pays, le moyen de rire des événements les plus tristes : le marquis de l'Hôpital, savant distingué, qui le premier en France écrivit sur le calcul du grand Newton, vient de mourir dans un âge encore peu avancé. « Le livre intitulé *les Infini*» *ment Petits* fait honneur à cet écrivain, me disait hier l'éternel » plaisant de Grammont, et la perte de l'auteur doit être sensible à » l'Académie. Quant à madame de l'Hôpital, ajouta le comte, elle » reste avec quarante mille livres de rente, cela change sa position ; » car le marquis était fort économe, et la marquise était, dit-on, de» puis longtemps au régime des *infiniment petits*. »

Le roi avait été satisfait de la conduite de Villars à Hœchstædt, mais les réflexions sur l'électeur de Bavière, qui terminaient le rapport du maréchal, avaient déplu au monarque. Louis XIV, tout en faisant cas des talents militaires et de la valeur, ne les mit jamais au niveau de la grandeur attachée, par la grâce de Dieu, au titre du plus petit prince régnant. Que le duc de Bavière fût faux ou sincère dans son alliance, il n'appartenait pas, selon Sa Majesté, à une tête sans couronne de ternir la gloire d'une tête couronnée. L'expérience de M. Catinat était récente, elle devait éclairer M. de Villars. Mais les hommes qui veulent à tout prix sauver l'Etat sont d'une franchise incorrigible; et cette franchise leur est funeste, si les moyens de salut ne sont pas d'accord avec les opinions du prince. Or, malgré la marche savante de Villars, malgré la victoire d'Hœchstædt, malgré la perspective de nouveaux succès qui s'ouvrait devant lui, le rappel de ce maréchal était décidé, quand le duc de Bavière lui-même demanda un autre général. L'électeur motivait sa demande sur la précipitation de vues, sur l'impétuosité dangereuse d'exécution auxquelles se livrait trop exclusivement le marquis. L'étranger eut complétement raison dans l'esprit du roi; l'inepte Chamillart, qui ne jugeait de la guerre que par les rapports qu'il avait cru apercevoir de loin entre ce grand art et le jeu d'échecs, fut chargé d'écrire à Villars des lettres raisonnées et critiques sur ses manœuvres : le maréchal comprit les projets de la cour; il sollicita sa retraite. C'était où madame de Maintenon l'attendait (car malheureusement il faut voir l'influence de cette femme partout); le vainqueur d'Hœchstædt ne fut pas congédié, mais on l'envoya contre les rebelles des Cévennes; ce qui lui sembla pis; et le maréchal de Marsin le remplaça. Ainsi l'armée qui ne possédait que deux hommes ayant toute la confiance du soldat, Villars et Vendôme, se vit privée de l'un d'eux, au moment où la France avait le plus grand besoin de sa tête et de son bras.

Cependant Léopold tremblait toujours dans Vienne : l'électeur de Bavière, maître de Passau, couvrait chaque jour de coureurs les campagnes de l'Autriche; le prince de Ragotski, à la tête des révoltés hongrois soudoyés par la France, menaçait d'un autre côté la capitale de l'Empire, et Marsin, successeur de Villars, commandait au delà du Danube trente mille hommes, dont aucun ennemi ne paraissait devoir empêcher le mouvement sur le cœur des Etats autrichiens. Mais le duc de Marlborough, arrêté dans les Pays-Bas, devant un adversaire indigne de lui, l'élégant Villeroi; Marlborough, à qui des talents supérieurs comme général, une profonde sagesse dans le conseil, et la plus subtile politique dans les traités, avaient acquis la confiance sans bornes de sa souveraine; Marlborough, dis-je, vit le danger de l'empereur et courut à son secours, tandis que le prince Eugène, quittant précipitamment l'Italie, s'élançait vers l'Allemagne dans le même dessein.

Au moment où l'empereur chancelait sur son trône à Vienne, son fils Charles, dans l'espoir de fonder le sien à Madrid, implorait à Londres des secours de la reine Anne, et en obtenait trente vaisseaux de guerre, deux cents navires de transport, dix mille hommes commandés par le duc de Schomberg et de l'argent pour les frais d'une expédition en Espagne. Muni de ces ressources, l'archiduc débarqua le 9 mars à Lisbonne, où, pour premier soin, il fit frapper une médaille avec cette devise dérisoire : *Charles III, par la grâce des hérétiques Roi Catholique.* Mais il faut plus que de l'ironie pour conquérir un royaume; aussi le prince autrichien, qui ne possédait pas encore une seule pierre en Espagne, s'occupa-t-il sérieusement de préparer sa conquête, de concert avec le roi de Portugal et le général anglais. Il n'est pas inutile de dire que dans les lettres de remercîment que l'empereur écrivit à la reine Anne, bienfaitrice de l'archiduc, ce monarque, toujours plus docile à l'étiquette qu'à la reconnaissance, refusa à cette souveraine le titre de *Majesté*, et ne lui donna que celui de *Sérénité*. Léopold est un de ces hommes toujours prêts à dire : « Périssent tous les sentiments plutôt qu'une seule parcelle de ma grandeur... » Combien de siècles encore ces misères humaines auront-elles cours?

La cour de Madrid ne vit pas sans une sorte de terreur les préparatifs du prétendant autrichien; les forces de la monarchie espagnole, alors affaiblies par les envois successifs de troupes en Italie, n'étaient pas de nature à rassurer Philippe V; il fit part de ses justes appréhensions à Louis XIV, et le supplia de presser l'arrivée des troupes qu'il lui avait promises. Les craintes engagent souvent des discussions entre ceux qu'elles agitent; les discussions enfantent la mésintelligence, et de celle-ci naît ordinairement la disgrâce des dissidents qui n'ont pas autant de pouvoir que d'opiniâtreté. C'est ce qui arriva pour la princesse des Ursins : habituée à dominer le roi et la reine d'Espagne, elle émit des avis tranchants, impérieux; en un mot, des avis trop évidemment empreints de la suprématie de Versailles. La reine fut conseillée, éclairée peut-être par ses confesseurs sur les intelligences secrètes de l'adroite Française avec Philippe V, et sur les raisons qu'elle pouvait avoir eues de mettre fin au petit manége conjugal du lit à roulettes. La princesse de Savoie éleva la voix contre madame de Braccino, le roi n'osa la défendre... Elle est de retour en France, d'où sans doute elle ne repartira pour Madrid que bien nantie de crédit contre les petits airs souverains de la reine.

Louis XIV a répondu au cri d'alarme de son petit-fils, des troupes françaises ont été envoyées en Espagne; leur commandant est M. de Berwick, fils naturel de Jacques II, officier qui promet un rival à Vendôme et à Villars. Philippe V, s'étant mis à la tête d'une armée espagnole et française que M. de Berwick dirigeait sous lui, a successivement pris plusieurs places portugaises, s'est emparé du port d'Alègre, et a suspendu le mouvement offensif que Pierre II et l'archiduc Charles avaient commencé. On ne peut se dispenser de remarquer dans cette guerre que le fils d'un maréchal de France, M. de Schomberg, commande contre les Français, et qu'un seigneur né en Angleterre, M. de Berwick[1], est opposé à des Anglais. Voilà les effets de la politique; avec elle, les hommes ne sont jamais sûrs de conserver une patrie.

En Italie, la situation de nos affaires est heureuse : à la fin de la dernière campagne, M. de la Feuillade s'est rendu maître de presque toute la Savoie; il a pris, au mois de juin de cette année, Suse et Pignerol. C'est ainsi que le duc de Savoie perd ses Etats, tandis que sa fille donne un héritier à la couronne de France : madame la duchesse de Bourgogne accoucha le 25 juin d'un fils qu'on a nommé le duc de Bretagne.

Que dire encore des réjouissances auxquelles on se livre pour la naissance des princes : c'est une effusion par ordre d'hilarité et de vin, une explosion de boîtes, de pétards, de mille pièces d'artifice; image fidèle de la joie publique, qui réside tout entière dans le bruit et l'éclat.

En passant des bords de l'Escaut aux rives du Danube, Marlborough, dont aucune autorité ne gênait la conduite, avait pris avec lui dix mille fantassins anglais et vingt-trois escadrons. Le duc avait vu à Heilbronn le prince Eugène, qui venait de prendre le commandement de l'armée d'Allemagne; et, d'accord avec cet allié, il marcha droit à Donawert, où l'électeur de Bavière, à la tête de seize mille hommes, Français et Bavarois, gardait le pays conquis dans la campagne précédente. Vainement ce prince occupait-il un camp retranché que le fleuve protégeait d'un côté; l'intrépide Marlborough, suivi de son infanterie, franchit les fascines, renverse les palissades, se fait un pont des morts qu'il laisse dans le fossé, parvient au milieu des soldats de l'électeur, et en tue six mille au prix du même nombre de ses combattants, dont le sang se mêle à celui de leurs ennemis. Après cette défaite, les troupes du Bavarois vaincues et dispersées ne peuvent s'opposer à la marche du redoutable Anglais; il jette à la hâte une garnison dans Donawert, et, pénétrant en Bavière avec les débris victorieux de sa petite armée, impose le pays, tandis que ses soldats se délassent en pillant des fatigues de leur sanglante expédition.

Lorsque Marlborough s'était éloigné de la Flandre, Villeroi avait voulu s'attacher à ses pas; mais, aussi inhabile dans la poursuite d'un ennemi qu'à lui faire face en campagne ou à prévenir ses surprises dans une place, le pauvre maréchal avait bientôt perdu de vue l'armée anglaise. Elle fut escamotée, si j'ose le dire, au maréchal français, qui n'apprit ce qu'elle était devenue que par le bruit des désastres de Donawert.

Marlborough eût été un imprudent d'exécuter avec si peu de monde cette entreprise audacieuse sans être certain de se voir soutenu; mais, je l'ai dit, il avait combiné ses mouvements avec ceux d'Eugène, qui déjà s'avançait vers le Danube pour balancer les forces que le maréchal de Tallart amenait un peu tard à l'électeur de Bavière. Les deux armées, grossies de tous les secours qu'elles pouvaient recevoir, se trouvèrent en présence le 13 août à la pointe du jour dans cette même plaine d'Hœchstædt, où, l'année précédente, Villars avait moissonné de si beaux lauriers. Des souvenirs glorieux devaient animer les Français et les Bavarois; des craintes semblaient devoir troubler les Allemands et les Anglais. Mais de part et d'autre c'étaient d'autres généraux : Tallart et Marsin remplaçaient Villars à la tête de notre armée; Eugène et Marlborough, au lieu du prince de Bade, commandaient les ennemis... Que les chances devenaient différentes par la présence de ces chefs! Nos généraux ne devaient pas toutefois désespérer de la victoire : leurs forces réunies s'élevaient à soixante mille hommes, et les alliés n'avaient pas au delà de cinquante-deux mille combattants.

Après plusieurs marches et contre-marches, l'engagement commença à midi. Marlborough attaqua notre droite, où commandait Tallart; ce maréchal n'y était point alors : il venait de se porter à la gauche pour en reconnaître les dispositions. L'électeur et Marsin, qui dirigeaient cette aile, n'étaient pas encore attaqués par le prince Eugène; Tallart revola à son corps. Il le trouva déjà ébranlé; la cavalerie française, trois fois ralliée, allait céder pour la troisième fois, et sa défaite n'était retardée que par le feu dirigé contre Marlborough par une réserve d'environ douze mille hommes logée dans le village de Blenheim. Malgré ce secours et les prodiges d'activité et de présence d'esprit du général français, ses escadrons furent entièrement taillés en pièces; hommes et chevaux jonchèrent la plaine

[1] Il était fils de la sœur de Marlborough.

de leurs cadavres. Tallart vit bientôt tomber son propre fils, tué à ses côtés au moment où lui-même était atteint d'une grave blessure. Le père infortuné, le malheureux général n'aperçut qu'à travers le nuage répandu sur sa vue une victime si chère lui tendant sa main glacée, qu'un évanouissement l'empêcha de saisir... Quelques instants après, le maréchal reprit connaissance; il était prisonnier de guerre... près des restes inanimés de son fils.

L'aile droite n'était plus qu'une masse confuse de fuyards : officiers et soldats, pressés de toutes parts, ne sachant où fuir, tombaient où se jetaient pêle-mêle dans le Danube, qu'ils teignaient de leur sang. Marsin, jusqu'alors, avait peu souffert à l'aile gauche, il sentit cependant qu'il ne pourrait rétablir le combat; il songea à sauver ce qui restait de l'armée, et fit sa retraite, aidé de M. du Bourg, qui conserva une partie de l'infanterie en lui faisant traverser les marais d'Hœchstædt. Mais qui donc donnera des ordres aux douze mille hommes postés à Blenheim? Personne. Ils sont oubliés, et ce sont les plus anciens corps de l'armée... Las d'attendre, et ignorant ce qui se passe dans la plaine, M. de Clairambault, qui commande cette réserve, sort pour demander des ordres à M. de Tallart. A peine a-t-il fait quelques pas qu'il apprend la triste vérité : le maréchal, blessé et pris; son fils, mort; ses troupes, dispersées et hachées, noyées... Clairambault, surpris, ébahi, est entraîné par la foule poursuivie, qui se pelotonne en fuyant; elle le serre, l'entoure, l'entraîne, cet officier ne retournera plus au village de Blenheim... La terre manque sous ses pieds; il est renversé, culbuté, noyé dans le fleuve, tandis que sa troupe, cernée par un corps anglais, dépose les armes sans être entrée en ligne. Que pouvait faire ce corps resserré dans les rues étroites d'une bourgade, sur laquelle était pointée déjà l'artillerie des vainqueurs? Toute manœuvre était interdite, toute tentative impossible. Ces vieilles phalanges offrirent alors le spectacle le plus touchant : elles déchirèrent avec rage leurs drapeaux... Quelques soldats en engloutirent des lambeaux dans leur estomac.

Ainsi se termina la terrible journée d'Hœchstædt : les ennemis y perdirent, dit-on, près de cinq mille hommes, et eurent huit mille blessés; mais l'armée française fut à peu près détruite. Douze mille combattants français ou bavarois restèrent sur le champ de bataille, quatorze mille furent faits prisonniers, et des soixante mille hommes entrés en ligne Marsin en remmena moins de vingt mille sans canons, sans drapeaux, sans bagages, et désespérés.

Les résultats de cet événement sont immenses : la Bavière fut envahie, pillée, ruinée par l'empereur, dont l'âme ulcérée se vengea par des exactions révoltantes de ce qu'il appelait la trahison d'un prince allemand; il fit permettre à ses soldats tous les excès que la guerre traîne à sa suite. Trois semaines à peine se sont écoulées depuis la bataille d'Hœchstædt et nos troupes ont reculé de quatre-vingts lieues; elles étaient au delà du Danube, et dans quelques jours elles seront forcées de repasser le Rhin... Le malheur a des ailes comme la victoire.

Dessaisis de leurs États et fugitifs, les électeurs de Bavière et de Cologne, frères également infortunés, se rencontrèrent au bord du Rhin; ils s'embrassèrent en pleurant... L'un allait chercher des secours à Bruxelles; l'autre venait demander un asile à la cour de France.

Personne à Versailles ne voulait se charger d'annoncer de tels désastres à Louis XIV, ni de lui découvrir la pente rapide sur laquelle sa grandeur glissait depuis la défaite d'Hœchstædt... Madame de Maintenon seule osa montrer à Sa Majesté combien son étoile avait pâli : la religion lui imposait cette pénitence; c'est elle qui fit rappeler Villars. Quelle affreuse interruption des réjouissances continuées jusqu'alors par l'oisive courtoisie des grands pour la naissance d'un arrière-petit-fils de France! Aux transports d'une joie réelle ou feinte succédèrent tout à coup les cris et les pleurs d'une douleur générale. Quelle famille parisienne n'a perdu un fils, un frère, un cousin, un ami dans les douze mille morts qui dorment d'un sommeil éternel au bord du Danube, ou roulent avec ses ondes vers l'Hellespont! Est-il une noble maison en France qui n'ait pas à regretter la liberté ou la vie d'un de ses enfants parmi les deux mille officiers qu'a frappés ou désarmés le fer ennemi! Mais que devint le magnifique souverain de la France quand les journaux lui apprirent que l'empereur, avec une précipitation malveillante, avait fait dresser dans le camp d'Hœchstædt une colonne envoyée en poste de Vienne, et sur laquelle il avait d'avance fait graver cette inscription : *Agnoscat tandem Ludovicus XIV, neminem ante obitum debere aut felicem aut magnum vocari* (Que Louis XIV apprenne enfin que nul ne doit être appelé grand ou heureux qu'après sa mort) [1]. On assurait ce matin presque généralement que Louis XIV, outré de ces mots injurieux, avait fait agiter dans son conseil la question de savoir s'il pouvait céder au désir qu'il avait de provoquer Léopold en combat singulier. Le conseil aurait répondu que Sa Majesté, après avoir rendu les édits les plus sévères contre le duel, ne devait point, en envoyant ce cartel à l'empereur, enfreindre ses propres lois.

[1] Quoi qu'en dise Voltaire, cette inscription a existé, presque tous les historiens en ont eu l'assurance; mais on sait avec quelle liberté le grand écrivain nie la vérité quand elle le contrarie ou le gêne.

Le roi dévora son dépit, et sa grandeur d'âme le voila si bien qu'il ne parut sur son visage que des traces de cette affliction grave, mais paisible, qu'il devait au malheur de ses sujets atteints dans leurs plus chères affections. Louis XIV parla avec calme à la cour des remercîments que le parlement et les villes d'Angleterre ont accordés, par acclamation, au duc de Marlborough; des revenus que la reine Anne a joints à ceux qu'il avait; du titre de prince de l'Empire que Léopold lui a conféré... « C'est juste, disait Louis XIV, les grands » services doivent être payés. »

Pendant que, pour arrêter la marche rapide de Marlborough vers nos frontières, on rassemble les débris de l'armée détruite en Allemagne, auxquels se joignent des milices et des détachements tirés des garnisons, jetons un coup d'œil sur l'Espagne, où d'autres revers ont trompé les espérances de Philippe V. Ce monarque soutenait l'honneur de ses armes contre les Anglais et les Portugais réunis, lorsque le prince de Hesse-Darmstadt, qui avait échoué dans le projet de surprendre Barcelone, fit voile avec l'amiral Rook vers Gibraltar. Une tentative sur ce fort paraissait tenir de la folie : du côté de la terre, des rochers inaccessibles s'unissent, s'enlacent en quelque sorte pour former une ceinture d'obstacles insurmontables. Aucun port n'a été ménagé au bas de la forteresse; il n'y existe qu'une anse peu profonde, hérissée de rescifs, et dans laquelle les tempêtes de la mer se joignent aux vents qui se glissent à travers les roches pour éloigner les vaisseaux de cette plage inhospitalière. D'ailleurs ils y seraient foudroyés par l'artillerie des forts ou par celle d'un môle redoutable établi à fleur d'eau. Aussi Gibraltar n'a-t-il qu'une faible garnison reçue même avec dépit par les bourgeois, qui seuls, en effet, se défendraient contre une flotte de mille vaisseaux et cent mille hommes débarqués sous leurs murs. Qu'on juge, d'après ce que je viens de dire, du mépris avec lequel les Espagnols virent flotter le pavillon anglais devant cette place inattaquable! Elle renfermait alors cent hommes de garnison, qui ne prirent pas même les armes. Appuyés sur leurs pièces, ils souriaient avec dédain aux nombreuses bordées que Rook leur envoyait. L'amiral anglais tira quinze mille coups de canon, pendant que le prince de Hesse, débarqué avec quinze cents hommes sur l'isthme derrière la ville, essayait de gravir un rocher qui la protégeait de ce côté... Tant d'efforts, tant de décharges répétées au loin par les échos de la rive africaine, n'avaient même pas fait brûler une amorce aux assiégés... Les feux avaient cessé, lorsqu'un petit nombre de matelots montés sur des barques, et qui paraissaient se promener en pêchant, sautèrent tout à coup sur le môle, d'où l'on n'avait pas daigné tirer sur eux. Ces marins égorgent les sentinelles, retournent, avec l'adresse de leur profession, quelques canons contre la ville; les Espagnols qui accourent hésitent un moment, et ce moment suffit. Deux mille matelots sont dans la place; ils s'emparent des issues qui conduisent aux forts; les portes sont ouvertes au prince de Hesse... Gibraltar est conquise à l'inexprimable surprise des vaincus, et plus encore à celle des vainqueurs [1].

Vingt jours plus tard, M. le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, vint avec cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères pour reprendre Gibraltar. L'amiral Rook, maître de la mer, livra bataille à ce prince, sous lequel commandaient MM. de Pointis et de Villadarias. M. de Toulouse fit honneur dans ce combat à son titre d'amiral de France, il se retira sans perte, mais Gibraltar resta aux Anglais.

Louis XIV apprit cet autre échec presque en même temps que la défaite d'Hœchstædt; il ne fit point éclater sa douleur, son front se couvrit seulement d'un nuage plus épais... Ce prince apprend à commander aux passions; il acquiert ce courage résigné qui est aussi la grandeur.

La fortune, si contraire à nos armes en Allemagne et dans le Royaume Catholique, nous est moins défavorable aux Pays-Bas, où l'électeur de Bavière, qu'excite désormais contre l'empereur une soif ardente de vengeance, soutient avec honneur les chances de la guerre. En Italie, nous sommes demeurés maîtres de la campagne : M. de Vendôme s'est emparé dans ces derniers temps de Verceil et d'Yvrée.

Sur le Rhin, il n'en est point ainsi : M. de Marlborough, après avoir occupé Trèves, abandonnée par nos troupes, a fait mettre le siége devant Landau, que défendait le brave Laubanie, et qu'a voulu bombarder en personne l'archiduc Joseph, *roi des Romains* en dépit du Vatican. Malgré la plus honorable défense dont j'aurai occasion de reparler, l'intrépide gouverneur a dû remettre aux ennemis cette clef de la France; il avait supporté cinquante-trois jours de tranchée ouverte.

L'année 1704, qui se termine, a vu changer toute la face de l'Europe : Léopold, menacé par nous dans sa capitale, au mois de juillet, insulte nos frontières au mois de décembre. L'Espagne, où Philippe V régnait tranquille naguère, tandis que les puissances se déchaînaient les unes contre les autres à cause de lui, doit songer à

[1] Jamais Gibraltar n'a été reprise aux Anglais, malgré l'expédition tentée en 1782 par M. le duc de Crillon. On a souvent avancé que cette place fut livrée par trahison, mais aucun témoignage digne de confiance n'a été émis à l'appui de ces assertions.

défendre aujourd'hui ses Etats. Les électeurs de Bavière et de Cologne sont chassés de leurs possessions par l'empereur; des princes souverains d'Italie quittent les leurs, poussés devant nos généraux. Ajoutons qu'Auguste, roi de Pologne, précipité de son trône par Charles XII, l'Achille du Nord, se soustrait de chaumière en chaumière à son jeune vainqueur. Mais voici la plus grande, la plus surprenante de ces révolutions : Louis XIV, humilié, a su trouver dans le malheur une sagesse qu'il n'avait point au sein des triomphes et des prospérités.

Au milieu des calamités de la France, à peine a-t-on consacré un coin du crêpe funèbre qui la couvre aux deux plus illustres orateurs du monde chrétien; Bourdaloue et Bossuet sont morts : Bourdaloue, éclatant d'une gloire sans tache; Bossuet, flétri par le souvenir des persécutions de Fénelon.

Il y eut au jour de l'an une promotion de chevaliers de l'ordre; le maréchal Catinat y était compris, mais il n'a point accepté cette haute faveur et s'en est excusé le lendemain au grand lever.

« D'où vous vient donc cette idée, monsieur le maréchal? lui a demandé Louis XIV avec une hauteur qui laissait entrevoir du dépit.

— Sire, a répondu le vainqueur de Marsaille, cette idée est la conséquence d'une appréciation exacte de ma situation à la cour.

— Je ne vous comprends pas.

— Je vais tâcher, sire, de me rendre moins obscur. Votre Majesté, en me remplaçant dans mon commandement d'Italie, a laissé voir qu'elle était mécontente de mes services; la grâce qu'elle daigne me faire serait donc gratuite.

— Vous avez mal compris le sujet de votre rappel : vos services, je les estime; mais une ouverture, prématurée, imprudente, sur le duc de Savoie...

— Raison de plus... un calomniateur ne peut mériter d'obtenir une place dans les ordres de Votre Majesté.

— Je ne dis pas, monsieur, qu'il y ait eu calomnie; mais une tête couronnée méritait plus d'égards, et j'ai dû vous donner ce tort.

— Et moi, sire, je dois refuser une récompense que Votre Majesté m'accordait dans cette opinion. Je la supplie de plus de me pardonner l'erreur dans laquelle j'étais tombé; mais j'avais pensé qu'une tête couronnée, qui se dégrade par la trahison, perdait toute sa grandeur, et que le plus humble des généraux, quand il sert son prince et l'État au risque de son crédit, méritait quelque indulgence.

— Avouez, monsieur le maréchal, reprit le roi, qui changea en souriant la face de l'entretien, avouez que vos preuves vous inquiétaient un peu?

— Mon Dieu non, sire. Ma famille a rempli mon hôtel de titres victorieux... à ce qu'elle dit; pour mon compte, j'ai dès longtemps acquis la plus précieuse de toutes les preuves : celle qu'il n'y eut jamais parmi mes aïeux aucun de ces seigneurs errants qui faisaient des biens d'autrui les leurs par le droit de l'épée... aussi ne suis-je point sûr, quoi qu'en disent mes parents, que quelques-uns de nos ascendants n'aient pas dérogé.

— Mais le refus que vous faites du cordon peut nuire à votre famille?

— Sire, elle me rayera de sa généalogie. »

Ici le roi s'éloigna de M. Catinat en hochant de la tête, et pas un seul des courtisans ne lui parla pendant le reste du lever.

L'électeur de Cologne est arrivé vers la fin de l'année dernière à la cour, où ce prêtre souverain s'est inscrit parmi les simples chapelains de la duchesse de Bourgogne. Malgré cette apparente modestie, le prince regrette fort ses Etats; dans les premiers temps de son expulsion, le regret ne lui laissait pas même toute sa raison : on me racontait l'autre jour un trait de lui qui frise la folie. Etant à Valenciennes au carnaval dernier, Son Altesse Électorale fit annoncer qu'elle prêcherait le jeudi gras sur la mortification des âmes dévotes en expiation des péchés de l'époque. Au jour dit l'église était remplie d'auditeurs, fidèles ou curieux. L'électeur arrive, monte en chaire, fait sa prière, se relève et crie d'une voix de tonnerre : *Tour de carnaval, mes frères! tour de carnaval!* Puis cet étrange prédicateur descend de chaire, pendant qu'une troupe de trompettes, de cors de chasse et de timbales, apostée par lui à la porte de l'église, met le comble à ce scandale en faisant un tintamarre affreux... L'auditoire se montra fort scandalisé dans le premier moment; mais il finit par hausser les épaules, et chacun se retira en demandant si le prince avait un médecin.

Retournons à la guerre, car aujourd'hui la guerre seule occupe toutes les têtes : spectacles, fêtes, galanterie, manége des courtisans, tout cède aux inquiétudes que les événements militaires autorisent. M. de la Feuillade, continuant ses succès en Savoie, a pris Villefranche et, qui mieux est, le port de Nice. Cette dernière prise, en ôtant au duc l'espoir d'être secouru par mer, rend sa position extrêmement critique. De son côté M. de Vendôme s'est emparé enfin de Vérac, qu'il tenait assiégée depuis le mois d'octobre. Cette conquête est d'autant plus précieuse qu'elle coupe les communications des ennemis avec le Crescentin, d'où ils tiraient incessamment des secours.

Mais en Espagne on s'obstine à vouloir reprendre Gibraltar : c'est attaquer aux cornes un taureau, dont on ne s'est emparé par là que parce qu'il dormait. Le maréchal de Tessé, envoyé à la conquête de ce fort imprenable avec des troupes pour l'assiéger par terre, a complétement échoué dans cette tentative malgré le concours de M. de Pointis, qui le secondait avec treize vaisseaux. Le général dut remmener de l'isthme sa petite armée réduite à des débris; l'amiral perdit sa flotte, que les Anglais enlevèrent à l'abordage, brûlèrent ou firent briser sur les rochers... M. de Pointis lui-même dut regagner la terre dans une simple chaloupe à peine épargnée dans ce désastre général.

La relation de ce nouveau malheur arriva la semaine passée à Versailles : le moment n'était pas favorable pour demander des grâces au roi; pourtant ce fut celui que choisit M. le duc de Bourgogne, qui s'était fait le protecteur de M. de Laubanie, lieutenant général d'une bravoure éclatante et d'une modestie malheureuse. Mais je dois dire un mot des services de cet officier avant de parler de la récompense que le petit-fils de France voulait solliciter. On sait que M. de Laubanie était gouverneur de Landau lorsque, à la fin de la dernière campagne, le *roi des Romains* vint investir cette place. Après un mois de siége meurtrier, le général français fut sommé de se rendre. « Il » est si glorieux, répondit-il, de résister à un prince qui a tant de » valeur et de capacité, que je veux encore avoir quelque temps » cette gloire. » Vers la fin d'un second mois, un trompette renouvela la sommation en demandant, de la part de l'archiduc, si le commandant de Landau prétendait s'ensevelir sous ses ruines. « Le » mausolée est trop beau, dit l'intrépide Laubanie, pour ne pas » l'ambitionner, mais je tâcherai de reculer la sépulture. » Enfin une bombe ayant éclaté près de ce vaillant officier, il fut blessé à la poitrine et privé de la vue par la terre et les pierres qui lui couvrirent le visage... Landau se rendit. S'étant donc chargé de guider M. de Laubanie dans la chambre du roi, M. le duc de Bourgogne, qui avait fait remettre le matin à Sa Majesté un mémoire renfermant tout ce que je viens de rapporter, conduisit son brave protégé auprès du monarque en disant : « Sire, voilà un pauvre aveugle qui aurait » besoin d'un *bâton*... » Louis XIV n'ayant rien répondu, M. de Laubanie fut si frappé de ce silence, qu'il tomba malade, et mourut il y a trois jours.

La mort de l'empereur Léopold, arrivée le 6 mai, est à peine un événement; elle ne peut rien changer à la face des choses, ce n'est en Allemagne qu'un homme de moins. Ce prince ne sortit jamais des bornes d'une étroite médiocrité, souvent même il se montra d'une nullité honteuse; plus souvent on le vit ingrat envers ses amis et cruel avec ses ennemis, qu'il ne sut dans aucun cas ramener à lui par des procédés généreux. Le nom de Léopold ne marquera dans l'histoire que par l'exécution d'une foule de seigneurs hongrois que l'empereur eût pu se rallier, et qu'il assassina... L'Empire ne perd rien de sa prépondérance par la mort de ce souverain : la puissance autrichienne, c'est le bras d'Eugène; nous verrons bientôt si l'on peut ajouter et la tête de Joseph Ier.

Les Portugais s'avancent à grands pas sur le territoire espagnol, ils sont maîtres de Salvatierra, de Valencia, d'Alcantara et d'Albuquerque. Mais espérons que vers nos frontières du nord les ennemis vont s'arrêter... Villars, qui a soumis les Camisards, Villars, que, malgré les intrigues de cour, il faut appeler au secours de la France, est enfin opposé à ce Marlborough, qu'il est digne de combattre, et dont l'éclatante fortune ne l'éblouira point. Le maréchal français, à la tête d'une armée inférieure en nombre à celle du vainqueur d'Hœchstædt, est venu camper devant lui à Sirk, position dans laquelle il couvrait Thionville, Sarrelouis, et fermait les chemins de la Champagne aux ennemis. Marlborough méditait une action; Villars la désirait avec ardeur, mais la bonne position qu'il occupait, bien loin de permettre au duc de l'attaquer, obligea cet Anglais à décamper lui-même : le prince de Bade, qui devait lui amener un secours, ayant tardé d'arriver. Contraint de rétrograder, Marlborough donna dans cette circonstance le singulier exemple d'un général se justifiant auprès de son ennemi de ne l'avoir pas attaqué. « Monsieur » le maréchal, écrivit-il à Villars, rendez-moi la justice de croire » que ma retraite est la faute du prince de Bade, et que je vous » estime encore plus que je ne suis fâché contre lui. » Milord Marlborough ayant levé son camp sur le Rhin se porte en Flandre; il y retrouvera le maréchal de Villeroi, auquel il n'aura pas l'occasion d'écrire une semblable lettre.

La nouvelle de ce premier succès, en faisant rougir le conseil Maintenon de son ingratitude envers l'un de nos plus grands hommes de guerre, a relevé un peu les esprits de la cour et de la ville... Rien de consolant comme l'espoir qui s'appuie sur la confiance. On revient tout doucement aux plaisirs, et je profite de l'à-propos pour dire un mot de deux nouveautés que nous ont données les comédiens français. La première est une tragédie d'*Idoménée*, dont le sujet me paraît emprunté du *Télémaque*. L'auteur est M. Crébillon, qui, dans ce premier ouvrage, donne à Melpomène une allure tout à fait nouvelle. J'ai lu autrefois les tragédies de Shakspeare, il me semble qu'il y a dans le genre de M. Crébillon quelque chose de ce sombre et énergique Anglais. Le plan d'*Idoménée* manque quelquefois de ré-

gularité, mais il n'est nulle part dépourvu d'intentions tragiques. Les vers sont durs, rocailleux, souvent incorrects, mais ils abondent en pensées fortes, en expressions d'une sublime originalité. S'il arrivait un jour qu'on ôtât à la tragédie un peu d'art, qu'on lui rendît un peu de naturel, la pièce nouvelle ne serait pas loin d'être un chef-d'œuvre. Boileau en a dit : « Il me semble que j'entends un ouvrage fait par » Racine ivre. » Je me garderai bien de prendre cela pour une amère critique. *Idoménée* a produit une vive sensation.

Les *Ménechmes*, comédie de Regnard, sont, je crois, imités du théâtre grec. La donnée principale est comique : deux hommes de la plus exacte ressemblance et que l'on prend à chaque instant l'un pour l'autre, fournissent matière à une foule d'incidents, de bévues et de quiproquo que l'auteur a rendus fort gais par sa manière vive et spirituelle. L'ouvrage se soutiendra.

L'étiquette de la cour est immuable; quels que soient les événements généraux, il faut que le cérémonial, les usages, le mécanisme enfin de la grandeur souveraine aillent toujours : toutes nos armées seraient détruites, nos frontières envahies avant qu'on supprimât un voyage d'agrément à Marly ou à Fontainebleau. Le roi y tient à tel point que la santé des courtisans, même celle des princes de sa famille, doivent s'arranger de cette inviolabilité d'habitude. Au printemps, madame de Bourgogne était grosse et fort incommodée. Elle gardait la chambre et passait toutes ses journées sur sa chaise longue. Il paraissait impossible à madame de Maintenon que la duchesse fût du voyage de Fontainebleau qui se préparait; Fagon fut chargé d'exciter doucement la compassion du roi sur l'indisposition de sa petite-fille, et d'obtenir que Sa Majesté ne l'emmenât point. Le médecin se tira de cette mission en homme habile : il fit résonner à l'oreille du roi les termes de l'art qui pouvaient le mieux caractériser le danger d'un voyage dans la situation de Son Altesse Royale. Eloquence perdue! Madame de Bourgogne amuse Louis XIV; elle le fait rire, le divertit; ce prince n'a plus son nain, il faut bien que quelqu'un le remplace. Malgré sa grossesse, son indisposition et le colosse de danger élevé par Fagon, la princesse fut contrainte de suivre Sa Majesté à Fontainebleau. Trois jours après l'arrivée de la cour dans cette résidence, le roi se promenant à l'issue de la messe devant le bassin, vit venir précipitamment à lui la duchesse de Lude, dame d'honneur de madame de Bourgogne. Elle parla bas quelque temps à Sa Majesté, qu'elle avait tirée à l'écart. Cet *aparté* ne fut pas long; le monarque revint soucieux et préoccupé près de ses courtisans, mais aucun d'eux, comme on le pense bien, n'osa l'interroger. Ce fut lui qui rompit le silence : « La duchesse de Bourgogne, dit-il avec dépit, » vient de faire une fausse couche. — C'est un grand malheur, ré- » pondit M. de la Rochefoucauld, car s'étant déjà blessée d'autres » fois, il est à craindre que Son Altesse Royale n'ait plus d'enfants. » — Eh bien! quand cela serait, reprit le roi d'un ton brusque, » qu'est-ce que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils; et » quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de » se marier et d'en avoir? Eh! que m'importe qui me succède des » uns ou des autres, ne sont-ce pas également mes petits-enfants? » Dieu merci elle s'est blessée parce qu'elle avait à l'être; je ne serai » plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de » faire par les représentations des médecins et des matrones, j'irai et » je viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos. » Le silence le plus profond suivit cette sortie; le roi, appuyé sur la balustrade qui entoure le bassin, excita l'attention des courtisans à propos d'une carpe... aucun d'eux ne parla. Louis XIV s'adressa alors à des gens du bâtiment, qui répondirent, et Sa Majesté fut délivrée d'un silence qui en disait trop... Je vois maintenant pourquoi madame de Maintenon, lors du départ de Philippe V, fut si étonnée de la sensibilité des princes du sang.

Nous faiblissons aux Pays-Bas, que sera-ce quand Marlborough s'y trouvera! L'électeur, qui avait été forcé de lever le siége de Liége, était venu camper à Vignamont avec le maréchal de Villeroi. Or, l'étoile de ce dernier le suivait : le développement des lignes les ayant rendues d'autant plus faibles qu'elles étaient plus étendues, offrit bientôt prise aux ennemis; ces lignes furent forcées à un poste que M. de Roquelaure défendit en vain avec une grande valeur. Cependant M. de Caraman, au moyen d'une manœuvre nouvelle parmi nos troupes, parvint à opérer sur ce point une retraite honorable : il se retira en faisant former à son corps un bataillon *carré* que les assaillants ne purent entamer; et le poste, protégé par cette manœuvre, fut presque entièrement sauvé. L'armée a reculé jusque sous les murs de Louvain.

C'est toujours avec orgueil que je tourne mes regards vers l'Italie : là du moins il croît encore des lauriers pour nous. Les réputations se soutiennent par l'adresse autant que par les actions d'éclat : soit que le prince Eugène redoutât pour sa gloire l'impétuosité de Vendôme dans une bataille rangée, soit qu'il fût économe du sang de ses soldats, il s'était borné à une guerre de ruse et de chicane depuis son retour en Italie. Le duc de Savoie, serré de près par la feuillade, avait le plus pressant besoin de secours, et le général autrichien ne lui en conduisait qu'avec lenteur. Enfin il se présenta le 16 août pour traverser l'Adda, défendue par le duc de Vendôme, et fit attaquer le pont de Cassano. Une action d'infanterie longue et meurtrière eut lieu. Les généraux en chef, dominés par un amour-propre égal, y combattirent comme deux grenadiers : Vendôme eut son cheval tué sous lui; Eugène, plus malheureux, fut blessé, et sa réputation reçut un échec. Les Impériaux furent forcés de se retirer; le duc de Savoie demeura privé de secours. Vendôme est dur et impérieux, il avait parlé avec peu de mesure pendant le combat à son frère le grand prieur; celui-ci quitta l'Italie le lendemain de la bataille qu'il avait aidé à gagner, jurant qu'on ne le verrait plus servir... Je suis sûre qu'il ajouta tout bas « si ce n'est la beauté. »

L'année dernière la cour ne voulait Villars nulle part, maintenant elle le voudrait partout; mais comme il ne peut être tout à la fois en Flandre et sur le Rhin, il a dû se contenter de détacher un corps de son armée et de l'envoyer à l'électeur de Bavière. Ainsi affaibli, le maréchal n'en a pas moins forcé les lignes de Veissembourg le 3 juillet et pris Hombourg le 26.

Plus tard, le maréchal se trouvait sur la défensive dans le pays d'Haguenau : il y eût facilement conservé ses lignes avec la totalité des troupes qu'il commandait primitivement; mais après le départ du détachement fourni aux généraux des Pays-Bas il ne lui restait pas assez de forces pour s'opposer avec succès au prince de Bade, qui s'empara du pays et de la ville d'Haguenau.

Les Anglais et les Portugais ont achevé de conquérir le royaume de Valence et la Catalogne; les étendards de Philippe V ne flottent plus sur aucune des places de ces provinces. Barcelone elle-même est soumise à l'archiduc Charles. Le général anglais qui s'est emparé de cette forteresse, le comte de Peterborough, est un de ces aventuriers dont la vie tient du roman. Dans un âge encore fort tendre il porta les premiers coups au trône de Jacques II et forma le noyau des partisans du prince d'Orange. Riche, généreux, prodigue même, Peterborough fait en Espagne la guerre à ses dépens; bien plus : il arrive souvent que ce général anglais nourrit l'archiduc Roi Catholique par la grâce des hérétiques, lequel a de fort grandes prétentions mais de très-petites ressources. Au mois d'octobre lord Peterborough proposa au prince de Hesse d'attaquer soudainement Barcelone vis-à-vis un point dont il avait reconnu la faiblesse. Ce point est attaqué, enlevé, mais le prince allemand y perd la vie. En ce moment l'explosion d'un magasin à poudre cause un tel désordre dans la ville, que les assiégés demandent à capituler. Cependant les troupes hessoises, introduites par la brèche, parcourent déjà les rues en vainqueurs, et en vainqueurs audacieux : l'or, les marchandises, les femmes tombent en leur pouvoir ou le subissent. Les plus nobles Catalanes assouvissent la brutalité des plus obscurs soldats... Quelle altération de l'illustre sang espagnol! La capitulation n'était point encore signée; le vice-roi accourt sur le glacis et reproche amèrement au général anglais ce qui se passe dans la place.

« Vous nous trahissez, lui dit-il; nous capitulons de bonne foi, et vos soldats, entrés par les remparts, se livrent à des excès révoltants.

— Ce ne sont pas mes Anglais, répondit Peterborough, mais les Allemands du prince de Hesse, qui vient de périr.

— Ne commandez-vous pas en chef, et ne pouvez-vous empêcher ces désordres?

— Sans doute, si j'étais dans Barcelone. Ecoutez, je ne connais qu'un moyen d'arrêter le pillage et le viol : laissez-moi entrer avec mes Anglais avant la signature du traité. Je vous réponds de tout calmer et de sauver la ville.

— Mais, général, qui me garantira que les conditions verbales de notre reddition seront respectées?

— La parole d'un officier de Sa Majesté Britannique.

— C'est qu'à la guerre...

— A la guerre comme ailleurs, monsieur, un Anglais n'a jamais violé la foi qu'il avait donnée. J'entre, je parcours les rues, je rétablis l'ordre, et je reviens à la porte avec toute l'armée achever la capitulation.

— Allez donc, monsieur le comte.

— C'est avoir trop tardé. »

Peterborough pénétra dans la ville avec deux mille Anglais, ramassa partout les pillards, en fit pendre quelques-uns, et revint au bout d'une heure sur le glacis où le vice-roi l'attendait.

« Maintenant, monsieur, dit-il, dressons notre capitulation : je vous jure qu'il n'est pas resté à Barcelone un seul homme de mon armée... J'ai fait rendre tout ce qui pouvait être rendu... Votre Seigneurie m'excusera auprès des dames, mais il est des choses qu'on ne saurait restituer.

— Voilà qui est beau! s'écria l'Espagnol en baisant la main du lord... C'est bien dommage qu'une âme si magnanime soit hérétique.

— C'est vrai, répondit l'Anglais, mais presque tous les soldats qui violaient tout à l'heure vos femmes sont catholiques romains. »

Tandis que Barcelone se rendait, Girone se déclarait pour l'archiduc; mais le maréchal de Tessé faisait lever le siége de Badajoz au Portugais Las Minas.

En Savoie, la campagne se termine aussi heureusement qu'elle a commencé : Soueino a ouvert ses portes à nos troupes, et Montmé-

lian s'est rendue à M. de Vendôme. Encore quelques jours et Victor-Amédée sera assiégé dans sa capitale.

L'abbé Bruéis vient de remettre au théâtre une farce qui eut au seizième siècle le plus grand succès sous le titre de *Farces de maître Pierre Pathelin*. La pièce plus tant alors, qu'un écrivain de l'époque la place au-dessus de toutes les comédies grecques, latines et italiennes. Malgré cette supériorité, cet ouvrage, joué tel qu'il était sous François Ier, ne réussirait pas aujourd'hui sur les tréteaux de la foire; mais comme le sujet a paru avec raison fort comique à Bruéis, il l'a remis au creuset pour nous offrir *l'Avocat Patelin*, comédie en trois actes réguliers, ce qui ne l'empêche pas d'être très-gaie. Elle fut cependant sifflée outrageusement à la première représentation. Les comédiens avaient renoncé à donner *l'Avocat Patelin*, lorsque *Madame* les fit prier de le représenter une seconde fois pour elle. Dès les premières scènes la princesse rit beaucoup des farces de Patelin: au second acte son rire redoubla à tel point, que, du parterre, on voyait sauter la volumineuse gorge de Son Altesse... Le public se mit de la partie; non-seulement il rit à son tour, mais il applaudit à tout rompre. La pièce fit fureur aux représentations suivantes, et cela parce qu'une grosse gorge avait bondi.

La reine Anne, plus heureuse que son prédécesseur, consomma cette année l'union des royaumes d'Angleterre et d'Écosse, qui n'auront plus qu'un seul et même parlement, sous le nom de *parlement de la Grande-Bretagne*. Une autre mesure politique était prise dans le même temps en Allemagne : les électeurs de Bavière et de Cologne y étaient mis au ban de l'Empire, comme traîtres à la grande confédération germanique; le fils du premier était jeté dans une prison. Les vaincus sont toujours de bien grands coupables. Mais si le succès fait la vertu, M. de Vendôme est, quoi qu'on en dise, l'homme le plus vertueux de notre temps. A peine les lauriers de Cassano reposaient-ils sur son front que d'autres lauriers y ont été joints. Le petit-fils de Henri IV, qui n'est pas maréchal de France après autant de victoires que le maréchal de Villeroi compte de défaites, ayant rencontré à *Cassinato* le comte de Reventlau, général danois, lui a livré bataille et l'a défait entièrement. Le vainqueur poursuivait encore les vaincus le lendemain de cette brillante action, lorsqu'il trouva le prince Eugène, qui accourait au secours de son allié. Attaqué par l'impétueux Vendôme, il se fit tuer deux mille hommes, et dut suivre le mouvement de retraite précipitée du comte de Reventlau. Le général autrichien, retiré derrière l'Adige, y attend les secours que son souverain lui a promis.

Après un si beau succès, pourquoi faut-il qu'on retrouve en Espagne de si tristes événements? Barcelone était prise; Philippe V n'avait pas assez de troupes et possédait trop peu d'autres moyens pour tenter de reprendre cette forte place. Quand on manque de pouvoir, il faut savoir s'armer de résignation en attendant une meilleure fortune : on augmente ses malheurs lorsqu'on veut imprudemment les réparer. Mal inspiré, mal conseillé peut-être, le roi catholique fit investir Barcelone au commencement d'avril par trente-sept bataillons et trente et un escadrons, l'élite de son armée, qu'il commanda lui-même, ayant sous lui le maréchal de Tessé. Il ne restait plus que vingt-cinq vaisseaux à la France, Louis XIV les avait confiés au comte de Toulouse... Il vint les ranger devant Barcelone pour seconder les efforts de Philippe V... Malheureux siége! fatale union! La flotte anglaise paraît, dissipe l'escadre française, et le comte de Tessé, contraint de lever le siége avec précipitation, abandonne dans ses lignes équipage de siége, bagages, provisions et quinze cents blessés, que recueille l'humanité du comte de Peterborough.

Cependant il nous restait de l'espoir en Flandre : nos pertes n'y étaient point des désastres, elles pouvaient se réparer. Malheureusement Villeroi commandait de ce côté : quatre-vingt mille hommes étaient réunis sous ses ordres; mais que fait le nombre des combattants? Turenne en voulait à peine quarante mille pour attaquer avec succès les plus fortes armées. Le favori de Louis XIV, oubliant et ses précédents et ceux de Marlborough, qu'il avait en tête, se flattait de subjuguer enfin la fortune, et d'effacer à jamais dans la mémoire des hommes le souvenir de ses échecs. L'armée du maréchal était campée au bord de la petite rivière de Ghette, ayant son centre près du village de Ramillies. Dans ce centre, qu'il eût fallu montrer fort et libre de ses mouvements, Villeroi avait enclavé les soldats de nouvelle recrue et les lignes y étaient embarrassées par les bagages, qu'un général expérimenté rejette toujours avec soin derrière lui. Quant à la gauche, le maréchal, comme s'il eût voulu la garantir du combat, au lieu de la placer de manière à y prendre part, l'avait reléguée au delà d'un marais qui lui coupait toute communication avec le reste de l'armée. La droite seule, d'après ces étranges dispositions, pouvait donc agir avec quelque chance de réussite. Villeroi était entouré d'officiers expérimentés: ils ne manquèrent pas de lui faire les plus vives représentations sur cet ordre de bataille, aussi dangereux qu'opposé aux règles de la guerre. Cet inhabile tacticien fut sourd, et attendit l'attaque avec une confiance imperturbable dans ses talents. « Messieurs, dit Marlborough à ses officiers, ce petit-maître de » Versailles m'aurait prié de placer ses troupes à ma plus grande » commodité pour les vaincre que je ne les aurais pas mieux disposées que lui. Vous pouvez commander votre dîner, ceci ne sera pas long. » A ces mots, le duc dégarnit sa droite, qui ne pouvait pas être attaquée par la gauche de Villeroi, logée dans le marais comme une troupe de canards, et l'illustre Anglais renforce son aile gauche et son centre de tout ce qui lui devient inutile sur l'autre point. M. de Gassion, lieutenant général, appréciant en homme éclairé ce mouvement des ennemis, court au quartier du maréchal : « Vous êtes » perdu, lui dit-il, si vous ne changez votre ordre de bataille, si vous » ne resserrez vos lignes et ne placez mieux votre gauche. Vite, faites » partir vos aides de camp; nous allons être attaqués tout à l'heure, » il n'y a pas un moment à perdre. » Villeroi traita avec hauteur le conseiller, s'emporta contre lui, et rien ne fut changé... Le canon se fit entendre. « C'en est fait, dirent tous les généraux, l'armée de Sa » Majesté est anéantie. »

Attaquées avec impétuosité vers Ramillies par des forces supérieures, nos troupes ne purent en soutenir le choc; elles furent taillées en pièces. La bataille dura... une demi-heure, et ce court espace de temps suffit pour nous faire perdre vingt mille hommes dont quatre mille restèrent sur le carreau. Le pauvre électeur de Bavière, présent à Ramillies, partagea la honte de cette journée; Marlborough en fit rejaillir la gloire sur le duc de Vittemberg et le maréchal d'Owerkerque, qui commandaient près de lui.

Tel fut aux Pays-Bas le triste pendant de la bataille d'Hœchstædt; les résultats furent plus rapides encore après les désastres du 23 mai 1706 qu'ils n'avaient été après ceux du 13 août 1704 : Anvers, Louvain, Malines, Lierres, Bruxelles, Bruges, Gand, Oudenarde, Ostende, Menin, Dendermonde, Ath tombèrent en peu de jours au pouvoir du vainqueur; les vaincus, dans une déroute complète, ne purent rien défendre, rien couvrir, ils ne purent songer qu'à leur salut. Villeroi, devenu aussi humble qu'il s'était montré audacieux avant le combat, demandait alors à tout le monde des conseils qu'il ne voulait naguère recevoir de personne. Honteux, désespéré, inquiet sur ce crédit qui lui tenait lieu de gloire, il n'osait envoyer à Louis XIV le funeste rapport des événements de Ramillies; ce ne fut qu'au bout de cinq jours que le courrier partit. Mais la renommée vole dans le malheur comme dans la prospérité : Paris, Versailles, presque toute la France retentissaient déjà de cris d'alarme ou de douleur, qu'accompagnaient de virulentes imprécations contre Villeroi. Déjà le cocher de M. de Verthamont inondait les carrefours de ce couplet :

C'est bien dommage, sur ma foi,
Que monseigneur de Villeroi
Soit déjà maréchal de France;
Car, dans cette grande action,
On peut dire sans complaisance
Qu'il a mérité le bâton!

Jamais, à coup sûr, critique ne fut plus méritée, néanmoins le roi la souffrait impatiemment; la perte d'une armée de quatre-vingt mille hommes n'avait pas suffi pour enlever l'affection de ce prince au maréchal défait en Flandre, et Sa Majesté blâmait fort ce qu'on disait à la cour contre cet officier. Louis XIV écrivit à Villeroi de sa main pour le consoler plutôt que pour lui annoncer son remplacement; il lui laissait, d'ailleurs, l'initiative de sa démission. Le courtisan gâté ne la donna point, le roi fut obligé de le rappeler; et Sa Majesté ne laissa pas de dire qu'elle n'avait accordé le retour du maréchal qu'à ses instances réitérées. Plutôt que d'avouer la maladresse d'un homme qu'il chérissait, le monarque accusait la Providence : « Dieu a donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui! » s'était-il écrié en apprenant la défaite de Ramillies... Les rois aussi serviraient-ils l'Eternel par intérêt?

Enfin, Villeroi reparut à la cour : « *A notre âge on n'est pas heu-* » *reux, monsieur le maréchal*, » lui dit Louis XIV avec douceur, et ce fut le seul reproche qu'il reçut de son maître.

Les mauvaises destinées, ainsi que les destins prospères, s'enchaînent presque toujours dans la vie politique comme dans la vie privée. Malheureux en Flandre, malheureux en Espagne et peu rassuré pour ses frontières du nord, Louis XIV était du moins maître de la guerre en Italie, et Sa Majesté était vengée de l'infidèle duc de Savoie assiégé dans sa capitale par le duc de la Feuillade. Le prince Eugène, contenu au delà de l'Adige, ne pouvait espérer de secourir Victor-Amédée : une ceinture de retranchements redoublés ajoutait encore aux obstacles qu'opposait au général autrichien le cours d'un fleuve rapide et profond. Le conseil de Versailles crut que ces difficultés suffiraient pour arrêter les impériaux, il rappela Vendôme. L'instant était mal choisi : le vainqueur de Cassano venait de cesser de pouvoir contenir Eugène derrière l'Adige; il lui avait laissé franchir cette rivière et le canal Blanc. Les assiégeants de Turin pouvaient être promptement inquiétés.

Cependant le duc, envoyé dans les Pays-Bas pour rétablir les affaires du roi, accueillit avec orgueil cet hommage rendu à ses talents; il abandonna sans réflexion son commandement d'Italie, et dès ce moment les hommes de guerre éclairés prévirent des revers au delà des Alpes.

Voyons cependant ce qui se passe sur le Rhin, où l'autre bras de Louis XIV, Villars, arrête les ennemis aux portes de la France. Du 1er mai au 20 juillet, ce maréchal a saisi l'offensive sur toute la ligne : il a fait lever le blocus du fort Louis, s'est emparé des retranchements, puis de la ville de Drusenheim, a pris Haguenau, et s'est rendu maître de l'île du Marquisat. Partout le prince de Bade a été réduit à se défendre.

Les prévisions défavorables qu'on avait eues en voyant le duc de Vendôme quitter le théâtre de ses victoires se sont réalisées : l'Italie est entièrement perdue.

Le duc de la Feuillade, qui commandait devant la capitale du duc de Savoie, avait fait la dernière campagne avec quelque gloire ; Chamillart, dont il a épousé la fille, et madame de Maintenon, qui l'aimait, pensèrent qu'il était temps de lui faire obtenir le bâton de maréchal resté sur la tombe de son père. Le ministre et la marquise décidèrent le roi à lui confier le siége de Turin. Ajoutons qu'en ce

Villars à la bataille d'Hœchstædt.

moment le bruit courut à la cour que madame la duchesse de Bourgogne favorisait ce choix, sur l'engagement secret que la Feuillade prit, dit-on, de ne s'emparer ni de Turin ni de Victor-Amédée, père de la princesse. Nous verrons bientôt si les événements nous permettent d'adopter cette version. Quoi qu'il en soit, des préparatifs immenses furent faits par le secrétaire d'Etat de la guerre pour favoriser la conquête de son gendre : on lui envoya cent quarante canons de siége, cent dix mille boulets, vingt mille bombes, vingt-sept mille grenades, un million de cartouches, douze cent mille livres de poudre, quinze mille sacs à terre, trente mille pioches, du fer, du plomb, du fer-blanc, des cordages, du salpêtre, du soufre, enfin des instruments de toute espèce. La Feuillade prit le ton d'un maréchal de France; il en revêtit à peu près l'habit, en eut la table sous les murs de Turin, et renouvela tous ses chevaux de bataille. Il est vrai que le duc devait peu s'inquiéter de cette dernière dépense s'il avait conservé l'habitude de payer son marchand de chevaux avec des papillons.

Tout cela n'était que du faste, de l'enivrement. Voici maintenant de la sottise. Le maréchal de Vauban, pénétré des difficultés que M. de la Feuillade aurait à surmonter pour s'emparer d'une place telle que Turin, lui écrivit secrètement qu'il était prêt à se rendre dans son camp, où, comme simple volontaire, il pourrait *peut-être* lui rendre quelques services. Piqué d'une offre que le grand ingénieur faisait dans toute la sincérité de son âme et sans arrière-pensée, le duc la reçut comme le témoignage d'un orgueil caché sous des dehors modestes. Il répondit à Vauban qu'il espérait « prendre Turin *à » la Cohorn*[1]. » Voyons donc quels seront les effets de tant de jactance.

[1] Ce Cohorn, dont il a été parlé ailleurs, était un ingénieur hollandais qui avait pris quelques places fortifiées par Vauban.

Eugène s'était avancé à grands pas vers la Savoie; il avait passé le Pô, lorsque le duc de Savoie, informé de l'approche du général autrichien, sortit de sa capitale avec un petit corps de cavalerie. Le chef des assiégeants, au lieu de pousser plus activement l'attaque d'une place qui venait de perdre son meilleur soutien, s'attacha ou parut s'attacher aux traces du prince, qu'il perdit bientôt de vue. Voilà le premier, l'unique exploit de la Feuillade devant Turin.

Le duc de Vendôme, en quittant l'armée d'Italie, en avait remis le commandement à M. le duc d'Orléans, prince versé dans l'étude de la guerre comme dans toutes les connaissances utiles, et dont la valeur était éprouvée. Cependant le neveu du roi fut environné à cette occasion d'une confiance si limitée, qu'à peine put-il choisir son état-major, et qu'il dut en soumettre la composition à Sa Majesté. Philippe se proposait, par exemple, d'emmener M. Augrand de Fontpertuis, homme aimable, débauché spirituel, dont la gaieté cynique plaisait beaucoup au duc. A ce nom Louis XIV fronça son sourcil olympien.

— Quelqu'un, lui dit le prince, qui avait vu ce mouvement, déplairait-il à Votre Majesté dans la liste de mes officiers?

— Oui, mon neveu; ce monsieur Augrand...

— Est un de vos fidèles serviteurs, sire, un homme qui se rendra à un poste avec la certitude de s'y faire tuer.

— N'importe, monsieur, ce gentilhomme est indigne de votre confiance...

— Je vous supplie, sire, de dire pourquoi?

— Il est janséniste...

— Janséniste, lui!

— Eh! n'est-il pas le fils de cette folle qui courait après cet Arnauld...

— J'ignore ce qu'était sa mère; mais, pour lui, loin d'être janséniste, je ne sais en vérité s'il croit en Dieu.

— Quoi! vraiment?

— Je puis assurer à Votre Majesté qu'Augrand est ainsi.

— A la bonne heure... On m'avait donc trompé sur son compte.

L'abandon de Sa Majesté est fort naïf, et l'on voit jusqu'où peut aller l'esprit de secte : le roi condamne sans pitié ses sujets s'ils sont jansénistes... il leur pardonne s'ils ne sont qu'athées!

Le duc d'Orléans trouva les troupes de Vendôme vers le Pô : elles étaient en désordre et découragées; il espéra peu s'opposer à la marche d'Eugène. En effet ce général, ayant passé le Tanaro en présence du prince, s'empara rapidement d'une multitude de places, et rejoignit le duc de Savoie près d'Asti. Philippe n'eut alors d'autre ressource que de venir s'enfermer dans les lignes de circonvallation tracées devant Turin; le maréchal de Marsin venait d'y arriver après avoir pris les ordres de la cour. Lorsqu'il eut rallié convenablement son armée, le prince réunit un conseil de guerre pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire. « Si nous attendons Eugène dans des re-» tranchements dont l'étendue est de cinq lieues, dit-il, nous ne pou-» vons nous flatter de défendre un tel camp, qui d'ailleurs est coupé » en deux par la Doire. Marchons donc aux ennemis, messieurs, et, » dans le mouvement que nous allons faire, choisissons une meilleure » position pour recevoir la bataille. » Tous les généraux présents avaient répondu : *Marchons!* lorsque le maréchal de Marsin, tirant de sa poche un ordre du roi, pria Son Altesse d'en prendre lecture. Cet ordre portait qu'en cas d'action l'armée déférerait à l'avis du général vaincu à Hœchstædt, et ce général opina pour qu'on attendît l'ennemi dans les lignes. Il fallut obéir.

L'événement ne se fit pas attendre : Eugène attaqua avec une épaisse colonne marchant sur vingt-cinq hommes de profondeur. A la douleur qu'éprouvait le prince d'être obligé de combattre dans une position si désavantageuse se mêla bientôt le déplaisir d'entendre contremander ses ordres ou détruire ses dispositions par Marsin ou la Feuillade. Son Altesse Royale, ne pouvant plus commander en général, s'exposa en soldat. Bientôt le duc fut couvert de blessures, le sang l'aveuglait; mais il combattait toujours : il eût voulu trouver mille morts dans un engagement où la honte d'une défaite allait être son partage. Au moment où le prince Eugène, après deux heures d'une défense héroïque, forçait les retranchements, Philippe voulut faire porter en avant un escadron du régiment d'Anjou; l'officier qui le commandait ayant refusé de marcher, le prince lui balafra le visage d'un coup d'épée en s'écriant avec rage : « Avez-vous aussi l'or-» dre de la cour de déshonorer votre régiment! » On venait d'emmener M. le duc d'Orléans dans sa tente pour panser ses blessures. A peine y était-il, qu'un *sauve qui peut* général retentit douloureusement à son oreille; on n'eut que le temps de l'entraîner hors du camp. Les Impériaux en étaient maîtres; les Français fuyaient dispersés : tout était perdu. Une heure après le duc apprit que M. de Marsin, qui avait eu la cuisse emportée, venait de mourir prisonnier de guerre. On annonça aussi au prince que l'abbé de Grancey, son aumônier, avait perdu la vie à dix pas de lui. — Le pauvre abbé! dit un officier, qui, malgré la gravité du cas, ne put réprimer un bon mot, s'il revenait il mourrait de joie en apprenant qu'il a été tué.

Cette terrible catastrophe se passait le 7 septembre. Le 9, une victoire fut remportée à Castiglione par M. de Medavi sur le prince de Hesse Mais ce fut du sang inutilement versé : la défaite de Turin

décidait du sort de la campagne. Il ne resta pas même la présence d'esprit aux vaincus : au lieu de se retirer sous Casal, ce qui eût couvert le Milanais, on se jeta sur Pignerol ; le pays de Modène, celui de Mantoue, Milan, le Piémont, ainsi que Naples, furent perdus en quatre heures. Nos malheurs de l'Italie sont donc au niveau de ceux de l'Allemagne, de l'Espagne et des Pays-Bas. La France seule est encore intacte. Le restera-t-elle ?

L'armée vaincue sous Turin a pris de tristes cantonnements en deçà des Alpes; M. le duc d'Orléans, retenu par la gravité de ses blessures au milieu des troupes, a été sur le point de se faire couper un bras. La duchesse sa femme, ayant appris que Son Altesse Royale avait perdu tous ses bagages, s'est empressée de mettre en gage ses

Eh bien ! lui dit Villars, si Votre Altesse me refuse le secours de ses Bavarois, je vais combattre avec mes Français.

pierreries estimées deux millions, et de faire passer au prince l'argent qu'elle en a tiré. Le lendemain, madame de Maintenon, singeant ce bel exemple, et paraissant vouloir le surpasser par le motif, envoya à la monnaie toute son argenterie, valant cent mille écus, pour venir au secours de l'Etat.

Le duc de la Feuillade est de retour à Paris sain et sauf, mais dépouillé de tout ce qu'il possédait au commencement du siége de Turin. Ce seigneur chercha pendant trois jours cinquante mille livres qu'il ne put trouver. Le ministre, son beau-père, offrit de les lui donner, mais à certaine condition que je ne puis faire apprécier qu'après un mot d'explication préalable. La Feuillade en est à son second mariage : sa première femme, fille du secrétaire d'Etat Châteauneuf, mourut sans avoir connu les douceurs de l'hymen dont elle avait accepté les chaînes. La seconde, enfant chéri de M. de Chamillart, ne fut pas davantage initiée aux félicités conjugales jusqu'au dernier retour de l'armée du duc son dédaigneux époux. Or le ministre promit à son gendre les cinquante mille livres dont il avait besoin s'il voulait enfin coucher une nuit avec sa femme. La Feuillade s'engagea sous serment à *s'exécuter* de bonne grâce ; mais il exigea que la somme lui fût comptée d'avance : Son Excellence y consentit.

Le duc fut ponctuel; Chamillart le vit entrer chez sa fille, qui était fort jolie... Il se frotta les mains en grommelant tout bas : « Dans neuf » mois nous aurons un rejeton la Feuillade, un petit candidat ma- » réchal de France... Eh bien, dit le secrétaire d'Etat à sa fille dès » qu'il la vit le jour suivant, qu'avez-vous à m'apprendre ? — Rien, » mon père, répondit-elle, si ce n'est que vos cinquante mille livres » sont dépensées en pure perte. — Comment ! que voulez-vous dire? » demanda Chamillart surpris. — Je veux dire, mon père, qu'en » temps de guerre, lorsqu'on soudoie un allié, il ne suffit pas de l'en- » voyer au combat, il faut s'assurer qu'il s'est battu. »

L'anecdote a fait grand bruit à l'Œil-de-bœuf, où la Feuillade l'a racontée lui-même à Cavois, au comte de Ayen et à d'autres féaux ses amis. « Et vous savez, messieurs, s'est empressé d'ajouter le duc, que » si je me dispense quelquefois de chanter, ce n'est pas faute de voix, » mais parce que l'air ne me plaît pas, et je n'ai jamais pu m'habi- » tuer à la musique du ménage. » Convenons qu'on ne peut pas oublier une défaite plus gaiement.

Il arriva dernièrement une chose qui ne s'était pas vue depuis longtemps : le roi rencontra madame de Montespan à Meudon chez *Monseigneur*. Sa Majesté jugea qu'elle ne pouvait se dispenser d'adresser la parole à l'ancienne favorite : « Je vous fais mon compli- » ment, madame, lui dit-il, vous êtes toujours fraîche, toujours belle, » et j'espère que vous êtes heureuse. — Je le suis aujourd'hui beau- » coup, répondit la marquise, puisque j'ai le bonheur de pouvoir pré- » senter mon respectueux hommage à Votre Majesté[1]. »

En rentrant à Versailles, le roi reçut M. le duc d'Orléans, arrivé de la veille, avec un bras en écharpe et un bandeau sur le front. Louis XIV accueillit fort bien son neveu, et s'informa tendrement de ses blessures. « Je vois avec peine, dit ce prince, que celle de la tête » tarde à se guérir. — Ce n'est rien, sire, répondit le duc en soupi- » rant; mais je porte, le plus longtemps que je puis, cet appareil qui » me couvre le front. » Le roi ne répliqua point.

Mademoiselle de Lenclos, si longtemps fameuse par sa beauté, sa galanterie et son esprit, mourut le 17 octobre, à cinq heures du soir, dans sa maison de la rue des Tournelles; elle touchait au complément de sa quatre-vingt-dixième année. Se sentant fort mal au moment où le soleil couchant dardait sur elle son dernier rayon, Ninon pria sa femme de chambre d'ouvrir la croisée : « Je veux, dit-elle, » voir cette lueur d'un jour qui s'éteint comme moi... Que l'éclat de » ce rayon est doux! Je regrette qu'il n'emporte pas ma vie avec

Le maréchal de Villars.

» lui. » Elle parlait encore quand on lui annonça le curé de sa paroisse, qui, guidé par un zèle pieux, venait chez cette vieille pécheresse essayer de sauver une âme de plus. « Je vous sais gré, mon- » sieur, lui dit mademoiselle de Lenclos; de votre démarche auprès » de moi... Je crois à l'excellence de votre mission; je crois à l'elli- » cacité de la pénitence; je serais même disposée à me confesser... » mais, ajouta-t-elle avec un sourire imperceptible, il me reste trop » peu de temps pour un tel ouvrage... Bénissez-moi, et que Dieu me » pardonne... » Un instant après, Ninon n'était plus.

On ferait un livre bien amusant des archives de Ninon; il y a là de l'esprit et du sentiment de toute nature. On a trouvé chez elle des déclarations d'amour, des madrigaux, des acrostiches, des romances, des bouts-rimés dans tous les meubles. Il y avait des billets doux dont l'écriture révélait des passions contemporaines de

[1] Ce fut la dernière fois que la marquise vit le roi.

Louis XIII. Au fond du tiroir parfumé d'une toilette a été découvert un double quatrain, gage de la tendresse malheureuse que le grand prieur de Vendôme éprouva jadis pour Ninon. Voici les vers de cet amant éconduit; il les avait laissés un matin sur cette même toilette qui les recéla longtemps :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas;
Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Mademoiselle de Lenclos avait minuté au-dessous cette plaisante parodie :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas?

Environ un mois avant la mort de mademoiselle de Lenclos, l'abbé de Châteauneuf, son ami, lui présenta un jeune garçon d'environ douze ans, nommé *Arouet*, dont on parlait beaucoup dans les salons, à cause d'une pièce de vers qu'il avait composée, et que je rapporterai tout à l'heure. Ninon, qui s'était fait lire ces vers, avait prédit que l'auteur serait un homme de génie; elle voulut le voir. La moderne Laïs, après avoir entretenu cet enfant, charmée de sa conversation, éblouie des éclairs qui partaient de ses yeux, déclara de nouveau qu'il lui paraissait appelé aux plus grandes destinées; et, comme elle put juger que la fortune de son père était bornée, elle lui légua une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Ce legs a été fidèlement acquitté.

Revenons maintenant à la pièce de vers qui fut la première cause de ce don. Un invalide, qui avait servi sous *Monseigneur* dans le régiment du Dauphin, alla un jour au collége des jésuites prier le premier régent qu'il rencontra de lui composer un placet rimé pour Son Altesse Royale. Le maître répondit à ce brave homme qu'il était alors trop occupé; mais il le renvoya à un écolier, qui, lui dit-il, ferait ce qu'il demandait. Cet écolier, c'était Arouet; et voici le placet :

Digne fils du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,
Régnez sur le cœur des Français,
Souffrez que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des dieux:
On a dit qu'à votre naissance
Mars vous donna la vaillance,
Minerve la sagesse, Apollon la beauté;
Mais un dieu bienfaisant, que j'implore en mes peines,
Voulut aussi me donner mes étrennes
En vous donnant la libéralité [1].

La Catalogne étant ouverte à l'archiduc Charles par la possession de Barcelone, il ne lui restait plus qu'à marcher sur la capitale du Royaume Catholique. Aussi s'avança-t-il presque sans obstacle vers Madrid, soumettant, ou directement, ou par les généraux anglais et portugais, Ciudad-Rodrigo, Carthagène, Salamanque; tandis que, d'un autre côté, ses alliés s'emparaient des îles d'Ivica et de Minorque. Enfin le prétendant, établi dans le palais de Philippe V, que la reine avait dû quitter précipitamment, se fit proclamer roi des Espagnes au milieu des mousquets de lord Galloway. Plusieurs conseils furent tenus au nom de ce monarque couronné par des soldats : les hommes les plus distingués du parti autrichien y furent appelés, et l'on vit avec surprise au milieu d'eux le marquis *de Ribas*, conseiller de Charles II, qui avait dressé le testament de ce prince en faveur du duc d'Anjou. Mais les cours sont ingrates; Ribas, desservi facilement auprès de Philippe V, fut sacrifié, sans que le roi d'Espagne daignât se rappeler ce que le seigneur castillan avait fait pour le petit-fils de France. La condition des courtisans serait aussi trop dure, si, après avoir été payés de leur servitude par la disgrâce, ils ne pouvaient exercer contre ceux dont ils éprouvent le mépris cette vengeance qui console quelquefois les âmes, et surtout les âmes espagnoles. Le conseil de Charles s'était flatté de faire déclarer à M. de Ribas que le testament avait été supposé; cet espoir fut déçu : le marquis voulait se venger de Philippe V en se joignant à ses ennemis; mais rien ne put le faire consentir à blesser la vérité.

Ces événements se passaient dans le temps où l'Italie devenait le théâtre d'un drame non moins sérieux : les armes de la France brillaient encore aux portes de Turin; la puissance et la liberté du duc de Savoie étaient menacées à la fois. Eh bien! dans ce temps même, la reine d'Espagne, comme pour offrir aux nations l'exemple le plus singulier de la bizarrerie des destinées, parcourait les villes de la monarchie, animant les cœurs, excitant le zèle en faveur de Philippe V, qui tenait la foudre suspendue sur le père de cette princesse. En moins de trois semaines, elle procura, par ses démarches, plus de deux cent mille écus à son mari.

Malgré tant d'efforts, la cause de Philippe V paraissait désespérée, même dans le conseil de Versailles. On y décida qu'il n'était plus possible de maintenir ce prince en possession de la vieille Espagne, et que pour lui conserver au moins une partie de ses États il ne restait plus que le parti d'aller établir en Amérique le trône qui venait de crouler à Madrid. Vauban offrit à la cour de suivre ce royal transfuge, de lui bâtir des places de guerre et de le garantir des insultes de ses voisins. Ce projet ne laissait pas de sourire à Louis XIV, qui voyait en perspective les galions du Mexique et du Pérou cinglant vers les ports de France au lieu de se diriger vers ceux de la presqu'île espagnole. Chez les rois, comme chez les autres hommes, le *moi* l'emporte toujours sur toutes les considérations. Mais ce projet de migration ne se réalisera point : les sujets de Philippe V, à la réserve d'un faible parti, n'aiment pas l'archiduc Charles, et sont attachés au prince français. Partout où le premier a été proclamé, des cris nationaux de *Vive Philippe V!* ont répondu aux cris de *Vive Charles!* poussés par les soldats conquérants. Cet amour expansif de son peuple a relevé les espérances du roi : secondé par M. de Berwick, devenu maréchal de France, ce monarque marche à la tête de ses troupes vers sa capitale envahie, en voyant grossir chaque jour ses colonnes des sujets dévoués qui s'attachent à ses pas. Les Autrichiens, les Anglais, les Portugais, harcelés par la population, inquiets sur leurs relations, manquant de subsistances et rebutés par tant de difficultés, se découragent, se laissent battre en diverses rencontres. Pressés bientôt dans la capitale par les troupes de M. de Berwick, les alliés abandonnent cette ville au milieu de la nuit! et les Espagnols, au retour du soleil, voient flotter sur le palais les couleurs de Philippe V. Ce même jour, il rentre à Madrid au bruit des acclamations presque unanimes de ses habitants.

Telles furent les destinées de l'Espagne, depuis la triste tentative du roi sous les murs de Barcelone, jusqu'à la fin de septembre. Mais, avant d'être replacé sur son trône, ce prince eut à dévorer le chagrin que lui causèrent ses pertes en Italie, et malheureusement elles paraissent irréparables. Les faibles garnisons que nous avons laissées dans quelques places au delà des Alpes, y seront bientôt affamées, et la petite armée du comte de Medavi, malgré la victoire de Castiglione, sera forcée de poser les armes devant l'armée toujours croissante du prince Eugène. On parle à la cour de proposer une capitulation à l'empereur pour le retour des troupes françaises restées en Italie, et qui s'élèvent à quinze ou seize mille hommes.

Il se passe par le monde des aventures qui font diversion à tout, même aux malheurs de l'État : depuis huit ou dix jours, on ne s'occupe plus que d'une jeune recluse, appelée mademoiselle de Monasteroltes; il est vrai qu'il y a de l'originalité dans ce qui vient de lui arriver. Le comte de la Chetardie, vieux mondain repentant, s'était retiré chez son frère, curé de Saint-Sulpice, pour vivre dans la retraite et la dévotion. Ce gentilhomme touchait à sa quatre-vingtième année : c'est l'âge du repentir le plus tardif, et certes personne ne s'attendait à une rechute de la part du comte. On se trompait pourtant : après quelques mois de jeûne, de macérations, la Chetardie, tirant le vénérable pasteur en particulier, lui déclara que l'esprit *malin* triomphait en lui et le tourmentait à tel point, qu'il y avait danger éminent de damnation, si un prompt mariage n'y mettait ordre. Le curé répondit à son frère qu'il fallait que le diable fût bien désœuvré, pour se loger dans un corps de quatre-vingts ans; mais qu'enfin puisqu'il en était ainsi, il allait chercher une femme au dévot défaillant. Après avoir entretenu de cette pressante nécessité un petit conseil féminin, l'abbé de la Chetardie apprit qu'il y avait dans un couvent voisin de Saint-Sulpice une jeune pensionnaire, très-noble, mais très-pauvre, que ses parents marieraient volontiers au vieux comte. Le curé voit la demoiselle qui lui plaît, se rend ensuite auprès du père que la richesse du prétendu séduit, puis enfin on obtient le consentement de la demoiselle, que l'âge du futur décide. La cérémonie fut d'autant plus prompte, que le démon était plus acharné : on bénit, on dîna, on dansa, et chacun souhaita le bonsoir aux époux. Mais à peine étaient-ils au lit depuis une demi-heure, lorsque la sonnette, violemment agitée par la mariée, attira dans sa chambre une partie des convives qui achevaient de passer gaiement la nuit au salon. Que devint-on en voyant le comte de la Chetardie expiré à côté de sa jeune femme! A la stupeur succédèrent les délibérations sur le parti à prendre; le curé ayant réuni les avis, la majorité des opinants décida qu'à l'instant même, celle qui n'était madame de la Chetardie qu'à un point très-indéterminé, fût reconduite à son couvent, bien qu'il fût plus de minuit. On parla beaucoup de cet événement singulier pendant huit jours; il s'engloutit ensuite avec tant d'autres dans le fleuve d'oubli. Mais la chose à laquelle on s'attendait le moins, à coup sûr, c'est que neuf mois, jour pour jour, heure pour heure, après le tintement de la sonnette d'alarme dont j'ai parlé, la comtesse de la Chetardie mit au monde un gros garçon [1] qui prouva que si le comte mourut au combat, ce ne

[1] Tout porte à croire que cette pièce de vers, qui n'est remarquable qu'à cause de l'âge du poëte, est la première de Voltaire qui soit sortie de son collége.

[1] C'est cet enfant, fruit d'une union si courte, qui fut ambassadeur auprès de

fut pas du moins sans avoir vaincu. Voilà l'anecdote du jour; elle prouve encore, par supplément de démonstration, que l'esprit malin, même chez un vieillard, ne lâche prise qu'après en avoir tiré quelque tribut.

Une singularité me frappe en fermant mes tablettes de l'année 1708, c'est que trois grands États de l'Europe sont gouvernés par des femmes : la France, où règne madame de Maintenon; l'Angleterre, que subjugue la duchesse de Marlborough en tournant à son gré les volontés de la reine Anne; et l'Espagne, qui a revu la princesse des Ursins plus puissante que jamais, parce qu'au sein des grands troubles politiques, les intrigants savent toujours se rendre nécessaires.

CHAPITRE XXXVIII.

1707-1708.

Négociations tentées en Hollande. — Mort de Bayle; son dictionnaire. — Duel de M. de Tonnerre et de M. Amelot. — Mort du comte de Grammont. — *Atrée et Thyeste* de Crébillon. — Un parti hollandais enlève le premier écuyer du roi près de Marly. — Capitulation pour le retour des Français restés en Italie. — Remarque curieuse sur le règne de Louis XIV. — Mort de madame de Montespan. — La colonne d'Uœchstædt renversée. — Victoire d'Almanza. — Le maréchal de Berwick; son portrait — Le duc d'Orléans en Espagne — Les ennemis en France. — Toulon assiégée. — La duchesse de Bourgogne et le beau Nangis. — M de Maulevrier. — Les doigts serrés. — La confidente. — Les ennemis repassent les Alpes. — Mariage secret du Dauphin et de mademoiselle Choin. — Le *Diable boiteux* de Lesage. — *Crispin rival de son maître* du même auteur. — Philippe V perd des provinces à Naples et gagne un apanage conjugal chez lui. — Phénomène d'un ministre sans ambition. — Desmarest contrôleur général. — Expédition malheureuse de Jacques III. — Il va servir en Flandre comme simple volontaire. — Coup d'œil sur la campagne de Flandre. — Villars en Savoie. — Le port Mahon. — Siége de Lille par Eugène. — Belle défense du maréchal de Boufflers. — Capitulation — Sarcasmes contre le duc de Bourgogne. — La capitulation et la partie de volant — Épigramme de *madame la duchesse*. — Suite des événements militaires — Quatrain. — *Électre* de Crébillon. — *Le Légataire universel* de Regnard. — Mézerai; son caractère; ses manies; sa mort.

Louis XIV a fait partir le médecin Helvétius pour la Hollande, sa patrie, avec mission de tenter des négociations; la réussite est peu probable. Les gazettes du même pays annoncent la mort de Bayle, écrivain français, qui depuis longtemps vivait retiré à Rotterdam. Le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle serait un chef-d'œuvre de raisonnement, si trop de doute n'était mêlé dans cet ouvrage à des jugements que l'auteur, avec sa dialectique profonde, pouvait porter sans hésitation ni scepticisme. Il faut, quand on aspire à convaincre, paraître soi-même convaincu, et personne parmi les modernes ne se donna, sous ce rapport, plus de garanties. Malheureusement le style de ce philosophe ne répond point à la grandeur de ses pensées, à la rectitude de ses opinions; il est lâche, diffus et souvent incorrect.

On connaît les édits sévères de Louis XIV contre le duel; ils sont justes, puisqu'ils reposent sur la première de toutes les lois : l'humanité. Cependant Sa Majesté elle-même sape l'édifice que sa main éleva; elle vient de faire grâce au jeune comte de Tonnerre, qui tua le mois dernier, en combat singulier, le fils de M. Amelot. Ce gentilhomme passera une année à la Bastille; il donnera dix mille livres, que M. de Paris distribuera aux pauvres; de plus, une fois rendu à la liberté, M. de Tonnerre ne pourra jamais entrer dans une maison où se trouvera M. Amelot; et s'il y est déjà, il en sortira dès qu'il le verra entrer. Voilà sans doute une grande gêne; mais si M. Amelot fils, infiniment moins noble que M. de Tonnerre, eût eu le malheur de le tuer, il n'en serait pas quitte à si bon marché... Je ne respecterai jamais une justice qui se sert de deux balances.

Ce n'est pas en duel qu'a été tué récemment le vieux comte de Grammont; il ne courut jamais le risque de faire une telle fin. On se rappelle avec quelle complaisance ce gentilhomme retourna jadis à Londres, sur la simple injonction des frères Hamilton, pour offrir sa main à la sœur de ces Anglais, qu'il avait oublié d'épouser avant son départ. Mais nous avons tous un adversaire dont les coups sont inévitables, il ne faut pas se plaindre de lui s'il tarde longtemps à frapper, et Grammont, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-six ans, put s'en louer. J'ai souvent parlé de ce modèle de tous les vauriens de la cour : c'était l'escroc le plus jovial, le faiseur de dupes le plus spirituel! il volait votre argent au jeu avec des formes tout aimables; mais pour la médisance, c'était un véritable aspic : ses épigrammes emportaient la pièce; sa langue portait un poison mortel aux réputations. Grammont n'a jamais cru en Dieu; ce qui, comme on sait, vaut mieux à Versailles que d'être janséniste. Quand on lui parlait de religion, il répondait : « Je n'ai pas vu cela dans les Cartes. » Et en effet ce livre, composé de cinquante-deux feuillets, est le seul où le comte ait lu. A l'âge de soixante et treize ans, M. de Grammont, pour la première fois, récita le *pater* après sa femme; mais cette prière ne put se loger dans sa tête, il fallut y renoncer.

la czarine Élisabeth, fille de Pierre Ier; c'est lui que cette impératrice fut sur le point d'épouser. Il est probable que le comte de la Chetardie eût fait cet illustre mariage, s'il eo fût montré plus prudent et plus réservé

Le nom de Villars a, en ce moment, deux échos : l'un dans le midi de l'Europe, l'autre sur le Rhin. En effet, le comte de Villars, frère du maréchal, reprit l'île de Minorque le 5 janvier, tandis que le célèbre général lui-même occupait les lignes de Bihel, et établissait son quartier à Rastadt, après s'être emparé de l'île de Neubourg. Par cette conquête, l'Allemagne est ouverte de nouveau aux troupes du roi; à l'heure où j'écris, Villars doit être maître du duché de Wirtemberg.

La tragédie d'*Atrée et Thyeste*, second ouvrage de M. Crébillon, a produit sur le public un effet inexprimable : ce n'était point de la satisfaction; c'était moins encore du mécontentement. Le parterre écoutait sans applaudir, sans siffler; il n'osait, il ne pouvait peut-être se prononcer ni pour ni contre le spectacle qui s'offrait à lui. L'auteur faisait vibrer au fond du cœur une corde tout à fait inconnue. Boileau assistait à la représentation au milieu de plusieurs beaux esprits qui voyant dans *Atrée et Thyeste* toutes les bornes du tragique, tel que nous le concevons, audacieusement dépassées, se prononçaient généralement contre le hardi novateur : « C'est choquant, disait l'un. » C'est horrible, s'écriait l'autre. Voilà le comble du délire, ajoutait » un troisième... Un instant, messieurs, répondit le grand critique, » vous allez trop vite dans vos jugements... je ne sais pas, moi, si » tout ceci ne serait pas admirable. »

Ce mot singulier de Despréaux fut bien confirmé par le public, qui sortit du théâtre sans avoir donné le moindre signe d'approbation ni de désapprobation. Je serais fort embarrassée moi-même si l'on me forçait de dire nettement ce que j'en pense... Mais cette coupe, cette terrible coupe remplie de sang... ce breuvage encore brûlant de vie... c'est trop pour des spectateurs formés par Racine.

Je ne dois pas taire un fait qui prouve que nos frontières du nord sont bien mal gardées, et que la police du royaume laisse beaucoup à désirer. Le jeudi de la semaine dernière, entre sept et huit heures du soir, M. de Beringhein, premier écuyer du roi, se rendait de Versailles à Marly dans son carrosse, et précédé d'un domestique à cheval portant un flambeau. Tout à coup, à deux portées de mousquet du cabaret dit le *Point du jour*, quinze hommes montés et armés s'élancent sur la voiture, en tirent M. le premier, le font monter sur le cheval de son domestique, et s'enfoncent avec lui dans l'épaisseur du bois qui borde la route. Le cocher et les trois domestiques étant arrivés à Marly, rendirent compte au château de ce qui venait d'arriver. Le roi ordonna, le soir même, aux ministres, de faire partir des courriers pour les frontières, afin que les gouverneurs des places de guerre fissent battre tous les chemins par des détachements; présumant que les ravisseurs de M. de Beringhein appartenaient à un parti ennemi pénétré au cœur de la France. Cette présomption de Sa Majesté fut confirmée le lendemain; on avait arrêté à Sèvres un homme à cheval, s'exprimant mal en français, et qui après s'être fait presser un peu, avoua qu'il faisait partie des cavaliers ravisseurs. Cet homme déclara en outre que ce parti, composé de trente maîtres, était sorti de Courtray, sous le commandement d'un colonel nommé Gueston; que cet officier avait en vue une tout autre capture que celle de M. le premier; et que si *Monseigneur*, qui chassait de l'autre côté de la Seine, eût passé la rivière le soir de l'enlèvement, il eût fait incontestablement le voyage d'Ath; ville où Gueston devait conduire celui ou ceux dont il se serait emparé. Le cavalier a même fait entendre que les vues du colonel ne s'arrêtaient pas à l'héritier du trône. Après cette déclaration, M. de Chamillart ayant signifié à cet étranger qu'il allait être traité en espion, c'est-à-dire pendu, il a répondu : « Vous vous garderez bien sans doute d'effectuer cette » menace; je suis lieutenant de dragons, et le parti pris en Hollande » est de sacrifier cent prisonniers français pour chacun des compa» gnons de Gueston qu'on ferait périr en France. »

Tandis qu'on interrogeait l'homme pris à Sèvres, plusieurs détachements des gardes couraient sur les traces du parti qui emmenait M. le premier. M. de Beringhein, son fils, avec des écuyers et des pages, parcourait de ce côté les chemins aboutissant aux frontières, et le roi apprit bientôt qu'on avait trouvé divers relais préparés pour Gueston et ses cavaliers. Enfin, le matin du troisième jour après l'enlèvement, un maréchal des logis de la compagnie de Livry rejoignait Gueston un peu au delà de Ham. M. le premier, qui n'avait pu supporter le cheval parce qu'il relevait de maladie, était dans une chaise, et le colonel, avec huit officiers seulement, escortait sa capture. « Monsieur, dit-il à M. de Beringhein en voyant qu'il allait » être atteint, vous êtes mon prisonnier, mais je ne tarderai pas d'être » le vôtre. » En effet, ce partisan se rendit sans résistance; on l'amena à Versailles avant-hier.

Le roi a traité Gueston avec considération: il sera envoyé à Troyes, où il restera sur parole; mais Sa Majesté lui a dit qu'elle désirait qu'il se trouvât le lendemain à la revue qu'elle passerait de ses gardes, afin de juger si ces militaires étaient en état de défendre leur prince contre un nouveau coup de main. Telle est l'aventure qui n'a pas cessé d'occuper la ville et la cour pendant quatre ou cinq jours; elle prouve que nos ennemis ne sont pas moins habiles que

puissants, et qu'il n'est que trop facile de se tracer une route directe du quartier de Marlborough au palais de Louis XIV.

Par malheur, notre cabinet n'est guère plus en mesure de conserver la grandeur du règne de Louis le Grand, que nos généraux ne sont en état de garder nos conquêtes. Une capitulation honteuse, conclue avec l'empereur et le duc de Savoie, abandonne toute l'Italie au premier, sous l'unique condition du retour des troupes françaises restées au delà des Alpes après la déroute de Turin. Ainsi voilà, d'un trait de plume, Joseph devenu le dominateur paisible d'un État pour la conservation duquel tant de sang a déjà coulé depuis le commencement des guerres de la succession.

Le 14 mai Louis XIV entra dans la soixante-cinquième année de son règne: il est digne de remarque que depuis la naissance de Jésus-Christ aucun souverain de l'Europe n'a porté la couronne aussi longtemps.

La fraîcheur sur laquelle le roi complimenta l'an dernier madame de Montespan était trompeuse; cette dame mourut le 28 mai aux bains de Bourbon, où elle se rendait tous les ans. La marquise se persuada qu'elle avait besoin d'une saignée. Vainement le médecin qui l'avait suivie lui déclara-t-il que non-seulement cette saignée n'était point indiquée par son état, mais qu'elle ne pouvait qu'être dangereuse; elle persista à se faire ouvrir la veine, et, sur l'heure, le transport au cerveau se déclara. Bientôt une complication d'accidents survint; en peu de jours madame de Montespan fut à la dernière extrémité; ses femmes crurent devoir alors lui laisser entrevoir de l'inquiétude; on manda le marquis d'Antin, et l'ecclésiastique auquel la marquise avait l'habitude de se confesser à Bourbon fut appelé. Au milieu de ces dispositions, l'ancienne favorite soutenait au médecin, au prêtre, à tout le monde que jamais elle ne s'était mieux portée. Cependant, ses forces s'affaissaient à tel point qu'elle n'avait plus sa connaissance quand M. d'Antin arriva. Ce fut au surplus ce dont il s'occupa le moins. Le marquis était venu en poste.

« La cassette de ma mère? dit-il sans descendre de sa chaise.

— Mais, monsieur le marquis, essaya d'objecter en pleurant une femme de chambre, madame est agonisante, et...

— Ce n'est pas là ce que je vous demande, mais sa cassette...

— La voici, dit la dame en lui remettant un petit coffre d'ébène qu'elle avait été querir.

— La clef, où est-elle?

— Madame la marquise ne me la confie point, elle est attachée à son cou.

— Je serai donc obligé de monter?

— Personne du moins n'est capable, en ce moment, de vous en éviter la peine. »

A ces mots, d'Antin saute de sa chaise, monte dans l'appartement de la marquise, écarte son linge de cou et saisit, sur ce sein que soulève le râle de la mort, la clef, unique objet de sa convoitise. Ce fils dénaturé, à deux pas du lit où s'éteint la vie dont il reçut l'existence, au bruit du dernier soupir d'une mère, ouvre le coffre, s'empare de tout ce qu'il contient, le referme et disparaît sans avoir dit une parole étrangère à son cupide intérêt... Le marquis d'Antin est ce caissier fidèle qui au jeu des appartements faisait passer dans ses poches l'or que gagnait *Monseigneur*. On voit par ce dernier trait de son caractère que les Cafres pourraient, en fait de férocité, se perfectionner encore à la cour de France.

Le testament de madame de Montespan portait que ses entrailles seraient déposées à la maison de Saint-Joseph dont elle fut la fondatrice. Je ne doute point que cette communauté n'eût été fort honorée d'un tel dépôt; mais la précieuse relique répandait une odeur si infecte, que personne ne voulait se charger du transport. Trompé par sa cupidité, un malheureux journalier de Bourbon prit enfin la boîte pestilentielle... Vaine tentative! le paysan infecté ne put faire plus d'une lieue, il revint, et remit les intestins illustres aux pères capucins, qui se hâtèrent de les enfouir. « Les entrailles de ma» dame de Montespan! » s'écria un courtisan devant lequel on rapportait ce que je viens de dire, « *est-ce qu'elle en avait?* »

Ainsi finit, à l'âge de soixante-six ans, cette femme qui passa seize années de sa vie à se faire une scandaleuse célébrité, et qui dévora pendant vingt-deux la honte de l'avoir acquise. Rien ne peut être comparé à l'indifférence avec laquelle Paris et Versailles apprirent la mort de madame de Montespan, si ce n'est l'odieuse froideur que tous ses enfants montrèrent dans cette circonstance. D'Antin, après avoir paru inhumain, fut le seul qui ayant méconnu les lois de la nature écouta du moins les bienséances, il porta le deuil : ni le duc du Maine, ni le comte de Toulouse, ni *madame la duchesse*, ni madame d'Orléans ne l'imitèrent. Tous ces fruits de l'adultère eurent cependant, aux derniers bienfaits de la mourante, une part que d'Antin n'avait point obtenue, mais qu'il s'était faite lui-même. Quant à Louis XIV, lorsqu'au moment de partir pour la chasse on lui annonça qu'Athénaïs n'était plus, il dit en faisant jouer négligemment les ressorts de son fusil : « Oh! oh! la marquise est morte, » je l'aurais crue plus robuste... Êtes-vous prêt, monsieur de la Ro» chefoucauld? Je crois qu'après cette petite pluie mes chiens ren» contreront bien... Partons. » Voilà quels sont à la cour les regrets et les souvenirs de tendresse.

Madame de Maintenon, moins indépendante et plus versée dans le bigotisme, assista au service que la communauté de Saint-Joseph fit célébrer pour le repos de sa protectrice. Au sortir de l'église, *madame la duchesse* ne put se contenir; elle dit à la demi-reine, en présence du duc d'Orléans et de *M. le duc* : « Vos regrets eussent été » plus vifs et plus sincères, madame, si la marquise de Montespan » fût morte quand vous étiez encore gouvernante de ses enfants, et » la France entière ne reprocherait pas à sa mémoire d'avoir fait » approcher du roi des gens qui ont flétri sa gloire. »

M. de Villars après avoir franchi le Rhin et s'être rendu maître du duché de Wirtemberg marcha sur Ulm, y frappa une contribution et passa le Danube. Les troupes du maréchal occupèrent Schorndorf, tandis que lui-même ayant attaqué le général Junus, sous les vieux murs de l'abbaye jadis féodale de Lorch, le battit, lui enleva deux mille hommes, et le fit prisonnier. Villars, par un beau clair de lune, traversait ce champ de bataille d'Hœchstædt, où des torrents de sang français noyèrent les lauriers qu'il y avait cueillis. De loin il aperçut à travers une brume légère le monument que l'orgueil de Léopold consacra dans cette plaine à la honte de Louis XIV... « A » moi, mes amis! dit Villars en se retournant vers les officiers qui » le suivaient, courons à cette colonne sacrilége!... » et quelques minutes après, ce marbre roulait dans le Danube. « Messieurs, éloi» gnons-nous, reprit le maréchal, qui, les bras croisés et le front » soucieux, était resté quelques instants sur les débris du monument » renversé, éloignons-nous, il me semble voir s'élever de la terre ou » sortir du fleuve les douze mille soldats qui périrent ici... Leurs » ombres sanglantes m'accusent de les avoir abandonnés... Marchons, » et tâchons de les venger! »

Les affaires de Philippe V se consolident en Espagne : la bataille d'Almanza, gagnée le 25 avril par M. le maréchal de Berwick, Anglais réfugié, sur lord Galloway [1], Français proscrit par la révocation de l'édit de Nantes, a définitivement rappelé la victoire sous les drapeaux de Sa Majesté Catholique. Le fils naturel de Jacques II est l'homme qui convient à la fortune flottante du roi d'Espagne; vigilant, actif, sage, intrépide et d'une persévérance à l'épreuve de tous les obstacles, ce général puise dans les revers non le découragement qu'y trouvent les esprits vulgaires, mais le courage et l'expérience qui font reconquérir le succès. Personne ne peut être comparé à Berwick pour la guerre défensive; il possède au suprême degré l'art de relever les choses désespérées, et l'on doit être assuré qu'il ne laisse pas échapper la plus petite des ressources qu'on peut avoir dans le malheur. Du reste, Berwick est le mauvais génie des courtisans; son inflexible probité brise sans pitié toutes les intrigues opposées à sa conduite loyale. « C'est, écrivait à Paris madame des » Ursins, un grand diable d'homme sec et froid, qui, quoi qu'on » dise, va toujours son chemin. » La victoire d'Almanza ouvrit aux armes de Philippe V la province de Valence; M. le duc d'Orléans, arrivé le soir de la bataille, s'empara de cette province, marcha vers l'Aragon, et se présenta devant Saragosse. Vainement le clergé de cette ville voulut-il persuader aux habitants que le camp de Son Altesse Royale n'était qu'un prestige causé par un sortilége, il fallut bien se décider à reconnaître dans tout ceci une certaine réalité, quand les boulets percèrent les murailles, et quand des hommes tombèrent morts sur le rempart. Saragosse capitula après un simulacre de défense qui ne dura pas trois heures. Bientôt Serpa, Alcira, Mequinenza et d'autres places se rendirent au duc d'Orléans, tandis que le duc de Noailles soumettait Puicerda et toute la Cerdagne.

Pendant que Philippe V reconquiert l'Espagne et perd le royaume de Naples, Louis XIV est près de perdre la Provence et le Dauphiné. Le prince Eugène et le duc de Savoie, qui ont pénétré dans le col de Tende, mirent au mois d'août le siége devant Toulon; Marseille est menacée. Craignons que ces ports, dont le premier seul est fortifié, ne puissent tenir longtemps contre une flotte anglaise et une armée de terre qui combinent leurs opérations.

Il faut que tout principe ait une conséquence, après avoir été appliqué plus ou moins longtemps. La cour de France, si dévote en apparence, ne fut jamais en réalité aussi galante, aussi dissolue qu'elle l'est aujourd'hui. Or, madame la duchesse de Bourgogne a trop d'esprit pour avoir pris le change; sa pénétration a percé la mince couche de bienséance qui recouvre nos mœurs, et la princesse a trouvé le plaisir caché plus aimable que la sagesse affichée. M. de Nangis, beau gentilhomme que les dames s'arrachent depuis quelques années, parut à Son Altesse Royale un guide fort aimable dans la route mystérieuse qu'elle se proposait de parcourir. Elle le pria de la conduire par la main;.et lorsqu'une femme abandonne sa main, il lui est bien difficile de prévoir où l'abandon s'arrêtera. Nangis était, sur les terres de la galanterie, un conducteur fort accrédité; la duchesse ne tarda pas de découvrir que les soins de ce jeune seigneur étaient partagés entre elle et madame de la Vallière. Son Altesse lui fit observer que pour une voyageuse aussi peu expérimentée qu'elle un cavalier n'avait pas trop de tout son temps. Le cavalier répondit

[1] Le nom de ce lord était M. de Roumigny.

qu'il se garderait bien d'en détourner une seconde; mais la princesse, qui se formait, s'aperçut très-bien que le partage n'avait point cessé. Madame de Bourgogne raisonnait fort juste : « Ce qu'on ne peut ob- » tenir d'un seul côté, se dit-elle, il est tout simple de se le pro- » curer de deux : le résultat est le même et l'on y gagne la variété, » qui a bien son prix. » Son Altesse, tout en laissant sa main droite dans celle de M. de Nangis, tendit un beau matin la gauche au comte de Maulevrier, neveu du grand Colbert. Quand deux extrémités tiennent à un même centre et que ces extrémités sont actives, il est difficile que l'une ne ressente pas le contre-coup du mouvement que l'autre imprime au centre commun. Maulevrier ressentit donc de fréquents soubresauts; il s'en plaignit à la duchesse, qui nia: parce que enfin un contre-coup n'est pas un témoin immédiat. Mais un jour le conducteur de gauche, se croyant certain de son fait, sortit de chez lui avec le dessein tout formé de faire de l'éclat. Maulevrier était violent, brutal; aucune considération n'était capable de l'arrêter dans l'exécution d'un projet, surtout d'un projet jaloux. Il se rendit à la chapelle, où Son Altesse achevait d'entendre la messe, et l'ayant attendue à la porte de la tribune, qui est de plain-pied avec les appartements, il lui offrit la main pour retourner chez elle. Les courtisans et les dames ne suivaient que de loin la princesse, de sorte que le comte s'était ainsi ménagé un tête-à-tête ambulant dont il profita avec cruauté. Ce jaloux accabla la princesse de reproches, lui prodigua les noms les moins respectueux, et finit par la menacer de tout révéler au roi, à madame de Maintenon, au duc de Bourgogne... Joignant au discours la pantomime la plus énergique, Maulevrier, tout en parlant, serrait les doigts de la duchesse à les lui écraser. Arrivée à la porte de son appartement, Son Altesse se vit délivrée de cette espèce de torture... Il était temps; la sueur tombait à grosses gouttes de son front; ses jambes ne pouvaient plus la supporter; elle allait s'évanouir. Eperdue, sans voix, presque sans pouls, la princesse entra précipitamment dans sa garde-robe, coupa elle-même tous ses lacets, et, commençant à respirer, fit appeler madame de Nogaret, sa confidente. Madame de Bourgogne découvrit à cette amie intime ce qui venait de lui arriver.

« J'ai toujours dit à Votre Altesse, répondit madame de Nogaret, que ce maître fou lui jouerait quelque mauvais tour.

— Oui sans doute... Mais il a ses bons moments.

— Pas déjà si souvent, madame.

— Dans cette cruelle extrémité que me conseillez-vous, ma bonne dame?

— Je crois, madame la duchesse, que le plus sage est de filer doux avec un homme si dangereux.

— Mais songez donc à quelles scènes je suis exposée.

— Je conçois..., tandis que ce M. de Nangis était si doux, si soumis, si aimable...

— Aimable, il le fut; mais avec cette la Vallière et tant d'autres, comment voulez-vous qu'il le soit encore?

— Eh! oui vraiment, l'amabilité s'épuise.

— Il faut absolument éloigner, n'importe comment, ce fougueux Maulevrier.

— Ah! j'y songe, le maréchal de Tessé, son beau-père, retourne dans quinze jours en Espagne, tâchons d'obtenir qu'il emmène le comte.

— Mais comment motiver...

— Peut-être serai-je obligée de soulever un peu le voile...

— Si j'allais être compromise?

— Vous ne le serez pas autant, dans tous les cas, que par ce jaloux intraitable, et vous y gagnerez au moins de n'avoir pas les yeux arrachés ou les os moulus.

— Faites donc pour le mieux; et, plus sage à l'avenir, plus circonspecte, je saurai...

— Faire un meilleur choix.

— Ou plutôt n'en plus faire du tout.

— Ah! madame, quel projet! dans le pays où nous sommes engagées... Si vous saviez combien il est difficile de rétrograder... Quand on a parcouru la route, elle était facile, délicieuse, semée de fleurs; veut-on retourner sur ses pas, ce ne sont plus que cailloux acérés, halliers d'épines, rocs inaccessibles, qui vous rejettent toujours en avant. »

Cependant l'invasion de la Provence et de la Franche-Comté, le siége mis devant Toulon, le bombardement de ce port, poussé avec activité, ne laissaient pas d'inquiéter notre cabinet. Villars était victorieux en Allemagne, ce fut encore lui qui fournit un corps d'armée pour aller au secours de nos provinces. Sans doute il allait falloir renoncer à la conquête dont ce maréchal s'était ressaisi; mais l'intégrité du royaume devait être rétablie plutôt que le pays ennemi conservé. Villars fit donc partir pour le midi de la France une partie de ses troupes, et résista quelque temps encore avec ce qui lui restait. Mais le marquis de Vivant s'étant laissé surprendre et battre près d'Osterbourg par l'électeur de Hanovre, notre armée, après cet échec, fut contrainte de repasser le Rhin.

Le secours que M. de Villars envoya en Dauphiné suffit pour arrêter la marche des ennemis, à chaque instant entravée par les montagnes, par la rareté des vivres et surtout par la difficulté de se conserver des chemins ouverts pour la retraite. Le siége de Toulon, qui avait commencé dans les premiers jours d'août, fut levé le 22, et à la fin du même mois les ennemis avaient repassé les monts.

Pendant qu'on se réjouissait à Versailles de la retraite du prince Eugène et de son allié le duc de Savoie, il se passait à Meudon un événement tout à fait inattendu. Personne ne songeait plus aux amours de *Monseigneur* et de mademoiselle Choin; mais c'était un feu couvé sous la cendre. Quoique devenue si grosse que les formes humaines avaient presque disparu en elle, cette ancienne fille d'honneur conservait toutes les affections du Dauphin. Chaque fois que ce prince allait à Meudon, elle s'y rendait de Paris dans un carrosse de louage; tant que le voyage durait mademoiselle Choin restait cachée dans les cabinets de Son Altesse Royale, et l'héritier du trône venait de temps en temps se délasser d'une fatigante représentation près de cette masse aimante. Enfin, au commencement de cette année, la masse aimante déclara à son illustre amant qu'il serait père sous quelques mois, et qu'elle le suppliait de songer à ce qu'il lui avait promis. Cette promesse concernait un mariage de conscience auquel le prince s'était engagé, et que madame de Maintenon, malgré sa haine pour *Monseigneur*, travaillait à faire accueillir au roi par un motif plus puissant qu'une stérile inimitié. En effet, mademoiselle Choin une fois mariée secrètement au Dauphin, on travaillerait à faire déclarer son mariage : ce serait un moyen heureux pour traiter à peu près ouvertement une matière délicate que, dans son propre intérêt, la marquise n'avait jamait abordée que par de sinueux détours. Si l'on réussissait pour mademoiselle Choin, il n'y aurait plus moyen que Sa Majesté refusât la déclaration du mariage de 1685 et le complément de légalité qui manque à madame de Maintenon pour être reine de France. Mue par ces considérations majeures, la marquise parvint d'abord à faire supporter au roi les liaisons de son fils avec mademoiselle Choin, qu'elle peignit comme une fille sans ambition, réservée, remplie de prudence et de timidité. Peu à peu Louis XIV parla volontiers, puis avec empressement, puis avec charme à la demoiselle, qui lui répondait toujours d'une manière aussi respectueuse que spirituelle. Un peu plus tard, mademoiselle Choin manquait à Sa Majesté, quand il ne la trouvait pas dans les salons de Meudon; le monarque finit par lui offrir un appartement à Versailles, qu'elle refusa avec modestie en alléguant son obscurité. Ce fut le moment que madame de Maintenon choisit pour solliciter sans détour la permission du mariage secret. Elle n'eut presque point de résistance à vaincre : sous l'influence d'une prévention favorable ou défavorable, on peut tout obtenir du roi. La cérémonie se fit le surlendemain dans la chapelle de Meudon, en présence de M. Bordage gentilhomme de *Monseigneur*, de Dumont son valet de chambre, et de mademoiselle Chommel amie de mademoiselle Choin. Le curé de la paroisse donna la bénédiction aux époux.

Depuis ce jour, mademoiselle Choin paraît être à Meudon tout ce que madame de Maintenon est à Versailles; avec cette différence qu'elle se fait chérir par son affabilité, et que la marquise se fait seulement redouter par sa hauteur.

Lesage, écrivain rempli de saillies spirituelles et qui sut découvrir pour la critique une nouvelle route, obtient en ce moment deux succès à la fois : son *Diable boiteux* est lu dans tous les salons, et tout Paris court au Théâtre-Français voir *Crispin rival de son maître*. Le livre n'est pas plus un roman que la pièce n'est une comédie ; mais tous deux sont charmants, voilà l'essentiel. Rien d'ingénieux comme cette suite de scènes espagnoles, dans lesquelles l'Asmodée de Lesage nous montre le vice sous un costume étranger et nous fait honnir, sans nous en douter, nos propres travers. *Crispin rival de son maître* n'est qu'une farce, mais une farce que nos arrière-neveux verront. Cette petite production n'a pourtant point réussi à la cour ; mais elle fait fortune à la ville, et le *vox populi* a toujours raison.

L'Espagne tout entière sera bientôt soumise à Philippe V ; Ciudad-Rodrigo a été enlevée le 4 octobre par le marquis de Bai, et Lérida, l'écueil du grand Condé, ouvrit ses portes le 12 à M. le duc d'Orléans après une tranchée ouverte de onze jours.

L'intrigue de madame de Nogaret a réussi ; M. de Maulevrier, demandé secrètement au roi par le maréchal de Tessé, a été contraint de le suivre en Espagne, où il est arrivé depuis un mois et demi. Décidément le comte en veut à la maison de Savoie ; forcé de renoncer à la duchesse de Bourgogne, il s'est adressé dès son arrivée à Madrid à la reine d'Espagne. Soit que cette souveraine eût alors auprès d'elle un attentif dont l'*amabilité* fût épuisée, soit qu'elle ne craignit pas d'avoir les doigts étreints, elle a, dit-on, accueilli avec faveur la déclaration de M. de Maulevrier; Sa Majesté entretient avec lui une correspondance fort active, dont M. l'abbé de Caumartin est le facteur. Je ne sais pas bien précisément ce que le roi catholique pourra perdre à cela ; mais à l'heure où j'écris il a perdu tout le royaume de Naples. Le général autrichien Thann, après avoir occupé Capoue, dont les délices n'ont énervé ni lui ni ses soldats, a fait son entrée dans la capitale le 8 juillet. Gaëta, le château de Suze, Orbitello et toutes les autres places se sont rendus successivement : la

révolution est complète sur toute la surface du royaume ; Philippe V est dessaisi d'une de ses plus belles possessions.

M. de Chamillart, le type des ministres honnêtes gens, mais le plus inhabile des secrétaires d'Etat, accablé du double travail des finances et de la guerre, vient enfin d'obtenir la permission de remettre le contrôle général à M. Desmarets, neveu du grand Colbert. Chamillart sollicita son renvoi du ministère avec toute la persévérance qu'un ambitieux pourrait mettre à s'y faire appeler. Le physique et le moral succombaient en lui ; il était pâle, maigre, énervé : il avait des éblouissements, des vapeurs ; il ne digérait plus, et c'était peut-être un adoucissement à ses maux qu'il n'eût pas le temps de manger. Enfin il écrivit au roi qu'il n'y pouvait plus tenir, qu'il se mourait. Sa Majesté, pour toute réponse, lui renvoya sa lettre avec ces mots en marge : *Eh bien ! nous périrons ensemble.* C'était fort bien pour la conversation ; mais le monarque ne faisait rien qui pût le conduire au tombeau par la route difficile que le pauvre ministre suivait malgré lui. Il commençait à se désespérer, lorsqu'il reçut un matin sa libération du trésor royal.

C'est encore trop pour Chamillart de conserver la guerre, dont il ne put jamais suivre les détails ni prévenir les abus. La croix de saint Louis se vend six louis d'or dans ses bureaux : le nommé *Esprit*, simple employé qui ne peut être un bon esprit, est le dispensateur de cette récompense, qu'il accorde à toutes mains pourvu qu'on la lui paye. Avec lui, tous les officiers qui ont de l'argent sont toujours abondamment pourvus de talents et de valeur ; mais tout militaire sans espèces est à ses yeux un mauvais serviteur.

Les historiens pensionnés par les cours ne manqueront pas d'écrire qu'au moment où Louis XIV maintenait avec peine son petit-fils en Espagne et défendait difficilement ses propres Etats d'une invasion il y avait de la grandeur à tenter le rétablissement de Jacques III sur le trône de ses pères. L'Europe n'en jugea pas ainsi ; cette tentative lui parut l'effort d'un orgueil insensé, et la postérité la flétrira du même jugement. Que des Ecossais oisifs à Saint-Germain se soient mis en tête de persuader au roi que leurs compatriotes gémissaient sous le joug anglais ; qu'ils aient essayé de convaincre ce monarque que Jacques, en agitant un lambeau de la pourpre ternie des Stuarts sur la rive écossaise, verrait voler à lui toute une population et que trente mille combattants se rangeraient à ses côtés, tout cela pouvait se concevoir de ces réfugiés dont l'imagination rêvait des espérances et se berçait des agitations d'un parti fantastique. Mais que le roi de France, qui ne put rétablir Jacques II avec une marine reine de la mer et quand l'Europe tremblait au bruit du nom de Louis le Grand, se soit flatté de mieux réussir lorsque ce nom ne rappelle plus que des revers, voilà ce qu'il est difficile de concevoir et ce qui pourtant a eu lieu.

Une petite flotte de huit vaisseaux de guerre et soixante-dix bâtiments de transport, commandée par le chevalier de Forbin Janson, appareilla tout à coup dans le port de Dunkerque. Six mille hommes, ayant à leur tête le comte de Gacé, furent embarqués, et le 18 mars à la pointe du jour cette escadre, portant le prétendant Jacques III, montra ses pavillons dans une mer où les Anglais avaient une croisière de cinquante vaisseaux. Janson, aussi habile que le roi son maître était imprudent, sut éviter la rencontre des ennemis ; le 23 mars la flotte mouilla à l'embouchure de la rivière d'Edimbourg. Mais, au lieu de cette foule empressée qui devait accourir au-devant du rejeton de tant de souverains écossais, Jacques ne trouva qu'une plage aride, silencieuse, déserte ; ses yeux ne découvrirent au loin que de vieux châteaux couronnant des roches inaccessibles, et qui lui rappelèrent les guerres que leurs fiers possesseurs soutinrent jadis contre ses aïeux : nul signal ne répondit aux signaux de l'amiral ; les rochers renvoyèrent les cris des matelots sans qu'aucune voix hospitalière partît de leurs sommets. « Prince, dit tristement Forbin Janson » au prétendant, il faut retourner à Dunkerque ; j'ai pu tromper la » recherche des Anglais, gardons-nous de les attendre ici. » Et ce marin donna l'ordre du retour. Jacques, debout sur la dunette du vaisseau amiral, vit fuir devant lui cette côte où il espérait ramasser le sceptre échappé des mains de son père. Bientôt la terre écossaise se perdit dans une brume épaisse, et l'on entendit le prince prononcer ces mots avec un soupir : « Adieu donc, ma patrie... adieu pour » jamais. »

Forbin Janson rentra à Dunkerque aussi heureusement qu'il en était sorti, mais avec la douleur d'avoir fait en pure perte une manœuvre digne d'un autre résultat. Dans cette triste expédition, le seul comte de Gacé obtint un sourire de la fortune : ayant pris connaissance des dépêches qu'il ne devait ouvrir qu'en pleine mer, il y trouva pour lui les provisions de maréchal de France et porta de ce jour le nom de maréchal de Matignon.

Indépendamment des difficultés de l'entreprise, un retard maladroit et des indiscrétions imprudentes en compromirent le succès. Au moment où l'expédition fut décidée l'Angleterre était dégarnie de troupes, il n'y avait en Ecosse que trois mille soldats ; et peut-être que si Jacques se fût alors montré aux Ecossais, quelques milliers d'entre eux auraient pu se réunir au corps français qu'on lui avait donné. Mais on jasa, on perdit du temps ; le ministère anglais eut le loisir de faire revenir de la Flandre douze ou quinze bataillons et de s'assurer des agitateurs d'Edimbourg. Il n'y avait déjà plus d'espérance à concevoir quand l'escadre partit de Dunkerque.

En débarquant l'infortuné Jacques III se rendit en Flandre, où M. le duc de Bourgogne venait de prendre le commandement de notre armée. L'illustre Anglais dit à Son Altesse Royale qu'il venait servir sous ses ordres en qualité de simple volontaire, modestie que le petit-fils de France prit un peu trop complétement au mot. Jacques, sous le nom de chevalier de Saint-Georges, vivait avec les ducs de Bourgogne et de Berry aussi respectueusement que le dernier officier de l'armée. Les princes abusèrent de cette humilité : ils n'avaient pour lui aucune attention, le laissaient dans leur antichambre des heures entières, et ne le distinguaient en rien de la foule des scribes, des gardes et des valets. Ce scandale eût sans doute duré longtemps si le comte de Gamache, gentilhomme plus brave que flatteur, n'eût représenté au duc de Bourgogne « qu'en traitant le chevalier de Saint-» Georges avec cette hauteur un ne manquait pas seulement à ce » prince mais au roi de France, qui l'honorait de son amitié. » Après cette remontrance, le fils de Jacques II fut traité avec plus d'égards.

Le duc de Bourgogne avait en Flandre, au commencement de la campagne, une armée de cent mille hommes péniblement formée pour garantir les succès de Son Altesse, dont la gloire importait plus peut-être que le salut de l'Etat. Vendôme servait sous le petit-fils de France : c'est-à-dire que ce grand général devait se résigner à laisser tous les lauriers au duc de Bourgogne si l'on triomphait, et à se voir flétri de toute la honte en cas de défaite. A la bonne heure, il est entendu que les princes doivent être traités ainsi ; mais il faudrait au moins déférer tout le pouvoir à celui sur qui pèse toute la responsabilité. Il en fut autrement en Flandre. A l'expérience, aux talents, au génie de Vendôme on joignit les avis d'un conseil placé près du prince et qui croisa souvent les projets du général. Cette diversité d'opinions fit faire des fautes. Dans un pays où le roi s'était ménagé des intelligences et qui supportait impatiemment le joug hollandais, à peine réussit-on à s'emparer de Gand, Bruges et Plassendal, qui n'attendaient que l'occasion d'ouvrir leurs portes. Du reste, la campagne fut pour nous une suite de revers. Marlborough ne réunissait en Flandre que quatre-vingt mille hommes à l'arrivée du duc de Bourgogne ; il sentit que vingt mille combattants de plus et Vendôme du côté des Français pouvaient compromettre non-seulement sa gloire personnelle, mais encore les succès de la coalition. Le duc appela à son aide le prince Eugène, qui était sur le Rhin. Si dans nos rangs il existait une division jalouse parmi les chefs, l'union la plus intime régnait entre le prince allemand et le duc anglais ; ils en recueillirent les fruits. Au milieu de cette fluctuation de démarches qui résulte toujours d'une autorité partagée, Vendôme rencontra, le 11 juillet, Marlborough et Eugène près d'Oudenarde. L'armée française fut mise en déroute dans un combat où plusieurs corps ne purent entrer en ligne. Les pertes éprouvées pendant l'action étaient peu importantes, mais nos troupes firent une retraite désastreuse : quatre mille hommes furent pris par les ennemis à plusieurs lieues du champ de bataille faute d'avoir reçu des ordres et une direction. Ce dernier malheur ne fût point arrivé si Vendôme, qui avait choisi sa position, eût attaqué le lendemain de l'engagement d'Oudenarde, comme il en avait le projet ; mais le duc de Bourgogne émit un avis contraire. Vendôme sentit qu'il allait être forcé d'y déférer, à peine de perdre le peu de crédit qu'il avait à la cour. Il répondit cependant au prince : « Souvenez-vous, monseigneur, que vous n'êtes venu à l'attaque qu'à con-» dition de m'obéir. » Tout le monde resta pétrifié de l'audace du général, mais Son Altesse ne répondit point.

Le découragement et la contrariété énervent le talent. Vendôme laissa l'armée se retirer presque en désordre sous Gand et Tournay, tandis qu'Eugène, s'avançant sur un pays découvert et sans défense, vint investir l'importante place de Lille. Cette entreprise, avec des forces bien inférieures aux nôtres, ne paraissait pas dictées par la prudence ordinaire du général autrichien. Lille renfermait une forte garnison que dirigeait Boufflers. Eugène ne pouvait attendre sa reddition que d'un siége long et laborieux. Or il laissait derrière lui Gand, Ypres, Tournay, défendues par des garnisons françaises. D'un autre côté le prince ne tirait ses vivres, ses munitions que d'Ostende, qu'occupaient les troupes de la coalition, et l'unique route encore libre qui conduisît de ce port à Lille pouvait être interceptée à chaque instant. Les Impériaux couraient donc le risque d'être privés de toutes les ressources nécessaires dans la tentative hardie qu'ils faisaient. Mais si le prince Eugène avait calculé légèrement les conséquences de son audace, il s'était rendu un compte judicieux des résultats probables de l'incertitude, de l'indécision qu'entretenait dans l'armée française la jalousie de ses chefs. Les prévisions d'un général peuvent aussi s'appuyer d'une habile interprétation des mouvements du cœur humain.

Le maréchal de Villars, que l'on envoie toujours sur le point où les affaires ont le plus triste aspect, comme ces médecins appelés auprès des malades à la dernière extrémité, le maréchal de Villars commande maintenant en Savoie, où cet illustre général dispute à

Victor-Amédée l'occupation de ses Etats. Il força le 11 août la forteresse de Sézanne; mais le duc prit à la fin du même mois les forts de Fénestrelle, d'Exiles et de Pérouse.

Dans le même temps les Anglais se sont emparés de l'île de Sardaigne. Plus tard ils ont occupé le port Mahon, qui avait été si mal défendu par M. de la Jonquière, qu'un conseil de guerre réuni à Toulon peu de jours après cette reddition a déclaré cet officier incapable de commander les troupes du roi et l'a dégradé. Revenons au siége de Lille.

Lorsque le prince Eugène mit le blocus devant cette place, il exprima hautement sa joie d'avoir affaire au maréchal de Boufflers, courtisan comblé d'honneurs, qui, disait-il, n'avait point à suivre péniblement la route des grandeurs, au faîte desquelles il était parvenu, et dont la résistance ne serait qu'un simple acquit de conscience. Le général autrichien eût dû se rappeler mieux la défense de Namur, et c'était bien peu connaître le maréchal que d'ignorer qu'il professait un véritable culte pour le devoir. Aucun général ne porta plus loin que Boufflers l'esprit d'ordre, l'exactitude et la valeur réfléchie. A Lille il voyait tout par lui-même : sa prévoyance n'oubliait pas le plus petit détail. Le maréchal, aussitôt le blocus formé, fit établir en sa présence les états de répartition des munitions et des vivres; pendant le siége il présidait en personne aux distributions de la viande, du pain, du vin. Il ne se passait pas un jour qu'il ne visitât les hôpitaux, et les arsenaux ne fournissaient pas un boulet, pas une cartouche qu'il ne connût l'usage des munitions précédemment livrées. Toujours soigneux d'épargner la fatigue et le péril à ses troupes, il n'en était prodigue que pour lui-même. Souvent il coucha sur l'épaulement entre deux canons, et le matin il présidait le conseil de guerre ayant son habit de maréchal tout souillé de la boue des remparts. Boufflers, depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la chamade, c'est-à-dire durant quatre mois, ne coucha pas trois fois dans son lit. Au milieu de si pénibles soins, malgré les infirmités inséparables d'un âge avancé, malgré même plusieurs blessures reçues dans diverses attaques, ce vertueux général ne perdit pas un instant le calme, le sang-froid, l'égalité d'âme et la sérénité qui le caractérisent; aussi la plus grande confiance régnait-elle dans Lille. Officiers, soldats, habitants, tout le monde était tranquille; personne ne craignait l'événement. La sécurité fut telle pendant toute la durée du siége, que ni les affaires ni les plaisirs ne furent interrompus : les spectacles, les concerts continuaient comme en pleine paix. Boufflers y paraissait toujours des premiers et ne manquait jamais de dire en riant : « Amusez-vous, mes enfants, le prince Eugène est trop poli pour » trouver cela mauvais, et je tâcherai d'ailleurs qu'il ne vienne pas » de sitôt troubler vos récréations. » Un soir une bombe étant tombée près du théâtre, la pièce n'en fut point interrompue.

Cependant les ressources touchaient à leur terme. Les assiégeants n'étaient nullement inquiétés par l'armée de Vendôme, sans cesse livrée aux vaines discussions de l'étiquette; discussions augmentées encore par la présence d'un maréchal de France, M. de Berwick. Il avait été renvoyé d'Espagne malgré les grands services qu'il y avait rendus, parce que « *ce grand diable d'homme sec et froid* persistait toujours à vouloir *aller droit son chemin* » et que madame des Ursins aimait beaucoup les détours. Le vainqueur d'Almanza servait sous M. de Vendôme : on le payait de ses victoires par de l'humiliation, voilà les cours. Nos généraux en Flandre étaient aussi divisés que les jansénistes et les jésuites à Paris. Chamillart se rendit plusieurs fois à l'armée pour arbitrer leurs prétentions; mais Chamillart ne sut jamais se faire respecter : les différends subsistèrent. Enfin Boufflers, qui soupçonnait une partie de la vérité, se décida à conclure une capitulation. « Messieurs, dit-il dans le conseil de guerre qui précéda l'envoi de son parlementaire, nous avons défendu autant que nous » l'avons dû la première place de guerre de Sa Majesté; une défense » de quatre mois a donné le temps à M. de Vendôme d'attaquer avec » succès le prince Eugène quand même il aurait fallu attendre des » renforts d'une autre extrémité de l'Europe. On n'a rien fait pour » dégager Lille : c'est un devoir qu'on a méprisé ou négligé. Le nôtre, » messieurs, est rempli : nous le dépasserions en affamant la garnison et en imposant à une nombreuse population des misères et des » privations qu'elle serait désormais en droit de nous reprocher. » Personne ne répondit à ce discours du maréchal : un signe général d'approbation l'accueillit, et Lille capitula le 23 octobre à sept heures du soir.

L'étrange inaction de l'armée de Flandre pendant le siége de Lille donna lieu à beaucoup de bruits défavorables sur M. le duc de Bourgogne, qu'on accusait plus particulièrement que M. de Vendôme, parce qu'on pensait avec raison qu'il avait plus d'autorité, et que d'ailleurs l'inactivité n'était point une des habitudes du vainqueur de Cassano. « Le petit-fils de France, disait-on d'un côté, a laissé » prendre Lille pour déterminer le roi à faire la paix, que Son Altesse Royale aime beaucoup. Le prince, disait-on d'un autre côté » avec ironie, s'est arrangé de manière que son grand-père restituât » une place injustement acquise : il s'est dispensé d'attaquer par esprit de justice. Eh! non, répondait un discoureur plus malin encore, » M. le duc est dévot, il évite les combats de peur de damner les » âmes. Rien de tout cela messieurs, ajoutait un autre interlocuteur, » le dieu des armées a visité M. de Bourgogne dans son oratoire et » lui a promis d'envoyer au secours de Lille une légion d'anges : le » prince l'attendait; il faut avoir de la foi avant tout. »

La critique dépasse presque toujours les bornes de la modération; mais il est d'une vérité démontrée que M. de Coatquen, chargé de porter sous Tournay la capitulation de Lille au duc de Bourgogne, le trouva jouant au volant quoiqu'il sût déjà cette triste nouvelle... Le message de M. de Boufflers ne suspendit point la partie. Au surplus, on parlait hautement autour du prince de la honte dont cette campagne abreuvait l'armée, et les officiers se plaignaient sans contrainte du déshonneur qu'elle faisait rejaillir sur eux. Un dimanche matin le comte de Gamache revenant de la messe avec Son Altesse Royale lui dit assez brusquement : « Vous aurez, monseigneur, le royaume » du ciel, mais pour ceux de la terre Eugène et Marlborough s'y » prennent mieux que vous pour les gagner. »

Le temps des quartiers d'hiver étant arrivé, M. le duc de Bourgogne revint à Versailles fort irrité des propos qu'on osait tenir. On assure qu'il dit à cette occasion « que si les contemporains parlaient » mal de lui il en ferait repentir leurs enfants. » La vengeance peut être aussi le plaisir des princes du sang : il est douteux cependant qu'un élève de Fénelon se soit exprimé de la sorte. Mais *madame la duchesse*, toujours prête à chansonner toutes les Altesses de sa famille, fit le couplet suivant sur la mauvaise humeur du prince :

L'on nous dit que le Bourguignon
Revient avec peu de renom...
Prenons garde qu'il ne nous morde;
Ne prononçons jamais son nom;
Il serait sans miséricorde,
Car il est dévot et poltron.

Au retour de M. de Vendôme, il fut reçu avec empressement par la cour de Meudon. Cette faveur parut étrange après les discussions continuelles qui avaient eu lieu pendant la campagne entre ce général et le fils de *Monseigneur;* mais Vendôme était du parti des *débauchés* et le duc de Bourgogne du parti des *dévots*, voilà qui explique ce fait.

L'électeur de Bavière, maintenant plus actif dans notre cause que nos généraux eux-mêmes, attaqua Bruxelles le 27 novembre, espérant que l'approche de l'hiver empêcherait les ennemis de venir au secours de cette place. Mais Eugène et Marlborough ne redoutent point les frimas. Rendus maîtres de leurs mouvements par la capitulation de Lille, ils franchirent l'Escaut, se portèrent rapidement sur Bruxelles et forcèrent l'électeur à décamper. Peu de jours après cette levée de siége, Gand, acquis pendant la campagne à prix d'argent, ouvrit ses portes aux alliés, qui n'y avaient jeté que du fer.

En Espagne M. le duc d'Orléans a soutenu toute l'année la fortune de Philippe V : il s'est emparé successivement, soit en personne, soit par ses généraux, des places d'Alcoi, de Tortose, de Denia et d'Alicante... Mais, en général, les succès de la coalition augmentent dans une effrayante proportion; nos forces diminuent et nous touchons à une extrémité qu'il devient tous les jours plus difficile d'éviter... A moins d'efforts inouïs de la part d'une nation énervée par la guerre et ruinée, il ne restera bientôt du règne de Louis le Grand que la haine triomphante de ses ennemis... et Dieu sait à quel degré de vengeance elle s'arrêtera.

Au milieu de ses désastres, les Français, peuple insouciant qui rit de sa misère quand il ne peut se réjouir de ses prospérités, riment toujours des méchancetés. Voici un quatrain dont il existe quelques milliers de copies à Paris :

Le Dauphin s'effrayant de voir comment tout va,
Le roi lui dit : Mon fils, que rien ne vous étonne;
Nous maintiendrons notre couronne...
Le Dauphin lui répond : Sire, *maintenons-la.*

L'*Electre* de Crébillon a paru dans le temps de nos échecs militaires : on a couru à cette tragédie. Ce sujet fut traité malheureusement par le pauvre Pradon en 1677; je pourrais même dire très-malheureusement, car l'auteur, sans qu'on ait pu soupçonner pourquoi, s'étant obstiné à siffler son propre ouvrage, avait reçu deux coups d'épée sur la figure de la part d'un de ces mousquetaires peu endurants qui remplissaient alors le parterre de nos théâtres. L'*Electre* nouvelle s'est produite cette année sous de meilleurs auspices : le genre terrible de Crébillon fait des prosélytes; les Anglais ne nous reprocheront bientôt plus nos tragédies à l'eau de rose. Il y a pourtant encore des opposants. Cette épigramme envoyée à Crébillon le prouve :

Quel est ce tragique nouveau
Dont l'épique nous assassine,
Il me semble entendre Racine
Avec le transport au cerveau!

Le poëte, après avoir lu ces vers, s'est borné à dire au café Procope, où ils lui avaient été remis : « Grand merci, monsieur le critique, en fait de poésie n'a pas qui veut le transport au cerveau [1]. »

[1] La rigueur du froid était telle au moment où *Électre* fut jouée, que les co-

Les comédiens nous ont donné aussi *le Légataire universel* de Regnard. La farce de Crispin contrefaisant le moribond a été jugée d'un mauvais exemple, mais on a trouvé toute la comédie charmante. Ce sera encore un des fleurons de la couronne de l'auteur.

A propos de couronne, disons que celle de notre gloire littéraire et savante s'effeuille avec une rapidité toujours croissante et que peu de lauriers croissent en France pour la remplacer. L'an 1708 a vu mourir le célèbre botaniste Tournefort, la Fosse auteur de *Manlius* et l'historien Mézerai, qui sur ses vieux jours s'était mis à dire la vérité. Mézerai fut un écrivain médiocre, un littérateur envieux, un homme pétri d'originalité. Comme il n'aimait pas que les gens de lettres vinssent s'asseoir près de lui à l'Académie française, il mettait toujours une boule noire dans l'urne lors des élections. Le directeur lui demandant un jour le motif de cette permanente opposition, il

Le roi rencontre madame de Montespan à Meudon.

répondit « qu'il agissait ainsi afin de laisser à la postérité un monu-» ment de la liberté des élections faites par l'Académie. » Mézerai avait la manie de travailler en plein jour à la chandelle, et quand on venait le voir il reconduisait ses visites un flambeau à la main par le plus brillant soleil. Lorsqu'on fit l'inventaire du mobilier de cet historien on trouva dans un sac de mille livres un billet portant ces mots : « Cet argent est le dernier que j'aie reçu du roi ; depuis ce » temps je n'ai jamais dit de bien de lui. » Etaient-ce les dons de Sa Majesté qui avaient été supprimés, ou la conscience de Mezerai était-elle revenue ? Un autre sac renfermait un écu d'or enveloppé d'un papier sur lequel on lut : « Cet écu est du bon roi Louis XII ; je l'ai » gardé pour louer une place d'où je puisse voir pendre le plus fameux » financier de notre siècle. » Il est probable que le grand Colbert n'avait pas jugé que Mézerai fût assez habile ou assez dangereux pour être payé.

CHAPITRE XXXIX.

1709.

Mort du père de la Chaise. — Encore un mot sur ce confesseur du roi. — Le père le Tellier lui succède. — Portrait de ce jésuite. — Les deux le Tellier. — Anecdotes. — Hiver de 1709; tableau. — La misère diminue ; la malice renaît. — Mort du prince de Conti; encore un mot sur lui. — Humiliantes tentatives de négociations avec la Hollande. — MM de Rouillé et de Torcy. — Conditions honteuses imposées à Louis XIV. — Belle parole de ce prince. — Le roi, pour la première fois, rend compte à la nation. — Expédients financiers. — Samuel Bernard à Marly. — La vanité plus forte que l'intérêt — Fureurs de le Tellier contre les jansénistes. — Le jansénisme, son origine. — *Jansénius.* — *Molina.* — Saint-Cyran, Arnauld, Habert. — Les cinq propositions condamnées dans Jansénius. — Port-Royal; description. — Mœurs, coutumes, occupations des solitaires de cette retraite. — Desmarets, Dufossé, Nicole, Saci, Tillemont, Lancelot, Pascal. — Le *Formulaire;* les nonnes des deux Port-Royal. — Expulsion des solitaires. — Le miracle. — La France divisée entre les jansénistes et les jésuites. — Les *Lettres provinciales* de Pascal. — Arnauld s'expatrie. — Sa mort; celle de Pascal. — Le *cas de conscience.* — Dispersion des religieux de Port-Royal. — Le père Quesnel. — Perte du crédit du cardinal de Noailles. — Port-Royal est détruit de fond en comble. — Les os des morts en sont arrachés. — Épigramme. — Mort de *M. le prince.* — Le poète Dufresny, petit-fils de Henri IV, épouse une blanchisseuse. — Reconnaissance par le pape de l'*hérétique* Charles VI comme *Roi Catholique.* — Disgrâce de Chamillart. — *Quand j'étais roi.* — Daniel Voisin ministre de la guerre — D'Antin machiniste de cour. — Coup d'œil militaire. — L'évêque de Beauvau; trait courageux. — Villars perd la bataille de Malplaquet. — Vanité déplacée de Villars créé duc et pair. — Ferme conduite de M. de Boufflers. — *Turcaret,* comédie de Lesage. — Anecdotes. — Thomas Corneille; son caractère ; sa mort. — L'abbé de Valteville.

Les jésuites ont à exercer le plus beau de leurs droits, le seul qu'ils aient ambitionné comme une compensation de toutes les dignités de l'Église auxquelles ils renoncent par leurs constitutions : ces pères vont donner un nouveau confesseur au roi. Le père de la Chaise mourut le 20 janvier, à cinq heures du matin, dans la maison de son ordre, rue Saint-Antoine. Il avait atteint sa quatre-vingt-cinquième année, et dirigea plus de trente-deux ans la conscience du roi. Deux jours avant sa mort, le père de la Chaise écrivit de sa main une longue lettre à Louis XIV; on assure que cet écrit renfermait ce passage : « Sire, ma compagnie est fort attachée à Votre » Majesté; mais elle est nombreuse et composée de caractères très-

Madame la duchesse de Bourgogne.

» différents, tous passionnés pour la gloire du corps, on n'en *pourrait* » *pas répondre dans une disgrâce, et un mauvais coup est bientôt* » *fait.* » Le Père le Tellier, provincial, et le père Daniel, supérieur de la maison professe, ne quittèrent point de la Chaise à ses derniers moments. Dès qu'il eût fermé les yeux, ils portèrent au roi la clef de son cabinet, dans lequel il y avait beaucoup de papiers importants; personne ne sera tenté d'affirmer qu'on trouva tous ceux que le défunt avait laissés. Le roi reçut la triste nouvelle que les deux supérieurs apportaient, en prince habitué aux pertes; un bref éloge de la bonté du confesseur fut l'unique témoignage de regret qu'il obtint de son illustre pénitent. Le père de la Chaise inspira dans le monde des regrets plus vifs, dont il n'était pas indigne; car ce religieux, quoique jésuite, pouvait, à tout prendre, passer pour un honnête homme. Sans doute il intrigua souvent, sans doute il accéda à l'esprit de secte et de parti, mais pour l'acquit des exigences de sa charge, jamais par les inspirations de son caractère. Le fanatisme n'entra point dans l'âme de la Chaise, il ne dirigea en aucun temps sa con-

médiens avaient été obligés de fermer leur théâtre. Cette tragédie fut représentée dans le foyer, devant le prince de Conti et quelques centaines de seigneurs.

Paris Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

duite : ni les jansénistes, ni les protestants, ni les quiétistes n'eurent à se plaindre de lui personnellement; s'il n'eut pas la force d'arrêter le torrent des controverses religieuses, du moins ne se laissa-t-il point entraîner dans son cours. On eut peu de reproches à faire à ce confesseur comme dispensateur des bénéfices, lorsqu'il exerça librement cet office. Il soutint tant qu'il vécut M. de Cambrai, et sauva le cardinal de Bouillon des persécutions suspendues sur sa tête depuis dix ans.

Les choses vont bien changer; le successeur du père de la Chaise est ce le Tellier que tout le monde redoute, même au sein de sa compagnie. Louis XIV montrait quelque éloignement pour ce moine, d'un caractère âpre, farouche, ardent; mais madame de Maintenon, déjà gagnée par l'aspirant, a dit au roi que refuser le père provincial pour confesseur serait contrevenir aux intentions de l'ordre. Cette observation a suffi; Sa Majesté, depuis quelques années, n'eut jamais d'autres volontés que celles des jésuites.

J'étais à Versailles quand le père le Tellier a été présenté: c'est un homme d'une taille médiocre, sa démarche est lente, d'une gravité étudiée, son accent a quelque chose de sombre, de terrible. Le visage de ce jésuite me semble être la digne enseigne de son âme : un teint bilieux, des yeux qui à travers d'épais sourcils gris étincellent d'un regard faux et méchant, un nez démesurément long et une bouche pincée, voilà ce qui constitue cette physionomie, où le sourire ne peut assurément trouver place qu'à titre d'ironie. Avec un tel confesseur, le plus acharné, le plus impitoyable persécuteur des protestants et de Port-Royal, le roi ne peut qu'être porté à des actes tyranniques, que personne autour de lui n'osera désormais arrêter. Consulté déjà par ce prince sur les scrupules qu'il éprouvait en se voyant forcé de surcharger la France d'impôts, le Tellier a répondu : « Sire, les biens de vos su» jets sont à vous en propre; » et quand Votre Majesté » les prend, elle ne fait que » prendre ce qui lui appar» tient. » Louis XIV lui-même rapporta le lendemain cette réponse de son confesseur aux courtisans qui assistaient à son lever, ajoutant « qu'elle lui avait » causé une grande joie et » qu'il se trouvait bien sou» lagé. » On peut juger d'après cela ce que nous devons attendre désormais du caractère de Sa Majesté.

— C'est un enfant, dit la princesse aux dames de la cour en arrangeant les cheveux du petit impertinent.

M. de Reims, quoique brouillé avec les jésuites, ne manqua pas de faire visite au père le Tellier, dès qu'il eut remplacé le père de la Chaise, ce prélat ayant pour principe qu'on ne doit jamais manquer d'égards envers l'homme, quel qu'il soit, qui tient la feuille des bénéfices.

« Mon père, dit l'archevêque au jésuite le Tellier, il me semble que nous sommes cousins.

— Cousins, je ne crois pas! répondit le confesseur avec sa brusquerie ordinaire.

— J'avais cependant cru apercevoir dans ma généalogie...

— Oh! vous ne trouverez rien là qui me concerne, mon père était un paysan de la Normandie.

— Il est vrai que je suis originaire de la Champagne.

— Sans doute, poursuivit malignement le jésuite, qui savait que le grand-père de l'archevêque avait été marchand de vin, vous êtes d'un pays où l'on exploite la vigne; moi, je suis d'une contrée à laquelle Dieu ne donna que du cidre : il n'est pas probable qu'une partie de votre antique famille ait quitté la Champagne pour la Normandie; donc nous ne pouvons pas être parents. »

Personne ne commande le respect à le Tellier, pas même les saints : un jour de la semaine dernière, un ecclésiastique, ami des maximes évangéliques, opposait à la doctrine fougueuse du père les écrits de saint Paul et de saint Thomas; il répondit avec une sorte de colère : « Saint Paul! s'il vivait, je le ferais mettre à la Bastille. » Quant à saint Thomas, vous pouvez penser quel cas je fais d'un » jacobin quand je m'embarrasse peu d'un apôtre. »

Je reprends la plume qui depuis trois mois avait échappé de ma main. Tout ce qui portait un cœur sensible à Paris n'a pu, durant l'hiver meurtrier dont nous atteignons le terme, avoir une idée étrangère aux calamités dont la pauvre France était accablée... Ah! que je me suis félicitée d'être riche pour adoucir les maux de ceux qui souffraient! et que je me suis trouvée heureuse d'être exempte de fanatisme pour répandre des bienfaits sans choix de religion! Maintenant que les plus grands maux sont passés, essayons d'en retracer le tableau ou plutôt l'esquisse : qui pourrait se flatter de peindre avec assez d'énergie des malheurs auxquels contribuèrent simultanément le froid et la famine? Les frimas étaient si pénétrants, qu'au fond des appartements bien clos, bien calfeutrés, derrière des paravents aux feuilles redoublées, et devant une cheminée où pétillait un brasier ardent, les privilégiés de la fortune échappaient à peine à l'haleine glaciale de l'hiver. Hélas! qu'était-ce donc dans le grenier du pauvre, dont le corps presque nu était exposé aux sifflantes atteintes des vents qui se glissaient entre les fentes d'une porte mal jointe, ou sous les tuiles d'un toit, unique rempart de l'infortuné contre les rigueurs de la saison? Là, point de feu pendant le jour; la nuit, point de lit pour oublier du moins au sein du sommeil les souffrances de la journée... Et le pain... il n'y en a plus dans ce triste réduit... on ne sait quand il pourra y en avoir... Le père de ces trois petits enfants, l'époux de cette jeune femme est sorti, malgré la neige épaisse qui ne peut adoucir l'âpreté du froid; le malheureux va solliciter la commisération des valets d'un riche ou la bienfaisante piété d'un digne pasteur. Mais arrivera-t-il à temps pour avoir part à la grossière bouillie qu'on distribue dans chaque quartier, et que cinquante mille Parisiens affamés se disputent? S'il apporte un peu de ce massif aliment aux êtres si chers à son cœur qui l'attendent en se pressant sous un lambeau de couverture, le malheureux, quoique navré, ne s'arrêtera pas à l'un de ces feux allumés aux portes des hôtels, au milieu des places publiques, au centre des carrefours; sa famille souffre, il ne veut point d'un soulagement qu'elle ne saurait partager.

Tandis que tant de privations étaient recélées sous la tuile des maisons de Paris, d'autres êtres souffrants, poussés par la misère hors de son enceinte, allaient dans la campagne implorer la pitié des paysans, aussi pauvres qu'eux, ou la commisération des voyageurs... On trouvait sur toutes les routes des femmes, des enfants, des vieillards grelottants; leurs voix suppliantes vous navraient. Souvent les chevaux des carrosses s'arrêtaient tout court devant des cadavres gisants sur le pavé et roidis par la gelée.

Jamais cependant plus de compassion ne se vit dans toutes les classes de la société qui purent soulager la misère publique : tant qu'elle dura, on ne trouva point de cœurs durs; et l'exemple partit du trône. Louis XIV envoya toute sa vaisselle à la monnaie, aucun des princes ne garda la sienne, et dès lors il eût été honteux pour les seigneurs de conserver la leur. Il devint aussi honorable de manger avec des cuillers d'étain et des fourchettes de fer, qu'il l'est ordinairement d'avoir des couverts de vermeil. Les diamants de la couronne

furent mis en gage; madame de Maintenon vendit carrosses, chevaux, bijoux, meubles, linge, et finit par engager sa terre. Dans ce superbe salon de Marly, où tant de monceaux d'or furent jadis étalés pour satisfaire la plus vile des passions, les courtisans, les princes, le roi lui-même, durant les longues soirées de l'hiver, goûtaient du pain d'orge, d'avoine, de chènevis, et cherchaient à reconnaître ce qui pouvait le mieux tromper la faim du peuple épuisé. Malgré tant de sollicitude, on ne parvenait pas à arrêter les clameurs du pauvre, des placards injurieux étaient affichés partout, jusqu'au pied des statues du roi, et chaque matin des valets attentifs en déchiraient qu'on avait apposés pendant la nuit sur les portes mêmes des palais de Sa Majesté. Le Dauphin n'osait plus venir à Paris, tant son cœur avait été pénétré des cris déchirants qu'une multitude affamée avait fait entendre autour de son carrosse lorsqu'il s'était trouvé au milieu d'elle.

Un tel état de choses devait finir par une révolte : c'est le dernier recours des peuples qui souffrent; ils cherchent la fin de leurs maux dans l'excès du malheur, comme pour en finir avec les calamités en les attirant toutes à la fois sur eux. Dès que le froid fut un peu diminué, les échevins de Paris employèrent trente mille bras à enlever une butte qui se trouvait sur le rempart près de la porte Saint-Denis. Un jour que le pain n'avait pas été distribué aux travailleurs à l'heure accoutumée, ils se mirent à piller la maison du fournisseur; puis, se répandant en divers quartiers, ils enlevèrent tout ce qu'ils trouvèrent de vivres chez les boulangers, les pâtissiers, les traiteurs, et se dirigèrent vers l'hôtel de M. d'Argenson, qu'ils voulaient, disaient-ils, pendre à la porte de sa maison. On fit, par bonheur, marcher à temps tout ce qui se trouvait à Paris de gardes françaises et de gardes suisses, une compagnie de mousquetaires monta à cheval, mais, malgré cette force assez imposante, la sédition, qui avait commencé à sept heures du matin, ne fut apaisée qu'à deux heures après midi. Plusieurs de ces malheureux, sur lesquels on s'était vu forcé de faire feu, furent victimes de leur mutinerie.

Au froid le plus cuisant succéda tout à coup un dégel si prompt, que les rivières débordèrent en une seule nuit. Au point du jour le pont Rouge avait disparu; Paris était une île; on traversait en bateau les cours du Louvre; chaque rue ressemblait aux canaux de Venise; et des habitants du rez-de-chaussée sentirent en s'éveillant leurs lits flotter sur trois ou quatre pieds d'eau.

Aux armées, la misère était extrême pendant l'hiver; les distributions manquaient; la paye n'était point faite au soldat, ses habits tombaient en lambeaux. Cependant personne ne désertait, car il y avait encore moins de privations sous les drapeaux que dans les foyers. Les années précédentes on se montrait si rebelle aux levées des milices, qu'il fallut souvent conduire les recrues à la chaîne comme des galériens. Cette année, les engagements volontaires abondent; le roi a plus de soldats qu'il n'en veut, ou du moins plus qu'il n'en peut entretenir. A la fin du mois dernier, M. de Berwick, qui ne savait pas sans doute qu'on était encore plus malheureux à Paris que dans son armée, s'empara d'une voiture d'argent que l'on conduisait au trésor royal. M. Desmarets, outré de cette action, écrivit au maréchal pour se plaindre d'une conduite si peu régulière. Ce général répondit « qu'il serait bien moins régulier de laisser périr » de misère des troupes qui garantissaient les frontières de l'État. » Le roi ne s'offensa ni de l'action ni de la réponse.

A mesure que les souffrances diminuent, le caractère national reprend son essor; nous voilà revenus aux épigrammes : celle-ci court les rues depuis qu'on a entendu un coup de tonnerre quand il gelait encore :

Mes chers amis, en vérité,
La Providence se rebute...
Notre globe a fait la culbute :
Plus de chaleur pendant l'été;
Pendant l'hiver la foudre gronde...
Grand Dieu! tout va-t-il au hasard,
Ou pour gouverner ce bas monde
Auriez-vous quelque Chamillart?

Au milieu de tant d'afflictions, la cour et la ville eurent à pleurer l'un de leurs plus beaux ornements : le prince de Conti mourut au mois de février. Il n'avait que quarante-cinq ans. Le deuil fut général. François-Louis de Bourbon faisait les délices des courtisans; il était cher aux armées, adoré de la nation, vénéré du parlement; les savants, les gens de lettre, les artistes n'eurent jamais un protecteur plus zélé; personne mieux que lui ne sut apprécier leurs ouvrages. Le prince de Conti possédait un esprit lumineux, un sens droit, un tact exquis. Il était estimé de Bossuet, de Montausier, de Fénelon, et cela suffirait à son éloge; toutefois je dois ajouter que le grand Condé et l'illustre Luxembourg reconnaissaient en lui ce talent qui les avait rendus fameux à la tête des armées. Mais Louis XIV ne l'environna d'aucune confiance, ne lui accorda aucune faveur digne de son rang : il n'eut point de grande charge à la cour, point de gouvernement; Sa Majesté ne lui fit pas même le don d'un régiment. Disons tout, M. de Conti ne rampa jamais devant madame de Maintenon.

Les dernières années de la vie de ce prince ne furent pas exemptes de déréglements scandaleux; non content de plaire à un sexe qui lui montra peu de rigueurs, il voulut devoir des complaisances à un autre sexe... Les excès auxquels ce dernier goût le fit s'abandonner achevèrent d'user son corps déjà faiblement constitué. C'est à tort cependant qu'on a dit que ce prince était bossu, il avait seulement les épaules trop hautes et portait la tête un peu inclinée à gauche. On a répandu le bruit qu'au moment de sa mort M. de Conti allait obtenir un commandement : il était heureux que madame de Maintenon permit enfin à cet homme distingué de consacrer ses talents à la défense de l'État.

Après les malheurs que le sort des armes et les intempéries des saisons réunissaient sur la France, Louis XIV sentit que pour éviter de tomber sous les coups de l'Europe il ne lui restait plus qu'à s'humilier devant elle. Il avait, dès l'année précédente, député des négociateurs auprès de cette république hollandaise, qui, depuis la mort de Guillaume, dirige la coalition. Éconduits ou méprisés, les envoyés du roi avaient vainement essuyé la poussière des banquettes d'antichambre de ces orgueilleux marchands, si petits en 1665, si humbles en 1672. Helvétius et quelques autres étaient revenus tristement à Paris sans avoir même obtenu une simple audience. Le président de Rouillé, moins malheureux, vit à Anvers les magistrats Bruys et Van der Dussen; ils l'écoutèrent. Mais que devint-il, lorsqu'on osa lui déclarer que le roi de France ne pouvait espérer la paix qu'en forçant son petit-fils à descendre du trône d'Espagne! Quand le président fit parvenir à Versailles cette déplorable nouvelle, le conseil en fut d'autant plus affligé et le roi d'autant plus abattu qu'il paraissait plus difficile d'obtenir par les armes de moins rudes conditions. Une peinture déchirante de la situation du royaume, faite par le duc de Beauvilliers, montra les granges vides, la charrue délaissée faute de bras, les ateliers déserts à défaut d'ouvriers, la France entière ruinée par un demi-siècle de sacrifices, et ses habitants livrés à toutes les horreurs de la famine, pour soutenir une gloire qui n'est plus qu'un fantôme. Le Dauphin et le duc de Bourgogne, profondément touchés, versèrent des larmes... Louis XIV ne put se défendre d'une vive émotion. « Sire, s'écria le chancelier de » Pontchartrain, il faut faire la paix à quelque prix que ce soit. » Cependant le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, proposa d'aller en Hollande partager sans doute les humiliations du président de Rouillé mais tenter du moins d'établir les traités sur des bases plus raisonnables. Ce secrétaire d'État courut donc à la Haye, où le grand pensionnaire Heinsius le reçut avec cette hauteur insultante qu'il avait jadis subie du farouche Louvois. Rebuté par Heinsius, Torcy vit Eugène et Marlborough : tous deux voulaient la guerre; l'un par vengeance, l'autre par amour de la gloire; ils consentaient néanmoins à une trêve, « à condition que Louis XIV s'engagerait à » *chasser* Philippe V de l'Espagne dans le délai de deux mois; qu'il » céderait à jamais aux Hollandais dix places fortes en Flandre; que » le roi restituerait Strasbourg et Brisach; qu'il renoncerait à la sou» veraineté de l'Alsace; qu'enfin les électeurs de Bavière et de » Cologne demanderaient grâce à l'empereur, et attendraient leur » sort futur de sa générosité. » Ne pouvant obtenir, à l'aide des négociations ouvertes, que des conditions inadmissibles, Torcy recourut aux séductions : il offrit secrètement quatre millions au duc de Marlborough, mais la conscience de ce général ne pouvait plus être à ce prix; le ministre français n'obtint pour réponse qu'un sourire dédaigneux. Le marquis, désespéré, revint à Versailles, et, peu de jours après son départ de la Haye, le président de Rouillé, qu'il y avait laissé, reçut d'Heinsius l'ordre d'en partir dans le délai de vingt-quatre heures. « Puisqu'il faut faire la guerre, s'écria Louis XIV en » apprenant ce nouvel échec diplomatique, j'aime mieux la faire à » mes ennemis qu'à mes enfants! » et Sa Majesté se prépara à tenter encore la fortune. Ce prince fit alors ce qu'il n'avait jamais fait, il rendit compte à la nation de sa conduite dans les campagnes passées, des propositions faites en son nom aux alliés, des refus hautains qu'il en avait reçus. Tout en déplorant l'obligation où il se trouvait d'imposer à ses peuples de nouveaux sacrifices, il s'efforça d'exciter leur indignation, de ranimer en eux l'honneur affaissé par l'excès du malheur, et chercha même à leur inspirer quelque pitié pour ses propres infortunes. Ce moyen produisit un certain effet sur les cœurs, mais il ne pouvait rien sur des bourses épuisées. On eut recours cette année comme les précédentes à la création de rentes sur l'hôtel de ville; on augmenta, pour la dixième fois, la finance des charges en titres d'offices : mais ces ressources étaient insuffisantes. Dans le besoin l'imagination fermente, l'industrie crée et féconde. Après un entretien secret entre le roi et Desmarets, on vit un matin ce dernier conduire à Marly Samuel Bernard, le premier banquier de l'Europe, celui qui faisait le plus gros commerce d'argent. Le contrôleur général désirait, disait-il, travailler avec lui; et ce juif opulent, sans trop savoir ce que le ministre pouvait lui vouloir, s'était prêté à ce désir. A peine Desmarets et Samuel étaient-ils ensemble que le roi survint. Sa Majesté salua le banquier d'une manière tout affable, s'informa avec intérêt de sa famille; puis, comme par réflexion, ajouta : « Vous seriez bien homme à n'avoir jamais vu Marly, venez » le voir à ma promenade. » Samuel Bernard obéit. Le roi marchait toujours à ses côtés, ne parlait qu'à lui, le menait partout, et lui

montrait tout dans le plus grand détail. Les courtisans s'étonnèrent d'abord de cette sorte de prostitution de la dignité royale; mais ils ne tardèrent pas de deviner le dessous de cartes, et trouvèrent le moyen ingénieux. En effet Desmarets ne savait plus où trouver de l'argent : tous les engagements pris avec les financiers demeuraient en souffrance; aucun d'eux ne voulait plus ouvrir sa bourse au contrôleur général. Bernard, comme les autres, était sourd aux supplications de cet homme d'État; il refusait toute avance. Mais il y avait au fond du cœur de ce juif une corde sensible que Desmarets venait de découvrir, c'était pour la faire vibrer qu'il amenait Samuel à Marly. « Il a de la vanité, avait dit le ministre au monarque; que » Votre Majesté le flatte un peu, et nous le tenons. » Louis XIV s'acquitta au mieux de son rôle dans cette comédie d'intrigue; Bernard revint de la promenade enchanté. Desmarets, ne perdant pas une minute, reproduisit la demande tant de fois repoussée, et notre juif ne songea pas même à refuser. « J'aime mieux, dit-il, risquer ma » ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui m'a comblé » d'honneurs. » Parlez-moi de la nécessité pour humilier le superbe; il n'est porte si basse que l'orgueil ne se courbe pour la franchir quand l'intérêt l'appelle au delà.

Ce n'est pas assez que les saisons se soient déchaînées contre nous, que la famine nous ait décimés, que l'ennemi soit à nos portes, il faut encore que les dissensions religieuses, plus terribles que tous les fléaux, achèvent de porter le désespoir dans les familles, et divisent une nation qui ne pourrait triompher des étrangers prêts à fondre sur ses foyers, qu'en se réunissant contre eux. Le génie du mal, sous le froc d'un jésuite, secoue sur la France les torches de la discorde : prêtant une réalité à des fantômes qu'il abhorre, le Tellier crée, pour effrayer la vieillesse de Louis XIV, des légions de jansénistes, assiégeant son palais. Si l'on en croit ce forcené, tous les ennemis du monarque sont animés de l'esprit de Port-Royal : Eugène et Marlborough refusent la paix, parce qu'ils sont jansénistes; Philippe V lutte péniblement contre la fortune, parce que des jansénistes délibèrent dans son conseil; ce sont aussi des jansénistes, ces financiers qui refusent de prêter de l'argent à l'État; enfin, lorsqu'on voit toutes les calamités dont le ciel frappe la France, il faut reconnaître que Dieu a voulu punir ce royaume, à cause des jansénistes qu'il renferme. Peut-être la punition atteindra-t-elle le roi, qui néglige de les détruire, et déjà le pape lui-même courbe le front sous le joug de l'empereur, pour les avoir soufferts dans la chrétienté. Telles sont les chimères atroces dont le nouveau confesseur berce l'imagination affaiblie d'un prince accablé de revers : le prêtre, qui, par mission évangélique, devrait offrir à Louis les secours d'une religion consolatrice, ne s'occupe que d'armer la foi de toutes les rigueurs de l'intolérance, et demande à son pénitent de frapper ses sujets, quand il devrait lui recommander l'amour de tout ce peuple, qui s'efforce de soutenir son trône ébranlé. Toutes les prédications, tous les avis, toutes les exhortations du père le Tellier se terminent, comme les discours de Caton dans le sénat romain, par ces terribles mots : *Il faut détruire Port-Royal.* C'est la Carthage de l'irascible jésuite : il veut en fouler les ruines; il veut en voir broyer les débris, et de son souffle brûlant disperser jusqu'à la poussière de cet édifice.

Mais qu'est-ce donc que ce Port-Royal? Le jansénisme lui-même, qu'est-il? J'en ai parlé souvent, j'aurais dû peut-être expliquer plus tôt son origine; mais, en vérité, j'étais honteuse pour la France, pour le monde catholique, de l'importance donnée à cette être moral, si fameux, et que les plus grands docteurs n'ont pu encore définir nettement. Jetons cependant un coup d'œil rétrograde sur cette prétendue secte, qui n'eut d'abord de réalité que dans l'esprit de ses ennemis.

Un docteur flamand, nommé *Jansénius*, jaloux d'ergoter, comme tous les docteurs, s'avisa, au commencement du siècle dernier, de composer un livre intitulé *Augustinus*, où l'auteur, après son compatriote *Michel Bay*, crut avoir résumé, mieux que lui, la doctrine de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination. Cependant *Jansénius*, en homme sage, déclara, par son testament, qu'il n'était pas exempt de doute, et qu'il soumettait son ouvrage au jugement de la cour de Rome.

Le docteur, devenu évêque d'Ypres, étant mort, ses héritiers, sans attendre la bulle romaine, imprimèrent l'ouvrage; l'esprit de controverse s'y attacha, parce qu'il se cramponne à tout : on disputa sur des phrases, sur des mots, et personne, à coup sûr, ne songea à mettre en cause aucun des principes fondamentaux de la religion. Mais on peut aller fort loin dans la dispute, sans s'entendre, et même sans savoir ce qu'on prétend prouver; on ne querellait pourtant pas pour le seul plaisir de quereller : un jésuite espagnol, nommé *Molina*, avait publié, au seizième siècle, un livre intitulé *De la concorde de la grâce et du libre arbitre*, livre tout à fait contraire aux idées de Jansénius. Chacun des deux in-folio fut le rempart derrière lequel se retranchèrent les disputeurs. Les défenseurs de Jansénius prirent le nom de *jansénistes*, ceux de Molina reçurent celui de *molinistes;* mais ces deux noms, écrits sur les bannières, ne furent que des mots d'ordre, et les ouvrages eux-mêmes que des prétextes : le véritable motif de la division, celui pour lequel chacune des légions se recruta, c'est que les molinistes étaient partisans des jésuites, et que les jansénistes ne l'étaient pas. A cela se réduit toute la question : là naît la réalité des deux partis; à cette source vinrent s'envenimer toutes les animosités dont nous sommes témoins.

Le jansénisme, ou plutôt la haine des jésuites, réduite en esprit de corps, fut introduite en France par l'abbé de Saint-Cyran, homme ardent, rempli de science, mais hérissé de diffusion et d'obscurité. Tandis que, sollicité par les disciples d'Ignace, Urbain VIII condamnait *in globo* l'*Augustinus* la faculté de théologie de Paris se contentait d'en condamner cinq propositions, qu'elle produisit dénaturées. Les jansénistes nièrent que les cinq propositions fussent dans Jansénius, ils crièrent à la mauvaise foi; soixante docteurs sortis de leurs rangs, appelèrent au parlement comme d'abus. La chambre des vacations ordonna que les parties comparussent; mais elles ne comparurent point et continuèrent de disputer. Habert combattit contre les jansénistes; Arnauld, disciple de Saint-Cyran, les défendit avec un talent supérieur et impétueux.

Cependant personne n'était d'accord sur les cinq propositions; on ignorait même à quelles pages de l'ouvrage le texte en était écrit. Quatre-vingt-huit évêques, sans les connaître, demandèrent au pape de les juger; onze autres, qui ne les connaissaient pas mieux, écrivirent à Sa Sainteté, pour la prier de s'abstenir. Innocent X, aussi conséquent que les prélats, condamna les cinq propositions, sans même se douter où elles se trouvaient. Enfin Mazarin, qui n'aimait pas les jansénistes, fit adopter la bulle, dont il ignorait plus complétement que personne l'objet précis, que l'Université cherchait encore. Voilà pourtant la base sur laquelle repose une discussion qui dure depuis plus d'un demi-siècle : les cinq propositions condamnées, sont-elles ou ne sont-elles pas dans Jansénius? Répondez *oui*, et vous serez l'ami de Louis XIV, de Maintenon, de le Tellier; votre fortune sera faite. Mais si le *non* s'échappe de vos lèvres, vous êtes pis qu'un athée, vous méritez infiniment moins d'égards qu'un huguenot, et c'est beaucoup si l'on convient que vous appartenez à l'humanité.

J'ajouterai rapidement qu'en 1654 la Faculté présidée par le chancelier Seguier, et grossie d'une foule de docteurs, religieux mendiants ou non mendiants, chevelus ou tondus, condamna Arnauld, et l'exclut de la Sorbonne. « Voilà qui est bien, dit-il en sortant, la » majorité est une belle chose, mais il est plus facile de trouver des » moines que des raisons. » La persécution d'Arnauld lui fit un grand nombre de partisans, qui devinrent bientôt ses amis, jusqu'au point de vouloir se retirer avec lui du monde, pour vivre dans son intimité et dans celle de Saint-Cyran premier fondateur du jansénisme.

A six lieues de Paris, entre Chevreuse et Versailles, dans une vallée profonde et déserte, entourée de bois épais, existait un couvent de filles, dont la flèche en s'élevant au-dessus de la feuillée environnante, découvrait seule au voyageur cet asile de la pénitence et de la paix. Cette communauté, bâtie sous Philippe-Auguste, avait reçu le nom de *Port-Royal*, parce que ce monarque, longtemps égaré dans les bois qui couvraient ce vallon, retrouva sa suite au lieu même où s'éleva bientôt l'abbaye. Ce vieux édifice fut abandonné depuis par les religieuses, qui sous le nom de *Port-Royal des Champs* firent élever un autre bâtiment non loin de celui qu'elles abandonnaient. C'est dans ce dernier que se retirèrent Arnauld, Saint-Cyran et leurs compagnons. Ils restaurèrent la maison en ruine, repeuplèrent les eaux, cultivèrent les jardins. Le jansénisme n'avait été jusqu'alors qu'un vain sujet de disputes, les nouveaux solitaires en firent une morale qui eut ses pratiques, ses lois, et qu'ils jurèrent de professer avec rigidité. On fut à Port-Royal dévot dans l'acception pure du mot, charitable sans calcul, humble avec sincérité. La piété était, dans cette solitude, ardente, mais dépouillée de cette ostentation qui fait qu'on prie pour être remarqué. Les reclus avaient pris pour maxime ce passage de saint Augustin : « Parler plus à Dieu pour les » hommes que de Dieu devant les hommes. » La vie de Port-Royal était remplie d'austérités : des aliments grossiers, de l'eau pour boisson, un cilice pour vêtement, la terre pour lit. Le plaisir, c'était l'étude; le délassement, on le trouvait dans les travaux manuels. Malgré des règles si sévères, le nombre des jansénistes augmenta promptement; des prélats, des militaires, des gens de lettres, des savants se réunirent aux disciples d'Arnauld et de Saint-Cyran. Le célèbre prédicateur Desmarets méditait sous les ombrages de Port-Royal des Champs ses exhortations sublimes contre la vanité des grands. Dufossé y écrivait ses Mémoires sur le règne de Louis XIII. Arnauld, jardinier laborieux le matin, cultivait les fruits qu'il envoyait à la reine Anne d'Autriche; le soir, de la main qui venait d'abandonner la bêche, il traduisait l'*Histoire des Juifs* et les *Confessions* de saint Augustin. Nicole, dans ses *Essais*, enseignait une morale douce et pure, dont il puisait l'exemple en lui-même. Ces travaux particuliers étaient souvent interrompus par des compositions générales, entreprises dans le but d'agrandir la sphère de l'esprit humain. Saci, dont la rédaction était si prompte, si facile, tenait habituellement la plume; Tillemont apportait dans ces conférences sa vaste érudition, et Lancelot cet esprit d'analyse si favorable au développement de la science et de la pensée. Pascal, le grand Pascal, avant même qu'il vînt se réunir aux solitaires de Port-Royal les tenait au courant de toutes les découvertes utiles. Grâce à ses communi-

nications ils purent faire, au fond des bois, des expériences sur les connaissances les plus récentes dans l'astronomie, la physique, l'anatomie; en un mot, ces hommes, avides de savoir, se jetèrent dans toutes les routes ouvertes à l'intelligence humaine.

Les religieuses voisines des célèbres reclus louèrent d'abord leur piété; bientôt elles admirèrent leur sagesse, leur génie; puis elles leur demandèrent des préceptes, des avis; et les religieuses de Port-Royal de Paris imitèrent celles de Port-Royal des Champs. Ce fut pour Arnauld et ses compagnons le signal de nouvelles persécutions. On commença par prescrire aux nonnes des deux couvents de signer ce qu'on appelait alors le *formulaire*, modèle de déclaration dressé par les évêques, et que voici : « Je condamne de cœur et de bouche » la doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de *Corne-» lius Jansenius*, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augus-» tin, que Jansénius a mal expliquée. » Les bonnes sœurs répondirent qu'elles ne pouvaient pas condamner de bouche, encore moins de cœur aucune partie d'un livre écrit en latin et qu'elles n'avaient jamais vu. Les conséquences du refus de ces recluses tombèrent sur les solitaires, qui, à vrai dire, n'y étaient pas étrangers. Le lieutenant civil se rendit à Port-Royal des Champs, d'où il expulsa les jansénistes. Les religieuses allaient subir le même sort, lorsqu'un miracle vint à leur secours. Elles conservaient à Port-Royal de Paris une épine de la couronne du Sauveur : or, dans le temps où l'on songeait à fermer la communauté, une nièce de Pascal ayant été guérie subitement d'un mal d'œil par l'attouchement de cette épine, les persécuteurs se prosternèrent, et les nonnes obtinrent grâce malgré leur rébellion. Les jésuites essayèrent bien de soutenir que le miracle advenu sous l'influence des jansénistes ne pouvait être de bon aloi; mais on n'écouta point les pères incrédules, et la foi subsista. Ce miracle, qui sauva les nonnes des deux couvents, ne protégea nullement les solitaires; au contraire, leurs ennemis, irrités du crédit qu'ils obtenaient dans le ciel, n'en montrèrent que plus d'acharnement. Poursuivis par la cour, par le clergé, où dominait le parti jésuitique, les jansénistes trouvèrent des protecteurs dans la nation : la moitié du royaume se déclara contre les jésuites; ils voulurent faire des miracles, on se moqua d'eux. Pascal, voyant le public en train de rire aux dépens des enfants de saint Ignace, publia alors ses *Lettres provinciales*, chef-d'œuvre de plaisanterie éloquente qui acheva de couvrir ces pères d'un ridicule amer. Il est souvent dangereux d'avoir raison; les jansénistes triomphaient par les œuvres de l'esprit, mais leurs adversaires ne tardèrent pas de triompher par la force. Cette fois deux cents soldats furent chargés de signifier le formulaire aux religieuses de Port-Royal; quelques-unes le signèrent, le plus grand nombre le repoussa. Ces béguines obstinées furent enlevées et dispersées dans d'autres maisons, tandis que plusieurs solitaires étaient envoyés à la Bastille. Saci était du nombre : du fond de son cachot s'échappèrent à flots pressés les torrents de son éloquence vive, facile et persuasive. Arnauld, de la retraite où il se cachait, seconda son compagnon. Les esprits s'aigrirent plus que jamais. La persécution excite les grands cœurs; quatre prêtres jansénistes parurent sur la brèche : Arnauld, évêque d'Angers[1]; Buzanval, évêque de Beauvais; Pavillon, évêque d'Alais; et Caulet, évêque de Pamiers, protestèrent ouvertement contre le formulaire. Alexandre VII nomma un tribunal mitré pour juger ces réfractaires. La rigueur du saint-siége ne se fût peut-être pas bornée à la déposition, lorsque le souverain pontife mourut et fut remplacé par Clément IX, qui pacifia tout, au moins pour un temps. Port-Royal sortit une seconde fois de ses ruines : les solitaires, mis en liberté, reprirent la bêche et la serpe; ils arrachèrent les ronces qui couvraient leur jardin, et détruisirent les orties qui obstruaient le seuil de leur maison. Malheureusement Arnauld, Saci, Nicole, le Maître, Herman ne se contentèrent pas de manier les instruments du jardinage; ils reprirent aussi la plume. La duchesse de Longueville était venue s'établir aux portes de Port-Royal; elle devint l'âme du jansénisme, et par mépris des jésuites et par haine de la cour. Riche, puissante, habituée à la haute intrigue, cette sœur du grand Condé se montra aussi ardente dans la cause de Port-Royal qu'elle l'avait été dans ses amours. Tant qu'elle vécut le jansénisme se soutint en corps; mais après sa mort, arrivée en 1679, les jésuites parvinrent de nouveau à faire persécuter leurs ennemis. Arnauld dut s'expatrier. Il se retira dans les Pays-Bas, où, séparé du monde, il se montra jusqu'à son dernier moment, arrivé en 1694, ami de la philosophie, ennemi des jésuites et supérieur à l'infortune.

Le principal athlète du jansénisme avait disparu de la France; les *Lettres provinciales* avaient été brûlées par arrêt du parlement d'Aix; Pascal était mort dès l'année 1662; les jésuites triomphaient. L'occasion leur sembla favorable pour porter le coup de grâce à leurs adversaires; dans ce but, ils firent proposer en 1701 un problème théologique conçu en ces termes : « Peut-on donner les sacrements à un » homme qui aurait signé le formulaire en croyant dans le fond de » son cœur que le pape et même l'Église peuvent se tromper sur » les *faits ?* » Ce problème, qu'on appela le *cas de conscience par excellence*, allait chercher l'opinion jusque dans le dernier repli de la pensée; la guerre recommença. Les uns se déclarèrent pour le *fait* dans une foi humaine, d'autres soutinrent qu'il ne fallait croire qu'au *droit* dans une foi divine. Le pape, encore sollicité de prononcer en 1705 (c'était alors Clément XI), ordonna de croire le *fait* sans explication, surtout sans interprétation. Les sœurs des deux couvents de Port-Royal, toujours destinées à l'initiative d'obéissance aux bulles, signèrent, mais avec une réserve respectueuse qu'elles firent développer dans un mémoire que rédigea un avocat du parlement. Louis XIV, à qui la résistance déplait, sous quelque forme qu'elle se présente, demanda à Sa Sainteté une bulle pour la suppression des monastères dissidents, et leur avocat fut mis à la Bastille. En attendant, l'archevêque de Paris priva les religieuses des sacrements, et bientôt elles furent définitivement dispersées.

Malgré l'irritation que réveilla encore dans les esprits jésuitiques la découverte des écrits d'un père *Quesnel* ami de feu Arnauld, le père de la Chaise était parvenu à endormir enfin l'inimitié de Louis XIV contre le jansénisme; des intérêts d'une autre importance excitaient d'ailleurs ses inquiétudes, et la décroissance rapide de ses grandeurs ne lui laissait guère le temps d'écouter ses scrupules religieux. Néanmoins le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui avait cherché à soutenir le père Quesnel, avait perdu son crédit à la cour, et les choses en étaient là quand le Tellier fut nommé confesseur du roi. J'ai dit ailleurs que ce moine ardent avait osé reprocher en quelque sorte au monarque son indulgence envers les jansénistes; qu'aux yeux de son illustre pénitent il avait fait découler de cette cause tous les désastres de la France, et que de nouvelles terreurs mystiques assiégeaient les esprits de ce prince, affaiblis par le malheur et l'humiliation. Enfin, profitant du trouble qu'il est parvenu à faire naître dans l'âme de Sa Majesté, le sombre jésuite a montré Port-Royal des Champs prêt à sortir de ses ruines et à devenir un nouveau centre de rébellion, où Marlborough et Eugène entretiendraient de faciles intelligences. Louis XIV, effrayé, a mandé sur-le-champ M. d'Argenson. « Prenez mille pionniers, lui a-t-il dit, courez à Port-Royal des » Champs; que le couvent des religieuses, l'abbaye, l'église, toutes » les constructions, soient démolis de fond en comble : allez, et que » sous dix jours il ne reste pas une pierre dans ce lieu. » D'Argenson obéit : l'édifice fut détruit, les jardins furent arrachés, les pièces d'eau comblées, les bois abattus et déracinés; ajouterai-je que sur une recommandation expresse du farouche le Tellier les tombes souterraines des pieuses filles retentirent sous la pioche sacrilége, les os en furent tirés, et ces débris humains, amoncelés avec un bruit lugubre dans de vils tombereaux, furent transportés loin de la terre à laquelle leur poudre devait se mêler !

Cette horrible exécution, terminée il y a peu de jours, excite au plus haut point l'indignation. La critique n'est pas restée muette dans cette circonstance; et comme elle fait peser sur les rois toute la responsabilité des actes de leur règne, l'épigramme suivante est tombée à-plomb sur Louis XIV :

Tandis que l'ennemi, par plus d'une action,
Cherche à pénétrer en Champagne,
Louis, que la gloire accompagne
Au sein de la dévotion,
Prend, dans une seule campagne,
Sous le général d'Argenson,
Port-Royal à discrétion.

Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, est mort le 1er avril à l'âge de soixante-six ans, qu'il atteignit dans la déplorable situation morale que j'ai décrite il y a longtemps. Le beau nom de Condé sera porté désormais par *M. le duc;* à peine si le corps de ce petit prince suffira pour contenir un si grand nom.

Voici une autre branche, une branche moins directe de l'arbre illustre dont le grand Béarnais fut la tige, qui promet de nouveaux rejetons : Dufresny, descendant d'une des nombreuses distractions de Henri IV, vient de se marier. Mais voyez jusqu'où peut aller l'originalité bizarre d'un poëte. La blanchisseuse de l'écrivain comique, ouvrière dont le compte avec lui était toujours une pièce sans dénoûment, entra un matin chez ce mauvais payeur pour lui demander de conclure enfin en la payant.

« Te payer! répondit le poëte en s'habillant le plus décemment qu'il pouvait derrière le rideau, voilà qui est bientôt dit, mon enfant; mais depuis quinze jours le brelan et le pharaon sont traîtres en diable.

— C'est si peu de chose que trente pistoles!...

— Comment, peu de chose, trente pistoles! je voudrais bien en avoir une seule, moi; je ressaisirais une veine de lansquenet que j'ai été obligé d'abandonner hier au moment où elle allait devenir bonne.

— Écoutez donc, monsieur, je me marie dans huit jours, il faudra bien d'ici là que vous me trouviez l'argent que vous me devez.

— Ah! ah! tu te maries, toi, tu as donc de l'argent! car si tu ne comptais que sur mes trente pistoles...

— Je pourrais bien compter sur une planche vermoulue... voilà ce que vous voulez dire.

[1] C'était le frère du docteur.

— Non vraiment, ma fille, je te payerai quelque jour. Il peut se faire que tu me trouves l'un de ces matins en possession de la veine que j'ai manquée hier. Mais, dis donc, trente pistoles ne forment pas une dot.

— Assurément non, monsieur Dufresny; mais à force de battre le linge, de le frotter, de le repasser, je me suis fait un avoir d'environ deux cents ducats.

— Diable! ma bonne Jeannette! c'est avoir frotté, comme tu dis, très-fructueusement! Et qui épouses-tu?

— Un honnête Normand cocher de son métier, et qui m'a promis de conduire notre ménage aussi sagement qu'il mène la voiture de son maître.

— Un cocher, fi donc! une fille d'ordre, une fille intelligente comme toi... cela ne te convient nullement, tu peux trouver beaucoup mieux.

— Qui voulez-vous que j'épouse, un duc et pair?

— Il y en a qui ne te valent pas, et qui ne gagneraient pas dans un siècle les deux cents ducats que tu as déjà su amasser toute jeune que tu es... Tiens, Jeannette, veux-tu de moi pour mari?... Je suis valet de chambre du roi et contrôleur de ses jardins.

— Qu'est-ce que vous me dites donc là, monsieur Dufresny, vous épouseriez une blanchisseuse?

— Pourquoi pas, ma bisaïeulé était bien jardinière!

— Dame! je ne dis pas que je vous refuse, répondit en baissant les yeux la pauvre Jeannette, qui venait d'être saisie d'un accès de cette fièvre qu'on appelle vanité... vous êtes valet de chambre du roi et contrôleur de ses jardins?

— Oui, mon enfant.

— En cas de malheur, pourriez-vous devenir valet de chambre d'un autre ou bien jardinier?

— Je ne te promets pas cela; mais je suis poëte.

— Oh! pour ça, je sais que le métier n'en vaut rien, je blanchis vingt poëtes et par un seul ne me paye... Cependant...

— Tes réflexions sont-elles faites? Tiens, me voilà tout habillé; tu me donneras le bras, et nous irons faire afficher nos bans.

— Va comme il est dit, » répondit la blanchisseuse en engageant son bras droit dans l'anse que le poëte forma avec le sien.

A quinze jours de là, notre blanchisseuse, devenue petite-fille de Henri IV, *frottait* plus fort que jamais pour regagner ses deux cents pistoles que son mari avait vues s'engloutir dans un coupe-gorge qu'il avait subi à l'hôtel de Nesle. Mais une semaine plus tard Dufresny rentra avec mille pistoles; Louis XIV venait de les lui donner malgré sa propre misère, en disant : « qu'il ne fallait pas que Jeannette, » *sa parente,* mourût de faim, pour avoir épousé l'arrière-petit-fils » bâtard d'un grand roi. » Ajoutons que Sa Majesté était ce jour-là de fort bonne humeur : ses vaisseaux venant de la mer du Sud apportaient une cargaison d'or, et cette ressource ne pouvait, comme on sait, arriver plus à propos.

Quelques lueurs de succès nous brillent en Espagne, tandis que partout ailleurs le sort des armes nous est constamment contraire : le château d'Alicante, qui se défendait encore, s'est rendu le 17 avril au chevalier d'Asfeld; le 7 mai lord Galloway fut battu dans les plaines de Gadina par le marquis du Bay, qui le 1er juin suivant enleva aux Portugais le château d'Alconchel. Ces avantages, dont le retentissement est nul en Italie, n'ont pu dispenser Clément XI, qui voit son État envahi par les Impériaux, de reconnaître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Sa Sainteté s'est excusée de cette reconnaissance auprès de Philippe V, en lui écrivant qu'elle ne donnait point un droit nouveau au prince allemand... Ainsi Charles n'est plus seulement roi des catholiques par la grâce des hérétiques, il l'est aussi par l'investiture apostolique du saint-siége... Le *canon* dérange quelquefois étrangement les *canons*.

Le roi confia secrètement le mois dernier au ministre de la guerre Chamillart, qu'il avait l'intention d'aller en personne reprendre Lille; Sa Majesté demanda dans cette circonstance le plus profond secret à cet homme d'État, qui le lui promit et tint parole. Je ne sais pas au juste par quelle cause la réminiscence guerrière de Sa Majesté est demeurée sans suite; mais elle a été révélée, apparemment par ce prince lui-même, à madame de Maintenon. Soudain l'humeur pieuse de la marquise s'est allumée; elle a juré que Chamillart, pour avoir osé obéir à son maître en taisant ce que ce maître lui avait ordonné de taire, serait renvoyé du ministère, et il l'a été.

« Sire, a dit la souveraine de fait à Sa Majesté, dans les calamités où nous sommes, M. de Chamillart ne peut plus diriger la guerre.

— Mais, madame, je n'ai aucun prétexte pour le renvoyer.

— Non, mais Votre Majesté a un motif réel.

— Et lequel?

— Son incapacité.

— Oubliez-vous que *Votre Solidité* elle-même me l'a recommandé comme le sujet le plus loyal...

— Alors, sire, cette qualité pouvait suffire, il faut davantage aujourd'hui.

— Vous avez beau dire, je ne prononcerai point la disgrâce d'un homme dont je n'ai nullement à me plaindre.

— Et le salut de l'État, sire! songez que la religion veut qu'il domine toutes les considérations.

— A la bonne heure; mais à qui pourrais-je donner la guerre?

— A un homme appliqué, capable, ferme et habitué aux affaires... à M. Voisin par exemple...

— Ah! je comprends... cet homme vous agrée, madame.

— J'en conviens, sire; il a la passion du travail, son sens est droit, son tact exercé, il saura trouver les gens de mérite dont Votre Majesté a si grand besoin, et les mettre à leur place.

— Mais on le dit faux, hypocrite.

— Propos de jansénistes.

— Dur dans ses relations.

— C'est ce que disent les intrigants qu'il a repoussés.

— Allons, madame, allons, je vois que M. Voisin a la première de toutes les vertus : il vous convient; que M. de Chamillart a le plus grand de tous les vices : il vous déplaît... « Ah! *quand j'étais* » *roi,* » murmura Louis XIV en quittant l'appartement de la marquise, « quand j'étais roi cela ne se passait pas ainsi! »

Le lendemain Chamillart était disgracié, et Daniel Voisin ministre de la guerre. Ajoutons que tout ce que madame de Maintenon a dit de bien au roi sur ce nouveau secrétaire d'État se trouve juste: c'est un hasard heureux.

Si Louis XIV obéit à sa vieille compagne, le reste de la cour rampe aux pieds de ce prince; et parmi les plus humbles courtisans il faut citer le marquis d'Antin. Quand on songe à la grande faveur de ce gentilhomme, dont j'ai dit les étourderies de jeunesse, on peut se persuader que pour plaire aux souverains la délicatesse et l'honneur sont absolument superflus : la servilité tient lieu de tout. Le marquis d'Antin est pourvu de la première charge des bâtiments et jardins de la couronne; il accompagne le roi dans tous ses voyages, toujours prêt à déférer aux moindres désirs que manifeste Sa Majesté, soit pour des additions, soit pour des changements ou des suppressions. Or Louis XIV, lors de ses promenades à son château de Petit-Bourg, près de Fontainebleau, avait exprimé le regret qu'une partie de forêt dérobât un point de vue fort agréable qu'il eût pu, sans cet obstacle, embrasser de son appartement. L'attentif d'Antin se trouvait là quand le roi parlait ainsi; il prit bonne note de ce que ce prince avait dit. Faire abattre le massif de bois pendant l'absence du maître... Fi! moyen vulgaire! cela n'aurait pas produit assez d'effet, et le témoignage de zèle eût passé presque inaperçu. Le marquis s'arrêta à quelque chose de plus éclatant, de plus théâtral : bien fixé sur la date à laquelle Louis XIV doit revenir à Petit-Bourg, l'ingénieux courtisan fait scier tous les arbres près de la racine de manière qu'ils ne tiennent presque plus; une corde est attachée à chaque pied, et plus de douze cents hommes, les extrémités de ces cordes à la main, sont prêts à exécuter le coup de théâtre médité par d'Antin. Sous un prétexte en l'air il amène le roi et toute sa cour à une petite distance du bois, ne doutant point que Sa Majesté ne répétât ce qu'elle avait dit du rideau de verdure importun. Cela ne manqua pas.

« Que ce bois me déplaît! dit le roi en se retournant vers les princesses.

— Eh bien, sire! s'écria d'Antin enchanté, Votre Majesté n'a qu'à vouloir, et ces arbres disparaîtront.

— S'il ne tenait qu'à cela, reprit le monarque, je voudrais que ce fût tout à l'heure.

— Vous êtes obéi, sire! répliqua le marquis rayonnant de joie, qui, à son coup de sifflet d'Opéra, avait vu tomber la forêt tout entière.

— Ah! sire, s'écria madame la duchesse de Bourgogne, ne demandez jamais nos têtes à M. d'Antin, car il est homme à les faire tomber tout aussi vite à vos pieds. »

Le roi rit du bon mot de sa petite-fille; mais il garda un doux souvenir de l'ingénieuse obéissance du courtisan.

Le roi doit au comte du Bourg, le même qui sauva les débris de l'armée française à Hœchstædt, la conservation de la haute Alsace. Le comte de Mercy ayant traversé une partie du canton de Bâle avec sa cavalerie, avait rejoint son infanterie entre Huningue et Brisach, où elle venait de passer le Rhin sur un pont jeté vis-à-vis de Neubourg; mais le comte du Bourg, détaché par le maréchal d'Harcourt avec six bataillons, quatre cents grenadiers et dix-huit escadrons, attaqua Mercy à Rumersheim, lui tua plus de quatre mille hommes, arrêta son mouvement sur l'Alsace et le força de repasser le Rhin. Le vainqueur de Rumersheim fut créé chevalier de l'ordre, et non pas maréchal de France. Villeroi avait fait bien moins quand on lui donna le bâton de maréchal. Dans le même temps, le général Rebender, qui s'était avancé jusque sous les murs de Briançon, fut attaqué et mis en fuite par M. de Dillon. C'est ainsi que du côté de l'Allemagne et en Savoie nos troupes arrêtent les ennemis prêts à pénétrer dans le cœur de la France, tandis que Philippe V, quoique peu secondé maintenant par Louis XIV, qui a besoin de toutes ses forces pour la défense de ses propres États, lutte néanmoins avec quelque avantage contre les Allemands, les Anglais et les Portugais. En Catalogne, le duc de Noailles prit ou tua le 7 août deux régiments

sortis de Figuières. Dans les premiers jours de septembre le même général tailla en pièces dix-huit cents chevaux, qui laissèrent enlever leur général.

Mais en Flandre nos destinées sont bien différentes. Villars, que Louis XIV appelle partout où de grands désastres ne peuvent être réparés que par un puissant génie, secondé par une haute réputation et soutenu par une grande confiance, Villars est opposé au prince Eugène et au duc de Marlborough. Boufflers, le vertueux et expérimenté Boufflers, qu'anime avant tout l'amour de son prince et de la patrie, a demandé à servir sous Villars, dont il est l'ancien. Dans une âme comme celle de Boufflers, l'orgueil et l'honneur ne sont qu'un seul et même sentiment.

Le comte d'Artagnan avait forcé Vaneton sur la Lys; quelques autres rencontres où l'avantage nous était resté, semblaient promettre une campagne plus heureuse que l'année précédente, lorsque Villars apprit que le marquis de Surville venait d'ouvrir au duc de Marlborough et au prince Eugène l'importante place de Tournay. Les cœurs généreux peuvent se soumettre, mais ils se rendent rarement aux ennemis. M. de Beauvau, évêque de Tournay, ne se soumit ni ne se rendit. Eugène demandait un *Te Deum* à ce courageux prélat, il refusa de le faire chanter. « Non, monseigneur, dit-il au général au- » trichien, je sais prier pour tous, mais je ne rends point d'actions » de grâces au Très-Haut pour les malheurs de mon roi. »

Après la prise de Tournay les alliés passèrent l'Escaut, et marchèrent sans perte de temps pour investir Mons. Leurs forces s'élevaient à quatre-vingt mille combattants, qui traînaient à leur suite plus de cent quarante canons. Villars ne réunissait que soixante et dix mille hommes; il n'avait pas au delà de quatre-vingts pièces d'artillerie. L'armée s'avança cependant pour fermer aux ennemis la route de Mons; elle les rencontra entre les bois de Blangies et le village de Malplaquet. Les Anglais et les troupes allemandes soudoyées par l'Angleterre formaient la droite de l'armée commandée par Marlborough; Eugène, avec ses Autrichiens, était au centre; les comtes de Tilly et de Nassau, à la tête des Hollandais, se présentaient à la gauche. Du côté des Français, Villars dirigeait la droite; la gauche devait combattre sous les ordres de Boufflers. L'ardeur de nos troupes était extrême; vieux et nouveaux soldats montraient cet enthousiasme, cette soif du sang ennemi qui furent tant de fois garants de la victoire. L'armée avait manqué de pain pendant vingt-quatre heures, elle jeta celui qu'on lui distribua au moment du combat! « Nous n'avons plus le temps de manger, s'écriaient les plus nou- » velles recrues, il faut combattre, » et l'on courut à l'ennemi. Après quelques heures d'un horrible carnage, la gauche des alliés fut rompue, défaite, poursuivie la baïonnette aux reins. Marlborough, plus heureux à la droite, commençait à combattre avec succès. Villars comptant trop peut-être sur un ravin profond qui protégeait son centre, le dégarnit pour opposer plus de résistance au général anglais. Soudain ce même centre fut impétueusement attaqué par Eugène; l'obstacle fut franchi, nos troupes cédèrent au nombre. Villars accourait pour rétablir le combat, lorsque, frappé d'un coup de carabine au-dessous du genou, il tomba parmi les mourants qu'il venait venger. On emporta le maréchal blessé... la bataille était perdue. Si le triste avantage d'avoir tué le plus de monde donnait la victoire, elle eût été à la France : trente-deux mille morts s'élevaient en collines sanglantes sur le champ de bataille, et vingt-deux mille étaient Anglais, Allemands, et surtout Hollandais. Mais, à la guerre, comme sur un échiquier, c'est la position des combattants qui fait le succès... le théâtre de la plus hideuse boucherie qu'on eût vue depuis plusieurs siècles devint la conquête d'Eugène et de Marlborough. M. de Boufflers effectua une retraite si bien ordonnée que l'ennemi ne fit pas un seul prisonnier; il ne recueillit pas un canon. L'armée française prit position entre Valenciennes et le Quesnoi; et Mons, entièrement découverte, ne tarda pas d'être assiégée.

Louis XIV, consolé d'un échec qui ne ressemblait à une défaite que par la perte de quelques toises de terrain, reposait avec orgueil ses regards sur des étendards conquis à Malplaquet; il énumérait au profit de sa gloire les morts que les ennemis avaient eus dans cette journée. Villars était convaincu que sans sa blessure la bataille eût été gagnée; il le disait au roi, et ce prince le croyait. Le maréchal fut appelé aux honneurs de la pairie. Au sein d'une glorieuse carrière, la vanité est une faiblesse; dans la mauvaise fortune, c'est un ridicule : et Villars se l'est donné. Retenu chez lui par sa blessure, il recevait les courtisans avec le ton d'une haute protection; il tenait littéralement sa cour. Le lit de repos du haut duquel ce général laissait tomber quelques sourires sur la foule visitante ressemblait à un trône oriental. Cette conduite peignait bien le caractère de Villars. En effet, doué d'une figure distinguée et d'un air avantageux, il laisse lire sur son front toute sa fierté. Fanfaron presque autant que brave, le maréchal sait mieux que personne se prévaloir de sa part dans un succès et s'emparer du reste. Villars a tout ce qu'il faut pour commander la confiance à des Français : art de se faire valoir, courage, gaieté, dehors brillants; son humeur est un composé des qualités qui échauffent, séduisent et conquièrent l'imagination. Lorsque ce gentilhomme entra dans le monde sa mère lui dit : « Par- » lez toujours de vous au roi, et jamais des autres. » Il a complétement obéi à cette recommandation. Mais si l'on peut, dans le système de madame de Villars, se dispenser de parler en faveur d'autrui, on doit, d'après les préceptes généralement reçus, ne pas parler contre; et c'est précisément ce que Villars voulait faire, en insérant dans ses lettres de pairie que sans sa blessure la bataille de Malplaquet était gagnée. Boufflers, justement choqué d'une telle phrase, qui, eût-elle exprimé un fait aussi vrai qu'il était douteux, eût encore été une insulte, Boufflers réclama à la cour, au parlement, devant le public, et demanda au parlement et aux pairs réunis qu'ils s'opposassent aux lettres de Villars. Cette réclamation de la part d'un homme estimé de toute la France, et pair lui-même, fit faire de sages réflexions à M. de Villars, il envoya les lettres à son collègue avec invitation de rayer tout ce qui lui déplairait. Le maréchal usa de l'autorisation, et l'on ne parla plus de cette affaire, dont les détails s'alliaient assez mal avec la nouvelle de la prise de Mons, qui ouvrit ses portes aux ennemis le 20 octobre.

Nous avons à Paris une nouveauté littéraire qui a fait beaucoup de bruit dans le monde, même avant d'être publique : c'est la comédie de *Turcaret* par Lesage. Cette pièce, tissue d'un bout à l'autre de satires sanglantes contre les financiers, a éprouvé les plus grands obstacles, suscités par la classe qu'elle attaque. Une cabale de riches est toujours redoutable; *Turcaret* courait le risque de ne pas être représenté, lorsque madame la duchesse de Bouillon, présidente inamovible du bureau des beaux esprits parisiens, offrit sa protection à Lesage et lui demanda lecture de son ouvrage. Le jour pris, notre poëte comique supplia sa protectrice future de vouloir bien l'entendre avant midi, ne pouvant pas lire après dîner. La nièce de Mazarin accéda à cette prière. Les poëtes sont distraits : l'auteur de *Turcaret* avait oublié que, le jour même du rendez-vous, on devait juger un procès duquel dépendait presque tout son avoir, et qu'il eut même le malheur de perdre. Il ne se rappela cette circonstance qu'au moment d'aller à l'audience; il n'était plus temps de contremander la lecture. Presque aussi troublé par l'attente d'une heure au moins qu'il avait fait subir involontairement à une grande dame que par l'idée de sa ruine prononcée au palais, Lesage, débouté et condamné, court à l'hôtel de Bouillon et trouve la duchesse ainsi que sa compagnie de fort mauvaise humeur. Il est vrai que voler aux plus grands seigneurs de la cour quelques-uns de ces précieux instants dont ils ne savent que faire, quand par hasard ils ne les emploient pas mal, c'était un crime capital de la part d'un misérable *vilain*.

« Pardon, madame la duchesse, mille fois pardon, s'écria Lesage en essuyant la sueur qui dégouttait de son visage. J'étais devant des juges qui viennent de me ruiner... Jusqu'au dernier moment, mon avocat a eu besoin de renseignements, et je pouvais seul les lui donner... Moi-même je n'ai pu m'interdire la satisfaction, que je croyais moins triste, d'entendre prononcer l'arrêt... Voilà, madame la duchesse, la cause d'un retard que je vous supplie de me pardonner.

— Rien ne peut, monsieur, vous justifier d'avoir fait attendre une compagnie illustre.

— Je ne demande point, madame, qu'on reçoive mes raisons à titre de justification, mais à titre d'excuse.

— Cela n'est pas possible, reprit sèchement la fière dame, après nous avoir fait perdre impertinemment plus d'une heure.

— Je vais, madame, vous la faire gagner d'une manière très-pertinente en ne vous lisant point ma pièce. » A ces mots, Lesage remit son manuscrit dans sa poche et disparut.

Presque toute la société courut après le poëte fugitif; ce fut en vain, il ne voulut point revenir : « Non, non, répondit-il aux » instances qu'on lui faisait; dites à madame la duchesse que je suis » son très-humble serviteur, mais qu'elle vend sa protection trop » cher. *Turcaret* tâchera de faire son chemin sans elle. »

En effet, *Monseigneur*, qui avait à se plaindre des financiers, dont aucun n'avait voulu lui prêter de l'argent, protégea chaudement la pièce de Lesage. Elle fut représentée au commencement de l'hiver dernier, et obtint le plus grand succès; mais les comédiens ayant été forcés de fermer leur théâtre à cause de la rigueur excessive du froid, les représentations de *Turcaret*, comme toutes les autres, furent interrompues. La gent financière profita de cette interruption pour solliciter auprès du lieutenant de police l'interdiction absolue de l'ouvrage. Les réclamants fondaient en apparence leur requête sur les mauvaises mœurs que la comédie nouvelle reproduisait : cette allégation ne manquait pas de vérité; mais personne moins que l'immoral d'Argenson n'était propre à l'apprécier. Les traitants, voyant le peu de succès de leurs scrupules, avouèrent qu'il y avait une ressemblance désespérante entre les personnages de *Turcaret* et messieurs tels et tels. Ce moyen a réussi quelques mois : mais enfin le Dauphin ayant enjoint aux comédiens de reprendre la pièce, on la joue tous les jours; et le peuple, qui meurt de faim, se réjouit deux heures dans la soirée aux dépens des financiers gorgés de richesses, lesquels se moquent des rieurs toute la journée.

Au reste, la misère publique n'attriste pas plus la plupart de ceux qui en sont atteints, que les traitants, à qui elle est due en grande partie. Le public de Paris, comme les personnages de l'Opéra, chante

sa douleur, ses chagrins, sa détresse, et l'on verra bientôt ces chanteurs intrépides

Se désespérer en bécarre
Et rendre l'âme en la mi la.

Voici le couplet qui court les rues sur les nombreux engagements financiers que Louis XIV ne saurait remplir :

Cette fameuse banqueroute
Que fait Louis dans sa déroute,
Remplit bien la barque à Caron;
Il est si gueux, dans son vieux âge,
Qu'on craint que la veuve Scarron
N'ai fait un mauvais mariage.

La France perdit cette année un homme de lettres estimable, un académicien consciencieux : Thomas Corneille est mort. Jamais il ne put aborder la sphère élevée que marqua son frère, et où personne ne plana au-dessus de ce grand génie. Thomas fut un esprit médiocre, mais un savant distingué, un critique judicieux. Il travaillait de sa plume comme un maçon de sa truelle, ou bien un bûcheron de sa hache, c'est-à-dire en vrai mercenaire à la tâche. C'est peut-être pour cela qu'il ne laisse aucun ouvrage supérieur; l'imagination ne crée point à l'heure. Corneille le cadet avait de la modestie, de la sensibilité; qualités dont il est aisé de reconnaître l'expression sur son visage calme, où brillaient des couleurs fortement prononcées annonçant une bonne santé et révélant l'absence de l'envie. Thomas Corneille travailla durant de longues années au *Mercure* du sieur Visé, dont il était le plus estimable collaborateur. La science de cet académicien avait une grande étendue : littérature, politique, grammaire, législation, tout était jugé par lui avec sagacité, mais peut-être avec un peu trop d'indulgence.

Tandis qu'on enterrait à Paris cet homme de bien, mort pauvre comme presque tous ses pareils, l'abbé de Vatteville finissait en Franche-Comté une vie souillée de vices et de crimes qui ne le privèrent ni des grâces du saint-siége ni de la faveur de Louis XIV. Voici le précis rapide de la carrière de cet abbé : Vatteville était chartreux, lorsque, jeune encore et dominé par d'ardentes passions, il se disposait, pendant une belle nuit d'été, à fuir son couvent. Le père supérieur saisit le moine déserteur au moment où il va franchir la muraille; il se retourne, brûle la cervelle à l'opposant et disparaît. Arrivé le lendemain au soir dans une auberge où il ne trouve pour toutes provisions que deux énormes poulardes, Vatteville exige que l'hôte les lui serve toutes deux. Un voyageur survenant et affamé représente au vorace religieux que deux poulardes sont trop pour un seul homme, surtout quand un autre homme n'a rien à manger. Le voyageur, après avoir représenté, veut se mettre à exiger; Vatteville tue encore celui-là, se sauve, s'embarque et arrive en Turquie. Ce chartreux défroqué était un drôle ambitieux, adroit, capable, entreprenant. Moyennant la soustraction d'une bagatelle, le voilà mahométan; il devient bacha, commande en Morée les Turcs armés contre Venise, les fait triompher d'abord, les trahit ensuite d'après les instigations de la cour de Rome, dépose le turban, reprend la calotte, accourt aux pieds du saint-siége, et est fait blanc comme neige après deux meurtres et une apostasie. Le pape rend de plus l'abbé de Vatteville apte à posséder tous les bénéfices, parce qu'il n'en coûtait pas davantage à Sa Sainteté. Le chartreux devenu Turc, puis général, puis bacha, puis ami du vicaire de Jésus-Christ, vint s'établir dans la Franche-Comté, qui n'appartenait point encore à la France. Comme il n'avait pas quitté la Turquie sans en emporter pour douze ou quinze millions de diamants, qu'il était légitime de voler à des infidèles, l'aventurier redevenu abbé se lia d'intrigues avec la cour de France, et favorisa de tout son pouvoir à Louis XIV la conquête du pays franc-comtois, ainsi que je l'ai dit ailleurs. On ne peut se dispenser de reconnaître les services loyaux, surtout quand le serviteur a des précédents recommandables : le roi nomma Vatteville à l'archevêché de Besançon. Mais le pape, s'avisant un peu tard de scrupules apostoliques, refusa la bulle d'investiture. Le prélat manqué se consola de cet échec en vivant au large : meute, chevaux magnifiques, superbes équipages, table succulente, cave admirablement choisie, maîtresses charmantes, l'abbé eut tout; il trancha du souverain, se moqua des intendants, marcha de pair avec les maréchaux de France gouverneurs, traita avec hauteur les pauvres gentilshommes, injuria les bourgeois, battit les paysans, et se plut surtout à narguer les chartreux ses anciens frères. La cour trouva cela pour le mieux, et, quand Vatteville venait à Versailles, Louis XIV le recevait toujours avec une grande distinction. Sages de la terre, pâlissez donc sur les préceptes de la vertu!

CHAPITRE XL.

1710.

Massillon accusé de galanterie. — Amour platonique s'il en fut jamais. — Naissance du duc d'Anjou. — Le couple Ventadour. — Scène domestique à Versailles. — Faveur extorquée pour la descendance du duc du Maine. — Mort de *monsieur le duc*. — Congrès de Gertruidenberg. — Madame la duchesse de Bourgogne à vingt-quatre ans. — Ses traits, ses mœurs. — Distractions données au roi par cette princesse. — Arlequinades de Son Altesse. — La princesse d'Harcourt avec des pétards sous sa jupe. — Le roi soupçonné d'une dernière velléité amoureuse. — La duchesse de Noailles en serait l'objet. — Mort de la duchesse de la Vallière. — Le cardinal de Bouillon s'expatrie. — Il est condamné par le parlement. — Le duc de Fronsac, depuis Richelieu, est présenté à la cour. — Il tourne toutes les têtes. — L'habit de belle-mère. — Nouveaux échecs de Philippe V. — Établissement de l'impôt du dixième. — Débarquement des ennemis à Cette. — Le breviaire à six livres par mois. — Continuation des bontés de madame de Bourgogne pour Fronsac. — On marie le petit duc. — Sa conduite avec sa femme. — Les ennemis chassés de Cette. — Vendôme en Espagne. — Ce que peut le nom seul d'un grand homme. — Terreur qu'inspirent les jésuites à un curé. — L'ennui d'une courtisane est la cause première de l'affermissement du trône de Philippe V. — Bataille de Villa-Viciosa. — Le lit de la victoire. — Le duc de Berry; son portrait. — Mademoiselle d'Orléans; son portrait. — Éducation de cette princesse. — Le duc de Berry épouse mademoiselle d'Orléans. — Première nuit des noces orageuse. — *Le Curieux impertinent*, première pièce de Destouches. — Mort du poëte Regnard. — Fléchier succombe à une assez longue maladie.

Massillon a réussi à Paris comme en Province, et à Versailles comme à Paris. Ses oraisons remplies tout à la fois de charme et de piété, d'agrément et de solidité, de philosophie et de morale évangélique, séduisent en édifiant; aussi Louis XIV y prit-il souvent avec plaisir *cette part de sermon qu'il n'aime pas qu'on lui fasse*. Mais l'éloquence fleurie d'un prédicateur ne peut émaner que d'une imagination un peu mondaine; et qui se livre au commerce du monde ne saurait tarder d'en contracter les faiblesses. Il paraît que Massillon n'a pas toujours su s'en défendre, le roi a été informé de quelques galanteries attribuées à cet orateur sacré; et comme notre maître veut que les ministres d'en haut ne soient pas sensibles à la grâce terrestre, il a fait interdire Versailles au digne émule de Bossuet et de Bourdaloue. Il faut convenir que la dernière passion de Massillon était toute candide : amoureux à la manière des platoniciens de madame de Simiane, petite-fille de la feue marquise de Sévigné, il allait tous les soirs lire à cette jeune femme, qui aime beaucoup le style soigné, son livre des *Synodes*, qu'il composa, dit-on, pour elle... Et qu'on n'aille pas croire que ces lectures du soir se fissent à des heures indues; loin de là : comme il fallait que l'éloquent écrivain fût rentré avant neuf heures à Saint-Magloire, madame de Simiane avait la complaisance de souper à sept! afin de pouvoir alimenter le corps de celui qui venait de nourrir délicieusement son esprit. Où donc est le scandale? En vérité, le roi, qui en souffrit tant à feu l'archevêque de Harlay, aurait dû pardonner à Massillon un passe-temps si voisin de l'innocence.

Et voyez ce que c'est que la prévention : Louis XIV a disgracié un prédicateur illustre, pour quelques distractions destinées à fleurir son éloquence, lorsque ce monarque vient d'attacher étroitement à la cour une dame qui eut bien plus de distractions encore et n'en est pas plus éloquente. En effet, à peine le canon avait-il annoncé à la capitale l'heureuse naissance du duc d'Anjou, dont la duchesse de Bourgogne accoucha le 15 février, que madame de Ventadour était nommée gouvernante du jeune prince. Elle fut dame d'honneur des deux femmes de feu *Monsieur*, et jamais ce titre ne fut plus violemment détourné de son acception que lorsqu'on le lui donna. M. de Ventadour était, il faut en convenir, d'une laideur repoussante : « Ah! madame, disait un jour l'abbé de la Victoire à celle qui venait » d'épouser ce magot, il n'y a pas d'apparence que vous refusiez à » d'autres ce que vous accordez à votre mari. » Madame de Ventadour n'en convint pas sur-le-champ, mais elle prouva bientôt à l'abbé qu'il avait eu raison, et elle le prouva ensuite à tout venant... Telle est la gouvernante du duc d'Anjou. Le couple Ventadour avait été du reste admirablement assorti. le duc n'était pas seulement débauché; il excellait encore dans cette espèce de subtilités que j'appellerais escroqueries, si je ne parlais ici d'un grand seigneur. Un soir que, dans une maison de débauche, le duc avait gagné mille écus à un provincial avec des cartes préparées, le perdant, ou plutôt la victime, porta plainte et obtint décret de prise de corps contre la maîtresse du logis... Cette femme pressa alors M. de Ventadour de rendre l'argent, lui faisant la menace de tout déclarer... Il s'exécuta, mais avec un insigne regret d'être obligé de restituer ce qu'il avait gagné si loyalement.

On vit dernièrement à la cour l'événement le plus singulier peut-être qui s'y soit passé sous le règne de Louis XIV. Ce prince avait résolu depuis longtemps d'accorder aux enfants de M. le duc du Maine les honneurs, droits et prérogatives dont jouit ce légitimé; mais la déclaration d'une telle mesure était délicate, Sa Majesté ne savait comment s'y prendre pour la faire : tant le pouvoir suprême lui-même est embarrassé et honteux, lorsqu'il s'agit de déroger aux bienséances publiques. Enfin, un soir que le roi était dans son cabinet avec madame de Maintenon et toute la famille royale, légitime et légitimée, il se leva, toussa quatre ou cinq fois; et portant ses yeux sur l'assemblée, sans regarder aucun des auditeurs, Sa Majesté prononça ces mots, qui ne s'adressaient à personne : « J'ai réglé que

» désormais les enfants de M. le duc du Maine auront, comme étant » mes petits-fils, le même rang, les mêmes honneurs, les mêmes trai- » tements dont jouit ce seigneur, et j'ordonne que mention de cette » disposition soit faite sur le registre du grand maître des céré- » monies. »

Un morne silence ayant accueilli cette déclaration, Louis XIV, la rougeur sur le front, s'enfonça dans le cabinet le plus éloigné de son appartement ; et il fit appeler *Monseigneur* avec le duc de Bourgogne. Là, pour la première fois de sa vie, ce monarque si fier, ce père si absolu, humilia tant d'orgueil devant son fils et son petit-fils. « Princes, leur dit-il d'une voix chevrotante, vous devez l'un et » l'autre régner après moi; agréez, je vous prie, le rang que je donne » aux enfants du duc du Maine : vieux comme je suis, et ne pouvant » tarder de subir la loi commune, j'ai besoin d'entendre de votre » bouche l'assurance que vous protégerez ces enfants, par amitié » pour ma mémoire. » Le Dauphin et son fils, pénétrés d'attendris- sement, mais frappés de surprise, ne répondirent pas un mot à cette

Le père de la Chaise.

sorte de supplication. Le roi, qui voulait cependant les faire expliquer, fit alors entrer le duc du Maine; puis, s'appuyant de toute sa force sur ses épaules pour le faire courber devant les héritiers du trône, Sa Majesté répéta à peu près ce qu'elle avait dit avant l'entrée du bâtard, avec cette addition qu'elle sollicita, les larmes aux yeux, la promesse de *Monseigneur* et de M. de Bourgogne qu'ils satisfe- raient au vœu si piteusement exprimé. En ce moment les deux princes se regardèrent comme pour se demander si la scène à laquelle ils assistaient était un songe ou une réalité. Il fallut bien en définitive balbutier une manière de réponse, le Dauphin s'en chargea; mais elle fut si alambiquée, si obscure, si évasive, que le roi n'y comprit rien, quoiqu'il eût l'air de prendre ce galimatias pour une promesse. Enfin, appliquant une main derrière la tête du Dauphin, et l'autre derrière celle de M. le duc du Maine, il fit cogner les nez de ces deux princes. Le même frottement s'opéra entre le visage du bâtard et la figure du petit-fils de France : cela passa pour un embrassement; et l'on rejoignit la compagnie sans que Louis XIV sût à quoi s'en tenir. Sa Majesté voulant à toute force avoir un assentiment de sa famille dit en termes très-précis qu'elle désirait que chacun félicitât le duc du Maine; alors tout ce qui n'avait pas assisté à la conférence de l'arrière-cabinet complimenta ce fils naturel, qui reçut les félici- tations d'un air aussi embarrassé que celui avec lequel on les lui adressait. Les jours suivants une foule de courtisans se présentèrent chez le duc avec un visage allongé, une espèce de contenance d'a- mende honorable; ce ton choqua le complimenté plus que la démarche ne le flatta, il finit même par défendre sa porte aux féliciteurs par corvée.

On ne tarda pas à connaître le fond de la pensée des princes et princesses sur cette ridicule affaire. Peu de jours après la scène des cabinets madame de Maintenon ayant voulu en causer avec le Dau- phin, Son Altesse, dès les premiers mots, lui dit avec véhémence :

« Qui peut avoir été assez osé pour donner un tel conseil au roi?

— Et si cette idée venait du propre mouvement de Sa Majesté? répondit la marquise.

— Mon père est donc assez malheureux pour n'avoir pas un ami qui lui ait représenté l'inconséquence d'une semblable décision?

— L'inconséquence! le mot est fort, monseigneur.

— Je le maintiens pourtant, madame. N'ai-je pas deux fils, ne puis-je pas me remarier, et les autres princes du sang n'ont-ils pas des enfants!... Allez, allez, c'est vouloir aussi rendre la France trop malheureuse que de l'assujettir à respecter, comme issus d'un sang royal, des princes nés du vice, et qui ne doivent leur illustra- tion qu'à l'ambition ou à l'intrigue de leurs protecteurs. » A ces mots *Monseigneur* s'éloigna sans vouloir entendre la réponse que madame de Maintenon essaya de lui faire.

Le duc et la duchesse de Bourgogne ne comprimèrent pas davan- tage leur mécontentement; ils dirent hautement à leur cour que le rang des légitimés ne serait point maintenu quand ils régneraient. A l'exception de quelques courtisans archi-serviles taillés sur le patron de Dangeau, toute la cour murmura des égards qu'on lui imposait pour ces princes de contrebande : ce fut une improbation générale. Mais comme les rois, par le privilége de leur rang, ne voient que ce qui les charme, n'entendent que ce qui les flatte, le duc du Maine et madame de Maintenon persuadèrent à Sa Majesté que la France était enchantée d'une disposition qu'elle condamnait, et le prince légitimé resta en possession pour sa descendance d'une grâce véritablement extorquée.

Je ne dirai pas que la cour pleure la perte de *M. le duc*, décédé le 3 mars : ce malheureux prince n'avait pas un seul ami dans le monde; sa vie était considérée comme une calamité publique, sa mort est ac- cueillie comme une grâce d'en haut. Je voudrais n'avoir pas à ajou- ter que *madame la duchesse* répondit par un sourire au dernier soupir de son mari. Louis de Bourbon laisse un fils dont la légitimité pour- rait être violemment soupçonnée si l'hymen ne recouvrait pas de son vaste manteau toutes les œuvres de paternité advenues sous ses lois. C'est le dernier rejeton de cette tige devenue doublement illustre par son rang et la gloire du grand Condé ; l'arrière-petit-fils du héros jouira de sa renommée devant une génération nouvelle : ce bon pu- blic, sa vue est trop courte pour découvrir la fraude qui soude trop souvent, hélas! les nouvelles branches des généalogies sur les an- ciennes.

Après de longues et humiliantes sollicitations de la part du roi, un congrès vient de s'ouvrir pour la paix : le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac doivent y soutenir les intérêts de la France et disputer s'il se peut quelques parcelles de sa dignité au fier républi- cain Heinsius, grand pensionnaire des Provinces-Unies. Les ambas- sadeurs de Louis le Grand traitent obscurément près de Gertruiden- berg, dans un petit yacht où des députés de la coalition viennent entendre leurs offres et les reportent à Heinsius, au prince Eugène, au duc de Marlborough et au comte de Zinzindorff. Il est à remar- quer que ces divers personnages n'ont pas daigné se mettre en rap- port direct avec les envoyés français, auxquels il n'a pas même été permis de sortir du bateau où leur corps doit nécessairement se courber, comme la politique de leur maître.

Toutes les propositions de nos ambassadeurs, si elles laissaient en- trevoir quelques traces de la grandeur de Louis XIV, ont été reçues avec mépris. Loin de se relâcher des prétentions communiquées au président Rouillé et au marquis de Torcy, les alliés y ont ajouté des conditions plus dures encore. Poussés à la dernière réserve de leur mission, MM d'Uxelles et de Polignac avaient été jusqu'à offrir, au nom du roi, de l'argent pour aider la coalition à détrôner Philippe V. « Non, répondit le grand pensionnaire, il faut que Louis XIV seul et » par la force de ses armes précipite son petit-fils du trône où il l'a » placé. » Peu satisfaits de cette clause affreuse, les alliés osèrent y joindre un doute insultant sur la bonne foi du roi de France; doute malheureusement autorisé par la conduite que ce prince a tenue dans les affaires de la succession d'Espagne : ils demandèrent que les états généraux du royaume fussent convoqués, afin de garantir les traités que Louis XIV signerait. Reconnaissant que toutes les conditions qu'on nous imposait étaient dictées par la réciprocité du mépris que le roi montra autrefois pour le prince Eugène, et par la vieille ven- geance qui fermente dans le cœur ulcéré d'Heinsius, si maltraité jadis à la cour de France, nos ambassadeurs cessèrent de communiquer; les négociations n'ayant d'ailleurs nullement arrêté la marche des ennemis, qui, pendant qu'on traitait à Gertruidenberg, assiégeaient Douai, Béthune, Aire, Saint-Venant, et parlaient de pousser des partis jusqu'à Versailles, où, disaient-ils, les chevaux de leurs hou- sards s'abreuveraient dans ces magnifiques bassins de marbre que l'or hollandais contribua à cimenter... La guerre continuera.

Louis XIV se laisse quelquefois étourdir sur tant de malheur et de dégradation par les gentillesses poussées jusqu'à la plus entière liberté que la duchesse de Bourgogne invente et renouvelle chaque jour,

madame de Maintenon aidant, pour amuser le monarque. Cette princesse peut, à tout prendre, exercer un certain empire, grâce à sa vivacité, grâce à la gentillesse de sa figure, qui pourrait presque s'appeler de la beauté si Son Altesse n'avait pas de si grosses lèvres, et si elle n'eût pas fait évanouir par trop d'émotions puissantes la fraîcheur primitive de son teint. Madame de Bourgogne déteste les longues toilettes ; aussi le plus grand désordre règne-t-il habituellement dans la sienne, sa pétulance ne laissant jamais à ses femmes le temps de l'achever. Ce n'est là qu'un désordre piquant dont les hommes sont assez amateurs ; mais la duchesse le porte quelquefois jusqu'à paraître dans le monde avec les marques d'une extrême malpropreté, et cela passe l'abandon d'un négligé séduisant. Dès longtemps la fille du duc de Savoie a, comme on dit, jeté son bonnet par-dessus les moulins : outre que M. de Maulevrier, envoyé en Espagne pour avoir voulu

— Va comme il est dit, répondit la blanchisseuse en engageant son bras dans l'anse que le poète forma avec le sien.

faire sa cour en Roland furieux, et M. de Nangis, jugé digne des invalides, ont eu des successeurs, la princesse a, selon la chronique scandaleuse, un sérail de jeunes dames ; et des gens bien informés, à ce qu'ils assurent, affirment qu'elle ne passe jamais de plus heureuses nuits que celles où elle partage le lit de la reine Maintenon, qu'elle dit elle-même pourvue à soixante et quinze ans des plus heureux priviléges de nature. Que penser du bruit des courses nocturnes de Marly en l'absence du roi, Bacchanales nouvelles dont les jardins de cette résidence seraient le théâtre et une foule de jeunes gens les acteurs ? L'écho de ces lieux est discret ; les initiés ne doivent pas l'être moins.. Croyons donc que la renommée de ces parties scandaleuses est calomniatrice ; mais ajoutons, par respect pour la vérité, qu'elle a mille voix. Parmi les détails qu'on publie, je dois citer une singularité qui m'a paru rare : à s'en rapporter aux dires du jour, le plus grand plaisir de madame de Bourgogne serait de se faire traîner par les pieds ; voilà, il faut en convenir, un étrange délassement pour une princesse. Revenons aux soins que celle-ci met en usage afin de charmer la mélancolie du roi.

Plus Louis XIV se montre soucieux, plus les drôleries de la duchesse sont folles, libres, emportées. Tantôt elle saute devant lui comme un jeune faon ; tantôt elle s'assied familièrement sur ses genoux, l'embrasse, puis lui tire la peau des joues, les oreilles et le nez. Dans les grandes occasions, c'est-à-dire quand le rire se montre rebelle, la princesse saisit d'un doigt délicat l'énorme perruque de Sa Majesté, s'en affuble lestement, et se met à frotter avec la main la tête chauve du grand roi. « Arlequin n'est pas mort, » dit alors ce prince en riant de manière à faire bondir son ventre et madame de Bourgogne. Quand ces arlequinades sont épuisées et qu'il reste encore une partie de temps où l'ennui pourrait renaître, Marie Adélaïde, passant à un autre genre de récréation, plaisante sur tout ce qui lui vient à l'idée ; les personnes les plus respectables, les affaires les plus graves, les nouvelles les plus désastreuses sont pour elle une mine de bons mots, de saillies piquantes, de réflexions bizarrement gaies. Si le courrier du roi lui est remis lorsqu'il se trouve avec sa petite-fille, elle décachète sans façon ses dépêches, les lui lit, en altère le sens pour égayer le grand-papa, et finit toujours par l'amuser, en substituant des nouvelles baroques ou extravagantes aux avis quelquefois affligeants que les lettres renferment.

On doit penser que la duchesse de Bourgogne, qui vit dans une telle familiarité avec le roi, ne se pique pas de réserve envers les autres personnes de la cour. Il y en a dans le nombre qui lui rendent, non pas liberté pour liberté, mais franchise extrême pour licence : telle est la princesse d'Harcourt, vieille femme qui par son âge et son rang a conquis cet affranchissement de contrainte auquel peu de courtisans oseraient aspirer. Le mois passé, à l'une des soirées de la duchesse de Bourgogne, tous les assistants étant disposés à rire, Son Altesse proposa d'attacher adroitement des pétards sous la jupe de madame d'Harcourt, de coudre une de ses manches à celle du duc de Berry, et de fixer sa robe à son tabouret. Tout cela ayant été fait avec dextérité, un page mit le feu à l'artifice, qui heureusement n'était pas assez fort pour ajouter aux ruines des lieux près desquels il éclata. La douairière, cependant fort effrayée, se lève, et, voulant s'élancer hors de l'appartement, entraîne avec elle un prince et un tabouret, tandis que le feu de sa jupe est encore excité par le mouvement du foyer qui le porte. Enfin, la princesse enflammée parvient dans la salle des gardes, où des mains empressées éteignent l'incendie de ses habits, pendant qu'elle crie à s'égosiller : *Sire, vos enfants ne sont que des polissons !* C'était une vérité un peu dure ; mais les princes firent la sourde oreille : ils pensèrent avec raison qu'ils devaient passer quelque chose à une vénérable dame de soixante et dix ans, qui brûlait subitement d'une flamme aussi vive que désagréable.

Massillon chez madame de Simiane.

Les libertés de la duchesse de Bourgogne avec le roi auraient-elles réveillé en lui des passions que l'on croyait anéanties depuis longtemps ? C'est ce que l'on doit présumer, s'il est vrai, comme le bruit s'en répandit généralement au commencement de cette année, que Sa Majesté ait éprouvé une velléité amoureuse pour la duchesse de Noailles, nièce de madame de Maintenon. En admettant l'exactitude de ce fait, il faudrait en conclure, non pas que Louis XIV risque de retomber sous la griffe du péché, mais que la duchesse songe à mériter pour son mari le bâton de maréchal de feu son beau-père, mort en 1708 ; et, dans tous les temps, les yeux d'une jolie femme réussiront mieux à conquérir les dignités militaires, que la direction d'un plan de campagne ou le gain d'une bataille rangée.

Hier au soir, madame de Maintenon dit au roi, avec une grande tristesse, c'est-à-dire avec un des moyens de comédie que cette femme emploie depuis quarante ans : « Sœur Louise de la Miséri-

» corde est morte, sire; elle reçoit maintenant au ciel la récompense » des longues mortifications qu'elle s'était imposées... » Louis XIV ne répondit rien; mais sa tête tomba sur sa poitrine: il se mit à rêver profondément. Ce prince se rappela sans doute (car la dévotion elle-même ne peut commander aux souvenirs), il se rappela l'abandon de cette vierge aimante, demandant, pour quelques instants encore, la grâce d'une vertu aux abois; ils retentissaient en ce moment au fond de son cœur ces mots qu'à peine la pudeur expirante de la Vallière put faire entendre au milieu du délire des sens : *Ah! prenez pitié de ma faiblesse*... Et les transports qui suivirent ce sacrifice, et les dix années de tendre constance si mal reconnue, disons plus, si dédaignée; et le tiers de siècle écoulé dans les expiations... Quels sujets de touchante rêverie pour le prince qui compta au nombre de ses plaisirs passagers tant de dévouement suivi de tant de pénitence!... Ah! que les ressouvenirs de Louis XIV seraient plus mélancoliques encore si pendant une sombre nuit d'hiver il eût vu celle qui fut duchesse, celle que bercèrent la mollesse et les voluptés marcher pieds nus sur les dalles glacées du cloître pour aller offrir au Seigneur les accents d'une voix affaiblie par le jeûne!... l'âme royale eut été profondément émue, un regret amer, un repentir l'aurait effleurée!

Madame la princesse de Conti s'est présentée au couvent des Carmélites quelques heures avant la mort de sa mère; elle n'a point été admise dans sa cellule. « Je bénis, a dit sœur de la Miséricorde, je » bénis cet enfant du péché, mais je ne puis la voir; nous n'appar- » tenons plus au même monde : celui où elle vit s'est fermé pour » moi avec la lourde porte de ce couvent. Il y a trente-cinq ans que » je prie sur le seuil de l'éternité... Demain, je l'espère, elle me sera » ouverte... Dites bien à la princesse... dites à ma fille que je la » bénis. »

Depuis l'année 1699 le cardinal de Bouillon languissait dans une disgrâce absolue pour n'avoir pas agi assez activement, lors de son ambassade à Rome, dans la condamnation d'un des hommes les plus vertueux qui existent, Fénelon, archevêque de Cambrai. Lassé d'une rigueur aussi obstinée qu'injuste, ce membre du sacré collége, résolu enfin de ressaisir une liberté dont il n'avait plus l'équivalent en crédit et en grandeur, se disposa à quitter la France. Il partit sans suite, sans bruit; le prince Eugène son parent l'accueillit à la frontière, d'où il écrivit au roi la lettre que je copie ci-après, en lui renvoyant les insignes de l'ordre du Saint-Esprit, et la démission de sa charge de grand aumônier : « Sire, disait-il, je reprends la liberté » que me donnait ma naissance de prince étranger, fils d'un sou- » verain ne dépendant que de Dieu. Rendu aux seuls devoirs de ma » dignité de cardinal de la sainte Eglise romaine et de doyen du » sacré collége, je tâcherai de travailler le reste de mes jours à servir » Dieu dans la première place après la suprême. »

Louis XIV fut plus sensible à ce qu'il appelait la trahison de M. de Bouillon qu'à toutes les défaites de ses armées : ce sujet, se déclarant avec fierté indépendant de l'homme le plus orgueilleux qui ait jamais porté un sceptre, blessait profondément son âme altière. « Quoi » donc! disait-il secrètement, ce prêtre prétendrait-il me braver? Nul » doute qu'il n'en ait le projet. Je le connais : occupant la première » marche du saint-siége, il fera tout pour y monter... Alors, de la » même famille seront sortis mes deux plus redoutables ennemis : le » prince Eugène et Bouillon : l'un, du bout de son épée, déchirera » ma puissance; l'autre lancera contre moi les foudres de l'Eglise. » Ah! si je ne puis vaincre le premier par les armes, empoisonnons du » moins la réputation du dernier, et tâchons d'imprimer à sa vie une » tache qui lui interdise tout accès au premier trône du monde chré- » tien. »

Déterminé par ce motif plus politique que dévot, Louis XIV ordonna au parlement d'exercer des poursuites actives contre le cardinal de Bouillon; en conséquence, et sur les conclusions du procureur du roi, cette compagnie décréta de prise de corps le doyen du sacré collége, et les revenus de ses abbayes furent saisis.

La cour est un théâtre sur lequel se succèdent les scènes les plus variées, les plus disparates; rien de moins facile que d'y paraître acteur consommé. Au lever, le front des courtisans doit pouvoir se rembrunir soudain à la nouvelle d'une défaite; au couvert il faut qu'il puisse devenir subitement radieux d'un événement qui fait sourire le maître, et, quelquefois, un chagrin d'étiquette survenu avant le terme de la soirée commande des soupirs improvisés à toutes les poitrines où les comédiens mobiles de Versailles sont censés porter un cœur. Depuis une quinzaine de jours c'est le genre gai qui prévaut à la cour, bien qu'il n'y ait pas de quoi rire dans les affaires du temps. Mais madame de Maintenon, grande régulatrice des impressions de ce pays, a jeté un voile officieux sur nos malheurs pour n'offrir au roi qu'un aspect riant, comme le décorateur de l'Opéra dérobe au spectateur les voûtes du sombre séjour en descendant une toile représentant les bosquets fleuris de l'Elysée. Le bijou à la mode, la merveille du jour, c'est le jeune de Fronsac, fils de M. de Richelieu, enfant adorable qui compte à peine quinze ans, et que la dévote marquise présenta elle-même à la fin du mois dernier. Louis XIV est enchanté des manières du petit courtisan, tous les seigneurs le trouvent charmant; mais les dames paraissent persuadées qu'on peut ajouter à ses perfections, et toutes aspirent à l'honneur de faire un seigneur accompli. On ne sait encore au juste à laquelle sera réservée cette tâche heureuse, mais on peut s'en douter.

Pour moi, je ne préjuge point, je raconte.

Madame la duchesse de Bourgogne, dans un bal paré qu'elle donnait à Marly au dernier voyage, devait danser un menuet avec M. de Brissac, qui, distrait, étourdi et peut-être poussé par une préférence amoureuse, oublia son engagement et prit la main d'une autre dame... La faute fut généralement remarquée; mais le couple était en danse, il n'y avait plus moyen de se raviser : la princesse du sang, bien et dûment oubliée, se pinçait les lèvres avec un juste dépit. Fronsac avait précisément invité, pour le menuet suivant, la dame prise par Brissac au lieu de madame de Bourgogne. Le jeune duc, laissant à son tour la danseuse invitée, saisit la main de Son Altesse Royale en lui disant : « Permettez, madame, que je répare la faute de mon ami Brissac. » Cette conduite passablement légère avec une femme de ce rang, loin d'être prise pour une impertinence comme cela devait être, fut trouvée ingénieuse, délicate, délicieuse. Louis XIV lui-même admira la présence d'esprit de l'aimable adolescent, et dit qu'il irait loin. Mais personne ne fut plus satisfait du trait spirituel de Fronsac que la duchesse de Bourgogne; depuis ce jour il est de toutes ses parties, entre chez elle à toute heure, et la fait rire de tout ce qui lui passe par la tête, quoiqu'il lui échappe quelquefois des saillies d'une ingénuité un peu vive. « C'est un enfant, dit la princesse aux dames » de sa cour en arrangeant les cheveux du petit impertinent... il ne » sait pas encore mesurer ses paroles, *nous le formerons.* » Et plus d'une dame de sourire en se disant à elle-même : Son Altesse Royale, qui parle au pluriel, ne penserait-elle pas au singulier? Le duc de Richelieu, habile calculateur des conséquences, est aux anges de la fortune rapide de son fils dans un monde fécond en faveurs, dont il a toujours besoin. Il montre à tout venant une lettre dans laquelle madame de Maintenon lui rend compte du succès prodigieux de Fronsac; le duc m'a permis de la copier, je lui aurais même rendu service en la livrant à l'impression. « Je suis ravie, mon cher duc, » écrit la dévote, d'avoir à vous dire que M. le duc de Fronsac réus- » sit très-bien à Marly. Jamais jeune homme n'est entré plus agréa- » blement dans le monde; il plaît au roi et à toute la cour, il fait » bien tout ce qu'il fait : il danse à ravir, joue honnêtement et est à » cheval à merveille; il est poli et n'est point timide; il n'est point » hardi, mais vif; il raille, il est de très-bonne conversation. Enfin » rien ne lui manque, et je ne lui ai pas encore vu donner un blâme. » J'ai un grand plaisir à vous offrir de tels témoignages : vous les » croirez sincères, car vous savez que je ne suis point flatteuse. *Ma-* » *da*[illegible] *la duchesse de Bourgogne a une grande attention pour monsieur* » *votre fils.* »

Madame de Bourgogne est d'âge à faire cas des qualités que madame de Maintenon énumère dans cette lettre, et la cour s'est bien aperçue de la *grande attention* que Son Altesse Royale accorde aux gentillesses de l'enfant gâté. Mais il me semble que, pour un modèle de piété, la marquise loue ici des perfections un peu mondaines... Il y a dans l'imagination de notre dévote une case particulière où elle puise ses idées quand elle s'entretient avec le duc de Richelieu... Oh! les souvenirs de jeunesse, il faut toujours que cela se retrouve quelque part!

On sait que le duc de Richelieu épousa plusieurs femmes; on pourrait même dire qu'il en eut beaucoup, et ma mémoire chancelle en cherchant leur nombre. Mais, peu importe, il suffit de dire que la duchesse actuelle n'est pas la mère de Fronsac; et comme elle est fort parcimonieuse quand il s'agit de faire de la dépense pour lui, elle le trouve toujours assez paré par sa bonne mine et les grâces de sa personne. Il résulte de ce système d'économie que le nouveau courtisan n'est pas toujours superbement vêtu; quelquefois ses amis l'en plaisantent, et l'espiègle, qui n'aime point la duchesse, fait ordinairement retomber sur elle la faute de son extrême simplicité. A l'avant-dernier voyage de Marly, tous les jeunes seigneurs se récrièrent sur l'habit plus que mesquin avec lequel Fronsac paraissait au bal de la duchesse de Bourgogne. « Bon, bon, mes amis, dit ce jeune » gentilhomme, qui voyait entrer madame de Richelieu, plus fort, je » vous prie, des remarques plus piquantes encore. » Et, tout en parlant ainsi, il s'avançait suivi de la foule critique vers le lieu où sa belle-mère s'était assise, sans toutefois avoir l'air de l'apercevoir. Lorsqu'il fut bien sûr qu'elle ne pouvait manquer de l'entendre, il se retourna vivement du côté de ses amis et s'écria : « Eh! messieurs, » quand vous vous moqueriez toute la soirée de la mesquinerie, de » la lésine, de la ladrerie qui a présidé au choix de mon habit, je n'y » pourrais rien : c'est un habit de belle-mère. » La duchesse de Richelieu, honteuse, confuse, porta son éventail sur son visage pour cacher la rougeur qui le couvrait. Au bal suivant, M. de Fronsac était le mieux mis de tous les danseurs.

Malgré le soin que madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne mettent à recouvrir aux yeux du roi le spectacle de nos afflictions par des tableaux tour à tour gais et gracieux, le monarque ne peut se cacher entièrement la déplorable situation de ses affaires. Douai, Béthune, Saint-Venant et d'autres places de la Flandre fran-

çaise, rendues aux ennemis, laissent à découvert la capitale du royaume et la résidence même du souverain. Pour comble de malheur, la victoire de Saragosse, remportée par M. de Staremberg, replonge Philippe V, qui luttait avec quelque succès depuis deux ans, dans de nouvelles infortunes d'autant plus difficiles à réparer, que Louis XIV a dû retirer presque toutes ses troupes des possessions de son petits-fils pour défendre ses propres Etats.

Le désordre des finances, autre plaie toujours saignante de la monarchie, ajoute encore à la difficulté de relever la fortune de Louis XIV et les affaires de la France. Un édit terrible, un édit qui ne peut avoir été inspiré qu'au sein de la plus triste extrémité, vient de combler la mesure de nos maux en frappant la propriété d'un impôt fixé au dixième du revenu [1]. Mais ce nouveau sacrifice de la part d'une nation épuisée est devenu indispensable; aucune autre ressource ne reste. Des papiers de toute espèce encombrent les voies de la circulation : billets d'Etat, billets de monnaie, billets des receveurs généraux, billets sur les tailles, billets d'ustensiles et vingt autres sortes de billets se croisent sur la place, et perdent moitié, deux tiers, trois quarts, quoiqu'on force les particuliers à les prendre pour leur valeur nominale... C'est une véritable banqueroute et une banqueroute sans recours, puisque ces signes représentatifs ne reposent pour la plupart que sur des biens chimériques. Dans cette grande nécessité il fallait donc faire un appel, un centième appel à ce peuple sur lequel doit en définitive peser tout ce qu'il en coûte aux hommes pour se faire gouverner. Le *dixième*, proposé autrefois par Boisguillebert et Vauban comme taxe unique, revint à l'idée de Desmarets. Proposé de nouveau à Louis XIV, il en fut effrayé comme la première fois; mais la première fois il y avait d'autres ressources, maintenant il n'y en a plus. Le roi voulut cependant consulter la Sorbonne, le dernier des corps dont il eût dû réclamer l'avis sur un impôt qu'aucun de ses membres ne supportera. La réponse des docteurs en théologie fut telle qu'on devait l'attendre de gens à qui le dixième ne pouvait rien prendre : ils dirent, comme précédemment le père le Tellier l'avait dit, que la fortune publique appartenait au roi, et les revenus furent décimés.

On cache tant qu'on le peut au roi qu'une flotte ennemie de vingt-quatre vaisseaux de guerre a jeté quelques milliers d'hommes dans le port de Cette, afin de protéger sans doute un plus fort débarquement, et de diriger ensuite des troupes vers les Cévennes et le Vivarais, où l'on ranimerait si facilement les feux de la sédition parmi les protestants. Le duc de Noailles, parti du Roussillon avec mille grenadiers, neuf cents chevaux et du canon, se porte en toute diligence sur le point où les ennemis se sont établis; on espère qu'il empêchera l'arrivée des renforts qu'ils attendent de la mer.

Pour étourdir le roi sur les bruits vagues qui circulaient hier dans la galerie à l'occasion du débarquement, bruits que Sa Majesté songeait déjà à se faire expliquer, madame de Bourgogne, assise avant le coucher sur les genoux du grand-papa, se mit à lui raconter l'anecdote suivante, qui court en ce moment tous les salons.

L'abbé de Pompadour étant mort sans avoir fait de testament, ses héritiers chargèrent un procureur de recueillir pour eux la succession, de payer les dettes du défunt, et de les envoyer en jouissance de ce qui resterait de ses biens. Or un matin l'ancien domestique de l'abbé entra chez l'homme de chicane, qui l'avait mandé pour lui payer une année de gages.

« Signez cette quittance, lui dit le procureur, comptez votre argent et laissez-moi.

— Voila bien mes gages, répondit le laquais après avoir signé; mais ce n'est pas tout.

— Comment, ce n'est pas tout!... Si l'on voulait écouter ces gens-là, jamais on ne serait quitte avec eux.

— Ne vous fâchez pas, monsieur le procureur... Je suis un honnête garçon, et je ne réclame que mon dû.

— Ah çà, que diable me chantez-vous là, bonhomme, votre dû, ne l'avez-vous pas?

— Eh! non, monsieur; vous ne me comptez que l'année de gages, l'année de *bréviaire* reste à payer.

— L'année de bréviaire! que voulez-vous dire?..

— Vous n'avez donc pas pris note de cela? Mais je suis incapable d'en imposer. Le bréviaire avait été réglé entre moi et M. l'abbé à raison de six livres par mois...

— Allons, vous perdez l'esprit...

— Du tout, monsieur, et je ne veux pas perdre davantage mon argent... J'ai lu pendant douze mois, ainsi soixante-douze livres me reviennent encore.

— Vous avez lu, quoi donc, maraud, car la patience m'échappe...

— Eh! morbleu! j'ai lu le bréviaire de M. l'abbé de Pompadour dans son antichambre matin et soir...

— Hein! quoi! le bréviaire d'un abbé crossé et mitré lu par son laquais!... Et lui?

— Il avait bien autre chose à penser, ma foi! Ce marché était conclu depuis dix ans entre nous; et Dieu sait que je n'ai jamais escamoté un verset à mon maître!

[1] Cet édit fut enregistré au parlement le 16 octobre 1710.

— C'est juste, mon garçon, c'est très-juste, toute peine mérite salaire, dit le procureur en mouillant ses papiers des larmes d'hilarité qu'il répandait : voilà votre année de bréviaire, c'est de l'argent bien gagné, et l'abbé de Pompadour réglera là-haut comme il pourra ce compte-là. »

Cependant madame la duchesse de Bourgogne, en récréant de son mieux le roi, ne néglige pas ses propres récréations. Le jeune duc de Fronsac, qui, comme on sait, est le filleul de la princesse, captive de plus en plus *son attention*. La figure charmante de cet adolescent, le feu qui jaillit de ses beaux yeux, la vivacité hardie de ses bons mots et de ses reparties le rendent l'idole de toutes les femmes de la cour. Tant que ces dames se sont bornées à rire de tout cela, madame de Bourgogne riait avec elles; mais quand elle vit que princesses, duchesses, marquises, comtesses, présidentes, etc., invitaient Fronsac à les venir voir chez elles, sans doute pour s'égayer plus souvent de ce qu'elles appelaient ses enfantillages, Son Altesse ne rit plus : elle devint rêveuse, triste, mélancolique, et ne le cacha point. Le petit duc n'était pas tellement ingénu qu'il ne reconnût bien ce que cela signifiait; sa conduite devint alors si légère, si extravagante, si audacieuse avec *la duchesse*, qu'il risqua de se perdre; mais il ne se perdit point... « Duc, lui disait-elle seulement, c'est » vraiment trop; mais je suis bonne, et je veux bien ne voir en vous » qu'un enfant. » Je ne sais à quel terme de son indulgence Marie-Adélaïde parlait ainsi; mais le bruit courut bientôt qu'elle aimait Fronsac, et ce bruit arriva jusqu'aux oreilles de Louis XIV. Un tel retentissement effraya madame de Maintenon; elle commença toutefois par détourner Sa Majesté de croire à la clameur publique sur les amours de *la duchesse* avec un petit gentilhomme qui, disait-elle, attendait encore sa puberté. Cette dernière circonstance rassura le roi; mais la marquise, moins tranquille qu'elle ne l'avait dit, eut diverses conférences avec le duc et la duchesse de Richelieu, desquelles résulta le projet de marier Fronsac avec mademoiselle de Noailles, fille de sa belle-mère. Madame de Maintenon, alliée des Noailles par sa nièce, voyait ce mariage avec plaisir; elle se chargea de décider le jeune jeune homme, soit par de brillantes promesses, soit par des menaces. Fronsac avait trop d'esprit pour ne point sentir que, madame de Maintenon se mêlant de cette affaire, toute résistance deviendrait non-seulement superflue, mais dangereuse. Il consentit... avec certaines réserves mentales dont on ne tarda pas de connaître l'importance capitale. Le nouveau mari combla la duchesse sa femme de soins, d'égards, de prévenances, lui fit les plus jolis présents du monde, lui adressa des compliments d'une délicatesse exquise; mais, dix jours après la noce, madame de Fronsac était encore *intégralement* mademoiselle de Noailles, et son mari lui jura qu'il était bien décidé à ne jamais passer outre.

Les efforts de M. de Noailles en Languedoc ont été heureux : ayant rejoint les troupes débarquées à Cette, il les a forcées de quitter Agde, a défait un corps de six cents hommes sur la côte, et a contraint ces aventuriers à regagner en toute hâte leurs vaisseaux.

Au delà des Pyrénées, Philippe V avait quitté pour la seconde fois Madrid; il se dirigeait en fugitif vers Valladolid, lorsque Vendôme, venu seul en Espagne, mais venu avec son génie et sa renommée, rejoignit le petit-fils de Louis XIV. Ce grand général, retiré à Anet après sa déplorable campagne de Flandre, était demandé instamment par le roi d'Espagne depuis que le duc d'Orléans avait, dit-on, songé à saisir le sceptre de Charles-Quint, prêt à s'échapper des mains de Philippe V. Ce prince, au moment où Vendôme arriva, n'avait plus que des débris d'armée, ses coffres étaient vides; tout paraissait désespéré. Mais au nom du vainqueur de Cassano, les citoyens deviennent soldats; ils apportent au roi leur vie et leurs richesses : nul ne doute que Vendôme ne sache les défendre; « et s'il » faut, disent-ils, que tout notre or, tout notre argent soient sacri- » fiés, Vendôme les aura du moins échangés contre une gloire digne » du nom castillan. » Ce beau mouvement de patriotisme, produit par la présence d'un seul homme, mit bientôt Philippe V en état de poursuivre, à son tour, les troupes de l'archiduc. Le succès était, il est vrai, devenu facile; il ne fallait qu'attaquer avec résolution un ennemi auquel les Espagnols faisaient éprouver toutes les privations : chaque jour ils brûlaient en secret leurs gerbes, engloutissaient leur bétail dans les puits, enfouissaient leurs fruits, leurs légumes, et mêlaient leur vin à l'onde des ruisseaux plutôt que de livrer ces approvisionnements aux alliés. C'est ainsi qu'un peuple généreux entend la guerre; qu'il persévère dans ces grandes résolutions, et jamais son territoire ne restera le partage de l'étranger. Les Castillans eux-mêmes le prouvent depuis deux mille ans et, s'ils ont vu le Maure possesseur paisible de leur pays, c'est qu'ils s'étaient endormis. Joseph, craignant d'être coupé par le duc de Noailles, qui, après avoir chassé les ennemis débarqués à Cette, vient de pénétrer dans le Lampourdan, Joseph s'est mis en retraite sur Barcelone.

Voici encore une des petites aventures racontées par la duchesse de Bourgogne pour distraire le grand-papa, Son Altesse Royale doit en avoir un assortiment; car j'appris hier que M. d'Argenson lui ouvre souvent son vaste répertoire, le plus complet de tous les re-

cueils scandaleux, surtout depuis que cet habile lieutenant de police a trouvé le moyen d'enrôler dans ses légions des chevaliers de Saint-Louis, des gens de lettres, voire même des académiciens. Je reviens à l'anecdote. Mademoiselle Denesle, fameuse comédienne, se sentant très-malade, voulut faire un retour sincère vers la religion; elle demanda à se confesser. Deux moines théatins de sa famille, qui la veillaient, offrirent d'aller querir M. de Berby, curé de la paroisse; comme c'était au milieu de la nuit, le frère de la Denesle accompagna les religieux. Ces trois personnes, vu le danger de damnation, bien constaté par la servante du bon pasteur, furent introduites dans sa chambre à coucher; l'honnête domestique eût craint d'ailleurs d'être grondée le lendemain en les éconduisant, M. de Berby étant nourri de la piété austère de Port-Royal. Eveillé en sursaut par le bruit que firent les réclamants, le prêtre, voyant deux hommes noirs et un cavalier en habit galonné, se crut assailli par deux jésuites et un exempt...

« Grâce, grâce, messieurs! s'écria-t-il.

— Il faut nous suivre, monsieur le curé, dit le prétendu exempt...

— Je vous assure que je n'ai rien à me reprocher..., reprit M. de Berby...

— Je le sais bien, répondit Denesle, qui crut que le curé voulait excuser son sommeil, ce n'est pas un crime de dormir.

— Levez-vous vite, dit un des théatins, il y a danger de perdition.

— Suivez-nous sans plus de retard, continua le second moine, ou votre conscience demeure responsable de bien des péchés.

— Nous avons en bas un carrosse pour vous emmener, ajouta l'homme à l'habit galonné.

— Je vous assure, mes révérends pères, que je suis janséniste raisonnable.

— Ce n'est pas à nous d'examiner cette question, poursuivit le premier théatin.

— Nous laissons cela au père le Tellier, ajouta le second.

— Pour Dieu! ne me conduisez pas devant ce forcené..., tuez-moi plutôt.

— Ah çà! monsieur le curé, s'écria Denesle, pour qui nous prenez-vous donc?

— Ces messieurs ne sont-ils pas des pères jésuites, et vous un exempt?

— Eh! non, morbleu! je suis le frère de la comédienne Denesle, qui se meurt, et je viens, avec ces deux peres théatins, nos parents, vous prier de vous rendre auprès de cette pécheresse agonisante pour lui ouvrir les voies du salut.

— Ah! Dieu soit loué, dit en se signant le vénérable de Berby... Partons, messieurs... Je confesserai votre comédienne... Je confesserais le diable lui-même pour n'avoir pas affaire aux jésuites. »

On part, on roule, on arrive chez la malade; elle est administrée, se rétablit, et huit jours après elle racontait cette aventure dans le foyer de la comédie.

Parmi les grands événements produits par de petites causes il faudra comprendre la mémorable bataille de Villa-Viciosa, qui vient de relever les affaires de Philippe V et de raffermir, peut-être pour jamais, son trône si longtemps ébranlé. Lord Stanhope passait incognito à Paris en 1709 pour aller prendre le commandement des troupes anglaises dans la Catalogne. Madame de Mucie, femme belle, spirituelle et galante, plut à ce général; cette dame aimait l'intrigue, le changement, la vie aventureuse; il lui agréa de suivre en Espagne lord Stanhope; déguisée en homme, elle monta dans sa chaise et l'accompagna. Après quelques mois de fidélité, non dans ses amours, car bon nombre d'officiers y avaient eu part, mais à la position qu'elle s'était donnée, madame de Mucie en ressentit un grand ennui. Ce fut bien pis quand cette belle aventurière se vit renfermée avec son amant dans le village fortifié de Brihuéga, qu'il était chargé de défendre. Toujours sous les yeux de Stanhope, assujettie à une surveillance que le resserrement de l'espace rendait inévitable, madame de Mucie jugea qu'elle allait être privée de ces distractions qu'une femme légère trouve dans l'inconstance et qui la consolent de beaucoup d'ennuis. La situation cessait d'être tolérable pour une courtisane plus volage que le papillon; un matin elle écrivit au duc de Vendôme que si, le 9 décembre de la présente année, il voulait s'approcher de Brihuéga, il s'en rendrait maître facilement: le général anglais devant donner ce jour-là une fête à son armée, qui, occupée de son plaisir, ne songerait guère à garder les remparts. Vendôme, profitant de l'avis avec une prudence convenable, s'avança secrètement vers Brihuéga au jour dit, y entra sans obstacle, fit prisonnière de guerre la garnison, composée de cinq mille hommes, et se saisit de Stanhope lui-même, qu'on trouva à table, tenant sur ses genoux la perfide qui le livrait à ses ennemis.

Cependant le duc de Staremberg, général de l'empereur, avait suivi M. de Vendôme, mais celui-ci l'attendait; il rangea son armée en bataille, le 10 décembre, dans la plaine de Villa-Viciosa. Là, Philippe V voulut, pour la première fois, combattre en personne dans les rangs de ses défenseurs: il prit le commandement de l'aile droite; Vendôme se chargea de diriger la gauche. Staremberg, le meilleur général de l'Allemagne après Eugène, fut complétement battu; mais il fit une habile retraite. Le soir de la bataille, Philippe V n'avait point de lit: « Sire, lui dit Vendôme, je vais vous donner le plus » beau lit sur lequel un roi ait jamais couché; » et le duc fit faire un matelas des étendards et drapeaux pris sur les ennemis.

Quant à madame de Mucie, Vendôme lui exprima-t-il sa reconnaissance en héros de boudoir, après avoir profité de son avis en héros des camps, c'est ce qu'on n'a pu m'affirmer; mais Philippe V fit une pension à cette dame, et Louis XIV lui en assura une autre [1].

Telles sont les nouvelles qui occupaient la ville et la cour au milieu du présent mois de décembre, c'est-à-dire dans le temps même où l'on célébrait les noces du duc de Berry, troisième fils du Dauphin. Ce prince est un gros garçon au teint vermeil, aux cheveux blonds, qui paraissait plutôt né pour le plaisir que pour les grandeurs, pour la franchise bourgeoise que pour les dignités. L'esprit de M. de Berry est médiocre, son imagination sans ressort, son aptitude nulle, aussi ne put-on jamais lui apprendre qu'à lire et à écrire; encore fût-ce avec une peine infinie que ses précepteurs le firent parvenir à ce degré d'instruction, tant il se moquait des devoirs, des punitions, des maîtres. Le caractère de Son Altesse Royale se compose donc des penchants que la nature a mis en lui; l'éducation n'y put introduire aucun mélange, et, par bonheur, les qualités heureuses dominent dans ce moral inné. Le duc de Berry est doux, compatissant, généreux; son humeur est ouverte, vive, enjouée. La fermeté manque rarement aux hommes doués d'un semblable naturel; mais le prince la pousse jusqu'à l'opiniâtreté. Il se montre, d'ailleurs, ennemi de la contrainte; et troisième fils de France, il se plie difficilement au partage inégal des égards entre le duc de Bourgogne et lui. Tel qu'il est organisé, le gros, le frais, le robuste duc de Berry ne se trouve point dépourvu de belles qualités aux yeux des dames si spirituelles de la cour de France; madame de Bourgogne elle-même, qui avait, dit-on, jugé, par l'exemple du beau Nangis, que l'esprit peut se trouver souvent en défaut, accueillit avec une rare indulgence la déclaration amoureuse, sans apprêt, sans emphase, sans détour, mais non pas sans chaleur, que lui adressa son beau-frère. Les inclinations secrètes n'ont rien de commun avec les unions politiques ou de convenance; dans le temps où Marie-Adélaïde de Savoie éprouvait tout ce que l'esprit de M. de Berry avait de solide, ce qui ne l'empêchait pas d'apprécier ce que l'esprit de Fronsac offrait de gracieux, on parla de l'hymen du premier avec la princesse Marie Stuart, fille de Jacques II au dire vulgaire, mais selon la chronique secrète fruit de l'amour hospitalier de Louis XIV pour la reine d'Angleterre. Quoi qu'il en soit, la duchesse de Bourgogne détestait cordialement cette princesse parce qu'elle avait sur l'esprit du roi un crédit assez conforme au rapport de la chronique, et qui pouvait, si Marie d'Angleterre devenait petite-fille de France, détruire l'influence de la princesse de Savoie, et peut-être jusqu'au pouvoir de madame de Maintenon. Or, la duchesse de Bourgogne avait tant d'autorité sur le duc de Berry, que non-seulement elle le détermina à ne point accepter la main de la jeune Anglaise, mais à solliciter celle de mademoiselle d'Orléans.

Cette princesse, qu'une belle peau, des yeux spirituels, une gorge bien placée et une taille agréable sans être élevée, peuvent faire passer pour belle, ne plaisait point au duc de Berry; il n'éprouvait cependant aucune aversion pour elle. Quand mademoiselle d'Orléans parut à la cour, bien chapitrée, bien sermonnée par *Madame*, on eût dit une jeune carmélite: elle baissait les yeux, laissait pendre ses bras, faisait de tout petits pas, et osait à peine répondre lorsqu'on lui parlait. Comédie que tout cela. La fille de Philippe a été instruite, à douze ou treize ans, par des femmes libertines, de ces détails qu'une demoiselle ne doit apprendre que de son mari; les romans ne lui ont jamais manqué: et ce que la lecture ne peut faire comprendre, des gravures obscènes le lui ont montré. Voilà ce qu'on sait de positif sur l'éducation de mademoiselle d'Orléans; la renommée maligne va plus loin: elle sème partout le bruit que M. le duc d'Orléans a voulu enseigner à sa fille ce que ni ses femmes de chambre, ni les romans, ni la gravure ne lui avaient appris. Mais il faut d'autres témoignages que des propos médisants pour accréditer un tel bruit.

Ce fut encore l'abbé Dubois qu'on mit en avant pour le mariage de mademoiselle d'Orléans avec le duc de Berry; mais, cette fois, les influences se montrèrent opposées à ce qu'elles étaient lors du mariage du père de la princesse: *Madame* paraissait favorable, tandis que la marquise de Maintenon s'opposait. Ce fut peut-être ce qui porta le duc d'Orléans à solliciter plus vivement: pour sa femme, étendue pendant toute la durée du jour sur sa chaise longue, n'ayant de rapports habituels qu'avec son sommelier pour la composition de sa cave, ou bien avec sa fille de garde-robe pour le choix de ses lavements, elle ne s'occupa nullement du mariage de la princesse, et dit que tout lui conviendrait. Le roi donna gain de cause à la duchesse douairière d'Orléans sur madame de Maintenon; le mariage du petit-fils de France et de sa cousine fut conclu la semaine dernière, sans qu'il y eût, entre les fiancés, ni amour ni antipathie. Le lendemain des noces, m'étant trouvée dans un cercle avec madame de Saint-Simon, dame d'honneur de madame de Berry, elle me dit que dès la première nuit une discussion assez bruyante s'était élevée

[1] Madame de Mucie se retira plus tard à Bruxelles, où elle est morte en 1722.

dans le lit conjugal... Je ne connais qu'un seul motif de ce genre de différend au début de l'hymen.

On a joué cet année, au Théâtre-Français, *le Curieux impertinent*, comédie d'un auteur débutant, nommé Néricault-Destouches; c'est son premier ouvrage. Cette pièce, tirée, comme celle que Brosse le jeune fit en 1645 sur le même sujet, du roman de *Don Quichotte*, annonce dans son auteur une certaine facilité pour la comédie d'intrigue; mais on ne peut reconnaître ici que des dispositions, et la poésie de M. Destouches manque de couleur et de gaieté. La critique est cependant outrée dans cette épigramme :

On représente maintenant
Le Curieux impertinent,
Pour moi j'ai vu la pièce et j'ose en être arbitre;
Voici ce que j'en crois de mieux :
Pour la voir une fois on n'est que curieux,
Mais qui la verra deux en portera le titre.

Il est à craindre que M. Néricault-Destouches ne fasse jamais oublier l'auteur du *Joueur*, du *Distrait*, du *Légataire*, des *Folies amoureuses*, mort cette année. Thalie a jeté dans la tombe la seconde couronne d'immortelles qu'elle ait tressée pour un comique français, lui sera-t-il permis d'en former une troisième?

Elle s'est tue aussi pour toujours cette voix sublime qui nous fit entendre un éloge de Turenne digne de la gloire de ce grand homme, Fléchier a cessé de vivre; mais ses écrits ne mourront point.

CHAPITRE XLI.

1711.

L'abus des nudités de gorge. — Sermon du curé de Saint-Étienne du Mont sur ce sujet. — Succès de Philippe V. — Nouvelles du ménage de M. le duc de Berry. — Caractère de la duchesse. — Loth et sa fille. — Plaintes au grand-papa. — Remontrances perdues à la duchesse de Berry. — La Vienne. — Le duc d'Orléans et le duc de Berry croisent le fer. — Traité de paix entre le duc et la duchesse de Berry. — La partie carrée. — Scène scandaleuse au jeu de Marly. — La messe de Fontainebleau. — Madame d'Orléans s'en lave les mains. — *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon. — Détails sur ce poëte. — Manière dont il compose; ses habitudes singulières. — Mort du grand Dauphin. — Détails sur sa maladie. — Circonstances relatives à sa pompe funèbre. — Portrait de ce prince. — Les têtes de lapin du maréchal d'Uxelles. — Mort de l'empereur Joseph. — Quatrain. — Le duc de Bourgogne est admis au conseil, sauf quelques restrictions dictées par madame de Maintenon. — Longanimité conjugale du Dauphin. — Fronsac sous le lit de la Dauphine. — Fronsac est mis à la Bastille. — Bulletin des armées. — Du Guay-Trouin s'empare de Rio-Janeiro et y cause un dommage de vingt-cinq millions. — Politique de l'Europe changée par l'avénement de Charles VI à l'Empire. — Eugène et Marlborough résistent à l'Europe. — La duchesse de Marlborough et lady Masham. — Une paire de gants et une jatte d'eau répandue changent la face du monde. — Préliminaires de paix signés à Londres — Bases des traités. — Mort du maréchal de Boufflers; un dernier mot sur cet homme de bien. — Mort de Boileau.

La morale donna le jour de l'an des étrennes de sa façon aux dames de Paris; c'est un ouvrage en deux volumes in-12, intitulé : *De l'abus des nudités de gorge*. Je n'aurais jamais cru qu'on pût en écrire si long sur une telle matière; mais elle s'est étendue sous la main de l'auteur. Chaque tentation que cet usage immodeste peut faire naître est traitée dans un chapitre à part, où se déroule une longue énumération de conséquences dont la moindre entraîne le péché mortel; on peut juger des autres. Il faut convenir que les femmes de notre époque accusent le nu d'une manière toute lacédémonienne; point de refuge pour les regards dévots, vainement leur chaste prunelle semble-t-elle dire :

Ah! cachez-moi ce sein, que je ne saurais voir;

on persiste à le leur montrer; ici c'est une robe sans ceinture, telle qu'on la met en sautant du lit; là, c'est une gorge débordant du corset complaisant; plus loin, ce sont des bras et des épaules dont la nudité se réunit à celle des poitrines pour assaillir les continences ecclésiastiques. Forcé dans les derniers retranchements de sa pudeur sacrée, le curé de Saint-Étienne du Mont s'écriait l'autre jour en chaire : « Pourquoi, mesdames, ne pas vous couvrir en notre présence, » sachez que nous sommes de chair et d'os comme les autres hommes! » L'auditoire s'étant mis à rire, le prédicateur ajouta : « Quand » on vous parle à mots couverts, vous faites la sourde oreille; quand on vous parle en termes clairs, vous riez : comment donc vous » prendre? » Vous verrez qu'il faudra que le roi envoie ses mousquetaires par la ville, matin et soir, afin de faire rentrer nos coquettes dans le devoir, et les gorges dans les corsets.

M. le duc de Noailles seconde dignement en Espagne les exploits de Vendôme : il s'est emparé le 23 janvier par suite d'un assaut des haute et basse villes de Girone. Philippe V en apprenant cette conquête a fait parvenir à M. de Noailles les titres de la grandesse. Le même jour les habitants des plaines de Vic, qui les premiers s'étaient soulevés en Catalogne contre le souverain légitime, rentraient dans le devoir et recevaient les troupes du roi.

Trois mois à peine se sont écoulés depuis le mariage de madame la duchesse de Berry, et déjà toute contrainte est bannie de ses habitudes : on peut maintenant tracer son portrait. L'éducation de cette princesse n'étant ni le fruit de l'étude ni l'effet de la recherche des convenances sociales, mais un ensemble de connaissances formé selon l'exigence des passions, il en est résulté un esprit aiguisé par toutes les saillies d'un cynisme sans mesure; un esprit qui ne connaît ni la prudence, ni la réserve, ni le préjugé, ni les bienséances. Les voluptés seules règnent dans le cœur de Son Altesse et dévorent de leur empreinte brûlante toutes les autres impressions que la nature y avait gravées. Mais comme les sectateurs du plaisir ne le captivent que par les grâces, ne l'enchaînent qu'avec des fleurs, madame de Berry a toujours le sourire sur les lèvres et de douces paroles dans la bouche. On dirait qu'elle ne sait point haïr, et peut-être ne hait-elle en effet que ceux qui veulent mettre obstacle à ses goûts. Sous ce rapport le duc de Berry s'est affranchi de la haine de sa femme; ce n'a pas été toutefois sans un grand éclat, qui a fini, comme toujours, par faire rire aux dépens du mari.

Le commerce de la princesse avec son père n'est plus une assertion critique dite à l'oreille des gens, c'est un scandale public : on ne se donne plus la peine d'en parler tout bas. Le duc, ne pouvant supporter la honte que ce bruit imprimait sur son front, résolut à la fin du premier mois de son ménage d'avoir à cet égard un entretien avec le roi. Mais le jeune prince redoutait tant Sa Majesté, qu'il ne savait comment aborder auprès d'elle un tel sujet. Madame de Berry est petite-fille du monarque; le pauvre duc craignait que cet arrière-rejeton de l'amour ne fût plus protégé par le grand-papa que lui, petit-fils de France de par l'hymen. Décidé enfin à parler, il entra un matin dans le cabinet de Louis XIV et lui conta sa juste douleur en tournant son chapeau entre ses doigts comme un jardinier devant son seigneur. Le duc finit par demander à Sa Majesté de le délivrer de mademoiselle d'Orléans et de lui permettre de l'enfermer dans un cloître jusqu'à ce que l'âge eût éteint sa flamme incestueuse. Le roi plaignit beaucoup M. de Berry, promit de rappeler sa femme à des sentiments moins coupables, à une conduite plus régulière; mais il refusa de sévir avec trop de sévérité contre une princesse dont au milieu des extrémités fâcheuses où la France se trouvait il devait, disait-il, ménager le père. « J'eus en 1709, ajouta Sa Majesté, des » motifs encore plus graves de mécontentement contre le duc d'Or» léans, lorsque, abusant de ma confiance dans le commandement » que je lui avais confié en Espagne, il osa songer à arracher en quel» que sorte des mains du roi votre frère le sceptre prêt à s'en » échapper, et forma un parti pour lui-même dans ce royaume que » je l'envoyais reconquérir au nom de Philippe V. Je me suis tu » alors : la raison d'État devait être plus forte que le ressentiment » de famille; il en sera de même aujourd'hui. » Le plaignant sortit peu satisfait du cabinet de Sa Majesté : il trouvait que la raison d'État avait fort mauvaise grâce d'exiger qu'un père fût impunément l'amant de sa fille et le rival de son gendre. Cependant Louis XIV ne tarda pas d'appeler la duchesse de Berry dans la pièce la plus reculée de son palais. Là Sa Majesté employa tout ce qu'elle avait acquis de morale à l'école Maintenon pour faire entrer dans le cœur de la princesse une vertu qui n'y avait point de place. « Le roi, a dit » depuis Son Altesse elle-même, eut dans ce moment des périodes » oratoires superbes. » Mais tous ces beaux discours glissèrent sur un naturel cuirassé de vices et à l'épreuve des plus dures réprimandes. Louis XIV vit bien qu'il avait fait en pure perte de grands frais d'éloquence; mais comme un roi veut toujours être obéi en quelque chose, il envoya le jour même l'ordre à mademoiselle de Vienne, femme de chambre de la duchesse de Berry, qui favorisait ses déréglements, de quitter Versailles sous deux heures et la France dans le délai de trois jours. Sa Majesté n'obtint pas une obéissance entière : la de Vienne se cacha et en fut quitte pour exercer avec plus de mystère les fonctions scandaleuses dont elle était chargée.

Cette répression incomplète ne fit qu'irriter la colère du duc de Berry : il pensa, comme on pense toujours à vingt-trois ans, que la seule justice suffisante en matière de vengeance est celle qu'on se fait soi-même. Ce prince était dans ces dispositions lorsqu'il rencontra un matin sur la terrasse de Marly le duc d'Orléans, qu'il évitait ordinairement. A la vue de l'auteur de sa honte, le sang du jeune prince s'allume : il aborde brusquement son beau-père et lui adresse les reproches les plus sanglants.

« Vous êtes ivre ou fou, monsieur, répondit le duc apostrophé, et il allait passer son chemin.

— Non, non, reprit le gendre en écumant de rage, je veux venger aujourd'hui l'injure de Philippe V avec la mienne... Vous avez trahi mon frère aîné et me déshonorez, j'ai soif de votre sang... Défendez-le si le vice vous en a laissé la force... Et le duc de Berry mit l'épée à la main.

— Je dois, répliqua Philippe, mépriser la colère d'un sot et l'insolence d'un fat.

— Lâche, défends-toi, ou je te croise sur le visage l'empreinte du plat de mon épée.

— Ah! c'est trop fort, rodomont sans vertu dont j'avais pitié, tu seras puni. »

L'épée du vainqueur de Steinkerque et de Nerwinde brilla : elle avait joint celle du prince furieux ; mais le nouveau Cid, attaquant le père d'une Chimène infidèle, ne paraissait pas devoir être aussi redoutable que le fier Castillan. Sa lame encore inexpérimentée courait le risque d'être en défaut, lorsqu'une foule de courtisans qui avaient vu le combat des croisées du château accoururent et séparèrent les combattants.

« Messieurs, dit le duc d'Orléans en remettant son épée dans le fourreau, conduisez ce jeune écervelé devant les médecins. » Puis le prince s'avança froidement vers son carrosse, monta dedans et disparut.

Cependant Louis XIV, furieux contre son petit-fils, le fit venir devant lui comme un criminel, l'accabla de réprimandes d'une extrême dureté et lui ordonna sous peine de bannissement de taire cette aventure, qu'il appelait ridicule, et sur laquelle il recommanda le plus profond silence aux assistants. Le roi a été si fidèlement obéi à cet égard, que le lendemain de la scène, quand je traversai l'*Œil-de-bœuf* vingt personnes se disputèrent le plaisir de me la raconter. Quant au duc de Berry on sait ce qu'*il était* avant son combat ; on a vu combien peu il s'en est fallu qu'il n'ait été *battu*, mais il faut convenir qu'ensuite il ne paraissait pas *content*.

Ce que je viens de rapporter se passait il y a deux mois environ. Depuis lors le duc de Berry fit ce que font presque tous les maris trompés, il prit son parti, mais cette résignation arriva après l'éclat le plus malheureux Tel fut l'effet de l'inexpérience du prince, qu'il finit par où commencent ordinairement les hommes qui se piquent de philosophie. Le petit-fils de France avant son mariage entretenait un commerce obscur avec une femme de chambre fort laide logée dans les mansardes du palais de Versailles. Son Altesse renoua cette intrigue pour se consoler et se venger tout à la fois des trahisons conjugales de la duchesse. Le moindre privilége des grands est de goûter des plaisirs sans déplacement. Le duc faisait venir de temps en temps chez lui sa complaisante soubrette. Un jour madame de Berry surprit le prince avec elle dans la situation la plus évidemment vengeresse... « Je repasserai, » dit la princesse, qui referma la porte et se retira. Elle revint effectivement vers la fin de la matinée, parce qu'elle pensa qu'il ne fallait pas laisser échapper l'occasion de conclure un traité après avoir trouvé l'ennemi si complétement en défaut. Le contrat fut établi, quoique verbalement, avec toutes les clauses et conditions d'usage. Il demeura convenu que chacun des deux époux vivrait à sa guise : on s'engagea même, dit-on, à se protéger mutuellement pour la plus grande satisfaction des contractants. Peut-être ce qui suit est-il une extension donnée par la malignité à cette dernière stipulation déjà passablement singulière. On assure donc, et l'on assure généralement que le duc d'Orléans et son gendre, réconciliés, amis même (et ils le sont en effet), font souvent avec la duchesse des dîners secrets à Saint-Cloud auxquels la femme de chambre de Vienne, qui est aussi jolie que complaisante, est seule admise à servir le *trio*. Ces repas, continue-t-on, dégénèrent bientôt en orgies ; et au terme de la débauche la confidente, devenant actrice de spectatrice qu'elle était, forme la quatrième partie d'un *quatuor* où cette fille et le duc de Berry chantent le même chant... Voilà qui me paraît bien fort.

Madame la duchesse de Bourgogne, pour avoir fait épouser mademoiselle d'Orléans au duc de Berry, n'en aime pas mieux cette princesse, elle la hait même de toutes les forces de son âme ; mais Marie-Adélaïde a recueilli tout l'avantage qu'elle attendait de ce mariage en tenant éloignée de la cour Marie Stuart, qu'elle redoutait autant qu'elle méprise madame de Berry. Ce mépris va si loin, que madame de Bourgogne, certaine d'avoir toujours raison auprès du roi et de la reine Maintenon, injurie sa belle-sœur toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion. A l'un des derniers voyages de Marly, par exemple, la princesse savoyarde perdant beaucoup au lansquenet, tandis que la duchesse de Berry gagnait, vint brusquement à elle et lui dit : « Levez-vous, madame, vous avez ma chaise. » A peine ces mots étaient-ils lâchés que les garçons de chambre s'avancèrent pour enlever le siége. La princesse insultée regarda en ce moment le roi ; son visage était impassible. Se levant alors, elle jeta sur le tapis l'or qu'elle gagnait ; il roula de toutes parts et passa en grande partie dans les poches des ramasseurs officieux qu'on vit se précipiter pour le relever. La duchesse, fondant en larmes, quitta le salon suivie de son père, qui resta près d'elle deux heures à la consoler. Pendant toute la scène du jeu Louis XIV n'avait pas dit un seul mot.

Plus récemment, une scène d'un autre genre eut lieu à Fontainebleau : madame de Berry se faisant attendre pour la messe, la duchesse de Bourgogne ne manqua pas de le faire remarquer au roi ; et, afin de rendre sa belle-sœur plus coupable, elle ordonna qu'on retardât l'office. Louis XIV ayant fait des reproches assez brusques à la duchesse quand elle fut arrivée, la princesse retardataire se tourna vers madame de Bourgogne et lui dit avec un sourire ironique : « Je » vous remercie, madame, car je ne doute nullement que je ne vous » doive cette réprimande ; je fus cependant plus indulgente le jour où » le duc de Fronsac vous fit manquer la messe tout à fait. — Taisez-» vous, madame, reprit Sa Majesté, vous devriez mieux connaître et » sentir la différence qu'il y a de vous à la duchesse de Bourgogne. » Madame de Berry ne répliqua point et l'on se rendit à la chapelle. A l'issue de la messe, le roi rencontra la duchesse d'Orléans sa fille, et lui parla de ce qui venait de se passer relativement à madame de Berry.

« Quelle personne vous nous avez donnée! ajouta Sa Majesté avec un ton de mauvaise humeur.

— Moi? sire, je ne la connaissais pas plus que Votre Majesté.

— Quoi! votre fille?

— Assurément. Son éducation est l'ouvrage de la duchesse douairière... Elle appelle cela de la franchise allemande.

— Eh! morbleu! le duc, mon neveu, ne s'en est bien que trop mêlé, de cette éducation...

— Cela peut être, sire, mais ce n'est pas moi qui vous ai donné ma fille..., et je me lave les mains de ce qui peut arriver.

— Dites donc de ce qui est arrivé; et si vous vous en lavez les mains, vous pouvez frotter fort. »

La quatrième tragédie de Crébillon, *Rhadamiste et Zénobie*, fait en ce moment courir tout Paris; elle fera courir toute la France. L'auteur, dans cette puissante composition, est parvenu aussi haut que Corneille et Racine, mais par des chemins bien différents de ceux que suivirent ces grands maîtres. Jamais l'égal du premier pour la sublimité de la pensée, et toujours inférieur au dernier pour l'élégance du style, il les surpasse tous les deux quant à la force des situations tragiques. L'inégalité, la dureté même des vers de Crébillon prêtent à son dialogue une âpreté, une grandeur sauvage qui manque quelquefois dans les discours du vieux Horace ou dans ceux de Mithridate. Cette allure franche, ce mépris des entraves de l'école, rendent notre troisième tragique plus fidèle à la nature, le rapprochent plus du cœur humain que le méthodique asservissement que Boileau recommande, et qui, disons-le, l'a quelquefois mal servi. *Rhadamiste et Zénobie* offre de grands défauts, mais on ne pourrait les faire disparaître sans détruire l'ouvrage : c'est le soleil avec ses taches; elles sont inhérentes à sa nature; il cesserait peut-être de briller si elles disparaissaient.

Deux choses sont remarquables dans la carrière de Crébillon; c'est d'abord la facilité surprenante avec laquelle il compose ses ouvrages; c'est ensuite la douceur de caractère, l'ingénuité d'humeur de cet interprète si terrible, si sombre, si emporté des passions humaines. Relativement à la composition, on n'apprendra pas sans étonnement que Crébillon n'écrit point ses tragédies et ne trace aucun plan du sujet qu'il traite. Les tirades, les scènes, les actes se rangent dans sa tête comme sur le papier : ses cahiers, ce sont les cases de sa mémoire. Si, lorsqu'il récite à ses amis quelques passages de l'ouvrage maintenant en composition, il reconnaît juste un point de critique et qu'il juge convenable de faire des changements, le passage critiqué s'efface de sa mémoire et les nouveaux vers s'y inscrivent aussitôt. De cette manière, Crébillon ne songe à faire écrire sa pièce qu'au moment de la porter aux comédiens; on assure même que l'une des tragédies qu'il donna avant *Rhadamiste* fut récitée au comité et reçue par lui sans qu'il y eût un seul vers d'écrit.

Parlons maintenant d'une des habitudes privées de Crébillon, qui prouve que le calme, je dirai presque l'innocence, règne dans ce cœur d'où s'élancent des torrents de flammes et de fiel. L'auteur d'*Astrée* a le plus grand faible pour les petits chiens; s'il s'en trouve devant lui dans la rue, il les ramasse, beaux ou laids, sales ou propres, les met sous son manteau, et rentre quelquefois chez lui portant trois ou quatre de ces pensionnaires quadrupèdes. Il devient alors pour ces orphelins un ami serviable, que dis-je? un père rempli de sollicitude. Mais, en les comblant de soins et d'égards, il veut en être récompensé par leur aptitude. Instituteur sévère autant que pourvoyeur généreux, le poëte exige de celui-ci qu'il fasse le mort, de celui-là qu'il saute avec grâce par-dessus sa canne; un troisième doit se former à boire dans un verre sans renverser la liqueur; un quatrième a pour devoir de refuser un morceau de sucre qu'on lui présente de la main gauche, et de l'accepter de la droite en la léchant. Lorsque Crébillon a réussi dans l'éducation de ses chiens, il les mène au café Procope, et jouit de leur subtilité plus que du succès d'une de ses tragédies. Mais si, affligé d'un naturel rebelle, l'un des écoliers reste ignorant, son protecteur le remet sous son manteau, l'emporte du toit hospitalier, le repose doucement sur le pavé à l'endroit où il l'avait trouvé, et s'éloigne en gémissant d'être contraint de faire un infortuné.

La couronne de France, lorsqu'elle quittera la tête sans vie de Louis XIV, aura à franchir une génération royale pour reposer sur le front d'un nouveau roi. Le grand Dauphin est mort... Ce prince, comme il l'a dit lui-même, fils de roi, père de roi, descend dans la tombe sans avoir été roi lui-même. Il mourut à Meudon, le 14 avril, d'une petite vérole maligne; il avait moins de cinquante ans. Vers le commencement du mois, *Monseigneur*, au sortir de table, alla

chasser dans le parc de Meudon. S'étant bientôt éloigné de sa suite et ayant soif, il entra dans une maison de paysan, but un verre d'eau, et demanda son chemin. Le prince allait sortir, lorsqu'il aperçut dans un lit une petite fille malade qu'il n'avait pas vue d'abord. Il s'informa alors quelle était la maladie de cette enfant; la villageoise qui la gardait répondit que c'était la petite vérole, et qu'*elle était fort mauvaise cette année. Monseigneur* s'éloigna brusquement de la chambre, ayant l'esprit frappé d'une sombre inquiétude, d'un pressentiment funeste. Quand ses gens le rejoignirent, il courait à perte d'haleine. Son Altesse Royale leur parla d'un air préoccupé, et ne cessa, jusqu'au château, de les entretenir de la petite fille atteinte de la petite vérole, en répétant à chaque minute : « On dit qu'elle » est mauvaise cette année. » Le Dauphin se coucha en rentrant... Il ne se releva plus. Le mal apporté de la Palestine se déclara le lendemain; il fit des progrès rapides, et le quatrième jour *Monseigneur* mourut *suffoqué par le venin*, selon l'expression des médecins.

Telle est l'explication qu'on a répandue sur la fin presque subite d'un prince qui jouissait de la meilleure santé; mais cette version, vraie ou habilement tissue, a trouvé beaucoup d'incrédules, et plus de la moitié du public a cru voir un empoisonnement dans cette catastrophe imprévue. Les ennemis de M. le duc d'Orléans ont osé lui imputer ce crime; mais c'est bien mal connaître les hommes que de croire de tels forfaits compatibles avec le caractère franc, l'humeur expansive et la physionomie ouverte de ce prince. Si tout ce que nous allons remarquer de maladroit, d'embarrassé, d'étrange dans les devoirs funèbres rendus au Dauphin pouvait donner lieu d'accuser des empoisonneurs, il faudrait les chercher parmi ces êtres ambitieux et intrigants pour qui les brigues ont usurpé des grandeurs dont l'héritier du trône a dû murmurer. Déjà sur la trace d'une vengeance, on aurait ensuite à examiner les précédents de ceux qui ont pu l'exercer: et si dans le passé on les voit abandonner leurs amis, trahir leurs bienfaiteurs, proscrire leur mère, on n'aura plus qu'à chercher dans les traits l'expression d'une âme perverse... Or, que manquera-t-il pour asseoir le soupçon lorsqu'un air hypocrite, un regard faux, un accent patelin, une démarche inquiète feront,

. . . . . A des signes certains
Reconnaître le cœur des perfides humains?

Peut-être, après tout, la maladie seule est-elle coupable; à moins qu'on ne doive penser avec la duchesse douairière d'Orléans que les médecins ont tué *Monseigneur* en faisant sécher trop vite les boutons de la petite vérole. Que faire dans ce cas? Se consoler d'un de ces meurtres contre lesquels la loi ne peut rien : c'est l'innocence qui les commet... Mais il vaut encore mieux laisser tout l'odieux de la mort du Dauphin à la petite vérole, criminel muet qui ne peut réclamer contre les accusations dont on le charge.

Pendant la courte maladie du prince, les poissardes de la halle députèrent auprès de lui la dame Gelée; elle fut admise dans sa chambre, et débita d'une voix rauque mais émue un compliment populaire en passant son mouchoir sur ses yeux. Le mourant répondit à l'envoyée « qu'il la priait de dire au peuple de Paris que son » cœur était touché du témoignage d'intérêt qu'elle lui exprimait... » Ce fut à peu près le seul.

A peine le prince avait-il rendu le dernier soupir que toute sa cour *dut* quitter Meudon, chassée par le maître des cérémonies. Les feuillants, qui par le privilége de leur ordre doivent prier auprès du corps des rois et de leurs enfants, n'obtinrent pas la permission de remplir ce pieux devoir. La dépouille mortelle du grand Dauphin devait, d'après le cérémonial, rester quarante-huit heures dans sa chapelle ardente, silencieuse et déserte. Dumont, le fidèle Dumont, valet de chambre de *Monseigneur*, prenant sur lui de transgresser cet ordre indécent, appela six pères capucins du couvent de Meudon, et à défaut des moines privilégiés, ils nasillèrent autour du corps les prières d'usage. Tandis que les officiers et les serviteurs du prince s'éloignaient en toute hâte du lit mortuaire de leur maître, on plaçait le corps de Son Altesse Royale dans un cercueil sans avoir été embaumé, sans même avoir été ouvert. Déposé sur deux tréteaux, ce cercueil ne fut point recouvert du poêle fleurdelisé des princes, on envoya chercher à la paroisse celui qui servait aux paysans... Dumont s'opposa à ce qu'on s'en servît. Le convoi du fils unique de Louis XIV répondit à ces dispositions préparatoires. La bière fut jetée dans un carrosse de velours cramoisi, qui, s'étant trouvé trop court pour la contenir, en laissa apercevoir en dehors une partie. On voit qu'il ne s'était pas trouvé même un carrosse de deuil pour le premier personnage du royaume après le roi, quoique en pareille occasion le plus simple particulier en obtienne un. Le peuple, scandalisé au dernier point d'un tel cérémonial, exprima hautement son indignation pendant toute la durée du convoi. « Que ne faisait-» on une quête pour subvenir à la pompe funèbre? s'écriaient quel-» ques voix au milieu de la foule; les habitants de Paris auraient » donné un million et eussent épargné une honte à la cour... » Enfin, croira-t-on que le duc de Bourgogne et le duc de Berry ne suivirent point les mânes de leur père jusqu'à la dernière demeure de l'humanité! Ce déni de convenance, ce mépris du sang, qui déshonorerait un villageois, était expressément indiqué dans le programme du cérémonial. Mais ce cérémonial, qui donc l'avait ordonné?... Qui? cette volonté toute-puissante à laquelle *Monseigneur* ne voulut jamais se soumettre, parce qu'elle est fondée sur l'abaissement de la majesté souveraine. N'a-t-on pas reconnu l'omnipotence cachée qui, attirant à elle tout le pouvoir, en dépouille le vieux monarque et jette sur lui le manteau du bigotisme en lui disant : « C'est assez? » Et voilà bien les œuvres de l'hypocrisie! Elle n'attaque jamais de front ceux qu'elle hait; rampant dans l'ombre à leurs côtés, elle lance son venin sur eux à la dérobée; mais dès que la tombe s'est ouverte pour les recevoir, on voit ce monstre s'attacher à leur cadavre, le déchirer avec joie, en déchiqueter les lambeaux avec un sourire affreux; puis, regardant le public d'un œil plein d'une fausse sérénité, dire après un signe de croix trompeur : « Prions pour le défunt. » Bref, nous avons vu au convoi du Dauphin la vengeance d'une femme dont le rang usurpé fut justement méconnu par celui qui devait, s'il eût vécu, supporter les tristes conséquences de l'oubli de la dignité d'un père... Cette vengeance, Louis XIV la subit, en ordonna les apprêts peut-être; mais il la désapprouva, il en frémit... et, certes, alors plus que jamais il s'écria sans doute en gémissant : *Ah! quand j'étais roi!*

Avant que les marbres de Saint-Denis recouvrent à jamais les restes du grand Dauphin, éclairons-les d'un dernier rayon du flambeau de la vérité. Ce prince, arrivé à sa cinquantième année, conservait presque sans altération les avantages physiques qui en faisaient dans sa jeunesse l'un des beaux hommes de la cour. Sa taille était assez élevée, mais un embonpoint survenu de bonne heure la faisait paraître ramassée. *Monseigneur* avait de beaux yeux bleus, un visage frais et riant, mais un peu gâté par l'affaissement du nez, aplati dans l'enfance du prince par une chute dont cet organe supporta tout le poids. Le visage plein et vermeil du Dauphin, sa chevelure blonde, la dignité même de sa physionomie, n'en laissaient ressortir qu'une expression de médiocrité morale qu'on pouvait malheureusement considérer comme une enseigne exacte. Le fils de Louis XIV avait une belle jambe, et son pied était si petit que Son Altesse Royale semblait toujours craindre en marchant que ce pied ne pût la supporter. Du reste, la forte corpulence du prince, la rougeur de sa figure et les habitudes un peu lourdes de toute sa personne faisaient dire au roi : « *Monseigneur* a la bonne mine d'un prince allemand. »

Je crois l'avoir dit ailleurs, le Dauphin eût été profondément vicieux s'il avait eu le courage de le devenir; mais l'apathie et la paresse furent toujours les traits distinctifs de son caractère. L'imagination se développa si lentement en lui, qu'au moment de son mariage, et quand il allait par devoir devenir le précepteur de la princesse de Bavière dans la plus douce science qui soit accordée à l'humanité, il fallut qu'une duchesse lui en donnât entre deux portes la première leçon. *Monseigneur* possédait un fonds naturel de gaieté; mais il était si paresseux, qu'il s'ennuyait souvent faute d'avoir pris la peine de s'amuser. On le voyait des journées entières étendu sur son lit et bâillant au baldaquin, ou bien assis sur un fauteuil renversé contre une muraille et frappant trois ou quatre heures durant ses souliers avec une badine. D'autres fois, pendant la belle saison, Son Altesse, animée d'une activité passagère, partait pour la chasse en se promettant d'immoler cent pièces de gibier; mais à peine arrivé dans la forêt, le prince jetait sa perruque sur l'herbe, laissait tomber son fusil, s'allongeait à côté, se mettait à rêver en regardant la voûte azurée, et la chasse en restait là. Pour des livres, *Monseigneur* n'en ouvrait jamais : ses lectures se bornaient à l'article *Paris* de la *Gazette de France*. La paresse du Dauphin, qui ne pouvait tendre en lui les grands ressorts de l'âme, lui permettait de s'occuper des petits détails qu'il affectionnait; il tenait registre de ses dépenses, marchandait dans les magasins jusqu'au point de faire les marchands dupes, et réglait ses actions domestiques comme un papier de musique. Un homme d'esprit a dit avec raison de *Monseigneur* que « sa vie était un train de petites choses arrangées. » L'apathie engourdissait, par bonheur, la dureté naturelle de son caractère; mais, par un retour malheureux, elle endormait aussi sa sensibilité. On ne lui vit pas répandre une larme à la mort de sa mère; il contempla d'un œil sec l'agonie de sa femme. Une seule fois peut-être ses yeux se mouillèrent, ce fut au départ de Philippe V pour l'Espagne.

Mademoiselle Choin, comme tout le monde, fut éloignée de Meudon après la mort du Dauphin; elle devenait désormais inutile aux projets de madame de Maintenon, les égards dont elle avait été l'objet prirent fin... On l'envoya pleurer le prince ailleurs. On l'avait vue jusqu'alors entourée d'une cour au Petit-Saint-Antoine, où elle demeurait; il ne lui resta pas un ami. Voici un trait de courtisan qui mérite d'être cité. Mademoiselle Choin avait une chienne qu'elle aimait beaucoup et que du vivant de *Monseigneur* tous les complaisants trouvaient charmante. L'affection du maréchal d'Uxelles pour ce petit animal allait si loin, que tous les jours régulièrement il lui envoyait de son hôtel, situé rue Gaillon, des têtes de lapins rôtis... Le lendemain de la mort du Dauphin l'envoi cessa et les visites de M. d'Uxelles à mademoiselle Choin aussi... Depuis lors le maréchal ne remit pas une fois le pied chez elle, et la petite chienne ne remit pas la dent sur son mets favori.

La petite vérole fait aussi des siennes en Allemagne : elle emporta,

le 17 avril, l'empereur Joseph Ier, qui ne laisse guère de regrets; il en méritait moins encore. Ce prince ne fut pas plus grand que son père, et se montra plus injuste, plus méchant, plus ambitieux. Sans avoir contribué en rien au succès de ses armes, Joseph en abusa souvent avec une déloyauté qui le fit haïr, même de ses alliés. Ce monarque était débauché; je copie un quatrain qu'on a fait sur lui :

Une v..... salutaire
Du règne de Joseph vient d'arrêter le cours,
Ainsi la petite en dix jours
A fait ce que la grosse en dix ans n'a pu faire.

M. le duc de Bourgogne, devenu Dauphin de France, est admis au conseil depuis la mort de son père. Madame de Maintenon a permis

— Je dois, répliqua Philippe, mépriser la colère d'un sot et l'insolence d'un fat.

que ce prince, appelé à régner prochainement sans doute, fût initié aux affaires de l'État, pour lesquelles il paraît né plutôt que pour la guerre. En effet, si le courage héroïque est un don de nature, l'aptitude nécessaire aux gouvernants s'acquiert par l'expérience. Or Son Altesse Royale, douée d'un esprit supérieur, d'un sens droit et d'une certaine facilité dans le travail du cabinet, promet un monarque selon les vœux de la France, après une trop longue période de guerres que ce prince ne prolongera pas, à moins que, contre toute apparence, son naturel ne change beaucoup. Non content d'avoir fait participer le Dauphin aux travaux du conseil, Louis XIV se décida à les lui laisser diriger, au moins en partie, et Sa Majesté envoya les ministres travailler avec son petit-fils. Cette disposition changeait singulièrement l'ordre des affaires : la reine Maintenon avait bien voulu consentir à ce que M. le duc de Bourgogne vînt délibérer au tapis vert où elle avait sa place; mais les ministres se rendre dans le cabinet du prince, c'était d'une tout autre importance ! Selon son habitude jésuitique, la marquise se garda bien, toutefois, de manifester une opposition ouverte; ce furent les ministres qu'elle mit en avant, après leur avoir promis sa protection contre une disgrâce. Leurs Excellences représentèrent au roi que l'usage n'avait jamais été que les secrétaires d'État prissent les ordres du Dauphin; que cette marche gênerait nécessairement leur administration; qu'enfin l'autorité de Sa Majesté elle-même serait croisée par la direction que Son Altesse Royale pourrait donner aux soins de l'État. Louis XIV, malgré ces représentations, ne voulut point changer de sentiment : depuis que l'âge et le malheur ont tempéré dans ce prince les élans de la vanité, sa grandeur s'est réfugiée tout entière dans son opiniâtreté...; il veut être obéi, quand, par hasard, il ressaisit à madame de Maintenon quelques parcelles du pouvoir suprême. La marquise avait donc attaqué le taureau par les cornes : il fallut transiger. Après de nouveaux pourparlers entre la souveraine de fait et les secrétaires d'État, on demeura d'accord que ces ministres travailleraient avec le Dauphin, mais seulement à la suite d'une soumission préalable des affaires à madame de Maintenon. C'est en conformité de cet ordre de travail que tout s'exécute aujourd'hui.

Un homme d'État ne peut pas être jaloux de sa femme; la sollicitude publique et les inquiétudes domestiques sont d'une incompatibilité irréconciliable. Le Dauphin, au milieu d'une cour remplie du bruit des bontés de madame de Bourgogne pour le jeune duc de Fronsac, vit dans la plus complète ignorance de la réputation que ces intrigues lui font : il a d'ailleurs sur la vertu de sa femme des idées si irrévocablement favorables, qu'une démonstration même ne les ébranlerait pas. Tous les propos de salon qui pourraient l'affliger bourdonnent donc vainement à son oreille; il sourit aux traits de la médisance, et confie avec sécurité la garde de son honneur au dragon de vertu né pour son bonheur aux rives de la Doire. Louis XIV, dont la bonne foi est moins robuste, sait que Fronsac ne cache point les hommages qu'il rend à la Dauphine; que, dans un déjeuner de jeunes seigneurs, il montra l'autre jour le portrait de cette princesse; qu'enfin il ne déguise ni son amour ni les bontés dont on l'encourage, et que son silence sur le surplus est plus indiscret que l'indiscrétion elle-même. Le roi n'est donc pas loin de se croire offensé; mais sa faiblesse pour madame de Bourgogne est extrême; il ne voudrait pas l'affliger pour tout au monde. Il a été convenu que madame de Maintenon se concerterait avec le duc de Richelieu sur les moyens à employer, dans une circonstance si délicate, pour défendre la réputation de la duchesse et protéger celle de son bénévole époux.

Pendant que les ressorts de cette politique secrète se développent, Fronsac continue de compromettre la Dauphine, et celle-ci s'en moque. Tout héritière du trône qu'est Marie-Adélaïde de Savoie,

Quand ses gens le rejoignirent, il courait à perte d'haleine.

l'audacieux petit duc ne voit en elle qu'une femme piquante, qu'il est de la gloire d'un roué d'attacher au char de ses bonnes fortunes. Son Altesse Royale, se retranchant toujours derrière l'extrême jeunesse de l'étourdi, trouve ses insolences pleines de gentillesses. Il entre à toute heure dans son appartement, joue avec elle au milieu des instruments les plus secrets de sa toilette, rit et la fait rire de leur usage, et toujours il est rendu le premier dans la chambre de Son Altesse, quand les jeunes gens de la cour y vont pour répéter les figures des danses qu'on doit exécuter aux bals de Versailles ou de Marly.

Lundi dernier, Fronsac était arrivé sitôt à ce rendez-vous, que, voulant, a-t-il dit plus tard, savoir comment on parlerait de lui, il se cacha derrière les rideaux du lit de la princesse. En effet, tous les danseurs étant réunis, on s'étonna que Fronsac ne fût point du nombre... « Il aura préféré, dirent quelques dames, que soutinrent

Paris. Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

» deux ou trois gentilshommes jaloux du duc, il aura préféré d'aller » faire sa cour à d'autres dames. — A son âge, repondit la princesse, » il faut lui passer quelque chose ; d'autres que *vous* peuvent trouver » cet enfant aimable, et il n'est pas étonnant qu'on le retienne. » En ce moment le rideau qui cachait l'enfant aimable s'agita, mû apparemment par son souffle. « Mon Dieu ! s'écrièrent à la fois plusieurs dames, le rideau du lit de Votre Altesse a remué.

— Quelle idée! dit négligemment la princesse tandis que Fronsac se glissait sous la couchette.

— Encore, princesse, encore, reprirent les observatrices... Voilà un mouvement de rideau bien singulier.

— C'est un homme, affirma Brissac après avoir vérifié le fait.

— Un homme! répétèrent les assistants avec une surprise qui ne fut pourtant pas générale.

— Parbleu, je le tiens par la jambe! poursuivit Brissac, qui avait effectivement saisi celle de son ami.

— O ciel ! c'est un voleur, s'écrièrent les dames réfugiées pêle-mêle dans l'embrasure d'une croisée.

— Non, non, c'est Fronsac, ajouta l'archer officieux en traînant notre honteux adolescent le ventre sur le parquet jusqu'aux pieds de la duchesse.

— Quoi ! vous vous cachiez là, monsieur? dit Son Altesse Royale avec un grand éclat de rire qui déguisait mal son émotion.

— Je vais vous expliquer tout, balbutia le défrisé Fronsac en essuyant ses genoux avec sa manche.

— Allons, dépêchez-vous, monsieur le voleur, minauda la princesse tout à fait remise.

— Pardon, madame! je voulais tâcher d'apprendre ce que ces dames pensaient de moi... Je vous supplie d'oublier mon étourderie en faveur d'un désir curieux il est vrai, mais qui pouvait me servir à devenir meilleur que je ne suis.

— Charmant, charmant! dirent toutes les dames.

— Allons, on excuse tout, ajouta la Dauphine, hors la peur que vous avez faite. »

Quelle arrière-pensée a laissée cette aventure, je ne sais ; mais à coup sûr l'interprétation la moins critique ne sera pas restée en deçà de la vérité.

Le prince, qui n'était pas un héros grec, ne dit point au roi son grand-père : Frappe, mais écoute...

Pendant que la cour commentait diversement l'épisode du lit, Louis XIV, M. de Richelieu et madame de Maintenon délibéraient à huis clos sur la conduite de Fronsac. Le duc, rapporteur dans l'affaire, concluait à ce que le roi fût supplié d'accorder une lettre de cachet à sa *sollicitude* paternelle pour la correction de son fils; les déportements du jeune homme embrassant aujourd'hui les trois principales divisions des passions humaines : le jeu, les femmes et le vin. L'arrêt du conseil, conforme aux conclusions de M. de Richelieu, fut motivé 1° sur la nécessité de faire cesser les bruits qui ternissaient la réputation de madame de Bourgogne ; 2° sur l'urgence qu'il y avait de rompre une liaison sans doute innocente, mais dangereuse, entre Son Altesse Royale et l'étourdi; 3° sur l'espoir que l'on devait avoir d'amener Fronsac, par un emprisonnement, à s'occuper enfin de sa femme. En conséquence, la lettre de cachet fut expédiée, et le lendemain du jugement M. de Richelieu remettait lui-même son fils au gouverneur de la Bastille.

La chronique galante de la cour m'a fait laisser en arrière les événements politiques ; j'y reviens. Dans le courant d'août, un parti de fourrageurs, fort de sept escadrons, après s'être glissé nuitamment entre Maubeuge et Landrecies chercha à pénétrer dans le cœur de la France; nous avons failli peut-être de le voir, pendant une des belles soirées de cet été, troubler la promenade de nos belles sur le cours de Paris. Heureusement pour les mœurs et pour la gloire de nos armes, le marquis de Coigny a taillé en pièces ces partisans et ne leur a laissé que le regret d'une expédition trop hardie. Le maréchal de Villars a pris position en septembre sur les hauteurs de Cambrai, appuyant sa droite à cette place, et sa gauche au ruisseau de Marquion. Ainsi posté, Villars évite une bataille rangée, que cherche le duc de Marlborough et que son habile adversaire ne veut point accepter, dans la situation peu rassurante de son armée. Mais en évitant une fâcheuse extrémité, le maréchal en encourait une autre, dont il avait jugé sans doute l'importance moins funeste : Marlborough, ayant passé l'Escaut, a mis le siége devant Bouchain et s'en est rendu maître le 13 septembre.

Poursuivant ses succès en Espagne, l'armée de Vendôme acheva de soumettre l'Aragon le 16 septembre en s'emparant de Vénasque, qui ouvrit ses portes au marquis d'Arpajon. Les Portugais, alliés de l'empereur et de l'Angleterre, partageaient alors les échecs que Philippe V faisait éprouver à la coalition ; ils les ressentaient même plus vivement que les autres puissances, puisque leur territoire courait le risque d'être envahi. Mais un coup plus terrible atteignait dans le même temps le Portugal au delà des mers ; M. du Guay-Trouin, simple armateur, aidé de l'or de quelques marchands, parvint à équiper une petite flotte au printemps dernier, et s'étant dérobé à toutes les escadres ennemies, arriva au Brésil à la fin de l'été. Là, cet audacieux aventurier, après avoir pris Rio-Janeiro de vive force y causa un dommage de vingt-cinq millions, et en rapporta plus de sept aux négociants dans l'intérêt desquels l'expédition avait été tentée.

Ce ne sont pas toujours les armes qui sauvent les États; il est aussi pour eux une providence conservatrice, plus forte que toutes les puissances humaines. J'ai dit que l'empereur Joseph Ier était mort au mois d'avril dernier; mais j'ai négligé de dire que ce décès plaçait la couronne impériale sur le front de Charles VI, prétendant au trône d'Espagne. Cet événement devait changer nécessairement la politique de l'Europe, et il l'a changée. Quel était le but des cabinets étrangers en cherchant à détrôner Philippe V? D'empêcher que la maison de Bourbon ne réunît la France, l'Espagne, Naples, la Lombardie, les Pays-Bas et une grande partie de l'Amérique. Or, un état de choses non moins dangereux allait avoir lieu si Charles VI, possesseur de l'Empire, y joignait tous les pays de l'ancien et du nouveau continent qui composent la monarchie espagnole. Que reviendrait-il maintenant aux alliés en continuant les hostilités contre Louis XIV et son petit-fils, en persistant à s'épuiser pour la défense d'une cause évidemment fondée sur les principes que l'Europe combat? Ces réflexions faites par les souverains ont attiédi leur ardeur guerrière; c'est à ce motif que l'on doit attribuer sans doute la mollesse des opérations militaires dans le courant de cette année, particulièrement en Flandre et sur le Rhin.

Mais si les intérêts généraux semblent présager le retour de la paix, des intérêts particuliers presque aussi puissants paraissent devoir l'éloigner. Marlborough, ce général dont le pouvoir en Angleterre égale celui de sa souveraine, et devant qui s'abaisse en Hollande l'autorité du grand pensionnaire, Marlborough ne veut point déposer l'épée; sa gloire, sa grandeur, sa fortune grandissent toujours sous les drapeaux, et cet Anglais est insatiable d'honneurs et de richesses. Eugène moins cupide que son allié n'est pas moins ambitieux de renommée, et son âme vengeresse n'a pas encore abreuvé d'assez d'humiliations ce Louis XIV qui dédaigna jadis l'abbé de Carignan. Le héros de l'Angleterre et celui de l'Allemagne poussent donc toujours les puissances européennes à continuer la guerre; mais ces deux

grands hommes, du haut de leur célébrité, n'aperçoivent que les grandes causes, les petites leur échappent : et ce sont ces dernières qui domineront leur ambition. Ils ne se doutent pas qu'une paire de gants et une jatte d'eau répandue vont changer la face du monde.

Tandis que le duc de Marlborough gouvernait l'Angleterre, sa femme Sarah Jennings régnait despotiquement sur le cœur de la reine Anne; il n'y eut peut-être jamais d'exemple d'un crédit porté aussi loin. Dans ces sortes de liaisons le pouvoir des favoris naît ordinairement de leur extrême servilité, du soin qu'ils mettent à prévenir le moindre caprice des princes, enfin de la molle flexibilité de caractère que ces esclaves privilégiés montrent en toute occasion à leurs maîtres. C'était précisément le contraire entre la reine Anne et la duchesse de Marlborough; les caprices, la hauteur, l'inflexibilité de penchants étaient du côté de la favorite; la douceur, la patience, l'empreinte du joug du côté de la souveraine; et par une inconcevable fatalité, cette princesse ne pouvait se dégager de ses liens. Anne aimait, que dis-je, adorait la duchesse, malgré son humeur insupportable : elle avait à son égard toute la faiblesse qu'un amant épris éperdument éprouve auprès d'une maîtresse impérieuse. Les grands du royaume, le parlement, toute la nation gémissaient en secret de l'asservissement de celle qui devait tout soumettre : asservissement d'autant plus dangereux, qu'il ajoutait encore au crédit colossal du vainqueur de Ramillies et de Malplaquet. Tout à coup cet état de choses changea; une femme adroite, douce et prévoyante, milady *Masham*, dame d'atour de la reine, parut avoir attiré l'attention de Sa Majesté : l'attention, je dis trop peu, elle avait captivé son affection, car l'amour seul guérit l'amour. Si la duchesse de Marlborough eût encore en ce moment courbé son inflexibilité ordinaire, elle eût prévenu sa disgrâce. Peut-être eut-elle l'intention d'essayer; mais peu façonnée au langage de la soumission, cette femme impérieuse, en s'efforçant de paraître prévenante, avait l'air d'ordonner. Un jour la duchesse apporta à la reine une paire de gants d'une forme bizarre, lui assurant qu'ils étaient du meilleur goût. « Ils ne sont pas au mien, » répondit Sa Majesté. En cet instant, Anne demanda de l'eau pour se laver les mains; madame de Marlborough se précipite vers un bassin de vermeil placé sur une console, le remplit, et passant auprès de lady Masham, renverse avec affectation une partie du liquide sur la robe de cette dame d'atour. La reine avait saisi l'intention de la duchesse dans un sourire malin qui venait de passer sur ses lèvres... Il est des heures où les souverains les plus faibles se rappellent qu'ils règnent : « Madame, dit d'une voix irritée la reine outrée de la méchanceté » de madame de Marlborough, vous me manquez... sortez. — Que » Votre Majesté daigne m'entendre, voulut balbutier la duchesse... » Sortez, vous dis-je, reprit Anne avec l'accent de la colère, ou je » vous fais pousser dehors par mes gardes... » La femme du héros quitta la chambre en lançant sur sa souveraine un regard menaçant.

Toute la cour apprit le jour même cette éclatante disgrâce; le colosse de pouvoir des Marlborough était ébranlé : plusieurs hommes d'État lui portèrent de terribles coups dans le conseil de la reine. Ils montrèrent à cette princesse que l'inimitié de cette famille pouvait devenir redoutable dans le rang presque suprême où les bontés de Sa Majesté maintenaient le duc, et dont il abusait pour asservir l'Angleterre. « En effet, madame, ajouta un vieux pair du parti des *torys*, » auquel Marlborough était opposé, le duc est à la tête des armées, où » l'autorité même de Votre Majesté serait méconnue si elle était con» traire à la sienne; Godolphin, beau-père d'une des filles de ce gé» néral, administre les finances, dont à peine il vous rend compte; » Sunderland, gendre de Marlborough et secrétaire d'État, soumet à » son beau-père le cabinet de Votre Majesté; en un mot, soldats, trés» sor, politique, tout reçoit l'action de ce dominateur impérieux... » Madame, je ne puis le taire plus longtemps à Votre Majesté, la na» tion murmure, le parlement délibère, et peut-être songe-t-on à vous » rendre responsable de l'abus de pouvoir de Marlborough. — Mais » comment, répondit la reine, comment disgracier cet homme à la » tête d'une armée qui le chérit, et tout couvert des lauriers qu'il a » moissonnés? — Il faut arriver jusqu'à lui par un détour, poursui» vit le vieux pair; que Votre Majesté éloigne d'abord Sunderland » des affaires, qu'elle renvoie ensuite Godolphin. Il est temps que » Votre Majesté prouve enfin qu'elle est lasse de porter un joug au » lieu d'une couronne. Veut-elle un motif d'hostilités, je vais le lui » indiquer : le frère de lady Masham a demandé au duc un régiment » qu'il lui a refusé, accordez-le, vous, madame; la glace sera rom» pue, et bientôt vous pourrez en disperser les fragments. » Anne suivit les avis du vieillard, le régiment fut donné; bientôt Sunderland disparut du conseil, Godolphin le suivit de près. Mais la guerre continuait; le commandement de Marlborough était l'arche sainte, la reine n'osait y porter la main; le duc, de son camp, semblait braver sa souveraine, lorsque l'avénement de Charles VI au trône impérial vint au secours de cette princesse.

Les ennemis du duc, très-nombreux dans un parlement tout nouvellement reconstitué, ne manquèrent pas de représenter à la reine que la guerre avec les rois de France et d'Espagne était devenue impolitique; ils en donnèrent les preuves que j'ai détaillées plus haut. Des négociations furent décidées; Louis XIV reçut l'avis secret qu'il pouvait préparer ses *soumissions*... C'est le mot dont on se servit. Le roi de France s'étant empressé de faire parvenir à Londres ce que M. de Torcy nomma, lui, des *propositions*, la reine les fit communiquer à la Hollande par le comte de Strafford, qui *obligea* cette puissance, malgré le prince Eugène, Marlborough et Heinsius, à nommer des plénipotentiaires pour traiter avec ceux du cabinet de Versailles. Dans ces dispositions, les deux généraux ne furent pas même consultés.

Les préliminaires de la paix furent signés à Londres en octobre : les puissances y ont admis, comme bases des traités à intervenir, que la France reconnaîtrait Anne pour reine de la Grande-Bretagne, et l'ordre de succession à la couronne d'Angleterre tel qu'il est fixé maintenant; que Philippe V resterait sur le trône d'Espagne, mais qu'il serait irrévocablement déterminé que la même tête ne pourrait jamais porter ensemble les couronnes de France et d'Espagne; que Louis XIV remettrait entre les mains des Hollandais et de l'empereur un certain nombre de places fortes devant servir de barrière à ces puissances; enfin, que les fortifications de Dunkerque seraient démolies.

Pendant que la France recouvrait l'espoir d'une paix sans doute durable, le roi perdait un des généraux qui firent la guerre sinon avec le plus d'éclat, du moins avec le plus de sagesse et de loyauté : le maréchal de Boufflers mourut cette année à Fontainebleau. Cet homme de bien, modelé sur les patriciens de Rome antique, laisse une réputation de probité sans tache : il laisse, gravé dans la mémoire de tous les Français, le souvenir d'une générosité pure, d'une noblesse d'âme que n'altéra jamais la condition de courtisan, qu'il remplissait avec une soumission respectueuse mais sans paraître servile. Général doué de la plus précieuse vertu pour ceux qui servaient auprès de lui, Boufflers rendit une justice incorruptible à leur mérite et à leurs actions toutes les fois qu'il eut à demander des récompenses pour eux. Ses propositions à cet égard furent rarement admises : il est, il sera toujours dans les habitudes des cours de favoriser les nullités intrigantes et d'être ingrates envers les hommes qui servent bien l'État, parce que les cours ne se connaissent point en services, et sont flattées des courbettes qui en tiennent lieu. Mais si le maréchal ne réussit pas à faire accorder des honneurs à ceux qui les méritaient, il prouva, par l'estime qu'il faisait de ces bons serviteurs, qu'on avait eu tort de les leur refuser. Ami de ses devoirs, de son prince, de la France, des gens d'honneur, Boufflers fut, dans toutes les acceptions du mot, un honnête homme. Il mourut dans une sorte de disgrâce : ce général avait, il faut en convenir, demandé pour lui beaucoup de faveurs comme il les aurait demandées pour un autre à qui elles eussent été justement acquises. Louis XIV s'irrita de cette sorte d'exigence, précisément parce que les choses sollicitées étaient dues. Si Boufflers eût été un Villeroi, il aurait tout obtenu sans avoir rien mérité : il est des souverains qui n'accordent avec un vrai plaisir que lorsque leurs dons ressemblent à des grâces.

Boileau termina aussi cette année sa carrière irréprochablement honorable en ce qui tient à la vie privée; Despréaux n'eut pas à se reprocher une action méchante, et sa mémoire est embellie de beaucoup de traits d'une haute vertu. Il faut citer l'achat qu'il fit de la bibliothèque que Patru était forcé de vendre, et dont il lui laissa la jouissance toute sa vie, après l'avoir payée un tiers au-dessus de sa valeur. On ne peut passer sous silence une autre action dont on voudrait ne pas trouver le motif dans un oubli de la justice de Louis XIV. Ayant appris un jour que la pension de Corneille, le moins courtisan des poëtes, vient d'être supprimée, Boileau court à Versailles, offre d'abandonner sa propre pension, et redemande avec chaleur celle de l'auteur de *Cinna*... Sa Majesté, un peu honteuse, revint sur la suppression prononcée. Mais si Despréaux fournit en toutes choses l'occasion de louer son cœur, on eut plus d'une fois à déplorer les écarts de son jugement. L'auteur des Satires blâma souvent à tort; peut-être doit-on l'excuser si ce fut avec conviction. Il loua aussi, il loua même à outrance dans ses Épîtres : ce poëte est moins excusable en cela, car on sait que la louange fut un tribut arraché à sa muse par la servilité.

CHAPITRE XLII.

1712.

Congrès d'Utrecht. — Marlborough perd son commandement et est accusé. — Eugène se rend à Londres pour défendre son allié. — *M. le duc* est blessé à la chasse par le duc de Berry. — Mœurs de M. de Bourbon. — Échappée de vue sur la Bastille. — Madame de Fronsac ambassadrice auprès de son mari. — Danger charmant de la duchesse — Elle est forcée de se rassurer. — Mort de la Dauphine; détails. — Soupçons d'empoisonnement. — Sur qui diriges. — Le duc de Bourgogne avait un moment soupçonné la vertu de sa femme — La Dauphine suspectée de trahison politique — Mort du Dauphin; description funèbre. — Caractère du duc de Bourgogne. — Le duc d'Orléans accusé hautement d'empoisonnement — Scène populaire. — Mort du duc de Bretagne. — Le duc d'Anjou, depuis Louis XV, est à l'extrémité. — Le contre-poison de Venise. — C'est le duc d'Orléans qui le donne. — Singulier remercîment de Louis XIV. — Réponse hardie du duc d'Orléans. — La mise en jugement de ce prince est agitée dans le conseil. — Beauvilliers détermine le roi à y renon-

cer. — Scène orageuse à Sceaux. — Autre au couvent des jésuites. — Le tigre et le renard sont muselés. — La dernière armée de Louis XIV. — Dispositions secrètes pour la retraite de la cour derrière la Loire. — Vendôme meurt abandonné dans un village d'Espagne. — Caractère de ce grand homme. — Son portrait. — L'archevêque d'Auch; la misère au sein de l'opulence. — L'accouchement de l'abbesse de Saint-Aignan. — Toutes les dames de la cour se déchaînent contre la captivité de Fronsac; il sort de la Bastille. — Le pont-levis et le marchepied. — Morne aspect de Paris. — Tristesse extrême de la cour. — Le pape Clément XI reconnaît madame de Maintenon comme reine de France. — Bataille de Denain; suites .. la France est sauvée. — La maîtresse d'Eugène. — Effet des succès de l'armée à Paris. — Dernières précautions que le roi avait ordonnées. — Retraite d'Eugène. — Reconnaissance ordinaire des cours. — Un dernier mot sur Catinat mort cette année. — Mort de l'astronome Cassini et de Marie Stuart, fille de Jacques II.

Par suite des préliminaires de paix signés à Londres en octobre dernier, un congrès vient de s'ouvrir à Utrecht; les ministres du roi s'y sont rendus, et, accueillis cette fois avec quelque politesse, ils traitent maintenant d'une manière digne du monarque qu'ils représentent et de la nation dont ils défendent les droits. Les hostilités doivent néanmoins continuer en Flandre; mais le duc de Marlborough n'y commandera point. Etant retourné en Angleterre à la fin de la dernière campagne, il trouva dans la nouvelle chambre des pairs un parti considérable ligué contre lui, et qui l'accusa de malversation. Le général anglais aurait pu répondre à ses accusateurs comme Scipion aux Romains : « Allons dans le temple rendre grâce à Dieu » des victoires que j'ai remportées; » mais l'idole était tombée de son piédestal, la paire de gants et la jatte d'eau avaient fait un homme ordinaire d'un héros mis quelques mois plus tôt presque au niveau de la Divinité. Marlborough avait trop de richesses pour être condamné, surtout lorsque le prince Eugène, son compagnon de gloire, fut venu à Londres plaider la cause de ce grand homme; le duc ne put cependant conserver son commandement. Eugène revint seul en Flandre, satisfait peut-être de n'avoir plus à partager l'honneur d'une guerre glorieuse contre nous.

Après tant de calamités publiques nées des vues trop ambitieuses du prince qui règne sur nous, doit-il être frappé lui-même de coups redoublés dans les malheurs de sa propre famille? Un grave accident vient d'y répandre la plus vive affliction; *M. le duc*, en chassant il y a huit jours près de Marly, a été atteint d'un coup de fusil dans les yeux. On a craint pendant quarante-huit heures pour la vie du prince; les médecins en répondent aujourd'hui, mais il perdra un œil... M. le duc de Berry, auteur innocent de ce coup funeste, est peut-être plus à plaindre que le blessé. Son Altesse Royale ne veut ni manger ni boire, et passe ses journées à pleurer. Avant-hier cet infortuné jeune homme alla se jeter aux pieds de *madame la duchesse;* il lui fit pitié, quoique la compassion ne soit pas le fort de cette princesse. « Rele- » vez-vous, mon cousin, lui dit-elle; sans doute ce malheur est grand, » mais il est involontaire; mon fils et moi nous vous pardonnons de » bon cœur. » Le duc ne savait comment reconnaître cette indulgence peut-être inattendue; il baisait les mains de la duchesse, la remerciait, pleurait encore, et toutes ses phrases se terminaient par : « Non, de ma vie je ne tirerai un coup de fusil, quoique la chasse soit » mon plus grand plaisir! » *Madame la duchesse* mena elle-même M. de Berry dans la chambre de *M. le duc*, qui s'empressa de tendre la main au petit-fils de France : « Ce ne sera rien, lui dit-il, puis- » qu'il me restera un œil pour me conduire; le seul regret que j'aie, » c'est de n'avoir pas perdu l'autre à l'armée plutôt qu'en tirant des » lapins. »

Le prince chorgné, dont j'ai pour la première fois occasion de parler, ne mène pas un train de vie précisément exemplaire : fils d'une femme fort légère et d'un homme adonné à toutes les violences, à toutes les passions, il ne trouva pas dans sa première jeunesse d'excellents modèles sous le toit paternel; on doit présumer même que c'est là qu'il s'est habitué à en choisir de mauvais. Jusqu'ici les femmes eurent peu à se plaindre de l'audace de *M. le duc;* la complaisance des hommes, qu'il a recherchée ouvertement, ne lui a pas laissé le loisir d'être un galant dangereux. Parmi les liaisons intimes de M. de Bourbon il faut citer celle qu'il entretient depuis sa plus tendre jeunesse avec le marquis de Gèvres. Lorsque *M. le duc* fit ses premières armes cette intimité devint tellement scandaleuse à l'armée que les généraux ayant trouvé souvent ces deux seigneurs sous la même tente et couchés dans le même lit, écrivirent au roi pour lui demander l'autorisation de mettre ordre à cette intrigue, dont le soldat s'indignait. Sa Majesté répondit par l'injonction expresse de faire coucher les jeunes gens aux deux extrémités du camp; il arriva néanmoins qu'ils se rapprochèrent quelquefois. Depuis que *M. le duc* garde la chambre, Son Altesse ne reçoit personne excepté le marquis de Gèvres, qui entre chez elle le matin à dix heures, et n'en sort qu'à deux heures après minuit. Voilà où nous en sommes dans la cour la plus dévote de l'Europe, la plus exemplairement catholique et, comme on le voit, la plus *romaine*.

Fronsac, ce petit lutin galant qui du moins fait sa cour à la française, demande souvent à ses geôliers des nouvelles du sexe dont il fut violemment séparé, mais il parle à ces brusques cerberes une langue inconnue. La Bastille est un monde séparé du nôtre par l'épaisseur d'une pierre et par un fossé de vingt pieds, qui équivalent à deux milles lieues d'océan. En mettant le pied sur le pont-levis qui communique du sol de la capitale à ce château, il faut dire adieu à la civilisation actuelle : de l'autre côté de ce pont, ce sont d'autres mœurs, d'autres habitudes, une autre vie; vous êtes enveloppé dans une autre atmosphère. Un matin Fronsac vit de sa croisée passer dans la cour intérieure quelques nobles prisonniers qui se rendaient à la chapelle : plusieurs d'entre eux portaient les habits de la cour d'Anne d'Autriche. Le jeune duc reconnut ce costume pour l'avoir vu dans les portraits de ses ascendants au troisième degré. Un de ces infortunés était captif pour un quatrain piquant sur la régente... Les os de cette princesse sont en poudre, et le poëte expie encore ses quatre vers.

Mais dans sa chambre le jeune prisonnier communiquait avec notre siècle : l'abbé Saint-Remi, jeune ecclésiastique aimable et lettré, avait consenti à se renfermer à la Bastille pour récréer Fronsac; c'était un acte de dévouement chrétien dont peu de nos abbés de cour seraient capables. Les deux reclus s'occupèrent ensemble d'une traduction de l'*Enéide*, et Fronsac déclara à son collaborateur qu'il se chargeait des amours d'Enée et de Didon.

Un beau matin, pendant que Fronsac dormait encore, la noire soutane de l'abbé Saint-Remi disparut, et le jeune prisonnier en s'éveillant aperçut, à sa grande surprise, une blanche robe dans sa prison... « Une femme! » s'écria-t-il en sautant de son lit; puis, s'étant un peu frotté les yeux, il ajouta avec un soupir : « Oui, mais cette » femme est la mienne. » Le ton du petit duc, qui d'abord visait à l'extrême liberté, devint tout à coup poli, respectueux; il se jeta derrière ses rideaux pour passer une robe de chambre, et peut-être quelque chose de plus qu'il paraissait au premier moment fort disposé à négliger. Cependant huit ou dix mois de captivité l'avaient séparé d'un sexe qu'il idolâtrait; madame, ou, si l'on veut, mademoiselle de Fronsac, était belle; elle ne pouvait venir à la Bastille sans avoir le projet d'être tendre... Son mari la prit par la main, cette main fut serrée; elle répondit au serrement par une étreinte, un baiser en fut la récompense : c'était le premier. . Fronsac avait fait asseoir la jolie visitante sur son fauteuil, il s'était assis à côté d'elle. On causa avec intérêt, puis avec affection, ensuite avec feu. Il se trouva bientôt après que la petite dame n'était plus placée immédiatement sur le fauteuil, enfin il arriva qu'elle avait tout à fait changé de siége et de position.... La résolution antimatrimoniale du mari de dix-sept ans était alors bien loin de sa pensée.

« Cruel! s'écria en ce moment madame de Fronsac d'un accent rempli de tendresse, si vous m'aviez toujours traitée de la sorte vous ne seriez pas ici.

— Ah! pardon, madame, pardon, s'écria le duc comme si le contact d'un talisman venait de le rendre à lui-même... j'allais oublier que vous devez venir me trouver en qualité d'ambassadeur.

— Devez-vous en être surpris, mon ami, et croyez-vous que mon cœur n'ait pas volé au-devant de cette mission?

— C'est à merveille, madame; mais, moi, je dois plus d'égards à votre caractère diplomatique.

— Sachez donc, insensé, que le roi ne consentira à vous rendre la liberté qu'autant que vous tiendrez en ménage une conduite régulière...

— Précisément, et j'allais déroger étrangement à cette régularité vis-à-vis de l'envoyé du plus grand roi de la chrétienté.

— Sa Majesté m'a chargée de vous dire que les plus grandes faveurs vous attendent si vous consentez à vivre avec moi comme vous le devez...

— Comme je le dois... Voilà précisément, madame, voilà ce qui tuera toujours notre intimité... Je ne veux pas aimer et caresser ma femme *de par le roi*.

— Ne mérité-je donc aucune tendresse? reprit en pleurant la jeune dame, qui n'avait aucunement réparé le désordre préparatoire où son mari l'avait mise.

— Je serais devenu fou de vos attraits si je vous eusse distinguée de moi-même dans le monde... Vous allez vous enrhumer, madame...

— Je suis donc bien malheureuse de ne vous y avoir par rencontré, continua en soupirant la sensible duchesse toujours dans la situation de sa demi-défaite.

— Vraiment je le regrette autant que vous, balbutia Fronsac, qui n'avait pu s'empêcher de lancer quelques œillades obliques sur la personne de sa femme... Puis il ajouta avec résolution : Je vous assure, madame, que cette chambre est très-froide.

— Voyez cependant combien il vous restait peu à faire pour mériter votre délivrance, » semblèrent dire les yeux de l'ambassadrice.

Mais la duchesse venait de tout réparer; elle s'était levée, l'orgueil avait fini par l'emporter sur l'amour, et madame de Fronsac reprit tristement sa place sur le fauteuil. La conversation continua alors sur le ton d'une politesse de cour : monsieur félicita madame du crédit dont elle paraissait jouir, madame plaignit monsieur de ce qu'il restait toujours sous le poids de la disgrâce du roi... On se fit de part et d'autre des compliments bien affectés, et après une demi-heure la duchesse se leva pour se retirer. Le duc lui présenta la main, la reconduisit jusqu'à sa seconde porte, une profonde révé-

rence répondit à un profond salut, on se quitta. La pauvre petite femme repassa le fatal pont-levis avec le désespoir dans le cœur, tandis que le cruel prisonnier s'avouait qu'il avait adoré plus d'une femme qui n'avait pas la moitié des charmes de la sienne.

« Eh bien, dit le lendemain la marquise de Maintenon à madame de Fronsac, comment se sont passées les choses à la Bastille?

— Madame, répondit en rougissant la duchesse, j'en suis sortie comme j'y étais entrée.

— Fronsac est donc malade?

— Non, madame la marquise, il est mon mari. »

Un voile funèbre est étendu sur le palais de Versailles; celui-là est le témoignage d'une douleur sincère, universellement ressentie. Madame la Dauphine a cessé de vivre le 12 février... Elle est morte à vingt-six ans frappée d'une foudre imprévue, cachée, et selon toutes les apparences d'une foudre criminelle. Reprenons les détails de ce lugubre événement.

Dans le courant de l'année 1710, M. le duc d'Orléans avait donné à madame la duchesse de Bourgogne une fort belle tabatière; au commencement du mois de janvier dernier, cette boîte se perdit; la Dauphine la regretta quelques jours, mais Son Altesse Royale n'y songeait plus lorsque, le 5 février, elle se retrouva remplie d'excellent tabac sur la toilette de la princesse. Marie-Adélaïde y puisa à d'instant même une prise, et posa ensuite la tabatière sur une table de son cabinet. Quelques heures après, le frisson et ensuite une forte fièvre prirent la Dauphine. Préoccupée cependant de la tabatière, elle en parla avec éloge à madame de Lévi, et la pria d'aller la lui chercher. On ne retrouva plus ce bijou; vainement fit-on les plus exactes recherches... il avait disparu. Cette circonstance singulière produisit une certaine rumeur dans les appartements; mais Son Altesse Royale ordonna de cesser toute réclamation : voulant, disait-elle, que Sa Majesté ignorât qu'elle prenait du tabac. Dans la soirée du 6, la princesse, malgré l'avis du docteur Chirac, se leva pour écrire une lettre qu'elle parut tracer avec beaucoup de feu; elle se recoucha ensuite, et le médecin la saigna au pied. Le 7, un transport au cerveau survint à la duchesse déterminé par une douleur sourde et fixe à la tempe. Deux saignées furent alors pratiquées au bras; elles ne calmèrent point la douleur, qui se changea bientôt en une sorte de rage... Dans la journée du 10, le mal parut se calmer un peu; mais la malade se sentait extrêmement affaiblie, et de sombres pensées assiégeaient son imagination, où jamais jusqu'alors une seule idée triste n'avait eu accès. Son Altesse Royale poussait de longs soupirs en se tenant la tête... « Je m'éteins, disait-elle aux » dames qui l'environnaient... Bientôt, je le sens, la cour me regret- » tera. Je vous vois déjà, mesdames, avec votre grand habit... Et » puis le deuil sera jeté là dans le coin d'une garde-robe, et je serai » oubliée... comme tant d'autres princes qui ont respiré l'encens... » quelques jours, quelques heures... après quoi ils ont été dormir » éternellement sous le marbre... éternellement... Le Dauphin, oh! » lui, quand je serai morte, je suis sûre qu'il épousera une sœur » grise ou bien une tourière des filles Sainte-Marguerite. »

Le même jour la Dauphine voulut se confesser, mais elle refusa le père de la Rue, son confesseur ordinaire, et demanda le père Julien, récollet du couvent de Versailles... La confession fut longue et de fréquents soupirs entendus de la pièce voisine prouvèrent qu'elle était laborieuse. Ce dernier acte de pénitence achevé, Son Altesse Royale demanda une cassette renfermant des papiers, que le religieux fut chargé de brûler dans la cheminée. Marie-Adélaïde, qui s'était mise avec peine sur son séant, ne perdit pas le moine de vue qu'elle n'eût la certitude que tout était en cendres.

Pendant toute la journée du 12 le roi et le Dauphin, fondant en larmes, restèrent à deux genoux au pied du lit de la malade... Ils savaient qu'il n'y avait plus d'espoir. Vers dix heures du matin on donna à la princesse de l'émétique, qui ne produisit aucun effet. Dans l'après-dînée elle n'eut plus que des intervalles de connaissance durant lesquels on l'entendit répéter plusieurs fois au duc de lui pardonner. Elle pria aussi le roi de payer ses dettes et de récompenser ses domestiques. Enfin vers huit heures du soir les yeux de la duchesse brillèrent d'un éclat extraordinaire... Elle tendit à Louis XIV et au Dauphin ses deux mains agitées par une terrible convulsion en proférant d'une voix faible : « Souvenez-vous de moi quelquefois... » On entendit un craquement dans toutes ses articulations... Marie-Adélaïde de Savoie n'était plus. Louis XIV fut pénétré de la plus vive douleur, la seule profondément sentie qu'il ait éprouvée de sa vie.

Le bruit le plus généralement répandu est que la Dauphine mourut empoisonnée par la prise de tabac puisée dans la tabatière un moment retrouvée et enlevée presque aussitôt; les médecins Fagon et Boudin regardèrent le poison comme certain; Maréchal en déclara les indices équivoques; le seul Chirac traita la princesse d'une rougeole à laquelle personne n'a cru.

Après cette fin tragique des soupçons divergèrent sur plusieurs personnes : les uns se portèrent sur le duc du Maine; d'autres, accrédités par ce fils naturel du roi, planèrent encore sur le duc d'Orléans. On osa appuyer ces derniers du présent fait à madame de Bourgogne par ce même duc d'Orléans, présent qui datait de deux années, et d'autant plus étranger à l'empoisonnement, s'il a eu lieu, que la tabatière avait été donnée vide... Les événements, les probabilités viendront peut-être éclairer les présomptions et donner à l'accusation une direction plus sûre[1].

Revenons maintenant à cette lettre que dans sa maladie la Dauphine écrivit avec une si vive émotion. Il est affligeant d'avoir à en révéler le sujet, peu favorable à une princesse chérie à tant de titres; mais la perfection ne fut jamais donnée à l'humanité, et l'observateur doit tenir note de tout. Depuis l'emprisonnement de Fronsac, madame de Bourgogne était revenue au beau Nangis, colonel du régiment du roi. Comme cela arrive souvent par une bizarrerie attachée à la condition de mari, ce gentilhomme était le favori du Dauphin, et Son Altesse Royale aurait pris de la jalousie contre le Grand Turc plutôt que contre son cher Nangis. Cependant, pour plus de sûreté, Marie-Adélaïde enjoignit au colonel d'*avoir l'air* de revenir à ses intrigues avec madame de la Vallière, bru du frère de la feue duchesse. Ce genre de comédie est fort délicat. La jeune dame, qui avait de la beauté, de l'esprit, de la grâce, des droits anciens, prit la chose au sérieux, et Nangis ne tarda pas de trouver que ce ton valait bien l'autre. Coquette, jalouse et perfide tout à la fois, la Vallière, non contente de l'emporter de nouveau sur la Dauphine, la compromit gravement en faisant parvenir au Dauphin une lettre de sa femme qu'elle écrivait à Nangis et que celui-ci eut l'indignité de livrer à sa maîtresse après avoir eu l'insuffisante précaution d'en effacer la signature et l'adresse. L'excellent duc de Bourgogne, qui ne put méconnaître l'écriture de la missive, fut désolé. Il avait un ami sincère, incapable de trahir sa confiance, un de ces amis dans le sein desquels on épanche ses chagrins... cet ami c'était Nangis. Le prince alla lui conter sa douleur. Ce confident si bien choisi ne s'attendait nullement à cet épanchement amical : il balbutia, ne sut rien conseiller au duc, perdit la tête et quitta Paris le lendemain de peur des suites d'une si terrible affaire. Le Dauphin ne pouvant réussir à se faire consoler prit à regret le parti de se fâcher... Son Altesse fit une scène à la Dauphine, qui, comme on le pense bien, renia son écriture et se mit en fureur de se voir *si injustement* accusée... Le *coupable* mari eut beaucoup de peine à la calmer. On procéda à la réconciliation, que le Dauphin scella du mieux qu'il put. Mais que devint l'honnête homme de prince lorsqu'il apprit le départ précipité de son *fidèle* ami! Son Altesse Royale se prêtait de tout son pouvoir au doute; mais il est parfois des lumières... Néanmoins le duc tint bon : il continua de douter. La duchesse, qui ne doutait pas, elle, que Nangis n'eût commis au moins une imprudence, le fit chercher pour en avoir le cœur net. Comment peindre la colère qu'elle éprouva quand on vint lui dire que le colonel avait quitté le service et le pays sans congé?.... La princesse brisa tout ce qui se trouvait sous sa main; une crise nerveuse termina cette scène. Marie-Adélaïde attendit pour écrire au traître que sa tête fût un peu calmée, et l'on sait sous quelle influence elle traça sa lettre, dont la réponse ne devait jamais lui parvenir.

Voici maintenant quelque chose de plus sérieux encore, de plus inattendu surtout, mais dont par bonheur il est permis de douter. Le bruit court dans la ville, et l'on répète hautement à l'*Œil-de-bœuf*, que la Dauphine, cette enfant si chère au roi et à madame de Maintenon, si recherchée de toute la cour de France, n'en trahissait pas moins Louis XIV et l'Etat en instruisant son père, notre ennemi, des secrets du conseil de Versailles et en lui faisant parvenir des copies de nos plans militaires. On assure que Sa Majesté a eu les preuves de cette trahison par des lettres trouvées dans une cassette dont la Dauphine aurait apparemment négligé de brûler le contenu. Le petit duc de Fronsac, à qui l'on parlait de ces bruits à la Bastille, a dit : « Non, non, n'en croyez rien; je connaissais le fond de son cœur, il » était vraiment français. »

La mort n'a pas cessé de planer sur le palais de Versailles. Six jours après l'heure suprême de la Dauphine, l'aile sombre de l'ange funèbre a frappé le Dauphin... Louis XIV vit encore, tandis que son fils et son petit-fils reposent sous le suaire sans que leurs têtes aient été ceintes de la couronne, qu'elles devaient porter à leur tour. Ce brillant héritage, qui franchira désormais deux générations, est promis à un front de cinq ans. Le Dauphin de la France, de cette France aux portes de laquelle frappent toutes les calamités de la guerre; ce prince, appelé à cicatriser tant de plaies qui peuvent encore s'aggraver, c'est un faible enfant dont vingt ambitieux attireront peut-être à eux la pourpre royale... Reprenons notre lugubre narration.

Le lendemain du jour où la Dauphine ferma les yeux, son mari fut saisi d'une forte fièvre. D'affreux symptômes se déclarèrent presque aussitôt, et cette fois les signes du poison parurent évidents. Le corps du prince était couvert ici de tumeurs, là de dartres ou pustules livides : il ressentait dans les entrailles un feu dévorant et d'horribles déchirements. « Je brûle, disait Son Altesse Royale, mais » ce sera bien pis dans ce lieu où nos âmes sont purifiées. »

[1] On trouve dans une simple note des *Tablettes* de la comtesse qu'un M. de Gendrin, qui prit une prise de tabac dans la fatale tabatière, mourut frappé des mêmes symptômes que la Dauphine.

Le 17 février au matin le Dauphin entendit un bruit sourd dans l'appartement situé au-dessus du sien... C'était le cercueil de sa femme que l'on clouait... Les yeux de l'infortuné se remplirent de larmes. « Un instant encore, dit-il en élevant ses mains jointes vers » l'endroit où retentissaient les coups, je te rejoindrai bientôt... » Le mourant prit ensuite son bréviaire et se mit à prier à demi-voix. Dès que minuit eut sonné, la messe, que Son Altesse Royale attendait avec impatience, fut dite dans sa chambre. J'ai vu depuis des courtisans qui avaient assisté à cet office, ils m'ont dit qu'une secrète terreur s'était emparée d'eux en entendant cette psalmodie pieuse au-dessous des lieux où reposait un mort et près du lit d'un agonisant.... Le prêtre semblait remplir son ministère sacré entre la vie et l'éternité. Le Dauphin communia au canon de la messe : il reçut l'extrême-onction quand elle fut terminée, et après une nuit qui appartint moitié à la prière, moitié à l'agonie, ce prince mourut à huit heures et demie du matin. Depuis vingt-quatre heures il ne souffrait plus... ses entrailles étaient entièrement consumées.

M. le duc de Bourgogne est généralement regretté : il promettait à la France un roi juste, exempt de passions malfaisantes, et, ce qui fut rare dans nos dynasties souveraines, un monarque très-éclairé. Ce n'était point un héros dans les camps ; mais les nations bien gouvernées ne manquent jamais de bras pour les défendre, et elles doivent s'applaudir de n'avoir pas à leur tête un conquérant pour les opprimer. Le duc de Bourgogne fut un exemple frappant de ce que peuvent exercer d'heureuse influence sur les hommes le commerce de la vie et l'expérience après les bons préceptes, qui mettent à même de discerner le bien et le mal. La première jeunesse de ce prince fut orageuse ; ses passions se révélèrent impérieuses, inflexibles ; son impétuosité allait jusqu'à la fureur ; il était incapable de supporter la moindre résistance, la moindre gêne : on le vit s'emporter avec frénésie contre le tintement, selon lui trop prolongé, de la cloche qui sonnait onze ou douze heures. A vingt ans le petit-fils de France aimait avec transport les femmes, les hommes, le jeu, le vin, la bonne chère, la chasse et la musique ; en un mot toutes les puissances de son âme appartenaient à ses sens. De plus, farouche, enclin à la raillerie maligne, à la satire sanglante, M. de Bourgogne attaquait tout le monde de ses sarcasmes, parce qu'il méprisait tout le genre humain... Mais ce prince, né avec un naturel si violent, possédait une aptitude admirable, un grand amour de l'étude, un esprit vif et étendu, enfin un jugement infaillible : telles furent les heureuses qualités dont Beauvilliers et Fénelon se servirent pour combattre tous les mauvais penchants qui les déparaient. Ces deux hommes vertueux usèrent de ces ressources avec tant de sagesse, quelquefois avec tant d'art, que d'un abîme de vices surgit un prince rempli d'affabilité, de douceur, d'humanité, de modération, de patience, de modestie et de religion. Malheureusement il est bien difficile de se tenir entre deux extrêmes : l'équilibre des passions est le beau idéal de la vertu. L'élève de M. de Cambrai, devenu pieux, poussa la piété jusqu'au bigotisme sauvage, et dans le naufrage de ses violences périrent sa fermeté et son courage. Avec les défauts, les vices de sa jeunesse, M. le duc de Bourgogne eût été abhorré ; avec les vertus de son âge mûr il ne se fût peut-être pas fait assez respecter, et jamais on ne l'eût craint.

Les soupçons d'empoisonnement ont redoublé à la mort du Dauphin. Cela devait être : ils se sont arrêtés plus que jamais sur M. le duc d'Orléans ; on s'y attendait encore : c'était un effet combiné des intrigues de la favorite. Elle sentit qu'un homme plus intéressé que personne à l'extinction de la race légitime avait besoin de repousser des inculpations qui eussent pu l'atteindre lui-même, et la marquise savait qu'en agissant ainsi elle compromettait un prince que le roi n'aimait point. Cette fois les menées secrètes ont été portées loin : le peuple, bien étranger, bien indifférent à toutes les brigues de cour, dont il ne s'occupe guère que lorsqu'elles sont traduites en chansons, le peuple est excité contre le duc d'Orléans, et son indignation chèrement payée éclata le 22 février. Ce prince se rendait à Versailles pour jeter de l'eau bénite sur le corps du Dauphin. Au moment où il allait sortir de la rue Saint-Honoré, son carrosse fut tout à coup environné d'une foule en guenilles qui poussait des cris ou plutôt des hurlements envinés en y mêlant les vociférations d'assassin, d'empoisonneur, et la menace des bûchers de la Grève... Un grand homme, plus hardi ou plus ivre, s'approchant tout près de la voiture, apostropha directement le duc. « Philippe, lui dit-il, le feu des » bourreaux peut précéder les flammes de l'enfer, tremble ! » L'officier des gardes, indigné de tant d'insolence, tira son épée et frappa à dessein au bras l'orateur en haillons. Cette juste punition pouvait perdre le prince : il le sentit ; et rachetant par un imperturbable sang-froid l'imprudence du militaire : « Monsieur de Ravannes, dit-» il en mettant la tête hors de la portière, pourquoi avez-vous frappé » cet homme ? » Et se tournant vers le mendiant, qui, atteint d'une égratignure, criait comme un porc sous le couteau du charcutier, Son Altesse ajouta en lui jetant sa bourse : « Tenez, mon ami, faites-» vous guérir, et ne manquez pas de venir me voir au Palais-Royal. » Soudain l'attention de la populace fut distraite par la bourse, dont ses yeux avides avaient suivi la direction. On environna le blessé, peut-être pour lui demander part au prix de son audace, et le cocher de M. d'Orléans ayant fouetté ses chevaux laissa loin derrière lui les agents stipendiés de la faction cachée qui poursuivait impunément le neveu du roi.

Un troisième Dauphin de France est au tombeau : le pauvre petit duc de Bretagne mourut le 8 mars d'une prétendue rougeole, dont le duc d'Anjou est aussi très-malade. Où donc veut s'arrêter, grand Dieu ! le destin funeste qui épuise le sang de Louis XIV, ou le crime qui moissonne tous les enfants de ce malheureux roi ?... Ah ! qu'il doit regretter d'avoir tant vécu pour voir tant mourir ! Les médecins ont déclaré que la maladie du jeune duc de Bretagne s'était annoncée par les mêmes symptômes que celle de son père, et que l'ouverture du corps avait donné lieu aux mêmes observations. « Maman, disait » cet enfant à sa gouvernante pendant la courte maladie qui l'em-» porte, le voyage de Saint-Denis n'est pas un trop joli voyage !... » Apparemment que l'infortuné se sentait mourir.

Le duc d'Anjou, quatrième Dauphin, celui qui, s'il vit, doit régner sous le nom de Louis XV, était dangereusement malade au moment de la mort de son frère : il avait le corps et le visage tuméfiés, ses petites lèvres refusaient le sein, de continuelles convulsions tordaient ses membres ; un prodige seul paraissait devoir le sauver, madame de Ventadour ne songea cependant qu'à un secours humain.

Madame de Verrue, ancienne maîtresse du duc de Savoie, avait souvent parlé depuis quelque temps à la duchesse d'un fameux contre-poison de Venise, que lui avait donné autrefois Victor-Amédée et qui lui avait, disait-elle, sauvé la vie. Mais elle ne connaissait pas ce contre-poison, et cette découverte ne faisait qu'augmenter les anxiétés de madame de Ventadour. Dans le temps où le duc d'Anjou était à la dernière extrémité, madame de Verrue parla par hasard, devant la duchesse douairière d'Orléans, du médicament si regretté. « Atten-» dez donc, répondit *Madame*, je crois que mon fils le connaît, je » vais à l'instant lui écrire par exprès. » La princesse palatine ne s'était pas trompée, le soir même M. le duc d'Orléans, ce prétendu empoisonneur de toute la famille royale, envoya le contre-poison qui pouvait conserver un de ses membres. La gouvernante du jeune prince s'empressa de lui faire prendre la drogue salutaire ; mais elle en attendit l'effet pour divulguer sa témérité. Soit crise naturelle de la rougeole, soit action du remède, le Dauphin fut promptement hors de danger. Madame de Ventadour ne douta point que la guérison ne fût due au contre-poison, elle révéla alors à Sa Majesté le soin qu'elle avait pris secrètement ; ce monarque l'embrassa, la nomma sa chère fille, et voulut savoir de qui elle tenait le contre-poison. En apprenant qu'on le devait à M. le duc d'Orléans, Louis XIV eut quelque peine à concilier cet avis avec les bruits calomnieux dont la coterie Maintenon fatiguait son oreille ; mais comme il était bien décidé à ne tenir compte à son neveu que des circonstances propres à flatter son aversion pour lui, il lui dit avec humeur dès qu'il le vit : « Si vous l'aviez voulu, monsieur, ces quatre morts ne seraient pas » arrivées. » Son Altesse Royale, un moment interdite de cet étrange remercîment, se remit cependant bientôt, et répondit avec calme en regardant madame de Maintenon : « Sire, si les moments » qu'on a employés à m'accuser l'eussent été à me demander des » secours, je les aurais donnés ; mais on aimait mieux faire grand » bruit des empoisonnements et se disposer à en profiter que de tra-» vailler à les prévenir... » Personne ne répliqua. « Il est temps enfin » que la source de tant de noirceur soit mise au grand jour, » reprit le neveu de Sa Majesté tandis que la marquise se glissait hors du cabinet, « je viens, sire, vous demander des juges ; c'est avoir trop » souffert d'humiliation. On sait que j'ai un laboratoire de chimie où » je m'occupe de quelques expériences avec Humbert, tel est le pré-» texte dont on se sert pour m'accabler de calomnies auxquelles » Votre Majesté croit volontiers. Eh bien, sire ! que Votre Majesté » m'envoie en prison ; que la chambre ardente soit rouverte pour » votre neveu. On s'est efforcé de ternir ma réputation, j'ai le droit » d'exiger que des formes juridiques éclaircissent ma conduite. Hum-» bert s'est déjà rendu par mon ordre à la Bastille, j'attends la lettre » de cachet qui doit m'y envoyer moi-même. » Le roi, troublé, indécis, répondit qu'il y réfléchirait, et rentra dans son arrière-cabinet. Le jour même Louis XIV agita dans un conseil secret cette déplorable affaire. M. de Beauvilliers[1] s'éleva vivement contre la mise en jugement d'un prince du sang, vers laquelle inclinait le vieux monarque. Ce fidèle et vertueux serviteur développa avec son éloquence ordinaire toutes les conséquences d'un tel scandale ; il fit frémir l'assemblée du retentissement qu'il aurait en Europe, et montra dans toute sa laideur la tache qu'il imprimerait à la carrière du roi au moment où nos ambassadeurs, en traitant avec les puissances, avaient si grand besoin de relever toute la dignité, toute la grandeur de Sa Majesté. La lettre de cachet déjà expédiée fut anéantie. Au même instant *Madame* et le marquis de Canillac faisaient d'un autre côté renoncer le duc d'Orléans à ses projets de justification juridique.

Mais tandis que le même char funèbre portait à Saint-Denis le père, la mère et l'enfant ; tandis que les souterrains où dorment

[1] Son opinion fut chaudement soutenue par M. de Pontchartrain, homme d'État dont la rigidité de principes est connue.

tant de fils de saint Louis s'ouvraient pour engloutir à la fois trois de ses descendants, M. le duc d'Orléans faisait rouler son carrosse rapide vers le château de Sceaux. Les intrigues aussi noires qu'hypocrites du fils naturel de Louis XIV étaient démontrées à son neveu. « La glace est rompue, disait celui-ci, il faut que ma justification » jaillisse de chacun de ses éclats! »

Son Altesse Royale entre sans se faire annoncer dans le salon où madame du Maine régnait sur les poëtes ses courtisans, sur les adorateurs de ses minauderies et sur les chevaliers de l'ordre de la *Mouche*. L'apparition du prince, dont la figure rembrunie n'annonçait rien moins que de riants desseins, intimida la présidente du cercle des beaux esprits. « Ce survenant, dit-elle tout bas à une fine » *mouche* qui se trouvait à côté d'elle, me fait bien l'effet d'un fre» lon. » On va voir que la duchesse ne se trompait point. Traversant la compagnie avec un léger salut, M. le duc d'Orléans marcha directement vers le grand maître de l'artillerie qu'il voyait auprès de la cheminée.

Monsieur, lui dit-il très-haut, il est bien temps, je crois, que nous ayons ensemble un mot d'explication, et je suis fort aise que cela se passe en si nombreuse compagnie.

— Cependant, monsieur, répondit le duc en montrant la porte de son cabinet, si Votre Altesse Royale daignait passer...

— Non, monsieur, interrompit le prince, nous sommes beaucoup mieux ici!... J'ai besoin de publicité.

— Que signifie ceci? balbutia le duc déjà troublé.

— Cela signifie que je suis las d'être victime des intrigues ténébreuses que vous dirigez très-dévotement contre moi, et que vous allez les désavouer à l'instant... ou les soutenir sur l'heure, l'épée à la main, dans votre propre parc.

— Monsieur le duc, de grâce! modérez-vous, voulut dire la duchesse, qui s'était avancée...

— Madame, il ne s'agit ici ni d'acrostiche, ni de bouts-rimés, dit M. le duc d'Orléans avec politesse, veuillez, je vous prie, me laisser expliquer avec M. le duc.

— Enfin, monsieur, que me voulez-vous? demanda le bâtard en essayant d'élever une voix qui trahissait néanmoins une grande émotion.

— Je prétends, reprit le prince d'un ton plus haut et plus assuré, qu'ici, et partout où je voudrai, vous démentiez les calomnies que vous avez pris le soin de répandre contre moi touchant les malheurs de la famille royale.

— Prince, vous êtes dans l'erreur... jamais je n'ai pensé que vous fussiez capable...

— Que faites-vous, monsieur le duc, interrompit à son tour la duchesse... est-il digne de vous de descendre ainsi à d'humiliantes justifications?

— Madame a raison, poursuivit le duc d'Orléans en portant la main sur son épée... Suivez-moi, monsieur, et soutenez du moins en colonel général les injures que vous m'avez faites en jésuite...

— Mais du tout, prince, du tout, répondit le duc d'un accent cette fois entrecoupé par la frayeur, je suis prêt à reconnaître que vous êtes étranger à tant de malheurs... J'affirme, je jure que tel est mon sentiment.

— C'est indigne, c'est affreux, monsieur, dit la duchesse en se jetant tout en pleurs sur une ottomane... Votre conduite déshonore le noble sang des Condé qui coule dans mes veines.

— En vérité, madame, je ne vous conçois pas, répliqua le duc plus jaloux de conserver son sang que de ménager la gloire de celui des Condé, je satisfais à ma conscience en rendant hommage à la loyauté de M. le duc d'Orléans. Oui, prince, je le répète, poursuivit le prudent bâtard, je vous tiens pour le plus homme de bien du royaume, et je le répéterai partout où vous voudrez.

— Cela suffit, monsieur le duc; » et Son Altesse Royale sortit, pendant qu'on faisait respirer à la duchesse de l'eau de la reine d'Hongrie.

Le neveu de Louis XIV avait, sinon abattu, du moins privé de son dard une des têtes de l'hydre qui sifflait contre lui; une seconde lui paraissait invulnérable sous un pan usurpé du manteau royal, mais le duc était bien résolu de se rendre maître de la troisième tête du serpent. Il alla donc à cet effet trouver le père le Tellier aux jésuites de la rue Saint-Antoine, où ce moine conservait toujours un logement. Parvenu, sous l'autorité de son nom, jusqu'à la cellule du confesseur, le prince lui parla d'abord avec calme des calomnies qu'il avait aidé à répandre et même dirigées. Le Tellier, jésuite enirassé de toutes les subtilités de son état, nia avec assurance : c'était joner son rôle; il voulut ensuite devenir insolent, et M. d'Orléans trouva que c'était le dépasser.

« Tout beau, mon pere! lui dit-il...

— Je ne vous crains point, répondit effrontément le moine irascible.

— Je saurai bien me faire craindre, répliqua le prince avec calme, si vous m'obligez à me rappeler qu'une canne entre les mains d'un prince du sang, doit punir les insolents de tous les états qui osent lui manquer.

— Monseigneur, reprit le Tellier en comprimant sa rage, vous oubliez que vous parlez à un ministre du ciel.

— C'est vous qui dès longtemps avez oublié votre mission céleste, A votre caractère, à votre conduite furieuse, on vous prendrait pour un ministre de l'enfer.

— Je serais cependant inconsolable de déplaire à Votre Altesse Royale, dit le Tellier en faisant dominer tout à coup son naturel par l'esprit de sa compagnie.

— Bon, sur ce ton... Maintenant que vous voilà persuadé, je l'espère, que je ne redoute ni l'effet des insinuations perfides auprès du pape, ni les jacobins fanatisés, ni même les conseils envenimés donnés au roi de France, vous allez me promettre de travailler de tout votre pouvoir à calmer les bruits calomnieux répandus contre moi. Si, comme j'en ai malheureusement la preuve, vous y êtes pour beaucoup, c'est une réparation que j'attends de votre conscience, non pas de jésuite, mais d'ecclésiastique; si au contraire vous êtes étranger à ces calomnies, il est digne d'un interprète de l'Evangile de chercher à les détruire. Je ne dis plus qu'un mot : ne m'obligez pas à conférer de nouveau avec vous sur ce sujet; car, par ma foi, je ne répondrais pas alors de me servir d'arguments aussi modérés. »

Le duc d'Orléans sortit sans attendre la réponse du confesseur de Sa Majesté.

Je ne sais pas bien précisément comment cela se fit, mais huit jours après la double démarche de M. le duc d'Orléans à Sceaux et aux jésuites de la rue Saint-Antoine, la tempête qui avait grondé avec tant de violence contre ce prince était calmée; le peuple avait cessé de murmurer, et la cour se rappela seulement qu'à la mort de chacun des princes qui venaient de descendre dans la tombe M. le duc du Maine avait laissé voir plus de joie que de tristesse.

Me voici bien loin du théâtre de la guerre, mais rien ne s'y est passé d'important depuis le commencement de l'année. Les hostilités sont, sinon suspendues, du moins ralenties par les conférences d'Utrecht, et peut-être aussi par la circonspection que le prince Eugène croit devoir montrer devant un ennemi comme Villars. Le duc d'Ormond a remplacé en Flandre le duc de Marlborough; mais des négociations particulières étant ouvertes entre la reine Anne et Louis XIV, il est probable que ce général et les douze mille Anglais qu'il commande ont reçu l'ordre de ne point combattre en bataille rangée. Indépendamment des forces de la Grande-Bretagne, Eugène réunit encore près de cent mille combattants, auxquels l'armée de Villars, bien inférieure en nombre, ne peut être opposée, sans trop d'inégalité, que derrière les lignes où le maréchal s'est retranché. Malgré les préliminaires de paix, malgré les suites qu'on leur donne à Utrecht, rien, dans notre situation, ne doit donc paraître rassurant, lorsque le général autrichien peut, par de nouveaux succès, rendre à nos ennemis toute leur exigence nonobstant l'abandon probable de l'Angleterre.

Quand M. de Villars, qui était venu à Versailles, partit pour rejoindre son armée, Louis XIV, dont le maréchal prenait congé au milieu des courtisans, le fit entrer dans son cabinet.

« Vous voyez où nous en sommes, lui dit-il, tâchez que l'ennemi ne s'en aperçoive pas; cherchez-le et livrez-lui bataille.

— Mais, sire, Votre Majesté songe-t-elle que j'ai sous la main sa dernière armée?

— C'est pour cela, monsieur, qu'il faut l'employer à relever la gloire de mes armes.

— Je n'atteindrais pas ce but si je la faisais détruire.

— Vous vous trompez, maréchal, et je comprends mieux que vous notre position. Je n'exige pas que vous battiez l'ennemi, mais que vous l'attaquiez. Si la bataille est perdue, vous me l'écrirez à moi seul; je monterai à cheval; je passerai à Paris votre lettre à la main; je connais les Français; je vous conduirai deux cent mille hommes, et je m'ensevelirai, s'il le faut, avec eux sous les ruines de la monarchie.

— Quoi! Votre Majesté reparaîtrait dans les camps!

— Oui, monsieur; j'ai l'honneur d'être le plus ancien soldat de mon royaume, c'est à moi de donner à l'armée l'exemple du dévouement. »

Le lendemain, le roi répéta dans le conseil ce qu'il avait dit au maréchal de Villars. « Oui, messieurs, s'écriait ce prince avec un » geste animé, si nos revers continuent, je convoquerai toute ma no» blesse, et, malgré le poids de mes soixante et quatorze ans, je la » conduirai en Flandre, où tout loyal gentilhomme se fera sans doute » une tâche glorieuse de sauver ma couronne ou de mourir avec moi » en la défendant. » Ce mouvement d'héroïsme du vieux monarque n'empêcha point que la cour ne songeât à se retirer derrière la Loire; déjà madame de Maintenon faisait des dispositions secrètes pour qu'en cas d'alerte la famille royale pût se rendre promptement à Chambord. Informée que des partis allemands ou hollandais s'étaient avancés jusqu'a Noyon, la marquise avait fait placer des relais sur la route du Blésois afin que la retraite de Sa Majesté et des princes fût assurée.

Dans cette situation inquiétante, un courrier venant d'Espagne, apporta au roi l'affligeante nouvelle de la mort du duc de Vendôme.

« Grand Dieu ! s'écria Louis XIV en apprenant ce nouveau malheur, » qu'ai-je fait au ciel pour mériter ce déchaînement contre moi de » toutes ses rigueurs ! » Et de grosses larmes roulaient dans les yeux de Sa Majesté. M. de Vendôme mourut le 10 juin à Vignaros, en Espagne, des suites réelles ou supposées d'une indigestion. Dans le premier moment de sa maladie, un médecin qui se trouvait auprès de lui crut qu'il suffirait de la diète pour dissiper ce mal auquel personne n'attacha de l'importance ; mais le lendemain les symptômes devinrent si alarmants et d'une nature si étrange, que des soupçons d'empoisonnement s'offrirent à l'esprit de toute la suite du duc. On s'empressa de le traiter en conséquence ; mais la maladie fit des progrès plus rapides que les secours : en quelques heures, M. de Vendôme fut à la dernière extrémité ; il ne put même signer un testament qu'il avait fait dresser... Qui croira qu'au milieu de la douloureuse agonie de ce grand homme, ses officiers, son secrétaire, son valet de chambre s'éloignèrent froidement, le laissant entre les mains de deux ou trois valets, tandis que les autres pillaient ses effets et s'enfuyaient ? L'infortuné général passa ainsi les deux derniers jours de sa vie, abandonné aux soins d'un barbier espagnol, qui peut-être hâta sa mort en travaillant de la meilleure foi du monde à le guérir. A la fin du second jour, les domestiques restés au chevet du moribond, le voyant dans un état désespéré, se mirent à enlever ses couvertures et à tirer de dessous lui les matelas sur lesquels il expirait. Vendôme suppliait, d'une voix éteinte, ces misérables de le laisser au moins mourir sur une paillasse : triste faveur qu'ils allaient sans doute lui refuser, lorsque le chirurgien, qui s'était absenté quelques minutes, rentra dans la chambre. Ayant trouvé ces indignes valets occupés à dépouiller leur maître, il sauta sur l'épée du héros, dont ils n'avaient osé s'emparer encore et les en menaça. Ils prirent la fuite à l'instant même où Vendôme rendait le dernier soupir.

Ainsi périt, à l'âge de cinquante-huit ans, celui des descendants de Henri le Grand, qui, sous le rapport de la valeur, lui ressembla le plus, avec un caractère d'ailleurs si différent du sien. Vendôme avait de l'esprit, mais un esprit inculte ; son élocution était facile, mais elle visait constamment à l'audace, à moins que ce ne fût à la cour, où le duc savait dominer son naturel impérieux. Partout ailleurs, son orgueil, sa hauteur, disons plus, son mépris de tout ce qui l'approchait, étaient insupportables. Quand de beaux exploits et une grande réputation vinrent seconder la vanité de Vendôme, il prit le ton d'un souverain ; ses généraux n'obtenaient de lui que des brusqueries, s'ils ne lui donnaient pas à chaque mot la qualification d'*altesse*, quoiqu'elle ne lui fût point due. Ce général nourrissait une dévorante ambition, qui fut longtemps humiliée par les injustices dont la cour paya ses premiers services, qu'il faisait valoir cependant avec une adresse extrême. Personne n'eut plus de défauts que Vendôme : livré à un goût contre nature, que Louis XIV ne laissa impuni qu'en lui seul, il le porta jusqu'au plus hideux scandale. Paresseux au delà de toute expression, on le vit compromettre par nonchalance le succès de plus d'une campagne ; souvent il faillit faire prendre lui et son armée, pour s'être opiniâtré à rester dans un quartier où il se trouvait à son aise. La malpropreté du duc peut à peine s'exprimer : ses chiens n'avaient pas d'autre chenil que le lit de leur maître, où les chiennes faisaient librement leurs petits à ses côtés. Lui-même ne se contraignait en aucune manière dans cette couche commune avec sa meute : il soutenait un jour sérieusement à la princesse de Conti que cet usage était général, et que seulement il avait, en l'avouant, plus de franchise que les autres. Des gentilshommes qui ont servi près de Vendôme m'ont affirmé qu'ils l'avaient vu prendre, pour se faire la barbe, un bassin réservé à la plus ignoble destination ; il affectait même de se livrer à un si révoltant excès de cynisme, prétendant que cette simplicité de mœurs rappelait les beaux jours de l'antiquité. Vendôme était le plus grand mangeur du royaume, il eût comme Achille, dont il fut le digne émule dans les combats, dévoré à son repas un mouton tout entier ; et comme il faut que tout dans le monde ait sa conséquence, cet illustre guerrier passait sur sa chaise percée à peu près tout le temps qu'il ne passait pas sur le champ de bataille. On l'a vu, de ce trône singulier, distribuer gravement des ordres à ses généraux, dicter, non sans d'étranges interruptions, des lettres à son secrétaire et même donner audience à des personnes de haute distinction.

Avec tous ces vices, tous ces ridicules choquants, Vendôme fut un des plus grands hommes de guerre qui aient existé. La France avait deux bras capables de la sauver : Vendôme et Villars ; il ne lui en reste plus qu'un. Le physique du petit-fils de Henri IV rappelait un peu celui de ce prince : il était d'une taille ordinaire, assez gros, et ses formes prononcées annonçaient une robuste constitution. Vendôme avait l'œil grand, à fleur de tête et plein de feu ; son visage était noble, régulier, haut en couleur. L'accent du duc ne manquait pas de douceur lorsqu'il voulait le modérer ; mais il devenait sec et dur en présence des inférieurs.

Philippe V avait accordé à M. de Vendôme les plus grands honneurs, ce monarque le traitait comme prince de sa maison. Il fit plus encore après la mort du général qui l'avait aidé à reconquérir ses États : un cortége nombreux se rendit à Vignaros pour enlever son corps ; on le plaça dans un magnifique char funèbre, qu'escortèrent presque tous les grands du royaume... Vendôme expira sur une poignée de paille, il repose sous les marbres de l'Escurial, parmi les souverains... Bizarre destinée, voilà de tes coups !

Après avoir cueilli tant de cyprès, revenons un moment à des événements moins funèbres ; imitons, sur mes tablettes, ces fréquentes transitions du tragique au comique, qu'on remarque au sein des sociétés ; un miroir fidèle doit réfléchir toutes les physionomies. Ce sont toutefois de graves personnages qui feront aujourd'hui les frais du genre gai. L'archevêque d'Auch, frère du contrôleur général Desmarets, passe, en dépit du concile de Trente, presque toute sa vie à Paris. Sa conduite y est-elle régulière ? Je n'oserais l'affirmer. Sa Grandeur loge en hôtel garni, et de semblables domiciles ne sont pas d'ordinaire fort canoniques... Las de voir ce prélat éloigné de son troupeau ; las surtout d'entendre dire qu'il empruntait de l'argent à toute main, Louis XIV, sachant d'ailleurs qu'il était aux expédients, lui fit enjoindre le mois passé, par Desmarets, de retourner à Auch. Voilà qui est bientôt dit ; mais comme notre archevêque avait perdu depuis longtemps l'habitude de rendre l'argent qu'on lui prêtait, on s'était facilement déshabitué de lui en prêter : il était donc tout à fait sans ressources quand l'ordre de retourner à son siége lui fut intimé. Or il faut dire que la manie de M. d'Auch était de ne jamais ouvrir les lettres qu'il recevait, de peur sans doute d'y trouver des réclamations auxquelles il ne pouvait ni ne voulait répondre. Enfin le secrétaire de cet homme singulier, sachant qu'il avait des recouvrements considérables à faire, lui proposa un matin d'attaquer la montagne de lettres de toutes formes et grosseurs qui s'élevait dans un coin de sa chambre, afin de voir, disait-il, si par hasard quelque correspondant bénin n'annoncerait pas de l'argent à monseigneur. « Je le veux bien, répondit celui-ci, mais gardez-vous de me parler » des demandes, et ne me rendez compte que des envois... s'il s'en » trouve, » ajouta-t-il en secouant la tête. Que devint le frère du contrôleur général lorsqu'il vit que le dépouillement avait produit pour cent cinquante mille livres de lettres de change, auprès desquelles il mourait de faim depuis plusieurs mois ! Le prélat paya ce qu'il devait, à la grande surprise de ses créanciers, puis il partit pour son diocèse, se promettant bien de ne plus négliger à l'avenir sa correspondance. On s'est beaucoup diverti à la cour de cette aventure d'un genre neuf ; elle a paru moins piquante néanmoins que celle-ci :

Au dernier voyage de Fontainebleau, l'on apprit, une après-dînée, qu'une abbesse, voyageant fort vite pour se rendre à Paris, venait d'être forcée de s'arrêter dans une auberge, étant atteinte de certaine indisposition très-peu claustrale, et qui était devenue tout à coup si impérieuse, qu'il avait fallu recourir en toute hâte à un accoucheur de la ville. L'anecdote parut des plus piquantes à un courtisan logé dans l'hôtellerie ; il l'apprit aussitôt à M. de Beauvilliers, pour que ce dernier pût en amuser le roi au coucher. Le duc n'y manqua pas.

« Vous arrivez trop tard, mon cher duc, répondit Louis XIV en riant, je sais déjà cela.

— Palsambleu ! je me pendrais de dépit, j'espérais être le premier à conter cette drôlerie à Votre Majesté.

— Grand merci, mon féal ; je reconnais bien à ce trait votre attentive complaisance ; mais vous ne savez pas tout.

— Ma foi, sire, je ne vois pas ce qui pourrait me rester à apprendre.

— Quoi ! vous ne devinez pas ?... Cherchez bien.

— Ce serait en vain... Un enfant de fait par une abbesse dans un cabaret, ce n'est déjà pas trop mal... Le reste m'échappe.

— Et le nom, mon cher duc, le nom... voilà ce qui est véritablement curieux.

— J'en conviens, sire, et je donnerais gros pour le savoir... Je rirais de bon cœur de la commère embéguinée.

— Riez donc ; cette commère est l'abbesse de Saint-Aignan, votre fille.

— L'abbesse de Saint... ma fi... la malheureuse ! balbutia M. de Beauvilliers... Je vais, je cours...

— Bon ! n'allez-vous pas quereller en ce moment cette pauvre fille, lui faire monter le lait à la tête... Laissons-la se rétablir, nous lui donnerons ensuite un nouveau couvent, dont les murs seront bien hauts, les tourières bien sévères, et, pour plus de sûreté, je ferai consigner M. de Ségur à son régiment.

— M. de Ségur ! s'écria le duc avec colère. C'est donc le coupable !... Ah ! je le forcerai bien...

— A quoi voulez-vous le forcer ? Madame de Saint-Aignan est religieuse, il ne peut pas l'épouser. Le mieux est d'assoupir cette affaire.

— Hélas ! Votre Majesté a raison... C'est qu'il est si scandaleux...

— Que les abbesses fassent des enfants, sans doute ; j'en demeure d'accord... Mais nous y mettrons ordre à l'avenir, ou du moins nous tâcherons. »

Les événements d'une triste importance arrivés au commencement de l'année m'ont fait perdre de vue le petit Fronsac, qu'avait voulu, mais en vain, soumettre sa femme par la plus douce des corrections. Après l'infructueuse entrevue que j'ai rapportée, l'abbé Saint-Remi,

las sans doute d'être prisonnier amateur, ne reparut pas à la Bastille; et les travaux littéraires du jeune captif étant finis, il s'ennuya. Quand on s'ennuie, le corps souffre, la constitution s'altère, les maladies surviennent; c'est ce qu'éprouva Fronsac. Un matin il ne put quitter son lit; une forte fièvre se déclara, et le lendemain la petite vérole parut. Le duc fut à l'extrémité; les médecins désespérèrent de sa vie: une saignée le sauva. Lorsque le malade recouvra sa connaissance, un breuvage salutaire lui était présenté par une jolie main: madame de Fronsac avait reparu à la Bastille, mais, cette fois, dans un but bien désintéressé. Chez les jeunes gens la santé revient aussi rapidement qu'elle s'était éloignée, l'aimable prisonnier fut bientôt en pleine convalescence.

Cependant toutes les beautés compatissantes de la cour, qui avaient tremblé pour une vie si chère, firent entendre une voix miséricordieuse en faveur du convalescent. On murmura d'abord sourdement d'une punition que la charité féminine appelait un système affreux de torture; bientôt des clameurs furent proférées à haute voix, et l'on finit par se déchaîner sans ménagement contre la captivité du jeune duc. « C'est une barbarie, s'écriaient quelques dames, d'avoir, » par une prison de quatorze mois, interrompu la carrière d'un enfant qui donnait de si belles espérances; » et celles qui parlaient ainsi étaient surtout les belles pour qui les *espérances* s'étaient déjà réalisées. Enfin les murmures, les clabauderies, les aigres représentations devinrent si fréquents, que le roi, impatienté plutôt que fléchi, ordonna d'ouvrir les portes du château Saint-Antoine à l'obstiné Fronsac. Le duc de Richelieu et madame de Maintenon sentirent d'ailleurs qu'on n'obtiendrait rien de ce caractère altier par des moyens rigoureux, et qu'il fallait attendre du temps l'accord de ce mari récalcitrant avec sa femme. Mais il fut décidé qu'on ne laisserait pas M. de Fronsac à Paris, même vingt-quatre heures; que du pont-levis de la Bastille il passerait dans une chaise de poste qui le conduirait incontinent en Flandre après avoir pris congé du roi. Quand les beautés compatissantes apprirent cette décision, elles sentirent bien à leur dépit que la compassion avait été essentiellement intéressée en elles; mais elles n'osèrent rien dire, de peur qu'on ne les accusât d'avoir voulu cultiver à leur profit les *espérances* que donnait le petit duc. On assure qu'une de ces dames fut assez adroite, au moment où Fronsac sortait de son château fort, pour s'intercaler fructueusement entre le pont-levis et le marchepied de la chaise de poste... Voyez cependant jusqu'où peut aller l'industrie des passions!

Le duc de Fronsac.

Le roi a reçu notre prisonnier élargi avec bonté, Sa Majesté lui a recommandé d'être plus sage, et lui a dit qu'il allait faire ses premières armes sous M. de Villars, qui voulait bien l'accepter pour aide de camp. Cet enfant gâté des dames est parti depuis huit jours, nous verrons bientôt si l'on doit compter la gloire au nombre de ses maîtresses.

Tout ce qu'il reste de vigoureux dans la noblesse se rend à l'armée; la bourgeoisie est réduite à moitié par les milices, et tous les jeunes gens du peuple cherchent un refuge sous les drapeaux contre la misère qui les accablait dans leurs familles. Paris est triste, consterné; on n'y chante plus: la gaieté, même chez des Français, est incompatible avec la crainte d'une invasion. Ces chariots chargés d'effets précieux s'acheminant la nuit, sous l'escorte de gardes silencieux, de Versailles vers Chambord, inquiètent les Parisiens; cette précaution de la cour révèle trop éloquemment l'extrémité à laquelle nous sommes parvenus: extrémité confirmée par les rapports des voyageurs, qui rencontrent journellement, à vingt lieues de Paris, des coureurs allemands ou hollandais. Les appartements de Versailles et même l'Œil-de-bœuf sont d'une tristesse lugubre... Le roi ne retrouve plus ce sourire qui au milieu des plus grands malheurs était appelé sur ses lèvres par l'ingénieuse duchesse de Bourgogne... L'appartement vide de cette princesse, ce cabinet de toilette où elle folâtrait avec tant de grâce, ce salon où Sa Majesté allait toujours sûrement chercher l'oubli de ses peines; tous ces lieux naguère encore si animés, aujourd'hui si mornes, si déserts, leur aspect déchire le cœur du monarque: les souvenirs les plus délicieux deviennent les plus déchirants, lorsqu'ils comparent un passé qui nous charma avec un présent qui nous désole.

Vainement madame de Maintenon essaye-t-elle de ranimer la bonne humeur de Louis XIV en lui préparant tous les jours de nouvelles distractions: les concerts, les prologues d'opéra louangeurs, les scènes de comédie même se succèdent perpétuellement à Versailles; soins superflus! l'ennui surnage. La marquise excite inutilement des fibres usées, où les sensations sont éteintes: l'étincelle à l'aide de laquelle cette femme, elle-même blasée, cherche à les ranimer est factice... Il faut toute l'ardeur de la jeunesse pour opérer un tel prodige... Marie-Adélaïde avait plus...; le feu des passions brûlait en elle, et celui-là seul est communicatif. « Ah! s'écrie quelquefois la » vieille favorite dans toute l'amertume de ses vaines tentatives, quel » supplice d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable! »

Madame, dit d'une voix irritée la reine outrée de la méchanceté de madame de Marlborough, vous me manquez... sortez...

Au milieu d'une si laborieuse carrière, il paraît que madame de Maintenon réussit du moins à obtenir le prix de ses soins: le bruit court généralement que le pape Clément XI, par une bulle adulatrice, l'a reconnue *pour reine de France*. Voici ce qu'elle écrivait dernièrement à cet égard à M. de Richelieu; je le tiens de lui-même: « Il est vrai, monsieur, que Sa Sainteté m'a honorée d'un bref *fort* » *obligeant*. J'espère que les affaires tourneront comme vous le sou-

» haitez (Richelieu désire que le mariage soit déclaré), et comme » vous ne doutez pas que je ne le désire de tout mon cœur. Quoi qu'il » arrive, je conserverai toute ma vie *pour vous l'estime, la tendresse* » *et le* GOUT que j'ai toujours eus. » Il est réellement malheureux, dans la triste situation d'esprit où le roi se trouve, que la marquise *ne ressente pas* aussi vivement qu'autrefois *la tendresse et le goût* qui n'étaient pas le partage exclusif de M. de Richelieu.

La France est sauvée!... On peut aujourd'hui chanter en toute sincérité de conscience un *Te Deum*.

J'ai parlé ailleurs des négociations, d'abord secrètes, ensuite ostensibles, ouvertes à Londres pour une suspension d'armes entre la France et l'Angleterre, en attendant le résultat des conférences d'Utrecht. J'ai dit aussi que le duc d'Ormond, qui avait remplacé

Fronsac et sa femme à la Bastille.

en Flandre le grand Marlborough, ne devait ni livrer ni accepter de bataille. Vers le milieu de juillet, ce général reçut un ordre plus positif, ce fut celui de se séparer du prince Eugène et de se retirer avec ses Anglais au delà de Gand. Une convention venait d'être signée entre les ambassadeurs de Louis XIV et ceux de la reine Anne, Dunkerque était consigné aux Anglais comme gage des intentions pacifiques du roi.

Eugène ne parut nullement contrarié de cette disposition; seulement il retint dans son armé les troupes allemandes qui étaient à la solde de l'Angleterre, et qu'il fit dès lors payer par la Hollande. Ce prince s'était emparé du Quesnoy le 7 juillet, et, malgré le départ du duc d'Ormond, il ne laissa pas de pousser avec vigueur le siége de Landrecies.

Les gens qui parlent de la guerre avec connaissance de cause disent que dans la position qu'Eugène avait prise en Flandre, ses lignes étaient trop étendues; que les corps se trouvaient trop éloignés les uns des autres pour se porter secours mutuellement; qu'ainsi le général en chef s'exposait à perdre une partie de l'avantage qu'il devait attendre de la supériorité numérique qu'il avait sur son adversaire. On ajoute que les magasins, l'arsenal et le trésor de l'armée ennemie, renfermés dans la ville de Marchiennes avec une belle Italienne, maîtresse du prince Eugène, étaient trop loin du centre d'opération. Peut-être doit-on en effet attribuer à ces diverses fautes de petits échecs que les ennemis éprouvèrent dès le 7 juillet, particulièrement la défaite de huit cents chevaux par le comte de Broglie.

Quoi qu'il en soit, le maréchal de Villars, ayant voulu vainement secourir Landrecies parce que l'ennemi était trop bien retranché sous les murs de cette place, se détermina à forcer le poste de Denain établi pour favoriser les convois venant de Marchiennes à Landrecies. S'il réussissait dans cette tentative, il obtenait le résultat d'affamer l'armée assiégeante, et l'obligeait incontestablement à lever le siége. Si le succès était complet, toute l'armée ennemie, par extension de conséquences, pouvait se trouver séparée de ses approvisionnements. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'idée première de ce mouvement n'appartenait point à Villars. Un curé et un conseiller au parlement de Douai, se promenant un matin dans les quartiers français, crurent apercevoir qu'il était facile d'attaquer Marchiennes et Denain. Cette remarque fut communiquée par le conseiller à l'intendant de la province, puis par celui-ci au maréchal de Montesquiou, lequel en fit part à Villars, qui l'approuva sur-le-champ. Mais ce poste de Denain, que Villars songeait à forcer, il ne fallait pas qu'il parût être le but vers lequel on se dirigerait : à la guerre, une ruse bien combinée est souvent préférable aux exploits les plus audacieux. Une forte colonne de dragons s'avança donc sur le camp de Landrecies et attira de ce côté toute l'attention d'Eugène, qui dégarnit même le poste de Denain pour se montrer plus imposant au point menacé. Tout à coup, et au moment où le général autrichien n'était occupé que des dragons qu'il avait en tête, Villars, ayant rangé son armée sur cinq colonnes, attaque impétueusement le général Albemarle dans ses retranchements de Denain défendus par dix-sept bataillons seulement... La résistance était impossible; tout fut tué ou pris : le général lui-même et tous ses officiers se rendirent prisonniers de guerre. Eugène, vers la fin de l'affaire, était accouru pour y prendre part, mais ici se réalisait le danger de la trop grande étendue de ses lignes : il arrivait trop tard pour secourir les vaincus. Lui-même eut beaucoup à souffrir en voulant attaquer un pont sur la Scarpe, que les Français défendirent vaillamment... Eugène retourna à ses quartiers le désespoir dans le cœur, car son expérience vit soudain se dérouler la longue chaîne de conséquences funestes que cette défaite allait inévitablement entraîner.

— Comment se sont passées les choses à la Bastille? — Madame, répondit en rougissant la duchesse, j'en suis sortie comme j'y étais entrée.

En effet, dès le lendemain de la victoire de Denain, remportée le 24 juillet, les troupes françaises assiégeaient Marchiennes. Le maréchal de Villars, en confiant le siége de cette place à M. de Broglie, lui dit : « Mon cher comte, je vous donne Brissac, Contades, Fronsac » et tout ce qu'il y a de jeunesse galante dans mon armée, et j'a- » bandonne la maîtresse d'Eugène à celui de ces messieurs qui la » prendra. » On conçoit que sous les murs de Marchiennes nos bouillants officiers furent tout à la fois excités par la gloire et par l'amour; chacun se peignait la belle au gré de ses préférences, on ne parlait que d'elle dans la tranchée; l'un lui prêtait des yeux noirs, des cheveux bruns, de la vivacité, l'autre se la représentait blonde avec des yeux d'azur et une langueur sentimentale; celui-ci voyait en elle une beauté à la grecque, celui-là lui accordait tous les charmes d'une Géorgienne. En un mot, jamais conquérants ne s'étaient autant

enivrés des délices d'une conquête à faire... Après cinq jours de siége, Marchiennes fut prise; on y trouva tous les magasins des ennemis, et c'était l'essentiel : mais non pas pour nos ardents officiers. Ils courent au logement de la beauté tant désirée, le sang des étourdis qui songent à se disputer sa possession est près de couler sur le seuil de sa porte; huit ou dix d'entre eux pénètrent confusément jusque dans sa chambre... Son lit est encore brûlant de la douce chaleur de ses charmes... Mais nos Pâris apprennent bientôt d'un domestique que l'Hélène italienne s'est évadée de la ville avant les premiers rayons du jour, et qu'elle rejoint Eugène au camp sous Landrecies.

« Vive Dieu ! quel dommage ! s'écria Contades tandis que le valet » parlait encore... voilà son portrait que je viens de trouver sur cette » cheminée... Je l'avais bien dit, elle est blonde, elle est charmante... » mais elle n'est pas là. N'importe, puisque la belle Italienne m'é- » chappe, ajouta ce fou en pusant avec force son épée sur une table, » je m'établis ici et je couche ce soir dans son lit... — A votre aise, » dirent en éclatant de rire tous les rivaux, bonne nuit, nous allons » déjeuner. »

Il serait difficile d'exprimer les transports de joie qui ont éclaté à Paris au moment où la nouvelle si consolante et, disons-le, si peu attendue de ces heureux événements y est arrivée. Chez nous, les malheurs qui ne sont plus ne laissent pas la moindre trace. Dans l'espace de quelques heures, la joie la plus expansive, la plus délirante succéda à la tristesse, à la stupeur; et dès le lendemain on chantait de nouveau. L'allégresse de la cour, quoique moins bruyante, ne fut pas moins vive; on peut juger par là de l'opinion qu'on y avait du peu de chances favorables de la guerre : opinion qui se révélait dans les dispositions de plus en plus affligeantes qu'on faisait. Lorsque Louis XIV était parti pour Fontainebleau, il avait ordonné que le château de Versailles fût découvert si l'ennemi devenait maître de Landrecies ; parce que Sa Majesté ne croyait plus pouvoir, dans ce cas, revenir à sa principale résidence avec sûreté. Il y a plus, le roi ne devait pas rester à Chambord ; il se proposait d'établir le siége de son gouvernement à Saumur.

Tous les résultats funestes prévus par Eugène se sont réalisés : le siége de Landrecies a été levé le 2 août; Saint-Amand, Douai, le Quesnoy, Bouchain se sont rendues successivement à nos troupes. L'armée des alliés, affaiblie de trente mille hommes, est en pleine retraite; nos frontières sont déjà en sûreté; la suspension d'armes entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, qui n'était que provisoire et révocable, est prolongée jusqu'à la paix définitive; les ministres de Louis XIV et de Philippe V ont signé une semblable suspension avec le Portugal.

Le seul maréchal de Villars, auteur du salut de la France, eut lieu d'être mécontent de la suite de ses exploits glorieux. Le peuple avait proclamé trop haut le nom de ce vainqueur pour que les courtisans ne cherchassent pas à ternir sa gloire... On les vit s'efforcer d'arracher lambeau par lambeau tout ce que ce grand homme avait recueilli de renommée par le succès le plus décisif du siècle. Ils touchaient une corde sensible dans le cœur du roi; ce monarque, toujours un peu jaloux des victoires qui ne peuvent lui être attribuées, parla froidement de celle de Denain : victoire qui maintenait la couronne de ce prince..... Il est affligeant d'avoir à remarquer de telles faiblesses dans le caractère d'un grand roi.

Pendant que notre premier homme de guerre recueillait un fruit presque amer de la plus belle action de sa vie, un général moins brillant mais plus profond, Catinat, achevait, dans sa terre de Saint-Gratien, à l'âge de soixante et quatorze ans, une carrière remplie de véritable honneur et exempte de faiblesses; à moins que ce n'en soit une d'avoir gardé le célibat. Catinat sut s'élever à force de mérite, et, comme cela devait être, son élévation fut lente. Mais longtemps avant que ce général fût un haut personnage, il avait conquis l'estime publique par une haine franchement exprimée des cabales, des intrigues, par une vertu solide, une philosophie que ne purent ébranler ni l'infortune, ni la disgrâce, ni les préjugés. Catinat ignora toute sa vie deux choses : l'art des amants et le métier de courtisan. Ce fut sans doute à ces deux grandes lacunes dans le cortége de ses passions qu'il put devenir ami sûr, homme actif, instruit, réfléchi et propre à tout. Les soldats avaient surnommé ce général *le pere la Pensee*... Une assemblée de moralistes n'eût pas rencontré plus juste.

Cassini, l'un des savants appelés en France par Colbert, mourut cette année; c'est une grande perte pour l'astronomie. On doit à cet homme célèbre une méridienne qui fit reconnaître et calculer le mouvement de la terre, à laquelle les théologiens veulent bien permettre enfin de tourner autour du soleil. Cassini démontra aussi par la parallaxe de Mars que notre globe est au moins à trente-trois millions de lieues du soleil.

L'aimable, la spirituelle Marie Stuart, fille de Jacques II, s'éteignit, il y a quelques mois, comme une soirée de printemps; sa vingtième année n'était pas encore accomplie :

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

CHAPITRE XLIII.

1713.

Histoire de France du père Daniel; sa forme; son but. — Renonciations pour la forme. — Traité d'Utrecht; principales dispositions. — Réjouissances pour la paix. — L'électeur de Bavière à la cour de Louis XIV. — Saturnales de Villiers près Paris. — Un lit dans une loge de l'Opéra. — Vie actuelle des princes et princesses. — Mœurs de la cour en 1713. — Réception solennelle du général des capucins. — Amours de la duchesse de Berry. — *M. Tout-Prêt.* — Saint-Simon rappelle le duc de Berry à quelque dignité. — Le coup de pied au derrière. — Mariages de *M. le duc* avec mademoiselle de Conti et de mademoiselle de Bourbon avec M. de Conti. — Les troupes allemandes quittent l'Espagne. — Les troubles civils continuent en Catalogne. — But des révoltés. — Nouvel édit de Louis XIV contre les protestants — Villars vainqueur en Allemagne ; siége et prise de Fribourg. — Le duc de Mazarin; étranges manies de ce seigneur. — Préservatif ingénieux contre le péché.

Il parut dernièrement une *Histoire de France* par un jésuite nommé le père Daniel. Cet ouvrage, en dix gros volumes in-4°, est fait pour effrayer le lecteur le plus courageux, le plus robuste, au moins quant à l'épaisseur. Ce n'est point une enseigne trompeuse : elle promet de l'ennui et en procure abondamment. Le lecteur qui lirait deux pages du père Daniel sans bâiller dix fois serait un héros de patience; qu'on juge combien de bâillements sont renfermés dans les quatre ou cinq mille feuillets dont se compose le livre ! Pour moi, ne me sentant pas capable du dévouement nécessaire même pour se borner à parcourir une telle composition, je m'en suis rapportée au jugement du *Journal des Savants*. Les premiers tomes de la nouvelle Histoire de France offrent quelques éclaircissements raisonnables sur les commencements de notre monarchie; les événements y sont en général dépouillés de ces merveilles inventées par la superstition, et qui ont aux yeux des gens sensés répandu tant de doute sur les choses les plus vraies. Si l'auteur, qui paraît avoir fait sa principale étude de ces temps obscurs, eût suivi ce système jusqu'à la fin de sa tâche, on pourrait mêler quelques éloges à la critique qu'il a encourue par son extrême diffusion; mais à peine l'histoire marche-t-elle le flambeau de la vérité à la main, que le père Daniel, grossissant son bagage de détails indignes d'elle, multiplie sans mesure les chapitres du livre et les bâillements du lecteur. La partie militaire surtout envahit à tel point l'espace, qu'un détachement de vingt-cinq ou trente hommes attaqué par un autre de la même force donne lieu à une narration plus longue que celle de la bataille d'Azincourt dans Mézerai : Daniel ne vous fait pas grâce d'un coup de lance ou d'estocade. Pour les lois, les mœurs, les ressorts des gouvernements, la politique des cours, les dissensions religieuses, le nouvel historien s'en est peu inquiété. Tout ce qui n'est pas guerre ne se trouve consigné que dans de courtes haltes du Pégase que monte le père Daniel; coursier belliqueux, qui, après avoir soufflé quelques instants, s'élance derechef dans les places fortes, les tranchées, les camps. Jamais écrivain revêtu d'un froc n'eut des inclinations aussi guerrières, c'est un César... au pied de son bureau.

Comment donc, à une époque où nous sommes si las des guerres, expliquer la vogue qu'obtient l'Histoire de France du père Daniel? Tout le monde en parle à Versailles, à Paris; chacun la vante, nul ne la critique. Entrez dans un salon, le premier objet que vous apercevez c'est un Daniel empilé sur la cheminée; à la cour un volume de Daniel sort à moitié de la poche de chaque courtisan. Assistez-vous au lever d'une jolie femme, vos yeux sont frappés d'un Daniel usurpant sur sa toilette, qu'il écrase, la place des boîtes à mouches et des flacons... Le mot de cette énigme, le voici. Madame de Maintenon lit un de ces matins l'éloge du livre; le lendemain Sa Majesté demanda à quelques personnes qui se trouvaient au lever si elles l'avaient lu. C'était peut-être l'unique production historique dont le roi et la marquise eussent parlé, on comprit que l'ouvrage était en crédit par un motif indépendant de son mérite littéraire; on s'efforça de le lire, et le *pourquoi* fut révélé. Tout en guerroyant au travers des siècles pour plaire à un monarque ami de la guerre, le père Daniel s'est attaché à multiplier les exemples des princes que leur origine bâtarde, adultérine, et même doublement adultérine, n'a pas empêchés de régner. Il est superflu d'expliquer plus amplement la cause du succès d'une histoire de France ainsi conçue; tout au plus dois-je ajouter que le duc du Maine s'en est déclaré le protecteur, et a fait nommer le père Daniel historiographe de France avec une pension de deux mille livres... A quand la légitimation entière, absolue, sans restriction des fils naturels de Louis XIV? Cela ne peut tarder.

Philippe V, pour satisfaire à l'une des conditions qui servent de bases aux négociations d'Utrecht, renonça, dès le 5 novembre 1712, pour lui et ses descendants, à la couronne de France. Par réciprocité, M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans renoncèrent à la même

époque à leurs prétentions sur la couronne d'Espagne. Les deux actes ont été enregistrés au parlement le 15 mars de la présente année. On ne saurait s'empêcher de remarquer à cette occasion que dans les stipulations politiques on perd souvent bien du temps en discussions inutiles; quel monarque se croira jamais obligé, surtout en fait de renonciations, de souscrire aux engagements pris par son père, son grand-père ou son bisaïeul, sous l'influence des nécessités de son temps? C'est la situation des Etats, leur puissance et la mesure d'ambition des souverains qui règlent la conduite de ces derniers envers leurs voisins; ce fut et ce sera toujours une illusion que de croire qu'un prince qui souvent ne remplit pas les traités revêtus de son propre seing, exécutera ceux consentis par ses prédécesseurs.

Après une année entière de conférences la paix a été conclue à Utrecht; les divers traités auxquels elle a donné lieu étaient tous signés au commencement de mai, à l'exception de celui entre la France et l'empereur: Charles VI n'ayant pas voulu entrer dans les négociations, dont il paraît avoir été détourné par le prince Eugène.

Le duc de Savoie obtient avec le titre de roi la Sicile et quelque augmentation de territoire par un sacrifice imposé à la France. Les Hollandais sont mis en possession de la barrière de places fortes qu'ils exigeaient en Flandre. De ce côté c'est l'empereur qui se trouve dessaisi, mais on lui assure aux dépens de Philippe V, trop heureux d'être enfin reconnu, la souveraineté de huit provinces de la Flandre espagnole; plus le royaume de Naples, la Sardaigne, la Lombardie déjà autrichienne et les ports de la Toscane. Les traités garantissent aux électeurs de Bavière et de Cologne la restitution des principautés dont ils ont été expulsés par le sort des armes, et jusqu'a l'exécution de cette clause ils resteront nantis du duché de Luxembourg et du comté de Namur. L'électeur de Brandebourg fait enfin reconnaître à l'Europe ce titre de roi qu'on lui a si longtemps disputé. Ce prince, qui, dit-on, doit cette confirmation aux intrigues des jésuites, s'est engagé en retour à ne jamais souffrir la persécution des catholiques dans ses Etats. Il serait superflu d'ajouter que les enfants de Saint-Ignace s'y sont en outre ménagé une protection. Quant à l'Angleterre, elle obtient tout ce qui pouvait importer à sa gloire et à sa sûreté: le port de Dunkerque sera démoli en présence d'un commissaire anglais; Gibraltar, l'imprenable Gibraltar, reste à la Grande-Bretagne ainsi que l'île de Minorque, et la France lui abandonne la baie d'Hudson et Terre-Neuve... Ces diverses cessions ont coûté moins cher à l'orgueil de Louis XIV, que l'obligation qui lui est faite par son traité avec la reine Anne de rendre la liberté aux Français détenus pour cause de religion. Mais cette souveraine subit de son côté une condition non moins dure en garantissant l'héritage de la couronne d'Angleterre à la maison de Hanovre... au préjudice du propre sang de cette princesse [1] et contre le vœu secret de son cœur. Pour tout avantage dans cette pacification, Louis XIV rentre en possession de Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant... Mais n'oublions pas que ce prince conserve ses Etats, sa couronne, et qu'au point où nous étions réduits c'est presque une conquête.

Tandis que, par suite de l'obstination de l'empereur, Villars, qui a mis la Flandre française en sûreté, passe en Allemagne pour y continuer la guerre, on publie la paix à Paris. Un cortége nombreux, les hérauts d'armes en tête, parcourut, le 22 mai, la capitale: des publications à son de trompe et de tambour furent faites aux douze principales places ou carrefours de la ville. M. et madame la duchesse du Maine, je ne sais pas au juste pourquoi, s'étaient mis en grande évidence ce jour-là sur un balcon de l'hôtel de Rohan, à la place Royale. C'est de ce lieu qu'ils virent la marche du cortége, et lorsqu'il fut passé ils jetèrent au peuple beaucoup d'argent. Le soir tout Paris était illuminé. Le 25, un *Te Deum* fut chanté dans l'église de Notre-Dame; le roi et les princes y assistèrent avec l'électeur de Bavière, arrivé depuis peu de jours à la cour. Il y eut à neuf heures un beau feu d'artifice sur la place de Grève, après lequel M. le duc de Gèvres, gouverneur de Paris, donna un souper magnifique à l'hôtel de ville. Cinquante seigneurs et dames de la cour s'y trouvaient. On entendit pendant tout le repas les vingt-quatre violons du roi. L'électeur de Bavière avait été prié; mais il vit le feu d'une autre maison de la place, où il soupa ensuite avec des dames qui n'étaient pas de la cour et qu'on recherche secrètement à la ville.

Son Altesse Bavaroise s'est logée à Surène pour être à portée de Marly, où le roi va maintenant plus souvent que jamais. L'électeur, qui ne fait point le plaisir, a ranimé dans notre vieux souverain l'amour de la chasse; et un événement qu'on se raconte encore en tremblant a prouvé avant-hier que Sa Majesté conserve, si ce n'est toute sa vigueur, au moins l'adresse extrême que nous lui avons connue dans sa jeunesse. Le roi courait le cerf dans sa calèche, qu'il n'a point encore cessé de conduire lui-même, lorsqu'un des chevaux de l'attelage s'abattit dans une descente et assez près d'un précipice. L'animal en se relevant pouvait rendre cette proximité fort dangereuse. Un cri spontané révéla l'inquiétude des courtisans. « Soyez » sans crainte, » dit froidement Sa Majesté, et portant soudain les trois autres chevaux du côté opposé à la fondrière, en leur faisant traîner le cheval abattu, le royal cocher rétablit l'équilibre de la calèche par un trait digne du fils de Thésée. Dans la même soirée, le roi, jouant au salon de Marly et perdant avec l'électeur de Bavière, lui jeta de l'autre côté du tapis l'or que ce prince allemand gagnait, en lui disant: « Voilà de l'argent à vous. — Vous le voyez, mes- » sieurs, répondit Son Altesse, le roi prend mes intérêts dans les » petites comme dans les grandes choses. » Louis XIV parut on ne peut plus flatté de cette allusion adroitement faite à la restitution des Etats de l'électeur

On parlait beaucoup ce matin d'une fête fort galante que MM. Moreaux, marchands de Paris, offrirent hier à l'électeur de Bavière dans leur jolie maison de Villiers. Après un souper aussi splendide que recherché, on vit arriver de Paris une foule de masques qui donnèrent envie à l'électeur et aux dames qui avaient soupé avec lui de se masquer aussi. Les derniers convives changèrent alors de costumes avec les premiers, on ne se reconnut bientôt plus. Le désordre devint d'abord piquant, ensuite tumultueux; on assure qu'enfin le scandale s'en mêla, et que les plus tendres quiproquo terminèrent cette nuit d'allégresse... Mais on est si méchant!

Les modernes l'ont souvent emporté sur les anciens dans la recherche du luxe et des voluptés. Sous ce rapport, M. le duc d'Orléans, qui connaît bien l'histoire, ne veut pas rester au-dessous des Athéniens; il ne désespère même pas d'égaler les satrapes de la vieille Asie. Ce prince, dont le palais communique à la salle de l'Opéra, passe de l'un de ses cabinets dans sa loge, où il a fait placer un lit. Souvent, dit-on, Son Altesse Royale assiste au spectacle dans les bras de celle de ses maîtresses qu'il y a conduite; ou bien mandant une des actrices dont le chant ou la danse l'a séduit, il lui fait partager son siége voluptueux encore revêtue de ses atours de divinité, de reine ou de nymphe. Un soir Son Altesse appelle Vénus, Pallas, Hébé, et jusqu'a Minerve, qui, comme on sait, n'est point du tout sévère à l'Opéra; une autre fois c'est Didon ou Cléopâtre qui vient déposer dans la loge son diadème et sa fierté; enfin Aréthuse n'échappe à la poursuite du brûlant Alphée que pour se soumettre à un mortel non moins pressant... Les Sybarites avaient oublié cela.

La cour de Versailles diffère essentiellement de celle du Palais-Royal: tous les plaisirs, toutes les délices sont admis sans scrupule dans la dernière; tous les ennuis planent au-dessus de la première. Avec l'âme de la séduisante duchesse de Bourgogne se sont envolées toutes les récréations aimables dont Versailles était le rendez-vous. Madame de Conti, beauté vieillissante, se jette doucement dans la dévotion, sans toutefois renoncer encore au plaisir; mais en restant fidèle à cette idole de sa jeunesse, la princesse ne lui reconnaît plus qu'un temple: son boudoir; qu'un ministre, M. de la Vallière. *Madame la du hesse,* toujours maligne, toujours caustique, toujours amie de la bonne chère, fuit la cour, où elle ne pourrait librement ni exercer son humeur, ni satisfaire son goût. Madame de Berry, dont je reparlerai bientôt avec quelque détail, est enchantée d'être en quelque sorte bannie de Versailles; cette fougueuse beauté y mourait de continence. Madame d'Orléans subit sur sa chaise longue, et fréquemment sur une autre chaise encore, les suites de la préférence trop prononcée qu'elle accorda longtemps au vin d'Aï sur les tisanes pectorales et diurétiques à l'aide desquelles il faut maintenant détendre des fibres trop irritées, tandis que *Madame*, dont la constitution allemande soutint mieux divers genres d'irritation, continue impunément sa belle-fille dans le culte de Bacchus. De toute la famille royale, on ne rencontre plus ordinairement auprès du roi que les princes légitimés: leur faveur, portée au delà de toute décence, a éloigné la moitié des courtisans. Madame de Maintenon, lasse de cette représentation, de cette grandeur, de ces adulations qui de son aveu ne la charmèrent que trois semaines, ressemble à ces oiseaux dès longtemps dégoûtés des bonbons, et qui ne sont plus sensibles qu'à la tristesse de leur cage. Louis XIV décidément n'est plus amusable; il est livré sans distraction aux pratiques pieuses, aux pèlerinages à la chapelle de Notre-Dame de Chartres, à la vénération des petites reliques dont il se couvre le corps, aux cas de conscience que le père le Tellier multiplie de plus en plus pour effrayer son pénitent, qui n'osera bientôt plus mettre un pied devant l'autre de peur de faire un pas vers la damnation. Comment, au milieu de cet innombrable cortége de scrupules, d'arguties entretenues par la bulle *Unigenitus*, dont je parlerai plus tard, comment, dis-je, trouver des récréations pour le vieux monarque? La marquise en a pourtant découvert encore: l'idée lui est venue tout d'un coup de faire faire au roi des réceptions de généraux des différents ordres monastiques, chef-d'œuvre de conception qui a le rare avantage de faire ressortir les plaisirs de Louis XIV des austérités mêmes qu'il s'est imposées. Sa Sainteté, très-complaisante dans tout ce qui peut servir à étendre son pouvoir, a eu la bonté d'accéder à cette heureuse idée de la marquise. Soudain le général des capucins, le plus complétement barbu des disciples de saint François, s'est mis en route pour la France avec une troupe de moines,

Dont le *froc* de fort loin saisissait l'odorat;

cour digne d'un prince mendiant, qui ne provoquait pas moins qu'eux

[1] On n'a point oublié que la reine Anne est fille de Jacques II.

l'usage des eaux de senteur. Tout puant qu'il était, le révérend père déclara qu'en qualité de général il ne paraîtrait à Fontainebleau, où Sa Majesté devait le recevoir, qu'environné de tous les honneurs dus aux ambassadeurs des grandes puissances. Aurait-on cru que tant de vanité pût se loger sous une robe de bure et qu'un moine voulût marcher en sandales sur un tel pied? En conséquence de ces hautes prétentions, l'introducteur alla prendre la députation crasseuse dans les carrosses du roi; et tout en cachant un petit flacon dans son mouchoir, dont il se servait souvent, ce gentilhomme amena le général devant Louis XIV, qui le reçut sur son trône. Ce franciscain ne soutint pas mal la représentation : il harangua le roi en italien; le roi lui répondit dans cette langue et sans interprète.

Il fallait voir le contraste bizarre que formaient une cour étincelante de pierreries et un appartement où l'or brillait de toutes parts, avec ces religieux couverts d'un vêtement sale et grossier, marchant pieds nus et ayant le corps ceint d'une corde. Pour moi qui assistais à cette burlesque réception, je ne perdrai jamais le souvenir de ces figures monacales hautes en couleur, de ces nez bourgeonnés par un motif opposé à l'abstinence, de ces voix sourdes et nasales; de telles impressions produites dans de telles circonstances ne s'effacent point. Au général des capucins doit succéder celui des minimes, ensuite celui des chartreux; mais je ne reviendrai plus sur ces ambassadeurs enfroqués.

J'ai promis de donner quelques détails sur la duchesse de Berry, je tiens parole. Après ses amours imitées des filles de Loth la première inclination qu'eut cette princesse échut à un écuyer de la grande écurie, nommé Salvert; mais ce fut un goût passager que fit bientôt oublier un page du duc de Berry, nommé la Haye, Ce jeune homme n'a cependant rien de séduisant : il est laid, grand, maigre, efflanqué, fat et fort mal élevé; mais, par une de ces bizarreries que les caprices de l'amour peuvent seuls expliquer, la duchesse distingua ce page parmi vingt Adonis, et depuis deux ans c'est le seul amant qu'elle n'ait pas quitté. Elle se l'attacha d'abord en qualité de gentilhomme, et lui donna ensuite le titre de son chambellan. Mais le public, qui aime aussi à distribuer des titres, décerna un beau matin à la Haye celui de *M. Tout-Prêt*, parce qu'il couchait toujours dans un cabinet communiquant à l'appartement de la princesse. Mais en accordant à cet amant la permanence de ses bonnes grâces, madame de Berry ne lui en avait point ménagé l'exclusion; et certes avec une telle maîtresse il se félicita plus d'une fois du partage. Au travers de cette passion *constante*, le marquis de la Rochefoucauld, capitaine des gardes; le marquis de Bonnivet, chambellan du duc de Berry, et le comte de Deide, officier des gardes françaises, touchèrent successivement le cœur de Son Altesse... Il est bien entendu que je renonce au soin minutieux de nommer tous les amants qui passèrent comme des ombres dans la carrière galante de la princesse.

Il y a longtemps, comme on sait, que le duc de Berry a pris son parti sur les galanteries de la duchesse; fidèle à sa femme de chambre des mansardes de Versailles, il va faire sa cour sous les toits tout aussi obscurément qu'un aide de cuisine : et souvent il lui arrive de se heurter dans les corridors obscurs avec de jeunes marmitons qui se trouvent en expédition amoureuse dans les mêmes parages que lui.

Mais tout condescendant que soit le petit-fils de France, il ne veut pas cependant que les amants de sa femme se mettent à lui manquer au delà des limites convenues. Or, c'est précisément ce que la Haye fit plus d'une fois. Ce fat, qu'encourageaient les bontés excessives de la duchesse, crut que par une conséquence toute naturelle de sa faveur il pouvait se mettre à son aise avec le duc. Souvent il osa passer devant ce prince sans le saluer; outré de tant d'insolence, Son Altesse Royale en parlait un jour à M. le duc de Saint-Simon, son confident intime, qui lui répondit qu'il en souffrait trop. Par un motif qui ne peut être un mépris de soins galants dont la duchesse s'est bien rarement rendue coupable, M. de Saint-Simon n'aime point cette princesse et ne néglige guère d'occasions de la desservir auprès de son mari. Il profita donc de la confidence de ce dernier pour lui montrer une correspondance entre madame de Berry et la Haye, de laquelle il résultait qu'elle l'avait longtemps supplié de fuir avec elle; ce à quoi cet amant s'était refusé. A cette vue, le prince, sortant tout à coup de sa léthargie, s'écria : « Ah ! c'est trop » fort; ce soir même le roi connaîtra cette conduite, qui vise à la » folie. Sa Majesté ne saurait me refuser au moins une précaution » qui me sauve le déshonneur de voir cette femme enlever un » malotru. Le roi est à Rambouillet, j'y cours. » La duchesse, que l'on informa de la conversation animée que le duc avait eue avec M. de Saint-Simon et qui vit partir précipitamment le prince pour Rambouillet, se douta quel était le sujet de ce voyage, dont il pourrait lui arriver quelque déplaisir. Elle monta en carrosse et arriva presque aussitôt que son mari auprès de Louis XIV. Le roi et madame de Maintenon se promenaient dans les jardins, le petit-fils de France les y avait rejoints. Son Altesse Royale expliquait à Sa Majesté la cause de son apparition, et lui montrait la correspondance recueillie par Saint-Simon, quand madame de Berry parut.

« Eh bien, monsieur ! dit le roi, la duchesse n'est point partie, car la voilà derrière vous.

— Vous ici, madame ! s'écria le duc en se retournant.

— Savez-vous, monsieur, qu'il n'est pas galant de ne m'avoir pas accompagnée pour venir, dit ironiquement la duchesse après avoir salué le roi et la marquise.

— Vous êtes bien osée ! répondit le duc en fureur.

— Parce que je suis venue seule... Ah ! je n'ai pas peur.

— Quoi ! reprit M. de Berry hors de lui, quand je puis vous accabler par le témoignage de ces lettres infâmes !

— Voyez, cependant, poursuivit la princesse, combien peu l'on doit s'en rapporter à votre parole ! Nous contractons il y a deux ans un traité, j'y demeure fidèle, vous y manquez, et c'est vous encore qui vous plaignez.

— Il faut donc que je ferme les yeux sur vos viles intrigues avec un écuyer?

— Ne vous passé-je pas une ignoble femme de chambre?

— Finissez ces reproches indignes de personnes de votre rang, dit avec feu Louis XIV.

— Que Votre Majesté, continua le prince, envoie donc madame dans un cloître.

— Ah ! plutôt, sire, pour la santé de monsieur, ordonnez qu'on le reçoive aux Petites-Maisons. »

La duchesse n'avait pas fini de parler que le pied de son mari, armé par malheur d'une forte bottine de chasse, atteignit rudement cette princesse à certaine partie qui jusqu'alors ne s'était trouvée en contact qu'avec une couche moelleuse ou de flexibles coussins... Son Altesse fit un tour sur elle-même, chancela et allait tomber si madame de Maintenon ne l'eût remise en équilibre... Madame de Berry, rouge de honte, suffoquant de colère, s'éloigna en silence, regagna sa voiture, se jeta dedans, et revint à Versailles au grand galop de ses chevaux. Ses femmes, à qui elle dit être tombée pour avoir occasion de leur demander s'il ne restait pas un témoignage local du coup de pied, lui répondirent, après un examen scrupuleux, qu'elles ne voyaient rien... « L'empreinte est là, » ajouta tout bas la duchesse en se frappant le côté gauche du sein.

Cependant Louis XIV, outré de l'audace que son petit-fils avait eue de se livrer en sa présence à un tel emportement, avait levé sa canne sur lui. Le prince, qui n'était pas un héros grec, ne dit point au roi son grand-père : *Frappe, mais écoute;* il fit, de son côté, une prompte retraite. En sorte que M. et madame de Berry n'étaient venus à Rambouillet, le mari que pour donner un coup de pied, la femme que pour le recevoir.

Il ne faut pas oublier que la guerre n'est point finie ; mais avant de rentrer en campagne notons que *M. le duc* a épousé mademoiselle de Conti, fille du prince qui fut élu roi de Pologne, et que le frère de cette princesse, Louis-Armand, a reçu la main de mademoiselle de Bourbon, sœur de *M. le duc.*

L'empereur Charles VI, n'ayant point accédé aux traités d'Utrecht, se considère toujours comme roi d'Espagne; mais le maintien de ses droits à main armée lui paraissant difficile aujourd'hui, il a rappelé les troupes qu'il avait laissées en Espagne sous le commandement de M. de Staremberg. Le départ de l'armée allemande qui occupait une partie de la Catalogne, n'y a point ramené la tranquillité; le général autrichien, en berçant les Catalans de l'espoir de son prompt retour avec des forces imposantes, a laissé dans cette province, toujours rebelle à Philippe V, un ferment de troubles civils, dont Barcelone est devenue le centre. Dans leurs projets séditieux, les Catalans n'ont nullement en vue de servir Charles VI; les intérêts de ce prince ne sont que le prétexte de leur révolte : le véritable motif, c'est la conquête d'une indépendance que ces peuples ont toujours désirée. Ils se flattent de pouvoir fonder une république que rendront florissante la richesse du sol, la facilité des relations commerciales, qui lui donneront bientôt des protecteurs, et se persuadent que cette république ne pourrait être soumise par la molle domination espagnole. Telles sont les vues d'une nation intrépide, que le joug castillan blessa toujours. L'empereur connaît cet esprit, il le caresse, il s'en sert, et se promet de l'étouffer quand il en sera temps. En attendant, de nombreux agitateurs secouent en Catalogne les brandons de la guerre civile; et Philippe V, délivré de ses ennemis du dehors, doit songer à combattre ses propres sujets. C'est avec un grand regret qu'il tirera l'épée contre eux, il le leur a dit dans plusieurs proclamations qui n'ont produit aucun effet. Moins jaloux que son petit-fils de rétablir la bonne intelligence entre le trône et toutes les classes de la nation, Louis XIV rendit en septembre un édit portant que, nonobstant les dispositions du traité d'Utrecht, les protestants français réfugiés à l'étranger ne pourront rentrer dans le royaume sans sa permission expresse : on dirait que Sa Majesté craint de rouvrir trop vite les sources de nos prospérités.

Le maréchal de Villars, arrivé sur le Rhin dès les premiers mois de l'année, avait fait investir le 21 juin par le maréchal de Besons l'importante place de Landau, après s'être emparé presque sans coup férir de Spire, Worms et Kayserslautern. Landau s'étant rendue le 21 août, Villars passa alors le Rhin et se dirigea vers Fribourg, dont il s'ouvrit la route par la défaite du général Vaubonue. La tranchée

fut commencée devant Fribourg dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre; mais le siége fut long et meurtrier. Enfin, le 16 novembre, l'attaque du chemin couvert, faite avec une rare intrépidité par le régiment des gardes, ayant été suivie d'un plein succès, le baron d'Ars, gouverneur de la place, se retira précipitamment dans les forts, laissant la ville ouverte aux Français. Le jeune duc de Fronsac, qui avait été blessé à la tête pendant le siége, ne s'en rangea pas moins à côté des officiers que Villars envoya prendre possession de Fribourg.

La position du général allemand dans les forteresses étroites où il s'était retiré était extrêmement gênée; le maréchal, voulant hâter une capitulation qu'il regardait comme inévitable, s'attacha à augmenter encore la gêne de son ennemi, après l'avoir fait prévenir que, s'il tirait un coup de fusil, les habitants seraient passés au fil de l'épée. Il lui envoya donc les blessés et les malades allemands trouvés dans la place. Le baron d'Ars reçut ces pauvres gens. Le lendemain, Villars somma le gouverneur de rendre les forts; à défaut de quoi il verrait arriver au milieu de ses soldats les dames, les enfants et les vieillards. Cette fois, M. d'Ars ne se laissa pas prendre à cette menace; aussi le maréchal lui tint-il parole en partie: le jour suivant, aux premiers rayons de l'aurore, on vit errer entre les deux camps une multitude de beautés éplorées, auxquelles le vainqueur de Denain avait donné le pas dans l'exécution de ses projets d'expulsion. Ces beautés crièrent bien haut, par-dessus les murs, que, si M. de Villars avait la valeur d'Alexandre, il n'en avait pas la clémente générosité... Plusieurs d'entre elles jurèrent qu'elles se vengeraient. Las de voir ces dames passer et repasser comme des ombres devant ses retranchements, l'officier assiégé envoya un parlementaire au maréchal: lui demandant cinq jours pour recevoir les ordres du prince de Savoie. Villars accorda ce délai, et fit renfermer les Fribourgeoises dans un couvent dont l'entrée fut expressément interdite à MM. les officiers français. Avant l'expiration des cinq jours, la garnison allemande capitula. Les jeunes gentilshommes eurent alors la permission d'aller délivrer les recluses. Elles se montrèrent en général aussi reconnaissantes qu'elles avaient été irritées. Plusieurs conservèrent cependant leurs projets de vengeance et les exercèrent... La conquête peut aller plus loin que le conquérant ne voudrait.

C'est le beau duc de Fronsac, qui, rendu plus séduisant encore par le bandeau noir qui couvrait la cicatrice de son front, vint la semaine passée apporter à Versailles la capitulation de Fribourg... Heureux messager! tous les compliments du roi s'adressèrent à lui : « Continuez, lui dit Sa majesté, vous êtes destiné à de grandes choses... » Pour le maréchal, pas une félicitation, pas un compliment, pas un mot... Il est vrai que Villars vivait assez mal avec une foule de courtisans en grande faveur! ce n'était au surplus que le sauveur de la France.

Une petite-fille de Charles IX [1], madame la duchesse d'Angoulême, est morte cette année, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, dans une petite terre près de Paris, où elle vivait d'une pension de douze mille livres que le roi lui faisait. Cette dame ne parut guère à la cour, même durant sa jeunesse; je me souviens cependant de l'y avoir rencontrée une fois... Un frémissement involontaire me saisit en songeant que devant moi marchait un enfant du sombre Charles IX... Il me sembla voir briller dans ses yeux un reste de la fureur homicide qui ordonna la Saint-Barthélemy.

Le duc de Mazarin, mort il y a quelques mois dans ses terres, laisse aux moines une ample curée à partager. C'était un cerveau fêlé, dont la dévotion visait depuis longtemps à la folie. Toutes ses extravagances n'étaient pas plaisantes, mais il y en avait parmi de fort gaies; et les religieux du voisinage classaient au nombre de ces dernières la permission que le duc leur laissait de puiser à pleines mains dans ses trésors. Je réunis ici des détails encore plus comiques : par exemple, M. de Mazarin, qui se montrait fataliste en dépit de l'orthodoxie, prétendait que le sort marquait infailliblement la volonté du ciel dans la répartition des biens comme des rangs de la terre. En conséquence, il mit un beau matin en loterie tous les emplois de sa maison; d'où il résulta que le cuisinier devint intendant, le palefrenier secrétaire intime, le frotteur chef de cuisine. On conçoit l'embarras de tous ces bons serviteurs jetés hors de leur sphère habituelle d'activité; il n'y eut que le jardinier, qui, ayant passé sa vie à diriger un arrosoir, ne s'en montra pas moins habile dans l'emploi de sommelier. Mais ce brave homme, ne voulant pas perdre l'habitude de son ancienne profession, ne remontait guère de la cave sans être ivre, tant il se plaisait aux arrosements intérieurs qu'il avait fait succéder à ceux de ses jardins. Par suite de son système de fatalité, M. de Mazarin chassa un jour ses domestiques en masse parce qu'ils avaient arrêté les progrès d'un incendie qui allait réduire en cendres le plus beau château de leur maître prétendant que par ce soin impie ces coquins s'étaient opposés à l'accomplissement de la volonté céleste. Mais la vertu la plus robuste du pieux duc, c'était ce sentiment de modestie pudique qu'il avait toujours professé : sentiment d'où ressortit évidemment une incompatibilité d'humeur constante entre ce seigneur et feu la duchesse. Dans sa vieillesse, M. de Mazarin porta si loin ce respect de la pudeur, qu'un dimanche, au sortir des vêpres, il fit défendre, dans toute l'étendue de ses terres, aux filles et aux femmes de traire les vaches, afin d'éloigner les mauvaises idées que cela pourrait leur donner... O peintre de Tartufe! ce trait a manqué à ton divin tableau. Voici pourtant quelque chose de mieux. On se rappelle cette demoiselle de Mazarin, que le marquis, depuis duc de Richelieu, enleva du couvent de Chaillot; on n'a point oublié cette comtesse de Bellefonds qui se prêta avec beaucoup de bonne grâce à ce coup de main; et, certes, on ne peut guère en fait de galanterie, refuser au moins une grande indulgence à ces dames; or toutes les deux étaient filles du duc de Mazarin. Soit qu'étant encore très-jeunes elles eussent montré quelques dispositions à des bontés expansives, soit que leur père n'eût été déterminé que par sa prévoyance, il prit la résolution de mettre ordre de bonne heure aux égarements où la beauté de ses filles, qu'il appelait *funeste*, pourrait les entraîner. Ces demoiselles furent appelées un matin dans le cabinet de leur père à Paris : obéissantes et respectueuses, elles se hâtèrent de s'y rendre. Elles s'attachèrent peu à examiner en entrant un grand homme porteur d'une forte moustache, habillé d'une manière étrange, et dont les doigts étaient garnis de huit ou dix bagues en pierres fausses. Mesdemoiselles de Mazarin jetèrent un œil plus curieux vers un plat d'argent sur lequel étaient rangés divers instruments d'acier crochus, tranchants ou aigus. Mais enfin, comme le quidam à l'épaisse moustache et le plat d'argent ne pouvaient avoir rien de commun avec le motif qui les faisait appeler, elles ne s'en occupèrent pas davantage, et demandèrent au duc ce qu'il désirait d'elles.

« Mesdemoiselles, répondit Mazarin, vous savez quel prix j'attache à la sagesse, et combien je désire que vous n'y manquiez jamais...

— Mon père, interrompit l'aînée des demoiselles, cette morale, le choix du moment, la présence de monsieur...

— Tout cela, mes enfants, est à propos... Ecoutez-moi : je connais la fragilité humaine, la subtilité du diable et l'attrait du péché... Peut-être son aiguillon séducteur ne vous a pas encore touchées, mes filles; mais bientôt...

— De grâce, s'écria à son tour la cadette, daignez nous épargner...

— Vous épargner! c'est précisément pour cela que je vous mande... Oui, mes enfants, je veux vous épargner la tentation, le péché qui lui succède et la damnation qu'ils entraînent.

— Daignerez-vous enfin, monsieur, reprit l'aînée, nous dire précisément ce que vous désirez de nous?

— Peu de chose, et cependant j'espère que cela suffira pour couper le mal dans sa racine...

— Couper! s'écria alors le grand homme avec un accent étranger, non, monsieur le duc, non, je ne coupe jamais, j'arrache.

— Est-ce donc une dérision? dit mademoiselle de Mazarin première.

— Du tout, ma fille; vous d'abord, ensuite votre sœur, allez vous placer sur ce fauteuil, et monsieur arrachera la racine du mal en vous tirant à chacune deux dents.

— Nous tirer deux dents! répétèrent avec un grand cri les pauvres filles.

— Oui, les dents de devant... continua froidement le duc.

— Et pourquoi faire, bon Dieu? demandèrent vivement mesdemoiselles de Mazarin.

— Pour éviter que vous n'ayez ce funeste don de la nature qu'on appelle beauté, et qu'il ne vous perde...

— Ah! miséricorde! quelle idée!

— C'est une inspiration d'en haut... Allons, placez-vous. Deux tours de main de cet habile dentiste, et votre âme est sauvée.

— Sans douleur! dit emphatiquement l'opérateur, qui s'avançait son instrument à la main.

— N'approchez pas! » lui cria la plus jeune demoiselle en s'emparant d'un bistouri sur le plat d'argent.

Il est difficile de dire comment cette scène étrange se serait terminée, lorsqu'un laquais ayant ouvert la porte du cabinet pour remettre une lettre à son maître offrit une libre issue à mesdemoiselles de Mazarin, qui se sauvèrent à toutes jambes dans leur appartement, où elles se barricadèrent. Le lendemain la folie du duc avait pris une autre direction : il ne parla plus à ses filles de l'opération préservatrice du péché; elles gardèrent leurs dents incisives, leur beauté, leurs tentations, et usèrent très-activement du tout.

CHAPITRE XLIV.

1714.

Fronsac rentre dans la lice galante. — La gageure. — Les loups dans la bergerie. — L'aide de camp de Villars dans le ménage du maréchal. — Eugène et Villars à Rastadt. — La médaille. — L'amour tenant une plume. — Question financière. — Mort du duc de Berry. — Le flacon recouvert de maroquin. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — M. de Chalais archer. — Le moine prisonnier.

On a dit que l'amour était le frère de la guerre, cette définition

[1] Elle était fille du duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX.

me semble trop absolue; peut-être devrait-on se borner à dire que la beauté se trouve souvent parmi les dépouilles des vaincus, et ce n'est point alors l'amour qui devient son vainqueur : c'est le plaisir. Mais ce sentiment plus délicat où les sens empruntent au moins quelque temps le langage de l'âme, on ne s'y livre avec délices qu'au sein de la paix. Les soupirs, qui sont son éloquence, ne peuvent s'allier avec la fureur des guerriers; il faut à ce sentiment le silence mystérieux du boudoir, l'obscurité protectrice de l'alcôve parfumée, ou l'ombrage des bosquets fleuris. Nos galants seigneurs ont trouvé tout cela à leur retour de l'armée, avec des essaims de beautés nouvelles; nouvelles, que ce mot a de puissance! son charme suffit pour dissiper ce que sept, huit ou dix ans ont mêlé de froideur à la galanterie de nos belliqueux courtisans. Mais ce que le temps leur a fait perdre, il l'a fait gagner au duc de Fronsac : ses amours, avant la bataille de Denain, n'étaient qu'un enfantillage animé des feux d'une jeunesse débutante, prodiguant à tort et à travers les trésors d'un bonheur qu'elle croyait inépuisable. Deux ans ont bien formé cet enfant : muni de plus de richesses encore à son retour qu'il n'en possédait à son départ (on comprend de quelles richesses je veux parler), il en sait mieux régler l'usage; il est tout au plus généreux en amour lorsque son amour-propre s'attache à prouver qu'il est prodigue. L'indiscrétion extrême de Fronsac ne se borne pas à divulguer ses bonnes fortunes : elle y ajoute des conquêtes qu'il n'a point faites, c'est-à-dire qu'il n'a pas encore eu le temps de faire, car je suis forcée d'avouer, après y avoir mûrement réfléchi, que je ne vois à la cour aucune vertu assez robuste pour résister aux attaques de ce petit conquérant. C'est ainsi que sa vanité, se montrant plus ambitieuse encore que sa galanterie, lui fait envoyer le soir son carrosse armorié, non-seulement à la porte d'une femme chez laquelle il ne se trouve point en ce moment, mais quelquefois près d'un hôtel où il veut aux yeux de ses amis se donner une maîtresse qu'il n'a pas. Aussi le fils de M. de Richelieu pourrait-il à lui seul alimenter la chronique scandaleuse, jamais personne ne montra plus de variété dans un genre d'aventures où tous les aventuriers se dirigent vers le même but. Si Molière vivait encore, Fronsac lui fournirait une mine féconde d'intrigues amoureuses assorties d'une multitude de folies inédites. Je ne me propose point de suivre ce jeune seigneur dans les innombrables ramifications de sa carrière galante, je craindrais que la mobilité de mon style ne pût répondre à celle de ses expéditions... Je choisirai.

Une marquise que notre jeune roué n'a pu jusqu'à ce jour compromettre assez pour que son nom soit divulgué, fut trouvée il y a quelques jours sur les genoux de Fronsac par un mari bénévole. Le désordre, quoique peu apparent au premier coup d'œil, était cependant presque complet, et la dame jeta un grand cri.

« Vous avez beau vous défendre, madame, dit l'amant audacieux sans se déconcerter, nous avons fait une gageure, j'avais parié dix louis contre un baiser, vous avez perdu, il faut payer; j'en fais juge M. le marquis.

— De quoi s'agit-il, demanda le mari d'un ton un peu sérieux, et quel est l'objet du pari?

— Une énigme dont madame soutenait que je ne trouverais pas le mot, se hâta de répondre Fronsac en retenant toujours la marquise sur ses genoux.

— Eh bien! ce mot? reprit le survenant.

— Je l'ai deviné : c'est *cornu*... La chose n'est pas douteuse ainsi... Et l'homme à l'énigme travaillait en sous œuvre à remettre tout dans l'ordre.

— Ah! ma foi, madame, poursuivit le marquis, M. de Fronsac a raison... vous devez vous acquitter.

— C'est une tyrannie, objecta la parieuse, qui feignait de se défendre encore, afin de faciliter la réparation.

— Du tout, madame, du tout, dit avec résolution l'arbitre, la bonne foi veut que vous soyez embrassée, et vous le serez, affirma-t-il en tenant la tête tandis que le duc prenait le baiser.

— C'est indigne! s'écria la marquise en se levant avec précipitation... tous les hommes s'entendent comme larrons au marché.

— Oh! mais, ajouta l'honnête mari en se frottant les mains, quand je me mêle d'une affaire, il faut que j'en sorte victorieux. »

En effet, le marquis venait d'avoir le front orné d'un nouveau laurier.

L'héroïne de cette aventure n'est pas la seule maîtresse qu'ait Fronsac au moment où j'écris. Madame de Villeroi, belle-fille du maréchal, est inscrite au nombre de ses conquêtes. Le vieux général, qui a du moins appris dans ses nombreuses campagnes l'art de découvrir les ruses de guerre, s'étant aperçu des intrigues de sa bru, la relégua le mois dernier derrière la grille d'un couvent près de Paris. « Il y a deux partis à prendre, dit alors Fronsac à un de ses » amis, qui courtisait une pensionnaire renfermée dans la même » communauté, tenter l'escalade ou s'introduire par subtilité. » Nos deux étourdis, ayant choisi le dernier moyen, se présentèrent un beau matin au parloir déguisés en abbés, et vieillis par des perruques à moitié blanches. On introduisit chez l'abbesse les deux vénérables ecclésiastiques, qui s'étaient annoncés comme revenant d'un pèlerinage au saint sépulcre, sans savoir encore où cela pourrait les conduire. Ils se trouvèrent bientôt environnés de toutes les sœurs, et les pensionnaires furent contraintes de venir se sanctifier aux récits des pieux voyageurs. Des hommes instruits ne sont jamais embarrassés pour discourir sur Jérusalem, le Jourdain, le Calvaire, etc. Mais la curiosité des religieuses n'est pas facile à satisfaire; *c'est*, comme tout autre désir de nonne, *un feu qui dévore*. Après les récits, ces dames voulurent des moralités en forme de sermon... Cela devenait plus embarrassant. L'ami de Fronsac, capitaine des gardes de son métier, avait l'esprit peu propre à l'éloquence sacrée; on l'eût vu courir de gaieté de cœur sur une batterie, mais il pâlit au seul mot de sermon. Quant au duc, dont l'imagination est flexible et la mémoire ornée, il se hâta de répondre en se croisant les bras sur la poitrine :

« Que votre volonté soit faite, mes sœurs, nous tâcherons de vous satisfaire.

— C'est-à-dire vous tâcherez, confrère, dit l'autre galant, car moi vous savez que le ciel ne m'a pas favorisé du précieux don de sa parole.

— Oui, reprit Fronsac, mon collègue a l'élocution peu libre... Il est affligé du filet.

— C'est une grande incommodité, dit l'abbesse; plusieurs de nos sœurs en ont été atteintes, et cela faisait leur désespoir.

— Je le conçois, répondit le capitaine en souriant.

— Mais, poursuivit la supérieure, le médecin de la maison a opéré ces dames avec une merveilleuse dextérité... Eh! mais, j'y pense, le docteur demeure à notre porte... et si monsieur l'abbé voulait, ce serait l'affaire d'un moment.

— Merci, ma mère, grand merci! se hâta d'interrompre l'ami de Fronsac en l'envoyant d'intention à tous les diables; nous sommes attendus dans vingt communautés, et je n'ai pas le loisir de penser à cette incommodité... j'y songerai plus tard.

— Monsieur l'abbé, nous vous écoutons; » dirent alors les bonnes religieuses en resserrant le cercle qu'elles avaient formé autour du hardi Fronsac.

Je ne sais pas ce que put dire ce missionnaire improvisé; mais toutes les sœurs, vieilles ou jeunes, furent dans l'enchantement. Jamais, disaient-elles, les pieuses exhortations ne leur avaient offert autant d'onction, autant de grâce, autant de charmes persuasifs. On entendait dans la salle un bourdonnement d'admiration qui eût satisfait pleinement l'amour-propre de l'orateur, s'il n'eût été plus occupé en ce moment à se déclarer à madame de Villeroi; tandis que son ami, malgré la présence du filet, exposait avec volubilité ses projets à sa maîtresse. Tout cela, néanmoins, ne pouvait conduire loin nos prétendus abbés, si la fortune des amants ne fût venue à leur secours; mais elle y vint. Quand le brouhaha admiratif eut cessé, l'abbesse, tirant Fronsac dans l'embrasure d'une croisée, réclama l'intervention de son éloquence pour un objet plus spécial.

« Nous avons ici, lui dit-elle, une jeune dame appartenant à ce qu'il y a de mieux à la cour... Sa famille me l'a envoyée par mesure de prudence... Elle est jeune, elle est belle, et vous concevez, monsieur l'abbé...

— Oui, oui, ma mère, répondit le duc en levant les yeux au ciel, les dangers du monde, la crainte des séductions du malin...

— Encore plus que cela, monsieur l'abbé; je crois que le péché était accompli.

— Accompli!... Hélas! en quel temps vivons-nous!

— Et je voudrais qu'un saint homme comme vous fît rentrer doucement cette pécheresse en elle-même.

— Ah! je comprends... une mercuriale en bonne forme, une peinture forte des horreurs du péché... un tableau déchirant de la punition éternelle.

— C'est cela, l'abbé, c'est cela même... Tenez, ajouta la supérieure en montrant madame de Villeroi, voilà la dame en question.

— Soyez tranquille, je me charge de faire la leçon complète... Mais, vous concevez, cela ne peut avoir lieu devant toute la communauté... Il ne faut jamais humilier les pécheurs que l'on peut corriger.

— Non, sans doute, et vous entretiendrez cette dame en particulier... cela va sans dire.

— Ah! ma mère, encore un mot, car la confiance dont vous m'honorez réclame toute la mienne. Vous avez aussi, comme pensionnaire, mademoiselle de...[1]; on m'en a parlé lors de mon passage à Paris. Cette jeune personne donne de sérieuses appréhensions à sa famille... Si nous profitions de l'occasion pour lui faire une vigoureuse semonce?

— J'y consens de tout mon cœur; mais vous aurez assez à faire avec la dame.

— Je le sais bien; aussi pensé-je que mon confrère pourrait se charger de mademoiselle de ***. Et, certes, elle y gagnera : c'est dans la semonce qu'il excelle, lui...

— Vraiment! voilà donc qui va pour le mieux... Attendez un mo-

[1] Il y a ici une note dans le manuscrit : madame de B***, contemporaine de Fronsac, y dit qu'elle sait le nom de la demoiselle, mais qu'elle le tait, afin de ne pas nuire à l'établissement d'une jeune personne de qualité.

ment ; je vais préparer ces dames à l'entretien : j'ai l'heureux pressentiment qu'elles s'y prêteront.

— Je l'espère aussi.

Pendant que l'excellente supérieure disposait sans peine, comme on le pense bien, les deux pensionnaires à recevoir ce quelle appelait les *avis* des sages missionnaires, Fronsac instruisait le capitaine de l'heureuse aubaine qui leur advenait.

Bientôt le double entretien eut lieu, Fronsac et son ami, après l'avoir prolongé autant qu'ils avaient pu, quittèrent leurs belles, dirent à l'abbesse que les deux pécheresses étaient parfaitement converties, sortirent du couvent comblés de bénédictions, rejoignirent leur chaise, qui les attendait au coin d'un petit bois, et retournèrent à Paris en riant aux éclats.

Le lendemain le duc et le capitaine des gardes ne trouvaient pas assez d'échos pour répéter cette aventure, dont pourtant ils ne nommèrent pas les héroïnes. L'archevêque de Paris, informé de cet événement scandaleux, adressa de vives réprimandes à l'abbesse, qui s'excusa comme elle put, et promit qu'à l'avenir elle choisirait mieux les convertisseurs.

M. de Villars, déjà loin de la jeunesse, épousa mademoiselle de Varangeville, fille d'un président à mortier au parlement de Rennes, qui, flatté de s'allier à un maréchal de France, ne regarda pas à l'âge de son gendre. Dans les premiers temps de son mariage, madame de Villars s'enivra de l'illustration de son époux ; mais elle était jeune, fortement constituée, et elle ne tarda pas de s'apercevoir que cette sorte d'ambroisie ne pouvait lui suffire. Fronsac était infiniment moins habile que le maréchal dans l'art de la guerre, mais cet art-là importait d'autant moins à la duchesse qu'elle avait acquis en ménage l'intime conviction que deux espèces d'héroïsme sont incompatibles. La réputation du jeune duc sonnait donc beaucoup plus heureusement à l'oreille de cette dame que la renommée du vieux, et l'on assure qu'elle voulut s'assurer, un beau jour, si cette réputation n'était pas usurpée. Le désir curieux de la maréchale fit apparemment du bruit, car l'avis en vint jusqu'à son mari : ce qui laisse sous-entendu que toute la cour le savait. Le vainqueur de Denain, rencontrant d'ailleurs très-souvent Fronsac chez sa femme, lui dit un soir de la semaine passée : « Ecoute donc, j'ai bien voulu te montrer ton métier, » tu as été mon aide de camp à l'armée, mais je ne me soucie pas du » tout que tu le sois ici. » Le jeune duc voulut se répandre en protestations négatives : « Ah ! oui, je connais cela, reprit Villars, » ce sont vos chemins couverts, vos batteries masquées, à vous autres » galants. En tout cas, si tu n'aimes pas ma femme, c'est donc elle » qui t'aime, car elle me parle continuellement de toi. Mais tout beau, » pendant que je vais aller négocier la paix à Rastadt avec Eugène » ne va pas, toi, me faire la guerre à Paris... De la modération, s'il » vous plaît, monsieur, de la modération ! »

Villars et Eugène signèrent le 6 mars, à Rastadt, la paix entre Louis XIV et l'empereur. Le choix de ces grands hommes offre le premier exemple, dans les annales modernes, de deux généraux à peine sortis de la lice où ils avaient combattu l'un contre l'autre, et qui vinrent s'asseoir au même bureau pour traiter au nom de leurs souverains. Le maréchal de France, sentant ce que sa première entrevue avec le vicaire général de l'Empire pouvait avoir de délicat, lui dit en l'abordant et en lui tendant la main : « Monsieur, nous ne » sommes point ennemis ; vos ennemis sont à Vienne, les miens sont » à Versailles. » Cette franchise plut au prince ; et l'estime la plus profonde ayant présidé aux conférences, Louis XIV eut à se louer des résultats plus qu'il ne devait s'y attendre. Le prince de Savoie éloigna des pourparlers, comme une véritable dérision, les prétentions de l'empereur son maître sur la monarchie espagnole, à une époque où Philippe V demeurait paisible possesseur de cet Etat. Mais toutes les possessions assurées à Charles VI par le traité d'Utrecht lui furent maintenues à Rastadt. Louis XIV resta maître de Strasbourg et de Landau, qu'il consentait à rendre une année plus tôt. Il conserva les fortications d'Huningue et de Brisach, qu'il avait offert de raser. Et la réintégration des électeurs de Bavière et de Cologne fut confirmée.

Après la conclusion du traité on frappa, à Rastadt même, une médaille faisant allusion à l'entrevue des deux grands hommes ; leurs têtes s'y trouvent face à face, entourées de cette légende : *Olim duo fulmina belli* ; on lit au revers : *Nunc instrumenta quietis. Rastadt*, 1714. On voit sur ce même revers deux épées entourées de branches d'olivier, un casque pour écritoire, et un amour tenant une plume... Cette dernière allégorie a été interprétée [illegible] la malignité : elle a dit que l'amour c'était Fronsac prêt à écrire au maréchal de rester quelque temps encore en Allemagne pour la *quiétude* particulière de madame de Villars.

Le prince de Savoie et son vainqueur se sont séparés avec les témoignages d'une vénération réciproque ; mais il est peu probable qu'Eugène ait chargé Villars de dire à Louis XIV « qu'il embrassait » ses genoux, qu'il éprouvait un vif regret *d'avoir été forcé* de faire si » souvent la guerre contre lui, et qu'il le suppliait d'accepter son » respect. » J'ai rapporté ailleurs combien le prince de Savoie avait, encore dans les dernières années de la guerre, l'âme ulcérée des injures personnelles que lui fit jadis Louis XIV, toute l'Europe sait que ce général retarda autant qu'il le put la conclusion de la paix ; et s'il contribua enfin lui-même à la rétablir, c'est qu'il sentit que dans des hostilités où l'empereur serait seul opposé à Louis XIV, le généralissime du premier aurait peu de gloire à acquérir, tandis qu'il pourrait en perdre beaucoup. J'ajouterai, toutefois, que le fils de madame de Soissons est peut-être le seul homme dont l'éloignement pour Louis XIV ait été constant. Nous avons vu tour à tour les ennemis de ce prince, auquel la nature accorda une grandeur indéfinissable, tomber à ses genoux après avoir longtemps bravé ou ses armes ou son pouvoir.

Il s'est élevé dernièrement une question financière d'un singulier genre : Marie de Modène, veuve de Jacques II, reçoit de l'Angleterre une pension que l'honnête Dangeau appelle un *douaire*, parce qu'il veut relever tout ce qui appartient aux grands, mais qui n'est en effet qu'un secours annuel accordé par la commisération, attendu que la veuve d'un roi détrôné ne peut, aux yeux du gouvernement de la Grande-Bretagne, avoir droit au bénéfice que les lois anglaises accordent aux douairières des souverains morts sur le trône. Ce secours fut longtemps payé à la reine sous un nom supposé qu'elle signait pour donner quittance ; mais des difficultés s'étant élevées à cet égard dans les comptes, on a voulu exiger cette année que Sa Majesté donnât un reçu en son propre nom... A cela cette princesse voit un obstacle bien autrement réel : il faudrait, pour satisfaire à cette formalité, qu'elle reconnût la souveraineté de la reine Anne, usurpation criante qui ne présente de tolérable que le payement des arrérages de la pension. Les choses sont restées plus de deux mois dans un *statu quo* très-préjudiciable à l'activité des cuisines de Saint-Germain ; enfin, grâce à l'intervention du marquis de Torcy, la difficulté financière est aplanie. Ce ministre reçoit la somme destinée à Marie de Modène, en donne quittance diplomatique à l'Angleterre, et la veuve de Jacques II délivre à son tour un récépissé à M. de Torcy. Que de subtilités, bon Dieu ! pour ménager les vanités de la terre !

Louis XIV n'a plus qu'un petit-fils ; le duc de Berry est mort à Marly le 4 mai, sans maladie, sans cause apparente, au sein de la plus robuste santé. Mais les explications ne manquent jamais à la cour, pays où la vérité est le plus rare de tous les biens. Le prince a, dit-on, avoué au père de la Rue, son confesseur, qu'étant à la chasse quelques jours avant celui où il parlait, il s'était rompu une veine dans l'estomac en voulant retenir son cheval qui avait fait une grande glissade. Son Altesse croyait même que sa poitrine avait porté avec violence sur le pommeau de la selle, et que telle était la cause de sa mort. Quand le prince eut cessé de parler, il prit le crucifix que tenait son confesseur, le baisa plusieurs fois ; puis, ayant appuyé sur son cœur l'image du Sauveur, il expira dans cette attitude... La cour portera le deuil deux mois.

Personne dans le monde ne croit à l'accident de la glissade et du pommeau de la selle : c'est bien, selon le bruit général, dans les forêts et le jour indiqué par le duc de Berry qu'il rencontra la mort ; mais elle s'offrit, dit-on, à lui sous un autre aspect... Je me rends ici l'écho de la renommée. Le duc avait poursuivi longtemps un loup ; il avait chaud et éprouvait une soif ardente, lorsqu'il rejoignit la duchesse sa femme, qui suivait cette chasse.

« Vos gens, madame, auraient-ils sur eux quelque boisson, quelque liqueur? dit-il à la princesse en l'abordant.

— Oui, monsieur, j'ai toujours avec moi d'un ratafia exquis, répondit madame de Berry en présentant à son mari une petite bouteille recouverte de maroquin rouge.

— Ah ! donnez, reprit le malheureux prince saisissant cette bouteille avec avidité.

— Comment trouvez-vous cette liqueur? demanda la duchesse.

— Fort bonne en effet, répondit M. de Berry en rendant à sa femme le flacon vide.

— Bonne chasse donc, » ajouta la duchesse ;... et elle s'éloigna au galop.

Voilà ce qui se répète partout. Faut-il croire à l'exactitude de cette version générale? Doit-on la faire rapporter à l'exclamation que laissa échapper la princesse le jour du coup de pied de Rambouillet en se touchant le cœur?... *L'empreinte est là*... Ce ne sera pas moi qui prononcerai.

La mort du duc de Berry, plus subite encore que celle des autres princes, a réveillé toutes les calomnies débitées en 1712 contre le duc d'Orléans. Dans l'opinion de ses ennemis la duchesse de Berry, sa fille, fut armée par lui du [illegible] con recouvert de maroquin rouge, qui, dit-on, versa dans le sein du petit-fils de France une liqueur empoisonnée. La vengeance d'une princesse profondément blessée d'une punition brutale ne suffirait pas, aux yeux de la coterie Maintenon, pour expliquer cette catastrophe, c'est le déshonneur de Philippe lui-même qu'il lui faut ; il le lui faut surtout en ce moment, et nous saurons bientôt pourquoi. Or il est important de se rappeler que la cour de France a placé près de celle d'Espagne une sentinelle vigilante, toujours prête à prévenir le cabinet de Versailles des

écarts contre ses intérêts que pourrait faire celui de Madrid. Mais la princesse des Ursins n'est pas seulement l'illustre espionne de Louis XIV, madame de Maintenon trouve encore en elle une correspondante assidue, un agent fidèle de ses desseins secrets. C'est donc cette femme dévouée, au moins en apparence, au vieux monarque et à sa favorite, qui dépêcha dernièrement en France, avec un mystère affecté, M. de Chalais, dont le voyage, tout mystérieux qu'il était, fut connu de tout le monde, parce que l'on voulait la publicité tout en ayant l'air de rechercher le secret. M. de Chalais passa à deux lieues du château où se trouvaient son père et sa mère sans les voir. Cet envoyé poursuivit en toute diligence sa route vers le Poitou. Arrivé dans la petite ville de Bressuire, il se rendit au couvent des cordeliers, et s'y empara d'un moine de moyen âge, qui, selon la chronique, dit, en se voyant arrêté : « Je suis perdu! » On voit que les rapports de l'expédition *secrete* sont bien circonstanciés. M. de Chalais, continuant ses fonctions d'archer, conduisit le cordelier dans la prison de Poitiers. L'envoyé de madame des Ursins se rendit ensuite à Paris; M. de Torcy le mena une après-dînée dans le cabinet du roi à Marly, M. de Chalais y demeura une demi-heure en tiers avec Sa Majesté et le ministre. Dès le lendemain, un redoublement de calomnies et de vociférations éclata contre M. le duc d'Orléans. On venait d'arrêter, s'écriait-on de toutes parts, l'instrument de tous les empoisonnements ordonnés par ce prince; c'était un cordelier de Bressuire qu'on amenait, pieds et poings liés, à la Bastille, et dont les déclarations en justice allaient jeter le plus grand jour sur les crimes du neveu de Louis XIV. Ces bruits, habilement colportés, se répandirent bientôt dans toutes les provinces et même à l'étranger. L'Europe retentit de l'horrible nouvelle que Philippe d'Orléans avait fait périr nos princes; on répéta hautement partout que le reste du sang des Bourbons ne tarderait pas de couler sous ses mains, et qu'il le poursuivrait jusque sur le trône d'Espagne. Louis XIV ne prit aucun soin pour démentir les calomniateurs, il les écouta parler avec une sorte de complaisance; disons plus, il applaudit à leurs discours.

Cependant le moine de Bressuire, que personne n'a vu, dont le nom n'a jamais été prononcé hors de l'enceinte de la Bastille, fut interrogé, non pas en justice comme on l'avait annoncé, mais par le seul d'Argenson, qui ne rendit compte qu'au roi de l'interrogatoire de ce prisonnier. Si le public réfléchissait, il eût suffi de ces dispositions maladroites pour l'éclairer sur ses injustes accusations; M. le duc d'Orléans l'espérait, l'évidence de suppositions si mal soutenues lui fit garder le silence au milieu de ce torrent d'injurieuses imputations. Il vit en souriant de pitié tous les courtisans s'éloigner de lui; mais il ne remarqua pas sans plaisir que M. d'Argenson, qui évidemment devait connaître le fond des choses, ne cessa point de venir au Palais-Royal.

Le duc de Vendôme.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

LE

PANTHÉON POPULAIRE.

DIX-HUITIÈME SÉRIE.

CHRONIQUES DE L'OEIL-DE-BOEUF.

SECONDE PARTIE.

PARIS, TYPOGRAPHIE HENRI PLON
RUE GARANCIÈRE, 8.

CHRONIQUES
DE
L'OEIL-DE-BOEUF

DES PETITS APPARTEMENTS DE LA COUR ET DES SALONS DE PARIS

SOUS LOUIS XIV, LA RÉGENCE, LOUIS XV ET LOUIS XVI

PAR

G. TOUCHARD-LAFOSSE

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DU RÈGNE DE LOUIS XIII

ILLUSTRÉE

PAR JANET-LANGE.

SECONDE PARTIE.

PARIS,

GUSTAVE BARBA, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

8, RUE CASSETTE.

Toute traduction ou contrefaçon est interdite en France et à l'étranger. (Propriété de l'Éditeur.)

CHRONIQUES DE L'ŒIL-DE-BOEUF.

CHAPITRE XLIV.

(SUITE.)

Les princes légitimés appelés à la couronne. — Inductions tirées de cette disposition. — Pontchartrain refuse de sceller l'édit. — Les sceaux sont remis à Voisin. — Le comte de Toulouse ; son portrait. — Testament du roi. — Harangue de Sa Majesté. — Le testament du roi placé dans la muraille d'une tour du palais. — M. du Maine et la régence; le chat et l'oiseau. — Conférences nocturnes d'Anne et de Jacques III. — Mort de la reine Anne. — Georges Ier lui succède. — Les promenades du cours à minuit. — La chasse aux belles. — Fières paroles et soumission effective. — Traité de Baden. — Siége de Barcelone; tableau. — Fronsac et la blonde miroitière. — Madame Renaud. — La nuit coupée. — Scène matinale. — Coup de théâtre pittoresque. — La petite maison. — *Trio*. — Le livre et l'épingle. — Le point de vue du cabinet. — Tardif amour de Louis XIV pour ses sujets. — Le peuple *gros et gras*. — La bulle *Unigenitus*. — *Nexus* de Crébillon. — Les morts et les blessés. — La vengeance ignorée du vengeur. — Mort de Marie-Louise, reine d'Espagne. — Le duc de Beauvilliers. — Réminiscence sur le maréchal ferrant de Salon.

Au moment où l'indignation contre le duc d'Orléans était européenne, parut un édit portant *que les princes légitimés étaient appelés* A LA COURONNE, *et même leurs enfants*, A DÉFAUT *des princes légitimes du sang*. Qu'ils se montrent aujourd'hui les hommes qui depuis deux ans versent à pleines mains le fiel de la calomnie sur un prince dont la conduite publique, les exploits guerriers, la physionomie ouverte et le regard assuré eussent dû garantir suffisamment la réputation! Qu'ils osent nier que l'édit arraché à la vieillesse de Louis XIV, cet édit qui vient de porter l'étonnement dans toute l'étendue de la chrétienté, ne doive détourner soudain des soupçons trop longtemps égarés sur Philippe d'Orléans, et les reporter avec des probabilités plus démonstratives sur un prince dont le but paraît enfin à découvert!... Je m'arrête; il n'est pas en Europe un être sensé qui ne puisse résumer clairement toutes les brigues que la coterie Maintenon a sourdement tissues à dater de la mort du Dauphin, et qui n'en déduise une conséquence aussi favorable au duc d'Orléans que sévère envers le duc du Maine. *La couronne aux princes légitimés, à défaut de princes légitimes*... Ces termes de l'édit sont une explication terrible des événements passés; elle est infaillible, elle sera générale... Ajoutons que Louis XIV, en voyant frapper sa famille par des mains cachées, en déplorant sincèrement, quoique avec trop peu de sensibilité, la perte de ses enfants, laissa flatter deux de ses penchants favoris : la haine qu'il porte au duc d'Orléans, et le désir de légitimer complétement ses fils naturels. Tels sont les deux points auxquels s'est rattachée l'adresse de madame de Maintenon et l'ambition de son protégé, ambition recouverte des dehors d'une feinte indolence; on voit aujourd'hui le résultat de tant de ruse, de tant de perfidie.

Le duc d'Orléans régent.

Le parlement, par une condescendance digne de sa servilité habituelle, a enregistré le 2 août l'étrange édit de légitimation sans le moindre obstacle, sans la plus brève remontrance : « Ce corps *s'en rapporte entièrement*, a-t-il dit, *à la sagesse du roi*. » Dix-neuf pairs ont donné leur voix à l'enregistrement, les princes du sang étaient du nombre; à l'exception de M. le duc d'Orléans, qui n'a pas même assisté à la séance. Mais il manquait une formalité à l'édit : c'était l'apposition des sceaux; le roi ne put l'obtenir de M. de Pontchartrain, chancelier de France. « Non, sire, répondit ce digne magistrat, je puis et je dois sacrifier ma vie pour le service de Votre Majesté, mais non pas mon honneur. » Il déposa les sceaux et se retira. Il est presque superflu de dire que M. Voisin succédera au chancelier scrupuleux, c'est une créature de madame de Maintenon.

Une ordonnance qui a suivi de près l'enregistrement de l'édit porte que les princes légitimés peuvent dès ce moment prendre le titre de princes du sang, et que toute distinction entre les uns et les autres a cessé.

Comment la cour a-t-elle pris ces dispositions d'hérédité, si contraires aux idées généralement reçues, non-seulement pour les races royales, mais encore pour toutes les classes de la société? La soumission des courtisans est générale; mais point de félicitations : c'est la première fois que les complaisants de Versailles reculent devant une obligation servile... Le maréchal de Villeroi lui-même s'est tu. Il y a plus, le comte de Toulouse se montre presque affligé de la vaste perspective qui s'ouvre devant lui; il en parlait l'autre jour avec une sorte de chagrin à M. de Valincourt. « Vous avez raison, monseigneur, répondit ce gentilhomme, voilà une couronne de roses; mais ne sera-ce pas une couronne d'épines quand les fleurs en seront tombées? »

J'ai dit peu de chose encore de M. le comte de Toulouse, et la raison de mon silence est dans la vie à peu près obscure que mène ce prince d'une extrême simplicité. Le second fils du roi et de madame de Montespan est un homme d'honneur dans toute l'étendue du mot : droit, équitable, exempt de vices, il apporte dans toutes les relations une franchise et une générosité qui le font rechercher de tous les honnêtes gens : M. de Toulouse n'est donc pas apprécié par la multitude des courtisans. On pourrait le comparer au milieu d'eux à une pièce d'or pur en circulation avec des pièces de mauvais aloi. Ce bon prince vit loin de toute faction, étranger à tout parti; il est en défiance de toute coterie, et travaille assidûment à rester en dehors des intrigues. C'est en quelque sorte le soin exclusif qui l'occupe; et si l'on peut lui reprocher quelque chose, c'est une réserve, une timidité outrée, visant à l'apathie absolue. Du reste le comte de Toulouse a de la valeur, de la résolution à la tête des armées navales : c'est un marin distingué. On dirait qu'il y a dans ce seigneur deux individus distincts : l'homme du monde et l'homme de guerre. Le premier est doux, affable, poli; sa figure est toujours empreinte

d'un sourire bienveillant. Mais dès que l'amiral de France a mis le pied sur un vaisseau, ses traits, naturellement nobles, prennent une imposante gravité; son œil s'anime, son accent se renforce, ses expressions acquièrent de l'énergie, sa volonté se raffermit. Le comte de Toulouse paraît grandi dans toutes ses qualités : sur terre, c'était un homme aimable; sur les gouffres de l'Océan, c'est un général à la hauteur de son rude métier.

Le 27 août au matin M. de Mesmes, premier président, et M. d'Aguesseau, procureur général du parlement, mandés à Versailles par le roi, s'y rendirent à l'issue de la messe. Louis XIV les reçut dans son cabinet, où personne n'entra avec eux. « Messieurs, leur dit-il » d'un ton assez brusque en leur remettant un gros paquet cacheté » de sept sceaux, voici mon testament. Il n'y a qui que ce soit au » monde que moi qui sache ce qu'il renferme; je vous le remets pour » le déposer au parlement, à qui je ne puis donner un plus grand » témoignage de confiance. L'exemple des rois mes prédécesseurs, » celui de mon père particulièrement ne me laissent pas ignorer ce » que celui-ci pourra devenir. Mais on[1] l'a voulu, on ne m'a pas laissé » de repos quoi que j'aie pu dire... Eh bien donc, j'ai acheté ce re- » pos... Prenez-le, emportez-le, il deviendra ce qu'il pourra, au » moins je serai tranquille et je n'en entendrai plus parler... » A ces derniers mots, que le roi accompagna d'un coup de tête fort sec, il tourna le dos aux deux grands officiers du parlement, et, passant dans un arrière-cabinet, les laissa stupéfaits et du ton de sa harangue et surtout de sa terminaison.

Louis XIV, en disant que lui seul était informé du contenu de son testament, avait légèrement blessé la vérité; personne n'ignore que madame de Maintenon, le duc du Maine et le Tellier en connaissent d'autant mieux les dispositions, qu'ils les ont, sinon dictées, du moins inspirées. Et puis, je ne saurais trop le dire, les mystères de cour sont transparents.

M. le duc d'Orléans est initié déjà aux clauses testamentaires, qui lui ont été révélées, dit-on, par le marquis de Torcy et par M. Blouin l'un des premiers valets de chambre. Son Altesse Royale, loin d'avoir intérêt à cacher les volontés royales consignées dans le testament, s'attache à les divulguer, parce qu'elles lui semblent un déni de justice contre lequel on ne peut trop faire prononcer l'opinion publique. Je sais donc de bonne source que le testament ne fait de Philippe d'Orléans qu'un mannequin du conseil de régence, la véritable autorité est déférée au duc du Maine. Il aura la garde du jeune roi, la direction de ses études, celle de sa conduite; il veillera à sa *conservation* et exercera toute autorité sur les officiers de sa garde, ainsi que sur toute sa maison. M. le maréchal de Villeroi, nommé gouverneur du prince, rendra compte de ses fonctions à M. le duc du Maine, et recevra journellement ses ordres, que personne ne pourra changer. Le bâtard de Louis XIV prendra le titre de *surintendant* de l'éducation du roi. Or, quand il serait vrai, comme les défenseurs du testament le prétendent, que la charge de M. du Maine n'attenterait en rien aux prérogatives politiques du régent, le partage seul de l'autorité suffirait pour nuire aux intérêts de la couronne et de la France. Motivé par une précaution injurieuse au duc d'Orléans, ce partage est d'ailleurs intolérable; ce prince a juré hautement qu'il n'accepterait point une régence mutilée, et qu'il travaillerait, quand il en serait temps, à faire rétablir ses droits conformément aux lois de la monarchie.

Nonobstant ces protestations verbales, le testament, d'après un édit de dépôt du 30 août, a été remis au parlement. Cet acte est placé dans un trou creusé dans l'épaisseur de la muraille d'une tour du palais. Une grille de fer et une porte garnie de trois serrures referment cette ouverture.

On prétend que tandis qu'on voit M. le duc d'Orléans agir activement pour se mettre au-dessus des clauses testamentaires du roi, M. le duc du Maine s'amuse à traduire l'*Anti-Lucrèce*; ce qui aurait fait dire à la duchesse : « Monsieur, un beau matin vous trouverez » en vous éveillant que vous êtes de l'Académie, et que M. d'Or- » léans a la régence. » M. le duc du Maine sait mieux son métier d'ambitieux que sa femme ne se l'imagine; mais il l'exerce en jésuite. Jamais il ne s'est autant occupé en effet de ce qu'il néglige en apparence. Il me semble voir un chat guettant un oiseau : l'animal rusé détourne négligemment les yeux de sa proie, et c'est dans ce moment même qu'il se prépare à mettre la griffe dessus.

Le roi apprit hier à son lever l'arrivée en Angleterre et le couronnement de Georges-Louis de Brunswick, duc de Hanovre, qui succède à la reine Anne, morte le 12 août. Il s'est répandu des bruits singuliers sur les derniers instants de cette princesse. On assure qu'elle travaillait depuis quelque temps à rétablir Jacques III sur le trône d'où la mort allait la précipiter. On va jusqu'à ajouter que cet illustre proscrit, dont la tête fut mise à prix par cette même souveraine, était le mois dernier à Londres dans le plus grand secret, et que la nuit il conférait avec elle au fond de son appartement de Saint-James tandis qu'on le croyait profondément endormi dans le palais silencieux de Saint-Germain.

Si le prétendant, dit la même version, eût consenti à abjurer le catholicisme, ce dont la reine sa sœur le suppliait en caressant cette tête qu'elle promit autrefois à l'échafaud, la couronne pouvait orner encore le front d'un Stuart; mais Jacques, grand au moins dans sa croyance, s'était refusé avec horreur à l'apostasie... Il revint en France mouillé des pleurs de tendresse de la reine Anne, et la maison de Hanovre règne sur les Anglais.

Je me suis souvent récriée contre l'envahissement des goûts italiens; celui que je vais citer n'est que bizarre : cela ne vaut pas la peine de se fâcher. Depuis le commencement de l'été, qui, cette année, est fort chaud, il est du meilleur ton d'aller se promener au cours à minuit. Une longue file de carrosses remplit les allées de cette promenade; les laquais montés derrière étant munis de flambeaux, cette ligne mobile de lumières produit un coup d'œil curieux. Dans les contre-allées une multitude de boutiques offrent des rafraîchissements de toute sorte, des friandises de toute espèce, dont le débit est considérable. Pendant que les promeneurs d'un âge mûr se bornent à suivre en voiture les allées la jeunesse folâtre se perd sous les arbres des Champs-Elysées, où des félicités de plus d'une nature deviennent le partage de quelques êtres qui sont alors un peu plus que des ombres heureuses. Des orchestres établis dans les ronds-points invitent à la danse les jeunes gens plus amis de la gaieté que de la promenade sentimentale; souvent l'aurore aux rayons dorés a dissipé les ténèbres avant que le bal ait cessé, et les danseurs ne regagnent leurs maisons qu'au moment où le grand jour les avertit que, dans ce système d'habitudes renversées, il est temps d'aller dormir.

Tel est l'usage que Dancourt a mis en scène sous le titre de *Fêtes nocturnes du cours*, comédie avec prologue, musique et danse, qui ressemble assez aux petites saturnales à la mode. Mais on ne peut pas tout représenter au théâtre, et dans cette pièce la critique, finement gazée, supplée avec esprit au spectacle que l'auteur n'a pu montrer.

Tandis que beaucoup de nos jeunes seigneurs profitent des promenades du cours pour se livrer à une galanterie que protégent les ombres de la nuit, M. le duc d'Orléans, qui ne s'occupe pas exclusivement de ses droits à la régence, fait une guerre si active à toutes les beautés voisines du Palais-Royal, qu'aucune d'elles ne peut se flatter d'échapper à ses recherches. Tous les jours de nouveaux déménagements se remarquent dans la rue Saint-Honoré; des mères sauvent, en fuyant, l'honneur de leurs filles, qu'elles emmènent; des maris jaloux soustraient, en s'éloignant, les charmes de leurs femmes aux regards trop amateurs du prince; il ne reste aux environs que les jolies femmes de bonne volonté, et le quartier est loin d'être désert.

Un vieux axiome dit que pendant la paix il faut se préparer à la guerre. Louis XIV aurait bien voulu, pour son compte, se conformer à cet avis de l'expérience en faisant construire à Mardick quelque chose d'équivalent au port de Dunkerque, que les traités le forcent de combler. Mais les Anglais, qui sentent combien il est important pour eux que nos vaisseaux soient sans refuge dans la Manche, et surtout qu'ils n'aient pas un point de départ si rapproché des Royaumes-Unis, les Anglais ne se montrent pas disposés à souffrir cette petite escobarderie politique. Lord Stair, ambassadeur de Georges Ier, a demandé avec hauteur au roi l'explication des travaux de Mardick, lui déclarant que Sa Majesté Britannique regarderait comme une violation des traités l'établissement d'un port sur cette partie des côtes de France. Louis XIV, révolté du ton impérieux de l'Anglais, lui a répondu : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez » moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir. » Malgré ces belles paroles, le conseil a ordonné la suspension des travaux de Mardick. Un prince dont l'âme est grande peut parler bien haut dans son cabinet; mais il faut en définitive qu'il se soumette quand sa fortune est humble.

Lorsque la France rentre dans l'esprit des conventions d'Utrecht à l'égard du roi d'Angleterre, qui, s'il eût régné à l'époque du congrès, eût été le dernier à conclure la paix, quelques princes de l'Empire qui n'avaient pas encore posé les armes viennent d'accéder enfin à la pacification générale. Le prince Eugène et les comtes de Goës et de Seilern se sont rendus, au nom de ces souverains, à Baden, où le maréchal de Villars, le comte du Luc et M. de Saint-Contest ont représenté le cabinet de Versailles. Dans ce traité, conclu le 7 septembre, comme dans celui de Rastadt, les droits de Charles VI à la couronne d'Espagne ont été éludés. Ce monarque y a d'ailleurs renoncé par le fait, en ordonnant au prince de Staremberg d'abandonner la Catalogne; et ces droits seraient une vaine illusion, aujourd'hui que les révoltés catalans, las d'attendre les secours promis par l'Autriche, ont ouvert les portes de Barcelone au

[1] Il est aisé de comprendre ce que *on* signifie ici; à coup sûr ce n'est point le conseil du roi; ce n'est point non plus le parlement; ce ne sont pas davantage les ministres, ni aucun agent du système légal de gouvernement. Aux yeux de tous, il ne pouvait y avoir besoin de testament : à la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans avait la régence et remettrait le pouvoir à Louis XV parvenu à sa majorité; *on* doit donc s'entendre, comme on le verra bientôt, des gens qui voulaient donner la régence de fait au duc du Maine.

maréchal de Berwick. J'ai dit précédemment quels étaient les projets du peuple catalan en prolongeant la guerre civile sous la trompeuse bannière qu'ils semblaient élever au nom de Charles VI : ce fut l'esprit républicain dont j'ai parlé qui leur donna le courage de soutenir un siége de onze mois et soixante jours de tranchée ouverte. Le sentiment de la liberté peut inspirer une telle résolution; mais le fanatisme porta l'opiniâtreté des Barcelonais à son comble. Les prêtres, les moines, et jusqu'à des religieuses, bordèrent constamment les remparts de la ville assiégée; cinq cents ecclésiastiques périrent pendant le siége le mousquet à l'épaule et le crucifix à la main... Le dixième mois du blocus, un drapeau noir, arboré sur la plus haute tour de Barcelone, annonça que ses habitants voulaient s'ouvrir sous ses ruines un tombeau commun; et Berwick gémit d'être forcé de remplir sa tâche, même à ce prix. Enfin les troupes du roi d'Espagne, après un assaut général, pénétrèrent dans a place, dont la population, ayant son clergé en tête, défendit chaque rue, et, pour ainsi dire, chaque maison... Le maréchal, cessant de massacrer tant de braves gens, leur envoya une capitulation, qu'ils ne demandaient point; ils obtinrent la vie et leurs biens, qu'ils n'acceptèrent qu'en se réservant l'exercice ultérieur de leurs priviléges.

Les beautés de la cour sont devenues pour le duc de Fronsac le pâté d'anguilles du bon la Fontaine. « Toujours des princesses, des duchesses, des marquises, se disait-il un jour en parcourant à pied la grande rue du faubourg Saint-Antoine; toujours des diamants, de l'or, des robes de satin, c'est trop monotone, les soupirs patriciens m'ennuient. Tâchons de rencontrer dans ces quartiers éloignés quelque collerette de simple mousseline, quelque petit bonnet sous lequel se montrent un nez relevé, une brune prunelle; essayons de suivre dans quelque allée obscure une jupe écourtée, laissant voir un petit pied bien serré dans son soulier... » Fronsac disait encore, quand il aperçut à la porte d'une boûtique de miroitier la plus jolie blonde qu'il eût rencontrée de sa vie. Chevelure angélique, regard céleste, bouche de rose, taille d'Hébé et dix-huit ans environ : telle était madame Michelin, dont notre galant lut le nom au-dessus du magasin de glaces. « C'en est fait, s'écria l'inflammable gentilhomme, voilà celle que je cherchais; j'en raffole, j'en suis fou: il faut qu'elle m'appartienne avant l'expiration de la semaine.

Le soir même un valet fidèle et intelligent, limier de Fronsac, était établi dans un cabaret vis-à-vis le miroitier. Il apprit là tout ce qu'il voulait savoir : Michelin avait trente-six ans; la jolie blonde était devenue sa femme à peu près malgré elle, mais elle était sage et même dévote. Tous les jours régulièrement madame Michelin allait entendre au moins une messe à Saint-Paul. Jamais personne ne l'abordait ni en allant à l'église ni en revenant au logis, et, conclusion extrêmement rassurante, l'âge de son confesseur passait soixante et dix ans. Le duc fut très-satisfait de tous ces détails; mais il se voyait en présence d'une vertu armée de toutes pièces. Galant de cour, jamais il ne s'était trouvé en pareille situation; pour lui, les routes du plaisir avaient toujours été des chemins battus. L'aventure n'en devait être toutefois que plus piquante, Fronsac en fit l'objet de ses soins exclusifs. Il se rendit tous les jours à Saint-Paul; il ne manquait point d'y rencontrer la blonde miroitière, mais ses yeux étaient constamment attachés à son livre d'heures. L'assidu voisin s'évertuait vainement à tousser, à faire crier doucement sa chaise sur les dalles, ou bien encore à chanter faux quelques versets, rien ne pouvait distraire madame Michelin. Fronsac revit alors sa bibliothèque espagnole; elle lui apprit l'art d'entrer en relation avec une belle dévote, soit en lui offrant de l'eau bénite, soit en lui cédant un siége qu'on s'est attaché à rendre nécessaire, soit en lui soumettant une demande respectueuse sur un point de sermon. Le duc était parvenu, par l'emploi successif de ces moyens, à se faire apercevoir de l'adorable marchande, et elle devait avoir reconnu qu'il ne pouvait guère y avoir à Paris un plus joli homme que lui. Rarement une telle remarque est sans danger : les yeux de notre dévote n'étaient plus aussi obstinément fixés sur son livre, quelques regards dérobés se portaient de temps en temps vers le voisin; et celui-ci, caché derrière un pilier, avait plus d'une fois observé l'inquiétude de la miroitière lorsqu'il tardait à se placer près d'elle. Les principes de madame Michelin n'étaient nullement ébranlés, mais elle commençait à s'apercevoir que ses affections redescendaient vers la terre. « C'est peut-être, se disait-elle déjà, pour faire aimer l'homme que Dieu l'a fait à son image. » Les choses en étaient là, quand on apporta, un matin, sur les fonts baptismaux de Saint-Paul, un enfant dont la mère venait d'être blessée par un mari furieux... Cet accident établit quelques entretiens entre les fidèles. Fronsac profita de la circonstance pour lier conversation avec madame Michelin, qui, le jour-là, le quitta enchantée de l'avoir vu donner dix louis pour la pauvre blessée.

Le duc ne doutait déjà plus qu'il ne fût aimé, et cette assurance lui fut tout à fait acquise lorsque s'étant rendu chez le miroitier, sous prétexte d'acheter des glaces, le visage de madame Michelin rit, en le voyant entrer, la couleur d'une rose âgée d'une aurore. Michelin était absent, ce fut sa femme qui montra au duc les articles qu'il demandait... La dévote n'ignorait pas qu'elle parlait à un grand seigneur; elle ne pouvait pas ignorer davantage que ce grand seigneur soupirait pour elle : la beauté la moins expérimentée sait cela tout de suite... L'embarras, le respect, l'émotion portaient le trouble de l'intéressante blonde au dernier point.

« Ceci, monsieur le duc, disait-elle en touchant une glace, pourrait-il vous convenir?

— Beaucoup, madame, beaucoup... Le prix?

— Deux cents livres...

— Quoi! si bon marché?...

— Je me serais bien gardée de surfaire à monsieur le duc.

— Surfaire... impossible... tout ici est inestimable, répondit avec feu l'amoureux Fronsac en saisissant une main qui tremblait comme la feuille agitée par le vent du matin.

— Monsieur le duc est trop bon, reprit la jeune femme en dégageant ses jolis doigts... Puis, s'arrêtant devant d'autres glaces, elle ajouta : Voilà qui vous conviendrait peut-être mieux.

— Oui, je prends celle-ci, et puis celle-là, et ces deux autres.

— Il me semble que vous en vouliez moins...

— Maintenant, s'écria le duc avec une sorte de transport, je prendrais tout le magasin... il n'y a pas une glace où je ne vous aie vue. »

Je ne sais ce que madame Michelin aurait répondu, lorsque son mari rentra. C'était un homme franc, ouvert, loyal; il changea un peu les choix du duc, que ni ce seigneur ni la marchande n'avaient fait bons tant cet objet commercial se trouvait loin de leur attention lorsqu'ils s'en étaient occupés. Fronsac dit au miroitier qu'il venait d'acheter une maison de campagne aux portes de Paris, et qu'il lui rendrait service en se chargeant de le meubler. On conçoit que Michelin accepta avec plaisir; pour la jeune blonde elle rougit encore, sans doute par pressentiment.

Que dirai-je, enfin? la pauvre petite dame aimait Fronsac avec toute la ferveur d'une âme dévote que la créature distrait de l'amour du Créateur... Mais, loin de croire qu'elle pût trouver d'ineffables délices dans un commerce de sens que Michelin lui faisait haïr, le sentiment qu'elle vouait au duc était un culte de pure contemplation qui inonderait son cœur de félicités... Presque tout le charme fut détruit aux premières tentatives de Fronsac contre sa vertu, elle aperçut le but auquel cet amant audacieux tendait; et ce but, un époux le lui faisait abhorrer. La défense fut vigoureuse, sanglante même... des égratignures sillonnèrent le joli visage de Fronsac. Mais l'élève de Villars était formé aux assauts; il ne tarda pas de gagner beaucoup de terrain, et s'aperçut bientôt qu'il avait des intelligences dans la place... En effet, madame Michelin venait de découvrir en combattant qu'il pouvait y avoir en amour quelque chose de plus heureux que la contemplation... C'en était fait; l'occasion seule manquait, mais elle ne manqua pas longtemps.

Le duc, qui avait besoin d'éloigner Michelin, lui procura coup sur coup plusieurs ameublements à renouveler dans des châteaux où le miroitier était obligé de se rendre. Madame la maréchale de Villars, devenue l'amie de Fronsac, après avoir été un peu plus, s'empressa de donner sa pratique au bonhomme, pour faciliter charitablement le déshonneur de sa femme; et puis elle se plaisait à se faire expliquer par son jeune ami tout ce qui se passait entre lui et la jolie blonde. La duchesse riait aux larmes quand Fronsac lui disait que sa dévote éprouvait autant de remords qu'il y avait de lacunes dans la série des péchés; que ces fréquentes réminiscences du scrupule le mettaient quelquefois dans le cas de manquer d'arguments victorieux, et qu'il serait peut-être obligé d'abandonner madame Michelin à son repentir.

Jusqu'alors le duc avait reçu la miroitière à sa petite maison, meublée par le mari; mais un jour que cet honnête marchand devait coucher au château de la duchesse de Villars, Fronsac déclara à madame Michelin qu'il viendrait le soir remplacer l'absent. Il ne fallait pour s'assurer une sécurité parfaite qu'endormir une grosse fille de boutique âgée d'environ vingt ans, et dont la chambre touchait à celle de la miroitière... On craignait que la demoiselle n'eût le sommeil léger pendant une entrevue nocturne où le calcul des précautions serait difficile; la marchande reçut des mains de son amant un narcotique bien innocent, mais bien sûr, qui fut glissé au souper dans le verre de la grosse fille, et l'on fut tranquille.

Or je dois dire maintenant pourquoi Fronsac tenait tant à passer la nuit rue Saint-Antoine, car il ne se trouvait au domicile de Michelin aucun élément de bonheur que le duc n'eût déjà possédé à sa petite maison. Mais il avait remarqué chez madame Michelin une jeune et jolie brune nommée madame Renaud; c'était une voisine, une amie, une amie sincère même, comme on le verra bientôt. Elle était veuve, avait la physionomie animée, l'œil étincelant; la conquête semblait assurée. On glissa un soir une lettre, qui fut reçue et cachée avec empressement; elle annonçait qu'on irait en recevoir la réponse chez la veuve, logée dans la même maison que le miroitier. Fronsac y alla en effet en paraissant se tromper d'étage; et la réponse fut complète... Le veuvage mène quelquefois l'amour un train de poste. Mais notre roué craignait de ne pouvoir se tromper de porte une seconde fois, sans éveiller les soupçons de madame Michelin; il demanda à celle-ci le commencement d'une nuit, pour avoir occasion d'en accorder la fin à madame Renaud.

Madame Michelin trouva bien courte la moitié de séance que son amant lui donnait; il y avait en elle cette nuit-là une source inépuisable de remords; mais Fronsac lui dit qu'au lever du soleil il devait être à Versailles pour la chasse du roi; il quitta la désolée miroitière, monta un étage, et se trouva près d'une femme sans remords, mais qui n'en aimait pas moins les consolations. On ne songe pas à tout; Fronsac fut réveillé en sursaut par la vieille servante de madame Renaud, qui, ayant une clef de l'appartement de sa maîtresse, venait comme de coutume allumer son feu. Le duc, la tête cachée sous les draps, exprima à voix basse son inquiétude à la jolie brune sur la présence d'un témoin qui allait rendre sa retraite difficile. Madame Renaud le rassura en lui disant qu'elle allait envoyer sa cuisinière au marché, et que, pendant son absence, il aurait pour se retirer tout le temps nécessaire... et au delà, ajouta-t-elle, par une réflexion matinale de brune. La servante étant partie, Fronsac s'habillait diligemment. Tout à coup la clef tourne de nouveau dans la serrure, la porte s'ouvre... c'est madame Michelin... Qui pourra peindre la stupéfaction du duc, encore en caleçon, et celle de madame Renaud, sans jupe, à cet aspect inattendu? Ayant rencontré la vieille servante sur l'escalier, l'intéressante dévote l'avait priée de lui ouvrir l'appartement de sa maîtresse; elle venait engager son *excellente amie* à déjeuner avec elle. Le coup de théâtre était d'un genre tout à fait pittoresque... Ici, Fronsac, les yeux fixes, la bouche béante, tenant sa culotte d'une main immobile; là, madame Renaud rentrant avec précipitation dans son lit et jetant les draps par-dessus sa tête pour dérober sa honte. Près de la porte, madame Michelin, le visage pâle, la respiration haute, le sein agité; à côté d'elle, l'honnête servante la clef à la main, l'étonnement dans les yeux, un demi-sourire sur les lèvres, et disant sans doute tout bas: « Peste! madame n'est pas si veuve... »

Je passe sur les reproches, les larmes, les tentatives de justification, les aveux plus francs et les pardons sollicités en faveur de la fragilité humaine. L'affaire n'était pas facile à arranger; mais, comme madame Michelin s'était trahie et qu'elle avait besoin du secret, le duc parvint à rétablir la bonne intelligence entre les rivales; il les fit même embrasser; et la réconciliation fut scellée par un déjeuner chez madame Renaud.

Mais cette pacification à laquelle Fronsac avait travaillé cessait d'être piquante du moment où elle était obtenue, le duc en se retirant songea à faire encore jaillir quelques étincelles de plaisir d'une double intrigue dont il allait être las. Il s'arrêta au projet de réunir un soir, à sa petite maison, ses deux maîtresses du faubourg Saint-Antoine, sans les prévenir qu'il s'agît d'un *trio*.

Au jour indiqué, madame Michelin arriva la première... Notre dévote commençait à se former; elle débuta par montrer une renaissante colère au perfide qui s'était fait, disait-elle, un cruel plaisir de la sacrifier, et sa fureur allait sans doute s'accroître en proportion du désir qu'elle avait d'être consolée, quand le son de la sonnette se fit entendre... Nouveau coup de théâtre, c'était madame Renaud!

« Ah! c'est trop fort, s'écria madame Michelin en quittant l'ottomane sur laquelle elle était assise... Monsieur le duc, vous êtes un monstre.

— Il y a des jours où je le désirerais, répondit l'effronté.

— Vous êtes un scélérat, monsieur! dit madame Renaud, dont l'œil noir lançait des traits de flamme sur le duc.

— L'épithète est dure, belle dame, répliqua Fronsac avec un sourire malin... il me semble cependant que je ne vous ai rien volé.

— Laissez-moi sortir, reprit la dévote, que j'aille mourir de honte.

— Du tout, dit Fronsac en l'arrêtant, ce genre de mort ne serait pas de circonstance.

— Finissons, monsieur le duc, poursuivit résolûment la veuve... choisissez entre nous, et qu'une seule ait à regretter de vous avoir connu.

— Oui, choisissez, répéta la miroitière avec un sourire amer... et donnez à madame le triomphe qu'elle attend du choix.

— Ah! voisine, ne nous fâchons pas, ajouta madame Renaud avec bonhomie.

— Choisir, mesdames, y pensez-vous bien, continua le duc en conduisant ses deux maîtresses devant une glace, regardez-vous, et jugez si l'option est possible!

— Que prétendez-vous donc faire? demanda madame Michelin avec surprise.

— Vous rendre un hommage égal, répondit le mauvais sujet.

— Un partage! murmura la brune en accompagnant ce mot d'un sourire dédaigneux.

— Pourquoi pas, si la partie répond à l'idée que vous vous faites du tout? repartit M. de Fronsac d'un ton hautain.

— Voisine, c'est une chose à vérifier, reprit la veuve avec sa vivacité ordinaire, l'amour-propre ne conduit à rien; mettons le nôtre de côté, et réunissons nos efforts pour reconnaître si celui de monsieur est aussi fondé qu'il le prétend.

— Excellente idée, madame Renaud! s'écria l'athlète provoqué; et pour que le stérile honneur du pas ne puisse vous diviser, que le sort décide de la priorité! »

A ces mots, le duc prend un livre sur son bureau, puis une épingle, et semble attendre que ces dames devinent sa pensée. Madame Renaud est la première à la saisir.

« Allons, voisine, poursuivit-elle, le vin est tiré, il faut le boire; je vous donne l'exemple... A la plus basse lettre piquée appartiendra le pas... F, s'écria la veuve après avoir enfoncé l'épingle dans le livre.

— La lettre est significative, dit Fronsac en riant. A vous, madame Michelin! ajouta-t-il en guidant un peu de force sa main blanchette.

— C'est un E, s'écria à son tour la miroitière avec un sourire qui n'était pas dévot.

Le duc recommanda alors à madame Renaud de parcourir le livre très-curieux qu'elle tenait encore, tandis qu'il allait faire admirer à son amie d'un cabinet voisin un magnifique point de vue qu'il lui montrerait ensuite à elle-même.

La sémillante veuve, malgré l'intérêt du volume, trouva que le couple du cabinet admirait bien longtemps la perspective annoncée; pour l'heureuse miroitière, elle ne se lassait point de ce coup d'œil... Fronsac ouvrait déjà la porte, qu'elle soutenait encore n'avoir joui que d'une échappée de vue. « A votre tour de lire, voisine, » dit madame Renaud en remettant le livre à sa vermeille devancière, et le cabinet se referma.

Au retour des deux admirateurs, on fit un souper délicat qui acheva de rendre à madame Michelin toute sa bonne humeur; à la fin du repas, ces dames firent entendre qu'elles seraient enchantées d'admirer de nouveau le point de vue.

« Pas ce soir, répondit le duc, il se fait tard et l'œil se fatigue, mais nous y reviendrons; on ne peut pas tout voir dans un jour. »

Il est survenu dans les derniers temps à Louis XIV une véritable passion pour son peuple, Sa Majesté veut qu'on le protége avant tout. « *Justice et clémence*, disait dernièrement ce prince, tardivement po» pulaire, au chancelier Voisin, voilà tout ce que je vous demande. » Le roi gronda le même jour un secrétaire d'État qui avait déchiré le placet d'un exilé. « Quoi! monsieur, s'écria-t-il, vous refusez aux » malheureux la consolation de me faire lire leurs excuses!... Je » souhaiterais vivre encore quelques années, répète souvent ce mo» narque, pour voir le peuple *gros et gras*. » Pourquoi faut-il que cette réminiscence de la *poule au pot* du bon Henri arrive si tard à son petit-fils! Il y a maintenant beaucoup à faire pour *engraisser* la nation, et sans doute il reste trop peu de jours à Louis XIV pour rendre à la France l'embonpoint qu'il lui a ôté. Ce vain effet des terreurs d'une autre vie eût été plus salutaire au temps où toutes les prospérités du royaume étaient sacrifiées à un amour de la vaporeuse renommée, que les rois n'acquièrent qu'au prix du bonheur des peuples et par le sacrifice du plus pur de leur sang. Cette sollicitude royale, que notre maître retrouve au bord de sa tombe, que ne l'inspira-t-elle en 1684, en 1685, lorsqu'une farouche intolérance décimait en son nom les habitants de nos provinces méridionales et substituait les persécutions à la protection que les princes régnants doivent à leurs sujets?

Encore aujourd'hui, Louis XIV, au milieu des craintes religieuses qui l'obsèdent, persécute les Français par l'instigation du sombre le Tellier : les prisons se remplissent de jansénistes; des évêques sont éloignés de leurs siéges pour n'avoir pas accédé à la bulle *Unigenitus*, obtenue de Clément XI; et le vertueux cardinal de Noailles est banni de la cour de France, condamné dans celle de Rome, abreuvé d'amertume, menacé de déposition, parce qu'il ne veut pas voir de crime là où il n'en existe point en effet; car la postérité rira de pitié en apprenant que cette bulle *Unigenitus*, qui divise tout le royaume, qui empoisonne les derniers jours du roi, fut motivée par quelques rêveries écrites trouvées dans les papiers du père *Quesnel*, et par un livre obscur, ouvrage de sa vieillesse. Mais Quesnel, mort depuis longtemps, fut l'ami du cardinal de Noailles, que le Tellier veut abattre parce que l'autorité de cet archevêque de Paris le gêne. La bulle *Unigenitus*[1] ou la *constitution* qui condamne l'ouvrage de Quesnel, avec cent et une propositions dites jansénistes, n'est guère que le prétexte de la haine sanglante que le jésuite a vouée au prélat. Telle est, en résumé, la grande affaire de conscience pour laquelle des monceaux de lettres de cachet envoient dans les prisons ou exilent les *appelants*. Voilà comment on songe à fermer les plaies de la guerre, à réparer les maux de la patrie, à faire disparaître cette livrée de misères qui couvre toute la France.

Il est une case de nos imaginations françaises où n'entrent presque jamais ni les inquiétudes ni les soucis, et qui n'est remplie que des idées du plaisir. Obéissant aux inspirations qui sortent de ce compartiment moral, les bons Parisiens remplissent chaque soir le parterre des théâtres quand le spectacle les attire; et tant qu'il dure, toutes les cases cérébrales d'inquiétude et de chagrin sont hermétiquement fermées. Le public, mû par cette heureuse disposition d'esprit, s'était porté en foule à la première représentation de *Xerxès*, tragédie de Crébillon; mais la bonne humeur des specta-

[1] Cette fameuse bulle, devenue si célèbre, et dont les conséquences remplirent presque tout le règne suivant, fut donnée à Rome en septembre 1713.

teurs ne s'est pas soutenue. L'ouvrage, vicieux dans toutes ses parties, a provoqué les plus bruyantes expressions de mécontentement. Le rideau étant tombé, l'auteur est monté sur le théâtre, a redemandé froidement aux acteurs les rôles de *Xerxès* et les a jetés au feu devant tous les assistants. « Je me suis trompé, disait Crébillon » en consommant cet auto-da-fé littéraire, le public vient de m'éclai» rer, je complète la justice qu'il m'a faite. »

Quelque résigné que se montre un poëte tombé, il lui est bien permis d'éprouver un peu de déplaisir; il n'y a donc pas de charité à le plaisanter en pareille occurrence, et la repartie du dépit est vive. Une actrice fort galante et qui passe pour avoir laissé des suites cuisantes de ses faveurs eut la malheureuse idée de se moquer de Crébillon, parce que tous les personnages de sa tragédie mouraient: « Quand nous donnerez-vous la liste des gens tués dans l'action? lui » demanda-t-elle en riant. — Je vous la donnerai, mademoiselle, » répondit le poëte, aussitôt que vous m'aurez remis la liste des » guerriers blessés dans les combats que vous avez soutenus... » On devine de quel côté furent les rieurs.

M. de Fronsac est devenu duc de Richelieu par la mort récente de son père, qui lui laisse une fortune considérable mais embarrassée; le défunt ayant été toute sa vie un dissipateur. Au milieu des nombreuses démarches que les affaires de Richelieu exigent il a dû ralentir un peu la marche de ses intrigues galantes, et celles qui avaient été conduites précédemment à leur conclusion ont été tout à fait oubliées. De ce nombre est l'amour en partie double de notre roué avec mesdames Renaud et Michelin; ni l'une ni l'autre n'ont eu signe de vie, depuis un mois, de leur amant en commun. Avant-hier le duc de Richelieu roulait avec fracas sur le boulevard, dans son riche équipage, lorsqu'il aperçut M. Michelin, qui marchait lentement sur l'un des côtés de cette promenade... Le miroitier était en grand deuil... Cette vue causa au jeune seigneur un saisissement douloureux. Il tire le cordon, fait arrêter son carrosse, et envoie un laquais prier poliment M. Michelin de venir lui parler. L'honnête marchand, selon le privilége de son état de mari, ignorait l'intrigue de sa femme avec Richelieu, bien que celui-ci l'eût racontée à tout le monde; il estimait, il chérissait même dans le séducteur un homme qu'il avait trouvé ardent à le protéger et à favoriser le débit de ses glaces..... Peut-être ignorera-t-il toujours ce qu'il lui doit d'ailleurs. Michelin s'empressa donc de se rendre à l'invitation de son protecteur, qui, l'ayant vu suivre la même direction que sa voiture, le fit placer à côté de lui.

« Que signifie ce deuil, monsieur Michelin? demanda Richelieu.

— Hélas! monsieur le duc, répondit le miroitier en portant son mouchoir sur ses yeux, c'est le deuil de ma pauvre femme.

— De votre femme? s'écria le duc, dont le cœur venait de se serrer de manière à lui couper la respiration.

— Je la perdis il y aura demain huit jours... La chère créature! le spectacle de son agonie est toujours là devant moi... Je vois partout son visage angélique...

— Ah! monsieur, que vous me faites mal! dit avec un bruyant soupir Richelieu, qu'agitait déjà un secret remords.

Non, jamais je n'oublierai ces beaux yeux bleus, à moitié éteints, et fixés sur moi avec une tendresse suppliante dont je ne puis soupçonner le motif!

— Grâce, grâce, monsieur Michelin... et de grosses larmes tombaient des yeux du débauché, que déchirait un poignant regret.

— Que monsieur le duc est bon de partager ma douleur... Ah! j'ai toujours bien pensé que monsieur le duc était pour moi un respectable ami... Bien vous bénira, excellent seigneur, il vous bénira.

— Assez, Michelin, assez, vous me faites mourir.

— Que de reconnaissance! ajouta le mari déshonoré en baisant les mains du perfide séducteur. Puis il poursuivit : Oui, cette malheureuse enfant me regardait avec un air qui me perçait le cœur... Elle me serrait la main de ses petits doigts déjà glacés par la mort, et répétait à chaque instant, dans le transport qui l'agitait : « Vous me pardonnerez, n'est-ce pas, monsieur Michelin, que vous me pardonnerez?... Mon cœur était tout à Dieu. . J'ignorais que le démon pût prendre une forme si réjouissante... Ah! c'est qu'il était si beau, si beau!... Mais son âme... elle n'était pas changée... » Et la pauvre femme ajoutait avec un rire sinistre : « J'ai vu son âme!... et je meurs... »

— Ah! cessez, cessez, monsieur, cette terrible description, s'écria le duc, dont le visage était entièrement décomposé... voulez-vous donc me déchirer les entrailles?

— Pardon, mon digne protecteur, pardon, je sens que j'ai été trop loin... Mais quel ange j'ai perdu!... Elle avait bien du respect pour vous, monsieur le duc; car, au moment où son âme allait s'envoler au ciel, elle m'a dit : « Quand vous verrez M. de Fronsac, vous lui direz que je meurs pour... » Elle n'a pu achever; mais un sourire céleste accompagnait son dernier soupir... La chère petite! elle songeait sans doute à toutes les obligations que je vous ai.

— Monsieur Michelin, interrompit le duc d'un air sombre, vous m'avez dit que vous alliez rue du Temple, nous y voici... adieu.... »

Le miroitier salua M. de Richelieu, descendit et s'éloigna tristement. Le pauvre homme était loin de penser qu'il venait d'exercer une terrible vengeance.

Marie Louise de Savoie, reine d'Espagne, mourut au commencement de l'année. Cette princesse ne fut pas fidèle à son mari; mais elle le fut à sa fortune, qu'elle contribua à relever. M. le duc de Beauvilliers termina aussi, en 1714, sa carrière honorable. Son père, mort en 1687, n'avait été que courtisan et membre de l'Académie par usurpation; le Beauvillers que nous regrettons aujourd'hui eut des titres plus solides à l'estime publique. Ce seigneur se montra digne de seconder Fénelon dans la réforme du naturel vicieux de feu le duc de Bourgogne : à ce vertueux gouverneur du petit-fils de France appartient moitié de la gloire acquise à ses deux instituteurs pour en avoir fait un prince honnête homme. Beauvilliers connut, dit-on, le secret du pèlerinage à Versailles d'un prétendu maréchal ferrant, de Salon, en Provence, à qui la feue reine avait apparu un soir au pied d'un arbre. Il est bien vrai qu'il y a longtemps une espèce de villageois vint à la cour raconter que Marie-Thérèse s'était montrée à lui couverte d'une robe blanche tout étincelante d'étoiles, et lui avait ordonné, du milieu des nuages sur lesquels elle était descendue du ciel, de venir trouver le roi pour lui faire, de sa part, une recommandation qui n'a point transpiré. Le paysan fut d'abord interrogé par M. de Pomponne; ensuite par Louis XIV lui-même, qui, selon la chronique populaire, demeura stupéfait de la révélation que lui fit cet homme d'une certaine circonstance connue de Sa Majesté seule. Beauvilliers, que le roi rendit alors confident de son entretien avec le maréchal de Salon, levait les épaules quand on lui en parlait. Du reste, le bruit courut, dans le temps, que ce pèlerin n'était qu'un comédien payé par madame de Maintenon; et le message de l'autre monde, que l'injonction supposée faite par Marie-Thérèse à Louis XIV de déclarer son mariage avec la dévote marquise.

Le duc de Saint-Aignan fit constamment entendre, dans le conseil, la voix de la raison, de l'honneur et d'une courageuse fermeté... De semblables voix retentissent rarement à l'oreille des rois, et les peuples doivent s'affliger quand elles se taisent.

CHAPITRE XLV.

1715.

Mort de Fénelon. — Encore un mot du *Télémaque*. — Madame des Ursins est près de régner en Espagne. — Le fanatisme fait changer de résolution à Philippe V. — L'abbé Alberoni. — Ambassade de ce prêtre à Parme. — Le courrier. — Calcul d'un ambitieux. — Élisabeth de Parme, reine d'Espagne. — Disgrâce de la princesse des Ursins. — La robe de cour et de la paille pour lit. — La princesse des Ursins et son écuyer. — L'ambassadeur de Perse. — Longues et singulières difficultés pour l'entrée à Paris de cet envoyé. — Diplomatie à coups de crosse. — Les dames courent chez Mehémet Rizabeg. — Examen qu'il fait de leurs charmes. — Elles dansent devant l'ambassadeur. — Repas persan. — Folies orgueilleuses à la cour. — Cérémonie de la réception. — Réciprocité galante de la duchesse de Richelieu. — Le donneur d'avis officieux. — Caprice de madame de Berry pour Richelieu. — Service d'un écuyer dans un boudoir. — Tendres adieux de Louis XIV et de l'électeur de Bavière. — Le régiment de la calotte. — Départ de l'ambassadeur de Perse. — Son ambassade était une mystification. — Le coin de nappe, les jambes enflées. — Variation dans les modes — Les hauts talons, les mouches. — Philippe V reprend Majorque. — Fin des guerres de la succession. — L'almanach du diable. — Beau trait du chancelier Voisin. — Maladie de Louis XIV. — Sa mort — Effet public de cet événement. — Résumé du règne de Louis le Grand.

Le précepteur de feu M. le duc de Bourgogne a suivi de près dans la tombe son gouverneur. Fénelon mourut le 5 janvier dans son diocèse, qu'il ne quittait plus depuis longtemps. Le courtisan Dangeau a reçu du roi la permission de mettre sur le journal qu'il tient à la cour : « On apprit hier la mort de M. l'archevêque de Cambrai, » homme d'un mérite *extraordinaire*, et qui est universellement re» gretté. » Mais Sa Majesté n'en a pas moins brûlé, de sa main, tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur; ce qui prouve que Louis XIV ne prend pas une part bien active au regret universel. Qui ne sait, d'ailleurs, que, depuis l'apparition du *Télémaque*, Fénelon vivait dans la défaveur? Louis XIV vit dans cet ouvrage enchanteur des allusions critiques sur son règne, et tout porte à croire que l'historien, ou plutôt le poëte, se proposa d'y en mettre en effet. Quoi qu'il en soit, le grand roi crut être le modèle de ce Sésostris triomphant avec une fastueuse vanité, et de cet Idoménée plus empressé de favoriser le luxe au sein de la naissante colonie de Salente, que de répondre aux premiers besoins d'une nation. Telle fut la cause irrémissible de la disgrâce du vertueux prélat. La leçon était trop précise, trop directe. Les souverains permettent quelquefois qu'on les éclaire, ils ne pardonnent jamais à ceux qui les ont blâmés.

De cinquante-cinq ouvrages que laisse Fénelon, on ne lit guère que son *Télémaque* : M. de Cambrai composa ce chef-d'œuvre dans son diocèse, au milieu des persécutions que lui faisaient subir les cours

de Rome et de Versailles ; il n'est donc point exact de dire que *Télémaque* ait été conçu et exécuté pour servir à l'éducation des enfants de France. Fénelon ne travailla que trois mois à la composition d'un roman philosophique où tous les genres de mérite se trouvent réunis, et l'on assure qu'il n'y a pas dix lignes de raturées sur le manuscrit original. Il faut encore reléguer parmi les fables la version où il est dit qu'un domestique de l'illustre prélat, lui ayant dérobé une copie du *Télémaque*, la fit imprimer à son insu, et que nous devons à cette infidélité l'un des plus beaux monuments littéraires de notre grand siècle. Il est bien constaté que Fénelon livra lui-même son livre à l'impression.

Il serait à désirer pour cet homme supérieur, qu'il n'eût jamais aspiré qu'à la gloire des lettres ; on regrette de savoir que M. de Cambrai n'ayant pas eu assez de vertu pour oublier que le cardinal de Noailles participa, sans fiel, à sa condamnation, se soit réuni au jésuites pour tourmenter, par ses écrits, ce digne archevêque de Paris... Il est donc bien peu de vertus sur lesquelles les passions n'aient pas quelque prise.

Philippe V, veuf depuis le 14 février 1714, convola à de secondes noces, le 24 décembre de la même année, en épousant Elisabeth, fille du duc de Parme. Un grand événement précéda l'arrivée de la nouvelle reine : Marie-Anne de la Trémouille, princesse des Ursins, dans un bot que j'expliquerai bientôt, était allée avec le roi au devant de la princesse ; elle l'avait rejointe à quinze lieues de Madrid, et se disposait à la complimenter, lorsqu'elle en reçut l'ordre, très-durement exprimé, de sortir sur-le-champ des terres d'Espagne. Reprenons les détails de cette singulière aventure.

J'ai dit ailleurs que, dès son arrivée à la cour de Madrid, madame des Ursins avait détourné sur elle une partie des habitudes ardentes que Philippe V tient de son grand-père, et qu'il satisfait, depuis quatorze ans, avec la première femme qui se rencontre sous sa main. A peine Marie Louise de Savoie avait-elle fermé les yeux, que la vieille favorite recevait un hommage impur dans l'appartement même de la reine, encore drapé de velours noir, semé de larmes d'argent; et le surlendemain du jour où les restes de la feue reine furent descendus sous les voûtes de l'Escurial, le roi soupait en tête-à-tête avec la *camarera mayor*. Ce repas parut indécent, non-seulement à cause de la circonstance inopportune dans laquelle il avait lieu, mais encore parce qu'il montrait une sujette à la table du souverain, innovation contraire aux lois de la monarchie et qui révolta toute la cour. De l'intérieur du palais, les murmures s'étendirent dans la ville : le peuple castillan, habitué à regarder son prince comme un dieu, parce qu'il se croit lui-même au-dessus du commun des hommes, fut indigné que le roi méprisât ouvertement des préjugés héréditaires... Les habitants de Madrid avaient naguère supporté les plus lourds impôts, souffert les plus rudes privations, couru les plus grands dangers, sans laisser entendre une plainte; et peu s'en fallut qu'ils ne se révoltassent pour un souper contre l'étiquette. Pendant que ces agitations éclataient dans la ville, le confesseur du roi, confident de l'amour de ce prince pour la princesse des Ursins, le soutenait théologiquement dans une dispute avec le confesseur de la feue reine; lequel trouvait cette passion hétérodoxe. Or le premier de ces deux pères obtint si complétement raison, qu'il ne tarda pas de prouver au monarque lui-même que Sa Majesté, pour être agréable à Dieu, devait tendre une main conjugale à la favorite et l'élever jusqu'au trône d'Espagne. De son côté, madame de Braccino avait insinué à Philippe V qu'elle n'avait que soixante ans; ce qui n'était que le double de l'âge du prince, mais il savait que sa maîtresse perdait vingt ans en certaines occasions. Une bien petite circonstance empêcha le mariage, au moment où tout était prêt pour le célébrer. La princesse des Ursins, je ne sais pas bien pourquoi, voulait que le roi logeât au palais le duc de Medina-Celi, Sa Majesté y consentait volontiers; mais il fallait pour cela agrandir ce palais, qui n'est pas à beaucoup près un Versailles. On se décida à s'emparer d'un couvent de capucins attenant à l'édifice royal ; car, en Espagne, les institutions monacales adhèrent toujours par quelques points aux grandeurs. Ce n'était pas une petite affaire que de déposséder ces pères barbus; les murmures qu'avait excités le souper scandaleux, se reproduisirent lorsqu'on vit les franciscains sortir processionnellement de leur maison; ils redoublèrent quand on enleva le saint sacrement de l'Eglise; et les clameurs devinrent extrêmes, à la vue des cadavres exhumés des caveaux où reposaient sept à huit générations de ces bons religieux.

Tout Madrid se rassembla tumultueusement sous les fenêtres du palais ; des cris séditieux parvinrent jusqu'aux oreilles de Philippe V, assis en ce moment sur un lit de repos, à côté de sa vieille favorite... Ce prince se leva précipitamment, et se passant la main sur le front il dit d'un ton soucieux : « Notre commerce, je le vois, scandalise » la nation; princesse, veuillez me choisir une femme. » Madame de Braccino était loin de s'attendre à un si brusque changement de résolution; elle dissimula pourtant son dépit, et se prépara à changer aussi la direction de ses batteries.

Il y avait à Madrid un prêtre italien, fils d'un jardinier de Parme, et qui se nommait Alberoni. Cet abbé, que M. de Vendôme avait introduit à la cour de Philippe, possédait toute la confiance de madame des Ursins; ce fut lui qu'elle consulta sur le parti à prendre pour sortir de la fâcheuse position où elle se trouvait, le priant de la diriger dans le choix d'une femme qui fût d'étoffe à se contenter du titre de reine. « Je vous comprends, madame, répondit Alberoni, » et vous serez certaine de régner encore en disposant de la main du » roi en faveur d'Elisabeth, fille du duc de Parme. C'est une prin» cesse douce, timide, facile à mener; nous chercherions vainement » une reine qui pût mieux nous convenir. »

La princesse des Ursins s'empressa de parler d'Elisabeth à Philippe V, et lui proposa d'envoyer à Parme l'abbé Alberoni pour négocier le mariage. Sa Majesté dit à la favorite qu'il épouserait qui elle voudrait ; que le choix était indifférent, pourvu qu'on lui donnât une femme, et qu'autant valait la princesse de Parme qu'une autre. Mise parfaitement à son aise par cette vocation conjugale d'un cynisme parfait, madame de Braccino fit expédier des provisions d'ambassadeur à son agent, qui partit aussitôt pour la cour de Parme, bien décidé à se prévaloir auprès du duc, son souverain, de la haute alliance qu'il faisait former à sa maison.

Mais à peine Alberoni avait-il été présenté au prince italien et à sa fille, qu'il vint à la connaissance de la princesse des Ursins, qu'Elisabeth, loin d'être douce, timide, facile à manier, était, au contraire, hautaine, absolue et disposée à s'emparer de ce pouvoir auquel on la supposait portée à se soumettre. Bien fixée à cet égard, la favorite fit partir sur-le-champ un courrier portant à l'abbé Alberoni l'ordre de suspendre la conclusion. Ce messager arriva à temps; mais le prêtre italien était un homme habile, il calcula rapidement les conséquences de ce contremandement. Le résultat immédiat était, dans tous les cas, la ruine infaillible de son crédit auprès de madame des Ursins, qu'il avait trompée afin de se faire bien venir de la cour de Parme; et, le mariage une fois rompu, tout autre moyen de faveur serait perdu pour lui, puisque, par le fait de la rupture, il mécontentait aussi le prince parmesan. Il fallait donc que, dans l'intérêt bien entendu de son ambition, le négociateur passât outre à la défense de la favorite. L'avantage de cette conduite lui apparaissait clairement : son crédit à la cour de Parme était assuré, de plus l'influence qu'il acquérait à celle de Madrid, par un service éminent rendu à la jeune Elisabeth, qu'il faisait reine d'Espagne, compensait et au delà sa disgrâce auprès de la vieille duchesse de Braccino. Convenons que si Alberoni n'est pas jésuite, il serait bien digne de l'être. L'astucieux abbé, qui avait fait toutes ces réflexions en paraissant lire attentivement la dépêche, et avant que le courier fût sorti de son cabinet, relève tout à coup la tête avec résolution, avec audace, et dit à cet homme : « Ecoute, veux-tu vivre, prends cet or, » cache-toi, et arrive demain. » La bourse était lourde; la conscience d'un postillon peut être faible : celui-ci accepta l'offre séduisante qui lui était faite. Il sortit secrètement de la ville, passa vingt-quatre heures dans une chaumière du voisinage, et rentra le lendemain à Parme en faisant claquer son fouet comme un messager de la victoire. Alberoni avait eu, en effet, le temps d'en remporter une éclatante sur les vues dominatrices de la princesse des Ursins : le mariage était conclu; et les trophées de cette action lui étaient d'autant mieux assurés, que cet ambassadeur avait révélé très-précisément au duc de Parme les obligations que sa maison avait à la politique subtile qu'il venait de déployer. Alberoni partit, sans perte de temps, avec la nouvelle reine d'Espagne, après avoir écrit à madame des Ursins une lettre remplie de témoignages de regret, de lamentations même, sur l'arrivée trop tardive du courrier.

Cependant la princesse, dévorant son chagrin et son inquiétude, se mit en chemin avec Philippe V pour aller au-devant d'Elisabeth, que le roi devait recevoir à quinze lieues de Madrid : on peut se faire l'idée de l'entretien des routes dans le royaume catholique, en apprenant qu'il fallut trois jours à Sa Majesté pour franchir cet espace. Le carrosse de madame de Braccino suivait de si près celui du roi, que, pendant ce court trajet, personne ne lui parla sans qu'elle s'en aperçût; le soir, au lieu où ce prince coochait, elle s'enfermait avec lui, et ne laissait auprès de sa personne que des courtisans sur la fidélité de qui elle pût compter. Cette femme adroite espérait ainsi conserver, aux yeux de la reine elle-même, une autorité telle sur l'esprit du monarque, que cette jeune princesse n'osât pas concevoir le projet d'attaquer ce colosse de crédit. Le dernier jour, Philippe V devait pourtant s'avancer seul au-devant de la reine ; il sentit qu'il ne pouvait se montrer à elle accompagné d'une femme dont la renommée pouvait avoir porté la qualité de favorite jusqu'aux oreilles d'Elisabeth. Il partit seul. Madame des Ursins se présenta le lendemain devant la nouvelle Majesté; elle se disposait à complimenter cette princesse, lorsque aux premiers mots de son discours elle fut interrompue par une brusque apostrophe.

« Vous n'êtes pas vêtue décemment ! dit Elisabeth à la favorite, dont le sein était en effet découvert...

— Madame, répondit assez brièvement la princesse des Ursins, j'oserai représenter à Votre Majesté que cet usage, général à la cour de France, ne passe point pour une indécence.

— Il cessera, madame, d'en être ainsi à la cour d'Espagne.

— Votre Majesté, reprit l'habile favorite, est bien faite pour y

donner le ton, et je le savais, madame, poursuivit la princesse en appuyant sur les mots, quand je désignais Votre Majesté au choix du roi.

— Vous êtes une impertinente, répliqua Elisabeth avec toute la vivacité italienne, sortez!

— Le mot est fort, madame, vous n'êtes pas encore tout à fait en possession du rang que je vous ai donné.

— Sortez! répéta avec un éclat de voix Elisabeth : non pas seulement de ma présence, mais des terres d'Espagne... Madame des Ursins ne bougeait pas...

— Misérable, s'écria la reine en la poussant bors de sa chambre..., sortirez-vous, enfin... Allez, votre règne est passé.

— Le vôtre n'est pas encore commencé, dit madame de Braccino dans un accès de colère qui bannit sa prudence... Les rois peuvent avoir des maîtres sur la terre...

— Monsieur, poursuivit la reine avec fureur en s'adressant au capitaine des gardes, arrêtez cette femme, faites-la jeter dans un carrosse et qu'elle soit conduite hors de la frontière.

— Madame, répondit respectueusement l'officier, je vais prendre les ordres du roi : je dois représenter à Votre Majesté que lui seul a le pouvoir d'enlever la liberté à une personne du rang de la princesse.

— N'avez-vous pas l'ordre du roi, répliqua fièrement la reine, de m'obéir sans réserve?

— Il est vrai, madame.

— Allez donc, obéissez sans plus de réflexions... il y va de votre propre sûreté. »

La princesse des Ursins voulut en vain pénétrer auprès de Philippe V, il refusa de la recevoir. Ce faible prince, dès sa première entrevue avec Elisabeth, avait senti qu'il allait subir son ascendant; il n'osa pas soutenir sa vieille favorite, et celle-ci vit bien qu'après cette seconde disgrâce comme après la première elle ne pourrait ressaisir le crédit qu'à l'aide d'un pouvoir étranger... Mais elle avait peut-être commis une faute irréparable en se prévalant de ce pouvoir.

Conformément aux ordres de la reine, on renferma madame des Ursins toute parée dans un carrosse à six chevaux où elle fut gardée par deux officiers. Elle roula ainsi vers la frontière pendant une nuit d'hiver, et dans des chemins faiblement éclairés par le reflet de la neige. La pauvre princesse, avec cette gorge découverte qui venait de scandaliser Elisabeth, tremblait de tous ses membres auprès des militaires qui l'accompagnaient. Un d'eux, ayant entendu le craquement de ses dents, lui offrit son manteau, qu'elle se hâta d'accepter.

Madame de Braccino, au bruit monotone des roues, se perdait en conjectures sur les causes d'une disgrâce aussi subite : elle était loin de soupçonner Alberoni de trahison et ne maudissait que la faiblesse de Philippe V, qu'elle appelait de l'ingratitude. L'exilée, toujours en réfléchissant, en se désolant, mais en espérant, continua sa route jusqu'à la frontière au milieu de toutes les privations que les voyageurs rencontrent en Espagne : point de lit dans les auberges, excepté pour les muletiers; nulles provisions, pas même de table pour manger... Celle qui avait été sur le point de régner couchait en habit de cour sur quelques poignées de paille; elle se nourrissait de deux œufs au plus, s'estimant heureuse quand elle n'y trouvait pas le poulet tout formé.

Pendant cette déplorable extrémité d'une femme qui régna quatorze ans sur son cœur, Philippe V, nonobstant les lettres déchirantes qu'il en recevait d'heure en heure, se couchait tranquillement chaque soir auprès de la reine italienne, qui répondait bien aux désirs impérieux de ce prince. Il n'était pas plus question à la cour de Madrid de la princesse disgraciée que si elle n'y eut jamais vécu; les grands, plus oublieux encore que les lièvres, n'ont pas besoin de courir pour perdre le souvenir de ceux dont la faveur a cessé. Le roi crut cependant devoir répondre une fois à son ancienne favorite : ce fut pour lui dire que ses pensions continueraient de lui être payées. Là s'arrêta la correspondance du Monarque Catholique; mais celle de madame des Ursins n'a point cessé depuis son arrivée à la cour de France. Ses lettres prolongent suivant elle la chaîne de relations qu'elle juge prudent de perpétuer, en attendant qu'elle puisse reprendre auprès du trône espagnol la place qu'elle y occupa jusqu'ici.

Disons, nous qui devons voir plus froidement les choses, que le retour de faveur, ou plutôt de pouvoir, qu'espère madame de Braccino ne paraît nullement probable : avec l'altière Elisabeth, la cour de Versailles doit entretenir à Madrid un agent plus jeune que cette beauté surannée; la finesse ne doit plus être le premier élément à employer dans l'intérieur de Philippe V, c'est la fermeté. D'ailleurs les déréglements de la princesse des Ursins ont eu tant d'éclat, qu'une cour dévote ne peut en conscience se servir désormais d'une femme si décriée. On avait passé à la galante veuve toutes ses intrigues illustres, y compris même les trois cardinaux dont, au dire d'un souverain pontife, elle faisait autrefois son déjeuner habituel; mais on n'a pu lui pardonner ses amours avec son écuyer *Boutrot d'Aubigné*, fils d'un obscur procureur. Le comité Maintenon fut surtout révolté du cynisme avec lequel madame des Ursins avoua, quelques années avant sa seconde disgrâce, cette inclination roturière, en interceptant un jour une lettre écrite à Louis XIV par l'ambassadeur de France à Madrid. Ce ministre, après avoir donné au roi des détails purement politiques, marquait « que madame de Br. ccino exer» çait un empire despotique sur Leurs Majestés Espagnoles; mais » qu'elle était elle-même subjuguée par l'écuyer *Boutrot*, qui parta» geait publiquement sa couche... » L'ambassadeur ajoutait qu'*on les croyait mariés*.

Cette dépêche était importante, la princesse ne crut pas devoir la retenir; elle voulait d'ailleurs prouver au roi que nul écrit ne partait de Madrid à son insu, et qu'elle y remplissait bien sa mission. Elle se borna donc à écrire de sa main en marge de la lettre : *Pour mariés, non;* et le paquet fut expédié à Louis XIV, qui s'écria en reconnaissant l'écriture de la note marginale : « Voilà une hardie com» mère! »

Les réceptions à la cour de généraux des ordres religieux sont usées; Louis XIV, après avoir reçu solennellement tous ces princes tondus et barbus, manque depuis quelque temps de récréations, l'ennui revient sur l'eau. Pour l'éloigner au moins un moment, madame de Maintenon, à force de chercher dans le répertoire à peu près épuisé de ses expédients, a trouvé enfin qu'une audience donnée à l'ambassadeur d'un grand prince de l'Orient pourrait encore amuser le roi; et comme la Providence aide toujours ceux qui commencent par s'aider eux-mêmes, il se trouva que le mois dernier un envoyé du roi de Perse était débarqué à Marseille et s'acheminait vers Paris.

Le roi ayant été informé de l'arrivée de cet ambassadeur, qui, si je puis me servir de cette locution vulgaire, venait comme mars en carême, envoya M. le baron de Breteuil au-devant de lui jusqu'à Charenton. Ce gentilhomme trouva ce mahométan, appelé Méhémet Rizabeg, couché auprès du feu sur des tapis de Perse recouvrant une espèce de matelas; il avait les jambes croisées à la manière des Orientaux : M. de Breteuil a dit depuis qu'il lui avait fait l'effet d'un gros singe pelotonné près de la cheminée. En voyant l'officier du roi, Méhémet lui montra un siége et s'appuya sur le coude pour écouter le discours, imitant l'emphase orientale, que le baron lui débita. Après ce premier compliment, auquel le Persan fit répondre par son interprète, il déclara qu'il entendait que le *vizir* des affaires étrangères vînt le prendre lui-même pour se rendre à Paris dans un carrosse du roi; mais qu'il y monterait seul, ne voulant pas se renfermer dans une boîte avec des chrétiens; qu'au surplus il ferait son entrée à cheval, et ne la ferait qu'après la lune de février, pour éviter les jours malheureux.

La recherche du jour heureux ne fut pas l'affaire d'un instant : Méhémet dit qu'il feuilleterait sa loi à tête reposée, et ferait connaître plus tard sa détermination. Pressé de fixer très-prochainement le jour qu'il aurait choisi, l'ambassadeur, qui avait longuement consulté ses lunes, finit par trouver que le 7 février pourrait bien être exempt d'influences funestes. M. de Breteuil se rendit donc auprès de lui à cette date, accompagné du maréchal de Matignon. Méhémet commença par signifier à ces messieurs, avec une franchise plus orientale que diplomatique, que, ne pouvant se lever de son matelas devant des chrétiens, il les invitait à passer dans la pièce voisine, afin qu'il se disposât à partir. Le maréchal grommelait entre ses dents qu'il se sentait une vive démangeaison d'appliquer le plat de son épée sur le visage de Son Eminence Persane; M. de Breteuil le calma en l'entraînant, après avoir dit toutefois à Méhémet que s'il ne devenait plus poli, il ne ferait point d'entrée à Paris, et serait renvoyé sans avoir eu d'audience du roi.

A peine les officiers de Sa Majesté étaient-ils hors de la chambre, que le Persan la quitta lui-même brusquement et courut dans la cour se saisir de la bride d'un cheval pour monter dessus et entrer seul dans la capitale. MM. de Matignon et de Breteuil, voyant qu'il allait falloir décidément emporter le cérémonial d'assaut, firent fermer la porte cochère. S'adressant ensuite au diplomate mutin, ils lui dirent qu'ils le forceraient bien de descendre de cheval. Furieux, il parla de son sabre, mit la main sur la poignée et talonna sa monture. Le maréchal fit entendre à Méhémet qu'il fallait bien qu'il se gardât de faire briller son damas, que les têtes étaient beaucoup plus chères en France qu'en Perse et que bien que lui ambassadeur fût l'envoyé d'un cousin germain du soleil, il ne laisserait pas d'être pendu s'il faisait une égratignure à un sujet de Sa Majesté Très-Chrétienne. Ce discours épergique, clairement traduit par un interprète français, calma un peu l'effervescence de notre Oriental : il descendit assez paisiblement de cheval; mais il alla se remettre sur son matelas, jurant qu'il ne le quitterait plus. Il fallait cependant en finir : Matignon appela six grenadiers... Méhémet ne bougea pas. L'étiquette, il faut en convenir, commençait à prendre une singulière direction. « Ma foi, dit Breteuil, le vin est tiré, soldats, faites lever de force » ce Persan intraitable... » Et les militaires avec la crosse de leurs fusils stimulèrent l'ambassadeur à peu près comme un chien couché à qui l'on veut faire quitter la place. Le moyen réussit : l'envoyé se leva, traversa rapidement l'appartement, où il renversa deux gentilshommes qui obstruaient son passage, et courut se placer dans le carrosse qui l'attendait. Matignon, Breteuil et un introducteur y montèrent : la marche commença. Méhémet se mit à bouder comme un enfant : il ne dit pas un mot pendant toute la route, et, s'appliquant

le nez contre les parois de la voiture, il tourna le dos aux trois gentilshommes qui l'accompagnaient.

La vue des dames parisiennes dérida tout à coup le front du boudeur; le sourire reparut sur ses lèvres; il fut très-poli avec M. de Torcy, qu'on lui dit être le ministre des affaires étrangères; enfin, par la médiation de celui-ci, l'ambassadeur tendit la main au maréchal de Matignon et au baron de Breteuil. Une nouvelle computation des lunes eut lieu pour le jour de la présentation au roi. Sa Majesté daigna accepter le jour que le Persan avait choisi.

En attendant l'audience de réception, Méhémet Rizabeg parcourait la ville à cheval avec son étendard déployé et suivi de quatre cavaliers équipés comme lui à la persane. C'était un spectacle nouveau : les Parisiens se foulaient, s'écrasaient pour en jouir. Les dames, même celles de la première qualité, se portaient avec une telle affluence chez l'ambassadeur, qu'il s'en trouvait souvent quarante dans sa chambre et autant dans la pièce voisine attendant leur tour d'admission. Mais pour être reçues auprès de ce Persan il fallait que

Il aperçut à la porte d'une boutique de miroitier la plus jolie blonde qu'il eût rencontrée de sa vie.

les femmes priassent les cavaliers qui les avaient accompagnées de les attendre à la porte, Son Excellence ne recevant pas les deux sexes ensemble. D'après un ordre que Méhémet avait établi, les hommes entraient chez lui le matin et les dames le soir. Il traitait tout le monde poliment, faisait servir du thé, du café, des sorbets, mais sans se lever, sans quitter sa pipe, à moins que ce ne fût pour examiner les femmes. Il en passait alors une sorte de revue en se tenant très-près d'elles : il lui arriva même de se rendre compte de certaines consistances par le toucher; ce qui ne diminua nullement le nombre des jolies visitantes, tant on a le caractère bien fait à Paris. La complaisance des curieuses fut telle, que bon nombre d'entre elles se prêtèrent à danser devant l'ambassadeur : on va jusqu'a dire que la condescendance de plusieurs alla beaucoup plus loin encore et qu'elles ne s'en repentirent point... Tout cela se passait au son d'une musique placée dans la pièce voisine de celle où se faisaient les réceptions. Cette musique était entretenue aux dépens du roi... Mais il y a gros à parier que quelques honnêtes maris en payèrent aussi les violons.

Méhémet Rizabeg prenait ses repas sur une nappe de brocart d'or qu'on étendait sur le tapis de sa chambre. Son Excellence persane mangeait avec une grande malpropreté : elle saisissait avec les doigts le riz, qui était son principal aliment, le pétrissait dans sa main d'une manière fort dégoûtante et le portait à sa bouche à deux ou trois reprises. L'ambassadeur couchait ordinairement sur son matelas en s'enveloppant d'étoffes de Perse; mais la bonté du lit qu'on lui avait donné dans son hôtel l'invita un soir à en faire l'essai, et il continua de s'en servir jusqu'à son départ.

Le 19 février, jour fixé pour la réception de Méhémet Rizabeg, le roi, enchanté d'avoir à déployer sa magnificence devant l'envoyé d'un monarque opulent et de lui prouver ainsi que sa cour ne le cédait point sous ce rapport à celles de l'Orient, se leva de très-bonne humeur. Il ordonna que sa garde fût doublée. La veille on avait dit à l'ordre que messieurs de la maison du roi seraient revêtus de leurs plus beaux habits, la même recommandation avait été faite aux princes et princesses du sang ainsi qu'à tous les officiers de la cour; de plus des courtisans empressés s'étaient chargés pendant les trois ou quatre jours précédents de déterminer le plus grand nombre possible de dames à se rendre extrêmement parées dans la grande galerie le jour de la réception qu'on y devait faire. En un mot rien ne fut négligé pour que la pompe de cette cérémonie étonnât l'étranger qui en était l'objet... La royauté a ses jeux et la vieillesse son enfance.

Le roi parut au grand lever avec un habit d'une étoffe mêlée d'or et de moire, brodé de diamants... Il y en avait pour douze millions cinq cent mille livres; ce qui rendait cet habit si pesant, que Sa Majesté fut obligée de le quitter immédiatement après la cérémonie. L'habit de M. le duc du Maine était orné aussi d'une broderie de brillants; celui de M. le comte de Toulouse l'était d'une garniture de pierres de couleur. Mais aucun costume ne parut aussi galant que celui de M. le duc d'Orléans : il était de velours bleu avec broderie en mosaïque de perles et de diamants. Cet élégant habit fut admiré... beaucoup plus que le roi n'eût voulu.

A onze heures et demie l'ambassadeur de Perse, qui était descendu de carrosse au bout de l'avenue de Paris pour faire son entrée à cheval dans la cour du château, en fit le tour avec sa suite aussi à cheval, ainsi que le cortége français qui l'accompagnait. Louis XIV et les princes le virent arriver du balcon de la chambre de Sa Majesté; et au moment où cet étranger mit pied à terre vis-à-vis de l'appartement de M. de Guiche le roi et sa cour passèrent dans la grande galerie, au bout de laquelle le trône était élevé. Quatre cents femmes magnifiquement parées étaient assises sur un gradin à quatre rangs qui régnait tout le long de cette vaste pièce du côté opposé aux croisées. Sa Majesté, après avoir salué les dames en passant très-près du gradin, monta sur son trône aux cris unanimes de *Vive le roi!* A la droite du monarque était le Dauphin, que madame de Ventadour tenait par la lisière. L'habit et le bonnet de Son Altesse Royale resplendissaient de diamants. M. le duc d'Orléans prit place à la gauche du roi, des deux côtés les autres princes du sang se groupèrent selon leur rang; derrière eux se tenaient les quatre premiers gentilshommes de la chambre, le grand chambellan et le grand maître de la garde-robe. On voyait dans le milieu de la galerie une foule de seigneurs français et étrangers habillés avec une recherche extrême : on distinguait parmi eux l'électeur de Bavière... Le roi seul était couvert. Au bas du trône, Coypel, le crayon à la main, jetait les premiers traits du tableau de cette superbe solennité; M. de Rose, secrétaire de l'Académie des inscriptions, placé près du peintre, se disposait à décrire la cérémonie que cet artiste devait peindre.

Enfin cette foule brillante, qui réalisait les fictions prodigues de richesses qu'on admire dans les *Mille et une Nuits*, étant placée entièrement, l'ambassadeur de Perse parut au bout de la galerie et vit Louis XIV à l'autre extrémité. Du point où cet étranger aperçut le roi, ce prince semblait être le centre d'une auréole étincelante de pierreries. Méhémet s'arrêta frappé d'une magnificence devant laquelle eût pâli le luxe même de l'Orient. Jusqu'à ce moment les seigneurs français qui accompagnaient l'ambassadeur n'avaient pas été sans crainte de quelques nouvelles extravagances de sa part, mais ils se rassurèrent lorsqu'ils le virent commencer ses salutations, qui ne finirent qu'à son arrivée au pied du trône. Le roi s'était levé et avait ôté son chapeau : il resta debout et découvert tant que l'Oriental s'avança vers lui. Méhémet s'étant arrêté au bas de l'estrade, le duc de Noailles lui présenta la main pour monter à la plate-forme, de laquelle il tendit au roi sa lettre de créance et ses présents. Il prononça ensuite un discours en langue persane, que traduisit phrase par phrase un interprète de Sa Majesté.

Les présents du roi de Perse sont tels qu'un fermier général n'oserait pas les offrir à la femme d'un premier commis des finances : ils se composent de quatre cents perles fort médiocres, deux cents turquoises très-laides et deux petites boîtes d'or remplies d'un baume que les Orientaux disent merveilleux pour la guérison subite des blessures. Ce remède, ajoutent-ils, sort goutte à goutte d'un rocher renfermé dans un autre : il est d'un très-grand prix, je veux bien le croire. Quoi qu'il en soit, quand Louis XIV eût remis ces objets entre les mains de M. de Torcy, ce ministre put les garder jusqu'à la fin de l'audience sans en être chargé ni embarrassé.

L'ambassadeur persan n'amuse plus guère les Parisiens; mais le scandale les amuse toujours : il les enchante surtout lorsqu'il sert plaisamment une vengeance et constitue la revanche d'une trahison galante. C'est précisément ce qui a lieu aujourd'hui. Il n'y avait pas à Paris un ami de l'équité qui ne désirât que la jeune duchesse de Richelieu ne conçût enfin le projet de se venger d'un époux indigne de son amour. Cent courtisans se tenaient prêts à se faire les avocats d'une requête en réciprocité. Madame de Richelieu se passa de leur secours : elle se fit justice à petit bruit.

Le duc a parmi ses domestiques un jeune écuyer fort bien tourné, et dont la prévenance attentive auprès de la duchesse alla, dès la première année d'un trop stérile mariage, jusqu'aux soins les plus minutieux. Les peines que l'on a confiées deviennent de moitié plus légères; madame de Richelieu se sentit un grand besoin d'épanchement, et personne ne lui sembla plus propre à recevoir ses confidences que l'être complaisant qu'elle voyait si attentif à la servir. L'écuyer reçut donc le dépôt des chagrins conjugaux de la duchesse; il la plaignit, soupira avec elle, et sa compassion alla même jusqu'à pleurer. L'épouse sans époux se sentit profondément touchée de l'intérêt du bel officier... Un confident qui pleure sur les maux qu'on lui confie, cela ne se voit pas tous les jours! Celui-ci ne tarda pas de s'imaginer que, si la duchesse lui savait gré de mêler ses larmes aux siennes, elle ne pourrait trouver mauvais qu'il cherchât à en

Les militaires avec la crosse de leurs fusils stimulèrent l'ambassadeur...

tarir la source, attendu que les consolations valent mieux encore que le partage de la douleur. Un soir que l'écuyer avait suivi madame de Richelieu dans la pièce la plus reculée de son appartement, il osa hasarder le commencement d'un aveu, fut encouragé, écouté avec émotion... Il rentra ensuite dans sa chambre, mais le lendemain matin.

L'écuyer était aussi discret qu'heureux, mais cacher les feux de l'amour n'est pas chose facile; ce sera toujours l'incendie le plus difficile à comprimer. Malgré toute la prudence des amants, leur commerce fut bientôt connu de tout le monde à l'hôtel de Richelieu, excepté du duc, auprès de qui personne dans la maison ne se souciait de prendre l'initiative d'une révélation. Le mari suppléé mit lui-même sur la voie celui de ses domestiques auquel il permettait le plus de libertés :

« Je donnerais cent louis, lui dit-il un jour, pour que ma femme me fit cocu.

— C'est inutile, monseigneur, répondit le valet, ce plaisir vous l'avez gratis.

— Bah! mais es-tu bien sûr de ce que tu dis?

— Très-sûr, monsieur le duc; et le valet officieux détailla à son maître ce qu'il avait remarqué de concluant.

— Quant au fait par lui-même, reprit M. de Richelieu, je n'ai rien à dire, et je suis bien aise que ma femme cesse enfin d'être une dame honoraire; mais le choix...

— Pas si mauvais, monseigneur, un amant qui doit toujours être prêt à aimer par obéissance, peste! ce n'est point à dédaigner; n'a pas qui veut le plaisir à ses ordres.

— Tu as parbleu raison, et à ce compte je dois payer double mon écuyer.

— Double! c'est beaucoup.

— Non pas, puisqu'il fait à l'hôtel son service et le mien. »

Le duc s'amusa beaucoup dans le monde de l'intrigue de sa femme, qu'il divulgua le premier à la cour. Il en égaya quelques-uns des entretiens secrets qu'il eut pendant huit ou dix jours avec la duchesse de Berry; car Son Altesse Royale avait voulu que Richelieu, l'homme le plus à la mode de l'époque, figurât sur sa longue liste : ce fut pour l'un comme pour l'autre une unité de plus dans des centaines de bonnes fortunes. « Voilà qui est très-bien fait, dit la galante » veuve quand le duc lui révéla en riant l'amour de madame de » Richelieu pour l'écuyer; votre femme est une personne pleine de » sens, elle a deviné le véritable usage que les dames doivent faire » de leurs écuyers. »

Il manquait encore à M. de Richelieu le témoignage de ses yeux pour être bien convaincu des galanteries de la duchesse ; mais ce complément de conviction ne se fit pas attendre longtemps. Une après-dînée, le duc ayant à causer avec sa femme d'un procès qu'ils devaient soutenir se disposa à l'aller trouver chez elle pour en conférer. Il traversa tout l'appartement sans rencontrer un seul domestique, et arriva jusqu'au cabinet de la duchesse. Elle y était en ce moment avec l'écuyer, occupée d'un soin bien opposé au procès dont le duc venait l'entretenir; l'occupation était même telle que M. de Richelieu, en ouvrant la porte, ne provoqua l'attention ni de l'un ni de l'autre des acteurs du cabinet. Après avoir considéré un moment la scène qui s'offrait à lui, il referma doucement la porte et fit du bruit dans la pièce voisine en s'écriant : « Il n'y a donc personne » ici pour annoncer! » L'indulgent mari rentra ensuite dans le boudoir. La duchesse était alors assise sur une chaise longue, avec une rougeur de teint beaucoup plus vive que celle résultant d'une digestion, même laborieuse : l'écuyer debout devant la croisée parut très-embarrassé d'être surpris au fond de l'appartement de madame, quand celle-ci avait le teint si vermeil. « Mon Dieu! madame, dit » Richelieu, il faut chasser tous vos gens... Quoi! pas un seul de ces

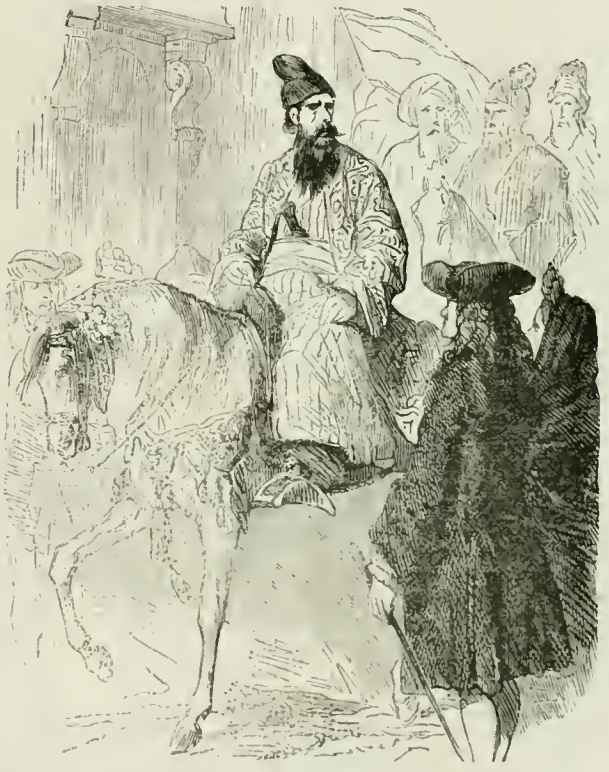

Mehémet Rizabeg parcourait la ville à cheval...

» coquins n'est dans votre antichambre! on est obligé d'entrer chez » vous sans se faire annoncer! Ne peut-on pas vous gêner, prendre » un moment qui ne soit point le vôtre? Je vous conseille en ami de » punir une telle négligence. » L'écuyer voulut se glisser hors du cabinet : « Restez donc, mon cher, reprit le duc, vous êtes de la » maison; pour mon compte, je ne veux avoir aucun secret avec » vous... Et madame non plus, je le parie... N'est-ce pas, duchesse, » que monsieur n'est pas de trop ici? » Et sur-le-champ notre sardonique époux se mit à parler du procès à sa femme, dont l'esprit était loin des affaires du palais. « Je vous recommande, mon ami, dit le » duc en sortant, de prendre avec exactitude les ordres de madame. » Elle aime la solitude, et vous m'obligerez, tant que cela ne la » gênera pas, de venir la partager avec elle. » A ces mots, M. de Richelieu salua la duchesse et s'éloigna en fredonnant un refrain de l'opéra nouveau.

L'électeur de Bavière prit congé du roi le 22 mars pour retourner dans ses États, qui lui sont rendus par suite des traités d'Utrecht. Sa Majesté s'était attachée à Son Altesse Électorale, qui fut pendant la guerre notre alliée constante, et dont Villars paraît avoir à tort soupçonné la fidélité. Les adieux de Louis XIV et du prince bavarois ont été, dit-on, fort tendres; les deux têtes illustres se sont rapprochées plusieurs fois dans des embrassements mêlés de larmes... Les assistants se sont efforcés de pleurer par courtoisie; plusieurs y ont réussi.

Le roi entendait parler depuis longtemps d'une institution burlesque appelée le *régiment de la calotte*[1], et dont un sieur d'Aymon, porte-manteau à la cour, est le fondateur. Ce gentilhomme se trouvant la semaine dernière de service dans la chambre du roi, Sa Majesté l'invita à lui expliquer enfin ce que c'était que ce fameux corps. « Sire, répondit M. d'Aymon, sont admis de plein droit au nombre des *calottins* les individus de tout rang qui encourent le blâme, mais surtout ceux dont les actions prêtent au ridicule. Les gens qu'on voit s'évertuer en beaux discours vides de pensées, les écrivains sans cesse occupés à composer des livres qui ne prouvent rien, la vanité sans mérite, la fierté sans illustration, la réserve affectée sans modestie réelle, la prétention à l'esprit sans bon sens, et toutes les gasconnades de la sagesse, me fournissent journellement des recrues. Chacun se laisse incorporer gaiement dans mes milices: princes, généraux, seigneurs, prélats, robins, savants, littérateurs acceptent volontiers le titre de *calottin;* il n'y a que l'Académie qui s'en formalise, ses membres prétendant sans doute que, si on leur ôte la réputation, il ne leur restera rien... — Mais, monsieur le général des calottins, demanda Louis XIV en riant, ne ferez-vous jamais défiler votre régiment devant moi? — Sire, répondit M. d'Aymon, il ne se trouverait personne pour le voir passer. » Cette conversation a égayé un moment le roi; c'est encore une petite conquête sur l'ennui qui ronge sa vieillesse.

Méhémet Rizabeg, ambassadeur de Perse, est parti la semaine passée, après avoir pris congé solennellement de Sa Majesté. Il emporte un traité d'alliance entre le roi de France et le cousin du soleil : traité que Louis XIV regrette d'avoir signé, à cause de certains bruits, assez fortement appuyés[2], qui se répandent depuis le départ du Persan. On dit à peu près généralement que cet envoyé de l'Orient n'est autre qu'un jésuite portugais, qui, après avoir parcouru la Perse, a été emprisonné à Constantinople, et que sa compagnie a fait remettre en liberté par le crédit de l'ambassadeur français en Turquie pour venir donner la comédie à Louis XIV. On ajoute que les présents de cet imposteur ont été achetés à Marseille en beaux écus de France, que madame de Maintenon avait envoyés. S'il en est ainsi, rien de plus sensé que l'économie apportée dans un hommage offert à Sa Majesté au moyen de l'argent sorti de son propre trésor. Il est malheureux que la même réserve n'ait pas présidé aux dépenses faites à Paris pour la réception du jésuite comédien, si ce n'est en effet que cela; il y a du reste dans les comptes auxquels son séjour a donné lieu des articles passablement scandaleux. Par exemple, ce sont d'étranges frais d'ambassade que les émoluments des femmes ayant servi aux plaisirs de Son Excellence réelle ou prétendue. L'ambassadeur en a cependant exigé le payement, Sa Majesté s'étant engagée, disait-il, à le défrayer complétement. En vertu de la même promesse, il a fallu payer aussi dix mille livres pour une salle de bains construite à l'usage de Méhémet, mille livres par jour de dépense courante, cinq cents livres encore par jour pour frais de représentation, enfin vingt-quatre mille livres empruntées à des juifs de Marseille : emprunt qui prouve que le grand roi de Perse s'était montré bien parcimonieux envers son ministre. Toutes ces sommes, additionnées au terme de la station de l'envoyé oriental, ont formé un total d'environ cent mille écus, non compris les prodigalités qui ont précédé l'audience royale... Si, comme tout porte à le croire, l'ambassade persane n'est qu'une comédie de la façon du comité Maintenon, il faut convenir que cette farce coûte un peu cher.

Quoi qu'il en soit, Méhémet Rizabeg s'embarqua dimanche à Chaillot pour se rendre à Rouen et au Havre, cachant madame d'Epinay sa maîtresse dans un grand coffre qu'il disait être une caisse de porcelaine... On avait même écrit dessus : *Fragile.* Voilà qui sent le jésuite d'une demi-lieue.

Parvenu à sa soixante et dix-septième année, Louis XIV conserve une taille droite; son attitude est ferme, sa marche libre, quoiqu'un peu ralentie. L'œil de ce prince n'a rien perdu de sa vivacité; ses traits ne sont pas trop altérés par la vieillesse; il paraît peu de rides sur son front. Mais la belle jambe que le roi montrait jadis avec quelque affectation, elle s'engorge, elle enfle depuis deux ou trois mois. Cette incommodité, à laquelle Sa Majesté paraît fort sensible, fait que le monarque ne se montre plus en public, si ce n'est pendant le couvert. Pour cacher autant que possible l'état des jambes du roi, les officiers de service ont soin de n'introduire les courtisans que lorsqu'il est à table; et Sa Majesté ne quitte la salle du couvert qu'après la sortie des assistants. Mais quel rempart peut arrêter la curiosité! Lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, qui, dit-on, a parié que Louis XIV ne passerait pas le mois de septembre, et qui plus probablement doit tenir sa cour au courant de la situation du roi de France, lord Stair, au couvert de lundi, a osé soulever un coin de la nappe, et mettre ainsi les jambes du roi à découvert. Ce mouvement curieux a été fait avec adresse, mais il n'a point échappé à Sa Majesté, qui s'en est montrée si profondément piquée, que sur-le-champ elle a donné tout haut l'ordre de faire sortir tout le monde. Depuis ce jour personne n'a été admis à voir dîner le roi, et ce prince a défendu d'introduire à l'avenir qui que ce soit à son couvert.

Pendant que l'amour propre du roi, plus impérieux encore que son amour pour la représentation, opère une révolution dans ses habitudes, la coquetterie en prépare une autre dans les ajustements de nos dames. Un grand conseil féminin, composé de ce qu'il y a de mieux à la cour, s'est réuni le 25 juillet chez madame la duchesse de Berry; tous les points importants de la toilette y ont été discutés en présence des tailleurs les plus renommés, des couturières fameuses, des coiffeurs en vogue; et Bertin, dessinateur de l'Opéra, tenait le crayon pour jeter, séance tenante, sur le papier un trait rapide des modes et des atours adoptés. Trois formes nouvelles d'habits furent arrêtées dans ce grave comité après une longue et lumineuse discussion sur les avantages comme sur les inconvénients de ces innovations, à l'égard desquelles on décida, pour le surplus, que le roi serait consulté. En conséquence, madame de Berry, la duchesse d'Orléans et la jeune princesse de Conti firent exécuter en toute hâte les parures modèles, et se présentèrent le lendemain, après souper, dans le cabinet de Sa Majesté. Mais Louis XIV ne tient plus à exercer la souveraineté sur les gazes, les dentelles et les chignons : il répondit à la députation du comité que les dames de sa cour pouvaient s'habiller comme il leur plairait; qu'elles étaient les maîtresses de prendre les habits qui leur conviendraient le mieux; que pour lui, cela lui était fort indifférent; Sa Majesté ajouta toutefois, qu'elle n'avait jamais aimé ni les écharpes ni les tabliers.

On ne sait encore ce que deviendra cette grande révolution; les nouvelles robes dominent lentement, les anciennes se soutiennent avec honneur. Quant à la coiffure, les hautes frisures reprennent généralement à la cour : il y a toujours unanimité quand il s'agit de paraître plus qu'on n'est. Passe pour s'élever par la tête; mais, en vérité, ce serait une disposition urgente que de descendre les femmes des talons de quatre pouces d'élévation sur lesquels on les voit juchées, que de grâce cela leur rendrait! que d'entorses leur seraient épargnées! Quoi de plus déterminant? Il y aurait agrément et sûreté à ce que la beauté marchât terre à terre, et, certes! elle a, dans le monde, assez d'occasions de trébucher. Abordons un point de réforme plus essentiel encore. J'ai souvent demandé aux jolies dames qui affluent dans nos salons si elles changeraient volontiers les traits délicats, la peau veloutée, le coloris de rose qui furent leur partage dans les dons de nature; elles n'ont jamais manqué de me répondre en se pinçant les lèvres qu'elles auraient fort mauvaise grâce de désirer une autre figure que celle qu'on voulait bien trouver *passable.* « Pourquoi donc alors, ai-je repris, vous efforcez-vous de la cacher? » A quoi bon cette multitude de mouches en taffetas noir gommé et » de formes bizarres dont vous vous tigrez le teint? Croyez-vous que » Dieu ne se connaisse pas mieux que vous en beauté? S'il eût dû » ajouter à vos séductions des étoiles, des croissants, des losanges, » des ronds appliqués aux tempes, près des yeux, sur les joues, à côté » de la bouche, pensez-vous que ce divin dispensateur les eût ou- » bliés? Quand vous tenez tant à paraître belles, renoncez donc à » vous enlaidir. »

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. ·

Malgré mes fréquentes remontrances, les mouches subsistent : une femme du beau monde perdrait la tête si elle sortait sans une boîte remplie de ces prétendus ornements; le couvercle de ce petit coffret est garni intérieurement d'un petit miroir destiné à remplacer, en cas d'accident, les mouches qui se seraient détachées.

Philippe V est rentré le 2 juillet en possession de la dernière portion du Royaume Catholique qui ne fût pas soumise à son pouvoir : le chevalier d'Asfeld, débarqué avec quelques troupes dans l'île de Majorque, a fait capituler l'alma, qui en est la capitale, et a clos ainsi les dernières hostilités de la trop fameuse guerre dite *de la succession.* Le petit-fils de France règne maintenant en paix sur les Espagnols, satisfaits de son gouvernement plus doux que régulier; mais l'activité que Dieu refuse à ce souverain n'est point réclamée par son peuple, le plus indolent, le plus paresseux de la terre quand son orgueil vient d'être excité.

On ne se montre pas aussi satisfait en France des derniers rayons de la grandeur de Louis XIV : le crédit exclusif des jésuites, les fureurs encouragées du père le Tellier, qui frappe à toutes mains ce qu'il soupçonne de jansénisme; l'amertume toujours croissante dont

[1] Elle a duré environ cinquante ans, et est tombée en désuétude sous le ministère du cardinal de Fleury.

[2] Dipi, interprète des langues orientales, étant mort subitement avant l'audience de présentation, on le fit remplacer, dans cette circonstance, par un curé de campagne qui ayant voyagé en Perse, parlait très-bien la langue du pays; cet ecclésiastique, d'après les conversations qu'il eut avec l'ambassadeur, déclara qu'il ne le croyait pas Persan.

on abreuve le cardinal de Noailles, idole des Parisiens; l'extrême lenteur avec laquelle on ferme les plaies de la guerre; la perpétuité des charges accablantes de la nation toute mécontente, tout provoque des murmures, des épigrammes et quelquefois des écrits d'une critique sanglante. Parmi ces derniers il faut citer un petit livre intitulé *Almanach du diable*, dont l'immense débit exprime bien l'esprit de mécontentement de l'époque. Cette satire se vend fort cher et les colporteurs mystérieux n'y peuvent suffire. L'aigle de la police, M. d'Argenson, entrave tant qu'il peut la vente d'un tel ferment de troubles civils : il faut user des plus grandes précautions pour se le procurer. Or un filou spécula dernièrement sur cette vogue clandestine : il alla le même soir au parterre des trois théâtres, et, se glissant dans la foule, offrit tout bas pour six livres l'*Almanach du diable*, qui se vend jusqu'à vingt. L'offre était acceptée avec empressement. Le colporteur passait le petit volume de sa manche dans celle de l'acheteur, lui recommandant bien, pour la sûreté de tous deux, de ne lire l'ouvrage que quand il serait rentré chez lui. Le chaland n'avait garde de manquer a cette précaution ; mais une fois en lieu sûr il s'empressait d'ouvrir son piquant *Almanach du diable*... c'était un calendrier de la cour. Il est inutile d'ajouter que la spéculation ne dura qu'une soirée, mais elle valut, dit-on, plus de mille écus au filou.

Les satires contre le gouvernement seraient moins recherchées si les hommes d'Etat, moins courtisans et plus pénétrés de leurs devoirs, imitaient la noble contenance du chancelier de Pontchartrain dans l'affaire des princes légitimés ou la sublime fermeté déployée par M. Voisin, son successeur, dans le trait que je vais rapporter.

Le chancelier ayant appris il y a quelques jours qu'un scélérat condamné à la peine capitale avait eu assez de protections pour obtenir des lettres de grâce, courut chez le roi dans le dessein de faire à cet égard des représentations à Sa Majesté.

« Sire, dit Voisin, la religion de Votre Majesté a été surprise; rien au monde ne recommande le coupable que vous songez à sauver, et le souverain ne peut accorder de lettres de grâce pour un cas pareil.

— J'ai donné ma parole! répondit le roi, qui n'aime pas à être contredit.

— Votre Majesté peut, elle doit même la retirer quand elle a été trompée.

— Je ne le ferai point, allez me chercher les sceaux.

— Mais, sire...

— Faites ce que je veux, monsieur.

— Vous êtes obéi, sire! dit froidement le chancelier après avoir été querir les sceaux.

— Cela suffit! continua le roi, qui avait scellé lui-même les lettres de grâce et rendait les sceaux à Voisin.

— Ils sont pollués, reprit le loyal ministre en les repoussant, je ne les reprends plus.

— Quel homme! s'écria Louis XIV.... Et il jeta au feu les lettres de grâce.

— Sire, dit vivement le chancelier, je reprends les sceaux, le feu purifie tout. »

Les rois seraient presque toujours justes si les ministres voulaient avec plus de constance, de bonne foi ou de fermeté éclairer leur justice et éloigner d'eux les intrigants qui l'égarent.

Jusqu'au 12 août Louis XIV, quoique l'enflure de ses extrémités inférieures fît des progrès, travailla assidûment avec ses ministres. Ce jour-là le roi sentit augmenter beaucoup la douleur qu'il éprouvait à la jambe et à la cuisse, douleur que les médecins nommaient sciatique. Sa Majesté ne sortit pas de son appartement : elle fit contremander la revue de sa gendarmerie, qu'elle devait passer dans l'avant-cour du château. Jusqu'au 15 l'indisposition n'offrit aucun caractère grave, seulement il était survenu une grande altération. Ce même jour le roi dîna sur son lit à une heure : il mangea d'assez bon appétit, se leva trois heures après et se fit porter chez madame de Maintenon. Du 16 au 24 le monarque eut des alternatives de mieux et de pire qui laissèrent apercevoir peu d'accroissement dans sa maladie : il travailla à peu près régulièrement avec les ministres, présida plusieurs fois le conseil et dîna tous les jours dans la salle du couvert. Cependant les médecins commençaient à s'inquiéter : la douleur devenait très-forte; on craignait la gangrène, qui commençait à se manifester par des taches noires sur la jambe. La nuit du 24 au 25 fut mauvaise. Les hommes de l'art déclarèrent que le danger augmentait avec rapidité. Madame de Maintenon proposa au roi de recevoir les sacrements. « C'est encore de bonne heure, répondit-il, je » me sens assez bien. » Cependant Sa Majesté se confessa et dit ensuite : « Maintenant je suis en paix. » Louis XIV défendit le 25 qu'on changeât rien à ce qui se passait chaque matin au château lorsqu'il était en santé : il parut même écouter avec plaisir les tambours et les hautbois sous ses fenêtres et demanda que ses vingt-quatre violons jouassent pendant son dîner. Dans l'après-dînée Sa Majesté travailla avec ses ministres : elle resta ensuite chez madame de Maintenon jusqu'à sept heures au milieu de beaucoup de dames que le roi avait fait appeler. En ce moment les souffrances devinrent très-fortes : quelques mouvements convulsifs agitèrent les membres du roi. Il rentra dans son appartement, où il reçut le viatique et l'extrême-onction des mains de M. le cardinal de Rohan.

Le 26 au matin Sa Majesté manda M. le duc d'Orléans auprès de son lit. « Mon neveu, lui dit-elle, vos droits à la régence sont recon» nus par mon testament. (Le prince savait à quoi s'en tenir.) Je vous » recommande le royaume et la personne du roi futur... S'il vient à » manquer, vous serez le maître, et la couronne vous appartient. » Le duc ne répondit à ce discours que par des expressions de regret et de douleur ; le reste eût été aussi déplacé que superflu : c'était d'ailleurs que Son Altesse Royale attendait le maintien de ses droits.

Quelques instants après le départ du duc d'Orléans Louis XIV fit appeler le duc du Maine. « Ayez soin, lui dit-il, de faire exécuter » mon testament dans toute sa force ; songez-y dès aujourd'hui. » Encouragé par cette recommandation le fils de madame de Montespan ne s'occupa plus que de faire préparer le lit de justice que devait tenir l'enfant roi dès que le vieux monarque aurait cessé de vivre. M. du Maine ne donna pas un soupir à l'agonie de son père : ses traits annonçaient le calme de son âme ; le sourire était plus près de ses lèvres que les pleurs ne l'étaient de ses yeux. Ce même jour, 26 août, le roi se fit amener le prince, âgé de cinq ans, qui allait régner sous le nom de Louis XV : on plaça par son ordre cet enfant sur son lit. « Mon fils, lui dit-il, vous allez être bientôt roi d'un » grand royaume. Ce que je vous recommande le plus est de n'oublier » jamais les obligations que vous avez à Dieu, souvenez-vous que » vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix » avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre, ne m'imitez pas en cela » non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites et dans » l'amour excessif des plaisirs que j'eus... et que je n'ai peut-être pas » assez expié. Prenez conseil en toute chose et cherchez à connaître » le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt » que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pou» voir faire moi-même [1]. »

Le Dauphin accueillit par des larmes ce sage discours, dont son extrême jeunesse ne lui permettait pas de profiter; Sa Majesté embrassa ce prince à plusieurs reprises, et le remit à ses courtisans.

Louis XIV ayant rassemblé le 27 tous les dignitaires, tous les officiers de sa maison, leur dit d'une voix ferme, en présence de madame de Maintenon et du père le Tellier : « Messieurs, je meurs » dans la foi et la soumission de l'Eglise ; je ne suis pas instruit des » matières qui la divisent; j'ai suivi les conseils qu'on m'a donnés, » j'ai fait uniquement ce qu'on a voulu ; si j'ai malfait, mes guides » seuls en répondront devant Dieu, que j'en prends à témoin. »

Le roi manda sur les deux heures le chancelier, à qui Sa Majesté fit remettre une cassette remplie de papiers. Elle lui ordonna d'en brûler une partie, et lui donna des instructions pour la destination du surplus. Dans la soirée, le malade appela M. de Pontchartrain, qui compte toujours parmi les secrétaires d'Etat, et lui parla en ces termes : « Dès que je serai mort, vous expédierez un ordre pour faire » porter mon cœur à la maison professe des jésuites, et l'y faire placer » de la même manière que celui du feu roi mon père. » Ces paroles furent prononcées avec une tranquillité parfaite, les traits de Sa Majesté n'offraient pas, a dit le marquis de Dangeau, le plus léger signe d'émotion. Le roi reprit d'un ton aussi serein : « Aussitôt que j'au» rai rendu le dernier soupir et qu'on aura annoncé ma mort sur le » balcon de ma chambre, selon la forme accoutumée, le *roi* sera con» duit à Vincennes. Mais, j'y pense, Cavois n'a jamais distribué les » logements dans ce château, où la cour n'a pas séjourné depuis cin» quante ans. Dans cette cassette, ajouta le malade en la désignant » du doigt, on trouvera le plan des appartements de Vincennes; qu'on » le prenne et qu'on le porte au grand maréchal des logis, il lui ser» vira à sa répartition. » La nuit du 27 au 28 fut très-agitée, Louis XIV ne reposa point... Il récita tout haut ses prières et répéta plusieurs fois le *Confiteor* en frappant sa poitrine, dont la cavité retentissait sourdement.

Le 28 au matin les médecins proposèrent au roi de faire l'amputation de la jambe où la gangrène s'était déclarée. « Ce moyen prolon» gera-t-il ma vie ? demanda froidement ce prince. — Oui, sire, ré» pondit Maréchal, quelques jours, peut-être quelques semaines. — » Cela ne vaudrait pas la souffrance que cela me coûterait, répliqua » Sa Majesté ; que la volonté de Dieu soit faite. » Louis XIV aperçut en ce moment deux domestiques qui pleuraient au pied de son lit : « Pourquoi ces larmes, reprit-il, mon âge n'a-t-il pas dû vous pré» parer à ma mort, m'avez-vous cru immortel ! »

Dans le courant de cette journée, le père le Tellier revenait, pour la vingtième fois, à la charge auprès du roi dans le but de lui faire signer un papier tendant à forcer le conseil de régence et le parlement à soutenir la bulle *Unigenitus*. Les garçons bleus repoussèrent ce forcené de la chambre du moribond, déclarant avec aigreur qu'ils ne souffriraient pas qu'on parlât davantage à Sa Majesté de cette constitution *qui la tuait*. Le jésuite s'éloigna furieux, et ne songea plus qu'à intriguer contre le régent. Il courut d'hôtel en hôtel, exaltant le duc du Maine, décriant le duc d'Orléans. Le roi fit demander plusieurs fois ce confesseur, qui ne se rendit point à cet appel.

[1] Louis XV avait fait écrire sur vélin ces paroles de son bisaïeul, on dit qu'elles furent toute sa vie attachées au chevet de son lit.

Il paraît constant que le soir du 28 un empirique fit consentir Louis XIV à prendre une drogue qu'il lui présenta, et qu'elle le ranima de telle manière qu'on le crut sauvé. La cour offrit alors un spectacle qui augmenterait le mépris que les gens sensés professent pour les courtisans, s'il était possible qu'il augmentât. Depuis que le roi était gravement malade, les appartements du duc d'Orléans étaient continuellement remplis de seigneurs ; le 29 au matin, les salons de Son Altesse Royale furent en un instant déserts... Le bruit venait de se répandre que Louis XIV allait guérir.

L'espoir qu'on avait s'évanouit dans la matinée du 30 ; le roi se sentit plus faible que jamais. « C'en est fait, dit-il en se tournant » vers le maréchal de Villeroi, qui se trouvait au chevet de son lit, » adieu, mon ami, il faut nous quitter ! » Louis XIV ordonna, dans le courant du jour, qu'on fît entrer tous les seigneurs, « Messieurs, » leur dit-il, je vous fais mes adieux. Veuillez me pardonner les mau» vais exemples que je vous ai donnés. Priez pour moi. » Tout cela fut prononcé avec courage, avec l'accent de la fermeté ; mais il faut bien le dire, sans la moindre émotion. Ce fut également d'un œil sec que le roi prit un éternel congé du Dauphin, de ses enfants naturels, des princes et princesses du sang. Il les exhorta cependant à vivre ensemble en bonne intelligence, à se montrer dévoués au jeune roi, à se conduire chrétiennement. Toute la famille royale s'étant un peu éloignée, Louis XIV, enfin attendri, dit à madame de Maintenon : « Je ne regrette que vous. Je ne vous ai pas rendue heureuse, mais » tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez je les ai » toujours eus pour vous. Ce qui me console en vous quittant, ajouta » Sa Majesté avec une vive émotion, c'est l'espérance que nous nous » rejoindrons bientôt dans l'éternité. » La marquise se retira après ces paroles du roi, et l'on croit lui avoir entendu dire en sortant : « Voyez le rendez-vous qu'il me donne... Cet homme n'a jamais » aimé que lui [1]. »

En s'éloignant de la chambre du roi, dans la journée du 30, la marquise de Maintenon monta en carrosse et se rendit à Saint-Cyr ; le père le Tellier abandonna aussi le prince dans ses derniers moments ; en vain les fit-il redemander l'un et l'autre ; ils ne reparurent plus. Les enfants du roi, les princes, les seigneurs ne firent que de rares apparitions au lit du mourant. Le 31, avant le soir, il resta seul avec le cardinal de Rohan et le curé de Versailles, qui récitèrent les prières des agonisants : Sa Majesté y répondit d'une voix forte...

Mais l'agonie du monarque fut empoisonnée par le spectacle des nombreux ingrats qu'il avait faits : il reconnut au lit de mort la méprisable versatilité des courtisans, l'indifférence de ses fils, de ses filles, de ses parents, l'ingratitude de sa favorite, la fausseté du prêtre qui prétendait l'avoir guidé sur la voie du ciel. Quelques larmes mouillaient sa couche funéraire et de simples domestiques les versaient... le grand roi ne trouvait d'êtres sensibles autour de lui que sous la livrée.

Le dimanche 1er septembre, à huit heures et quelques minutes, le roi, qui avait passé la nuit en prières presque toutes récitées à haute voix, dit tout à coup : « Allons, voici le moment... je sens que la vie » m'échappe ; j'avais cru qu'il était plus difficile de mourir.... » On entendit un soupir prolongé... Louis XIV avait vécu.

A neuf heures les salons de M. le duc d'Orléans ne purent pas contenir la foule qui s'y porta.

Tandis qu'on ensevelissait le feu roi la nouvelle de sa mort se répandait dans la capitale, où elle excitait une satisfaction telle qu'on eût dit que la France venait d'être délivrée d'un fléau. Le peuple se réjouit, dansa, chanta, une joie atroce éclata de toutes parts. M. d'Argenson, qui avait fait de vains efforts pour arrêter ce torrent d'impiétés, finit par déclarer qu'il ne répondait pas de pouvoir prévenir les plus grands désordres si le convoi passait à Paris.

Le 9 septembre, dans la soirée, le cortége funèbre partit silencieusement de Versailles, traversa le bois de Boulogne, et gagna la plaine de Saint-Denis par des chemins détournés. Les obsèques de Louis XIV furent d'une extrême simplicité, ce qui, je crois, doit être considéré comme une disposition prudente ; mais comment qualifier le sentiment qui porta les courtisans à se dispenser de rendre les derniers devoirs à un prince qu'ils ont tant adulé pendant sa vie ?... Il ne se trouva pas au convoi six personnes qui n'y fussent point appelées par leurs fonctions ; *M. le duc* seul, parmi les princes du sang, accompagnait le corps. Malgré les précautions qu'on avait prises pour éviter que la dépouille mortelle du roi fût insultée, une populace effrénée qui remplissait la plaine faisait retentir les airs de ses indécentes chansons et des éclats d'une joie scandaleuse. Des toutes dressées sur le chemin étaient remplies de curieux qui le verre à la main chargeaient d'épigrammes sanglantes, de sarcasmes obscènes la mémoire de Louis XIV. D'autres spectateurs, animés par le souvenir amer des persécutions dont la bulle fut l'objet, criaient que des flambeaux du convoi il fallait incendier les maisons des jésuites. Enfin, du milieu de la foule, on récitait à haute voix ce quatrain, faisant allusion au dépôt du cœur de Sa Majesté à l'église de ces religieux :

C'est donc vous, troupe sacrée,
Qui demandez le cœur des rois...
Ainsi d'un vieux cerf aux abois
On donne aux chiens la curée.

Le bruit court aujourd'hui que, non content d'avoir favorisé constamment la compagnie de Jésus, Louis XIV, à la fin de sa vie, s'y était fait agréger par son confesseur, et qu'à défaut de l'habit ce prince portait sous sa chemise une espèce de scapulaire en signe de cette initiation. Le médecin Maréchal, qui a mis à nu le corps du roi pour en faire l'ouverture, atteste cependant qu'il n'a trouvé sur lui que les petites reliques dont, à la connaissance de tout le monde, il avait la poitrine couverte.

On doit s'affliger sincèrement des scandaleuses réjouissances dont les Parisiens ont fait retentir la tombe ouverte du feu roi ; sans doute ils eurent à se plaindre de son règne, mais l'injure grossière ne venge point ceux qui l'exercent, et elle les déshonore. Tant de mépris déversé sur une vie illustre à plus d'un titre n'en ternira que passagèrement l'éclat ; la postérité, moins injuste envers Louis XIV que ses contemporains parce qu'elle sera plus désintéressée, ne flétrira point sa mémoire d'un blâme sans restriction ; disons plus, les grandes actions de ce monarque domineront dans les souvenirs ses fautes, ses erreurs et ses défauts.

Louis XIV n'eut qu'un seul penchant impérieux : ce fut l'amour de la gloire et des grandeurs ; car son goût pour les femmes ne ressembla jamais aux impressions de l'âme, la religion ne fut en lui qu'une pratique, et l'affabilité ne lui sembla qu'un moyen. Or, l'unique sentiment qu'on ait reconnu dans ce prince peut être alternativement une vertu et un vice, selon l'application qu'il reçoit : dirigé vers les entreprises utiles, c'est une vertu ; excité par les vanités de la terre, ce n'est plus qu'un vice. De cette double source découlèrent les actions honorables ou blâmables du feu roi, et, disons-le, elle alimenta l'orgueil de ce prince plus souvent que ses vues légitimes.

Louis XIV n'était ni pacifique ni belliqueux, mais la paix lui déplaisait parce qu'elle relève peu l'éclat d'un règne, et la guerre le séduisait parce qu'elle enfante la renommée. Ce potentat ne s'abusait point en jugeant l'effet que produit sur les peuples la carrière des souverains qui gouvernent avec une grandeur exempte de faste, avec une sagesse ennemie du bruit : ils meurent tout entiers, et, pour racheter l'oubli de son nom, Louis eût épuisé la France de biens et de sang.

J'ai dit que l'amour des choses éclatantes eut seul, dans Louis XIV, le caractère d'une passion ; cette souveraine de son âme ne reconnut qu'un seul ministre, sa volonté. Par un rare assemblage de circonstances, cette volonté fit toute la destinée de ce monarque : elle lui attira la haine de ses sujets, le fit succomber sous les efforts de l'Europe, le releva de sa chute, et, malgré toutes les taches de sa vie, imprimera à sa mémoire un respect universel [1].

Examinons en peu de mots ce qu'exigea l'inflexible volonté de Louis XIV ; l'opinion découlera des faits, et le jugement du grand roi naîtra simple, précis, sincère de ce rapide examen. Le petit-fils de Henri IV *voulut* un siècle littéraire ; il l'eut sans peine : la nature lui avait accordé tout à la fois Corneille, Molière, Racine, Boileau, Pascal, Quinault, Bossuet, Fénelon, la Fontaine, la Bruyère, Regnard, Fléchier, Bourdaloue, Massillon, la Rochefoucauld, Bayle, Malebranche, Crébillon et tant d'autres. Mais pour jouir avec justice du reflet de ces illustrations, il n'eût pas fallu *vouloir* faire traîner le char du génie par la servitude ; il eût été digne de Louis le Grand d'enrichir l'indépendance de Corneille, de la Fontaine, de la Bruyère, de Bayle, comme la courtoisie de Racine, de Despréaux et de Pélisson. La direction de nos études nous avait refusé un Cassini, un Huyghens, un Ruemer, il y eut de la grandeur à *vouloir* qu'une générosité bien entendue appelât ces savants du fond de l'Italie, de la Hollande, du Danemark, et les effets de cette volonté du roi demeurèrent sans altération, parce que des astronomes, des mathématiciens devaient être dispensés de se faire courtisans. Mais les beaux-arts payèrent en flatterie leur tribut à Louis XIV ; s'il les *voulut* prospères, leur fécondité dut s'épuiser à reproduire ses exploits, à seconder ses prodigalités, à favoriser ses faiblesses. Le Brun, qui peignit vingt fois Louis en dieu des batailles ; Mansard, dont la vie s'écoula à construire des résidences royales ; Mignard, toujours prêt à multiplier les traits des odalisques du sultan de Versailles ; Lulli, que ses viles complaisances servirent mieux que sa lyre, virent leur célébrité gorgée d'or ; mais le monarque protecteur des beaux-arts ne voulut rien faire pour les Poussin, Puget et Claude Gelée, parce qu'ils ne surent rendre ni la toile ni le marbre adulateurs. Colbert, génie moins brillant que sage et profond, sentit que le commerce pouvait être en France une source abondante de prospérités, il détermina Louis XIV à le favoriser : ce prince le *voulut* lui-même. Pourquoi *voulut-il* en même temps éblouir par le faste de sa cour, prodiguer les richesses

[1] M. Boldue, premier apothicaire du roi, assura, après la mort de Louis XIV, avoir entendu ces paroles de madame de Maintenon.

[1] Les étrangers accordèrent à Louis XIV mort les marques de vénération qu'ils lui avaient refusées pendant sa vie ; nulle cour n'hésita à honorer sa mémoire. L'empereur en prit le deuil comme d'un père ; et quoiqu'il dût s'écouler quatre ou cinq mois depuis la mort du roi jusqu'au carnaval, toute espèce de divertissement fut défendue à Vienne. Cette défense fut observée exactement.

à d'avides courtisans, consommer des millions en fêtes inutiles! Au milieu de ces superfluités, les ressorts de l'industrie nationale se rouillèrent sans avoir pu se développer entièrement.

Mais ce que ne cessa de *vouloir* Louis XIV, c'est la guerre, soit pour l'agrandissement de ses possessions territoriales, qui devait lui soumettre plus de volontés, soit pour ajouter à sa gloire, à sa grandeur, idoles brillantes aux pieds desquelles ce monarque sacrifia sans scrupule le repos, la fortune, la vie de ses sujets. Tout en *voulant* dominer en Europe par la victoire, Louis XIV ne fit jamais d'une main équitable la part d'honneur de ses généraux; il y a plus, la défaveur devint souvent le prix de leurs services éclatants : Condé fut longtemps en disgrâce, Turenne vécut sans crédit, Luxembourg, sur un soupçon ridicule, parut devant la chambre ardente, on flétrit du titre de calomniateur le loyal Catinat, Vendôme humilia ses lauriers sous les ordres d'un enfant, enfin Villars vit reconnaître par l'ingratitude de la cour et la froideur du prince le salut du trône, qu'il avait conquis à Denain.

Heureux si la volonté de Louis XIV se fût bornée à perpétuer la guerre avec le étrangers ; mais l'intolérance religieuse qu'il professa, même avant d'être dévot, et lorsqu'il se dispensait encore d'être moral, porta le fer et le feu chez ses propres sujets. Qui se rappellera sans la plus profonde affliction les tortures, les proscriptions, les emprisonnements qu'eurent à subir jansénistes, quiétistes ou protestants sous un souverain qui ne souffrit jamais rien de contraire à ce qu'il *voulait!* Dans une cause plus générale citerai-je l'établissement despotique de l'impôt direct, l'émission de quinze cents millions de rente, la multiplication des édits bursaux, le recours aux altérations des monnaies, les réductions forcées de l'intérêt de la rente, les engagements toujours pris et jamais tenus dans les emprunts, la création d'une myriade d'offices dont la finance s'élève à deux milliards et qui constituent une dette de quatre... Je m'arrête; voilà déjà trop d'alliage jeté dans le creuset où doit être fondue, pour la postérité, cette imposante figure historique, que les écrivains pensionnés songent à couler en or pur. Ce qu'on ne pouvait refuser à Louis XIV, c'était une grandeur innée empreinte sur sa physionomie, une noblesse que son attitude, ses manières, sa conversation proclamaient; un ascendant irrésistible sur tout ce qui l'approchait. Des relations plus particulières avec ce prince, augmentaient encore la vénération qu'il commandait; car ce n'était point une âme ordinaire, que celle où toutes les choses de la terre prenaient une forme colossale. Disons donc, en résumé, que, si Louis XIV dût beaucoup à la fortune, qui plaça son règne dans l'une des révolutions les plus brillantes de l'esprit humain, la gloire de cette période fut vivifiée par l'essor que ce noble caractère lui donna, et que le grand siècle et Louis le Grand se formèrent l'un par l'autre.

RÈGNE DE LOUIS XV.

RÉGENCE.

CHAPITRE PREMIER.

FIN DE 1715.

Mesures secrètes prises par le duc d'Orléans pour s'assurer le parlement et les pairs. — Le lit de justice de Louis XV. — Le testament de Louis XIV est cassé. — Forme du gouvernement de la régence. — Droit de remontrances préalables rendu aux parlements. — Portrait du régent. — Philippe d'Orléans considéré comme homme d'Etat. — Premiers travaux de la régence. — Le père le Tellier à l'audience du régent. — Victimes de ce jésuite réintégrées dans le droit des gens. — Audace des jésuites. — Punition d'un père la Motte. — Les bons pères reprennent leurs masques. — Exil de le Tellier. — Dubois conseiller d'État. — Le testament inscrit sur le dos d'un maréchal de France. — L'ivrogne par courtoisie. — Rouillé. — Repartie d'un Lorrain. — La maison assiégée. — Orgueil imp li d'un évêque. — Changement dans les physionomies de cour. — Les saturnales du Palais-Royal — Madame de Parabère; les dames admises aux soupers du régent; les roués. — Les soupers du Luxembourg. — Le comte de Riom. — La reconnaissance infinie. — Tyrannie du comte de Riom. — Le sorcier. — *Le Médisant* de Destouches. — Mort de Girardon, de Galland et de Malebranche. — La comtesse de B*** contemporaine de Louis XIV et dont les tablettes ont servi à la rédaction de ces Chroniques pose la plume à la fin de 1715.

Le duc d'Orléans, ainsi que je l'ai dit ailleurs, connaissait bien les dispositions du testament de Louis XIV, il savait que le feu roi ne l'avait déclaré, par cet acte, que *chef de la régence;* qu'un conseil devait délibérer avec lui sur les affaires de l'État, et que les décisions seraient prises à la pluralité des voix : ce qui détruisait toutes les prérogatives attachées à la dignité de régent. Les membres du conseil devaient être les princes du sang majeurs, les ministres d'État, les maréchaux de Villeroi, de Villars, d'Harcourt, d'Uxelles et de Tallart. Le duc n'attendit point le lit de justice pour faire valoir ses droits à une régence telle que l'avaient réglée les lois de la monarchie, il agit et fit agir ses amis auprès du parlement. Il ne négligea point, dans cette circonstance, la promesse de rendre à ce corps une prérogative qu'il avait dès longtemps perdue sous le règne précédent : celle de faire des remontrances au roi avant l'enregistrement des édits, au lieu de se restreindre à la faculté dérisoire de lui en adresser après. Le parlement flatté de l'espoir de reconquérir le plus précieux de ses droits, parut très-favorable aux vues d'un prince si disposé à le lui rendre; il se montra d'autant plus empressé de le servir, que Son Altesse Royale ne demandait, après tout, que l'exécution des lois du royaume, à l'exclusion des volontés personnelles du feu roi, qui les avait violées par son testament. D'un autre côté, Philippe d'Orléans s'assura, par le duc de Noailles, d'une bonne partie des troupes et de la maison du roi. Le duc de Saint-Simon et le même duc de Noailles chargés par Son Altesse Royale de dire aux pairs qu'elle les soutiendrait dans certaines disputes d'étiquette qu'ils avaient engagées au parlement, rapportèrent de la part du plus grand nombre de ces seigneurs, des paroles de soumission au régent, et la promesse de se conformer à ses vues. C'est ainsi que dans tous les temps on subjuguera les hommes en favorisant leur fortune, ou bien en servant leur vanité.

Toutes ces mesures secrètes avaient été prises, lorsque, le 12 septembre, à une heure après midi, Louis XV partit du château de Vincennes, qu'il habite, pour aller tenir son lit de justice au parlement. Sa Majesté avait dans son carrosse M. le duc d'Orléans, madame de Ventadour sa gouvernante, *M. le duc*, M. le duc du Maine, M. le comte de Toulouse, et M. le maréchal de Villeroi. Les grands officiers, montés dans un carrosse qui précédait celui du jeune souverain, jetaient de l'argent au peuple, dont on montrait l'avidité sanglante à l'enfant couronné comme un sujet de récréation A l'entrée du faubourg Saint-Antoine, et lorsque le prévôt des marchands, accompagné des échevins, fut présenté à Sa Majesté par M. le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, on dut éloigner avec la baïonnette la foule qui se pressait autour des carrosses du roi. Demain matin, les gazettes passeront sous silence ce petit incident de la joie publique: il n'y a guère eu que trente ou quarante personnes d'étouffées ou de foulées sous les pieds des chevaux, et cela peur que M. le prévôt des marchands pût librement faire entendre au roi un très-soporifique discours pendant lequel Sa Majesté jouait avec la croix de diamants pendue au cou de sa gouvernante.

Arrivé au grand perron du palais, le roi en monta à pied les degrés; mais, parvenu au sommet, il fut porté par le prince Charles de Lorraine jusqu'à l'entrée de la grand' chambre. Là, Sa Majesté passa dans les bras de M. le duc de Tresmes, gentilhomme de la chambre en année, remplissant les fonctions de grand chambellan; lequel porta ce prince jusqu'à son lit de justice. Le duc se plaça ensuite aux pieds du roi; le maréchal de Villeroi prit place à droite de M. de Tresmes, madame de Ventadour se tint à sa gauche.

Tous les assistants ayant pris leur rang, le roi se leva et dit d'une voix que peu de personnes entendirent : « Messieurs, je suis venu ici » pour vous assurer de mon affection; mon chancelier vous dira ma » volonté. » Sa Majesté se baissa aussitôt vers madame de Ventadour, qui sans doute récompensa en bonbons le petit orateur du récit intelligent de sa première leçon de royauté. Pendant ce temps, M. Voisin vint se mettre aux genoux du roi comme pour prendre ses ordres; puis il retourna à sa place, et parla le bonnet en tête. Le discours du chancelier était conçu avec une grande adresse : ce magistrat, qui connaissait et les prétentions du prince appelé à la régence et les dispositions conformes du parlement, ne mentionna que d'une manière vague le testament de Louis XIV, dont il était facile de prévoir le sort. Le duc d'Orléans ayant pris la parole après le chancelier, jeta d'abord quelques fleurs sur la tombe du feu roi; il montra ensuite un avenir prospère promis à la France par le règne de Louis XV; enfin, se rabattant sur l'époque actuelle, Son Altesse parla avec chaleur de la réparation des malheurs de la France. « C'est » parce que je suis jaloux d'y travailler, dit Philippe, que je ré» clame aujourd'hui le droit de le faire sans gêne, sans entraves. » Je ne m'expliquerai point ici sur les motifs que le feu roi peut » avoir eus pour mutiler les prérogatives de la régence; il me se» rait bien facile de prouver qu'elles se réduisirent à des influences, » à des obsessions, que personne n'oserait soutenir, ajouta le prince » en élevant la voix. D'ailleurs, continua-t-il, Louis XIV a senti lui» même qu'il avait pu se tromper dans son testament. Voici les pro» pres paroles qu'il m'a dites dans le dernier entretien que j'eus avec » lui : *J'ai fait les dispositions que j'ai cru les plus sages; mais, comme » on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas » bien, on le changera.* Maintenant il appartient au parlement de ju» ger si la régence qui m'est offerte est telle que doit la recevoir le » premier prince du sang, et si quelqu'un en France a le droit de » s'emparer de la réalité du pouvoir pour ne m'en laisser que l'om» bre. Du reste, je ne veux point que le conseil de régence soit un » flambeau qui m'éclaire sans profit pour les intérêts de l'État; j'en» tends que les affaires y soient décidées à la pluralité des suffrages, » excepté en ce qui concerne les charges, emplois, bénéfices et grâces

» dont je dois seul avoir la disposition. Ce n'est que par le libre choix » des hommes que je puis répondre de la marche régulière des » choses. »

Le parlement, après une courte délibération, *déclara* le même jour, 12 septembre, M. le duc d'Orléans régent de France pour administrer les affaires du royaume pendant la minorité du roi; *ordonna* que M. le duc de Bourbon, déclaré dès à présent chef du conseil de régence sous l'autorité de M. le duc d'Orléans, présiderait en son absence, et que tous les autres princes du sang y seraient admis à l'âge de vingt-trois ans. Le parlement *ordonna* en outre que le prince régent pourrait composer d'ailleurs le conseil de régence ou tous autres conseils des personnes qu'il jugerait les plus dignes d'y figurer. Enfin le parlement *conserva* à M. le duc du Maine la charge de surintendant de l'éducation du roi mais sans autorité sur les troupes composant la maison de Sa Majesté, ni même sur celles employées à la garde de sa personne: le commandement de ces troupes demeurant à M. le duc d'Orléans. Le roi mineur en son lit de justice confirma toutes ces ces dispositions, et le testament de Louis XIV eut, comme on l'avait prévu, le sort de celui de Louis XIII.

Ce n'est point une bague au doigt que le gouvernement d'un royaume épuisé de finances, chargé de dettes, et qui réclame toutes les espèces de secours après avoir épuisé toutes les calamités. Le duc d'Orléans s'est empressé d'établir, indépendamment du conseil de régence, un conseil des affaires étrangères, présidé par le maréchal d'Uxelles: un conseil de la guerre, présidé par le maréchal de Villars; un conseil des finances, présidé par le duc de Noailles; un conseil de la marine, présidé par le maréchal d'Estrées; un conseil d'Etat, présidé par le duc d'Antin; un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles. Chacun de ces comités, qui remplacent les ministres, a reçu l'ordre de rechercher dans l'étendue de son ressort, les malheurs à réparer, les abus à corriger, les vices à détruire, et de proposer des moyens réparateurs ou de répression. Le régent, accomplissant en même temps la promesse faite aux parlements de leur rendre le droit de remontrance préalable[1], a donné à cette restitution d'autant plus d'éclat, que la déclaration du conseil de régence porte que « le roi entend s'éclairer des lumières de ses » parlements dans tout ce qui se rattache au bien-être de ses sujets. »

Mais pour imprimer le mouvement à un tel système et en prévenir les écarts, il faut une puissance d'action, une étendue de capacités, une persévérance de zèle que rien ne puisse altérer et que rien ne détourne. M. le duc d'Orléans réunit-il en lui ces précieuses conditions? Je ne le crois pas. Peignons ce prince au physique comme au moral; ce portrait confirmera ou démentira mon jugement, qu'on pourrait trouver téméraire ou du moins précipité. Philippe d'Orléans est d'une taille moyenne, bien fait, élégant dans sa démarche, noble dans son attitude. Les yeux de ce prince étaient beaux, mais on craint qu'il n'en perde un, et comme il voit peu de celui-là, l'autre éprouve une fatigue habituelle qui en diminue l'expression. Le régent a les cheveux noirs, le teint coloré, la bouche vermeille et bien garnie; l'ensemble de sa physionomie est spirituel, plein de finesse et très-gracieux. En un mot, les traits du duc annoncent un caractère affable, ouvert, franc, et ne sont point trompeurs. Philippe se montre aimable, bon, d'humeur égale; sa gaieté est presque inaltérable, sa mauvaise humeur est difficilement excitée. Ce prince, exempt de hauteur, aime qu'on lui parle avec franchise et qu'on s'exprime devant lui librement. Son Altesse saisit autant qu'elle le peut l'occasion de dire des choses flatteuses à ceux qui l'approchent; ses saillies sont ordinairement agréables, jamais piquantes jusqu'à humilier. Du reste, ami des grandes actions, de la gloire, du métier des armes, Philippe est doué de toutes les passions héroïques, il admire tous les hommes qu'elles ont illustrés. Le régent adore la mémoire de Henri IV; on ne saurait le flatter plus délicieusement que par une comparaison adroite de son caractère et de son visage avec ceux de ce grand roi : comparaison qui n'est pas sans quelque exactitude. Mais, si philippe possède plusieurs des qualités de son bisaïeul, il en a aussi les défauts. Dominé comme lui par une complexion amoureuse, il a moins d'ingénuité et surtout moins de constance dans les inclinations où elle l'entraîne. L'abbé Dubois, qui dirigea le premier essor de ce tempérament de feu, sentit que pour perpétuer son vil ministère auprès de son élève, il devait lui inspirer le goût du changement. Une telle disposition est facile à développer chez nos jeunes seigneurs; mais M. le duc d'Orléans les a tous surpassés en légèreté : pour lui l'inconstance n'eut jamais assez d'ailes, l'amour assez de prêtresses. Ses liaisons ne sont que des fantaisies; aussi recule-t-il devant une conquête difficile, prétendant que le salaire serait trop au-dessous du travail. Aux yeux du régent, ce sont des fadaises que ces préliminaires de tendresse qui plaisent tant aux âmes réellement passionnées; il n'admet le *je vous aime* que comme mot d'ordre des voluptés, n'escarmourche point sur les terres du plaisir, et veut que la beauté s'offre d'abord en bataille rangée. Ce que le duc appelle une *affaire de cœur*, bien que cet organe du sentiment n'y joue qu'un rôle fort accessoire, doit se conclure dans l'espace d'un souper; encore le prince consacre-t-il la moitié de ce repas aux joyeux propos, aux saillies des hommes d'esprit admis à sa table. Le premier soupir amoureux de Son Altesse Royale fait explosion avec la première bouteille de vin de Champagne, et quelquefois la tendresse de Philippe est épuisée avant le nectar pétillant du flacon.

L'inconstance naturelle des goûts du régent s'est promenée sur tout ce qui peut attirer un esprit ardent, actif, favorisé d'une grande aptitude, et porté à rechercher partout le beau. Il est devenu en peu de temps musicien, peintre, graveur; ses connaissances en sculpture, en architecture, en médailles se sont développées avec une rapidité qui a surpris tous les artistes; et les savants ont été plus étonnés encore en voyant Son Altesse Royale pénétrer comme en se jouant les secrets de la physique, de la chimie, de la mécanique. Dans le besoin de savoir qui tourmente Philippe d'Orléans, il s'élance avec ardeur vers les objets nouveaux; les entreprises hasardeuses le flattent, les systèmes inconnus le séduisent, et toutes les innovations obtiennent sa protection.

La vie du régent fut, aux distractions galantes et bachiques près, une suite d'investigations de cette nature; aussi passe-t-il à juste titre pour un des hommes les plus universels du temps, il serait difficile de lui parler d'une chose qu'il ignorât. La science du gouvernement ne lui est pas moins familière que les autres; mais il faut pour l'exercer plus que du talent : l'homme d'Etat a besoin d'une présence d'esprit, d'une liberté de facultés, qui manque souvent au duc. Il est rare que les repas nocturnes qu'il affectionne ne dégénèrent pas en orgies, et presque toujours Son Altesse Royale devient le Silène de ces fêtes de Bacchus. Or si l'on considère que chaque jour est le lendemain d'une semblable débauche, on jugera combien ce prince doit avoir de peine à reprendre les affaires au point où il les a laissées la veille, lorsque imposant un violent effort à son corps fatigué, il quitte le lit pour donner audience ou s'asseoir au tapis du conseil.

Cependant la régence a déjà réformé plusieurs parties de l'administration; d'urgentes améliorations ont été proposées par les divers conseils, adoptées et conduites à fin; de grandes infortunes sont adoucies, quelques maux sont réparés. Mais le bien ne peut s'opérer que lentement, au milieu des désordres de toute sorte que laisse après lui le *grand regne*. Le régent a frémi en voyant qu'il fallait faire marcher le gouvernement avec un système de finances chargé d'une dette publique de deux milliards soixante-deux millions, et qui, pour les dépenses courantes seulement, offrait un déficit où se trouvaient englouties les revenus de la France jusqu'à la fin de l'année 1717. Effrayés d'une telle extrémité, plusieurs membres du conseil de régence ont proposé, comme unique moyen de rétablir l'équilibre, de ne point reconnaître les dettes du feu roi; mais ce moyen a été rejeté par une majorité consciencieuse, quoiqu'on ne vît encore aucun moyen d'éviter une si horrible banqueroute. Malgré cette déplorable situation, on devait inévitablement songer à diminuer les charges de la nation, et cela tout en payant les troupes, dont la solde était arrêtée; en acquittant les arrérages dus aux rentiers de l'Etat, et en remplissant une foule d'engagements dès longtemps exigibles, afin de rétablir un peu le crédit du gouvernement. Pour se procurer les premières ressources on tira des receveurs généraux et des fermes générales une somme considérable, avec la promesse de la rendre du produit d'une opération sur les monnaies. Cette opération la voici : à dater du 1er janvier prochain, les louis d'or anciens vaudront vingt livres au lieu de quatorze, et les écus cinq livres au lieu de trois et demie; ce qui procurera un bénéfice d'environ soixante et douze millions. C'est une manière comme une autre de battre monnaie. Mais quoiqu'on se fût donné une vaste carrière dans cette augmentation de valeur des espèces, elle ne put répondre aux nécessités les plus pressantes; on dut recourir à d'autres expédients. Les rentes constituées au denier 12 sur les tailles furent réduites au denier 25; des offices onéreux et inutiles, quoiqu'ils privilégiés, furent supprimés : on en liquida la finance à quatre pour cent. Enfin une révision annoncée des comptes de certains entrepreneurs et traitants leur ayant fait redouter de voir leurs malversations punies, plusieurs s'exécutèrent par avance et regorgèrent d'énormes capitaux. La plupart de ces mesures ne pouvaient se justifier que par l'impossibilité de faire autrement; mais, tout irrégulières qu'elles étaient, elles valaient encore mieux qu'une banqueroute: les résultats déguisent au surplus ce qu'elles ont d'arbitraire ou de vicieux. Le dixième et la capitation de l'année 1716 seront réduits de quatre millions; la paye des armées est au courant, et une foule d'engagements sont remplis.

Une réduction du personnel le plus coûteux de l'armée va procurer une forte économie dans les dépenses de la guerre, si longtemps ruineuses pour la France. Les deux compagnies des mousquetaires, fortes ensemble de cinq cents hommes, sont réduites à trois cents; cinq cents gardes du corps ont été licenciés; les compagnies des gardes suisses sont diminuées de quarante hommes chacune; celles des gardes françaises, jusqu'ici portées à cent trente hommes, ne seront plus que de cent dix. Dix hommes par brigade sont retranchés de la gendarmerie; la cavalerie sera réduite de dix officiers par régiment; les dragons feront tous le service à pied. Au total la réforme des troupes se monte à près de vingt-cinq mille hommes.

Les dépenses du jeune roi lui-même ont été fixées par le régent :

[1] Ce droit avait été supprimé par les ordonnances de 1667 et 1673.

Sa Majesté a dix mille livres par mois pour ses menus plaisirs, et mille écus pour ses habits.

Dès les premières audiences que le régent a données au Palais-Royal, le père le Tellier s'est présenté à ce prince avec son audace accoutumée.

« Mes fonctions à Versailles ont pris fin, lui dit-il, je viens, monseigneur, vous demander à quoi Votre Altesse Royale me destine.

— Ah! mon père, il est vrai, répondit le duc, vous voilà sans emploi; eh bien, je vais vous en donner un.

— Parlez, monseigneur! dit le jésuite en regardant Son Altesse Royale d'un œil scrutateur.

— Partez donc pour le château de Pierre-Encise...

— Pour le château de Pierre-Eucise, moi! interrompit le Tellier avec effroi...

— Remettez-vous, mon père, je vois que vous me comprenez mal; c'est un plaisir que je vous ménage, et non pas une punition.

— Je ne comprends point Votre Altesse Royale.

— Partez pour ce château, dis-je, et tirez-en l'abbé Forgon et le père Guillaume Quesnel [1], que vous y avez fait enfermer.

— Monseigneur, cette ironie...

— Aimez-vous mieux chercher en Europe, pour les ramener charitablement à Paris, les pères Jérôme et Turquois, exilés à votre demande?

— Je ne conçois pas à quelle fin tendent ces sarcasmes de Votre Altesse Royale.

— Vous êtes loin de l'Evangile, père le Tellier, poursuivit le régent d'une voix élevée, si vous traitez de sarcasmes le moyen que je vous offre de réparer vos fureurs... Mais je n'avais point attendu ce soin de votre âme endurcie; je voulais seulement vous rappeler vos proscriptions, afin de vous faire sentir que vous ne devez rien espérer de moi. . Allez trouver vos supérieurs, ils ne tarderont pas à recevoir mes ordres. »

L'ex-confesseur du roi sortit sans répliquer.

Le duc régent annula successivement toutes les lettres de cachet lancées à l'occasion du jansénisme ou de la bulle *Unigenitus* : le vieux marquis d'Aremberg, mis à la Bastille pour avoir fait évader Quesnel de l'archevêché de Malines, où il était détenu, recouvra sa liberté après dix ans de prison. Tous les supérieurs des monastères furent autorisés à rappeler les moines *opposants* qui s'étaient expatriés; l'archevêque de Tours et l'évêque de Montpellier, relégués pour la même cause dans leurs diocèses, dont ils ne pouvaient s'éloigner, eurent la permission de reparaître à Paris, où le duc d'Orléans les reçut avec des marques d'estime et de bonté; en un mot toutes les victimes de la constitution rentrèrent dans le droit des gens, dont elles étaient véritablement exclues.

Il est facile de concevoir que cette protection ouverte accordée aux adversaires des jésuites, dut paraître fort dure à cette compagnie, habituée par le feu roi à proscrire tout ce qu'elle redoutait, ou simplement tout ce qui lui déplaisait. Elle se crut assez forte pour soutenir ses prétentions ouvertement, en couvrant ses projets séditieux du masque d'une religion qu'elle disait martyrisée. Des prédicateurs jésuites, nouveaux Jérémies, prêchèrent la désolation des désolations, non pas avec des larmes, mais avec des injures. « Hélas! » mes frères, disait à Rouen un père la Motte, Louis XIV, ce pieux » monarque, est mort dans un temps où nous avions plus besoin de » lui que jamais pour la destruction de l'hérésie. Quinze jours après » sa mort, on a vu avec surprise des gens que la *sagesse du roi* avait » fait mettre dans les fers, dans les cachots, pour porter la peine de » leurs crimes, en sortir avec éclat et être élevés aux dignités. N'est-il » pas surprenant que ceux qui sont à la tête des affaires renversent » ainsi tout ce que la sagesse de Sa Majesté avait établi? N'est-il pas » étonnant de voir un petit homme bouffi d'orgueil, sans science et » sans mérite, gouverner l'Etat? »

Le régent, qui ne voulait pas, à l'exemple du feu roi, porter la *sagesse* jusqu'à mettre les jésuites *dans les fers* et dans les cachots, ne pouvait cependant laisser tant d'audace impunie. Des poursuites criminelles furent dirigées contre le père la Motte : il avait déjà disparu; mais une saisie du temporel de la maison des jésuites de Rouen le fit retrouver. On instruisit sérieusement contre lui... Les prédications séditieuses n'en continuèrent pas moins à Dijon, à Nantes, à Besançon, à Poitiers, où les frères en saint Ignace se croyaient soutenus. Mais le peuple, qui avait tant souffert sous le *bon règne* que les jésuites regrettaient en chaire; le peuple, dont les maux commençaient à s'adoucir, quoique la bulle *Unigenitus* fût moins respectée, murmura partout contre des jérémiades tout à fait contraires à ses opinions. Se voyant abandonnés du public, sur lequel ils avaient compté, les bons pères reprirent leurs masques. Le supérieur de la maison professe de Paris vint, le miel sur les lèvres, les yeux baissés, la démarche timide, offrir ses très-humbles mais très-tardifs respects au régent, et lui demander sa protection. Le père supérieur dut s'apercevoir, au ton avec lequel Philippe d'Orléans le reçut, qu'il était mécontent de sa compagnie : « Je vous accorderai, répon-» dit-il, la protection que vous me demandez, mais à condition que » vous ferez quitter Paris à ceux de vos religieux qui ont travaillé à » exciter des troubles dans le royaume... » Le jésuite assura, d'un accent flûté, à Son Altesse Royale, qu'il ne connaissait aucun des hommes dont le prince lui parlait. « Je vous les ferai donc connaître, » reprit Philippe, et il articula sept ou huit noms parmi lesquels celui de le Tellier ne fut pas oublié. Le père supérieur se retira en promettant qu'il allait répartir les jésuites dénommés dans diverses maisons de la province.

« Allez, mon père, ajouta le régent, et que le Tellier soit envoyé à Amiens.

— Ce choix de Votre Altesse Royale est donc un exil? demanda le jésuite surpris.

— Qui vous dit le contraire... L'ex-confesseur doit encore me remercier de la forme... En pareil cas il n'eût pas épargné la lettre de cachet à l'exilé. »

L'abbé Dubois n'est pas seulement un débauché et un habile pourvoyeur des passions inconstantes du régent son ancien élève, c'est aussi un homme adroit, subtil et propre aux affaires, dont il sait merveilleusement découvrir les ressorts cachés. Dubois, avide de richesses, de faveurs, d'honneurs même, se garda bien de laisser dormir son ambition quand il vit Philippe d'Orléans à la régence. Agrandissant la sphère de ses services, il s'initia aux intérêts de l'Etat pour en épargner les détails à son maître, dont il fit ainsi compatir la mollesse avec les devoirs du gouvernement. Le régent sut un gré infini à son ancien précepteur d'une attention qui allégeait pour lui le fardeau de l'administration sans toutefois détourner le ministre de ses plaisirs des soins qu'ils lui imposaient.

« Vraiment, l'abbé, disait dernièrement ce prince à Dubois, je vois que tu es bon à tout.

— C'est beaucoup dire, répondit-il, mais j'en saurais toujours assez pour faire un ministre.

— Allons, tu es fou, répliqua le régent, contente-toi de gravir l'escalier des petites filles de la rue Saint-Honoré et laisse monter à de moins vicieux que toi les degrés du pouvoir.

— Votre Altesse Royale sait bien que l'un n'empêche pas l'autre.

— Apporte-moi ma canne que je te rompe les os.

— Prenez plutôt cette plume pour signer ce rapport au conseil de régence : c'est celui que Votre Altesse Royale m'a chargé de faire pour un de *ses roués* qu'elle a nommé conseiller d'Etat.

— Ah! oui, ce pauvre diable qui ne sait pas mieux écrire que boire.

— D'où je conclus, monseigneur, que moi qui n'écris pas mal et qui bois à merveille, je ferais un excellent conseiller d'Etat.

— Apporte-moi ma canne, te dis-je!

— Comment Votre Altesse Royale trouve-t-elle ce portrait?

— Ah! Dubois, la jolie brune! les beaux yeux, la belle gorge!

— Elle est là, dans votre cabinet.

— Qui?

— Eh! cette charmante créature. Votre Altesse Royale sait bien que je n'ai pas l'habitude de lui présenter des peintures idéales comme dans *les Mille et une Nuits*.

— Je cours la voir! s'écria le régent en se levant pour aller au cabinet.

— Un instant, monseigneur, cette belle fille a un placet à vous présenter... Je lui ai promis au nom de Votre Altesse Royale la grâce qu'elle demande... Elle est à vous à ce prix.

— Eh! va donc la chercher!

— La voici, dit l'abbé en ressortant du cabinet avec le modèle du portrait.

— Voyons, ma belle enfant! reprit le prince en s'emparant du papier que tenait la jeune fille.

— Il ne s'agit que d'une simple signature, dit l'abbé.. et il montrait sur le papier la place où elle devait être apposée.

— Que vois-je! des provisions de conseiller d'Etat!

— Pour moi, monseigneur... Voyez comme elle est jolie...

— Sauve-toi, maraud, s'écria Philippe, qui jetait à Dubois les provisions signées, sauve-toi ou je t'assomme!

— Bonne chance, monseigneur! » dit l'abbé en fermant la porte.

M. de Tallart était primitivement du conseil de régence du choix de Louis XIV, qui avait déterminé par son testament la composition de ce conseil; mais des avis tranchants et quelquefois peu respectueux émis par le maréchal portèrent le régent à l'exclure. « Il ne me » reste plus pour mon honneur, dit-il en se retirant, qu'à faire in-» scrire le testament sur mon dos. » Le duc de Noailles réussit mieux auprès du duc d'Orléans : c'est un homme sans caractère mais spirituel et souple. Renvoyé d'Espagne par Philippe V pour avoir proposé une maîtresse à ce prince dans un moment inopportun, il revint à Versailles et disputa d'assiduité à l'église avec madame de Maintenon elle-même. Depuis la régence, Noailles, le plus sobre des hommes, apprend tout doucement à s'enivrer. L'autre jour par un effet de son assiduité à l'étude s'étant trouvé complétement ivre, le duc se hâta d'aller trouver le régent dans sa loge à l'Opéra. « Bravo! mon ami, » lui dit Son Altesse Royale en le voyant dans cet état, vous faites » des progrès. »

[1] Frère de feu le docteur du même nom dont les ouvrages causèrent tant de troubles, et déterminèrent en partie l'envoi de la bulle *Unigenitus*.

Mais, comme M. de Noailles ne perd la raison que pour faire sa cour, il n'en est pas moins propre à diriger le conseil des finances, dans lequel il a rendu de grands services. On dit toutefois que ces soins ne sont pas précisément désintéressés et que certains traitants dont il a fallu par malheur accepter le secours ruineux lui ont accordé quelques parts motivées dans leurs bénéfices. C'est sans doute à ce partage que M. Rouillé de Coudray faisait allusion à l'une des dernières séances du conseil. Rouillé boit immodérément non pour faire sa cour, mais par goût; or comme il s'emportait dans la discussion d'un projet de finance, M. de Noailles lui dit : « Il y a ici de la bou» teille. — Cela se peut, répondit-il, mais il n'y a pas de *pot-de-vin*. » Le duc ne répliqua point. Il est bien vrai que pour soutenir l'affaire dont il s'agissait une compagnie avait offert une forte somme à M. de Rouillé. « Non, messieurs, dit-il aux traitants, je ne pourrais aider » à vous faire pendre en cas que vous soyez des fripons. »

Mort de Louis XIV.

Le régent, dans sa carrière administrative, conserve presque toujours les formes affables qui le distinguent; mais, si par suite d'une contrariété sa franchise devient brusque, il souffre volontiers la réplique du dépit, il en rit même quand elle est spirituelle. La semaine dernière le duc ayant rencontré dans un lieu public le ministre plénipotentiaire du prince de Lorraine, dont il croit avoir à se plaindre, Son Altesse Royale s'emporta jusqu'à dire : « Monsieur de Stainville, » je crois que votre maître se .... de moi. — Monseigneur, répondit » le diplomate, il ne m'a pas chargé d'en informer Votre Altesse » Royale. — Oh! oh! dit le prince à madame de Parabère, qui l'ac» compagnait, ce Lorrain a la repartie heureuse. »

Le surlendemain de cette aventure, les gens du roi pressaient le régent de s'expliquer sur une matière qui le contrariait. « Allez vous » faire ....., » leur répondit-il. L'un d'eux repartit : « Votre Altesse » veut-elle qu'on fasse registre de sa réponse? » Le prince se mit à rire, puis il discuta froidement le point en question.

J'ai dit que le fond du caractère de M. le duc d'Orléans est une gaieté que les événements les plus graves altèrent difficilement. Heureux qui peut dans la demande d'une grâce flatter l'hilarité de Son Altesse Royale : les faveurs sollicitées gaiement ne tiennent point à ses mains. C'est ainsi que l'un de ces matins ce prince fit droit à un placet fort plaisant. M. de Villars étant, comme on sait, à la tête du conseil de la guerre, occupe un assez grand nombre de commis. Son hôtel en est plein et cette bureaucratie gêne un peu ses habitudes domestiques. A la maison du maréchal touche celle d'un M. Thierry, avocat au conseil : l'homme de guerre jugea que ses bureaux seraient commodément placés dans ce local. Il envoya quelqu'un pour le visiter afin de faire déguerpir ensuite l'homme du barreau si les lieux convenaient. Mais M. Thierry refusa sa porte aux visiteurs, et les ordres les plus précis du maréchal ne purent changer la détermination de notre avocat. M. de Villars ordonna alors qu'on procédât d'autorité à l'ouverture de la maison. Outré, mais non pas attristé, par ce moyen militaire, M. Thierry fit parvenir au régent le placet suivant :

« Antoine-Joseph Thierry, avocat, expose très-humblement à Votre » Altesse Royale que M. le maréchal de Villars, n'ayant plus d'enne» mis à combattre ni de traités à faire, vient de mettre le siége de» vant le cabinet d'un pauvre avocat. Le grand général s'est persuadé » que la place se rendrait à la première sommation; mais l'exposant, » qui y commande, est résolu d'attendre le gros canon, c'est-à-dire » les ordres de Votre Altesse Royale. Néanmoins il espère qu'ils ne » viendront pas, et fera des prières pour Votre Altesse Royale. »

Après avoir ri aux larmes en lisant ce placet, le régent écrivit en marge : « Tenez bon, j'irai à votre secours. » Et, le soir même, M. de Villars reçut l'ordre de lever le siége du cabinet de l'ingénieux avocat.

Il arriva l'autre jour à la cour de Vincennes un petit événement qui n'a point fait rire le régent, tout disposé qu'il est à s'égayer. M. de Coislin, évêque de Metz, avait désiré d'être présenté au jeune roi; madame la duchesse de Ventadour satisfit à ce désir, elle conduisit le prélat devant Sa Majesté. Sa Grandeur n'a pas une figure revenante, et l'enfant couronné est franc. « Ah! mon Dieu! qu'il est » laid! » s'écria-t-il en recevant M. de Coislin. « Voilà un petit » garçon bien malappris, » osa répondre en se retournant le gentilhomme mitré. M. le duc d'Orléans le fit venir au Palais-Royal, et lui adressa de vifs reproches. « A l'âge du roi, dit Son Altesse » Royale en terminant cette semonce, on peut être sincère à l'excès; » mais un évêque n'est jamais excusable de pousser jusqu'à l'im» politesse l'oubli d'une modestie qui devrait être sa première » vertu. »

Personne n'avait pris le change sur l'air de componction que les courtisans affectaient pendant les dernières années du règne de Louis XIV; Molière nous a dès longtemps appris à reconnaître les

Le cardinal Dubois.

gens à travers le masque d'hypocrisie dont ils se couvrent. Nos débauchés déguisés en dévots, ne se flattaient pas d'en imposer à leurs contemporains; mais enfin ils se gênaient, et la contrainte, quoiqu'on en dise, ne rend pas toujours le plaisir plus piquant Quel changement depuis la régence, non pas dans les principes, mais dans la physionomie morale du temps! Les mêmes hommes qui il y a six mois laissaient voir toujours le coin d'un livre d'heures sortant de leur poche, s'empressent aujourd'hui de se montrer aux croisées de leurs petites maisons avec des *roués* ou des danseuses d'Opéra. Les mêmes femmes qu'on rencontrait journellement dans l'oratoire de madame de Maintenon, parlant *bulle Unigenitus*, reliques et sermons, sollicitent avec ardeur une place aux soupers du régent. Les vœux de bons nombre de ces dévotes revenues au culte des amours sont

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8.

exaucés, et l'inconstance du prince est telle, que toutes peuvent espérer d'être admises aux saturnales qui excitent leur ambition voluptueuse. Mais la marquise de Parabère, maîtresse en titre du régent, tient toujours la première place à ces banquets de la débauche; c'est elle qui se charge d'y jeter le mouchoir du sultan, quand elle a quelque chose de mieux à faire que de le recevoir elle-même. Jeune, belle, douée d'un tempérament insatiable, cette dame plaît encore plus à Son Altesse Royale que sa devancière mademoiselle de Sery, comtesse d'Argenson. Séparée de son mari, madame de Parabère eut dernièrement une inquiétude grave, que l'habile Dubois parvint toutefois à calmer. Toutes les causes amènent des effets : c'est la loi de nature. Or le régent, qui dans l'émission de certaines causes ne s'inquiète guère d'éluder les effets, apprit un beau matin du mois dernier que madame de Parabère allait bientôt se trouver dans une position critique, dont sa séparation d'avec son mari proclamerait l'inopportunité. « Il faut enivrer M. de Parabère, dit le régent, et » faire trouver sa femme » auprès de lui. — Je m'en » charge, » répondit l'abbé Dubois. Mais la mort du marquis, survenue peu de jours après cet entretien, dispensa d'employer le prétexte de paternité auquel on voulait recourir. Parmi les beautés complaisantes que madame de Parabère introduit le plus souvent aux soupers du Palais-Royal, on cite la duchesse douairière de Gèvres, maîtresse de Fargi, l'un des roués favoris du prince. Cette dame, comme toutes celles admises dans ces parties, a fait ce que le régent appelle les *preuves*. Je ne sais comment expliquer avec réserve le sens de cette expression, si ce n'est en disant que pour avoir fait ses preuves une femme doit être aux convives de Son Altesse Royale ce que dans le calcul la dizaine est aux unités... Rien au monde ne plaît tant au duc d'Orléans que les transmutations de la beauté; mais qu'il est honteux pour mon sexe de savoir qu'une duchesse, déjà sortie de la première jeunesse, passe de main en main, roule de genou en genou, et livre ainsi son délire, moitié bachique, moitié amoureux, à la brutalité de six, huit, ou dix débauchés !

Louis XV enfant.

Au premier rang des roués figure la Fare, dont l'imagination libertine semble être le crépuscule prolongé de sa jeunesse dès longtemps passée. On compte aussi dans cette société Simiane, ivrogne plein d'esprit, de qui l'ivresse s'exhale en jolis vers et en bons mots piquants. On y voit encore Broglie, amant émérite de la duchesse de Berry, qu'elle a promptement abandonné, parce qu'il ne s'est montré riche auprès d'elle que de saillies heureuses et de fines reparties qui lui ont quelquefois paru manquer d'à-propos. Enfin, Nocé se trouve toujours aux orgies du régent; c'est avec madame de Parabère le metteur en œuvre des plaisirs nocturnes de Son Altesse Royale.

Mais Philippe d'Orléans ne sacrifie pas au plaisir dans un seul temple : les soupers du Luxembourg font diversion à ceux du Palais-Royal, et dans cet autre sanctuaire la duchesse de Berry est grande prêtresse. Le régent, qui aime beaucoup cette dame, comme fille et comme maîtresse, s'est plu à flatter le goût qu'elle montre pour la représentation et le faste : il lui a donné le palais du Luxembourg, une maison, cinquante gardes à cheval. Tous ces gardes, qui sont des jeunes gens bien faits, ont, dit-on, un service très-agréable depuis que la jeune veuve est devenue peureuse au point de se faire garder la nuit dans ses appartements, et d'exiger même que les factionnaires y soient doublés. Le duc d'Orléans connaît ces particularités militaires de l'intérieur du Luxembourg; mais il ne s'en met point en peine : « Les scrupules, dit-il à cet égard à sa fille, ne sont » faits que pour le vulgaire. »

Quand le régent va souper chez la duchesse avec ses roués, elle a soin d'avoir à sa table une ou deux de ces beautés faciles que ce prince aime à trouver partout. Alors toute possession devient commune; la fantaisie seule détermine des choix d'un moment, auxquels succèdent d'autres choix non moins passagers... De sorte qu'à la fin du repas toutes les inclinations ont changé plusieurs fois d'objet, et que les plus ambitieuses se sont promenées sur tous les objets.

Ces fréquentes distractions ne suffisent point à la duchesse de Berry, même avec le service régulier que ses gardes font la nuit dans son appartement; le comte de Riom, leur capitaine, exerce encore des droits journaliers sur la princesse. Ce gentilhomme est un gros garçon court, joufflu, bourgeonné, qui, sous son habit d'ordonnance, ne ressemble pas mal à un abbé déguisé en officier. Le comte, simple lieutenant de dragons relégué dans une garnison de province, sentait fermenter en lui l'ambition; mais ses talents militaires avaient peu d'éclat; il ne paraissait pas facile de les faire percer à la cour; et madame de Pons, dame d'atour de madame de Berry, et qui est parente de M. de Riom, avait plusieurs fois échoué dans les démarches qu'elle avait faites pour lui. Enfin, on vint à parler de la fameuse compagnie des gardes de la duchesse; madame de Pons savait à quel genre d'activité ce corps était destiné, et elle pensa que son parent, dont elle connaissait la portée sous certains rapports, pourrait jouer un rôle distingué dans cette compagnie. Un matin qu'elle habillait Son Altesse Royale, la dame d'atour lui demanda pour le comte de Riom la lieutenance des gardes.

« M. de Riom, répondit la princesse, je ne le connais point, quel homme est-ce ?

— Un très-honnête gentilhomme, madame, et sa noblesse...

— Ce n'est pas ce que je vous demande... Sa taille?

— Cinq pieds trois pouces environ.

— Bon. Sa poitrine ?

— Large, effacée entre deux épaules musculeuses.

— Sa jambe ?

— Forte et carrée du haut; du bas, un tendon détaché, une cheville du pied bien arquée.

— Le visage ?

— Deux yeux noirs, un nez un peu long, des dents admirables.

— Faites venir le comte à Paris, je verrai. »

M. de Riom étant arrivé, madame de Pons ne lui cacha point le genre d'informations dont il avait été l'objet, et les réponses qu'elle avait faites. « Je vous remercie, ma cousine, répondit-il, de tout ce » que vous avez bien voulu dire de favorable sur mon compte, et ma » reconnaissance est infinie. » Le lendemain la sensible dame d'atour, sans convenir précisément que son cousin fût reconnaissant à l'infini, était persuadée néanmoins plus que jamais que la lieutenance des gardes de madame de Berry serait très-bien remplie par lui; elle le présenta sur-le-champ à la princesse, qui fut très-contente de sa tournure et de son air..... Il obtint la charge. Après un mois d'exercice, la duchesse trouva que le comte était un lieutenant si distingué qu'elle crut devoir lui accorder de l'avancement; elle pria son père de nommer cet excellent officier capitaine. Bientôt M. de Riom n'eut pas seulement le premier emploi de la compagnie des gardes, madame de Berry lui accorda la première place dans son cœur : il devint le favori en titre de Son Altesse Royale. Au moment où j'écris, la passion de la princesse pour cet homme, qui n'est ni beau ni spirituel, va jusqu'à la frénésie. Le comte est absolument le maître au Luxembourg; pour les officiers, les dames et même les gens du palais, ce gentilhomme est doux, affable, poli; il se fait aimer de tout le monde; mais son humeur prend une tout autre teinte auprès de sa maîtresse. Cet amant, qu'elle chérit, qu'elle

couvre des plus beaux habits, des plus riches dentelles; cette idole de son cœur, aux pieds de qui elle sème à pleines mains l'or, les joyaux, les pierreries, reconnaît tant de bontés par une véritable tyrannie. Riom, petit-neveu du vieux duc de Lauzun, semble avoir hérité du despotisme de son grand-oncle sur la partie féminine de la maison d'Orléans. Madame de Berry est traitée par lui comme le fut jadis *Mademoiselle* par le favori de Louis XIV, qui rit sous cape de se voir renaître dans ce dominateur d'une princesse petite-nièce de celle qu'il a si longtemps dominée. Le comte, dont le privilége sur les désirs de la veuve est inexprimable, se plaît à la faire languir, à lui donner de la jalousie, à ne vouloir pas se livrer à celle qu'elle essaye de lui inspirer... L'empire qu'il exerce sur ses volontés s'étend jusqu'au choix des habits, jusqu'à celui des moindres chiffons servant à la parure; et, par un raffinement de maligne bizarrerie, Riom se prononce toujours pour les atours qu'il sait déplaire à la duchesse, et lui défend de choisir ceux de son goût. Cet amant impérieux se divertit à faire changer de coiffure et d'habits à Son Altesse Royale quand il s'aperçoit que sa mise lui sied ou qu'elle en est satisfaite. Souvent il la fait déshabiller au moment de partir pour l'Opéra, surtout si, par quelques paroles indiscrètes, elle laisse voir de l'empressement à s'y rendre. Depuis quelque temps la princesse, pour éviter de faire une toilette qu'il voudrait refaire, s'est mise sur le pied de prendre chaque soir les ordres de M. de Riom pour les atours qu'elle mettra le lendemain. Si quelque chose n'a pas été prévu dans cette demande d'instructions, des messagers alertes circulent du cabinet de toilette de Son Altesse Royale à l'appartement de l'ordonnateur pour déterminer l'adoption d'un point de dentelle ou d'une couleur de ruban. Imposant à l'illustre veuve des démarches, des affections et même des inimitiés; le comte la fait rester au palais quand elle veut sortir, ou la force de se promener lorsqu'elle voudrait prendre du repos; il l'oblige à se montrer fière, impertinente, avec des gens qu'elle affectionne, prévenante avec des personnes qu'elle ne saurait souffrir. Enfin la tyrannie du petit-neveu de Lauzun est portée au delà de toutes les bornes de l'audace, la fille chérie du prince qui gouverne la France ne fait pas un pas sans la permission d'un homme qui n'était rien il y a six mois; ou si elle se permet une démarche, même de la moindre importance, sans y être autorisée, un traitement comparable à celui qu'un maître brutal fait subir à une servante arrache des larmes à cette princesse du sang. Il faut vraiment que le comte de Riom ait soumis sa maîtresse ou plutôt son esclave à un talisman qui énerve en elle toute dignité.

Ajoutons cependant que le capitaine des gardes de madame de Berry, dominateur de toutes ses volontés, en a laissé une parfaitement libre, le comte a senti qu'elle devait être respectée et que tout son pouvoir succomberait s'il l'attaquait. Cette volonté, c'est celle qu'a la princesse de se donner au premier homme qui lui plaît. Le tyran du Luxembourg n'entend gêner en aucune manière Son Altesse Royale sur ce point; mais il se donne de son côté toute latitude. Riom courtise publiquement madame de Mouchy, dame d'honneur de madame de Berry; on va jusqu'à dire qu'il l'a caressée plus d'une fois en présence de cette princesse, et qu'elle se déclare hautement sa rivale sans que Son Altesse Royale ose l'éloigner du Luxembourg..... « Cet homme vous a donc ensorcelée, dit » souvent le régent à sa fille. — J'en conviens, mon père, répond- » elle, mais aussi je n'ai jamais rencontré un pareil sorcier. »

On a joué dernièrement sur le Théâtre-Français une nouvelle comédie de M. Nérieault Destouches : c'est *le Médisant*... Des vers, beaucoup de vers; des pensées très-peu, de l'intrigue moins encore, et du succès point du tout. Voilà en peu de mots l'analyse et l'histoire de cette pièce... Il faudrait, pour en dire davantage, être plus médisant que le principal personnage de l'ouvrage, et il n'est pas charitable de médire des morts.

Le grand siècle ne sera bientôt plus que dans les souvenirs et les monuments, un peu plus tard les monuments seuls le rappelleront. Chaque jour enlève un acteur de cette période brillante : en 1715 les arts ont perdu Girardon, qui, pour créer les bains d'Apollon, semblait avoir retrouvé le ciseau de Phidias. Les lettres ont eu à regretter Galland, ce traducteur ingénieux des *Mille et une Nuits*, dont la plume animée sut nous faire aimer les emphatiques métaphores de l'Orient en y mêlant la grâce, qui trompe quelquefois sur l'absence de la raison. La philosophie pleure Malebranche, cet autre Socrate que de nombreux disciples allaient écouter à l'Oratoire avec plus de fruit peut-être que les Athéniens n'en recueillirent des discours du fils de Sophronisque. Malebranche, dans sa *Recherche de la vérité*, a écrit avec une profondeur de raisonnement qui n'exclut point la lucidité : il définit admirablement les sens et l'imagination; mais en recherchant la nature de l'âme il imite ces navigateurs hasardés sans boussole sur une mer inconnue.

Aujourd'hui 24 décembre 1715 je pose pour jamais la plume. Ce soir, quand la cloche sonnera le premier coup de la messe de minuit, j'aurai atteint le complément de ma soixante-seizième année... C'est avoir quitté trop tard une cour où la vieillesse joue un bien triste rôle; à peine, d'ailleurs, me reste-t-il assez de temps pour me préparer à quitter la vie... Je pourrais bien être prise à l'improviste. Bon Dieu! sur quel monceau de manuscrits je pose ce dernier cahier de mes tablettes! Cinquante-six années de notes écrites sous la dictée du siècle le plus fécond en grandes choses, en passions désordonnées, en magnificence, en scandales, en folies, cela ne pouvait manquer d'employer beaucoup de papier; et quand je vois, d'après ma table des matières, combien la sagesse tient peu de place dans cette collection, je suis presque fâchée d'avoir été si vraie. C'est un acquit de conscience que je veux du moins dérober à trois ou quatre générations. Je cacheterai ces volumineuses liasses; la comtesse ma bru en connaît bien et le contenu et l'esprit; elle les continuera, dit-elle; à la bonne heure : tôt ou tard la vérité doit servir aux hommes; mais il faut, pour qu'elle ne les irrite pas en les instruisant, laisser s'éteindre sous la main du temps les traits toujours vifs de son pinceau... Dans une centaine d'années nos arrière-neveux consulteront avec fruit mes tablettes; j'en ai le pressentiment; on regardera alors sans sourciller les gloires que j'ai descendues au niveau de l'humanité; toute la génération comprendra les jugements empreints de franchise que j'ai substitués, sous l'inspiration de Molière, de la Fontaine, de la Bruyère, au culte aveugle du vulgaire ébloui par l'oripeau des grandeurs.

CHAPITRE II.

1716.

Notice historique sur la comtesse de B***, contemporaine de Louis XIV. — Sa bru continue ses tablettes. — Envoi de l'année 1716 à l'année 1816. — Louis XV s'établit aux Tuileries. — L'abbé de Fleury nommé confesseur du roi. — La chèvre, le chou et le jardinier. — Commencement des bals masqués de l'Opéra. — Coup d'œil sur ces bals. — Les grands donnent la comédie au peuple. — Mentor et Télémaque pour rire. — Le duc et la duchesse de Lorraine à Paris. — La jeune princesse de Conti. — Clermont, Richelieu, la Fare, Soubise, etc., amants de cette princesse. — Le petit chien gardien de l'honneur de Son Altesse. — Mademoiselle de Charolais. — Ses intrigues avec Richelieu. — Rendez-vous roulant. — Une princesse du sang chez le commissaire. — Mademoiselle de Valois, troisième fille du régent — Son amour pour Richelieu. — La surveillante Desroches; expédients pour la tromper. — Angélique; substitution. — Le style prolixe. — Angélique dénonce au régent l'intrigue des amants. — Colère du prince; scène faite à sa fille. — Charles XII; expédition proposée à ce roi paladin — Intrigues d'Alberoni. — Délire de la vanité. — Première représentation d'*Athalie* devant le public. — Exil de Voltaire. — Les épines cachées de l'indigne rosier. — Horrible excès commis sur une femme de qualité ivre. — Le duel. — Richelieu pour la seconde fois à la Bastille. — Mademoiselle de Charolais va consoler le prisonnier. — Complaisance d'une bonne sœur. — Établissement d'une chambre de justice pour juger les traitants. — A fripon fripon et demi. — Samuel Bernard; son portrait. — Un juif généreux et honnête homme. — Querelle entre les pairs et le parlement. — Détails scandaleux qui en ressortent. — La beauté prise d'assaut. — Les soldats jésuites. — Système de Law; fondation de sa banque; forme des billets. — Requête des princes du sang contre les princes légitimés. — Mademoiselle d'Orléans; intrigue incestueuse. — Cette princesse se fait religieuse. — L'amour passe partout. — La lanterne magique. — Le régent veut qu'on lui coupe le poing. — Mort du chansonnier Coulanges.

La comtesse douairière de B..., ma belle-mère et ma tante, qui cesse d'écrire des Mémoires historiques, qu'elle appelait ses *Tablettes*, resta veuve en 1660 avec un fils âgé de quinze mois; elle n'avait alors elle-même que vingt et un ans. Le comte de B..., dont elle n'a pas parlé, parce qu'on n'aime point à dire du mal de ses enfants, fut un franc mauvais sujet; ce qui ne m'a pas empêchée de le prendre pour mari en 1695, attendu que ce gentilhomme était encore ce qu'il y avait de plus sage à la cour. D'ailleurs l'usage dès longtemps établi dans notre famille est de marier ensemble les cousins pour maintenir plus sûrement un nom illustre, à ce que disaient nos pères. Ma tante a tu aussi cette coutume de ses ascendants, parce qu'elle sent un peu la féodalité, et l'honnête dame, en sa qualité d'esprit fort, ne voulait pas montrer dans les siens des préjugés qu'elle condamnait. Ma belle-mère est amie des lettres : elle a étudié les auteurs de l'antiquité, s'est pénétrée des philosophes grecs, et, dès sa tendre jeunesse, elle méprisait la grandeur qui ne résultait pas de la beauté des actions ou de la noblesse des sentiments. Riche, libre par sa position, encline à la critique, la comtesse fut recherchée par les beaux esprits du temps : elle s'attacha beaucoup à Racine, ce qu'elle a fort ingénument avoué, pensant peut-être que, si l'on peut avoir un amant sans un peu de honte, il y a plus que compensation dans l'amour d'un grand homme. Mais la philosophie de ma tante était plus solide que celle de l'auteur d'*Andromaque*; elle le quitta quand il devint courtisan, et continua de fronder ce qu'elle appelait les *grandeurs pour rire*.

Il y a tantôt vingt ans que la comtesse me lit chaque jour quelque passage des *Tablettes*. L'esprit de ces annales plaît; c'est un tableau véridique et animé de l'époque, je suis décidée à le continuer. Bien m'en a pris d'écouter attentivement les lectures journalières de ma tante, mieux encore ai-je fait de lire à la dérobée les passages qu'elle me cachait dans les premières années de mon mariage. Je suis à même, au moins quant au plan, de me faire la continuatrice des *Tablettes*, et

je tâcherai d'en soutenir le ton. Pour les opinions, ce sont, à quelques nuances près, les miennes; je ne suis pas arrivée à ma trente-sixième année sans avoir appris à voir les hommes et les choses sous leur véritable jour, et la cour a justifié à mes yeux dans ces derniers temps tout ce que ma tante en pensait.

Les vieillards sont quelquefois plus fantasques que les jeunes gens; la comtesse douairière, qui m'avait promis de laisser ses cahiers à ma disposition pour me guider, a changé tout à coup d'avis. « Non, » ma fille, m'a-t-elle dit, écrivez sous l'inspiration des événements; » le temps est le meilleur conseiller que vous puissiez écouter. Les » couleurs varient, les physionomies changent, les caractères reçoi- » vent de nouvelles influences; peignez d'après nature, cela vaudra » mieux que d'imiter ce que j'ai fait... Au surplus, ajouta ma tante » en me montrant la liasse de ses *Tablettes*, ficelée et scellée de son » cachet, voilà mon bagage empaqueté; si mes intentions sont res- » pectées, et je les exprimerai dans mon testament, ce paquet arri- » vera tel qu'il est à son adresse. » Et je lus sur la liasse : *Envoi de l'année* 1716 *a l'année* 1816 [1]. J'écrirai donc ce que je verrai ou ce qu'on me dira, d'après l'impression que j'éprouverai. Je me mets dès aujourd'hui sur la trace des événements.

Le roi, qui, depuis la mort de Louis XIV, avait habité Vincennes, vint, le 6 janvier, s'établir aux Tuileries. L'appartement de Sa Majesté est celui qu'occupait la comtesse de Soissons, lorsqu'elle était surintendante de la feue reine Marie-Thérèse. Si les murs de cet appartement pouvaient parler, leur rapport serait une chronique bien scandaleuse; il faudrait, pour la conservation des mœurs du jeune monarque, lui faire changer de logement.

Le lendemain de son arrivée, Louis XV reçut, pour la première fois, l'abbé de Fleury, nommé confesseur de Sa Majesté. « Monsieur » l'abbé, dit le régent à cet ecclésiastique en lui annonçant le choix » qu'il avait fait de lui, je vous préfère à tout autre, parce que vous » n'êtes ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain. » Fleury se montra jaloux de soutenir sa réputation de véritable gallican; il porta même fort loin, comme on va le voir, l'art de ménager tous les partis. Lorsque les jésuites envoyèrent un des leurs, le père Craye, pour complimenter le nouveau confesseur, qui venait d'enlever à leur ordre une charge dont il était en possession depuis la fin du seizième siècle, l'abbé répondit au complimenteur : « Mon père, je crois n'être point » désagréable aux membres de votre compagnie, car je ne suis point janséniste. » Quand vinrent ensuite les félicitations des jacobins, Fleury leur dit : « J'espère ne pas vous déplaire, mes révérends; » vous savez que je ne fus jamais moliniste. » Enfin parut l'abbé d'Orfanne, grand vicaire de l'archevêque : « Monsieur, lui dit le direc- » teur de la conscience royale, assurez mes très-humbles respects à » monseigneur le cardinal de Noailles; Son Eminence croira à leur » sincérité, elle sait que je n'épouse nullement les exclusions de la » cour romaine. » Cela s'appelle, comme on dit, *ménager* sagement *la chèvre et le chou* et même le jardinier... Il n'y a qu'un petit inconvénient à craindre avec un homme si conciliant, c'est que son naturel flexible ne se plie aux passions du jeune roi plutôt que de les faire fléchir. Nous verrons.

Mon mari jouit de l'insigne honneur de compter parmi les *roués* du régent, ce qui est aujourd'hui la première dignité de la cour du Palais-Royal. Le comte de B***, dont le caractère est fort bien fait, aurait voulu, pour augmenter ses chances de crédit, m'initier tout doucement aux *mystères des soupers ;* mais, outre que je fus, comme on s'en convaincra facilement, trop généreuse pour me venger des innombrables infidélités que me fit cet époux trop résigné, je ne croirais jamais expier par assez de honte le *roulement* de mes charmes de trente-six ans sur les genoux de dix satyres envinés. Fi! l'horreur! la chair de poule me vient en songeant à cette prostitution de la beauté, devant laquelle n'a pas reculé madame de Gèvres. J'ai répondu au comte que, peu désireuse de me faire actrice dans les scènes nocturnes du palais d'Orléans, je voulais me borner à être l'historiographe de ces prouesses galantes, et que je le priais de restreindre sa complaisance à me fournir des renseignements sur les travaux érotiques auxquels il est agrégé. M. de B*** m'a promis de me tenir au courant, ce bulletin secret de la régence me sera d'un grand secours.

M. le duc d'Orléans, dès le mois de novembre dernier, accorda au duc d'Antin la permission de donner, cet hiver, des bals masqués dans la salle de l'Opéra; le nombre en fut réglé à trois par semaine. Cette fondation d'un amusement nouveau a d'autant plus de succès, que le père Sébastien, religieux carme, qui, tout moine qu'il est, ne veut pas rester étranger aux plaisirs mondains, a trouvé le moyen d'élever facilement le plancher du parterre au niveau du théâtre. La scène, ainsi réunie à la salle, forme un vaste local qu'éclairent une multitude de lustres, et dans lequel les masques montrent leurs costumes bigarrés et leurs intrigues en spectacle aux personnes qui remplissent les loges. Cette comédie en vaut au moins une autre : le plus grand nombre de dames, sous prétexte de la chaleur, se découvrent le visage et y laissent voir, dans des scènes fort animées, des impressions que leur masque immobile n'aurait pas offertes aux assistants. Ce n'est pas trop, en vérité, des cinq livres que les spectateurs payent à la porte pour jouir d'un si joli coup d'œil, surtout quand le régent lui-même, en paraissant au bal de l'Opéra, vient ajouter au plaisir visuel que les Parisiens se procurent à cinq livres par tête. Ils ne sont pas tentés, à coup sûr, de regretter leur argent, lorsqu'ils voient Son Altesse Royale parcourir cette arène de la folie en tenant par la main l'une de ses maîtresses échauffée, comme lui et comme les roués qui l'entourent, par les fumées du vin. Le jour du dernier bal, l'ivresse du prince était si prononcée après son dîner, que M. de Canillac, l'un de ses favoris, craignit que, s'il descendait en cet état dans la salle de l'Opéra, le spectacle ne devînt trop burlesque pour les loges. Il supplia Son Altesse de se coucher, lui insinuant avec douceur que la musique et les lumières lui feraient mal à la tête. Le duc eut l'air d'acquiescer à la prière de Canillac, et, pour le déterminer à sortir plus promptement de sa chambre, il se mit à simuler un ronflement nasal essentiellement caractéristique du plus profond sommeil. Le favori, rassuré par ce témoignage bruyant, se retira sur la pointe du pied. Mais à peine avait-il quitté le régent, qu'il se leva, se fit habiller, et descendit dans la salle du bal, qu'il traversa plusieurs fois en décrivant des figures de géométrie bien éloignées de la ligne droite. Le lendemain, M. d'Orléans, sachant que Canillac était informé de son escapade, dit, en le voyant entrer : « Voilà mon Mentor qui va bien me gronder de ce que je fis hier » malgré lui. — Ne le craignez pas, monseigneur, répondit le gen- » tilhomme, car jamais vous ne serez mon Télémaque. »

Les fêtes, les divertissements redoublent au Palais-Royal, depuis l'arrivée à Paris du duc de Lorraine et de la duchesse sa femme, sœur du régent. Leurs Altesses, qui sont venues rendre hommage au roi à cause du duché de Bar, profitent largement de l'occasion pour goûter dans la capitale de France des plaisirs qui ne se trouvent point à Nancy. Il en est néanmoins que le duc a compris dans ses bagages : sa maîtresse l'a suivi. Le régent l'a reçue avec lui au Palais-Royal; et la duchesse, qui ne se formalise nullement de l'amour de son mari pour la jolie Lorraine, dont elle a fait son amie, laisse à cette dame l'appartement qu'on lui avait destiné à elle-même. L'indulgente princesse a prié son frère de la loger près de chez lui, on prétend même qu'elle loge tout à fait chez lui; ce qui, du reste, serait conforme au sentiment d'amitié plus que fraternelle dont ces deux enfants de feu *Monsieur* furent jadis soupçonnés.

La première fois que madame de Lorraine alla à l'Opéra le régent la conduisit dans la loge où il a fait placer un lit, et dont l'ameublement est de tout point ordonné par la plus voluptueuse recherche. « Voilà qui est on ne peut mieux, » dit la princesse parvenue à je ne sais quel degré d'expérience de la commodité de ce charmant réduit. « Madame de Berry s'est fait construire une semblable loge, » répondit le duc d'Orléans, elle est placée vis-à-vis la mienne. Les » autres princesses n'ont pas tardé d'imiter cet exemple : chacune a » son petit boudoir à l'Opéra; et quand elles s'y trouvent avec leurs » favoris, tous les acteurs ne sont pas sur la scène. Tenez, continua » le régent en désignant à sa sœur une des loges, voici la jeune prin- » cesse de Conti chez elle avec Clermont, que, par renaissance » d'intrigue, elle a fait succéder depuis quelque temps à mon capi- » taine des gardes la Fare, parce que toute l'éloquence amoureuse » de celui-ci est passée dans ses discours. »

Puisque la circonstance m'a conduite au chapitre de la princesse de Conti, racontons en peu de mots ce que j'en sais. Louise-Élisabeth de Condé n'eut jamais la moindre inclination pour son mari; elle vécut cependant en bonne intelligence avec lui pendant une année entière. Mais la bonne intelligence est si fade, si assommante, quand elle n'est pas aiguisée par l'amour ! Dans le courant du treizième mois de mariage, le marquis de Clermont, premier gentilhomme du prince, offrit à madame de Conti quelque chose de plus piquant que cette léthargie conjugale : il est bien difficile de refuser le plaisir quand on s'ennuie; la princesse n'en eut pas le courage. Les amants sont indiscrets, l'aventure fit du bruit dans le monde : M. de Conti, très-jaloux quoique fort débauché, chassa son premier gentilhomme et le remplaça par le marquis de Richelieu. Ce changement arriva précisément dans le temps où la princesse commençait à s'apercevoir qu'un amant peut à la longue devenir aussi ennuyeux qu'un mari. Richelieu succéda à Clermont dans toute l'étendue de ses fonctions. Vint ensuite la Fare, le prince de Soubise, puis bien d'autres, puis une renaissante tendresse pour Clermont. On ne sait pas où cela pourra s'arrêter, car madame de Conti est la personne du monde la plus susceptible de s'ennuyer.

Cependant le prince ne veut pas absolument prendre son parti, il continue d'être jaloux comme un tigre, et sa femme continue de s'en moquer. Une de ces nuits que la princesse ne dormait pas, il lui prit fantaisie de s'amuser de monseigneur son époux. La dame a un petit chien qui couche souvent avec elle et qu'elle se plaît à déchaîner contre ceux qui s'approchent de son lit, quand il s'y trouve, s'entend. Or, la nuit en question, Son Altesse fit un grand bruit pour donner à croire au prince, dont l'appartement est au-dessus de celui de sa femme, que quelqu'un s'était introduit dans ce dernier. M. de Conti,

[1] L'indifférence des descendants de la comtesse de B*** du dix-septième siècle a dépassé ses intentions, puisque sa liasse n'a été ouverte qu'en 1829.

s'étant imaginé en effet qu'un galant se trouvait avec madame, se lève furieux, saisit son épée, quoiqu'en costume flottant très-peu ressemblant à un habit de combat, et descend à la chambre de la princesse... Elle, qui fait semblant de s'éveiller en sursaut, lui demande ce qu'il veut. Au lieu de répondre, notre jaloux se met à chercher partout, et au moment où, pour terminer son investigation, il se fourre sous le lit, la princesse lâche son petit chien, qui mord le prince jusqu'au sang... où ? je n'ose le dire... mais la morsure dut être très-douloureuse... M. de Conti, relevé comme par enchantement, voulait plonger son épée dans le corps du hargneux quadrupède. « Ingrat! s'écria madame de Conti en arrêtant le bras de » l'Altesse en chemise, ne voyez-vous pas que cet animal est votre » plus fidèle serviteur! qui oserait la nuit s'approcher de moi avec un » tel gardien ! Reconnaissez donc enfin combien vos soupçons jaloux » sont injustes : c'est moi qui ai dressé mon chien à ce service dé- » fensif, et ce témoignage seul vous prouve ma sagesse et ma » fidélité. »

M. de Conti, persuadé par une preuve si convaincante, demanda pardon à sa *chaste* moitié; il voulut même, pour l'obtenir, se glisser auprès d'elle... « Non, non, monsieur, reprit Son Altesse, ce n'est » pas là le traitement qu'il vous faut ; allez, croyez-moi, faire panser » votre blessure. »

Mademoiselle de Charolais, sœur de madame de Conti, n'est pas moins qu'elle portée aux tendres faiblesses de l'amour, et elle n'a pas même attendu pour s'y livrer les licences que la beauté reçoit trop souvent de l'hymen. Depuis assez longtemps déjà cette très-jeune personne entretient une intrigue avec le duc de Richelieu, dont la vogue continue d'être telle, que toute femme comme il faut se croirait méprisée si elle n'avait pas été déshonorée par lui. Mademoiselle de Charolais a tout ce qu'il fallait pour acquérir ce précieux déshonneur : sa taille est divine, sa beauté enchanteresse, et ses yeux brillent d'un si vif éclat, qu'au bal ils ne manquent jamais de la faire reconnaître sous le masque.

L'appartement que mademoiselle de Charolais occupe, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de Condé, donne sur le jardin, dont Richelieu a la clef. Le duc entre donc chez sa maîtresse avec la plus grande facilité, et c'est avec la même aisance qu'il en sort le matin, lorsqu'il commence à voir une lueur dorée éclairer la cime des grands marronniers. Quelquefois les amants se donnent rendez-vous dans le jardin, quand une lune indiscrète ne peut les trahir. Mais si cet astre, ennemi des galants et des filous, trompe l'espoir du couple charmant, mademoiselle de Charolais, d'un pied alerte et léger, sort du palais avec une fille de garde-robe, chargée seule de répondre au suisse, soit en sortant, soit en rentrant, et se rend auprès de l'église des Cordeliers, où Richelieu l'attend. Alors la confidente s'éloigne jusqu'à une certaine heure marquée pour son retour. Le duc a eu soin d'amener un carrosse de place : il y monte avec sa maîtresse; le cocher fait rouler doucement sa voiture et va... où bon lui semble, jusqu'au moment désigné où il doit ramener ses *bourgeois*, comme il les appelle, au point du départ. Dans ces sortes d'entrevues, la jeune princesse, vêtue très-simplement, s'enveloppe la tête dans une coiffe qui la fait ressembler à une femme de la plus modeste condition.

Toutes ces dispositions avaient été faites, il y a quinze ou vingt jours, lorsque la princesse, en roulant dans une voiture plus dure que de coutume, fut atteinte d'un mal de tête violent, et proposa à son amant de revenir à pied au lieu où elle devait retrouver sa fille de garde-robe.

La fille des Condé et Richelieu quittèrent leur carrosse de louage près de Saint-Eustache, ils suivirent la rue des Prouvaires, puis celle du Roule, et le petit pied de mademoiselle de Charolais, peu habitué à presser le pavé inégal des rues, venait de toucher le trottoir du pont Neuf, lorsqu'un homme assez mal mis s'approcha de la princesse et parut la considérer assez longtemps... Tout à coup cet individu s'écrie : « C'est elle, je la retrouve! » Effrayée par cette exclamation, mademoiselle de Charolais presse le bras de Richelieu et double le pas. Les amants étaient arrivés au commencement de la rue Dauphine; mais ils avaient toujours sur leurs traces l'importun qui les avait escortés sur le pont. Devenu plus hardi, il eut l'insolence de vouloir soulever la coiffe de mademoiselle de Bourbon. Un violent coup de poing, plus prompt que l'exécution de son projet, envoya l'audacieux tomber sur une borne; le duc avait frappé comme un portefaix. Le battu crie au meurtre, au voleur; Richelieu recommande à la princesse de ne point parler, et lui promet de faire tête à l'orage. Cependant des marchands sortis de leurs boutiques aux cris de l'inconnu entourent le couple illustre, qu'il leur désigne avec les épithètes les plus injurieuses, en disant que c'est sa femme qu'on lui enlève. Il n'y avait pas à résister : le duc sentit qu'il allait y avoir du commissaire dans cette aventure; il s'efforça de rassurer la princesse, dont le bras tremblait sous le sien. Pendant ce temps, arrivait le guet, dont le commandant, revêtu du grade éminent de caporal, enjoignit à nos amants de marcher au milieu de sa troupe. Rien à répliquer à cela ; Richelieu et mademoiselle de Condé cheminèrent entre huit soldats, suivis d'une populace qui insultait, chemin faisant, les prétendus délinquants.

On arriva chez le magistrat du quartier : la princesse, en montant l'escalier, était au supplice; elle craignait d'être reconnue, circonstance qui pouvait avoir pour elle les plus graves conséquences. Le plaignant était un parfumeur de la rue de Buci, dont la femme avait disparu depuis deux ans, et cet homme croyait l'avoir retrouvée dans mademoiselle de Charolais. Le duc se fit connaître au commissaire, qui, d'abord disposé en faveur du parfumeur, se déclara contre lui dès qu'il sut que la plainte atteignait un grand seigneur. Celui-ci prit alors la parole avec le ton hautain qu'autorise un beau nom : « Je » veux bien vous déclarer, dit-il au plaignant, que cette dame est » ma maîtresse et qu'elle appartient à l'Opéra. Ce n'est donc point » votre femme; en conséquence, si vous persistez dans votre sotte » réclamation, je vous fais mettre à Bicêtre. » L'entêté parfumeur ayant voulu malgré cette menace saisir le bras de la princesse, un second coup au travers du visage lui fit lâcher prise; et le commissaire, après avoir dit que c'était fort bien fait, envoya coucher le pauvre diable au Châtelet, en complimentant, faute de mieux, M. le duc sur la manière dont il administrait un coup de poing.

Mademoiselle de Bourbon, que sa fille de garde-robe avait en vain attendue près des Cordeliers, ne put pas rentrer à l'hôtel de Condé par la porte; Richelieu l'aida à franchir une des croisées du côté des jardins, et le duc n'eut pas trop du reste de la nuit pour la consoler de l'aventure de la rue Dauphine. Le lendemain, M. d'Argenson fit transférer le parfumeur à Bicêtre; il y restera, dit-on, six mois pour lui apprendre à ne pas donner la peine aux grands seigneurs de le battre et de le faire emprisonner.

L'intrigue de M. de Richelieu et de mademoiselle de Bourbon avait déjà duré quelque temps, lorsque le duc et la duchesse de Lorraine arrivèrent à Paris. Les fêtes se multiplièrent au Palais-Royal à l'occasion du voyage de Leurs Altesses; les dames de la cour, rentrées dans tous les droits de leur coquetterie depuis la mort du vieux monarque, s'ingénièrent à l'envi pour briller aux cercles du régent. Mais elles furent toutes éclipsées par mademoiselle de Valois, troisième fille de M. le duc d'Orléans, qui fit son début dans le monde au premier bal donné en l'honneur de sa tante. Tout le monde fut véritablement ébloui de la beauté de cette princesse à peine sortie de l'enfance, et Richelieu, le plus inflammable des hommes, en tomba subitement amoureux. Or, on sait que l'amour du jeune duc ne se borne point à la contemplation : dans son système, aimer c'est aspirer à la possession; il jura donc d'obtenir mademoiselle de Valois. Il fallait être dominé par une grande présomption pour se flatter de réussir dans un tel projet : cette princesse était la fille du maître actuel de la France, elle habitait le palais de ce prince, et des centaines d'yeux étaient ouverts sur sa conduite de tous les instants. Mais Richelieu ne connaissait pas de rang que son mérite n'égalât, pas d'obstacles que son adresse ne pût vaincre. Sa vanité ne l'abusait point : peu de jours après la première entrevue, qu'avait suivie de près une déclaration, il put être convaincu que la princesse partageait la bonne opinion qu'il avait de lui-même. Un tendre aveu ne tarda pas d'échapper à ce cœur sans expérience, conséquemment sans détour, séduit par la bonne mine du duc, non moins que par ses compliments et ses douces protestations. Mais les difficultés, comment les vaincre? Mademoiselle de Valois avait une vieille gouvernante nommée madame Desroches, véritable argus, dont la surveillance ne se démentait pas un instant. Ne pouvant mettre en défaut la surveillance de cette vénérable duègne, Richelieu usa successivement de plusieurs expédients pour la tromper : quelquefois il se présentait au palais sous les habits d'un marchand, d'un garçon de boutique, d'un homme de peine, d'un commissionnaire; d'autres fois il se couvrait du burlesque accoutrement d'un bohémien ou des haillons d'un mendiant. Tout cela ne conduisit notre amoureux qu'à obtenir de loin quelques baisers envoyés à la dérobée, quelques serments répétés à voix basse, quelques soupirs significatifs mais stériles, faveurs insignifiantes qui demeuraient en deçà même des tendres chuchotements que les amants pouvaient se permettre dans les salons au bruit de la musique des fêtes. Mademoiselle de Valois, dont la petite imagination ne travaillait pas avec moins d'ardeur que celle de son amant, lui indiqua un moyen plus heureux. La princesse avait une fille de garde-robe nommée Angélique; sa taille ne différait guère de celle du duc, on l'avait fait habiller en homme pour s'en assurer. Mademoiselle de Valois pouvait, disait-elle, compter sur la discrétion d'Angélique, et elle invita Richelieu à s'entendre avec elle. Le duc comprenait à demi-mot, et sa maîtresse venait de dire le mot à peu près entier. Dès le lendemain il était d'accord avec Angélique, qui fit porter chez lui plusieurs de ses habits pendant qu'elle se disposait à passer agréablement, avec un valet de chambre du prince, les heures durant lesquelles Richelieu remplirait ses fonctions

Angélique portait tous les soirs dans un cabinet où mademoiselle de Valois se déshabillait les effets qui lui étaient nécessaires pour se mettre au lit, et c'était cette fille qui aidait la princesse à se déshabiller. On ne peut donc s'empêcher de remarquer ici que l'aimable enfant avait calculé d'avance toutes les chances de la substitution, et que sa pensée s'était résignée à tout. La prétendue Angélique parut, passa dans le cabinet sans que la vieille Desroches eût le moindre soupçon, et l'amante de Richelieu ne tarda pas de le rejoindre.

Il est aisé de concevoir que la fille du régent dut se déshabiller ce soir-là beaucoup plus lentement que de coutume; mademoiselle de Valois, prévoyant elle-même cette lenteur, qui pourrait trouver sa gouvernante moins indulgente qu'elle, lui avait dit qu'elle allait avant de se coucher écrire quelques lettres dans son cabinet. Au bout d'une heure madame Desroches, trouvant que son élève avait un style singulièrement prolixe, lui cria au travers de la porte : « Allons, prin-» cesse, venez donc vous coucher, vous achèverez demain votre » correspondance! — Cela ne peut se remettre à demain, répondit » mademoiselle de Valois; encore quelques instants, ma bonne, et je » crois que j'aurai fini. »

Ce moyen fut employé quelques jours; mais madame Desroches, qui vit que mademoiselle de Valois se mettait sur le pied d'écrire tous les soirs et d'écrire très-longuement, prit le parti d'entrer dans le cabinet, afin d'empêcher que Son Altesse ne finît par s'échauffer à cette correspondance obstinée. Il fallut songer à d'autres expédients.

Ce changement forcé des batteries de nos amants ne convint nullement à la brune Angélique, qui faisait payer fort cher au duc la location de ses habits, et dont les émoluments cessèrent avec les effets de sa complaisance. Elle fut mécontente, cria à l'ingratitude, et résolut de se faire une ressource nouvelle en divulguant le secret qu'on ne lui payait plus. Il n'est pas inutile de dire que le régent abaissa l'année dernière quelques regards de convoitise sur cette fille; la vertu d'antichambre ne fut jamais sévère. Son Altesse ordonna à Angélique de lui vendre ses bonnes grâces; elle consentit au marché, et en remplit les conditions avec une générosité qui fit époque dans les souvenirs du prince. Angélique le savait; il lui arrivait quelquefois d'entrer assez librement dans le cabinet de Son Altesse, où elle n'était jamais mal reçue. Elle y entra donc un matin avec des projets de délation, et révéla au régent toute l'intrigue du cabinet de la prétendue correspondance, « qui, lui dit-elle, n'est autre chose qu'une » correspondance de soupirs. »

Le duc à ce rapport se mit en fureur, non parce que mademoiselle de Valois avait un amant heureux, mais parce qu'elle s'était permis de disposer d'un trésor qu'il réservait pour lui-même, et que sa troisième fille lui refusait obstinément depuis dix-huit mois. Il courut dans l'appartement de la princesse... « Je sais tout, mademoiselle, lui » dit-il en l'abordant, votre conduite est pleine d'ingratitude... Moi » qui vous chéris plus que vos sœurs, vous me préférez un jeune li-» bertin, un enfant qui au premier jour vous abandonnera; je ne vous » le pardonnerai jamais, et je saurai bien punir l'audacieux duc. » Mademoiselle se jeta tout en pleurs aux pieds de son père, s'efforçant de l'apaiser par mille protestations de tendresse, et lui assurant qu'il ne s'était rien passé que d'*honnête* entre elle et Richelieu... Les larmes de la princesse, le soulèvement précipité de son sein, le tremblement de ses petites mains passées autour du cou de M. le duc d'Orléans portèrent au plus haut point d'exaltation sa fureur mêlée de colère et de luxure... Il proféra les plus terribles menaces contre celui qu'il nommait hautement son rival, jusqu'au point de dire qu'il le ferait périr au secret. Les caresses de mademoiselle de Valois parvinrent cependant à calmer ce transport; elle finit même, tant l'amour croit aisément ce qui le console, par rétablir le doute dans l'esprit enflammé de son père sur la défaite qu'il lui avait reprochée.

Ma tante a parlé de cet esprit ardent, de ce génie aventureux qui règne sur la Suède; ses débuts dans les camps furent, comme on l'a vu, des traits d'héroïsme : à dix-huit ans il expulsa de son royaume d'injustes agresseurs. Sa fortune grandit pendant neuf années; pendant neuf années il se fit redouter dans le nord de l'Europe, dont il était devenu le dominateur par la puissance de l'épée. Mais il lassa la fortune, après avoir fatigué la victoire : une destinée contraire l'attendait en 1709 à Pultawa. Déjà vainqueur du czar Pierre Ier, Charles marchait vers la capitale de ce prince; son ambition et son courage furent trompés dans une bataille qui renversa ce colosse hyperboréen. L'exaltation fait les héros, mais elle fait aussi les fous : Charles XII, voulant résister dans une maison de Bender à une armée turque à la tête de ses laquais et de ses palefreniers, n'est plus qu'un rodomont ayant le transport au cerveau. Que dire aussi de ce monarque qui sort de son traîneau pour croiser le fer avec un commis de barrière!... Avuuuns-le, les grands hommes sont quelquefois de grands insensés.

Ce n'était qu'à un paladin, à un chevalier errant de cette trempe, qu'on pouvait offrir la direction d'un projet dont il est beaucoup question en ce moment : j'en dirai quelques mots. Le chef de la régence n'ignore point les sourdes menées que l'Angleterre met en usage pour séparer les Bourbons de France de ceux d'Espagne : ces liens de famille, unissant deux nations puissantes et maritimes, inquiètent la politique de Georges Ier, de ce prince ennemi constant de la cour de Versailles, qui, s'il fût parvenu au trône avant les traités d'Utrecht, n'eût posé les armes qu'après la ruine complète de Louis XIV. Le duc d'Orléans, causant un jour avec le baron de Besenval de cette inimitié du monarque anglais, demandait à ce gentilhomme s'il n'y aurait pas quelque moyen d'occuper ce prince inquiet et rancunier. « Rien de plus simple, monseigneur, répondit Besenval : jetez-lui » Charles XII aux jambes; c'est un dogue qui ne demande qu'à mor-» dre, et je parie qu'il entreprend la conquête de l'Angleterre sans la » moindre réflexion. »

Si la voix publique ne ment pas, M. le duc d'Orléans a trouvé ce projet praticable, et l'a fait suggérer à Charles XII, qui, dit-on, est enthousiasmé de cette idée jusqu'au point d'en préparer l'exécution. Quoi qu'il en soit, le régent est trop sensé pour compter sur la réussite d'une telle expédition de la part d'un prince presque dépourvu de marine, et dont les forces de terre sont peu imposantes depuis que les vieilles phalanges de la Suède ont été défaites à Pultawa.

Il y a malheureusement plus de probabilités de succès dans les brigues qu'un intrigant habile, Alberoni, suscite à la cour de Madrid contre celle du Palais-Royal. Ce prêtre, qui a fait Élisabeth de Parme reine d'Espagne, a désigné lui-même ses récompenses. Devenu favori du roi et dominateur des volontés de la reine, dominatrice elle-même de celles du monarque, cet homme est le maître de la monarchie. Or son premier soin fut d'envenimer la jalousie de Philippe V contre le duc d'Orléans, et de lui insinuer que la régence du royaume de France appartenait à lui, petit-fils de Louis XIV, plutôt qu'au neveu de ce monarque.

Il est difficile de prévoir, avec une tête aussi faiblement organisée que celle du Roi Catholique, à quel degré de prétention s'arrêtera l'ambition excitée de ce prince. Le régent, informé de ce qui se passe à cet égard à Madrid, y envoya vers la fin du mois dernier le marquis de Louville, muni de pouvoirs spéciaux; mais il paraît que ce diplomate n'est pas de force à lutter avec Alberoni, et qu'il laisse déborder sa politique par celle de cet Italien.

La duchesse de Berry, qui n'avait pas paru à la comédie, au moins ouvertement, depuis la mort de Louis XIV, s'y montra le 2 mars avec un étrange appareil. Un dais avait été dressé dans sa loge; les comédiens allèrent la haranguer avant le spectacle, et la salle était éclairée à l'extraordinaire en bougies. Quatre des gardes de la princesse étaient en sentinelle sur le théâtre au bas de la loge de Son Altesse Royale; quatre autres se trouvaient aux entrées du parterre. Il y a dans ces témoignages d'ambition et d'orgueil de véritables symptômes de folie. Mais voici quelque chose de plus caractéristique : un ambassadeur, par acquit de politesse envers une fille du régent, demanda la permission de saluer madame de Berry au Luxembourg, demande à laquelle elle répondit par l'indication d'un jour et d'une heure de présentation. Cette disposition toute royale surprit un peu l'étranger; il s'y conforma pourtant. Mais que devint-il, lorsqu'à l'audience accordée il trouva la princesse assise dans un fauteuil en forme de trône placé sur une estrade, à laquelle on parvenait par trois marches... L'ambassadeur ne sait s'il veille; il s'arrête, regarde Son Altesse avec étonnement, et semble hésiter sur ce qu'il va faire. Enfin, la dignité de ses fonctions dominant son incertitude et son embarras, il salue, tourne le dos à la souveraine pour rire, sort du salon... et madame de Berry ne recueille que l'humiliation d'une tentative inouïe de sa vanité.

Le chef-d'œuvre de Racine aurait peut-être dormi longtemps encore dans nos bibliothèques sans obtenir les honneurs de la représentation, si la situation de Joas n'offrait pas une certaine allusion au règne de notre jeune monarque. Les courtisans ont fait jouer cette tragédie pour se faire un mérite des rapprochements qu'ils se sont empressés d'établir entre l'enfant-roi de la Judée et celui de la France. La pièce a été représentée avec beaucoup d'ensemble par les comédiens, et le public en a saisi toutes les beautés.

Des vers extrêmement satiriques sur les mœurs du régent, de ses filles, de ses favoris, ont rappelé, par le style, surtout par la malignité des pensées, une satire sanglante contre le règne du feu roi, et qui parut peu de temps après la mort de ce prince. Un jeune poëte très-malin, nommé Arouet, le même à qui Ninon légua deux mille livres pour acheter des livres, fut soupçonné d'être l'auteur de cette diatribe rimée; et c'est encore à lui qu'on attribue les épigrammes nouvelles. Ce petit satirique, dont la critique blesse profondément, parce qu'elle n'est pas moins vraie que mordante, vient d'être exilé à Tulle; il quitta Paris hier au soir.

Dans le premier temps des amours de mademoiselle de Valois et de M. de Richelieu, il n'avait pas été facile à ce seigneur de concilier cette flamme nouvelle avec celle qu'il devait entretenir à l'hôtel de Condé. Mademoiselle de Charolais s'apercevait que cette dernière manquait quelquefois d'aliment; elle s'en plaignit avec douceur à son amant, qui, sentant bien qu'il allait mériter des reproches de plus en plus graves, s'avisa d'un expédient qui lui donna du répit... La scène se passe dans l'appartement de mademoiselle de Bourbon; il est minuit. Richelieu vient d'entrer par une fenêtre; sa maîtresse, animée d'un doux espoir, est négligée dans sa parure, comme la beauté pressée de hâter sa défaite. Mais le duc est pâle, triste; on dirait même qu'il est honteux. Sa maîtresse s'informe avec le plus tendre intérêt de ce qui le fait souffrir, le console, le rassure, et se croit certaine de pouvoir le guérir.

« Non, chère princesse, non, répond-il... il faut y renoncer.

— Qu'entends-je! Et pour quel motif?...

— Je suis un misérable, un malheureux...

— Calmez-vous, mon cher duc, tous les malheurs peuvent se réparer.

— Sans doute, princesse, mais il faut du temps.

— Quelques minutes sont bientôt écoulées... quoiqu'elles puissent sembler longues.

— Ne parlons pas de minutes, c'est d'un mois au moins qu'il s'agit.

— Un mois! n'êtes-vous plus Richelieu?

— Je ne le suis que trop, princesse... Un fatal penchant... un caprice... une folie... que sais-je? me jeta l'autre soir sur les traces d'une danseuse...

— D'une danseuse! ah! monsieur, c'est donc cela! et, je vous prie de me le dire, où était la nécessité d'une telle perfidie...

— Sans doute, princesse, je suis inexcusable quand vos bontés généreuses... Aussi le ciel m'a puni, et les épines cachées d'un indigne rosier...

— Je vous entends, monsieur... C'est bien fait.

— Il y a un peu de cruauté dans ce que vous dites là, mademoiselle... mais enfin la vengeance vous est permise.

— Vous mériteriez bien qu'on l'exerçât autrement.

— Je ne la craindrai pas tant que vous m'en menacerez, les femmes ne se vengent des infidélités que lorsqu'elles cessent de s'en plaindre. »

La conversation se soutint quelque temps encore sur ce ton piquant, puis Richelieu demanda un baiser à mademoiselle de Charolais, qui le lui donna rancune tenante, et le duc quitta cette nuit-là l'hôtel de Condé après la plus innocente visite... A quinze jours de là, mademoiselle de Charolais reçut une lettre de son amant; elle était datée de la Bastille. Remontons aux causes de son emprisonnement.

Il n'y a pas qu'au Palais-Royal et au Luxembourg des soupers licencieux : l'exemple qui vient de haut manque rarement de fructifier. Vers le commencement de février, une orgie du même genre eut lieu dans la petite maison du prince de Soubise. Ce seigneur y avait invité entre autres personnes Richelieu, le marquis et la marquise de Nesle, madame de Nassau, et la comtesse de Gacé, l'une des plus jolies dames de la cour. La comtesse aime beaucoup le vin de Champagne, mais elle le supporte mal; les convives trouvèrent plaisant de l'enivrer. L'ivresse de cette belle, aussi passionnée qu'amie du nectar mousseux, fut un tendre délire, dont tous les hommes présents profitèrent. Jusque-là, les choses ne dépassaient pas de beaucoup la coutume des petits soupers-modèles du régent; mais on alla plus loin, et, après avoir mis madame de Gacé dans la parure que Coypel impose à ses modèles quand il peint Vénus sortant des eaux, on livra la charmante Erigone aux amateurs de l'antichambre. Il faut, pour sauver l'honneur des acteurs d'une telle scène, se persuader qu'ils n'étaient pas moins ivres que leur victime; on aurait trop à s'affliger sur de semblables horreurs, si l'on pensait qu'un seul grain de raison y préside.

L'aventure de la petite maison de Soubise fit un grand éclat; Gacé sentit qu'il ne pouvait se dispenser de tirer vengeance de la hideuse souillure de sa femme. Il s'en prit à Richelieu, le moins coupable peut-être des convives de l'orgie, mais celui que le comte haïssait le plus. Gacé rencontra le duc au bal de l'Opéra, et, comme il voulait l'amener à une querelle, il dit à une dame masquée que ce même duc courtisait de « ne pas écouter un homme aussi perfide. » Richelieu provoqua à l'instant le comte; ils sortirent, et un combat fort animé s'engagea sous un réverbère rue Saint-Thomas du-Louvre. Le duc blessa le comte trois fois, mais légèrement. Gacé, supérieur en force à son adversaire, lui passa son épée au travers du corps, sans toutefois atteindre aucune partie noble. Le duc d'Orléans, déjà informé, fit transporter les deux blessés à la Bastille. S'il est probable que Son Altesse Royale trouva avec plaisir l'occasion de faire renfermer l'amant de sa fille, le prince fut contrarié d'être obligé d'emprisonner en même temps Gacé qu'il aimait beaucoup. Mais il ne pouvait, sans injustice, l'épargner, puisque le duel était le sujet apparent de la punition et que le comte avait provoqué.

Richelieu mandait à mademoiselle de Charolais, dans la lettre dont j'ai parlé, qu'il serait le plus heureux des hommes si elle daignait le visiter en prison. Le duc ajoutait que les *épines cachées de l'indigne rosier* étaient une fable qu'il justifierait auprès d'elle, s'il était assez fortuné pour la recevoir. Mademoiselle de Charolais parla de ce rendez-vous à la princesse de Conti, sa confidente ordinaire, qui lui proposa d'aller à la Bastille déguisées en femmes du commun. Cet expédient réussit plusieurs jours de suite; madame de Conti, sœur tendre et serviable, laissait les amants ensemble, et s'en allait dans un corridor exhumer de ses souvenirs quelque chose de semblable aux doux entretiens qu'elle favorisait. Mais les visites des deux prétendues femmes du peuple devinrent si fréquentes, que la cour en fut informée. Le gouverneur reçut l'ordre de faire examiner attentivement ces deux commères, et cet officier reconnut, en rougissant un peu plus que nos beautés déguisées, les deux filles de M. le duc de Bourbon... Il ne fut plus permis à ces consolatrices empressées de visiter le jeune prisonnier.

Le régent a menacé, dès l'année dernière, les traitants de leur faire les honneurs d'une chambre de justice, chargée d'examiner leur conduite financière à la fin du règne de Louis XIV. Son Altesse Royale se flattait d'établir une sorte de torture sur leur imagination, qui les porterait à rendre gorge par crainte et à venir d'autant au secours de l'Etat. Mais les oreilles des traitants sont dures; la majorité n'a rien voulu entendre : M. le duc va voir si l'exécution réussira mieux. En conséquence, une chambre de justice chargée de les juger fut instituée, par un édit, au milieu du mois de mars. On assure que cette mesure peut produire trois cents millions, et que les gens de finance n'auront pas encore restitué tout ce qu'ils ont pris au delà de ce qu'ils doivent voler par état. Ce n'est pas impossible; mais, pour obtenir ce résultat d'espèces sonnantes, il ne faudrait pas en rechercher des fripons, le devenir autant qu'eux. La première taxe frappée par la chambre s'élève à cent soixante millions; essayons d'évaluer, par la marche des choses, ce qu'on versera de cette somme dans les coffres du roi. Des traitants s'empressent, comme on le pense bien, de réclamer contre la fixation de leur quote-part de restitution, et là commence l'abus. Les femmes des juges, qui, à l'exemple de madame Dandin, voudraient

> . . . du buvetier emporter les serviettes,
> Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes,

vendent des réductions aux gens imposés, les maîtresses s'en mêlent aussi, et les magistrats *imposeurs* eux-mêmes ne sont pas étrangers à ce petit commerce, que messieurs les courtisans trouvent également à leur gré. Un partisan fut condamné, la semaine passée, à verser au trésor un million deux cent mille livres, certain grand seigneur lui offrit de le faire décharger moyennant trois cent mille livres. « Vous » venez trop tard, monsieur le comte, répondit-il, j'ai fait marché » avec madame votre épouse pour moitié. » Il paraît que dans ce noble ménage la femme spécule pour son compte particulier.

La chambre de révision a fait comparaître devant elle le fameux juif Samuel Bernard, accusé d'avoir fait sortir de France plusieurs voitures d'or et d'argent. Ce banquier israélite est un homme au-dessous de la plus petite taille; son corps est presque contrefait et ses jambes sont tournées de telle sorte, qu'on pourrait croire que les mollets se trouvent placés à la partie antérieure. Les cheveux de Samuel sont d'un blond ardent; sa bouche en s'ouvrant ne montre que des ruines de dents comparables à une implantation de clous de girofle, et ses yeux un peu louches ne rachètent point les autres traits disgracieux de son visage. Au moral c'est autre chose : Samuel, à part un peu de vanité, défaut assez peu judaïque, possède de belles qualités, et son intérêt n'est nullement sordide. Ce banquier se montre calculateur par état, mais hors de son bureau vous le trouverez généreux, quelquefois prodigue par caractère, ce qui le fait aimer assez généralement, excepté de ses coreligionnaires, pour lesquels donner et perdre sont synonymes.

Bernard produisit devant la chambre les ordres de Louis XIV, en vertu desquels il avait fait sortir du royaume plusieurs tonnes d'argent destinées à exercer diverses séductions. Il présenta en même temps ses comptes. Le régent les examina lui-même, les trouva purs et renvoya le juif comblé de témoignages de satisfaction. Son Altesse Royale espère peut-être en recueillir bientôt le prix dans les besoins pressants de l'Etat.

Les désordres résultant des opérations de la chambre de révision sont affligeants. La querelle qui se renouvela récemment entre les ducs et les membres du parlement n'est que plaisante. Ces robins ont la prétention d'être les égaux des seigneurs qui viennent siéger parmi eux; prétention repoussée par ces derniers, lesquels déclarent essentiellement leurs inférieurs des hommes sortis pour la plupart du peuple et parvenus au siége par l'ignoble canal de la basoche. Nonobstant ce superbe dédain, la cour suprême assimile hautement son premier président à l'ancien connétable et les présidents à mortier aux ducs. Les pairs, pour réturquer l'argument, soutiennent qu'aucun descendant de l'antique chevalerie ne consentit jamais à jeter une robe de palais sur son noble baudrier, preuve évidente de la dérogation qu'il eût subie en le faisant. Outré de cette insultante assertion, les gens de robe, après de longues et savantes recherches, ont présenté au régent un mémoire duquel il résulte que les ducs et pairs, leurs fiers adversaires, descendent, dans la proportion des trois quarts au moins, d'avocats, de greffiers, de procureurs, d'huissiers, d'apothicaires, de barbiers, de joueurs de luth, de marchands de marée et de valets... La pairie crie au libelle calomnieux; mais le mémoire rapporte les dates. Le public rit aux dépens de la haute noblesse; M. le duc d'Orléans imite la multitude, et l'imite d'autant plus volontiers que beaucoup des maisons ducales convaincues d'origine roturière se disent plus nobles que la famille royale. Les archives viennent d'être bouleversées par les pairs rabaissés : ils font voler la poudre de mille liasses de parchemins centenaires, mais ils ne peuvent réussir à en jeter aux yeux de leurs adversaires. De son côté le peuple persiste à désigner les plus grands personnages du royaume par le nom de leurs ascendants roturiers avec addition des professions de charron, de maréchal ou de barbier que ces derniers ont exercées; et le conseil de régence refuse décidément de prononcer sur une question environnée de tant de ridicule.

Au milieu même des habitudes d'une société débauchée, il est des traits d'immoralité qui révoltent : tel est celui dont la cour s'entretient tout bas, mais que le public condamne tout haut. En voici les circonstances un peu mitigées de réserve. M. de la Rochefoucauld, ancien capitaine des gardes du duc de Berry, gentilhomme que la duchesse honora, dit-on, de ses bontés passagères, épousa l'an passé la fille du financier *Prondre*. Le régent, en faveur d'une dot d'un million donnée à M. de la Rochefoucauld, fit grâce au partisan de la part de restitution à laquelle il était imposé; peut-être alors Son Altesse Royale eut-elle en vue une action purement généreuse. Mais ayant vu la jeune dame au Luxembourg, le prince la trouva si jolie, qu'il se persuada qu'elle devait avoir au nom de son père un acquit de gratitude à exercer envers le chef de la régence. Madame de Berry, devenue confidente des désirs du duc, promit de l'aider à les satisfaire, et prit jour à cet effet. Un déjeuner amical fut le prétexte que la duchesse employa pour attirer madame de la Rochefoucauld dans sa chambre à coucher, où celle-ci trouva avec surprise le père de cette princesse. Ce repas du matin fut gai. La duchesse versait souvent à la jeune dame, qui ne buvait pas toujours, mais qui but assez pour se trouver fort étourdie quand on se leva de table. Assis sur une ottomane auprès de la charmante convive, le duc devint pressant. La dame du Luxembourg encouragea l'attaque, elle avança en riant la défaite. Madame de la Rochefoucauld, excitée, lutinée par madame de Berry et pressée par M. d'Orléans, n'avait déjà plus de charmes secrets pour lui. Bientôt elle se sent renversée sur les genoux de la princesse, qui lui retient les bras en se faisant aider par une femme de chambre sortie tout à coup d'un cabinet. Vainement la dame violentée oppose-t-elle ses larmes aux entreprises les plus audacieuses : elle ne tarde pas d'en subir la conséquence.

Ce combat ne fut pas sans danger pour l'assaillant : madame de la Rochefoucauld en se débattant atteignit le duc à son œil malade, qui du coup faillit être détaché de l'orbite. Il est probable que Son Altesse le perdra.

Que peut dire le pauvre mari de la conquête d'un rival auquel toute la France est soumise?... Il se tait et se contente de se réjouir secrètement du sacrifice douloureux que la vertu de sa femme a coûté au vainqueur. C'est une consolation que peu de maris obtiennent aujourd'hui : les vertus prises d'assaut sont si rares !

Tandis que l'on s'emparait de vive force d'une chasteté conjugale qu'il eût fallu conserver comme un bijou précieux, les pères jésuites exerçaient dans l'ombre un autre genre de séduction d'autant plus adroite qu'elle eût pu leur soumettre la force; seule base réelle de tout pouvoir. Ces bons pères faisaient parcourir à leurs agents toutes les villes de garnison : là, sous prétexte de fortifier la piété dans le cœur des soldats, ils y insinuaient les principes de leur compagnie et créaient au sein des armées des associations jésuitiques. Les colonels, à qui le plaisir ne laisse jamais le temps de s'occuper de leurs régiments, ne s'aperçurent point de ces intrigues : elles avaient déjà subjugué une notable portion de l'infanterie, lorsqu'elles furent révélées au régent par un placet signé de quarante soldats du régiment de Bretagne. Ce placet, adressé au colonel, le suppliait de prendre sous sa protection l'*association pieuse* que formaient les signataires et de daigner lui-même s'y agréger. « Ouais, dit cet officier, me prend-on » pour un général des capucins? Je ne connais rien à tout cela, l'or» donnance de 1676 n'en fait pas mention. » Le colonel parla au régent de cette circonstance, qu'il ne s'expliquait qu'imparfaitement. Son Altesse Royale, qui s'en rendit un compte plus net, fit venir devant lui les soldats jésuites. Tout fut découvert. Un édit supprima les confréries formées dans les régiments et prescrivit aux troupes de Sa Majesté de s'en tenir en matière de religion à la direction de leurs aumôniers.

Le malheureux qui se noie s'attache au moindre roseau, il se croit sauvé si ce frêle soutien résiste quelques instants. Un Ecossais nommé Jean *Law*, obligé, dit-on, de s'expatrier pour un meurtre, vint, dans une audience qu'il obtint du régent au mois d'avril, proposer l'établissement en France d'une banque générale, où chacun serait libre de porter son argent et de recevoir en échange des billets payables à vue. Le novateur concevait la possibilité de donner pour hypothèque aux dépositaires le commerce des compagnies françaises du Nouveau Monde, que le système lui-même ferait fructifier. Ce projet parut si séduisant au prince, qu'il en demanda l'explication détaillée pour la soumettre au conseil de régence. Le mécanisme de Jean Law a des ressorts compliqués qui ne peuvent être aperçus que par des yeux exercés. On ne s'attacha point à les découvrir, on vit uniquement les bénéfices énormes promis par cette espèce de jeu où les joueurs parient les uns contre les autres. Quant au gouvernement il pensa qu'il ne pouvait adopter trop tôt le plan d'une association qui payerait en papier les dettes de l'État et ne se rembourserait que par les profits résultant de son industrie. La banque de Law est du reste une imitation de celle de l'Angleterre, dont les intérêts se confondent avec ceux de la compagnie des Indes; fusion que le fondateur proposait d'adopter en France.

Personne dans le conseil de régence n'ayant opposé au projet un raisonnement fondé sur des probabilités équivalentes à l'évidence de ses avantages, deux édits, l'un du 2, l'autre du 20 mai, autorisèrent le sieur Law à fonder à Paris la banque dont il avait proposé l'établissement. Elle fut placée rue Vivienne dans une partie de l'ancien palais Mazarin. Indépendamment du directeur de l'entreprise, M. Trudaine et deux autres négociants furent désignés pour signer les billets, dont voici la forme :

N° .... Ecus d'espèces.
La Banque promet payer au porteur, à vue. . . . . .
. . . . . écus d'espèces des poids et titre de ce jour, valeur reçue.
A Paris, le .... de .... 171..

Il fut émis sur-le-champ pour deux cent cinquante millions de ces billets, qui remplacèrent les anciens papiers royaux et eurent cours dans toute l'étendue du royaume L'édit de création portait privilége en faveur du sieur Law et de sa compagnie de « tenir et exercer en » France une banque générale pendant l'espace de vingt années, à » dater de l'enregistrement de l'édit; » lequel fixait le fonds de cette association à douze cents actions de mille écus chacune, formant un capital de six millions d'argent comptant[1].

Cependant tous ceux qui possédaient de l'argent, allèchés par les produits considérables que la banque offrait en perspective, coururent le porter dans ses bureaux en échange des actions qu'elle venait de créer. Ce fut une fureur, un délire, un enivrement général. Il fallut se hâter d'augmenter le nombre des actions; nonobstant la fixation déterminée par l'édit, il en fut émis pour quarante millions au lieu de six. Les billets prirent en même temps une faveur inimaginable : en ce moment même une foule de particuliers les préfèrent aux espèces; on court s'étouffer dans la rue *Quincampoix*, où s'est établie une espèce de bourse pour les négociations du papier de la banque. Je reviendrai plus d'une fois sans doute sur la manie spéculatrice qui s'empare de toutes les têtes.

A peine, au milieu de cette folie financière, le public s'est-il aperçu d'une circonstance qui dans tout autre temps eût excité l'attention générale; mais je ne dois pas la passer sous silence. Les princes du sang ont présenté au roi le 22 août une requête tendant à la révocation de l'édit de 1714, qui donne aux *légitimés* le droit de succéder à la couronne à défaut des princes du sang. La même requête demande aussi l'abrogation de la déclaration qui permet aux mêmes légitimés de prendre la qualité de princes du sang. Nous verrons ce que cela deviendra.

Le régent, dégoûté de la duchesse de Berry, avait jeté, comme on sait, des regards de convoitise sur mademoiselle de Valois; mais l'amour exclusif qu'elle voue au duc de Richelieu a lassé la patience du prince : il a tourné ses vues vers mademoiselle d'Orléans, sa seconde fille. Cette princesse, non moins jolie que sa jeune sœur et plus spirituelle que l'aînée, n'opposa qu'une courte résistance aux désirs de son père, ne lui sacrifiant qu'un goût fort vif mais aussi volage pour toutes les jolies femmes de chambre qu'elle avait auprès d'elle. La passion fut mutuelle, mais elle dura peu. Mademoiselle d'Orléans, ne pouvant supporter l'idée de se voir préférer à toute heure soit, madame de Parabère, soit une danseuse d'Opéra, soit une fille des cuisines du Palais-Royal, s'avisa soudain de scrupules bien tardifs et révéla tout à madame la duchesse d'Orléans. La confidente était, il faut en convenir, singulièrement choisie : les détails de la confidence ne furent pas moins étranges. « Il est trop difficile, dit la jeune prin» cesse à sa mère, de vivre avec mon père, non comme une fille ni » comme une amante, mais à la manière de ses conquêtes de cou» lisses ou de magasins. » Après cet aveu mademoiselle d'Orléans déclara qu'elle se sentait une vocation décidée pour la vie du cloître. La fille de Louis XIV avait bien assez de couleuvres à avaler dans sa vie domestique : elle ne s'opposa point aux projets de retraite de sa fille; mais elle lui conseilla de les taire au régent, qui sans doute n'y donnerait point son adhésion. Mademoiselle d'Orléans se confirma à ce conseil, mais elle prit secrètement des informations afin de ne s'enfermer que dans un couvent dont elle pourrait devenir abbesse, non par ambition, mais dans le but de se livrer avec sécurité à la passion effrénée qu'elle avait pour son sexe. Déterminée en faveur de Chelles, la princesse, qui se trouvait à Saint-Cloud avec *Madame*, lui demanda le 11 septembre la permission d'aller faire ses dévotions à ce monastère. Elle s'y rendit en effet, accompagnée de madame Desbordes sa sous-gouvernante; mais le soir, au lieu de revenir à Saint-Cloud, comme elle l'avait promis à sa grand'mère, mademoiselle d'Orléans écrivit à cette douairière et à la duchesse, femme du régent, qu'elle réalisait le projet dès longtemps formé de s'enfermer à Chelles, où elle se proposait de se faire religieuse. Vainement le duc d'Orléans employa-t-il tous les moyens pour déterminer sa fille à changer de résolution, elle fut inébranlable dans ses projets.

Tandis que mademoiselle d'Orléans renonçait au monde, à quelques restrictions près, sa jeune sœur ressentait tous les tourments que l'absence fait éprouver aux amants bien épris. Richelieu était sorti de la Bastille; mais depuis les révélations faites au régent par

[1] Il faut se rappeler qu'en 1715 la valeur de l'écu a été portée de trois francs dix sous à cinq livres.

l'infidèle Angélique les entrevues de mademoiselle de Valois et de son amant avaient été difficiles et conséquemment fort rares, ce dont mademoiselle de Charolais avait profité de son mieux. Personne n'est plus ingénieux qu'une femme qui désire : la princesse découvrit un jour dans le mur d'une de ses garde-robes une petite ouverture près de terre par laquelle il lui sembla qu'un homme pourrait passer en s'aidant de toute la bonne volonté que prête l'amour. Le duc, averti par sa maîtresse, ne tarda pas à profiter de l'avis. Richelieu avait la taille très-fine, mais le trou était bien petit; et l'homme le plus amoureux diffère au moins du chat, en ce qu'il ne peut comme lui se tirer en quelque sorte à la filière et passer partout. Notre amoureux ne voulait pourtant pas renoncer à cette aventure sans avoir essayé de tous les moyens praticables. Il quitta son habit et les épaules passèrent, mais les hanches s'arrêtèrent à l'entrée de l'ouverture. Le duc se débarrassa du vêtement qui les couvrait; cela suffit : Richelieu déboucha à plat ventre dans la garde-robe, où mademoiselle de Valois le vit

La culotte à la main demandant son salaire.

Un homme assez mal mis s'approcha de la princesse et parut la considérer assez longtemps.

Il l'obtint ce jour-là, et d'autres fois encore; mais si les amants sont féconds en ruses, la surveillance des jaloux est difficile à tromper, surtout quand ils sont régents d'un grand royaume, et qu'ils peuvent à leur gré multiplier les argus. M. le duc d'Orléans fut bientôt informé que Richelieu s'introduisait chez la princesse par une espèce de chatière; on la montra à Son Altesse Royale, qui refusa d'abord de croire qu'un homme pût y passer. Il voulut s'assurer du fait par ses yeux, s'aposta le soir même à proximité, et vit le duc se glisser dans la musse dont il s'agit. Le lendemain elle fut bouchée avec de grosses pierres bien maçonnées, bien cimentées, au grand désespoir de mademoiselle de Valois, et au grand profit de mademoiselle de Bourbon.

Le marquis de la Fare, l'un des roués les plus dévoués au régent, est depuis quelques jours en défaveur auprès de Son Altesse Royale; je demandais hier à mon mari la cause de cette disgrâce, et voilà ce qu'il m'a raconté. Il y eut la semaine passée un petit souper au Luxembourg. Les convives hommes étaient le régent, la Fare, Riom, Fargis, et Richelieu, que le duc d'Orléans, malgré sa jalousie, voit avec quelque plaisir dans ses orgies nocturnes. La partie féminine de la société se composait de mesdames de Berry, de Parabère, de Gèvres, d'Averne et du Deffant. Jamais deux armées n'offrirent un nombre plus égal de combattants.

En se mettant à table le régent dit qu'il fallait griser les dames afin de connaître leur caractère dans le vin. Son Altesse Royale devait déjà savoir à quoi s'en tenir sur ce point; mais les jolies convives avaient l'esprit trop bien fait pour lui refuser une nouvelle expérience : elles se laissèrent griser. Le duc alla plus loin qu'elles; sa tête, à la fin du souper, était tellement échauffée, qu'il se mit à chanter des chansons entièrement *dégazées*, qu'il accompagna d'une pantomime plus expressive que les vers... Quand ce prince eut fini, la Fare déclara qu'il avait inventé une lanterne magique bien autrement démonstrative; et que si Leurs Altesses Royales voulaient bien le lui permettre, il allait montrer cette pièce curieuse à la compagnie. Chacun des hommes répondit qu'on serait enchanté d'un tel spectacle; les dames ne dirent pas qu'il les effrayerait. On prépara l'appartement, les spectateurs se placèrent, les lumières furent éteintes : on vit ce que la Fare avait à montrer... ou bien on ne le vit pas, car rien ne se prête aux distractions comme une lanterne magique. Je dois dire pour les personnes qui n'étaient pas là que les ombres coloriées produites sur la blanche toile par le faëtieux capitaine des gardes du régent étaient les figures de l'Arétin avec explication en vers de la composition de la Fare... Ce n'était pas édifiant. Il y avait longtemps que le spectacle était terminé, et les lumières ne se rallumaient point; elles reparurent enfin. Les convives songèrent à se retirer.

Le régent roulait vers le Palais-Royal ayant la Fare et Fargis dans son carrosse. Le prince ne disait rien : les deux gentilshommes crurent qu'il dormait; ils le crurent d'autant mieux qu'en quittant le Luxembourg, il était dans un état voisin d'une complète ivresse. Tout à coup Son Altesse Royale, prenant la parole assez haut pour couvrir le bruit des roues, dit à la Fare :

« Mon ami, je te prie de me faire un plaisir.

— Monseigneur, je suis prêt! répondit le marquis.

— Oh! mais c'est qu'il ne faut pas songer à me refuser.

— Votre Altesse Royale sait bien qu'elle peut comper sur mon respectueux dévouement.

— Dispose-toi donc à me couper à l'instant la main droite.

— Il y a quelque fine plaisanterie cachée sous ce que Votre Altesse Royale me fait l'honneur de me dire.

— Du tout; je t'ordonne, très-sérieusement, très-positivement, de me couper le poing... c'est un parti pris.

— Certainement, monseigneur, je n'y consentirai pas.

— Comptez donc sur les amis! s'écria le régent avec douleur... les ingrats! vous les voyez reculer quand il faut vous rendre le plus léger service!

— Mais Votre Altesse, reprit la Fare, ne songe donc pas à ce qu'elle exige de moi?

— Si fait, mon ami, j'y songe à merveille; je veux me purifier... Cette lanterne magique, cette obscurité... ce qui s'en est suivi... ces femmes... ces caresses... Coupe-moi la main, te dis-je...

— Mais, monseigneur...

— Quoi! tu refuses encore... Eh bien! marquis, ajouta le prince en mettant sa main sous le nez de la Fare, tiens, sens l'odeur pestilentielle, et coupe... »

A ce point de la discussion le carrosse entra dans les cours du Palais-Royal, on ouvrit la portière, le prince monta chez lui, se coucha; sa paupière, surchargée par l'ivresse, se ferma bientôt, et sa ridicule prétention s'évanouit dans le sein du sommeil.

La Fare, ami intime de M. de Turgi, eut l'imprudence de lui raconter cette bizarre anecdote, qui revint aux oreilles de madame de Parabère. Elle se plaignit au régent de l'indiscrétion du capitaine des gardes, et Son Altesse Royale, mécontente elle-même de la Fare, lui défendit sa présence jusqu'à nouvel ordre. Mais le marquis est trop libertin pour que le régent puisse se passer longtemps de lui.

Tandis que les mœurs s'affranchissent de toutes les bienséances, et que la galanterie est poussée jusqu'au dernier degré du libertinage, un poëte qui chanta longtemps les plaisirs, sinon plus innocents, du moins mieux voilés, du règne précédent, vient de quitter la vie. M. de Coulanges, connu par des chansons agréables, mourut cette année à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il compta autant d'années qu'Anacréon, mais il ne vivra pas autant que lui dans les souvenirs. Les couplets de nos jours sont trop légers pour résister aux atteintes des siècles.

CHAPITRE III.

1717.

Triple alliance entre la France, la Hollande et l'Angleterre. — Les Espagnols s'emparent de l'île de Sardaigne. — But secret d'Alberoni. — Saint Antoine au milieu des diables. — On ôte les lisières au roi. — M. le duc de Ventadour à l'hôpital. — Polichinelle de la foire et les courtisans polichinelles. — Le fouet par substitution. — Affaire des princes légitimés. — Leur Mémoire. — C'est une femme de chambre qui le rédige. — Mort du chancelier Voisin; d'Aguesseau le remplace. — Brève notice sur Destouches. — J.-B. Rousseau; belle conduite de ce poëte. — Fontenelle; un mot sur lui — Expédient comique du poëte Dufresny. — L'abbé de Saint-Pierre rêveur vertueux. — Vie profane de mademoiselle d'Orléans au couvent de Chelles. — Le czar Pierre le Grand à Paris. — Portrait de ce prince — Particularités de son séjour. — Départ du czar. — Salle d'audience vacillante. — Voltaire est mis à la Bastille. — Causes de cet emprisonnement — Intermittence de dévotion et de péchés. — Histoire du diamant le *régent;* son acquisition. — Édit qui révoque

celui de 1714 sur les princes légitimés. — Faveur de la banque — Création de la compagnie du Mississipi. — Il est défendu de parler ou d'écrire pour ou contre la bulle *Unigenitus*. — Suppression de la chambre de justice. — D'Argenson sous la gouttière. — Troubles en Bretagne. — Le *bel air* et le *bon ton*.

Pour que je n'aie pas eu à parler de Dubois dans toutes les aventures scandaleuses que j'ai rapportées, il fallait qu'il fût absent, et il l'était. Cet abbé s'était rendu à la Haye, où la France, l'Angleterre et la Hollande discutaient les conditions d'une triple alliance conclue le 4 janvier de la présente année. Il fut stipulé par ce traité que le prétendant Jacques III sortirait immédiatement de France; qu'il ne pourrait être creusé de port à Mardick pour suppléer à celui de Dunkerque, détruit en exécution des conventions d'Utrecht, et qu'aucune des puissances contractantes ne pourrait à l'avenir donner asile

Richelieu et mademoiselle de Condé chemioèrent entre huit soldats.

aux personnes proscrites par les autres. On se garantit réciproquement, par les conventions du 4 janvier, les bases fondamentales de la dernière paix : entre autres, l'inviolabilité de la succession du trône d'Angleterre dans la maison de Brunswick; l'interdiction de la couronne d'Espagne aux Bourbons de France, et de celle de France aux Bourbons d'Espagne; enfin, des secours mutuels entre les parties contractantes, pour les cas de troubles intérieurs ou extérieurs, particulièrement s'ils tendaient à la violation des clauses ci-dessus.

Pendant qu'on traitait à la Haye, Philippe V, qui ne voulait rien avoir de commun avec le duc d'Orléans, même en politique, bien que ce fût son allié le plus naturel, Philippe V avait armé une escadre dans le but apparent de secourir les Vénitiens contre les Turcs. Mais le projet réel d'Alberoni, qui gouverne l'Espagne, était de s'emparer de l'île de Sardaigne, acquise à l'empereur par le traité d'Utrecht. En effet, huit mille Espagnols, sous la conduite du marquis de Leide, ne tardèrent pas à débarquer dans cette île, dont ils viennent d'achever de faire la conquête. Or cette conquête elle-même n'est encore qu'un moyen du subtil Italien; le résultat auquel il aspire, c'est de brouiller le régent avec ses nouveaux alliés en leur faisant entendre que les hostilités de l'Espagne en Italie sont concertées avec le cabinet du Palais-Royal. Ce bruit est effectivement semé dans toutes les cours de l'Europe par les agents d'Alberoni, ce qui a obligé M. le duc d'Orléans à faire notifier aux puissances le démenti formel de ces propos. L'ambassadeur de France à Madrid a été chargé en même temps de déclarer que la régence ne consentirait jamais à voir troubler la tranquillité de l'Europe, et qu'elle désapprouvait formellement l'occupation de la Sardaigne par les troupes de Sa Majesté Catholique.

Le concierge du Palais-Royal, nommé d'Ibagnet, est un homme vertueux dont les mœurs forment un contraste singulier avec tout ce qui l'environne : on dirait saint Antoine au milieu des démons. En vain est-il entouré de séductions, elles n'ont aucune prise sur lui; les passions glissent sur ce caractère stoïque comme les traits de l'Amour sur le bouclier de Minerve. Ibagnet, ancien serviteur de la maison d'Orléans, a vu naître Philippe; il l'aime tendrement, le sert avec zèle et se permet quelquefois de blâmer sa conduite. Le régent ne l'écoute guère, mais il a l'air de l'écouter; tant la vertu a d'ascendant sur le vice, même quand il est tout-puissant. Une seule fois le duc d'Orléans osa donner à d'Ibagnet un ordre qui avait rapport à ses plaisirs : « Votre Altesse Royale se trompe, répondit le con» cierge, elle croit s'adresser à quelque grand seigneur de la cour... » Je suis un homme trop obscur pour être vicieux; je vais querir » M. le marquis de la Fare, ou M. le comte de Nocé. » Souvent l'honnête vieillard, un bougeoir à la main, conduit son maître jusqu'à la porte de la chambre où se célèbrent les saturnales du Palais-Royal : « Entrez-donc, Ibagnet! lui dit un jour le régent. — Mon» seigneur, répondit-il, mon service finit ici, je ne vais point en si » mauvaise compagnie. »

Le 13 février, surveille du jour où Louis XV eut sept ans accomplis, on ôta les lisières à Sa Majesté, et M. le maréchal de Villeroi commença à la servir au couvert. Le 15 madame la duchesse de Ventadour, en présence du régent, remit le roi, qui sortait des mains des femmes, entre celles des grands officiers de sa maison. La gouvernante, en prenant congé de son illustre élève, lui baisa la main, qu'elle mouilla de larmes. Louis XV sauta alors à son cou, et, l'embrassant tendrement, la supplia de ne pas le quitter. « Mais, sire, lui » répondit-elle, il faut écouter la raison. — Ah! maman, répliqua » Sa Majesté, je ne connais plus de raison quand il faut me séparer » de vous. » M. le duc d'Orléans, témoin de cette scène pathétique, dit à madame de Ventadour que la tendresse du roi était un tribut aussi mérité qu'il était honorable; et, après l'avoir remerciée des

Pierre le Grand.

soins qu'elle a donnés au jeune monarque, Son Altesse Royale a confié ce prince à M. le maréchal de Villeroi, son gouverneur. Arrivée à son appartement, madame de Ventadour y a trouvé un présent de pierreries estimé trois cent mille livres.

Pendant que cette cérémonie touchante se passait aux Tuileries M. de Ventadour, mari de l'ex-gouvernante, était acteur dans une scène grotesque qui doit trouver place ici. Les personnes au-dessus du commun peuvent se procurer à l'hôpital des Incurables des appartements commodes et d'un prix peu élevé. Le duc, dont la santé n'est pas meilleure que la fortune, par l'abus qu'il a fait de l'une et de l'autre, s'était retiré dans cette maison, tandis que sa femme résidait à la cour. Or, le jour où la duchesse remettait le roi entre les mains des hommes, et voyait en conséquence finir ses fonctions, M. de Ventadour, en sortant de l'église, fut accosté par un pauvre, qui lui demanda l'aumône. « Parbleu, mon ami, répondit le duc, tu prends

» bien ton temps! ma femme est sortie aujourd'hui de condition, et » tu me vois à l'hôpital... Adresse-toi mieux, je te prie. »

Voilà déjà le pauvre petit roi victime de l'étiquette; il ne règne pas encore, et ce tyran règne sur lui. Avant-hier Louis XV voulait aller à la foire Saint-Germain, Sa Majesté se promettait un plaisir bien vif du spectacle de Polichinelle se moquant du commissaire et donnant des coups de bâton au diable. Mais M. le duc du Maine, surintendant de l'éducation du roi, et M. le maréchal de Villeroi, son gouverneur, voulaient tous deux s'asseoir à la droite de Sa Majesté : le légitimé prétendant qu'en sa qualité de prince du sang cette place lui était due, le gouverneur soutenant qu'il ne devait la céder qu'au régent. La question ne pouvait être décidée sur-le-champ; on rentra au château, et l'enfant couronné dut renoncer ce jour-là au plaisir qu'il s'était promis... Le lendemain cette affaire ayant été portée au conseil de régence fut réglée en faveur de M. le duc du Maine. On monta en carrosse; mais Polichinelle était absent de son théâtre quand on y arriva : il parcourait les rues de Paris; d'où il résulta que les marionnettes du château avaient privé décidément le roi de voir celles de la foire Saint-Germain.

Le roi montre infiniment moins de goût pour l'étude que pour les gambades de Polichinelle, qu'on est enfin parvenu à lui faire admirer. Il repousse les livres obstinément, et les met en pièces si l'on persiste à les lui présenter. C'est avec une peine extrême qu'on est parvenu à lui montrer à lire, et à loger dans sa tête quelques éléments de grammaire. Madame de Ventadour avait inventé un genre de punition vraiment ingénieux pour le prince inappliqué : je ne dois pas le taire; il fait trop d'honneur à l'imaginative des courtisans. Un petit garçon, né d'une pauvre famille, et de l'âge de Louis XV, avait été placé près de lui; il devint l'émule de ce prince, qui le prit en amitié. Dans l'éducation commune aux deux enfants, quand le roi manquait à ses devoirs son condisciple recevait des férules; s'il plaisait à Sa Majesté d'être complétement rebelle aux leçons, le pauvre compagnon d'étude avait le fouet. Ce moyen demeura sans le moindre succès : la paresse fut plus forte chez Louis XV que l'amitié; et comme les coups de martinet administrés sur le derrière du pauvre diable ne retentissaient point sur les fesses royales, il fallut se résigner à attendre que l'envie d'apprendre vînt à Sa Majesté.

Le lundi 22 février, les pairs ont remis un placet au régent à l'appui de la requête présentée l'année dernière au roi par les princes du sang contre les fils légitimés de Louis XIV. La députation chargée de remettre ce placet était composée de l'évêque de Laon, de celui de Châlons, des ducs de la Force, de Noailles et de Chaulnes. Ces seigneurs ont dit à Son Altesse Royale que si elle refusait de prononcer, les pairs étaient déterminés à porter l'affaire devant la justice réglée pour faire déclarer les princes légitimés fils de M. le marquis de Montespan.

Cette protestation produit un grand éclat dans le monde; mais, quoique les princes du sang aient raison en principe, ils ont raison trop tard pour que l'estime publique accueille leur démarche comme une action empreinte de dignité. Si les réclamants eussent élevé la voix au moment où le feu roi oubliait tout ce qu'il devait à sa famille, à la noblesse, à toute la nation, en plaçant les fruits d'un double adultère au niveau des rejetons de la race royale, il y aurait eu alors de la grandeur dans l'opposition; il y a même eu de la bassesse dans le silence. Mais aujourd'hui ce n'est plus qu'une misérable vanité qui réclame, et les princes légitimés peuvent, avec une certaine justice, lui opposer à leur tour l'autorité de la chose jugée. C'est ce qu'ils font : le duc du Maine et le comte de Toulouse ont rédigé un Mémoire dans lequel ils contestent à leurs adversaires le droit de revenir sur ce qu'a fait Louis XIV. Ils s'appuient principalement sur l'enregistrement de l'édit de 1714 sans la moindre contradiction ni de la part des parlements, ni de celle des princes et autres pairs qui protestent aujourd'hui. Les légitimés ajoutent que le parlement de Paris a lui-même exécuté l'édit en diverses occasions, notamment dans un lit de justice; assemblée dont la solennité est l'acte le plus imposant d'une monarchie, après la réunion des états généraux. Le duc du Maine et le comte de Toulouse concluent en disant : « Nos adversaires demandent au parlement, qui enregistre- » rait l'édit de révocation, un arrêt contre la loi : *non bis judicatur* » *idem;* ils exigent même plus : car leur requête tend non-seulement » à faire juger deux fois, mais encore à ce que la cour juge, dans la » même cause, contre ce qu'elle a jugé. » Sans doute tout cela n'est pas tellement fondé en saine jurisprudence, qu'on ne puisse y répondre très-légalement; mais, je le répète, les princes du sang et les pairs recueilleront plus de honte personnelle de leur requête tardive qu'ils ne feront restituer d'honneur à la monarchie.

On attribue en grande partie la rédaction du Mémoire des légitimés à une demoiselle qui remplissait naguère auprès de madame la duchesse du Maine les doubles fonctions de femme de chambre et de secrétaire. La princesse, dans cette grande affaire, s'entoura d'une montagne d'in-folio; ce fut mademoiselle Delaunay qui les compulsa, pour chercher dans l'histoire et dans les vieux digestes des exemples en faveur des légitimations. La suivante écrivit sur cette matière, comme l'eussent pu faire Domat ou d'Aguesseau; mais il est bien entendu que madame la duchesse du Maine eut tous les honneurs de cette composition. Si plus tard elle produit quelques fruits amers, mademoiselle Delaunay sera là pour les recueillir.

Les princes légitimés n'ont pas donné beaucoup de larmes au chancelier Voisin, mort au mois de février. Ce magistrat austère ne se fut pas montré favorable à leur cause; ils espèrent davantage de M. d'Aguesseau, qui le remplace : parce que, nonobstant sa profonde sagesse, il se rangea du côté des muets, lorsque le parlement, dont il était procureur général, enregistra l'édit de 1714.

Le régent est ami des lettres, non à la manière de Louis XIV, qui les favorisait pour qu'on l'en proclamât le protecteur, mais par un amour réel de leurs beautés. Malheureusement les rangs des littérateurs illustres, si pressés dans le cours du règne précédent, sont bien clairs aujourd'hui; la tâche du duc d'Orléans n'est pas de récompenser, mais d'encourager. Néricault-Destouches est celui de nos poëtes auquel Son Altesse Royale accorde le plus particulièrement sa protection. Tour à tour commis libraire, soldat, comédien, directeur d'une troupe de comédie, il montra, dans ces divers états, de l'esprit, de l'intelligence, et plusieurs des pièces que nous avons de lui annoncent de l'imagination. Il est affligeant, toutefois, d'avouer qu'au moment où j'écris, Destouches est le premier auteur comique de la nation qui produisit Molière et Regnard. Etant directeur de spectacle, cet écrivain eut occasion de prononcer une harangue, à la tête de sa compagnie, devant le marquis de Puysieux, ambassadeur en Suisse. Ce ministre, frappé de l'éloquente facilité de Destouches, pensa qu'il pourrait porter dans la diplomatie cette élégance, cet esprit insinuant qui en sont l'âme; il se l'attacha. Lorsque Néricault-Destouches publia ses premières pièces, il était donc comédien; il était secrétaire d'ambassade quand les dernières parurent : s'il en fait jouer à l'avenir, elles seront d'un ambassadeur. En effet, M. de Puysieux ayant donné cette année Destouches au régent comme un homme habile, Son Altesse Royale l'envoya presque aussitôt à Londres avec l'abbé Dubois, qui ne tarda pas de le laisser seul en Angleterre, chargé des affaires de la France.

Jean-Baptiste Rousseau, que ses odes ont élevé presque au niveau des poëtes lyriques de l'antiquité, vit, depuis 1708, éloigné de la France, sous le poids d'une condamnation au bannissement perpétuel, pour des couplets satiriques que ce poëte a constamment désavoués. Dès que le duc d'Orléans a été parvenu à la régence, il s'est rappelé ces vers faits par Rousseau en sa faveur après ses brillants succès en Espagne :

En moins d'un mois prendre ville rebelle,
Faire sauter mines et citadelle,
Tours, bastions, remparts, et cætera,
Pour maint guerrier c'était un opéra;
Pour mon héros c'est une bagatelle.

Cet hommage ne se ressentait guère des inspirations de Pindare et d'Horace; mais un poëte flatteur paraît toujours éloquent à celui qu'il a loué. Philippe fit expédier l'an dernier des lettres de rappel pour Rousseau; mais, fort apparemment de son innocence, il demanda la révision du jugement qui l'a condamné. « Des grâces et des » accommodements, écrivait-il au régent, ne conviennent qu'à des » fripons, et non pas à un honnête homme. J'aime bien la France, » mais j'aime encore mieux mon honneur et la vérité. Je préférerai » toujours la condition d'être malheureux avec courage à celle d'être » heureux avec infamie. » La demande de Rousseau fut rejetée; et, persistant dans sa noble détermination, comme dans la dénégation de la faute qu'on lui impute, celui que l'opinion publique a revêtu du beau titre de *prince des poëtes lyriques français* reste éloigné de sa patrie. Rousseau est retiré à Bruxelles, où il mène une vie obscure et presque nécessiteuse.

Fontenelle, que le régent comble de grâces, de bontés, et qu'il loge dans son palais, est peut-être l'homme le plus spirituel de l'époque; mais une ambition de célébrité qui ne veut point s'imposer de limites, et le désir insensé d'obtenir la réputation d'un talent universel, firent arriver cet écrivain à sa soixantième année sans avoir pu acquérir en rien la réputation d'un homme de génie. Dans tous ses ouvrages, on reconnaît l'empreinte d'un esprit fin, délicat, profond de temps en temps; mais aucun n'offre le cachet d'une imagination féconde, ni même celui d'un caractère élevé. Aussi voit-on Fontenelle affecter la philosophie sous la régence, après avoir loué la révocation de l'édit de Nantes sous Louis XIV. Ajoutons que cet écrivain manque de reconnaissance : « Philippe d'Orléans, disait-il » un jour avec une vanité ridicule, voudrait se familiariser avec moi, » mais je le repousse par le respect. » Sans doute on peut refuser son estime au régent; mais ce ne peut être que dans le secret de l'âme, quand on accepta ses bienfaits.

Le comique Dufresny, mari de la blanchisseuse Jeannette, est aussi fort aimé de M. le duc d'Orléans. Ce poëte, dans les pièces duquel on ne trouve que des fragments heureux, comme dans une mosaïque où l'on n'admirerait que quelques pierres, vit toujours au sein d'une alternative de richesse et de pauvreté, situation ordinaire

d'un joueur. Il y a quelques mois, le vent du lansquenet ayant été plusieurs semaines à la perte pour le petit-fils de la belle jardinière d'Anet, il jugea convenable d'aviser le régent de sa détresse, et tira à cet effet un moyen de son répertoire d'expédients comiques. « Mon» seigneur, écrivit-il au prince, il importe à la gloire de Votre Al» tesse Royale qu'il reste en France un homme assez pauvre pour » retracer à la nation la misère dont vous l'avez tirée ; je vous sup» plie donc de me laisser dans mon état. »

Le duc d'Orléans écrivit *néant* au bas du placet, et envoya deux cent mille livres à Dufresny. La somme était un peu forte pour un poëte ; mais c'était un poëte de la famille et qui n'avait jamais demandé d'être légitimé. Cela méritait des égards particuliers.

Philippe d'Orléans fit toujours du bien à l'abbé de Saint-Pierre, qui fut autrefois aumônier de la duchesse d'Orléans ; emploi qu'il abandonna en 1695, moins parce qu'il venait d'être admis à l'Académie française que pour s'éloigner du Palais-Royal. Le jeune duc de Chartres commençait dès lors à mener une vie essentiellement opposée aux rêveries vertueuses que Saint-Pierre méditait ; il alla dans la solitude élaborer une foule de systèmes politiques qui seraient délicieux pour gouverner une nation d'anges, et ne tarda pas d'imaginer un *projet de paix perpétuelle* que, d'après une lecture faite devant moi sur manuscrit, je considère comme la chimère la plus heureuse qu'on ait conçue depuis la république de Platon.

Louise-Adélaïde d'Orléans, retirée depuis la fin de l'année dernière à Chelles, y prit l'habit au mois de mars ; mais elle ne fera profession qu'à vingt ans, et cette princesse n'en a pas encore dix-neuf. Mademoiselle d'Orléans, pour une novice, mène une vie tant soit peu dissipée dans la communauté : passe pour s'y livrer à l'étude de la chimie, de l'histoire naturelle et de l'anatomie, bien que cette dernière science oblige à des observations passablement mondaines ; mais Son Altesse, après de graves recherches, se procure des délassement fort légers. Par exemple, elle donne chez elle des concerts auxquels sont appelés les chanteurs de l'Opéra ; gens excommuniés par état, dont madame de Villars, abbesse de Chelles, trouve l'introduction dans un couvent singulièrement profane. Louise-Adélaïde mande entre autres à ces fêtes musicales un acteur nommé Cauchereau ; il fut le maître de chant de la princesse, et sa méthode lui plaisait tant qu'un jour, étant à l'Opéra avec sa mère, elle s'écria en entendant chanter à cet acteur une romance passionnée : « Ah ! mon » cher Cauchereau, que c'est bien ! » L'exclamation admirative parut un peu forte à madame la duchesse d'Orléans, et ce fut, dit-on, ce qui la détermina à laisser entrer sa fille au couvent. Quelquefois l'illustre noviee se permet des promenades dans les environs avec ses équipages, dont le luxe ne rappelle guère les austérités du cloître ; elle emmène alors avec elle de jeunes religieuses, particulièrement madame de Fretteville, qu'elle caresse comme un amant caresse sa maîtresse, et qui n'est pas sans de nombreuses rivales.

Le vendredi 7 mai Pierre Ier, czar de Russie, dont le voyage en France était annoncé depuis quelque temps, arriva au Louvre à neuf heures du soir. On le conduisit dans l'appartement qu'occupa jadis la reine Anne d'Autriche, et qu'on avait magnifiquement meublé et éclairé. Deux tables de vingt-cinq couverts chacune étaient splendidement servies pour Sa Majesté Moscovite. Mais elle déclara qu'elle trouvait tout cela trop riche, trop fastueux, et ne voulut ni souper ni coucher au Louvre. On mena alors Pierre le Grand à l'hôtel de Lesdiguières, où il s'établit, quoiqu'il trouvât ce logement encore trop beau. Ce prince, n'ayant pu se décider à prendre possession d'un lit de damas avec franges d'or et panaches, fit dresser son pliant de voyage dans une garde-robe, assurant qu'il ne coucherait pas ailleurs pendant toute la durée de son séjour à Paris.

Quand le général des franciscains fit son entrée à Fontainebleau, il exigea que l'introducteur des ambassadeurs vint le prendre dans les carrosses du roi ; l'empereur russe, plus modeste que ce capucin, refusa les voitures de la cour et monta dans celle du maréchal de Tessé, qui avait été au-devant de lui.

Le 8, dans la matinée, M. le duc d'Orléans alla voir le czar ; il y avait deux fauteuils dans le salon où ce monarque reçut son Altesse Royale, ils s'assirent, et le prince de Kourakin, qui leur servit d'interprète, resta debout entre eux. Pierre Ier et le régent furent enfermés ensemble environ une heure ; à son retour au Palais-Royal, Philippe dit que le souverain du Nord avait beaucoup d'esprit. Le 10, sur les quatre heures, Louis XV fut conduit à l'hôtel de Lesdiguières par le maréchal de Villeroi. Le czar vint recevoir Sa Majesté à la descente de carrosse. Il l'enleva lui-même de sa voiture pour le poser à terre. Laissant ensuite la droite à l'enfant roi, Pierre le Grand le conduisit par la main à son appartement, et le fit asseoir à sa droite après l'avoir embrassé à plusieurs reprises. Le roi répéta alors un petit compliment qu'on lui avait fait apprendre, et qu'il débita avec beaucoup de gentillesse. Après la visite, qui ne dura qu'un quart d'heure, le maréchal de Villeroi, remettant la main de Louis XV dans celle du czar, qui le reconduisait, dit avec le ton de courtisan qu'on lui connaît : « Sire, nous le laissons sous votre conduite ; il ne » saurait avoir un meilleur guide. » Ce fut de l'éloquence de cour en pure perte, personne ne s'étant chargé de traduire en russe ce fade compliment. Ce même jour on fit avec beaucoup de peine accepter à Pierre Ier un détachement de cinquante gardes françaises ou suisses pour garder sa porte, et un détachement de huit gardes du corps, commandés par un exempt, pour l'accompagner quand il sortait. Le 11, Sa Majesté Moscovite alla voir le roi entre quatre et cinq heures ; il lui fut rendu aux Tuileries tous les honneurs que Louis XV avait reçus à l'hôtel de Lesdiguières. En y rentrant, le czar admit en sa présence le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris, conduits par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies. Ces officiers civils offrirent à Sa Majesté les présents d'usage.

Mais essayons d'esquisser le portrait de l'illustre voyageur. Il est grand, très-bien fait, et porte la tête haute. Il a le teint brun et animé, les yeux noirs, grands, vifs ; son regard, ordinairement scrutateur, perçant, devient quelquefois dur et même farouche. L'ensemble de la physionomie du czar a de l'expression, de temps en temps de la grâce ; mais elle est fréquemment altérée par un tic convulsif, suite d'un poison qui fut donné à ce prince dans sa premiere jeunesse. La majesté de Pierre Ier a quelque chose de brusque, de sauvage, de sarmate enfin. Ses gestes précipités décèlent l'humeur impétueuse qui le distingue, la violence de ses passions, l'activité de son âme. Tout son air annonce une grandeur audacieuse, un despotisme habitué à voir tout fléchir devant lui. Les volontés, les désirs, les caprices de ce prince du Nord se succèdent avec rapidité, et il ne peut supporter ni difficulté ni retard à l'accomplissement de ce qu'il veut. Plus d'une fois déjà, depuis l'arrivée du czar, il congédia d'un geste les courtisans qui remplissaient ses appartements, ou les quitta brusquement pour se rendre à l'endroit où il se proposait d'aller avant l'arrivée de cette cour inopportune. Quand il a résolu de sortir, si ses équipages tardent une minute, il monte dans la première voiture qui se présente, fût-elle même de place. Avant-hier, Pierre le Grand se jeta dans le carrosse de madame de Matignon, qu'il avait laissée sans façon chez lui ; cette dame dut se faire reconduire à son hôtel par le maréchal de Tessé.

Le czar porte un habit de bouracan ou de drap sans la moindre broderie, sans aucun ornement. Un large ceinturon lui ceint la taille, pour soutenir un sabre large de trois doigts. L'extrémité inférieure de ses manches laisse apercevoir une chemise à laquelle il n'y a point de manchettes. Sa Majesté est coiffée d'une perruque ronde qui ne passe pas le cou. L'un de ces jours, le perruquier en apporta une neuve que Pierre avait demandée ; l'artisan français avait cru devoir l'établir à la mode, c'est-à-dire longue et fournie. Le czar s'empare d'une paire de ciseaux, la fait agir de sa main souveraine, et en moins de rien la perruque se trouve réduite à la dimension qui lui convenait.

Pierre le Grand dîne à onze heures, soupe à huit, et mange excessivement à chaque repas. Il boit deux bouteilles de vin pendant les services principaux ; au dessert il est rare qu'il ne vide pas sa bouteille de liqueur. Mais tout ce qui, dans un couvert, tient au luxe ou à la recherche, déplaît à Sa Majesté ; aussi ordonne-t-elle chaque jour des retranchements à sa table : la dépense s'en élève cependant à dix-huit cents livres par jour. Le czar a coutume de faire manger avec lui, surtout le soir, ceux de ses officiers qui boivent le mieux. Son aumônier est très-fort dans cet exercice ; aussi l'aime-t-il et l'estime-t-il beaucoup. Quelquefois Sa Majesté se livre avec ses convives du souper à des excès dont les suites ont besoin, dit-on, d'être ensevelies dans l'obscurité.

Du reste, on cite du prince des Russes quelques traits qui prouvent que la grandeur et même le génie ne sont pas incompatibles avec des mœurs empreintes de barbarie. Par exemple, il a dans l'antichambre de ses palais un ours dressé à se jeter sur les importuns ; ce qui lui paraît plus simple que d'entretenir un chambellan pour les éconduire avec un sourire menteur. Si c'est là de la franchise, il faut convenir qu'elle sent un peu la Scythie. Mais voici quelque chose de plus caractéristique : la czarine a pour fille d'honneur une belle-sœur de Menzikoff, dont la laideur est repoussante. Tous les gentilshommes du czar la fuient comme un objet hideux. Un jour qu'une troupe d'officiers allaient s'élancer hors d'une chambre où ils la voyaient entrer, Pierre, qui survint, les arrête, s'empare de la fille d'honneur et lui rend, en leur présence, l'hommage le plus tendre qu'un homme puisse rendre à la beauté. « Messieurs, dit-il ensuite, » j'espère que j'aurai des imitateurs, et ceux d'entre vous qui devien» dront les adorateurs de mademoiselle n'auront pas à s'en repentir. »

Il y a plus d'un mois que le czar Pierre est à Paris : il a visité successivement tous les établissements publics, les édifices, les institutions particulières d'une certaine importance, les curiosités, les hommes célèbres dans les sciences, les lettres, les arts et même les métiers. Il a voulu assister à une audience du parlement, à une séance de l'Académie. Ayant parcouru les ateliers de la Monnaie, ce prince a vu frapper en sa présence avec autant de surprise que de plaisir une médaille où il est représenté fort ressemblant. On lit autour de son effigie : *Petrus Alexiovitz czar mag. Russ. Imp.* ; et à l'exergue : *Vires acquirit eundo*. Sa Majesté a examiné à diverses reprises dans la grande galerie du Louvre les plans des places fortes, elle a surtout étudié avec une attention extrême ceux des ports. Ce

prince a vu plusieurs fois l'Opéra dans la loge du régent. Un soir, Son Altesse Royale, dont l'œil unique en vaut dix pour les remarques galantes, s'aperçut qu'une danseuse avait fait une profonde impression sur les sens hyperboréens de Pierre Ier... En rentrant à l'hôtel de Lesdiguières, Sa Majesté y trouva la jolie disciple de Terpsichore, ce qui l'obligea à se servir, au moins pour cette fois, du lit de damas à panaches et à franges d'or.

Le jour de la Pentecôte, Pierre visita l'hôtel royal des Invalides, où M. le maréchal de Villars s'était rendu d'avance pour recevoir Sa Majesté. L'illustre voyageur voulut tout voir, tout examiner : il mangea du pain des vieux soldats, goûta leur soupe, but de leur vin à leur santé en leur frappant sur l'épaule et en les appelant camarades. Ce monarque observateur alla ensuite à l'église, qu'il trouva fort belle; à la lingerie, à l'apothicairerie, enfin à l'infirmerie. Là, Pierre Ier tâta le pouls d'un soldat agonisant et déclara qu'il n'en mourrait pas, prédiction qui se réalisa.

Pendant le séjour du czar à Paris, le roi, le régent, les princes, la cour, les particuliers, se sont empressés de lui rendre ce séjour agréable et aussi fructueux qu'il a pu le désirer. Dans ses courses, il ne parut jamais frappé de quelque chose qu'il ne le trouvât chez lui à son retour.

Pierre le Grand ne voulut pas quitter la France sans avoir vu cette fameuse favorite dont le nom retentit quarante ans d'un bout à l'autre de l'Europe. Le czar se rendit à Saint-Cyr, après avoir défendu de prévenir madame de Maintenon; il entra dans sa chambre sans s'être fait annoncer, et la surprit au lit. Le prince russe tire les rideaux de la veuve de Scarron et de Louis XIV, la considère avec la plus attentive curiosité, puis lui fait adresser un compliment par son interprète. A cette inspection si cavalière, si tartare, on vit une vive rougeur animer le visage de quatre-vingt-deux ans de la vieille dévote; des dames de Saint-Louis, qui se trouvaient alors dans la chambre, ont assuré depuis qu'un instant, l'espace d'un éclair peut-être, elle avait paru belle encore. Ce fut apparemment au moment de cette lueur de beauté que le czar prononça quelques mots russes, qu'il accompagna d'une action fort vive.

Après avoir salué la marquise, Pierre parcourut la maison de Saint-Cyr, traversa les classes, assista à divers exercices, et parut prendre plaisir à voir la récréation des pensionnaires. Ce prince dit à la directrice avec une franchise un peu sarmate qu'il était surpris de trouver si peu de beautés parmi tant de jeunes personnes. Avant de quitter Saint-Cyr, le czar en fit lever le plan.

Enfin, le 20 juin, Pierre le Grand, ayant pris congé de la cour des Tuileries et de celle du Palais-Royal, partit pour les eaux de Spa, où la czarine devait l'attendre. Il donna son portrait enrichi de diamants au duc d'Antin, aux maréchaux de Tessé et d'Estrées, au marquis de Livri et à M. de Verton. Sa Majesté avait témoigné une affection particulière à ce dernier gentilhomme, qu'elle avait toujours fait manger à sa table; elle obtint même pour lui une pension de six mille livres sur les bénéfices. Le czar distribua en outre à diverses personnes de grandes médailles d'or et d'argent représentant les principales actions de sa vie; il laissa quinze cents ducats pour les officiers de sa bouche, et en fit remettre autant à ceux des maisons royales. Ce prince fit encore d'autres présents dont le détail ne m'est point parvenu; mais je sais que le montant de ses dons s'élève à cent mille livres environ. Le roi a fait accepter au monarque russe deux magnifiques tentures des Gobelins; on lui avait offert aussi de la part de Sa Majesté une épée à poignée de diamants, mais il n'a pas voulu la recevoir. Pierre le Grand a refusé également l'escorte d'honneur que le régent voulait lui donner jusqu'à la frontière; il ne veut être accompagné de personne.

On a répandu le bruit que le voyage de ce prince russe à Paris avait eu pour sujet des pourparlers politiques; il y a probabilité qu'il n'en est rien. Pierre a voulu voir la France, et particulièrement notre capitale, comme il a vu une grande partie de l'Europe, pour observer les mœurs, étudier la marche des gouvernements, s'initier aux secrets de la diplomatie, s'éclairer des lumières de la science, et reporter ensuite dans ses États tout ce qui pourra y favoriser l'élan d'une naissante civilisation. Cependant le roi d'Angleterre, profitant du séjour de Sa Majesté à Paris, la fit prier par le régent de retirer les troupes qu'elle entretient dans le Mecklembourg et en Pologne, le séjour de ces corps armés aux portes de l'Allemagne donnant une juste inquiétude aux souverains de cette partie de l'Europe. Mais chaque fois que le duc d'Orléans est revenu sur cette question le prince du Nord l'a toujours éludée, et Son Altesse Royale a fini par engager l'ambassadeur d'Angleterre à parler lui-même. « Je m'en » garderai bien, s'est écrié ce ministre; je me rappelle trop bien le » tour que ce Tartare joua à un envoyé anglais qui lui fut envoyé à » Amsterdam pendant qu'il faisait en Hollande le métier de charpen» tier. Imaginez-vous, monseigneur, que mon compatriote ayant fait » demander une audience au czar Pierre, il la lui accorda à bord » d'un vaisseau sur lequel il se rendait. L'ambassadeur alla trouver » le prince au lieu indiqué; mais à peine le malicieux monarque, qui » n'est pas moins habile qu'un mousse de douze ans, vit-il venir le » diplomate, qu'il monta sur la première hune du grand mât, et cria » à l'Anglais de venir recevoir son audience. Le ministre de Sa » Majesté Britannique, déjà vieux, était peu ingambe, je laisse à » juger à Votre Altesse Royale la peine qu'il eut à se hisser jusqu'à » l'étrange cabinet où le czar devait l'entretenir; il y parvint toute» fois avec l'aide de plusieurs matelots, qui charitablement le pous» sèrent par le derrière. Arrivé sur la hune, mon pauvre collègue fut » très-mal reçu de l'empereur, toujours irrité contre le roi Georges, » parce qu'il s'est opposé à la continuation d'un canal que Pierre » faisait ouvrir, et qui devait traverser une petite partie du territoire » allemand. Cependant ce n'était pas tout d'être parvenu à la salle » d'audience vacillante, il fallait en descendre, et Votre Altesse » Royale saura que c'est le plus difficile. Le ministre anglais essaya » vainement; il fallut recourir à un palan, que, du reste, le czar aida » fort obligeamment à faire mouvoir. »

Je n'ai pas dû interrompre ma narration sur le czar Pierre pour une anecdote beaucoup moins importante à laquelle je reviens. Le jeune poëte Arouet, dont le talent, déjà très-distingué, justifie la prédiction de mademoiselle de Lenclos, ne se montre malheureusement pas moins malin que spirituel. C'est un esprit turbulent, frondeur, jaloux, toujours prêt à frapper du fouet de Juvénal les ridicules, hélas! trop nombreux de notre époque; et par un principe peu compatible avec cette critique active, Arouet souffre impatiemment les justes éloges qu'on accorde à ce qui est bien ou beau... Il y a de l'envie dans ce caractère. On avait déjà attribué à ce poëte une satire sur les dernières années du règne de Louis XIV, et une épigramme contre le régent, qui l'avait fait exiler. M. le duc d'Orléans, sachant qu'Arouet se proposait de présenter aux comédiens une tragédie d'*Œdipe*, dont on disait beaucoup de bien, ferma les yeux sur le retour de l'auteur à Paris. Mais il recommença bientôt à rimer des malices : une ode contre la chambre chargée de juger les traitants parut, on y reconnut la verve du petit satirique. Quelque temps après, le régent, par mesure d'économie, ayant diminué de moitié le nombre des chevaux du roi, on prétendit que le petit Arouet avait dit « qu'il eût été plus convenable de supprimer la moitié des ânes » dont Sa Majesté était entourée. » Cette méchanceté était plaisante, Philippe voulait la pardonner au malin rimeur; Dubois représenta qu'impuni, il ne tarderait pas de recommencer et d'aller beaucoup plus loin. Arouet fut envoyé à la Bastille le 19 mars; il est à craindre que ce moyen ne soit comparable à l'essai de prendre des mouches avec du vinaigre.

Un de ces charlatans connus sous le nom de bohémiens, qui exploitent la crédulité publique pour gagner de l'argent, dit, il y a quelques mois, à la duchesse de Berry qu'elle ne passerait pas vingt-cinq ans; l'avis n'était pas flatteur, mais le devin était payé d'avance, et la princesse avait exigé qu'il fût sincère. Depuis cette prédiction, madame de Berry eut des avis de conscience, des accès de repentir qui lui firent songer à la pénitence. Mais n'ayant pu obtenir de son caractère, encore moins de son tempérament, une continence absolue, elle partagea le plus également qu'elle put son temps entre la dévotion et le plaisir, et choisit au couvent des filles du Calvaire un appartement où elle se retire périodiquement, surtout aux approches des grandes fêtes. Là, tirant sur sa vie mondaine un épais rideau, elle vit comme une simple religieuse, couche sur un dur matelas, porte une chemise de crin, et fait jouer la discipline sur sa blanche peau. La période pénitente est-elle terminée, Son Altesse Royale retourne au Luxembourg, rouvre les bras aux voluptés, et double le *service intérieur* de ses gardes. Si l'âme peut être sauvée ainsi, la route du salut n'est pas trop difficile.

Depuis environ un an, on parle beaucoup en Europe du diamant le plus gros qu'on ait encore vu : il pèse plus de six cents grains et n'offre pas de défauts. Voici l'histoire de cette pierre extraordinaire. Un ouvrier libre des mines du Mogol ayant trouvé cet énorme diamant, se l'insinua dans le fondement avec une rare habileté, puis il se fit à la cuisse une large incision d'où le sang jaillit par torrent. La gravité apparente de cette blessure fit qu'on sortit l'ouvrier de la mine sans avoir pris les précautions ordinaires, qui sont de purger les travailleurs, et de leur donner un lavement, afin de leur faire rendre les diamants qu'ils pourraient avoir avalés. Le mineur, étant resté seul après le pansement de sa cuisse, retira le diamant du lieu où il l'avait caché, et le plaça dans une cachette plus sûre. Bientôt cet homme, feignant de ne pouvoir plus travailler, se fit payer ce qui lui était dû, pour ne pas déceler sa richesse, et passa en Europe.

Arrivé en Angleterre, le possesseur du diamant le vendit à M. Pitt[1], beau-frère du secrétaire d'État Stanhope. Un agent chargé de revendre en France ce diamant en demandait quatre millions; le régent en fit offrir deux il y a deux mois. Le courtier ayant pris les ordres de M. Pitt, et nul autre acheteur ne se présentant, M. le duc d'Orléans a pu terminer la semaine dernière ce marché, que tous les joailliers trouvent avantageux. La vente a été faite à terme; on payera l'intérêt des deux millions au denier vingt, et l'on donnera en nantissement au vendeur des pierreries de la couronne pour une valeur

[1] C'était l'oncle du célèbre chancelier de l'échiquier qui dirigea longtemps la politique de l'Angleterre.

equivalente à celle de l'acquisition. Il est stipulé dans le traité que Louis XV, à sa majorité, pourra rompre le marché s'il le peut, ce qui paraît peu probable. Le diamant acheté de M. Pitt, et qui portait son nom, a reçu celui du *régent*.

L'affaire des princes légitimés est enfin terminée. M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse avaient préparé, au mois de juin, une nouvelle protestation contre les requêtes qui les concernent; mais *M. le duc* et M. le prince de Conti, s'étant rendus au parlement le 21, obtinrent de cette compagnie que la protestation ne serait point reçue. Enfin le conseil de régence, après plusieurs séances consacrées exclusivement à la question dont il s'agit, rendit dans les premiers jours de juillet un édit portant révocation de celui de 1714, qui accordait aux princes légitimés les mêmes droits qu'aux princes du sang. Le parlement a enregistré sans discussion le nouvel édit. MM. du Maine et de Toulouse ont montré beaucoup de grandeur d'âme quand il leur a été notifié; mais la duchesse du Maine a, dit-on, éprouvé de longues vapeurs, dont le cardinal de Polignac a eu beaucoup de peine à la guérir. Quant à la pauvre demoiselle Delaunay, avocat en jupes qui avait si bien et si longuement fait plaider sa plume en faveur des légitimés, on est venu l'enlever un de ces matins à Sceaux pour la conduire à la Bastille, sans que sa maîtresse, déjà guérie de ses vapeurs, ait daigné dire un mot en sa faveur. Mademoiselle Delaunay, que l'on dit être la plus obligeante personne du monde, a déjà rendu des services mieux reconnus au chevalier de Mesnil, prisonnier fort aimable qu'elle a rencontré au château Saint-Antoine; tout le monde n'est pas ingrat.

La banque de Law, ses actions et ses billets font toujours fureur; cet établissement a pris cette année une grande extension. Un arrêt du conseil, en date du 10 avril, porte que les billets de banque seront reçus dans toutes les caisses royales. Ce n'est pas tout : des lettres patentes, motivées sur l'accroissement d'activité que le nouveau système a donné aux compagnies déjà formées pour l'exploitation de nos colonies, créent une nouvelle association sous le titre de compagnie d'Occident ou du Mississipi, à laquelle le roi abandonne toutes les terres de la Louisiane. Le fonds social est fixé à cent millions, répartis en deux cent mille actions, dont la valeur peut être fournie en billets. A chacune de ces actions est attribué un dividende de quatre pour cent, indépendamment des répartitions qui pourront résulter des bénéfices du commerce. M. Law est nommé principal directeur de cette nouvelle compagnie.

Tandis que notre commerce reprenait quelque faveur par le crédit, le prince régent a senti qu'il ne fallait laisser entraver ses relations, ni par les disputes religieuses, qui rompent la bonne intelligence parmi les hommes, ni par des appréhensions inspirées aux spéculateurs sur leur propre sûreté. En conséquence, une déclaration du roi, en date du 7 octobre, défend d'écrire ou de parler en public pour ou contre la bulle *Unigenitus;* et une amnistie générale accordée à tous fournisseurs, receveurs des finances ou traitants, a paru dans le même temps. L'édit qui consacre l'amnistie porte suppression de la chambre de justice. Cette mesure a reçu la plus bruyante sanction de la part des habitants de Paris, parce que les riches financiers, toujours en crainte de se voir enlever leurs richesses, les resserraient et faisaient peu de dépense. En général, le peuple n'aime point les dispositions répressives, et c'est pour cela qu'il ne manque guère l'occasion de faire un mauvais parti à M. d'Argenson, le plus attentif des hommes à réprimer tous les vices, excepté les siens et ceux de ses amis.

Il y a quelques jours, les *dames* de la place Maubert, ayant vu ce magistrat descendre de voiture près de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, mirent ses laquais en fuite par une mitraille soutenue de poires, de marrons, de pommes crues et cuites; puis, s'emparant du lieutenant de police, elles le portèrent sous une gouttière qui versait les restes d'une pluie d'orage. Là, M. d'Argenson, maintenu sous la cascade par cinquante mains vigoureuses, reçut, pendant huit ou dix minutes, une douche complète sur sa tête aussi dépourvue de cheveux que le genou d'un enfant. Pendant ce temps, la perruque noire du magistrat voltigeait au-dessus de la foule, renvoyée d'une fruitière à une marchande de poisson, et de celle-ci à sa voisine l'écaillère. Enfin après avoir été gratifié de l'assortiment le plus riche d'épithètes injurieuses le lieutenant de police obtint grâce de l'étranglement, pour lequel deux ou trois furies à éventaire avaient opiné. Il entra dans l'église tout grelottant, tout dégouttant, mais le sourire sur les lèvres, et pria le suisse de Saint-Nicolas d'aller lui chercher des habits pour réparer l'effet de ce qu'il appelait une plaisanterie de ces dames. Si M. d'Argenson est sévère, il faut convenir qu'il a d'ailleurs le caractère bien fait.

Un incident financier très-grave marque la fin de cette année : les États de Bretagne ont refusé le *don gratuit*, en alléguant qu'ils ne pouvaient l'accorder sans connaître l'état de leurs finances... On dit tout bas qu'Alberoni, toujours occupé de susciter au régent des embarras et des entraves, a soudoyé des agents dans l'une des provinces les plus remuantes du royaume. S'il en est ainsi, cet Italien a réussi peut-être au delà de ses espérances : les états de Bretagne ont été cassés, et cet acte d'autorité produit dans la province une grande fermentation. On craint une révolte, que le parlement de Rennes lui-même fait redouter.

Au milieu des vices propres à notre époque, il en est deux qui s'offrent sous un aspect nouveau, et dont je dois enregistrer la vogue: ce sont le *bel air* et le *bon ton*. Le bel air consiste à montrer la plus apathique indifférence pour ses affaires, à se moquer de ses dettes, à se mésallier en épousant la fille d'un riche financier pour faire croire qu'on les payera, et à s'acquitter finalement en faisant distribuer des volées de coups de bâton à ses créanciers. Le bon ton est de nier la vertu des femmes, même celle de sa mère; attendu qu'il n'y a pas absolue nécessité d'être le fils de son père, puisque, grâce à nos lois, on est toujours sûr d'hériter des titres et des biens. On voit que le dix-huitième siècle commence à marcher sur un bon pied.

CHAPITRE IV.

1718.

Richelieu et mademoiselle de Valois à Saint-Cloud. — La duchesse douairière d'Orléans aime le *système* de Law. — Mesdemoiselles de Valois et de Charolais à l'Opéra. — Duel de mesdames de Nesle et de Polignac pour Richelieu. — Reconnaissance du duc. — La cour des Cuisines. — Le chevalier de Die. — Substitution forcée. — Cela finit comme cela avait commencé. — Rétablissement des secrétaires d'État. — La chandelle flottante. — Nouvelle refonte des monnaies. — Mort de Marie de Modène, veuve de Jacques II. — Le Brutus du Nord. — Déchéance absolue des princes légitimés. — Honneurs personnels accordés au comte de Toulouse. — Belle conduite de ce seigneur. — Quadruple alliance. — *OEdipe*, tragédie de Voltaire. — Particularités sur ce poète — Prise d'habit d'Adélaïde d'Orléans. — Délices mondaines dans le couvent de Chelles. — Les *Philippiques*. — Nouvelle bulle de Clément XI sur la constitution. — Troubles nouveaux qu'elle cause. — Mort de Charles XII. — Coup d'œil sur la Suède. — La banque de Law est déclarée banque royale. — Richesses colossales de Law. — Ce financier est décrété de prise de corps par le parlement. — Exil du chancelier d'Aguesseau — D'Argenson obtient les sceaux. — Réjouissances des filles publiques à cette occasion. — Amours de M. d'Argenson. — Le pacha des couvents. — Vue intérieure du monastère de la Madeleine du Trainel. — La Fillon; histoire de cette fille. — Les dames de la cour se prostituent chez la Fillon. — Singulier quiproquo. — Conspiration de Cellamare. — Son objet. — Arrestation du prince de Cellamare. — Arrestations. — Compliment du cardinal de Noailles. — L'ambassadeur de France quitte Madrid — Le duc et la duchesse du Maine sont arrêtés. — Les lavements redoublés. — Mort des maréchaux d'Harcourt et de Montrevel.

Depuis que le duc d'Orléans a fait boucher la chatière par laquelle Richelieu s'est introduit quelque temps chez mademoiselle de Valois, les entrevues des amants sont devenues fort difficiles à Paris; mais il arrive souvent que la jeune princesse suit sa grand'mère à Saint-Cloud, où elle va une ou deux fois par semaine, même l'hiver. Alors le duc monte dans sa chaise de poste à onze heures, arrive à minuit dans le jardin du château, et entre sans obstacle chez sa maîtresse, dont les croisées se trouvent de plain-pied avec un parterre. Ces expéditions amoureuses sont le plus ordinairement sans danger, parce que, de deux choses l'une, ou l'honorable douairière d'Orléans laisse évanouir dans un sommeil profond les vapeurs du vin d'Aï, ou bien elle prodigue au financier Law, qu'elle aime encore plus que le régent ne l'estime, l'assurance que son *système* lui plaît beaucoup. Dans l'un ou l'autre cas, Son Altesse laisse sommeiller en paix sa surveillance, et mademoiselle de Valois veille pour son amant. Mais quoique, de son côté, le duc ne dorme guère, la petite princesse ne laisse pas de lui reprocher la continuation de son intrigue avec mademoiselle de Charolais. Le lendemain, à l'hôtel de Condé, c'est la contrepartie que Richelieu entend. Il répond de son mieux à cette double série de reproches; mais, comme les protestations évidemment mensongères qu'il fait de part et d'autre ne sont pas rassurantes, les deux tendres Altesses se haïssent cordialement. Il faut voir les princesses placées vis-à-vis l'une de l'autre à l'Opéra, quel mépris mutuel elles affectent, quels regard de fureur réciproque partent de leurs beaux yeux, surtout lorsque l'amant commun excite par sa présence ces transports jaloux. C'est un spectacle plus curieux pour le public, que la pièce qu'on joue sur le théâtre. Heureux temps où les princes du sang royal donnent la comédie à la nation!

Mais voici deux dames qui s'envoient, pour le duc de Richelieu, des munitions bien autrement sérieuses que des sourires amers et des œillades courroucées; il n'est question, de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Honoré, et de la barrière Saint-Denis à celle d'Enfer, que du duel de madame de Polignac et de madame de Nesle. Les vieux livres de chevalerie, comme les romans modernes, sont pleins de combats singuliers soutenus pour les belles, mais il appartenait à notre époque d'offrir le premier exemple connu de deux femmes disputant le pistolet au poing la possession d'un amant.

Il était dix heures du matin; mesdames de Nesle et de Polignac, sans rouge, vêtues en amazones, accompagnées chacune de deux témoins, et se faisant suivre de leurs laquais portant des pistolets, arrivèrent au bois de Boulogne. On avait entendu dire, la veille, à

madame de Nesle, « qu'il s'agissait de faire décider par le sort des » armes à laquelle des deux appartiendrait le *mortel chéri;* que, pour » elle, rien ne lui serait plus doux que de tuer sa rivale, et qu'elle » comptait pour peu de chose de rester sur le carreau. » Madame de Polignac avait raisonné à peu près de la même manière. C'était dans ces dispositions que ces dames arrivaient sur le terrain. S'étant enfoncées dans le bois, où elles choisirent le lieu propice au combat avec un sang-froid qui eût fait honneur à deux mousquetaires, les rivales s'arrêtèrent, et, après une révérence préalable, tirèrent chacune un coup de pistolet. Madame de Nesle chancelle, tombe, et au même instant l'albâtre de son sein est ensanglanté. « Va, dit madame » de Polignac fière de sa victoire, je t'apprendrai à vivre, et à vou» loir aller sur les brisées d'une femme comme moi... Si je tenais la « perfide, je lui mangerais le cœur après lui avoir brûlé la cervelle! » Un des témoins, en reconduisant le trop irascible vainqueur à son carrosse, lui fit observer qu'il n'était pas généreux d'insulter son ennemie après l'avoir blessée. « Taisez-vous, jeune étourdi, répondit » madame de Polignac, il ne vous convient point de me faire des » leçons. » Cette réponse prouva aux assistants que le *jeune étourdi* ne s'était pas toujours borné, près de la dame, au rôle de témoin, et que si elle voulait aimer Richelieu sans rivales elle ne se faisait pas de scrupule de lui donner des rivaux.

Cependant les témoins de madame de Nesle s'empressèrent auprès d'elle; on ouvrit sa robe un peu plus que la pudeur ne le permettait, mais juste autant que la nécessité l'exigeait, et l'on reconnut par une douce percussion que la gorge n'était point atteinte. Le sang venait d'une simple égratignure à l'épaule, sur laquelle le plomb fatal avait heureusement glissé. « Ah! tant pis, s'écria madame de Nesle, j'aurais » voulu qu'une blessure au sein fût l'enseigne de celle que l'amour » me fit plus profondément pour lui. — Mais *lui,* dit un étranger qui » avait aidé les témoins à panser la blessée, *lui,* mérite-t-il un si » beau sacrifice? — S'il le mérite! reprit avec feu madame de Nesle. » Ah! que n'ai-je un sang plus beau à verser pour Richelieu! je le » répandrais jusqu'à la dernière goutte! Toutes les femmes de la cour » lui tendent des piéges, mais j'espère que la preuve que je viens de » lui donner de mon amour me l'acquerra sans partage. »

L'étranger sourit avec un air d'incrédulité, et l'on va voir s'il avait tort. Le soir même, Richelieu apprit le duel dont il avait été la cause, et serait sans doute le prix, ajouta celui qui l'informait. « La cause, » bon, s'écria l'insigne libertin, mais pour le prix... diable m'emporte » s'il en est rien. Au reste, ces dames ont été bien bonnes de se bat» tre pour moi; je ne sacrifierais pas un de mes cheveux ni à l'un ni » à l'autre. C'est de l'histoire ancienne que mes intrigues avec elles...; » et puis je ne m'en souciais guère...; ce sont elles qui ont absolu» ment voulu de moi...; elles m'ont eu, qu'elles me laissent en repos » et cherchent fortune ailleurs. »

Si le duc s'exprime de la sorte sur des femmes qui se battent pour lui, que sera-ce de celles qui l'imitent dans ses infidélités? On en va juger. Madame de Gœbriant avait eu son tour; mais ce tour était passé et M. de Broglie consolait cette dame de la fuite du volage Richelieu. Celui-ci avait trouvé tout naturel que cette beauté délaissée eût cherché des consolations; mais il trouva impertinent le retour qu'elle voulut faire vers lui après l'avoir remplacé. Un jour que, par *post-scriptum* à des reproches, madame de Gœbrillant marquait au duc qu'elle l'attendait le soir au Palais-Royal dans la cour des Cuisines, il écrivit au bas de son billet, qu'il lui renvoya: « Le rendez» vous est bien choisi; vous pouvez rester dans la cour des Cuisines, » car vous n'êtes faite que pour charmer des marmitons. Adieu, mon » petit ange. »

A peu près dans le temps où le duel de mesdames de Nesle et de Polignac était le sujet de tous les entretiens il se passait au Luxembourg une aventure galante d'un genre neuf, bien que la carrière soit battue dans presque toutes ses directions.

Le comte de Riom, amant en titre de la duchesse de Berry, avait en province un cousin nommé le chevalier de Die, auquel il prit fantaisie de venir à Paris pour tâcher de mettre en œuvre une taille élégante, une jambe heureusement tournée et la figure la plus agréable. Die alla d'abord trouver son parent, qui lui procura l'honneur de faire sa cour à madame de Berry. Le beau provincial plut tout de suite à la princesse; elle ne tarda pas de lui donner un logement dans son palais. Une quinzaine de jours après l'installation du chevalier, Son Altesse Royale étant seule avec madame de Mouchi, sa dame d'honneur, lui parla de M. de Die.

« Vous le connaissez? lui dit-elle.

— Je crois que oui, madame; il me semble que je l'ai rencontré dans les corridors.

— Il vous semble... dans les corridors... vous rougissez, madame.

— Votre Altesse Royale se trompe, il n'y a aucune raison pour...

— Pardonnez-moi, il y a des raisons pour... M. de Die est votre amant.

— Je vous assure, madame...

— Epargnez-vous la peine de chercher à me donner le change; quand je ne saurais pas de longue main que tous les nouveaux venus au Luxembourg sont favorisés de vos bonnes grâces, j'ai fait épier le chevalier... et, cette nuit, à une heure et demie du matin...

— Pardon, princesse, pardon...

— Je ne vous fais pas un crime de votre sensibilité, ma chère; mais avec moi il faut avoir de la sincérité.

— Votre Altesse est si bonne...

— Ecoutez, madame de Mouchi, vous donnerez rendez-vous pour ce soir, à minuit, au chevalier.

— Si madame la duchesse me l'ordonne...

— Cela m'obligera... Vous n'aurez point de lumière.

— Il est vrai qu'il n'est pas indispensable d'en avoir...

— A cette même heure vous serez ici, dans mon appartement.

— Et M. de Die?...

— Je me charge de le recevoir chez vous.

— Votre Altesse Royale me fait l'honneur de me dire...

— Je vous dis que vous passerez la nuit dans mon lit et que je la passerai dans le vôtre... Trouvez-vous cela clair?

— Très-clair, madame... J'obéirai. »

Les choses s'étant passées comme la princesse en avait ordonné, M. de Die trouva que sa maîtresse, dont la taille était, la veille, fine et élancée, avait pris beaucoup d'embonpoint dans un seul jour; mais bientôt d'autres détails lui révélèrent la substitution, et madame de Berry, qui était satisfaite de l'épreuve, se déclina.

Cette intrigue ne dura que six semaines; au bout de cet espace de temps le chevalier, que la duchesse avait cru digne de figurer parmi les demi-dieux, redevint à ses yeux un homme à peine ordinaire. Il s'était rendu comme de coutume chez la princesse, lorsqu'au lieu des formes un peu fortes qui lui étaient offertes depuis un mois et demi il retrouva sa taille fine et élancée... Une nouvelle substitution terminait l'aventure comme elle avait commencé et M. de Die se tint pour averti.

Les conseils établis par le régent, au lieu des secrétaires d'État, pouvaient avoir quelques avantages sur eux quant à la sagesse des actes de l'administration, parce que plusieurs avis assurent un meilleur choix de moyens qu'un seul. Mais l'exécution devait être lente, comme toute action à laquelle concourent divers agents mus par des volontés différentes. D'ailleurs, en multipliant les membres du pouvoir on peut multiplier aussi les séductions, et peut-être est-ce là le vrai motif qui a déterminé le conseil de régence à rétablir cette année les secrétaires d'État.

Une de ces pratiques superstitieuses qu'il serait du devoir des gouvernants de combattre dans le public au lieu de laisser un avide clergé en faire son profit, causa dernièrement un grand désastre à Paris. Une bonne femme dont le fils s'était noyé dans la Seine et qui voulait retrouver son corps pour lui donner la sépulture, reçut l'assurance des commères, ses voisines, qu'en plantant le soir une chandelle allumée sur un pain qu'elle laisserait aller au fil de la rivière elle verrait la lumière s'arrêter, par le pouvoir de saint Antoine de Pade, à l'endroit où le noyé était gisant. La chandelle s'arrêta en effet, mais ce fut près d'un bateau de foin qu'elle enflamma et d'où le feu communiqua à un autre attaché auprès. La flamme ayant bientôt consumé les câbles qui retenaient ces bateaux, ils descendirent le cours du fleuve, s'arrêtèrent sous le *Petit-Pont* et incendièrent les maisons bâties dessus. Les malheureux habitants, surpris par l'élément destructeur qu'une sorte de prodige faisait élever de l'élément qui lui est le plus opposé, se troublèrent, perdirent la tête. Un grand nombre d'entre eux furent brûlés; d'autres n'échappèrent aux flammes qu'en se précipitant dans la Seine, où ils trouvèrent la mort.

Les maisons du Petit-Pont ont été presque entièrement détruites, espérons qu'elles ne seront point rebâties et qu'il sera permis enfin de respirer un peu d'air pur dans ce quartier insalubre[1].

Un édit du 31 mai ordonne une refonte générale des monnaies et une nouvelle augmentation dans la valeur numéraire des espèces d'or et d'argent. On assure que cette mesure a pour but de donner plus de faveur aux actions et aux billets de la banque, en tenant le public dans une continuelle incertitude sur les matières métalliques. Si le moyen n'est pas d'une rigoureuse loyauté il est du moins d'une adroite politique; mais il fait murmurer, parce que, nonobstant le mépris que M. Law fait de l'or, la multitude ne paraît pas encore disposée à lui préférer le papier.

Marie de Modène, veuve de Jacques II, est morte à Saint-Germain au sein de la piété la plus exemplaire, qui, à quelques lacunes près, dit-on, l'anima toute sa vie. Lorsque cette princesse se réfugia en France à la fin de 1788, le comte de Lauzun fut, comme on sait, son conducteur, son appui, son défenseur, et l'on assure que, touchée de ses soins assidus, elle ne put se défendre d'un sentiment de reconnaissance que les séductions du favori de Louis XIV entraînèrent fort loin. Ce prince lui-même avait tant fait pour la reine d'Angleterre, qu'il y eût eu de l'ingratitude, toujours selon les on dit, à lui refuser les marques de gratitude que Lauzun avait obtenues à meilleur marché. Marie Stuart, qui mourut il y a quelques années, prouva, suivant une opinion presque universellement admise, par un

[1] Les maisons du Petit-Pont n'ont point été rebâties, un double trottoir les a remplacées, mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'elles ont disparu des autres ponts.

témoignage vivant, que sa mère n'avait point été ingrate envers le grand roi.

Lorsque le czar Pierre vint à Paris, il était brouillé avec son fils, qui avait quitté ses Etats. Le monarque russe dit alors qu'il voyageait tranquillement et ne craignait point une révolution. Il paraît cependant qu'elle était à craindre; Sa Majesté avait même ordonné qu'on fortifiât Saint-Pétersbourg. Il est devenu évident depuis que le czarowitz, ou héritier présomptif de la couronne de Russie, songeait à se faire un parti pour s'en emparer du vivant de son père. Arrêté par ordre de Pierre, ce prince a été traduit devant un tribunal composé de huit archevêques, huit archimandrites, beaucoup d'autres ecclésiastiques et cent vingt boyards, qui, après l'avoir convaincu de haute trahison, l'ont à l'unanimité condamné à mort le 4 juillet. « Le » jugement rendu contre mon fils, écrivait le même jour Pierre à son » envoyé à Paris, me jette dans un grand embarras : j'ai peine à le » faire mourir, parce ce que la nature s'y oppose; j'ai peine aussi à » lui faire grâce, parce que j'ai tout lieu d'en craindre de nouvelles » conspirations. » —

« Dieu m'a délivré de l'inquiétude où j'étais, écrivait le czar trois » jours plus tard; mon fils mourut ce matin des suites d'une attaque » d'apoplexie, qui lui prit en entendant lire son arrêt. Je ferai » ouvrir son corps demain pour éloigner tout soupçon d'empoisonnement. »

Ce soupçon subsiste. On n'appelle plus Pierre Ier que le *Brutus du Nord*. Le czarowitz laisse deux enfants, un fils et une fille, qu'il eut de la princesse de Volfembutel.

Les événements que nous voyons en France sont d'une gravité moins tragique; mais en voici un qui ne manque pas d'importance. Le 26 août, à huit heures du matin, un conseil extraordinaire de régence se réunit au Tuileries. Le parlement avait reçu la veille l'ordre de s'y rendre en robes rouges; les pairs, les maréchaux de France, les gouverneurs des provinces, les chevaliers de l'Ordre et le conseil d'Etat étaient également convoqués. On vit dès sept heures et demie plus de cent soixante membres du parlement en costume longer sur le quai les bâtiments du Louvre pour se rendre au château, après s'être réunis au palais. Pendant ce temps, le régiment des gardes se divisait en deux détachements : dix compagnies se rendirent au bout de la rue de Richelieu sur le boulevard; dix autres occupèrent le préau de la foire Saint-Germain. Les gendarmes, les chevau-légers et les mousquetaires, consignés dans leurs quartiers, se tenaient prêts à monter à cheval; les chevaux étaient sellés, bridés, et il était enjoint aux officiers d'envoyer d'heure en heure prendre des ordres aux Tuileries.

M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse étaient arrivés des premiers au conseil de régence; on remarqua qu'ils se plaçaient au dernier banc des pairs, et cette modestie avait trouvé des admirateurs dans l'assemblée, lorsqu'un conseiller d'Etat s'étant approché de M. le comte de Toulouse, lui parla quelque temps à l'oreille. Un instant après, l'amiral de France dit tout haut à M. le duc du Maine : » Mon frère, sortons; je sais qu'il va se passer des choses que nous » ne devons ni voir ni entendre. » A ces mots les fils naturels de Louis XIV se levèrent et quittèrent la salle.

A peine les princes légitimés étaient-ils sortis, que Louis XV entra en habit de lit de justice, et se plaça sur son trône, avec toute la dignité qu'on peut attendre d'un monarque de huit ans. Le duc d'Albret, grand chambellan, resta debout aux pieds de Sa Majesté, tandis que le garde des sceaux venait s'asseoir, au bas de la dernière marche de l'estrade, devant une petite table préparée pour lui. Le régent était assis en tête du premier banc des pairs.

La séance s'ouvrit par la lecture que fit le garde des sceaux d'un arrêté du conseil de régence rendu le 21 de ce mois et qui casse un arrêt du parlement dans lequel ce corps avait agrandi ses prérogatives et sa juridiction. L'arrêté du conseil de régence, tout en rendant hommage à l'autorité du parlement, l'a fait rentrer dans les limites d'où elle voulait sortir. M. le garde des sceaux requit l'enregistrement immédiat. M. le premier président voulut demander, au nom de sa compagnie, le temps d'examiner cet acte du conseil de Sa Majesté; mais le chancelier, après avoir appuyé le genou sur la dernière marche du trône, comme pour prendre les ordres de Louis XV, dit en se retournant vers l'assemblée : « Le roi veut être obéi sur-le-champ. » M. le duc d'Albret m'a rapporté depuis que l'enfant couronné s'était écrié en ce moment : « Tiens, mais je n'ai pas dit cela, moi... » Néanmoins personne ne répliqua plus.

M. le garde des sceaux lut ensuite un édit qui ôte à M. le duc du Maine et à M. le comte de Toulouse le rang de primatie sur les pairs que ne leur avait point enlevé l'édit du mois de juillet de l'année dernière, lequel ne faisait perdre aux légitimés que le titre de princes du sang et le droit de succéder à la couronne; de sorte que, d'après le nouvel acte, les fils naturels de Louis XIV doivent prendre rang parmi les pairs dans l'ordre d'ancienneté à la pairie. Mais un second édit, lu immédiatement par M. d'Aguesseau, rend à M. le comte de Toulouse personnellement les honneurs que le premier lui ravit; et ce, en considération de son mérite éminent et des grands services qu'il a rendus à l'Etat.

Cette disposition si glorieuse pour l'amiral de France est en même temps le plus sanglant outrage qu'on pût faire à M. le duc du Maine. Peut-être le régent, si calomnié, si desservi auprès de Louis XIV par le bâtard de ce monarque, doit-il être excusé jusqu'à un certain point dans l'exercice de ses vengeances; mais il eût été plus digne d'un descendant du vertueux Louis XII de dire à son exemple : » Le » régent de France ne venge point les injures faites au duc d'Or- » léans. » Cependant l'humiliation de M. le duc du Maine allait encore devenir plus amère : quand les édits eurent été enregistrés sans qu'une seule voix se fût élevée pour s'y opposer M. le duc de Bourbon demanda la surintendance de l'éducation du roi, que sa naissance lui déférait de droit. M. le duc d'Orléans ajouta que par son rang à la pairie M. le duc du Maine marchant après M. le maréchal de Villeroi il ne pouvait pas conserver l'autorité sur lui. La requête de *M. le duc*, ainsi motivée, lui fut accordée sans la moindre contestation. Si M. le colonel général des Suisses n'a pas plus de partisans à Paris que parmi les pairs, je ne vois pas pourquoi le régiment des gardes a planté le piquet six heures durant sur le boulevard et à la foire Saint-Germain; car d'ailleurs je ne crois pas que les Parisiens aient jamais été tentés depuis la Fronde de se faire tuer pour la plus ou moins grande autorité des perruques du parlement.

Dès que l'assemblée fut finie, on se mit, selon les ordres exprès du régent, à démeubler l'appartement de M. et madame du Maine aux Tuileries; le lendemain avant la fin de la journée *M. le duc* y était établi.

M. le duc du Maine ressent vivement l'humiliation qu'on lui fait subir; il a déjà demandé plusieurs fois audience à M. le duc d'Orléans, afin de lui prouver, dit-il, qu'il n'a rien fait qui ait pu lui mériter un sort si rigoureux. Le régent se refuse constamment à l'entrevue, déclarant « que ce n'est pas sans des raisons essentielles qu'il » agit, et ajoutant que M le duc du Maine doit lui savoir gré du soin » qu'il prend de les taire. »

M. le comte de Toulouse, justifiant la haute idée que l'on s'est faite de son caractère, a refusé tout honneur qui ne lui serait pas commun avec son frère; la signification formelle de son refus a été faite au parlement et aux pairs, « auxquels on ne reconnaît, a-t-il dit, ni le » droit de lui enlever des prérogatives ni le pouvoir de lui en confé- » rer. Mon frère et moi, ajoute ce seigneur dans son mémoire, sau- » rons nous soumettre à la nécessité; mais je me garderai bien, moi, » de me prévaloir des grâces illégales qu'on a prétendu m'accorder. »

L'affliction est grande dans toute la progéniture légitimée de Louis XIV : madame de Conti s'est rendue à Sceaux pour essayer de consoler la duchesse du Maine; madame d'Orléans et même madame de Bourbon ont fait une semblable démarche auprès de la princesse éplorée, et ces dernières lui ont juré qu'elles étaient loin d'approuver ce qu'ont fait M. le régent et *M. le duc*. Ce serment devait être sincère, puisque *madame la duchesse* et madame d'Orléans sont sœurs de M. le duc du Maine.

Pendant que ces événements se passaient à Paris, une nouvelle alliance était conclue à Londres entre la France, l'empereur et la Grande-Bretagne; les Etats Généraux de Hollande n'y ont point encore accédé. Ce traité, conclu en août, porte renonciation absolue de Charles VI à tous ses droits sur la couronne d'Espagne, à condition néanmoins que, par un traité à intervenir, Philippe V renoncera de son côté à toutes les possessions en Italie ou dans les Pays-Bas qui ont appartenu autrefois à la monarchie espagnole; sauf les successions éventuelles des duchés de Parme et de Toscane, dont l'empereur s'oblige à donner, quand il y aura lieu, l'investiture à la reine d'Espagne. Il est stipulé par l'alliance de Londres que le duc de Savoie se dessaisira de la Sicile en faveur de l'empereur, et qu'en échange on lui fera céder par Philippe V l'île de Sardaigne qu'occupe indûment ce dernier souverain.

Sa Majesté Catholique est, comme on le pense bien, fort éloignée d'accéder à de telles stipulations, dans lesquelles, pour la renonciation dérisoire de Charles VI à une illusion, on impose au monarque castillan des renonciations sérieuses et effectives. Mais Alberoni, dont l'audace et la subtilité diplomatique sont extrêmes, ne montre pas autant de ressources d'esprit et d'assurance pour soutenir la guerre. Avant même que les ambassadeurs qui traitaient à Londres fussent séparés, l'amiral anglais Bing attaqua l'escadre espagnole qui protégeait les troupes débarquées en Sardaigne, s'empara de plusieurs vaisseaux, dispersa le reste et obligea les conquérants à quitter précipitamment l'île qu'ils avaient occupée quelques mois.

Les comédiens français ont joué, vendredi 18 septembre, l'*Œdipe* de M. Arouet, qui, depuis quelque temps, a pris le nom de *Voltaire*, à cause de la prévention presque générale attachée au sien par suite des satires de ce jeune poëte. L'auteur de la nouvelle tragédie étant encore à la Bastille le jour de la première représentation, n'a pas joui du succès de cet ouvrage, succès que l'on peut qualifier de triomphe. Mais, trois jours après, M. Voltaire a pu moissonner lui-même les lauriers que le public lui décernait; M. le duc d'Orléans, pardonnant aux égarements de l'esprit en faveur des élans du génie, avait rendu la liberté à l'auteur d'*Œdipe*. Pendant huit jours Voltaire a été, dans l'opinion des spectateurs, placé au-dessus de Cor-

neille et de Racine; mais le neuvième jour l'enthousiasme était un peu calmé, et la critique est venue. La grande supériorité du nouveau tragique ressort d'une versification noble, pompeuse, étincelante, qui séduit et entraîne. Mais, j'oserai le dire, cette versification brille presque exclusivement par le choix des expressions, par l'arrangement coquet des mots. Les vers de Voltaire me semblent d'autant plus sonores que la pensée y tient moins de place. Sans doute les admirateurs du brillant écrivain me jetteront la pierre; les fanatiques sont absolus : il faut qu'on adore l'objet de leur culte ou qu'on succombe sous leurs coups. Mais la saine partie du public, celle qui ne loue ou ne blâme qu'avec connaissance de cause, confirmera tôt ou tard mon jugement. Quant au choix du sujet, il n'y a que des éloges à donner à Voltaire, qui d'ailleurs fut guidé par Sophocle. Il n'est pas hors de propos de dire que le grand Corneille fit jouer un *Œdipe* en 1659,

Visite de Pierre le Grand aux Invalides.

et que le sujet lui avait été indiqué par le surintendant Fouquet. Ce ne fut pourtant pas ce financier qui exhuma le fils de Laïus de la poudre des bibliothèques de l'antiquité; Jean Prévot, dès l'année 1603, donna une tragédie d'*Œdipe*, et Nicolas Sainte-Marthe, en 1614, en fit jouer une seconde. Aucune de ces trois compositions ne méritait de rester au théâtre, celle de Voltaire y restera. L'auteur avait d'abord composé son poëme sans le ridicule épisode de l'amour de Philactète, mais les comédiens ont voulu à toute force une flamme amoureuse; ce sont eux, et non le poëte, qui doivent supporter le blâme de ce grand défaut.

Aussitôt que Voltaire fut sorti de la Bastille, il alla au Palais-Royal remercier le régent. « Soyez sage, lui dit le prince, et j'aurai » soin de vous. — Je vous suis infiniment obligé, répondit le tra» gique; mais je supplie Votre Altesse Royale de ne plus se charger » de mon logement et de ma nourriture. — Je vous le promets, ré» pliqua le duc, si vous me promettez à votre tour de renoncer à » établir la réputation de vos contemporains. » Philippe proposa ensuite en riant à Voltaire de porter la queue du grand prêtre dans sa tragédie d'*Œdipe;* le poëte prit la chose au sérieux, et suivit l'hiérophante de Thèbes en habit français. Le public, qui crut qu'on se moquait de lui, murmura d'abord, il applaudit quand il eut reconnu l'auteur; et celui ci obtint ce qu'il avait recherché, une espèce d'ovation à brûle-pourpoint.

Cependant les ennemis de Voltaire ne tardèrent pas d'insinuer à M. le duc d'Orléans que l'inceste d'*Œdipe* était une allusion à la conduite de ce prince : « Vous verrez, répondit-il, que c'est pour me » jouer pièce que Sophocle a imaginé ce sujet; » et Son Altesse Royale donna deux mille écus au jeune écrivain. Fontenelle, jaloux de cet acte de munificence, fit dire à Voltaire qu'il trouvait trop de feu dans sa tragédie. « Pour me corriger je lirai ses pastorales, » répondit l'émule de Corneille. Le régent promet au poëte à la mode de le mettre bientôt à même d'échapper aux persécutions de son père, qui, dans une obstination très-peu poétique, le presse de prendre un état. Voltaire vient de temps en temps faire sa cour au Palais-Royal : un jour qu'il attendait Philippe au sortir du conseil, il le vit tout à coup paraître suivi de quatre secrétaires d'Etat. « Arouet, » lui dit Son Altesse Royale, je ne t'ai pas oublié, je te destine le » département des niaiseries. — Merci, monseigneur, répondit le » malin rimeur à demi-voix, j'aurais trop de rivaux : en voilà quatre » derrière vous. » Le régent pensa étouffer de rire.

Au bruit qu'a fait, pendant au moins quinze jours, la tragédie d'*Œdipe*, a succédé celui de la magnifique prise d'habit d'Adélaïde d'Orléans. Rien d'aussi brillant que cette cérémonie ne s'était encore vu dans un couvent; toutes les plus riches tentures du garde-meuble royal garnissaient l'église de Chelles; une partie des diamants de la couronne avaient été montés au soleil du saint sacrement; plus de cinquante évêques, dans tout l'éclat de leur costume pontifical, remplissaient le chœur, enfin tout ce que la cour offre de plus distingué se pressait dans la nef, tandis qu'une musique enchanteresse et cachée portait l'âme au recueillement, auquel pourtant peu de personnes se livraient. . Ce spectacle enivra à tel point une jeune provinciale, qu'elle s'écria : « N'est-ce pas ici le paradis? — Eh! non, madame, » répondit quelqu'un, il n'y aurait pas tant d'évêques. »

La novice, belle comme Vénus, parée comme pour un bal, découverte comme si elle se fût proposé d'exciter les désirs, parut au milieu des religieuses dont elle allait devenir pour jamais la compagne, et qu'elle devait imiter dans leurs austérités... Le sourire, un sourire du monde, était sur les lèvres de mademoiselle d'Orléans, elle vit tomber sans regret à ses pieds l'opulente parure qui la couvrait. « Ces » atours, semblait-elle dire du regard, ne sont que l'appât des vo» luptés, elles me souriront ici belles de tous les charmes du mys» tère; » et l'illustre novice jetait les yeux sur trente jeunes sœurs qui l'environnaient.

Duel de mesdames de Nesle et de Polignac.

La vie mêlée de pénitence et de plaisirs mondains que mademoiselle d'Orléans menait à Chelles pendant son noviciat, faisait le désespoir de madame de Villars abbesse de cette communauté. Lors de la prise d'habit de la princesse cette dame, dont la piété est solide et fervente, était déjà résolue à se retirer d'un couvent d'où les austérités du cloître disparaissaient tous les jours de plus en plus pour faire place à des pratiques qui ne sont tolérées nulle part. Peu de temps après la prononciation des vœux de la fille du régent, l'honnête supérieure se démit en faveur de la nouvelle religieuse, et se retira chez les bénédictines de la rue du Cherche-Midi, avec une pension de douze mille livres dont M. le duc d'Orléans paya la cession de sa dignité.

Dès que madame de Villars eut quitté Chelles, la nouvelle abbesse bannit toute contrainte; son salon devint le rendez-vous ordinaire des religieuses jeunes, jolies, et peu soucieuse de la règle. On faisait

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8

de la musique, non de cette musique grave qu'on entend sous la voûte noircie de nos temples, mais de celle dont on s'enivre sous la riante coupole de l'Opéra. Quelquefois il prenait à la princesse des velléités de peinture, de dessin; son appartement se changeait en atelier, où toutes les religieuses qui savaient manier le crayon ou le pinceau venaient s'asseoir devant un chevalet. Heureux pour la règle quand les couleurs ou les pastels ne servaient qu'à reproduire des paysages, des fruits ou des fleurs; mais souvent, et par préférence, Adélaïde d'Orléans voulait que ses émules peignissent des académies... Je ne sais, en vérité, ce que pouvaient dire les vénérables confesseurs, quand toutes ces nonnes artistes s'accusaient d'avoir peint en pied Hercule, Apollon ou Antinoüs. Tandis qu'on chantait des scènes d'Armide ou que l'on copiait de belles formes musculaires chez l'abbesse, trente maçons abattaient toutes les clôtures que madame de Chelles voulait faire reconstruire. Mais on avait démoli en un clin d'œil et l'on réédifiait avec une extrême lenteur. Pendant ces travaux, la communauté resta ouverte comme une halle; tout le monde put y entrer à loisir. Les concerts, les soupers se succédèrent plus fréquemment que jamais. L'abbesse et quelques religieuses admises dans son intimité ne paraissaient, il est vrai, à ces repas qu'au dessert; mais il arriva souvent que les convives du sexe masculin s'égarèrent le soir dans les corridors, et l'erreur les dirigeait toujours vers les cellules des plus jolies nonnes. Enfin, quand l'architecte de la maison parcourait ces mêmes cellules pour ordonner des réparations, il se trouvait que tous les barreaux des croisées étaient descellés.

Quant à madame d'Orléans, elle reçoit, dit-on, sans déplacement de grille, et le nommé Augeard, son intendant, et le duc son père, et même Richelieu, dont l'illustre abbesse paraît avoir voulu connaître aussi les talents renommés. Les désordres de Chelles ont pris dans ces derniers temps un caractère si scandaleux, que beaucoup de familles ont fait sortir de ce couvent un grand nombre de novices qui avaient perdu cette qualité par des vœux un peu différents de ceux qu'elles devaient prononcer un peu plus tard. Ajoutons que le public a tant crié contre les récréations mondaines de cette maison, que Philippe d'Orléans lui-même s'est cru obligé de faire défendre à sa fille les concerts, les séances de peinture et les repas du soir. Madame de Chelles se borne maintenant à souper avec ses religieuses.

Saisissant une paire de pistolets... elle (Adelaïde d'Orléans) tiraille dans les cloîtres, et fait mourir de peur les vieilles mères.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans Adélaïde d'Orléans, c'est qu'elle fait marcher de front, si ce n'est l'austérité de la règle, du moins les offices, les pratiques, les devoirs religieux, avec les lectures galantes, les délices de la société et les plaisirs de l'amour demandés à deux sexes à la fois. Quand l'abbesse de Chelles écrit à son père, elle ne manque jamais de mettre au-dessous de sa signature : *Epouse de Jésus-Christ*... ce qui fit dire un jour au prince : « Je ne sais, mais » je ne me crois pas au mieux avec mon gendre. »

Ma tante a parlé quelquefois dans ses Tablettes d'un poëte nommé la Grange-Chancel, auteur de quelques tragédies médiocres, et qui, comme tous les poëtes, croit son talent bien supérieur à ce qu'il est. La Grange n'ayant pas trouvé au Palais-Royal les faveurs accordées à Destouches, à Fontenelle, à la Motte-Houdart, à Voltaire, à Dufresny, accusa le duc d'Orléans d'ingratitude; bientôt il le chargea de tous les vices, de tous les crimes, parce que personne n'est plus coupable aux yeux des ambitieux que les princes qui ne les favorisent pas. Or, il suffit de se plaindre de la cour du régent pour avoir des droits aux faveurs de celle de Sceaux : les ennemis de Philippe y sont toujours bien reçus. La Grange-Chancel s'y fit introduire, et bientôt il mérita la protection de la duchesse du Maine par la composition d'un ouvrage qui, peut-être, a blessé le duc d'Orléans plus profondément que toutes les calomnies dont il fut accablé à la fin du règne de Louis XIV. Cet ouvrage est une satire intitulée *les Philippiques;* composition où le régent est traité de la manière la plus injurieuse, la plus effrénée. Ce libelle n'a point été imprimé parce que personne n'eût voulu se charger de l'impression; mais en moins de quinze jours plus de dix mille exemplaires manuscrits ont inondé la capitale et les provinces. La duchesse du Maine a trouvé dans les greniers deux cents plumes mercenaires pour multiplier cet écrit, où la peinture hideuse des vices du régent n'offre qu'un coloris couleur de rose auprès des horribles suppositions de meurtre et d'empoisonnement que renferment ces mêmes vers. Les *Philippiques* couraient depuis longtemps les salons et les rues que le régent n'en avait point encore entendu parler; enfin, dans un souper au Palais-Royal, une dame indiscrète hasarda quelques mots sur la fameuse satire; Philippe déclara qu'il voulait la voir, et le lendemain M. de Saint-Simon eut ordre de la lui apporter. « Lisez, » dit le régent au duc, qui lui présentait en hésitant le papier. Saint-Simon s'excusa en balbutiant. « Donnez donc, » reprit Son Altesse Royale; et s'approchant d'une croisée elle lut les *Philippiques*. M. le duc d'Orléans était homme à rire du libelle s'il n'eût attaqué que ses vices; il commença même par là, et dit plusieurs fois : « Voilà de bons vers. » Mais quand le prince fut arrivé à la strophe où la Grange le représente comme l'empoisonneur de la famille royale, ses yeux se remplirent de larmes, il frémit, pensa s'évanouir, et laissant échapper le papier en même temps qu'il tombait lui-même sur un fauteuil, il dit d'une voix étouffée : « Ah! c'en est trop, » cette horreur est plus forte » que moi... j'y succombe. »

L'auteur des *Philippiques* fut bientôt connu du régent. La voix, disons plus, l'indignation publique le désigna à la vindicte de Son Altesse Royale. Le duc se fit amener la Grange dans son cabinet : « Crois-tu » réellement, lui dit-il, tout » le mal que tu as écrit de » moi? — Oui, monseigneur! » répondit le poëte sans hésiter. — Tu as bien fait de » répondre ainsi, reprit le » régent, car si tu m'eusses dit que tu avais écrit contre ta conscience » je t'aurais fait pendre. Je connais le misérable sentiment qui t'a » mis la plume à la main, j'en ai pitié... Tu iras seulement mûrir ta » raison aux îles Sainte-Marguerite. »

La Grange-Chancel partit la semaine dernière pour sa prison. La duchesse du Maine, qui lui avait soufflé la rage dans le cœur, le vit s'éloigner d'un œil sec; elle accompagna cet exilé de la même indifférence qu'elle montra au départ de la comtesse de Murat, exilée aussi pour un libelle que madame de Seeaux lui avait commandé : les deux satiriques n'excitèrent pas plus de regrets dans le cœur de cette femme que la pauvre demoiselle Delaunay, cet avocat en jupes qui expie encore à la Bastille le Mémoire défensif des princes légitimés. En général, c'est un sentiment assez rare que la reconnaissance;... mais la reconnaissance des princes c'est le phénix.

La renommée scandaleuse des *Philippiques* commence à se taire, surtout depuis que Voltaire y a répondu par des vers en faveur du régent beaucoup plus beaux que ceux du libelliste la Grange. Une discussion d'un intérêt plus général occupe aujourd'hui les esprits. Des lettres apostoliques du pape, en date du 8 septembre, enjoignent à tous les fidèles, de quelque rang qu'ils soient, de se soumettre à la constitution *Unigenitus*, sous peine d'être séparés de la communion

de l'Église romaine. Dès que ces lettres parvinrent en France, les parlements de Paris, Rouen, Metz, Aix, Rennes, Bordeaux, Dijon, Grenoble et le conseil souverain de Roussillon, s'élevèrent avec force contre cette tyrannie du saint-siége; des arrêts fulminants furent rendus contre la prétendue infaillibilité des papes, après de lumineuses discussions où ces pontifes n'ont point été épargnés. « En » vain, s'écriait le procureur général du parlement de Metz, en vain » la primitive Eglise, se trouvant déchirée par des hérésies qui lui » furent plus funestes que les persécutions elles-mêmes, eut-elle re- » cours à ces conciles fameux où elle rassembla avec tant de peine » presque tous les évêques du monde chrétien, pour savoir si elle » pouvait trouver des règles de foi immuables dans le successeur de » saint Pierre... Mais ce prince des apôtres lui-même, sans se préva- » loir de sa primauté, se rendit aux raisons de saint Paul, qui, plus » nouveau que lui dans l'apostolat, lui résista longtemps. Si la con- » stitution *Unigenitus* n'est pas une loi infaillible et une décision » irréfragable dans l'Église, comment donc a-t-on pu séparer de sa » communion ceux qui ne refusent de s'y soumettre que parce qu'on » ne veut pas lever leurs doutes par les explications qu'ils deman- » dent? — Quand vous croyez pouvoir séparer tout le monde de votre » religion, disait en même temps M. de Gauffredy, avocat général » au parlement d'Aix, en apostrophant Sa Sainteté, c'est vous qui » vous séparez de la communion de tout le monde. » Ces harangues et les arrêts qu'elles préparèrent irritent au dernier point Clément XI; il songe, dit-on, à procéder par les voies extrêmes. Le régent travaille à concilier les exigences du saint-siége avec la tranquillité dont nous avons si grand besoin; puisse-t-il y réussir! car il est bien affligeant de voir sans cesse des guerres excitées par les ministres de la paix, de la miséricorde, de l'Évangile en un mot.

Au milieu des discussions religieuses que, par malheur, on entend retentir encore d'un bout à l'autre du royaume, on apprit dernièrement la mort du fameux Charles XII, ce paladin couronné qui depuis dix-huit ans remplit l'Europe de son nom. Charles se hâtait de terminer une guerre en Norvége pour revenir à son projet favori, celui de porter ses armes en Angleterre. Depuis l'alliance de la France avec Georges Ier, cette expédition, imaginée par le baron de Bezenval, et proposée au roi de Suède par Philippe d'Orléans, était devenue le rêve d'Alberoni; il promettait au monarque aventurier de l'appuyer des forces navales de l'Espagne, et de fournir aux dépenses d'une telle entreprise à l'aide des trésors du Mexique. Mais la mort vint arrêter l'essor de l'ardente imagination de Charles : un coup de fauconneau mit fin, le 30 novembre, sous les murs de Fredericks-Hall, aux destinées non moins illustres que bizarres de ce prince, qui atteignait à peine sa trente-sixième année. Charles XII avait reçu de la nature toutes les qualités nécessaires pour faire un grand souverain, mais elles furent étouffées par une frénésie guerrière qu'il ne put jamais dominer. Il brisa à coups d'épée tous les ressorts d'une politique équitable et d'une sage administration. Abattus sous le despotisme obscur de Charles XI, qui accabla de charges la nation, abaissa les nobles, anéantit les lois, les Suédois se relevèrent un peu au début du règne de Charles XII; l'éclat de sa gloire les éblouit; mais bientôt il leur demanda plus que leur dignité, plus que leurs richesses; il lui fallut tout leur sang. Au moment où j'écris, la Suède est un désert; on chemine des journées entières dans ses tristes plaines sans y rencontrer un seul homme... La charrue est dirigée par la faible main des femmes; de timides vierges ont dû s'habituer à enfourcher les chevaux de poste pour faire le service pénible des courriers; un sexe privé de force porte de lourds fardeaux dans les villes; il n'y a pas jusqu'aux bains publics, où, contre les lois de la décence, les hommes sont servis par des jeunes filles. Vous ne rencontrez, en traversant les villages, que des femmes, des vieillards et des enfants, couverts des lambeaux de la misère, que leurs époux, leurs fils ou leurs pères leur ont laissés pour tout partage en allant livrer leur vie aux caprices belliqueux du souverain.

Ulrique-Eléonore, sœur cadette de Charles XII, lui succède, au préjudice du prince de Holstein, fils de la sœur aînée du feu roi, les Suédois ayant profité des circonstances pour rentrer dans le droit antique qu'ils avaient d'élire leur roi. Le prince de Hesse, mari de la reine, a été associé à son pouvoir; mais ils règnent avec une telle délimitation d'autorité, que, ni par eux ni par leurs descendants, le despotisme ne peut se reproduire de longtemps dans la monarchie. Occupons-nous d'événements qui nous touchent de plus près.

Par un édit en date du 4 décembre, la banque est déclarée *banque royale*. Cet acte porte que le roi ayant remboursé en argent les actionnaires qui n'avaient payé leurs actions qu'en billets, Sa Majesté devient seule propriétaire de toutes ces actions. Law est nommé directeur de la banque royale, qui aura des bureaux dans les principales villes du royaume. En conséquence, il est défendu de faire des payements en espèces au-dessus de six cents livres.

Voilà deux coups d'État d'une haute importance, et, disons-le, d'une criante tyrannie. Quoi! des spéculateurs ont risqué leurs capitaux pour acheter les actions d'une association dont les bénéfices n'étaient rien moins qu'assurés originairement, et parce que le gouvernement les croit certains aujourd'hui, on dessaisit les actionnaires des chances de prospérité qu'ils avaient acquises en courant les hasards d'une sorte de loterie... Ceci ne continue pas trop mal le règne de Louis XIV. Ensuite, lorsque la régence s'est emparée de tous les ressorts de la banque, quand elle peut les changer, les altérer peut-être à son gré, on oblige les citoyens à reconnaître les billets comme monnaie à peu près unique .. Cette mesure arbitraire l'emporte encore sur l'autre. Le public crie, et les écrivains satiriques broient du noir.

Mais ce qui surtout excite les murmures et même l'indignation, c'est la fortune colossale du sieur Law, que le public ne saurait expliquer par des gains licites. En moins d'un mois, ce financier a acheté huit cent mille livres du comte d'Evreux le comté de Tancarville, en Normandie, et une terre de cinq cent mille livres de la marquise de Venvron. Law offrait en même temps quatorze cent mille livres de l'hôtel de Soissons, appartenant au prince de Carignan, et il était en marché avec le duc de Sully pour la terre de Rosny, estimée à peu près la même somme.

Ces richesses énormes, amassées si promptement, dépensées avec une telle facilité, donnent l'idée à la nation de beaucoup d'autres qu'elle ne voit pas; on se persuade, non sans de puissantes raisons, que le directeur de la banque ne peut avoir gagné tant de biens sans qu'un grand nombre de personnes aient fait des pertes, ou soient menacées d'en faire par la suite. De si grandes clameurs se sont élevées depuis quinze jours sur ce fait, que le parlement, sollicité de toutes parts, en a délibéré et a donné un ajournement personnel contre M. Law. Mais, soutenu par le régent, l'Écossais ne comparut point, et se moqua de ses juges en établissant à Paris une manufacture de montres anglaises, pour laquelle il a fait venir d'Angleterre une centaine d'ouvriers. Irrité au dernier point, le parlement a changé le décret d'ajournement en un décret de prise de corps, vaine tentative! cette compagnie vient d'être réprimandée, et Philippe a mis Law sous la protection d'un arrêt du conseil d'État.

Le régent ne s'en est pas tenu là : informé que le chancelier d'Aguesseau abondait dans le sens du parlement, il lui a ôté les sceaux et l'a exilé à sa terre de Fresne. La charge de garde des sceaux est donnée à M. d'Argenson, lieutenant de police et conseiller d'État, qui en même temps remplira les fonctions de chef du conseil des finances, dont M. le duc de Noailles s'est démis, par suite de son opposition aux dernières mesures relatives à la banque. M. de Machault, maître des requêtes, a été nommé lieutenant de police.

L'élévation de Voyer d'Argenson a donné lieu à un singulier genre de réjouissances : les filles de joie renfermées à la Salpêtrière ayant été mises en liberté par l'ordre de ce magistrat, on vit cette honnête jeunesse parcourir les rues en chantant les louanges de son protecteur, qui lui avait fait distribuer de l'argent pour célébrer son avénement à la première magistrature du royaume.

Pendant que M. d'Argenson dirigeait la police, son plus grand plaisir était de se faire amener le soir ce qu'il y avait de plus jolies femmes parmi les courtisanes du domaine public. Il les admettait à son souper, se faisait le sultan de ces étranges houris, et jetait le mouchoir sans aucune précaution préalable à celle dont les yeux libertins flattaient le plus sa confiante lubricité. Il advint de là que les présents considérables que d'Argenson faisait à ces favorites d'un jour eurent bientôt la plus douloureuse réciprocité. M. le lieutenant de police recourut alors à des passe-temps moins dangereux: Il était déjà vieux; mais son esprit avait de la finesse, sa gaieté de l'enjouement : à table, c'était l'épicurien le plus aimable du monde. Un peu par ces motifs, un peu par intérêt, madame de Tencin, religieuse relevée récemment de ses vœux, grâce à l'argent de l'abbé de Louvois, s'attacha à d'Argenson; cette dame, pour obtenir plus sûrement sa sécularisation, s'était d'abord fait enlever de sa communauté, et elle occupait un petit appartement hors du couvent de la Conception, où le lieutenant de police l'allait voir. Mais l'envie lui ayant pris de soupirer dans l'intérieur des communautés, il se dégoûta promptement d'une femme qui résidait à l'extérieur. D'Argenson s'éprit d'un beau feu pour certaine petite hospitalière du faubourg Saint-Marceau, qu'il engagea à s'évader de son couvent; ce à quoi la jeune sœur consentit volontiers, parce que l'hôtel d'un conseiller d'État lui sembla préférable à une maison de charité. Mais la supérieure, avertie des projets d'évasion, trouva sans peine le moyen d'y mettre obstacle. Bien mal elle s'en trouva : M. le lieutenant de police avait fait commencer un bâtiment longtemps sollicité par les hospitalières; les travaux cessèrent tout à coup. La supérieure, au désespoir, fit dire à M. d'Argenson qu'elle était prête à donner une *hospitalité* sans réserve à son amour, pourvu que le bâtiment fût achevé.

D'Argenson se trouvait à merveille de ses galanteries de couvent, et sa place lui donnant la libre entrée dans toutes les communautés, il exploita partout les bonnes volontés éloitrées. Mais il ne trouva rien qui lui convînt mieux que le monastère de la *Madeleine de Trainel*, où il avait fait recevoir une de ses maîtresses, nommée mademoiselle Husson. La supérieure, grosse femme aux yeux noirs, à la peau blanche, au sein rebondi, et qui, malgré ses quarante ans, pouvait être une conquête encore désirable, fixa bientôt l'attention du lieutenant de police; elle, de son côté, pensa que ce serait une fort bonne connaissance pour le couvent : dans l'intérêt de sa maison, elle fit un accueil fort gracieux au vieux galant et ne tarda pas de supplanter mademoiselle Husson. Possesseur des bonnes grâces de

cette dame, l'administrateur des réverbères, qui faisait cas des charmes en raison de leur volume, trouva que son amour avait gagné deux cents pour cent sous ce rapport : il y avait dans une seule cuisse de la supérieure l'étoffe de deux demoiselles Ilusson.

Mais les fortes pièces sont celles dont un convive, même glouton, se lasse le plus vite. M. d'Argenson, devenu garde des sceaux, dit il y a quelques jours à sa volumineuse supérieure qu'il était disposé à faire beaucoup de bien au couvent de la *Madeleine de Trainel*, mais qu'il voulait y avoir tous les droits qu'un mahométan exerce dans un harem. Madame de Trainel commença par se plaindre doucement d'être restreinte dans les affections de monseigneur du tout au dividende; mais comme elle connaissait le moyen de faire d'ailleurs un entier avec des fractions, elle se hâta d'ajouter qu'il n'était rien qu'elle ne fît pour être agréable à Sa Grandeur. Toutes les jeunes sœurs destinées à devenir les odalisques du sultan en perruque et en simarre furent consultées sur cette addition au devoir de la règle, aucune d'elles ne se plaignit de ce surcroît d'austérité.

Bien sûr de n'être pas contrarié dans ses amours par le régent, M. d'Argenson a fait construire dans la communauté un appartement qui communique à celui de sa principale favorite, laquelle, au premier mot de monseigneur, introduit par cette issue les beautés embéguinées qu'il admet auprès de lui. Tous les soirs il se rend à la Madeleine de Trainel, il ne couche plus ailleurs. A peine le garde des sceaux est-il arrivé, qu'il se met au lit : alors la supérieure et ses religieuses s'empressent à qui mieux mieux autour du grave magistrat. Ces dames frottent avec une flanelle entretenue chaude la tête de monseigneur, qui doit trouver cela beaucoup plus doux que la douche intempestive des dames de la place Maubert. Le frottement passe ensuite de la tête aux pieds, avec addition d'un peu d'eau-de-vie pour ranimer les chairs engourdies de Sa Grandeur. En cas d'engourdissement obstiné, des doigts délicats et légers, en se promenant sur la plante des pieds de monseigneur, y produisent un doux chatouillement, souverain pour le raffermissement de la fibre. Ces petites précautions d'hygiène étant prises, les sœurs qui entourent le lit de M. le garde des sceaux visitent par son ordre ses poches remplies ordinairement de papiers, et lisent haut les placets qu'on a pu lui remettre. Heureux les solliciteurs qui ont des amies à Notre-Dame de Trainel, leur demande passe comme une lettre à la poste; chaque nonnette est une excellente protectrice, et l'on assure que madame la supérieure, qui ne laisse pas d'exploiter son crédit, vend les grâces au plus juste prix.

Quand toutes les affaires sont expédiées par le ministre et ses commis en guimpe, on se met à souper gaiement auprès du lit de monseigneur. Si, pendant le repas, les propos galants ou les vins choisis excitent quelque hilarité de sens dans Sa Grandeur, elle fait un signe, et l'on court au-devant de son désir. Enfin, lorsque toutes les nonnes, la supérieure en tête, ont défilé devant M. d'Argenson pour l'embrasser en sortant, une sœur, à dessein retardataire, reste un peu plus, un peu moins longtemps dans sa chambre, pour clore la série des bonsoirs et les rideaux de Sa Grandeur.

Tous les mauvais sujets de Paris connaissent la Fillon, fameuse directrice d'une maison de débauche, et qui, sous ce rapport, ne mériterait pas moins le titre d'abbesse que la supérieure de la Madeleine de Trainel. La Fillon est une femme de cinq pieds dix pouces; ses formes sont admirables, sa figure est ravissante; enfin les peintres assurent qu'elle réunit en elle seule tout ce qui constitue le beau idéal des anciens. Dès l'âge de quinze ans, cette beauté modèle pensa que la nature ne l'avait pas pourvue de tant de trésors pour les enfouir; elle les mit en circulation, et, comme beaucoup de riches, en fut prodigue. Après avoir usé de la prostitution par goût, par entraînement, mademoiselle Fillon reconnut aux offres brillantes qui lui étaient faites qu'elle pourrait s'en faire une grande ressource. A tous seigneurs tous honneurs : le duc d'Orléans, longtemps avant la régence, rechercha la belle courtisane, il en raffola pendant une année entière. Son Altesse Royale avait fait construire dans une partie retirée des jardins de Saint-Cloud une espèce de grotte, éclairée mystérieusement par quelques rayons de lumière dirigés sur un lit de nattes. Le duc y faisait placer sa maîtresse sans autre voile que ses cheveux blonds, qui lui descendaient jusqu'aux genoux. C'est là que le prince faisait pénitence avec Madeleine Fillon, et admirait, comme artiste, comme amant, toutes les perfections de cette pécheresse, qui ne songeait guère à devenir repentante.

La Fillon eut des aventures où elle déploya du caractère, de l'audace, de l'ambition et de la finesse; M. d'Argenson ne tarda pas à la distinguer parmi ses semblables; il la donna d'abord à son humeur libertine; puis il songea à l'attacher à son administration, ayant remarqué en elle des ruses originales, une résolution froide, et le grand art de captiver la confiance par les séductions. Le lieutenant de police monta pour la Fillon une maison de débauche distinguée. La ville et la cour y affluèrent. Il entrait dans le plan de M. d'Argenson que cette prostituée à titre d'office eût quelque chose de semblable à un mari; elle y consentit, mais elle voulut que cet époux de parade, comme elle l'appelait, fût le plus bel homme de France. On lui donna le suisse de l'hôtel Mazarin, qui n'avait pas moins de six pieds et demi de haut, et qui passait pour l'homme le plus beau, le mieux fait, le plus fort du royaume. Avec de telles qualités, un mari croit être propre à quelque chose de plus que la représentation; celui-ci voulut exiger tout ce que l'hymen comporte d'effectif; on le repoussa. Il battit sa femme, fut battu par ses amants, et mourut de chagrin. Un second épouseur se montra plus sage : il ne voulut que de l'argent; on lui donna en peu de mois plus de cent mille écus; tout lui sembla pour le mieux. La Fillon reprit le cours de ses intrigues, divisées en deux branches : la galanterie et l'observation. Dans cette seconde partie de ses attributions, l'agent femelle de M. d'Argenson entretenait une correspondance comme un ministre d'Etat : non-seulement elle écrivait au lieutenant de police, mais elle avait à donner des instructions journalières aux filles dont elle était la supérieure, et qui lui faisaient parvenir chaque matin leur rapport. C'était par cette voie surtout que, pendant les deux dernières années du règne de Louis XIV, on découvrait les intrigues secrètes, les épigrammes, les pamphlets, la cause des murmures du jour. Le libertinage est expansif, indiscret; les prostituées de la Fillon apprenaient tout, le plus souvent sans rien demander, quelquefois par des provocations qu'elles savaient exercer habilement. La Fillon s'est ménagé jusqu'à ce jour des rapports directs avec le régent, soit pour l'intérêt des plaisirs de Son Altesse Royale, soit pour des communications qu'il veut tenir de la première main. En conséquence, cette courtisane conserve la clef d'une petite porte qui la conduit de la rue dans l'intérieur du Palais-Royal, et jusqu'au cabinet du prince, sans passer par les grands escaliers, sans traverser les antichambres. Elle a également ses entrées à toute heure de jour et de nuit chez Dubois.

Les prix des plaisirs dont la Fillon est la dispensatrice dans sa maison furent d'abord très-élevés. Tout à coup ils baissèrent considérablement : il n'est pas inutile à l'histoire des mœurs de dire pourquoi.

L'austérité que la cour devait afficher à la fin du dernier règne, l'exacte surveillance exercée par ordre de madame de Maintenon jusqu'au sein des familles, gênaient à tel point les intrigues galantes, qu'une foule de dames nobles virent éloigner leurs amants, qui craignirent de perdre un crédit qu'ils préféraient au plaisir même. La beauté calcule moins que l'ambition : les belles délaissées cherchèrent, en descendant quelques degrés de l'échelle sociale, à se procurer un bonheur que l'ambitieuse noblesse leur refusait. Elles allèrent demander à la Fillon des conquêtes passagères, des cabinets mystérieux, et le secret, qu'elles offrirent de payer largement. Il y a plus; craignant que les voluptés mises à un trop haut prix ne leur manquassent, elles obtinrent de la courtisane dirigeante qu'elle baisserait en apparence son tarif; les nobles dames promirent de lui tenir compte et au delà de la réduction. Le marché fut conclu, et la Fillon eut plus de beautés externes qu'elle n'en voulait. C'est par suite de cet arrangement qu'il arriva, du vivant de Louis XIV, chez cette prostituée, une aventure que ma tante n'a pas trouvé l'occasion de rapporter. La voici :

Un magistrat d'Alençon, nommé le président Fillon, vint, en 1710, à Paris, avec sa femme, jeune Normande, jolie, aimable et vertueuse. Madame la présidente Baillet ayant appris l'arrivée de la *présidente Fillon* crut de son devoir d'aller lui rendre visite. Elle fit demander par ses gens l'adresse de cette provinciale; et, soit malice soit erreur, un laquais indiqua à madame Baillet le domicile de la courtisane Fillon. Voilà donc la présidente parisienne, qui avait de la jeunesse, de la beauté, arrivée chez cette fameuse directrice. Tout pouvait servir à lui faire prendre le change : elle parlait à une femme superbe, elle se trouvait dans une belle maison, l'ameublement était magnifique, les domestiques étaient richement vêtus, jamais présidente ne s'annonça mieux.

« Madame, dit la visitante, dès que j'ai su votre adresse, je me suis empressée de venir vous offrir mes hommages et mes services.

— A qui ai-je l'honneur de parler? demanda avec aisance la Fillon, qui savait prendre tous les tons.

— Je suis la présidente Baillet, répondit la dame abusée, et je vois qu'on ne m'avait pas trompée en me disant que j'aurais l'honneur de voir dans madame Fillon la plus belle femme du monde.

— C'est moins de ma beauté qu'il s'agit en ce moment que de la vôtre, madame, et je reconnais à mon tour que la renommée est à cet égard au-dessous de la réalité.

— Madame est en vérité trop bonne.

— Du tout, et je vous assure qu'il y a longtemps que je vous attendais.

— Ah! ce que vous daignez me dire est trop gracieux... et si je puis vous être agréable en quelque chose, hâtez-vous, je vous prie, d'ordonner.

— N'en doutez pas, madame, je profiterai de vos bontés pour la satisfaction commune.

— La vôtre doit passer avant tout, répondit la présidente Baillet un peu surprise de ces paroles.

— Il faut que nous y ayons toutes les deux notre compte, reprit la courtisane en riant; je me ferais un scrupule d'user de votre bienveillance si vous ne trouviez pas à cela votre plaisir.

— Je ne puis manquer d'être heureuse en faisant quelque chose pour votre agrément...

— Oh ! mais j'espère vous faire partager les plus jolies aventures.

— Elles seront toujours telles avec vous.

— Est-ce que vous préféreriez les dames aux hommes ?...

— Mais la société des deux sexes me charme quand elle est ce qu'elle doit être.

— Précisément, je reçois demain un prince polonais, je veux vous faire trouver avec lui...

— Il paraît que madame a déjà beaucoup de connaissances, dit la présidente d'un air à faire juger que l'opinion qu'elle s'était faite de la vertu de notre provinciale commençait à baisser.

— Des connaissances, j'en ai par centaines; et, pour bien vous amuser, vous ne pouviez, madame, choisir une maison plus commode que la mienne.

— M'amuser... une maison commode... que voulez-vous dire?... Où suis-je?...

— Eh ! ne le savez-vous pas? vous êtes chez madame Fillon...

— Chez la présidente Fillon, répéta madame Baillet.

— Présidente si vous voulez... car je préside aux plaisirs publics.

— Dieu ! qu'entends-je?... En effet, ce nom... je me rappelle... Ah! fuyons, fuyons cet horrible lieu.

— Doucement, doucement, madame; quelques tons plus bas, je vous prie... Vous vous êtes trompée, je veux bien le croire; mais il vient chez moi des présidentes qui vous valent bien pour le rang, et dont la réputation de vertu n'est pas au-dessous de la vôtre... Vous n'êtes pas encore ici volontiers, à la bonne heure, mais cela viendra quelque jour... Adieu, madame Baillet, au revoir. »

La présidente, cramoisie de honte, descendit l'escalier en se cachant le visage, s'élança dans son carrosse, et courut chez elle s'évanouir. Elle n'avait pas demandé le secret, la Fillon ne le lui garda point; toute la cour sut au bout de trois jours cette singulière anecdote. Madame Baillet passa près de deux ans dans ses terres sans oser reparaître à Paris, et quand elle y revint, personne ne croyait encore que son apparition chez la Fillon eût été une erreur.

Le plus drôle de l'aventure, c'est que le pauvre président Fillon, qui n'en pouvait mais, eut le crève-cœur d'apprendre que la fameuse courtisane, son homonyme, n'était pas appelée autrement que la *présidente Fillon*... Vainement les cours souveraines firent-elles des remontrances sur cette qualification: le lieutenant de police empêcha toujours le conseil de satisfaire à ces réclamations. « Pourquoi, » disait-il, ces messieurs veulent-ils troubler cette présidente dans » ses fonctions? elle ne trouble jamais les leurs. » En désespoir de cause, le président Fillon demanda à changer de nom, et la cour fit droit à sa requête en l'autorisant à prendre celui de Villemur... Mais parlons d'un événement d'une tout autre importance.

Le 2 décembre de la présente année le secrétaire du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, avait un rendez-vous avec une des filles de la Fillon, qui l'attendit longtemps; arrivé à près de minuit auprès de sa belle, il allégua pour motif de son retard l'expédition d'une multitude de dépêches de haute importance qu'avait dû emporter l'abbé Porto-Carrero, parti pour Madrid. La Fillon était présente quand le secrétaire parlait; au mot de Madrid, qui est toujours suspect à la cour du Palais-Royal, à la nouvelle du départ nocturne de cet abbé qui emportait tant de dépêches importantes, notre fine courtisane conçut quelques soupçons; elle laissa les amants ensemble et courut chez le régent. Il était alors hors d'état d'entendre un rapport; la Fillon alla trouver Dubois, et lui rendit compte de ce qu'elle avait appris. A l'instant même il expédia un courrier sur la route d'Espagne, avec les ordres nécessaires pour obtenir main-forte. Le courrier joignit l'abbé Porto-Carrero à Poitiers; il le fit arrêter; on s'empara de tous les papiers dont cet ecclésiastique était porteur, et le 8 décembre au soir ces dépêches furent apportées au Palais-Royal. Philippe venait d'entrer à l'Opéra; ce fut encore Dubois qui le premier ouvrit les paquets interceptés.

Après le spectacle l'abbé essaya de rendre compte au duc d'Orléans de ce qu'il venait de découvrir en lui annonçant qu'il s'agissait d'une conspiration. Mais il y avait ce soir-là *petit souper* au Palais-Royal; rien ne passait avant cela. « A demain les affaires, » répondit le prince, et il alla rejoindre ses roués. Mais Dubois, qui n'était roué que lorsqu'il n'avait rien de mieux à faire, passa la nuit à préparer la direction qu'il voulait donner à cette affaire pour qu'elle tournât le plus possible à son avantage. « J'aspire à tout, se disait à lui-même » cet habile intrigant; mais je ne suis encore rien, ou à peu près rien. » Qui sait quels changements pourraient arriver dans l'État, si Phi» lippe venait à mourir? Sachons donc nous ménager des protecteurs » pour les circonstances imprévues. Me voici maître d'une grande » conjuration où bien des gens sont compromis, tâchons de ne sacri» fier que ceux dont la perte sera sans conséquence, et sauvons ceux » auprès de qui je pourrai au besoin me faire un mérite de leur » salut. » Bref, les choses furent combinées de telle sorte que le régent ne vit rien que par les yeux de Dubois dans la fameuse conspiration de Cellamare, qu'il est temps d'expliquer.

Louis XV est d'une santé délicate; il est d'ailleurs, disent les ennemis du régent, environné de dangers sans cesse renaissants. La cour de Sceaux, particulièrement, fait courir les bruits les plus étranges sur ces prétendus dangers : un jour, ce sont des biscuits empoisonnés qu'on a trouvés dans les poches du jeune monarque; le lendemain, c'est une prise de tabac qui eût tué le roi comme un coup de foudre, et dont le maréchal de Villeroi l'a garanti; une autre fois, madame de Ventadour est arrivée à temps pour empêcher Sa Majesté de toucher à une collation entièrement saupoudrée de poison. Le public, ami de l'extraordinaire, écoute ces nouvelles, les répète, elles s'accréditent; les menées séditieuses des ennemis du régent sont motivées aux yeux d'une partie de la nation, et ces conspirateurs croient leur parti assez fort pour renverser le duc d'Orléans. Telle fut la pensée qui présida à la conspiration du prince de Cellamare; il faut noter avant tout que cet ambassadeur n'était que l'agent d'Alberoni, devenu cardinal et placé à la tête du ministère espagnol. Or j'ai déjà dit quelques mots des insinuations de cet intrigant, dont les projets ne tendent à rien moins qu'à gouverner l'Espagne et la France en qualité de premier ministre des deux États. « Sire, a-t-il dit à l'inexpérimenté Philippe, qu'il est on ne peut plus » facile de tromper en flattant ses penchants, le duc d'Orléans est » éloigné du trône; il ne descend que de Louis XIII, tandis que » Votre Majesté descend directement de Louis XIV : c'est donc à » vous qu'appartient dès ce moment la régence du royaume de » France, c'est à vous qu'appartiendrait la couronne si le débile » Louis XV venait à manquer. Votre Majesté ne saurait se croire liée » par des traités qu'imposa le malheur des temps, les lois fondamen» tales de la monarchie française sur la succession du trône appuient » vos droits de toute leur autorité. D'ailleurs le duc d'Orléans a » prouvé qu'il craignait l'exercice de ces mêmes droits dans les al» liances qu'il a faites avec l'empereur, l'Angleterre et la Hollande; » alliances qu'il a dû acheter, dans ses pressantes appréhensions, par » le sacrifice de la politique de Louis XIV et des infortunés Stuarts, » alliés naturels des puissances catholiques. »

Alberoni ajouta : « Votre Majesté a en France un parti considé» rable; si elle daigne mettre à ma disposition les ressources néces» saires, je promets de conduire les choses de telle manière que la » régence arrivera d'elle-même à Votre Majesté. » Philippe V et surtout l'ambitieuse Elisabeth dirent : *Faites*... La conspiration de Cellamare eut lieu.

L'objet principal des conjurés était de se rendre maîtres en même temps de la personne du jeune roi et de celle du régent sous le prétexte insidieux que les jours de Sa Majesté n'étaient point en sûreté; tant qu'ils dépendaient d'un prince intéressé à en abréger le cours et capable de cet attentat. On devait convoquer ensuite les états généraux, afin d'annuler tout ce qui avait été fait depuis la mort de Louis XIV, particulièrement la cassation du testament et des deux traités de 1717 et 1718. Mais Alberoni avait senti que pour arriver à ce grand résultat il fallait se former en France un parti imposant et capable à l'époque de l'événement de donner une empreinte nationale à la révolution. Le prince de Cellamare réussit en effet à exercer de puissantes séductions : des pairs, des évêques, des cardinaux, des grand du royaume, des ordres entiers de religieux, accédèrent à la conspiration. Tout était prêt; l'ambassadeur n'attendait plus, comme il le disait dans sa correspondance, que l'ordre de *mettre le feu aux mines*, quand une velléité amoureuse d'un simple scribe déjoua des complots si habilement et si fructueusement ourdis.

Les dépêches saisies sur l'abbé Porto-Carrero renfermaient les noms de soixante personnes de haute distinction inscrites parmi les conjurés. Le paquet contenait aussi des projets de lettres de Philippe V à Louis XV pour l'informer des prétendus dangers qu'il courait, et de la fallacieuse nécessité de ravir la régence au duc d'Orléans. On trouva encore sous les cachets du prince de Cellamare un manifeste qui devait être adressé aux états provinciaux de la France dans le but de les soulever. Enfin l'ambassadeur envoyait à la cour de Madrid une requête qu'on devait supposer présentée par ces mêmes états à Sa Majesté Catholique pour lui demander appui et protection.

Toutes ces pièces étaient signées ou contre-signées de la main du prince de Cellamare; la conspiration était flagrante, et vainement se fût-il retranché derrière des droits et prérogatives attachés à son caractère d'ambassadeur. On mit donc en sa présence les scellés sur ses papiers, dont l'abbé Dubois et un M. Leblanc firent préalablement la visite. Le Castillan affectait pendant cette disposition de traiter M. Leblanc avec une grande politesse, et l'abbé avec un froid mépris. Cette affectation fut portée si loin qu'au moment où le premier allait ouvrir une petite cassette d'ébène Cellamare lui dit : « Mon» sieur Leblanc, cela n'est pas de votre ressort, ce sont des lettres de » femmes, laissez cela à l'abbé, qui toute sa vie a été maq..... — » Monsieur l'ambassadeur est jovial, répondit le favori du régent; » mais j'entends la plaisanterie et je désire que la Tournelle l'en» tende aussi bien que moi... ce serait trop dommage qu'un sei» gneur aussi gai que monsieur l'ambassadeur fût décapité en place » de Grève. »

Cette repartie était bonne, mais le régent n'avait pas intention de porter les choses si loin. L'inventaire des papiers étant terminé, on renferma les papiers dans trois caisses, que M. de Cellamare lui-

même scella des cachets de sa légation, et qu'on tint à la disposition de la personne que Sa Majesté Catholique désignerait pour les réclamer. Pendant ce temps le conseil de régence notifiait aux ministres étrangers résidents à la cour de France les justes motifs que le roi avait de sévir contre l'ambassadeur d'Espagne; des copies de toutes les pièces interceptées étaient jointes à chaque note. M. le duc d'Orléans laissa le prince de Cellamare dans son hôtel depuis le 8 jusqu'au 13 décembre, c'est-à-dire cinq jours après la découverte de la conspiration, afin de donner le temps aux ambassadeurs des autres puissances de le voir, si bon leur semblait. Aucun d'eux ne se présenta chez lui. Je dois ajouter que la garde de mousquetaires qu'on avait donnée dans le premier moment au diplomate espagnol eut ordre de se retirer après la visite des papiers, et qu'elle ne reparut que le 13 à quatre heures et demie du soir. Ce jour-là M. de Hibois, gentilhomme de la manche, déclara à M. de Cellamare qu'il venait le prendre pour le conduire au château de Blois. L'escorte ne se composa que de deux capitaines de cavalerie montés dans un carrosse qui suivait celui dans lequel voyageait l'ambassadeur.

Ainsi échoua cette conspiration, dont le but principal était de transporter la régence à Philippe V, et de soumettre ainsi les destinées de la France aux vues du cabinet espagnol, ou plutôt aux vues particulières du cardinal Alberoni. On verra que la sentence rendue contre les princes légitimés contribua à fomenter cette conjuration. Indépendamment des soixante personnes dont j'ai parlé, et qui ont pris la fuite, les cardinaux de Polignac, de Bissi, de Rohan, sont soupçonnés; le duc et la duchesse du Maine le sont davantage, et leur conduite est examinée de près. On sait déjà que la dame de Sceaux a fait travailler M. Malezieu, de l'Académie française, au projet de la lettre que Philippe V devait écrire à son neveu pour le décider à ôter la régence au duc d'Orléans. La duchesse reçoit ses amis déguisés; mais ces beaux masques sont tous connus de la police et des agents de Dubois.

A tout instant on apprend des détails nouveaux sur la conspiration; le lendemain du jour où elle fut découverte, Cellamare avait donné son meilleur cheval à l'abbé Brigaut, qui s'était élancé bride abattue sur la route d'Espagne, pour essayer de porter à Madrid l'avis que les mines étaient éventées. Cet intrigant allait continuer son chemin avec des chevaux de poste, lorsqu'il fut arrêté à vingt lieues de Paris, ramené et jeté à la Bastille.

Madame du Maine tremble, dit-on, pour sa liberté; l'abbé Brigaut est un de ses agents secrets.

On a remarqué qu'aucun des opposants à la constitution n'a pris part à la conspiration d'Alberoni; aussi le cardinal de Noailles s'en est-il prévalu dans le compliment qu'il a fait à cette occasion au régent. « Monseigneur, lui a-t-il dit, je viens vous offrir deux épées : mon » clergé et ma famille; je suis assuré qu'il n'y a point d'ennemis ni » dans l'un ni dans l'autre. »

Cependant un courrier a été envoyé dès le 8 décembre à M. le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Madrid, pour l'informer de l'arrestation du prince de Cellamare, et lui prescrire de quitter sur l'heure la cour d'Espagne, de peur qu'on ne l'arrêtât lui-même. Mais le 11, jour de l'arrivée du courrier, Alberoni n'était pas encore instruit de ce qui s'était passé à Paris, et pourtant il envoyait ce même jour à M. de Saint-Aignan l'ordre du Roi Catholique de partir dans le délai de vingt-quatre heures; voici pourquoi : Philippe V étant atteint d'une hydropisie dont les progrès assez rapides semblaient menacer ses jours, fit, au mois de novembre, un testament par lequel il donnait la régence à Élisabeth et au cardinal Alberoni. « Il pourrait bien en » arriver de ces dispositions testamentaires, dit Saint-Aignan à quel- » qu'un, comme de celles de Louis XIV. » Ce mot déplut au premier ministre, qui fit signifier au duc et à la duchesse de *vider Madrid* dans vingt-quatre heures. La signification fut remise le soir, et l'on pense bien que l'ambassadeur, ayant eu des nouvelles de Paris, se disposait à se mettre en route promptement. Mais le lendemain de grand matin, un exempt vint faire lever le duc et la duchesse pour les faire monter en voiture à l'instant... Que devint le cardinal lorsque, quarante-huit heures plus tard, il apprit que M. de Cellamare était prisonnier à Blois, et qu'il ne pouvait plus exercer la réciprocité sur le ministre français!

Quand la nouvelle de l'échec de Cellamare parvint au premier ministre, il venait précisément d'écrire à cet ambassadeur de ne point sortir de Paris, à moins qu'on ne voulût l'y contraindre, et, dans ce cas, de *mettre auparavant le feu aux mines*.

Tout porte à croire que nous aurons la guerre avec l'Espagne; déjà même le régent a fait publier et parvenir dans les cours étrangères un manifeste où le roi de France expose ses justes griefs contre le cabinet de Madrid.

Depuis trois jours les mousquetaires avaient ordre de ne point s'éloigner de l'hôtel, et de se tenir prêts à monter à cheval; ce qui fortifiait le bruit qu'on faisait courir de la prochaine arrestation de gens fort considérables. Ce bruit était fondé, M. le duc et madame la duchesse du Maine ont été arrêtés ce matin : le premier par Labillardière, lieutenant des gardes du corps, qui le conduit à la citadelle de Dourlens; la princesse, par un autre lieutenant des mêmes gardes, qui la mène au château de Dijon. On s'est saisi en même temps de mademoiselle de Montauban, fille d'honneur de la duchesse, de plusieurs domestiques considérables de sa maison et même de quelques laquais. L'académicien Malezieu et son fils viennent d'être envoyés à la Bastille, où plus de trente autres personnes ont été renfermées par suite de l'affaire Cellamare.

Les enfants de M. le duc du Maine ne sont point restés à Sceaux : le prince de Dombes est parti pour Moulins, le comte d'Eu est conduit à Gien, et mademoiselle du Maine se rend à Maubuisson.

Le duc d'Orléans a recommandé que toutes les personnes emprisonnées dans l'affaire Cellamare soient traitées avec douceur; on ne les a point mises au secret, comme cela se pratique en pareil cas, et chacune d'elles peut recevoir des visites quand bon lui semble. Le comte de Laval, détenu à la Bastille, pour avoir plus souvent des nouvelles de la ville prétend qu'il a besoin de trois lavements par jour, ce qui lui donne l'occasion d'être en rapport avec son apothicaire le même nombre de fois autrement que par le rapprochement de deux faces d'espèces différentes. Dubois signalait l'un de ces matins au régent ces clystères redoublés comme autant d'abus. « Eh! » l'abbé, répondit Son Altesse Royale, puisqu'ils n'ont que ce délas- » sement, ne le leur ôtons pas. »

Le roi a perdu cette année deux braves officiers : le maréchal d'Harcourt, connu surtout par son adroite conduite à la cour de Madrid, relativement à la succession de Charles II; et le maréchal de Montrevel, dont la fin prouve qu'une grande valeur n'est pas incompatible avec la plus déplorable faiblesse de caractère. Montrevel, dînant chez le maréchal de Biron, laissa tomber une salière sur la nappe et s'écria : « Je suis mort! » Après cette exclamation, le superstitieux général tombe en faiblesse; on l'emporte; la fièvre le prend; et le surlendemain il n'était plus.

CHAPITRE V.

1719.

Déclaration de guerre à l'Espagne. — Excès révoltants de libertinage. — Richelieu conduit pour la troisième fois à la Bastille. — Motifs diversement expliqués de son arrestation — Une mère consolant l'amour libertin de sa fille. — Toutes les dames de la cour passent sous les murs de la Bastille pour voir Richelieu. — Manége curieux. — Efforts de mademoiselle de Valois auprès du régent. — Les instruments brisés. — L'essai du tombeau. — Mosaïque de manies de l'abbesse de Chelles. — Le régent et sa famille. — Mort de madame de Maintenon. — Guerre en Espagne. — Les croix de Saint-Louis sur des robes de palais. — Affluence du papier; délire des Parisiens à cet égard. — Les Moabites et les Ammonites. — Grossesse hors de propos — La devineresse. — Maladie et mort de la duchesse de Berry. — Encore un mot sur elle. — Nouvelles concessions du gouvernement à la Banque. — Philippe V se déclarant le libérateur de la France. — Richelieu sort de la Bastille — Négociation entre mademoiselle de Valois et le régent. — La chambre du cuisinier. — Le jeu du placard. — Projet de faire une tête doublement couronnée. — Procureur sans procuration. — Le *dieu Papier*. — L'or effectif sacrifié à l'or en espérance. — Prodiges de folie. — La bosse pupitre. — La courtisane diplomate. — Protection maladroite de la Banque. — Law se fait catholique. — Prodigalités qu'il fait — Sa fortune colossale. — Law académicien — Le croc-en-jambe de l'orgueil. — Force de l'habitude chez un laquais parvenu. — Nouvelle expédition malheureuse de Jacques III. — Mort du jésuite le Tellier.

La guerre est déclarée à l'Espagne, d'après une résolution prise dans une séance du conseil de régence en date du 2 janvier. La politique du cabinet des Tuileries n'est point toutefois de pousser vivement les hostilités contre Sa Majesté Catholique, oncle de Louis XV. On a plutôt en vue de contraindre ce prince à recevoir les conditions d'une paix solide, conditions déjà arrêtées entre la France et la Grande-Bretagne.

D'après ces vues mitoyennes, la guerre qu'on prépare ne fait qu'une légère diversion aux débauches de la cour, et comme les plaisirs sans frein conduisent bientôt à la satiété, il n'est pas de moyens que la dépravation n'emploie pour exciter les sens émoussés... On ne trouve plus, au sein du libertinage, de distinctions de rang, d'âge ni même de sexe. Des nobles recherchent des bourgeoises, des paysannes; les jeunes gens se plaisent à réveiller la vieille galanterie de beautés surannées, et, j'ose à peine le dire, le femmes se livrent aux stériles caresses des femmes. De cet horrible excès d'immoralité, il résulte que l'exemple réitéré des hautes sociétés a fructifié dans les classes inférieures... La corruption est maintenant au sein de la multitude, et s'y montre d'autant plus hideuse, que le défaut d'éducation y laisse exister plus de brutalité. Les roués de la cour, dégoûtés du cynisme des duchesses, avaient cherché, chez l'avocat, le procureur, le marchand, des charmes abandonnés avec moins d'effronterie; mais les bourgeoises se sont formées, et leur amour est presque aussi grossier aujourd'hui que celui des princesses.

Il y a peu de jours, dix-sept gentilshommes furent aperçus, au clair de la lune, sous les fenêtres du jeune roi, aux Tuileries, s'abandonnant aux excès les plus révoltants d'une luxure contraire aux lois de la création. M. le duc d'Orléans, informé de cette scène, dont on lui nomma les auteurs, ne fit d'abord qu'en rire. Il dit pourtant qu'il faudrait faire une réprimande à ces messieurs. « Car, en vérité,

» ajouta Son Altesse Royale, ils n'ont pas le meilleur goût du » monde. » Dubois voulait qu'on laissât ces indignes tranquilles; Villars opina pour qu'on les punît légèrement. Le régent après avoir pesé tous les avis se décida à mander sans éclat les coupables dans son cabinet, afin de leur faire à chacun une semonce; après quoi on les enverrait à leurs régiments. Philippe se sentait en un mot très-porté à l'indulgence; mais plusieurs de ces gentilshommes ayant prétendu lui prouver à lui-même qu'il avait tort de condamner leur penchant sans avoir d'abord cherché à s'en rendre compte, le régent, enfin irrité, les envoya à la Bastille pour les punir au moins d'avoir voulu le corrompre lui-même.

Il était environ sept heures du matin, Richelieu venait de se coucher après une nuit laborieuse, il dormait très-profondément, lorsqu'un exempt suivi de trois mousquetaires et qui n'avait pas voulu s'en rapporter à un valet de chambre pour réveiller son maître le tira brusquement du sommeil réparateur dans lequel il était plongé. Le duc parut peu surpris de cette visite matinale et se borna à dire en se levant du lit que ces messieurs auraient dû venir un peu plus tard. « Monsieur le duc connaît donc le motif qui nous amène? demanda » l'exempt avec respect. — Je m'en doute, répondit Richelieu : M. le » régent, dans tout ce qui vient de se passer, aurait eu bien du mal- » heur s'il n'avait pas trouvé l'occasion de me punir de l'amour que » sa fille a pour moi. Je vois qu'il s'agit de vous suivre à la Bastille; » partons. »

Le motif de l'arrestation de Richelieu n'était peut-être pas sans une sorte de conformité avec ce qu'il venait de dire; cependant on prétend que le duc ayant écouté les propositions des Espagnols avait promis de leur livrer Bayonne, gardé en ce moment par son régiment et celui de M. de Saillans, son ami, qu'il espérait, dit-on, entraîner aisément dans cette trahison. Pour prix de sa condescendance aux vues de nos ennemis le duc avait, ajoute-t-on, reçu la promesse d'avoir le régiment des gardes françaises dès que Philippe V serait déclaré régent de France. Voilà maintenant une autre version : M. le duc d'Orléans toujours amoureux de sa fille, mademoiselle de Valois, pensait avec raison que jamais elle ne consentirait à lui céder tant qu'elle pourrait voir un amant qu'elle idolâtrait, et elle le voyait malgré tous les soins jaloux du régent. Un emprisonnement pouvait seul éloigner sûrement ce rival. Philippe V eut la coupable faiblesse non-seulement de le décider, mais encore de le provoquer avec perfidie. Le régent envoya donc un matin chez Richelieu un Napolitain nommé *Marin*, qui parlait espagnol, et qui, dans un baragouin moitié français, moitié castillan, fit à ce jeune seigneur, au nom de Sa Majesté Catholique, la proposition et la promesse dont j'ai parlé plus haut. Cette version ne dit pas si le duc a accédé aux offres trompeuses qui lui étaient faites; mais à cet égard le régent lui-même a donné des éclaircissements. « J'ai dans ma poche, disait » Son Altesse Royale le jour de son arrestation, de quoi faire couper » quatre têtes au duc de Richelieu s'il les avait. Ce sont quatre lettres » signées de lui écrites au cardinal Alberoni et dans lesquelles il lui » promet de livrer Bayonne aux troupes de Sa Majesté Catholique. »

Ainsi, en admettant qu'il y ait eu séduction de la part de M. le duc d'Orléans, il faut convenir qu'il n'y en a pas moins félonie du côté de Richelieu, et que si le premier est coupable d'avoir provoqué, le second l'est bien davantage d'avoir trahi, car il ne peut venir à l'idée de personne que le régent ait supposé, surtout publiquement, l'existence des lettres qu'il a citées.

Quel que soit le crime du beau prisonnier, mademoiselle Charolais éprouve la plus vive douleur d'être séparée de son amant : elle est dangereusement malade depuis le jour de son arrestation. La mère de cette princesse ne l'aime point, la sensibilité ne fut d'ailleurs jamais son faible; elle paraît cependant touchée du chagrin de sa fille. La douairière de Bourbon n'ignore point que cette jeune personne a donné au duc ces preuves d'amour qui font perdre aux demoiselles le droit de porter une couronne blanche à leur noce; mais comme cette fille de Louis XIV n'est pas scrupuleuse sur ce point, elle cherche de son mieux à consoler la belle affligée. « Eh! mon enfant, » lui répète-t-elle souvent, c'est à mademoiselle de Valois à s'affliger » et non à vous. — Hélas! répond l'intéressante malade, que made- » moiselle de Valois le sauve et je consentirai à ne plus le rece- » voir... » Cela ressemble bien à un serment d'ivrogne.

Pendant que mademoiselle de Bourbon, dévorée de fièvre, pousse des soupirs d'amour et de regret, Richelieu se résigne avec légèreté à une prison qui lui donne l'importance d'un héros conspirateur. Il est vrai que grâce aux sollicitations de mademoiselle de Valois le régent a donné au gouverneur de la Bastille l'ordre d'accorder au duc tout ce qu'il demanderait. On lui a permis d'avoir son valet de chambre, deux laquais, des jeux, des instruments; rien ne lui manque, si ce n'est la liberté. Le charmant captif a du moins celle de prendre l'air pendant une heure sur les tours du château fort, ce qui donne lieu à des scènes journalières dont je dois toucher quelques mots. Les femmes qui furent, qui sont ou qui aspirent à être maîtresses du duc de Richelieu, informées de l'heure à laquelle il paraît au sommet du gothique édifice, vont se promener tous les jours de ce côté, et leurs carrosses forment sans exagération une file longue de cinq cents pas dans laquelle le moraliste doué de la meilleure volonté ne pourrait voir un témoignage de la pudeur de ces dames. Les tendres observations font circuler leurs voitures depuis le bas des tours jusqu'à la porte Saint-Antoine; puis elles retournent sur leurs pas, heureuses d'avoir à parcourir le même espace pour revoir le même objet. Il faut voir les gestes expressifs, les œillades enflammées, les baisers voyageurs que ces beautés dirigent de bas en haut! Le duc répond à tout cela avec une pantomime éloquente, qui, faute de mieux, satisfait les amours-propres en circulation devant la Bastille. On dit même depuis quelques jours que certain langage suivi s'établit par signes entre les promeneuses et le prisonnier. Par exemple le chapeau agité au-dessus de la tête veut dire : « Je vous aime; » la réponse de la dame est de lever la main, et l'on assure que toutes les mains sont en l'air.

On ne m'a pas dit si mademoiselle de Valois va lever la main sous les murs de la Bastille; mais je sais qu'elle travaille de tout son pouvoir à dissiper l'orage formé sur la tête de Richelieu. Elle doit se féliciter dans cette circonstance de n'avoir encore rien accordé à son père pour lui promettre tout s'il rend la liberté au mortel qu'elle chérit. Mais, décidée à faire ce grand sacrifice, la jeune princesse est contrariée par sa sœur, madame de Berry, qui, furieuse de n'avoir eu Richelieu qu'un instant, ne saurait pardonner à mademoiselle de Valois de le garder des années. Or, exerçant sur le duc d'Orléans la double influence d'une fille et d'une amante, la dame du Luxembourg éloigne de l'esprit du prince tout projet de clémence. Les choses en sont là : on ne pleure pas moins au Palais-Royal qu'à l'hôtel de Condé. Epuisons cependant la chronique du jour sur la maison d'Orléans.

Les nouvelles qui arrivent journellement de Chelles forment la gazette la plus curieuse du monde. Les goûts de madame l'abbesse produisent une suite d'anecdotes de plus en plus singulières, bizarres ou plaisantes. Il y a quelque temps un accès de dévotion étant survenu à Marie-Adélaïde d'Orléans, elle prit tout à coup en horreur la musique, déchira ses partitions, brisa harpe, clavecin, guitare et jeta le tout au feu en faisant chanter le *Veni creator* à toute la communauté. Le lendemain madame la supérieure bâilla; le surlendemain elle déclara hautement qu'elle s'ennuyait; le troisième jour on vit arriver de Paris un chariot chargé d'instruments et de cahiers de musique avec une calèche de laquelle descendit un chanteur de l'Opéra, qui venait remettre l'abbesse sur le ton de l'harmonie...

Quand l'acteur fut reparti, une nouvelle atteinte de mélancolie obscurcit le front de madame de Chelles : un soir après souper elle annonça qu'elle voulait visiter le tombeau qu'elle avait fait creuser pour elle. Une longue file de religieuses ayant chacune un flambeau à la main se dirige à onze heures du soir vers l'église du couvent. Les jardiniers, munis de pinces, soulèvent la dalle qui recouvre l'entrée du caveau funéraire. On y descend avec une échelle. Les nonnes se rangent en cercle autour du sépulcre ouvert. La princesse s'y couche, se place, s'arrange, se croise les bras comme si elle était morte, déclare qu'elle est satisfaite de son lit éternel, et va se coucher dans un lit plus doux.

Toutes les fantaisies d'Adélaïde d'Orléans ne sont pas aussi extraordinaires : il est des saisons durant lesquelles la communauté se remplit d'ateliers où des ouvrières venues de Paris s'occupent de toutes sortes d'ouvrages de broderie, de lingerie, de modes, de couture. On pense bien que les jeunes personnes appelées de la capitale pour enseigner aux sœurs ces divers travaux leur apprennent bien autre chose; mais c'est à peu près sans inconvénient pour des nonnes habituées à peindre en pied des Hercule et des Ajax. La supérieure s'exerce tour à tour dans tous les métiers : elle travaille à la forge, à l'étau, à l'établi, fait des fusées volantes, des feux d'artifice et paraît quelquefois noire comme une charbonnière devant ses religieuses... Dans d'autres moments vous voyez la princesse tresser des cheveux d'un doigt agile; elle s'est réservé le droit exclusif de fabriquer les perruques de son confesseur.

De temps en temps les armes occupent madame de Chelles. N'ayant pu habituer aucune des novices à manier le fleuret, elle passe des heures entières à faire plier sa lame sur un mur en frappant du pied, ou bien, saisissant une paire de pistolets que son père lui a donnés, elle tiraille dans les cloîtres et fait mourir de peur les vieilles mères agenouillées auprès de leur prie-Dieu.

Viennent ensuite à Chelles des savants, des théologiens. Adélaïde d'Orléans parle avec les uns astronomie, physique, chimie, médecine, mathématiques; avec les autres elle discute sur les conciles, les schismes, les bulles; en un mot cette princesse est universelle comme son père, et cependant ainsi que lui elle a perdu bien du temps en douces niaiseries... Récapitulons ce qui se passe dans la maison d'Orléans.

Tandis que le régent gouverne mollement la France et fort mal ses mœurs, sa fille aînée se livre aux rêves de la vanité et aux réalités trop scandaleuses du plaisir; sa fille cadette mène la vie étrangement religieuse dont je viens de rapporter quelques détails; mademoiselle de Valois soupire sur l'absence du péché; et madame d'Orléans, l'Héraclite de la famille, pleure les égarements de ses filles et de son époux. La princesse se retire souvent à l'abbaye de Montmartre, où elle a un appartement, et là des larmes qu'essuie madame de Sforce,

sa confidente et sa meilleure amie, coulent des yeux de cette Madeleine par procuration. Si la duchesse a le malheur de ne pouvoir pleurer, de noires vapeurs l'accablent; alors son attentive compagne lui raconte quelque chose de bien triste, les pleurs surviennent, elle est guérie... Semblable aux plantes aquatiques, Son Altesse Royale ne végète à l'aise que dans l'eau.

Les grands acteurs du monde comme ceux du théâtre cessent d'occuper la renommée dès qu'ils ont quitté la scène. Madame de Maintenon vivait depuis quatre ans à Saint-Cyr oubliée de cette cour qu'elle dirigea si longtemps, de ce public dont elle excita tant de fois les murmures. Peu de personnes la visitaient : ses nièces, le duc de Noailles et quelques autres personnes étaient seuls admis auprès d'elle. Mais si la vieille marquise avait peu de rapports avec le monde, les dames de Saint-Cyr trouvaient qu'elle en avait beaucoup trop avec elles. L'autorité que Françoise d'Aubigné a toujours exercée dans cette maison, dont elle fut la fondatrice, était devenue en dernier lieu une véritable tyrannie, non pas seulement absolue, mais exigeante, tracassière, minutieuse. Les religieuses ainsi que les élèves avaient à supporter la censure remplie d'aigreur de cette suzeraine. Elle faisait venir chaque matin chez elle les dames pour leur donner des instructions et le plus souvent pour leur donner des reproches. Les pensionnaires étaient également assujetties à cette sorte d'inspection, où leur démarche, leurs vêtements, l'expression de leurs physionomies étaient examinés avec un soin scrupuleux et presque toujours critiqués. Les jeunes personnes un peu jolies devaient particulièrement s'attendre à des réprimandes qu'un rien provoquait ou plutôt prétextait. On eût dit que madame de Maintenon voulait les punir d'oser être pourvues d'une beauté dès longtemps évanouie en elle et qu'elle se proposait d'enlaidir ces pauvres petites à force de tourments.

La veuve de Louis XIV ne tenait compte à personne des égards, du respect, je pourrais presque dire du culte dont elle était l'objet à Saint-Cyr. Tout ce qu'on faisait pour elle lui paraissait au-dessous de ce qu'on devait faire; et si par hasard un service dont elle ne pouvait se dispenser de paraître reconnaissante lui était rendu, elle s'attachait du moins à en diminuer l'à-propos. Au commencement de l'hiver dernier les dames firent faire quelques réparations dans la chambre de cette douairière d'un poëte et d'un grand roi afin de lui épargner l'atteinte du froid. « C'est bien la peine, dit-elle, pour » deux instants que j'ai encore à vivre. »

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, mourut le 15 avril à cinq heures du soir, elle entrait dans sa quatre-vingt-quatrième année. Si les pratiques sévères de la religion, les démonstrations d'une piété affectée, les jeûnes fréquents, les coups redoublés sur la poitrine suffisent pour ouvrir la route du ciel; si une jeunesse prostituée, des perfidies atroces et quarante-trois ans d'intrigues souvent funestes à toute une nation ne ferment point aux âmes le séjour d'une béatitude éternelle, la favorite de Louis XIV en doit jouir. Peut-être elle-même avait-elle des doutes à cet égard quand elle disait à M. de Noailles le matin du jour de sa mort : « Adieu, mon cher duc; » dans quelques heures je vais apprendre bien des choses. »

Toutes les habitantes de Saint-Cyr ont exprimé beaucoup de regrets, ont versé prodigieusement de larmes en confiant aux souterrains de leur église le corps de la marquise... Mais c'était une nouvelle tragédie *jouée* dans cette maison.

Tandis qu'on enterrait madame de Maintenon à Saint-Cyr, les hostilités commençaient en Espagne. Le marquis de Silly, détaché sur le port du Passage par le maréchal de Berwick, général en chef de l'armée, s'est emparé de cette place vers le milieu d'avril. On y a trouvé six vaisseaux de guerre sur les chantiers, des matériaux pour la construction de vingt autres et cinquante pièces de canon. Une partie de cette capture a été livrée aux flammes; on transporte le reste à Bayonne. Ce début de campagne coûte environ quinze millions à Philippe V.

A l'occasion de la guerre un édit du roi crée des officiers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, à l'instar de ceux qui existent dans l'ordre du Saint-Esprit. On se félicitait d'une fondation qui procurerait au régent l'occasion d'honorer encore quelques généraux de haute distinction... Quelle a été la surprise lorsqu'il a appris que le garde des sceaux devenait chancelier de l'ordre de Saint-Louis, M. le Blanc, prévôt, maître des cérémonies, et M. Fleuriau d'Armenonville greffier! On chansonne ces hommes de robe portant sur leur noire simarre une étoile d'or avec ces mots : *Præmium bellicæ virtutis*... et chacun se demande si les campagnes de M. d'Argenson à la Madeleine de Trainel comptent comme des exploits guerriers.

Les frais de la guerre paraissent inquiéter fort peu le régent, la Banque y pourvoira; et MM. les Espagnols, s'ils se laissent battre, voudront bien se tenir pour dit que nos billets d'État valent mieux que leurs lingots de Potosi ou du Pérou. La mine de nos richesses est aussi beaucoup plus féconde que les filons d'or du Nouveau-Monde, puisque d'un trait de plume le conseil de régence peut mettre en émission d'inépuisables trésors. C'est ainsi qu'un arrêt de ce conseil, en date du 22 avril, ordonne la fabrication de cent millions de billets : « Ce papier, dit expressément l'arrêt, ne sera sujet à aucune » diminution comme les espèces, attendu que la circulation des billets est plus utile aux sujets du roi que les matières d'or et d'argent, et qu'ils méritent une protection plus particulière que les » monnaies faites de métaux apportés des pays étrangers. » Dieu veuille que nos neveux, qui sans doute n'auront pas les mêmes raisons que nous de croire à l'excellence du papier, ne pensent pas que le conseil de régence de 1719 était composé uniquement d'échappés des Petites-Maisons.

Mais le succès des diverses compagnies prouve que si l'engouement pour le système Law est, en certains points, porté jusqu'au délire, il offre réellement des avantages qui ne s'évanouiront peut-être que parce qu'ils sont exploités avec trop peu de sagesse. La compagnie des Indes occidentales, déjà en possession des droits et actions de celle du Sénégal, est devenue, par un édit récent, propriétaire du privilége de la compagnie des Indes orientales et de la Chine, fondée en 1717, et, à l'occasion de cette cession, on a permis à cette société d'Occident d'émettre pour vingt-cinq millions de nouvelles actions de la valeur de cinq mille cinq cents livres chacune. Elles sont payables en argent, « parce qu'il s'agit d'un commerce lointain où la » valeur des billets de banque ne peut pas atteindre. » Voilà un considérant d'une grande modestie; mais messieurs de la compagnie ne désespèrent pas de faire l'éducation financière des Indous, des Chinois, et l'on tâchera d'en amener à cet effet quelques-uns rue Quincampoix.

Si l'hymen ne fut pas fécond dans le ménage de la duchesse de Berry, il ne dut pas au moins y accepter les présents de l'amour. Mais le bruit se répandit, en 1717, que la princesse venait d'avoir un enfant, et on se dit alors à l'oreille que cette innocente créature offrait tout à la fois deux degrés de la descendance directe du régent. Voici le couplet qui courut :

Enfin votre esprit est guéri
Des craintes du vulgaire;
Belle duchesse de Berry,
Achevez le mystère.
Un nouveau Loth vous sert, mère des Moabites;
Donnez-nous promptement un peuple d'Ammonites [1].

M. le duc d'Orléans, qui voulait, dit-on, cacher la fécondité de sa fille, fut très-irrité de ces vers; il en rechercha l'auteur, et la voix publique lui désigna le jeune Arouet. Mais ce poëte nia l'épigramme d'une manière si originale qu'il désarma le prince. Je ne puis me défendre de copier ce désaveu singulier, que Voltaire envoya à Son Altesse Royale par M. de Brancas.

Non, monseigneur, en vérité
Ma muse n'a jamais chanté
Ammonites ni Moabites,
Brancas vous répondra de moi :
Un homme instruit chez les jésuites
Des peuples de l'ancienne loi
Ne connaît que les Sodomites.

« Allons, dit le régent à M. de Brancas, j'ai ri, je ne punirai point » Arouet; cependant recommandez-lui de modérer sa malice, car ses » satires ne me trouveraient pas toujours disposé à rire. Du reste, le » couplet qu'il désavoue est une critique en l'air; madame de Berry » n'a pas eu d'enfant... On tient à cet égard des propos que je veux » laisser tomber... Mais, je vous le répète, dites au petit Arouet qu'il » soit prudent. » Il est probable que le malin rimeur n'écouta pas cet avis, puisque, dans le courant de la même année, il fut renfermé à la Bastille.

Philippe a nié l'accouchement de la duchesse de Berry en 1717, on peut donc au moins douter de ce fait; c'est pour cela que je l'ai tu : dans le doute, je me suis abstenu. Il ne serait pourtant pas impossible que les amours de la princesse eussent offert, il y a deux ans, le même résultat qu'ils ont eu cette année, et celui-là est indubitable. Tout Paris connaissait, cet hiver, la grossesse de madame de Berry, malgré les précautions qu'elle prenait pour la déguiser. Cette situation ne l'empêcha pas de se retirer, pendant la semaine sainte, au couvent des Ursulines, où elle se livra aux pratiques les plus ferventes de la dévotion.

Le lendemain de Pâques, Son Altesse Royale, déguisée, se rendit chez une de ces femmes qui prétendent lire dans l'avenir les décrets encore invisibles du destin. Tout l'art de ces soi-disant pythonisses consiste à savoir tirer de leur dupes la clef des prophéties qu'on va leur demander : soit que la duchesse se fût trahie, soit que la devineresse l'eût reconnue, elle lui dit, après avoir étudié sa main : « Vous êtes la veuve de votre cousin et l'épouse de votre père, dont » vous êtes amoureuse et grosse. Votre accouchement sera périlleux, » mais si vous en réchappez vous vivrez longtemps. » Son Altesse Royale, frappée de cette prédiction, jeta quelques louis sur la table de cette femme, et sortit. Une terreur secrète ne l'a pas quittée de-

[1] L'Histoire sainte a pris soin de nous apprendre l'inceste de Loth avec ses deux filles, l'une appelée *Moab*, l'autre *Ammon*, noms desquels sont venus ceux de *Moabites* et d'*Ammonites*.

puis... Dans les derniers jours du mois de mai, madame de Berry fit une chute qui sans doute causa la mort de son enfant. Le lendemain une forte fièvre se déclara, le délire la suivit de près, et, au milieu de plusieurs accidents, Son Altesse accoucha, le troisième jour, d'une fille privée de vie et déjà putréfiée. Le tempérament de la princesse, usé par tous les genres d'excès, exigeait un traitement spécial; les médecins reconnaissaient la nécessité des saignées; le régent, qui se pique d'avoir des connaissances en médecine, conseillait l'émétique. Le docteur Chirac fut alors obligé de rappeler au prince qu'il s'agissait d'une suite d'accouchement; Philippe parut surpris... En effet, sa fille lui avait laissé ignorer sa grossesse, de peur d'exciter le mécontentement qu'il avait exprimé au seul bruit des couches de 1717. Par suite de cette même réserve, la princesse quitta trop promptement sa chambre; elle se fit voiturer, tantôt à Meudon, tantôt à la Meute, une révolution laiteuse survint. En peu de jours, des douleurs de tête insupportables, accompagnées d'une fièvre chaude et du transport, mirent Son Altesse au bord de la tombe. A cette extrémité, la

Mort de Charles XII.

dévotion prit sur madame de Berry un empire très-démonstratif; elle se livra à tous les devoirs des chrétiens avec une rare ferveur. Son agonie fut, du reste, un mélange singulier de soins pieux et de regrets mondains; de sa bouche sortaient alternativement des prières et des vœux pour le bonheur de M. de Riom, qui est à l'armée. Elle recommande son âme à Dieu, et le comte au régent de France. Si le Seigneur exauce cette pécheresse sur le premier point, il est à craindre que Philippe ne remplisse pas ses intentions sur le second. L'amant de la duchesse osa, l'an dernier, manquer de respect à M. le duc d'Orléans, pendant un souper du Luxembourg; depuis lors, Son Altesse Royale, malgré les supplications de sa fille, n'a plus voulu voir cet audacieux, et, dès que la guerre avec l'Espagne fut commencée, Riom reçut l'ordre d'aller prendre le commandement d'un régiment de cavalerie, qu'il venait d'obtenir sans l'avoir demandé. C'est ainsi que, pour le comte, la faveur jaillit de la disgrâce; circonstance plus commune qu'on ne pense dans les cours.

Enfin la duchesse de Berry rendit le dernier soupir au château de la Meute, le mercredi 21 juin, à l'âge de vingt-quatre ans et quelques mois. Un devin lui avait prédit qu'elle n'atteindrait pas sa vingt-cinquième année; le hasard s'était plu à favoriser la prétendue prescience de ce charlatan. Tous les vices de cette princesse découlèrent d'une mauvaise éducation, des exemples pervers dont sa jeunesse fut environnée, et d'un tempérament impérieux excité par trop de séductions. Il ne s'offrit qu'une seule occasion de la soupçonner de méchanceté, ce fut à la mort inexpliquée de son mari. Mais si l'on compare l'horrible action qui lui fut alors imputée avec la conduite de toute sa vie, il est presque impossible de la croire coupable. Madame de Berry n'eut pas l'idée d'une noirceur, d'une perfidie, d'une simple malice... elle ne fit jamais de mal à personne, et ne sera damnée, si elle l'est, que pour avoir fait le bien outre mesure. Le ressentiment du coup de pied ne suffirait pas même pour expliquer un projet d'empoisonnement de la part d'une femme très-accessible à la vanité, mais qui ne l'était nullement à la honte.

La dame du Luxembourg est vivement regrettée de son père, très-peu de ses sœurs, qui étaient jalouses de l'empire qu'elle avait sur l'esprit du régent. Quant à madame d'Orléans, elle a considérablement pleuré le jour de la mort de sa fille; mais, comme elle pleure sans cesse, il est au moins douteux qu'on doive attribuer à la tendresse maternelle les larmes qu'elle a versées en date du 21 juin dernier.

Les faiseurs de nouvelles ont prétendu que madame de Berry avait épousé secrètement le comte de Riom au commencement de l'année dernière; cette princesse a déclaré avant de mourir qu'il n'en était rien, quoiqu'elle ait eu souvent le désir de contracter cette union. Mais Son Altesse Royale, voyant sa fin approcher, avait chargé madame de Mouchi de faire parvenir au comte un paquet renfermant des pierreries d'un grand prix. Cette libéralité, tenue sans doute trop peu secrète, fut dénoncée au régent, qui réclama, comme héritier de sa fille, le dépôt confié à sa dame d'honneur, et M. de Riom en fut privé.

Nous venons de voir paraître un arrêt du conseil un peu plus dans l'intérêt du public que dans celui de la Banque, ce qui est rare, attendu la prévention du régent en faveur de cette institution. Cet arrêt ordonne que les dividendes des actions seront payés à raison de douze pour cent, les bénéfices de la Banque devant la mettre à même de faire les plus grands avantages aux actionnaires. Mais, comme si le gouvernement eût voulu s'empresser d'offrir une compensation à la compagnie privilégiée, un autre arrêt du conseil résilie le bail des fermes générales actuelles, et les donne à l'association Law moyennant cinquante-deux millions par an. Un troisième arrêt cède pour neuf années à la compagnie des Indes le bénéfice sur les monnaies pour le prix de cinquante millions de papier, payables en quinze mois. Il ne manque plus au financier écossais que d'avoir part au gouvernement, et l'on dit qu'il n'en désespère pas.

Pendant que ces dispositions se font à Paris, le roi d'Espagne, par un manifeste répandu à profusion dans notre armée, invite les soldats à passer sous ses drapeaux. La régence, au dire de Sa Majesté Catholique, lui appartient incontestablement; aussi s'est-elle armée pour reconquérir le droit dont elle se voit injustement dessaisie. Philippe V termine en se donnant pour le *libérateur* de la France opprimée par le duc d'Orléans.

Malheureusement le Dieu des armées ne répond pas aux vœux de notre protecteur; le maréchal de Berwick, qui fut autrefois pour la Castille un *libérateur* beaucoup plus réel, occupe Fontarabie, Saint-Sébastien, une partie de la Catalogne, et s'est rendu maître de la ville et du château d'Urgel. Il serait temps que les armes du monarque espagnol commençassent à *protéger* ses propres États.

Si la guerre et l'amour peuvent marcher de front, c'est sous un gouvernement comme celui du régent: aussi expédie-t-on tout à la fois au Palais-Royal des dépêches pour le maréchal de Berwick, des billets doux pour les favorites de Philippe, et des invitations aux roués pour les petits soupers bachiques... C'est avec des plumes tirées des ailes de l'Amour que tout est écrit dans le cabinet du dispensateur galant de nos destinées.

N'oublions pas que nous avons laissé M. de Richelieu à la Bastille, jouant de divers instruments, charmant l'ennui de mille autres façons et faisant, du haut de la Bastille, l'amour en pantomime avec les dames qui circulaient au bas, tandis que mesdemoiselles de Valois et de Charolais se désolaient, chacune de son côté, à l'intention de ce mortel léger. Mais le duc fut bientôt troublé dans ses récréations par les interrogatoires très-durs de M. d'Argenson, qu'il appelait *Minos en perruque noire*. Six mois s'écoulèrent ainsi en intermèdes mêlés de galanterie par signes, de musique et de procédures; au bout de cet espace de temps le cardinal et le duc de Noailles obtinrent la liberté de Richelieu, contre lequel il n'existait que des préventions: ses lettres, principales pièces du procès, n'étant pas suffisamment claires pour baser une accusation formelle. Le régent consentit à ouvrir les portes de la Bastille au duc, mais sous la condition que madame de Richelieu, sa belle-mère, le garderait à Conflans. Le beau prisonnier sortit donc, le 30 août, du château Saint-Antoine, pour se rendre au lieu de son exil, où il recevait le jour ses amis, et d'où il sortait la nuit par escalade pour venir à Paris visiter ses maîtresses.

Cependant mademoiselle de Valois, toujours folle de Richelieu, se consumait en sollicitations, en prières, pour obtenir de son père que l'exil du duc, qui était celui du bonheur de cette princesse, fût enfin révoqué. Elle avait déjà obtenu que l'exilé habitât Saint-Germain en Laye et la terre de M. de Noailles, d'où il pouvait s'échapper plus commodément la nuit, n'y étant gardé que par un vieux lieutenant-colonel de cavalerie plus empressé de dormir que de surveiller son prisonnier. Mais le régent, qui voulait tirer parti de cette circonstance pour satisfaire enfin ses désirs incestueux, se montrait inflexible.

Un jour pourtant, dominé par une ardeur dont l'expression étincelait dans ses yeux, Philippe dit avec emportement à la belle suppliante : « Eh bien, satisfaites mes transports, et je rends la » liberté pleine et entière à votre amant. Bien plus, je vous donne » ma parole qu'à ce prix je vous procurerai tous les moyens de voir » Richelieu tant que vous le voudrez... Faites vos réflexions... Je » vous accorde vingt-quatre heures. Demain vous serez à moi, ou » le duc quittera la France. »

La princesse était à peu près décidée, mais elle ne voulait rien faire sans l'aveu de son cher Richelieu. Elle se proposa de le consulter dans une entrevue nocturne qu'elle parvint à grand'peine à faire réussir. On ne s'occupa pas d'abord de la convention proposée; on finit toutefois par en parler. Le duc, tout aussi coulant en matière de scrupules que le père de la princesse, conseilla à celle-ci d'accepter le marché, dans lequel il trouvait, outre l'avantage de voir librement sa maîtresse, le bénéfice non moins réel d'une liberté absolue.

La supérieure du monastère de la Madeleine de Trainel.

Mais il ajouta qu'elle devait bien se garder de rien accorder avant d'avoir la lettre de grâce et la promesse écrite de l'accession du régent à leur doux commerce. « Donnant donnant, ajouta-t-il ; il faut » que M. le duc d'Orléans dépose avant tout les titres de la convention sur l'autel où le sacrifice devra se consommer... » Le lendemain, mademoiselle de Valois avait perdu le droit de reprocher à ses sœurs leurs expansives complaisances pour le régent.

Philippe remplit fidèlement sa promesse, ainsi qu'on va le voir. Il y a, dans la cour des cuisines du Palais-Royal, une chambre dont le mur est mitoyen avec une garde-robe de mademoiselle de Valois ; cette pièce était occupée par un cuisinier. Le prince ayant délogé ce domestique, fit percer une porte dans le mur mitoyen, laquelle porte fut recouverte, du côté de la chambre du cuisinier, par une armoire qui la masquait ; tandis que, dans le cabinet de la princesse, l'ouverture en était cachée par un placard dont l'amante de Richelieu eut seule la clef. Ainsi le duc pouvait à toute heure de nuit arriver chez mademoiselle de Valois, qui, au gré de son impatience, n'ouvrait jamais trop tôt le bienheureux placard. De sorte que le régent devint précisément à l'égard de Richelieu et dans une intrigue de sa fille, ce qu'est pour lui-même l'abbé Dubois. Il est vrai que Son Altesse Royale avait son tour ; mais le jeune amant ne s'était point engagé à une réciprocité de complaisance.

M. le duc d'Orléans, on ne peut plus satisfait du traité, excéda plus d'une fois les conditions qu'il s'était imposées ; par exemple, il poussa la bonté paternelle jusqu'à faire servir à souper aux amants dans le temple de leurs plaisirs. Ils étaient servis, à ces repas, par cette Angélique qui les avait trahis autrefois, mais qui ne pouvait rien désormais contre leur félicité. Richelieu quittait sa maîtresse environ une heure avant le jour ; Philippe le remplaçait. Son plus grand plaisir était alors de se faire raconter ce qui s'était passé dans la scène précédente, et ce récit animait celle qui commençait... Un soir le prince et le duc se trouvèrent ensemble chez la princesse ; ce fut son Altesse Royale qui sortit en disant : « Je m'en vais ; c'est trop juste, ce » n'est pas mon heure ; l'équité avant tout. »

Rien de funeste à l'amour comme le bonheur sans mélange ni obstacles ; cette vérité, vieille comme le monde, se confirme mille fois par jour dans la seule ville de Paris. Un mois à peine s'est écoulé depuis la convention que j'ai rapportée, et le placard ne s'ouvre plus que rarement ; mademoiselle de Valois est délaissée par le volage Richelieu ; mademoiselle de Charolais, environnée de plus de difficultés, offre au duc des nuits plus piquantes ; les larmes de l'amour coulent au Palais-Royal, elles sont taries à l'hôtel de Condé.

A l'époque où les battants de l'armoire mystérieuse étaient dans leur plus grande activité, le régent avait écouté avec faveur la demande faite de la main de mademoiselle de Valois par le roi de Sardaigne. Philippe savait bien que sa fille préférait Richelieu à tous les potentats de la terre ; mais il n'en aspirait pas moins à faire du monarque sarde une tête doublement couronnée en lui donnant pour femme une princesse de la maison d'Orléans. La vanité a ses heures dans la pensée du prince le plus libertin. Le mariage manqua par l'indiscrétion de la duchesse douairière ; cette princesse, qui passe sa vie à écrire dans tous les Etats de la chrétienté, eut la maladresse de mander à Turin, avec la meilleure intention du monde, que le bruit qui courait à Paris sur les intrigues de la chambre du cuisinier était calomnieux. Victor-Amédée entendit parler de cette aventure, qu'il ignorait ; et comme il voulait dans une femme plus de sagesse que d'expérience, il ne donna pas suite aux démarches qu'il avait commencées à la cour du Palais-Royal.

Le duc de Richelieu à la Bastille.

M. le duc de Modène, plus philosophe que son voisin, demanda le mois dernier la main de mademoiselle de Valois. Cette princesse eût accepté à peu près volontiers de partager le trône de Sardaigne, parce qu'en fait de galanterie une reine a pour l'ordinaire ses coudées franches, et que des chevaux de poste conduisent vite un amant de Paris à Turin. Mais elle résista à son père relativement au mariage avec un simple duc de Modène, qui, dans son étroite capitale, ne perdrait pas un instant sa femme de vue. L'amante de Philippe avait beau jeu pour colorer ses refus : sa tendresse filiale, à double face comme la tête de Janus, rendait cette résistance digne d'intérêt; elle la prolongea longtemps avec succès ; mais, soit inconstance d'un amour déjà dégoûté, soit ambition ou tout autre motif, le régent déclara qu'il voulait être obéi, et la princesse fut épousée, il y a dix jours, par procuration. Dans ces sortes de solennités, les prérogatives de l'ambassadeur sont limitées ; le soir de la cérémonie l'envoyé souhaita le bonsoir à la nouvelle duchesse de Modène... et ce fut le duc de Richelieu qui sans mission du prince italien devint son procureur.

Jusqu'ici les habitants de Paris seuls avaient porté avec empressement leur or à la Banque pour en rapporter des actions et des billets : ce n'était encore que dans notre enthousiaste capitale qu'on élevait des temples au *dieu Papier*. Mais depuis quelque temps le délire a passé de la métropole aux provinces, et de celles-ci à l'étranger. On afflue de toutes les parties de l'Europe dans les bureaux de la rue Vivienne, et la rue Quincampoix est une seconde Babel. Une circonstance toute récente a mis le comble à la frénésie des spéculateurs : des nouvelles de la Louisiane, qui peut-être sont nées de la féconde imaginative de M. Law, annoncent, dit-on, que la compagnie qui exploite cette partie de l'Amérique vient d'y découvrir deux mines d'or abondantes et d'une facile exploitation. Le jour où cette nouvelle fut débitée, huit ou neuf personnes furent écrasées dans les portes de la Banque, et les chirurgiens eurent à remettre trente jambes ou bras cassés dans le quartier Saint-Denis. Saisissant la balle au bond, ou bien jouant le beau jeu qu'il s'était fait, Law obtint, le 23 septembre, un arrêt du conseil qui diminue la valeur des espèces d'or d'un douzième, et celle des espèces d'argent d'un trentième. On annonce même des diminutions successives, et c'est d'une grande sagesse. Les mines de la Louisiane devant nécessairement faire affluer l'or en France, sa valeur intrinsèque doit diminuer à mesure que la quantité augmentera. Il y a bien quelques esprits étroits qui prétendent qu'il serait conséquent d'attendre pour avilir les espèces existantes que les galions de la Louisiane entrassent à pleines voiles dans nos ports; mais on se moque de ces gens méticuleux, et en attendant le prix des actions est doublé. La Banque, depuis les caves jusqu'aux greniers, est remplie d'argent, et je crois en vérité que les portes resteraient ouvertes chaque nuit, qu'il ne se trouverait pas à Paris un seul voleur pour enlever ce métal décrié... Mais on entend crier de toutes parts : « Du papier, messieurs, de grâce, du papier! » Les juifs ne durent pas jadis demander d'une voix plus fervente la manne nutritive du désert. « Vous voyez bien, s'écria Law au conseil de régence en entendant ces clameurs, vous voyez qu'ils ont faim d'actions, laissez-vous jeûner ces braves gens? » Il dit, et le 2 octobre huit mille nouvelles actions de cinq mille livres chacune furent créées en vertu d'un arrêt. Mais il y en eut à peine pour les privilégiés, et deux jours plus tard il fallut en émettre encore vingt-quatre mille. Ces actions montèrent en peu de jours à dix mille livres; il est douteux que nos neveux ajoutent foi à ces prodiges... de folie. En voici de nouveaux témoignages : les Parisiens qui ont le bonheur de posséder des maisons ou d'avoir de simples locations rue Quincampoix tirent une pistole par chambre et par jour des spéculateurs qui veulent mettre leur fureur paperassière à l'abri des injures du temps. D'autres familiers de cette bienheureuse rue y spéculent en plein air; c'est avec ces derniers sans doute qu'un bossu industrieux a gagné cinquante mille livres rien qu'à prêter sa bosse, disposée par la nature en forme de pupitre, pour signer les innombrables transactions contractées sur les lieux.

Veut-on avoir une idée de la gravité avec laquelle le régent traite les affaires de haute politique? Voici une anecdote bien caractéristique, qui a surpris les roués eux-mêmes. L'aventure arriva lundi dernier. Dubois avait reçu fort tard dans la soirée de dimanche des dépêches importantes venant d'Angleterre : Philippe donnait à souper dans sa loge-boudoir à l'Opéra; il n'y avait pas moyen de lui parler d'affaires, il fallut remettre la communication au lendemain. Lundi donc l'abbé entra chez Son Altesse Royale à sept heures du matin, et trouva le prince couché avec *Emilie*, jeune et jolie courtisane pour laquelle il a une estime particulière, bien qu'elle appartienne au magasin public de la Fillon. Dubois allait se retirer, lorsque M. le duc d'Orléans lui ordonna de dire ce qui l'amenait si matin.

« Mais, monseigneur, il est question d'une affaire d'État, répondit le confident.

— Qu'est-ce que cela fait? Emilie est discrète, tu peux parler.

— Que Votre Altesse daigne donc considérer qu'il y va de l'intérêt du peuple.

— Raison de plus pour que cette petite soit présente; elle fait partie du peuple, et conséquemment elle a sa part de l'intérêt dont il s'agit.

— Si Votre Altesse m'ordonne de m'expliquer...

— Sans doute, je te l'ordonne... Emilie a un excellent esprit, peut-être nous donnera-t-elle un bon avis. »

L'abbé expliqua au régent l'objet des dépêches.

« Qu'en penses-tu, mon enfant? » reprit le prince en se retournant vers sa compagne de lit.

Emilie, qui avait en effet du jugement et de l'esprit, fit une réponse pleine de sens.

— Vois-tu, Dubois, s'écria Son Altesse, ne l'avais-je pas dit qu'elle nous donnerait une bonne solution! Exécute donc ce qu'Emilie a prononcé... Il y a plus de raison sous ce petit bonnet de dentelle que sous les lourdes perruques de mon conseil.

— En ce cas, monseigneur, dit l'abbé avec assez de mauvaise humeur, il faut envoyer ces messieurs faire leur apprentissage diplomatique chez la Fillon.

— Cela ne vous a pas déjà trop mal réussi! » cria Emilie à l'abbé, qui sortait.

Il est difficile, quand on voit le temps actuel courir, de ne pas revenir à chaque instant sur le bagage de papier qu'il traîne à sa suite. Un arrêt du conseil du 21 décembre défend de faire des payements en argent au-dessus de dix livres, et en or au-dessus de trois cents livres. Les moyens prohibitifs réussissent rarement au pouvoir, parce qu'ils trahissent un défaut de confiance dans les choses qu'on veut substituer à celles qu'on défend; ce qui est favorable au public n'a pas besoin de lui être ordonné, comme il est inutile de lui interdire ce qui lui nuirait : la multitude ne se trompe jamais. L'arrêt du 21 décembre a porté atteinte au système Law; c'est peut-être un premier pas vers la décadence.

Mais l'inquiétude n'est ressentie que par les gens habitués à réfléchir; l'enivrement de la tourbe spéculante n'a pas diminué. Vainement l'a-t-on avertie que la valeur chimérique des billets des actions équivaut à trois fois la totalité de l'argent en circulation dans le royaume, cette même tourbe ne s'est pas même arrêtée à la mesure suspecte du remboursement précipité des rentiers de l'État en papier de la Banque.

Le bruit court depuis quelques jours que M. Law doit être revêtu de la charge de contrôleur général, rétablie pour lui. Ce qui fait croire généralement à l'exactitude de cette nouvelle, c'est que le financier écossais vient de se faire catholique. Il abjura la semaine passée à Melun entre les mains de l'abbé Tencin, qui sans doute ne manquera pas de profiter d'une si brillante conversion. Law a fait sa première communion apostolique et romaine dans l'église Saint-Roch, dont le clergé a reçu de lui à cette occasion une somme de cent mille livres pour achever son bâtiment. Le nouveau converti assure à l'hôpital général une aumône annuelle de cinquante mille livres, dont il a payé d'avance une année. Tandis que la maison du Seigneur et l'asile de la charité publique recevaient les bienfaits du généreux financier, le temple du plaisir et de la folie avait part aussi à ses prodigalités. Law, peu satisfait de voir des chandelles à l'Opéra, a donné de l'argent pour que la salle ne fût éclairée qu'en bougies.

Cependant le directeur de la Banque royale, peu de jours après son abjuration, se rendit à la chambre des comptes pour y faire enregistrer les nouvelles lettres de naturalisation qui venaient de lui être accordées [1], et le lendemain il prêta foi et hommage au roi en qualité de propriétaire de quatorze terres magnifiques dont il est devenu possesseur. M. Law a trop d'opulence pour n'être pas un homme du plus grand mérite; aussi l'Académie des sciences s'est-elle empressée de l'admettre parmi ses membres honoraires, et, comme il faut qu'un savant ait une bibliothèque, le fastueux Ecossais a acheté celle de l'abbé Bignon pour la somme de cent quatre-vingt mille livres.

La vanité est le complément presque inévitable d'une grande fortune; il est si difficile en toutes choses d'user sans abuser! M. Law ayant appris que le maréchal de Villeroi avait imaginé de faire danser Louis XV dans un ballet, à l'exemple de Louis XIV, demanda que son fils fût admis parmi les danseurs privilégiés qui devaient figurer avec Sa Majesté. Le régent trouva cette demande toute simple; mais Villeroi en fut scandalisé. Ce grand distillateur de l'étiquette prétendait sans doute que l'enfant d'un financier était trop obscur pour gambader sur un théâtre; le gouverneur eût mieux fait de penser que le jeune prince était trop illustre pour faire le saltimbanque devant ses sujets. Les petits seigneurs, auxquels on avait fait le mot, accueillirent fort mal l'innocent danseur; ils lui firent mille niches, et pendant la représentation du ballet l'un d'eux lui donna un croc-en-jambe qui le fit tomber à plat ventre au milieu d'une chaconne. Law fut outré de l'insolence des jeunes orgueilleux; mais il fallut dévorer cette humiliation : elle lui prouva du moins qu'il est imprudent de vouloir usurper les niaiseries ambitieuses des grands, qui seules les distinguent de la multitude.

Passe pour les apanages de l'opulence : c'est à la disposition de tout le monde; et l'on voit, par le temps qui court, d'étranges suites des caprices de la fortune. Voici, dans ce genre, une anecdote comique. Un laquais s'est enrichi à tel point par l'agiotage du papier, qu'il a pu se donner un carrosse. On pense bien que, pour cela, notre parvenu n'a pas renoncé à ses négociations de la rue Quincampoix; il y aurait eu de l'ingratitude de sa part. Il se fait donc voiturer chaque jour aux lieux où la destinée lui prodigua ses faveurs; sa voiture, tandis qu'il spécule, stationne rue Bourg-l'Abbé, et ses gens l'attendent au cabaret où lui-même attendait naguère son maître. Hier, surpris par la pluie vers la fin de la bourse, l'ancien laquais quitte la rue Quincampoix, accourt à son équipage; mais, emporté par la force de l'habitude, il saute derrière le carrosse au lieu de monter dedans. « Eh! monsieur, que faites-vous? lui crie le » cocher. — Tais-toi, répond le parvenu en descendant, je voulais » voir par moi-même combien de laquais peuvent tenir là, car j'en » veux prendre encore au moins deux. »

D'après le traité dit de la *quadruple alliance*, auquel les états gé-

[1] On croit que cette chambre refusa l'enregistrement.

néraux ont accédé cette année, Jacques III devait s'éloigner de la France; il a trouvé asile en Espagne, où ce prince arriva dans le courant de mai. A cette époque, le cardinal Alberoni rêvait le renversement de Georges Ier du trône de la Grande-Bretagne; les droits du prétendant, le parti qu'il avait en Ecosse, et la présence de ce prince au milieu de ses partisans, semblèrent au premier ministre espagnol des éléments précieux pour l'exécution de ses vues. Il proposa à Jacques de se mettre à la tête d'une expédition. Le descendant des Stuarts a du courage, de la résolution; il brûle de ressaisir le sceptre de ses pères, cette proposition le combla de joie. Les préparatifs furent prompts : le prince anglais s'embarqua à Cadix sur une escadre composée de dix vaisseaux de guerre et d'un grand nombre de bâtiments de transport. Six mille hommes, presque tous Irlandais, accompagnaient le prétendant; de plus, il emportait des armes pour quinze mille soldats. Mais la fortune n'était pas lasse de tourmenter les Stuarts : éloignée d'abord de sa route par les vents contraires, la flotte expéditionnaire ne tarda pas d'essuyer une tempête qui la dispersa. Deux frégates seulement purent aborder à Kintal, en Ecosse, où elles débarquèrent environ trois cents Espagnols, quelques seigneurs irlandais et des armes pour sept à huit mille hommes... Mais l'âme de l'expédition, Jacques, n'avait pu prendre terre, et, jouet des tempêtes, il voguait loin de la côte écossaise. Cependant le petit nombre d'aventuriers débarqués à Kintal forma le noyau d'un corps de sept à huit mille mécontents, qui s'emparèrent de quelques postes. Mais un corps de troupes organisées ayant marché contre eux, ils furent bientôt réduits à chercher un refuge sur les frégates. Elles n'avaient apporté en Ecosse que trois ou quatre cents combattants, elles remportèrent trois ou quatre mille fugitifs.

Le Tellier, ce jésuite farouche, dont la vie ressembla à un long accès de fureur, mourut, cette année, à la Flèche. Il était parvenu à sa soixante-seizième année... L'enfer fut lent à s'emparer de sa proie.

CHAPITRE VI.

1720.

Law contrôleur général. — Portrait de cet Écossais — Cupidité des grands. — Le ministre pissant en pleine audience. — L'or et l'argent devenus, sans figure, de vils métaux. — Le financier joué par le robin. — Un opéra de M. le duc d'Orléans. — Grécourt; ses contes, son épitaphe. — Mise en liberté du duc et de la duchesse du Maine. — La cour de Sceaux; sa composition, ses plaisirs. — Assassinat commis par le comte de Horn. — Son supplice. — Les Algonquins; leur arrivée, leur réception. — Villeroi Algonquin. — Mort du marquis de Dangeau. — Ses Mémoires. — Le duc de Richelieu le remplace à l'Académie. — Fragments de son discours de réception. — La Bourse et les agioteurs. — Harangue malheureuse du maréchal de Villars. — Recherches inquisitoriales sur l'argent. — Anecdotes. — Décadence rapide du papier. — Mouvements séditieux. — Danger de Law. — Dubois demande un archevêché. — Scène dans le cabinet du régent. — Le ministre des plaisirs du régent est archevêque de Cambrai. — Sacre de Dubois. — Madame l'archevêque de Cambrai. — Singulière demande de la Fillon. — L'archevêque Dubois apprend à dire la messe. — Peste de Marseille; Belsunce. — Paix avec l'Espagne; conditions; le jésuite Daubenton. — Ce qu'il faut à Philippe V le matin; ce qu'il lui faut le soir. — Suite de la décadence du système Law. — Nouvelle émeute populaire dont cet étranger est le sujet. — Refrain de vaudeville improvisé par le premier président du parlement. — Projet mystérieux de cette compagnie. — Rappel du chancelier d'Agueseau. — Les billets sont mis hors de circulation — Le parlement est exilé à Pontoise; pourquoi. — Souveraineté du premier président à Pontoise. — Dubois est jeté aux jambes du parlement — Ce que n'a pu faire Louis XIV, Dubois l'accomplit — Law se demet de ses charges. — Pelletier de la Houssaie contrôleur général. — Evasion de l'aventurier. — Vive discussion dans le conseil de régence. — Résumé du système de Law. — Opinion sur ce financier.

Law est contrôleur général; un arrêt du conseil, en date du 5 janvier, l'a revêtu de cette charge : ce qui ne l'empêche pas de conserver l'emploi de directeur de la compagnie des Indes. Ainsi cet Ecossais obtient un privilége dont personne encore n'a joui en France : celui d'être tout à la fois administrateur et administré; si, dans cette duplicité d'attributions, la Banque a besoin du secrétaire d'Etat des finances, il est probable qu'elle le trouvera bien disposé à faire tout ce qui pourra lui convenir. Au reste, on a du plaisir à voir M. Law donnant ses audiences ministérielles; nul ministre ne représente mieux : grand, bien fait, doué d'une figure agréable et noble, il est, de sa personne, séduisant comme son système financier. De plus, notre contrôleur général a de l'esprit, de la politesse, de la noblesse sans fierté. En un mot, l'Angleterre nous a cédé un fonctionnaire charmant... si son air, son affabilité, ses actions et ses billets ne sont pas des menteurs.

Jamais peut-être aucun homme d'Etat n'eut autant de courtisans parmi les plus grands personnages du royaume : les princesses lui baisent la main; les princes le saluent jusqu'à terre et s'honorent d'avoir à échanger avec lui le titre de monseigneur. Mais cette courtoisie où l'orgueil s'humilie par calcul est bien payée : le faste des hauts et puissants seigneurs est le gouffre sans fond dans lequel s'engloutit une forte partie des richesses numéraires de la France, en traversant ce tonneau des Danaïdes qu'on appelle Banque royale. Demandez à *M. le duc*, au prince de Conti, aux favoris du régent, à tant d'autres, combien ils se sont procuré de rames de billets dont ils envoient journellement recevoir en espèces le montant au bureau de la rue Vivienne! Ils seraient bien en peine de dire en quelle monnaie ils ont acheté ce papier... On le leur a donné; c'est le prix de leurs complaisances pour l'Ecossais Law, c'est le salaire des opinions favorables au système émises dans le conseil de régence : car le régent, tout seul peut-être, y est animé par une conviction désintéressée, fruit de son amour pour les innovations. Parmi ces sangsues avides, il en est d'insatiables : le prince de Conti nommément. A la fin de l'année dernière, cette Altesse cupide s'était fait prodiguer à tel point les actions et les billets, dont elle exigeait presque aussitôt le payement à la Banque, qu'un jour son intendant en ramena trois fourgons chargés d'argent. Law, effrayé, prévint le régent, et lui dit que si l'exemple de M. de Conti était suivi, il en résultérait la ruine prochaine du système. Philippe ordonna au prince de se modérer.

Revenons au contrôleur général. Ce personnage est devenu si important, on a tellement exalté son mérite, qu'il a fini par se croire d'une nature supérieure. Il se permet avec ses clients, de quelque rang qu'ils soient, des hardiesses étranges : en voici une que l'on croira difficilement, et qui cependant m'a été affirmée la main sur la conscience. Pressé, à l'une de ses dernières audiences, par un grand concours de solliciteurs, Law laissait apercevoir l'intention de se retirer un instant pour satisfaire à une nécessité impérieuse. Les dames, craignant sans doute que l'absence du contrôleur général ne se prolongeât, lui dirent : « Eh! monseigneur, si vous n'avez pas » d'autre besoin que celui de pisser, ne vous en allez pas; pissez » ici, et écoutez-nous. » Le ministre, usant de la permission, fit apporter ce qu'il fallait pour se satisfaire, et, se détournant un peu, se soulagea en pleine assemblée.

L'éloquence de Law est si insinuante, si persuasive, qu'il est parvenu à convaincre la masse des spéculateurs que l'or et l'argent sont inutiles, embarrassants; que nous touchons au jour où la force des choses va déprécier entièrement ces métaux, et qu'ils se vendront au poids du cuivre et du fer. Je suis quelquefois tentée de croire que le financier écossais a la conviction intime de ce qu'il avance : le fait suivant tendrait à le prouver. Déjà possesseur de quinze ou vingt belles terres, Law voulut dernièrement acheter un superbe domaine que vendait le président de Novion. Le prix de cette propriété était de cinq cent mille livres, que le vendeur exigeait en espèces. « Mon » Dieu! qu'à cela ne tienne, répondit l'acheteur, vous allez me dé» livrer d'un métal qui ne me cause que de l'embarras. » Deux heures plus tard, les cinq cent mille livres étaient chez M. de Novion. Ce n'est pas tout; à peine l'acquisition venait-elle d'être consommée, que le fils du président fit assigner Law en nullité de la vente : le père n'ayant pas eu le droit de l'effectuer. On offrit de rembourser en papier; soit confiance, soit politique, l'Ecossais accepta de bonne grâce, et l'homme à la protestation, qui avait, lui, peu de confiance dans les billets, se frotta les mains. Peut-être y avait-il accord entre le père et le fils; s'il en fut ainsi, la ruse de ces robins était digne de deux procureurs.

Les caprices du régent furent tournés à la musique pendant les derniers mois de 1719; il en résulta un opéra de *Panthée*, que Son Altesse Royale composa sur des paroles du marquis de la Fare. La pièce fut représentée il y a trois jours dans les appartements du Palais-Royal; le prince n'y admit que des courtisans, et cet ouvrage eut, comme on le pense bien, un succès prodigieux. « Comment trouvez» vous cela? demanda Philippe au compositeur Campra. — La mu» sique est excellente, répondit l'artiste informé qu'il s'adressait à » un amour-propre d'auteur tout-puissant; mais le poëme n'est pas » aussi bon. » Le duc appela alors la Fare, et lui dit : « Campra » trouve tes vers mauvais et ma musique bonne. Parle-lui en parti» culier, ce sera le revers de la médaille : il trouvera la poésie dé» licieuse et la musique détestable. — Non pas, monseigneur, répli» qua la Fare, à moins que Votre Altesse Royale ne me cède sa » dignité de régent. »

L'abbé Grécourt n'est pas régent, ce n'est qu'un chanoine fort irrégulier du chapitre de Saint-Martin à Tours, et pourtant on aime beaucoup ses vers, qui sont tout à fait à la hauteur des mœurs du jour. Grécourt a pris pour devise : *Courte messe et long repas;* on pense bien, d'après cela, que son bréviaire l'occupe infiniment moins que sa cave. Cet ecclésiastique, beaucoup plus disposé à se sécula riser que les canons ne le comportent, passe sa vie au joli château de Veret-sur-Cher dans une vie dissipée au moins. C'est de là qu'il a lancé dans le monde littéraire des *contes en vers* que la Fontaine n'eût pas désavoués et que Boccace n'eût pas composés plus égrillards. Law, qui s'y connaît bien, voulant tenir compte à Grécourt de ce petit chef-d'œuvre érotique, lui a fait offrir un emploi; mais notre chanoine, non moins paresseux que libertin, a refusé poétiquement par l'envoi au contrôleur général d'une fable philosophique intitulée *le Solitaire et la Fortune*. Grécourt n'a tout l'air d'être bien vivant, on trouve pourtant son épitaphe dans le recueil qu'il vient de publier.

Il est de mode aujourd'hui de s'enterrer par métaphore. Cette épitaphe, où le poëte dit qu'il s'est fait un caractère d'après Verville et Rabelais, ne fera croire à personne que la pierre sur laquelle on la gravera recouvre un candidat à la sainteté.

Après une assez longue détention de M. le duc et de madame la duchesse du Maine, le conseil de régence, au vu des interrogatoires qu'ils ont subis, vient de les déclarer non coupables au sujet de la conspiration de Cellamare. La princesse est retournée à Sceaux et son mari s'est rendu à Clagny pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre. Le prince de Dombes, le comte d'Eu et mademoiselle du Maine sont de retour chez leur mère.

Je profite de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur cette société papillonnante, sur cette distillerie d'esprit qu'on appelle la cour de Sceaux. Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, ne possède ni beauté ni grâces extérieures; sa physionomie n'est que fine, spirituelle, un peu fausse, et madame du Maine a le malheur de porter une bosse qu'elle n'esquive qu'imparfaitement. Mais cette princesse possède une heureuse compensation intellectuelle de tant de défauts corporels. Son esprit est orné, délicat, subtil; Anne-Louise-Bénédicte serait une femme d'un grand mérite, si l'ordre qui manque à ses idées les rendait aussi claires qu'elles sont vives et saillantes. On regrette, en entendant parler cette dame, qu'elle n'ait pas une opinion arrêtée; ses paroles ont toujours l'air de courir après la pensée; nul plan ne se laisse remarquer dans ses discours, et le moindre examen fait reconnaître que son caractère est incapable d'asseoir un projet solide. Cette irrésolution de facultés morales sert ordinairement mal les pensées de madame du Maine, qui sont la vanité, l'intrigue, l'ambition. Tel que je viens de le peindre, le caractère de la princesse est bien supérieur à celui de son mari, auquel madame de Maintenon ne parvint à donner que l'adresse de l'hypocrisie, parce que la nature n'avait pas mis en lui les ressources puissantes de l'esprit. L'habitude des subtilités eût pu tenir lieu à ce seigneur de finesse et d'imagination; mais le courage lui manqua toujours pour soutenir ses entreprises: la peur le domina au milieu des intrigues comme sur le champ de bataille. Tant que la favorite de Louis XIV agit pour lui, le grand maître de l'artillerie s'enivra du règne de la souveraine puissance; il se laissa aller au désir d'être un grand prince; mais aujourd'hui qu'il est abandonné à ses propres forces, il n'aspire plus qu'à n'être rien; et peu s'en faut qu'il ne soit disposé à s'abandonner réellement à l'humilité qu'il affiche.

Cependant à peine mademoiselle de Bourbon eut-elle épousé le duc du Maine, que, fatiguée du bigotisme et de l'assommante représentation de la cour du vieux roi, elle se retira à Sceaux, où bientôt elle sut se former une société plus conforme à ses goûts, à son humeur, au besoin qu'elle avait sans cesse de faire du bel esprit. On vit se presser dans les salons de Sceaux : Chaulieu, poëte sourd, aveugle et vieux, mais dont la grâce, toujours jeune, savait se passer de vue et d'ouïe pour charmer; le marquis de Lassay, répertoire vivant, plus riche d'anecdotes que les volumineux in-folio; la Grange-Chancel, qui, pour quelques applaudissements que les *Philippiques* recurent chez madame du Maine, épuise aujourd'hui la coupe amère de l'exil; le cardinal de Polignac, que son esprit aimable rendit, plus intimement que personne, le courtisan de la duchesse; l'abbé Genest, ecclésiastique du monde, dont l'imagination est un foyer pétillant de saillies toujours gracieuses et décentes; le duc de Brancas, roué du Palais-Royal et familier de Sceaux, qui, de l'un et de l'autre côté, adressait plus de compliments aux pages qu'aux dames réunies dans les salons; enfin les poëtes Voltaire, Fontenelle, la Motte, Saint-Aulaire, et quelques autres. Parmi les femmes, on distingua la présidente Dreuillet, mademoiselle Delaunay, madame Lambert et la marquise de Simiane; toutes spirituelles, toutes nourries des riens mousseux de l'hôtel de Rambouillet.

Au retour de madame du Maine, cette volée de beaux esprits, dispersée par la disgrâce de la princesse, revint à tire-d'aile à ses pieds, et les niaiseries charmantes recommencèrent à la cour de Sceaux. Les bals, les jeux, la comédie, s'y succèdent sans discontinuité; et pour que l'originalité, que la duchesse recherche en toutes choses, préside à ses fêtes, elles ont toutes lieu du soir au matin, ce qui leur a fait donner le nom de *nuits blanches*. Un nouveau genre d'amusement excite au plus haut point l'émulation des courtisans de madame du Maine : on s'est imaginé de faire une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet, dont chacune doit servir d'initiale au nom d'une pénitence que la dame du lieu indique. Par exemple, celui qui tire un C donne une comédie; le B commande pour l'ordinaire un ballet; l'O annonce un opéra. On a remarqué que lorsqu'à ce jeu le cardinal de Polignac prenait un A la pénitence lui était demandée à l'oreille, quoique, depuis bien longtemps déjà, il n'y ait plus rien de mystérieux dans les obligations de ce prince de l'Église à l'égard de la duchesse.

M. de Saint-Aulaire, que la dame de Sceaux appelle alternativement son *berger* et son *Apollon*, lui représentait dernièrement que sa compagnie devenait bien nombreuse et par trop mélangée de gens obscurs. « Que prétendez-vous faire, demanda-t-il à la duchesse, de » tant de gens qui vous conviennent si peu? — Que veux-tu, mon » berger, répondit-elle, j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des » choses dont je n'ai que faire. »

Ce même Saint-Aulaire, poëte à l'eau de rose, sentit un beau matin sa muse éclore avec sa soixantième année. Il devint académicien, parce que l'Académie tient à se recruter de marquis, attendu qu'il n'est pas toujours possible de trouver parmi les ducs de beaux esprits qui sachent lire. Je vais citer les quatre plus jolis vers de Saint-Aulaire. La duchesse du Maine, au jeu du *secret*, ayant demandé à son *Apollon* de lui dire le sien, il répondit à l'instant :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait pas ma muse,
Elle serait Thétis et le jour finirait.

Mais l'auteur de ce joli quatrain est trop vieux pour être le *blond Phébus* de madame du Maine, et c'est d'un autre flambeau que le sien qu'elle se plaît à faire jaillir des étincelles.

Jamais la fortune ne fut plus rapide qu'aujourd'hui, soit pour arriver, soit pour fuir. Eh bien! il est des gens qui la trouvent encore trop lente, témoin un jeune gentilhomme, qui, le 22 mars, voulut s'enrichir tout d'un coup par un assassinat. Il n'est bruit à Paris que du meurtre commis par le comte de Horn, capitaine réformé, appartenant à l'une des premières familles du Piémont. Cet officier, âgé d'environ vingt-deux ans, voulant, disait-il, acheter pour cent mille écus d'actions, donne rendez-vous, rue Quincampoix, à un riche agioteur, qui arrive muni de son portefeuille, renfermant plus que la somme demandée. Horn, qui s'est fait accompagner de M. Laurent de Mille, autre Piémontais, et du nommé Diterne, entraîne le négociateur dans un cabaret de la rue de Venise, où les quatre personnes se renferment dans un cabinet au premier étage. A peine la porte est-elle fermée, que les scélérats frappent le porteur des actions de plusieurs coups de poignard, s'emparent de son portefeuille et cherchent à prendre la fuite. Mais en se débattant l'infortuné a fait du bruit, un garçon trouvant à la porte la clef, que les assassins ont oublié de retirer, se dispose à entrer dans le cabinet; mais apercevant un homme noyé dans son sang, ce garçon referme aussitôt la porte à double tour et crie au meurtre. On accourt avec main-forte, on entre précipitamment, on s'empare de Horn et de Mille, tandis que leur complice se mêlant aux curieux qui remplissent la maison fend la foule en disant qu'il va chercher le commissaire et disparaît.

Le comte de Horn, avant ce dernier crime, avait la réputation d'un escroc; sa conduite était d'ailleurs celle d'un libertin, d'un mauvais sujet. Sa mère est fille du prince de Ligne, duc d'Aremberg, grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'or; son frère aîné est Maximilien-Emmanuel, prince de Horn. Ce dernier, instruit des déportements de son cadet, avait envoyé à Paris un gentilhomme chargé de payer ses dettes et de le remmener en Piémont, après avoir obtenu du régent la permission d'enlever le comte de vive force. Par malheur pour la famille, l'exprès n'arriva que le lendemain de l'assassinat.

Tandis que Horn et Laurent Mille reçoivent la question, qui déjà leur a fait avouer d'autres crimes et déclarer des complices, la famille du premier s'agite fort auprès du régent pour obtenir la grâce de cet assassin, allié d'une foule de gens illustres; mais le prince se montre inflexible.

« Monseigneur, disait à Son Altesse Royale une proche parente du criminel, qu'on le traite comme fou et qu'on l'enferme aux Petites-Maisons.

— Non, madame, répondit le duc, ce n'est pas assez d'enfermer les fous qui tuent leurs semblables, on ne saurait trop tôt s'en défaire.

— Que Votre Altesse Royale daigne donc considérer quelle infamie ce serait pour une famille illustre et qui appartient à tant de souverains de l'Europe de voir un de ses membres périr sur l'échafaud.

— Détrompez-vous, l'infamie est dans le crime et non dans le supplice.

— Enfin, monseigneur, s'écria la dame, faut-il vous le rappeler, le coupable a l'air de vous appartenir à vous-même!

— Eh bien! madame, je partagerai la honte avec vous. »

Avant-hier 26 mars, sur les quatre heures du soir, le comte de Horn et son complice furent roués vifs en place de Grève, aux acclamations unanimes de la multitude, qui loua beaucoup M. le duc d'Orléans de sa juste sévérité. Il est probable que le noble piémontais était le premier auteur du complot : car pendant l'exécution, et tandis que ses bras et ses jambes brisés pendaient sur la roue, il demanda pardon à son complice, qui respirait encore. On rapporte que le matin du supplice Horn s'étant entretenu avec M. Guéret, curé de Saint-Paul [1], venu pour le confesser, lui dit : « Je mérite la roue; » mais j'espérais qu'en considération de mon rang on m'accorderait » la faveur d'être décapité. Au surplus, je me résigne à tout pour » obtenir de Dieu le pardon de mon crime..... » Puis il ajouta : « Souffre-t-on beaucoup quand on est roué?..... » On ne m'a pas dit

[1] Ce fut ce même ecclésiastique qui depuis confessa le régicide Damiens.

quel genre de locution employa le confesseur pour répondre qu'il n'en savait rien.

L'impression de cette catastrophe n'était pas encore effacée, quand les Parisiens se portèrent en foule sur les bords de la Seine pour voir arriver un petit canot de forme bizarre qui la remonta jusqu'au Pont-Royal. Ce batelet, fait de l'écorce d'un tronc d'arbre, pesait environ cinquante livres, et j'appris qu'il avait été apporté jusqu'à Chaillot sur l'impériale d'une voiture publique. Mais, à la hauteur des Bons-Hommes, deux Canadiens et un petit sauvage de la Californie montèrent ce frêle esquif pour avoir l'air d'arriver par mer devant le château de Sa Majesté, qui d'un balcon jouit du coup d'œil de cette arrivée. M. de Breslay, prêtre missionnaire conducteur de ces sauvages, qu'on appelait des *Algonquins*, les alla prendre sur la plage et les présenta au roi. Ce missionnaire, pour rendre le jeu plus amusant, prononça au nom des Américains la harangue suivante en style approprié à la circonstance : « Notre père, la cour de Népissin-» gues et des Algonquins, tes enfants aînés de ceux qui sont au delà » du grand lac, s'est beaucoup réjouie d'abord que ses yeux ont vu » ton portrait, que tu as eu la bonté de lui envoyer (1717) en l'assu-» rant, comme notre grand-père ton bisaïeul, de ta puissante protec-» tion. Les Algonquins ne sauraient se rassasier de le regarder, de » l'admirer, et leur joie devient d'autant plus grande qu'ils entre-» voient que tu seras homme vaillant et généreux. Nous avons chargé » notre père de la robe noire d'un collier de porcelaine pour t'en re-» mercier et pour te supplier, maintenant que tu crois en esprit » plus qu'en âge, le bruit s'en étant répandu jusqu'à nous, de te sou-» venir de ta parole et de ne point oublier tes enfants, qui veulent » toujours être attachés aux Français tes sujets et nos alliés. »

Après ce discours, pendant lequel les Algonquins avaient émis un assortiment de grimaces fort variées dont Louis XV s'était singulièrement amusé, ils se mirent à danser devant Sa Majesté une danse assez grotesque pour des ambassadeurs, mais qui ne l'était pas beaucoup plus que la harangue de M. de Breslay, et ce fut encore une matinée royale de passée gaiement.

Tandis que les sauvages s'éloignaient à travers la foule qui remplissait le jardin des Tuileries, M. de Villeroi s'écriait avec emphase en montrant au roi cette affluence de spectateurs : « Voyez, mon » maître, voyez ce peuple ! eh bien, tout cela est à vous, tout vous » appartient, vous en êtes le maître. » En vérité, le gouverneur de Louis XV est plus Algonquin que personne au monde.

Le marquis de Dangeau, ce prototype de tous les courtisans, ce modèle de tous les joueurs, vient de mourir dans un âge avancé. Il laisse pour bagage académique un volumineux fatras de Mémoires qui lui ont acquis le titre on ne peut plus juste d'*historiographe de la garde-robe*. Ouvrez ces in-folio de niaiseries, vous y verrez que Louis XIV chassa le lundi en casaque bleue ; que ce prince donna à manger à ses chiens le mardi, une demi-heure plus tôt que la veille; qu'il fit trente pas pour traverser son cabinet le mercredi, et n'en fit que vingt-cinq le jeudi ; que Sa Majesté éternua quatre fois dans la matinée du vendredi ; enfin qu'elle prit une médecine samedi, à huit heures dix minutes du matin, laquelle détermina trois déjections de plus que la précédente. Voilà, ou du moins à peu près, ce qui, dans les Mémoires du marquis de Dangeau, s'appelle une semaine d'observations à la cour. Que nos neveux seront heureux de trouver sous leurs mains ces documents *historiques!* et qu'ils auront bien raison de vanter l'*authenticité* d'un tel ouvrage !

On m'avait donné huit jours pour deviner quel était le candidat porté à l'Académie en remplacement de Dangeau ; eh bien ! je l'ai nommé tout de suite... C'est Richelieu ; Richelieu, qui n'a pas encore vingt-quatre ans, et dont les titres académiques se composent d'environ deux mille billets doux épars dans les ruelles de Paris et remplis de fautes d'orthographe. Du reste, on ne peut pas dire que les ouvrages de cet immortel manquent de sentiment... L'auteur de ces œuvres amoureuses a été élu à l'unanimité, et soudain trois de ses nouveaux collègues, Fontenelle, Destouches et Campistron, lui ont proposé de composer son discours de réception. Richelieu s'est empressé d'accepter des trois côtés ; mais il a fait des fragments empruntés de chaque harangue un tout auquel il a mis aussi du sien. J'ai pu me procurer quelques phrases du discours de Richelieu, je les transcris ici avec le français du nouvel académicien. « Il était bien » juste, dit-il en parlant de Louis XIV, qu'un prince sous le *reigne* » duquel les arts et les belles-lettres ont eu tant d'éclat, fût le chef » d'un corps qui *doit* et mérite *d'en* être juge. Louis le Grand voulait » *l'être* partout, et faire triompher l'esprit et le *goust* dans le *seint* » de son royaume. *Sa court*, ajoute plus loin l'éloquent orateur, a été » l'asile des malheureux. *Pront* à répandre ses bienfaits, il savait les » accompagner des grâces qui en doublent le *pris*. . . . . .

» . . . . . .

» . . . . . .

» Il est mort avec un courage héroïque et *crétien*, regretté de tout » son royaume, et admiré de l'Europe *antière*. »

Je ne sais pas ce qu'il y a de Fontenelle, de Destouches et de Campistron dans ces fragments ; mais ceux qui les ont lus auraient pu dire à Richelieu, avec une légère variante, ce qu'il disait un jour à madame de Gœbrillant : « Restez dans la cour des Cuisines, vous n'êtes » bonne qu'à écrire pour les marmitons. »

L'espace était devenu trop étroit rue Quincampoix pour l'affluence d'agioteurs de tous les rangs qui s'y portait : on ne vit jamais ailleurs aussi confusément mêlées toutes les classes de la société ; jamais l'œil observateur ne saisit un tel mélange d'uniformes, de manteaux d'abbés, de tabliers d'artisans, de cordons bleus et de livrées : les plus vils coquins et les plus grands seigneurs, devenus égaux par l'avidité, se confondaient dans un ruisseau fangeux ; c'était une vallée de Josaphat financière. Aussi compte-t-on à Paris les personnes que n'a pas atteintes l'enivrement général ; à la cour, M. de Villeroi, le maréchal de Villars, le duc de Saint-Simon et le duc de la Rochefoucauld seuls se sont tenus éloignés de la foule agiotante. Pour éviter du moins que les spéculateurs ne s'écrasassent entre eux, le régent a permis que la bourse s'établît à la place Vendôme ; et c'est là qu'eut lieu, dès le lendemain de ce transport, l'aventure que je vais rapporter. Le maréchal de Villars, pur, comme je l'ai dit, de la manie du jour, mais toujours assez maladroit pour diminuer son mérite en se livrant à la fanfaronnade, traversait le nouveau théâtre de l'agio, lorsque son carrosse fut arrêté par la foule. Le vainqueur de Denain crut l'occasion favorable à sa vanité ; il mit la tête à la portière et déclama contre le système, « opprobre, disait-il, de tous ceux qui s'y » livrent, et qui fera succéder leur ruine à la honte dont il les cou-» vre. Pour moi, ajouta-t-il, je suis, Dieu merci, bien intact sur l'ar-» gent. » A peine l'orateur avait-il lâché ce dernier mot, qu'il partit de la multitude une huée générale... « Et les sauvegardes, et les » sauvegardes ! » criait-on de toutes parts, pour rappeler au maréchal qu'il en avait tiré grand parti quand il commandait les armées... Bientôt les cris, se répétant par échos d'un bout à l'autre de la place, firent entendre à M. de Villars un tonnerre de *sauvegardes* accusatrices, qui l'obligèrent à se renfermer dans son carrosse. Il passa comme il put, et promit bien de ne plus faire de harangues sur les places publiques.

Cependant le chancelier, fatigué de voir sous ses croisées onduler des milliers de têtes et d'entendre un murmure continuel semblable au bruit lointain d'une tempête, représenta au régent que la présence des agioteurs devant la chancellerie en troublait les travaux importants, et que ses commis se plaignaient de ne pouvoir travailler. « Mais où voulez-vous que je mette ces gens-là? demanda Philippe. » — Monseigneur, répondit le prince de Carignan, qui se trouvait au » palais, je leur offre l'hôtel de Soissons. — L'emplacement est très-» convenable, reprit M. le duc d'Orléans ; je ferai donner l'ordre » d'effectuer ce nouveau transport. » Le prince, dont la proposition était basée sur une spéculation, fit construire en peu de jours dans le jardin de l'hôtel proposé une grande quantité de petites baraques, la location en fut fixée à cinq cents livres par mois ; ce qui assura tout d'un coup à Son Altesse un revenu d'un demi-million. Les agioteurs, après un séjour d'un mois au plus sur la place Vendôme, prirent possession du local disposé pour eux, où ils crièrent tant qu'ils voulurent sans que personne s'en plaignît.

Mais la spéculation ne fut pas aussi bonne que M. de Carignan s'en était flatté ; on verra bientôt pourquoi.

Dès le 27 février dernier, un arrêt du conseil, rendu sur la supposition que douze cents millions d'espèces d'or et d'argent étaient en stagnation par le resserrement des bourses, défendit à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, de garder dans leurs maisons plus de cinq cents livres en monnaie métallique à peine de dix mille livres d'amende et de la confiscation des espèces, dont moitié serait au profit des dénonciateurs. Cette mesure fut exécutée à la rigueur : les officiers de justice eurent l'injonction de faire des visites dans tous les endroits qui leur seraient désignés par les directeurs de la compagnie. Cet acte d'une tyrannie encore sans exemple répandit l'alarme dans toute la France ; mais elle ne fut ressentie que par une partie de ses habitants, parce que les partisans du système étaient au moins aussi nombreux que ses détracteurs. Le coup était néanmoins suffisant pour ébranler le crédit du papier, et cet ébranlement eut lieu. Beaucoup de capitalistes, craignant d'être dénoncés par des domestiques ou des proches, portèrent leur or à la Banque ; mais un plus grand nombre l'enfouit... Partout la terre reçut le dépôt des trésors qu'on craignait de perdre, et qui seront perdus également pour la famille de ceux que la mort enlèvera avec leur secret.

L'arrêt du 27 février fit naître des incidents variés qui occupèrent l'attention du public, et l'étourdirent sur le danger même qui le menaçait. M. de Pontchartrain, soit par obéissance, soit par crainte, envoya à la Banque en un seul jour cinquante-sept mille louis d'or. Le président Lambert de Vermont, déterminé par un autre motif, se présenta un matin au Palais-Royal :

« Monseigneur, dit-il au régent, je viens, en conformité de l'arrêt du conseil, vous dénoncer un homme qui possède cinq cent mille livres en or.

— Ah ! monsieur le président, s'écria Philippe, quel f.... métier vous faites là !

— Comment donc! j'obéis à la loi, et c'est elle que Votre Altesse Royale accuse en ce moment!

— En réclamez-vous aussi le bénéfice?

— Pourquoi pas, monseigneur? deux cent cinquante mille livres sont bonnes à gagner.

— Ah! monsieur le président, monsieur le président!

— Que la conscience de Votre Altesse Royale se rassure, le détenteur des cinq cent mille livres, c'est moi-même, et je viens me dénoncer dans l'espoir de conserver au moins partie de cette somme. Je supplie Votre Altesse Royale de me pardonner d'en faire plus de cas que de tout le papier créé par la Banque.

— Vous êtes, monsieur le président, un fin renard; mais la loi est là, vos deux cent cinquante mille livres vous resteront.

— Je souhaite, monseigneur, que le surplus fasse grand bien à la compagnie, et je vais le lui faire porter.

Le premier président de la chambre des comptes ne se montra pas d'aussi bonne composition : « Je vous déclare, dit-il aux inquisiteurs, » que j'ai là dans mon cabinet cinq cent mille livres en or; vous » pouvez le dire à ceux qui vous envoient. Ajoutez que je réserve » cette somme pour le service du roi, mais que je ne crois avoir de » compte à rendre qu'à Sa Majesté quand elle sera majeure. »

Un agioteur désenchanté, nommé Vernesabre, agissant moins ouvertement que le président, réalisa trente millions d'espèces, et, craignant de se les voir enlever, quitta la France avec cet énorme capital.

Le discrédit du papier croissant toujours dans une partie de la nation, quoique l'engouement du surplus continuât, les gens de mauvaise foi payèrent leurs dettes avec des billets, ce qui, vu leur défaveur toujours croissante, n'était qu'une banqueroute légale, dont le gouvernement avait donné l'exemple par le remboursement des rentiers de l'Etat. Ceux qui ne devaient rien ne pouvant, sans être inquiétés, convertir leur papier en argent, achetèrent des bijoux, des pierreries, de la vaisselle plate à tout prix; d'autres entassèrent chez eux des meubles, du linge, des habits dont ils n'avaient nul besoin; d'autres payèrent des biens fonciers trois ou quatre fois leur valeur. En un mot, tous les Français qui ne s'étaient point laissé entraîner sur le char de Law échangèrent les valeurs conventionnelles dont il a inondé la France contre des objets qui pourront conserver une valeur réelle après la chute possible du système... Tout devint d'une cherté extrême; il fallut des liasses de billets pour se procurer un habit ou un chapeau. Le gouvernement poussa alors la tyrannie prohibitive jusqu'à défendre les pierreries, les bijoux, et même les couverts d'argent. Toute la population de Paris et des principales villes du royaume se divisa en deux partis : les espions, amis du système, et les gens espionnés, qui s'en étaient déclarés les adversaires. « On ne » saurait douter de la catholicité de Law, disait à cet égard lord » Stair, ambassadeur d'Angleterre, il établit l'*inquisition* après avoir » réalisé la *transsubstantiation* par le changement des espèces en pa» pier. »

Malgré tout ce que je viens de dire, on croyait, même parmi les détracteurs du papier, que le gouvernement, après les actes tyranniques auxquels il s'était livré pour faire triompher le système Law, serait à même de le soutenir, et qu'il en trouverait les moyens dans le résultat des mesures prohibitives qu'il avait employées. Quelle fut la stupeur universelle, lorsqu'un édit en date du 21 mai ordonna la réduction graduelle, de mois en mois, des billets et des actions jusqu'au taux de la moitié de leur valeur, laquelle réduction devait être opérée au 1er janvier 1721! Ce coup terrible jeta la consternation et le désespoir dans toutes les familles: toutes, de force ou de gré, avaient été bourrées du fatal papier. Mais l'édit était publié par l'ordre personnel du régent, sans avoir été communiqué au conseil. Le duc de Bourbon, le prince de Conti, le maréchal de Villeroi et quelques autres seigneurs coururent au Palais-Royal; ils peignirent avec de vives couleurs le désespoir du peuple, qui, lui dirent-ils, remplissait les cours du palais. En effet un mélange confus de cris d'alarme, de murmures, de vociférations, de menaces, s'élevait de ces cours; les gardes contenaient avec peine ces bandes désolées ou furieuses. Bientôt le parlement envoya les gens du roi joindre les remontrances de cette compagnie à celles des membres du conseil de régence; le premier président lui-même, traversant la foule séditieuse, se rendit auprès du régent. Celui-ci fit un prompt retour sur lui-même : Philippe est léger, mais il possède une certaine puissance de jugement capable de le bien conseiller lorsqu'il la consulte. Ce prince sentit qu'au lieu de gouverner la machine compliquée du système, il avait été entraîné dans son mouvement rapide et s'était laissé gouverner par elle. « Monsieur le premier président, dit Son Altesse Royale à » M. de Mesmes, je suis bien aise que cette occasion serve à me rap» procher du parlement; je vais suivre aujourd'hui son avis, et dés» ormais je le suivrai en tout. »

Le soir même (27 mai), l'édit du 21 fut rapporté. Law alla en personne dans ses bureaux annoncer que les billets de la Banque étaient rétablis dans leur valeur; en conséquence, il ordonna à ses commis de les payer intégralement. Mais le coup porté à la Banque par l'édit du 21 était mortel; tout le monde courait au remboursement des billets; personne n'en voulait plus recevoir; il ne se trouvait que des vendeurs à l'hôtel de Soissons... Tous les yeux étaient ouverts; on comprenait enfin généralement que ces richesses de papier, toujours fondées sur des paroles d'espérance, jamais sur des résultats obtenus, n'étaient qu'une belle chimère, qui, en s'évanouissant, laissait voir la ruine de cinq cent mille dupes et la fortune colossale de quelques centaines d'intrigants. On reconnut que, quand même le système eût été bon en soi, l'abus devait finir par en détruire le principe, et la confiance ne put se rétablir un seul instant.

On doit regarder comme une sorte de prodige que du sein d'une association aussi générale une révolution menaçante ne se soit pas élancée contre le chef du gouvernement, que le peuple a pris en aversion. Mais, énervée par le malheur, la nation se livre à un désespoir sombre, à une consternation stupide qui gronde en murmures sourds; on dirait que les cœurs sont trop avilis pour exercer une vengeance. Cependant le 29 mai M. Law fut sur le point d'être déchiré par la populace, il ne dut la vie qu'à l'adresse de son cocher et à la vitesse de ses chevaux. Effrayé, hors de lui, cet Ecossais courut au Palais-Royal remettre entre les mains du régent la charge de contrôleur général. « Nous verrons, lui répondit Son Altesse Royale; » je vais d'abord faire gérer les finances par Pelletier des Forts, on » prendra plus tard conseil des événements. » M. le duc d'Orléans donna ensuite à Law un major des gardes suisses chargé de le suivre partout et de le protéger. Cette précaution, sur laquelle le peuple se méprit, sauva ce financier, on crut qu'on ne le faisait accompagner qu'afin d'empêcher qu'il ne s'enfuît; la foule s'ouvrit pour le laisser passer, persuadée que cette victime était ménagée à sa fureur : comme ces infortunés que les sauvages engraissent avec soin avant de les dévorer. Ajoutons que, nonobstant ces événements, Law conserve la direction générale de la compagnie.

Donnez des spectacles aux Parisiens et vous leur ferez oublier leurs calamités, au moins tant que cette distraction durera. Les spectacles comiques sont ceux qu'ils préfèrent; bien différents en cela des Anglais, qui ne s'amusent jamais mieux que lorsqu'ils pleurent. Or il était difficile qu'il pût se rencontrer une farce plus plaisante que l'élévation de Dubois à la dignité d'archevêque, il y avait de quoi faire rire Héraclite lui-même. Racontons.

Le cardinal de la Trémouille étant mort à Rome à la fin de mai, l'archevêché de Cambrai restait vacant. Dubois informé de cette mort par la correspondance diplomatique, entra chez le régent.

« Monseigneur, lui dit-il, j'ai rêvé que j'étais archevêque de Cambrai.

— Tu fais des rêves bien impertinents, répondit Son Altesse Royale avec un sourire de mépris.

— Pas si impertinents! pourquoi Votre Altesse Royale ne me donnerait-elle pas cet archevêché?

— A toi, le siége de Fénelon!... C'est maintenant que tu rêves.

— Je vous tiendrais la matinée entière si je nommais tous les mauvais, plats ou ignorants sujets qui ont été mitrés par Votre Altesse Royale.

— Soit; mais songe donc qu'il n'y en a pas un seul dans le nombre qui ne vaille mieux que toi... Dubois mitré!.. bon Dieu!... passe pour crossé, et j'ai bonne envie de t'accorder cet honneur très-effectivement...

— Ce n'est pas le plus pressé.

— Tu réunis en toi les vices de tous ces indignes prélats ensemble.

— C'est possible, monseigneur; mais peut-être n'ont-ils pas à eux tous une seule de mes qualités.

— Eh! qui diable voudrait être assez osé pour te sacrer?

— Ah! s'il ne tient qu'à cela, mon affaire est bonne; j'ai mon consécrateur tout prêt.

— Je serais bien curieux de le connaître.

— Votre Altesse Royale le connaît à merveille, c'est son aumônier, M. de Tressan, évêque de Nantes.

— Tu mens, je le parie.

— Parbleu, ce prélat est dans votre antichambre, je vais vous l'amener, il sera charmé de la préférence que Votre Altesse Royale lui donne... Car elle m'a promis l'archevêché... c'est convenu... Aussi ma reconnaissance, mon respect, ma vénération...

— Moi, je n'ai rien promis...

— L'attachement, le dévouement sans bornes...

— Tout le monde me jetterait la pierre.

— Et l'empressement de servir Votre Altesse Royale, seront jusqu'à la mort mes lois suprêmes...

— Tu perds réellement l'esprit, et je ne veux pas t'imiter...

— La politique, la science du gouvernement sont arides, et mes soins empressés...

— N'es-tu pas comblé de mes bienfaits, maraud?

— Les femmes jolies et encore innocentes deviennent d'une extrême rareté, et mon zèle... Ah! monseigneur, ce n'est pas trop d'un archevêché... Je fais entrer M. de Tressan. »

Dubois dit hardiment à cet évêque qu'il vient d'obtenir l'archevêché de Cambrai, et que le régent veut que lui, Tressan, soit chargé du sacre. Le prélat, qui sait que l'abbé est tout-puissant, n'a garde de refuser; il se laisse conduire par la main devant le prince, le-

quel, rendu muet par la surprise que lui cause l'audace de son favori, ne répond rien au compliment du consécrateur. Dubois prend dans son acception la plus forcée le fameux *Qui ne dit mot consent;* il sort, et répand dans tout Paris la nouvelle de sa nomination. Les roués trouvent la chose délicieuse, les libertins applaudissent. Le régent, revenu à lui, soutient pourtant qu'il n'a pas promis; mais le soir une dépêche de Londres se trouve sur son bureau quand il revient de l'Opéra... « Ah! par ma foi, s'écrie Son Altesse Royale » après l'avoir lue, Dubois sera archevêque de Cambrai. » Expliquons cet incident. Aussitôt qu'il sut la mort de M. de la Trémouille, l'ambitieux abbé écrivit à son ami Destouches, resté à la cour de Saint-James comme chargé d'affaires de la France, et l'on va voir quel était l'objet de sa lettre. A la première audience que le diplomate eut de Georges Ier il le pria d'écrire au régent pour l'engager à donner à Dubois le siége de Cambrai. « Eh! comment voulez-vous, répondit » ce monarque, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque de France? le régent en rira, et sûrement n'en fera rien. — » — Pardonnez-moi, sire, reprit Destouches, il rira, mais il fera » ce que vous voudrez. » Et sur-le-champ il présenta une lettre prête à signer. « Je le veux donc bien, » dit Georges en signant. On connaît le résultat.

L'inimitié trouve partout son aliment; le cardinal de Rohan, ennemi juré du cardinal de Noailles, par suite des querelles du jansénisme, voulut être le consécrateur du nouvel archevêque, se persuadant que M. de Paris serait humilié de voir un abbé à qui il avait refusé les ordres sacré par un cardinal prince de l'Empire. Le régent, dont ce procédé excusait un peu le choix, exprima sa satisfaction à M. de Rohan, et Dubois lui témoigna vivement sa reconnaissance. Il demeura donc convenu que l'évêque de Nantes serait le premier aide-consécrateur; Philippe choisit pour le second Massillon, qu'il avait fait évêque de Clermont. L'orateur sacré ne fut pas très-satisfait de cette mission, qui excédait de beaucoup la latitude philosophique qu'il donnait à ses devoirs religieux; mais Massillon devait au régent un siége auquel il ne serait jamais parvenu avec le secours d'un grand mérite, qui n'est point une condition épiscopale. De plus, comme l'évêque de Clermont ne possédait pour toute fortune que son talent, il avait fallu que M. le duc d'Orléans payât ses bulles et lui avançât de quoi meubler son palais et acheter un carrosse. Sans ce secours, Massillon risquait fort de ressembler un peu trop aux évêques de l'Église primitive : humilité qui l'eût couvert de ridicule. Par tous ces motifs, il accepta d'être le second assistant du consécrateur de Dubois. Les rigoristes le blâmèrent; mais il fut excusé par les gens raisonnables, qui se rendirent compte de sa position.

Avant de faire un prélat de l'abbé Dubois, il fallait d'abord en faire un prêtre; ce fut M. de Tressan qui se chargea de ce soin quelques jours avant la grande cérémonie. On improvisa pour lui, comme jadis on le fit pour l'abbé de Choisy, tous les degrés des ordres : on lui donna le même jour la tonsure, les quatre mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise... On dit que le célébrant, impatienté, s'écria : « Ne vous faudra-t-il pas aussi le baptême? »

Le sacre de Dubois fut fixé au dimanche 9 juin; et toute la cour était invitée à se rendre au Val-de-Grâce, où il devait avoir lieu. Le duc de Saint-Simon, qui ne manque jamais l'occasion de se vanter, et qui trouve en cela peu d'échos, prétend qu'il eut seul parmi les courtisans l'*honneur* d'être excepté dans les invitations du favori; qu'il offrit pourtant au régent d'aller à la cérémonie si Son Altesse Royale voulait s'abstenir d'y paraître, et qu'elle y consentit. Il y a dans cette assertion beaucoup trop d'invraisemblance pour qu'on puisse y croire : d'abord on ne voit pas pourquoi Dubois, *par respect* pour M. de Saint-Simon, comme celui-ci l'a avancé, se serait dispensé de l'inviter, à moins que l'abbé ne partageât avec ce seigneur l'opinion qu'il est l'homme le plus respectable de la cour. Ensuite par quelle considération le régent se serait-il cru remplacé à la cérémonie par M. de Saint-Simon, qui offrait de s'y rendre pourvu que Son Altesse Royale n'y allât pas? Le duc se regarde-t-il donc comme le lieutenant général du régent de France? En vérité de telles prétentions sont aussi trop ridicules, trop empreintes d'un amour-propre qui veut se produire à tout prix. Il faut, en général, écouter avec une certaine réserve tout ce que prétend M. de Saint-Simon, et je dois dans la circonstance dont il s'agit dire que M. le duc d'Orléans avait résolu de ne point se montrer au sacre de Dubois. Ce fut madame de Parabère qui le matin même, au lit, l'obligea à changer d'avis. « Je sais, lui dit-elle, que c'est un scan» dale, mais Dubois saura que nous avons passé la nuit ensemble, » il m'accusera de vous avoir détourné, et, avec l'ascendant qu'il a » pris sur vous, il finira par nous brouiller. » Le régent essaya de la rassurer, et lui dit qu'elle était folle d'avoir l'idée qu'il pût se détacher d'elle. « Folle tant que vous voudrez, répondit la favo» rite; mais vous irez au Val-de-Grâce, ou je romps avec vous : » ne fût-ce que pour ôter à l'abbé l'honneur de nous désunir lui» même. » Le régent, subjugué, passa du lit de sa maîtresse au sacre de l'abbé Dubois, afin que toute la journée se soutînt sur le même ton.

La cérémonie fut d'une éclatante magnificence, toute la cour avait été invitée, et personne n'y manqua. Princes et princesses du sang, seigneurs, ministres, ambassadeurs, remplissaient des tribunes richement ornées. Les grands officiers du régent faisaient les honneurs, ses gardes occupaient les avenues du temple, le parlement avait envoyé une députation au Val-de-Grâce. En un mot, rien ne fut omis pour faire du plus grand scandale qu'on eût vu de mémoire d'homme le spectacle le plus brillant.

Dubois, pour devenir archevêque et même prêtre, avait eu à vaincre une petite difficulté qu'il s'était bien gardé de divulguer : il s'était marié jeune, dans un village du Limousin, avec une paysanne fort jolie. La misère avait bientôt forcé les époux de se séparer pour chercher fortune chacun de son côté. Madame Dubois vit, dit-on, encore; mais son indiscrétion a dès longtemps reçu un frein doré. L'abbé redoutait davantage les traces de la célébration matrimoniale, qui eussent convaincu monseigneur d'une incohérence de sacrements excédant les *libertés de l'Eglise gallicane*. S'il était passablement scandaleux d'être devenu prince de l'Église après avoir été pourvoyeur des plaisirs du régent, il l'eût été bien plus encore de laisser constater l'existence de madame l'archevêque de Cambrai. Dubois fit la confidence de son embarras à M. de Breteuil, intendant de Limoges. Cet administrateur se mit à la recherche des titres redoutables, les trouva, et parvint à les faire disparaître des registres sur lesquels ils étaient inscrits. L'archevêque a promis à M. de Breteuil le prix de cette complaisance, il ne tardera pas sans doute de trouver l'occasion de le lui donner.

Déjà, dit-on, le nouveau prélat songe au chapeau de cardinal; il ne cache point cette prétention, qui est venue aux oreilles du régent. « Si le coquin, disait l'autre soir ce prince à ses roués, était assez » osé pour penser au cardinalat, je le ferais jeter par les fenêtres. » Le favori ne fit que rire de ce propos quand on le lui répéta : « Lais» sez donc, dit-il, Son Altesse Royale me sollicitera de me faire faire » cardinal. »

Il s'est passé dernièrement au Palais-Royal une scène des plus grotesques, mon mari riait encore ce matin en me la racontant. La Fillon a toujours ses entrées à toute heure chez le régent; elle arriva, le jour dont il s'agit, dans le cabinet de ce prince au moment où il travaillait avec Dubois.

« Monseigneur, dit-elle avec un air de componction qui ne lui est nullement familier, je viens demander à Votre Altesse Royale une grâce qui ferait le bonheur de ma vie.

— Parle, répondit Philippe, tu sais que je te veux du bien, et si ce que tu désires est à ma disposition je promets de te l'accorder.

— Oui, monseigneur, reprit la prostituée, ce que je désire dépend de vous.

— Et tu veux avoir?

— L'abbaye de Montmartre, dit la Fillon du ton le plus sérieux.

— L'abbaye de Montmartre! répétèrent ensemble le régent et Dubois en partant d'un éclat de rire.

— Pourquoi ris-tu de ma demande? poursuivit la courtisane en s'adressant au prélat.

— Ne veux-tu pas que je la prenne sérieusement? répliqua Sa Grandeur...

— Rien ne s'oppose à ce que je sois abbesse, toute p..... que je suis, puisque te voilà bien archevêque, toi qui n'es qu'un maq.....

— Ecoute donc, Dubois, dit Philippe, je suis obligé de convenir qu'elle a raison. »

Ce n'est pas le seul brocard que le nouveau prince de l'Eglise se soit attiré; on ne l'appelle que *M. l'archevêque comme cela*, parce que c'est le terme dont il se sert pour indiquer, à l'aide d'un signe, les ornements de la prélature dont il ignore le nom. Il y a bientôt un mois que Dubois est sacré, et il ne s'est encore pourvu ni de la crosse, ni de la mitre, ni de l'anneau, ni d'une chapelle; du reste Sa Grandeur apprend d'un pauvre chapelain à dire la messe, mais elle est encore fort peu avancée dans cette étude... Tout cela me paraît bien plaisant.

Pendant que la ruine publique marche à grands pas grâce au papier, dont la décadence est aussi rapide que le fut sa prodigieuse faveur, la peste désole plusieurs villes du Midi, et particulièrement Marseille. Une affreuse mortalité frappe de son glaive invisible les habitants de cette malheureuse cité. Le citoyen se lève fort en apparence contre la contagion; à midi sa paupière s'appesantit, sa vue devient terne, son visage pâlit, d'affreux vertiges lui prennent; une heure après ses lèvres tremblent, ses muscles se contractent, il chancelle, il tournoie sur lui-même, il tombe... il est mort. Les médecins ont employé avec succès un vomitif; mais le fléau est devenu promptement supérieur à ce remède, et les pestiférés privés de vie s'amoncellent dans les maisons, dans les rues, sur les places publiques... D'autres, emportés par le délire précurseur de la mort, courent au-devant d'elle en se précipitant au milieu des flots qui leur apportèrent l'horrible épidémie [1].

Cependant, au milieu de ces mortels livides, plus semblables à

[1] On pense généralement que la peste fut apportée par un navire du Levant, et qu'une balle de coton en renfermait le principe.

des ombres qu'à des êtres appartenant encore au monde, un homme dont le fléau semble respecter la vie porte en même temps les secours de la terre et les consolations du ciel; quelquefois il parvient à sauver une victime; plus souvent, hélas! sa noble mission se borne à purifier une âme fugitive. J'ai désigné Belsunce. Ce vertueux prélat, interprétant la piété comme les apôtres, dont il est le digne successeur, confond dans sa pensée, ainsi que dans ses actions, la bienfaisance effective avec les devoirs spirituels; il se montre ainsi le digne ministre d'une religion miséricordieuse et charitable, qu'un trop grand nombre d'insensés croient servir par des rigueurs.

Parlons d'un autre fléau, la guerre, dont les ravages viennent de cesser en Espagne. Le maréchal de Berwick, maître de plusieurs places et d'une partie de la Catalogne, avait mis le siége devant Roses, lorsque des négociations furent ouvertes entre les cours des

Mais, emporté par la force de l'habitude, il saute derrière le carrosse au lieu de monter dedans.

Tuileries et de Madrid. Philippe V n'était pas éloigné d'accéder à la quadruple alliance; mais le régent exigeait qu'il renvoyât son premier ministre, le cardinal Alberoni. Cette condition devait souffrir peu de difficultés : Alberoni avait échoué dans ses grands projets; c'était un intrigant abandonné de la fortune, et de telles gens sont promptement sacrifiés dans les cours, où l'on fait moins de cas qu'ailleurs des vases brisés. De plus, le duc d'Orléans, qui, en ramenant Sa Majesté Catholique au pacte de famille, cimenté jadis par tant de sang, voulait le consolider encore, faisait une seconde condition du mariage de don Louis, prince royal d'Espagne, avec *mademoiselle de Montpensier*, sa quatrième fille, et de l'infante, fille de Philippe V, avec Louis XV. Le monarque castillan paraissait peu disposé à la première de ces deux unions, son éloignement pour la maison d'Orléans dominant les nécessités de sa politique; mais Sa Majesté était gouvernée par son confesseur le jésuite *Daubenton*. Dubois, chargé de gagner ce moine, réussit du moins à négocier avec lui : il promit de déterminer le roi d'Espagne au double mariage, si le régent s'engageait à protéger les jésuites et à faire enregistrer la *constitution*. Philippe d'Orléans y consentit; la paix fut conclue sur la parole de ce prince, Alberoni eut ordre de sortir des terres d'Espagne. Le roi vit partir d'un œil sec un ministre qui avait toute sa confiance, et dont le génie, tout en s'égarant sur plusieurs points, avait cependant relevé la dignité espagnole. Dubois, sous prétexte de veiller à la sûreté du ministre disgracié, envoya un officier à Antibes, où il devait s'embarquer; mais le cardinal, aussi fin que son rival, reconnut aisément un espion dans ce prétendu protecteur. Il ne s'en gêna pas plus dans ses propos sur la cour de Madrid. « La reine, dit-il à » dessein devant l'envoyé de l'archevêque de Cambrai, la reine a le » diable au corps; si elle trouve un général, on la verra troubler » l'Europe. Il lui sera si facile de gouverner son mari! Dès qu'il a » dit bien bas : *Je veux être le maître chez moi*, on peut faire tout » ce qu'on veut pour qu'il ne le soit pas... Il ne lui faut qu'un prie- » Dieu le matin et une femme le soir. »

Malgré le discrédit toujours croissant des billets, croirait-on qu'il en fut encore fabriqué le 26 juin pour cent millions? Mais le talisman était détruit; l'idole du *dieu Papier* était brisée; personne ne voulait plus de cette monnaie décriée : on donnait cent livres en billets pour un louis d'or. Law ne dirigeait plus ouvertement les finances; mais il conservait toujours la direction de la Banque, et c'était surtout à ce titre que le peuple lui en voulait. Poursuivi le 15 juillet par une foule irritée, cet Écossais entra dans la cour du régent au moment où les mutins allaient le saisir et le déchirer. Au défaut de sa personne, la populace, au pied même du palais d'Orléans, se jeta sur son carrosse et le mit en pièces. Après cette expédition, mille cris s'élevèrent pour demander avec menaces le supplice de l'imposteur qui, disait-on, avait ruiné la France. Plusieurs personnes furent étouffées dans la foule; quand elle fut écoulée, huit ou dix cadavres, longtemps foulés aux pieds, furent tirés des cours du Palais-Royal.

C'est à l'occasion de cette catastrophe que le premier président du parlement, le sourire sur les lèvres, improvisa fort mal à propos ces deux vers détestables :

Messieurs, messieurs, bonne nouvelle,
Le carrosse de Law est réduit en cannelle!

Mais on ne se bornait pas dans le parlement à improviser des refrains de vaudeville sur la situation la plus grave et la plus triste, cette compagnie se proposait d'instruire secrètement contre l'aventurier qui dirigeait encore les affaires. Des commissaires nommés

Dubois outré!... passe pour crossé, et j'ai bonne envie de t'accorder cet honneur très-effectivement.

d'office avaient déjà entendu des témoins; on ne songeait à rien moins qu'à s'emparer du coupable, pour terminer son procès en deux heures. On devait le faire pendre ensuite dans la cour du palais, dont les portes auraient été fermées pendant l'exécution; après quoi elles eussent été ouvertes pour livrer au public le cadavre de Law. Mais cet étranger fut mieux servi que le parlement; il échappa à ses projets, qui, parvenus aux oreilles du régent, l'irritèrent contre cette compagnie. Mais Philippe la ménageait; il sentait que l'accomplissement des promesses faites à l'Espagne nécessitait l'intervention de la cour suprême; Son Altesse Royale comprima son mécontentement; elle voulut même se ménager des intelligences dans un corps dont elle avait si grand besoin. Le chancelier d'Aguesseau exerçait sur la robe une influence très-puissante, il fut rappelé de son exil; et il fit plier sa gloire à des menées peu dignes de lui, qui tendaient à circonvenir le parlement.

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8

Les espèces d'or et d'argent avaient été remises en circulation par la force des circonstances, plus impérieuses que les lois. Le 30 juillet, le marc d'argent fut porté à cent vingt livres, le marc d'or à dix-huit cents livres : étrange augmentation, contre-partie bizarre de la dépréciation idéale qu'on avait imprimée précédemment à ces deux matières. En ce moment, les billets perdaient plus de soixante et dix pour cent. Enfin, et pour dénoûment du drame, tantôt grave, tantôt risible, mais toujours ridicule, dont le système de Law fut le sujet, deux arrêts du conseil mettent hors de circulation les gros billets à dater du 1er octobre prochain, et les petits à partir du 1er novembre.

Sans doute le parlement, toujours opposé au système de Law, dut faire de vives remontrances au régent, lorsqu'une triste extrémité vint réaliser aux yeux de toute la France ruinée les prudentes prévisions de cette compagnie; mais ces remontrances étaient trop justes pour que le chef du conseil pût les condamner ouvertement. Le parlement donna à Philippe un autre sujet de mécontentement, et celui-là fut puni. La bulle *Unigenitus*, dont l'adoption légale était l'une des conditions de la paix avec l'Espagne, n'avait été enregistrée encore que par le grand conseil, en présence des princes et des pairs; l'enregistrement au parlement devait être l'indispensable complément des promesses faites à cet égard à la cour de Madrid : cet enregistrement fut refusé, et le parlement exilé à Pontoise.

Sacre de Louis XV.

Après cet acte d'autorité, qui eût pu soulever la population de Paris, si elle n'eût pas été absorbée par le sentiment de ses pertes, le régent démentit la fermeté qu'il venait de déployer. Dès le soir, il fit porter chez le procureur général cent mille livres en argent, et la même somme en billets, pour aider les membres du parlement qui en auraient besoin. Il fut en même temps accordé une allocation considérable au premier président, pour subvenir aux frais de sa maison. Ce magistrat tint table ouverte à Pontoise; non-seulement la chère y était exquise, mais tout le monde y était bien venu : ce qui mit M. de Mesme dans la prétendue nécessité de tirer plus de cinq cent mille livres du régent au delà de la somme allouée. Après dîner, des tables de jeu étaient disposées dans les appartements de la première présidence : tandis que des calèches attelées attendaient dans la cour les convives qui préféraient la promenade au jeu. Quand le premier président montait en voiture, il désignait, parmi la compagnie rangée sur son passage, les personnes qui devaient l'accompagner. A neuf heures, un souper somptueux et délicat était servi aux joueurs et aux promeneurs; presque toujours des dames et des hommes du *bel air*, attirés de Paris par les délices de la cour en robe, contribuaient à rendre ces repas du soir charmants. Les fêtes, les spectacles, les concerts se succédaient à Pontoise avec une merveilleuse rapidité; la route de cette ville à Paris était aussi suivie, aussi bruyante, aussi lumineuse que le fut celle de Versailles aux beaux jours du règne de Louis XIV. Un jour, le duc d'Orléans délibéra avec lui-même s'il n'irait pas contribuer à divertir le parlement qu'il avait exilé. Tandis que ces robins en goguettes semblaient se moquer du régent, les affaires portées au parlement demeuraient en souffrance; *messieurs* buvaient, chantaient, dansaient, se promenaient, courtisaient les dames, mais ils jugeaient très-peu, et les plaideurs seuls étaient punis. Pour achever de narguer le chef du gouvernement, la chambre des comptes et la cour des aides envoyèrent des députés à Pontoise complimenter la cour exilée; enfin ces deux corps à la procession du vœu de Louis XIII affectèrent de laisser vide la place du parlement.

Ce dernier trait ouvrit les yeux de Philippe : « Ah! dit-il à Dubois, tous ces robins orgueilleux prétendent me braver; parbleu! » nous verrons. » De ce jour, les frais extraordinaires alloués au premier président cessèrent; Son Altesse Royale déclara qu'elle aurait à l'avenir pour désagréable le pèlerinage des courtisans à Pontoise; et le parlement fut menacé d'un exil à Blois, s'il ne s'occupait pas davantage de ses devoirs. Dans le même temps, l'archevêque de Cambrai revint à la charge auprès de cette compagnie pour l'enregistrement de la bulle : déclarant que si *messieurs* persistaient dans leur obstination, la régence prendrait le parti de ne faire enregistrer les édits qu'au grand conseil; mesure qui proclamerait bientôt l'inutilité du parlement, et ne manquerait pas de ruiner son crédit. Dubois ajoutait que l'exil à Blois était prochain, en cas que la constitution ne fût pas sanctionnée : elle le fut, et le parlement revint à Paris. Bien plus, ce que n'avaient pu obtenir ni les menaces de le Tellier, ni les prières de madame de Maintenon, ni la volonté de Louis XIV, un prélat la honte de l'Eglise et de l'épiscopat l'obtint : M. le cardinal de Noailles révoqua son appel de la bulle *Unigenitus*, il s'y rallia, au moins par soumission. Rome et Madrid furent satisfaites, et le double mariage stipulé dans le traité de paix avec l'Espagne fut décidé.

Cependant il n'était plus possible que le régent laissât le maniement des affaires à l'Ecossais Law; la sûreté de Son Altesse Royale elle-même exigeait qu'un homme contre lequel s'élevaient des clameurs de plus en plus fortes, de plus en plus séditieuses, disparût enfin du théâtre qu'il avait couvert des ruines de tant de fortunes. Cet étranger lui-même sentit qu'il ne pouvait continuer de faire tête à l'orage; il se démit volontairement de ses charges le 10 décembre, et Philippe lui permit de se retirer dans son marquisat d'Effiat en Auvergne. Le jugement porté sur la carrière financière de Law était unanimement défavorable; mais la même unanimité n'accueillit point la nouvelle de sa retraite : si les uns se félicitèrent d'être délivrés de la cupidité industrieuse de cet aventurier, les autres regrettèrent que la France fût privé de l'adresse d'un homme qui seul pouvait démêler le fil des affaires qu'il avait brouillées.

Le 11 décembre, M. Pelletier de la Houssaie, conseiller d'Etat, fut nommé contrôleur général des finances; M. Pelletier des Forts lui remit tout ce qui concernait l'emploi de commissaire général, qu'il avait paru exercer depuis le mois de juin.

Le parlement étant rappelé, Law, qui n'avait point oublié les vues judiciaires de cette compagnie, pensa qu'il ne serait nullement en sûreté dans sa terre d'Effiat; il se décida à quitter secrètement la France. Il partit donc le 12 du présent mois de décembre dans une chaise aux armes de *M. le duc*, et suivi de domestiques portant la livrée de ce prince. Son Altesse ne devait pas moins à un homme qui rétablit ses affaires à tel point que ce seigneur naguère encore le plus pauvre des membres de la famille royale, en est aujourd'hui le plus riche. L'évasion de Law causa une grande rumeur à Paris, le peuple demandait la tête de cet étranger, auquel on prêtait tous les crimes qu'un homme peut commettre, ainsi que cela ne manque point d'arriver à l'égard de ceux que poursuit la vindicte publique.

Une vive discussion s'éleva hier dans le conseil de régence relativement au système de Law; tous les membres, même ceux que ce financier gorgeait de richesses, dirent qu'ils avaient eu constamment la main forcée par M. le régent lors de la signature des arrêts favorables à la Banque, et que c'était bien contre leur gré qu'il s'était trouvé en circulation pour deux milliards sept cents millions de billets. Philippe, poussé à bout, fut contraint d'avouer que Law en avait émis pour douze cents millions au delà des fixations déterminées, et

que, la chose une fois faite, il était devenu indispensable, dans l'intérêt même de l'Etat, de couvrir cette irrégularité par des arrêts souvent antidatés. *M. le duc* demanda alors comment étant instruite d'un tel attentat Son Altesse Royale avait laissé sortir Law du royaume. « Vous savez, répondit Philippe, que je voulais le faire arrêter, c'est » vous qui m'en avez empêché et lui avez envoyé des passe-ports pour » la Flandre. — Il est vrai, reprit *M. le duc*, que je n'ai pas cru qu'il » fût de votre gloire de laisser pendre un homme dont vous vous » étiez servi; mais, outre que je n'étais pas instruit de la fabrication » frauduleuse que vous venez de révéler, je n'ai demandé ni son » évasion ni ses passe-ports, c'est vous qui me les avez envoyés pour » lui... Je déclare ici devant le conseil que j'aurais été d'avis de le » retenir. — Et moi, répliqua le régent, je proteste que si je n'ai pas » fait mettre Law en prison, c'est que vous m'en avez dissuadé, et » que je l'ai ensuite laissé partir parce que je craignais que sa pré- » sence ne nuisit au crédit public. »

Ainsi finit le système qui séduisit presque toute la France, mais non pas une partie de l'Europe, comme l'ont prétendu quelques écrivains; on verra bientôt de quelle manière les étrangers y accédèrent. Disons d'abord que ce système, dans la situation affligeante où nos finances se trouvaient, pouvait avoir une fin heureuse si la Banque n'eût émis que pour douze cents millions de billets et n'eût créé que pour une somme égale d'actions, sans les faire monter, par le charlatanisme, au double de leur valeur nominale. Dans cet état de choses, le papier-monnaie n'eût pas excédé les espèces en circulation, et les bénéfices réels des compagnies eussent pu profiter aux porteurs. Mais de quelle importance pouvaient être ces produits, quand même ils ne se fussent pas évanouis au sein des malversations, lorsqu'ils devaient être répartis sur huit ou neuf milliards de valeurs nominales ou conventionnelles? Expliquons un vice plus grand, le vice capital du système, celui que les hommes d'Etat n'eussent pas manqué d'apercevoir s'ils n'avaient pas été, ainsi que la multitude, sous le charme de l'enchanteur Law. Une affluence prodigieuse d'étrangers, particulièrement d'Anglais et de Hollandais, vinrent à Paris échanger avantageusement de l'or, des diamants et d'autres matières précieuses contre des billets aussitôt qu'ils virent le crédit de ceux-ci baisser; et dès qu'ils étaient en possession de ce papier payable à vue, ils couraient à la Banque se faire compter le montant en espèces. Ainsi ces étrangers emportèrent dans leurs pays plusieurs centaines de millions d'or dont le royaume fut pour jamais appauvri [1]. Car si dans leurs relations avec nous ces voisins cupides devaient faire des payements dans nos comptoirs, ils avaient bien soin de ne les effectuer qu'en papier. Telle est la principale cause de la disparition de tous nos trésors réels, que nous avions follement échangés contre du papier qui seul nous reste avec la profonde misère qu'il a fait naître.

Maintenant faut-il, à l'exemple de la multitude, demander des potences et des roues pour l'auteur du système? le parlement eût-il agi sagement en le jugeant et en le faisant exécuter entre deux guichets? Je ne le pense pas. Je le répète, il est reconnu, par des calculateurs réfléchis, que les opérations de la Banque eussent été salutaires renfermées dans de justes limites, ce n'est donc que l'abus qu'il faut condamner. Or, cet abus, démontré par les plus tristes conséquences, ne laisse apercevoir que le charlatanisme de Law; on ne peut en rien le convaincre de mauvaise foi ni de spoliation. Il enfla les avantages futurs de l'institution qu'il avait fondée; il berça la nation d'espérances chimériques, et, sur la foi de ses rêves brillants, sollicita de Philippe, séduit lui-même, toutes les mesures législatives qui pouvaient servir ses vues. Mais il ne fit en cela qu'imiter tous les novateurs, dont l'imagination est toujours montée au delà du positif lorsqu'il s'agit de leurs projets. Le grand crime de Law aux yeux du public est d'avoir fait une fortune colossale : oui, cet aventurier posséda vingt terres, plusieurs hôtels, les meubles d'un souverain. Mais il eût été bien plus surprenant que lorsqu'un laquais gagnait, rue Quincampoix, des millions, un hôtel, un équipage, le créateur du système eût oublié de profiter pour lui-même des bénéfices qu'il jetait à la tête des spéculateurs. Et d'ailleurs ces domaines, ces châteaux, ces palais, a-t-on vu Law en réaliser la valeur en espèces lorsque le crédit des billets et des actions commençait à fléchir? a-t-il placé d'énormes capitaux sur les banques étrangères? emporte-t-il des trésors avec lui? Trois fois non! Le financier écossais, visité à la frontière par l'ordre de M. d'Argenson l'aîné, intendant de Maubeuge, a été trouvé nanti de mille louis seulement.

Tout se réunit donc pour démontrer que l'Ecossais Law fut la première dupe de ses calculs exaltés; que d'abord sage directeur de son système, il devint ensuite charlatan, parce qu'il ne lui était plus possible de remonter le cours du torrent qui l'entraînait, qu'enfin il fut lui-même écrasé sous l'édifice qu'il avait élevé, et se trouve suffisamment puni d'une tentative qui fut une folie, une déplorable folie, mais non pas un crime que le supplice doive racheter.

[1] Il n'est aucun de nos lecteurs qui n'ait été frappé de la ressemblance du système de Law avec celui des *assignats* créés dans la révolution : sous plusieurs rapports, ces deux fondations soutiennent la comparaison; mais si l'adjonction des compagnies à la Banque donnait l'avantage aux billets sur les assignats, ceux-ci en présentaient un beaucoup plus grand en ce que, n'étant pas payables à vue, les étrangers ne pouvaient s'en servir pour enlever les espèces de la France. Nos voisins trouvèrent pourtant le moyen de faire tourner à leur profit le système des assignats; ils en fabriquèrent de faux, particulièrement les Anglais, en inondèrent le commerce français, et ce papier tomba dans le mépris.

CHAPITRE VII.

1721.

Mode des *paniers;* leur description. — Les bacchantes. — Liquidation des billets de la Banque. — Poursuites exercées contre diverses personnes à l'occasion du système. — Exécution mystérieuse. — Mademoiselle Delaunay devenue baronne de Staël. — L'ambassadeur turc. — Mort de d'Argenson. — Madame du Trainel lui avait donné un tombeau pour sa fête. — Madame d'Averne. — Dubois cardinal. — Sarcasmes et propos singuliers sur la pourpre de Dubois. — La messe de ce cardinal. — Le régent émule des habitués de Vaugirard. — Maladie de Louis XV. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — Réjouissances universelles pour le rétablissement du roi. — Article secret du traité de Rastadt. — Fin de la peste de Marseille — Engloutissement de la ville de Tauris. — Premiers essais de l'*inoculation* en Angleterre. — *Esther* est jouée par les comédiens. — *Les Machabées*, tragédie de la Motte. — Préliminaires du mariage de Louis XV avec l'infante d'Espagne, et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis. — Le roi mauvais coucheur.

Pendant la funeste idolâtrie des Parisiens pour le *dieu Papier*, leur idole ordinaire, la mode, a vu ses autels déserts; jamais la parure ne fut plus négligée; les hommes ne songeaient qu'à spéculer, et les femmes spéculaient sur les spéculations de leurs amants ou de leurs maris; maintenant qu'il ne reste du système de Law que des regrets amers et des monceaux de papier à mettre au poivre, nous revenons à nos goûts coutumiers. La frivolité reprend ses droits : plût à Dieu qu'elle ne les eût jamais perdus! Nous avons calculé à perte de vue, et les folies graves sont les pires. Ce n'est pas au nombre de ces dernières que l'on comptera la vogue des *paniers* que les gens du bel air, hommes et femmes, portent depuis quelques mois. Ces paniers consistent dans une carcasse de baleine, quelquefois d'osier, recouverte d'une toile, et que les femmes introduisent sous leurs jupes et les hommes dans les basques de leurs habits, pour les tenir roides et étendues. Cette machine se développe considérablement de chaque côté de la personne, mais très-peu de la partie antérieure à la partie postérieure; de sorte qu'une dame, avec sa taille mince et ses énormes paniers, ressemble à un battoir de blanchisseuse. Rien d'amusant comme les manœuvres que cet étrange usage nécessite : il n'est pas de porte assez grande dans nos salons pour qu'une femme puisse entrer de face, ce n'est que la hanche en avant qu'elle peut se présenter en société; et s'il y a seulement quatre ou cinq élégantes dans une chambre, elle se trouve complétement remplie quelque grande qu'elle soit. En carrosse ou en chaise à porteurs, il faut de toute nécessité tenir les portières ouvertes pour laisser voyager en dehors les paniers de madame. A table, une dame ne saurait se trouver commodément assise qu'en s'aidant de toute la bonne volonté de ses voisins : c'est-à-dire qu'elle doit obtenir des deux cavaliers dont elle est ordinairement flanquée la permission d'étendre sur leurs genoux les parties latérales de sa parure tandis qu'eux-mêmes relèguent derrière leurs sièges les basques de leurs habits, qui, par bonheur, peuvent se replier. C'est ainsi que, dans un repas, on n'aperçoit guère que la tête des hommes, enfouis pour ainsi dire sous les atours de leurs voisines... Du reste cela forme pour ces messieurs une espèce de chez-soi dont nos roués tirent, dit-on, quelquefois un grand parti, dans l'habitude où ils sont d'abuser de tout.

Ajoutons que les paniers ont envahi toutes les classes, tous les états : une lingère a les siens comme une princesse; et la première, grâce à cet ample ajustement, ne tient pas moins de place dans le monde que la seconde. Une femme, de quelque rang qu'elle soit, qui sort de chez elle sans paniers, est considérée comme malade. Quant aux hommes, les basques de leurs habits, qui ne représentent pas mal deux vastes ailes de papillon, s'agitent à tel point pendant la marche, que chacun de leurs angles décrit un demi-cercle, et, frappant l'air environnant avec force, ils produisent sur les passants l'effet d'un éventail, que l'on se prête ainsi mutuellement dans les rues. Mais, s'il fait du vent, il est imprudent de donner un rendez-vous à heure précise, à moins qu'on ne soit favorisé d'un vent en poupe.

Il y a longtemps que l'usage du rouge existe à la cour, mais les femmes en mettaient avec assez de mesure pour que ce pût être réellement une addition à l'éclat naturel de leur teint ou bien une habile substitution au coloris qui leur manquait. Depuis quelques années elles se couvrent le visage d'une couche épaisse de ce fard, qui les fait ressembler à des bacchantes ivres de vin ou de luxure. Ce n'est pas tout : non contentes de simuler à l'aide du rouge une fraîcheur qu'elles n'ont pas ou qu'elles n'ont plus, elles emploient encore le blanc et le bleu pour blanchir leur peau et dessiner sur cette couche de céruse des filets veineux que la nature a cachés sous un tissu trop épais. Jadis une femme qui se fût montrée ainsi peinte dans un autre temps que le carnaval, aurait passé pour folle; aujourd'hui c'est commettre une *indécence* que de sortir sans être plâtrée de couleurs : et bientôt on ne trouvera plus les figures de femmes que

dans les tableaux, qui sont beaucoup plus naturels en ce genre que la nature.

Un traité d'alliance vient d'être conclu à Madrid entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Les puissances contractantes s'engagent à restituer tout ce qui a été pris durant la guerre. Les autres prétentions respectives seront discutées dans un congrès ouvert immédiatement.

Tandis que les intérêts généraux de la France et ses alliances politiques sont agités à Cambrai, on s'occupe à Paris de sauver quelques débris des fortunes particulières après le grand naufrage financier dont nous avons été témoins et victimes. Il faut convenir que les funestes résultats du système Law ont été outrés; la valeur des billets ne se réduira pas précisément à rien, ils seront seulement liquidés dans une proportion combinée de leur valeur particulière et de la masse générale des actions. Pour parvenir à cette liquidation une opération telle que l'histoire de tous les peuples n'en fournit point d'exemple a été proposée au gouvernement, qui l'a acceptée. On fait un recensement de tout ce qu'il y a de la fortune des citoyens d'engagé dans le système, c'est-à-dire de tous les billets émis. Un arrêt du 16 janvier ordonne en conséquence qu'ils seront assujettis à un *visa*, et que les porteurs devront déclarer authentiquement à quelle époque ils ont reçu ce papier, et le prix qu'ils l'ont payé. Cette étonnante révision, dont l'idée est due aux quatre frères Pâris, financiers habiles, s'opère devant des bureaux composés de maîtres des requêtes et de conseillers au grand conseil. Jamais peut-être mesure ne fut plus rapidement exécutée; déjà cinq cent mille particuliers ont produit ce qu'ils possédaient de billets; le chaos est presque débrouillé; encore un mois et la dette sera liquidée. On peut annoncer dès aujourd'hui que les billets de liquidation qu'on remet en échange de ceux de la Banque s'élèveront à dix-sept cents millions au plus, ce qui équivaut à peu près au quart de la valeur nominale des effets retirés; les nouveaux seront acquittés en valeurs numéraires au trésor royal; on les recevra comme capitaux pour le payement de certains offices, lettres de maîtrises, surenchères des domaines royaux; enfin ils serviront à l'achat des rentes perpétuelles ou viagères, tant sur les tailles que sur l'hôtel de ville de Paris. Les actions restent au compte de la compagnie des Indes; elles sont au nombre de cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-une, formant à peu près trois cents millions. Ce n'est point un acte injuste que de charger cette association de ces valeurs : outre qu'elle seule peut encore en tirer parti, les pertes qu'elles pourront causer seront supportées avec plus d'équité par l'établissement qui mit ce papier en émission que par les porteurs dont la confiance fut trompée. D'ailleurs, si l'on examine la situation de la compagnie indépendamment du système, on verra que son commerce conserve des sources de prospérité qui pourront la dédommager de ses pertes. Au moment où j'écris, notre compagnie des Indes, fondée jadis par le grand Colbert, ruinée depuis par la perpétuité des guerres, relevée enfin par le système de Law, est encore rivale de celles de Londres et d'Amsterdam.

Au moment où l'on s'occupait de la liquidation des billets, l'administration des revenus publics fut enlevée à la compagnie; le bénéfice des monnaies rentra dans les mains du roi. Les receveurs généraux des finances sont rétablis, mais les fermes générales étant trop délabrées pour être confiées à des traitants seront, au moins quelque-temps, régies au compte de l'Etat.

L'examen des archives de la Banque ayant fait soupçonner des malversations de la part de plusieurs de ses gérants, la conduite des directeurs, caissiers et commis fut examinée par des membres du grand conseil assistés d'un procureur général. On constata que M. Jean Law, fondateur, devait dix-huit millions. Guillaume Law, frère du directeur général, et qui était également détenteur de sommes considérables, avait été renfermé à la Bastille; on l'a transféré à la Conciergerie, où il restera, dit-on, jusqu'à ce qu'il se soit acquitté. Un des directeurs de la Banque, M. Right, aussi détenu au fort Saint-Antoine, a détourné sept millions, qu'on l'accuse d'avoir envoyés à l'étranger. En un mot, tous les jours on fait le procès de personnes ayant participé à la gestion de la trop fameuse Banque.

Il y a trois jours, quelques habitants de la place de Grève, qui ne dormaient pas, entendirent à deux heures du matin le bruit inaccoutumé d'une voiture et le piétinement d'un assez grand nombre de chevaux. Au même instant, une grande lueur passa devant leurs croisées; ils se levèrent, et virent un carrosse escorté par trente ou quarante cavaliers portant des flambeaux. La place était silencieuse et déserte; mais un échafaud, dressé dans la nuit même, se trouvait au milieu. Un homme, tiré du carrosse qui venait de s'arrêter devant cet échafaud mystérieux, y monte d'un pas assuré. Cet individu est d'une taille élevée, ses traits sont nobles; il abaisse un regard de mépris sur ceux qui préparent son supplice. Un bourreau le saisit par sa noire chevelure; il tombe, et l'écho nocturne répète au loin le coup fatal de la hache... Personne ne sait ni le nom ni le crime de ce personnage, sans doute distingué... Est-ce une victime? est-ce un criminel? Je ne sais, mais la justice ne doit point frapper dans l'ombre.

J'ai laissé sortir mademoiselle Delaunay de la Bastille sans enregistrer sa mise en liberté, qui eut lieu peu de temps après le retour de la duchesse du Maine à Sceaux. Cette pauvre fille supporta plus de deux ans de captivité, parce qu'elle avait fait de l'éloquence pour le compte des princes légitimés. Selon l'usage du grand monde, ils ne s'occupèrent nullement d'elle quand elle fut en prison; et le public, auquel le nom de mademoiselle Delaunay était parvenu lors de l'apparition du Mémoire, ne tarda pas de l'oublier aussi. Mais depuis que notre jolie plaideuse est rentrée dans le monde elle a donnée de l'ouvrage à la renommée. Madame la duchesse du Maine se disposait à reprendre avec sa femme de chambre ses anciennes habitudes, c'est-à-dire qu'elle se proposait de la faire lire ou écrire toute la nuit; mais cette demoiselle, qui tenait à réparer le temps perdu sous les verrous, déclara à Son Altesse qu'elle voulait d'abord se marier. La dame de Sceaux essaya de s'y opposer, prétendant qu'elle lui était nécessaire. Mademoiselle Delaunay répondit « qu'elle venait de faire » une station de deux années à la Bastille, pendant laquelle Son Al- » tesse n'avait pu trouver un seul moment à donner au souvenir de » sa très-humble servante; qu'elle était sortie de prison parce qu'on » était las de l'y garder, et que, bien que Son Altesse lui eût dit » avec une grande bonté en la renvoyant : *Ah! vous voilà, j'en suis* » *bien aise*, elle avait eu de la peine à couvrir, depuis, sa nudité » presque absolue. » La femme de chambre ajouta tout de suite « que » remplie de dévouement pour le service de Son Altesse, et ne vou- » lant y mettre aucune restriction, il lui paraissait au moins prudent » de s'assurer d'un protecteur pour le cas où ce même dévouement » la conduirait de nouveau à la Bastille, et que, dans cette nécessité, » un mari lui semblait être ce qu'il y aurait de plus convenable. »

La duchesse, passant sur le reproche assez clair que lui adressait mademoiselle Delaunay, promit de lui trouver un époux, puisqu'il entrait dans ses vues d'en prendre un. Les recherches furent assez longtemps infructueuses vu le défaut de naissance et de fortune de la demoiselle à marier, défaut que ne compensait point, aux yeux des épouseurs, un luxe de réputation peu recherché des maris. Enfin un vieux colonel suisse retiré, auquel on promit le brevet de maréchal de camp, consentit à admettre la compensation. Le baron de Staël épousa mademoiselle Delaunay; mais elle ne tarda pas de s'apercevoir que son union avec l'honnête Helvétien n'était absolument qu'un manteau conjugal, qui, par bonheur, lui sembla de nature à s'étendre complaisamment, et dont elle usa dans toute son ampleur. Je n'essayerai pas d'énumérer tous les amants que la baronne inscrivit en moins d'une année sur la liste de ses faiblesses, la mémoire la plus fidèle se brouillerait dans un tel calcul. L'abbé Vertot fut un des premiers adorateurs de madame de Staël, et, quoiqu'il eût beaucoup plus de la soixantaine, son amour alla jusqu'au délire. Elle refusa ses hommages en lui disant : « Mon cher historien, il faut renoncer à » cette passion-là; à votre âge, cela ressemble trop à un roman. » Chaulieu, plus vieux encore que son rival, mais aussi plus aimable, parvint à se faire écouter de cette dame, s'il faut s'en rapporter aux épithètes de coquette, de friponne, de libertine qu'il lui donne, non pas seulement dans ses vers, ce qui ne serait qu'une licence poétique, mais dans ses lettres, que l'on doit croire plus sérieuses. La baronne a brûlé pour le marquis de Silly d'une flamme qu'elle n'a pu faire partager. « Cela, disait-elle à quelqu'un dans le temps qu'elle pous- » sait des soupirs malheureux, cela me garantira de toute autre » séduction, et je m'en tiendrai à la pitié que quelques hommes ai- » mables pourront m'inspirer. » Madame de Staël est excellente mathématicienne, et voici qui le prouve. Elle se plaignait un jour à une de ses amies du refroidissement d'un jeune robin dont elle avait eu pitié : « Dans le commencement, disait-elle avec tristesse, il prenait, » en me reconduisant chez moi, son chemin par les côtés d'une place; » plus tard il la traversa par le milieu, d'où je jugeai que son amour » était diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du » carré. » Laissons madame de Staël suivre le cours des rêveries de madame la duchesse du Maine, laissons-la démontrer, par des figures géométriques, l'ingratitude de ses amants, et dire que, lorsqu'elle écrira ses Mémoires, elle ne *s'y peindra qu'en buste;* j'ai à tracer d'autres détails.

Un ambassadeur de la Porte, nommé Méhémet Effendi, et qui, cette fois, n'était pas un diplomate pour rire comme le Persan Méhémet Rizabeg, a obtenu, le 20 mars, une audience du roi. Le but apparent de son ambassade paraissait être de déclarer à Louis XV que le sultan son maître prend sous sa protection les moines qui desservent le saint sépulcre à Jérusalem; mais le motif réel était la demande d'un traité de commerce. L'archevêque de Cambrai, avec lequel ce mahométan eut à s'entendre, parla de l'objet sacré avec toute la componction d'un Pierre l'Ermite et traita de l'affaire commerciale en homme qui avait étudié la matière, indépendamment des relations qu'il eut de tout temps avec les lingères, les mercières et les marchandes de draps, pour d'autres articles encore que ceux renfermés dans leurs boutiques. L'envoyé turc est reparti satisfait.

Il y a dans la vie comme dans la mort d'étranges coïncidences; le même mois et presque le même jour virent périr, à Rome, Clément XI, connu par sa trop fameuse bulle *Unigenitus*, et, à Paris,

M. d'Argenson, que les roués ont surnommé le pacha de la Madeleine de Trainel. Et voyez la bizarrerie des destinées humaines! le saint pontife qui descend dans la tombe a jeté, d'un bout à l'autre de la chrétienté, des brandons de discorde, tandis que l'homme le plus immoral, le plus dissolu du monde civilisé, est parvenu à établir une fort bonne police à Paris; et dans le peu de temps qu'il conserva les sceaux et la chancellerie, la justice fut religieusement observée tant qu'il put en être le libre dispensateur.

L'abbesse de la Madeleine de Trainel avait fait présent à M. d'Argenson, pour sa fête, d'un joli tombeau élevé d'avance dans une chapelle de l'église de ce couvent : c'était un bouquet d'un singulier genre; mais l'intention était excellente, et le garde des sceaux sut gré à la supérieure de sa prévoyante attention. Mais le cœur seul de Sa Grandeur est resté parmi les bonnes sœurs : vivant, il avait battu pour elles; mort, c'est une relique un peu profane déposée dans leur maison. Le corps de M. d'Argenson est enterré à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Les hommes qui l'y ont porté assurent qu'il ne pesait pas dix onces. D'Argenson a dû mourir bien dévot, si, durant son séjour au milieu des nonnes, le spirituel s'est enrichi de tout ce que l'état corporel perdait.

L'amour est, comme on sait, un tyran, et de plus un tyran capricieux, ce qui n'empêche pas tous les humains de vouloir vivre sous ses lois; le bonheur qu'il procure est si séduisant, qu'on oublie à quel prix il faut l'acheter. Néanmoins quelque chose de plus sans doute retenait madame de Parabère dans les lacs amoureux du régent; car, si cela put être jadis un bonheur pour la favorite, il était depuis longtemps si partagé, qu'il devait se réduire à un *infiniment petit* de félicité. Disons donc que, selon toutes les probabilités, le quelque chose dont il s'agit se composait de bienfaits, souvent renouvelés, qui doraient et surdoraient la chaîne de madame de Parabère; que, cette chaîne étant bien dorée, la dame n'a pas été fâchée de la voir rompre pour en emporter les débris; et que lorsque, le 30 mai, un ordre de M. le duc d'Orléans a exilé sa maîtresse à sa terre du *Blanc* en Touraine, elle a fait un *Ouf!* très-significatif; on va jusqu'à dire que c'est madame de Parabère elle-même qui a fait connaître au régent madame d'Averne, que Son Altesse Royale lui préfère aujourd'hui. Le 26 mai, Philippe vit à l'Opéra cette beauté remarquable qu'il n'avait encore rencontrée qu'au souper du Luxembourg le jour de la lanterne magique; rencontre où la vue ne fut pas celle de leurs facultés que les convives exercèrent le plus. Au sortir du spectacle, le prince, en cachant son cordon bleu, présenta la main à madame d'Averne; et comme Son Altesse Royale n'aime pas les intrigues qui languissent, elle lui fit offrir le lendemain matin cent mille livres en espèces, une capitainerie des gardes pour son mari, et pour elle le titre de favorite. Malgré ces brillants avantages, cette dame refusa d'abord; un second message, plus pressant encore que le premier, lui fut envoyé avec une offre additionnelle de cinquante mille livres. Madame d'Averne répondit cette fois qu'il n'y aurait rien *à frire* tant que madame de Parabère et Nocé seraient en faveur à la cour du Palais-Royal. Deux jours après l'ancienne favorite était exilée, Nocé se rendait à son régiment, et la nouvelle maîtresse était *frite*, pour me servir de son expression. Cependant il est à présumer que les choses n'ont pas tourné tout à fait au goût de madame d'Averne, car elle s'est montrée peu satisfaite de sa première entrevue avec le régent; elle assurait hier à une de ses amies qu'elle avait fait un marché de dupe. Mais M. d'Averne, qui partage les avantages du traité, s'est rendu garant de son exécution auprès de Philippe. « Votre Altesse Royale, lui disait-il l'un de ces jours, m'a » donné le commandement d'une compagnie des gardes; je l'emploie- » rai, s'il le faut, à garder ma femme, afin que Votre Altesse Royale » seule puisse en approcher... Il faut, dans tout engagement, de l'hon- » neur, beaucoup d'honneur. »

Malgré toute sa condescendance pour les volontés de madame d'Averne, le régent lui a fait signifier de rester étrangère aux affaires publiques. Il lui refuse en cela le privilége accordé à la petite Emilie; il est vrai qu'elle n'a pas été formée à l'école de la Fillon, qui est une autorité dans l'Etat.

Dubois n'en a pas eu le démenti, il est cardinal, et M. le duc d'Orléans ne l'a point fait jeter par les fenêtres. On devise diversement sur les causes de cette étrange faveur romaine, mais il y a grande probabilité que le principal motif est le don fait par l'aspirant à la cour du Vatican, ou plutôt au pape Innocent XIII, d'une somme de deux millions. Le souverain pontife a pourtant écrit à Louis XV » qu'il avait revêtu l'archevêque de Cambrai de la pourpre à cause » des grands services qu'il a rendus à l'Eglise. » Quoi qu'en dise Sa Sainteté, l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, à laquelle cette phrase fait allusion, est, je crois, pour fort peu de chose dans l'envoi du chapeau à Dubois; la reconnaissance n'a jamais été une vertu très-papale; et dans les *accommodements* qu'Innocent XIII conclut au nom du ciel, on assure qu'il est fort sensible aux arguments qui se résument en rouleaux métalliques. Du reste, je ne sais si le régent a poussé la faiblesse pour son favori jusqu'à *le sol iciter* de se faire nommer cardinal, comme Dubois l'avait annoncé, mais je tiens de bonne source que Son Altesse Royale le voit avec plaisir revêtu de cette nouvelle dignité. Philippe est maintenant accablé par le moindre travail; la plus légère contention d'esprit le fatigue et l'ennuie. Or Son Altesse Royale n'a rien tant à cœur que d'introduire Dubois dans le conseil de régence, non-seulement pour s'épargner le soin de lui rendre compte de ce qui s'y est passé afin d'aider au travail du cabinet, mais encore afin de s'affranchir de la discussion même des affaires de l'Etat. Voilà ce que le rusé favori a prévu dès longtemps, il ne risquait pas de se tromper en disant que le régent, malgré les épithètes de *coquin*, de *maqu.....*, de *garnement*, prodiguées à monseigneur l'archevêque, et d'ailleurs très-méritées, serait toujours le premier à favoriser son élévation.

Mais voici bien une autre prétention, d'après laquelle ce ne serait ni la bulle *Unigenitus*, ni la volonté du pape, ni les deux millions, ni le *motu proprio* du régent, qui auraient fait Dubois cardinal, mais bien les soins de la Fillon... La directrice d'une maison de prostitution faire un membre du sacré collége! c'est neuf, mais ce n'est pas impossible au temps où nous vivons. Toujours est-il que la belle courtisane répète à tout venant : « Personne ne saura jamais ce que » j'ai fait pour qu'il soit cardinal : tout ce que je puis dire, c'est » que dans le fond tout a été affaire de p....., car ce qu'il a négocié » à Rome, à Vienne, à Madrid, n'a été que pour la forme.....; la » grande difficulté était au Palais-Royal. »

Quoi qu'il en soit, le jour où Dubois reçut le chapeau des mains du roi, il détacha sa croix épiscopale, et la présentant à Fleury, il lui dit : « Prenez-la, elle porte bonheur. » Le confesseur du roi, en courtisan consommé, se décora de l'insigne, mais non pas sans rougir. A peine la nouvelle Eminence fut-elle sortie du château, que les courtisans donnèrent carrière à leur malignité. « On connaissait » bien le rouget, disaient-ils en pirouettant sur le talon, mais on » n'avait pas encore vu de maquereaux rouges. » Les lazzis passèrent bientôt de la cour à la ville et des salons aux halles. Les *dames* n'appellent plus les maquereaux qu'elles vendent que des *cambrais*. Il n'y a pas jusqu'aux laquais qui égayent leurs soirées d'antichambre aux dépens du nouveau cardinal. Les domestiques de Dubois, habitués à l'entendre jurer comme un corsaire, disputaient plaisamment l'un de ces soirs avec ceux de l'archevêque de Reims et du cardinal de Rohan sur la prééminence entre ces trois dignitaires de l'Eglise. « Mon maître, dit un valet de M. de Rohan, sacre les évêques et ar- » chevêques. — Le mien, répondit un des gens de M. de Reims, » sacre les rois... — Belle affaire que cela! ajouta un laquais de » Dubois, mon maître sacre Dieu cent fois par jour. » Il faut convenir que sous ce rapport jamais conversation ecclésiastique ne fut plus que celle du cardinal archevêque de Cambrai ornée de fleurs empruntée de la rhétorique des soldats aux gardes. Avant-hier, Dubois, ennuyé des obsessions de la princesse d'Auvergne, oublia la dignité de sa pourpre et le rang de sa cliente jusqu'à envoyer cette dame faire..... Elle courut se plaindre au régent de cet excès d'irrévérence, mais le prince lui répondit : « Eh! madame, ce cardinal est quelque- » fois de bon conseil. »

Le cardinal, devant officier pontificalement le jour de l'Assomption, avait recommandé la veille à son valet de chambre de l'éveiller de bonne heure, ce que ce domestique oublia. Dubois débuta, dès qu'il fut levé, par un déluge de jurons ronflants adressés au pauvre valet qui l'avait laissé dormir si tard un jour où il allait dire la messe. On s'empressa de l'habiller, toujours jurant et frappant du pied. Quand il fut revêtu de ses habits pontificaux, il se rappela une dépêche dont l'expédition pressait; un secrétaire fut appelé, et non-seulement Dubois ne songea plus à dire la messe, mais il oublia même d'aller l'entendre.

Le cardinal sait bien ce qu'il fait en se montrant par-dessus toute chose assidu dans les affaires de l'Etat : personne n'ignore plus qu'il s'achemine à grands pas vers le ministère; et pour accoutumer le public à l'idée de lui voir enfin diriger le timon de la monarchie, Philippe donna dernièrement à ce favori la surintendance des postes, enlevée à M. de Torcy, qui néanmoins conserve sur cette charge une pension de quarante-cinq mille livres.

Il arriva la semaine dernière au régent une aventure qui prouve que si l'opinion peut se révolter contre le choix de l'homme auquel il veut remettre la direction des affaires, ce prince a grandement raison d'en vouloir déposer le fardeau. Ses passions effrénées dominent tout à fait sa dignité; le sentiment de la gloire est désormais sans force chez lui. Son Altesse Royale revenait de Saint-Cloud après une orgie qui s'était prolongée jusqu'au milieu de la nuit; tiré de sa voiture au milieu du chemin pour obéir aux suites convulsives de son ivresse, il tomba par terre au pied de ses gardes et de ses valets. Etendu sur la poussière, le duc ordonna à un écuyer de retourner à Saint-Cloud et d'amener en croupe, disait-il, madame d'Averne pour le soigner. L'officier, qui était parti en murmurant, revint au bout d'une demi-heure dire que la favorite, déjà couchée, avait refusé de se lever... Enfin, las de se vautrer sur un grand chemin comme un savetier ivre revenant des guinguettes de Vaugirard, le régent de France consentit à ce qu'on le remît dans son carrosse, et rentra au Palais-Royal souillé des résultats de sa débauche.

Le lendemain, l'évêque de Troyes, révolté d'un tel scandale, réprimanda fortement madame du Deffant sa nièce de ce qu'elle fré-

quentait une mauvaise compagnie comme madame d'Averne et le régent. Informé de ce propos du prélat, Philippe pria d'abord la duchesse douairière de lui exprimer son mécontentement; ce qu'elle fit en présence de la maréchale de Rochefort. Mais soit que M. le duc d'Orléans pensât que sa mère n'avait pas assez morigéné M. de Troyes, soit qu'il voulût, comme il le disait, laver lui-même cette tête épiscopale, il se disposa à l'aborder au conseil de régence. Tous les membres présents furent alors témoins d'une partie fort récréative entre l'évêque et le prince du sang : le premier tournant autour de la table du conseil pour éviter Son Altesse Royale, et celle-ci circulant autour de la même table afin de joindre le prélat... Enfin Philippe saisit à bout de bras l'homme d'église, et force lui fut d'entendre une semonce qu'il promit de ne plus mériter. « De quoi vous mêlez-» vous? lui avait dit le régent, ma conduite n'est nullement assujettie » à vos censures, je ne suis pas de votre diocèse. »

Il est dans la destinée des nations des circonstances qui révèlent sans réserve leurs affections ou leurs haines, et quelquefois les unes et les autres tout à la fois. Telle fut la maladie de Louis XV, qui se déclara le 13 juillet et jeta toute la France dans des alarmes fondées, disons-le, sur l'aversion que la nation a vouée au régent plus que sur l'amour qu'elle éprouve pour le jeune roi. Une fièvre violente se déclara dès le premier jour de la maladie; le lendemain, des symptômes sinistres survinrent, la tête s'embarrassa, et les médecins effrayés perdirent eux-mêmes le jugement. Le plus jeune d'entre eux, Helvétius seul, conservant toute sa présence d'esprit, raisonna froidement sur la nature du mal et proposa la saignée du pied comme unique moyen de salut... « Entendez-vous bien, messieurs, répéta le » docteur en élevant la voix, l'unique moyen de salut. » Ce ton d'assurance n'en imposa point aux consultants, tous se montrèrent opposés à l'avis d'Helvétius. « S'il n'y avait qu'une lancette en France, » ajouta Maréchal, il faudrait la briser pour ne pas faire cette » saignée. » La consultation avait lieu en présence du régent, de *M. le duc*, du maréchal de Villeroi, de la duchesse de Ventadour, de la duchesse de la Ferté, marraine du roi, et d'une foule d'officiers, qui tous étaient consternés de voir si peu d'unanimité dans une conférence de laquelle pouvait dépendre la vie du jeune monarque. Des médecins de la ville furent appelés à l'instant pour ajouter à ce foyer de lumières trop divergentes. On vit aux Tuileries Dumoulin, Silva, Camille, Falconnet. « Messieurs, dit Helvétius aux survenants, si » l'on ne saigne pas le roi, il est mort : c'est le seul remède décisif » et même urgent. Je sais qu'en pareille matière je ne puis démon-» trer la certitude du succès, je sais à quoi je m'expose s'il ne répond » pas à mon avis; mais je ne dois ici, d'après mes lumières, consulter » que ma conscience et la conservation du roi. » Les quatre médecins de la ville se rangèrent à l'avis d'Helvétius; Louis XV fut saigné, et moins d'une heure après les symptômes effrayants avaient disparu. Le second jour tout danger était passé, le roi n'avait presque plus de fièvre; le cinquième, Sa Majesté entrait en convalescence. Helvétius eut tous les honneurs de cette guérison, mais on ne le nomma pas premier médecin : à la cour, rendre un grand service et obtenir une grâce sont rarement deux choses qui se suivent... On aime mieux y accorder des faveurs gratuites, cela exprime mieux le bon plaisir du maître [1].

Des transports de joie éclatèrent dans toute la France quand on y apprit la convalescence du roi; ils furent unanimes comme l'avait été la consternation. Je l'ai dit, cette double explosion de douleur et d'allégresse signala surtout la crainte d'avoir le régent pour maître, et ensuite le plaisir de ne l'avoir pas. Aux prières douloureuses qu'on avait entendu psalmodier tristement dans toutes les églises succédèrent d'imposants *Te Deum*. Des fêtes publiques furent plutôt réglées qu'ordonnées : la joie universelle était un besoin et non un témoignage d'obéissance; on ne se réjouit point par ordonnance de police, mais par un épanchement spontané. On dansait sur toutes les places, on chantait le long de toutes les rues. Le soir, favorisés par une belle saison, les bourgeois faisaient servir leur souper devant leur porte; ils invitaient les passants à venir y prendre part : on eût dit que Paris donnait chaque jour un repas de famille... Il y a déjà trois semaines que ces réjouissances durent; elles dureront deux, trois mois, peut-être, si le beau temps se prolonge.

Ces transports seraient louables s'ils n'étaient en même temps les élans du plaisir et de la haine; et cette haine, pendant la maladie du roi, fut poussée jusqu'à la plus révoltante injustice. A peine Sa Majesté a-t-elle été alitée, que des soupçons d'empoisonnement, soupçons accrédités par la cour, ont de nouveau plané sur le duc d'Orléans : cette fois le peuple a fait entendre un concert unanime de vociférations malveillantes, et cela parce que le régent a compromis beaucoup de fortunes par l'adoption aveugle du système de Law. Ce gouvernant s'est trompé dans ses calculs financiers : cela suffit pour que la vindicte publique le charge de tous les crimes... Voilà le peuple. La duchesse de la Ferté, ennemie du régent, sans autre motif peut-être que les vains efforts qu'elle a faits pour fixer l'attention de ce prince sur les vestiges de ses charmes, la duchesse de la Ferté répétait à toute heure pendant la maladie de Louis XV : « Hélas! » tout ce qu'on fait est bien inutile, le pauvre enfant est empoisonné. » Croirait-on que telle était la prévention de la cour et de la ville à cet égard, que ni les symptômes du mal, ni les moyens curatifs, ni même la guérison de Sa Majesté n'ont pu détruire les injustes soupçons qui planaient sur Philippe? Les ennemis du duc avaient eu soin de les fortifier encore en faisant remarquer qu'il venait de faire revivre pour le duc d'Orléans son fils la charge de colonel général de l'infanterie, dont les prérogatives pourraient, disait-on, devenir fort dangereuses sous la main d'un premier prince du sang. Il est vrai que M. le duc d'Orléans, dont le plus grand défaut peut-être est la confiance, s'est trop facilement conformé au conseil que le maréchal de Villeroi lui donnait de rétablir ce grand office; comment Son Altesse Royale n'a-t-elle pas vu qu'on lui tendait un piége pour la rendre de plus en plus suspecte d'aspirer à la couronne? Toutefois ce piége était tout aussi maladroit qu'il était perfide; car Villeroi devait bien penser qu'une fois maître de l'infanterie par l'autorité de son fils, Philippe saurait, en cas d'entreprise ambitieuse, se servir mieux que personne d'un secours si puissant.

Mais ces vues sont bien loin de la pensée de Philippe, prince aussi las du gouvernement et du pouvoir qu'on le croit désireux de les retenir dans ses mains. Le régent se montra plus affligé que personne pendant la maladie du roi, et Son Altesse Royale témoigna plus franchement que qui que ce fût la joie qu'inspirait le rétablissement de Sa Majesté.

Les souverains étrangers firent exprimer par leurs ambassadeurs la satisfaction que leur causa cet heureux événement. « Louis XV, dit » l'empereur à ses courtisans, Louis XV est l'enfant de l'Europe, » elle pouvait être plongée dans une nouvelle guerre si la France eût » eu le malheur de le perdre. » A l'occasion de ces paroles de Charles VI, dont on cherchait l'interprétation au cabinet du Palais-Royal, on a découvert que par un article verbal des conventions de Rastadt l'empereur s'est engagé sur l'honneur à n'entrer ni directement ni indirectement dans aucune guerre contre la France pendant la minorité du jeune roi. M. de Villars avait lu au régent cette circonstance importante, que le hasard seul lui a fait apprendre d'une bouche autrichienne. « Monsieur, dit Son Altesse Royale au maré-» chal quand ce secret lui fut révélé, je ne puis m'expliquer le motif » de votre silence envers moi sur un point de politique aussi capital. » Dans l'affreuse extrémité où j'ai trouvé la France j'ai dû former » une alliance avec l'Angleterre, qui ne peut jamais être notre alliée » naturelle; mais je n'aurais point couru au-devant de ce traité si » j'eusse su que je n'avais rien à craindre de l'empereur, sur lequel » je devais, à cause de ses prétentions subsistantes à la couronne » d'Espagne, tenir encore ouvert un œil de défiance. Alors, au lieu » de me livrer en quelque sorte aux Anglais comme je l'ai fait pour » éviter une nouvelle guerre maritime qui eût achevé de ruiner notre » commerce, je me serais fait acheter moi-même par cette puissance, » qu'agitaient encore des troubles intérieurs; l'alliance eût été faite » également, mais avec des conditions plus avantageuses pour nous, » fondées sur notre sécurité du côté de l'Allemagne. J'ignore, mon-» sieur le maréchal, ce qui vous a décidé à me taire la convention » secrète de Rastadt; mais, comme il y allait de la gloire du trône, je » vous le dis tout net, les raisons de cet étrange mystère ne peuvent » que diminuer mon estime pour vous. » Et sans attendre la réponse de M. de Villars Philippe s'éloigna brusquement de lui.

Il y a plus d'un an que la peste moissonne en Provence; des populations presque entières ont été enlevées par ce fléau; les villes sont désertes; dans les campagnes de rares laboureurs se traînent, livides et chancelants, derrière la charrue, qui les soutient plutôt qu'ils ne la dirigent. Partout dans les maisons règne le silence de la mort. Marseille est veuve des deux tiers de sa population... Quatre-vingt mille Marseillais ont passé de la surface de la terre dans son sein. Avignon, où l'on comptait cent mille âmes, en renferme aujourd'hui moins de trente mille; Toulon, de vingt cinq mille habitants, n'en conserve que cinq mille; et Arles, la spacieuse Arles, offre à l'œil attristé du voyageur l'herbe croissant de toutes parts entre les pavés, que ne presse plus une foule ambulante; l'ortie envahit le seuil des magasins, des hôtels, des temples même, où la voix suppliante des victimes ne put désarmer le courroux céleste... Enfin l'horrible épidémie a cessé; mais l'éternelle Providence a voulu nous prouver en y mettant un terme qu'on doit toujours la remercier, si ce n'est du mal qu'elle nous fait dans la répartition mystérieuse des destinées de l'univers, du moins de celui qu'elle nous épargne en adoucissant ses coups... Tandis que nous pleurions deux cent mille Français enlevés par la peste dans le cours de quelques mois, un navire nous apportait la nouvelle qu'un tremblement de terre engloutit en un seul jour, au commencement de l'année, deux cent cinquante mille Persans sous les ruines de Tauris.

Ah! que les recherches de la science pour la conservation de l'espèce humaine semblent marcher lentement après de tels désastres! Consignons cependant une découverte faite récemment en Angle-

[1] Helvétius ne fut même jamais premier médecin du roi, ce fut la reine Marie Leczinska qui essaya plus tard de le récompenser en le nommant son premier médecin.

terre. L'esprit observateur des Anglais avait dès longtemps remarqué que la petite vérole est rarement dans son état de simplicité une maladie mortelle, mais qu'elle le devient en se combinant avec d'autres principes morbifiques qu'elle rencontre chez le sujet attaqué. Dans cet état de complication, l'épidémie fait naître dans un corps sain des accidents funestes que son virus seul n'y eût point déterminés, et de là l'affreuse mortalité qu'elle entraîne. Cette circonstance étant constatée, l'idée naissait naturellement de prévenir l'invasion pour en tempérer la rigueur en insinuant sous la peau du virus pris sur un sujet sain... Mais la petite vérole n'atteint pas tout le monde : un dixième a peu près des populations meurt sans l'avoir eue. Les spéculations médicales furent donc longtemps arrêtées, d'abord par la crainte de communiquer à l'individu une maladie qu'il n'aurait jamais eue, ensuite par une appréhension plus sérieuse encore, celle d'*inoculer* une vérole compliquée d'un principe délétère caché et de donner ainsi la mort en voulant prévenir un danger incertain. Cependant les présomptions favorables ont dominé : on a fait depuis l'année dernière une foule d'expériences de l'*inoculation* (c'est le mot consacré) sur des criminels condamnés, et les plus habiles médecins de la Grande-Bretagne viennent de constater (août) que tous ces hommes ont échappé aux graves accidents de la petite vérole.

Les comédiens français ont donné cette année la belle ode dialoguée d'*Esther*; mais le public l'a accueillie froidement. Il n'y a plus à la cour d'altière *Vasthi* dont les courtisans aiment à voir humilier la fierté ; plus d'*Aman* dont on oublie les grands services pour ne se rappeler que ses dédains ; plus d'Assuérus dont les vices soient des vertus et les attentats contre la nation des traits de grandeur ; enfin plus de courtisane assise au rang des reines, aux genoux de laquelle les grands de l'État veuillent acheter des faveurs au prix de toute leur dignité. Le public n'a vu dans *Esther* qu'une fable sublime désormais sans allégorie.

Mais, comme on admirera toujours la versification de cette tragédie, l'honnête la Motte a été bien mal inspiré de donner presque en même temps ses *Machabées*, et plus mal inspiré encore de laisser croire que cette insipide production était une œuvre post ume du grand Racine. « Ceci, a dit un habitué du parterre en entendant les » premiers vers, ressemble à la poésie de l'auteur d'*Andromaque* » comme un brin de laine ressemble à un fil de laiton. » Deux vers ont failli renverser l'édifice poétique de la Motte. Antiochus, en ordonnant d'arrêter Antigone et Misaël, qui s'aiment, dit :

> Gardes, conduisez-les dans cet appartement,
> Et qu'ils y soient gardés tous deux séparément.

La précaution décente a paru si drôle, que la plus grande hilarité a éclaté dans toute la salle, et c'est un triste avantage pour un tragique que de faire rire les spectateurs. Baron reparaissant à l'âge de soixante et dix ans dans le rôle du jeune Machabée, a contribué aussi à entretenir la bonne humeur du public. On a beau dire, à la scène le talent ne peut pas être jeune quand le corps ne l'est plus.

Les mariages de Louis XV avec l'infante d'Espagne et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis ayant été arrêtés par le traité de paix conclu en 1720, le marquis de Maulevrier avait été chargé de suivre à Madrid les détails préalables de cette double union. Philippe V étant d'accord avec cet ambassadeur sur tous les points, il ne resta plus qu'à faire consentir le jeune roi à l'hymen projeté. Ce prince fut amené à cet effet au conseil de régence le 24 septembre dernier. On y lut une lettre de Sa Majesté Catholique, par laquelle ce monarque accordait sa fille au roi son neveu. Philippe V, dans le même écrit, demandait la main de mademoiselle de Montpensier pour le prince des Asturies, son fils aîné. Après cette lecture le régent debout et découvert devant Louis XV, le pria d'exprimer son vœu quant à l'alliance qui le concernait. Sa Majesté répondit « qu'elle » était très-satisfaite de l'honneur que lui faisait le roi son oncle et » qu'elle acceptait avec joie la main de l'infante sa cousine. »

Après ces dispositions le conseil désigna M. le duc de Saint-Simon pour aller à la cour d'Espagne faire la demande solennelle de la princesse. Le marquis de la Fare reçut aussi la mission de se rendre à Madrid pour complimenter le roi et la reine au nom du régent. Le duc d'Ossone porteur de la dépêche de Philippe V, avait déjà complimenté de sa part Louis XV et le duc d'Orléans.

Il y eut le soir de cette séance un incident inattendu au coucher du roi. Sa Majesté s'étant mise à pleurer après avoir fait sa prière, M. de Villeroi, son gouverneur, lui demanda avec empressement la cause de ses larmes.

« Mon Dieu ! mon bon ami, répondit ce prince, il faudra donc que je me couche dans le même lit que ma cousine quand elle sera ma femme ?... L'abbé de Fleury m'a dit que c'était indispensable.

— Il a raison, sire, il ne peut en être autrement.

— Eh bien ! c'est pour cela que je pleure, car je suis sûr que la princesse ne m'aimera plus dès que j'aurai couché avec elle.

— Qui peut avoir donné une semblable idée à Votre Majesté ?

— Personne, bon ami, elle m'est venue d'elle-même... J'ai le malheur de remuer beaucoup au lit... je donnerai des coups de pied à ma cousine et elle ne m'aimera plus... c'est bien sûr, elle ne m'aimera plus... » Et le roi de pleurer encore.

« De grâce, calmez-vous, sire ! la princesse, au moment où elle aura l'honneur de partager la couche de Votre Majesté, aura l'esprit trop bien fait pour se fâcher de quelques petits coups de pied donnés en dormant.

— Vous croyez, maréchal... Eh ! mais, dites-moi, ma cousine serait plus à son aise si elle couchait seule, et moi je serais plus tranquille... Tenez, j'en suis certain, je serai mauvais coucheur...

— Sire, répondit en riant le vieux gouverneur, il n'en peut être ainsi... la reine doit donner à la France de nouveaux rejetons de l'illustre race de Votre Majesté.

— Cela n'en empêchera pas ; je lui dirai que je veux qu'elle me donne des princes, des princesses... Je serai toujours le maître, ainsi...

— Nous reparlerons de cela dans quelques années, sire ; ce n'est pas de longtemps que Votre Majesté doit reposer auprès de la reine... Alors vos idées seront différentes, et je vous assure, moi, que vous ne vous croirez plus un mauvais coucheur.

— Ah ! voilà qui me console ; mais je suis bien aise d'avoir du temps devant moi pour me déshabituer de ces vilains coups de pied. »

Le contrat de mariage de mademoiselle de Montpensier avec don Louis a été signé le 16 novembre au Palais-Royal par le roi, la maison d'Orléans et le duc d'Ossone représentant la cour de Madrid. Le lendemain la fiancée est partie sous la conduite de la princesse de Soubise et de la duchesse de Ventadour ; le voyage durera quarante-huit jours, et Son Altesse aura juste douze ans quand elle entrera dans le palais de Philippe V. Les deux conductrices de mademoiselle de Montpensier doivent ramener l'infante, future reine de France. Cette princesse est âgée de quatre ans ; elle doit habiter un pavillon du Louvre du côté de la rivière ; sa maison sera partie française, partie espagnole ; on lui donnera pour compagne d'étude et de jeu la fille de madame de Soubise, qui est du même âge qu'elle. Il faut convenir que si l'on ne veut pas croire cette fois aux efforts que fait le régent pour maintenir le pacte de famille, ce sera bien mauvaise volonté toute pure. Aller prendre en Espagne une reine de quatre ans et l'élever en France à la brochette... voilà de la prévoyance, ou je ne m'y connais pas.

CHAPITRE VIII.

1722.

L'île des Faisans. — Échange de mademoiselle de Montpensier et de l'infante d'Espagne. — Mariage effectif de mademoiselle d'Orléans et de don Louis. — Marie-Anne-Victoire d'Espagne à Paris. — Son mari et sa poupée. — Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée à don Carlos. — Admission du cardinal Dubois au conseil de régence. — Incidents qui s'ensuivent — Deux faveurs pour un éclat de rire moqueur. — Les fêtes d'Adam. — Les flagellants. — Les flagellations nocturnes à Saint-Cloud. — Démarcation entre les hommes de plaisir et les hommes d'affaires. — *Romulus*, tragédie de la Motte. — Louis XV s'établit à Versailles. — Singulière scène faite par Villeroi à Dubois. — Exil du maréchal de Villeroi. — Disparition de l'abbé de Fleury. — Convention secrète entre Villeroi et Fleury. — Dubois premier ministre. — Les jésuites donnent de nouveau un confesseur au roi. — Dubois et les gueux de l'Hôtel-Dieu. — Sacre de Louis XV à Reims. — Quelques réflexions sur cette solennité. — Fantasmagorie de souvenirs. — Le sacre du roi proprement dit. — Escapade des otages de la sainte ampoule. — Mort d'Anne de la Trémouille, princesse des Ursins. — Encore un mot sur cette femme célèbre. — Mort du marquis de la Fare.

La princesse de Soubise et madame de Ventadour, qui conduisaient à Madrid la fiancée de don Louis, se sont arrêtées aux frontières, où l'échange de l'infante et de mademoiselle de Montpensier devait avoir lieu dans l'île des Faisans, lieu célèbre par tous les traités dont il fut le théâtre. L'infante fut remise à la France par le marquis de Sainte-Croix et mademoiselle d'Orléans à l'Espagne par le prince de Rohan ; mais de part et d'autre les dames conductrices continuèrent d'accompagner les princesses jusqu'à leur destination. Mesdames de Soubise et de Ventadour assistèrent même au mariage de don Louis, qui fut célébré à Lerma le 21 janvier, tandis que Marie-Anne-Victoire d'Espagne ne prenait possession à Paris que d'une grande quantité de beaux joujoux, auxquels Son Altesse Royale fit un accueil beaucoup plus empressé qu'au roi son futur époux.

Il faut tout dire, Louis XV, qui avait été au-devant de l'infante jusqu'à Bourg-la-Reine, l'embrassa sans lui dire un mot. Sa Majesté conduisit sa fiancée au Louvre, où il l'installa toujours en silence. Ce qui fit dire à cette princesse « que le roi était beau, mais qu'il ne » parlait pas plus que sa poupée. » Marie-Anne-Victoire d'Espagne est jolie et elle promet d'avoir beaucoup d'esprit. Le lendemain quelqu'un complimentant le roi sur son prochain mariage, Sa Majesté répondit : « Oui, je serai plus heureux qu'un autre, j'aurai tout à la » fois une femme et un enfant. »

A peu près dans le même temps on avait aussi expédié en Espagne mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée le 26 novembre avec l'infant don Carlos; ce furent la duchesse de Duras et le chevalier d'Orléans, fils naturel de Philippe, qui accompagnèrent cette princesse jusqu'à Madrid.

Pendant que l'on concluait ces mariages politiques, les cardinaux de Rohan et Dubois, admis au conseil de régence, y prenaient place immédiatement après les princes du sang au-dessus du chancelier et des pairs. La haute naissance du cardinal de Rohan le rendait digne du rang où il venait s'asseoir, mais un cri d'indignation s'éleva de toutes les parties de l'assemblée lorsqu'on vit Dubois, le roturier, l'indigne Dubois, occuper une telle place; le maréchal de Villeroi et le duc de Noailles, qui venaient d'accompagner le roi jusqu'à son fauteuil, sortirent furieux; le chancelier s'éloigna de même; bientôt les ducs, les maréchaux de France, tout ce qui devait s'asseoir au-dessous des cardinaux quitta également la salle du conseil. Le régent, indigné de l'injure qu'on faisait au roi et à lui, déclara « qu'il main-» tiendrait les deux cardinaux au rang que leur assignait la pourpre » romaine, nonobstant l'orgueilleuse opposition des pairs; et que » pour M. le chancelier il n'aurait plus à disputer sur ses droits de » préséance au conseil. » En effet les sceaux furent de nouveau enlevés à M. d'Aguesseau, et remis à M. Fleurieu d'Armenonville.

Ce même jour le cardinal Dubois rencontra M. de Noailles au Louvre. « Cette journée, lui dit le duc, sera fameuse dans l'histoire, » monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le » conseil en a fait déserter tous les grands du royaume. — La chose » est vraie, monsieur, répondit le favori du régent, mais personne » ne pensera que les affaires en aient été moins bien; car tout le » monde sait que les grands n'y interviennent guère que pour en » profiter. » Cette réponse, dont le sens était une allusion claire et vraie à la conduite du duc, lui fit continuer son chemin sans répliquer un mot.

Cependant le chancelier d'Aguesseau, qui s'est retiré de lui-même à sa terre de Fresne, est vivement regretté de toute la magistrature et du public. Un des roués du régent, ami de ce magistrat disgracié, se permit, à un souper du Palais-Royal, de plaisanter un peu sur les fréquentes transmissions des sceaux. « En vérité, disait-il, il n'y a » que la place du *hoqueton* qui soit à l'abri de ces vicissitudes, cet » honnête homme suit toujours les sceaux. Le même hoqueton a été » au service de MM. de Pontchartrain, Voisin, d'Aguesseau, d'Ar-» genson et d'Armenonville... C'est un fonctionnaire inamovible. — » Du tout, répondit le régent, car il me prend envie de vous nom-» mer hoqueton, vous qui trouvez le poste avantageux... » Tous les convives partirent d'un grand éclat de rire, et le plaisant convint que Son Altesse Royale lui avait damé le pion.

On a vu, par la réplique de Dubois au duc de Noailles, que l'impétuosité de son caractère domine quelquefois son adresse, même avec les personnes dont il redoute le crédit. Ainsi, quoique Son Eminence craigne un peu M. de Saint-Simon sous ce rapport, il reçut fort mal un capitaine d'infanterie que ce seigneur avait expédié de Madrid pour apporter en France le contrat de mariage du roi. Le duc avait assuré à cet officier qu'à sa sollicitation Philippe lui accorderait de l'avancement et la croix de Saint-Louis; mais Philippe, pour l'expédition des affaires, c'est Dubois, et celui-ci fit venir un mois entier à son audience le protégé de M. de Saint-Simon sans même le regarder. Las de ces démarches vaines, le capitaine s'adressa au secrétaire d'Etat de la guerre. Ce ministre consentit à parler au cardinal; mais il en fut très-mal reçu, et ne voulut plus s'occuper de cette affaire. L'officier se remit bravement à meubler de son corps la salle d'audience du Palais-Royal. « A force de le harceler, dit-il, » il me satisfera peut-être, ne fût-ce que pour ne plus me voir. » Un jour que notre pauvre militaire était à son poste de solliciteur avec des ambassadeurs et beaucoup de personnages distingués, quelqu'un ayant impatienté l'irascible Dubois, il se mit à jurer de manière à faire reculer le soldat aux gardes le plus versé dans le dialecte des jurons. Le nonce du pape, présent, fit un bond d'un pied sur son fauteuil, tandis que mon capitaine, frappé du contraste de l'habit et de l'éloquence du cardinal, laissa échapper un éclat de rire vainqueur de toute sa prudence. Dubois se retourne brusquement, voit le rieur, et lui frappant sur l'épaule à le faire rentrer en terre : « Tu » n'es pas trop sot, lui dit-il, je dirai à Leblanc d'expédier ton affaire. » Le lendemain mon homme avait en poche sa commission de lieutenant-colonel et son brevet de chevalier de Saint-Louis.

Madame de Tencin, cette religieuse sécularisée dont j'ai déjà parlé, a pris beaucoup d'empire sur le cardinal Dubois; elle est le canal de ses grâces, s'en attribue souvent le prix, et fait les honneurs de sa maison. Son plus grand soin toutefois est d'imaginer des divertissements nouveaux pour le régent, qui à quarante-huit ans n'est guère plus *amusable* que Louis XIV ne l'était à soixante et dix; tant les sensations sont usées dans ce prince. M. le duc d'Orléans, comme feu la duchesse de Longueville, « n'aime pas les plaisirs in-» nocents, » et des longtemps il a épuisé ceux qui ne le sont pas. Mais madame de Tencin a de l'érudition; on l'a vue feuilleter les livres grecs et latins pour demander des inspirations libertines à Laïs, Alcibiade, Cléopâtre, Messaline, Néron. Les annales, les médailles, les pierres gravées ont offert en ce genre des exemples précieux à la savante antiquaire. Elle emprunta des anciens, pour en orner les fêtes nocturnes de Saint-Cloud, des danses où dépouillant toutes les pompes du monde les danseurs figuraient dans ce costume primitif dont la nature fait tous les frais. Ces ballets, que le régent faisait exécuter par quelques jeunes gens des deux sexes tirés de l'Opéra, cessèrent bientôt d'amuser le pacha du Palais-Royal; il prescrivit au cardinal Dubois de lui chercher des récréations plus piquantes, et madame de Tencin se remit à compulser les fastes des vieux siècles. Elle n'avait consulté jusqu'alors que l'antiquité païenne; cette fois ce fut à l'histoire ecclésiastique qu'elle s'adressa, sans être pour cela forcée à une trop brusque transition. Les fêtes des *flagellants* frappèrent notre érudite; les roués et les beautés complaisantes de la société secrète du régent étaient capables de se prêter au renouvellement de ces étranges divertissements, et les sens émoussés de Son Altesse Royale ne pourraient manquer d'être excités par un plaisir si *vif*. La découverte, d'abord communiquée au cardinal, lui parut plaisante; il courut au Palais-Royal. Philippe, très-occupé quand Dubois demanda à l'entretenir, lui envoya dire de remettre l'affaire à un autre moment; mais le favori insista, en faisant répliquer à Son Altesse Royale que l'objet dont il voulait lui parler était trop important pour être retardé. Le cardinal fut introduit. Le régent était seul; mais Dubois vit en entrant disparaître un coin de robe bleue dans une porte dérobée qui se refermait.

« C'est donc une grande nouvelle que tu as à me communiquer? dit le duc.

— Très-grande, très-curieuse surtout.

— Venant de Londres, de Madrid peut-être?

— Vous aurais-je dérangé, s'il ne s'était agi que de cela?

— Diable! tu piques ma curiosité; parle vite, que viens-tu m'annoncer?

— Un plaisir nouveau.

— Ah! tu as raison, c'est bien plus important qu'une affaire... Et ce plaisir, c'est...

— La fête des flagellants, renouvelée avec des variantes de ma façon.

— Bon! ces fanatiques qui se fouettaient jusqu'au sang en manière de récréation...

— Et qui n'étaient jamais plus puissants que lorsqu'ils s'étaient mis de la sorte aux abois.

— L'idée n'est pas mauvaise.

— Tenez, monseigneur, dit le cardinal en tirant un martinet de dessous sa simarre, voici le modèle de l'instrument.

— Ah! morbleu! que ne m'apportais-tu cela un moment plus tôt!

— Oui, mais Votre Altesse aurait moins goûté la fête que Broglie, madame de Tencin et moi préparons pour ce soir.

— Ah! madame de Tencin, je parie que c'est elle qui a renouvelé l'idée des flagellations?

— Précisément. Cette femme est pleine d'imagination.

— Et de science. Je veux la faire recevoir à l'Académie des belles-lettres.

— Votre Altesse Royale plaisante, mais elle en serait bien digne. Personne n'a porté plus loin qu'elle la connaissance des mœurs...

— Qui ne sont pas morales... C'est dommage que ce bel esprit soit une femme, on n'a pas encore vu d'académiciennes.

— Ma foi, monseigneur, si je suis bien informé des habitudes de madame de Tencin, on pourrait en faire un académicien.

— *Gaudeant bene nati*, mon cher Dubois. Revenons à la fête des flagellants.

— Votre Altesse Royale y viendra

— J'y consens à condition que tu seras de la partie, et que nous t'écorcherons.

— Pourquoi ne m'amuserais-je pas comme un autre?

— Et les acteurs seront?

— Tous vos roués.

— Et parmi les femmes?

— Mesdames de Gèvres, d'Averne, de Sabran, quelques autres dames de la cour, et quatre ou cinq jeunes personnes de bonne volonté que la Fillon doit envoyer, les yeux bandés, à Saint-Cloud.

— J'aime assez cette confusion des rangs .. c'est dans le vice que se retrouve l'égalité. Et tu crois que mesdames de Gèvres, d'Averne, de Sabran...

— Elles ont reçu ce matin, comme tous nos convives des petits soupers, les martinets que j'ai envoyés à chacun pour s'exercer à l'avance, et ces dames n'ont pas réclamé contre l'envoi.

— A ce soir donc. »

Avant onze heures tous les invités, hommes et femmes, étaient rendus à Saint-Cloud. Personne ne manquait... Je tire le rideau sur une scène dont les détails ne peuvent découler d'une plume réservée... Le régent, retiré dans un coin avec une de ses favorites qu'il avait appelée d'un geste du milieu des flagellants, riait, applaudissait et caressait tour à tour... Le lendemain Philippe dit à Dubois : « Vraiment nous avons passé une nuit délicieuse, il faudra me don-» ner une seconde représentation de cet heureux divertissement. —

» Je le veux bien, monseigneur, répondit le cardinal, nous recom-» mencerons aussitôt que la peau de mes reins sera revenue. »

Quelques jours après le ballet des flagellants la Fillon vint au Palais-Royal. Le régent lui demanda comment ses pensionnaires s'étaient trouvées de la fête, et si, malgré la précaution qu'on avait prise de bander les yeux à ces prostituées, elle n'avaient pas reconnu le lieu de la scène. « Non, monseigneur, répondit la courtisane, elles n'ont » pu deviner où elles se trouvaient, mais toutes ont pensé qu'il n'y » avait que Votre Altesse Royale et le cardinal Dubois capables d'i-» maginer de pareils divertissements. »

Malgré cette vie si licencieuse, si dissolue, Philippe s'est pourtant corrigé d'un défaut qui au commencement de la régence a singulièrement nui aux intérêts de la couronne; je veux dire cet abandon, cette légèreté qui confondaient sans cesse dans l'esprit de ce prince les devoirs de l'homme d'État et les plaisirs de l'homme du monde. Le régent a tiré depuis quelque temps une ligne de séparation bien marquée entre les personnes qui sont en rapport avec lui pour les affaires et celles qu'il admet dans son intimité. Aussi le duc de Brancas

Jean Law.

disait-il l'autre jour « qu'il jouissait d'une grande faveur, mais que » son crédit était nul. » Dans l'ivresse même où, par malheur, nous voyons souvent le prince se plonger, sa réserve et sa discrétion avec les roués ou les favorites ne se dément point. A l'une des dernières orgies du Palais-Royal la comtesse de Sabran ayant voulu interroger Philippe sur les secrets de l'État, Son Altesse Royale conduisit en chancelant cette dame près d'une glace : « Regarde-toi, lui dit-il, et » vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires. »

Mais le duc d'Orléans lui-même n'est plus guère capable de s'en occuper, quoiqu'il soit encore dans la force de l'âge. La continuité des excès a détruit avant le temps cette constitution robuste qui eût pu résister aux fatigues, mais qu'ont usée les jouissances sans frein, plus préjudiciables à l'homme que la peine et le travail. Il reste chaque matin à Philippe un engourdissement, une sorte de torpeur, suite de l'orgie de la nuit. Peu à peu l'âme de ce prince perd de son énergie; son esprit est moins vif, sa conception devient plus lente, et la moindre application l'énerve et le dégoûte. En un mot, les ressorts de la vie morale, comme ceux de l'existence physique, sont brisés dans le régent par les secousses violentes que les passions ont imprimées à l'une et à l'autre. Son Altesse Royale avoue que les vins exquis sont pour lui sans saveur, et que des femmes charmantes ont souvent à déplorer dans ses bras l'injure la plus grave qu'on puisse faire à leurs attraits. Les hommes raisonnables qui approchent le régent ont essayé plus d'une fois de profiter de sa vieillesse anticipée pour le ramener au sentiment exclusif des devoirs de son état et à la dignité de son rang. « Vous me la donnez bonne, messieurs, » a toujours répondu Son Altesse Royale, comment voulez-vous que » la raison m'amuse quand les plaisirs les plus vifs m'ennuient?..... » C'est absolument comme si vous me conseilliez de prendre de l'o-» pium pour m'éveiller. »

En parlant d'un narcotique le régent aurait pu citer le *Romulus* de M. de la Motte, que les comédiens jouèrent cette année pour la première fois. Ce poëte a beau faire, il n'a pas plus que l'honnête Pradon, d'antitragique mémoire, la jambe taillée pour le cothurne de Melpomène. Des pointes, des-pensées fleuries, de petites finesses d'esprit constituent la poésie de M. de la Motte. Des personnages froids et guindés, qui parlent toujours de leurs passions que personne n'aperçoit, tels sont les caractères tracés par cet auteur. Des événements vulgaires, sans nœud, sans couleur; un dénoûment tombant des nues, quoiqu'au lever du rideau on puisse deviner cette catastrophe : voilà pour la marche de l'ouvrage. L'effet du tout, c'est un orage qui depuis la première scène jusqu'à la dernière va toujours se grossissant au parterre de murmures, de lazzis, de rires moqueurs et de ces sons aigus qui font le désespoir des poëtes... Cependant à la représentation de *Romulus* on a tant bâillé qu'il a été impossible de siffler, et M. de la Motte a pris cela pour un brillant succès.

Avec toutes les qualités négatives que je viens d'énumérer dans la tragédie de M. de la Motte, cet écrivain méritait bien qu'on lui décernât un honneur particulier. En effet c'est de la présente année que datera l'usage adopté par les comédiens de donner une seconde pièce après un ouvrage nouveau, ce qui n'avait eu lieu jusqu'à présent qu'à la dixième ou onzième représentation... Grâce à cette innovation, le public, si bien, si dûment endormi l'an passé par *les Machabées*, est venu néanmoins à *Romulus* en disant : « Il y aura quelque chose » après. »

MM. Lesage et Fuzelier ont fait une parodie intitulée *Pierrot-Romulus*, elle a été jouée sur le théâtre des Marionnettes. « Ah! dit à ce » sujet un plaisant du parterre, quel dommage que cette pièce soit » représentée ici! Pierrot parle réellement en roi de Rome, tandis » que le *Romulus* du Théâtre-Français s'exprime comme un Pierrot. » Il faut envoyer la parodie aux comédiens, et faire venir M. de la » Motte aux Marionnettes. »

Tandis que M. Dodun, intendant des finances, prenait possession du contrôle général, charge dont M. Pelletier de la Houssaie n'a pu supporter le poids, le roi quittait Paris (le 15 juin) pour aller s'établir dans le château de Versailles. L'infante d'Espagne, fiancée de Sa Majesté, habitera aussi le vaste palais élevé par Louis XIV; elle occupera l'appartement de la duchesse de Bourgogne. « Ah! l'abbé, que » c'est grand! dit le jeune monarque à son précepteur en entrant » dans la chambre du feu roi; et ce château, c'est un monde! — Le » roi votre bisaïeul remplissait tout cela, répondit Fleury; et ce » vaste édifice était loin de pouvoir contenir toute sa renommée. Si » Votre Majesté veut lui ressembler, il est temps qu'elle consente à » se laisser instruire mieux qu'elle n'a fait jusqu'à présent. Que di-» rait Votre Majesté si elle avait un jour un Dauphin qui n'en sût pas » plus qu'elle? Elle pourrait fort bien le renvoyer avec une pension; » ce qu'on fit jadis à Childéric, quoiqu'il régnât déjà. — Quoi! répli-» qua Louis XV assez peu touché de la remontrance, on peut ren-» voyer ainsi les rois!... Eh! dites-moi, l'abbé, la pension est-elle » forte?... » Fleury ne trouva pas de réponse à cette demande, mais il dit tout bas : « Attendons. »

Cependant les grands, toujours outrés de l'admission du cardinal Dubois au conseil de régence et du rang qu'il y tient en tête des pairs, continuent de se déchaîner contre cette prodigieuse élévation du fils d'un apothicaire. Les plus obstinés s'abstiennent de prendre leur place dans ce conseil; les plus raisonnables, ou les plus serviles, ou les plus ambitieux, se sont soumis à la nécessité. Mais le vieux maréchal de Villeroi n'est pas au nombre des seigneurs résignés. Dubois, qui, dit-on, sera premier ministre avant la fin du mois, fait des efforts inouïs pour apaiser les mécontents, et particulièrement Villeroi. Le cardinal lui a souvent envoyé des messagers de paix chargés de l'assurer que, malgré ses propos, ses injures et cet orage de mécontentement qu'il faisait gronder en tous lieux, lui, Dubois, était toujours le serviteur du maréchal; « attribuant sa mauvaise humeur, ajoutait-il, » au désir qu'il avait de voir gouverner l'Etat d'une manière encore » plus parfaite. » Villeroi agréait ces soumissions du rusé cardinal : « C'était toujours, disait-il, autant de pris sur l'ennemi. » Le vieux gouverneur ne manquait jamais de rendre à Dubois les visites qu'il lui faisait, on l'a même vu lui serrer la main. Mais le feu couvait sous cette cendre en apparence refroidie : on va voir comment il éclata. Il est bon de remarquer que le favori donne depuis longtemps des audiences comme s'il était ministre, et même premier ministre, puisque les autres secrétaires d'Etat viennent recevoir ses ordres... Seulement le nom du régent jeté de temps en temps au travers des discours du cardinal rappelle que ce dernier représente Son Altesse Royale. Or Villeroi s'était rendu à l'audience de Dubois dans le bâtiment de l'intendance à Versailles. L'assemblée était nombreuse, illustre; on y remarquait entre autres clients deux cardinaux. Le maréchal causa avec un grand nombre de personnes, se montre à tout le monde, expose enfin de son mieux la comédie qu'il se proposait

de jouer. Abordant ensuite le cardinal d'un ton presque respectueux, notre vieux comédien commence par lui adresser les compliments d'usage. Passant ensuite aux affaires, Villeroi en parle avec un calme parfait ; quelques minutes après une petite pointe de critique se mêle aux félicitations sur les soins que Son Eminence donne au gouvernement. Bientôt la censure prend le ton du reproche amer... Enfin, montant par degrés de l'insolence à l'invective, de celle-ci aux sarcasmes sanglants et de ces derniers à l'outrage le plus emporté, le gouverneur de Louis XV, par un *crescendo* d'intonations approprié à ses vues, en vint à laisser échapper un torrent d'injures contre celui qui l'écoutait... « Vous êtes, lui dit-il, cardinal et mari en dépit » de tous les conciles : vainement vous flattez-vous que Breteuil, in» tendant de Limoges, a enlevé les preuves de votre mariage ; la vé» rité finit par se faire jour, ce qui n'empêchera pas que ce vil com» plaisant ne soit ministre de votre façon... Et voilà cependant ce

L'irascible maréchal ajouta : « Tu es un scélérat, l'horreur de la France et de ceux-là même qui te font la cour. »

» qu'on souffre dans la première cour du monde! poursuivit l'auda» cieux orateur en s'adressant à l'assemblée. Il faut que nous n'ayons » plus de sang sous les ongles, pour plier ainsi le dos devant un in» trigant obscur élevé par charité chez un vieux prêtre limousin dont » il était le domestique. Ses titres sont d'avoir perverti l'enfance du » duc d'Orléans, dont les qualités naturelles auraient fait un prince » accompli et religieux. » Puis, revenant à Dubois, qui, muet et immobile de surprise, ressemblait à une statue du dieu Terme, Villeroi continua : « Vous avez sacrifié toute la cour du feu roi, exilé » les grands de l'État, bouleversé les fortunes du royaume et le dé» partement des finances, tandis que le faste de votre maison était » le produit de vols scandaleux faits impunément grâce au sys» tème... » Terminant sa harangue par l'affranchissement de toute bienséance, l'irascible maréchal ajouta : « Tu es un scélérat, l'horreur » de la France et de ceux-là même qui te font la cour ; mais dans peu » le crime, qui circule avec ton sang, vengera le royaume des maux » que tu lui fais. En attendant sévis, si tu le peux, contre cette tête » forte qui te parle, et fais-moi exiler ou renfermer... » A ces mots Villeroi sortit laissant les courtisans pétrifiés d'une audace assurément sans exemple. Personne ne savait après un tel style comment ramener l'entretien au ton qui convient pour demander des faveurs et des grâces. Les assistants n'osaient ni se parler entre eux, ni s'adresser à Dubois, ni le regarder. Le cardinal, si emporté, si brutal de son naturel, et dont l'extrême irritabilité fait trembler tous ceux qui l'approchent, était lui-même atterré par l'étonnante sortie de Villeroi. On assure que Son Eminence avait écouté son histoire avec une sorte d'attention, les yeux baissés et sans oser l'interrompre par un seul mot ; seulement Dubois dit à l'assemblée quand le maréchal fut sorti : « Il y a longtemps que ce vieillard extravagant mérite de finir » ses jours aux Petites-Maisons ; mais je veux dans cette circonstance » prouver par ma modération que je sais au moins pardonner les » offenses. »

Au premier moment, cette protestation de longanimité ne trouva que des incrédules ; il eût fallu plus qu'une grande vertu pour oublier l'injure que Dubois venait de recevoir, et ce favori n'avait que des vices. Cependant, plusieurs semaines s'étant passées sans qu'aucune mesure sévère fût prise contre Villeroi, on commençait à croire que l'offensé pardonnait politiquement à son ennemi. Pendant ce temps, le maréchal, dont l'orgueil égale l'insolence et la nullité, disait hautement « que la vengeance du cardinal avait reculé devant » un homme aussi puissant que lui, et qu'un seigneur de sa nais» sance pouvait toujours humilier sans danger un malotru comme » Dubois. »

Cependant Philippe a depuis quelque temps déclaré dans le conseil que, le roi approchant de sa majorité, il allait, lui régent, commencer à travailler avec Sa Majesté, pour l'instruire dans les maximes de gouvernement, l'initier progressivement au secret des affaires, et lui faire connaître les hommes dont elle devra s'environner. En conséquence, le régent se présenta, le lundi 10 août, au lever de Louis XV, pour commencer l'exécution de ce projet. Le duc de Bourbon, le comte de Clermont, le maréchal de Villeroi et l'abbé de Fleury se trouvaient alors dans l'appartement du roi. « Sire, dit » Philippe, je prie Votre Majesté de passer dans son cabinet, j'ai à lui » communiquer des choses qui exigent que je sois seul avec elle. » A ces mots, *M. le duc* et les autres seigneurs se retirèrent ; mais Villeroi se disposa à suivre Louis XV dans son cabinet. « J'ai dit, » répéta le régent, que je désirais être seul avec Sa Majesté. — Mon» seigneur, répondit le maréchal, en qualité de gouverneur du roi » je ne dois pas le perdre un seul instant de vue. Le testament de » Louis XIV, reconnu par un arrêt du parlement et par la loi natio» nale, m'a confié la garde de ce prince ; je réponds de sa vie, et je

Mode des paniers.

» veux assister en personne aux travaux et aux conférences secrètes » de Votre Altesse Royale avec Sa Majesté. — Si vous aviez tout » votre bon sens, monsieur, répondit Philippe, je vous dirais que la » personne du roi est tout autant en sûreté avec moi qu'avec vous ; » que vous oubliez en ce moment que vos impertinentes difficultés » s'adressent au régent du royaume, au premier prince du sang, qui » pourrait sur l'heure vous en punir... Mais je veux bien considérer » que votre conduite est un effet de folie, et vous recommander seu» lement de pourvoir à votre guérison. » Puis, se tournant vers Louis XV, M. d'Orléans ajouta : « Sire, j'aurai l'honneur d'entretenir » Votre Majesté plus tard ; et il prit congé, laissant Villeroi se livrer à ses réflexions, si l'orgueil lui permettait d'en faire.

Sur-le-champ Philippe tint un conseil extraordinaire, dans lequel, après avoir démontré combien les prétentions de Villeroi étaient devenues nuisibles aux intérêts de l'État et à la dignité du ministère,

il établit la nécessité de bannir de la cour ce vieillard orgueilleux. Le maréchal a peu d'amis; il ne trouva pas dans le conseil un seul défenseur; son exil fut unanimement décidé; et ce qui prouve le peu d'intérêt que les courtisans lui portaient, c'est que personne ne daigna le prévenir du coup dont il allait être atteint. Le lendemain 11 août, au moment où Villeroi traversait la salle de l'*Œil-de-bœuf* pour se rendre auprès du roi, une troupe de jeunes seigneurs l'environna : c'étaient les roués du régent, en habit de cour, et guidés par la Fare. Ils enlevèrent le vieux général par forme de partie de plaisir, sans qu'il sût lui-même si c'était un jeu ou une action sérieuse. Il ne lui resta plus de doute à cet égard lorsqu'il se vit jeté dans une chaise de poste, et quand le capitaine des gardes, en le confiant à une forte escorte, lui déclara qu'on allait le conduire à sa terre de Villeroi, où Son Altesse Royale le priait de vouloir bien se tenir jusqu'à nouvel ordre. Villeroi se mit alors à crier, à jurer, à se répandre en vociférations; mais le bruit des roues couvrit bientôt celui de ces vaines paroles. C'est ainsi que le gouverneur du roi fut enlevé, ou plutôt escamoté de la cour, sans que ni Sa Majesté, ni les princes, ni les ministres, ni les courtisans, ni même les gens de Villeroi, eussent eu le temps de voir comment cela s'était fait.

Mais le lendemain de cette expédition un événement tout à fait imprévu jeta le régent et Dubois dans un grand embarras. Fleury, ancien évêque de Fréjus et précepteur du roi, avait disparu de la cour, sans qu'on pût avoir aucune idée de ce qu'il pouvait être devenu, ni du motif d'une aussi étrange disparition. Louis XV, déjà fort affligé de l'enlèvement de son gouverneur, qu'il aimait parce que ce seigneur ne lui parlait jamais d'études, le fut bien davantage quand il apprit qu'il était encore privé de Fleury, que Sa Majesté affectionnait, quoiqu'il lui parlât souvent de la nécessité de s'instruire. Le jeune monarque, qui commençait déjà à sentir qu'il était le maître, montra du dépit au régent de l'exil de Villeroi, et lui demanda sèchement si son précepteur était aussi exilé. « Non, sire, répondit » Philippe avec dignité, on ne l'aurait point caché à Votre Majesté. » Le régent de France est investi par les lois de l'Etat d'une autorité entière jusqu'à votre majorité, et en l'exerçant il ne doit redouter la censure de personne... Il ne pouvait donc y avoir aucune » raison pour que je fisse enlever mystérieusement l'abbé de Fleury. » Le roi, ne pouvant rien répliquer à cela, se mit à bouder, il refusa de prendre toute nourriture; il passa la nuit à sangloter, à pousser des cris aigus et des gémissements. Tous les grands officiers de la cour se désolaient, et le duc de Charost, qui remplaçait M. de Villeroi comme gouverneur du prince, ne savait à quel saint se vouer. Le duc d'Orléans et Dubois, consternés, commençaient à se repentir d'avoir banni le maréchal; ils s'avouaient franchement qu'ils n'avaient pas assez calculé les suites de cet événement. Trente courriers partirent pour chercher Fleury dans tous les coins de la France; mais les bruits calomnieux n'en allaient pas moins leur train : ici l'on disait que le gouverneur et l'évêque de Fréjus avaient été jetés dans un cul de basse-fosse pour laisser le roi abandonné à ses ennemis; plus loin on poussait la noirceur jusqu'à dire que déjà le poison coulait dans les veines de Louis XV. Heureusement pour Sa Majesté, qui avait la fièvre; pour le régent, qu'on accusait, et pour Dubois, qu'on vouait à tous les feux de l'enfer, on découvrit Fleury chez M. de Lamoignon, à Baville..... Moitié de force, moitié de gré, le bonhomme fut ramené à Versailles, où M. le duc d'Orléans se trouvait : « Monsieur, lui dit brusquement ce prince, quand je vous ai » placé près de Sa Majesté, je ne croyais pas avoir donné à cet » enfant un autre enfant capable de s'enfuir et de se faire chercher comme un écolier... Qu'une pareille chose n'arrive plus... » Allez. »

Cependant l'évasion de l'ancien évêque de Fréjus n'était pas précisément un enfantillage; on a su depuis qu'il existait un compromis entre cet ecclésiastique et Villeroi, portant que si l'abbé était disgracié le maréchal se retirerait dans ses terres, et qu'en cas de disgrâce du dernier, Fleury, qui n'avait pas de terres, s'enfermerait dans un couvent. Telle était la convention que le bonhomme commençait à exécuter quand on le découvrit à Baville. Mais, avant même qu'on l'eût trouvé, il regrettait d'avoir été si fidèle à ce traité, où l'on n'avait pas prévu la vive douleur qu'éprouverait le roi en se voyant privé à la fois de son gouverneur et de son confesseur. C'était d'après cette considération majeure que M. de Fleury avait consenti, à peu près volontiers, à revenir auprès de son illustre élève.

Malgré ces excellentes raisons, Villeroi, qu'on venait de conduire sous bonne escorte dans son gouvernement du Lyonnais, jetait feu et flamme contre Fleury, prétendant qu'il avait manqué à sa parole écrite; ce qui, pour un prêtre surtout, était un cas essentiellement damnable. Le maréchal écrivit au précepteur une lettre remplie de reproches amers. L'ancien évêque de Fréjus la lui renvoya après avoir écrit ces mots au bas : « Je n'ai pu la lire. De grâce, que ce » secret reste entre nous... de peur que le public ne sache que le roi » a dans vous un gouverneur qui ne sait pas écrire et dans moi un » précepteur qui ne sait pas lire. »

Un événement bien autrement curieux que la disgrâce de Villeroi est depuis quelques jours le sujet de tous les entretiens. Jusqu'ici le cardinal Dubois n'avait dirigé les affaires que pour en épargner le fardeau au régent; mais à dater du 22 août, à neuf heures du soir, il gouverne avec la qualité de *premier ministre*, que personne n'avait obtenue depuis la mort du cardinal Mazarin, comme si l'on eût attendu pour la rétablir qu'il parût un homme plus immoral encore que cet Italien. Les compliments des plus grands seigneurs ne manquèrent pas au fils de l'apothicaire de Brive-la-Gaillarde; tout le monde lui brûla de l'encens sous le nez. Un seul homme osa joindre un avis à ses félicitations, et ce fut le neveu de Son Eminence. « La » nouvelle dignité dont vous êtes revêtu, lui écrivait l'abbé Dubois, » chanoine de Saint-Honoré, vous oblige à redoubler vos prières à » Dieu pour qu'il vous fasse la grâce de ne faire servir le pouvoir que » le roi vient de vous confier qu'au bien de l'Etat et à celui de la » religion. — Mon pauvre neveu! dit le cardinal après avoir lu, il y » a longtemps que j'ai prévu que ce ne serait jamais qu'un cerveau » étroit. »

Un des roués de Philippe parla sur un autre ton à ce prince de l'avénement de Dubois au premier ministère. « Votre Altesse Royale, » lui dit Nocé, peut en faire tout ce qu'elle voudra, mais elle n'en » fera jamais un honnête homme. — C'est possible, répondit le régent piqué d'une critique aussi libre de son choix; mais, pour essayer de faire un homme prudent de vous, dont je n'ai pu faire un » homme utile, je vous exile à vingt lieues de Versailles et de Paris. » Nocé s'inclina et sortit, en reconnaissant trop tard le grave inconvénient des incontinences de langue.

A peine Dubois eut-il la main au timon des affaires, qu'il songea à remplir la promesse qu'il avait faite à M. de Breteuil, intendant de Limoges, pour le service essentiel qu'il lui avait rendu lorsqu'il s'était agi de faire disparaître les traces du mariage de monseigneur l'archevêque de Cambrai. Le cardinal fit d'abord attacher son protégé au conseil d'Etat, en attendant qu'il pût trouver un prétexte pour renvoyer un secrétaire d'Etat et lui donner sa place.

Le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V, n'avait pas laissé échapper l'occasion du traité de paix avec la France sans en tirer tout le parti que les enfants de Saint-Ignace savent tirer de toutes les circonstances. Un des articles secrets de ce traité, dans la rédaction duquel Dubois avait semé des complaisances pour recueillir des dignités, portait que les jansénistes seraient tout doucement éloignés des emplois en France; que les molinistes y seraient rappelés, et que surtout il serait nommé, aussitôt que cela serait possible, un jésuite à la place de confesseur du roi. L'escapade du vieux Fleury parut à Dubois une occasion favorable pour effectuer cette clause secrète; sous prétexte que les fonctions de précepteur allaient devenir trop importantes pour que Fleury pût en être distrait, on donna la direction de la conscience du jeune monarque au père de Lignières, jésuite par esprit comme par état, et sa compagnie rentra ainsi dans une charge qu'elle ne se consolait pas d'avoir perdue. Mais la cour et la ville murmurèrent de ce choix; on n'a point encore oublié les fureurs du père le Tellier. Le nouveau confesseur fut accueilli partout avec froideur, quelquefois avec impolitesse. Le cardinal de Noailles lui déclara même en face qu'il lui défendait de confesser Sa Majesté. « Vous voulez des pouvoirs, lui dit » brusquement Son Eminence, eh bien! vous n'en aurez pas, et je ne » vous dirai point les motifs de mon refus... Laissez-moi tranquille; » j'ai la fièvre, je suis enrhumé. » Comme la mauvaise humeur et le rhume de M. de Paris pouvaient durer longtemps le jésuite eut recours à l'évêque de Chartres pour être autorisé à entendre la confession du roi, qui fut obligé d'aller la lui dire à Saint-Cyr, et cela très-peu volontiers, parce que le père de Lignières ne lui convenait pas plus qu'au cardinal de Noailles. La semaine dernière, madame de Chelles lui fit ce singulier compliment en réponse au sien : « Mon » père, puisqu'il fallait qu'un jésuite fût confesseur du roi, j'aime » autant que ce soit vous qu'un autre; mais je ne puis vous dissimuler que je suis fâchée de voir un religieux de votre robe dans » cette place, car vous devez savoir que je n'aime pas la compagnie » de Jésus... En récompense, je la crains... Vous voyez que je suis » bonne Française. »

Tout principe a sa conséquence, et celle des excès manque rarement d'être funeste. Dubois est attaqué d'une maladie grave qui l'obligea dernièrement à recourir à la chirurgie. Il manda Boudon, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

« J'espère au moins, dit-il en le voyant entrer, que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'Hôtel-Dieu?

— Pourquoi donc, monseigneur?

— Belle demande! Je vous payerai, je crois, un peu mieux.

— Ah! monsieur le cardinal! le payement ne fait rien à l'affaire, et tous ces gens-là sont des Eminences pour moi. De quoi s'agit-il?

— De conserver une partie de moi-même, qui, vous en conviendrez, ne sert qu'à augmenter la misère de vos malades de l'hôpital.

— Je suis pourtant convaincu, monseigneur, qu'ils y tiennent tout autant que vous.

— Le mot est drôle... Mais parlons de ma maladie. »

J'arrive de Reims, où j'ai été témoin de la solennité la plus imposante de la carrière des rois; le sacre de Louis XV a eu lieu le 25 octobre.

Le roi fit son entrée à Reims le 16 accompagné des princes du sang, de M. le duc de Charost, son gouverneur, et des principaux seigneurs de la cour. Sa Majesté descendit de carrosse sur le parvis de l'église métropolitaine; l'archevêque l'y attendait à la tête de son chapitre et entouré de dix évêques. Louis XV fut reçu sous le dais, puis conduit au chœur, où il fit sa prière, après laquelle Sa Majesté se rendit à l'hôtel qu'on avait préparé pour la recevoir. Le 25, dès la pointe du jour, toutes les cloches de la ville annoncèrent l'auguste cérémonie qui se préparait; on vit accourir de toutes parts les habitants des campagnes, revêtus de leurs plus beaux habits; tous voulaient voir leur jeune roi; mais les rues et les maisons étaient envahies par la foule des courtisans, des soldats et des valets. A peine les habitants avaient-ils obtenu la permission de rester chez eux, et beaucoup de Rémois vendirent chèrement à des étrangers le droit d'habiter leur toit et de se coucher dans leur lit.

Il est au sacre des rois quelques usages qu'on voudrait n'y plus voir dans un siècle éclairé, parce qu'ils ne se justifient ni par la raison, ni par la dignité, ni par l'allégorie. Je ne comprends pas bien, par exemple, quel sens on attache à la course de l'archevêque consécrateur de l'église au palais du roi; si ce prince doit recevoir la couronne et le sceptre dans le temple du Seigneur par les mains de son ministre, c'est un sacrifice trop grand fait à la puissance terrestre que la démarche de ce même ministre vers le monarque à sacrer... Celui-ci, au contraire, semblerait devoir se jeter spontanément dans le sein de Dieu pour lui demander le pouvoir. Si l'on examine ensuite le vide de grandeur qu'offrent ce clergé frappant à la porte de l'appartement royal, ce rand chambellan qui demande *Qui est là?* ce roi qui est censé dormir encore, on ne voit dans tout cela que des détails indignes d'une solennité où tout devrait être noble et grand. Il est rare aussi que ces oiseaux auxquels on donne, à certain passage du rituel, la volée dans l'église, et qu'on voit se jucher sur la tête des dames, ou s'accrocher à la perruque des magistrats, n'excitent pas quelques traits d'hilarité aussi peu compatibles avec la circonstance qu'avec la sainteté du lieu. Je cherche vainement l'allégorie qu'on peut se proposer en cela : le sacre du roi le plus vertueux, le plus disposé à faire le bonheur de ses sujets, ne saurait être cependant considéré comme un signal d'affranchissement; et le début du règne le plus paternel d'un prince que les peuples appellent leur maître serait mieux exprimé, quoi qu'on dise, par la mise en cage des oiseaux. Revenons au sacre spécial de Louis XV, en éloignant de mon récit les rites qui ne feraient que l'encombrer, comme ils encombrent le cérémonial.

L'église était tendue dans toute sa hauteur de velours cramoisi parsemé de fleurs de lis d'or. Cette riche tenture, cette harmonie, qui, de la tribune où j'étais placée, me semblait lointaine et mystérieuse; ces mille lumières semées comme autant d'étoiles scintillantes dans l'espace assombri par les vitraux coloriés, tout portait l'esprit à une religieuse méditation. Peu à peu mes sens s'assoupirent dans une douce rêverie; son voile léger, en couvrant mes yeux, déguisa les objets qui m'environnaient, je me crus tour à tour au sacre de plusieurs rois... Je revis, à travers ce prisme fantastique, Jeanne d'Arc, le casque en tête, la bannière à la main, le sein armé de fer, conduisant au pied de l'autel Charles VII, dont elle avait reconquis les États. Il m'apparut ensuite ce François Ier qui fut assez grand pour sentir qu'un prince couronné peut recevoir un complément d'illustration des mains d'un simple chevalier, quand ce chevalier est l'homme le plus brave de la terre... Je croyais le voir auprès de son maître, ce preux Bayard, dont l'épée était si forte et l'âme si pieuse... Il me semblait que là, sous un arceau gothique, son regard étincelait, à moitié caché par la visière dorée. Enfin je retrouvai, dans ma rêverie historique, le roi qui fut de ses sujets le vainqueur et le père... L'illusion me rendait son mâle visage, où voltigeait toujours le sourire; je voyais sa courte chevelure, sa fraise, sa blanche écharpe, son vaste haut-de-chausse... Près de lui étaient Sully, qui servit son maître et ne le flatta point; d'Epernon, dont l'âme parut soumise, et qui médita la trahison, peut-être l'assassinat; Mayenne, qui ne se consola jamais d'avoir fait la guerre au grand Henri; Bassompierre, qui combattit, but et aima sans mesure; la Noue, dont le cœur ne cessa point d'être protestant, mais dont le bras, dit de fer, en servant le catholique Louis XIII, prouva que la soumission peut être aussi une grande vertu... J'en étais là quand la voix d'une de mes voisines me fit faire un brusque retour vers le règne de Louis XV.

En ce moment l'archevêque de Reims, assis sur sa chaise épiscopale, avait devant lui le roi de France à genoux. Dans cette position, Sa Majesté reçut les sept onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche, à la jointure du bras droit et à celle du bras gauche. Après cette partie de la cérémonie, l'archevêque consécrateur, assisté des évêques de Laon et de Beauvais, referma les ouvertures pratiquées à la camisole et à la chemise du roi pour lui donner les onctions. Sa Majesté, s'étant ensuite levée, reçut de M. le prince de Turenne, grand chambellan, la tunique, la dalmatique et le manteau royal de velours violet brodé de fleurs de lis d'or, avec fourrure et bordure d'hermine. Dès que le roi fut habillé, l'archevêque lui donna les huitième et neuvième onctions sur les paumes des mains; puis ce prélat remit à Sa Majesté les gants bénits, après lui avoir passé l'anneau royal au quatrième doigt de la main gauche.

Ici Louis XV s'avança jusqu'au pied de l'autel où l'attendait l'archevêque officiant, qui lui remit le sceptre dans la main droite et la main de justice dans la gauche... Il est donc consacré par les lois divines qu'un prêtre doit remettre aux rois les marques du pouvoir. Sans doute le prélat n'est dans cette noble mission qu'un ministre du ciel; mais c'est en puissance de la terre qu'il s'en prévaut.

L'instant du couronnement étant venu, le chancelier de France appela les pairs selon leur rang : alors s'avancèrent les ducs d'Orléans, de Chartres, de Bourbon, les comtes de Charolais, de Clermont et le prince de Conti, qui, selon l'usage, représentaient les grands feudataires de l'ancienne monarchie, les ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, et les comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne. On vit aussi s'avancer le maréchal de Villars, tenant lieu du connétable de France, et le prince de Rohan, qui remplaçait le grand maître. Tous ces pairs laïques s'étant groupés autour du monarque, l'archevêque prit sur l'autel la grande couronne de Charlemagne, qu'il posa sur la tête de Louis XV, tandis que les pairs laïques et ecclésiastiques y portaient la main, comme pour soutenir cet insigne de la royauté. Un évêque récitait à haute voix les oraisons du couronnement. Lorsqu'il fut terminé, l'archevêque-duc de Reims conduisit le roi sur son trône, réeita les prières de l'intronisation, et, après avoir quitté sa mitre, fit un profond salut à Sa Majesté en disant : *Vivat rex in æternum!*

Le sacre de Louis XV offrit un épisode qui n'était prévu ni par le rituel ni par le programme des cérémonies du jour. On sait que la sainte ampoule est conservée à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, et qu'au moment où elle est transportée processionnellement à la cathédrale pour servir aux onctions dont j'ai parlé, quatre gentilshommes, désignés sous le nom d'*otages,* restent à Saint-Remi jusqu'à ce que la précieuse fiole y ait été rapportée. Ajoutons cependant que les moines sont trop polis pour donner des gardes aux otages; ils sont là sur parole, comme de loyaux chevaliers. Or les quatre courtisans envoyés cette fois au couvent en qualité d'otages de la sainte ampoule ont sans façon rompu leur ban, et sont venus se mêler aux curieux dans l'église métropolitaine; ce qui pourtant n'a pas empêché que la bouteille sacrée n'ait été rendue à ses légitimes conservateurs. Le clergé métropolitain de Reims est incapable d'abuser d'un tel dépôt, et, disons-le, la précaution de messieurs de Saint-Remi est tant soit peu injurieuse.

Anne de la Trémouille, princesse des Ursins, cette autre Maintenon, qui gouverna longtemps l'Espagne pour prix de quelques complaisances galantes, mourut à Rome le 5 du présent mois de décembre. Elle était née en 1637. Ainsi cette courtisane de haut parage était déjà parvenue à sa soixante-quatrième année lorsqu'en 1701 elle échangeait ses bonnes grâces contre la puissance à peu près souveraine que lui abandonnait Philippe V, qui n'avait alors que dix-sept ans. On croira sans doute difficilement qu'en 1706, époque à laquelle je vis à Versailles madame des Ursins septuagénaire, l'observateur le plus exercé ne lui aurait pas donné plus de trente-six ans, tant sa taille était droite, fine, souple, élancée, tant sa gorge paraissait blanche et ferme, tant son teint était encore animé et son œil étincelant. Si du reste on admet qu'en amour l'expérience puisse compter pour une qualité, on concevra que Sa Majesté Catholique ait demandé des faveurs à cette femme étonnante au lieu de compter ses années [1].

Après avoir mentionné ici la mort d'une femme essentiellement galante je puis sans transition parler de celle du marquis de la Fare, qui termina cette année une longue carrière aussi licencieuse que spirituelle. Mais ce capitaine des gardes du régent n'avait pas, comme la princesse des Ursins, conservé cette longévité de tempérament qui rarement est le partage des hommes. Quand on annonça sa fin à madame de Parabère dans son exil du *Blanc,* elle dit : « La Fare a » bien pu se faire enterrer récemment, mais il y a vingt ans qu'il est » mort. »

CHAPITRE IX.

1723.

JUSQU'AU 22 FÉVRIER.

Coupe-gorge entretenu par privilége de grandeur. — Aigle à deux têtes vivant. — Majorité de Louis XV. — Premier entretien de ce prince devenu maître absolu. — Lit de justice. — Dubois confirmé premier ministre. — Le régent fait rendre compte de son administration. — Coup d'œil sur l'éducation de Louis XV.

Le commencement de cette année fut marqué par une discussion entre M. le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, et M. de Machault,

[1] On peut citer, en parlant de madame des Ursins, deux singularités : le nom primitif de sa famille était *Rossini,* et le prénom de plusieurs membres de cette famille *Napoléon.*

lieutenant de police, dans laquelle on a vu la morale aux prises avec la faveur; il est presque superflu d'ajouter que la dernière a triomphé. Les jeux publics de hasard ont été dès longtemps défendus; mais il entre dans les prérogatives du gouverneur d'autoriser un de ces coupe-gorge, moyennant une forte redevance : il faut bien que les priviléges de la grandeur soient respectés. M. de Machault, à qui l'on rendait compte chaque jour de nouvelles catastrophes arrivées dans ce repaire, déclara au régent, vers la fin de l'année dernière, qu'il était impossible de maintenir ouverte une maison où des fripons galonnés, brodés et même décorés de différents ordres attiraient de jeunes bourgeois pour les dépouiller de l'argent volé à leurs parents ou à leurs patrons. Le lieutenant de police ajouta qu'il se passait peu de soirées où le tapis vert protégé par M. de Tresmes ne fût pas teint du sang de quelque victime de la friponnerie, de la passion ou du désespoir. « En un mot, dit le magistrat en terminant sa remontrance, » ce lieu est un véritable séminaire de la Grève, et certes il doit ré- » pugner à un pair du royaume d'en tirer un lucre; car si, comme le » disait Vespasien, l'or n'a pas d'odeur, il me semble qu'on doit » voir sur celui-ci l'empreinte de sa vile origine. » Malgré cette éloquente péroraison, Philippe n'ordonna point la fermeture immédiate du tripot; il demanda quelque temps pour y réfléchir, racheta de M. de Tresmes par une pension de deux mille livres le droit attaché au gouvernement de Paris, et, la maison de jeu ayant été close, on cessa de se ruiner et de s'égorger sous la protection d'un haut fonctionnaire commis à la conservation de l'ordre public.

Les honnêtes gens applaudissaient à cette mesure; mais tout n'était pas fini. M. le gouverneur de Paris ayant appris que la dévote princesse de Carignan tenait un tripot dans son hôtel même, rouvrit immédiatement le sien. M. de Machault, soutenu cette fois par le régent, fit signifier à M. de Tresmes qu'il eut à fermer de nouveau ce jeu, déclarant que le privilége invoqué par le duc n'était consacré par aucune ordonnance, et que Sa Seigneurie serait condamnée si la question était portée au parlement. L'affaire fut en effet évoquée devant cette compagnie; mais M. le lieutenant de police, n'étant ni pair, ni premier gentilhomme de la chambre, ni cordon bleu, eut tort, parce que M. le duc est tout cela. Le gouverneur de Paris conserve boutique ouverte de vice et de brigandage, ce qui ne l'empêche pas de garder la pension de deux mille livres... Oh! c'est une belle chose que le crédit!

On a vu dernièrement à Paris un animal que l'on croyait fabuleux : c'est cet aigle à deux têtes que les Romains avaient adopté pour signe martial, et que les empereurs d'Allemagne admirent depuis dans leurs armoiries. Cet oiseau est de la grosseur d'un coq d'Inde, et de la couleur d'un aigle ordinaire. De sa poitrine s'élancent deux cous assez minces de la longueur de sept à huit pouces, lesquels se terminent par des têtes offrant cette singularité que le bec de la tête droite est plus fort, plus aigu que celui de la tête gauche. Quand on donne à manger à l'animal, l'une des têtes semble faire le guet pour la conservation de la proie qu'il dévore de l'autre. Ces deux fonctions sont exercées alternativement par les deux chefs; on a même remarqué que l'alternative est d'une régularité qui ne se dément jamais, et l'on n'a pas vu une seule fois dans l'espace d'un mois que la même tête ait mangé ou surveillé deux fois de suite. « L'allégorie de » l'aigle impériale s'interprète plus largement, disait à cet égard un » homme d'esprit; la puissance dont elle est l'emblème dévore à la » fois de tous côtés. »

Le 16 février Louis XV était à peine éveillé, que M. le duc d'Orléans entra dans sa chambre, tira ses rideaux, mit un genou en terre, et lui fit son respectueux compliment en lui déclarant « qu'il n'était » plus qu'un sujet soumis aux ordres de Sa Majesté. » Le roi entrait dans sa quatorzième année; l'horloge du château venait de sonner l'heure de sa majorité. Le jeune souverain répondit avec affabilité à son parent. « Je vous remercie, mon cousin, lui dit-il, des soins que vous avez donnés à mon royaume pendant plus de sept années, et je suis bien aise de prévenir à cet égard ce que vous dira mon chancelier dans le lit de justice que je tiendrai.

— Sire, répliqua le prince, je sais tout ce qui a manqué à mon administration pour que j'aie mérité ce compliment... Mais la perfection n'est pas habitante de la terre, et, dans les affaires, agir pour le mieux c'est faire le moins mal possible. Quels ordres Votre Majesté a-t-elle à me donner?

— Mais, mon cousin, je ne sais...

— Par exemple, relativement aux personnes exilées...

— Mon cousin, je n'ai exilé personne.

— Je le sais, sire, et je désire que Votre Majesté ne croie jamais à la nécessité de le faire.

— Ah! puisque me voilà tout à fait le maître, je veux que l'on ôte de ma chambre le lit de mon gouverneur.

— Votre Majesté sera obéie.

— Cependant, ajouta Louis XV, je trouve bon que le duc de Charost ou mon sous-gouverneur couche encore près de moi pendant trois ans, mais sous un pavillon que l'on enlèvera le matin. Vous concevez, monsieur le duc, qu'il est important que je ne passe plus aux yeux de ma cour pour un enfant qui a peur la nuit.

— Votre Majesté, dit en riant le duc d'Orléans, ne m'a pas encore parlé ce matin de l'*homme au masque de fer*, dont elle me demandait le nom hier à son coucher. Alors encore j'aurais manqué à mon devoir en révélant ce secret, puisque Votre Majesté n'en devait être instruite qu'à sa majorité... Me voilà prêt maintenant à répondre aux questions qu'elle daignera me faire sur ce captif mystérieux

— Parlez donc, mon cousin, racontez-moi les aventures du *masque de fer*... Je vous écoute.

— Je vais obéir... Et Philippe raconta.

— Eh bien! dit Louis XV après avoir entendu ce récit jusqu'au bout, s'il vivait encore, je vous prierais à l'instant de courir lui rendre la liberté... Je suis fâché que le roi mon bisaïeul ne l'ait pas fait. »

Le 20 février le roi se rendit aux Tuileries, où le surlendemain il tint le lit de justice dans lequel sa majorité fut proclamée en présence des pairs, du parlement, des chevaliers de l'ordre et du conseil d'État. La séance fut ouverte par un discours du chancelier annonçant que, selon les lois de la monarchie, le roi prenait à dater de ce jour le gouvernement direct de ses États. Sa Grandeur remercia ensuite, au nom de Sa Majesté, M. le duc d'Orléans des services qu'il lui avait rendus pendant sa minorité, pria ce prince de les lui continuer, et de l'aider de ses conseils dans l'administration du royaume. Louis XV confirma ensuite le choix fait par le régent de M. le cardinal Dubois pour la charge de premier ministre. Philippe fit rendre compte dans la même séance de son administration durant les sept années et demie de la régence. M. d'Armenonville, chargé de cette tâche délicate, s'en tira en homme habile. Avouant avec une sorte de franchise les erreurs financières qui ont découlé du système de Law et les malheurs qu'ils ont amenés, il prouva néanmoins que les finances étaient dans un état beaucoup plus florissant qu'à la mort de Louis XIV. Le contrôleur général fit voir d'ailleurs la France sur un pied glorieux dans ses relations et ses alliances avec l'Europe. Enfin ce ministre montra l'Église française pacifiée et les ressentiments religieux à peu près éteints. Sans doute, en examinant de bien près ces divers points, on aurait pu trouver beaucoup de choses à contredire dans le rapport de M. d'Armenonville; mais les affaires de l'État sont aux yeux des masses gouvernées comme ces tableaux qui pour offrir un point de vue satisfaisant doivent être regardés d'un peu loin.

Terminons ici nos observations sur la régence par un rapide examen des soins donnés à l'éducation de Louis XV. Rien de ce qui peut contribuer à former un grand roi ne fit partie de l'instruction de ce prince, que la nature avait doué cependant d'une facilité de conception qu'il ne fallait qu'exciter en la dirigeant bien; mais la première de ces conditions ne fut remplie qu'en faveur d'une foule d'éléments ou secondaires, ou complétement inutiles. On éleva Louis XV de manière à en faire le roi de sa cour et de ses ministres plus que celui de la France. Villeroi ne savait rien que se faire valoir, que relever l'éclat de ce qui brille, et vanter cette chimère d'avantage qu'on appelle une grande naissance. Ce seigneur si fier et si nul n'était bon qu'à mettre dans la tête du prince des idées de vanité. Fleury, trop peu instruit pour apprendre à Louis XV ces grandes choses que Fénelon apprit au duc de Bourgogne, les lui faisait entrevoir par des professeurs à gages, qui, occupés uniquement de se faire une position, rendaient leur régime d'autant plus *bénin* qu'ils espéraient en tirer un plus grand parti en flattant la paresse de leur royal disciple. C'est ainsi qu'ils lui montrèrent, au moyen de ce système à l'eau de rose, un peu d'histoire faite exprès pour lui; quelques notions de géographie, tendant surtout à lui prouver qu'il était le monarque le plus puissant de la terre; de faciles éléments de physique générale, afin qu'il eût une faible teinture du rôle que jouent dans l'univers la portion de globe qu'il gouverne et les vingt-cinq millions d'âmes qui lui obéissent.

Pendant que ces professeurs complaisants se ménageaient, à l'aide d'une tâche si facile, des places d'académiciens et des pensions, l'ancien évêque de Fréjus éloignait soigneusement de Louis XV ces grandes catastrophes historiques qu'il serait si important de mettre, comme leçons, sous les yeux des princes destinés au trône; il ne lui avait pas même laissé entrevoir les auteurs qui ont traité des hauts intérêts de la politique, de la diplomatie, du commerce, des finances, des arts. En récompense, au jour de sa majorité, le roi est déjà fort avancé dans la connaissance de sa généalogie; il connaît mieux que certains évêques la coutume de Paris sur les offices divins, et ce prince en remontrerait à son grand chambellan sur la science de l'étiquette. Enfin Villeroi, Fleury et les instituteurs parasites se sont parfaitement entendus pour faire de notre maître un monarque vain, faible, complaisant, accessible aux grands, réservé et défiant avec le peuple, petit dans les exercices de la religion, et, par-dessus tout, un monarque chasseur, parce que avec le secours de cette passion les ministres ne laisseront à Sa Majesté de son pouvoir que ce qu'ils voudront qu'il en ait.

MAJORITÉ.

CHAPITRE X.

SUITE DE 1723.

Le roi réintègre les princes légitimés dans leurs honneurs. — Le salut du bonnet. — Subtilités de Breteuil pour enlever les preuves du mariage de Dubois. — Breteuil est fait ministre pour cela — Mort du cardinal Dubois. — Détails curieux sur la fin de ce cardinal. — Enumération de ses richesses. — Le frère et le neveu de Dubois. — Nouvel échantillon de la reconnaissance des grands. — Le duc d'Orléans est premier ministre. — Il ne signe pas les ordonnances relatives aux finances. — Nouvelle organisation de la compagnie des Indes. — Le curé Meslier et ses *Confessions*. — Les fermes sont données à bail. — Mort de *Madame* duchesse douairière d'Orléans. — Philippe d'Orléans est frappé d'apoplexie. — Détails sur ses derniers instants. — Poncet de la Rivière. — Oraison funèbre du régent. — Comment *M. le duc* est nommé premier ministre. — *Inès de Castro* de la Motte.

Le roi a déjà fait acte de souveraineté à la manière de Louis XIV en faveur des princes légitimés; il leur a rendu, sauf le droit de succéder à la couronne, tous les honneurs et prérogatives dont ils jouissaient sous le règne précédent. Louis XV, tout jeune qu'il est, se pénètre déjà de cet esprit de souveraine puissance qui prétend que personne dans l'Etat ne puisse donner tort à celui qui gouverne ou a gouverné. C'est là l'essence de la royauté. Cette affaire est une des premières qu'on ait discutées dans le conseil de Sa Majesté aussitôt que sa forme stable a été arrêtée; la déclaration est du 26 avril. Elle porte que les légitimés prendront place au parlement immédiatement au-dessous des princes légitimes; qu'ils y auront, comme eux, voix délibérative avant les ducs et pairs; mais qu'ils ne pourront traverser le parquet ni faire marcher devant eux plusieurs huissiers; ce qui ne les empêchera pas cependant de recevoir le *salut du bonnet*. Expliquons ce que c'est que ce privilége. Lorsque dans une délibération le premier président adresse la parole aux princes légitimes, il ôte son bonnet et leur dit : « Monsieur, votre avis. » La même chose aura lieu pour les princes légitimés, avec cette distinction que le premier président dira : « Monsieur le duc du Maine, ou Monsieur » le comte de Toulouse, votre avis. » Sentez-vous la différence? Ce nom mis après Monsieur, comme cela vous fait descendre un homme dans l'opinion des assistants!

Du reste, dans les festins ou dans les cérémonies publiques, les légitimés ne devront pas tenir tout à fait le même rang que les légitimes : il est probable qu'un règlement supplémentaire établira cette partie du cérémonial par pieds, pouces et lignes; c'est d'une importance trop majeure pour qu'on néglige d'être précis à cet égard. En attendant, il est décidé que le prince de Dombes et le comte d'Eu jouiront pendant leur vie des honneurs autrefois accordés à MM. de Vendôme; mais qu'ils s'éteindront avec eux.

Cette déclaration, où tant de restrictions sont mêlées aux honneurs rendus à MM. du Maine et de Toulouse, ne les a point satisfaits; dès que l'affaire a été décidée, le premier est parti pour Sceaux, le second est allé s'enfermer à Rambouillet.

Enfin le cardinal Dubois s'est acquitté envers le marquis de Breteuil; il a pu trouver l'occasion de pousser doucement M. Leblanc hors du ministère de la guerre, et l'ancien intendant de Limoges a été mis en possession de ce département. Le public est outré du renvoi d'un homme actif, exercé aux affaires, aimé des troupes et rempli de talent et d'honneur, surtout quand il est reconnu que M. de Breteuil n'a jamais vu d'autres troupes qu'un régiment qui passait sous ses fenêtres quand il habitait la capitale du Limousin.

Voici les détails que le nouveau secrétaire d'Etat a révélés lui-même sur la cause qui lui a mérité la reconnaissance du premier ministre. Dès que Breteuil fut informé de l'importance que Dubois attachait à l'enlèvement des papiers constatant son mariage, cet ami serviable se mit en tournée dans le ressort de son intendance, suivi seulement de deux valets. Un soir, bien tard, notre voyageur arrive à la porte du curé qui a marié jadis monseigneur l'archevêque de Cambrai; il frappe au presbytère et demande l'hospitalité. Au nom de M. l'intendant, pasteur, nièce, servante, jardinier, tout s'empresse. Les canettes ne sont pas assez vastes pour épancher le meilleur vin des messes; il n'y a pas assez de couteaux à la cuisine pour égorger les gras chapons que mademoiselle la nièce, ou soi-disant telle, sait fort bien distinguer des poulardes, indépendamment même de leur embonpoint. Le souper fut excellent, Breteuil y fit honneur; mais ce qui surtout charmait M. le curé, c'était la familiarité tout affable avec laquelle M. l'intendant daignait le traiter, et la grâce empressée qu'il mettait à lui verser son propre vin. Avant que l'honnête ecclésiastique fût tout à fait gris, Breteuil lui dit que l'objet spécial de sa tournée était de vérifier par lui-même comment les registres des paroisses étaient tenus dans la province, et qu'il ne doutait pas que lui, curé rempli d'intelligence autant que de piété, ne les tint mieux que tous ses confrères. Le prêtre campagnard répondit que M. l'intendant était bien bon d'avoir une idée aussi avantageuse de lui, mais qu'en ce point au moins elle était fondée; et pour preuve, tirant les registres d'une armoire, il les mit sur la table devant le marquis. Celui-ci eut l'air de les parcourir négligemment, chercha l'année intéressante, la trouva, reconnut l'acte dangereux, fit une petite corne au bas de la page, et, posant avec indifférence le livre sur une chaise, s'écria : « C'est à merveille, curé... Buvons. » La nièce était allée disposer le lit de M. l'intendant, les valets s'étaient retirés discrètement au dessert; on but souvent, et le curé but sans mesure. Il jasa beaucoup, rit plus que les canons ne le permettent, jura même deux ou trois fois; puis, nonobstant le respect dû à M. l'intendant, il s'endormit. Breteuil s'empare alors vivement du registre, retrouve l'endroit marqué et enlève le feuillet accusateur. « Curé, dit-il ensuite en frappant sur l'épaule de son hôte, il se fait » tard, il faut que je reparte de bonne heure; allons nous coucher. » Le lendemain Breteuil glissa quelques louis dans la main de la servante du presbytère, baisa au front mademoiselle la nièce, qui trouva peut-être que pour un homme de cour M. l'intendant était bien modeste, et bientôt il perdit de vue la maison curiale et le coq-girouette du clocher de l'église. Il est probable que, malgré sa grande exactitude, le curé ne se sera pas aperçu de la soustraction du feuillet.

Mais ce n'était pas tout; on n'avait négligé aucune formalité légale lors du mariage de Dubois; il existait certain contrat chez un notaire de campagne; or on n'escamote pas la minute d'un acte comme un feuillet de registre, l'intendant ne pouvait d'ailleurs faire aucune recherche motivée dans l'étude du garde-note. Il fallait agir par séduction; la chose, heureusement, paraissait praticable : les consciences limousines ne sont pas invulnérables comme le corps d'Achille. Le tabellion qui avait passé le contrat était mort depuis longtemps; Breteuil fit venir son successeur, et, s'étant expliqué sur ce qu'il attendait de sa condescendance, il lui laissa l'option entre une bourse très-ronde et un cachot très-noir. L'homme aux contrats répondit qu'il n'aimait pas moins l'argent que le grand jour; il livra la minute, reçut les espèces, fit rebâtir sa maison et ne se repentit nullement du marché. Breteuil y trouva bien mieux son compte encore : le notaire n'avait gagné qu'une maison; le marquis eut un ministère, avec lequel il gagnera des châteaux.

Les hommes les plus habiles, les plus heureux dans les efforts qu'ils font pour se procurer des biens et des honneurs, sont impuissants contre le destin qui peut les leur enlever en un instant avec la vie. Dubois, archevêque, cardinal, premier ministre; Dubois, jouissant d'un revenu de deux millions, n'a pu reculer d'une seconde le terme de ses prospérités. Il est mort à Versailles des suites d'une maladie honteuse.

Le cardinal avait fait transporter la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi le plaisir d'un nouveau séjour; mais réellement dans le but de se trouver plus à portée des secours que sa situation exigeait quand il était forcé de rester auprès de Sa Majesté, ou d'abréger de moitié les souffrances aiguës que la voiture lui causait lorsqu'il allait travailler avec le roi. Son Eminence, qui jamais, en dépit de la mitre et de la pourpre, n'avait déguisé ses débauches effrénées, se faisait traiter fort secrètement de la maladie qu'elles avaient causée, non qu'il eût honte du principe ou de la conséquence, mais parce qu'un homme environné d'une haute faveur ne doit point s'avouer malade. D'après ce système Dubois voulut, à la fin de juillet, assister à une revue que Louis XV passait de sa maison, afin de recevoir les honneurs qu'on rend au premier ministre, honneurs peu différents de ceux rendus au roi lui-même. Le cardinal monta donc à cheval un quart d'heure avant l'arrivée de Sa Majesté, et passa devant la troupe. Les drapeaux s'inclinèrent à son approche, les officiers les saluèrent de l'épée, les tambours battirent, les trompettes sonnèrent... Son Eminence paya cher cette satisfaction, cet éclair rapide d'une gloire enivrante. Le mouvement du cheval fit crever un abcès que Dubois avait à la vessie; il dut passer du théâtre de son triomphe dans un lit de douleur. Les médecins déclarèrent le surlendemain que la gangrène était survenue; trois jours après elle avait fait des progrès rapides, qui se manifestèrent au dehors .. Une opération majeure, une amputation que je ne puis désigner avec précision devint indispensable. Lapeyronie, opérateur célèbre, se chargea d'annoncer au cardinal que, s'il ne se soumettait à son scalpel c'en était fait de lui. A cette nouvelle Son Eminence entra dans une fureur horrible, qui s'exhala en un déluge de vociférations contre les médecins; ceux présents au lit du malade furent salués de la plus riche salve de jurements que jamais membres de la Faculté aient entendue, avec accompagnement de grimaces et de grincements de dents dignes d'inspirer un peintre chargé de peindre les damnés.

Cependant on décida Dubois a se faire transporter de Meudon à Versailles; dès qu'il y fut arrivé, les médecins revinrent sur la nécessité de procéder immédiatement à la *soustraction totale*...

« Totale! coquins que vous êtes... vous ne sentez donc pas la force de ce mot? s'écria-t-il.

— Pardon, monseigneur, répondit Lapeyronie, mais ne vaut-il pas mieux sacrifier la partie que de perdre le tout ?

— Sans doute, bouchers infâmes! et si vous ne me demandiez qu'un bras ou même une jambe, je me résignerais; mais... ce qu'il faut vous livrer...

— Est devenu tout à fait superflu à Votre Eminence.

— Ah! sac... bourreau, dit le cardinal d'une voix qui fit vibrer les vitres... tu viens me débiter des quolibets du théâtre de la foire; sors d'ici, double traître, pendard, scélérat, gibier de Montfaucon! Et le prince de l'Eglise, faute de mieux, jeta son bonnet à la tête de Lapeyronie.

— Tout cela, monseigneur, ne fait qu'empirer votre situation, répondit le docteur en jetant doucement sur le lit le projectile peu offensif que l'irascible malade venait de lui envoyer.

— Allons, Dubois, il faut être raisonnable! dit Philippe, qui se trouvait là... Que diable ! puisqu'il y a nécessité absolue, et que d'ailleurs l'inutilité ultérieure est constatée...

— Votre Altesse Royale en parle à son aise, répliqua l'archevêque de Cambrai en se faisant un violent effort pour ne pas blasphémer... Mais si l'on vous proposait de faire un eunuque noir du premier prince du sang, vous tiendriez un autre langage.

— Ce n'est pas moi qui suis affligé d'un ulcère à la vessie.

— Je le sais; Votre Altesse Royale a toujours été plus heureuse que moi aux jeux de hasard, quoiqu'elle ait rarement choisi les joueurs... Il y a une providence particulière pour les princes...

— Qui m'a déjà fait perdre un œil... Mais revenons, il faut que tu te décides... Je le veux...

— C'est cela, Votre Altesse m'ordonne de me réduire au néant, comme elle m'ordonnait naguère de faire un rapport au conseil... Mais je dois jusqu'à la fin lui obéir... je me sacrifie.

— Après tout, Dubois, je ne prétends pas que tu te fasses opérer par obéissance... et si tu tiens aux superfluités...

— Non, non, me voilà décidé... Prépare-toi, bourreau que l'enfer confonde! dit le cardinal en lançant un regard foudroyant sur l'opérateur.

— Je suis prêt, répondit Lapeyronie; mais je dois inviter Votre Eminence à se faire administrer les sacrements avant l'opération.

— Ah! voilà ce que j'avais prévu, cannibale affublé d'une robe, membre de la Faculté que le diable préside! il te tarde de boire mon sang, de déchiqueter mon cadavre...

— Je me retire, dit l'opérateur impatienté...

— Non, demeure, reprit Dubois d'un ton plus calme, je vais te livrer ta proie... » Et il fit appeler un récollet de Versailles pour se confesser.

Le cardinal ne resta pas avec ce religieux plus d'un demi-quart d'heure, et ce bref entretien fut le seul acte de pénitence qu'il fit. D'après ce que les médecins lui avaient dit de l'extrême danger de l'opération, le confesseur conseilla à son pénitent de recevoir sur le-champ le viatique.

« Le viatique ! s'écria le malade, c'est promptement dit; mais il y a un grand cérémonial pour les cardinaux, que vous ne connaissez pas vous autres gueusaille ecclésiastique de Versailles... Qu'on aille à Paris le savoir de Bissy.

— Le danger est pressant, dirent les médecins d'une voix unanime... il faut opérer à l'instant.

— Opérez donc, tigres carnassiers! » vociféra le ministre en se découvrant lui-même jusqu'aux pieds.

Lapeyronie, malgré le roulement d'invectives et de blasphèmes que Dubois fit entendre pendant l'opération, la consomma avec autant d'adresse que de célérité. Mais, outre que d'avance le malade était condamné, les transports de fureur auxquels il se livrait rendaient son salut impossible. Il acheva de consumer ce qui lui restait de forces en imprécations contre le ciel, contre toute la nature, contre lui-même, et bientôt les premières convulsions de la mort se joignirent à celles de sa colère et de son désespoir. Ce fut seulement alors, c'est-à-dire quand les facultés presque éteintes de ce prince de l'Eglise ne lui permirent plus de blasphémer, qu'on lui donna l'extrême-onction, qui lui tint lieu de viatique.

Le prêtre, dans la précipitation avec laquelle il fallut administrer ce dernier sacrement, déposa les saintes huiles auprès du hideux produit de l'opération, qui était encore sur la table, et dont l'honnête ecclésiastique n'avait pu reconnaître ni la nature ni la forme. Pendant les dernières lueurs de sa connaissance, Dubois voulut voir ce que l'art venait de soustraire de son corps. Je passe sous silence la harangue étrangement pathétique que Son Eminence adressa à cette cause première de tous ses maux, et je n'essaycrai point de dépeindre les contorsions, la décomposition de physionomie qui servirent de pantomime à ce discours.

Enfin, le 10 août, mourut, à l'âge de soixante-six ans, le cardinal Dubois, archevêque de Cambrai, titulaire des abbayes de Nogent-sous-Couci, Saint-Just, Hérivaux, Bourgueil, Berg-Saint-Vinox, Saint-Bertin et Cercamp, premier ministre du royaume de France, surintendant des postes, et de plus membre de l'Académie française, ce que j'avais négligé de dire, parce que Dubois étant un des hommes les plus riches et les plus puissants de la France, il était entendu qu'il devait être académicien.

Le corps de ce phénomène de fortune fut transporté de Versailles dans l'église du chapitre de Saint-Honoré à Paris, où l'abbé Dubois, neveu du défunt, était chanoine. On l'enterra dans la première chapelle à droite en entrant; on doit lui élever un beau mausolée. L'assemblée du clergé, ouverte au mois de janvier, et dont le cardinal était président, fit célébrer pour lui un service solennel. Il y en eut un autre dans l'église métropolitaine, auquel les cours supérieures assistèrent. Mais tous les casuistes déclarèrent unanimement l'oraison funèbre impossible.

Les richesses que laisse Dubois sont immenses; essayons d'en découvrir les sources. La place de premier ministre lui valait cent cinquante mille livres, la surintendance des postes cent mille livres; l'archevêché de Cambrai donnait à peu près autant, et les sept abbayes dont il était pourvu rapportaient davantage. Indépendamment de ces divers revenus, le cardinal recevait de l'Angleterre quarante mille livres sterling par an, somme équivalant à un million de notre monnaie. Cette énorme allocation, que Dubois ne cachait point, prouvait avec une évidence irrécusable que ce ministre avait fait plier la politique du cabinet de Versailles à celle de la cour de Saint-James. La vaisselle d'argent ou de vermeil qu'on trouva chez le premier ministre, ses meubles d'une recherche extrême, ses bijoux, ses pierreries, ses équipages somptueux, ne valaient pas moins de trois millions, et son coffre-fort renfermait onze cent mille livres. Le portefeuille du cardinal apprit qu'il avait une créance de cinq cent mille livres sur le marquis de Breteuil, ministre de la guerre; on découvrit en outre parmi ses papiers un brevet de retenue sur les postes de trois cent mille livres, le titre de trente mille livres de rente sur la ville de Paris, et celui d'une charge de secrétaire du cabinet, dont le remboursement était exigible.

Sans doute les énormes émoluments de Dubois s'éteignent avec lui; mais en récapitulant la valeur des terres dont je n'ai pas parlé, les trésors qu'on a trouvés chez lui, son mobilier et les rentrées à effectuer, on reconnaîtra que ce cardinal laisse plus de douze cent mille livres de rente à ses héritiers, c'est-à-dire à son frère unique, ancien chirurgien de Brive-la-Gaillarde, qu'il avait fait secrétaire du cabinet, et à l'abbé Dubois, fils du précédent, chanoine de Saint-Honoré. Ce dernier, ecclésiastique digne des temps primitifs de la chrétienté, vécut toujours dans la retraite, sans avoir jamais voulu accepter ni dignités, ni pensions, ni bénéfices. Son père n'est pas moins simple, pas moins modeste que lui, et ces deux riches héritiers ont déclaré que l'immense héritage que Dieu leur envoyait était le patrimoine des pauvres.

Les Français ont ri de la mort de Dubois, comme ils avaient ri de son élévation au siége de Cambrai, au cardinalat et au premier ministère, sans lui tenir compte ni de son esprit ni de l'adresse qu'il apporta dans les affaires, adresse qui souvent diminua les calamités de la France. Le régent, oubliant que cet homme immoral fut pour lui un serviteur indispensable pendant son administration, ne lui donna pas un soupir de regret. La veille de la mort du cardinal Son Altesse Royale écrivait à Nocé, que Son Eminence avait fait exiler : « L'orage qui menace va faire partir mon drôle, et demain, sans » doute, tu auras de mes nouvelles. » En effet, le lendemain Philippe écrivit à l'exilé : « Morte la bête, mort le venin; je t'attends » ce soir au Palais-Royal. » Nocé ne manqua pas au rendez-vous, les funérailles de Dubois furent célébrées le verre à la main, et M. le duc d'Orléans rit beaucoup de ce distique, qu'un des convives proposa de faire graver sur le monument du favori :

Rome rougit d'avoir rougi
Le maq..... qui git ici.

Voilà un nouvel échantillon de la reconnaissance des grands. Mais Dubois s'en était rendu compte d'avance : il savait que ce bien-là finit toujours par se réduire à rien; et c'était pour cela que, le réalisant en valeurs plus solides, il en avait tiré à peu près quarante millions.

Il était naturel de penser, après la mort de Dubois, que le duc d'Orléans demanderait la place de premier ministre, et tout portait à croire que Louis XV ne la refuserait pas à celui qui avait gouverné la France. En effet, l'évêque de Fréjus, dont l'empire sur l'esprit du roi équivaut à une autorité absolue, n'a pas songé un instant à conseiller un refus à Sa Majesté; mais cet ecclésiastique lui a donné l'idée d'une restriction. Fleury a fait entendre au jeune monarque que Son Altesse Royale, avec la disposition qu'elle eut toujours à se laisser dominer par ses favoris, ne pouvait sans danger pour l'Etat être revêtue du pouvoir de signer les ordonnances des finances. Cet objet était en même temps agité dans le conseil particulier du duc; quelques-uns de ses amis essayaient de lui persuader qu'après avoir été le maître du royaume, il ne pouvait accepter des attributions ministérielles mutilées; d'autres, mieux inspirés peut-être, représentaient à ce prince que, sans cesse poursuivi par les calomnies de ses ennemis, il devrait éviter une responsabilité qui le rendrait garant des déprédations et des fautes de ses subordonnés, qu'il lui serait trop

difficile de surveiller. M. d'Orléans se rangea à l'avis de ces derniers conseillers : il fit lui-même, en acceptant le premier ministère, une exception des ordonnances des finances, que le roi signe lui-même sous la direction de son conseil.

D'après un nouveau règlement, la compagnie des Indes sera régie par douze directeurs propriétaires de cinquante actions au moins chacun ; ils seront assistés de huit syndics, aussi porteurs de cinquante actions, et contrôlés par quatre commissaires du conseil. Ces officiers tiendront séance deux fois par mois, et la compagnie se réunira chaque année en assemblée générale le 15 mars. Le 17 septembre présent mois, une réunion générale a eu lieu en présence de M. le duc d'Orléans, premier ministre, pour le choix des directeurs et syndics. Dans la même séance Son Altesse Royale, au nom du roi, a confirmé à la compagnie le privilége exclusif de la vente du café et du tabac.

Le nommé Jean Meslier, curé d'Etrépigny en Champagne, connu par des opinions religieuses mêlées d'une philosophie peu orthodoxe, mourut dans sa cure le 30 septembre, âgé de cinquante-cinq ans. En même temps qu'on apprenait à Paris la mort de cet ecclésiastique, les presses de la Hollande terminaient l'impression d'un manuscrit intitulé *Confessions du curé Jean Meslier* et que les curieux se procurent à grands frais[1]. J'ai lu ce livre, qui exprime avec une entière indépendance les pensées de l'auteur sur la religion. On lisait au verso d'un papier servant d'enveloppe aux cahiers originaux sur lesquels on a imprimé : « J'ai vu et connu les abus, les erreurs, les vanités, les » folies, les méchancetés des hommes, je les ai haïs. Je n'ai osé le » dire pendant ma vie; je le dirai au moins en mourant et après ma » mort. C'est afin qu'on le sache que j'ai écrit le présent mémoire, » pour qu'il puisse servir de témoignage à la vérité. »

Peu de jours avant sa mort, Meslier écrivit à deux curés de son voisinage pour leur déclarer qu'il consignait une copie de son écrit au greffe de Sainte-Menehould, mais qu'il craignait qu'on ne le supprimât, suivant l'usage établi d'empêcher que les peuples ne soient instruits. Meslier aimait la justice avec ardeur, il la pratiquait avec courage. Un jour le seigneur de sa paroisse ayant maltraité des paysans, ce curé refusa de prier pour lui au prône. Le gentilhomme en porta plainte à l'archevêque de Reims, qui, selon l'usage encore, donna raison au noble sur l'obscur ministre des autels et l'obligea à réintégrer le premier dans ses droits spirituels. Meslier contraint par les ordres de son chef, y satisfit de la sorte : « Nous prierons le Sei» gneur, dit-il à ses paroissiens, de convertir ces riches au cœur dur, » et de leur donner l'humanité dont ils ont besoin. »

Les fermes générales, mises en régie après la chute du système parce qu'il avait été impossible de trouver une compagnie assez hardie pour s'en charger, viennent d'être confiées à une société de traitants moyennant cinquante-cinq millions par année ; ce sera fort avantageux si l'on paye.

Continuant ma chronique funéraire, comme disait ma tante, chronique interrompue par la brève mention financière que je viens de faire, j'ai à consigner ici la mort de *Madame*, duchesse douairière d'Orléans, arrivée dans les premiers jours de novembre. Cette princesse avait beaucoup de connaissances assidues, mais peu d'amis, et encore moins d'ennemis. Son existence depuis la mort de *Monsieur*, frère de Louis XIV, fut toute négative quant à l'influence dans les affaires publiques ; elle affectionnait trop le repos d'esprit pour entrer dans les intrigues de l'Etat. *Madame* aimait son fils avec faiblesse ; tous les défauts de ce prince étaient à ses yeux de brillantes qualités. Quand on lui parlait de son libertinage effréné, elle répondait : « Vraiment, il est bien heureux de pouvoir y suffire ; » et si l'on déplorait en sa présence les orgies habituelles du régent, elle disait sans s'émouvoir : « Il faudra que je lui conseille de choisir les vins. » Ces mots naïfs prouvent que la duchesse douairière ne se piquait ni de sévérité publique ni de sobriété. En effet, elle eut toujours ou des amants ou des complaisants ; elle aima Louis XIV assez ouvertement pour qu'on ait pu dire sans trop d'invraisemblance que le régent et la duchesse de Lorraine étaient un peu plus que le neveu et la nièce du grand roi. Aussi la princesse palatine eut-elle toujours la plus grande aversion pour madame de Maintenon, qu'elle ne désignait que par les épithètes de *bigote*, de *sorcière*, de *vieille traie*. L'abbé Dubois dut à la bienveillance de *Madame* sa place de sous-gouverneur de M. le duc de Chartres ; l'air libre et la réputation de ce petit collet ayant, dit-on, plu à cette Altesse allemande, qui, en fait de politesse, aimait beaucoup qu'on s'exprimât et qu'on agit franchement. Vieille, la duchesse douairière parvint à détourner quelques émanations de la reconnaissance que Law devait à M. le duc d'Orléans. Les entrevues de cet Ecossais avec *Madame* avaient lieu le soir à Saint-Cloud. Il ne s'y rendait pas, à coup sûr, sur les ailes de l'Amour, mais les soupers qui l'attendaient étaient délicats, les vins exquis coulaient à flots pressés... et puis la reconnaissance ne savait plus ce qu'elle faisait.

[1] Voltaire a donné depuis un extrait de cet ouvrage; mais ce grand écrivain a refait les opinions de Meslier, et lui a prêté des assertions athées qu'il n'a point émises.

Madame eut toujours des inclinations masculines. Elle portait des perruques d'homme, endossait la fameuse casaque bleue imaginée pour les chasseurs privilégiés de Louis XIV ; quelquefois on la vit, du vivant de son mari, revêtue littéralement du haut-de-chausse. Son Altesse Palatine enfourchait le coursier de chasse, lui serrait les flancs de son robuste genou, et le faisait obéir à sa main plus que féminine. Personne ne devançait *Madame* au courre du cerf; elle maniait le fusil, le couteau de chasse, la dague comme une autre femme manie l'éventail. Rentrée dans son palais, cette nouvelle amazone passait des heures entières à écrire dans toute l'Europe sans nécessité, et seulement par manière de récréation. C'est ainsi que, de son aveu, elle a fait pleuvoir chez les princes ou princesses de la chrétienté quinze ou vingt mille lettres anecdotiques, critiques, satiriques, et généralement peu canoniques, sur les événements, aventures, intrigues, scandales recueillis à la cour de France ; elle disait quelquefois, dans les dernières années de sa vie, que sa correspondance formerait au moins vingt volumes in-folio. *Madame* était franche jusqu'au cynisme, sans esprit, sans détour, sans pruderie. Louis XIV disait d'elle que « si ce qu'on appelle dans une femme le tempérament » pouvait prendre une figure, il ressemblerait à sa belle-sœur. »

A la mort de cette princesse, les spectacles ont été fermés pendant huit jours parce qu'elle était veuve d'un fils de France. Le roi drape, et le deuil sera de quatre mois. Les méchants ont proposé de graver sur la tombe de *Madame : Ci-gît l'oisiveté*. Cette épitaphe ne conviendrait pas à tous égards ; car si Son Altesse Royale fut oisive dans les affaires, le mot de Louis XIV que je viens de citer laisse entrevoir qu'elle ne l'était pas dans les plaisirs.

A peine les tombeaux de la maison d'Orléans sont-ils refermés sur la duchesse douairière qu'il faut les rouvrir pour y descendre son fils... Philippe est mort à Versailles le 2 décembre, présent mois, à l'âge de quarante-neuf ans et demi.

Le duc d'Orléans n'avait voulu le premier ministère que pour satisfaire aux obsessions sans doute intéressées de ses favoris, qui lui persuadèrent qu'il ne pouvait se dispenser d'en être pourvu. A peine l'eut-il obtenu qu'il en fut accablé. Il s'excita dans les premiers temps au travail ; mais la paresse et la dissipation reprirent bientôt leurs droits sur le prince voluptueux. Il abandonna les affaires aux secrétaires d'Etat, et se jeta de nouveau dans les déréglements. Mais sa constitution usée ne pouvait plus les supporter, sa santé s'altéra visiblement ; il était engourdi pendant toute la matinée ; ses yeux étaient remplis de sang extravasé; les muscles de son visage s'agitaient par suite d'une irritation nerveuse née des excès ; en un mot, tout le physique de Philippe faisait prévoir aux médecins une prochaine attaque d'apoplexie. Ils l'engageaient avec instance à se livrer sans retard au régime et surtout à rentrer dans les bornes d'une vie raisonnable, lui donnant à entendre assez clairement que la continuation de ses habitudes actuelles ne pouvait manquer de lui être funeste. « Je vous » dirai, messieurs, répondait le duc, que, blasé sur tout, je me livre » au plaisir par laisser aller plutôt que par goût ; mais ce laisser aller » a pour moi quelque charme, et certes une vaine crainte ne m'y » fera pas renoncer. D'ailleurs loin de craindre une mort subite, » que vous me faites pressentir, c'est celle que je choisirais s'il était » permis à l'homme de choisir la route qui doit le conduire au tom» beau. Cependant, pour l'honneur de la Faculté, je me mettrai très» incessamment à suivre ses avis. » Quelques jours après la promesse de M. le duc d'Orléans, Chirac la lui rappela, et lui dit d'un accent très-animé qu'il y avait urgence. « Pas trop, répondit Philippe en » riant, car madame d'Averne me disait hier au soir que je ne lui » avais pas encore paru si bien portant. Aujourd'hui, d'ailleurs, je » n'ai pas le temps de faire le malade, j'ai des affaires urgentes qui » ne peuvent être retardées. Mais lundi, sans remise, je suis tout à » vous, docteur, et au dieu d'Epidaure, patron des saignées, des pur» gations et des clystères, que je hais autant que la duchesse ma » femme les affectionne. »

Au jour dit, le prince, loin d'être fidèle à sa parole, mangea, par extraordinaire, beaucoup à son dîner; l'habitude de Son Altesse Royale étant de se ménager pour le souper, qui était son repas de prédilection.

Dans l'après-dîner, M. le duc d'Orléans, enfermé dans son appartement avec la duchesse de Phalaris, l'une de ses maîtresses, était assis à côté d'elle, auprès de la cheminée, en attendant l'heure du travail avec le roi. Tout à coup le prince se laisse tomber sur le bras de cette favorite, qui, le voyant privé de connaissance, le renverse doucement sur son fauteuil, se lève effrayée, éperdue, et court dans la pièce voisine chercher du secours. Mais, par une malheureuse fatalité, il ne se trouvait personne ni dans cette chambre, ni dans aucune partie de l'appartement Les gens de M. d'Orléans, sachant qu'il montait toujours chez le roi par un escalier dérobé, et qu'à cette heure il n'avait jamais besoin d'eux, s'étaient tous écartés. Madame de Phalaris fut obligée de courir jusque dans la cour de marbre pour trouver quelqu'un. Bientôt le cabinet où le duc était toujours évanoui fut rempli d'une foule empressée, mais inexpérimentée, et plus d'une demi-heure se passa avant qu'on trouvât un chirurgien. Enfin quelqu'un amena le valet de chambre de M. le duc de Rohan,

qui se hâta de saigner Son Altesse Royale après l'avoir fait porter sur son lit. Mais il n'était plus temps, Philippe d'Orléans avait cessé de vivre, et la duchesse, qu'on avait avertie, ne trouva plus que le cadavre de son mari... En ce moment, l'horloge du château sonnait six heures.

On voit, d'après ce récit véridique, le cas qu'on doit faire des propos de ces méchants qui, faisant survivre leur haine au prince qu'ils ont calomnié pendant sa vie, vont publiant partout qu'ayant préparé un poison pour Louis XV, il avait par erreur, d'autres disent par l'adresse d'un valet prévenu du complot, avalé lui-même le fatal breuvage. Les mêmes calomniateurs disent que les caves du Palais-Royal sont remplies d'or, tandis qu'il est à la connaissance de tous ceux qui ont voulu s'en convaincre que la succession de Philippe est grevée de neuf millions de dettes, que son fils, le duc d'Orléans actuel, a promis d'acquitter par des retranchements considérables sur les dépenses de sa maison.

On vit aussi s'avancer le maréchal de Villars...

Il est mort avec son confesseur ordinaire, dirent les légers Parisiens en apprenant que le duc d'Orléans avait une femme près de lui à son heure suprême. Sans doute la vie licencieuse de ce prince environnera sa mémoire du blâme de la postérité, comme elle lui mérita celui de ses contemporains; mais nos neveux, plus équitables que nous, écartant l'enveloppe de vices qui déparait ce beau caractère, tiendront compte au petit-fils de France d'une générosité pleine de noblesse et de désintéressement. Ils admireront en lui ce courage héroïque qui, à Steinkerque, à Nerwinde, à Turin, à Saragosse, montra le digne descendant de Henri IV, sous les traits les plus ressemblants à ceux de ce grand roi. On louera dans Philippe d'Orléans une bonté, une humanité, une clémence qui lui firent oublier jusqu'aux injures les plus outrées, les plus injustes. On recherchera longtemps dans un rang aussi élevé le savoir universel, l'esprit étendu, la haute capacité qu'on trouvait réunis chez ce neveu de Louis XIV, et l'amabilité qui présidait à tous ses entretiens. Comme régent, Philippe offrira à ses juges impartiaux quelques actes dignes d'éloges, surtout s'ils reportent un œil observateur sur l'abîme où le feu roi avait plongé la France. L'essai du système de Law, dans la situation déplorable léguée à la régence, pouvait se faire avec sagesse, l'abus seul devait être prévenu; l'unique reproche que Philippe ait mérité en cela, c'est celui de s'être laissé entraîner par l'amorce enchanteresse. Du reste, M. d'Orléans, soit par ses alliances, soit par la clémence dont il a usé dans la conspiration du prince de Cellamare, renvoyé en Espagne après quelques jours de détention, M. d'Orléans, dis-je, a prouvé qu'il voulait à tout prix la tranquillité dont le royaume avait si grand besoin. La courte guerre contre Philippe V fut plutôt un moyen de pacification qu'une suite de vues hostiles; l'agression a cessé dès le premier instant des négociations : la paix n'était pas encore dans les traités, et déjà le régent l'avait rendue aux vaincus. Qui pourra nier la grandeur avec laquelle M. le duc d'Orléans opposa l'indifférence aux calomnies dirigées contre lui, et le pardon généreux qu'il accorda, quand il avait à la main le glaive des lois pour les punir?... Quel autre prince, quel maître de la France eût laissé la vie à la Grange-Chancel?

Ajoutons qu'on voit s'évanouir, après le plus bref examen, toutes les accusations qui ont été portées contre Philippe relativement à la succession de la couronne. Nul doute que ce prince n'ait eu la pensée de s'assurer ce riche héritage, si la destinée, si funeste aux enfants de Louis XIV, enlevait encore l'arrière-petit-fils de ce monarque. Mais en cela le duc n'exerça-t-il pas un droit qui lui était acquis par sa naissance? Ne se conforma-t-il pas, d'ailleurs, et à la raison d'État, et à la politique européenne, qui s'opposaient à la fois à ce que Philippe V régnât sur la France et sur l'Espagne? Or, dans quelle circonstance M. le duc d'Orléans songeait-il à se ménager un accès au trône? Quand le cacochyme Louis XV paraissait près d'en tomber; quand cet enfant couronné traînait sous la pourpre royale une peau jaune, luisante, collée sur les os. Les mesures que le régent prit alors pour la succession éventuelle étaient donc justes, raisonnables; elles étaient même dans l'intérêt de la nation, qui ne devait pas rester indécise sur un sujet qui se rattachait de si près à son sort. Quant à l'intention criminelle que l'on a supposée à l'homme le moins capable de la concevoir, on peut se borner à dire, après le régent lui-même : « Une grande preuve que je n'ai pas voulu perdre mon roi, c'est que » je ne l'ai pas fait. Je ne souffrirai jamais, disait souvent le duc, » même au prix de ma vie, que personne attente à celle de cet enfant; mais aussi, et quoi qu'en puissent dire mes ennemis, je ne » souffrirai pas davantage que l'Espagnol règne en France. »

On a choisi pour faire l'oraison funèbre de Philippe d'Orléans un évêque nommé Poncet de la Rivière, prélat un peu accessible aux

Bretenil s'empare alors du registre, retrouve l'endroit marqué et enlève le feuillet accusateur.

grâces de la terre, et qui écrivait un jour à une de ses cousines, qui lui envoyait des fleurs par un aveugle :

Recevant le don le plus doux,
Que mon bonheur serait extrême
Si cet aveugle était le même
Qui me fait tant penser à vous!

Il y a dans ces vers la preuve d'un grand fonds d'indulgence pour les faiblesses humaines; aussi cet Anacréon mitré commença-t-il l'éloge du prince par ces mots : « Je crains, mais j'espère... Pour» quoi, ô mon Dieu! après avoir fait un prodige de talent, ne feriez» vous pas un prodige de miséricorde?... » Certainement l'orateur sacré ne pouvait pas déployer une éloquence plus conciliatrice; eh bien! M. le duc de Bourbon, devenu premier ministre, trouva fort impertinent ce doute du salut d'un prince, et fit exiler le pauvre

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8

Poncet de la Rivière : tant il est difficile de concilier les intérêts du ciel et les intérêts de la terre.

Je viens de dire que *M. le duc* était déjà premier ministre au service funèbre de feu le duc d'Orléans; il convient d'expliquer comment ce prince fut revêtu de cette dignité après le régent, qui, par un jeu bizarre de la destinée, en avait hérité du fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde.

Le duc d'Orléans étant mort, M. de la Vrillère conseilla au duc de Bourbon d'aller demander sur-le-champ au roi le premier ministère, que Sa Majesté ne pouvait lui refuser. Le prince, malgré le peu de goût qu'il se sentait pour les affaires, écouta ce conseil, parce qu'il espéra devenir aisément le maître de la monarchie avec un monarque de quatorze ans, et parce que Son Altesse n'aimait pas moins qu'un autre le pouvoir et les richesses qu'il procure. *M. le duc* se rendit donc immédiatement dans le cabinet de Louis XV; l'ancien évêque de Fréjus était auprès du roi quand Son Altesse entra. « Sire, dit » M. de Bourbon, vous » connaissez mon respec- » tueux dévouement à la » personne et au service de » Votre Majesté; je la sup- » plie de me mettre à même » de lui en offrir de nou- » veaux témoignages, en » m'accordant la place qui » devient vacante par la » mort de M. le duc d'Or- » léans. » Le roi ne répondit rien; et regardant l'abbé de Fleury, il attendit qu'il lui indiquât la réponse à faire au duc : ce que le précepteur fit par un signe approbatif... Cependant le silence continuait, et le cousin de Louis XV ne savait pas encore à quoi s'en tenir. Le prélat prit enfin la parole : « Vous voyez, monsieur, » dit-il, que Sa Majesté » agrée la demande que vous » lui faites, et qu'elle vous » nomme son premier mi- » nistre. » M. le duc de Bourbon avait vu seulement que la première charge de l'Etat venait de lui être donnée par un précepteur; mais Son Altesse savait que c'était là une des sages conséquences de la majorité des souverains à treize ans. Le nouveau dignitaire prêta sur l'heure le serment de fidélité.

Louis XV ordonna au premier ministre d'écrire de sa main à l'évêque de Fréjus.

Après avoir enregistré les actes mortuaires des divers essais tragiques que M. de la Motte a produits depuis quelques années, il y aurait de l'injustice à ne pas mentionner le premier succès qu'il ait obtenu. Je me hâte donc de dire ici qu'*Inès de Castro* a complétement réussi, et que cette tragédie attire la foule au Théâtre-Français. Il s'en faut cependant de beaucoup que cet ouvrage soit irréprochable, et jamais peut-être aucune composition théâtrale n'attira sur son auteur autant de critiques. Prenant un juste milieu entre tout ce qui a été dit d'outré sur *Inès*, on ne peut se dispenser d'y reconnaître la réunion des passions les plus dramatiques; mais, par malheur, c'est une marqueterie où l'auteur ne s'est appliqué qu'à rassembler et mettre en évidence de belles couleurs, sans s'occuper de l'effet général qu'elles produiraient. On assure même que la Motte a disposé son action sans avoir choisi aucun sujet, et que ce n'est qu'après avoir élevé cet échafaudage sans base qu'il a prié ses amis de lui chercher une donnée historique qui pût s'y adapter après coup. Or, il est résulté de l'investigation des complaisants érudits que les annales du Portugal présentaient un événement qui pouvait s'ajuster dans le cadre tragique de la Motte, et la pièce s'est appelée *Inès de Castro* [1]. Du reste, et malgré le choix de beaux sentiments que renferme la tragédie nouvelle, l'auteur n'a réussi à faire que des vers d'une grande médiocrité. La Motte a, dit-on, un goût décidé pour la prose; peut-être est-ce par ce motif que sa poésie est essentiellement prosaïque. « Oui, monsieur, disait-il dernièrement à Voltaire, » en se chauffant au café Procope, la prose est bonne à tout : votre » *OEdipe*, par exemple, voilà le plus beau sujet du monde... Quel » dommage que cela soit assujetti à cette rime monotone qui gâte » tout !... Tenez, je veux mettre *OEdipe* en prose. — Faites cela, ré- » pondit Voltaire, et je mettrai votre *Inès* en vers. »

[1] Ce sujet a été traité deux fois de nos jours, par MM. Arnault fils et Firmin Didot, mais avec peu de succès. La tragédie du dernier a été imprimée magnifiquement dans ses ateliers : c'est un chef-d'œuvre typographique.

CHAPITRE XI.

1724-1725.

Madame de Prie maîtresse de *M. le duc*. — Ses manœuvres pour s'occuper des affaires de l'Etat. — Les frères Paris, la Vrillère, d'Armenonville, Morville, Dodun, Breteuil. — La montagne en travail. — Cinquante-sept chevaliers de l'ordre. — Les rendez-vous dans la garde-robe. — Prétentions du jeune duc d'Orléans. — Comment *M. le duc* a connu madame de Prie. — Portrait de cette dame. — Retour de la Grange-Chaucel à Paris. — Notice sur ses courses européennes. — La pensée et le fromage de Hollande. — Mariage du duc d'Orléans. — Abdication de Philippe V, roi d'Espagne. — Louis Ier roi d'apparat. — La jeune reine d'Espagne et ses caméristes. — Fruits du jésuitisme introduit de nouveau à la cour. — Les protestants sont encore persécutés — Secte dite des *adamites;* ses œuvres. — La pragmatique sanction : ce que c'est. — Famine à Paris. — Mort du czar Pierre le Grand. — Encore un mot sur ce prince. — Aventures de Villebois. — Mort de Louis Ier, roi d'Espagne. — Sa veuve revient en France. — L'infante fiancée à Louis XV est renvoyée à Madrid. — Mademoiselle de Vermandois. — Alliance de l'Espagne avec l'empereur et l'Empire. — Impôt dit le *cinquantième*. — Le mémoire touchant. — Marie Leczinska est sur le point d'épouser le comte d'Estrées. — Elle devient reine de France. — Un roi manquant de chemises. — L'évêque de Fréjus professeur de galanterie. — Portrait de la reine. — Mademoiselle de Clermont et M. de Melun. — Fadaises de la cour de Sceaux. — *L'Indiscret*, comédie de Voltaire. — Le ballet des *Eléments*. — Le Chinois à Charenton.

Il y avait longtemps que madame Berthelot de Prie, maîtresse en titre de *M. le duc*, rêvait pour lui le ministère, et pour elle le pouvoir absolu qu'elle exercerait en son nom, s'il arrivait à la tête des affaires. Les débauches de M. le duc d'Orléans, dont la continuité ne pouvait manquer d'être funeste à ce prince, dans l'état de désorganisation physique où il était entraîné, rendaient le songe de cette favorite d'une réalisation probable; elle avait d'avance préparé ses batteries, de concert avec les frères Paris, dont l'adresse égalait l'habileté financière et le crédit. La Vrillère, ami de madame de Prie, et pourvu de la charge nouvelle de ministre de la maison du roi, n'avait aucun talent, mais il ne manquait pas d'audace, et c'était un homme à jeter en avant aussitôt que l'occasion s'en présenterait. On a déjà vu que, vedette de l'ambition de madame de Prie, c'est lui qui a donné le signal à celle de *M. le duc*. Cette femme adroite s'était également assurée des autres secrétaires d'Etat. D'Armenonville, garde des sceaux, courtisan sans principes, versatile, capable de prévariquer à la vue de l'or, s'était plié aux séductions des favoris sous le ministère de Dubois; sa conscience serait la très-humble servante du crédit qui le maintiendrait en place et l'enrichirait. Morville, fils du garde des sceaux et ministre des affaires étrangères, ne paraissait pas moins disposé à se prêter aux vues de madame de Prie; vendu à l'Angleterre, il avait promis de faire acheter M. de Bourbon par cette puissance, et d'obtenir à Son Altesse la pension que le cabinet de Saint-James faisait à Dubois. Dodun, contrôleur général, ne se prêta pas aussi aisément que les autres secrétaires d'Etat aux vues de

la favorite : c'était cependant celui qu'il lui importait le plus de dominer... ; il tenait les clefs des coffres royaux... N'ayant pu séduire d'abord ce ministre, elle prit le parti de l'intimider, en protégeant Paris Duverney, qu'elle pouvait d'un moment à l'autre pousser au contrôle général. Dodun capitula : au moment où j'écris, il est devenu le plus humble des serviteurs de madame de Prie; c'est son plus assidu complaisant, son valet de chambre, au besoin même son courrier. Quant à Breteuil, l'ambitieuse dame le soumet à d'autres titres : il y a entre eux un accord plus intime que celui de l'intérêt, dont il ne sera jamais fait mention en présence de *M. le duc*. Telle est la disposition des rouages du ministère au moment où M. de Bourbon devient le moteur de cette machine compliquée, que madame de Prie dirigera plus que lui... Nous verrons les résultats.

Le congrès de Cambrai vient de finir après quinze mois de conférences. On croit peut-être que tous les grands intérêts de la chrétienté ont été réglés dans une assemblée si longue, où les puissances de l'Europe avaient envoyé les plus fins politiques de leurs cabinets; eh bien ! tant et sans doute de si beaux discours se sont bornés à investir le roi d'Espagne, ou plutôt don Carlos, son deuxième fils, des États de Toscane, de Parme et de Plaisance, ensuite à régler le cérémonial des têtes couronnées selon le plan arrêté au congrès d'Utrecht :

La montagne en travail enfante une souris.

Je ne sais si c'est à l'occasion de cette importante conclusion diplomatique qu'il y eut, le 2 février, une promotion de chevaliers de l'ordre; mais jamais, au temps où la noblesse méritait le plus de récompenses, on ne vit à la fois autant d'élus : il y en eut cinquante-sept. Il est bien dommage que Dubois soit mort; le cordon bleu lui revenait de droit dans cette nomination : la moitié au moins de ceux qui s'y trouvent compris sont de la force de cette défunte Eminence pour les mœurs et la probité. Vivent les souverains majeurs à treize ans !

L'abbé de Fleury élève Louis XV au sein d'une grande continence; à peine s'il peut regarder du coin de l'œil les jolies dames qui déjà essayent de diriger vers lui les feux croisés de leurs prunelles noires ou bleues, et toutes les gorges qui approchent de la cour sont rigoureusement consignées dans leurs corsets.

Cependant, à quatorze ans accomplis, l'adolescence commence à recevoir quelques avis d'une nature nouvelle; il se développe à cet âge dans l'individu, homme ou femme, un besoin d'épanchement, de communication, d'intimité, que les rois subissent comme le reste des humains. Cet avertissement, cette velléité, cet appétit, n'importe le nom, ne sympathise point avec des cheveux blancs, et Louis XV, qui l'éprouvait, n'avait nulle envie d'en faire confidence à son vieux précepteur. Il lui eût semblé plus naturel de s'en ouvrir à l'une de ces charmantes créatures qu'il apercevait à la chapelle, ou qu'on faisait passer devant lui comme des ombres; mais il n'y avait pas moyen, et, à défaut de ces êtres fugitifs, le roi s'attacha aux jeunes gens que leurs charges retenaient auprès de sa personne. MM. de la Trémouille, d'Epernon et quelques autres écoutèrent d'abord les petites confidences du jeune monarque; ils lui apprirent ensuite les causes des effets qu'il commençait à soupçonner, et l'on ajoute que ces professeurs, bercés des principes infâmes que le régent avait presque tolérés, infestèrent l'imagination du roi d'une horrible hérésie dans un culte qu'il ne connaissait point encore, et qu'ils lui ôtèrent l'envie de connaître pur. Des rendez-vous dans une garde-robe de Sa Majesté, que protégeait un valet de chambre, furent longtemps ignorés de Fleury; mais enfin il les découvrit, et parvint à y mettre ordre.

Cependant, au début du ministère de M. de Bourbon, le duc d'Orléans, colonel général de l'infanterie, qu'on avait introduit depuis quelques mois dans les affaires, exprima assez ouvertement son mécontentement d'être dominé par un prince qu'il regardait comme son inférieur, et sous le rapport du rang et sous celui des capacités. A ce dernier égard, le régent avait pourtant dit plusieurs fois à son fils qu'il ne serait point un personnage supérieur; on avait même entendu le prince défunt dire en pleine assemblée à l'héritier de son nom : « Sachez, mon fils, que vous ne serez jamais qu'un honnête » homme. » Malgré cette prédiction paternelle, le prince s'aide de tout son crédit pour supplanter *M. le duc* au premier ministère; mais si M. de Bourbon ne peut opposer aux prétentions de M. d'Orléans que bien peu d'adresse et d'esprit, madame de Prie est là pour suppléer à l'insuffisance de son amant. Faisons connaître plus particulièrement cette intrigante, qui, par malheur, joue déjà un trop grand rôle dans les affaires de l'État. *M. le duc* venait de perdre sa femme, morte en 1720 des suites de la petite vérole, après avoir exercé une faible réciprocité des infidélités de son mari avec le marquis du Cheyla, qu'elle avait, dit-on, converti au culte de la beauté. Le prince, devenu plus libre, remplit son hôtel de maîtresses et de favoris qui tour à tour excitèrent son humeur licencieuse Le marquis de Nesle, l'un des roués de *M. le duc*, lui avait fait autrefois l'hommage de sa propre femme, ce fut la première conquête du sexe qu'il voulut bien faire; vint ensuite madame d'Aussy, puis la marquise de Prie, dont Son Altesse fit la connaissance au bal de l'Opéra, véritable bazar de beautés, où chaque jour les appas se vendent au plus offrant. La marquise, dont toute la personne est un composé des plus rares attraits, des grâces les plus charmantes, eut bientôt un empire despotique sur le prince, et cela sans avoir paru le prendre. Il y a dans cette femme un air de candeur et de naïveté qui séduit, qui enlace, dans le temps où l'on croit sa volonté non-seulement innocente, mais incapable du moindre larcin. Elle est d'une fausseté d'autant plus dangereuse, qu'elle simule mieux la franchise, l'abandon et la douceur. Sous ces voiles si habilement étendus sur son naturel, madame de Prie cache une femme cupide, violente, libertine jusqu'au cynisme : jamais enveloppe plus séduisante n'a recouvert plus de vices, plus de perfidie. Mais, je le répète, cette favorite exerce avec un tel bonheur le grand art de fasciner, que tout récemment elle fit croire à *M. le duc* qu'elle avait à lui reprocher un funeste présent, lorsqu'elle était la coupable, et lui la victime.

Le premier ministre ne pousse cependant pas la bonne foi jusqu'à croire que la marquise lui soit rigoureusement fidèle; mais, par le temps qui court, on proclame à son de trompe la vertu d'une femme quand le nombre de ses amants n'excède pas la demi-douzaine. Il faut un peu aider à la lettre pour que cette pauvre vertu ne soit pas tout à fait un être idéal : les moralistes imitent en cela les peintres, qui prennent dans un modèle ce qu'il a de beau, et créent le surplus de la perfection. Or, *M. le duc*, en accordant à la sagesse de sa maîtresse une latitude de trois ou quatre intrigues, s'en dédommage, dit-on, par un commerce fort tendre avec un M. de Livry, son gentilhomme, qui, en faveur d'un si noble service, vient d'obtenir le cordon bleu.

Avec un adversaire tel que madame de Prie, les prétentions de M. le duc d'Orléans ne pouvaient fournir une longue carrière; aussi furent-elles promptement paralysées, et depuis quelque temps elles s'exhalent en vaines déclamations qui ne sont pas même écoutées.

L'auteur des *Philippiques*, la Grange-Chancel, est de retour à Paris, où il aurait pu revenir depuis longtemps, s'il ne se fût pas amusé à faire la victime dans les cours étrangères. On sait combien le régent était porté à l'indulgence, et le poëte, pour se donner de l'importance, a fait grand bruit d'une disgrâce à laquelle personne ne songeait plus.

Après avoir passé quelques mois dans sa prison des îles Sainte-Marguerite, la Grange commença à la trouver un peu sombre; il fit amende honorable à la cour du Palais-Royal, et obtint de l'air en échange de son repentir. On lui avait permis de se promener deux heures dans la journée : un soir, l'auteur des *Philippiques* excéda la permission, il disparut. Philippe, averti de cette évasion, dit qu'elle était de bonne guerre, Son Altesse Royale en rit, quoique Dubois voulût faire punir le gouverneur des îles Sainte-Marguerite. « Bah ! » songe donc, l'abbé, répondit le régent, qu'il s'agit d'un homme » qui n'a conspiré qu'en vers. » L'ancien page de madame de Conti se réfugia en Sardaigne, où Victor-Amédée l'accueillit, par un effet de cette propension qu'ont les princes à favoriser les rebelles d'un autre pays que le leur, ce qui prouverait presque que la mauvaise intelligence est plus naturelle entre les nations que la bonne. Mais la Grange ne tarda pas de recevoir de la duchesse du Maine une mission qui l'envoyait à Madrid conspirer contre la régence. Le dévot Philippe V reçut parfaitement notre libelliste; il le paya bien pour écrire en vers et en prose, tant que la cour d'Espagne fut mal avec celle de France; mais à peine le traité de 1720 était-il signé, que Sa Majesté Catholique fit enjoindre au poëte de quitter ses États Cette injonction ne surprit point la Grange, il connaissait les allures de la reconnaissance de cour. L'auteur des *Philippiques*, réfugié en Hollande, se fit naturaliser Hollandais. Malheureusement la pensée avait alors à la Haye un cours moins favorable que le fromage et les harengs fumés. Le poëte transfuge courait le risque de mourir de faim, lorsque Auguste, roi de Pologne, l'appela dans ses États : il allait s'y rendre et se faire au besoin Polonais; mais ayant lu un matin dans une gazette que le régent était mort, il se décida à revenir en France, où la poésie l'emporte encore sur le fromage, bien qu'elle ne fasse le plus ordinairement manger que cela.

Pour tâcher de parvenir à un meilleur régime, la Grange-Chancel fit offrir à *M. le duc* de lui livrer tous les renseignements qu'il avait recueillis de *son commerce* avec les ministres étrangers, commerce qui dès ce moment méritait de prendre un autre nom. La proposition parut malsonnante, même à madame de Prie; le premier ministre fit répondre au poëte « qu'il l'engageait à faire des tragédies, » afin de mettre le roi à même d'encourager un poëte, au lieu de » récompenser des communications d'une nature peu honorable. »

Mécontent de cette réponse, la Grange, qui s'était cru presque un homme d'État, vit qu'on le prenait pour un espion, et la semaine dernière il partit pour le Périgord, où peut-être il va méditer quelque nouvelle *Philippique* contre *M. le duc*.

M. le duc d'Orléans, n'ayant pu devenir premier ministre, a consenti à devenir époux, ce qui offrait moins de difficulté. La duchesse sa mère, qui désirait lui voir former sa maison, pour être débarrassée

d'une représentation qu'elle détestait, fit demander au prince de Bade la princesse d'Armstadt, sa fille : elle fut accordée, et M. d'Argenson, chancelier de feu le régent, épousa cette jeune Allemande par procuration. La duchesse de Villars-Brancas alla recevoir la fiancée à Strasbourg, M. le duc d'Orléans l'attendait à Châlons, où le mariage fut conclu le 19 juillet. La duchesse a de la beauté, de la grâce, de l'innocence... hélas !!!

Au milieu des réjouissances qui eurent lieu à Versailles et à Paris à l'occasion de ce mariage, on apprit hier que Philippe V, roi d'Espagne, après vingt-quatre années de règne, s'est démis en faveur du prince des Asturies, son fils; ce prince a pris le nom de Louis Ier. Le petit-fils de Louis XIV, atteint d'une mélancolie sombre et quinteuse, qui lui rendait le travail insupportable, s'est décidé tout à coup à abdiquer, et s'est retiré au château de Balsain avec sa femme, son confesseur et son ministre de confiance, qui, du fond de cette retraite, continue de gouverner l'Etat. Don Louis n'est donc qu'un roi d'apparat; la représentation souveraine reste à Madrid, mais le pouvoir émane du château de Balsain. Ce n'est qu'à ce prix qu'il a été possible de faire consentir l'impérieuse Elisabeth à descendre en apparence du trône, et à dérober aux yeux de la nation la déplorable situation de Philippe V.

La fille de feu le régent, aujourd'hui reine d'Espagne, a reçu au Palais-Royal la même éducation que les princesses ses sœurs, c'est-à-dire qu'on lui apprit à parler sans mesure, à agir sans réserve et à mépriser non-seulement l'étiquette, qui n'est qu'une petitesse juchée sur des échasses, mais les bienséances, qui sont des nécessités dans une société civilisée. Tant que la princesse des Asturies s'était trouvée en présence du roi et de la reine, elle avait contenu ses penchants trop libres, elle s'était efforcée de comprimer ses caprices; mais dès que Philippe V eut abdiqué, et qu'elle se vit reine, elle donna l'essor à ses penchants impétueux. Douée de passions plus précoces encore que celles de ses sœurs, la jeune souveraine, à peine âgée de seize ans, attaqua toutes celles de ses camériste qu'elle jugea passionnées, et leur demanda ces témoignages de complaisance que tant de jeunes religieuses accordent à l'abbesse de Chelles. Sa Majesté fut presque généralement écoutée; des scènes scandaleuses troublèrent le silence des nuits dans le palais des rois castillans. La vieille comtesse d'Altamira, première camériste, dont les sens refroidis ne concevaient plus de tels déréglements, osa parler à la reine des heures du coucher, que le cérémonial espagnol ne permettait pas de retarder. Sa Majesté rit au nez de sa *camarera mayor*, qui, comme de raison, trouva l'étiquette bien autrement violée par cette liberté. Moitié devoir, moitié vengeance, madame d'Altamira fit son rapport au roi. Il fit expliquer deux fois le genre de scandale auquel la reine se livrait, et qu'il ne comprit pas encore après une répétition à laquelle l'honnête duègne s'était prêtée en baissant les yeux.

« Mais, comtesse, dit-il enfin, il y a donc parmi ces dames des hommes déguisés?

— Eh ! mon Dieu, non, sire, elles s'en passent.

— Je ne comprends absolument rien à cela, madame.

— Ni moi non plus, sire.

— Il faut convenir que ces princesses de la maison d'Orléans ont le diable au corps.

— Je ne dis pas le contraire à Votre Majesté. »

Don Louis aimait sa femme, mais il crut devoir à l'honneur du trône de lui faire subir une pénitence; il la renferma huit jours dans un château, et profita de son éloignement du palais pour renvoyer toutes les beautés lesbiennes qui s'étaient prêtées au goût de la reine, plus étrange encore en Espagne qu'en France. Douze camérists furent congédiées, le roi ne laissa à la cour que des dames trop âgées pour attirer le soupçon ou reconnues patentées femmes vertueuses. Une reine de seize ans exerce une puissante séduction sur un roi de dix-sept; après avoir subi son châtiment, celle-ci excita par ses caresses ce genre d'indulgence qu'un jeune homme est rarement le maître de refuser à une jolie femme, quand elle n'est pas depuis longtemps la sienne. Tout fut oublié; mais on sait combien le naturel chassé revient vite. Peu de jours après le pardon conjugal, la princesse se permit de nouveau, mais mystérieusement, quelques petits divertissements enfantins avec d'autres dames de son âge.

Ces aventures ont suivi de si près l'abdication de Philippe V, que des lettres particulières les ont apprises à Paris en même temps que l'ambassadeur de France y notifiait l'avénement de don Louis au trône d'Espagne. La reine n'a pas perdu de temps pour se livrer à ces petites récréations souveraines.

Les jésuites sont parvenus à donner au roi un confesseur de leur robe, nous ne devions pas tarder de voir les fruits de cette mesure, et les voici. Louis XV, par un édit très-sévère, a interdit, sous de grandes peines, aux protestants, l'exercice de leur religion; les biens des relaps seront confisqués, et la mémoire de ceux qui mourront hors de l'Église sera flétrie. Il ne manque plus à ces nouvelles dispositions que l'appareil des dragonnades; les âmes dévotes ne désespèrent pas d'obtenir ce moyen *religieux* de la *bonté* du monarque. Sur les plus vives représentations de l'Alsace, les habitants de cette province sont néanmoins exemptés des rigueurs de l'édit, attendu que la conservation de leur culte est garantie par les traités qui ont réuni l'Alsace à la France... C'est fâcheux : on ne pourra ni emprisonner, ni déshériter, ni lapider les Alsaciens à la plus grande gloire de Rome. Il y aurait de l'injustice à faire tous les honneurs des *saintes* proscriptions qui se renouvellent au jésuite de Lignières; l'ancien évêque de Fréjus y a plus de part que ce confesseur. Ce même abbé de Fleury, qui, sous la régence, se flattait d'être ennemi des partis et gallican avec sincérité, se montre aujourd'hui disposé à continuer les manœuvres de le Tellier contre les calvinistes et les jansénistes. Fleury, si simple, si modeste en apparence, cache une ambition qui n'a besoin que d'être adroite pour devenir heureuse. Ce précepteur aspire depuis longtemps au premier ministère, mais il a senti qu'il ne pourrait encore lutter à forces égales avec *M. le duc* pour le lui disputer. Il s'est donc borné à laisser voir au prince qu'il tenait cette charge de sa main, se réservant peut-être de lui enlever un jour ce qu'il paraît lui donner aujourd'hui. Cependant Fleury n'a point laissé ignorer à M. de Bourbon que, dans l'intérêt de notre sainte religion, il désirait conserver la direction des affaires de l'Eglise; que ce soin était le seul prix qu'il réclamât de ses bons offices. *M. le duc*, trop peu subtil pour voir que la réserve en apparence, toute pieuse, toute spirituelle du cauteleux prélat, pouvait entraîner tout le pouvoir, accorda bien volontiers à Fleury les attributions qu'il demandait, attributions auxquelles Son Altesse ne tenait guère. M. de Fréjus s'empressa de profiter de cette concession pour se lier avec les jésuites, dont les intrigues pouvaient le servir. D'un autre côté, le pacifique Innocent XIII était mort au mois de mars, Benoît XIII lui succédait. Ce pontife, disposé à faire sentir pesamment la main du ciel, et qui montre une piété âcre, impérieuse, correspond avec le précepteur du roi; il lui a demandé la soumission des protestants, lui faisant entrevoir en perspective le chapeau de cardinal pour prix du succès.

On a vu comment Fleury s'est mis à l'œuvre, et déjà plusieurs milliers de calvinistes ont quitté la France pour se rendre en Suède, où les appelle un édit hospitalier. C'est ainsi que nous allons encore voir notre industrie, notre commerce s'appauvrir de ressources et d'intelligences, tandis qu'à la voix d'un fanatisme renaissant, la France sera de nouveau livrée à la discorde religieuse, plus terrible que toutes les guerres politiques.

Voici venir une secte qui du moins ne veut la mort de personne : il se forma dernièrement en Normandie une association dont les apôtres avaient pris le nom d'*adamites;* ils se montraient nus en public, prétendant que la première des conditions véritablement religieuses était de se dépouiller de toutes les vanités de la terre. Il faut dire que ce point de doctrine était prêché par ces sectaires au mois d'août, ce qui donnait à leurs arguments un certain degré de conviction. On doit présumer qu'au mois de janvier la morale des *adamites* composera avec la vanité des vêtements. Quoi qu'il en soit, une foule de ces croyants se rendit en costume négatif dans un village du pays de Caux, où, pendant que les paysans travaillaient à la moisson, nos *adamites* voulurent faire des *évites* d'un bon nombre de jolies Normandes. Ils travaillaient de tout leur pouvoir à cette initiation quand les maris revinrent des champs. Les rites du nouveau culte furent, comme on le pense bien, troublés par les survenants, auxquels il fut impossible de faire comprendre la moindre partie du dogme *adamite*. Les incrédules villageois, sans respect pour l'office et les officiants, les saisirent, et les ayant attachés derrière des charrettes attelées, ils leur firent traverser le village en les reconduisant à grands coups de fouet, dont l'application immédiate était un terrible argument contre la prétendue superfluité des habits. Les flagellés eurent beau crier qu'ils étaient des gentilshommes du voisinage, cette déclaration ne fit qu'augmenter l'ardeur des flagellants. Les paysans conducteurs, joignant l'ironie aux coups, dirent aux pauvres *adamites* qu'en déposant les pompes de la terre ils avaient dû renoncer aux distinctions, que la nature ne connaissait point de marquis, et que leurs titres étaient restés chez eux avec leurs dentelles et leurs pourpoints galonnés... Si le régent vivait encore, il rirait beaucoup de cette représentation en grand des saturnales de Saint-Cloud, dont quelque acteur aura sans doute voulu, pour son malheur, essayer la célébration en Normandie.

Tandis que l'abbé Fleury persécute de nouveau les protestants pour conquérir la pourpre et le premier ministère, une grande mesure politique, prise par l'empereur Charles VI, remplit l'Allemagne de clameurs, et va ranimer peut-être les brandons à peine éteints des guerres européennes. Ce prince a fait publier, le 6 décembre présent mois, la *pragmatique sanction*, par laquelle l'indivisibilité des États de l'empire est proclamée. D'après cette loi, les royaumes et principautés sur lesquels Charles règne maintenant passeront en entier, après sa mort, à l'aîné de ses enfants mâles, ou, au défaut de celui-là, à ses frères, dans l'ordre de primogéniture; au défaut de mâles ces mêmes États reviendront aux filles de Sa Majesté, que la *praymatique sanction* admet à l'héritage de la couronne impériale. Au défaut des enfants mâles et femelles de la branche régnante, la succession, toujours indivisible, passera aux filles de feu l'empereur Joseph. Enfin, au défaut de ces deux lignées, la couronne appartiendra, sans partage, à l'aînée des sœurs de l'empereur. La plupart des

princes de l'Europe, qui prétendent avoir des droits à l'immense succession autrichienne, se disposent à protester contre la *pragmatique sanction*, prétendant que Charles VI n'a pas le droit de disposer à son gré de ses Etats.

Cette grande affaire, qui occupe beaucoup de puissances au delà du Rhin, ne nous inquiète guère en France au commencement de l'année 1725, quoique nous ne puissions pas être indifférents à ce que l'Empire demeure à jamais une monarchie colossale ; mais une calamité actuelle nous distrait des appréhensions dont l'objet est encore à venir : l'impéritie du gouvernement de *M. le duc* a laissé frapper les Parisiens d'une affreuse famine, qu'on eût prévenue avec plus d'adresse, surtout avec plus de fermeté. Sans doute l'intempérie des saisons en est la première cause; mais en France, où la terre produit dans une année la nourriture de la population pendant trois ans, ce n'est jamais que par l'œuvre de la malveillance que les habitants peuvent être privés de pain. Il en est ainsi cette année; le peuple ne jeûnerait pas si le ministre, plus prévoyant et plus sévère, eût su arrêter les accaparements des hommes avides qui spéculent sur la misère publique. Après les avoir laissés resserrer impunément les grains, qu'ils vendent à tel prix aujourd'hui que le pain vaut dix sous la livre, l'autorité sévit contre les infortunés qui se révoltent parce qu'ils souffrent... Ils demandent la subsistance, on leur donne la mort : déplorable effet de l'imprévoyance des gouvernants! il ne leur reste que la ressource d'être cruels pour mettre un terme à l'extrémité qu'ils ont amenée pour avoir été inhabiles... On a déjà pendu trois hommes... Vaine sévérité! le cri de la faim dominera toujours la menace des lois, et l'homme qui manque du nécessaire redoute peu leur glaive.

Les Russes viennent d'être frappés d'un malheur presque aussi grand que la famine : ils ont perdu le 8 février leur czar, Pierre Ier, et les bons souverains sont si rares que la mort de ceux qui furent tels peut être le signal d'une longue calamité. Catherine Alexina, que ce prince avait fait couronner czarine, règne aujourd'hui sur les Russes. Pierre le Grand mourut d'un abcès à la vessie, qui, comme la maladie du cardinal Dubois, était le fruit de la débauche. Ce monarque, ainsi que je l'ai dit ailleurs, avait de grandes qualités, sans posséder peut-être une seule vertu. Supérieur à sa nation par ses connaissances, il en avait conservé toute la barbarie dans ses mœurs. Pierre était féroce jusqu'au sein du plaisir, et la grandeur n'était en lui qu'un orgueil impérieux. Mais les vues de cet homme si peu civilisé étaient vastes, généreuses : la Russie lui doit l'honneur de compter parmi les puissances européennes, et de faire asseoir ses ambassadeurs aux tapis de nos congrès. Avant le czar Pierre, les Etats qu'il gouverna ne faisaient point partie du système politique de l'Europe; le nom de la Russie parut pour la première fois en 1716 sur les almanachs des cours. Il est donc impossible de refuser une place parmi les plus grands souverains à celui qui se sentit pourvu d'assez de force, d'assez de résolution, d'assez de persévérance pour se créer lui-même, afin de créer ensuite sa nation.

Voici une anecdote qui prouve que la raison d'Etat exerçait une telle puissance sur le czar Pierre qu'elle pouvait dominer même sa violence, qui cependant était extrême. A la fin du règne de Louis XIV, un gentilhomme breton, nommé Villebois, peu favorisé de la fortune et doué d'un grand courage, exerçait ce dernier pour tâcher de vaincre les rigueurs de la première : il faisait la contrebande sur un petit bâtiment qu'il commandait lui-même. Cet intrépide marin naviguait par les plus gros temps avec une grande habileté; jamais les gens de la ferme ne pouvaient le prendre en défaut : c'était, pour me servir d'une expression marine, un véritable loup de mer. Un jour cependant il fut arrêté; mais il se sauva à la nage du navire sur lequel on le tenait captif, et se réfugia en Hollande. Dans ce pays, Villebois luttait tantôt heureusement, tantôt malheureusement contre la destinée lorsque le hasard le fit rencontrer sur un petit bâtiment avec le czar Pierre, qui étudiait alors en Hollande l'art de construire les vaisseaux. Tout à coup une tempête se déclare; le danger devient bientôt imminent. Le pilote, tout Hollandais qu'il était, perd la tête, et, se jetant à genoux, implore la miséricorde divine. « Ote-toi de » là, capucin, s'écria alors Villebois en s'emparant de la barre, je » vais t'apprendre ton métier. » En effet, notre Breton dirigea et commanda si bien la manœuvre que le bâtiment et les passagers furent sauvés. Pierre le Grand, debout sur le tillac, et incapable de frayeur, avait observé froidement Villebois pendant la bourrasque. Il s'approcha de lui quand le danger fut passé.

« Vous êtes, lui dit-il, un homme intrépide et de résolution.

— Il n'y a pas grand mérite à cela quand il y va de la vie.

— N'importe, votre conduite m'a charmé et votre humeur me plaît.

— C'est fort heureux! répondit ironiquement le gentilhomme à son interlocuteur, dont les simples habits n'annonçaient point un souverain.

— Plus heureux que vous ne pensez peut-être, reprit Pierre le Grand avec un sourire. Quel est votre état, monsieur?

— Je n'en ai point.

— Mais votre vocation?

— Celle que m'indiquent les circonstances et la nécessité.

— Le hasard peut vous avoir favorisé aujourd'hui : voulez-vous servir la Russie?

— Pourquoi pas? l'on dit que le czar Pierre est un bon b.....

— La flatterie est naïve. Bref, je ne suis pas mal à sa cour, et je me fais fort de vous y faire parvenir.

— A la cour? non, je n'aime pas ce pays, quoique j'aie l'honneur d'être gentilhomme. Mais si le czar veut m'employer à bord de ses flottes, je suis à lui.

— Je te prends au mot, tu es capitaine de mes vaisseaux.

— Quoi! sire, c'est à l'illustre Pierre lui-même que j'ai l'honneur de parler...

— Ne change pas de ton, je n'aime pas plus que toi les fadeurs de la cour... Je hais le musc, et la fumée de tabac me paraît exquise.

— On m'avait bien dit que Votre Majesté était un Iuron.

— Charles XII en est convenu. Viens me trouver dans trois jours à Sardam, je te donnerai des lettres pour mes ministres; tu iras m'attendre à Saint-Pétersbourg, et je t'y rejoindrai dans trois mois. Bonjour. »

Villebois ne manqua pas au rendez-vous; Pierre le Grand le reçut avec bonté, lui remit ses dépêches, y joignit de l'or, et quinze jours plus tard notre Breton débarquait à Kronstadt.

De retour dans ses Etats, Pierre le Grand employa Villebois avec avantage; bientôt il lui donna le commandement d'une escadre de galères, et le trouva toujours au-dessus des devoirs qu'il lui imposa. Souvent même il arrivait au czar de confier à ce Français des missions étrangères à la marine; il s'en tirait avec autant d'intelligence que de fidélité. Peu de temps après son second mariage avec la pauvre Livonienne qu'il éleva au trône, dont il vient de lui laisser l'héritage, Pierre chargea un matin Villebois d'une commission secrète pour cette princesse, qui était alors au château de Strelemoitz. Le marin aimait l'eau-de-vie; il en but d'autant plus immodérément en route qu'il eut à se prémunir contre un froid excessif. En un mot, le commandant des galères était ivre quand il arriva à la maison de plaisance. Tandis qu'on l'annonçait à la czarine, Villebois attendit dans une salle excessivement chauffée : le passage subit du froid au chaud acheva de l'étourdir; son ivresse était complète lorsqu'il fut introduit près de la souveraine, qui était au lit, et dans une parure plus que négligée. Catherine ayant fait retirer ses femmes, ordonna à Villebois de lui dire ce dont il s'agissait. Il commençait à obéir; mais la vue d'une femme jeune, belle et peu vêtue, compliqua soudain l'ivresse du marin d'une autre ivresse dont il ne put se rendre maître... Ses idées se brouillent, sa tête perd; le malheureux oublie le sujet du message, le lieu où il se trouve, le rang de la femme devant laquelle il est, et, se précipitant sur elle, il se rend coupable du plus audacieux attentat. Catherine appelle, crie, se débat... On vient; mais tout ce qu'on eût voulu prévenir était consommé. Les gardes se saisissent du gentilhomme français; on le jette dans un cachot, où il ne tarde pas de s'endormir aussi tranquillement que s'il n'avait rien à se reprocher.

Cependant Pierre le Grand, qui n'était qu'à quelques milles de la czarine, fut promptement informé de la conduite inouïe de Villebois; il accourut pour consoler la princesse, et sans doute pour la venger. Elle était dans un état si déplorable qu'il fallut recourir à la main des chirurgiens pour la guérir des suites d'une tentative sans exemple sur une souveraine. Pierre fit ensuite amener devant lui le commandant des galères, encore à moitié ivre.

« Je t'avais chargé ce matin d'une commission, lui dit le czar avec calme.

— Oui, sire, répondit le marin en cherchant à rallier ses idées, et sans doute j'aurai exécuté les ordres de Votre Majesté, mais diable m'emporte si je me rappelle comment.

— Tu les as étrangement dépassés, mes ordres! dit Pierre en regardant Villebois d'un œil étincelant.

— C'est possible, sire; cette eau-de-vie, ce froid, et puis cette chaleur de poêle...

— Misérable! as-tu donc oublié l'attentat que tu as osé commettre sur la personne de la czarine...

— Eh! mais oui... je me souviens... Mille sabords, quel coup!... Mais Votre Majesté a un excellent damas turc, ainsi...

— Tu viens de prononcer toi-même ton arrêt.

— Sans doute... décapité, et cela sans autre forme de procès... Mais j'étais ivre quand j'ai commis le crime... Je prie Votre Majesté de ne pas me manquer.

— Me prends-tu pour un bourreau?

— Du tout, sire; mais, en pareil cas, je ne voudrais confier à personne le soin de répandre, d'épuiser le sang du coupable.

— Tu es plus barbare dans ta résignation que je ne le suis dans ma vengeance... Ton crime fut un transport de l'ivresse; tu m'as été utile, je ne t'enverrai point à la mort... Va ramer sur les galères que tu commandais.

— Galérien, moi!... Ma vie appartient à Votre Majesté, je ne lui dois pas mon honneur.

— Villebois, as-tu respecté le mien? s'écria Pierre avec un terrible éclat de voix.

— Sire, c'est juste... Je vais ramer. »

A six mois de cet entretien, le marin français, après avoir séjourné mais non pas ramé sur les galères, fut rétabli dans son commandement, et Pierre lui rendit tous ses honneurs. Sans doute la czarine lui pardonna aussi, car elle le maria plus tard avec la fille de Gluk, archiprêtre de Riga, et l'on disait ce matin à l'Œil-de-bœuf, où l'aventure de Villebois a été racontée, que, depuis la mort du czar, Catherine a nommé ce Breton général de la marine... Il peut se mêler quelque douceur aux souvenirs les plus amers.

Le règne du roi castillan Louis Ier n'a duré que quelques mois; il est mort à l'âge de dix-sept ans des suites d'une petite vérole maligne. Philippe V, avec une extrême répugnance, a ressaisi ou plutôt a repris d'une main énervée les rênes de l'État Catholique. La veuve du jeune roi put espérer un instant d'épouser le frère puîné de ce prince, mais l'éclat que venait de produire l'aventure des caméristes lui avait fait perdre l'estime des Espagnols; son renvoi fut décidé.

Pendant que ces choses avaient lieu en Espagne, des événements plus propres encore à désunir les cours de Versailles et de Madrid se passaient en France. J'ai dit que la société de petits garçons qui folâtraient peu décemment avec le roi, dans la garde-robe de Sa Majesté, avait été divisée par les soins de Fleury : quelques-uns de ces jeunes débauchés furent exilés dans les terres de leurs pères, d'autres reçurent des commissions de cadets ou de cornettes de cavalerie. Mais le roi était initié à certaines pratiques dont il ne manquerait pas de chercher l'équivalent; la santé de Sa Majesté pouvait être de nouveau compromise... On décida, dans un conseil auquel Louis XV n'assistait pas, qu'il convenait de marier le roi. *M. le duc,* qui avait ses vues, et stylé d'ailleurs par madame de Prie, ajouta sur-le-champ que, dans cette pressante nécessité, il était impossible de songer à l'infante d'Espagne, dont l'âge trop tendre ne pouvait offrir aucune garantie contre les déréglements du roi, que l'on voulait prévenir. Dans l'intervalle de ce premier conseil à un autre, Pâris Duverney et madame de Prie firent insinuer aux secrétaires d'État, à l'ancien évêque de Fréjus, au roi lui-même, qu'une sœur de *M. le duc,* nommée mademoiselle de Vermandois, et qui se trouvait alors à l'abbaye de Fontevrault, conviendrait parfaitement à Sa Majesté... Personne n'admit ni ne rejeta cette ouverture; mais on pensait généralement qu'il fallait renvoyer l'infante en Espagne, et marier Louis XV à une femme toute formée. Or, jamais mesure désobligeante ne fut prise avec moins de réserve que ce renvoi : non-seulement on ne pressentit nullement le Roi et la Reine Catholiques, mais le cabinet de Versailles n'adoucit par aucune excuse ce que cette rupture violente d'un traité solennel avait de brusque et de déloyal. Seulement on chargea l'abbé de Livry, nommé ministre en Portugal, de passer à la cour de Philippe V pour l'informer qu'on lui renvoyait sa fille, qui était déjà en route. Sa Majesté Catholique et surtout la fière Elisabeth écoutèrent impatiemment l'ambassadeur, qui s'efforçait de leur expliquer comme quoi Louis XV, devenu fort et vigoureux, mettait le conseil dans l'obligation de lui donner une épouse de son âge. Ces raisons ne parurent point convaincantes au couple royal, qui parla d'alliance avec les puissances de l'Europe, de guerre contre la France, et finit par pousser Livry hors de l'appartement.

A peine ce diplomate était-il sorti du palais, que la reine, suffoquant de colère, fit mettre dans une voiture la veuve de don Louis; on y mit aussi mademoiselle de Beaujolais, sa sœur, fiancée en 1722 avec don Carlos, et dont le mariage fut ainsi rompu. Mais, avant de partir pour revenir en France, la jeune douairière, qui avait toute la liberté des princesses de la maison d'Orléans, dit au roi son beau-père « qu'il payerait sans doute cher l'injure qu'il faisait à une prin» cesse française, et qu'il était surprenant qu'ayant si peu de puis» sance il manquât à ce point de politique. » La quatrième fille de Philippe d'Orléans partit sans prendre congé, revint à Paris en poste et s'enferma dans un couvent.

Après le départ de l'infante d'Espagne, qui s'éloignait du roi avec autant d'indifférence que Sa Majesté lui en avait montré le jour de son départ, madame de Prie se rendit à Fontevrault, afin de juger si mademoiselle de Vermandois lui conviendrait, et si l'on pourrait, avec une telle reine, continuer de gouverner le roi.

« Je viens, princesse, dit la marquise, vous faire part des grands projets que le prince votre frère a conçus pour votre établissement.

— Qui êtes-vous, madame? répondit mademoiselle de Bourbon avec fierté.

— Je suis la marquise de Prie, et Son Altesse Royale le premier ministre a bien voulu me charger de venir vous entretenir de votre mariage probable avec le roi de France.

— Je vous avoue, madame, reprit la princesse d'un ton dédaigneux, que je suis surprise de vous voir chargée d'une telle mission.

— Pourquoi donc, mademoiselle?

— Mais il me semble qu'en établissant par intermédiaire des rapports avec moi, *M. le duc* aurait pu choisir autrement...

— Je vous comprends, mademoiselle, répliqua madame de Prie en se levant, et je vois que la couronne, offerte par mes mains, vous humilierait... Nous tâcherons de la poser sur un front moins superbe.»

A ces mots la marquise de Prie fit une profonde révérence, demanda des chevaux de poste et revint à Versailles.

A son retour la favorite prouva facilement à *M. le duc* que la main de sa sœur ne pouvait convenir au roi, parce que cette femme habile prouvait à Son Altesse tout ce qu'elle voulait. On a depuis envoyé des gentilshommes dans toutes les cours où se trouvent des princesses à marier, afin de les voir et de juger par aperçu si elles réunissent les qualités exigées par madame de Prie.

Pendant qu'on s'occupait de ces intrigues matrimoniales, et que l'infante était reconduite à la cour de l'irrité Philippe V, un ambassadeur de ce souverain concluait à Vienne une alliance avec l'empereur et l'Empire, hâtée peut-être par l'oubli d'égards du cabinet de Versailles envers celui de Madrid. Sa Majesté Catholique, en traitant avec la maison autrichienne, cherche l'équivalent de l'appui qu'elle ne peut plus trouver dans la France; et, déterminé par les procédés injurieux de cette dernière puissance, le monarque castillan s'affranchit de ce pacte de famille qui semble ne devoir plus être pour lui qu'un joug. Quatre traités ont été signés à Vienne le 30 avril par le baron de Riperda, ministre espagnol; le premier, en confirmant celui de la quadruple alliance, porte une nouvelle renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France, et de l'empereur à celle d'Espagne. Le second traité assure aux héritiers de Philippe V la succession éventuelle des États de Toscane, Parme et Plaisance. En retour, Sa Majesté Catholique cède à la maison d'Autriche les autres parties de territoire qu'elle a possédées en Italie, ainsi que les anciennes provinces espagnoles des Pays-Bas. Le troisième traité garantit, d'une part, l'ordre de succession au trône d'Espagne établi par les conventions d'Utrecht, et d'autre part la reconnaissance de la *pragmatique sanction.* Le même acte renferme une clause d'un effet bien douteux : l'empereur s'engage à faire tous ses efforts auprès de l'Angleterre pour décider cette puissance à restituer à Sa Majesté Catholique l'île de Minorque et Gibraltar. Enfin le quatrième traité, dans lequel le corps germanique est intervenu, contient une alliance offensive et défensive, et les princes de l'Empire y accèdent aux droits héréditaires de l'infant don Carlos sur les duchés de Toscane, Parme et Plaisance.

Après cet accord politique entre l'Espagne et l'Empire, suite de nos dédains inconsidérés pour la première de ces puissances, une guerre redoutable peut nous tomber sur les bras au moment où l'embarras extrême des finances rendrait les levées et les armements très-difficiles. Cependant cet embarras n'est pas tel qu'il y ait eu nécessité pressante d'imposer un nouveau sacrifice à la nation, et voilà cependant ce qu'on vient de faire. Les frères Pâris, qui, depuis le ministère de Desmarets, furent tant de fois les moteurs de notre système financier sans avoir paru le diriger, sont parvenus à faire croire au duc de Bourbon, à Fleury, au conseil, qu'à la mort du régent il se trouvait pour dix-neuf cents millions de dettes, et que l'État devait aux rentiers cinquante-sept millions d'arrérages. Vainement la veuve et le fils de Philippe d'Orléans ont-ils repoussé cette assertion comme mensongère; Dodun, contrôleur général, que madame de Prie enchaîne servilement au char de sa fortune, a soutenu la déclaration de MM. Pâris. Le conseil, inhabile à juger les déprédations des gouvernants et les besoins de l'État, en a cru la parole d'un ministre, et un impôt fixé au cinquantième du revenu a été déclaré indispensable. Cependant mille protestations s'élevèrent dès lors contre une résolution qui allait achever de consommer la ruine de la France; madame de Prie eut à supporter les remontrances du clergé, des parlements, de tous les corps de la nation. « Tout cela, disait-elle à » *M. le duc*, ne prouve rien, si ce n'est la nécessité de mettre à la » main du roi le fouet dont Louis XIV se servit jadis pour dresser le » parlement de Paris... Qu'est-ce, je vous prie, que toutes ces remon» trances, cela sent la province d'une lieue; c'est pitoyablement » écrit. » Un matin, le premier ministre apporta à la marquise un mémoire plein de force et de raison. « Qu'avez-vous à répondre à » cela? lui dit-il quand elle l'eut parcouru. Cette pièce a touché le » conseil. — Elle me touchera aussi, » répondit madame de prie avec un geste très-significatif. Et elle envoya le mémoire à sa garde-robe.

Enfin, malgré l'opposition la plus vive, la plus universellement exprimée, l'imposition d'un *cinquantième* du revenu de tous les biens du royaume, payable pendant douze ans, fut consacrée par une déclaration du roi. Cet impôt fut enregistré dans un lit de justice tenu le 8 juin au milieu de quatre mille soldats dont les officiers disaient hautement qu'ils étaient là pour enlever le parlement, dans le cas où cette compagnie refuserait l'enregistrement.

Au sein des intrigues financières qui occupèrent madame de Prie pendant toute la durée de mai, de juin, et une partie de juillet, elle ne perdit pas de vue le mariage du roi. On avait songé un moment à la fille du duc de Lorraine; mais elle tenait de trop près à la maison d'Orléans, qu'on était loin de vouloir favoriser. Il y avait une princesse de Portugal, mais elle sortait d'un sang redoutable aux maris; et une reine galante a trop de moyens de domination. L'attention de la favorite s'arrêta quelque temps sur une Allemande; mais, examen fait de ses domaines, on les trouva trop médiocres pour relever une naissance bien inférieure à celle du roi de France. Enfin madame de Prie tourna les yeux vers les contrées russes; mais la

fille de Catherine n'offrait qu'une naissance équivoque, une conduite suspecte et les habitudes d'une nation encore barbare. Dans cette indécision, Pâris Duverney, sur des renseignements qu'il avait reçus d'une dame Texier, proposa une princesse polonaise, de laquelle, jusque-là, personne n'avait entendu parler : c'était la fille de *Stanislas Leczinski*, fait roi de Pologne par Charles XII, et détrôné par Pierre le Grand. Stanislas et sa fille vivaient à Veissembourg d'une pension modique, payée très-irrégulièrement par le ministère de France. Certes ce monarque précipité du trône était loin de s'attendre à l'illustre alliance qu'on songeait à lui proposer, et même le cœur de Marie Leczinska avait répondu aux soupirs d'un simple gentilhomme, le comte d'Estrées, capitaine dans un des régiments qu'on entretenait à Veissembourg pour faire honneur à Stanislas. Le comte était jeune, beau, bien fait, aimable; le roi s'aperçut que sa fille, toute sage, toute modeste qu'elle était, avait pris un goût très-vif pour le brillant officier; il le tira un jour à part et l'entretint à ce sujet : « J'ai peu d'espoir de remonter sur le trône, lui dit-il, mais » je ne doute point que je ne puisse recueillir un jour les biens qui » me reviennent en Pologne, et que je ne sois à même de donner une » riche dot à ma fille. Rien alors ne s'opposera à ce qu'elle épouse » un petit souverain; mais je veux avant tout son bonheur. Marie » répond à l'amour que vous avez pour elle; je me suis aperçu de » vos sentiments mutuels, et je ne suis point éloigné de faire votre » bonheur en vous unissant. Tâchez donc, comte, de joindre à votre » naissance illustre quelque haute dignité qui assure à votre postérité » un grand état; obtenez, par exemple, un duché-pairie, et ma fille » est à vous. » D'Estrées avoua à Sa Majesté qu'une passion tendre et respectueuse l'enflammait en effet pour la princesse, mais qu'il n'aurait jamais osé porter ses vues jusqu'à elle. Le comte ajouta que l'ouverture de Sa Majesté le comblait d'honneur, et qu'il allait tâcher de s'en rendre digne. Ceci se passait vers le milieu de la régence : d'Estrées courut à la cour du Palais-Royal solliciter la dignité exigée. « Comte, je ne puis faire cela, répondit le duc d'Orléans, vos aïeux » ont sans doute noblement servi l'État, mais vous, personnellement, qu'avez-vous fait pour mériter la pairie ? Vos amours ne sont » pas un titre suffisant. Et puis vous feriez là, mon cher d'Estrées, » un triste mariage, un souverain éventif sans couronne est bien peu » de chose parmi les puissances; sa fille vous convient moins que » celle d'un fermier général... » Les projets de mariage du jeune officier en restèrent là, et Marie Leczinska, que le régent n'avait pas trouvée un parti sortable pour un capitaine de cavalerie, est aujourd'hui reine de France.

Sur les communications de Pâris Duverney et de madame Texier, qui avaient exalté les vertus de Marie Leczinska, madame de Prie se rendit à Veissembourg et trouva que l'éloge avait été modéré. Le mariage fut promptement décidé dans le conseil : Fleury déclara qu'il ne se mêlait point de ces sortes de conclusions; *M. le duc* affirma que l'union convenait parfaitement à Sa Majesté; Louis XV répondit que c'était possible; et après une demi-heure de délibération un courrier porta à Stanislas la nouvelle du choix de sa fille. Le bon prince s'évanouit en lisant la dépêche : « Si j'ai quelquefois désiré remonter » sur le trône, dit ensuite ce monarque, c'était afin d'établir ma fille » d'une manière digne d'elle. Je ne songe plus à la couronne, cet » établissement passe tous mes vœux. »

Le contrat de mariage du roi avec la princesse de Pologne fut signé le 19 juillet à Paris : le garde des sceaux d'Armenonville, le maréchal de Villars, les comtes de Morville, de Maurepas, et le contrôleur général Dodun stipulèrent au nom de Louis XV; le comte de Tarlo représentait Stanislas. Cet acte étant dressé, le duc d'Antin et le marquis de Beauvau se rendirent à Strasbourg pour faire au roi et à la reine de Pologne la demande solennelle de la princesse Marie, tandis que le roi de France faisait lire dans son cabinet les articles du contrat de mariage, en présence des princes et princesses du sang, et de l'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Polonaise, à laquelle le jeune souverain venait d'envoyer le cordon bleu. Pendant le cours de ces préliminaires, madame de Prie, qui avait vu de près la situation extrêmement gênée de la cour de Veissembourg, dit à *M. le duc* qu'il était indispensable de venir au secours de Stanislas, afin de le mettre à même de paraître décemment aux cérémonies du mariage. En conséquence, on commanda tout ce qu'il fallait au roi, à la reine, à la princesse de Pologne, pour remonter leur garde-robe, et l'on s'y prit avec une telle délicatesse, qu'on envoya à Veissembourg jusqu'à des chemises, sans que l'illustre famille se doutât qu'on avait reconnu qu'elle en manquait.

Le 15 août, M. d'Orléans, chargé de la procuration du roi, épousa Marie Leczinska dans l'église cathédrale de Strasbourg, où le cardinal de Rohan fit la première célébration de ce mariage. Tandis qu'on épousait ainsi pour la forme, le vieux abbé de Fleury, qui savait que le roi son maître n'avait pas la plus légère idée de l'expérience qu'un homme doit avoir pour épouser en effet, se creusait la tête afin d'imaginer un moyen d'initier Sa Majesté à une certaine connaissance préalable des devoirs conjugaux. La société de petits débauchés éloignée naguère de Louis XV, loin de lui parler du rapport que les sexes ont entre eux, ne lui avait montré la félicité que dans une infâme hérésie. Il arrivait souvent à Sa Majesté de se récrier sur la beauté des jeunes garçons qu'elle rencontrait; mais les plus charmantes dames ne lui inspiraient pas la moindre velléité. Fleury lui-même se reprochait d'avoir élevé ce prince dans la crainte des femmes, crainte qui peut-être fut la première cause du penchant qu'il avait été facile de faire naître en lui pour les mystères d'une idole monstrueuse. Le précepteur était obligé de prendre littéralement le contre-pied de sa morale, et de dire à son élève que, dans le mariage, une femme était un être privilégié de Dieu. L'honnête prélat dut aller plus loin : reconnaissant que le roi n'avait décidément aucune idée de la mission d'un mari, il s'érigea en professeur de galanterie, et copia de sa main épiscopale ces vers de Chaulieu :

Cette insensible Iris, cette Iris si farouche,
Dans mille ardents baisers vient de plonger mes feux.
Pour goûter à longs traits ce nectar amoureux,
Mon âme tout entière a volé sur ma bouche.
J'ai savouré la fraîcheur
De ses lèvres demi-closes;
Sa bouche avait la couleur
Et le doux parfum des roses, etc.

Louis XV trouva cette description érotique, avec ce que j'en retranche, affichée dans sa chambre; d'un autre côté, il lut des devises telles que celles-ci : *L'amour naissant, la recherche, le bouton de rose, la rose ravie.* « Tout cela, disait madame de Prie à ses complaisantes, » qui lui racontaient en riant aux éclats le manége du vieux abbé, » tout cela n'est point assez démonstratif; je l'ai dit à *M. le duc*. J'a» vais offert de déniaiser Sa Majesté...; on n'a pas voulu... La belle » figure que ce pauvre enfant va faire avec une femme de vingt» deux ans ! »

Cependant la marquise retourna auprès de Marie Leczinska, non dans le dessein de l'initier aux mystères de l'hymen, parce qu'elle savait très-bien qu'après quinze ans il est pour les filles une prescience de ce qu'elles doivent faire en ménage, mais afin de mettre la princesse en garde contre les ennemis qu'elle allait, lui dit-elle, trouver à la cour; ennemis qui n'étaient autres, comme on le pense bien, que ceux de la favorite.

Enfin la reine fit son entrée à Paris et à Versailles le 3 septembre, et le 4 M. le cardinal de Rohan, qui avait béni l'union préparatoire à Strasbourg, donna aux époux la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château. Louis XV pleura toute la journée dans le sein de son précepteur en songeant que le soir il lui faudrait coucher avec une femme si formée, à laquelle il ne craignait plus sans doute de donner des coups de pied, mais auprès de qui le pauvre prince sentait qu'il aurait à rougir de son inexpérience. Cependant le roi, dûment exhorté par l'ancien évêque de Fréjus, et prévenu sur quelques points par un valet de chambre qui avait parlé clair, se mit en tremblant à côté de Marie Leczinska, et le lendemain Sa Majesté ne pleurait plus.

Avec beaucoup moins de charmes que n'en possède la reine, une femme pourrait être très-jolie, et Sa Majesté n'est que belle. Marie a de beaux yeux, un nez bien fait, une bouche fraîche, un teint superbe et des cheveux d'une nuance heureuse, tenant le milieu entre le brun et le blond. Mais le regard de cette princesse, obéissant à la modestie pieuse qui forme le fond de son caractère, est habituellement dérobé par de longs cils, qui seraient eux-mêmes un attrait s'ils n'en cachaient un plus précieux. En général, la physionomie de la reine manque d'expression, et fait trop ressembler ses traits à ceux de ces charmantes figures, filles du ciseau, que l'on regrette de voir immobiles. La taille de Marie Leczinska est fine; sa gorge, qu'à peine quelques-unes de ses femmes ont entrevue, a, dit-on, les proportions idéales de celle de Vénus. La jambe de Sa Majesté est bien prise; son pied est petit... Mais point de grâce, nulle aisance dans les manières, une démarche embarrassée et comme incertaine. En un mot, l'épouse de Louis XV n'est point séduisante, parce qu'elle ne veut pas l'être, afin que la modestie de ses dehors ne démente en rien la réputation de vertu que cette princesse veut se faire, et qu'elle se fera sans doute.

Malgré tout ce que je viens de dire, le roi est amoureux fou de sa femme. « La reine, dit-il avec transport à tous ceux qui se trouvent » auprès de lui, la reine est une créature enchanteresse. » Je le crois; et tout le monde le croira en se faisant l'idée de la nature des enchantements que Marie a découverts à son mari.

Les transports amoureux du jeune monarque n'empêchent pas la politique de marcher. La France, pour contre-balancer l'alliance conclue à Vienne entre l'empereur, l'Empire et l'Espagne, signa, le 3 septembre, un traité d'union offensive et défensive avec l'Angleterre et la Prusse. A peu près dans le même temps, le duc de Richelieu fut nommé à l'ambassade de Vienne, objet de tous ses vœux. Madame de Prie lui accorda ce poste au prix d'une petite place sur la liste des bonnes fortunes du célèbre duc; car c'est pour une femme de la cour une sorte de honte que de n'avoir pas eu ce coryphée des galants en crédit.

Puisque me voici sur le chapitre des amours profanes, je dois par-

ler du désespoir de mademoiselle de Clermont, sœur de mademoiselle de Charolais, qui vient de perdre M. le duc de Melun, avec lequel cette princesse vivait depuis l'année 1716. La première rencontre des amants eut lieu dans un bal au Palais-Royal. Mademoiselle de Clermont n'avait pas alors plus de quinze ans, et elle était si naïve, quoiqu'elle ne fût pas innocente, qu'elle fit à la déclaration du duc cette singulière réponse : « Ecoutez, monsieur de Melun, je » veux bien vous aimer, parce que je vous trouve très-aimable; mais » je vous avertis que je ne veux pas faire comme mademoiselle de » Charolais, qui a fait un enfant avec M. de Richelieu. » Je ne sais pas ce que le duc répondit à cela; mais les amants, alors déguisés, sortirent du bal après cet entretien, et n'y rentrèrent qu'au bout d'une heure. Quels qu'aient été le motif et le résultat de cette disparition, M. de Melun plaça auprès de la princesse un domestique qui lui était dévoué; et souvent cet homme prêtait sa livrée au duc pour se glisser chez mademoiselle de Clermont. Cette intrigue fut à peu près mystérieuse jusqu'en 1723; mais, devenue alors maîtresse de ses volontés, cette digne sœur de mademoiselle de Charolais bannit toute réserve. M. de Melun ayant été tué à la chasse du roi, au mois d'octobre dernier, par un cerf aux abois, sa maîtresse mit aussi peu de retenue dans sa douleur qu'elle en avait gardé dans ses amours. On lui a vu porter publiquement le deuil de son amant; et ce trait, bien caractéristique des mœurs de l'époque, ne doit pas être négligé par l'historien.

Tandis qu'on affiche ouvertement l'immoralité à l'hôtel de Condé, la duchesse du Maine fait toujours distiller de l'esprit à la cour de Sceaux : je veux copier ici un petit bulletin qui me parvint hier de cette manufacture de fadaises prétentieuses. Les courtisans de la princesse demandaient un soir à Fontenelle quelle différence il y avait entre elle et une pendule. « L'une, répondit le philosophe mus- » qué, marque les heures, l'autre les fait oublier... » Et le cœur de la dame de Sceaux s'épanouit. Une autre fois on imposa à ce même bel esprit des vers se terminant par ces bouts-rimés : *fontanges, collier, oranges, soulier.* Fontenelle fit sur-le-champ le quatrain suivant à l'intention d'une des jolies femmes de l'assemblée :

Que vous montrez d'appas depuis vos deux *fontanges*
Jusqu'à votre *collier!*
Mais que vous en cachez depuis vos deux *oranges*
Jusqu'à votre *soulier!*

Les oranges allaient fort bien quant à la forme, mais la couleur ne dut pas offrir une comparaison bien galante à la dame qui recevait le compliment.

Dans la même soirée Voltaire fut condamné à faire une énigme pour racheter un gage, et cet autre philosophe, dont l'esprit était monté ou plutôt descendu au ton du madrigal, improvisa ce quatrain sur le mot *oiseau :*

Cinq voyelles, une consonne
En français composent mon nom
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crayon.

Le mot *papier* proposé à la Motte, qui n'avait pas besoin de descendre pour se trouver au niveau des bagatelles du bel esprit, produisit cet autre quatrain :

A la candeur qui brille en moi
Se joint le plus noir caractère;
Il n'est rien que je ne tolère,
Mais je suis méchant quand je bois.

Je doute qu'en occupant ainsi leur philosophie messieurs les rimeurs de la cour de madame du Maine nous rendent de longtemps Socrate et Platon. Voltaire ne se rapprochera guère plus de Plaute, de Térence ni de Molière par sa comédie de *l'Indiscret,* qu'il fit jouer cette année au Théâtre-Français. Cette petite pièce est une épître en un acte agréablement versifiée, mais vide de comique et d'action. L'auteur me semble plus en crédit à la cour de Melpomène qu'à celle de Thalie. *L'Indiscret* a été froidement accueilli du public et n'a fait croire qu'à une excursion indiscrète de Voltaire dans la carrière des poëtes comiques.

C'est avec un succès aussi équivoque qu'on a joué à peu près dans le même temps à l'Opéra le ballet des *Eléments,* qui avait été représenté aux Tuileries en 1721 pour faire danser Louis XV, à l'exemple du grand roi son bisaïeul. Dans une parodie donnée à l'Opéra-Comique sur ce ballet, l'*enchanteur Mirliton* chante ce couplet :

Tout Paris croit que l'Opéra
De santé crèvera
En dépit des dérangements
De tous les éléments !

Ce refrain assez niais prouve que l'Opéra-Comique est atteint de cette espèce de jalousie qu'éprouve l'homme affamé en voyant son voisin dîner abondamment.

Mais voici des vers moins mauvais de la même parodie faits sur un pas de vestale dansé dans le ballet des *Eléments :*

De quoi va-t-on s'aviser, ma féale,
De vous placer incongrûment?
A l'Opéra montrer une vestale!
Ce n'est pas là son *élément.*

On parlait ce matin à l'OEil-de-bœuf d'une aventure toute récente qui enrichira l'histoire des jésuites sans l'embellir toutefois. En 1723 le père Fouquet de la compagnie de Jésus revint de la Chine par suite d'une dispute de religion avec ses confrères et parce qu'il avait enseigné à quelques Chinois des dogmes différents de ceux professés par sa compagnie. Ce religieux apportait en Europe des mémoires sur les points discutés, mémoires qui devaient être soumis au jugement du pape. Deux *lettrés* du Grand Empire s'étaient embarqués avec le père Fouquet; mais, l'un d'eux étant mort pendant la traversée, on ne vit à Paris qu'un Chinois, qui suffit bien pour captiver l'attention publique pendant huit jours au moins.

Le missionnaire et son lettré logeaient à la maison professe de l'ordre, rue Saint-Antoine, quoique le premier fût loin de vouloir mettre les jésuites de Paris dans la confidence des différends qu'il avait eus avec ceux de la Chine. Mais les pères, aussi pénétrants que leur confrère était dissimulé, ne tardèrent pas de découvrir une partie de ses vues. A jésuite jésuite et demi : Fouquet pénétra de son côté les projets que ses frères en saint Ignace méditaient contre sa sûreté. Il partit par une belle nuit avec son lettré pour la capitale du monde chrétien. Les enfants de Loyola n'abandonnent pas aisément leur proie : ils firent courir après nos fugitifs; mais le missionnaire leur échappa, le seul Chinois tomba en leur pouvoir. Malheureusement pour ce pauvre habitant de l'Asie il ne savait, tout lettré qu'il était, que sa langue naturelle : il ne put se défendre et dut subir le sort qu'il plut aux jésuites de lui imposer. L'infortuné, sur une lettre de cachet obtenue aisément du cardinal Dubois, fut conduit à Charenton en qualité d'aliéné. L'exempt chargé de venir prendre ce prétendu fou crut aisément à sa maladie en lui voyant faire des révérences étranges et en l'entendant solfier, pour ainsi dire, des paroles qui, au jugement d'un officier du guet, durent passer pour des sornettes. Arrivé à Charenton notre pauvre *lettré* fut fouetté deux fois par jour avec une régularité ponctuelle. Il ne laissait pas de trouver les mœurs françaises fort singulières; et l'hospitalité des Chinois, quoique moins touchante, lui semblait infiniment plus polie. Deux ans et demi s'écoulèrent pendant lesquels le malheureux étranger ne connut pas d'autre régime que celui du pain, de l'eau et des coups, régime qui ne lui présentait même de bien régulier que le retour doublement quotidien des frères fouetteurs. Enfin le nouveau lieutenant de police ayant fait une visite la semaine dernière dans la maison des fous demanda après les avoir vus tous, sauf le lettré, s'il ne lui restait plus personne à voir. M. le directeur répondit qu'il y avait encore dans un cabanon un aliéné que M. le lieutenant de police n'avait pas visité, mais que cet homme parlait un langage que personne n'entendait. Le magistrat ordonna néanmoins qu'on lui amenât cet individu; tandis qu'on l'amenait un jésuite qui accompagnait M. Héraut essaya de lui insinuer que la folie de cet insensé était de ne vouloir jamais parler français, qu'on n'en tirerait rien et qu'il conseillait à M. le lieutenant de police de ne pas se donner la peine de s'en occuper. Le successeur de Machault n'eut point égard à ce conseil, et l'étranger fut conduit devant lui. Commençant par se jeter à genoux, il fit entendre un déluge de paroles qui ne furent pour le magistrat qu'un vain cliquetis de sons parmi lesquels il distinguait cependant le mot *Kanton* souvent répété. On parla au pauvre diable espagnol, italien, grec, latin, allemand, anglais; point de réponse, mais toujours des génuflexions, une pantomime fort animée et des *Kanton* redoublés. Le jésuite assura que ce fou était probablement déjà possédé et que ce qu'on pouvait faire de mieux était de l'asperger d'eau bénite, ce qui, à tout prendre, eût mieux valu que de le fouetter. Mais en ce moment M. le lieutenant de police s'avisant enfin de ses connaissances géographiques se rappela qu'il y avait à la Chine une province appelée *Kanton* et pensa que l'aliéné pourrait bien être Chinois. Curieux d'éclaircir son doute et de se faire honneur de sa pénétration, ce magistrat envoya querir sans désemparer un interprète aux missions étrangères... Tout fut reconnu. « Vous mériteriez, mon père, dit le lieutenant de po- » lice au disciple de saint Ignace, que je vous fisse renfermer dans » le cabanon où votre compagnie avait plongé ce malheureux étranger. »

M. le duc, à qui cette aventure fut rapportée, fit donner des habits et de l'argent au Chinois et le renvoya dans son pays. Je ne crois pas qu'il inspire aux lettrés ses confrères le désir de faire le voyage de Paris.

Il y eut cette année une grande mortalité parmi les maréchaux de France : MM. de Medavi, de Grammont, de Tessé, de Montesquiou et de la Feuillade ont payé leur tribut à la nature. Voilà, comme disait ma tante, bien des bâtons flottants sur le fleuve de l'ambition.

CHAPITRE XII.

1726-1727-1728.

La reine; sa tendresse conjugale, ses manières, ses habitudes intérieures. — La duchesse de Boufflers. — Singulière condition faite à un amant. — Petite maison de la rue Cadet. — Le comte de Charolais; son cynisme, ses cruautés. — Ce prince est dissolu et cruel comme Néron. — Disgrâce de *M. le duc* et de madame de Prie. — Fleury gouverne la France. — Portrait de ce ministre. — Economie de bouts de chandelles à la cour. — Suppression du *cinquantième*. — Les *mirmidons;* ce que c'est. — Nouveau bail des fermes. — Création des milices et de six compagnies de cadets. — Fleury est fait cardinal. — Maurice, comte de Saxe, élu duc de Courlande. — Aperçu historique sur ce jeune seigneur. — Adrienne Lecouvreur. — Aurore boréale; terreur qu'elle produit. — *Pyrrhus*, tragédie de Crébillon. — Lettre posthume de Louis XIV. — C'était le fruit d'une intrigue — Fin contre fin. — Commencement de réconciliation entre Louis XV et Philippe V. — La bacchante de la rue Cadet. —

Marie Leczinska.

Newton; ses œuvres, sa mort, honneurs qui lui furent rendus. — Mort de Catherine Ire, czarine de Russie. — Le diacre *Pâris;* sa vie, sa mort, son tombeau. — Les convulsionnaires, l'*œuvre*, les *sauteuses*, les *aboyeuses*, les *miaulantes*. — Concile d'Embrun. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Mort de Georges Ier, roi de la Grande-Bretagne. — Robert Walpole. — Réconciliation de Louis XV et de Philippe V. — Mort du prince de Conti. — *Le Philosophe marié*, comédie de Destouches. — Le comte de Saxe et Adrienne Lecouvreur. — Richelieu à Vienne. — Superstition de ce seigneur. — L'alchimiste Damis; la pierre philosophale. — Congrès de Soissons. — Les nouvelles ecclésiastiques. — Le barbet contrebandier. — Bombardement de Tripoli. — Une puissance comme la France doit laisser la république de Saint-Marin se prévaloir d'une victoire sur Tripoli ou Alger. — Le canal de Picardie. — Louis XV a la petite vérole. — Coup d'épée dans l'eau. — La jeune duchesse d'Orléans. — Défection du cardinal de Noailles. — Mort horrible de la marquise de Prie.

La reine est toujours chérie du roi; ce n'est pas de l'amour qu'il éprouve pour elle, mais une sorte de culte fervent. Marie Leczinska reçoit cet hommage avec un air qui ressemble plus à de la complaisance qu'à un tendre retour : cette princesse est avec son mari, en public du moins, d'une réserve poussée jusqu'à la froideur. Quand Louis XV l'embrasse, on dirait une maman un peu sévère recevant les caresses de son fils. La reine, dont l'humeur est d'ailleurs charmante et l'affabilité infinie, laisse remarquer en elle un petit ridicule : on dirait qu'elle a complété son éducation avec les femmes savantes de Molière; tranchons le mot, Marie a dans l'esprit, non dans le caractère, une légère nuance de pédantisme. Je crains réellement que Stanislas n'ai fait apprendre à sa fille un peu trop de latin, d'histoire, de théologie et qu'il ne lui ait pas laissé enseigner assez de poésie, de musique et de danse pour une reine de France. Cependant Sa Majesté, qui, durant le premier mois de son séjour à Versailles, se renfermait toutes les après-dînées dans son cabinet, où elle se livrait le reste de la soirée aux exercices pieux, a modifié cette habitude : elle passe maintenant ce temps avec ses dames, qui travaillent à des ouvrages d'aiguille tandis que l'une d'elles fait la lecture de quelque sujet de piété... Il me semble voir d'ici madame de Nesle lisant les *Actes des apôtres* avec une rotondité de taille dont la cause fut il y a quelques mois le sujet de tous les entretiens. Racontons.

Il y a par le monde une duchesse de Boufflers qui semble avoir pris à tâche d'effacer toutes les réputations galantes que les dames se sont acquises à la cour de France depuis les beaux jours de la comtesse de Soissons. Les bonnes grâces de cette beauté sont une monnaie tellement courante, que le comte de Riom assurait un jour au duc de Luxembourg qu'il était honteux pour un homme du bel air comme lui de ne les avoir pas eues. Riom ajouta qu'il y avait presque autant de honte à rester enchaîné au char de madame de Nesle plus de huit jours, et que tout ce qu'il y avait de gens comme il faut jetait la pierre au duc d'être encore fidèle à la marquise après deux mois d'assiduités. « Le moment est favorable, dit enfin le comte; » madame de Boufflers est sans amant en titre depuis environ qua- » rante-huit heures, remplissez cette lacune : c'est une occasion qui » ne se retrouvera plus. » M. de Luxembourg profita du conseil: madame de Boufflers parut disposée à ne pas le laisser languir ; mais elle mit une condition à sa défaite : ce fut qu'avant de quitter madame de Nesle le duc lui fecait un enfant « Je ne puis souffrir cette » femme, poursuivit la duchesse; on ne peut se tourner d'aucun côté » sans la rencontrer étalant sa belle taille... Eh bien ! puisqu'elle est » si fière de cette perfection-là, je ne suis pas fâchée de trouver l'oc- » casion de la *déperfectionner* au moins pour quelque temps. Ainsi, » voilà qui est entendu, monsieur le duc, je vous attends aux pre- » miers maux de cœur de la marquise de Nesle. » Le nouveau soupirant de madame de Boufflers ne tarda pas à remplir la condition exigée; il faut croire même qu'il était alors en grande veine, car on sut en même temps à Versailles la grossesse de madame de Nesle et celle plus légitime de la duchesse de Luxembourg.

Du reste, cette pauvre dame de Boufflers est réellement digne de pitié : la nature l'a formée de telle manière que de son propre aveu il lui est impossible de résister un instant à l'occasion de faillir. Elle racontait dernièrement à madame de Rochechouart, qui me l'a redit, qu'étant chez la reine on lui annonça l'arrivée imprévue de M. de Luxembourg, qui l'attendait dans son appartement. Incapable de commander à son impatience, la duchesse sortit aussitôt pour rejoindre son amant; mais elle fut obligée de s'arrêter deux fois en chemin... J'avoue que je ne puis me faire l'idée du motif de ces pauses-là.

M. de Luxembourg, malgré six à sept mois de possession, est toujours amoureux de madame de Boufflers; vainement le comte de Riom, son professeur en galanterie, lui a-t-il représenté plusieurs fois qu'une telle constance pour une telle maîtresse était d'un ridicule scandaleux; le duc est soumis à un talisman dont il ne peut vaincre le charme. Il faut tout dire, ce seigneur n'est pas seulement d'une constance à toute épreuve, il a le malheur d'être aussi d'une simplicité approchant de la bêtise. La duchesse, enchantée d'avoir un amant tout à la fois sot et opulent, deux conditions précieuses pour une femme qui ne veut pas se gêner, la duchesse a fait tout au monde pour fixer un homme de si bonne composition, et y a réussi. Elle s'est formé une société de tout ce que Paris offre de gens du bel air, qu'elle reçoit sans façon, sans scrupule, dans la petite maison de M. de Luxembourg, rue Cadet. Madame de Boufflers est intimement liée avec madame de Luxembourg, femme de son amant, qui vient prendre part gaiement aux soupers ou plutôt aux orgies de la rue Cadet. Quand les fumées du vin commencent à échauffer les têtes, et particulièrement celle de la duchesse de Boufflers, qui ne sort jamais de table le soir sans être grise, on se met à *parler anglais*, c'est-à-dire qu'on se livre aux propos les plus libres, dans le cours desquels on ne déguise nullement les désignations. Des libertés verbales on passe aux licences effectives, et rarement ce sont des chapitres sans conclusion. Dans ces parties madame de Boufflers l'emporte sur toutes ses compagnes; mais le duc, malgré le témoignage de sa vue, il est vrai un peu obscurcie, ne croit des déréglements de sa maîtresse que ce qu'elle veut bien lui laisser croire, et se montre tout à fait impassible à ceux dont sa propre femme le rend témoin... Il est affligeant d'avoir à signaler de telles horreurs; mais, pour éloigner de la société les vices qui la dégradent, il faut quelquefois les lui laisser entrevoir dans toute leur dégoûtante nudité.

Ces mœurs sont d'autant plus horribles, que, placées plus haut dans l'échelle sociale, on les aperçoit inévitablement. Il est impossible, par exemple, que personne ignore la conduite infâme d'un prince de la maison de Condé, le comte de Charolais, qui joint le cynisme le plus révoltant à une férocité dont on se fait à peine l'idée. L'hôtel de ce prince, situé rue des Francs-Bourgeois, au Marais, avait il y a quelques mois une vue sur le couvent des sœurs hospitalières de Saint-Athanase. Alors Son Altesse ne trouvait rien de plus récréatif que de se mettre à ses fenêtres dans un état com-

plet de nudité, et de se livrer à mille indécences devant ces religieuses. Scandalisées au dernier point d'un tel spectacle, mais ne pouvant rien contre un homme de ce rang, les bonnes sœurs ont du moins fait élever entre l'hôtel de Charolais et leur maison un mur très-haut qui rend désormais impossible la communication des regards entre l'un et l'autre lieu. Dissolu comme Néron, le comte de Charolais n'est pas moins cruel que ce monstre couronné; on peut dire qu'à l'imitation de l'empereur romain le prince français se délecte dans le meurtre. Rien ne lui paraît plus agréable dans ses orgies avec ses maîtresses que d'abattre à coups de fusil ou des couvreurs sur les toits ou des passants; et lorsqu'il va demander sa grâce au roi pour ces assassinats de sang-froid, ils ont toujours été l'effet d'un malheureux hasard ou de la nécessité. Le mois dernier, M. de Charolais ayant tué d'un coup de pistolet un malheureux

Les courtisans de la princesse demandaient un soir à Fontenelle quelle différence il y avait entre elle et une pendule...

postillon père de famille, sous prétexte qu'il ne le menait pas assez vite, Fleury fut informé de ce meurtre avant que Son Altesse vînt, comme de coutume, s'en faire absoudre par Sa Majesté, et l'ancien évêque de Fréjus dicta la réponse que le roi devait faire dans cette circonstance à son féroce parent : « Mon cousin, lui dit le » jeune monarque, voici votre grâce, mais je vous déclare en même » temps que celle de celui qui vous tuera est toute prête. » Il est probable que cette déclaration tempérera un peu l'ardeur meurtrière de Charolais.

Cependant le ministère de *M. le duc* était devenu tellement onéreux, tellement vexatoire, qu'on regrettait hautement le régime du régent et même celui du cardinal Dubois. Les murmures éclataient de toutes parts; les épigrammes, les couplets malins et même les satires sanglantes pleuvaient sur le premier ministre, sur la favorite et sur Pâris Duvernay, qui gouvernait ou plutôt rançonnait la France au nom de cette femme. A la cour même, les esprits commençaient à s'aigrir; le joug de madame de Prie devenait intolérable pour les courtisans, qui pourtant savent se plier à tout. Dans cette effervescence des esprits, l'ancien évêque de Fréjus déclara un matin, au lever, à *M. le duc*, que le seul moyen de rétablir l'ordre était de renvoyer la marquise; mais celle-ci avait un emploi auprès de la reine. Cette princesse, croyant lui devoir sa fortune, paraissait disposée à la soutenir; disposition dont l'intrigante maîtresse du duc songea à profiter pour chasser de la cour le vieux prélat, occupé de l'en bannir elle-même. C'était dans les règles de la guerre. Jusqu'alors M. de Bourbon avait toujours eu à subir une déconvenue qui lui tenait au cœur : lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires de l'État, l'abbé de Fleury assistait toujours à l'audience; tandis que, quand le précepteur s'entretenait avec Sa Majesté des affaires ecclésiastiques, qu'il s'était réservées, le prince ministre n'avait point accès dans le cabinet. Un jour il en fut différemment : à l'instigation de madame de Prie, *M. le duc* fit consentir la reine à ce que le roi vînt travailler chez elle; et lorsque l'ancien évêque de Fréjus se présenta à la porte de l'appartement, l'entrée lui en fut interdite.

Le bonhomme, incertain si son royal élève était du complot, résolut, dans tous les cas, de bouder; il monta incontinent en voiture et se retira au village d'Issy. Louis XV, qui n'avait attaché aucune importance au travail du matin chez la reine, et qui s'était laissé entraîner dans le piége sans l'apercevoir, fut très-surpris de l'absence de son vieux directeur. Pendant qu'il s'en alarmait, madame de Prie, le premier ministre, Marie elle-même, qu'on travaillait à prévenir contre le prélat boudeur, cherchèrent à insinuer au roi que son éloignement était un manque d'égards. Louis XV montra un moment de l'humeur; le parti de la favorite crut son triomphe assuré. Mais bientôt l'attachement du roi pour Fleury prit le dessus sur son mécontentement; Sa Majesté, toute jeune qu'elle était, commença à soupçonner quelque perfidie. Peu à peu la tête de ce prince se monta; il reprocha à *M. le duc* d'avoir causé la retraite de son *bon ami;* la reine eut aussi sa part de reproches... Elle pleura, et le roi ne parut pas sensible à ses larmes. Enfin, prenant une intonation souveraine que personne ne croyait encore dans sa voix de seize ans, Louis XV ordonna au premier ministre d'écrire *de sa main* à l'évêque de Fréjus et de *le prier*, au nom du roi, de revenir à Versailles.

Fleury revint en effet le lendemain : il était dévot et même un peu jésuite dans le fond; ce bon prêtre reparut à la cour le sourire sur les lèvres; pas la moindre plainte, pas le plus léger témoignage de mécontentement... Mais ce calme était trompeur. Tout à coup, et au moment où le parti de madame de Prie croyait le calme rétabli, le roi déclara, dans le conseil du 11 juin, qu'il voulait désormais gouverner par lui-même. Louis XV n'ajouta rien à cette déclaration qui pût faire soupçonner la disgrâce de *M. le duc;* Sa Majesté eut re-

M. le duc de Bourbon, premier ministre, est arrêté par ordre du roi.

cours, pour la consommer, à une ruse qui ferait honneur à un disciple de saint Ignace. Elle invita *M. le duc* à venir coucher au château de Rambouillet, où elle allait l'attendre. A peine le monarque était-il parti, que le duc de Charost, capitaine des gardes en service, entra dans l'appartement du prince premier ministre, et, l'ayant arrêté par ordre du roi, le remit entre les mains d'un exempt chargé de le conduire à Chantilly, où Son Altesse était exilée. Pour madame de Prie, elle fut envoyée au fond de la Normandie, avec injonction expresse de s'y tenir.

Ainsi finit le ministère de M. le duc de Bourbon, durant lequel, indépendamment d'une foule de déprédations, on a vu un prince de la maison régnante à la solde de l'Angleterre; car *M. le duc* se faisait continuer la pension de quarante mille livres sterling que l'immoral Dubois avait reçue avant lui. Le roi a supprimé le premier ministère,

et, se chargeant de l'administration de son royaume, Sa Majesté a ordonné au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, d'adresser à Dieu des prières afin d'obtenir les grâces dont elle a besoin pour gouverner dignement ses Etats.

Cependant l'ancien évêque de Fréjus, avec le simple titre de ministre d'Etat que Louis XV venait de lui conférer, succéda par le fait à *M. le duc;* les fonctions de premier ministre subsistèrent, et la suppression du titre ne fut que le prétexte du renvoi de Son Altesse. Fleury, qui est âgé de soixante et treize ans, pourrait paraître bien vieux pour se charger d'un tel fardeau; mais c'est un vieillard robuste et bien conservé. Ce ministre a la figure encore belle; il a le teint frais, les yeux vifs, la physionomie mobile; son front est élevé, son nez bien fait, sa bouche vermeille. Ce prélat tire tout le parti possible d'une taille médiocre, pour montrer une démarche noble et assurée; il laisse voir avec quelque coquetterie une jambe fort heureusement tournée. Fleury a l'esprit délié; sous une modestie habilement simulée il cache beaucoup d'ambition; et cette ambition sera heureuse, car le précepteur du roi possède mieux que le plus fin des courtisans cette subtilité, cet art de se plier aux circonstances pour en profiter, cette habileté insinuante qui sait s'emparer de la confiance afin d'en tirer parti; enfin le nouveau ministre sait jeter mieux que personne cet hameçon des grâces et des faveurs qui manque rarement son effet.

L'ancien évêque de Fréjus passe pour avoir sacrifié avec la puissance d'Hercule sur les autels de la beauté; aujourd'hui encore, un observateur exercé peut reconnaître que cet ecclésiastique est voluptueux par goût; mais, plus maître de lui-même que la plupart des débauchés, il est sobre et réglé par raison. Fleury a de l'instruction, mais point de génie; son âme manque de ressort, son imagination a peu d'élan. D'ailleurs, lent et indécis, facile à embarrasser, quoique difficile à tromper, cet homme est privé des qualités propres à faire un ministre habile, sans être doué de celles qui font un ministre estimable. En effet, Fleury ne sait ni récompenser les services qu'on lui a rendus, ni oublier les injures qu'il a reçues : c'est un ennemi d'autant plus dangereux qu'il est plus dissimulé, et un ami d'autant plus ingrat que son ingratitude est toujours assaisonnée de protestations amicales. Achevons ce portrait en disant que Fleury l'emporte en avarice sur le juif le plus cupide; voici un trait qui manqua à Molière pour peindre son Harpagon. Le précepteur, entrant un soir chez le roi, fut emporté à tel point par son naturel, qu'il éteignit deux ou trois bougies dont la consommation lui parut inutile.

Le premier acte de l'administration dite directe de Louis XV a été de supprimer le *cinquantième*, qui devait être perçu pendant douze ans. Cette mesure, prise le 15 juin, valut au roi autant de bénédictions que l'établissement de l'impôt avait attiré de malédictions à *M. le duc*. La chute de cet édifice audacieusement élevé par M. Pâris Duverney fut le signal de sa disgrâce; on le mit à la Bastille, et ses trois frères furent exilés. Ces proscriptions ont ameuté contre Fleury un parti de jeunes seigneurs qui se montrent fort mécontents du ministère actuel parce qu'il les a privés des faveurs dont ils jouissaient sous le régime précédent. Ces dissidents, qu'on appelle les *mirmidons*, n'empêchent point le prélat-ministre d'aller son train; et comme leurs armes ne consistent que dans des chansons, le vieux gouvernant se moque d'une artillerie si légère.

Pendant que les *mirmidons* crient, quelques dispositions favorables sortent du cabinet de Versailles, dirigé par Fleury; et l'on doit citer le nouveau bail des fermes générales, passé avec une compagnie, moyennant quatre-vingts millions au lieu de cinquante-cinq que le gouvernement recevait annuellement, d'après le bail de 1728. Voilà de quoi remplacer une partie du cinquantième.

Une ordonnance du roi fonde en France des corps dits de milices, qui ne seront appelés sous les drapeaux que dans certaines circonstances graves, comme l'était jadis l'arrière-ban. Sa Majesté a créé en même temps six compagnies de cadets gentilshommes, dont chacune sera composée de cent maîtres, indépendamment des officiers; elles tiendront garnison dans les villes de Caen, Metz, Cambrai, Strasbourg, Perpignan et Bayonne.

La cour de Rome ne se méprend pas sur la prétendue administration directe d'un roi de seize ans; et sentant qu'il est de son intérêt de vivre en bonne intelligence avec un précepteur qui a toutes les allures d'un premier ministre, elle vient d'envoyer le chapeau de cardinal à M. de Fleury. Le bref d'investiture est du 11 septembre.

Une autre élection a eu lieu dans le même temps : c'est celle du comte de Saxe, choisi par les états de Courlande pour succéder à leur souverain Ferdinand. Maurice, comte de Saxe, que la France doit regretter de voir s'éloigner, parce que, jeune encore, il lui promettait un homme distingué, est fils naturel de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de la comtesse de Konismark. Dès l'âge le plus tendre Maurice eut des inclinations guerrières; comme Achille, il n'aimait à jouer qu'avec des armes. Ennemi de l'étude, le jeune comte de Saxe ne consentait à s'y livrer quelques instants qu'en faveur de la permission qu'on lui donnait de monter à cheval et de faire des armes. Il apprit néanmoins la langue française avec facilité. « C'est celle de du Guesclin, Bayard et Turenne, dit-il, je veux la savoir. » Malgré son goût prononcé pour la France, ce brave Saxon fit pourtant ses premières armes contre cette puissance, dans l'armée du grand Marlborough. Après avoir combattu Charles XII à côté de Frédéric-Auguste, au siége de Stralsund et à la sanglante bataille de Quedelsburch, Maurice de Saxe, déjà célèbre par sa valeur, servit sous les bannières d'Eugène, en 1717, dans la guerre de l'empereur contre les Ottomans. Il vint ensuite en France, où le régent, à l'oreille de qui la renommée de ce jeune guerrier était parvenue, lui donna un brevet de maréchal de camp.

Pendant la paix qui régnait alors en Europe et qui depuis n'a été troublée qu'un moment, le comte de Saxe se livra à un genre d'hostilités auxquelles il ne paraissait pas moins propre qu'à celles du champ d'honneur : les combats de l'amour occupèrent une grande partie de ses loisirs, et pour continuer la figure, je dois dire que les adversaires ne pouvaient manquer à un homme qui au courage d'Alcide unit sa force et ses formes athlétiques. La fameuse tragédienne Lecouvreur, dont l'âme est aussi belle que son talent, fut une des premières à proclamer que le fils d'Auguste II était un héros dans toutes les acceptions du mot; et, soit qu'Adrienne ait également paru une héroïne à l'Hercule saxon, soit que les belles qualités de cette actrice l'aient captivé, elle n'a pas cessé de l'emporter dans son cœur sur les nombreuses rivales qu'il lui a données. Mais le comte de Saxe va régner en Courlande, et les amours le pleurent à Paris.

Un phénomène assez rare dans nos contrées presque méridionales nous est apparu le 19 octobre, à sept heures du soir : c'était une *aurore boréale*, qui a duré jusqu'à une heure du matin. Au moment de l'apparition la nuit était extrêmement sombre; tout à coup le jour a semblé renaître après une obscurité de deux heures, et la lumière était telle qu'on pouvait lire l'impression et même l'écriture les plus fines. L'instruction du grand siècle n'a pas encore pénétré dans toutes les classes : une foule éplorée parcourait les rues en psalmodiant des *Ave* et des *Confiteor* qu'interrompaient mille cris de désespoir. « C'est » la fin du monde, disaient ces bonnes gens; Dieu a permis que le » jour revînt pour éclairer les morts, qui vont sortir de leurs tom» beaux; nous touchons au jugement dernier... » Quelques vieillards superstitieux croyaient même entendre déjà la fatale trompette; et les *meâ culpâ* de retentir de toutes parts. Vainement M. le lieutenant de police faisait-il parcourir la ville par des savants qui s'efforçaient d'expliquer le phénomène; ces messieurs perdaient leur physique, et la crainte subsistait. Enfin, à une heure et quelques minutes, la lumière s'étant évanouie, les esprits se sont calmés, et chacun a gagné son lit avec l'espoir de se lever encore le lendemain. Les gazettes ont appris depuis que cette aurore boréale a été vue en Espagne et en Italie; mais il paraît qu'elle s'est montrée plus brillante en France que dans ces deux autres parties de l'Europe.

Ce n'est point un phénomène lumineux que la tragédie de *Pyrrhus*, jouée cette année à la Comédie-Française; cependant Crébillon a mis cinq ans à la composer, ce qui prouve que le temps ne fait décidément rien à l'affaire. L'auteur de *Rhadamiste* et d'*Atrée*, touché du reproche qu'on lui faisait depuis longtemps de tuer tous ses personnages, a voulu prouver qu'il pouvait réussir sans avoir recours à ces meurtres poétiques. Personne ne meurt dans la tragédie de *Pyrrhus;* mais, voyez la bizarrerie du public, il a tué sans pitié la pièce où contre son habitude Crébillon s'était montré clément. Nouveau témoignage en faveur de cet excellent conseil du plus naturel, du plus sensé de nos poëtes :

> Ne forcez point votre talent,
> Vous ne feriez rien avec grâce.

Dans les premiers jours de la présente année 1727, Louis XV trouva sur la cheminée de sa chambre une lettre qui, d'après son contenu, semblerait avoir été confiée par Louis XIV mourant au duc du Maine, pour être remise à Sa Majesté au moment où elle prendrait les rênes de l'Etat. Je copie cet écrit, tout apocryphe qu'il est, car il a produit une grande sensation à la cour.

« Mon fils, si la divine Providence à laquelle je me confie daigne » conserver vos jours jusqu'au temps où la raison puisse vous faire » agir par vous-même, recevez avec respect cette lettre des mains » de M. le duc du Maine, ce fidèle sujet à qui j'ai fait jurer de vous » la rendre en main propre. Vous y trouverez les dernières volontés » de votre père, de votre roi, qui, au moment de quitter la vie, sent » redoubler sa tendresse pour vous, en qui il voit tous ses enfants » réunis, et dans un âge si tendre, qu'il prévoit sous votre minorité » des maux qui lui donnent plus d'inquiétude que les horreurs du » trépas qu'il va subir ne lui causent d'effroi.

» Si quelque chose peut adoucir ma peine dans cet état, c'est, mon » cher fils, la promesse de tant de bons sujets qui ont fait serment » dans mon sein de veiller sur vos jours, et de verser leur sang pour » votre conservation. Récompensez leur zèle lorsque vous en aurez » l'âge, et n'oubliez jamais les soins que mon fils le duc du Maine, » que j'ai jugé capable de mettre auprès de votre personne, en pren» dra après ma mort. Cette distinction, que j'ai crue nécessaire pour » l'amour de vous, lui suscitera sans doute pour ennemis tous ceux » qui se verront par cette prévoyance trompés dans le désir qu'ils

» ont de régner; et si, par les troubles qui pourront survenir dans » votre royaume, il arrivait quelque malheur à ce prince, ou quel- » que changement à ce que j'ai établi, je désire, mon fils, si Dieu » vous conserve, que vous rétablissiez les choses dans l'état où elles » se trouvaient à ma mort, tant pour la religion et l'État que pour » ce qui touche le duc du Maine. Ayez confiance en lui, suivez ses » avis et ses conseils; il est très-capable de vous bien conduire. Si » la mort vous privait d'un si fidèle sujet, rendez à ses enfants, en » leur conservant leur rang, toute l'amitié que vous devez à leur » père, qui m'a promis et juré de ne vous abandonner qu'à la mort.

» Que le sang et l'amitié vous unissent avec le roi d'Espagne, sans » aucune raison d'intérêt ni de politique mal entendue; ne vous en » séparez jamais, c'est le seul moyen de conserver la paix, l'union et » la balance de l'Europe.

» Ayez toujours un attachement inviolable pour le père des fidèles, » et ne vous séparez jamais, pour quelque motif que ce soit, du sein » et du centre de l'Église. Mettez en Dieu toute votre confiance; » vivez en chrétien plus qu'en roi... Gardez-vous d'attirer sur vous » la colère de Dieu qui protége si visiblement ce royaume.

» Donnez à vos sujets le même exemple qu'un père chrétien donne » à sa famille; regardez-les comme vos enfants; rendez-les heureux » si vous voulez l'être. Soulagez-les le plus tôt qu'il vous sera possible » de tout l'impôt violent dont la nécessité d'une longue guerre les a » surchargés, et que leur fidélité leur a fait supporter avec zèle.

» Faites-les jouir d'une longue paix, qui seule peut rétablir les » affaires de votre royaume; préférez-la toujours aux événements » douteux, et souvenez-vous, mon fils, que la plus éclatante victoire » coûte toujours trop cher quand il faut la payer du sang de ses su- » jets. Ne le versez jamais, s'il est possible, que pour la gloire de » Dieu; cette conduite vous attirera la bénédiction du ciel pendant » le cours de votre règne. Recevez la mienne, mon fils, avec mes » derniers embrassements.

» Louis. »

Il faudrait avoir bien peu de pénétration pour ne pas reconnaître que cette lettre sort des ateliers de bel esprit de madame la duchesse du Maine, où sans doute on la fabriqua entre une énigme et une pièce de bouts-rimés, afin de se conformer au précepte de Boileau :

Passez du grave au doux, du plaisant au sévère.

C'est une petite tentative de l'ambitieuse princesse, au moment où le roi commence à se diriger quelquefois d'après des idées qui lui appartiennent. Mais, outre que l'amorce est jetée maladroitement par le dépôt clandestin du papier sur la cheminée du roi, les éloges immodérés donnés au duc du Maine trahissent trop clairement l'origine de la prétendue homélie royale, pour que les gens sensés aient pu s'y méprendre. Mais comme les choses extraordinaires ne manquent jamais d'apologistes, celle-ci en a trouvé beaucoup, et bon nombre de courtisans ont déclaré, tout bas néanmoins, que le roi ne ferait pas mal de se conduire conformément aux conseils qu'on lui donnait. Quant au public, qui, dans ses interprétations, excède toujours les lois de la raison, il se persuade que la lettre de Louis XIV arrive de l'autre monde; qu'elle a été déposée sur la cheminée du roi par un ange, et que Dieu a permis ce message pour mettre le jeune roi dans la bonne voie.

Le cardinal de Fleury a pris la chose comme il la devait prendre, en accueillant avec un sourire moqueur toutes les observations sérieuses qu'on lui adressait journellement sur le message posthume du feu roi. Cependant les niais puissants de la cour étant revenus auprès de lui sur cette affaire jusqu'à la plus assommante ténacité, ce ministre voulut mettre fin à ces fades et oiseux discours.

Il y avait cercle chez la reine; la compagnie était nombreuse; le roi s'y trouvait, et madame la duchesse du Maine aussi. Le cardinal, jugeant la circonstance favorable à l'exécution de son projet, s'approche de la dame de Sceaux :

« Recevez, madame la duchesse, lui dit-il, mon bien sincère compliment.

— De quoi, monsieur?

— De la lettre écrite à Sa Majesté par le feu roi.

— Si M. le duc du Maine eût remis cet écrit au roi avec la décence convenable, peut-être y aurait-il eu à cela quelque mérite; mais le déposer clandestinement...

— La façon dont a été remise la lettre ne fait rien à l'affaire, madame... Et puis, continua Son Eminence en souriant, la modestie, l'humilité pieuse de M. le duc ne lui permettaient pas d'entendre lire un écrit renfermant son éloge... Mais c'est pour la lettre elle-même que je félicite Votre Altesse.

— Je ne comprends pas Votre Eminence, répondit madame du Maine en rougissant.

— Les sentiments généreux exprimés dans cette lettre, les nobles pensées qu'elles renferme, et les beautés académiques qui assaisonnent le tout...

— Eh bien, monsieur le cardinal...

— Font le plus grand honneur à la cour de Sceaux.

— J'ignore absolument ce que vous voulez dire.

— Je m'attendais à cette réponse; le vrai talent est modeste. Mais Votre Altesse s'en défend vainement: c'est à elle que le roi doit ce superbe morceau d'éloquence modèle, composée sans doute pour donner à Sa Majesté une idée des beaux mouvements épistolaires, et qui ne peut manquer de produire cet effet.

— Monsieur le cardinal oublie que ses plaisanteries s'adressent à une princesse du sang!

— Je ne plaisante nullement; ce sont de sérieuses félicitations que je fais à madame la duchesse.

— Finissons, monsieur! dit la princesse avec une colère difficilement comprimée.

— Voici mon dernier mot, reprit le cardinal : on ne gouverne point un État avec des phrases. Le panégyrique des gens illustres et les fleurs de rhétorique sont bons pour charmer l'amour-propre et l'oreille; mais, dans l'administration publique, il faut de l'aptitude, du travail et la connaissance des hommes; il faut enfin marcher avec le temps actuel, et non avec des souvenirs. »

A ces mots le ministre fit une profonde révérence à madame la duchesse du Maine, et se mêla à la foule qui s'était réunie autour des interlocuteurs.

Depuis ce jour la prétendue lettre de Louis XIV a perdu tout son crédit; on n'en parle plus qu'avec ironie.

Le renvoi peu civil de l'infante d'Espagne et l'alliance conclue par Philippe V avec l'empereur avait rompu la bonne intelligence entre les cours de Versailles et de Madrid; la guerre eût même éclaté, si l'une et l'autre puissance eussent été plus en état de la soutenir. Mais le premier soin de Fleury après son avénement au ministère fut de réconcilier deux souverains que le sang et la politique semblent devoir tenir sans cesse unis. Louis XV écrivit le premier à son oncle, au commencement de cette année, à l'occasion de la grossesse de la reine Élisabeth; Philippe V se hâta de répondre par une lettre polie, mais dans laquelle perçait encore un peu de froideur. La correspondance n'a pas continué.

Décidément madame de Boufflers l'emporte sur toutes les femmes qui, depuis cent ans, ont inscrit leur nom dans les fastes de la galanterie. Il est impossible de suivre le cours de ses bonnes fortunes; l'attention la plus soutenue n'y pourrait suffire. Si le roi voulait un beau matin passer la revue des amants de cette dame, la cour du château de Versailles ne serait pas assez vaste pour les contenir. Voici un petit épisode des prodigieuses aventures de la duchesse, qui égaye singulièrement la ville et la cour : M. de Durfort eut dernièrement la fantaisie de soupirer quelques instants pour madame de Boufflers : « *Quel jour?* » répondit-elle à la première déclaration de ce nouvel amant. On convint d'un rendez-vous rue Cadet, pendant l'absence déjà connue que M. de Luxembourg devait faire. Durfort, pour rendre le souper plus agréable, y conduisit Chassé, acteur de l'Opéra, très-aimé du public, et dont quelques dames de la cour font le plus grand cas sous un autre rideau que celui de l'Opéra. Lorsque le vin eut excité madame de Boufflers, elle se mit à comparer les traits, les formes, la tournure de M. de Durfort, sa conquête du jour, avec ceux du chanteur amené pour égayer la soirée, et la duchesse jugea qu'il y avait une source de gaieté plus féconde dans le dernier que dans le premier. La duchesse se mit à faire des agaceries très-expressives au comédien; celui-ci pensa qu'il était de son honneur d'y répondre, quoi qu'il pût arriver. Mais M. de Durfort, qui n'avait pas arrangé la partie pour les plaisirs d'un comédien, fit sortir Chassé de table, et le renvoya. A cette vue madame de Boufflers entrant dans la plus violente colère, se précipite sur les traces du chanteur; on essaye de la retenir, mais elle s'arrache des bras de ceux qui l'avaient suivie. Échevelée, l'œil ardent, et dans le plus grand désordre, elle court après Chassé jusqu'au bout de la rue, en criant de toute sa force : « Je le veux! je le veux! » M. de Durfort, après avoir, avec beaucoup de peine, ramené cette bacchante à la petite maison, parvint à calmer un peu ce transport.... « A la bonne heure, dit-elle; mais je vous assure que je l'aurai. » En effet, le lendemain au soir, on vit le beau chanteur entrer chez madame de Boufflers, et prendre rang dans la onzième ou douzième centaine de ses amants.

La mort frappa le 30 mars le grand Newton, l'un des rares génies à qui l'Éternel ait permis de reconnaître et d'expliquer quelques-uns des ressorts mystérieux de la nature. Dans ses *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, en démontrant l'affinité des corps, ou, si l'on veut, l'attraction, cet illustre Anglais fit comprendre par quelles causes secondaires, à la voix du Tout-Puissant, le chaos se débrouilla; comment le feu jaillit de la matière, attiré par le feu; comment l'eau se réunit à l'eau pour couler en torrents, et comment les métaux, obéissant aux lois qui attiraient leurs molécules les unes vers les autres, percèrent les entrailles de la terre pour former des masses homogènes. Quel champ ouvert à la raison que cette explication des sympathies physiques, dont on a sans doute outré le pouvoir, en les supposant le principe des affections ou des antipathies humaines! L'*Optique* de Newton est une autre création presque divine à laquelle nous devons en grande partie la révélation des mystères de cette lumière qui nous étonnait par tant de phénomènes inexpliqués. Grâce

au philosophe de Wolstrop, nous connaissons enfin l'origine des couleurs, que son intelligence sublime a décomposées. Ajoutons que les immortels ouvrages de Newton ont prouvé, mieux que tous les livres de théologie, la puissance infinie du Créateur : le grand homme l'a démontrée par les œuvres mêmes de la création; il marque du doigt, dans le système de l'univers, le point où finit la cause physique, et où commence la cause indispensable d'une volonté supérieure aux lois de la nature. Si j'avais un enfant athée, je lui ferais lire Newton. Ce mortel d'un ordre supérieur mourut à Kinsington à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les plus grands honneurs lui ont été rendus, non comme président de la Société royale de Londres, ni comme directeur général des monnaies du royaume, mais parce qu'il a marqué en Angleterre la plus haute région où le savoir de l'homme soit parvenu. Six pairs portaient les coins du poêle au convoi funèbre. Dans la Grande-Bretagne, on ne songe pas à donner des lettres de noblesse au génie; c'est au contraire par lui que la nation cherche à s'ennoblir. Les six gentilshommes dont je viens de parler compteront parmi leurs plus beaux titres d'illustration le choix qu'on avait fait d'eux pour accompagner les restes de Newton. Il repose à Westminster, sous quelques pieds de marbre; mais sa grande âme remplit l'univers, et son nom retentira dans tous les siècles.

Combien il faut baisser de ton pour parler d'un mortel qui n'est que souverain, quand on s'est élevé jusqu'à Newton! mais la tâche que je me suis imposée exige de fréquentes transitions : la variété doit naître sous ma plume comme elle naît autour de moi. La czarine Catherine Alexina, qui, d'un cabaret de la Livonie, monta au trône des Russes, et qui les gouverna quinze mois après la mort de Pierre le Grand, vient, en le rejoignant dans la tombe, de laisser le sceptre au czarowitz son fils, proclamé sous le nom de Pierre II. Catherine suivit les plans de gouvernement de son illustre époux; elle acheva plusieurs des fondations qu'il avait commencées, créa même des établissements, et se fit aimer de ses sujets. La conduite de cette souveraine ne fut pas exempte de blâme : elle eut pour amant le comte de Lewenvolden, et ensuite le comte de Sapieha; ce qui fait concevoir l'indulgence avec laquelle Catherine oublia l'attentat du Breton Villebois sur sa personne.

L'esprit de secte s'appuie de tout, s'accroche à tout, et rarement ses principes ne vont pas jusqu'à l'exaltation. Le jansénisme, que des hommes tels que Nicole, Arnauld et Sacy ne purent empêcher de dégénérer en fanatisme, devait s'affranchir tout à fait des lois de la raison, lorsqu'il était abandonné à des sectateurs vulgaires, et les persécutions ne pouvaient manquer de le convertir en délire. C'est ce qui se voit maintenant.

Il y avait par le monde un janséniste nommé *Pâris*, fils d'un conseiller au parlement, et qui, ayant pris les ordres mineurs, abandonna à son frère ce qu'il avait à prétendre dans la succession paternelle. Mais, par une humilité sincère, Pâris se borna au diaconat, et, renonçant au monde, se retira, faubourg Saint-Marcel, dans une espèce d'ermitage au fond d'un jardin, qu'il cultiva de ses mains pour aider à la subsistance du pauvre. Vincent de Paul en miniature, l'honnête diacre fournissait des carottes, des choux, des oignons aux familles nécessiteuses du quartier; il instruisait leurs enfants, et le soir, après tous ses exercices de pénitence et de charité, se procurait une innocente récréation en tricotant des bas pour ses protégés. Pâris vécut ainsi plusieurs années sans que sa réputation s'étendît au delà du faubourg dont il secourait les habitants; car il faisait le bien sans ostentation, ce qui devait nécessairement le laisser dans l'obscurité. Ce diacre mourut il y a quelques mois; son convoi ne fut escorté que par les infortunés dont il avait été le bienfaiteur, et sa dépouille mortelle fut déposée sous une simple pierre dans le cimetière de l'église Saint-Médard. La reconnaissance réunit d'abord sur la tombe de Pâris un certain nombre de pauvres du quartier, qu'on entendait prier à haute voix pour lui; bientôt quelques jansénistes, qui avaient honoré ses vertus modestes, grossirent ce cortége pieux; enfin on fit du tombeau le rendez-vous des disciples de Jansénius, et l'on vint s'y fortifier, s'y roidir contre les renaissantes persécutions des jésuites..... Peu à peu les têtes s'échauffèrent près des restes de Pâris; on se crut inspiré par le sépulcre de cet homme vertueux; les prières redoublèrent, le fanatisme s'accrut, les cervelles se détraquèrent. Le délire fut surtout porté à son comble chez une multitude de jeunes filles, qui, parvenues à cet âge où une nature impérieuse exalte les passions du sexe, éprouvèrent sur la tombe de Pâris des convulsions moitié ferventes, moitié hystériques. Rien de communicatif comme l'exaltation; de ce que ces jeunes filles avaient été saisies d'une irritation nerveuse, toutes les femmes jansénistes habituées du cimetière de Saint-Médard crurent en sentir le principe, et ce qu'on croit fermement a sur l'âme toute la puissance de la vérité. Ces dévotes ne tardèrent pas de se tordre les bras, de faire craquer leurs jarrets, de décomposer leurs traits par d'horribles grimaces; puis, s'étendant sur la tombe pour ressentir plus immédiatement ce qu'elles appelaient l'*œuvre*, on les vit s'agiter convulsivement de manière que, par un véritable saut de carpe, elles se retournaient avec une inconcevable souplesse de reins, sans s'occuper du désordre, quelquefois complet, que ces brusques mouvements causaient dans leurs vêtements. A l'origine de ces actes d'un étrange fanatisme, peut-être la conviction seule y présida-t-elle; mais il me paraît démontré aujourd'hui que les jansénistes, spéculant sur les convulsions, songent à s'en faire une ressource pour rendre, s'il se peut, leur parti redoutable à ses adversaires, sous l'invocation du diacre Pâris, qui n'en peut mais.

Toujours est-il qu'il existe depuis quelque temps une société organisée de convulsionnaires : elle a ses chefs, ses règlements, ses employés. Déjà le charlatanisme s'ingénie; les miracles ne peuvent tarder, et les martyrs suivront de près. En attendant, les convulsionnaires ont leurs spectateurs : tout ce qu'il y a de curieux à Paris, et surtout de curieux libertins, vient, des fenêtres du voisinage, qu'on loue à cet effet, assister aux tours de force, aux sauts périlleux des jansénistes femmes du cimetière de Saint-Médard. Les fanatiques qui se livrent à cette gymnastique dévote ont reçu dans le monde le nom de *sauteuses;* d'autres, qui poussent des cris semblables à l'aboiement d'un chien, sont appelées *aboyeuses;* enfin une troisième subdivision de convulsionnaires femelles, dont la manie est de miauler comme les chats, a reçu la qualification de *miaulantes*... On voit que la variété ne manque pas à ce spectacle, qu'il faudrait déplorer plutôt que d'y courir comme à un amusement.

Les convulsionnaires, ou, si l'on veut, les jansénistes, ne se bornent pas aux sauts de carpe, aux aboiements et aux miaulements du cimetière de Saint-Médard; c'est la parade dont on amuse les badauds arrêtés à la porte. Ces sectaires, qui savent très-bien que le cardinal de Noailles, en accédant à la bulle *Unigenitus*, n'en est pas moins resté attaché au parti des anticonstitutionnaires, cherchent à s'appuyer de la secrète adhésion de ce prélat à leurs mystères, et ces jansénistes ne désespèrent pas de réussir. Mais les jésuites ont prévu le cas; n'ayant pu vaincre l'opposition du cardinal par la persuasion, ils se sont déterminés à l'effrayer par un exemple de sévérité. Alléguant auprès de Fleury la prétendue nécessité de discuter des matières intéressant le dogme et la discipline de l'Eglise, ces pères ont prié ce ministre d'obtenir l'agrément du roi pour la réunion d'un concile à Embrun. Son Eminence, peut-être séduite, peut-être trompée, a sollicité et obtenu de Sa Majesté une déclaration qui autorisait cette assemblée ecclésiastique. En conséquence, l'archevêque d'Embrun a convoqué dans sa métropole les évêques de Senez, de Gap, de Bellai, de Fréjus, de Vence, de Sisteron, de Glandèves, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grasse et de Marseille. Presque tous ces prélats s'étaient rendus à Embrun avec la persuasion qu'il s'agissait de traiter quelque point important de doctrine religieuse; leur surprise fut grande quand le promoteur du concile dénonça l'un des évêques présents, M. de Senez, pour une instruction pastorale contenant des termes injurieux à la bulle *Unigenitus*, et recommandant la lecture des *Réflexions morales* du père Quesnel. L'évêque ayant reconnu l'ouvrage inculpé comme sien, et s'étant refusé à le rétracter, fut déclaré suspendu de ses fonctions épiscopales, et relégué, par ordre du roi, à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Cet ecclésiastique est âgé de quatre-vingts ans.

Cet exemple ne produisit point l'effet que les jésuites en attendaient : M. de Noailles, qui avait reconnu leur intention, déclara qu'il n'avait rien à se reprocher et ne craignait personne.

Pendant le cours de ces discussions religieuses, des événements politiques plus sérieux encore se passaient en Europe. L'empereur Charles VI fonda en 1722, dans les Pays-Bas, une compagnie des Indes sous le nom de *compagnie d'Ostende*. Cet établissement ne paraissait pas appelé à de hautes destinées chez une puissance aussi peu maritime que l'Autriche; cependant il excita la jalousie des nations commerçantes, et particulièrement de l'Angleterre, qui motiva du moins sur cette cause des hostilités contre Philippe V, protecteur de la compagnie d'Ostende. A peine la guerre eut-elle éclaté que le comte de Torres, général espagnol, fit ouvrir follement la tranchée devant le rocher de Gibraltar. Déjà pourvue de tout ce qui pouvait la mettre à même de soutenir un long siége, cette place, en présence même des assiégeants, reçut un renfort de trois régiments que le vice-amiral Wayer y débarqua sans que les Espagnols pussent s'y opposer; et dès ce moment le siége fut changé en simple blocus.

Cependant le cardinal de Fleury, qui s'était entremis entre les puissances belligérantes, parvint à arrêter cette guerre; des préliminaires de paix furent signés à Paris le 31 mai. L'empereur consentit à ce que la compagnie d'Ostende demeurât suspendue pendant sept années, à condition que les puissances maritimes laisseraient rentrer paisiblement les vaisseaux de cette compagnie; ce qui fut accordé.

Peu de temps après ce traité Georges Ier, roi d'Angleterre, mourut, et Georges-Auguste II lui succéda le 16 juin. Le prince défunt, qu'on vit commander avec distinction dans les guerres de la succession d'Espagne, n'était alors que duc de Brunswick, a régné sur l'Angleterre avec habileté, sagesse et fermeté; mais il faut, pour être juste, attribuer en grande partie la prospérité dont la Grande-Bretagne a joui sous son règne au célèbre Robert Walpole, son premier ministre, homme d'Etat dont le nom mérite d'être associé à celui de Colbert.

L'entremise du cabinet de Versailles entre l'Angleterre et l'Espa-

gne a consommé la réconciliation de Philippe V et de Louis XV. Celui-ci, à l'occasion de l'accouchement de la reine Elisabeth, a écrit une nouvelle lettre de félicitation à Sa Majesté Catholique; le comte de Rosembourg, qui était chargé de la porter, avait en même temps la mission de remettre au roi castillan le cordon bleu pour l'infant nouveau-né, don Louis-Antoine-Jacques. Après avoir lu le message Philippe déclara, le 11 août, en présence de toute sa cour, « qu'il était entièrement et sincèrement réconcilié avec le roi de » France, son bien-aimé neveu. »

Un membre de la famille royale, le prince de Conti, succomba cette année, dans un âge peu avancé, aux suites de ses débauches effrénées, qui, l'ayant conduit à un épuisement absolu, ne lui laissaient plus que l'ennui d'exister. A ses derniers moments, il voulait s'enivrer pour passer, disait-il, de la vie à la mort sans y penser. Son confesseur s'opposa à ce qu'il fît cette fin épicurienne. « Vous avez » beau faire, répondit-il, je n'ai plus le temps de me repentir. » En effet il expira presque aussitôt. Si ce prince ne rechercha que la réputation d'être l'homme le plus immoral de la France après le régent, il l'a obtenue; mais il n'a pas, comme Philippe d'Orléans, racheté ses vices par de belles qualités : M. de Conti n'eut que des défauts.

On a donné cette année, à la Comédie-Française, une bonne comédie de Destouches, intitulée *le Philosophe marié*, ou *le Mari honteux de l'être*. « Je ne sais pas, disait un spectateur en prenant son » billet, comment l'auteur l'entend, mais un homme qui se marie se » montre, par cela même, très-philosophe, c'est-à-dire qu'il s'est » d'avance résigné à tout ce qui peut lui arriver; son caractère se » dément donc si, devenu mari, il est honteux *de l'être*... C'est le cas, » ou jamais, d'avoir de la philosophie. » Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ce bon mot, la pièce de Destouches a été vivement applaudie. Une action bien conduite, des caractères vrais et un dialogue spirituel couvrent avec bonheur ce que le fond du sujet offre d'invraisemblable. Un philosophe, autrement dit un sage, ne pourrait rougir de s'être marié que si le mariage blessait les lois de la sagesse; et c'est précisément le contraire, puisque cette alliance est le moyen légitime d'accomplir un des grands desseins de la nature, auxquels la philosophie veut que nous soyons fidèles avant tout. La honte du héros de Destouches n'est donc qu'un témoignage d'orgueil de la part d'un homme qui croit avoir perdu de sa dignité en se soumettant à l'empire d'une femme, et l'on va voir que la donnée du poëte repose en effet sur un tel sentiment. Destouches, ministre de France en Angleterre, ne put, à travers les grands intérêts dont il était chargé, se défendre d'une vive passion pour Dorothée Johnston, demoiselle d'une naissance distinguée, dont la main ne pouvait qu'honorer un ambassadeur jadis comédien. Le mariage se fit; mais Destouches crut devoir se faire donner la bénédiction nuptiale très-secrètement, et tenir quelque temps son hymen caché. Le motif de ce mystère, qui a fourni le sujet de la comédie nouvelle, n'était-il pas évidemment celui que j'ai attribué au principal personnage mis en scène ? Or il n'y a pas la moindre philosophie dans tout ceci; je n'y vois que la petitesse d'un diplomate gourmé, qui craint de paraître distrait des hauts intérêts de la politique par le vulgaire plaisir de coucher avec sa femme. Il faut pourtant pardonner à Destouches, en faveur d'un bon ouvrage, de nous avoir offert une faiblesse pour le scrupule d'un sage, et un courtisan pour un philosophe; ce qui ne laisse pas de faire deux contre-sens incontestables.

Le brave comte de Saxe n'a pu se maintenir en Courlande; accablé par les armes de la Russie, il s'est vu forcé d'abandonner à cette puissance un Etat trop voisin d'un si grand empire, et qui lui agréait trop pour que Maurice réussît à le lui disputer longtemps. Mais ce n'est pas sans avoir défendu ses possessions que le fils d'Auguste les a laissées échapper : il a combattu comme jadis Léonidas combattit avec sa poignée de Spartiates contre les innombrables légions de Xerxès. Je dois, à cet égard, citer un trait qui prouve que le comte de Saxe avait trouvé dans notre célèbre tragédienne mademoiselle Lecouvreur une âme digne de la sienne. Vers le milieu de l'année dernière, ce prince écrivit en France pour obtenir des secours d'hommes et d'argent. Ses lettres furent à peine lues au ministère; mais on lui répondit de la façon la plus affectueuse qu'on ne pouvait lui envoyer ni écus ni soldats. Adrienne Lecouvreur avait bien quelques amants; mais, en supposant qu'ils eussent voulu faire le voyage de Courlande, cela n'aurait offert au comte Maurice qu'un faible corps auxiliaire : c'eût été autre chose, si la duchesse de Boufflers se fût décidée à enrégimenter ses favoris. L'excellente actrice ne possédait pas non plus de gros trésors, mais elle voulait à toute force secourir celui qu'elle appelait son *dieu Mars*. Elle mit donc en gage sa vaisselle, ses bijoux, et, joignant leur produit au peu d'argent qu'elle possédait, elle fit passer au souverain de la Courlande une somme de quarante mille livres qui lui servit du moins à revenir commandement en France après avoir défendu pied à pied son Etat envahi. Maurice arriva à Paris dans les premiers jours de ce mois (janvier 1728); je n'ai pas besoin de dire que sa reconnaissance envers mademoiselle Lecouvreur s'est montrée fort expansive... « Adrienne, je » vous rendrai votre argent, lui dit-il souvent dans les intervalles de » ses témoignages de gratitude... — Bon, bon, se hâte toujours de » répondre la célèbre actrice, cela ne presse pas... Je suis contente » de la manière dont vous servez l'intérêt. »

Les grandes réputations produisent sur nous l'effet de ces corps lumineux qui nous éblouissent d'abord, et dont l'éclat décroît à nos yeux par l'habitude de les voir. On ne parle plus à la cour de France des prouesses amoureuses de Richelieu; peut-être s'en occupe-t-on davantage à celle de Vienne, auprès de laquelle il est depuis trois ans ambassadeur. Cependant on dit que ce seigneur est devenu difficile en fait de galanterie, à la manière de ces gourmands qui, las de bonne chère, ne veulent plus que des mets exquis. S'il en est ainsi, je doute qu'il se plaise aux banquets galants de l'Allemagne, car il lui faudra revenir à la grosse nourriture. Dans ce pays, où l'amour est une rêverie qui plane au-dessus des nuages, ou c'est le simple mot d'ordre d'un plaisir épais. Une Allemande écoute un amant juste le temps nécessaire pour savoir comment elle le possédera; la chose étant convenue, les fleurettes, les compliments, les billets doux, les madrigaux seraient en pure perte, il ne s'agit plus de débiter de l'esprit.

On voit donc que le duc de Richelieu ne peut se complaire au sein de ces tendresses tout effectives, qui, par leur nature, doivent offrir trop peu de variété pour séduire son âme inconstante et légère; aussi se livre-t-il presque exclusivement, m'écrivait-on dernièrement de Vienne, à certaines pratiques superstitieuses auxquelles il fut enclin dès sa tendre jeunesse. On aura peine à croire qu'un gentilhomme spirituel, un membre de l'Académie française, croie, au temps où nous vivons, à l'astrologie judiciaire, et cherche de bonne foi la pierre philosophale. Rien n'est cependant plus vrai : Richelieu a la plus robuste confiance aux prédictions; il accueille avec bonté tous les charlatans qui font métier de lire dans l'avenir, et surpasse en crédulité ces bonnes vieilles qu'on voit toujours occupées à tirer les cartes. Cette ridicule manie, que les ennemis de Richelieu brodent à loisir loin de lui, a failli l'empêcher d'obtenir le cordon bleu. On dit que le duc a fait un pacte avec le diable; que souvent il se rend, accompagné de bohémiens possédés comme lui, dans les vieux châteaux de la Bohême pour s'y livrer, au sein des nuits, à des mystères infernaux. Alors, ajoutent les traditions populaires, on aperçoit à travers les vitres de ces gothiques édifices, qui jamais, de mémoire d'homme, ne furent habités, on aperçoit des flammes bleuâtres éclairant des figures étranges, tandis que des légions de démons aux ailes de chauve-souris volent au-dessus des tours noircies dans lesquelles se passent ces terribles choses. On va même jusqu'à dire qu'un soir, dans une forêt voisine de Vienne, l'ambassadeur de France, assisté de quelques seigneurs allemands, renouvela les mystères d'Hécate, et sacrifia un homme à la lune. Ces bruits sont aussi trop puérils; on n'y a point cru à la cour de France, et, le 24 février, les insignes de l'ordre du roi ont été envoyés à ce ministre.

Les plus grandes absurdités sont quelquefois fondées sur une vérité, l'on n'eût pas fait Richelieu sorcier s'il ne se fût pas montré superstitieux à l'excès. Entre autres charlatans que le duc rechercha et admit à sa table, je citerai un nommé Damis, qui se disait tout à la fois astrologue, mathématicien, alchimiste et médecin. L'ambassadeur le consulta un jour sur sa santé, dont il avait sujet d'être inquiet parce qu'il crachait le sang depuis cinq à six mois. « Soyez sans » crainte sur les suites de cette indisposition, s'écria Damis avec un » ton d'inspiré; votre vie, monseigneur, sera aussi longue que glo» rieuse... Vous plierez sous le poids des lauriers, des honneurs et » des ans. Rien ne vous manquera, si ce n'est quelquefois l'argent; » mais je veux corriger cette partie de l'arrêt du destin... Monsei» gneur, je vous donnerai de l'or.

— De l'or, dites-vous, Damis, et comment? vous n'en avez pas pour vous-même.

— Votre Seigneurie a raison; mais cela ne m'empêchera pas de lui en donner, et beaucoup.

— J'avoue que je ne comprends pas où vous prendrez ce précieux métal.

— Eh! parbleu! je le ferai.

— Vous le ferez!... Vous raillez : la pierre philosophale est une chimère.

— Dites que sa dénomination est une sottise, car rien n'est moins philosophique que l'or qui sert à corrompre tous les philosophes; mais c'est de la chose qu'il s'agit, et j'ai l'honneur de vous répéter que je vous donnerai à foison cette matière tant recherchée... Quelques instants me suffisent pour la créer.

— Quoi! lorsque la nature ne la produit, dit-on, qu'après des centaines de siècles...

— La nature! monseigneur, elle obéit... et moi je commande.

— Oh çà, Damis, pourquoi donc n'êtes-vous pas aussi opulent que vous me semblez pauvre?...

— Ma réponse sera simple, monsieur le duc : il faut semer pour recueillir... et je ne puis créer les causes premières... cela dépasse mon pouvoir.

— Je vous entends. Eh bien! nous sèmerons ensemble.

— Et vous moissonnerez seul?

— Non, certes! nous partagerons.

— Sachez donc, monseigneur, le reste de mon secret... Je puis enrichir les autres, mais il m'est ordonné de rester pauvre... Damis ne peut, à l'exemple de Saturne, dévorer ses propres enfants.

— Vous êtes un homme bien singulier...

— Attendez, pour en juger, que mes œuvres aient justifié mes paroles. »

Richelieu aime l'argent, non par avarice, mais parce que sa magnificence, ses dépenses inconsidérées et le gros jeu qu'il affectionne nécessitent de grandes ressources. Le duc ne prit pas de repos qu'il n'eût mis son alchimiste à même de lui faire de l'or. Damis commença l'opération : on brûla du charbon, beaucoup de charbon; le duc, garçon de fourneau du grand opérateur, souffla avec une patience merveilleuse, tandis que *son maître* observait le creuset d'un air sombre et méditatif. Enfin l'opération étant achevée, Damis produisit à l'ambassadeur un lingot d'or d'un excellent titre, qui fut estimé sept cent vingt-deux livres dix sous, et dans la composition duquel il n'était entré qu'un double louis. Richelieu sautait dans son laboratoire comme un enfant : il embrassait Damis, le nommait son meilleur ami, son dieu tutélaire... Rien de respectable comme les gens qui nous enrichissent. Un assez grand nombre d'expériences furent faites en présence de l'enchanté seigneur, et toutes eurent le même succès .. Richelieu croyait avoir trouvé enfin une mine de richesses telle qu'il la lui fallait, c'est-à-dire inépuisable, lorsqu'un beau matin Damis disparut. Le duc espéra quelque temps que son *cher ami*, comme il l'appelait, ne ferait qu'une courte absence; il se flattait de le voir reparaître d'un moment à l'autre... Vain espoir! Richelieu fit chercher l'alchimiste de tous côtés, il pria tous ses collègues les ambassadeurs de tâcher de le découvrir, personne ne put ressaisir la trace de cet homme extraordinaire.. Le duc vit donc évanouir sans retour la belle chimère qu'il s'était créée... Il dut se consoler de la perte d'une fortune infinie comme le pouvoir de celui qui devait en être l'artisan.

Ce qui devait le plus surprendre dans cette aventure, c'est que Damis n'avait jamais demandé d'argent à Richelieu; il ne s'était montré exigeant en aucune manière, et avait toujours remis au duc le produit des opérations faites dans son laboratoire et devant lui. Qu'était-ce donc que ce Damis? C'est ce qu'on n'a jamais su.

Les souverains qui n'ont rien à faire s'amusent à jouer au congrès, comme des enfants jouent aux osselets entre deux classes. Voici de nouvelles conférences ouvertes à Soissons le 14 juin. Le cardinal de Fleury, le marquis de Fénelon et le comte de Brancas, plénipotentiaires de la France, ont reçu à la porte de l'hôtel de ville les envoyés des autres puissances; puis, sans autre cérémonial, chacun est allé s'asseoir près d'une table ronde, dont la forme a sauvé l'embarras de toute discussion de préséance. La première séance du congrès a été consacrée à entendre un discours de M. de Fleury, et la réponse du comte de Sintzendorf, ministre de l'empereur... Il y avait longtemps qu'on n'avait vu une journée diplomatique aussi bien remplie.

Les jansénistes, dans un pamphlet hebdomadaire qu'ils font paraître depuis quelque mois, sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*, ont pris la liberté grande de ridiculiser un peu le congrès de Soissons, dont l'utilité ne leur paraît pas bien démontrée. Ce petit recueil, qu'on lit avec plaisir chez les gens du bel air, est écrit avec autant d'esprit et de délicatesse que d'amertume et d'ironie; ce qui fait que M. Hérant, lieutenant de police, se consume en recherches pour en découvrir les auteurs. Peine perdue! on ne sait ni qui compose, ni qui imprime, ni qui distribue cette gazette; elle tombe des nues chaque semaine, et en tombe avec une régularité ponctuelle. Les dispositions sont si bien prises à cet égard, qu'un jour certain personnage en crédit paria avec M. le lieutenant de police que tel autre jour, à telle heure, un grand nombre d'exemplaires des *Nouvelles ecclésiastiques* entrerait par une barrière indiquée et échapperait à la vigilance des commis. En effet, au jour et à l'heure convenus, plusieurs personnes se présentent à la barrière choisie; on les fouille jusque sous la chemise, mais inutilement : ces braves gens étaient étrangers à l'introduction du pamphlet. En ce moment le parieur montra à M. Hérant un barbet qui se glissait le long des maisons : c'était le fraudeur... On s'en saisit, et l'on trouva que sa peau de barbet était cousue par-dessus le poil ras de l'animal, et qu'entre-deux était recélée une centaine des feuilles clandestines. Le magistrat se déclara vaincu; et comme il serait extrêmement difficile de visiter tous les contrebandiers quadrupèdes qui peuvent colporter l'écrit dont il s'agit, il continue de circuler à Paris.

Tandis que la critique s'attache aux œuvres du gouvernement, et fronde avec raison le retour du régime des jésuites, une escadre, composée de onze vaisseaux ou frégates et de quelques galères, sous les ordres du chef d'escadre de Grandpré, châtie, par un bombardement de Tripoli, la régence barbaresque de ce nom, pour le refus qu'elle a fait de donner satisfaction au roi sur certains griefs. Cette expédition, qui n'est, pour une puissance comme la France, qu'une petite distraction guerrière, vaudra à M. de Grandpré le grade de général de la marine; du reste le succès déjà presque réalisé ne méritera pas d'occuper une place dans nos annales... Il faut laisser à la république de Saint-Marin, dont l'étendue est de deux lieues carrées, le plaisir de célébrer une victoire sur les pirates de Tripoli ou d'Alger.

Si l'on se récrée dans la Méditerranée en jetant quelques milliers de bombes sur une ville infidèle, le régiment de Picardie trouve que c'est pour lui une récréation un peu dure que de travailler au canal de Saint-Quentin. M. le marquis de Maulevrier, colonel de ce régiment, a bravement donné le premier coup de pioche; mais il n'en a pas donné deux. Pendant que les soldats fournissent à l'ardeur du soleil le zèle que cet officier a promis, il passe son temps à courtiser les jolies Picardes; ce qui fait dire aux travailleurs que c'est entrer pour trop peu dans l'accomplissement de sa promesse.

Le 16 octobre Louis XV fut attaqué de la petite vérole, qui, cette fois, se montra bénigne. Le roi se rétablit en peu de jours, sans que la maladie laissât sur le visage de Sa Majesté la moindre de ces petites traces qui signalent souvent son passage. Cet événement a contribué encore à augmenter l'attachement du roi pour la reine sa vertueuse épouse; elle n'a pas voulu s'éloigner un instant de lui jusqu'à son entière convalescence : jamais on ne vit un nœud conjugal plus étroit... Mais, hélas! ce sont les liens les plus serrés qui sont les plus sujets à rompre.

Dans le même temps où Louis XV n'était plus atteint que d'un appétit démesuré, que ses médecins l'empêchaient de satisfaire, il se passait à cause de lui, en Espagne, des événements étranges. On ne pense pas à tout : au moment de l'invasion variolique, les ministres avaient laissé partir un courrier sans écrire à la cour d'Espagne; Philippe V en conclut, sans autre examen, que le roi son neveu était mort. Tout aussitôt Sa Majesté Catholique convoque une junte extraordinaire; il lui déclare qu'il va se rendre à Versailles avec le second de ses fils pour recueillir l'héritage de la couronne de France, et qu'il laisse celle d'Espagne au prince des Asturies. Celui-ci prononça, et signa le jour même, dans la chapelle du palais, une renonciation formelle au trône de France en faveur de l'infant son frère.

Immédiatement après ces dispositions, on se mit à préparer les équipages de Sa Majesté; on fit partir des relais pour les carrosses de la cour. Les rôtisseurs, les pâtissiers, les chefs d'office passèrent la nuit à préparer des provisions de route. Le lendemain, de bonne heure, Leurs Majestés entendirent la messe tandis qu'on mettait les chevaux aux voitures, et pendant que les officiers et les valets faisaient retentir les corridors de leurs baisers d'adieu. Enfin, la reine était déjà dans le carrosse de voyage, le roi avait la jambe levée pour y monter, on apporte le courrier de France... : il annonçait que Louis XV jouissait de la meilleure santé.

La nouvelle du coup d'épée dans l'eau que je viens de citer égaya les courtisans de Versailles, le roi lui-même en rit beaucoup; moins cependant que le duc d'Orléans, qui pourtant n'est pas rieur de sa nature. Il fallut même, pour que ce prince eût ce mouvement d'hilarité, que l'équipée de Philippe V excitât dans Son Altesse ce petit sentiment de malice que l'on a toujours en réserve pour les gens qu'on n'aime pas. Indépendamment de son humeur mélancolique le fils du régent regrette encore vivement sa femme morte en couches le 8 août 1726. Cette princesse, dix mois après son mariage, avait donné le jour heureusement à un fils; mais la naissance de sa fille lui a coûté la vie : ajoutons cependant que la duchesse douairière d'Orléans doit, selon tous les rapports, se reprocher la mort de sa bru. Cette fille naturelle de Louis XIV, qui, de son propre aveu, ne s'occupa jamais ni de l'éducation ni de la conduite de ses enfants, s'est occupée minutieusement de tout ce qui se rapportait à sa belle-fille, et cela pour la tyranniser parce qu'elle en était jalouse. Or, à l'époque de sa seconde couche, la jeune duchesse fut atteinte à Versailles des premières douleurs de l'enfantement; mais sa belle-mère ne voulut pas qu'elle accouchât dans cette ville, et malgré ses souffrances elle la fit monter en carrosse pour venir à Paris. A Sèvres les douleurs de la princesse augmentèrent: elle voulait se faire transporter à Saint-Cloud et y rester; mais les officiers de la suite déclarèrent qu'ils avaient ordre de conduire Son Altesse au Palais-Royal, dans tous les cas... Le malaise de la duchesse fut extrême pendant le reste du chemin; elle arriva fort malade, accoucha le même jour, et mourut quarante-huit heures après. Cette princesse, remplie de douceur et d'affabilité, fut regrettée de tout le monde excepté sa belle-mère, qui ne lui donna pas une larme... Madame la douairière d'Orléans est cependant très-dévote.

— J'aime de tout mon cœur le cardinal de Noailles, et cependant je déclare, dans toute la sincérité de mon âme, que, pour sa gloire, il a trop vécu. Douze évêques, sous la direction de ce prélat, avaient protesté dans les mains du roi contre l'arrêt du concile d'Embrun et la déposition du respectable évêque de Senez. Un grand nombre d'avocats au parlement de Paris avaient en même temps dressé une consultation contre ce jugement ecclésiastique : la pièce est convaincante, sans réplique; aussi les jésuites ne s'avisèrent-ils pas d'y répondre, ils aimèrent mieux la faire supprimer comme renfermant des propositions injurieuses à l'autorité de l'Eglise... Ce sont toujours des injures que les raisons auxquelles on ne saurait rien répliquer. La vieillesse est souvent timide jusqu'à la lâcheté : moins il nous reste de jours, plus nous faisons de sacrifices pour en jouir, et l'honneur

est peu de chose aux yeux de celui qui ne songe plus qu'à vivre. Le cardinal de Noailles, après avoir fait admirer pendant vingt ans sa noble fermeté, a vu dans un seul instant crouler l'édifice entier de sa réputation. Par un mandement du 11 octobre, ce prince de l'Eglise accepte purement et simplement la constitution *Unigenitus*, condamne les *Réflexions morales* de son ami Quesnel, ainsi que les cent et une propositions qui en furent extraites jadis; révoque ses instructions pastorales contraires à la bulle, et déclare hérétique tout ce qu'il a publié en faveur du *quesnelisme*. L'homme qui ne songe plus qu'à vivre peut faire par crainte une telle profession contre sa conscience; mais c'est un acte bien coupable de la part d'un ministre des autels, qui, pendant toute sa vie terrestre, doit songer à la vie immortelle.

Depuis l'exil de *M. le duc*, la marquise de Prie vivait ou plutôt languissait dans sa terre de Cour-l'Epine, près de Bernay, en Normandie. On l'avait surveillée pendant la première année du ministère de Fleury; mais, après ce temps, le cardinal ne craignant plus cette intrigante, lui fit permettre d'aller aux eaux de Forges : ce qu'elle avait demandé. La marquise trouva à ces bains un grand nombre de courtisans avec lesquels elle essaya de négocier le rappel de M. de Bourbon; mais le talisman de cette enchanteresse était détruit : enlaidie par le chagrin et la colère, elle ne savait plus persuader, parce qu'elle ne pouvait plus séduire... Tous les efforts de madame de Prie furent vains; cette femme autrefois si puissante ne recueillit à Forges, auprès de ceux qui l'ont encensée durant sa faveur, que dédains et mépris : tel est le sort des puissances tombées d'un rang usurpé. De retour dans ses terres, la marquise se laissa aimer d'un conseiller nommé M. de Brévedent, qu'elle ne paya point de retour; elle avait épuisé la coupe des voluptés, et ne fut sensible qu'au cruel plaisir de faire souffrir cet amant... Un soir pourtant, excitée apparemment par les transports de désespoir du conseiller, les sens refroidis de cette courtisane titrée se réveillèrent un moment; elle lui abandonna ses charmes, jadis pollués par des myriades d'hommages impurs... Il fut heureux. Mais la marquise s'était trompée en croyant pouvoir être encore heureuse... « Que fais-je de la vie? » s'écria-t-elle quand Brévedent l'eut quittée; j'ai perdu même le » vulgaire plaisir que l'amour procure à la dernière de mes filles de » basse-cour... Il faut sortir d'esclavage... Mon ami, dit madame de » Prie au conseiller, qui la trouva au lit deux jours après celui où elle » avait comblé ses vœux, j'ai passé une bien mauvaise nuit; donnez-» moi cette fiole. » Le tendre Normand, qui crut offrir à sa maîtresse un breuvage salutaire, se hâta d'obéir; mais quelle fut la douleur du pauvre robin lorsque la marquise, après avoir lu, ajouta : « Je vais » être affranchie des chagrins de ce monde! » Trop éclairé par ces mots, Brévedent se jette aux genoux de celle qu'il chérit; il la supplie d'arrêter les progrès du poison. « Impossible, répond-elle avec » un sourire affreux; gardez-moi le secret, et faites venir le curé... » *Je dois* me confesser et recevoir les sacrements... » La marquise remplit les devoirs des chrétiens, mais sa conscience y fut étrangère : elle était athée... Le ciel la punit en même temps et de son suicide et de sa piété menteuse : cette femme coupable souffrit trois jours entiers les plus horribles douleurs. Ses cris, ou plutôt ses hurlements, s'entendaient, dit-on, à trois cents toises de son château... Enfin Dieu en eut pitié, elle rendit le dernier soupir au milieu d'une convulsion. L'effet du venin avait été tel, que tous les membres de cette pécheresse expirée étaient recourbés sur eux-mêmes : il fut impossible de les étendre; on dut la mettre par morceaux dans sa bière.

CHAPITRE XIII.

1729-1730-1731-1732.

Les pavillons à l'orientale. — Tentatives galantes sur le cœur du roi. — Madame de Gontaut; son portrait, ses vues. — Jalousie de la reine. — M. de Gesvres est une vieille coquette. — Le lieutenant général fardé. — La chasteté de Louis XV est sauvée. — Le roi préfère sa santé aux amours. — Second mariage du duc de Bourbon. — Naissance du Dauphin père de Louis XVI, etc. — Le page du duc de Gesvres. — Eau claire du congrès de Soissons. — Traité de Séville. — Mort du cardinal de Noailles. — M. de Vintimille le remplace. — Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et Charles-Frédéric, depuis Frédéric le Grand. — Horrible catastrophe de Catt. — Abdication de Victor-Amédée roi de Savoie. — *Callisthène*, tragédie de Piron, et *Brutus*, tragédie de Voltaire. — Le parterre et la calotte. — Mort de la comtesse de B***, auteur des *Tablettes*. — Révolte des Corses contre les Génois. — Les convulsionnaires; le nouveau prophète Elie. — Le parlement et les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Edit sur les donations. — Victor-Amédée emprisonné par son fils. — Conduite de la cour de Versailles dans cette circonstance. — Grossesse simulée de la duchesse de Parme. — Louis XV fait le monopole du commerce des grains. — Le cimetière de Saint-Médard est fermé. — Troubles à ce sujet. — *Pragmatique sanction*; ce que c'est. — Richelieu et l'écuyer complimenteur. — Le confesseur courtisan. — Guerre entre la cour et le parlement. — Mort de Victor-Amédée. — *Zaïre*, tragédie de Voltaire. — Le pâté tragique. — *Le Glorieux*, comédie de Destouches.

Sous le ministère de Fleury, la cour est pauvre de particularités parce que le scandale n'ose pas s'y montrer. Du temps de *M. le duc*, la galanterie avait encore ses petites entrées à Versailles, grâce à madame de Prie, et malgré la dévotion de la reine. Aujourd'hui c'est bien différent : le roi et son principal ministre sont sans maîtresses; c'en est assez pour éloigner les amours. Ils ont pris leur volée vers Paris; ils s'abattent chaque soir sur les petites maisons, sur les pavillons à l'orientale qu'il est du bel air d'avoir au fond du jardin de son hôtel. Rien de commode comme ces jolis édifices asiatiques; depuis que quelques voyageurs nous en ont donné l'idée, toutes nos nobles dames sont devenues rêveuses, amies de la méditation ou de la lecture. Là se consolide le succès du poème de *la Ligue*, que M. Voltaire publia, il y a quelques années, en Angleterre [1], et dont je parlerai quand il aura cessé de le corriger. Sous prétexte donc de réfléchir, de méditer ou de lire, nos belles passent les après-dînées dans leur boudoir solitaire du jardin; il est rare qu'elles oublient de s'y laisser *surprendre* par la nuit; on devine le reste; et les pauvres maris de s'écrier, par crédulité ou par ironie : Suis-je heureux d'avoir une femme si réfléchie, si studieuse!

Cependant plus d'une dame titrée songe à ramener au sein de la cour les beaux jours de la galanterie; plus d'une a déjà calculé que quatre ans se sont écoulés depuis le mariage du roi; qu'une telle période d'amour conjugal offre un exemple extrêmement rare de fidélité, et que si, par la force des choses, cette étrange longévité de tendresse n'était pas près de finir, il faudrait y mettre ordre. Parmi les femmes qui aspirent à plaire au jeune monarque, on comptait, le mois dernier, madame de Gontaut, fille du maréchal de Grammont. Cette dame est certainement la plus jolie femme de la cour, et quoique ni sa taille, ni sa gorge, ni son pied ni sa main ne répondent à la perfection de son visage, il est difficile de se défendre, en la voyant, d'une vive admiration. Elle sait d'ailleurs déguiser habilement ses défauts; enfin, on est trop ébloui par ce bel astre pour songer à chercher les taches qui le déparent. Madame de Gontaut n'a pas seulement de la beauté; son esprit est subtil, astucieux; son audace ne connaît point les obstacles, et les préjugés n'arrêtèrent jamais ni son ambition ni ses désirs. Voulant conquérir le cœur du roi à tout prix, madame de Gontaut avait su, peut-être aussi à tout prix, s'entourer d'une cabale de jeunes seigneurs, qui parlaient d'elle à Sa Majesté toutes les fois que l'occasion s'en présentait, et ne manquaient jamais de lui faire remarquer ses charmes éclatants. Il y a quinze jours, l'intrigue paraissait toucher de si près à sa conclusion, que le maréchal de Biron, beau-père de l'ambitieuse beauté, songeait à se retirer dans ses terres, ne voulant point, disait-il, être témoin du déshonneur de sa belle-fille, et rougir à Versailles de la honte qui en rejaillirait sur sa famille.

La reine avait aisément reconnu les vues de madame de Gontaut, qui était attachée à elle en qualité de dame du palais. La jalousie de Sa Majesté fut extrême : tout occupée qu'elle est des biens du ciel, Marie Leczinska tient encore un peu aux joies de la terre, et le partage des félicités de l'hymen lui paraissait dur. Mais n'osant pas maltraiter ouvertement celle qui la menaçait d'une rivalité de peur d'être soupçonnée d'un attachement profane aux plaisirs qu'on songeait à lui disputer, cette princesse montrait sa mauvaise humeur à propos de toute autre chose que le sujet litigieux. Elle faisait à madame de Gontaut des querelles en l'air : un jour c'était la couleur de sa robe, un autre c'était la peinture de son éventail, le lendemain c'était la forme de ses bijoux qui semblaient de mauvais goût à Sa Majesté, et chaque matin la fille de Stanislas, sous prétexte de rajuster la coiffure mal disposée de sa dame du palais, la dérangeait le plus complétement possible. Madame de Gontaut, quoique fort méchante, supportait toutes ces tracasseries, dont elle espérait se venger bientôt. Mais cette même méchanceté, qu'elle comprimait auprès de la reine, éclata, pour le malheur de cette belle ambitieuse, à l'égard d'un homme puissant, qui dans une seule minute renversa tous ses projets.

Le maréchal de Biron mariant une de ses filles, le roi, qui aimait ce seigneur, chargea le duc de Gesvres, son premier gentilhomme, de lui faire porter dans cette circonstance du gibier provenant de la chasse de Sa Majesté. Le grand officier voulut s'acquitter lui-même de la commission, et le maréchal, touché de l'attention du duc, crut la reconnaître en l'invitant à la noce. Or il est nécessaire de dépeindre ici M. de Gesvres. C'est une chose malheureusement constatée par un grand scandale qui occupa longtemps la renommée, que ce gentilhomme, tout lieutenant général et gouverneur de Paris qu'il est, n'a pu justifier suffisamment de sa qualité d'homme; en récompense il a toutes les façons d'une femme. Ce chef des armées de Sa Majesté met du rouge et des mouches, se peint les sourcils, dessine des veines sur son front et sent le musc de cent pas. Vous le trouvez chez lui jouant de l'éventail, brodant au tambour ou faisant de la tapisserie. Le moral de M. de Gesvres est conforme à ces goûts féminins : il babille, chuchote, médit, se mêle de tout; son caractère est en un mot celui d'une véritable caillette. Mais au fond le duc passe pour une bonne créature; ses défauts ne nuisent qu'à lui-même

[1] Voltaire, par suite d'un démêlé avec le chevalier de Rohan, avait été mis pour la seconde fois à la Bastille : on l'en fit bientôt sortir, mais à condition qu'il quitterait le royaume. Ce poète alla en Angleterre, où Georges Ier l'accueillit.

et ses ridicules ne le rendent pas ridicule dans le monde, parce qu'on le trouve toujours serviable et bienveillant.

Madame de Gontaut n'aime point M. de Gesvres : les manières affectées de ce seigneur révoltent cette femme naturellement méchante ; d'ailleurs si elle pouvait avoir de l'indulgence pour quelqu'un elle ne la réserverait pas à un homme qui ne l'est que de nom. Au milieu du souper de la noce la prétendante aux bonnes grâces du roi eut l'idée d'humilier le premier gentilhomme de Sa Majesté. « Charles, dit-elle à son fils encore enfant, je vous trouve bien des » couleurs aujourd'hui, par hasard auriez-vous mis du rouge? — Non, » maman, répondit le jeune Gontaut, cela ne m'arrive jamais. — Eh » bien ! si vous dites vrai, reprit la mère, frottez-vous avec votre » serviette pour faire voir à tout le monde que vous n'en avez pas, » car rien n'est plus affreux pour un homme et ne le couvre d'un

Le cardinal Fleury.

» plus grand ridicule. » Pendant cette remarque faite à très-haute voix madame de Gontaut n'avait pas cessé de regarder fixement M. de Gesvres. Celui-ci n'eut point l'air d'y prendre garde, mais déjà son projet de vengeance était arrêté, et l'exécution ne tarda pas.

Le lendemain Louis XV, fortement préoccupé des charmes de madame de Gontaut, parla d'elle à son lever avec de grands éloges. « Oui, sire, répondit le premier gentilhomme, la figure de la com- » tesse est charmante, c'est bien dommage que des dehors si sédui- » sants couvrent un sang gâté par le libertinage le plus effréné. » Dès ce moment Louis XV ne songea plus à la dame du palais de la reine; il ne voulut même plus en entendre parler, quelques efforts qu'elle ait tentés ou fait tenter depuis pour achever la conquête du cœur de Sa Majesté.

Ainsi échoua le premier projet formé pour rendre infidèle l'époux de la pieuse Marie Leczinska, qui pieusement a déjà donné deux princesses à la France et qui se prépare à un troisième acte de maternité. Le roi n'ose plus regarder en face les dames de la cour, il croit toujours voir circuler sous leur teint de lis et de roses ce sang vicié qu'on lui a fait redouter. Ce prince préfère sa santé à toutes les délices de l'amour : il en est tellement occupé, que le moindre mal de tête, la plus légère accélération de pouls que tout autre mépriserait plonge Sa Majesté dans une sombre mélancolie. Au milieu de cette crainte des épines du rosier des amours, la jeune duchesse de Rochechouart, qui, encore tout enveloppée du deuil de son mari, s'était mise sur les rangs pour devenir maîtresse du roi, n'a pu, malgré ses grâces et sa beauté, captiver un instant l'attention de ce monarque. Elle en maigrit de chagrin, tant un déshonneur d'origine royale est recherché par le temps qui court !

M. le duc de Bourbon, depuis deux ou trois ans, bâtit des palais, creuse des bassins, plante des bois à Chantilly, pour mettre à profit les fruits du système de Law, les réserves du premier ministère, et les dons de la générosité intéressée des Anglais. Mais tout cela finit par ennuyer, et, pour faire diversion, le prince vient d'épouser une princesse de Hesse-Kinfelds, sœur de la reine de Sardaigne et petite-nièce de feu *Madame*. Si la nouvelle duchesse de Bourbon a quelque peu des inclinations de sa grand'tante, elle doit se trouver fort mal d'être entrée dans l'illustre maison de Condé ; *M. le duc*, par l'effet d'une inexplicable singularité, n'a point encore, après plusieurs mois de ménage, consommé son mariage, et se montre extrêmement jaloux de sa femme. Il passe quelquefois de singulières bizarreries dans la tête des hommes !

La France possède un Dauphin : Marie Leczinska accoucha, le 4 septembre, d'un prince qui a reçu le nom de *Louis*[1]. M. d'Orceval, page du duc de Gesvres, apporta le premier cette heureuse nouvelle à l'hôtel de ville de Paris ; il était venu de Versailles en trente-trois minutes. L'arrivée de ce gentilhomme, qui criait partout sur son passage : *Nous avons un Dauphin!* fut accueillie par des acclamations unanimes : une foule nombreuse le suivait en jetant en l'air et chapeaux et bonnets. A peine M. d'Orceval était-il arrêté devant le perron de l'hôtel de ville, que la populace l'enleva et le porta jusque dans la salle où le prévôt des marchands et les échevins étaient réunis. Ces magistrats gratifièrent à l'instant ce jeune homme d'une pension de quinze cents livres, et à son retour M. de Gesvres le nomma exempt de ses gardes. Voilà une course de postillon bien payée. Un *Te Deum* a été chanté dans la cathédrale de Paris; je doute qu'il soit répété dans celle de Madrid.

Tandis qu'on se réjouissait à Paris à l'occasion de la naissance du Dauphin, le congrès de Soissons, après avoir perdu beaucoup de temps, de belles paroles et de beau papier de Hollande, se séparait sans bruit et sans avoir rien décidé, l'empereur n'ayant pu se déterminer ni à supprimer la compagnie d'Ostende, objet des jalousies

Le précepteur, entrant un soir chez le roi, fut emporté à tel point par son naturel, qu'il éteignit deux ou trois bougies...

de l'Angleterre et de la Hollande, ni à reconnaître d'une manière irrévocable les droits de la couronne d'Espagne sur la succession éventuelle des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. Les ambassadeurs se sont quittés en se prodiguant des témoignages mutuels de condescendance, et aucun d'eux n'avait abandonné la moindre de ses prétentions.

Dans cette ténacité politique dont Philippe V avait surtout à se plaindre en qualité d'allié fidèle de l'empereur, l'ambassadeur de France en Espagne fit aisément comprendre à Sa Majesté Catholique combien un moment d'humeur contre le roi son neveu l'avait entraînée loin de ses véritables intérêts, lorsqu'elle s'était alliée avec

[1] Ce prince fut le père de Leurs Majestés Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, qu'il eut de Marie-Josèphe de Saxe.

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8.

la cour de Vienne, sa rivale naturelle. Le ministre français prouva que la rivalité de Charles VI renaissait tout entière, puisqu'il refusait de reconnaître les droits de la cour de Madrid sur les États italiens dont la succession lui était acquise. Le monarque castillan, frappé de la justesse de ces observations, parut dès ce moment disposé à rentrer dans les vues de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et le 9 novembre fut conclu à Séville un traité entre ces trois puissances et Philippe V.

Au moment où le cardinal de Noailles, mort cette année à l'âge de soixante et dix-huit ans, apprend dans le sein de Dieu si la constitution *Unigenitus* est juste ou injuste, la Faculté de théologie en impose l'acceptation pure et simple au nouveaux docteurs et bacheliers ; en conséquence, défense est faite au syndic d'admettre aucun sujet à la thèse ou à la licence sans que cette adhésion ait été préalablement signée. Nous revenons tout doucement au régime du père le Tellier, et l'on peut imprimer des lettres de cachet. L'archevêché de Paris a été donné par le roi à M. de Vintimille, archevêque d'Aix ; il est inutile d'ajouter que ce prélat est constitutionnaire.

Frédéric-Guillaume Ier, second roi de Prusse, est un prince guerrier qu'on vit combattre avec gloire dans les rangs d'Eugène, à la fameuse bataille de Malplaquet. Depuis il eut des succès contre Charles XII, que ce Prussien n'égalera cependant jamais. Guillaume est un homme d'un caractère dur et rigide ; il rend la justice par acquit du devoir, nullement par affection. Son dire favori est « qu'il con» vient, quand on règne, » de rendre les peuples heu» reux, non qu'il y ait né» cessité de leur donner des » preuves d'un amour dont » ils n'ont pas besoin, ni de » se faire aimer d'eux, ce » qui est sans utilité, mais » parce qu'il faut qu'une » nation soit régulièrement » gouvernée, comme un ré» giment exactement aligné » à la parade. » Tout ce qui ne paraît pas rigoureusement utile déplaît à ce souverain ; les beaux-arts et les lettres, qu'il appelle les enjolivures de la société, n'ont aucun crédit sur lui. « Je fais plus » de cas, répète-t-il jusqu'à » satiété, d'un grenadier de » mes gardes que de vingt » académiciens. »

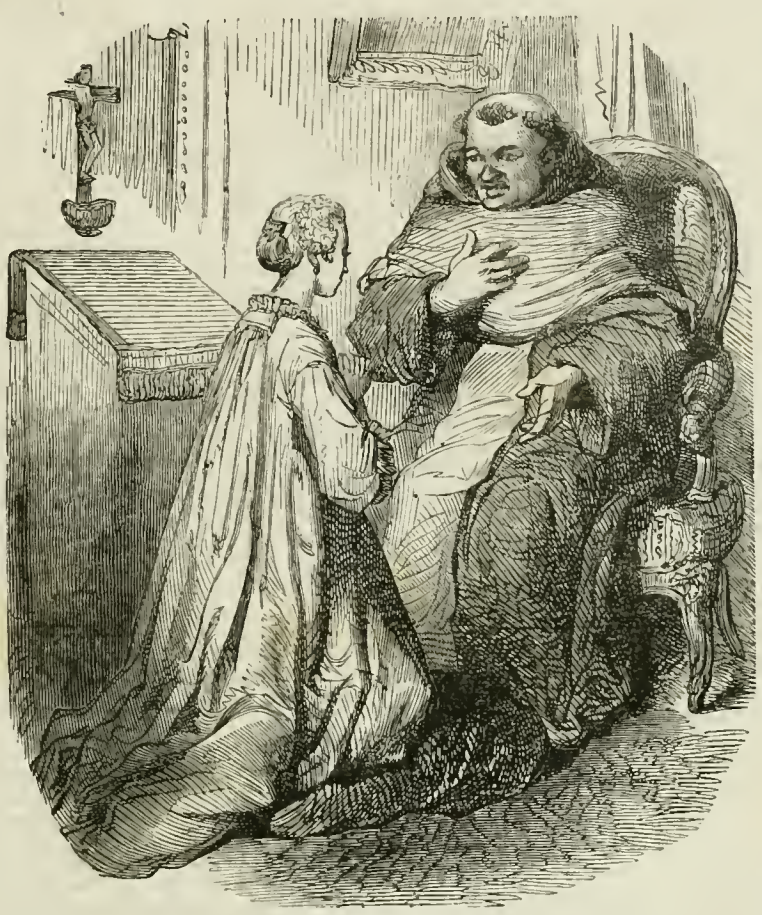

— Que Votre Altesse ait la bonté de prendre la situation la plus commode, afin que j'aie l'honneur de lui donner l'absolution.

Le prince Frédéric-Charles, fils de ce roi spartiate, ne lui ressemble en rien : ami des arts et des lettres, il les cultive, à l'âge de dix-huit ans, avec aptitude et succès. En général, Frédéric-Charles, que la nature, plus encore que l'éducation, semble appeler aux grandes choses, brûle d'apprendre et de former son expérience en rapprochant par la pensée et en comparant les œuvres des hommes, leurs actions, leurs sentiments observés en divers pays. Or, dans le but de s'instruire, le prince royal de Prusse demanda à son père, vers la fin de janvier (1730), la permission de voyager en Europe.

« Voyager ! répondit brusquement Guillaume, pourquoi faire?

— Afin d'étudier les mœurs, les usages, les institutions, à l'exemple de Pierre le Grand.

— Pierre le Grand ! qu'a-t-il rapporté de ses courses? Des rêveries, le talent de grimper dans la mâture d'un navire, l'habitude de s'enivrer avec du vin de Champagne, au lieu de s'enivrer avec de l'eau-de-vie, et le projet de faire décapiter son fils, qui l'avait trahi pendant sa promenade européenne.

— Mais, sire, le czar avait appris l'art difficile de construire des vaisseaux.

— Belle nécessité ! quand il n'avait pas un ducat pour établir des chantiers chez lui.

— Ce prince s'est éclairé dans l'art de gouverner.

— Ne gouvernait-on pas en Russie avant qu'il courût le monde?

— Sans doute, sire, mais à la manière des barbares.

— Ah ! voilà votre grand mot, messieurs les freluquets..., des barbares !... Où sont les biens conquis par votre civilisation?

— Sire, les sciences.

— Bel avantage !... rêver méthodiquement.

— L'histoire.

— Nous avons assez des folies nouvelles, sans nous bourrer la mémoire de celles des temps passés.

— Mais l'histoire instruit les rois...

— Et fait raisonner les peuples.

— Il me semble, sire, que ce n'est pas un malheur.

— Pardonnez-moi, monsieur, et un grand même : les peuples qui commencent par raisonner finissent par désobéir.

— Jamais, mon père, quand les rois sont sages, justes et bons.

— Taisez-vous, faquin... Je veux bien me rappeler que vous êtes le prince royal de Prusse; sans cela ma canne se serait déjà promenée sur vos reins, qu'il serait sans doute plus aisé de rompre que votre caractère.

— Sire, je supplie Votre Majesté de croire à mon profond respect.

— C'est fort heureux... Sachez donc que vous ne voyagerez pas... J'aime mieux réserver mes trésors pour une guerre imprévue que de les faire semer par vous sur les grands chemins ou sur la toilette d'une catin de Paris. »

Guillaume était absolu, mais Frédéric n'était nullement persuadé ; il ne renonça point à ses projets de voyage, et, après s'être procuré quelque argent chez des juifs, il se disposa à partir secrètement avec un jeune gentilhomme nommé Catt et quelques domestiques, parmi lesquels il se trouva un délateur. Le roi, prévenu par ce traître, fit arrêter et conduire à la forteresse de Spandau Frédéric et son confident. Guillaume s'y rendit le lendemain pour interroger les coupables, dont il voulait, disait-il, instruire lui-même le procès. Il avait résolu, dans le premier moment, de faire trancher la tête à son fils ; mais s'étant ouvert de cet horrible projet à un officier qui avait toute sa confiance, ce militaire représenta à ce père dénaturé que le prince royal appartenait à la Prusse; que c'était l'espoir d'une autre génération, et qu'il y aurait le plus grand danger à sacrifier une telle victime. Le roi partit pour Spandau sans avoir fait connaître sa détermination, et, décidé à ne pas voir Frédéric, il se fit seulement amener Catt.

« Parle, misérable, lui dit-il d'une voix tonnante, savais-tu que j'avais défendu au prince royal de quitter le royaume?

— Oui, sire, je le savais.

— Ah ! tu es franc au moins.

— Jamais un mensonge ne souilla ma bouche.

— J'aurai égard à ta sincérité... Et comment, puisque tu connaissais ma défense, as-tu consenti à suivre Frédéric?

— Sire, j'obéissais au prince, qui me l'avait ordonné.

— Et tu me désobéissais à moi, malheureux !

— Non, sire; je n'avais rien promis à Votre Majesté, elle ne m'avait rien défendu.

— Mais tu viens de dire que ma volonté t'était connue.

— Elle n'engageait que le devoir du prince ; le mien était tout entier dans mon dévouement.

— N'importe ! en partageant la faute tu as épousé la responsabilité...

— Ma liberté est à Votre Majesté.

— Oh ! je veux un peu plus, répondit Guillaume avec un sourire affreux.

— Vous êtes maître de ma vie, sire.

— Tu n'as pas cherché à me tromper, je veux te tenir compte de ta déclaration sincère... J'avais résolu de te faire pendre, tu ne seras que décapité.

— Ah! sire, s'écria l'infortuné Catt en se jetant aux genoux du roi, que tout mon sang vous suffise, et daignez épargner le prince...

— L'épargner, lui! non... Il verra rouler ta tête, et vivra... »

Une heure après l'échafaud était dressé devant la prison du prince royal; des gardes furent chargés de le tenir à la croisée. Il vit son ami paraître près du fatal billot; l'infortuné sourit à Frédéric, lui envoya un baiser, et prononça d'une voix ferme un adieu que les échos de la place d'armes firent murmurer trois fois à l'oreille de l'illustre prisonnier... Une minute après, un autre bruit, un bruit lugubre, lui parvint : c'était celui qu'avait produit la tête de Catt en tombant sur le plancher... On l'y laissa pour que Frédéric fût témoin des progrès de cette pâleur qu'y étendait la main de la mort, pour qu'il vît s'éteindre ces yeux qu'animait tout à l'heure le dernier regard de l'amitié... L'amitié! Guillaume venait de payer son dévouement. Toute l'Europe a été indignée de cet acte de barbarie.

Louis XV est toujours un mari fidèle; il désespère ses courtisans, qui voudraient bien fonder leur crédit sur une de ces bonnes passions que les rois prétendent qu'on serve au prix des gouvernements et des capitaineries dans les gardes. Mais on a beau tendre des pièges au jeune monarque et lui montrer les beautés les plus séduisantes; saint Antoine de vingt ans, il résiste de toutes les forces d'une sagesse stoïque : il aime trop le devoir ou craint trop les maladies pour céder. Un grand seigneur cherchait dernièrement à lui inspirer du goût pour une très-jolie femme qu'il lui montrait au spectacle de la cour : « La trouveriez-vous plus jolie que la reine? répondit ingénument ce prince. — On ne fera jamais rien de ce garçon-là, » grommela le courtisan.

Il faut aussi faire honneur à la religion de la continence de Louis XV, et sous ce rapport on doit se féliciter; mais, en rendant hommage à la retenue qu'elle lui inspire, le public déplore l'accession de plus en plus marquée de Sa Majesté aux rigueurs exercées contre les calvinistes et à celles que les anticonstitutionnaires ne tarderont pas de subir. Les Parisiens ont beaucoup murmuré du lit de justice tenu le 3 avril dans l'unique but de faire enregistrer une déclaration du 24 mars pour l'exécution rigoureuse de la bulle *Unigenitus*. A cette occasion, les *Nouvelles ecclesiastiques* ont offert des articles remplis de fiel et d'esprit, où le parlement et le roi lui-même n'étaient point ménagés; le cardinal de Fleury surtout y était traité avec une rigueur d'autant plus accablante que la critique paraissait fondée sur le raisonnement et appuyée de preuves convaincantes. M. Hérault remit en campagne tous les limiers de la police pour tâcher de découvrir, sinon l'auteur, du moins les distributeurs du pamphlet. A force de recherches, un des imprimeurs fut reconnu, arrêté et condamné au carcan avec trois de ses ouvriers. Non content de cet arrêt, le parlement condamna, et cela sans rire, cinq exemplaires des *Nouvelles ecclésiastiques* à être lacérés et brûlés par la main du bourreau... Il faut que les grands enfants s'amusent comme les petits.

Tandis qu'on se réjouissait encore de la naissance d'un second fils de Louis XV, le duc d'Anjou, on apprit à Paris la brusque abdication du roi de Sardaigne, Victor-Amédée, ce prince que nous vîmes tantôt notre allié, tantôt notre ennemi, et qui fut un moment les deux à la fois, puisqu'il traitait avec l'empereur dans le temps que ses troupes et lui-même étaient encore sous nos drapeaux en Italie. Victor, dont la vie fut en toutes choses une longue indécision, las sans doute de la monotonie du pouvoir, abandonne le trône à l'âge de soixante-quatre ans; c'est montrer trop d'impatience : encore quelques années, et la mort l'en eût fait descendre plus honorablement. La tâche du roi est de régner, comme celle du laboureur de conduire sa charrue; l'un et l'autre ne peuvent sans faiblesse abandonner la carrière ouverte devant eux qu'ils n'en aient atteint le terme, et le souverain ne doit échanger la pourpre que contre le suaire. Charles-Emmanuel est le nom du second roi de Sardaigne.

Deux tragédies ont été jouées cette année; l'une d'elles, intitulée *Callisthène*, est de M. Piron, auteur d'une foule de comédies spirituelles, jouées sur les théâtres de la foire, et d'une *ode* trop fameuse, pour laquelle le régent prétendait qu'il fallait faire le poëte académicien. Il est vrai que cette pièce de poésie est pleine de ces inspirations que Philippe trouvait essentiellement académiques, surtout dans les soupers du Palais-Royal. La seconde tragédie est *Brutus*, par M. Voltaire, revenu récemment de Londres, où il a vécu quelques années des bienfaits du roi Georges Ier.

Le sujet romain traité par l'auteur d'*Œdipe* a fait dresser l'oreille à nos courtisans; les pensées républicaines dont la pièce est remplie sont des plantes étrangères sur notre sol essentiellement monarchique; je doute qu'elles y prennent. Cela serait sublime dans la Grande-Bretagne, où le pouvoir suprême n'est qu'une concession du peuple; mais, chez nous, la nation est possédée par ses rois, comme une ferme et tout son bétail sont possédés par un propriétaire : or, les gens de cour, valets-nés de la métairie royale, ont trouvé fort inopportunes les maximes populaires du sénat de Rome; on les a vus surtout frémir d'indignation à ces deux vers de Titus :

> Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
> La liberté gravée et les rois en horreur.

Si la tragédie de M. Voltaire n'eût pas été compromise par mademoiselle Dangeville, excellente soubrette de comédie, qui a fort mal joué le rôle inutile de Tullie, l'ouvrage serait tombé par la puissance des opinions, peut-être doit-on dire des préjugés qu'il froisse. D'ailleurs l'action repose sur une base beaucoup trop légère; le poëte l'eût faite plus solide, s'il eût mieux consulté l'histoire. Titus n'est condamné à mort, dans la tragédie, que pour une simple pensée de trahison à peine conçue, et qui ne reçoit aucune exécution, si ce n'est dans des soupirs assez niais pour la fille de Tarquin. La versification mérite seule des éloges; elle abonde, comme toutes les poésies de Voltaire, en figures pompeuses, en périodes sonores, en mots philosophiques. *Brutus* est une magnifique thèse républicaine, et voilà tout. Un petit incident comique, survenu dans la salle pendant la représentation, a provoqué ce rire moqueur qui, presque toujours, est mortel aux compositions tragiques. Un abbé s'était placé sur le devant d'une loge, quoiqu'il y eût des dames derrière lui. Cette irrévérence mécontenta le parterre; il se mit à crier : « Place aux » dames, et à bas la calotte! » L'abbé, las de ces cris, impatienté surtout d'être le point de mire de tous les spectateurs, prend sa calotte, et la jetant aux criards, leur dit : « Tiens, parterre, la voilà, » ma calotte, tu la mérites bien. » Cette allusion aux ridicules qui font admettre dans le régiment des *calottins* ramena les rieurs du côté du petit collet : il fut applaudi et laissé à sa place, en dépit de la galanterie. Mais, pendant que les comédiens débitaient les beaux vers de Voltaire, la calotte, restée au parterre, voltigeait au-dessus des têtes, jetée par un bachelier ès lettres à un clerc de la basoche, et renvoyée par celui-ci à un élève en chirurgie. Enfin, vers le dénoûment, la malencontreuse calotte, lancée d'un bras trop vigoureux, tomba au milieu du théâtre, et tournoyant sur elle-même entre le consul Valérius et l'ambassadeur de Porsenna, provoqua une explosion de rires qui acheva de tuer la pièce.

La tragédie de *Callisthène*, production de tout point fort médiocre, n'est pas sortie plus heureusement de l'épreuve, et le coup fatal porté à l'un des héros a été celui de l'ouvrage lui-même. Callisthène, résolu à se donner la mort, recevait un poignard des mains de Lysimaque. Malheureusement les pièces composant cette arme n'étaient pas mieux jointes ensemble que les scènes de la tragédie : pour parler net, le poignard était tout disloqué. Callisthène, ne pouvant décidément se tuer avec cet amas de débris, les jeta loin de lui, et se poignarda d'un coup de poing... Un rire inextinguible fut l'acte mortuaire de l'œuvre de Piron.

La comtesse de B***, ma belle-mère et ma tante, est morte le 24 décembre, le jour même où elle venait d'atteindre sa quatre-vingt-onzième année; il y avait quinze ans juste qu'elle avait clos ses Tablettes. « J'ai cru, disait-elle gaiement une heure avant de mourir, » que Dieu voulait me charger de porter mon bagage critique à » l'année 1816, je vois maintenant qu'il n'en est rien; laissons faire » ce voyage séculaire à Marion Delorme, cette doyenne de toutes les » courtisanes de la terre, dont la cent vingt quatrième année sonna » cet automne. Je crois vraiment que la mort l'a oubliée. Pour moi, » je sens qu'un voile épais s'abaisse sur ma vue; il y a longtemps, » mes enfants, que j'assiste au drame, tantôt grave, tantôt plaisant, » et presque toujours ridicule, qu'on appelle la vie... Je ne regrette » pas de voir tomber le rideau... D'ailleurs je m'en vais en bonne » compagnie : les maréchaux d'Uxelles et de Villeroi, le roi de Da- » nemark Frédéric IV, le czar Pierre II et le pape Benoît XIII, morts » cette année, voilà des gens d'excellente société : pour peu qu'il y » ait eu presse au bateau de Caron, je trouverai encore tous ces » illustres à la sombre rive, et j'arriverai chez Pluton bien escortée. » La comtesse de B*** mourut quelques instants après avoir achevé cette plaisanterie; son dernier soupir s'exhala dans un sourire.

Le premier mois de cette année 1731 fut marqué par un commencement de révolte des habitants de la Corse contre les Génois, leurs dominateurs depuis le douzième siècle. Les Corses, hommes robustes, braves, portés à l'indépendance, ne furent jamais soumis aux peuples qui se firent leurs maîtres; facilement conquis comme nation, ils sont difficiles à contenir comme individus. Leur âme fortement trempée ne sait aimer et haïr qu'avec excès; amis chauds, généreux, prodigues de dévouement, rien ne leur coûte pour servir ceux qu'ils affectionnent; mais, ennemis sombres, perfides, vindicatifs, implacables, ils satisfont leur haine à tout prix : c'est un ulcère incurable qui dévore l'objet auquel il s'est attaché. Le premier besoin de ces montagnards à l'humeur âcre est de haïr quelqu'un : au défaut d'étrangers, on les vit jadis se déchirer entre eux; ils furent subjugués faute d'union. Aujourd'hui même, partagés en factions mortellement ennemies, les Corses ne savent pas se réunir contre leurs tyrans.

La maison d'Ornano, l'une des plus illustres de l'île, voulut tenter

dernièrement d'exciter le courage des Corses pour seconer le joug de ces républicains orgueilleux qui les asservissent : les insulaires s'armèrent un instant à ce mot de liberté qui retentit délicieusement à l'oreille de tous les hommes; mais il fallait marcher unis à l'ennemi commun : les promoteurs de la révolte ne purent obtenir cet effort, et les entraves des Corses furent encore serrées.

Cependant les convulsionnaires, autrement dit les jansénistes fanatisés, deviennent de plus en plus nombreux, et le tombeau du diacre Pâris produit des miracles bien autrement démonstratifs que ceux opérés par le tombeau de Mahomet. Le parti a maintenant des chefs aussi hardis que fanatiques : il faut citer, entre autres, le nommé Pierre Vaillant, prêtre du diocèse de Troyes, qu'on enferma à la Bastille en 1725 comme agent de l'évêque de Senez, et qui fut relâché en 1728. Cet ecclésiastique devait être banni du royaume; mais, étant parvenu à se cacher, il s'unit secrètement aux convulsionnaires, parmi lesquels il prit bientôt une grande influence, fondée sur les persécutions qu'il avait subies. Cet homme avait de l'esprit, de l'imagination, une certaine éloquence; les sectateurs de Pâris reconnurent Vaillant pour leur chef, et s'appelèrent dès lors *vaillantistes*. Ce janséniste, dans les espèces de sermons qu'il débite au cimetière de Saint-Médard, dit « que le prophète Elie est ressuscité, » qu'il reparaît sur la terre pour convertir les juifs et la cour de » Rome. » Qui peut assigner des limites à l'esprit de secte? D'autres prêtres, notamment Augustin *Housset*, prêchent que Vaillant est le prophète lui-même; les convulsionnaires croient ou paraissent croire à cette résurrection, et se sont donné le surnom d'*éliséens*. Un autre prêtre, l'abbé Becheran, a mérité le titre de directeur de l'*œuvre* par la force avec laquelle il éprouve les convulsions : couché sur la pierre funéraire du diacre, cet inspiré fait le saut de carpe avec une légèreté, une dextérité, un aplomb tels, qu'il pourrait défier les sauteurs les plus alertes qui nous viennent de l'Espagne. On mit dernièrement l'abbé Becheran à Saint-Lazare, afin de prouver qu'il n'y aurait ni inspirations ni convulsions; et comme il n'en eut point en effet, les convulsionnaires dirent que « Dieu l'avait ainsi permis » pour cacher la vérité à ceux qui la combattaient. »

Pendant que l'abbé Becheran donne de nouveau l'exemple des sauts périlleux dans le cimetière de Saint-Médard, l'abbé Blondel préside une assemblée secrète qui se tient la nuit au château de Vernouillet, près Poissy, et où l'on prépare des écrits contre la bulle *Unigenitus*. L'abbé Vaillant assiste quelquefois à ces conciliabules; et comme c'est un article de foi parmi les jansénistes fanatisés que ce chef des convulsionnaires est Elie, ils ne manquent jamais de voir une belle lueur blanche étendue sur le château de Vernouillet quand le prophète ressuscité s'y trouve.

L'esprit de parti doit, par essence, s'affranchir des lois de la raison; les *Nouvelles ecclésiastiques*, ouvrage rempli de force et de raisonnement quand il se borne à combattre les molinistes dans leurs absurdités, deviennent plus absurdes qu'eux lorsqu'elles proclament l'excellence des doctrines du cimetière de Saint-Médard, et la pieuse gravité des sauts de carpe pendant lesquels les dames sectaires produisent au grand jour leurs charmes secrets. Nonobstant ce ridicule, auquel on pourrait s'en rapporter pour tuer doucement le pamphlet clandestin, l'archevêque de Paris, qui n'a pas la patience d'attendre ce genre de mort, attaque à coups de mandements les *Nouvelles ecclésiastiques;* il ne se passe pas de semaine que cette artillerie pastorale ne joue contre l'écrit janséniste. Le parlement, de son côté, se chauffa assez longtemps avec des numéros de ce journal, saisis çà et là par M. Hérault; mais, depuis deux ou trois mois, cette compagnie, ayant trouvé que cinquante ou soixante magistrats en robe suffiraient bien pour faire justice de quelques feuilles de papier, s'est formalisée de ce que M. de Vintimille marchait toujours, à ce sujet, sur ses brisées. Non-seulement *messieurs* ont cessé de brûler l'écrit janséniste, mais ils se sont pris à faire des remontrances au roi sur l'excès de puissance accordé l'an dernier à la constitution. Il était facile de raisonner sur cette matière d'une façon convaincante; le conseil fut persuadé, et Sa Majesté, par une déclaration adressée aux évêques, prescrivit « de ne point donner à la bulle l'importance d'une règle » de foi, mais seulement celle qu'on doit attacher à un jugement de » l'Église, et de ne point imposer d'obligations aux laïques à cet » égard. » Cette déclaration donna un grand dessous aux molinistes; mais la compagnie de Jésus se mit sur-le-champ à travailler en sous-œuvre pour reprendre l'édifice de sa puissance, qu'elle voyait près de crouler. Le roi rendit, dans le même temps, un édit qui répandit la consternation parmi les bons religieux noirs, bruns ou blancs, habitués au doux régime des donations faites à leurs couvents par les dévots, sauvés à ce prix de la damnation. Cet édit, déterminé aussi par les remontrances du parlement, est conçu de manière à réprimer les abus, à prévenir les surprises dans les donations, en assurant l'exécution des legs authentiques et légitimes. Il faudra maintenant que les bons confesseurs enfroqués accordent *gratis* l'absolution finale à leurs pénitents, et l'on doit craindre qu'il ne meure à l'avenir peu de chrétiens consolés par eux.

Il est moins facile qu'on ne pense de perdre l'habitude du pouvoir : Victor-Amédée, qui abdiqua l'année dernière, eût pu s'en repentir un peu plus tard; cette versatilité de la part d'un prince qui fut toute sa vie mobile et inconstant eût été d'ailleurs une émanation toute naturelle de son caractère. Mais il n'en est pas moins faux que Victor ait voulu ressaisir le sceptre qu'il remit librement à son fils. Les probabilités ont, dans cette circonstance, porté la multitude à croire au bruit de cette renaissante ambition. La vérité, plus démonstrative encore, doit rétablir l'exactitude des faits; les voici dans toute leur sincérité.

Victor-Amédée avait un fils qu'il chérissait; ce jeune prince, appelé à succéder à son père, était rempli de qualités aimables dont le roi s'efforçait de faire des qualités brillantes, lorsque l'objet de tant d'affections et de soins mourut. Charles-Emmanuel, second fils du monarque, lui inspira alors la même sollicitude, mais non pas le même attachement. Sa Majesté sarde n'avait jamais aimé ce prince, dont l'extérieur disgracieux l'humiliait. Cependant, la raison d'Etat dominant cette répugnance, le roi s'occupa assidûment de l'instruction de Charles, et n'épargna rien pour le rendre digne de la haute succession qu'il était appelé à recueillir. Cette tâche était remplie, et Victor avait marié son fils, lorsque, las des affaires, usé par cinquante ans de fatigues, et désirant jouir paisiblement du soir de sa vie, le vieux monarque prit la résolution d'abdiquer. Il s'était attaché à la marquise de Saint-Sébastien, dame d'honneur de la princesse sa belle-fille, non par un besoin impérieux de possession dès longtemps éteint en lui, mais par suite d'une douce habitude de communications confiantes qui s'était formée entre eux. Victor ressentait le plus violent désir de voir continuer sa race, il redoutait, plus que toutes les calamités du monde, que sa bru ne fût stérile. Dans cette crainte, Sa Majesté avait chargé madame de Saint-Sébastien d'étudier les plus secrets détails du ménage de Charles, et de l'appeler, lui, Victor, à vérifier, dans certains moments, les remarques qu'elle aurait faites. Le roi était, comme je l'ai dit, revenu des brûlantes illusions de l'amour; la marquise avait de la vertu; mais des rapports de la nature de ceux que ce couple observateur avait ensemble excitent les sens même froids ou refroidis; la dame d'honneur devint maîtresse du roi, qui l'épousa ensuite le 12 août 1730, vingt jours avant son abdication.

Ayant posé la couronne de Sardaigne sur le front de son fils, Victor lui recommanda ses ministres comme des sujets fidèles, et, entre autres, le marquis d'*Ormea :* on verra bientôt comment ce gentilhomme reconnut les bontés de son ancien souverain. Le grand-père maternel de Louis XV ne s'était point trompé dans ses prévisions : il trouvait le bonheur au fond de sa retraite paisible, dans le sein de la religion, et grâce au commerce d'une épouse attentive. Mais les infirmités, souvent éloignées par les agitations d'une vie laborieuse, se déclarent souvent aussi dans les jours de repos : c'est ce qui arriva au roi descendu du trône de Sardaigne. Il fut frappé, l'hiver dernier, d'une violente attaque d'apoplexie dont il demeura défiguré. Lui-même, dans cette circonstance, défendit à son fils de venir le voir; mais le jeune prince écrivit à son père pour l'engager à se rapprocher de Turin, désirant, disait-il, être à même de lui donner à toute heure des témoignages de son respectueux attachement. Des bulletins étaient envoyés au roi régnant pendant la maladie de Victor; *Ormea*, pour premier témoignage d'ingratitude, cessa de faire prendre ces bulletins. Le vieux prince s'offensa de cette marque d'indifférence, à laquelle Charles était étranger; et ce dernier ayant été voir son père, en passant, pour se rendre aux eaux, à Chambéry, où il résidait, il en fut très-mal reçu. Le roi Victor le traita, dans cette occasion, avec la même humeur, la même dureté qu'il lui avait prodiguées pendant son enfance, ce qui n'empêcha pas Charles de revoir à son retour ce prince si injustement sévère. Sa Majesté avait résolu de passer quinze jours à Chambéry, mais elle en fut détournée par le perfide *Ormea*. Ce ministre sentit qu'une explication ne pouvant manquer d'avoir lieu entre le père et le fils, sa perte en serait peut-être la suite au moment où il se flattait d'avoir bientôt un empire absolu sur l'esprit de Charles. Le marquis chercha donc à faire concevoir des inquiétudes au jeune roi sur sa liberté dans le château de Victor; il parvint même à lui persuader que sa vie n'était point en sûreté. Sous un prétexte frivole que Charles allégua par écrit, il partit à cheval au milieu d'une nuit sombre, malgré les difficultés d'une route mal entretenue, et ce départ précipité augmenta le mécontentement du vieux roi, qui ne se méprit point au motif léger dont on avait voulu amuser sa crédulité.

Peu de jours après, Victor et sa femme partirent eux-mêmes pour le Piémont avec le projet de s'y établir. Le roi s'arrêta à Moncalier, d'où il écrivit à son fils que, d'après le conseil qu'il lui en avait donné, il venait s'établir près de sa cour, et qu'il l'invitait à lui indiquer une nouvelle retraite. La première entrevue des deux princes fut orageuse : l'ancien monarque reprocha au nouveau l'empire qu'il laissait prendre à ses ministres, qui le rendaient ingrat et dénaturé. Charles revint de cette entrevue sombre et soucieux; d'*Ormea* prévit que la proximité de Victor ne tarderait pas de lui être funeste; il pensa qu'il était perdu s'il ne perdait pas le père de son maître. « Il » faut que je succombe, se dit-il à lui-même, ou que Victor soit jeté » dans une prison. » Mais comment amener un fils, jusqu'alors soumis et respectueux, à s'élancer hors des bornes du devoir jusqu'à

priver son père de la liberté? Comment porter Charles à soulever contre lui toute l'Europe par cet acte impie? En recourant au mensonge, en chargeant le vieux roi de crimes imaginaires; et la fable atroce du marquis fut promptement conçue. Il rapporta, avec un mystère feint, que Victor avait formé le projet de remonter sur le trône: que ce prince avait consulté secrètement des médecins, des apothicaires de la cour; qu'il entretenait chaque nuit des courtisans dont le dévouement au roi pouvait être suspect; qu'on avait vu des officiers de l'ancien monarque examiner les endroits faibles de la citadelle; qu'enfin Fosquieri, gouverneur de Turin, n'attendait que l'occasion de livrer cette ville à l'ambitieux Victor. « Voilà, sire, où » nous en sommes, ajouta d'*Ormea* avec fermeté; c'est à Votre Ma» jesté de voir si elle veut prévenir les événements funestes qui se » préparent, en descendant d'elle-même du trône, action qui vous » couvrira d'opprobre aux yeux des puissances, ou montrer une ré» solution, malheureuse sans doute, mais indispensable, en faisant » conduire Victor dans une prison d'Etat. » Suffoqué par la terreur que lui inspiraient les prétendus projets de son père; pénétré d'indignation par les conseils de son ministre; flottant indécis entre la honte et la cruauté, Charles ne savait que répondre, que décider, lorsque tous les autres ministres, dont le traître d'*Ormea* s'était assuré, vinrent joindre leurs obsessions aux siennes, et montrer au roi la proximité d'un danger imaginaire... Charles prit un parti... ce fut celui d'ôter la liberté à l'auteur de ses jours.

La nuit suivante, et tandis que Victor dormait paisiblement aux portes de Turin, des grenadiers, armés de baïonnettes et munis de flambeaux, pénètrent dans la maison de ce prince, brisent à coups de hache la porte de sa chambre, qui soudain est remplie de soldats. Le roi était couché avec sa femme; un officier lui présente l'ordre de son fils; il le repousse avec horreur. « Je ne répondrai point, s'écrie » Victor indigné, à des gentilshommes descendus trop bas par la tra» hison pour que je leur adresse la parole; mais vous, grenadiers, » avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre tête pour le service » de l'Etat?... S'il en est ainsi, osez porter la main sur votre vieux » souverain; je n'obéirai point à un fils dénaturé. » On arrache le malheureux prince des bras de sa femme, qu'il tenait embrassée; elle-même est traînée sur le parquet vers une autre chambre... Sa chemise, déchirée, mise en lambeaux, laisse bientôt son corps entièrement nu, exposé aux yeux des soldats. Enfin Victor consent à se laisser habiller. On le jette ensuite dans une voiture; mais quand un colonel des satellites, officier de fortune, veut y monter à ses côtés, Sa Majesté le repousse rudement: « Apprenez, lui dit-elle, homme » tiré par moi de la fourbe populaire, que, dans quelque état que soit » votre roi, vous n'êtes pas fait pour vous asseoir près de lui. » Victor fut conduit à Révole, dans une maison dont toutes les fenêtres étaient grillées; c'est là que vit ce malheureux prince, entouré de gardes et d'espions, tandis que sa femme languit dans la forteresse de Ceva, parmi les prostituées.

Cependant d'Ormea, pour soutenir l'imposture jusqu'au bout, a fait arrêter les marquis de Fosquieri et de Rivarol, ainsi que plusieurs autres seigneurs, qui ne savaient à quoi attribuer cette rigueur étrange. On envoya aussi en prison des médecins, des apothicaires, dont la surprise ne fut pas moins grande. Mais comme il ne fut trouvé dans les cassettes de Victor aucun papier qui chargeât qui que ce fût, on relâcha bientôt tous ces prisonniers, de peur que la vérité ne répandît un trop grand jour sur les auteurs de cet affreux coup d'Etat.

Il est affligeant d'avoir à ajouter que Louis XV demeure paisible spectateur d'un attentat qui plonge son grand-père dans les fers, quoique Sa Majesté ne puisse pas même motiver son inimaginable indifférence sur l'erreur, car l'ambassadeur de France à la cour de Turin a clairement déclaré dans ses rapports que Victor-Amédée était victime d'une intrigue ministérielle. Notre cour se tait quand il ne faudrait, pour rompre les chaînes du royal captif, que détromper un fils abusé. Il est à craindre, dit-on dans le conseil, de voir Charles-Emmanuel s'unir avec l'empereur, qui, tout bien examiné, n'a aucune raison de prendre ce parti. Et c'est à une considération sans réalité que Louis XV rend hommage, au mépris de la nature, du devoir, de l'honneur, sacrifiés dans sa propre famille! Sous l'empire d'un tel scrupule, ce prince pousse la faiblesse jusqu'à ne pas demander qu'on adoucisse la captivité de son grand-père! jusqu'à laisser l'épouse d'un roi confondue avec des filles de mauvaise vie!

Tandis que les événements que je viens de rapporter se passaient à Turin, d'autres intrigues moins graves, mais presque aussi honteuses, avaient lieu dans un Etat voisin. Le duc de Parme, Antoine Farnèse, est mort sans postérité le 10 janvier, et, par son testament, il appelle à lui succéder don Carlos, son petit-fils. Par une dizaine de traités, l'empereur s'est engagé à laisser prendre cette direction à l'héritage du prince défunt; mais les rois ont le privilége de violer impunément les engagements dont la violation déshonorerait les autres hommes. Charles VI ne pouvait se décider à laisser remettre le pied en Italie à cette maison d'Espagne qui, une fois dans cette presqu'île, songeait à faire valoir ses droits sur les autres Etats jadis espagnols, et que possède maintenant la cour de Vienne. La duchesse douairière de Parme, pour favoriser l'empereur, avait déclaré qu'elle était enceinte; en conséquence, les troupes autrichiennes étaient entrées dans la capitale du duché, déclarant, au nom de leur maître, qu'elles remettraient cet Etat au prince ou à la princesse à naître, ou, à son défaut, à l'infant don Carlos.

Philippe V prit donc patience; mais le terme ordinaire de la grossesse d'une femme étant passé, et Sa Majesté Catholique ne pouvant se persuader qu'il y eût à cet égard quelque chose de particulier pour la duchesse de Parme, ce prince somma la France, l'Angleterre et les Etats Généraux de se joindre à lui pour donner à don Carlos l'investiture des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. La Grande-Bretagne seule agit si efficacement auprès de Charles VI qu'elle le détermina à remplir enfin la promesse tant de fois signée. Voyant qu'il n'y avait plus moyen d'éluder, la duchesse de Parme déclara que les symptômes de sa grossesse s'étaient évanouis; et don Carlos, à la tête de six mille Espagnols débarqués à Livourne, prit possession de l'héritage qui lui était acquis. Et voilà un nouvel échantillon de la bonne foi de ceux qui, sur la terre, sont l'image de la Divinité.

Passons à un autre témoignage de cette justice des maîtres du monde. La pénurie des finances inspira de tout temps des expédients plus ou moins heureux, dans lesquels l'équité n'entra jamais qu'en qualité de considération bien secondaire; mais on n'avait pas encore porté aussi loin qu'on vient de le faire le mépris des intérêts publics. Le contrôleur général savait que le commerce des blés était une source féconde de richesse. Pourquoi, dit-il un jour, ne ferions-nous pas Sa Majesté marchande de blé? Une bonne idée en amène une autre: après avoir imaginé la spéculation royale, on pensa qu'elle serait bien plus fructueuse encore si elle était exclusive. De là cet accaparement, ce monopole organisé qu'on nomma le *pacte de famine*, et dont les statuts criminels remontent à l'année dernière. Ces menées furent quelque temps mystérieuses: des agents achetaient secrètement des grains dans les provinces, qu'ils affamaient, et les revendaient ailleurs pour le compte de Sa Majesté. Aujourd'hui l'on n'y met plus de mystère; vous entendez parler hautement dans les marchés des « blés du roi: M. le contrôleur général est à la tête de notre » opération, disent les agents du monopole à qui veut les entendre; » et partout il se trouve des archers et de la canaille prêts à faire raison aux plaignants.

Les convulsionnaires sont devenus nombreux et presque puissants. Ces rêveurs inquiètent plus le cardinal de Fleury que la révolution du royaume de Sardaigne; et le cabinet de Versailles, qui vient de voir froidement emprisonner le grand-père de Louis XV comme un voleur de grands chemins, s'alarme sérieusement des sauts de carpe du cimetière de Saint-Médard. Dans un tel danger, le roi a rendu le 27 janvier une ordonnance portant que ce cimetière sera clos immédiatement, et qu'il sera fait défense de l'ouvrir autrement que pour cause d'inhumation. La même ordonnance défend, sous peine de prison, de s'assembler dans les rues ou maisons adjacentes. M. Héraut, lieutenant de police, en robe, s'est rendu le 28 au lieu de réunion des convulsionnaires et l'a fait fermer en sa présence. Le lendemain on lisait au-dessus de la porte:

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Ce distique, que les *Nouvelles ecclésiastiques* commentèrent avec esprit, échauffa la bile de M. l'archevêque de Paris, qui, le 27 mars, fulmina un mandement contre cette feuille; mais cet écrit pastoral, conçu *ab irato*, n'eut pas l'assentiment général, même parmi les constitutionnaires. Vingt-deux curés de Paris, après avoir fait à monseigneur des remontrances sur l'esprit ultramontain de son mandement, refusèrent de le publier. Le prélat se mit dans une grande colère contre les ecclésiastiques récalcitrants, qui se bornèrent à lui répondre:

Quoi, vous êtes dévot et vous vous emportez!

Cependant l'œuvre épiscopale de M. de Vintimille fut dénoncée au parlement comme renfermant des principes contraires à ceux de l'Eglise gallicane; cette compagnie se disposait à réunir toutes ses chambres pour juger l'affaire, lorsque le roi fit à *messieurs* la défense de connaître d'aucune cause concernant la discipline ecclésiastique sans sa permission expresse. Le parlement, qui vit clairement d'où partait le coup, se promit de se venger à la première occasion sur la pourpre romaine de Fleury de ce qu'il faisait en ce moment pour ternir la pourpre magistrale. M. de Vintimille eut de ce côté gain de cause de par le roi, quoique, dans la chaleur du combat, il eût oublié de faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance d'une princesse: Marie-Adélaïde de France. Mais les curés tinrent bon, ils ne publièrent point le mandement.

Pendant que des dissidences religieuses occupaient la cour de France, l'empereur Charles VI recevait de la diète de Ratisbonne la *pragmatique sanction* confirmée, à quelques exceptions près, par tous

les princes de l'Empire. Cette assemblée avait fait registre de la renonciation des archiduchesses, femmes de l'électeur de Bavière et du prince électoral de Saxe, mais non de la protestation de l'électeur de Bavière lui-même et des électeurs de Saxe et du Palatinat, qui de leur chef, prétendaient avoir des droits à la succession autrichienne. Nonobstant ces diverses oppositions, la diète donna un rescrit portant acceptation et garantie de la loi impériale. Voilà une nouvelle source de guerres.

Hier j'ai trouvé tous les habitués de l'*Œil-de-bœuf* d'une humeur charmante; on riait à se tenir les côtés, et je me suis doutée tout de suite, à l'universalité de ce transport, qu'on devait rire aux dépens de quelqu'un. Je ne me trompais pas : M. le duc de Richelieu, veuf depuis quelques années de sa première femme, est revenu en poste de Vienne pour épouser mademoiselle de Guise, dont il est amoureux. Cet amour a dispensé les parents de la fiancée de faire stipuler dans le contrat que le mariage serait *complet;* cela, vu les soupirs préalables, va sans dire. Or, point de flamme amoureuse sans jalousie : le duc recevait à Versailles les compliments des seigneurs sur son prochain hymen, lorsqu'il vit s'avancer vers lui certain écuyer de feu madame de Richelieu, écuyer dont on n'a point oublié l'intimité avec elle. Ce gentilhomme se faisait un devoir de joindre ses félicitations à celles de tout le monde; mais le duc le reçut fort mal. « Quoi! monsieur, lui dit-il, vous savez déjà que je me marie! vous » êtes bien alerte! Je reçois votre compliment, mais de loin, je vous » prie, de très-loin. » Et Richelieu tourna le dos au complimenteur, laissant aux familiers de l'*Œil-de-bœuf* une ample provision de matière malicieuse et de bon sang.

J'ai rapporté aux rieurs une petite anecdote digne de succéder à celle que je viens de raconter. Mademoiselle de Clermont, aussi constante dans sa douleur qu'elle le fut dans son amour, ne peut se consoler de la perte de M. le duc de Melun. Une mélancolie qui ne vit que de souvenirs s'est emparée de cette jeune princesse; on la voit errer seule des journées entières dans les bosquets lointains du parc de Versailles. On dirait la nymphe Echo pleurant au fond des bois la mort du beau Narcisse. Une femme sensible est plus près qu'on ne pense de la dévotion : chez elle, l'amour profane n'est souvent séparé de l'amour pieux que par un repli du cœur; c'est cette mince barrière qui disparaît de quarante-cinq à cinquante ans. Mademoiselle de Clermont se confesse souvent au père Bertin, récollet de Versailles, le prototype de tous les courtisans enfroqués. La jolie pénitente, malgré sa douleur, n'a pu s'empêcher de raconter qu'à sa dernière confession le père lui disait après la révélation de chaque péché : « Bon! » princesse, ne vous fatiguez pas. » Et que, lorsqu'elle eut fini, ce moine ajouta : « Que Votre Altesse ait la bonté de prendre la situa» tion la plus commode, afin que j'aie l'honneur de lui donner l'ab» solution. »

La guerre est décidément déclarée entre la cour et le parlement; voici le manifeste qui a déterminé les hostilités. Le parlement arrête « qu'attendu que la défense du roi relative à la discipline ecclésiasti» que attaque les principes constituant la cour des pairs, il ne peut » continuer ses fonctions aussi longtemps que cette défense subsis» tera. » Les conseillers Pucelle et Titon, qui, dans la délibération préalable, avaient opiné avec le plus de force contre l'interdiction royale, furent enlevés au sortir du palais et conduits, le premier, qui était en même temps conseiller et abbé, dans son abbaye; le second au château de Vincennes. A cette nouvelle, le parlement met en permanence ses chambres assemblées. Le roi lui ordonne de continuer son service ordinaire. Feignant de prendre cet ordre pour une restitution de la plénitude de ses droits, ce corps remet le mandement de M. de Vintimille entre les mains des gens du roi; ceux-ci prennent des conclusions, et le mandement est condamné comme abusif. Le lendemain un arrêt du conseil casse celui du parlement; une députation de ce corps est mandée à Compiègne, où se trouvait la cour, à l'effet d'entendre la signification des ordres du roi. De retour à Paris, la députation ayant fait son rapport aux chambres assemblées, le parlement, dans un accord unanime, déclare, le 20 juin, que tous ses membres se démettent de leur charge et déposent la simarre. Fleury, dont la politique est trop faible et les vues trop peu élevées pour faire tête à un pareil orage, met alors beaucoup d'eau dans son vin; il fait négocier secrètement auprès de *messieurs*, qui reprennent de nouveau leurs fonctions, et s'immiscent de nouveau dans les affaires de discipline ecclésiastique. Un arrêt du parlement supprime des imprimés qui circulent dans Paris sous le nom du nonce de la cour de Rome, en ce que ces écrits semblent établir en France une juridiction attachée au caractère d'un envoyé du pape. Cet arrêt ranime la guerre, que l'on croyait apaisée. Le roi, par sa déclaration du 18 août, détermine la manière dont Sa Majesté entend qu'à l'avenir les affaires publiques soient traitées au parlement, et défend que les appels comme d'abus soient portés aux chambres assemblées, mais seulement à la grand'chambre. *Messieurs* refusent l'enregistrer cette déclaration, la regardant comme contraire aux véritables intérêts de la couronne... Le roi est supplié de la retirer.

La fermentation était au comble : les Parisiens voyaient déjà suspendus sur leurs têtes les malheurs de la Fronde; leur imagination effrayée renouvelait les barricades, la cavalerie des portes cochères, la guerre des pots de chambre, et tout ce cortége de calamités qui marquèrent le déplorable ministère de Mazarin. Les premiers ministres cardinaux ne rassuraient point le peuple : Richelieu, Mancini et Dubois, chacun dans son genre, laissaient des souvenirs amers, et la robe rouge de Fleury effrayait les paisibles Français autant que jadis les effraya l'oriflamme de Charles Martel.

Le 3 septembre un lit de justice fut tenu à Versailles, où le parlement avait été mandé. La déclaration du 18 août y fut enregistrée; mais, le lendemain, nouvelle protestation du parlement et contre le lieu où le lit de justice a été tenu, et contre l'enregistrement qu'on y a fait. *Messieurs* ajoutent qu'ils ne cesseront de représenter au roi l'impossibilité de mettre à exécution un acte qui détruit les attributions de la compagnie, et déclarent qu'ils suspendent de nouveau leurs fonctions. Là-dessus tous les présidents, tous les conseillers des enquêtes et des requêtes sont exilés, et le même jour, 7 septembre, la grand'chambre est commise pour former la chambre des vacations.

Victor-Amédée, roi de Savoie, a vu finir son esclavage, mais avec sa vie; ce malheureux prince n'a pu trouver de clémence dans le cœur de son fils... Est-il donc pour le trône une nature spéciale! Le vieux monarque avait été transporté de sa prison de Révole dans la forteresse de Pontarlier. La première était en vue de Turin; Charles-Emmanuel l'apercevait des fenêtres de son palais, et tous les jours ce prince prenait le plaisir de la chasse sous les murs de la maison où l'auteur de ses jours languissait captif. Un étranger, franc et loyal, fit sentir à d'Ormea l'inconvenance de cette proximité d'un fils régnant et d'un père esclave. Victor fut éloigné et sa femme lui fut rendue. L'indigne ministre fit défendre à cette infortunée, sous peine de la vie, de révéler qu'elle eût été détenue parmi les prostituées de Ceva.

Se sentant atteint, dans les premiers jours de novembre, d'une maladie qu'il jugea mortelle, Victor demanda à voir son fils, promettant de ne lui adresser aucun reproche. Mais d'Ormea prévint cette entrevue, qui sans doute eût découvert le secret de sa perfidie au moment où la tombe allait en engloutir les traces avec la victime. Le premier roi de Sardaigne mourut sans avoir pu voir son fils, même pour lui dire qu'il lui pardonnait.

Louis XV avait appris depuis peu de jours cette lugubre nouvelle, lorsqu'il rappela les membres du parlement exilés en septembre. Ces magistrats exercèrent une terrible vengeance contre Sa Majesté, en la *complimentant* sur la mort de son aïeul, dont la vie s'était terminée, à quelques pas de nos frontières, dans une obscure prison.

Rentré le 1er décembre, la parlement envoya une députation au roi pour le supplier de retirer sa déclaration du 18 août; Fleury s'attendait à cette démarche, et, las de guerroyer avec des gens si obstinés, il avait d'avance annoncé à Sa Majesté qu'il serait juste de satisfaire *messieurs* sur ce point. Le règlement demeura donc comme non avenu.

Deux nouveautés dramatiques fort distinguées ont paru cette année sur la scène française : l'une tragique, la *Zaïre* de M. Voltaire; l'autre comique, *le Glorieux* de M. Destouches. Ces deux ouvrages iront à la postérité, quoique ni l'un ni l'autre ne soient exempts de défauts. Parlons d'abord de la tragédie.

Il ne fallait rien moins que le brillant succès de *Zaïre* pour consoler M. Voltaire de l'échec de sa pauvre *Eriphile* [1], qui n'a fait que paraître au théâtre. L'abbé Desfontaines avait été consulté par l'auteur sur cet ouvrage, que ce critique trouva mauvais, et dont il annonça la chute. L'impétueux tragique, blessé vivement de cet arrêt, traita Desfontaines d'âne, de cuistre, de pédant, d'homme sans goût. « Nous verrons, monsieur, répondit l'abbé, auquel de nous deux le » jugement du public méritera tous ces titres-là. Mais sachez, en at» tendant, qu'il ne suffira jamais, pour faire une bonne tragédie, » d'accumuler des vers pompeux, des sentences ronflantes, des traits » brillants, des beautés de détail en un mot; il faut encore savoir » concevoir une action et la concevoir raisonnablement. » Le parterre fut de l'avis de Desfontaines : c'est un grief de plus pour Voltaire; jamais il ne pardonnera à son Aristarque d'avoir eu raison.

La destinée de *Zaïre* fut bien différente; le public accueillit cet ouvrage avec des transports d'admiration inexprimables. Etourdis, enivrés, les spectateurs laissèrent passer les deux ou trois premières représentations sans mêler la moindre critique aux éloges prodigués à l'auteur; mais, quand ils commencèrent à s'habituer à la vue de l'astre étincelant, les *mais* restrictifs arrivèrent. Le parterre éclairé trouva qu'en examinant de sang-froid la marche de cette pièce on en voyait à chaque instant dépendre la continuation d'un mot retenu, et qui souvent devrait être dit; que toute la fable roulait sur un quiproquo de comédie qui ne durerait pas un instant, si Orosmane, au lieu de faire le matamore et de se monter la tête à propos de rien,

[1] Cette tragédie, refaite et très-améliorée, a reparu en 1748 sous le titre de *Sémiramis*.

apportait dans sa conduite un grain de cette raison que l'amour peut troubler, mais qu'il ne saurait détruire entièrement, surtout chez un prince qui gouverne avec sagesse, et que l'auteur fait parler quelquefois comme un Solon. *Zaïre* produit donc aux yeux de l'homme impartial l'effet de ces édifices tout à la fois élégants et majestueux que l'on craint de voir crouler sur la base trop légère qui les supporte; il ne faudrait pour renverser cette belle construction qu'un *pourquoi* sensé, et l'on est surpris pendant toute la représentation qu'il ne soit pas articulé.

Ce défaut capital était choquant à la première apparition de l'ouvrage; mais Voltaire a fait d'importantes corrections: il en fait encore tous les jours qu'il a beaucoup de peine à faire accepter aux comédiens, dont ces changements fatiguent la mémoire. Je dois à cet égard rapporter une anecdote plaisante, qui a fait admirer la présence d'esprit d'Arouet. Dufrêne est chargé du personnage brillant d'Orosmane, qu'il joue avec une perfection que cet acteur peut puiser tout entière dans la chaleur de son jeu. L'auteur de *Zaïre* a singulièrement modifié le rôle de l'impétueux sultan, depuis qu'il est logé dans la tête du comédien; mais, après un bon nombre d'actes de complaisance, ce dernier ne se prêtait plus qu'avec une extrême répugnance aux corrections que M. Voltaire ne cessait de demander. Aux heures où l'infatigable correcteur venait ordinairement chez Dufrêne, celui-ci usait du moyen vulgaire, mais sûr, de faire dire qu'il était sorti. Vaine précaution! on ne se débarrasse pas ainsi d'un poëte que guide l'amour-propre; Voltaire, au défaut d'une communication directe, glissait ses variantes dans la serrure de son Orosmane. Désolé de voir que Dufrêne n'y avait plus égard, l'auteur s'avisa dernièrement d'un stratagème qui lui réussit mieux. Sachant que le comédien devait donner un grand dîner, il lui envoya un pâté de perdrix avec recommandation expresse au messager de ne point dire d'où venait le présent. Un pâté, quelle qu'en soit l'origine, est toujours bien reçu par un homme qui traite ses amis, surtout quand il ne coûte rien. Remettant à un autre temps le soin de découvrir son bienfaiteur, Dufrêne fit servir la pièce de pâtisserie aux acclamations unanimes des convives; on procéda avec pompe à l'ouverture. Soudain un fumet exquis parfuma la salle à manger; mais l'eau vint à la bouche et la larme à l'œil de tout le monde lorsqu'on découvrit douze têtes de perdrix s'élevant avec orgueil au-dessus d'un massif succulent de viandes assorties. « Le pourvoyeur mystérieux a » voulu que la galanterie fût complète, dit l'amphitryon enchanté; » chacun de ces jolis oiseaux a dans le bec un petit papier qui, sans » doute, est une devise ingénieuse... Charmante allégorie, messieurs, » que celle qui se présente sous la forme d'un pâté... Voyons. Ah! » je devine maintenant le mystère, reprit Dufrêne en riant; l'auteur » de l'envoi est celui de *Zaïre*, et tous ces petits papiers sont autant » de lettres de change tirées sur ma mémoire : ce sont des correc- » tions. » Un grand éclat de rire accueillit cette révélation; chacun loua la façon heureuse dont Voltaire faisait agréer ses changements... « Vous avez raison, mes amis! reprit Dufrêne; je ne sais pas si notre » poëte se nourrit des mêmes principes, mais nous lui prouverons » que nous les avons goûtés. » On fit d'abord honneur au pâté; et le lendemain, au théâtre, le brillant écrivain reconnut qu'Orosmane avait fait accueil aux corrections. J'ai cru devoir rapporter cette anecdote, parce qu'il n'est pas sans intérêt pour l'histoire dramatique qu'on sache que *Zaïre*, l'une de nos plus belles tragédies, tient une partie de son mérite d'un pâté de perdrix.

Ajoutons que l'auteur doit une notable portion de ses lauriers à mademoiselle Gaussin, jeune actrice douée d'une sensibilité entraînante, d'un accent enchanteur, qui, dans le rôle de Zaïre, produit l'effet le plus touchant. On admire surtout la grâce avec laquelle cette charmante actrice meurt frappée par son terrible amant; pour peu qu'elle y mette de bonne volonté, ce coup de poignard fera sa fortune.

Dufrêne n'est pas moins applaudi dans *le Glorieux* de Destouches que dans l'Orosmane de Voltaire. On dit, au surplus, que cet acteur joue M. de Tufière avec d'autant plus de naturel, que lui-même servit de modèle à l'auteur pour dessiner cette figure. Voici, en effet, dans la vie privée de Dufrêne, un trait qui seul caractérise le personnage. Un soir, ne se sentant pas disposé à jouer, il appela son valet: « Champagne, lui dit-il, allez au théâtre dire à ces gens que » je ne jouerai pas aujourd'hui. » Le valet malicieux rendit le message tel que son maître le lui avait donné... et les comédiens de rire aux larmes.

Quoi qu'il en soit de l'origine du *Glorieux*, cette comédie est un des bons ouvrages du Théâtre-Français : l'heureuse opposition du caractère de Lysimon à celui de Tufière est du meilleur comique; rien de plus ingénieux encore que la scène du contrat, où le financier ne fait écrire, à côté de la kyrielle de son gendre futur, que le prénom d'Antoine, avec cette solide qualité :

Et seigneur suzerain d'un million d'écus.

Toujours échauffé par l'action et par le choix des situations, Destouches a versifié cette pièce avec un talent qu'on ne retrouve dans aucun autre de ses ouvrages. Ce talent apparaît cependant dans le *Philosophe marié*, mais ce sont des éclairs.

CHAPITRE XIV.

1733-1734-1735-1736.

Mesure prise d'un degré du méridien au pôle, et d'un autre à l'équateur. — *La Henriade* de Voltaire. — Stanislas Leczinski est réélu roi de Pologne. — Siége de Dantzick. — Le monarque aventurier. — Guerre en Allemagne et en Italie. — *Gustave Vasa* de Piron. — Le Dauphin et le vent. — Les convulsionnaires; étrange fanatisme. — Proscriptions. — Hostilités en Allemagne et en Italie. — Mort des maréchaux de Berwick et de Villars. — Révolution en Corse; le roi Théodore Ier. — *Adélaïde du Guesclin* de Voltaire. — Continuation de la guerre. — Préliminaires de paix signés à Vienne. — Rixe à Paris entre des gardes françaises et des gardes suisses. — M. Turgot. — *Vert-Vert* de Gresset, anecdote. — Mort du grand Eugène. — La rose apostolique. — *Alzire* de Voltaire. — *L'Enfant prodigue* du même auteur. — Marivaux; son genre; *le Legs*, *les Fausses Confidences*.

M. le comte de Maurepas, qui depuis l'année 1715 n'a pas cessé de diriger la marine, a dès longtemps fait apprécier l'importance qu'il y aurait pour la navigation à bien connaître la figure du globe terrestre, c'est-à-dire à déterminer géométriquement sa forme, en mesurant un degré du méridien sous le pôle et un autre sous l'équateur. Cette entreprise serait, en effet, un monument glorieux pour la France, et le cardinal de Fleury a facilement convaincu le conseil à ce sujet. Le projet de M. de Maurepas ayant été adopté, l'Académie des sciences, sur l'invitation du roi, a désigné MM. de la Condamine, Bouguet, Godin et de Jussieu, astronomes, pour faire l'opération sous l'équateur, et ces savants vont partir pour la mer du Sud; tandis que MM. de Maupertuis, Clairault, Camus et Lemonnier, choisis par le même corps, se rendront, mais plus tard, dans le Nord [1].

Le poëme épique de M. Voltaire avait été d'abord intitulé *la Ligue;* mais les flatteurs du poëte lui ont assuré que le titre de son ouvrage devait avoir la même consonnance que celui du chef-d'œuvre d'Homère, vu les autres traits de ressemblance incontestables qui existent, lui ont-ils dit, entre ces deux compositions. Nous avons donc une *Henriade*, parce qu'il y avait une *Iliade;* M. Voltaire est de bonne composition, son amour-propre se laisse aller au parallèle. On remarque cependant, insinue le poëte moderne, une grande différence dans l'examen des deux ouvrages : le poëme grec n'est point aussi régulier que le poëme français; et c'est une belle chose que la régularité selon le nouveau rival d'Homère. Lisez ses préfaces, vous y verrez clairement établi que le chantre de la guerre d'Ilion descend quelquefois excessivement bas, assertion qui ne manque pas de justesse, et qu'il s'élève ensuite trop haut, ce que je prends la liberté de désavouer. L'auteur de *la Henriade* paraît s'être proposé de prendre un terme moyen : tant pis; sous l'empire des Muses, le juste milieu, c'est la médiocrité. M. Voltaire, plus ami de l'harmonie que de l'invention, parce qu'il se sent plus propre à la première qu'à la seconde, s'est inspiré de l'épopée de Virgile plutôt que de celle d'Homère; il a recherché et trouvé cette élégance, cette douceur de style, cette justesse cadencée d'expression qui charment dans l'Énéide, mais qui rarement échauffent et transportent. Chez le poëte français, comme chez celui de Mantoue, la magnificence étudiée des pensées ou des images nuit toujours à leur force; l'un et l'autre arrangent avec trop d'esprit pour créer avec assez de génie. Mais Virgile, favorisé par une langue harmonieuse, Virgile aidé de toutes les ressources d'une brillante théogonie, a semé tant de fleurs sur la carrière qu'il parcourut, qu'à peine reconnaît-on les points où elle est demeurée stérile sous sa main. Arouet, au contraire, assujetti à notre langage plus impérieux que complaisant, a dû sacrifier à la parure du vers l'essor de l'imagination. A Rome, la poésie commandait; en France, elle obéit. Disons, cependant, que l'auteur de *la Henriade* s'est fait son esclave de manière à prouver qu'il n'était pas digne d'être son maître : en voyant l'éclatante épopée de cet écrivain, je crois voir un affranchi opulent traîner sa toge brodée à la cour d'un César. Le Tasse, l'Arioste, le Dante chez les Italiens, Camoëns en Portugal, Milton parmi les Anglais, avaient cependant prouvé que, sans le secours de la mythologie païenne, et privé des riches dialectes de la Grèce et de Rome, on pouvait produire des chefs-d'œuvre, même avant la renaissance des beaux-arts. Ces grands hommes ont su allier toutes les séductions du style avec la puissance de la pensée, avec la richesse et l'originalité des créations, avec la pompe des descriptions, avec la variété des caractères, enfin avec cet ensemble de vérité, de mouvement, de vie, qui constitue la chaleur épique et la poésie. Presque tout cela manque dans *la Henriade:* ce poëme, dont l'invention est faible et l'action souvent défec-

[1] Ils ne partirent qu'en 1735. Les premiers savants furent dix ans en voyage. Au terme de leur opération, ils firent construire sur les hauteurs de Quito deux pyramides pour fournir dans tous les siècles un moyen facile et sûr de vérifier leur travail. Les savants qui s'étaient dirigés vers le pôle ne mirent que deux années à mesurer le degré du méridien; ils élevèrent aussi un monument à Torneo en Suède, pour faciliter la vérification de leurs calculs. Cette construction existe encore, mais on assure que celle de Quito a été renversée par un tremblement de terre.

tueuse, pèche surtout par le merveilleux, base essentielle de toute épopée. Les passions que M. Voltaire anime sont d'un choix malheureux; les portraits des héros sont fidèles et tracés d'une main habile, mais leurs discours laissent désirer plus de vraisemblance, surtout plus de pathétique. Enfin le goût favori du poëte pour les antithèses, pour les vers à effet, refroidit à chaque instant son style; on découvre le rhéteur là où l'on ne voudrait trouver que le poëte.

Il y a longtemps que M. Voltaire corrige sa *Henriade;* peut-être la corrigera-t-il encore pendant plusieurs années. Malheureusement c'est toujours aux mots qu'il fait la guerre et point au fond de l'ouvrage. Cet écrivain parviendra ainsi à multiplier les morceaux remplis d'élégance et de charme que renferme son livre. Je crois même qu'on n'y trouvera que des vers bien faits ; mais *la Henriade* ne sera jamais qu'une ode sublime divisée en dix chants.

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et père du comte de Saxe, est mort à Varsovie le 1er février. Louis XV fut informé le mois suivant par son ambassadeur que le vœu presque unanime des Polonais rappelait Stanislas Leczinski au trône qu'il a occupé déjà, et dès lors Sa Majesté déclara qu'elle ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'opposât à l'élection du nouveau roi de Pologne. La diète, formée en confédération générale, s'assembla le 7 mai, époque à laquelle ce corps décida que pour prétendre à la couronne il fallait être né de père et de mère catholiques. L'élection fut fixée dans cette première réunion au 7 août suivant, mais elle fut ensuite remise au 12 afin de donner à Stanislas le temps d'arriver. Ce prince partit en poste pour se rendre en Pologne; mais comme il y avait un faible parti opposé à sa nomination et au pouvoir duquel il pouvait tomber, on donna le change à ces Polonais en faisant publier par les gazettes qu'une escadre partie de Brest portait le prétendant et devait lui fournir au besoin des défenseurs. Cette nouvelle, véritable gasconnade politique, produisit le triste effet de faire porter à trente mille hommes les troupes déjà rendues en Pologne pour soutenir l'élection du duc de Saxe, fils du roi défunt.

Pendant qu'on s'attendait à voir arriver le beau-père du roi de France à la tête d'une formidable armée, ce qui n'eût été qu'une réciprocité des dispositions faites par la Russie, Sa Majesté se glissait incognito dans le royaume accompagnée d'un seul homme de confiance. Arrivé à Varsovie au moment où les Russes guettaient son débarquement sur les côtes de la Baltique, Stanislas fut élu une seconde fois roi de Pologne à la presque universalité des suffrages, et les membres de la diète qui ne lui avaient pas donné leurs voix se retirèrent sur-le-champ à quelque distance du camp d'élection. On conseilla alors au monarque de marcher à eux sans perdre de temps et de les forcer les armes à la main à reconnaître le souverain que la diète venait de leur donner légalement. « Non, répondit le » prince trop indulgent, je ne veux point teindre du sang de mes » fidèles sujets la couronne qui m'est rendue. » Ces sentiments héroïques obtiennent l'admiration des hommes, mais ils font rarement la conquête du pouvoir. Peu de jours après l'élection, les dissidents, soutenus par un fort détachement russe, pénètrent dans Varsovie; la diète se dissipe devant eux. Stanislas, forcé de fuir précipitamment, quitte son palais au milieu de la nuit et court s'enfermer à Dantzick avec une poignée de ses partisans.

Cependant le général des troupes moscovites, d'accord avec l'empereur Charles VI, convoque une nouvelle assemblée à Prague, où l'électeur de Saxe est élu roi de Pologne sous le nom d'Auguste III. Pendant que cette élection illégale recevait sa confirmation par le couronnement solennel d'Auguste à Cracovie, une armée de Russes et d'Allemands formait le siége de Dantzick, où ce monarque, entouré d'une faible garnison, ne pouvait se défendre longtemps.

Il fut bien question dans le cabinet de Versailles d'envoyer les plus *puissants secours* au prince assiégé ; mais avec un ministre aussi faible, aussi craintif que Fleury, le chapitre des considérations est toujours ample et les décisions sont lentes. Il fallait ménager l'Angleterre, consulter l'Espagne, avoir l'avis de la Savoie, ne pas trop brusquer la rupture avec l'empereur. Néanmoins on fit des préparatifs : une escadre fut équipée, et après de longs pourparlers sur les moyens les plus prompts de l'envoyer à Dantzick on vit partir un beau matin de nos ports les *secours puissants;* ils se composaient de quinze cents hommes sous le commandement d'un simple brigadier. Cet officier fut tenté de regarder comme une dérision la commission qui lui était confiée : il ne put du moins la considérer comme sérieuse, et se trouvant en vue des côtes du Danemark il prit le parti de relâcher dans ce royaume, ne pouvant se décider à mener ses soldats à une mort certaine. Le comte de *Plelo*, ambassadeur de France, auquel le brigadier rendit compte des motifs qui l'avaient déterminé à ne point aller à Dantzick, reçut ce discours avec indignation.

« Vous déshonorez, monsieur, les armes du roi votre maître et le mien, s'écria Plelo.

— Non, monsieur, répondit le militaire, j'épargne le sang de quinze cents sujets de Sa Majesté qui eût été versé en pure perte.

— Il ne vous appartient pas d'en juger, le devoir d'un soldat est d'obéir.

— Non pas sans utilité.

— Dites, monsieur, que vous avez cru avant tout à l'utilité de vivre.

— Monsieur le comte... vous me ferez raison de cette insulte !

— Oui, monsieur, sous les murs de Dantzick, où je cours avec ces braves que votre prudence humilie.

— Je ne vous en remets point le commandement.

— Je m'en empare d'autorité, en Danemark je suis pour vous le roi de France.

— Je vous suivrai donc.

— Bon, je serai charmé de vous rendre mon estime au moment où nous mourrons tous deux. »

Les quinze cents Français s'embarquèrent de nouveau, et tandis que l'escadre se préparait à lever l'ancre *Plelo* écrivait en Francn à un secrétaire d'Etat : « Je pars pour Dantzick, lui disait-il, je suis » sûr que je n'en reviendrai pas, je vous recommande ma femme et » mes enfants. »

En effet l'ambassadeur, le brigadier et le faible détachement qu'ils conduisaient ayant pris terre dans la rade de la place assiégée attaquèrent l'armée assiégeante. Après quelques instants d'un combat trop inégal Plelo tomba percé de coups.

« Attendez, comte, lui cria l'officier, qui le vit tomber tandis qu'il combattait lui-même comme un lion, attendez, je vous rejoins, » et bientôt il fut étendu mort à côté de son brave compatriote.

Les quinze cents Français, privés de leurs chefs, firent une capitulation honorable, et le lendemain Dantzick ouvrit ses portes. L'ambassadeur de France auprès de Stanislas fut retenu prisonnier de guerre au mépris de son caractère. Quant au roi lui-même, déguisé en paysan il s'éloigna de la place deux jours avant la reddition. Pendant une nuit sombre et pluvieuse ce prince erra aux environs de Dantzick, tantôt dans des chemins battus, tantôt au milieu de marais où le monarque s'enfonçait jusqu'a la ceinture, pour éviter les soldats russes qui le cherchaient. Ajoutons que le général avait mis à prix la tête du beau-père de Louis XV. Après quarante-huit heures de dangers, de souffrances, de faim, Stanislas, ne sachant quelle direction donner à ses pas, se décida à se confier à un guide, qui ne tarda pas de le reconnaître. Le soir il l'entendit comparer la récompense qu'il avait promise avec celle offerte à celui qui livrerait sa tête... Peut-être la crainte seule d'être trompé par le général russe retint-elle cet homme, à la disposition duquel étaient les jours du roi. Enfin le quatrième jour ce prince fugitif arriva à Marienwerder, où il put se croire en sûreté au delà de la Vistule. Il était sur les Etats du roi de Prusse.

Stanislas fut reçu à la cour de Frédéric-Guillaume avec tous les égards qu'on eût accordés à un roi victorieux : les mœurs allemandes n'admettent point encore comme principe le mépris du malheur. Après avoir passé quelque temps à Berlin ce prince revint en France montrer le second souverain polonais élu à la sollicitation du cabinet de Versailles et qu'il ne voulut pas soutenir lorsqu'il s'agit de prendre possession du trône.

Charles VI, plus dévoué à l'électeur de Saxe, mari de sa mère, que Louis XV ne l'avait été à son beau-père, venait, par l'appui armé donné au nouveau roi de Pologne, de rompre toute bonne intelligence avec la cour de France. La czarine Anne, qui règne aujourd'hui sur les Russes, s'est mise en hostilité plus ouverte encore avec nous, puisque son général, le comte de Munich, a emmené prisonniers de guerre les quinze cents Français qui avaient capitulé sous les murs de Dantzick. Mais, outre que ces hommes furent traités avec une grande générosité aux portes de Pétersbourg, et que l'impératrice fit donner aux soldats comme aux officiers tout ce qu'ils auraient pu obtenir dans leur patrie, cette souveraine, au fond de ses plaines glacées, craint peu le ressentiment de Louis XV. C'est donc contre la cour de Vienne seule que ce prince se décide à diriger sa vengeance. Les rois d'Espagne et de Sardaigne s'unissent à nous dans la guerre qui se prépare, mais il faut bien se garder de croire que ce soit par dévouement : ces deux princes profitent de l'occasion pour se livrer, avec notre secours, à leurs projets ambitieux sur l'Italie. Charles-Emmanuel, en méditant la conquête du Milanais, rêve le rétablissement du royaume des Lombards et brûle de changer la nouvelle couronne de Sardaigne contre l'antique couronne de fer. Philippe V, qui fut maître d'une forte partie de la presqu'île italienne, n'envisage qu'avec mépris les faibles établissements que l'Espagne vient d'y recouvrer, seulement encore à cause de son alliance avec la maison de Parme. Les appréhensions de Charles VI se réalisent; le monarque espagnol, ayant de nouveau le pied au delà des Alpes, songe à ressaisir tout ce qu'il y a perdu. On voit, d'après cet exposé des vues de Charles-Emmanuel et de Philippe V, que leur intérêt est la première cause de l'alliance offensive qu'ils forment avec Louis XV; tout au plus accèdent-ils au projet que ce prince a conçu d'abaisser ses ennemis et de tirer vengeance des insultes de Dantzick. Le roi, en s'armant pour ces prouesses de paladin, a fait présenter à l'Angleterre et aux Etats hollandais un mémoire des griefs dont il va tenter la répression : le cabinet de Versailles relève avec chaleur dans cet écrit les violences exercées par les cours de Vienne et de Pétersbourg contre une nation libre, et cela dans le plus précieux de ses droits, celui de choisir son souverain. Les principes de popularité inhérents à la monarchie anglaise,

et les sentiments républicains qui règnent en Hollande, portent l'une et l'autre puissance à trouver légitimes les motifs de guerre allégués par la cour de France; elles ont signé un traité de neutralité, auquel la république de Venise accède.

Pendant ces négociations, un corps de troupes françaises, commandé par le comte de Belle-Isle, occupait la Lorraine, du consentement de la duchesse régnante, trop faible pour empêcher l'empereur d'envahir cette province voisine de la France. Ajoutons que le roi se charge seul de soutenir la guerre en Allemagne; le maréchal de Berwick commandera de ce côté. En Italie, le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, doit aider le roi de Sardaigne à s'emparer du Milanais, et le roi d'Espagne à faire la conquête des Deux-Siciles.

Les comédiens français ont joué cette année une tragédie de *Gustave Vasa*, par M. Piron. Le succès de l'ouvrage fut mêlé de critiques

M. de Gesvres.

amères; on en trouvera les motifs, comme ceux des applaudissements, dans cette analyse en vers, tirée d'une parodie donnée aux Italiens :

Lorsque du fond du Nord un héros sortira,
Il effacera tout par sa clarté suprême;
Le grand Gustave étonnera
Par ses beautés et par ses défauts même:
Jusques à son habit, tout en lui charmera.
Grands dieux! quelle riche abondance
De situations contre la vraisemblance!
Et que de lieux communs habilement cousus
A des événements qu'on n'aura jamais vus!
Un songe, une reconnaissance,
Des monologues tant et plus,
Une longue oraison funèbre
D'un prince vivant qu'on célèbre;
Des travestissements, des conspirations,
Des empoisonnements et des proscriptions;
Une sédition subite
Qui change tout à coup les décorations;
Un enlèvement, une fuite;
Un combat sur la glace, où, faisant le plongeon,
Par un prodige heureux la fille de Stenon
Disparaîtra sous l'eau tout habillée,
Puis reviendra sur l'horizon
Pour nous en informer sans paraître mouillée;
Et, par un dernier trait digne d'être vanté,
Après tant de périls, de fracas, de furie,
Qui tiendront en suspens le public agité,
La pièce finira dans la tranquillité.
Hors un bon confident qui seul perdra la vie,
Les acteurs de la tragédie
Se retireront tous en fort bonne santé [1].

Le rôle de Vasa est joué par l'acteur Sarrasin, qui, ayant été abbé, jeta dans sa jeunesse le petit manteau aux orties pour monter sur le théâtre. Or Piron, peu satisfait de la manière dont ce comédien représentait son principal personnage, lui cria du milieu de l'amphithéâtre : « Va, si tu n'as pas mérité d'être sacré à vingt ans, tu ne » mérites pas mieux d'être excommunié à soixante. » Ce mot spirituel manquait de justesse, Sarrasin est un fort bon acteur.

Il est digne de remarque que le premier soin des instituteurs des princes destinés au trône est de les pénétrer de leur pouvoir futur, au lieu d'enseigner à ces apprentis maîtres du monde l'art de réprimer leurs passions, qu'ils sauraient mieux soumettre dans leurs inférieurs, s'ils s'étaient d'abord appliqués à les vaincre en eux-mêmes. C'est d'après un si déplorable système d'éducation que le Dauphin est élevé: aussi cet enfant illustre, à peine parvenu à sa cinquième année, se montre-t-il fier et absolu : l'ignorance du premier âge se mêlant à ce fruit précoce d'une instruction vicieuse, le jeune Louis s'irrite de la résistance des éléments eux-mêmes aux intimations de sa petite volonté. Avant-hier, en traversant un corridor du château, ce prince entendait le vent siffler à son oreille d'une manière désagréable; il se retourna vers les officiers qui le suivaient, et leur dit avec vivacité : « Faites donc taire ce vent-là! »

Il est bien rare que l'on mette fin aux effets du fanatisme par la persécution; au contraire, elle exalte les imaginations ardentes : de la proscription naît le martyre; et les adeptes se l'infligent quelquefois eux-mêmes, afin de prouver à leurs persécuteurs qu'ils ne craignent pas les tourments. Si l'on eût laissé les convulsionnaires abandonnés au ridicule qui ne pouvait manquer de les atteindre, depuis longtemps déjà leurs déplorables pratiques seraient livrées au mépris, et nulle passion ne résiste à ses coups. Voici des vers que Voltaire a composés sur les mystères du cimetière de Saint-Médard : une dizaine de satires semblables eussent été d'une répression plus sûre que tous les arrêtés du lieutenant de police Héraut.

Un grand tombeau, sans ornement, sans art,
Est élevé non loin de Saint-Médard.
L'esprit divin, pour éclairer la France,
Dans cette tombe enferme sa puissance;
L'aveugle y court, et d'un pas chancelant
Aux Quinze-Vingts retourne en tâtonnant.
Le boiteux vient, clopinant sur la tombe,
Crie *Hosanna*, saute, gigotte et tombe.
Le sourd approche, écoute et n'entend rien.
Tout aussitôt les pauvres gens de bien,
D'aise pâmés, vrais témoins de miracle,
Du bon Pâris baisent le tabernacle.

Dans une soirée de la cour de Sceaux, madame du Maine ajouta à cette jolie esquisse le quatrain suivant :

Un décrotteur à la royale,
Du talon gauche estropié,
Obtint, par grâce spéciale,
D'être boiteux de l'autre pié.

A propos de boiteux, il est bon de dire qu'un homme atteint de ce genre d'infirmité allait tous les jours, pour en guérir, s'étendre sur la tombe de Pâris. Or, d'après les progrès curatifs que ce pauvre diable croyait remarquer à sa jambe, des calculateurs lui démontrèrent, la plume à la main, qu'il lui fallait pour rétablir son corps en parfait équilibre sauter, gambader et gigotter sur la pierre miraculeuse pendant cinquante-quatre ans : cela peut s'appeler un régime suivi, ou je ne m'y connais pas.

Mieux informée maintenant sur les causes qui ont fait fermer le cimetière de Saint-Médard, j'y reviens avec quelque détail. Suivons la progression du fanatisme des convulsionnaires. D'abord on ne voit sur la tombe du diacre que des jeunes filles priant avec ferveur; un peu plus tard elles recueillent précieusement la terre environnante, et en portent sur elles de petits sachets. Vient ensuite la manie de s'étendre sur la pierre pour entrer en communication immédiate avec les restes du saint homme. De là les convulsions, les sauts, les gambades, les culbutes, les tours de souplesse, comparables à ce qu'on admire de plus fort en ce genre sur nos tréteaux. C'est à ce point que les femmes mariées, puis les hommes entrent en *communication*. Avant de sauter, les convulsionnaires mâles se livrent à plusieurs pratiques plus ridicules les unes que les autres, pour figurer les actions du bienheureux pendant sa vie : on les voit puiser dans l'espace de l'air avec une cuiller, le mettre dans une assiette et le porter à la bouche, en commémoration sans doute de ce que Pâris se nourrissait à peu près de l'air du temps. D'autres fanatiques, en se passant un manche de couteau sur la figure, simulent l'action de se faire la

[1] On voit par cette macédoine d'événements que l'école littéraire de 1831 n'a pas eu la première idée d'agrandir le cadre dramatique, et qu'en cela comme en toute chose *faire marcher le siècle* c'est souvent faire rétrograder l'esprit humain vers ses vieux travaux.

barbe devant un miroir, ainsi que le diacre en avait l'habitude. D'autres enfin catéchisent l'assistance d'une voix nasillarde, pour imiter l'honorable janséniste lorsqu'il instruisait les pauvres enfants de son quartier. Mais voici venir les grandes inspirations, c'est-à-dire les hautes folies. Le chevalier de Folard, savant fort recommandable, à qui l'on doit un excellent commentaire de Polybe, mais vieillard affaibli par l'âge et les fatigues de la guerre, éprouve des convulsions dans sa propre maison... Dès qu'il se sent atteint de ce qu'il appelle l'inspiration, ce convulsionnaire entonne le *Magnificat*, chante, rit, pleure, psalmodie; puis il s'accroche les pieds au bras d'un fauteuil, se laisse tomber la tête à terre, et imprimant à cette partie de son corps une action comparable aux frappements précipités d'un marteau, il se cogne ainsi l'occiput sur le carreau pendant douze ou

Tantôt au milieu de marais où le monarque s'enfonçait jusqu'à la ceinture, pour éviter les soldats russes qui le cherchaient.

quinze minutes. L'accès étant passé, Folard paraît s'éveiller en sursaut et s'écrie ordinairement : « Il me semble que je chante. » Le pauvre janséniste pourrait dire aussi : Il me semble que je m'assomme, car le derrière de sa tête est alors couvert de bosses et de meurtrissures.

Mais tout ce que je viens de rapporter n'était qu'un faible prélude de ce que l'on vit depuis. Vers la fin de 1731 les convulsions prirent le caractère de la plus atroce cruauté, et ce fut ce qui détermina le roi à ordonner la clôture du cimetière Saint-Médard. « Dieu a changé » ses vues, disait un des sectateurs extravagants; il veut, pour opérer » la guérison de l'âme et du corps, faire passer les malades par des » douleurs très-vives... Les convulsions les plus violentes seront les » plus salutaires. » Alors commencèrent les *grands secours*, les *secours meurtriers*; le cimetière de Saint-Médard devint une succursale de la Grève, où le fanatisme fit subir d'étranges supplices à des innocents, à des fous. Les *secouristes*, c'est-à-dire les personnes qui dirigeaient, sauf réciprocité, les convulsionnaires dans leurs accès, devinrent de véritables bourreaux. Les jeunes filles, toujours plus exaltées que le reste des sectaires, se mirent à demander, tantôt avec rage, tantôt avec componction et les mains jointes, des coups, des tortures, des supplices, comme les gens raisonnables solliciteraient des bienfaits. Etendues sur la pierre, elles s'écriaient en pleurant ou en écumant : « Qu'on me batte, qu'on me meurtrisse, qu'on me mar» tyrise, pour que je connaisse la béatitude céleste! » Et sur ce les *secouristes*, qui étaient des jeunes gens vigoureux, frappaient ces insensées à grands coups de poing sur le dos, sur la poitrine, selon l'indication des patientes. « Bon, bon, reprenaient les convulsion» naires, encore, ne vous lassez pas... augmentez plutôt le secours... » il opère... j'entrevois le bonheur... le ciel s'ouvre! » Obéissant à cette recommandation, les secouristes montaient sur le corps des jeunes filles et foulaient aux pieds leur ventre, leurs cuisses, leur sein. Croirait-on que ce traitement ne tarda pas de paraître insuffisant à ces infortunées! elles exigèrent qu'on se servît de bûches pour les frapper. L'une recevait cent coups de bûche sur la tête, sur le ventre, sur les reins; une autre préférait qu'on lui meurtrît les cuisses, les jambes, la plante des pieds : quelquefois elles se couchaient sur le dos, on plaçait sur elles une planche, et huit, dix, jusqu'à douze hommes montaient dessus. On a vu des convulsionnaires, après avoir fait lier leurs jupes, se pendre par les pieds à une corde tendue et rester la tête en bas des heures entières. Il est de la plus exacte vérité que plusieurs de ces créatures jouissaient, disaient-elles, de la plus ineffable volupté pendant qu'on leur tordait le bout du sein avec des tenailles jusqu'au point de forcer les branches de cet instrument. Jeanne *Moules*, convulsionnaire âgée de vingt-deux ans, se fit donner cent coups d'un lourd chenet qui à chaque coup s'enfonçait dans les chairs de la plus belle gorge et en faisait jaillir des torrents de sang. Tandis que cette fanatique était si rudement frappée, l'expression de la joie brillait sur son visage. « Ah! que cela est bon! s'écriait-elle, ah! que cela me fait de » bien!... Mon frère, redoublez encore si vous le pouvez. » Et un moment après elle ajouta : « Grâce à Dieu, voilà que je me sens pas» ser dans le sein de la félicité éternelle... Approchez-vous, mon » frère, que je vous embrasse, que je vous remercie de vos bien» faits. » Le jeune garçon qui dans cette terrible scène avait rempli le rôle de *secouriste* s'approche, Jeanne *Moules* colle sa bouche sur celle de ce bourreau et expire en le tenant embrassé. Le lendemain de ce martyre le cimetière de Saint-Médard fut fermé.

Mais la clôture du principal théâtre des convulsions n'en arrêta pas le cours : les endroits retirés, les bois, les maisons isolées servirent de refuge à ces fanatiques; ils s'y livrèrent dans l'ombre à leurs cruels mystères, qui furent de plus en plus meurtriers. La contagion s'étendit de la capitale à ses environs, et de proche en proche gagna bientôt les provinces les plus éloignées. Le nombre des convulsionnaires devint très-considérable, leurs exercices acquirent un nouveau

Berwick, soutenu par ses deux fils, s'avança vers la tranchée.

degré de cruauté mêlé de désordre et même de libertinage. Vainement une ordonnance rendue l'année dernière défend-elle aux convulsionnaires de se donner en spectacle et de s'assembler dans des maisons particulières, cette défense est éludée. Quelle menace pourrait effrayer des gens pour qui d'horribles souffrances sont des voluptés? Plus le lieutenant de police Hérault recherche les convulsionnaires, plus il s'applique à les environner d'appareils répressifs, plus il les excite et propage leurs excès. Comment la cour ne sent-elle pas que rien ne peut arrêter l'esprit de secte? Ne l'a-t-elle pas vu devenir plus furieux à l'aspect des terreurs qu'on lui opposait! et ces terreurs elles-mêmes étaient un hideux attentat. Trois mois durant, les espions, les archers, pénétrèrent violemment dans l'asile des citoyens. La nuit on escaladait les murailles de leur domicile, on enfonçait les portes, on fouillait la couche des jeunes vierges soupçon-

nées de convulsions, et des agents audacieux les portaient nues et palpitantes dans de noirs cachots après avoir assouvi sur elles leur brutalité. La Bastille se remplit de convulsionnaires à la fin de 1733; ni la maladie, ni le sexe, ni l'âge ne furent respectés. J'ai vu de ces infortunés, j'ai vu des femmes, coupables seulement d'une déplorable démence, exposés au carcan. Enfin l'autorité, au nom de l'ordre, par respect pour les bonnes mœurs, devint plus criminelle cent fois que les insensés qu'elle punissait.

Tandis que l'on persécutait les convulsionnaires dans le royaume, le maréchal de Berwick a pénétré en Allemagne, et le maréchal de Villars, encore vigoureux et plein de résolution à l'âge de quatre-vingt-deux ans, s'est emparé du Milanais.

Pendant ce temps don Carlos, parti de Parme avec un corps espagnol, pénétrait sans peine jusqu'à l'Etat de Naples à travers une population mécontente du joug autrichien et charmée de rentrer sous la dépendance de Philippe V. L'infant fit son entrée le 29 mars dans la capitale du royaume des Deux-Siciles, où il reçut le même jour au nom du roi son père les hommages et le serment des magistrats napolitains. Mais, par une dépêche qui arriva au prince peu de jours après cette prise de possession, Sa Majesté Catholique annonça à son fils qu'elle lui cédait ses droits à la souveraineté des Deux-Siciles. Carlos fit une seconde entrée à Naples en souverain aux acclamations de tous les habitants de cette grande cité.

Les Impériaux, n'ayant pu tenir la campagne contre les forces supérieures de l'Espagne, s'étaient retranchés à Bitonto, dans la Pouille; mais ils virent bientôt leurs retranchements forcés et se mirent en retraite sur le pays de Trente. Maître des Etats napolitains, le nouveau roi songea à s'emparer de la Sicile : conquête plus difficile; mais que favorisèrent les habitants, qui, comme leurs voisins, préféraient la domination espagnole à celle des Allemands. Ainsi Charles VI a déjà perdu deux royaumes pour avoir voulu en procurer un à l'électeur de Saxe, son neveu. Voyons ce qui se passait en même temps en Allemagne.

L'empereur, dont la principale armée se trouvait sur le Rhin, n'avait pu fermer sur tous les points l'entrée de l'Empire à l'armée française. De ce côté, comme en Italie, nos troupes obéissaient à un vieillard octogénaire sur lequel s'éteignait un des derniers rayons du règne éclatant de Louis XIV. Berwick avait sous lui le comte de Saxe, qui pour la première fois marchait sous nos drapeaux. Possédant une âme jeune encore dans un corps chargé d'années, le fils naturel de Jacques II, trompant la vigilance d'Eugène par des marches savantes, mit le siége devant Philisbourg dans les derniers jours de mai. La défense fut longue et glorieuse, et le brave maréchal n'en devait pas voir le terme. Par une suite d'opérations habilement combinées, cet excellent officier s'était rendu maître des ouvrages avancés; tout était disposé pour livrer un assaut général au corps de la place.

Le 12 juin, un peu avant le lever du soleil, Berwick, soutenu par ses deux fils, s'avança vers la tranchée, et, placé sur le revers, il examinait avec une lunette d'approche l'effet d'une batterie qu'il avait fait placer pendant la nuit... Là devait finir sa glorieuse carrière : une lueur brille au rempart de Philisbourg, une détonation se fait entendre... la tête de Berwick est emportée par un boulet... ses fils sont inondés du sang de leur père... Ce ne fut que le 17 du mois suivant que la garnison de Philisbourg évacua la place avec tous les honneurs de la guerre, et ce dernier laurier de Berwick fut déposé sur sa tombe.

« Cet homme a toujours été heureux! » s'écria Villars en apprenant la fin martiale de son digne collègue. Il est vrai que le vainqueur de Denain et de ce même Philisbourg que notre armée venait d'enlever aux Impériaux n'avait pu trouver le genre de mort qu'il enviait; mais, victorieux dans la courte campagne du Milanais, ce que n'avaient pu faire sur lui les armes ennemies l'âge le fit. La chaleur du climat, les fatigues du corps, la contention de l'esprit, tout s'était réuni pour accélérer dans le vieux maréchal un reste de vie qui eût pu se prolonger au sein du repos, mais que consuma promptement l'activité guerrière. Dès le 27 mai, Villars fut contraint de remettre son commandement à M. de Coigny, qui se trouvait être le plus ancien lieutenant général de l'armée. Le maréchal se retira à Turin, où bientôt il fut saisi par une défaillance qui ne lui permit plus de quitter le lit. Enfin le 17 juin, ce grand homme, sur la mémoire de qui planera la gloire impérissable d'avoir sauvé la France, mourut dans la chambre même où, quatre-vingt-trois ans auparavant, il avait reçu le jour, lorsque son père était ambassadeur de France à la cour de Savoie... Arrêt mystérieux de la destinée! ainsi commença et finit au même lieu l'une des plus belles carrières de nos jours.

La mort de Villars n'arrêta pas le succès de nos armes en Italie : le marquis de Coigny et le comte de Broglie, créés maréchaux de France, se partagèrent le commandement; ils terminèrent glorieusement la campagne par la victoire de Parme, remportée le 29 juin sur le comte de Merci, qui fut trouvé sur le champ de bataille parmi huit mille morts, et par celle de Guastalla, gagnée le 29 septembre. Après cette dernière bataille, les Impériaux, taillés en pièces malgré des prodiges de valeur, furent forcés de se jeter au delà du Pô avec précipitation, laissant aux vainqueurs leurs blessés, leurs morts, leurs bagages, et le champ sur lequel ils avaient combattu.

Tandis que ces événements se passaient en Italie, une île de la Méditerranée était le théâtre d'une révolution tentée en vain quelques années plus tôt. Les Génois ayant sollicité de l'empereur, à certaines conditions, un secours de troupes contre les Corses, qu'ils contenaient difficilement, ce prince avait envoyé à Bastia un corps de trois mille hommes commandé par le général Vactendorch. Mais Charles VI, ayant besoin pour lui-même de toutes ses forces, retira ce secours aux Génois vers le commencement de la présente année. Alors l'esprit de révolte, qui n'était jamais qu'assoupi dans l'âme des insulaires, se réveilla d'autant plus menaçant, que le séjour des Impériaux avait été le sujet de nouvelles exactions. Les Corses se réunissent en assemblée générale dans une gorge, dont les issues sont gardées par une centaine de leurs plus intrépides chasseurs. Là l'île de Corse est déclarée république indépendante, et les députés ne se séparent qu'après avoir nommé pour leurs généraux Hyacinthe Paoli et Gaffori, qui passent pour les deux hommes les plus distingués de la nation. Mais c'était la tête d'un corps qu'il n'était pas facile de former; cet esprit de division dont j'ai parlé ailleurs opposait un perpétuel obstacle à la réunion d'un grand nombre de soldats devant se plier à la même volonté; et d'ailleurs les Corses manquaient d'armes et de munitions. Les rassemblements tumultueux se divisèrent donc dès que les Génois eurent fait débarquer dans l'île environ deux mille cinq cents hommes de troupes réglées. Mais un secours inattendu vint relever les espérances des révoltés. Un jour le baron de Neuhoff, homme de tête, ambitieux et entreprenant, aborda au fort d'Aleria sur un petit bâtiment armé de dix canons, avec quatre mille fusils, quelques barils d'argent, des munitions et des provisions. Neuhoff se présentait en libérateur et n'était qu'un perfide : cet aventurier avait promis au bey d'Alger de lui soumettre la Corse s'il voulait le mettre à même de soutenir la révolte de ses habitants. Enchanté d'une telle proposition, le Turc confia au baron des armes, de la poudre, un peu d'or. Mais l'accueil que firent les insulaires à notre aventurier changea promptement sa résolution : proclamé par eux roi de la Corse sous le nom de Théodore Ier, il ne songea plus qu'à se maintenir à ce rang, tandis que le bey, confiant dans la promesse de l'Européen, fumait et s'enivrait d'opium et de voluptés dans les bras de ses esclaves géorgiennes. A peine assis sur le trône qu'il venait de fonder, Théodore accorda à ses sujets par un édit liberté tout entière de faire du sel, de chasser, de pêcher, de travailler à tout métier qui leur conviendrait, et prononça l'abolition des impôts dont Gênes les avait surchargés. Par un second édit, les Génois qui habitaient l'île furent déclarés ennemis publics; on les obligea à fuir pour éviter le supplice, et leurs biens furent confisqués.

Ce n'était plus assez pour les Corses d'avoir fait Théodore leur roi, ils eussent voulu lui donner les honneurs divins. Profitant de leur enthousiasme, ce prince de fraîche date leur distribue ses armes, ses munitions, ses vivres avec intelligence, avec discernement, se met à leur tête, bat les Génois, et forme le siége de Sanfiorenso, où les ennemis s'étaient retirés. Mais un souverain barbare de la côte d'Afrique ne confie pas à un chien de chrétien des trésors bien importants; les premières dispositions hostiles de Neuhoff avaient épuisé le peu d'argent qu'il avait apporté. Il songea alors à former en Hollande une compagnie intéressée à soutenir le royaume naissant de la Corse; ce projet, soumis par Théodore à une assemblée générale, reçut son approbation. Cette assemblée donna aussi son assentiment au projet formé par le roi de passer lui-même à Amsterdam, afin d'y organiser l'association projetée. En conséquence, après avoir donné ses ordres pour le gouvernement de l'Etat, confié à un conseil d'hommes sages, Théodore partit incognito pour Livourne, d'où il passa sur-le-champ en Hollande.

Rien de capricieux comme la fortune des guerriers et des poëtes; souvent leur honte est imprimée au revers des feuilles de laurier qu'ils ont moissonnées. L'auteur d'*OEdipe* et de *Zaïre* échoua cette année dans *Adélaïde du Guesclin* [1]. Par malheur pour cette tragédie médiocre, il s'y trouve cet hémistiche interrogatif :

Es-tu content, *Couci?*

Le public, assez mécontent, s'est chargé de répondre *Couci-couci*, et la pièce n'a plus fait que se traîner. Tout le monde connaît cette épigramme de Rousseau sur *Adélaïde du Guesclin* :

Par le démon de la dramaturgie,
Ce fanatique au théâtre agrégé,
Que l'ignorance avec tant d'énergie
Avait sans honte en Corneille érigé,
De désespoir s'est noyé dans l'histoire.
Sa tragédie a pourtant eu la gloire
De voir deux yeux de larmes l'honorer :
Car s'il n'a fait pleurer son auditoire,
Son auditoire au moins l'a fait pleurer.

[1] Cette pièce fut remise au théâtre en 1752, sous le titre de *Duc de Foix*; plus tard les comédiens, avec la permission de Voltaire et de nouveaux changements, lui rendirent son premier titre.

Le 17 janvier, Sa Majesté a déclaré maréchaux de France MM. le duc de Biron, le marquis de Puységur et le prince de Tingri, nommés le 14 juin dernier en même temps que MM. de Broglie et de Coigny, mais dont la nomination n'avait pas été rendue publique. Le roi a fait aussi le 17 janvier une grande promotion d'officiers généraux, la campagne devant s'ouvrir de bonne heure cette année. Le maréchla de Coigny prend le commandement de l'armée d'Allemagne; M. de Noailles, qui est maréchal de France depuis l'année 1733, va commander en Italie comme généralissime. Vers la fin de l'année dernière, les Anglais et les Hollandais communiquèrent à Londres et à la Haye aux ministres des puissances belligérantes un projet de pacification générale; mais ce projet, où nulle indemnité n'était stipulée pour le roi Stanislas, n'a pu être accepté par les ambassadeurs de Louis XV.

Toute l'attention a été absorbée par la guerre pendant l'année 1735 : point de fêtes, point de pièces nouvelles, peu d'aventures galantes. Les salons étaient déserts, les petites maisons étaient hermétiquement fermées... Jamais on ne vit à Paris moins de scandale. Tous nos gentilshommes étaient sous les drapeaux, toutes nos dames se sont trouvées sages. Racontons donc les événements militaires, puisque le temps ne nous offre que cela de remarquable.

Dès le mois de mars, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles prirent position à Guastalla, tandis que les Impériaux, sous les ordres du comte de Cognised, se retranchaient au camp de San-Benedetto. Mais Charles-Emmanuel ne leur donna pas le temps de terminer leurs dispositions défensives; la position fut attaquée avec vigueur par les Français, et, avant même que leurs alliés les Piémontais fussent en ligne de combat, l'ennemi avait abandonné son camp retranché. Les troupes allemandes opérèrent en bon ordre leur retraite jusqu'à Revere dans le Seraglio; mais elles y furent jointes par une partie du corps espagnol qui, l'année dernière, fit la conquête des Deux-Siciles, et qui était devenu inutile pour soumettre les villes de Syracuse et de Messine, les seules qui restent à l'empereur en Sicile. Cette armée ayant placé M. de Cognised entre deux feux, rendit sa position très-difficile : il ne lui resta plus que la ressource de se jeter vers le Trentin. Les Allemands y furent refoulés en peu de jours, après avoir été chassés successivement de Revere, d'Astiglia, de Borgoforte et de tout le Mantouan, dont ils ne purent conserver que la capitale. Maîtres de tout le pays compris entre l'Adda et l'Adige, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles mirent leurs troupes en quartier de rafraîchissement avant la fin de l'été,

Et le combat finit faute de combattants.

En Allemagne, le maréchal de Coigny avait en tête Eugène, mais Eugène faisant la guerre contre son opinion, Eugène affaibli par l'âge et les infirmités, et dont la brillante fortune semblait s'être évanouie avec sa jeunesse. Il y avait entre les beaux jours de ce héros et l'époque actuelle vingt-deux ans de repos et le souvenir de Denain; Berwick et Villars étaient morts avec toute leur gloire; le prince de Savoie croyait survivre à la sienne. Ce grand homme, spectateur paisible de plusieurs manœuvres savantes que M. de Coigny fit en sa présence, ne tenta rien pour s'y opposer. Mais le général français jugea néanmoins qu'Eugène ne lui laisserait pas entreprendre un coup hardi; devant un tel maître, Coigny ne porta pas la résolution jusqu'à l'audace. On se borna de part et d'autre à une guerre défensive.

Mais les armes des alliés étaient victorieuses en Italie; l'empereur subissait la triste conséquence de sa conduite inconsidérée en Pologne; il avait trop perdu pour vouloir hasarder encore; ce prince accepta les préliminaires de paix que la France lui faisait offrir. Il y a plus : redoutant la lenteur ordinaire des congrès et la perfidie trop commune des médiateurs, Charles VI fit proposer de traiter directement et immédiatement. Le roi ayant accédé à cette proposition, M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, fut envoyé à Vienne avec des pouvoirs. La seule difficulté qui se présentât consistait dans l'indemnité à donner au roi Stanislas; l'empereur consentait volontiers à lui en accorder une; mais il fallait la trouver, et c'était là le point délicat. Fleury tenait d'autant plus à ce qu'il fût fait un apanage au beau-père de Louis XV, que celui-ci devait un jour en hériter et que cet héritage montrait, au moins en perspective, le dédommagement des frais de la guerre actuelle. D'après cette dernière considération, non-seulement notre intérêt exigeait que les possessions accordées à Stanislas eussent une certaine importance, mais encore qu'elles fussent dans une situat on géographique qui nous convînt. Fleury songeait à la Lorraine; le duc régnant était notre ami; ce fut pourtant à la cession de ses États que le cabinet de Versailles s'arrêta. L'infant don Carlos avait été appelé, comme on sait, à recueillir la succession du duché de Toscane; mais, devenu roi des Deux-Siciles, il ne devait plus prétendre à cette succession. M. du Theil proposa de la reporter sur le duc de Lorraine, qui, moyennant cette cession et une pension servie par la France jusqu'à la mort du grand-duc actuel de Toscane, abandonnerait à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar.

Cette base ayant été admise dans les conférences de Vienne, et François, duc de Lorraine, l'ayant acceptée, les préliminaires de la paix générale furent signés à Vienne le 3 octobre; voici les principales dispositions du traité : 1° Le roi Stanislas abdiquera la couronne de Pologne; il conservera néanmoins les titres et honneurs attachés à la royauté. Ce prince sera mis dès à présent en possession du duché de Bar; mais il n'aura l'investiture de celui de Lorraine qu'au moment où le duc régnant sera appelé à régner sur la Toscane. Après la mort du roi Stanislas, les duchés de Lorraine et de Bar seront réunis à la couronne de France. A ces conditions, l'électeur de Saxe reste possesseur du trône de Pologne, et les alliés le reconnaissent en qualité de roi; 2° le grand-duché de Toscane appartiendra à François, duc de Lorraine, et à ses héritiers après la mort du grand-duc actuel, Jean Gaston de Médicis : toutes les puissances garantiront cette succession éventuelle; et, en attendant qu'elle soit réalisée, la France s'oblige à faire au duc François une pension de quatre millions cinq cent mille livres; 3° les royaumes de Naples et de Sicile appartiendront à don Carlos; il en sera reconnu roi par toutes les parties contractantes; 4° le roi de Sardaigne aura, à son choix, le Navarrois et le Tortonnois, ou le Vigevanasque et le Tortonnois; 5° tous les autres États que l'empereur possédait en Italie avant la guerre, de même que les conquêtes faites en Allemagne par l'armée française, seront restitués à Sa Majesté Impériale, et les duchés de Parme et de Plaisance seront réunis au domaine de l'Empire; 6° le roi de France garantira à Charles VI la pragmatique sanction concernant l'indivisibilité de ses États après sa mort; 7° enfin, il sera nommé des commissaires de part et d'autre pour régler les limites de l'Alsace et des Pays-Bas.

En conséquence de ces préliminaires les hostilités ont cessé en Allemagne le 5 novembre et en Italie le 15.

Le traité de Vienne favorise peu la France, qui, ayant supporté à peu près toutes les charges de la guerre, ne recueille qu'une réversibilité éventuelle de possessions qu'elle devra d'abord acheter par une pension au duc actuel de Lorraine. Le point d'honneur seul reçoit une satisfaction immédiate. Il est à désirer que le roi n'ait pas souvent raison au prix de tant d'or et de sang; de tels sacrifices payent trop cher le plus vain des plaisirs, celui qui n'est goûté que par l'orgueil.

Une déplorable continuation d'hostilités a eu lieu à Paris dans les premiers jours de l'année entre des soldats au service du roi. Rarement les gardes françaises et les gardes suisses vivent en bonne intelligence; un sentiment de rivalité les divise, sentiment fondé sur la jalousie légitime de militaires nationaux, mécontents de partager avec des étrangers l'honneur de garder la personne du roi. Des rixes sanglantes sont chaque jour la suite de cette animosité, et celle que j'ai à rapporter eut pendant quelques heures toute la gravité d'une bataille rangée. Les gardes suisses s'étaient proposés pour décharger un bateau sur le port Saint-Nicolas; les gardes françaises, prétendant que c'était à leur préjudice, vinrent attaquer les travailleurs. M. Turgot, prévôt des marchands, accourt sur le lieu du combat et rétablit le calme. On croyait ce tumulte fini, lorsque le soir entre quatre et cinq heures les Suisses, s'étant rangés en bataille dans le Carrousel, marchèrent le sabre à la main vers le port, dont les Français étaient restés en possession. Au moment où ils y arrivaient, quatre compagnies de gardes françaises, revenant de Versailles, défilaient sur le pont Neuf. A l'aspect du danger de leurs camarades, ces soldats mettent la baïonnette au bout du fusil et s'avancent en ordre contre les Helvétiens. Ils les joignent; un combat furieux s'engage, le sang coule sur le port... Tout à coup M. Turgot reparaît, ce courageux magistrat se jette au milieu de la mêlée en s'écriant : « Arrêtez, malheureux!... » A peine a-t-il parlé que toutes les armes tombent à ses pieds. Le prévôt des marchands fait ranger les combattants sur deux lignes, les harangue, les fait rougir de leur violence et les renvoie honteux et apaisés. De la part d'un général, cette conduite serait digne d'éloges; sous la robe d'un officier civil, elle mérite l'admiration.

Depuis environ un an, on s'entretient beaucoup dans le monde littéraire de *Vert-Vert*, petit poëme badin, mais non pas licencieux, dû à la muse débutante d'un jeune jésuite nommé Gresset. Ce poëme, dont un perroquet est le héros, est un chef-d'œuvre de fine plaisanterie, de délicatesse et de goût. On n'écrivit rien encore en français d'aussi généralement gracieux. Voici une aventure qui se rattache à ce bijou poétique, et qui arriva quelques mois avant sa publication. L'auteur était lié avec une femme spirituelle, madame de Dampierre, qui s'était faite religieuse visitandine. Quoique renfermée dans un cloître, elle n'en persista pas moins à vouloir entendre la lecture de *Vert-Vert*, qu'elle sollicitait depuis longtemps de Gresset. Celui-ci s'en défendit plus que jamais, en motivant son refus sur le respect dû à la sainte maison que madame de Dampierre habitait. Le poëte cède enfin; on prend jour et l'on promet d'être seule au parloir. Le chantre de *Vert-Vert* arrive; la religieuse se place près de la grille et la lecture commence. Tout à coup certain passage plaisant excite un éclat de rire; Gresset le trouve bien robuste pour partir d'une voix unique; il lève les yeux et reconnaît avec surprise que toutes les visitandines, leur supérieure en tête, l'écoutaient rangées en cercle

derrière un rideau qu'on venait de tirer. Par malheur, une abbesse de visitandines, moins curieuse, moins indulgente que celle dont je viens de parler, trouva la lecture de *Vert-Vert*, dans un couvent de son ordre, d'une choquante incongruité; plus malheureusement, cette nonne sévère avait un frère ministre. Les jésuites de Paris reçurent l'ordre de transférer Gresset à la Flèche, et cette espèce d'exil fut cause qu'il quitta la société. Le monde gagne à cela de deux côtés : il a un poëte spirituel de plus et un jésuite de moins.

Le prince Eugène de Savoie, sur qui, pendant plus de trente ans, reposa toute la gloire des armées de l'Empire, ce vainqueur de la fortune de Louis XIV, vécut quelques années de trop; la guerre de 1733 ternit un peu le lustre de sa réputation. Le vicaire général de l'Empire n'avait cependant que soixante et treize ans, et l'âme des héros vieillit tard. Au moment où l'on apprenait à Versailles la mort de ce grand homme, Stanislas était reçu à la cour de Louis XV avec de grands honneurs : le roi son gendre et la reine sa fille étaient allés au-devant de lui jusqu'à Neuilly. On profita de cette occasion pour offrir à Marie Leczinska une rose d'or bénie par le pape et apportée en son nom par l'abbé Lercorti, commissaire de Sa Sainteté. Ce fut le cardinal de Fleury lui-même qui voulut, dans une cérémonie plus imposante par l'appareil que par le motif, offrir cette fleur apostolique à Sa Majesté.

L'année 1736 a été féconde en nouveautés dramatiques : *Alzire*, tragédie de M. Voltaire, est la plus remarquable. L'auteur indique lui-même le jugement que l'on peut porter sur cet ouvrage. « J'ai » essayé, dit-il dans une lettre à un de ses amis, j'ai essayé de faire » un tableau des mœurs européennes opposées aux mœurs américaines : le contraste règne dans toute la pièce, et je l'ai travaillée » avec beaucoup de soin. Mais j'ai peur d'y avoir mis plus de travail » que de génie. » En effet, la double peinture de mœurs que s'est proposé d'offrir l'auteur d'*Alzire* est tracée avec autant de vigueur que de vérité; mais effectivement aussi la pièce manque d'invention et de plan. En voici, d'ailleurs, la critique sur l'air du menuet d'Exaudet :

Pour Montez
Alvarez
Est en peine,
Car son fils, fier et brutal,
Traite horriblement mal
La race américaine.
Vers pompeux,
Deux à deux,
Il débite;
D'ailleurs tout manque au sujet,
Clarté, vraisemblance et
Conduite.

Teodre Alzire, tu déplore
Ton triste hymen, quand Zamore
Sort d'un trou;
Mais par où,
On l'ignore.
Mis au cachot, il arma
Dans les bois mille ma-[1]
tamore.
Eu amour
C'est un tour
Trop précoce,
Qu'aller loin de son époux
Courir le guilledoux
La nuit même des noce.
Mal en prend
A Gusman,
Qui, pour preuve
De foi chrétienne, en sa fin
Lègue à son assassin
Sa veuve.

L'Enfant prodigue, comédie du même auteur qu'*Alzire*, a obtenu moins de succès que cette tragédie. Ce sujet, tiré de l'histoire sainte, est théâtral, mais il rappelle trop les *mystères*. Vainement M. Voltaire a-t-il jeté sur son canevas l'éclatant appareil d'une poésie en vers de dix syllabes remplie d'images naïves ou pathétiques, l'ensemble de l'ouvrage est froid. Dans la comédie, ce ne sont point la pompe et le coloris brillant qu'il faut rechercher, mais ce naturel, ce mordant que les anciens avaient si heureusement appelé *vis comica;* voilà précisément ce qui manque aux compositions comiques de M. Voltaire, malgré la facilité enjouée et spirituelle de sa muse. La nature a dénié à ce poëte l'inspiration de Thalie.

Elle manque aussi à un écrivain séduisant nommé Marivaux, qui voulut dans ce dernier temps se frayer un chemin nouveau dans la carrière parcourue par Molière, Regnard, Destouches, Dancourt et Dufresny. Je parle de ce comique à propos du premier de ses ouvrages digne d'être cité, *le Legs*, qu'un jeune cette année au Théâtre-Français, tandis qu'on représentait aux Italiens *les Fausses Confidences*, du même auteur. Marivaux paraît vouloir se livrer à la composition des pièces d'intrigue, mais non pas à la manière de Destouches. Je l'ai dit, l'auteur du *Legs* vise à l'originalité. Or, c'est dans la métaphysique qu'il cherche des éléments de succès encore vierges. Il analyse avec subtilité le sentiment, le fait disséquer en quelque sorte par une critique sublimée, sautillante, qui résonne à l'oreille et brille aux yeux comme un léger pétillement d'étincelles. De là quelques situations ingénieuses, nées de la découverte des replis cachés du cœur; de là des pensées presque toujours jolies, mais rarement sensées; de là enfin ce cliquetis de saillies fines, de reparties heureuses qui font admirer les pièces de Marivaux, pourvu qu'on les comprenne. Ce système, ou plutôt cette manière est qualifiée par les uns de perfection, par les autres de défaut; mais on doit s'accorder à reconnaître comme une qualité précieuse le but moral, philosophique même, que ne manque point de se proposer le nouveau comique. Cette pensée générale est constamment développée par lui avec art, avec finesse, et l'auteur sait avec une grande adresse l'accommoder aux convenances de la scène. Cependant le succès de Marivaux ne sera jamais franc, parce qu'il ne captive que l'esprit. Ce poëte, tout en faisant disserter à perte d'haleine ses personnages sur le sentiment, ne le montre point dans ses comédies; elles sont toutes dépourvues de ce qui attache et intéresse. Ce distillateur de pensées s'évertue à parler du cœur sans parvenir à parler au cœur. Le genre du novateur, tout agréable qu'il est, ne me paraît donc pas digne d'être encouragé; il faudra le tolérer dans celui qui le créa avec talent, disons plus, avec quelques paillettes de génie; mais on devra le condamner, le proscrire, lorsqu'il sera exploité par le troupeau servile des imitateurs.

[1] On voit par ce couplet qu'au commencement du dix-huitième siècle on se donnait les coudées franches pour la coupure des vers : *ma-tamore* finissant un vers et en faisant un autre entier égale toutes les licences de l'école nouvelle.

CHAPITRE XV.

1737-1738-1739-1740.

M. d'Aguesseau et le pantin. — Stanislas Leczioski prend possession de la Lorraine. — Mort de Jean-Gaston de Médicis. — Le duc de Lorraine prend possession de la Toscane. — Canonisation de Vincent de Paul. — Incendie à l'Hôtel-Dieu. — Mort des ducs du Maine et de Toulouse. — Mort du maréchal d'Estrées. — Apparition de Rameau : *Hippolyte et Aricie*, paroles de l'abbé Pellegrin — *Castor et Pollux*, paroles de Gentil-Bernard, musique de Rameau. — Les *ramistes* et les *antiramistes*. — Suppression des charges de présidents du grand conseil. — Incendie du palais — Créances liquidées par le feu. — Paix définitive. — Traité avec la Suède. — Nouvelle révolution en Corse. — Combats de processions. — Le roi en prison. — Anecdotes. — *La Métromanie* de Piron; anecdote à ce sujet. — Le roi tourneur. — Mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe. — Suite de la révolution en Corse. — Mort de Samuel Bernard. — Particularités sur ce fameux juif. — Stanislas en Lorraine. — Apparition du moraliste Duclos. — L'abbé de Saint-Cosme *Grand Soleil* des Natchez. — Commencement des troubles en Europe pour la succession autrichienne. — Ouverture d'un congrès à Francfort. — Marie-Thérèse la Grande. — Elle s'empare de la couronne d'Autriche. — Apparition de Frédéric le Grand. — Son début militaire. — L'aigle romaine en Prusse. — Embarras de Marie-Thérèse. — Encore les Corses. — Philippe V, roi d'Espagne; singularités étranges de ce prince, ses manies. — Mort du pape Clément XII. — Première exposition au Louvre. — *Edouard III* de Gresset.

Les discussions entre la cour et le parlement pour la Bulle *Unigenitus*, le jansénisme et les convulsionnaires, ne sont point finies; les jésuites dominent toujours à Versailles, et le palais continue d'être opposé à ces pères. M. Chauvelin, qui réunissait les sceaux et les affaires étrangères, ayant été soupçonné d'un certain éloignement pour la constitution et de quelque adhésion aux idées parlementaires, vient d'être exilé à Bourges; Fleury veut gagner en conscience sa pourpre romaine. Les sceaux ont été rendus encore une fois à M. d'Aguesseau, et M. Amelot, intendant des finance, est nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Telle est la plus importante chose qui ait occupé l'attention publique pendant les premiers mois de l'année 1737. Une circonstance digne d'être citée, c'est qu'au moment où M. d'Aguesseau, dont les opinions sont mobiles et un peu serviles, reprenait les sceaux, il a reçu d'une main ennemie un de ces pantins en carton colorié qui ont la vogue aujourd'hui. Le chancelier n'a pas ri de cet envoi, parce qu'il en a facilement saisi la maligne intention. Il est en effet cruel pour le premier magistrat de France d'avoir mérité d'être comparé à l'une de ces petites figures risibles qu'un fil fait mouvoir.

Puisque me voilà sur le chapitre des pantins, achevons d'expliquer le misérable goût que les gens du *bel air* montrent pour ces hochets. Cette frivolité ne se borne pas aux Parisiens, elle a gagné presque tous les Français. Vous rencontrez dans les rues non-seulement des jeunes gens, mais des hommes avancés en âge, qui portent dans leur poche des pantins dont il est même du bon ton de laisser voir une jambe ou un bras, afin de prouver aux passants qu'on a le *bonheur* d'être pourvu du joujou à la mode. Dans les salons on est tenté de se croire aux Petites-Maisons en voyant des généraux, des ambassadeurs, de graves magistrats, tenir d'une main des figures grotesques

ce Scaramouche, d'Arlequin et de Polichinelle, et tirer délicatement de l'autre main le fil qui met en jeu les membres de ces petites effigies, tout en raisonnant batailles, finances et arrêts du parlement... Je copie une épigramme qu'improvisa l'autre jour un de mes amis sur ce ridicule amusement :

D'un peuple frivole et volage
Pantin fut la divinité,
Faut-il être surpris s'il chérissait l'image
Dont il est la réalité!

Il est douteux que ce soit le goût des pantins que Stanislas ait porté en Lorraine, où ce prince a fixé sa résidence au commencement de l'année. Il se fera chérir de ses nouveaux sujets par les excellentes qualités et par l'élévation de caractère qui le distinguent; déjà, sur la réputation de ses vertus, les Lorrains l'ont reçu avec un véritable enthousiasme. Dès le mois de février, le marquis de la Galezière, chargé des pleins pouvoirs du roi et de son beau-père, avait pris possession, au nom de Leurs Majestés, du duché de Bar, du marquisat de Pont-à-Monsson, et, le 21 mars, ce plénipotentiaire avait reçu la soumission de toute la Lorraine. Stanislas arriva le 3 avril à Lunéville, où bientôt il créa un conseil d'Etat et un conseil des finances pour régir son nouvel Etat. Leczinski forma ensuite un compagnie de cadets gentilshommes, moitié Lorrains, moitié Polonais.

Pendant ce temps, et en exécution d'un article des préliminaires de Vienne, une commission impériale remettait à des envoyés de Philippe V et de son fils l'acte de cession du royaume des Deux-Siciles à don Carlos. Ces mêmes commissaires recevaient en même temps des mains du nouveau monarque sicilien sa renonciation aux duchés de Toscane, de Plaisance et de Parme. En conséquence, le duc de Montmart, général espagnol, fit embarquer les troupes de sa nation qui se trouvaient encore dans les deux derniers Etats, et elles retournèrent en Espagne.

A peine ces dispositions diplomatiques étaient-elles terminées, que Jean-Gaston de Médicis, comme pour en compléter l'effet, mourut à Florence le 9 juillet, à l'âge de soixante-six ans. Dès que ce duc de Toscane eut fermé les yeux, le duc François de Lorraine, appelé à recueillir l'héritage de ses Etats, envoya le prince de Craon pour en prendre possession. Ce seigneur se rendit au sénat, dont les membres prêtèrent entre ses mains le serment de fidélité à leur nouveau souverain. Par cette investiture, Louis XV est déchargé de la pension de quatre millions cinq cent mille livres qu'il payait au prince lorrain.

Les pères de Saint-Lazare ont célébré en juillet, dans leur église à Paris, la canonisation de saint Vincent de Paul, leur fondateur, d'après la bulle apostolique rendue à ce sujet le 15 juin dernier. La sainteté est bien acquise à celui qui après d'innombrables témoignages de courage, de patience et de vertu, fonda l'hôpital des enfants trouvés, Bicêtre, la Salpêtrière, l'ordre utile des lazaristes et l'institution pieuse des sœurs de la Charité. Lisez la vie de ce bienfaiteur de l'humanité, vous y trouverez la condamnation, écrite par l'exemple, de toute espèce d'intolérance. Vincent de Paul secourut tous les humains sans interroger leur croyance religieuse; il ne connut, en tendant une main empressée à tout ce qui l'environnait, qu'une seule religion, la charité... On ne l'entendit jamais ni discuter sur les schismes, ni crier à l'hérésie, ni faire désespérer qui que ce fût de la miséricorde divine... Pourquoi faut-il donc que la canonisation de ce ministre du ciel, si digne de s'asseoir aux pieds de Dieu, ait inspiré au pontife une bulle remplie de maximes ultramontaines, c'est-à-dire intolérantes?... Bornons-nous, pour le moment, à dire que cette bulle trouve en France beaucoup de contradicteurs, que la moitié du clergé se propose de la repousser, et que plusieurs parlements se préparent à en ordonner la suppression.

Tandis qu'on discutait sur ce point de doctrine ecclésiastique, un incendie terrible éclatait à l'Hôtel-Dieu de Paris; un grand nombre de malades furent brûlés. Le cœur était, dit-on, déchiré par les cris des infortunés auxquels la maladie enlevait le pouvoir de fuir un horrible trépas. D'autres, plus forts ou plus courageux, s'élançaient à travers les flammes pour s'éloigner du brasier qu'alimentaient déjà les corps brûlés de leurs compagnons... On les voyait sauter, de solive en solive, sur des charbons ardents; leurs chemises, leurs bonnets, leurs cheveux étaient enflammés, et quelquefois ces malheureux, en se précipitant du haut de l'édifice dans la Seine, ne trouvaient la fin de leurs cuisantes douleurs qu'au sein d'un fleuve homicide, qui, par une trop brusque transition, éteignait leur vie avec leurs souffrances... Le feu a duré quatre jours.

Une sixième ou septième princesse, Marie-Louise de France, naquit le 15 juillet. Marie Leczinska obéit en conscience au précepte du Seigneur. Mais les deux fils de Louis XIV, les ducs du Maine et de Toulouse, ont cessé de vivre en 1735 et 1737. La France perd dans le dernier un noble citoyen, un bon serviteur... Bornons-nous à dire que le grand maître de l'artillerie n'inspire de regrets qu'aux jésuites, et qu'en cela la duchesse du Maine s'est montrée plus que janséniste. La mort frappa aussi cette année M. d'Estrées, second maréchal du nom, et qui, comme son père, fut l'honneur de la marine française. Cette race de savants généraux de mer s'éteint avec lui.

Un musicien nommé Rameau, qui n'était encore connu que pour avoir composé des morceaux de clavecin, s'avisa, à l'âge de cinquante ans, d'un autre genre de composition après avoir vu l'opéra de *Jephté*, dont la musique, assez belle, était de Monteclair. Rameau, résolu de travailler pour le théâtre, alla demander à l'abbé Pellegrin un poëme lyrique. Ce poëte, peu rassuré par les précédents d'un homme qui n'avait modulé que des accords de salon, consentit à livrer l'ouvrage, mais il exigea que le demandeur lui garantît le prix de sa pièce par un billet de cinquante pistoles. Rameau souscrivit à cette condition et obtint la tragédie-opéra d'*Hippolyte et Aricie*. Le premier acte de la partition fut exécuté d'abord chez un riche financier; Pellegrin, enchanté de la musique brillante qu'il entendait, s'approcha du compositeur et déchira en sa présence son billet de cinq cents livres. « Ce n'est pas avec un musicien tel que vous, lui » dit-il, qu'il faut prendre des sûretés. » Cependant l'opéra nouveau fut joué sans succès : les fanatiques de la musique dite *grave*, choqués d'une harmonie audacieuse nourrie des principes de l'école italienne de Pergolèse et de Corelli, prétendirent que cette richesse d'accords étourdissait l'oreille et obstruait le chemin du cœur. Rameau eut néanmoins ses partisans parmi les connaisseurs; ils soutinrent que ce novateur heureux prêtait à la musique une force et des ressources nouvelles, qu'il éclatait un génie supérieur dans ses symphonies, que ses chœurs étaient remplis de mélodie, que ses morceaux de chant abondaient en motifs neufs, qu'enfin ses airs de danse seraient enviés par l'Italie elle-même. La querelle musicale s'échauffa à tel point, que tout le monde prit parti pour ou contre *Hippolyte et Aricie*. Au moment de la plus grande effervescence, le prince de Conti, qui vivait encore, demanda à Campra ce qu'il pensait de cet opéra : « Monseigneur, répondit-il, il y a assez d'étoffe » pour en faire dix... Cet homme nous éclipsera tous. » Malgré ce jugement favorable d'un rival, les ennemis de Rameau l'emportèrent, on abandonna les représentations de son opéra. « J'avais cru, » dit-il avec calme, que mon goût pourrait réussir, je me suis » trompé; je n'en ai point d'autre... je ne ferai plus d'opéras. » Tel fut, en 1733, le résultat du premier essai de Rameau.

Les musiciens ou les poëtes qui promettent de renoncer à leur art ressemblent aux amoureux et aux ivrognes qui jurent de ne plus aimer ou boire : Rameau reprit sa lyre pour composer la musique de *Castor et Pollux*, opéra d'un jeune et brillant écrivain nommé Bernard, qui a fait cette année son début poétique par cette composition. Aucun musicien, depuis Quinault, ne fut aussi heureusement servi par le poëte que Rameau le fut par M. Bernard : le plan de sa pièce est habilement conçu; l'intérêt en est vif, attachant; les scènes, bien conduites, bien remplies, offrent des morceaux de chant amenés avec adresse, et, chose rare à l'Opéra, les airs sont toujours naturellement adaptés aux situations. La poésie de *Castor et Pollux* est pure, ingénieuse et tendre; elle s'allie aisément avec la musique et lui fournit les moyens de développer toutes ses richesses. Aussi parurent-elles avec un tel éclat, que les détracteurs de Rameau demeurèrent d'abord étourdis; son triomphe et celui de Bernard ne furent troublés par aucun nuage. Mais la critique des *antiramistes* reprit bientôt son cours : elle dit que le naturel, la sensibilité étaient sacrifiés, dans la musique de ce compositeur, à la science, aux difficultés, à la recherche; une épigramme fut distribuée à profusion au parterre de l'Opéra, la voici :

Contre la moderne musique,
Voilà ma dernière réplique :
Si le difficile est beau,
C'est un grand homme que Rameau;
Mais si le beau, par aventure,
N'était que la simple nature,
Dont l'art doit être le tableau,
C'est un pauvre homme que Rameau.

Ce jugement manque de justesse; outre que la *simple nature* serait fort ennuyeuse aujourd'hui à l'Opéra, l'abondance et la variété que l'on remarque dans la partition de Rameau ne sont dues ni au travail ni à la recherche : c'est le résultat de sa prodigieuse facilité. Il faut, au reste, s'habituer à l'accroissement successif des ressources de la science et de l'art; les siècles, en marchant, augmentent toujours leur bagage : il y a témérité à rejeter en masse toutes les innovations; le goût vient tôt ou tard choisir le beau et proscrire le mauvais; attendons-le pour prononcer, et gardons-nous de croire que la prévention soit un juge compétent.

La bulle de canonisation du bienheureux Vincent de Paul continue de troubler l'Eglise et d'occuper la magistrature : vingt curés de Paris ont signé un acte d'opposition contre cette bulle, et le 1 janvier (1738) le parlement de Paris en a ordonné la suppression par un arrêt. Mais, trois jours après, un arrêt du conseil, interprétant celui du parlement, l'a déclaré comme non avenu et a permis l'impression de la bulle. Ce coup d'autorité n'a point empêché d'autres parlements de condamner l'acte apostolique, plusieurs de ces compagnies ont déclaré l'arrêt du conseil illégal et abusif.

C'est sans doute par suite de cette discussion entre la cour et la magistrature, que le roi, par édit du 25 janvier, a supprimé toutes les charges de présidents au grand conseil, qui étaient confiées à des membres du parlement : il faut toujours que le pot de terre soit brisé dans son choc avec le pot de fer. Les présidents supprimés reçoivent, pour fiche de consolation, les titre, rang et fonctions de maîtres des requêtes *honoraires*. A l'avenir, la charge de premier président du grand conseil sera exercée par un conseiller d'État, et celles de présidents par des maîtres des requêtes *ordinaires*. Le jeune Louis XV, grâce aux conseils du pieux Fleury, ne marche pas trop mal dans la route du despotisme.

Un incendie considérable éclata, au mois d'avril, dans les bâtiments du palais de justice ; la partie de l'édifice où la chambre des comptes tenait ses séances fut consumée, avec la presque totalité des chartres, registres et archives qu'elle contenait. Jamais on ne vit autant de comptabilités liquidées dans un seul jour... Que de financiers se frottèrent les mains après cet événement ! Depuis lors, les arrêts et les lettres de la cour des comptes se sont multipliés pour avoir les *duplicata* des comptes véreux ; il a été impossible d'en obtenir : les comptables n'avaient point gardé de copies ; ils s'en étaient rapportés à l'équité de la cour. Mais tous les fournisseurs ou autres qui avaient à réclamer des deniers royaux retrouvèrent des doubles de leurs pièces : il ne leur manqua pas un carré de papier pour soutenir leurs prétentions. Il en fut de même des particuliers jouissant de grâces, dons, fiefs, droits, dignités ou concessions quelconques de la cour ; une déclaration du 26 avril leur ordonna de représenter leurs titres à la chambre des comptes, et, dans le délai d'un mois, tout le monde s'était conformé à cette injonction.

Tandis que ces dispositions se faisaient en France pour réparer, autant que possible, la suite de l'incendie du palais, don Carlos, roi des Deux-Siciles, faisait notifier au cabinet de Versailles son mariage avec la princesse Amélie de Saxe, fille de ce roi de Pologne contre lequel le prince espagnol combattait naguère, dans une guerre qui n'est encore arrêtée que par des préliminaires de paix. C'est quelquefois une singulière chose que l'alliance conjugale d'un souverain... Durant les cérémonies de son hymen, don Carlos institua l'ordre de *Saint-Janvier*, dont il reçut solennellement le grand cordon des mains de l'archevêque de Naples.

Dans le même temps, Louis XV, par un édit, déclarait que les sujets lorrains du roi Stanislas étaient réputés naturels français.

Depuis l'an 1735, les puissances qui ont combattu pendant les deux années précédentes vivaient en bonne intelligence, sur la foi de simples préliminaires de pacification ; mais ils viennent enfin d'être changés en traité définitif. La convention de Vienne, après avoir été approuvée par la cour de Pétersbourg, fut portée à la diète générale de l'Empire, laquelle donna pouvoir à l'empereur, le 28 mai 1736, de conclure conformément à ces bases, au nom du corps germanique. Le 15 avril 1737, la cour de Madrid accéda aux articles, et celle de Sardaigne le 6 août suivant. Enfin, le 19 novembre présent mois, le traité fut signé à Vienne par le marquis de Mirepoix, plénipotentiaire de Louis XV, et par les ministres de l'empereur.

Je dois tenir note de quelques changements apportés aux dispositions stipulées par les préliminaires : non-seulement Stanislas conserve les titres et honneurs attachés à la royauté, mais les biens que lui et la reine, sa femme, possèdent en Pologne, leur sont restitués ; la czarine Anne et le roi Auguste III se portent contractants dans cette stipulation. Il est également dérogé aux préliminaires en ce que le roi Stanislas, qui ne devait prendre possession du duché de Lorraine que lorsque François, duc régnant, jouirait de celui de Toscane, en a, d'après le traité, reçu l'investiture immédiate. C'est en vertu de cette disposition que le roi de Pologne avait été pourvu de son nouvel État avant la mort de Jean-Gaston de Médicis. L'article 4 des préliminaires, concernant l'indemnité de la Sardaigne, est expliqué définitivement par la cession du Tortonnois, du Navarrois et du fief de Langhes. Enfin le roi de France et l'empereur garantissent respectivement toutes les clauses du traité à l'égard des autres puissances qui ne sont contractantes que dans quelques chefs spéciaux, et qui ne se sont rendues garantes que de ces seuls articles.

Pendant que cette grande conclusion se terminait à Vienne, M. le comte de Saint-Severin, au nom du roi, en signait une moins importante à Stockholm. Au moyen de cette convention, il y aura entre la France et la Suède alliance et amitié, moyennant un subside annuel de quatre-vingt-dix mille livres. A ce prix, Sa Majesté Suédoise s'engage à ne conclure, pendant l'espace de dix années, aucun traité avec quelque puissance que ce soit, sans le consentement de la cour de Versailles. Il faut convenir que la politique de la Suède n'est pas chère, quoique cette monarchie donne son amitié par-dessus le marché. Je doute que Gustave Vasa, Gustave-Adolphe, Charles XII, et même Christine, se fussent montrés d'aussi bonne composition. Hélas ! s'il y a peu de dignité pour les hommes sans fortune, il y en a moins encore pour les nations dépourvues de richesses : la soumission, chez les peuples comme chez les individus, est une triste conséquence de la pauvreté. Voici une nouvelle preuve de cette vérité affligeante.

Après le départ de leur roi Théodore, les Corses ne tardèrent pas à rallumer le flambeau de la discorde. Les haines particulières, les dissensions domestiques, un moment oubliées pour la conquête du salut commun, furent promptes à se réveiller dès que le danger fut éloigné. N'ayant plus de Génois à combattre, ces insulaires à l'âme irascible tournèrent leurs armes contre eux-mêmes. Les assassinats de sang-froid recommencèrent dans toutes les parties de l'île. Le Corse, enveloppé de son manteau, sous lequel il cachait sa dague, attendit son compatriote, son parent, au détour d'une rue, au coin d'un bois, au fond d'une gorge, pour lui percer le cœur. On vit plus d'une fois cet homme farouche guetter sa victime dans le temple du Seigneur, et la frapper derrière un pilier auquel l'image du Sauveur était attachée. Le prêtre lui-même, après avoir déposé la sainte étole, courut arquebuser son concitoyen, son frère en Dieu.... Que dis-je ! des voyageurs dignes de foi rapportent que souvent ils ont vu une procession se dirigeant, à travers la campagne, vers une madone, objet de la vénération du pays, et se changeant tout à coup en légion combattante à l'aspect d'une autre procession. Alors les deux réunions, naguère animées par des pensées pieuses, s'avançaient l'une vers l'autre la rage dans le cœur. Un combat terrible s'engageait ; les bannières, les supports des châsses, les bâtons du dais, la croix même devenaient des instruments meurtriers. On a vu des curés se faire une arme du saint sacrement, en porter des coups sur la tête de leurs adversaires, et faire voler au loin les parcelles de l'hostie consacrée... Le respect dû à la Divinité comprima rarement, dans le cœur de l'homme vindicatif, le sentiment de la vengeance.

Au milieu de cette anarchie, où la population de la Corse se noyait dans son propre sang, les insulaires, qui ne recevaient aucune nouvelle de Théodore, par un motif que j'expliquerai, déférèrent le commandement à Gaffori, dont ils estimaient la valeur et les vertus. Ce chef établit un gouvernement régulier ; il parvint à former des tribunaux qui réprimèrent les meurtres et les brig...dages ; il réussit à réunir, à discipliner quelques troupes, ce à quoi personne n'avait pu parvenir avant lui. Tout, en un mot, annonçait que la civilisation, si lente à jeter des racines parmi les Corses, allait enfin leur faire apprécier ses bienfaits, lorsque les Génois, leurs dominateurs, demandèrent des soldats à la France pour les aider à reforger les entraves de ce peuple infortuné !

Fleury voulut d'abord tenter de faire rentrer doucement les Corses sous le joug qu'ils détestaient : un plan de pacification fut signé à Versailles par le cardinal et par le comte de Liechtenstein, ambassadeur de la cour de Vienne. Ce projet fut porté à Bastia par le comte de Boissieux, neveu de Villars, auquel on donna quelques troupes pour faire respecter sa mission. Avant l'arrivée de cet envoyé, les Corses avaient déjà adressé une requête au roi ; elle se terminait par ces mots dignes des vieux républicains compagnons du premier Brutus : « Si vos ordres absolus, sire, nous obligent de nous » soumettre à Gênes, buvons à la santé du Roi Très-Chrétien ce calice » amer, et mourons. » Mais ces insulaires s'adressaient à celui des monarques de l'Europe que ses instituteurs ont rendu le plus étranger aux droits des peuples : en fait de prérogatives, Louis XV ne connaît que celles de la couronne ; à ses yeux, tout ce qui ne règne pas n'a que des devoirs.

Boissieux débarqua en Corse le 5 février de la présente année, avec les régiments d'Auvergne, de la Sarre, de Bassigni, d'Ourai et de Nivernais. Gaffori lui envoya sur-le-champ des députés, qui l'assurèrent du respect de la nation pour le roi de France. Ils ajoutèrent » qu'ils étaient prêts à se soumettre à tout ce qu'il lui plairait d'or» donner, persuadés qu'il n'exigerait rien d'eux que de compatible » avec *leurs droits*. » A ce mot, le comte fronça le sourcil, et renvoya les députés sans prendre, au nom de Sa Majesté, aucun engagement.

Le silence du roi Théodore, ou plutôt du baron de Neuhoff, était malheureusement justifié par un motif trop impérieux. Cet aventurier, monarque d'un moment, avait été joint à Amsterdam par ses créanciers, qui, le sachant en possession d'une couronne, mirent provisoirement Sa Majesté Corse en prison pour l'obliger à payer ses dettes.

Malgré un contre-temps si peu propre à inspirer de la confiance aux prêteurs d'argent, Théodore parvint à déterminer quelques juifs établis en Hollande, non-seulement à racheter sa liberté, mais à lui fournir quelque fonds, des armes, des vivres, des munitions, et cela sur la promesse d'accorder à la compagnie que ces juifs se proposaient de former le monopole du commerce de la Corse.

Mais cette négociation, faite par Neuhoff du fond de son cachot, avait été longue, difficultueuse, plusieurs fois rompue et renouée ; ce ne fut que vers le milieu de la présente année que le roi de la Corse put s'embarquer avec les secours qu'il avait obtenus de ses juifs. Il parut à la vue de l'île : mais les Français étaient maîtres de la terre et les Génois de la mer, Théodore ne put débarquer... Ses sujets, après avoir tenté vainement de favoriser sa descente sur quelque point de la côte, le virent avec chagrin s'éloigner et se perdre dans le lointain brumeux des mers [1].

[1] Théodore débarqua à Livourne, d'où il se rendit à Londres. Il y vécut long-

Privés de cet appui, les Corses se découragèrent ; ils prômirent de porter leurs armes au comte de Boissieux. Peut-être eussent-ils accompli cette promesse si la destinée ne leur eût pas envoyé l'occasion d'exercer leur perfidie. Quelques vaisseaux, partis de Toulon dans les premiers jours du présent mois de décembre, portaient en Corse deux bataillons. Tout à coup ils sont battus par une tempête et jetés sur la côte de l'île, où ils se brisent. Quatre cents soldats et leurs officiers, échappés au naufrage, furent assaillis, maltraités et dépouillés par les habitants. Boissieux voulut aller à leur rencontre; mais, repoussé par des forces supérieures, le comte se vit forcé de se retirer dans Bastia. Cet événement fit éprouver un tel chagrin à ce général qu'il tomba malade, et mourut peu de jours après.

Quelque temps avant cette catastrophe, c'est-à-dire au moment où Théodore partait des côtes de la Hollande pour retourner en Corse, on avait montré à Louis XV, dans les rangs des gardes françaises, un jeune officier qui se disait neveu du monarque aventurier. Ce militaire avait la plus belle figure du monde ; sa taille était superbe ; sa magnifique chevelure blonde lui attirait surtout l'attention de tous ceux qui assistaient à la parade de son corps. Le roi, frappé de la belle prestance de cet officier, s'arrêta un jour devant lui en passant la revue des gardes ; après avoir admiré ses beaux cheveux, Sa Majesté lui fit plusieurs questions, et entre autres celles-ci : « Vous proposez-» vous d'aller voir bientôt le roi votre oncle ? — Oui, sire, répondit » le jeune homme interrogé, à l'instant même où Votre Majesté lui » aura envoyé des ambassadeurs, » Cette réponse, faite avec dignité, blessait un peu la majesté royale ; mais il faut convenir que Louis XV, en faisant l'interrogation, s'était mis au-dessus de ce tact des convenances qu'on se plaît à lui accorder.

Il a paru cette année une comédie qui prendra rang à côté du *Tartufe* et du *Misanthrope ;* M. Piron, dans sa *Métromanie,* s'est élevé au niveau de ces deux chefs-d'œuvre de Molière, c'est-à-dire au-dessus de tous les autres ouvrages de ce grand homme. Force de comique, exactitude du plan, vérité des caractères, tout est là... Ajoutons que nul ouvrage du genre, pas même *le Misanthrope,* n'est écrit en vers comparables à ceux de *la Métromanie ;* cette composition délicieuse rend le nom de Piron immortel.

Il est superflu de dire que le succès de cette comédie est prodigieux ; on la joue tous les soirs sur tous les théâtres de la France. Voilà à cet égard un épisode digne d'être ajouté à ce chef-d'œuvre. Le directeur de Toulouse se hâta de donner *la Métromanie* aussitôt qu'il put se la procurer ; mais M. le premier capitoul fut très-scandalisé de la liberté grande que Piron a prise de ridiculiser un peu les magistrats du Capitole gascon. Le lendemain de la première représentation, il fit venir l'entrepreneur du spectacle.

« Je vous trouve bien osé, lui dit-il, d'avoir fait jouer sur mon théâtre une comédie si impertinente !

— Monseigneur, les Parisiens en sont fous.

— Je le crois bien ; ces gens-là sont fous de tout, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement... Faites-moi venir demain l'auteur de votre *Métromanie.*

— Il est à Paris, monseigneur.

— Bien lui en prend ; mais s'il vous arrive encore de donner sa pièce, je vous fais pourrir en prison.

— Alors monsieur le capitoul n'aura plus de spectacle.

— Vous croyez cela ? Allez, allez, monsieur le drôle, je ne manquerai pas de directeurs qui feront de meilleurs choix que les vôtres. Encore dernièrement vous nous avez donné un *Avare,* comédie de mauvais exemple dans laquelle un fils vole son père.

— Ah ! monseigneur, c'est un des chefs-d'œuvre de Molière.

— Et est-il ici, ce Molière ?

— Monseigneur, il y a tantôt soixante-cinq ans qu'il est mort.

— En ce cas, il est damné, fort heureusement. Mais vous, mon petit monsieur, tâchez de mieux choisir vos pièces ; plus de Molière ni de Piron, s'il vous plaît.

— Plus de Molière !... Y songez-vous, monsieur le capitoul ? Tout le monde ici me jetterait la pierre.

— Du tout ; on n'aime pas à Toulouse les poëtes obscurs. Ne pouvez-vous nous donner les ouvrages de quelques gentilshommes de bon lieu, que tout le monde connaisse ?

— Cela ne se peut, monseigneur, l'esprit des gens à parchemins n'a pas cours à la scène... ce n'est pas assez comique.

— Eh bien, mon petit directeur, nous verrons, nous verrons.

— Moi, monseigneur, je vais voir dès aujourd'hui si une requête au parlement signée de tous les habitants de Toulouse, qui me demandent *la Métromanie,* ne pourra pas lever l'interdiction que vous me faites à vous tout seul. »

En effet, la requête ayant été présentée, le parlement de Toulouse, qui voulait rire le soir, ordonna que la charmante comédie serait jouée, nonobstant et malgré l'opposition de MM. les capitouls. Il fallait entendre les battements de mains et de pieds à ce passage :

> Monsieur le capitoul, vous avez des vertiges,
> . . . . . .
> . . . . . Apprenez qu'une pièce d'éclat
> Anoblit bien autant que le capitoulat.

M. le premier capitoul, ne pouvant faire mieux, resta chez lui quand on joua les comédies des *poëtes obscurs* comme Piron et Molière ; mais on assure que l'arrêt du parlement, qui voulait rire le soir, fit maigrir ce magistrat d'environ deux livres et demie.

Le roi de France ne montre encore que deux passions, indépendamment de son attachement pour la reine, qui n'est qu'une affection conjugale résumée par la naissance de huit enfants. Les deux passions dont je veux parler sont l'amour de la chasse et celui du *tour.* Quelquefois Sa Majesté passe quatre ou cinq heures à enlever des copeaux d'un morceau de bois qu'elle arrondit ; et ce monarque est devenu si habile à cet art qu'il pourrait gagner au moins trois livres par jour chez un tourneur de Paris. C'est une chose fort digne de remarque : car on parcourrait peut-être toute l'Europe sans trouver un prince régnant qui pût exercer proprement un autre métier que celui de souverain.

Dernièrement le roi donna pour étrennes (1739) à plusieurs de ses courtisans des tabatières tournées par lui-même ; la mode, comme on le pense bien, en est devenue tout de suite générale. Or, imaginez-vous un morceau de rondin qui paraît encore couvert de son écorce ; et vous aurez l'idée de ces tabatières, dont la vogue est digne d'être associée à celle des pantins. Rien de grotesque comme de voir un seigneur dont l'habit est couvert d'or tirer de sa poche et ouvrir d'une main garnie de diamants un petit morceau de bûche valant deux à trois sous..... Cela marquera dans l'histoire de nos ridicules.

La princesse Marie-Louise-Elisabeth de France, fille aînée du roi, a été accordée à l'infant don Philippe, et le roi a déclaré la conclusion de ce mariage le 22 février. En conséquence, les articles préparatoires furent signés le surlendemain par le chancelier d'Aguesseau, le contrôleur général, les quatre secrétaires d'État, et le marquis de Las Minas, ambassadeur d'Espagne. Mais la signature définitive du contrat n'eut lieu que le 25 août dans le cabinet du roi, et la célébration se fit le même jour dans la chapelle du château de Versailles. M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, épousa la princesse au nom de don Philippe ; le cardinal de Rohan donna la bénédiction. La carrière de ce membre du sacré collége est tissue d'ondoiements, de bénédictions et d'absolutions octroyés à des princes naissants, se mariant ou quittant la vie ; aucun ecclésiastique n'a demandé plus de grâces au ciel en faveur de ceux qui dispensent les grâces de la terre : c'est acheter pour revendre à profit. Après avoir assisté à plusieurs fêtes données à l'occasion de son mariage par le marquis de Las Minas et par la ville de Paris, la nouvelle infante partit le 30 août pour se rendre à Madrid ; et ce ne fut que le 12 octobre que le duc de Tallart la remit, à Saint-Jean-Pied-de-Port, entre les mains des officiers de Sa Majesté Catholique. Il est à remarquer que les grands ne vont pas vite au bonheur conjugal ; ils ne peuvent être heureux que sauf le bon plaisir de l'étiquette..... Pauvres gens illustres !

Dans le temps où les cérémonies du mariage de la princesse Marie-Louise étaient célébrées à Versailles, le roi concluait avec les états généraux de la Hollande un traité de commerce, d'après lequel les commerçants des deux nations jouissent réciproquement, dans les ports de chacune, des mêmes droits, libertés et exemptions accordés aux nationaux. Cette sage disposition lie étroitement les relations commerciales de la France avec la Hollande, qui, au moment où j'écris, possède le plus riche négoce du monde entier.

Cependant la France n'a pas renoncé à soumettre les Corses par la voie des armes. Louis XV, qui d'abord ne fit que se prêter aux vues des Génois, croit maintenant son honneur intéressé à cette soumission. Le marquis de Maillebois, successeur de M. de Boissieux, à la tête des troupes françaises envoyées contre ces insulaires, les attaqua, le 3 juin, sur les hauteurs de Jacomo et de Bigomo ; le lendemain ils avaient mis bas les armes. D'autres détachements français ayant occupé en peu de jours les provinces de Balagna, Serra, Alessandri et Campoloro, tout le pays se trouva soumis, et M. de Maillebois fit publier une amnistie générale. Les chefs corses vinrent trouver ce général, auquel ils remirent leurs épées. Le marquis les leur rendit ; mais il exigea qu'ils sortissent de l'île, ce qu'ils firent.

La tranquillité paraissait donc rétablie en Corse ; Louis XV, qui apparemment n'a pas lu l'histoire de ce pays, était si convaincu de sa pacification, qu'il créa, au mois d'août, un régiment d'infanterie sous le nom de *Royal-Corse,* dans lequel les habitants de l'île furent admis. Mais, dès le mois de septembre, la province de Balagna avait relevé l'étendard de la révolte, pour faciliter le débarquement d'une cargaison d'armes, de vivres et de munitions que les révoltés attendaient. La demande faite de ce secours, dont les chefs sortis de l'île avaient hâté l'expédition, prouvait bien que ces Italiens n'étaient

temps en prison, et mourut dans la misère. — Nul doute que cet aventurier courageux et subtil n'eût réussi à affranchir les Corses si le roi de France ne se fût pas déclaré contre eux.

nullement soumis. Le vaisseau si impatiemment attendu, fut pris, à la hauteur de Porto-Vecchio, par la frégate du roi *la Légere*. Cet événement découragea les bandes armées; elles se rendirent de nouveau à M. de Villemur, qui commandait alors en Corse. On renvoya encore ces perfides insulaires dans leurs foyers; mais, cette fois, l'œil du général resta ouvert sur eux.

Le juif Samuel Bernard, dont les coffres s'ouvrirent si souvent pour secourir la France, mourut au mois de janvier de la présente année, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il laisse un avoir évalué à trente-trois millions.

Ce fameux banquier, fils d'un pauvre peintre, avait commencé sa carrière par un mince trafic. Il dut une partie de ses richesses à sa rare habileté, qui toutefois ne descendit jamais à ces subtilités aussi viles que cupides, qui font mépriser la plupart des israélites. Mais

La mode des pantins en 1737.

l'incapacité du ministre Chamillard, si favorable aux financiers de son temps, acheva de porter la fortune de Samuel Bernard au point d'opulence où il la laisse. Ce banquier, ainsi que ma tante l'a dit quelque part, avait beaucoup plus d'orgueil que de cupidité; depuis la petite comédie d'intrigue jouée à Marly par le feu roi et le contrôleur général Desmarets, pour obtenir de lui un prêt d'argent, il n'en accorda plus que d'après la demande directe de Louis XIV, du régent ou de Louis XV. Samuel fut anobli[1]; et, certes, il le méritait, si les sentiments généreux sont quelquefois les motifs de cette distinction. L'inventaire des papiers de ce financier prouva qu'il avait prêté par pure bienfaisance la somme énorme de dix millions, qu'il ne s'était point inquiété de se faire rendre, et qui sera perdue pour ses héritiers. Bernard donna à la cour un exemple dont elle se garda bien de profiter : il resta l'ami des ministres après leur disgrâce, particulièrement du garde des sceaux Chauvelin. Ce juif aimait le luxe, et affichait le faste en certaines occasions; mais il était modeste dans ses habitudes domestiques. Sa maison, située place des Victoires, ne révèle nullement l'opulence; il n'y a même pas de cour.

Samuel Bernard, comme tous les hommes, et surtout les hommes riches, avait des manies singulières : j'en citerai quelques-unes. Il fallait que, depuis le lever du soleil jusqu'à minuit, un de ses cochers eût toujours des chevaux attelés à une voiture, et attendît sur son siége et le fouet à la main qu'il plût au maître de sortir. Quand il était en ville, son portier, à peine d'être chassé, devait l'attendre, le guetter en quelque sorte à toute heure, afin d'ouvrir les portes avant qu'il descendit de carrosse, et sans qu'il fût besoin de frapper. A l'heure du dîner, Samuel Bernard exigeait que la soupe fût mise sur sa table à la minute; si le service tardait un instant, il ressortait, allait dîner ailleurs, et les convives qu'il avait invités s'arrangeaient comme ils voulaient. Ce banquier aimait le gros jeu; il faisait toujours *va-tout* au brelan, se plaisant à voir reculer les joueurs moins riches que lui. Une nuit qu'un Hollandais lui avait gagné cinquante mille écus d'un coup de carte, Samuel fut extrêmement piqué, non d'avoir perdu une si forte somme, mais de ce que son adversaire avait osé la tenir. Son dépit alla si loin, qu'il fit jeter à sa porte le gagnant avec une montagne de sacs renfermant la somme perdue, et le laissa seul au milieu de la rue, livré au premier brigand qui voudrait l'égorger pour s'emparer de son argent. Le Hollandais, aussi flegmatique que le juif s'était montré colère, et sans doute opulent lui-même, s'éloigna froidement, sans s'occuper du trésor déposé à ses pieds. Le hasard ayant voulu que personne ne passât de ce côté pendant le reste de la nuit, les domestiques de la maison retrouvèrent tous les sacs à la porte, qu'ils ouvrirent heureusement aux premiers rayons du jour. Samuel trouva l'originalité du Hollandais plus heureuse que la sienne; il fit mettre la somme dans une voiture, la porta lui-même au joueur, et lui fit agréer ses excuses.

Samuel Bernard était superstitieux : il nourrissait dans son hôtel une poule noire à laquelle il croyait son destin attaché; on prenait, par son ordre, le plus grand soin de cet animal. Parvenue à une vieillesse peu ordinaire à ce genre de volatile, la poule mourut dans les premiers jours de janvier; Samuel ne lui survécut en effet que de trois jours... Il expira victime d'un pressentiment qui ne se réalisa que par l'ébranlement moral qu'il apporta dans la constitution du vieux financier.

Stanislas Ier, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.

L'hiver où nous entrons est comparable à celui de 1709 : même froid, même misère, même disette, sans que pourtant la récolte ait manqué. N'est-il donc personne qui ose représenter à Louis XV que les accaparements de grains au nom du roi font sentir aujourd'hui leur funeste conséquence à la nation? Est-ce gouverner sagement que de faire jeûner les peuples pour enrichir le trésor royal?

Ce n'est pas ainsi que règne le bon Stanislas, que ses hautes vertus ont déjà fait surnommer en Lorraine le *philosophe bienfaisant*. Heureux le souverain qui peut mériter un tel surnom! A peine deux ans se sont-ils écoulés depuis que le monarque polonais est en possession de ses États, et déjà ce pays a changé de face. Des institutions utiles se forment de tous côtés; des maisons consacrées au soulagement de l'humanité, d'autres où l'on favorise l'intelligence et le travail, sont ouvertes de toutes parts. Les sciences, les arts, les let-

[1] Une des filles de Samuel Bernard épousa le président Molé, et la fille de cette dame fut unie à M. de Cossé-Brissac. Il eut un petit-fils prévôt de Paris, qui se faisait appeler le marquis de Boulainvilliers. Une autre fille de Samuel, morte au château de Chenonceau en Touraine vers 1797 ou 1798, avait épousé un fermier général nommé Dupin. Cette dame, à laquelle l'éditeur de ces Chroniques donna quelquefois le bras pour se promener dans son parc, avait été la protectrice et l'amie de J.-J. Rousseau. Un jour madame Dupin, en passant devant la porte de la chambre que ce grand homme occupa à Chenonceau, dit à l'auteur de la présente note : *Tenez, voici la tanière de l'ours de Genève.* M. de Villeneuve, receveur actuel de la ville de Paris, est petit-fils de madame Dupin.

Paris. Typ. Henri Plon, Éditeur. 8

tres, encouragés par un prince éclairé, commencent à répandre quelque gloire sur la Lorraine, en même temps qu'on voit s'y développer tous les germes de la prospérité. Tandis que le goût et même une certaine magnificence règnent dans les villes, les campagnes offrent partout l'aisance, qui naît si facilement de l'industrie fécondée par la sollicitude du prince. Les étrangers ne peuvent concevoir que Stanislas, dont les revenus sont si bornés après les longues souffrances de la Lorraine, puisse, sans emprunts et sans faire de dettes, opérer de telles merveilles. Je le conçois bien, moi : un Etat est toujours riche pour faire le bien, quand ses trésors ne sont employés qu'à cela. Fermez dans toutes les cours le canal des superfluités, des dépenses sans fruit, des faveurs gratuites, et nulle puissance ne sera pauvre. Tel est le moyen que le beau-père de Louis XV a pris : les bienfaits répandus sur les Lorrains, voilà ses plaisirs; la bienfaisance, voilà son luxe; les hommes actifs, intelligents, amis de leur pays, voilà ses favoris.

On commence à parler beaucoup dans le monde d'un littérateur nommé *Duclos*, qui vise un peu à l'héritage de la Bruyère, mais qui voit trop exclusivement la société sous le point de vue critique, pour devenir jamais un moraliste impartial. Duclos a de l'esprit, de la vivacité, et possède l'art précieux dans les cercles de conter d'une manière amusante. Souvent il émet et soutient des propositions étranges; mais il les soutient avec une telle adresse, qu'on se laisse, sinon convaincre, du moins abuser volontiers. Duclos disait devant moi, l'autre jour, chez madame de Mirepoix, qu'il n'y avait plus en France que les courtisanes qui se montrassent réservées en propos, et que les femmes les moins honnêtes étaient les plus timorées. Là-dessus notre conteur se mit à enfiler une historiette fort gaie, puis une autre très-leste, enfin une troisième tout à fait graveleuse. « Halte là! mon » cher monsieur, s'écria » alors la maîtresse de la » maison, je vois que vous » nous croyez aussi par trop » honnêtes femmes. Passez » à un autre chapitre. » Je le veux bien, répondit Duclos, et il se mit à raconter la fin tragique de l'abbé de Saint-Cosme.

Louis XV.

Cet ecclésiastique, aventurier par caractère, fut envoyé successivement, comme missionnaire, à la Louisiane, au Canada et chez les Natchez. L'histoire ne dit pas au juste le nombre des conversions qu'il fit pendant les deux premières missions; on sait seulement qu'à la troisième ce fut lui qui se laissa, non pas convertir, mais pervertir par une belle reine de sauvages que la vigueur de cet abbé séduisit. Cette princesse, veuve d'un souverain appelé le *Grand Soleil*, offrit sa main à M. de Saint-Cosme, qui l'épousa et devint lui-même Grand Soleil. L'ancien missionnaire gouverna ses peuples avec beaucoup de sagesse, dit-on; mais, chez les Natchez comme ailleurs, la grandeur a ses vicissitudes : soit que la reine ne se trouvât pas suffisamment échauffée par les rayons d'un Grand Soleil européen, soit que les sauvages se fussent lassés de la domination de leur prince, soit plutôt que ses joues fleuries excitassent leur appétit, ils le massacrèrent un matin et firent un déjeuner de Sa Majesté.

Il y a trop de passions parmi les hommes pour que la paix puisse habiter longtemps un coin quelconque de la terre, et l'ambition des souverains suffirait pour l'en bannir. L'Europe commençait à respirer; Charles VI, dont la force militaire s'était ensevelie dans la tombe d'Eugène, venait de terminer une guerre malheureuse contre les Turcs; il leur abandonnait, par le traité de 1739, Belgrade, la Servie et tout ce qu'il possédait en Valachie. Mais un despote avec lequel les rois ne peuvent traiter, la mort, frappa Charles le 20 octobre dans la cinquante-cinquième année de son règne [1]. Ce prince croyait avoir assuré sa succession à Marie-Thérèse, sa fille unique, par cette pragmatique sanction que toutes les puissances avaient reconnue; mais à peine eut-il fermé les yeux, que toutes aussi songèrent à violer leur promesse. La France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe, envoyèrent des ambassadeurs à Francfort pour décider du sort de la monarchie autrichienne. L'électeur de Bavière prétendait à la totalité de ce vaste héritage; l'électeur de Saxe en réclamait une partie; Philippe V ne se croyait pas moins fondé en droits, comme l'héritier et le représentant de la maison d'Autriche espagnole. Sa Majesté Catholique revendiquait spécialement la grande maîtrise de l'ordre de la Toison d'or, appartenant aux rois d'Espagne, héritiers des ducs de Bourgogne, fondateurs de cet ordre. Louis XV eût pu sans doute élever aussi des prétentions sur la succession de Charles VI, puisqu'il descend en droite ligne de la branche aînée par les princesses femmes de Louis XIII et de Louis XIV. Mais Sa Majesté préfère, dans cette circonstance, le beau rôle d'arbitre à celui de concurrent : c'est bien, si l'arbitrage, qui ne doit rien produire pour la France, ne lui coûte pas plus d'or et de sang que la concurrence n'en coûtera aux autres souverains. La générosité est digne d'éloges, mais elle peut faire rire de celui qui l'exerce à son détriment.

Tandis qu'on négociait à Francfort pour faire un empereur, l'Angleterre, plus jalouse de la puissance maritime et du commerce de l'Espagne que de ses droits à l'Empire, attaquait ses vaisseaux sur toutes les mers et ses établissements dans les colonies. Dès le mois de décembre 1739, l'amiral Vernon avait enlevé aux Espagnols la ville de Porto-Bello, entrepôt de tous les trésors du Nouveau-Monde, et s'était empressé de faire raser ce comptoir important. Des corsaires anglais attaquaient, capturaient, brûlaient tous les vaisseaux marchands sortis des ports de Sa Majesté Catholique, et déjà le commerce espagnol souffrait beaucoup de ces hostilités.

La France n'était point en mesure de secourir son alliée : Fleury n'a rien fait pour notre marine. Nous manquons de matelots expérimentés; les anciens officiers se rouillent faute d'activité; il ne s'en forme point de nouveaux; et peu de nos vaisseaux sont en état de tenir la mer. Nous ne pouvions donc pas sans imprudence déclarer la guerre à l'Angleterre, mais dès qu'on apprit dans le cabinet de Versailles les désastres de Porto-Bello, il fut décidé qu'on donnerait à Philippe V tout ce qui pourrait lui être offert sans amener une rupture avec Georges II. Le vice-amiral marquis d'Antin partit de Brest au commencement du printemps avec vingt-deux vaisseaux de ligne et se joignit en Amérique aux forces espagnoles, ce qui contribua à protéger les côtes et les navires marchands appartenant à l'Espagne. L'Angleterre vit avec dépit ce secours donné à ses ennemis, mais elle fut forcée de respecter le pavillon français, ayant toujours un ambassadeur à Paris.

Cependant, nonobstant le congrès de Francfort, l'archiduchesse Marie-Thérèse, en vertu de la pragmatique sanction, s'empara de tous les domaines que lui laissait l'empereur son père; François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette princesse, l'aida à prendre possession de ses vastes États. Marie-Thérèse se fit reconnaître à Vienne; bientôt les provinces d'Italie et la Bohême lui envoyèrent leur soumission par des députés, et elle se rendit ensuite à

[1] Charles VI mourut des suites d'une forte colique, qu'on attribua mais témérairement, au poison.

Presbourg pour recevoir celle des Hongrois. Cette princesse, aussi adroite avec ces peuples que ses prédécesseurs avaient été maladroits, prêta hautement au milieu d'eux le fameux serment du roi André II, serment repoussé si longtemps par les empereurs, et dont le refus entraîna deux cents ans de guerres civiles. Cette formule mérite d'être citée; la voici : « Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, en » quelque endroit que ce soit, voulons enfreindre vos priviléges, » qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos » descendants, de vous défendre sans pouvoir être traités de re- » belles. » Les Hongrois ont usé deux siècles de ce droit, mais la prudente conduite de Marie-Thérèse lui concilia sur-le-champ l'amour de la nation hongroise, qu'elle mérita d'ailleurs par une affabilité populaire à laquelle ses ancêtres n'avaient point habitué leurs sujets. En général, elle bannit de sa cour cette morgue hautaine, triste apanage de la grandeur allemande, et qui la rend odieuse sans ajouter à sa dignité. Celle qui prit dès lors le titre de reine de Hongrie, abjurant l'usage de l'étiquette, admit à sa table les dames, les magistrats, les officiers que leurs fonctions mettaient en rapport habituel avec elle. Avant son règne, la personne du souverain était une sorte de divinité que les gardes défendaient de regarder en face; on ne pouvait approcher du prince et lui parler qu'après avoir fait preuve d'une noblesse aussi ancienne qu'irréprochable. Marie-Thérèse dédaigna ces sottes formalités; nobles ou non, tous ses sujets purent l'entretenir; son palais fut ouvert à toute heure pour eux; elle enjoignit à ses officiers de ne jamais refuser d'audience.

Cette souveraine fit publier dès le premier moment de son règne que le grand-duc François de Lorraine était appelé à partager les soins de son gouvernement sous le titre de *corégent* : Sa Majesté espérait par cette disposition aplanir la route du trône à ce prince et parvenir à le faire déclarer empereur. Mais la reine de Hongrie manquait de ressources pour soutenir ses propres droits : son trésor était vide; les troupes, qui avaient beaucoup souffert dans la dernière guerre contre les Turcs, suffisaient à peine pour occuper les places qui défendaient l'approche de ses États. Ce fut dans cette circonstance qu'un prince allemand, Frédéric II, roi de Prusse, qui venait de monter, comme elle, sur le trône de son père, lui fit offrir l'appui de ses armes et cinq millions de notre monnaie. Frédéric, plus heureux que Marie-Thérèse, avait trouvé son royaume dans une situation prospère : une armée de soixante-dix mille hommes et des coffres regorgeant d'or lui étaient légués par ce Frédéric-Guillaume qui voulut jadis le faire décapiter. La dureté excessive du roi défunt avait eu du moins l'avantage de porter au plus haut point la discipline des troupes prussiennes; et l'économie un peu judaïque du même prince met aujourd'hui la Prusse à même de soutenir une longue guerre. Frédéric II, monarque instruit, brave, versé dans la science militaire, et fort ambitieux, est l'homme le plus propre à tirer parti de ces importantes ressources, et ce n'était pas sans intérêt qu'il faisait offrir son argent et son épée à Marie-Thérèse. Il lui demandait pour prix de son alliance la province de Silésie, lui assurant qu'il se faisait fort de lui garantir tout le reste, et d'assurer la couronne impériale au grand-duc de Toscane, son époux.

La reine de Hongrie a l'âme grande : elle refusa de recevoir la loi de Frédéric II, malgré les conseils de ses ministres, qui lui firent prévoir de grands malheurs. A peine la réponse de cette princesse fut-elle parvenue à Berlin, que le roi se mit à la tête de ses troupes et marcha vers la Silésie, qu'il envahit sans coup férir, au milieu de ce mois.

Cette invasion n'est point concertée avec la France, comme le prétendent quelques politiques mal informés. D'abord Fleury se croit encore un peu lié par la pragmatique sanction, et c'est contre son gré qu'on négocie à Francfort; ensuite, le roi ne peut éviter longtemps une guerre avec l'Angleterre, en soutenant à peu près ouvertement les intérêts de l'Espagne; enfin l'envoi d'une armée française contre Marie-Thérèse ne semble pas compatible avec les hostilités maritimes auxquelles nous devons nous disposer. Mais, au moment de partir pour la Silésie, Frédéric dit au marquis de Beauvau, ministre de France à Berlin : « Je vais, je crois, jouer votre jeu; si » les as me viennent, nous partagerons. » Ce peu de mots prouve que, sans être assuré de l'alliance de Louis XV, le roi de Prusse prévoit bien que l'embrasement prochain de l'Europe ne permettra pas à la France de garder la neutralité.

Frédéric, au moment de se mettre pour la première fois à la tête de son armée, vit qu'on avait écrit sur ses drapeaux : *Pro Deo, pro patriâ*. « Effaçons *Pro Deo*, dit-il, à quoi bon mêler ainsi le nom de » Dieu, dont la sagesse est infinie, dans les querelles des hommes, » qui certes sont loin d'être toujours sages? D'ailleurs il s'agit d'une » province et non de Dieu. » Le roi donna pour enseigne à son régiment des gardes l'aigle romaine en bronze doré placée au haut d'un bâton. « Ceci, messieurs, dit-il à ce corps d'élite, vous impose l'o- » bligation d'être invincibles comme les Romains. »

Cependant les embarras de Marie-Thérèse se multipliaient : les rois de Sardaigne et de Pologne se mettaient sur les rangs des concurrents à la couronne impériale. D'un autre côté les princes de l'Empire refusaient de reconnaître le suffrage universel de la Bohême entre les mains d'une femme, ils lui contestaient jusqu'au droit de le transmettre au grand-duc son mari, prétendant que ce suffrage ne pouvait être exercé que par le possesseur direct du titre souverain auquel il est attaché. En un mot, presque toutes les puissances qui avaient reconnu, garanti même la pragmatique sanction l'enfreignaient et en attaquaient ouvertement les dispositions. Le prince Eugène avait prévu ce démenti donné à la foi des traités; sa prédiction se réalise. Ce grand homme connaissait bien la loyauté des cours. Je doute cependant qu'il ait prédit qu'Auguste III, élevé sur le trône de Pologne par Charles VI, se réunirait aux ennemis de Marie-Thérèse pour dépouiller cette fille de son bienfaiteur.

Dans la situation actuelle des choses, le roi, ne pouvant maintenir des troupes en Corse, prévint la république de Gênes qu'il allait retirer celles qu'il avait envoyées dans cette île. Les Génois s'affligèrent de cet avis, mais ils ne purent faire aucune disposition pour conserver la Corse : ils voyaient leur métropole environnée d'Autrichiens; ils craignaient pour leur propre liberté, et c'était à peine assez de tous leurs efforts pour veiller à la conservation d'un bien si cher à ces républicains. Le marquis de Villemur ayant quitté l'île, les insulaires ressaisirent cette même liberté, qui leur serait rendue depuis longtemps s'ils eussent su marcher unis à sa conquête. Mais l'affranchissement de ce peuple malheureux ne profitera pas encore à sa prospérité : il n'y a d'unanime chez les Corses que leur haine pour les Génois, et les divisions intestines qui déchirent leur patrie les rendent incapables d'entreprendre rien de grand.

La coalition formée contre Marie-Thérèse doit peu compter sur le concours de Philippe V, quoique ce prince soit inscrit au nombre des concurrents à l'Empire. Déjà froissée par la guerre maritime qu'elle soutient difficilement contre l'Angleterre malgré le secours de la France, l'Espagne ne possède qu'une armée faible, mal disciplinée et dont les officiers sont plus habiles à réciter leur bréviaire qu'à diriger les manœuvres. Quant aux généraux, on n'en trouve dans les États de Sa Majesté Catholique qu'à la tête des ordres religieux. Chez les Espagnols il y a beaucoup d'énergie parmi les citoyens : il en existe peu dans l'armée. Tel est l'effet d'un ministère sans vigueur et d'un règne durant lequel le sceptre est littéralement tombé en quenouille. Voici l'occasion de tracer le portrait du petit-fils de Louis XV, que la destinée appela sur le trône de Charles-Quint. C'est une figure historique que ma tante a dessinée jadis d'un crayon léger; je vais la peindre.

Philippe V n'étant encore que duc d'Anjou avait été élevé dans un respect craintif pour le roi son grand-père et dans une soumission presque servile pour le duc de Bourgogne, son frère aîné. Les impressions de la jeunesse s'effacent difficilement, elles ne disparaissent jamais si la moindre cause les entretient. Devenu roi d'Espagne Philippe laissa voir plus de dispositions à l'obéissance qu'au commandement. Ce fut la faiblesse sur laquelle madame des Ursins éleva l'édifice de sa fortune, et la reine Élisabeth pour dominer son mari n'eut qu'à suivre un plan tracé par la favorite qu'elle avait chassée. Rien cependant dans la jeunesse de ce prince n'annonçait en lui des habitudes timides : il portait la tête haute, son regard avait de la fierté, son visage était noble et régulier; il tirait tout le parti possible de sa taille, et sa démarche ne manquait ni d'assurance ni de vivacité. Il existait dans le caractère de ce monarque quelques traits de grandeur; il aimait la guerre, qu'il faisait avec valeur, avec détermination; il portait même cette dernière qualité jusqu'à l'imprudence, car on le vit souvent entrer en campagne sans avoir formé aucun plan; Philippe s'en rapportait aux inspirations soudaines de ses généraux, d'autant plus justes, disait-il, qu'elles seraient plus appropriées à la circonstance et aux mouvements de l'ennemi. Cette doctrine militaire peut avoir son bon côté, mais Sa Majesté Catholique ne contribuait en rien à la mettre en pratique. Dans un jour de bataille ce prince ne payait que de sa présence : s'il se trouvait placé d'abord loin du danger il ne croyait pas sa gloire intéressée à s'en rapprocher; si les chances de la journée le portaient au milieu du feu le plus vif il s'y tenait avec le même calme, la même sérénité que s'il se fût agi d'une revue de ses troupes aux portes de son palais.

Dans les affaires du gouvernement Philippe montra assez longtemps un sens droit, un esprit exact, une mémoire heureuse, une réserve, un penchant au silence qui le servirent quelquefois; mais il ne pouvait vaincre une défiance de lui-même, louable dans un simple particulier, dont elle signale la modestie; blâmable dans un roi, dont elle trahit la faiblesse et laisse péricliter le pouvoir. Le roi d'Espagne, avant d'être absorbé par la sombre mélancolie qui s'est emparée de lui depuis quelques années, était doué d'une qualité qui seule pouvait le faire régner avec sagesse s'il l'eût mise à profit : il savait connaître les hommes. Mais trop faible pour se servir de cet art dans le choix des ministres, des magistrats, des généraux, Philippe n'usait de son tact observateur que pour étudier les ridicules de ceux qui l'entouraient et s'en amuser ensuite dans son intimité.

Le roi d'Espagne poussa le goût des femmes jusqu'au plus hideux cynisme : un tremblement convulsif le saisissait dès qu'il en apercevait une à sa cour qui excitât ses sens grossiers... souvent on le vit prêt à se précipiter vers elle malgré la présence des assistants : et certainement ce monarque n'eût point été maître de cette fureur s'il se fût trouvé seul avec l'objet convoité. Philippe faisait parfaitement

compatir cette passion avec les pratiques les plus minutieuses de la dévotion ; d'ailleurs les excès de Sa Majesté étaient tempérés par le soin extrême qu'elle prenait de sa santé. Cette sollicitude pour lui-même est devenue depuis dix ans chez ce prince une véritable manie ; c'est elle qui a détruit ce qu'il y avait de raisonnable et presque ce qu'il y avait d'humain en lui. Ce souverain n'est plus qu'un objet de compassion : montrons-le dans cette déplorable dégradation de l'humanité.

L'état habituel du roi d'Espagne est une mélancolie profonde, taciturne qui souvent dégénère en vapeurs allant jusqu'à la folie, et nulle incommodité apparente ne paraît déterminer cette situation. Alors Philippe ne veut plus quitter le lit : il y reste quelquefois six mois entiers sans se faire raser, sans couper ses ongles, sans changer de linge. Quand sa chemise tombe en pourriture il n'en met une autre que lorsque la reine l'a portée, de peur d'être empoisonné par le contact de cette toile. Quoique toujours couché le roi mange abondamment et digère à merveille ; mais ses repas ne sont point réglés, il les prend à toute heure sans que sa digestion en soit plus mauvaise. La conscience de Philippe est aussi complaisante que son estomac : tantôt il veut entendre la messe, qu'on dit dans sa chambre, à cinq heures du matin, tantôt à midi, tantôt à huit heures du soir ; et si le pauvre chapelain chargé de célébrer ce sacrifice reste jusqu'à cette dernière heure à jeun il faut convenir que son estomac est plus docile encore que celui de Sa Majesté.

Dans ses excès maniaques le roi ordonne qu'on ouvre au milieu de l'hiver les fenêtres de sa chambre à coucher et les fait tenir hermétiquement fermées au mois d'août, de sorte que ses ministres, ses médecins, ses officiers gèlent ou étouffent auprès de lui, ce dont il ne s'inquiète nullement. Par suite de la même singularité Philippe supporte trois couvertures de flanelle dans la canicule, et, rejetant jusqu'à son drap à Noël, il se montre complétement nu, quoiqu'il puisse y avoir des femmes dans sa chambre : on l'a vu plus d'une fois écouter la messe dans cet état de nature et la suivre dévotement sur son bréviaire.

Le Roi Catholique marmotte des prières pendant une partie de la journée. Son lit est toujours couvert de livres de piété ; souvent il oblige la reine à lire des psaumes ou antiennes, qu'il interrompt à chaque instant par les remarques les plus étrangères au sujet qu'il écoute... Un jour, au milieu d'un chapitre du Nouveau Testament, il s'aperçut que sa chienne paraissait tourmentée par une de ces passions impérieuses que la Providence ne prescrit pas aux animaux de cacher pour qu'il y ait au moins entre eux et l'humanité une différence que les écarts de celle-ci font quelquefois disparaître. Soudain Philippe, tout en ordonnant à la reine de continuer sa lecture, envoie chercher un chien et fait accomplir l'œuvre de nature devant cinquante personnes en mêlant à la parole sainte récitée par Elisabeth les plus sales remarques sur le mystère de la reproduction.

Si dans le cours de la période qu'il passe au lit le roi se lève pour satisfaire quelque besoin, il faut le soutenir pour qu'il puisse faire quelques pas ; la longueur excessive des ongles de ses pieds rendant sa marche aussi difficile que douloureuse. Lorsque ce prince est couché, il se déchire lui-même en dormant avec ses ongles longs et tranchants, et prétend ensuite qu'on a profité de son sommeil pour le piquer. Dans des accès de mélancolie plus noire, le roi soutient que la douleur résultant des blessures qu'il se fait provient de la piqûre des vers ; qu'il est mort, et qu'il ne conçoit pas pourquoi l'on néglige de l'enterrer. Quand la manie du malheureux monarque est poussée jusqu'à ce point, sa tristesse se change en fureur : il pince, il égratigne, frappe la reine, ses enfants, son médecin, son confesseur ; il se mord les bras avec des cris effroyables, et si on lui demande ce qu'il a il répond : *Rien du tout*, puis il se met à chanter.

Après avoir gardé le lit des mois entiers dans la plus dégoûtante malpropreté, Philippe V passe un même espace de temps sans vouloir se coucher, dormant sur son fauteuil, le menton appuyé sur sa poitrine et les jambes pendantes. Durant ces périodes, que les médecins appellent le temps d'exercice du roi, Sa Majesté ne sort cependant jamais de sa chambre, qu'elle se contente de parcourir en tous sens, et ce mouvement suffit pour lui donner un robuste appétit. Le monarque, dans ces jours de grande activité, se nourrit des aliments les plus substantiels, des viandes les plus succulentes ; voici son régime : à dix heures du matin, il prend un consommé ; à midi, il se fait servir à dîner, mange pendant deux heures et en dort ensuite cinq ou six sans quitter la table ; à son réveil Philippe se fait apporter une demi-douzaine de biscuits, qu'il trempe dans du vin de malaga ; cela le conduit jusqu'à onze heures ; il prend alors un fort consommé, et c'est son dernier repas.

A travers tout cela le Roi Catholique prend des drogues de toute sorte et s'en administre des doses qui tueraient tout autre homme. On l'a vu avaler une boîte de thériaque à la fois pendant plusieurs jours, disant que ses médecins étaient des coquins de soutenir qu'il n'était plus malade tandis qu'il se sentait près de sa mort. Et Sa Majesté répète cela depuis environ quinze ans. On ne conçoit pas comment le petit-fils de Louis XIV peut résister à une telle manière de vivre : il faut qu'il ait un tempérament des plus forts pour supporter le mélange de moyens médicaux, d'intempérance, d'insomnie, de malpropreté et d'autres excès auxquels il se livre. Il y a plus : malgré ses égarements journaliers, Philippe conserve pour les affaires un sens droit et sa mémoire n'est nullement altérée. On lui proposait dernièrement une mesure de gouvernement : « Non, répondit-il, je l'ai déjà » rejetée il y a deux ans. » La nature offre quelquefois d'étranges particularités.

La passion de Philippe V pour les femmes est bien calmée : c'est une grande ressource dont la reine est privée pour dominer son mari. Elle a cherché plus d'une fois, dit-on, à réveiller en lui par des excitants ces désirs sur lesquels se fondait la puissance de cette princesse ; mais on ajoute qu'elle a rarement réussi. Elisabeth a surtout échoué dans une circonstance où elle voulait obtenir pour prix de sa complaisance que Philippe travaillât avec Patino, ministre que ce prince a pris en aversion, et que la reine honore d'un sentiment opposé. Loin de se montrer tendre, le roi à cette occasion battit rudement la princesse de Parme ; la traitant de malheureuse « qui, non » contente d'avoir ruiné le royaume, voulait attaquer son hon» neur et sa gloire. » Pour mieux se convaincre, sans doute, qu'il avait raison, le Roi Catholique, après avoir battu sa femme comme *Sganarelle* du *Médecin malgré lui*, l'obligea à lui demander pardon : il faut être dévot pour avoir de ces idées-là. « Je veux, répète sou» vent ce prince correcteur, je veux qu'elle se défasse de ses *quatre* » *évangélistes* : » c'est ainsi que Sa Majesté appelle Patino, le marquis Scoti, l'archevêque d'Amida, confesseur de la reine, et la camériste Bellegrine ; mais, malgré les fréquentes scènes dont ils sont le sujet, les *quatre évangélistes* restent à la cour, parce qu'Elisabeth trouve leur éloquence infiniment plus persuasive que celle du maniaque Philippe V.

Cependant la reine a ses moments de faveur dans l'esprit du roi, quand les remèdes excitants peuvent agir : c'est alors qu'elle profite de son crédit pour obtenir que Sa Majesté fasse couper sa barbe et ses ongles tous les quinze jours.

Tel est l'allié de la France dans la guerre qui se prépare, tel est le prétendant à la couronne de Charles-Quint, telle est la déplorable contre-partie des bienfaits de la monarchie.

La mort précipita Clément XII de la chaire de Saint-Pierre le 6 février de la présente année 1740 ; le cardinal Prosper Lambertini reçut la tiare le 17 août suivant : c'est le talent, le génie qui succèdent au fanatisme ignorant, à la nullité.

Deux choses occupèrent encore l'attention dans l'année qui se termine, savoir : la tragédie d'*Edouard III*, par Gresset, auteur de *Vert-Vert*, et l'exposition faite au Louvre, pour la première fois, des ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure. Cette dernière nouveauté mérite beaucoup d'éloges : c'est de la critique que jaillit la perfection dans toutes les conceptions de l'esprit humain. La première idée de cette exposition est due à M. Orry, ministre des finances, directeur général des bâtiments ; elle se renouvellera chaque année. Mais je ne crois pas que la critique fasse jamais de M. Gresset un tragique distingué : sa pièce manque de vigueur et même de caractère ; on ne fait pas une tragédie avec de la grâce, de la malice et du goût, et l'auteur d'*Edouard III* ne possède que cela. Voilà ce que les parodistes de la foire font dire au héros de Gresset dans un petit opéra-comique intitulé *la Barrière du Parnasse* :

. . . . . .
De plus on blâme en moi des scènes applaudies
Qui firent le succès de tant de tragédies ;
Feuilletez avec soin tous nos auteurs fameux,
Mes traits les plus frappants sont formés d'après eux.
Le public bravement, dans son erreur extrême,
Pense que tous mes vers sont faits pour mon poëme ;
Mais, soit dit entre nous, c'est juger de travers,
Mon poëme n'est fait que pour coudre mes vers.

CHAPITRE XVI.

1741-1742.

Mort de Marion Delorme âgée de cent trente-cinq ans. — Détails sur cette courtisane. — Alliance du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie. — Victoire de Molwitz, premier exploit de Frédéric le Grand. — Guerre contre la reine de Hongrie ; le maréchal de Belle-Isle. — Conquêtes en Allemagne. — Alarme à Vienne. — Georges II menacé dans le Hanovre. — Il signe un traité de neutralité. — Serment des Hongrois à Marie-Thérèse. — Les dames anglaises offrent cent mille livres sterling à la reine de Hongrie. — Elle les refuse. — Examen de la pragmatique sanction. — Le duc d'Orléans, fils du régent, se démet de ses charges. — Dévotion et galanterie. — *Mon chancelier vous dira le reste.* — Le marquis de Souvré ; son caractère ; repartie hardie. — Prague ; le comte de Saxe ; assaut ; le brave Chevert. — Couronnement de Charles VII à Prague. — Coup d'œil militaire. — Singulière neutralité du grand-duc de Toscane. — Avantages remportés par nos vaisseaux sur ceux de l'Angleterre. — *La Chercheuse d'esprit*, opéra de Favart. — Le poëte flagellé par des dames. — L'ambassadeur turc Zaid-Effendi. — Son entrée à Paris ; sa réception à la cour. — Hospitalité expansive des belles Parisiennes. — Couronnement de l'empereur Charles VII à Francfort. — Indifférence de Louis XV sur le sort de

ses armes — Désastres de l'armée franco bavaroise en Autriche et en Bavière. — Le partisan Montzel; sac de Munich. — Nos chances favorables baissent en Bohême. — La princesse de Carignan maîtresse du cardinal de Fleury. — Intrigues pour rendre Louis XV infidèle à la reine. — Marie Leczinska et son confesseur. — La chasteté absolue. — La tendresse bachique. — Rupture des intimités conjugales du roi et de la reine. — Richelieu adopte le rôle de feu l'abbé Dubois. — La comtesse de Mailly; son portrait. — Echec des charmes de cette dame. — Elle revient à la charge et triomphe. — Jalousie du comte de Mailly; on le calme. — Scrupules paternels du marquis de Nesle; on le paye. — Jésuitisme de Fleury. — Défection du roi de Prusse. — Politique puérile de Fleury. — Retraite des maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. — Le maréchal de Maillebois reçoit l'ordre de marcher en Bohême. — L'armée française est assiégée dans Prague. — Le siége est levé. — La guerre en Italie. — L'évêque de Beauvais; l'escroc mitré. — La philosophie et la botte d'asperges. — Voilà ce que c'est que d'avoir des sœurs. — Avarice de Louis XV. — Madame de Mailly se fait dévote. — Madame de Vintimille seconde maîtresse du roi. — Réponse maligne de Lapeyronie à mademoiselle de Charolais. — Les Anglais échouent aux Indes devant Carthagène. — Vives remontrances dans le parlement anglais. — Retraite de Maillebois sur le Danube. — Le maréchal de Belle-Isle évacue la Bohême au milieu de l'hiver. — Conduite héroïque de Chevert resté dans Prague. — *Mahomet*, tragédie de Voltaire.

La mort de Marion Delorme, arrivée le 5 janvier, deux mois avant l'expiration de sa cent trente-cinquième année, a presque surpris les Parisiens; ils s'étaient habitués à considérer comme impérissable ce vieux monument de la création, et citaient indifféremment les tours de Notre-Dame ou Marion Delorme, s'ils voulaient parler d'un objet à l'épreuve des temps. Cette femme, qui sans doute était la plus âgée de l'Europe, vit le jour sous le règne du bon roi Henri; quoiqu'elle eût moins de cinq ans lorsque ce grand monarque fut assassiné, elle se rappelait fort bien son habit et même ses traits. Marion avait surtout présent à la mémoire le chatouillement un peu dur produit sur son petit visage par la longue barbe du héros; car un jour qu'elle traversait le Louvre avec une de ses tantes qui l'avait amenée à Paris, Sa Majesté, frappée de la beauté de cet enfant, le demanda pour l'embrasser. La vieille amante de Buckingham, du cardinal de Richelieu, de Cinq-Mars et de tant d'autres, se plaisait à décrire la physionomie, la taille, le costume des personnages célèbres qui ont passé devant elle pendant sa longue vie. Elle dépeignait la forme du bonnet qui coiffait Marie de Médicis lorsqu'elle posa la première pierre du Luxembourg, et n'avait pas oublié la soutane un peu sèche que portait Richelieu n'étant que simple abbé. Elle s'en était égayée avec lui quand, vingt-deux ans plus tard, il était plus que roi de France. La courtisane centenaire se souvenait d'avoir promené un matin par la lisière celui qui devait être un jour le grand Condé; cette femme, aussi naïve sur ses faiblesses qu'elle en fut jadis prodigue, vous disait en souriant : « Je vois encore la chambre où, guidant un des dé» buts de ce héros, je mêlai quelques myrtes à son premier laurier. » Les traits de Marion s'animaient quand elle retraçait l'amour de Buckingham pour Anne d'Autriche, les regards veloutés qu'elle arrêtait sur ce bel Anglais, les œillades flamboyantes que la reine lançait sur elle, Delorme, en signe de rivalité..... « Je me suis bien » souvent reportée à ces preuves d'effervescence amoureuse, ajoutait » la narratrice, lorsque trente ans après j'ai vu cette princesse, la » vue baissée, la tête enveloppée d'une coiffe épaisse, à genoux sur » les dalles de nos églises... » Les yeux de Marion Delorme se remplissaient de larmes dès qu'on essayait de l'entretenir du malheureux Cinq-Mars. « Ah! de grâce, s'écriait-elle, épargnez-moi... Cent » ans[1] n'ont point en passant sur ma vie effacé de mon cœur le sou» venir de cet infortuné; son adieu murmure toujours à mon oreille » comme un son plaintif, son dernier baiser me brûle encore la » bouche. »

La mémoire de Marion Delorme était une vaste galerie où les peintres vinrent jusqu'à sa mort copier les portraits des notabilités de cinq générations; Sully, Bassompierre, la Noue, Mazarin, Turenne, Colbert, Louvois, Luxembourg, étaient rangés, j'oserai presque dire, étiquetés, dans les souvenirs de Marion; un autre compartiment de sa mémoire renfermait Malherbe, Racan, ménage, Corneille, Molière, la Fontaine, Pascal, Racine, Boileau, la Bruyère, Bossuet, Fénelon; dans une troisième division cérébrale, que la vénérable amante de Cinq-Mars appelait sa galerie galante, se pressaient madame de Comballet, Ninon, la duchesse de Longueville, madame de Chevreuse, la comtesse de Soissons, la maréchale de la Ferté, la tendre la Vallière, la fière Montespan, l'astucieuse veuve de Scarron, l'infortunée Fontanges et tant d'autres, avec les amants qui firent tout à la fois leur réputation, leur déshonneur et leur félicité. Quand un peintre venait consulter Marion sur un de ces personnages, elle disait en se frottant le front : « Attendez que j'enlève la pous» sière du tableau; » puis elle se mettait à faire le portrait le plus ressemblant, le plus frais, le plus animé : « Je copie la nature, » s'écriait Coypel en laissant courir son pinceau d'après les descriptions de la vieille courtisane. Elle avait vu commencer plusieurs hôtels de Paris qu'on nomme aujourd'hui de vieux édifices; son pied avait foulé en dansant l'herbe du Pré aux clercs, sur lequel s'élève maintenant un quartier populeux de la capitale: je lui ai entendu décrire les fossés, les remparts, les ponts-levis de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, qui ne présente plus que la clôture ordinaire d'un couvent.

Marion souriait de pitié lorsqu'elle lisait dans l'histoire du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV les intrigues de Richelieu et les subtilités italiennes de Mazarin. « Pauvre postérité, di» sait-elle en haussant les épaules, comme ces esclaves à plume t'a» buseront... Richelieu! la grandeur de ses vues! ce n'est pas moi » qu'on y fera croire. J'ai vu ce cardinal dans l'intimité de l'alcôve; » je connais le déshabillé de son caractère; il est grandi par la re» nommée de tout ce qui dépasse l'homme ingénieux et adroit. Ma» zarin! c'était un saltimbanque, un sauteur politique, remarquable » seulement pour la souplesse de son esprit et de ses reins; se faire » assez petit pour se fourrer partout, toujours sauter de manière à » se retrouver sur les pieds, voilà tout le mérite de Mancini. »

En 1705 Marion Delorme, veuve en quatrièmes noces de Francois Lebrun, procureur fiscal, fut volée et abandonnée par ses domestiques, qui lui enlevèrent à peu près tout ce qu'elle possédait. Cette dame, parvenue déjà à sa quatre-vingt-dix-neuvième année, ne s'aperçut pas que ces misérables avaient emporté successivement de sa maison linge, habits, dentelles, vaisselle, argenterie, diamants; enfin ils disparurent un matin avec un portefeuille renfermant toute sa fortune en billets payables au porteur, et ne laissèrent que les gros meubles qu'ils n'avaient pu enlever. Marion Delorme, de riche qu'elle était, se trouva réduite à la misère; elle put cependant suffire encore à ses besoins pendant dix-huit ans au moyen de quelques recouvrements qu'elle avait négligés et qu'un ami serviable l'aida à faire. Mais en 1723, privée de toute ressource, elle écrivit à Louis XV à peu près en ces termes : « Sire, Votre Majesté paye des historiens » qui mentent sur les temps passés; mais il est dans sa capitale une » chronique vivante dont le premier chapitre remonte à 1606; elle » vous offrira le langage de la vérité, si Votre Majesté daigne venir » la consulter; car cette chronique est un vieux livre vermoulu qui » ne peut plus quitter l'ais sur lequel il repose. Marion Delorme a » vu, sire, le grand Henri, premier prince de votre illustre mai» son qui ait régné sur la France; elle a vu Louis XIII, votre tris» aïeul; Louis XIV, votre bisaïeul; le Grand Dauphin, votre aïeul; » le duc de Bourgogne, votre père; et fut assez alerte encore pour « aller une des premières remercier le Seigneur, qui vous donna à » la France. Quelque lumière sur les règnes écoulés jaillit de ma » longue existence; mais, sire, c'est une lampe qui demain peut s'é» teindre, faute d'aliment, si Votre Majesté ne daigne y pourvoir. »

Cette lettre ayant été remise à Louis XV par une main sûre, le jeune monarque voulut voir Marion Delorme; il resta longtemps chez elle avec Fleury, y retourna plusieurs fois, et fit à cette veuve une pension qui lui fut payée exactement jusqu'à sa mort. Marion Delorme demeurait en 1723 quai des Théatins, mais elle est décédée rue de la Mortellerie, dans la maison dite le Paon blanc. Elle fut inhumée dans le cimetière de Saint-Paul sous le nom de Marie-Anne-Oudette Grapin, veuve Lebrun.

Tandis que toute l'Europe se disposait à la guerre, Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, digne héritier de la politique versatile de son père, renonçait à l'alliance qu'il avait contractée récemment avec l'Espagne et la France. Ce prince, qui avait des vues sur le Milanais, s'était d'abord réuni aux ennemis de Marie-Thérèse; mais dès qu'il vit les troupes de Philippe V dans ce pays, il craignit avec quelque raison que la cour de Madrid ne profitât de sa conquête pour ressaisir définitivement cette ancienne possession espagnole. Charles, changeant tout à coup de parti, conclut donc avec la reine de Hongrie un traité par lequel, sans renoncer à la Lombardie, il promit de faire marcher son armée contre la France et l'Espagne. La fille de Charles VI, appréciant à sa juste valeur la détermination du monarque piémontais, sentit bien qu'en acceptant son secours, elle ne faisait que se servir d'un ennemi contre un autre, et que tôt ou tard cet allié perfide, dont les projets étaient évidents, lui retomberait sur les bras. Mais elle conjurait le danger le plus pressant; c'était agir avec sagesse. A peine cet accord fut-il signé que, joignant ses troupes à celles de la princesse autrichienne, Charles-Emmanuel s'empara du duché de Modène, qui ne fut que faiblement défendu.

Dans le même temps Frédéric II, roi de Prusse, achevait de s'emparer de la Silésie, où il était entré dès le mois de décembre. Il occupait déjà les fortes places de Brieg et de Breslau, lorsque le général autrichien Neuperg accourut avec vingt-quatre mille hommes pour s'opposer à la marche du conquérant. Les deux armées se rencontrèrent près de Molwitz, au bord de la petite rivière de Hesse. C'était le début militaire du monarque prussien âgé de vingt-neuf ans, et la fortune de ses armes faillit périr dans ce premier élan. La cavalerie autrichienne, supérieure en nombre à celle du roi, et pourvue de chevaux plus robustes que ceux des cavaliers prussiens, rompit entièrement les escadrons de ces derniers; ils se replièrent en désor-

[1] Cinq-Mars fut décapité à Lyon en 1642, on sait qu'il était entré dans une conspiration contre Richelieu. Ce jeune homme était grand écuyer de Louis XIII, et périt a vingt-deux ans. On ne peut affirmer qu'il eût épousé secrètement Marion Delorme.

dre derrière l'infanterie. La première ligne de celle-ci, prise en flanc, ne put résister; ses rangs forcés se pelotonnèrent en fuyant vers la seconde ligne, qui demeura ferme sur le terrain. Là s'arrêta la victoire des Autrichiens; un feu terrible, auquel chaque Prussien contribua par cinq coups de fusil par minute, joncha bientôt la terre des soldats de Marie-Thérèse; naguère vainqueurs, maintenant vaincus, ils devinrent poursuivis, de poursuivants qu'ils étaient. Le roi, qu'on avait entraîné loin du champ de bataille, y revint au galop, et se mettant à la tête de sa cavalerie, honteuse de son échec, il lui fit reconquérir les trophées d'une action qu'elle avait d'abord compromise. Neuperg fut contraint d'abandonner en toute hâte la Silésie, dont Frédéric II conquit la dernière province.

Dans l'invasion de la Silésie le roi de Prusse avait agi de son propre mouvement, et sans avoir consulté aucune puissance; mais on a vu qu'il jugeait ces hostilités conformes aux projets de la coalition déjà formée par Marie-Thérèse. En effet, la France, l'Espagne et plusieurs princes de l'Allemagne ne s'étaient jusqu'alors occupés à Francfort que d'élever au trône impérial *Charles-Albert*, électeur de Bavière, fils de celui qui partagea si longtemps les malheurs de Louis XIV, et fut dessaisi de ses Etats pour l'amour de ce grand roi. Louis XV avait envoyé au congrès le comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, homme adroit, entreprenant, d'une amabilité persuasive, et qui jouait la franchise avec habileté. Non-seulement Belle-Isle parvint à faire proclamer Charles-Albert empereur, mais il réussit à vaincre ou plutôt à dominer la résistance du cardinal de Fleury, qui, dirigeant les affaires à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, éloignait de tout son pouvoir une guerre sous le poids de laquelle il craignait de succomber. Comme cette guerre devait être la conséquence infaillible de l'élection, le vieux ministre s'était opposé à cette dernière dans le conseil; mais il ne pouvait alléguer que le respect dû à la reconnaissance authentique de la pragmatique sanction; et c'est si peu de chose, dans les cours, que la foi jurée! L'élection et la guerre furent décidées, et vers la fin de juillet une armée de quarante mille Français franchit le Rhin au fort Louis sous les ordres de M. de Belle-Isle, qui des fonctions d'ambassadeur passait à celles de général avec le bâton de maréchal de France. Les forces de l'électeur de Bavière, revêtu sur le papier de la couronne impériale, n'étaient pas plus imposantes que son influence politique : il avait fallu que Louis XV lui procurât tout à la fois de l'argent, des suffrages, des alliés; Sa Majesté devait maintenant lui donner des soldats : c'était payer un peu cher les services rendus à Louis XIV par le père de Charles-Albert. Ce prince, pour comble de faveur, reçut par lettres patentes le titre de lieutenant général du roi de France. L'armée française, grossie de ce que l'électeur avait pu y joindre de Bavarois, pénétra facilement en Autriche; elle s'empara de Passau, de Lintz, et poussa dès le 15 août des partis jusqu'aux portes de Vienne. L'alarme fut grande dans cette capitale; on en ferma les portes, on se prépara à soutenir un siége. De grosses pièces d'artillerie roulèrent avec bruit sur le pavé pour armer les remparts; un faubourg presque entier fut détruit pour favoriser la défense; plusieurs palais à moitié démolis se changèrent en plates-formes sur lesquelles on plaça des batteries. Les habitants de Vienne fuyant leurs foyers couvraient les routes environnantes, et se dirigeaient avec leurs effets précieux vers les montagnes de la Bohême et du Tyrol; d'autres, confiant leur fortune aux flots du Danube, descendaient ce fleuve sur des bateaux chargés de meubles dorés, de riches tentures, d'étoffes diverses, entassés, confondus, et qui par le mélange de leurs formes, de leurs couleurs, peignaient bien le désordre d'idées qui présidait à ce déplacement précipité.

Cependant une seconde armée française, conduite par le comte de Maillebois devenu maréchal de France, s'avançait à grands pas vers le pays de Hanovre après avoir passé la Meuse, le Rhin, et s'être emparée du pays d'Osnabruck. Ce mouvement avait été déterminé par la présence de Georges II, allié de la reine de Hongrie, dans l'électorat de Hanovre à la tête d'une armée d'Hanovriens, de Hessois et de Danois. Resserré entre les troupes françaises et un corps prussien qu'amenait du côté de l'Allemagne le prince d'Anhalt, le roi d'Angleterre sentit qu'il ne pouvait résister à ces forces supérieures, et que son Etat de terre ferme allait être conquis. Il signa un traité de neutralité, que M. de Maillebois fut chargé de conclure au nom du roi. Sa Majesté Britannique s'engageait à ne fournir aucun secours à Marie-Thérèse, et à ne point s'opposer à l'élection de Charles-Albert. Louis XV promettait de son côté de tenir ses armées à trois lieues au moins de l'électorat de Hanovre, de ne rien exiger de ses habitants, et d'employer ses bons offices pour obtenir les mêmes garanties de Frédéric II.

La nouvelle de cette défection n'abattit nullement le courage de Marie-Thérèse; elle s'était jetée au milieu des Hongrois, ces sujets rebelles de son père, dont un mot de condescendance avait fait les plus dévoués partisans de cette princesse. Les quatre ordres de l'Etat étaient réunis à Presbourg; elle s'élança un jour dans l'assemblée tenant dans ses bras son fils aîné encore au berceau : « Hongrois, » s'écria-t-elle, abandonnée de mes amis, persécutée par mes enne» mis, attaquée par ma propre famille, qui devait me défendre, je » n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et » dans ma constance... Hongrois, je mets entre vos mains la fille et » le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » Ce discours attendrit les palatins; il excita leur courage et leur dévouement... Un serment glorieux pour la reine fut prononcé par ces Hongrois la main étendue sur leurs damas étincelants : *Moriamur pro* REGE NOSTRO *Maria Theresia!* s'écrièrent-ils... Mourons pour *notre roi* Marie-Thérèse!...

Ces maîtres du monde, qui du sommet de leurs grandeurs prospères semblent protéger les peuples et s'occuper de leurs intérêts, non par devoir, mais par une sollicitude toute bienfaisante, les voilà dans l'adversité : le droit légal reprend alors, même à leurs yeux, toute sa puissance; ils sentent qu'ils ne peuvent tenir le pouvoir et la force que de ces mêmes nations qu'ils prétendent en des temps meilleurs posséder par concession divine; ils leur demandent secours, protection, consentent à reconnaître qu'ils leur doivent ce qu'ils sont, et que sans elles il ne serait pour eux aucun salut dans le malheur. C'est ainsi que les vérités éternelles apparaissent quelquefois parmi les préjugés de la terre.

En excitant de la sorte le zèle des Hongrois, Marie-Thérèse ne négligeait pas les autres moyens de salut : ses envoyés pressaient l'Angleterre et la Hollande de se réunir enfin à elle; ils rappelaient à ces nations les victoires qu'une semblable coalition avait remportées jadis sur les mêmes ennemis, et flattaient leur souvenir de la gloire qu'elles avaient eue d'alléger l'Europe de la puissance colossale de Louis XIV. Mais les temps étaient changés : Louis XV n'inspirait pas à ses voisins les mêmes appréhensions que son prédécesseur; ils savaient, au contraire, qu'ils pouvaient attendre beaucoup de sa condescendance, et de cette générosité d'apparat qu'il avait déjà affichée. L'Angleterre et la Hollande prêtaient de l'argent à la reine de Hongrie, mais ils ne lui envoyaient point de soldats. Sous le rapport financier, ce ne furent pas seulement les gouvernements qui se proposèrent de secourir Marie-Thérèse; des particuliers voulurent aussi s'imposer des sacrifices en sa faveur. La duchesse de Marlborough, veuve du grand homme de ce nom, mort en 1722, obtint des principales dames de la cour de Saint-James soixante mille livres sterling, et joignit à cette somme quarante mille livres sterling tirées de son propre trésor. La reine de Hongrie refusa ce secours, équivalant à plus de deux millions et demi de notre monnaie; elle fit à l'offre des dames anglaises une réponse remplie de politesse, mais dont le sens se réduisait à ceci : « Les souverains s'aident entre eux » de leurs trésors, comme du sang de leurs sujets; mais ce qu'ils re» cevraient des particuliers ressemblerait trop aux dons de la com» passion. »

Dans cette situation, Marie-Thérèse, avec un seul allié, avait à combattre une redoutable coalition formée de la France, de l'Espagne, de la Prusse, de la Pologne, de la Saxe, de la Bavière, et de tous les autres Etats électoraux de l'Allemagne; l'Angleterre et la Hollande restaient neutres; la reine de Hongrie ne pouvait rien attendre de la Russie, à laquelle les Suédois venaient de déclarer la guerre; la cause de cette princesse paraissait donc désespérée. Ce n'était pas sans quelque légitimité que tant de puissances se coalisaient contre l'héritière de Charles VI; cette pragmatique sanction, sur laquelle s'appuyait tout son droit, s'écroulait au moindre examen : « Les ancêtres de la » reine, disait l'électeur de Bavière dans un manifeste, n'étaient que » des usufruitiers qui n'avaient joui de l'Empire qu'à charge de ré» version sur la branche qui le leur avait donné : Charles VI n'avait » donc pu légalement disposer en faveur de sa fille d'un bien qui » n'appartenait à ce prince que viagèrement. » L'électeur ajoutait « qu'en vertu de cette réversibilité sur la descendance directe de Fer» dinand 1er, l'Empire, à défaut d'enfants mâles de Charles VI, était » dévolu à lui, prince de Bavière; qu'enfin les garanties données par » les puissances à la pragmatique sanction, fondées sur un système » erroné, devaient cesser du moment que le droit légal était re» connu. »

Tels étaient en effet les motifs déterminants qui armaient la coalition en faveur de Charles-Albert; coalition à laquelle Frédéric II, après avoir attaqué seul Marie-Thérèse, s'était réuni par un traité du 5 juin, qui lui garantissait la possession de la Silésie. Si l'armée que l'électeur de Bavière et le maréchal de Belle-Isle avaient conduite si rapidement sous les murs de Vienne en eût fait le siége, il est probable que cette capitale, dont la garnison était faible, n'aurait pu se défendre longtemps; mais les généraux de la coalition manquaient de grosse artillerie et de munitions. Il est à présumer que les convois avaient été ralentis par les ordres du cardinal de Fleury : ce ministre, entraîné malgré lui dans le parti de la guerre, voulait du moins éviter que toute la succession autrichienne tombât au pouvoir de Charles-Albert; en gagnant du temps, il espérait pouvoir la diviser. Vienne ne fut point assiégée.

La guerre n'excite nullement l'ambition de M. le duc d'Orléans, qui, sous ce rapport, ne ressemble point à son père. Loin d'aspirer à l'honneur de commander les armées, ce prince vient de remettre au roi sa charge de colonel général de l'infanterie. Il a déclaré aussi à Sa Majesté qu'il abandonnait le conseil; qu'ayant le bonheur d'être

inspiré d'une pieuse vocation, il allait se retirer à Sainte-Geneviève, et qu'il s'y livrerait sans distraction à la prière. Sans distraction ! c'était beaucoup dire; car, malgré sa retraite, M. d'Orléans continue de donner des soins à cette madame de Gontaut qui forma vainement, il y a quelques années, des projets ambitieux sur le cœur du roi. Son Altesse passe presque toutes ses soirées chez cette dame, en tiers avec le comte d'Argenson, son chancelier. Mais, la vie claustrale à laquelle le prince s'est assujetti exigeant qu'il se retire de bonne heure, il laisse ordinairement M. d'Argenson chez madame de Gontaut, et quelquefois il dit en sortant à celle-ci : *Mon chancelier vous dira le reste.* Après quelques jours de ce manége moitié dévot, moitié profane, l'officier de Son Altesse s'est cru en effet obligé de continuer très-intimement la conversation de son maître; la favorite n'a pas tardé à s'apercevoir qu'*en disant le reste* il s'exprimait beaucoup mieux que le duc d'Orléans lui-même, et elle a bientôt autorisé M. le chancelier à se charger des communications en entier, au lieu de se borner à les finir.

Tout le monde ne se livre pas à l'abnégation de grandeur militaire que M. le duc d'Orléans affiche, lorsque l'Europe est en feu. Le marquis de Souvré voulait obtenir un commandement supérieur, mais ce gentilhomme ne se trouve pas sur la voie des grâces. Son humeur est ouverte, franche, sans retenue, ce caractère ne fait que des ennemis à la cour; Louis XV lui-même ne favorise point les gens qui se mettent à leur aise avec lui. Feu le maréchal de Villeroi a tant répété à ce monarque qu'il était le maître absolu de la France et de ses habitants, qu'il a fini par le croire, et le seigneur assez hardi pour parler familièrement à Sa Majesté en est reçu comme un barbet qui met ses pattes crottées sur les genoux de son maître. Souvré n'a donc point obtenu son commandement; piqué de ce refus, qu'il regarde comme un déni de justice, le marquis avait promis de s'en venger par un de ces traits de franchise qui déplaisent tant au roi, et il a tenu parole. Louis XV, en se rendant chez la reine, rencontra hier, dans les appartements, M. de Poyanne : « Je viens de vous donner » un régiment, lui dit-il. — Oh! oh! s'écria avec une feinte surprise » M. de Souvré, qui se trouvait là, vous le savez donc, sire ? » Rien ne pouvait être plus désagréable à Sa Majesté que cette saillie, en ce qu'elle donnait à penser aux courtisans que Fleury nommait encore à tous les emplois. Le roi tourna le dos au malin critique, et s'éloigna très-mécontent, sans écouter les remercîments du nouveau colonel.

J'ai dit que le cardinal ministre n'avait point mis M. de Belle-Isle en mesure de faire le siége de Vienne; cette capitale fut seulement investie quinze ou vingt jours, après quoi l'électeur de Bavière et le maréchal français passèrent le Danube et marchèrent vers la Bohême. Marie-Thérèse faisait avancer toutes les forces dont elle pouvait disposer, afin d'éloigner ses ennemis du centre de l'Autriche; elle avait même rappelé le général Neuperg, opposé en Silésie au roi de Prusse : ce qui laissait ce prince paisible possesseur du pays. Mais ce mouvement de troupes n'avait point empêché Charles-Albert de recevoir, à Lintz, le serment de fidélité des Etats d'Autriche; dix mille hommes restés dans cette place, sous les ordres du marquis de Ségur, devaient conserver la conquête des alliés.

L'armée franco-bavaroise s'arrêta, le 23 novembre, sous les murs de Prague. Après une marche longue et difficile, les soldats étaient harassés et manquaient de vivres; la capitale de la Bohême pouvait leur en fournir... Il fallait donc l'enlever d'assaut, ou succomber au besoin. Rien de plus puissant que l'aiguillon de la faim : cette grande ville fut conquise dans la seule nuit du 25 au 26. Le grand-duc de Toscane, qui s'avançait à marche forcée pour la défendre avec trente mille hommes, ne put arriver à temps; il était à cinq lieues de Prague quand l'électeur s'en rendit maître. La ruse, si souvent préférable à la force, eut tous les honneurs de ce succès; décrivons. Une attaque faite sur un point, avec un grand fracas d'artillerie, avait attiré toute la garnison, qui n'était composée que de trois mille hommes. En ce moment, le comte Maurice de Saxe, nommé lieutenant général en 1736, faisait poser une échelle du côté opposé à celui de l'attaque. Cette partie du rempart était déserte; la nuit était sombre; un silence profond régnait dans les rangs français. M. *de Cherert*, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier; une seule sentinelle se présente à lui... Un coup d'épée dans la gorge éteint le cri d'alarme qui va s'en exhaler. Bientôt la ligne d'escalade a fourni deux mille hommes, on marche à petit bruit vers la garnison; surprise par derrière, elle met bas les armes, et se rend à discrétion. Au point du jour, les habitants de Prague apprennent avec une indicible surprise que dix mille Français ou Bavarois sont dans leurs murs. Le soir même, Charles-Albert fit son entrée à Prague : peu de jours après, il y fut couronné.

Cependant Frédéric II, rendu libre de ses mouvements par la retraite du comte de Neuperg, avait combiné ses mouvements avec ceux du maréchal de Belle-Isle; il s'était emparé de la Moravie, province située entre la Silésie et la Bohême, et pouvait au besoin lier ses opérations à celles de l'armée franco-bavaroise. Voyons ce qui se passait sur d'autres parties du théâtre de la guerre.

L'Espagne a fait passer en Italie plusieurs corps de troupes dont le commandement supérieur est confié au duc de Montemar, seul général que Sa Majesté Catholique puisse opposer à ses ennemis. Une singularité digne de remarque, c'est que le grand-duc de Toscane, mari de la reine de Hongrie, neutre dans la cause de sa femme et de ses enfants, s'est vu contraint de livrer passage sur ses Etats aux ennemis armés contre cette souveraine.

Toujours couverte de l'olivier trompeur de la paix, l'Angleterre poursuit sur les mers les vaisseaux de nos alliés; elle s'en empare au mépris du droit des nations. Cette puissance attaque aussi les nôtres, mais ce n'est pas avec le même succès. Une escadre anglaise stationnée à la Jamaïque ayant feint de prendre des vaisseaux français sortis de Saint-Domingue pour des vaisseaux espagnols, leur livra bataille vers le milieu de janvier. Le chevalier d'Epinay, qui commandait cette division, composée de quatre voiles seulement, ne recula point, quoique les ennemis en eussent six. Malgré la double supériorité du nombre et de la force des bâtiments, les Anglais, démâtés et faisant eau de toutes parts, furent obligés de se retirer, après avoir fait des excuses au commandant français. Celui-ci leur fit répondre que, sans la modération qui lui était recommandée par le ministère du roi, il aurait poussé le combat jusqu'à la dernière extrémité. Au mois d'août suivant, les vaisseaux de Sa Majesté, *le Borée, l'Aiguillon* et la frégate *la Flore* furent assaillis, à l'entrée du détroit de Gibraltar, par quatre vaisseaux et une frégate de Sa Majesté Britannique. Nonobstant cette inégalité de forces, les vaisseaux du roi combattirent trois heures et se retirèrent sans le moindre désavantage.

Tel est l'usage ordinaire du cabinet de Saint-James : faire la guerre sans la déclarer, et profiter tout à la fois de ses chances et des bienfaits de la paix. Il est douteux que l'Angleterre s'honore aux yeux de l'Europe par une semblable politique.

Il y a loin de ce qui se passe dans l'arène sanglante que je viens de parcourir aux jeux riants de la scène; j'y dois cependant revenir pour remplir ma tâche. On a joué cette année avec un grand succès, à la foire de Saint-Germain, *la Chercheuse d'esprit*, opéra-comique de M. Favart. Cette pièce n'est pas la première de son auteur; il en a fait représenter déjà un assez grand nombre sur les théâtres des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. M. Favart n'avait pas plus de quinze ans lorsqu'il tenta son premier essai dramatique; mais jusqu'ici ce jeune poëte ne s'était pas élevé au niveau de Panard, que l'on pourrait appeler le Molière du Vaudeville. *La Chercheuse d'esprit* est une composition remplie de grâce, de naturel et d'esprit; elle a suffi pour mettre Favart hors de ligne, ainsi que le prouve ce quatrain :

Il est un auteur en crédit
Qui dans tous les temps saura plaire;
Il fit *la Chercheuse d'esprit*,
Et n'en chercha point pour la faire.

Le mérite de cet opéra-comique eût donc suffi pour justifier la vogue qu'il obtient; mais une scène épisodique, jouée derrière le théâtre pendant une des représentations, a porté dans tous les salons et jusque dans les petits appartements de Versailles le renom de *la Chercheuse d'esprit*.

Les principaux vaudevilles de l'ouvrage furent parodiés, dès son apparition, par un bel esprit du grand monde, qui dans ses couplets n'épargna point la malice, et pour rendre sa critique plus piquante il la fit porter à-plomb sur toutes les actrices qui jouent dans la pièce. Ces dames, indignées de la licence poétique d'un rimeur qui, à l'égard de plusieurs d'entre elles, était un petit ingrat, se réunirent un beau jour pour méditer une vengeance égale au moins à l'injure. Celle que la confiance commune avait mise à la tête du complot, bien fixée sur ce qu'elle devait entreprendre, fait guetter l'ennemi, qui ne manquait guère le spectacle de la foire Saint-Germain; informée, un soir, qu'il est à l'amphithéâtre, elle va se placer à ses côtés, lui parle de sa chanson, et le comble d'éloges sur cette œuvre spirituelle. « Vous ne m'avez pas ménagée, ajoute-t-elle en » riant, mais je suis bonne princesse, j'entends à merveille la rail» lerie, et je ne saurais me fâcher quand les choses sont dites avec » autant de finesse et d'esprit. Il y a de mes compagnes qui font les » hégueules, je veux les désoler en leur chantant moi-même vos cou» plets publiquement. Il m'en manque quelques-uns, soyez assez bon » pour venir les écrire dans ma loge. » Le jeune homme, qui peut-être voit une bonne fortune dans ce rendez-vous, suit l'actrice entre les deux pièces, sans se douter qu'un piége est caché sous le ton d'affabilité de la perfide. Sa confiance commença à se démentir quand il vit toutes les actrices du théâtre réunies dans la loge de celle qui l'amenait. Essayant toutefois de faire bonne contenance, il demanda une plume.

« En voici plusieurs ! s'écrièrent les comédiennes en tirant de longues poignées de verges de leurs poches.

— Bon ! bon ! vous voulez rire, mesdames; mais je suis pressé, donnez-moi du papier.

— Non pas, reprirent les actrices, c'est nous qui allons écrire sur vélin... Bas la culotte.

— En votre présence, mes belles dames ! répondit le chansonnier

en riant; il est vrai que, pour quelques-unes d'entre vous, il n'y aurait rien de nouveau...

— C'est possible, reprit la directrice du complot; mais aujourd'hui... c'est différent. Il s'agit d'écrire; nous vous avons montré les plumes, découvrez-nous de bonne grâce le papier... Ou ces longues paires de ciseaux couperont le vêtement, au risque de ce qui pourra arriver.

— Ah çà! mais c'est une plaisanterie! dit le poëte, qui ne riait plus.

— Du tout, monsieur, répondirent en chœur toutes les beautés offensées, c'est un châtiment; et si vous tardez une minute... Sur ce, dix paires de ciseaux terminèrent, en paraissant, le sens de cette déclaration.

— C'est trop de retard, s'écria une grande femme aux yeux noirs qui jouait les soubrettes. Puis, par une impulsion inattendue, elle renversa le chansonnier sur un canapé.

En moins de rien le pauvre garçon fut dépouillé du rempart qui défendait le prétendu *vélin* contre la fureur des assaillantes.

« Maintenant, mesdames, poursuivit la directrice, ferme à la besogne. Et soudain une terrible fustigation tomba sur la partie la plus bombée de l'infortuné rimeur.

— Grâce! grâce! mesdames, s'écriait-il d'une voix déchirante.

— Non, non, répondait la grande soubrette, il faut que nous écrivions notre satire à l'*encre rouge*... Et les verges de redoubler.

— Allez, monsieur, allez maintenant faire des couplets sur cette aventure, dirent les comédiennes après avoir cessé de frapper. » Elles jetèrent ensuite notre poëte fustigé dans le corridor, d'où il se sauva comme il put sa culotte à la main; mais ce ne fut pas sans escorte : une foule nombreuse, ameutée par les correctrices, attendait leur victime aux portes du théâtre; il dut traverser voile au vent cette cohue moqueuse, qui l'accompagna jusque chez lui au bruit des huées et des brocards. Cet homme fut si honteux de cette catastrophe, que, n'osant plus se montrer, il partit, trois jours après, pour les Iles, et l'on n'a pas eu encore de ses nouvelles.

L'année 1742 a été ouverte à la cour par la réception de Zaïd-Effendi, ambassadeur de la Porte Ottomane, qui arriva à Paris le 7 janvier et reçut sa première audience du roi le 11. L'entrée de ce musulman dans la capitale eut beaucoup d'éclat : quoiqu'il fît ce jour-là un froid très-piquant, une foule immense brava l'intempérie de la saison pour satisfaire cette curiosité poussée, chez les Parisiens, jusqu'au mépris du danger et même de la souffrance. Mais les nombreux esclaves qui formaient la suite du seigneur turc durent ressentir plus vivement encore que les curieux l'impression de la gelée, car ils étaient vêtus comme ils le sont sous le beau ciel de l'Orient. Zaïd-Effendi est un homme de cinquante-cinq ans, d'une taille moyenne et d'une physionomie respectable; son œil est vif et spirituel; son maintien a de la noblesse, de la gravité. Nos érudits ont été surpris du fonds d'instruction que possède ce mahométan, dont la grâce, l'aménité, l'enjouement, la politesse, autant que ses connaissances variées, feraient beaucoup d'honneur à un courtisan de Versailles. Du reste, l'envoyé du Grand Seigneur est un Turc philosophe, riant sans cesse du Coran, appelant Mahomet un homme habile, et buvant du vin de Champagne ou de Bourgogne en excellent chrétien.

Le séjour de Zaïd à Paris donne lieu au renouvellement d'une partie des scènes variées qui ont marqué, il y a bientôt vingt-sept ans, l'ambassade du prétendu diplomate persan : on le visite chez lui; on veut le voir manger, boire, fumer. Mais il exige moins de la complaisance de nos dames que le jésuite-comédien de 1715; convenons aussi que nos belles Parisiennes, peu jalouses d'apprécier ses connaissances en histoire, en géographie, en physique, en astronomie, lui montrent une sorte de froideur justifiée par ses cinquante-cinq ans. Mais si les rides naissantes de l'ambassadeur effrayent notre belle jeunesse féminine, ce diplomate est accompagné d'une foule d'officiers au teint brun, aux yeux noirs, aux sourcils épais, dont l'aspect répond bien à l'idée que plusieurs de ces dames se font de la puissance musulmane. L'ambassade de Zaïd a déjà donné matière à bon nombre d'aventures galantes, et l'on chante partout que ces messieurs

Portant un turban sur la tête
Nous ont fourni plus d'un chapeau.

Quant aux esclaves, on ne voit qu'eux dans nos tavernes, où ils s'enivrent en vrais croyants... aux vertus du bon vin.

Au milieu des réjouissances données à la cour pour la réception de l'ambassadeur turc, on a reçu des nouvelles de Francfort, où l'électeur de Bavière et M. de Belle-Isle malade sont revenus après la prise de Prague. Il est à remarquer que dans cette circonstance le maréchal ministre plénipotentiaire du roi a fait une entrée comme un souverain, et que le prince sur la tête duquel on allait placer la couronne impériale semblait faire partie de la suite du général français. Charles-Albert, reconnu l'an dernier archiduc d'Autriche à Lintz, proclamé ensuite roi de Bohême à Prague, a été déclaré, le 24 janvier de la présente année, roi des Romains, et le 12 février l'électeur de Cologne son frère, commis par la diète d'élection de Francfort, l'a couronné empereur sous le nom de Charles VII.

Satisfait d'avoir fait, ou, pour m'exprimer plus convenablement, d'avoir nommé un empereur, Louis XV restait fort indifférent sur les événements de la guerre qui pouvaient rendre l'élection dérisoire. Sa Majesté fut trois semaines sans se faire rendre compte de ce qui se passait en Bohême, en Bavière et de l'autre côté des Alpes. Il y a là cependant de quoi tenter la curiosité : plus de cent mille Français engagés en Allemagne et en Italie, des dépenses énormes qui ont nécessité le rétablissement temporaire, dit-on, de l'impôt du dixième des revenus; la nécessité de soutenir avec honneur une tâche qu'on s'est imposée avec orgueil, voilà des motifs suffisants pour exciter un peu plus la sollicitude de Sa Majesté.

Il y a loin, très-loin du commencement de succès que nous avons obtenu au triomphe décisif. Le roi de Prusse, poursuivant sa marche victorieuse, s'est emparé de la ville et du comté de Glatz; les Autrichiens, inquiétés par la proximité d'un corps français marchant sous les ordres du duc d'Harcourt, ont levé le siége de Straubing, et le comte de Saxe a pris la forteresse d'Egra. Mais n'oublions pas que le prince Charles de Lorraine, auquel le grand-duc de Toscane son frère a remis le commandement des troupes autrichiennes en Bohême, occupe ce royaume avec trente-cinq mille hommes, et que les habitants se sont presque généralement déclarés pour lui, nonobstant le couronnement de Charles-Albert à Prague. D'ailleurs l'armée franco-bavaroise est dispersée sur une surface trop étendue pour faire la guerre avantageusement de ce côté; ajoutons qu'elle manque de cavalerie, ce qui la met souvent dans le cas de voir ses communications avec l'Autriche, la Bavière et le pays où se trouve Frédéric II, coupées par des nuées de Croates, de talpaches, de pandours et de housards. Ces partisans, qui ne paraissent jamais en ligne, pourraient être comparés à ces moustiques trop faibles pour se rendre redoutables, mais assez incommodes pour fatiguer le voyageur auquel ils s'attachent.

Si notre situation en Bohême n'autorise point une complète obscurité, c'est avec une véritable frayeur qu'il faut considérer le malheur de nos armes, déjà réalisé dans la haute Autriche et surtout en Bavière. L'autrichien Kevenhuller, à la tête de vingt mille hommes, venait de conquérir tout l'Etat électoral de Charles-Albert, Etat entièrement dégarni de troupes, et que n'ont pu défendre, avec un faible corps de dix mille Français ou Bavarois, le comte de Ségur et le lieutenant général Minuzi. Incapables de tenir la campagne contre des forces doubles des leurs, ces officiers ont dû s'enfermer dans Lintz; mais, bientôt assiégée par le grand-duc de Toscane, cette place mal fortifiée n'a pu résister longtemps, et M. de Ségur a été contraint de la rendre après une défense aussi sanglante qu'inutile. La garnison, en capitulant avec tous les honneurs de la guerre, s'est néanmoins engagée à ne pas servir d'un an contre la reine de Hongrie : voilà donc dix mille hommes neutralisés.

Cet événement devait entraîner la perte de la haute Autriche, et cette conséquence a été immédiate. Pendant ce temps, le partisan Steins, pénétrant dans la Bavière par le Tyrol, ouvrait cette route à un autre aventurier nommé Montzel, qui avec moins de cinq mille hommes s'empara de Munich le quatrième jour de cette invasion. Montzel se conduisit dans cette capitale en brigand plutôt qu'en vainqueur : il pilla les palais, les maisons de plaisance du souverain, en enleva jusqu'aux tentures, tandis que ses soldats violaient les dames d'honneur, les femmes de chambre, les demoiselles de compagnie. Des officiers du corps de ce partisan obligèrent ces dames à coucher avec eux dans le lit même de l'électrice, dont ils enlevèrent ensuite les draps. Les maisons particulières ne furent pas plus respectées : cette soldatesque effrénée y exerça des cruautés inouïes sur les habitants qui voulurent essayer de défendre ce qu'ils possédaient de plus cher, l'honneur de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs filles. Le barbare Montzel quitta Munich après y avoir commis et fait commettre toutes ces horreurs. Il ne restait pas dans cette ville une seule vierge au-dessus de l'âge de douze ans. On n'y aurait pas trouvé un seul mari dont la femme n'eût pas assouvi la brutalité de cinquante soldats au moins pendant le séjour des conquérants. Plus de cent infortunées Bavaroises moururent des suites des violences qui leur avaient été faites. Je voudrais bien qu'on ne prît point pour une méchanceté ce qui me reste à ajouter sur ce rapt général : aucune religieuse ne fut malade; Dieu avait fait une grâce spéciale à ses pieuses servantes, afin de convaincre les indévots.

C'est ainsi que Charles VII perdait ses États en acquérant, par un triste retour, plusieurs centaines de sujets au mépris de l'hymen pendant que la diète d'élection lui décernait la couronne impériale. L'insigne éclatant d'une grande puissance brillait sur son front, et quelques misérables coureurs brisaient son trône électoral, polluaient la couche de sa femme, et se riaient, en buvant le vin de ses caves, du vain titre d'empereur qui ne pouvait arrêter leurs attentats.

Tant de malheurs peuvent encore s'accroître par les désastres probables de nos armées en Bohême : le maréchal de Belle-Isle, retenu à Francfort par sa maladie; Charles VII lui-même, qui s'y trouve confiné par de nombreux partis autrichiens poussés jusqu'aux bords du Mein, ne commandent que de loin, et à l'aide de communications difficiles, les troupes opposées au prince Charles de Lorraine. Il y a plus, la mésintelligence se glisse insensiblement dans cette armée : les Saxons

se plaignent des Prussiens, les Bavarois se montrent jaloux des Français: des troubles graves peuvent d'un moment à l'autre éclater dans ces rangs formés de diverses nations. Il faut ajouter à ces sujets trop réels d'appréhension que la Suède, qui, l'année dernière, avait déclaré la guerre à la Russie pour l'empêcher de secourir Marie-Thérèse, vient d'être forcée de conclure la paix. Sa Majesté Suédoise, après des tentatives malheureuses, avait laissé enfermer son armée à Helsingfors, où elle risquait d'être prise au premier moment. Dans cette position désespérée, le roi dut signer un traité, ou plutôt une capitulation, pour obtenir le retour de ses troupes à Stockholm. Or, la Russie pouvant à la suite de ce traité disposer de l'armée qu'elle employait contre les Suédois, ne l'enverra-t-elle pas en Allemagne pour soutenir la reine de Hongrie, et ne doit-on pas craindre que Frédéric II, rappelé dans ses États par ce nouvel ennemi, n'enlève au corps franco-bavarois l'appui qui seul lui fait conserver quelque avantage sur le prince Charles de Lorraine?

Frédéric II, roi de Prusse.

Du reste, Marie-Thérèse, puissamment secondée par l'or de l'Angleterre, de la Hollande, de Venise, par le dévouement de ses sujets, mais surtout par sa fermeté, sa constance inébranlables, Marie-Thérèse a pour elle tout ce qui donne la victoire : l'argent, l'ardeur des troupes et l'amour des nations. Cette princesse fut saisie, il y a quelques mois, des douleurs de l'enfantement, lorsqu'elle fuyait de ville en ville, de bourg en bourg : « Je ne sais, écrivait-elle alors à la » duchesse de Lorraine sa belle-sœur, je ne sais s'il me restera une » maison pour faire mes couches. » Rien n'excite l'intérêt comme une femme courageuse... La politique d'une forte partie de l'Europe est contre la reine de Hongrie, mais elle triomphera, je crois, par la conquête des cœurs.

Cette conquête des cœurs, qui donne tôt ou tard raison aux souverains sur leurs sujets, et même sur leurs ennemis, joue parfois de bien mauvais tours dans les liens du mariage, et les têtes couronnées n'en sont point exemptes; Marie Leczinska, reine de France, l'éprouve à son tour.

C'était le soir; le vieux cardinal de Fleury, débarrassé pour quelques heures du fardeau des affaires, se reposait chez la princesse de Carignan, sa maîtresse, dont j'ai négligé de parler jusqu'ici, parce que la maîtresse d'un homme de quatre-vingt-neuf ans ne peut exercer qu'une faible influence dans les actions de sa vie. En effet, cette dame n'a point l'allure d'une favorite : Son Éminence la consulte souvent, lui confie quelquefois les secrets de l'État; mais elle a compté quarante-cinq hivers, elle n'est plus belle, il est loin de sa pensée de vouloir gouverner. La princesse tiendrait néanmoins à ce que le cardinal gouvernât jusqu'à sa mort. C'était donc un soir, auprès du feu, que ce couple aux passions refroidies parlait de l'amour singulièrement prolongé de Louis XV pour la reine. « Il serait ur- » gent, mon cher cardinal, disait madame de Carignan, de rempla- » cer dans le cœur du roi cette flamme qui doit être près de s'éteindre. » Sa Majesté n'a que trente-deux ans : quelle révolution n'aurions-nous » pas à craindre, si un amour brûlant, un amour à la manière de » celui de Louis XIV pour la Vallière, allait faire irruption dans ce » cœur naïf! Il faut, mon cher cardinal, prévenir l'événement; et le » vrai moyen, c'est de donner au roi une maîtresse de notre main. » Nous choisirons une femme, qui, satisfaite du département des » plaisirs, ne songera pas à vous disputer celui des affaires; extré- » mité vers laquelle vous courez, si vous laissez jeter le grappin sur » Sa Majesté par une des sirènes ambitieuses dont la cour est remplie. » J'ai mûrement étudié la comtesse de Mailly, dame du palais de la » reine : c'est une femme ardente, elle aime Louis XV; je ne lui » connais que l'ambition du lit : je crois qu'elle nous convient à tous » égards. Madame de Mailly n'est pas très-jeune, mais les nouveaux li- » bertins recherchent les maîtresses expérimentées : elle n'est pas belle, » mais un dogue qui a faim se jette sur tout. Que pensez-vous de mon » projet, monsieur le cardinal? — Mais, princesse, répondit Son » Éminence, je le trouve fort bien conçu, il est surtout fondé sur » une probabilité instante, car je crois m'être aperçu depuis long- » temps que le roi ne couche pas souvent chez la reine; que, même » lorsqu'il y couche... Un premier ministre, voyez-vous, doit tout » savoir... Ainsi, tout bien considéré, la flamme dont vous parliez » tout à l'heure n'a plus que quelques instants, non pas à briller, car » elle ne brille plus, mais à languir dans le cœur du roi... Qu'on lui » livre donc la Mailly! »

» — Un instant, monseigneur, reprit madame de Carignan, gar- » dons nous de rien brusquer. Un mari qui n'est plus amoureux de » sa femme peut continuer très-longtemps de la voir par instinct » conjugal, et l'on se lasse vite d'une maîtresse. Dans le mariage, la » tendresse se nourrit d'habitudes; tandis que l'amour ne vit que de » plaisirs : dégoûté de la comtesse, le roi pourrait revenir à Marie » Leczinska, et, pendant qu'il lui fabriquerait le reste d'une douzaine » de princes ou de princesses, nos affaires n'avanceraient pas. Agissons » de manière à prévenir tout d'un coup ce retour à la routine du » ménage : j'en fais mon affaire avec le confesseur de la reine. »

En effet, ce béat imbécile, séduit par un bénéfice de sept à huit mille livres, entra facilement dans les vues du couple qui conspirait contre les plaisirs féconds de la reine de France.

« Madame, lui dit-il un matin, les joies du mariage sont une des lois du Seigneur.

— Sans doute, mon père, répondit la reine, aussi vous savez que j'y obéis...

— Oui, madame, Votre Majesté a prouvé sous ce rapport son entière obéissance aux commandements de Dieu... Mais tout devoir a ses limites.

— Que voulez-vous dire, mon père?

— Que Votre Majesté a rempli les devoir d'une digne épouse... elle a donné un héritier au trône et beaucoup de princesses à la France... elle en a même donné deux à la fois. Maintenant le ciel vous impose un autre devoir : me sera-t-il permis de le révéler à votre piété?

— Parlez, je vous prie, monsieur, parlez.

— Eh bien! Votre Majesté ferait une chose agréable à Dieu en exerçant la plus excellente des vertus chrétiennes... la chasteté...

— Je ne croyais pas, mon père, dit Marie Leczinska avec fierté, que personne au monde pût m'accuser d'avoir manqué à cette vertu.

— Mon Dieu! madame, reprit vivement le confesseur, suis-je assez malheureux pour que Votre Majesté ait pensé que j'osais soupçonner la pureté de son âme?... J'entendais parler de la chasteté absolue...

— Absolue!... c'est-à-dire qui interdise au roi...

— Oui, madame, interrompit le confesseur, c'est ce que j'avais entendu.

— Mais, mon père, si le roi cherche ailleurs une compensation?

— Lui seul en sera comptable envers le ciel...

— Et si je pouvais sauver Sa Majesté de la damnation...

— Ce ne serait qu'un acte de charité... et la continence est empreinte d'une piété supérieure...

— Je croyais cependant que la charité...

— Est une douce vertu... Il faudra la remplacer progressivement par la chasteté, afin que la pensée soit d'accord avec les actions...

— Mon père... je sens toute l'excellence de votre conseil... je travaillerai à le suivre; je presserai, je brusquerai, s'il y a lieu, l'interdiction, pour arriver plus tôt à la chasteté désirable.

— Absolue, madame.

— Oui, mon père, absolue. »

Marie Leczinska n'avait point fait une vaine promesse à son confesseur. Peu de jours après cet entretien, le roi, ayant la tête échauffée par le vin, se glissa dans le lit de la reine. L'attaque fut moins tendre que bachique; elle excita le dégoût de cette princesse, qui repoussa avec une sorte de brusquerie les embrassements de son royal époux. Louis XV, piqué au vif, jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront : il s'éloigna sur-le-champ, et la *chasteté absolue* eut dès ce moment beau jeu.

Le cardinal et la princesse de Carignan mirent le duc de Riche-

lieu, revenu de son ambassade de Vienne, dans la confidence de leurs projets ; il se chargea de préparer le roi à l'infidélité conjugale, et de faire naître en lui le désir de posséder la comtesse de Mailly. Ce seigneur, profondément versé dans l'art des séductions, réussit promptement à persuader ce prince, aigri par le ressentiment de ce qu'il appelait l'injure de la reine. « Oui, s'écria Sa Majesté avec dé- » pit, je chercherais vainement à me le dissimuler, ces habitudes de » ménage laissent dans mon cœur un vide que j'ai besoin de remplir. » Au moment où le monarque parlait ainsi, le vide était d'autant plus grand, que trois semaines s'étaient écoulées depuis l'aventure du lit. Le roi exprima l'intention de recevoir dès le lendemain la comtesse de Mailly.

Cette dame ne s'était pas armée du moindre scrupule contre la proposition qui lui avait été faite par madame de Carignan ; une

Mourons pour notre roi Marie-Thérèse !

intrigue avec le roi était depuis longtemps l'objet de toute sa convoitise : l'ouverture de la princesse combla de joie cette femme ardente. Esquissons cependant le portrait de la première maîtresse de Louis XV.

Madame de Mailly, fille du marquis de Nesle, n'a de remarquable dans le visage que de grands yeux noirs, assez durs dans le commerce de la vie, mais que l'amour sait rendre doux et même langoureux ; la comtesse a de belles dents, une grande bouche, un nez trop long, un teint trop brun ; et le tout constitue une physionomie, non pas séduisante, mais empreinte de ce je ne sais quoi de piquant que l'on préfère huit jours à la beauté régulière, parce qu'il promet plus qu'elle. La taille de madame de Mailly est haute, un peu épaisse ; sa gorge est blanche, volumineuse ; il y a quelque chose de délibéré dans la démarche de cette dame, dont le pied est loin d'être petit. A tout prendre, le choix du cardinal tombait sur la femme la plus propre, par son abandon, à lancer Louis XV dans le libertinage, et la moins capable de fixer son cœur. Mais on ne s'était point inquiété de cette dernière circonstance : l'infidélité conjugale est le premier pas d'une longue suite de passions inconstantes. Madame de Mailly a peu d'esprit, mais elle possède cette adresse qui manque rarement aux femmes galantes ; elle est, en outre, tendre, caressante, et l'on verra bientôt que sa complaisance peut aller fort loin.

La première entrevue eut lieu dans les petits appartements, qui sans doute vont devenir le théâtre des galanteries royales : j'en parlerai. La comtesse était loin de s'attendre à l'échec que ses charmes allaient éprouver au sein même de son triomphe ; mais la nature a ses caprices. Malgré l'élan d'un tempérament fougueux, malgré la privation où il avait vécu depuis sa rupture avec Marie Leczinska, le roi, dominé par une timidité inopportune, ne put appuyer du moindre témoignage les protestations amoureuses qu'il adressait à celle qui se livrait à lui si résignée à sa défaite. Les grands yeux noirs dont j'ai parlé semblèrent dire plus d'une fois au monarque défaillant : Quoi !

Quand je suis tout de feu, vous êtes tout de glace !

Mais ce reproche muet ne réveilla point les sens engourdis de Sa Majesté : la comtesse rouge de honte, éperdue, désespérée, alla près de la princesse de Carignan se plaindre, en pleurant, du peu d'impression qu'elle avait produit. On eut beaucoup de peine à la déterminer à un second tête-à-tête ; elle y consentit cependant. « Ecoutez, » ma chère comtesse, lui dit Richelieu, qui la connaissait de longue » main, et qui, par un semblable motif, pouvait parler librement en » présence de la princesse ; quand vous serez auprès de Louis, il faut » oublier le souverain, ne voir que l'homme, et savoir attaquer, si » vous n'êtes pas attaquée. » Encouragée par ce conseil, mais surtout par la docilité avec laquelle le roi se prêtait à un second rendez-vous, elle y déploya toutes les ressources de tactique assaillante dont les courtisanes usent en pareil cas. Le succès fut complet : Louis XV se montra, cette fois, aussi emporté qu'il avait été timide pendant la précédente entrevue.... Dans ses transports il mit en pièces le fichu de la comtesse, et le reste de sa parure offrit bientôt la preuve du plus grand désordre... Rien de terrible comme un poltron échauffé... Madame de Mailly sortit enchantée des appartements ; elle courut, sans avoir rien réparé, chez la princesse de Carignan, qui attendait avec Richelieu le rapport de cette seconde expédition : « Voyez, de » grâce, dit-elle en entrant, comme il m'a accommodée... » Poussant encore plus loin une démonstration d'où jaillissait, suivant elle, le premier rayon de sa gloire, la nouvelle maîtresse du roi découvrit aux yeux de ses instigateurs des témoignages irrécusables du sacrifice dont elle venait d'être la divinité et l'autel. « Bien, bien, dit la prin- » cesse en rougissant, nous sommes convaincus. »

Un coup d'épée dans la gorge éteint le cri d'alarme qui va s'en exhaler.

C'est ainsi que Louis XV rompit avec la vertu, lancé dans le sentier du vice par la politique ambitieuse du vieux cardinal. L'essor étant pris, ce prince ne songea plus qu'à s'enivrer sans obstacles à la coupe des voluptés. Le comte de Mailly, qui jusqu'alors s'était fort peu soucié de sa femme, et qui voulut s'aviser de faire le jaloux, eut l'injonction expresse de s'interdire non-seulement toute observation, mais encore tout commerce avec la comtesse : on lui fit insinuer, en outre, que, s'il était sage, c'est-à-dire s'il donnait à madame liberté tout entière de ne pas l'être, on aurait soin de sa fortune. Alléché par cette promesse, M. de Nesle, père de la favorite, voulut à son tour élever la voix. « Mon cher marquis, lui dit Richelieu » décidément investi des fonctions que Dubois remplissait auprès » du régent, le roi pourrait se contenter de rire des vertueuses criail- » leries de l'homme le plus dissolu de l'Europe ; mais Sa Majesté est » bonne : c'est de l'argent que vous voulez ; voici un bon de deux

» cent mille livres, allez en toucher le montant au trésor royal, et ne » faites plus l'enfant. »

Cependant le roi se livra avec une telle vivacité à son goût pour madame de Mailly, il s'attacha surtout à braver si ouvertement le chagrin de la reine, qui se repentait, mais trop tard, de s'être cuirassée de chasteté, que Fleury, dont l'âme savait au besoin distiller le jésuitisme, se crut obligé d'adresser quelques remontrances à Sa Majesté, après l'avoir fait dévier de la route du devoir. « Monsieur, » répondit sèchement le roi à l'homélie hypocrite du cardinal, je » vous ai abandonné la conduite de mon royaume, j'espère que vous » me laisserez maître de la mienne. » Cette brusque réplique satisfit Son Eminence plus que les paroles de soumission qu'elle avait coutume d'entendre de la bouche de son royal élève : elle lui prouva qu'elle allait être le régulateur absolu des affaires de l'État; et l'espèce d'acquit de conscience qui venait d'être si violemment repoussé suffisait pour mettre le ministre à couvert de tout reproche sur les déréglements du roi.

Livré avec emportement aux voluptés, Louis ne songe guère à ses armées; il s'occupe moins encore de l'empereur qu'il a fait. Cependant, tandis que Sa Majesté languit dans les bras de madame de Mailly, la fortune des alliés achève de se démentir. L'apogée des prospérités est souvent le point de départ des disgrâces : on chantait dans nos quartiers de la Bohême la victoire remportée à Chantuzit par le roi de Prusse sur le prince Charles de Lorraine, et le combat presque aussi glorieux livré au prince de Loblovitz par les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie dans la position de Sahai. Les généraux français avaient envoyé des députés au camp de Frédéric II pour le féliciter sur le succès qu'il venait d'obtenir; eux-mêmes se disposaient à profiter de leur avantage en poursuivant Loblovitz. Tout à coup le bruit se répand que Sa Majesté Prussienne abandonne la coalition, et conclut, par l'entremise de l'Angleterre, un traité de paix particulier avec la reine de Hongrie. Après s'être assuré que cette nouvelle est fondée, M. de Belle-Isle court au quartier du roi de Prusse afin d'essayer de rompre le traité : « Vous arrivez trop tard, mon- » sieur le maréchal, répondit ce prince, je cesse décidément de jouer » votre jeu. Marie-Thérèse, en m'abandonnant la Silésie et le comté » de Glatz, me fait une belle partie, et je suis trop galant pour la » refuser. Et puis votre cardinal de Fleury est un vieux enfant qui » ne sait plus ce qu'il fait. Tenez, lisez cette lettre, qu'il écrivit der- » nièrement au général autrichien Konigsek, et que la reine de Hon- » grie a fait imprimer pour déconsidérer votre cabinet. » Belle-Isle prit l'écrit des mains du roi et lut avec surprise ce qui suit : « Bien » des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous » avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. » Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne » pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à » entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes » principes. » Quand le maréchal eut achevé sa lecture, il ne concevait pas encore qu'un ministre pût être assez faible pour condamner, en parlant à son ennemi, la cause qu'il soutenait contre lui. La maladresse du cardinal lui paraissait surtout extrême dans la sortie qu'il faisait contre lui, Belle-Isle, qui était tout à la fois le général de l'armée de Louis XV et son ministre au congrès. « Aussi, reprit » Frédéric, cette lettre maladroite a-t-elle produit l'effet d'enhardir » vos ennemis et de décourager vos alliés : ma défection et celle de » l'électeur de Saxe, compris dans mon traité avec la reine de Hon- » grie, sont la première conséquence de l'étrange conduite de Fleury. » Quelle confiance voulez-vous que nous ayons dans un parti que » votre ministre n'a pris qu'à regret? » Ce discours était sans réplique; le maréchal de Belle-Isle se retira désespéré, et songea dès lors à concentrer son armée pour éviter autant que possible qu'elle fût accablée par les forces réunies des princes Charles de Lorraine et de Loblovitz, qui s'élevaient à plus de soixante mille hommes. Les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie, qui n'avaient pas au delà de trente mille combattants, se mirent donc en retraite sur Prague, après avoir rallié les postes éparpillés sur les frontières de la Moravie. A peine l'armée française fut-elle en marche, que le prince Charles s'attacha à ses pas, et la fit harceler par des nuées de partisans à cheval. Les comtes de Boufflers et d'Aubigné, qui se trouvaient à l'avancée sur la Moldau, furent forcés dans ce poste; ils se replièrent en désordre sur le corps principal. Dans une position non moins critique, M. de Broglie montra une contenance plus assurée. Tandis que les brigades de Navarre combattaient des légions bigarrées de Croates, de pandours, de talpaches, de housards, qui se dissipaient et se resserraient tour à tour comme des essaims de frelons, le maréchal franchissait avec le reste de ses troupes la petite rivière de Blanitz, et, se rangeant en bataille sur l'autre rive, attendait de pied ferme les Autrichiens, qui n'osèrent l'attaquer. Cet habile général décampa pendant la nuit, laissant ses feux allumés pour donner le change à l'ennemi. Au point du jour, il lui avait dérobé une marche, et bientôt il arriva sans échec sous les murs de Prague.

Louis XV apprit en même temps la défection du roi de Prusse et le retour des deux maréchaux à Prague, où le prince Charles les tenait assiégés. Le lendemain un courrier portait au maréchal de Maillebois l'ordre de marcher en Bohême avec l'armée d'observation qu'il commandait en Westphalie.

L'armée du roi ne pouvait manquer d'être promptement affamée dans Prague; voulant prévenir cette extrémité, le maréchal de Belle-Isle essaya de sauver tout à la fois ses troupes et l'honneur de leurs drapeaux : il offrit de remettre la place aux généraux de la reine de Hongrie, à condition que la garnison conserverait armes, bagages, artillerie. Les Autrichiens n'accédèrent point à cette proposition : la famine, que redoutait le général français, était précisément le malheur dont l'ennemi se proposait de profiter, sans égard aux souffrances qu'il allait imposer à une population de cent mille âmes. Au bout d'un mois de blocus les assiégeants, voyant qu'ils s'étaient flattés vainement de faire prisonnière de guerre une armée entière commandée par deux maréchaux de France, ouvrirent la tranchée devant la place et poussèrent les travaux avec activité. Ils étaient déjà fort avancés lorsqu'une sortie de douze mille Français vint apporter le désordre parmi les travailleurs. Le général Monti, à la tête de quelques mille hommes, marcha pour dégager les prisonniers et protéger les ouvrages, que les assiégés avaient détruits en partie; mais ce général, ses troupes, ses canons furent emmenés dans Prague avec le corps qui en était sorti, et les Autrichiens restèrent environnés des débris de la tranchée qu'ils avaient ouverte. Dans ce mouvement, l'armée française avait pu protéger l'entrée d'un courrier de M. de Maillebois, qui annonçait au maréchal de Belle-Isle sa prochaine arrivée sous les murs de Prague. A cette nouvelle, les assiégés perdent le sentiment de leurs privations, de leurs fatigues; ils se livrent avec courage aux travaux de la défense, ils en bravent gaiement les dangers.

Le prince Charles de Lorraine, informé aussi de l'approche de Maillebois, sentit qu'il allait cesser de pouvoir continuer le siége : honteuse toutefois de l'abandonner, Son Altesse essaya de renouer avec les généraux français la négociation qu'elle avait repoussée le mois précédent; ils la rejetèrent à leur tour. Charles de Lorraine, forcé de songer à se défendre, décampa précipitamment, et courut à la frontière fermer l'entrée de la Bohême au nouvel ennemi qui s'avançait.

Les affaires des alliés en Italie sont moins prospères encore qu'en Allemagne. L'armée espagnole, loin d'avoir pu conquérir la Lombardie, a été contrainte de se replier sur Naples, pressée par les troupes combinées de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne. L'infant don Philippe a plusieurs fois tenté de débarquer à Gênes avec un renfort amené d'Espagne; mais, toujours repoussé par des escadres anglaises maîtresses de la mer, ce prince n'a fait qu'errer plusieurs mois sur les flots, en vue du pays où ses compatriotes subissaient toutes les rigueurs de la guerre. Las enfin de ces vaines tentatives, l'infant a pénétré par terre dans le duché de Savoie, dont il s'est emparé, ce qui a rappelé Charles-Emmanuel sur ce point.

L'armée espagnole, en marche vers le royaume des Deux-Siciles, se crut d'autant plus près de ressaisir l'avantage après la retraite des troupes sardes, que le roi don Carlos envoyait au-devant d'elle un corps considérable. Mais il arriva dans ce temps un événement auquel ni le duc de Montemar ni le monarque sicilien ne pouvaient s'attendre, et qui détruisit l'espérance qu'autorisait la diversion faite au pied des Alpes par l'infant don Philippe. On vit un matin paraître devant le port de Naples six vaisseaux, six frégates et deux galiotes à bombes; le pavillon anglais flottait sur cette escadre. Bientôt un canot s'en détache et conduit à terre un officier porteur d'une dépêche pour le premier ministre. Le contenu de cette lettre était précis : « Monsieur, disait le chef d'escadre *Martin*, qui écrivait, je » place à l'instant ma montre sur le tillac de mon vaisseau, et je » vous donne deux heures pour m'annoncer que le roi votre maître a » fait partir l'ordre de rappel des troupes napolitaines qui rejoignent » en ce moment le général de Philippe V commandant en Italie. Si, » à l'expiration de la deuxième heure, l'avis que j'attends de votre » part ne m'est pas parvenu, je fais immédiatement bombarder la ville » de Naples. »

Le ministre court au palais du roi; on délibère en toute hâte, en tumulte, et l'on ne voit aucun moyen d'éviter la catastrophe dont la capitale du royaume est menacée. L'insulte était inattendue, la garnison était peu nombreuse, les forts se trouvaient mal armés; il fallut déférer à l'injonction de l'officier anglais, qui ne quitta la rade qu'après avoir obtenu la conviction que les troupes napolitaines s'étaient éloignées des drapeaux de Sa Majesté Catholique.

Néanmoins les Autrichiens, affaiblis par le départ de Charles-Emmanuel, n'osèrent rien entreprendre contre les Espagnols, qui restèrent sur la défensive dans un camp formé sous les murs de Spoletto. Mais M. de Montemar était malheureux, il dut paraître coupable : Philippe V, mécontent de ce que ce général ne lui avait pas donné la Lombardie, le rappela, sans daigner s'informer des obstacles réels qui s'étaient opposés à cette conquête avec les forces insuffisantes que le duc commandait. Il fut remplacé par le comte de Gages, dont l'inactivité forcée justifia son prédécesseur.

Cependant don Philippe ne put tenir en Savoie contre les troupes et la tactique supérieures du roi de Sardaigne; l'infant dut se retirer en Dauphiné.

Des bords de la mer Noire au Rhin, du golfe de Naples aux Alpes, et sur toutes les mers, la guerre secoue ses torches lugubres; l'Europe est couverte de sang et de feu... Mais la paix de l'Elysée règne au château de Choisy : c'est l'asile des plaisirs et des voluptés; Louis XV s'y couronne de roses sans paraître avoir la moindre idée qu'ailleurs il croît des cyprès que lui-même a semés sur le sol européen. Fleury, parvenu à sa quatre-vingt-dixième année, Fleury, tremblé par les terreurs d'une mort prochaine, ne tient plus que d'une main défaillante le timon de l'État... Personne ne gouverne plus, car madame de Mailly ne porte pas ses vues jusque-là. Voici pourtant une anecdote qui prouve qu'elle a du crédit.

Le nom de Beauvilliers, fort honorablement inscrit dans l'histoire, n'y apparaîtra pourtant pas sans quelque légère souillure. On se rappelle cette abbesse de Saint-Aignan qui donna jadis un démenti formel à la chasteté claustrale avec l'aide d'un accoucheur de Fontainebleau; c'est à côté de ce fait qu'il faut classer les peccadilles peu épiscopales de M. de Beauvilliers, évêque de Beauvais. Ce prélat, aussi sensible aux plaisirs de l'amour que sa grand'tante la supérieure, entretint longtemps une fille nommée Lacroix; elle avait un appartement dans le palais de Sa Grandeur, et vivait à peu près conjugalement avec cet amant mitré : ce qui faisait dire aux plaisants « qu'on ne pouvait douter de sa piété, puisqu'il passait toute la » journée au pied de la croix. » Cependant cette intrigue finit par faire tant de bruit que le cardinal de Fleury, pour l'honneur du sacerdoce, se crut obligé de faire enlever *madame de Beauvais*, qui fut enfermée dans la maison de force de la Flèche. M. de Beauvilliers perdit en même temps son siége. On eut bien tort de le lui ôter; car dans son évêché ce n'était qu'un prêtre galant, et, sur le pavé de Paris, il devint escroc. Il lui passa un matin par la tête de fabriquer un arrêt du conseil tendant à imposer une forte redevance aux marchands bouchers. Bien servi par des intrigants subalternes, cet ecclésiastique fit colporter le prétendu arrêt pour en effrayer cette corporation : faisant promettre en même temps d'en prévenir l'exécution moyennant cent mille écus. Le principal agent de Beauvilliers était un capucin, jadis soldat, qui nasillait avec beaucoup d'adresse les raisons de son commettant; déjà plus de cinquante mille écus lui avaient été remis. Chaque soir, en dépit de la croix pastorale et du cordon de Saint-François, on sablait le champagne avec des filles à la santé des bouchers de Paris.

Cependant tout le monde se plaignait de l'augmentation du prix de la viande; les bouchers répondaient qu'ils étaient forcés d'y recourir par un droit nouveau. M. le lieutenant de police voulut connaître ce droit singulier, dont il n'avait aucune connaissance. Ces honnêtes et crédules marchands informèrent alors ce fonctionnaire de la négociation du prélat suspendu, auquel ils devaient le jour même compter dix mille écus. Le magistrat, instruit de l'heure à laquelle l'émissaire de M. de Beauvilliers devait venir recevoir son argent au lieu indiqué, fit aposter aux environs des archers qui se saisirent du capucin émissaire, et par suite de l'évêque. On envoya ce dernier à la Bastille; mais il en sortit bientôt par le crédit de madame de Mailly, qui, à la sollicitation du cardinal de ce nom, obtint du roi la grâce de l'escroc aux bas violets... On est si rarement coupable avec des protections !

Toutefois monseigneur de Beauvilliers, auquel la clémence royale sauvait la rame de Toulon, fut obligé de se démettre de son évêché. On songeait, pour le remplacer, à l'abbé Dubos, savant académicien auquel nous devons l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie dans les Gaules*. Cet abbé, qui reçut le jour dans les murs de Beauvais, était vivement désiré par ses compatriotes, lorsque la tombe le leur enleva. Les circonstances de sa mort méritent d'être citées.

Dubos était l'ami de Fontenelle, qu'il avait remplacé comme secrétaire perpétuel de l'Académie lorsque l'auteur des *Mondes* fut contraint par son grand âge d'abandonner cette charge trop active. Fontenelle est, à ce qu'il dit, un philosophe taillé sur le patron de Socrate; son successeur ne laissait pas d'avoir aussi des prétentions à la sagesse; mais ni l'un ni l'autre ne pensaient que leur beau caractère fût incompatible avec la gourmandise. Un jour le vieux Fontenelle apporta chez son ami une superbe botte d'asperges qu'on venait de lui envoyer. A l'aspect de ces légumes d'une dimension extraordinaire, une voluptueuse sérosité mouilla les lèvres des deux académiciens. Il n'y avait point là de sénat romain pour délibérer sur le choix de la sauce à laquelle on mettrait les asperges; mais comme nos illustres différaient de goût sur ce point il fut décidé que moitié de la botte serait mise au beurre, et que l'autre serait mangée à l'huile : c'était l'assaisonnement favori de Dubos. L'ordre étant donné en conséquence à la cuisine, on se met à table gaiement... Mais, ô versatilité des destinées de l'homme! avant que l'entremets convoité soit servi, Dubos est frappé d'apoplexie foudroyante... il tombe privé de mouvement. Les domestiques s'empressent de le secourir; l'un d'eux court chercher le médecin. Fontenelle aussi, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, jette vivement sa serviette, se lève, franchit le corps de son collègue mourant, court sur l'escalier, et crie d'une voix de stentor à la cuisinière : *Toutes les asperges à la sauce!*

Décidément l'abbé Dubos était mort, on enleva son cadavre; et Fontenelle, qui s'était remis tranquillement à table, pensa peut-être en voyant arriver la botte d'asperges qu'une attaque d'apoplexie était bonne à quelque chose... Vive la philosophie !

Le règne de madame de Mailly fut de courte durée, et c'est elle-même qui en rapprocha le terme. La comtesse a quatre sœurs : la plus jeune, que cette favorite avait tirée, à treize ou quatorze ans, de la communauté où elle était élevée, afin de lui procurer de bonne heure un bel établissement, reconnut cette attention par la plus noire ingratitude. Cette petite fille, étant encore au couvent, avait dit : « J'irai à la cour auprès de ma sœur Mailly, le roi me verra, le ro » me prendra en amitié, et je gouvernerai ma sœur, le roi, la France » et l'Europe. » Voilà une enfant dont l'ambition promet. Si l'on devait s'en rapporter au portrait que madame de Flavacourt[1], autre sœur de madame de Mailly, faisait dans le monde de l'échappée du cloître, on serait surpris qu'elle eût supplanté si promptement la favorite : « Notre chère cadette, disait cette sœur charitable, a la figure » d'un grenadier, le cou d'une grue et l'odeur d'un singe. Mais la » friponne est adroite dans l'art de persuader, son caractère est im» périeux; et si elle jette une bonne fois quelques étincelles dans le » cœur du roi, elle saura le gouverner, même quand il ne l'aimera » plus. » En effet, malgré le peu de charmes qu'elle possède, et peut-être grâce à l'adresse que sa sœur reconnaît en elle, la jeune demoiselle de Nesle est parvenue à inspirer à Louis XV une véritable passion, qui sur-le-champ a ruiné toutes les espérances de madame de Mailly : Sa Majesté a cessé entièrement de la voir. On entend chanter dans toutes les rues, dans toutes les promenades, ce refrain grivois :

La Mailly va se fondre en pleurs,
V'là c' que c'est qu' d'avoir des sœurs !

Il y eut dans cette rupture une circonstance que je ne dois pas omettre : le roi, digne élève de l'avare Fleury, est le plus parcimonieux des princes; or, lorsqu'il s'éloigna de la comtesse, quelques frais avancés par cette favorite pour les plaisirs de Sa Majesté n'étaient pas remboursés, et, quoiqu'elle les ait rappelés depuis à cet illustre amant, ils ne le sont point encore... Ce serait le cas d'appliquer le proverbe vulgaire : « Quand on quitte un maréchal, il faut » payer les vieux fers. »

Madame de Mailly, délaissée des amours, s'est jetée incontinent dans le sein de la religion, vertu miséricordieuse qui promet la rémission des fautes, quelle qu'en soit la gravité, au prix d'une ardente ferveur. Mais l'indulgence des hommes est moins empressée; ce n'est que lentement qu'ils rectifient les réputations. La favorite disgraciée entrant, l'un de ces jours, un peu tard dans une église, fut forcée de déranger quelques personnes avant d'arriver à un siége : « Eh ! voilà bien du bruit pour une p....., » s'écria un malotru mécontent d'être déplacé : « Puisque vous me connaissez si bien, répondit la » comtesse avec douceur, faites-moi la grâce de prier Dieu pour » moi... » Madeleine pécheresse n'aurait pas mieux dit.

Les rois ne s'accommodent guère des précautions qui restreignent leurs plaisirs; mademoiselle de Nesle est grosse, et les papillons de l'*Œil-de-bœuf* nomment par anticipation l'enfant à venir, dont ils font d'avance un garçon, le *demi-Louis*, à cause de la demi-légitimité du mariage de sa mère avec M. de Vintimille, neveu de l'archevêque de Paris. Ce prélat, moins chatouilleux sur la morale conjugale qu'en matière de constitution, a donné sa bénédiction épiscopale aux époux, nonobstant la condition écrite de non-habitation.

Pour récréer sa favorite, et faire diversion a ses maux de cœur, Louis XV la mène souvent à Rambouillet, chez M. le comte de Toulouse, qui, malgré sa vieillesse, est toujours le plus aimable des hommes. Chez ce prince tout le monde est à son aise, la plus douce familiarité est recommandée par lui à ses hôtes; et Sa Majesté ne hait pas le *sans-façon*, pourvu qu'il n'attente pas à sa grandeur, cet être idéal, qui, à ses yeux comme à ceux de Louis XIV, ne doit vivre ni de vertu, ni de magnanimité, ni de talent, mais de respect. Dans le doux laisser aller de Rambouillet, il arriva, jeudi dernier, qu'une dame titrée éprouva les douleurs de l'enfantement. Comme il ne se trouvait pas d'accoucheur à portée, Lapeyronie, premier chirurgien du roi, offrit de se charger de l'opération : « Mon Dieu, s'écria ma» demoiselle de Charolais effrayée sans doute par la vieillesse de » l'opérateur, cet exercice demande de la pratique; peut-être, mon» sieur, n'êtes-vous plus au fait. — N'ayez aucune inquiétude, ré» pondit le vieux Esculape un peu piqué, on n'oublie pas plus l'art » de les ôter que celui de les mettre... Jugez!... » Mademoiselle de Bourbon, qui a eu plusieurs enfants de Richelieu, du prince de Dombes, et peut-être d'autres encore, saisit parfaitement l'application du *Jugez!* et s'éloigna en se pinçant les lèvres.

Ce n'est point en Europe que les Anglais cherchent à diminuer la puissance espagnole; ils savent trop bien qu'elle tire toutes ses richesses des Indes, et c'est de cette source féconde de prospérités que le cabinet de Saint-James songe à s'emparer. Déjà maîtres de

[1] Cette dame, dont l'humeur était spirituelle et joviale, n'est morte que l'an VII de la république, après avoir désarmé tous les révolutionnaires par ses facéties et ses quolibets.

Porto-Bello, ces insulaires ambitieux aspirent à conquérir Carthagène, ce qui achèverait de détruire le commerce de Philippe V au Nouveau Monde. Une flotte de vingt-sept voiles est partie depuis longtemps pour rejoindre celle commandée par l'amiral Vernon, vainqueur de Porto-Bello; elle portait douze mille hommes de troupes de débarquement, et l'on a su que les deux escadres s'étaient réunies dans les eaux de la Jamaïque. Mais on a appris en même temps que les espérances de l'Angleterre ont été complétement déçues. Jamais, cependant, on n'avait vu sur ce point un armement aussi considérable. Voici les nouvelles arrivées, au commencement du présent mois, à Cadix. L'armée anglaise, forte de soixante vaisseaux de haut bord ou frégates, sortit de la Jamaïque en janvier, et jeta l'ancre en face de Carthagène le 4 mars. Bientôt les troupes furent débarquées: le siége commença par terre, tandis que la flotte faisait pleuvoir un déluge de projectiles et d'artifices sur la place. Mais les assiégés ne restèrent pas oisifs : leur feu tua beaucoup de monde aux assiégeants, pendant qu'un autre feu que le climat allumait dans leur sein en tuait davantage. Les maladies eurent promptement réduit à moitié cette armée expéditionnaire; les généraux durent en rembarquer honteusement les débris.

L'orgueil anglais fut vivement blessé de ce déplorable résultat. Des cris de mécontentement éclatèrent dans le sein de la chambre des communes : le parti de l'opposition affecta d'y exalter la puissance espagnole, qui, disait-il, devait finir par envahir l'empire des mers, si le cabinet de Saint-James continuait à montrer la molle politique qu'il avait adoptée. En Angleterre, la critique du gouvernement est la tactique parlementaire de prédilection, parce qu'on sait qu'elle ne manque point de produire des améliorations : les orateurs ajoutèrent que la France aussi bravait la Grande-Bretagne ; qu'elle donnait ouvertement des secours à l'Espagne ; qu'elle faisait rétablir le port de Dunkerque, et qu'elle se préparait de longue main à remettre ses forces navales au niveau de celles des Anglais. Ces censeurs politiques prétendaient enfin que la neutralité de l'électorat de Hanovre était tout à la fois ruineuse et humiliante pour la mère patrie : « Oui, mes-» sieurs, s'écriaient les membres de l'opposition, ce coin de l'Alle-» magne est un gouffre où tout notre or va s'engloutir. Après avoir » élevé un électeur de Hanovre au trône d'Angleterre, nous sacrifions » tous les jours quelque portion de notre prospérité au patriotisme » originaire des descendants de ce prince; nous supportons un ac-» croissement d'impôts énorme pour défendre un pays réellement » étranger et dont les intérêts spéciaux gênent continuellement la » politique des Royaumes-Unis. Considérons donc enfin que la cause » du pays hanovrien n'est pas celle de la Grande-Bretagne, et cessons » de payer follement, comme nous l'avons fait jusqu'ici, des soldats » hanovriens pour défendre leurs propres foyers. Il est de la gloire » de l'Angleterre de se déclarer ouvertement pour Marie-Thérèse ; » que Hanovre périsse, s'il le faut, pour réhabiliter le nom anglais, » dégradé par un indigne traité de neutralité. » — « D'autant plus » dégradé, aurait pu répondre un orateur français ou espagnol, que » l'Angleterre n'a pas cessé de le violer de la manière la moins » loyale; que c'est même en cela que réside sa honte, et non la » nôtre : car nous n'avons exercé qu'une réciprocité. »

Georges II, contraint plutôt que déterminé par ces murmures, se disposa à prendre part à la guerre de terre ; dès le mois d'avril seize mille hommes s'embarquèrent pour la Flandre, tandis que le comte de Stair se rendait à la Haye à l'effet de décider les Etats Généraux à joindre leurs forces à celles de la Grande-Bretagne.

Au mois d'octobre seize mille Hanovriens et six mille Hessois prirent position dans les environs de Bruxelles ; lord Stair occupa Gand avec les Anglais. Ainsi tout promet à la reine de Hongrie une alliance ouverte de la part des Anglais et peut-être des Hollandais, qui jusqu'à présent ne l'ont secourue que par des subsides.

Cependant le maréchal de Maillebois s'était avancé en Bohême jusqu'à Egra ; le maréchal de Broglie, sorti de Prague à la tête de douze mille hommes, marchait au-devant de lui : la jonction des deux armées devait se faire à Toplits. Il n'en fut point ainsi : Maillebois, informé que Prague était délivrée, et n'ayant plus que pour huit jours de vivres, suspendit son mouvement, de peur d'engager son armée dans les gorges de la Bohême, où la famine l'attendait inévitablement. D'ailleurs ce général avait l'ordre exprès de ne tenter aucune affaire dont le succès serait douteux, et le grand-duc de Toscane, uni au prince Charles, marchait contre la nouvelle armée française. Laissant donc Egra à sa droite, Maillebois se dirigea vers le Danube, ce qui donna à l'ennemi des inquiétudes pour les Etats autrichiens, et força le grand-duc à se reporter sur Passau, qui en est la clef.

La retraite de Maillebois fut blâmée, et les critiques eurent raison : les forces réunies des trois maréchaux eussent pu, sinon balancer celles que les Autrichiens entretenaient en Bohême, du moins se faire jour aisément au milieu d'eux, et rendre au roi une armée dont le sort est aujourd'hui fort douteux. M. de Maillebois vient d'être rappelé ; le maréchal de Broglie le remplace.

[1] Il y a loin de cette retraite à celle de Moscou en 1812, durant laquelle la Grande Armée eut à supporter les mêmes calamités pendant une route de trois cents lieues.

Belle-Isle était de nouveau renfermé dans Prague, avec un surcroît de calamité d'autant plus grand que la rigueur de l'hiver rendait les secours plus difficiles et la détresse plus absolue. Dans cette situation désespérée, le maréchal demanda les ordres de la cour, qui lui enjoignit d'évacuer la place et de sauver l'armée à quelque prix que ce fût.

Alors commença cette retraite que les tacticiens regardent comme le chef-d'œuvre de l'art militaire : Belle-Isle, avec onze mille fantassins et trois mille chevaux, traversa trente-huit lieues de plaines dévastées, couvertes de neiges, dépourvues de toute ressource, combattant sans cesse des troupes légères qui s'élançaient de toutes les gorges, de tous les ravins, pour couper le chemin aux troupes françaises ou les piller[1]... Huit cents hommes périrent de froid pendant cette marche; mais la cour avait ordonné de l'exécuter à tout prix.

Le véritable coup de maître de M. de Belle-Isle, dans cette circonstance, c'est d'être sorti de Prague sans avoir même été aperçu de Loblovitz, qui en formait le blocus. Il ne restait dans la place qu'environ six mille hommes, presque tous malades ou blessés ; mais il y avait avec eux un de ces êtres presque surnaturels dont le nom seul vaut une armée : c'était l'intrépide Chevert. Disons un mot de cet autre Bayard. Plus heureux que du Terrail, Chevert trouva l'héroïsme sous les haillons. Fils d'un simple artisan de Verdun, il quitta l'échoppe de son père en 1711 et se fit soldat à l'âge de seize ans. Il est une noblesse que donne la nature et qui s'agite dans la foule tant qu'elle n'en est pas sortie ; Chevert la possédait. Les préjugés du rang reculèrent honteux devant la bravoure éclatante de ce militaire.... il arracha successivement tous les grades, jusqu'à celui de colonel, à la fierté jalouse de ses chefs... Chevert ne peut en rester là ; chaque distinction nouvelle fut pour lui le prix d'une action d'éclat, et les récompenses, épuisées, manqueront un jour à ce héros.

Tel est l'homme laissé dans Prague par M. de Belle-Isle ; Chevert, le premier de l'armée française, avait mis le pied sur le rempart de cette ville, il devait en sortir le dernier. A peine cependant y fut-il resté à la tête d'une faible et invalide garnison, que les habitants, persuadés qu'ils auraient bon marché de lui, le pressèrent avec menaces de rendre la ville. « Rendre la ville ! s'écria le colonel, cela ne peut » entrer dans mon vocabulaire. » Il fait saisir les principaux habitants, les renferme dans sa maison, en remplit les caves de poudre, et déclare aux échevins de Prague que la vie de ces otages lui répond des violences qu'on voudrait exercer contre lui ou ses soldats. « Dites-» leur, ajouta-t-il en parlant à l'officier qu'il envoyait à ces magis-» trats, que j'ai là une allumette toujours prête pour allumer ma pipe » ou pour faire sauter ma maison. » Le prince de Loblovitz, instruit de cette résolution, fit dire au brave Chevert que s'il voulait capituler il lui accorderait sans aucune restriction tous les honneurs de la guerre. « Bon cela, répondit-il au parlementaire ; vous pouvez assurer » au prince que je suis prêt à conclure de cette manière : je ne con-» nais, je n'apprécie que la valeur utile. » La capitulation fut signée dans un dîner que Loblovitz donna à l'intrépide Français : « Mon-» sieur de Chevert, lui dit-il en le quittant, permettez que je vous » embrasse, afin de pouvoir raconter à mes enfants que j'ai donné » l'accolade au plus valeureux soldat de l'Europe. »

Nous avons vu paraître cette année la plus grande, la plus sublime des productions de M. Voltaire ; la tragédie de *Mahomet*, ou *le Fanatisme*, comme un phare lumineux, a répandu non-seulement le plus brillant éclat sur notre siècle littéraire, mais encore les principes les plus utiles dans la sphère de nos idées. Malheureusement ce dernier résultat a été une cause de proscription ; cette magnifique thèse contre les envahissements du sacerdoce attaquait des ambitions trop puissantes de nos jours pour être tolérée ; les Vintimille, les constitutionnaires et surtout les jésuites jetèrent les hauts cris; *Mahomet* fut déclaré janséniste au premier chef. Ajoutons que M. Crébillon, qui s'est fait censeur de la police, de dépit d'avoir été trop censuré au théâtre dans ces derniers temps, a refusé son approbation à la tragédie de Voltaire [1]. Ce refus ne faisait pas que *Pyrrhus* fût meilleur, et ne diminuait point la beauté de *Mahomet ;* mais il satisfaisait cette jalousie trop ordinaire entre gens de lettres. Le défaut d'approbation fut le principal motif dont s'appuyèrent les poursuivants de la pièce philosophique; ils firent si bien qu'elle n'eut que trois représentations, quoique Fleury eût ordonné de la laisser jouer. On fit avertir Voltaire, avant la quatrième, que s'il ne retirait pas l'ouvrage M. le procureur général poursuivrait et l'auteur et les comédiens. Voltaire, muni de l'autorisation du premier ministre, voulait tenir bon ; mais les comédiens savaient qu'en cas de dénonciation le vieux cardinal abandonnerait *Mahomet*, pour lequel il ne pouvait pas ressentir une vive tendresse, à toutes les rigueurs de la justice parlementaire : ils refusèrent de continuer les représentations, et l'autre *fanatisme* eut raison.

Des vers adressés par Voltaire pendant les répétitions de *Mahomet* à l'acteur Lanoue [2], qui devait jouer Zopire, prouvent que les

[1] Ce refus, évidemment malveillant, est l'origine de l'inimitié qui a existé entre Voltaire et Crébillon jusqu'à la mort de ce dernier.

[2] Il était entré cette même année à la Comédie-Française après s'être ruiné par l'effet de la guerre comme directeur de la troupe de Berlin.

allusions ne manquent pas dans la tragédie nouvelle. Il faut savoir, pour l'intelligence du couplet, que Lanoue est auteur d'un *Mahomet second*, joué avec quelque succès en 1739. Voici les vers :

Mon cher Lanoue, illustre père
De l'invincible Mahomet,
Soyez le parrain d'un cadet
Qui sans vous n'est point fait pour plaire.
Votre fils fut un conquérant,
Le mien a l'honneur d'être apôtre,
Prêtre, filou, dévot, brigand...
Faites-en l'aumônier du vôtre.

Comme conception dramatique, l'œuvre de Voltaire manque, ainsi que ses autres tragédies, de plan, de vraisemblance et quelquefois de raison; mais tous les défauts du tissu disparaissent sous le plus riche appareil de poésie qu'on ait jamais vu au théâtre. *Mahomet* remplit au reste le but que son auteur paraît s'être proposé : il prouve que dans la bouche de certains prêtres la parole de Dieu n'est qu'un moyen de satisfaire aux plus sordides intérêts de la terre... Voltaire a gravé sur l'airain un terrible plaidoyer contre les arguties du faux lévite ; tôt ou tard il détrônera l'hypocrisie.

CHAPITRE XVII.

1743.

Mort du cardinal de Fleury; un dernier mot sur ce ministre. — Portrait de Louis XV. — Madame de Lauraguais troisième maîtresse du roi. — Les deux sœurs ensemble. — Les *petits appartements* de Versailles. — Les *petites fêtes* consacrées à Bacchus. — Louis XV cuisinier. — *Grandes fêtes* ou fêtes de Vénus. — Le suisse de mademoiselle de Charolais. — La morale d'*Esope* déplaît à Louis XV. — Le vin du roi. — Conseil de la Meute sur la guerre — Le maréchal de Noailles passe le Rhin avec une armée considérable. — Il prend position sur le Mein. — Dangereuse situation de l'armée anglaise près de cette rivière. — La guerre en Allemagne et en Italie. — Intrigues politiques de l'Europe. — Bataille de Dettingue. — Bombardement et soumission de Tunis. — Entrevue à Francfort de M. de Noailles et de lord Stair. — Misère de Charles VII et de sa famille. — Il traite honteusement avec Marie-Thérèse. — Humble conduite de Louis XV. — Cession de territoire faite au roi de Sardaigne par Marie-Thérèse. — Toutes les conquêtes de la France en Allemagne sont reperdues. — Des partis autrichiens pénètrent en France. — Insolente proclamation de Mentzel. — Réponse vigoureuse des habitants. — Mort de madame de Vintimille. — Éclair de renaissante faveur de madame de Mailly. — Madame de Châteauroux quatrième maîtresse du roi. — Elle fait des conditions à ce prince. — *La Mort de César*, tragédie de Voltaire. — *Mérope*, tragédie du même auteur. — Précédents, anecdotes; mademoiselle Dumesnil. — Origine de la haine de Voltaire pour Desfontaines.

Le cardinal de Fleury ne verra point la fin d'une guerre entreprise malgré lui ; la mort lui enlève un fardeau dont sa vieillesse était accablée. La vie de ce ministre s'est éteinte au village d'Issy le 29 janvier : il était âgé de quatre-vingt-neuf ans et sept mois.

Bien des jugements ont été portés déjà sur cet homme d'État : ils sont généralement trop indulgents. J'ai esquissé ailleurs le caractère de Fleury, et son ministère a justifié tout ce que j'en ai dit. A part la simplicité des mœurs du cardinal, première cause peut-être de son irréprochable probité, il eut peu de vertus qui le recommandassent comme homme au respect de la postérité ; comme ministre il n'en eut aucune. Ce n'est point par l'habileté de son administration que la France a recouvré quelque bien-être de 1726 à 1740, mais par les richesses d'un sol privilégié de la nature et par un commerce que les intérêts de l'étranger le forcèrent d'entretenir avec nous sans que Fleury ait contribué en rien à sa prospérité. On reprochera surtout à la mémoire de ce ministre d'avoir laissé tomber entièrement la marine française précisément à l'époque où une longue paix et de faciles relations commerciales lui permettaient de la relever au mépris de la jalousie inquiète de nos voisins. Les Anglais n'eussent pu opposer aux courses de nos flottes marchandes qu'une politique tortueuse et de mauvaise foi, que des démarches fermes et franches eussent aisément déjouée ou livrée à la vindicte puissante de l'Europe, toujours intéressée à la liberté des mers. Mais cette franchise, cette fermeté, dont il eût fallu rester sans cesse armé contre une puissance qui ne voudra dans aucun temps être alliée sincère, Fleury ne les possédait point. Pour conserver une paix qui n'est le premier besoin des peuples que lorsqu'elle ne les froisse ni ne les humilie, ce ministre prit souvent le parti de paraître ignorer les entreprises de l'Europe contre nous. Achetant ainsi le repos au prix de notre dignité, il ne chercha point à tirer raison des attentats contre la couronne de France et en laissa plus d'une fois ternir l'éclat. Le cardinal de Fleury fit la guerre de 1733 en don Quichotte après avoir laissé humilier Stanislas avec pusillanimité. Si, comme la gloire de Louis XV l'exigeait, la France eût envoyé vingt mille hommes en Pologne pour soutenir l'élection qu'elle avait préparée, elle se fût épargné dans cette circonstance et le dessous que lui donna l'empereur et les reproches mérités que lui adressèrent les Polonais, qu'elle avait armés les uns contre les autres pour les abandonner ensuite aux troubles intérieurs. Les hostilités entreprises plus tard couvrirent d'or et de sang cette tache politique sans parvenir à l'effacer, et la guerre de 1733 coûta vingt fois plus à la France que n'eût coûté la facile intronisation du roi de Pologne. L'acquisition de la Lorraine, dont on fait un trophée à Fleury, n'est qu'une escobarderie d'autant moins digne d'éloges qu'on dépossédait un prince ami, qu'une pension d'ailleurs ruineuse pour la France ne dédommageait point de la perte d'une souveraineté. Certes, si le grand-duc de Toscane alors régnant eût vécu vingt ans encore, François de Lorraine et le roi de France eussent fait un triste marché.

Il faut féliciter le cardinal de s'être opposé autant qu'il l'a pu à l'intervention de la France dans les affaires de la succession autrichienne, intervention qui nous entraîne aujourd'hui dans une suite de malheurs dont il est difficile de prévoir le terme. Mais après cette opposition légitime quelle misérable conduite que de justifier auprès d'un ennemi le parti qu'on a pris contre lui et de censurer en lui écrivant la politique dont on est devenu le moteur ! Telle a cependant été la faiblesse de Fleury... En vérité l'on a besoin de croire que ce ministre était tombé en enfance lorsqu'il a écrit au général Konigsek pour ne pas l'accuser de trahison.

Si l'on examine le ministère de Fleury dans la direction des affaires intérieures, cet homme d'État paraît plus blâmable encore. D'abord sage et modéré en matière de discussions religieuses il se livre tout à coup à une terreur panique des jésuites, qui ne peuvent jamais être forts que de la faiblesse des gouvernements. Nous voyons le cardinal renouveler l'émission des lettres de cachet, « voulant avoir, disait-il, la paix dans l'Église ; » il charge de fers ces pauvres *convulsionnaires*, auxquels il eût fallu se borner à donner des douches et de l'ellébore. Pour pacifier l'Église, c'était dans son sein qu'il fallait faire taire les passions : le fanatisme du dehors eût cessé avec les persécutions. Cet amour du repos, qui dominait toutes les actions de Fleury, fut la cause d'une foule d'irrégularités, d'injustices, de malheurs réels. De là vinrent les exactions des fermiers généraux, les mauvais choix pour les grands emplois, la confiance du roi fourvoyée sur des intrigants, des fripons ou des sots ; enfin l'impunité des coupables qui osaient élever la voix. Pendant les dernières années de sa vie surtout le cardinal craignait tant d'être troublé dans sa douce quiétude, sans toutefois vouloir renoncer au ministère, qu'il ne se défendait plus ni des préventions, ni des préjugés, ni des faux rapports ; il ne savait refuser ni une grâce ni une punition : Son Eminence se hâtait d'accorder tout ce qu'on sollicitait avec ferveur, de peur qu'on ne lui fît mal à la tête en le demandant avec force. C'est ainsi que ce ministre était continuellement dupe des hommes et laissait aller les choses comme elles pouvaient. Je l'ai déjà dit, Fleury ne sera placé parmi les bienfaiteurs de la France que par des panégyristes trop indulgents ; mais ce fut un ministre probe, et cette qualité est assez rare pour qu'on puisse lui en tenir compte en admiration... Ce n'est pas l'âge d'or que le siècle où l'on doit accorder un si bel hommage à la plus simple des vertus.

Au moment où j'écris Louis XV a trente-trois ans accomplis, et je ne crois pas avoir encore esquissé son portrait. Je ne sais si je me trompais, mais d'année en année il me semblait toujours qu'il restait quelque chose à venir pour compléter le physique charmant de ce prince. J'attendais que sa physionomie reçût cette expression, ce reflet du sentiment sans lequel il n'est point de beauté réelle... Madame de Mailly a donné ce dernier coup de pinceau de la nature aux traits de Sa Majesté... Me voici à mon chevalet.

Louis XV est grand ; sa taille élancée ne laisse pas présumer l'envahissement de cet embonpoint qui dépara de bonne heure celle de Louis XIV, et la démarche du roi est aussi noble qu'aisée. Ce prince a peut-être la cuisse un peu courte, mais sa jambe est admirable. Sa Majesté porte la tête haute, et elle a raison, car il est difficile de montrer un visage plus régulièrement beau. Louis a le front élevé ; ses cheveux, qu'il montre depuis que la cour renonce aux grosses et vilaines perruques, sont presque bruns ; des sourcils de la même couleur recouvrent d'un arc un peu ouvert et délicatement dessiné un grand œil toujours prêt à marier son regard bienveillant au sourire gracieux qui rarement quitte les lèvres de Sa Majesté. Le roi a la bouche fraîche ; ses dents sont belles, son teint est blanc, souvent fleuri ; enfin ce nez aquilin, dont le type bourbonien remonte au grand Henri, complète cet ensemble de traits non moins distingués que séduisants. Au premier abord on peut reconnaître sur la figure ouverte du roi cette amabilité, cette douceur qui forment le fond de son caractère : ses yeux étincellent, si je puis m'exprimer ainsi, d'une franchise que le regard ne saurait simuler quand elle n'existe pas au fond de l'âme. En effet Sa Majesté est douée d'une droiture, d'un abandon, d'une générosité de vues qui ne se démentent jamais. Aussi rien de plus agréable que la condition des gens qui l'entourent : ce prince ne leur parle qu'avec aménité, ne leur commande qu'avec mesure. Cette même affabilité se retrouve dans ses audiences; jamais on n'entendit une parole dure sortir de sa bouche. Pourquoi faut-il ajouter que ces qualités débonnaires au sein desquelles Fleury n'a pas su marquer la limite où commence la faiblesse sont souvent chez Louis XV le principe de ce défaut trop essentiel dans un souve-

rain! Le cardinal profita le premier de cette bonté, dont il avait fait la vertu unique de son élève, pour régner à sa place, et malheureusement l'influence de ce ministre, qui n'était pas sans quelque sagesse, est remplacée par celle des courtisans. Le roi a du jugement, un tact assez sûr, une certaine connaissance des hommes et des choses; mais tout cela s'endort aisément au milieu des circonventions du petit coucher ou dans les saturnales des petits appartements, auxquelles je reviendrai tout à l'heure. Louis XV est d'autant moins excusable de céder aux suggestions intéressées des gens de cour, qu'il en connaît bien le danger. Plus d'une fois on l'entendit répéter ce propos de Charles-Quint : « Les gens de lettres m'instruisent, les » négociants m'enrichissent et les grands me dépouillent. » Cependant notre maître dans son apathique incurie favorise peu les lettres, seconde moins encore le commerce et ne montre de sollicitude qu'à ces mêmes hommes occupés de le dépouiller. Une nuance tout à fait disparate de ce naturel doit être citée : c'est que, nonobstant les prodigalités dont Louis paye les complaisances de ses courtisans, on peut le regarder comme un des hommes les plus parcimonieux de son royaume, et j'aurai, j'en suis sûre, l'occasion de saisir son avarice sur le fait.

Possédant quelques principes superficiels des sciences, ainsi que je crois l'avoir dit ailleurs, Louis aime à s'en prévaloir; mais c'est avec plus d'esprit que d'ordre qu'il s'avise de son érudition : il parle histoire, géographie, physique, anatomie, botanique, presque à la fois, et sans marquer dans sa conversation les points de connexité que ces connaissances peuvent avoir entre elles..... Les vrais savants voient trop que Sa Majesté veut paraître universelle, et ces mouvements rapides d'érudition leur laissent voir fréquemment le tuf.

J'ai signalé la franchise du roi, ajoutons pour preuve que c'est dans toute la sincérité de cette qualité qu'il croit pouvoir concilier le plaisir et les exercices pieux, le culte des amours et la foi romaine. Louis XV, au milieu de ses plus grands désordres, ne manque jamais à ses prières du matin et du soir; il entend la messe avec une ponctuelle régularité; les jours fériés, il assiste aux vêpres, au sermon, au salut... Pendant les offices, Sa Majesté ne lève pas les yeux de son livre d'heures, et le mouvement de ses lèvres ne laisse pas douter qu'elle n'articule chaque mot. Enfin, sans affecter dans la vie privée toute l'austérité bigote de Louis XIV, le roi est dévot; il professe une profonde vénération pour le sacerdoce, et blâme, même au sein de ses orgies, les esprits forts et les indévots... Cette pratique a bien son mérite : Sa Majesté y gagne la franche allure de ses plaisirs, tandis que nous y gagnons, nous, l'absence d'une cour hypocrite.

Malgré le talent que la jeune marquise de Vintimille déploie dans ses entrevues avec le roi, malgré l'amabilité de ses manières et la vivacité de son esprit, ce prince ne l'a pas eue longtemps sans chercher à lui donner une rivale. Je ne sais quelle attraction porte Sa Majesté vers la famille de Nesle, mais c'est encore une sœur de madame de Mailly et de madame de Vintimille qui a tenté l'inconstance du monarque. L'appartement de mesdemoiselles de Nesle est un nid de Grâces où notre bon roi va les prendre dès qu'elles sont écloses. La dernière dénichée, plus jeune que la favorite en titre, a cependant reçu plus abondamment les dons de la nature : c'est une grosse et grande femme, à la taille forte, à la gorge rebondie, aux lèvres épaisses et aux traits communs, dont le physique forme avec le corps grêle de madame de Vintimille un contraste parfait. Au moral, mademoiselle de Nesle possède une gaieté franche et niaise, un abandon qui signifie « Tout ce qu'il vous plaira, » enfin tout le laisser aller d'un tempérament fougueux affiché par la sottise. Cet ensemble matériel piqua la curiosité libertine du roi; il voulut l'avoir, il l'eut, et donna cette troisième maîtresse à M. de Lauraguais, qui la prit aux conditions de non-possession stipulées pour madame de Vintimille.

Louis fut bientôt las d'une femme qui n'avait rien à dire dès que son amant n'interrogeait plus que son esprit; mais, honteuse de recourir sitôt à une nouvelle infidélité, Sa Majesté conçut le projet de prolonger ses plaisirs actuels en les combinant. Un jour elle proposa aux deux sœurs de partager en même temps la couche royale, ce à quoi elles consentirent assez peu volontiers. Le roi, qui, dans ce raffinement de luxure, surpassait son bisaïeul et le régent lui-même, se félicita de cette innovation avec ses intimes courtisans. Ce prince était enchanté, disait-il, de cette transition subite de formes, de façons de procéder, d'expression passionnée; il ajoutait « qu'avec ma» dame de Vintimille le bonheur était maigre et délicat, tandis » qu'avec madame de Lauraguais il était gras et robuste. »

C'est ainsi que s'écoule la vie de Louis XV, pendant que ses armées luttent en Allemagne avec un désavantage de plus en plus affligeant. Cette période n'en sera pas moins un règne essentiellement *glorieux*, car les pensions des écrivains ne sont pas supprimées. Un beau rideau de pourpre, brodé par des panégyristes à gages de toutes les actions honorables de Sa Majesté, sera tiré sur ses déréglements : montrons-les donc avant que l'indulgente histoire les dérobe aux yeux de la postérité.

Les *petits appartements*, théâtre des orgies ordinaires, sont une partie mystérieuse du palais de Versailles, ne communiquant avec le surplus que par des issues étroites et presque cachées. Ce réduit délicieux est ouvert aux seuls néophytes du plaisir, dont Louis XV s'est déclaré le grand prêtre. Les fêtes nocturnes qu'on y célèbre furent, dit-on, imaginées par mademoiselle de Charolais, fervente prêtresse de Vénus, et par madame la comtesse de Toulouse, dont je n'ai pas encore parlé, quoique depuis longtemps elle fasse parler d'elle plus que le comte ne le voudrait. C'est là que madame de Mailly, après avoir initié le roi aux voluptés adultères, le forma à l'intempérance et lui apprit à s'enivrer. Sa Majesté prit tellement goût à ce nouveau passe-temps, qu'elle voulut qu'à certains jours on ne sacrifiât qu'à Bacchus dans les petits appartements. Ces bacchanales, appelées *petites fêtes*, sont, à moins d'impérieuse nécessité, une sorte de jubilé des amours : on ne s'y occupe que de boire, avec mesure toutefois, et de manière à exciter les bons mots, les saillies, les sarcasmes même. Sous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémouille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, tous censeurs aussi malins qu'ils sont convives joyeux, ne laissent pas de glisser à l'oreille du roi quelques bonnes vérités critiques qui malheureusement sont perdues. Quelquefois, fatigués de faire de l'esprit, les habitués des petits appartements se livrent à des transports tout à fait bachiques. Alors les dames se retirent, et, dignes émules des buveurs anglais, les agrégés se portent de superbes défis... C'est à qui mettra son adversaire sous la table. Au terme de ces nobles combats, des serviteurs affidés relèvent les vainqueurs ronflant sur le plancher auprès des vaincus, et portent les uns et les autres dans leurs lits. Pendant la faveur de madame de Mailly, elle avait coutume de rester avec les sectateurs de Bacchus quand les autres dames étaient retirées; cette nouvelle Erigone ramassait le gant des buveurs, et souvent elle tombait dans la lice couronnée des pampres de la victoire... On pense bien que les domestiques s'égayaient beaucoup lorsqu'ils avaient à relever l'intrépide combattante, qui ne tombait pas toujours selon le vœu de la pudeur.

Il n'est pas inutile, pour l'histoire des mœurs, de dire qu'aux fêtes des petits appartements Louis XV se charge de préparer la plus grande partie des mets. Il a fait construire en conséquence, dans cette partie mystérieuse du château, une fort jolie cuisine, un four, des fourneaux. Abstraction faite de toute flatterie, les ragoûts de Sa Majesté sont délicieux; plusieurs sauces nouvelles, dont les cuisiniers de la capitale se sont donné les gants, sont réellement dues à l'imaginative du roi de France et de Navarre, et le royaume ne peut manquer d'être comblé de prospérités si Louis XV apporte un jour dans la science du gouvernement la moitié de l'aptitude qu'il développe dans l'art de la cuisine.

Après quelques heures de sommeil, les célébrants des fêtes de Bacchus n'en conservent plus que le souvenir. Il n'en est pas de même des fêtes de Vénus, et les dames qui participent aux mystères de la déesse n'échappent pas toujours aux conséquences de ces sacrifices. Mademoiselle de Charolais, par exemple, a subi cette année un semblable résultat, qui n'a toutefois surpris personne. On sait que la princesse, tous les ans à peu près, fait une retraite obligée de six semaines environ, et cela sans plus de secret qu'une fille d'Opéra. Cette fois la retraite de Son Altesse a été accompagnée d'une circonstance qui a diverti plus que de coutume la cour et la ville. Le suisse de mademoiselle de Bourbon est un bon, gros, épais Helvétien qui n'entend pas finesse aux intrigues de sa maîtresse; quand on venait, de la part des grands seigneurs, lui demander des nouvelles de la malade, il répondait sans façon : « La princesse se porte » aussi bien que son état le permet, et l'enfant aussi. » Du reste, la conduite de mademoiselle de Charolais est un laisser aller de famille; on a vu que mademoiselle de Clermont se donnait carrière avec feu M. de Melun, qu'elle a dès longtemps remplacé en plusieurs volumes, et mademoiselle de Sens ne favorise pas moins M. de Maulevrier-Langeron.

Il y eut dernièrement à Choisy, où les deux sœurs Nesle et le roi exécutaient leur trio favori, une scène qui fit un peu diversion à ce passe-temps. Une jolie comédie de Boursault, *Esope à la cour*, ayant été jouée devant Louis XV, ce prince, qui ne la connaissait pas, dressa singulièrement l'oreille en entendant une certaine scène de cette pièce. Le roi de théâtre permet à ses courtisans de lui reprocher ses défauts; mais, conformément aux us et coutumes des cours, tous s'accordent à le louer outre mesure. Un seul tient à Sa Majesté un langage différent : « Sire, dit-il en beaux vers, vous aimez le vin, » vous vous grisez, et ce défaut dangereux dans tout homme l'est » encore plus dans un souverain. »

A ces mots, Louis XV se lève, impose silence à l'acteur, et déclare que la comédie qu'on ose jouer devant lui est *indécente*... L'expression n'était pas heureusement choisie : c'était injurieuse qu'il fallait dire, car l'allusion atteignait à brûle-pourpoint le monarque. Sa Majesté fit défendre expressément de jouer à l'avenir *Esope à la cour* dans aucune maison royale; le roi a dit depuis qu'il pensait que cet ouvrage avait été mis sur le répertoire par ordre de la reine, mais qu'il n'avait jamais osé lui en parler. Quoi qu'il en soit, le coup a porté : on ne s'est pas enivré à la cour depuis cette représentation; nous verrons combien de temps durera ce souvenir de la honte.

Sans doute les courtisans, peuple toujours livré aux extrêmes, se

sont imaginé que la moralité de Boursault avait guéri le roi même de l'usage de boire pour apaiser sa soif : voilà ce qui est arrivé au dernier courre de Saint-Germain. On a coutume de faire porter aux chasses de Sa Majesté une quarantaine de bouteilles de vin, dont les piqueurs, les traqueurs, les valets, gens d'ordinaire fort altérés, font leur profit dans la proportion des trente-huit quarantièmes. Le roi, pour qui l'on est censé se munir de cet approvisionnement liquide, demanda ce jour-là un verre de vin.

« Sire, répondit un officier des chasses, il n'y en a plus.

— N'en prend-on pas toujours quarante bouteilles? dit le roi surpris d'une si rapide consommation.

— Il est vrai, sire, mais tout est bu.

— Qu'on en prenne donc à l'avenir quarante et une, afin que du moins il en reste une pour moi. »

On voit que l'attention du roi est loin des combats : jeune, Louis XIV savait s'en occuper en même temps qu'il se livrait à ses amours; la guerre et la beauté avaient un empire égal sur son cœur. Mais jusqu'à présent Louis XV ne ressent que la moitié de cette influence; il laisse ses généraux travailler à sa gloire.

Cependant, dès le 10 janvier, on fit tenir au roi un grand conseil au château de la Meute, dans lequel il fut résolu que les armées françaises seraient recrutées et que l'on en formerait de nouvelles par l'appel des milices. Bientôt un mouvement considérable de troupes s'opéra sur toute la surface du royaume; un grand nombre de régiments, complétés par des recrues, marchèrent vers l'Alsace, où se forma une armée dont le maréchal de Noailles prit le commandement. Quand tous les contingents que ce général attendait furent arrivés, il passa le Rhin. Détachant ensuite un corps, sous les ordres du comte de Ségur, pour aller au-devant du maréchal de Broglie, en retraite sur le Mein, M. de Noailles prit lui-même position sur cette rivière. Le maréchal trouva l'armée anglaise, commandée par Georges II lui-même et forte d'environ cinquante mille hommes, campée de Selingstaal à Aschaffembourg. Cette position était périlleuse : resserrés entre le Mein et une chaîne de collines assez élevées qu'un bois épais couronnait, les Anglais se trouvaient privés de tout moyen de développement et même de salut; car, les Français étant maîtres du cours de la rivière au-dessus et au-dessous du camp de Georges, ce prince ne pouvait faire aucun mouvement. M. de Noailles conçut le projet d'affamer son ennemi ou de le forcer à mettre bas les armes, projet qui faillit avoir sa complète exécution. En effet, dans l'étrange situation où s'était mise Sa Majesté Britannique contre l'avis du comte de Stair, qui commandait en second, rien ne pouvait entrer dans le camp anglais; après quinze jours de blocus (car c'en était un que l'armée anglaise subissait), le soldat ne recevait plus que la demi-ration; les fourrages étaient entièrement épuisés; on parlait de couper les jarrets à tous les chevaux : extrémité déplorable qui faisait jeter les hauts cris aux troupes, mélange confus d'Anglais, d'Hanovriens, de Hessois et d'Autrichiens : rien ne pouvait donc sauver les ennemis; cinquante mille combattants devaient tomber inévitablement au pouvoir du maréchal de Noailles avec une tête couronnée : ce général français avait sous la main un moyen de terminer la guerre d'un seul coup... Telle est encore la situation des choses au moment où j'écris.

Tandis que des événements sans doute décisifs se préparent sur le Rhin, récapitulons ce qui s'est passé ailleurs depuis le commencement de la campagne. Le maréchal de Belle-Isle, parti d'Egra, où il s'était arrêté cet hiver après sa retraite savante, conduisit, au printemps, son armée à Spire en traversant le haut Palatinat. Ce corps, réduit à de faibles débris par la guerre, les souffrances et la fatigue, devait repasser le Rhin et rentrer en France pour se réorganiser. Quant à M. de Belle-Isle, il se rendit à Francfort à l'effet de reprendre son caractère et ses fonctions diplomatiques.

Cependant le maréchal de Broglie, combinant ses manœuvres avec celles du Bavarois Sechendorff, essayait de couvrir la Bavière; mais les efforts réunis de ces deux généraux ne pouvaient longtemps soutenir les attaques réitérées du prince Charles de Lorraine, qui leur opposait des forces supérieures, que des ressources locales grossissaient tous les jours. Refoulés vers Donavert, pays où retentit jadis le canon d'Hochstædt, si fatal aux armées françaises et bavaroises, Broglie attendait les ordres du roi pour se diriger dans une situation où cet officier n'osait plus agir de lui-même. C'est à ces pressantes nécessités que répond la marche du comte de Ségur.

Au midi, la fortune des alliés se traîne languissante, et de nombreuses armées, qui pourraient battre les ennemis, n'osent rien entreprendre parce qu'elles sont disséminées. Don Philippe, rentré en Savoie, après avoir reçu un secours que le marquis de Las Minas lui amena à travers la France, a forcé le roi de Sardaigne d'abandonner son camp de Montmeillan : le prince piémontais a repassé péniblement le mont Cenis et le Petit Saint-Bernard. L'infant, trop faible pour s'engager dans les Etats de Charles-Emmanuel, s'est consumé pendant plusieurs mois en vaines tentatives pour pénétrer en Lombardie, où ce prince espagnol eût trouvé des partisans et des auxiliaires, mais le Grand Saint-Bernard s'élevait devant lui menaçant, inaccessible : ce n'est qu'à d'autres Titans qu'il peut être réservé de vaincre ces rocs sourcilleux, fiers géants de la création.

De l'autre côté des Alpes une armée autrichienne s'étend depuis le Milanais jusqu'aux portes de Bologne, sans que le corps espagnol commandé par le comte de Gages puisse rien tenter contre cette ligne si prolongée et conséquemment si vulnérable. Tel est le funeste effet de la neutralité ordonnée au roi des Deux-Siciles par l'Angleterre : une armée napolitaine s'indigne, à quelques marches de ses alliés, des honteuses entraves qui l'empêchent, non pas d'aller à leur secours, mais de courir leur donner la victoire par le concours de ses armes maintenant enchaînées.

Pendant l'espèce de repos que la position difficile des armées donne à l'Europe, les puissances s'agitent pour imprimer ou soutenir le terrible choc qui suivra cet instant d'inaction : toute l'Allemagne est en mouvement; chaque prince y fortifie ses Etats; ce vaste pays se hérisse de bastions, de redoutes, de remparts, où le bronze est prêt à tonner. Les levées se multiplient dans les Etats électoraux : cent princes, dont une pierre lancée par un bras vigoureux traverserait les possessions, réunissent leurs contingents pour former une armée où les uniformes bigarrés des soldats exprimeront bien la diversité des opinions et des intérêts de leurs maîtres... Tous ces souverains pygmées ont vendu leur alliance ou à Marie-Thérèse ou à Charles VII; le plus offrant et dernier enchérisseur a été leur allié, le moins généreux est devenu leur ennemi, et malheureusement l'empereur de façon française n'a pu lutter de subsides avec la reine de Hongrie, qu'alimentent, sous ce rapport, l'Angleterre, Venise, la Hollande et la Prusse. Aussi les armées de cette souveraine couvrent-elles la Bohême, l'Autriche, la Bavière, l'Italie. Elle se dispose à faire marcher encore de nouvelles troupes sur le Rhin et sur la Moselle, tandis que douze mille Hanovriens ou Hessois, venant des Pays-Bas, s'avancent par Hanau pour secourir le roi d'Angleterre.

Il est aisé de reconnaître, d'après le rapide exposé que je viens de tracer, que sur tous les points nos frontières sont menacées, et que nulle part ni de fortes armées ni de grands talents ne nous offrent de garanties rassurantes. Mais, je l'ai dit, Georges II s'est placé dans une position telle, qu'il ne peut échapper un seul de ses soldats au maréchal de Noailles : le nœud de la guerre est sous l'épée de ce général, il dépend de lui de le trancher; il ne faut pour cela qu'un coup de main hardi, et la paix, une paix glorieuse, est conquise.

Dans la situation critique de nos armées, c'eût été déjà un événement fort malheureux que de laisser échapper Georges II du piége où lui-même s'était engagé; que résultera-t-il donc pour nous de la perte d'une grande bataille sur le point même où nous devions triompher?

Convaincu trop tard qu'il ne pouvait conserver sa position sans risquer d'y perdre son armée, le roi d'Angleterre, averti de la marche du corps qui venait se joindre à lui, se disposa à lever le camp pendant la nuit. En conséquence il fait plier silencieusement ses tentes, forme ses bataillons dans l'obscurité, et commence le mouvement le plus dangereux que jamais général ait entrepris.

Entre les montagnes et la rivière est le village de Dettingue, que partage un ruisseau profond s'échappant des collines qui dominent ce village, et dont les eaux vont se perdre dans le Mein. Cette bourgade est enveloppée d'un massif épais d'arbres fruitiers; à peine en aperçoit-on les maisons blanchâtres, que M. le duc de Noailles montre du doigt au duc de Grammont, son neveu, en lui ordonnant d'aller occuper cette position avec un détachement de douze mille hommes composé de quatre brigades d'infanterie et des gardes françaises. Le maréchal vient d'être prévenu du décampement de Georges; il va ranger toute son armée en bataille dans la plaine, il chargera l'ennemi de front, tandis que l'artillerie, placée au delà de la rivière, le prendra en flanc, et que Grammont, qui l'aura laissé passer devant lui, s'élancera du ravin boisé de Dettingue pour l'attaquer à dos. Si toute cette manœuvre est faite avec précision, les Anglais courent en ce moment à leur perte. Ce défilé où le désespoir les engage va devenir leur tombeau... Mais, soit erreur, soit impatience de combattre, Grammont fait franchir le ruisseau à son corps avant que les troupes de Sa Majesté Britannique aient dépassé le village, et tombe prématurément sur elles. Par ce mouvement, le duc a quitté le retranchement naturel derrière lequel il se trouvait, et, au moment où les masses anglaises s'arrêtent pour lui faire face, il ne peut former sa ligne de bataille que sur un terrain désavantageux. Cependant Grammont se trouve entièrement séparé de l'armée principale; il n'en peut au premier moment recevoir aucun secours : c'est avec douze mille hommes qu'il doit lutter contre cinquante mille. Les batteries françaises établies sur la rive opposée du Mein, et qui, dans l'exécution régulière des ordres de M. de Noailles, devaient foudroyer les ennemis, ne peuvent tirer un seul coup de canon; elles frapperaient au milieu des rangs français.

Grammont combattait donc avec un grand désavantage dans le champ dit *des Coqs*. Un moment les Français ressaisirent l'avantage par le concours de la maison du roi et des carabiniers, qui accoururent de la tête du village de Dettingue. Mais bientôt les lignes épaisses des Anglais, rompues par le choc de cette cavalerie d'élite, se reformèrent et enveloppèrent les forces trop inégales qui les combattaient. Alors s'avancèrent plusieurs brigades d'infanterie française, qui, dégageant la maison du roi, lui rendirent la liberté de charger

avec plus de valeur que d'ordre. La mêlée devint terrible : chevau-légers, gendarmes, mousquetaires, chargeaient pêle-mêle avec les dragons, les housards et les carabiniers. Les ducs de Chartres et de Penthièvre, le prince de Dombes, les comtes d'Eu et de Clermont, rangés à côté des simples cavaliers, sabrèrent comme eux, jusqu'à s'engourdir le poignet. Les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Chevreuse, afin d'encourager nos brigades, s'enfoncèrent tête baissée dans les lignes ennemies. Le marquis de Puységur, furieux de voir fuir les soldats de son régiment, en tua plusieurs de sa main pour arrêter sur leurs lèvres le honteux *sauve qui peut.*

Malgré tant de prodiges de valeur, il fallut céder à Georges II un champ de bataille trop chèrement et trop vainement disputé... Le maréchal de Noailles fit sonner la retraite. Vingt-sept officiers de la maison du roi, à cheval, et vingt-trois du régiment des gardes

Toutes les asperges à la sauce!

avaient péri, plus de cent vingt étaient blessés. Le duc de Rochechouart, les marquis de Sabran et de Fleury, les comtes d'Estrades et de Rostaing restèrent parmi les morts... On y compta aussi un jeune comte de Boufflers, âgé de dix ans et demi : cet enfant avait eu la jambe broyée par un boulet; il se la fit couper et mourut sans pousser un cri... De vieux soldats, habitués aux carnages héroïques, pleurèrent des larmes à tant de jeunesse, de bravoure et de malheur. Le prince de Dombes, le comte d'Eu, les marquis de Gontaut et de Vaubecourt, les comtes d'Harcourt, de Beuvron et de la Mothe-Houdancourt étaient atteints de blessures plus ou moins graves. Les chevaux des ducs de Chartres et de Noailles avaient été tués sous eux.

Du côté des ennemis, le duc de Cumberland, fils du roi, avait été blessé; ce monarque lui-même, las de remplacer les chevaux tués sous lui, avait fini par combattre à pied comme un simple officier. En général, la perte n'était guère moins grande du côté des ennemis que du nôtre; il resta plus de quatre mille morts sur la place, dont deux mille étaient Anglais, Hanovriens, Hessois ou Autrichiens. Le roi voulut avoir l'honneur de dîner sur le champ de bataille dans la journée du 27 juin; mais le repas de Sa Majesté fut court. Craignant d'être attaqué une seconde fois dans la position difficile d'où il n'était pas sorti, ce prince se retira avec précipitation vers Hanau, sans même se donner le temps de relever six cents blessés, que lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles, et qui furent recueillis et pansés comme nos propres soldats.

Sans doute la perte de la bataille de Dettingue doit être attribuée à la précipitation imprudente du duc de Grammont, mais le maréchal de Noailles n'est point exempt de blâme. Ce général, au moment où il savait que l'exécution de ses ordres allait commencer, ne se trouvait point dans son quartier : il était allé reconnaître et faire sonder quelques gués. Lorsqu'il s'agit de marcher au secours de Grammont, il y eut du désordre, de l'hésitation; il fallut chercher le maréchal, et souvent à la guerre un moment perdu ne se retrouve plus.

Cependant, peu de jours après ce funeste événement, qui mettait la France dans le plus grand danger, Louis XV déclara qu'il était fort content de M. de Noailles. Il faut que Sa Majesté soit bien abusée ou bien indifférente, car, en supposant que le maréchal ait fait tout son devoir à Dettingue, l'instant où les pertes de cette journée couvraient la France de deuil était mal choisi pour donner des félicitations au général qui avait perdu la bataille. J'ajouterai avec chagrin que l'opinion doit opter tristement entre l'erreur et l'indifférence du roi, s'il est vrai qu'il ait dit en apprenant la fatale nouvelle : « Dieu » soit loué! je serai délivré cette fois de l'importunité des récom-» penses. » Si ce propos, dont j'aime à douter, était vrai, le monarque se serait trompé, car quinze cents officiers, échappés au massacre du 27 juin, sont venus, la semaine dernière, solliciter à Versailles le prix de leur présence à Dettingue; plusieurs d'entre eux l'ont même demandé en argent. Un lieutenant de grenadiers à qui le ministre de la guerre avait donné la croix de Saint-Louis sans y joindre la pension lui dit : « Monseigneur, Votre Excellence vient d'attacher » à ma boutonnière le signe de mon courage, mais elle a oublié la » réalité de ma valeur. » Cet officier fut satisfait.

Après l'échec de nos armes sur le Mein, le maréchal de Broglie hâta sa retraite des bords du Danube vers le Nècre, retraite qu'il put terminer heureusement, grâce à la jonction du comte de Ségur. Le 9 juillet, ce maréchal, dont la conduite en Bohême avait été digne d'éloges, mais que les chances de la guerre n'avaient pas favorisé, remit son commandement au comte de Saxe et revint en France.

Dans le temps des malheurs de notre armée du Rhin, Louis XV, plus heureux dans les petites entreprises que dans les grandes, triomphait des corsaires de Tunis, qu'il avait envoyé châtier par un bombardement de leur ville, confié au marquis de Massiac, capitaine de

Mes enfants, j'ai donné l'accolade au plus valeureux soldat de l'Europe.

vaisseau... Quatre vaisseaux de ligne ont suffi pour obtenir la soumission de ces barbares. La régence envoya dans les premiers jours de juillet des députés à Versailles, le roi reçut de la part de leur souverain huit chevaux barbes d'une rare beauté; ils plièrent le genou en signe d'humiliation, mais on ne chanta pas de *Te Deum* au milieu des *De profundis.*

C'est un singulier aspect que celui d'une ville neutre pendant les hostilités! Le lendemain d'une bataille où, la rage dans le cœur, des hommes de guerre se sont porté de gaieté de cœur les plus terribles coups, vous les voyez dans ce lieu, assis à la même table, se versant du vin de la même bouteille, boire à la santé les uns des autres, lorsque deux jours après ils doivent de nouveau chercher à s'arracher mutuellement cette vie pour laquelle ils forment en ce moment des vœux réciproques. Il y a plus : ces vœux sont sincères, car rien ne commande l'estime comme l'inimitié du champ de bataille .. Nous

avons vu qu'il n'y eut qu'un pas de l'acharnement qu'Eugène et Villars montrèrent longtemps l'un contre l'autre à l'intimité qui les unit ensuite au congrès de Rastadt. C'est ainsi que le maréchal de Noailles et lord Stair se virent à Francfort, trois jours après la bataille de Dettingue : ils se félicitèrent l'un l'autre de la valeur de leurs troupes respectives dans cet engagement. « Quant à la direction » de la campagne et du combat, ajouta le seigneur anglais, nous » avons, tout victorieux que nous sommes, plus de reproches à nous » faire que vous : votre unique faute est de n'avoir pas attendu ; » tandis que nous avons failli deux fois, d'abord en nous jetant au » milieu d'un danger évident, ensuite en ne sachant pas profiter de » la victoire. »

Pendant que les deux illustres amis convenaient réciproquement de leurs fautes, l'empereur Charles VII, confiné à Francfort, subissait cruellement la conséquence de nos revers. Sans espérance, sans ressources, ce malheureux prince n'obtenait de personne dans cette *ville impériale* la plus légère avance d'argent; lui et sa famille manquaient souvent du strict nécessaire, et reconnaissaient le triste néant de la grandeur abandonnée de la fortune. Dans cette déplorable extrémité, Charles-Albert se vit bientôt réduit à la démarche qui devait coûter le plus à son orgueil, à son honneur : il fut contraint d'entrer en négociation avec la reine de Hongrie. L'empereur offrit de prime abord, par l'organe du prince de Hesse, « de renoncer à toutes ses » prétentions sur l'héritage » de la maison d'Autriche, » de déposer cette couronne » impériale qu'il avait placée sur son front, enfin de » se déclarer neutre dans sa » propre cause, demandant » pour toute grâce qu'on » laissât les débris de ses » troupes en Souabe, où » elles seraient regardées » comme troupes impériales. — Mon frère l'*empereur de Bavière*, répondit » ironiquement Marie-Thérèse, s'y prend avec une » politesse trop complète » pour que je puisse le refuser. » Et sur-le-champ un armistice fut conclu à ces étranges conditions entre les deux compétiteurs.

Louis XV attendait madame d'Étioles.

Le roi, par une ordonnance du 10 juillet, avait appelé sous les drapeaux une nouvelle levée de trente-six mille hommes, lorsque le maréchal de Belle-Isle lui marqua de Francfort la suspension d'hostilités signée entre Charles VII et Marie-Thérèse. Tout aussitôt Sa Majesté fait déclarer à la diète de l'Empire « qu'ayant appris que » l'empereur et la reine de Hongrie étaient en termes d'accommo- » dement, et voulant donner au corps germanique un nouveau témoi- » gnage de son amour pour la paix, il rappelait ses armées, qui n'é- » taient entrées en Allemagne qu'en qualité d'auxiliaires... » Auxiliaires soit; mais le caractère de haut protecteur a tellement percé dans la conduite de Louis XV au moment où sa main décernait la couronne impériale, qu'on devait peu s'attendre à un retour si humble... On voit que Sa Majesté manque de ces conseils qui dirigèrent si dignement le règne de Louis XIV du temps de Colbert et Louvois. Il est pour les rois deux espèces de grandeur : l'une, inhérente au trône, appartient à l'héritage que le souverain reçoit par la grâce de Dieu, l'autre naît de la conduite personnelle du prince; et cette dernière, il faut bien le dire, est pour l'ordinaire inspirée par des sujets qui se sont donné la peine d'étudier les lois de la sagesse. C'est là le côté faible de la souveraineté : dame nature ne s'arrête point aux vanités de la terre; elle ne crée nulle part des êtres privilégiés dans leur organisation... il n'y a pas une molécule, pas la moindre émanation spirituelle de plus dans un potentat que dans un berger... Je crois que cette mère du genre humain est roturière par inclination.

Tandis que Louis XV renonçait d'une manière presque servile au rôle brillant qu'il s'était attribué en 1741, la reine de Hongrie récompensait l'alliance du roi de Sardaigne en lui cédant une partie du territoire qu'il convoitait. Ce prince, du consentement de l'Angleterre, que cette affaire ne concernait point, recevait plus de moitié du Vigevanasque, la ville de Plaisance et le Pavesan. La cession de ces possessions à Charles-Emmanuel fut constatée par un traité signé à Worms le 13 septembre.

A cette époque toutes les conquêtes faites en Allemagne par les généraux de Louis XV étaient perdues : Braunau et Straubing avaient capitulé; Egra, où le maréchal de Belle-Isle avait laissé une garnison française, venait de retourner à Marie-Thérèse; le marquis d'Hernouville, qui commandait dans cette place, est prisonnier de guerre avec ses troupes. Plus heureux à Ingolstadt, M. de Granville a pu du moins obtenir une capitulation honorable. En un mot, quand le roi ne se fût pas engagé spontanément à retirer ses armées des États impériaux, elles eussent été forcées de repasser le Rhin par la puissance des événements.

Cependant Charles-Albert, première cause des hostilités dont la suite peut devenir si dangereuse pour nous, laisse retomber sur la France tout le faix de la guerre. Georges II, sous le manteau d'une neutralité perfide, commande aux portes du royaume une armée portée à soixante-dix mille hommes par la jonction de vingt mille Hollandais, tandis qu'une escadre anglaise ferme le port de Toulon, nonobstant les profondes révérences que l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique prodigue au grand lever de Louis XV. D'un autre côté, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, maintenant alliés à la reine de Hongrie, se tiennent prêts à marcher contre nous, comme le fait l'Angleterre, c'est-à-dire sans déclaration de guerre. Ainsi, pour la première fois sans doute, nous voyons les appartements de Versailles remplis des ministres de ces puissances qui s'apprêtent de toutes parts à s'élancer en armes sur nos provinces : l'Europe n'eût pas joué ce jeu avec Louis XIV.

La campagne se ferme au nord sous de tristes auspices : le prince Charles, établi dans une île du Rhin, près de Vieux-Brisach, poussa au mois de novembre le partisan Montzel et ses aventuriers sur nos frontières, d'où ce chef de pillards osa répandre un manifeste adressé aux provinces d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté, dans le but de les faire rentrer sous la domination autrichienne. Montzel, joignant la menace aux sollicitations, déclarait aux habitants qui seraient pris les armes à la main qu'il les ferait pendre après les avoir obligés à se couper eux-mêmes les oreilles et le nez. Les peuples des provinces où cette atroce proclamation était parvenue y répondirent à peu près en ces termes : « Les armes que nous avons prises, bri- » gand, sont assez fortes pour nous donner le pouvoir de te braver. » Si toi ou tes dignes satellites tombez en nos mains, nous ne vous » couperons ni les oreilles ni le nez, mais le cou; et, plus complai- » sants que toi, brigand, nous prendrons ce soin nous-mêmes. Viens, » nous t'attendons. » Montzel ne riposta à cette énergique réponse que par une fuite précipitée; mais elle ne put l'être assez cependant pour que sa troupe ne fût pas poursuivie par les attroupements dont il avait excité l'indignation. Un grand nombre de ses bandits restèrent sur les terres de France, on eut pitié de ceux qui n'étaient que blessés; mais leur commandant, chassé comme une bête féroce, fut contraint de se précipiter dans le Rhin pour échapper à la fureur des poursuivants, qui le virent avec un farouche plaisir teindre de son sang les flots argentés qu'il coupait en nageant. Trois mille grenadiers autrichiens, qui dans le même temps avaient passé le Rhin non loin de l'île de Reignac et s'étaient avancés jusqu'à Rhinville, y furent

attendus par les brigades de Champagne et de la Sarre, que soutenaient deux régiments de dragons. Ce corps autrichien, taillé en pièces, ne repassa le fleuve que dans la proportion d'un quart. Le prince Charles, ayant rallié ce débris, leva son camp, et se rapprocha des Anglais cantonnés dans le Brisgaw.

Ces petits avantages sont loin d'être rassurants, lorsque nous voyons étinceler de l'autre côté du Rhin une longue forêt de mousquets qui s'étend depuis la Suisse jusqu'aux champs humides de la Hollande. L'indifférence du roi n'est cependant excitée ni par cet aspect menaçant, ni par la présence de ces ambassadeurs qui dans sa propre cour semblent le braver. Naguère ce prince n'eut de regrets que pour madame de Vintimille, morte d'une suite de couches: maintenant Sa Majesté n'éprouve que le besoin de remplacer la défunte favorite, car les charmes robustes de madame de Lauragnais ont déjà perdu tout leur crédit. La marquise est peu regrettée à la cour : la faveur extrême dont elle y jouissait ne fut utile qu'à elle seule, et l'on croit même que le penchant qu'elle avait à nuire pourrait bien avoir abrégé sa vie. Des soupçons ont plané sur la mémoire du cardinal de Fleury, qui, dit-on, fut effrayé, dès le début de madame de Vintimille, des conséquences probables de ses menées ambitieuses. Mais cette accusation me paraît dépourvue de toute vraisemblance : le cardinal est mort depuis plus de dix mois, la maîtresse du roi mourut il y en a moins de quatre, et l'on a peu d'exemples, je crois, que l'homme le plus méchant ait légué ses vengeances par testament.

On a cru un moment que l'étoile de madame de Mailly allait briller d'un nouvel éclat. Cette favorite, ressaisie par le péché sur le domaine de la pénitence, avait reparu à Versailles; elle était, avec la princesse de Charolais et la comtesse de Toulouse, de toutes les parties du roi; mais le règne renaissant de cette maîtresse émérite n'a été qu'un éclair. Sa Majesté a découvert encore une rose au rosier galant de la maison de Nesle : une quatrième sœur du nom de Tournelle a, par son grand œil vif et spirituel, captivé toute l'attention de Louis XV. La marquise de Tournelle est d'ailleurs d'une blancheur éblouissante, ses traits ont de la délicatesse, sa taille est élégante, son maintien noble et décent; tout en elle justifie la nouvelle passion du roi. Mais la marquise ne s'est point rendue à discrétion; une capitulation en bonne forme a précédé sa défaite. Voici les principaux articles du traité tels qu'ils ont été soumis au royal conquérant par le duc de Richelieu, son premier gentilhomme de la chambre, érigé en ministre plénipotentiaire auprès de la beauté convoitée :

« 1° Ma sœur Mailly sera éloignée de la cour et renfermée dans un couvent;

» 2° Mon titre de marquise sera changé en celui de duchesse, avec les honneurs et distinctions attachés à cette dignité;

» 3° Le roi me fera un sort tel qu'aucun événement ne puisse m'en priver, et ma fortune sera indépendante de toutes les variations qui surviendraient dans les inclinations de Sa Majesté;

» 4° Si je deviens favorite, le roi se mettra à la tête de ses armées, ne voulant point être accusée d'avoir détourné ce prince des devoirs de la royauté. »

Il n'est aucun souverain qui ne doive se soumettre à la suzeraineté de l'amour s'il a reconnu son pouvoir : toutes les conditions de la marquise de Tournelle ont été acceptées; elle est duchesse *de Châteauroux;* un patrimoine considérable lui est assuré; cette excellente sœur a obtenu que madame de Mailly fût jetée dans un cloître; et, nouvelle Agnès Sorel, la favorite débutante a obtenu de Louis XV qu'il saisît l'épée de Charles VII, bien qu'il n'en ait pas précisément les inclinations guerrières.

A ce prix, la duchesse a livré le trésor de ses charmes au galant monarque; elle a été reconnue grande prêtresse des mystères célébrés dans les petits appartements, et mesdames de Toulouse et de Charolais ont juré foi et hommage à cette nouvelle souveraine des plaisirs.

En attendant que le roi de France voie naître des lauriers au milieu des myrtes qui l'environnent, parlons de ceux que Voltaire moissonne à pleines mains sur la scène tragique. Je mentionnerai peu *la Mort de César,* véritable tragédie de collége, que Voltaire fit jouer d'abord sur le théâtre qui lui convenait, c'est-à-dire aux collèges d'Harcourt et de Mazarin. Cet ouvrage, comme tous ceux de son auteur, se distingue par une brillante versification; mais lorsque la première des passions théâtrales, l'amour, n'est point employée comme ressort, il faut autre chose qu'une conjuration en dialogues pompeux pour remplir un cadre tragique, même réduit à trois actes, et personne ne produira ni terreur ni pitié avec une révolution politique opérée par sept à huit personnages sur une surface de douze pieds carrés. Disons-le sans détour, le tragique bien pénétré des ressources de son art s'interdira toujours les sujets où des masses populaires doivent agir aux yeux du spectateur; point de représentation dramatique sans illusion, et jamais on n'en produira à l'aide des comparses, mécaniques vivantes aux gages de huit cents francs. L'âme de la multitude, révélée par cette expression passionnée qui rougit ou pâlit tous les visages, qui montre un feu étincelant dans tous les yeux, il ne faut point en demander le jeu à des gens toujours prêts à répondre : « On ne nous paye pas assez cher pour rougir, pleurer ou » pâlir. » Le succès de *la Mort de César,* représentée cette année au Théâtre-Français, a été froid comme cette tragédie elle-même.

Mais quelle éclatante revanche Voltaire obtient par les applaudissements donnés à *Mérope,* dont notre scène s'enrichit en 1743! Avant de parler de cette tragédie digne de figurer à côté de *Zaïre* et de *Mahomet,* disons que Voltaire n'est pas le premier poëte qui ait traité ce sujet, car on doit accorder à chacun la part de gloire que ses travaux réclament. L'*Amasis* de la Grange-Chancel, jouée en 1703, offre la donnée principale de *Mérope* : l'action est la même au fond, quoique disposée différemment; tout porte donc à croire que Voltaire doit cette inspiration à l'ancien page de la princesse de Conti. Ajoutons en passant que Pharès dit à Sésostris, dans *Amasis,* que sa mère

> Ne recouvra ses sens que pour envisager
> Cinq fils que sur le marbre on venait d'égorger;

et que Henri IV dit dans *la Henriade :*

> Et je n'ouvris les yeux que pour envisager
> Les miens, que sur le marbre on venait d'égorger;

preuve qu'il a paru plus d'une fois commode à Voltaire de faire des emprunts à la Grange-Chancel.

Sous le titre même de *Mérope,* les comédiens italiens jouèrent en 1717 une tragédie du marquis de Maffey, où Voltaire puisa encore quelques idées. Je doute qu'il en ait tiré de la *Mérope* représentée à Londres en 1731, et dans laquelle le poëte anglais avait encadré une intrigue amoureuse ridiculement tissue, sans être toutefois le plus ridicule épisode de la pièce. Égisthe, encore inconnu, est tiré de sa prison par une *fille d'honneur* amoureuse de lui; conduit devant la reine sa mère, il se dispose à débiter de belles maximes étrangères au sujet, lorsqu'à sa grande surprise cette princesse lui présente une coupe de poison, et lui dit : « Bois, ou je poignarde ta maîtresse. » Le prince, en galant chevalier, avale le fatal breuvage; on l'emporte. Mais au moment où le spectateur croit Égisthe enterré, le voilà qui revient tout à coup, au cinquième acte, raconter à Mérope qu'il est son fils et qu'il vient de tuer le tyran. « Une amie de ma maîtresse, » ajoute-t-il, avait mis du jus de pavot au lieu de poison dans la » coupe que vous m'avez présentée; je n'étais qu'endormi quand on » m'a cru mort. En m'éveillant j'ai appris que j'étais votre fils (com- » ment? Dieu le sait), et sur-le-champ j'ai tué le tyran. — Vous avez » bien fait, » répond la reine. Et la toile tombe[1].

Quelles que soient les sources auxquelles l'auteur de la *Mérope* nouvelle en a puisé le sujet, c'est ce qu'il a mis de son propre fonds dans cet ouvrage qui séduit, charme, entraîne. Le rôle de Polyphonte est une des belles créations de la scène tragique, et il appartient tout entier à Voltaire. Jusqu'ici nous n'avions vu que des tyrans furieux; celui-ci a de la noblesse, de la grandeur : conséquemment ce caractère approche de la vérité, car la tyrannie ne peut émaner d'une âme vulgaire. Égisthe ressemble souvent à l'Hippolyte de Racine; mais il y a cependant quelques traits originaux dans cette imposante figure, particulièrement au cinquième acte. Le jeu supérieur de mademoiselle Dumesnil couvre ce que le rôle de Mérope offre quelquefois d'indéterminé; les spectateurs ont applaudi surtout une innovation que cette excellente actrice s'est permise dans l'entraînement de l'inspiration. Par une fausse interprétation de l'art, tous les pas de l'acteur tragique étaient mesurés et cadencés; mademoiselle Dumesnil, la première, a couru sur la scène en s'écriant :

Arrête!... c'est mon fils!

Le public a prouvé par ses acclamations que les mouvements spontanés de la passion valent mieux au théâtre que les conventions de l'école.

L'ensemble de *Mérope* laisse beaucoup à désirer; Voltaire, dans cette composition si remarquable à tant d'égards, ne s'est pas encore mis au-dessus des intrigues de comédie qui déparent ses autres tragédies; toute la pièce roule sur un mystère de naissance invraisemblable, et découvert d'une manière peu satisfaisante.

Telle qu'elle est, c'est-à-dire masquée de séductions enchanteresses, la pièce nouvelle a été reçue avec un enthousiasme qui passera à la postérité. Le grand talent de Voltaire est de donner tant d'ouvrage à l'admiration, que l'âme n'a pas le temps de demander à être intéressée : avec ce précieux don, ce poëte, rempli d'adresse, de goût et de chaleur, fera constamment oublier qu'il manque souvent d'invention.

On vit après la première représentation de *Mérope* une circonstance entièrement nouvelle au théâtre : le parterre demanda l'auteur à grands cris, et exigea qu'il vînt en personne recevoir le tribut de reconnaissance que les spectateurs voulaient lui payer. On chercha longtemps Voltaire, qui, menacé de cette ovation bruyante, s'était caché pour s'y soustraire; mais, trahi par une ouvreuse de loges, il

[1] Le sujet de *Mérope* avait été traité dès 1642 par Gilbert sous le titre de *Théléphonte et Philoctète;* il le fut ensuite par la Chapelle sous celui de *Théléphonte* seulement. Enfin une *Mérope* de M. Clément, de Genève, avait été présentée aux comédiens avant celle de Voltaire, et, si l'on en croit ce Clément, l'illustre poète aurait usé de stratagème pour en empêcher la représentation.

fut découvert, blotti comme un lapin de garenne dans un recoin de l'amphithéâtre. On porte l'auteur déniché dans la loge de la maréchale de Villars; et on le met en évidence entre cette dame et sa bru. Tandis que l'auteur de *Mérope* se répand en salutations une voix du parterre crie : « Madame la duchesse de Villars, embrassez Vol» taire.... » Soudain mille voix répètent cette sorte d'injonction, et la maréchale se prête de bonne grâce au vœu du public. Il y a dix-huit ou vingt ans, lorsque Voltaire poussait aux pieds de cette même dame des soupirs malheureux; il eût payé bien cher le baiser qu'il venait de recevoir, l'eût-il obtenu à titre d'accolade par procuration... D'autres temps, d'autres sentiments; cette faveur qui jadis eût enivré les sens du poëte n'a satisfait que son amour-propre : vingt ans enlèvent bien du pouvoir aux lèvres de la beauté.

Depuis la première représentation de *Mérope* on a demandé l'auteur dans tous les théâtres de Paris; à la fin des pièces nouvelles, soit pour l'applaudir, soit pour le bafouer. Heureusement les auteurs tombés peuvent toujours prévoir l'orage, et quand la foudre éclate ils se sont mis par la fuite à l'abri de ses coups.

Le triomphe que notre brillant tragique vient d'obtenir à la Comédie-Française lui fera sans doute oublier une petite humiliation qui l'a précédé. Eloigné de l'Académie française par la jalousie puissante, Voltaire, dans le but de se faire ouvrir les portes de l'Académie des sciences, a composé les *Eléments de philosophie à la portée de tout de monde*, ouvrage qu'il a fait remettre soigneusement à tous les savants distingués. Le journaliste Desfontaines rendit un compte favorable de cette production aussitôt qu'elle fut publique; mais, voulant exhaler dans son article un peu de sa bile critique, il s'en prit au titre du livre : « Parmi les fautes d'impression qu'on y re» marque, disait-il en terminant, il en est une qu'il faut absolument » corriger; ainsi, au lieu de lire : *mis* A LA PORTÉE *de tout le monde*, » lisez : *mis* A LA PORTE *de tout le monde*. » Cette allusion au soin que Voltaire a pris de répandre son ouvrage est sanglante : ce poëte, qui peut-être est l'homme le plus vindicatif de la France quand son orgueil est blessé, n'oubliera jamais une telle injure; et son ressentiment sera cette fois d'autant plus légitime, qu'il a tiré Desfontaines de Bicêtre, où il avait été enfermé pour certain système d'enseignement que cet abbé avait voulu introduire dans l'éducation de deux ou trois petits garçons titrés.

CHAPITRE XVIII.

1744.

Madame de Tournelle et le duc d'Agénois. — Propositions secrètes de Frédéric II à Louis XV. — Motifs de cette politique. — Le conseil diplomatique du canapé. — Bonne intelligence à coups de canon. — Combat dans les eaux de Toulon. — Tentative de Charles-Edouard Stuart. — Elle échoue. — Première campagne de Louis XV. — Succès en Flandre. — Mort héroïque du marquis de Beauvau. — Charles de Lorraine passe le Rhin. — Manifeste de Frédéric II. — L'amiral Anson; réflexions. — Triomphe en espèces sonnantes. — Louis XV se met en route pour l'Alsace. — Maladie du roi à Metz. — Retentissement du désespoir. — Belles paroles de Louis XV. — Intrigues pour chasser madame de Châteauroux. — Le battant de porte brisé. — Le respect trop bruyant. — Exil des amours. — Origine du *bien-aimé de l'almanach*. — La modestie du roi a raison. — La cour et le peuple; où se trouve la canaille? — Le maréchal de Noailles est décidément un général inhabile. — Conduite bien différente du maréchal de Saxe. — Campagne héroïque dans les Alpes. — Le mot d'Annibal. — Surprise de l'antique Velletri. — Bataille de Coni. — Retraite dans la victoire. — Les cuirasses percées et les chevaux tués. — Quelques avantages en Allemagne. — La fortune se dément. — Maurice de Saxe au rang de Turenne et Condé. — Mariage du Dauphin; réjouissances. — Foi punique des Anglais. — Le naturel revient au galop. — Rappel de madame de Châteauroux. — Sa mort. — Injustes soupçons. — Essai de Richelieu pour livrer au roi la marquise de Flavacourt. — Le marquis est intraitable.

La quatrième fleur du rosier de Nesle que Sa Majesté ait voulu cueillir n'était point un bouton : le nom de Tournelle est celui d'un mari bénévole dont la nouvelle favorite a répudié le modeste marquisat en faveur du titre de duchesse. Ce n'était pas la première fois que cette dame cédait à des inclinations ducales : le beau et jeune duc d'Agénois faisait fumer à ses pieds l'encens d'un amour aussi vif qu'ingénu, dont la marquise s'enivrait avec délices. Mais M. de Richelieu lui fit aisément comprendre que cette flamme enfantine devait s'évanouir comme un feu follet devant celle du roi; madame de Tournelle, plus ambitieuse encore qu'amoureuse, sentit toute la force logique de ce raisonnement, et M. d'Agénois, qui s'en fût pénétré moins volontiers, reçut l'ordre de se rendre à l'armée.

Le duc de Richelieu, grâce à sa qualité de directeur des faiblesses royales, doit avoir la main dans toutes les affaires de la monarchie : au sein d'une cour galante, l'agent le plus attentif des amours du prince est toujours l'homme le plus puissant. Aussi est-ce à ce seigneur que le roi de Prusse s'est adressé pour une communication d'une haute importance. Un matin, le duc vit entrer chez lui le comte de Rottambourg, qui lui remit de la part de Frédéric II un billet conçu en ces termes : « J'ai chargé le comte de Rottambourg d'une com» mission pour vous, et je vous prie de prendre confiance à tout ce » qu'il vous dira de ma part. » — « Me voilà prêt à vous écouter, » monsieur le comte, » dit le favori après avoir lu. Rottambourg apprit alors à Richelieu que Sa Majesté Prussienne savait à n'en pouvoir douter que si, conformément aux projets arrêtés pour la campagne de 1744, le roi se portait en Flandre à la tête de sa principale armée, le prince Charles devait, avec les forces imposantes qu'il commandait, passer le Rhin et pénétrer en Alsace. « Or, il est un moyen » de parer ce coup, continua le diplomate allemand, sans déranger » en rien les projets du roi de France, et c'est ce moyen que je viens » vous offrir. Dès que le prince Charles aura passé le Rhin, le roi » mon maître entrera en Bohême, et produira ainsi une diversion » aussi puissante qu'inattendue. Mais, ajouta tout de suite Rottam» bourg, Sa Majesté Prussienne met une condition au traité qu'elle » m'a chargé de proposer, c'est qu'il sera conclu entre les deux mo» narques, vous et moi, sans que vos ministres actuels en aient con» naissance. »

M. de Richelieu fut enchanté de trouver l'occasion d'affaiblir le crédit de MM. d'Argenson, ministre de la guerre; de Puisieux, ministre des affaires étrangères, et de Maurepas, ministre de la marine, fonctionnaires dont le grave ascendant ne pouvait cadrer avec la légèreté de conduite et de vues d'un courtisan aussi superficiel. Frédéric II n'avait pas, de son côté, interdit à ces hommes d'Etat la connaissance de son ouverture sans un motif intéressé, comme la conduite qu'il se proposait de tenir. En effet, l'offre d'entrer en Bohême pendant la marche de Charles vers nos frontières était assurément l'effet d'une prévision qui se rapportait tout entière à l'intérêt particulier de la Prusse. Cette puissance, par le traité de Breslau, avait conclu une alliance défensive avec la reine de Hongrie : mais celle-ci, soutenue depuis par l'Angleterre, par la Sardaigne, par la Saxe, par la Hollande, a fait en Allemagne des progrès inquiétants pour Frédéric : tôt ou tard il peut avoir tout à craindre de la part de Marie-Thérèse, qui, en lui cédant la Silésie, a subi la loi d'une impérieuse nécessité. Dans cette situation, le monarque prussien doit naturellement renouer ses engagements avec la cour de Versailles et c'est agir en habile politique que de revenir à nous au moment où notre propre danger peut prêter à l'intérêt de ce prince toute l'apparence du dévouement. Une fois que la Prusse sera liée à notre cause, nous devrons d'autant plus volontiers servir la sienne, qu'en attaquant Frédéric Marie-Thérèse ne paraîtra combattre que notre allié, et qu'il sera juste de secourir celui qui nous aura secourus. Or Sa Majesté Prussienne a pensé avec raison que si un tel projet était soumis à des diplomates habitués à prévoir de loin les résultats, l'avantage prochain pourrait leur sembler trop incertain pour justifier les obligations futures qu'il imposerait. Car la Bohême fut déjà conquise sans que les affaires de Marie-Thérèse en aient beaucoup souffert, et rien n'assure que le prince Charles serait rappelé des bords du Rhin par une nouvelle occupation de ce royaume lorsqu'une marche persévérante vers le centre de la France rendrait la position de Louis XV bien autrement dangereuse que celle de la reine de Hongrie. Si, à l'appui de ces considérations, on se rappelle les calamités que l'armée française eut à souffrir, en 1741 et 1742, au cœur des Etats autrichiens, on concevra que Frédéric ait voulu cacher au conseil de Louis XV un traité dont les ministres de ce dernier eussent bientôt aperçu le côté désavantageux.

Il n'y avait point à craindre ces réflexions contraires de la part d'un monarque dont l'esprit est peu exercé aux affaires, et que ne pourrait éclairer un favori qui ne fit jamais de diplomatie que par l'entremise de ses secrétaires : Richelieu ne sait que séduire les femmes et se battre.

Cet ambassadeur de boudoir courut à Choisy en quittant M. de Rottambourg. Le roi, alors dans toute l'effervescence de sa passion pour madame de Châteauroux, ne songeait encore qu'à jouir du bénéfice de la convention conclue avec elle; il ne s'occupait guère de la condition martiale que cette dame lui avait faite : la gloire du monarque était loin de l'esprit du tendre Louis. Richelieu se rendit cependant à l'appartement où les amants étaient renfermés : en homme prudent, il eut la précaution de tourner plusieurs fois la clef dans la serrure avant d'ouvrir; mais enfin il entra. Jamais, il faut en convenir, entrevue diplomatique ne s'était présentée plus mal à propos, et Sa Majesté demanda sèchement au duc ce qu'il voulait.

« Sire, lui dit le favori, je prie Votre Majesté de m'excuser, mais j'ai à l'entretenir d'une affaire d'Etat pressante. »

— D'une affaire d'Etat, vous, monsieur de Richelieu? dit en riant la duchesse de Châteauroux.

— Oui, madame, répondit le courtisan, et je vous en demande bien pardon en ce moment.

— Enfin, reprit le monarque en fronçant un peu le sourcil, de quoi s'agit-il?

— Voici une lettre de Sa Majesté le roi de Prusse, poursuivit le duc, et je ne doute pas qu'elle ne soit relative à une communication qui m'a été faite par M. de Rottambourg.

— Qu'en pensez-vous, madame? dit Louis XV après avoir lu et en passant la lettre à la duchesse.

— Mais, sire, répondit-elle, je ne vois nul inconvénient à accepter les offres de Frédéric II.

— Voyons, raisonnons-en un peu, » continua le roi en se levant.

Et le conseil s'ouvrit sur le contenu de la dépêche entre le galant Louis, sa maîtresse et son... complaisant.

« Croyez-vous, mon cher duc, demanda Sa Majesté, croyez-vous que Frédéric agisse là avec franchise?

— Certainement, sire, avec la franchise de...

— La franchise de cour, interrompit madame de Châteauroux.

— Ce n'est pas de cette expression que je voulais me servir pour faire comprendre au roi qu'en fait de politique la franchise c'est l'intérêt; or, Sa Majesté Prussienne est pour le moment intéressée à seconder la France.

— Pour le moment, répéta Louis XV.

— Oui, sire, et c'est tout ce qu'il faut voir dans les relations diplomatiques, où l'on ne doit engager l'avenir qu'avec...

— Qu'avec réserve, interrompit à son tour le roi.

— Ce n'est pas assez, sire, et je chercbais un moyen décent d'avouer à Votre Majesté qu'on ne doit engager l'avenir qu'avec une sorte de perfidie.

— Ah! que dites-vous là, monsieur le duc? s'écria la favorite...

— Calmez-vous, madame; ceci ne s'applique qu'à la diplomatie.

— Eh bien, monsieur, dit Louis XV, allez en avant et travaillez d'après le plan du roi de Prusse.

— Je suis prêt obéir à Votre Majesté, dit respectueusement le duc; mais il s'agit d'un traité, et je craindrais d'avoir trop peu l'habitude des affaires pour en discuter seul les conditions.

— Oui, dans de telles conclusions, ajouta la duchesse, monsieur le duc a raison de se défier de ses propres forces.

— Voilà, reprit Richelieu d'un air piqué, un témoignage du vif intérêt que madame la duchesse prend aux affaires de l'Etat; car elle a daigné m'accorder toute sa confiance quand il était question de conclure un traité qui la concernait elle-même.

— C'est que vous étiez alors sur votre terrain, répondit la favorite sans se déconcerter...

— Sans doute, répliqua le duc en jetant sur la duchesse un coup d'œil malin, je m'occupais d'un sujet intimement connu de moi. »

Devant un homme moins amoureux que Louis XV, le dernier mot du premier gentilhomme de la chambre eût été un trait sanglant; mais il échappa à Sa Majesté, qui reprit :

« Frédéric ne veut donc pas que mes ministres interviennent dans cette convention?

— Non, sire.

— Et qui croyez-vous donc que je doive vous adjoindre?

— Je proposerai à Votre Majesté le maréchal de Noailles et le cardinal de Tencin.

— A la bonne heure, dit le roi en se rejetant sur une ottomane avec tous les signes de l'ennui, allez leur parler de ma part, et voyez si l'on en voudra en Prusse. »

Richelieu, voyant que, malgré l'importance du sujet, la conversation obsédait depuis longtemps Louis, se hâta de sortir, et Sa Majesté reprit sans doute l'entretien, bien autrement sérieux, interrompu par l'arrivée du diplomate importun. J'ajouterai, moi qui dois voir la véritable importance là où elle est, que Frédéric II accepta les négociations proposées par Richelieu, et qu'un traité fut conclu aussi promptement que secrètement avec ce monarque du Nord sur les bases qu'il avait lui-même assises.

C'est un vrai phénomène politique que la bonne intelligence prétendue qui règne entre la France et la Grande-Bretagne; bonne intelligence sous l'empire de laquelle fut livrée l'an dernier la sanglante bataille de Dettingue, où le roi d'Angleterre commandait en personne; bonne intelligence qui n'empêche pas les Anglais d'insulter depuis deux ans les côtes de Provence avec une flotte de cinquante-deux voiles, et de tenir bloquée dans le port de Toulon une escadre espagnole de seize vaisseaux de ligne qui s'y est réfugiée après avoir jeté des troupes en Italie. Louis XIV n'aurait point souffert longtemps une paix aussi dérisoire; las enfin de la supporter, le roi, s'avisant un peu tard d'une légitime indignation, fit armer au commencement de février, dans le même port de Toulon, quatorze vaisseaux de ligne, quatorze frégates et trois brûlots, dont le marquis de Court, lieutenant général des armées navales, eut le commandement. Cet officier, d'un talent distingué, reçut l'ordre de combiner ses forces avec celles de l'amiral don Joseph Navarro, alors bloqué à Toulon, et d'attaquer l'amiral anglais Mathéus, qui croisait dans ces parages, s'il s'opposait au passage de l'escadre alliée.

L'opposition ne manqua pas d'avoir lieu, et le combat s'engagea le 20 février entre la flotte combinée, forte de vingt-six vaisseaux et quatorze frégates, et celle de Georges II, composée, comme je l'ai dit, d'environ cinquante deux voiles. Malgré cette inégalité de forces, la journée fut glorieuse pour les armes de Louis XV et de Philippe V : si le succès du combat resta indécis, les avantages ultérieurs ne le furent pas; car non-seulement l'escadre franco-espagnole sortit, mais les Anglais, forcés de faire radouber tous leurs vaisseaux à Mahon, ne purent empêcher MM. de Court et de Navarro de porter en Italie des provisions de bouche dont l'armée espagnole avait le plus grand besoin.

Cette expédition était la première conséquence de la détermination prise par Louis XV de déclarer la guerre à l'Angleterre et à la reine de Hongrie; en effet, le double manifeste suivit de près. Le roi des Deux-Siciles, brisant enfin les entraves qu'il avait reçues en 1742 de la Grande-Bretagne, se déclara dans le même temps contre elle et contre la maison d'Autriche, dont les troupes menaçaient ses Etats.

Cependant Louis XV méditait, dans le plus grand secret, une entreprise dont le succès pouvait porter la guerre au sein même de l'Angleterre et réveiller dans ce pays les dissensions civiles, plus fatales aux nations que toutes les inimitiés étrangères. Le roi avait fait venir mystérieusement de Rome, où il vivait dans la religion et l'oubli des grandeurs, le prince Charles-Edouard, dernier rejeton des Stuarts. Sa Majesté, en réveillant l'ambition assoupie de ce fils du prétendant, lui avait montré comme une occasion favorable pour faire une descente en Angleterre le moment où les troupes anglaises étaient dispersées en Allemagne et dans les Pays-Bas, tandis que les forces navales de Georges II se trouvaient disséminées sur toutes les mers. « Prince, avait ajouté Sa Majesté, je puis, à l'instant où je vous » parle, réunir une flotte plus nombreuse que celle qu'il sera permis » aux Anglais de m'opposer; un corps de troupes considérable s'a- » vance vers Dunkerque sous les ordres du comte de Saxe, l'un de » mes meilleurs généraux; des bâtiments de transport attendent » l'armée : vous seul manquiez à l'expédition projetée pour la ren- » dre décisive et vous mettre à même d'en recueillir le fruit; j'ai » cru devoir vous faire appeler. Voyez si vous voulez profiter de cette » occasion, la dernière peut-être qui vous sera offerte pour ressaisir » le sceptre de votre père. »

Charles-Edouard, prince doué d'un caractère noble et courageux, répondit au roi que tant qu'il resterait un Stuart, son devoir serait de tenter de reconquérir l'héritage dont cette maison fut injustement dessaisie, et qu'il remerciait Sa Majesté de lui offrir le moyen d'acquitter pour son compte cette dette de l'honneur.

Vingt-six vaisseaux de ligne, portant vingt-quatre mille hommes de débarquement, appareillèrent à Brest avec une diligence peu commune; le comte de Roquefeuil, qui en eut le commandement, les conduisit dans la Manche, sans qu'aucune escadre anglaise pût s'opposer à ce mouvement. L'armée royale forma trois divisions : la première cingla vers les côtes de Kent, la seconde se plaça entre Boulogne et Calais, la troisième se tint à la hauteur de Dunkerque. Le comte de Saxe montait le vaisseau amiral. Au moment du départ les troupes apprirent que le fils du prétendant était sur ce même vaisseau à l'apparition du pavillon royal que Charles-Edouard fit arborer.

Stuart vit pour la première fois sa patrie; mais, hélas! elle ne lui apparut que dans un lointain nuageux : de ce point même souffla bientôt une tempête inhospitalière qui l'en éloigna. Cette fois encore les vents protecteurs de la maison de Hanovre semblèrent, de leur haleine puissante, repousser la destinée aventureuse des enfants de Jacques II. Rejeté sur les côtes de France, M. de Roquefeuil tenta plusieurs fois par des manœuvres habiles de vaincre la résistance des éléments; mais les vents, toujours contraires, le repoussèrent constamment vers la rive française. Forcé de perdre du temps, ce marin laissa malgré lui aux Anglais celui d'armer tout ce qui se trouvait dans leurs ports de bâtiments capables de porter du canon; ils appelèrent sur leurs côtes des milices, des bourgeois, des paysans en armes: une invasion devint impossible. Il fallut débarquer les troupes; le comte de Saxe, à qui l'on promit le bâton de maréchal, les conduisit en Flandre, et Charles-Edouard revint à Paris attendre un nouveau sourire de la fortune.

Les dispositions maritimes que suivit un si triste résultat n'avaient point empêché les armements de terre : Louis, ceint du baudrier par les belles mains de madame de Châteauroux, se disposait à marcher en Flandre à la tête d'une armée puissante destinée à soumettre la Hollande, qui se déclarait ouvertement pour Marie-Thérèse. Une seconde armée se réunissait en Alsace sous les ordres du maréchal de Coigny, afin de protéger cette province contre l'invasion présumée du prince Charles de Lorraine. Enfin le prince de Conti conduisait en Italie un corps de vingt mille hommes, dont les opérations devaient se combiner avec celles de l'infant don Philippe.

Le roi avait rejoint son armée à l'abbaye de Cesoin, après avoir visité les principales places du Nord; il allait passer en revue cent mille hommes rangés en bataille dans une vaste plaine où cette ligne s'étendait à perte de vue, lorsqu'on lui annonça M. de Wasnar, ambassadeur des Etats Généraux. « Montez à cheval, et suivez-moi, » lui dit le roi, qui partait au galop. L'Hollandais fit de profondes réflexions à la vue du corps imposant dont Sa Majesté le forçait d'admirer la belle tenue et les dispositions martiales. Il vit avec une sorte d'effroi une réserve de quarante mille hommes à la tête de laquelle se trouvait le comte de Saxe, officier d'une valeur et d'une habileté renommées. Le diplomate républicain se fit aussi une terrible idée du ravage que porterait dans les rangs hollandais une artillerie composée de cent pièces de canon, qui ne cessa de tirer pendant toute la revue. Bref, l'envoyé des Etats Généraux, auquel ses instructions prescrivaient d'engager les négociations avec prudence,

avec ménagement, ne crut pouvoir mieux faire que d'annoncer au roi que le cabinet de la Haye était prêt à licencier les troupes qu'il devait joindre à celles de l'Angleterre, si Sa Majesté consentait à suspendre sa marche vers la Hollande.

L'ambassadeur n'obtint point de réponse définitive; il vit au contraire la formidable armée commencer son mouvement, et fut témoin de la prise de Courtrai et de Menin. Poursuivant sa conquête avec rapidité, Louis XV mit le siége devant Ypres. Là se reproduisit un fait depuis longtemps étranger aux fastes militaires . le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, couvert d'une cuirasse et portant une lourde épée, dirigeait les principales attaques des assiégeants. Rien de mieux; le noble métier des armes n'est point incompatible avec l'esprit du sacerdoce, lorsque le prêtre combat pour sa patrie et son roi; il n'y a que les hostilités suscitées par l'intolérance et l'ambition religieuse qui dérogent à la morale de l'Evangile. Du reste, Clément XII avait accordé au prince de Clermont la permission de combattre à la tête des armées : « L'état ecclésiastique, » lui avait-il écrit, doit être subordonné à celui de la guerre dans le » petit-fils du grand Condé. » Ypres capitula après vingt jours de siége; le roi y perdit un brave serviteur, le marquis de Beauvau, qui, blessé mortellement, dit aux grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, qu'il menait à l'assaut : « Mes amis, ne vous arrêtez » pas pour moi, les pionniers vont m'enterrer; vous, continuez de » marcher à l'ennemi. » Pendant que nos troupes entraient dans Ypres, le duc de Boufflers s'emparait du Kenaque, et l'abbé de Saint-Germain poussait avec vigueur le siége de Furnes. Le comte de Saxe avait pris une position telle, qu'il couvrait toutes les opérations des divers assiégeants, sans que ni les Anglais ni les Autrichiens, postés vers Bruxelles, pussent arrêter le succès des armes du roi.

Mais ce que n'avaient pu faire les armées de Georges et de Marie-Thérèse opposées à celle du roi, une puissante diversion sur le Rhin le fit : Sa Majesté apprit, au milieu de sa marche triomphante, que le prince Charles de Lorraine venait de passer ce fleuve à Spire à la tête de quatre-vingt mille hommes et d'envahir l'Alsace. On attribue au Bavarois Sechendorf la réussite de cette invasion, ce général n'ayant su profiter ni de l'avantage du terrain, ni des nombreux renforts qu'il avait reçus, ni de l'ardeur des troupes, pour fermer le passage au prince Charles. Quoi qu'il en soit, au moment où j'écris, des partis autrichiens, obéissant au partisan Trenk, qui a remplacé le farouche Montzel, dont il égale la férocité, répandent l'épouvante jusqu'en Lorraine... Le roi Stanislas a quitté Lunéville. Mais on sait que depuis les premiers mois de l'année la France, par une alliance avec la Prusse, demeurée secrète jusqu'à ce jour, se prépare à opposer à la diversion entreprise en Alsace une contre-diversion dirigée vers le cœur des Etats de Marie-Thérèse. En effet un manifeste de Frédéric II annonce en ce moment à l'Europe qu'il a été conclu à Paris et à Francfort un traité entre le roi de France, l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'électeur palatin et la régence de Hesse-Cassel, pour contraindre la reine de Hongrie à reconnaître Charles-Albert comme chef de l'Empire, et à lui restituer ses Etats héréditaires. Sa Majesté Prussienne dit expressément « que sa qualité d'électeur de l'Empire » lui fait un devoir de donner des troupes auxiliaires à l'empereur » méconnu, dépossédé, combattu par la reine de Hongrie, au mépris » de l'unanimité des suffrages qui lui ont décerné la couronne impé- » riale. » En conséquence de ce manifeste, Frédéric marche sur la Bohême avec quatre-vingt mille hommes, tandis que vingt mille occupent la Moravie.

Malgré l'importance des événements militaires, les politiques du café de la Régence trouvent le temps de deviser longuement sur le retour en Angleterre de l'amiral Anson, qui rentra dans sa patrie le 4 juin, après avoir fait le tour du monde, voyage qu'aucun marin moderne n'avait encore achevé. Je dis aucun marin moderne, car il me paraît d'une singulière légèreté de considérer comme des entreprises ou des découvertes nouvelles ce qui nous semble n'avoir jamais eu lieu, parce que nous avons perdu la trace de ce qui fut entrepris ou découvert il y a quelques milliers d'années. Non, après la longue vie de l'espèce humaine attestée par tant de témoignages, il ne peut y avoir que des connaissances *renouvelées* : tant de générations ne se sont pas succédé sur notre globe sans avoir atteint l'apogée de l'intelligence qui fut donnée à l'homme. Dès longtemps il ne put rien rester d'inconnu à ce chef-d'œuvre de la création; tout fut connu, reperdu, oublié, englouti, comme diverses races animées ou végétatives, par les révolutions de la nature. Regardons notre espèce intelligente comme reconquérant par intervalles, dans la suite des siècles, ce que nos pères ignorèrent, mais ce que leurs pères avaient su. Comment expliquer autrement cette civilisation, si conforme à la nôtre, trouvée dans l'empire de Montézuma, lors de la découverte du Mexique? De qui ces Américains, séparés du reste de la terre par le vaste Océan, tenaient-ils des arts, des lois et même des sciences, comparables sous tant de rapports aux institutions de ce que nous appelons le vieux continent? Enfin quelle main enfouit aux sources de l'Ohio des médailles romaines, que les premiers voyageurs modernes qui parvinrent dans ces contrées sauvages y découvrirent, à leur indicible surprise? Et, si l'on jette les yeux sur la carte au point où le nord de l'Asie n'est séparé de l'Amérique septentrionale que par un détroit de quelques lieues; si l'on considère le rapport des physionomies sur l'une et l'autre rive; si l'on remarque l'identité des animaux fossiles trouvés dans les deux parties du monde que divise ce filet d'eau glacée, tout ne porte-t-il pas à croire qu'une secousse violente ouvrit un passage à la mer au milieu des terres, et forma ainsi deux continents en quelques heures, en quelques instants peut-être ?... Oui, tel put être le sort des habitants de ces régions hyperboréennes, que, compatriotes, amis, parents, ils furent tout à coup séparés pour jamais et pour jamais étrangers. Me voilà bien loin de l'amiral Anson; j'y reviens pour dire que cet officier fit son entrée à Londres chargé de dépouilles espagnoles conquises au Pérou; trente-deux chariots remplis d'or et d'argent marchaient devant lui : c'était un triomphe d'une réalité palpable; aussi Georges II éleva-t-il le triomphateur à la dignité de pair du royaume.

Les Anglais ne sont pas aussi heureux dans les mers d'Europe que dans celles d'Amérique : après avoir réparé leurs vaisseaux si maltraités près de Toulon, leur flotte a reparu dans la Méditerranée; mais ils n'ont encore osé tenter aucune entreprise, quoique l'escadre que nous entretenons dans ces parages soit inférieure en force à celle de l'Angleterre. Au commencement de juillet, une flotte nombreuse, sortie de Spithead sous le commandement de sir Balchez, avait ordre d'attaquer la division de Brest, commandée par le comte de Rochambault; mais l'armée ennemie, dispersée par la tempête dans le golfe de Biscaye, a dû rentrer bientôt à Plymouth dans le plus grand désordre : le vaisseau *la Victoire*, monté par l'amiral, avait été submergé.

Cependant Louis XV, informé de l'invasion de l'Alsace, a suspendu ses conquêtes pour courir au secours de cette province. Ajoutons que le maréchal de Coigny, campé près de Veissembourg, voyant dix mille Autrichiens maîtres de cette place et des lignes qui la bordent, a conçu et exécuté le projet de traverser les lignes ennemies pour rétablir ses relations avec la France, coupées par l'armée de Charles. Tout à coup cet intrépide général marche sur Veissembourg, où les troupes autrichiennes n'ont pas encore eu le temps de s'affermir; il attaque simultanément la ville et les lignes : on se bat sur les places, dans les rues, dans les maisons et jusqu'au pied des autels; le sang des Allemands et des Français se mêle dans les ruisseaux, le pavé est couvert de morts et de mourants. Les marquis de Clermont-Tonnerre et de Montal, ainsi que le comte de Mortagne, firent des prodiges de valeur dans cette terrible journée, où la victoire nous resta. Veissembourg et ses lignes furent reprises, mais pour un moment : toute l'armée de Charles tomba dès le lendemain sur les bras du maréchal de Coigny..... il fallut fuir..... Nous ne laissâmes dans cette position si chèrement disputée que des cadavres mutilés et le sang dont la terre était imprégnée.

Louis XV, revenu à Dunkerque, partit de ce point dans les derniers jours de juillet à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons; le rendez-vous général était à Metz. Sa Majesté laissait aux Pays-Bas le comte de Saxe avec environ quarante mille hommes, opposés à plus de soixante et dix mille Anglais ou Autrichiens. Et cependant le brave Maurice dit à Louis XV en le quittant : « Sire, » j'ai déjà mesuré l'étendue de ma tâche; non-seulement je dois em- » pêcher l'ennemi de rien tenter contre moi, mais encore il faut que » je conserve le pays conquis par Votre Majesté... Sire, j'espère y » réussir. » Le roi partit pénétré de confiance : il savait que le comte de Saxe était homme à lui tenir parole. Sa Majesté se dirigea rapidement vers le pays messin, par Saint-Quentin, Laon et Reims, précédé partout du maréchal de Noailles, tandis que le duc d'Harcourt gardait les gorges de Phalsbourg.

On avait appris à Paris que l'armée qui se portait vers Metz, et dont le roi venait d'augmenter les rations et la paye, montrait le plus ardent enthousiasme; d'un autre côté, l'on savait que le comte de Saxe, campé sous Courtray, paralysait toutes les opérations de l'ennemi, et lui coupait souvent les vivres. Enfin les Parisiens étaient informés qu'un envoyé du roi de Prusse, M. de Schmettau, avait assuré à Louis XV que le mouvement projeté sur la Bohême et la Moravie s'exécutait avec un plein succès.

Tout à coup une nouvelle affreuse retentit, au milieu de la nuit, dans la capitale, comme un tocsin sinistre... Réveillée en sursaut, j'entends sous mes croisées ce cri qui me glace d'effroi : *Le roi se meurt... le roi est mort...* Je cours presque nue à la croisée, je l'ouvre, et des sanglots parviennent de toutes parts à mon oreille... Un bruit confus de chevaux, de carrosses et de piétons se mêle à ces signes de douleur. Des flambeaux se croisent rapidement dans l'obscurité; des seigneurs dont la voix m'est connue passent à pied sous mon balcon. Ils courent, disent-ils, chez le comte de Saint-Florentin, qui dirige les affaires intérieures en l'absence du roi, et qui reçoit à chaque instant des dépêches de Metz... Toutes les cloches appellent par un tintement lugubre aux prières des quarante heures, qui commencent cette nuit même... Je vois d'ici trente églises paroissiales ou de communautés s'éclairer successivement : la lumière des cierges me parvient nuancée diversement à travers les vitraux coloriés, et j'entends les chants pieux accentués ici par la voix cassée du prêtre sexagénaire, là par l'organe doux et clair des jeunes religieuses.

Le sommeil a fui sans retour de ma paupière ; l'aurore, que je n'ai pas vue depuis que mes nuits ne s'écoulent plus au sein des plaisirs, me trouve au pied de mon prie-Dieu; j'adresse au ciel des vœux pour un prince qui mérite d'être aimé, qui peut mériter d'être chéri et dont la mort nous replongerait dans tous les malheurs inhérents au règne de l'inexpérience, mais surtout aux intrigues des nouvelles créatures.

Mon mari vient de rentrer; il a vu M. de Saint-Florentin... Le roi est à la dernière extrémité. Voici des détails. Louis XV fut attaqué le 8 août d'une fièvre putride qui dès le 14 présentait le caractère le plus alarmant. Néanmoins le moral de Sa Majesté résista dans ces premiers moments aux atteintes de la maladie. Ce prince demandait à chaque instant à M. d'Argenson, ministre de la guerre, des nouvelles de l'armée du Rhin, dont M. de Noailles avait pris le commandement. Dans la matinée du 12, ce secrétaire d'Etat priait Sa Majesté de signer un ordre pour le maréchal : « Mandez-lui en » outre, dit l'illustre malade après avoir signé, que le grand Condé » gagna la bataille de Rocroi cinq jours après la mort de Louis XIII. » Mais la fermeté de caractère que ce mot annonçait ne tarda pas de se démentir : chez Louis XV, le naturel c'est la faiblesse.

Ce monarque avait voulu pousser l'imitation de son aïeul jusqu'au point de joindre sa favorite au bagage de son armée : madame de Châteauroux avait accompagné le roi en Flandre; sa sœur, madame de Lauraguais, était aussi du voyage, et toutes les deux suivirent Sa Majesté à Metz. J'ai dit ailleurs que la duchesse, loin d'inspirer au roi une conduite efféminée, avait fait jaillir de sa flamme amoureuse la première étincelle du beau feu de la gloire ; peut-être que sans les conseils de cette dame Louis n'eût jamais paru à la tête de ses armées. Mais si madame de Châteauroux comptait à la cour beaucoup de partisans, ses ennemis n'étaient pas moins nombreux. Ces derniers pensèrent que la maladie du roi, le repentir, qui dans les âmes faibles naît toujours du danger, la crainte de la mort, la sombre perspective de l'enfer, seraient autant d'auxiliaires qui les aideraient à perdre la duchesse. Ce parti avait à Metz pour organes le duc de Bouillon, grand chambellan ; le duc de la Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe; l'abbé de Fitz-James, évêque de Soissons, premier aumônier, et le jeune duc de Chartres. Ce fut, comme on le pense bien, le prêtre qui se chargea de faire parler le ciel pour favoriser une intrigue de la terre, et, qui pis est, une intrigue de cour. Quand le roi se fut confessé, le prélat déclara qu'il ne pouvait absoudre ce prince qu'il n'eût préalablement demandé pardon à Dieu du scandale qu'il avait donné et qu'il n'eût chassé madame de Châteauroux. Louis XV pleura et ne répondit rien alors. Le duc de Chartres, en sa qualité de prince du sang, annonça qu'il se chargeait de parler au roi avec la fermeté convenable, et qu'il ne le quitterait pas qu'il n'eût prononcé le renvoi de sa maîtresse. En conséquence, Son Altesse se dirigea vers l'appartement de Sa Majesté; mais le duc de Richelieu, prévenu, en avait fait fermer la porte et s'était posté en dehors, attendant l'arrivée du prince. Celui-ci ne tarda pas.

« Votre Altesse Royale ne peut entrer, dit respectueusement le premier gentilhomme de la chambre.

— Qui donc s'y opposera ?

— Moi, monseigneur ; et Votre Altesse Royale ne m'en disputera pas le droit. Sans doute les grandes et petites entrées vous sont acquises : mais il ne s'agit point ici de cérémonial, c'est la convenance qui fait loi.

— Précisément; et c'est dans l'intérêt de la convenance que je dois entretenir le roi.

— Je connais votre projet, monseigneur, et je suis surpris que vous songiez à faire une scène à Sa Majesté dans la situation où elle se trouve.

— Bon, bon, je ne suis pas surpris de votre opposition : il est tout simple que le ma..... du roi soutienne sa p..... Et le prince voulut déranger le duc, qui barrait le passage.

— Monsieur, vous ne passerez pas! s'écria le duc en traversant son épée sur la porte.

— Quoi! répondit M. de Chartres en écumant de rage, un valet tel que toi refusera la porte au plus proche parent de ton maître!... et il leva sa canne.

— Si vous faites un mouvement, je vous passe mon épée au travers du corps... N'oubliez pas qu'un valet de ma sorte ne se laissera jamais frapper par un descendant de Gaston d'Orléans, que mon grand-oncle vit plus d'une fois à ses pieds.

— Insolent! dit avec la dernière fureur le petit-fils du régent... je trouverai l'occasion de te châtier!... » A ces mots, le prince, d'un grand coup de pied sur la porte, en enfonça l'un des battants.

On accourt de l'intérieur; Son Altesse entre et parvient sans obstacle au lit du roi.

« Sire, de grâce, punissez ce domestique, dit M. de Chartres en montrant Richelieu; il est inouï qu'il ait prétendu s'opposer à ce que je vinsse mettre mon respect aux pieds de Votre Majesté.

— Votre respect est trop bruyant, monsieur de Chartres, répondit le roi d'une voix affaiblie, mais vous ne devez pas avoir tort... Monsieur de Richelieu, je vous ordonne de quitter la cour. »

Le duc, qui venait d'être nommé ambassadeur en Espagne, perdit cet emploi éminent, ainsi que la grandesse et la Toison d'or, qui ne pouvaient manquer d'y être attachées. Après le départ de ce seigneur, la cabale ennemie de madame de Châteauroux n'eut pas de peine à triompher : cette dame eut ordre de quitter Metz dans la journée; madame de Lauraguais partagea sa disgrâce. Le peuple, toujours extrême dans sa fureur comme dans son amour, excité d'ailleurs par le parti de l'évêque de Soissons, s'anima à tel point contre ces sœurs disgraciées, qu'il les eût peut-être déchirées si M. le maréchal de Belle-Isle ne leur eût prêté son carrosse pour sortir de la ville.

Le roi, après avoir fait amende honorable publiquement de ses faiblesses, avait été administré quand le dernier courrier est parti de Metz; Sa Majesté était au plus mal : les scènes scandaleuses qui s'étaient passées au lit du monarque, dans l'intérêt fort mal entendu de la religion, avaient aggravé son état. Et certes il ne dépendra pas des prétendus dévots dont ce prince est entouré qu'il ne succombe à une maladie que la force de sa constitution eût surmontée s'il eût été moins prêché, moins catéchisé, mais soigné avec plus de ménagement et de sollicitude.

La consternation régnait à Paris, et gagnait de proche en proche toutes les provinces. Les boutiques étaient fermées; les ouvriers abandonnaient leur travail; une foule oisive et attristée circulait sans but comme sans direction. A chaque instant on entendait dans les rues cette demande faite d'un accent attendri : « A-t-on des nouvelles » du roi, espère-t-on sauver Sa Majesté? » Le saint sacrement était exposé dans toutes les églises; le clergé priait nuit et jour aux autels chargés d'ex-voto, et étincelants de mille cierges allumés par l'amour des sujets pour leur souverain. Point de jeux, point de spectacles : les transports de la gaieté et la musique des fêtes avaient cessé partout où la fatale nouvelle était connue. En un mot, les pleurs de toute la France confirmaient le surnom de *Bien-Aimé* que le peuple de Metz avait donné par acclamation à Louis XV dès le commencement de sa maladie.

Tout à coup le galop d'un cheval se fait entendre dans la matinée du 19, un courrier élève et agite son chapeau couvert de rubans; il approche en s'écriant : *Le roi est sauvé!* On le suit, on l'entoure, on le presse, on l'embrasse, on l'enlève de son cheval, on le porte au-dessus des têtes jusqu'à l'hôtel de ville, où cet homme confirme la convalescence de Sa Majesté. A l'instant l'aspect de Paris change : à la démarche lente et grave des habitants qui parcouraient tristement les rues succède un mouvement tumultueux; la foule se presse sur le parvis des temples, bientôt remplis de fidèles allant rendre grâce à l'Eternel du salut de leur roi. De toutes parts retentissent des *Te Deum* spontanés. Des troupes de violons s'établissent dans les carrefours; le peuple chante, danse, boit au bruit de ces orchestres improvisés, tandis que les maisons sont ornées de drapeaux, de fleurs, de branches d'arbre chargées de leur verte parure. Le soir toute la ville est illuminée; mille pièces d'artifice brillent, pétillent, éclatent, et de nombreuses fusées, en sillonnant d'une trace de feu l'espace rembruni, s'élèvent dans les airs comme les cris de joie d'un peuple enivré. « Ah! s'écria Louis XV en apprenant ces transports » d'allégresse, qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait pour » le mériter! » La modestie de ce prince avait raison ; mais les Français s'attachent à leur roi par devoir, par la conscience de ce qu'il doit faire pour eux : leur amour confiant récompense dans le maître que Dieu leur a donné tout le bien qu'ils en attendent.

On a pu, durant la maladie du roi, juger le peuple et les courtisans : dans cette période d'inquiétude et de douleur, on voit des évêques, des pairs, des princes du sang intriguer scandaleusement à Metz pour chasser une favorite, et le choix du sacrifice fait à de prétendus scrupules religieux est tellement maladroit, qu'il frappe précisément la seule personne qui, au milieu de cette foule *morale*, ait inspiré au monarque des idées dignes de lui; la seule qui lui ait dit franchement, et même au risque de fermer tout à coup la brillante carrière ouverte devant elle, qu'un roi de trente-quatre ans devait marcher à la tête de ses armées. D'un autre côté, cette tourbe populaire, cette *canaille* à laquelle d'avides courtisans font

En la croquant beaucoup d'honneur,

elle est grave, pieuse, fervente dans son chagrin, ce n'est que dans la joie qu'elle se montre expansive, emportée; mais alors même le scandale ne déshonore point son délire, on ne l'a point remarqué à Paris pendant ces fêtes... Il s'était réfugié à la cour de Metz.

A peine le roi fut-il convalescent qu'il se disposa à marcher contre le prince Charles de Lorraine. Ce général venait d'apprendre l'invasion de la Bohême et de la Moravie par Frédéric II, et cette circonstance eût suffi pour le déterminer à la retraite quand il eût pu tenter de résister aux forces supérieures qui lui étaient opposées. Mais ce mouvement rétrograde lui-même présentait de grandes difficultés : renfermés en Alsace entre les Bavarois, les Hessois, les troupes palatines et l'armée royale, commandée par le maréchal de Noailles, les Autrichiens ne pouvaient trouver aisément une issue pour regagner le Rhin, et l'occupation des gorges de Phalsbourg par le maréchal d'Harcourt achevait de rendre la position de Charles émi-

nemment dangereuse. Les plus faciles combinaisons de tactique eussent empêché la retraite de l'ennemi. Mais, ici comme à Dettingue, M. de Noailles laissa échapper l'instant décisif que son collègue le maréchal de Coigny lui avait indiqué, et dont il ne pouvait profiter lui-même parce qu'il était maintenant en sous-ordre. Une marche trop lente des colonnes françaises laissa au prince allemand le temps de parvenir au Rhin, à l'aide d'une diversité de manœuvres habiles que M. de Noailles ne sut ni prévenir ni contrarier. Charles, arrivé sur la rive du fleuve, exprima sa surprise en voyant que les généraux du roi avaient négligé même de couper les ponts, disposition facile, qui, malgré toute l'habileté du beau-frère de Marie-Thérèse, eût rendu son retour en Allemagne presque impossible. A peine si dans cette marche périlleuse l'arrière-garde des ennemis fut atteinte; ils quittèrent la France sans y laisser un canon. Le roi de Prusse, informé de la faute du maréchal de Noailles, faute qu'il qualifiait d'inimaginable, se plaignit hautement d'une incurie qui allait lui jeter sur les bras une armée qu'il était si facile de tailler en pièces. En effet Charles s'avança à marches forcées vers le Danube et l'Elbe, afin d'inquiéter Frédéric sur deux points à la fois. Mais le monarque du Nord savait mieux que le maréchal de Noailles calculer l'emploi du temps : Prague était prise et sa garnison, forte de dix mille hommes, prisonnière de guerre, avant que Charles de Lorraine pût rien entreprendre contre le vainqueur.

Tandis que les fautes de l'armée du Rhin répondaient si mal aux brillants résultats que le roi de Prusse obtenait en Bohême, le comte, maintenant maréchal de Saxe, avec quarante mille hommes, continuait de paralyser en Flandre tous les efforts de soixante-dix mille Anglais, Autrichiens ou Hollandais; et, du côté de l'Italie, l'infant don Philippe et M. de Conti soutenaient avec éclat l'honneur des armes de la maison de Bourbon. Ces deux princes, après avoir passé le Var en avril, chassèrent devant eux les Piémontais, qui leur abandonnèrent successivement les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice, de Castel-Nuovo, de Montalban et de Villefranche. Dans cette dernière forteresse, on eut le singulier spectacle d'une foule de matelots anglais, ayant à leur tête l'amiral Mathéus, et qui, faisant la guerre sur un théâtre nouveau pour eux, combattaient parmi les soldats du roi de Sardaigne. On allait faire prisonniers ces marins et leur général, lorsqu'ils parvinrent à franchir les remparts avec toute la dextérité de leur profession. Continuant leur marche triomphante au milieu des gorges étroites des Alpes, les troupes françaises et espagnoles ne se laissèrent intimider ni par les roches menaçantes dont leurs ennemis faisaient crouler sur eux d'énormes quartiers, ni par les précipices dont l'œil pouvait à peine mesurer la profondeur, ni par les torrents qui mugissaient aux pieds de ces hardis conquérants. Ils bravaient également la double ceinture d'artillerie placée entre les rochers de ce défilé homicide, et dont les détonations continues retentissaient au loin comme ce roulement de tonnerre que perpétuent les échos. A Château-Dauphin, qui s'élève sur un roc presque inaccessible, deux mille Piémontais voulurent arrêter l'armée franco-espagnole : « A l'assaut! s'écria le bailli de Givri. — C'est bien dit, » répondit un officier en sortant des rangs; à moi, mes amis! je sais » comment on se conduit quand on arrive le premier sur un rempart » escaladé... » C'était l'intrépide Chevert, et déjà ce modèle des braves touchait le sommet de l'échelle sur laquelle il s'était élancé. Nos troupes n'avaient point de canons, et ceux des ennemis les foudroyaient. N'importe! les grenadiers de Poitou, que leurs chefs, Chevert surtout, excitent de la voix et de l'exemple, sautent dans les retranchements; plusieurs y pénètrent en se glissant dans les embrasures des pièces mêmes qui tirent sur eux. Cette attaque fut un massacre ; le sang des vainqueurs et des vaincus découlait en filets de pourpre le long des murailles qu'on venait de franchir; une mitraille de cadavres en tombait sur les soldats restés au pied du rempart... Aucun Piémontais n'échappa : Charles-Emmanuel lui-même allait trouver parmi ses soldats la mort qu'il cherchait, lorsque des mains amies vinrent l'enlever de ce lieu funeste. Mais cet obstacle si glorieusement surmonté n'était pas le dernier : à quelque distance de Château-Dauphin se trouvait un passage large seulement de quelques toises, et qu'on avait appelé les *Barricades*. Ce défilé, ou plutôt ce précipice, offert comme unique issue à nos troupes, était borné de chaque côté par une montagne dont la cime se perdait dans la nue; de plus, la rivière de Sture, violemment détournée de son cours, y faisait mugir ses flots resserrés et blanchissants; enfin trois retranchements et un chemin couvert, placés de l'autre côté de l'obstacle, complétaient un système de défense qui semblait insurmontable. La valeur des assaillants eût échoué contre tant de difficultés; mais leur habileté sut les éviter : par une manœuvre regardée comme un chef-d'œuvre de tactique, les Barricades furent tournées, et le château de Démont, bâti un peu plus loin sur un rocher isolé au milieu de la vallée de la Sture, ayant été emporté d'assaut, les Français et les Espagnols déboucheront en Italie. L'armée, pendant sa marche aussi longue que meurtrière, avait souffert toutes les privations en même temps que tous les dangers : « Soldats! s'écria le prince de Conti en imitant » Annibal, vous avez faim, vous êtes presque nus; voilà les plaines » du fertile Piémont et de la belle Lombardie, allons conquérir ce » qui vous manque. »

A l'autre extrémité de la presqu'île italique, le roi des Deux-Siciles, ayant réuni ses troupes à celles du comte de Gages, a garanti ses Etats de l'invasion dont les menaçait l'Autrichien Loblovitz. La campagne de Rome est devenue le théâtre de la guerre : les soldats de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne foulent, en s'agitant sur cette vieille terre des héros, les os desséchés des guerriers romains, carthaginois ou gaulois qui reposent sous le gazon. La capitale des Volsques, Velletri, offrit le 11 août le même spectacle qu'on vit à Crémone sous le règne de Louis XIV. Le roi de Naples et le duc de Modène occupaient la ville antique; ils y dormaient dans le magnifique palais de Ginetti, sur la foi d'une garnison nombreuse, lorsqu'au milieu de la nuit six mille Autrichiens, guidés par une trahison inconnue, pénétrèrent à petit bruit dans Velletri après avoir égorgé la grand'garde d'une porte, et cernèrent silencieusement la maison où Sa Majesté Sicilienne reposait. Sauvé par le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France, don Carlos court se mettre à la tête de ses troupes hors des remparts contre lesquels il va marcher. Mais bientôt on lui apprend qu'un régiment irlandais, les gardes wallones et les Suisses viennent de reconquérir la place en jonchant son pavé d'Autrichiens égorgés. L'aurore éclaira le résultat de ce massacre nocturne : dans certaines rues, les monceaux de cadavres bouchaient les portes des maisons; il fallut enlever ces obstacles sanglants pour que les habitants pussent sortir de chez eux. Le prince de Loblowitz, qui avait introduit ses Allemands à Velletri, n'en vit pas ressortir un seul... tous avaient trouvé un tombeau ou une prison dans ces murs héroïques. Ce général se retira aux portes de Rome, les Espagnols et les Napolitains l'y suivirent; mais il leur échappa en passant ce Tibre fangeux, qui ne rappelle plus le fleuve superbe que sillonnaient les riches galères d'Auguste et de Néron. Le peuple encapuchonné qu'on appelle encore les Romains vit du haut de ses remparts défiler les soldats de Lohlovitz; tandis que ceux de don Carlos traversaient en armes la métropole du monde chrétien, et que leur prince baisait les pieds du souverain pontife.

Cependant l'importante place de Coni avait fermé à don Philippe et au prince de Conti la route du Milanais; il fallait s'emparer de cette forteresse pour obtenir le succès vers lequel ils faisaient tendre leurs efforts. Au moment où ils se préparaient à former le siége de cette clef du pays des Lombards, le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec des forces supérieures à celles qu'ils commandaient. Mais Charles Emmanuel ne trouva qu'une défaite sous les murs de Coni; il dut abandonner précipitamment le champ de bataille, y laissant cinq mille Piémontais tués pendant le combat. La place, abandonnée à elle-même, se défendit encore trois semaines; elle allait enfin ouvrir ses portes, lorsque des auxiliaires plus redoutables pour les assiégeants que le feu des remparts, c'est-à-dire d'abondantes neiges, les eaux débordées de la Sture, et ensuite un froid rigoureux, obligèrent don Philippe et le prince français à lever le siége et à repasser les Alpes, victorieux, mais affaiblis et privés de résultats.

Le prince de Conti n'est point aimé de Louis XV; l'éloignement qu'il professa toujours pour la gênante étiquette des cours, le mépris qu'il fit constamment des maîtresses du roi ou de ses favoris serviles, enfin la franchise d'humeur et même d'expression que Son Altesse ne songea jamais à comprimer, l'ont puissamment desservi dans l'esprit de Sa Majesté : le roi, à l'exemple de son bisaïeul, veut qu'on soit soumis avant tout à sa volonté, quand même elle se manifeste dans une erreur ou dans un défaut; qu'on le domine, qu'on le brave en actions qu'il peut paraître ignorer, il le souffre, pourvu qu'on le respecte en paroles et qu'on rampe à ses pieds. C'est depuis Louis XIII le triste côté du caractère des Bourbons; puisse-t-il ne pas se perpétuer, car on prend en pitié la grandeur souveraine qui ne vit que de démonstrations. Le prince de Conti, auquel je reviens, a fait glorieusement la guerre depuis 1741 sans avoir obtenu la moindre faveur : Louis XV ne peut surmonter, même politiquement, l'aversion qu'il éprouve pour ce parent, dont l'âme énergique forme un contraste si prononcé avec la sienne. Aussi dans ses rapports à la cour Son Altesse ne parle jamais d'elle, et le roi prend cette modestie au mot. Après la victoire de Coni M. de Conti obtint des récompenses pour MM. de la Force, de Senneterre, de Chauvelin, de Choiseul, de Courtin, du Chaila, de Beaupreau, qui s'étaient distingués dans cette action. Pour lui, quoiqu'il eût eu sa cuirasse percée de deux coups et que deux chevaux eussent été tués sous lui, il n'eut rien, absolument rien..... Tous les honnêtes gens de la cour, car il y en a quelques-uns, furent indignés... « Pardon, sire, dit un matin dans la tente » du roi M. de Souvré, gentilhomme rempli de franchise et d'audace, » il faut que je quitte Votre Majesté; M. le prince de Conti vient de » m'écrire que toutes ses cuirasses ayant été percées par des balles et » tous ses chevaux tués entre ses jambes, il me chargeait de lui en» voyer de nouvelles armes et d'autres chevaux. Je vais de ce pas » m'acquitter de cette commission... » Le roi fronça le sourcil, tourna le dos à M. de Souvré, et ce fut tout.

Louis XV, dont la convalescence s'était prolongée par le chagrin que lui avait causé la faute du maréchal de Noailles, voulut du moins couvrir cet échec en essayant quelque trait d'éclat; Sa Majesté alla mettre le siége devant Fribourg tandis que le maréchal de Coigny

reprenait toutes les villes frontières où l'armée impériale avait laissé des garnisons. Le roi donna sous les murs de cette place des preuves de résolution et d'activité; lui-même accélérait par sa présence les travaux, dirigés avec une grande intelligence par le comte de Lowendal. Néanmoins le général Daunitz, qui commandait la garnison, ne capitula qu'après deux mois entiers de tranchée ouverte. La prise de Fribourg rendait nos troupes maîtresses du Brisgaw et de la Souabe; dans le même temps l'empereur Charles VII, dont les intérêts occupaient peut-être plus Louis XV que l'intéressé lui-même ne l'eût désiré, rentra enfin dans sa capitale électorale sous la protection de notre général tonsuré le prince-abbé de Clermont, qui s'était avancé jusqu'à Constance.

Tout portait à croire dans les premiers jours de novembre que la campagne allait se terminer à la gloire de la France et de ses alliés; la Bohême et la Moravie conquises par Frédéric II, presque toutes nos places reprises par M. de Coigny, l'armée de Charles-Albert maîtresse de la Bavière, et ce prince rentré à Munich, tels étaient les

Madame de Châteauroux.

événements décisifs qui semblaient nous promettre le retour de la fortune sous nos drapeaux. Mais une alliance secrètement et nouvellement conclue entre Marie-Thérèse et le roi de Pologne, électeur de Saxe, change subitement la face des choses. Ce prince fournit vingt-quatre mille hommes à la reine de Hongrie, qui, pour prix de ce secours, lui abandonne une partie de la Silésie, qu'elle a précédemment cédée en entier au roi de Prusse. Par cette jonction inattendue du corps saxon, l'armée du prince Charles est devenue tout à coup plus forte que celle de Frédéric II; ce monarque, forcé d'évacuer Prague le 27 novembre, est bientôt obligé d'abandonner toute la Bohême et de rentrer dans ses Etats. Charles poursuit son ennemi, passe l'Elbe en sa présence comme il passa le Rhin en la nôtre au commencement de la campagne, et poursuit les Prussiens jusqu'aux portes de Breslau.

Malgré ces vicissitudes, Louis XV a ordonné que quarante mille hommes passeraient l'hiver dans les Etats électoraux de Mayence, de Trèves et de Cologne, pour reprendre promptement les opérations au commencement de la campagne de 1745. En Flandre, le maréchal de Saxe n'avait pas, au retour de l'arrière-saison, laissé conquérir un pied de terrain à ses ennemis : opposant les combinaisons de l'homme de génie à la force, il s'était aidé de cet art qui sait camper ou décamper à propos, attaquer lorsqu'on craint d'être attaqué, conquérir quand on redoute la conquête. En un mot, Maurice de Saxe venait de se placer au rang des Turenne et des Condé.

Après avoir donné des ordres à ses généraux, le roi revint à Paris au commencement de décembre; il y fut reçu avec un enthousiasme inexprimable; Sa Majesté passa trois jours aux Tuileries pour se montrer à chaque instant au peuple. Ce bon peuple! voir son prince, tel était le seul prix dont il voulait qu'on payât son dévouement et son amour. Dans le même temps, on célébra le mariage du Dauphin avec l'infante Marie-Thérèse, dont la demande avait été faite à Philippe V par l'évêque de Rennes, ambassadeur de France à Madrid. La célébration fut faite dans cette ville le 18 décembre par le patriarche des Indes; le prince des Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin... Cette mission ultrafraternelle fit murmurer, dit-on, les dévots espagnols, quoique ce soit bien peu de chose qu'un mariage par procuration.

On se réjouissait encore à la cour de cette alliance, lorsqu'on apprit un triste événement : le maréchal de Belle-Isle, se rendant à Berlin pour des négociations diplomatiques, fut arrêté le 20 décembre dans un village de l'électorat de Hanovre, qu'il traversait sans le savoir, et fait prisonnier de guerre, avec son frère, le chevalier de Belle-Isle. L'un et l'autre ont été conduits sur-le-champ en Angleterre et sont retenus au château de Windsor, où d'ailleurs Georges II les fait traiter avec beaucoup de politesse et d'égards.

La courtoisie est une jolie chose, mais le respect du droit vaut encore mieux; et les Anglais l'ont violé en arrêtant MM. de Belle-Isle. Par suite de conventions faites avec tous les princes d'Allemagne, Frédéric II entretient dans toute l'étendue de l'Empire des maisons de poste, lesquelles sont, par les mêmes conventions, déclarées neutres, conséquemment inviolables. Or, les voyageurs français, en prenant des chevaux dans l'une de ces maisons, devaient être respectés; de plus, le duc de Belle-Isle a la qualité de prince de l'Empire, qui, aux yeux d'un électeur de Hanovre, devait revêtir ce seigneur français d'une seconde égide d'inviolabilité. Cependant la cour de Versailles a invoqué vainement auprès de celle de Saint-James, non-seulement le privilége des ambassadeurs et le droit des gens, mais encore le droit de la guerre. D'après un cartel signé à Francfort en 1743, la rançon d'un maréchal de France est fixée à cinquante mille livres, et celle d'un lieutenant général à quinze mille livres; le roi a fait offrir les deux sommes, mais elles ont été refusées : le roi d'Angleterre retient, dit-il, MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'Etat. C'est de la bonne foi punique de nos jours, et nos voisins excellent dans ce jésuitisme diplomatique.

Le capitaine d'un vaisseau marchand vit son navire assailli un jour par une terrible tempête; le navire était loin des côtes, tout espoir de salut paraissait perdu : « Ah! bonne sainte Vierge, dit le » marin en se jetant à genoux sur le tillac, je suis un grand pécheur; » mais si, par votre puissante intercession auprès du Seigneur, nous » échappons au naufrage, je vous promets, bienheureuse Marie, de » faire amende honorable au pied de l'autel et de ne plus retomber » dans le péché. » Un bon prêtre, passager sur le bâtiment, entendit ce vœu; il le rappela au navigateur quand il fut arrivé au port. « Bon, » bon, que venez-vous me dire là! répondit le capitaine, sais-je ce » que la peur m'a fait promettre quand le sort me tenait le couteau » sur la gorge? Mais aujourd'hui je ne m'en inquiète guère, je ne » naviguerai plus. »

Il y a beaucoup de rapport entre cette histoire et ce qui arriva dernièrement à Versailles : le roi, bien guéri de sa maladie, s'est remémoré, en soupirant, tous les charmes de la duchesse de Châteauroux; bientôt il a voulu avoir quelqu'un pour parler de cette favorite, si cruellement disgraciée; le duc de Richelieu a été rappelé; à peine ce courtisan eut-il repris ses habitudes auprès de Sa Majesté, qu'il affecta de plaindre madame de Châteauroux : je crois même que l'adroit gentilhomme pleura.

« Sire, répétait-il souvent, ces gens-là ont abusé de la situation de Votre Majesté pour souiller sa gloire, en vous forçant de traiter indignement une femme qui n'était coupable à votre égard que d'un excès d'amour.

— Oui, je le sens bien maintenant, mon cher duc, j'ai été inhumain.

— Envers une beauté qui s'était montrée si humaine avec Votre Majesté! dit en riant Richelieu.

— Ah! vraiment, le cœur me saigne quand j'y songe.

— Votre Majesté ne saurait trop tôt rappeler la duchesse de son exil.

— C'est mon intention; et je vous charge, monsieur le duc, de la ramener à la cour.

— Moi, sire, cela ne se peut; il faut que justice se fasse, et madame de Châteauroux, outragée, a droit à une réparation.

— Que puis-je faire pour qu'elle l'obtienne?

— Le siége de Soissons est depuis longtemps privé de son évêque...

— Je vous entends... En effet, M. de Fitz-James néglige trop ses devoirs de prélat... Il partira demain.

— N'est-ce pas M. le comte d'Argenson qui, de la part de Votre Majesté, porta obligeamment l'ordre d'exil à la duchesse? Eh bien! sire, ce ministre, qui a fait le mal, doit être jaloux de le réparer; il semble naturel que ce soit lui qui porte à madame de Châteauroux sa lettre de rappel.

— Je ne serai pas fâché de lui adjoindre M. de Maurepas, qui a fortement poussé à la roue pour l'exil.

— Ma foi, sire, ce n'est pas moi qui détournerai Votre Majesté de ce parti; M. de Maurepas est un superbe qu'on aime à voir abaisser un peu.

— J'en trouverai le moyen, reprit le roi avec un sourire malin... Ce ministre de la marine, dont l'esprit caustique me déplaît quelquefois, sera chargé de demander à la duchesse la liste des personnes qu'elle veut éloigner de la cour.

— Ah ! sire, que l'idée est ingénieuse !... Moi, pour qu'il ne reste plus de trace de la malheureuse scène de Metz, je vais écrire au gouverneur de cette place de faire remplacer le panneau de porte que M. de Chartres a crevé d'un coup de pied.

— Vous me rappelez que ce jeune homme s'est en effet montré trop audacieux... L'air de ses terres lui sera favorable. »

Tout s'exécuta ainsi qu'il avait été convenu entre le roi et M. de Richelieu ; l'évêque de Soissons fut relégué dans son diocèse; le duc de Chartres eut ordre de s'éloigner quelque temps de la cour ; enfin, les comtes de Maurepas et d'Argenson se rendirent auprès de madame de Châteauroux, chargés d'une lettre du roi, que le premier remit en demandant à la duchesse la liste des personnes dont elle

Le marquis de Beauvau blessé mortellement au siége d'Ypres.

désirait l'éloignement : « Je la remettrai moi-même à Sa Majesté, » répondit la favorite ; je suis trop polie, messieurs, pour vous en » charger. » Cette réponse était claire ; les deux secrétaires d'Etat y virent l'avis de leur disgrâce ; mais la prévinrent-ils par un crime ? Non sans doute. M. d'Argenson est certainement un des plus honnêtes ministres qui jamais aient dirigé les affaires : l'aptitude, la loyauté, le désintéressement et la justice qu'il a constamment montrés depuis son entrée au ministère, sont des qualités qui n'émanent point d'une âme criminelle ; on a calomnié cet homme d'Etat en le soupçonnant d'avoir attenté aux jours de madame de Châteauroux par un empoisonnement. Le même soupçon a plané sur le comte de Maurepas, parce qu'il haïssait cette favorite ; c'est encore une calomnie. Ce gentilhomme a dans le caractère de la malice, de la causticité; il est enclin à la critique sévère, qu'il exerce toutefois en riant; car c'est un des hommes les plus légers de la cour ; à quel moraliste fera-t-on croire que ces penchants conduisent à commettre des forfaits ? Ils annoncent bien plutôt un esprit qui se révolte contre les abus, les vices et les travers : le censeur, si ce n'est point un envieux, doit trouver au fond de son cœur le type des vertus dont il blâme ailleurs l'absence. Je ne dirai plus qu'un mot en faveur du comte de Maurepas : c'est le petit-fils du chancelier de Pontchartrain ; on ne devient point criminel avec un tel nom à soutenir.

La duchesse de Châteauroux tomba malade le jour même où les deux ministres vinrent lui annoncer son rappel : voici, selon les rapports les plus dignes de foi, la cause de cette maladie, que la mort suivit de près. Déjà frappée par le retour inattendu de sa faveur, la duchesse, impatiente de voler dans les bras du roi, se découvrit, se baigna, se parfuma dans un jour critique ; la révolution que ces soins inopportuns produisirent fut prompte et fatale, madame de Châteauroux ne revit point Louis XV. On croyait cependant à Paris que cette maîtresse était déjà revenue à Versailles, et sa réconciliation avec Sa Majesté fut hautement blâmée par le peuple. « Puisqu'il a repris sa catin, disaient les poissardes, dont le cri est » le *vox populi*, il ne trouvera plus un *Pater* sur le pavé de Paris. » La duchesse ne méritait pas ce mépris : elle se rendit aux désirs du roi ; mais les conditions qu'elle mit à sa défaite suffiraient pour l'en faire absoudre, si l'on ne savait qu'elle usa souvent de l'empire qu'elle avait pris sur l'esprit du roi pour lui inspirer des vues nobles, généreuses, et relever cette grandeur qui se laisse si facilement affaisser en lui. Les panégyristes de madame de Châteauroux allèrent pourtant trop loin en lui faisant cette épitaphe :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regrets pour lui rendre sa gloire.

La favorite, loin de mourir sans regrets, a quitté avec une douleur amère une vie qui allait être comblée de biens et d'honneurs nouveaux en compensation d'un moment de disgrâce que l'amour se fût efforcé de faire oublier. Du reste, la mort de la duchesse ne rendit point la gloire à Louis XV ; car à peine eut-elle fermé les yeux, que ce prince revint à madame de Lauraguais, en attendant, dit-on, que M. de Richelieu lui eût soumis la marquise de Flavacourt, cinquième maîtresse de la maison de Nesle que Sa Majesté ait recherchée. Mais le marquis de Flavacourt n'est point un homme traitable : il a brutalement déclaré à sa femme que sa vie lui répondait de son respect pour les devoirs de l'hymen. La marquise, dont l'humeur est légère et moqueuse, a ri de l'amour du roi et de la jalousie de son mari ; mais on assure que secrètement elle eût trouvé la réussite plus plaisante que l'interdiction.

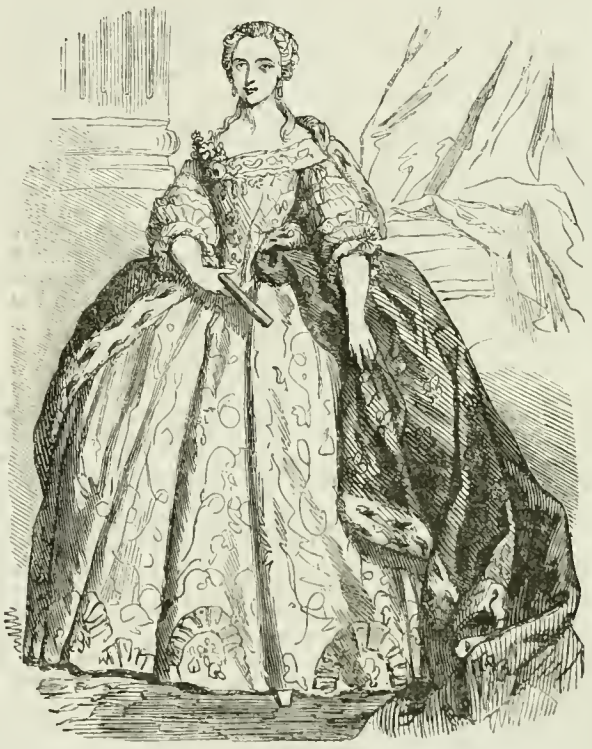

Marie-Thérèse Dauphine de France.

CHAPITRE XIX.

1745.

Mort de l'empereur Charles VII. — Un mot sur ce prince. — La guerre continue. — Intrigues des dames de la cour pour s'emparer du cœur de Louis XV. — Mariage du Dauphin. — Portrait de ce prince et de l'infante sa femme. — La présidente de *** et l'if galant. — Bal de l'hôtel de ville. — Les masques. — Le mouchoir est jeté. — Le lieutenant général duc de Richelieu dans ses fonctions de boudoir. — Madame d'Etioles. — L'infusion de tilleul. — La crise. — Une nouvelle favorite. — Montespan second. — Désespoir, plaintes, menaces. — Voyage salutaire prescrit par six mousquetaires. — Histoire de Jeanne-Antoinette Poisson, dame le Normand d'Etioles. — Elle est créée *marquise de Pompadour*. — *Dagé*, héros de la papillote. — Madame *l'autre* et madame *celle-ci*. — Jalousie rétrograde du roi. — Singulière investigation auprès de M. de Bridge. — En prévendrait-il le roi *avant* ou *après* ? — Le nouvel électeur de Bavière conclut un traité avec Marie-Thérèse. — Il recon-

naît par une honteuse ingratitude les secours donnés par la France à ses aïeux et à son père. — Trait de perfidie de ce prince envers M. de Ségur. — Plan de campagne de la France. — Siége de Tournai. — La fièvre et la tranchée ouverte. — *Sic vos non vobis.* — Description pittoresque de la bataille de Fontenoy. — Louis XV offre la paix au sein de ses victoires. — Elle est refusée. — Frédéric II gagne la bataille de Friedberg. — Réjouissances à Versailles. — Le Trajan de Versailles. — Le peintre Vanloo. — L'uniforme et l'étiquette. — Élection de l'empereur François Ier. — Couronnement à Francfort de François Ier. — Détails militaires. — Guerre maritime. — Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle sont rendus par les Anglais. — L'ambition de madame de Pompadour commence à poindre. — Elle a peu l'esprit des affaires. — Le frère de la favorite est *emmarquisé*. — *Le monde, la société, les intimes.* — Description du petit Trianon. — Pathos galant. — Louis XV cuisinier. — Les poulets au basilic et le héros de la salade. — Le verre du roi. — Un tour de page. — Le marquis de Lugeac; anecdote. — Échappée de vue en Italie. — Commencement de l'expédition de Charles-Édouard Stuart en Angleterre. — Coup d'œil en Allemagne. — Mort des maréchaux de Broglie et de Puységur. — M. de Machaud contrôleur général. — La table mécanique de Choisy.

Louis XV n'a pas le temps de pleurer la duchesse de Châteauroux; les grands événements qui se préparent à la cour de Versailles ne lui laissent pas le loisir de draper les petits appartements de Choisy. Tandis que les courtisans s'occupent des importantes futilités qui doivent accompagner la réception de madame la Dauphine, les hommes d'État méditent sur les suites de la mort de l'empereur Charles VII, qui vient de terminer à l'âge de quarante-sept ans une carrière remplie de vicissitudes et vide de prospérités. Ce prince a quitté la vie comme un homme qui dépose un fardeau; on l'avait fait plus grand qu'il n'eût voulu l'être; la goutte remontée qui l'emporta l'a délivré d'un mal plus importun qu'elle : je veux dire cette puissance quelquefois triomphante, plus souvent vaincue et toujours malheureuse, qui depuis quatre ans lui fit regretter chaque jour la modestie de l'électorat, et peut-être l'obscurité d'un simple particulier.

On devait penser que la mort de ce César aux mœurs bourgeoises éteindrait en Europe le flambeau de la guerre : lui seul paraissait en être la cause; les traités de Paris et de Francfort, désormais sans objet, semblaient devoir être brûlés sur la tombe de Charles-Albert, et le rappel des armées françaises dispersées en Allemagne devait, selon les plus raisonnables présomptions, être le premier gage du retour de la paix. Mais cette paix, Marie-Thérèse la repousse, même avec l'espérance de voir placer la couronne impériale sur la tête du grand-duc de Toscane son époux. C'est pour elle que cette souveraine veut l'empire; elle essayera de conserver ce brillant héritage tant qu'elle recevra les cinq cent mille guinées que l'Angleterre lui compte chaque année : un nouveau traité vient d'être conclu entre cette princesse, la Grande-Bretagne et la Pologne. En conséquence, les troupes françaises restent dans leurs cantonnements au delà du Rhin, et l'habile maréchal de Saxe n'abandonne aucune des positions favorables qu'il a prises dans la dernière campagne.

Un grand roi ne peut guère descendre de sa dignité jusqu'à verser des larmes sur la tombe d'une favorite, mais il n'est point indigne de lui de chercher à la remplacer : pleurer est une faiblesse; mais soumettre un cœur, c'est une conquête, et ce triomphe de boudoir a son prix dans une vie royale. Or, si Louis XV songeait à donner la survivance de madame de Châteauroux, vingt dames de la cour brûlaient de lui succéder et se consumaient pour attirer sur elles l'attention de Sa Majesté. Les fêtes données à l'occasion des noces du Dauphin secondèrent merveilleusement la coquetterie des aspirantes : les appartements de Versailles étaient une galerie où tous les charmes rivaux, étalés aux yeux du monarque, provoquaient ses désirs par un assortiment de séductions étudiées : c'était une sorte de bazar d'yeux noirs ou bleus, de teints mélancoliques ou animés, de gorges plates ou rebondies, de tailles sveltes ou épaisses... Le choix pouvait s'arrêter indistinctement, partout il devait être accueilli avec empressement. Mais parlons un peu des nouveaux époux : je les ai bien examinés dans la chapelle du château, pendant que le cardinal de Rohan leur donnait la bénédiction nuptiale, le 23 janvier. L'infante Marie-Thérèse est une de ces femmes dont on n'aurait rien à dire si l'éloge devait se borner à vanter leurs charmes, leurs grâces et leur esprit : cette princesse me fit, à la première vue, l'effet d'une figure de marbre dont le statuaire aurait manqué les proportions; et l'intelligence divine, en animant ce corps peu séduisant, ne lui a donné aucune de ces brillantes qualités qui rachètent les imperfections extérieures. Il faut donc, pour satisfaire au protocole louangeur des cours, se horner à dire que madame la Dauphine a de l'élévation dans les sentiments, de la douceur, de l'aménité dans le caractère, et une piété extrêmement solide; ce qui veut dire, en termes plus précis, que c'est une femme dont on ne dirait rien si elle était née dans une classe ordinaire.

Le Dauphin est un bel homme dans toute l'acception du mot, et son âme paraît aussi belle que sa personne. Son Altesse Royale a le port noble et élevé de Louis XIV avec les traits réguliers de Louis XV, à l'exception toutefois de cette expression de finesse qui distingue la physionomie de Sa Majesté. Heureux si l'amour du devoir, l'application constante, la loyauté remplie d'équité que ce prince possède au plus haut degré, eussent été dirigés vers des vues nobles et généreuses! Mais l'éducation du Dauphin, comme celle du roi son père, a été circonscrite dans cette sphère de principes étroits, de pratiques dévotes, où l'âme ne reçoit aucun élan, où les qualités vraiment royales ne peuvent éclore. Tous les germes de vertu que le fils de Louis XV portait en lui ont été resserrés, étouffés par une piété méticuleuse que les jésuites instituteurs des princes ne manquent jamais de leur inspirer, parce qu'elle rapetisse dans ces illustres élèves tout ce qui tendrait à dominer les intrigues de l'ambitieuse compagnie.

Disons-le sans détour, le couple assis sur la première marche du trône de France ne serait nullement remarqué s'il vivait au milieu de la foule; on lui décerne des hommages parce qu'il faut lever la tête pour l'apercevoir, c'est toujours la conséquence de ce principe presque aussi vieux que le monde : Les hommes ont placé au-dessus d'eux les maîtres qu'ils se sont donnés afin de ne pas voir les imperfections qu'ils partagent avec le reste de l'humanité... La majesté souveraine peut être comparée à ces belles décorations théâtrales qui de loin nous offrent un ensemble parfait; qu'on s'en approche, l'éclat disparaît, le prestige s'évanouit, les coups de pinceau grossiers paraissent... Il faut voir en perspective les décorations du théâtre et la grandeur suprême.

Parmi les agaceries imaginées par les cent beautés qui aspiraient à l'héritage galant de madame de Châteauroux, je dois citer celles d'une présidente à mortier que je ne nommerai point parce qu'elle a porté un peu loin le manége des séductions. A l'un des bals donnés à Versailles après le mariage du Dauphin le roi parut déguisé en if, accompagné de trois ou quatre seigneurs affublés du même déguisement. On ne tarda pas à reconnaître Sa Majesté au milieu de ce buisson vivant, la présidente surtout fut prompte à découvrir le monarque sous sa verdoyante parure; elle s'attacha à ses pas et le lutina pendant un quart d'heure dans un langage mêlé de malice, de flatterie et de soupirs que le prince dut trouver très-significatif. Fatigué de cette galanterie provocatrice, peut-être autant que du poids de son singulier costume, Louis XV se retira bientôt, suivi des ifs courtisans qui l'accompagnaient; et l'on porta son habillement chez le premier valet de chambre de service, qui avait un petit appartement auprès de la chambre du roi. M. de Bridge, ami de cet officier, se trouvait en ce moment avec lui; il le pria de lui prêter le déguisement que venait de quitter Sa Majesté, ce à quoi le premier valet de chambre consentit. Il donna même à son ami la clef de l'appartement, afin qu'il pût venir quitter sa mascarade quand il en serait las. M. de Bridge fut à peine dans le bal, que la présidente l'aborda, le prenant pour le roi, dont elle reconnut parfaitement le costume, qu'elle avait, à certaines marques, distingué des ifs accompagnants. Les agaceries de cette dame devinrent cette fois beaucoup plus vives que la première : l'ambitieuse aspirante jeta loin d'elle la gaze dont elle avait jusqu'alors voilé sa pudeur. M. de Bridge, enchanté de la méprise, qu'il avait prévue, répondit avec empressement, avec chaleur, aux avances de la présidente. En quelques minutes l'amour fit un chemin prodigieux dans deux cœurs qui s'entendaient si bien; bref, l'if galant proposa à sa conquête de le suivre dans la chambre de son premier valet de chambre, dont il avait la clef. On dit non, mais d'un ton qui signifiait oui; on eût l'air de se laisser entraîner; mais le vainqueur n'employa pas à beaucoup près toute la puissance de son bras pour vaincre cette résistance obligée... Petit à petit les amants s'éloignèrent du cercle brillant, le bruit harmonieux de la musique s'affaiblit à leurs oreilles, l'éclat des lustres disparut à leurs yeux, une porte s'ouvrit mystérieusement, le couple fugitif se trouva dans la plus grande obscurité. Hélas! que peut opposer la vertu sans lumière à une audace qui ne se montre jamais plus habile que lorsqu'elle attaque à tâtons?... Cette pauvre présidente crut avoir obtenu la survivance de madame de Châteauroux, et c'était d'un écuyer du roi qu'elle venait de faire un élu... selon l'Alcoran.

La houri de M. de Bridge, désirant que son triomphe fût constaté aux yeux de toute la cour, voulut rentrer dans le bal en donnant le bras à l'illustre vainqueur. Mais que devint-elle lorsqu'en traversant l'Œil-de-bœuf elle vit le roi qui s'entretenait d'une tout autre guerre que celle où elle venait de se laisser vaincre... M. de Bridge, prompt à saisir l'expression de la surprise sur le visage de sa conquête abusée, lui lâcha doucement le bras, enfonça dans la foule l'if perfide auquel il avait dû le bénéfice de la plus douce erreur et disparut incessamment des salons... Que pouvait faire notre présidente? Crier au voleur pour des boutés qu'elle avait presque offertes... le parti eût été imprudent : il lui parut plus sage de se consoler, et le mortier du président couvrit encore cela... Pour le bel écuyer, car M. de Bridge est un des jolis seigneurs de la cour, il cacha bien son escapade; peut-être craignit-il que la présidente n'attendît des armes d'Achille le remède trop fréquemment administré de la blessure qu'elles avaient faite.

Cependant le trône de roses que madame de Châteauroux laissait vacant ne paraissait pas devoir être occupé par une nouvelle souveraine : le manége tentateur de cent beautés avait été sans succès, lorsqu'une fête magnifique fut donnée au roi, au Dauphin et à l'infante sa femme dans le vieux édifice de l'hôtel de ville à Paris. Le prévôt des marchands et les échevins avaient invité à cette fête tout

ce que la cour et la ville offraient de plus distingué. Ces magistrats complaisants s'étaient surtout attachés, dit-on, à réunir sous les yeux de Sa Majesté les femmes les plus belles qu'il y eût dans la capitale, et l'on m'a dit depuis que beaucoup d'entre elles, figurantes roturières tirées des comptoirs de la rue Saint-Honoré et même de la rue Saint-Denis, assistaient au bal de l'hôtel de ville sur l'unique recommandation de leur jolie figure ou de leur fine taille... C'étaient là tous leurs titres de noblesse, et je puis assurer que, parées de robes de louage ou couvertes de déguisements pris chez le costumier de l'Opéra, ces jolies figurantes ne laissaient point deviner l'or faux de leur illustration. Ces petites transfuges de magasin aiguisèrent sans doute outre mesure les propos d'une galanterie expérimentée, mais à cet égard les dames de la cour allèrent plus loin qu'elles. Si l'on put reconnaître nos gentilles grisettes, ce fut encore à la modestie de leurs discours. Il faut avoir vu la foule de masques qui se pressait à l'hôtel de ville pour se faire une idée de cette agglomération confuse de formes et de couleurs. Jamais rien de plus bizarre ne s'était offert à mes yeux : ici des tritons agitant leurs nageoires à sec faisaient les aimables auprès des nymphes de Diane ou de Calypso, tandis que des satyres frisaient dans une chaconne leurs pieds de chèvres en courtisant les chastes prêtresses de Vesta. Là des hamadryades à l'œil langoureux écoutaient les propos galants des sauvages de la mer du Sud, et les Grâces au doux sourire soivaient volontiers des cannibales prêts à les dévorer. Plus loin des sirènes, qui ne l'étaient pas seulement par le costume, dansaient avec des démons qui peut-être ne se montraient pas aussi diables qu'elles l'auraient voulu. A leurs côtés Minerve la prude se trémoussait sous la protection de Mars l'audacieux en lançant une œillade d'intelligence au puissant Hercule. Andromède causait avec le monstre, dont elle n'avait pas peur, et l'Amour parlait à l'oreille de la Discorde, qui lui souriait très-agréablement. Tout cela, fourvoyé parmi des Turcs, des Américains, des Chinois, des Bohémiens, des Espagnols, des Zéphyrs, des Arlequins, des Vents, des Pierrots, des Jeux, des Scaramouches, des Plaisirs, des Crispins, des dominos noirs, rouges, verts, bleus, jaunes, blancs, dorés, argentés, endiamantés ; tout cela, dis-je, formait le plus singulier amalgame : c'était la confusion animée, dansante et galante par-dessus tout.

Le roi jouissait avec délices de ce spectacle curieux, lorsqu'une belle Amazone à la chevelure flottante, à la taille élancée, le carquois au dos, une flèche à la main sortit tout à coup d'un groupe de masques tout près de Sa Majesté. Cette beauté, remarquable surtout par une gorge divine presque entièrement découverte, attira toute l'attention du monarque... « Belle chasseuse, lui dit-il, *heureux* » ceux que vous percez de vos traits, les blessures en sont *mortelles*... » — Sire, répondit l'Amazone, j'en serai donc avare, car je ne veux » procurer à personne le *bonheur de mourir* de leur atteinte. » Après cette ingénieuse critique du pathos royal la nouvelle Hippolyte se perdit dans la foule masquée, au grand regret de Louis XV.

En ce moment le roi fut accosté par un nouveau masque : c'était une jeune femme non moins séduisante que celle qui venait de fuir devant lui.

« Sire, dit-elle, la beauté chasseresse que vous suivez de l'œil est bien heureuse ; mais, prenez-y garde, Diane a le cœur sensible, et cette fière déesse sourit des tourments de l'amour.

— Il est affligeant, répondit le monarque, qu'à tant de charmes se joigne tant de cruauté.

— Heureusement toutes les belles qu'on rencontre au fond des forêts ne sont pas aussi indifférentes, j'en connais une qui souvent y est conduite par un sentiment bien opposé au plaisir meurtrier de la chasse.

— C'est peut-être une tendre Vénus cherchant sous les frais ombrages quelque nouvel Adonis.

— Précisément, sire... un Adonis charmant... Ah ! quel dommage qu'il soit couronné !

— Qu'entends-je ! et, dites-moi, beau masque, dans quelle partie de la terre rencontre-t-on cette beauté sensible ?

— Mon Dieu ! sire, il n'est pas besoin d'appeler votre attention sur un autre hémisphère : il est rare qu'Adonis parcoure les bois qui avoisinent cette capitale sans que la personne dont je parle se trouve près de lui... particulièrement dans la forêt de Senart.

— La forêt de Senart ! répéta vivement Louis XV, ceci, beau masque, commence à devenir assez clair pour moi, et si je ne craignais point d'être abusé par une présomption déplacée...

— Non, non, Votre Majesté ne se trompe point... elle a bien deviné.

— De grâce, belle inconnue, n'abusez pas de l'émotion que j'éprouve... Dites, connaîtriez-vous la charmante amazone que je remarque en effet à presque toutes mes chasses ?

— Si je la connais !

— Beaucoup ?

— Oh ! beaucoup, je vous assure. »

A ces mots la personne qui causait avec le roi depuis un quart d'heure détacha son masque, et Sa Majesté reconnut l'amazone de la forêt de Senart... Louis XV, rouge de surprise et peut-être de plaisir, allait sans doute lancer une déclaration au milieu des accords dansants de l'hôtel de ville, lorsque son aimable interlocutrice se précipita dans la foule par un jeu subtil de cette coquetterie qui se plaît à lutiner les amours pour les rendre plus entreprenants. Mais la nymphe fugitive, plus avisée encore que la bergère de Virgile, ne se borna pas à regarder derrière elle si le roi la voyait fuir, sa main, à dessein inattentive, laissa tomber un blanc mouchoir qu'elle tenait. Louis XV, plus prompt qu'aucun de ses courtisans, ramasse le tissu de fine batiste, et ne pouvant atteindre du bras jusqu'à celle qui l'a perdu il le lui jette avec une politesse toute française, à laquelle on prêta sur l'heure une intention tout orientale... *Le mouchoir est jeté !* s'écria-t-on dans toutes les parties de la salle, et de sombres nuages couvrirent soudain le front de vingt dames qui aspiraient à la conquête du cœur de Sa Majesté. Madame de Rochechouart, qui, parmi tant de beautés empressées de faillir, avait fait le plus de chemin dans la voie du péché d'intention, madame de Rochechouart désespérée quitta le bal... Elle allait s'évanouir.

Cependant le nom de l'heureuse odalisque volait de bouche en bouche ; en peu d'instants toute l'assemblée le sut : c'était madame le Normand d'Etioles, nièce, par son mari, du fermier général Tournehem. Avant de faire connaître plus particulièrement cette dame, sa famille et ses alliances, je dirai quelles furent les suites de l'entretien du bal de l'hôtel de ville.

Le duc de Richelieu, grand connaisseur en fait d'intrigues, avait rapidement calculé les conséquences probables de celle-ci : il pensait, comme le reste de la cour, que le mouchoir était jeté. Cet empressé pourvoyeur des plaisirs du roi aspirait encore au bâton de maréchal : le duc n'était pas incapable de le mériter sur le champ de bataille ; mais il lui paraissait plus sûr de l'obtenir dans le boudoir, où, plus d'une fois déjà, cet attribut militaire se trouva sur la toilette d'une favorite... témoin le maréchal de Vivonne. Richelieu donc s'approcha du roi dès qu'il eut reconnu la profonde impression que venait de faire madame d'Etioles sur le cœur de Sa Majesté.

« Ah ! venez, mon cher duc, lui dit le monarque amoureux, vous me voyez enchanté, enivré, éperdu...

— Calmez-vous, sire, nous aurons bientôt en notre pouvoir le remède qui convient à votre mal.

— Le pensez-vous, mon ami? Cela me paraît difficile : on dit que M. d'Etioles est fou de sa femme.

— Tant mieux, nous le tromperons plus facilement ; on voit trouble avec les yeux de la folie.

— Je crains que ce gentilhomme ne fasse du bruit.

— Nous lui dirions alors qu'il a besoin de voyager pour sa santé.

— Que dites-vous, monsieur le duc, un exil?

— Du tout, sire, une simple promenade limitée par ordonnance du médecin.

— Vous êtes un grand roué, monsieur de Richelieu !

— Je suis le serviteur dévoué de Votre Majesté.

— Mais croyez-vous que madame d'Etioles se rende à nos vœux?

— Je la vois d'ici qui tremble de n'être pas attaquée.

— Vous ne doutez de rien, mon cher duc.

— Il faudrait que je fusse bien incrédule pour ne pas croire aux succès de Votre Majesté.

— Taisez-vous, flatteur.

— Il faut cependant que je dise encore à Votre Majesté que madame d'Etioles sera demain au soir dans les petits appartements.

— Vous êtes un diable.

— Soit ; mais, sire, je tiens pour cette fois la clef du paradis. »

Le roi s'éloigna en riant.

Le lendemain matin Richelieu fit prier mystérieusement madame d'Etioles de vouloir bien lui assigner un rendez-vous, ayant à l'entretenir de la part du roi. Le duc allait au but sans détour, parce qu'il savait qu'il n'en avait pas besoin. Ce maître passé dans l'art de la galanterie observait depuis un mois le manége de cette jeune femme ; il ne lui restait pas le moindre doute sur la docilité de ses intentions. Toutefois madame d'Etioles ne reçut point à son hôtel l'ambassadeur galant de Louis XV, ce fut dans la grande allée des Tuileries qu'elle parut le rencontrer par hasard ; et la conclusion du traité, qui fut facile et prompte, se fit en présence des promeneurs, fort éloignés, sans doute, de croire que M. de Richelieu venait de décerner la couronne des plaisirs.

A la nuit tombante, madame d'Etioles, fortement indisposée pour son mari, s'était retirée dans son appartement après avoir reçu sur le front un baiser conjugal auquel la petite perfide préparait une étrange réciprocité locale.

Renfermée sous la protection d'un double verrou, madame d'Etioles, aidée par une femme de chambre dévouée, s'enveloppa d'une mante, sortit de chez elle par un escalier dérobé, se glissa le long des murailles de la cour jusqu'à la porte cochère, la fidèle suivante demanda le cordon, et, d'un pied léger, notre jolie aventurière gagna le détour de la prochaine rue, où le duc de Richelieu l'attendait avec un carrosse. L'aspirante au favoritisme s'élance dans la voiture, l'ambassadeur de Cythère s'y place à ses côtés, la portière se referme, on brûle le pavé, et la confidente va préparer à l'office une infusion de tilleul pour sa pauvre maîtresse.

A neuf heures du soir, le duc entrait dans les petits appartements

donnant la main à une jeune dame qui, en jetant la brune mantille qui l'enveloppait, venait de découvrir la mise la plus élégante et la plus voluptueuse. Louis XV, qui avait compté sur l'exactitude de son favori, attendait madame d'Etioles; il fut ébloui de ses charmes, réellement enchanteurs; les étincelles du plus vif désir jaillirent des yeux de Sa Majesté. M. de Richelieu comprit qu'il était arrivé à ce point de négociation amoureuse où les souverains n'ont plus besoin de plénipotentiaires; il se retira, honoré du regard le plus bienveillant que Louis XV eût lancé de sa vie... Le duc jugea qu'il y avait certainement un bâton de maréchal dans ce regard-là.

Le sanctuaire où les favoris mêmes des rois ne doivent pas rester auprès d'eux ne saurait, à plus forte raison, demeurer ouvert pour l'historien; je tire, en sortant des petits appartements, le rideau du mystère sur le couple que j'y laisse.

La séance fut longue; il faut quelque temps pour faire la favorite d'un grand roi de la femme d'un petit gentilhomme de fraîche date. Cependant le jour allait paraître, M. de Richelieu, qui avait trouvé la nuit plus longue que les nouveaux amants, rentra dans le cabinet de Sa Majesté en toussant un peu... On sait que les rhumes de précaution entrent pour beaucoup dans les belles manières de la cour. Madame d'Etioles comprit, par le retour du favori, que l'instant de la retraite était arrivé; elle se leva, mais les adieux se prolongeaient singulièrement. Le duc fut obligé de dire en riant à l'oublieuse beauté qu'il y avait bientôt huit heures que sa femme de chambre jouait à l'infusion de tilleul à Paris; qu'après une migraine aussi prolongée, M. d'Etioles, par élan de sollicitude conjugale, pourrait vouloir pénétrer dans l'appartement de la malade, et que l'embarras de la soubrette deviendrait alors fort dangereux. Le roi dit avec impatience que les maris étaient une espèce fort gênante; Richelieu en convint, mais il n'en entraîna pas moins madame d'Etioles. Il était temps : la pâle aurore de l'hiver commençait à blanchir la cime des arbres de l'allée de Paris quand l'aventurière et son conducteur rejoignirent le carrosse de ce dernier, qui les avait attendus hors de l'enceinte du château.

Un homme à bonnes fortunes trouve peu de chose à dire à une femme sortant d'un tête-à-tête avec un autre homme; le duc, en dépit de la galanterie, posa sa tête sur un des oreillers de sa voiture et s'endormit. La maîtresse de Sa Majesté imita bientôt le duc. Ce sommeil, désœuvré d'une part, réparateur de l'autre, devint si profond, qu'un laquais dut prévenir le couple sommeillant lorsque l'équipage fut arrivé à la porte du jardin de l'hôtel d'Etioles, où la complaisante femme de chambre attendait sa maîtresse en grelottant. Quatre heures plus tard, l'honnête mari, marchant avec précaution dans la chambre de sa femme de peur de faire crier le parquet, s'avançait vers son lit pour savoir comment elle avait passé la nuit.

« Bien, monsieur, répondit-elle; depuis hier au soir je me trouve beaucoup mieux.

— Vous me paraissez pourtant un peu pâle.

— C'est la suite de la crise.

— Oui, comme vous dites, ces diables de crises ont toujours des suites.

— Oh! celle-ci n'est rien.

— Il faut, madame, tâcher d'en éviter de plus graves.

— J'y mettrai tous mes soins.

— Je vous en supplie, chère Antoinette; vous savez combien je vous aime.

— Ah! prenez garde, monsieur; ce gros baiser vient de m'ébranler les fibres du cerveau.

— Craindriez-vous une nouvelle crise?

— Beaucoup, monsieur, surtout en ce moment...

— Allons, allons, je me retire; dormez.

— Je vais tâcher, car je redoute fort une rechute pour ce soir.

— Encore!... c'est cruel!

— Cela pourra durer sept à huit jours ainsi, et puis cela diminuera.

— Huit jours! c'est bien long!

— Sans doute; mais il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

— Hélas! oui, ma chère Antoinette; on a comme cela dans la vie beaucoup de choses désagréables à supporter...

— Oui; mais il y a des compensations.

— Dormez, dormez, vous serez plus forte ce soir pour soutenir la crise... » Et le pauvre d'Etioles se retira sur la pointe du pied, comme il était entré.

A huit heures du soir, la mante fut de nouveau jetée sur l'élégante parure; Richelieu et sa voiture étaient à leur poste; tout se passa comme la veille et l'infusion de tilleul joua son rôle. Mais ce manége ne pouvait durer; Louis XV le sentait, et, sérieusement épris de madame d'Etioles, il lui proposa bientôt de rompre la glace en prenant un appartement à Versailles. Elle recula d'abord devant un tel éclat; cette femme, que son mari avait tirée, comme on le verra bientôt, d'une profonde obscurité, répugnait à lui léguer ouvertement l'héritage de honte du marquis de Montespan. Mais la renommée des nouvelles amours du roi ne tarda pas de faire ce que les scrupules d'Antoinette n'avaient pas osé : l'écriteau d'infamie fut attaché au front du malheureux d'Etioles, et la nouvelle favorite prit possession de la place de madame de Châteauroux aussi publiquement qu'on le fait d'un ministère vacant.

Le gentilhomme trahi fut au désespoir; car, ainsi que je l'ai déjà dit, il avait le malheur d'être amoureux fou de l'ingrate qui le déshonorait. Tant qu'il se borna à pleurer, à se plaindre du sort, on le laissa faire; mais aux larmes succédèrent les reproches, les imprécations, et aux cris de douleur, les menaces de la colère. Alors le roi commença à prendre un tendre intérêt à la santé de ce mari, il lui fit conseiller un voyage, comme avait dit Richelieu, par ordonnance du médecin... M. d'Etioles parla un moment de résister; six mousquetaires vinrent le prier d'obtempérer à la prescription médicale. Il partit. Tandis que ce Montespan second se rend à Avignon, terre papale où les indulgences doivent se récolter aussi abondamment que les olives; tandis que la favorite s'établit à Versailles dans le bâtiment de la surintendance, où déjà la foule des courtisans se presse pour être réchauffée par ce nouveau soleil de la faveur, jetons un coup d'œil sur les précédents de madame d'Etioles, et voyons d'où elle vient.

Jeanne-Antoinette Poisson est née en 1722 d'un homme obscur qui amassa quelque bien dans l'administration des vivres, et qui, en dernier lieu, eut la fourniture des viandes à l'hôtel royal des Invalides. Mais l'industrie de ce particulier ne fut pas l'unique cause de sa petite fortune; il la dut plus particulièrement à celle de sa femme, personne fort galante, qui échangea ses plus expansives bontés contre la faveur que le fermier général le Normand de Tournehem promit au sieur Poisson. Le financier s'intéressa bientôt si vivement à la prospérité de ce ménage, qu'à la naissance de Jeanne-Antoinette on soupçonna que cette enfant était un présent de la sollicitude de cet attentif bienfaiteur. Quoi qu'il en soit, Tournehem prit un soin tout paternel de la petite fille : il lui fit donner des maîtres qui trouvèrent son intelligence docile à toute espèce d'instruction; à dix-huit ans, Antoinette possédait dans la perfection tous les arts d'agrément. La nature, en développant dans cette jeune personne la plus heureuse aptitude, ne s'était pas montrée moins généreuse en la pourvoyant de grâces et d'attraits. On fut frappé des charmes de mademoiselle Poisson, lorsque Tournehem, en père bien plutôt qu'en protecteur, s'empressa de la produire dans les fêtes qu'il donnait chez lui, et dont elle devint bientôt l'héroïne. Des traits imposants mais fins, un regard doux comme le velours, pénétrant comme la flamme, une chevelure d'un blond enchanteur, la bouche des Amours de l'Albane, mais surtout un jeu de physionomie mêlé de vivacité, de malice et de douceur, telles étaient les séductions qui enchaînaient mille adorateurs auprès d'Antoinette. Une taille élégante, une démarche noble, un maintien gracieux achevaient de captiver cette foule soupirante, et l'esprit, sinon vif et délié, du moins riche de culture, de cette beauté, la faisait, par surabondance de qualités, admirer de tous ceux qui l'approchaient. *C'est un morceau de roi !* s'écriait souvent madame Poisson avec un enthousiasme maternel dont l'amour-propre de sa fille s'inspirait, et qui élevait les espérances de celle-ci au niveau des Mille et une Nuits. Exaltée par les éloges de sa mère, Antoinette se fit un monde fictif, où les princes les plus beaux, prosternés à ses pieds, lui proposaient l'échange de leur couronne contre un seul de ses baisers. Ce fut donc sans plaisir qu'elle apprit que M. le Normand d'Etioles, sous-fermier et neveu de Tournehem, brûlait pour elle du plus violent amour. L'oncle du jeune financier, déterminé par les sentiments paternels que l'on connaît, se plut à favoriser cette inclination; mais le père d'Etioles ne la voyait pas avec des yeux aussi prévenus. Quand on lui parla du mariage que son fils sollicitait avec ardeur, il objecta que du côté de la naissance l'alliance n'était point honorable, et que la médiocrité des biens de mademoiselle Poisson ne compensait point l'obscurité de sa condition. « Je vous attendais ici, mon frère, » répondit Tournehem; sachez donc que je me charge de doter cette » chère enfant, et que sous le rapport des biens je veux qu'elle » n'ait rien à envier à mon neveu. » Cette promesse aplanit toutes les difficultés de la part du père de M. d'Etioles. Quant à madame Poisson, elle se prêta volontiers au mariage, quoique sa fille n'épousât pas un roi; et la jeune personne, n'ayant aperçu dans le monde réel aucune de ces têtes couronnées qu'elle voyait à ses pieds au sein de ses rêveries ambitieuses, se résigna à suivre à l'autel M. le Normand d'Etioles, qu'elle n'aimait point.

L'opulence est une puissante enchanteresse : madame d'Etioles oublia un moment ses rêves illustres dans les séductions du faste dont Tournehem se plut à environner les nouveaux époux; leur maison fut mise sur un pied magnifique : splendeur des ameublements, luxe des équipages, recherche exquise de la table, multiplicité des fêtes, tout attira la haute société financière dans les salons de madame d'Etioles, qui fit les honneurs de sa maison avec une grâce infinie... Quelques merveilleux de la cour se *fourvoyèrent* même, comme ils disaient, dans ces brillantes assemblées, dont ils secouaient la poudre roturière avec dédain après s'en être laissé couvrir avec délices. Les gens de lettres, qui n'affluent pas avec moins d'empressement sur les rives du Pactole que sur celles du Permesse, faisaient une cour assidue à madame d'Etioles; sa toilette était chargée chaque matin des vers qu'elle avait inspirés la veille; Voltaire lui-

même grossit souvent de ses rimes spirituelles ces monceaux de fadeurs scandées sous lesquels disparaissaient les pots à pommade, les boîtes à mouches, les flacons, et qu'une femme de chambre peu sensible à la poésie finissait par reléguer dans la partie la plus secrète de l'appartement de sa maîtresse.

L'ambition peut s'endormir quelque temps, bercée par les séductions et les plaisirs; mais elle se réveille enfin, et, jetant les yeux au delà de la sphère de jouissances qu'elle a parcourue, elle ne voit plus le bonheur que dans les prospérités qui sont hors de sa portée. Madame d'Etioles aperçut un jour Louis XV à la chapelle de Versailles, où son mari l'avait conduite; la belle figure de Sa Majesté, le sourire aimable qui toujours badine sur ses lèvres, peut-être un regard dirigé par hasard sur la jeune financière, ranimèrent toutes les idées fantastiques de grandeur qui fermentaient naguère dans son imagination; elle se crut amoureuse du roi, lorsqu'elle n'était que jalouse de l'empire de la duchesse de Châteauroux, qui régnait alors sur le cœur du monarque.

Depuis ce moment madame d'Etioles employa tous les moyens pour attirer sur elle l'attention de Louis XV : elle assistait souvent aux offices de la chapelle, se trouvait à tous les spectacles de la cour, se glissait dans tous les cortéges chasseurs, surtout quand Sa Majesté chassait dans la forêt de Senart, près de laquelle d'Etioles avait un joli château. Une mise extrêmement prétentieuse, un équipage élégant, l'affectation la plus soutenue de se placer en vue du roi, frappèrent d'abord madame de Châteauroux, et ce fut le dépit que lui causèrent les prétentions de celle qu'elle appelait une *grisette* qui fit remarquer la jolie ambitieuse au prince dont elle osait provoquer les regards. Après ce dangereux avis de la jalouse duchesse, aussi maladroite dans cette circonstance que le fut jadis madame de Montespan lorsqu'elle montra mademoiselle de Fontanges à Louis XIV, le roi chercha des yeux madame d'Etioles à toutes ses chasses; quelque chose paraissait lui manquer quand il ne la voyait pas, et dès qu'il l'avait aperçue il ne manquait jamais de lui envoyer du gibier par le plus complimenteur de ses gentilshommes.

Les choses en étaient là lorsque la favorite mourut et laissa si promptement vacante la place qu'elle occupait dans le cœur de son royal amant. Telle est la chaîne de doux souvenirs à laquelle se rattachèrent les agaceries de madame d'Etioles au bal de l'hôtel de ville; tels furent les précédents qui firent si promptement une flamme ardente d'une inclination déjà décidée, et qui n'avait manqué que d'une occasion pour se déclarer; ainsi se réalisèrent les songes d'ambition transcendante auxquels l'esprit romanesque de mademoiselle Poisson s'abandonnait depuis sa tendre jeunesse; ainsi fut élaboré par la bizarre destinée le malheur du pauvre d'Etioles, qui s'était vainement flatté de combler de gloire et d'honneurs l'existence de la fille d'un boucher des Invalides.

Madame Poisson était malade quand on lui apprit que sa fille devait d'être déclarée maîtresse en titre; cette nouvelle prolongea son existence... « Chère Antoinette, s'écria-t-elle en levant les yeux au » ciel, la voilà donc parvenue au rang des reines!... Je l'avais bien » dit que c'était un morceau de roi.... » En effet cette fille d'un obscur fournisseur et d'une femme entretenue était assise au niveau des reines, mais sur les coussins de l'infamie. Bientôt madame Poisson, accablée de nouveau par la maladie, expira en disant : « Je n'ai » plus rien à désirer, » tant le clinquant de la grandeur a d'empire sur les âmes avilies !

En se rendant aux désirs du monarque, qu'elle avait provoqués, madame d'Etioles avait senti qu'elle n'était pas en position de lui faire aucune des conditions imposées par les femmes titrées qui l'ont précédée; elle sentit également, après avoir cédé, que, pour conserver le cœur de Sa Majesté au milieu de tant de séductions rivales, ses charmes seraient bientôt insuffisants. Elle se fit donc un manége de cette réserve coquette, ombre d'une pudeur expirée qui, même après la défaite, peut éloigner l'indifférence. D'ailleurs Antoinette s'appliqua à chercher dans son esprit et dans ses talents des ressources pour remplir le vide d'une passion satisfaite; elle put s'apercevoir promptement qu'elle avait complétement réussi, et qu'elle charmait le roi même lorsqu'elle n'excitait plus ses désirs.

Au milieu des hommages dont elle était l'objet (madame d'Etioles), deux choses la tourmentaient et nuisaient à cet orgueil satisfait qu'elle prenait pour le bonheur. Le nom de son mari, qu'elle continuait de porter, lui rappelait à chaque instant la honte qu'elle y avait attachée. « Sire, de grâce, dit-elle un jour à Louis XV, faites que ce » nom ne retentisse plus à mon oreille comme un écho importun de » ma conscience; il empoisonne les beaux jours que Votre Majesté a » fait luire pour moi. » Le lendemain madame d'Etioles avait le titre de *marquise de Pompadour*, emprunté d'une ancienne famille du Limousin, éteinte depuis la mort de cet abbé qui faisait lire son bréviaire par son domestique à raison de six francs par mois. La favorite prit les armes de cette maison, rendue célèbre par Geoffroi de Pompadour, qu'on vit en même temps grand aumônier de France et président de la chambre des comptes sous le règne de Charles VIII. Le second sujet du chagrin de la maîtresse en titre était la cause de l'éloignement de son père, qui, condamné pour malversations, avait fui de la France quelques mois avant le mariage de sa fille. On ne voyait rien de bien filial dans l'affliction de la nouvelle marquise; mais cette punition suspendue sur la tête de l'auteur de ses jours flétrissait, pensait-elle, sa réputation, comme si cette même réputation pouvait être encore flétrie! Sans doute elle n'avait qu'un mot à dire pour faire tomber l'arme vengeresse de la loi des mains de la justice; mais, ce mot, il fallait le prononcer, et cet effort fut longtemps au-dessus des forces de la favorite. Enfin il sortit un soir de sa bouche avec un profond soupir; Poisson fut gracié, blanchi, rappelé, et madame de Pompadour n'eut plus à supporter que la honte de sa propre condition.

Dans les premières semaines de la faveur de cette reine de boudoir, on ne parlait à la cour que du coiffeur *Dagé*, dont la renommée avait commencé sous les auspices de madame de Châteauroux. Ce *virtuose* de la papillote ne reconnaissait point d'égal dans toutes les nations de la chrétienté frisée; son peigne était plus vanté que le pinceau d'Apelles ou le ciseau de Phidias. Il possédait l'art difficile d'approprier la frisure à l'expression des physionomies; par lui, le regard recevait un surcroît de séduction de la disposition d'une boucle de cheveux, et le sourire s'animait de toute la grâce auxiliaire d'un crêpé... L'âge même, ce grand vainqueur des prestiges de la coquetterie, s'évanouissait sous la main habile de Dagé. Aussi toutes les dames de la cour écartèrent-elles de leur toilette les femmes de chambre les plus expérimentées; toutes soumirent leur tête à cet enchanteur; il devint leur enfant gâté... Quelques-unes d'entre elles même, pensant qu'un si grand homme ne pouvait être médiocre en rien, assignèrent à son savoir des épreuves d'un genre particulier, et leur admiration n'en devint que plus vive.

Madame de Pompadour, au rang où elle était placée, ne pouvait se passer de Dagé; elle le fit appeler. Mais ce ne fut pas chose facile que de l'avoir : il avait, disait-il, ses anciennes pratiques; il ne pouvait y suffire; les chevaux de son carrosse étaient sur les dents; lui-même succombait à la fatigue. Bref, pour obtenir cet important personnage, il fallut presque un édit, et Louis XV dut traiter de puissance à puissance avec le prince des coiffeurs. Victorieuse de par le roi de la résistance du grand Dagé, la favorite lui demanda, la première fois qu'elle l'employa, comment il avait acquis la haute réputation et l'immense faveur dont il jouissait. « Cela est-il surprenant, répondit-il » avec fatuité... *je coiffais l'autre*[1] ! » La cour de madame de Pompadour était en ce moment très-nombreuse, et la marquise vit dans son miroir toutes les bouches se pincer. Le soir, la Dauphine et mesdames de France, qui n'aimaient point la favorite, répétèrent à tout venant que *Dagé coiffait l'autre*. Ce mot facétieux, colporté par l'ironie, ne contribua pas peu à susciter à la cour des divisions entre les courtisans des princes et les partisans de la marquise; et quand les premiers parlaient de madame de Pompadour, ils l'appelaient, pour la distinguer de *l'autre*, madame *celle-ci*.

Que les hommes sont injustes! qu'ils sont ingrats!... Soyez condescendante pour un de ces dominateurs exigeants, cédez-lui par faiblesse, par pitié, et vous le verrez bientôt persuadé que la faiblesse et la pitié sont des habitudes de votre vie. Comme ils promènent en tous lieux leur inconstance, ils ne nous jugent pas capables de la laisser se morfondre à notre porte... C'est nous croire aussi trop enclines à l'hospitalité. Plus nous les aimons, plus ils nous croient disposées à en aimer d'autres. A peine, au gré de leurs sens, nous ont-ils peint l'amour sous l'aspect d'une qualité, qu'ils s'efforcent, au gré de leurs soupçons, de nous le représenter comme un vice. « Adorez-moi, madame, » la tendresse épure l'âme; elle ouvre le cœur aux vertueuses im» pressions; c'est une émanation de source divine : » voilà ce qu'ils disent aujourd'hui dans le délire de la passion. « Fuyez, fuyez les sé» ductions d'un amant; la réputation d'une femme est ternie par un » souffle. N'oubliez jamais que la pudeur est la première vertu de » votre sexe; enfreindre ses préceptes, c'est être criminelle : » voilà ce qu'ils diront demain dans leurs jalouses appréhensions... Jeu bizarre d'une humeur exclusive qui fait entrer le *moi* dans toutes les considérations, et qui ne voit le bien que là où ce *moi* trouve son profit. J'en demande humblement pardon à la plus noble moitié du genre humain, mais tel est l'esprit des lois que les hommes se sont faites, pour la plus grande commodité de leurs relations avec nous, pauvres femmes, nées de la côte du premier de ces maîtres absolus. Si l'on trouve cette tyrannie masculine jusque dans la dernière classe de la société, que sera-ce sur le trône, devant lequel doivent venir s'incliner et souvent s'anéantir toutes les volontés, tous les penchants? On a dit à Louis XV que madame de Pompadour, n'étant que madame d'Etioles, avait vécu dans une sorte d'intimité avec M. de Bridge, ce même écuyer du roi qui, sous les étranges dehors d'un if, joua si bien la galanterie royale, au commencement de l'hiver dernier, avec la plus abusée des présidentes. J'ai dit que quelques gentilshommes faisaient, par oubli de grandeur, certaines excursions dans les salons du sous-fermier le Normand; M. l'écuyer était du nombre. Il dessinait fort agréablement; madame d'Etioles peignait à ravir : on montait à cheval ensemble, et l'on allait esquisser de jolis points de vue sur les bords de la Seine. Le couple dessinateur choisissait de préférence les sites boisés, parce que rien ne produit un meilleur effet dans un tableau... Tout cela ne prouve absolument qu'un goût com-

[1] La duchesse de Châteauroux.

mun pour la peinture ; et quand il serait vrai que M. de Bridge aurait fortuitement donné quelques baisers à madame d'Etioles, c'eût été, à coup sûr, par amour de l'art, comme le pédant de Molière embrassait par amour du grec. Ce précédent inquiétait cependant Sa Majesté ; elle voulait en avoir le cœur net. La prétention était peu raisonnable ; car, en supposant qu'une intelligence intime ait existé entre deux artistes amateurs, la favorite n'en peut être comptable envers son illustre amant. D'ailleurs, dans quel but le serait-elle? Toute la puissance souveraine ne saurait détruire un fait consommé : rien de plus irrévocable que les arrêts exécutés du destin, et il en est dont l'exécution laisse si peu de traces, que c'est réellement douleur perdue que de s'en affliger. Toutefois le roi tenait à s'éclaircir; il y tenait même beaucoup, et, à cet effet, Sa Majesté ordonna, la semaine dernière, à M. de Bridge de l'accompagner dans une promenade matinale à travers les bosquets de Versailles. La suite avait reçu l'ordre de se tenir à quelque distance; l'écuyer marchait seul à côté du monarque.

« Savez-vous, mon cher comte, dit tout à coup Louis XV en s'arrêtant au milieu d'un rond-point, savez-vous que vous êtes le plus bel homme de ma cour?

— Votre Majesté est trop bonne, répondit M. de Bridge surpris de ce début italien.

— Et je suis peu surpris, continua le roi, que vous ayez tant de bonnes fortunes.

— Mais, sire, il n'y a pas de quoi se récrier.

— Diable ! votre galanterie est gourmande, monsieur l'écuyer... Et la présidente de P***, qu'en dites-vous?

— Oh! pour celle-là, sire; c'était une surprise.

— J'en ai ri de bon cœur.

— C'était une conquête de Votre Majesté... C'est à elle, et non pas à moi, que la dame s'est rendue...

— Vous me la donnez bonne avec ma conquête !... quand c'est à vous qu'on a payé les frais de la guerre.

— Votre Majesté voit que je lui en fais les honneurs.

— Oh! mais, en pareille affaire, la partie honorifique n'est rien... tout est dans l'hommage effectif... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. J'attends une preuve de votre sincérité, monsieur de Bridge, et je la réclame comme un gage de votre attachement à ma personne.

— A ce compte, sire, vous ne pouvez douter que je ne veuille être sincère.

— Je compte donc sur votre parole. Vous avez connu la marquise de Pompadour avant qu'elle fût à la cour ?

— Oui, sire.

— Connue, ce qui s'appelle connue ?

— Je ne sais quel sens Votre Majesté attache à ce mot, mais j'ai toujours eu pour cette dame la plus grande estime.

— Ah! de grâce, monsieur le comte, ne rentrons pas dans les significations vagues... Je me défie à tel point du mot estime, que je suis toujours disposé à en prendre le contre-pied, et j'ai bonne envie de vous dire quant à madame d'Etioles : *Combien de fois l'avez-vous estimée?*

— Mon Dieu! que les présomptions de Votre Majesté sont éloignées de la vérité !... Je peignais avec cette dame.

— Oui, vous peigniez d'après nature... et la nature est si communicative!

— Les malices de Votre Majesté ont une grâce infinie... Mais, foi de gentilhomme...

— Arrêtez, monsieur, un serment dans un tel entretien serait chose trop sérieuse... Le roi ajouta : J'entends l'*Angelus* au château... Et Sa Majesté se mit à le réciter tout haut.

— *Amen*, répondit l'écuyer.

— Convenez avec moi, reprit Louis XV, comme si de rien n'était, convenez que vous avez été l'amant de la marquise.

— Impossible, sire, je ne puis convenir d'un fait qui n'a jamais existé.

— Allons, vous manquez à votre promesse... Songez que madame de Pompadour elle-même m'a tout appris..

— Madame la marquise est la maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, tout ce qu'elle voudra; pour moi, je ne puis mentir. Elle était amie des arts, nous les cultivions ensemble; ce commerce lui plaisait, mais jamais il n'y eut rien entre nous par delà l'amitié.

— Nous voilà revenus aux mots élastiques... Il est dit que je ne saurai rien.

— Sire, il est de toute exactitude que je n'ai rien à vous apprendre.

— Bien... Je cesse d'insister; il peut y avoir de la délicatesse à me taire la chose... Au surplus, je ne sais pourquoi je vous demandais la confirmation d'un fait dont je suis sûr.

— Je ne sais vraiment plus que dire à Votre Majesté...

— Parlons de l'avenir.

— Quoi ! Votre Majesté penserait...

— Qui sait? si le goût de la peinture reprenait à la marquise...

— Avec la connaissance de vos idées, sire, je m'abstiendrais d'accompagner madame de Pompadour.

— Et si elle vous y obligeait... Un gentilhomme français n'est pas un Joseph.

— Non sans doute, sire; mais il peut le devenir pour ne pas déplaire à Votre Majesté.

— Je ne suis pas si exigeant ; et si l'événement a lieu...

— Jamais.

— Mais, dans la supposition du cas, vous m'en informeriez.

— Avant, sire?

— Non, seulement après; vous voyez que je suis bon prince. »

En ce moment le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, qui devait travailler ce jour-là avec le roi, mit fin en le rejoignant au débat de générosité commencé entre Sa Majesté et son écuyer; on laissa indécise la question de savoir si, dans le cas d'un renaissant amour de la favorite pour la peinture et les sites boisés, le monarque en serait prévenu *avant* ou *après*.

Tandis qu'on semait de nouvelles roses la couche royale, et que les amours battaient de l'aile à Choisy, des intérêts plus graves, auxquels Louis XV ne songeait guère, s'agitaient en Allemagne. Le fils de Charles VII, âgé de dix-huit ans, héritait et de l'électorat de Bavière et des droits de son père à l'empire germanique. Mais de ces deux successions, ce jeune homme n'accepte que la première. Il n'a point été séduit par les magnifiques funérailles faites à Charles-Albert : au delà de la fastueuse chapelle ardente où ce prince a été exposé en costume espagnol [1] ; derrière le convoi aux mille flambeaux dans lequel on portait le globe du monde devant l'empereur défunt; son successeur a vu les misères trop longues, trop réelles d'une grandeur sans puissance... Il a repoussé cette couronne d'épines. Il y avait de la sagesse dans une telle abnégation ; mais il y eut de l'ingratitude dans les circonstances qui l'accompagnèrent. La France soutint sur le trône chancelant de la Bavière le grand-père et le père de l'électeur actuel ; quelques services rendus à Louis XIV par le premier furent payés d'une protection qui ne s'est pas démentie un seul instant depuis près d'un demi-siècle : l'Empire même n'a pas semblé à Louis XV un gage trop éclatant de la reconnaissance qu'il exerçait au nom de son bisaïeul. Eh bien ! c'est en s'alliant aux ennemis de la France que le nouvel électeur a rompu des liens tissus de tant de sacrifices. La cour de Versailles voulait à peine croire que ce jeune souverain eût conclu un traité avec la reine de Hongrie. Il a fallu cependant céder à l'évidence : le Bavarois, par ce traité, signé le 22 avril à Fuessen, renonce à toute prétention sur l'héritage de la maison d'Autriche; il s'oblige à faire sortir les troupes étrangères de ses Etats électoraux, et promet d'accorder son suffrage au grand-duc de Toscane à la diète d'élection où la couronne impériale sera décernée. Bien plus, l'électeur s'engage, moyennant son admission au partage des subsides de l'Angleterre, à donner des troupes à la reine de Hongrie pour l'aider à combattre le roi de France, défenseur de son grand-père, de son père, et qui voulait être le sien... Les cours ont une reconnaissance à elles. Avant même que ce traité, monument éternel d'ingratitude, fût conclu, le fils de Charles-Albert avait ordonné à ses troupes, qui défendaient les frontières de la Bavière conjointement avec le marquis de Ségur, de se replier sans retard sur Munich. Ce mouvement ayant été exécuté sans que le général français en eût reçu l'avis préalable ; il se trouva exposé, avec des forces inférieures à celles qui lui étaient opposées, à une attaque dont le résultat désavantageux était sans doute espéré par le perfide Allemand. Mais en cela du moins son attente fut trompée : M. de Ségur, à la tête de cinq mille hommes en combattant plus du triple, fit de hauteur en hauteur une retraite aussi habile que glorieuse jusqu'à Donawert, où ce gentilhomme mit le Danube entre lui et ses ennemis, après leur avoir tué beaucoup plus de monde qu'il n'en avait lui-même perdu.

Cependant cette couronne impériale, qui venait d'être refusée d'une manière si honteuse par l'électeur de Bavière, le fut également par le roi de Pologne, électeur de Saxe. Ce prince, plus attaché à l'or des Anglais qu'ambitieux de l'honneur stérile qui attira tant de calamités sur feu Charles VII, resta dans l'alliance de Marie-Thérèse, sans autres motifs que la crainte et l'intérêt sordide.

Ainsi Louis XV, qui n'avait pour faire la guerre aucun intérêt direct, qui ne l'entreprit que dans le but de soutenir un empereur qu'il avait fait par un élan d'orgueil ; Louis XV se voit contraint de supporter presque seul, en Allemagne et dans les Pays-Bas ; des hostilités durant lesquelles il va compter parmi ses ennemis ceux-là mêmes en faveur de qui ce prince a tiré l'épée. Dans cette triste obligation, la cour de Versailles doit agir avec autant de prudence que de réserve : elle ne continue la guerre qu'afin de conquérir la paix, et cette affligeante ressource doit coûter le moins possible. Les généraux français ont donc reçu l'ordre d'évacuer les places qu'ils conservaient encore en Allemagne, de se rapprocher du Rhin et de se tenir sur la défensive en couvrant notre frontière. Le prince de Conti, appelé de l'armée d'Italie, doit cependant occuper sur ce point les Autrichiens assez sérieusement pour les empêcher de se porter avec des forces supérieures sur le roi de Prusse, notre allié. Le maréchal de Maillebois remplacera M. de Conti au delà des Alpes, tandis que le

[1] Étiquette admise à la cour impériale par le Castillan Charles-Quint, et qui tendait sans doute à rappeler les droits de la maison d'Espagne à l'Empire.

roi en personne achèvera les conquêtes commencées l'an dernier dans les Pays-Bas.

Mais on sait que de nos jours les rois ne se mettent à la tête de de leurs armées que pour exciter le courage du soldat par la majesté de leur aspect, par l'éclat de leurs habits, et pour jouir du triomphe conquis par les armes portées en leur nom. Le véritable moteur des opérations qui se préparent en Flandre, c'est le maréchal comte de Saxe. Ce général, dont l'âme énergique semble avoir encore acquis des forces dans les souffrances d'une longue maladie, est parti ce printemps pour se mettre à la tête de soixante-dix mille Français, qu'il doit mener contre une armée plus forte, composée d'Anglais, d'Hanovriens, de Hollandais et d'Autrichiens, réunis en vertu d'un traité signé à Varsovie le 8 janvier. Trois généraux dirigeront ces troupes coalisées : le jeune duc de Cumberland, qui vainquit à Dettingue près de George II, commande les Anglais; un autre enfant, le prince de Valdeck, brûle de se signaler à la tête des Hollandais; et le vieux général autrichien Konigsek, auquel Marie-Thérèse a confié ses Allemands, tempérera par son expérience consommée la bouillante ardeur de ses jeunes collègues.

Le maréchal de Saxe a fait ouvrir la tranchée devant Tournai dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Il présidait aux premiers coups de pioche quoiqu'il tremblât en ce moment la fièvre. On voyait ce grand corps étendu auprès d'un feu qu'il avait fait allumer au milieu des travaux; les boulets de l'ennemi en faisaient de temps en temps voler au loin les tisons, ce foyer lumineux servant de point de mire aux canonniers du rempart. Le brave Maurice, malgré les projectiles et la maladie, resta jusqu'au jour au poste qu'il s'était donné; on ne parvint à le faire retourner dans son quartier que lorsqu'il vit les soldats travailler à couvert derrière la douve du fossé qu'ils avaient ouvert. Le siége était commencé selon toutes les règles de la guerre, lorsque, le 7 mai, le roi arriva au camp avec le Dauphin, qui n'avait pas encore seize ans accomplis. Trois jours après les journaux de la capitale annoncèrent que Sa Majesté avait fait exécuter devant elle les dispositions qui étaient déjà terminées avant qu'elle arrivât au camp : toutes les fois que des têtes couronnées se montreront aux armées, leurs généraux deviendront passifs comme les abeilles de Virgile.

Cependant les Etats Généraux, étant informés du danger que courait l'importante place de Tournai, firent diriger sur ce point l'armée des alliés, forte d'environ cinquante-cinq mille hommes; elle s'avança le 5 mai jusqu'à Cambron, lieu distant de la ville assiégée de sept à huit lieues. Le maréchal de Saxe se disposa sur l'heure à se porter au-devant des ennemis; à cet effet il fit garder par un corps de six mille hommes les ponts de l'Escaut, et échelonna dix-huit mille hommes des murs de la place au champ de bataille sur lequel l'armée coalisée avait pris position. Maurice devait donc entrer en ligne avec neuf mille hommes de moins que l'ennemi; mais ce général avait pour lui l'expérience, des précédents glorieux et la confiance de ses troupes.

Les deux armées manœuvrèrent ou s'observèrent pendant les journées des 7, 8, 9 et 10 mai; ce dernier jour Louis XV et son fils parcoururent tous les rangs français, d'où s'élevèrent d'unanimes acclamations qui durent retentir jusque dans le camp des ennemis. Le soir Sa Majesté reçut tous les généraux dans son quartier, elle les exhorta à bien faire leur devoir; puis, leur rappelant que depuis saint Louis aucun roi de France n'avait gagné de bataille signalée sur les Anglais, Louis ajouta qu'il était temps de renouveler ce vieux laurier. Toute la noblesse promit la victoire au souverain qui la lui demandait : il s'endormit avec confiance, avec sécurité.

Le 11 mai Louis XV fut levé le premier dans son camp, le soleil seul l'avait devancé. Le roi éveilla lui-même M. d'Argenson, ministre de la guerre, qui sur-le-champ envoya prendre les ordres du maréchal de Saxe. On trouva Maurice couché dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, et qu'il fit traîner à bras autour du camp pour donner ses premières instructions. Au bout d'une demi-heure le maréchal était à cheval : « A mon tour, madame la fièvre, dit-il de-» vant ses officiers, je n'ai pas aujourd'hui le temps de vous écouter, » et à moins, parbleu, que vous n'obteniez l'assistance d'un boulet, » je jure que vous n'aurez pas raison. » Cependant le roi montrait une sérénité qui remplissait tous ses généraux de satisfaction; ils étaient heureux de la confiance qu'ils inspiraient à leur souverain. Jamais en effet on ne l'avait vu plus gai qu'en ce moment, où la destinée allait jeter sur la trame de sa vie un des grands événements dont elle dût être empreinte, événement qui pouvait être une grande catastrophe. Mais il est à la guerre un prestige heureux répandu sur les chances funestes : toutes les riantes illusions se groupent, s'enchaînent pour dérober derrière les massifs de lauriers fantastiques qu'elles présentent aux guerriers le spectacle terrible des membres mutilés, des flots de sang, des cadavres aux traits livides et contractés qui sont le prix acquitté d'avance d'une victoire douteuse.

Bientôt on voit défiler dans la plaine les bataillons et les escadrons français allant prendre les diverses positions qu'ils doivent occuper; les rayons du soleil naissant se jouent sur les armes polies, sur les casques brillants de ces masses alignées, dont le mouvement semble être celui de murailles hérissées de baïonnettes et de sabres acérés. Les trompettes, les tambours, les musiques guerrières mêlent confusément leurs sons, que les échos répètent au loin. Des généraux à cheval au milieu du champ de bataille montrent de la pointe de leurs épées les différents points où les colonnes doivent s'arrêter. Cent aides de camp partant au galop se croisent dans leur course en portant des ordres aux légions combattantes. Voilà, tout près de l'Escaut, le village d'Antoin, et un peu plus loin celui de Fontenoy, vers lequel se dirige l'extrême droite de l'armée française; ces deux villages sont remplis de canons prêts à foudroyer tout ce qui s'en approchera. Entre Fontenoy et Antoin s'élèvent de fortes redoutes; ces groupes qu'on voit s'agiter derrière les épaulements, ce sont les canonniers qui préparent leurs pièces : ils rangent, ils alignent ces instruments de destruction. Un espace d'environ quatre cent cinquante toises sépare Fontenoy du *bois de Barri;* là, d'autres redoutes, d'autres canons forment un système de défense imposant. Si l'ennemi, qui se dispose à nous attaquer, n'enlève ni la position de Fontenoy ni celle d'Antoin; s'il ne parvient pas à s'emparer du bois de Barri, qui marque l'autre extrémité du champ de bataille dans sa longueur, il faut qu'il essaye d'y pénétrer par l'espace de quatre cent cinquante toises sous les feux croisés de Fontenoy, d'Antoin et du bois. Mais cette marche serait trop audacieuse; l'armée française paraît donc inabordable.

Quel est ce groupe de cavaliers qui passe en ce moment l'Escaut sur le pont de Calonne? A ces cuirasses étincelantes, aux plumes blanches que la brise matinale balance sur les chapeaux, on a reconnu le roi, le Dauphin et plusieurs de leurs grands officiers. Ils s'arrêtent à mille toises du pont qu'ils viennent de traverser, au lieu dit la Justice-de-Notre-Dame-aux-Bois, et non loin de l'entrée du champ de bataille. Autour de ces personnages illustres, une foule épaisse de gens de toutes les classes se dessine en demi-cercle sur les éminences, sur les chariots, et même à travers la verte parure des arbres. Ce sont des curieux attirés par les apprêts de la journée meurtrière qui commence; ils viennent, dignes descendants des Gaulois et des Germains, demander un spectacle à la mort..... Ils seront satisfaits.

Il est six heures du matin, des nuages de fumée au milieu desquels brille un éclair tranchent tout à coup sur le feuillage du bois de Barri; de retentissantes détonations suivent de près... La bataille est engagée.

A une petite distance du quartier royal, sous un bosquet de vieux ormeaux, le duc de Noailles décrit au maréchal de Saxe un ouvrage qu'il a fait construire pendant la nuit pour lier les redoutes d'Antoin à celles de Fontenoy : le duc est l'ancien du brave Maurice; il a sur lui le rang de la pairie; mais, reconnaissant la suzeraineté du talent, M. de Noailles rend hommage à ce premier de tous les titres, et sollicite, dit-il, l'honneur d'être le premier aide de camp du généralissime... Après cette noble abnégation, le duc embrasse M. de Grammont, son neveu, qui se rend au poste qu'il doit défendre... « Allez, » mon ami, lui dit-il, combattez comme à Dettingue, mais soyez plus » heureux..... » Heureux! il le sera bientôt si le bonheur est dans l'éternité : Noailles parle encore, et Grammont est étendu sans vie sur le gazon... Un boulet anglais vient d'envoyer chez les morts la première victime des champs de Fontenoy.

A huit heures les ennemis se sont consumés en vains efforts pour s'emparer des positions de Fontenoy et d'Antoin; une batterie de ce dernier village a d'un seul coup emporté un escadron hollandais; les troupes de la république renoncent à l'attaque de ce point; elles cessent même de prendre part à l'action. Le duc de Cumberland ordonne alors au major général Ingolsbi de pénétrer de vive force dans le bois de Barri; mais l'élite de l'armée anglaise, que guide cet officier, est presque entièrement moissonnée par le feu de la redoute que masque ce bois. Il ne reste plus au prince que le parti de pénétrer entre les redoutes de Fontenoy et de Barri en traversant l'espace de quatre cent cinquante toises, sur lequel se croisent les feux de presque toutes les batteries françaises; le fils de Georges II ordonne cette marche audacieuse... Notre armée voit en ce moment s'avancer une formidable colonne d'Anglais et d'Hanovriens, formée de trois lignes sur quatre hommes de hauteur. Elle traîne ses canons à bras, sans que ni les ravins ni les escarpements de terrain suspendent son mouvement, sans que ses rangs en soient sensiblement dérangés; et les terribles brèches que nos batteries font dans cette phalange macédonienne sont aussitôt remplies. Les premières troupes du roi qui essayent d'arrêter la colonne se composent de quatre bataillons des gardes françaises, de deux bataillons des gardes suisses, du régiment de *Courten* et de celui d'*Aubeterre*. Le régiment du Roi se trouve embusqué un peu plus loin, dans un chemin creux. Les valeureux chefs de ces corps donnent l'ordre à leurs grenadiers de s'élancer avec eux sur l'ennemi; ils obéissent, mais cent officiers et soldats tombent morts aussitôt... Le reste rentre dans les rangs. Du côté des Anglais, pas le plus léger trouble, pas la moindre hésitation... La colonne s'avance toujours lentement, alignée comme à la parade, et paraissant insensible aux pertes nombreuses qu'elle éprouve en marchant à travers un déluge de feux. Cependant ces mêmes gardes françaises et suisses dont les grenadiers viennent d'être repoussés, ces mêmes régiments du Roi, de Courten et d'Aubeterre, qui parta-

gent cet échec, se sont ralliés: ils s'avancent vers le corps anglo-hanovrien; leur ligne, formée sur quatre hommes de hauteur, n'est plus qu'à cinquante pas des assaillants... On voit au premier rang les gardes anglaises et le régiment de royal-écossais; à leur tête, nos officiers reconnaissent le lieutenant général Cambel, le comte d'Albemarle, major général, et le brigadier Churchill, petit-fils naturel du grand Marlborough. La colonne s'arrête un moment. Les Anglais saluent les Français en ôtant leurs chapeaux... MM. de Biron, de Chabannes, et toute la noblesse qui les environne, rendent le salut aux officiers de Sa Majesté Britannique. « Messieurs des gardes françaises, dit alors » un capitaine des gardes anglaises, tirez... — Messieurs, répond le » comte de Hauteroche, nous ne tirons jamais les premiers. A vous, » s'il vous plaît. » Politesse dérisoire, délire de la valeur, qui ne prouve rien, si ce n'est l'éternel asservissement des hommes aux vanités. Cédant à la courtoisie française, les Anglais tirent les premiers;

Dégé coiffant madame de Pompadour.

ils font un feu roulant de bataillon qui jonche la terre des cadavres de cette noblesse naguère si polie. Quatorze officiers, parmi lesquels on compte M. le colonel de Courten, ont perdu la vie; quarante-cinq sont blessés; deux cent cinquante soldats restent sur la place; plus de sept cents sont atteints de blessures... Et la décharge n'a pas duré cinq minutes. Le corps français ne se trouvant point soutenu, ses rangs se débandent... M. de Luttaux, lieutenant général, accourt avec quelques régiments pour rétablir l'ordre, mais il n'y peut réussir qu'en partie; et la terrible colonne, de plus en plus serrée, avance toujours, elle déborde la position de Fontenoy, lorsque Luttaux, déjà blessé dans ce village et aveuglé par le sang qui coule de sa tête, vient encore opposer le régiment d'Auheterre et un bataillon des gardes au corps devant lequel tant d'efforts ont été jusqu'alors infructueux. Mais cet intrépide général est arrivé au terme de sa glorieuse carrière : deux coups mortels l'atteignent à la fois... il tombe... Le roi perd un de ses plus fidèles serviteurs. Le duc de Biron, à la tête du régiment du Roi, qu'il commande, fait hésiter un moment la colonne en l'attaquant par son flanc gauche; mais un bataillon des gardes anglaises s'en détache, fait une décharge sur la troupe de Biron, et revient au petit pas reprendre la place qu'il a quittée, après avoir mis cent hommes hors de combat. On dirait qu'un enchanteur est caché au centre de cette cohorte de granit et la rend supérieure aux efforts de la puissance humaine.

Le désordre qui naît de la terreur commence à gagner de rang en rang tous les corps de l'armée française : la déroute des gardes françaises et des gardes suisses répand l'alarme jusqu'au sein de l'état-major. Le maréchal de Saxe, accablé de souffrance, de fatigue, de soucis, et mâchant une balle de plomb pour tromper sa soif, que les médecins lui défendent de satisfaire, parcourt au petit pas de son cheval le front des Anglais, en voyant tomber avec mépris autour de une nuée de mitraille et de boulets. « Allez, monsieur, dit-il au » marquis de Meuze, courez au quartier du roi, dites de ma part à » Sa Majesté que je la supplie de repasser l'Escaut avec le Dau» phin... Pour moi, je vais faire ce que je pourrai pour rappeler la » fortune. — Ah! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répond » Louis XV, mais je resterai où je suis. »

En ce moment le maréchal ordonne au comte d'Estrées, qui commande la cavalerie, de fondre sur les Anglais; mais nos escadrons, brisés par la mousqueterie et l'artillerie de l'inébranlable colonne, se dispersent : la première ligne est forcée de faire demi-tour. Maurice conduit lui-même à l'ennemi la seconde ligne, composée d'une partie de la maison du roi; ce sont de nouvelles victimes qu'il livre : MM. de Puységur, de Saint-Sauveur, de Saint-Georges, de Mézière, d'Aché, de Monaco, du Guesclin et vingt-deux autres officiers sont blessés dans ce nouveau choc; le comte de Longaunaie, les chevaliers de Suzy et de Saumery, le comte de Chevrier et six autres officiers restent morts sur la place... Ramenée encore, cette cavalerie d'élite est poussée en désordre jusque dans le quartier du roi, qui, entraîné dans la foule des fuyards, se trouve bientôt séparé de son fils. Sa Majesté aperçoit déjà la colonne anglaise, qui maintenant s'avance l'arme au bras; le feu de presque toutes nos batteries est éteint.

Tout paraît perdu; le maréchal de Saxe envoie exprès sur exprès à Louis XV pour le conjurer de repasser le pont, ce prince s'y refuse obstinément. Le danger devient pourtant extrême; on va se voir forcé d'évacuer les positions d'Antoin et de Fontenoy, que les ennemis débordent de trois cents toises: déjà les canonniers ramènent les pièces de campagne. Maurice se dispose toutefois à faire une attaque mieux combinée et plus imposante que toutes les précédentes : il est inouï qu'un général aussi distingué n'y ait pas songé plus tôt... Malgré ce qu'il a dit au commencement de l'action, sa maladie a au moins raison en cela. Tandis qu'on prépare cette attaque, le comte de Lamarck reçoit l'ordre de se porter vers le front de la colonne,

L'écuyer marchait seul à côté du monarque.

afin de protéger sur ce point la retraite de l'armée, si le dernier effort qu'on va tenter ne change pas la face des choses. Cependant un conseil tumultueux est tenu dans le quartier du roi : on y ouvre mille avis qui se croisent sans amener une détermination; et la colonne anglaise, dont la profondeur égale toute la longueur du camp, reste immobile, et semble être maîtresse du terrain qu'elle occupe.

Tout à coup le duc de Richelieu, lieutenant général, qui dans cette journée remplit les fonctions d'aide de camp du roi, arrive auprès de Sa Majesté; ce seigneur est couvert de sueur et de poussière; il a perdu son chapeau dans sa course rapide, et la brise en se jouant dans ses cheveux prête à sa physionomie animée une expression héroïque qui frappe et impose; le duc paraît préoccupé d'une grande idée, il va parler, quand le maréchal de Saxe l'interroge : « Quelle » nouvelle apportez-vous? lui dit-il, et quel est votre avis? — Ma » nouvelle, répond M. de Richelieu, est que la bataille est gagnée si

Paris. Typ. Henri Plon, Garancière 8.

» on le veut; mon avis est qu'on fasse avancer à l'instant quatre ca-» nons contre le front de l'ennemi, et pendant que cette artillerie » l'ébranlera la maison du roi et les autres troupes le chargeront en » tombant sur lui comme des fourrageurs. » Louis XV adopte aussitôt cette idée : vingt généraux partent au galop pour la faire exécuter. Le duc de Péquigny fait placer les quatre pièces dans un vieux moulin abandonné; lui-même les pointe sur la colonne anglaise. Pendant ce temps le duc de Richelieu amène la maison du roi, que guident MM. de Montesson, de Soubise, de Chaulnes, de Grille et de Jumilhac. Toute cette brillante et impatiente cavalerie, secondée par cinq escadrons de Penthièvre et les carabiniers, court sur le bastion vivant qui semble avoir bravé toutes les attaques, mais que les quatre canons du moulin commencent à ébranler. La brigade des Irlandais, les régiments de Chambrillant, de Brancas, de Brionne, d'Aubeterre, de Courten, de Normandie, se forment en colonne serrée pour soutenir la charge de cavalerie. Tout le mouvement est dirigé par MM. d'Estrées, de Biron, de Croissi et de Lowendhal, lieutenants généraux, sous les ordres du maréchal de Saxe. Malgré la fièvre ardente qui le dévore, ce général se maintient sur son cheval par un courage surnaturel; il court de la droite à la gauche, encourageant de la voix et du geste tout ce qui commande, tout ce qui obéit.

La colonne, attaquée tout à la fois en tête et par ses deux flancs, ne peut tenir à tant de chocs simultanés : elle s'ouvre de toutes parts; Normandie et les carabiniers y pénètrent les premiers; la brigade irlandaise suit immédiatement. Les rangs anglais se séparent, se rallient, se séparent encore, se rallient de nouveau.... Enfin ils sont rompus. L'ennemi quitte précipitamment mais sans désordre le champ de bataille qu'il avait conquis.

Ce fut seulement alors qu'on sut à quel prix l'armée anglo-hanovrienne avait, pendant une partie de la journée, montré une si fière contenance; on trouva près de dix mille cadavres anglais et hanovriens. Mais la mort avait aussi moissonné amplement dans nos troupes, si péniblement triomphantes : quatre mille soldats étaient morts; plus de trois mille étaient blessés. Cent officiers au moins avaient perdu la vie; trois cent vingt se trouvaient en danger de mort, et l'on en comptait davantage de blessés plus ou moins gravement.

Oui, maman, répondit la jeune Saxonne en présentant son bras à Sa Majesté, trouvez-vous cette miniature ressemblante?... C'était le portrait de Stanislas.

La victoire jetait à pleines mains ses lauriers sur cet aspect affligeant : le sentiment de la gloire tempérait l'amertume des regrets... L'armée entonna le chant du triomphe; elle laissa à la France les larmes de la douleur. Le roi parcourait tous les rangs; il prodiguait les félicitations aux soldats, se laissait embrasser par les chefs, et promettait à tous des récompenses. Le maréchal de Saxe, qui venait de descendre de cheval, rejoignit Louis XV, et se laissant tomber à ses pieds : « Sire, lui dit-il d'une voix éteinte par la fatigue et la » douleur, j'ai assez vécu; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que » pour voir Votre Majesté victorieuse... Elle peut juger maintenant à » quoi tiennent les batailles. Il faut que je me reproche une faute, » ajouta Maurice : j'aurais dû mettre une redoute entre le bois de » Barri et Fontenoy, mais je ne croyais pas qu'il y eût des généraux, » je ne dirai pas assez hardis, mais assez maladroits pour hasarder de » passer en cet endroit. Oui, sire, l'audacieuse marche de la colonne » anglaise était une tentative maladroite qui n'a réussi que par la fa-» talité qui nous a fait consumer en attaques plus maladroites encore, » effectuées par de trop petits corps. Aujourd'hui, sire, la troupe a » tout fait, soit du côté des ennemis, soit du nôtre, et ni M. le duc » de Cumberland ni moi ne devons marquer dans nos fastes la journée de Fontenoy. Si, profitant de sa marche victorieuse, le prince » eût fait avancer les Hollandais sur le champ de bataille quand rien » ne les empêchait plus de pénétrer entre les redoutes éteintes de » Fontenoy et d'Antoin, nous étions perdus sans ressource; Votre » Majesté elle-même ne pouvait échapper. Quant à moi, me fiant » aux feux croisés de nos formidables positions, j'ai trop tardé à or-» donner une attaque générale; Votre Majesté vient de voir que le » succès en dépendait. »

Le roi se tournant alors vers M. de Richelieu, lui dit en lui tendant la main : « Je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu. » Le duc reçut ce compliment avec moins de modestie que l'illustre comte de Saxe ne venait d'en montrer dans son discours; l'honneur de la récompense excédait cependant le mérite du service. L'idée que M. de Richelieu avait émise, et à laquelle on devait la victoire, ne lui appartenait point : il l'avait recueillie en traversant les rangs, et elle était due au comte de Lally[1]. Un peu plus tard M. d'Isnard, capitaine au régiment de Touraine, avait indiqué à M. de Péquigny le lieu où l'on pouvait prendre le plus promptement les quatre canons placés dans le moulin, et qui avaient ouvert les premières brèches dans la colonne anglaise. C'est ainsi que le prix des services rendus est rarement accordé à ceux qui l'ont mérité.

Le soir de la bataille, le maréchal de Noailles dit au coucher du roi à Maurice de Saxe : « N'en déplaise à vo-» tre modestie, monsieur, » tout hydropique que vous » êtes, vous avez fait mer-» veille aujourd'hui, et, » certes, vous êtes le seul » homme que la gloire ait » désenflé. »

Le roi, vainqueur à Fontenoy, ne songea point à se prévaloir de sa victoire; au contraire, il fit écrire de son quartier même à l'abbé de la Ville, ministre de France à la Haye, qu'il n'aspirait qu'à rendre la paix à l'Europe. Les Etats Généraux, ne croyant pas sans doute qu'une telle modestie pût naître du triomphe, ne firent qu'une réponse évasive aux offres de Louis XV, à la sincérité desquelles ils devaient d'autant moins ajouter foi, qu'ils ne méritaient pas pour leur compte une telle modération de la part de Sa Majesté, puisqu'ils lui faisaient la guerre sans déclaration, et quoiqu'un ambassadeur hollandais prodiguât en ce moment même ses lourdes salutations à la cour de France. La reine de Hongrie, qui, par l'entremise de ces mêmes Etats Généraux, avait reçu de semblables propositions du roi de France, les éluda à son tour : elle les éluda dans le temps qu'elle avait à soutenir la guerre en Silésie contre Frédéric II, en Italie contre Louis XV, Philippe V et don Carlos, en Allemagne contre les Français.

Mais les Anglais, alliés de cette princesse et qui la soudoyaient, étaient trop intéressés à la continuation des hostilités pour se prêter à une pacification, Philippe V serait incontestablement intervenu dans le traité, Georges II se fût alors vu forcé de renoncer aux attaques réitérées qu'il dirigeait contre la marine espagnole, attaques desquelles devait résulter sa ruine, et qui, par une conséquence infaillible, ne pouvaient manquer de faire tomber les opulentes colonies de l'Espagne au pouvoir de la Grande-Bretagne.

Malgré ses intentions pacifiques, Louis XV se vit donc forcé de continuer la guerre. L'armée des alliés, affaiblie et dispersée après la bataille de Fontenoy, ne pouvait s'opposer aux projets du roi; il se disposa à poursuivre ses conquêtes. Maître de Tournai, qui s'était

[1] Le même dont le nom est devenu si célèbre par sa fin tragique, qui résulta d'un déni de justice.

rendue peu de jours après la bataille et à la suite de quelques mouvements destinés à faire croire aux Anglais qu'on voulait les suivre dans la direction de Bruxelles, le maréchal de Saxe se porta brusquement sur Gand. La ville est investie par le comte de Lowendahl, lui-même se jette le premier dans les fossés et fait appliquer des échelles aux murailles; en un instant elles sont escaladées par deux compagnies de grenadiers, qui courent ouvrir une porte au reste de l'armée. Le surlendemain Bruges ouvre les siennes, Oudenarde est emportée d'assaut, Dendermonde capitule, et la forteresse d'Ostende est enlevée de vive force. Une escadre anglaise, qui avait apporté des secours dans ce port, vit arborer le drapeau du roi de France sur ses remparts. Bientôt Nieuport et Ath se rendirent; mais Louis XV ne fut pas témoin de la soumission de ces deux places : il était revenu à Versailles avec le Dauphin.

Avant que toutes les places de la Flandre autrichienne tombassent en notre pouvoir, Louis XV avait député un de ses aides de camp au roi de Prusse pour l'informer de la victoire de Fontenoy. Cet officier, nommé M. de la Tour, rencontra Frédéric II à la tête de son armée dans une gorge de la basse Silésie, près de Ratibor. En présence même de l'envoyé de son allié, le monarque du Nord remporta sur le prince Charles de Lorraine la mémorable victoire de Friedberg; et le soir même (4 juin 1745) il écrivit à Louis XV d'une grange dans laquelle il coucha : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous » aviez tirée sur moi à Fontenoy. »

Ce serait une fastidieuse énumération que celle des *Te Deum*, des bals, des concerts, des feux d'artifice par lesquels on célébra dans toute la France les événements glorieux que je viens de rapporter. Au milieu de ces solennités de la victoire, on n'entendit point les sanglots de mille familles en deuil : la galanterie des courtisans, voilà le chagrin des épouses et des mères. Cependant, malgré le soin qu'on prit de repousser dans l'ombre tout ce qui pouvait affliger l'esprit ou les regards du monarque vainqueur, quelques incidents désagréables ternirent l'éclat des réjouissances dont il était le héros. J'en citerai deux.

Voltaire, introduit à la cour par la nouvelle favorite, avait composé pour célébrer le triomphe de Fontenoy un ballet héroïque appelé *le Temple de la Gloire*, et qui fut d'abord exécuté par des seigneurs et des dames titrées. Il est presque inutile d'ajouter que madame de Pompadour y jouait un rôle principal. La marquise, qui voulait favoriser l'auteur, avait obtenu du premier gentilhomme de la chambre qu'il fût placé dans la loge du roi le jour de la première représentation; elle fut satisfaite à cet égard, et Voltaire se trouvait debout derrière Sa Majesté. Louis XV était désigné dans l'ouvrage sous le nom de Trajan : les poëtes flatteurs ont toujours pensé qu'en fait de comparaison il vaut mieux dépasser la vérité que de rester en deçà. Or, si la cour paraissait contente de la pièce, Voltaire en était plus satisfait que personne, et mentalement il s'adressait beaucoup plus de félicitations qu'on ne songeait à lui en accorder. Vers la fin du ballet, ce sentiment intime devint même si impérieux, que, ne pouvant plus contenir l'expression de son ravissement, notre courtisan, par allégorie, saisissant Louis XV entre ses bras, s'écria avec transport : « Eh bien, Trajan! vous reconnaissez-vous là? » Cet enthousiasme était par trop romain, et Trajan, qui n'est point un César de la vieille roche, exprima apparemment que ce geste poétique lui avait déplu. Des gardes s'avancèrent aussitôt, enlevèrent l'enthousiaste irrévérencieux et le portèrent, avec infiniment de politesse il est vrai, hors de la loge où ce téméraire venait de franchir si imprudemment l'espace incommensurable qui sépare un grand poëte d'un grand roi. Le lendemain, au lever, on présenta à Louis XV le peintre Amédée Vanloo. Cet artiste portait un tableau où Sa Majesté était flattée d'une manière moins romaine, mais plus conforme à cette heureuse étiquette qu'on aime tant à Versailles. Vanloo avait peint toutes les vertus qui caractérisent un prince magnanime : on pria le roi de regarder ce tableau dans un verre à facettes; il vit alors son portrait, et les courtisans de s'écrier : « C'est délicieux, » c'est enchanteur; on ne vit jamais rien de plus ingénieux! » O misères des vanités!

Des succès militaires étaient le sujet des réjouissances qui se succédaient sans interruption à la cour, et durant lesquelles la gloire de nos armes était proclamée bien haut. Cependant, qui le croira? l'habit de nos guerriers n'avait point accès dans ce centre d'hilarité martiale, l'étiquette l'y proscrivait. A l'une de ces fêtes, le chevalier de Modène, capitaine au régiment Dauphin-infanterie, ignorant cette étrange interdiction, se présenta en uniforme au château; il avait déjà traversé la salle des gardes, l'*Œil-de-bœuf* et la pièce suivante, lorsqu'un gentilhomme de la chambre l'arrêta.

« Vous ne pouvez entrer, lui dit-il.

— Pourquoi donc, monsieur?

— Ignorez-vous les usages de la cour?

— Il se pourrait, monsieur, que je les eusse oubliés; il y a dix ans que je suis à l'armée.

— Je vous apprends donc qu'on n'est point admis en uniforme aux cercles du château.

— N'y célèbre-t-on pas en ce moment les triomphes de notre armée?...

— On célèbre les victoires de Sa Majesté.

— Mais on daigne peut-être convenir que l'armée est entrée pour quelque chose dans ces résultats glorieux?

— Sans doute, monsieur; qu'en prétendez-vous conclure?

— Que cet habit, encore empreint de la poussière de Fontenoy, doit être une belle parure aux yeux du roi.

— Vous vous trompez, monsieur : sur le champ de bataille, Sa Majesté *se sert* de ses officiers; mais dans sa cour elle entend qu'ils se conforment au cérémonial qu'il lui a plu d'établir.

— Ma foi, monsieur, à l'impossible nul n'est tenu. Tout le lustre qu'un gentilhomme peut acquérir sur le champ de bataille, je crois en être pourvu... Quant à l'éclat qu'on achète chez un brodeur et que je vois en ce moment briller sur votre habit, il n'est pas en mon pouvoir de me le procurer... J'ai vendu mon dernier domaine pour faire la campagne qui se termine.

— En ce cas, il faut vous retirer, monsieur.

— Quoi! vous osez expulser un capitaine d'infanterie; vous n'épargnez pas une telle humiliation au chevalier de Modène, le parent d'un prince souverain!

— Ce n'est pas vous que je renvoie, c'est votre habit.

— Vous avez raison... En Flandre, il fallait au roi de braves officiers; à Versailles, il ne lui faut que des habits recouvrant des mannequins, toujours assez recommandables quand ils savent se courber... » Et le capitaine indigné se retira.

Le lendemain, cent copies de ces vers couraient les salons de Paris :

Serviles instruments de triomphes nouveaux,
Victime des projets dont cette cour abonde,
Courez, piochez, minez et montez aux assauts,
Sacrifiez vos jours au plus grand roi du monde,
Louis vous le permet : combattre est votre état
Mais ne paraissez point au grand jour qui s'apprête;
Votre nombre importun pourrait troubler la fête,
Et vos habits poudreux en terniraient l'éclat.

Cette explosion d'une verve énergique produisit la plus grande sensation; le roi, qui peut-être n'eût dû y voir que le cri d'indignation d'une âme noble humiliée, ne s'éleva pas jusqu'à cette hauteur de considérations, et ne se livra qu'à la colère. Le comte d'Argenson reçut l'ordre de faire arrêter le chevalier de Modène; mais, prévenu par ses amis du danger qu'il courait, il se cacha quelque temps, puis il se retira secrètement à Avignon, sa patrie. Le ministre de la guerre, qui fait plus de cas d'un bon officier que d'un bel habit, fut charmé de cette fuite, et il avoua dans son intérieur qu'il eût été désolé de punir un brave militaire qui avait eu raison.

Tandis qu'on se réjouissait à la cour de France, on intriguait à celle d'Autriche pour faire déclarer le grand-duc de Toscane empereur. Marie-Thérèse, en éludant les propositions de paix que Louis XV lui avait faites après la victoire de Fontenoy, dans le but de conserver les subsides que l'Angleterre lui payait durant la guerre, n'avait pas renoncé à placer sur le front de son époux cette couronne impériale que le cabinet de Versailles ne lui eût pas disputée; mais elle voulait tenir ce résultat de ses alliances actuelles, et non d'un traité avec ses ennemis. Le roi, choqué de cette conduite, ordonna au prince de Conti de s'approcher de Francfort, où se réunissait la diète d'élection, et dans un manifeste énergique ce prince déclara qu'il allait s'opposer de tout le pouvoir de ses armes au choix du grand-duc. Malheureusement les effets ne pouvaient répondre à ces menaces; la nécessité de nous maintenir en Flandre dans une situation imposante avait obligé le roi à retirer vingt mille hommes au prince de Conti pour les envoyer au maréchal de Saxe. L'armée de Son Altesse fut donc trop faible pour s'opposer à la jonction des troupes que la reine de Hongrie entretenait dans cette partie de l'Allemagne, et la diète, environnée dans Francfort d'une formidable ceinture de baïonnettes, procéda à l'élection avec une complète sécurité. Les conférences avaient commencé le 1er septembre; treize jours après le grand-duc de Toscane fut proclamé roi des Romains, sous le nom de François 1er, par les suffrages des électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Bohême, de Bavière, de Saxe et de Hanovre. Vainement les ambassadeurs du roi de Prusse, électeur de Brandebourg, et de l'électeur palatin se retirèrent-ils de la diète en protestant contre cette élection, elle n'en fut pas moins légale; la bulle d'or portant que « si deux électeurs se retirent du lieu où se » fait l'élection avant que le roi des Romains soit élu, ils seront » privés pour cette fois de leur suffrage comme étant censés l'avoir » abandonné. »

Marie-Thérèse, satisfaite d'avoir conquis et non obtenu l'Empire pour le prince son époux, et cela au sein même des échecs que ses armes avaient subis, Marie-Thérèse vint à Francfort jouir du couronnement de François Ier. Assise sur un balcon orné de riches draperies, elle assista à l'entrée du nouvel empereur et mêla sa voix aux acclamations de la multitude. Le soir ce prince la reçut dans son camp à la tête d'une armée de soixante mille hommes; elle en passa la revue en souveraine qui veut encore occuper le trône après l'avoir cédé. Les troupes avaient un empereur; mais les premiers

hommages furent pour l'impératrice, et le roi des Romains, l'épée à la main, ne paraissait être que le premier général de la reine de Hongrie. Il était dans la destinée de cette princesse d'être comblée tout à la fois d'honneurs et de disgrâces : pendant que le canon de Francfort annonçait l'élection du nouveau souverain, Frédéric II taillait en pièces le général de Marie-Thérèse à Sare vers les sources de l'Elbe. Ainsi la fille de Charles VI, après avoir perdu la Flandre, se voyait menacée de toutes parts en Allemagne, et cette couronne qu'elle avait donnée à François Ier pouvait, comme celle de Charles VII, être le vain insigne d'une monarchie sans réalité.

En Italie, les affaires des alliés n'étaient guère plus heureuses qu'ailleurs : l'infant don Philippe et le maréchal de Maillebois, maîtres de la vallée d'Oneille, venaient d'entrer sur le territoire de Gênes, où le sénat, offensé de la cession d'une partie de son territoire au roi de Sardaigne, recevait en amies les troupes franco-espagnoles. De plus, cette république s'était obligée à fournir une armée de dix mille hommes, moyennant un subside une fois payé de cent mille piastres, et un autre subside de trente mille piastres par mois, le tout payé par la cour de Madrid. Dans le même temps le duc de Modène et le comte de Gages, à la tête d'un corps formé d'Espagnols et de Napolitains, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, à Césane, à Imola, à Forli, à Bologne, à Modène. Dans cette dernière position, la proximité de l'armée piémontaise ne fut d'aucun secours aux troupes de la reine de Hongrie : poursuivi lui-même par le maréchal de Maillebois, Charles-Emmanuel dut réunir tous ses efforts pour empêcher le maréchal de pénétrer dans le Montferrat; il n'y put parvenir. M. de Mirepoix, avec douze bataillons, attaqua au mois de juin le camp retranché de Montésumo, où les Piémontais furent forcés. Bientôt les troupes de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne, étant parvenues à se réunir à Novi, n'en furent pas moins contraintes d'abandonner cette position et de découvrir ainsi Parme, Plaisance et Pavie, dont le maréchal de Maillebois s'empara successivement au mois de septembre.

Louis XV et ses alliés font avec avantage la guerre de terre, mais il n'en est pas de même des hostilités maritimes. La marine française, si négligée sous le ministère de Fleury, ne peut encore entrer en ligne de combat avec les escadres de l'Angleterre : il est presque honteux d'avoir à dire que la France, qui sous Louis XIV fut deux ans maîtresse de la mer, ne possède en ce moment que trente-cinq vaisseaux de ligne; elle n'a donc pu empêcher qu'aux victoires du maréchal de Maillebois l'amiral anglais Roulai n'opposât le bombardement de Savone, Final, San-Remo et Gênes, qui fit beaucoup souffrir ces divers ports. Néanmoins dans les combats de vaisseau à vaisseau la marine anglaise eut rarement à se prévaloir d'avantages remportés sur la nôtre. Cette année encore le capitaine Maceemara avec le seul vaisseau *l'Invincible* soutint dignement l'honneur du pavillon français contre quatre vaisseaux anglais; et malgré leurs attaques simultanées il conduisit à destination une flotte marchande qu'il était chargé de convoyer.

Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle, dont j'ai rapporté ailleurs la prise dans un village d'Allemagne, au mépris du droit des gens, viennent d'être renvoyés sans rançon. Mais qu'on ne croie pas que ce renvoi soit une mesure généreuse du cabinet de Saint-James : c'est simplement une disposition intéressée. La violation commise sur MM. de Belle-Isle avait suspendu tout cartel d'échange entre la France et la Grande-Bretagne, et comme le nombre des prisonniers anglais excède celui des prisonniers français il importait au ministère de Londres de mettre fin à cet état de choses.

Les réjouissances continuent à Versailles, au mois de novembre, et l'on s'y réjouit toujours à l'occasion des victoires du roi, rentré dans son palais au mois de septembre. Mais depuis quelque temps les fêtes de la cour ont repris le caractère d'intimité que leur avait donné la duchesse de Châteauroux et que madame de Pompadour est jalouse de perpétuer. L'empire de cette favorite paraît avoir une tout autre importance que celui des précédentes : elle se lie aux hommes d'Etat, interroge les ministres, recherche les membres du conseil; en un mot tout porte à croire que la marquise songe à s'emparer des rênes de l'Etat, si relâchées dans les mains débiles de Louis XV. Le moment est en effet favorable à l'ambition de cette dame : elle peut d'autant plus facilement renouveler madame de Prie que Fleury n'est plus là pour l'arrêter et qu'aucun ministre ne possède la confiance du roi, parce que, disons-le sans détour, en matière de gouvernement Sa Majesté n'a point de projets à confier. Je ne serais donc point surprise que madame de Pompadour, se substituant dans les affaires et au monarque, et aux secrétaires d'Etat, ne remplaçât le premier pour le pouvoir et les derniers pour la direction à lui imprimer. Ou je me trompe fort, ou la fille du boucher Poisson sera sous peu de mois la dispensatrice des grâces, des emplois les plus éminents et deviendra l'arbitre de la guerre et de la paix. Malheureusement pour la France, menacée d'une telle domination, la maîtresse du roi, douée de toute la subtilité nécessaire à ceux qui cherchent à usurper l'autorité, manque de la prévoyance, de l'énergie et de la hauteur de vue indispensables aux gouvernants. Sans doute la marquise a de l'instruction, de l'esprit, des talents, tout cela produit un grand effet dans l'enceinte des petits appartements; mais il faut d'autres qualités lorsqu'il s'agit d'imposer à la foule orgueilleuse qui s'agite, intrigue et parfois conspire dans la galerie.

Quoi qu'il en soit de l'insuffisance morale de madame de Pompadour, Louis XV ne fait déjà plus rien sans la consulter, et les avis qu'elle lui donne ressemblent beaucoup à des intimations. Dernièrement elle *fut d'avis* que son frère, nommé jusqu'alors M. Poisson tout simplement, devînt marquis *de Vaudières*. La chose ne souffrit pas la plus légère difficulté : l'honnête garçon fut *emmarquisé*, et les envieux de l'Œil-de-bœuf, qui ne pouvaient atteindre ce vilain anobli que par des épigrammes, l'appelèrent le marquis *d'avant-hier*.

Il est à remarquer que trois degrés se sont formés dans le commerce des personnes qui composent la cour de Louis XV : on appelle à Versailles le *monde* les grands officiers de la couronne, les ministres, les ambassadeurs et toute cette foule de courtisans pour laquelle le roi ne descend jamais des sommités de sa grandeur. La *société* se compose des seigneurs et des dames qu'il reçoit le soir dans ses appartements, honore d'une sorte de familiarité et admet à la faveur de rire en sa présence. Enfin on a donné le titre d'*intimes* aux gentilshommes galants, pour ne pas dire plus, qui savent se prêter aux goûts les plus secrets de Louis XV et l'aider à déposer tout à fait la majesté royale : tels sont les Soubise, les Richelieu, les Luxembourg, les Brissac et quelques autres familiers des petits appartements, de la jolie maison de Choisy et du nouveau temple des plaisirs que Sa Majesté vient d'ériger au petit Trianon.

Comme tous les objets recherchés par le caprice, le petit Trianon, aux yeux du monarque prévenu, n'offre que charmes et délices, il ne présente pas la plus légère incommodité : il n'y a de belle verdure, de fleurs brillantes et parfumées, de fruits exquis que dans les jardins de ce petit palais d'Armide. Louis XV cueille lui-même ces derniers; il en distribue aux personnes qui l'accompagnent; on doit les manger en sa présence et les trouver délicieux, à peine de déplaire à Sa Majesté. Du reste, notre maître sensuel a fait tout ce qu'il fallait pour que Trianon fût réellement un séjour enchanteur; j'ai même entendu dire qu'il s'était montré généreux dans le payement de tout ce qui devait concourir à l'embellissement de cette maison de plaisance.

Le château est une miniature, ou, comme on dit aujourd'hui, une bonbonnière : il occupe au plus un espace carré de douze toises. Ce gentil édifice se compose du rez-de-chaussée et de deux étages, compris dans un ordre corinthien que termine une balustrade. Il n'y a que cinq croisées sur chaque face; celle qui regarde le jardin est ornée d'un avant-corps formé de quatre colonnes isolées. Les dispositions intérieures répondent au peu d'étendue du pavillon : au rez-de-chaussée, un salon de moyenne grandeur et une salle à manger; au premier étage, l'appartement du roi, composé de très-petites pièces; au second, quelques chambres pour les seigneurs; voilà tout. Mais si les appartements sont bornés à d'étroites localités, leur élégance est d'une recherche inexprimable. La volupté semble avoir présidé au dessin des sculptures, au choix des statues, à celui des meubles et à l'arrangement du tout. L'architecture extérieure est aussi disposée avec beaucoup de goût : elle fait honneur à M. Gabriel; les ornements du ciseau sont dus à M. Guibert.

Le petit Trianon est situé au bout de la pièce d'eau dite du Dragon; une haute futaie dérobe aux yeux profanes ce joli temple érigé aux plaisirs; on n'y parvient que par une allée tortueuse, image peu fidèle des délices de l'amour, qui par le temps qui court offrent une route directe et pour l'ordinaire fort battue. Jamais le roi ne conduit beaucoup de monde dans cette élégante féerie, où les sectateurs du plaisir, les hiérophantes des petits appartements sont seuls admis avec Sa Majesté. Le bel esprit y a aussi ses petites entrées, et mesdames de Pompadour et de Charolais tiennent quelquefois dans ce lieu séduisant une distillerie de fadaises tout à fait curieuse. J'en veux faire juger en rapportant une conversation qui eut lieu dernièrement sous les riants ombrages du petit Trianon entre Louis XV, mademoiselle de Condé et la nouvelle favorite.

« Il ne manque ici, dit Sa Majesté, que la troisième Grâce.

— Sire, répondit madame de Pompadour, Votre Majesté y a seule le pouvoir de Jupiter.

— Ou vous commandez, mesdames, reprit le roi avec feu, nulle création nouvelle ne saurait être désirée. »

En ce moment la marquise offrit au monarque une rose et un œillet qu'elle venait de cueillir.

« Si l'œillet me représente, lui dit-il, la rose ne vous vaut pas.

De son côté, mademoiselle de Charolais présentait au roi un bouquet de pensées.

« Ah! donnez-moi ces fleurs, s'écria-t-il avec un transport théâtral, vous venez de leur communiquer tout l'attrait de l'éloquence.

— Sire, répliqua la princesse, cette éloquence est quelquefois tout l'esprit de nos goûts secrets. »

Tandis que Louis XV cherchait sans doute vainement le sens de cette phrase sublimée, on arrivait à la grille du bosquet, près de laquelle étaient retenus deux petits cerfs de Sibérie.

« Comme ces animaux sont charmants! dit la marquise... Ils ont bien fait aussi d'être heureux (heureux des cerfs attachés!). Car, ajouta cette favorite, le bonheur a sa figure,

— Je le crois, mesdames, repartit Sa Majesté, surtout quand il prend une des vôtres pour persuader de son existence. »

Voilà, bons Français, ce qu'au sein de votre cour on appelle de l'esprit, de la délicatesse d'expression; cela dans le monde, et Marivaux au théâtre, c'en est assez pour que bientôt il existe au centre de la France un jargon plus inintelligible et surtout plus niais que le bas-breton.

Mais il se passe souvent au petit Trianon des scènes pendant lesquelles le plaisir se nourrit de substances plus consistantes que le bel esprit, particulièrement les jours où le roi de France et de Navarre ceint le tablier de cuisine. Lorsque ce prince s'est mis en tête de satisfaire à cette fantaisie, il part de Versailles avant midi, ordinairement accompagné des ducs de Gontaut, d'Agen, de Coigni, de la Vallière, de Fleury, du prince de Beaufremont et du marquis de Polignac. La cuisine est alors transportée dans le salon; le comte de Croismare, le chevalier de Brusse, écuyers cavalcadours, le chevalier de Saint-Sauveur, le marquis de Montmorency, chefs de brigade des gardes du corps, et quatre pages, y sont déjà établis en qualité d'aides-cuisiniers et de marmitons, personne autre n'y est admis, et les valets ne paraissent un instant dans cette pièce que pour y apporter tout ce qu'il faut pour les apprêts du dîner.

La semaine dernière, le roi, possédé de sa manie culinaire, se chargea d'accommoder des *poulets au basilic* qu'on trouva délicieux, et qui l'étaient, dit-on, en effet, à part même la courtoisie qui érige en qualités les défauts les plus détestables des rois. Dans la même séance, il fit cuire des œufs frais avec une intelligence digne de beaucoup d'éloges; M. de Gontaut fut proclamé hautement le héros de la salade, et M. de Coigni se couvrit de gloire en soignant le rôti. Chacun voulut apporter son chef-d'œuvre sur la table, les convives se servirent ensuite eux-mêmes; les officiers des gardes du corps, les écuyers cavalcadours et les pages eurent le plaisir d'assister, comme spectateurs, à ce repas de façon royale, que ses nobles auteurs consommèrent avec une habileté plus active encore que celle apportée à sa composition. Cependant Louis XV, ayant pensé en définitive qu'il pouvait bien y avoir quelque chose d'incomplet dans le plaisir de voir manger, même le roi, fit passer à ses officiers quelques débris du repas. Par malheur ce prince ne songea d'abord qu'aux aliments solides, et ce ne fut qu'en voyant dans une glace un de ses pages allonger violemment le cou pour aider à la déglutition, que Sa Majesté pensa aux liquides. Le roi se leva alors précipitamment, et, prenant une bouteille, il courut au page altéré : « Tenez, lui dit-» il, voici mon verre, rincez-le, et buvez. — Ah! sire, répon-» dit le jeune homme, que Votre Majesté me permette de boire im-» médiatement après le plus grand monarque de la terre... » Il est vrai que Louis venait de donner, la casserole à la main, des témoignages éclatants de sa grandeur.

Les parties du petit Trianon ne contribuent pas peu à rendre messieurs les pages, essaim passablement audacieux, comme on sait, familiers jusqu'à l'excès auprès du roi. Voici, à cet égard, un trait qui mérite d'être cité.

Le chevalier de Rostaing, page de la chambre, avait parié avec un de ses camarades, aussi fou que lui, qu'il mettrait le monarque dans la nécessité de se coucher sans l'assistance de son service ordinaire. En conséquence, le parieur resta seul à l'*Œil-de-bœuf* jusqu'à minuit, et feignit de s'y endormir sur une banquette. En ce moment le suisse des appartements, ne voyant plus que ce page, quitta la salle pour un moment. A peine Rostaing vit-il l'Helvétien parti, qu'il courut pousser les verrous de la porte communiquant à la salle des gardes, stratagème qui le rendit maître de l'intérieur. En vain, quand l'heure du coucher approcha, les officiers de service frappèrent-ils à coups redoublés, le page n'ouvrit point. Le silence qui régnait dans les appartements, les portes fermées, l'absence même des lumières, que l'espiègle avait éteintes dans l'*Œil-de-bœuf*, tout fit craindre aux arrivants d'être venus trop tard; ils se retirèrent, fort inquiets des suites de leur prétendue inexactitude.

Cependant Louis XV, étonné de sa solitude inaccoutumée, ne savait à quoi l'attribuer. Le seul Bontems, son premier valet de chambre, et Rostaing, riant sous cape, étaient auprès du roi : « C'est singulier, » disait Sa Majesté, c'est inimaginable, je ne puis en aucune façon » expliquer une irrégularité aussi générale de mon service. » Le monarque regardait sans cesse à ses pendules; il cherchait à se persuader qu'elles avançaient... Un peu plus tard, Sa Majesté devint rêveuse; on lui entendit prononcer à demi-voix le mot de parlement : ce bon prince n'était pas loin de croire à une conjuration contre sa sûreté. Enfin, las d'attendre, le roi se mit au lit, et prouva par ce fait qu'une tête couronnée peut se poser sur son oreiller sans le secours de vingt ou trente niais qui font consister une partie de leur gloire à fermer les rideaux d'une couche royale.

C'eût été peu de chose pour Rostaing d'avoir gagné son pari, s'il ne se fût pas vanté d'un trait digne de figurer dans les fastes des pages; il n'eut rien de plus pressé le lendemain que de raconter l'aventure à ses camarades, et ce fut par suite de leur indiscrétion que le duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre, apprit cette escapade. Il courut en apprendre au roi tous les détails, et lui demanda quelle pénitence il fallait infliger au coupable. « Ceci me » regarde, monsieur de Fleury, ne vous en mêlez pas, » répondit Sa Majesté en riant à se tenir les côtés.

Le soir, notre espiègle, ne croyant pas l'affaire divulguée, parut comme de coutume au coucher. « Comment, jeune téméraire, lui dit » Louis XV en s'efforçant de garder son sérieux, c'est vous qui avez » eu l'audace d'obliger le roi de France à se mettre au lit presque » seul, ce qu'aucun potentat de l'Europe n'oserait entreprendre! » savez-vous bien que vous mériteriez de ma part une déclaration de » guerre en règle? » Le page admonesté rougit, avoua sa faute, et, se jetant aux pieds du roi, en implora le pardon. « Allons, relevez-» vous, je vous pardonne, mais une autre fois, monsieur le che-» valier français, songez mieux à nos forces respectives. »

Cette anecdote prouve que Louis XV portait quelquefois jusqu'à la faiblesse son indulgence pour ses pages : c'était une preuve de générosité sans doute; mais je ne puis taire un autre épisode qui démontre que ce penchant de son âme souffrait, dans l'application, quelques notables exceptions.

Le marquis de Lugeac, page de l'écurie, était aimé du roi plus qu'aucun de ses collègues. C'était un jeune homme d'une figure charmante, d'une tournure enchanteresse. Il possédait, lorsqu'il servait à Versailles, une fortune considérable, mais personne ne dépensait l'argent avec plus de prodigalité. Lugeac, simple page, donnait des bals comme un prince du sang; toutes les dames de la cour y allaient par attraction, tous les seigneurs les suivaient par jalousie. Le Dauphin même dansait aux bals de l'écurie, qui ne cessèrent qu'au moment où le marquis fut nommé enseigne au régiment des gardes. Bien plus, ce jeune et brillant gentilhomme cessa dès lors de paraître à la cour. Le comte de Biron, colonel de Lugeac, interrogé un jour sur cette singulière absence, répondit avec hésitation qu'un délabrement absolu de finances en était la seule cause. « Je » m'en doutais un peu, dit le monarque; mais écrivez, je vous prie, » à Lugeac que, nonobstant cette difficulté, je veux le voir ici. »

L'enseigne parut quelques jours après au lever; Louis s'avança vers lui en riant.

« Eh bien, marquis, lui dit-il, vous m'oubliez, il a fallu vous ordonner de venir me voir.

— Sire, Votre Majesté connaît trop bien mon dévouement pour en douter; M. de Biron n'a pu lui dissimuler la cause de mon absence forcée.

— Mauvaise excuse, mon cher, mauvaise excuse.

— Cependant, sire...

— Vous manquez d'argent, n'est-ce pas, continua le roi à l'oreille de Lugeac, mais n'avez-vous pas ici des amis qui vous en *prêteront?* »

A ces mots, Louis XV glissa furtivement dans la main de son favori... une bourse de cent louis. C'était ce que l'ex-page dépensait naguère dans une soirée pour faire danser le Dauphin, et n'oublions pas qu'en s'en rapportant au discours de Sa Majesté cette somme était *prêtée*.

Tandis que Louis XV se répandait en générosités à Versailles, la guerre continuait avec acharnement en Italie. Le roi de Sardaigne, avec vingt-cinq mille Piémontais, et l'Autrichien Schullembourg, avec un pareil nombre d'Impériaux, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô. Ce poste paraissait inattaquable, il fallait donc tâcher d'attirer sur un autre point une partie des troupes qui le défendaient : c'est ce que tenta le maréchal de Maillebois au commencement du présent mois de décembre en feignant d'attaquer Milan. Les ennemis donnèrent dans ce piége : les troupes autrichiennes quittèrent l'anse du Tanaro pour se porter à la défense de la capitale du Milanais. Profitant de ce mouvement, l'armée franco-espagnole passe cette rivière ayant de l'eau jusqu'aux reins; Charles-Emmanuel, forcé dans son camp, lâche pied et se retire jusqu'à Casal. Le comte de Lautrec, qui a rejoint dans la vallée de Pragelas un fort détachement piémontais, le bat, et bientôt l'armée combinée s'empare d'Alexandrie, de Valence, de Casal et d'Asti, dont le brave Chevert fait la garnison prisonnière. Enfin don Philippe, maître de Milan, reçoit, le 19 décembre, le serment de fidélité du sénat et des habitants de cette grande cité.

L'année 1745, qui se termine, a vu de grands événements se succéder en Angleterre. Le prince Edouard, profitant de la dispersion des troupes et des forces maritimes de la Grande-Bretagne, a débarqué en Écosse sur une frégate de dix-huit canons armée par un négociant français. Dans une expédition qui tendait à conquérir une couronne, ce prince n'avait avec lui que sept officiers; mais il emportait dix-huit cents sabres, douze cents fusils et environ deux mille louis d'or. Jamais entreprise ne parut plus aventureuse, et pourtant jamais aucune ne toucha de plus près à la réussite. Edouard se hâta de publier un manifeste dès qu'il eut mis le pied sur la plage écossaise. « Compatriotes, disait-il aux peuples de ces contrées montueu-» ses, je viens au nom de Jacques III, mon père, faire valoir les droits » de ma maison à ce trône que l'usurpation nous arracha. Vous verrez » en moi le plus zélé défenseur de la religion et de cette liberté qui » est notre autre divinité. Je ne veux, pour ressaisir le sceptre, m'ai-» der que du secours de vos bras, à moins que nos ennemis ne me » contraignent par leur exemple à me servir des armes étrangères. » Avec vous, mes amis, avec vous seuls je dois vaincre, car la justice

» est pour moi, et je n'ai en vue que la prospérité des Royaumes-» Unis. »

Ce discours, prononcé avec une chaleureuse franchise, rallia autour d'Edouard quelques partisans de sa famille. Maître de la petite ville de Perth, il y fut proclamé régent d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Il était alors à la tête de trois mille hommes, avec lesquels il battit quatre mille Anglais à Prestons-Pans, après avoir occupé Edimbourg avec moins de quinze cents.

Les montagnards qui suivaient cet illustre aventurier avaient conservé l'habit des Romains ; ils combattirent ce jour-là à la manière de ce peuple-héros, et Charles-Edouard s'exposa comme un centurion. « Mes amis, dit-il à ses soldats en tirant son épée, dont il jeta le four-» reau loin de lui, je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous » serez libres et heureux. » A ces mots, et sans laisser aux ennemis le temps de former leur ligne de bataille, Stuart s'avança jusqu'à vingt pas des rangs anglais, suivi de tous les siens. Les canonniers n'étaient pas encore à leurs pièces, les feux de l'infanterie n'avaient pas encore commencé, et déjà les Ecossais, le bouclier haut, l'épée au poing, frappaient hommes et chevaux de près, et leur faisaient éprouver l'influence dès longtemps oubliée de la force du corps dans les combats humains. Surprises, effrayées de cette étrange attaque, les troupes bretonnes lâchèrent pied ; huit cents hommes restèrent sur le champ de bataille ; le reste prit la fuite et tomba presque entièrement au pouvoir d'une réserve de cinq cents hommes qu'Edouard avait placée à l'entrée d'un défilé pour ménager au besoin sa propre retraite.

Bientôt l'armée de ce prince courageux s'augmenta considérablement ; mais, en dépit de sa promesse, il n'en reçut pas moins avec empressement un secours d'hommes que Louis XV lui fit passer. Si le projet qu'on avait formé dans le conseil de Versailles d'envoyer dix mille combattants sous les drapeaux d'Edouard eût été mis à exécution en ce moment, il est probable que c'en était fait du règne de la maison de Hanovre. Mais, cette fois comme tant d'autres, on délibéra longuement, on accumula objections sur objections, difficultés sur difficultés, et l'amiral anglais Vernon eut le temps d'occuper la Manche avec une forte croisière qui rendit tout débarquement impossible. Un incident vint augmenter les chances de succès d'Edouard, nonobstant même l'absence des auxiliaires qu'il attendait de France.

A l'époque où Georges II avait envoyé une armée en Flandre on avait levé un régiment de montagnards écossais, en lui promettant que, quelque chose qui arrivât, il ne serait point employé sur le continent. Peu de temps après, cependant, on se disposa à embarquer ces soldats ; plusieurs désertèrent. Saisis dans les bois, ils furent maltraités, enchaînés et conduits à Londres, où trois d'entre eux subirent le supplice du gibet. Le surplus fut transporté dans les plantations de l'Amérique.

Cette sévérité excessive fut regardée par les Ecossais comme un outrage fait à leur nation ; aussi partout où le prince se présenta il vit les Ecossais prêts à le suivre. Vainqueur à Preston-Pans, il courut à Edimbourg, où bientôt se rendit une foule de paysans, descendus de leurs montagnes pour s'attacher à sa cause et à ses pas. Tout se réunissait alors en faveur des Stuarts : l'attachement que les Ecossais conservaient à des souverains originaires de leur pays ; leur jalousie contre les Anglais, le ressentiment d'une injure récente, que fallait-il de plus pour garantir le triomphe ? D'autres éléments de succès vinrent encore se joindre à ceux-là. Voyons quel sera l'effet de tant de gages de réussite.

L'alarme fut grande en Flandre, au camp de Georges II, quand on y apprit l'audacieuse entreprise d'Edouard et les victoires qu'il avait déjà remportées. Le monarque de la Grande-Bretagne quitta précipitamment son armée, et se hâta d'accourir au secours de ses Etats. Le duc de Cumberland repassa aussi dans sa patrie, où ce prince prit le commandement de quelques régiments ramenés de Flandre, et auxquels se joignirent des volontaires et des milices enrégimentés. Les villes, les corporations fournirent de fortes taxes ; la noblesse anglaise fit de grands sacrifices. Néanmoins la confusion, la terreur étaient dans Londres, où le prétendant avait de nombreux amis. De secrètes instigations étaient exercées en son nom dans cette capitale ; des écrits à double entente se glissaient sous les portes pendant les nuits brumeuses ; on répandit à profusion celui-ci : « Un jeune homme de » grande espérance est près de faire une fortune considérable ; en peu » de temps il s'est fait plus de vingt mille livres de rente, mais il a » besoin d'amis pour s'établir à Londres. »

Toutefois le duc de Cumberland marcha sur le prince Edouard, qui vers la fin de novembre avait pénétré en Angleterre jusqu'à Derby, à trente lieues de Londres. Stuart se replia alors sur l'Ecosse, où il attendit les Anglais. Tel est en ce moment l'état des affaires de ce prince. Les rois de France et d'Espagne lui donnent en lui écrivant le nom de *frère*, après l'avoir laissé abreuver d'amertume dans leurs antichambres ; il règne en Ecosse, lève des contributions, forme des régiments ; il a des officiers, une cour, deux secrétaires d'Etat. Tout porte à croire qu'une révolution est près d'éclater ; attendons-la.

Dans le temps que ces événements se passaient en Angleterre, Frédéric II, après sa victoire de Friedberg, avait publié un manifeste contre les Saxons, qui étaient entrés en Silésie par suite du traité conclu entre le roi de Pologne, électeur de Saxe, et la reine de Hongrie. Cette publication faite, le monarque prussien dirigea sur la Saxe une armée sous les ordres du prince d'Anhalt-Dessau. Les troupes saxonnes, attaquées à Kesseldorf, ne purent soutenir le choc des Prussiens ; la défaite de l'électeur fut telle, dans cette affaire, que ce prince lui-même dut quitter en toute hâte sa résidence de Dresde et se réfugier à Prague. Tandis que le fugitif sortait par une porte, Frédéric II y entrait par une autre ; le pays supporta une forte contribution. Mais ayant appris, peu de temps après son entrée dans cette ville, que la czarine Anne se déclarait pour le roi de Pologne, dépouillé de son électorat, le vainqueur se détermina à signer la paix avec la Saxe et l'Autriche. Ainsi, pour la seconde fois depuis le commencement de la guerre, la France allait en supporter tout le poids en Allemagne.

Le maréchal de Broglie ne cueillera pas de lauriers dans cette arène où nos troupes vont combattre seules contre tant d'ennemis : cet officier distingué est mort dans son lit, après avoir échappé aux dangers du champ d'honneur et à la rigueur des éléments pendant les dernières campagnes. Ce n'est ni à ces dangers ni à cette rigueur qu'a succombé un autre maréchal de France, M. de Puységur, général parvenu au premier grade de l'armée à la manière de tous nos seigneurs, qui trouvent les dignités réparties sur leur vie comme les bornes milliaires le sont sur une route de poste.

Nous verrons si, pour soutenir la guerre qui se prépare, M. Machault, nommé récemment contrôleur général, saura grossir les filons de nos mines financières. C'est un homme capable ; mais cela ne suffit pas pour changer le cuivre en or, et l'on trouve maintenant dans la circulation numéraire plus du premier métal que du dernier. Il en coûte cher aux peuples pour entretenir les grands rois quand la grandeur de ces princes consiste en fêtes galantes, en feux d'artifice, en équipages somptueux, en maisons militaires dorées, en entretien de favorites : les souverains de l'antiquité se faisaient grands à meilleur marché.

La nation, qui s'occupe un peu de ses affaires, voit avec tristesse s'ouvrir devant elle une perspective sans bornes d'hostilités. Mais la cour ne s'arrête pas à de si vulgaires détails ; il est bien plus intéressant pour elle de savoir quels seront dans l'année qui va commencer les quatre pages de la petite écurie destinés au service de la *table magique* de Choisy ; table où l'on voit beaucoup de choses curieuses, indépendamment du mécanisme qui la fait mouvoir. Un seul de ces quatre pages, choisi par une rare faveur du monarque, se tient dans la salle où cette machine est placée ; encore doit-il, en certains moments, se retirer derrière un paravent afin d'être un peu moins immédiatement témoin de quelques fins de conversations, qui d'ailleurs offrent peu d'attrait au jeune spectateur. On devine aisément quels convives sont admis à la table magique, dont l'idée première est due à madame de Mailly ; en voici la description. Elle est ronde, richement incrustée de bois des Iles, et hors les heures du service elle s'abaisse au niveau du parquet. Alors ce n'est plus qu'une élégante rosace, sur laquelle on marche sans se douter de sa mobilité. Mais au besoin la table s'élève sur un cylindre de cuivre doré qui en forme le tambour ; dans cet état il n'y a de fixe qu'une bande circulaire d'environ un pied de large sur laquelle se posent les couverts. Le reste, au signal donné par les convives, descend et remonte à volonté, de manière que le service se fait dans un souterrain situé sous la salle à manger et sans qu'aucun laquais ait besoin d'y paraître. Quatre servantes à centres également mobiles apportent, au moindre bruit d'une sonnette d'argent attachée à chacune, toutes les choses de détail marquées d'un trait de crayon sur une carte imprimée. Des rouages nombreux disposés dans le souterrain sont les agents cachés de ce service ; ils se meuvent sans le moindre bruit : c'est une véritable réalisation des merveilleuses rêveries du bon Perrault. Mais il arrive un point des orgies de la table mécanique où la baguette même d'une fée serait sans vertu.

Revenons aux pages de la petite écurie, qui seuls ont le privilége de fournir les jeunes desservants du temple mystérieux de Choisy. Il est difficile d'apercevoir dans ces attributions occultes, qui attirent dans le monde un assez vilain renom, rien de fort honorable, quoiqu'elles soient exercées pour la plus grande félicité d'un prince magnanime. Cependant il est bien prouvé qu'elles conduisent rapidement aux dignités militaires : Lordat, Lugeac et d'autres voient de loin leur bâton de maréchal, pour avoir fait leurs premières armes à la table magique, au bruit d'une mousqueterie de baisers qui ne tuait que la raison du roi et la gloire de son règne.

CHAPITRE XX.

1746-1747.

Le sans-façon des grands seigneurs. — La fatalité bénigne. — Gaucherie d'un gentilhomme campagnard. — Le tambour Poisson. — Suite de l'expédition du prince Charles-Edouard. — Dernière victoire, que suit de près une défaite. — Charles-Edouard fugitif. — L'héroïne écossaise. — La maladie trahit son courage ; calamités de Stuart ; comble de la misère. — Mademoiselle de Macdo-

nald. — La servante Betty. — Le malheur est conquérant. — Disparition de Charles-Edouard. — Vengeances atroces de Georges II. — Martyrs de la fidélité. — Présomptions de l'*Œil-de-bœuf*. — Victoires nouvelles en Flandre. — Le roi triomphateur. — Revers de la médaille. — Bataille de Plaisance. — L'armée franco-espagnole abandonne l'Italie. — Gênes tombe au pouvoir des Autrichiens. — Dures conditions du vainqueur. — Les Génois se révoltent et chassent les troupes autrichiennes. — Mort de Philippe V et de la Dauphine de France sa fille. — Singuliers regrets de Louis XV. — La douleur et l'Opéra. — La tendresse paternelle d'un roi. — Campagne de Flandre; prise de Namur. — Le prince Charles et Maurice de Saxe. — Bataille de Rocoux. — Tentative ridicule des Anglais sur nos côtes. — Occupation de la Provence par les Austro-Sardes. — Le maréchal de Belle-Isle arrête leurs progrès. — Mort des maréchaux de Chaulnes et de Montmorency. — Mission conjugale du duc de Richelieu. — Charles-Edouard Stuart reparaît; il rentre en France. — Les ennemis sont chassés de la France méridionale. — Le marquis de Vaudière devient marquis de *Marigny* — Caractère de ce parvenu. — La femme enceinte et le Dauphin. — Marie-Joseph de Saxe est mariée à ce prince. — Réjouissances, anecdotes. — Gargantua masqué. — Diplomatie; révolution en Hollande. — Quatrième campagne du roi. — Continuation des hostilités en Flandre. — Gaieté française au bivouac. — Bataille de Laufeld. — Siége de Berg-op-Zoom la pucelle. — Gênes est de nouveau menacée. — Boufflers et des secours y sont envoyés par la France. — Belle conduite de ce général. — Prise de Berg-op-Zoom. — Le comte de Lowendahl est fait maréchal de France. — Mot un peu brusque du prince de Conti. — Disette de ministres. — Facétie maligne de M. de Brissac. — Mort du duc de Boufflers dans Gênes. — Richelieu le remplace. — Les assiégeants abandonnent le siége par suite d'une diversion en Piémont faite par M. de Belle-Isle. — Combats maritimes. — Assaut d'Exiles. — Mort du chevalier de Belle-Isle. — *Le Méchant* de Gresset.

L'élévation de madame de Pompadour éprouve quelques difficultés : les courtisans serviles, qui ne fouillent jamais profondément dans la généalogie des favoris dont ils peuvent devenir les protégés, admettent volontiers, comme bien décrassée par la tendresse du roi, la fille, un peu douteuse même, du roturier Poisson. Mais les grands seigneurs se montrent plus difficiles; ils voient avec mépris tous ces satellites plébéiens qui gravitent autour de la maîtresse en titre, et cherchent à réfléchir un peu de son éclat; de là le sans-façon de plusieurs d'entre eux avec la marquise : le prince de Soubise, par exemple, entre chez la favorite sans se découvrir; on l'a vu plus d'une fois s'asseoir cavalièrement sur son lit. M. de Richelieu est moins impoli, mais je ne répondrais pas qu'il fût plus respectueux. Toujours est-il qu'il pénètre à toute heure dans l'appartement de cette dame, et les instants où le roi ne s'y trouve pas sont ordinairement ceux que le hasard fait choisir au duc. Je ne sais pas au juste si madame de Pompadour est complice de cette bénigne fatalité.

Tandis que le crédit de la favorite grandit à vue d'œil, M. d'Etioles, son mari, exilé de Paris avec une incontestable justice, puisqu'il osait disputer sa femme aux plaisirs d'un grand roi, M. d'Etioles promène sa mélancolie jalouse aux extrémités de la France, en attendant qu'une sage longanimité conjugale le rende digne d'être rappelé au centre. En province comme à Versailles il y a de l'ambition, et conséquemment de la servilité envers tout ce qui peut devenir un canal de faveurs. Notre voyageur est complimenté, traité, fêté partout; les plus grands seigneurs veulent le posséder et le régaler. Une de mes amies retirée dans ses terres, près de Montauban, m'écrivait la semaine dernière qu'elle s'était trouvée à une fête donnée chez un marquis de son voisinage, fête dont M. d'Etioles avait été le héros, avec un peu plus de solennité même qu'il n'en eût désiré. Un vieux gentillâtre, assez heureux pour n'avoir pas la moindre idée de la cour, et frappé des marques de considération prodiguées à l'étranger pendant le repas, demanda à l'un de ses voisins quel était ce personnage. « C'est, lui répondit-on, le mari de madame la » marquise de Pompadour. » A ces mots le noble campagnard demande à boire; puis levant son verre il dit à haute voix : « Monsieur » le marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre de sa» luer votre santé... » Jugez de la satisfaction du pauvre mari désemparé. Informé, après force rires étouffés, de la balourdise qu'il venait de faire, l'innocent gentilhomme voulait essayer de raccommoder un peu la chose; mais on parvint par bonheur à lui faire comprendre que cette sottise était du nombre de celles dont on ne doit pas tenter la réparation de peur de les aggraver encore.

Il arriva, vers la fin de l'année dernière, par le coche, à madame de Pompadour, un cousin dont elle n'avait point entendu parler tant qu'elle n'était que madame d'Etioles, mais qui s'avisa tout d'un coup de sa parenté, dès qu'il sut que sa cousine jouait un grand rôle à la cour. Ce Poisson-là était tambour au régiment de Piémont quand son ambition s'éveilla. Voilà donc notre musicien de haut bruit qui demande, non pas à être avancé dans son corps, où certes personne ne marchait avant lui, mais à faire au service un peu moins de bruit et un peu mieux ses affaires; en d'autres termes, il sollicita une lieutenance au régiment des gardes. La demande parut à la marquise d'une audace insolente; toutefois elle en parla au roi, qui la trouva toute naturelle. Le brevet fut expédié dans les bureaux de la guerre. Mais il survint un incident auquel personne n'avait songé : les officiers du régiment du Roi osèrent s'opposer à l'admission parmi eux du tambour affublé de l'épaulette. « Nous vous croyons un brave » homme, lui dirent-ils; mais il est peu probable que, dans l'obligation où vous seriez d'avoir affaire à nous tous, il ne vous arrivât » pas quelque coup d'épée malencontreux qui guérirait trop radica» lement la fièvre d'ambition qui vous tourmente. » M. Poisson sentit toute la force de cet argument; il se retira. Mais sa cousine, qui n'avait point rencontré d'obstacle dans la volonté du roi, trouva très-dur d'être contrariée par de petits officiers des gardes; elle voulait persister, faire punir, chasser ces messieurs, de prudents amis lui firent abandonner ce projet. On était en temps de guerre; il pouvait arriver que Louis XV donnât un moment raison à son régiment des gardes, qui le servait fort bien, sur sa favorite, qu'il n'était pas impossible de remplacer. Madame de Pompadour, calmée par raison, se contenta d'une lieutenance de dragons pour son cousin le tambour, dont on fit un capitaine le mois suivant. Il prit alors le surnom de Malvoisin, et se trouva complétement décrassé.

Le prince Charles-Edouard donnait de sérieuses inquiétudes à Georges II au commencement de cette année : le parti de ce dernier descendant des Stuarts prenait de la consistance dans les Trois-Royaumes; il n'y avait pas un instant à perdre si l'on voulait combattre avec succès cet aventurier hardi. Le roi avait demandé depuis longtemps aux États Généraux de Hollande un secours de six mille hommes; il arriva enfin. Ce détachement se composait de troupes faites prisonnières à Fontenoy et Dendermonde, et qui, d'après leur capitulation, ne devaient pas servir contre la France. C'était par ce motif que le gouvernement hollandais, n'en pouvant faire aucun usage dans la guerre continentale, les envoyait à son allié pour servir contre Edouard. Mais la fatalité voulut qu'au moment même où ces Hollandais touchaient la côte d'Angleterre, le lord Drummond, officier au service de Louis XV, y débarquât lui-même avec quelques compagnies françaises. Forcés par cette intervention inattendue de rentrer dans l'esprit de leur cartel, les régiments hollandais durent s'abstenir de prendre part aux hostilités; ils s'éloignèrent de la Grande-Bretagne, et Georges II manda en toute hâte six mille Hessois pour les remplacer.

Cependant les manifestes des deux adversaires se croisaient dans toutes les provinces des Royaumes-Unis : d'une part, Georges continuait de mettre à prix la tête du prétendant et de tuer ses partisans comme des loups, partout et de toutes façons; d'autre part, Charles-Edouard recommandait la plus grande modération à ses troupes et défendait expressément d'attenter à la personne d'aucun membre de la famille régnante. Il faut convenir que, pour approuver les proclamations de Georges, pour le féliciter d'avoir fait brûler celles d'Edouard par la main du bourreau, il est nécessaire de se faire une robuste idée du droit des princes intronisés, et de l'importance, assez peu démontrée, de ce que les souverains appellent la légitimité de leur droit.

Au milieu de ces feux croisés de manifestes, Edouard fut averti qu'il avait à redouter une mousqueterie plus dangereuse : les milices anglaises menaçaient Edimbourg; les vivres du prince allaient être coupés sur ses derrières s'il ne hâtait sa retraite; ce mouvement rétrograde continua avec rapidité. Le prétendant avait laissé une faible garnison à Carlisle, que le duc de Cumberland enleva après neuf jours de siége vers le milieu de janvier. Ce petit échec n'empêcha point Stuart de former, en se retirant, le siége du château de Stirling : telle fut l'occasion du combat de Falkirk. Le général anglais Haulay, avec des forces considérables, s'était avancé pour s'opposer au blocus de cette forteresse; Edouard, à la tête de huit mille hommes seulement, se porta au-devant de lui.

Les éléments, dans cette journée, se déclarèrent les auxiliaires du descendant des Stuarts : un orage violent, qui poussait une pluie d'averse au visage des Anglais, seconda les efforts de leurs ennemis. Du reste, les Ecossais combattirent, comme à Prestons-Pans, avec l'épée et le poignard, après avoir jeté leurs fusils derrière eux. Ce choc impétueux, soutenu par une manœuvre plus régulière de six piquets français, ne tarda pas de mettre en déroute les soldats de Haulay. Maître du champ de bataille que les Anglais abandonnèrent à la faveur des premières ombres de la nuit, Edouard les poursuivit. Les vaincus s'étaient réfugiés dans un camp retranché presque entièrement environné de marais. Mais ni la protection de la nature ni les efforts de l'art ne purent défendre les Anglais contre l'intrépide attaque du vainqueur. Ils s'enfuirent en désordre, et, trompés par l'obscurité, un grand nombre de soldats se perdirent dans les marais environnants. Les débris de cette armée se réfugièrent à Edimbourg, dont le duc de Cumberland s'était rendu maître.

L'étoile de Charles-Edouard brilla à Falkirk d'un éclat qui devait bientôt s'évanouir. Le duc de Cumberland était en possession d'une forte partie de l'Ecosse; le froid était extrême, et ses rigueurs paraissaient d'autant plus cuisantes aux troupes du prétendant, qu'elles manquaient souvent de vivres et recevaient fort irrégulièrement leur paye. Cette détresse n'altérait point le courage de ces braves gens; mais, détruisant leurs forces physiques, elle rendait le succès plus difficile. Il fallut lever le siége de Stirling et se concentrer vers la côte pour favoriser le débarquement des secours d'hommes et d'argent qui arrivaient partiellement de France. La position du prince devenait de plus en plus critique, tandis que son adversaire

voyait chaque jour augmenter ses ressources. Cumberland avait de la cavalerie, du canon, une infanterie supérieure en nombre à celle de Stuart; enfin les Anglais n'étaient plus étonnés de ces attaques athlétiques qui les avaient tant effrayés à Prestons-Pans.

Malheureusement Edouard ne pouvait plus refuser une bataille sans risquer de se voir serré de trop près pour y conserver des chances de succès; il se résigna donc, plutôt qu'il ne se décida, à un engagement. Les deux armées se rencontrèrent à Culloden le 27 avril à deux heures du soir. L'action ne dura pas deux heures : le nombre et l'amour-propre blessé des hers Anglais triomphèrent de la plus héroïque valeur. Les révoltés s'enfuirent dans la direction d'Inverness; Charles-Edouard, blessé légèrement, fut entraîné lui-même loin du champ de bataille, où il laissait neuf cents morts et trois cents prisonniers. Poursuivi de près par les Anglais, le prince, arrivé sur le bord d'une rivière, dut la traverser à la nage, laissant sur les flots une trace de son noble sang. Parvenu à l'autre rive, Stuart vit incendier une grange dans laquelle six cents montagnards s'étaient réfugiés : les vents poussèrent jusqu'à lui les cris déchirants de ces infortunés. En ce moment Edouard avait autour de lui environ cent officiers, qui, à son exemple, venaient de traverser à la nage l'espèce de torrent qui les séparait de l'ennemi. Dans ce nombre de fidèles amis se trouvait une femme, madame de Seford. Descendue des montagnes avec de braves Ecossais, on l'avait vue combattant à leur tête auprès du prétendant, qui, dit-on, se reconnaissait autrement encore l'obligé de cette héroïne écossaise. Après avoir affronté les feux ennemis, elle ne s'était point arrêtée aux menaces bruyantes d'un autre élément : ses membres délicats avaient fendu les flots pour suivre le prince; il voyait d'un œil attendri l'eau dégoutter des habits de cette courageuse amazone.

Cette conduite héroïque sauva madame de Seford d'une horrible destinée : le pays qu'elle quittait fut livré aux plus atroces excès. Les femmes, les filles, violées par les farouches vainqueurs, étaient laissées, flétries et dépouillées, dans les bruyères, où elles expiraient des suites de la violence dont elles avaient été les victimes. La contrée fut couverte de cadavres, de ruines, de cendres sur une surface de cinquante milles; il n'y resta ni hommes, ni bétail, ni maisons; jamais victoire ne couvrit les triomphateurs de moins de gloire et de plus d'opprobre.

Les vaincus n'eurent pas un instant de relâche; le duc de Cumberland les fit poursuivre dans toutes les directions. On ne put atteindre les soldats écossais, qui s'enfoncèrent incessamment dans leurs déserts boisés, ou gravirent leurs rochers, inaccessibles pour les poursuivants. Mais presque tous les officiers furent pris ou se rendirent, en se recommandant à la clémence royale; on verra comment Georges II exerça cette vertu des grandes âmes.

Il ne restait autour de Charles-Edouard qu'un petit nombre de partisans échappés à tant de calamités. Mais les princes, dans l'adversité, voient promptement éclaircir les rangs de leurs plus dévoués serviteurs; Stuart vit diminuer de jour en jour son faible cortége : à l'expiration d'une semaine, il n'y comptait plus que douze personnes, et la belle madame de Seford était encore du nombre. Enfin la nature sembla vouloir se venger des efforts que cette femme intrépide lui avait imposés : un matin, sa tête, appesantie par une fièvre brûlante, ne put quitter la botte de paille où elle avait reposé pendant la nuit. « Prince, dit à Edouard cette fidèle compagne de son » infortune, il faut vous quitter; la faiblesse de mon sexe trahit une » âme qui était digne d'appartenir au vôtre. Ma poitrine est en feu, » mes membres sont brisés; je ne puis plus, hélas! vous suivre... Si » la mort ne vient pas me saisir dans ce grenier, je regagnerai, par » des sentiers détournés qui me sont connus, mon château de la mon» tagne... Peut-être le ciel vous permettra-t-il d'arriver à la côte et » de vous embarquer; mais si vos espérances étaient encore trompées » en cela, tâchez de parvenir à ma retraite : voici un petit plan du » pays, qui vous en apprendra les chemins... Là, prince, ajouta la » tendre Ecossaise en mouillant de pleurs la main d'Edouard, qu'elle » venait de saisir avec transport, là je vous sauverai de vos enne» mis, ou je mourrai avec vous. » Stuart s'éloigna péniblement de cette adorable créature; son cœur était déchiré de regrets.

La division, qu'un rien excite parmi les hommes malheureux, acheva bientôt d'éloigner presque tous les amis du prétendant; il ne resta auprès de lui que MM. de Sullivan et de Sheridan. Le prince marcha cinq jours et cinq nuits avec ses deux compagnons, sans prendre un instant de repos, tant les Anglais détachés sur ses pas mettaient d'activité dans leur poursuite. Des armateurs de Nantes avaient envoyé au prétendant quelques secours d'hommes et d'argent, portés par des vaisseaux légers; mais il ne put arriver à la côte près de laquelle ces navires parurent, ils furent contraints de regagner le large sans avoir rempli leur mission. L'infortuné Stuart, errant de chaumière en chaumière, tantôt sous un déguisement, tantôt sous un autre, passant quelquefois la nuit dans le creux des rochers, se décida enfin à chercher un refuge dans les petites îles qui hérissent le bord de la mer au nord-ouest de l'Ecosse. Toujours poursuivi, il toucha successivement plusieurs de ces îlots; lui, ses deux compagnons, et trois matelots qui les conduisaient, se cachaient pendant le jour au fond de petites anses, ou bien sous des autres rocailleux creusés par la mer dans les rochers : c'était ainsi qu'ils échappaient aux croisières envoyées à leur recherche. Ils se nourrissaient de poissons secs, et d'un peu d'eau-de-vie qui restait au prince pour toute provision. La nuit, les infortunés ramaient d'une île à une autre pour dépister leurs ennemis : dans cette navigation laborieuse, Edouard ne voulait pas être exempté du travail que ses amis s'imposaient; les mains de ce prince étaient devenues calleuses, ses habits étaient couverts de goudron et déchirés.

Les aventuriers avaient erré ainsi d'île en île, de caverne en caverne, pendant dix jours, lorsque, forcés par la faim de quitter l'archipel et de regagner le continent écossais, ils rencontrèrent sur la côte une demoiselle à cheval. Ils se hasardèrent à l'aborder. C'était mademoiselle *de Macdonald* [1], dont la famille se fit remarquer dans tous les temps par son fidèle dévouement aux Stuarts. La jeune Ecossaise reconnut sur-le-champ Edouard, malgré les haillons qui le couvraient. Sautant de son cheval, elle courut au prince, et se jetant à ses pieds elle embrassa ses genoux, qu'elle mouilla de pleurs. « Mon Dieu! mon prince, lui dit-elle, que de dangers vous environ» nent! mais je vous y soustrairai au péril de ma vie. Voyez-vous, au » pied de la montagne, cette caverne dont une cabane de pêcheur » cache à moitié l'entrée; allez vous y cacher avec vos compagnons. » Je connais le montagnard qui demeure près de là; je vais lui par» ler; il vous aidera à échapper aux recherches des Anglais; et je » viendrai, aussitôt que je le pourrai, vous prendre dans cette re» traite. »

En effet le montagnard, que mademoiselle de Macdonald avait mis dans les intérêts du prince sans le nommer, apporta pour toute nourriture, à lui et à ses deux amis, un peu de farine d'orge délayée dans de l'eau : ce pauvre pêcheur ne pouvait pas davantage. Tant de fatigues, de privations et de chagrin avaient affaibli la santé de Stuart; son corps se couvrait d'ulcères : il était difficile que la misère de cet infortuné fût portée plus loin.

Après deux jours d'anxiété mademoiselle de Macdonald n'ayant pu se rendre elle-même à la caverne envoya prendre les proscrits par un exprès dont elle connaissait la fidélité. Il fallut encore se rembarquer pour les îles, et cette fois ce fut vers celle de Benbecula que les fugitifs se dirigèrent. Edouard espérait y trouver enfin quelque repos; mais au bout de trois jours il apprit que les milices du duc de Cumberland venaient d'y aborder. Mademoiselle de Macdonald, qui avait rejoint le prince, ne vit plus alors qu'un seul moyen de salut pour ce fugitif, ce fut de lui faire prendre des habits de femme et de l'emmener au continent en qualité de servante. La jeune Ecossaise ajouta avec l'expression d'un profond regret qu'elle ne pouvait sauver ainsi que le seul Edouard. Ses deux chers compagnons, Sullivan et Sheridan, se séparèrent donc de lui après un adieu déchirant.

Mademoiselle de Macdonald et sa prétendue Betty se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie chez un gentilhomme écossais. A peine y étaient-elles, que des soldats anglais se présentèrent pour visiter la maison de cet insulaire, connu apparemment pour être partisan des Stuarts. Edouard lui-même alla leur ouvrir la porte, témérité qui peut-être l'empêcha d'être reconnu. Mais on ne tarda pas à répéter dans l'île que le prétendant y était descendu. Les Anglais allaient sans doute revenir chez le gentilhomme et faire des perquisitions plus rigoureuses. Edouard se disposa à partir seul à l'entrée de la nuit : il ne voulut pas que mademoiselle de Macdonald continuât de s'exposer. « Si belle, si bonne, si digne d'être adorée, lui dit-il en » la pressant sur son cœur, ce sont des liens de myrte qu'il vous faut, » et non les chaînes dont je ferais charger vos jolies mains... Adieu, » chère enfant; adieu, créature angélique; je vous défends de m'ac» compagner. » Il partit, laissant cette jeune Ecossaise plongée dans la plus vive affliction.

Après avoir fait à pied plus de dix milles suivi d'un seul marin, Edouard, près de succomber à la fatigue et au besoin, arrive au point du jour à la porte d'un petit château dont il connaissait le propriétaire pour un partisan de Georges. Le prince entre néanmoins, et, marchant droit au maître de la maison, il lui parle en ces termes : « Le fils de votre roi vient vous demander du pain et un habit. Je » sais que vous êtes mon ennemi, mais je vous crois assez de vertu » pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les » misérables vêtements qui me couvrent, gardez-les, vous pourrez » me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bre» tagne. » Un tel discours ne saurait rencontrer d'âmes endurcies : le gentilhomme se conduisit avec honneur, avec intérêt même : il prodigua des secours au prince, lui garda le secret, et embrassa son parti. Le malheur aussi peut devenir conquérant.

Tout à coup le prince disparut sans qu'on pût savoir de quel côté il avait porté ses pas. D'après le signalement qu'en donnèrent quelques-uns de ses amis, des pêcheurs se souvinrent seulement de l'avoir vu débarquer un matin au continent écossais, mais ils ajoutèrent qu'ils avaient bientôt perdu sa trace. Le bruit s'étant répandu en

[1] Il est inutile de dire que cette demoiselle appartenait à cette maison de Macdonald qui depuis a fourni l'un des chefs les plus illustres de l'armée française, nous trouvons ici avec satisfaction l'occasion d'offrir un témoignage d'estime au vainqueur de Wagram. *(Note de l'Editeur.)*

France que Charles-Edouard était tombé au pouvoir de ses ennemis, le ministre du roi à Londres fit des démarches auprès de la cour pour réclamer le fils de Jacques III. Ces démarches apprirent que le prince n'était point détenu par les Anglais ; elles convainquirent en même temps l'ambassadeur que si Edouard était pris un jour l'intervention de la cour de Versailles ne le sauverait point.

En effet, malgré les représentations de nos diplomates, une foule de seigneurs du parti des Stuarts furent plongés dans les cachots ou périrent sur l'échafaud, dix-sept officiers y montèrent en un seul jour. Trois pairs du royaume, les lords Balmerino, Kilmarnock et Cromarty, jugés à Westminster avec une lugubre solennité, furent condamnés à être pendus et écartelés ; « mais le roi, leur dit-on en lisant l'arrêt, ayant égard à leur haute naissance, commuait cette peine : ils ne seraient que décapités. » La femme de lord Cromarty, enceinte de huit mois, s'étant jetée aux pieds du roi, obtint la grâce de son mari ; mais ce fut dans cette circonstance le seul acte de clémence de ce souverain. Peu de jours après l'exécution des deux lords

Le roi se laissait embrasser par les chefs, et promettait à tous des récompenses.

plus de cinquante personnes furent pendues à York, à Londres et à Carlisle. Un prêtre de cette dernière ville, qui en avait demandé l'évêché à Edouard, fut conduit à la potence en habits pontificaux. Soixante-dix autres conjurés périrent un peu plus tard sur différents points, et le gouvernement poussa l'atrocité jusqu'à faire mourir le vingtième des bas officiers et soldats faits prisonniers dans l'armée d'Edouard.

Plusieurs de ces victimes ceignirent avec gloire la couronne du martyre. « Soyez couverts de mon sang, disait au peuple le lord Derwentwater, et apprenez à mourir pour vos rois. » C'était l'expression d'un dévouement qui trouve rarement sa réciprocité sur le trône. Lord Lovat fit entendre du haut de l'échafaud une belle pensée exprimée dans un vers d'Horace et qui excite plus de reconnaissance :

Dulce et decorum est pro patria mori,

s'écria-t-il, et sa bouche héroïque s'était à peine tue, qu'elle se contournait par les convulsions de la mort.

Pendant toutes ces exécutions les recherches que la cour de France avait fait faire sur les côtes d'Angleterre pour retrouver Edouard étaient restées infructueuses : on n'en put apprendre aucune nouvelle. Au moment où j'écris ce prince n'est point encore retrouvé. On se dit tout bas à l'OEil-de-bœuf qu'il s'est retiré chez la belle amazone qui combattit à ses côtés. Sans doute, ajoute-t-on, le fils de Jacques III, en s'aidant des renseignements que madame de Seford lui avait laissés, sera parvenu à trouver le vieux château où cette dame est retirée. Nouvelle Armide, elle captive apparemment Edouard sur ses monts glacés au bruit des fougueux aquilons qui se déchaînent vainement autour de ses tourelles historiques. Le prétendant oublie peut-être, au sein des douces et tranquilles séductions de ce séjour, et les fatigues de la guerre, et les suites funestes de l'ambition, et le sang qui s'épuise sur les échafauds de la Grande-Bretagne après avoir coulé pour lui dans les combats.

La guerre civile, qui régnait en Angleterre au commencement de l'année, n'avait pas suspendu les hostilités sur le continent, et les adversaires ne s'en étaient montrés que plus acharnés. Cependant les Etats Généraux ont obtenu qu'il serait ouvert un congrès à Breda pour délibérer sur la pacification de l'Europe ; le roi y a envoyé M. de Puysieux en qualité de ministre plénipotentiaire.

Ces négociations ont été sollicitées par la Hollande dans la juste terreur que lui inspirait la brillante campagne d'hiver que venait d'accomplir le maréchal de Saxe. N'ayant pu interrompre la narration des événements qui se sont passés dans la Grande-Bretagne jusqu'au milieu de l'année, je vais reprendre ici le récit de ceux de la Flandre.

Le comte de Saxe n'était pas revenu à la cour après la campagne glorieuse de 1745. Nieuport et Ath étaient tombés en son pouvoir, tandis qu'on chantait à Paris ses victoires précédentes ; enfin le 30 janvier Bruxelles se trouva bloquée par cet habile tacticien sans que ni les habitants ni la garnison de cette ville eussent même soupçonné la marche du maréchal. Une fois maître de toutes les issues par lesquelles on eût pu secourir les Bruxellois, Maurice fit marcher son armée sur quatre colonnes pour former quatre attaques simultanées. La garnison, qui n'était forte que de neuf mille hommes, ne put résister plus de vingt-deux jours : le 21 février elle demanda à capituler. Il y avait dans la place une foule d'hommes importants, indépendamment du comte de Kaunitz, premier ministre d'Autriche, qui représentait en ce moment le prince Charles, gouverneur général du Brabant autrichien. Deux princes de Ligne, le feld-maréchal Los Rios et huit lieutenants généraux furent faits prisonniers de guerre avec les troupes. On prit dans Bruxelles toute l'artillerie de campagne des Hollandais, une partie de leur trésor de guerre et d'immenses magasins.

Une capitale était conquise, il y avait une entrée triomphante à faire ; Louis XV ne pouvait se dispenser d'être là. Dans le temps que Maurice faisait occuper Anvers, le roi de France se prit à secouer les guirlandes de fleurs qui le captivaient au petit Trianon ; il donna aux beaux yeux de madame de Pompadour un congé de quelques semaines et demanda sa belle cuirasse dorée, pièce d'armure qui depuis longtemps est un objet de parade pour nos illustres souverains. Sa Majesté partit de Versailles le 2 mai après avoir accordé une audience à des députés hollandais qui venaient faire de nouvelles propositions dictées par la peur. Le 3 au soir, Louis XV était à Gand, se faisant rendre compte des circonstances de la victoire qu'il avait remportée du fond de son galant cabinet de Marly. Enfin, le 4 mai, ce prince, bien informé de la gloire récente dont il venait de se couvrir, fit son entrée à Bruxelles au milieu de l'état-major le plus doré, le plus emplumé qu'on eût vu depuis longtemps aux bords de la Lys. Pendant que le comte de Lowendahl, nouveau gouverneur de cette capitale, en remettait les clefs au roi son maître, les échevins, manteau noir au dos, cheveux flottants et poudrés à l'extraordinaire, prononcèrent une harangue, moitié flamande, moitié française, durant laquelle Sa Majesté réprima, non sans efforts, un bon nombre de bâillements.

Cependant le maréchal de Saxe, qui pensait à tout autre chose qu'au cérémonial, disposait son armée sur six colonnes destinées à marcher vers les autres forteresses. En moins d'un mois, Louvain, Malines, Lier, Arschot, tombèrent au pouvoir de la France. Le roi allait retourner à Versailles pour se trouver aux couches de madame la Dauphine, lorsqu'il se rappela qu'Anvers était aussi occupée par ses troupes, et que cette ville méritait bien une entrée. Elle eut lieu le 4 juin ; et Sa Majesté, bien sûre maintenant d'avoir satisfait à toutes ses obligations de triomphateur, revint dans sa résidence respirer l'encens que le maréchal de Saxe continue de mériter.

Le beau côté de la médaille est la situation de nos affaires en Flandre ; mais en Italie, cette médaille offre un sinistre revers. Le sort de l'armée espagnole s'est bien démenti depuis la fin de l'année dernière : maîtresse alors du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonnois, du Pavesan, du Lodesan, de Parme, de Plaisance et de presque tout le Milanais, il lui restait peu de chose à faire pour soumettre la Lombardie et tous les pays adjacents. Un seul événement, la paix entre Marie-Thérèse et Frédéric II, suffit pour faire évanouir tant d'espérances déjà presque réalisées. La reine de Hongrie, délivrée, par ce traité, des appréhensions que la Prusse lui donnait, fit marcher à la fin de l'hiver trente mille Autrichiens sur l'Italie. Le prince de Liechtenstein, qui les commandait, crut à l'importance d'un mouvement rapide : la France négociait en ce moment avec le roi de Sardaigne pour le détacher de la cause de l'Empire, et le grave Allemand craignait d'arriver trop tard pour prévenir une alliance contraire aux intérêts de sa souveraine. Cette crainte n'avait nul fondement : Charles-Emmanuel trichait en ce moment sur les tapis diplomatiques de Versailles et de Madrid, afin de gagner du temps sur des ennemis qui pouvaient l'écraser. Mais comment eût-il été

sincère? L'infant don Philippe étant une fois reconnu duc de Milan, de Parme et de Plaisance, le monarque ne se fût-il pas trouvé enclavé entre les deux branches de la maison de Bourbon, et sa politique ne devenait-elle pas vassale de la leur? Le fils de Victor-Amédée était trop subtil pour donner dans ce piége : il n'entretint les négociations que pendant le temps nécessaire à M. de Liechtenstein pour joindre les troupes combinées de la France et de l'Espagne; il les rompit dès qu'il se vit à portée de seconder le général autrichien. Tout à coup, et dans le temps que l'armée franco-espagnole se reposait avec le plus de sécurité sur les négociations, Charles cesse de négocier et surprend M. de Montal dans Asti, dont la garnison est faite prisonnière de guerre sans coup férir, sans avoir même songé à se défendre. A partir de cette époque, les Français et les Espagnols, resserrés de toutes parts entre des colonnes sardes ou autrichiennes, abandonnèrent successivement tous les pays qu'ils

Voltaire.

avaient conquis. Poursuivis partout l'épée dans les reins, ils éprouvèrent une foule d'échecs que rendit irréparables la fatale journée de Plaisance.

L'avis du maréchal de Maillebois était de ne point accepter la bataille avec des forces bien inférieures à celles du prince de Liechtenstein ; mais le comte de Gages présenta un ordre de la cour de Madrid, qui, loin d'autoriser cette réserve, prescrivait d'attaquer. L'aile droite, commandée par M. de Maillebois, triompha pendant les neuf heures que dura le combat ; mais, à l'aile gauche, le général d'Arembure ayant été pris, le désordre se mit dans les rangs, ils furent enveloppés : et Maillebois, qui ne put porter secours à cette partie de l'armée, se vit réduit, tout vainqueur qu'il était sur un autre point, à suivre le mouvement général de retraite jusque sous les murs de Plaisance.

Huit mille Français, Espagnols ou Napolitains restèrent sur le champ de bataille ; plus de quatre mille furent pris. Si l'armée sarde, arrivée seulement à la fin de l'affaire, eût été en ligne plus tôt, c'en était fait de la totalité des forces réunies de la France, de l'Espagne et de Naples; pas un seul homme n'eût échappé à la captivité.

Ce fut dans ces déplorables conjonctures que l'infant don Philippe apprit la mort subite du roi son père et l'intronisation de Ferdinand VI, fils issu du premier mariage de Philippe V. Le nouveau monarque castillan, moins ambitieux que son père, ne tarda pas de rappeler son armée d'Italie ; mais sa retraite était plus facile à prescrire qu'à exécuter. Les troupes combinées, réduites à moins de seize mille hommes, se trouvaient à peu près environnées par quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais. S'il était possible à une armée relativement si faible de garder les positions qu'elle occupait sur le Pô et la Trébia, il lui était extrêmement difficile d'en sortir. M. de Maillebois, fils du maréchal, homme de talent et de résolution, offrit cependant de se retirer en combattant, et se chargea, sous la direction de son père, de présider à la retraite. Cette entreprise, calculée avec autant d'audace que d'art, mit en défaut la lente tactique du prince de Liechtenstein : l'armée des trois couronnes, après avoir passé le Pô sur trois ponts, se forma le long du Tidone, tenant toujours renfermés dans son centre quatre mille mulets chargés et mille chariots de vivres ; elle ne se laissa attaquer par les Piémontais que lorsque son ordre de bataille put être établi. L'engagement fut long, meurtrier ; mais les Français et les Espagnols parvinrent sans avoir été entamés sous les murs de Tortone; triste succès qui laissait au pouvoir de l'ennemi plus de trois mille malades ou blessés. Bientôt l'armée continua sa retraite vers le Génois, où d'autres malheurs l'attendaient.

Les troupes impériales arrivèrent presque aussitôt que l'armée franco-espagnole aux portes de Gênes. Il eût été facile cependant de défendre cette ville de l'approche des ennemis : au delà de l'enceinte que la main de l'homme éleva pour protéger ses palais de marbre, la nature l'environna d'une ceinture de rochers que peu de troupes peuvent garder, et plus loin l'Apennin sourcilleux ferme d'une barrière inaccessible cette république de marchands. Les forts semés sur cette double chaîne de montagnes avaient des garnisons; mais, découragées par le mouvement rétrograde des troupes qu'elles voyaient défiler dans les vallées, elles se replièrent elles-mêmes sur le corps de la place dès qu'elles virent tourbillonner la poussière au-dessus des vainqueurs. Tandis que les Français et les Espagnols se retiraient vers Gavi, aux confins du pays génois, afin de couvrir au moins le comté de Nice et la Provence, soixante mille soldats couronnèrent les hauteurs voisines de Gênes, en même temps que le golfe se blanchit des voiles d'une nombreuse escadre anglaise. A cette vue la consternation se répandit dans toute la population : une formidable artillerie qui armait les remparts resta muette; le sénat ne délibéra que sur le moyen le plus prompt de se soumettre. Quatre membres de ce corps jadis si fier se rendirent dans les gorges où campait l'armée

— Eh bien, Trajan! vous reconnaissez-vous là?

autrichienne, et demandèrent les ordres des généraux de Marie-Thérèse. Ces officiers usèrent largement du droit qu'on leur concédait : la ville devait être remise aux troupes de l'impératrice-reine dans le délai de vingt-quatre heures; tout ce qui s'y trouvait de militaires génois, français, espagnols ou napolitains, serait prisonnier de guerre; les effets leur appartenant deviendraient la propriété de l'armée autrichienne; quatre sénateurs se rendraient en otage à Milan; enfin la république payerait, *en attendant* une taxe ultérieure, la somme de quatre cent mille livres.

A ce point de la négociation, le marquis Botta d'Adorno, Milanais et lieutenant général au service de l'impératrice-reine, se rappela que le doge de Gênes et quatre sénateurs avaient fait jadis un pèlerinage humiliant à Versailles, et s'étaient agenouillés sur l'estrade du trône de Louis XIV ; ce courtisan pensa qu'en faveur de la double

couronne de sa souveraine il fallait que le sénat fît un peu plus : il fut décidé en conséquence que le doge et six sénateurs se rendraient à Vienne. On n'osa pas néanmoins faire partir la députation sans avoir obtenu l'agrément de Marie-Thérèse ; elle ne l'accorda point. « Louis XIV, écrivit-elle au marquis d'Adorno, se nourrissait d'ambroisie comme les dieux du paganisme : cela ne me paraît pas » assez substantiel. Dites au doge de Gênes et à ses sénateurs qu'ils » restent chez eux et fassent frapper des *génovines*, que je préfère à » des compliments, surtout de la part de gens qui ne me les feraient » pas de bon cœur. »

Les généraux de l'impératrice-reine, fixés sur les intentions de cette princesse, usèrent avec une extrême rigueur de la substitution des exigences financières aux prétentions honorifiques : la république de Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres ; il fallait trouver cette énorme contribution dans le délai de quelques semaines, c'est-à-dire avant même que le sénat eût pu s'expliquer comment Gênes se trouvait engagée dans la cause des alliés, dont elle était la première victime.

Cependant les Impériaux et les Sardes continuaient de chasser devant eux l'armée franco-espagnole, réduite à toutes les privations dans sa marche vers Nice. Déjà Vence et Grasse, occupées par l'ennemi, avaient été livrées au pillage; les Autrichiens poussaient des coureurs jusqu'au bord de la Duranee. Les belles Provençales, qui de leurs castels ou de leurs bastides voyaient briller les baïonnettes autrichiennes, redoutaient l'approche des soldats du Nord autant que leurs aïeules désiraient jadis les galantes visites des gentils troubadours. Au moment de cette invasion les troupes impériales n'avaient point de grosse artillerie ; il en fallait pourtant pour attaquer quelques places fortes qui couvraient de ce côté les frontières de la France ; le comte de Broon ordonna d'enlever des remparts de Gênes les canons dont les Génois n'avaient pas osé se servir ; eux-mêmes furent contraints de les traîner jusqu'au lieu où ils devaient être embarqués ; et lorsque ces républicains, artisans de leur propre honte, ne se hâtaient pas d'y travailler, ils étaient violemment frappés par les bas officiers impériaux.

L'oppression poussée à la dernière extrémité ne manque jamais de produire la révolte : c'est une conséquenee lente quelquefois, mais toujours infaillible. La populeuse Gênes, lasse enfin du joug accablant qui pèse sur elle, attaque avec fureur, le 5 décembre, la garnison autrichienne. Au son du lugubre tocsin, les paysans accourent de toutes parts. Les portes de l'arsenal sont enfoncées; toutes les armes en sont enlevées, même les épées du moyen âge, gages de l'héroïsme des vieux républicains inscrits au livre d'or à côté de Doria... Les Autrichiens, assaillis de toutes parts, tombent sous les coups d'un peuple au désespoir; leur sang teint la base des palais de marbre... Enfin ils sont poussés hors de la ville, et les Génois, Italiens dans leurs vengeances, précipitent du haut des remparts les blessés et les morts que les Impériaux ont laissés sur le pavé.

Revenons aux événements de Paris.

A son retour de l'armée, Louis XV avait eu à consoler le Dauphin, son fils, de la perte de sa femme, morte le 22 juillet dernier des suites d'une couche qui cependant avait été heureuse. Le roi montra peu d'expansion dans sa douleur, peu d'empressement à calmer l'affliction de l'héritier du trône, pour lequel il n'éprouvait qu'une froide indifférence. Tandis que monseigneur conduisait à Saint-Denis les restes de la princesse espagnole, dont les marbres de l'Escurial recouvraient en même temps le père, Louis XV coulait à Marly et à Trianon des jours tissus d'or et de soie entre les yeux veloutés de madame de Pompadour et les flacons vermeils de l'aï rosé. Sa Majesté répétait pourtant tous les matins à son lever que la perte de madame la Dauphine lui était bien sensible; mais, comme il parlait immédiatement de la chasse et de l'Opéra, son chagrin ne paraissait pas plus démontré par ses paroles que prouvé par ses actions. Les princesses filles du roi ont acquis plus d'empire sur ses affections : madame Adélaïde surtout jouit de toute la confiance de Sa Majesté; Louis va la trouver souvent chez elle et l'entretient des heures entières; ce qu'il ne fait point avec mesdames Victoire, Sophie et Louise. Néanmoins la tendresse paternelle de notre auguste souverain ne s'est jamais fait remarquer par des élans qu'on puisse citer; les feux que le malin alluma dans ce cœur royal n'y laissent pas de place pour une flamme pure.

M. de Belleforid, qui n'a fait que passer sur le siége de Paris pour arriver aux sépultures de Notre-Dame, a suivi de près dans la tombe madame la Dauphine. C'est M. de Beaumont, archevêque de Vienne, qui lui succède : c'est lui qui a rendu les honneurs funèbres à la princesse.

Des faits importants se sont pressés dans l'année qui se termine ; pour les retracer avec ordre, je dois revenir souvent sur mes pas, afin de n'interrompre mes narrations qu'à des points déterminés où je puisse sûrement les reprendre. Je retourne en Flandre.

Le prince de Conti, digne lieutenant de l'illustre Maurice, investit Mons le 12 juillet, et vers la fin de septembre cette place importante ouvrit ses portes à Son Altesse. Douze bataillons autrichiens posèrent les armes sur les glacis de la ville. Huy, Saint-Guillain, Charleroy se rendirent successivement sans que le prince Charles, qui commandait en Flandre pour l'impératrice-reine, pût retarder d'un instant la perte de tant de forteresses. Mais le maréchal de Saxe méditait une conquête plus belle : Maëstricht, cette clef des Provinces-Unies, restait soumise aux armes impériales, et, pour ne rien laisser derrière lui en marchant vers cette place, le général français voulait enlever Namur. Cette dernière entreprise présentait de grandes difficultés. Une citadelle bâtie sur un roc escarpé, au confluent de la Sambre et de la Meuse, pouvait couvrir d'un déluge de feux les assaillants, tandis que douze petits forts qui hérissent la cime des rochers voisins ajouteraient leurs foudres de fer aux projectiles de la citadelle, d'où ces forts semblent tombés pendant une convulsion de la nature.

Sur le terrain où le comte de Saxe se plaça pour assiéger Namur, il retrouva, en s'aidant de ses cartes, la tradition des marches savantes que Luxembourg, Boufflers et le roi Guillaume avaient exécutées en ces mêmes lieux. Maurice sentit que pour réussir il devait manœuvrer avec l'habileté qu'avaient déployée ces généraux : il les surpassa. Les mouvements qu'il effectua, les campements qu'il prit, regardés par nos tacticiens comme le chef-d'œuvre de l'art militaire, obligèrent le prince Charles à livrer, en s'éloignant, les abords de Namur à l'armée française. Maurice profita rapidement de sa position ; investie le 6 septembre, la ville vit la tranchée s'ouvrir sous ses murs le 12, et le 19 elle se rendit au prince de Clermont. Mais la garnison, forte de treize bataillons, était passée dans les châteaux qui couronnent les hauteurs. Elle n'y put tenir longtemps : un ennemi terrible, un ennemi contre lequel le courage est impuissant, la famine, atteignit les soldats accumulés dans ces petits forts ; tous étaient rendus le 30. Malgré l'importance que Maurice attachait à la prise de Maëstricht, il lui répugnait de continuer les hostilités durant l'arrière-saison avec une armée qui l'année précédente n'avait pas pris de quartiers d'hiver. Cédant à cette inspiration, qui prouve que ce grand homme n'a pas moins d'humanité que de talent et de valeur, il écrivit ainsi au prince Charles : « Monseigneur, les soldats » combattent pour la gloire des rois; mais n'oublions pas que les » rois ne sont eux-mêmes que les tuteurs des peuples, et qu'ils doivent songer que dans la guerre c'est la prospérité et le sang de ces » mêmes peuples qu'ils dépensent. L'hiver approche, j'ai l'honneur » de proposer à Votre Altesse de prendre des cantonnements respectifs. » Charles avait aussi de l'humanité ; mais soit que sa fierté allemande fût blessée de l'initiative généreuse prise par le maréchal de Saxe, soit qu'il soupçonnât quelque arrière-pensée au général français, il envoya un refus verbal par un officier et un trompette.

« Quel est donc le motif du prince ? demanda Maurice à l'officier.

— Je n'oserai jamais, monsieur le maréchal, vous répéter les paroles précises de Son Altesse.

— Dites, dites toujours ; nous sommes ici pour échanger des coups de canon et non pas des compliments.

— Eh bien, monseigneur, le prince assure qu'il n'a à prendre de vous ni avis ni conseils.

— Je le sais bien, morbleu ; mais vous pouvez lui dire que je saurai bien le forcer à prendre ses quartiers d'hiver. Quant à vous, monsieur, je vous engage à prendre votre part de mon dîner, puisque le voilà servi. » L'officier, dont l'odorat avait été saisi d'un fumet délicieux, ne se fit pas répéter l'invitation. Dès le surlendemain, 11 octobre, le maréchal de Saxe livra cette bataille de Raucoux, dont le nom passera à la postérité comme un des faits d'armes les plus meurtriers et les plus inutiles des temps modernes. Tout porte à croire que l'attaque fut déterminée par un mouvement de dépit du général français : ce moment d'humeur coûta quatorze mille hommes, c'est beaucoup pour un éclair d'orgueil !

L'armée ennemie, campée en deçà de la Meuse, s'étendait de Maëstricht, où s'appuyait sa droite, à Liége, où finissait sa gauche. Le Jar séparait l'armée du prince Charles, forte de quatre-vingt-dix mille combattants, de celle du roi, qui s'élevait à cent vingt mille. C'était un coup d'œil imposant des hauteurs de Liége que l'ordre de bataille de ces deux armées, dans lesquelles quelques heures plus tard la mort allait moissonner à pleines mains. Toute la journée du 10 se passa en escarmouches sans résultats ; mais le 11, à la pointe du jour, Maurice marcha aux ennemis sur dix colonnes. Charles, retiré alors de Liége à Viset derrière cinq villages retranchés, espérait pouvoir tenir dans cette position ; mais elle était extrêmement dangereuse, car s'il y était forcé, il ne pourrait trouver de salut que dans le passage de la rivière, que le maréchal de Saxe s'efforcerait sans doute de rendre impossible.

On se battit douze heures à Raucoux, et, je le répète, des flots de sang y coulèrent sans utilité. Les alliés gardèrent leur position, ils l'étendirent même jusqu'à Tongres. On assure que la nuit seule prévint l'entière défaite du prince Charles ; mais il faut se défier des difficultés allégnées après coup. C'est donc par la triste énumération des cadavres qu'on doit dans cette circonstance prouver l'avantage des armes du roi de France, et nos trophées ne se formeront que de cyprès. Douze mille Autrichiens, Anglais ou Hollandais restèrent sur le champ de bataille; nous ne perdîmes, dit-on, à Raucoux que douze cents hommes, parmi lesquels on compta le marquis de Fénelon,

neveu du cygne de Cambrai. Ce seigneur était brave et pieux comme Bayard, mais pieux à la manière de ce chevalier, sans fanatisme, sans intolérance. Le prince de Monaco, le marquis de Laval, le comte de Balleroi, furent blessés grièvement dans cette journée. M. de Lugeac, capitaine des grenadiers à cheval, le même à qui Louis XV *prêta* un jour cent louis d'or quand il eut mangé deux cent mille livres de rente à la cour, eut la mâchoire fracassée par une balle; le petit bout de la langue fut emporté. « Voilà qui est bien désagréable pour vous, » mesdames, disait dernièrement M. d'Ayen à quelques beautés lu- » maines, le beau marquis ne pourra plus vous dire clairement : Je » vous aime, je vous adore... — Ce n'est qu'un préambule de moins, » répondit l'une de ces dames.

Le chevalier d'Auberterre racontait au lever, à son retour de Flandre, que, frappé de la force athlétique d'un soldat anglais fait prisonnier à Raucoux, il lui avait dit : « Je crois que s'il y avait eu » cinquante mille hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous » aurions eu de la peine à la battre. — Ah! monsieur, répondit » l'Anglais, nous avions assez d'hommes comme moi, mais il nous » en manquait un comme le maréchal de Saxe. »

L'audace sert bien dans la guerre, mais il faut pour qu'elle soit vantée que ses entreprises réussissent; autrement elle ne recueille que du ridicule. Tel a été le lot des Anglais à la suite d'une descente qu'ils ont tentée le 1er octobre sur les côtes de la Bretagne. Une flotte anglaise de cinquante-six voiles mit à terre, à quelque distance de Lorient, environ cinq mille hommes, dans l'unique but sans doute de piller ce littoral, car il y aurait eu trop de folie à penser qu'une semblable expédition pût causer des craintes sérieuses quant à l'occupation du pays. Ces forbans, réunis sous les ordres du colonel Saint-Clair, osèrent cependant attaquer Lorient; on assure qu'ils étaient ivres alors... La résistance d'une population nombreuse et aguerrie eut bientôt dégrisé ces assaillants. Saisis d'une terreur panique, ils se mirent à fuir sur la côte et ne s'arrêtèrent que quand la respiration leur manqua. Craignant d'être atteints en essayant de rembarquer deux pièces de canon qu'ils avaient descendues de leurs vaisseaux, ils les enterrèrent en toute hâte; mais des paysans, les ayant vus à l'ouvrage, déterrèrent ensuite ces pièces, et se procurèrent le plaisir de leur renvoyer les boulets qu'ils avaient entonis à côté. La flotte portant ces aventuriers resta bien jusqu'à la fin du mois dans la baie de Quiberon, mais cette bravade ne prouva rien si ce n'est que les Anglais agissent toujours prudemment en laissant un espace fluide entre leurs forces de terre et les nôtres.

L'expulsion des ennemis n'est pas aussi rapide en Provence qu'en Bretagne, mais on doit espérer qu'elle sera bientôt aussi complète. Les Impériaux, maîtres d'une partie de cette province, menaçaient de l'envahir presque en entier. D'un autre côté, leurs partisans pénétraient chaque jour dans le Dauphiné par les gorges des Alpes et s'y livraient à tous les excès. Les dames de Grenoble, de Valence, de Montélimart, conduites le soir au spectacle par les honnêtes Dauphinois leurs maris, furent plus d'une fois ramenées par des officiers de Marie-Thérèse ou de Charles-Emmanuel, qui les reconduisaient rarement au domicile conjugal. Enfin des escadres anglaises embossées en vue des ports de Marseille et de Toulon, aidaient leurs alliés à les conquérir.

Telle était la déplorable situation de cette partie de la France, lorsque le maréchal de Belle Isle, envoyé pour arrêter ces désastres, arriva sur leur théâtre. Des châteaux et des chaumières incendiés; des couvents dévastés, d'autres où les vierges du Seigneur avaient perdu violemment ce nom; toutes les caisses publiques, toutes les bourses particulières vides; des bords de l'Isère à ceux du Var et de la Durance des miliciens fuyant effrayés devant quelques coureurs; enfin des débris de régiments sans discipline : voilà ce qu'il vit sur sa route depuis Dijon. Malheureusement le maréchal amenait peu de troupes; il s'en servit néanmoins avec tant de bonheur, que dès le jour de son arrivée le mouvement offensif des ennemis cessa.

L'infant don Philippe et le duc de Modène, enfermés dans Aix, se hasardèrent d'en sortir aussitôt qu'ils virent la campagne occupée par des troupes françaises et joignirent leurs efforts à ceux de M. de Belle-Isle.

Au milieu de tant de vicissitudes guerrières, les maréchaux de Chaulnes et de Montmorency ont trouvé cette année le temps de mourir dans leur lit. L'un des deux bâtons reviendra sans doute au duc de Richelieu, dont la vie est tissue d'assez d'exploits galants, et surtout de services rendus à la galanterie royale, pour avoir mérité la première dignité de l'armée. Le duc de Vivonne, de joyeuse mémoire, l'obtint par moins de titres : il n'était que le frère de madame de Montespan, et ne favorisa qu'un seul amour de Louis XIV. On sait que M. de Richelieu s'intéressa davantage aux plaisirs de Louis XV, ce prince ne doit pas moins faire pour lui que le régent n'avait fait pour Dubois; et comme un lieutenant général ne peut plus, au temps où nous vivons, être nommé cardinal, il faut bien que Sa Majesté fasse son... complaisant maréchal de France.

En attendant, le petit vainqueur de Fontenoy vient de se rendre à la cour de Dresde, chargé par le roi de demander la princesse Marie-Josèphe de Saxe pour M. le Dauphin, auprès de qui nul courtisan ne sera tenté de renouveler son compliment de condoléance. Ce n'est pas la première fois qu'on a l'occasion de reconnaître qu'il est à l'usage des princes une latitude de conscience et d'affections toute particulière.

En terminant le récit des événements, aussi nombreux que variés, qui feront distinguer dans l'histoire l'année 1746, je dois dire que le prince Charles-Édouard Stuart, après une éclipse totale de plusieurs mois, reparut enfin le 29 septembre. Depuis le mois de juin, de petites divisions françaises n'avaient pas cessé de croiser sur les côtes d'Écosse, pour tâcher d'avoir des nouvelles de cet illustre aventurier, et pour le recueillir s'il reparaissait. On désespérait enfin de le retrouver, et l'on en revenait à l'idée qu'il était tombé au pouvoir des Anglais, qui, présumait-on, l'avaient mis à mort secrètement, ou le tenaient enfermé dans quelque château fort.

Les vaisseaux français, las d'attendre, et craignant que les vents de l'équinoxe ne les jetassent sur les rochers de la côte écossaise, allaient gagner le large, lorsque, le 29 septembre, Édouard, qui avait marché toute la nuit dans des chemins détournés, et à travers mille périls, arriva sur la plage du Lochaber au lever du soleil. La première lumière de l'aube lui avait découvert, sur la sombre surface des flots, la voilure blanche des deux frégates envoyées à sa recherche; il s'était hâté d'accourir. Rendu au bord de la mer, le prince ayant attaché son mouchoir au bout de son épée, qui venait de lui servir d'appui pendant sa marche nocturne, éleva le plus qu'il put ce petit pavillon, qu'un gabier de l'une des frégates aperçut enfin, après une heure d'inutiles signaux de la part d'Édouard. Le capitaine mit promptement un canot à la mer, quoiqu'elle fût en ce moment très-houleuse... Le descendant des Stuarts fut sauvé du plus prochain des dangers qu'il eût à courir. Mais tous n'étaient pas finis : les vaisseaux du roi tentèrent vainement de débarquer le prince, d'abord à Brest, ensuite dans les parages de Morlaix; des croisières anglaises occupaient les deux rades. Il fallut reprendre la haute mer en bravant plusieurs fois les escadres ennemies, et ce ne fut qu'en trompant leur surveillance qu'Édouard descendit à Saint-Pol-de-Léon, le 10 octobre, après douze jours d'une navigation qui pouvait le livrer pour jamais à ses ennemis.

Le fils du prétendant garda le plus profond silence sur sa destinée de la fin de juillet à la fin de septembre; tout porte à soupçonner que cette partie de son expédition n'en est pas l'épisode le plus moral, et l'on persiste à croire que madame de Seford, l'héroïne de la campagne, rentra alors d'une bien douce manière dans les droits de son sexe.

Les premiers jours de l'année 1747 ont vu fuir l'étranger des campagnes de notre belle France : le maréchal de Belle-Isle, à la tête de soixante bataillons et de vingt-deux escadrons, auxquels se sont joints quelques régiments espagnols commandés par le marquis de Las Minas, a nettoyé la Provence et le Dauphiné des corps autrichiens et piémontais. Ils ont été repoussés, poursuivis dans les gorges des Alpes, et c'est à leur tour d'éprouver toutes les calamités d'une déroute.

Pendant qu'on se félicite à la cour de ce commencement de succès, ou plutôt de cette fin d'échecs, une puissance nouvelle s'y élève sous la protection de la marquise de Pompadour : c'est M. de Marigny, son propre frère. Ce jeune homme, dont le crédit s'appuie sur le canapé du boudoir de sa sœur, ne peut manquer d'aller loin. On sait que le roi l'a tout d'abord *emmarquisé*; que l'on vit cet astre satellite paraître dans la galerie sous le nom de marquis de Vaudières, et que les papillons de l'Œil-de-bœuf, faisant allusion à la noblesse récente de M. Poisson, l'appelaient le marquis *d'avant-hier*. Plus de dignité possible là où vient à surgir le ridicule; il fallut rebaptiser le seigneur de fraîche date, qui devint alors le marquis de Marigny.

Cependant il supportait avec embarras sa nouvelle fortune : honteux d'être devenu soudain si grand, plus honteux de voir que les courtisans se faisaient auprès de lui si petits, Marigny, trop jeune encore pour avoir l'aplomb de l'impudence, ne paraissait qu'en rougissant au milieu de la foule illustre du grand lever. « C'est fatigant, » disait-il avec naïveté; je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir, » qu'à l'instant des cordons bleus ne se disputent l'honneur de le ra- » masser. » Après quelques mois d'habitude, le petit Poisson se laissa aller toutefois à sa brillante destinée; il était admis aux grandes et petites fêtes des appartements dont la faveur intime tournait seule la clef : Louis XV, dans un joli milieu d'ivresse, l'appelait *petit frère*. C'eût été un écolier paresseux, s'il ne se fût pas formé promptement à l'insolente fierté de sa nouvelle condition; mais il s'y forma.

Malgré ses progrès dans l'éducation des cours, Marigny se montre néanmoins inquiet, ombrageux, accessible à des soupçons divers. Son amour-propre a mille aspérités irritables : un mot dit à l'oreille, le sens enveloppé d'une phrase, un sourire empreint de finesse, tout lui paraît un attentat à l'estime qu'il recherche, tout lui semble malin, ironique, irrévérent. De peur d'exciter encore ce qu'il prend pour un déni de respect, le nouveau marquis parle de lui-même avec une humilité feinte; et s'il voit dans les yeux de ses auditeurs que sa modestie soit prise au mot, son chagrin est extrême.

Intrinsèquement, Marigny possède les qualités essentielles de l'honnête homme : il a de l'amabilité, de l'esprit; son éducation n'a point

été négligée, et dans les arts, dont il a fait une étude approfondie, son goût est pur et exercé. Tous les défauts de ce jeune homme résident donc dans son humeur, aigrie par l'irrégularité de sa position sociale. Les contrariétés perpétuelles qu'il en éprouve hérissent ses entretiens domestiques de rudesse, de brusqueries; madame de Pompadour lui adresse quelquefois des reproches obligeants sur cette âpreté de caractère, qui, dit-elle, nuira à son avancement. La crainte de voir réaliser ce pronostic corrigera sans doute le marquis de Marigny.

Le chagrin causé à M. le Dauphin par la mort de sa première femme s'était tellement humanisé dès les premiers jours de cette année, qu'il attendait avec une grande impatience la princesse de Saxe. Ce prince trouvait que M. de Richelieu, le plus expéditif des hommes dans les négociations dont le lit est le but, traitait cette fois avec lenteur à la cour de Saxe. Il ne faut pourtant pas, dans cette circonstance, que les imaginations érotiques poussent trop loin les présomptions: voici un trait qui prouve que les désirs de monseigneur ne sortent pas des limites de la chasteté. La femme d'un riche négociant de Paris, enceinte de plusieurs mois, eut l'envie d'embrasser le Dauphin; envie assez naturelle, car ce prince est fort bel homme. Un officier qu'elle connaissait parla de ce désir au fils de Louis XV, qui consentit à s'y prêter. Mais, quand la dame fut introduite, Son Altesse Royale s'étant aperçue qu'elle avait la gorge découverte, lui tourna le dos, ordonna qu'on la fît sortir, et courut lui fermer la porte au nez... Certes, voilà un rare excès de pudeur... ou d'hypocrisie.

Enfin la princesse Marie-Josèphe, partie de Dresde le 10 janvier, fit son entrée à Strasbourg le 27, après avoir été remise solennellement par le prince de Lubomirski à la duchesse de Brancas et au maréchal de la Fare dans une petite île située au milieu du Rhin. Le 9 février, les illustres époux reçurent la bénédiction nuptiale des mains du prince de Roban-Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, grand aumônier de France.

Toutes les cérémonies de mariage se ressemblent, au moins dans leurs détails ostensibles, et les mémorialistes les mieux informés ne sont pas initiés aux différences qu'elles peuvent offrir en secret. Je passerai donc sur les diverses réjouissances qui eurent lieu, soit à Versailles, soit à Paris, à l'occasion de l'union conjugale si impatiemment et, toutefois, si décemment attendue par le Dauphin; mais j'en rapporterai quelques particularités.

Marie-Josèphe est, comme on sait, fille de cet Auguste III qui occupe le trône de Pologne par l'exclusion de Stanislas beau-père de Louis XV. Les affections de famille, si indulgentes, si oublieuses, si coulantes en un mot, entre les têtes couronnées, ne se sont pas avisées un moment, dans cette conclusion, d'un ressentiment qui de la part du roi de France eût été au moins légitime. Mais il y avait dans le cérémonial un point délicat qu'on ne pouvait pas écarter... L'étiquette, la souveraine des souverains français, exigeait qu'il s'accomplît. La Dauphine était tenue, le premier jour de la célébration, de porter au bras le portrait du roi son père. On conçoit combien il en devait coûter à Marie Leczinska de voir ce fatal bracelet briller, comme un trophée, dans son propre palais. Une partie de la journée s'était écoulée sans que personne eût osé jeter les yeux sur le bras de la princesse; la reine se décida la première non-seulement à regarder le médaillon, mais encore à en parler à sa bru. « Voilà donc, » ma fille, lui dit-elle avec douceur, les traits du roi votre père? — » Oui, maman, répondit la jeune Saxonne en présentant son bras à » Sa Majesté., trouvez-vous cette miniature ressemblante?.... » C'était le portrait de Stanislas. Marie-Josèphe manquait à l'étiquette, mais elle obéissait aux bienséances... Le grand maître des cérémonies n'en est pas encore consolé.

Les bourgeois de Paris purent assister au bal paré qui fut donné dans la grande galerie de Versailles à l'occasion du mariage; mais ils n'y étaient admis qu'en qualité de spectateurs, c'est-à-dire que MM. les gardes du corps avaient l'ordre exprès de niveler du travers de leurs mousquetons les ventres roturiers qui voulaient se produire trop ambitieusement dans la salle. Un particulier assez modestement vêtu s'étant, en dépit de la consigne, glissé entre les hommes titrés assis sur des banquettes réservées aux danseurs, l'officier des gardes vint brusquement à lui :

« Que faites-vous là? lui dit-il.

— Vous le voyez bien, je regarde.

— Vous ne pouvez pas rester sur cette banquette.

— Pourquoi donc?

— Belle demande! Où avez-vous acquis le droit d'occuper une telle place?

— Dans plus de batailles que vous n'avez vu de parades et entendu de messes à Versailles.

— Vous n'en allez pas moins sortir de là, ou parbleu!...

— J'y vais rester très-certainement, et si cela ne vous convient pas vous en viendrez demander raison demain matin, au bout de la pièce d'eau des Suisses, à votre serviteur le colonel du régiment de Champagne. »

L'officier des gardes s'éloigna sans répondre; mais l'explication avait fait du bruit. Peu de temps après, le même militaire, toujours en exécution de sa consigne, voulut faire lever une dame fourvoyée aussi, sans autorisation sur parchemin, parmi les illustres.

« Vous direz tout ce que vous voudrez, répondit froidement l'usurpatrice, mais je ne bouge pas.

— Ah! c'est trop fort!

— Point du tout, monsieur, je suis du régiment de Champagne. »

Les rieurs se mirent du côté de l'obstinée; elle garda sa place malgré les chuchotements de certaines marquises qui la trouvaient fort déplacée... Elle était extrêmement jolie.

Le lendemain, au bal masqué, une aventure beaucoup plus drôle encore égaya la cour et les jeunes mariés eux-mêmes, dont toute la gaieté reparut momentanément sur leur visage. On fut admis sans distinction de rangs à cette mascarade; il suffisait de se procurer des billets d'entrée, qu'on avait distribués sans difficulté.

Un buffet chargé d'une profusion de mets et de rafraîchissements s'élevait dans une salle voisine de la galerie; on pense bien qu'il était courtisé plus que le roi lui-même, et que les assistants ne lui firent pas un instant l'injure de le laisser sans compagnie. Parmi les plus assidus courtisans de ce meuble, les observateurs remarquèrent un grand masque en domino jaune, qui faisait de fréquentes visites à l'estrade réconfortante, et chacune de ses apparitions était une véritable dévastation. Pièces de résistance, pâtisseries délicates, confitures, sucreries, vins exquis, liqueurs fraîches et spiritueuses, tout s'engloutissait dans les continuelles irruptions du Gargantua masqué; les officiers de bouche ne pouvaient suffire à réparer les brèches qu'il faisait. On ne concevait pas comment cet individu pouvait, après de courtes absences du buffet, revenir à la charge de plus en plus affamé et altéré. Quelques seigneurs parlèrent au roi de ce phénomène de gloutonnerie. Sa Majesté voulut le voir, et ce fut pour elle un spectacle fort amusant. Au désir de l'admirer succéda celui de le connaître. Louis XV ordonna qu'on suivît pendant une demi-heure son robuste convive... Le masque au domino jaune c'était toute la compagnie des Cent-Suisses, qui, à l'aide d'un déguisement, s'était présentée successivement au buffet. On n'a pas encore cessé de rire, à Paris et à Versailles, de ce tour digne des pages, mais dont ils n'eussent pas à coup sûr tiré un aussi formidable parti.

Après avoir forcé, comme il l'avait promis, le prince Charles à prendre ses quartiers d'hiver, Maurice de Saxe établit les siens de telle manière qu'en vingt-quatre heures il pourrait réunir son armée. Le comte de Lowendahl eut le commandement de Namur, le comte de Bouteville fut nommé gouverneur de Bruxelles, et le marquis de Clermont-Gallerande commanda dans Anvers. Ces dispositions étant faites, le maréchal vint à la cour; il assistait aux noces du Dauphin avec la princesse de Saxe, sa parente.

Le roi profita de cette solennité pour conférer à l'illustre général une dignité que Turenne seul avait possédée: il le nomma maréchal général des armées de France. Pendant son séjour à Paris, Maurice fréquentait beaucoup M. de la Popelinière, fermier général fort riche, mais dont les habitudes ne pouvaient que contraster essentiellement avec celles du héros. Un jour, madame de Pompadour lui demandait quelles qualités il pouvait trouver à cet épais financier pour en faire ainsi sa société de prédilection. « Madame, répondit le maréchal, il » en a une excellente à mes yeux: quand j'ai besoin de cent mille » livres, je les trouve dans son coffre; tandis que si j'expose le même » besoin à M. le contrôleur général, il me dit toujours qu'il n'a point » d'argent. » Ceci prouve qu'un maltôtier, tout épais qu'on le suppose, peut être plus sensible à la gloire et plus reconnaissant des services rendus à l'État qu'un contrôleur général. Le comte de Saxe est reparti pour l'armée.

Cependant le congrès de la Haye ne décidait rien; les Hollandais, malgré la présence de notre armée aux portes de leur république, ne concluaient point cette paix qu'ils avaient sollicitée les premiers. Leur position était pourtant critique. Que pouvait contre la France une nation qui n'est plus que marchande, qui ne possède ni généraux instruits ni bons soldats, et dont toute la marine militaire se réduit à moins de vingt vaisseaux de haut bord? Son intérêt le plus évident, le plus prochain, semblait donc lui inspirer l'obligation de conclure à tout prix une paix solide avec Louis XV, et ce prince avait donné des gages de la bonne foi avec laquelle il la signerait. Mais c'était précisément cet abandon qui retardait le traité: les gouvernants de la république ne pouvaient pas concevoir tant de modération, exercée sur le trône d'où Louis XIV faisait peser sur eux un sceptre de fer. La prévention des États Généraux était si profondément enracinée que les faits mêmes ne pouvaient en triompher. Ils persistèrent dans l'opinion qu'ils avaient que les démarches du roi étaient ou des témoignages de faiblesse ou des manœuvres perfides.

Las des pourparlers sans fin de la Haye, le cabinet de Versailles prit enfin une détermination énergique, qui fut signifiée le 17 mars aux Hollandais par l'abbé de la Ville, ministre du roi; la déclaration était libellée ainsi: « De même qu'en 1744 les États Généraux crurent pouvoir envoyer vingt mille hommes dans les plaines de Lille » sans prétendre faire la guerre à la France, de même Sa Majesté va » faire entrer ses troupes sur les terres de la république sans avoir » intention de rompre avec elle, mais seulement pour prévenir les » dangereux effets de la protection que la Hollande accorde à l'impé-

» ratrice-reine. » Cette intimation diplomatique était appuyée d'une puissance effective de trente ou quarante mille baïonnettes françaises, qui pénétrèrent immédiatement dans la Zélande. Le roi fit déclarer en même temps aux États Généraux qu'il ne conserverait qu'à titre de *dépôt* les places que son armée allait occuper, et qu'il les restituerait aussitôt que la Hollande cesserait de prendre part à la guerre. Cette délicatesse de procédés ne pouvait être comprise par les hommes matériellement positifs de ces parages : le peuple ne vit dans cette occupation qu'une véritable conquête. Les membres du gouvernement interprétaient un peu différemment les choses; mais ils ne firent qu'inspirer de la défiance en cherchant à expliquer l'entrée des troupes françaises en Hollande, conformément à la déclaration de Louis XV. Il arriva alors ce qui avait eu lieu en 1672 : l'irruption étrangère fit un stathouder. Tout le peuple entoura le palais des états; il demanda en tumulte que les magistrats de la république déposassent le pouvoir et proclamassent à l'instant le prince d'Orange. La proclamation se fit le même jour; les couleurs de la maison de Nassau furent arborées sur tous les édifices publics. L'abbé de la Ville avait annoncé d'avance au congrès cette révolution comme une conséquence de la participation des Hollandais à la guerre. « Vous nous » obligerez à entrer chez vous, avait-il dit à ces républicains, et, par » suite d'une terreur panique, vous aurez un maître réel. »

Le prince Henri d'Orange, dit *le Frison*, se prêta de très-bonne grâce aux excès que le peuple commit chez les bourgmestres créés par la république, mettant ainsi entre la nation et le gouvernement tous les signes de la révolte afin de faire croire aux citoyens tranquilles que la magistrature populaire avait été détruite par un élan de la volonté générale. Il n'en était rien : les hommes sages regrettaient ces régents, dont la gestion avait été favorable à la liberté; ils sentaient que le commerce, unique source de la prospérité hollandaise, aurait infailliblement à souffrir du stathoudérat, monarchie déguisée, dont les intérêts seraient plus royaux que nationaux. En effet le nouveau souverain se fit donner tout le pouvoir jadis départi au roi Guillaume; l'armée contint le peuple dans l'*obéissance*, et le prince fit bientôt proclamer cette hérédité qui traîne à sa suite tant d'abus.

Ces événements, qui se passaient au mois de mai, avaient déterminé le maréchal de Saxe à concentrer ses forces dans la direction de Maëstricht, place qu'il se proposait toujours d'enlever à l'ennemi. Mais les alliés n'étaient pas tranquilles spectateurs des formidables préparatifs de Maurice : une armée de cent vingt mille hommes s'était réunie en Flandre dès le mois de février sous les ordres du duc de Cumberland. Ce prince laissa ses troupes exposées plus de six semaines aux rigueurs de l'hiver, sans vivres, sans fourrages, sans abri, tandis que les soldats français, de leurs paisibles quartiers, voyaient en fumant leur pipe se morfondre ces colonnes ennemies.

Dans cette situation, les négociations pour la paix, qui avaient continué à Breda jusqu'à la promotion du stathouder, cessèrent tout à coup : les ministres de France et d'Espagne déclarèrent à ceux des autres puissances que, vu la proximité du théâtre de la guerre, le congrès devait être transporté sur un autre point; ils proposèrent Trèves, Cologne ou Aix-la-Chapelle.

Résolu de faire une quatrième campagne, le roi partit de Versailles le 29 mai; il arriva à Bruxelles le 31, et peu de jours après Sa Majesté était à la tête de son armée. Le maréchal de Saxe, dans un conseil de guerre tenu immédiatement, expliqua à Louis XV ses projets : il lui fit comprendre que, pour assiéger Maëstricht avec des chances heureuses, il fallait battre auparavant les alliés, et qu'au moment où il parlait divers mouvements s'exécutaient à l'insu du duc de Cumberland, trop bon prince, ajouta Maurice en riant, pour les soupçonner. Le maréchal général fit comprendre aussi au roi qu'il fallait agir le plus tôt possible, car la France allait avoir un ennemi de plus dans la czarine Élisabeth-Pétrona, que Georges II venait enfin de décider à prendre parti contre nous. « Les Russes sont loin encore, poursuivit le comte de Saxe; notre jeu n'est pas d'attendre qu'ils soient en » ligne. »

Cependant le duc de Cumberland, qui avait au moins pénétré le projet que son ennemi nourrissait d'enlever Maëstricht, ne tarda pas de prendre position sous les murs de cette forteresse : sa droite s'appuyait à Bilsen, sa gauche s'étendait jusqu'à Visle; le front de cette aile était couvert par le village de Laufeld. Son Altesse, revêtue du commandement général, avait sous ses ordres le maréchal de Bathiani, commandant les Autrichiens, et le prince de Waldeck, à la tête des Hollandais.

L'armée du roi achevait de se réunir sur les hauteurs d'Herdeeren vers la fin de juin; Sa Majesté elle-même y établit son pavillon royal. Quoique l'on fût dans l'attente d'une grande bataille, qui serait sans doute meurtrière, quoique la cour portât le deuil de la reine de Pologne, belle-mère de Louis XV, morte le 19 mars, les éclats de la gaieté française et les sons de la musique des gardes ne laissaient pas d'être portés dans le camp anglais par les vents de la montagne. La noblesse folâtre qui entourait le roi ne devint pas plus triste lorsque les courriers de Sa Majesté apportèrent la terrible nouvelle de l'engloutissement de Lima, au Pérou, avec une nombreuse population. Nos aimables du quartier royal ne s'attendrirent pas davantage sur la fin tragique de Thamas-Kouli-Kan, usurpateur du trône de Perse, qui, après avoir fait trembler tour à tour les Turcs, les Russes, les Afghans ses voisins et le Grand Mogol lui-même, fut assassiné par son propre neveu l'année dernière. Cet homme extraordinaire régna onze ans.

Enfin le 2 juillet, Maurice de Saxe, qui croyait s'être donné à Laufeld toutes les garanties d'une victoire complète, attaqua avec impétuosité le duc de Cumberland; mais, si l'attaque fut vigoureuse, la défense fut intrépide. Vainement le maréchal général chargea-t-il lui-même à la tête de plusieurs brigades : les alliés, vaincus comme à Raucoux, se retirèrent sans désordre sous Maëstricht, et le siége de cette place fut pour la seconde fois empêché. Six mille hommes restèrent de part et d'autre sur le champ de bataille.

Forcé de renoncer à prendre Maëstricht, le maréchal de Saxe assiégea Berg-op-Zoom la pucelle, chef-d'œuvre du célèbre Cohorn, place devant laquelle échoua le génie de Spinola. Le comte de Lowendahl fut chargé des opérations du siége.

Louis XV eut dans ce même temps des détails circonstanciés sur l'alliance conclue le 22 juin entre la czarine et le roi d'Angleterre. Cette princesse s'engageait à faire marcher cinquante mille hommes sur la Livonie, pour de là se porter vers le point indiqué par Georges II. De son côté, ce monarque s'obligeait à payer annuellement à son alliée la somme de cent mille livres sterling tant que leur alliance durerait. Cette nouvelle ne changea rien au plan de campagne du roi : le siége de Berg-op-Zoom fut poussé avec activité.

Dans le temps que notre armée se couvrait en Flandre de lauriers encore stériles, le maréchal de Belle-Isle, après avoir obligé les Autrichiens à lever le siége d'Antibes, forçait le général Broon à repasser le Var abandonnant quelques pièces de canon et toutes ses munitions. Alors les Impériaux et les Piémontais, chassés de la Provence, menacèrent les Génois de rentrer dans leurs murs. Déjà le comte de Schullembourg, successeur du marquis de Botta, serrait de près la ville du côté de la terre, et l'amiral anglais Medley la tenait bloquée par mer. L'alarme était grande à Gênes, dont les habitants, victorieux sur leurs seuils, n'étaient point en état de tenir la campagne contre des troupes régulières.

Telle était l'extrémité de la république, qu'elle n'avait en ce moment ni généraux, ni troupes, ni argent : le roi de France lui envoya presque en même temps tout cela. D'abord un petit navire, qui, à la faveur des ombres, se glissa inaperçu entre les vaisseaux anglais, porta un million dans le trésor génois. Peu de jours après, les galères de Marseille et de Toulon, presque aussi heureuses, entrèrent dans le port avec cinq mille hommes; mais environ mille soldats montant six de ces galères tombèrent au pouvoir des Anglais : c'est peu, dans une entreprise aussi hasardeuse, qu'un sixième de mauvaise fortune. Enfin le duc de Boufflers arriva dans Gênes et prit le commandement des Français et des milices que le sénat avait pu lever. Ce brave officier avertit bientôt les ennemis de sa présence : le 21 mai il attaque le comte de Schullembourg, lui tue quinze cents hommes et l'oblige à quitter une partie des postes qu'il occupait. Le 27, nouvel avantage du général français, qui ce jour-là chasse les Autrichiens de la côte de Rivarola, tandis que le comte de Lannion reprend le château de Torrilia récemment fortifié par les Impériaux. Ces avantages étaient d'autant plus glorieux, que Boufflers manquait de munitions, et qu'il avait à contenir dans la ville deux partis opposés, dont le plus fort paraissait peu soumis au sénat.

Le maréchal de Saxe est le génie qui commande à la victoire : les troupes qu'il dirige depuis trois ans n'ont pas éprouvé un seul revers. Racontons les nouveaux triomphes de ce grand général. Dès le 15 juillet la tranchée fut ouverte devant Berg-op-Zoom; mais assiégeants et assiégés ne croyaient point à la prise de cette place : Maurice et Lowendahl se flattaient seuls de la soumettre. Jamais en effet entreprise ne sembla plus difficile : des ouvrages combinés avec art, une artillerie formidable, des marais inaccessibles qui empêchaient l'investissement complet, tels étaient les moyens de défense dont il fallait triompher pour s'emparer de la pucelle de Cohorn. Ajoutons que la garnison, pouvant rester en communication avec les alliés au moyen du bas Escaut, recevait continuellement des renforts et des secours de vivres ou de munitions. Enfin l'armée assiégeante avait elle-même à se défendre contre un corps considérable qui la harcelait, et qui fut bientôt secondé par les maladies que des bas-fonds marécageux déterminèrent parmi nos soldats. Cette invasion morbifique exerça tant de ravages pendant le premier mois du siége, que vingt mille hommes passèrent du camp de Lowendahl dans les hôpitaux.

Malgré tant d'obstacles, les travaux de la tranchée se poursuivirent avec une activité dont aucun siége n'avait encore offert l'exemple. Au mépris de fréquentes mines que les assiégés firent jouer contre les travailleurs, trois brèches praticables existaient le soixantième jour aux murs de la place; dans la nuit suivante, une forte colonne y pénétra... Soudain les soldats français coururent aux portes, et le matin Louis XV vit de son quartier le drapeau fleurdelisé flotter sur les remparts de Berg-op-Zoom. On ne put, dans le premier moment, réprimer le pillage, non plus que cet autre genre de larcin qui ne laisse au larron que de tendres souvenirs. Le soir de cette conquête, nos guerriers n'avaient pas à se remettre de la seule fatigue du com-

lat. Lowendahl fit saisir dans le port dix-sept barques chargées de vivres et de munitions que diverses villes de la Hollande envoyaient aux assiégés. On avait écrit sur plusieurs ballots : « A l'invincible » garnison de Berg-op-Zoom. » Ces envois ne pouvaient plus arriver à leur adresse.

Le comte de Lowendahl fut créé maréchal de France. Ce général est né en Danemark; on l'a vu sous les drapeaux russes dans plusieurs campagnes contre les Turcs : il s'est particulièrement distingué au siége d'Oczakow. Admis au service de France en qualité de lieutenant général par le crédit du maréchal de Saxe, ce brave Danois a fait partout honneur à son protecteur : c'est lui qui, dans cette même campagne, s'est emparé d'une partie des forteresses du Brabant. « Maurice et Lowendahl sont mes deux meilleurs capitaines, disait » Louis XV à ses courtisans le lendemain de la prise de Berg-op-» Zoom, et malheureusement ils ne sont pas nés en France... Mes-» sieurs, convenons-en, le royaume ne produit plus de généraux de » cette trempe. — Je le crois bien, sire, répondit le prince de Conti, » aujourd'hui nos femmes ont affaire à leurs laquais. »

Le congrès, dont les conférences ont été interrompues cet été à Breda, vient de les reprendre à Aix-la-Chapelle, pays de bains où les députés pourront au moins soigner leur santé, s'ils ne peuvent guérir les plaies de l'Europe. Le roi, après avoir chargé de nouveau l'abbé de la Ville de se rendre à cette assemblée de diplomates, est reparti pour Versailles, et la campagne a fini, cette année, en Flandre, par la prise des forts de Lillo, de Frédéric-Henri et de la Croix.

Quand les rois choisissent leurs ministres, les capacités que ces hommes d'État apportent pour bagage à l'hôtel du ministère ne sont pas ordinairement examinées avec beaucoup de scrupule : l'important est d'être titré, adroit, ou chaudement recommandé. Mais lorsque les résultats arrivent et qu'ils sont déplorables, il faut bien les déplorer et se livrer au regret d'avoir mal choisi. Cette année on a, par suite de cette considération tardive, éprouvé une véritable disette de ministres : personne ne voulait entrer au conseil, et plusieurs de ses membres se sont vus contraints de garder le portefeuille par forme de jubilé. M. de Puysieux, qui remplace le marquis d'Argenson aux affaires étrangères, a dit au roi en prenant la rame de cette galère : « Sire, je ferai tout ce que je pourrai, mais je supplie Votre » Majesté de croire que je ne puis pas faire des miracles. — Je crois, » dit en riant le maréchal de Saxe, qui venait d'entendre ce propos, » qu'il n'y aurait qu'un saint ou un diable qui pût rétablir l'ordre » dans l'administration; mais nous sommes, à ce qu'il paraît, neutres » entre l'enfer et le paradis, puisque ce saint ou ce diable ne s'est pas » encore trouvé en France. »

M. de Brissac, major des gardes du corps, est un homme loyal et franc qui n'aime point les hypocrites. Il enrageait en voyant au salut du dimanche et du jeudi, que le roi allait toujours entendre, les tribunes de la chapelle remplies de dames priant avec ferveur, et ayant toutes de petites bougies allumées devant elles, sous prétexte d'éclairer leurs lectures pieuses, mais réellement pour se faire remarquer. Non-seulement le major savait que la plupart de ces belles dévotes étaient les prêtresses d'un culte tant soit peu profane, mais il aurait parié, disait-il, qu'elles ne se montraient si assidues à l'office du soir que parce qu'elles savaient que le roi y venait. Brissac voulut un jour vérifier le fait. Il paraît au moment du salut à la tribune du roi, lève sa canne, et dit hautement : « Gardes du roi, rentrez dans » vos salles, Sa Majesté ne viendra pas. » Les gardes, à qui leur chef avait fait le mot, semblent se retirer. Tout aussitôt les livres d'heures de nos dévotes se ferment, leurs bougies s'éteignent, elles lèvent le siége, les voilà parties. Cependant les gardes rentrent, Louis XV arrive, et trouve, à sa grande surprise, la tribune déserte. Le soir, au coucher, Brissac raconta à Sa Majesté le tour qu'il avait joué à ces dames : ce fut un sujet de rire inextinguible; mais le lendemain toutes voulaient dévisager le major.

Au retour de la dernière campagne, ce même seigneur, causant avec madame de Pompadour de la journée de Laufeld, lui disait : « Je soupai *avec Saxe* la veille de la bataille.

— Ah! monsieur de Brissac, par respect pour le rang du maréchal, vous devriez dire monsieur de Saxe.

— Eh! morbleu! madame, reprit vivement le major, est-ce qu'on dit monsieur Alexandre, monsieur César! »

Voilà, du moins, un gentilhomme qui prend la noblesse du bon côté.

Malgré les avantages obtenus par M. de Boufflers, le siége de Gênes continuait toujours, et la ville commençait à manquer de vivres. Dans cette circonstance critique, le maréchal de Belle-Isle tenta d'opérer une diversion : ce fut de pénétrer au sein des États du roi de Sardaigne dans le temps que ce souverain concentrait toutes ses forces sous les murs de Gênes. Déjà le blocus de cette place n'était plus aussi sévère quand ce mouvement eut lieu : M. de Boufflers, malgré les privations de la garnison et des habitants eux-mêmes, gagnait tous les jours de petits combats. D'un autre côté, opposant l'intrigue à la trahison, ou se servant de celle-ci, ce général fit rentrer dans le devoir, à force d'argent, des moines génois qui sous le manteau de la confession servaient les Autrichiens, tandis que ses émissaires secrets payaient des capitaines de l'escadre anglaise pour laisser entrer les provisions dans le port. Enfin, avant même que la marche du maréchal de Belle-Isle fût connue dans Gênes on pouvait espérer d'éloigner assez les assiégeants pour tirer quelques secours des pays environnants. Mais le duc de Boufflers ne vit point l'accomplissement des avantages qu'il avait préparés : une petite vérole maligne l'emporta au mois de juin. Il fut regretté à double titre : c'était un brave et un homme de bien, comme le maréchal son père; comme lui, il avait su se faire adorer dans une ville assiégée.

Cependant l'armée assiégeante ne s'était pas éloignée, d'un moment à l'autre elle pouvait revenir sous les murs de la place et la contraindre par l'excès des privations à lui livrer enfin ses portes. Le duc de Richelieu, arrivé en septembre avec un secours d'hommes et d'argent, pouvait retarder cet événement; mais ni ces nouvelles ressources ni les trois mille soldats que l'Espagne glissa en même temps dans Gênes ne pouvaient sauver la république d'une ruine certaine.

Ce fut dans cette circonstance que les généraux autrichiens et piémontais apprirent la marche de M. de Belle-Isle. Charles-Emmanuel, effrayé par cette agression inattendue et tremblant pour sa capitale, rappela en toute hâte les troupes qu'il entretenait dans l'État génois. Les Impériaux, qui, même secondés par les Sardes, avaient été souvent battus, se virent contraints de se retirer aussitôt, et l'escadre anglaise, dont la présence devenait inutile à l'entrée du port, prit le large dès que les troupes de terre se furent éloignées.

Le duc de Richelieu profita de ces diverses retraites pour faire renforcer les garnisons des forts extérieurs, pour en renouveler les approvisionnements et pour mettre autant qu'il le put les côtes en sûreté.

Nous étions victorieux aux frontières de la Hollande; nos armes reprenaient quelque avantage en Italie; mais la marine française venait encore de subir deux échecs. Dans les engagements des escadres anglaises avec les nôtres, le succès des premières est à peu près assuré d'avance; car elles ne livrent ou ne reçoivent le combat qu'avec des forces supérieures à celles qu'elles ont à combattre. C'est ainsi que le marquis de la Jonquière, commandant six vaisseaux de ligne, fut attaqué le 14 juin, à la hauteur du cap Finistère, par dix-sept vaisseaux anglais de haut bord sous les ordres des amiraux Anson et Warrew. La victoire resta à la marine de Sa Majesté Britannique, mais ce ne fut que par l'emploi de toutes leurs ressources et de tous leurs efforts que les Anglais triomphèrent. Une bataille navale, soutenue avec la même inégalité de chances, eut lieu trois mois plus tard dans les eaux de Belle-Isle entre l'armée de l'amiral Hauke, composée de vingt vaisseaux de ligne, et la division de M. d'Estanducre, forte de huit vaisseaux seulement. L'avantage de l'ennemi fut moins complet qu'au Finistère, puisque la flotte marchande que convoyait l'amiral français arriva à sa destination. M. d'Estanducre rentra à Brest avec *l'Intrépide* et *le Tonnant*, le reste de son escadre avait coulé bas. Cependant le commerce de la Grande-Bretagne ne souffre guère moins que le nôtre des chasses maritimes : dans le cours de cette année les Anglais ont fait six cent quarante-quatre prises sur les Français et les Espagnols; nos vaisseaux seuls ont capturé cinq cent cinquante navires anglais.

J'ai retracé le résultat de la diversion faite en Piémont par le comte de Belle-Isle; mais j'ai passé sous silence un des faits les plus glorieux de cette campagne : j'y reviens. Le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, eut ordre de forcer le passage des Alpes par Briançon et le mont Genèvre. Il se présenta dans un lieu dit le col de l'Assiette sur le chemin d'Exiles avec vingt-huit bataillons et sept pièces de campagne. Là vingt-deux bataillons piémontais attendaient ce général derrière des retranchements de pierre et de bois s'élevant à dix-huit pieds de hauteur et s'enfonçant de quatorze dans la terre ou le roc. Une artillerie formidable protégeait encore ce poste inexpugnable, contre lequel la nôtre ne pouvait absolument rien. Mais le souvenir héroïque de la journée de Château-Dauphin abusait général, officiers et soldats sur les difficultés de l'entreprise actuelle : la valeur française dédaignait la hauteur des palissades du col de l'Assiette, elle ne comptait ni les hommes ni les canons accumulés derrière. Deux heures nos braves se ruèrent contre ce retranchement; deux heures les Piémontais foudroyèrent ces audacieux assaillants sans courir le moindre danger. Près de quatre mille cadavres français roulèrent du haut de ce roc, que Belle-Isle ne put conquérir : il n'y eut que seize cents blessés, l'ennemi frappait à coup sûr. Les Piémontais ne perdirent pas cent hommes dans ce terrible engagement. Le chevalier de Belle-Isle vit terminer à Exiles une vie illustre à plus d'un titre. Intrépide sur le champ de bataille, ce gentilhomme avait de l'instruction, de l'expérience des affaires et de la finesse dans les relations politiques : il s'était distingué dans plusieurs missions diplomatiques. On le vit longtemps se consumer en vains efforts pour arracher de ses mains ensanglantées ou avec l'aide de ses dents les palissades ébranlées. Enfin la mort mit fin en même temps à ses tentatives et à son désespoir : il entraîna en tombant un éclat de bois qu'il était parvenu à arracher. Une brillante jeunesse périt avec lui :

on trouva parmi les morts le comte de Goas, colonel du régiment de Bourbonnais; le marquis de Donge, colonel de Soissennais, et M. de Brienne, colonel d'Artois. L'armée se retira sous Briançon. Mais plus tard le maréchal de Belle-Isle et l'infant don Philippe pénétrèrent en Piémont par Lantosca, par la montagne Castel-d'Appia, et la délivrance de Gènes fut, comme je l'ai dit ailleurs, la suite de ce mouvement.

La comédie paraît mieux convenir que la tragédie au talent de Gresset : il a fait jouer cette année avec succès *le Méchant*, composition fort remarquable par la finesse de tact avec laquelle le principal personnage est tracé. On assure que Gresset en a saisi les principaux traits dans un homme en crédit que je ne pourrais nommer sans me faire à mon tour une réputation de méchanceté qui me contrarierait fort. Je laisse le public deviner ce modèle voilé. La fable imaginée par l'auteur du *Méchant* n'est pas, après l'exactitude du portrait, ce qu'il faut admirer dans cet ouvrage : les situations en sont généralement peu dramatiques; quelquefois elles manquent de vraisemblance et de vérité. Le style de Gresset est spirituel, trop spirituel même pour être comique; ce sont les jolies paillettes de *Vert-Vert* produites au théâtre : de près elles brillent, mais vues du parterre elles ne jettent qu'un faible éclat.

CHAPITRE XXI.

1748-1749.

Coup d'œil intérieur sur la famille royale. — Longanimité de la reine. — Un mot sur le Dauphin. — M. Poisson père toujours boucher à la cour. — Généalogie de sa façon. — Louis XV *gendre* de l'ancien boucher des Invalides. — L'épée du roi et son fourreau. — L'homélie d'un fou. — Le tableau de Choisy. — Les joies de ce monde. — Paix générale; à quelles conditions. — Louis XV toujours paladin aux dépens de la France. — Intimation de l'Angleterre à la France au sujet de Charles-Edouard. — Scènes scandaleuses à cet égard. — Effet de la *fraternité* des rois. — Charles-Edouard trouve chez des républicains l'hospitalité que lui refuse un souverain. — Richelieu et madame de la Popelinière. — L'examinateur galant. — La cheminée pivotante. — Le déshonneur donné en spectacle. — Scène chez la favorite. — Le théâtre des petits cabinets. — Les illustres comédiens. — Voltaire protégé par madame de Pompadour. — Louange maladroite de ce poëte. — Sa nouvelle disgrâce pour un madrigal. — L'auteur de *la Henriade* est exilé. — Mademoiselle Gauthier actrice, puis religieuse. — Madame de Boufflers devient maréchale de Luxembourg. — Nouvelles scènes érotiques. — Madame de Tencin; sa mort. — Véritable attachement du roi pour madame de Pompadour. — Disgrâce d'un ministre pour un quatrain. — Calembour de *l'Œil-de-bœuf*. — Le bonnet de nuit d'un ministre. — *Catilina* de Crebillon. — *Sémiramis* de Voltaire. — Trait de honteuse humilité de Voltaire. — *Nanine* du même auteur. — Le séducteur endormi. — Apparition du comte de Saint-Germain; son portrait. — Choses incompréhensibles. — La cour de François Ier peinte en 1750 par un témoin oculaire.

Jetons au commencement de cette année un coup d'œil sur l'intérieur de la famille royale, car les grands de la terre ont aussi leur vie domestique semée comme les existences vulgaires de malaises, de contrariétés, de soucis; on a beau être illustre par convention, il faut intrinsèquement participer à toutes les infirmités physiques et morales de l'humanité.

La reine vit de résignation et de pratiques pieuses : elle a mis au pied de son crucifix toutes ses vicissitudes conjugales, et la *chasteté absolue* est devenue pour elle une seconde nature peu appréciée dans les boudoirs de Paris. La conversation de Marie Leczinska est aussi impassible que ses traits et ses sens : jamais on n'entend sortir de sa bouche un mot de dépit; jamais elle n'exprime le plus léger mécontentement. Si l'on s'entretient de Louis XV en sa présence, elle est toujours la première à rehausser ses qualités et à dissimuler ses faiblesses. La reine ne parle jamais du roi qu'avec une profonde vénération.

Le Dauphin est trop jeune encore pour s'initier aux affaires, peut-être doit-on s'en féliciter; car il serait à craindre qu'il ne confondît souvent les intérêts du ciel, c'est-à-dire ceux des prêtres qui le dominent, avec les intérêts de la terre, qui sont rarement ménagés par les mains sacrées. On s'accorde à dire que ce prince a beaucoup d'esprit et d'instruction : il faudrait pour en juger le sortir de sa sphère. Il est entendu que les fils des rois sont en naissant de petits prodiges, mais il y a bien du mécompte à l'user. Ils représentent dans le monde des hommes vertueux et éclairés comme des toiles barbouillées de couleurs à la détrempe représentent au théâtre des sites enchanteurs... Il faut que les uns et les autres soient vus en perspective.

Mesdames de France peuvent être vues de près, au moins quant au physique, car elles sont toutes jolies. Du reste, elles lisent beaucoup, chassent quelquefois, assistent régulièrement aux grands couverts, et se montrent aux bals de la cour. Voilà tout ce qu'on en peut dire; le chapitre des princesses était plus long sous le grand Louis XIV.

Le duc d'Orléans, premier prince du sang, vit toujours dans une région toiseyenne entre le ciel et la terre. On ne le voit guère à Versailles, et je crois qu'il ne conserve pas trop bien sa raison.

Le prince de Conti, général intrépide, s'enivre de gloire et de poudre à canon. Le jeune Condé, son parent, voudrait déjà saisir la grande épée de son bisaïeul, mais elle est encore trop pesante pour ses mains de douze ans. Ce petit prince a près de lui un bien vil modèle dans le comte de Charolais, son oncle, l'homme le plus débauché de la cour.

Les autres princes alliés de Louis XV ne s'inquiètent pas plus des affaires publiques que ceux que je viens de nommer; comme eux, ils ne vont à Versailles que pour assister, en vertu de leur rang, aux conseils extraordinaires, dans lesquels ils dorment ou bâillent, ou pour se trouver de temps en temps au lever du roi, qui ne les amuse pas beaucoup plus.

Si l'on considère maintenant combien peu le roi lui-même prend part au gouvernement de son royaume, on reconnaîtra sans peine que les hommes d'Etat, les courtisans et les ambitieux, peuvent attirer à eux du pouvoir autant qu'ils en voudront sans que la famille royale s'y oppose en rien, à moins que les envahisseurs ne songent à diminuer les prérogatives des princes : il n'y a pour eux que cela de sacré.

Louis XV a d'autres alliés un peu moins directs, il est vrai, mais qui, sur les tablettes de la malice, doivent être inscrits parmi les parents de Sa Majesté. J'ai parlé avec quelque détail du marquis de Marigny, frère de la favorite; il me reste à faire connaître M. Poisson, son père, qui, si l'on en croit la chronique scandaleuse, voyageait, par le conseil de la justice, lors de l'avénement de sa fille au trône... je veux dire au canapé royal. Cet homme, qui, comme on sait, a été boucher, n'a pas reçu la moindre éducation, sa grossièreté est extrême; jureur, indécent dans le propos et le geste, insolent jusqu'à la férocité, il n'a pas la moindre idée du respect humain. Sa présence est pour la marquise une source d'humiliations de laquelle jaillit chaque jour un nouveau chagrin. Elle ne peut se décider à l'approcher d'elle, parce qu'il n'est nullement présentable; d'un autre côté, elle n'ose pas l'éloigner de peur d'exciter son humeur irascible. Plusieurs fois madame de Pompadour eut dans sa toilette une lettre de cachet remplie à l'intention de ce père malencontreux; mais elle renonça toujours à s'en servir, présumant bien que Poisson, emprisonné, ferait un éclat qui la perdrait.

La marquise s'étourdit donc sur la honte dont son père la couvre; elle s'efforce d'être insensible aux écarts, aux grossièretés de ce rustre sans égal. Elle prévient tous ses désirs, ne lui refuse aucune grâce, lui laisse ses entrées libres chez elle et le caresse même quand il arrive. Au moyen de ces précautions, madame de Pompadour conserve quelque tranquillité lorsque Poisson n'est pas ivre; mais dès qu'il a bu le moindre mot le met en fureur. Le mois dernier, il se présenta, lesté d'un robuste déjeuner, à la porte de sa fille; un nouveau valet de chambre, qui ne le connaissait pas, et qui ne pouvait se persuader qu'un homme porteur d'une figure ignoble et accoutré de la manière la plus grotesque dût entrer chez la favorite de Sa Majesté, lui refusait obstinément le passage. « Maraud, s'écria Poisson en jurant » comme un roulier, apprends que je suis le père de la p.... du roi. » La dame si précisément désignée entendit cette qualification du fond de son appartement. Mais voici une anecdote qui a fait plus de bruit encore à la cour, et dont les poissardes s'égayent beaucoup aux halles. On verra pourquoi.

Poisson se trouvait à table avec un grand nombre de financiers; on était au dessert; le repas avait été splendide, les vins délicieux; l'ex-boucher, parvenu à ce point d'ivresse qui éclate ordinairement en transports de gaieté, partit d'un grand éclat de rire... Savez-vous, » messieurs, dit-il avant qu'on l'eût interpellé, ce qui me fait rire » ainsi? C'est de nous voir tous ici avec le train et la magnificence » qui nous entourent. Un étranger qui surviendrait nous prendrait » pour une assemblée de princes; eh bien! vous, monsieur de Mont-» Martel, vous êtes le fils d'un cabaretier; vous, monsieur de Sava-» lète, le fils d'un vinaigrier; toi, Bonnet, celui d'un laquais... Moi... » qui l'ignore? » Les matadors de la finance, tout gris qu'ils étaient, pincèrent fortement les lèvres à cette étrange sortie. Mais que faire? Poisson, en immolant la prétendue dignité de ces enrichis, s'était exécuté lui-même; il continua sa revue : tous les convives eurent leur lot. La tournée critique terminée, il se trouva que pas un seul des assistants n'était noble, et qu'il n'y en avait même aucun qui appartînt à une famille bourgeoise.

Passe pour se mettre à l'aise avec des financiers; mais avec le roi de France et de Navarre cela tire un peu plus à conséquence. Le lendemain du souper aux généalogies, Poisson, en entrant chez madame de Pompadour, y trouva Louis XV. « *Bonjour, mon gendre!* » lui dit-il en lui frappant sur l'épaule. « Ah! c'est trop fort, » s'écria Sa Majesté; et elle sortit de chez la favorite. La marquise, désespérée, courut après le roi : « Excusez-le, sire, dit-elle en caressant » son royal amant, il est probable que ce matin il s'est livré aux » plaisirs de la table. » Le monarque, blessé dans ce qu'il a de plus cher, sa grandeur, se montra inflexible. « Je le sers selon ses goûts, » répondit sèchement Sa Majesté, la terre où je l'envoie produit de » bon vin. » Le *beau-père* dut en passer par là; défense lui a été faite de reparaître à la cour jusqu'à nouvel ordre.

Malgré l'humiliation qu'elle éprouve de la part d'une parenté igno-

ble, la fortune de madame de Pompadour prend un vol hardi : elle vient d'acheter l'hôtel d'Evreux, un chevalier de Saint-Louis lui sert d'écuyer, et madame du Hausset, née d'une famille noble, lui est attachée en qualité de femme de chambre. Jusqu'a ce moment la marquise vécut assez retirée, le nombre de ses courtisans était petit; il augmente maintenant à vue d'œil. Prendre une maison est pour les favorites la marque du plus haut degré de crédit : on sait cela depuis la duchesse de la Vallière. Aussi voit-on chaque jour une double, une triple file de voitures à la porte de l'hôtel d'Evreux; on n'en rencontre autant nulle part, pas même devant l'hôtel des ministres. Cela se conçoit : sous un roi comme le nôtre, le ministère des plaisirs est celui qui réunit le plus d'attributions.

Quand la marquise se promène dans les jardins ou traverse les appartements, les marquis, les ducs, voire même certains princes, s'empressent à lui offrir la main. Hier c'était le tour du maréchal de

— Point du tout, monsieur, je suis du régiment de Champagne.

Saxe, qui, ayant rencontré madame de Pompadour sur la terrasse, lui présenta le bras et fit quelques centaines de pas avec elle. En ce moment, un homme du peuple, qui vint à croiser le couple promeneur, dit en passant : « Voilà l'épée du roi et son fourreau. » Maurice se pinça fortement les lèvres pour ne pas rire de ce mot de la plus ingénieuse impertinence. La favorite ne songeait pas à rire, elle; cent coups de bâton vigoureusement appliqués sur les épaules de l'insolent lui eussent paru un acte de pressante justice. Mais le coupable était déjà loin; madame de Pompadour prit le parti de n'avoir pas entendu.

Mais voici venir un honnête dévot, qui, prenant au sérieux les amours du roi, lui fait de la morale en forme de placet. Cet homme attendit dernièrement Sa Majesté au sortir de la chapelle et lui remit un papier dont voici le contenu : « J'annonce à Votre Majesté, » de la part de Dieu, qu'il faut absolument renvoyer madame de » Pompadour au plus tôt, autrement sa main vengeresse va s'étendre » sur votre royaume et punir vos sujets de la faiblesse de leur sou- » verain. » Après avoir lu cette petite homélie officieuse, le roi fit appeler le messager du ciel dans l'appartement même de la marquise : « Mon ami, lui dit-il, si les folies peuvent amuser quelquefois, il » faut pour cela qu'elles soient originales, et votre harangue n'est » qu'une copie de celle qu'un autre fou, le duc de Mazarin, fit en- » tendre jadis à Louis XIV. Allez donc vous faire saigner, et tâchez » de raccommoder votre cerveau, car je vous annonce de la part » du bon sens que vous avez complétement perdu la tête. »

Cette réponse était bientôt faite, mais il ne semblait pas aussi facile de prouver la folie du conseilleur que de l'alléguer; les preuves venaient à l'appui de ses assertions plutôt qu'à l'appui du bon mot de Sa Majesté, et le roi put s'en convaincre dès le lendemain. En traversant les rues de Paris, il fut accueilli par ce terrible cri : *Du pain! du pain!* signe infaillible des calamités publiques. Et ces calamités, qui peut nier qu'elles aient été attirées sur la France par une longue suite de guerres aussi ruineuses qu'inutiles, par l'insouciance avec laquelle Louis XV voit les maux de ses sujets après les avoir causés, enfin par un accaparement de grains dont ce prince partage honteusement les bénéfices? Mais ces clameurs de la place publique ne retentissent qu'un instant à l'oreille du monarque voluptueux; l'instant d'après il les a oubliées au milieu des séductions sans nombre qui s'interposent entre lui et son peuple. Le troupeau servile des courtisans, qui attendait ce jour-là le roi à Choisy, fut informé d'avance de ce qui venait de se passer à Paris; il craignit qu'il ne restât à ce prince quelque arrière-pensée de bienfaisance, et qu'elle ne répandît un nuage sur une journée promise à la débauche royale, ordinairement prodigue de faveurs. Un gentilhomme de la chambre, plus ingénieux encore que les autres valets titrés, fit enlever de la galerie un tableau représentant un empereur romain distribuant du pain aux pauvres : dans un temps de disette, cette peinture pouvait exercer une dangereuse influence sur la douce quiétude de la cour. On s'occupe si peu d'affaires désagréables ou seulement embarrassantes dans ce lieu de délices, qu'on serait tenté de s'y croire au sein d'un autre Eden à l'innocence près; c'est du moins l'idée que s'en fait l'abbé de la Tour du Pin, fameux prédicateur. Je rencontrai l'autre jour cet orateur sacré à Versailles, où je sais qu'il ne va guère : « Vous ici, mon père! lui dis-je en l'abordant, voilà qui me » surprend fort. — Je le crois, me répondit-il; mais j'ai une des- » cription du paradis à faire, et je viens prendre des notes. »

Je ne sais pas au juste de quel paradis cet honnête ecclésiastique entendait parler; mais voici une petite anecdote qui prouve que d'aucuns ne connaissent à la cour que le paradis de Mahomet. Entrant, l'un de ces matins, dans l'église des Théatins, la princesse de Conti, que le comte de Clermont accompagnait, fut accostée par un

Le masque au domino jaune, c'était toute la compagnie des Cent-Suisses.

aveugle qui lui demanda l'aumône en se plaignant d'*avoir perdu les joies de ce monde*. « Est-ce que cet homme-là est eunuque? » répondit la princesse en se tournant vers le comte. La réflexion eût été de mise à Trianon ou dans un souper des petits appartements... mais à l'église!...

Le congrès d'Aix-la-Chapelle, en suivant les errements de celui de Breda, n'avait fait que de l'eau claire dans cette ville de bains, lorsque les armées commencèrent à s'ébranler au retour du printemps. La France réunissait en Flandre cent cinquante mille combattants; les alliés en comptaient déjà cent vingt mille sous les ordres du duc de Cumberland, et trente mille Russes qui approchaient de la Moravie allaient, quant au nombre, rendre les chances de la guerre tout à fait égales. Mais les Français étaient commandés par Maurice de Saxe, dont le nom valait une armée. Ce héros n'attendit pas cette fois ses ennemis pour les vaincre : ce fut son génie, et non ses armes, qui triompha d'eux.

Paris. — Typ. Lacour et Maulde, rue Racine, 18.

Les troupes du roi étaient rassemblées sous la main de leur général dès la fin de mars, tandis qu'à cette même époque celles des alliés, partagées en plusieurs corps pour la facilité des subsistances, s'étendaient dans le Brabant hollandais, dans le Luxembourg, dans le pays de Liége et aux environs de Cologne. Le maréchal, voulant tromper les ennemis sur ses véritables projets, paraît vouloir diviser son armée en autant de détachements qu'ils en ont eux-mêmes. A cet effet, Maurice marche en personne dans la direction de Breda, à la tête de vingt-cinq mille hommes; un second corps s'avance vers Tirlemont et Liége; un troisième se porte sur Tongres; enfin un quatrième paraît vouloir menacer Luxembourg. Mais, au moment où les généraux alliés se préparent à recevoir ces divers détachements, en se félicitant de la *maladresse* du comte de Saxe, qui, disent-ils, leur assure la victoire par la division de ses forces, une marche habilement combinée rapproche tout à coup les corps divisés, et Maëstricht se trouve investie. Maître des deux rives de la Meuse par le mouvement admirable qu'il vient d'accomplir, Maurice a campé son armée de manière que le duc de Cumberland ne puisse approcher de la place, et qu'il se trouve dans l'impossibilité d'y envoyer aucun secours. Réduite ainsi à la dernière extrémité, cette forteresse, ne pouvant se défendre dans la privation absolue de communications, allait ouvrir ses portes aux Français à la vue du prince anglais, inutile témoin de sa détresse.

Tout espoir de salut étant perdu pour la Hollande, il fallut bien qu'elle et ses alliés se soumissent : les arguties diplomatiques furent mises de côté, et le 30 avril des préliminaires de paix furent signés entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Cette conclusion portait qu'il y aurait immédiatement suspension d'armes, et que Maëstricht serait remise sur-le-champ à la France. Le maréchal de Saxe prit possession de la ville dès le lendemain et fit publier l'armistice à la tête de l'armée. A la fin de juin, la reine de Hongrie, d'une part; l'Espagne et la république de Gênes, d'autre part, avaient accédé aux préliminaires. Les hostilités cessèrent dès lors dans toute l'Europe, et des ordres furent expédiés en Amérique et dans l'Inde pour que la guerre y cessât aussi, et que les relations commerciales reprissent leur cours.

Poisson, en entrant chez madame de Pompadour, y rencontra Louis XV : « Bonjour, mon gendre! » lui dit-il en lui frappant sur l'épaule.

L'industrie française a fait cette année une précieuse conquête : on avait tenté jusqu'ici avec peu de succès d'imiter à Paris la porcelaine de Saxe; les essais avaient été si peu satisfaisants, au rapport de l'Académie des sciences, que le gouvernement s'était refusé à les encourager. Mais M. Charles Adam a présenté au roi plusieurs morceaux de porcelaine qu'il avait fabriqués, et qui n'étaient pas moins parfaits que les produits des manufactures saxonnes. Sa Majesté, enchantée de ces échantillons, vient d'accorder un privilége exclusif à l'artiste, et lui a donné même un local dans le château de Vincennes [1].

Après la guerre de 1734, il a fallu des années pour changer les préliminaires en traité définitif. Il n'en a pas été de même des conventions provisoires signées, en avril dernier, au congrès d'Aix-la-Chapelle : cinq mois et demi ont suffi pour asseoir définitivement les conditions d'une pacification générale. En voici les principales bases : don Carlos est investi, pour lui et ses héritiers, du royaume des Deux-Siciles; les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla sont assurés à don Philippe; mais, s'il vient à mourir sans enfants mâles, ou si, à défaut de postérité de la part de don Carlos, il monte au trône des Deux-Siciles, les trois duchés retourneront à la maison d'Autriche. Le duc de Modène, dessaisi de ses Etats pendant la guerre, en recouvre la possession; Gênes rentre également dans tous ses droits. La partie du Milanais cédée au roi de Sardaigne par le traité de Worms lui est garantie, ainsi que la conservation des conquêtes qu'il a faites sur le même pays dans la guerre qui se termine.

Le traité de l'Assienta, conclu précédemment avec l'Angleterre pour la traite des noirs, est confirmé en faveur de cette puissance pour quatre années, en dédommagement de pareil temps de suspension du commerce pendant les hostilités. Jusqu'à l'expiration de ces quatre années, les Anglais pourront envoyer par an un vaisseau chargé de marchandises dans l'Amérique espagnole. Le traité de la quadruple alliance, pour l'ordre de succession à la couronne de la Grande-Bretagne, demeure expressément confirmé. La province de Silésie et le comté de Glatz restent au roi de Prusse; toutes les puissances contractantes lui garantissent cette double possession. Marie-Thérèse est reconnue reine de Hongrie et de Bohême, à titre d'hérédité, conformément à la pragmatique sanction; le grand-duc de Toscane, mari de cette souveraine, est universellement reconnu empereur. Du reste, toutes les conquêtes faites durant la guerre seront rendues respectivement; les prisonniers retourneront dans leur patrie sans rançon.

« Mais la France, la France, s'écriaient nos politiques de café à chaque ligne de ce traité, quel est donc son lot? qu'obtient-elle pour prix de tant de sang répandu? où trouvera-t-elle la compensation des énormes sacrifices d'argent qu'elle a faits? » Nous y voici : les fortifications de Dunkerque seront remises sur le pied où elles étaient, conformément aux précédents traités, c'est-à-dire qu'elles seront détruites si elles ont été rétablies. Voilà quelque chose de mieux encore : il est expressément interdit à Louis XV de donner un asile à Charles-Edouard, fils du prétendant; ce prince doit quitter la France immédiatement, et le roi s'est laissé intimer par les Anglais l'injonction, on pourrait presque dire l'ordre, de chasser de ses Etats un seigneur né Français...

Le roi ne veut rien pour lui, disent les cerveaux étroits du conseil; soit : ce monarque n'a dépensé que la prospérité, l'or et le sang de ses sujets; la guerre n'a coûté à Sa Majesté ni une simple égratignure au petit doigt, ni un écu tiré de sa cassette particulière, ni cinq minutes d'insomnie, ni même une seconde de digestion laborieuse; il n'a rien mis du sien dans la grande lutte de l'Europe, à moins qu'on ne veuille compter pour quelque chose le faste des entrées. Je ne vois donc pas ce que, pour son compte personnel, Louis aurait à recueillir. Mais c'est entendre d'une étrange manière la grandeur du trône que de faire le paladin, aux dépens de la nation, pour les intérêts des souverains étrangers, sans dédommagements territoriaux, sans indemnités d'argent, et de se laisser humilier par-dessus le marché! Il faut convenir que, si les Bourbons de France comprennent la gloire d'après ce système décroissant de dignité réelle, les puissances de l'Europe, qui se bornent encore à s'en moquer, finiront par leur faire la loi dans leur propre capitale.

Cependant, fidèle au traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV a fait prescrire au prince Edouard, qu'il n'appelle plus que le chevalier de Saint-Georges, de peur de déplaire aux Anglais, de quitter Paris et la France dans un bref délai. Ce descendant des Stuarts, qui entend

[1] C'est cet établissement qui a été transporté plus tard à Sèvres, et qui sous le nom de manufacture royale a égalé et souvent surpassé la fabrication de la Chine.

l'honneur un peu différemment que Sa Majesté, a répondu en termes formels qu'il ne bougerait pas. « Le roi, disait-il, m'a promis que » j'aurais toujours un asile dans ses États; j'en ai dans ma poche » l'assurance signée de sa main. Un prince qui a de l'honneur sait à » quoi une parole donnée engage, et à quoi il s'expose quand il y » manque. » Cette manière de traiter de puissance à puissance déplut fort à Louis XV; mais le sort du noble proscrit toucha madame de Pompadour. Il est assez remarquable qu'un prince auquel deux rois, Louis XV compris, ont donné le nom de frère ne trouve dans l'adversité que la protection d'une courtisane. « Que voulez-vous que je » fasse, madame? répondit le roi aux intercessions de sa maîtresse; » faut-il que je continue la guerre avec toute l'Europe pour le prince » Édouard? L'Angleterre *ne le veut point dans mes États* : elle n'a si» gné la paix qu'à cette condition. Devais-je rompre les conférences » d'Aix-la-Chapelle, et achever d'abîmer mes peuples parce que le » séjour de Paris plaît au fils du prétendant?... » La marquise ne répliqua point; mais n'eût-elle pas eu beau jeu à dire : « Si vous n'aviez » pas fait, sire, une guerre aussi ruineuse qu'inutile à votre royaume, » vous n'auriez pas eu à traiter d'une manière qui nous couvrira de » ridicule aux yeux de l'Europe. Après avoir soutenu le prince » Édouard dans son entreprise, vous n'eussiez pas subi avec lui le sort » des vaincus, en vous entendant déclarer par l'Angleterre qu'elle » *ne veut point* le jeune Stuart dans vos États. Vous auriez refusé de » céder à cette intimation, et la paix n'en eût pas moins été faite. » Rappelez-vous qu'en pareille circonstance Louis XIV signifia au » cabinet de Saint-James que Jacques Stuart était son ami, et que » nulle puissance ne le contraindrait à refuser à cet illustre infor» tuné le toit et le pain de l'hospitalité. » Pourtant le traité fut signé.

Malgré les sommations itératives qui lui étaient faites par M. de Maurepas, Édouard s'obstinait à ne pas s'éloigner de Paris. « Vous » voyez bien ce pistolet, dit-il un jour à ce ministre en le lui mon» trant, eh bien! il est chargé à l'intention du premier exempt qui » se présenterait pour m'arrêter. » Cependant Stuart fut arrêté le soir même en se rendant à l'Opéra, et personne ne fut tué. On alla visiter son hôtel, dont il avait fait un véritable arsenal : il s'y trouvait assez d'armes pour soutenir un siége dans toutes les formes. Mais, comme la renommée grossit tout ce qu'elle porte sur son aile, on disait à l'Œil-de-bœuf qu'Édouard avait résolu de se battre seul contre un régiment entier, et de mettre, en désespoir de cause, le feu à un baril de poudre pour se faire sauter avec la maison qu'il occupait.

Le roi de France n'avait pas promis à Georges II de jeter son malheureux hôte dans un cachot, sans doute parce que le monarque anglais ne l'avait pas demandé. Édouard fut conduit hors de France, bien escorté, et portant encore aux poignets les marques des cordes dont on s'était servi, dans le premier moment, pour garrotter ce *frère* de Sa Majesté. Le fils du prétendant se rendit en Suisse, terre hospitalière, où les princes de la terre, descendus au niveau des autres hommes, se sont trouvés heureux plus d'une fois d'obtenir un asile qu'ils n'eussent pas offert à des républicains. Du fond de sa retraite, Édouard fit, au nom de son père, des protestations contre tout ce qui pouvait avoir été statué au congrès de contraire aux droits de sa famille : ces protestations furent affichées dans toute l'Europe, et même dans la ville d'Aix-la-Chapelle, que les plénipotentiaires des puissances n'avaient point encore quittée. Foudre impuissante, qui éclata en vain bruit, comme tous les précédents manifestes des Stuarts, excepté celui que la force des armes avait appuyé.

La guerre d'épigrammes, les combats entre factions musicales, et les douces hostilités du boudoir, sont maintenant les seuls engagements dont on s'occupe à la cour. Parmi ceux de la dernière nature, l'intrigue de madame de la Popelinière avec le duc de Richelieu a fait du bruit, de ce bruit qui se perpétue parce qu'il amuse. Le vétéran de nos roués, toujours jeune malgré ses cinquante-deux ans, toujours libertin au moins d'imagination, persuada un beau matin à cette riche financière que le roi était amoureux d'elle.

« Oui, madame, lui dit-il, vos grands yeux noirs, vos sourcils épais, vos lèvres, qu'il appelle les coussins vermeils de la volupté, et par-dessus tout ces formes robustes dont la nature libérale vous a gratifiée, ont charmé Sa Majesté.

— Le roi est bien bon! répondit madame de la Popelinière, qui n'était rien moins que la fille d'un gros marchand de bœufs.

— Sans doute, belle dame, que le roi est bon, et je sais qu'il tient à vous le prouver.

— Comment donc cela, monsieur le duc? demanda la financière avec un gros rire niais.

— Mais comme un homme aimable prouve ordinairement à une jolie femme...

— Je commence à comprendre; mais c'est que j'ai des principes, et d'ailleurs M. de la Popelinière me répète tous les jours qu'à la cour une femme bien née ne doit jamais faire parler d'elle.

— Le cher homme, permettez-moi de vous le dire, n'entend rien du tout aux usages de ce pays; il pense tout à fait bourgeoisement. Voyez nos dames de la plus haute qualité. D'ailleurs il ne s'agit point de parler, mais d'agir... avec mystère, s'entend.

— Dame, monsieur le duc, si le roi avait assez de bonté...

— Sans doute, en sujette dévouée, vous iriez au-devant des vœux de ce prince. Je n'attendais pas moins de vous. Mais, il faut que je vous le dise tout de suite, le roi ne donne son cœur qu'après certains préliminaires, certaines épreuves...

— Des épreuves!

— Oui, madame; mais dans le plus grand secret. Vous concevez, Sa Majesté a rencontré par le monde beaucoup d'yeux noirs, de sourcils épais, de lèvres vermeilles et de gorges aux superbes proportions... Eh bien! vous ne vous faites pas d'idée du mécompte qu'il a trouvé plus tard.

— Monsieur le duc, ces détails...

— Sont indispensables, madame, et je continue. Sa Majesté, désirant à l'avenir être fixée d'avance sur certaines choses, a fait choix d'un examinateur...

— Un examinateur!

— Expert, au moins, à ce qu'on dit, dans ces sortes de vérifications.

— Et quel est-il? demanda la financière en baissant les yeux.

— Devinez... là, sur les réputations...

— Est-ce que ce serait vous, monsieur le duc?

— Mon Dieu, oui, madame, le roi a toujours eu tant d'indulgence pour moi!

— De l'indulgence!... Ce choix, monsieur, en serait-il une nouvelle preuve?

— La question est d'une grande naïveté, ou, permettez-moi de vous le dire, d'une solide coquetterie.

— C'est que si l'on consent à être examinée, balbutia madame de la Popelinière rouge jusqu'aux yeux...

— Oui, je conçois, on veut avoir ses garanties sur l'examinateur...

— Vous êtes donc toujours un grand scélérat, monsieur le duc?

— Mais, madame, on tâche de ne pas laisser baisser le ton de sa renommée... A quand la première séance?

— Oh! n'allons pas si vite, je verrai, je réfléchirai, nous en reparlerons.

— Ah! prenons garde de perdre du temps... Il y a bien des femmes sur les rangs, vous êtes maintenant en première ligne dans la pensée du roi... peut-être que sous huit jours le vent de la faveur aura tourné... profitons-en, croyez-moi, pendant qu'il enfle nos voiles.

— En ce cas, nous pourrions dès ce soir causer...

— Oui, entre minuit et une heure, dans votre appartement.

— Impossible... Mais au fond du jardin, dans le pavillon chinois...

— Mais peut-on y causer commodément?

— Vous êtes trop curieux, monsieur l'examinateur. »

Il est probable que la nuit même Richelieu le fut davantage et que l'examen convint à madame de la Popelinière, car il demeura convenu que, pour soutenir sa thèse avec plus d'aisance, la financière recevrait à l'avenir le duc dans sa chambre à coucher. Or, comme il ne pouvait s'y introduire par les moyens ordinaires sans risquer d'être aperçu, il loua dans une maison voisine une chambre qui fut reconnue n'être séparée que par un mur de celle de la dame. Un maçon habile y pratiqua une ouverture communiquant à la cheminée de cette beauté complaisante; ouverture que refermait de ce côté la plaque à feu, qui tournait au besoin sur pivot.

Je ne sais pas bien précisément combien durèrent les épreuves de la financière, mais on assure qu'elles ne l'ennuyaient pas. Seulement elle demandait de temps en temps si le roi lui ferait bientôt prendre ses grades, ajoutant que cette circonstance n'empêcherait point l'examen de continuer. Le duc assurait notre néophyte que la plaque pivotante ne tarderait pas d'amener Louis XV dans ses bras, et que dès ce moment elle serait agrégée parmi les prêtresses des petits appartements. Satisfaite de cette promesse, madame de la Popelinière continuait à se prostituer à titre d'essai; et je crois que si l'un des deux acteurs de ces scènes nocturnes commençait à s'en lasser, ce n'était pas elle.

On dit qu'il n'y a point de héros pour son valet de chambre; une vérité non moins incontestable, c'est qu'il ne peut y avoir dans les habitudes secrètes d'une jolie femme rien de caché pour sa soubrette. Celle de la financière connut bientôt le mouvement mystérieux de la plaque et les visites du sylphe de la cheminée. Mécontente de sa maîtresse, cette fille divulgua tout. La Popelinière, qui, depuis six mois, enlacé dans des lacs d'Opéra, cherchait un prétexte pour se débarrasser de sa femme, fut enchanté d'avoir trouvé un robuste motif. Il ébruita lui-même la chose, expliqua le mécanisme de la cheminée, et tout Paris courut jouir du déshonneur de la couche du traitant.

Cependant madame de Pompadour avait été instruite de l'aventure une heure avant qu'elle eût circulé dans la galerie; elle voulut être la première à la raconter au roi. Ce prince venait d'arriver chez cette favorite; elle passait déjà sa langue sur ses lèvres pour entrer en matière, lorsque M. de Richelieu parut. « Sire, s'écria la marquise » en montrant le duc, voilà certainement l'homme le plus caché en » intrigues qu'il y ait en Europe; car, afin d'être très-secret avec les

» dames qu'il voudrait faire connaître à Votre Majesté, il passe par » le trou de la cheminée. »

Le roi demanda quelle était cette énigme; madame de Pompadour raconta alors l'anecdote que tout Paris savait déjà. Sa Majesté en rit beaucoup, la marquise l'imita et le duc fit chorus.

« Diable! monsieur le duc, dit le roi, voilà du zèle, ou je ne m'y connais pas... Aviez-vous réellement l'intention de me donner cette mancière?

— J'aurais essayé, sire, dans un moment où Votre Majesté serait devenue aux mets substantiels.

— C'est bien obligeant de votre part; mais, quelque confiance que j'aie en vous, je ne vous chargerais pas d'une semblable commission.

— Sire, cette fois et d'autres encore, dit le duc en regardant la marquise avec malice, j'ai pensé qu'il est des ordres qu'un sujet fidèle ne doit pas attendre. »

Madame de Pompadour cessa tout à coup de rire, et elle eut quelque chose à rajuster au nœud de sa ceinture; ce qui lui procura l'occasion de baisser les yeux.

Jusqu'à ce moment on n'introduisit que des vices dans les petits appartements; depuis la faveur de madame de Pompadour, on s'occupe d'y admettre des amusements. La marquise n'est point, à proprement parler, une femme galante : elle n'a pas reçu de la nature ce tempérament de feu qui porte tant de femmes au libertinage; c'est par ambition qu'elle s'est inscrite parmi les courtisanes. Le plaisir ne s'offre donc pas toujours à cette dame un peu tiède sous les formes d'un amour voluptueux; son esprit cultivé sollicite plus de distractions que ses sens n'exigent d'offrandes. Il y a longtemps que la favorite a conçu le projet d'établir un théâtre d'amateurs dans les cabinets du roi, elle a eu soin de faire parler sous main à ce monarque du talent qu'elle possède elle-même pour la comédie; et les complaisants de la marquise l'ont exaltée sous ce rapport tant de fois, qu'enfin Sa Majesté a désiré vivement mettre à l'épreuve le talent de sa maîtresse vers la fin de l'année dernière.

En effet, madame de Pompadour, étant encore demoiselle, s'était assez longtemps exercée sur un théâtre que M. de Tournehem avait fait construire dans l'une de ses terres. La troupe se composait de gens de lettres et d'artistes distingués, qui se firent un plaisir de donner des leçons de déclamation et de chant à celle qui passait généralement pour être la fille de leur hôte. C'est dans cette société qu'elle puisa l'amour de la littérature et des arts, dont elle se montre aujourd'hui la protectrice. Devenue madame d'Etioles, l'actrice amateur joua sur le théâtre de madame de Villemur à son château de Chantemerle : là, MM. de Richelieu, de Nivernais et de Duras la secondèrent de leur mieux; mais elle avait plus de talent que ces illustres comédiens.

Sous l'empire de ces favorables précédents, madame de Pompadour espérait acquérir de nouveaux charmes aux yeux de son royal amant par l'exercice de ses talents dramatiques : la beauté ambitieuse ne laisse échapper aucun moyen de plaire. Tandis que l'on élevait un joli théâtre dans le cabinet des médailles, la *troupe* se formait chez la marquise : elle se composa des ducs de Chartres, d'Ayen, de Nivernais, de Duras, de Coigny, des marquis d'Entragues, de Courtenvaux, du comte de Maillebois, et de mesdames de Brancas, de Pompadour, d'Estrades, de Marchais. La condition expresse d'admission fut d'avoir déjà joué avec un succès authentique sur des théâtres de société. Le duc de la Vallière fut revêtu des fonctions de directeur; l'abbé de Lagarde obtint celles de secrétaire-souffleur, avec cette réserve, de la part de Sa Majesté, que cet abbé ôterait sa calotte avant de descendre dans son trou.

Il ne suffisait pas à madame de Pompadour d'avoir un public illustre pour témoin de ses nouveaux succès; il lui importait bien plus d'y faire assister des spectateurs capables de la juger, et dont les intérêts lui garantissent les éloges. Crébillon et Gresset furent d'abord admis au nombre des heureux qui devaient avoir leurs entrées aux spectacles des petits cabinets; il était difficile de faire porter Voltaire sur la bienheureuse liste. Ce poëte aux allures indépendantes déplaisait à tous les membres de la famille royale; mais il jouissait d'un certain crédit auprès de la favorite : il l'avait louée plus d'une fois, cette femme spirituelle comprenait tout le prix des louanges d'un tel homme. Malgré l'éloignement que les princes et princesses montraient pour cet écrivain, la marquise résolut de le faire admettre; et voici comment elle s'y prit. La cour avait donné son suffrage à la seule comédie que Voltaire eût encore fait représenter, *l'Enfant prodigue*; plusieurs des nobles acteurs, chapitrés d'avance, proposèrent cet ouvrage et le firent agréer pour le début de la troupe. *L'Enfant prodigue* fut joué en l'absence de Voltaire avec un brillant succès, auquel, il faut bien en convenir, le mérite de cette pièce contribua beaucoup plus que le talent amateur des comédiens. Les règlements de la nouvelle société dramatique portent que les auteurs des ouvrages montés par elle ne doivent pas assister à leur représentation s'ils sont tirés du répertoire des autres théâtres : les illustres acteurs ont voulu s'affranchir ainsi de règents incommodes pour leur amour-propre, qui auraient eu le droit de les reprendre sur l'exécution de ces œuvres théâtrales. Seulement on a ménagé à ces auteurs la satisfaction et l'honneur de paraître devant le roi quand leurs productions auront contribué à ses plaisirs; et dès ce moment leurs entrées aux spectacles des cabinets seront acquises. D'après ces statuts, Voltaire, complimenté rancune tenante par Louis XV et sa famille, fut légalement admis à la deuxième représentation de *l'Enfant prodigue*. Il sentit bien qu'il devait à madame de Pompadour la double faveur du choix de sa comédie et du droit flatteur d'assister aux applaudissements de la cour; car je dois inscrire ici le point de départ d'un usage qu'on s'était jusqu'alors interdit en présence du roi, celui de battre des mains en signe d'acclamation. Ce fut à la première représentation de *l'Enfant prodigue* sur le théâtre des cabinets que Louis XV permit ce témoignage bruyant de satisfaction, en se réservant toutefois d'en donner le signal. Chacun pouvait, à ce spectacle, prendre du plaisir pour son compte; mais défense était faite d'exprimer qu'on s'amusait, à moins d'une permission du roi : Sa Majesté faisait grâce néanmoins de l'enregistrement et du sceau.

Après *l'Enfant prodigue* vint *le Méchant*, de Gresset, dans lequel M. le duc de Nivernais se fit une brillante réputation par le caractère ingénieux qu'il donna au personnage de Valère. L'enthousiasme du roi fut tel à cet égard, qu'il voulut faire venir à la seconde représentation l'acteur Rosali, qui jouait ce rôle à la Comédie-Française, afin de rectifier son jeu d'après celui de M. de Nivernais. Soit complaisance, soit persuasion, ce comédien fit en effet à l'amour-propre de l'amateur la concession d'adopter sa manière. Le duc, enchanté de ce surcroît de gloire, envoya cent louis à Rosali : ce fut à coup sûr l'avantage le plus réel qu'il recueillit dans cette circonstance, et l'on peut se faire aisément l'idée de la bonté d'un système d'enseignement où le maître paye l'écolier.

L'ambition est la plus extensible des passions; après avoir joué quelque temps la comédie dans les cabinets, on voulut y joindre des opéras. L'orchestre fut alors composé d'un tiers d'amateurs et de deux tiers d'artistes de la musique du roi. Le premier ouvrage lyrique qui fut représenté sur ce théâtre était un acte de *Zélie*. La musique avait été composée par M. Ferrand, l'un des musiciens amateurs de l'orchestre; les paroles étaient de M. Curis. Le tout, dans la composition et l'exécution, parut d'une grande médiocrité.

Il n'y a point d'opéra sans danse : Dehesse, de la Comédie-Italienne, fut appelé à la direction de celle des cabinets. Cet artiste composa le corps de ballet d'enfants des deux sexes, âgés de neuf à douze ans. Il fut décidé qu'en sortant du théâtre de la cour ces jeunes gens entreraient de droit et sans débuts soit à l'Opéra, soit au Théâtre-Français, soit à la Comédie-Italienne. Les premiers sujets sont MM. de Courtenvaux, de Langeron, de Beuvron, de Melfort, que je viens de nommer par ordre de talent, et qui peuvent ajouter à leurs titres honorifiques celui de danseur des cabinets du roi.

Après *Zélie* les nobles amateurs ont joué *Bacchus et Erigone*, de Labruère et Blamont; ensuite *Ismène*, de Monerif et Rebel; enfin *Eglé*, de Lagarde et Laujon.

Jusqu'à ce moment on n'a représenté dans les cabinets que les quatre opéras que j'ai cités, et les comédies de *l'Enfant prodigue* et du *Méchant*. Mais l'exécution lyrique est restée au-dessous de celle du genre comique. Outre qu'aucun des acteurs, pas même madame de Pompadour, n'a l'aplomb musical nécessaire à l'ensemble d'une représentation chantante, l'exiguïté du local nuit encore à cet ensemble. Les chœurs, choisis parmi les meilleurs artistes de la musique du roi, sont disposés d'une manière fort incommode : il ne peut entrer en scène que deux femmes et deux hommes de chaque côté; le surplus, pressé dans les étroites coulisses, se place et chante comme il peut.

Malgré la médiocrité de son talent de chanteuse, la favorite n'en fut pas moins applaudie à outrance dans le rôle d'Erigone; Voltaire, qui lui devait la faveur qu'il avait reconquise à la cour, ne laissa pas échapper cette occasion de louer sa protectrice. Il lui adressa, le lendemain de la représentation, les vers suivants, qu'elle se hâta de faire circuler, sans pouvoir assurément soupçonner la funeste conséquence qu'ils devaient avoir pour l'auteur :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les dons de plaire,
Pompadour, vous embellissez
La cour, le Parnasse et Cythère :
Charme de tous les yeux, trésor d'un seul mortel,
Que votre amour soit éternel;
Que tous vos jours soient marqués par des fêtes;
Que de nouveaux succès marquent ceux de Louis;
Vivez tous deux sans ennemis,
Et gardez tous deux vos conquêtes!

Avouons pourtant que, pour un homme de génie, Voltaire a fait un peu juste dans ces vers la mesure des convenances. Il est bien entendu que les rois peuvent être vicieux impunément, c'est une des prérogatives de la royauté; mais chanter les vices de ces maîtres du monde et faire des vœux pour la perpétuité du scandale dont ils donnent l'exemple, c'est porter un peu loin la courtoisie. Voltaire

n'avait pas rimé cette fois un crime d'État, et cependant il en subit la peine.

Le malencontreux madrigal courut tous les cercles de Versailles et de Paris, il parvint dans les sociétés les plus animées contre le poëte, particulièrement chez la duchesse de Tallard, où la reine passe presque toutes ses soirées, et chez *Mesdames*, filles du roi, qui détestent cordialement Voltaire, malgré sa *Henriade*. Ces réunions anti-voltairiennes s'attachèrent à rechercher dans les vers que j'ai copiés des idées répréhensibles : elles leur prêtèrent des intentions malignes, des applications captieuses, auxquelles l'auteur n'avait point songé. Ces comités critiques se déchaînèrent violemment contre le vœu audacieux formé par Voltaire pour la constance d'un amour déplorable; ils s'indignèrent surtout du rapprochement des conquêtes d'un grand roi sur le champ de bataille et de celles d'une favorite au fond de son boudoir. Il est vrai qu'il n'existe entre les unes et les autres aucune similitude : les succès de madame de Pompadour lui appartiennent en propre, et ceux de Louis XV sont l'ouvrage de ses généraux.

Je crois avoir dit ailleurs que *Mesdames* ont conservé du crédit sur le cœur de leur père; elles en usèrent pour perdre Voltaire dans l'esprit de Sa Majesté. Un matin que ce monarque était venu recevoir les embrassements de ces princesses, elles l'entourèrent, le caressèrent avec plus d'effusion encore que de coutume, et profitant de l'abandon d'un mutuel épanchement, elles se plaignirent à lui de l'insolence du madrigal. « Cet homme, dirent-elles avec feu, vient » d'ajouter à ses premiers torts, que Votre Majesté avait eu l'indul» gence d'oublier, des torts beaucoup plus graves encore, que vous » ne pouvez laisser impunis sans porter atteinte à votre gloire. » Louis XV, aussi faible qu'irréfléchi, ne se donna pas le temps de considérer qu'en punissant un homme célèbre, il allait ajouter à l'éclat du scandale de ses amours et se rendre coupable d'une injustice; car ce ne pouvait être un crime que de chanter une inclination dont il fait ses délices aux yeux de toute l'Europe. Voltaire fut exilé de la cour : il devait à madame de Pompadour l'honneur d'appartenir à ce corps de valets de haute livrée appelés gentilshommes de la chambre; il lui devait aussi cette place d'académicien, méritée dès 1720, et qu'il n'eût pas obtenue en 1746, quoiqu'il fût alors le premier littérateur du monde, s'il n'avait pas eu l'avantage d'être le protégé d'une courtisane. Par contre-partie, l'auteur de *l'Enfant prodigue* dut aussi à madame de Pompadour sa nouvelle disgrâce; le coup d'encensoir du poëte était maladroit, mais il eût été sans conséquence si la marquise n'en eût pas répandu la fumée.

Les cours supérieures, à l'occasion de la nouvelle année, ont adressé leurs compliments au roi sur le traité d'Aix-la-Chapelle, qui rend la paix aux peuples. Sa Majesté, voulant mériter à de nouveaux titres ces félicitations, vient de supprimer plusieurs droits établis pour subvenir aux frais de la guerre. En conformité du traité, Louis XV a donné l'ordre d'évacuer toutes les places de la Flandre et du Brabant occupées par ses troupes pendant la guerre.

Il n'est bruit, au commencement de l'an de grâce 1749, que de la conversion de la comédienne Gautier, qui du théâtre a passé tout d'un coup dans un cloître de carmélites. Cette jeune actrice était grande, belle, parfaitement faite, et d'une vigueur telle, que peu d'hommes auraient lutté sans désavantage avec elle. Le maréchal de Saxe, dont la force est presque passée en proverbe, assurait que, de tous les individus des deux sexes qui avaient voulu s'essayer contre lui, mademoiselle Gautier était la personne qui lui avait résisté le plus longtemps... « à la lutte, s'entend, ajoutait Maurice, car autre» ment, morbleu ! je ne connais pas un être vivant qui pût entrer en » lice avec cette femme-là... C'est une belle assez curieuse pour vou» loir vérifier jusqu'au bout le plus étonnant des travaux d'Hercule. » Cet athlète femelle roulait entre ses doigts une assiette d'argent comme une oublie. Elle aima longtemps le comédien Quinault-Dufrêne; cette inclination, à laquelle les deux amants étaient, dit-on, fidèles, fait un immense honneur à cet homme-là. A l'extinction d'une si belle flamme, mademoiselle Gautier, désespérant sans doute d'en pouvoir allumer une équivalente, abandonna la comédie, et se fit religieuse sous le nom de sœur Augustine de la Miséricorde. Tout ce que la nouvelle nonne offrait de robuste dans le commerce de la vie se retrouve maintenant dans sa piété, et jamais servante du Seigneur ne porta plus loin l'humilité chrétienne. La reine, informée de cette sévérité extrême de devoirs, a voulu connaître sœur Augustine, elle se rendit dernièrement aux Carmélites pour la voir; et depuis lors il s'est établi entre elles une correspondance de dévotion, dont M. Moncrif, secrétaire de cette princesse, est l'intermédiaire. L'intervention de l'auteur de *l'Art de plaire* entre deux dévotes n'est pas sans originalité, surtout quand l'une de ces personnes pieuses est une souveraine, et l'autre une comédienne ayant poussé la galanterie jusqu'à tenter l'accomplissement du plus difficile des exploits d'Alcide.

Je ne sais pas, en vérité, si madame de Boufflers, devenue duchesse de Luxembourg, ne voudrait pas, sous ce rapport, exiger encore davantage d'un nouveau fils d'Alcmène. Depuis la mort de son premier mari, qui périt en 1747 dans les murs de Gênes, cette bacchante insatiable, quoique parvenue à sa quarante-cinquième année, demande des voluptés à toutes les classes d'hommes, et, quand son séjour dans ses terres ne lui permet pas de choisir, elle promène ses vœux depuis son intendant jusqu'au dernier de ses palefreniers. Passant, selon son caprice, de l'intendance aux cuisines, de l'office à l'écurie, de l'antichambre à la loge du suisse, elle attend avec patience la saison qui lui permet, à Paris, une plus grande variété de choix.

Cependant cette dame, pendant son veuvage, ne trouvait pas tout son bonheur dans la satisfaction de ses sens avides; elle tenait aussi à conserver une *grandeur* dont elle fait un si *noble* usage. Elle entra donc, il y a quelques mois, chez M. de Luxembourg, qui, comme on sait, est son amant en titre de longue main.

« Monsieur le maréchal, lui dit-elle, je veux que vous m'épousiez.

— Mais, madame, je ne vois pas à quoi cela servirait, à la manière dont nous vivons ensemble.

— Il s'agit bien de cela! ce serait une belle chose que ma vie, si elle se contentait des velléités de votre amour !

— Oh ! duchesse, à cet égard, vous savez trouver bon nombre de suppléments.

— Il est temps que je me fasse, pour les moments de loisir, un petit bagage de considération, de bel esprit, de religion même.

— De religion, duchesse !

— Oui, de cette religion du bel air, qui consiste à entretenir à sa paroisse une chaise dorée, un jolie prie-Dieu, des coussins à glands d'or, et à faire suivre les processions par trois ou quatre laquais portant des cierges armoriés. Pour cela, il faut avoir aussi quelque chose qui ressemble à une existence conjugale; et votre titre de maréchal me plaît. Quand voulez-vous que nous passions le contrat?

— Mais, madame...

— Je viendrai ce soir avec mon notaire; vous y serez, maréchal. »

Le duc ne répliqua pas; et huit jours après la veuve du vertueux Boufflers portait le nom de Luxembourg, auquel l'homme le plus nul de la cour devait le premier grade de l'armée... C'est une belle chose que l'honneur héréditaire des familles !

Dès le lendemain de ses noces, l'illustre bacchante reprit son train de vie ordinaire. Un soir, M. de la Vaupalière, vieux libertin, qui ne jouissait plus de la galanterie que par les yeux, avait invité le maréchal et sa femme à un petit souper. La société était nombreuse, bien choisie, en hommes, s'entend, car l'amphitryon savait que madame de Luxembourg n'aime point la compagnie des femmes. La duchesse, oubliant que, pour obtenir la considération qu'elle se proposait, disait-elle, de mériter, la première condition est le sang-froid, but immodérément, et, comme elle avait le vin fort tendre, elle prit immédiatement du goût pour M. de Frise, son voisin. Après le souper, quelqu'un ayant proposé d'aller faire un tour sur le boulevard, madame de Luxembourg s'accrocha au bras de son nouvel amant, ce qui lui procura l'occasion de lui avouer qu'elle l'aimait. Les *Fantoccini*[1] venaient de s'établir à Paris; la compagnie entra dans ce spectacle enfantin, auquel une partie des convives de la Vaupalière prit beaucoup de plaisir. Mais la duchesse avait quelque chose de mieux à faire : à peine fut-on assis, qu'elle se mit à caresser M. de Frise d'une manière si démonstrative, que bientôt l'attention des spectateurs fut partagée entre Polichinelle et le couple amoureux, et qu'enfin les amants livrèrent sans partage la curiosité. M. de Luxembourg, se levant alors, se crut obligé d'aller prévenir sa femme qu'elle était le point de mire de toute l'assemblée. Cet avis marital suffit à peine pour mettre fin au manége de la maréchale, plus active dans sa pantomime galante que jamais son mari ne l'avait été à l'assaut d'une place!

En suivant la comparaison, je dirai que l'entreprise de la duchesse sur le cœur de M. de Frise n'était apparemment qu'un coup de main; car trois jours plus tard on la vit occupée d'un nouvel objet pendant un souper donné à Saint-Cloud par M. le duc d'Orléans[2] à l'occasion des couches de la princesse sa femme. La maréchale lorgna durant tout le repas un jeune page, qui en effet avait la plus jolie figure du monde. Quand la compagnie se fut levée de table, madame de Luxembourg chercha le page, le trouva, et poussa l'oubli des bienséances jusqu'à disparaître avec lui. On prit à peine garde à cette sortie: on savait que la maréchale, une fois échauffée par la table, ne s'arrêtait dans une entreprise qu'après en avoir touché le but.

Pour terminer dignement cette soirée, madame de Luxembourg, après la retraite des autres dames, resta dans l'appartement dit des Goulottes, avec M. le duc d'Orléans, le comte de Croix et le baron de Besenval, à qui elle tint tête à boire des liqueurs le reste de la nuit. A six heures du matin, quand les convives nocturnes songèrent enfin à se retirer, il fallut qu'un laquais portât sur ses bras la duchesse jusque dans le lit préparé pour elle.

C'est ainsi que madame de Luxembourg s'achemine vers la considération.

On n'a point oublié cette demoiselle de Tencin, qui d'abord reli-

[1] Marionnettes fort jolies.

[2] Le père de ce prince, en se retirant à Sainte-Geneviève, avait laissé à son fils le titre de duc d'Orléans.

gieuse, se fit ensuite relever de ses vœux pour mener une vie plus conforme à ses goûts mondains, et surtout à l'esprit d'intrigue qui la distinguait essentiellement. Sa maison fut longtemps le rendez-vous de la société la plus spirituelle de la capitale : les gens de lettres y affluaient, et elle les appelait *ses bêtes*. Il est vrai qu'en fait d'affaires, cette intrigante avait plus d'esprit qu'eux; elle n'en eut pas assez toutefois pour triompher dans une procédure criminelle où elle fut impliquée Emprisonnée d'abord au Châtelet, elle fut ensuite tranférée à la Bastille, où elle mourut dernièrement. Cette dame laisse plusieurs romans, que Pont-de-Vesle, son neveu, a, dit-on, retouchés : ces ouvrages, assez gracieux, sont manuscrits [1].

La mort vient d'atteindre aussi le chevalier d'Orléans, fils naturel du régent, et qui fut revêtu de la charge de grand prieur de France après M. de Vendôme. Le roi a obtenu du grand maître de Malte cette même charge pour le prince de Conti : sa réception, faite le 11 juin par les chevaliers de cet ordre présents à Paris, a rappelé les cérémonies imposantes de l'ancienne chevalerie; mais la continence de MM. les Maltais ne rappelle guère celle des preux du moyen âge.

Le roi n'éprouve pas seulement pour madame de Pompadour cette tendresse des sens qui après certains instants écoulés n'est que froideur pendant le reste de la vie; il paraît lui avoir voué un véritable attachement, dont elle a eu de nombreuses preuves pendant une maladie qu'elle a faite cette année. Il la visitait huit ou dix fois par jour, et l'on pouvait deviner la situation de cette favorite à la tristesse ou à la gaieté de Sa Majesté. Les médecins Senac et Quesnay, qui donnaient des soins à la malade, rendaient à Sa Majesté un compte journalier du cours de la maladie. Enfin l'active sollicitude que Louis montra dans cette circonstance à sa maîtresse contribua à hâter sa convalescence.

La marquise resta néanmoins atteinte d'une incommodité d'autant plus désagréable, que, dans une femme dont la sagesse n'est pas exemplaire, le public malin est toujours disposé à l'attribuer à l'incontinence. Il n'y a point de secret à la cour : on ne tarda pas d'y être informé de cette suite de maladie, malgré tout le soin que madame de Pompadour mettait à la cacher. Le comte de Maurepas, qui n'aimait point la favorite, se distinguait surtout parmi ceux qui riaient à ses dépens; elle n'ignorait point les quolibets et les plaisanteries dont ce ministre la rendait chaque jour l'objet; mais le roi avait besoin du comte; en cherchant à le desservir dans l'esprit de Sa Majesté la marquise craignait un échec, il lui semblait prudent d'attendre une occasion où le mécontentement de Louis pût être excité autrement que par des propos en l'air. Cette occasion s'est rencontrée la semaine dernière à Marly. Madame de Pompadour, en se mettant à table, a trouvé sous sa serviette un quatrain que je suis forcée de copier : c'est un document historique; le voici :

La marquise a bien des appas,
Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas...
Mais, hélas! ce sont des fleurs blanches.

On pense bien que cette épigramme n'était point signée; mais la favorite cherchait depuis longtemps l'occasion de perdre Maurepas: il faisait des vers, ceux-ci durent être de lui. Cependant l'indignation du roi n'avait point éclaté contre le poëte insolent; un sourire imperceptible, qui voulait dire : « Après tout, il a raison! » s'était mêlé même aux témoignages de colère que ce prince avait montrés. Madame de Pompadour craignit encore d'échouer en demandant le renvoi d'un ministre, en réparation d'une vérité rimée incongrûment. Elle se borna donc à écrire une lettre menaçante au comte, espérant qu'il viendrait, contrit et repentant, s'agenouiller aux pieds de sa faveur et lui demander grâce. Mais Maurepas était trop fier pour en agir de la sorte; loin, bien loin de là, il s'amusa de l'écrit de la marquise, qui lui parvint pendant un joyeux souper qu'il donnait à ses amis. « Messieurs, dit-il, buvons à la santé d'un nouveau ministre » de la marine; me voilà près d'être disgracié : la Pompadour me » menace... Voyez, messieurs, continua-t-il avec un sérieux comique, voyez combien le château de Versailles est devenu tripot; il » n'y a pas jusqu'aux filles de joie qui n'y prennent un ton. » Ces mots furent répétés à la marquise, qui courut, tout en larmes, demander au roi la permission de se retirer d'une cour où l'on pouvait l'insulter ainsi *impunément*.

Impunément produisit plus d'effet sur le roi que tous les sujets de plainte de sa maîtresse : cet adverbe retentit avec violence sur l'orgueil de Sa Majesté, et la disgrâce du comte fut décidée. Il valait mieux, en effet, disgracier un homme d'État utile, sans trop savoir comment le remplacer, que de laisser impunie l'émission d'un quatrain contre une courtisane. Cette impérieuse nécessité satisfaite, il fallut bien songer pourtant au successeur de Maurepas. Ce seigneur gérait la marine depuis trente ans, il était difficile qu'il n'eût pas dans l'administration de ce département une expérience consommée. Mais son remplacement devenait tellement utile, comme on l'a vu, que le roi ne pouvait s'arrêter à cette considération : Maurepas fut remplacé par M. de Rouillé, et dut quitter sur-le-champ la cour.

Le lendemain, la gent papillonnante de l'Œil-de-bœuf avait déjà trouvé une malice sur ce remplacement. « Comment voulez-vous » que la marine aille bien, quand, pour la conduire, on fait choix » d'un *roulier* ? »

Après le renvoi de M. de Maurepas, le marquis de Souvré en causait hautement au lever : « Il faisait bien, parbleu, disait ce gentil-» homme, de porter partout son bonnet de nuit pendant sa faveur; » un courtisan ne sait jamais où il couchera, et encore moins un mi-» nistre. » Le roi ne trouva point cette saillie de son goût. « Quand » vous proposez-vous de partir pour vos terres, monsieur le marquis? » demanda Sa Majesté d'un ton sévère au mauvais plaisant. — De-» main, sire, » répliqua-t-il fièrement. Il a tenu parole, et voilà deux exilés pour un.

Tandis que madame de Pompadour triomphe du crédit d'un ministre, les querelles de religion, plus déplorables encore que celles de cour, excitent de nouveau les passions : plusieurs refus de sacrements ont été dénoncés récemment au parlement par des familles parisiennes. Les prêtres apostoliques s'obstinent à refuser et confession, et communion, et viatique aux appelants de la bulle *Unigenitus*. Voilà les robes rouges et les soutanes encore aux prises : la Justice et l'Église combattant l'une contre l'autre; il est difficile de prévoir le terme d'une telle lutte.

Heureusement nous avons des nouveautés dramatiques pour faire diversion à ces insipides discussions théologico-légales. Parlons d'abord de *Catilina*, tragédie de Crébillon, qui date déjà de quinze ou seize mois : c'est une vieille nouveauté. L'auteur a travaillé vingt-cinq ans à cette composition : chaque année il en lisait un fragment à l'Académie française, et plus d'une fois peut-être les membres de ce corps illustre dirent en secret : *Quousque tandem abutere patientiâ nostrâ, Catilina?* Enfin cette œuvre longuement élaborée a paru sous la puissante protection de madame de Pompadour, qui a fait la dépense de tous les costumes. L'obligeante favorite de Louis XV avait envoyé avant la représentation aux deux consuls et au sénat romain des toges de toile d'argent bordées avec des bandes de satin pourpre; plus, des *vestes* de toile d'or bordées de la même manière. Le tout était fort agréablement festonné et enrichi de diamants faux. Un peintre florentin, qui assistait près de moi à la première représentation de *Catilina*, pâlit de colère à la vue de cet accoutrement : « Quelle mascarade, bon Dieu! s'écria-t-il en se levant; je n'en veux » pas voir davantage. » Et l'artiste court encore. Il avait tort; car, nonobstant ces costumes de bal masqué, il y a des scènes admirables dans la tragédie de M. Crébillon, les trois premiers actes sont même généralement beaux. Les amateurs formés à l'école de Racine reprochent toujours à son énergique successeur la sombre disposition de ses ouvrages, et surtout l'horreur de ses catastrophes. « Corneille, » leur répond-il, a brillé dans le grand, Racine dans le tendre; je » n'avais que l'horrible à choisir. » Il y a trop de modestie dans cette réponse; l'auteur de *Rhadamiste* eût pu dire à ses critiques : « Mes » deux grands devanciers ont bien compris la majesté de la tragédie, » mais je crois en avoir retrouvé le caractère. C'est en offrant des » exemples terribles, plutôt que tissus de grandeur ou de tendresse, » qu'il faut frapper au théâtre : la terreur et la pitié ne naissent que » de déchirantes vicissitudes..... Et puis l'antiquité nous a légué du » sang, toujours du sang; pourquoi lorsque nous faisons revivre ses » héros effacer de leur vie cette empreinte d'effrayante vérité, de » vérité sauvage, qui convient à ces temps reculés, pour y substi-» tuer un déluge de maximes pompeuses, recherchées, spirituelles » même, qui, en sortant du théâtre, ne laissent dans l'esprit du » spectateur que le souvenir de sentiments cadencés habilement dans » les douze syllabes d'un alexandrin, sans que l'âme ait rien à se rap-» peler, parce qu'elle n'a eu rien à saisir! »

Voilà ce que Crébillon aurait pu répondre aux censeurs de son genre; car il est bien évident aujourd'hui pour les juges compétents de la tragédie que ce poëte, à part les inégalités quelquefois choquantes de son style, a été plus près que personne de son véritable caractère. Disons-le hardiment : si Crébillon eût paru le premier dans la carrière, ni Corneille par la sublime disposition de ses sujets et la mâle éloquence de ses personnages, ni Racine par ses intrigues habilement conduites et sa poésie séduisante, ni Voltaire par ses thèses philosophiques et ses vers sonores n'eussent affaibli l'impression préexistante d'*Atrée et Thyeste*, de *Rhadamiste*, d'*Électre* et de *Catilina*. Ces puissantes compositions seraient restées le type de la tragédie moderne, et, certes, les savants n'auraient pas réclamé.

Louis XV fut si content de *Catilina* qu'il ordonna au directeur de l'imprimerie royale d'imprimer sans frais les œuvres de Crébillon, qui put ainsi en vendre l'édition entièrement à son profit. Un incident faillit lui faire perdre entièrement aussi non-seulement le bénéfice de cette opération, mais encore les droits qu'il percevait des comédiens pour sa nouvelle tragédie. Le Parnesse n'est pas le Pactole; il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois, et ce mot n'a point cessé d'être une vérité. L'auteur d'*Atrée* a beaucoup de

[1] Ils furent imprimés à Paris en 1786, et forment 7 volumes in-12.

créanciers; or ils avaient trouvé commode de faire arrêt sur le produit tragique des presses royales, tandis qu'un huissier à verge assignait *à comparoir* consuls, sénat et conjurés pour s'entendre condamner à payer les dettes du *sieur* Crébillon. Mais le conseil d'État ayant évoqué la cause décida par un arrêt que « les productions de » l'esprit ne pouvaient être comprises parmi les effets saisissables. » Les créanciers en furent pour les frais du procès et le *coût* du papier marqué que la chicane avait noirci en leur faveur. On peut impunément se faire insolvable quand on a le bonheur de plaire aux grands de la terre.

La *Sémiramis* de M. Voltaire, jouée pour la première fois à peu près dans le même temps que le *Catilina*, n'eut point de succès lors de son apparition ou plutôt de sa réapparition, car chacun sait que cette pièce n'est qu'une refonte de la tragédie d'*Eriphile* représentée en 1732.

Le public a vu avec déplaisir que l'auteur, trop confiant en son génie, ait traité un sujet dans lequel Desfontaines échoua en 1637, Gilbert en 1646, madame Gomez en 1716, et Crébillon en 1717. Voici l'épigramme que Piron fit à cette occasion :

N'en doutez point, oui, si le premier homme
Eût eu le tic de ce faiseur de vers,
Il eût fait pis que de mordre à la pomme ;
Et c'eût été bien un autre travers :
Du grand auteur de la nature humaine
Il eût voulu refaire l'univers,
Et le refaire en moins d'une semaine.

Ces vers sont injustes : si le plan de *Sémiramis* manque de régularité, comme presque toutes les compositions théâtrales de Voltaire, il en est peu qui renferment plus de beautés poétiques, et dans aucune elles ne voilent mieux la marche vicieuse de l'ouvrage et l'invraisemblance des caractères. Par malheur le grand écrivain ne veut pas se restreindre à la somme de talent qui lui échut en partage : il vise toujours aux inspirations tragiques, qu'il croit avoir rencontrées lorsqu'il a produit de ces situations forcées, de ces scènes à effet dont ses pièces sont remplies. Ces détails gigantesques abondent dans *Sémiramis* : rêve, miracle, tonnerre, fantôme, tombeau, magie de décorations, tout est là ; et c'est ce mélange d'éléments divers que Piron appelle un *salmis*. L'ombre de Ninus, il faut l'avouer, est un peu trop comique ; l'orage, éclatant deux fois, provoque aussi des critiques amères : cela sent, dit-on, les tréteaux de la foire encore plus que la colophane brûlée. Il faut qu'à propos de ce double tonnerre je place ici une petite anecdote qui a longtemps désopilé la rate des amateurs admis à la dernière répétition générale de *Sémiramis*. Mademoiselle Duménil, chargée du principal rôle, avait eu son coup de foudre au troisième acte ; lorsqu'au cinquième le gagiste ayant le département du carreau vengeur ne sachant pas s'il devait donner à la princesse Azéma un coup sec et brusque ou prolonger le bruit, cria du haut des cieux à mademoiselle Clairon : « Le voulez-vous long, mademoiselle? — » Comme celui de mademoiselle Duménil, » répondit l'actrice.

Voici quelque chose de plus sérieux ; mais qu'il est affligeant d'avoir une semblable petitesse à reprendre dans un homme illustre! On sait que Voltaire n'est point aimé à la cour ; il est bien facile de l'y desservir, surtout depuis qu'il s'en est fait éloigner à cause du malencontreux madrigal adressé à madame de Pompadour. Les comédiens italiens avaient donc fait agréer sans peine au roi une parodie de *Sémiramis*, qui devait être jouée sur le théâtre de Fontainebleau. Voltaire, le susceptible, l'irritable Voltaire, informé de cette circonstance, faillit en perdre l'esprit ; s'affranchissant de toute mesure, de toute sagesse, il écrivit à Marie Leczinska la lettre suivante, qui entachera pour jamais et la célébrité et le caractère de ce poëte :

« Madame,

» Je me jette aux pieds de Votre Majesté. Vous n'assistez au spec- » tacle que par condescendance pour votre auguste rang ; et c'est un » sacrifice que votre vertu fait aux bienséances du monde. J'implore » cette vertu même, et je la conjure avec la plus vive douleur de ne » pas souffrir que ces spectacles soient désbonorés par une satire » qu'on veut faire contre moi à Fontainebleau, sous vos yeux. La tra- » gédie de *Sémiramis* est fondée d'un bout à l'autre sur la morale la » plus pure, et par là du moins elle peut s'attendre à votre protec- » tion. Daignez considérer, madame, que *je suis domestique du roi*, » *et par conséquent le vôtre*. Mes camarades les gentilshommes ordi- » naires du roi, dont plusieurs sont employés dans les cours étran- » gères et d'autres dans des places très-honorables, m'obligeront à me » défaire de ma charge si j'essuie devant eux et devant toute la famille » royale un avilissement aussi cruel. Je conjure Votre Majesté, par » la bonté, par la grandeur de son âme et par sa piété, de ne pas me » livrer ainsi à mes ennemis ouverts ou cachés, qui, après m'avoir » poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre par » une flétrissure publique. Daignez envisager, madame, que ces paro- » dies satiriques ont été défendues à Paris pendant plusieurs années. » Faut-il qu'on les renouvelle pour moi seul sous les yeux de Votre » Majesté? Elle ne souffre pas la médisance dans son cabinet, l'auto- » torisera-t-elle devant toute la cour? Non, madame, votre cœur est » trop juste pour ne pas se laisser toucher par mes prières et pour faire » mourir de douleur et de honte un ancien serviteur, le premier sur » qui sont tombées vos bontés. Un mot de votre bouche, madame, à » M. le duc de Fleury, suffira pour empêcher un scandale dont les » suites me perdraient. J'espère de votre humanité qu'elle sera tou- » chée, et qu'après après avoir peint la vertu je serai protégé par » elle. »

La reine eut sans doute pitié du poëte éperdu : la parodie ne fut point représentée. Mais que de bassesse, que de servilité à propos d'une critique dont tout autre se serait égayé le premier! On voit avec chagrin une telle abnégation de dignité de la part d'un si beau talent.

Cette année *Sémiramis* commence à prendre faveur : on s'habitue même à louer cette tragédie sans *mais* restrictifs. Comme Voltaire se fait admirer dans plus d'un genre, on craint de le tuer en lui rappelant ses défauts.

Sous l'influence de ce *crescendo* de succès d'une pièce qui lui causa tant de chagrin, ce poëte fit jouer cette année *Nanine ou le Préjugé vaincu*, comédie tirée du roman de *Paméla* par Richardson. Lachaussée traita malheureusement ce sujet en 1743 : on ne se rappelait de l'ouvrage que ce vers ridicule :

Vous prendrez mon carrosse afin d'aller plus vite;

et ce mot d'un mauvais plaisant à qui l'on demandait comment allait Paméla : *Elle pâme, hélas!*

Voltaire a mieux arrangé pour la scène le roman anglais : sa pièce est régulière, intéressante, quoique froide ; elle est d'ailleurs versifiée comme tout ce que cet auteur versifie, c'est-à-dire admirablement. La réussite a été brillante ; aussi Voltaire, croyant triompher de Piron, s'approcha de lui en sortant de la première représentation et lui demanda avec un sourire malicieux ce qu'il pensait de sa comédie. « Je pense, répondit l'auteur de *la Métromanie*, que vous » voudriez bien que Piron eût fait *Nanine*. — Pourquoi? on n'y a pas » sifflé. — Ah! monsieur, peut-on siffler quand on bâille? »

Un homme en place classé parmi ces marionnettes de cour que tout fil fait mouvoir, profondément touché par la morale de *Nanine*, rentra l'un de ces jours chez lui avec précipitation pour ordonner à son suisse de ne refuser sa porte à personne, pas même aux gens à sabots. « En vérité, dit l'honnête Helvétien à un valet de chambre » qui se trouvait près de lui, ce discours me surprend si fort de la » part de monseigneur, que si je n'avais pas aperçu mademoiselle » Délie dans son carrosse je croirais qu'il vient de confesse. »

CHAPITRE XXII.

1750-1751.

Conversation de Saint-Germain avec le roi. — La tache d'un diamant enlevée. — La chambre mystérieuse. — Il n'y a que cinq cents ans que je sers monsieur le comte. — Prodigalités de Saint-Germain. — Le contrôleur général Machault n'est pas un sorcier. — Traité d'Herrenhausen. — Commencement des refus de sacrements pour cause de jansénisme. — Extrême-onction par arrêt du parlement. — Les bains de sang humain. — Emeute à Paris. — Justice prévôtale. — Fontenelle. — Soirées de madame Geoffrin; début de M. Suard. — Le château de Bellevue. — La noblesse devient une récompense militaire. — L'habit de tapisserie. — Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt meurent à Paris. — Mort de l'illustre Maurice de Saxe. — Encore un mot sur ce grand homme. — *Oreste*, tragédie de Voltaire. — Origine du rentoilage des tableaux. — La peinture au milieu du dix-huitième siècle. — Mort de d'Aguesseau. — Les louis tombés et les balayeurs. — Les poulardes données aux chevaux pour fourrage. — Monuments de galanterie consacrés par le prince de Conti. — *La Guirlande*, opéra de Marmontel.

L'année 1750 s'est ouverte par une aventure singulière, dont la cour n'a pas osé rire tout haut, bien qu'elle soit essentiellement risible, et rien de plus. *Madame* première est une princesse pure comme la fleur naissante ; jamais regard de page ou de mousquetaire n'osa jusqu'ici s'égarer sur ce trésor de pudeur. Cependant, dans la nuit du 2 au 3 janvier, un jeune homme, trompant la surveillance des gardes, parvient jusqu'à la chambre à coucher de Son Altesse Royale, s'approche de son lit pendant qu'elle dort profondément, et, l'enlaçant de ses bras audacieux, lui ravit plusieurs baisers. La princesse se réveille, se débat, jette les hauts cris ; ses femmes accourent et l'on trouve *Madame* tombée dans la ruelle du lit étroitement embrassée par un homme en chemise. L'assaillant, qui va gagner beaucoup de terrain sur la pureté de Son Altesse, n'est pas disposé à lâcher prise malgré les efforts des assistants ; enfin on parvient à dégager la fille de Louis XV, on la remet entre ses draps, tandis que les gardes conduisent en prison le jeune aventurier, qui ne répond pas un mot à tous les reproches qu'on lui adresse et ne semble nullement effrayé des menaces dont on l'accable. Étonné de cette impassibilité, un officier de service approche une lumière de la figure du prisonnier et voit, à sa grande surprise, que le séducteur de *Madame* est endormi. Plusieurs domestiques du château reconnaissent bientôt cet individu : c'est un officier du gobelet, et chacun déclare qu'il est somnambule. On lui jette alors un manteau sur les épaules;

il termine son somme sur une banquette de la salle des gardes; et le roi, consulté à son lever, décide qu'il faut se borner à enfermer désormais ce coureur d'aventures nocturnes, ajoutant avec bonté que nul ne peut être coupable en dormant. Cependant, à la demande de *Madame*, le roi envoya l'officier du gobelet dans un régiment d'infanterie avec le grade de sous-lieutenant. Son Altesse Royale ne pouvait sans rougir jusqu'aux yeux rencontrer un homme qui bien qu'endormi s'était trouvé si rapproché de ses charmes les plus secrets. Encore les survenants et la princesse elle-même n'avaient-ils pas su bien précisément jusqu'à quel point la témérité du somnambule avait été poussée.

On a vu paraître cette année à la cour un homme fort extraordinaire nommé le comte de Saint-Germain. Ce gentilhomme, qui se fit d'abord remarquer par son esprit et par la prodigieuse variété des talents qu'il possédait, ne tarda pas à provoquer la plus grande surprise sous un autre rapport. Un jour la vieille comtesse de Gergy, dont le mari fut il y a cinquante ans ambassadeur à Venise, où elle l'avait suivi, se trouva chez madame de Pompadour avec M. de Saint-Germain. Elle regarda longtemps cet étranger avec des marques de grande surprise, auxquelles se mêlèrent bientôt des signes de frayeur. Enfin, ne pouvant plus dominer son émotion, mais plus curieuse, toutefois, qu'effrayée, elle s'approcha du comte.

« De grâce, monsieur, lui dit-elle, veuillez me dire si monsieur votre père n'a pas résidé à Venise vers l'année 1700.

— Non, madame, répondit le comte sans s'émouvoir, il y a beaucoup plus longtemps que j'ai perdu mon père; mais je demeurais moi-même à Venise à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, j'avais l'honneur de vous y faire ma cour, et vous aviez la bonté de trouver jolies quelques barcarolles de ma composition que nous chantions ensemble.

— Pardon de la franchise, mais cela n'est pas possible : le comte de Saint-Germain d'alors avait quarante-cinq ans, et vous n'avez certainement que cet âge au moment où nous parlons.

— Madame, répondit le comte en souriant, je suis fort vieux.

— Mais il faudrait à ce compte que vous eussiez près de cent ans.

— Cela n'est pas impossible. » Ici le comte se mit à raconter à madame de Gergy une foule de détails se rattachant au séjour qu'ils ont fait ensemble dans l'État vénitien. Il offrit à cette dame de lui rappeler, si elle doutait encore, des circonstances, des remarques...

« Non, non, interrompit la vieille ambassadrice, me voilà bien convaincue... Mais vous êtes un homme... un diable bien extraordinaire...

— Grâce, grâce de qualifications! s'écria Saint-Germain d'une voix éclatante... » Et ses membres parurent saisis d'un tremblement convulsif. Il sortit sur-le-champ.

Achevons de faire connaître ce personnage singulier. Saint-Germain est d'une taille moyenne, d'une tournure élégante; ses traits sont réguliers : il a le teint brun, les cheveux noirs, la physionomie mobile et spirituelle; sa démarche offre ce mélange de noblesse et de vivacité qui n'est propre qu'aux hommes supérieurs. Le comte se met assez simplement, mais avec goût. Tout son luxe consiste dans une surprenante quantité de diamants, dont il est toujours couvert : il en porte à tous les doigts; sa tabatière, sa montre en sont garnies. Un soir il vint à la cour avec des boucles de souliers que M. de Gontaut, grand connaisseur en pierreries, estima deux cent mille livres.

Une chose digne de remarque et même d'étonnement, c'est que le comte parle avec une égale facilité le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais, sans que les nationaux puissent reconnaître le moindre accent étranger lorsqu'il s'exprime dans chacune de ces langues. Des érudits, des orientalistes ont sondé le savoir de Saint-Germain : les premiers l'ont trouvé plus habile qu'eux dans l'idiome d'Homère et dans celui de Virgile; il a parlé le sanscrit, le chinois, l'arabe avec les derniers de manière à leur prouver qu'il a résidé en Asie et à leur démontrer qu'on s'instruit assez mal dans les dialectes de l'Orient aux colléges de Louis le Grand et de Montaigu.

M. de Saint-Germain accompagne de tête sur le clavecin non-seulement les morceaux de chant, mais encore les concerto les plus difficiles exécutés par d'autres instruments. J'ai vu Rameau profondément surpris du jeu parfait de cet amateur et surtout de ses préludes savants. Le comte peint à l'huile fort agréablement; mais ce qui rend ses tableaux remarquables, c'est une espèce de couleurs dont il a trouvé le secret et qui prêtent à la peinture un éclat extraordinaire. Dans les sujets historiques qu'il reproduit, Saint-Germain ne manque jamais d'orner les ajustements de femmes de saphirs, d'émeraudes, de rubis, auxquels ses couleurs donnent absolument l'éclat et les reflets des pierres naturelles. Vanloo, qui ne peut se lasser d'admirer l'artifice de ces surprenantes couleurs, en a souvent demandé le secret au comte : il n'a point voulu le révéler.

Sans chercher à se rendre compte de l'universalité de connaissances d'un personnage qui, au moment où j'écris, fait épuiser en conjectures et la ville et la cour, on peut, je crois, faire rapporter à la physique et à la chimie, qu'il possède à fond, une partie de ses prestiges. Il est au moins évident que ces sciences lui ont procuré une santé robuste, une vie qui excédera ou qui peut-être a déjà excédé les bornes de l'existence commune, et le moyen, plus difficile à comprendre, d'arrêter sur la créature humaine les ravages du temps. Entre autres aveux sur les facultés surprenantes du comte de Saint-Germain faits à la favorite par madame de Gergy depuis sa première entrevue avec lui, elle a dit que durant leur séjour à Venise elle avait reçu de lui un élixir qui, pendant un quart de siècle, avait conservé sans la moindre altération les charmes qu'elle possédait à l'âge de vingt-cinq ans : de vieux seigneurs, interrogés par madame de Pompadour sur cette étrange circonstance, ont affirmé qu'elle était de toute exactitude; que même la jeunesse stationnaire de la comtesse avait été longtemps pour la ville et la cour un sujet d'étonnement. Voici d'ailleurs un fait qui vient à l'appui de l'assertion de madame de Gergy, soutenue par les vieillards dont je viens de citer le rapport.

Un soir, M. de Saint-Germain avait accompagné dans un cercle plusieurs airs italiens chantés par la jeune comtesse de Lancy[1] âgée de dix ans.

« Dans cinq à six ans, lui dit-il quand elle eut cessé de chanter, vous aurez une fort belle voix, vous la conserverez longtemps; mais, pour que la séduction fût complète, il faudrait conserver aussi la beauté éclatante qui sera votre heureux partage à seize ou dix-sept ans.

— Monsieur le comte, répondit la petite comtesse en promenant ses jolis doigts sur le clavecin, cela n'est au pouvoir de personne.

— Oh! que si, reprit le comte sans affectation... Dites-moi seulement si vous seriez bien aise d'être fixée à cet âge.

— Vraiment j'en serais charmée...

— Eh bien! je vous le promets. » Et Saint-Germain parla d'autre chose.

La mère de la comtesse, enhardie par l'affabilité de l'homme à la mode, osa lui demander s'il était vrai que l'Allemagne fût sa patrie. « Madame, madame, répondit-il en poussant un profond soupir, il » est des choses que je ne puis dire. Contentez-vous de savoir qu'à » l'âge de sept ans j'errais au fond des forêts, et que ma tête était » mise à prix. La veille de ma fête, ma mère, que je ne devais plus » revoir, attacha son portrait à mon bras; je vais vous le montrer. » A ces mots, Saint-Germain releva sa manche, et montra en effet aux dames une miniature sur émail représentant une femme admirablement belle, mais vêtue singulièrement. « A quel temps, demanda la » jeune comtesse, appartient donc ce costume? » Le comte rabattit sa manche sans répondre et changea de nouveau la conversation.

On passe chaque jour d'une surprise à une autre dans la société du comte de Saint-Germain. Il y a quelque temps, il apporta chez madame de Pompadour une bonbonnière qui fit l'admiration générale. Cette boîte était d'écaille noire fort belle; le dessus était orné d'une agate beaucoup moins grande que le couvercle. Le comte pria la marquise de poser cette bonbonnière devant le feu; un instant après il lui dit de la reprendre. Quel fut l'étonnement de tous les assistants! l'agate avait disparu, et l'on voyait à sa place une jolie bergère au milieu de ses moutons. En faisant de nouveau chauffer la boîte, la miniature disparut et l'agate revint.

Cependant Louis XV, qui n'avait pas encore entretenu M. Saint-Germain en particulier, pria le mois dernier sa favorite de le faire trouver chez elle avec cet homme, qu'il appelait un habile charlatan. Le comte fut exact au rendez-vous que Sa Majesté lui avait fait indiquer. Il s'était muni ce jour-là d'une tabatière magnifique. Il portait ses riches boucles de souliers et affectait un peu de montrer des boutons de manches en rubis d'une grosseur prodigieuse.

« Est-il vrai, lui dit Louis XV après un salut obligeant, que vous vous disiez âgé de plusieurs siècles?

— Sire, je m'amuse quelquefois, non pas à faire croire, mais à laisser croire que j'ai vécu dans les plus anciens temps.

— Mais la vérité, monsieur le comte?

— La vérité, sire, peut être incompréhensible...

— Il paraît au moins démontré, d'après le rapport de plusieurs personnes qui vous ont connu sous le règne de mon bisaïeul, que vous devez avoir plus de cent ans.

— Ce serait, en tout cas, une longévité peu surprenante; j'ai vu dans le nord de l'Europe des hommes de cent soixante ans et plus.

— Je sais qu'il en a existé, mais c'est votre air de jeunesse qui renverse toutes les spéculations des savants.

— Par le temps qui court, sire, on donne à bon marché le titre de docteur; je l'ai plus d'une fois prouvé à ces messieurs.

— Puisque vous vivez depuis tant d'années, reprit Louis XV d'un ton malicieux, donnez-moi donc des nouvelles de la cour de François Ier, c'était un roi dont j'ai toujours chéri la mémoire.

— Aussi était-il très-aimable, répondit le comte en prenant au sérieux la demande de Sa Majesté. Puis il se mit à dépeindre, en artiste, en homme d'esprit, le roi chevalier au physique et au moral.

— Je crois en vérité le voir, s'écria Louis XV enchanté.

— S'il eût été moins ardent, poursuivit Saint-Germain, je lui au-

[1] Devenue célèbre depuis sous le nom de comtesse de Genlis.

rais donné un bon conseil, propre à le garantir de tous ses malheurs; mais il ne l'aurait pas suivi. François Ier était entraîné par cette fatalité qui domine les princes, j'entends ceux assez malheureux pour fermer l'oreille de leur esprit aux meilleurs avis, surtout dans les moments critiques.

— La cour de François était-elle brillante? demanda madame de Pompadour, qui craignit que le comte n'allât trop loin.

— Très-brillante, reprit le comte, qui saisit l'intention de la marquise, mais celle de ses petits-fils la surpassait de beaucoup : du temps de Marie Stuart et de Marguerite de Valois la cour était un pays d'enchantements où les plaisirs, l'esprit et la galanterie se jouaient sous mille formes charmantes; ces deux reines étaient savantes; elles faisaient des vers; c'était un plaisir de les entendre.

— En vérité, monsieur, dit le roi en riant aux éclats, on croirait que vous avez vu tout cela.

— Sire, j'ai beaucoup de mémoire, mais j'ai aussi mes notes authentiques sur ces temps reculés. »

Madame de Pompadour.

A ces mots, Saint-Germain tira de sa poche un livret relié d'une manière gothique; il l'ouvrit, et montra au roi quelques lignes écrites de la propre main de Michel Montaigne en 1580. Les voici telles qu'elles ont été transcrites après avoir été reconnues authentiquement originales :

Il n'est homme de bien qui mette à l'examen des lois toutes ses actions et pensées, qui ne soit pendable six fois en sa vie; voire tel qu'il seroit dommage et tres-injuste de punir.

Le roi, ainsi que M. de Gontaut, madame de Brancas et l'abbé de Bernis, qui assistaient à cet entretien, ne savaient plus que penser du comte de Saint-Germain; mais sa conversation plut tant à Sa Majesté, que depuis elle l'appela souvent à la cour, et resta même enfermée plusieurs fois avec lui dans son cabinet. Louis XV consultait un matin ce personnage mystérieux, dont il avait reconnu l'expérience et le jugement, sur un seigneur que l'on cherchait à desservir dans son esprit.

« Sire, répondit le comte avec chaleur, défiez-vous des rapports qui vous sont faits sur ce gentilhomme; pour bien apprécier les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni courtisan, ni ministre, ni lieutenant de police.

— Et roi?

— Je n'osais m'expliquer à cet égard; mais, puisque Votre Majesté m'interpelle, je crois lui obéir en parlant. Vous vous rappelez, sire, le brouillard qu'il faisait il y a quelques jours, on ne voyait pas à quatre pas; eh bien! les rois (je parle en général) sont environnés de brouillards encore plus épais que font naître autour d'eux les intrigants, les prêtres et les ministres infidèles : tous s'accordent, en un mot, pour faire voir aux têtes couronnées les objets sous un aspect différent du véritable.

— Ah! j'y pense, dit Louis XV en changeant tout à coup d'entretien, on m'a dit, comte, que vous aviez trouvé le secret de faire disparaître les taches des diamants.

— Cela m'est arrivé quelquefois, sire.

— En ce cas, vous êtes homme à me faire gagner quatre mille francs sur celui-ci; et le roi montra à Saint-Germain un brillant de médiocre grosseur qu'il venait de tirer d'un secrétaire.

— Cette tache est forte, dit le comte après avoir beaucoup examiné le diamant, mais il n'est pas impossible de l'enlever. Je rapporterai cette pierre à Votre Majesté dans quinze jours.

— Je le répète, vous me ferez gagner quatre mille livres; car mon joaillier, en estimant ce diamant six mille livres, m'a dit que sans la tache il en vaudrait dix. »

Au jour dit, M. de Gontaut et le joaillier de la couronne étaient dans le cabinet du roi, quand M. de Saint-Germain y vint. Il tira le diamant de sa poche, ôta une toile d'amiante qui l'enveloppait, et cette pierre fut produite aux yeux des assistants ébahis pure comme une goutte de rosée. Le poids du brillant, pesé au moment de sa remise au comte, se trouva exactement le même après l'opération, et le bijoutier déclara à Sa Majesté qu'il était prêt à donner les dix mille livres de l'estimation. Cet honnête marchand ajouta qu'il fallait que M. de Saint-Germain fût sorcier, qualification à laquelle ce dernier ne répondit que par un sourire. « Vraiment, monsieur le comte, pour-» suivit le commerçant, vous devez être riche à millions, surtout si » vous avez le secret de faire de gros diamants avec de petits. » L'adepte ne dit ni oui ni non; mais il assura très-positivement qu'il savait faire grossir les perles et leur donner la plus belle eau.

Toujours est-il qu'on ne peut en aucune manière expliquer l'opulence que montre cet individu : il n'a point de propriétés, on ne lui connaît ni rentes, ni banquiers, ni revenus d'aucune nature, il ne touche jamais ni cartes ni dés; et cependant il a un grand état de maison, plusieurs domestiques, des chevaux, des voitures, une immense quantité de pierreries de toutes couleurs... On s'y perd.

Du reste, il se passe des choses étranges dans la maison de Saint-Germain, qui commence à devenir pour le public presque aussi effrayant que curieux. Les esprits forts qui le fréquentent lui ont vu faire des choses excédant toutes les facultés humaines : il évoque, dit-on, les ombres à la demande des personnes assez hardies pour désirer ces terribles apparitions, qui sont toujours reconnues. Quelquefois il fait répondre à certaines questions sur l'avenir par des voix souterraines qu'on entend très-distinctement, pourvu qu'on applique l'oreille au parquet d'une chambre mystérieuse, où l'on n'entre que pour recevoir ces oracles. Plusieurs de ces prédictions se sont déjà réalisées, assure-t-on, et la correspondance de Saint-Germain avec l'autre monde est une vérité démontrée pour beaucoup de gens.

Dans l'abandon de la table, que le comte aime passablement, il convient avec ses amis qu'il est âgé de deux mille ans, et, suivant lui, ce n'est encore là qu'un à-compte de vie. Il lui arrive même de lancer de temps en temps de ces étranges assertions dans des sociétés moins intimes : l'un de ces jours, dînant chez le duc de Richelieu, le sorcier à la mode interpella son domestique, qui le servait à table, sur un fait remontant à une époque très-éloignée. « Je n'en ai pas con-» naissance, répondit le valet; M. le comte oublie qu'il n'y a que cinq » cents ans que j'ai l'honneur de le servir. »

Saint-Germain, dans une visite qu'il fit il y a quelques jours à madame de Pompadour, retenue sur sa chaise longue par une indisposition, lui montra pour la récréer une boîte remplie de topazes, d'émeraudes et de rubis. Il y en avait pour une somme considérable. Madame du Hausset, présente à ce riche inventaire, faisait des signes derrière le comte à la favorite pour lui faire comprendre que tout cela était faux.

« Il est vrai, dit négligemment Saint-Germain, qu'on a vu quelquefois de plus belles pierres; mais celles-ci ont leur prix.

— Cet homme a donc des yeux au dos! murmura madame du Hausset, qui crut avoir été comprise dans sa pantomime.

— Cette bagatelle peut servir d'échantillon, reprit le comte en jetant avec dédain sur la table une petite croix de pierres vertes et blanches.

— Eh! mais cela n'est point à dédaigner! dit la dame de compagnie, qui plaçait le bijou sur sa gorge pour l'essayer.

— Acceptez-le donc, madame.

— Vraiment, monsieur le comte, je m'en garderai bien, répondit madame du Hausset.

— Pourquoi donc? c'est une misère.

— Acceptez, ma chère, dit la marquise, puisque M. le comte le veut. »

Madame du Hausset se résigna à prendre la croix, qui le lendemain fut estimée cent louis.

L'enchanteur dont je viens de raconter longuement les prouesses devrait bien, par un coup de baguette, remplir les coffres de l'Etat, qui se trouvent dans un état habituel de viduité; M. Machault n'est pas sorcier, lui, et c'est bien vainement qu'il se donne tous les mouvements possibles pour rétablir les finances. Cependant les exigences publiques sont impérieuses : d'une part, M. Rouillé demande à grands cris de l'argent pour former une marine, car la France au moment où

j'écris n'a pas beaucoup plus de vaisseaux qu'elle n'en avait sous le roi Jean; d'un autre côté, les payeurs de rentes pourchassent de toutes parts le contrôleur général afin d'être remboursés des avances qu'ils ont faites pendant la dernière guerre. « En vérité, sire, disait ce » ministre dans l'un des derniers conseils, je ne sais comment m'y » prendre pour faire honneur à vos engagements : tout le monde me » demande, et personne ne veut me faire crédit. »

Il n'y a que les subsides étrangers qui aident convenablement les États; ils ne coûtent rien aux nations, et conséquemment ne les font point crier. Il y a bien quelque légère humiliation pour les rois à se mettre ainsi à la solde de leurs voisins, et la politique adoptée à prix d'argent n'est pas essentiellement honorable; mais un peu de honte est bientôt passée, et l'avantage reste. C'est sans doute d'après ce solide raisonnement que vient d'être conclu, à Herrenhausen, dans

Voilà l'épée du roi et son fourreau.

l'électorat de Hanovre, un traité de subsides entre le roi d'Angleterre, les États Généraux et l'électeur de Bavière. Ce dernier s'engage, par cette convention, à entretenir un corps de six mille hommes prêt à marcher au premier ordre de la Grande-Bretagne et de la Hollande, moyennant une subvention annuelle de quarante mille livre sterling, payable, les deux tiers par l'Angleterre, l'autre tiers par l'État hollandais. Toutefois ce corps ne pourra servir ni contre l'empereur ni contre l'Empire; d'où l'on peut conclure, sans travail d'esprit, qu'il ne sera employé que contre la Prusse ou la France. Or il est bon de considérer que l'électeur signataire de ce traité est le fils de ce Charles-Albert pour qui la France s'est épuisée d'or et de sang, lorsqu'il s'agissait de le faire empereur : c'est ainsi que les princes de la terre entendent la reconnaissance; telles sont les enseignes auxquelles nous devons reconnaître leur justice.

Il était réservé à l'année 1750 de voir naître un scandale non moins affligeant, non moins ridicule que celui des convulsions. On sait que le cardinal de Fleury souffrit les jésuites parce qu'il les craignait, et que l'archevêque Vintimille les favorisa parce qu'il les aimait. Après ce dernier prélat, advint au siége de Paris un sieur de Bellefond, qui, plus ardent que son prédécesseur, se déclara le partisan fanatique des doctrines jésuitiques. Les enfants d'Ignace ne perdirent pas un instant, tout ce qui leur déplaisait fut peint comme janséniste; les lettres de cachet furent expédiées par rames; les prisons allaient s'ouvrir; les jésuites souriaient déjà aux tourments de leurs victimes, lorsque la mort frappa Bellefond, et suspendit un moment les rigueurs qu'il avait préparées. Mais elles ne tardèrent pas de reprendre leur cours : Christophe de Beaumont, homme de mœurs austères, prêtre ignorant, opiniâtre, et moliniste outré, fut appelé à l'archevêché de Paris. Le plan des jésuites reçut alors sa pleine et entière exécution. Il fut prescrit de n'accorder la communion ou le viatique qu'aux personnes munies de billets de confession, lesquels durent attester que le porteur s'était confessé à un prêtre partisan de la bulle, les sacrements administrés par les jésuites étant reconnus les seuls efficaces. Beaumont maintint avec sévérité cette règle aussi tyrannique qu'absurde, et les curés n'administrèrent aucun des secours spirituels à ceux qui n'exhibèrent point le billet exigé.

Les choses en étaient à ce point lorsque M. Coffin, conseiller au Châtelet, étant assez dangereusement malade, appela (20 mars 1750) pour l'administrer M. Bouettin, curé de Saint-Etienne-du-Mont, qui refusa son ministère à défaut de présentation d'un billet de confession. Le parlement, informé de cette affaire, embrassa chaudement la cause du chancelier Coffin : il appela devant lui le curé; mais celui-ci refusa de comparaître, ne devant compte, répondit-il, de l'exercice de son ministère qu'à Dieu et au prélat son supérieur. D'après ce système d'indépendance civile, le clergé pourrait à son gré porter le trouble et le désordre dans la société sans qu'aucune juridiction temporelle pût y apporter obstacle. Le parlement ne comprit pas ainsi l'autorité ecclésiastique; il décréta de prise de corps le prêtre Bouettin, et députa en même temps plusieurs de ses membres à Christophe de Beaumont pour l'engager à faire administrer les malades quand même ils ne seraient pas munis d'une attestation jésuitique. L'archevêque persista, la magistrature insista, et dès lors une lutte violente s'engagea entre les prétendus exécuteurs des volontés célestes et les défenseurs légitimes des lois humaines. Le roi ne donnait pas précisément raison aux jésuites; mais il ne les désapprouvait pas avec assez de persévérance, se bornant à répéter quelquefois à son lever que « la cour devrait bientôt se donner plus de » mouvement pour des billets de confession qu'elle n'en avait jamais » eu pour l'affaire la plus importante de l'Europe. » Quand le parlement gagnait du terrain sur ses adversaires il fallait forcer à main armée les prêtres molinistes à secourir spirituellement les malades du parti opposé, et ce n'était que sur l'autorité des baïonnettes que

Le duc de Richelieu et madame de la Popelinière.

les croyants moribonds pouvaient conquérir leur salut. Un curé de Paris, ainsi contraint, disait dernièrement au lit de mort de son paroissien : *Je vous communie par ordre du parlement;* un autre, portant le scandale plus loin encore, osait dire à un mourant : *C'est en conséquence d'un arrêt de la grand'chambre que je vous apporte le bon Dieu.* Agenouillez-vous donc devant de tels ministres du Seigneur!

Ces dissensions religieuses, qu'un pouvoir trop indécis ou trop mou n'a pas su arrêter, ont aigri l'esprit public; un rien l'excite et le porte à la révolte. On vit à Paris dans le courant de mai un mouvement populaire dont cette irritation inquiète fut la première cause. Au moment où la police, conformément à un usage salutaire, faisait enlever sur le pavé de Paris une foule de mauvais sujets sans profession et dangereux, un exempt avide arrêta l'enfant d'une femme du peuple, dans l'espérance de rançonner sa mère. Cette femme, informée de cet acte arbitraire, poussa des cris affreux, et sa

douleur bruyante ameuta tout son quartier. Bientôt d'autres mères, dont la police avait avec plus de raison ramassé les fils, déjà coupables d'escroqueries, se joignirent à celles qui faisaient entendre de si lamentables réclamations. Ce groupe criard parcourut le faubourg Saint-Antoine, se grossissant à chaque pas de toutes les commères désespérées qu'il rencontrait. Le délit de l'exempt s'accroissait en proportion des masses qui le proclamaient : ce n'étaient plus trois ou quatre petits vauriens enlevés dans la rue, mais des milliers d'enfants arrachés du domicile de leurs parents. Et puis il ne s'agissait pas d'une simple mesure de sûreté prise arbitrairement : un malade illustre devait, par ordre des médecins, prendre chaque matin un bain de sang humain, et l'on faisait saisir et égorger des enfants pour satisfaire à cette prescription, attendu qu'il fallait du sang de la plus grande pureté. On conçoit avec quelle ardeur une populace déjà mal disposée dut accueillir cette fable ridicule et quel degré d'énergie elle dut imprimer à sa rage. Du faubourg Saint-Antoine l'émeute gagna, de proche en proche, jusqu'au centre de la capitale. Malheur à qui portait une figure d'exempt de police! Les révoltés en saisirent un sur le boulevard, à l'instant il fut massacré, déchiré, divisé en lambeaux, que ces misérables se partagèrent et qui couvrirent leurs habits de sang.

Cependant cette troupe de forcenés, forte de trente mille personnes au moins, s'avança vers l'hôtel du lieutenant de police, dont elle brisa les vitres à coups de pierres. M. Berryer, qui exerce en ce moment cette charge, perd la tête et s'enfuit par les jardins, tandis qu'un de ses gens, plus intrépide, fait ouvrir toutes les portes de la maison. Ce coup hardi intimide les mutins; ils croient qu'un piége est caché sous cet air d'abandon, ils n'entrent pas. Pendant que la foule délibère sur la direction ultérieure de ses démarches, les gardes françaises, les gardes suisses et deux compagnies de mousquetaires ont pris les armes; ces troupes courent au lieu du rassemblement et contiennent les séditieux, parmi lesquels il se trouve plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattants. On se saisit au hasard de quelques-uns des turbulents, le reste rentre dans le devoir et se disperse. Mais, comme on voulait faire un exemple, les malheureux qui étaient tombés au pouvoir de la troupe furent pendus sans autre forme de procès : voilà ce qu'on appelle de la justice prévôtale dans les monarchies absolues. Après avoir assassiné aveuglément huit ou dix Parisiens, qui peut-être n'étaient que des curieux, on crut devoir donner une manière de satisfaction au surplus de la population : le fugitif Berryer fut mandé par le parlement, qui l'admonesta doucement et lui prescrivit d'être plus circonspect à l'avenir dans l'exercice de ses fonctions. C'était une petite blessure faite à l'amour-propre de ce magistrat; mais, comme notre bon roi lui a des obligations particulières, dont j'expliquerai bientôt le motif, Sa Majesté appliqua un baume salutaire sur cette plaie en nommant M. Berryer conseiller d'Etat.

On se réjouissait encore à la cour de la naissance de la princesse Marie-Joséphine, dont madame la Dauphine accoucha le 26 août, quand on reprit à l'Opéra l'opéra de *Thétis et Pélée*, reprise assez insignifiante et dont je ne fais mention que parce qu'on y vit Fontenelle dans la même loge où soixante et un ans plus tôt il avait assisté à la première représentation de cette pièce.

Puisque me voilà sur le chapitre de ce bel esprit, âgé de quatre-vingt-treize ans, je dois parler des soirées de madame Geoffrin, dont il fait encore le charme et surtout l'instruction. C'est dans ce cercle que cet homme célèbre travaille à un *traité de la raison humaine*, espèce de cours dont l'abbé Trublet écrit à la dérobée des fragments. C'est aussi chez madame Geoffrin qu'un jeune homme fort spirituel, nommé *Suard*, a fait cette année son entrée dans le monde littéraire. Fontenelle l'a promptement distingué parmi les discoureurs qui lui expliquent leurs opinions dans l'embouchure de son cornet acoustique, car ce vétéran de nos hommes de lettres est sourd à ne pas entendre le canon. Quoique très-jeune et très-timide, M. Suard émit l'autre jour son avis sur quelques points du *traité de la raison humaine;* Fontenelle le goûta et mêla ses applaudissements à ceux de tout le salon. « Mon ami, lui dit-il, vous serez bientôt pour cette » flamme subtile de la métaphysique ce qu'est pour la flamme de l'es» prit-de-vin le bois que cette flamme ne brûle pas... » Cela peut être fort beau, métaphysiquement parlant; mais ces propositions sublimées sont à coup sûr ce qui fait que Fontenelle ne sera jamais qu'un homme d'esprit.

Le roi a pris possession de son appartement du château de Bellevue, qu'il a fait bâtir pour madame de Pompadour. Cette maison de plaisance, élevée sur un coteau qui domine le village de Sèvres, est dans la plus heureuse situation : une foule de points de vue et d'aspects variés, la Seine se repliant sur elle-même dans la plaine comme un serpent aux écailles argentées, l'immense ville de Paris offrant à l'horizon sa forêt de clochers, tout justifie le nom de Bellevue donné à cette riante habitation. Ce petit palais a été élevé sur les dessins de M. Lassurance; il est de bon goût, quoique simple et sans ordre d'architecture. Entre les croisées, qui sont au nombre de neuf à chaque face, on a placé des bustes de marbre. Les frontons servant de couronnement aux quatre faces sont remplis par autant de bas-reliefs dus au ciseau de Coustou. La position de Bellevue plaît tant à Louis XV, que pendant les travaux il venait tous les jours encourager les ouvriers et se faisait quelquefois apporter son dîner au milieu d'eux. Ce prince coucha pour la première fois dans ce château le 24 novembre; madame de Pompadour, l'héroïne du lieu, y coucha aussi le même jour. Mais comme le quatrain attribué au comte de Maurepas et qui parlait de certaines fleurs autres que celles du parterre de Bellevue n'était que médisant, le roi et sa favorite passèrent la nuit aux deux extrémités de l'édifice.

Ce fut, dit-on, à Bellevue que Louis XV signa, le 1er novembre, un des actes les plus honorables de son règne : l'édit qui fait de la noblesse une récompense militaire. Jusqu'alors cette distinction n'avait été accordée de droit aux serviteurs flétris du nom de *vilains* qu'avec le grade de maréchal de camp : ainsi Chevert lui-même était devenu le guerrier le plus illustre de l'armée française avant d'être gentilhomme, par compensation de ce que tant d'autres sont gentilshommes toute leur vie sans pouvoir devenir le moins du monde illustres. Un militaire de naissance obscure, vieilli sous le harnais sans avoir atteint la dignité, presque inaccessible pour lui, d'officier général, rentrait couvert de blessures et de lauriers dans la foule roturière, tandis qu'un traitant, vil de caractère, plus vil par les spéculations auxquelles il se livre, acquérait, grâce au produit de ses rapines, la noblesse héréditaire au lieu de l'infamie qu'il avait méritée. La moitié de ce double abus disparaît : l'or du financier cesse d'avoir plus de vertu que le sang du guerrier. La noblesse transmissible sera désormais acquise de droit à tout officier ayant le grade de capitaine dans les troupes du roi et dont le père et l'aïeul l'auront servi dans la même qualité. Indépendamment de la justice rendue à de bons serviteurs, cet édit présente un avantage politique : celui d'attacher les familles au lieu des hommes au service de l'État; il y dans cette mesure de l'adresse et de l'équité.

Le roi, pendant son séjour à Bellevue, s'est fait raconter une anecdote qui l'a beaucoup diverti. Le marquis de Souvré, mécontent de la cour, plus mécontent de Louis XV, s'est tout à coup éloigné de Versailles, où il ne paraît presque plus. Ce seigneur passe une partie de la belle saison à son château de Louvois, partageant son temps entre la chasse, la lecture et cette misanthropie chagrine à laquelle il est enclin. Le fils du marquis, jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, portant le nom de Louvois, était cette année en garnison à Brest. Il est rare qu'on trouve des sages parmi nos sous-lieutenants : Louvois menait joyeuse vie, faisait des dettes et demandait de l'argent à son père, qui ne lui en envoyait point. Il fallait donc se corriger ou se priver : notre étourdi ne fit l'un ni l'autre; il aima mieux vendre ses équipages, ses bijoux, ses effets, pour continuer de s'amuser jusqu'à complet épuisement de ressources. Parvenu à son dernier double louis comme à son dernier habit, Louvois garda l'un et l'autre pour revenir chez son père, où il arriva couvert d'un frac usé et dans une disette absolue de finances. Le jeune dissipateur se garda bien de dire au marquis qu'à l'exemple du Grec Bias, il portait sur lui tout ce qu'il possédait; ce dénûment devait provoquer une explication orageuse, qu'il importait à Louvois de retarder autant que possible. Dans cette situation perplexe, Souvré dit un jour à son fils que la compagnie la plus distinguée du voisinage devait dîner le surlendemain au château. « J'espère, ajouta le marquis, que vous voudrez » bien quitter ce vilain habit de voyage et en prendre un plus con» venable. — Mon Dieu, répondit Louvois, je voudrais de tout mon » cœur vous obéir, mon père, mais je n'ai apporté que de vieux ha» bits; et si vous tenez à ce que je paraisse bien vêtu, je serai forcé » de me faire habiller à neuf. Veuillez donc, je vous prie, m'avancer » quelque argent, car cette année les vivres ont été hors de prix à » Brest, et franchement je ne suis pas en fonds. » M. de Souvré fit à cette demande une réponse négative, qui ne permettait pas d'insister. Aussi le demandeur ne répliqua-t-il point. Il se contenta de dire en se retirant qu'il mettrait un autre habit.

La chambre de Louvois était ornée d'une tapisserie à grands personnages, représentant les héros du Tasse : c'était une Jérusalem délivrée tout entière sortie de la navette. Le jeune homme détache un pan de la tenture, le sépare du reste avec un excellent canif, et envoie chercher le tailleur du village.

« Brave homme, lui dit-il quand il fut arrivé, vous voyez bien cette pièce de tapisserie.

— Oui, monsieur le chevalier, et, Dieu merci, il y a tantôt cinquante ans que je la connais... Feu votre grand-père...

— Mon grand-père, interrompit Louvois, se servait de cela pour garnir une chambre, moi j'en veux tirer un meilleur parti..... Vous allez m'en faire un habillement.

— Un habillement avec la Jérusalem délivrée !... monsieur le chevalier veut rire.

— Du tout, maître André, je parle très-sérieusement. Je prétends que vous m'établissiez, avec cette tapisserie, habit, veste et culotte... Je suis fou des grands sujets, moi.

— Si vous l'ordonnez, monsieur, je tâcherai de vous obéir, en me servant d'une aiguille à matelas.

— Peu m'importe. Mais pour apporter un peu de régularité dans votre ouvrage il faudra diviser l'étoffe avec réflexion : vous ferez,

par exemple, les manches de l'habit des deux bras d'Armide ; la tête de Renaud, couverte de son casque, figurera sur le dos, et le bouclier du guerrier, coupé en deux morceaux, formera les pans. Pour la culotte, vous pourrez tailler en plein drap dans les cuisses d'Armide. Quant à la veste, vous en formerez le haut avec la gorge volumineuse de l'enchanteresse, et ces deux petits visages d'amour feront le meilleur effet en basques.

— Très-bien, monsieur le chevalier ; je vais mettre la main à l'œuvre.

— Songez qu'il faut que le tout soit terminé après-demain de bonne heure : je ne tiens pas à la finesse du travail.

— Je vous réponds au moins qu'il sera solide, car je suis obligé de coudre avec de la ficelle.

— Va pour la ficelle, père André.

Au jour dit, Louvois, affublé de son habit de tapisserie en pleine canicule, attend chez lui l'arrivée de la compagnie. Aussitôt qu'il voit les voitures entrer dans la cour, il descend avec tout l'empressement que lui permet son lourd costume, et s'élance sur le perron pour donner la main aux dames. Notre fou, malgré l'explosion d'invincible hilarité dont il est l'objet, fait les honneurs à la société du ton le plus sérieux. Grave et cérémonieux comme un introducteur d'ambassadeurs, il avait déjà conduit toutes les dames dans le salon, lorsque Souvré y entra lui-même et recula de deux pas en voyant son fils paré des dépouilles de sa chambre à coucher.

« Monsieur, s'écria le marquis d'un ton foudroyant, me direz-vous ce que signifie cette mascarade?

— A l'instant, mon père. Vous m'aviez ordonné de mettre un autre habit ; et comme je n'avais à ma disposition que cette étoffe, je m'en suis servi pour vous obéir. »

L'expédient était une plaisanterie ingénieuse, Souvré a de l'esprit, il fit chorus avec les rieurs, et la garde-robe de son fils fut remontée.

L'année qui se termine enleva trois maréchaux de France ; l'armée n'en regrettera peut-être qu'un seul. Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt appartenaient à ces familles où l'on obtient nécessairement le bâton, pourvu qu'on vive ; ils avaient vécu. Mais l'illustre comte de Saxe, qui descend dans la tombe, était l'enfant adoptif de la France. Telle est la famille qui le pleure. Le roi a senti toute l'étendue de cette perte. « Je n'ai plus de général, a-t-il dit tristement en appre- » nant la mort de ce grand homme de guerre ; il ne me reste que » quelques capitaines. »

Cette opinion est conforme à celle de Frédéric II. « J'ai vu le héros » de la France, écrivait-il à Voltaire après le voyage de Maurice à » Berlin, en 1749 ; j'ai vu le Turenne du siècle de Louis XV. Je me » suis instruit par ses discours dans l'art de la guerre : ce général » serait le professeur de tous les généraux de l'Europe. »

Le maréchal général, accablé d'infirmités et de maladies déterminées par deux genres de guerre bien opposés, vivait, depuis la paix de 1748, dans le château de Chambord, que le roi lui avait donné. A peine parvenu à sa cinquante-quatrième année, ce grand homme, dont la constitution était très-robuste, eût pu facilement guérir ; mais, dans sa retraite, il s'occupa plus de charmer ses maux que de les traiter, il ne parvint ainsi qu'à les rendre incurables. Maurice s'était entouré, à Chambord, d'artistes, de gens de lettres, de philosophes, dont le commerce et les talents, en occupant son esprit, lui faisaient oublier la douleur physique. Si le vainqueur de Fontenoy se fût borné à ce régime, il est probable qu'il eût vécu plus longtemps ; mais par malheur madame Favart, actrice de la Comédie-Italienne, dirigeait une section des plaisirs du comte de Saxe, qui n'occupait pas que son esprit. Cette dame le tenait constamment entouré d'un sérail, qu'elle avait soin de renouveler d'autant plus souvent qu'elle ambitionnait moins d'en être la sultane favorite. Or Maurice ne se souciait nullement de posséder dans ce harem des femmes qui pussent le captiver par le charme de la conversation ; il avait coutume de dire que l'amour, réduit à ces délicatesses, n'était plus que de la niaiserie. Les galanteries du maréchal descendaient jusqu'à la bassesse, disons plus, jusqu'à la crapule : il ne connaissait d'autre plaisir dans la société des femmes que la débauche. Ses maîtresses, ordinairement tirées des maisons de prostitution, n'acquéraient jamais plus de droits à ses préférences qu'en parvenant à enrichir le code galant des corps de garde de quelques locutions obcènes, de quelques termes d'une grossièreté bien significative. La volupté la plus délicate de Maurice consistait à faire enivrer, le soir, dans sa chambre, et lorsqu'il était couché, trois ou quatre des pensionnaires qu'entretenait à Chambord son humeur libertine : il jouissait délicieusement du déluge de sales lazzis, de blasphèmes, de qualifications ordurières que l'ivresse arrachait à ces créatures ; et quand il s'était assez amusé de cette dégoûtante loquacité il faisait entrer un nombre de laquais (désignés d'avance) égal à celui des prostituées, qui recevaient l'ordre de se livrer en sa présence à ces valets. Oserai-je ajouter que s'il arrivait que cette scène excitât les sens éteints du maréchal il admettait sur l'heure dans son lit une de ces bacchantes, après lui avoir expressément défendu d'altérer en rien les résultats de la scène qui venait de se passer!

On a dit avec raison que le comte de Saxe avait deux âmes, l'une pour les conceptions martiales et les combats, l'autre pour la vie privée : les glorieuses campagnes de 1744, 1745, 1746, 1747 et 1748 ont démontré combien la première de ces âmes avait de magnanimité ; je viens de montrer jusqu'à quel degré d'avilissement pouvait descendre la seconde. Maurice de Saxe n'était donc grand qu'à la tête des armées ; partout ailleurs ses pensées comme ses goûts étaient vulgaires, quelquefois ignobles. Dès que le vainqueur de Fontenoy avait revêtu sa cuirasse, son cœur, naguère livré à de honteux désirs, bondissait de nobles inspirations sous cet acier étincelant ; l'âme de Maurice grandissait soudain ; la flamme du génie s'allumait dans ses yeux ; il embrassait à l'instant les plus vastes combinaisons. Après le combat, l'âme héroïque, l'aptitude des grandes choses, le feu sublime, tout s'éteignait ; il ne restait de l'illustre guerrier que le bruit de ses exploits.

Madame de Pompadour, désolée de voir dans le premier général du monde un tel mélange de bassesse et de grandeur, essaya à diverses reprises de le marier, espérant qu'une épouse aimable lui ferait apprécier enfin le sexe, vu de son bon côté ; mais ces tentatives matrimoniales n'eurent aucun succès. « Non, non, madame, répondait » le maréchal ; comme le monde va de nos jours, il y a peu d'hommes » dont je voulusse être le père et peu de femmes dont je voulusse » être l'époux. »

Le maréchal de Saxe laisse un ouvrage sur la tactique, auquel il a donné, avec trop de modestie, le nom de *Mes Rêveries*. Ce livre, qui, sous le rapport des conceptions profondes, des vues hardies et neuves, peut être comparé souvent aux Commentaires de César, n'est défectueux que par l'incorrection du style, qui toutefois ne manque ni de chaleur ni de rapidité. Nos généraux feront bien de s'éclairer des rêveries du comte Maurice. Le manuscrit de l'auteur devait être curieux, s'il était conforme, quant à l'orthographe, à cette phrase d'une de ses lettres : « Ils veule me fere de la cademie, sela miret come une bage » à un chas. »

Depuis la mort de ce général, toutes les ambitions militaires, qui n'avaient osé se montrer pendant sa vie, prétendent à l'honneur de posséder sa dépouille ; on se la dispute à la cour comme on se disputait les armes d'Achille au camp des Grecs, et certainement il ne vient point à l'idée des concurrents que nul n'est digne de ce noble héritage : pas même, dit-on, le maréchal de Lowendahl. On prétend que le génie de cet homme de guerre n'était que le satellite de celui de Maurice, et qu'il ne sera capable d'aucune grande action par lui-même. « Lowendahl, disait l'un de ces jours un critique de l'Œil-de- » bœuf, ne fera plus rien de bon à la guerre, son conseil est mort. » Je crois cette opinion beaucoup trop sévère ; car le mérite de ce que ce général danois a fait de remarquable dans les dernières campagnes tenait plus, il faut en convenir, au talent d'exécution qu'à celui de direction.

Tous les bruits qu'on s'est plu à répandre sur le prétendu combat du maréchal de Saxe avec le prince de Conti, dans les bois de Chambord, et à la clarté des flambeaux, est purement romanesque ; Maurice n'est point mort d'un coup d'épée, mais des suites d'une fièvre chronique qui l'a tué dans un de ses redoublements. Cette version est moins curieuse, moins pittoresque que celle semée dans le public, mais c'est la véritable. Quelques heures avant sa mort le héros disait à Sende, son médecin : « Docteur, la vie n'est qu'un rêve : le mien » a été beau, mais il est court. »

Le fils naturel d'Auguste II avait été élevé dans la foi luthérienne, il y est mort ; et c'est sans doute ce qui fit dire à la reine : « Il est » fâcheux qu'on ne puisse pas dire un *De profundis* pour un homme » qui a fait chanter tant de *Te Deum*. »

Au moment où l'on regrette dans le monde un héros moderne, M. de Voltaire a voulu ressusciter à la scène un héros de l'antiquité et malheureusement il n'a fait que lui donner un nouveau trépas. L'*Oreste* de ce poëte, imité de l'*Électre* de Crébillon, a été joué sans succès. Il était difficile de déguiser l'emprunt du sujet ; mais l'emprunteur a voulu du moins couvrir son plagiat d'une versification supérieure à celle de l'original.

Pour faire ressortir, autant que possible, les fleurs dont il a couvert la fable la plus noire qu'on ait mise au théâtre, Voltaire avait fait imprimer sur des billets de parterre distribués gratis avant la première représentation les initiales de ce vers d'Horace :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

O. T. P. Q. M. U. D.

Un plaisant expliqua ainsi ces abréviations :

Oreste, tragédie pitoyable que M. Voltaire donne.

Les billets étaient changés à la seconde représentation, qui n'eut lieu que huit jours après la première. L'ouvrage avait été refondu entièrement, ce qui fit dire à l'abbé Desfontaines : « M. de Voltaire » est un auteur bien singulier, il apporte aux comédiens des pièces » à faire et les compose pendant leurs représentations. »

Oreste, sorti d'un nouveau creuset, n'a pas eu plus de succès que sous sa forme primitive : c'est décidément ce que les fondeurs appellent une pièce de déchet.

Le marquis de Marigny, devenu surintendant des beaux-arts, a maintenu les expositions publiques, comme un moyen heureux d'émulation; mais, pour rendre plus sensibles les progrès des artistes lors de ces concours généraux, il a fait décider par le roi qu'ils n'auraient lieu que tous les deux ans. On a vu avec autant de surprise que de plaisir, à l'exposition de la présente année 1751, un vieux tableau transporté sur une nouvelle toile. Cette utile innovation est due à M. Picot, et la peinture ainsi déplacée sans la moindre altération est d'*André de Sarte*. L'inventeur, enhardi par ce premier succès, a tenté une entreprise plus difficile : le *Saint Michel* de Raphaël était peint sur bois; cette matière, si périssable, tombait de vétusté sous ce chef-d'œuvre : encore quelques années, et les arts allaient le perdre; M. Picot, avec des précautions et des procédés inouïs, est parvenu à sauver ce trésor : le roi et toute la cour l'ont admiré sur une toile, où il bravera de nouveau les siècles.

Par malheur, cette précieuse découverte est tout ce qu'on peut admirer à l'exposition : la peinture, détournée des beaux modèles par la funeste manie de briller, s'abandonne à une coquetterie, à une mollesse que les faux amateurs qualifient de touche fine et spirituelle, mais qui n'est qu'un style maniéré et dépourvu de naturel. Je n'ai vu réunis au Louvre que des portraits au teint fleuri, au sourire niaisement prétentieux, qui peuvent bien ressembler à quelques visages, mais où ne se trouve l'expression d'aucune physionomie. Du reste j'ai remarqué des nymphes, des sylvains, des dryades, des amours surtout, beaucoup d'amours; cohorte mythologique, embellie de toutes les séductions que prêtent le carmin, l'outremer et la céruse; privée de tout ce qui manque de véritable grâce aux compositions faites loin de la nature, et loin des chefs-d'œuvre que les grands maîtres ont laissés. Des teints de lis et de rose, des lèvres purpurines, des formes grasses et rondelettes, des draperies symétriquement chiffonnées, des personnages toujours égarés au fond des bosquets verdoyants, foulant des gazons émaillés de fleurs; dans les airs, mille petits génies allégoriques voltigeant sur un ciel bleu comme la boutique d'un barbier : voilà ce qui se reproduit cent fois au Louvre. Quant à la correction et à la vigueur du dessin, elles sont négligées, disons mieux, méprisées. Pour s'inspirer convenablement, il fallait que nos peintres étudiassent les plafonds de Versailles, du Louvre, de Fontainebleau; il fallait qu'ils imitassent, avant tout, cette antiquité si féconde en exemples sublimes, et cette nature qui ne refuse jamais des modèles aux artistes, lorsqu'ils savent la consulter. Loin de là, les peintres de l'époque se sont appliqués à transporter sur la toile ce bel esprit papillonnant et musqué que des poëtes coquets répandent dans les lettres pour se conformer aux goûts d'une société frivole. Le pinceau, comme la lyre, est consacré aux *bouquets à Chloris;* on ne voit sur les chevalets, ainsi que dans les recueils poétiques, que des bergers, des bergères menant en laisse de blancs moutons attachés avec des rubans roses, ou de galants jardiniers bêchant la terre en souliers de chamois gris ornés de rosettes couleur de feu... C'est charmant, c'est enchanteur! disent nos petites-maîtresses, C'est pitoyable! s'écrient les vrais connaisseurs, et je fais chorus avec ces derniers; en ajoutant que le sieur Boucher, devenu le chef de cette école à l'eau rose, conduit rapidement la peinture au dernier degré de la décadence.

D'Aguesseau, l'illustre d'Aguesseau, que je ne puis appeler le grand, parce que j'ai vu de près ses faiblesses, ses tergiversations, sous la régence et pendant les premières années du règne actuel, d'Aguesseau, dont la carrière fut depuis aussi pure qu'honorable, vient de descendre dans la tombe à l'âge de quatre-vingt-un ans. On a comparé la vie de ce chancelier à celle de l'Hôpital : ce rapprochement me paraît manquer d'exactitude; il n'y a peut-être de commun entre ces deux hommes célèbres que la disgrâce qu'ils subirent, mais quelle différence dans les causes! L'Hôpital ne se retira que brisé par l'orage, d'Aguesseau s'empressa d'y soustraire sa tête lorsqu'il grondait à peine au-dessus de lui. Supérieur peut-être à l'Hôpital par le talent, d'Aguesseau lui fut certainement inférieur par la grandeur des vues et la fermeté du caractère.

Cependant la France doit à d'Aguesseau un vaste plan de législation, qu'il médita dans sa retraite de Fresne, et dont on vit paraître plusieurs fragmens dans les lois promulguées de 1729 à 1750. Le dessein de ce magistrat était, dit-on, d'établir une entière conformité dans l'exécution des lois existantes, sans en changer le fond, et seulement par l'addition de ce qui pouvait manquer à leur perfection.

D'Aguesseau possédait un savoir immense; il n'eût été étranger dans aucun pays, dans aucun siècle. Ce magistrat parlait avec une égale facilité le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, l'italien, l'anglais, l'espagnol, l'allemand; aussi sa réputation était-elle universelle : les Anglais le consultèrent l'année dernière sur la réforme de leur calendrier, et les réflexions qu'il leur adressa guidèrent leurs savants dans ce changement indispensable.

Des infirmités avaient forcé le chancelier à se retirer des affaires en 1750; mais les honneurs de sa charge lui furent conservés. On disait de ce magistrat, qui laisse des regrets aussi vifs que mérités, qu'il parlait en grand orateur et pensait en philosophe.

J'ai promis quelque part de donner des preuves de l'avarice naturelle de Louis XV, qui apparaît de temps en temps au milieu des prodigalités dont sa cour est le théâtre. Les passions ont des anomalies qu'il faut se borner à produire, il serait souvent trop difficile de les expliquer. On jouait samedi dans l'appartement du roi : Sa Majesté avait devant elle un monceau d'or, lorsque, sa manche ayant fait tomber un louis, elle se baissa péniblement pour le ramasser. Le prince de Conti, placé vis-à-vis le monarque, et qui avait vu ce mouvement, renverse avec affectation une vingtaine de pièces d'or sans paraître y faire la moindre attention.

« Mon cousin, lui dit Louis XV, pourquoi ne ramassez-vous pas ce qui est tombé?

— Bagatelle, sire, c'est pour les balayeurs, répondit le prince.

— Vous avez tort, monsieur, répliqua Sa Majesté, de payer ceux qui balayent mes appartements, car je ne me chargerai plus de la réciprocité envers vos créanciers. »

A ces mots, qui prouvaient que Louis avait senti le trait de satire lancé contre lui par son parent, Sa Majesté quitta le jeu, et sortit même de la chambre. « Cependant, dit madame de Pompadour » après cette sortie, et assez haut pour être entendue, M. de Conti » sait mieux que personne que le roi n'est pas avare; il n'y a pas » quinze jours qu'il a payé les dettes de Son Altesse, montant à plus « d'un million. »

Il est vrai qu'au moment où Sa Majesté vint au secours du prince, son intendant lui avait annoncé que tous ses fournisseurs, le rôtisseur excepté, refusaient de lui faire crédit, et qu'à cette occasion Son Altesse avait répondu : « Eh bien! qu'on donne donc des poulardes » à mes chevaux. » Cette réponse seule pourrait donner une idée de l'insouciante philosophie de M. de Conti. Voici la preuve d'un autre genre de singularité. Son Altesse montre avec complaisance aux personnes admises dans son intimité huit cents tabatières et quatre mille bagues, répondant, dit-elle, au nombre de conquêtes qu'elle a faites sur le beau sexe. Il est constant, en effet, que ce prince a coutume d'exiger de la femme qu'il a subjuguée ou sa tabatière ou son anneau, non pas, assure-t-il, comme gage de sa défaite, mais comme témoignage d'amour. Tous ces présents de la faiblesse sont étiquetés du nom de l'ancienne propriétaire, ce qui, vu la publication des circonstances de la cession, ne laisse pas de constituer un répertoire édifiant. Il faut ajouter toutefois que M. de Conti avoue qu'il a payé une bonne partie de ces bijoux : cet aveu vient un peu au secours des réputations titrées; il eût été par trop cruel qu'un seul gentilhomme montrât les trophées de quatre mille huit cents victoires remportées sur des vertus nobles à huit, douze ou seize quartiers. En calculant, d'après cette proportion, les avantages galants de chaque seigneur, même déduction faite des chutes en double, triple ou quadruple emploi de la même beauté, on voit à quel chiffre effrayant s'élèveraient les abnégations de pudeur et à quel résidu minime se réduiraient les chastetés invulnérables.

On n'a pas vu de nouveautés bien remarquables au théâtre dans le cours de l'année 1751, et je passerais sous silence le petit opéra intitulé *la Guirlande* si je n'avais à citer une anecdote plaisante à l'occasion de cette pièce. Elle est d'un jeune poëte nommé Marmontel, qui, pour début dramatique, fit jouer en 1748 une tragédie de *Denys le Tyran;* dont je n'ai pas parlé en son temps, parce que huit jours après sa mise en scène le public lui-même n'en parlait plus. Je reviens à la nouveauté lyrique. Un soir de cet été qu'on donnait *la Guirlande* à l'Opéra, Marmontel ayant pris une voiture de place pour se rendre dans une soirée, dit au cocher d'éviter le Palais-Royal, afin de n'être pas retardé par l'embarras des voitures. « Ne craignez rien, répondit le rustre, il n'y a pas de tumulte à l'Opéra, on donne *la Guirlande.* » Il est affligeant de donner vingt-quatre sous à un cocher de fiacre pour entendre une critique littéraire aussi crue.

CHAPITRE XXIII.

1752-1753.

Fondation de l'Ecole militaire. — Mort de M. le duc d'Orléans, dit Sainte-Geneviève. — Caractère de ce prince. — La rupture de la ceinture de culotte. — Incrédulité du même prince sur les décès et les naissances. — Mort de madame Henriette de France. — Pacification de la Corse. — Encore les refus de sacrements. — Ambition de madame de Pompadour. — A politique, politique et demi. — Le poëte Desforges mis littéralement en cage. — Hostilités dans l'Inde. — M. Dupleix. — Un marquis français souverain dans l'Inde. — Désastres qui suivent de près l'apogée de sa gloire. — Ce prince de l'Asie se morfond dans les antichambres de Paris. — Nos affaires dans l'Amérique. — Les Iroquois. — Suite des querelles du clergé et du parlement. — Expédition nocturne. — Les mousquetaires et les dames de la robe. — Réflexion sur les rois et les parlements. — Les rapports de police. — Egouts de la société. — Morts dans la famille de la favorite. — Indigestion nocturne du roi. — Les Grâces sans jupons. — Le peuple paye encore cela. — L'inoculation; ouvrage de Gatti. — Bonne intelligence rétablie dans l'Inde. — Camps de plaisance aux frontières. — Mot heureux de Fontenelle. — Parlement du bon plaisir. — Le favori et la favorite. — Exil de Richelieu. — *Le Devin du village* de J.-J. Rousseau. — Origine de ce philosophe. — Ses premiers ouvrages. — *Le Dissipateur* de Destouches. — La cabriole.

Je ne dois pas omettre de mentionner une fondation qui honorera

la mémoire de Louis XV : un édit, rendu l'année dernière, ordonne l'établissement d'une école royale militaire destinée à élever de jeunes gentilshommes qui seront instruits dans toutes les sciences nécessaires à un officier. Le nombre des élèves gratuitement entretenus à l'Ecole militaire sera de cinq cents; mais on y admettra des pensionnaires nationaux ou étrangers, moyennant une pension de deux mille livres. Tous les jeunes gens reçus dans cet établissement devront être catholiques et nobles à quatre degrés au moins : catholiques, en dépit du souvenir de Turenne et de Maurice de Saxe; nobles, au mépris de la renommée de Fabert, de Jean Bart et de Chevert. Le bâtiment destiné à cette belle institution sera situé entre l'hôtel des Invalides et la plaine de Grenelle; il a été commencé cette année sur les dessins de M. Gabriel, architecte du roi. On pourvoira aux frais de l'établissement au moyen d'une loterie dite de l'Ecole militaire, auxquels seront joints les revenus de l'abbaye de Saint-Jean de Laon. On doit à M. Pâris Duverney l'idée première de cette fondation. Il est juste d'ajouter, à la louange de madame de Pompadour, qu'elle en a favorisé de tout son pouvoir l'autorisation.

Tandis qu'on élève une école militaire avec les revenus d'une abbaye, M. le duc d'Orléans dit de Sainte-Geneviève vient de finir sa vie dans ce couvent. C'était un prince honnête homme; sa piété était sincère, bien qu'elle n'allât pas jusqu'à la chasteté absolue : circonstance qui du reste doit y faire croire, parce qu'on doit ajouter foi aux choses possibles et non à celles qui ne le sont pas. Le curé de Saint-Sulpice, faisant allusion à la sagesse du duc d'Orléans, disait de lui : « Si j'étais pape je le canoniserais seulement pour avoir ré» sisté à l'exemple du Palais-Royal au temps de la régence. » On peut craindre d'après ce mot que M. le curé n'ait pas mérité la canonisation au même prix.

Jugé sur ses vertus intrinsèques, c'est-à-dire sur celles qui profitaient à la société, Philippe d'Orléans était humain et charitable; la bonté de son caractère se révélait dans chacune de ses actions. Mais, il faut bien le dire, toutes ses qualités tenaient à l'abandon; son naturel le rendait incapable de tout acte de fermeté, de toute opposition à un entraînement quelconque. Son Altesse devait donc pécher de temps en temps par faiblesse, et elle péchait d'autant plus irrésistiblement qu'elle avait le cœur tendre. Les flatteurs de M. d'Orléans assurent que ses inclinations n'allaient jamais jusqu'à transgresser les lois de la pudeur et qu'il ne se laissait aller à ses attachements qu'avec une réserve qui laissait toujours intacts ses principes de continence.

Une jeune personne dont je ne puis écrire le nom que par une initiale, mademoiselle d'A***, inspira au prince reclus une passion qui sans doute fut contenue dans ces limites. Cependant, soit que l'estime de M. d'Orléans fût aussi forte que son amour, soit que le malin commençât à dominer sa réserve pudibonde, il se décida tout à coup à épouser sa maîtresse. Mais comme en définitive ce mariage ne se conclut point, je dois rapporter ici l'incident singulier qui le fit échouer. Le prince se rendit un matin chez mademoiselle d'A***, bien décidé à lui proposer sa main : elle était dans sa chambre à coucher quand il se fit annoncer; il l'attendit un moment au salon. Mais voilà que pendant cette courte attente les liens qui fermaient par-derrière la ceinture de la culotte de Son Altesse vinrent à casser. Je ne puis pas dire précisément par quelle cause cette rupture eut lieu; mais le prince prit cet accident pour un avertissement du ciel qui n'approuvait pas l'union projetée, et quand mademoiselle d'A*** arriva il avait renoncé à lui faire part de ses projets.

Il faut malheureusement conclure de cette anecdote que l'esprit du prince était altéré, soit par les austérités de la vie claustrale, soit à la suite d'une faiblesse originaire. On va voir d'ailleurs cette conclusion justifiée par les faits. Mademoiselle d'A*** étant morte peu de temps après son mariage manqué, dont elle n'avait jamais eu connaissance, M. d'Orléans refusa obstinément d'ajouter foi à son décès, soutenant que le roi avait fait enlever cette demoiselle pour qu'il ne pût l'épouser.

Telle fut dès lors la direction de la folie de ce prince, qu'il ne voulut plus croire qu'on mourût. Il convint cependant que sa sœur, morte aux Carmélites, après avoir régné quelques instants en Espagne, avait passé de cette vie dans l'autre; mais ce ne fut qu'après avoir vu, touché et retourné plusieurs fois le cadavre de cette princesse.

Après la mort de madame de Gontaut, qui avait succédé à mademoiselle d'A*** dans les affections de M. d'Orléans, son incrédulité se reproduisit, et cette fois elle fut invincible. M. d'Argenson, qui était encore alors chancelier de Son Altesse, dut continuer de porter cette dame dans ses comptes pour la pension que le prince lui faisait; autrement il fût entré dans des accès de colère qu'il était prudent de lui éviter. Vainement la maréchale de Grammont proposa-t-elle à l'illustre incrédule de le mener sur le tombeau de madame de Gontaut, sa fille : il persista à dire qu'elle ne pouvait être morte et qu'on le trompait.

Un jour M. Silhouette, successeur de M. d'Argenson dans la charge de chancelier du prince, ayant oublié sa manie d'immortalité, lui parla de *feu* le roi d'Espagne.

« Qu'est-ce à dire, monsieur! s'écria Son Altesse en fronçant le sourcil, de quoi venez-vous me parler là?

— Je disais, monseigneur, que le Roi Catholique défunt...

— J'entends bien, morbleu! Mais apprenez que le roi d'Espagne n'est pas mort.

— Cependant, monseigneur...

— Qu'il ne peut pas l'être.

— J'avais pourtant cru...

— Qu'il ne le sera jamais.

— Monsieur le chancelier le sait bien, dit le valet de chambre du prince en tirant M. de Silhouette par le pan de son habit, mais il avait oublié...

— Certainement, interrompit le chancelier, qui se rappela seulement alors la folie de M. d'Orléans, j'avais en effet oublié que le mot *feu* est un titre que prennent maintenant les rois d'Espagne.

— A la bonne heure, » dit Son Altesse en se calmant.

Si le fils du régent ne voulait pas croire qu'on mourût, en revanche il niait les naissances avec la même obstination. A la première couche de la duchesse de Chartres, sa belle-fille, il fut impossible de le persuader qu'elle venait de lui donner un petit-fils. Son Altesse ayant ensuite mis au monde une fille, M. le duc de Chartres, pour éviter les graves conséquences que pouvait avoir l'incrédulité de son père, supplia le roi d'ordonner que M. Joly de Fleury, procureur général, assistât à l'accouchement de la princesse. Ce magistrat, mandé par Sa Majesté, remplit en effet cette formalité et dressa procès-verbal de la naissance de mademoiselle d'Orléans [1].

L'obstination de M. d'Orléans ne se démentit pas même au moment de sa mort, à laquelle il ne croyait pas plus qu'à celle des autres individus. Ce fut en vain que le confesseur de ce prince lui refusa le viatique à moins qu'il ne reconnût ses petits-enfants, malgré la piété de Son Altesse on ne put obtenir d'elle cet acte de condescendance. Après avoir longtemps vécu comme un véritable religieux, Philippe d'Orléans mourut sans avoir été administré.

La cour a fait une perte plus sensible encore que celle de M. le duc d'Orléans, car on ne peut se dissimuler que la jeunesse unie à la beauté est plus regrettable que la maturité, même embaumée de dévotion. Le règne des dévots est au ciel, celui des belles est sur la terre. Madame Henriette, fille du roi, vient de descendre dans la tombe à cet âge où, éclose pour le bonheur, une jeune fille commence à vivre de cette autre vie dont elle n'a connu jusqu'alors que le prélude languissant. Louis XV pleure cette princesse, qu'il aimait tendrement, et le deuil est général à Versailles. Henriette de France était douce, affable, compatissante, exempte de fierté; elle se faisait adorer de tous ceux qui l'approchaient... Et que de soupirs poussés par nos jeunes seigneurs pour cette rose inaccessible!... Maintenant ce trésor si désiré fournit aux caveaux de Saint-Denis son contingent de putridité...

Louis XV est parvenu à terminer cette année le différend qui existait depuis si longtemps entre les Corses et les Génois. M. de Chauvelin, envoyé dans l'île en qualité de plénipotentiaire, et M. de Corsai, commandant des troupes françaises, sont parvenus à conclure la paix en réconciliant, au moins en apparence, les deux partis. Nous verrons combien cet accord durera. Il ne sera pas moins difficile de mettre fin aux dissensions religieuses qui désolent la France : toujours des refus de sacrements aux anticonstitutionnaires, toujours des arrêts du parlement en pure perte. Ce corps en a rendu un le 18 avril qui est demeuré sans exécution. Les évêques partisans des jésuites persistent dans l'opinion que le parlement n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Eglise, et ces prélats réitèrent chaque jour aux curés l'ordre de n'administrer les sacrements qu'au vu des billets de confession prescrits. De là grands débats, vives discussions entre les prêtres et les robins; de là un déluge d'écrits à dormir debout sur le jansénisme, le molinisme, la bulle *Unigenitus*, etc., etc., et le roi se contente de dire entre la poire et le fromage : « Ces grandes robes et le clergé sont toujours à couteaux » tirés, je les envoie de bon cœur à tous les diables... » Le marquis de Lugeac répondit un jour à ce propos : « Peut-être Votre Majesté » ferait-elle mieux de les envoyer tous à la Bastille, le trajet serait » plus court. » Le roi se mit à rire; mais comme au fond la chose n'était pas risible, attendu que bon nombre de croyants mouraient hors de la voie du salut, Sa Majesté établit dernièrement une commission pour examiner le point de doctrine litigieux : elle est composée des cardinaux de Soubise et de la Rochefoucauld, de l'archevêque de Rouen, de l'évêque de Laon, de MM. de Trudaine, de Granville, d'Auriac, conseillers d'Etat, et de M. Joly de Fleury exerçant l'office de procureur général de la commission. Mais ni les refus de sacrements ni les procédures du parlement ne se sont arrêtés; les partis continuent de combattre en présence de leurs conciliateurs : je crois que M. de Lugeac avait indiqué le bon moyen.

Pendant ces discussions sur des matières ecclésiastiques, les intrigues profanes fournissent leur carrière à la cour. Madame de Pompadour en poursuit une qui, depuis quelques mois, absorbe toute sa

[1] Mariée par la suite au duc de Bourbon.

sollicitude, et le mot est ici très-convenable, car il s'agit de l'enfant de cette favorite. La marquise a de M. d'Etioles une fille qu'elle a fait élever avec un soin extrême : Alexandrine est un petit prodige d'instruction, d'esprit, de grâces; quant à la beauté de cette intéressante créature, il y aurait bien quelques petits *mais* à introduire dans son éloge : ce qui n'empêche pas que le tout ne forme un ensemble fort séduisant. Or la chère enfant est en âge d'être mariée; beaucoup de gentilshommes ont jeté les yeux sur cette beauté, qui apporterait en mariage une belle protection. Mais la marquise, qui veut choisir, a porté, comme on va voir, ses vues un peu haut : c'est M. de Fronsac, fils du duc de Richelieu, qu'elle prétend avoir pour gendre, et madame de Pompadour ne se fait pas la plus légère idée d'une difficulté. M. de Richelieu lui fait une cour assidue, afin de corroborer par la faveur de cette maîtresse celle dont il jouit auprès du roi : le duc sait mieux que personne combien une femme peut par intervalles exercer d'influence sur un pécheur. D'ailleurs la noblesse des *Vignerod*[1] n'est pas tellement irrécusable qu'ils puissent en être fiers, surtout aux dépens de leurs intérêts. A cet égard, la marquise s'est rappelé un mot piquant dit par un seigneur à M. de Richelieu lorsqu'il remplaça le duc de Rochechouart dans la charge de premier gentilhomme de la chambre : « Je vous félicite, monsieur » le duc, lui dit ce critique malin, enfin vous voilà gentilhomme. » Le nouveau dignitaire aperçut bien l'intention maligne à travers le compliment, mais il prit le jeu de mots du beau côté.

Déterminée par ces divers motifs, la marquise aborda un matin la question du mariage, dans un tête-à-tête avec le galant suranné, auquel, par une habile politique de boudoir, elle laissa entrevoir plus de charmes qu'elle ne lui en montrait, au moins depuis quelques années. Néanmoins le duc fut peu flatté de la proposition; mais, non moins adroit politique que la maîtresse du roi, et craignant les suites d'un refus brusqué, il éluda avec adresse. « Mon fils, répon- » dit-il, a l'honneur d'appartenir par sa mère aux princes de la » maison de Lorraine, je ne puis donc en disposer sans leur agré- » ment : je vais le demander avec empressement; et je conclurai avec » joie le mariage projeté, si vous daignez, madame, persister dans » votre résolution. » Je ne sais si la marquise a été dupe de cette feinte, mais les choses en sont là.

On a joué cette année à la Comédie-Française *Rome sauvée*, tragédie de M. de Voltaire : c'est encore un sujet traité par Crébillon, une imitation fleurie de Catilina; et, comme tous les ouvrages de l'auteur, c'est une épître en cinq actes, admirablement rimée. Avant la représentation publique de cette pièce, elle avait été jouée à Sceaux devant la duchesse du Maine; Voltaire s'y était chargé du rôle de Cicéron, et avait prouvé qu'un bon poëte peut être un acteur pitoyable. *Rome sauvée* obtient du succès.

On parle beaucoup en ce moment d'un jeune auteur moins heureux mais aussi moins flatteur que Voltaire. Cet écrivain, nommé Desforges, connu seulement par quelques opuscules, se trouvait à l'Opéra lorsque l'infortuné et brave Charles-Édouard fut arrêté par ordre de Louis XV, qui l'avait appelé précédemment son *cher frère*. Le poëte, indigné de cet acte de violence, crut peut-être avec raison qu'il compromettait l'honneur de la nation. Le lendemain il exhala ses plaintes dans une pièce de vers où se trouvaient ceux-ci :

> Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
> Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile.

Desforges avait raison; mais quand on s'attaque aux grands, il est dangereux d'avoir raison trop haut. Le critique courageux fut arrêté, conduit au mont Saint-Michel et renfermé dans la *cage* imitée de celle du cardinal de la Balue. C'est un caveau creusé dans le roc, où le jour ne parvient que par quelques ouvertures longues et étroites; ce qui donne aux intervalles de ces ouvertures l'apparence de barreaux de pierre. Cependant M. de Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de cet infortuné, il obtint avec beaucoup de peine qu'il eût l'abbaye pour prison. Enfin, après huit ans de captivité, Desforges, qui, par d'excellentes qualités, avait mérité l'estime de son protecteur, a recouvré sa liberté, grâce aux pressantes sollicitations de l'abbé de Saint-Michel et du maréchal de Broglie son frère. Notre jeune poëte, rentré dans la société, pâle et maigre de ses longues souffrances, éprouvées pour un motif généreux, inspire le plus grand intérêt; mais la cour ne lui a pas encore pardonné d'avoir eu raison : je crains bien que ce garçon-là ne fasse jamais son chemin.

Il est mort deux maréchaux de France pendant les deux années qui viennent de s'écouler : ce sont MM. de Montmorency et de la Fare; ces noms sont célèbres dans l'histoire : le premier, par des exploits guerriers qui remontent presque au berceau de la monarchie; le second, par une renommée établie sur des prouesses moins meurtrières. Les hommes de guerre assurent que le maréchal de Montmorency ne vivait absolument que de la réputation de ses aïeux; les dames jurent que le maréchal de la Fare avait laissé périr celle du favori de feu le régent.

La paix d'Aix-la-Chapelle ne faisait point encore sentir ses effets dans l'Inde au milieu de l'année 1752; peut-être, au moment où j'écris, les Français et les Anglais se battent-ils encore dans ces contrées sous prétexte de seconder les différents souverains asiatiques qu'ils soutiennent respectivement. Les Anglais furent les premiers qui après le traité de 1748 travaillèrent à rompre la bonne intelligence qui régnait entre les troupes de leur compagnie des Indes et celles de la nôtre. La présidence de Madras écouta avec faveur la demande que lui fit un prince indien, nommé Sanjohi, d'un secours d'hommes pour l'aider à rentrer dans le royaume de Tanjour, d'où il avait été chassé; ce souverain, qui promettait d'abandonner à la compagnie le territoire de Divicoté et de payer tous les frais de la guerre, obtint d'abord du président anglais quatre cent cinquante Européens, mille cipayes et quelques pièces de campagne, auxquels se joignit plus tard un nouveau renfort. Cette petite armée, conduite par le major Laurence, s'empara du fort de Divicoté, mais après un combat si opiniâtre et de telles pertes, que la compagnie ordonna à ses troupes d'abandonner cette conquête, ainsi que Sanjohi, au profit de qui elle avait été faite.

Pendant que ces événements se passaient, deux nababs[1], Anaverdican et Mouza-Fersingue, se disputaient le pays d'Arcate; M. Dupleix, gouverneur des établissements français en Asie, se déclara le protecteur du dernier, au prix de grands avantages promis à la compagnie française et à lui. Un corps de quatre cents Français, commandés par le marquis d'Auteuil, combattit pour Mouza-Fersingue; il triompha, et son compétiteur âgé de cent sept ans resta sur le champ de bataille. La révolution opérée dans l'Arcate par suite de cet événement donna d'autant plus d'inquiétude aux Anglais que les Français y avaient participé; mais la part qu'ils prenaient eux-mêmes dans le même temps aux affaires de Sanjohi, ne leur permettait pas de désapprouver la conduite de la compagnie française.

Mouza-Fersingue, vainqueur par les armes des Français, conféra le titre de nabab de Carnate à Chandazael, leur ami; celui-ci, dans sa reconnaissance, distribua aux troupes de Pondichéri, qui avaient concouru à l'expédition, une somme de deux cent mille livres, combla leurs officiers de présents et donna quatre-vingts villages à la compagnie des Indes orientales.

Mouza-Fersingue et Chandazael ne jouirent pas en paix du pouvoir; au moment où ils ne semblaient plus avoir d'ennemis à redouter, Nazerzingue, nommé souba d'Arcate par l'empereur mogol, se présenta pour déposer ces deux princes alliés des Français. Il est à présumer que le président de la compagnie anglaise, jaloux du succès de la nôtre, avait sollicité secrètement cette difficulté; on en fut du moins persuadé quand on vit un corps anglais prendre parti dans la cause du nouveau prétendant. M. Dupleix ne pouvait hésiter à soutenir le souba qu'il avait investi : il lui donna des troupes, et ce fut ainsi qu'en pleine paix les Anglais et les Français en vinrent aux mains.

Des combats acharnés, où la valeur européenne se signala de part et d'autre, furent livrés à cette époque (1750) dans le but apparent de soutenir des princes de l'Asie, mais plus particulièrement peut-être pour obéir à une rivalité devenue naturelle entre les peuples de la Seine et ceux de la Tamise. Mais l'héroïsme anglais n'eut rien à opposer au trait de M. de la Touche : suivi de huit cents Français seulement, ce brave officier pénètre durant la nuit au milieu de quatre-vingt mille ennemis qui menacent Pondichéri, leur tue douze cents hommes, et disperse cette armée sans qu'il lui en coûte plus de deux hommes. Léonidas et ses Spartiates étaient morts glorieusement; de la Touche et ses Français vécurent pour triompher : le trait moderne l'emporte sur l'ancien.

Au milieu des réjouissances de cette victoire, Mouza-Fersingue, trop confiant ou trop peu réservé, tomba au pouvoir de Nazerzingue. J'ai peut-être négligé de dire que ce dernier était l'oncle du premier, qui, nonobstant les liens du sang, chargea de fers son neveu. Il se disposait, dit-on, à le mettre à mort, lorsque M. Dupleix, qui était parvenu à se faire des intelligences dans le camp de Nazerzingue, trouva des assassins parmi ses officiers. Le prétendant tomba frappé par les siens au commencement d'un combat qu'il livrait aux troupes de son prisonnier. Ce meurtre changea soudain la face des choses : de captif qu'il était, Mouza-Fersingue redevint roi; et, pour prix de l'horrible service qu'il venait de rendre à son allié, Dupleix reçut douze cent mille livres, qu'il distribua à ses soldats. Cette somme avait été prélevée sur dix-sept millions de notre monnaie qui composaient le trésor de Nazerzingue : le coup de poignard d'un traître soudoyé par le gouverneur français donnant cet or à Mouza-Fersingue, il était juste que les troupes françaises eussent part à cette capture.

Dupleix reçut Mouza-Fersingue dans Pondichéri en suzerain qui reçoit son vassal, c'est-à-dire avec une hauteur protectrice un peu comique de la part d'un simple marquis; mais il prit un air tout à fait affable en acceptant du souba une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, une de pareille somme pour sa femme, enfin une troisième pour une fille de madame Dupleix. Pendant cet échange d'honneurs et de profits, Chandazael reprenait possession de la nababie de l'Arcate.

[1] Nom primitif des Richelieu.

[1] Gouverneurs des provinces, qui relèvent des soubas ou rois tributaires du Grand Mogol.

Mouza-Fersingue croyait jouir enfin en paix de la souveraine puissance. Vainqueur de ses ennemis asiatiques ou européens, assuré par une ample profusion de bienfaits de la protection des Français, il se voyait fort contre l'adversité, lorsqu'il fut assassiné dans une sédition de ses troupes. En possession de nommer les soubas de Dekan, Dupleix se hâta de remplacer le défunt, et reçut de son successeur quatre nouvelles provinces.

Après avoir fait des rois, il prit un beau matin fantaisie à Dupleix de le devenir lui-même. Marquis et simple cordon rouge, c'était bien peu pour un homme qui remuait à son gré une partie de l'Inde plus grande que la France. Dans ce temps de décadence de l'empire mogol, l'empereur faisait marchandise des couronnes d'Asie comme la Hollande de ses harengs; il vendit au gouverneur français la royauté de Carnate moyennant deux cent quarante mille livres : on ne peut pas régner à meilleur marché. J'ai vu partir de Paris des lettres où la marquise Dupleix était qualifiée de reine. Tant de grandeur, tant d'opulence concédées à la compagnie des Indes et à son chef, ne pouvaient manquer d'exalter l'orgueil de tous deux; bientôt l'enthousiasme de cet établissement alla jusqu'au délire. Il fut partagé par le ministère quand celui-ci fut informé de nos prospérités dans l'Inde. N'oublions pas que la compagnie est fille du système extravagant de Law, et que le délire est son essence; mais un gouvernement déjà abusé devrait mieux se garantir des rêveries qui l'ont jadis ruiné. On ne s'attendait à rien moins, dans nos cercles discoureurs et peut-être dans le conseil, qu'à la possession prochaine de l'empire mogol. Dupleix avait fait concevoir cette folle espérance, du sein de la pompe orientale où les Anglais le laissaient dormir momentanément; il prenait pour de l'omnipotence son faste, ses palanquins ornés de diamants, ses cinq cents gardes, et les musiques guerrières au son desquelles il marchait toujours.

Il y avait cependant quelque chose de substantiel dans tout ceci : les terres concédées récemment à la compagnie donnaient un revenu de trente-neuf millions, qui, joints à ce qu'elle avait d'ailleurs, portaient ses bénéfices annuels, toutes charges défalquées, à plus de cinquante millions. Quelle puissance européenne possède un tel avantage ?

Mais cet apogée brillant de gloire et de prospérité n'eut que la durée de l'éclair : Dupleix, en monarque d'Asie plutôt qu'en sage gouverneur, assiégea la capitale de Madure, malgré les représentations que lui firent tous ses officiers sur les difficultés de cette entreprise. La place renfermait une nombreuse garnison, presque toute anglaise, et dirigée par d'habiles officiers européens. Les Français et leurs alliés furent vaincus : la moitié de l'armée périt dans ce funeste siége; l'autre moitié tomba au pouvoir des ennemis. Chandazael lui-même devint le captif des vainqueurs, qui lui firent trancher la tête. Toutes les conquêtes faites par Mouza-Fersingue, toutes les possessions dont il avait payé l'alliance des Français furent promptement perdues : la défaite que je viens de retracer eut lieu en mars 1752; et, deux mois après, lord *Clive* était aussi puissant dans l'Inde que Dupleix l'avait été précédemment. La compagnie courait de désastres en désastres, son crédit était perdu, et le gouverneur fuyait à travers l'Océan la vengeance de ses ennemis, peut-être celle de ses amis.

Il vient d'arriver en France, ce fier Dupleix qui rêva un moment la possession de l'empire mogol; je l'ai vu disputer les débris de sa fortune à la compagnie, ruinée par sa faute; et cet homme, qui donnait l'année dernière des audiences de souverain, se morfond chaque matin dans l'antichambre de ses juges. Ainsi s'évanouissent les grandeurs du monde !

Nos affaires étaient moins malheureuses en Amérique dans le courant de l'année 1752 : les Français, sous les ordres de M. de Vaudreuil, avaient remporté quelques avantages dans le Canada, ce qui leur avait procuré l'alliance des *Iroquois*. Voici une lettre qu'ils écrivirent à cette occasion au général commandant les troupes du roi :

« Notre nation, qui compte plus de dix mille lunes, vient de s'unir » à tes forces pour t'assister, afin de régaler nos femmes et nos en» fants des corps morts de tes ennemis. Reçois le *calumet*[1] de paix, » et en signe de joie pousse trois cris vers le soleil, qui s'est levé » pour éclairer notre nation. » On lut il y a quelques jours cette lettre iroquoise au lever du roi. « Morbleu! sire, dit un courtisan » qui l'avait entendue, il faut nous allier étroitement avec cette na» tion-là, elle mangera autant d'Anglais qu'il s'en trouvera sur son » passage. Les Iroquois sont si affamés de gloire, qu'ils dévorent leurs » conquêtes. »

La querelle entre la magistrature et le clergé continue : *messieurs* persistent dans leurs procédures; mais les prélats n'en ordonnent que plus obstinément le refus des sacrements aux adversaires de la bulle, et malheureusement le roi penche en faveur des jésuites. Sa Majesté par lettres patentes du 22 janvier a enjoint au parlement, sous peine de *désobéissance*, de surseoir à toutes poursuites contre le sacerdoce jusqu'à ce qu'il en soit autrement *ordonné*. Le parlement, successeur de ce vieux corps institué pour donner au besoin un frein au despotisme, ne pensa pas qu'il fût question ni d'*obéir* ni de déférer à un *ordre*. *Messieurs*, qui commençaient à s'aviser sérieusement de leur dignité, voulaient bien être polis envers le souverain, mais ils prétendaient défendre leur droit; ils décidèrent qu'il serait adressé des remontrances à Sa Majesté sur ses lettres patentes. Louis XV, informé de cet arrêt, demanda à connaître préalablement sur quels points devaient porter particulièrement les représentations. *Messieurs* poussèrent la déférence jusqu'à donner à Sa Majesté cette communication préalable. Examen fait de ce document, le roi répondit au parlement qu'il ne voulait point entendre les remontrances. Sur ce, les chambres assemblées déclarent qu'elles suspendent toute espèce de service, excepté celui qui concernerait le maintien de la tranquillité publique, même contre les entreprises du clergé. Le roi réplique à cet arrêt par des lettres de jussion ordonnant au parlement de continuer ses fonctions ordinaires, hormis précisément les affaires ecclésiastiques. *Messieurs* refusent d'obtempérer. Louis, offensé, assemble un conseil extraordinaire, des lettres de cachet sont expédiées pour tous les membres du parlement : sauf ceux de la grand'chambre, qui ont ordre de rendre la justice aux sujets de Sa Majesté.

Des mousquetaires font irruption dans la nuit au domicile des présidents des enquêtes et requêtes, qu'ils arrachent des bras de leurs tendres moitiés; vainement plusieurs de ces dames emploient-elles le crédit qu'elles ont obtenu sur ces beaux et sévères officiers, ils exécutent leurs ordres rigoureusement, et disent tout bas aux suppliantes : A demain le pouvoir de vos charmes. De lourdes voitures de voyage sortent des hôtels silencieux de la place Royale et de l'île Saint-Louis. Les habitants de ces quartiers lointains, qui se croient revenus aux temps orageux de la Fronde, entr'ouvrent en tremblant leurs croisées pour voir ces voitures entourées de cavaliers, et dont l'œil suit le mouvement dans l'obscurité à la faveur des torches qui les éclairent. Le lendemain on apprend que le président Frémont de Masi est conduit au château de Ham en Picardie, le président Moreau de Besigny aux îles Sainte-Marguerite, le conseiller Bèse de Lys à Pierre-Encise, et l'abbé Chauvelin au mont Saint-Michel. La *Gazette de France*, pour laquelle il est toujours *l'heure qui plaît à Sa Majesté*, appelle cette expédition un *exil;* moi je la qualifie, avec plus de raison, je crois, d'*emprisonnement*. La grand'chambre, exemptée de cette mesure, se réunit aux premiers rayons du jour, et décrète de prise de corps plusieurs curés de Paris, par forme de réciprocité. Alors transfert de cette chambre à Pontoise; elle obéit : mais elle ne s'occupe que des refus de sacrements, ne voulant connaître d'aucune cause particulière à moins que ce ne soient celles des demoiselles d'Opéra... et celles-ci se jugent à huis clos.

Pendant ce déplacement général de la magistrature, les observateurs du quartier, dont l'investigation curieuse se conçoit au mois de mai, s'aperçoivent bien de quelque mouvement nocturne à la place Royale et dans l'île Saint-Louis; mais cela se passe sans bruit, sans voitures et sans flambeaux. MM. les mousquetaires sont de trop braves chevaliers pour ne pas offrir quelque compensation au cruel veuvage des dames de la haute magistrature.

Dernièrement le roi disait dans une lettre sur les affaires du temps : « Je veux qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est » à César. Or César ne tient que de Dieu ce qui est à César, et certes » il ne le lâchera à personne sur la terre française. » Admettant la figure dans toute son intégrité, c'est-à-dire, prenant les jésuites pour les seuls ministres avoués de Dieu, et Louis XV pour un César, je ne puis me montrer aussi condescendante quant au raisonnement même de Sa Majesté. Il est assurément très-chrétien, de la part du roi, de reconnaître tenir son pouvoir de Dieu; mais les parlements n'ont jamais été d'accord avec lui sur cette origine céleste, et je suis de leur avis. Ces corps sont là pour rappeler à nos princes qu'ils tiennent aussi quelque chose de la nation; d'où il résulte nécessairement, selon leur opinion et la mienne, que Leurs Majestés, indépendamment des comptes, assez faciles à liquider, qu'elles rendent à Dieu, en doivent de plus réels aux peuples qui les payent, qui font leur force, et qui sont, plus ostensiblement que les prêtres, les intermédiaires de la Divinité, quand il s'agit d'investir ces maîtres du monde. Ceux-ci agiront donc très-sagement, même dans leurs propres intérêts, en tâchant de s'entendre un peu avec les parlements; car derrière les parlements sont les états généraux, et, dans le cas d'insuffisance de ces derniers, les peuples se mêlent directement de leurs affaires. Cette dernière intervention est rarement pacifique : les masses ne procèdent guère qu'en tumulte; c'est alors que la véritable origine du pouvoir se révèle clairement, au grand préjudice du droit divin. On ne peut donner aux rois un conseil plus salutaire que celui d'épargner aux nations, qu'ils nomment leurs sujets, la peine de remonter jusque-là.

Depuis que les querelles religieuses ont repris leur déplorable cours, la violation du secret des lettres, qui ne fut souvent qu'une récréation royale, sert les haines des partis, et particulièrement la fureur des jésuites. Mais cette indigne manœuvre fait partie d'un système d'investigation scandaleuse sur lequel je dois rapporter ici quelques détails.

L'imagination libertine de Louis XV, non contente des propres débauches de ce prince, recherche encore des jouissances dans le

[1] Baiser.

récit circonstancié de tout ce que le vice se permet d'ébats impurs à la ville et à la cour. Le roi est tellement avide de ces honteux secrets, que, pour satisfaire sa curiosité, aucune bassesse, aucune perfidie, aucun attentat ne sont épargnés. Une troupe, j'ai presque dit une armée, d'agents de tous grades, se partage chaque nuit la capitale pour s'initier aux mystères que voilent les ténèbres : le jour, ils s'introduisent sous mille prétextes dans les maisons afin d'y recueillir par trahison, supercherie ou séduction, le bulletin ordurier du boudoir, de l'alcôve, voire même des mansardes.

Les rapports de cette vile cohorte, qui sont journaliers ou hebdomadaires, se divisent en cinq classes : la première classe se compose des extraits piquants tirés des lettres décachetées à la poste ; la seconde comprend tout ce qui concerne la conduite des princes et grands seigneurs, y compris leurs débauches avec les courtisanes de

Maurice de Saxe.

tous les étages; la troisième signale, avec un scrupule particulièrement recommandé, la débauche des cardinaux, archevêques, évêques et abbés crossés; la quatrième se rapporte aux ecclésiastiques tonsurés ou tondus, à soutane ou à froc, surpris dans les maisons de prostitution, ces derniers bulletins sont communiqués à l'archevêque de Paris ; enfin la cinquième classe est une copie des rapports que les femmes appelées ironiquement abbesses font parvenir au lieutenant de police.

Ce service est organisé avec un soin qu'on n'a jamais apporté dans la direction des affaires publiques; il serait à désirer que nos ministres, intendants, agents diplomatiques, déployassent la moitié de l'habileté de conception et d'exercice des individus occupés à recueillir ces notes pour les menus plaisirs du Roi Très-Chrétien. Il est expressément enjoint aux rédacteurs des rapports de n'atténuer en rien la vivacité des scènes qu'ils ont remarquées : les expressions pittoresques, les dénominations techniques, les épithètes crapuleuses, les exclamations passionnées; en un mot, tout le mouvement du style de la débauche doit être conservé minutieusement.

Quant à la violation du secret des lettres, l'intendant des postes vient tous les dimanches offrir à Sa Majesté le total de ses infidélités hebdomadaires : la tête haute, la démarche fière, le jarret tendu, l'infâme portefeuille sous le bras, il entre à son tour dans le cabinet du monarque : *Je travaille ce matin avec le roi*, dit-il en se rengorgeant... Et le travail de M. l'intendant des postes, c'est la divulgation du secret des familles; c'est un abus de confiance qui enverrait un Savoyard aux galères. J'entendais l'autre soir le fameux médecin Quesnay se déchaîner contre ce hideux attentat; il en parlait avec une telle indignation que l'écume lui en venait à la bouche : « Je ne » dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le » bourreau, s'écria-t-il ; cet exécuteur se déshonore au moins pour » obéir à la justice, l'autre se déshonore en transgressant les lois de » l'honneur. »

Quand le roi a repu son avidité de scandales sur les rapports qui lui sont remis soit par l'intendant des postes, soit par les brigades honteuses dont j'ai dit les travaux, il les transmet à ceux de ses ministres ou de ses courtisans qu'il affectionne le plus pour qu'ils s'en amusent à leur tour. Alors ces personnages se donnent le plaisir de conter dans les cercles les aventures galantes, les intrigues morales ou politiques des dames, des seigneurs, des financiers, des robins, des ambassadeurs, des étrangers de distinction ; c'est une mine féconde de surprises, de querelles conjugales, de duels, de lettres de cachet... rien de plus piquant ... On m'a montré un de ces recueils composés par le concours de tous les abus de confiance, je n'ai jamais vu macédoine de scandales plus variée. Les anecdotes sur les filles entretenues, actrices, danseuses, bourgeoises se livrant au vice en amateurs ; leurs infidélités, leur passage rapide de la misère à l'opulence ou de la richesse au dénûment; le transport de la propriété de leurs charmes d'un entreteneur à un autre ; le prix courant de leurs faveurs, le lieu et l'heure où elles les livrent; la façon de procéder de ces beautés dans les combats amoureux qu'elles soutiennent ; l'intonation même de leurs cris érotiques ou de leurs soupirs, tout est relaté, décrit, imité dans ces répertoires périodiques de la débauche. Le chapitre des turpitudes nocturnes est intitulé *Nuits de Paris*. Si les étrangers jugent de nos mœurs par cette suite de tableaux, ils doivent avoir une haute idée de l'exquise politesse dont nous sommes si prompts à nous vanter et surtout de la moralité du prince qui s'amuse à remuer la boue de ces égouts impurs.

Madame de Pompadour ne laisse pas de s'en amuser aussi ; mais depuis trois semaines elle est dans la douleur : Alexandrine, sa chère Alexandrine, cette fille dont elle s'était plu à faire un petit prodige de talent et d'instruction, est morte des suites d'une maladie de poitrine. Ainsi s'évanouissent les projets ambitieux que la marquise avait formés pour l'établissement de son enfant chéri : le duc de Richelieu a fait un grand *ouf !* ce décès lui sauve un refus qui sans doute eût

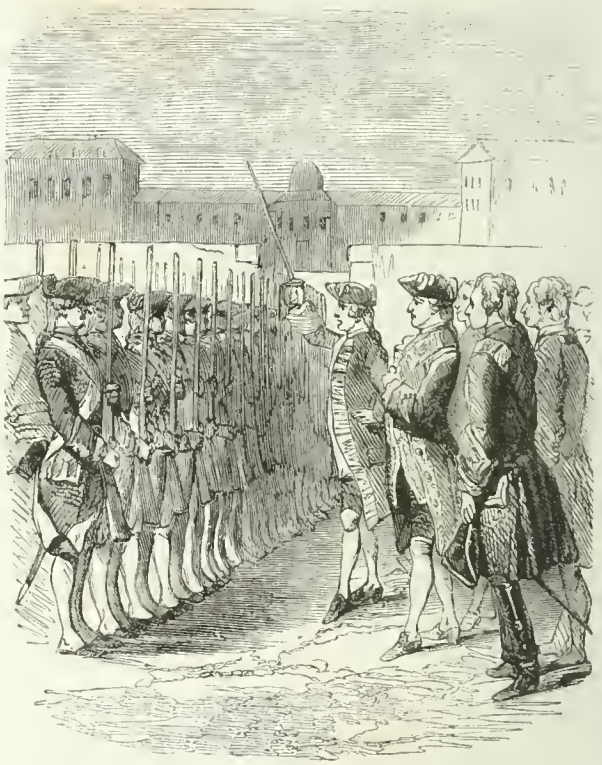

Établissement de l'École royale militaire.

compromis son crédit, car il a dit souvent à ses amis qu'il n'eût jamais consenti au mariage de son fils avec la petite-fille d'un boucher repris de justice. Il y a aussi des compensations pour le chagrin : madame de Pompadour a eu le bonheur de perdre le sieur Poisson, son père ; il est probable que dans le secret de son boudoir elle a poussé un *ouf !* non moins robuste que celui de M. de Richelieu.

Au milieu de son deuil, la favorite eut l'une de ces nuits une terrible alerte : tout à coup madame du Hausset, première femme de chambre de la marquise, entend retentir violemment sa sonnette; alarmée au dernier point, elle court entièrement nue à la chambre de sa maîtresse, qu'elle trouve levée, également en chemise, et tenant une bougie déjà allumée qui tremble dans sa main.... « Venez, » venez, ma chère, s'écrie madame de Pompadour, le roi se meurt ! » Il restait sous-entendu que le roi ne pouvait se mourir que dans le

Paris — Typ. Lacour, rue Soufflot 16.

lit de sa maîtresse, puisqu'elle était si vite informée. En effet Louis XV gisait sous les riches rideaux, ayant les yeux tournés, les bras tors, la respiration bruyante. Madame du Hausset reconnut à ces signes la plus intense des indigestions. On fait avaler à Sa Majesté quelques gouttes d'Hoffman, on lui jette de l'eau au visage ; le Prince Très-Chrétien revient à lui... « Ne faisons pas de bruit, dit-il à la femme » de chambre ; allez avertir Quesnay : dites-lui que c'est votre mai- » tresse qui se trouve mal, et engagez ses gens à garder le silence. »

Cependant Louis XV était déjà beaucoup mieux, ce dont madame du Hausset put s'apercevoir au coup d'œil étincelant que Sa Majesté jetait à la dérobée sur le costume négatif de cette dame. Ce regard lui rappelant le désordre auquel son empressement l'avait jusqu'alors rendue inattentive, elle devint très-rouge lorsqu'elle reconnut dans une glace tout ce que sa gorge, assez renommée par le monde, perdait à se produire dans cet état d'abandon. L'humiliée suivante se hâta de se rendre à l'appartement de Quesnay, après avoir jeté sur elle une robe de nuit en traversant sa chambre.

Le docteur logeait à côté, il accourut aussitôt. « La » crise était forte, dit-il en » tâtant le pouls de Sa Ma- » jesté; elle eût été dange- » reuse si le roi avait soixante » ans : mais la voilà presque » passée. » Le médecin alla prendre chez lui certain médicament dont il fit avaler une dose au malade; tandis qu'une fille de garde-robe préparait du thé, destiné, lui avait-on dit, pour la marquise. Le remède administré fit merveille, ce qui nécessita une copieuse libation d'eaux de senteur, dont Quesnay inonda Sa Majesté et la couche de la favorite, où l'irritation inopportune de l'estomac royal avait été déterminée apparemment par un autre genre de tension.

Louis, en passant sa robe de chambre et ses bas avec l'aide des dames et du médecin, prit trois tasses de thé ; puis, s'appuyant sur le bras de son premier médecin, il regagna doucement sa chambre à travers l'obscurité, après avoir remercié les dames avec beaucoup de sensibilité des soins qu'elles lui avaient prodigués.

Le lendemain de bonne heure le roi fit remettre à la marquise par son médecin le bulletin suivant tracé de sa propre main : « Ma chère » amie doit avoir eu grand' » peur, mais qu'elle se tran- » quillise; je me porte bien, et le docteur le lui certifiera. » Le messager trouva madame de Pompadour causant avec sa confidente de l'événement de la nuit : « Quel embarras, quel scandale, si le roi fût » mort! disait la favorite; du reste, nous nous étions mises en règle » en prévenant le premier médecin. » Le public eût trouvé la chose plus naturelle que la marquise ne le pensait : Il est mort, aurait-on dit, dans la lice de ses exploits ordinaires.

La crise était forte, dit-il en tâtant le pouls de Sa Majesté.

Après les services vinrent les récompenses : Quesnay obtint une pension de mille écus ; madame du Hausset en obtint une de quatre mille livres, et le roi fit pour une vingtaine de mille livres de nouveaux présents à sa maîtresse. Au total, l'indigestion de Sa Majesté ne coûtera au bon peuple de France qu'un petit sacrifice de cent soixante mille francs : c'est bien peu pour la conservation d'un César.

A propos de maladie, il faut que je dise un mot d'une découverte qui depuis quelques années absorbe toute l'attention du monde savant, et qui pourtant rencontre bien des contradicteurs. L'*inoculation* se propage lentement en France; le vulgaire, malgré les plus beaux raisonnements de la Faculté, ne veut pas croire à la nécessité de donner une maladie pour se préserver de ses effets. Toutefois le livre que Gatti vient de publier sur cette matière augmentera le nombre des inoculateurs : cet ouvrage est ce qu'on a jusqu'à ce jour écrit de plus clair et de plus convaincant. Les développements de l'auteur sur les diverses actions des virus et des épidémies en général, relativement à l'organisation si variée des individus, repandent un jour éclatant dans la question; on croit lire l'exposé des expériences de Sydenham méditées et écrites par Bacon. Il y a cependant du doute dans la discussion de Gatti : ses présomptions se produisent lumineuses comme des vérités, et l'on voit néanmoins que le *que sais-je?* de Montaigne est toujours près de lui échapper. Le scepticisme de cet écrivain perce particulièrement dans ses réflexions sur la classification des maladies, trop étendue, selon lui, par Sauvage et son école. « Il y aurait, dit-il quelque part avec une teinte d'ironie, une » classification plus simple, plus courte, et cependant plus complète; » ce serait de diviser les affections morbifiques en deux divisions : » celles dont on guérit et celles dont on meurt. » Pour un médecin, c'est traiter un peu trop son sujet à la façon de Molière.

On a reçu la semaine dernière des nouvelles de M. Godenhen, successeur du marquis Dupleix au gouvernement de Pondichéri. Ce fonctionnaire, choisi parmi les directeurs de la compagnie, voit nos affaires des Indes sous un rapport purement commercial, et je crois qu'il n'a pas tort. Il a conclu avec M. Saunders, nouveau gouverneur anglais à Madras, un traité par lequel les deux comptoirs promettent de renoncer aux dignités indiennes. Le surplus de cette convention contient des règlements pour les garanties réciproques des compagnies française et anglaise, le tout est empreint d'un caractère pacifique qui ne laisse aucune prise aux discussions. Il est donc à présumer que nos troupes ne se battront plus en Asie avec celles de l'Angleterre, au moins tant que les cabinets de Versailles et de Saint-James vivront en bonne intelligence.

Mais la paix européenne sera-t-elle de longue durée? Il est permis d'en douter. Le roi a décidé cette année qu'il voulait exercer ses troupes, et qu'en conséquence six corps d'armée camperaient dans autant de provinces frontières. Tout s'ébranle déjà pour l'exécution de cet ordre : le prince de Soubise prend le commandement du corps formé dans le Hainaut; le marquis de Brézé va commander sur les frontières de la Champagne; M. de Chevert est mis à la tête du camp de Sarrelouis; celui qui se forme en Alsace sera sous les ordres du marquis de Saint-Pern; on en confie un en Bourgogne au marquis de Randan; enfin M. de Cremille prend la direction de celui déjà rassemblé en Languedoc.

Les souverains ne croient plus guère aux camps d'exercice ou de plaisance; aussi plusieurs puissances ont-elles fait demander des explications sur ces rassemblements. Je suis bien sûre qu'on leur a fait des réponses perfides, mais je ne suis pas informée de leur contenu. On raisonnait l'autre soir chez madame de Geoffrin sur la probabilité d'une guerre prochaine; Fontenelle était présent, et prenait part à la discussion autant que la fidélité de son cornet accoustique y pouvait suffire. La maîtresse de la maison allait plus loin que personne dans la carrière des prévisions; et cette dame suivait en cela l'impulsion de son esprit, ordinairement droit mais prompt, vif, impétueux. Dans les matières où l'on ne doit juger que de près et lentement, madame de Geoffrin prononce de loin et vite; ce qui ne lui permet de rencontrer juste qu'autant que la vérité se laisse apercevoir de très-bonne grâce. La thèse politique de notre raisonneuse était fort sensée dans le cercle dont il sagit; aussi se hâta-t-elle de l'expliquer à l'oreille de Fontenelle : « N'est-il pas vrai, mon ami, dit-elle » en terminant, qu'il m'arrive souvent d'avoir raison? — Oui, répon- » dit le vétéran de nos beaux esprits, mais vous l'avez trop tôt. » Et, regardant à sa montre, il ajouta : « Votre raison est comme ma montre, » elle avance. »

Louis XV, selon les vues héréditaires de sa famille, veut faire à l'aise de l'arbitraire; les parlements, selon le vœu de leurs devoirs, prétendent tempérer le pouvoir de la monarchie. Sa Majesté entend gouverner à sa guise le *troupeau* que dans ses opinions il reçut de ses pères à titre de propriété. *Messieurs* soutiennent, au contraire, que le monarque doit consulter un peu les chartes du royaume, dont ils sont les conservateurs, attendu qu'il s'y trouve plus d'une fois écrit que le troupeau, mécontent de son *berger*, peut lui rappeler certaines obligations, et finir par briser sa houlette s'il s'avise d'en frapper le bétail. *Messieurs* ajoutent même que si l'hérédité de la puissance pastorale est une garantie contre les mouvements tumultueux qui peuvent survenir dans la bergerie, cette considération ne saurait empêcher les moutons humains d'interdire, de changer le berger lorsque, non content de tondre le troupeau, il veut en disposer au gré de ses caprices. Or nous courons, ce me semble, fort vite vers cette extrémité : les membres du parlement sont des béliers, je ne dis pas à fortes têtes, mais à têtes fort dures, qui ne céderont pas un pouce de terrain, et la lutte est décidément commencée entre eux et le pasteur de Versailles.

J'ai dit ailleurs que la grand'chambre siégeant à Pontoise ne s'occupe qu'à rendre justice aux charmes des filles d'Opéra et à faire justice des refus de sacrements, fonctions essentiellement opposées qui ne peuvent suffire au culte de Thémis. Autorisé par ce repos illégal de la balance, le roi établit le 18 septembre en dehors du parlement une chambre des vacations composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes; elle siégea aux Grands-Augustins. Cet acte d'autorité sapait profondément les bases de la monarchie; il remettait en question notre système de gouvernement, dans lequel les parlements sont une partie constitutive tout aussi nécessaire que le prince lui-même. Si la compagnie exilée, qui avait pour elle le public, outré des empiétements de l'Eglise, eût calculé en ce moment sa puissance, celle du roi se trouvait gravement compromise; car il y avait sujet de réunion des états généraux, qui certes n'eussent pas ménagé les prérogatives de la couronne. Mais les affaires ne prirent pas cette direction. *Messieurs* redoutaient plus que leurs femmes délaissées au Marais les moustaches des mousquetaires; ils se contentèrent d'intimer au Châtelet le refus d'enregistrement des lettres patentes d'érection de la chambre des vacations.

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

Un arrêt du conseil casse la sentence du Châtelet; le même jour une députation de la nouvelle chambre se transporte au Châtelet, où d'autorité elle fait rayer des registres la sentence cassée, et enregistre les lettres de son établissement. Sans doute ces actes violents d'une juridiction illégale firent froncer les sourcils à présidents, conseillers, greffiers et huissiers; mais que faire? Des bonnets carrés et des écritoires sont de tristes projectiles pour soutenir un combat; se les envoyer mutuellement à la tête eût été une burlesque réalisation du *Lutrin* de Boileau. Le Châtelet se renferma dans le cercle des hostilités ordinaires du palais en protestant contre la procédure imposée.

Pendant cette campagne, un courrier du cabinet, solidement botté et doré comme un calice, galope, en faisant claquer son fouet, sur la route de Pontoise; il y porte à la grand'chambre l'ordre de se retirer à Soissons : ce qu'elle fait, en échelonnant sur sa route deux ou trois nouvelles protestations pour soutenir dignement sa retraite. Alors Louis XV, victorieux dans les domaines de la justice suprême, s'y conduit décidément comme en pays conquis : une *chambre royale*, composée, ainsi que celle des vacations, de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes, est investie de toutes les attributions du parlement; Sa Majesté fait l'ouverture de cette chambre le 9 novembre dans l'une des salles du Louvre, où elle doit siéger. Cette fois, ce fut par lettres de cachet qu'il fut enjoint au Châtelet de faire écriture de cette institution bâtarde; aussi le lieutenant civil fit-il enregistrer *par le très-exprès commandement du roi* : ce qui signifiait, en d'autres termes, ayant le couteau sur la gorge.

Ou je me trompe fort, ou ce coup d'Etat rompt pour jamais la bonne intelligence entre la couronne et les parlements; la guerre sera longue peut-être, mais il est facile de prévoir le résultat : les rois ne combattent que pour eux; les parlements combattent pour le peuple, et c'est une terrible réserve... Qui vivra verra.

Il existe aussi de petites hostilités à la cour; deux personnes y jouissent d'un crédit à peu près égal : on devine déjà que je parle de madame de Pompadour et de M. de Richelieu. Longtemps la favorite eut sur son concurrent l'avantage des séductions du sexe, mais c'est maintenant une puissance évanouie. Le duc et la marquise luttent de crédit avec une chance tout à fait égale : le soin de pourvoir aux plaisirs du roi. Or, il faut le dire, la maîtresse en titre, malgré tout le tact que l'expérience lui a donné dans cette matière, ne combat pas toujours heureusement l'adresse du pourvoyeur son rival. Si madame de Pompadour sait examiner avec habileté, par l'interrogation, les jeunes néophytes qu'elle envoie dans la couche de Sa Majesté, le premier gentilhomme de la chambre, encore fort bel homme en dépit de ses cinquante-sept ans, procède d'une manière beaucoup plus convaincante, et ses rapports au roi sont beaucoup plus circonstanciés. Cependant la marquise possède un auxiliaire qu'elle sait employer savamment : c'est l'empire du souvenir, cet heureux enchanteur qui peint avec des couleurs si vives la volupté passée, qu'elle renaît souvent de ce tableau, comme la beauté sensible naquit de la statue de Pygmalion. Quand madame de Pompadour parvient à produire cet effet sur Louis XV, tout l'ascendant de Richelieu échoue : on conçoit qu'il ne peut avoir d'argument à opposer à celui-là.

Néanmoins la favorite, qui ne réussit pas toujours également dans de telles exhumations, a profité hier d'un de ces retours momentanés de faveur sans égale pour éloigner Richelieu. « Monsieur le duc, lui » dit-elle en présence du roi, qui assistait à sa toilette, j'ai reçu des » lettres du Languedoc par lesquelles j'apprends que votre présence » y est nécessaire; je vous conseille de partir pour Montpellier, qui » est de votre département : car Sa Majesté ne veut à Paris ni évê- » ques ni gouverneurs de province... » Le duc, qui savait que Sa Majesté était la veille chez la marquise, vit que son injonction reposait sur un grand fonds de satisfaction du roi; il ne répliqua point et ce matin il est parti pour Bordeaux, d'où il se rendra dans son gouvernement.

A propos d'un petit acte lyrique intitulé *le Devin du village*, qui obtint cette année beaucoup de succès à l'Opéra, je dois entrer dans quelques détails sur M. J.-J. Rousseau, qui en a composé le poëme et la musique. C'est le fils d'un horloger de Genève, né avec une imagination ardente, et doué d'une aptitude de perception et de jugement à la portée des plus hautes discussions de morale et de philosophie. Cette faculté puissante se révèle dans plusieurs écrits de cet auteur, et particulièrement dans un discours couronné par l'Académie de Dijon, sur la question de savoir *si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*. M. J.-J. Rousseau a soutenu la négative en penseur, sinon toujours équitable, du moins toujours profond, et en écrivain aussi pur qu'élégant. Ce discours et plusieurs autres de ce Génevois démontrent assez heureusement que les hommes, nés égaux et pour vivre isolément, ont contrarié le vœu de la nature en se rassemblant; mais cette vérité, dès longtemps reconnue, dégénère, sous la plume de Rousseau, en paradoxe intolérable, lorsque, déprimant l'homme social au point de blâmer sans restriction tous les efforts qu'il fait pour se policer, il le renvoie à l'exemple des brutes pour ressaisir le bonheur que la civilisation lui a fait perdre. Il est à craindre que le caractère de ce philosophe ne soit une orgueilleuse misanthropie, une certaine aigreur contre les riches et les heureux de la terre plutôt qu'un amour désintéressé de la simplicité primitive.

Je reviendrai plus d'une fois sans doute sur les ouvrages de cet écrivain encore peu connu, mais qui, malgré ses préjugés, aura, j'en suis sûre, une grande renommée qu'il recherche, même en paraissant s'y soustraire. J.-J. Rousseau serait peut-être resté inconnu sans la protection de M. de Montaigu, qui, se rendant en ambassade à Venise, a recueilli ce Génevois en Italie et l'a fait son secrétaire en 1743. Il avait alors trente-un ans.

Le Devin du village, que vient de faire jouer M. Rousseau, est un petit opéra rempli de grâce, de délicatesse et de goût. La musique est légère, gaie et pleine d'harmonie, quoique simple et un peu maigre d'accompagnements. On dit que le compositeur de cette pièce d'harmonie n'a jamais étudié la musique, au moins d'après les principes reçus, et que sa composition, combinée d'après les lois du calcul, n'a été soumise à aucune des règles ordinaires. Quoi qu'il en soit, les musiciens admirent cette partition, et le témoignage favorable de la jalousie n'est pas suspect.

Le Dissipateur de Destouches a aussi obtenu du succès à la Comédie-Française dans le courant de cette année, après avoir été imprimé dès 1736. C'est une comédie d'intrigue, comme toutes celles de l'auteur. Le rôle du principal personnage est bien tracé, mais la pièce tire particulièrement son mérite du contraste hardi de la conduite du dissipateur avec celle d'un valet rangé et vertueux. Il fallait toute l'adresse de Destouches pour faire réussir ce moyen, qui, produit habilement au dernier acte, termine l'ouvrage d'une manière aussi frappante qu'ingénieuse.

L'Opéra, orgueilleux suzerain des théâtres de Paris, voit avec dépit la fortune leur sourire. Depuis longtemps déjà cette haute puissance tentait par ambassadeur d'interdire les danses à la Comédie-Française, lorsque, désespérant de réussir par ce moyen diplomatique, l'Opéra déclara enfin la guerre à sa rivale et lui fit interdire par huissier l'exécution des ballets. Le Théâtre-Français ramassa le gant : la mousqueterie des cédules, des sommations, des requêtes, obscurcit l'horizon dramatique; les hostilités pouvaient se prolonger et les plaisirs de la cour en souffrir. Madame de Pompadour ouvrit au mois d'octobre dernier un congrès dans son boudoir, les parties belligérantes y comparurent. La cause de l'Opéra était celle d'un conquérant orgueilleux qui veut tout soumettre à son pouvoir; mais ses prétentions n'eussent été soutenues avec avantage qu'autant qu'il eût pu, en réunissant tous les droits, satisfaire tous les goûts, et l'expérience journalière des mâchoires bâillantes attestait éloquemment le contraire. La marquise se sentait déjà disposée à donner raison aux

comédiens français, quand l'orateur de la troupe, ayant pris à son tour la parole, posa cet argument ingénu et qui sentait passablement le terroir comique : « Madame, les pièces modernes sont si mau» vaises, que sans les ballets la plupart tomberaient. La *cabriole* aide » beaucoup à la déclamation. Je vous préviens que si on nous ôte la » danse, on nous coupe la parole. »

La marquise promit aux comédiens de leur conserver la *cabriole*, dont ils venaient d'établir si péremptoirement la nécessité. On pense bien que les danseurs se montrèrent fiers du jugement, déclaré sans appel, qui confirmait la haute opinion qu'ils ont toujours eue de l'esprit de leurs jambes. Pour les poëtes, ils durent se montrer un peu moins satisfaits du discrédit dans lequel était tombé l'esprit siégeant dans leurs têtes.

CHAPITRE XXIV.

1754-1755.

Le régime échauffant. — Le cynisme en bouteille. — La favorite n'est pas aussi froide qu'elle le dit. — Ses vaines tentatives contre d'Argenson. — Changement de ministres. — Hostilités en Amérique. — Washington sous un jour peu favorable. — M. de Mézières; aventures curieuses. — Le gentilhomme écureuil. — Mandrin; son exécution. — Difficulté diplomatique à cause de ce bandit. — Naissance du duc de Berry, depuis Louis XVI. — Anecdotes au lit de l'accouchée. — Le roi bien conseillé donne raison aux parlements. — Richard jardinier de Trianon. — L'évêque de Lavaur et la marchande de fraises. — Pension d'un pieux archevêque à un poëte libertin. — Mademoiselle Lacaille; la demi-part. — Mort du maréchal de Lowendahl. — On se prépare à la guerre. — Expédients financiers. — Apparition de l'abbé de Bernis. — Les deux comités. — Mort de madame Zéphyrine de France et du prince de Dombes. — Naissance de Louis-Stanislas-Xavier de France (Louis XVIII). — Tremblement de terre de Lisbonne. — Voltaire à la cour de Prusse. — *L'Orphelin de la Chine* de Voltaire. — Le sommeil inopportun de Montesquieu. — Réforme dans les costumes du théâtre. — Echange de grâces dans l'antichambre. — Le prince ennemi de la fraude.

J'ai dit ailleurs que madame de Pompadour a plus d'ambition que de désirs amoureux; il est évident que la froideur de son tempérament peut tôt ou tard lui jouer un mauvais tour avec un homme aussi matériellement positif que Louis XV. « Madame de Montespan » était bien heureuse, disait, il y a quelques mois, la marquise en » causant avec madame du Hausset; elle avait toujours de la com» plaisance au service de Louis XIV, ce qui n'empêchait pas qu'il lui » en restât pour beaucoup d'autres. En vérité, la nature avait traité » cette femme en enfant gâté, et elle m'a constituée, moi, en véri» table macreuse. C'est un défaut, ma chère, un grand défaut dans » une femme destinée à s'élever par... la sensibilité. » Madame du Hausset témoigna par son silence qu'elle était entièrement de l'avis de sa maîtresse; peut-être même porta-t-elle l'assentiment jusqu'à penser que le défaut était réel, indépendamment même des projets d'élévation. Je n'assurerai pas toutefois que cette noble soubrette ait conseillé à madame de Pompadour le régime dont je vais parler.

La favorite pendant plus de trois mois se fit servir tous les matins du chocolat avec triple dose de vanille et ambré; à son dîner, elle ne mangeait que du potage au céleri, faisait mettre des truffes dans toutes les entrées, ordonnait qu'on farcit de ce tubercule tous les rôtis, et prescrivait de mêler du coulis d'écrevisses à toutes les sauces des ragoûts servis sur sa table.

« Quoi ! dit madame de Brancas, à qui la marquise parlait de ce régime échauffant, vous vous empoisonnez ainsi quotidiennement pour le plus grand plaisir du roi ?

— Que voulez-vous, duchesse, répondit madame de Pompadour en pleurant, je crains de perdre le cœur de Sa Majesté.

— Eh ! n'avez-vous pas procuré d'autres distractions à Louis? Ne voit-il pas, par vos soins, de ces beautés?... Et son cœur n'est pas une source inépuisable de sensations...

— Cependant je vous avoue que le roi revient de temps en temps à moi.

— Je comprends bien, marquise; mais pour quelques caprices passagers... une femme est toujours assez en fonds...

— Pas moi, duchesse... et c'est ce dont je me plains.

— Vraiment, je partage bien votre chagrin. Notre condition, à nous autres femmes, serait aussi par trop déplorable si nous en étions réduites à des devoirs tout sees.

— C'est pour cela que je voudrais...

— Ne pas laisser à Sa Majesté toutes les chances heureuses de la partie... Cela se conçoit à merveille. Mais le tempérament factice que vous vous donnez avec vos truffes, votre céleri et vos coulis d'écrevisses, finira par vous énerver.

— Cet élixir, dit madame de Pompadour en montrant une fiole à son amie, agit plus promptement et plus sûrement que tous ces mets; je finirai par m'en tenir à son usage.

— Fi ! s'écria la duchesse, qui venait de porter la bouteille à son nez, c'est un aphrodisiaque, c'est de la teinture de mouches cantharides... Il y a de quoi vous rendre frénétique...

— Que dites-vous, ma chère ! je ne me suis aperçue de rien de pareil... j'ai senti seulement, vous savez... cet état... assez désirable...

— Parce que la dose était petite; mais si, par hasard, vous aviez un jour la main un peu lourde... ce serait à faire une excursion dans la salle des gardes.

— J'y prendrai garde...

— Non, non, je ne souffrirai pas que vous preniez davantage de cette drogue... Vous n'êtes pas constituée en bacchante, vos nerfs n'y pourraient tenir... Et madame de Brancas jeta la fiole dans la cheminée.

— Que faites-vous, chère amie? Je n'aime pas qu'on me traite comme un enfant.

— Et moi je ne souffrirai point que vous vous traitiez comme un cheval.

— Vous ne savez pas, dit la favorite en fondant en larmes, vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a huit jours. Le roi, prétendant qu'il faisait chaud, a passé la nuit sur mon canapé... oui, duchesse, la nuit entière... et j'avais pris de cette drogue... Il se dégoûtera de moi et en aura une autre...

— Vous n'éviterez pas cette extrémité en vous déchirant les entrailles avec ce cynisme en bouteille... La belle figure que vous faisiez là dans votre lit, brûlant d'une ardeur solitaire, tandis que Sa Majesté prenait le frais à dix pas de vous ! Il faut recourir à d'autres moyens pour fixer ce cœur inconstant; rendez votre société de plus en plus précieuse au roi à force de douceur, de prévenance et d'esprit. Ne lui montrez jamais de froideur, jouez plutôt la comédie si le désir vous manque... Quelques soupirs, quelques ah! ah! bien placés, substitueront un tribut de complaisance à un élan de plaisir... Voilà tout ce qu'il faut. Le temps fera le reste; les chaînes de l'habitude remplaceront imperceptiblement celles de l'amour, et votre empire subsistera. »

La favorite promit de suivre le conseil de madame de Brancas, l'embrassa en la remerciant, et le régime échauffant fut abandonné. Après cela doit-on croire ingénument à cette froideur extrême de constitution proclamée en quelque sorte par madame de Pompadour? Je pense au moins que la foi absolue aurait tort. On s'explique qu'une femme entourée de courtisans, qui, comme on sait, se font aisément des adorateurs, pour peu qu'ils aient d'ambition, se lasse jusqu'à un certain point des hommages uniquement privilégiés qui arrivent jusqu'à son alcôve; on s'explique encore que cette femme ait besoin de ranimer quelquefois la flamme affaiblie destinée à des sacrifices exclusifs, quel que soit le rang du sacrificateur: l'amour effectif ne conçoit pas la grandeur à la manière des autres passions. Mais le tempérament, dégagé de ses languissantes habitudes, se reproduit avec tout son élan; c'est le gourmand déjà repu qui retrouve de l'appétit pour des mets nouveaux. Ainsi l'on se raconte bien secrètement à l'OEil-de-bœuf que les bisques, le céleri et le chocolat n'entrent pour rien dans les relations que la marquise entretient avec l'abbé de Bernis, ecclésiastique coquet, homme superbe, poëte galant, dont les œillades veloutées, la jambe d'Antinoüs et les madrigaux exercent, dit-on, sur elle une influence aussi vive, quoique moins âcre, que l'aphrodisiaque condamné par la duchesse de Brancas. Une investigation plus subtile a découvert que le prince de Beauvau visite souvent madame de Pompadour à des heures fort éloignées de celles indiquées par l'étiquette. Pour mon compte j'ai trouvé ce seigneur à la toilette de la favorite, qui non-seulement n'avait pas achevé cette demi-parure avec laquelle une femme à principes reçoit les hommes à son lever, mais n'était pas même vêtue suffisamment pour voiler ce qui ne se montre qu'aux intimes. Dans cette demi-nudité madame de Pompadour, à en juger par la vivacité de son teint, par les bonds précipités de son cœur, devait tenir beaucoup plus de la salamandre que de la *macreuse*, et ses yeux me dirent par un regard oblique que ma courtoisie féminine avait mal choisi son temps. Néanmoins les assiduités de M. de Beauvau sont expliquées très-naturellement par madame du Hausset. « C'est, assure-t-elle, un homme fort galant, qui a un grand air, » qui joue gros jeu au salon de la favorite; de plus il est le frère » de la petite maréchale de Mirepoix, que *madame* aime beaucoup. » Et tout cela fait qu'il est bien traité *chez nous*, mais sans rien de » *marqué*. » Ce n'est pas toutefois sans rien de remarquable, car il était difficile que je ne fusse point frappée de l'exhibition de charmes à laquelle M. de Beauvau était admis le jour de ma visite inopportune.

Je ne crois pas qu'une bonne fortune pareille soit réservée à M. d'Argenson : la haine de la marquise pour ce ministre de la guerre est publique. Il y a longtemps qu'elle travaille à le faire renvoyer; mais jusqu'à ce moment les intrigues du boudoir n'ont pu triompher de la raison d'Etat. D'Argenson a la réputation d'un bon ministre, et, ce qui est plus rare, d'un ministre honnête homme. Louis XV est vivement sollicité par tous les membres sensés du conseil de conserver ce secrétaire d'Etat, qu'il remplacerait difficilement. Ennuyé, l'un de ces matins, des malveillantes sollicitations de la favorite, le roi lui fit dire par madame de Soubise : « qu'*il* » *avait du goût* pour son ministre de la guerre; qu'habitué à son » travail et à ses formes, il ne consentirait point à l'éloigner. D'Ar-

» genson, ajouta Sa Majesté, ne s'occupe ni de bel esprit, ni de » beaux-arts, ni de comédie; il n'a rien à démêler avec la marquise: » qu'elle continue donc de diriger sans lui la troupe des poëtes, des » artistes, des abbés de toilette, et qu'elle le laisse administrer en » paix mes armées. Elle me fera plaisir de ne plus me tourmenter » sur ce point. » Madame de Pompadour sentit qu'il n'y avait point à répliquer à cette insinuation : le temps est passé où la marquise pouvait appeler auprès de l'amant des décisions du monarque. Elle a cessé d'attaquer ouvertement le ministre; mais les batteries masquées de cette ennemie obstinée vont jouer plus activement que jamais.

Si la maîtresse en titre ne parvient pas à expulser les ministres, elle réussit au moins à les faire nommer : c'est sous son influence que M. de Rouillé vient d'être appelé aux affaires étrangères après la mort de M. de Saint-Contest. Personne à coup sûr parmi les hommes d'État ne montre une allure aussi peu diplomatique que celle de M. de Rouillé; toute la France a été surprise du choix fait de lui pour diriger notre politique extérieure, lui-même a partagé, dit-on, l'étonnement général. La préférence de la favorite paraît avoir été déterminée par la flexibilité de caractère de ce ministre. « On le fait » monter et descendre à souhait, disait dernièrement M. de Belle-» Isle dans un cercle où je me trouvais; on pourrait le faire roi de » France et ensuite le réduire à être commis sans qu'il fût déplacé » ni dans l'une ni dans l'autre condition. »

M. de Machault passe du contrôle général à la marine; ce qui ne l'empêche pas de conserver les sceaux et la chancellerie. Voilà donc un ministre sous la main duquel se meuvent nos flottes, se réalisent les grâces, et se rend la justice : le tout obéissant aux fils cachés qui aboutissent à la garde-robe de madame de Pompadour. Les solides appréciateurs des grâces de la cour ne félicitent pas M. de Machault d'avoir quitté les finances pour la marine : « Il a, disent-ils, déposé sa » charge d'or pour en prendre une de bois. » C'est M. Moreau de Séchelles qui vient de ramasser le riche fardeau.

Des nouvelles reçues il y a peu de jours de l'Amérique septentrionale absorbent toute l'attention : de graves différends se sont élevés sur l'Ohio, entre les Français et les Anglais, à cause des limites peu déterminées qui séparent nos établissements du Canada de l'Acadie, cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Les Anglais ont élevé sur le territoire en litige le fort dit *de la Nécessité*, dans lequel ils entretiennent une garnison assez forte, qui, au commencement de la présente année, était commandée par le major *Washington*. Le gouverneur français, ne voulant point souffrir cette prise de possession, non-seulement absolue, mais hostile, envoya au fort de la Nécessité M. de Jumonville, officier intelligent, chargé d'une lettre pour le major Washington. Le général, en termes mesurés mais précis, invitait l'officier de Sa Majesté Britannique à ne pas troubler par une possession illégale la paix qui régnait entre les deux puissances, et à se retirer sur les terres anglaises. Qui pourra le croire? le malheureux Jumonville fut assassiné publiquement dans cette mission toute pacifique; son escorte, forte de trente hommes, maltraitée et désarmée, fut faite prisonnière de guerre[1]. La renommée ayant appris au gouverneur français le sort de ces infortunés, soudain il fit partir le chevalier de Villers, frère de Jumonville, pour venger sa mort en attaquant la forteresse anglaise. Elle ne tint pas longtemps à un siége poussé avec vigueur; Washington demanda à capituler. Si Villers n'eût écouté que le sentiment d'une légitime vengeance, il n'eût point consenti à composer avec les assassins de son frère; mais il n'oublia pas que trente soldats français étaient en leur pouvoir, et, préférant leur salut au stérile plaisir de venger un crime consommé, il accorda aux Anglais une capitulation honorable que sans doute ils n'attendaient pas. Washington s'engageait à renvoyer à Québec les prisonniers français, qu'il avait fait conduire à Boston. A cette condition, le major et sa troupe eurent la liberté de se rendre dans le Massachuset-Bay. On ne peut se défendre d'une vive indignation en ajoutant que, des trente soldats pris au fort de la Nécessité, sept seulement arrivèrent à Québec, et que les recherches les plus soigneuses n'ont pu faire découvrir les vingt-trois autres...

Les événements de l'Amérique septentrionale me conduisent naturellement à parler d'un gentilhomme nommé M. de Mézières, qui habita longtemps ces contrées, et dont les aventures sont curieuses. Sa mère, devenue veuve, avait épousé en secondes noces ce la Haie si connu par ses intrigues avec la duchesse de Berry, fille du régent. Après ce mariage, cette dame prit en horreur ses enfants issus du premier lit : sa fille dut se faire religieuse; et son fils, déclaré *mauvais sujet incorrigible*, fut embarqué pour l'Amérique, à l'âge de quatorze ans.

Ce mauvais sujet, dont il fallait absolument se débarrasser, était pourtant un garçon rempli d'excellentes dispositions, d'esprit et même de génie : on interrompit, pour l'exiler, des études presque terminées. Arrivé en Amérique, le jeune de Mézières, maître de sa destinée et de la direction de son infortune, se rendit au Canada. Les habitants de ce pays, auxquels il parvint à faire comprendre ses malheurs, lui offrirent un asile : ce pauvre Français trouva parmi des sauvages l'hospitalité que sa propre mère lui avait refusée à la cour la plus civilisée de l'Europe. Mais les Canadiens ont, comme tous les autres hommes, leurs préjugés et leur fanatisme; le pauvre petit Français dut subir le *tatouage*, opération très-douloureuse à laquelle il se résigna avec courage. Le voilà donc, bariolé de la tête aux pieds, devenu l'hôte, le compagnon intime des sauvages, et bientôt il devint l'objet de leur admiration. Robuste, bien constitué, il excella promptement dans tous les exercices de ces peuplades; doué d'une grande facilité, d'une aptitude rare et d'une mémoire prodigieuse, il apprit aisément leur langage : ce qui le mit à même de faire apprécier à ces hommes de la nature la supériorité morale qu'il tenait du commerce des sociétés. Après deux ou trois ans de séjour parmi ces Canadiens, Mézières, âgé de dix-sept ans à peine, était devenu le conseiller de toutes leurs actions, l'arbitre de tous leurs différends : ils n'entreprenaient rien sans le consulter. Enfin, le souverain de ce peuple étant mort au moment où notre Européen atteignait sa vingtième année, il fut élu par acclamation chef de la nation qui l'avait adopté. Ce prince gouverna avec beaucoup de sagesse pendant la paix; mais ce fut surtout dans une guerre que les Canadiens eurent à soutenir contre les Espagnols qu'il acquit des droits à la reconnaissance de ces sauvages. Depuis plusieurs années, Mézières, jaloux de se rendre digne de la confiance qu'on lui accordait, avait étudié la jurisprudence, la science du gouvernement et l'art de la guerre à l'aide de bons traités qu'il avait fait venir de l'Amérique européenne et secondé par les dispositions naturelles dont j'ai parlé. Le jeune chef remporta à la tête de ses troupes des avantages qui surprirent les Espagnols; ils ne pouvaient pas concevoir comment des combinaisons de tactique supérieures aux leurs s'étaient trouvées dans la tête d'un général sauvage. Ces Européens proposèrent la paix. Mézières lui-même se rendit au camp espagnol pour en stipuler les conditions. On voulut admettre un interprète dans le conseil. « C'est inutile, dit le prétendu » Canadien dans la langue de Virgile, faites approcher seulement » quelqu'un qui n'ait pas oublié ses études... — C'est très-bien, » répondit avec une vive surprise un colonel présent à l'entrevue; et l'on discuta en latin. Après le premier entretien diplomatique, où ce singulier sauvage avait déployé autant d'esprit que de maturité, les Espagnols l'interrogèrent sur ce qui le touchait personnellement. Son récit les intéressa à tel point, qu'ils lui offrirent de l'attacher au service de Sa Majesté Catholique, lui promettant au début un grade élevé, et dans l'avenir une belle destinée. Mézières consentit à prendre ce parti; mais à condition que la paix serait conclue avec les Canadiens, dont il soutenait les intérêts. Le traité fut en effet signé : le chef canadien l'emporta, et, après avoir mis à jour toutes les affaires de son petit empire, il se sauva par une belle nuit et laissa son trône vacant.

Mézières était déjà gouverneur de la Louisiane, lorsqu'il fit un riche mariage qui le mit à même d'acheter de belles habitations et de satisfaire son goût pour l'étude en se formant une superbe bibliothèque. Après dix-huit ou vingt ans d'absence, l'ancien monarque canadien a reparu en France, où il vient recueillir une partie de l'héritage de sa mère.

J'ai vu ce curieux personnage chez la favorite : il est grave, mélancolique et comme gêné au milieu du tourbillon de la cour. Le roi se plaît à entretenir M. de Mézières; quelquefois il accompagne Sa Majesté à la chasse et lui donne le singulier spectacle d'un seigneur devançant à la course le plus alerte des lévriers de la meute royale. Un jour Louis XV, que M. de Mézières suivait à cheval dans une allée du parc de Marly, lui demanda s'il était habile à grimper sur les arbres. Pour toute réponse l'aventurier saute de son cheval, court à un chêne haut de quarante-cinq à cinquante pieds, et en moins de trois minutes Sa Majesté vit au sommet de l'arbre un gentilhomme richement galonné, qui était parvenu là avec une agilité dont un singe eût été jaloux. « Messieurs, dit le roi à ses courtisans, vous » avez beau être ambitieux, je défie au plus audacieux d'entre vous » de s'élever à cette hauteur. »

Le gouverneur de la Louisiane aime le faste, la parure : il a toujours des habits magnifiques. Des bagues du plus grand prix étincellent à ses doigts tatoués : on aperçoit à travers ses bas de soie les serpents peints sur ses jambes, et sa chemise en s'entr'ouvrant laisse voir les grandes fleurs dont sa poitrine est couverte. Les couleurs de tous ces dessins ineffaçables sont très-vives : elles sont tirées, dit M. de Mézières, de certaines plantes du Canada. Ce gentilhomme n'a pas conservé que ces traces de son séjour parmi les sauvages : il en garde un souvenir très-doux qu'augmente chaque jour la comparaison qu'il fait de leurs mœurs avec celles des nations civilisées. Mézières vit à peu près aussi sobrement que les Canadiens : il se plaît à suivre plusieurs de leurs habitudes; et réprimant, à leur exemple, la stérile superfluité des paroles, il exprime beaucoup de pensées en peu de mots.

Voici un autre jouet du destin qui a longtemps poussé la roue

[1] On avoue avec peine que le major Washington, qui ordonna ou du moins permit cet attentat, est le même qui plus tard acquit une gloire immortelle par l'affranchissement de l'Amérique. Tant d'actions héroïques n'ont pu laver cette tache hideuse de sa vie. Mais les services signalés que lui ont rendus les Français dans la guerre de l'indépendance l'ont assez puni... Les exploits de la Fayette ont fait pleurer amèrement à Washington le meurtre de Jumonville.

de la fortune avec une audace extraordinaire dans les chemins les plus hasardeux : c'est Mandrin, ce redoutable aventurier, qui, après avoir été tour à tour soldat, déserteur, faux monnayeur, contrebandier, a vu finir sa vie sur une autre roue, celle de la justice, le 24 mai dernier. La capture de ce héros de la fraude a failli rompre la bonne intelligence qui règne entre la France et la Sardaigne; bonne intelligence que Louis XV n'osa troubler, lorsqu'il était de sa dignité d'empêcher que Victor-Amédée, son grand-père, ne fût jeté dans une prison par un fils dénaturé. Mandrin désola la ferme pendant plus de dix-huit mois : il rançonnait partout ses suppôts, s'emparait d'eux s'ils ne payaient pas la contribution qu'il leur demandait, et les tenait captifs jusqu'à ce qu'ils se fussent engagés à s'exécuter. Sur leur engagement de le faire lorsqu'ils seraient libres il les relâchait; et s'ils manquaient à leur promesse c'en était fait d'eux, rien ne pouvait les soustraire à la vengeance de Mandrin. Mieux servi par ses agents que les tribunaux secrets de la vieille Germanie par leurs satellites mystérieux, ce contrebandier atteignait partout ceux qu'il appelait des *maltôtiers parjures*, qu'il faisait massacrer alors impitoyablement. Mais c'était seulement dans ce cas ou dans celui d'hostilité contre les troupes du roi que ce bandit permettait l'effusion du sang. Vingt fois Mandrin défit en bataille rangée de forts détachements et même des régiments entiers. S'il ne pouvait tenir contre eux, sa retraite était toujours si habilement combinée, si prudemment exécutée, que peu des siens tombaient au pouvoir de ses assaillants. Cet homme était un Pompée, un César égaré parmi des brigands, par compensation d'un Villeroi jadis fourvoyé à la tête des armées. La fortune avait jeté prématurément sur le grand seigneur un habit de maréchal de France qu'elle eût dû conserver pour l'obscur contrebandier.

Il avait été reconnu à peu près impossible de s'emparer de Mandrin par la force, on songea à s'en saisir à l'aide d'une ruse et d'une violation de territoire. Ce brigand, après ses expéditions, se retirait toujours dans les montagnes de la Savoie, se flattant d'y être en sûreté sur les terres d'un souverain étranger. Vaine espérance! Des volontaires de Flandre déguisés en paysans pénètrent un matin dans une chaumière de Saint-Genis-d'Ost, où Mandrin déjeunait avec une pleine sécurité : ils sautent sur ses armes avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense, le garrottent, le jettent dans une voiture et le conduisent à Valence en Dauphiné. Il était exécuté avant que le roi de Sardaigne eût appris cet enlèvement.

Charles-Emmanuel, informé de cette expédition, qu'il appelait avec quelque raison un attentat, envoya en toute hâte à Versailles un ambassadeur chargé de réclamer le bandit enlevé dans ses Etats; mais on ne pouvait plus rendre à Sa Majesté qu'un cadavre infect broyé par des barres de fer. Aussi le cabinet de Louis XV chercha-t-il tous les moyens d'éluder une réparation plus humiliante dans cette circonstance que dans toute autre. La capture de Mandrin fut attribuée à des commis de la ferme ayant agi de leur propre mouvement et sans le consentement de l'autorité. La cour de Turin ne se laissa point abuser par ces subterfuges : son envoyé devint de plus en plus menaçant; et la nôtre, toujours trop lente à s'inspirer à temps de sa dignité, fit de véritables excuses à Charles-Emmanuel, qui n'avait pas daigné nous donner une simple explication dans une affaire intéressant l'honneur de Louis XV. M. de Noailles fut député auprès du roi de Sardaigne avec la commission expresse de désavouer ce qui s'était passé sur son territoire. « Sa Majesté, ajouta l'ambassadeur » extraordinaire, a fait punir les *coupables* et n'a rien tant à cœur que » de resserrer les liens de l'amitié avec un souverain auquel l'unis» sent déjà les liens du sang. » Que penser d'un prince commandant à vingt-cinq millions de sujets et qui parle un tel langage à un roitelet qui des fenêtres de son palais aperçoit de tous côtés les limites de ses Etats? Sans doute l'enlèvement de Mandrin fut une violation; mais c'était aussi contrevenir aux règles du bon voisinage que de donner refuge à un brigand avec la connaissance des excursions journalières qu'il faisait de cet asile sur les terres françaises : un roi devenu receleur mérite peu qu'on ménage ses droits. Charles-Emmanuel, par un mépris public du frein de l'honneur, s'était mis lui-même hors la loi des nations. Louis XIV lui eût envoyé des explications par un maréchal de France à la tête de trente mille hommes, et l'Europe eût approuvé ce mode de justification.

Pendant les tristes négociations du cabinet de Versailles avec celui de Turin, madame la Dauphine est accouchée le 23 août d'un prince qui a reçu le nom de duc de Berry [1]. A cette occasion le roi, reconnaissant qu'il avait dépassé en cassant le parlement toutes les prérogatives de la couronne, supprima sa chambre royale et rappela la magistrature suprême, qui rentra à Paris aux acclamations d'une immense multitude. Quelle déplorable politique! Louis XV, après avoir agi en despote, découvrait par un retour subit sur lui-même tout le secret de sa faiblesse. Le prince qui s'est montré assez audacieux pour se livrer à l'arbitraire doit avoir assez de courage pour en soutenir les œuvres, ou l'imprudent peut être écrasé sous le poids même de l'édifice despotique qu'il a élevé.

J'ai entendu égayer la convalescence de madame la Dauphine par le récit d'une anecdote récente : je la rapporte ici, parce qu'elle peint à merveille cette légèreté française, mêlée de folie et d'audace, qui, pour conduire à fin une plaisanterie, brave en riant et bienséance et danger. Deux jeunes gens se tenaient sur le seuil du café de la Régence, chantant le refrain du jour, faisant des mines aux jolies passantes, et se moquant sans pitié des passants. Une de ces petites voitures appelées *brouettes* vient à traverser la rue; elle renferme un gros, gras, rouge jeune homme, dont la santé florissante semble insulter à la maigreur du mercenaire qui le traîne en haletant par un temps superbe, et sur une voie publique aussi sèche que le parquet d'un salon.

« Ah! par la sambleu! s'écria un des deux observateurs, nommé Dorval, voilà un plaisant original, de se faire traîner en brouette par la plus belle journée d'été que j'aie vue depuis longtemps... C'est trop impertinent.

— Personne au moins, répondit en riant l'interlocuteur, n'a le droit de s'en formaliser.

— Non, mais je trouve cela scandaleux.

— Le mot est fort... Après tout, cet homme peut avoir ses raisons pour aller en brouette... Et qui pourrait l'en empêcher?

— Qui? moi, mon cher, car je suis piqué.

— Ah! la bonne folie! s'écria l'autre en éclatant de rire.

— Ne riez pas, reprit Dorval; je vous parie dix louis que j'arrête cet impertinent....

— Pour la rareté du fait, je tiens le pari.

— Pardon, monsieur, si je vous interromps, dit l'écervelé en s'avançant, le chapeau à la main, vers la chaise; mais permettez-moi de vous faire observer qu'il est bien singulier qu'à votre âge, et dans le cœur de l'été, vous vous fassiez traîner par un malheureux qui n'a que la peau sur les os.

— Permettez-moi, monsieur, répondit le jeune homme étonné, de vous faire observer, à mon tour, qu'il est bien plus étrange que vous fassiez cette observation.

— C'est qu'en vérité cela est trop bizarre.

— Bizarre ou non, répliqua le passant un peu impatienté, vous voudrez bien souffrir que je continue. Et, tout en parlant, il faisait signe à son limonier bipède de poursuivre sa route.

— Non, monsieur, non, reprit Dorval en s'opposant au départ de la voiture, je ne puis absolument prendre sur moi de vous voir en brouette par le temps qu'il fait; je ne le souffrirai point.

— Vous ne le souffrirez point!

— Bien décidément non.

— Ah! parbleu, nous allons voir! s'écria le jeune homme en s'élançant de sa boîte et en mettant l'épée à la main.

— Comme vous voudrez, monsieur, continua Dorval, qui déjà croisait le fer sans avoir cessé de rire.

— Eh bien! aurai-je enfin la liberté de courir les rues à ma guise! dit avec calme l'homme à la brouette, qui vit chanceler son adversaire blessé.

— Moins que jamais, répondit Dorval d'une voix un peu affaiblie, car vous êtes trop honnête assurément pour aller en brouette, vous qui vous portez si bien, quand je resterais à pied, moi qui suis blessé... » A ces mots, l'obstiné entre dans la chaise et se fait conduire chez lui... Il avait gagné son pari.

Tandis que M. de Lugeac racontait cette aventure auprès du lit de la Dauphine avec ce ton sérieux qui ajoute encore au charme d'une plaisanterie, je voyais le roi rire pour son compte dans l'embrasure d'une croisée en lisant l'adresse d'une lettre que Sa Majesté tenait à la main. Sollicité par l'accouchée de nous faire part de ce qui excitait son hilarité, Louis XV se fit prier un peu. La Dauphine n'en devint que plus pressante; le monarque, s'exécutant alors de bonne grâce, nous raconta ce qui suit :

« La fille du lieutenant de roi commandant à Landau est, à ce qu'il paraît, une jeune personne fort charitable envers son prochain : les officiers de la garnison le savent bien; mais il faut croire que quelques-uns d'entre eux auraient voulu dans la belle une charité moins expansive. Piqués de ses infidélités, ils firent mettre, un jour de l'hiver dernier, une lettre à la poste de Strasbourg pour le lieutenant de roi. Le dedans de la missive était en blanc; mais la suscription... elle est unique, la suscription. Écoutez, mesdames et messieurs : *A monsieur, monsieur le chevalier de* ***, *commandant de Landau, et beau-père général de l'infanterie française.* » Il fallait entendre les éclats de rire autour du lit de la Dauphine.

J'ai dit que le roi, sans doute bien conseillé, avait senti que ses rigueurs contre le parlement pouvaient l'entraîner trop loin, et qu'à la naissance du duc de Berry, Sa Majesté s'était décidée à supprimer les chambres illégales créées *ab irato*, et à rappeler la véritable magistrature. A cette occasion, les courtisans chantaient très-haut la *clémence* de Louis XV. « Vous voulez dire sa *prudence*, » répondit un jour M. de Souvré, à qui l'on parlait de cette mesure. Le 2 septembre, parut une déclaration du roi anéantissant toutes les procé-

[1] Ce prince était Louis XVI. Il est digne de remarque qu'il naquit l'année même où les parlements, froissés dans leurs droits, exilés, emprisonnés, cassés, devenaient les ennemis secrets de la cour. La naissance de Louis XVI marquait donc le point de départ d'une révolution qui devait l'ensevelir lui-même sous les ruines de la monarchie.

dures commencées au sujet de la bulle *Unigenitus*, imposant au clergé un silence absolu sur cette matière, et chargeant le parlement de veiller à l'exécution de cet édit. C'était donner ouvertement gain de cause à *messieurs ;* aussi se hâtèrent-ils de faire le procès aux prêtres qui refusaient les sacrements. Un arrêt de la chambre des vacations condamna quinze chanoines d'Orléans à douze mille livres d'amende, pour avoir refusé d'administrer un de leurs confrères au lit de mort. La chose n'en resta pas là : cet ecclésiastique étant décédé sans avoir reçu les secours de l'Eglise, l'évêque d'Orléans, qui avait approuvé la conduite des chanoines par une lettre pastorale, fut exilé à sa terre de Meung. Il y a plus, le roi, très-bien avisé maintenant, à ce qu'il paraît, du danger que court la monarchie en violant les chartes du royaume, le roi prévint le parlement de la punition qu'il venait d'infliger à l'évêque d'Orléans. Un peu plus tard, M. de Beaumont, incorrigible comme tous les jésuites, n'en ordonna pas moins un refus de sacrements, et fut à son tour exilé au château de Conflans.

Dans ce même temps, c'est-à-dire vers la fin de novembre, Louis XV appela dans son cabinet les principaux constitutionnaires : « Je vous défends, leur dit-il, toute réponse à ce que je vais vous » dire : je veux la tranquillité dans mon royaume. Je vous ai imposé » silence sur les matières de jansénisme, ceux qui contreviendront à » mes ordres seront poursuivis suivant la rigueur des lois. » Les jésuites, selon leur habitude, s'inclinèrent jusqu'à terre; mais à peine sortis de l'audience royale, ils se relevèrent, et la fureur étincela dans leurs yeux naguère baissés. Ils avaient jusqu'alors troublé les consciences par esprit de secte, ils continuèrent de les troubler en haine du monarque qui *osait* les désapprouver, et le parlement continua de réprimer leur zèle turbulent.

Malgré toutes les concessions faites par la cour au parlement de Paris, le ressentiment fermente dans le cœur de ses membres : ils ne peuvent oublier ni l'emprisonnement de leurs présidents et maîtres des requêtes, ni l'exil de la grand'chambre, ni la création des juridictions bâtardes qui ont remplacé quelque temps la magistrature légale sur l'unique investiture du bon plaisir. Le dépit dort au palais, mais c'est un feu qui couve sous la cendre. Le parlement, froissé dans ses droits les plus chers, dans son honneur et jusque dans son existence, ne perdra pas de vue un instant qu'il peut exiger la convocation des états généraux; que ceux-ci ne parlent qu'au nom du peuple, et qu'alors le roi devient, ce qu'il devrait toujours être, le premier commis de la nation.

S'il peut être contesté que Louis XV soit un monarque habile à gouverner la France, il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître la supériorité de ce prince dans l'art de la cuisine ; c'est une vérité que je crois avoir démontrée ailleurs, et je me hâte d'ajouter que le roi n'est pas moins entendu dans l'arrangement des jardins : Choisy, Bellevue, Saint-Hubert, la Meute, Compiègne, mais surtout le petit Trianon, attestent éloquemment cette direction du goût de Sa Majesté. Les mémoires du directeur des bâtiments ne sont pas moins convaincants à cet égard. Or, les canaux des dépenses royales devenant de jour en jour plus larges sans que le fleuve d'or qui les alimente puisse grossir dans une semblable proportion, il arrive quelquefois que ces canaux sont à sec et que les plaisirs de Sa Majesté en souffrent. C'est ce qui arrive en ce moment au petit Trianon. Louis XV, se promenant, par une belle gelée, dans les jardins de cette aimable féerie, vers la fin de décembre dernier, vit qu'on négligeait d'achever des réparations commencées aux serres chaudes.

« Pourquoi néglige-t-on ces travaux? demanda le roi au jardinier Richard, qui, grâce aux affections agricoles de son maître, jouit d'une faveur égale à celle d'un premier gentilhomme.

— Sire, répondit ce singulier favori, M. le directeur des bâtiments évalue à quatre-vingt-dix mille livres ce qui reste encore à faire; et sa caisse étant, dit-il, à sec, les réparations de vos serres ont discontinué.

— Les voilà tous, messieurs les gens en place! Si l'argent cesse un moment de couler dans leurs mains, leur activité cesse comme le mouvement d'un moulin dont on a fermé l'écluse. A les entendre, le roi de France n'aurait pas plus de crédit qu'un simple commis des gabelles.

— Si cette entreprise me concernait, reprit Richard, je me ferais fort de la conduire à fin avec trente mille francs.

— Mais on me vole donc, Richard!

— Votre Majesté a trop de sagesse pour en douter.

— Eh bien! je vous charge directement de l'achèvement de ce travail, ne fût-ce que pour convaincre ces messieurs de friponnerie.

— Oh! sire, la conviction ne peut leur manquer... Mais de l'argent, je n'en ai point; je ne suis point intendant, moi.

— Eh bien! venez me voir demain, vers les dix heures; je vous *prêterai* les trente mille francs nécessaires pour réparer mes serres chaudes. »

Richard fut exact au rendez-vous, et Louis XV tirant la somme en or de son secrétaire la compta pièce par pièce au jardinier.

« Oh çà! mon cher, dit Sa Majesté en appuyant sur les mots, quand on payera, vous me rendrez cet argent, n'est-ce pas?

— C'est trop juste, sire, Votre Majesté ne doit pas supporter les dépenses de ses plaisirs..... c'est pour cela que le peuple travaille. »

Les travaux dirigés par l'intègre Richard ont été finis avant le 15 du présent mois de janvier, à la satisfaction du roi; et le trésorier de la couronne s'étant fait, volontiers ou non, un point d'honneur de rembourser une somme que le jardinier était censé avoir avancée, le monarque prêteur rentra dans ses fonds, dont il négligea généreusement de percevoir l'intérêt.

Les plaisirs champêtres n'occupent pas, à beaucoup près, tous les loisirs de Sa Majesté, et ceux du boudoir ne piquent pas à souhait la sensualité royale. Il est heureusement à la cour une récréation de toutes les heures, et qui ne manque jamais aux amateurs : c'est le scandale. Le petit lever est une véritable bourse, où les *articles* de cette nature ont un cours rapide. L'un de ces matins, Louis, encore au lit et entouré des *intimes*, faisait sauter avec précipitation l'édredon qui le recouvrait, tant il puisait d'hilarité dans un rapport de police qu'il se faisait lire. Ce jour-là, les prélats étaient sur le tapis : durant la semaine qui venait de s'écouler, l'évêque de Lavaur, traversant la halle dans sa voiture, avait été vivement frappé des charmes d'une jeune marchande de fraises qui sous son vaste parapluie de toile cirée lui avait semblé plus belle que Cléopâtre ne le parut jadis au Romain Antoine lorsqu'il approcha pour la première fois de son trône resplendissant. On n'a pas besoin d'être régent de France pour avoir à ses ordres un Dubois : certain abbé, qui flairait un bénéfice, promit à M. de Lavaur de lui amener la charmante créature. Le complaisant tonsuré soumit-il cette beauté plébéienne à l'examen auquel Richelieu assujettit il y a quelques années madame de la Popelinière, ou se borna-t-il à l'envoyer préalablement chez un étuviste, c'est ce que le rapport de police ne mentionnait pas. Quoi qu'il en soit, le voluptueux prélat vit entrer un matin dans sa chambre la petite marchande, fraîche comme ses fraises, et plus vermeille qu'elles; ce qui, pour une nymphe du marché des Innocents, si malheureusement caractérisé par son nom, ne laissait pas d'être d'un augure favorable. Jusqu'à quel point le galant mitré poussa-t-il la recherche des fraises? fut-il ou ne fut-il pas, dans ce moment, convaincu que la rougeur du teint est une enseigne trompeuse? le rapport se taisait encore sur ce point; mais on vit ressortir, au bout d'une heure, la jolie fille emportant un panier qui paraissait trop pesant pour ne contenir que la marchandise odorante qu'il renfermait ordinairement.

Le surlendemain, la demi-fortune du médecin Quesnay s'arrêtait à la porte de M. de Lavaur; le docteur ne fait pas à Sa Grandeur moins de trois visites par jour, et voilà qui prouve que les mœurs ne se conservent pas mieux en vendant des fraises à la halle qu'en chiffonnant des modes rue Saint-Honoré.

Cette aventure est bien scandaleuse pour un évêque; mais vous allez voir que l'austérité sacerdotale peut, aux yeux des malins esprits, avoir aussi son côté comique... Ayez donc des vertus apostoliques pour faire rire les mauvais plaisants! Le lecteur du roi, en tournant le feuillet, lut l'anecdote que voici :

Le poëte Robbé de Beauverset ne fait que des vers érotiques : Vergier, Grécourt et Piron ont été ses uniques maîtres, et le public, au temps où nous vivons, ne peut manquer à ce rimeur licencieux. Mais M. de Beaumont, archevêque de Paris, a voulu sauver de la perdition les âmes que ce tentateur aurait pu pervertir; il a fait venir un matin Robbé :

« Monsieur, lui a-t-il dit, vous faites des vers?

— Oui, monseigneur.

— Très-libres, m'a-t-on dit.

— Quelquefois un peu plus, monseigneur.

— Pourquoi avoir adopté ce genre condamnable, au lieu de vous livrer à la poésie sacrée, comme Racine fils, par exemple?

— Je dirai sans détour à Votre Grandeur que les marchandises de cette espèce ne sont plus de débit.

— En quel temps vivons-nous! s'écria l'archevêque en se signant.

— Dans un temps où l'on s'occupe plus des plaisirs de cette vie que des béatitudes de l'autre; et à ce compte, monseigneur, mes rimes galantes feront plus de prosélytes que vos exhortations.

— Hélas! mon fils, je crains bien que vous n'ayez raison... Ecoutez, monsieur de Beauverset, je sais que vous êtes peu favorisé de la fortune; je vous assure une pension de douze cents livres...

— Votre Grandeur me fait l'honneur de me dire...

— Je dis qu'à dater de ce jour vous êtes le pensionnaire de l'archevêché.

— Pour mes vers...

— Ou du moins à cause d'eux.

— Je cherche l'intention canonique...

— A condition que si le malin esprit continue de vous pousser à rimer des pensées obscènes vous ne les livrerez pas à l'impression...

— Cinquante louis! c'est bien peu.

— Je vous donne quinze cents livres.

— Je pourrai du moins lire mes ouvrages manuscrits?

— Seulement à des hommes déjà sur la route de l'enfer.

— Monseigneur, les dames réclameront.

— Hélas! tant pis... Et le prélat se signa de nouveau.

— Allons, allons, dit gaiement le poëte, la latitude de publicité est assez belle; mon amour-propre de poëte sera à l'aise. J'accepte la pension de Votre Grandeur. »

Cette conversation eut lieu vers le commencement de l'année dernière, et, depuis lors, les quartiers du rimeur libertin ont été acquittés avec exactitude à la caisse épiscopale. Robbé, soupant il y a quelques jours chez le marquis de Marigny, y récita une épître extrêmement licencieuse : « Et pourtant, dit-il en faisant résonner de l'or » dans sa poche après avoir achevé sa lecture, voilà des louis de mon » bon archevêque... Mais je lui tiens parole, mon épître ne sera point » imprimée; je la lis seulement le plus souvent que je puis... Que » penserait cet honnête prélat, s'il savait que je partage ses bienfaits » avec une petite danseuse des Italiens! — C'est donc l'archevêque » qui m'entretient? me disait-elle hier dans sa loge en passant son » maillot couleur de chair... mon Dieu! mon Dieu! que c'est drôle! » et la folle riait aux éclats. »

Si l'on parle à Robbé de revenir sur sa vie licencieuse et de songer un peu à son salut : « C'est l'affaire de M. de Beaumont, répond-il; » j'ai fait comme les miliciens, j'ai mis un homme à ma place. »

Pauvre archevêque de Paris, comme on abuse de sa piété charitable! Passe encore si l'on ne s'en moquait pas; mais en tournant de nouveau le feuillet du rapport de la police, le lecteur de Sa Majesté initia les courtisans du petit lever au trait le plus comique qui ait jamais fraudé la charité chrétienne. Après un souper de petite maison dont mademoiselle *Lacaille*, actrice de la Comédie-Italienne, avait été convive, les jeunes amphitryons s'imaginèrent d'adresser cette demoiselle à l'archevêque de Paris comme une femme vertueuse, une excellente mère de famille, que Sa Grandeur pouvait recommander fructueusement à M. de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre.

Plus hardie qu'un page, l'actrice court le lendemain à l'archevêché.

« Monseigneur, dit-elle au prélat, deux mots de Votre Grandeur à M. de Richelieu suffiraient pour me faire obtenir *demi-part*.

— Bon, j'entends, *demi-part*... c'est une portion plus forte dans les aumônes de M. le duc?

— Mais oui, monseigneur, à peu près.

— Çà, mon enfant, jeune et belle comme vous l'êtes, vous n'irez pas recevoir vous-même cette *demi-part* chez M. de Richelieu.

— Oh! non... Il y a pour cela un caissier spécial.

— A la bonne heure. Je vais donc vous donner une lettre pour M. le duc, bien que nous ne soyons pas intimement liés, comme bien vous le pensez. »

Que devint M. de Beaumont en recevant le soir même de M. de Richelieu la réponse suivante :

« Monseigneur,

» Je vous remercie bien sincèrement de l'intérêt que Votre Gran» deur daigne prendre au Théâtre-Italien et à la demoiselle *Lacaille*, » sujet fort utile à ce spectacle, quoiqu'elle ait la voix un peu fausse. » Outre que la protection de Votre Grandeur recommande cette » demoiselle plus qu'un beau talent, elle est l'unique soutien d'un » jeune cousin qui a le malheur d'être un grand débauché, et sa » propre position est digne de sollicitude, car elle se trouve enceinte » de quatre ou cinq mois. La *demi-part* sollicitée par vous est ac» cordée. »

Le favori avait tu cette aventure au roi de peur d'être accusé de jouer avec les choses sacrées; mais l'aventure datait déjà de huit à dix jours, elle ne présentait plus que son aspect plaisant : ce fut surtout en l'entendant que l'édredon de Sa Majesté sauta, soulevé par un rire presque convulsif.

Au moment où la guerre avec l'Angleterre paraît inévitable, par suite des hostilités de l'Amérique, c'est une grande perte que celle du maréchal de Lowendahl, mort le 27 mai à l'âge de cinquante-cinq ans. Ce vainqueur de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, de Gand, d'Ostende, de Neuport, de l'Ecluse, de Berg-op-Zoom; ce guerrier illustre, qui pouvait revendiquer une part notable des lauriers de Fontenoy, eût rendu d'éminents services dans les nouvelles campagnes qui se préparent. Aucun officier général n'est propre à remplacer ce grand capitaine; aucun même ne semble assez expérimenté pour supporter le poids d'un commandement en chef. La France ne peut jamais manquer de bras valeureux; mais elle éprouve en ce moment une disette trop évidente de têtes dirigeantes.

Lowendahl préoccupé, dans ses derniers moments, de l'embarras où Louis XV allait se trouver, fit entendre à ceux qui l'entouraient cette phrase à peine articulée : « Dites de ma part au roi qu'il doit » prendre l'initiative des hostilités, il vaut mieux attaquer en pre» mier que de se laisser battre en second. »

Sa Majesté a donné au comte de Lowendahl, fils de l'illustre maréchal, le régiment d'infanterie qui portait son nom, la veuve obtient une pension de vingt mille livres.

On n'a point suivi le dernier conseil du héros de Berg-op-Zoom; ce sont les Anglais qui ont commencé les hostilités, sans manifeste préalable, par la prise du vaisseau *l'Alcide* sur le banc de Terre-Neuve. La défense de ce vaisseau fut molle, peut-être nulle, car l'officier qui le commandait n'avait pas reçu l'ordre de se battre. L'amiral anglais Boscawen, informé de cette particularité par un parlementaire, n'en enleva pas moins *l'Alcide;* ce à quoi Louis XV riposta par un trait de niaise générosité. Une frégate de l'escadre de Brest avait pris une frégate anglaise : « Qu'on relâche cette prise, » s'écria Sa Majesté en apprenant une si légitime capture; je ne veux » pas être le premier en Europe à faire la guerre en temps de paix. » Le capitaine anglais, à qui on rapporta cette phrase magnanime, haussa les épaules de pitié. « Bonjour donc, messieurs les Français, » dit-il en faisant hisser ses voiles; voilà qui est fort beau, mais con» seillez à vos navigateurs marchands de ne pas tomber sous ma » main. »

Le cabinet de Georges II calculait mieux que celui de Louis XV la position intolérable où se trouvaient les deux nations dans leurs relations entre elles : la mésintelligence qui régnait en Asie parmi les gouverneurs ou les chefs des troupes, les combats acharnés qui se livraient au Canada, tout proclamait la proximité, je puis même dire l'opportunité d'une guerre. Cependant la modération chevaleresque de Louis XV persista longtemps, il ne s'avisa de sa dignité qu'après s'être fait enlever deux cent cinquante vaisseaux du commerce et plus de quatre mille matelots.

Encore, avant d'en venir à une déclaration formelle, le roi fit-il adresser, par son ministre de la marine, à sir Fox, ministre des affaires étrangères, un mémoire tendant à obtenir satisfaction des prises ou plutôt des brigandages dont les Anglais s'étaient rendus coupables. Le ministre anglais jeta la note dans un carton, après avoir égayé deux ou trois *punchs* de son contenu *bénin;* la réponse fut ajournée, et les captures continuèrent.

Le silence de l'Angleterre était un témoignage de rupture ou de perfidie; les intentions pacifiques et la bonne foi ne se manifestent pas par ces lenteurs. Le roi sentit qu'il fallait enfin se préparer à la guerre; divers expédients furent employés pour se procurer les moyens de la soutenir. Indépendamment d'un emprunt de trente millions, à trois pour cent d'intérêt, effectué sur les postes, on se procura des sommes assez fortes en taxant les charges de secrétaires du roi au grand et au petit collége. Jamais impôt ne sembla plus légitime : d'abord il ne frappait que sur des riches, et la matière imposable était une gent bouffie d'orgueil qui devait payer l'objet de sa vanité. De plus, la ferme générale prêta au roi soixante millions, à quatre pour cent, à condition que le bail, près d'expirer, serait renouvelé en sa faveur : les services rendus par la finance ne sont jamais exempts de calcul.

MM. les fermiers généraux ne se bornèrent pas à cette condition; ils exigèrent la suppression des sous-fermiers, afin d'être seuls les maîtres des fermes et de disposer de tous les emplois qui s'y rattachent. Tout ce que ces financiers avides ont demandé est accordé : leur nombre est porté à soixante, et le prix de leur bail demeure fixé à cent dix millions.

Tandis que tous ces arrangements financiers se concluaient, l'abbé de Bernis, homme agréable, souple et subtil, qui fut quelque temps envoyé diplomatique à Venise, revenait de cette résidence, rappelé par la confiance de madame de Pompadour, qui, dit-on, attache beaucoup de prix aux grands airs et aux petits vers de ce diplomate tonsuré. Bernis négocie en ce moment à Paris, de tiers avec la favorite et l'Autrichien Kaunitz, une alliance entre les cours de Vienne et de Versailles. Mais comme les négociations commencent à prendre une certaine consistance, le grave Allemand a laissé entrevoir que ce n'était pas assez pour les conduire à fin que le concours d'une maîtresse du roi et d'un ecclésiastique musqué. En conséquence, un comité diplomatique vient de se former : il est composé de MM. de Bernis, de Machault, de Rouillé, de Séchelles et de Saint-Florentin, qui délibèrent, dans le plus grand secret, d'une affaire connue de tout le monde. Il existe bien un autre comité, contraire à la négociation; triumvirat formé de MM. de Puysieux, d'Argenson et de Saint-Severin. Mais la favorite a promis de se débarrasser de ces dissidents, et M. de Kaunitz a promis l'influence de sa cour.

Deux princes de la famille royale sont morts dans le courant de septembre, à peu de jours de distance; mais un seul des corps illustres a été descendu dans les caveaux de Saint-Denis : c'est celui de madame Zéphyrine de France, fille de M. le Dauphin. Cette princesse, âgée de cinq ans, n'a respiré qu'un moment le parfum des grandeurs; son innocence n'en a connu que la suavité, ses jeunes sens se sont éteints avant qu'elle en fût enivrée. Le prince de Dombes, fils de feu le duc du Maine, a suivi de près au tombeau la petite-fille de France; sa dépouille mortelle repose sous les dalles d'une église de Fontainebleau. M. de Dombes avait succédé à son père dans la charge de grand maître de l'artillerie, et dans celle de colonel général des Suisses et Grisons : la première est supprimée; la seconde passe à M. le comte d'Eu.

Cette Altesse légitimée laisse peu de regrets : c'était un de ces hommes assez bons pour n'être pas haïs, trop peu bienveillants pour être aimés... Sa mort n'est qu'une nouvelle.

Heureusement la mort ne moissonne pas sur la terre sans compen-

sations; une divinité dont les procédés sont aussi doux que les siens sont cruels, la création, produit plus que cette messagère des ténèbres ne détruit. La Dauphine donna le jour, le 17 novembre, vers trois heures du matin, à Louis-Stanislas-Xavier [1]. Je ne sais si la naissance de ce prince promet un nouveau bienfaiteur de l'humanité, ou seulement un de ces flambeaux d'illustration qui brillent sans chaleur; mais l'époque de son arrivée dans les régions de la vie sera marquée sur les éphémérides par une immense tache de sang. Un affreux tremblement de terre, qui s'est fait sentir en même temps en Afrique et dans le midi de l'Europe, vient de couvrir une partie du Portugal de cadavres, de cendres et de décombres. Plus de la moitié de Lisbonne est renversée sur ses fondements, et trente mille habitants ont été victimes de cette terrible convulsion du globe.

Le ciel des bords du Tage offrait un azur sans tache; la matinée était pure, brillante; les orangers, chargés tout à la fois de fleurs et de fruits sous cette latitude privilégiée, répandaient dans l'air leurs

Le messager trouva madame de Pompadour causant avec sa confidente de l'événement de la nuit.

délicieuses émanations, tandis que l'orgueilleuse métropole du Portugal montrait de loin aux navigateurs ses tours mauresques et ses mille clochers. Tout à coup un bruit étrange, un bruit souterrain, semblable au roulement lointain de la foudre, retentit sous les pieds d'une foule active; les Portugais qui circulent dans les rues de Lisbonne chancellent sur leurs jambes tremblantes, et tombent écrasés sous les matériaux des maisons, des palais, des temples qui s'écroulent avec un horrible fracas. La population éperdue veut chercher un refuge dans les vaisseaux qui couvrent le Tage; mais, soulevé par la puissance malfaisante déchaînée au sein de la terre, il rejette et brise sur ses rives tout ce qui flottait à sa surface. La mer elle-même s'élance en montagnes menaçantes hors de son lit; elle entraîne avec elle arbres, édifices, peuples, bétail. Des vaisseaux du premier rang, que les flots ont emportés, se retrouvent à deux lieues dans les terres, au milieu des bois et des vergers. Mais, le croira-t-on? ces ondes égarées, qui courent envahir la plaine, elles disparaissent aussitôt, dévorées par les vastes précipices qu'un autre élément, un feu tantôt blenâtre, tantôt rouge comme du sang, ouvre de toutes parts... Les êtres vivants s'abîment aussi dans ces terribles sépultures en poussant des cris lamentables, auxquels se mêlent les mugissements, les plaintes inarticulées des animaux.

Cette forêt de flèches portant des croix pieuses, impuissantes contre le courroux céleste; ces pyramides, ces dômes, ces tours qui signalaient orgueilleusement au voyageur la populeuse, l'opulente Lisbonne, ils ont disparu: l'horizon de cette capitale sera vide de monuments pour l'étranger qui s'en approchera.

Mais quel est cet être bienfaisant, qui, s'élevant sur des ruines fumantes, apparaît comme un Dieu de miséricorde aux Portugais encore vivants? C'est le fils d'un roi, qui, contre l'habitude des princes, sent que son rang lui impose une mission de secours et de charité, même au péril de la vie. « Suivez-moi, monsieur, a-t-il dit au mi- » nistre Piombal, allons sauver ceux que le fléau n'a point encore » atteints. » Et soudain il s'est élancé parmi les débris qui s'entassent, au mépris de ceux que des secousses continuelles font pleuvoir autour de lui. Quel pinceau assez vigoureux, assez terrible, assez déchirant, reproduira les scènes dont le prince est acteur ou témoin? Ici le vieillard paralytique va périr sans secours sur son lit mobile auquel l'enchaîne la maladie, lorsque Bragance paraît et l'arrache au trépas. Plus loin une noble Portugaise, dont le jeune héros admira plus d'une fois les formes élégantes sous les plis d'une robe jalouse, s'offre à lui nue, prodigue de charmes, emportant un fils au berceau à travers les flammes qui consument son palais, et qui déjà ont consumé sa brune chevelure. Ce n'est qu'après avoir remis l'enfant dans les bras de l'Altesse secourable que cette infortunée aperçoit le corps de son époux écrasé sous le poids d'un chapiteau corinthien, naguère ornement de luxe, maintenant instrument de mort. Ailleurs Bragance menace de trancher par le glaive les liens impurs qui unissent une jeune religieuse violée à un moine, assez audacieux, dans sa luxure sacrilége, pour faire un lit de voluptés d'un théâtre peut-être universel de destruction. Plus heureux sur un autre point, le prince enlève de sa couche innocente la vierge dont le fléau n'a point encore troublé le sommeil. Pressée par les bras libérateurs, elle s'éveille, effrayée d'abord de sentir son sein nu palpiter contre celui d'un beau jeune homme; mais elle devine bientôt tout ce qu'elle lui doit en voyant autour d'elle des monceaux de décombres et de morts. Hélas! dans combien de lieux Bragance et ses généreux compagnons arrivent trop tard d'un instant! Que de vertus, que de talents, que de beautés ils voient frapper mortellement, lorsqu'ils n'ont plus qu'un pas à faire pour leur tendre la main du salut! Jetons un voile sur cette funèbre partie du tableau.

Les courriers du cabinet apportent à toute heure des détails de plus en plus sinistres de la péninsule espagnole : non-seulement tout le Portugal a ressenti l'atteinte du tremblement de terre, mais Cadix en a souffert. La mer, en s'élevant au-dessus de la chaussée qui la contient sur cette côte, a tout entraîné dans son débordement. Le littoral de l'Afrique, dont quelques embarcations apportent journellement des nouvelles en Espagne, a été ébranlé; la terre ouverte subitement près de Maroc a enseveli une population entière d'Arabes; Fez et Méquinez n'ont pas été moins maltraitées que Lisbonne. Enfin les journaux nous apprennent que toute l'Europe a été avertie du funeste événement que je viens de retracer : des secousses ont eu lieu partout; et elles ont été plus ou moins fortes, selon l'éloignement ou la proximité du principal foyer de l'explosion.

Les hommes ne se trouvent pas assez affligés par les convulsions de la nature, par les maladies, par les calamités semées abondamment sur les routes de la vie, il faut qu'ils ajoutent à tant de maux par les dissensions sociales. Nous avons vu renaître cette année, plus envenimées que jamais, les querelles déplorables, entre le clergé et le parlement, pour refus de sacrements aux appelants de la bulle, ou plutôt à tous les fidèles qui ne le sont pas selon le vœu des jésuites. Les décrets de prise de corps lancés contre les prêtres ont été plus nombreux que jamais, sans avoir ramené ces ecclésiastiques ni au respect des bienséances ni aux sentiments d'une véritable charité. Louis XV, toujours indécis, toujours flottant entre la crainte de s'aliéner les parlements et l'appréhension de déplaire à la compagnie de Jésus, a voulu répandre sur le mal un baume palliatif en défendant la controverse sur toute matière religieuse, et en renvoyant les auteurs des refus de sacrements devant les juges ecclésiastiques. Amnistie générale était accordée pour le passé. Ce terme moyen ne satisfit ni l'un ni l'autre parti : les jésuites se montraient absolus dans leurs prétentions; *messieurs* ne l'étaient pas moins dans leur opposition. Mais si le roi craignait les parlements, qui, à la rigueur, tueraient tout au plus la monarchie, il craignait davantage les enfants d'Ignace, qui ne se font pas scrupule de tuer les souverains. Dans cette perplexité Sa Majesté crut devoir tenir un lit de justice, remède extrême qu'on applique trop souvent sans succès. Louis XV ne nagea pas précisément entre deux eaux dans cette solennité, les jésuites y furent plus favorisés que le parlement. Après avoir fait enregistrer sa dernière déclaration, le roi rendit un édit portant suppression des chambres du parlement et des présidents des enquêtes. Certes les sectateurs de la bulle devaient être satisfaits de cette brèche faite par la monarchie dans les rangs de leurs adversaires; ils ne le furent point. La secte jésuitique murmura contre le roi et forma secrètement une *sainte ligue* où tout bon moliniste fut tenu de s'enrôler. Tous les excès qu'on avait voulu prévenir continuent.

Il est temps de détourner les yeux de tant de tableaux lugubres ou honteux; reportons-les sur le théâtre, qui contribue à nous en consoler. Les comédiens français ont donné cette année *l'Orphelin de la Chine*, tragédie que Voltaire a lancée du pied des Alpes dans notre système littéraire après l'avoir fait représenter, à l'essai, sur le théâtre de son aimable solitude des *Délices*. Un mot sur la vie du poëte

[1] Depuis Louis XVIII.

illustre depuis sa dernière retraite de la cour de Louis XV. Voltaire est, comme on sait, un grand philosophe, un sage essentiellement ami des mœurs simples et pures. Toutefois sa philosophie ne se trouve à l'aise que dans un hôtel, et ne se laisse guère affriander que par les séductions dorées. Congédié de Versailles, l'auteur de *la Henriade* s'achemina en 1750 vers Berlin, où Frédéric II, admirateur de son talent, le sollicitait depuis longtemps de se rendre. Là, notre Platon de bonne société rendit sa philosophie aussi souple à l'urbanité du monarque prussien qu'elle l'avait été devant la fierté du roi de France... Après avoir été *galonné* gentilhomme de la chambre à Versailles, il fut *regalonné* chambellan à Potsdam.

Voltaire pouvait être heureux à la cour d'un prince appréciateur des qualités réelles et peu soucieux de conserver cette fadaise de grandeur au-dessus de laquelle Louis XV ne sait pas se mettre. Mais

Je vous préviens que si on nous ôte la danse, on nous coupe la parole.

le grand écrivain s'abusa bientôt sur le chemin qu'il avait fait dans les affections du roi : il lui laissa entrevoir trop souvent qu'il ne voyait en lui que le confrère en Apollon. Or un roi veut bien oublier de temps en temps qu'il l'est; mais il tient essentiellement à ce que les courtisans qui l'approchent ne l'oublient pas. Le sans-façon poétique de Voltaire lui fit perdre beaucoup de son crédit dans l'esprit de Sa Majesté prussienne, crédit que diminuèrent davantage ses dissensions avec le savant Maupertuis. Enfin une circonstance qui tenait de près à l'honneur de la famille royale vint, dit-on, achever la disgrâce d'un homme de génie qui n'avait pas eu l'esprit de conserver une faveur à laquelle il tenait pourtant, parce qu'elle était féconde. La princesse Amélie, sœur du roi, ne faisait point de vers, mais elle était faite pour en inspirer de fort brûlants. Voltaire eut la mauvaise pensée de lui adresser cette espèce de déclaration :

Souvent au plus grossier mensonge
Se mêle un peu de vérité :
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté;
Je vous aimais alors, et j'osais vous le dire...
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté,
Je n'ai perdu que mon empire.

Ce madrigal est charmant; mais les beautés qu'il renferme ne sont pas au nombre de celles qui séduisent Amélie de Prusse, le goût de cette princesse s'est prononcé d'une tout autre manière : les six pieds deux pouces du baron de Trenck, sa face carrée, ses mollets d'Hercule, voilà les séductions qui captivent cette beauté allemande; et le frêle Voltaire, le Voltaire constamment tenu au régime des bouillons de poulet, ne pouvait inspirer qu'une dédaigneuse indifférence à Son Altesse Royale. Aussi se montra-t-elle fort scandalisée d'une déclaration assez directe de la part d'un poëte sans naissance et sans gras de jambes, Amélie le dénonça au roi son frère.

Ce fut alors, assure-t-on, que toute la majesté royale se réveilla, irritée et menaçante, chez le grand Frédéric : il oublia les conseils ou pour mieux dire les leçons de l'illustre écrivain, et ne vit plus que l'insolente audace du fils obscur d'un trésorier de la chambre des comptes. Voltaire dut quitter en toute hâte Berlin, de peur d'ajouter la *peau d'un poëte* aux objets rares que renfermait le cabinet du roi; ce dont Frédéric l'avait fait menacer, si la chronique scandaleuse n'a pas ajouté ce point de broderie à l'anecdote que je viens de rapporter.

Peu de temps après, Voltaire ayant acheté une terre près de Genève, afin d'être à portée des presses européennes de cette ville, se mit à écrire contre tous les contemporains qui excitaient ses ressentiments, Frédéric II compris. Il écrivit aussi pour l'instruction et les plaisirs d'un public qui affectionne tout ce qui tombe de sa plume élégante et spirituelle, public dont la postérité partagera à cet égard les affections. Revenons à *l'Orphelin de la Chine,* que Voltaire a compris dans le bagage de nos plaisirs.

On a prétendu que l'auteur de cet ouvrage s'était inspiré d'un roman anglais intitulé *Oronoko*, dont M. Saint-Lambert a donné une imitation française sous le titre de *Zimeo*. Mais la tragédie nouvelle est bien plus évidemment imitée de *l'Orphelin de Tchao*, pièce chinoise traduite en français par le jésuite Prémare. Ce poëme asiatique n'est pas seulement une composition dramatique d'un puissant intérêt, c'est aussi un monument propre à faire connaître les mœurs de la Chine mieux que toutes les relations publiées sur ce vaste empire. Il faut encore remarquer que cet ouvrage est écrit dans la langue des mandarins vers le quatorzième siècle et que ce dialecte n'a point encore changé, tandis que nous entendons à peine aujourd'hui le français qu'on parlait du temps de Louis XII. *L'Orphelin de Tchao*, comme les tragédies de Shakspeare et de Lopez de Vega, comprend

— Pourquoi néglige-t-on ces travaux? demanda le roi au jardinier Richard.

un espace de vingt-cinq ans; action que nos littérateurs se sont beaucoup trop hâtés d'appeler une monstruosité, pour adopter une règle étroite qui rend l'intérêt impossible ou invraisemblable. On reviendra un jour sur ce préjugé, et l'on sentira que la division des actes rend un intervalle de cinq ou dix ans aussi admissible que l'écoulement de cinq ou dix heures pendant le cours de vingt minutes.

Voltaire, en francisant la marche et le plan de *l'Orphelin de la Chine*, a conservé l'intérêt de l'original : cette tragédie est une de celles où ce poëte a réuni le plus de situations fortes et attachantes. Le style en est noble, majestueux et teinté d'un orientalisme qui n'est pas sans charme. Cette composition mérite le succès qu'elle a obtenu; mais l'auteur doit une partie de ses lauriers à mademoiselle Clairon, qui dans cette pièce a laissé derrière elle toutes les tragédiennes qu'on vit avant elle sur la scène française.

La célèbre actrice ne jouait pas dans *l'Orphelin de la Chine* lorsqu'en 1754 Voltaire fit représenter cette tragédie sur son théâtre des

Délices, aussi le grand Montesquieu, présent à cette représentation, s'endormit-il durant une des plus belles scènes de l'ouvrage. Piqué au vif de ce sommeil inopportun de l'auteur de *l'Esprit des Lois*, Voltaire lui jeta son chapeau à la tête en s'écriant : « Il se croit à » l'audience ! » Montesquieu s'éveilla en sursaut, reconnut qu'il avait manqué à l'amour-propre irritable du poète, et s'excusa de son mieux en se frottant le front.

C'est dans le courant de l'année qui se termine que Lekain et mademoiselle Clairon ont tenté d'opérer une révolution dans les costumes du théâtre. Ces deux acteurs ont trop de talent pour n'avoir pas reconnu dès longtemps tout ce que l'accoutrement actuel des personnages tragiques, sujet de dérision pour les étrangers, apporte d'obstacles à la fidélité des représentations. En effet, qui peut voir sans dégoût le tyran Polyphonte coiffé d'un chapeau surmonté d'un gros panache de plumes rouges, et qui laisse échapper une vaste perruque poudrée à blanc ! Quelle illusion peut produire ce personnage grec en bas rouges roulés au-dessus du genou, en gants jaunes garnis de franges d'or, en justaucorps gris de lin, doublé et bordé de rouge, avec une écharpe de la même couleur ! Si l'on m'offre Hippolyte, il faut me résigner à l'accepter sous ce justaucorps rose ou bleu de ciel, doublé de satin blanc, et dont les basques s'arrondissent sur deux petits paniers appelés *tonnelets*. Une princesse et sa confidente entrent-elles en scène, ma longanimité doit se prêter bénévolement à l'arrangement, d'une lenteur démesurée, et accompagné de *frou frou*, que nécessite l'amas d'étoffes dont ces femmes sont couvertes. Grâce à cet échafaudage de toilette, une partie du talent des actrices consiste à gesticuler, dans la chaleur du dialogue, sans que leurs paniers, toujours prêts à se choquer, se donnent de trop rudes secousses. Point de succès au théâtre, malgré les inspirations les plus dramatiques, si dans les mouvements précipités la tragédienne ne sait pas rejeter lestement en arrière avec le pied l'incommensurable queue de sa robe ; et plus d'une actrice, d'ailleurs excellente, a fait une chute, tragiquement parlant, pour s'être embarrassé les jambes dans cette malencontreuse queue, et s'être laissée tomber très-physisiquement sur les planches. De plus, il est bien entendu qu'*Emilie*, *Phèdre* et *Ariane* doivent donner le ton à la ville des coiffures adoptées à la cour : édifices toujours soignés, auxquels il faut bien se garder de porter la moindre atteinte dans les transports de la colère ou dans les convulsions de la douleur.

C'est avec ces bizarres mascarades que Corneille et Racine sont joués depuis cent ans : la cour de Louis XIV n'en fut jamais choquée, parce qu'elle retrouvait avec plaisir au théâtre les modes qu'elle affectionnait. Ces intolérables anachronismes de costume, ont été tolérés ensuite par la force de cette insouciante manie qu'on nomme l'habitude; paresse de l'âme, qui, contre le vœu de l'intelligence, tue souvent les progrès de l'esprit humain. Certes, on sentait bien durant le grand siècle qu'*Auguste* ne devait pas être habillé comme un lieutenant général des armées du roi et qu'*Aricie* ne devait pas faire tailler sa robe sur le patron de celles de madame de Montespan. Mais personne n'osait entreprendre la réforme, parce que le public avait l'habitude de voir ces costumes modernes sur des personnages antiques.

Lekain et mademoiselle Clairon, acteurs chéris du public, essayèrent d'opérer cette révolution; mais ce ne fut pas d'abord sur la scène qu'ils l'entreprirent : ils eurent soin auparavant d'en raisonner dans les cercles de Paris. Ils commencèrent par opposer à l'habitude les charmes d'une divinité non moins chère aux Français, la variété. « Les spectacles, disaient-ils, deviendront plus pompeux, plus flat- » teurs par la diversité des ajustements : la raison elle-même doit » rechercher un rapport satisfaisant entre l'appareil qui frappe les yeux » et l'intérêt qui cherche le chemin du cœur, quand même la vérité » historique ne serait pas un besoin pour la vue comme pour l'âme. » On ne laissa point ce raisonnement sans réponse. « Il faudrait savoir » avant tout, disait-on aux réformateurs, si l'exactitude des habits ne » nuira pas à la majesté théâtrale; nous y tenons essentiellement, nous » autres Français, et, s'il faut tout dire, nous aimons mieux à la scène » une vérité élégante qu'une vérité rigoureuse. Voilà peut-être le » secret de ce que vous appelez des anachronismes de costumes; et » croyez-vous que, sous ce rapport, il soit difficile de les excuser? » Non, sans doute; car, après tout, il n'est pas plus extravagant de » faire porter à *Néron* ou à *Mithridate* un chapeau à trois cornes et » un haut-de-chausse que de les faire parler en vers rimés scrupu- » leusement deux à deux. »

Cette opposition de la société la plus distinguée, la plus instruite fit sentir aux deux célèbres acteurs que le temps n'était pas venu où l'on pourrait sans danger réhabiliter la vérité historique sur la scène française. La réforme projetée se réduisit pour les hommes à jeter quelquefois un manteau court sur le justaucorps des héros de l'antiquité et à les coiffer d'un casque de dragon, sous lequel on apercevait des cadenettes fort peu héroïques. Les femmes osèrent risquer dans la tragédie la suppression des gants : plusieurs actrices le firent même volontiers, parce qu'elles avaient de beaux bras à montrer. Les dames grecques ou romaines se défirent avec plus de peine du large mouchoir blanc, qu'on avait jusqu'ici regardé comme le signe indispensable du genre tragique; il devait en effet résulter de cette innovation un surcroît de difficultés pour les actrices qui ne savaient que faire de leurs mains : toutefois les mouchoirs disparurent. Mais la réforme se borna à ces changements; personne n'osa porter atteinte aux paniers, qui continueront peut-être longtemps encore à braver le bon sens et le goût comme des citadelles imprenables bravent les assiégeants.

Parmi les opposants les plus obstinés qu'ait rencontrés la réforme théâtrale, il faut compter les comédiens amateurs des cabinets de Versailles. Ces acteurs illustres ne se soucient nullement de s'imposer un nouveau travail quand ils n'ont plus que des éloges à recueillir; car les spectacles des petits appartements font fureur, et n'y obtient pas des rôles qui veut. Le roi a dressé lui-même une longue liste d'aspirants comédiens, et nos jeunes seigneurs tiennent presque autant à s'y faire inscrire que les chanoines de Notre-Dame tiennent à voir leur nom sur la feuille des bénéfices. On va juger de l'exactitude de ce que j'avance.

Madame du Hausset, première femme de chambre de la favorite, sollicitait depuis longtemps dans les bureaux de la guerre une petite lieutenance de roi pour un de ses parents. Madame de Pompadour, assez mal avec M. d'Argenson, ne veut rien lui demander; le brevet du parent de madame du Hausset pouvait rester indéfiniment dans les cartons. Lasse enfin d'être tourmentée à cet égard par sa famille, cette dame se rendit un matin chez le ministre et lui remit un nouveau mémoire. D'Argenson reçut très-froidement une solliciteuse qu'il savait tenir de près à madame de Pompadour : les mots vagues, les si, les mais, abondèrent dans le bref entretien qu'il accorda; madame du Hausset sortit persuadée qu'elle venait d'enfoncer encore dans les cartons le brevet de son pauvre cousin. Elle se retirait tristement, lorsqu'un jeune marquis, qu'elle venait de rencontrer dans le cabinet du ministre, courut après elle avec empressement.

« Madame, lui dit-il, vous désirez un commandement : il y en a un de vacant, mais il m'est promis pour un de mes protégés.

— En ce cas, je ne vois pas, monsieur...

— Ecoutez-moi, je vous prie : j'ai la parole du ministre; mais si vous voulez me faire obtenir une autre grâce, la lieutenance de roi est à vous.

— Si la chose dépend de moi...

— Un seul mot de madame la marquise de Pompadour, et je réussis.

— Enfin, monsieur le marquis, de quoi s'agit-il?

— Je voudrais être exempt de police.

— Vous!

— Ah! la chose n'est pas facile; j'ai pour concurrents deux comtes et un duc.

— Je crois bien, monsieur, que la plaisanterie est heureuse, mais j'avoue que je ne la comprends pas.

— Ce n'est pas une plaisanterie, madame; cela concerne les plaisirs, et vous savez que les plaisirs sont quelquefois des affaires sérieuses. Voici la chose : on va jouer *le Tartuffe* dans les cabinets, le rôle de l'exempt n'est pas donné; que madame de Pompadour l'obtienne pour moi, et votre parent est nommé à la place de mon protégé. »

Madame du Hausset ne promit rien; mais elle raconta l'anecdote à la favorite, qui la redit à Louis XV. Sa Majesté accorda le rôle au marquis, parce qu'elle trouva plaisant de faire faire un lieutenant de roi par un exempt de comédie.

Le nouvel acteur des cabinets dit avec une chaleur entraînante :

> Remettez-vous, messieurs, d'une alarme si chaude;
> Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude...

Ce dernier vers surtout enleva tous les suffrages par l'intelligence avec laquelle l'application était indiquée..... Enfin le roi fut si content d'avoir été signalé comme un *prince ennemi de la fraude*, que peu de jours après cette représentation il nomma le marquis maréchal de camp au détriment de cinquante colonels plus éclairés et plus anciens que lui.

CHAPITRE XXV.

1756.

La chanoinesse de B*** auteur du troisième manuscrit des Chroniques. — Elle est la petite-fille d'*Andromaque*, de *Phèdre* et de *Britannicus*. — Le pan d habit. — La petite maison de mademoiselle Clairon. — Un archevêque l'épée au côté. — Préparatifs de guerre. — La politique de l'Europe renversée. — Terreurs de l'Angleterre. — Le général des chauves-souris. — Galanteries ecclésiastiques — Conquête de Minorque. — Le maréchal de Richelieu devenu un héros ailleurs que dans les boudoirs. — Le baiser de Judas. — Lit de justice; opposition parlementaire. — Lamoignon de Malesherbes. — Conquêtes de Frédéric II en Saxe. — Violation des archives de Dresde. — Le Platon de madrigal. — Portrait du grand Frédéric. — Nouvelles sectes de *convulsionnaires*. — Les filles crucifiées. — Encore les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Point de départ de la révolution française. — L'amiral Bing. — La messe de minuit de Saint-Sulpice. — *La Coquette corrigée* de Lanoue. — Confection d'une nouvelle carte de France.

Il y a deux ou trois ans, M. le comte de B***, mon mari, fut retenu quinze jours sur une chaise longue par un accès de goutte qui lui

faisait faire d'assez laides grimaces.... *Fructus belli, fructus belli!* s'écriait-il d'une voix peu harmonieuse pendant les redoublements de cette crise arthritique. Il est probable qu'en parlant du fruit de la guerre le comte ne prétendait pas se prévaloir de ses prouesses au champ d'honneur, car de sa vie l'honnête gentilhomme ne brûla ni ne vit brûler une amorce homicide; sous ce rapport, je puis me flatter d'avoir le plus innocent des époux. Mais il est d'autres hostilités dont il tenta toutes les aventures, dont il courut tous les hasards à la plus grande gloire de ma longanimité conjugale. J'aurais pu savourer les délices de la vengeance; mais, sectatrice fervente de Zénon, j'ai souffert avec stoïcité..... C'est une vérité que je puis attester la main sur la conscience; pourtant elle ne sera pas admise généralement: qu'y faire?.... C'est la faute de l'époque; et peut-être ma continence seule a-t-elle eu tort, puisque, par le temps qui court, les principes sont en pure perte.

Or la goutte du comte de B*** n'a pas eu de suite, et je suis clouée depuis trois mois bien complets sur mon fauteuil par un rhumatisme chronique..... C'est ainsi que l'équitable Providence répartit les récompenses de la terre.

Il y aurait eu une notable lacune dans les mémoires, un peu historiques, un peu littéraires, un peu scandaleux, que j'écris depuis l'année 1716 sous la dictée des circonstances, n'eût été la bonne volonté de ma nièce, chanoinesse de vingt-cinq ans, qui, à raison de son âge et surtout de son état, a pu sans danger de séduction s'initier aux travers de notre société pécheresse. Cette demi-religieuse, cette habitante d'un cloître placé entre la retraite et le monde, comme une gaze sur les charmes de la beauté, a parfaitement compris ma mission critique, et j'avoue qu'elle la remplira désormais mieux que moi pauvre rhumatisée! J'abdique donc en faveur de ma nièce la chanoinesse; c'est elle qui de ce jour va tenir note des scandales de la cour et de la ville. Dans une carrière où l'imagination est beaucoup, la sagesse peu de chose, c'est avoir trop tardé que de prendre les invalides à soixante-quinze ans.

Voilà maintenant des garanties que ma nièce ne présenterait pas elle-même sur l'énergie de ses esquisses futures, sur la chaleur de son style, sur le laisser aller des vérités qu'elle retracera.

Angélique de B***, dame à cause de sa profession de chanoinesse, est fille d'un fils, reconnu un peu tard, de ma belle-mère, madame de B***, auteur des *Tablettes*. Ce frère, dont mon mari lui-même ignora longtemps l'existence, vivait à Paris sous un nom étranger: la comtesse le cachait et l'aimait comme un joli péché, et nous conçûmes l'affection expansive de sa mère, lorsqu'à la mort de ce fils naturel, arrivée il y a vingt ans, nous apprîmes de sa bouche que le sang de Racine coulait dans ses veines : c'était le frère d'*Andromaque*, de *Phèdre* et de *Britannicus*.

Mon beau-frère, car enfin il l'était, si c'est la nature qui forme les liens de famille, mon beau-frère nous confia, en mourant, Angélique sa fille, fruit unique d'un riche mariage qu'il avait contracté en Angleterre. Mon mari fut nommé tuteur de cette enfant, qui n'avait alors que cinq ans, et se trouvait orpheline, sa mère étant morte en lui donnant le jour.

Elevée à l'abbaye de Chelles, Angélique apprécia de bonne heure la facile morale qu'on professe dans cette communauté; la mysticité pour l'apparence, les plaisirs pour la réalité, la variété pour régime, lui parurent constituer une retraite fort supportable. Mais l'habit de l'ordre ne convint point à notre jeune pensionnaire : elle avait seize ans, à cet âge on veut que le bonheur s'offre sous des dehors séduisants; alors les yeux participent à toutes les jouissances de l'âme. Angélique songeait à entrer dans le monde, où sa brillante fortune ne pouvait manquer de lui procurer un bel établissement, lorsqu'une chanoinesse, sœur de l'abbesse de Chelles, vint passer quelques jours au couvent. L'apparition de cette demi-recluse fixa toutes les incertitudes de ma nièce : elle voulut s'agréger à un ordre religieux dont le costume est gracieux et presque galant. La robe blanche de fine étoffe, le ruban bleu moiré tenant suspendue la riche croix pastorale, une coiffure à peu près coquette, qui n'exclut point les cheveux, tout parut charmant à mademoiselle de B*** dans l'habit des chanoinesses. La noble dame qui le lui montrait était âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, elle appartenait à l'ordre depuis sa tendre jeunesse. Sans doute elle se fit un plaisir d'initier ma nièce à tous les secrets du corps, sans doute aussi la confidence découvrit des attraits plus séduisants encore que la robe blanche et le ruban bleu, car Angélique nous pressa de réaliser sa dot, et la sœur de l'abbesse de Chelles l'emmena avec elle dans le couvent de plaisance qu'elle habitait.

Angélique, devenue *dame* à seize ans et demi, s'en tint-elle à son droit religieux pour jouir de cette qualité? Je ne sais, mais il ne faut pas oublier qu'elle est, par la grâce du péché, petite-fille de Racine; il doit y avoir dans ses veines de ce feu que les poëtes appellent sacré, et cette flamme poétique peut causer de grands ravages chez une beauté de seize ans et demi. Du reste, voici d'autres éléments de combustion : ma nièce a cinq pieds deux pouces; sa jambe, fortement musclée et d'une proportion à faire honneur au premier danseur de l'Opéra, se termine par un joli petit pied; la taille d'Angélique est un peu forte mais admirablement prise, et se développe à sa partie supérieure par une gorge admirable. Sur ce piédestal éclatant de blancheur s'élève une tête dont tous les détails sont autant de perfections : le visage de mademoiselle de B*** est un modèle de peintre pour les proportions comme pour le coloris. Jamais on ne vit plus de fraîcheur sur des lèvres trop jalouses peut-être des dents charmantes qu'elles couvrent; jamais regard, étincelant sous un double arc d'ébène, ne porta dans les cœurs plus de trouble et d'amour. En voyant la petite fille de Racine s'égarer sous les frais ombrages de sa maison, on croirait voir Andromaque avant son deuil ou bien Hermione avant sa fureur. Certainement il y avait quelque chose de ces deux belles créatures dans l'imagination du grand poëte quand il travaillait à ma nièce.

Les maisons des chanoinesses sont particulièrement fréquentées par les génovéfains et les chevaliers de Malte, ordres également mitoyens entre la vie mondaine et le cloître, et dont la continence égale à peu près celle de ces dames. Ce fut dans cette compagnie que s'écoulèrent, sous la foi du serment de chasteté, les cinq premières années qu'Angélique consacra à la religion : le Dieu des chrétiens fut-il l'unique objet de son culte? il faut le croire pour l'honneur de la famille. Quoi qu'il en soit, ma nièce, lasse apparemment d'entendre les exhortations trop peu variées des chevaliers de Malte ou des génovéfains, mécontente peut-être du défaut de ferveur de ces prédicants ou de leur piété trop ambitieuse de prosélytes, ma nièce, dis-je, se mit à faire de fréquents voyages à Paris, et, profitant de toute l'élasticité de ses liens religieux, se fit présenter à la cour par le comte mon mari.

Il manquait encore à Louis XV une conquête de couvent : ses regards s'arrêtèrent promptement sur Angélique : « Oh! oh! dit-il au » duc de Richelieu en la lorgnant un jour dans la galerie, celle-ci est » parbleu de taille à servir dans mes gardes; n'importe! on dit » qu'elle descend de Racine, et je ne serais pas fâché d'essayer des » œuvres de cet écrivain ailleurs qu'au théâtre. »

La faveur de madame de B*** n'eut que la durée de l'éclair... « Décidément, dit Sa Majesté à son favori après avoir reçu Angélique » deux fois dans le cabinet le plus mystérieux du petit Trianon, il » faudra que je propose à Sa Sainteté de faire clore les maisons de » mesdames les chanoinesses : on y entre comme au moulin, et cela » donne lieu à trop d'abus. » Richelieu répondit en souriant : « Sire, » vous n'aurez plus alors de chanoinesses dans le royaume, et l'es- » pèce en est bonne. Toutes ne sont pas taillées sur un plan aussi » vaste que madame de B***. »

Cependant, toute rapide qu'elle avait été, la faveur d'Angélique lui donna de la célébrité à l'OEil-de-bœuf : les galants se pressaient à sa porte tant qu'elle resta à la cour; ils affluaient en poste à son couvent lorsqu'elle y retournait.

Depuis quelques années notre chanoinesse ne fait plus que de rares apparitions à la communauté : une cour heureusement variée de mousquetaires, d'officiers aux gardes et de talons rouges lui semble beaucoup plus aimable que la monotonie galante des chevaliers de Malte, et les petits collets qui papillonnent secrètement à sa toilette de Paris ont plus de charme à ses yeux que les éternels génovéfains de la province. Angélique a déjà reçu bon nombre de réprimandes de sa supérieure : elle s'en est toujours moquée, sur l'autorité des deux séances du petit Trianon. Mais cette année son archevêque, prélat qui se trouve en très-bonne posture à Versailles, s'est avisé de joindre avec menace ses avis à ceux de la supérieure. Angélique n'ignorait pas comment une jolie femme peut calmer une puissance de l'Eglise; mais Sa Grandeur est un petit homme fluet, cacochyme, pituiteux : c'est enfin un de ces soupirants avec subsides qui ne peuvent convenir qu'aux dames de la comédie. Il eût manqué quelque chose au caractère de cet homme sacré s'il n'eût pas entretenu quelque beauté de théâtre; mais mademoiselle Clairon complétait le bagage de monseigneur. Ma nièce s'imagina de mettre la célèbre actrice dans ses intérêts, et son origine dramatique lui en ménageait les moyens. Elle se rendit un matin à la jolie petite maison qu'Hermione habitait dans les Champs-Elysées. Il était de bonne heure : une chanoinesse doit entrer avec un certain ménagement chez une dame de comédie. Or la femme de chambre, privée sans doute de certaines confidences de sa maîtresse, ignorait qu'un galant chevalier l'avait ramenée la veille du théâtre et qu'elle s'était fait scrupule de l'exposer à traverser seul les Champs-Elysées pour retourner à Paris. Angélique, introduite brusquement dans la chambre à coucher, ne laissa pas le temps au conducteur d'en sortir tout à fait par une porte dérobée : ma nièce aperçut en entrant un pan d'uniforme rouge pris entre la porte et son chambranle.

« Pardon, mademoiselle, dit Angélique en évitant de son mieux d'arrêter les yeux sur la basque captive, pardon si je vous dérange si matin.

— Du tout, madame, répondit l'actrice avec un sourire tant soit peu malin, une dame de votre respectable caractère doit avoir sa journée remplie de soins pieux; elle ne saurait s'acquitter trop tôt de la tâche peu ordinaire de visiter une femme de théâtre.

— Croyez, mademoiselle, que je professe pour vous la plus vive admiration.

— Je vous en remercie cordialement, madame.

— Je suis la comtesse de B***.

— Je le sais, s'écria mademoiselle Clairon avec un de ces mouvements de l'âme qu'elle sait si bien prendre... et permettez que je vous rende l'hommage dû au sang du dieu de la scène tragique.

— Puisque vous me connaissez si bien et que je vous inspire quelque intérêt, qu'il me soit permis d'en solliciter une preuve.

— Parlez, madame la comtesse, je suis votre dévouée servante. »

Angélique allait parler, lorsque le captif de la porte voyant l'entretien engagé essaya d'ouvrir pour dégager son habit. Mais le mouvement du bouton fut difficile ; mademoiselle Clairon tourna la tête avant que le dégagement fût opéré, et elle partit d'un grand éclat de rire en reconnaissant la cause de la préoccupation bien visible de son interlocutrice.

« Veuillez, madame, excuser cette incontinence d'hilarité ; mais c'est un incident si drôle... Enfin il faut bien que chaque état ait ses distractions.

— Sans doute, mademoiselle, et celles de beaucoup d'états se ressemblent... Dans le nombre des distractions de M. l'archevêque de Sens il en est une qui doit lui paraître bien précieuse, puisqu'elle consiste dans les entretiens qu'il a souvent avec vous.

— Hélas ! je vous assure que l'agrément n'est pas toujours partagé ; mais Sa Grandeur a de bons moments.

— Oserai-je vous prier de profiter d'un de ces instants pour remettre ce billet-ci à monseigneur?

— Excellente idée, madame la comtesse! nos auteurs dramatiques ne s'en seraient pas avisés. Je vous devine : votre maison est suffragante de Sa Grandeur, vous lui demandez quelque grâce, et lui faire remettre le placet par sa maîtresse c'est rendre le refus impossible. Je me charge volontiers de ce message.

— Que de bonté! La demande m'est tout à fait personnelle, reprit Angélique en dépliant l'écrit, qui n'était pas cacheté, j'ai souvent des affaires d'intérêt à régler à Paris, Sa Grandeur me blâme cependant du trop long séjour que j'y fais, je sollicite d'elle plus d'indulgence.

— Rien de mieux : on a ses affaires, ses occupations en dehors de sa profession ; s'opposer à ce qu'on s'y livre quelquefois, voilà de la tyrannie... C'est comme si l'on m'obligeait à jouer sans désemparer la comédie. Soyez tranquille, madame, ce soir M. de Sens aura votre lettre. »

La conversation en était là, lorsqu'on frappa doucement à la porte principale de la chambre. Immédiatement après les dames virent entrer un cavalier fort embarrassé de son épée et du chapeau qu'il portait sous le bras. Madame de B*** et mademoiselle Clairon reconnurent presque en même temps l'archevêque de Sens à travers la teinte de pourpre qui venait de lui monter au visage.

« Vous ici, madame de B*** ! dit Sa Grandeur avec embarras.

— C'est, monseigneur, l'exclamation que j'allais faire entendre, répondit Angélique mise à son aise par la position délicate du prélat et après l'avoir félicité toutefois sur le bon goût de son ajustement.

— Il n'y a pas de quoi, s'écria l'actrice, qui jusqu'alors s'était contentée de rire, cette perruque est mal retapée, monseigneur est culotté comme un financier de comédie bourgeoise, et Sa Grandeur porte l'épée comme l'Agathe travestie des *Folies amoureuses*.

— Par quel hasard, madame, vous trouvez-vous ici? reprit l'archevêque sans paraître avoir entendu les remarques burlesques de l'actrice.

— Monseigneur, je m'y trouve par une cause un peu moins naturelle, il est vrai, que celle qui vous y amène ; mais mademoiselle a droit aussi aux éloges de mon sexe.

— Laissons de côté les compliments, madame de B*** sait que vous m'honorez de quelque bienveillance, elle m'avait chargée de cette lettre, dont nous examinerons le contenu en déjeunant.

— Je ne puis... balbutia l'archevêque. Je venais seulement par occasion... en passant pour aller au bois de Boulogne me promener un peu... et ne voulant pas être reconnu...

— Bon, bon, poursuivit mademoiselle Clairon, nous n'en sommes point aux justifications ; personne ici ne tient la férule du pape, et Sa Sainteté ne saura pas que Votre Grandeur a déjeuné entre une chanoinesse et une comédienne... Juliette, ajouta la célèbre tragédienne en parlant dans la pièce voisine, dites qu'on serve. »

Cependant le prélat, un peu remis, s'était débarrassé de son épée et de son chapeau, jetés négligemment sur un canapé. On passa dans la salle à manger, où l'on déjeuna assez gaiement pour faire croire aux survenants, s'il en était arrivé, que la compagnie se composait de trois acteurs du même théâtre.

« Çà, dit l'archevêque un peu gai grâce à l'influence d'un excellent chambertin, parlons de la lettre de madame de B***.

— La voici, dit mademoiselle Clairon en la remettant.

— Sans doute, comtesse, continua M. de Sens après avoir lu, je conçois que pour une femme de vingt-quatre ans le séjour de la capitale a plus d'attraits que celui d'un couvent, quoique le vôtre ait des issues passablement libres, mais la supérieure crie, clabaude, médit...

— Une supérieure de chanoinesses sévère à ce point! s'écria mademoiselle Clairon, cela tombe dans le ridicule... Ah ! pardon, madame, ajouta-t-elle tout de suite, j'oubliais...

— Et puis, comtesse, reprit le prélat avec une sorte de mystère, vous oubliez un peu complétement à Paris que des vœux vous engagent.

— Vous le savez par vous-même, monseigneur, on perd aisément la mémoire sur ce point.

— On vous rencontra l'autre jour à un souper de petite maison.

— J'avais vu le nom de Votre Grandeur sur la liste des invités.

— On vous aperçut le surlendemain dans une loge grillée de l'Opéra.

— Tout à côté de celle où vous étiez.

— Et votre croix reposait sur un sein entièrement nu.

— Votre main, moins immobile, touchait celui, tout aussi découvert, d'une personne qui n'était pas mademoiselle.

— Ah ! ah ! monseigneur, dit en riant la tragédienne. Puis elle glissa à l'oreille de la comtesse : Je ne saurais me fâcher, c'est la réciprocité du pan d'habit rouge.

— Une faiblesse n'en excuse pas une autre, poursuivit Sa Grandeur d'un ton moitié grave, moitié plaisant, et je fais mon devoir en prêchant la retenue.

— Pas tout à fait, monseigneur, répliqua Angélique en versant du vin de Champagne à M. de Sens, il faudrait joindre l'exemple au précepte.

— Pourquoi ne pas faire révoquer vos vœux?

— Pourquoi ne pas renoncer à l'épiscopat ?

— Vous n'en ferez rien ni l'un ni l'autre, dit gaiement mademoiselle Clairon : monseigneur tient aux prérogatives, aux émoluments; madame la comtesse ne tient pas moins à ce qu'offre de piquant la vie d'une chanoinesse avec latitude de petite maison, de loge grillée et de sein découvert. Ainsi, de même qu'il est agréable et commode que Sa Grandeur garde son archevêché, rapportant deux cent mille livres de rente, et s'habille en cavalier, quoique d'ailleurs il soit sous ce costume fort mal culotté, de même madame la comtesse de B*** doit être libre de soigner à Paris ses intérêts et ses plaisirs, qui pour une femme bâtie comme elle l'est sont quelquefois d'importantes affaires. D'où je conclus, puisque monseigneur a la police du couvent de madame, qu'il doit imposer silence à la supérieure et fermer les yeux sur la conduite de cette chanoinesse en congé de semestre. »

Avant la fin du repas, l'arrangement fut arrêté sur cette base ; les deux convives de mademoiselle Clairon, également intéressés au silence, se séparèrent fort satisfaits l'un de l'autre, et depuis lors ma nièce ne fut plus inquiétée pour la prolongation de son séjour à Paris.

MANUSCRIT DE LA CHANOINESSE DE B***.

Je viens de lire ce que la comtesse ma tante a rapporté des principaux événements de ma vie ; ceux qui liront ces mémoires, s'ils sont un jour publiés, me jugeront comme bon leur semblera : la réputation est fille de nos actions, et ma tante a dit la vérité. Je me fais donc sa continuatrice sans autres réflexions; car je veux qu'en faveur de ma franchise, dans un aveu qui m'est personnel, on croie à la sincérité de mes récits sur le compte de mes contemporains. Je commence ma tâche de mémorialiste.

Vers la fin de l'année dernière, ma tante a montré la guerre entre les Français et les Anglais commencée en Amérique, sur toutes les mers et jusque sur nos côtes, tandis que les ambassadeurs des deux puissances prodiguaient des promesses de paix dont la cour de Saint-James s'amusait et que la cour de Versailles prenait au sérieux. Au commencement de cette année, le cabinet de Louis XV, bénévole jusqu'à la niaiserie, attendait encore les explications demandées à Georges II, il y a plus de quatre mois, touchant les captures illégales de nos navires marchands.

Sa Majesté commence cependant à sortir de sa léthargique longanimité ; cinq escadres françaises se forment sur plusieurs points : la première, commandée par le comte d'Aubigny, est destinée à soutenir les îles du vent; la seconde, confiée au chef d'escadre Périer, doit protéger les îles sous le vent ; la troisième, sous les ordres de M. de Beaussier, porte dans le Canada de nouvelles troupes commandées par M. de Montcalm ; la quatrième se prépare à Toulon sans avoir encore de destination fixe, on sait seulement que M. de la Galissonnière en doit prendre le commandement ; enfin la cinquième escadre, forte de douze vaisseaux de ligne, et qui peut être portée à vingt, est la réserve de notre armée navale : elle a pour chef le marquis de Conflans.

Pendant que ces dispositions maritimes s'accomplissent, quatre-vingt mille hommes s'ébranlent pour se porter de l'intérieur du royaume sur les rives des deux mers. L'armée dite des Côtes de l'Océan, qui s'étendra de Dunkerque à Bayonne, sera dirigée par le maréchal de Belle-Isle, devenu notre premier capitaine. M. le duc de Richelieu, enfin maréchal de France, commandera les troupes réunies sur les bords de la Méditerranée.

Je crois décidément que Louis XV va devenir oseur : croirait-on qu'il parle tous les jours à son lever d'une descente en Angleterre? Il y a plus, un nombre prodigieux de barques, de bâtiments de transport, arrive de toutes parts au Havre de Grâce et semble menacer la

plage anglaise d'une prochaine invasion. D'un autre côté, Georges II ordonne des dispositions qui décèlent la crainte d'une telle expédition : Sa Majesté a réclamé de la Hollande le secours de six mille hommes que cette république doit envoyer à l'Angleterre, en vertu d'un traité existant, dans la position où cette puissance se trouve aujourd'hui. Des proclamations souvent renouvelées prescrivent aux Anglais de garder les côtes avec une infatigable vigilance et, sur la première apparence d'un débarquement ennemi, de faire rentrer les femmes, les vieillards, les enfants, les chevaux, le bétail à vingt milles dans l'intérieur des terres. En un mot, la terreur semble être passée du continent français dans les îles Britanniques.

La diplomatie aussi vient au secours de la Grande-Bretagne : Georges a conclu le 16 février un traité avec la Prusse, dont le comte de Halderness, secrétaire d'État anglais, et M. Mitchel, plénipotentiaire prussien, avaient arrêté les clauses. Ainsi Frédéric II, notre allié dans toutes les guerres précédentes, à quelques passagères infidélités près, devient aujourd'hui notre ennemi. On dit que le motif le plus déterminant de cette alliance est une indemnité de vingt mille livres sterling une fois payée : voilà pour un roi philosophe une condition bien vénale ; Voltaire, humilié par Frédéric, ne la laissera pas ignorer à la postérité.

Ainsi la guerre qui se prépare change la politique générale de l'Europe. Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, les puissances de cette partie du monde formaient comme deux grands partis : l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et les Provinces-Unies pesaient sur le même plateau de la balance politique ; sur l'autre plateau, la France, l'Espagne, la Suède, la Prusse et les Deux-Siciles réunissaient leurs efforts. La cour de Turin, toujours incertaine par nécessité, plus encore que par principes, s'appuyait tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre bassin. Les nouvelles alliances présentent, d'une part, la France, l'Autriche avec l'Empire, la Russie et la Suède coalisés contre l'Angleterre et la Prusse, tandis que les cours de Madrid, de Turin et de la Haye gardent la neutralité.

Les Anglais ont espéré longtemps concentrer la guerre en Amérique, où la situation prospère et imposante de leurs colonies présentait un grand avantage. Il était facile de l'entretenir à l'aide d'une marine formidable, toujours libre de transporter des troupes fraîches dans cette partie du monde et d'empêcher les nôtres d'y parvenir. Ainsi prémunie contre les entreprises de la France au delà des mers, la cour de Londres espérait conduire promptement à fin la conquête du Canada ; mais la guerre d'Europe contrarierait puissamment ce projet. En effet il est évident qu'en se liguant encore avec les Provinces-Unies et l'empereur, l'Angleterre attirerait, comme cela s'est déjà vu, les armées françaises dans les Pays-Bas. Or la supériorité ordinaire de la France sur ce théâtre d'hostilités pourrait faire redouter aux alliés un traité désavantageux, duquel il résulterait que la Grande-Bretagne devrait renoncer à ses conquêtes d'Amérique et restituer peut-être celles qui jusqu'alors auraient été faites par elles. Cette considération est grave : le cabinet de Saint-James, se défiant avec raison de la faiblesse numérique de sa population européenne, doit songer sérieusement à fonder sa puissance en Amérique ou dans l'Inde, parce que de l'un comme de l'autre côté ses flottes nombreuses lui assurent une compensation formidable du peu d'importance de ses forces de terre. Tel était le motif qui non-seulement avait fait négliger à l'Angleterre une nouvelle alliance avec l'Autriche et la Hollande; mais encore l'avait portée à éviter de pousser ses anciens alliés dans une guerre contre la France, de peur qu'ils ne lui demandassent d'y intervenir.

Mais lorsque Georges II vit les armées françaises border les côtes de l'Océan, sa politique fut ébranlée ; se rappelant avec amertume l'expédition de Charles-Edouard, qui avec une poignée d'hommes arriva si près de la réussite, ce prince évalua tristement ce que les Français pouvaient faire, à en juger par leurs immenses préparatifs. Sa Majesté Britannique fit entendre plusieurs fois ses doléances à la chambre des communes, qui partage ses appréhensions. Les précautions extrêmes dont j'ai parlé plus haut furent prises en toute hâte et répandirent dans la nation les terreurs du gouvernement. Ce fut alors que reconnaissant le tort qu'il avait eu de négliger ses anciennes alliances européennes Georges II songea à les renouveler. Il était trop tard : la cour de Vienne venait de traiter avec celle de Versailles, et les États-Unis ne trouvèrent pas une garantie suffisante dans les forces de terre de la Grande-Bretagne. Dans la perplexité où la cour de Londres se trouvait, elle recourut à Frédéric II : lui montrant le péril qui menaçait la Prusse en présence des armées française et autrichienne réunies, le cabinet de Saint-James offrit au monarque du Nord de partager ses dangers en Allemagne s'il voulait l'aider à conjurer ceux qui menaçaient les îles Britanniques. Telle fut l'origine du traité conclu le 16 février et que j'ai cité plus haut.

Toutefois le secours promis par la Prusse ne sembla pas, au premier moment, d'une efficacité assez prochaine pour rassurer les Anglais : dix voiles qui, le 26 mars, parurent à l'horizon, causèrent une alarme générale sur les côtes de Sussex. A l'instant, les villes, les villages sont déserts ; hommes, femmes, enfants, armés de vieilles épées, de fourches, de bâtons, accourent à la plage... C'était une division de navires hollandais. Cette terreur panique favorisa un peu notre marine ; elle sut du moins en profiter pour faire passer des secours de troupes au Canada, tandis qu'uniquement occupés de leur propre salut les Anglais ne songeaient qu'à transporter dans leur île les soldats hessois et hollandais qui leur sont donnés en exécution d'anciens traités.

Pendant que toute l'Europe s'ébranle pour soutenir ou pour prévenir la guerre, on ne se douterait pas à quel genre d'hostilités la cour se livre à Versailles ; j'en vais dire un mot, car j'ai assisté hier à une grande bataille. Le roi, quelques dames et quelques courtisans jouaient encore à minuit dans l'appartement de la favorite. Tout à coup une chauve-souris, qu'attirent les lumières, entre par une fenêtre restée ouverte, et ce volatile nocturne répand l'épouvante dans la partie féminine de l'assemblée. « Où est M. de Crillon ? s'écrie Louis XV » en parodiant Henri IV : brave Crillon, général redoutable aux » chauves-souris, pends-toi si tu ne peux combattre celle-ci. » Mais le grand capitaine ne fut pas réduit à se pendre, car il entra en ce moment : mettant soudain habit bas, il fait briller sa grande épée, et poursuit à toute outrance l'audacieux oiseau. Pourchassée de croisée en croisée, de draperie en draperie, de corniche en corniche, par la pointe du terrible assaillant, la chauve-souris, trouvant une porte ouverte, se réfugie dans une pièce voisine. Là, madame du Hausset dort étendue, avec un désordre complet, sur une grande ottomane ; mais Crillon, encore plus brave que galant chevalier, est distrait des charmes de la beauté par les fumées de la gloire : il n'a d'yeux que pour suivre son ennemi. Cependant, éveillée par le tumulte du combat, la femme de chambre de madame de Pompadour saute éperdue de son canapé, et tremble de tous ses membres à l'aspect du fer nu qui flamboie à ses regards. Elle se rassure pourtant lorsque le général Crillon, le poing sur le côté, lui montre, du bout de sa lame sanglante, la chauve-souris gisant, déjà privée de vie, sur le parquet.

« Si j'avais là un jambon de Mayence, dit Louis XV, je lui ravirais » son laurier pour en décorer M. de Crillon. »

Je me suis fait donner par M. le lieutenant de police, qui depuis quelque temps me fait sa cour, une copie du dernier bulletin d'un autre genre d'hostilités. On se rappelle les rapports secrets lus au chevet de Sa Majesté, et qui provoquent si complétement l'hilarité de notre maître. La chronique ecclésiastique fut riche pendant la semaine dernière ; je l'ai relevée tout exprès pour la communiquer à M. l'archevêque de Sens, à qui je garde toujours rancune de sa sévérité peu justifiée par son exemple.

Dans la partie épiscopale du rapport, je vois d'abord que le prince de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, vient de vendre plusieurs terres pour payer les dettes de madame de Fleury sa maîtresse. Plus loin le chroniqueur du scandale signale le commerce clandestin de M. l'évêque de Senlis avec la comtesse de Saint-Romain, et celui de M. de Lescar avec la femme d'un conseiller au parlement de Pau.

Lorsque des prélats donnent de tels exemples, on ne doit pas s'étonner que les carmes, dont la réputation de robuste galanterie est passée en proverbe, descendent dans la lice sur les traces de leurs chefs. Le carme Elisée, après avoir passé trois quarts d'heure chez la fille Leroy, fut arrêté jeudi dernier au cabaret, s'enivrant assis entre cette prostituée et le cocher de M. de Brionne. Un moine de cet ordre est assez puissant pour sacrifier, coup sur coup, à la beauté et à Bacchus : *Gaudeant bene nati*, disait ma tante à propos de ces doubles exploits. En suivant la progression décroissante qui sépare l'homme du bouc, on rencontre le capucin vers l'extrémité inférieure de l'échelle. D'après cette classification, on s'étonne peu de voir les disciples de saint François se vautrer dans la plus ignoble débauche; et c'est réellement par modestie que deux capucins arrêtés dans une guinguette, se contentaient d'une seule fille nommée la Marin. Mais comme il faut que tout se compense, dit-on, dans l'ordre éternel de l'univers, le franciscain Jean-Baptiste fut trouvé le lendemain avec deux femmes dans une maison de la rue Fromenteau. Les trois acteurs de cette scène érotique avaient déposé entièrement les pompes de ce monde, et ce ne fut que par la barbe que le commissaire trouble-fête put se saisir du moine délinquant.

Voilà ce que produit la continence religieuse, au moment même où les chrétiens les plus étrangers au péché meurent sans confession s'ils ne conviennent pas que la *bulle*, qu'ils ne connaissent que de nom, est l'acte par excellence. Vraiment je serais honteuse d'appartenir aux ordres, si les chanoinesses n'entraient pas en religion *ad honores*.

Dans le temps que Louis XV faisait sauter l'édredon de son lit, soulevé par le rire convulsif que provoquaient les rapports secrets de la police, ses armées de terre et de mer achevaient une expédition glorieuse. L'escadre de M. de la Galissonnière, composée de douze vaisseaux de ligne, cinq frégates, six chaloupes et cent soixante bâtiments de transport, mit à la voile le 12 avril aux îles d'Hyères, portant douze mille hommes de débarquement sous les ordres du maréchal de Richelieu. La destination était l'île de Minorque, la flotte y arriva le 17, et le 17 au soir l'armée française s'était rendue maîtresse de Citadella, capitale du pays.

Sans perdre une seconde, le maréchal, qui maintenant assiége à

acquérir au champ d'honneur une gloire évanouie pour lui dans les boudoirs, mit le siége devant le fort Saint-Philippe, réputé le premier de l'Europe après Gibraltar. Les Anglais ont travaillé, dit-on, trente ans à rendre cette forteresse invincible ; elle s'élève sur un roc taillé à pic, et pourtant des fossés profonds de trente pieds l'entourent immédiatement; quatre-vingts mines courant sous les ouvrages avancés, rendent l'ouverture d'une tranchée absolument impossible; enfin sur divers points se développent des fortifications accessoires, taillées dans le rocher et impénétrables au canon. Telles étaient les difficultés opposées à la valeur française ; difficultés que les Anglais tentèrent d'augmenter par l'intervention d'une flotte composée de quatorze vaisseaux de ligne sortis de Spithead, et qui s'était ralliée sous le canon de Gibraltar. Cette escadre parut le 19 mai devant les roches de Minorque. A l'instant M. de la Galissonnière vogue vers l'ennemi, lui livre combat, le met en déroute après une vive défense, et l'oblige à se réfugier en désordre sous ce même Gibraltar d'où il était parti naguère si menaçant. Ainsi l'amiral Bing, qui commandait les forces anglaises, ne put ni faire lever le blocus de Saint-Philippe ni jeter le moindre secours dans l'île; Richelieu continua son expédition avec sécurité. Cependant le siége ne pouvait être poussé aussi vigoureusement que le maréchal l'eût désiré : point de terre pour ouvrir une tranchée et mettre à l'abri les assiégeants; nul autre moyen de se garantir du feu terrible des assiégés! D'ailleurs la chaleur excessive du climat avait promptement fait éclore dans l'armée une épidémie, contre laquelle le soldat imprudent cherchait un soulagement par une ample consommation de fruits qui l'aggravait encore. Le maréchal fit arracher tous les arbres fruitiers aux environs du camp; mais il ne put rien contre le ciel dévorant qui décimait ses troupes.

Le duc de Richelieu, sentant qu'une telle situation ne pouvait se prolonger, résolut de vaincre d'un seul coup les difficultés qui semblaient se multiplier pour rendre son entreprise infructueuse. L'ennemi, entraîné par la fatalité, favorisa lui-même les projets du général français : le capitaine Jeffries, sorti de la place à la tête d'un détachement anglais, se proposait d'enlever un régiment d'infanterie qu'il croyait aventuré, et, dans ce but hardi, cet officier s'aventura bien davange. S'étant avancé imprudemment dans la plaine, son corps est attaqué, rompu, poussé l'épée dans les reins vers la place. Bravant le feu meurtrier des remparts, les assiégeants arrivent sur le bord du fossé pêle-mêle avec les assiégés; nos Français se précipitent dans cette espèce de gouffre profond de trente pieds, et, plaçant à l'autre bord des échelles qui n'en avaient que quinze, s'élancent sur les épaules les uns des autres du dernier échelon jusqu'au rempart... Ils sont maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Le lendemain 28 juin le lieutenant général Blakeney, gouverneur du fort Saint-Philippe, demande à capituler ; la garnison obtient les honneurs de la guerre, et notre escadre est chargée de la conduire à Gibraltar.

M. de Richelieu, en voyant l'immense quantité de munitions dont les Anglais étaient pourvus; en parcourant les casemates à l'épreuve du boulet où les assiégés pouvaient agir sans danger; en mesurant des mines profondes où des bataillons entiers auraient été engloutis; M. de Richelieu, dis-je, frémit des périls que son armée avait bravés. Quant à la manœuvre hardie qui venait de le rendre maître de Saint-Philippe, il suffit de dire que le maréchal voulut la faire répéter de sang-froid et que les troupes ne purent en venir à bout.... Il fallait l'exaltation de l'héroïsme pour accomplir ce prodige, et des Français seuls en étaient capables.

On apprit à Versailles la conquête de Minorque peu de temps après avoir riposté par le manifeste du 9 juin à la déclaration de guerre de l'Angleterre proclamée à Londres le 18 mai. Au milieu des transports d'allégresse de la cour le maréchal de Richelieu fut proclamé un héros, et cette fois ce furent les hommes qui lui décernèrent ce titre glorieux. La marquise de Pompadour seule enrageait dans son intérieur : elle avait usé de tous les moyens, de toutes les ruses pour entraver l'expédition; on va jusqu'à dire que des affidés qu'elle entretenait dans l'armée s'étaient efforcés de trahir le maréchal en faisant parvenir dans la place assiégée des avis secrets sur les desseins des assiégeants. Tel est l'effet des rivalités de cour : rien ne coûte dans ce pays d'intrigue et de perversité pour sacrifier ceux dont l'ambition fait ombrage à d'autres ambitions.

Après l'événement la favorite se garda bien, toutefois, de laisser percer le moindre dépit : en ce moment un seul mot contraire au triomphateur eût ruiné le crédit le mieux établi. Loin de là, madame de Pompadour, employant tout son talent de comédienne à composer son visage comme ses manières, fit la première chanson en l'honneur de son rival et lui écrivit comme au plus tendre ami. Lorsque Richelieu fut de retour à Versailles après avoir laissé le commandement de Minorque au comte de Lannion, la marquise l'embrassa avec un véritable transport. « Ah! que je l'aurais bien mordu! » dit-elle à madame du Hausset quand elle fut rentrée dans son appartement : Judas n'aurait pas mieux parlé.

Le roi vient de conclure un traité avec la république de Gênes par lequel Sa Majesté s'engage à faire passer un corps dans l'île de Corse, afin d'en mettre les côtes à l'abri de toute insulte. Cette précaution n'était pas inutile : les Anglais s'étaient flattés de s'emparer de la Corse en dédommagement de la perte de Minorque. C'eût été un excellent entrepôt pour leur commerce du Levant, un sûr refuge pour les flottes qu'ils envoient croiser dans la Méditerranée. Georges II a éprouvé un véritable chagrin en apprenant le débarquement des troupes françaises sur ce point.

Les parlements viennent de donner au roi un témoignage de rancune. Sa Majesté tint un lit de justice à Versailles le 2[illegible] août ; trois déclarations y furent enregistrées : la première établit un second *vingtième* à l'instar de celui perçu depuis 1749 ; la deuxième ordonne la perception pendant dix ans de deux sous pour livre du *dixième*; la troisième proroge quelques droits d'entrée à Paris. Le parlement avait arrêté qu'il n'opinerait pas dans le lit de justice; mais de retour à Paris il s'assembla immédiatement, et protesta contre tout ce qui avait été fait. De là, remontrances de tous les parlements du royaume ; de là, cessation de la justice dans ceux de Rouen et de Bordeaux. A cette occasion, la cour des aides de Paris, guidée par son jeune président *Lamoignon de Malesherbes*[1], se signala au-dessus de toutes les autres juridictions supérieures. Ce magistrat, déjà célèbre à plus d'un titre, adressa au roi des représentations tellement éloquentes, tellement fortes de législation, de morale et de logique, qu'aucun des membres du conseil n'y trouva de réplique. L'objet de la remontrance était de fixer la durée des droits d'entrée prorogés; le *bon plaisir* dut s'exécuter : la suppression de ces droits aura lieu le jour où la guerre cessera.

Cependant la cour hésite sur le parti qu'elle prendra à l'égard du Hanovre, que protége le traité de Westphalie. Sa Majesté est encore arrêtée par la crainte d'exposer un corps d'armée dans une expédition en Allemagne. Tandis que le roi de France délibère, la Prusse envahit l'électorat de Saxe avec une armée de soixante mille hommes; déjà maître de Leipsick, Frédéric II punit Auguste de l'invasion de la Silésie exécutée par ce Saxon pendant la dernière guerre. Le roi de Pologne, ainsi dépossédé d'une partie de ses Etats électoraux, et réfugié au camp retranché de *Pirna* à la tête d'environ dix-sept mille hommes, n'a plus d'espoir que dans la marche rapide des troupes impériales, car les Français sont bien loin pour le secourir à temps.

Malgré la proximité des Etats autrichiens et l'éloignement de la France, l'électeur de Saxe recevra, je crois, un renfort de troupes françaises, avant même que François Ier ait pris une décision pour secourir son suffragant. Louis XV fait marcher en toute hâte une armée vers les frontières d'Allemagne ; des magasins lui seront fournis par la Westphalie. Pendant ce mouvement, le marquis de l'Hôpital, nommé à l'ambassade de Russie, se rend auprès de la czarine pour hâter l'envoi du corps d'armée que cette princesse doit fournir à la coalition. Dans le même temps le baron de Kniphausen, envoyé de Prusse, quitte la France, et le comte de Valori, envoyé de Louis XV à Berlin, reçoit l'ordre de quitter cette résidence sans prendre congé.

Mais toutes ces dispositions ne peuvent avoir d'assez prompts résultats pour arrêter les calamités qui accablent l'électeur de Saxe : Frédéric, entré à Dresde le 17 septembre, s'est empressé d'établir à Torgau un directoire de guerre chargé de percevoir en son nom les revenus de l'Etat. Le monarque prussien enlève les armes des arsenaux, fait des levées de troupes, frappe des réquisitions de vivres, de fourrages, de munitions de guerre. Bien plus, il a demandé à la reine l'entrée des Archives de l'électorat : dépôt déclaré inviolable par toutes les lois de la guerre. La princesse, quoique malade, a refusé courageusement de se prêter à cette violation. Frédéric inexcusable aux souffrances comme aux charmes d'un sexe pour lequel il montra toujours plus d'éloignement que d'égards, Frédéric a déclaré alors à l'opposante qu'on allait se mettre en devoir d'enfoncer les portes des Archives. A cette menace, la reine, soutenue par ses femmes, se rend à l'entrée de la galerie que Sa Majesté prussienne songe à visiter. Cette femme, aussi ferme que son mari l'est peu, espère qu'un prince policé respectera sa personne et son courage. Vainement elle s'en est flattée : le roi se présente en personne, l'écoute à peine, et ordonne à ses officiers, qu'accompagne un noir serrurier, d'entrer de vive force. Comme les plus grands seigneurs de la suite du vainqueur hésitent à déranger la reine, le roi lui-même avance déjà la main pour se débarrasser de ce qu'il appelle un obstacle.

« Arrêtez, s'écrie la reine indignée, je me retire, je vous épargne une lâcheté...

— Une lâcheté, madame...

— Comment voulez-vous que je qualifie l'action d'un monarque qui se dégrade au point de porter la main sur une femme, sur une souveraine?

— Vous m'y forcez, princesse, en osant vous opposer à ce que j'use du droit que m'a donné la fortune des armes.

—Cette fortune ne peut vous autoriser à violer un droit plus sacré, celui des nations. Tous les grands hommes l'ont respecté... Ah! vous n'avez de commun avec eux qu'une vaine renommée.

[1] Le même qui s'illustra comme magistrat, comme philosophe, comme littérateur, et qui périt victime de son dévouement à Louis XVI. Celui qui trace cette note doit revendiquer l'honneur d'avoir ouvert et dirigé une souscription pour l'érection d'un monument à la gloire de ce grand citoyen.

— Madame ! madame! s'écrie Frédéric en faisant étinceler son regard...

— Continuez, sire, il ne manque à ce qu'on nomme votre héroïsme que de frapper une femme malade.

— Convenez aussi que votre obstination fatiguerait le plus patient.

— La persévérance dans la justice, en dépit de la violence, est aussi digne d'éloge que cette violence est digne de mépris.

— C'est trop fort, et vous m'obligerez à vous faire enlever de cette chambre.

— Votre philosophie est bien irascible, monsieur le Platon de madrigal... Allez, allez, l'histoire impartiale, qui nous écoute, gravera profondément la honte de vos procédés, et toutes les fleurs de poésie ne pourront couvrir cette empreinte accusatrice. »

A ces mots, la reine, dont les forces étaient épuisées par la colère et la maladie, tomba évanouie entre les bras de ses femmes; on l'emporta. Soudain Frédéric II fit ouvrir le dépôt de l'Etat, et s'empara des papiers qu'il lui importait d'avoir pour justifier, disait-il, son invasion en Saxe.

Je viens de rapporter un trait qui peint Frédéric, déjà surnommé le Grand, sous un jour peu favorable; profitons de l'occasion pour achever son portrait. Le règne de ce prince est loin d'être vide de grandeur, indépendamment même de ses exploits guerriers : la Prusse lui doit des institutions utiles ; une foule d'améliorations sociales ont été apportées par lui dans ce royaume, que le feu roi avait, à dessein, entretenu dans un abrutissement farouche, conforme à l'humeur de ce prince. Frédéric II s'est plu à procurer aux Prussiens ce que son père appelait les *enjolivures* de la société, c'est-à-dire des écoles de beaux-arts, des théâtres, une académie. Il a, dès le début de son pouvoir, désobstrué les canaux de l'industrie, lié les relations commerciales de la Prusse avec les autres nations, et secouru de ses trésors les industriels dignes d'encouragement. Berlin, ville sombre, mal pavée, mal percée sous le règne précédent, a été débarrassée d'une multitude de vieilles maisons; les rues se sont élargies, redressées, sous l'autorité du cordeau ; les masures qu'on n'a pu abattre ont été masquées par d'élégantes façades; et la capitale s'est embellie d'une parure luxueuse de monuments, de places publiques, de promenades, de statues héroïques. Mais, il faut le dire, le faste est l'idole de Frédéric : sa grandeur d'apparat cache un cœur sans générosité, comme les belles façades de Berlin cachent de hideuses constructions. Toutes les qualités de ce souverain sont logées dans sa tête ; ses plus nobles actions résultent d'un calcul : c'est un spéculateur de vertu. Il ne faut qu'avoir vécu quelques semaines dans l'intérieur du roi de Prusse pour connaître le fond de son âme, si différent de la surface brillante qu'offre son caractère. Egoïste, exigeant, impérieux jusqu'au despotisme, ce prince du Nord est d'un commerce insupportable dès qu'il cesse de composer son humeur et ses traits. Frédéric joue le plus ordinairement la comédie : tant que le rôle dure, c'est un acteur admirable ; mais il ne faut pas voir cet habile comédien quand il est rentré dans la coulisse. Sa philosophie n'est, comme toutes ses autres démonstrations, qu'un semblant ingénieux. Le roi guerrier joue à la sagesse, ainsi qu'il joue à la poésie, à l'amour des beaux-arts, à la culture des lettres, à la recherche des connaissances scientifiques. Ce qu'il y a de réel en lui, c'est la valeur, c'est l'aptitude de l'homme de guerre : la postérité consciencieuse, écartant tous les panégyriques intéressés des écrivains que Frédéric pensionne pour mentir à sa louange, réduira son éloge à célébrer en lui l'un des grands capitaines des temps modernes.

Pour un physionomiste exercé, il n'est pas difficile d'interpréter les pensées et les sentiments de Frédéric par l'inspection de ses traits : une figure étroite, des lèvres minces et serrées, un œil spirituel, mais d'où jaillit un feu sombre; enfin un jeu de physionomie qui n'admet jamais le sourire, tel est le visage du grand roi. Cette tête, d'une expression peu bienveillante, semble s'élever à regret d'entre deux épaules exhaussées, vers l'une desquelles on la voit habituellement penchée. Le reste du physique est moins séduisant encore : Frédéric a le dos rond, les bras petits, les cuisses grêles, et les grandes bottes qu'il porte toujours dérobent heureusement à la vue des jambes qu'on ne pourrait se dispenser de prendre en pitié, surtout en songeant qu'elles supportent un héros. Il y a donc de la coquetterie dans le soin que prend Sa Majesté de cacher de si tristes piliers de grandeur; mais cette coquetterie est plus clairement révélée par la mise unie qu'affecte cet acteur couronné : on pourrait, avec une variante, lui dire ce que Platon disait à Diogène : « Frédéric, j'aperçois ta vanité sous ton vieux habit. » Cette recherche de simplicité n'est d'ailleurs qu'une imitation de Charles XII, qui se montrait simple par goût. Frédéric a senti qu'au milieu d'une cour dorée par la vanité son costume sans prétention ressortirait mieux que des galons, des broderies et des paillettes communs à tous les courtisans. Le monarque est donc toujours vêtu d'un habit bleu à collet rouge rabattu, avec une simple aiguillette. Sa Majesté est ceinte, par-dessus son frac constamment boutonné, d'une écharpe noire à franges, dont les deux bouts pendent derrière la poignée de cuivre de son épée. Le roi ne paraît jamais sans avoir le cou serré par un col de crin, dont la dure étreinte fait saillir les chairs du menton. Le chapeau du grand Frédéric est devenu un modèle de coiffure pour tous les généraux de l'Europe, et particulièrement pour nos maréchaux de France; on dirait que la forme du chapeau doit influer sur les inspirations guerrières. Ce couvre-chef si généralement imité n'est pourtant pas d'une forme élégante : qu'on se figure un triangle aplati de feutre, orné d'une cocarde noire, sans ganse, sans dorure, et qui certainement ne présente rien de martial. J'oubliais de dire que Frédéric porte une longue queue, qui se promène sans trop d'agrément sur la taille de son habit : cette queue est encore un objet d'imitation pour les généraux de divers pays; il faut à tout prix que leurs valets de chambre leur en procurent une semblable, et force moelle de bœuf est employée à faire pousser ce signe d'héroïsme. *O servum pecus !* se serait écriée l'érudite mémorialiste que je remplace.

Retournons en Saxe sur les traces du monarque prussien que je viens de peindre un peu longuement, afin de n'y plus revenir; nous trouverons sur ce théâtre de ses exploits plusieurs traits distinctifs du caractère que j'ai retracé. Tandis que Frédéric marchait de conquête en conquête aux bords de l'Elbe supérieur, l'empereur le fit sommer de retirer ses troupes de l'électorat de Saxe: sous les peines prescrites par les lois du conseil germanique. « Dites à votre maître, » répondit Frédéric au dernier envoyé, qu'aux termes où nous en » sommes je ne puis plus reconnaître que les sommations du champ » de bataille, et, puisqu'il n'a pas envoyé les siennes ainsi, je pars » pour aller les provoquer. » En effet, s'étant porté par une marche rapide sur les frontières de la Bohême, le roi de Prusse joignit le général Broun dans les gorges de *Lovositz* et lui livra, le 1er octobre, la bataille de ce nom, où la victoire resta aux armes prussiennes. Ayant écarté de la sorte les Autrichiens, le vainqueur revint soudain sur ses pas afin de terminer la guerre de ce côté en forçant le camp de *Pirna*. Etroitement bloqués dans cette position, les Saxons ne purent ni se défendre ni se frayer un passage; ils allaient périr de faim, lorsque Frédéric leur fit offrir une capitulation qu'ils acceptèrent. L'armée de l'électeur, après avoir mis bas les armes, se disposait à subir la captivité; que devinrent ces Allemands quand le roi de Prusse leur fit signifier qu'il allait les incorporer dans ses troupes, c'est-à-dire qu'ils seraient forcés de servir contre leur patrie et leur souverain! Cette violation, peut-être sans exemple, fut accueillie avec indignation par les officiers saxons : pas un seul ne voulut tourner ses armes contre son pays; ils furent envoyés dans des forteresses, où le roi philosophe reconnut leur noble conduite en leur faisant infliger le plus rigoureux traitement.

Le roi Auguste avait obtenu comme grâce la permission de se retirer dans son Etat de Pologne; il y trouva peu de sympathie : les Polonais, peuple essentiellement patriote, demeurèrent impassibles aux désastres de ce prince saxon... Stanislas eût pu triompher au fond de son palais de Lunéville, si l'âme de cet homme vertueux eût été accessible à la vengeance. Les sujets du roi de Pologne ne proposèrent pas même d'armer pour sa défense, il ne trouva chez eux qu'une stérile hospitalité. La reine, douée d'une âme forte, et jalouse de se montrer la digne descendante des empereurs, refusa de quitter Dresde; elle montra, dans cette circonstance, autant de force et de dignité que son mari laissa voir de faiblesse et de découragement.

Pendant que la guerre étend ses ravages en Europe, les dissensions religieuses continuent chez nous. L'archevêque Christophe de Beaumont, espèce de machine fanatique, toujours docile sous la main des jésuites, vient encore d'exciter de nouveaux scandales, de nouvelles querelles entre le clergé et la magistrature, en recommandant derechef, par une lettre pastorale, les refus de sacrements, et surtout en défendant aux ecclésiastiques de déférer à la justice séculière. Par malheur, ces misérables chicanes sur des billevesées se compliquent, cette année, de la renaissante manie des *convulsions* avec quelques variantes dans les paroxysmes de ce délire.

Une nouvelle secte de convulsionnaires s'est fondée sous la direction d'un moine nommé Augustin : les rites de cette association consistent particulièrement à faire des processions nocturnes, la corde au cou, la torche au poing. Les *augustiniens* se dirigent vers la place de Grève en marmottant des prières à voix basse, et, rendus sur cette place, ils en bénissent la terre, qu'ils espèrent, disent-ils, arroser de leur sang.

Pour le soutien de leur croyance, ces sectaires font volontiers le sacrifice, les femmes de leur honneur par la prostitution, les hommes de leur vie par le martyre. Ainsi nous avons aujourd'hui non-seulement des *vaillantistes* et des *éliséens*, mais encore des *augustiniens*, des *mélangistes*, des *discernants*, des *marguillistes*, des *figuristes*. Il serait fastidieux d'expliquer ces diverses subdivisions du fanatisme des convulsionnaires; mais les *figuristes* méritent une mention particulière. Les filles de cette secte se plaisent beaucoup à se faire crucifier : la joie dans le regard, le sourire sur les lèvres, elles s'étendent nues sur une planche, et après avoir reçu volontairement, de l'un des frères présents, un outrage qui ne peut être éprouvé que par le sexe elles se font clouer les pieds et les mains et expirent souvent sur ce théâtre de douleur et de luxure; d'autres jeunes personnes procèdent à l'œuvre en se faisant étrangler; d'autres mangent des charbons ardents; d'autres croient se sanctifier en avalant par mille parcelles un exemplaire relié du *Nouveau Testament*.

On parvient souvent à s'emparer de ces fous sanguinaires; mais ce qu'on ne peut arrêter, c'est l'émission des *Nouvelles ecclésiastiques* : l'impression de cet écrit janséniste échappe à toutes les investigations, et quelquefois les ouvriers y travaillent presque sous les yeux des agents de la police. On a tour à tour imprimé ce pamphlet périodique sous le dôme du Luxembourg, entre les piles de bois des chantiers du Gros-Caillou, dans des bateaux sur la Seine, et jusque sur le théâtre de l'Opéra, au milieu des machines qui font mouvoir les décorations. Les propagateurs des *Nouvelles ecclésiastiques* ne sont pas moins habiles à les répandre qu'à les multiplier. Un jour, au moment où le lieutenant de police faisait des perquisitions dans une maison de la rue Saint-Jacques, à l'effet de découvrir une imprimerie clandestine, on jeta, presque en sa présence, dans sa propre voiture, un

Lowendahl, maréchal de France.

gros paquet du journal tout fraîchement sorti de la presse. S'agit-il de placarder la publication, une femme, chargée d'une hotte et couverte de haillons, s'appuie contre la muraille, comme pour se reposer; tout aussitôt un enfant, caché dans la hotte, ouvre une soupape qui s'y trouve artistement pratiquée, et colle sur le mur l'affiche, d'avance imbibée de colle; l'opération terminée, l'ouverture se ferme, l'enfant s'accroupit, la femme se lève et continue sa route; sans que, dans le premier moment, personne puisse se douter du stratagème.

Mais les écrivains soupçonnés de participer à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques* échappent plus difficilement aux argus de la police; ils peuvent d'autant moins s'y soustraire, qu'on les arrête sur de simples soupçons : c'est ainsi que le gouvernement a fait *embastiller* successivement l'abbé Gaillard, le père de Gennes oratorien, l'abbé Morellet[1], le prêtre Louis Roches, l'abbé Samson, le bénédictin Paul Suleau, l'abbé Cossoni, et beaucoup d'autres. Mais la feuille n'en poursuit pas moins sa carrière; et souvent elle fait donner au diable les exempts, comme ses spirituels articles y vouent les jésuites et leurs consorts.

Mais les jansénistes et leurs écrits ne sont pas ce qui cause en ce moment le plus d'inquiétude à la cour, les parlements viennent de lui inspirer des appréhensions bien autrement graves. Ces corps, heurtés à chaque instant dans leurs attributions par les envahissements du conseil, se sont associés ensemble étroitement, et toute la magistrature suprême a pris le nom de *classes du parlement*. MM. de Paris ont reçu le rang de la première des classes, et toutes maintenant forment un seul et même corps représentatif du royaume[2]. On conçoit que cette innovation n'a pas été accueillie volontiers par le roi : un lit de justice fut convoqué en toute hâte le 13 décembre. Trois déclarations y furent rendues : la première admet la bulle *Unigenitus* comme règle de foi. Les évêques, y est-il exprimé, auront le droit d'enseigner les peuples, pourvu que ce soit avec charité; les refus de sacrements seront jugés par les tribunaux ecclésiastiques, et les poursuites précédemment faites par les juges séculiers resteront sans effet. Ainsi les jésuites obtiennent encore gain de cause, nous verrons comment ils useront de la victoire et s'ils en sauront gré à celui qui la leur décerne. La seconde déclaration établit une nouvelle discipline intérieure du parlement, tellement dure, tellement restrictive des droits de ce corps, que ses attributions se trouvent entravées dans toutes leurs parties. Enfin la troisième déclaration, en supprimant les troisième et quatrième chambres, complète cette étrange mutilation.

En sortant de cette séance, le roi traversa une foule muette et consternée qui laissa même échapper des murmures fort significatifs... L'autorité royale commence à s'user.

A peine Louis XV était-il sorti du palais, que cent quatre-vingts démissions furent signées : Sa Majesté les accepta sur l'heure; et comme il ne restait qu'un très-petit nombre de persistants timorés ou serviles, le parlement se considéra comme dissous. La rumeur populaire devint alors extrême; les Parisiens jurèrent de ne pas payer l'impôt : ils pourraient être imités en cela par les provinces, et, au moment où la guerre extérieure exige de grands sacrifices, cet embarras financier serait une fâcheuse extrémité. Dans les places publiques, dans les carrefours, il se forme encore des groupes de discoureurs fort bruyants et qui résistent aux injonctions de se retirer que leur prodiguent les patrouilles peu redoutables du guet. En un mot, l'esprit de murmure et d'indépendance fait de notables progrès : peu à peu le peuple s'immisce dans ses affaires; on lui fait croire difficilement aujourd'hui que la cour entend mieux que lui ses intérêts.

Tandis qu'on essaye de concilier les prétentions du conseil et du parlement, une cour martiale s'est réunie en Angleterre pour faire

Je voudrais être exempt de police.

le procès de l'amiral Bing, qui s'est laissé battre pendant le siége de Saint-Philippe par le comte de la Galissonnière. Cet officier général s'est conduit en brave homme et en officier expérimenté dans cette affaire; mais la nation anglaise, ignorant que les victoires navales des forces britanniques sur les nôtres sont presque toujours dues à la supériorité numérique, la nation anglaise se trouve humiliée d'une défaite que, dans son orgueil, elle ne veut attribuer qu'aux fautes de l'amiral. La rumeur du peuple s'est prononcée à tel point contre l'infortuné Bing, que le gouvernement s'est cru obligé de le rappeler et de le faire emprisonner à Plymouth. L'accusé, homme sage et stoïque, parut peu sensible aux avanies qu'une populace effrénée lui prodigua à son débarquement. Mais la douleur de l'amiral devait être bientôt provoquée par la scène la plus déchirante. Sir Edouard Bing, son frère, moins philosophe que lui, fut tellement désespéré de l'outrage que recevait son sang, qu'il tomba roide mort aux pieds du

[1] Qui fut depuis un des membres les plus spirituels de l'Académie française.

[2] On voit à quelle proximité d'une *assemblée nationale* on était parvenu dès l'année 1756.

Paris. Typ. Lahure, rue de Fleurus, 9.

général... Vainement celui-ci se jeta-t-il sur le corps de ce malheureux frère pour tâcher de le ranimer par ses embrassements... Le saisissement, la honte, l'amour fraternel avaient tranché sans retour le fil de sa vie. Le peuple, stupéfait de cette grande, de cette terrible leçon, se retira sombre et silencieux... Vite une transition.

La chronique matinale de l'*Œil-de-bœuf* mentionnait ce matin, 25 décembre, une scène dans le genre gai, arrivée cette nuit à Saint-Sulpice pendant la messe de minuit. Avant de la raconter, je dois dire que les cérémonies nocturnes de Noël ont cessé d'être l'occasion de sacriléges galants : espèce de délits dont les dévots se plaignaient, dit-on, plus encore que les dévotes. Le jeu de nos brillants organistes était surtout le prétexte de l'affluence de jeunes gens qui par goût pour l'harmonie, se portaient, la veille de Noël, dans toutes les églises de Paris. Les vertus robustes, attaquées à l'ombre des piliers, se défendaient avec un grand désavantage; tandis que les vertus humaines se livraient avec sécurité dans les confessionnaux ou derrière les fonts baptismaux, innocents témoins de l'origine d'une foule de petits chrétiens qu'ils devaient voir achever plus tard. Ces musiques instigatrices du péché ont été supprimées, et la morale a repris, à quelques entreprises près, tous ses droits à la messe de minuit. Mais la probité n'y a pas reconquis tous les siens, les filouteries ont compensé avec usure les galanteries. Voici l'aventure arrivée la nuit dernière à Saint-Sulpice. Le curé, cette fois ministre direct de charité, faisait une quête précédé du suisse frappant les dalles de sa hallebarde, et suivi d'une sœur secouant la bourse qu'elle portait, afin d'appeler l'attention charitable des fidèles. Non loin de la porte, des filous, rassemblés comme par hasard, serrent le pasteur, embarrassent sa marche, et le font trébucher à tel point qu'il laisse échapper la bourse qu'il tenait. Chacun, animé d'un saint zèle, s'empresse de ramasser les pièces tombées; la sœur quêteuse se baisse elle-même pour aider les ramasseurs officieux. Un des bons apôtres, saisissant l'à-propos, glisse sa main sur la cuisse de la sainte fille. Effrayée, elle jette un cri et lâche à son tour sa bourse. Le drôle, pour l'instant plus avide de ce trésor que de celui qu'il vient d'approximer, ramasse le sac de velours fleurdelisé et s'enfuit. Cette scène excite de la fermentation; les filous associés s'esquivent à la faveur du brouhaha : ils emportent les écus glanés sur M. le curé.

Les dames s'étant avancées vers elle et l'ayant saluée, elle leur rendit le salut et les regarda fixement.

Passant d'un théâtre à un autre, il faut que je dise un mot de la *Coquette corrigée*, comédie de M. Lanoue, qui a paru cette année sur le Théâtre-Français. C'est une pièce habilement calculée par un auteur-acteur pour faire valoir le principal personnage de l'ouvrage à travers une intrigue un peu languissante, et qui n'a d'action qu'au cinquième acte. Lanoue, qui joue dans la pièce, faillit éprouver à la première représentation le désagrément dont Legrand fut jadis frappé en jouant dans sa comédie des *Amazones modernes*. Si le public ne siffla pas la *Coquette corrigée*, comme il avait sifflé les *Amazones*, au nez de l'auteur, c'est qu'il eut pitié du martyre obligé de Lanoue comédien d'ailleurs fort aimé et d'un talent remarquable. La versification de l'ouvrage nouveau a du comique, du mordant: elle manque souvent d'élégance. Cette comédie ne réussit point à la première représentation; mais madame la duchesse d'Orléans, qui se trouvait à la seconde, ayant donné de fréquents témoignages d'approbation, le public applaudit par respect pour un jugement illustre et la pièce alla aux nues.

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût.

Une approbation plus solidement motivée est celle que le roi donna cette année par lettres patentes à MM. Cassini, Camus et Montigny, de l'Académie des sciences, pour la confection d'une carte exacte, géométrique et détaillée de la France. C'est un monument qui nous manque; son érection est confiée à d'habiles mains, et cette fois la faveur a rencontré le savoir.

CHAPITRE XXVI.

1759.

L'abbé de Bernis; origine de sa faveur. — Le furet du ministère. — M. Rouillé. — Attentat sur la personne du roi par Damiens. — Effet de cet événement sur la nation. — Portrait de Damiens. — La basque d'habit emportée. — La faveur de madame de Pompadour chancelle. — Scène entre cette favorite et le marquis d'Argenson. — Faveur renaissante de madame de Pompadour. — Disgrâce de d'Argenson et de Machault. — Apparition du duc de Choiseul. — Procès de Damiens : quels sont les coupables? — Exécution de ce régicide. — Galanterie atroce. — Execution de l'amiral Bing en Angleterre. — Dispositions militaires en Allemagne. — Le bivouac de Frédéric le Grand. — Succès en Amérique. — Suite de la guerre en Allemagne. — Campagne de Hanovre. — D'Estrées; bataille d'*Hastenbeck*. — La Diane allemande. — Traité de Closterseven. — Rappel du parlement. — Doléances de Frédéric II. — Echecs qu'il éprouve. — Naissance de Charles de France (Charles X) — Mademoiselle Arnould de l'Opéra. — *Iphigénie en Tauride*, tragédie. — Désastre de *Rosbach*. — Politique infâme. — Suite des succès de Frédéric. — Soubise excusé à la cour. — Il est chansonné par les Parisiens.

L'abbé de Bernis, dès longtemps en crédit près de la favorite, commence à prendre une posture importante à la cour depuis qu'il s'est fait l'homme utile ou plutôt l'homme serviable dans les affaires délicates ou épineuses. Sa Majesté vient de nommer conseiller d'Etat ce prêtre remuant et coquet : les lettres patentes de cette charge lui ont été remises, pour ses étrennes, par la jolie main de madame de Pompadour, qui, dit-on, a joint à ce cadeau un baiser de protectrice. En retour, M. de Bernis, courtisan fort bien informé en matière de diplomatie et de nouvelles étrangères, a glissé dans l'oreille de la marquise le contenu de deux dépêches, l'une d'Asie, l'autre d'Amérique, et dont ce galant nouvelliste a voulu que la maîtresse du roi prît l'initiative auprès de Sa Majesté. C'est donc d'une bouche si chère que Louis XV apprit le jour de l'an ce que je transcris ici. Dans le temps que le maréchal de Richelieu prenait Minorque, les Anglais, vaincus et dispersés dans le Canada, étaient repoussés jusqu'au centre de leurs colonies. A la même époque les troupes françaises, réunies dans l'Inde sous les ordres de M. de Bussi, chassaient les garnisons anglaises de Calcutta, du fort Guillaume et de tous les établissements du Bengale. Ce revers coûtait à l'Angleterre plus de cinquante millions effectifs : elle perdait aussi l'immense produit qu'elle retirait du commerce européen sur les bords du Gange, commerce dont cette puissance s'était attribué le monopole! Cet avantage revint alors à nos comptoirs de Pondichéri et de Chandernagor.

Le roi apprit ces nouvelles avec une grande satisfaction; elles valurent à la favorite, outre des compliments sur le *noble* intérêt qu'elle prenait à la gloire de Sa Majesté, un joli petit écrin nouveau du prix de dix mille écus, et ce fut encore Louis XV qui se crut l'obligé. Les flatteurs gagnent toujours quelque chose à se lever matin, ils risquent fort d'être devancés s'ils se lèvent tard. M. Rouille,

ministre des affaires étrangères, entra à dix heures chez le roi la respiration haute, la tête fumante, tant il s'était pressé.

« Sire, s'écria-t-il de la porte, nous avons d'heureuses nouvelles de l'Inde et de l'Amérique.

— Vous ne m'en apportez que la seconde édition, répondit le monarque en riant.

— Comment cela, sire?

— La marquise m'a tout dit, monsieur.

— Je m'y perds; les deux dépêches sont arrivées hier au soir à dix heures, et ne sont pas sorties de mon cabinet...

— Oui, mais quelqu'un y est entré peut-être! dit le roi en frappant sur l'épaule du ministre.

— Impossible : à moins, sire, que ce ne soit un sylphe.

— Ceux de nos jours ne visitent que les dames... D'ailleurs, écoutez, mon cher, ajouta Louis XV à l'oreille de Rouillé, madame de Pompadour peut avoir ses courriers, et vous savez que les messagers d'amour ont des ailes.

— Sans doute, répondit le ministre en riant d'un air un peu contraint, et les secrétaires d'Etat n'ont que des jambes...

— Et des mains donc!... Quelquefois on dirait qu'ils en ont de doubles.

— L'essentiel, sire, c'est que vous êtes informé; voici les détails... Mais je ne comprends pas réellement...

— Oh! ne vous consumez pas en recherches; dans tout ce qui a trait à la politique, c'est avant l'événement et non après qu'il faut savoir découvrir... »

L'effet de la bonne nouvelle était produit, la marquise en avait reçu le prix; elle eut la bonne foi d'avouer le soir même au roi qu'elle tenait de Bernis l'avis agréable qu'elle avait transmis le matin à Sa Majesté. « C'est un homme intelligent, répondit Louis XV (et » Sa Majesté ne connaissait pas toute l'intelligence de l'abbé); ne » pourrions-nous pas l'employer à négocier un accommodement entre » la cour et ce vilain parlement? Mes troupes agissent lentement en » Allemagne, l'argent manque; de nouveaux impôts sont nécessaires » si nous voulons pousser la guerre avec vigueur, et ces diables de » robes rouges, qui ont pris la mouche, vont me manquer pour en- » registrer mes édits. Que Bernis se trouve ce soir chez vous, nous » causerons de cela. »

L'abbé n'eut garde de manquer au rendez-vous : il déploya devant le roi une volubilité d'élocution spirituelle que Sa Majesté prit pour de l'entente des affaires; il emporta le brevet de conseiller d'État, et laissa au roi l'espoir de voir cesser bientôt les dissensions élevées entre *messieurs* et le grand conseil.

Telle était la situation des affaires, lorsqu'un attentat semblable à celui qui termina la vie de Henri III et de Henri IV faillit mettre fin aux jours de Louis XV.

C'était le 5 janvier, entre cinq et six heures du soir; le jour tombait; un froid excessif obligeait les courtisans qui accompagnaient le roi, partant pour Trianon, à s'envelopper de redingotes ou de manteaux. Un homme couvert d'un manteau brun pénètre à travers les rangs de la garde en heurtant du coude monseigneur le Dauphin, et, se faisant jour entre les Cent-Suisses, parvient auprès du roi à l'instant où ce prince lève le pied pour monter en voiture. Soudain cet individu aborde brusquement Louis XV, le frappe d'un couteau qu'il tenait caché, et se jette dans la foule des courtisans. Mais le crime inexpérimenté manque de prudence : l'assassin a gardé son chapeau sur la tête lorsque tout le monde est découvert. « Je viens de rece- » voir un rude coup de poing, et c'est cet homme qui m'a frappé, » dit le roi en le désignant; qu'on l'arrête, mais qu'on ne lui fasse » point de mal. » Puis, après avoir passé la main sous sa veste, d'où il la retire ensanglantée, le monarque ajoute : *Je suis blessé.* Le duc d'Ayen, capitaine des gardes, ordonne d'arrêter l'homme désigné : cet officier lui-même le saisit au collet; on l'entraîne dans la salle des gardes. Là, ce régicide déclare se nommer *Robert-François Damiens.* L'interrogatoire continue, accompagné d'étrivières redoublées, de strangulations, de petits coups d'épée dans les cuisses, dans les bras, témoignage du zèle de MM. les gardes du corps pour le service de Sa Majesté. Malgré cette véritable torture, Damiens se borna à répondre : « Les plaintes continuelles de l'archevêque de Paris, » les refus de sacrements, les clameurs du peuple sur la disgrâce du » parlement, tels sont les motifs qui m'ont fait agir. La religion seule » m'a porté à commettre cet attentat; j'ai cru faire une œuvre mé- » ritoire pour le ciel... Qu'on veille à M. le Dauphin; qu'il ne sorte » pas de la soirée. »

Cependant, dans plusieurs parties de son discours, Damiens s'était servi du mot *nous*, ce qui donna lieu aux interrogateurs officieux de lui demander, avec redoublement de menaces et de traitements rigoureux, s'il avait des complices. « Si j'en ai, répondit-il, on ne les » trouvera plus; ils sont loin d'ici... et si je les déclarais, tout serait » fini. »

Cependant, si l'on eût continué la torture appliquée à l'assassin, on pouvait, par une mort trop prompte, le soustraire aux recherches légales de la justice : ce motif détermina le prévôt de l'hôtel à s'emparer de Damiens pour le faire conduire en prison. Mais, avant de quitter la salle des gardes, le coupable fut scrupuleusement fouillé : on trouva sur lui un couteau à deux lames fermant à ressort. L'une de ces lames avait la forme ordinaire; l'autre ressemblait à celle d'un canif, mais elle avait quatre pouces de longueur. C'était cette dernière qui venait de servir au parricide : elle était encore empreinte du sang royal. On prit de plus sur Damiens trente-sept louis d'or, quelque argent blanc et un petit livre intitulé : *Instructions et prières chrétiennes.* La dévotion ne manque jamais aux assassins des rois; l'histoire l'a prouvé, même avant Jacques Clément et Ravaillac.

Le roi étant remonté dans ses appartements, fut saigné deux fois dans la soirée. Les chirurgiens qui avaient visité la blessure déclarèrent qu'elle ne présentait aucun danger : le couteau, dirigé de bas en haut, avait ouvert les chairs de quatre travers de doigt sans pénétrer profondément : c'était une grande coupure; l'appareil pouvait se réduire à un morceau de taffetas d'Angleterre. La terreur s'était néanmoins emparée de l'âme du monarque : il témoigna la crainte que l'arme dont il avait été atteint ne fût empoisonnée, et Sa Majesté exigea que ses médecins prissent des précautions en conséquence. Ne voyant point madame de Pompadour, qu'on n'avait pas encore prévenue de l'accident, Louis crut qu'on l'avait écartée afin de lui dissimuler le danger où il se trouvait. Sa Majesté se mit au lit, malade... de peur. Le lendemain on leva l'appareil : la cicatrice se formait; aucun signe vénéneux ne se montrait; les médecins annoncèrent au roi qu'il pouvait, si bon lui semblait, aller à la chasse à l'instant même.

Je dois dire quelques mots de l'effet produit à Paris par la première nouvelle de l'assassinat du roi : il y avait loin de l'intérêt qu'elle inspira à la douleur, au désespoir qui éclata lors de la maladie de ce prince à Metz. Depuis l'année 1744, le règne de Louis, rempli d'espérances à cette époque, s'est réalisé bien différemment de ce qu'il s'était annoncé... l'esprit public aussi s'est démenti. L'archevêque fit ordonner les prières des quarante heures, les spectacles furent fermés, on n'entendit nulle part les éclats de gaieté, la musique des fêtes cessa. Chacun exprima son indignation sur l'attentat de Damiens; on voulut connaître tous les détails du crime; on demandait des nouvelles de Sa Majesté... Mais tout cela était devoir et curiosité. Les Parisiens avaient l'air consterné, mais nullement affligé : point de larmes, point de soupirs; les âmes se taisaient... la prière fut muette, les églises restèrent vides. Quelle leçon pour le roi si les flatteurs ne lui eussent dérobé cette indifférence de son peuple!

Hier j'ai pu voir d'un hôtel de Versailles Damiens dans une petite cour carrée où ce régicide a la permission de se promener. C'est un homme d'une taille assez élevée; il a le visage un peu allongé, le regard hardi et perçant, le nez crochu, la bouche légèrement enfoncée. Il a, dit-on, contracté un tic des lèvres par l'habitude de parler seul. Voici, du reste, des renseignements qu'on s'est déjà procurés sur le coupable, et qui m'ont été transmis par mon adorateur empressé, M. le lieutenant de police. Damiens naquit dans un faubourg d'Arras en 1714; il montra de bonne heure des inclinations malignes, une humeur sombre, une audace entreprenante. Il s'engagea deux fois et se trouva au siége de Philisbourg. Libéré du service, cet homme vint à Paris, où il entra en qualité de domestique *au collége des jésuites.* Damiens quitta cette maison en 1738 pour se marier; après quoi il servit successivement plusieurs personnes. On assure, sans pouvoir toutefois le garantir, qu'il empoisonna l'un de ses maîtres dans un lavement; on regarde comme plus certain que Damiens prit la fuite avec deux cent quarante louis d'or volés à un gentilhomme qu'il servait alors. Quoi qu'il en soit, ce scélérat, qui sans doute méditait déjà le régicide, revint à Paris le 31 décembre dernier, et parut à Versailles dans les premiers jours de janvier.

D'après les renseignements minutieux qu'on a réunis sur Damiens, on sait qu'il est rempli de vanité, avide de se distinguer, curieux de nouvelles, frondeur, quoique taciturne. Mais le signe le plus distinctif de ce caractère, c'est une persistance, une obstination tout espagnole à suivre l'accomplissement d'un projet : il y a du sang castillan dans les veines de cet assassin. Du reste, effronté menteur, prodigue de serments, d'invocations pieuses, Damiens concilie parfaitement le parjure et la dévotion, le nom de Dieu et les œuvres diaboliques. Cette âme ardente ne peut jamais demeurer sans puissantes émotions; dès qu'elle cesse de méditer le crime, elle est agitée par le remords. La vie entière de ce malheureux s'écoule en pensées criminelles ou en expiations mentales. Malgré ces hideuses inclinations et le coup de poignard dans le sein du roi, Sa Majesté, en parlant de Damiens, l'appelle toujours *le monsieur;* nos généalogistes peuvent donc commencer *la maison* de cet assassin, si, comme le soutiennent les niais de cour, la qualification de *monsieur* tombée d'une bouche royale peut constituer le premier degré de la noblesse. A ce compte le suldat à qui certain roi dit un jour : « *Dérange-toi de* » *là, Jean f.....!* » dut, par cela seul, devenir un gros bourgeois.

Un événement quelconque arrivé à la cour impose toujours aux courtisans de nouveaux compliments, de nouvelles effusions de respect, poussés jusqu'à la servilité. Mais les membres disgraciés du

parlement, dont le nom avait été mêlé à l'accusation, crurent devoir, dès le soir de l'assassinat, offrir au roi des témoignages de leur zèle et de leur fidélité. Sa Majesté n'accepta pas leurs services; mais il fit entendre au président Dubois, orateur de ces magistrats, qu'il n'admettait point les soupçons de conspiration qui circulaient sur eux... Louis XV parlait-il sincèrement? On peut du moins en douter, car tandis qu'il remettait l'instruction contre le coupable à la grand'-chambre mutilée, il exilait la plus grande partie des conseillers dépossédés. Je reviens aux complimenteurs.

Il y eut pendant trois-jours une espèce d'affluence au château ; la foule n'était pas néanmoins tellement épaisse dans la galerie, qu'on dût s'y étouffer pour arriver à la chambre du roi; cependant M. de Croismare, entré un des premiers chez Sa Majesté, y parut avec un habit noir veuf d'une de ses basques.

« Regardez donc Croismare, dit Louis XV en riant, son habit ressemble à un de mes chiens de chasse auquel on aurait coupé l'oreille.

— C'est ma foi vrai, sire, répondit le courtisan, qui fit semblant de s'apercevoir pour la première fois de son accident; il y a tant de monde qui s'empresse de voir Votre Majesté, qu'il faut faire le coup de poing pour avancer, et j'aurai laissé un pan de mon habit dans la mêlée.

— Heureusement il ne vaut pas grand'chose, dit malignement le marquis de Souvré, qui se trouvait là, et vous ne pouviez guère en choisir un plus mauvais pour le sacrifier.

— A moins, répliqua vivement Croismare, que je n'eusse endossé le frac auquel votre fils était réduit quand, faute de mieux, il se fit habiller de tapisserie. »

Et les courtisans de rire, après toutefois que le roi en eut donné le signal.

Un trait fort marqué dans le caractère de Louis XV comme dans celui de son bisaïeul, c'est une crainte terrible du diable pendant la durée des maladies. De là le renvoi effectué ou seulement projeté des favorites qui ont inspiré le péché, selon que le mal persiste ou s'adoucit. Madame de Pompadour vient d'être atteinte par une de ces vicissitudes des amours couronnés. Dans les premiers moments qui suivirent l'attentat de Damiens, le roi, beaucoup plus inquiet qu'il ne devait l'être sur les suites de cet événement, crut nécessaire au repos de sa conscience d'éloigner la marquise. Resté seul avec Machault après le pansement de son égratignure, il le chargea, en qualité d'ami de la favorite, de la pressentir sur la possibilité de cet éloignement, et le pria de lui conseiller comme de lui-même de prendre sagement le parti de se retirer avant toute injonction. Le garde des sceaux remplit cette mission délicate avec toute l'adresse possible ; mais madame de Mirepoix, présente à l'entretien, engagea fortement la marquise à ne rien précipiter. « Ce serait d'ailleurs, ajouta » la maréchale, donner gain de cause à tous vos ennemis ; et dans » certaines occasions il vaut mieux risquer d'être chassé que de quitter » la place. » Madame de Pompadour resta donc à la cour; mais le roi, toujours convaincu de sa prétendue maladie, quoique bien mangeant, bien buvant et bien dormant, persistait à ne pas voir la marquise. Dans cette fluctuation de sa fortune et au milieu de la foule curieuse qui remplissait son salon, la favorite put distinguer aisément ses amis de ceux qui venaient uniquement pour voir la mine qu'elle faisait. Ces derniers purent reconnaître qu'elle ne cessait de pleurer et qu'elle s'évanouissait à chaque instant. Quesnay ne s'éloignait guère d'elle ; madame de Brancas venait très-souvent ; l'abbé de Bernis ne sortait de l'appartement de la marquise que pour aller chez le roi, il avait toujours la larme à l'œil ; de longtemps on n'avait vu tant de sensibilité à la cour. Ces trois personnes étaient les dévoués, le reste pouvait être considéré comme de la compagnie.

Persuadé que l'attentat de Damiens avait été déterminé par le mécontentement public, Louis XV, dès le 6 janvier, se décida à remettre les rênes de l'État au Dauphin, en disant avec plus d'abandon que de dignité qu'*il gouvernerait mieux que lui*. Il est même à remarquer qu'au moment où les médecins ne lui prescrivaient qu'une partie de chasse l'inquiétude de Sa Majesté était telle, qu'elle se croyait à toute heure près d'expirer et se faisait donner tous les quarts d'heure l'absolution par l'abbé de Rochecour, aumônier de quartier.

Je viens de dire que le roi s'était démis en faveur du Dauphin des soins du gouvernement; mais qui pourra se rendre compte des caprices du cœur humain? Dans le premier conseil qui suivit l'événement, M. d'Argenson ayant demandé que les ministres allassent travailler chez le Dauphin, Louis XV fut profondément piqué de cette proposition. Sentant renaître son ambition, Sa Majesté abjura bientôt ses idées sinistres : elle songea à reprendre le timon des affaires et garda rancune au ministre de la guerre d'avoir pris au mot son abnégation.

Cependant d'Argenson, croyant le crédit de madame de Pompadour entièrement ruiné, ne se faisait aucun scrupule de déplaire à cette favorite, et satisfaisait en cela une inimitié qu'elle lui rendait bien. Mais la marquise, qui ne désespérait pas du salut de sa faveur, travaillait à la restaurer par tous les moyens qui lui venaient à l'idée. Entre autres expédients, elle s'avisa de prescrire à M. Janet, intendant des postes, d'éloigner du produit des infidélités de son bureau secret tous les extraits de lettres qui pourraient rappeler le crime de Damiens. Janet promit de se conformer à cette recommandation. Malheureusement M. d'Argenson était surintendant des postes ; Son Excellence, promptement informée de la mesure que se proposait de prendre son subordonné, fit venir le fonctionnaire trop complaisant, lui demanda de quel droit il prenait les ordres de madame de Pompadour, et finit par le menacer de le faire mettre en prison s'il cachait la moindre chose au roi. Janet, désolé, retourna chez la marquise, et lui dit les larmes aux yeux qu'il se voyait forcé de lui désobéir.

« Oh! oh! dit la favorite à madame du Hausset, d'Argenson serait-» il mieux qu'on ne croit dans l'esprit du roi? On parle en effet dans le » public de marques de confiance accordées à ce ministre par Sa Ma-» jesté ; je sais même qu'elle lui a remis hier la clef d'un appartement » secret de Trianon pour y prendre des papiers. Eh! mais, j'y pense, » ce monstre ne serait-il pas l'instigateur de l'éloignement que le roi » me montre depuis sa blessure? Tâchons d'acquérir sur ce point une » espèce de certitude en voyant d'Argenson. »

A ces mots la marquise demanda sa chaise, s'enveloppa d'une mante fourrée, se munit d'un gros manchon, et se fit porter chez le ministre de la guerre. Il était seul avec le président Hénault quand la favorite fut annoncée, mais il ne jugea pas à propos de la recevoir. Rentrée précipitamment à son hôtel, elle écrivit à d'Argenson que venant d'échouer dans son antichambre et ayant quelque chose à lui dire pour le service du roi elle le priait de passer chez elle. Le ministre délibéra quelque temps avec lui-même avant de déférer à l'invitation de madame de Pompadour : il balança dans sa pensée les avantages et les inconvénients d'un refus ; les derniers prévalurent, et d'Argenson se rendit à l'hôtel de la marquise. Voici textuellement le dialogue qui s'établit entre les deux rivaux; je le tiens de madame du Hausset, qui, d'un cabinet entr'ouvert, l'écrivait en chiffres pendant qu'il se débitait.

« Je suis surprise, monsieur, de l'ordre que vous avez donné à Janet. Je ne puis concevoir quelles sont les raisons qui peuvent vous déterminer à vouloir remettre sous les yeux du roi un événement dont le souvenir est pénible pour lui. Ce n'est pas sans avoir pris l'avis de tous les ministres que je me suis décidée à parler à Janet.

— Madame, je dois la vérité au roi, et aucune considération dans le monde ne peut me porter à m'écarter de mon devoir.

— Voilà de grands principes ; mais vous me permettrez de vous dire qu'ils sont hors de saison dans cette circonstance, et que l'intérêt puissant de la tranquillité du roi doit l'emporter sur tout autre calcul.

— Je ne changerai point d'opinion, madame, et je suis surpris que n'ayant aucun ordre à donner vous prétendiez vous mêler d'un détail qui me regarde seul.

— Il y a longtemps, monsieur, que je connais vos dispositions pour moi ; je vois bien que rien ne peut les faire changer. J'ignore comment tout cela finira, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il faudra que l'un de nous deux s'en aille. »

Après ces derniers mots M. d'Argenson se leva, fit une profonde révérence, et sortit sans proférer une parole.

Le roi fut encore quelques jours sans revoir la favorite; mais à mesure que ses terreurs s'évanouissaient ses inclinations ordinaires renaissaient. Enfin un soir que Louis XV passait devant un escalier conduisant chez la marquise, il s'y laissa engager par l'habitude et se trouva, sans avoir eu l'intention de s'y rendre, dans l'appartement de sa maîtresse. Après quelques instants assez bien employés, madame de Pompadour, qui avait fait de son mieux dans l'intérêt de sa vengeance, demanda avec adresse le renvoi de M. d'Argenson. Madame de Montespan eût exposé sa demande à Louis XIV au début d'un tel entretien, la favorite de Louis XV sollicitait plus tard : comme on connaît les saints on les honore. Madame de Pompadour, déjà plusieurs fois rebutée sur l'objet remis sur le tapis, le ramenait en tremblant de tout son corps. Quelle fut sa surprise lorsque Sa Majesté lui répondit : « Vous le voulez, ma chère amie, j'y consens » volontiers; que d'Argenson s'en aille, mais que Machault l'accom-» pagne! »

La maîtresse en titre se donna peut-être tout à fait les gants de la disgrâce du ministre de la guerre, et pourtant la mémoire rancunière du roi avait plus contribué à ce renvoi que le crédit de la marquise. Louis XV n'avait point pardonné à d'Argenson l'avis énoncé dans le conseil en faveur du Dauphin. Ce ministre en recueillait le fruit amer, au mépris des services les plus loyaux, les plus zélés. Une ingratitude plus condamnable encore déterminait le renvoi de M. de Machault. Ce garde des sceaux avait été le témoin et l'agent de la terreur honteuse sous l'empire de laquelle Sa Majesté avait voulu renvoyer madame de Pompadour. Le monarque voyait avec déplaisir auprès de lui ce confident importun de sa faiblesse : il trouva avec joie l'occasion d'envelopper Machault dans la disgrâce d'un autre secrétaire d'État. La marquise, malgré sa prétendue amitié pour ce ministre, n'eut pas la moindre velléité de retenir un homme qui lui avait conseillé de se retirer elle-même : elle ne répliqua rien quand le roi demanda cette seconde victime. C'est une belle chose que la reconnaissance des cours!

Il fallait cependant un prétexte pour disgracier deux ministres aux-

quels on n'avait rien à reprocher, car ce ne pouvait être un motif valable aux yeux du public que d'avoir déplu à madame de Pompadour. Bernis fut chargé de colorer cette mesure : c'est lui qui trouva que ces deux hommes d'Etat méritaient d'être chassés et même exilés pour avoir désapprouvé l'alliance du cabinet de Versailles avec celui de Vienne.

A cette même époque, le comte de Stainville [1] était rappelé de l'ambassade de Rome pour recevoir l'investiture de celle de Vienne, en remplacement de Bernis, nommé à cette dernière, mais destiné à de plus hautes fonctions. Achevons de dire que, depuis le commencement des négociations avec l'Autriche, M. de Rouillé n'est plus qu'un prête-nom au département des affaires étrangères, dont le véritable ministre est le cher abbé. Cette assertion et une allocation secrète au secrétaire particulier de M. de Rouillé expliquent l'aventure des dépêches de l'Inde et de l'Amérique. Dans ce mouvement ministériel, la guerre fut donnée à M. de Paulmi, adjoint du marquis d'Argenson ; la charge de secrétaire d'Etat de la marine, précédemment possédée par M. de Machault, fut confiée à M. de Moras, contrôleur général ; mais le roi n'a point remplacé le garde des sceaux : Sa Majesté les conserve jusqu'à nouvel ordre.

Damiens n'a été transféré à Paris que le 18 février; ce transfert a donné lieu à des précautions extrêmes, prises, disait-on, pour la sûreté du prisonnier, mais qui l'étaient bien plus évidemment afin qu'il ne pût communiquer avec personne. Ce coupable fut enfermé à la Conciergerie, dans la tour dite de Montgomeri, au-dessus de la chambre qu'habitait jadis Ravaillac. Le procès a duré près d'un mois et demi, indépendamment des recherches, enquêtes, requêtes préalables, dont la durée n'avait pas été moindre. Une irrégularité manifeste paraît avoir présidé à cette grande affaire : plusieurs témoins, qu'on devait supposer instruits de certains détails, ne furent point appelés. L'instruction demeura en quelque sorte secrète; et loin d'être confiée, comme on devait s'y attendre, à tout ce qui restait du parlement, constitué en chambres réunies, cette instruction fut remise à des magistrats choisis par la cour et suspects de partialité. Bien plus, ces juges étaient chargés de condamner l'assassin, sans s'occuper ni de ses complices ni de ses instigateurs. Il était évident que des personnes de la plus haute distinction avaient trempé dans la conspiration, maintenant bien reconnue, dont l'accusé n'avait été que l'instrument. Ces conspirateurs étaient-ils donc inviolables, et, ne pouvant les punir, évitait-on de porter sur eux le flambeau terrible de la vérité? Vainement les princes de Conti et de Croï donnèrent-ils l'assurance qu'ils avaient recueilli en Flandre des notions propres à répandre un grand jour sur le procès ; on refusa d'admettre ces documents, parce que les mémoires qui les contenaient n'étaient pas présentés sous une forme juridique. Il fut cependant constaté par le tribunal que, trois mois avant l'assassinat du roi, un particulier, ayant découvert *des choses trop effrayantes*, fut enfermé au mont Saint-Michel. Plus de quatre-vingts personnes furent arrêtées d'après cette révélation; mais peu d'entre elles subirent un interrogatoire. Quel pouvait être le but de ces étranges ménagements, et qui voulait-on soustraire à l'action des lois?...

Pendant sa captivité dans la tour de Montgomeri, Damiens dit à un sergent qui le gardait à vue : « Tout misérable que je suis, il ne » tiendrait qu'à moi de faire votre fortune ; je n'aurais qu'à vous » dire mon secret. » Mais ce secret, les plus affreuses tortures ne purent le lui arracher. « Vous voyez, disait-il froidement aux bour- » reaux, que les douleurs de la question ne me font rien avouer. » Ce régicide avait donc un aveu à faire, et qu'il ne fit pas.

Une jeune fille de treize ans et demi, nommée Desconfflet, dit, le 4 janvier, à une autre jeune personne pensionnaire comme elle des écoles de Saint-Joseph : *Le roi sera assassiné demain.* Le jour même de l'assassinat, ce même enfant dit, trois heures avant le coup : « Le » roi est assassiné, ou le sera ce soir. » L'instruction ne mentionne pas si les témoins de ce double propos, au moins digne d'attention, en donnèrent connaissance à la police ; mais voici un avis qui venait d'une source plus respectable, et qui fut méprisé. Le comte de Zaluski, envoyé de Pologne à Paris, a fait la déclaration suivante : « Peu de jours avant l'attentat, l'abbé Lachapelle vint me dire qu'il » savait à n'en pouvoir douter qu'il existait une conjuration ten- » dante à détrôner Louis XV, et m'engagea à révéler ce complot à la » reine, ma parente. La chose me parut si peu vraisemblable, que je » jugeai nécessaire au repos de la reine de lui taire cet avis. Le » 5 janvier, jour du crime, l'abbé revint me trouver, et me demanda » si j'avais mis à profit sa déposition. Je lui répondis que non. Tant » pis, monsieur, tant pis, répliqua Lachapelle avec chaleur; il ne » sera plus temps, si vous ne partez à l'instant, et si vous ne faites » la plus grande diligence. »

Le comte de Zaluski ne fit pas plus de cas, a-t-il dit à la cour, de ce second avis que du premier, parce qu'il s'était rappelé que dix ans plus tôt le même abbé Lachapelle avait fait une confidence de la même nature et qui pouvait compromettre sans utilité plusieurs souverains étrangers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'après l'événement du 5 janvier, le tribunal n'a donné aucune suite à cette déposition.

Les juges avaient donc bien évidemment la secrète mission d'écarter toute recherche de complicité, prenant ainsi à la lettre la déclaration faite par Damiens d'avoir agi de son propre mouvement. Moins discrète que le gouvernement, je soulèverai le voile dont sa prudence enveloppe les véritables conjurés.

Les jésuites accusaient le parlement : le fanatique Beaumont soutenait même cette accusation jusqu'au point de l'imprimer. Ce prélat fit circuler pendant le procès un mandement *au sujet d'un attentat manqué par le parlement.* Bien plus, une secrète instigation exercée sur Damiens dans sa prison par un exempt nommé Belot, frère d'un jésuite, fit désigner à cet accusé sept membres du parlement dont il écrivit les noms. Mais, lorsque Belot fut confronté avec le régicide, ce dernier soutint qu'en faisant cette liste, à la demande de l'exempt, il n'avait en aucune manière prétendu nommer des complices, et que tout ce que l'homme de la police pouvait avoir rapporté à cet égard était de pure invention.

Du reste, l'opinion publique n'a pas un seul instant accusé le parlement de complicité dans le crime du 5 janvier. Il s'est élevé à diverses époques des luttes prolongées entre le pouvoir parlementaire et la cour; mais jamais, dans la plus grande chaleur des discussions, *messieurs* ne se sont écartés du respect dû au souverain. Encore moins ce corps s'est-il montré l'ennemi de la monarchie; s'il a cherché à réprimer quelques envahissements de l'autorité souveraine, c'était pour l'affermir plutôt que pour l'ébranler, car rarement les trônes croulent autrement que sous le poids du despotisme qui les surcharge.

Il est une autre corporation qui dans tous les temps s'est montrée la rivale des rois, dont les parlements furent toujours les sages conseillers et le flambeau; il est presque superflu de nommer les jésuites. Il serait difficile de citer un seul attentat aux jours de nos rois qui n'ait pas eu de ces sectaires pour complices; l'inimitié de la royauté, l'éloge du régicide sont proclamés par les écrivains de cet ordre : c'est un article de ses constitutions, et les exemples de mise à exécution de ces principes ne manquent pas dans l'histoire. Voici maintenant des faits qui se rattachent à l'assassinat de Louis XV : Damiens est né à Arras, ville où l'influence des jésuites est absolue; il était parent du maître d'hôtel des jésuites de Paris, et l'on sait qu'il avait servi dans l'un des colléges qu'ils dirigent. C'est encore à Arras, centre du jésuitisme par excellence, que Damiens, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de décembre 1756, médita le parricide qu'il commit le 5 janvier; plusieurs fois, dit-on, il s'ouvrit à ses amis sur ce projet, et lorsqu'il quitta la capitale de l'Artois pour venir à Paris, « il annonça qu'il lui restait peu de temps à » vivre; que le plus grand de la terre mourrait aussi, et qu'on enten- » drait bientôt parler de lui. »

La veille de l'événement de Versailles, deux personnes rencontrèrent, l'une au Luxembourg, l'autre rue Saint-Antoine, le jésuite Constant, vêtu en laïque. Le même jour, une dame reconnut un second jésuite enveloppé d'un manteau d'écarlate : tous deux justifièrent assez mal ce déguisement.

Enfin, le jour même de l'attentat, cinq jésuites sortirent par une porte de derrière de leur maison professe, montèrent dans un carrosse de place et se firent conduire à Conflans, chez monseigneur l'archevêque de Paris.

Si l'on joint aux probabilités qui découlent de ces faits la dévotion de l'assassin, la conviction religieuse avec laquelle il semble avoir accompli son forfait, le fanatisme qui lui faisait accepter la torture comme un pieux martyre, tout ne se réunit-il pas pour démontrer l'esprit ascétique inspiré par une secte usurpatrice au nom du ciel des biens et des pouvoirs de la terre? Mais, comme au temps où nous vivons les jésuites n'ont pu songer à placer la couronne de France sur la tête de leurs chefs, qui voulaient-ils donc couronner après avoir fait assassiner Louis XV? Je cherche autour du trône quel Français a pu devenir assez partisan de cette corporation pour faire espérer à ses membres qu'il régnerait par elle s'ils lui donnaient le sceptre... Or je trouve un prince assez fasciné par ces pères pour avoir adopté toutes leurs doctrines; mais son délire aurait-il été porté au point de partager, de souffrir seulement leurs projets?... On l'a dit : peut-être a-t-on pu le croire... je veux repousser cette horrible opinion. Mais pourquoi tant de mystère, tant de restrictions dans la procédure? pourquoi cette interdiction de toute recherche sur la complicité? Ah! si les funestes présomptions que j'écarte avaient quelque fondement, combien le roi devrait regretter d'avoir conservé la vie pour connaître un si lugubre secret!

Damiens subit, le 28 mars, un supplice exhumé des temps de barbarie; il fut écartelé vif : quatre chevaux ardents attachés à ses membres entraînèrent, sanglants et palpitants encore de vie, les quartiers de ce corps dès longtemps mutilé par la torture... Le bourreau lui-même en frémit. Cependant une dame de la cour, dont je tais le nom, avait loué douze louis une croisée pour *jouir* de cet infernal spectacle; une société élégante jouait dans la chambre en attendant le patient. Lorsque ce trait de curiosité romaine fut raconté au roi, il se mit les deux mains sur les yeux et s'écria : *Fi! la vi-*

[1] Depuis duc de Choiseul.

laine ! Qu'eût pensé le monarque s'il eût su que la dame dont il s'agit avait attaché une idée galante à cette action, et qu'elle avait cru signaler ainsi son attachement pour la personne de Sa Majesté ?

Tandis qu'un coupable périssait à Paris, une tête innocente tombait en Angleterre, frappée par l'orgueil d'une nation qui veut toujours trouver un coupable là où ses armes éprouvent un échec. L'infortuné Bing, jugé par une commission militaire influencée, fut condamné à mort le 29 janvier, pour avoir laissé fiver la victoire sous le pavillon français dans les eaux de Minorque. Vainement les juges mentionnèrent-ils au bas de leur sentence qu'il résultait de l'enquête qu'aucune crainte, aucune négligence ne pouvaient être reprochées à l'amiral ; vainement ces officiers recommandèrent-ils ce général à la juste clémence du roi... Ce prince voulait un exemple, même au prix d'un assassinat : Bing fut exécuté sur son bord le 14 mars.

Revenons à des massacres tout aussi déplorables, mais au moins nécessités quelquefois par la gloire et malheureusement par l'intérêt des peuples. La cour de Vienne, justement indignée des vexations que Frédéric II commettait dans l'électorat de Saxe, a dirigé sur lui toutes les foudres diplomatiques du corps germanique, armes bien moins redoutables que les canons de la Prusse. La diète de Ratisbonne a lancé un *conclusum* menaçant contre l'électeur de Brandebourg, manifeste dont ce prince a, dit-on, allumé sa pipe au feu de son bivouac. Une disposition plus sérieuse, c'est que l'armée de l'Empire s'est formée immédiatement sous les ordres du prince de Saxe-Hildburghausen, pendant que soixante-dix mille Russes traversaient la Pologne et se préparaient à envahir la Prusse ducale. De son côté, l'impératrice-reine (car c'est toujours elle qui gouverne, quoiqu'il y ait un empereur) a rassemblé deux armées, l'une sous les ordres du prince Charles de Lorraine, son beau-frère, l'autre sous le commandement du feld-maréchal Daun. La France fait marcher en Allemagne trois corps de troupes : le premier, conduit par le maréchal d'Estrées, s'avance vers le Hanovre, défendu par le duc de Cumberland ; le second, *abandonné* au prince de Soubise, général peu expérimenté, doit se combiner avec les forces de l'Empire ; le troisième, commandé par le maréchal de Richelieu, que la favorite a surnommé le *Minorquin*, doit provisoirement rester en réserve sur le Rhin. Enfin la Suède, aux termes du traité de Westphalie, fait passer ses troupes en Prusse par la Poméranie antérieure.

« Vous voyez, messieurs, disait un soir Frédéric II à ses officiers » réunis près de lui autour d'un feu d'avant-poste, vous voyez que » l'on nous taille des croupières. Mais, patience, ce ne sont pas les » plus grosses armées qui sont les plus redoutables, mais les plus » aguerries, les mieux commandées. L'essentiel, c'est de faire face à » tout le monde. En Westphalie, les Anglais et les Hanovriens dé» fendront mes possessions en même temps que les leurs : notre jeu, » à nous, c'est d'entrer immédiatement en Bohême, j'y entrerai par » quatre endroits différents, et nous verrons... Messieurs, nous par» tons à la pointe du jour. » Ici le roi cessa de parler, il se mit à rêver en sifflant ; ses yeux demeurèrent fixés sur le foyer étincelant, et de la main droite il fit un petit roulement sur le tambour qui lui servait de siége, tandis que de la gauche il caressait les franges de son écharpe.

Satisfait sans doute du caractère que le comte de Stainville promet de développer à la cour de Vienne, Louis XV vient de le créer chevalier de ses ordres. Ainsi la récompense prévient les services, à moins qu'on ne doive ajouter foi aux chuchoteries de l'*Œil-de-bœuf*, qui font aller le dévouement de ce nouvel ambassadeur jusqu'à prêter aide et assistance au roi dans ses conférences intimes avec la favorite. Je le croirais plutôt de l'abbé de Bernis, que la marquise installa dernièrement aux affaires étrangères en sacrifiant le ministre de paille Rouillé.

Quoi qu'il en soit des bons offices secrets que M. de Stainville a pu rendre à Versailles, il partit hier pour son ambassade auprès de Marie-Thérèse. « Messieurs, disait-il il y a quelques jours dans un » souper de petite maison, je serai bien aise d'admirer de près cette » princesse ; j'ai la plus haute idée d'une femme qui, pressentie par » des dissidents sur un défaut de progéniture, leur répondit en sou» levant un linon pudique : *Voila de quoi faire des empereurs.* »

D'heureuses nouvelles sont parvenues récemment de l'Amérique : les Canadiens, secondés par les Iroquois, continuaient de battre journellement les colonies anglaises, sur les confins de la Nouvelle-France, avant même l'arrivée des renforts que M. de Beaussier a transportés dans ce pays. Ces valeureux sauvages s'étaient rendus maîtres du fort de Bull, dans lequel les Anglais avaient réuni de grands approvisionnements destinés à favoriser les siéges de Niagara et de Frontignan. Sur ces entrefaites, M. de Montcalm, débarqué près de Québec avec quelques troupes, se présenta devant l'importante place d'Osvego, défendue par dix-huit cents hommes et cent vingt pièces de canon. Malgré cet appareil imposant, cette forteresse se rendit à trois mille Français sans artillerie de siége. Après ce succès, M. de Montcalm marche sans perte de temps sur le fort Saint-Georges à la tête de cinq mille cinq cents Européens et de dix-huit cents sauvages. Saint-Georges, forteresse assise sur le lac du Saint-Sacrement, avait été regardé jusqu'alors comme le boulevard inexpugnable des possessions britanniques dans cette partie du nouveau monde ; là devaient se réunir les forces destinées à réduire le Canada : artillerie, combinaisons de l'art, moyens de défense ménagés par la nature, rien ne put arrêter l'impétueuse attaque des assaillants ; après quelques jours de tranchée la place demanda à capituler, et deux mille cinq cents hommes rendirent leurs armes à M. de Montcalm, qui dans cet engagement n'eut qu'une faible perte à déplorer. On cite avec enthousiasme un trait de M. Rigaut de Vaudreuil : ce brave officier décida la conquête du fort Saint-Georges en traversant à la nage la rivière de Chavaguen à la tête d'un corps de Canadiens. Ce mouvement audacieux coupa la communication de la place avec les lignes extérieures garnies de troupes, et la reddition suivit de près. Ce coup de main valut aux Français cent cinquante pièces de canon, quatorze mortiers, cinq obusiers, un magasin immense de vivres, de munitions, et neuf navires armés en guerre.

Voyons si les succès de la coalition en Allemagne répondent aux victoires des Français et de leurs alliés au delà des mers.

Le roi de Prusse ne s'en est pas tenu à de vains projets ; son armée, divisée en quatre corps, a marché sur la Bohême, où, non loin des murs de Prague, il a rencontré l'armée autrichienne, commandée par le feld-maréchal de Broon et le prince Charles de Lorraine. Le combat fut long, meurtrier, peu décisif ; Frédéric y conquit pourtant l'avantage de pouvoir former le siége de Prague, où trente mille Impériaux venaient de s'enfermer. La prise de cette capitale eût rendu Sa Majesté Prussienne maîtresse de tout le royaume, et pouvait lui ouvrir les portes du reste de l'Allemagne. Frédéric poussa le siége avec une surprenante vigueur : les bombes, les boulets rouges plurent sur une populeuse cité, qui avait été déjà le théâtre de tant de désastres, et dont les murs fumaient encore des feux d'une autre guerre. Ce bombardement actif ne pouvait manquer d'avoir un prompt résultat : Prague renfermait peu de vivres ; elle allait subir le joug. Mais une précipitation qu'il croyait indispensable fit perdre au monarque prussien le fruit de son entreprise. Le maréchal Daun, à la tête de quarante mille hommes, accourait au secours des assiégés. Frédéric ne l'attend pas sous les murs de la place ; il marche à l'armée ennemie, comptant surtout sur sa renommée pour intimider le général autrichien. Mais celui-ci, peut-être sous l'empire de la terreur, s'est retranché sur la croupe d'une montagne au bas de laquelle coule un torrent. Les Prussiens s'élancent à l'assaut à travers les ondes bouillonnantes ; sept fois ils sont repoussés, sept fois ils reviennent à la charge, de plus en plus affaiblis des morts que le torrent entraîne... Frédéric perd vingt-cinq mille hommes dans cette journée, en tués, blessés, fuyards ou déserteurs, et la victoire lui échappe. La communication de Daun avec Prague est établie ; Charles en sort impétueusement pour se mettre à la poursuite du roi, forcé d'abandonner la Bohême avec plus de précipitation encore qu'il n'en avait mis à la conquérir. Pendant que ces événements se passaient dans les Etats autrichiens, le maréchal d'Estrées, que la France devait opposer aux Anglais et aux Hanovriens, concentrait ses forces sur Wesel, place prussienne située sur le Rhin, et que Frédéric abandonnait par la difficulté de défendre ce point, trop éloigné du centre de ses opérations.

Le maréchal d'Estrées est un brave officier, mais c'est un homme faible, sans portée, et dont les vues étroites ne peuvent guère embrasser les combinaisons d'un vaste commandement. Ce général manque d'ailleurs de résolution, et si, après avoir pris un parti, quelque difficulté se présente qui en arrête l'accomplissement, il n'a pas assez de tête, pas assez d'ordre dans les idées, pour modifier son premier plan. Or cette médiocrité morale de d'Estrées est précisément le motif qui l'a fait choisir. L'alliance de la France avec l'Autriche est nouvelle, la cour sait qu'elle a besoin d'éprouver ce renversement complet de l'ancienne politique de Versailles. Je dois ajouter même que Louis XV, encore peu façonné au système récemment adopté, à peu près contre son gré, n'a guère de sympathie pour Marie-Thérèse, et conserve une secrète inclination pour Frédéric. On se prêtera peut-être difficilement à croire que, dans cette situation d'esprit, le roi de France est disposé à servir mollement son allié, et que ses généraux en chef ont reçu l'ordre de ménager le roi de Prusse, mais bien à l'insu de madame de Pompadour, dont la politique est essentiellement autrichienne. Dans cette combinaison secrète, où l'honneur des armes nationales est compté pour bien peu de chose, Sa Majesté a senti qu'elle ne pouvait mettre à la tête de ses armées de ces généraux à esprit fort qui veulent aller à tout prix au but. M. d'Estrées fut choisi à cause de sa mollesse ; le prince de Soubise, d'ailleurs favorisé par la marquise, à cause de son inexpérience, et le maréchal de Richelieu, parce que le roi savait que ce seigneur sacrifierait tout, s'il le fallait, à la conservation de sa faveur.

Ainsi les trois généraux en chef sont entrés en campagne comme de véritables marionnettes, c'est-à-dire ayant aux bras et aux pieds des fils correspondant au cabinet particulier de Louis XV.

Cependant d'Estrées ne laissa pas de passer le Weser et de marcher sur le Hanovre. M. de Cumberland, qui commandait l'armée anglo-hanovrienne, attendait son ennemi à Hameln, où il avait résolu de recevoir la bataille. Un gros détachement anglais s'étant

présenté à Halle, le maréchal donna quatre compagnies de grenadiers, de la cavalerie et du canon à M. le duc d'Orléans pour débusquer ce corps; il se replia sur l'armée principale. M. d'Estrées s'avançait toujours en longeant la rive droite du Weser. Le prince anglais continuait d'occuper les environs d'Hameln, faisant face à la rivière, appuyant sa droite à la ville, étendant sa gauche jusqu'au village d'*Hastenbeck* et couvrant son front d'un marais inaccessible. Toutes les avenues de la position où se trouvait M. de Cumberland étaient d'ailleurs boisées et semées de tirailleurs, dont on voyait scintiller les feux à l'approche des Français.

Le maréchal trouva l'ennemi rangé en bataille, et la soirée s'écoula à le reconnaître. Le soir, MM. de Chevert, de Lorges et d'Armentières reçurent l'ordre de s'engager, à la pointe du jour, dans un chemin qui cernait une hauteur à laquelle s'adossait la ligne ennemie, et de se porter avec rapidité au sommet pour emporter une redoute qui s'y trouvait établie. Les premiers coups de fusil de ces généraux devaient servir de signal à l'armée pour attaquer Hastenbeck et prendre l'ennemi en flanc. Le mouvement ordonné fut exécuté ponctuellement avant l'aube, grâce à l'intrépide valeur de Chevert, que MM. de Lorges et d'Armentières secondèrent mollement. L'ennemi, risquant d'être pris à dos, commença sa retraite. Mais ici commença l'hésitation fatale à tous les projets de d'Estrées : au lieu de franchir rapidement le ravin qui le séparait de l'armée anglaise, et dont elle ne songeait point à lui disputer le passage, il délibéra, attendit, et donna le temps aux ennemis de chasser nos troupes de la hauteur, de s'y former de nouveau et de diriger un feu terrible sur l'armée française. A ce revers inattendu, M. d'Estrées perdit la tête; mais M. de Maillebois, maréchal des logis de l'armée, donna des ordres qui non-seulement la sauvèrent, mais lui firent reprendre l'offensive. L'ennemi, chargé avec impétuosité, lâche pied une seconde fois, abandonne le champ de bataille, et cette fois la victoire nous reste.

M. d'Estrées se disposait à poursuivre le duc de Cumberland, lorsque le maréchal de Richelieu se présenta à lui avec un ordre de la cour qui lui confiait le commandement de l'armée. Le rappel du vainqueur d'Hastenbeek était le résultat d'une intrigue ourdie par M. de Maillebois auprès de Paulmi, ministre de la guerre, et son beau-frère. Dévoré de l'envie de commander en chef, Maillebois, par des insinuations secrètes qui parvenaient chaque jour à Versailles, desservait de son mieux le maréchal : ses fautes, ses tergiversations, ses faiblesses, tout était noté par une chronique envenimée, que des amis dévoués avaient soin de mettre sous les yeux du roi. Ce monarque, aussi prévenu contre le commandant de l'armée de Hanovre, lui enlevait tous les jours un peu de son estime; Sa Majesté parla bientôt de le remplacer. Cependant l'ambitieux Maillebois, sentant qu'il n'avait point encore assez de consistance pour aspirer au bâton, prit le parti de temporiser. Il sollicita lui-même le ministre de faire nommer au poste de d'Estrées M. de Richelieu, homme brave, assez habile, mais léger, dont il saurait bien plus tard faire ressortir l'insuffisance. La chose fut décidée d'autant plus promptement, que le *Minorquin* demandait sous main la place de son collègue. L'ordre de service fut expédié au favori : si dans ce moment il n'eût pas eu à conclure une affaire de cœur avec madame de Lauraguais, qui d'ordinaire se montre assez expéditive dans les conclusions, il serait arrivé aux bords du Weser deux jours plus tôt, et son front eût été ceint des lauriers d'*Hastenbeck*, que remplacent mal les myrtes flétris d'une beauté déjà surannée.

Le maréchal de Richelieu arriva du moins assez tôt pour exécuter l'injonction secrète qu'il avait reçue de la cour, et qui tendait à laisser le duc de Cumberland opérer tranquillement sa retraite sur Minden et Niembourg.

Après avoir été rejoint par l'armée du Rhin, dont le commandement lui était précédemment confié, Richelieu occupa l'électorat de Hanovre, puis les Etats de Brunswick, de Zeel et de Volfembutel. On dit que dans cette dernière principauté une grosse fille du duc régnant, espèce de Diane de ce pays boisé, ayant laissé prendre sans beaucoup de sollicitations à M. de Richelieu les droits d'un Endymion, le détermina à donner huit jours de repos à ses troupes. Le temps fut bien employé par l'armée dans une partie de l'Allemagne où toute prise de possession est facile, mais M. de Cumberland profita plus utilement encore de cette semaine; car il continua sa retraite jusqu'à Bremen et Stade, et força le général français à prolonger imprudemment sa ligne d'opération pour le poursuivre.

Les officiers du maréchal, qui, comme lui, connaissaient le plan de campagne, lui firent observer que cet écart, en rendant Frédéric II maître de ses mouvements sur sa droite, allait lui permettre peut-être de ressaisir le Hanovre et la Westphalie. Ils ajoutèrent que les huit jours de délices à Capoue eussent suffi pour achever de tailler en pièces le prince anglais; qu'en se portant ensuite à marches forcées sur le roi de Prusse on l'eût réduit à la dernière extrémité, et que les alliés eussent été, sans aucun doute, maîtres de la guerre. Le duc répondit qu'il avait ses ordres, et l'on fit une pointe sur Bremen.

Ainsi s'accomplissait la politique secrète, ou plutôt la trahison de la cour envers l'armée; il ne manque plus à ce système que de la laisser battre de gaieté de cœur, et je ne serais pas surprise que, par ménagement pour le roi de Prusse, Sa Majesté n'en eût réellement le projet [1].

Ayant joint les ennemis, Richelieu signa la convention de Closterseven : monument d'ambiguïté, de diffusion, et qui ne servit pas même à débarrasser les alliés d'un ennemi, puisqu'au lieu de faire ses soldats prisonniers de guerre le maréchal les renvoyait chez eux. Cet étrange traité ne tarda pas à porter ses fruits : dix jours s'étaient à peine écoulés depuis sa conclusion, que déjà l'Angleterre chicanait sur son esprit. Le duc de Richelieu avait prétendu que Louis XV devînt maître absolu des Etats du roi de la Grande-Bretagne en Allemagne; Georges II soutenait, au contraire, que la convention mettait le Hanovre à l'abri du fléau de la guerre par la neutralité : stipulation de laquelle il eût résulté que les vainqueurs eussent subi le joug des vaincus. La rupture ne pouvait qu'être prochaine.

Du reste, les troupes que le duc de Cumberland conservait (car toutes n'étaient pas désarmées) devaient se retirer au delà de l'Elbe. L'armée française devait rester en possession de Bremen et Verden : c'était la seule clause favorable du traité, et certes il n'y avait pas de quoi complimenter M. de Richelieu.

Les membres exilés du parlement commençaient, au mois de septembre, à se repentir de la précipitation qu'ils avaient mise à donner leur démission; ils ont agi sous main auprès du débris parlementaire resté debout, et ce corps mutilé a répondu à leur attente. La grand'chambre s'est rendue auprès du roi à l'effet de lui représenter qu'elle était insuffisante pour juger tous les procès, que beaucoup d'affaires demeuraient en souffrance; qu'enfin les sujets de Sa Majesté réclamaient une justice plus prompte. Louis XV, après s'être fait prier longtemps, consentit à rappeler les exilés; mais il exigea que messieurs lui donnassent satisfaction relativement à son édit de l'année dernière touchant la discipline intérieure du parlement. Les monarchies, dans leurs indulgences, font rarement le sacrifice d'une parcelle de leur autorité.

Tout imparfaite, toute dérisoire que soit la convention de Closterseven, elle a provoqué le plus vif mécontentement de Frédéric II : voici la lettre que ce prince écrivait au moment de la conclusion au roi de la Grande-Bretagne. Cet écrit met en évidence la fâcheuse extrémité où Sa Majesté Prussienne se trouvait réduite, et laisse voir combien il eût été facile à M. de Richelieu de terminer la guerre en ôtant à Frédéric tout espoir de salut. Je copie : « Je viens d'ap» prendre qu'il est question d'un traité de neutralité pour l'électorat » de Hanovre. Votre Majesté aurait-elle assez peu de constance pour » se laisser abattre par quelques revers de fortune? les affaires sont» elles si délabrées qu'on ne puisse les rétablir? Que Votre Majesté » fasse attention à la démarche qu'elle a dessein de faire et à celle » qu'elle m'a fait faire : elle est la cause des malheurs prêts à fondre » sur moi. Je n'aurais jamais renoncé à l'alliance de la France sans » toutes les belles promesses que Votre Majesté m'a faites. Je ne me » repens pas de m'être allié à Votre Majesté; mais qu'elle ne m'a» bandonne pas *lâchement* à la merci de mes ennemis après avoir » attiré sur moi toutes les forces de l'Europe. Je compte que Votre » Majesté se ressouviendra de ses engagements, et qu'elle n'entendra » aucun accommodement que je n'y sois compris. » Frédéric II perdait bien gratuitement son temps, lorsqu'il écrivait cette lettre, à solliciter *pour lui* une puissance qui ne se dirigea dans aucun temps que d'après ses propres intérêts, et qui n'en sacrifia jamais la moindre parcelle en faveur d'autrui. La capitulation fut signée nonobstant les doléances du roi de Prusse.

Le duc de Cumberland, humilié, mécontent du rôle qu'on lui avait fait jouer, quitta l'armée, retourna en Angleterre et se démit de tous ses emplois. Retiré à Windsor, le prince jura, du fond de ce vieux château crénelé et riche de traditions historiques, qu'il ne reprendrait désormais les armes que si le sol de la mère patrie était menacé d'invasion.

« Heureusement, disait Frédéric à ses officiers malgré le danger » de sa position, ce vieux dameret de Richelieu ne s'est pas rappelé, » au moment de la capitulation des Hanovriens et de mes Westpha» liens, l'expédient dont je me suis servi avec les Saxons de Pirna. » Notre extrémité eût été pire encore qu'elle n'est s'il les eût seule» ment faits prisonniers de guerre. Mais, puisqu'il a eu la bonhomie » de les renvoyer chez eux, je les attends sous mes drapeaux à la » première occasion favorable : on sait ce que vaut le serment arra» ché à la nécessité, et qu'on peut violer impunément. »

Lorsque Frédéric le Grand parlait ainsi, sa perte paraissait inévitable; pourtant il ne se montrait nullement découragé : il reste toujours une puissante ressource aux âmes fortes dans la conscience de ce qu'elles valent. En ce moment, le monarque prussien faisait peser un joug d'airain sur la Saxe; mais l'Autrichien *Hadic* était entré à Berlin: les femmes des officiers qui combattaient aux côtés de Frédéric, atta-

[1] Tous les hommes versés dans la politique de l'époque ont affirmé ce que madame de B*** vient d'avancer. Le respectable ordonnateur Bonnemain, mort en 1825, et qui avait fait comme volontaire les campagnes de Hanovre, a souvent entendu le maréchal de Richelieu raisonner de cette honteuse politique, et ce témoin ne mettait pas les désastres de *Rosbach* en dehors des résultats prémédités.

quées dans les retranchements peu redoutables du foyer domestique, avaient à se tenir dans une laborieuse et perpétuelle défensive, qui n'était pas toujours heureuse. La capitale des États prussiens subissait une terrible réciprocité des vexations de Dresde ; elle n'avait même échappé au pillage qu'en payant sur l'heure au conquérant un impôt de huit cent mille livres. D'autres malheurs ajoutaient encore à ces désastres : les troupes prussiennes venaient d'être battues en Silésie; une bataille sanglante, mais indécise, avait été livrée aux Russes, dont elle n'avait point arrêté les progrès. Si le maréchal de Richelieu mettait le temps à profit, il pourrait encore, malgré son éloignement, inquiéter puissamment un des flancs de l'armée de Frédéric. Enfin le corps des cercles de l'Empire, réuni aux troupes françaises que dirige M. de Soubise, peut fermer du côté d'Erfurt le cercle d'ennemis formé autour de Frédéric. Un miracle seul sauverait ce prince; mais il est homme à le faire.

Au moment où l'horizon se montrait chargé de nouveaux lauriers promis à nos troupes, madame la Dauphine accoucha le 9 octobre d'un troisième fils, *Charles de France*, qui a reçu le nom de *comte d'Artois* [1].

Deux événements aimables ont contribué aux réjouissances dont la naissance de ce prince a été suivie. Je mentionnerai d'abord le début à l'Opéra de mademoiselle Arnould, très-jeune, très-jolie actrice, qui sera pour ce théâtre un nouvel appât. La débutante, qui s'est montrée aux yeux ardents des amateurs du balcon vêtue d'une robe lilas et argent, n'a pas compté plus de quatorze fois la saison des roses : c'est un trésor de charmes tout fraîchement complété par dame nature, et déjà peut-être plus d'une main profane essaya de l'entr'ouvrir... Est-il encore intact?...

Quoi qu'il en soit, mademoiselle Arnould, dont le talent promet, ne montre pas moins d'esprit que de beauté : on cite d'elle une foule de bons mots, parmi lesquels je dois citer celui qui suit : Quelqu'un faisait remarquer à cette belle enfant, dans un jardin anglais, un de ces filets limpides qu'alimente une pompe, et que l'on qualifie orgueilleusement du nom de *rivières*. « Ceci, dit-elle, ressemble à une ri-» vière comme deux gouttes d'eau. »

Le second événement est la réussite au Théâtre-Français d'une tragédie intitulée *Iphigénie en Tauride*, par M. Guimond de la Touche. Ce sujet, grand, noble et profondément tragique, fut, si j'ose m'exprimer ainsi, défloré en 1704 par Danchet et Campra, qui le produisirent sur une scène chantante; M. de la Touche le rend à sa véritable destination. Rien, en effet, ne semble plus digne de la tragédie qu'une femme réduite par le devoir à verser le sang d'un frère qu'elle aime, et à le voir couler sous sa propre main. L'auteur avait d'abord pollué cette puissante donnée par un amour niaisement inopportun du fils de Thoas pour Iphigénie : madame de Graffigny et surtout Collé, qui connaissaient l'ouvrage, firent une guerre à mort à cet épisode; Guimond consentit à le supprimer. La pièce a obtenu un beau succès, malgré la faiblesse, disons plus, la diffusion d'une versification bien peu digne d'une si belle action... Ah! si Voltaire eût été chargé de faire les vers! Mais telle est la puissance d'un sujet bien choisi, qu'*Iphigénie en Tauride*, malgré l'imperfection du style, malgré de grands défauts de conception, ira certainement à la postérité.

Hélas! nous recevons d'Allemagne des nouvelles d'une tragédie plus réelle, dont la déplorable catastrophe parviendra aussi à nos neveux... Nous venons de perdre une grande bataille, et de la perdre avec des circonstances honteuses. Je raconte en frémissant d'humiliation. Frédéric II, guidé par son génie, qui, dans cette campagne, s'élève au-dessus de celui des plus illustres généraux anciens et modernes, quitte son armée de Silésie, et court prendre le commandement de celle qu'il oppose aux troupes réunies des cercles et de la France. Le monarque a bien prévu qu'en son absence le corps qu'il abandonne sera battu par le prince Charles de Lorraine et il l'est en effet aux portes de Breslau, qui tombe au pouvoir du vainqueur. Mais ce n'est pas là que se trouve le plus grand danger, c'est sur le point vers lequel Frédéric marche en personne. Ce grand homme de guerre rencontre l'armée combinée entre Rosbach et Mersbourg; elle est plus forte que la sienne; mais il va combattre avec les Prussiens, et leurs ennemis n'ont à la tête qu'un Soubise, un prince de Saxe-Hildburghausen, généraux inconnus dans les fastes de la victoire. L'habile tacticien, en vue de ses ennemis, se retire pour choisir une position avantageuse; les deux princes le suivent et se préparent à l'attaquer. Le roi de Prusse, durant la nuit, a fait disposer son camp de manière qu'il ne paraisse que des tentes; ses troupes ont l'air de se livrer à la plus insouciante sécurité. Ici commence l'inexplicable incurie des généraux français et allemands : au lieu de faire reconnaître par des éclaireurs cette disposition au moins surprenante de la part d'un si grand capitaine, ils marchent la tête baissée aux Prussiens, croyant sans doute les trouver endormis. Tout à coup les tentes s'abattent comme par un coup de sifflet de l'Opéra; l'armée de Frédéric paraît dans un ordre de bataille admirable entre deux collines hérissées d'artillerie, et un déluge de feux accueille les assaillants. Les Allemands prennent la fuite sans avoir formé leur ligne, sans avoir tiré un coup de fusil. L'armée française, encore presque égale à ses ennemis, malgré la véritable défection de ses alliés, pouvait trouver une grande ressource dans cet héroïsme du désespoir qui sert si puissamment un peuple brave; cent bouches à feu vomissent il est vrai la mort sur nos soldats, mais il n'est pas impossible de les enlever : un général intrépide l'essayerait. Loin de là! Soubise, terrifié ou conquis par une puissance ennemie, ne donne pas un ordre, ne tente pas un effort; il voit d'un œil indifférent se débander des rangs qui se croient trahis, et se contente de dire : « Je ne voulais » pas qu'on attaquât! » Triste récrimination qui prouve combien il s'est fait dépendant d'un petit prince allemand. Ajoutons en répandant des larmes de sang que l'armée française ne tint pas dix minutes à Rosbach, dominée par une terreur panique dont personne ne se rendait compte. Nos vaillants officiers, entraînés par le torrent des fuyards, brisaient leurs épées en écumant de rage; ils sentaient que, vaincus sans combattre, ils allaient voir une tache funeste empreinte sur leur uniforme.

Malheureusement il est trop probable que ce grand désastre peut s'expliquer par la politique perfide dont j'ai parlé plus haut; politique qui, dit-on, dicta le risible traité de Closterseven; politique à laquelle Richelieu obéit peut-être en tenant une poignée d'Anglais bloqués dans *Stade*, tandis que son concours en Saxe eût été décisif la veille encore du honteux échec de Rosbach; politique enfin qu'épousa sans doute M. de Soubise, au mépris de ses devoirs réels et de l'honneur national.

La France entière murmure contre le général français, parce que sa défaite ne se justifie point assez par son inexpérience, et qu'on lui connaît assez de caractère pour s'être opposé à l'attaque, s'il n'eût pas cédé aux insinuations secrètes du prince de Saxe-Hildburghausen. Or voici maintenant l'explication qu'un fin diplomate m'a donnée. L'union de la France avec l'Autriche a donné une face nouvelle à la politique de l'Allemagne, et les princes de l'Empire ont été entraînés dans le nouveau système avant d'en avoir pu calculer les conséquences pour eux. Ils y ont réfléchi depuis : le roi de Prusse, en qualité d'électeur de Brandebourg, fait partie du corps germanique; bien plus, il est le seul des princes de cette confédération qui, par sa prépondérance militaire, puisse arrêter les envahissements de la maison d'Autriche. Les cercles d'Allemagne combattent donc aujourd'hui contre leur propre cause, ils se sont faits imprudemment les instruments de leur ruine; et cette faute devenait plus grave à leurs yeux au moment où ils voyaient un de leurs alliés naturels près de tomber sous des coups qu'ils allaient aider à rendre mortels. Tout me détermine donc à croire que le général allemand ne voulut point battre Frédéric à Rosbach; et, plus malheureusement, tout démontre que Louis XV, obéissant à ses inclinations pour le monarque prussien, aima mieux voir succomber l'honneur de ses armes que de sacrifier ce souverain. On ne trouve pas dans son cœur assez d'indignation contre une telle conduite, et le mot trahison la qualifie trop faiblement. Que le roi de France se fût opposé à l'alliance autrichienne sollicitée par un Bernis, vendu peut-être à Marie-Thérèse; qu'il eût fait entendre un *non* énergique à madame de Pompadour, qui, dit-on, ne fut de l'avis de l'abbé qu'en faveur de sa belle jambe et de ses jolis vers; que Sa Majesté eût écouté le sensé, l'incorruptible d'Argenson, si opposé à ce traité avec une puissance colossale que nous devons contenir plutôt que de la seconder, et contre laquelle Frédéric était une excellente vedette avancée, tout cela eût été légitime, exécuté en temps opportun; mais, après une alliance signée, ménager secrètement, servir peut-être la puissance dont on s'est déclaré l'ennemi, et cela aux dépens de la gloire de son pays, par le sacrifice de l'honneur de ses armes... il était réservé à Louis XV de donner au monde le spectacle odieux d'une telle indignité.

Frédéric n'a pas dormi sur ses lauriers : à peine débarrassé de ses ennemis de *Rosbach*, il court sur les Autrichiens réunis en Silésie, les atteint à Lissa, les taille en pièces, rentre à Breslau, et fait prisonnière une partie de l'armée autrichienne, qui s'y était réfugiée après la bataille. Un matin qu'il reposait encore sur un lit de drapeaux conquis dans ces derniers combats, le héros apprit que, conformément à ses prévisions, les Hanovriens, se croyant dégagés de leurs serments par la voix de la victoire, venaient de ressaisir leurs armes et de se ranger sous les ordres du prince Ferdinand. Voilà la dernière conséquence du traité de Closterseven, Dieu veuille que M. de Richelieu ne la subisse pas avec amertume! car il est maintenant enclavé entre les troupes qu'il observe et celles qu'il avait niaisement renvoyées sous leur toit.

Un courrier de M. de Soubise apporta à madame de Pompadour la nouvelle du désastre de Rosbach; le vieux maréchal de Belle-Isle était avec elle quand le message arriva.

« Le prince est inconsolable, dit-elle en fondant en larmes quand » elle eut achevé la lecture de cet écrit; il ne songe point à s'excuser : » il ne voit que l'extrémité déplorable de l'armée. » —

« M. de Soubise, répondit le duc, aurait pourtant beaucoup de » choses à alléguer en sa faveur; je le disais tout à l'heure au roi. *Sa* » *Majesté vous expliquera, madame, que ce général a été forcé de don-*

[1] C'est Charles X. Messager sinistre de la destinée, il ne précéda que d'un mois cette funeste bataille de *Rosbach* qui entacha nos armes d'un déshonneur qu'un héros devait effacer quarante-neuf ans plus tard par le triomphe éclatant d'*Iéna*.

» *ner la bataille par le prince de Saxe-Hildburghausen.* » La marquise eût volontiers embrassé l'indulgent interprète de la défaite de M. de Soubise : il faut qu'elle aime bien tendrement ce seigneur; et pourtant c'est celui qui va cavalièrement s'asseoir sur son lit quand il entre le matin chez elle... Aurait-on raison de dire que les privautés où le lit entre pour quelque chose ne fâchent jamais bien sérieusement les femmes?

Mais le public de Paris est loin de partager l'indulgence de la favorite : son ami est habillé de toutes pièces par la critique des salons, des cafés, des carrefours; les faiseurs de ponts-neufs l'accablent de leurs brocards grossiers. Parmi les épigrammes qui se distribuent par rames, en voici deux qui ne me paraissent pas assaisonnées de trop gros sel :

Soubise agira prudemment
En vendant son hôtel, dont il n'a plus que faire;
Le roi lui donne un logement
A son Ecole militaire.

Un enfant, caché dans la hotte, ouvre une soupape qui s'y trouve artistement pratiquée, et celle sur le mur l affiche.

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère;
Sa femme en fournira le bois,
Et chacun lui jette la pierre.

On voit qu'aujourd'hui l'esquif avarié du pauvre général est rudement poussé par le vent du scandale; mais demain ce vent capricieux aura changé, et l'on ne parlera plus du prince de Soubise.

CHAPITRE XXVII.

1758.

Influence politique de madame de Pompadour. — Ses inquiétudes secrètes. — Elle choisit de sa main des maîtresses à Louis XV. — La petite marquise de la charmille. — Un amant politique avant tout. — La bacchante de Marly. — Mademoiselle Remans — Exil de l'archevêque de Paris. — Le Parc aux Cerfs. — Amour de Louis XV pour les cimetières. — Louis XV et les gens de lettres. — J.-J. Rousseau; *Emile, la Nouvelle Héloïse.* — Perte de Chandernagor — Expédition dérisoire des Anglais. — Le maréchal de Belle-Isle. — *Un monsieur.* — Le roi a grand'peur. — La folie devinée — Perte de la bataille de Crevelt. — Le général des bénédictins. — Descente des Anglais sur les côtes de France. — Assassinat du roi de Portugal. — Une bonne soubisade. — Disgrâce du cardinal de Bernis. — Le duc de Choiseul ministre. — Son portrait. — Anecdote. — Exil de Bernis — Exploits de Frédéric II. — Perte de Louisbourg. — Guerre du Canada. — *Hypermnestre*, tragédie de Lemierre. — Mort de madame de Graffigny et de l'abbé d'Olivet.

Ma tante et moi avons souvent parlé de l'influence de madame de Pompadour dans les intérêts politiques de la France; il est temps de définir le caractère de cette influence, et d'en montrer plus à découvert les ressorts. Les deux premières maîtresses en titre de Sa Majesté, mesdames de Mailly et de Vintimille, furent sans crédit dans les affaires : l'une aimait trop les voluptés et le vin pour s'occuper d'autre chose; l'autre, ambitieuse par caractère, eût peut-être gouverné la France, comme elle l'avait promis, mais la mort ne lui laissa pas le temps de donner l'essor à son humeur intrigante. Madame de Châteauroux descendit donc la première dans l'arène. Les étrangers, qui connaissent tout le pouvoir de la beauté sur le faillible Louis XV, recherchèrent les bonnes grâces de cette favorite : l'ambassadeur de Frédéric II, bien stylé par le roi son maître, se fit surtout remarquer parmi les courtisans de la duchesse. Quelquefois même Sa Majesté Prussienne daignait de sa royale main tracer quelques compliments pour madame de Châteauroux : aussi fit-il sa conquête. Jamais elle ne souffrit qu'une pensée favorable à l'Autriche vînt à éclore dans la pensée du roi de France, et ce fut à l'exemple de Frédéric qu'elle voulut voir paraître Louis XV à la tête de ses armées.

A l'avénement de madame de Pompadour le monarque du Nord s'aperçut bientôt que cette nouvelle maîtresse inclinait du côté de Vienne, et ce fut d'abord uniquement pour prendre le contre-pied de feu madame de Châteauroux. Tant que cette dernière avait vécu l'aspirante s'était entendu plus d'une fois menacer d'une punition sévère si elle persistait à suivre le roi dans la forêt de Senart; le ressentiment de cette seule circonstance porta l'héritière de la faveur royale à faire l'opposé de tout ce que sa devancière avait fait.

Les diplomates autrichiens devinèrent promptement que la politique serait comprise dans le contre-pied; ils devinrent aussi attentifs auprès de la marquise que leurs collègues de Prusse l'avaient été auprès de la défunte duchesse, et ces derniers sentirent qu'avec leurs précédents ils n'obtiendraient rien de celle que leur maître nommait *Cotillon II.* M. de Kaunitz fit surtout beaucoup de chemin dans la pensée de madame de Pompadour : non-seulement il sut la flatter, mais il excita son animosité en lui racontant les sorties journalières que Maurepas, Machault et d'Argenson faisaient contre la politique autrichienne : « Précisément, ajoutait Kaunitz, parce que » madame s'en montre la protectrice. » Ce fut par ces menées, par les paroles emmiellées de l'abbé de Bernis et par la faiblesse du ministre Rouillé que s'accomplirent la subversion de notre ancien cabinet et le renversement du ministère qui le soutenait avec une profonde maturité de jugement. La marquise, dont j'ai peut-être négligé de signaler le talent pour l'art du burin, voulut consacrer elle-même son triomphe par une gravure allégorique de sa main. J'ai vu cette planche entre les mains de madame du Hausset.

« Monsieur, dit un jour Frédéric à notre ambassadeur en appre- » nant l'alliance de Louis XV avec l'empereur, vous serez bientôt » forcé, je crois, de faire graisser vos bottes; Cotillon II s'oppose » à ce que l'amitié subsiste entre la France et la Prusse... Il faut, » en vérité, que Louis XV n'ait jamais eu la carte d'Europe sous les » yeux. »

Le sarcasme du roi de Prusse, rapporté à la favorite, hâta la guerre qui vient de commencer, et elle a démontré trop évidemment le vice de la nouvelle politique du cabinet de Versailles. J'ai déjà laissé entrevoir que le roi n'y a point accédé volontiers : assez faible pour ne savoir pas opposer sa volonté à celle de sa maîtresse, il adoucit par des relations secrètes ce que le nouveau système a de contraire à ses anciennes sympathies... Ne pouvant se montrer fort, il se laisse aller à la perfidie... On a vu les effets de ce déplorable caractère.

Dominée par des principes opposés à ceux de madame de Châteauroux, la marquise de Pompadour veut que Louis XV soit sédentaire : elle a déjà fait l'expérience de l'influence des camps et des conseillers d'armée sur l'humeur du roi.

« L'esprit de la tente, dit-elle quelquefois à madame du Hausset, » éteindrait en lui les désirs du boudoir, Sa Majesté restera désor- » mais à Versailles. »

Ce fut donc à travers les parfums de Marly et de Trianon que le roi vit les désastres de la dernière campagne; il n'entend les cris de désespoir et de douleur qui l'ont suivie qu'au son du cliquetis des verres et des baisers d'amour. Quant à la marquise, peu soucieuse des malheurs qu'elle attire sur le royaume, elle insulte à la misère qu'ils entraînent par le faste de sa maison, par les fêtes qu'elle donne, par ses châteaux, ses équipages, sa cohorte de laquais; par une femme de chambre noble, par un écuyer chevalier de Saint-Louis [1], qui porte son mantelet sur le bras, et la suit en faisant balancer sa croix sur la poitrine d'un valet... Et la véritable reine, retirée à l'écart, oubliée, sans maison, sans crédit, gémit dans la retraite avec le Dauphin, que je louerais volontiers s'il se bornait à gémir. Marie Leczinska n'a pas même la consolation de voir les princesses ses filles aussi tendres, aussi attentives qu'elles doivent l'être : entre un père dissolu et une mère vertueuse leur tendresse a opté en faveur du vice. Le cardinal de Luynes, le président Hénault et le père Griffet, jésuite, composent à peu près toute la société de la reine; encore ce

[1] Le chevalier d'Hénin, parent du prince de Chimay.

petit comité se donne-t-il le tort d'exciter par une opposition aussi timide qu'inutile les chagrins d'une princesse qu'il vaudrait mieux exhorter à la résignation.

Cependant, au milieu de tout son éclat, de toute sa puissance, je me garderai bien de dire au milieu de toute sa gloire, la favorite n'est pas heureuse. Elle reçoit souvent des lettres anonymes, où, sans le moindre détour, on la menace du poison, du poignard. Mais ce qui trouble le plus ce qu'on pourrait appeler son règne, c'est la crainte d'être supplantée par une rivale. Elle-même, cependant, prévient les nouveaux désirs du roi dès qu'elle le voit las des femmes qu'elle lui procure : la recherche attentive de cette pourvoyeuse aux soins généreux, à l'héroïque résignation, se promène depuis les beautés de la cour jusqu'aux simples bourgeoises, jusqu'à l'humble grisette. Mais madame de Pompadour écarte avec un tact exquis tout ce qui pourrait viser au cœur de Sa Majesté, tel est l'unique mobile

Damiens frappant Louis XV.

de son étrange sollicitude. « Que le roi jouisse tant qu'il voudra de » la beauté, dit-elle souvent dans son intérieur... tant mieux, c'est » de la fatigue de moins pour moi; l'essentiel, c'est qu'il n'ait que des » caprices et point de maîtresses. »

D'après ce système, la marquise ne souffre pas que Louis XV choisisse au delà du cercle qu'elle trace à sa galanterie. Malgré tant de précautions, il arrive cependant que Sa Majesté fait des excursions hors de cette sphère de voluptés. Le monarque est même poussé secrètement à cette émission de soupirs indépendants par une certaine comtesse d'Estrades, maîtresse du marquis d'Argenson. Cet ex-ministre la fait agir ainsi pour tâcher d'enlever le cœur du roi à la favorite; ce qu'il regarderait comme une compensation éclatante de la perte de son portefeuille.

Dernièrement il apparut à la cour une petite marquise aux yeux hardis, à la démarche libre, dont toutes les habitudes semblaient dire : « Qui veut de moi? me voici. » La comtesse d'Estrades s'empara de cette écervelée pendant un voyage de Marly; l'ayant apostée, mollement étendue et dans un désordre coquet, sous une charmille où le roi entrait tous les matins, elle lui avait prescrit de faire à Sa Majesté des avances très-marquées, lui montrant comme infaillible le favoritisme pour prix de sa complaisance. La conclusion du premier point allait s'accomplir, lorsque des voix se firent entendre derrière la charmille; le galant couronné s'esquiva à travers la feuillée en disant : A demain. Dans la journée le marquis, informé par un de ces mauvais serviteurs qui se trouvent partout, enferma sa femme dans son appartement, bien décidé à l'emmener le lendemain à Paris.

Mais la petite marquise n'aimait pas les choses inachevées; elle avait contracté dans un précédent voyage une liaison fort tendre avec un page, qui, à l'aide de son passe-partout, vint dégager sa maîtresse. Le libérateur travaillait de son mieux à finir l'œuvre du roi dans un corridor sombre, lorsque l'ambassadeur d'Espagne, en sortant de chez lui, précédé de deux laquais portant des flambeaux, interrompit pour la seconde fois le même jour un ouvrage commencé par la pauvre petite marquise... C'était jouer de malheur. L'aventure fut révélée au roi par le courtisan espagnol, et Sa Majesté aima mieux laisser imparfaite sa tâche du matin que d'entrer en rivalité ouverte avec un de ses pages.

La comtesse d'Estrades fut désolée de voir échouer une intrigue qui, n'eût-elle duré que trois jours, pouvait désemparer à jamais madame de Pompadour.

« Voilà qui me contrarie fort, dit-elle au marquis d'Argenson en lui apprenant cet échec; maintenant je n'ai personne sous la main : à moins que je ne me présente moi-même! ajouta l'intrigante en miguardant.

— Pourquoi pas? dit avec flegme l'ex-ministre...

— J'avoue, monsieur, reprit aigrement la comtesse, que je ne m'attendais pas à cette belle abnégation.

— Vous êtes une enfant de vous piquer; la marquise elle-même ne nous donne-t-elle pas l'exemple, n'enlace-t-elle pas le roi dans d'autres bras que les siens?

— Au surplus, marquis, ce ne serait pas moi qui perdrais le plus au marché; le roi est fort bel homme. .

— Vous brûlez déjà de tenter la conquête...

— Tenter, tenter, monsieur le marquis, le mot n'est pas galant... et vous oubliez que ce serait par pure obéissance.

— C'est juste, comtesse, et je vous rends grâce d'être si bien disposée en faveur de Sa Majesté par amour pour moi.

— Vous me piquez au jeu; j'irai droit au but, et tant pis pour vous si je l'atteins.

— La chose publique, comtesse, la chose publique, voilà ce qu'il faut voir avant tout...

— Soit; je travaillerai donc dès ce soir, si je puis, au service de la chose publique. »

Robert-François Damiens.

Il est rare que, pendant ses voyages de Choisy, le roi ne fasse pas une promenade sur le canal, à l'issue de son dîner, et jamais la marquise, dont les digestions sont laborieuses, ne suit Sa Majesté dans ces récréations nautiques. La comtesse d'Estrades, qui vit Louis XV un peu gris au moment de l'embarquement, se jeta dans la gondole et le lutina pendant toute la traversée. La brune était venue quand l'on débarqua; le roi, que l'air avait saisi, ne savait plus ce qu'il faisait, et les charmes de la comtesse étaient chaudement attaqués en présence de tout le service de Sa Majesté. « Sire, entrons du moins ici, » dit-elle en attirant le monarque dans un joli kiosque qui se rencontra au détour d'une allée... et Sa Majesté entra.

Madame d'Estrades rejoignit son appartement après avoir remis le roi chez lui. La nuit de la comtesse, quoique privée de pavots par les calculs de l'ambition, s'écoula dans les rêves les plus enivrants : elle voyait déjà toute la cour à ses pieds, renvoyait tel ministre, rappelait

tel autre, brisait sans perte de temps l'alliance autrichienne, renouait l'alliance de la Prusse, et se promettait de laver la tête aux membres obstinés de l'opposition parlementaire. Le jour parut trop tard au gré de la comtesse, tant elle s'attendait à voir la réalisation de tout ce qu'elle avait rêvé. Madame d'Estrades courut au jardin, où elle savait trouver le roi; il y était en effet, et le cœur de l'ambitieuse bondit sous son corset... « Ah! vous voilà, madame, dit Sa Majesté » avec une profonde indifférence, je ne savais pas que vous fussiez » du voyage de Choisy... — Il ne savait pas que je fusse du voyage » de Choisy! » répéta la comtesse entre ses dents; puis elle s'éloigna soudain les larmes aux yeux, la rage dans le sein : on ne pouvait pas être déçue plus brusquement. Le règne de cette intrigante n'avait eu que la durée d'un hoquet d'ivresse, il s'était évanoui comme la mousse du vin de Champagne qui l'avait produit... Il ne restait pas même au roi le souvenir de l'éclair de faveur qui venait de procurer une si douce rêverie à madame d'Estrades. Elle raconta au marquis d'Argenson qu'elle n'avait pu réussir; que Louis XV était sans doute prévenu contre elle par la favorite, et qu'il fallait renoncer au projet de séduction arrêté. La comtesse voilait ainsi une aventure fort humiliante pour elle; il valait mieux passer pour avoir échoué avant le sacrifice que de découvrir qu'on l'avait consommée en pure perte, même pour l'intérêt de la *chose publique*.

Une jeune fille, nommée mademoiselle Romans, a moins tenté et beaucoup plus obtenu. L'empire de cette demoiselle, remplie de grâces, éclatante de beauté, est tellement prononcé depuis quelques semaines, que la marquise en a conçu de vives inquiétudes. Chaque jour on lui fait des rapports alarmants sur cet amour; mais la petite maréchale de Mirepoix, la meilleure tête du conseil Pompadour, console l'inquiète favorite, et relève son courage, comme elle l'a déjà fait au temps des attaques du marquis d'Argenson.

Les bulletins de l'Œil-de-bœuf annoncent que mademoiselle Romans est grosse; le roi se dispose, dit-on dans ce cercle de caquets, à légitimer l'enfant de cette jeune personne, à donner un rang à la mère, à former sa maison. Ces bruits mettent madame de Pompadour au supplice.

« Mon Dieu! lui répète à chaque instant la maréchale de Mirepoix, » calmez-vous, de grâce : tout cela est du Louis XIV; ce sont de » grandes manières qui ne vont point à notre maître. » Ces discours consolants eussent été démentis, je crois, par l'événement si la demoiselle qui fixait d'une manière marquée le goût de Sa Majesté n'eût pas commis des imprudences, des indiscrétions. Cette conduite a provoqué le mécontentement du roi; quelques violences ont été exercées, si ce n'est contre elle, du moins à son domicile. On s'est emparé de ses papiers les plus importants, particulièrement, assure-t-on, d'une déclaration par laquelle Sa Majesté, dans l'abandon d'un fougueux désir, avait reconnu la paternité de l'enfant futur. Les choses en sont là, et cette inclination si redoutée de la favorite est tombée comme la mousse d'une soupe au lait.

Mais la marquise, avertie par l'expérience, redouble de soins pour éviter le retour d'un tel accident, qui une autre fois pourrait prendre le caractère d'une infidélité durable si l'objet aimé déployait plus d'adresse et de prudence. Dans la nécessité où madame de Pompadour se trouve de procurer sans cesse de nouvelles distractions au roi, afin d'éviter qu'il ne se livre à une passion sérieuse, elle fait passer devant Sa Majesté des légions de beautés, qui se succèdent à ses yeux comme les houris devant un croyant du paradis de Mahomet. Le monarque galant trouve tant de charmes successifs à admirer, qu'il n'a pas le temps de s'arrêter dans son examen : c'est en quelque sorte pendant leur vol qu'il triomphe de ces sylphides passagères.

« Voilà qui va bien, disent quelquefois à la favorite mesdames de » Mirepoix et du Hausset; mais à ce compte toute la France féminine » aura bientôt passé une revue orientale devant le canapé du roi : » l'Europe même n'y suffirait pas. Il faut concevoir un système un » peu moins transitoire. »

Depuis quelque temps déjà les bonnes têtes du conseil se sont mises à chercher le moyen qu'il conviendrait d'adopter, ne désespérons pas de la réussite.

Tandis qu'on réfléchit sur cette grave matière l'archevêque de Paris, obstiné comme un jésuite qu'il est, vient de se faire exiler dans sa terre du Périgord pour avoir refusé de lever l'interdiction qu'il lui avait plu d'imposer aux religieuses hospitalières du faubourg Saint-Marceau pour soupçon de propos contre la bulle. La favorite, tout occupée qu'elle est d'une autre religion, a contribué à l'exil de Sa Grandeur en réciprocité des mauvais offices que ce prélat cherchait à lui rendre dans le petit comité de la reine. A la cour il faut souvent choisir un parti entre deux aversions : madame de Pompadour n'aime guère plus les jansénistes que les jésuites; mais elle a plus naturellement à sévir contre ces derniers, parce qu'ils sont aussi méchants que leurs adversaires sont inoffensifs.

Les méditations du conseil Pompadour ont enfanté un projet tout oriental : le roi de France possède un *harem*. Ce lieu de délices existe depuis quelques mois, et déjà bon nombre d'aventures scandaleuses, d'indignités, d'atroces violations se sont accomplies pour former ce sérail. Voici des détails sur l'origine de cette institution de la débauche : Louis XV rencontra un matin dans le parc de Versailles une jeune fille de douze ans qui lui parut d'une beauté extraordinaire; Sa Majesté en parla toute la journée aux *intimes*, qui se crurent obligés de se mettre sur les traces de l'innocente colombe pour la livrer au vautour. Ce fut le valet de chambre *Lebel* homme exercé à ce genre de recherches, qui parvint à découvrir la pauvre petite fille. C'était la fille d'un honnête bourgeois de Versailles; elle fut enlevée la nuit dans le cabinet où elle couchait par des ravisseurs qui avaient escaladé sa croisée donnant sur un jardin. Un homme vigoureux franchit le mur d'enceinte, portant sur ses bras cette victime de la lubricité royale; on la transporta dans la maison dont je vais parler.

A l'extrémité de Versailles, et non loin de la muraille du parc, la marquise de Pompadour a fait bâtir un joli pavillon, avec jardin, qui se nomme l'*Ermitage*. Cet édifice retiré est une annexe du temple des plaisirs érigé dans les petits appartements, la marquise en fait quelquefois hommage au roi pour la conclusion des intrigues vulgaires qui ne supporteraient pas le pompeux appareil du château; de temps en temps elle se retire elle-même dans ce réduit silencieux, pour de secrètes entrevues dont madame du Hausset connaît seule le mystère et les initiés. C'est là que la petite fille fut conduite; madame de Pompadour, instruite que le limier Lebel pourchassait cette enfant, s'était empressée d'offrir l'*Ermitage* à Sa Majesté pour recevoir sa captive [1].

La jeune demoiselle passa près d'une année au fond de sa retraite, sous la direction d'une dame *Bertrand* femme de charge du sieur Lebel. L'aimable enfant, fort négligée par le roi lorsque la première explosion du caprice de Sa Majesté fut passée, s'ennuyait horriblement dans sa prison, toute dorée qu'elle était. Enfin elle en sortit après avoir donné, à moins de treize ans, un fils à Louis XV, qui la dota et la maria à un pauvre gentilhomme.

Cette maîtresse venait de quitter l'Ermitage, lorsque mesdames de Pompadour, de Mirepoix et du Hausset, aidées des avis de l'abbé de Bernis, restèrent d'accord d'établir sur un plan plus vaste le refuge galant dont il s'agit en y joignant deux ou trois maisons à vendre dans le voisinage et que l'on pourrait faire correspondre ensemble par des galeries souterraines. La rue du *Parc-aux-Cerfs*, où se trouvent ces bâtiments, est retirée; une personne y passe à peine toutes les heures : il y avait silence et sécurité pour l'établissement projeté.

« Là, dit l'abbé de Bernis en développant l'idée primitive du con- » seil féminin, de jeunes prêtresses, d'autres vestales à la continence » près, seraient réunies, sous l'autorité d'une grande prêtresse, pour » entretenir un certain feu qui, bien que royal, n'est pas précisément » sacré. » Cette base posée, on jeta sur le papier les statuts de la communauté; en voici les principaux articles :

« De très-jeunes personnes, vierges, autant qu'on en pourra juger, seront admises dans cette espèce de couvent, qui prendra le nom de *Parc aux Cerfs*. Les demoiselles, dont le nombre demeure illimité, y vivront séparément, et sans avoir la moindre communication entre elles, soit pour éviter de détruire la diversité de naturels, d'humeurs et d'esprits qui doit offrir au maître les charmes de la variété, soit afin de prévenir que, par des communications trop communes dans les pensions, les jeunes recluses n'altèrent, ne flétrissent même les trésors de charmes réservés aux plaisirs du roi. Des agents sûrs et dévoués seront chargés de parcourir le royaume, pour y découvrir des beautés neuves et inconnues; les autorités recevront l'ordre secret non-seulement de n'entraver en aucune manière la mission des fonctionnaires du *Parc aux Cerfs*, mais encore de leur prêter assistance et main-forte au besoin. Des bordereaux approximatifs seront remis aux trésoriers de la couronne, qui seront tenus de faire les fonds nécessaires à l'entretien de la chaîne d'entremetteurs, d'affidés, d'agents et d'indicateurs établis d'un bout à l'autre de la France, et qu'il sera juste de salarier largement, de peur que, par une parcimonie mal entendue, le service ne vienne à souffrir. Un autre fonds sera alloué pour conduire à Versailles les demoiselles recrutées, pour les décrasser, les habiller, les parfumer, et relever, en un mot, tous les moyens de séduction qu'elles pourront posséder.

» Les néophytes, à leur arrivée à Versailles, seront d'abord présentées à madame la marquise de Pompadour, qui, seule, pourra les introduire dans les petits appartements, où le roi prononcera sur leur admission ou leur rejet. Une indemnité honnête sera donnée aux *aspirantes* qui n'auraient pas le bonheur de plaire à Sa Majesté; elles seront, par les soins des agents du Parc aux Cerfs, remises au lieu d'où elles auront été enlevées : l'institution n'entendant toutefois contracter aucune responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir à la vertu des beautés réformées avant admission.

» Le sieur Lebel est nommé surintendant du *Parc aux Cerfs;* il aura la haute main sur les détails extérieurs et intérieurs. La dame Bertrand, qui, selon les circonstances, pourra prendre encore le nom de *Dominique*, sera directrice de la maison; elle correspondra directement avec le roi et avec madame de Pompadour.

[1] Cette aventure, qui se passait en 1756, a pu faire croire à quelques mémorialistes que le Parc aux Cerfs existait dès cette année, mais ce lieu de prostitution n'a été fondé qu'en 1758.

» Les avantages des pensionnaires du *Parc aux Cerfs* varieront d'après le degré de satisfaction qu'elles auront procuré au roi, suivant leur position dans le monde, et surtout relativement à la fécondité ou à la stérilité du commerce qu'elles auront eu avec Sa Majesté. Mais une jeune personne congédiée de la maison ne pourra jamais obtenir moins de cent cinquante mille livres ; il sera le plus ordinairement pourvu à son mariage, afin que Sa Majesté n'ait pas le désagrément de voir tomber dans le désordre une femme honorée de ses bontés.

» La première entrevue des arrivantes avec le roi aura lieu dans le petit appartement de deux pièces attenant à la chapelle : Sa Majesté y passera pour un seigneur polonais parent de la reine, et qui par cette raison logera au château. Le monarque se rendra secrètement dans cet endroit : les sentinelles devant lesquelles il devra passer auront l'ordre de lui tourner le dos quand elles l'entendront venir. Les entrevues suivantes se passeront dans l'intérieur du *Parc aux Cerfs ;* à moins que Sa Majesté n'ait la fantaisie de recevoir une des pensionnaires au château, dans lequel cas des ordres spéciaux seraient donnés à la dame *Bertrand.* »

Louis XV, enchanté de ces statuts, écrivit au bas *Approuvé*, et les signa avec autant de gravité que s'il se fût agi d'un édit bursal ou de réforme parlementaire.

Une foule de jeunes filles de toutes conditions, la haute noblesse exceptée, ont déjà passé comme des ombres par le *Parc aux Cerfs :* on y a vu des filles de chevaliers de Saint-Louis, de robins, de bourgeois, de commis, de marchands, de militaires, d'ouvriers, de paysans. Peu d'entre elles y sont restées plus d'un mois ; presque toutes ont été mariées en sortant. Une jeune laitière qui pendant dix jours avait beaucoup plu au roi par sa passion naïve a obtenu une dot de huit cent mille livres et la main d'un colonel. Il est probable que son horoscope ne lui avait pas annoncé une telle fortune sous le chaume de son père à Bagnolet.

L'enlèvement d'une enfant de onze ans avec ruse, violence, violation de domicile, a fait beaucoup de bruit à Paris, lors de la fondation du Parc aux Cerfs, et cet éclat en a révélé l'existence à l'indignation publique. Le père de la jeune personne, riche négociant de Nantes, voulait poursuivre à outrance les ravisseurs ; il accourut à Paris... Lieutenant de police, Châtelet, parlement, tout fut sourd à sa plainte, il retourna désespéré dans sa province. Pendant les premières démarches de ce Nantais, Lebel avait cru prudent de ne pas conduire la fillette au *Parc aux Cerfs*, où le parlement rancunier aurait pu ordonner une descente de justice. L'enfant fut renfermée quinze jours aux Tuileries, dans le pavillon de Marsan, qui depuis est devenu l'entrepôt provisoire des demoiselles destinées aux plaisirs du roi.

Il y eut cette année parmi les pensionnaires une jolie blonde de seize ans, que le roi vit tous les jours pendant près de trois semaines, et qui, par malheur pour elle, prit tellement au sérieux l'amour de ce prince, qu'elle devint frénétique de jalousie dès qu'elle apprit qu'il l'abandonnait pour une de ses compagnes. Cette demoiselle avait vu Louis XV au temps de l'assassinat ; elle ne crut point à la fable du seigneur polonais quand elle reçut Sa Majesté dans ses bras, mais elle eut la discrétion de garder le silence tant que sa faveur dura. Délaissée, la belle fut au désespoir : vainement madame Bertrand cherchait-elle à la consoler, sa douleur résistait à tous les raisonnements. « Vous en parlez à votre aise, madame, répondit-elle » un jour en pleurant à chaudes larmes ; mais on ne se console pas » ainsi de perdre le cœur d'un roi de France. » Ce fut sans succès que la directrice chercha à dissuader sa pensionnaire, elle persista dans son assertion. « Oui, oui, madame, le roi de France, je n'en » puis douter ; car un matin que Sa Majesté dormait encore, j'ai » fouillé dans ses poches, et j'y ai trouvé deux lettres, l'une du roi » d'Espagne, l'autre de l'abbé de Broglie. » La jeune fille, quoique fortement sermonnée par madame Bertrand, continuait ses lamentations, ses plaintes amères, ajoutant qu'elle était grosse, et qu'il y aurait de la barbarie de la part de Louis XV à ne plus aimer la mère de son enfant. Lebel, appelé par la directrice, entra dans la chambre de cette pensionnaire, la gronda durement et s'empara des lettres trouvées dans la poche de Sa Majesté. L'affligée demoiselle ne s'en tint pas là : un jour qu'elle entend Louis XV entrer chez sa rivale, elle s'élance dans sa chambre ; et se précipitant aux pieds de Sa Majesté, elle s'écrie en sanglotant : « Vous êtes le roi, le roi de toute » la France, mais ce ne serait rien pour moi si vous ne l'étiez pas de » mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher sire, car je deviendrais » folle s'il fallait renoncer à vous ! — Vous l'êtes déjà, mon enfant, » dit le roi mécontent d'être troublé dans ses nouvelles amours ; calmez-vous, ajouta-t-il en l'embrassant, je vous reverrai. »

Hélas ! Sa Majesté n'avait dit que trop vrai : la jalousie, qui avait exalté l'imagination de la jeune personne à l'aspect de sa rivale parée d'une demi-nudité pour le plus doux sacrifice, acheva de consumer le peu de raison qui lui restait ; le lendemain sa folie était complète. On l'enleva secrètement, et elle fut conduite dans une pension de fous, où tout ce qu'elle dit du roi son amant passe pour les divagations du délire.

Mademoiselle Romans, maîtresse externe et émérite de Sa Majesté, est accouchée d'un fils, qu'on a baptisé sous le nom de Charles, fils de M. de Bourbon, capitaine de cavalerie. Louis XV regarde cet acte baptistaire comme tout à fait sans conséquence, mais la belle accouchée voit déjà son fils au rang de feu le duc du Maine. Cette bonne fille élève son poupon royal avec une espèce d'apparat : on la voit tous les jours au bois de Boulogne, assise sur l'herbe, à côté d'une espèce de corbeille enjolivée de dentelles, de rubans, de dorures, et qui renferme le fruit de sa tendre faiblesse. Plus d'une fois des élégants de la cour, cachés dans la feuillée, ont guetté l'attentive demoiselle faisant teter son enfant : je parierais qu'il entrait moins de sollicitude que de curiosité mondaine dans ces regards furtifs arrêtés sur la plus belle gorge du monde.

L'un de ces matins, la favorite eut le désir de voir la belle nourrice au milieu de ses soins maternels ; elle se rendit au bois de Boulogne avec madame du Hausset, et ne manqua pas d'y trouver mademoiselle Romans. Madame de Pompadour l'admira de l'intérieur d'une allée qui cachait l'observatrice : les cheveux de la jeune mère, d'un noir de jais, étaient relevés avec un peigne orné de quelques diamants ; sa mise n'était pas exempte de recherche : on voyait qu'elle voulait attirer l'attention. Les dames s'étant avancées vers elle et l'ayant saluée, elle rendit leur salut et les regarda fixement. Il est probable que la marquise avait été reconnue.

« Voilà un bel enfant, dit alors madame du Hausset, qui s'était avancée encore sur l'intimation d'un coup de coude.

— Oui, répondit mademoiselle Romans avec une affectation qui fit tressaillir la marquise, j'en puis convenir, quoique je sois sa mère... Madame, continua la jeune nourrice, est apparemment des environs ?

— Oui, madame, répondit la femme de chambre, je demeure à Auteuil avec cette dame. » Et madame de Pompadour, mise en scène par cette indication, prit part à l'entretien.

« A en juger par les traits de votre enfant, qui ne paraît pas ressembler à vous seule, dit la favorite avec émotion, le père doit être ou était un bel homme.

— Hélas ! *était* peut être le mot convenable, bien que ce père existe toujours, repartit mademoiselle Romans avec un soupir. C'est en effet l'un des plus beaux hommes de France, et si je le nommais vous en conviendriez avec moi.

— J'ai donc l'honneur de le connaître ?

— Mais, madame, répondit mademoiselle Romans en appuyant sur les mots, cela est très-vraisemblable. »

Soit que la favorite craignît d'être surprise par des personnes de connaissance, soit qu'elle crût avoir été reconnue par son interlocutrice, elle salua la jeune mère très-poliment et regagna son carrosse, satisfaite d'avoir entretenu son ancienne rivale et d'avoir acquis, grâce à un *hélas !* la certitude qu'elle ne devait plus la craindre.

De tout ce que je viens de raconter il serait difficile de conclure que Louis XV ait des inclinations tristes, et cependant on dirait qu'il se plaît à caresser l'idée de la mort. Un jour que le roi traversait un village en se rendant à Crécy avec mesdames de Pompadour, de Château-Renaud et de Mirepoix, il appela un de ses écuyers pour lui donner un ordre. « Vous voyez bien cette petite hauteur, dit Sa Ma» jesté, j'y aperçois des croix, c'est vraisemblablement un cimetière ; » faites-moi le plaisir d'y aller et voyez s'il y a quelque fosse nou» vellement ouverte. » En deux temps de galop l'officier eut exécuté l'ordre du roi et revint lui dire qu'il avait remarqué trois sépultures toutes nouvelles. « Vraiment, sire, dit madame de Mirepoix, c'est à » faire venir l'eau à la bouche. » Notre maître parle souvent de mort, d'enterrements, de cimetières ; Sa Majesté, dans ces accès de mélancolie, n'entretient ses courtisans que de dispositions funéraires, comme testaments, legs charitables, désignation du lieu où l'on veut reposer éternellement. « Vous vieillissez, marquis, disait l'un de ces » matins ce Young couronné à M. de Souvré ; où voulez-vous qu'on » vous enterre ? — Sire, répondit le gentilhomme, aux pieds de » Votre Majesté. » Cette réponse répandit un nuage sur les traits du monarque ; il ne fit que rêver tristement pendant le reste de la journée.

Madame de Pompadour, qui connaît ces dispositions atrabilaires de son royal amant, a plus d'une fois cherché à répandre quelques charmes dans son esprit par le commerce des gens de lettres, mais Louis XV ne les accueille point par goût ; et s'il les *souffre* à sa cour, c'est qu'on lui a répété mille fois qu'ils ont contribué à la splendeur de celle du grand Louis XIV. La marquise reproche quelquefois doucement au roi de tenir trop longtemps rancune à Voltaire, l'un des plus beaux génies du monde, et qui, toujours relégué au pied des Alpes, laisse, dit-elle, un grand vide dans la république des lettres françaises. « Tenez, tenez, répondit dernièrement Louis XV à ce re» proche de sa maîtresse, je n'aime ni n'estime ce poëte, et je vous » avouerai même que je le crains. Cependant je n'ai rien à me re» procher à son égard : j'ai fait autant pour lui que mon bisaïeul fit » pour Racine et Boileau. Il était devenu noble, gentilhomme de la » chambre, pensionné de la couronne ; ce n'est pas ma faute s'il a » fait des sottises. Au lieu de chercher à me les faire oublier, il s'est » appliqué à me braver en se réfugiant à la cour de Prusse. S'il a » obtenu de Frédéric II une croix, la clef de chambellan et une place

» à la table de Sa Majesté, grand bien lui fasse et au roi de Prusse » aussi! Ce n'est pas la mode en France que les poëtes mangent avec » les rois. Il y a dans mon royaume beaucoup plus de beaux esprits » qu'en Prusse, et certes il faudrait une bien grande table pour les » contenir tous! Comptez par vos doigts, marquise : Fontenelle, La- » mothe, Voltaire, Piron, Destouches, Duclos, d'Alembert, Diderot, » les deux Crébillon, la Chaussée, l'abbé d'Olivet, Marmontel, etc... » Eh morbleu! il faudrait attabler tout cela dans ma grande galerie... » Laissons-les dîner chez eux et contentons-nous de les récompenser » quand ils le méritent... — C'est-à-dire quand ils flattent, » ajouta tout bas la petite maréchale de Mirepoix.

Louis XV n'avait pas compris dans sa liste Jean-Jacques Rousseau, qui depuis l'année 1754 vit retiré à Montmorency dans un ermitage plus petit encore que n'était la maison de Socrate. Cependant le nom de cet écrivain commence à primer sur celui de tous les beaux esprits modernes. Des fragments de plusieurs grands ouvrages qu'il écrit dans sa retraite ont produit une profonde sensation sur le petit nombre d'auditeurs auxquels ils ont été lus. On parle surtout de deux livres intitulés *Emile* et *la Nouvelle Héloïse*. Le premier, qui paraît être un système hardi d'éducation philosophique, renferme, dit-on, des morceaux d'une logique transcendante supérieure à tout ce qu'on a encore écrit en français. Le second ouvrage est un roman où toute la puissance des passions est reproduite : c'est, m'a dit M. de Girardin, une composition qui remue, qui échauffe, qui déchire. Enthousiasmée par le récit qu'on lui avait fait de ces ouvrages, madame de Pompadour voulut dernièrement essayer d'apprivoiser l'humeur sauvage de Jean-Jacques Rousseau ; elle lui écrivit une lettre remplie d'offres de services. Il répondit avec fierté et presque avec dédain. « Il faut le » laisser, dit la favorite en jetant la lettre du Génevois sur une table ; » c'est un véritable hibou... — J'en conviens, répondit madame de » Mirepoix, mais c'est celui de Minerve. »

La fortune nous trahit l'an dernier dans l'Inde, d'où l'on vient de recevoir des nouvelles. Si les Français se fussent montrés moins fidèles observateurs d'une neutralité que les Anglais n'observaient plus, ils eussent profité de la guerre que ces Européens avaient à soutenir avec peu de forces contre le souba du Bengale pour les attaquer et les tailler en pièces. Par une facile victoire, nos troupes se fussent alors emparées de tous les comptoirs anglais situés entre les côtes de Golconde et celles du Bengale. Mais nous n'avions dans l'Inde que des chefs marchands : ils hésitèrent sur ce qu'ils avaient à faire et donnèrent le temps à une flotte anglaise, commandée par l'amiral Vatson, d'arriver dans ces parages avec un renfort de trois mille hommes. Les troupes britanniques marchent sur Calcutta, reprennent cette ville au souba du Bengale, et se portent rapidement sur Chandernagor, notre premier établissement dans l'Inde. Cette place, assez bien fermée, était défendue par cent soixante canons, cinq cents Français et sept cents noirs ; mais les troupes commandées par des préposés de la compagnie, Fournier, Nicolas, Lapotière et Caillot, se découragèrent promptement : le siége ne dura que cinq jours. Les vainqueurs trouvèrent dans Chandernagor pour trois millions de marchandises, dont le prix fut presque en entier distribué aux soldats par le colonel Clive, commandant de l'expédition.

Les choses n'eussent pas tourné de cette manière si l'escadre partie pour l'Inde à la fin de l'année dernière, sous les ordres de l'amiral Aché, eût été arrivée avant celle des Anglais : trois mille hommes y sont embarqués ; M. le comte de Lally en est le général ; espérons que ce brave officier saura rappeler la fortune sous nos drapeaux.

Cette divinité, si souvent inconstante, nous est plus fidèle en Amérique. Toutes les forces navales de la France employées au Nouveau-Monde se trouvaient réunies dans le port de Louisbourg au commencement de l'automne ; cette réunion devait mettre en défaut la prudence britannique, et elle s'y trouva effectivement. L'amiral Holborn, persuadé qu'avec les quinze vaisseaux de ligne qu'il commande, et qui portent six mille hommes de débarquement, il va s'emparer aisément de Louisbourg, compte avec une indicible surprise dix-huit vaisseaux français dans la rade de ce port. Il attend alors un renfort de quelques voiles qui le joignent bientôt. Holborn se dispose à attaquer ; mais un ouragan terrible souffle de la haute mer et trompe les plus savantes manœuvres de l'amiral anglais. Elles servent du moins à empêcher l'escadre britannique d'être brisée contre ces rochers qu'elle venait conquérir ; mais presque tous les bâtiments sont désemparés, et l'amiral n'atteint qu'avec beaucoup de peine le port d'Halifax. C'en était fait de dix-huit vaisseaux anglais si le commandant français fût sorti pour leur donner la chasse immédiatement après la tempête ; pas un seul n'eût pu lui échapper, dans le délabrement où le gros temps les avait réduits. La timidité de cet officier fut généralement désapprouvée, et la justification qu'il essaya d'en donner ne convainquit personne. L'événement que je viens de rapporter n'est donc, comme je le disais plus haut, qu'un sourire de la fortune ; le moindre effort de notre amiral en eût fait un échec peut-être irréparable pour les Anglais, et la perte de leur flotte leur eût enlevé, au moins pour le reste de la guerre, la possibilité d'envahir le Canada.

Je ne sais si les Anglais, battus en Amérique par les Français et les éléments, ont voulu se venger, au commencement de l'année, sur nos côtes ; mais on va voir que la formidable expédition tentée par eux s'est terminée comme le travail de la montagne accouchant d'une souris. On ne parlait cet hiver, autour du poêle de nos cafés politiques, que d'une flotte en armement à Plymouth, et que l'on disait destinée à une entreprise secrète de haute importance. Un beau matin cette escadre, forte de cent voiles, portant douze mille hommes de débarquement, et commandée par les amiraux Hauke, Braderick et Knoules, paraît en vue de nos côtes ; elle longe pendant quelque temps celles de Normandie, de Bretagne, d'Aunis ; on croit qu'elle menace Rochefort, la Rochelle, ou tout au moins les îles de Ré ou d'Oleron ; rien de tout cela : cette formidable expédition jette l'ancre devant l'île d'Aix, point large comme la place Royale, et se borne à canonner un petit port qu'on aurait pu cacher dans l'entrepont d'un des vaisseaux qui l'attaquaient. Après la réduction de ce *fortin*, et après avoir fait sauter quelques parcelles du rocher, la flotte remet gravement sous voiles, gagne la haute mer et disparaît.

Les curieux réunis sur la plage se regardaient avec surprise, et se demandaient si c'était pour obtenir ce beau résultat que l'Angleterre avait dépensé vingt-cinq millions de notre monnaie. On murmura hautement dans la Grande-Bretagne sur cette expédition dérisoire ; on la chansonna chez nous. Mais c'était trop se hâter de tourner en ridicule une démonstration qui peut-être cachait un autre but : les esprits réfléchis pensèrent que cette expédition était destinée contre la partie française de Saint-Domingue, mais que la crainte d'irriter la cour d'Espagne et de la faire déclarer pour la France a détourné le cabinet anglais d'achever l'exécution de ce projet.

Malgré la sage distribution de ses forces de mer, la France est cependant loin de se trouver dans une situation maritime prospère. Les vaisseaux français perdus en si grand nombre depuis quelques années ne sont pas entièrement remplacés, le recrutement des armées navales ne s'opère pas avec plus de facilité ; les quatre mille matelots qui nous ont été enlevés, avant même que les hostilités fussent commencées, laissent encore une vaste lacune dans nos équipages : car les marins qui sont prisonniers en Angleterre étaient les plus expérimentés, et ceux qui les ont remplacés manquent encore d'exercice. Tout récemment les vaisseaux de haut bord *le Foudroyant* et *l'Orphée* sont tombés au pouvoir de l'ennemi en sortant de Toulon. En un mot, la décadence de notre marine avance, et rien ne tend à l'arrêter.

Nous aurons du moins de l'expérience au ministère de la guerre : le roi, sur la démission du marquis de Paulmi, qui pliait sous le faix, vient de nommer à ce poste le maréchal de Belle-Isle. Mais, sur la demande du vieux guerrier, le marquis de Camille, lieutenant général, lui est adjoint ; cet officier travaillera avec le roi comme le maréchal lui-même.

Belle-Isle vient de perdre son fils, le comte de Gisors, tué à la tête des carabiniers. Voici le billet que cet officier écrivit à son père sur le brancard où des soldats le portaient ; cet écrit était tracé avec son sang :

« Je suis expirant, mon cher papa, ne pleurez point ma mort. J'ai » repoussé trois fois l'ennemi avec le corps que j'avais l'honneur de » commander. Ah! si je pouvais vous embrasser encore... » Il rendit le dernier soupir avant d'avoir achevé la phrase.

A cette occasion une petite discussion assez aigre s'est engagée entre le roi et la favorite. Cette dame pressait depuis longtemps Sa Majesté de faire une visite de condoléance au maréchal ; mais le monarque, à cheval sur l'étiquette, ne pensait pas que le salut de la France, dût il y a quelques années à ce général, fût un motif suffisant pour déroger à la *grandeur*, qui veut qu'un roi soit incivil à l'égard des plus grands personnages de son royaume. Enfin, piquée au jeu, la marquise s'écria, d'un air plaisant toutefois :

. . . . . Barbare dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.

« Allons, allons! dit Louis XV en riant, de peur que vous ne continuiez d'appeler les méchancetés de Voltaire au secours de votre malice j'irai voir ce matin le maréchal. » Sa Majesté tint parole et mit à sa visite un apparat, une solennité qui voulait dire : « Voyez, » vous tous, le roi de France daigne visiter un de ses généraux chez » lui. »

Le vieillard eut la faiblesse d'être un peu consolé par cette courtoisie souveraine : elle adoucit l'amertume de la perte du seul héritier de son nom ; et, comme il faut que les grands princes récoltent partout sans avoir semé nulle part, Belle-Isle ayant fait son testament quelques jours après avoir reçu le roi, le fit héritier d'une partie de ses biens. C'était encore par la grâce de Dieu que cela lui venait.

Mais, comme il y a des compensations sur la terre, même pour les rois, notre maître eut l'autre jour une peur robuste.

« Il vient de m'arriver une singulière chose, dit-il en entrant chez la favorite, croiriez-vous qu'en rentrant dans ma chambre à coucher, que je venais de quitter, j'ai trouvé un *monsieur* face à face avec moi?

— Dieu ! s'écria la marquise effrayée.

— Ce n'est rien, reprit le roi, mais j'avoue que j'ai eu une grande surprise (Sa Majesté déguisait le mot). Cet homme cependant paraissait tout interdit. « Que faites-vous ici ? » lui ai-je demandé d'un ton assez poli... Il s'est mis à genoux en me répondant : « Pardon, sire, » et avant tout que Votre Majesté me fasse fouiller. » Sans attendre cette précaution il s'est mis à vider ses poches; il avait même ôté son habit, tant il était troublé, lorsque je lui ai dit de se calmer et de répondre à mes questions.

— En vérité, sire, dit avec feu madame de Pompadour, j'admire votre imprudence ! rester ainsi seul avec un inconnu !

— Attendez donc ! Cet homme m'a raconté qu'il était cuisinier et ami de *Beccari*, l'un de mes chefs. Il a ajouté avec beaucoup de naturel, je vous assure, que s'étant trompé d'escalier et que les portes s'étant trouvées ouvertes il était arrivé jusqu'à ma chambre, d'où il allait sortir bien vite quand j'avais paru. J'ai sonné, et Guimard, qui est entré, a été fort surpris de me trouver à huit heures du matin en tête-à-tête avec un homme en chemise. Pendant que l'étranger remettait son habit, un autre garçon du château appelé Guimard s'est trouvé connaître l'aventurier. « Sire, m'a-t-il dit, je réponds de lui, » c'est un très-brave homme qui d'ailleurs fait mieux que personne » au monde le *bœuf à l'écarlate*. »

» Malgré ces bons renseignements le cuisinier égaré tremblait de tous ses membres : il cherchait la porte pour sortir sans pouvoir la trouver. Le voyant si malheureux j'ai tiré de mon bureau cinquante louis, que je lui ai donnés en lui disant : « Voilà, monsieur, pour » calmer vos alarmes, »

— Cinquante louis ! répéta vivement la marquise mue par un sentiment qui, je crois, était de la surprise.

— Il fallait bien, reprit le roi, dédommager ce pauvre homme de la peur qu'il avait eue.

— Ah ! sans doute, répondit la favorite tout en pensant peut-être qu'en fait de frayeur le roi et l'étranger étaient quittes.

— Enfin, reprit Louis XV, mon visiteur matinal est sorti fort satisfait après s'être prosterné. »

Quoique le roi eût parlé avec calme de cette apparition, il était aisé de voir sur son visage les traces d'une profonde émotion. Les courtisans n'en trouvèrent pas moins dans tout ceci le texte d'un nouveau compliment, et le monarque fut loué à outrance d'un sang-froid, d'un courage que l'événement n'avait pas irrécusablement prouvé.

Un matin chez la favorite on reparlait de l'excursion du cuisinier dans la chambre du roi : le médecin Quesnay était là. « Cet homme est peut-être fou, dit le docteur.

— Oh ! vous, monsieur, répondit le roi en riant, vous voyez des fous partout.

— Il est vrai, sire, que je devine la folie, même quand elle n'existe pas encore; mais je ne la suppose pas gratuitement. Tenez, je connais un de vos anciens ministres qui sera imbécile avant trois mois.

— Son nom? demanda vivement la favorite.

— C'est M. de Sechelles, répondit Quesnay après s'être fait presser un peu.

— Bon ! vous lui en voulez, dit Sa Majesté; du temps de son contrôle général il vous aura refusé quelque grâce.

— Cela pourrait tout au plus m'engager à dire une vérité désagréable, et non pas à inventer. M. de Sechelles sera fou, et peut-être plus tôt que je ne pense. C'est affaiblissement d'organes : il veut à son âge faire le galant; je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe.

— Allons, allons, nous verrons cela, monsieur le prophète, dit Louis XV en frappant sur l'épaule de Quesnay.

— Riez, sire; mais il n'en est pas moins vrai que vous avez un maniaque dans votre propre conseil.

— Hein ! dans mon conseil?

— Que Votre Majesté prenne note de la date, et je parie qu'avant trois semaines M. Berryer est fou ou cataleptique...

— Quoi ! mon ministre de la marine?

— Lui-même, sire; il y a des signes qui ne me trompent jamais. Hier, j'ai vu M. Berryer à la chapelle; il s'était assis sur une de ces petites chaises où l'on pose ordinairement les pieds. Les genoux lui touchaient le menton, ce qui rendait Son Excellence la risée de MM. les gardes du corps. Je suis entré chez le ministre au sortir de la messe : là j'ai été témoin de plusieurs autres traits d'absence d'esprit, et j'ai vu que M. Berryer avait les yeux égarés. Son secrétaire lui ayant adressé une observation fort juste, il lui répondit d'un ton emphatique : « Taisez-vous, plume; une plume est faite pour écrire, » et non pour parler. »

Quinze jours après cet entretien, MM. de Sechelles et Berryer avaient donné des marques authentiques de folie; le dernier avait même déraisonné en plein conseil : il fallut lui en interdire l'accès, au moins provisoirement.

L'échec humiliant du prince de Soubise à Rosbach eût dû rendre le roi circonspect sur les commandements donnés aux généraux peu éprouvés; cependant Sa Majesté, au commencement de la campagne de 1758, confia l'armée dite de Hanovre au comte de Clermont. La tâche du nouveau général était grave : les Hanovriens, rassemblés, au mépris de la convention de Closterseven, sous les ordres du prince Ferdinand de Brunswick, promettaient de ne plus se laisser désarmer; ils ne tardèrent pas à repousser les vainqueurs jusque sur le Rhin. Encouragé par ce succès, Ferdinand livra le 25 juin la bataille de Crevelt. La victoire ne fut pas un instant douteuse, les Français donnèrent à Crevelt un pendant au tableau désastreux de Rosbach. Notre aile gauche ne fut pourtant point rompue : le comte de Saint-Germain, qui la commandait, soutint l'effort de toute l'armée ennemie, et se retira en bon ordre à Neuss.

Les suites de ce combat répandirent la consternation parmi les habitants des Pays-Bas autrichiens; les housards prussiens s'avancèrent jusqu'à Tirlemont et Louvain, ces partisans levèrent des contributions aux portes d'Anvers. Cette seconde défaite jeta le découragement non-seulement dans l'armée, mais encore à la cour. Le Dauphin surtout s'avisant pour la première fois d'une ardeur martiale demanda au roi la permission de se mettre à la tête des troupes battues, afin d'effacer, disait-il, la tache imprimée au drapeau français par le double échec de Rosbach et de Crevelt. Louis XV n'accéda point à cette demande. « Ce n'est qu'une échauffourée, ré- » pondit-il; je suis ravi, mon fils, de reconnaître en vous d'aussi » nobles sentiments, mais il n'est pas encore temps de vous séparer » de moi. »

Ce combat, qu'on a représenté au roi comme une *échauffourée*, est cependant une déroute qui fait perdre plus de quatre-vingts lieues de pays. Au reste, si le mouvement martial du Dauphin n'eut pas le résultat qu'il en attendait, du moins détermina-t-il le roi à retirer le commandement au comte de Clermont, qui revint à Paris avec le titre burlesque de *général des bénédictins*. Son successeur est le marquis de Contades, le plus ancien lieutenant général de l'armée, devenu à cette occasion maréchal de France. Avant de quitter ses troupes, Clermont eut du moins la satisfaction d'apprendre que, tandis qu'il les commandait encore, le comte de Broglie, à la tête de l'avant-garde, venait de tailler en pièces huit mille Hanovriens à Sunderhausen.

C'était bien à nos côtes que les Anglais en voulaient dans l'entreprise dont j'ai parlé plus haut; mais apparemment la poire ne leur parut pas mûre alors, et leur expédition ne fut que comique. Celle que je dois retracer offre plus de gravité.

Une flotte non moins formidable que celle qui eut la gloire de faire deux cents prisonniers à l'île d'Aix au commencement de l'année a été mise en mer à Portsmouth vers la fin de juillet, sous les ordres du chef d'escadre Howe, avec des troupes de débarquement commandées par le général Bligk. Un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels on distinguait le prince Edouard, s'embarquèrent pour cette expédition, dont le but était Cherbourg, port ouvert et sans aucune défense[1]. Les Anglais, après avoir longé les côtes de Normandie, jettent l'ancre dans cette rade découverte, descendent sans conteste à Cherbourg, emportent quelques cloches, quelques canons, frappent une contribution d'environ soixante mille livres, et se rembarquent à l'approche d'un corps de troupes comme d'obscurs bandits, qu'ils avaient imités de tous points. Le séjour en France de ces forbans dura dans cette circonstance environ une semaine. Les seigneurs et le prince employèrent ce temps à l'anglaise, c'est-à-dire à faire bombance, à s'enivrer, et les petites marchandes de modes, qui s'étaient un peu flattées qu'on leur *manquerait*, dirent que ces vainqueurs peu galants entendaient bien mal le droit de conquête.

Sans doute ce succès, tout insignifiant qu'il était, affrianda les Anglais, car le 3 septembre l'escadre de Howe reparut sur les côtes de Bretagne, et le lendemain treize mille hommes débarquèrent à Saint-Brieuc. Campés à Saint-Lunaire, ils y restèrent trois jours entiers, préparant le siége de Saint-Malo, qu'ils avaient la folle prétention de tenter. Enfin cette petite armée se porta sur Guildo, puis sur Matignon, où elle entra tambour battant. Le 11 les Anglais arrivèrent à Saint-Cast, où, fort heureusement pour eux, leur flotte arrivait en même temps. Le duc d'Aiguillon, campé dans cet endroit, attendait ces fiers conquérants. A son aspect, ils cherchèrent un refuge sur leurs vaisseaux. Ainsi le peuple verdâtre de nos marais se réfugie dans son empire bourbeux dès qu'on s'approche de lui. Mais la retraite des troupes britanniques ne put être assez rapide; une division française, placée sur une hauteur, foudroya, malgré le feu des vaisseaux, les bateaux servant à l'embarquement. Dix-neuf cents hommes tombèrent sur la place; d'Aiguillon fit sept cents prisonniers; enfin cinq mille Anglais restèrent sur la plage française ou périrent à bord des suites de leurs blessures.

Malgré cet avantage, il n'y a pas eu de réjouissances à la cour, parce qu'elle est en deuil du pape Benoît XIV, auquel succède le Vénitien Rezonico. Ce deuil se confond avec celui de la reine d'Espagne, morte à Aranjuez le 2 septembre; elle était sœur du roi de Portugal, qui a failli la suivre au monument.

[1] Les travaux de ce port, aujourd'hui si important, ont été exécutés depuis, et particulièrement sous le règne de Louis XVI : on en parlera dans cet ouvrage.

Ce prince revenait le 3 du même mois de son château de Belem à Lisbonne. Il avait baissé toutes les glaces de sa voiture pour respirer l'air embaumé du soir. Tout à coup des assassins embusqués dans un buisson de citronniers tirent sur la voiture plusieurs coups de carabine; Sa Majesté Portugaise est blessée au bras. Le soir même le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora et le comte d'Atoquia, regardés comme les chefs de la conspiration, sont jetés en prison, ainsi que la marquise de Tavora, accusée de complicité. Tous ces seigneurs appartenaient à la même famille, et cette famille avait été déshonorée par l'amour heureux du roi pour la jeune comtesse d'Atoquia. On sait avec quel ardeur la jalousie met aux Espagnols les armes à la main, les nobles Portugais que j'ai nommés jurèrent la perte de leur souverain. Cependant, au moment d'accomplir cette vengeance, un régicide les effraya; ils ouvrirent leur conscience aux jésuites Malagrida, Alexandre et Mathos : « Tuer un roi, répondirent ces ennemis » perpétuels de tout ce qui leur dispute le pouvoir, n'est pas même » un péché véniel... » La mort de Joseph II fut alors irrévocablement arrêtée.

Le procès des accusés fut aussi prompt que l'avait été leur attentat. D'Aveiro, Tavora et d'Atoquia périrent par la roue. La marquise de Tavora eut la tête tranchée. Quant à la jeune comtesse première cause de ces sanglantes exécutions, elle est destinée à méditer toute sa vie au fond d'un cloître sur les maux qui peuvent résulter d'une faute commise souvent avec légèreté si ce n'est avec délices.

Mais si l'on songe à punir la complicité du crime exercée sous le voile de la religion par un coupable enfroqué, il faut à Lisbonne une licence du pape. Les jésuites Malagrida, Alexandre et Mathos ne furent qu'emprisonnés, et l'on négocie encore avec Rome pour avoir la permission de les juger [1].

Les Romains voulaient qu'un général battu restât à la tête de son armée jusqu'à ce qu'il eût réparé son échec; Louis XV s'est montré Romain en cela, et le prince de Soubise s'en trouve bien. Ce général, parvenu à se loger dans le pays de Cassel, y menaçait le prince d'Isembourg, dont les forces étaient inférieures à l'armée française. Les Hanovriens, vainqueurs à Crevelt, coururent au secours de leur allié; mais ils devaient perdre leurs lauriers à Lutzelberg. Le prince de Soubise battit, mais sans grand avantage, les deux corps réunis. Ce succès fit peu de bruit à Paris; il valut pourtant au prince le bâton de maréchal, avec l'aide puissante de madame de Pompadour. Cette faveur excédait les règles de la compensation : Soubise avait été vaincu sans disgrâce, il fallait, pour rétablir l'équilibre, qu'il vainquît sans récompense.

On ne sait trop par quel démérite l'abbé de Bernis a perdu tout à coup les bonnes grâces de la favorite, et comment le comte de Stainville, qui n'a fait qu'apparaître à la cour avant son ambassade de Vienne, a pu mériter l'affection de la marquise. Toujours est-il que le premier vient d'être remplacé aux affaires étrangères par le dernier. Il est vrai que Bernis a reçu en même temps le chapeau de cardinal. « Oui, disait-il à un flatteur qui l'en complimentait, c'est un » parapluie que le roi a bien voulu me donner pour me défendre » contre le mauvais temps. » Du reste, la dépossession n'est pas complète : le cardinal conserve sa place au conseil en qualité de négociateur pour la paix. Le roi, tout à fait passif dans ce changement, n'y a pas apporté le plus léger obstacle; il s'est laissé aller successivement à rappeler Stainville de Vienne, à le nommer ministre d'Etat, à le décorer du titre de *duc de Choiseul*, enfin à lui remettre le portefeuille des affaires étrangères. Sa Majesté n'a pas été moins facile pour déposséder Bernis. Le tout a été l'ouvrage de madame de Pompadour; cette dame s'est fait un jargon politique qui en impose à notre maître : à force d'entendre parler d'affaires aux hommes d'Etat, elle a retenu des termes, ajusté des lambeaux de leurs conversations; et se parant de cela avec esprit, elle lance aux yeux du roi des lueurs d'administration, de diplomatie et même de tactique guerrière, qui éblouissent son royal amant. De là résulte aujourd'hui la concentration dans le cabinet de cette favorite de tous les détails du gouvernement; les intérêts les plus graves se discutent entre des flacons d'odeur, des pots de pommade et des boîtes à mouches. Vive la galanterie pour tout civiliser!

Le duc de Choiseul est encore trop peu connu pour qu'il me soit permis de le juger. Je parlerai donc seulement de son physique et de quelques-unes des qualités saillantes qu'il présente : cet homme d'Etat est d'une taille médiocre, mais assez élégante; sa jambe est belle. Un nez large et aplati contribue à le rendre laid, quoique ses yeux soient expressifs; l'ensemble de sa physionomie a quelque chose d'agréable et de prévenant. Les formes de M. de Choiseul sont nobles, pleines de grâce; il possède l'air de la franchise, qui vaut peut-être mieux que la franchise même. L'élocution de ce ministre est facile, ses expressions sont choisies et toujours mesurées; en un mot, j'ai vu peu d'hommes posséder mieux que le duc l'art de séduire.

Comme homme d'Etat Choiseul paraît avoir de grandes lumières, un genre large, inventif, fécond en ressources; on dirait que ce secrétaire d'Etat est fait tout exprès pour Louis XV, et que ce monarque est précisément le prince nécessaire à la gloire de son ministre. Sous Louis XIV Choiseul eût peut-être semblé mesquin, tant le siècle et le prince étaient imposants. Aujourd'hui les hommes, les choses et le trône lui-même s'étant amoindris, le nouveau ministre remplit son cadre avec éclat. Je dois citer un trait de début digne de remarque.

Quand le nouveau ministre des affaires étrangères fut installé, le comte de Stahremberg, ambassadeur de Vienne, vint lui faire une visite de cérémonie. On l'annonça; le duc, quoique inoccupé en ce moment, fit prier le seigneur autrichien d'attendre. L'attente s'étant prolongée au delà de la mesure ordinaire, M. de Stahremberg se fit annoncer de nouveau. « C'est bon, c'est bon, répondit le ministre, » prévenez M. le comte qu'un travail très-pressant m'oblige à retar» der encore le plaisir de le recevoir. » L'ambassadeur entendit cette leste réponse à travers la porte entre-bâillée; son mécontentement fut extrême, il eût quitté sur-le-champ l'hôtel s'il ne se fût ménagé la satisfaction de faire éclater son humeur. Cependant le retard continuant toujours, le diplomate allemand, outré d'une impolitesse sans exemple selon lui, dit à haute voix qu'il en porterait plainte au roi. M. de Choiseul l'attendait à ce degré d'irritation : il fut admis. Rouge, l'œil animé, les lèvres agitées, M. de Stahremberg ne se possédait plus; ses paroles exprimèrent aigrement son dépit.

Le duc, calme, de sang-froid, le sourire sur les lèvres, formait un contraste frappant avec l'ambassadeur irrité. « Convenez, lui dit-il » en l'interrompant, convenez, monsieur le comte, que vous méconnaissez singulièrement mes louables procédés. Quand j'étais ambassadeur de France à Vienne, le prince de Kaunitz me faisait stationner des heures entières dans son antichambre. Loin de m'en » formaliser, j'applaudissais à ce genre d'étiquette, comme à un signe » infaillible de haute considération dont ce prince cherchait à me » donner des preuves. Convaincu de sa sagesse, je me promis dès » lors, si j'arrivais jamais à un ministère semblable au sien, de le co» pier fidèlement en tout; car j'avais le bon esprit, à l'aurore de mon » début dans la carrière diplomatique, d'aimer à puiser la science du » gouvernement chez ceux qui la professent, et non dans mes seules » opinions. Condamnez donc maintenant, si vous l'osez, l'élève d'un » si grand maître. Au reste, il m'en a coûté quelque ennui pour vous » traiter de la sorte : imaginez-vous que, pour tuer le temps, je me » suis occupé à deviner le logogriphe du *Mercure*.

» A présent, si M. de Stahremberg, avec qui je suis lié et dont » l'estime m'honorera toujours, consentait à ce que nous nous dépouillassions de notre caractère politique, je lui dirais familièrement : » Tenez, mon cher comte, tout ceci est une sorte de prêté-rendu. » J'ai acquitté le roi : ou en rira à la cour de Vienne, comme à celle » de Versailles, si vous en parlez. »

Stahremberg, homme d'esprit, quoique diplomate gourmé, prit le parti de rire lui-même des représailles plaisantes exercées par le Kaunitz du roi de France.

Ce que le cardinal de Bernis a trouvé moins plaisant, c'est que Choiseul, muni du projet d'un second traité avec la cour de Vienne, s'est emparé des négociations pour la paix et a fait exiler le cardinal.

Tandis que ces vicissitudes avaient lieu à la cour de France, le roi de Prusse, par son génie, son courage et surtout sa prodigieuse activité, étonnait ses nombreux ennemis. Il livre aux Russes la bataille de Zorendorf, dans la Prusse ducale, le 27 août. Battu dans cette rencontre, il empêche cependant son ennemi de former le siége de Custrin, et l'enchaîne le reste de la campagne par des manœuvres qu'il ne peut ni prévoir ni éviter. Le général russe est forcé d'aller prendre ses quartiers d'hiver au delà de la Vistule. Ce résultat obtenu, Frédéric vole dégager le prince Henri, son frère, enclavé entre les Autrichiens et l'armée des cercles. Mais tant de marches ont excédé les Prussiens; malgré le talent de leur chef, ils sont forcés dans le camp d'Holkirken, et perdent dix mille hommes et cent pièces de canon. Un si grand revers ne décourage point Frédéric... il va camper tranquillement à une demi-lieue de la position enlevée, et l'armée victorieuse n'ose le poursuivre. Enfin ce dieu des combats inspire une terreur telle, que les Autrichiens, qui ont mis le siége devant Dresde, le lèvent subitement et vont prendre leurs quartiers d'hiver en Bohême.

Reportons les yeux sur nos affaires du Nouveau-Monde. L'escadre de l'amiral Holborn serre toujours Louisbourg de si près que M. de Laclue, envoyé avec une division au secours de cette colonie, n'a pu y arriver, et s'est vu contraint, après beaucoup de croisières inutiles, de rentrer à Toulon. Deux autres petites escadres étaient parties de Brest au mois de janvier pour tenter les atterrages de Louisbourg, elles se réunirent en mer sous les ordres de M. de Beaussier; mais ce secours, trop faible encore, ne put retarder d'une heure la chute de cette place. Indépendamment des forces de sir Holborn, vingt-trois vaisseaux de ligne et dix-huit frégates, commandés par l'amiral Boscavin, et portant seize mille hommes de débarquement, se présentèrent, au mois de juillet, en vue de Louisbourg, et vinrent bientôt jeter l'ancre à une demi-lieue de la ville. Les fortifications en étaient faibles, assez mal armées, et trois mille hommes à peine la défen-

[1] Ces difficultés amenèrent le renvoi des jésuites du Portugal en 1761. Voyez cette année.

daient. Le gouverneur se décida néanmoins à faire une résistance opiniâtre. Dans cette situation imminente, Louisbourg eut sa Jeanne Hachette : madame de Ducourt, épouse du général, ne quittait pas le rempart; encourageant le soldat de la voix, du geste, et par l'argent qu'elle prodiguait, elle donnait encore l'exemple en tirant de sa jolie main trois coups de canon par heure.

Malgré tant de résolution, malgré le courage de tout ce qui combattai sur les murs assiégés, Louisbourg ne put résister plus de trois semaines aux forces supérieures qui l'accablaient; la place capitula, mais ce fut seulement la veille d'un assaut qu'il eût été impossible de soutenir. L'escadre de M. de Beaussier avait été prise ou brûlée pendant le siége. Ainsi tomba, le 27 juillet, le principal boulevard de nos possessions dans le Canada; ainsi durent s'évanouir dès ce moment les brillantes espérances que la France fondait sur le commerce de cette colonie : l'Angleterre les avait appréciées aussi, ces espérances, et c'était par ce motif qu'elle avait fait contre Louisbourg un si vaste déploiement de forces.

Moins heureux dans l'intérieur du Canada, les Anglais y avaient précédemment éprouvé un échec meurtrier. Rassemblées dès le printemps sur les ruines du fort Saint-Georges, les troupes britanniques s'excitaient à la vengeance devant les signes de ce désastre ; elles s'embarquèrent ensuite sur le lac du Saint-Sacrement, et vinrent débarquer près du fort Carillon, peu considérable par lui-même; mais, sur l'avis de cette invasion, on venait de l'entourer d'une seconde enceinte de gros arbres renversés et enlacés les uns avec les autres; les branches coupées et affilées produisaient l'effet de chevaux de frise, tant cet étrange rempart en était hérissé. Les Français attendirent leurs ennemis derrière ces fortifications improvisées. Jaloux de laver la honte qui souillait leurs armes depuis le commencement de la guerrre du Canada, les Anglais attaquèrent avec fureur cette forêt d'obstacles, à travers lesquels la mort leur arrivait de toutes parts. Trop incommodés par le feu terrible qu'entretenaient trois mille Français ou Canadiens embusqués derrière le retranchement, les assaillants se décidèrent à tenter un assaut. Vainement le canon du rempart de Carillon se joignit-il alors à la mousqueterie, vainement les intrépides Anglais tombaient-ils par centaines embarrassés entre les arbres, enfilés dans leurs branches aiguisées ; tant de pertes ne faisaient qu'accroître leur rage : l'assaut dura cinq heures, et ce ne fut qu'après avoir perdu quatre mille hommes qu'ils renoncèrent à cette entreprise... Presque tous y avaient succombé.

Dans tous nos engagements contre les troupes anglaises, les Canadiens, qui les haïssent autant qu'ils aiment les nôtres, les attaquent avec un acharnement inexprimable. Il faut ajouter en frémissant que la guerre est pour ces sauvages une véritable chasse, et qu'ils y poursuivent leur horrible proie. Nos soldats ne voudraient que vaincre leurs ennemis; ces cruels alliés les exterminent, les dévorent.... Au printemps dernier, un prisonnier breton fut entraîné par une Canadienne au fond de sa cabine ; elle lui coupa aussitôt un bras, et fit boire à sa famille le sang qui en dégouttait. Un missionnaire lui reprochant le lendemain cette cruauté :

« Je veux, lui répondit-elle, que mes enfants soient guerriers, il » faut donc qu'ils se nourrissent de la chair de leurs ennemis. »

Telles sont les atrocités auxquelles les peuples civilisés s'associent, lorsque, non contents des biens que la nature mit à leur portée, ils portent leur ambition jusqu'aux extrémités de la terre.

Pendant qu'un nouveau traité entre la France et l'Autriche était signé à Paris par les soins de M. le duc de Choiseul, les rois d'Angleterre et de Prusse renouvelaient aussi la convention qui les lie. L'acte diplomatique, signé à Westminster le 7 décembre, porte confirmation des stipulations du 16 janvier 1756, avec addition d'un subside de six cent soixante-dix mille livres sterling payable par l'Angleterre à la Prusse.

Les affaires de l'État n'absorbent pas tellement l'attention publique, qu'elle n'ait encore des affections pour les nouveautés théâtrales: la foule s'est portée à l'*Hypermnestre* de M. Lemierre, tragédie d'un caractère tout à fait nouveau. Indépendamment d'une action originale par elle-même (le mariage des cinquante Danaïdes), cet ouvrage est rempli de détails pittoresques et de tableaux qui lui prêtent un charme tout à fait nouveau. « *C'est une pièce à peindre,* » disait un amateur en sortant de la première représentation; et cet éloge en vaut bien un autre. Du reste les caractères ont de la vérité, et la versification m'a paru brillante, harmonieuse, pure. Au dénoûment, l'acteur Lanoue, qui jouait Danaüs, fut blessé au bras droit; le sang coula sur le théâtre. Comme le public prenait intérêt à la blessure du comédien, celui-ci s'avança, sur le bord de la scène et dit gravement : « Messieurs, ce ne sera rien; mais je vous prie de ne pas vous » habituer à ce trait d'imitation. »

Si les lettres s'enrichissent cette année d'une tragédie remarquable, elles se sont appauvries de deux talents : madame de Graffigny et l'abbé d'Olivet sont morts tous deux pendant le présent mois de décembre. On connaît les *Lettres péruviennes* et la *Cène* de madame de Graffigny, mais bon nombre de personnes ignorent une aventure qu'elle racontait quelquefois avec chagrin ; la voici. La mère de cette dame, aussi ignorante qu'elle était instruite, ennuyée de voir chez elle une grande quantité de planches gravées par le célèbre Callot, son grand oncle, fit venir un chaudronnier, et livra les chefs-d'œuvre sur cuivre pour se faire de la batterie de cuisine. — L'abbé d'Olivet était à la fois un excellent grammairien et un écrivain fécond : le nombre de ses traductions et des ouvrages de son propre fonds est très-considérable. Parmi ces derniers, on doit citer la *Prosodie française* et l'*Histoire de l'Académie française*, que l'on peut suspecter de quelque partialité. Au nombre des traductions, on remarque celle des entretiens de Cicéron *sur la nature des dieux*, celle des *Tusculanes*, celle des *Philippiques* de Démosthène, et enfin celle des *Catilinaires* de Cicéron. Voltaire appelait d'Olivet son maître : ce fut en effet lui qui dirigea les premiers essais littéraires de ce grand écrivain. Plus tard, il eut la satisfaction de présider à sa réception à l'Académie française.

Louis XV n'a compris ni madame de Graffigny, ni l'abbé d'Olivet, ni l'auteur d'*Hypermnestre* sur la liste des littérateurs inscrits dans sa mémoire : Sa Majesté est aussi peu initiée aux progrès de l'esprit humain qu'à la marche des affaires politiques. Mais, grâce aux rapports secrets de la police, dont notre maître nourrit avec soin son érudition, il est peut-être l'homme le plus versé dans l'histoire scandaleuse du siècle... C'est toujours du savoir.

CHAPITRE XXVIII.

1759-1760.

La duchesse d'Orléans; sa vie. — Création de l'ordre du Mérite militaire. — Victoire de Berghem. — Projet de descente en Angleterre. — Désastres sur mer. — Bataille de Minden. — Mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne. — Vaucanson; le géomètre mécanique. — Encore une défaite maritime. — Guerre du Canada; perte de Québec. — Les goëlettes. — M. de Silhouette. — Les coups de baguette d'un contrôleur général. — Il n'était pas sorcier. — Les jésuites, M. de Choiseul, la marquise de Pompadour. — Le Dauphin frère en saint Ignace. — La lanterne sourde. — Mort de Marie-Louise de France. — Ses amours avec Bernis. — *Briséis*, tragédie de Poinsinet de Livry. — *La Fausse Agnès*, comédie de Destouches. — *Cendrillon*, opéra-comique. — Une autre pantoufle. — Exploits de Frédéric II. — Fondation de la petite poste de Paris. — L'autre feuille des bénéfices. — Le moine espion — *Ramponneau* et sa guinguette. — Victoire de Clostercamp. — Le chevalier d'Assas. — Marasme du Dauphin. — Les spectateurs disparaissent de la scène de nos théâtres. — Effet de cette réforme. — *Tancrède*, tragédie de Voltaire. — *Les Philosophes*, comédie de Palissot. — Un amateur du bouton. — *L'Écossaise* de Voltaire. — Désastres en Amérique et aux Indes. — M. de Lally-Tolendal. — Mort du maréchal de Coigny. — Cause singulière de celle de Guimond de la Touche.

Ma tante, qui tint avant moi la plume pour tracer les travers du siècle, recula toujours devant une partie de sa tâche où toute réserve était impossible, et qui eût trop souvent traduit sur la scène du scandale un nom auguste. Je me suis sentie depuis arrêtée par le même scrupule : assez de princes et de princesses du sang ont taché de leurs mœurs les annales de notre époque; j'ai voulu autant que possible éclaircir la nomenclature de leurs aventures galantes. Cependant il est une vie dont la vérité me demandera compte : c'est celle de madame la duchesse d'Orléans, née Louise-Henriette de Conti. Après avoir constamment jeté le voile de la réserve sur tant d'égarements, je dois remplir cependant la lacune qu'un silence absolu laisserait dans mes récits. J'analyserai, je presserai les faits, afin d'abréger une narration que je n'entreprends que par acquit de conscience, et dont j'adoucirai encore les traits.

Louis-Philippe d'Orléans, fils de M. d'Orléans, dit de Sainte-Geneviève, épousa mademoiselle de Conti en 1743. Les deux époux étaient éperdument amoureux l'un de l'autre, et ces passions conjugales ont souvent un retour fâcheux. L'âme habituée à ces grands élans de tendresse, toujours si fugitifs au sein d'une possession sans obstacles, veut les perpétuer quand elle n'en trouve plus l'aliment chez l'hymen. Après avoir imité les tourtereaux à la cour, à la ville, aux champs, la nuit, le jour, et jusque dans le lit de leurs amis, M. et madame d'Orléans se dégoûtèrent tout à coup l'un de l'autre. Si dès lors le duc fut infidèle, ce fut avec mystère ; mais la duchesse, loin de l'imiter en cela, se livra sans la moindre précaution à toute la fougue d'un tempérament que rien ne pouvait satisfaire : ses emportements allèrent jusqu'au cynisme. La vie de madame d'Orléans fut d'abord une revue lubrique de toute la hiérarchie galante, depuis le prince du sang jusqu'au petit collet le plus obscur. Son Altesse ouvrit ensuite une seconde série, qui commença au gros bourgeois et finit au cocher *Lefranc*. On prête aisément aux riches : il n'est point assez constaté que l'insatiable duchesse soit descendue dans les jardins du Palais-Royal pour y solliciter des plaisirs anonymes, mais on va voir du moins qu'elle regrettait de voir sa galanterie s'arrêter aux limites de l'humanité; je rapporte un fait que je tiens du comte de Melfort, et ce seigneur était bien informé. On venait d'amener dans la cour un cheval que devait monter le prince. Cet animal était superbe, toutes les perfections de l'espèce se montraient en lui, et des signes de vigueur *extraordinaires* attiraient surtout l'attention de la duchesse, placée sur le balcon la lunette à la main. « Quel dom-

» mage, ma chère, dit-elle à l'une de ses dames qui se trouvait à ses » côtés, quel dommage qu'un si bel animal ait les pieds si durs ! »

Il semble que la duchesse d'Orléans ait voulu prendre à tâche de faire oublier tout ce qu'on sait du déréglement des anciennes impératrices ; elle-même s'attribuait la réputation d'une Messaline, se vantait de l'avoir méritée et se flattait d'effacer un jour la renommée de son modèle antique. Une grave maladie l'arrête dans l'essor de cette singulière ambition.

Pendant le cours de cette longue suite d'infidélités, M. d'Orléans, aussi modéré dans ses plaisirs que la duchesse était déréglée, aimait les femmes en galant du bon ton : il contracta une liaison intime mais cachée avec madame de Villemonble, qui lui donna, dit-on, trois enfants, une fille et deux garçons.

Après une longue excursion dans le domaine du vice, parlons d'une institution créée pour récompenser la vertu.

Ce ne sont pas les plus grosses armées qui sont les plus redoutables mais les plus aguerries, les mieux commandées.

Par lettres patentes du 10 mars, Louis XV a institué l'ordre du *Mérite militaire* : pour récompenser, est-il dit dans ces lettres, *les officiers protestants qui servent en France dans les régiments étrangers.* Voilà qui est précis ; quels que soient le mérite ou la valeur des officiers français professant la religion réformée, ils ne doivent compter sur aucune récompense : trop heureux de donner leur sang à une monarchie ingrate. L'ordre se compose de deux classes de grands-croix, de quatre classes de commandeurs et d'une classe de chevaliers. Cette dernière seule est illimitée. La décoration est une croix d'or à huit pointes pommettées et anglées de quatre fleurs de lis aussi d'or. Au centre des branches émaillées on remarque sur une des faces un cœur et une épée en pal la pointe en haut ; le tout cerné de cette devise : *Pro virtute bellicâ.* Au revers est une couronne de laurier avec ces mots : *Ludovicus Decimus Quintus instituit* 1759. Les dignitaires et chevaliers portent la croix pendue à un ruban gros-bleu moiré, de la même manière que les dignitaires et chevaliers de l'ordre de Saint-Louis.

La campagne est ouverte en Allemagne, et déjà les armes françaises ont jeté quelque éclat à Berghem. Mais avant de relater cette affaire je dois esquisser les positions des diverses armées. Au printemps, les Autrichiens du maréchal Daun, après avoir passé l'hiver en Bohême, attendaient pour se porter de nouveau en Saxe et en Silésie que les Russes repassassent la Vistule et s'avançassent sur l'Oder. Les Suédois, battus par les Prussiens, ne paraissaient devoir tenter aucune entreprise remarquable, ils se concentraient vers Stralsund. L'armée impériale, commandée par le prince de Deux-Ponts, sortait des quartiers d'hiver qu'elle avait pris en Franconie, elle se disposait à entrer en Saxe. Frédéric II, toujours maître de Dresde, où il a passé la saison rigoureuse, traçait dans le cabinet de l'électeur le plan d'une campagne où ce prince espérait pouvoir faire face tout à la fois aux Autrichiens, aux troupes des cercles et à l'armée russe, tandis que le prince Ferdinand de Brunswick, avec les Hanovriens et les Anglais, tiendrait tête aux Français dirigés par le maréchal de Contades.

Tous ces corps armés s'étaient ébranlés selon leurs directions respectives, lorsque fut livré, le 13 avril, le combat de Berghem près Francfort-sur-le-Mein. Le prince Ferdinand, informé de l'absence du maréchal de Contades, et croyant avoir bon marché de l'officier chargé de l'intérim, fondit tout à coup sur l'armée française avec les Hanovriens. Mais repoussés avec une héroïque vigueur, les assaillants abandonnèrent dix mille hommes sur le champ de bataille ou dans les mains du vainqueur. Enhardi par ce beau succès, M. de Contades, laissant un corps sous les ordres de M. d'Armentières pour la garde du bas Rhin, s'avance avec le reste de ses troupes jusqu'à Marbourg et Giessen ; et s'étant joint au duc de Broglie, il marche vers la Hesse en menant devant lui l'ennemi chaque jour attaqué et battu.

Mais l'attention du gouvernement français est fixée sur l'Angleterre plutôt que sur l'Allemagne : le maréchal de Belle-Isle médite depuis quelques mois une expédition contre les Royaumes-Unis. Dès le mois de mai quarante bataillons étaient rassemblés sur les côtes de Bretagne, sous les ordres de M. d'Aiguillon. Une seconde armée, que commande le brave lieutenant général Chevert, occupe Dunkerque et les environs, tandis que dans les mêmes parages M. de Flobert, aventurier habile et hardi, est embarqué sur la flottille du capitaine Thurot et n'attend qu'un vent favorable pour aller reconnaître les côtes du nord de l'Irlande. A Brest, une flotte de vingt-un vaisseaux de ligne, péniblement formée après les pertes de notre marine, se dispose à sortir sous le commandement de M. de Conflans. Pendant ce temps, l'escadre de Toulon, forte de douze vaisseaux de ligne, de

Le cardinal de Bernis.

trois frégates, et confiée à M. de la Clue, se prépare à passer le détroit au premier vent favorable pour se réunir à la flotte de Brest.

Mais les Anglais ne sont pas demeurés tranquilles spectateurs de ces apprêts menaçants ; Georges II, en effrayant son parlement par la perspective d'une invasion, en a obtenu des subsides proportionnés aux dangers qu'il étalait aux yeux de ce corps délibérant. Avec ces subsides les Anglais ont armé des flottes redoutables, afin de comprimer tout d'un coup nos mouvements offensifs. Une escadre venant de Sainte-Hélène sous le pavillon de l'amiral Rodney s'est embossée devant le Havre-de-Grâce, où sont formés des approvisionnements et où l'on construit des bateaux plats pour la descente projetée. A la même époque des galiotes à bombes, rangées dans le canal étroit qui porte les eaux à Harfleur, ont fait le bombardement de cette ville, qui a duré cinquante heures sans autre succès que quelques maisons brûlées, quelques magasins incendiés. D'un autre côté, le commodore Boys, stationné à la hauteur de Dunkerque, a

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8.

reçu l'ordre de combattre tout ce qui sortirait de ce port. Dans la Méditerranée l'amiral Boscaven croise avec quatorze vaisseaux pour prévenir toute expédition sortant de Toulon. Enfin l'amiral Hauke ferme le port de Brest avec une escadre supérieure à celle qui pourrait en sortir. C'est ainsi qu'avec sa marine puissante, la Grande-Bretagne paralyse et paralysera longtemps tous les efforts que la France pourrait tenter contre les côtes d'Albion.

Nous venons de voir des succès empêchés; voici maintenant des malheurs accomplis. Vers le milieu de juillet le comte de Broglie s'étant rendu maître de Minden par un coup de main, le maréchal Contades y établit son quartier général. A la nouvelle de cet échec, le prince Ferdinand repasse le Weser pour voler à la défense de l'électorat de Hanovre de nouveau menacé. Pour surcroît de malheur, la garnison de Munster, forcée dans la ville par M. d'Armentières, avait dû se réfugier dans la citadelle, qui, peu de jours après, s'était elle-même rendue. Dans cette situation délicate, le duc de Brunswick, campé à Petershausen, sentit qu'il ne pourrait éviter une bataille; il songea à se rendre maître des chances de cet événement. En conséquence, Son Altesse manœuvre de manière à faire croire qu'il veut opérer sa retraite; il la commence en effet, et laisse seulement le général Waugenheim à Todtenhausen à la tête d'un corps de vingt mille hommes. Les Français, abusés par ce mouvement rétrograde de l'habile Ferdinand, sortent de leur camp de Minden avec sécurité pour attaquer l'arrière-garde de Waugenheim, dont ils se flattent d'avoir bon marché. Mais tout à coup le prince revient sur ses pas, prend l'armée française en flanc et la force de se retirer avec une perte considérable. Ferdinand considérait sa victoire comme tellement assurée que la veille du combat il écrivait à un chef de partisans :

« Je livre demain bataille » aux Français; s'il échappe » un seul équipage, vous » en répondrez sur votre » tête. » Cette tête dut tomber, car le maréchal fit sa retraite en bon ordre vers la Hesse, où Brunswick le suivit sans l'entamer. D'Armentières, qui formait en ce moment le siége de Lipstadt, l'abandonna pour se joindre à M. de Contades, et nos troupes se retirèrent lentement vers Francfort, où elles prirent sans obstacle des quartiers.

Je voyais l'autre jour le royal perdant ronger tour a tour ses ongles....

Si l'on en doit croire les panégyristes, qui ne manquent jamais aux grands, le jeune prince de Condé [1] fit des prodiges de valeur à la journée de Minden : Son Altesse, à la tête d'une réserve de gendarmerie et de carabiniers, chargea, dit-on, les ennemis sur une pelouse qui fut à l'instant jonchée de leurs cadavres et teinte de leur sang. On assure même que dans cette campagne le descendant du vainqueur de Rocroi a pris des canons [2] au prince Ferdinand, et que Louis XV a fait don de ce trophée à son jeune parent.

Aux regrets de Minden se joint à la cour le deuil du roi d'Espagne Ferdinand VI, mort au mois d'août à l'âge de quarante-cinq ans. Don Carlos son frère, roi de Naples, lui succède sous le nom de Charles III. La couronne des Deux-Siciles passe à l'infant don Ferdinand, troisième fils de don Carlos, et qui règne sous le nom de Ferdinand IV. Le nouveau monarque espagnol, après avoir fait constater juridiquement l'imbécillité du prince royal don Philippe son fils aîné, et après avoir fait proclamer le roi sicilien, s'est embarqué pour l'Espagne avec le prince Charles-Antoine, le second de ses enfants, destiné à lui succéder par l'empêchement légal du roi de Naples. Nous verrons si ce double changement de règne apportera quelque variété dans la politique de l'Europe.

En attendant, on ne parle à Paris que du fameux mécanicien Vaucanson, qui vient d'être admis à l'Académie des sciences. Cet homme habile a fait un joueur de flûte qui exécute plusieurs airs avec une précision admirable; mais ce qui étonne le plus nos amateurs, c'est un canard mécanique auquel Vaucanson, par une combinaison inexplicable, a donné la faculté de digérer. Malgré ces prodiges, les savants de l'Académie, plus orgueilleux encore qu'ils ne sont instruits, virent avec chagrin un homme qu'ils qualifiaient de *serrurier* s'asseoir dans leur illustre enceinte. Le néophyte demanda à M. de Buffon, qui était trop grand pour partager une telle petitesse, pourquoi ces messieurs se montraient si peu hospitaliers. « Je vais vous » le dire, répondit le Pline » moderne; je ne vous crois » pas plus fort que moi en » géométrie, et mes honorables collègues n'apprécient que cela. Je vais » parier même qu'ils ne » m'ont pas encore pardonné » d'avoir expliqué la nature » autrement que par des » angles, des courbes et » des tangentes. — Eh! que » ne me le disaient-ils, répondit Vaucanson, je leur » aurais fait un géomètre » mécanique : cela ne m'eût » pas coûté plus de peine » qu'un flûteur ou un canard. » Retournons à l'armée.

Durant toute la campagne qui se termine, Frédéric II a été presque toujours battu par les forces russes ou autrichiennes, qui l'ont assailli tour à tour : ses pertes en hommes, canons, vivres, munitions, ont été incalculables, et pourtant ce génie colosse impose toujours à ses ennemis. Debout sur les débris de son armée, sur les ruines de son pays saccagé, Frédéric semble à ses ennemis comme à ses amis le dieu des combats; son grand nom est un talisman qui terrifie les premiers et remplit les derniers de confiance et de sécurité. Sous cet illustre capitaine, les Prussiens, écrasés quelquefois, ne se croient jamais vaincus. C'est une vérité dès longtemps reconnue que dans les batailles c'est moins la perte des hommes qui décourage les soldats que l'opinion de leur défaite. Bref, à la fin de cette campagne, les ennemis du héros de la Prusse, tout vainqueurs qu'ils étaient, songèrent à se mettre en sûreté.

Pourquoi faut-il que j'aie à signaler de nouveaux désastres éprouvés par notre malheureuse marine! L'amiral Boscaven, qui bloquait M. de la Clue dans le port de Toulon, ayant été assailli par une tempête, dut gagner en toute hâte la baie de Gibraltar. Mieux conseillé par son expérience, l'amiral français eût profité de cette aide des éléments pour attaquer son ennemi, lequel, fatigué par les vents, n'eût pu soutenir le combat qu'avec désavantage. Loin de là, M. de la Clue perdit dans le port un temps précieux; il sortit enfin, et serrant de près les côtes de Barbarie, il était entrée dans le canal, lorsqu'il fut découvert par *le Gibraltar*, vaisseau stationné sur les parages de Ceuta. La flotte française fut signalée à huit heures du soir, à dix les Anglais étaient sous voiles et prêts à combattre. A cette heure, l'escadre française était en état de se mesurer avec l'escadre britannique; mais, par une de ces fatalités attachées à notre marine, cinq vaisseaux et trois frégates se séparèrent de l'armée durant la nuit, et ne purent être ralliés au point du jour; M. de la Clue n'avait donc que sept vaisseaux à opposer à quatorze; il fallut accepter

[1] Mort en 1818.

[2] Ce sont ceux, dit-on, qu'on voyait à Chantilly avant la révolution. On rapporte que le duc Ferdinand de Brunswick ayant fait, au retour de la paix, une visite au prince de Condé, s'aperçut qu'il avait fait cacher ses canons. « Vous avez » voulu, dit-il à Son Altesse, me vaincre deux fois : à la guerre par vos armes, » et dans la paix par votre modestie. »

la bataille avec ces forces inférieures. L'affaire s'engagea à la hauteur du cap Sainte-Marie : trois de nos vaisseaux furent brûlés, deux tombèrent au pouvoir de l'ennemi; les deux seuls qui restassent à l'amiral français se réfugièrent dans le port de Lisbonne. Certes voilà de tristes précédents pour l'invasion projetée : on dit pourtant que le cabinet de Versailles n'y renonce pas... C'est nourrir une robuste espérance.

L'escadre de Brest restait encore intacte, et la même fortune que celle dont M. de la Clue n'avait pas su profiter s'offrit à elle aussi vainement. Un ouragan terrible, survenu le 12 octobre, força l'amiral Hauke de ramener à Plymouth sa flotte, réduite à un délabrement complet. Si notre expédition fût sortie alors, rien, certainement rien, n'eût pu s'opposer à la descente qu'on avait en vue; mais nos vaisseaux ne mirent à la voile que le 14 novembre; déjà l'actif Hauke avait réparé ses avaries: déjà même il se montrait menaçant avec ses vingt-trois vaisseaux de haut bord. Les deux flottes se rencontrèrent dans les eaux de Quiberon; la nôtre était de vingt et un vaisseaux : aussi se battit on d'abord avec un avantage égal. Mais notre mauvais génie veillait : un coup de vent qui survint pendant le combat sépara les armées. Cet accident n'offrait rien de spécialement défavorable à nos armes; pourtant la terreur s'empara des marins français, et la confusion se mit dans la flotte. *Le Formidable* tomba entre les mains des Anglais; deux autres vaisseaux, pour éviter le même sort, se brûlèrent sur la côte du Croisic; un quatrième périt à l'angle d'Escoublac, non loin de l'embouchure de la Loire. Jamais on ne vit un si grand malheur résulter d'un si faible danger. Une partie de ce qui restait de notre malheureuse escadre se retira sous l'île d'Aix, l'autre partie se jeta dans la rivière de Vilaine, tandis que les Anglais, en bravant sans peine le grain, riaient de pitié d'une terreur panique qui avait occasionné tant de pertes. Mais cette pitié de nos ennemis se changea bientôt en audace : croira-t-on qu'ils osèrent sommer la division réfugiée dans la Vilaine de leur livrer les canons des vaisseaux brûlés à la côte du Croisic! Sur le témoignage de l'indignation qui avait accueilli cette injonction, Hauke fit bombarder la ville du Croisic, mais sans le moindre dommage. L'amiral français eut le regret fort raisonnable de n'avoir pas fait pendre à une vergue l'officier porteur de l'insolente demande qui avait précédé ce bombardement.

Il est probable qu'après la double catastrophe que je viens de retracer notre cabinet renoncera à ses projets d'invasion; il faut aussi renoncer, au moins pour longtemps, à combattre les Anglais sur les mers. Continuons l'énumération de nos désastres.

Une flotte anglaise, forte de dix vaisseaux de ligne, portant huit mille hommes de débarquement, s'était approchée de la Martinique au commencement de l'année avec le dessein de s'en emparer; mais, repoussés bientôt, les assaillants furent obligés de reprendre la mer en toute hâte. Plus heureux à la Guadeloupe, ils ont fait la conquête de cette colonie française après trois mois de blocus. La Désirade, les Saintes, Saint-Barthélemy et Marie-Galante, îles voisines de la Guadeloupe, ont subi le joug en même temps qu'elle.

Les Français étaient toujours victorieux au Canada grâce à leurs terribles alliés les sauvages; mais les Anglais tenaient trop à la possession de cette colonie pour ne pas y envoyer des forces supérieures : quarante mille hommes étaient donc réunis au printemps sur les frontières du Canada. MM. de Montcalm et de Vaudreuil avaient bien prévu cet effort désespéré; mais vainement avaient-ils sollicité des secours européens. La difficulté d'affaiblir les armées d'Allemagne, et plus particulièrement celle de faire passer un corps de troupes au Nouveau-Monde à travers des flottes anglaises toujours maîtresses de la mer, tels étaient les motifs trop réels qui avaient rendu inutiles les supplications de nos généraux du Canada.

Cependant les Anglais ne perdirent point de temps pour attaquer Québec : dix mille hommes se portèrent à la pointe de Lewis et en chassèrent le peu de Français qui la défendaient. Les troupes britanniques établirent aussitôt des batteries dans cette position, d'où l'on pouvait bombarder le corps de la place, assise sur la rive opposée du fleuve Saint-Laurent. Le feu des assiégeants détruisit la ville de fond en comble; mais elle ne leur ouvrit point ses portes. Les abords de Québec étaient défendus par une multitude de redoutes et d'autres ouvrages qui les rendaient inaccessibles; les assiégeants en durent être convaincus lorsque ayant attaqué avec persistance un poste appelé le saut de Montmorency, ils reconnurent que ce seul point engloutirait toute leur armée.

Mais ce que n'avait pu faire la force ouverte, la ruse le fit : lord Murray propose aux siens de remonter le fleuve jusqu'à deux lieues au-dessus de la place, et de s'emparer des hauteurs dites d'Abraham, qui la commandent, et dont les Français ont négligé la défense parce qu'ils les croient inaccessibles. Ce projet s'exécute : cinq mille Anglais, débarqués avant le jour, gravissent le rocher sans être aperçus; ils ont eu le temps de s'y former avant d'être attaqués par trois mille cinq cents Français qui accourent. Alors s'engage un combat acharné, où les deux chefs, le général Wolf et M. de Montcalm, sont frappés mortellement. Les Français durent céder au nombre, et Québec dominé, Québec déjà presque détruit par l'artillerie, dut capituler le 18 septembre : le chevalier de Ransai remit la place aux Anglais.

Louisbourg et Québec conquis, il était naturel de penser que la colonie ne pouvait plus résister; mais telle n'a point été l'opinion de la poignée de Français qui s'y trouvaient après ces deux grandes pertes. Ils manquaient de tout, il ne leur restait pas un refuge à l'abri des tentatives de l'ennemi, et pourtant ils se disposèrent à lui résister encore. Nos braves compatriotes abandonnent aux troupes britanniques le monceau de ruines que soixante-quatre jours de siége avaient formé sur les bords du fleuve Saint-Laurent; eux et leurs intrépides alliés les Canadiens élèvent à la hâte des retranchements à dix lieues de la ville détruite; puis, après avoir laissé une garnison suffisante dans ce fort improvisé, ils se retirèrent à Montréal pour aviser durant l'arrière-saison aux moyens de réparer leurs pertes. L'héroïsme de l'adversité ne vaut-il pas celui que l'on proclame dans le triomphe ?

Les tristes nouvelles que je viens de copier ont été apportées de l'Amérique septentrionale pas une goëlette de guerre qui a fait la traversée en moins de quatre-vingt-dix jours. On connaît ces légers navires qui glissent presque entre deux eaux à travers les escadres ennemies. A demi-portée de canon, bois et voilures sont cachés par les flots, et pourtant sous le pont de ces frêles embarcations se logent cinquante hommes d'équipage dans des hamacs commodes. On y trouve une chambre pour les officiers, plus l'élégante demeure du capitaine, où des marins joyeux et insouciants insultent à la tempête en consommant d'excellentes provisions, en sablant les meilleurs vins de l'Europe.

Il est aisé de concevoir que les événements divers qui se sont passés dans l'année dont nous atteignons le terme ont ajouté aux embarras financiers de la France, et qu'il a fallu rêver à plus d'un expédient pour les diminuer. M. de Sibouette, maître des requêtes, avait beaucoup raisonné sur cette matière, on crut qu'il serait fécond en expédients; le contrôle général lui fut donné le 17 avril. Le début de ce ministre fut en effet brillant; il réforma quelques abus de notre système financier, particulièrement dans les fermes, et il eut l'heureuse idée d'y créer soixante-douze mille actions de mille livres chacune, auxquelles fut attribuée la moitié du bénéfice dont jouissaient MM. les fermiers généraux. Cette opération jeta dans les coffres royaux soixante-douze millions en vingt-quatre heures. C'était un coup de baguette, il fut applaudi comme ceux de l'Opéra. M. de Silhouette devint à double titre l'idole de la nation; il battait monnaie sans fouler le peuple, et pressurait les hommes qualifiés généralement de *sangsues publiques*. Voilà qui allait bien; malheureusement cette belle médaille offrit promptement un triste revers : l'enchanteur ne tarda pas de laisser voir un tâtonnement, une inconstance de principes et de mesures qui reproduisirent tous les embarras un moment conjurés. Le 20 octobre l'embarrassé contrôleur général sonna le dernier coup du tocsin d'alarme en suspendant le payement des billets des fermes, des rescriptions, de certaines rentes, et le remboursement de capitaux qui devait être fait par le trésor royal. Enfin l'ancre de miséricorde des années 1709 et 1712 parut aux yeux des Français effrayés : les sujets du roi furent exhortés à porter leur argenterie à la monnaie. Cela produisit à peine douze millions, et cet appel *in extremis* mit au grand jour l'état de détresse où se trouvait le royaume : état qu'il eût été politique de dérober aux étrangers. Par bonheur, ces mêmes étrangers se lassaient d'une guerre qui ne leur coûtait pas moins qu'à nous : ils avaient déclaré qu'ils étaient prêts à envoyer des plénipotentiaires à un congrès dont ils demandaient la convocation. Georges II seul se montra contraire à ce projet, parce qu'il jugea que les opérations financières de M. de Silhouette ne tarderaient pas de mettre Louis XV à la merci de l'Europe, et l'opposition du prince anglais arrêta l'ouverture des négociations. Ce fut le signal de la disgrâce du contrôleur général, que le cri public désignait comme l'unique cause de la continuation des hostilités. Ce ministre vient d'être renvoyé; il est remplacé par M. Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, qui sera pour nous une autre providence s'il possède autant de ressources que de prénoms.

On n'a jamais manqué de rencontrer les jésuites dans les calamités publiques, ils devaient contribuer à celle où la guerre venait de plonger la France; et comme c'est ordinairement sur des ruines que ces sectaires élèvent l'édifice de leur fortune, ils cherchent depuis quelque temps à ruiner le crédit du seul homme qui puisse travailler avec intelligence à notre salut. Choiseul fut attaqué avec acharnement dans un mémoire composé par un jésuite nommé Quillebœuf; on y prêtait au ministre des paroles peu respectueuses pour Louis XV, et la gestion du diplomate n'était pas épargnée. Quoique fins et subtils, les enfants d'Ignace ne peuvent pas tout savoir : ils ignoraient la liaison intime qui existe entre le duc et la marquise; ils commirent involontairement la maladresse de vouloir s'appuyer de la dernière pour renverser le premier. Quillebœuf était le professeur du fils de M. de la Vauguyon; il fut aisé à ce moine de déterminer ce seigneur, qui possédait toute la confiance du Dauphin, à mettre Son Altesse Royale dans le complot contre Choiseul. Le prince, jésuite par opinion, peut-être un peu par caractère, se chargea de remettre le mémoire au roi.

Dans le même temps les conjurés dépêchèrent auprès de madame de Pompadour une de leurs dévotes : « Ces pères vertueux, dit-elle » à la favorite, n'ont en vue que le salut de leurs pénitents. Mais ils » sont hommes : la haine, à leur insu, peut agir dans leur cœur et » leur inspirer une rigueur plus grande que les circonstances ne » l'exigent absolument. Une disposition favorable peut, au contraire, » engager le confesseur du roi à de grands ménagements, et le plus » court intervalle suffit pour sauver une favorite, surtout quand il » peut se trouver quelques prétextes honnêtes pour autoriser son sé- » jour à la cour. — Ce discours, digne de la direction que vous avez » reçue, répondit la marquise, signifie, madame, que si j'étais favo- » rable aux jésuites, *ces pères vertueux*, par l'influence du confesseur » de Sa Majesté, daigneraient me maintenir à la cour. Ils ont peur » de moi, ils veulent me faire peur d'eux. Mais vous pouvez leur ré- » pondre que je ne les crains point; que je connais et que surtout je » veux beaucoup plus qu'eux les véritables intérêts de la France, qui » ne seront jamais de favoris r une secte ambitieuse... Vous pouvez, » madame, porter cette réponse à ceux qui vous envoient : libre à » eux de la prendre pour un manifeste. »

Cependant le mémoire avait été remis au roi. Ce prince au caractère malléable, aux prévisions courtes et paresseuses, ne vit pas que l'on voulait éloigner de lui un homme utile pour le dominer dans le malheur, il ne vit que les injures attribuées au duc de Choiseul; il ne s'avisa que des mouvements de son orgueil. Le ministre fut appelé dans le cabinet de Louis XV; l'explication fit ressortir toute la franchise de cet homme d'Etat, toute l'injuste précipitation de Sa Majesté. Ce prince avait commencé par être menaçant, il fut presque suppliant lorsque Choiseul parla de démission Le monarque ne put sans effroi envisager l'embarras où il se trouverait s'il était abandonné à lui-même dans la crise présente. Choiseul sortit honoré du baiser royal.

Le fameux mémoire avait été remis par le Dauphin, une entrevue du ministre avec ce prince devenait indispensable. Son Altesse Royale, plus désintéressée que son père dans les affaires publiques, fortement influencée d'ailleurs par les jésuites, ne se montra pas disposée à revenir sur l'opinion défavorable qu'elle avait de M. de Choiseul. L'entretien fut vif; le prince royal s'y laissa emporter à dire que, s'il régnait un jour, il saurait bien réprimer l'orgueil de ce sujet. « Il est vrai, monseigneur, dit le ministre, que je puis être votre » sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur. »

Les jésuites ayant échoué à la cour, et conservant un vif ressentiment de l'échec qu'ils avaient éprouvé auprès de la favorite, eurent recours aux foudres du sacerdoce. Le fanatique Christophe de Beaumont, peu corrigé de son intolérance malgré plusieurs exils successifs, lança à la sollicitation de l'irascible compagnie un nouveau mandement, où l'assassinat du roi était encore mentionné; il l'attribuait « à la corruption des mœurs et aux erreurs de la *philoso-* » *phie. La justice divine*, disait-il dans cet écrit apostolique, *a* » *laissé produire un monstre qui déshonore le siècle et désole la na-* » *tion.* » Puis Sa Grandeur ajoutait formellement : « L'attentat a été » commis *par trahison, de dessein prémédité*, DANS LE PALAIS. »

On voit que les jésuites avaient ramassé le gant de la favorite, ils l'accusaient purement et simplement d'être l'auteur de l'assassinat de Louis XV. Etrange aveuglement de la fureur religieuse, qui, furieuse plus que toute autre, ne voyait pas que personne au monde ne voudrait croire au prétendu crime de la maîtresse du roi, d'une femme qui le jour de sa mort rentrerait dans la foule, et subirait peut-être la proscription. Le pétard épiscopal de Christophe de Beaumont éclata en vain bruit; mais la marquise n'en laissa pas tomber les expressions si injurieuses pour elle : il lui fut aisé d'obtenir du roi l'exil de l'archevêque. Toutefois Sa Majesté voulut qu'une démarche préalable tendant à obtenir un désaveu fût faite auprès de Sa Grandeur : le maréchal de Richelieu s'en chargea. Ce messager, après avoir loué la piété du prélat, après avoir donné des éloges à sa bienfaisance effective, l'engagea avec beaucoup de ménagement à sacrifier au repos public un peu de la rigueur de ses principes. La pilule était bien dorée, pourtant l'archevêque ne put l'avaler sans convulsion. « Qu'on dresse un échafaud dans ma cour, » s'écria-t-il, j'y monterai à l'instant pour soutenir mes droits, rem- » plir mes devoirs et obéir aux lois de ma conscience! — Eh! mon- » seigneur, répondit le duc impatienté, votre conscience est une » lanterne sourde qui n'éclaire que vous. »

L'incorrigible prélat prit pour la troisième ou quatrième fois le chemin de ses terres, il ne fut bientôt plus question de la grande querelle entre les jésuites et madame de Pompadour; mais cette dame prit note de cet événement, et se promit bien de ne pas l'oublier.

Le public fut particulièrement distrait des hostilités que je viens de rapporter par la mort de Marie-Louise-Elisabeth de France, fille du roi, qui avait été mariée en 1739 à l'infant don Philippe, duc de Parme, dont elle s'était séparée plus tard à cause de l'état d'imbécillité de ce prince. La princesse réunissait tant de maladies putrides et malignes, que les hommes chargés de l'ensevelir, et des capucins qu'on fit venir pour la porter, résistèrent avec peine à l'infection. Les papiers de la défunte Altesse ne parurent pas moins impurs au roi : il trouva les preuves d'une foule d'intrigues galantes qui lui démontrèrent que sa fille avait profité de son exemple paternel. La liaison intime que Marie-Louise avait entretenue avec l'abbé de Bernis avant son cardinalat n'était pas nouvelle pour Sa Majesté, elle la connaissait dès le temps de la disgrâce ministérielle de ce diplomate; peut-être cette galanterie contribua-t-elle à son renvoi. Mais la barrette était arrivée de Rome, il fallut bien la remettre à Bernis : le cardinal dit à cette occasion que le roi la lui donnait *comme un os qu'on jette à un chien.* Si le nouveau prince de l'Eglise perdit alors la confiance de son maître, toutes les faveurs royales ne lui échappèrent pas : la duchesse de Parme, accompagnée d'une seule de ses femmes, allait souvent la nuit consoler le pauvre exilé, qui, sans doute à dessein, s'était construit un joli petit ermitage tout près de Versailles. Les entrevues nocturnes durèrent quelques mois, mais, clouée enfin sur sa couche par les fruits d'une guerre trop active, et qui, dit-on, avait été trop hasardeuse, la princesse dût cesser ses charmants pèlerinages. Bientôt elle n'eut plus que des regrets à donner aux délices de la vie, contre lesquelles son cœur ne put, assure-t-on, conserver le moindre ressentiment. Le dernier soupir de Marie-Louise fut accompagné d'un reflet d'amour dont une crise de douleur cuisante n'altéra point la douceur : son âme s'envola dans les bras d'un Bernis fantastique présent aux yeux de la mourante sous la forme d'un bel ange.

A la fin de l'année dernière, je n'ai pas voulu entrelacer des guirlandes de roses avec des cyprès en parlant du théâtre devant la tombe ouverte de Marie-Louise de France. Reprenons, au commencement de l'an de grâce 1760, le bulletin comique que j'ai négligé en 1759. La période annuelle qui se termine a été féconde en nouveautés dramatiques, ce qui ne veut pas dire qu'elle l'ait été en amusements. Je dois parler avant tout de *Briséis*, tragédie de M. Poinsinet de Sivry. Cette pièce, tirée de l'Iliade, a obtenu un grand succès, et je me suis aperçue qu'en sortant de la première représentation une partie du public demandait *pourquoi*. Cela prouve qu'au théâtre beaucoup de gens applaudissent comme les moutons de Panurge sautaient. L'auteur, forcé de paraître sur la scène à la fin de l'ouvrage, s'y est montré avec une grande défiance... sa modestie seule avait raison.

La Fausse Agnès, comédie de Destouches, imprimée dès l'année 1736, a paru en 1759 seulement sur la scène française. Cette pièce, où se trouve une nuance de caractère neuve encore au théâtre, méritait plus de succès que *Briséis*, et en a obtenu beaucoup moins. Le temps rectifiera les deux jugements : la tragédie passera vite, et la comédie restera, comme la plupart des ouvrages de son auteur [1].

Qui ne connaît le vieux conte de *Cendrillon*, chef-d'œuvre de la bibliothèque bleue, où les auteurs d'une pièce nouvelle de ce nom auraient bien fait de laisser leur sujet? Il fallait autre chose qu'un poëme de M. Anseaume et des accords de M. la Ruette pour rajeunir un canevas sur lequel tous les enfants se sont endormis malgré la broderie naïve de Perrault. L'Opéra-Comique a fait là une triste acquisition, et peu des spectateurs de la Cendrillon chantante ont trouvé dans sa pantoufle chaussure à leur pied. A propos de cette merveilleuse pantoufle, je me rappelle une aventure qui n'est point un conte. Feu l'acteur Thevenard, basse-taille célèbre de l'Opéra, passant un jour devant la boutique d'un cordonnier, s'y arrêta émerveillé devant une pantoufle étalée sur la devanture après avoir été recousue. Inspiré par le souvenir de Cendrillon, ou seulement échauffé par l'idée des charmes fantastiques de la beauté propriétaire de cette chaussure, le chanteur en tomba subitement amoureux sans la connaître, sans l'avoir vue. Il entre chez l'artisan et lui demande l'adresse de la belle.

« Ah! la belle de cette pantoufle? dit le cordonnier avec distraction, il y avait un point à reprendre.

— J'entends bien; mais la dame?

— Ah! la dame, c'est joli, c'est grand.

— Quoi! grande, avec un si petit pied?

— Le pied, mon bourgeois, ne fait rien à l'affaire.

— L'adresse, bonhomme? c'est l'adresse que je vous demande.

— Ah! l'adresse; six portes plus bas, n° 17. Prenez garde de vous tromper, mon bourgeois.

— Soyez tranquille.

— C'est que, dans ce quartier, les entrées sont obscures; on peut s'y méprendre.

— M'y voici, je crois! cria Thevenard au cordonnier, qui le guidait du seuil de sa boutique.

— Vous y êtes, mon bourgeois; bonne chance! »

Notre chanteur, qui trouva dans la demoiselle à la pantoufle une jolie brune de vingt-deux à vingt-trois ans, brusqua sa déclaration comme dans une comédie de Regnard; il avait un habit galonné, des diamants aux doigts, de gros appointements à l'Opéra, la conclusion rencontra peu d'obstacles dans une famille peu accommodée de la

[1] On sait que de nos jours le rôle de la fausse Agnès fut un de ceux qui acquirent le plus de réputation à mademoiselle Mars, actrice enchanteresse et qui ne sera peut-être jamais remplacée à la scène française.

fortune ; le contrat fut signé au bout de huit jours, et Thevenard n'a pas dit depuis si le point repris à la pantoufle était le seul qu'il y eût à reprendre chez sa belle.

La guerre continue en Allemagne, et languit d'autant plus que les puissances de l'Europe éprouvent plus de difficultés à la soutenir. Frédéric II se tenait sur la défensive en Silésie, au commencement du printemps ; et, comme l'année dernière, l'Autrichien Daun attendait pour agir que les Russes eussent repassé la Vistule. Enfin le général Laudohn, à la tête d'un gros détachement, pénètre, au mois de mai, en Silésie. Un général prussien défend cette province avec dix-huit bataillons et dix-sept escadrons retranchés sous Landshut ; il est attaqué dans son camp le 23 juin ; ses troupes font des prodiges de valeur pour se faire jour à travers l'armée autrichienne ; elles sont taillées en pièces, et leur général est fait prisonnier. Si les Russes, toujours lents dans leurs manœuvres, eussent mieux combiné leur marche avec celle de Laudohn, la Silésie était perdue pour Frédéric II.

Pendant ces événements, l'armée des cercles arrivait aux environs de Dresde. Informé de la position qu'elle y a prise, le roi de Prusse, après avoir détaché le prince Henri, son frère, contre les Russes, se livre à une suite de manœuvres habiles qui attirent toute l'armée en Silésie. Il marche alors droit au cœur de la Saxe sans s'inquiéter ni des Russes ni des troupes germaniques, qu'il contraint de s'éloigner de Dresde. Frédéric attaque cette capitale avec fureur ; mais elle se défend avec héroïsme, et Daun, qui reconnaît le piége où il a donné, revient sur ses pas. Le héros reprend aussitôt sa position près de Meissen.

Nos troupes n'ont encore été pour rien, cette année, dans les opérations importantes des armées ; aussi la cour s'occupe-t-elle de tout autre chose que de la guerre. Les rapports secrets de la police amusent toujours beaucoup Sa Majesté ; ceux de l'intendant des postes ne sont pas moins piquants, depuis que force correspondances amoureuses se sont établies entre l'armée et la capitale. Mais ce qui rend surtout cette dernière branche de scandale féconde, c'est l'établissement d'une *petite poste de Paris* fondée au mois de juin sur le projet de M. de Chamousset.

Le bulletin hebdomadaire des déréglements ecclésiastiques, que M. de Souvré a surnommé *l'autre feuille des bénéfices*, renfermait la semaine dernière des traits vraiment originaux. Un des inspecteurs y disait, à propos des fredaines de Jarente, évêque d'Orléans : « Comme MM. les prélats courent les aventures en carrosse, et qu'ils » vont très-vite, il faudrait avoir un train pour les suivre. »

M. de Jarente entretient à peu près publiquement mademoiselle Guimard, jolie danseuse de l'Opéra, et c'est précisément à ce prélat libertin que madame de Pompadour a fait donner la feuille des bénéfices. « On pourrait, disait-elle dernièrement à cet égard, trouver un » meilleur juge des vertus apostoliques ; mais je l'ai préféré à beau- » coup d'autres parce qu'il se tient neutre entre le camp des jésuites » et le camp des jansénistes. — Mais, madame, répondit en riant le » lieutenant de police présent à ce discours, Sa Grandeur a des liai- » sons dans les petites rues voisines de la rue Saint-Honoré, et c'est » anssi pousser un peu loin la neutralité dans les discussions reli- » gieuses. — Serait-il vrai, reprit la marquise, que cet évêque eût été » surpris avec une fille ? — Une fille ! s'écria l'interlocuteur ; il en » avait bien réuni sept. »

Voici un moine qui ne se trouve pas encore assez dégradé par la débauche, il sollicite des fonctions d'espion. Le père Simon Daniel, augustin, a été trouvé en partie carrée avec l'acteur Préville et les filles Louise et Sophie.

« Je puis vous être utile, dit-il à l'exempt qui l'arrêtait, vous me » voyez prêt à vous instruire des déréglements de ma maison, et, » croyez-moi, la liste sera longue. »

Le moine, invité à écrire sa proposition, la rédigea en ces termes :

« Je fais ma soumission à M. le lieutenant de police de me rendre » utile, en tout ce qui dépendra de moi, pour lui donner tous les » renseignements sur le couvent des augustins, où je suis professeur » de théologie. » —

« Voilà des moines bien édifiés ! s'écria Préville avec indignation. » Mon père, je ne joue plus avec vous, le rôle que vous venez » d'adopter ne me convient pas. »

Pour varier un peu ses plaisirs, Louis XV se fait remettre depuis quelque temps un relevé des lazzis, des saillies burlesques et souvent ordurières d'un cabaretier des Porcherons [1], nommé *Ramponneau*. La grosse gaieté de cet homme a fait la fortune de sa guinguette. Non-seulement le peuple y afflue, mais de gros bourgeois, des seigneurs en chenille, quelquefois même des princes du sang, se plaisent à s'attabler dans ce centre d'hilarité populaire. Nos petites-maîtresses de la cour elles-mêmes, déguisées et aguerries contre des propos d'une robuste naïveté, se font conduire aux Porcherons pour jouir des bons mots du joyeux Ramponneau. On chante Ramponneau dans tous les carrefours ; les habits, les meubles, les usages et jusqu'aux sauces des ragoûts sont à la Ramponneau : c'est la folie en vogue, et le ridicule ne réside que là où l'on n'a rien à la Ramponneau.

Cependant le retentissement du canon de l'armée d'Allemagne fait diversion au bruit de la marotte ; nos armées sont entrées glorieusement en ligne. Je reprends mon bulletin militaire. Le duc de Broglie, devenu maréchal de France pour remplacer M. de Contades, a combiné dès le commencement de la campagne ses opérations avec celles du prince de Soubise. L'un devait s'avancer vers le Hanovre, tandis que l'autre observerait le bas Rhin, prêt à protéger son collègue si la nécessité l'exigeait. Ce plan nécessitait la division des forces du prince Ferdinand : il conserva le commandement de l'armée principale, et remit celui d'un corps détaché au prince héréditaire de Brunswick. Le maréchal de Broglie, sorti de ses cantonnements en avril, gagna bientôt du terrain sur le prince Ferdinand ; il occupait déjà plus de la moitié de la Hesse, lorsque le prince héréditaire songea à l'attendre sur le champ de bataille de *Corbat* : c'est là que fut livrée, le 10 juillet, une bataille que ce général allemand perdit. Cette victoire ne rendit pas cependant M. de Broglie maître de la Hesse entière ; Ferdinand, par des marches à la Frédéric, conserva assez de ce pays pour empêcher les Français d'arriver à l'électorat de Hanovre.

Mais les dispositions habiles du prince de Brunswick ne purent réparer le désavantage qu'avait donné à ses armes la défaite de Corbat. Présumant que dans cet état de choses le landgraviat hessois ne pourrait manquer de tomber plus tard dans les mains des Français, Son Altesse ne vit pas de meilleur moyen pour prévenir cette conquête que de faire sur le Rhin une diversion qui certainement y rappellerait l'armée du maréchal. Cette expédition fut confiée au prince héréditaire, à la tête de vingt-cinq mille hommes. M. de Broglie en détacha beaucoup moins sous les ordres du marquis de Castries pour faire face au jeune duc de Brunswick. Le mouvement rapide du général français arrêta promptement la marche de quelques détachements ennemis, qui, ayant déjà passé le Rhin, s'étaient emparés des villes de Clèves, de Rhimberg, et formaient le siége de Wesel. Castries fait attaquer sur-le-champ Rhimberg par le maréchal de camp de Chabot, qui l'enlève à l'escalade, tandis que le reste de l'armée prend position à *Clostercamp*. Pendant la nuit, le prince héréditaire franchit le fleuve avec toute son armée, fait des dispositions de bataille à la pâle lueur des étoiles et attaque l'armée française le 14 octobre à quatre heures du matin. Le combat ne dura que jusqu'à huit ; les Hanovriens, défaits, réduits à fuir, levèrent le siége de Wesel, et ce corps battu se replia sur l'armée du prince Ferdinand. La veille de ce jour, ou plutôt durant la nuit qui le précéda, un jeune capitaine au régiment d'Auvergne, le *chevalier d'Assas*, se rendit immortel par un trait que l'histoire inscrira à côté du dévouement sublime de Léonidas au défilé des Thermopyles : dans l'une comme dans l'autre action il y a des milliers de siècles d'immortalité. Cet officier, qui avait été envoyé pour fouiller un bois à la faveur des ténèbres, marchait à petit bruit, quinze ou vingt pas en avant de sa troupe. Tout à coup il est saisi par des grenadiers ennemis embusqués dans un bosquet. « Vous êtes mort, lui disent-ils » en lui plaçant vingt pointes sur la poitrine, si vous faites un pas, » si vous jetez un cri. » D'Assas se recueille un instant pour renforcer sa voix et s'écrie : « *A moi, Auvergne, voilà les ennemis !* » Soudain il tombe percé de coups... Le commentaire d'un tel acte de sublimité serait injurieux pour l'âme émue de ceux qui le liraient.

Après la victoire de Clostercamp le maréchal de Broglie occupa paisiblement la Hesse, où son armée prit ses quartiers d'hiver tandis que le prince de Soubise prenait les siens en Westphalie.

La joie que ces nouvelles inspirèrent à la cour fut diminuée par l'état de langueur dans lequel le Dauphin est tombé depuis quelques mois. L'embonpoint de ce prince, son teint frais, ses couleurs vives ont fait place à une pâleur, à un amaigrissement d'une effrayante progression. Son Altesse, au moment où j'écris, a le visage jaune, les yeux caves et cernés de noir ; enfin le marasme se prononce... les médecins ont condamné l'héritier de la couronne.

Dans cette situation désespérée de Son Altesse Royale ce n'est pas seulement la sollicitude de ses proches qui s'alarme, c'est aussi la politique du cabinet. La Dauphine, en cas de mort du roi après celle de son mari, serait appelée à la régence pendant la minorité du duc de Bourgogne ; or l'influence de cette princesse saxonne, en donnant de l'importance à la maison électorale de Saxe, dont l'alliance flotte sans cesse entre Vienne et Berlin, pourrait faire péricliter la grande alliance autrichienne, objet de tous les vœux, de tous les efforts diplomatiques de M. le duc de Choiseul. Cette inquiétude du ministre est d'autant plus grave, que madame la Dauphine a de l'instruction, du caractère et un grand désir de se distinguer ; toutes qualités propres à constituer une ambition difficile à subjuguer... Qui vivra verra.

En Saxe et en Silésie la campagne se termine par des leçons d'art de la guerre que le grand Frédéric donne aux généraux russes et autrichiens. Tantôt battant, tantôt battu, ce héros se montre dans tous les cas supérieurs à la fortune. Les troupes du czar ont, comme les années précédentes, passé la Vistule pour prendre leurs quartiers

[1] La rue des Martyrs.

d'hiver. Les Autrichiens se concentrent aux environs de Dresde, l'armée des cercles s'établit en Franconie; et le roi de Prusse, plus menaçant que les alliés, prend des campements d'hiver, où ses ennemis le verront comme un aigle superbe prêt à fondre sur de timides oiseaux.

Chacun travaille à sa gloire comme il peut : tandis que Frédéric II ajoute sans cesse à ses titres d'immortalité, M. le comte de Lauraguais acquiert sinon des droits à la renommée, du moins des droits à la reconnaissance publique en faisant enfin disparaître de nos théâtres les bancs qui obstruaient la scène et sur lesquels l'étourderie, la fatuité, quelquefois l'ivresse des spectateurs donnaient un surcroît de comédie au reste de la salle en détruisant tout ce que le véritable spectacle pouvait offrir d'illusion. Il a fallu de grands combats pour vaincre la ridicule manie de cette exhibition d'une partie du public à l'autre partie; mais enfin le théâtre tout entier reste aux comédiens. Cette innovation, rendue indispensable par les progrès de l'art dramatique, porte déjà ses fruits : les grands acteurs de la tragédie, qui voient la possibilité de faire croire désormais à la vérité des jeux scéniques, jettent irrévocablement au grenier les malencontreux paniers ; des peintres dessinent pour le théâtre certains costume de l'antiquité ; l'oripeau, les panaches, les couleurs rose ou bleu de ciel ne sont plus considérés comme les éléments obligés de la pompe du spectacle. C'est à l'imitation qu'on va demander des effets. La vivacité, la chaleur et surtout la fidélité de l'art ont aussi gagné beaucoup à la conquête de l'espace : les grands mouvements de la passion peuvent se développer à l'aise sur nos scènes désobstruées. Enfin la magnificence des représentations grecques, romaines ou orientales ne disparaîtra plus, confondue avec les coiffures à l'oiseau royal, les perruques à la conseillère et les fracs à la Ramponneau. Les officiers, les gardes, les soldats qui environnent ou suivent les héros pourront sortir de la coulisse sans risquer d'entraîner dans leurs groupes des laquais en culotte rouge et en livrée ventre de biche. Et voyez ce que peuvent les plus petites causes : la littérature elle-même, affranchie des contre-temps qui la forçaient de resserrer ses effets entre des rangées de genoux à jarretières galonnées, va donner plus d'essor à ses conceptions, plus d'appareil à ses coups de théâtre. Il n'est pas impossible maintenant qu'à force de naturel et d'illusion l'auteur et l'acteur ne fassent oublier au spectateur qu'il n'a sous les yeux qu'une action fictive.

M. de Voltaire obtient ce qu'il n'a cessé de réclamer dans toutes ses préfaces, un théâtre libre et étendu. Aussi s'est-il hâté de profiter d'une si tardive amélioration pour faire jouer sa belle tragédie de *Tancrede*, ouvrage éclatant d'appareil comme de verve, qui ne pouvait être représenté que sur un vaste théâtre et isolé de toute distraction. L'auteur de *Zaïre* et de *Mérope* a saisi dans cette brillante composition le véritable caractère du drame chevaleresque. La rapidité des vers de dix syllabes, dont il a d'avance jugé l'effet avec son tact délicat, contribue encore à l'heureuse conception de l'œuvre et communique à l'action une vivacité qui répond bien à l'idée qu'on se fait d'un épisode héroïque. Le talent de Voltaire s'est trouvé à l'aise en composant *Tancrede*. Ce poëte n'avait point à faire de frais d'imagination : la donnée appartient au roman intitulé *la Comtesse de Savoie*, publié, je crois, en 1722 par madame de Fontaine. Dans l'ouvrage imprimé ainsi que dans la pièce représentée une princesse accusée d'un crime est sauvée en champ clos par son amant, qui la croit coupable. Les noms seuls sont changés : la comtesse de Savoie est devenue Aménaïde sous la plume du tragique ; de Mendoce il a fait Tancrède. Le succès a été magnifique comme l'ouvrage : un buste du grand écrivain, qui se trouve dans le foyer, était couvert de lauriers à la fin de la représentation ; heureusement il en restait encore pour le Kain, qui est admirable dans le rôle du chevalier libérateur.

La réussite des *Philosophes*, comédie de M. Palissot, n'a pas été aussi franche, quoique l'ouvrage ait peut-être fait plus de bruit avant la représentation. Cette pièce est un véritable *factum* de coterie représenté par ordre et soutenu de toute la secte antiphilosophique que renferme la capitale. Les jésuites mêmes, dont M. Palissot paraît se faire le champion en haine des philosophes, assistaient, dit-on, par députation à la première représentation de ce long et fade plaidoyer contre ceux de leurs adversaires qu'ils redoutent le plus. Jamais, depuis la fondation du Théâtre-Français, on n'y avait vu un concours de spectateurs aussi prodigieux : c'était une presse, une foule, une fureur sans exemple. Aucun des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Molière, de Crébillon, de Voltaire n'excita autant de bruit, ne mit en mouvement autant de curieux, n'arma autant de cabales... C'était dans Paris une fermentation générale, une sorte d'émeute. Les mousquetaires avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à monter à cheval ; les gardes françaises étaient consignées dans leurs quartiers; tout cela pour une comédie de parti qui fit bâiller tous les spectateurs, même les plus dévoués à l'auteur, et qu'on ne siffla point dans l'unique crainte des poings stipendiés... Ce fut un succès honteux.

Aussi Palissot, qui sentit bien que les comédiens ne reviendraient à sa comédie que sous l'autorité de l'impérieux *par ordre*, se prit-il à la colporter dans tous les salons : il consomma cinq cents verres d'eau sucrée pendant les lectures, qu'on écouta sans les entendre, et surtout sans les comprendre, ainsi qu'on va le voir.

Au passage de l'ouvrage où la philosophe Cidalise avoue à sa fille qu'elle ne l'aime pas parce qu'elle lui a donné le jour, mais seulement en sa qualité d'*être*, certain auditeur bénévole de salon partit un soir d'un grand éclat de rire à ce mot d'*être*.

« Ah ! que cela est bon, que cela est plaisant ! s'écria-t-il en se trémoussant sur son fauteuil.

— Voilà qui est bien, dit le lecteur-auteur, vous avez senti le trait lâché contre les mères dénaturées; maintenant, laissez-moi continuer.

— Vraiment, c'est qu'on ne peut trop s'égayer sur un si bon mot.

— A la bonne heure, reprit Palissot impatienté, mais vous avez assez ri.

— Non, de grâce, laissez-moi m'en donner encore... c'est trop comique...

— Mais je ne vois pas, monsieur, où est le comique.

— Où il est! dans ce mot *hêtre*, parbleu ! et je rirai longtemps d'une mère qui prend sa fille pour un arbre ! »

Je laisse deviner de quel côté passèrent les rieurs.

La comédie de *l'Ecossaise*, que M. de Voltaire fit jouer deux mois après celle des *Philosophes*, en est une spirituelle contre-partie. Les amateurs de malices ingénieuses et de jolis vers y ont du moins trouvé leur compte. Mais nous avons bien assez en vérité de controverse brochée ou reliée en gros volumes ou simplement piquée en brochures et en journaux périodiques; si les muses dramatiques viennent à s'en mêler, il n'y aura plus moyen d'y tenir. Après les discussions sur la philosophie rien ne pourrait nous garantir au théâtre des querelles religieuses, et certes il faudrait s'en éloigner comme de la peste si la bulle *Unigenitus*, les *constitutionnaires*, les *jansénistes*, les *défendants*, les *appelants* allaient s'agiter sous le manteau d'Arlequin! Dieu nous préserve d'un tel fléau !

Deux de ces avisos légers que j'ai décrits ailleurs viennent de nous apporter simultanément de tristes nouvelles du Canada et de nos possessions de l'Inde. Consignons d'abord celles de l'Amérique.

Depuis la perte de Québec, les débris de nos troupes coloniales, malgré l'appui toujours dévoué que leur prêtaient les sauvages, ne faisaient que végéter. Dépourvue de gros canons, privée de magasins couverts, forcée d'improviser à chaque instant des positions, cette petite armée ne pouvait que retarder une catastrophe absolue. Elle voulut tenter un effort pour ressaisir la fortune. Dès les premiers jours du printemps nos troupes, au nombre d'environ dix mille hommes, s'embarquèrent sur un petit canal resté fluide au milieu des glaces du fleuve Saint-Laurent; elles firent voguer, avec des peines, inouïes, leurs bateaux sur ce chenal étroit, qu'il fallait élargir de temps en temps pour donner passage à la frêle escadre. Déjà les audacieux aventuriers avaient franchi de la sorte un espace de vingt lieues ; il n'étaient plus qu'à une portée de canon d'un poste avancé de quinze cents hommes, qu'ils eussent enlevé facilement à la faveur des ténèbres. Les Anglais croyaient leurs ennemis paisiblement retirés dans leurs quartiers d'hiver, et ils allaient être surpris par eux ; mais la destinée était pour les troupes de Georges II. Un canonnier français, en sortant de sa chaloupe, tombe dans le fleuve, est emporté par le fil de l'eau, et ne parvient à se sauver qu'à l'aide d'un glaçon qui l'entraîne bientôt dans le port de Québec. Le soldat, qui veut vivre avant tout, crie au secours ! Une sentinelle anglaise appelle ; on sauve cet homme, que son uniforme fait reconnaître pour Français. On le porte mourant chez le gouverneur, où, avant que d'expirer, il révèle l'approche de ses malheureux compatriotes. Accablées par des forces supérieures, nos troupes luttent vainement contre elles avec héroïsme, avec cet acharnement qui naît du désespoir. Affaiblies par des pertes considérables, manquant de munitions, mourant de faim, leur salut devient impossible. Enfin, enfermées par leurs ennemis dans une gorge étroite où tout moyen de retraite est interdit, elles jettent leurs armes en pleurant de rage, et capitulent le 8 septembre. Ainsi nous échappe une colonie qui pouvait devenir la plus riche de nos possessions d'outre-mer, si dans le principe nous y eussions envoyé des forces suffisantes pour la défendre et la protéger.

Une semblable extrémité nous menace dans l'Inde. par suite de la même lenteur à nous y fortifier. Depuis l'année 1758 le comte de Lally commande nos troupes de terre dans ce pays, et la direction des forces navales de la France y est confiée au comte d'Aché. Ce dernier officier a soutenu dans les mers de l'Inde, contre l'amiral anglais Pocok, trois combats indécis, dit-on ; et pourtant le troisième, livré au mois de septembre de l'année dernière, l'a déterminé à quitter dès lors la rade de Pondichéri malgré les pressantes sollicitations du conseil de la compagnie, du gouverneur et des habitants. Cet amiral s'est retiré aux îles de France et de Bourbon, sous prétexte que Pondichéri manquait des objets nécessaires à la réparation de son escadre. Vainement le gouvernement de l'Inde, après avoir offert à d'Aché tout ce dont il pouvait avoir besoin pour ses radoubages, mâtures, provisions, etc., lui a-t-il déclaré qu'il le rendait responsable des malheurs que la colonie pouvait subir; cet amiral n'a point reparu au poste qui lui était confié. L'éloignement de M. d'Aché pour M. de Lally fut, à ce qu'il paraît, la principale cause de cette sorte de défection, et c'est ici le cas de dire que ce gouverneur inspire l'a-

version la plus prononcée à tout ce qui l'entoure. Examinons avec impartialité l'origine de cette haine si ardente, si générale, et voyons si les agents de la compagnie et les commandants des troupes n'ont rien fait pour exciter la colère du comte de Lally. Ce général avait apporté d'Europe des ordres sévères pour la répression des prodigalités, des abus, des brigandages qui désolaient la colonie, et qu'il trouva encore plus déplorables, plus révoltants qu'on ne les lui avait peints. Voici, du reste, une lettre qu'il écrivit quelque temps après son arrivée à M. Duval-Leyrit, gouverneur de Pondichéri pour la compagnie : « Je n'ai pas trouvé en arrivant une ressource de cent » sous dans votre bourse ni dans celle de tout votre conseil ; vous » m'avez refusé, les uns et les autres, d'y employer votre crédit. Si » vous me laissez manquer de tout et exposé à faire face à un mécon» tentement général, non-seulement j'instruirai le roi et la compagnie » de cet état de choses, mais je prendrai des mesures efficaces pour » ne pas dépendre de l'esprit de parti et des motifs personnels dont je » vois que chaque membre paraît occupé au risque total de la com» pagnie. » Ces reproches directs prouvent clairement que le désordre dont Lally se plaignait était réel, et l'on doit croire que ses vives réclamations ne le firent pas cesser.

Lorsque, après la prise du fort de Saint-David et plusieurs autres avantages, le comte voulut assiéger Madras, il était dépourvu de tout. « Si, comme je le crois, nous manquons Madras, écrivait-il au même » Duval-Leyrit, la principale raison à laquelle il faudra l'attribuer » est le pillage de quinze millions, au moins, tant de dévasté que de » répandu dans le soldat, et, j'ai honte de le dire, dans l'officier, » qui n'a pas craint de se servir de mon nom en s'emparant des ci» payes, chelingues et autres naturels, pour faire passer à Pondichéri » du butin que vous auriez dû arrêter, vu son énorme quantité. »

Voici maintenant des témoignages d'une autre source, tirés du journal d'un officier général employé dans l'Inde, et qui datent de l'époque à laquelle les Français s'étaient emparés de la ville noire de Madras. « Le pillage immense que les troupes avaient fait dans la » ville noire avait mis parmi elles l'abondance : de grands magasins » de liqueurs fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont » elle est le germe. C'est une situation qu'il faut avoir vue; les tra» vaux, les gardes de la tranchée étaient faits par des hommes ivres. » Le régiment de Lorraine fut seul exempt de cette contagion. De là » les scènes les plus honteuses, les plus destructives de la subordina» tion et de la discipline. On a vu des officiers se colleter avec des » soldats, et mille autres actions infâmes, dont le détail, renfermé » dans les bornes de la vérité la plus exacte, paraîtrait une exagéra» tion monstrueuse. »

On voit que les motifs de mécontentement ne manquaient point au comte de Lally; mais c'est un mauvais conseiller que la colère. Une sévérité froide, une discipline inflexible, des mesures vigoureuses dans les faits, non dans les mots, et beaucoup de justice envers ceux qui auraient bien agi, tels étaient les moyens indiqués par la sagesse. Mais le comte se répandit en déclamations injurieuses pour tout le monde, se montra d'une humeur irascible, acerbe, féconde en traits d'insolence, de grossièreté ou d'ironie. Les agents, les officiers du premier rang comme le dernier soldat, furent exposés aux débordements de son irritabilité furibonde. Il traita tous ceux qui l'approchaient en ennemis : tous devinrent en effet les siens; il s'en aperçut bien, mais il ne changea pas pour cela de conduite. Au milieu des difficultés sans nombre dont le gouverneur était environné, et qu'il savait si mal combattre en s'aliénant tous ceux qui pouvaient l'aider à les vaincre, Lally dut lever le siége de Madras après avoir perdu une partie de son armée sous les murs de cette place, défendue surabondamment par une escadre que d'Aché laissa paisiblement concourir à cette défense.

Rentré dans Pondichéri, le gouverneur ne tarda pas d'y être assiégé à son tour. Ce général eut un moment l'étrange idée d'en expulser soixante mille noirs, qui, dans un mouvement de résistance, eussent pu exterminer tout ce qui se trouvait de blancs dans cette ville. Lally renonça cependant à cette folie; mais, décidé à soutenir le siége jusqu'à la dernière extrémité, et craignant de manquer de provisions, il fit faire le recensement le plus rigoureux; les membres du conseil et le gouverneur de la compagnie lui-même ne furent point exempts de cette recherche; ils durent, comme le reste des habitants, faire transporter dans les magasins de l'armée tout ce qui dépassait le strict calcul fait des approvisionnements de chacun. Comme plusieurs de ces transports tardaient un peu, le comte dit publiquement : « Je ne veux pas attendre plus longtemps ces convois, » j'y attellerais plutôt le gouverneur et tous ses conseillers. »

Ces excessives rigueurs achevèrent d'exalter toute la population contre le général : on lui rendit outrage pour outrage; chaque nuit sa porte et les abords de sa maison étaient couverts de placards injurieux, menaçants même, à tel point que sa raison parut en être troublée. On le vit alors, dit-on, étendu entièrement nu sur son lit, et chantant la messe, les vêpres ou des psaumes. A cette occasion, un Indien, fils de l'infortuné Chandasaeb, et qui se trouvait réfugié dans Pondichéri, demanda sérieusement si l'usage du roi de France était de confier ses gouvernements aux fous de ses États.

Tels sont les détails qui nous ont été apportés par une goëlette venue rapidement de l'Inde. Il nous reste peu d'espoir de conserver nos établissements dans cette partie du monde. Peut-être le premier vaisseau nous en apprendra-t-il la conquête.

La mort du maréchal duc de Coigny, arrivée cette année, a causé des regrets; mais c'est la surprise qu'a généralement inspirée celle du poëte Guimond de la Touche, auteur d'*Iphigénie en Tauride*, et écrivain, que l'on avait souvent entretenu des étranges et sanglants sacrifices des convulsionnaires, s'introduisit un jour dans une maison écartée qui en était le théâtre. Il venait pour se moquer de ces fanatiques; mais son esprit fut d'abord frappé de l'appareil religieux qui présidait à leurs pratiques superstitieuses. Le courage, le respect, le sourire terrible avec lesquels ces martyrs volontaires accueillaient la douleur, plongèrent Guimond dans une profonde rêverie. Au moment où tous ses sens étaient troublés par ce spectacle de l'exaltation humaine, ses yeux s'arrêtèrent sur une jeune fille qui se faisait piquer des aiguilles dans le sein. Cette patiente remarqua l'attention du poëte.

« Vous vous êtes bien empressé, lui dit-elle, de découvrir ce que » l'on fait ici ; eh bien! puisque vous êtes si curieux, apprenez que » vous mourrez dans trois jours. »

Guimond avait une certaine force d'esprit, la philosophie nouvelle le comptait même parmi ses zélés sectateurs; néanmoins les paroles de la convulsionnaire firent sur lui une impression profonde. Il voulut se dissimuler à lui-même ce qui se passait dans son âme, ce fut en vain. Il ne sortit pas, depuis le fatal avis, d'une mélancolie profonde et taciturne. Enfin la révolution morale qui s'était opérée chez lui était tellement forte, qu'il tomba malade, et mourut en effet le troisième jour après la prédiction funeste de la jeune fille.

CHAPITRE XXIX.

1761.

Mort du maréchal de Belle-Isle, du comte de Charolais, du duc de Bourgogne. — La comtesse d'Esparbès; ses aventures et ses mains épluchenses de cerises. — Encore le duc de Choiseul. — La conversation du cabinet. — Singulière vengeance de ce ministre. — Une nouvelle *soubisade*. — Portraits du maréchal de Broglie, du marquis de Castries et du prince de Soubise. — Le précepteur du *Parc aux Cerfs*. — La dévotion et le libertinage. — Renouvellement du pacte de famille. — Idées favorables de Choiseul sur la marine. — Louis XV appelle cela des châteaux en Espagne. — Choiseul relève cependant cette marine. — Perte de Pondichéri. — Lally à la Bastille; portrait de ce général. — Les échecs humains. — *Le Père de famille* de Diderot.

J'ai terminé mes récits de l'année dernière par une chronique funéraire que je suis forcée, vu l'ordre des événements, de continuer au commencement de 1761. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, est mort dans le courant du mois de janvier. Après la disparition de Maurice de Saxe et de Lowendahl, ce général, seul peut-être, conservait le feu sacré de la tradition des Turenne, des Condé, des Luxembourg, des Villars. Le génie de la guerre qui brûlait en lui ne fut pas infécond : on se rappelle surtout que Belle-Isle chassa les ennemis du midi de la France, comme le vainqueur de Denain les avait expulsés du nord. Également versé dans les replis tortueux de la politique et dans les principes de l'administration, ce seigneur aima toutes les gloires ; il protégea les hommes de lettres comme les guerriers : ce fut sans doute à cause de cette protection accordée au bel esprit qu'il fut admis à l'Académie française, après avoir fondé celle de Metz. Belle-Isle vit avec quelque chagrin le traité de 1756, qui lie la politique extérieure de Vienne à celle de Versailles. Il hâta, dit-on, les hostilités qui commencèrent durant cette même année; peut-être ne voulait-il pas laisser l'Autriche sans ennemis. De fins observateurs ont été jusqu'à penser que ce fut ce maréchal qui, d'une main invisible, enchaîna la valeur de nos armées en Allemagne, par les vicissitudes du commandement et l'incertitude des plans de campagne. Cet homme supérieur parvenu au faîte des honneurs, et devenu le rival envié de tous les ambitieux, fut, du côté de la fortune, le mortel le plus à plaindre. Après avoir été époux, père et frère, il restait seul de sa famille, qui s'ensevelit tout entière dans sa tombe.

C'est pitié que de voir l'ingratitude hideuse des rois envers leurs serviteurs les plus illustres ; Belle-Isle, mort à l'hôtel de la guerre, fut transporté au sien sur une mauvaise civière, et enveloppé d'une couverture empruntée à la mansarde de ses domestiques. « Voilà » donc *Fouquet* mort, dit Louis XV avec une indifférence révoltante » en voyant passer ce triste convoi. — Il n'était plus Fouquet, répondit » le duc d'Ayen : Votre Majesté lui avait permis de quitter ce nom, » dont cependant le plus beau de son nez était fait. » Le roi leva les épaules... Ce mouvement eût mieux convenu en ce moment à son interlocuteur.

Peu de semaines après, et comme si le destin eût voulu venger sur la famille royale la froideur dénaturée de son chef, le comte de Charolais, de la maison de Condé, mourut dans la force de l'âge, et fut suivi de près au tombeau par le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, âgé de douze ans; on ne connut qu'alors l'accident qui paraît avoir causé la mort de ce jeune prince. Quand le marquis de la Haie fut tué à Minden, M. de Bourgogne, déjà mourant lui-même

d'un mal inconnu, montra beaucoup de chagrin. « C'est pourtant lui » qui est cause de mon mal, ajouta-t-il sur-le-champ; mais je lui » avais promis de n'en pas parler. » Son Altesse rapporta alors qu'étant seul un jour avec M. de la Haie ce gentilhomme avait voulu le placer sur un grand cheval de carton, et l'avait laissé tomber très-lourdement. La Haie, ne présumant aucun danger d'une chute sans blessure, sans fracture, sans même aucune contusion apparente, et dans laquelle la tête n'avait point porté, supplia le prince de taire cet accident; Son Altesse le promit, et a tenu sa parole. Ce silence est la cause de sa mort. On dit que M. de Bourgogne montrait beaucoup de sensibilité, et annonçait déjà un grand caractère; mais qu'on me cite dans l'histoire le moindre embryon de prince dont les courtisans n'aient pas fait un sage et un phénomène d'intelligence.

Les idées de mort, l'aspect *pittoresque* des cimetières, et la vapeur des fosses fraîchement ouvertes, n'occupent notre maître qu'à titre de récréations passagères; il ne lui arriva jamais de maigrir du chagrin d'avoir perdu amis ou parents. Louis XV n'a donné de larmes ni à sa fille la duchesse de Parme, ni à son petit-fils le duc de Bourgogne. Parmi les distractions de Sa Majesté, et indépendamment du *Parc aux Cerfs*, la comtesse d'Esparbès jouit, dans les petits appartements, d'un crédit fondé sur deux ou trois *passades* royales, qui n'ont laissé d'amour dans le cœur de Louis XV que pour les jolies mains de cette nouvelle élue. Il y a cependant beaucoup de choses à louer en elle : la comtesse a vingt-deux ans; elle est admirablement faite dans sa petite taille, et le plus joli petit pied du monde termine sa jambe provocatrice. Des yeux bleus, une chevelure blond-cendré, de petites dents fort blanches, des lèvres fraîches, et un tour de figure à l'Albane, voilà pour les traits. Mais il faut convenir que la perfection des mains de madame d'Esparbès l'emporte sur toutes les séductions du reste de sa personne, aussi sont-elles spécialement en honneur dans le temple des plaisirs. Aux petits soupers elles s'occupent sous les yeux du roi à peler avec délicatesse des cerises que Sa Majesté mange au fur et à mesure après les avoir trempées dans du sucre. On dit, mais c'est un rapport de soubrette, on dit que, pour entretenir la blancheur éblouissante qui distingue ses mains privilégiées, la comtesse, sans le moindre besoin, se fait saigner souvent... Ce serait là du dévouement trop onéreux.

Au moral, madame d'Esparbès a de la grâce, de la douceur, de l'amabilité, mais sans vivacité, sans chaleur : c'est une beauté mélancolique... Il faut un amour longuement communicatif pour trouver de l'âme la-dessous, et voilà, je crois, le motif du nombre restreint des passades.

Madame de Pompadour, qui sait très-bien qu'il ne peut pas naître un favoritisme de tout cela, aime beaucoup la comtesse d'Esparbès; elle et madame d'Amblimont sont les *intimes* de la marquise. Cette favorite, il faut le dire en passant, donne à ces dames d'étranges petits noms dans l'abandon du boudoir : c'est *mon torchon, ma salope, mon troutrou*, qualifications harmonieuses, imitées sans doute de celles que le roi lui-même donne à sa maîtresse: *graille, loche, chiffeloque*, par exemple. Du reste il est possible que ce vocabulaire soit devenu du bel air depuis que les élégants et les dames de la cour vont étudier chez le cabaretier Ramponneau.

Madame d'Esparbès s'amuse peut-être quelquefois de ces douceurs, mais je tiens de bonne part qu'elle ne s'en amuse pas toujours.

Il est par le monde un étourdi, tout fraîchement sorti de l'École militaire, et nommé le comte de Lauzun, qui fait de grands écarts de ses petites jambes pour marcher sur les traces du Lauzun d'autrefois. Je ne sais pas s'il atteindra la célébrité de ce type des roués, mais le lutin ne s'y prend pas mal. Au moment où j'écris, ce gentilhomme imitateur est là, derrière mon fauteuil, qui me conjure de jeter au travers de mes notes son début galant. Je ne sais en vérité comment je pourrai me débarrasser de ce gentil solliciteur; on assure qu'avec ces importuns, le plus court est de les satisfaire. J'écris donc le premier pas dans le monde du Lauzun d'aujourd'hui, je m'excuserai seulement de révéler le second. Me voici tout naturellement revenue à la comtesse d'Esparbès; c'est elle qui a été le guide du comte dans ce premier pas, et, lors de cette démarche, ni l'un ni l'autre n'a couru le danger de tomber.

Lauzun avoue ingénument que la comtesse lui a fait en pure perte beaucoup d'avances : soit qu'elles fussent obscures, soit que le néophyte manquât de pénétration, deux mois se passèrent en niaiseries insignifiantes. Enfin, un jour madame d'Esparbès, tenant beaucoup à se faire entendre, dit à l'écolier trop peu avancé : « Mon cher » comte, allez voir demain la Desmarques de l'Opéra et demandez-» lui comment un seigneur doit se conduire avec une dame qui lui » porte intérêt. » Lauzun profita du conseil, et quarante-huit heures plus tard la comtesse reconnut que la courtisane du *magasin* [1] lui avait dégrossi un fort bon élève.

L'échappé de l'École militaire fut bientôt maître passé; mais, en fait de galanterie, combien de fois n'a-t-on pas regretté les études préliminaires au sein de toutes les splendeurs de la rhétorique! L'amour-propre du petit comte était aux anges d'avoir un commerce avec une femme *royalisée;* il se taisait toutefois : on sait que la discrétion est une des naïvetés de l'amour débutant. Mais la comtesse craignait peu le grand jour; les trompettes de la renommée de Cythère plaisaient à son oreille aguerrie. Elle voulut se faire honneur de l'éducation de mon étourdi.

Lauzun, à la revue du roi, portait sur sa cocarde le nom de sa belle, brodé par les jolies mains épluchеuses de cerises.

La divulgation des secrets d'une intrigue est ordinairement le précurseur de sa rupture; madame d'Esparbès préluda à l'infidélité en manquant aux rendez-vous qu'elle donnait à son jeune amant, bientôt elle refusa d'en donner ou abrégea ceux qu'elle ne pouvait se dispenser d'accorder. Le comte fit épier son infidèle et parvint à découvrir qu'il avait un successeur; mais ce successeur était tellement illustre, qu'on ne pouvait pas faire avec lui la mauvaise tête. Lauzun replia toute sa mauvaise humeur sur la volage : il s'emporta, menaça, écrivit des volumes de reproches. La comtesse ne fit que rire de cette fureur; et les billets menaçants furent partagés entre elle et le prince de Condé, pour se faire des papillotes.

A la mort du maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul a réuni sous sa direction le ministère de la guerre à celui des affaires étrangères : en France, quand nous adoptons une créature, il faut qu'elle ait la main à tout. Il est vrai que le caractère de l'homme d'État à la mode convient aux nouvelles fonctions qu'il reçoit par extension de confiance : personne n'est plus propre que lui aux communications avec les gens de guerre, gens aux allures vives et franches. Je parle en général; car pour être vêtu d'un uniforme, on n'en porte pas moins un cœur de jésuite. Choiseul, toujours entraîné par le sentiment qui l'anime, le communique rapidement aux autres : si c'est leur idée, leur projet, leur désir qui le frappent, il ne met pas le moindre soin à dissimuler son assentiment ou plutôt son entraînement. De là l'extrême facilité avec laquelle les solliciteurs obtiennent de ce ministre l'objet de leur demande; mais, comme il y aurait abus dans cet abandon, l'accès de son cabinet est aussi difficile que celui de son esprit l'est peu : ainsi toutes les rigueurs de Son Excellence sont exercées par le suisse de sa porte. Si les impressions se gravent facilement dans l'âme de Choiseul, elles s'en effacent avec la même facilité : tranchons le mot, le duc est léger. La qualité distinctive de ce dignitaire, c'est l'éclat : personne jusqu'ici ne parut plus brillant dans les affaires; et comme il en saisit sur-le-champ l'ensemble, il les traite d'autant plus vite que sa capacité ne court qu'à leur superficie. De cette faconde expéditive naît assez naturellement le désir de beaucoup embrasser : Choiseul a la prétention de diriger du fond de son cabinet les généraux au delà de nos frontières et les ambassadeurs dans les cours. Mais si des hommes réfléchis passent après le duc sur la besogne qu'il a dit-il, achevée, ils y trouvent des omissions sans nombre, des détails importants méprisés, des points essentiels inaperçus par ce rapide faiseur.

Tout ce que je viens de dire se rapporte à l'esprit de Choiseul; on est plus généralement content de lui si l'on pénètre dans son cœur. Il est bon, compatissant, sensible; ses affections se donnent promptement, et son inimitié n'est ni facile à exciter, ni dangereuse, ni durable. Ce ministre a toute la fougue d'humeur naturelle aux hommes légers : il s'emporte à la moindre occasion, se déchaîne avec aigreur contre les personnes qui provoquent son ressentiment; mais sa colère est un orage, le calme de son esprit et la gaieté qui le distingue reviennent comme le plus beau temps après un tonnerre de juillet. Le duc a de l'orgueil; il croit fermement à son infaillibilité; les conseils expirent à son oreille. Mais si l'on agit difficilement sur la persuasion de M. de Choiseul, il est aisé d'émouvoir ses sens; aussi lui reproche-t-on de se laisser entraîner aux séductions de la beauté et de lui permettre de fouiller, en se jouant, dans les portefeuilles du ministère. Cet homme d'État s'occupe même à tel point d'aventures galantes, qu'il est à craindre que les documents diplomatiques et guerriers ne disparaissent sur son bureau parmi les archives de l'amour.

Malgré ces faiblesses, M. de Choiseul ne fera jamais la moindre transaction avec l'honneur : sa façon de penser est noble, les intrigues de cour lui déplaisent, il se révolte à l'idée de caresser les inférieurs pour arriver au maître. L'éloignement qu'il montre pour tout ce qui ressemble à la perfidie fait que presque toujours il apprend le dernier ce qu'on essaye de tramer contre lui. En résumé, nous possédons dans le duc de Choiseul un ministre capable, propre à remuer les masses imposantes en les soulevant avec audace, et, ce qui vaut mieux encore, un ministre incapable de bassesses.

A propos de la galanterie de M. de Choiseul, on se disait hier à l'oreille, dans les embrasures de l'Œil-de-bœuf, une anecdote de haut lieu : c'est un secret bien secret; mais que risqué-je en le consignant ici? Si jamais ces simples notes voient le jour, l'aventure dont il s'agit sera de l'histoire ancienne, et l'on sait qu'à la cour le mystère ne dure que vingt-quatre heures. Dimanche matin, madame du Hausset, ayant entendu le roi qui venait chez la favorite, a, dit-on, toussé d'une certaine manière en courant vers la porte du cabinet de sa maîtresse. Heureusement, dit toujours la chronique, Sa Majesté s'est amusée à causer avec quelques dames; l'on a eu le temps de rajuster ce qui pouvait être dérangé, et madame de Pompadour, suivie

[1] Surnom que les gens de la cour donnaient à l'Opéra, par allusion au nombre de beautés galantes réunies à ce spectacle.

de sa femme de chambre, plus de l'aimable Choiseul, est sortie de son cabinet, tenant beaucoup de papiers, et ayant l'air de s'occuper de détails ministériels.

« Ce sont des remontrances du parlement, a dit la favorite en » passant les papiers au roi, nous en causions avec M. le duc. » Madame du Hausset aurait pu ajouter : « Vous en causiez avec tant » de chaleur, que sans moi vous étiez surpris au milieu de la conver- » sation. »

J'ai dit que notre ministre de la guerre n'était nullement dangereux dans ses aversions; voici une preuve convaincante de cette vérité. Une femme de qualité, belle, peu spirituelle, moins difficile encore, disait tout le mal possible de Choiseul, le desservait dans l'esprit de tous ceux à qui elle en parlait, frondait toutes ses opérations, niait ses talents, et allait jusqu'à lui prêter de la mauvaise foi. Cette dame avait de la naissance; son bavardage malveillant pouvait nuire au ministre. Toutefois ce seigneur, s'enveloppant de la duplicité diplomatique, et feignant d'ignorer les mauvais offices que lui rendait cette ennemie acharnée, se mit à lui faire sa cour. Au point

Vaucanson.

d'élévation où Choiseul est parvenu, c'était une faveur; la calomniatrice ne repoussa point cet hommage. Le duc encouragé fit une visite, à laquelle succéda un rendez-vous. Bref, à la troisième entrevue, le ministre devint pressant et heureux. Jetant alors le masque, l'amant favorisé, au lieu des beaux sentiments usités en pareille occurrence, fit entendre à sa conquête ce singulier discours :

« Je ne sais trop vraiment, madame, comment vous remercier, car » j'ignore ce qui m'a valu vos bontés. Ce n'est pas une surprise que » ma figure ait faite à vos sens, je suis fort laid; ce n'est pas un se- » cret penchant, car je sais que vous m'abhorrez; ce n'est pas le désir » prolongé que j'ai montré à vous plaire, je viens aujourd'hui chez » vous pour la troisième fois. Ne puis je savoir, madame, à quoi je » dois vos faveurs, ou serai-je dans l'humiliante idée que vous n'avez » rien fait d'extraordinaire pour moi? »

La dame n'était pas spirituelle; mais une femme aussi profondément blessée a toujours de l'esprit.

« En vérité, monsieur le duc, répondit celle-ci avec un sourire amer, » j'aurais dû vous deviner tout à l'heure, car ce qui vient de se ter- » miner ne pouvait être pris que comme une vengeance. » Et la belle dépitée passa dans un arrière-cabinet, laissant Choiseul ramasser la balle qu'elle lui avait renvoyée.

J'ai dit que l'armée française était maîtresse d'une grande partie de la Hesse au commencement de l'arrière-saison; Cassel était tombée en son pouvoir. Mais le prince Ferdinand ne voulut pas laisser ses ennemis paisibles possesseurs de cette capitale, même pendant l'hiver. Dès le mois de février il en forma le siége, tandis que le prince héréditaire marchait contre M. de Broglie pour l'empêcher de se porter au secours des assiégés. Forcé de reculer un moment pour ramasser quelques détachements épars et pour rallier une division du prince de Soubise cantonnée assez près de ses positions, le maréchal, bientôt en état de se mesurer avec le prince héréditaire, l'attaque à Ziegen-Hain, le met en fuite, et lui prend deux bataillons des gardes de Brunswick. Ce jeune prince a de l'audace; mais il n'a pas cette qualité que Mazarin mettait au-dessus de toutes les vertus : il n'est point heureux. Une division de l'armée de Broglie, sous les ordres du marquis de Montcheuu, battait en même temps les ennemis sous les murs mêmes de Ziegen-Hain, dont ils faisaient le siége. Après ce double succès, le maréchal marche droit sur Cassel, en fait lever le blocus, et, reprenant ses quartiers d'hiver, rend à ses soldats la liberté de manger des jambons de Westphalie en caressant les gros charmes westphaliens.

L'armée de Broglie se remit en campagne au milieu du printemps; elle se réunit bientôt à celle du prince de Soubise, et, si la bonne intelligence eût régné entre les deux maréchaux, c'en était fait des troupes du prince Ferdinand, elles eussent été infailliblement dispersées ou détruites. Mais la jalousie, source de fautes et de malheurs quand elle anime des chefs militaires, ravit du moins à ceux-ci un triomphe facile, qui pouvait amener la fin des hostilités.

Le 15 juillet, les deux corps de troupes combinés se trouvaient en présence de l'armée de Ferdinand, dont l'aile droite, principalement composée d'Anglais, obéissait au lord Grambi. Ce fut cette aile que le maréchal de Broglie fit attaquer au lever du soleil : le feu dura jusqu'à dix heures du soir, et ne fut interrompu que par les profondes ténèbres qui firent perdre la direction à l'artillerie. Les Français passèrent la nuit dans le village de *Filingshausen*, qu'ils avaient emportés dès le commencement de l'action. Le lendemain, elle continua avec acharnement. Jusqu'alors le prince de Soubise n'avait pris aucune part au combat; voyant, à neuf heures du matin, que cette partie de l'armée française restait inactive devant sa gauche, le prince Ferdinand envoya au secours de lord Grambi toutes les troupes qui se trouvaient à la portée de ce général anglais.

« Morbleu! messieurs, s'écria le maréchal de Broglie en jetant son » épée à terre, la partie cesse d'être tenable, nous sommes victimes » d'une *soubisade*. » Et il ordonna la retraite, qui se fit en bon ordre sur le camp d'Ostinghausen. Néanmoins toute la prudence du maréchal ne put empêcher que le régiment de Rougé ne fût coupé et fait en partie prisonnier de guerre.

Que penser d'une conduite aussi singulière de la part de M. de Soubise? Une main invisible le tint-elle encore en lisière devant les ennemis de la France? ou fut-il assez petit, dans sa jalousie, pour craindre de contribuer au succès d'une journée dont Broglie avait donné le signal? La vérité est que l'attaque était convenue entre les deux généraux; que le prince manqua à son devoir en ne secondant pas son collègue, quand même celui-ci eût attaqué trop tôt : comme le premier l'a allégué. L'empressement prématuré, que rien d'ailleurs ne révèle, n'eût été que de l'erreur, le refus de participation de Soubise ressemble fort à la trahison.

Après cet échec, qui coûta beaucoup de sang à la France, les deux généraux se séparèrent brouillés. Broglie, jeté hors du plan de campagne arrêté, n'osa plus rien entreprendre d'important, et le prince, ne pouvant rien par lui-même, retourna sur le Rhin.

Profitons du repos de ces deux généraux pour esquisser quelques traits de leur caractère. Broglie a l'esprit peu subtil; élevé dans les armées, son humeur est brusque, sa politesse douteuse. Comme presque tous les hommes de guerre, il parle trop de son état, et se mêle trop souvent à l'éloge qu'il en fait. Les talents militaires du général sont incontestables : c'est ce qu'on appelle en termes du métier un bon manœuvrier, qui connaît à merveille son terrain et ses distances; il est sous ce rapport de l'école de Turenne. Du reste, brave, actif, dur à la fatigue, capable de prendre un parti vigoureux, ce capitaine est de tout point capable de commander une grande armée. Malheureusement, depuis qu'il en dirige une, il fut presque toujours mal secondé, si ce n'est par le marquis de Castries. Disons un mot de ce dernier. C'est un homme d'un commerce solide, et qui ne sacrifie point au Grâces. Il ne manqua jamais ni à la dignité ni à la délicatesse; l'honneur est son mot sacramentel. Mais l'ambition du marquis, renfermée dans la ligne de ses devoirs, n'en acquiert que plus de force et d'impétuosité; elle se forme une perspective immense : Castries vise à la fois au commandement des armées, aux ambassades, au ministère; il est juste d'ajouter qu'il est capable d'honorer le choix qu'on ferait de lui pour l'un ou l'autre poste indifféremment. Le marquis joint encore à tant de désirs ambitieux les prétentions de la galanterie : il voudrait être en même temps sur la frontière, dans une cour étrangère, au bureau de l'administrateur, aux pieds de sa maîtresse. La vie entière de ce seigneur suffit à peine à l'émission de ses vœux : « Je voudrais dormir plus vite, » disait-il un jour à un de ses amis.

Ce n'est point avec une telle activité que le prince de Soubise aspire aux grandeurs; il croit avoir fait assez pour les mériter en naissant dans l'orgueilleuse maison de Rohan. Ce seigneur, dans tout ce qui sollicite le concours de l'aptitude, du jugement et de l'activité,

se montre inhabile, peu avisé, et d'une mollesse extrême... Sa vie est un laisser aller continuel; la nature le devait au ciel de l'Orient, sous lequel il eût joui paisiblement de son rang étendu sur une pile moelleuse de coussins. Jeté par sa naissance dans le conseil, il y a été nul; appelé au commandement des armées, il s'y montre brave et voilà tout. Du reste, indécis, embarrassé, variable, il manque sur le champ de bataille de la première vertu d'un général, la détermination. Je ne connais donc qu'un titre à M. de Soubise pour obtenir des commandements, c'est l'amitié de madame de Pompadour, et l'on a vu qu'un tel appui ne suffit pas pour se conduire avec distinction. Voilà le côté faible de la faveur : elle est impuissante quand il s'agit de faire remplir dignement les emplois qu'elle fait usurper, et assume ainsi sur elle toute la honte qui résulte d'une mauvaise gestion.

Je vais parier même qu'ils ne m'ont pas encore pardonné d'avoir expliqué la nature autrement que par des angles....

Un coup d'œil sur le *Parc aux Cerfs*, où l'activité se soutient beaucoup mieux qu'à notre armée d'Allemagne. Décidément le goût de Louis XV s'est fixé sur les petites filles : l'aînée des pensionnaires de son harem n'a pas quinze ans. L'aventure un peu plus que galante dont la jeune Tiercelin a été l'héroïne, ou plutôt la victime, a fait beaucoup de bruit cette année; elle doit trouver sa place dans mon recueil. Le roi aperçut cette enfant il y a trois ans en se promenant aux Tuileries, elle n'avait pas encore neuf ans accomplis. Lebel fut mis incontinent sur ses traces; le lieutenant de police, magistrat commis à la sûreté des Parisiens, aida le limier du *Parc aux Cerfs* dans ses recherches, et le petit trésor fut bientôt au pouvoir de Sa Majesté. Il n'en coûta que l'emprisonnement d'un père criard. Mademoiselle Tiercelin, élevée à Versailles par les soins d'une dame de Bonneval, ne fut livrée que vers la fin de l'année dernière à la couche royale : cette enfant, quoique âgée de moins de douze ans, devint grosse sur-le-champ. La tendresse de Louis XV en augmenta; il ne parlait que de sa *petite mère;* il en était amoureux fou : madame de Pompadour prit l'alarme.

Cependant mademoiselle Tiercelin venait de donner un fils au monarque; sa couche lui laissait une maigreur disgracieuse : Louis s'en dégoûta. Mais, comme elle pouvait engraisser et reprendre son empire, la favorite jugea prudent d'envoyer la pauvre fille à la Bastille; le roi la vit partir avec une distraction dédaigneuse... De quelle pâte est donc pétri le cœur des souverains? Cependant cette innocente obtint, après deux mois de captivité, sa sortie du donjon Saint-Antoine, à condition qu'elle prendrait immédiatement le voile et consentirait à ne jamais revoir son fils. L'infortunée n'avait que le choix entre deux captivités : elle préféra le couvent à la prison, et s'ensevelit vivante à treize ans... Est-ce encore là une des fins que les peuples se proposaient quand ils ont consenti à se donner des maîtres?

Louis XV a vu passer tant de petites filles dans le *Parc aux Cerfs* depuis trois ans, et sa bonté royale envers ces jeunes sujettes a été si féconde, qu'on ne compte pas moins de soixante-douze bâtards provenant des fréquentations du harem. Le roi, qui est fort religieux, comme chacun sait, a voulu qu'on établît, à l'égard de ses enfants, une règle de conduite qui accomplît envers eux les devoirs de l'humanité, sans nuire toutefois à ce que la majesté couronnée exigeait de respect, même quand elle n'en méritait point. On dit pourtant que beaucoup de ces nobles rejetons ont échappé à cette sollicitude et que quelques-uns sont couverts de la triste livrée des enfants trouvés.

Je viens de citer la piété de notre bon roi; j'ai mes preuves puisées à bonne source. Chaque fois que Louis XV va passer la nuit dans sa maison du *Parc aux Cerfs*, non-seulement il remplit avec ferveur ses devoirs de religion, mais il ne souffre pas que les jeunes prêtresses d'un autre culte manquent aux exigences de la foi chrétienne.

Dès qu'il est renfermé dans la chambrette d'une de ces odalisques, son premier soin est de s'ériger en véritable maître de pension : il prend sa petite maîtresse sur son genou, la fait lire, lui enseigne de nouvelles prières, et l'entretient des passages les plus édifiants de l'Ecriture. Quand la proximité du maître et de l'élève a produit une diversion essentiellement opposée aux objets de la leçon, Louis prescrit à sa jeune compagne de se déshabiller derrière ses rideaux tandis que lui-même se dépouille de ses vêtements. Se mettant ensuite à deux genoux sur le tapis, le roi ordonne à sa gentille écolière d'en faire autant; et tous deux, débarrassés des pompes de ce monde, se prennent à psalmodier les prières du soir en s'humectant le front d'eau bénite, puisée dans un bénitier de cristal attaché à la tête du lit. L'oraison étant achevée et le signe des fidèles ayant fait bondir le sein nu de la petite sous son doigt dévotieux, le couple se lève, se glisse entre deux draps, les rideaux sont tirés, et les noms du Seigneur, de la vierge Marie et des saints ne cessent de partir de la couche que lorsque les rites des amours y ont fait adopter un autre vocabulaire. Le tableau de ces petites scènes d'intérieur servira à prouver, je l'espère, que l'éducation des pères jésuites porte toujours ses fruits. Reprenons notre gravité.

Thevenard s'arrêta émerveillé devant une pantoufle étalée sur la devanture.

Nous avons vu renouveler cette année ce fameux *pacte de famille* qui fut jadis si funeste aux princes de la maison de Bourbon par les clauses exclusives à cette famille qu'on y avait stipulées. Ce traité est venu interrompre des négociations commencées avec l'Angleterre; elles eussent peut-être rétabli la paix en Europe, et la conclusion avec l'Espagne ne peut que prolonger la guerre. Voici les principales bases du traité. Les ennemis du roi de France deviennent communs au roi d'Espagne, et réciproquement. Il y a garantie de l'un et de l'autre côté pour l'intégrité des États appartenant aux souverains contractants, dans quelque partie du monde qu'ils se trouvent. Cette garantie s'étend au roi des Deux-Siciles et au duc de Parme. Aucune proposition de paix ne sera faite à l'ennemi com-

mun, ni reçue de lui, que d'un consentement mutuel. Deux articles portent expressément qu'aucune puissance étrangère à la maison de Bourbon ne pourra être invitée ni admise à accéder au pacte de famille; ce qui équivaut au dogme catholique romain : *Hors l'Eglise point de salut*, et doit entraîner l'inimitié perpétuelle des exclus. Cette clause divisera la grande famille européenne comme le précepte ultramontain désunit la famille plus grande des chrétiens. Le reste des stipulations concerne des prérogatives réciproques entre les sujets des contractants, la suppression des droits d'aubaine et les règles du cérémonial, déplorables futilités qui tiennent toujours beaucoup de place dans les traités.

A l'occasion de ce traité le roi, qui veut que la marine reprenne un peu de vigueur, l'a retirée à M. Berryer, dont la demi-folie annoncée par Quesnay sera plus compatible avec les sceaux qu'avec un ministère actif. En conséquence, M. le duc de Choiseul a été chargé du portefeuille de la marine; ce surcroît de soins ne l'empêchera pas de conserver les affaires étrangères sous le nom de comte de Choiseul-Praslin, qui ne sera qu'un ministre prête-nom.

Dès que le ministre *omnis homo* fut au timon des affaires maritimes, il songea à faire tout le possible pour tirer de la boue dans laquelle il était enfoncé ce levier jadis puissant de notre prépondérance politique. Un matin il en parlait au roi avec toute la chaleur de la confiance et de l'espoir; il serait naturel de penser que Louis XV l'encouragea, l'engagea à persister dans de si heureuses dispositions; écoutons cependant le roi : « En vérité, mon cher duc, dit-il en » haussant les épaules, il faut que vous soyez fou. J'ai entendu tenir » le même propos à tous les ministres de la marine sans qu'aucun » ait jamais pu parvenir à rien faire de bon. Croyez-moi, renoncez à » vous flatter d'en venir à bout. » Tel est, excellents peuples de France, le monarque que l'*hérédité* vous a donné; voilà le dépositaire sous la main duquel reposent votre gloire, votre prospérité, et qui se trouve le dispensateur jaloux de vos trésors, de votre sang. Que de justesse dans ce mot ingénieux du pape Benoît XIV : « Est-il » besoin d'autre preuve de l'existence d'une Providence que de voir » prospérer le royaume de France sous Louis XV! » Au surplus, ce prince nous a été donné par la grâce de Dieu; c'est par la grâce de Dieu que se gouverne son royaume.

Cependant le roi s'est un peu trop hâté de déclarer notre marine incurable; le duc de Choiseul s'est avisé d'un moyen qui va nous rendre au moins quelques vaisseaux. Ce ministre, faisant seconder sa persuasion naturelle par la voix de la religion, a proposé aux états des provinces de fournir chacune un vaisseau armé, proposition qui a été soutenue par des lettres pastorales, et justifiée dans la chaire apostolique. Cet expédient a réussi au delà des souhaits de l'auteur : le Languedoc d'abord, ensuite la Provence, la Bretagne, et successivement toutes les provinces, ont fourni leur vaisseau. Ainsi s'improvise un commencement de nouvelle marine; mais, hélas! cette ressource renaissante arrive trop tard pour sauver nos établissements de l'Inde. Pondichéri est tombée au pouvoir des Anglais; on en reçut le mois dernier la nouvelle.

Cette malheureuse ville se défendait depuis quelques mois malgré la plus déplorable extrémité, le soldat était réduit à quatre onces de riz pour toute nourriture. « Notre pain et notre solde, crièrent un » matin les troupes réunies tumultueusement sous les fenêtres de » Lally, ou nous passons chez les Anglais..... Nous voulons bien en- » core attendre votre réponse quatre jours; mais passé ce temps, » nous allons demander du pain à Madras. » Ce cri du désespoir était l'arrêt de mort de la colonie. On fit des efforts inouïs pour satisfaire la troupe : le directeur de la monnaie livra ce qui lui restait d'or et d'argent; Lally donna cinquante mille livres de ses propres ressources; de plus, il emprunta trente-six mille livres des jésuites, et en garantit personnellement la restitution. Parmi les autres officiers, M. de Crillon prêta quatre mille roupies; M. de Gadeville l'imita. Le soldat eut au moins de l'or : la révolte fut apaisée. On songea alors à la défense commune; mais le succès était douteux dans une ville d'une lieue de circonférence, et qui renfermait cent mille âmes appartenant à dix-sept ou dix-huit castes différentes. Les fortifications étaient délabrées sur plusieurs points; on ne pouvait soutenir le siége que par un accord unanime, qui eût présenté sur le rempart un second rempart de défenseurs. Il eût fallu pour cela que la bonne intelligence régnât dans Pondichéri : par malheur il n'en était rien; le conseil même de la compagnie agissait contre les ordres du gouverneur militaire, et ce général avait été forcé d'interdire les assemblées de ce corps.

Les Anglais ne pouvaient manquer de profiter de tant de calamités réunies sur Pondichéri; ils firent sommer cette place de se rendre à discrétion. Lally, voulant tâcher au moins d'obtenir une capitulation tolérable, convoque le conseil mixte formé des officiers supérieurs de la garnison et des agents de la compagnie. Ces derniers refusent de délibérer avec le comte, et lui signifient qu'au nom des ordres religieux, des habitants et de la compagnie, ils vont demander sur l'heure une suspension d'armes au général anglais. Ils ajoutent qu'ils rendent le gouvernement militaire responsable des retards provenant de sa faute, et des malheurs qui pourront en résulter. Un conseil de guerre réuni à la hâte conclut à se rendre prisonniers de guerre suivant les cartels établis entre les deux nations. Le colonel *Coates*, au nom de Sa Majesté Britannique, persiste à demander que la place se rende à discrétion... Pressé par l'ennemi, par les habitants, par la famine qui moissonne soldats, colons et naturels, Lally livre Pondichéri aux vainqueurs le 15 janvier... Soudain ils mettent le marteau dans ses édifices, rasent les murs, dispersent la population. . Avant trois mois le voyageur demandera où se trouvait le principal comptoir de la France aux Indes orientales.

Le comte de Lally, debout la nuit sur le pont du vaisseau marchand qui le portait prisonnier de guerre en Angleterre, ne voyait déjà plus qu'un espace sombre et silencieux là où naguère brillait une ville lumineuse aux regards de ceux qui s'en approchaient pendant l'absence du soleil. Le matin sa vue attristée ne trouva qu'une plaine à l'horizon qu'ornaient les flèches chrétiennes, les minarets mahométans, les aiguilles des pagodes consacrées à Brama.

Arrivé à Londres, l'ancien gouverneur de Pondichéri obtint aisément la permission de repasser en France; mais la plupart de ses ennemis eurent la même faveur. Tout aussitôt le royaume fut inondé de plaintes, d'écrits diffamatoires, de mémoires envenimés contre ce général. On a vu quelle fut, dans son gouvernement, sa conduite rigoureuse, mais nullement criminelle. Il ne devait pas craindre une enquête, il la sollicita. La cour était à Fontainebleau; Lally s'y rendit dès le lendemain de son arrivée. « Monsieur, dit-il au duc de » Choiseul, je vous apporte ma tête et mon innocence; veuillez or- » donner de me conduire à la Bastille. » Le comte fut satisfait sur ce dernier point; on l'enferma dans la chambre qu'avait occupée M. de la Bourdonnaye.

Examinons derrière le grillage redoublé de sa fenêtre ce prisonnier dont le courage et la loyauté méritaient un autre sort. Sa figure est noble, son port est serein : le crime ne simule point ces signes d'innocence. D'honorables, de glorieux précédents recommandent le comte de Lally. Issu d'une famille irlandaise réfugiée, son père était colonel du régiment de Dillon. Lui, Thomas-Arthur, fit éclater jeune encore une valeur brillante et éclairée. A Dettingue, son nom s'inscrivit au nombre des libérateurs de l'armée; à Fontenoy, il perça l'un des premiers la colonne de granit après avoir indiqué au duc de Richelieu le moyen de l'ébranler. Plus tard Lally se distingua parmi les illustrations qui secondèrent l'infortuné prince Edouard. Ce fut avec cette nomenclature de faits glorieux que ce général arriva dans l'Inde. La juste indignation des exactions qu'il y remarqua porta trop loin sa colère, tel est son seul grief. Mais le parti qui veut à toute force environner le front du ministre privilégié d'une auréole éclatante ne souffrira pas que la tache de Pondichéri salisse son ministère; il faut une victime à la politique de cet homme d'Etat, à celle de la cour.

« L'honneur de notre pavillon, disent les partisans de Choiseul, dépend de ce sacrifice, d'autant plus juste que Lally a trahi la France en ménageant les Anglais quand il pouvait les vaincre, en paralysant par sa tyrannie les efforts du conseil de Pondichéri. » Ces motifs, ou plutôt ces prétextes, étaient ce qu'on alléguait pour justifier la perte de l'infortuné général. Ce qu'on cachait bien soigneusement, c'est qu'on voulait profiter de l'occasion pour jeter dans la disgrâce M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, destiné par un parti puissant à remplacer M. de Choiseul au ministère, et qui s'était déclaré ouvertement le défenseur de Lally, son parent. Les choses en sont là; le procès du comte s'instruit, et l'orage gronde sur sa tête, grossi de toutes les inimitiés que son humeur sombre lui attira pendant son gouvernement.

La campagne dernière n'a vu surgir aucun événement décisif des hostilités que le roi de Prusse soutient contre ses ennemis : ce prince continue à jouer aux échecs humains avec les Autrichiens, les Russes et l'armée des cercles; des pions nombreux disparaissent du damier, des tours tombent; mais, avec un homme tel que Frédéric, il n'est pas facile de faire *échec au roi*.

On a donné, dans l'année qui se termine, un drame de M. Diderot, intitulé *le Père de famille*. C'est une magnifique thèse de morale, semée d'une infinité de paradoxes mis en action, et qui manque généralement de naturel. Cette imitation amplifiée du genre déjà outré de la Chaussée ne tend qu'à ruiner la littérature dramatique, en lui faisant toucher une extrémité larmoyante en deçà de laquelle les goûts blasés ne pourront plus trouver d'émotions. Comme composition académique, le style de Diderot, mais son style seulement, mérite des éloges; on peut dire que *le Père de famille* offre une suite de belles pages, il eût mieux valu qu'il offrit une succession bien graduée de situations. Cet ouvrage n'obtiendra, ou du moins ne mérite qu'un succès de bibliothèque.

CHAPITRE XXX.

1762.

Réformes opérées dans l'armée par Choiseul. — Bon parti tiré d'une insolence. — M. de Choiseul fait mettre le feu à l'hôtel de la guerre; pourquoi. — Les lunettes. — Les vols privilégiés. — Avarice de Louis XV. — Réunion de

l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne. — Revue des acteurs de l'époque. — Voltaire à confesse. — Une nuit galante du roi. — Mort de la czarine Elisabeth. — Les Russes s'allient à Fréderic II. — Ovation du maréchal de Broglie. — *Annette et Lubin*, opéra de Favart. — Apparition des personnages de cette pièce en original — *Emile* de J.-J. Rousseau. — Persécutions de l'auteur. — Révolution de palais à Pétersbourg. — Catherine II règne seule. — Mort de Crébillon; ses funérailles. — Assassinat juridique de Calas. — Expulsion des jésuites; détails circonstanciés. — Le comte de Lauraguais et mademoiselle Arnould. — Nouvelles folies des convulsionnaires. — Coup d'œil militaire dans le Hanovre. — Situation du roi de Prusse. — Signature des préliminaires de paix. — Particularités du traité. — Madame de Pompadour diplomate. — Nouveautés littéraires importantes. — La tisane de l'abbé de Voisenon. — *L'Ecueil du sage*, comédie de Voltaire. — *Heureusement*, comédie de Marmontel. — Le pari de l'abbé de Boismont. — Voisenon et Boismont. — Réformes nouvelles dans l'armée.

Le pacte de famille, ou plutôt la politique de M. de Choiseul, porte ses fruits; puisque nous avons encore la guerre sur les bras, il faut bien que notre alliée, notre parente l'Espagne, nous aide à supporter ce fardeau. Le ministère a donc amené avec adresse une rupture entre la cour de Londres et celle de Madrid; les deux manifestes se sont croisés dans le présent mois de janvier. L'homme habile qui dirige les affaires de la guerre ne s'est pas borné à nous donner un nouvel allié; il s'est encore appliqué, pendant toute l'année dernière, à réformer notre système militaire, maintenant calqué sur celui de Frédéric, en ce qui concerne la discipline. M. de Choiseul a cru bien faire en n'accordant plus les emplois supérieurs à l'ancienneté de service, mais au mérite. Avec un ministère constamment juste, constamment éclairé, sans doute cette innovation serait heureuse : le talent doit être pris partout où il se trouve, tandis que les années n'acquièrent souvent qu'un brevet de vieille nullité. Mais l'ancienneté de service signale au moins un droit incontestable, celui que donne la présence sous le drapeau : il n'y a point à falsifier un pareil titre; il se justifie par des chiffres, par des fatigues, part du dévouement. Ce qu'on qualifie de mérite est au contraire un être conventionnel, que chacun peut supposer à sa guise pour usurper la faveur. Qui se charge, le plus ordinairement, de constater l'existence de ce titre fugitif? Le crédit, la prévention, l'erreur, l'obsession d'un courtisan, la faiblesse d'une femme, la cupidité d'un commis. Le ministre, s'il est homme d'honneur, se félicite cependant d'avoir choisi des officiers distingués, et ce sont des hommes qui n'ont ni capacité, ni services, ni bonne volonté d'acquérir ce qui leur manque, parce que l'intrigue, qui les poussa une première fois, les poussera une seconde, une troisième. Résumons : la bonne direction des choix est aux abus comme dix sont à cent; or le désir de placer des *gens de mérite* à la tête des troupes, au lieu de gens *ayant mérité* d'y être, remettra des commandements à quatre-vingt-dix titulaires nuls, sots, intrigants ou fripons, sur une centaine de nominations.

Un changement plus utile dans le régime des troupes, c'est la remise de l'entretien des compagnies aux soins directs du gouvernement. Les capitaines perdent à cela une industrie fort lucrative, mais l'État y gagne une économie importante. Malgré ces diverses réformes, qui changent les habitudes et même l'esprit de l'armée, le duc de Choiseul n'a provoqué aucun mécontentement : la politesse des formes, l'espérance laissée aux personnes déplacées ou trompées momentanément dans leur ambition, des promesses habilement faites, réalisées en partie, enfin les améliorations évidentes du système en général contre lesquelles les intérêts froissés n'osent pas s'élever; tels sont les motifs qui ont commandé la résignation la plus silencieuse dans une révolution d'usages qui pourtant était loin de contenter tout le monde.

Cette résignation n'était pas partagée toutefois par un officier qui, depuis la réforme, tapissait le cabinet du ministre à toutes ses audiences. Fatigué à la fin de la persistance de ce militaire, le duc, qui plusieurs fois déjà l'avait prié de prendre patience, la perdit tout à coup lui-même et s'écria : « Allez, monsieur, vous faire..... » Le ministre s'arrêta tout court en voyant que l'officier le regardait fixement. Rentrant soudain dans son caractère, il reprit : « Oui, mon» sieur, allez vous faire dresser à mon secrétariat une note exacte de » vos services; ajoutez-y votre demande. On me la remettra; j'en » parlerai à Sa Majesté, qui vous accordera sûrement la grâce due à » votre zèle. » Le petit mouvement du ministre, réprimé à temps, ne lui coûta qu'un lieutenance de roi, et s'il eût achevé sa phrase, elle pouvait compromettre sa réputation.

Avant le ministère de M. de Choiseul les bureaux de la guerre étaient relégués dans les combles du château de Versailles; il fallait se courber pour ne pas toucher au plafond du bureau du premier commis. Le duc a fait bâtir l'an dernier un hôtel de la guerre, où les garçons de bureau sont mieux placés que ne l'étaient les chefs dans l'ancien local. Un jour que Louis XV visitait ce nouvel établissement, Choiseul voulut donner à Sa Majesté une singulière preuve de l'activité du service de la maison et du zèle des invalides qu'on y avait attachés. Le roi voyant passer dans la cour une grande quantité de bottes de paille, qu'on introduisait ensuite dans l'édifice, demanda avec surprise au ministre ce que cela signifiait. « Sire, répondit » l'homme d'État, c'est qu'on va mettre le feu à l'hôtel de la guerre. » — Comment, monsieur? s'écria Sa Majesté effrayée. — Soyez sans » crainte, sire, continua le ministre en riant, ce ne sera qu'un feu » de comédie. » Nonobstant cette assurance, le roi dit qu'il verrait l'expérience de la cour. En effet la paille, allumée au plus haut étage, produisit d'abord un incendie violent : la flamme sortait par les croisées; on eût dit que tout allait être consumé; mais les soldats, sans échelles, sans communications avec l'intérieur, eurent éteint le feu en huit minutes.

Louis XV visita ensuite les bureaux, qui étaient tenus dans le meilleur ordre par M. Dubois ami du ministre. « Tout cela est fort » commode, dit le roi en s'asseyant, à la demande de ce Dubois, de» vant un joli pupitre. Ah! ah! vous vous servez aussi de lunettes, » poursuivit Sa Majesté en essayant celles qu'on avait posées, comme » par mégarde, auprès d'un éloge emphatique du monarque, écrit » par la plus belle main du ministère. Ces lunettes, ajouta Louis XV, » qui s'en était servi pour lire le papier louangeur, ont le même dé» faut que les miennes, elles grossissent trop les objets. » Ce mot a deux mérites : il est modeste et spirituel.

Le duc de Choiseul porte dans toutes les affaires qui lui sont confiées la hache d'une réforme salutaire, et quelquefois celle d'une sage économie; mais il n'est pas chargé d'élaguer tous les abus. Un jour qu'il se promenait avec le roi dans un des carrosses de la cour, Sa Majesté lui demanda tout à coup à combien il évaluait la voiture dans laquelle ils se trouvaient. « Mais, sire, répondit le ministre » après avoir un peu réfléchi, je me ferais fort d'en avoir une pa» reille pour six mille livres; cependant Votre Majesté pourrait bien » l'avoir payée huit. — Vous êtes loin de compte, répliqua Sa Majesté, » car ce carrosse, tel que vous le voyez, me revient à trente mille » francs. » Le duc fit un mouvement d'indignation; mais comme le maréchal de Noailles et d'autres courtisans se trouvaient dans la voiture, ce ministre réprima l'expression de sa pensée.

Quelques jours après, M. de Choiseul, travaillant seul avec le roi, lui rappela cette conversation. « Je suis surpris dit-il, que, connais» sant une telle déprédation, Votre Majesté n'y mette pas ordre. De » semblables abus sont intolérables, il est indispensable d'y remé» dier; et si Votre Majesté veut me soutenir, j'en fais mon affaire. » Voici la réplique du roi : « Mon cher ami, les voleries dans ma maison » sont énormes; mais il est impossible de les faire cesser : trop de » gens, et surtout trop de gens puissants, y sont intéressés, pour se » flatter d'en venir à bout. Tous les ministres que j'ai eus ont formé » le projet d'y mettre ordre, mais effrayés de l'exécution ils l'ont » abandonné. Le cardinal de Fleury était bien puissant, *puisqu'il* » *était le maître de la France*[1]; eh bien! il est mort sans oser effec» tuer aucune des idées qu'il avait eues sur cet objet. Ainsi, croyez» moi, calmez-vous, et laissez exister un vice incurable. »

Ce que le roi ne dit pas, c'est que ce gaspillage, ce vol impuni des grands et des petits valets, ce surpayement de tout dans les maisons royales, enfin cet abandon du maître qui laisse subsister tout cela, sont les éléments constitutifs de cette grandeur d'apparat qui charme Louis XV, parce qu'il ne reçut pas de la nature assez d'élévation d'âme pour rechercher une gloire plus réelle. Choiseul attaquait donc une des bases de notre trône d'oripeau; ses idées d'économie ne pouvaient être admises en cela.

On ne saurait dire pourtant que le roi n'entende pas les affaires d'intérêt : je cite à ce sujet un témoignage de son aptitude. Les finances secrètes de Sa Majesté sont confiées à Bertin, ancien ministre des parties casuelles. Or ce dépositaire ayant amélioré considérablement les fonds royaux par un coup d'agiotage, proposa l'un de ces matins au roi d'en convertir une partie en bons sur la Lorraine. « Y » pensez-vous! répliqua le monarque; depuis quand ces *bons* sont-ils » bons? — Mais Votre Majesté, par son dernier édit, les a déclarés » excellents. — Qu'est-ce qu'un édit, monsieur, quand la défiance » publique lui est contraire? Croyez-moi, évitons cette école... »

Sans doute, quand il s'agit des intérêts de la nation, on peut en faire des écoles; mais les intérêts personnels du roi, il faut les engager avec plus de réflexion. Entendez-vous, bons peuples, qui vous tenez pour gouvernés par des images de Dieu envoyées sur la terre?

C'est au jeu qu'il faut voir Louis XV, si l'on veut juger de son attachement pour les biens du monde, surtout pour les biens monnayés. Quand il perd au *tri* contre Gontaut et la Vallière, sa mauvaise humeur est extrême; il ne sait comment la déguiser. A moitié cachée par une garniture de croisée, je voyais l'autre jour le royal perdant ronger tour à tour ses ongles et la cire des bougies; ses lèvres, sans cesse agitées par le dépit, grommelaient des récriminations inarticulées contre le sort : j'ai cru entendre les mots de joueurs subtils, de bonheur insolent... Les adversaires de Sa Majesté lui gagnaient un louis d'or au plus.

Assez souvent j'ai l'occasion de mentionner les alliances entre souverains, qui servent ou compromettent plus ou moins les intérêts du public; je dois consigner aujourd'hui l'alliance de deux puissances presque aussi réelles, l'Opéra-Comique et la Comédie-Italienne, qui viennent de se réunir pour concentrer nos plaisirs. Et puisque je tiens la matière, je vais sur-le-champ passer une revue du personnel

[1] Quel étrange aveu dans la bouche d'un roi parlant à un ministre ambitieux!

de nos spectacles jouissant de quelque réputation. Tout à l'heure je parlais des grands, des matadors de la cour; de ces acteurs à ceux pont je vais m'occuper la différence n'est pas grande : ce sont toujours des comédiens, il n'y a que le théâtre de changé.

Lekain tient aujourd'hui le premier rang à la Comédie-Française: mais il s'en faut de beaucoup que ce soit un acteur parfait. Cependant on ne peut disconvenir que ce sujet ne soit né pour la scène; la nature seule a pu lui donner le moyen de corriger avec un inconcevable bonheur le physique le moins noble, le plus hideux, qu'il sait rendre quelquefois sublime. Du reste, le talent de Lekain est un mélange souvent indigeste de perfections et de défauts; ce qui fait dire en même temps ici qu'il est enchanteur, là qu'il est détestable, Le vice essentiel de Lekain est de dépasser la vérité par une chaleur outrée, un effort de l'art essentiellement contraire à l'illusion : cet excès de sève dramatique a été communiqué au célèbre acteur par M. de Voltaire, qui, visant toujours à l'éclat dans ses vers, veut que le comédien s'évertue à son tour pour les débiter. Aussi le genre de Lekain, élève du grand poëte, est-il au jeu théâtral ce que la poésie de l'auteur de *Zaïre* est à la littérature dramatique en général, c'est-à-dire une combinaison d'effets gigantesques qui échauffe, enlève le spectateur, mais qui ne lui permet jamais d'oublier qu'il est au théâtre. Il résulte de cette tension extrême de l'art que Lekain n'est généralement bien placé que dans le théâtre de Voltaire, et que partout ailleurs, particulièrement dans les tragédies de Racine, il descend quelquefois au-dessous de la médiocrité.

Grandval et Bellecour, rivaux à la scène comme dans le monde galant, tiennent à peu près le même emploi : les premiers rôles de la tragédie et de la comédie. Grandval se distingue par la noblesse, le faste, le bon ton; Bellecour plaît par l'aisance, la fatuité, l'ironie, la finesse, le dédain, le mépris. On admire chez Grandval du pathétique, et cet entraînement qu'on appelle au théâtre des *entrailles;* il sait gémir et pleurer. Bellecour, au contraire, n'a guère que des inspirations gaies; l'expression de son visage se prête difficilement à la tristesse, à la douleur : aussi le genre comique lui convient-il mieux que le tragique, qui paraît être le lot assigné par la nature à Grandval.

Les pères nobles, les rois, les pontifes sont réservés sans partage supportable à Brizard. Tendresse, sévérité, puissance et chaleur de moyens, pathétique, onction du sentiment, ce comédien imite tout avec supériorité. Je n'ai encore entendu personne refuser son suffrage à cet habile comédien; et si son jeu pouvait essuyer quelque légère critique, ce serait pour être trop parfait, trop fini, trop *jeu.*

Si le rire prenait un jour une figure, ce serait à coup sûr sous les traits de Préville qu'il se montrerait : tout est d'un comique délicieux dans cet acteur; l'ironie surtout est le caractère marquant de son talent : s'il raille, son geste est une moquerie, son visage une épigramme. Préville peut être surnommé le Callot du théâtre. Point de fronts graves devant cet acteur unique dans son genre : il dérideraît Héraclite, rendrait l'esprit palpable aux plus stupides. Ah! si le grand Molière avait eu un tel homme!

Mademoiselle Dumesnil ne nous présente plus à la scène qu'un grand débris, qui, comme les ruines gigantesques d'Athènes et de Rome, rappelle une splendeur évanouie. Tout, jusqu'à ce que j'appellerai l'architecture sublime de son talent, pour suivre en elle la figure commencée, tout se ressent de la décadence, tout a vieilli. La tragédie a rencontré la nature depuis que les temps héroïques de mademoiselle Dumesnil sont passés : l'imitation théâtrale s'est inspirée des leçons de cette mère des passions humaines; et l'âge commence à éteindre le feu qui circula longtemps dans les veines de cette actriee, qui n'est plus la première que par le triste privilége des ans. Des éclairs partis de l'âme étincellent de temps en temps encore dans le jeu de la tragédienne vieillie; mais ce sont les dernières lueurs d'un feu qui s'éteint : encore sont-ils excités, le plus souvent, par un artifice bien peu propre à les empreindre de dignité. Le cocher de mademoiselle Dumesnil, aposté dans la coulisse, une bouteille et un verre à la main, lui verse, Ganymède grotesque, non l'ambroisie, mais d'excellent vin de Bordeaux, qui, après huit ou dix rasades, mêle souvent les hoquets de l'ivresse aux mouvements passionnés de la tragédie.

C'est donc à peu près sans partage que mademoiselle Clairon joue les premiers rôles tragiques : c'est l'héroïne de la Comédie-Française; jamais, quand son nom est sur l'affiche, les comédiens ne manquent d'avoir *chambrée complète.* Cependant mademoiselle Clairon fut longtemps mauvaise; c'est à force de travail et d'art qu'elle a surmonté le défaut de dispositions qu'elle montrait. L'art a été son principal précepteur; aussi les vrais connaisseurs trouvent-ils que son jeu se ressent toujours du *précepte.* En même temps que cette actrice travaillait son talent, il fallait aussi, disons-le, que le public travaillât son goût pour se prêter à ses progrès. Combinant avec adresse ses défauts et ses perfections, elle s'est fait un jeu à elle; pour en saisir tout le mérite, l'admiration a dû se mêler d'indulgence. Par ce travail mutuel, les glapissements de voix sont devenus les accents de la passion; l'enflure s'est élevée au sublime. Depuis son premier début, mademoiselle Clairon a eu peu de chose à acquérir pour la noblesse dans la démarche, dans le geste, dans les coups de tête. L'expression de la physionomie n'est pas arrivée aussi vite; mais enfin elle est venue compléter l'actrice à peu près parfaite. Malheureusement un état habituellement maladif, aggravé par des passions impétueuses et sans frein, nous prive trop souvent de ce beau talent. Les camarades de mademoiselle Clairon, plus ingrats que polis, lui reprochaient dernièrement ses trop rares apparitions.

« Je ne joue pas souvent, il est vrai, répondit-elle, mais une de » mes représentations vous fait vivre pendant un mois. »

Les Grâces ne savent pas vieillir; c'est une vérité universellement reconnue, dont mademoiselle Gaussin ne s'est pas assez pénétrée. On ne peut reconnaître dans l'actrice qui n'est plus qu'une vieille poupée, couverte de couleurs comme la palette d'un peintre, la séduisante *Zaïre* à qui Voltaire faisait hommage, il y a trente ans, d'une partie de ses lauriers. Il n'y a plus sur cette figure, où les rides naissantes ne sont cachées que par du fard, ni finesse, ni candeur, ni charme d'innocence.

Plus heureuse cependant que mademoiselle Dumesnil, Gaussin n'a point encore de rivale dans son genre. Deux nécessités la retiennent au théâtre : celle des comédiens, qui ne pourraient se passer d'elle; et la sienne, qui lui commande impérieusement de continuer sa carrière. Mademoiselle Gaussin a eu les amants les plus illustres; mais elle a toujours sacrifié l'intérêt au plaisir, et souvent elle a quitté les sommités sociales pour chercher des voluptés dans les dernières classes. Quand on lui reprochait obligeamment sa facilité, elle répondait : « Que voulez-vous! cela leur fait tant de plaisir, et il m'en « coûte si peu! »

Mademoiselle Dangeville est douée d'un talent de la trempe de celui de Préville : ces deux acteurs forment au théâtre le couple le plus comique qu'on y ait jamais vu. Cette femme ne vieillit point : toujours fraîche, toujours nouvelle, on croit chaque soir la voir pour la première fois. La nature lui avait tout donné pour plaire, et pourtant l'art lui a surabondamment accordé tous ses dons. Aussi quelle variété de mouvements et d'inflexions de voix! que de feu dans le dialogue! quelle heureuse pantomime quand elle se tait! Et dans tout cela quelle force de comique, d'esprit, de gaieté! On dit que mademoiselle Dangeville a plus que de la simplicité lorsqu'elle est descendue du théâtre; je ne puis le croire : la sottise ne peut simuler le pétillement des regards, le jeu de physionomie rempli de grâce et de finesse qu'on admire dans cette actrice; c'est Thalie avec toutes ses perfections.

Je ne vois à citer sur la scène de l'Opéra-Comique que le seul Carlin, dont l'emploi se borne à jouer les arlequins. Sans doute cet acteur est fait pour dérider les fronts nébuleux : on lui trouve un jeu léger, gracieux, fécond en lazzis tantôt comiques, tantôt spirituels, quelquefois malicieux. Mais tout cela ne forme qu'un bagage de grosse gaieté, et Carlin ne nous montre toujours qu'un arlequin.

Parlons d'un acteur qui du moins se varie : c'est M. de Voltaire. Dans ses ouvrages nombreux nous le voyons tour à tour profond, léger, malin, sublime, polisson, sentencieux, gai et gracieux. On sait que de sa personne il ne joue pas moins bien tous les rôles : il vient d'en ajouter un à la nomenclature. M. l'abbé Besson, qui arrive de Ferney, disait hier au soir dans un cercle que le philosophe des Alpes, voulant édifier ses vassaux, s'est mis récemment à jouer la piété. Il a fait venir un capucin, s'est confessé humblement à ses genoux, a fait entre ses mains une espèce d'abnégation, a communié ensuite, et tout cela étant terminé a fait donner six francs au confesseur barbu qui venait de l'assister. On assure que Diderot et d'Alembert vont faire partir un froc et un cordon de Saint-François pour Ferney, où Voltaire pourra faire tout à son aise de l'humilité avec les cinquante mille écus de rente issus de sa philosophie.

Et moi aussi j'aime à prendre diversité pour ma devise; mais aujourd'hui tous les vents soufflent devant eux des nouvelles de comédie. Il faut que je retourne au grand théâtre de Versailles, où vient de se jouer une pièce plus compliquée, plus *imbroglio* que tous les sujets de Destouches. A force de persévérance, à force d'avanies cyniques, madame d'Estrades est parvenue à fixer sérieusement l'attention du roi, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper chaudement de la fortune d'un jeune lieutenant-colonel de cavalerie qu'on ne m'a pas nommé. Or la comtesse, se croyant d'avance assurée du favoritisme, alla l'un des jours de la semaine dernière trouver M. le duc de Choiseul et lui demanda avec plus d'arrogance que de politesse le brevet de colonel pour son protégé. Le ministre, outré de ce ton, auquel il n'est point habitué, protesta froidement de ses vifs regrets et dit qu'il lui était impossible de faire rien changer à la liste déjà arrêtée des prochaines promotions.

« Monsieur le duc, reprit aigrement la comtesse, veut apparemment me désobliger.

— Il me semble, madame, que je viens de vous donner des raisons....

— Que j'ai prises pour une tournure ministérielle infiniment polie, et voilà tout.

— Je suis fâché, madame, que cette combinaison de mots ne puisse vous suffire, mais c'est pour le moment tout ce que je puis avoir l'honneur de vous offrir, et j'en suis réellement désolé.

— Les temps changeront, monsieur, reprit madame d'Estrades en

élevant la voix, encore huit jours et peut-être m'offrirez-vous ce que vous me refusez aujourd'hui.

— Je le désire bien, madame, » reprit sèchement le ministre en faisant un salut de congé.

L'aspirante au favoritisme sortit pourpre de colère du cabinet de M. de Choiseul. Il n'était pas difficile au duc de deviner sur quelle espérance cette dame fondait son arrogance impérieuse. Si elle était aussi avancée qu'elle le faisait entendre dans les bonnes grâces du roi, elle pouvait devenir dangereuse : Choiseul sentit qu'il devait aller au-devant de son inimitié s'il voulait se maintenir en place. Il court sur l'heure chez une dame de la cour, amie intime de la comtesse, et à laquelle il annonce de la part du roi qu'il vient lui proposer une commission secrète dont le succès sera récompensé par une gratification de cent mille écus. A cette déclaration l'*amie intime* ouvre fort grands les oreilles et les yeux, elle proteste de son profond dévouement au service de Sa Majesté et demande ce dont il s'agit. Sûr de ses dispositions le ministre la prie de s'informer auprès de madame d'Estrades de ce qui se sera passé entre elle et Sa Majesté la nuit suivante (M. le duc était fixé sur la date), le roi ne se rappelant rien le lendemain des détails de ces mystérieuses entrevues et ayant le plus vif désir d'en être entretenu après coup.

« Je vous comprends, dit en riant la confidente, demain avant la nuit vous serez à même de satisfaire la curiosité du roi.

— A merveille! apportez-nous toute la vérité et les cent mille écus seront à vous. »

Le lendemain de bonne heure l'espionne de M. de Choiseul alla demander du chocolat à son amie et lui arracha fort adroitement le secret des mystères de la nuit précédente, qui d'ailleurs pesaient un peu à l'orgueil de la beauté favorisée. Quand le sujet du récit plaît au narrateur il est prodigue de détails : la confidente soudoyée sut toutes les circonstances de l'entrevue, et madame d'Estrades les lui peignit dépouillées de gaze. Les deux amies étaient galantes : l'une fit répéter, l'autre répéta volontiers des descriptions licencieuses qui plaisaient également à leur imagination libertine.

Le soir même Choiseul avait les renseignements attendus impatiemment et l'amie traîtresse serrait dans son secrétaire un bon de cent mille écus. Muni de cette délation arrangée par un secrétaire habile, le duc, admis seul au petit lever de Louis XV, le pria d'un air composé d'écouter avec attention un récit qui intéressait sa gloire.

« Parlez, mon cher duc, nous sommes seuls, nul indiscret n'abusera du secret que vous avez à me confier.

— Et Votre Majesté s'en félicitera quand il lui sera connu.

— Ah! ah! il y a donc du scandale sous jeu?

— Un peu, sire, un peu, et comme le nom de Votre Majesté ne doit jamais être accompagné du plus simple soupçon de ridicule il est de mon devoir de lui dire franchement qu'elle honore de ses plus hautes bontés une personne qui n'en est point digne et qui en mésuse en les déprisant avec audace.

— De qui parlez-vous, monsieur le duc?

— De madame la comtesse d'Estrades.

— Ah! continuez, je vous prie, continuez.

— Oui, sire, il faut déchirer le voile et oser vous montrer cette dame sous le plus vilain jour.

— Mais êtes-vous bien sûr, mon ami...

— Vous en allez juger..... Cependant je crains de fâcher Votre Majesté.

— Non, non, poursuivez.

— Par obéissance donc, mais avec une profonde douleur, je dénoncerai au roi le bulletin de sa nuit dernière tel qu'il est relaté dans certaines nouvelles à la main dont par malheur je crains de n'avoir pu saisir tous les exemplaires : le voici. » Et le duc se mit à lire le factum arrangé par son secrétaire et dont je me suis procuré la copie, que je transcris littéralement. « La première chose annon» cée hier au soir par le roi à madame d'Estrades en l'embrassant avec » transport c'est qu'elle sera déclarée dimanche prochain favorite en » titre. Le brevet de duchesse servira de complément à cette notifi» cation. Emue de joie elle a serré vivement contre son cœur le dieu » de sa fortune. On a paru goûter avec quelque plaisir les étreintes » d'une gratitude témoignée si voluptueusement. Ensuite on s'est » couché, puis on a eu recours à un breuvage propre à ranimer des » sens devenus équivoques. Le confortatif a mal rempli l'attente des » amants. On a voulu tenter encore au point du jour les essais d'une » amabilité plus active, mais il est des lassitudes qu'aucuns frais, » qu'aucun secours ne pourraient dissiper; quelques légers éclairs sans » suite ont brillanté la scène dans le genre de ces feux follets qui du» rant les nuits d'été jettent des lueurs trompeuses. Le rôle de la » nouvelle Roxelane l'ennuierait à périr si les corvées n'en étaient » pas compensées par l'avantage de gouverner le plus puissant des » maîtres. » —

« Quelle indignité! s'écria le roi, qui avait écouté sans l'interrompre la lecture entière de ce bulletin.

— Vous m'en voyez outré, sire, cette femme est un monstre.

— Sans doute, mon ami, mais ce qui me fâche le plus c'est que tous les faits contenus dans ce libelle sont vrais. Que voulez-vous! je vieillis, la faiblesse est le défaut naturel de mon âge. Cependant ces trompettes prises pour le publier produisent un bruit fort disgracieux à mon oreille. Je commettrais donc une faute impardonnable si je revoyais jamais la femme qui m'a ainsi traduit au tribunal des sarcasmes et du ridicule.

— L'indulgence serait l'encouragement d'une semblable insolence, dit Choiseul avec feu.

— Aussi ne serai-je point indulgent. Madame d'Estrades sera partie sous vingt-quatre heures pour ses terres; veuillez en sortant dire à la Vrillière de le lui signifier.

— Ce sera mon premier soin.

— Pour vous, mon cher duc, je vous remercie de m'avoir ouvert les yeux sur une aussi lâche ingratitude. »

Le lendemain madame d'Estrades, désolée d'avoir échoué au port, et ne sachant à quoi attribuer un revers si imprévu, roulait tout éplorée vers une de ses terres, où son protégé le lieutenant-colonel la console, par des procédés aussi complets que ceux du roi l'avaient été peu, d'une faveur si laborieusement payée et dont elle n'a pas joui.

Maintenant, dans quelle partie des dépenses de la guerre M. de Choiseul aura-t-il compris les cent mille écus donnés à la judaïque amie? Il est difficile de le dire; mais convenons que voilà des deniers publics bien employés.

Frédéric le Grand, qui, malgré son habileté magique, ses manœuvres de sylphe et la terreur attachée à son nom, était sur le point d'être écrasé en Silésie, en Saxe et en Poméranie, espéra quelque allégement au fardeau qu'il avait sur les bras, lorsqu'au mois de janvier il apprit la mort de la czarine Elisabeth-Pétrona. Le grand-duc Charles-Pierre-Ulric succède à cette souveraine au trône de Russie sous le nom de Pierre III. Ce prince est marié à Catherine-Alexina d'Anhalt-Zerbst, princesse qui montre autant d'esprit, de force et de résolution que son mari en laisse apercevoir peu. Néanmoins Pierre III, admirateur de Frédéric II, fut à peine assis sur le trône qu'il ordonna à ses troupes de se séparer de la coalition autrichienne. Dès le 24 mars, ces nouveaux amis des Prussiens entrèrent en Silésie; et bientôt après, ils combattaient ces mêmes Allemands dont naguère ils étaient les alliés... Ainsi vous jouez à l'aide d'un fil, pauvres automates que les cours font mouvoir au gré de leurs désirs; ainsi vos mouvements sont aussi capricieux que les affections des maîtres du monde.

Tandis que l'espoir rentrait dans le cœur du grand Frédéric par la défection du plus puissant de ses ennemis, le maréchal de Broglie était payé par l'exil de ses derniers succès en Allemagne : le ressentiment de l'incapable Soubise portait ses fruits; la hideuse faveur jouait son jeu, elle décernait à la sottise l'avantage sur le talent. Il est inutile d'ajouter que madame de Pompadour donnait, en disgraciant Broglie, un nouveau témoignage de tendresse au prince de Soubise.

Cet événement a été l'occasion d'une scène aussi attendrissante que glorieuse pour le nouvel Aristide. On jouait au Théâtre-Français la belle tragédie de *Tancrède;* mademoiselle Clairon, amie du maréchal, était chargée du rôle d'Aménaïde. Avec quel élan, quel transport elle débita ces vers :

> On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage,
> C'est le sort d'un héros d'être persécuté...
> Tout son parti se tait, quel sera son appui?
> Sa gloire. . . . . .

Ici un tonnerre d'applaudissements faillit faire crouler la salle; des cris de *Vive Broglie!* retentirent ensuite; c'était une effervescence, un enthousiasme inexprimables; le spectacle fut interrompu à plusieurs reprises. Puis deux ou trois cents jeunes gens partis de la comédie se rendirent à l'hôtel du maréchal, lui donnèrent un concert, et laissèrent sa cour jonchée de couronnes. Le lendemain on défendit *Tancrède* par ordre de la cour; mais cette mesure était tardive : le brave maréchal triomphait de ses ennemis; Soubise et madame de Pompadour étaient abreuvés de honte. Quelle vengeance que celle proclamée par la grande voix du peuple! Que l'arbitraire est faible contre les tonnantes protestations de la place publique! C'est quand elles éclatent que les grands de la terre se montrent de tout petits êtres dessaisis de leurs échasses.

Au milieu de la guerre les nouvelles littéraires absorbent l'attention : les Français passent pour légers; il faut bien que leur réputation se fonde sur quelque chose. Un joli conte de M. Marmontel, intitulé *Annette et Lubin*, fait depuis quelque temps les délices des âmes sensibles et particulièrement des âmes faibles. Ce sont deux amants du village : une bergère en petit chapeau coquet, orné de rubans roses; un paysan qui porte des bas de soie et des souliers gris de lin : deux amoureux de l'*Astrée*. Et puis la jeune fille est d'une candeur, d'une innocence! preuve sans réplique, c'est qu'elle est grosse à pleine ceinture sans se douter le moins du monde comment cela a pu se faire. Avec un tel sujet, le bailli méchant et jaloux, le seigneur compatissant, qui drape d'importance le fâcheux, étaient de rigueur. Le tout a tenté la muse d'un compositeur nommé Duny, qui, M. Favart aidant, a fait chanter les amours d'Annette et Lubin sur la scène de l'Opéra-Comique. Ces auteurs avaient été devancés par Marmontel

lui-même, et M. de Laborde avait composé une musique d'amateur pour le petit opéra résultant d'une simple modification du conte. Mais il y avait là dedans un interrogatoire du bailli sur la grossesse d'Annette qui ne pouvait pas, en bonne morale, être produit au grand jour de la scène, dans un temps où les jeunes demoiselles ne veulent plus croire qu'on les ait été prendre toutes petites sous un chou du jardin. L'Annette de M. Marmontel, aussi par trop naïve, n'est jouée que sur le théâtre de Choisy : tout peut être dit aux oreilles aguerries de la table mécanique de Trianon et des petits appartements.

Le succès de l'opéra de Favart avait été douteux, mais un incident original a changé en vogue cette froideur de réussite. Un soir que le roi était à l'Opéra-Comique, Annette et Lubin, les deux modèles de l'innocence pastorale en original, se sont trouvés dans une loge avec leur allure un peu villageoise des environs de Paris, c'est-à-dire sans chapeau coquet, sans bas de soie, sans souliers gris de lin, et tout naturellement en guêtres grises, en cornette. C'était une galanterie que M. de Saint-Florentin faisait à Louis XV. Les amoureux sont des paysans de Bezons, contrariés jadis dans leurs amours par un curé, devenu à la scène un bailli à cause du *décorum* ecclésiastique. Le bon seigneur paraît être M. de Saint-Florentin lui-même, dont le caractère répond bien à celui de la pièce. Annette a beaucoup pleuré; elle s'est trouvée mal à l'apparition du *tyran*. Des aimables de la cour, qui sont entrés dans la loge des amants, ont dit qu'il était fâcheux qu'Annette eût près de cinquante ans et qu'elle sentît un peu le fumier.

Tous les salons retentissent des éloges donnés au livre de M. J.-J. Rousseau sur l'éducation; mais, d'un autre côté, bon nombre de critiques se déchaînent contre cet ouvrage, dont le titre principal est *Emile*. Nous ne possédons encore que quatre volumes in-8°, publiés depuis quelques jours; le cinquième volume renfermera, dit-on, un modèle de contrat social. Cette dernière partie est d'une abstraction qui en réduira les lecteurs à un petit nombre. Quant à l'*Emile*, il se fait lire avec charme, avec délices; jamais on ne vit le raisonnement paré d'autant de grâces, d'autant de séductions. On remarque bien çà et là des idées singulières, des pensées hasardées, des paradoxes; mais l'auteur trace des sentiers nouveaux dans un pays de féerie, on s'y laisse aller sur ses traces, on ne voudrait plus en revenir. Si, comme on le prétend, les philosophes méditent une invasion dans le domaine de notre vieille morale polluée par tous les préjugés, il faut convenir qu'ils viennent de poser une sentinelle avancée dont les allures et l'uniforme leur feront des partisans dans la contrée à conquérir.

Tel est le jugement porté sur l'*Emile* par l'universalité du public: mais la police, les exempts et *messieurs* du parquet veulent qu'on n'ait de cœur et d'entrailles que sauf le bon plaisir du roi. Cette nuée d'hommes noirs, qui s'abat sur un livre piquant dépourvu du *privilége* comme un essaim de moucherons sur un fromage, a saisi le nouveau traité d'éducation, et cela au nom de notre excellent monarque, prince très-moral, comme chacun sait. Soudain les grandes robes de s'assembler, d'instruire, d'incriminer et de condamner. La belle composition a été brûlée avec les cérémonies accoutumées, dont le dernier point sera de renaître de ses cendres beaucoup plus réellement que le phénix. L'auteur est décrété de prise de corps, mais il y aurait eu trop de philosophie de sa part à se livrer aux archers : il a quitté son ermitage de Montmorency, et se dispose, dit-on, à passer chez les Anglais.

Tandis que la fortune des armes semblait de plus en plus seconder le grand Frédéric, une de ces révolutions appelées en Russie *révolutions de palais* lui enlevait son nouvel allié Pierre III. Ce prince avait aussi peu de dignité que d'esprit et de talent. Ivrogne, crapuleux à l'excès, il passait la journée à boire des liqueurs spiritueuses et la nuit dans les bras des prostituées. Il ne montrait d'ailleurs ni bienveillance pour la noblesse ni sollicitude pour le peuple, et affectait de mépriser ses troupes. On l'avait entendu dire un jour en passant la revue du régiment de Préobasinski, dans un état complet d'ivresse, « qu'il battrait toute cette canaille avec cinquante Prus» siens. » Détesté de toutes les classes, Pierre ne pouvait espérer l'appui d'aucune si le mécontentement ou l'intrigue se déclarait contre lui; et c'est ce qui arriva. Depuis longtemps l'impératrice Catherine souffrait impatiemment l'humeur détestable d'un tel époux, elle s'en dédommageait de son mieux par des récréations à peu près aussi scandaleuses que les déréglements du czar; mais cette princesse voluptueuse avait l'art de les couvrir, sinon du voile du mystère, du moins de ces dehors de cour qui prêtent au vice même des formes agréables. Bientôt ce dédommagement cessa de satisfaire l'impératrice Catherine. Née impérieuse, dévorée d'ambition et capable de régner avec éclat, la moitié du trône ne lui suffisait plus auprès d'un prince qui la traitait en esclave; elle songea à l'en précipiter. Une conjuration fut ourdie secrètement, sous la direction du comte Panin; la princesse Daschkoff, favorite de Catherine, y entraîna beaucoup de seigneurs qu'elle comptait parmi ses amants heureux ou aspirant à l'être. Le peuple même, auquel on distribua quelques milliers de roubles, dut se tenir prêt à paraître sur la scène au moment décisif, comme les comparses du théâtre se montrent pour faire nombre au dénoûment. Un jeune officier des gardes, nommé Grégoire Orloff, avait promis de gagner ce corps, très-mécontent de l'empereur.

Pendant ces dispositions préliminaires l'impératrice s'était retirée au château de Péterhoff, afin de paraître étrangère à la révolution qui se tramait en sa faveur. Mais la veille de cet événement, 8 juillet, à une heure fort avancée de la nuit, on vint dire à Catherine que tout était manqué si elle ne paraissait pas. Dans cette pressante nécessité, elle quitte à l'instant Péterhoff à pied, et suivie de la seule princesse Daschkoff, qui l'avait rejointe. Le trajet de la maison de plaisance à Pétersbourg est long, les deux illustres aventurières, lasses à l'excès, clopinaient en marchant; plusieurs fois elles s'étaient reposées sur le gazon humide du bord de la route, lorsqu'un paysan qui conduisait une charrette à la ville vint à passer. Nos voyageuses, sans se faire connaître, obtinrent de monter dans cet agreste équipage. « Il y a loin de ceci aux coussins de nos carrosses, disait tout » bas la princesse à sa souveraine, et Votre Majesté pourra se flatter » d'avoir éprouvé de rudes secousses pour arriver au suprême pou» voir. » Catherine ne répondit rien, se contentant de soulever alternativement ses cuisses en signe de malaise. Enfin on parvint aux portes de la ville un peu avant l'aube. Les deux conjurées ayant congédié leur phaéton, satisfait de leur générosité, traversèrent d'un pas rapide la capitale encore déserte et silencieuse; elles arrivèrent au palais, où toutes les sentinelles étaient déjà des conjurés.

Cependant l'empereur, selon sa coutume, descend à neuf heures pour la parade[1]; le régiment de Préobasinski, le même dont Pierre III avait blessé si cruellement l'orgueil, était de service ce jour-là. Tout à coup, et sans doute au signal donné par l'un des chefs, le peuple envahit les cours du palais en criant *Vive l'impératrice Catherine d'Anhalt! à bas le méchant empereur!* Pierre veut faire sévir contre cette populace, il ordonne aux gardes de l'éloigner. Alors les mêmes cris partent de leurs rangs; et le jeune Orloff, qui voit paraître Catherine à cheval, s'avance vers elle, et lui dit : « Madame, ce régi» ment, comme toute l'armée, est à vous. Voici mon épée, prenez-la; » c'est à vous de nous commander. » On cerne, on presse le czar; il est arrêté, enlevé, sans qu'une seule personne s'oppose à ce mouvement audacieux.

Pierre III, jeté dans une prison, parut peu sensible à ce traitement si peu impérial; pendant huit jours entiers il se consola avec du punch, et le neuvième il passa de l'ivresse à la mort, étranglé par un des conjurés. Ce crime pèsera sur la vie et sur la mémoire de l'impératrice; il est hors de doute qu'elle l'avait ordonné, ou du moins permis.

Catherine II avait été proclamée dès le 9 juillet : c'est la cinquième des femmes qui, sauf une interruption de quelques mois, ont gouverné successivement la Russie; savoir : Catherine Ire, veuve de Pierre le Grand; Anne, nièce de cet empereur; la duchesse de Brunswick, sous la minorité d'Ivan; Elisabeth, fille de Pierre le Grand; enfin Catherine II, dont je viens de rapporter l'avénement orageux.

Ainsi l'on vit s'accomplir au nord de l'Europe cette révolution qui, malgré son caractère sauvage, plaça sur le trône de Russie une femme instruite, douée d'une rare puissance de moyens, et dont les vues sont plus vastes, plus éclairées, plus conformes aux progrès de l'esprit humain que n'étaient celles de Pierre le Grand. Cet événement changea la face des affaires de Frédéric II : les Russes ne passèrent pas de nouveau dans les rangs de ses ennemis; mais le comte de Czernicheff, qui les commandait, reçut l'ordre de se séparer des Prussiens et de retourner en Russie. Cet abandon, qui affaiblissait le monarque prussien, le trouva néanmoins aussi résigné qu'il l'avait été pendant ses précédentes vicissitudes; l'éloignement des Russes n'occasionna même aucun changement majeur dans son plan de campagne. Il est vrai que dès lors la France et l'Angleterre travaillaient secrètement au rétablissement d'une paix générale : le duc de Nivernais s'était, en conséquence, rendu à Londres, tandis que le duc de Bedford s'acheminait vers Paris dans le même but.

Le public a fait grand bruit et le sacerdoce grand scandale des funérailles de Crébillon, qui ont eu lieu dernièrement à la paroisse Saint-Jean de Latran avec une pompe tant soit peu comique. La riche tenture noire, semée de larmes d'argent; l'église étoilée de cierges; le dais, le catafalque, les pleureurs et pleureuses à un petit écu, tout avait été réuni pour le service funèbre; tout, avant l'entrée du cortége, inspirait la douleur et le recueillement. Cette influence fut singulièrement modifiée quand on vit arriver le corps dramatique, lyrique et dansant des théâtres de Paris. Les hommes étaient en grand deuil, sans poudre, l'épée à poignée noire au côté. Les actrices n'avaient point de rouge, leurs longues robes de soie noire balayaient les dalles avec beaucoup de dignité, et leur vaste manteau de crêpe n'offrait rien que de grave et de triste. Mais malheureusement pour la gravité de la circonstance, Préville, mademoiselle Dangeville et Carlin n'avaient pu laisser au logis leur figure : la mé-

[1] C'est à tort qu'on a dit que le coup de main avait eu lieu dans la nuit

moire des assistants fut tout à coup assaillie des mille et une grimaces qui se sont produites tant de fois sur ces visages pour le bon plaisir du public, et les malicieux Parisiens ne voulurent plus voir dans ces acteurs, maintenant si recueillis, que Sganarelle, Finette, Arlequin et les danseurs qui frisent chaque soir la jambe sur les planches de l'Opéra. Une fois cette idée reçue, l'expression de tristesse imprimée à des traits, à une démarche ordinairement si comiques, sembla plus drôle encore que les farces de la scène; un rire invincible et trop bruyant courait sur toutes les lèvres au moment de l'offrande, il devint scandaleux lorsque Arlequin avança piteusement la bouche pour baiser la patène. Le lendemain, des chansons, des épigrammes se croisaient dans les rues avec les doléances du clergé sur la cérémonie de Saint-Jean de Latran; on dit que le curé de cette paroisse encourra la censure de Rome pour avoir ouvert son église à des excommuniés.

Il vaudrait beaucoup mieux appeler les vengeances de la terre sur le parlement de Toulouse, si l'on doit croire au récit que donne un imprimé répandu avec profusion dans le public. D'après cet écrit, publié sous la forme d'une lettre et qu'on attribue à M. de Voltaire, un nommé *Calas*, négociant, professant la religion réformée, aurait été accusé faussement d'avoir assassiné son fils, pour cause d'abjuration, et serait mort innocent sur la roue, condamné par une majorité fanatique de huit conseillers contre cinq. Le mémoire dont il s'agit fait ressortir avec autant de force que de clarté le peu de vraisemblance du crime, commis par un vieillard sur un jeune homme de vingt-neuf ans. L'auteur relève avec la même puissance d'arguments les nombreuses irrégularités du procès, les preuves de la passion que les juges ont laissée percer dans son cours, enfin la précipitation avec laquelle l'infortuné Calas a été mis à mort. Toutefois ce plaidoyer, qui tend à réhabiliter la mémoire du négociant de Toulouse et à faire rentrer sa famille dans ses biens confisqués, manque du pathétique qu'un tel sujet eût exigé : on voit qu'il est dicté par l'esprit de parti, par le désir de mettre en défaut la cour de Versailles, restée trop insouciante sur un jugement inique, et l'on réussit moins par la colère que par la persuasion.

Mais l'Europe est remplie du bruit d'un arrêt d'un autre genre, c'est celui qui ruine en France le pouvoir des jésuites, à l'exemple de l'Espagne et du Portugal, déjà débarrassés d'une secte si redoutable. Je vais reprendre *ab ovo* cette affaire, elle mérite bien quelques détails. La compagnie était, comme on sait, plus spéculatrice encore que religieuse : ministres du ciel, les jésuites n'en montraient pas moins un grand amour pour les biens de la terre. Pendant les guerres maritimes, des vaisseaux sur lesquels ces pères négociants avaient des marchandises ont été pris par les Anglais. Cependant le père la Valette, supérieur de l'ordre à la Martinique, comptant sur la prochaine arrivée de ces cargaisons, avait contracté des engagements acquittables par le père Sacy à la maison professe de Paris. Les échéances arrivées, le mandataire ne put y faire honneur, il demanda du temps, que la maison *Jouffres et Lioncy* de Marseille ne voulut point accorder. La juridiction consulaire de cette ville condamna les jésuites solidairement à payer les sommes réclamées. Ils pouvaient par cas de privilége se pourvoir contre cette condamnation devant le grand conseil; le père Frey, qui passait pour une forte tête de l'ordre, éloigna ce recours et proposa de porter l'appel au parlement. « Beaucoup de ceux qui composent le grand banc, dit ce père dans » une assemblée, aussi bien que celui du grand conseil, sont élèves » de notre société; le parlement connaît d'ailleurs nos droits, et il » sera sensible à la confiance que nous lui marquerons en nous sou- » mettant à sa juridiction. Enfin si nous gagnons notre procès, comme » je n'en doute pas, le jugement aura d'autant plus d'authenticité que » l'on est persuadé dans le public que le parlement nous est con- » traire. » Cet avis réunit tous les suffrages; l'affaire fut portée au parlement, et les jésuites coururent ainsi d'eux-mêmes à leur perte.

Les débats étant commencés, le parlement demanda à voir l'institut sur lequel les jésuites fondaient leur assertion de non-solidarité; les constitutions de l'ordre furent produites. Une fois en possession de cette fameuse charte, *messieurs* ne se bornèrent point à chercher l'article relatif au procès : l'acte entier fut lu, commenté et, dit-on, copié. Mais notons d'abord que la compagnie se vit condamnée solidairement à payer les sommes dues par la Valette et Sacy, plus cinquante mille livres de dommages-intérêts.

Cependant une commission, provoquée par le parlement, fut tout aussitôt nommée par le roi pour examiner la constitution des jésuites; et dans le même temps il s'en répandit dans le public une traduction française [1] faite sous les yeux de M. de Flesselles, procureur général de la commission. Ces statuts avaient déjà excité la plus vive indignation contre la compagnie de Jésus à cause des principes subversifs de l'ordre public et des préceptes régicides qui s'y trouvent consignés; le *Compte rendu au parlement de Bretagne, sur les constitutions des jésuites, par M. de la Chalotais, procureur général*, acheva de porter l'esprit public au plus haut degré d'exaltation contre une secte évidemment ennemie de la société. Cet écrit est en effet de la plus grande force : quoique son auteur n'y sorte jamais des bornes de la modération, il foudroie, il pulvérise une association qui reflète le crime sur toutes les faces qu'elle présente. M. de la Chalotais conclut à ce que l'on travaille à un nouveau plan d'éducation qui exclue les principes subversifs dont celle inculquée par les jésuites abonde..... Malheureusement cette conclusion ne fut pas d'abord adoptée.

Une réponse à ce travail lumineux ne tarda pas de paraître; on l'attribue au père Griffet. Mais cet écrit est pauvre de raisonnement, faible de preuves, et fort seulement d'insolence. L'auteur cherche à insinuer que toutes les *manœuvres* entreprises aujourd'hui contre une *compagnie vertueuse* sont l'ouvrage des nouveaux philosophes, et ne tendent à rien moins qu'à saper la religion dans son *plus solide fondement*. L'écrivain apologétique des jésuites finit par dire que le discours qu'il combat est l'œuvre de M. d'Alembert, et que M. de la Chalotais n'en a été que le répétiteur. Le père Griffet, voyant le peu d'effet que produisait sa réponse, s'est hâté de la désavouer; elle n'en a pas moins été brûlée par ordre du parlement : ce qui lui a procuré des lecteurs, qu'elle n'avait pas eus jusqu'alors. Quand donc *messieurs* renonceront-ils à une pratique puérile qui produit l'effet opposé à celui qu'on se propose, en piquant la curiosité, le plus souvent indifférente avant ces auto-da-fé de papier noirci ?...

Par suite d'une action plus sérieuse, le parlement rendit le 6 août 1761 un arrêt qui enjoignait aux supérieurs des différentes maisons de jésuites de remettre au greffe les titres de leur établissement en France. Pendant ce temps une commission appelée à examiner les instituts de l'ordre s'adjoignait douze évêques, chargés de répondre aux quatre questions suivantes :

1° De quelle utilité sont les jésuites en France relativement aux fonctions qu'ils remplissent ?

2° Quel est leur enseignement sur les points de doctrine qui leur sont imputés, comme le régicide, les opinions ultramontaines, les libertés de l'Eglise gallicane ?

3° Quelle est leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons, et quel usage font-ils de leurs priviléges envers les évêques et les curés ?

4° Comment peut-on remédier aux inconvénients de l'autorité excessive que le général, résidant à Rome, exerce sur les membres de cette société ?

Ces questions étaient précises et renfermaient tous les points qu'il était important d'éclaircir. La commission des prélats répondit avec autant de lucidité que de promptitude :

« Qu'il y avait nécessité, sinon d'éteindre, du moins de modifier » le régime des jésuites en France. »

Seul contre l'animadversion générale, le Dauphin soutenait les jésuites à la cour; mais le crédit de ce prince ne pouvait lutter contre l'influence de Choiseul réunie à celle de madame de Pompadour, colosses de puissance qui avaient juré la perte de l'ordre. On publia à cette occasion, vers la fin de l'année dernière, que dans un temps assez peu reculé, époque à laquelle les actions des jésuites étaient en hausse à Versailles, la favorite avait voulu confier sa conscience au père Sacy, qui en avait refusé la direction, à moins que cette dame ne s'éloignât sur-le-champ de la cour.

Un moment pourtant Louis XV écouta les sollicitations ardentes du Dauphin, mais plutôt pour arrêter l'essor du parlement que par intérêt pour la compagnie. On dressa un plan de réforme, qui fut envoyé en même temps au pape Clément XIII et au général des jésuites; ce dernier repoussa l'édit réformateur en disant avec fierté : *Sint ut sunt, aut non sint;* ce qu'on m'a expliqué ainsi : « Qu'ils » soient ce qu'ils sont, ou ne soient pas. » Cette réponse hautaine acheva de perdre les jésuites dans l'esprit de Louis XV; l'orgueil du roi était blessé, il n'y eut plus moyen de tempérer son mécontentement. *Messieurs* eurent toute liberté d'agir. On enjoignit à ces sectaires de fermer leurs colléges le 1er avril 1762; plus tard le parlement, par arrêt du 6 août, leur fit « défense de porter l'habit de leur » société, de vivre sous l'obéissance du général ou autre supérieur de » l'ordre, et d'entretenir aucune correspondance avec eux; leur » prescrivant de vider leurs maisons, de s'abstenir de toute commu- » nication entre eux, ou de s'assembler en communauté; la cour se » réservant d'accorder à chacun sur sa requête une pension alimen- » taire. » Il était aussi interdit aux jésuites de posséder aucun bénéfice, charge ou emploi, à moins que de prêter préalablement le serment de fidélité aux doctrines de l'Eglise gallicane, au roi et aux lois du royaume.

En France il n'y a rien de si sérieux, de si grave, que le ridicule et la plaisanterie ne s'y mêlent, un déluge d'épigrammes, de chansons, de bons mots, a plu sur les jésuites pendant la durée de leur procès; je citerai ce qu'il y a de mieux. La cause des pères était confiée à un avocat nommé *Domine*. « Si cela est, dit-on en apprenant » ce choix et en faisant allusion aux complots régicides de la com- » pagnie, la réplique pourrait se borner à ce peu de mots : *Domine, » salvum fac regem.* » La veille de la fermeture des colléges on afficha à l'entrée de celui de Louis le Grand un placard ainsi conçu : « La troupe de Saint-Ignace donnera mardi prochain 31 mars 1762 » pour la dernière représentation *Arlequin jésuite*, comédie en cinq

[1] Ces constitutions étaient écrites en latin.

» actes du père du Plessis; suivie des *Faux Bruits de Loyola* par le » père Lainez, petite comédie en un acte; pour divertissement, le » *Ballet portugais*; en attendant le *Triomphe de Thémis*. » Peu de jours après il circulait une profusion d'exemplaires de ces vers sur la clôture du même collége :

Vous ne savez pas le latin :
Ne criez pas au sacrilége
Si l'on ferme votre collége,
Car vous mettez au masculin
Ce qu'on ne met qu'au féminin.

Cette critique grammaticale peut avoir son mérite; cependant j'engage les mamans bien nées de nos jeunes demoiselles à ne pas l'intercaler dans leur rudiment : c'est de la grammaire trop forte pour ces écolières.

Le cabaret de Ramponneau

Le rapport déterminant contre la société de Jésus a été fait au parlement par l'abbé de Chauvelin, qui est bossu; cela a suffi pour donner lieu au distique suivant :

Que fragile est ton sort, société perverse !
Un boiteux [1] te fonda, un bossu te renverse.

Enfin, pour comble de disgrâce, les marchands de la foire Saint-Ovide ont imaginé de faire de jolies petites figures habillées en jésuites, et qui ont pour base une coquille d'escargot, emblème ingénieux de l'esprit subtil et entortillé de ces pères. A l'aide d'une ficelle on fait rentrer la figure dans sa coquille et on l'en fait sortir. Ces pantins de nouvelle espèce font fureur; il n'y a pas une maison qui n'ait son jésuite pour le divertissement des cercles du soir.

Jetant, après ce trop long récit, la robe du cauteleux saint Ignace, je me réfugie dans le foyer de l'Opéra pour retrouver les allures franches de la faiblesse humaine.

Dans une revue des notabilités dramatiques, je n'ai pas parlé de mademoiselle Arnould, et je m'en accuse, car c'est la première actrice de l'Opéra. Un sujet aussi distingué ne pouvait pas se borner longtemps à inspirer des affections générales; un coryphée d'admiration devait promptement sortir des rangs : ce fut M. le comte de Lauraguais. Ce seigneur eut, dit-on, les prémices de la jolie cantatrice. Les eut-il en effet, c'est ce qu'il est, après plusieurs années de possession, fort peu important de démontrer. L'amour impétueux est d'ordinaire jaloux, et le comte aimait avec passion. Le bonheur qu'il procura à mademoiselle Arnould fut souvent mêlé de nuages, quelquefois d'orages violents causés par la plus soupçonneuse jalousie. Au bout de trois ans la peine passait véritablement le plaisir : l'actrice résolut de rompre avec son amant pendant un voyage qu'il faisait à Genève dans le dessein de consulter Voltaire sur une tragédie d'*Electre*, que ce gentilhomme a mise sur le métier. Dès le lendemain de son départ, mademoiselle Arnould renvoya à la comtesse tous les bijoux qu'elle devait à la générosité du comte, un contrat qu'il lui avait fait, des lettres contenant beaucoup de promesses; le tout renfermé dans le carrosse qu'elle avait reçu de lui, et, pour que la restitution fût complète, le carrosse renfermait aussi deux enfants issus de cet amant jaloux. Arnould se tint quelque temps cachée pour se soustraire à la fureur du bouillant Lauraguais; elle se mit même sous la protection du comte de Saint-Florentin. Force fut bien au soupirant éperdu de jeter aux vents les cris de son amour frénétique, ses doléances amères et ses élégies pleureuses. Enfin sa fougue s'apaisa, sa raison revint, les sentiments généreux surgirent de ce calme succédant à l'orage; mademoiselle Arnould put se montrer sans risquer d'être dévisagée. Le comte eut avec elle une entrevue où il lui déclara d'un ton rempli de grandeur et de stoïcité qu'il renonçait à elle, mais qu'en la quittant il n'oubliait pas le contrat de deux mille écus de rente qu'il lui avait promis. Sur le refus de l'héroïne de théâtre, la comtesse, persuadée sans doute que tout bon service doit avoir sa récompense, intervint pour faire accepter un bienfait si laborieusement mérité. L'obstination sublime céda à la sollicitude doublement généreuse, après quoi madame la comtesse ajouta « qu'elle se char- » geait de prendre soin des enfants; » ce qui était juste, puisqu'ils résultaient du service actif qu'on récompensait.

Toutes choses étant ainsi réglées, M. Bertin, ex-trésorier des parties casuelles, ne fit plus mystère à M. de Lauraguais, son ami, du projet de lui succéder, s'il était possible, dans le cœur de mademoiselle Arnould, qui consentait du moins à recevoir ses vœux. Le comte remercia son ami de la communication délicate, et lui dit qu'il trouvait cela tout naturel. Bertin entra donc sans conteste en pleine propriété de sa nouvelle conquête.

Madame d'Estrades.

Mais quelle sagesse assez cuirassée de délicatesse, de scrupule, d'honneur même pourra se garantir des traits de l'amour retrempés par le regret d'une jouissance perdue! La passion du comte, celle de l'actrice n'étaient qu'endormies : les amants revinrent, secrètement d'abord, ensuite publiquement, l'un à l'autre : Lauraguais n'avait pu remplacer les délices de l'alcôve de mademoiselle Arnould; et les mauvais traitements entraient peut-être dans les plaisirs de celle-ci, comme les coups dans le bonheur de la femme de Sganarelle. L'amour renaissant de ce couple est plus vif que jamais... Pauvre comtesse, c'était bien la peine de se mettre en si grands frais de générosité!

Ma tante a souvent parlé des convulsionnaires, moi-même j'ai réuni sur eux quelques faits nouveaux; il me reste peu de chose à ajouter touchant ces fanatiques. Ils ont établi un nouveau refuge rue des Vertus, quartier du Temple; un de mes parents a eu la curiosité d'y

[1] Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, était boiteux.

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8

pénétrer. Là les *grands secours*, les *secours meurtriers*, c'est-à-dire la torture, le crucifiement, la langue coupée et autres suppliees, ont reçu des jeunes filles qui s'y livrent le nom enfantin de *nanan*... C'est le bonheur de ces infortunées. Et quand elles ont été clouées sur la croix, quand la douleur et la perte du sang les ont réduites à une sorte de léthargie, elles appellent cela *faire dodo*. Dernièrement un particulier, poussé dans ce sanctuaire d'atrocités par la même curiosité que celle de mon parent, arriva au moment où l'on allait clouer une jeune fille sur deux ais de sapin croisés : « Attendez donc, » s'écria-t-il indigné, il faut que la flagellation précède le crucifie- » ment! » A ces mots, tombant à coups de canne redoublés sur les bourreaux et la victime, il fit évacuer soudain les lieux, et demeura maître de la place. On a beaucoup ri du moyen curatif.

Ajoutons en terminant que si les convulsions ont duré trente-cinq ans, de 1727 à 1762, c'est que les fanatiques qui s'y livraient ont été constamment tourmentés par les jésuites, en qualité de jansénistes, et que rien ne perpétue l'esprit de secte comme la persécution. En veut-on une preuve, la voici. A peine les jésuites ont-ils cessé d'influencer notre système religieux, et déjà les convulsionnaires cessent de se réunir et de se livrer à leurs sanglantes folies. Pendant la longue période de ces cruautés que nous n'aurons plus, je l'espère, à déplorer, le gouvernement fut coupable d'un tort aussi grave que prolongé, car il ne lui était pas permis d'ignorer que la persécution fortifie les opinions qu'elle s'efforce de détruire.

Marie-Josèphe de Saxe se jeta aux pieds du roi et lui demanda ses bontés pour elle et ses enfants.

Après le rappel injuste du maréchal de Broglie, le commandement de l'armée dite du Hanovre fut de nouveau confié au maréchal d'Estrées, ainsi destiné sans doute à voir les deux extrémités de cette carrière martiale ouverte depuis plus de six ans. Le vainqueur d'Hastenbeck continua, en arrivant au commandement, le plan combiné avec le prince de Soubise, plan rompu par la mésintelligence survenue entre ce dernier et M. de Broglie. Le prince de Condé venait d'être mis à la tête des troupes réunies sur le bas Rhin; c'était le début du commandement en chef pour ce jeune guerrier, courbé sous le poids de son nom. Il se montra digne en ce moment de le porter : les deux maréchaux, d'abord repoussés de la Hesse jusqu'à Cassel, ensuite jusqu'à Francfort, virent arrêter leur marche rétrograde par M. de Condé, qui battit le prince héréditaire de Brunswick à *Johannisberg*. Il faut cependant, pour être juste, dire que sans le concours des armées en retraite la victoire de Son Altesse se fût inévitablement changée en échec. Mais c'est un membre de la famille royale : on lui a laissé tous les lauriers de cette journée.

Les affaires de Frédéric II s'améliorent sensiblement, et tous les amis de la gloire s'en réjouissent. Esprit national à part, ce grand capitaine a bien mérité de réussir, et je me joins à ses admirateurs, en lui tenant rancune toutefois de sa hideuse conduite en Saxe au début de la guerre. Les Suédois et les Russes ont signé la paix avec Sa Majesté Prussienne, ce qui la met en état de résister maintenant avec éclat au reste de ses ennemis. Déjà Frédéric avait renforcé ses armées de Silésie et de Saxe, lorsque les Russes, sous les ordres du général Czernicheff, se joignirent à lui au mois de juillet. Alors, supérieur en forces au maréchal Daun, il le repoussa jusqu'à Obergisdorff, et reprit l'importante place de Schoneiduitz. Enfin, après quelques affaires où la fortune des armes se montra capricieuse, le prince Henri de Prusse, digne lieutenant de son frère, attaqua le prince de Stolberg, le 29 octobre, et le repoussa jusqu'au fond de la haute Saxe.

Tandis que le retour de la mauvaise saison suspendait les hostilités en Allemagne, des préliminaires de paix étaient signés à Fontainebleau : par le duc de Praslin, ministre du roi; par le marquis de Grimaldi, ministre d'Espagne, et par le duc de Bedford, ministre de l'Angleterre. Ce n'est donc, jusqu'à ce moment, qu'une paix partielle, et la guerre continuera en Allemagne. Après les désastres que la France a éprouvés en Amérique et dans l'Inde, elle doit se trouver heureuse de recouvrer la Guadeloupe, la Martinique, quelques autres îles, de faibles portions du continent américain, mais surtout les comptoirs de Chandernagor et de Pondichéri. Du reste, le peu de constance de ses succès en Europe ne lui avait pas donné le droit d'être bien exigeante de ce côté. Il est affligeant toutefois qu'un ingénieur anglais ait encore le droit de vérifier à Dunkerque si la cunette conservée dans ce port ne sert qu'à entretenir la salubrité de l'air.

Un point auquel l'honneur national était certainement moins lié qu'il ne l'est à cette aliénation perpétuelle d'un coin de notre territoire, faillit rompre les négociations de Fontainebleau; ce point en litige était l'occupation des îles de Terre-Neuve, de Miquelon et de Saint-Pierre par des garnisons anglaises, occupation qui eût, il est vrai, interdit aux Français la pêche de la morue. Après beaucoup de discussions, le duc de Bedford déclara au duc de Choiseul, qui s'y était mêlé, que tout était rompu s'il n'obtenait cet article.

« En ce cas, lui répondit » le ministre français, la » guerre! Et vous pouvez » partir quand il vous plai- » ra. »

Cette sortie excita la vivacité de l'Anglais, et amena entre deux hommes également irritables une conversation remplie d'aigreur. Au milieu de cette altercation, Bedford changea tout à coup de ton.

« Il faut, dit-il à M. de » Choiseul, que je vous » conte une histoire qui » m'est arrivée. J'ai été me » promener un des jours » passés au pavillon Bou- » ret [1]... »

Ici, notre fier ministre, qui croit que le seigneur anglais veut s'amuser de lui, le prie de lui faire grâce de son récit.

« Ecoutez-moi jusqu'au » bout, répond Bedford sans » s'émouvoir. Je vous disais » donc que j'ai été me pro- » mener ces jours passés au » pavillon de Bouret. Sur- » pris d'y trouver tant de magnificence, et surtout au salon, qui serait » frappant même dans le palais d'un monarque, je me suis étonné » qu'un particulier eût pu faire une dépense aussi excessive.

» Il est vrai, m'a répondu M. Bouret, que cela me coûte quelque » argent; mais, monsieur, c'est pour le roi... » M. de Choiseul, perdant de nouveau patience, allait interrompre une seconde fois le narrateur...

« Attendez, attendez, monsieur! poursuit obstinément Bedford. » Du pavillon M. Bouret me mena dans les jardins, où, me faisant » remarquer les transports de terre prodigieux qu'il a faits, les ter- » rasses immenses qu'il a construites, il a encore bien plus excité ma » surprise, et je n'ai pu m'empêcher de lui témoigner mon étonne- » ment que sa fortune eût pu suffire à tant de choses. Il m'a répondu » qu'en effet ses dépenses avaient été énormes; mais enfin, monsieur, » a-t-il ajouté, c'est pour le roi... Eh bien! je vous dis de même : il » n'y aura point de garnison dans les îles de Miquelon et de Saint- » Pierre, il m'en coûtera peut-être la tête; mais, monsieur, c'est » pour le roi... »

[1] Financier à qui M. de Machault avait fait faire une fortune immense; et qui en a dissipé une partie dans la construction d'un pavillon au-dessus de Croix-Fontaine, où il obtint que Louis XV, une fois par an, donnerait ses rendez-vous de chasse.

Le détour ingénieux qui avait amené ce dénoûment ajouta à l'estime qu'inspirait à M. de Choiseul un diplomate aussi habile ; il l'embrassa, et la paix fut conclue [1].

Madame de Pompadour a contribué à cette pacification, comme elle avait contribué à faire décider de la guerre, et c'est peut-être par son influence que des négociations n'ont pas été ouvertes avec Frédéric II, qu'elle ne peut souffrir. La favorite ne saurait lui passer la qualification de *Cotillon II ;* elle a trop prêté à rire aux étourneaux de l'OEil-de-bœuf. L'immense crédit de la marquise est tellement connu, que l'autre jour un vieillard admis dans la salle du couvert s'approcha du roi et pria Sa Majesté de vouloir bien le recommander à cette maîtresse en titre ; Louis prit le parti de trouver la chose plaisante. Dans un écrit présenté au conseil, un conseilleur critique, pour mettre fin, disait-il, à la gêne de l'État, indiquait le moyen d'emprunter cent millions à madame de Pompadour ; cette fois, Sa Majesté ne trouva pas qu'il y eût sujet de rire.

Depuis qu'on n'a plus à s'entretenir ni de guerre, ni de jésuites, ni de convulsionnaires, il faut bien que l'esprit d'investigation se replie sur la littérature et la galanterie : avec l'une et l'autre, il ne peut jamais manquer d'aliment. Les lettres sont fécondes de nos jours : indépendamment des ouvrages que j'ai déjà mentionnés, il m'en reste plusieurs à désigner, comme ayant paru, ou devant paraître prochainement. Je grouperai ici les titres des principaux, trop importants, trop peu répandus encore, pour que j'en puisse parler avec quelque détail. Tels sont les premiers volumes de l'*Histoire naturelle,* de Buffon ; l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, de Condillac ; le commencement de l'*Encyclopédie*, publiée par d'Alembert et Diderot ; enfin les nouveaux et ingénieux principes de morale imaginés par Vauvenargues et Helvétius. Grâce aux spéculations vastes, profondes, lumineuses de nos philosophes modernes, la régénération sociale est commencée ; les préjugés pâlissent ; des raisonneurs hardis ébranlent le trône de Dieu même, sur la base étroite que le catholicisme lui a donnée... Dans cette marche audacieuse du génie, que deviendront donc les trônes de la terre ?...

En descendant de ces hautes régions de la pensée, nous trouvons le nom de l'abbé Delille, jeune poëte rempli d'espérance, qui vient de nous donner une traduction aussi exacte qu'élégante des *Géorgiques* de Virgile. Les détails agrestes, dédaignés jusqu'ici par notre poésie coquette, ont pris, sous la main de ce traducteur, ces formes, ces couleurs imitatives qui font le charme du chantre de Mantoue ; on croit voir les fleurs délicates, les vertes prairies, les jaunes épis de Delille, on croit respirer le parfum de ces trésors de la nature. C'est un autre genre de vers que ceux qui composent la satire intitulée *le Pauvre diable*, dirigée contre l'abbée Trublet, par un anonyme que l'on croit être M. de Voltaire. Le héros de cette boutade rimée est un homme peu marquant dans les lettres, un écrivain terre à terre, que madame Geoffrin qualifie plaisamment de *sot frotté d'esprit*. Il méritait donc peu l'*excès d'honneur* que fait réfléchir sur lui une diatribe de quatre cents vers étincelants de verve, d'esprit et de malignité ; il méritait encore moins l'*indignité* qui, grâce à cette épître sanglante, restera attachée à son nom : et cela, sans doute, pour avoir écrit quelque part une phrase, un mot peut-être, contre l'irascible vieillard de Ferney. Le caractère, et même bon nombre des ouvrages du demi-dieu littéraire, inspireraient pourtant des in-folio de critique à qui voudrait les attaquer ; mais on a pitié de la vanité du philosophe.

Quelques petites comédies, de petits vers galants, et surtout de jolies rimes libertines faites pour le prince de Soubise, à l'intention de la favorite, qui les aime un peu, tels sont les éléments du bagage que l'abbé de Voisenon porte à l'Académie française, dont on vient de lui ouvrir les portes. Croirait-on qu'un rimeur si musqué, si vaporeux, hérite du fauteuil de Crébillon ? « Quand je regarde ce petit » bel esprit sur le siége qu'occupa l'auteur d'*Electre,* disait le duc » d'Ayen à la séance de réception, je crois voir une paire de lunettes » dans l'étui d'une basse. — Le mot est joli, dit madame Favart, » maîtresse de l'abbé, lorsqu'on lui rapporta ce propos ; mais de loin » on juge mal du volume des choses. » La réception de Voisenon à l'Académie me rappelle une anecdote qui prouve que la gaieté, principal caractère de son talent, ne l'abandonne jamais, même dans l'état de maladie. Pendant l'invasion d'une fièvre, le médecin ordonna certaine tisane à ce poëte facétieux.

« Quel effet a produit cette boisson ? lui demanda le lendemain l'homme de la Faculté.

— Aucun, répondit-il.

— Avez-vous tout pris ?

— Je n'ai pu en prendre que la moitié.

— Comment alors voulez-vous que le remède ait agi ?

— Dans la proportion d'une demi-guérison, docteur.

— Je ne plaisante point, mon cher abbé ; et si vous voulez guérir, il faut aujourd'hui prendre cette pinte en une heure.

— Eh ! mon ami, s'écria Voisenon d'un ton piteux, comment voulez-vous que j'avale une pinte en une heure, je ne tiens que chopine. »

[1] M. de Bedford fut en effet recherché pour avoir cédé sur ce point, mais il avait en Angleterre un parti puissant qui sauva son crédit.

A travers toutes les nouveautés littéraires de l'année, M. de Voltaire a voulu glisser une comédie en cinq actes et en vers intitulée *l'Ecueil du Sage.* A peine cet ouvrage a-t-il pu arriver jusqu'au dénoûment ; c'est *l'Ecueil du Poëte* que cette comédie devrait s'appeler. « Quel dommage, disait un critique du parterre pendant que les acteurs récitaient les beaux vers de Voltaire, quel dommage que » l'auteur ait réuni tant de soldats d'élite dans une bataille qu'il va » perdre ! » Les comédiens n'ont pas voulu se heurter deux fois contre *l'Ecueil du Sage.*

Un petit acte tiré d'un conte de M. Marmontel a été joué à la fin de novembre sous le titre d'*Heureusement.* C'est une bluette dont un rien ferait rompre le tissu léger, mais qui est écrite avec finesse. La décence ne s'y trouve pas toujours au titre exigé par les bonnes mœurs, mais les dames ont des éventails, et la pièce amuse. Le prince de Condé, qui, revenu tout récemment de l'armée, assistait à la première représentation, a contribué peut-être au succès de l'ouvrage. Dans une scène de table, l'officier Lindor dit à Marton :

Verse rasade, Hébé, je vais boire à Cypris !
— Je vais donc boire à Mars !

répond Marton ; et, tout en prononçant ces mots, mademoiselle Hus, qui jouait le rôle, se tourna, avec autant de grâce que de respect, vers la loge du prince. C'était un signal pour les applaudissements ; l'enthousiasme s'en est mêlé, la comédie a fini pendant l'explosion, et l'auteur en a profité : c'est M. Rochon de Chabannes.

Toute gaie, toute leste que soit la comédie d'*Heureusement,* elle ne vaut pas, sous ce double rapport, celle que l'abbé de Boismont, le Chaulieu de notre époque, aux jolis vers près, joua l'autre soir dans l'hôtel d'un grand seigneur, sur le théâtre où se dénouent toutes les intrigues amoureuses. L'abbé s'était oublié aux chastes côtés de la duchesse de ***, lorsque le duc, très-peu coutumier pourtant des galanteries nocturnes auprès de sa femme, s'en avisa ce soir-là par désœuvrement ou par curiosité. Tout à coup les portes de la chambre à coucher s'ouvrent à deux battants, la voix du mari se fait entendre.

« Je suis perdue, c'est le duc ! murmure la beauté pécheresse.

— Du tout, faites semblant de dormir, je me charge du reste, répond l'abbé.

— Que vois-je ! s'écrie le duc lorsque après avoir tiré les rideaux il découvre deux têtes sur un oreiller qui ne doit en recevoir qu'une en l'absence de la sienne.

— Chut, chut, dit tout bas Boismont en se mettant le doigt sur la bouche, vous en êtes témoin, j'ai gagné.

— Vous avez gagné ! vous avez gagné !... eh ! quoi donc ?

— Mon pari... Est-ce que vous ne le connaissez pas ?

— Non ; mais, par Dieu !

— Chut ; ne faites pas de bruit, de grâce... Imaginez-vous, monsieur le duc, qu'hier madame la duchesse me soutint qu'elle avait le sommeil si léger, si léger, qu'un moucheron en volant autour d'elle la réveillerait. La chose me parut trop forte ; je pariai cinquante louis, non-seulement qu'il n'en était rien, mais que, pour peu qu'il fît du vent, on entrerait dans sa chambre, et qu'on se coucherait à ses côtés, sans l'éveiller.

— Et madame a tenu la gageure ?

— Elle se croyait si sûre de son fait qu'elle se moquait de moi lorsque je la lui proposai.

— Les femmes ont des idées...

— Oh ! des plus extraordinaires. Voyant ce soir qu'il faisait du vent, je suis venu, je me suis glissé là... et vous voyez que j'ai gagné.

— Fort bien, l'abbé ; mais je trouve votre pari un peu impertinent.

— A la bonne heure ; mais madame la duchesse aurait pu chicaner, si je m'étais retiré sans avoir pu m'appuyer d'un témoignage, et je vous ai attendu, monsieur le duc, avec l'impatience d'un joueur ardent à faire constater l'avantage d'un coup de carte. »

Pendant ce dialogue, madame de *** ronflait à faire retentir sa chambre, quoique, trop éveillée sous son drap, elle tremblât comme la feuille.

« Vous le voyez, elle dort toujours ! ajouta Boismont en passant le vêtement qu'une femme ne nomme pas.

— Vous auriez pu gagner vos cinquante louis, dit aigrement le duc, sans faire des dispositions aussi complètes.

— La duchesse m'aurait chicané, vous dis-je, tandis que demain, monsieur le duc, vous pourrez affirmer que rien n'a été fait à demi. »

Le lendemain, l'abbé fut exact ; la duchesse joua parfaitement l'ignorance, et le mari, qui par originalité ou par tout autre motif, ne l'avait pas entretenue du pari, fut dupe, au moins dans ce premier moment, du calme de ses traits. Boismont remet finement sur le tapis la gageure qu'il a gagnée, et réclame ses cinquante louis. Madame, sans nier la convention, déclare froidement qu'elle ne comprend rien à l'entreprise extravagante dont l'abbé vient de se prévaloir.

« Si quelque chose, dit-elle, peut surpasser la folie du pari, c'est la prétention de l'avoir gagné quand il est de toute évidence que vous

l'avez perdu. Mais, mon pauvre abbé, votre bénéfice est médiocre, je ne veux pas vous ruiner, je vous rends votre parole.

— Grand merci du beau procédé, madame ! mais ce sont vos cinquante louis qu'il me faut; et puisque vous me forcez de recourir aux preuves, j'invoque le témoignage de M. le duc.

— De mon mari ?

— Oui, madame, répond le seigneur interpellé avec un sourire assez douteux, j'ai vu...

— L'entendez-vous, madame la duchesse ! J'avouerai, si vous voulez, que mes prétentions ne sont pas exemptes de cupidité ; mais daignez convenir qu'elles sont justes comme spéculation financière risquée à droit égal.

— Allons, allons, madame, reprend le duc, exécutez-vous de bonne grâce. Il est hors de doute que j'ai trouvé hier au soir l'abbé couché dans votre lit... très-près de vous, je l'atteste, et je soutiens avec lui qu'il faut que vous ayez le sommeil extrêmement dur pour ne l'avoir pas senti...

— Je paye, dit la duchesse en remettant un rouleau à Boismont, mais, en vérité, je crains qu'il n'y ait connivence...

— C'est possible, dit le gentilhomme en secouant la tête ; mais ce n'est pas entre l'abbé et moi !... »

Quand il y aura un emploi à donner au théâtre des petits appartements, j'espère que le roi songera à la duchesse : qu'on me cite une actrice qui ait fait preuve d'un talent comparable au sien !

Il faut croire que l'abbé de Boismont ne gagne pas souvent des paris de cinquante louis, car il songe rarement à payer ses dettes. Certain chanoine de Valenciennes, auquel ce galant ecclésiastique paye une pension sur un bénéfice qu'il a dans ce pays, fit dernièrement le voyage de Paris pour réclamer plusieurs années d'arrérages dus par le bénéficier oublieux. Mal informé de l'adresse de Boismont, le chanoine, au lieu d'aller au domicile de son débiteur, se rendit chez l'abbé de Voisenon à Belleville. C'était quelques jours avant la réception de ce poëte à l'Académie française : il faisait en ce moment les visites d'usage. En l'absence du mauvais payeur qu'il relançait, le prêtre de Valenciennes laissa un billet explicatif de sa démarche; le lendemain il reçut la réponse suivante :

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, monsieur, vous auriez vu la différence qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont et moi. » Il est jeune, et je suis déjà vieux ; il est fort robuste, je suis faible » et valétudinaire ; il prêche, et j'ai besoin d'être prêché ; il a une » grosse abbaye, et je n'en ai qu'une très-mince ; il s'est trouvé de » l'Académie sans savoir pourquoi, et l'on daigne quelquefois me demander pourquoi je n'en suis pas ; il vous doit de l'argent enfin, et » je n'ai qu'à vous féliciter de n'être pas mon créancier. » Cette lettre court les salons.

Le duc de Choiseul vient de compléter, par l'édit du 10 décembre, la réforme des troupes. Il y a des réductions, des économies dans les dispositions de cet édit; mais il consacre aussi des bienfaits. L'infanterie française est réduite à dix-neuf régiments de quatre bataillons, vingt-deux de deux bataillons et six d'un seul bataillon. Les régiments prendront le nom des provinces, ce qui perpétuera plus facilement la renommée de leurs belles actions, non sans quelque inconvénient, car cette dénomination perpétuera en même temps la rivalité de corps, qui, dans le métier des armes, est toujours une dangereuse émulation. Le roi se réserve de nommer les colonels et lieutenants-colonels; l'innovation est malheureuse : elle donnera tous ces grades à la faveur, qui du moins n'en avait eu jusqu'ici qu'une partie. Une caisse est ouverte dans chaque régiment. Un officier trésorier a la répartition des fonds et en constate l'emploi. Les engagements des soldats sont portés de six années à huit; tout militaire ayant fait deux congés, d'après cette nouvelle fixation, pourra, sur sa demande, recevoir une demi-solde et un habillement. La solde entière sera acquise après trois engagements; si les militaires ayant servi ces vingt-quatre années le préfèrent, ils seront admis à l'hôtel des Invalides. Les appointements de MM. les officiers sont augmentés, particulièrement en campagne. L'uniforme blanc sera désormais porté par toute l'infanterie française : à l'exception des gardes lorraines, qui continueront de porter l'habit bleu. Enfin tout le détail des recrues, de l'armement, de l'équipement, dont les officiers des corps étaient chargés, rentre dans les attributions immédiates du ministre.

Ces mesures, presque toutes sages, font pourtant un bon nombre de mécontents parmi les officiers laissés sans emploi. L'abbé de l'Attaignant, chanoine de Reims, qui ne croit à la réforme que si les vignes de la Champagne gèlent, cherche a consoler les pauvres réformés par ses chansons; voici un couplet qu'on lui attribue :

Brave officier, bon militaire,
La réforme te désespère;
Que cela ne t'attriste pas...
Je veux que tu t'en glorifie :
Jésus est dans le même cas,
On réforme sa compagnie.

Dieu le Père réforme encore plus sérieusement que le roi de France; il vient d'appeler à la retraite éternelle les maréchaux de Maillebois et de Lautrec : le premier meurt couronné de quelques lauriers, le second fit nombre parmi les puissances du monde.

CHAPITRE XXXI.

1763-1764.

Le placet de la jeune fille. — Le roi de Prusse a conquis la paix. — D'Alembert refuse les bienfaits de Catherine II. — Mort de Racine fils. — Anecdotes caractéristiques sur le duc de Berri (Louis XVI) et le comte de Provence (Louis XVIII). — Le tableau des jésuites de Billon. — Incendie de l'Opéra. — Début singulier de mademoiselle Maison-Neuve. — *Histoire générale* de Voltaire. — J.-J. Rousseau citoyen du monde. — Statue équestre de Louis XV. — Exposition de peintures au Louvre. — Portrait de Voltaire en vers — Elan de l'esprit public. — L'acteur anglais Garrick. — Mort horrible de l'abbé Prévost. — La femme de l'intendant. — Le vice-chancelier Maupeou. — Bon mot de d'Ayen. — Le chevalier d'Eon. — Madame de Coislin. — *Le Comte de Warwick*, tragédie de la Harpe. — Ce que c'est que ce poëte. — Mort du roi de Pologne. — La petite-nièce de Corneille. — Hospitalité que lui donne Voltaire. — Le commentateur envieux. — Mort de madame de Pompadour. — Le sermon à la grecque. — L'étalon humain. — Insurrection en Bretagne; le duc d'Aiguillon. — Cessions faites au roi par la compagnie des Indes. — Apparition de Necker. — *Lettre à l'archevêque de Paris* par J.-J. Rousseau. — Mort de Rameau. — Première pierre de la nouvelle église Sainte-Geneviève (le Panthéon). — Un amant de Catherine II roi de Pologne. — *Lettres de la Montagne* par J.-J. Rousseau. — Troupes françaises en Corse. — Apparition de Paoli. — Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. — *Olympie*, tragédie de Voltaire. — *Timoléon*, tragédie de la Harpe. — *Idoménée*, tragédie de Lemierre. — *Le Cercle*, comédie de Poinsinet.

On s'est régalé, pour étrennes, d'une aventure arrivée cet hiver à M. l'intendant de Languedoc : j'ai eu ma part de la narration; mes lecteurs, si j'en ai un jour, auront la leur.

Une jeune fille extrêmement jolie attendait son tour d'audience dans le salon de ce fonctionnaire provincial ; mais le tour de la beauté vient vite avec un galant protecteur... M. l'intendant fait entrer en toute hâte dans son cabinet la charmante pétitionnaire, qu'il a lorgnée du coin de l'œil.

« Qu'y a-t-il pour votre service, belle enfant? lui dit-il en la faisant asseoir à côté de lui sur une ottomane.

— Monseigneur, c'est un placet.

— Donnez, mon bel ange, donnez ; je parie d'avance que vous ne me demandez rien que de juste.

— Mais je le crois, et quand monseigneur aura lu...

— Inutile, tout à fait inutile... Et si vous étiez aussi favorable à ma demande que je promets de l'être à la vôtre... A ces mots, l'intendant, qui a laissé échapper le placet, se met en devoir d'usurper provisoirement les droits qu'il demande.

— Ramassez, ramassez donc ma supplique, monsieur l'intendant, vous verrez...

— Rien ne presse, mon enfant, puisque je vous promets... Et les mains du galant gentilhomme prouvaient assez ce qu'il voulait obtenir.

— Eh! mais, monseigneur, vous n'y songez pas ; si vous saviez ce que je vous demande...

— Accordé... accordé. Passons à ma requête... Et monseigneur la poussait...

— Au moins, monseigneur, ce n'est pas ma faute, dit la jeune fille après avoir été forcée de dire aussi *Accordé* en style de pantomime.

— Maintenant, ma petite, votre cause est gagnée irrévocablement, dit l'audacieux en se rajustant; voyons le placet.

— Je vous le laisse, » répondit le bel ange, qui prit aussitôt son vol.

M. l'intendant lut le papier... Que devint-il en voyant que c'était une plainte portée par la jeune fille contre un chirurgien ignorant!... On devine le reste. Monseigneur chercha sur l'heure un Esculape plus adroit, et jura qu'on ne le prendrait plus à présenter ses placets aux belles suppliantes avant d'avoir vu les leurs.

On vient de recevoir à Paris le traité signé le 15 février à Hubersbourg entre l'impératrice-reine, stipulant tant en son nom qu'en celui des cercles de l'Empire, et le roi de Prusse. Un second traité a été conclu sous la même date entre Frédéric II et le roi de Pologne.

Si l'on examine à fond ces actes diplomatiques et celui de Fontainebleau, on voit que la seule Angleterre a recueilli des avantages de la guerre qui se termine par l'adresse qu'elle a eue de faire la paix à une époque qui pouvait devenir très-critique pour elle et ses alliés. En effet, le Portugal allait être envahi par les armes réunies de la France et de l'Espagne tandis que le roi de Prusse, malgré son génie, ne pouvait résister longtemps encore à tant d'ennemis avec une armée épuisée qu'il ne pouvait plus renouveler. Ainsi tout porte à croire que si les hostilités eussent continué, la Grande-Bretagne eût été forcée de restituer ses conquêtes d'outre-mer pour compenser celles des Français, des Autrichiens et des Espagnols sur le continent européen. La France, déjà dessaisie de toutes ses colonies au moment des négociations de Fontainebleau, ne pouvait plus rien perdre à la guerre ; il était évident qu'elle allait au contraire y gagner en obligeant par l'envahissement du Hanovre son ennemie à lui resti-

tuer toutes ses possessions dans l'Inde et dans l'Amérique. La paix de Fontainebleau, mêlée de conditions onéreuses et de honte, peut donc être considérée en définitive comme une erreur grave du ministère Choiseul; et l'épuisement des finances ne justifie point assez la fin brusquée d'une guerre arrivée, je crois, au point où elle devait payer les sacrifices qu'elle a coûté.

Maintenant que la paix est faite, M. d'Alembert pense sans doute que le sol de la France sera plus fécond pour la philosophie que celui de l'empire russe; il vient de refuser définitivement les offres brillantes que lui faisait l'impératrice Catherine, qui voulait, dit-on, lui confier l'éducation du grand-duc Paul son fils. On assure que le gouvernement, assez désireux de voir les rangs philosophiques s'éclaircir en France, insinuait doucement à d'Alembert que sa présence à la cour de Pétersbourg serait utile à notre politique; l'encyclopédiste a tenu bon. « Je vous félicite, lui » écrivait dernièrement Voltaire, d'avoir préféré la philosophie aux » richesses et aux grandeurs dont voulait vous combler une grande » princesse. » Qu'il est agréable de prêcher le mépris des biens du fond d'un immense château entre un coffre-fort bien comble et un portefeuille bien rempli!

Si les rangs des écrivains appelés hérétiques par le sacerdoce se renforcent de jour en jour, ceux des hommes de lettres pieux s'éclaircissent. Racine fils, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mourut au mois de janvier. Les dernières années de sa vie furent partagées entre deux cultes assez opposés, quoique messieurs les chanoines et les moines en confondent quelquefois les rites : le fils de notre grand tragique était tout à la fois ivrogne et dévot; on pourrait graver sur sa tombe une croix enlacée de pampres. Le poëme de *la Religion* est le seul ouvrage de ce poëte qu'on puisse citer avec éloge; sa traduction du *Paradis perdu* a quelquefois le mérite de la fidélité, mais quelle pâle copie d'un si sublime tableau!... *Homère*, *Virgile* et *Milton*..... génies sublimes! il faut subir, il faudra peut-être subir une longue suite de siècles encore la suprématie de cette trinité, unique dans la région d'où elle plane sur le monde poétique!

Il y a dans la marche d'un écrit de mœurs des transitions qui désespèrent : c'est, par exemple, une nécessité malheureuse d'avoir à parler d'un duc de Berri[1], d'un comte de Provence[2], après s'être élevé jusqu'à Milton. Pénétrons pourtant dans l'appartement de ces deux embryons de grandeur conventionnelle, l'un âgé de neuf ans, l'autre parvenu à peine à sa huitième année. Le caractère de Leurs Altesses se devine déjà dans les deux traits que j'ai à mentionner. Il était arrivé l'un de ces matins au duc de Berri de lâcher un *il pleuva*. « Ah! mon frère, quel barbarisme! s'écria le comte de Provence » avec autant d'emphase qu'on en peut montrer à huit ans; cela n'est » pas beau, un prince doit savoir sa langue. — Et vous, mon frère, » répondit l'aîné, vous devriez retenir la vôtre. » Je renvoie la réflexion après la seconde citation.

Le duc de Chartres[3], dans une visite qu'il était allé faire aux petits-fils de France, appela plusieurs fois le duc de Berri *monsieur*. « Mais, monsieur le duc de Chartres, dit l'Altesse Royale, vous me » traitez bien cavalièrement; ne devriez-vous pas me donner du » *monseigneur?* — Non, reprit vivement M. de Provence, non, mon » frère; il vaudrait mieux qu'il dit *mon cousin*. »

Ainsi voilà donc, dans un âge si tendre, de la part du duc de Berri, de la morgue, de la fierté brutale, même envers son frère; de la part du comte de Provence, du pédantisme, de la dissimulation, des prétentions à la bonhomie. On en conviendra, ces jeunes rameaux de l'arbre bourbonien ont déjà pris leur courbure respective.

En quittant un coin de la cour où se prononce un tout petit jésuite, je passe, par une transition moins brusque que celle dont je me plaignais tout à l'heure, à la mention d'un tableau curieux trouvé dans l'église de la compagnie à Billon en Auvergne. C'est une mauvaise croûte, véritable dessus de porte d'auberge, qui remonte, dit-on, au temps de la Fronde, mais qui mérite beaucoup d'attention à cause du sujet. Cette peinture représente un grand vaisseau sur lequel on remarque des ecclésiastiques généraux d'ordres, cardinaux, évêques, abbés, moines de toutes robes; on lit à la poupe du navire : *Typus religionis*. Un jésuite tient la barre : c'est le fondateur saint Ignace; un autre, placé à l'avant, paraît observer la route. Le bâtiment vogue vers le port du salut, laissant derrière lui le monde, ses pompes, ses vanités, ses scandales. Des barques de diverses formes entourent le vaisseau : elles portent des empereurs, des rois, des princes de l'Eglise, qui s'efforcent d'aborder le grand navire. On tend des amarres à beaucoup d'entre eux, tandis que plusieurs esquifs, indiqués *hérétiques*, sont repoussés avec violence; des flèches sont décochées contre les grands qu'ils portent : *Henri IV, dont on peut reconnaître les traits, tombe frappé d'un dard parti du vaisseau*. On assure que le tableau allégorique que je viens de décrire n'est qu'une copie, et que l'original est à Rome. Quoi qu'il en soit, on devise beaucoup sur cette peinture, où la doctrine des jésuites se trouve clairement exprimée. La gravure l'a reproduite; on en expose partout des estampes : on fait foule pour les voir.

Un terrible incendie qui vient de réduire en cendres la salle de l'Opéra, au Palais-Royal, fait une triste diversion à la célébrité du tableau de Billon. Le 6 avril, entre onze heures et midi, je revenais de Bellevue, où madame de Pompadour m'avait fait la galanterie de me retenir à déjeuner, lorsque ma voiture fut arrêtée dans la rue Saint-Honoré par une escouade du guet à cheval... Le feu était des plus violents; un pétillement sinistre retentissait à mon oreille; une fumée épaisse s'élevait à perte de vue, mêlée de flammes rouges, bleues, vertes, blanches, et nuancées ainsi par les divers combustibles qui les alimentaient... Un bruit confus de voix retentissantes, de poutres qui tombaient, de murailles qui croulaient, portait dans l'âme une terreur qu'augmentait encore l'aspect des blessés, des morts qu'on retirait des décombres. Le soir, l'incendie était peu calmé; de mon balcon de la rue Saint-Louis, j'en voyais les flammes s'élevant en colonnes ardentes sous la voûte céleste : un peu plus tard, ce feu lointain se réfléchissait sur mon visage à travers les rideaux rouges de mon lit.

J'appris le lendemain que toute la salle de l'Opéra était dévorée : un monceau de cendres, voilà ce qui reste du temple des arts, des grâces, des plaisirs et des voluptés. Cet édifice sera, dit-on, rebâti au Palais-Royal, à la demande de M. le duc d'Orléans. Outre des fonds considérables avancés de sa caisse pour cette reconstruction, Son Altesse donne annuellement dix mille écus pour ses loges. En attendant que la nouvelle salle soit élevée, l'Opéra jouera aux Tuileries dans la salle dite des Machines.

Je ne quitterai pas les spectacles sans parler d'une aventure moins triste qu'un incendie et qui pourtant a bien produit aussi quelques petits feux follets dans la salle du Théâtre-Français. Mademoiselle Maison-Neuve, petite-fille de la femme de chambre de mademoiselle Gaussin, a débuté le 3 mai dans *la Gouvernante :* le succès de la jolie néophyte a été complet; mais il a été partagé par une partie de sa personne, sans doute peu habituée à des triomphes aussi publics. La débutante dans certaine scène veut quitter précipitamment le théâtre, ses pieds s'embarrassent dans sa robe, elle tombe, et soudain se produisent deux globes jumeaux qui provoquent les applaudissements unanimes. Madame Belcour, s'élançant de la coulisse, baisse bientôt d'une main secourable les jupes que la chute a relevées... Il était déjà tard, tout le monde avait vu... Apparemment mademoiselle Maison-Neuve ne craint point les jugements critiques sur ses beautés secrètes, car elle a reparu sans être déconcertée... Quelles heureuses dispositions!

Tandis que les presses des frères Cramer de Genève gémissaient sous une édition de l'*Histoire générale* de Voltaire, portée à huit volumes, Jean-Jacques Rousseau, jadis citoyen de cette ville, écrivait au premier syndic de son conseil une lettre dont j'extrais le passage le plus remarquable : elle est datée de Neufchâtel, où ce philosophe a trouvé un refuge. « Ayant rempli de mon mieux, dit-il dans cet » écrit, les devoirs attachés au titre de citoyen de Genève sans jouir » d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat » en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom de Génevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire » aimer d'eux : on ne saurait plus mal réussir. Je veux leur complaire » jusque dans leur haine : le dernier sacrifice qui me reste à faire est » celui d'un nom qui me fut cher. Mais, monsieur, ma patrie, en me » devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente; je lui reste » attaché par un tendre souvenir et je n'oublie d'elle que ses ou» trages. Puisse-t-elle prospérer toujours et voir augmenter sa gloire! » puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs et surtout plus heureux » que moi! »

Le magnifique conseil de Genève, composé pour le moment de gens qui se connaissaient mieux en ressorts de montre qu'en beaux sentiments, fut sur le point de faire brûler la lettre de Rousseau après avoir brûlé son *Emile*, et, je crois, sa délicieuse *Héloïse*. Cependant la majorité se déclara pour la simple transcription sur les livres et pour l'adhésion à la demande de l'auteur... Le voilà donc cosmopolite.

Les anciens décernaient des statues aux grands hommes, aux grands princes reconnus tels à cause de leurs exploits ou de leurs vertus sublimes. L'adjectif *grand* ne pouvait dans ces temps reculés être entendu que d'une seule manière : personne, à coup sûr, ne se serait avisé de penser qu'un jour on appellerait *grands* les hommes richement pourvus par la fortune, ceux décorés d'un nom historique par l'aveugle hasard ou ceux impunément vicieux grâce à leur rang et pourvus précisément des mauvaises qualités qui *rapetissent* l'espèce humaine aux yeux de la saine raison. Cependant c'est ainsi que l'on entend trop généralement la *grandeur* dans notre siècle dégénéré. C'est par suite de cette étrange interprétation qu'on vient d'ériger une statue à Louis XV, déclaré, comme on sait, *le plus* GRAND *roi du monde* en dépit de la renaissante philosophie, qui se contente encore d'en hausser les épaules. Mais comme il pourrait arriver un jour que cette philosophie, devenue puissante au milieu d'une société qu'elle aurait éclairée, essayât de rectifier notre grammaire morale quant à

[1] Depuis Louis XVI.
[2] Depuis Louis XVIII.
[3] Père de Louis-Philippe roi des Français.

la signification de l'adjectif *grand* et qu'alors les monuments élevés aux rois *grands* par la grâce de Dieu ne fussent pas respectés, je vais décrire la statue érigée à Louis XV.

Dès l'année 1748 le prévôt des marchands avait déterminé le corps municipal à faire cette édification au nom de la ville, qu'on s'était dispensé de consulter. Edme Bouchardon fut chargé d'exécuter le modèle d'une figure équestre, qui devait être ensuite coulée en bronze. Le célèbre statuaire ne put être témoin du succès de son travail : il était mort, lorsque le 17 avril dernier la figure fut transportée sur la place située entre les Tuileries et les Champs-Elysées. M. Pigalle avait succédé à Girardon pour l'exécution des ornements du piédestal. Enfin le tout fut offert aux regards du public le 20 juin. Ce même jour la place sur laquelle s'élevait l'effigie prit le nom de *place Louis XV*.

Le roi, couronné de lauriers, mais coiffé à la moderne, c'est-à-dire ayant les cheveux liés par derrière avec un ruban, est, pour comble d'incohérence, vêtu à la romaine. A part ces bizarreries intolérables, la statue passe pour être généralement d'un beau dessin : la tête du roi a de la noblesse ; la pose du corps est heureuse. Le cheval se distingue surtout par l'élégance et la beauté des formes. En un mot, à une époque où l'art s'efforce encore avec peu de succès de se relever d'une décadence poussée jusqu'au ridicule, l'ensemble de cette composition mérite des éloges. Il n'en est pas de même de la partie du monument exécutée par Pigalle. Aux angles du piédestal quatre figures en bronze, la Force, la Paix, la Prudence, la Justice, ont été réduites par un architecte mal inspiré aux fonctions humiliantes de cariatides et semblent soutenir le socle de la figure équestre. Ces quatre divinités allégoriques feront peu d'honneur au ciseau de leur auteur : dépourvues de toute grâce, de toute noblesse, offrant avec indécence une exhibition de gros charmes découverts et affectant des attitudes telles qu'on pourrait les croire conformes aux goûts secrets du *grand roi*, ces figures sont l'objet de mille plaisanteries obscènes : elles produisent d'ailleurs un effet disgracieux. Les faces du piédestal sont ornées de bas-reliefs en bronze d'une exécution moins vicieuse, mais où les lois de la perspective, impérieuses dans ce genre de sculpture, m'ont paru complétement violées; aussi ces bas-reliefs, qui représentent les principales batailles que Louis XV a *vues*, ne montrent-ils que des masses confuses de combattants, et l'œil y trouve un mécompte frappant de jambes et de bras relativement au nombre de têtes exposées par le statuaire. Sur l'une des faces on lit : *Hoc pietatis publicæ monumentum præfectus et ædiles decreverunt anno* 1748 ; *posuerunt anno* 1763 : ce qui veut dire que ce monument de la *piété publique*, décerné par le prévôt des marchands et les échevins en 1748, fut érigé en 1763. Huit jours après l'érection un savant, plus versé dans le style lapidaire que notre *préfet* en robe de procureur et nos *édiles* en perruque, avait écrit sur le piédestal cette inscription aussi brève que vraie : *Statua statuæ*. L'auteur n'a pas demandé à être admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Poursuivons notre revue des ouvrages de l'art.

L'exposition du Louvre est ouverte depuis quelques jours : il n'est pas inutile de dire que les seuls peintres, sculpteurs ou graveurs de l'Académie peuvent y produire leurs ouvrages et qu'ainsi la médiocrité privilégiée d'un bon nombre de ces artistes passe pour l'apogée du génie national. Cette année comme les précédentes l'allégorie domine au salon, et parmi les grandes productions de ce caractère on remarque *les Grâces enchaînées par l'Amour*, tableau du célèbre Vanloo. Il y a du coloris dans ce sujet, mais les divines sœurs ont des formes un peu flamandes; et madame de Pompadour, en disant avec dédain de ce trio : *Les Grâces, ça!* n'avait que trop bien jugé.

La Chasteté de Joseph, sujet historique exécuté par M. Deshays, réunit plus de suffrages : on trouve du naturel, de la passion dans cette peinture; ce qui est remarquable à une époque où l'art n'a pas encore cessé de s'égarer avec la manière, l'artifice et l'enluminure. Mais Joseph Vernet, cet amant de la nature si fidèle, si heureux, provoque une admiration unanime : ses *Quatre Parties du jour* sont particulièrement recherchées par les amateurs; on croirait voir la nature elle-même à travers une lunette diminutive.

La Piété filiale de Greuze attire aussi la foule : c'est un chef-d'œuvre de pathétique et de vérité. L'œil abusé complète lui-même son illusion en prêtant le mouvement aux personnages de ce peintre enchanteur.

On ne remarque guère dans l'exposition des ouvrages du ciseau que le *Prométhée* de M. Adam et le *Pygmalion* de M. Falconnet : l'imitation de l'antique n'a pas été négligée par ces statuaires; mais peut-être voudrait-on qu'ils eussent moins recherché la rectitude académique.

L'art d'imiter la peinture en points de tapisserie a pris un certain développement depuis quelques années : on remarque à l'exposition un portrait en pied du roi entouré de tous les attributs de la royauté ; nuances, ombres, dégradations, tout y est de la précision la plus heureuse. A quatre pas l'illusion est complète, on se croirait devant un tableau à l'huile. Les progrès de ce genre peuvent ajouter à la magnificence de nos décors intérieurs. Ce chef-d'œuvre de l'aiguille est de M. Audray.

On fait aussi des portraits à la plume. Il en court un de Voltaire tracé en jolis vers ; voici le début :

Je chante un mortel exigu,
Et dont le frêle individu
N'a presque point de consistance;
Mais, s'il n'a ni hanches ni cul,
S'il est aussi sec qu'un pendu,
Le ciel le fit, en récompense,
D'esprit abondamment pourvu.

La longue énumération de toutes les qualités du grand poëte, produite par une muse plus maligne que fidèle, se termine par cette réflexion :

Quand on jouit de l'avantage
De réunir tant de trésors,
Il est permis, pour son usage,
De n'avoir qu'un petit visage,
Point de mollets et peu de corps.

On croit que ce portrait est de M. la Vieuville. Si ce rimeur n'a pas été lors de son baptême bien pourvu de prénoms, il peut s'en consoler; M. de Voltaire y suppléera surabondamment par les surnoms de *cuistre*, de *malotru*, de *polisson*, dont il décore ses écrits en faveur des critiques assez hardis pour le descendre un moment de son piédestal.

Les satires de ce genre résultent nécessairement des progrès de la philosophie ; la lumière qu'elle répand sur les hommes comme sur les choses est funeste à tous les genres de fanatisme, et l'espèce de culte rendu au vieillard de Ferney en est un.

Mais l'esprit public, excité par nos philosophes, aborde surtout les matières politiques; il sait maintenant que ce sont pour lui affaires de famille, et prend la liberté de s'en mêler. C'est donc avec un véritable enthousiasme qu'on lit les belles remontrances inspirées par les calamités de l'Etat aux parlements de Paris, de Rouen, de Bordeaux, de Grenoble, de Bretagne. Ces corps, nourris des idées généreuses que les lettres propagent, parlent de liberté, de patrie, de droits nationaux; expressions nouvelles en France, qui résonnent délicieusement à l'oreille des peuples et cruellement à l'oreille de Sa Majesté. Aussi divers arrêts du conseil rédigés en style de palais suppriment-ils ces beaux écrits imités d'Athènes et de Rome...

« Détruisez, sire, disent au roi les courtisans effrayés, détruisez » vite, faites, s'il y a lieu, brûler juridiquement ces grands morceaux » d'éloquence propres à faire naître chez les particuliers des sentiments mâles et énergiques ; il y a de quoi trembler quand on entend » prononcer ce vilain mot de *patrie*. »

Dans cet élan de l'esprit public, Louis XV a cru lui donner un frein en appelant au conseil M. de Maupeou, premier président au parlement de Paris, homme capable d'artifices subtils, d'expédients propres à faire espérer en trompant. Nous verrons ce que cette acquisition du pouvoir produira.

Le fameux Garrick, le Préville de l'Angleterre, est à Paris depuis quelques jours. Il s'est lié particulièrement avec M. Molé, jeune acteur rempli de talent, qui commence à compter parmi les notabilités du Théâtre-Français. L'artiste des rives de la Tamise et celui des bords de la Seine causaient l'autre soir au café de Foy de la difficulté d'imiter un homme de bonne compagnie dans l'état d'ivresse. Molé montrait à son interlocuteur comment il s'en tirait dans un des rôles qu'il joue le mieux, l'ivrogne du *Retour imprévu*. « A merveille, lui » dit Garrick, mais *avinez* plus vos jambes et moins votre buste et » votre tête. L'ivresse du peuple est dans tout le corps, parce qu'il » n'a point de dignité à disputer au vin; l'élégant marquis ne lui » abandonne jamais son élégance. Voyez le Bacchus de Michel-Ange : » le demi-dieu est ivre, il sourit à la liqueur, mais il est debout, il » s'efforce de se tenir droit : Bacchus n'oublie pas ce qu'il est. On ne » soupçonne l'ivresse que par la flexion légère de ses jambes. » Voilà le secret de la supériorité de Garrick; il raisonne son art, et l'on ne fera jamais qu'un mannequin mécanique d'un comédien qui ne suit que les préceptes de l'école.

A propos précisément de l'imitation théâtrale une discussion s'engagea le même soir au salon de madame Geoffrin, où Garrick avait été introduit par M. Suard. « Les bêtes n'imitent pas, disait Condillac, » ou elles imitent très-peu : dès qu'elles ont appris à manger et à boire, » ce qui est bientôt fait, tout est appris pour elles. Il y a deux imi- » tations : l'une servile et qui arrête tout; l'autre de génie, et celle-là » s'élève toujours au-dessus de ce qu'elle imite. Messieurs, si l'esprit » humain n'était essentiellement imitateur, nous aurions tous dîné » aujourd'hui de glands au pied d'un chêne, et nous n'aurions pas » l'espérance d'entendre M. Garrick... Mais qu'en pense M. Garrick » lui-même? » Mis en scène beaucoup plus tôt qu'il ne le pensait, et pour une question déjà soulevée par un homme tel que Condillac, le célèbre acteur anglais fut un peu embarrassé ; il se tira de là néanmoins avec esprit. Faisant quelques pas comme sur le théâtre, et se plaçant à distance du groupe discutant, il dit d'un ton moitié grave, moitié comique :

Non, n'imitons personne et servons tous d'exemple.

Cette réponse, qui, par cela même qu'elle n'était pas une décision, était une preuve de tact et de convenance, donna à l'assemblée une opinion très-avantageuse de l'esprit de Garrick.

Cet incident de conversation allait hâter les sollicitations qu'on se proposait de faire à l'acteur anglais, qu'on était pressé d'entendre réciter un de ces morceaux de comédie auxquels son talent prêtait tant de charme ; une mauvaise nouvelle priva la société de ce plaisir. L'abbé Prévost, l'ingénieux auteur de *Manon Lescaut* et de tant de jolis romans, était l'une des brillantes lumières du cercle Geoffrin; il y jetait les saillies de sa gaieté communicative au travers des discussions abstraites, et souvent de jolies bouches, qui allaient s'ouvrir convulsivement pour bâiller, le remerciaient de cette heureuse diversion. Ce fut donc avec une douleur réelle qu'on apprit dans ce centre du bel esprit la mort du pauvre abbé avec les horribles circonstances que je vais rapporter. Prévost, qui passait toute la belle saison à Saint-Firmin, près Chantilly, se promenait dans la forêt de cette résidence, lorsque, frappé d'une attaque d'apoplexie, il tomba privé de toute connaissance au pied d'un arbre. Des paysans qui survinrent le transportèrent chez le curé du village le plus voisin... L'abbé paraissait entièrement privé de vie quand la justice, appelée avec un chirurgien ignare, fit procéder à l'ouverture du cadavre. Mais l'assistance fut glacée d'effroi à un cri aigu poussé par l'infortuné... il n'était qu'en léthargie. L'opérateur s'arrêta, mais il était trop tard : une ouverture d'une effrayante grandeur laissa bientôt échapper la vie du spirituel écrivain avec des flots de son sang... Prévost ne rouvrit un moment les yeux que pour voir l'appareil affreux qui l'environnait... Il expira sous le scalpel.

On parlait hier au lever du roi de cette mort tragique; elle affectait sincèrement Sa Majesté, qui fit toujours beaucoup de cas des ouvrages de Prévost. Mais comme Louis XV ne s'appesantit pas longtemps sur les sujets affligeants, il ne tarda pas à dire au facétieux d'Ayen : « Duc, faites-moi donc rire. — Volontiers, sire, et je vais » raconter à Votre Majesté une aventure récente arrivée à Lauraguais, » et qui se termine par un bon mot qu'il m'a volé. Le comte, en fiacre » pour je ne sais quelle raison, se croise dans une petite rue avec un » superbe équipage où se trouvaient M. l'intendant du Poitou et ma» dame son épouse, dame de la plus complète laideur. M. l'inten» dant, arrêté dans sa marche par un *sapin,* met la tête à la portière » et prescrit impérieusement au fiacre de reculer. M. de Lauraguais, » piqué au jeu, se montre à son tour, et défend au phaéton de place » de céder un pouce de pavé. Le fonctionnaire provincial, qui a re» connu un seigneur honoré des bontés de Votre Majesté, cherche à » s'excuser. Mais le comte est emporté en diable; une fois excitée, » il faut que sa bile s'exhale. Qu'importe ce que je suis ! reprend-il » avec colère, mais qu'êtes-vous ici pour parler d'un ton si haut » même au plus simple particulier? A ce point de l'altercation, ma» dame l'intendante, jusqu'alors cachée au fond de la voiture, paraît » soudain pour dire à Lauraguais que ce ton impoli convient bien peu » à un homme de qualité... —Ah ! pardon, madame, répond aussitôt » le comte, si vous vous fussiez montrée plus tôt, le cocher, les che» vaux, moi, tout l'équipage, aurions reculé. »

Les courtisans du lever, voyant d'Ayen en verve, lui demandèrent ce qu'il pensait de la nomination du vice-chancelier René-Charles de Maupeou, création nouvelle qui prêtait beaucoup à la critique. « Sa » Majesté me permet-elle à cette occasion le mot pour rire? de» manda le duc. — Dites, dites ! répondit le roi. — En ce cas, reprit » l'illustre bouffon, je dirai de la nomination de ce vice-chancelier » que *je n'y vois qu'un vice de plus dans l'Etat...* » Et le rire d'éclater, Louis XV donnant le ton.

« C'est pourtant ainsi, mauvais plaisant, reprit Sa Majesté encore larmoyante d'hilarité, c'est ainsi que dans les plus grandes calamités vous tirez votre épingle du jeu par une plaisanterie.

— Votre Majesté connaît-elle une meilleure manière de se libérer?

— Vous conviendrez au moins qu'elle n'est pas toujours opportune.

— Toujours, sire, quand elle console.

— Il est cependant des circonstances où l'on doit contribuer un peu plus réellement à certains sacrifices, et vous vous donnez aussi, mon cher duc, trop d'immunités. Par exemple, et j'ai encore cela sur le cœur, dans la grande pénurie financière de l'an dernier, vous n'avez pas envoyé votre argenterie à la Monnaie.

— Ma foi, sire, j'en conviens, et je n'en ai pas même été tenté.

— J'y ai bien envoyé la mienne, moi.

— Je le crois bien, sire; mais permettez-moi une comparaison : quand Jésus-Christ mourut le vendredi, il avait la certitude de ressusciter le dimanche. »

Ah ! pour cette fois, les éclats de rire des habitués du lever devancèrent la permission royale, et le roi lui-même, entraîné comme les autres, ne songea plus à revendiquer le droit de donner le signal.

On parle beaucoup dans le monde d'un chevalier d'Eon de Beaumont, cavalier bien fait, ayant l'œil spirituel, la barbe épaisse, grand bretteur, chevalier de Saint-Louis, capitaine de dragons, et qui, malgré tous ces caractères de virilité, est néanmoins une femme, si l'on doit s'en rapporter à un officier de son régiment. Tous les détails se rattachant à un tel personnage sont curieux. D'Eon, que j'appellerai monsieur jusqu'à plus ample informé, a été employé à cause de son esprit subtil dans les négociations de la dernière paix : sa première mission fut en Russie. Le grand-duc Paul demandait un maître d'armes français; on lui envoya cet agent, qui, très-fort sur l'escrime, pouvait, en montrant la tierce et la quarte à son royal élève, ménager le retour d'un ministre de France à Pétersbourg. Tout se passa comme on l'avait espéré : le chevalier s'insinua dans la confiance du grand-duc, et ménagea si bien son crédit, qu'il fit apprécier la présence à la cour de Catherine du diplomate qu'il importait à la France d'y entretenir. Le prix de ce succès fut la place de secrétaire d'ambassade et un brevet de capitaine de dragons. Ceci se passait pendant la dernière guerre; depuis lors d'Eon a publié quelques écrits ingénieux sur le commerce, les finances, l'industrie : rédigés avec adresse d'après les opinions du cabinet de Versailles, ils ont valu au chevalier une pension de deux mille écus; puis le titre de ministre plénipotentiaire dans la Grande-Bretagne, à l'égard de quelques stipulations particulières. Pour une femme, notre aventurier devait se trouver passablement pourvu des grâces ordinairement accordées à la virilité, lorsqu'une rixe survint à Londres entre d'Eon et M. de Vergy, qui déclarait avec trop de raison la dernière paix honteuse pour la France, contre le sentiment du diplomate androgyne. Dans cette querelle, M. de Guerchin, ambassadeur de France, voulut en vain interposer son autorité : d'Eon n'en tint compte, mais, plus heureuse, la police de Londres obligea le querelleur à passer dans la Cité [1], où le roi lui-même ne peut, comme on sait, violer le droit d'asile accordé par le lord maire, magistrat suprême du commerce.

Tandis qu'un dragon femelle affichait à Londres toute l'audace d'un mousquetaire noir, madame de Pompadour, qui souvent se montre femme et demie dans ses appréhensions jalouses, tremblait à l'aspect des entreprises d'une dame de Coislin. Un soir, à Marly, elle rentre chez elle fort agitée en quittant le salon. Madame du Hausset la vit jeter avec dépit son manteau, son manchon, et se déshabiller elle-même avec une extrême vivacité.

« Je ne crois pas, dit-elle enfin à sa femme de chambre, je ne » crois pas qu'il y ait rien de si insolent que cette madame de Cois» lin; je me suis trouvée ce soir au jeu à une table de brelan avec » elle, et vous ne pouvez vous imaginer ce que j'ai souffert. Les » hommes et les femmes semblaient se relayer pour nous examiner. » Madame de Coislin a dit deux fois en me regardant : *l'a-tout !* de » la manière la plus insolente, et j'ai cru me trouver mal quand elle » a ajouté d'un ton triomphant : J'ai brelan de rois... Je voudrais » que vous eussiez vu sa révérence en me quittant. »

Les alarmes de la marquise ont duré un mois entier; mais enfin elle a dit dernièrement à madame du Hausset :

« Cette superbe marquise de Coislin a manqué son coup; elle a » effrayé le roi par ses grands airs, et n'a cessé de lui demander de » l'argent. Vous savez que Louis signerait sans y songer pour un » million, et donnerait avec peine cent louis sur son petit trésor. » Lebel, qui m'aime mieux qu'une nouvelle *en place,* soit par hasard » ou à dessein, a fait venir au *Parc aux Cerfs* une petite sultane char» mante, qui a refroidi le roi pour l'altière *Vasthi,* en occupant vive» ment Sa Majesté. »

Ce que madame de Pompadour ne disait pas, c'est que l'intendant des postes avait beaucoup aidé à la lettre en montrant au monarque des extraits de correspondance sur le bruit du commencement de faveur de madame de Coislin.

Les nouvelles galantes qui ont circulé pendant les tentatives d'une beauté ambitieuse font place maintenant aux nouvelles littéraires. La tragédie du *Comte de Warwick* par M. de la Harpe a fait peu de bruit : c'est un ouvrage régulier et sagement conduit, mais le poëte ne s'y élève jamais.

« Cette pièce, disait un amateur judicieux en sortant de la pre» mière représentation, est trop sage pour un jeune homme, l'au» teur n'ira pas loin. » Le rôle d'Elisabeth, assez fidelement copié d'après l'histoire, offre pourtant de beaux passages. En résumé, l'ouvrage de M. de la Harpe est moins curieux que sa vie; voici le précis de cette dernière.

Quoique décoré d'un nom *sonore,* cet écrivain est le fils abandonné d'un porteur d'eau et d'une ravaudeuse. M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, situé rue de la Harpe, ayant aperçu quelques étincelles d'esprit dans les yeux de ce petit garçon, le recueillit et le fit élever dans son établissement. L'enfant n'avait point de nom, on lui donna celui de la rue où il recevait l'hospitalité et l'éducation. Les prévisions de M. Asselin se réalisèrent : les progrès de son *Emile* furent rapides; il se distingua dans ses études, et parvenu aux classes supérieures remporta presque tous les prix de l'université.

Voyons comment M. de la Harpe reconnut les soins de son bienfaiteur et de ses maîtres. L'esprit de la critique se développa de bonne heure en lui : son premier essai fut une satire contre ses pro-

[1] La Cité est séparée de Londres par une porte appelée *Temple bar.* Le roi d'Angleterre ne peut franchir cette limite sans la permission du lord maire. C'est sur cette porte qu'est déposée la tête de l'infortuné Charles Ier, décapité en 1649.

fesseurs, contre M. Asselin lui-même; cette pièce fut imprimée, et l'ingratitude de la Harpe offrit le début de sa renommée. La vengeance n'est jamais plus légitime que dans la punition des ingrats; le principal du collége d'Harcourt obtint l'ordre de faire mettre son élève au Fort-l'Evêque, où ce jeune censeur médita pendant un mois sur les devoirs mieux entendus de la reconnaissance. La Harpe a fait depuis des héroïdes médiocres, mais qui ont peut-être paru plus faibles qu'elles ne le sont en effet par les préventions qu'a fait naître certaine préface dans laquelle cet écolier s'érige en juge impérieux du mérite de tous les auteurs anciens et modernes. C'est sous cette influence que la tragédie de *Warwick* a paru, et tout porte à croire qu'elle a été jugée avec une humeur rancunière qui n'a pas permis au public d'être précisément juste. Une balance plus sûre pour peser le mérite de la Harpe, c'est l'opinion de M. de Voltaire: ce grand poëte lui donne des éloges et l'encourage; ce qui prouve tout naturellement qu'il ne redoute pas de trouver en lui un rival.

Je dois noter à la fin de cette année une singulière preuve de vicissitude de la grandeur souveraine: le roi de Pologne, électeur de Saxe et père de la reine de France, est mort à Dresde le 5 octobre; le fils de ce prince, Frédéric-Chrétien-Léopold, qui lui avait succédé à l'électorat, ne lui a survécu que de quarante-un jours, et le fils aîné de celui-ci a ceint la couronne électorale le 18 décembre. Ainsi les Saxons en moins de trois mois ont eu trois souverains: *sic transit gloria mundi.*

Je mentionne un peu tard l'hospitalité donnée par le patriarche de Ferney à la petite-nièce du grand Corneille: « Il appartient à un » vieux soldat parvenu, dit-il à cette occasion, de faire du bien à la » parente de son général. »

Voltaire apporta d'abord dans ses bienfaits une délicatesse exquise; loin d'offrir à sa protégée une humiliante charité, il sembla lui prêter plutôt que lui donner des secours: lui assurant avec grâce « qu'il se » rembourserait sur un patrimoine de famille. » On comprit bientôt la pensée du grand poëte lorsqu'on apprit qu'il s'occupait de publier une nouvelle édition de Corneille avec des commentaires de lui. Une souscription fut ouverte par ses soins; toute l'Europe s'y associa, et le montant s'éleva à une très-forte somme. Cependant Voltaire travailla en effet à ses *Commentaires;* il y travailla même avec une ardeur que condamnait sa santé languissante: un zèle que tout le monde, excepté le sécrétaire du commentateur, croyait un élan de piété, semblait charmer la douleur physique de cet écrivain... Quelle fut la surprise du public lorsque la nouvelle édition mise en lumière tout récemment parut sur l'horizon littéraire! Les notes de Voltaire n'offrent qu'une suite de critiques, tantôt acerbes, tantôt ironiques, et presque toujours injustes, où la plus aigre jalousie n'a laissé percer qu'à de rares intervalles l'éloge de notre grand tragique. L'envie de déprimer Corneille a été si impérieuse dans le prétendu commentateur, qu'il n'a pu se rendre maître un seul instant de son fiel; il coule à flots pressés de sa plume, et l'on ne citerait peut-être pas vingt notes où la louange du grand homme soit exempte de *mais* restrictifs. Si Voltaire n'était pas jugé dès longtemps du côté moral, que faudrait-il de plus pour asseoir un jugement sur lui? et que doit-on penser maintenant de l'hospitalité donnée par ce *vieux soldat parvenu* à la *parente de son général?*

Une nouvelle lugubre, un glas funèbre a remplacé toutes les conversations galantes, littéraires et politiques... Madame de Pompadour, qui gouvernait Louis XV depuis dix-neuf ans et la France depuis quinze ou seize, s'est éteinte le 15 avril. Elle a succombé aux suites d'une maladie aussi grave qu'imprévue, dont elle fut attaquée presque subitement à Choisy, au milieu d'une partie de plaisir. Ce mal la fit dépérir avec une effrayante rapidité: c'était un spectacle déchirant, même pour l'indifférence, que cette progression de langueur. Louis XV la vit pourtant sans la moindre émotion; toute la tendresse de ce prince semblait s'être réfugiée dans une suite de simples égards qui ne se démentit point. Le roi prodigua et fit prodiguer à sa maîtresse toutes les attentions, toutes les assiduités, toutes les consolations qui pouvaient soulager et consoler la malade. Il porta même ses soins d'apparat jusqu'à continuer de la consulter sur les affaires publiques; aussi les yeux de cette favorite virent-ils, dans leur extinction progressive, la soumission des courtisans, des ministres, de tout ce qui l'approchait, aussi humble, aussi prévenante que de coutume.

Chaque matin, le duc de Fleury apportait au roi le bulletin des médecins de la marquise. Elle avait été transportée de Choisy à Versailles et se mourait dans le palais même de nos rois, d'où l'on écarte d'ordinaire tout ce qui peut rappeler la fin des grandeurs et leur assujettissement aux vers de la tombe. C'est là qu'elle rendit le dernier soupir au commencement de sa quarante-quatrième année.

Il y eut de la résignation et du sang-froid dans la fin de cette femme, dont toute la vie fut tissue de faiblesses. Le curé de la Madeleine, sa paroisse à Paris, était venu la voir au commencement de sa dernière journée. « Un moment, monsieur le curé, lui dit-elle » quand il prit congé d'elle, nous nous en irons ensemble. »

La pieuse sollicitude de Louis XV expira avec celle qui en avait été l'objet; il laissa reprendre, pour l'emporter du château, la civière sur laquelle on en sortit il y a quelques années le maréchal de Belle-Isle. Ce monarque, de l'une de ses fenêtres, vit passer d'un œil sec ce lugubre et ignoble équipage: il ne trouva pas plus de larmes pour les amours qu'il n'en avait jadis trouvé pour la gloire... Il n'aime des myrtes et des lauriers que l'éclat: tel est encore le caractère de la grandeur des cours!

Madame de Pompadour a été inhumée au couvent des Capucins à Paris, dans la chapelle de la maison de Créqui, qu'elle acheta l'an dernier pour sa sépulture.

On pense bien que la satire ne manqua point au convoi d'une femme si longtemps enviée, et qu'elle arma la poésie de tout son fiel. Voici une épithaphe écrite au bas du buste de la marquise, entre l'Amour et l'Hymen en larmes et tenant leurs flambeaux renversés:

Ci-gît d'Étioles-Pompadour,
Qui charmait la ville et la cour;
Femme infidèle et maîtresse accomplie,
L'hymen et l'amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort.

Il court par le monde un distique encore plus significatif: cela sent un peu les halles; mais la vérité, pour être triviale, n'en est souvent que plus vraie. Je copie.

Ci-gît qui fut vingt ans pucelle,
Quinze ans catin, et sept ans ma.....

Si ma bonne foi d'historien me commande de citer les médisances, elle ne m'ordonne pas moins impérieusement de combattre les calomnies. Madame de Pompadour se plut à mettre la main au timon de l'Etat, parce qu'elle aimait l'argent, la prépondérance, le luxe, et que sa participation aux affaires lui procurait tout cela. Mais son influence arrêta rarement les projets des hommes d'Etat supérieurs, à moins que leur crédit ne fût déjà ruiné dans l'esprit de Louis XV: tels furent Maurepas, d'Argenson et Machault. Disons-le, nonobstant ses avis, et tout en ayant l'air de les suivre, Bernis, Belle-Isle et surtout Choiseul n'obéirent qu'à leurs propres inspirations: ce qui le prouve, c'est l'espèce de ménagement que le conseil, à la sollicitation du roi, garda toujours envers Frédéric II malgré l'alliance autrichienne qui était l'idole de cette favorite.

La marquise ne put donc jamais être un obstacle ni à la politique ni à l'ambition de M. de Choiseul. On ne peut répéter qu'avec une vive indignation les propos calomnieux que répandent les amis de M. le duc d'Aiguillon, devenu l'ennemi de M. de Choiseul, j'expliquerai bientôt comment. Il faut dire auparavant que ce parti accuse le ministre d'avoir fait attenter aux jours de la favorite par le poison, pour se débarrasser d'un frein imposé à son ambition. « Libre désormais dans son allure, dit la même chronique, le duc songe à jeter sur le roi les lacs de madame de Grammont, sa sœur, et, profitant des transports d'une nouvelle passion, à parvenir de conquête en conquête jusqu'à la puissance des anciens maires du palais. » Cette fable atroce n'a pas même le mérite de la vraisemblance; le moindre bon sens suffit pour en faire justice: elle ne provoque que le mépris.

Tout indifférent qu'il paraît à la mort de sa maîtresse, Louis XV n'ose pas encore se livrer à des distractions trop gaies; il a pris un terme moyen en suivant les sermons de l'abbé Torné [1], chanoine d'Orléans, prédicateur qui ne laisse pas d'être facétieux. Or à l'un de ses sermons l'orateur sacré avait commencé sans faire le signe de la croix. « Voilà qui est singulier, dit Sa Majesté en se tournant » vers le duc d'Ayen. — Vous verrez, sire, que, pour se mettre à la » mode du jour, l'abbé va nous faire un sermon à la grecque. » L'observateur parlait encore, quand Torné ouvrit ainsi son discours: *Les Grecs et les Romains...* « Qu'avais-je dit à Votre Majesté? » reprit le duc. Le roi ne put réprimer son envie de rire, et le prédicateur, qui s'en aperçut, fut déconcerté pendant toute la durée de son premier point.

Huit jours après la mort de la favorite Louis XV eut repris toutes ses habitudes et particulièrement la lecture des rapports de la police, amusement qui lui plaît de plus en plus. Il entendit hier avec une hilarité peu mêlée de regrets un procès-verbal de l'inspecteur Marais à la date du 27 avril. Il mérite d'être cité. « M. de Rohan-Chabot, dit le rapporteur, est venu chez la Montigny faire une proposition d'un genre peu ordinaire: après avoir exigé d'elle un profond secret, il lui a déclaré qu'il fallait qu'elle lui procurât un jeune homme sain, grand, vigoureux et tout à fait inconnu, lequel devait être mis en communication intime avec une femme de condition, aimable, d'une grande beauté, et qui n'avait jamais connu que son mari, mais qui était devenue tout d'un coup curieuse de goûter du commerce d'un autre homme. La Montigny a demandé à M. de Rohan pourquoi, la dame étant si séduisante, il ne s'offrait pas lui-même. « Oh! non, » cela ne se peut, a-t-il répondu, mais elle m'a fait son confident; » il y a même des raisons pour cela. Il faudra donc que le garçon que

[1] Cet abbé Torné, depuis prélat constitutionnel de Bourges, a justifié le proverbe: d'archevêque il est devenu meunier. Ayant jeté la mitre aux orties, il s'est marié et a fait valoir un moulin. Ce fait est de notoriété publique.

» tu nous trouveras consente à ce que je vienne le prendre ici le soir, » et à ce que je l'emmène les yeux bandés dans une petite maison où » sera cette dame, et qu'il la satisfasse en ma présence. J'exige qu'il » ne soit ni garde du corps, ni gendarme, ni mousquetaire, ni soldat » aux gardes, parce que sa conquête d'un moment ne veut pas ris- » quer de trouver son vainqueur en faction dans les appartements ou » dans les cours de Versailles. Je voudrais que ce fût un homme de » de la lie du peuple, et qui arrivât, si faire se peut, de province. » Au reste, il sera bien payé; et toi tu peux être sûre que tu seras » plus que contente, car la dame à pourvoir sait que c'est à toi que je » m'adresse. Mais si tu commets la moindre indiscrétion tu es une » femme perdue. »

La Montigny a promis le secret, et s'est engagée à chercher l'homme de corvée; mais elle a demandé du temps pour se le procurer.

Moïé montrait à son interlocuteur comment il s'en tirait dans un des rôles qu'il joue le mieux, l'ivrogne du *Retour imprévu*.

« Cette femme, poursuit Marais dans son rapport, n'a rien voulu faire sans me consulter, de peur, a-t-elle dit, qu'on ne détruise *son étalon* et qu'on ne lui fasse à elle-même un mauvais parti. Il y a tout lieu de soupçonner que la dame mystérieuse est madame de Rohan-Chabot; que son mari est dans l'impossibilité présente de se constituer une lignée; qu'il est cependant d'un grand intérêt pour tous deux qu'il advienne un héritier; et que, ne voulant point commettre sa réputation dans une intrigue de galanterie, l'aspirante aux douceurs de la maternité, d'accord avec son époux, consent à se faire faire un enfant par procuration de ce dernier.

» Dans une affaire aussi importante, dit l'inspecteur en terminant, je ne ne veux rien permettre de décisif à la Montigny sans ordre supérieur. »

Au bas du rapport était écrit de la main du lieutenant de police : « Permettre la commission; il ne faut pas que les familles nobles s'éteignent faute d'assistance. »

« Est-ce qu'il n'y a pas un post-scriptum ? » a demandé Louis XV quand la lecture a été finie. « Non, sire, a répondu le lecteur. — Ah! tant pis, » s'est écriée Sa Majesté.

J'ai promis de révéler la cause de l'inimitié qui existe entre le duc de Choiseul et le duc d'Aiguillon; les événements d'aujourd'hui amènent naturellement cette révélation. Les jésuites, abattus, mais non pas soumis, usent de toute leur subtilité pour tâcher de relever leurs affaires. La Bretagne, pays orageux, enclin à la révolte, leur a paru un théâtre d'autant plus propre à exercer leurs intrigues, que le duc d'Aiguillon, gouverneur de cette province, est leur partisan, et que d'ailleurs ils ont à se venger sur ce terrain des deux la Chalotais, premiers instruments de la ruine de l'ordre. Les jésuites ont déjà réussi jusqu'à un certain point : des troubles éclatèrent en Bretagne. Dernièrement Choiseul donna à M. d'Aiguillon des ordres sévères de répression; mais ce ministre, vigoureusement soutenu sur les lieux par MM. de la Chalotais, apprit d'eux que le gouverneur, loin d'éteindre l'émeute, excitait dans la province les amis de la compagnie et du Dauphin. A l'appui des mesures du ministère, le parlement de Rennes attaqua le système administratif de M. d'Aiguillon, qu'il fit, avec quelque apparence de raison, passer pour un concussionnaire et un traître. MM. de la Chalotais se distinguèrent surtout dans ces hostilités : le peuple, soulevé par leur éloquence, eût écharpé d'Aiguillon s'il se fût montré. Il se cacha donc, tandis qu'un courrier envoyé au duc de la Vrillière, son oncle, le prévenait du danger que courait ce gouverneur. Le vieux duc, aidé du Dauphin, sollicita avec tant d'ardeur du roi l'arrestation de MM. la Chalotais, que Sa Majesté, sans en référer à M. de Choiseul, ordonna l'enlèvement de ces deux magistrats. La Vrillière, pour appuyer sa demande, avait dit à Louis XV que ces *robins* étaient les auteurs de divers pamphlets injurieux contre l'autorité royale. Le duc de Choiseul, informé de l'arrestation, soutint au contraire que MM. de la Chalotais étaient des hommes purs et courageux qui avaient signalé par devoir les rapines de M. d'Aiguillon.

Le faible Louis, ne sachant pas discerner la vérité dans ce choc de passions contraires, nomma une commission composée de MM. de Calonne, Lenoir et Senac de Meilhan, pour aller instruire en Bretagne; mais M. de Choiseul la déclara vendue à M. d'Aiguillon. Elle partit néanmoins, emportant une sentence de mort toute rédigée contre les deux accusés.

Soudain les plus vives remontrances du parlement de Paris sollicitées par le ministre réclamèrent pour *messieurs* de Rennes la connaissance de l'affaire des la Chalotais; les commissaires furent rappelés. Cependant le gouverneur, allant toujours son train, avait porté l'audace jusqu'à mutiler le parlement de Bretagne, qu'on n'appelait plus que le *bailliage d'Aiguillon*. Cette magistrature, ainsi décimée, ainsi tournée en ridicule, cessa de rendre la justice.

La cour, voyant alors qu'elle avait été trop loin, songea à revenir sur ses pas; mais elle voulait du moins que MM. de la Chalotais, par un retour sur ce qu'ils avaient avancé contre M. d'Aiguillon, l'aidassent à concilier ce différend. Le moraliste Duclos fut envoyé à Rennes, afin de tenter une transaction avec les nouveaux Gracques. « Si vous » venez ici, s'écria l'aîné des frères en le voyant, comme mon ami, je » suis à vous et je vous embrasse; si vous venez comme séducteur, » tournez le dos et repartez. »

N'ayant pu obtenir aucune concession de ces âmes romaines, Louis XV évoqua l'affaire en son conseil; et MM. de la Chalotais furent conduits à la Bastille, ils y sont au moment où j'écris.

Dans cet état de choses, le parlement de Paris adresse au roi remontrances sur remontrances tandis que les états de Bretagne, toujours menaçants, font craindre des extrémités éclatantes. Cette affaire devenue si sérieuse inquiète beaucoup le roi, qui l'eût prévenue s'il eût rappelé purement et simplement un gouverneur concussionnaire, et qui pis est, jésuite.

Une négociation importante vient d'avoir lieu entre le roi et la compagnie des Indes : par décision arrêtée en assemblée générale le 16 juin, cette compagnie cède à Sa Majesté le port de Lorient, les côtes d'Afrique et les îles de France et de Bourbon, anciennes possessions de ces négociants, qui peuvent donner une idée du degré de puissance qu'ils avaient acquis au temps de leur prospérité. Le roi remet en échange à la compagnie les douze mille actions et les billets d'emprunt dont il était devenu possesseur. Sa Majesté lui laisse la liberté de régler à son gré et sans l'intervention des commissaires royaux les arrangements qui lui paraîtront favorables à son commerce. La compagnie des Indes avait particulièrement insisté sur ce point, persuadée qu'elle est que tous les malheurs qui l'ont assaillie sont nés de l'influence du gouvernement dans son administration intérieure. Dégagée de ces entraves, elle a confié ses intérêts à un banquier nommé *Necker;* des syndics, des directeurs sont adjoints à ce négociant, mais seulement pour suivre sa direction, sans pouvoir l'influencer. Dans l'état de décadence où se trouvent encore les opérations de la compagnie, son nouveau directeur, grand édificateur de systèmes, a, dit-on, porté la confiance en sa propre gestion jusqu'à fixer à un terme assez rapproché l'époque à laquelle les actions commenceront à bénéficier. Les calculs sont toujours consolants sous la main des enthousiastes, et le papier est d'une patience exemplaire.

Jean-Jacques Rousseau est encore aux environs de Neufchâtel en Suisse, où, dit-on, il s'amuse à faire des lacets, « Je deviens femme, » dit le grand écrivain, puisqu'on ne veut pas que je sois homme. » Ce philosophe vient cependant de donner un témoignage éclatant de sa virilité dans la *Lettre à l'archevêque de Paris* en réponse au mandement de ce prélat contre l'*Emile*. Je ne crois pas que nul prosateur français se soit encore élevé à cette perfection de style; je n'ai vu nulle part du moins un aussi brillant assemblage de profondeur et d'ironie, d'assertions graves et de légèreté maligne. Christophe de Beaumont a bien fait de ne pas répondre à cette épître enchanteresse... L'éloquence théologique de Sa Grandeur eût été prise en grande pitié.

La lettre de Jean-Jacques Rousseau n'a pas peu contribué à aggraver une indisposition de M. de Paris, qui ne laisse pas de lui donner quelque inquiétude; car elle attaque un *siège* auquel Sa Grandeur

tient plus immédiatement qu'à celui de l'Eglise. Il s'agit d'une humeur fistuleuse à l'anus, et elle a donné lieu à l'épigramme suivante; le poëte est censé parler au chirurgien Moreau, qui doit opérer l'archevêque :

Moreau, quelle est ta gloire et ta vocation!
Le ciel t'a réservé pour cette occasion :
Il anime ton zèle et ton patriotisme.
Par toi doit s'opérer un grand événement :
Ton bras frappera sourdement
Le fondement du fanatisme.

Au moment où ce fameux coup... de scalpel allait être frappé, l'illustre compositeur Rameau descendait dans la tombe. Ce grand harmoniste, le fondateur de l'école française, touchait à sa quatre-

Des paysans qui survinrent le transportèrent chez le curé du village le plus voisin.

vingt-troisième année, et sa force était encore telle, qu'une fièvre putride compliquée de scorbut a difficilement triomphé d'une constitution si robuste. Rameau composa la musique de vingt grands opéras; *Castor* et *Dardanus* sont, je crois, ses chefs-d'œuvre. Il laisse deux ouvrages de dialectique musicale : le premier intitulé *Démonstration du principe de l'harmonie ;* le second, *Code de la musique,* Le roi accorda cette année même des lettres de noblesse à Rameau, qui était compositeur de sa chapelle; il ne les fit point enregistrer par économie, prétendant sans doute que l'illustration sur parchemin ne vaut pas l'argent qu'elle coûte.

L'auteur de *Castor et Pollux* mourut peu réconcilié avec le ciel des catholiques. Vainement plusieurs prêtres se présentèrent à son lit de mort pour l'exhorter, il éconduisit le curé de Saint-Eustache lui-même en lui disant : « Que diable venez-vous me chanter là, mon» sieur le curé ! vous avez la voix fausse. »

Rameau n'en fut pas moins inhumé dans une chapelle de l'église Saint-Eustache, à côté de Lulli. L'Académie royale de musique lui fit faire un beau service, où l'on exécuta plusieurs de ses morceaux les plus renommés.

Dans le même temps, le roi a posé la première pierre de la nouvelle église Sainte-Geneviève. Sa Majesté était accompagnée de monseigneur le Dauphin et de plusieurs personnes de sa cour parmi lesquelles on distinguait le marquis de Marigny, frère de madame de Pompadour. Ce surintendant des beaux-arts m'a paru triste et déjà passablement délaissé. MM. Soufflot et Gabriel, architectes de l'édifice commencé, étaient à côté du roi. Des médailles ont été enfouies sous la pierre qu'une main auguste allait sceller. Divers discours ont été prononcés ensuite, puis la cérémonie s'est terminée par la lecture d'une ode que le père Bernard avait composée. Louis XV a voulu profiter de l'occasion pour visiter la bibliothèque Sainte-Geneviève, dont MM. les génovéfains sont fiers avec beaucoup de raison; Sa Majesté y est restée trois quarts d'heure.

On reçoit à l'instant la nouvelle que Stanislas-Auguste Poniatowski, grand panetier de Lithuanie, a été élu roi de Pologne le 6 septembre. Ce monarque, élevé au trône par les intrigues de l'impératrice Catherine II, fut un de ses premiers amants, et cette faveur remonte à une époque assez éloignée, car il y a longtemps que Sa Majesté ne compte plus les favoris de cette nature. Poniatowski est un beau cavalier, un homme doux, affable, brave, ami de l'équité. Ces qualités ont pu faire sa fortune sur le trône mystérieux où la czarine les éprouva ; mais elles ne suffisent pas pour gouverner une nation ardente, remuée sans cesse par l'esprit de parti et que des voisins ambitieux brûlent d'asservir. Il faut qu'un sceptre d'airain protége les Polonais, ce peuple le plus énergique de la terre, et c'est un sceptre d'or que celui de l'aimable Poniatowski. D'ailleurs les précédents de ce prince nuiront à son pouvoir, ils troubleront sans nul doute la tranquillité de son règne. Les factions, toujours prêtes en Pologne à renverser le roi que la plus puissante d'entre elles a donné au pays, ne respecteront pas un souverain dont avec quelque raison elles pourront blâmer la politique dépendante. Il est en effet hors de doute que l'adroite Catherine n'a cru envoyer à Varsovie qu'un vice-roi, un proconsul de l'empire du Nord. S'il songe à secouer ce joug étranger, il sera renversé par les armes russes; s'il le laisse attaché à son front, l'esprit d'indépendance caractéristique des modernes Sarmates fera justice de cette servilité du souverain : il tombera au bruit des invocations que ses sujets adresseront à la liberté, vieille idole de ces contrées, dont l'autel est encore dans tous les cœurs polonais.

Les nouvelles politiques intéressent exclusivement à la fin de cette année 1764 : si l'on quitte les Polonais c'est pour s'occuper des Corses, dont l'impétuosité n'est pas moindre que celle de ce peuple hyperboréen. Ces insulaires viennent d'envoyer un député à Jean-Jacques Rousseau et un autre à M. Diderot, pour les engager à dresser une constitution propre à régir leur pays. L'envoyé du peuple

Rameau.

corse a trouvé le philosophe dans un pauvre chalet, écrivant ses *Lettres de la Montagne*, qui de ce point obscur divergeront bientôt vers toutes les parties du monde civilisé. Rousseau a répondu que l'ouvrage demandé était au-dessus de ses forces, mais non pas de son zèle, et qu'il y travaillerait. Diderot, plus modeste, a repoussé doucement cette tâche législative, motivant son refus sur sa connaissance trop superficielle de la matière, mais surtout des mœurs du pays, de l'esprit dominant des habitants et de l'influence du climat : toutes choses qui doivent être mûrement appréciées lorsqu'on s'occupe de la rédaction d'un code.

Tandis que les Corses songent à se donner des lois, le roi de France, d'accord avec la république de Gênes, se dispose à renforcer leurs chaînes. Un nouveau traité conclu cette année stipule l'entretien

constant dans l'île de sept bataillons français, non dans le dessein d'agir hostilement contre les insulaires et le général Paoli, qu'ils reconnaissent pour leur chef, mais seulement afin de conserver aux Génois les places qu'ils possèdent encore en Corse : disposition qui, malgré les assurances pacifiques de la France, ne laisse pas de sentir l'hostilité; car par la possession de ces places Gênes pourra tôt ou tard se ménager la facilité de reconquérir le reste du pays, et la neutralité des troupes du roi deviendra alors d'une extrême difficulté. Paoli est un homme trop habile pour se laisser abuser par ces décevantes promesses; il augmente tous les jours sa petite armée : le premier de ses compatriotes, il est parvenu à créer une patrie là où n'existait qu'un centre de passions irréconciliables. Ce Corse, homme sage et éclairé, sera, je crois, le vengeur de son pays après en avoir été le législateur. Cependant les troupes françaises arrivent dans l'île en exécution du dernier traité avec Gênes. M. le comte de Marbeuf en a le commandement.

Terminons mes récits de l'année par une notice littéraire que d'autres sujets m'ont forcée de renvoyer jusqu'ici. L'ouvrage qui a fait le plus de bruit à son apparition, c'est la nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique* enrichie de huit articles de la plus grande force et qui a paru, comme la précédente, accompagnée des désaveux de l'auteur. Cette dénégation de ses œuvres est de la part de Voltaire une misérable faiblesse. Qu'un écrivain s'abstienne de publier des livres hostiles, c'est de la prudence : mais qu'on se croie appelé à régenter le sacerdoce et le pouvoir souverain, qu'on s'érige en réformateur de la religion et des mœurs, en se cachant, voilà de la lâcheté! Personne ne se laisse persuader par les désaveux du patriarche de Ferney : prétendre qu'on ne reconnaît pas un auteur à son style est une opinion aussi absurde que le serait celle de renier le témoignage des traits du visage pour démontrer l'identité de la personne. « Eh bien! » disait dernièrement Louis XV au président Hénault, voilà encore » votre ami qui fait des siennes; singulière route qu'il prend là pour » rentrer en France. »

Le *Dictionnaire philosophique* est partout à l'index, même en Hollande, et précisément par cette raison il nous en vient de ce pays des milliers d'exemplaires. Les Hollandais, peuple essentiellement spéculateur, savent qu'on ne gagne jamais plus que sur les marchandises de contrebande.

Nous avons eu en 1764 un déluge de compositions dramatiques; trois tragédies et une comédie méritent d'être citées avec plus ou moins de distinction. A tous seigneurs tous honneurs : parlons d'abord de l'*Olympie* de Voltaire. La mention sera courte; cette tragédie n'a point été goûtée à la première représentation, elle l'a été peu depuis : c'est un succès de souvenir, de reconnaissance. *Timoléon*, de M. de la Harpe, vient ensuite dans l'ordre d'importance. Le sujet est éminemment tragique; il renferme tous les éléments de succès du genre. Malheureusement l'auteur n'a fait qu'un froid rhéteur du héros corinthien, et il n'a su s'emparer d'aucun des traits marquants de sa vie avec le tact convenable. La tragédie nouvelle n'est donc, comme l'ouvrage de début du poëte, qu'une thèse versifiée avec élégance, avec pureté, mais sans ces éclairs d'imagination qui brillantent au moins la poésie de Voltaire quand la pensée lui échappe. Le troisième acte de *Timoléon* offre plus d'action que les autres; aussi a-t-il été applaudi : mais c'est trop peu pour un succès qu'un cinquième de mérite dans un entier.

Les représentations de *Timoléon* furent suspendues dès l'apparition de l'ouvrage, on donna pour motif de cette interruption que M. Lekain s'était donné une *entorse* rue de la Harpe; ceci ressemble singulièrement à un jeu de mots, et tout porte à croire que l'entorse fut pour la muse de l'auteur. M. Lemierre a fait jouer depuis au Théâtre-Français un *Idoménée*, sujet que, dans son orgueil, il a cru pouvoir traiter après Crébillon. L'événement a condamné cette témérité; l'*Idoménée* refait est loin, bien loin de valoir celui jeté dans le vaste moule du farouche tragique; on a rendu hommage à la régularité des trois premiers actes, mais les beautés alignées au cordeau sont peu de chose dans une composition à laquelle le génie doit présider. Une peste inattendue, en survenant au quatrième acte, a singulièrement compromis le succès déterminé par quelques vers chaleureux; le public s'est retiré en disant qu'il y avait de l'avenir dans M. Lemierre : c'est pour lui de la gloire en perspective. Une petite scène qui s'est passée derrière le rideau le lendemain de la première représentation, a plus occupé le public que la pièce elle-même. Les comédiens avaient affiché la veille *Vdoménée* par un Y; mademoiselle Clairon, de la part de l'auteur, se plaignit à l'assemblée de cette faute d'orthographe. L'imprimeur est mandé; il déclare que M. le semainier lui a donné le mot ainsi écrit.

« Cela est impossible, répond l'actrice avec toute la dignité d'une Cléopâtre; il n'y a personne ici qui ne sache *orthographer*.

— Pardon, mademoiselle, réplique soudain le typographe, c'est *orthographier* qu'il faut dire. »

C'est donc uniquement dans la comédie que nous avons vu cette année un beau succès au Théâtre-Français : *le Cercle* ou *la Soirée à la mode* a réussi avec éclat. On n'avait point encore produit à la scène une peinture aussi vive, aussi vraie des mœurs du grand monde, et pourtant on rit de bon cœur devant ce tableau fidèle. D'où il faut conclure inévitablement que notre société transcendante est fort comique. Le plus bel éloge que l'on ait pu faire du *Cercle* a été adressé à Poinsinet, son auteur, par un grand personnage qui lui dit en sortant de la première représentation : « Il faut, » monsieur, que vous ayez écouté aux portes. » On a beaucoup ri d'un colonel admirablement représenté par M. Molé et qui sait broder au tambour. Poinsinet assure qu'il a trouvé dans le monde l'original de cet officier femmelette : cela me surprendrait peu; depuis que le roi donne ses régiments à des militaires sortant des bras de leur gouvernante on doit trouver tout simple qu'ils sachent broder, et l'on serait plus surpris qu'ils sussent commander un *à droite* et un *à gauche*.

CHAPITRE XXXII.

1765-1766.

Maupeou (le chancelier) en scène. — Frédéric II acquéreur du mobilier de madame de Pompadour. — Fréron; l'*Année littéraire*. — Le *Dictionnaire philosophique* brûlé. — Voltaire vengeur des Calas. — *Le Siége de Calais*, tragédie de M. de Belloy. — Succès prodigieux. — Les comédiens au Fort-l'Evêque. — Requête des bénédictins pour ne pas être tondus. — Parodies de cette requête. — La promenade nocturne du marquis de Gèvres. — Le déjeuner aux flambeaux. — Les loups ne se mangent point entre eux. — Point de départ de la révolution de l'Amérique anglaise. — Assassins catholiques envoyés à J.-J. Rousseau. — Le *Compère Mathieu*. — Ouvrage sur le gouvernement par le marquis d'Argenson. — Mort du Dauphin. — Un mot sur ce prince. — Le duc de Berri devient Dauphin. — Son caractère; son éducation. — *La Fée Urgèle*, opéra de Favart. — *Tom Jones*, opéra, musique de Philidor, paroles de Poinsinet. — *Le Philosophe sans le savoir*, comédie de Sedaine. — Phénomène de vertus au théâtre. — Les cinquante louis du capitaine. — Mort de Stanislas Leczinski. — Plan d'éducation de la Dauphine. — Intrigues basées sur cette prétention. — Procès de Lally-Tolendal. — Une tache sur la vie de Choiseul. — *La Partie de chasse de Henri IV*, comédie de Collé. — Une vicomtesse au corps de garde. — Peut-on blanchir l'ébène avec de l'encre? — Mémoire de la Chalotais sur les troubles de Bretagne. — Suite de cette affaire — Assassinat religieux du chevalier de la Barre. — La famille Sirven. — La bibliothèque de Diderot. — Mort de Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, et de Christian VI, roi de Danemark.

La cour donnait un singulier spectacle dans les premiers jours de cette année : le roi, circonvenu par le vieux la Vrillière, se montrait favorable au duc d'Aiguillon, parce que Sa Majesté voyait dans les gouverneurs des provinces les représentants de l'autorité royale. Le duc de Choiseul, au contraire, vivement secondé par le parlement de Paris, songeait à flétrir le duc par respect pour les droits des parlements. C'est une des rares circonstances où le ministère se soit trouvé en opposition avec le souverain. Dans cette situation René-Charles-Augustin de Maupeou, fils du vice-chancelier, et qui voulait devenir chancelier lui-même, adopta l'expédient honteux de servir tour à tour Choiseul et d'Aiguillon. D'une part, ce premier président du parlement de Paris promettait au ministre de faire condamner le gouverneur au prix des sceaux; d'autre part, il s'engageait au même prix envers le duc de la Vrillière à perdre M. de Choiseul. On conçoit combien alors il devait être facile de desservir ce même Choiseul auprès du roi, qu'il contrariait ouvertement dans une affaire touchant de si près à la prérogative royale. Aussi l'abbé de Broglie, qui entretenait une correspondance secrète avec Sa Majesté, et le comte de Broglie, chargé de celle des affaires étrangères, cherchèrent-ils à inspirer des soupçons au monarque sur la politique du ministre. Janet, intendant des postes, avertit ce dernier des trames ourdies contre lui. Le duc aborda franchement la question avec Sa Majesté, qui selon son habitude fut persuadée par le ton ouvert et assuré de l'homme d'Etat.

Tandis que ces nuages passaient au-dessus de la cour on voiturait de Versailles à Berlin le mobilier de feu la marquise de Pompadour, acheté par le roi de Prusse. « Ce sont là mes dépouilles opimes, disait » Frédéric en recevant des chandeliers d'or massif, des lustres de » cristal de roche, des écrans ornés de pierres précieuses. Tout cela » est le prix du zèle que cette beauté mettait à me lâcher des batail- » lons français, qui heureusement étaient souvent commandés par » des chefs de son choix. Je pourrais dire de toutes ces belles choses » ce que maître Perrin-Dandin disait des rubans de son fils :

» Chacun de ces objets me coûte une bataille. »

Et le grand homme rangeait en riant ses dépouilles opimes dans ses jolis appartements de Potsdam.

Sa Majesté Prussienne n'a peut-être pas moins ri en lisant dans l'*Année littéraire*, feuille périodique rédigée par un nommé *Fréron*, une critique assez acerbe de Voltaire à l'occasion de ses démêlés avec Jean-Baptiste Rousseau, l'abbé Desfontaines, Maupertuis, etc. Le grand poëte est fort maltraité par la griffe du journaliste, dont les égratignures font rire le public; car ce Fréron manie habilement le sarcasme, et joue à l'érudition comme les enfants jouent aux osselets...

Mais voici venir des hostilités plus graves : le parlement a fait brû-

ler hier le fameux *Dictionnaire philosophique*. Tous les fanatiques du quartier sont venus se chauffer à ce feu *hérétique;* ils dansaient, dit-on, à l'entour, et ces dévots ne ressemblaient pas mal aux sorciers d'un sabbat.

Toutes ces chicanes de la critique et du pouvoir glisseront sur la carrière de l'illustre écrivain; ce qui s'y gravera profondément, c'est la conduite qu'il tient envers la famille Calas. « Pure ambition de » renommée! » s'écrient les ennemis de Voltaire; eh! qu'importe? le but est noble et grand. S'il faut pour être juste s'inscrire souvent parmi les détracteurs du vieillard de Ferney, il y aurait une révoltante injustice à ne pas lui offrir une compensation d'éloges mérités. D'ailleurs, si l'ambition ne se révélait jamais que sous la forme des bienfaits dont la renommée doit être le seul prix, il serait à désirer que le monde fût rempli d'ambitieux. Déjà le généreux vengeur des Calas vient d'obtenir une victoire éclatante ; un jugement souverain rendu le 9 mars par les maîtres des requêtes de l'hôtel porte : « Anne-» Rose Gabibel veuve de Jean Calas, Jean-Pierre Calas son fils, » Alexandre-François-Guilbert Lavaisse et Jeanne Viguière, ensem-» ble la mémoire de Jean Calas exécuté à Toulouse le 10 mars 1762 » sont déchargés de l'accusation intentée contre eux et renvoyés à » se pourvoir sur la demande de prise à partie et en dommages et » intérêts ainsi qu'ils aviseront. »

Si M. de Voltaire a obtenu un beau triomphe par la réussite de ses démarches persévérantes en faveur des Calas, il a vu bientôt pâlir ce nouveau rayon de sa gloire devant la brillante auréole de M. de Belloy auteur d'une tragédie intitulée *le Siége de Calais*. Le sujet de cette pièce est l'héroïque dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses nobles compatriotes, qui, en 1347, offrirent leur tête au farouche Edouard III. On sait que par un caprice digne d'Héliogabale le tyran anglais avait demandé six habitants de Calais *pour en faire ce qu'il voudrait;* Eustache et cinq autres citoyens, la corde au cou, les pieds nus, allèrent porter les clefs de la ville à Edouard, qui se disposait à les faire périr. La reine d'Angleterre les sauva. Cette donnée tragique est reproduite faiblement par de Belloy; mais il a développé avec une supériorité de style remarquable ces sentiments patriotiques, cette nationalité ardente réveillée depuis quelque temps dans les cœurs français. Tel a été le véhicule du succès prodigieux de l'ouvrage : c'est le début parmi nous de la tragédie vraiment nationale; genre utile, qu'un sage gouvernement devrait encourager. A chacune des vingt premières représentations du *Siége de Calais,* la salle n'a pu contenir la moitié des spectateurs qui se pressaient à ses portes; les loges étaient louées quinze jours d'avance, et tous les soirs l'auteur était forcé de se montrer jusqu'à quatre fois. La cour, quoique médiocrement *patriote,* a cru devoir mêler ses éloges aux éloges universels; mais quelles expressions languissantes! « Vous avez bien peint les âmes françaises, » a dit la reine. « Comme *frère aîné* des Français, a ajouté le Dauphin, j'ai » pris le plus grand plaisir à cette pièce. » Pour Louis XV, il n'a rien dit : Sa Majesté ne s'est pas encore avisée de son *patriotisme.* Mais voici le plus beau fleuron de la couronne du nouveau tragique : les habitants de Calais, charmés du soin qu'il a pris de consacrer à la scène un trait qui les honore, lui ont décerné le brevet de citoyen de leur ville, pensant que c'était une récompense digne du chantre de leur gloire que de l'associer à cette gloire même. Les lettres du nouveau citoyen de Calais lui ont été envoyées dans une boîte d'or sur laquelle sont gravées les armes de la ville entourées d'un côté d'une branche de laurier, de l'autre, d'une branche de chêne, avec cette inscription : *Lauream tulit, civicam recipit.* Le portrait de M. de Belloy sera suspendu à l'hôtel de ville parmi ceux des bienfaiteurs de Calais.

Tout, dans ce qui se rattache à la célèbre tragédie, doit être marqué au sceau de l'originalité ; il me reste à consigner ici une anecdote à laquelle ses représentations ont donné lieu. Un comédien nommé Dubois, qui jouait le rôle de *Manni*, était en discussion avec son chirurgien, qu'il refusait de payer, après guérison d'une maladie secrète. L'affaire, d'abord portée devant un des gentilshommes de la chambre, juges ordinaires du tripot comique, avait été renvoyée par ce haut valet aux comédiens eux-mêmes. Dubois fut chassé; mais sa fille, jeune personne fort répandue, mit tout en œuvre pour faire révoquer un arrêt si sévère : en bonne politique, elle allégua surtout que, si son père s'éloignait du théâtre, les représentations du *Siége de Calais* étaient inévitablement suspendues. Sur ce, ordre de la cour à Dubois de continuer son service. Or, le 15 avril, Lekain, arrivé le premier au foyer, demande qui jouera le rôle de *Manni;* on lui répond que c'est Dubois.

« Cela étant, réplique le célèbre acteur, je dépose mon rôle, et je » me retire. »

Surviennent Molé, Brizard, Dauberval; ils suivent l'exemple de Lekain. Paraît enfin mademoiselle Clairon, qui, comédienne partout, croit devoir se trouver mal, et provoquer les flacons de ses camarades, en apprenant qu'il faut jouer avec Dubois : on la porte au lit.

A cette extrémité, l'on croit devoir consulter le maréchal de Biron, qui se trouve dans la salle ; il conseille de substituer le *Joueur* au *Siége de Calais,* et d'annoncer sur-le-champ la substitution au public. Le rideau se lève; l'acteur Bourrette, arrangeant le mieux qu'il peut la défection de ses confrères, continue par ces mots :

« Messieurs, nous sommes au désespoir... — *Point de désespoir, le* » *Siége de Calais!* » interrompent cent voix irritées. Puis elles ajoutent aussitôt : « *A l'hôpital la Clairon*, et les autres au Fort-l'É-» vêque !... »

Bientôt le vacarme devient insupportable : l'amphithéâtre, l'orchestre, les loges se joignent au parterre ; les cris, les sifflets, les invectives ordurières contre l'actrice récalcitrante ébranlent la salle jusque dans ses fondements. Le maréchal de Biron, Fabius nouveau, au milieu de cette guerre retentissante, ordonne à la garde de ne faire aucun mouvement. On commence à rendre l'argent au bureau, la foule s'éclaircit lentement ; mais, comme les gens de qualité ont renvoyé leurs équipages, il y a encore du monde au Théâtre-Français à dix heures du soir.

« Ma foi, mon cher monsieur, disait M. de Biron à l'auteur peu-» dant cette retraite prolongée, je ne m'attendais pas à me voir » employé dans *votre siége.* »

Le lendemain, malgré l'avis d'un médecin complaisant, mademoiselle Clairon a dû se résigner à se rendre au Fort-l'Evêque ; mais elle y a été conduite en favorite que l'on punit avec peine. Madame de Sauvigny, intendante de Paris, est venue prendre la célèbre actrice dans son vis-à-vis. Toutefois, l'exempt porteur de l'ordre, n'ayant pas voulu perdre de vue sa prisonnière, est monté dans la voiture étroite; ce qui a obligé madame l'intendante à prendre mademoiselle Clairon sur ses genoux. Avant cet instant, l'homme de la police avait fait une drôle de réponse à l'illustre actrice ; je ne puis la passer sous silence. Après avoir écouté avec cette dignité théâtrale qui ne l'abandonne jamais le mandat de détention lancé contre elle, Clairon répondit : « Je me soumets aux ordres du roi ; tout en moi » est à la disposition de Sa Majesté, mes biens, ma personne, ma » vie en dépendent... Mais mon honneur reste intact, et le roi lui-» même n'y peut rien. — Vous avez raison, mademoiselle, répliqua » l'exempt, où il n'y a rien le roi perd ses droits. »

Notre première tragédienne eut en prison un véritable appartement de petite-maîtresse et une chère de fermier général. Une affluence prodigieuse de carrosses obstruait sans cesse en son honneur le guichet extérieur : elle donna des soirées, des soupers délicieux, sa réclusion, qui du reste ne dura que cinq jours, fut une suite non interrompue de fêtes charmantes, une enivrante partie de plaisir. Lekain, Brizard, Molé et Dauberval, emprisonnés avec moins d'égards, trouvèrent la chose moins séduisante, surtout après le départ de mademoiselle Clairon ; les portes du Fort-l'Evêque ne s'ouvrirent pour eux qu'au bout de vingt jours, et ces acteurs jurèrent *in petto* qu'ils ne tenteraient plus de coups de tête au Théâtre-Français, surtout *un jour de siége.* Le côté sérieux de l'aventure, c'est qu'elle a déterminé mademoiselle Clairon à s'éloigner définitivement de la scène.

Les vents sont aux procès, aux discussions légales, aux requêtes. On rit beaucoup en ce moment d'un acte de cette dernière nature présenté au conseil par les bénédictins. La requête, qui paraît être l'ouvrage des moines influents de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, commence par une exposition des services sans nombre que l'ordre a rendus et rend encore journellement aux sciences, aux lettres, aux arts, par des recherches aussi laborieuses qu'utiles. Ces travaux, ajoutent les requérants, sont incompatibles avec les pratiques minutieuses, les formules puériles et la règle gênante sous l'empire desquelles vivent les bénédictins; ils demandent donc de ne plus être tondus, de porter l'habit court, d'être dispensés des matines : à ces conditions, ils offrent d'élever *gratis* soixante gentilshommes et de les entretenir dans les diverses carrières qu'ils embrasseront. Cette requête, quoique soutenue par M. le duc d'Orléans, n'a pas obtenu de succès, si ce n'est un succès de scandale dans les salons de Paris. Christophe de Beaumont, grand amateur de continence religieuse, s'est déchaîné avec toute l'ardeur inhérente au fanatisme contre l'insubordination de ses ambitieux suffragants ; dom Pernetti et dom Lemaire, instigateurs principaux dans cette affaire, ont été exilés. La requête des bénédictins est parodiée de vingt façons : on a publié *La requête des mousquetaires à l'assemblée du clergé; La requête des perruquiers pour obtenir la fourniture des perruques aux bénédictins; La requête des capucins, qui demandent à céder leur barbe pour faire des toupets aux enfants de saint Benoît.*

Mais, heureusement pour les pauvres bénédictins, un scandale succède promptement à un autre dans notre charmant pays de France : la chronique de cour met à l'ordre du jour l'anecdote que je vais transcrire d'après un bulletin écrit que l'on m'a donné ce matin.

M. le marquis de Gèvres est tant soit peu économe, on pourrait même dire qu'il est avare. Ce seigneur, pendant le séjour que fait tous les étés dans la terre qu'il possède à Fontainebleau madame la duchesse d'Havré, sa parente, la relègue dans un vilain appartement, au bout d'un long corridor. Le mari de cette dame, indigné de ce défaut d'égards, a résolu de s'en venger cette année. Un soir que le jeune duc soupait à Fontainebleau avec quatre étourdis comme lui, le marquis de Rohan, le chevalier de Luxembourg, le prince de Gué-

ménée et le comte de Lauzun, il fut convenu qu'au sortir de table table on irait attendre M. de Gèvres à la porte d'une maison où il soupait, et qu'on l'enlèverait. Chose convenue, chose exécutée : mes cinq démons se saisissent du marquis, le jettent dans un cabriolet, deux s'y placent avec lui, les autres montent à cheval, et la caravane s'enfonce dans la forêt. Arrivés au beau milieu d'une haute futaie, les ravisseurs font mettre pied à terre à leur prisonnier, et lui prescrivent de devenir plus galant à l'égard de la duchesse d'Havré. Sur son refus, il est replacé dans la voiture ; on roule de nouveau à travers les bois : les cinq gentilshommes ont déclaré à leur captif qu'ils sont résolus à le faire voyager jusqu'à ce qu'il ait accordé la marque d'amitié qu'ils en attendent. Le marquis jette feu et flamme; ils ne font qu'en rire. Les voyageurs nocturnes s'arrêtent pour relayer à un village nommé Bourron, situé à deux lieues au plus de la ville. Là le marquis veut se révolter ; mais ses gardiens persuadent aisément aux gens de la poste que c'est un fou qu'ils conduisent au château de Saint-Cyprien pour y être renfermé et mis aux douches. Un instant après, les postillons prétendent avoir vu courir le pauvre homme sur les râteliers de l'écurie. Enfin, à un quart de lieue du relais, M. de Gèvres promet tout ce qu'on veut, et les ravisseurs le déposent à la grille de son château.

Cette échauffourée n'était au fond qu'une plaisanterie; le marquis avait consenti en définitive à la prendre pour telle: les vainqueurs et le vaincu se séparèrent assez bons amis. Mais le valet de chambre de M. de Gèvres, conseiller aulique de sa petite cour, lui assura qu'il ne pouvait se dispenser de se trouver offensé, et l'engagea fortement à faire porter plainte au roi par M. le duc de Tresmes son père.

Le moment était peu propre en effet à faire excuser une plaisanterie exécutée aux portes du palais où monseigneur le Dauphin se mourait. On devait attendre peu d'indulgence de Sa Majesté dans une telle circonstance; nos fous prirent donc à tout événement le parti de retourner à Paris, afin d'avoir du moins un trajet plus court à faire sous la baguette d'un exempt pour se rendre à la Bastille.

Rentrés dans la capitale, ils engagèrent des filles d'Opéra à un déjeuner de petite maison: craignant de n'avoir pas de liberté jusqu'à l'heure du souper. Mais comme il est bien démontré qu'il ne peut y avoir d'orgie aimable qu'aux flambeaux, parce que le cristal des flacons et l'éclat des beaux yeux empruntent un nouveau charme du jeu des lumières, on fit boucher les fenêtres, et la douzième heure du jour devint pour les joyeux convives la douzième de la nuit. Les valets avaient reçu la recommandation expresse d'introduire MM. les exempts dès qu'ils se présenteraient; on poussa même la courtoisie jusqu'à mettre de côté leur part du festin, quoique les demoiselles opinassent pour qu'on ne fît aucune espèce de réserve.

Mais les officiers de police ne parurent point : Louis XV n'aime pas assez son fils pour lui faire le sacrifice d'un trait scandaleux, ni même pour maintenir en sa faveur les plus simples bienséances; il rit et du rapport de M. de Gèvres et de la colère que l'escapade lui inspirait. Voyant que la punition n'arrivait pas, l'un des étourdis, Lauzun, se décida à repartir pour Fontainebleau : afin, disait-il, d'en avoir le cœur net. Il se présenta au rendez-vous de chasse de Sa Majesté, mais il n'obtint pas une seule parole du monarque; ce qui donna lieu de croire la disgrâce du comte tellement assurée, qu'au retour de la chasse le gentilhomme de service lui refusa la révérence. Le hardi fripon ne se rebuta point, il parut le soir à l'ordre.

« Vous êtes tous, lui dit alors Louis XV, de bien mauvaises têtes, mais de bien drôles de corps.

— Votre Majesté est trop bonne.

— Je le crois, parbleu ! Venez-vous-en souper, et amenez vos amis.

— Sire, MM. de Guéménée, de Royan, d'Havré et de Luxembourg ne sont pas à Fontainebleau.

— Ah! je vois, vous étiez une sentinelle perdue.

— Votre Majesté a merveilleusement trouvé le mot.

— Eh bien! je vous attends demain. »

Lauzun fit un profond salut et se retira. Quand il traversa les appartements, le thermomètre de la faveur était subitement remonté au sourire sur le visage de tous les courtisans.

La mort de l'empereur François Ier, décédé le 21 août dernier, n'est pas l'événement le plus important de l'année : ce prince n'était que le compagnon de lit de Marie-Thérèse; le véritable empereur c'est elle. Une révolution qui vient d'éclater dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale occupe davantage les esprits. Un bill, rendu le 4 avril 1764 par le parlement britannique, taxait l'Amérique à la moitié du payement de la dette nationale, s'élevant à la somme effrayante de cent cinquante millions sterling. On assure que, par cette taxe colossale, le gouvernement, qui prévoyait un refus, se ménageait un prétexte pour introduire des troupes dans cette colonie. La province de Massachusets-Bay fut la première à réclamer contre cet impôt, et sa remontrance fut vive. Les réclamants n'y cachaient point que cette tentative, qu'ils appelaient un attentat, voilait un projet d'asservissement, et ils invoquaient les immunités jusqu'alors en vigueur. Le roi ne tint compte de cette réclamation : le bill fut sanctionné le 22 février de la présente année. Il était dit qu'à l'avenir tous les actes passés dans les colonies seraient écrits sur papier timbré; cet article surtout fit soulever la ville de Boston : en un instant les maisons du lieutenant de roi, du contrôleur de la douane et du distributeur de papier marqué, furent démolies, et ce dernier fonctionnaire faillit être massacré. Après cette expédition une assemblée provinciale décida que, nonobstant le bill, il serait légal de continuer à se servir pour les actes du papier ordinairement employé [1].

Si les peuples ne peuvent que difficilement maintenir leurs droits, comment un simple particulier défendra-t-il ses opinions, qui sont, il est vrai, un bien moins dépendant encore ? Jean-Jacques Rousseau, retiré sur le penchant d'une colline près de Neufchâtel, n'a pu trouver le repos dans ce coin du monde. Le succès prodigieux de sa *Lettre à l'archevêque de Paris* a mis le poignard à la main d'une troupe de fanatiques venus des bords de la Seine pour violer sa retraite. Ces forcenés ont d'abord accablé le philosophe d'injures et de pierres ; la nuit suivante ils ont essayé d'enfoncer sa porte, sans doute avec le dessein de le massacrer. Heureusement un seigneur du voisinage est accouru suivi de ses paysans, et a mis les assaillants en fuite. Le gouvernement de Neufchâtel a pris des mesures pour éviter le retour de semblables attentats, mais Rousseau s'était décidé à quitter sa retraite. Ce n'est pas sans surprise qu'on l'a vu reparaître à Paris dernièrement, habillé en Arménien, et décidé, dit-on, à braver ses ennemis les plus acharnés. Le philosophe était descendu rue Richelieu ; mais, se rendant à des conseils prudents, il a depuis accepté un asile au Temple, sous la protection du prince de Conti. Il paraît que le parlement, informé du prochain départ de l'auteur d'*Emile* pour l'Angleterre, où il doit passer avec M. Hume, consent à fermer les yeux sur son séjour momentané à Paris.

La proscription débarrasse le pouvoir des hommes qui l'offusquent, mais elle ne fait que donner de la vigueur aux principes ; l'exemple est là d'ailleurs qui les fait contracter et les perpétue. Il pleut sur Paris une nuée d'exemplaires d'un ouvrage philosophique intitulé *le Compère Mathieu*, et qu'on attribue au marquis d'Argens; d'autres disent à Diderot. C'est un roman satirique en trois volumes, qui, dans un cadre adroitement tracé, renferme l'exposé de tous les abus du temps avec les remèdes que la philosophie propose. Il y a de l'esprit, de la gaieté, du mouvement, quelquefois de la grâce dans ce petit livre, semé d'amorces piquantes, libertines même, tendues aux jeunes gens. L'idée dominante de l'auteur paraît avoir été de séduire pour persuader.

C'est une composition plus grave que les *Observations critiques sur le gouvernement ancien et présent de la France* par le marquis d'Argenson. Cet ouvrage réfléchit bien l'expérience d'un homme d'honneur qui a longtemps administré avec sagesse ; il s'y trouve beaucoup de choses dont les gouvernements pourraient faire leur profit, s'ils voulaient bien s'occuper de temps en temps de l'intérêt général. J'ai remarqué, en parcourant ce *factum*, un passage que je veux citer.

M. d'Argenson, au temps de son ministère, avait rédigé un projet d'impôt par abonnement. Louis XV, à qui le marquis communiquait un jour ce travail, l'engagea à le montrer au contrôleur général M. de Machault. Celui-ci, ayant écouté tranquillement son collègue, lui dit que ce projet était excellent, « mais, ajouta-t-il vivement, que de» viendront les receveurs des tailles? — Ma foi, monsieur, répliqua » le marquis, je ne m'attendais pas à celle-là ; apparemment, si l'on » trouvait moyen d'empêcher qu'il n'y eût des scélérats, vous seriez » inquiet de ce que deviendraient les bourreaux. »

Un long crêpe va ceindre la France, car on ne peut se dissimuler que M. le Dauphin n'eût beaucoup d'amis et même d'admirateurs dans le royaume. Ce prince est mort le 20 décembre à huit heures du matin. A peine avait-il parcouru la moitié de l'espace marqué dans les temps pour une vie ordinaire, Son Altesse Royale était âgée de trente-six ans quatre mois et seize jours. J'ai dit ailleurs qu'une langueur secrète consumait depuis plusieurs années l'héritier de la couronne, on croit que le renvoi des jésuites enfonça plus vite dans son cœur le trait déjà déclaré mortel. Etrange aberration d'une sensibilité sans réciprocité, égarée sur des hommes qui n'aiment qu'eux seuls! Quelques personnes prétendent que M. le Dauphin ayant voulu faire passer des boutons qu'il avait au visage, l'humeur répercutée s'était portée sur la poitrine ; d'autres assurent que Son Altesse Royale s'était échauffée par trop d'assiduité au travail. A quelque cause qu'il faille attribuer la maladie chronique du prince, elle se compliqua sur la fin, d'un gros rhume qui hâta la destruction organique de la poitrine. A l'arrivée du Dauphin à Fontainebleau, il eut un éclair de mieux ; lueur un moment éclatante d'une vie qui s'éteignait. Bientôt, en effet, la toux fit des progrès, l'expectoration devint purulente ; un abcès se déclara... Son Altesse aperçut dès lors le terme de son existence, mais elle l'envisagea sans effroi. Le duc d'Orléans, surpris d'une telle stoïcité, disait au roi : « Est-il possible, sire, » qu'aux portes de la mort on conserve tant de sérénité et une paix » si profonde! — Cela doit être ainsi, mon cousin, répondit Louis XV, » quand on a su, comme mon fils, passer toute sa vie sans reproche. » Voilà une belle théorie de vertu.

Pendant la longue agonie du Dauphin, le roi se comporta comme

[1] Tel est le point de départ de la révolution qui plus tard a amené l'indépendance de l'Amérique.

il avait fait à la mort de madame de Pompadour; ses soins, ses égards furent prodigués à l'illustre moribond; mais point de larmes, point de douleur; un visage froid, une poitrine vide du cœur d'un père. Louis XV calculait avec impassibilité les derniers instants du prince; il réglait, il dirigeait en quelque sorte les apprêts de son convoi; et, comme le moment où Son Altesse expirerait serait celui du départ de la cour, Sa Majesté ordonnait à ses courtisans de faire leurs dispositions pour retourner à Versailles. De son lit le mourant voyait dans la cour ces préparatifs de voyage : une foule de valets transportaient des malles, d'autres jetaient par les croisées des paquets qu'on chargeait sur les voitures; déjà même des chevaux de poste attendaient quelques carrosses de voyage tout chargés. « Mon cher La- » breuille, disait tristement le prince à son médecin en voyant ce » mouvement, il faut que je me dépêche de mourir, car j'impatiente » trop de monde. »

Le roi avait recommandé au grand aumônier de ne pas quitter son fils, de recevoir l'âme du prince et de venir ensuite lui apprendre le fatal événement. Dès que Sa Majesté vit paraître le prélat dans son appartement, elle sut ce que cette démarche signifiait. « Qu'on fasse » venir le duc de Berri, » dit le monarque sans le moindre trouble, sans la moindre émotion. Le jeune prince ayant été amené, Louis XV lui adressa un discours assez insignifiant sur la circonstance; puis, le prenant par la main, il se rendit avec lui chez la Dauphine. L'huissier avait ses instructions : *Annoncez le roi et le Dauphin*, lui dit Sa Majesté. Marie-Josèphe de Saxe apprit ainsi la mort de son époux, dont on l'avait éloignée au point du jour; elle se jeta aux pieds du roi dès qu'elle l'aperçut et lui demanda ses bontés pour elle et ses enfants.

Le corps du Dauphin a été transporté sans pompe à Sens, où il reposera dans un souterrain de la cathédrale; le cœur seul de Son Altesse Royale est déposé à Saint-Denis.

Les mœurs douces, la vie paisible de ce prince, l'affabilité de son commerce habituel l'avaient fait aimer d'une partie de la France, sans qu'il eût jamais rien fait pour mériter cette affection : elle résultait d'une comparaison naturelle entre l'austérité des principes du Dauphin et le relâchement ou plutôt l'abnégation de morale du roi son père. Quant aux vertus dont certains panégyristes ont décoré la vie de Son Altesse, il faut se prononcer avec prudence : il y avait certainement en lui les germes de la générosité, de la grandeur même; il ne fallait que donner à ces heureuses dispositions une direction légitime. Mais on sait trop aujourd'hui que les jésuites maîtres de toutes les inclinations de l'héritier du trône, les avaient courbées à leurs doctrines. C'est en avoir dit assez, et je ne ferai point asseoir une critique trop sévère sur la tombe à peine refermée d'un homme qui du moins offrit tous les dehors de la vertu.

Ce que ce fils de France ne simula point, ce furent des connaissances aussi profondes que multipliées, et un amour constant du travail. Le Dauphin parlait avec facilité presque toutes les langues de l'Europe; il était versé dans ce que les enfants de saint Ignace ont arrangé de philosophie pour l'usage de leurs élèves; les mathématiques, l'architecture, la science de l'ingénieur lui étaient familières; aucune autre partie de l'art militaire ne lui était étrangère. Souvent son Altesse Royale étonnait, dit-on, les généraux en les entretenant de leurs plans de campagne, qu'il reprit plus d'une fois en divers points. « Il ne manque à monseigneur le Dauphin, disait le maréchal de Broglie, que l'occasion de se montrer l'égal de tous les héros de sa race. » Cet éloge me paraît outré; toutefois il est certain que ce prince, doué de beaucoup d'instruction, d'un jugement sain et d'un sang-froid remarquable, eût fait un général distingué. Mais le roi son père l'éloigna constamment de la guerre sur la recommandation de madame de Pompadour, qui craignait qu'en devenant utile il ne devînt impérieux et puissant.

Parlons de l'enfant, parvenu à sa onzième année, qui devient l'héritier de la couronne de France.

Le duc de Berri est depuis trois ans élevé en grande partie par son père; aussi tout dans son caractère, son éducation et ses habitudes se ressent de cette direction. Le nouveau Dauphin a le maintien grave, le ton sévère, l'humeur brusque; il n'aime ni le jeu, ni les spectacles, ni aucun des plaisirs bruyants que recherchent ordinairement les enfants de son âge. Du reste, sans être précisément studieux, sans avoir même d'aptitude pour l'instruction théorique, qui glisse malheureusement sur ses conceptions obtuses, M. de Berri aime le travail, celui de la main surtout. On le voit sans cesse occupé à copier des cartes de géographie, et, par délices, à limer du fer. Ce fils de France est, comme on dit, un peu en dedans, c'est-à-dire taciturne, rêveur, prompt à s'impatienter si ses frères le tirent de cet état, qui n'est pourtant pas de la réflexion. Madame Adélaïde sa tante, qui l'aime beaucoup, et dont la tendresse s'inquiète de cette taciturnité, lui dit souvent : « Jase donc à ton aise Berri; crie, gronde, fais du tintamarre comme ton frère d'Artois, casse, brise mes porcelaines et fais parler de toi. » Il y a dans ce conseil d'une femme d'esprit plus de sens, plus de sagesse que dans les pompeuses et fades exhortations du duc de la Vauguyon, gouverneur du Dauphin, ou dans les jésuitiques instructions de l'évêque Coetlosquet son précepteur; deux hommes aussi médiocres, aussi mauvais juges des devoirs d'un roi l'un que l'autre. Le duc n'est pas précisément dépourvu de lumières, mais son jugement est encore un de ces fanaux trompeurs qui attirent l'esprit des princes sur les écueils. Il ne s'applique à faire de ses élèves que des hommes de cour, à les rendre chatouilleux sur les prérogatives de leur rang, à les bercer des actions éclatantes des princes de leur race, sans jamais les entretenir des fautes dans lesquelles ils sont tombés. Quant à la science de l'homme d'Etat, ni la Vauguyon ni Coetlosquet n'en mettent les éléments sous les yeux du Dauphin; ils l'élèvent pour régner, non pour gouverner : d'où l'on peut conclure que la France obéira au premier ambitieux qui voudra saisir le timon de l'Etat.

Il y a cependant chez le duc de Berri une certaine rectitude de jugement, qui, développée par une éducation attentive, pourrait, avec la bienfaisance, la modestie et l'amour du travail naturels dans ce prince, former un jour le bagage assez léger de capacité nécessaire à un souverain pourvu qu'il soit honnête homme. Madame Adélaïde a plus d'une fois déjà tenté de mettre en œuvre ces éléments innés en introduisant Son Altesse Royale dans le conseil. Mais Louis XV, dominé par une jalousie peu soucieuse de l'avenir, ne veut pas que son petit-fils siége dans ce corps. Le roi dit de temps en temps : « Je » voudrais bien savoir comment Berri s'en tirera; » mais si l'enfant veut l'interroger sur les affaires d'Etat, Sa Majesté lui impose silence tout aussitôt. Le duc de Berri ainsi repoussé du centre des affaires auxquelles il aurait pu habituer de bonne heure son aptitude paresseuse, occupé d'un autre côté de billevesées de la grandeur par son gouverneur et son précepteur, le duc de Berri, dis-je, se livre tout entier à son activité matérielle. Il suit le travail des ouvriers dans le château, dans les jardins; il met la main à l'œuvre pour les aider à soulever une pierre ou une poutre. Puis, se renfermant dans l'atelier qu'on lui a construit, il se prend à limer, à forger avec ardeur; c'est déjà un apprenti serrurier fort remarquable. La Dauphine, en voyant M. de Berri les mains noires, la figure enfumée, l'appelle plaisamment *son Vulcain* : Dieu sauve le roi de France futur du point conjugal de la comparaison!...

Le crêpe étendu sur la cour à la fin de 1765 a dû couvrir toute la page de mon cahier où je retraçais l'événement funèbre qui a clos les éphémérides remarquables de cette année. Mon bulletin théâtral eût taché de rose ce deuil d'étiquette. Mais je ne puis éloigner sans retour aucune partie de ma tâche : ce serait une nuance omise dans mes petits tableaux de mosaïque. Trois nouveautés dramatiques ont occupé le public indépendamment du *Siége de Calais : la Fée Urgèle*, jouée à Fontainebleau le 26 octobre, est la plus remarquable de ces compositions. Les auteurs nommés sont M. Duni pour la musique et M. Favart pour les paroles. Mais je ne sais quel scepticisme dispute à ce dernier la paternité du poëme nouveau, et en fait les honneurs à l'abbé de Voisenon. Ce n'est pas la première fois que cette capricieuse injustice renie une capacité si bien prouvée par *la Chercheuse d'esprit*, *le Coq de village*, *les Trois Sultanes*, etc.; elle s'est obstinée dans le temps à soutenir que *l'Anglais à Bordeaux* et la meilleure partie d'*Annette et Lubin* étaient éclos sous la calotte du spirituel abbé, comme si celui-ci, en accordant à Favart une assistance d'un tout autre genre, dont sa femme profite plus que lui, eût juré d'être son collaborateur universel. Les gens de lettres eux-mêmes partagent cette erreur, car c'en est une; Destouches disait l'autre jour à Piron : « Oui, mon ami, je vous soutiens que Favart » fait des carcasses de pièces et que Voisenon habille sa poupée. — » Habiller la poupée de Favart, je n'en crois rien, répondit le vieux » caustique, mais il y a quinze ans qu'il la déshabille. »

Revenant à *la Fée Urgèle* ou *Ce qui plaît aux dames*, je dirai que cette imitation d'un joli conte de Voltaire a parfaitement justifié son second titre : nos beautés illustres sont enchantées de la tendresse délicate, des paillettes de galanterie chevaleresque, de la cour d'amour, et de mille autres détails gracieux qui scintillent dans cet opéra. Ces dames réunies en loge ouverte s'amusent beaucoup de ces légères plaidoiries d'amour pourvu qu'à d'autres heures la cause soit attaquée au fond. On est moins content de la musique, elle a paru mesquine, peu chantante, et les accompagnements sont maigres. Duni se montre quelquefois par trop villageois.

Ce n'est pas le défaut de M. Philidor, à qui l'on doit la musique de *Tom Jones*, autre opéra joué cette année aux Italiens : c'est de l'harmonie large, savante, riche de modulations. Malheureusement les spectateurs, mal disposés par l'extrême médiocrité du poëme, qui est de M. Poinsinet, ont enveloppé la musique dans la disgrâce de cette œuvre indigeste : le tout est tombé avec fracas.

La garde, qu'on avait fait entrer dans le parterre pour réprimer le tumulte pendant la première représentation, arrêta deux hommes au moment où l'un disait à l'autre : *Couperai-je? couperai-je?...* Ce mot était significatif, il s'agissait assurément de couper la bourse à quelqu'un. Les deux quidams sont conduits au corps de garde : on va les mener en prison, lorsque l'un d'eux parvient à se faire écouter. « Eh! mon Dieu, dit-il, nous sommes deux tailleurs et voici notre » justification. C'est moi qui ai l'honneur d'habiller M. Poinsinet, » auteur de la pièce nouvelle, et vous saurez que le payement des » fournitures que je fais à ce poëte est malheureusement variable

» comme le succès de ses ouvrages. Or je dois lui fournir un habit » pour paraître devant le public à la seconde représentation, habit » qu'il m'a promis de me payer sur le produit de cette nouveauté. » J'étais donc bien aise de savoir ce que vaut la garantie avant de » couper mon étoffe. Je ne suis pas fort sur la comédie et j'avais amené » avec moi mon premier garçon, qui a beaucoup d'esprit, lui, puis- » qu'il fait sans sourciller toutes mes factures. Quand la garde nous » a mis la main sur le collet je lui demandais simplement s'il me » conseillait d'aller couper l'habit de M. Poinsinet. Voilà notre his- » toire, messieurs, et je vous prie de croire que nous sommes de fort » honnêtes gens. »

Poinsinet lui-même raconte cette anecdote dans les salons d'une manière beaucoup plus comique que l'opéra nouveau : c'est peut-être tout ce qu'il en restera.

Il restera sans doute davantage du *Philosophe sans le savoir*, comédie en prose de M. Sedaine. Cette pièce est remarquable par une entente de la scène digne d'éloges et par un choix de situations qui émane d'une tête dramatique bien organisée. Mais le style de l'ouvrage est lâche, embarrassé, d'une choquante incorrection. *Le Philosophe sans le savoir* a obtenu du succès malgré ce défaut, bien moins grave dans une composition théâtrale que l'absence d'intérêt.

Je crois décidément que les vertus, si rares à la cour, vont se réfugier au théâtre, et qui plus est à l'Opéra. Aux exemples. Mademoiselle Allard, célèbre danseuse qu'on n'avait encore citée que pour son enjouement et sa légèreté chorégraphique, est en ce moment pénétrée d'une si vive douleur de la mort du sieur Bontems, son amant, qu'elle a déclaré ne pouvoir de six semaines contribuer aux plaisirs du public. Mademoiselle Basse, autre danseuse, piquée d'émulation par la retraite momentanée de sa camarade, a voulu faire mieux en se jetant à corps perdu dans les bras de la religion. Après le mariage de M. Prévost, son dernier adorateur, elle s'est retirée aux Bernardines, où toute la ville assista dernièrement à la prise d'habit de cette nymphe d'Opéra réfugiée au port du salut. La vertu numéro trois que j'ai à citer est mademoiselle d'Oligny, qui, plus méritante encore que ses deux camarades, pratique la continence au sein des séductions. M. le marquis de Gouffier, éperdument amoureux de ses charmes pudiques, lui ayant fait en vain des offres éblouissantes, a fini par lui députer son notaire affublé de sa robe, de sa perruque fraîchement poudrée et portant un contrat de mariage prêt à être signé. « Non, monsieur, a dit froidement mademoiselle d'O- » ligny après avoir parcouru cet acte, je m'estime trop pour être la » maîtresse de M. Gouffier, mais trop peu pour être sa femme. »

J'ai gardé pour dernière mention un trait qui pour tenir de la vertu a besoin d'être considéré sur une seule face. Vu de ce côté, c'est de la charité chrétienne désintéressée; et certes une des vertus théologales ne saurait déparer ma collection.

Un pauvre capitaine de milice frappé par la dernière réforme de M. de Choiseul ayant vu mademoiselle Arnould en devint éperdument amoureux, car le temps ne l'avait pas encore atteint d'une réforme bien plus cruelle que celle de M. le ministre de la guerre. Cet honnête militaire écrivit la lettre suivante à l'enchanteresse : « Made- » moiselle, nulle mortelle ne vous est comparable; beauté, grâces, » voix divine... toutes ces qualités soulèvent de terre les âmes sen- » sibles qui vous voient ou vous écoutent. Cinquante louis composent » tout mon patrimoine, recevez-les de mon enthousiasme pour un » seul acte de bonté. Si après son obtention il m'en fallait expier le » bienfait par le sacrifice de ma vie je mourrais enivré de bonheur, » puisque avoir possédé la femme de France la plus accomplie, ne » fût-ce qu'une minute, c'est avoir délicieusement vécu. »

Cette proposition originale plut à la belle actrice : la personne et les cinquante louis du capitaine de milice furent acceptés. Le lendemain d'un succès dont le charme s'était noyé dans le sein même de la félicité l'officier retournait chez lui pensif, morose, et, je dois le dire, un peu marri de sa prodigalité, lorsqu'en cherchant la clef de sa chambre il sentit dans sa poche quelque chose de rond... O surprise! ô trait unique! c'était un rouleau de cent louis. Le capitaine, confondu de tant de générosité, retourne chez l'enchanteresse, se jette à ses pieds, et, croyant lui exprimer mieux sa reconnaissance, sollicite d'elle de nouvelles faveurs. « Non, monsieur, lui répond mademoiselle Arnould, de pareilles actions n'ont de mérite qu'une » fois; soyons heureux par le souvenir. » L'officier, honteux d'avoir été mal deviné, voulut rendre la moitié de la somme. « Je me garde- » rai bien d'y consentir, reprit la belle d'un ton caressant, puisque » j'ai accepté votre présent comme une marque de bonté vous ne » pouvez refuser le mien sans m'humilier. » Le militaire n'osa pas insister : les deux amants d'une nuit se quittèrent, lui plein d'admiration pour l'adorable actrice, elle dans l'enchantement d'avoir fait doublement du bien à un homme peu fortuné.

La reine des ténèbres semble depuis quelques années avoir pris à tâche de moissonner les membres de la famille royale : le 23 février c'était le tour de Stanislas Leczinski, père de la reine. Vingt jours plus tôt ce prince revenant de Nancy, où l'on avait célébré un service pompeux pour le repos de l'âme du Dauphin, aperçut dans la région moyenne de l'air un corps de feu dont la tête paraissait tournée vers la ville ; Sa Majesté fit remarquer ce météore aux personnes de sa suite. « Si j'étais superstitieux, ajouta Stanislas en riant, je re- » garderais cela comme un signe funeste. » Sa Majesté avait trop de philosophie pour être dominée par une telle faiblesse, mais on va voir que sa vie même fournira un argument de plus aux âmes fatalistes. Le lendemain matin le roi de Pologne, seul dans sa chambre, voulut s'approcher d'une montre suspendue à la cheminée pour voir l'heure qu'elle marquait. Forcé de regarder d'assez près à cause de l'affaiblissement de sa vue, Stanislas se penchait un peu, lorsque le feu prit à sa robe de chambre. Empressée de l'éteindre, Sa Majesté se baisse, perd l'équilibre et tombe dans le feu, appuyée sur la main gauche, dont plusieurs doigts sont à l'instant calcinés. Dans cette chute deux côtes du roi portèrent sur un chenet, et l'on a reconnu depuis qu'elles avaient été enfoncées. Cependant Stanislas allait expirer dans ce brasier si un garde du corps en faction à la porte n'eût aperçu à travers les vitres de la garde-robe ce qui se passait dans la chambre de Sa Majesté. Trop esclave en ce moment de sa consigne, ce militaire se borna à appeler les valets de chambre. Il se perdit encore un peu de temps. Arriva enfin un valet de pied nommé Perrin; mais il fit de vains efforts pour tirer le malheureux prince du feu. Heureusement le premier valet de chambre Syster survint presque aussitôt, et Stanislas fut remis sur pied. On crut d'abord que cet accident n'aurait pas d'autre suite que la main brûlée : M. Perret, premier chirurgien, rassurait hautement la cour de Lunéville, cour moins cérémonieuse que celle de Versailles mais beaucoup plus affectionnée. Malgré ces protestations d'un homme de l'art, Stanislas ne tarda pas de sentir au côté gauche une douleur insupportable : la vertu de ce bon prince tempérait ses cris de souffrance et même ses plaintes. Résigné jusqu'à la dureté, on l'entendait quelquefois plaisanter de son mal. Bientôt Sa Majesté ne put rester au lit, elle passait les nuits sur un fauteuil; tandis que moelleusement couché dans la chambre du malade, un chirurgien ronflait à ses oreilles et rendait son insomnie plus douloureuse. Dix-huit jours entiers Stanislas combattit des douleurs de plus en plus poignantes, elles surmontèrent son courage dans la nuit du 22 au 23 février. Vers trois heures du matin, sentant son dernier moment approcher, le monarque moribond appela le cardinal de Choiseul, qui lui administra les derniers sacrements... « Je vais rejoindre mon cher Dauphin, dit l'illustre Polonais » quelques minutes avant de fermer les yeux; nos destinées se sont » ressemblées, un trône nous échappa à tous deux : ce n'est que dans » l'éternité que nous jouirons en paix d'une couronne. » Le 23 février, à quatre heures du matin, un glas au tintement funèbre agita la nue chargée de neige : il annonçait aux habitants de la Lorraine le trépas de leur bon prince, du souverain qui, depuis trente ans, comptait ses heures par les bienfaits répandus sur eux; du père commun qu'une gratitude, heureuse dans son expression, surnommait *le philosophe bienfaisant*. Stanislas avait trouvé dans la Lorraine une principauté dévorée de toutes les calamités qui suivent la guerre, il laisse à la France une province riche, heureuse, couverte de villes élégantes. Cette métamorphose s'est opérée pendant des hostilités sans cesse renaissantes, avec des ressources bornées, et à l'époque même où l'opulente monarchie de Louis XV engloutissait ses énormes trésors dans des expéditions sans utilité, sans gloire, et malheureusement sans égard au vœu de l'humanité.

Louis XV se montra aussi indifférent à la mort de son beau-père qu'il l'avait été à celle de sa fille, de son petit-fils, de sa favorite, de son fils; toute la démonstration de douleur qu'il fit se borna à une retraite de huit jours à Choisy, et cette retraite ne se termina pas sans distractions. Quant à la reine, son affliction fut vive et profonde; mais la vie de cette princesse est un long deuil : à l'exemple de toutes les âmes dévotes, elle reçoit comme un présent de Dieu tous les déplaisirs, tous les malheurs; elle remercie le Seigneur de chaque arrêt fatal comme d'une palme nouvelle du long martyre qu'elle subit sur la terre.

Cependant madame la Dauphine avait demandé au roi la conservation de son rang à la cour, voulant, disait-elle, veiller d'une manière spéciale à l'éducation de ses enfants; et, pour l'exécution de ce projet, elle supplia Sa Majesté de la placer le plus près possible de sa personne. Louis XV accorda tout; mais les desseins de sa belle-fille étaient loin de convenir aux hommes influents qui entouraient Sa Majesté.

Marie-Josèphe de Saxe est une femme instruite, laborieuse, capable de résolution; sous un monarque aussi faible que son beau-père, la charge de surintendante de l'éducation des fils de France, qu'elle réclamait, tendait à devenir une régence anticipée qui ruinerait le crédit des gouvernants, habitués à disposer de tout dans l'État. On chercha à rendre impossible l'exécution du plan formé par la princesse. Le roi avait accordé à sa bru l'appartement devenu vacant par la mort de madame de Pompadour : si elle l'eût habité, la proximité eût établi des rapports de tous les instants entre Son Altesse Royale et Sa Majesté; il importait de prévenir l'intelligence intime qui pouvait résulter de ce commerce journalier. La coterie jalouse gagna le vieux architecte Gabriel, qui déclara que les poutres de cette partie du bâtiment étaient pourries, et qu'il serait peu sûr de l'habiter. Sans chercher à s'expliquer comment en dix-huit ou vingt mois seulement

écoulés depuis la mort de la favorite de grosses poutres s'étaient pourries, le roi renonça à loger la Dauphine dans l'appartement dont il s'agit; mais la coterie n'eut pas gain de cause complet : Sa Majesté abandonna à Son Altesse Royale tout le local des petits appartements. Une fois installée dans cette partie du château, la Dauphine s'occupa sérieusement de la tâche qu'elle s'était imposée. Elle s'était fait remettre soigneusement tous les manuscrits, les extraits, les notes, rédigés ou recueillis par feu le Dauphin pour l'instruction des fils de France. Son Altesse chargea plusieurs personnes de mettre en ordre ces papiers, qu'elle appelait *son trésor*. L'abbé Collet, confesseur de la princesse, dirigea ce travail, qui servit de base à un plan méthodique d'éducation, composé par cet ecclésiastique ou sous sa direction. Au fur et à mesure que les cahiers étaient terminés, Marie-Josèphe de Saxe se les faisait remettre mystérieusement; elle voulait bien s'entendre avec le duc de la Vauguyon, mais il lui semblait indispensable d'attendre que son petit code fût achevé : pensant qu'alors le gouverneur n'aurait ni le temps ni la faculté d'opposer un autre système à celui-là.

En attendant la princesse se livre aux soins les plus laborieux pour se rendre habile à l'enseignement qu'elle médite. Son Altesse pousse l'activité jusqu'à se charger la mémoire de presque tous les cahiers destinés à ses enfants; elle se donne des leçons comme une véritable écolière, et l'abbé Collet les lui fait répéter matin et soir dans son oratoire.

On dit que Son Altesse Royale va prendre pour son premier aumônier M. de Nicolaï, évêque de Verdun. Ce choix est pour le ministère un nouveau sujet d'inquiétude : ce prélat est un homme ardent, factieux même; il s'est fait le défenseur audacieux des droits du clergé, on le soupçonne même d'entretenir des intelligences secrètes avec les débris toujours renaissants de la compagnie de Jésus. La crainte des conseils d'un tel homme, jointe au mécontentement qu'inspire aux gouvernants le plan d'éducation de la princesse, envenime de plus en plus l'intrigue qui cherche à entraver ses projets. On a déjà parlé au roi de l'ambition, des vues usurpatrices de la Dauphine. Les assiduités de Sa Majesté auprès de Son Altesse Royale se sont ralenties, une certaine froideur y a succédé, et dernièrement à peine la princesse a-t-elle été prévenue du voyage de Compiègne. Le service même de Marie-Josèphe se montre peu empressé, peu soigneux : l'un de ces matins on lui servit un œuf à la coque qui se trouva tellement couvé, qu'il contenait le poulet tout formé. « Vous voyez, » monsieur, comme on me sert, » dit-elle avec fierté en se tournant du côté de M. de Muy son maître d'hôtel. Il est donc vrai de dire qu'un parti violent travaille à détruire le crédit de la Dauphine; je crois M. de Choiseul étranger à cette cabale : ce ministre se voit d'ailleurs trop puissant, trop nécessaire pour redouter aucune rivalité; il ne se livre point à l'intrigue, parce qu'il la croit inutile à la conservation de son pouvoir.

Une déclaration sous la date du 15 avril défend aux sujets de Sa Majesté qui professent la religion réformée d'aliéner leurs biens sans une permission du roi. Cet édit a produit une profonde sensation : on s'est demandé si nous allions voir renaître les beaux jours de la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, les massacres religieux. Mais une circonstance plus déplorable encore a bientôt fait diversion à cet acte d'intolérance, arraché aux terreurs du monarque vieillissant.

Près de cinq ans s'étaient écoulés depuis que le comte de Lally languissait à la Bastille. Fort de son innocence et d'une philosophie que le calme de sa captivité lui avait rendue, doué d'un cœur honnête, qui ne fut égaré que par une aigreur de caractère trop excusable au sein des plus révoltantes exactions, ce général croyait à la vertu de ses juges et point au crédit de ses ennemis. « Des magistrats, disait-» il, qui tiennent la balance où l'on pèse la vie des hommes n'ouvri-» ront point l'oreille aux discours des fripons que j'ai démasqués, et » je ne puis avoir qu'eux pour ennemis. » Il se trompait : le ministère ne voulait pas laisser planer sur lui la honte des désastres de l'Inde; notre pavillon, prétendait-il, devait être lavé d'une souillure. Mais le motif réel des rigueurs de Choiseul, celui qui fermait son cœur, ordinairement généreux, à l'intérêt que Lally inspirait aux gens de bien, c'était la défense de Saint-Priest, d'un seigneur assez bien servi en 1761 pour avoir fait chanceler la faveur du ministre. Je n'ai remarqué que cette tache sur la carrière de cet homme d'État, mais elle est hideuse.

Après deux ans d'instruction le procès du gouverneur de l'Inde vient enfin d'être jugé : c'est un assassinat juridique et pour comble d'horreur un crime consommé sciemment; on en va juger. D'abord le jugement d'un officier général pour le fait de son commandement ne pouvait pas être remis légalement aux juges civils : le parlement était aux yeux de la plus simple raison incompétent dans une cause où la culpabilité de l'accusé devait être assise sur des dispositions militaires vicieuses, arbitraires ou omises; sur de la tactique enfin, dans laquelle *messieurs* étaient d'une complète ignorance. L'affaire relevait de toute nécessité d'un tribunal de généraux; en investir des magistrats en robe, c'était méconnaître toute idée de justice, d'ordre public et même de bienséance. M. le duc de Choiseul disposait du parlement, et craignait que les maréchaux de France, juges naturels de Lally, ne se refusassent à subir l'influence du ministère.

Voilà donc le gouverneur de l'Inde accusé devant le parlement d'*avoir trahi les intérêts du roi et de la compagnie* à Pondichéri. Néanmoins l'innocence de cet infortuné paraissait tellement évidente, que, malgré la soumission de la magistrature aux volontés de Choiseul, deux des cinq conseillers chargés du rapport concluaient à absoudre; un troisième restait indécis : les deux autres furent d'avis de condamner. La nullité résultant d'un tel partage allait sauver le comte; mais flottant entre l'influence du ministère et les inspirations de sa conscience, le juge irrésolu ferma enfin l'oreille à ces dernières : « Qu'il meure, s'écria-t-il, mais finissons ! » Les autres opinants étaient cruels, celui-là se montra barbare.

Pendant les débats un membre du parlement eut l'indignité de proposer le supplice de la roue, mais la majorité se prononça pour la décapitation. On déterminait ainsi la peine sans qu'il eût été posé un seul fait précis pour l'accusation, sans qu'un témoignage respectable déposât contre l'accusé. On avait éludé celui de messieurs de Crillon et de Montmorency, qui avaient servi dans l'Inde avec Lally, pour écouter les dépositions du cuisinier, du palefrenier de ce général, accusateurs obscurs, aigris peut-être par le ressentiment de quelques brusqueries, et qui dans tous les cas ne pouvaient être admis à témoigner contre leur maître.

Il faut un exemple à la nation, disaient *messieurs;* à défaut de charges, c'est sur l'ensemble que nous condamnons Lally. L'ensemble, c'était le doute, l'obscurité, la prévention; lorsqu'une seule réflexion, qui ne pouvait pas échapper aux juges, faisait tomber la hache de leurs mains : Si ce général eût trahi l'État, c'est-à-dire s'il eût été d'intelligence avec les Anglais; si, comme on a osé l'avancer sans l'ombre d'une preuve, il leur eût vendu Pondichéri, ne serait-il pas resté parmi eux? fût-il venu en France affronter la fureur de ses ennemis? l'eût-on vu provoquer lui-même son arrêt, et solliciter une prison? Hélas ! l'infortuné croyait trouver parmi ses concitoyens des juges équitables, il n'y trouva que des assassins. Un arrêt du parlement, rendu le 6 mai, déclare « Thomas-Arthur de Lally, comte » de Tolendal, dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts » du roi et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, de vexations » et d'exactions envers les sujets de Sa Majesté et étrangers habitants » de Pondichéri; pour réparation de quoi, et autres cas résultant du » procès, la cour le prive de ses états, honneurs, dignités; l'a con-» damné et le condamne à avoir la tête tranchée par l'exécuteur de » la haute justice sur un échafaud, qui, pour cet effet, sera dressé » en place de Grève; déclare tous ses biens confisqués et acquis au » roi : sur iceux sera prélevée la somme de dix mille livres d'amende, » applicable aux pauvres habitants de Pondichéri ainsi qu'il en sera » ordonné par le roi. »

La fureur des ennemis du malheureux Lally ne fut point assouvie par cet arrêt : ils cherchèrent et trouvèrent dans le parlement un homme assez féroce *pour aller supplier le roi de ne point faire grâce au condamné*. Mais le comte n'était pas entouré que de cannibales : mademoiselle de Dillon, sa parente, eut le courage d'adresser un placet au souverain, tendant à le supplier de recevoir MM. de Crillon et de Montmorency témoins oculaires du zèle et de la bravoure de l'ex-gouverneur. Madame de Hesse alla plus loin, et, se jetant aux pieds de Louis XV au milieu de la galerie, elle demanda d'une voix déchirante la grâce de ce général. Tout fut inutile : le roi, observé par Choiseul; le roi, bercé des chimères de *sa gloire compromise*, de *sa grandeur entachée* par le coupable, se montra inflexible. Mais, de peur d'un retour de clémence, le ministre se hâta d'emmener Sa Majesté à Choisy tandis qu'on faisait les apprêts du supplice de la victime, et il fit garder par ses affidés toutes les avenues qui pouvaient conduire les demandeurs de grâce aux pieds du monarque.

La populace, toujours légère dans ses jugements, toujours disposée à condamner les grands, dont le bonheur insulte à sa misère; la populace, avide de spectacles sanglants, attendait en trépignant le noble condamné. Mais les honnêtes gens soupiraient; les coups de marteau frappés pour cheviller l'échafaud retentissaient douloureusement au fond des cœurs sensibles : la raison publique avait prononcé l'acquittement de Lally. Enfin le roulement lugubre d'un ignoble tombereau annonça le martyr de l'orgueil ministériel... Une sueur froide découla de tous les fronts lorsqu'on vit que l'infâme lieutenant de police Pasquier, sans doute pour arrêter aux lèvres du comte les récriminations de l'innocence sacrifiée, avait fait attacher à sa bouche un *bâillon !*... Qui pourrait, après cette infernale précaution, douter que le crime ne soit du côté du ministère, du côté du parlement, et que le roi lui-même n'en soit complice?

Lally s'était avancé vers l'échafaud en héros, il y périt en saint; car sa prière n'était point achevée lorsque, dans son impatiente férocité, le bourreau lui assena un premier coup de hache qui le manqua... Une scie, dont le public entendit avec effroi l'horrible grincement, acheva l'attentat commis sur cette grande victime.

Mais quelle plume retracera la scène qui suivit cet assassinat? Le jeune Lally, fils du général [1], vient d'apprendre dans son collége que

[1] Celui qui par une éloquence digne de Démosthène fit réhabiliter plus tard la

le sang qui va couler en place de Grève est celui de son père... Il s'élance, il s'échappe de la maison pour rendre, hélas! un premier, un dernier hommage à l'auteur de ses jours! Pâle, échevelé, haletant de fatigue et de douleur, le malheureux enfant s'écrie sur son passage : « Place! place! c'est mon père qu'ils vont tuer!... » La foule obéit et s'ouvre devant lui... Il arrive; mais ce sang qui fut la source du sien ne s'offre plus à ses yeux que sous le hideux aspect d'un ruisseau fumant, dans lequel il se prosterne, qu'il baise, et où le pauvre enfant s'évanouit. Cet épisode eût dû pénétrer Choiseul de regret, de terreur; il ne fit qu'exciter sa colère, le jeune Lally fut éloigné de Paris et l'on anéantit les preuves de sa naissance.

Cependant une justice tardive vint luire sur le tombeau de M. de Tolendal. Louis XV, abandonné à son naturel sans méchanceté, écouta mademoiselle de Dillon. Il se laissa persuader enfin que si le

— Messieurs, nous sommes au désespoir... — Point de désespoir, le Siége de Calais! interrompent cent voix irritées.

gouverneur de l'Inde avait été dur, emporté, irascible dans le commandement, il ne s'était pas moins montré fidèle à l'honneur, au roi, à la patrie. La généreuse demoiselle ajouta avec chaleur que M. de Choiseul, conseillé un jour par le repentir, verserait des larmes de sang sur le sacrifice d'un guerrier couvert de blessures, inscrit avec éclat dans les fastes des guerres d'Europe, et qui, au delà des mers, avait avec une poignée de soldats livré neuf combats et soumis dix villes ou forts. L'éloquente panégyriste, abordant enfin la défense de Pondichéri, s'écria : « Un échafaud, sire, telle a été la récompense » d'un général qui à la tête de sept cents hommes mourants de faim, » indisciplinés, poussés à la révolte par les agents de la compagnie, » s'est défendu neuf mois entiers contre quinze mille hommes de » troupes de terre soutenus par quinze vaisseaux de ligne, auxquels » il n'avait pas une chaloupe à opposer, et pourtant il ne s'est rendu » que lorsqu'il ne lui restait pas un grain de riz! » Sur cet exposé, fait avec toute la puissance persuasive de la vérité, le roi, par lettres patentes dressées sous ses yeux, supplée aux titres d'extraction du jeune de Lally, lui confère les noms et dignités nobiliaires du comte son père, et lui restitue ses biens.

Mademoiselle de Dillon était encore dans le cabinet du roi quand Choiseul y entra.

« Monsieur le duc, lui dit Louis XV d'un accent grave, vous avez abusé ma religion touchant le procès du malheureux Lally.

— N'en croyez rien, sire; c'est maintenant qu'on vient de l'abuser par un échafaudage de beaux sentiments.

— Cet échafaudage, répondit la parente de Lally, serait, dans tous les cas, moins pesant sur ma conscience que ne l'est sur celle de certaines gens l'échafaud où ils firent monter l'innocent.

mémoire de son père. Nous avons vu depuis ce Lally figurer avec éclat dans nos législatures de la révolution. Sous la restauration ce fut l'un des flambeaux de la chambre des pairs.

— Mademoiselle, dit sèchement le ministre, la prévention vous a troublé l'esprit.

— Je désire, monsieur le duc, répliqua avec vivacité mademoiselle de Dillon, je désire que le remords ne trouble pas davantage votre sommeil!... » A ces mots, elle fit une profonde révérence et sortit.

« Monsieur, dit Louis XV d'un accent ému quand la noble dame eut quitté la chambre, ce ne sera pas sur moi que retombera le sang répandu... » Puis Sa Majesté entra dans son cabinet.

Une macédoine de nouveautés, de scandales, de mesures plus ou moins susceptibles de critique, a fait une prompte diversion à la catastrophe sanglante de Lally. Je vais raconter par ordre.

Le prince héréditaire de Brunswick, le même qui fut opposé aux maréchaux de Soubise et de Broglie dans la dernière guerre, est à Paris depuis quelques jours; le roi lui a donné une fort jolie fête à l'hôtel des Menus, qui s'est terminée par une comédie nouvelle de M. Collé intitulée *la Partie de chasse de Henri IV*. Cette pièce, qu'ont parfaitement jouée les comédiens français, a produit une vive sensation sur l'auguste étranger et sur toute la cour. Cet ouvrage se recommande particulièrement par un portrait fidèle

Du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Le prince héréditaire de Brunswick a pu acquérir, dans cette représentation, la preuve que les Français tiennent compte à leurs souverains des bienfaits de leur règne. Peut-être le lendemain a-t-il pensé que la générosité de nos dames allait aussi trop loin, en entendant raconter au lever du roi l'aventure que voici. Dans un souper chez la maréchale de Luxembourg, certaine vicomtesse, sœur du prince d'Henin, avait paru au duc de Lauzun passablement légère, passablement prodigue de serrements de mains et de pressions de genoux. Le gentilhomme à la mode en parla à l'une de ses maîtresses

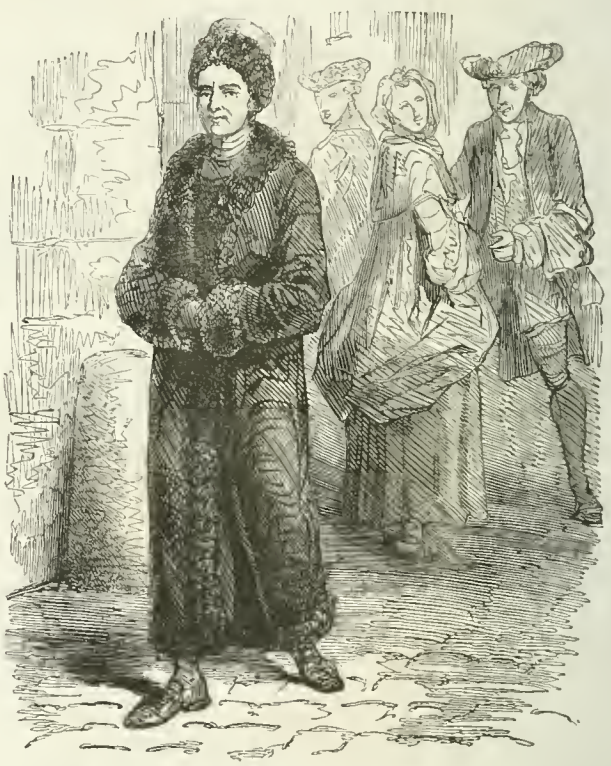

Ce n'est pas sans surprise qu'on l'a (J.-J. Rousseau) vu reparaître à Paris dernièrement, habillé en Arménien...

émérites. — « Qui, la vicomtesse! répondit cette confidente; elle » est à vous quand vous voudrez. Donnez-lui, pour voir, un rendez-» vous par écrit; je parie qu'elle s'y rend. — Eh bien! reprit Lauzun, » outrons les choses afin de mieux nous amuser; j'ai certain projet » en tête, je le mettrai demain à exécution, et dans la soirée vous » aurez des nouvelles du résultat. »

Le projet que le duc méditait était le comble de l'extravagance : une extrême fatuité pouvait seule en excuser la pensée. Le roué était de service le lendemain aux grandes écuries; à peine arrivé à ce poste, il prend un morceau de papier et trace dessus ce peu de mots : « M. de Lauzun *ordonne* à madame de C*** de venir lui tenir » compagnie à Versailles, où il est de garde et s'ennuie à mourir. » Le duc envoya copie de ce billet à son amie, qui lui répondit qu'il

Paris Typ. Henri Plon, rue Garancière 8

était fou. « Pas si fou que vous pensez, lui écrivit-il dans la soirée : » la petite femme est arrivée trois heures après le départ de mon » poulet; et réellement il fallait un dévouement héroïque pour entrer » dans mon corps de garde enfumé. Mais que fait la fumée, belles » dames, contre le diable que bon nombre d'entre vous avez au » corps? Vous pensez bien, chère amie, qu'après l'empressement que » ma conquête avait mis à *m'obéir*, les arrangements n'ont pas été » longs entre nous. La conclusion faite, je me suis fait apporter un » joli petit dîner, que nous avons expédié sur une table sans nappe » et tant soit peu crasseuse; la vicomtesse m'a juré qu'elle n'avait » jamais mangé de meilleur appétit. Elle m'a demandé en me quittant » quand revenait mon tour de service; je ne lui ai rien répondu, » parce que je crains réellement que ce ne soit pas son début au » corps de garde. Nous verrons quand la roue de ma fortune galante » sera revenue à cette beauté. »

Plusieurs ordres religieux, à l'exemple des bénédictins, ont demandé des changements, presque tous bénins, dans leurs règles. Le roi, fatigué de ces réclamations, s'est décidé à nommer une commission pour examiner, non pas les rigueurs à *adoucir*, mais les statuts à rendre plus sévères. Ce comité se compose de MM. de la Roche-Aymon, archevêque de Reims; de Phelippeaux, archevêque de Bourges; de Dillon, archevêque de Narbonne; de Brienne, archevêque de Toulouse, et de Jumilhac, archevêque d'Arles. Il paraît que ces messieurs n'offrent pas à eux tous une pureté exemplaire, car voici l'épigramme dont on a salué leur nomination :

On a choisi cinq évêques paillards,
Tous cinq rongés de v..... et de [ch....e,
Pour réformer des moines trop [gaillards,
Peut-on blanchir l'ébène avec de [l'encre?

Le roi ayant ordonné que toutes les procédures commencées pour l'affaire du parlement de Bretagne fussent discontinuées et demeurassent éteintes, on espérait que MM. de la Chalotais seraient réintégrés dans leurs fonctions; il paraît qu'il n'en est rien. Un mémoire de l'auteur des *Comptes rendus*, qui se distribue sous le manteau, porte plainte devant le public des rigueurs de la détention prolongée de ce magistrat. M. de la Chalotais invoque avec chaleur la justice du roi, réclame l'exécution des lois, et proteste de son innocence de tous les griefs qu'on lui a imputés. Le mémoire se recommande aussi par un style rempli de force, d'élégance et de clarté : on y reconnaît bien la plume qui a foudroyé les jésuites. M. de Calonne, un des commissaires envoyés en Bretagne, est fortement compromis dans cet écrit.

Le fanatisme est attaqué non-seulement dans les mémoires éloquents de la Chalotais mais dans une foule d'ouvrages philosophiques, auxquels les prêtres ne répondent que par de plates arguties ou par les flammes du parlement. Et cependant ce même fanatisme fait encore des victimes : le malheureux chevalier Lefebvre de la Barre est la dernière qu'il ait sacrifiée. Ce gentilhomme, dans l'âge où l'étourderie ne s'arrête pas toujours aux limites de la bienséance, passait un soir avec quelques amis auprès d'un crucifix où l'image du Christ, assez malheureusement reproduite, offrait à l'œil des traits plus propres à une caricature qu'à une sainte effigie. De la Barre et ses compagnons de débauche, oubliant toute retenue, insultèrent de paroles et peut-être du geste l'imparfaite représentation du Rédempteur. Cent témoignages ont attesté depuis que l'insulte ne s'adressait qu'au morceau de bois sculpté d'une manière ignoble. L'Église vit autrement la chose. Dès le lendemain les jeunes gens sont décrétés de prise de corps, ils prennent la fuite : le seul chevalier de la Barre est arrêté. Le procès fut long : peut-être, malgré les fougueuses poursuites des ministres d'un Dieu de miséricorde, la justice humaine hésitait-elle à s'emparer de la vie d'un homme en réparation de l'injure faite à un morceau de bois. Voltaire fit tonner son éloquence contre les fanatiques instigateurs de cet attentat; mais ils étaient en crédit : la voix du philosophe fut impuissante... De la Barre, après avoir attiré sur lui seul toutes les charges du prétendu sacrilége, après avoir défendu tous ceux qui paraissaient y avoir participé, est mort héroïquement, et les apôtres de la charité ont souri au supplice de leur victime.

Voltaire fut plus heureux dans sa défense de la famille *Sirven*, poursuivie aussi par l'intolérance religieuse, et qu'il parvint à faire réhabiliter. Mais peut-être le grand homme eût-il échoué au temps de sa querelle avec le poëte Lefranc de Pompignan s'il se fût trouvé à la portée du frère de cet évêque, qui voulait lui couper les oreilles. Je ne puis passer sous silence le billet que le seigneur de Ferney écrivit à cet égard au duc de Choiseul. « Je ne sais, » monsieur le duc, ce que » j'ai fait à MM. Lefranc : » l'un m'écorche tous les » jours les oreilles, l'autre » me menace de me les cou- » per. Je me charge du ri- » mailleur; je vous aban- » donne le spadassin, car j'ai » besoin de mes oreilles pour » entendre ce que la renom- » mée publie de vous. »

Je désire que le remords ne trouble pas davantage votre sommeil.

Voltaire a eu récemment l'occasion d'écrire une lettre non moins spirituelle à l'impératrice de Russie pour un trait de générosité aussi noble que bien placé. Catherine avait appris que Diderot, fort gêné dans ses affaires domestiques, se trouvait forcé de vendre sa bibliothèque. Cette princesse, sentant tout ce que ce sacrifice avait de dur pour un homme de lettres, fit acheter cette bibliothèque, et en nomma Diderot le conservateur avec une pension annuelle de mille livres. Les intermédiaires des bienfaits ne sont pas toujours aussi empressés que ceux qui les commissionnent : la czarine ne tarda pas d'apprendre que son pensionnaire de Paris ne touchait pas ses quartiers. « Cela n'arrivera pas à l'a- » venir, dit-elle, au moins » de longtemps; que l'on » fasse payer à M. Diderot » cinquante années de sa » pension. » Et le payement s'effectua dans la quinzaine.

On ne fera plus la guerre en Angleterre au nom de Jacques III, ce prince est mort à Rome âgé de soixante-dix-sept ans. Le dernier descendant des Stuarts est aujourd'hui ce prince Charles-Édouard dont l'entreprise hardie échoua à Culloden. Il a été depuis si bien traité par Louis XV, que je doute qu'il soit jamais tenté d'implorer son secours. « Je vois encore à mes poignets, dit quelquefois ce » prince, la marque des cordes avec lesquelles cet excellent allié me » fit attacher après le dernier traité d'Aix-la-Chapelle, je ne suis » pas du tout jaloux de voir renouer de tels liens d'amitié. » Un autre souverain, Christian VI, roi de Danemark, mourut aussi dans le courant de cette année; son fils lui succède sous le nom de Christian VII. Je serais bien tentée d'ajouter à ma notice nécrologique des têtes couronnées le pauvre maréchal de Luxembourg, décédé il y a quelques mois aussi pacifiquement qu'il a vécu... Quel monarque, grand Dieu! eut jamais la tête ornée d'autant d'attributs?

CHAPITRE XXXIII.

1767-1768.

Artaxerce et *Guillaume Tell*, tragédies de Lemierre. — Le chevalier de Boufflers; *Aline, reine de Golconde*. — Opéra de ce nom par Sedaine et Monsigny. — Le coup d'épée dans la cuisse. — Mort de la Dauphine. — Calomnies

répandues contre le duc de Choiseul. — Intrigues contre ce ministre. — *Les Scythes*, tragédie de Voltaire — Critique amère de Fréron. — Portrait de Paoli. — Expulsion des jésuites de l'Espagne, de Naples et de Parme. — Singulière maladie de la Condamine. — Le Sargines de mademoiselle Clairon. — J.-J. Rousseau reparaît en France. — *Bélisaire* de Marmontel. — *Le Dictionnaire de musique* de J.-J. Rousseau — Le moine certifiant lui-même sa honte. — La momie égyptienne. — Le prince de Lamballe. — Il est lancé dans le monde par le duc de Chartres. — Inconvénients d'une jonction du vice et de la vertu. — La courtisane Forêt. — L'emplâtre sur le nombril. — La beauté scrupuleuse. — Emancipation philosophique de Marmontel. — *Eugénie*, drame de Beaumarchais. — Les *économistes*. — La charité d'une danseuse. — Faste de mademoiselle Guimard. — Mort du prince de Lamballe. — Le chat au parlement. — Le grand prêtre de la tapisserie. — Nouvelle communion pascale de Voltaire. — Mort de Marie Leczinska, reine de France. — Nouvelles calomnies contre Choiseul. — Deux partis à la cour. — Cession de la Corse à la France. — Guerre dans ce pays. — Progrès de l'insurrection américaine. — L'*ange* du bal de l'Opéra. — Quel était cet ange-là. — Apparition de madame du Barry. — Précédents de son admission au lit royal. — Les essayeurs. — Choiseul fait une école. — Le parti d'Aiguillon s'empare de l'esprit de la favorite. — La chanson de la *Bourbonnaise*. — Piéges amoureux tendus au roi de Danemark. — On promène ce prince dans les établissements parisiens. — Le guignon de la duchesse de Mazarin. — Quiproquo du roi de Danemark. — Les moutons au bal paré. — Les chatons de madame de Berchini. — Une journée à Ferney. — *Beverley*, tragédie de Saurin. — *Les Fausses Infidélités* de M. Barthe. — Le théâtre de mademoiselle Guimard.

M. Lemierre va-t-il devenir un tragique plus fécond encore que l'Euripide de Ferney? Deux tragédies pendant l'année qui vient de s'écouler! c'est sans exemple dans nos annales dramatiques. Mais comme le temps ne fait rien à l'affaire, parlons de ces deux compositions, en commençant par *Artaxerce*. Le superbe fils de Xerxès n'a fait que passer sur la scène française ; le parterre n'était ce soir-là composé que de Grecs. C'est un beau sujet défloré. Il y a loin des mœurs asiatiques et des passions qui en ressortent aux vertus sauvages de l'Helvétie du moyen âge. M. Lemierre, par une brusque transition, nous a pourtant montré coup sur coup *Artaxerce* et *Guillaume Tell ;* mais apparemment la muse de ce poëte doit voler dans une région mitoyenne et justifier le *medio virtus :* il n'a pas mieux réussi avec le héros populaire de l'Helvétie qu'avec le tyran perse. Lemierre s'était cependant fait un appui d'un bataillon au moins de gardes suisses ; tout était disposé dans leurs rangs pour que la pièce réussît par temps et mouvements, comme une manœuvre à la parade. Mais le combat que ces rouges athlètes semblaient provoquer n'a pas commencé faute de combattants : les juges compétents avaient abandonné le champ de bataille aux champions de *Guillaume Tell*. La tragédie nouvelle a donc été jouée sans la moindre opposition critique, et au bruit des applaudissements de tout le corps helvétique commissionné par l'auteur. Néanmoins le vide désobligeant des loges, amphithéâtre, orchestre et galerie, a justifié trop éloquemment l'indifférence du public français. Mademoiselle Arnould, qui assistait à la première représentation, a trouvé dans la composition du parterre le sujet d'un de ces bons mots qui lui viennent si naturellement à la bouche. « On » prétend que là où il n'y a point d'argent il n'y a point de Suisse, dit-» elle à quelqu'un qui l'accompagnait; mais ici il y a plus de Suisses » que d'argent. » Le père de la liberté helvétienne est encore à reproduire sur la scène française.

Je n'ai pas jusqu'ici trouvé l'occasion de parler du chevalier de Boufflers ; on parle pourtant beaucoup dans le monde de sa galanterie et surtout de ses jolies chansons ; c'est l'Anacréon de nos boudoirs, mais un Anacréon de vingt-sept à vingt-huit ans, qui chante le jour et fait mieux la nuit. Or ce rimeur aimable ne fait pas la prose moins agréablement que les vers et l'amour : le chef-d'œuvre de sa plume légère est le conte, aussi spirituellement que simplement tracé, d'*Aline, reine de Golconde*. Une fillette de village, lutinée par un petit officier, casse son pot au lait : la pauvrette, désolée, quitte les ombrages verdoyants sous lesquels elle vient de perdre ce peu de chose qui forme le trésor d'une jeune fille ; on n'entend plus parler d'*Aline* sur le théâtre de sa faiblesse. Cependant le séducteur parcourt avec rapidité la carrière des armes ; jeune encore, il obtient un gouvernement dans l'Inde ; il paraît en allié à la cour de Golconde. C'est une femme qui règne sur ces riches contrées ; le général des rives de la Seine est admis au pied du trône, mais un voile jaloux lui dérobe les traits de la souveraine. Les obstacles opposés aux vœux d'un Français en font soudain des désirs impérieux : le gouverneur brûle de voir ce visage qu'on lui cache, et que la transparence du voile ne lui a point montré bruni par les feux du tropique. Un matin qu'il se promène dans les jardins du palais il lui semble reconnaître les arbres de l'Europe, de la France ; il fait quelques pas encore, et certains sites qu'il n'a pu oublier lui rappellent cette brillante campagne où s'écoula sa jeunesse, parfumée de ces plaisirs innocents que ne rendent jamais les passions d'un autre âge... Plus loin, au penchant de la colline, le château de son père, la petite grille, les tourelles, le colombier dont le vieux gentilhomme était si fier... Et puis là-bas, sous ces ormeaux, la chaumière où vivait la mère d'Aline, trop vieille pour suivre sa fille sur les gazons glissants du voisinage... Est-ce un délire, un songe, ou plutôt le gouverneur s'éveille-t-il après avoir rêvé dix ans?.. Oui, oui, sans doute, car voici Aline elle-même, son teint de rose, son corset un peu ouvert, sa jupe écourtée, son pot au lait. Elle chante ce refrain qui fut jadis le prélude de sa défaite... Le séducteur seul manque à cette scène ; il ne s'y trouve qu'une statue immobile. Cette fois, c'est la jeune fille qui lutine, c'est le gouverneur qui se défend ; point de petit chapeau se détachant, point de pot au lait cassé. Enfin l'homme se retrouve, le gazon où l'on glisse se rencontre, mais le peu de chose érigé en trésor n'a pu se reproduire... L'enchanteresse y a substitué avec un soupir le titre de *reine de Golconde* au moment où l'heureux vainqueur apprécie trop combien il a fallu de faiblesses progressives pour élever Aline au trône le plus opulent de l'Asie.

Tel est, à quelques détails près, le sujet qu'on vient de traiter à l'Opéra. Il y avait là certainement une donnée lyrique; mais, pour l'inspirer, il fallait d'autres vers que ceux de M. Sedaine, et pour la comprendre un autre harmoniste que M. Monsigny.

Le théâtre change (c'est du mien que je parle), et nous voici dans la chambre à coucher d'une jolie nièce de monseigneur l'évêque de Rennes pendant la tenue des états de Bretagne. M. Bareau de Girac, évêque de Saint-Brieuc, est un prélat actif qui n'aime pas le temps perdu. Après la clôture des conférences, il vient du soir au matin causer avec la parente de son confrère; Sa Grandeur se presse de jeter çà et là ses habits sacerdotaux, tandis que sa belle livre déjà à ses regards pieux des trésors dont la possession lui est assurée. Par malheur les feux de l'hymen se réveillent quelquefois sous leur cendre : un mari dont on a oublié d'arrêter l'incursion par deux doigts de verrou entre chez madame au moment où dépouillé de toutes les pompes de la terre, le couple amoureux va s'élancer sur l'autel qui l'attend. La connivence de deux personnages également nus est difficile à dissimuler; la nièce de l'évêque aura du moins l'honneur de l'avoir entrepris. Feignant avec une présence d'esprit admirable que le prélat lui fait violence, elle saute sur l'épée de l'époux survenant et la plonge dans la cuisse du *téméraire*. Le coup était convaincant; il ne vint pas même à la pensée du galant mitré de démentir sa conquête. Il se drape à la hâte de sa soutane violette, sans trop s'inquiéter si les lacunes de ce rapide accoutrement laissent à nu certaines formes athlétiques de Sa Grandeur; et, profitant de la stupéfaction indécise du mari, il se retire honteux, confus et sanglant.

Le lendemain on vit aux états le fauteuil de monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc vacant; et tandis qu'il faisait panser secrètement sa cuisse perforée, la renommée aux cent voix publiait l'heureuse adresse de la nièce de monseigneur de Rennes, qui avait été assez subtile pour donner un coup d'épée dans la cuisse de M. de Saint-Brieuc sans endommager sa culotte.

M. le prince de Conti a égayé l'un de ces matins le réveil du roi de cette aventure. Monseigneur l'évêque d'Orléans, qui se trouvait au lever, a voulu nier la chose pour l'honneur du corps épiscopal; mais M. de Conti a juré que s'il y était forcé il supplierait Sa Majesté d'ordonner l'exhibition de la cicatrice : le dénégateur n'a pas insisté.

Un deuil très-affligeant s'est étendu sur la cour le 13 mars; mais ce deuil n'était, ou plutôt n'a semblé inattendu qu'aux yeux des membres du parti maintenant formidable opposé au duc de Choiseul. Madame la Dauphine languissait depuis la mort de son mari, dont elle partagea le lit jusqu'à l'invasion de la maladie qui tua ce prince. Cette maladie elle-même, Marie-Josèphe de Saxe en respira les miasmes dans les soins empressés qu'elle ne cessa de donner au Dauphin qu'au moment où son agonie ne laissait plus d'espérance. Depuis, la santé de Son Altesse Royale, minée par une affection de poitrine déclarée, s'est affaiblie avec une progression d'autant plus rapide que la princesse se livrait à des travaux assidus. C'est donc dans un sentiment de haine que les médecins Bronchin et la Breuille, gagnés par les jésuites et par d'Aiguillon, ont prétendu que le rétablissement de la Dauphine touchait à son complément et que sa rechute a été soudaine. En admettant même qu'il y ait eu quelques éclairs de mieux vers les derniers mois de la vie de Son Altesse, circonstance qui n'est point authentique, chacun sait que ces passagères améliorations d'une nature épuisée sont l'un des signes du dernier degré de la pulmonie.

Il faut cette fois encore classer parmi les fables sans cesse renouvelées à la mort des princes qui descendent jeunes dans la tombe les bruits d'empoisonnement que la calomnie propage : je dois cependant les consigner ici. Le premier mercredi de février, dit la version que je repousse, la princesse avait pris comme de coutume sa tasse de chocolat; l'instant d'après elle se trouva mal; les syncopes se renouvelèrent plusieurs fois dans la journée; une perte effroyable survint au milieu de la nuit. Le lendemain Tronchin et la Breuille descendirent chez le roi, et le premier lui dit : « Sire, depuis quel-» ques jours je voulais rendre compte à Votre Majesté de l'état de » madame la Dauphine pour l'assurer que je croyais pouvoir répondre » de sa vie; *la crise qui survient ne peut avoir qu'une cause surnatu-» relle.* » Ce fut en effet d'après cette supposition que l'on traita Son Altesse Royale en lui administrant le fameux contre-poison de ma-

dame de Verue, et peut-être il hâta la mort de cette princesse. *Beccari*, qui tenait les petits appartements, était particulièrement soupçonné. *Dour*, garçon d'office, lui avait vu apprêter la tasse de chocolat suspectée; il lui avait même exprimé sa surprise de le voir employer à cette préparation des ingrédients et des eaux tirées de divers flacons. Cette anecdote, ou plutôt cette fable, accréditée par M. de la Vauguyon, gouverneur des enfants de France, causa une fermentation inexprimable; l'empoisonnement était presque généralement regardé comme prouvé quand Marie-Josèphe de Saxe expira. Alors toute la Faculté, malgré la répugnance du roi, qui s'était montré fort circonspect dans cette affaire, se réunit à la voix de Tronchin pour assister à l'ouverture du corps. Quatorze médecins étaient présents à cette opération; aucun ne put découvrir la moindre trace de poison. « Votre avis a été bien légèrement exprimé, dit avec sévérité le doc» teur Senac en s'adressant à ses collègues Tronchin et la Breuille; » il faudrait être plus circonspects en pareille matière, surtout quand » de hautes réputations peuvent être atteintes. » Les deux médecins se turent; ils ne pouvaient rien opposer à cette juste observation.

Mais le parti que feu la Dauphine secondait persista à vouloir accuser M. de Choiseul de la mort de cette princesse afin de continuer à ébranler ce colosse de pouvoir. La Breuille et Tronchin cherchèrent à prouver qu'il est des poisons dont l'effet détruit la vie *ad tempus*, sans laisser de traces après la mort : un nommé Bourgelas travailla plusieurs semaines à cette démonstration. Il fut aidé dans ses recherches par un Napolitain appelé Gagliani, qui, disait-on, avait étudié longtemps les poisons. Cette élaboration finit, comme on le pense bien, par démontrer l'existence d'une substance vénéneuse, lente mais infaillible dans ses effets, et dont les ravages mortels restaient invisibles à l'œil le plus exercé. Gagliani assura même que cet agent mystérieux de destruction se trouvait à Naples, ajoutant qu'il produisait un dépérissement pareil à celui auquel le Dauphin et la Dauphine ont succombé.

Ce système, établi et soutenu avec audace, permettait de poursuivre les projets de renversement de Choiseul, présenté hautement comme l'auteur de la mort de Leurs Altesses Royales. D'Aiguillon fit rappeler au roi la promesse faite à sa bru de renvoyer son ministère actuel et d'introduire au conseil MM. d'Aiguillon, de Muy et de Nicolaï, en commençant par ce dernier, qui eût obtenu les seeaux. Il est vrai que du vivant de la Dauphine les espérances de ce premier président avaient été portées si loin, que madame la présidente, femme fort économe, s'était crue obligée d'acheter du linge conforme à la dignité future de son mari, et que déjà il était coupé, ourlé et marqué. De son côté, l'évêque de Verdun, frère de M. de Nicolaï, présenté en cour de Rome pour le chapeau, traitait avec le cardinal de Luynes de sa charge de grand aumônier.

Malgré tant d'intrigues, malgré le désir secret que Louis XV lui-même avait de voir tomber un ministre qui le dominait, Choiseul, aussi puissant dans cette circonstance que le cardinal de Richelieu sous Louis XIII, retint le timon de l'État, en dépit de la tempête formée contre lui.

Les tombeaux de Sens se refermèrent sur Marie-Josèphe de Saxe, déposée près de son mari, à l'âge de trente-cinq ans quatre mois et neuf jours. L'effervescence de Paris se calma d'autant plus vite qu'elle avait été plus vive, et les ennemis de Choiseul se turent au premier mouvement du sourcil de cet autre Olympien.

Pour faire diversion à un événement qui vient d'agiter toute la France, il suffit à Paris de l'apparition d'une tragédie : dès le 26 mars, c'est-à-dire treize jours après la mort d'une princesse qu'on disait très-regrettée, et tandis qu'on travaillait encore à prouver que ses jours avaient fini par un crime, toute la noblesse *dévouée* courut voir aux Français *les Scythes* de Voltaire. Le succès de l'ouvrage n'a pas répondu à cet empressement : l'opposition des mœurs sauvages de la Scythie avec la civilisation efféminée des Perses, que l'auteur a prétendu établir dans cet ouvrage, manque presque toujours de force, de vérité, et les éclairs sublimes qu'on y rencontre çà et là ne sont plus que des membres dispersés de belle poésie. Aussi Fréron, ce critique acharné des productions de Voltaire, se déchaîne-t-il contre lui à l'occasion de ce nouvel échec tragique. Ce censeur, qui aurait souvent raison s'il ne se laissait pas emporter par trop d'acrimonie, remet, à propos des Scythes, tous les défauts du grand homme sur le tapis; il lui reproche son amour-propre, son envie, son inquiétude perpétuelle, sous des couleurs que l'on trouverait plus vraies, si elles étaient produites avec des intentions moins offensantes. L'article de Fréron se termine par ce quatrain :

Un miroir à nos yeux distraits
Vient-il offrir notre grimace,
Il ne faut pas briser la glace
Mais, s'il se peut, changer nos traits.

Un gentilhomme anglais, arrivé depuis peu de la Corse, a fait concevoir la plus noble idée de Paoli, chef des insulaires de cette île; il le peignait hier en ces termes, dans un cercle où d'Alembert et Diderot se trouvaient : « M. Paoli, disait cet étranger, est âgé de qua» rante-deux ans, d'une figure régulière et belle, ayant le port très» noble, et l'air de ce qu'il est : le chef d'un peuple libre. Son érudition » serait surprenante même dans un homme de lettres de profession : » il est versé dans la littérature anglaise et française; mais Tacite et » Plutarque sont ses auteurs favoris. Il est d'une éloquence admira» ble; je n'ai vu personne mettre autant de grâce et de force dans » ses discours. Il joint à tant de talents une philosophie éclairée et » exempte de préjugés. Il a fondé une police exacte; il a affermi la » constitution, qui ressemble beaucoup à celle d'Angleterre, et qui » me paraît excellente. Il a établi en Corse une imprimerie, puis une » université dans laquelle il a su attirer des gens de mérite. Les ga» zettes ont parlé des démarches qu'il a faites pour engager M. J.-J. » Rousseau à se retirer dans son île : j'ai vu toute sa correspondance » à ce sujet avec cet écrivain; elle fait également honneur à l'un et à » l'autre [1]. »

Un tel chef devait soutenir le courage des insulaires; marchant enfin unis sous sa direction, ils s'emparèrent récemment de l'île de Capraix, appartenant aux Génois : ce fut la première conquête de ces républicains. Ce succès détermina les troupes françaises à quitter plusieurs places qu'ils occupaient encore pour les Génois, et ceux-ci se montrèrent si peu confiants dans leur cause, qu'ils refusèrent de les occuper. Ajaccio tomba, par suite de cet abandon, au pouvoir de Paoli; mais ce général, aussi noble dans ses procédés que sage dans son gouvernement, déclara qu'il garderait cette ville et sa citadelle au nom de la France aussi longtemps que cette puissance occuperait San-Fiorenzo et Bastia. Voilà de ces traits qui caractérisent les mœurs républicaines, et qui appartiennent rarement à l'esprit des cours.

Pendant que la Corse travaille à son indépendance, l'Espagne vient de faire un pas immense dans le chemin de la civilisation : une lueur de philosophie a lui à cette nation fanatisée. Une pragmatique sanction du 2 avril bannit les jésuites des États espagnols situés dans les quatre parties du monde, fait défense expresse aux maisons de l'ordre de se rétablir jamais dans les possessions de Sa Majesté Catholique, et ordonne la confiscation des biens que la compagnie de Jésus possède en Espagne. Tous les individus appartenant à cette congrégation ont été chargés sur des vaisseaux qui les ont conduits sans relâche à Ostie, où l'on avait vu débarquer déjà les jésuites de Naples expulsés en même temps. Voilà certainement la maison d'Espagne plus avancée que nous : Louis XV n'a fait qu'empêcher la réunion en communauté de ces dangereux moines; il les a laissés sur le sol de France; ils continueront de l'infester, comme ces plantes arrachées qu'on laisse imprudemment répandre leur graine sur la terre où elles pourrissent.

La Condamine, ce savant distingué, qui, par un travail de dix années, détermina la figure du globe à l'équateur, est atteint d'une maladie devant laquelle s'évanouit toute l'expérience des plus doctes médecins; c'est une sorte de paralysie sur les sens. Les organes du malade conservent leur jeu, leur activité, mais sans que la sensibilité soit excitée, sans que l'âme participe à cette sorte de vie mécanique. Si la Condamine marche, il ne sait si c'est sur du pavé ou sur de la laine; quand il mange, les aliments ne lui offrent aucune saveur; les parfums les plus délicieux comme les odeurs les plus désagréables n'ont point d'émanations pour lui; enfin l'ouïe dès longtemps affaiblie de ce savant ne saisit plus aucun son. La vue seule lui est demeurée fidèle, circonstance qui complique encore l'étonnement des médecins : cette réserve d'un seul des sens semble en effet la plus étrange anomalie dans cette *désensation* d'ailleurs générale. J'aurais été fort embarrassée pour expliquer un dernier point de désorganisation sensuelle, si un abbé, de mes parents, ne m'eût aidée de la langue d'Horace; je dirai donc avec son assistance que chez M. de la Condamine *tactus! heu tactus! divûm proh numina sancta!* est aussi ingrat que le reste; les muscles se contractent, les formes se prononcent, la mission s'accomplit, mais aucune sensation, nul avertissement de cet attrait que Dieu présenta comme amorce à sa créature pour l'accomplissement de son grand œuvre. En s'abstenant du *tactus! heu tactus!* la Condamine s'épargne une fatigue gratuite.

Il est à présumer que mademoiselle Clairon n'avait pas reconnu, dans un jeune homme de seize ans qu'elle avait adopté, des dispositions à la maladie que je viens de décrire. Sargines n'inspira pas à sa belle institutrice la moitié de la sollicitude que l'élève de notre célèbre actrice lui inspirait : une mère aurait fait moins, car sa tendresse n'eût pas été excitée par le même aiguillon. L'adolescent répondait parfaitement aux vues de sa bienfaitrice : rempli tout à la fois de charmes et de dispositions à l'étude, il devenait un charmant cavalier et un homme instruit. Mademoiselle Clairon, le destinant au théâtre, lui donnait elle-même des leçons de déclamation qui profitaient à merveille. Notre première tragédienne appelait son écolier *l'Amour;* pourtant elle n'avait point encore procédé à cette partie de son éducation que ce nom faisait pressentir. A l'exemple de certains dissipateurs, Clairon laissait grossir son trésor afin d'en

[1] Un homme tel qu'on vient de peindre Paoli ne pouvait qu'être un excellent juge des hautes qualités; aussi est-ce lui qui porta le premier jugement digne de remarque sur Napoléon encore adolescent : *Ce sera*, disait le chef corse, *un homme de Plutarque.*

jouir plus délicieusement. Elle avait tort; une maîtresse plus empressée se chargea de parfaire l'éducation de *l'Amour*. La tigresse qu'on a privée de ses petits est moins furieuse que ne fut cette femme ardente : elle avait fixé le jour du sacrifice; elle paraît secrètement à l'autel; encore quelques heures, et cette vieille prêtresse de la volupté allait envoyer à la voûte dorée de son boudoir les premiers soupirs de ce jeune hiérophante. Et cet espoir était détruit!... Hermione ne se connaît plus; d'une main excitée par la colère elle détache les ornements dont elle s'est plu à parer *l'Amour*, ses vêtements sont réduits en lambeaux, et le pauvre garçon est mis à la porte de l'actrice, nu comme le dieu dont il porte le nom, mais, par malheur, inhabile à s'envoler pour échapper à la risée publique. De nos jours, l'Amour ne se morfond pas longtemps en pleine rue lorsqu'il est jeune et robuste; une camarade de mademoiselle Clairon recueillit soudain celui-ci, et lui donna d'abord une culotte en attendant mieux. Cette aventure, d'une physionomie encore neuve, a beaucoup amusé le roi à l'un de ses derniers levers; il a voulu voir le petit héros de ce scandale nouveau; on le lui a amené le lendemain, et Sa Majesté a donné à l'Amour une pension de six cents livres. « De cette ma» nière, lui a dit Sa Majesté en le congédiant, vous ne serez plus » exposé à vous voir vêtu comme les amours de l'Albane, dans une » saison où ce costume pourrait avoir de plus graves inconvénients » que pendant l'été. »

Un homme qui n'est pas l'Amour, mais qui sait le peindre de main de maître, témoin *la Nouvelle Héloïse*, J.-J. Rousseau, est de retour en France après un long séjour dans la Grande-Bretagne. J'ai dit ailleurs que le célèbre historien Hume avait conduit notre philosophe sur ce coin de l'Europe, où la pensée peut, dit-on, germer sans obstacles. Rousseau ne jouit point de cette prétendue liberté : peut-être s'en rendit-il indigne par l'ingratitude dont il paya l'homme supérieur qui lui avait offert l'hospitalité. Cet esprit inquiet et ardent ne put comprimer assez son naturel pour ne pas ergoter avec Hume sur divers points d'histoire et de morale : une querelle violente et prolongée éclata entre eux et fit beaucoup de bruit en Angleterre; Rousseau dut repasser le détroit. L'auteur d'*Emile* a été reçu parfaitement à Amiens; des fêtes, des éloges, des vers, auxquels, en dépit de la philosophie, il s'est montré fort sensible, lui ont été prodigués dans cette ville. C'est là que M. le prince de Conti, partisan zélé de ce grand écrivain, lui envoya dernièrement un de ses équipages pour le conduire à l'île Adam; il doit y passer quelque temps. Des personnes qui ont entretenu Jean-Jacques tiennent de lui qu'il a renoncé à écrire et qu'il ne veut plus s'occuper que de botanique. J'espère beaucoup que ce ne sera qu'une promesse d'ivrogne.

L'auteur de ces *Contes moraux* qui nous ont fait mouiller de douces larmes les feuillets du *Mercure*, où ils ont été d'abord imprimés, le chantre moins heureusement inspiré des *Incas*, Marmontel enfin, reçoit en ce moment ce genre d'ovation que recherche la philosophie : les juges fourrés qui siégent en cour de Sorbonne censurent le *Bélisaire* de cet écrivain. Ce livre, fort recherché des lecteurs de romans, fort maltraité par les fanatiques et les partisans du pouvoir absolu, ne mérite

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

L'ouvrage est loin, bien loin de valoir l'*Héloïse* pour le développement des passions; la donnée historique est souvent languissante, puérile, et les vues politiques qui remplissent les six derniers livres manquent d'exactitude, de profondeur. Le style, comme dans tous les ouvrages de Marmontel, a de la régularité, de l'éclat, mais de ces éclat purement lumineux qui n'échauffe point les âmes. Le succès très-prononcé de *Bélisaire* n'est donc réellement qu'un succès de secte, proclamé, grossi, exalté par les philosophes. Toutefois, des souverains, endoctrinés par les Voltaire, les d'Alembert, les Diderot, les Rousseau, les Condorcet, se sont déclarés les admirateurs du roman de Marmontel. L'auteur écrivait dernièrement à un de ses amis : « L'impératrice de Russie a fait traduire mon *Bélisaire* en lan» gue russe, il est dédié à un évêque du pays. L'impératrice-reine » l'a lu et en a témoigné sa satisfaction. Les rois de Suède, de Dane» mark, de Pologne, en veulent faire leur bréviaire... J'ai pour moi » les têtes couronnées, que m'importent les cuistres de la Sorbonne! » La postérité ne partagera pas les opinions antiphilosophiques de ces derniers juges; mais, loin de confirmer les hautes prétentions de Marmontel, qui croit avoir donné un pendant au *Télémaque*, elle maintiendra avec peine *Bélisaire* dans la première ligne des romans.

La vertu distinctive du philosophe de Genève n'est pas la constance : à peine ai-je parlé de son séjour à l'île Adam, où il s'occupait de botanique, que me voilà forcée d'annoncer son départ pour le fond de la Normandie; il doit y terminer, dit-on, un *Dictionnaire de musique* commencé depuis longtemps, et qu'on imprime à Paris au fur et à mesure de la composition. Apparemment Jean-Jacques Rousseau fait de l'harmonie le matin et de la dialectique le soir, car je sais de bonne source qu'il continue ses travaux littéraires : qui a bu boira, qui a écrit écrira; on pourrait ajouter qui a fait l'amour le fera.

Malgré cette réunion d'axiomes d'une égale exactitude, je parie qu'on trouvera brusque la transition au moyen de laquelle je passe d'un coryphée de la philosophie à l'anecdote suivante; on aura tort, et je le prouverai après avoir raconté. L'inspecteur de police Marais trouva l'autre jour chez une fille nommée la Saint-Louis un moine de l'ordre des augustins. A peine fut-il surpris, que lui-même offrit de donner une déclaration, signée de sa main, touchant l'affaire qu'il était venu traiter dans cette maison de débauche. Marais ayant accepté, le religieux traça ce singulier document : « Je soussigné, Ho» noré Regnard, âgé de cinquante-trois ans, chanoine régulier de » l'ordre de Saint-Augustin et procureur de la maison de Sainte» Catherine, reconnais que le sieur Marais m'a trouvé chez la Saint» Louis, rue du Figuier, maison où je suis venu de mon propre » mouvement hier pour m'amuser avec la Félix, que j'ai fait désha» biller et que j'ai touchée avec la main enveloppée dans le haut de » mon manteau. Et aujourd'hui, jouant avec la Félix et Julie, sa » compagne, elles m'ont ôté mes habits religieux, et m'ont mis des » habits de femme, du rouge et des mouches. L'inspecteur m'a sur» pris en cet état. Je déclare qu'il y a plusieurs années que j'ai cette » fantaisie, que je n'ai pu satisfaire plus tôt. En foi de quoi j'ai signé » la présente déclaration contenant l'exacte vérité. »

Or voici le point de vue philosophique : n'est-il pas évident que le père Honoré Regnard a remis à l'inspecteur Marais l'attestation en apparence étrange que je viens de copier, afin de montrer qu'il y a non-seulement folie, mais inhumanité à prescrire aux prêtres une continence absolue contre les lois plus absolues encore de la nature? Il a voulu prouver en même temps qu'un ecclésiastique doit moins rougir d'avoir été trouvé dans un mauvais lieu que d'idiots casuistes ne doivent être honteux de l'avoir obligé à s'y rendre par une rigueur sans utilité, et qui, au grand profit du scandale, viole les lois sociales elles-mêmes en éloignant une classe nombreuse des autels de l'hymen.

Je passe à quelque chose de moins philosophique : il s'agit d'un commissaire de police; et si un sentiment généreux allait se loger à telle adresse, on serait en droit de dire : Où diable va-t-il se nicher? la police et la philosophie, c'est le feu et l'eau. Un antiquaire revenant du grand Caire en apportait une momie, qui, selon ses présomptions, ne devait pas avoir moins de trois mille six cents ans. Notre savant, las des voitures de terre dans lesquelles il voyageait depuis Marseille, prit le coche de Fontainebleau, qui le descendit sain et sauf au port Saint-Bernard. L'amateur pressé de revoir sa femme, quoiqu'elle soit loin d'être un objet d'antiquité, fit charger en toute hâte ses effets sur un brancard, mais il oublia la précieuse momie au fond du bateau. Les commis de l'octroi ayant fait une descente à bord y trouvent une boîte d'une forme, d'un aspect singuliers; elle ne peut renfermer que de la contrebande, on la fait ouvrir... Que voient-ils? Une femme entourée de bandes de linge serrées à toute outrance! Nul doute, c'est une malheureuse victime étouffée par un amant jaloux ou par un collatéral avide... Le commissaire de police, mandé sur l'heure, arrive flanqué de deux chirurgiens aussi habiles que lui en archéologie. Le crime est constaté, on verbalise, et le corps est transporté à la morgue, afin que les parents ou amis viennent le reconnaître... Il est à présumer qu'ils ne vinrent pas. Mais le savant occupé à déballer ses curiosités se rappela le lendemain la momie oubliée. Il court au bateau; c'est où le docte commissaire l'attend. trois alguazils l'arrêtent et le conduisent à ce magistrat des réverbères, qui n'en est pas plus éclairé.

« Ah! vous voilà donc, monsieur le drôle! s'écrie-t-il, je vous tiens enfin...

— Monsieur le commissaire voudra-t-il m'expliquer?...

— C'est bien à vous d'expliquer toutes les circonstances du meurtre que vous avez commis.

— Le meurtre que j'ai commis, moi!

— Ou du moins dont vous êtes complice...

— Diable m'emporte si vous ne rêvez pas en plein jour, monsieur le commissaire.

— Ah! je rêve!... quand on vous a trouvé nanti de la victime, étouffée et renfermée dans une boîte, ainsi qu'il résulte du procès-verbal dûment signé et paraphé que voici!

— Quoi! ce n'est que cela? dit en riant l'antiquaire, qui conçut à l'instant le projet de s'amuser du commissaire.

— Je vous conseille encore de faire le goguenard, un crime qui fait frémir... Allons, qu'on réponde. Qui a mis cette jeune fille dans le coffre où elle a été trouvée?

— Moi, monsieur.

— Ecrivez, greffier! Qui l'a entourée de bandes de linge de la tête aux pieds?

— Encore moi, respectable commissaire.

— Consignez, greffier, qu'il avoue le crime.

— L'expression est forte.

— C'est peut-être une bonne action! Quel âge avait la jeune fille?

— A peu près dix-neuf ans...

— De quel pays était-elle?

— De Memphis, je crois.

— Faire venir une pauvre femme de si loin pour l'assassiner!... Mais continuez de répondre. De quand est-elle morte?

— Il y a trois mille six cent cinquante ans environ...

— Hein ! vous allez recommencer vos plaisanteries déplacées.

— Du tout, je puis vous affirmer que la défunte vivait sous l'un des Pharaons.

— Je vais vous faire appliquer les menottes.

— Ceci, monsieur le commissaire, cesserait d'être plaisant, et, pour rentrer de moi-même dans le ton sérieux, je vous dirai que vous êtes aussi d'une ignorance trop robuste... D'où sortez-vous donc pour n'avoir pas reconnu que depuis deux jours vous instruisez sur le prétendu meurtre d'une momie égyptienne ?

— Une momie !

— Sans doute, monsieur ; et si du moins vous aviez posé sensément votre interrogatoire, vous sauriez que vous parlez au comte de D***, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— Ah ! pardon, monsieur le comte, mille fois pardon !... daignez oublier...

— J'oublie tout ; mais rendez-moi mon cadavre antique, et tâchez de vous faire assister à l'avenir par des barbiers assez instruits pour ne pas se tromper de quatre mille ans lorsqu'ils constateront la date d'un décès. »

Notre savant croyait tout fini ; mais la justice ne lâche pas ainsi ce qu'elle tient. Il faut minuter, puis grossoyer une requête au lieutenant criminel pour faire sortir la sujette des Pharaons de la morgue, où elle s'empestait sans réciprocité. En vertu de la grosse, libellée en style aussi inintelligible que les hiéroglyphes qui couvraient l'étui de la momie, le concierge du Châtelet la remit aux mains de l'antiquaire, après toutefois que celui-ci eut payé le droit accoutumé... car dame justice ne lâche rien gratis.

Le prince de Lamballe, fils de M. le duc de Penthièvre, épousa l'an dernier une princesse de la maison de Savoie-Carignan. A son entrée dans le monde c'était un seigneur novice ; M. le duc de Chartres se chargea du complément d'éducation qui manquait à l'inexpérimenté gentilhomme pour devenir à la mode. La façon de procéder du précepteur fut telle que la sagesse de son élève diminua à proportion que son instruction augmenta. En un mot, il y a déjà six mois que M. de Lamballe connaît toutes les impures de Paris et qu'il ne fait plus que de rares apparitions dans le sanctuaire de l'hymen. M. le duc de Chartres appelle ce dernier grade de la corruption la philosophie d'un homme du bel air.

Quelque rares que soient les visites que le prince fait à sa femme, il lui en fait pourtant : et cette princesse, aussi chaste que belle, conserve, au moment où j'écris, le souvenir cuisant de la dernière entrevue conjugale. Soit confidence, soit découverte, le duc de Penthièvre est informé du malheur de sa belle-fille ; il en a écrit au roi à l'insu de la pauvre princesse, qui, instruite plus tard de cette plainte inopportune, n'ose plus se montrer à la cour. On a sévi contre diverses créatures que le prince inoculateur a favorisées de ses bonnes grâces ; mais la *Forêt*, qui peut-être est la vraie coupable, a su endormir avec l'or qui afflue chez elle le cerbère de l'active police. Les espions et les exempts n'étaient pas seuls sous le charme de cette courtisane : M. de Lamballe refusait de la quitter, et cette constance obstinée de son amant l'effrayait plus que les recherches du pouvoir. Elle s'éclipsa par une nuit brumeuse du présent mois de novembre.

Cependant mademoiselle Forêt, mieux conseillée par la réflexion que par la frayeur, et peut-être aidée des avis d'un compagnon de voyage, revint tout à coup sur ses pas. Elle avait reçu du prince un écrin magnifique ; et comme on venait d'apprendre que c'était celui de la princesse, cette beauté facile le rapportait. Mademoiselle Forêt espérait avec raison reconquérir, par cet acte de loyauté, un séjour paisible à Paris, plus profitable pour elle que tous les écrins du monde. Dès qu'elle fut arrivée elle courut se jeter aux pieds du duc de Penthièvre, et lui remit les diamants enlevés à la princesse. « Mon fils » est le seul coupable, répondit le prince ; votre démarche est loyale, » mademoiselle, je ne veux pas qu'elle tourne à votre détriment. On » fera estimer l'écrin, et le prix vous en sera compté par mon intendant. Si, comme vous paraissez le présumer, vous êtes grosse, je » ferai prendre soin de votre enfant ; mais, de grâce, ne revoyez plus » le prince. » La courtisane le promit et tint parole.

Mais la jeune, la sensible princesse de Lamballe, dont l'attachement pour son ingrat époux était aussi vif que sincère, ne put supporter les hideuses infidélités de ce seigneur. Elle tomba dans une mélancolie profonde, des vapeurs convulsives survinrent ; et la science des enfants d'Hippocrate fut impuissante sur cette maladie, plus morale que physique. Les femmes de la cour qui environnaient l'épouse affligée lui dirent des merveilles d'un charlatan nommé *Pittara* connu pour guérir infailliblement toutes les dames malades, en leur appliquant certains emplâtres sur le nombril. La duchesse de Mazarin assura à la princesse qu'elle avait fait l'épreuve du spécifique ombilical, et qu'elle s'en était trouvée à merveille. Pittara, mandé à l'hôtel de Penthièvre, s'y montra en triomphateur ; mais grande fut la perplexité de madame de Lamballe ; elle professait une pudeur pointilleuse, et l'homme à l'emplâtre jurait que personne au monde ne pouvait le poser que lui-même. La malade ne voulait pourtant découvrir ni les avenues du haut ni celles du bas ; toutes ses femmes étaient aux abois, car aucune d'elles n'avait prévu la difficulté. Les dames de la cour, admiratrices des emplâtres, ne s'étaient pas inquiétées davantage du procédé d'application, les avenues du haut et du bas étant aussi libres chez elles les unes que les autres. Enfin une caméniste dévote leva la difficulté en proposant de pratiquer à la chemise de Son Altesse une ouverture un peu plus large que l'emplâtre, et qui en permit la pose sans découvrir les charmes circonvoisins. Tout se passa ainsi à la plus grande gloire de la pudeur, et madame de Lamballe fut soulagée... aussitôt qu'elle se persuada qu'elle devait l'être.

Les émanations de la chasteté sont de nos jours un parfum si rare, si fugitif, qu'il faut le respirer avec empressement partout où il se présente, comme l'air d'une suave matinée de mai. Madame Bontems, veuve du premier valet de chambre de Sa Majesté, est une de ces femmes à principes robustes, dont nos libertins, malintentionnés en tout, font résulter la vertu du silence des passions. Toute cuirassée que se présente cette Minerve, un galant, qui signait le *chevalier de l'ertumne*, lui fit il y a quinze jours une déclaration digne de remarque. « Je vous offre, lui disait-il dans son billet, une pension de deux » mille écus si vous voulez seulement aller à l'Opéra une fois par » semaine et porter, en entrant dans votre loge, un seul coup d'œil » vers le dernier banc du parterre, près de l'orchestre. Je ne manquerai jamais de m'y trouver, et je me contenterai de ces quatre » regards par mois. Dans la persuasion que cet arrangement vous » conviendra, je vous envoie d'avance le prix des quatre premiers » coups d'œil en un billet de cinq cents livres. »

Cet amant, sans doute financier, était un fou à qui l'amour et Barême avaient tourné la tête ; au lieu de jeter sa lettre au feu et d'envoyer les cinq cents livres aux pauvres de la paroisse, madame Bontems courut porter au lieutenant de police la déclaration et l'argent. Le haut magistrat fit des recherches, les cancans s'en mêlèrent, on ne trouva personne, et la Pénélope fut couverte de ridicule. Il n'est bruit à la cour, à la ville, aux champs, que de ses regards à cent vingt-cinq livres la pièce.

Faut d'la vertu, pas trop n'en faut,
L'excès en tout est un défaut.

Cette pauvre vertu ! elle court de grands dangers dans ce monde corrompu, surtout quand elle est sans expérience ; il faut encore que j'appuie cette assertion d'un exemple, ne fût-ce que pour son instruction. Le philosophe Marmontel accepta ce printemps une invitation à la campagne, chez une dame qui se tenait très-honorée d'une visite de l'auteur du *Bélisaire*. Après les premiers compliments échangés entre l'homme célèbre et son hôtesse, celle-ci le prévient qu'ayant des ordres à donner elle va le laisser seul avec sa fille, ingénue charmante, tout récemment sortie de son couvent. Se tournant ensuite vers la jeune personne, l'honnête dame lui recommande d'entretenir leur convive, et de faire le mieux qu'elle pourra les frais de la conversation. L'Agnès ainsi chapitrée ne croit pas devoir prescrire de limites à sa complaisance ; elle se montre d'une affabilité on ne peut plus encourageante. La philosophie a ses faiblesses, ses écarts ; Marmontel s'égare, s'oublie, devient entreprenant... Par bonheur la dame revient à temps pour prévenir une conclusion que l'innocente eût crue aussi comprise dans le cercle des recommandations de sa mère. L'expansive campagnarde se répand en excuses d'avoir laissé notre bel esprit seul avec sa fille.

« Vous vous serez ennuyé, lui dit-elle, cette enfant est si simple !

— Loin de là, madame ! répond Marmontel avec feu ; mademoiselle est charmante.

— Vous êtes trop indulgent, monsieur.

— Nullement, je vous assure ; votre fille a de l'esprit comme un ange !

— Pure flatterie.

— Exacte vérité ; je me suis beaucoup amusé pendant votre absence.

— Remerciez monsieur, Eugénie, dit la maman en se tournant vers sa fille, car le plaisir qu'il dit avoir éprouvé dans votre société est tout à fait imaginé par sa politesse...

— Ah mon Dieu oui ! ma mère, s'écrie la petite fille impatientée, beau plaisir vraiment de manier les cuisses nues des gens avec des mains froides comme glace ! »

Voilà de ces situations qu'un narrateur prudent n'essaye pas de peindre... Je dois me borner à ajouter que Marmontel, sans attendre une transition sans doute totale dans les compliments de la dame, remonta brusquement en voiture et revint à Paris, bien décidé à ne plus se fier aux ingénues.

Tandis que l'*Encyclopédie* développe toutes ses richesses et que la philosophie s'étend sous la main des d'Alembert, des Diderot, des Voltaire, des Condorcet, des Lamettrie, des Holbach, des Helvétius, des Fréret, des Boulanger, des Dumarsais, des Meslier, des d'Argens, des Dulaurent et de cent autres adversaires redoutables du fanatisme, le théâtre s'ouvre aussi aux compositions de cette divinité exhumée des ruines d'Athènes et de Rome antique. *Eugénie*, drame qu'un auteur spirituel, nommé Caron de Beaumarchais, vient de faire jouer avec succès, abonde en maximes, en axiomes philosophiques qui en ont déterminé la réussite plutôt que l'action de la pièce, empruntée de divers ouvrages. En effet, le fond du sujet appartient à *Clarisse Harlowe;* beaucoup de détails sont pris dans l'aventure de Belflor du

Diable boiteux de Lesage, dans le *Point d'honneur* du même écrivain, et dans les *Ennemis généreux* de Scarron. Mais le style de l'ouvrage nouveau n'est imité de personne : c'est un mélange souvent bizarre, mais toujours piquant, de sentences critiques, de pointes malignes, de paradoxes à effet, qui constituent une originalité incontestable; *Eugénie* fera certainement époque, mais non pas école. Ce jeu d'imagination tient à l'organisation de l'auteur; Beaumarchais n'aurait en ce genre que de plats imitateurs.

Un mot sur le mot *drame*, innové depuis quelques années. Sans doute par sa signification grecque, *drama*, action, on a cru ajouter à l'idée favorable que le spectateur aurait de l'intérêt des pièces ainsi désignées. C'est une misérable ressource : le public ne s'arrête guère à l'étiquette du sac dramatique. Plus cette enseigne est prétentieuse, plus la critique fouille profondément. Molière, Regnard, Dancourt, Destouches, Piron n'ont point attaché cet écriteau de parade à la porte de leur théâtre; et la Chaussée, le pathétique, le lacrymal la Chaussée, nous a offert des *actions* fort intéressantes sous le simple nom de comédie. L'innovation me paraît d'autant moins heureuse, qu'elle rendra le spectateur plus exigeant, la critique plus sévère, le succès plus rare.

Quand le génie s'ouvre une carrière nouvelle, les novateurs y affluent : c'est un effet naturel des impressions vierges qu'on y reçoit. Une secte née de la philosophie, celle des *économistes*, soumet les choses au trébuchet de ses spéculations, tandis que les philosophes proprement dits se contentent de spéculer sur les facultés pensantes. Les premiers réformateurs doivent nécessairement opérer plus immédiatement que les derniers sur la prospérité sociale, car ce sont les matières palpables qui l'alimentent qu'ils prétendent combiner d'après un système tout neuf. Agriculture, industrie, commerce, finances, administration, diplomatie, tout rentre dans le creuset de ces *manipuleurs* politiques. Laissez-les faire, et nous aurons bientôt un bien-être national réglé comme le balancier d'une pendule!... *Fiat lux!*

Le grand maître des *économistes* est Quesnay, médecin du roi, à qui nous devons déjà la *Philosophie rurale*. Viennent ensuite M. de Mirabeau, qui s'est révélé par l'*Ami des hommes* et la *Théorie sur l'impôt*, puis l'abbé Baudot, auteur des *Ephémérides du citoyen*. Enfin on compte parmi les coryphées de la secte nouvelle Mercier de la Rivière, écrivain sublime jusqu'à l'abstraction inintelligible, qui fait dilater tant de mâchoires devant son *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. M. Turgot, intendant de Limoges, s'est fait inscrire avec empressement parmi les économistes; il leur envoie fort souvent, dit-on, le résultat de ses expériences sur la propagation améliorée des céréales, des poulets, des carottes, etc. C'est un grand philosophe pratique que M. Turgot!

La Madeleine se prostituant pour payer un batelier qui lui avait fait traverser une rivière ne faisait que se conformer, un peu légèrement il est vrai, à la première condition du contrat d'échange; mademoiselle Guimard, danseuse de l'Opéra, employant à une action charitable le prix de ses faveurs, me paraît bien plus méritante. Rapportons le fait. La jolie divinité de l'Olympe terrestre avait un rendez-vous dans un faubourg avec certain évêque : je ne sais pas au juste lequel; mais, en matière de libertinage, la présomption doit craindre peu de s'arrêter sur un prélat innocent. Toutefois, la robe du galant exigeant un certain mystère, au moins pour le *décorum*, l'entrevue eut lieu dans une maison obscure. Là le spectacle de la misère se trouva sur le théâtre des voluptés... Une famille entière y manquait de pain et de bois au milieu d'une saison rigoureuse. De la chambre située au-dessous de celle où les amours s'ébattaient, les soupirs de la douleur, les cris du désespoir s'élevaient plaintifs, déchirants, et formaient une triste disparate avec les exclamations d'un plaisir profane... Ils en tarirent la source dans les veines de mademoiselle Guimard.

La célèbre danseuse venait de recevoir deux mille écus pour prix d'une seule complaisance; elle laissa l'évêque partir seul; elle descendit au milieu de la famille éplorée, et les six mille livres restèrent dans cette maison... Charité chrétienne, cache-nous vite l'origine d'un tel bienfait!

Il est vrai que mademoiselle Guimard doit craindre peu d'épuiser ses trésors; une main prodigue amoncelle en quelque sorte les richesses sous ses pas. Le maréchal prince de Soubise, entretenu actuel de notre muse dansante, l'environne de tout ce que le luxe, l'élégance et la somptuosité peuvent réunir de dons. Ses appartements rivalisent avec ceux des princes; ses équipages sont d'un goût recherché, ses soupers exquis; et trois fois par semaine la société la plus noble, la plus éclatante, a l'air de venir *s'honorer* aux banquets de cette courtisane. Dans ses soirées, dans ses repas d'apparat, mademoiselle Guimard, s'avisant des inspirations de haute pantomime, composant sa démarche de pas graves, déploie une dignité qui manque souvent aux princesses réelles. Durant ses *petites veilles*, c'est-à-dire ses orgies, la danseuse n'est plus qu'une Grâce à la ceinture dénouée, qu'une bacchante peu soucieuse de cacher des charmes qui brûlent d'abord le regard et énervent bientôt les sens des Bacchus, un peu moins que demi-dieux, admis à ces fêtes de la débauche effrénée.

Le malheureux prince de Lamballe, qui vient de s'éteindre (6 mai 1768), assista longtemps à ces bacchanales; et comment n'y pas dépenser sa vie avec profusion! chacun des acteurs de ces scènes nocturnes, joueur insatiable d'un élément plus précieux que l'or, y dissipe la réserve de santé d'une année, tandis que des nymphes, mieux servies par la nature, n'épuisent pas même les richesses du présent. Le fils de M. de Penthièvre descend au tombeau sans avoir senti dans ses chairs le froid d'un plomb martial, mais les mémoires de son apothicaire prouvent que sept livres d'un métal analogue, le mercure, ont circulé avec son noble sang. La mort dut être un bienfait pour ce prince : il ne vivait plus que pour assister à l'horrible décomposition de son corps; les os amollis de ses jambes ne pouvaient plus le soutenir; sa peau était couverte de hideuses pustules; ses cheveux et ses ongles tombaient; il ne lui restait plus que des débris infects de ses dents jadis charmantes. En un mot, le démon de la luxure avait jeté son masque séduisant; il se laissait voir au moribond sous ses formes repoussantes.

Je rentre chez moi navrée des détails qu'on m'a donnés ce soir sur la fin déplorable de cette victime du libertinage; je ne veux pas me coucher sous l'influence de la tristesse qu'elle laisse dans mon âme; j'écris une anecdote plaisante pour dissiper ce nuage.

Un chat s'était introduit hier, on ne sait comment, dans la grand'-chambre pendant une audience de *messieurs*. M. le président de Saint-Fargeau, ayant aperçu l'animal, s'en empare et le cache sous sa robe afin d'arrêter le scandale d'une distraction trop gaie. Mais le matou, captif sous l'hermine, se met à miauler en signe de détresse, puis à égratigner son geôlier, qui se voit contraint de le laisser aller à travers le parquet, au bruit des rires inopportuns de toute la grave assemblée. Pendant qu'on riait, le conseiller Héron traçait sur le coin de son pupitre l'épigramme que je lègue aux rieurs à venir :

Tandis qu'au temple de Thémis
On opinait sans rien conclure,
Un chat vint sur les fleurs de lis
Etaler aussi sa fourrure.
Oh! oh! dit un des magistrats,
Ce chat prend-il la compagnie
Pour conseil tenu par les rats?
Non, reprit son voisin tout bas,
C'est qu'il a flairé la bouillie
Que l'on fait ici pour les chats.

Il est vrai que les parlements sont peu de chose maintenant : le duc d'Aiguillon ne triomphe pas; mais MM. de la Chalotais sont encore captifs, et les jésuites relèvent la tête en France au moment où les peuples les plus fanatisés secouent le joug de cette compagnie. Les grands corps de la magistrature ont faibli devant le pouvoir; cependant la régénération sociale marche sous la bannière des philosophes; le trône sur lequel Louis XV dort, enlacé des guirlandes de la volupté, se mine à sa base... un seul coup de foudre peut le renverser.

Que penser, au temps où nous vivons, des choses surnaturelles, des apparitions nocturnes? Douter pour le moins. On trouve pourtant des gens affirmatifs sur ce point! Le chevalier de Jaucourt est un esprit fort, un encyclopédiste même; il est difficile de le suspecter de superstition; toutefois voilà ce qu'il raconta l'autre soir dans un souper où je me trouvais :

« Je sortais du collége d'Autun; mon père m'avait fait ramener dans son château de la Bourgogne pour me voir quelques jours; je devais ensuite me rendre à l'armée. La chambre à coucher qu'on me donna était grande; son plafond, très-élevé, était garni de solives sculptées au treizième siècle, et la tapisserie à grands personnages qui l'ornait datait des premières années du dix-septième. Ces vastes et gothiques solitudes imposent un certain trouble aux âmes encore neuves d'impressions... Je laissai brûler ma lampe. Dans l'espèce de revue visuelle que je fis de ma chambre quand je fus couché, mes yeux s'arrêtèrent sur une partie de la tenture : elle représentait un temple fermé. Le pontife, debout au sommet de l'escalier qui conduisait au péristyle, tenait de la main droite une poignée de verges, à la gauche il avait une clef... Ce sujet me sembla bizarre; je cherchais à l'expliquer, quand tout à coup je crus voir s'agiter le grand prêtre de la tapisserie... Je me frotte les yeux, je cherche à douter; impossible : la figure descend les marches avec gravité; bientôt je la vois saillir sur la tenture, elle s'en détache, et le bruit léger de sa robe blanche traînant sur le plancher ne peut plus me laisser de doute sur la locomotion de cette magique effigie. Le saisissement m'a glacé de la tête aux pieds, je suis immobile dans mon lit, ma voix éteinte ne saurait articuler un son. Cependant le terrible pontife a traversé la chambre; il est arrivé tout près de mon lit, et j'entends bien distinctement ces paroles, prononcées d'un ton grave : « Ces » verges fustigeront un grand nombre; quand tu les verras s'agiter, » n'hésite pas à prendre la clef des champs, que voilà. » A ces mots la figure tourne le dos, s'éloigne, se rapproche de la tapisserie, remonte l'escalier et reprend son immobilité.

» Tremblant, baigné d'une sueur froide, privé de toute force, je fus longtemps hors d'état d'appeler. Je pus enfin me faire entendre, un domestique du château vint. Ne voulant pas lui confier le sujet de ma frayeur, je me bornai à lui dire que je me sentais indisposé; il passa le reste de la nuit près de moi.

» Interrogé le lendemain sur ma prétendue indisposition par le comte mon père, je lui racontai l'apparition qui m'avait tant effrayé. Je m'attendais à de l'incrédulité, à des plaisanteries. Loin de là, le comte, après m'avoir écouté fort sérieusement, me dit : « Rien n'est » plus extraordinaire, car mon père dans sa première jeunesse eut » aussi dans cette même chambre avec le personnage dont vous me » parlez une scène des plus étranges... » Ici mon père s'arrêta; vainement je le pressai de me raconter l'aventure nocturne de mon aïeul, il ne voulut pas m'en dire davantage et m'ordonna de ne lui en plus parler. Mais le jour même il fit détendre la vieille tapisserie, que l'on brûla en sa présence au milieu de la cour, après que le chapelain, en habits pontificaux, l'eut aspergée d'eau bénite. »

Le chevalier de Jaucourt, à qui l'on exprimait quelque doute sur la vérité de cette anecdote, nous donna sa parole d'honneur que les détails en étaient de la plus rigoureuse exactitude[1].

Si l'on doit, nonobstant l'affirmation de Jaucourt, attribuer à la superstition l'assurance avec laquelle il raconte l'apparition du château, que faut-il penser de la communion pascale du philosophe de Ferney, plusieurs fois renouvelée et que, malgré les bruits les plus contradictoires, on ne saurait guère révoquer en doute? Voltaire lui-même l'avoue et la nie tour à tour, selon les personnes avec lesquelles il correspond. Dans une lettre écrite récemment à M. de Choiseul, ce grand poëte désavoue la paternité de toutes les productions clandestines qu'on lui attribue; il fait au ministre une sorte de profession de foi et lui donne pour preuve de la pureté de ses sentiments le retour qu'il a fait vers Dieu d'après les instructions du père Adam.

D'un autre côté, Voltaire, dans une longue lettre écrite à madame du Deffant, se plaint du public ingrat qui pour prix des services qu'il lui a rendus, des amusements qu'il lui a procurés, l'accable de calomnies et se plaît à lui supposer des faiblesses. « J'apprends, dit-il » en finissant, que, pour comble de ridicule, on débite et l'on croit » à Paris que je me suis confessé, que j'ai fait mes pâques. Je ne suis » pas assez hypocrite pour me prêter à des actions aussi contraires à » ma façon de penser, ni assez imbécile pour donner de bonne foi » dans de pareilles puérilités. »

Il n'est pourtant que trop vrai que toutes ces inconséquences sont dans le caractère de l'illustre écrivain, et qu'elles dominent alternativement, selon les exigences de sa gloire et de son intérêt.

Quant à la dernière communion, en voici tous les détails, tels qu'on les a rapportés.

Le seigneur de Ferney a fait bâtir à ses frais l'église du lieu, et cette inscription : *Dicavit Deo de Voltaire*, est tracée au-dessus de la porte principale. C'est à ce temple que l'auteur de *la Pucelle* se rendit aux fêtes de Pâques, précédé de deux de ses gens, hallebarde en main, comme des suisses de paroisse. Venait ensuite un architecte portant le plan de l'église, que son consécrateur allait offrir à Dieu en gage de réconciliation. Immédiatement après l'artiste marchait Voltaire la componction sur le visage, les yeux baissés, les mains jointes, ayant enfin l'air d'un pénitent dévotieux et repentant. Deux gardes-chasse armés fermaient ce cortége processionnel. Le poëte a été reçu à la porte du temple par le père Adam, qui, médiateur entre le ciel et le pécheur contrit, a introduit ce dernier au bruit des fanfares et des tambours. Le sacrifice de la sainte table a été très-édifiant, un sermon a terminé la cérémonie, et voilà un élu de plus dans la voie du paradis... à moins de rechute.

Mais si la voûte céleste s'ouvre infailliblement aux âmes pures, si la phalange des bienheureux se grossit de toutes les vertus de la terre, Marie Leczinska prit son vol vers le trône du Très-Haut le 24 juin, à dix heures du soir. Jamais existence ne fut plus triste que celle de la reine; jamais un cœur plus candide, plus doux, ne fut abreuvé d'autant d'amertumes. Vieillie dans les privations, dans les chagrins de toute nature; n'ayant pour consolateur que son crucifix, aux pieds duquel toutes ses calamités étaient déposées, l'épouse de Louis XV vit approcher la mort avec sérénité : c'était le terme d'une route couverte de ronces, le port entrevu après une longue tourmente.

On a trouvé les entrailles de la reine gangrenées : les médecins voient la cause de cette maladie dans l'usage immodéré des épices dont les cuisiniers polonais de Sa Majesté relevaient les ragoûts qu'ils lui servaient. Mais les ennemis de M. le duc de Choiseul ont saisi avec ardeur cette occasion pour renouveler les accusations portées contre lui à la mort de la Dauphine. Le cardinal de Luynes, les Nicolaï, le comte de Muy, le maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon son fils, l'archevêque de Paris, les jésuites, enfin toute la faction qui a pris parti contre le ministère actuel fit de nouveau courir le bruit d'un empoisonnement. La fureur de cette coterie allait jusqu'à accuser M. Lieutaud, médecin des enfants de France, d'avoir préparé les poisons administrés à la reine par les agents de M. de Choiseul. Le docteur ne daigna pas même se justifier d'un forfait dont tout Paris le savait incapable, il se contenta de se venger d'une si horrible calomnie par une simple allégorie. Au commencement de sa *Médecine pratique*, qu'il vient de publier, on voit une vignette représentant Alexandre entouré de son médecin et des délateurs de ce savant : le héros, loin d'ajouter foi à l'accusation d'empoisonnement qu'ils ont portée contre lui, se fait remettre la coupe qu'on dit empoisonnée et en boit d'un trait le contenu. Le public a saisi l'allusion.

Cependant la famille royale, sans admettre, mais aussi sans rejeter précisément les propos de la malveillance, ne pouvait dissimuler la terreur que lui inspiraient tant de crêpes étendus presque simultanément sur elle. Madame Louise, quatrième fille du roi, a formé tout à coup le projet de se retirer du monde et d'échapper à la mort en courant s'ensevelir vivante dans un couvent : c'est, dit-on, aux Carmélites que Son Altesse Royale a résolu de finir ses jours. Mais comment peindre la faiblesse, l'idiotisme d'un souverain qui laisse déchirer sa cour par deux partis qu'il redoute lui-même? D'un côté, les créatures du duc d'Aiguillon prennent en main toutes les trompettes de la renommée pour accuser calomnieusement le duc de Choiseul des plus noirs attentats; de l'autre côté, ce ministre puissant change en crimes d'Etat quelques intrigues auxquelles d'Aiguillon s'est livré dans son gouvernement de Bretagne, et brandit au-dessus de sa tête le glaive de la justice, que cet antagoniste appelle sur la sienne. La haine réciproque de ces deux grands personnages a partagé toute la noblesse française : elle s'est rangée sous l'une ou l'autre bannière, et la guerre que se livrent ces fiers adversaires, leur politique contradictoire, les efforts qu'ils font pour se perdre mutuellement, peuvent entraîner la France dans de grands malheurs.

On a comparé avec raison la situation de M. de Choiseul sous Louis XV à celle de Philippe d'Orléans sur la fin du règne de Louis XIV. Aux deux époques, c'est le parti dévot qui accuse deux hommes également soupçonnés de vouloir usurper d'Orléans la couronne, Choiseul le pouvoir seulement, mais le pouvoir de Charles-Martel. Au commencement du siècle, madame de Maintenon distille le fiel contre Philippe pour servir le duc du Maine; de nos jours, madame de Marsan, parente du jésuite Griffet, suscite des ennemis au ministre pour favoriser le duc d'Aiguillon. Le poison est imputé à Choiseul comme à d'Orléans, parce que c'est l'agent du crime le plus mystérieux, et plus l'attentat semble avoir été secret, plus la calomnie peut facilement s'exercer.

J'ai dit ailleurs que le président de Maupeou faisait voltiger sa conscience politique du camp de M. de Choiseul à celui de M. d'Aiguillon; qu'il ne prononçait point entre Genève et Rome, mais qu'il servait selon son intérêt du moment Rome ou Genève. Enfin ayant vu après la mort de la reine que le ministère finirait infailliblement par l'emporter sur ses ennemis, Maupeou se voua décidément à lui et s'engagea à perdre le duc d'Aiguillon au prix des sceaux et de la chancellerie. Le marché fut conclu à ces conditions le 28 septembre par la démission du chancelier de Lamoignon et par celle du vice-chancelier René-Charles de Maupeou, père du nouveau titulaire; car l'ambition du dernier ne fut nullement arrêtée par la voix du sang. Le même jour M. de Laverdi remit le contrôle général à M. Mainon d'Invau, protégé de M. de Choiseul, et le duc se trouva ainsi appuyé de deux nouveaux champions tout à fait dévoués à ses principes comme à sa politique.

Choiseul gouvernait sans conteste, lorsque les événements de la Corse appelèrent sur cette île l'attention de la cour. Le général Paoli, après avoir négocié avec succès un emprunt en Angleterre, avait pourvu dès le mois de janvier à la défense des places les plus importantes. Non content de ces dispositions, qui devaient empêcher le retour des troupes génoises, le chef républicain arma une escadre dont il donna le commandement au comte Perès, et qui ne tarda pas de s'emparer d'une dizaine de navires génois richement chargés. Gênes fit à son tour sortir une flotte de ses ports pour courir sur la marine corse; mais l'actif Paoli venait de conclure une alliance avec le bey de Tunis, et les insulaires, soutenus par les pirates de cette régence, demeurèrent maîtres de la mer. Le sénat sentit enfin que tout espoir de conserver la Corse lui était interdit : il céda cette île à la France par traité signé à Compiègne au mois de juillet. Toutefois Gênes se réservait le droit de rentrer dans la propriété du territoire cédé en remboursant à Louis XV les frais qu'il aurait faits au jour de la restitution pour la défense et l'occupation du pays. Cette clause est illusoire, jamais la république ne sera en état de racheter la Corse; encore moins sera-t-elle assez puissante pour conserver des droits sur un peuple qui a juré de périr en entier plutôt que de subir le joug génois. En cédant cette vaine souveraineté Gênes fait donc un bon marché, et la France en conclut un meilleur puisqu'elle acquiert un abri sûr et peut-être une bonne colonie dans la Méditerranée.

Paoli fut promptement informé de la cession à la France d'un Etat qui en attendant se gouvernait par ses lois et n'était pas disposé à en

[1] Il est à présumer que ce chevalier de Jaucourt est le même qui traversa la révolution; qu'on vit tour à tour sénateur impérial, membre du gouvernement provisoire en 1814 et pair de France sous la Restauration.

recevoir d'autres. Mais l'illustre général ne pouvait se cacher que les ressources qu'il possédait, fortes contre Gênes, devenaient d'une extrême faiblesse opposées à celles de Louis XV. Le sage républicain songea à se soumettre ; mais cet esprit d'indépendance qu'il avait lui-même proclamé, on ne pouvait l'amener au degré de résignation convenable qu'avec une grande circonspection : vouloir le dominer tout à coup c'eût été de la part de Paoli jouer d'un coup de dé sa fortune, sa gloire et sa vie. Il se décida donc à attaquer les troupes françaises, bien certain d'être battu, et de démontrer par là à ses Corses la nécessité de se soumettre. M. de Marbœuf lui-même fournit aux insulaires l'occasion de commencer les hostilités. Jusqu'alors les troupes françaises campées à San-Fiorenzo, n'avaient point de communication avec celles en garnison à Bastia ; le général du roi écrivit à Paoli que pour le bien du service il était utile que la correspondance s'établît.

Le duc de Choiseul ministre.

Le républicain refusa et donna sur-le-champ l'ordre d'attaquer afin de se ménager les avantages que peut offrir l'initiative. Cet espoir fut trompé : les Corses, battus, perdirent sept redoutes ; les Français occupèrent les villages de Patrimonio et de Barbadgio, ce qui établit la communication refusée.

Cependant la guerre ayant continué le marquis de Chauvelin arriva le 27 août et prit le commandement en chef de l'armée. Un manifeste publié dans l'île proclama Louis XV comme roi de la Corse ; une ordonnance militaire enjoignit aux vaisseaux corses d'arborer le pavillon de France sous peine d'être traités en pirates. Plusieurs autres publications successives portaient que tous les habitants qui s'opposeraient par la voie des armes à la prise de possession de l'île seraient déclarés rebelles au roi et à la couronne de France. Toutes ces menaces glissèrent sur le naturel d'acier de ces républicains : ils y répondirent par un manifeste digne des Spartiates, que soutint une défense héroïque. M. de Chauvelin, après quelques avantages peu marquants, ayant voulu poursuivre Paoli dans les montagnes, fut vivement repoussé, poursuivi à son tour et forcé de se renfermer dans les places que nos troupes occupaient. Il est difficile de se faire l'idée de la persévérance et du mépris de la mort que montrent ces farouches insulaires : j'en citerai un témoignage. Un de nos officiers disait à un simple soldat fait prisonnier à Patrimonio : « Comment » osez-vous faire la guerre sans hôpitaux ! que faites-vous donc » quand vous êtes blessés ? — Nous mourons ! » répondit froidement le Corse.

Tandis qu'un petit peuple des côtes d'Italie défend avec vaillance sa liberté un moment conquise, une grande nation travaille à conquérir la sienne au delà du vaste Océan. Une nouvelle révolte, provoquée par de nouveaux actes tyranniques du gouvernement, éclata cette année en Amérique dans la province de Massachuset's-Bay. Avec quelque prudence le roi d'Angleterre eût comprimé peut-être ce premier mouvement : il crut plus efficace de chercher à l'étouffer par la terreur. Deux régiments arrivés récemment d'Halifax à Boston reçurent l'ordre de faire feu sur le peuple. Aux premiers coups de fusil les boutiques se ferment, les femmes, les vieillards, les enfants se retirent, et le surplus des Bostoniens, saisis de toutes les armes qui sont tombées sous la main, se jettent sur la troupe. Mise promptement en déroute, elle fuit vers le fort de Saint-Guillaume, mais à travers une grêle homicide de meubles, de tuiles, de pierres, de verreries tombant de toutes les maisons. Les révoltés, maîtres de la place, forment sur-le-champ un comité chargé de la direction des affaires et dans lequel ils appellent des députés de toutes les villes de la province. Le premier soin de ce conseil fut d'écrire des circulaires dans les autres colonies anglaises afin de leur exposer les griefs des colons de Massachusets. Ce corps constitué exhortait tous les bons Américains à réunir leurs efforts à ceux des habitants de Boston et les invitait à leur envoyer des députés pour travailler au salut commun.

Le parlement anglais récrimina fortement contre ces mesures de gouvernement affranchies des lois de la métropole : il cria à la rébellion, à la domination usurpatrice. Un bill discuté *ab irato* déclara que l'autorité du roi était désormais inexécutable dans la province de Massachusets sans le secours de la force militaire. Le gouverneur de Boston fut chargé d'informer contre les *comités usurpateurs* : les membres en furent déclarés criminels de lèse-majesté ; leurs noms durent être dénoncés au secrétaire d'Etat chargé du département de l'Amérique. Toutes ces mesures furent appuyées par l'envoi de nouvelles troupes à Boston, où leur arrivée augmenta encore la fermentation populaire. Le mécontentement des colons ne connut plus de bornes : le comité de la colonie proscrivit dans toute son étendue l'usage des marchandises anglaises [1] ; enfin les décisions de ce conseil devinrent bientôt les seules lois de Massachusets. Telle était la situation du pays au moment du départ des vaisseaux qui viennent de nous en informer : on attend avec impatience de nouveaux détails.

Le duc de Lauzun, qui continue de venir semer ses confidences sur ma toilette, quoiqu'il ne soit plus un galant à son début et quoique je sois ce qu'on appelle dans le monde un astre à son déclin, le duc de Lauzun m'a raconté au moment de son départ pour la Corse une de ses fredaines qui m'est revenue tout nouvellement à la pensée. On saura bientôt pourquoi.

« Je fis la connaissance cet hiver au bal de l'Opéra, me dit-il un matin, d'une fort jolie fille qu'on appelait l'*Ange*, mais dont le vrai nom était mademoiselle *Vauvernier*. Jamais je ne vis une figure aussi jolie : le surnom céleste qu'elle portait ne peut donner qu'une faible idée de la beauté de cette créature.

» Elle vivait avec un comte du Barry, chevalier d'industrie, dont les intrigues semblaient s'être renforcées de tout ce que le libertinage lui avait fait perdre de facultés physiques. On voyait avec peine un pareil trésor aux mains d'un tel homme. Pour mon compte je crus voir une tige de roses se balançant au-dessus d'un égout infect. Du Barry donnait à jouer : les rapines qu'il commettait au jeu étaient son seul patrimoine ; aussi se montrait-il fort ardent à recruter des dupes. Je me laissai prendre à l'amorce divine qu'il m'offrait : j'acceptai à souper chez lui. Au ton de la maison je ne tardai pas à découvrir quelles en étaient les habitudes : les fréquentes disparitions de fort jolies filles et d'empressés gentilshommes, l'inattention du maître aux *fugues* des couples galants, les cheveux défrisés, les yeux battus que je remarquais au retour, tout me disait le motif de ces éclipses momentanées ; et je devinai que le *bel Ange* n'avait pas encore disparu, parce qu'on avait des vues sur moi. L'enchanteresse s'était déjà mise en avance de serrements de mains très-expressifs ; ses petits pieds sous la table du jeu n'avaient pas parlé un langage moins significatif. Mais jugez de mon embarras ! l'Ange demeurait chez le comte du Barry, et voyez sous quel aspect s'offrait ce partner avoué de sa couche : il était en superbe robe de chambre, signe irrécusable du plus grand déshabillé, et pourtant il avait son chapeau sur la tête, parce que ce couvre-chef servait à contenir deux pommes cuites appliquées sur ses yeux par mesure sanitaire. Il est impossible de voir une figure plus plaisante que n'était alors celle de mon amphitryon. Rien de mieux pour rire, mais je ne voyais rien là de bien encourageant pour accepter la cession instantanée d'une maîtresse. L'*Ange* battit vainement de l'aile autour de moi, je résistai. Je fus sur le point de succomber le surlendemain ; heureusement le souvenir des pommes cuites et des yeux rouges de du Barry vint à temps à mon secours. Fitz-James a été plus hardi, il s'est donné mademoiselle Vauvernier et l'a gardée. Cette brillante condition ne l'a pas empêché d'avoir pour moi ces petites bontés qui ne tirent pas à conséquence : elle m'a plus d'une fois avoué que j'eusse été l'amant de son choix, le privilégié de ses désirs. Je ne sais pas ce que tout cela serait devenu si M. de Chauvelin ne m'eût offert de m'emmener dans l'île de Corse en qualité d'aide de camp.

» Quelques jours avant mon départ, on me dit que le roi avait vu l'*Ange;* que sa beauté avait ébloui Sa Majesté, et qu'elle pourrait s'en

[1] Peut-être le *système continental* de Napoléon fut-il une imitation de cette mesure.

passer la fantaisie. J'allai faire mes adieux à mademoiselle Vauvernier : « Si vous êtes maîtresse du roi, bel Ange, lui dis-je, souvenez-» vous que je veux commander l'armée. — Cela ne suffit pas, répon-» dit-elle du même ton, vous serez au moins premier ministre. » Reprenant ensuite son sérieux, la jolie fille m'avoua que, pour rendre sa bonne fortune royale plus facile, elle avait essayé de captiver les bonnes grâces de M. de Choiseul ; qu'elle y avait en partie réussi, mais que du Barry, ses yeux rouges et ses pommes cuites, qui, par malheur, ont fait du bruit à l'Œil-de-bœuf, s'étaient offerts à la mémoire du ministre au moment de la conclusion. « Vous ne sauriez » vous imaginer, mon ami, ajouta l'Ange, à quel point cet échec, si » honteux pour une femme, m'a humiliée !... je ne l'oublierai de ma » vie. » Ce serait bon à noter si par hasard l'Ange devenait favorite. »

Les commis de l'octroi ayant fait une descente à bord y trouvent une boîte d'une forme, d'un aspect singuliers.

Lorsque le duc de Lauzun faisait cette réflexion, il ne soupçonnait pas que l'Ange serait dans le lit du monarque avant que lui touchât les rives de la Corse; voilà pourtant ce qui est arrivé. Reprenons les détails de cette rapide faveur.

Il ne faut pas qu'un mémorialiste soit bien difficile sur l'origine des personnages qu'il admet dans son cadre, lorsqu'un roi les a pu admettre sans examen dans son intimité. A vrai dire, on ne sait d'où vient mademoiselle Vauvernier : naquit-elle, comme on l'assure, d'une cuisinière et d'un religieux, un sein plus illustre s'ouvrit-il pour donner le jour à cette beauté accomplie, c'est ce qu'il importe peu d'éclaircir. On sait pertinemment que dès l'âge de douze ans elle s'était prostituée. Un nommé Lavaudière fut son premier amant connu; il la quitta, la reprit et l'abandonna plusieurs fois. Mademoiselle Vauvernier était décidément femme publique quand le comte du Barry, Gascon de Levignac, près de Toulouse, la recueillit pour servir d'appât à la pêche des jeunes seigneurs qu'il voulait attirer dans sa maison de jeu. C'est là que l'*Ange* a passé successivement en revue une foule de mousquetaires, de gardes du corps, de robins, d'abbés, de premiers commis des ministères. *Lebel*, pourvoyeur des caprices de Louis XV, eut enfin l'envie de voir mademoiselle Vauvernier ; il la soumit aux épreuves dont le vieux Richelieu lui abandonne dès longtemps l'exercice, et cet *essaieur* expérimenté jugea ce morceau digne de la couche royale. Néanmoins Richelieu, s'étant conservé la partie de ses anciennes fonctions que je n'ose nommer honorifique, voulut diriger cette intrigue ; il fit venir l'aspirante chez lui, s'assura par une rapide inspection de la main que le rapport de Lebel était exact, et confirma le choix de ce valet de chambre. Il fut convenu entre ce *trio* impur que mademoiselle Vauvernier paraîtrait devant Louis XV, avec son expérience de dix ans et la naïveté cynique de son langage. Le roi fut ravi des attraits de cette fille : il demeura enivré des délices qu'elle lui procura... Il en raffolait, il en parlait à tous ses favoris ; tout le monde vit, dès le troisième jour, que *Cotillon III* était intronisée. On ne pouvait se taire dans les salons sur l'*étrangeté* de cette faveur d'une fille publique. « Eh! bon » Dieu! pourquoi tant se récrier sur l'élévation d'un si gentil objet! » disait l'autre soir l'abbé de Cerutti, n'était-elle pas conduite par » deux aveugles-nés : la fortune et l'amour? Après tout, il y avait » plus de distance de la femme d'un poëte contrefait à la hauteur de » Louis XIV que d'une fille de Vénus à la bonhomie de Louis XV. »

Et puis que de charmes réunis dans la personne de cette nouvelle maîtresse du roi ! Qu'on se représente une figure de l'Albane, animée par le coup de baguette d'une fée, qui aurait fait circuler soudain la vie sous le beau idéal des traits nés du pinceau de ce grand peintre, sous la couche légère des couleurs de sa palette. Tout chez mademoiselle Vauvernier peut servir de modèle : nulle part l'artiste ne trouverait une chevelure plus belle, plus heureusement teinte; nulle part il ne rencontrerait des yeux aussi vifs, un teint aussi fin, aussi éclatant de blancheur et d'incarnat. Il y a des séductions sur cette charmante physionomie jusque dans un contraste choquant, lorsque deux coussins de corail, s'écartant pour donner issue à des paroles plus que vulgaires, préoccupent l'oreille en faveur d'un double chapelet de perles que supportent deux bandes de pourpre. Et vous, successeurs de Praxitèle, de Phidias, qui avez promené vos regards sur les formes de mille beautés mercenaires, avez-vous rencontré autant de perfections combinées par la création ? Non; pour copier une gorge aussi ferme, aussi bien placée, il vous a fallu voiler un cou défectueux, ou bien un torse grossièrement sculpté ; pour imiter ces colonnes de vivant albâtre, vous avez dû détourner avec dégoût vos yeux de charmes flétris qu'ici la corruption n'a pu faner; pour retrouver ailleurs cette jambe contournée par les Grâces, et que termine un pied de douze ans, votre enthousiasme a dû plus d'une fois triompher de l'horreur qu'inspiraient, dans une région plus élevée, des muscles détendus par la débauche, des chairs livides, des cicatrices honteuses. Chez la nouvelle favorite seule peut-être, la nature

L'étranger remerciait la duchesse, s'inclinait, se répandait en compliments...

resta victorieuse du vice ; là seulement elle conserva tous les trésors d'une organisation privilégiée, qu'on retrouve encore dans ce bras rival du bras poétique de Cléopâtre, dans cette petite main que décoreraient les pierreries.

Je sais tout cela, moi : et comment ne le saurais-je pas, n'ai-je pas entendu partout les mille indiscrets qui ont travaillé vainement à détruire tant de perfections!

Une fois le favoritisme de mademoiselle Vauvernier décidé, il fallut bien songer à rompre au moins la trame de souvenirs lubriques attachée à son nom; on s'occupa de lui en donner un autre en la mariant. Le maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon et Lebel négocièrent cet hymen avec du Barry. Le frère de cet intrigant, qui ne l'était pas moins que lui, consentit à épouser la favorite, à la condition expresse de non-habitation qui a toujours été la clause *sine qua*

non du mariage des maîtresses du roi. Le contrat signé, la bénédiction nuptiale donnée, l'honorable comtesse du Barry parut à la cour, et tout le monde la complimenta, sans le moindre ressouvenir du reflet des réverbères qui, durant plusieurs années, ont éclairé ses agaceries banales.

Voilà donc madame de Pompadour remplacée dans le cœur du monarque de cinquante-neuf ans; reste à remplir la place de cette favorite dans le conseil intime, ce qui ne peut tarder. En effet, quand madame du Barry serait exempte de toute ambition; elle deviendrait l'instrument de celle de l'un des deux partis qui règnent à la cour, et tout porte à croire que l'influence de cette courtisane servira les Richelieu qui l'ont assise au canapé royal. C'est maintenant que le duc de Choiseul doit se repentir du dédain avec lequel il repoussa les faveurs de l'*Ange*. Ah! qu'il voudrait bien, au prix de la plus âcre *syphilis*, n'avoir pas excité un genre de ressentiment que les années ne font qu'envenimer dans le cœur d'une femme! Un médecin habile eût, à la rigueur, effacé les traces d'une galanterie imprudente, et nul docte ne pourra conjurer le mal que l'inimitié de madame du Barry peut faire au ministre.

Déjà le duc d'Aiguillon essaye, avec quelque succès, de gouverner les idées de la nouvelle favorite; mais, en matière de politique, son imagination est un champ peu fertile: cette femme, si habile dans les jeux de l'amour, a peu de ressources dans ceux de l'esprit. La cour est d'ailleurs pour elle un pays étranger: les hommes, les usages, le langage, tout y contraste avec ses allures libres, avec son vocabulaire plus digne de la salle des gardes que du cabinet. Par elle-même, madame du Barry ne portera certainement jamais ses vues ambitieuses jusqu'à donner des ministres à la France, des généraux à l'armée, des prélats à l'Eglise et des prisons à quiconque refuserait de suivre la direction qu'elle aurait tracée. Mais, je le répète, ce qu'elle ne fera pas comme moteur, elle peut le faire comme agent. La comtesse se trouve jetée, presque à son insu, au milieu d'une société de conspirateurs, nous la verrons emportée malgré elle dans le tourbillon de l'intrigue. Elle sera, sans le savoir, l'associée des méchants, l'interprète des ambitieux, l'écho des courtisans entraînés dans le parti de d'Aiguillon. Que si le naturel peu malveillant de cette courtisane se refusait à servir des noirceurs, on lui rappellerait ses charmes méprisés par l'orgueilleux ministre! et soudain elle se mettrait à la tête de ses ennemis, poussée par un dépit inextinguible.

Excellent juge de cette position, l'ennemi de Choiseul, d'Aiguillon, s'appuie de toutes ses forces sur madame du Barry. Elle supporte, ou, pour mieux dire, elle soutient les assiduités de ce seigneur avec une constance qui ressemble à du plaisir, bien qu'il l'entretienne souvent de la nécessité de renverser la politique autrichienne du cabinet de Versailles, de l'urgence d'une rupture avec Marie-Thérèse, et des liens politiques à renouer avec Frédéric II. Outre que le duc présente ces résultats comme des moyens infaillibles pour abattre Choiseul, et que rien ne saurait chatouiller plus agréablement l'oreille de la comtesse, il édulcore ces entretiens arides de ce ton de galanterie si naturel aux Richelieu; on va même jusqu'à dire que d'Aiguillon insinue sa politique à madame du Barry de la même manière que Bernis et Choiseul insinuèrent la leur à madame de Pompadour. Je n'oserais garantir ce dernier genre de rapport, mais je le crois probable: quand deux puissances concluent une alliance, il y a beaucoup à parier qu'elles n'ont pas oublié les préliminaires.

Quoi qu'il en soit, la bonne intelligence qui règne entre le duc d'Aiguillon et la femme dont Louis XV est éperdument amoureux inquiète vivement M. de Choiseul. Ce ministre sait que pour mettre fin à ce culte, il faudrait à tout prix parvenir à déshonorer l'idole, et c'est dans ce but qu'il a cherché à faire proclamer tout ce que l'origine de la favorite a d'abject, dans une chanson intitulée *la Bourbonnaise*. Cette chanson, aussi méchante que plate, a été répandue à profusion; on la chante dans tous les coins de la France. Jusqu'à ce jour cet expédient a été sans succès: Louis XV pense, en philosophe épicurien, que les amours sont toujours assez illustres quand ils font jouir, et qu'une belle de la tête aux pieds porte, sous son vêtement le plus immédiat, de charmants titres de noblesse. Le roi et madame du Barry, enlacés dans les bras l'un de l'autre, chantent eux-mêmes *la Bourbonnaise* en riant aux éclats, quand ils n'ont rien de mieux à faire, s'entend. Faites donc des vaudevilles épigrammatiques contre les amoureux!

Au moment où nous acquérions la preuve bien claire qu'une prostituée du plus bas étage peut captiver un souverain, nos filles du bon ton attendaient avec une vive impatience le jeune roi de Danemark, qui vient d'arriver à Paris. J'écrirais vingt pages de détails, si je voulais énumérer tous les expédients, toutes les ruses que ces beautés ambitieuses ont employés pour attirer l'attention du monarque voyageur: les unes sont allées au-devant de lui dans de superbes équipages loués à grands frais; d'autres ont pris domicile aux environs de l'hôtel qu'il devait occuper. Quelques-unes, à prix d'or, ont obtenu du tapissier décorateur des appartements de Sa Majesté danoise qu'il plaçât leurs portraits dans le cabinet, dans le boudoir et surtout dans la chambre à coucher du prince. Enfin l'une d'elles, mademoiselle Grandi, de l'Opéra, plus audacieuse qu'aucune de ses concurrentes, a fait passer directement à l'illustre étranger une copie en miniature de ses charmes dépouillés de tout ornement.

Tant de soins, tant de séductions ont été, dit-on, sans succès: le prince du Nord s'est conduit avec une décence, une sagesse qui font beaucoup d'honneur à ses principes hyperboréens. M. le duc de Duras, commis par Louis XV pour procurer au roi de Danemark des plaisirs plus honnêtes, s'acquitte de sa tâche avec une véritable profusion, et l'on peut dire que Sa Majesté trouve de l'agrément à toute main. Nous autres Français nous sommes fous de spectacles, et le faible de chacun est de croire que ce qui l'amuse plaît à tout le monde. Or notre hôte danois s'est inscrit éloquemment contre cette opinion, l'un de ces soirs, pendant une représentation où il a dû entendre dix-sept actes de vers, de prose, de déclamation chantée, tant en italien qu'en français, non compris les ouvertures et les symphonies. J'ai cru que Sa Majesté se démonterait les os maxillaires à force de bâiller, et franchement il y avait de quoi, même pour un spectateur français. Pendant ce spectacle interminable, on s'extasiait à côté du prince sur l'admirable exécution d'une sonate peu expressive; voyant qu'il l'écoutait froidement, quelqu'un lui dit: « Si vous » saviez, sire, combien c'est difficile! — Ah! répondit Sa Majesté, » je voudrais bien que ce fût impossible. »

Les beaux esprits de Paris sont en général peu recherchés par le roi de Danemark; quelques encyclopédistes seulement ont été admis auprès de lui. Ces messieurs attribuent cette espèce de dédain à la négligence de M. de Duras, ou plutôt au peu de sympathie que ce seigneur éprouve pour les hommes spirituels. Un des mécontents, le chevalier de Boufflers, a composé cette épigramme, qu'il met dans la bouche du voyageur illustre:

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupers, de bals, d'opéras;
Je suis venu pour voir des hommes...
Rangez-vous, monsieur de Duras.

Madame la duchesse de Mazarin a donné deux fêtes au roi de Danemark. « Mais, disait-elle après à ses intimes, la fée *Guignon-gui-* » *gnolante*, qui sans doute a présidé à ma naissance, n'a pas permis » que mes soirées aient été exemptes de mésaventures. » Pour expliquer ce propos superstitieux de la duchesse je dois dire qu'en effet elle est malheureuse en tout, et que l'ingrate opinion du monde ne lui tient compte de rien. Cette dame est belle, fraîche surtout, et personne n'en convient depuis que la vieille maréchale de Luxembourg, dont toute la galanterie est dégénérée en causticité, a dit que la fraîcheur de madame de Mazarin n'était point comparable à la fraîcheur de la rose, mais à celle de la viande de boucherie. La duchesse a des diamants superbes, et quand elle les met on prétend qu'elle ressemble à un lustre; ses soupers sont délicats, recherchés, et l'infatigable critique assure que les mets qu'on y sert sont tellement déguisés que personne ne les reconnaît; elle montre de l'obligeance, de la politesse, et le public la taxe d'hypocrisie; on pourrait citer de ses bons mots, de ses traits d'esprit, et l'on ne parle que de ses inconséquences; personne n'affiche un faste plus éclatant, et les méchants accusent sa parcimonie. Enfin un succès est la chose du monde la plus rare pour madame de Mazarin: les deux fêtes qu'elle a données au roi de Danemark sont des preuves surabondantes de cette affligeante vérité.

La première de ces fêtes se composait d'un concert et d'un spectacle; le fameux Carlin de la Comédie-Italienne devait faire le charme de la soirée dans une pièce nouvelle intitulée *Arlequin barbier paralytique*. L'heure de la représentation arrivée, le prince danois, conduit à la place de la duchesse, la supplia de vouloir bien s'asseoir à sa droite; elle obéit, et le rideau se leva. Dans tous les théâtres, les représentations jusqu'alors offertes au roi avaient commencé par des prologues à sa louange; peu versé dans la langue française, il crut qu'il en était ainsi chez son hôtesse, lorsqu'on jouait tout bonnement la pièce. L'étranger remerciait la duchesse, s'inclinait, se répandait en compliments dès que les acclamations des spectateurs étaient excitées par les saillies de Carlin: ce que Sa Majesté prenait pour des louanges à sa gloire. Plus madame de Mazarin exprimait l'embarras que lui causait cette étrange erreur, plus le roi redoublait de politesse, assurant « qu'elle se montrait trop bonne, qu'il était confus, » qu'il ne méritait pas des éloges si délicats. » Comment désabuser le prince? Elle n'osa le tenter, et fut au supplice jusqu'à la fin du spectacle. Avant de sortir du salon, le souverain du Nord renouvela à la duchesse les témoignages de son expansive gratitude; il serra la main avec sensibilité à Carlin ébahi en signe de reconnaissance « de la » grâce flatteuse, des fines allusions d'*Arlequin barbier*, » farce ignoble que le jeu seul de l'acteur peut faire supporter; enfin les spectateurs eux-mêmes eurent leur part des félicitations rémunératrices de Sa Majesté pour la bienveillance *touchante* avec laquelle ils avaient applaudi. Et cependant le roi de Danemark n'avait pas été plus complimenté pendant la représentation que si on lui eût chanté: *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*.

La seconde soirée offrit un incident encore plus gai. Madame de Mazarin s'était persuadé qu'une fête champêtre au milieu de l'hiver et au sein de la capitale aurait un air de galanterie tout à fait origi-

nal. En conséquence, elle fit placer dans son salon un nombre extraordinaire de glaces qui régnaient à dessein depuis le plafond jusqu'au parquet. Dans un cabinet situé à l'extrémité de la salle, on avait accumulé force feuillage, force fleurs, de telle manière qu'en ouvrant une double porte de communication à certain signal, cette décoration verdoyante devait apparaître aux acteurs du bal à travers un transparent de gaze et se répéter sur toutes les glaces. Ce n'était pas tout, au second signal de l'ordonnateur eût apparu tout à coup dans le cabinet un véritable troupeau de moutons, bien savonnés, bien blancs, bien frisés, et qui eussent défilé sous la conduite d'une bergère de l'Opéra. La fée *Guignolante* ne permit pas l'accomplissement du programme; pendant qu'on préparait cette scène pastorale et que la compagnie dansait au salon, les moutons, alléchés par la verdure, s'élancent, sans chien, sans berger, dans le cabinet pour brouter les rameaux. Mais bientôt la porte de communication, entre-bâillée par mégarde, permet un plus grand désordre : les béliers, de leur tête puissante, s'ouvrent à travers le transparent de gaze une issue vers le salon, et tout le troupeau se mêle aux danseurs... Dirai-je quels accidents suivirent cette brusque invasion? Les dames et, qui pis est, les vierges timides sont renversées avec le plus scandaleux dérangement de leurs trop légers vêtements. De graves magistrats, des diplomates, heurtés par des animaux à cornes plus offensifs qu'eux, tombent et laissent échapper leurs perruques protectrices. Soudain nos jeunes cavaliers, l'épée à la main, poursuivent la gent bêlante, tandis que les béliers, qui se voient reproduits dans les glaces, les brisent de leurs chefs armés pour rejoindre ces prétendus confrères. Durant cette étrange catastrophe, le roi de Danemark, renversé sur un fauteuil, se pâmait de rire; mais tout le monde ne riait pas : on n'avait pu recouvrir aussi vite que la décence l'eût exigé tout ce qui, dans l'état social ostensible, doit être couvert : les maris et les amants jaloux faisaient la plus drôle de mine. De son côté, madame de Mazarin, voyant ainsi s'évanouir tous ses projets champêtres, se désolait, bien que le hasard eût produit assurément quelque chose de plus amusant que tout ce qu'elle avait pu imaginer.

Les fêtes données au roi de Danemark seront célèbres par les accidents, tantôt comiques, tantôt graves, auxquels ces réunions ont donné lieu. En voici un qui fit une nuit entière le désespoir de madame de Berchini. Cette dame, plus fastueuse que fortunée, voulut paraître avec éclat au bal offert à l'illustre voyageur par M. le duc d'Orléans. A cet effet elle emprunta beaucoup de diamants, et entre autres une grande quantité de *chatons* [1]. Elle s'en était fait composer un collier, qui, serré très-près du cou, offrait à l'œil ébloui plusieurs rangées de pierres aux dépens de la longueur ordinaire qu'on donne à chaque rang : la vanité de madame de Berchini perce en tout ce qu'elle fait. Ainsi étranglée par le carcan le plus riche de l'assemblée, notre fière beauté suivait une longue file de dames se rendant au souper, lorsqu'un malencontreux éternument mal réprimé fit rompre la chaîne des *chatons* d'emprunt. Madame de Berchini en rattrapa quelques-uns dans leur chute; mais la plupart tombèrent à terre, et furent balayés par les queues majestueusement traînantes des robes et des dominos. On conçoit que dans une telle foule s'arrêter pour faire la recherche des diamants était de toute impossibilité; il fallait suivre la file élégante dans laquelle on était engagé. La perdante mangea, comme on le pense bien, de fort mauvais appétit; son air était sérieux, sa figure longue d'une aune au milieu de l'hilarité générale. M. le duc d'Orléans, informé de la mésaventure arrivée à madame de Berchini, lui promit de faire chercher avec soin les chatons dispersés. Mais la pauvre dame se retira peu rassurée par cette promesse, en calculant avec tristesse tout ce qu'allait consommer de sa mince fortune le rachat obligé de pierres qu'elle devait rendre. Sa surprise fut douce à son réveil, quand un envoyé de M. le duc d'Orléans lui rapporta non-seulement toutes les pierres de son collier, mais encore sept chatons en sus, et que personne ne réclama. A quelque chose malheur est bon.

J'ai reçu ce matin la visite d'un chevalier de Malte, qui, revenant d'Italie avec sa mère et ses sœurs, les a décidées à se détourner de leur route pour faire un pèlerinage à Ferney. Cette famille a vu le grand homme, ce qui n'arrive pas à tous les voyageurs qui se présentent à son château. L'adhésion ou le refus dépend de la manière dont il prend la chose : s'il lui vient à l'idée que la curiosité recherche sa vue comme elle rechercherait celle d'un animal rare, sa porte est fermée; s'il se persuade, au contraire, que les visiteurs viennent du bout de l'Europe rendre hommage à son génie, il se montre, il se prodigue. Il y a encore une opinion mitoyenne entre ces deux idées, et qui porte Voltaire à faire traiter splendidement ses hôtes sans paraître devant eux. C'est sans doute ce genre de réception qui inspira à je ne sais quel étranger un quatrain spirituel, dont je ne me rappelle que les deux derniers vers :

> Mais il est comme Dieu dans son eucharistie,
> On le boit, on le mange, et l'on ne le voit pas.

Le narrateur dont je copie le récit a joui des grandes entrées.

[1] On appelait chatons des diamants montés séparément et enchatnés en dessous. On en formait aussi des colliers, ou bien on les attachait à des rubans pour en orner les robes.

« Voltaire, m'a dit mon chevalier de Malte, répète chaque jour depuis cinquante ans qu'il se meurt, qu'il ne verra pas le prochain soleil, et je vous assure qu'il se porte à merveille. Ecoutez-le, il vous dira qu'il est sourd, aveugle, que ses jambes ne peuvent plus le porter : eh bien! il a l'ouïe très-fine, il lit sans lunettes, et ses jambes, fort grêles il est vrai, se meuvent assez vivement lorsqu'il parcourt ses possessions pour gronder ses nombreux ouvriers.

» Voltaire vint au-devant de nous d'un air fort affable; la pièce où il nous reçut était sombre; ses yeux d'escarboucles l'éclairaient. Il avait de gros souliers, des bas blancs roulés sur le genou, une perruque dite *naissante;* des manchettes d'entoilage, ornement admis sans doute par coquetterie, lui cachaient toute la main; le reste de l'illustre individu était enveloppé d'une magnifique robe de chambre en étoffe de Perse. Le vieillard de Ferney s'excusa beaucoup de n'être point habillé, et jamais il ne l'est. Il ne parut à table qu'aux entremets, prenant place dans un vaste fauteuil de tapisserie qu'on avait placé dès le commencement du dîner. Si l'on s'en rapporte encore aux lettres familières écrites par le philosophe à la marquise du Deffant, il ne vit que de bouillon de poulet : je vous assure pourtant qu'en notre présence il mangea rondement des légumes, des pâtisseries, des fruits; mais il ne but que de l'eau, et deux tasses de ce moka qu'il appelle son poison lent. Notre hôte nous servit un dessert copieux de traits spirituels; c'est le cas de dire que les saillies de sa conversation diffèrent essentiellement de celles semées à profusion dans ses écrits : il y a quelque emphase, quelque recherche dans les discours de Voltaire, et l'on sait que la plus étonnante facilité est le premier mérite de son style.

» L'auteur de *la Henriade* nous conduisit à sa bibliothèque, l'une des plus nombreuses que j'aie vues. Je me rappelai la communion pascale qui a fait tant de bruit à Paris, lorsqu'ayant pris divers livres rares sur les rayons, Voltaire nous lut des passages très-virulents contre la religion. Après ces sorties d'impiété, nous fûmes un peu surpris de voir notre esprit fort jouer tranquillement aux échecs avec le jésuite Adam. Le père se laissa gagner de bonne grâce, en riant même, deux ou trois parties : cette résignation aimable opposée à une mauvaise fortune ne nous étonna nullement; il fallait, pour vivre à Ferney, qu'un enfant d'Iguace fût revêtu de trois couches au moins de jésuitisme. Du reste, Voltaire ne pardonnerait à qui que ce soit, aux échecs comme ailleurs, de montrer plus de talent que lui.

» Dans la soirée on se mit à raconter des anecdotes d'abord, puis des histoires de voleurs : chacun débita la sienne. Le tour de M. de Voltaire arrivé, il nous dit : « Vous voulez une histoire de voleurs, » m'y voici. Il était une fois un fermier général... Ma foi, mesdames, » j'ai oublié le reste. » Et le malin conteur nous quitta sur cette épigramme. »

Finissons cette année avec le théâtre, puisque me voilà aux pieds d'une de nos divinités dramatiques. Nous avons eu, en 1768, trois nouveautés remarquables : une tragédie, qualifiée modestement de *bourgeoise* par M. Saurin, son auteur, et deux jolies comédies.

Le *Beverley* de Saurin est imité d'une tragédie anglaise de M. Lillo, auteur de *Barnewelt;* elle fut jouée au théâtre de Drury-Lane en 1753. L'auteur français s'est pénétré assez heureusement du véritable esprit tragique pour conserver au cinquième acte la catastrophe la plus terrible qu'on ait encore mise à la scène française. Un père que la passion du jeu a pu entraîner aux plus grands désordres, qui sent l'affreuse situation à laquelle il a réduit son fils qu'il aime, peut vouloir le poignarder pour le soustraire à l'adversité, sans sortir de la nature. Voilà ce que les Anglais ont raison de penser, et ce que nous avons tort de nier. Mais nous sommes trop superficiels pour voir la tragédie telle que les poëtes devraient la faire : le public a blâmé le dénoûment de *Beverley;* il faudra l'adoucir, on le gâtera. Du reste, nos méthodistes guindés haussent les épaules au mélange de comique et de tragique qu'offre l'imitation de M. Saurin : « Cela me choque » autant, disait un bel esprit à l'une des représentations de cette » pièce, que si l'on me montrait Minerve en *pet-en-l'air.* » C'est ainsi qu'on rétrécit le cercle des inspirations fortes; ainsi l'on bannit la vraisemblance d'un genre de composition qui pour peindre de grandes passions n'en doit pas moins employer les couleurs fournies par la nature, à peine de ne faire qu'une thèse de rhétorique. Quand voudrons-nous convenir de cela?

Il y a des paillettes spirituelles, de l'afféterie, du muse, dans *les Fausses Infidélités* de M. Barthe, comédie à la Marivaux édulcorée de vers à la Dorat. L'auteur a pris aussi son sujet dans une pièce anglaise du grand Shakspeare et intitulée *les Commères de Windsor.* Mais l'imitateur, au lieu de s'inspirer de l'excellent comique du poëte original, si remarquable surtout dans le rôle de Falstaf, a fait de ses personnages des talons rouges raisonneurs, s'évertuant à délayer une action affaiblie dans un déluge d'essence de bel esprit, et à jeter des nuages de roses effeuillées au nez du spectateur. *Les Fausses Infidélités* sont un de ces imbroglios dont la broderie est gentille mais le tissu trop relâché. L'ouvrage a pourtant réussi.

Parlez-moi du comique de *la Gageure imprévue*, charmante bluette de Sedaine, qui parut aussi cette année. Il n'y a là dedans ni roses ni paillettes d'esprit, il n'y a pas même du français bien pur; mais on y trouve un dialogue vif, naturel, une intrigue heureuse : il

n'en faut pas davantage pour faire le succès d'un petit acte, et la réussite de celui-ci a été complète. *La Gageure imprévue* est tirée d'une nouvelle de Scarron que tout le monde connaît; Molière avait puisé à la même source son *Ecole des femmes* : le grand comique sut ennoblir le sujet, Sedaine a senti qu'il ne lui restait que le parti de jouer avec.

Je disais tout à l'heure que la nature est trop négligée sur nos théâtres; mais il faut excepter celui que mademoiselle Guimard a fait construire à sa jolie maison de Pantin. Je n'ai pas assisté aux représentations que l'on donne dans ce petit temple de Thalie, parce que l'on assure que le naturel y est aussi porté trop loin; j'en puis cependant parler par ouï dire. Ce sont particulièrement les œuvres de Collé qu'on joue chez notre première danseuse; plus, des proverbes de M. Carmontel, arrangés ou plutôt dérangés pour ce lieu. M. de la Borde, valet de chambre du roi, se charge de mettre en musique les pièces de ce répertoire où l'on veut du chant. C'est une véritable partie de plaisir pour les acteurs de nos grands spectacles que d'aller jouer sur le théâtre de leur charmante camarade; ils y représentèrent, le 7 de ce mois, fête de la Vierge, *la Partie de chasse de Henri IV*, et un proverbe dans lequel la patronne du jour n'était nullement célébrée. On se promettait un spectacle délicieux pour la veille et la fête de Noël; mais, malgré la puissante intercession du maréchal de Soubise, peut-être même à cause d'elle, le duc de Richelieu a fait défense aux comédiens du roi de jouer ailleurs que sur leur scène respective sans la permission de Sa Majesté. « Eh bien! » s'est écrié M. de Soubise en apprenant ce veto, nous aurons une » troupe de comédiens à nous. — Oui, monseigneur, a sur-le-champ » ajouté mademoiselle Guimard, et comme nous voulons rendre à la » nature tous ses droits dans notre petite maison de Thalie nous » aurons soin de bien choisir nos acteurs. »

CHAPITRE XXXIV.

1769.

Le pape et le duc de Parme. — La bulle *In cœnâ Domini*. — Réunion d'Avignon à la France. — Mort de Clément XIII. — Nouveaux réverbères à Paris. — La vengeance du bourreau de Soissons. — Mariage du duc de Chartres. — Portrait de ce prince. — Mademoiselle Grandi et le marchand de chevaux. — Soumission des Corses à la France. — Nouveaux détails sur l'insurrection américaine. — Les parapluies de louage. — Les soupers de madame du Barry. — Cette favorite et le peintre Doyen. — La coterie d'Aiguillon tire parti du crédit de la maîtresse en titre. — Projet d'union du duc de Berri avec une archiduchesse d'Autriche. — Coup d'œil sur les vues de Marie-Thérèse. — Marie-Antoinette. — Envoi de l'abbé de Vermont à Vienne. — Le Choiseul des cuisines. — Vingt duels pour une perruque. — *Hamlet*, tragédie de M. Ducis. — *Le Déserteur*, opéra de Sedaine, musique de Monsigny. — *Le Tableau parlant*, musique de Grétry.

Les jésuites ayant été chassés du Portugal, de l'Espagne, de Naples, Ferdinand, duc de Bourbon, les chassa à son tour de Parme, et profita de l'occasion pour réprimer une foule d'abus monastiques. Mais il se trouva que le pape Clément XIII s'avisa de sa souveraineté de Parme, Plaisance et Guastalla, donnée, disait-il, à Grégoire VII par la comtesse *Mathilde*, sœur de l'empereur Henri III; souveraineté qui devait être possédée à perpétuité par le saint-siége, parce qu'il est entendu que l'Eglise prend et ne rend pas. Or c'était se restreindre à une part de puissance bien minime que de se borner à protéger de bons moines et d'excellents jésuites dans un pays cédé aux papes par la comtesse Mathilde. Mais, malheureusement pour les droits pontificaux, les empereurs n'ont jamais reconnu cette prétendue cession, faite sans le consentement de Henri III, frère et suzerain de la donatrice. En conséquence, Ferdinand trouva encore trop fortes les prétentions de Sa Sainteté, en ce qu'elles tendaient à le contraindre de conserver dans ses Etats des abus et des conspirateurs, et maintint la réforme des institutions monastiques; quant à la compagnie de Jésus, il exécuta son édit d'expulsion. Alors parut un bref pontifical (30 janvier 1768) déclarant que Parme appartenait à l'Eglise; et que le duc régnant n'étant pas prêtre, tous ses actes étaient illégitimes et nuls. Sur l'heure une bulle fulminée à Sainte-Marie-Majeure excommunie sans pitié tous ceux qui ont eu part aux édits de Parme, en commençant par le souverain. Clément XIII était en bien grande colère; il fit lire à trois fois coup sur coup la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, qui ne se publie ordinairement que le jeudi saint. C'est un spectacle singulièrement évangélique que les formules de cette lecture : dès que le cardinal-diacre l'a terminée, le pape, debout devant le portique de Saint-Pierre, jette un flambeau allumé dans la place publique pour faire comprendre que Dieu brûlera ainsi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœnâ Domini*.

Tout cet appareil d'excommunications et de fulminations pontificales n'a pas un grand crédit sur les esprits éclairés du dix-huitième siècle. Les conseils de Versailles, de Madrid, de Naples et de Parme voulaient d'abord se contenter de rire des pétarades parties de Sainte-Marie-Majeure; mais, en y réfléchissant un peu, Louis XV, chef de la maison de Bourbon, solidairement attaqué, découvrit qu'il avait pour son compte quelque chose de mieux à faire que de rire. Le comte de Rochechouart, à la tête de quelques troupes, se présenta le 11 juin 1768 devant la ville papale d'Avignon, et s'étant rendu auprès du vice-légat il lui dit avec une politesse toute française : « Monsieur, le roi m'ordonne de remettre Avignon en ses » mains, et vous êtes prié de vous retirer. » Le fonctionnaire apostolique, n'ayant pour soldats que des chapelains, des diacres, des porte-croix, des enfants de chœur, ne put éluder une sommation si précise; il vida les lieux. Soudain le parlement d'Aix fit publier l'arrêt de réunion d'Avignon à la France, et les actes publics portèrent : « Régnant souverain prince Louis, par la grâce de Dieu, XVe du » nom, roi de France et de Navarre, comte de Provence, de la ville » d'Avignon et du comtat Venaissin... »

Le roi de Naples trouva que la vengeance était bonne à imiter; il s'empara de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo. Cette perte subie par Clément XIII pour avoir mal connu son siècle, et plus mal mesuré la portée de ses foudres usées, le plongea dans une profonde mélancolie, qui détruisit promptement sa santé; il mourut dans la nuit du 2 au 3 de ce mois de février, à l'âge de soixante-seize ans.

Tandis que le cardinal de Bernis se rend à Rome pour assister au conclave, muni, dit-on, d'instructions secrètes de la cour, le parlement de Bretagne, rentré dans l'exercice de ses fonctions, et celui de Paris, excité par le duc de Choiseul, reprennent le procès criminel contre M. d'Aiguillon. L'exaltation des partis est extrême; celui du ministère va jusqu'à menacer de l'échafaud l'ancien gouverneur de la Bretagne.

Dieu veuille que la lumière jaillisse des débats dans cette malheureuse affaire, aussi vive qu'elle brille dans les nouveaux réverbères du sieur Bourgeois de Châteaublanc substitués à ceux du sieur Bailly. Le nouvel entrepreneur doit pourvoir dans un bref délai la capitale de trois mille cinq cents lanternes fournissant sept mille becs de lumière. M. Bourgeois se charge du premier achat des réverbères, des échanges, de l'entretien des ustensiles, du payement des allumeurs, en un mot de tous les frais résultant de son système; le tout moyennant une redevance annuelle d'environ trois cent cinq mille livres : ce qui porte la dépense de chaque bec à quarante-trois ou quarante-quatre livres par année. Les réverbères, allumés à la nuit tombante, devront à peine d'amende brûler jusqu'à trois heures du matin. C'est trop peu; que de crimes durant les longues nuits d'hiver pourront être commis à la faveur de l'obscurité de trois à six heures! Il faudrait prolonger l'éclairage jusqu'à cette dernière heure; c'est alors seulement que le danger cesse : le jour paraît, les boutiques s'ouvrent, le mouvement de Paris commence. Plus tôt, les rues, quelques-unes exceptées, sont désertes, silencieuses; les malfaiteurs seuls veillent, trop mollement réprimés par les vieux soldats du guet à pied dont la toux matinale avertit de loin les individus qui craignent leur approche.

A propos d'attentats, il faut que j'en rapporte un d'une nature aussi atroce qu'originale; car le génie du mal peut avoir aussi son originalité. La femme du bourreau de Soissons est fort jolie, et l'amour n'écouta jamais les préjugés. Tout déshonoré qu'est un exécuteur des hautes œuvres aux yeux d'une société idiote en cela, M. le lieutenant criminel du Soissonnais, qui, dit-on, est un esprit fort, brûlait d'une flamme plus que philosophique pour la dame; et celle-ci le recevait au mieux. On conçoit qu'en vertu de son pouvoir M. le lieutenant criminel pouvait donner les coudées franches à son amour, et qu'il ne s'en faisait faute. Il envoyait le mari pendre, rouer et marquer au loin toutes les fois que l'occasion s'en présentait; rien de plus commode. Mais voilà qu'un beau jour, ou plutôt une belle nuit, l'époux, encore plus jaloux qu'expéditif, tombe au logis comme une bombe dans une place assiégée. Il s'introduit sans bruit, bien informé qu'il est que l'amoureux magistrat est couché avec sa femme. Des fourneaux sont allumés, certains instruments rougissent sur un brasier qu'excite l'haleine du soufflet; tout est prêt. Le bourreau entre d'un pied furtif dans la chambre à coucher, découvre doucement le couple pécheur, endormi par une douce fatigue, et d'une main exercée applique sur l'épaule du galant le fer à marquer les voleurs... Jugez de la douceur du réveil!

M. le lieutenant criminel était bien un larron, mais la justice ne trouva pas la sentence conjugale régulière; l'exécuteur des hautes œuvres de Soissons fut condamné au fouet, à la marque et aux galères. C'est un peu plus que la peine du talion; mais si l'on tolérait la juridiction des maris vengeurs, leur code pénal serait aussi trop sévère. On ne dit pas comment M. le lieutenant criminel a fait agréer aux Soissonnais son indélébile épaulette.

Le duc de Chartres vient d'épouser mademoiselle de Penthièvre, sœur de feu le prince de Lamballe. Le bruit a couru que Son Altesse Sérénissime, en dépensant vite l'existence de son ami, jetait un coup d'œil de convoitise sur son héritage prochain, laissé à la jeune princesse que lui, duc de Chartres, se proposait de demander en mariage. Deux mots suffiront pour démontrer le ridicule de cette plate calomnie : mademoiselle de Penthièvre nourrit dès longtemps une tendre inclination pour son parent : dès longtemps aussi elle a déclaré

qu'elle n'épouserait jamais que lui. La famille d'Orléans a vu constamment des soupçons injurieux planer sur elle, parce que les fils aînés de Henri IV n'ont point cessé depuis Louis XIII de craindre cette maison; et personne n'est coupable comme les gens qu'on redoute.

M. le duc de Chartres, arrivé à sa vingt-deuxième année, est un fort beau cavalier. Sans que ses traits soient précisément réguliers, son visage a de la noblesse, sa physionomie de l'expression et de la vivacité. Pourquoi faut-il qu'un teint déjà rouge, couperosé, révèle trop clairement les écarts de la vie licencieuse à laquelle ce prince se livre, et peut-être le sang brûlé par d'impurs désirs qu'il reçut de la duchesse sa mère! Louis-Philippe-Joseph d'Orléans est admirablement fait, d'une taille élevée, élégante, gracieuse; aussi excelle-t-il dans tous les exercices de gymnastique. Il aime la chasse, les courses, les jeux violents; c'est un des plus habiles écuyers du royaume. Imitateur enthousiaste des Anglais, on le voit copier leurs habits, leurs usages, quelquefois leurs ridicules, souvent leurs vices, particulièrement dans les excès de la table. Les écuries de Son Altesse sont remplies de chevaux anglais, avec lesquels il provoque tous nos jeunes seigneurs à des paris énormes sur l'avantage de la course.

Au moral, M. de Chartres, confié aux soins du comte de Pont-Saint-Maurice son gouverneur, est sorti de ses mains sans aucune qualité solide : ce gentilhomme s'était attaché à lui donner l'humeur fleurie qu'on nomme amabilité, les belles manières de la cour, et cette politesse banale qui ne permet jamais de connaître le véritable caractère des gens. M. de Pont, et pour cause, avait laissé le surplus de l'éducation aux autres instituteurs du prince. L'un d'eux, M. de Foncemagne, de l'Académie française, sous-gouverneur de Son Altesse, était un homme d'un esprit sage, d'une capacité supérieure. Mais le comte de Pont faisait peu de cas de l'instruction, il n'en faisait guère plus des devoirs religieux. Son Altesse, qui s'en aperçut, imita cette indifférence, elle n'écouta ni les belles thèses de morale ni les profondes leçons d'histoire de M. de Foncemagne, et se montra d'une profonde distraction aux exhortations religieuses de l'abbé Alary son précepteur.

Le jeune duc était beaucoup plus attentif aux leçons de quelques débauchés employés auprès de sa personne et qui lui enseignèrent le chemin du vice; il faut ajouter qu'ils ne firent en cela que seconder des dispositions fort hâtives et que le prince ne s'en tint pas longtemps à la théorie que ses corrupteurs lui enseignaient. Une femme galante, nommée la Deschamps, offrit à M. de Chartres le premier autel où il ait sacrifié aux voluptés; Son Altesse n'avait pas alors plus de seize ans. La légèreté est moins qu'on ne pense le caractère d'un âge si tendre : l'illustre néophyte des amours eût été volontiers fidèle à cette courtisane, dont une ardeur débutante raninait les sens blasés; mais on ne tarda pas de le tirer de ses bras pour le lancer dans une carrière plus vaste de libertinage. Le duc, après avoir eu les prémices deux ou trois fois renouvelées de la demoiselle Duthé, fréquenta toutes les maisons de prostitution qui se sont établies près du Palais-Royal au temps de la régence, comme des satellites gravitent autour d'une planète de leur nature. Ce fut alors que M. de Chartres entraîna le prince de Lamballe dans cette sphère de corruption, où le plaisir lui inocula les germes de la mort.

Mademoiselle de Penthièvre, dominée par cette fatalité irrésistible contre laquelle la raison demeure impuissante, s'est jetée avec transport dans les bras de M. de Chartres, en doublant sur ses yeux le bandeau de l'amour. Cette princesse est belle de tous les charmes de la pudeur; ses vertus, sa piété sans bigotisme, son angélique douceur, font le charme et l'exemple de toutes les âmes honnêtes... Jamais un cœur plus pur ne battit contre un cœur corrompu. Cependant, comme le duc de Chartres ne manque ni de bonté ni même d'une certaine justice, il traite sa femme avec douceur, avec égard; mais il n'en continue pas moins les soupers fins, les orgies nocturnes qui l'occupaient avant son mariage. Les plaisirs de l'hymen sont trop calmes, trop chastes pour cette âme avide de délices sans mesure et sans frein.

Son Altesse Sérénissime crut devoir offrir dernièrement une fiche de consolation à mademoiselle Grandi, danseuse de l'Opéra, atteinte ce printemps d'une piquante infortune. Cette nymphe était entretenue, depuis le mois de mars 1768, par un seigneur polonais fort généreux : ameublements somptueux, bijoux charmants, dentelles de prix, équipage élégant, tout avait été prodigué à la beauté dansante; mais rien n'avait été payé. Les créanciers, gens assez patients quand il y a sûreté pour leurs créances, deviennent des visiteurs très-incommodes dès que l'inquiétude s'empare d'eux. Le sieur Blanchard, qui avait fourni les deux chevaux et le carrosse de la belle à son magnifique amant, informé que le jeu venait de détruire entièrement la solvabilité de cet étranger, songea à se prendre au gage même de la marchandise qu'il avait livrée. Bien fixé sur le plan à suivre, il se rend un matin chez mademoiselle Grandi; il est introduit auprès de la princesse à son lever. Elle, qui devine l'objet de sa visite, se dispose à jouer de finesse, en se plaignant du carrosse, dont les ressorts sont durs, et des chevaux, qui ne savent pas courir. Blanchard, feignant d'être jaloux de l'honneur de sa maison, jure que madame se trompe; que ses ressorts sont souples, que ses bêtes sont ardentes, et, pour le prouver, il propose d'être, le lendemain, premier jour de Longchamp, le cocher de madame à cette promenade. La partie est acceptée.

Le jour suivant, mademoiselle Grandi étant dans sa voiture, admirablement parée, et Blanchard ayant pris place sur le siége, on arrive sur le boulevard. Se penchant alors à la glace, le marchand dit à la danseuse qu'elle va voir tout ce que ses chevaux savent faire sous un fouet savant; mais, craignant, ajoute-t-il, que les hardies caracoles de ces coursiers n'ébranlent les nerfs délicats de madame, il lui propose de descendre un instant. La trop crédule danseuse y consent, et soudain le créancier perfide fait en effet voler l'équipage, mais vers la remise d'où il l'avait imprudemment tiré pour le livrer au Polonais insolvable. Mademoiselle Grandi, éclairée trop tard, honteuse d'être à pied avec une toilette digne d'un carrosse à six chevaux, ne savait que devenir, lorsqu'elle fut rencontrée par un de ces amants généraux, un de ces oiseaux de passage que toute beauté à la mode a trouvés sur son chemin au moins une fois. Ce galant reconduisit chez elle notre nymphe d'Opéra, et le soir, dans une orgie dont il fit les frais, elle oublia les mésaventures de la journée.

Après avoir ri beaucoup de la ruse de Blanchard, M. de Chartres a voulu voir mademoiselle Grandi; il l'a trouvée jolie, et lui a rendu, dans une passade de quinze jours, plus qu'elle n'avait perdu à Longchamp.

La résistance des Corses inquiétait M. de Choiseul au commencement de cette année; le marquis de Chauvelin, repoussé sur plusieurs points, demandait de nouvelles forces; les difficultés et les dépenses se multipliaient. D'un autre côté, le cabinet de Versailles craignait l'intervention des Anglais, en apparence champions ardents de la liberté, mais plus réellement disposés à tourner à leur profit les troubles de la Corse. Le conseil de Saint-James se bornait en effet à faire parvenir au républicain Paoli des protestations toutes romaines, tandis que les commerçants anglais, par pur esprit de négoce, envoyaient des armes aux révoltés. Ces insulaires, qui s'étaient attendus à quelque chose de mieux de la part du gouvernement britannique, furent découragés par cette déception; leur sage général regarda dès lors la résistance comme aussi vaine que périlleuse. Il ne voulut pas toutefois proposer la soumission à un peuple qui combattait encore avec avantage ses nouveaux suzerains. Mais le découragement des Corses ne put échapper au duc de Choiseul; il en profita pour achever d'abattre ce qu'il appelait leur rébellion. Ce ministre rappela M. de Chauvelin, accusé de mollesse, de fausses mesures, et le remplaça par M. le comte de Vaux, dont l'armée fut portée à quarante-huit bataillons. Ce général, aidé de M. de Marbœuf, prit possession, en peu de semaines, de Corté, de la province de Balagna, de l'île Rousse, et successivement de toutes les provinces. Paoli et les principaux chefs corses, après avoir exhorté le peuple à reconnaître l'autorité du roi de France, s'embarquèrent pour Livourne sur un vaisseau portant pavillon anglais.

Le moderne Solon habite aujourd'hui Londres, calme à l'issue d'une grande tempête qui n'a pu altérer la sérénité de son âme. Il ne s'est point humilié devant un maître; son noble front se courba seulement un instant sous un effort irrésistible de la fortune. Le voilà relevé maintenant, allégé d'un titre plus accablant qu'illustre, qu'il déposa aux pieds de la raison avec gloire et sans regrets. Le nom de Paoli parviendra à la postérité.

C'est avec d'autres chances que les Américains travaillent à conquérir cette liberté que les Anglais proclament dans de fort beaux discours, mais qu'ils combattent avec ardeur quand elle doit blesser leurs intérêts. Les dernières nouvelles arrivées de Boston nous apprennent que l'assemblée générale de Massachuset's-Bay, par un décret impératif, a ordonné au gouverneur anglais d'éloigner les forces britanniques de terre et de mer, pendant le cours de ses délibérations: « L'approbation des peuples, est-il exprimé dans cet acte, donne seule » la sanction aux lois, et le gouvernement déroge à ses propres » maximes en s'appuyant de la force militaire pour donner de la vi» gueur à leur exécution. » Amis sincères de la liberté, voilà bien votre langage naïf! Hélas! c'est éloquence perdue auprès des gouvernants corrompus, pour qui la popularité n'est jamais qu'un semblant, une vaine comédie. Quelque chose de plus convaincant aux yeux du pouvoir, ce sont les démonstrations des masses : ce fut à la crainte d'un nouveau mouvement populaire que le général anglais céda, en faisant retirer ses troupes.

Entre autres décisions importantes prises par l'assemblée générale, elle arrêta que les procès criminels seraient à l'avenir instruits et jugés sur les lieux, et par des juges américains, contrairement aux lois de la métropole, qui voulaient que les accusés fussent transportés en Angleterre. Voilà un grand pas de fait vers l'indépendance.

Lorsqu'on prend un fiacre à cause du mauvais temps, on se propose deux choses : mettre sa tête à couvert et se dispenser de crotter sa chaussure. C'est à merveille pour ceux qui peuvent consacrer vingt-quatre sous à cette double aisance; mais les conditions humaines se composent de plus de demi-prospérités que de prospérités entières, et c'est en faveur des premières que vient de se former un

établissement digne d'être cité. Une compagnie a obtenu le privilége exclusif de louer des parapluies aux extrémités du pont Neuf, afin que les dames, les petits-maîtres, les voluptueux puissent traverser ce pont sans danger d'être mouillés ou incommodés du soleil. En payant d'avance deux liards, un préposé vous munit de l'utile machine, que vous déposez de l'autre côté de la rivière ès mains d'un autre préposé, qui s'y tient pour donner ou recevoir le parapluie. De petits bureaux sont établis aux deux bouts du pont : là s'effectuent la recette et le dépôt des ustensiles protecteurs. Le service s'exécute avec beaucoup d'activité depuis huit ou dix jours ; déjà bon nombre de passants ont essayé d'oublier la remise du parapluie au bureau, après s'en être servis; mais une surveillance infatigable veille sur les mémoires oublieuses ou distraites. On parle d'étendre l'entreprise aux autres ponts, aux grandes rues, aux principales places. Ceci n'est point une innovation philosophique ; elle me semble plutôt sybaritique : c'est pour cela que je crois à son succès.

Mais la véritable Sybaris se trouve à la cour, depuis que madame du Barry en a pris la direction. Les petits soupers de Fontainebleau sont réellement dignes de cette ville antique : on y oublie tous les soins importuns, on en bannit toutes les inquiétudes; là aussi, sans doute, une feuille de rose pliée en deux gênerait une courtisane couchée. Beaucoup de dames titrées, qui d'abord avaient reculé devant la galanterie plébéienne de la favorite, briguent maintenant avec instance l'*honneur* d'être admises aux orgies nocturnes de Fontainebleau, où le langage riche de figures empruntées aux casernes et aux corps de garde est le dialecte consacré. Ce laisser aller, dont Louis XV fait ses délices, oblige beaucoup de nos beautés illustres à refaire leur éducation : c'est apparemment pour cela que l'usage s'établit chez un grand nombre d'entre elles de se livrer à leurs laquais.

Du reste, dans le ton donné par madame du Barry, il est entendu qu'une femme à la mode ne doit absolument rien cacher de ce qu'elle a de bien à montrer. D'après ce système, la jolie comtesse admit l'autre jour le peintre Doyen dans sa chambre pendant qu'elle était au bain. La baigneuse ne cachait ni ne découvrait ses charmes, et l'on parlait de pluie et de soleil faute de pouvoir aborder l'unique entretien conforme à ce genre d'entrevue. La preuve que ce dernier sujet était le seul à propos, c'est qu'il surgit d'une conversation sur le temps. « Il y a huit jours, dit madame du Barry, j'étais comme » aujourd'hui dans le bain, quand un coup de tonnerre se fit entendre. J'en fus tellement effrayée, que, sans songer à l'état où j'étais, » je sortis de ma baignoire, traversai tout mon appartement, et m'allai » cacher dans la chambre du fond. »

Pendant la narration, le peintre s'était approché de la croisée et s'y tenait.

« Que faites-vous donc là, Doyen ? lui dit la comtesse étonnée de le voir s'éloigner d'elle.

— Madame la comtesse, je regarde si le temps n'est pas à l'orage; cela ferait un beau coup d'œil pour un peintre...

— Surtout pour un peintre homme d'esprit, reprit la favorite avec vivacité; et, par un mouvement peut-être involontaire, elle découvrit, mais une seconde seulement, tous les trésors que la nature lui avait prodigués.

— Adieu, madame la comtesse, je vous quitte, s'écria Doyen hors de lui ; un orage... un autre orage se forme, et je dois craindre celui-là...

— Non, non, restez, Doyen, repartit madame du Barry elle-même très-émue, il peut survenir une douce pluie qui calmera l'orage. »

Le peintre était un homme superbe; il resta, et l'orage fut calmé.

Au milieu de cette dissolution de mœurs, de cette facilité dégoûtante, suite invincible de son premier état, la maîtresse en titre est devenue à la cour une grande puissance. Le maréchal de Richelieu et son fils le duc d'Aiguillon ont élevé au plus haut point le crédit de cette courtisane, afin qu'à l'aide de son empire sur l'esprit du roi, égal à celui qu'avait su prendre feu madame de Pompadour, ils puissent en temps opportun renverser Choiseul, que celle-ci a élevé à l'apogée du pouvoir. Ces deux conspirateurs, soutenus par un grand nombre de conjurés, croient entrevoir le but vers lequel ils font tendre leurs efforts : déjà le ministre, qui avait nourri quelque temps l'espoir de remarier Louis XV avec une archiduchesse d'Autriche, s'est vu forcé d'abandonner ce dessein, ruiné par les nouvelles amours de Sa Majesté. Il ne renonce point encore cependant à perdre la favorite dans l'esprit de son amant : tous les jours de nouvelles chansons, de nouvelles diatribes, sont chantées ou débitées dans les carrefours par des chanteurs et des charlatans aux gages de Choiseul. Madame du Barry ne demeure pas en reste envers le ministre : elle a aussi ses agents qui chansonnent les amours de Son Excellence avec la duchesse de Grammont, sa propre sœur. Cette guerre n'offre encore aucun résultat : les médisances du duc n'empêchent pas que madame du Barry ne soit installée à Versailles; que les adorateurs et les courtisans des deux sexes n'obstruent ses appartements; qu'on ne voie à leur tête les princes de Condé et de Conti, et que le premier ne porte la civilité jusqu'à lui chausser ses pantoufles en descendant du lit. Les cercles ordinaires de la comtesse se composent du vieux Richelieu, de M. d'Aiguillon, de mesdames de Château-Renaud, de l'Hôpital, d'Aiguillon. On y trouve aussi cette maréchale de Mirepoix qui fut longtemps la complaisante, j'ai presque dit la femme de chambre, de madame de Pompadour, parce qu'elle lui donnait de l'argent pour satisfaire son insatiable passion du jeu. Cette dame a voué la même soumission à *Cotillon III*, sans s'inquiéter si l'épouse d'un maréchal de France ne descend pas au premier degré d'avilissement en se traînant dans la boue originaire d'où madame du Barry ne peut sortir aux yeux de la raison.

De son côté, le duc de Choiseul, toujours puissant malgré les intrigues de ses ennemis, n'a point renoncé à cimenter la grande alliance autrichienne, objet de tous ses vœux, de tous ses efforts. Forcé de renoncer au mariage du roi avec une archiduchesse, c'est maintenant au Dauphin qu'il veut la faire épouser. Marie-Thérèse a sous la main une pépinière de princesses, toutes jeunes, toutes belles, qu'elle destine à servir de ressorts à sa politique dans toutes les cours de l'Europe. Bercées dès leur tendre enfance des rêves ambitieux de leur mère, ces jeunes Altesses se sont habituées à considérer la maison d'Autriche comme la suzeraine de toutes les monarchies; elles se préparent en grandissant à porter le joug de l'aigle dans les cours où l'hymen pourra les conduire, afin de l'appesantir sur le front des rois dont elles partageront le trône. Marie-Thérèse, qui se montra toujours peu scrupuleuse en matière de sagesse et de pudeur, ferme volontiers les yeux sur les leçons de galanterie que les instituteurs de ses filles osent leur donner; elle ne fait que rire des inclinations étranges que deux des archiduchesses, Caroline et Marie-Antoinette, affichent, dit-on, pour quelques jeunes dames de la cour. C'est sur la dernière de ces princesses que le duc de Choiseul a jeté les yeux; déjà même les choses sont tellement avancées, que l'impératrice a demandé secrètement à Paris un abbé français pour apprendre à sa fille notre langue et les usages de la cour de Versailles. Le choix du ministre est tombé sur l'abbé de Vermont, petit collet de toilette, ecclésiastique musqué et joli, qui depuis quelque temps déjà réside auprès de l'archiduchesse. On a souvent des nouvelles de cette instruction, et, selon le dire général, elle n'est rien moins qu'édifiante : Vermont, au lieu d'enseigner à son élève ces vertus modestes, cette piété résignée qui fit chérir et plaindre Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et Marie Leczinska, femme de Louis XV, initie Son Altesse Impériale à la dissimulation de la galerie, aux inconséquences des petits appartements, et quelques-uns ajoutent à l'immoralité de nos mœurs illustres [1].

L'impératrice donne en même temps à Marie-Antoinette des leçons d'un autre genre : elle lui enseigne les moyens de captiver le cabinet de Versailles au profit de celui de Vienne, non-seulement par les séductions de l'oreiller royal, mais encore par la conquête de toutes les personnes qui seront disposées à servir l'Autriche aux dépens de la France. De ce nombre sont le duc et la duchesse de Choiseul, le duc et la duchesse de Praslin, M. d'Hautefort, ancien ambassadeur à Vienne, les du Châtelet, les d'Estrées, M. d'Aubeterre, les frères Montazet, M. d'Aumont, M. Gérard, enfin la religieuse de Beauvau, qui du fond de son couvent paraît se mêler d'intrigues politiques. Marie-Thérèse recommande, dit-on, une reconnaissance toute particulière à sa fille envers M. de Duras et l'abbé de Vermont : « Le sort de ces deux personnes m'est à cœur, lui a-t-elle dit » récemment, et mon ambassadeur est chargé d'en avoir soin. »

Ajoutons qu'un des buts secrets de l'impératrice est de faire rentrer la Lorraine dans les mains de la maison impériale. On sait qu'elle serait secondée dans les démarches qu'elle ferait à cet égard par le plus grand nombre des seigneurs de ce pays qui vivent à la cour de France, et que M. de Choiseul, né Lorrain, verrait cette restitution avec plaisir. Peut-être l'origine de ce ministre est-elle la première cause de son dévouement à l'Autriche.

Tandis que l'on instruit à Vienne Marie-Antoinette à régner sur la France pour le compte de la politique autrichienne, les préparatifs de son mariage avec le Dauphin se font à Paris sans que ce jeune prince s'en émeuve et s'en inquiète : il continue de tracer des cartes géographiques et de limer des serrures avec une ardeur infatigable, et laisse dresser à d'autres les programmes de son bonheur matrimonial.

Cependant ce triomphe de M. de Choiseul est un véritable échec pour le parti d'Aiguillon; madame du Barry, ennemie non moins acharnée du ministre, a peine à contenir l'expression de son mécontentement. Il faut à cet égard que je raconte un trait de cette favorite; il prouve que la haine d'une femme peut ricocher sur tout ce qui lui en rappelle l'objet. Par un hasard singulier, la comtesse avait encore dernièrement un cuisinier dont la ressemblance avec M. le duc de Choiseul est frappante. Elle le fit venir un de ces matins dans son cabinet.

« Je vous renvoie, lui dit-elle.

[1] Qu'on lise les Mémoires du temps, qu'on interroge tous les témoins impartiaux qui vivent encore, ils confirmeront ces détails sur la mission de l'abbé *de Vermont*. On ne calomniera point Marie-Antoinette dans ces Chroniques : on peut déplorer ses malheurs, maudire ses bourreaux; mais la vérité doit être connue. Elle est aussi par trop violée dans la renommée de sagesse angélique que de plats écrivains ont faite à cette princesse pour obtenir des pensions de Louis XVIII et de Charles X.

— Comment, répondit l'innocent chef de cuisine, ai-je mérité la sévérité de madame la comtesse ? Mes ragoûts ont-ils déeliné ?

— Non, je ne crois pas.

— Aurais-je adopté trop légèrement les *poulets à la Marlborough* ou les nouveaux vol-au-vent *à la Beaujon ?*

— Eh non ! vous dis-je.

— Alors ce sont donc les coulis *à la Guimard* qui déplaisent à madame la comtesse ? je suis prêt à les changer.

— Ce n'est pas cela qu'il faudrait changer pour me plaire.

— Que madame la comtesse parle, je ne tiens à rien de ce qui peut lui être désagréable.

— En ce cas, changez donc de visage.

— Ah !... pour cela je ne saurais promettre...

— De m'obéir, et moi je ne puis vous garder avec cette figure-là...

— Cependant elle est bien étrangère aux sauces que je compose pour madame.

— Ne répliquez pas. Nous avons bien assez d'un Choiseul à la cour, je n'en veux pas un second dans ma cuisine. »

Le pauvre homme sortit consterné. Le soir madame du Barry raconta l'aventure au roi avec une intention marquée ; et, comme Sa Majesté riait beaucoup, elle ajouta :

« J'ai renvoyé mon Choiseul, quand renvoyez-vous le vôtre ? »

Louis XV ne répondit point et reprit son sérieux.

Les intrigues de la cour, quoique multipliées, ne remplissent pas tous les entretiens de l'OEil-de-bœuf; les aventures de la ville y occupent une bonne place. En voici une qui avait été dénaturée diversement, et qu'on n'a bien connue que depuis la mort du comte d'Egmont. Quelque temps après son entrée dans les mousquetaires, ce gentilhomme, un peu échauffé par le vin, se rendit à l'Opéra ; l'affluence y était grande, il ne put trouver de place qu'au parterre. M. d'Egmont n'en fut guère plus avancé : un vieux spectateur placé devant lui avait une perruque si vaste, si étoffée, qu'elle privait entièrement le nouveau venu de la vue du spectacle; il n'y avait pas moyen de voir même la jambe d'une danseuse, élément d'intérêt particulièrement recherché à l'Opéra. Le jeune mousquetaire pria plusieurs fois l'incommode porteur de cet ample postiche de cheveux d'avoir assez de charité pour se déranger de temps en temps, afin qu'il pût, au moins à la dérobée, apercevoir ce qui se passait sur le théâtre : l'homme à la perruque fut inflexible, et déclara sèchement que c'était impossible. Ne pouvant décidément entrevoir ni chanteurs ni danseurs, M. d'Egmont, étourdi comme on l'est à vingt ans, surtout après un dîner de mousquetaires, prit le parti de donner la comédie à ses voisins, puisqu'il ne pouvait jouir de celle du théâtre. En conséquence, il tire de sa poche une paire de ciseaux et se met à ébrancher à droite et à gauche le buisson pommadé et poudré si fatal à ses plaisirs de la soirée. L'effet de cet heureux expédient fut prompt : le perruquier officieux vit des danseuses tout ce que les autres voyaient, en même temps qu'un rire communicatif circula dans tout le parterre. Cette explosion d'hilarité générale tira de son apathie, mais non pas de son sang-froid, le propriétaire de la perruque émondée : « Voilà qui est bien, monsieur, dit-il en se retour» nant vers d'Egmont, qui avait encore les ciseaux à la main ; vrai, » le moyen est ingénieux, il mérite récompense, et je me fais fort de » vous la donner. J'espère que vous ne sortirez pas d'ici sans moi. »

A certain coup d'œil expressif dont le vieux monsieur accompagna ce discours, d'Egmont jugea que la fin de l'aventure pourrait bien n'être pas aussi gaie que le commencement ; il fit néanmoins bonne contenance, et résolut à tout événement de se tirer de là avec honneur. Le spectacle étant fini, l'inconnu fit signe au jeune mousquetaire, qui le suivit sur-le-champ. Les adversaires eurent peine à traverser la place du Palais-Royal; ils prirent ensuite la rue Saint-Thomas-du-Louvre et s'arrêtèrent sous l'arcade qui se trouve à son extrémité. « Monsieur le comte d'Egmont, dit brusquement le vieux » monsieur, car j'ai l'honneur de vous connaître, je vous dois une » leçon dont feu monsieur votre père, que je connaissais mieux en» core, m'aurait probablement su gré. Quand on insulte publique» ment, et surtout un vieux militaire, il faut au moins savoir se » battre; voyons, continua-t-il en mettant l'épée à la main, comment » vous vous en acquitterez. » Furieux de ce ton de supériorité et presque de mépris, le comte fond sur le sermonneur avec toute l'impétuosité qu'excite un vif ressentiment. Mais le vieillard, fixe comme une borne milliaire, se joue de toutes les attaques de son adversaire et finit par faire sauter son épée à dix pas. « Voilà votre arme, re» prit avec sang-froid l'homme singulier, reprenez-la. Ce n'est pas en » danseur de l'Opéra, c'est en galant homme, c'est de pied ferme » qu'un homme de votre nom doit se battre, et c'est à quoi je vous » invite. — Vous avez raison, répondit d'Egmont en comprimant sa » colère, et j'espère me voir bientôt digne de votre estime. » A ces mots le comte se remet en garde aussi froidement que son adversaire et l'attaque de nouveau avec beaucoup d'aplomb.

« Fort bien, cela, fort bien, monsieur le comte! M. votre père » serait content de vous ; mais il en faut finir... » Et, comme s'il eût choisi la place où il voulait frapper, le vieux monsieur perça de part en part le bras du mousquetaire. « En voilà assez, dit-il, pour cette » fois. » Puis ayant placé le blessé contre la muraille, il bande sa plaie avec son mouchoir, le prie d'attendre un instant, amène un fiacre, y monte avec lui, descend à l'hôtel des mousquetaires, rue de Beaune, dépose M. d'Egmont entre les mains du suisse, et prend congé de lui.

La blessure du comte le tint près de six semaines éloigné du monde; il y reparaissait à peine depuis huit jours, lorsqu'entrant un soir au café de la Régence il y trouva le vieux bretteur, qui marcha droit à lui. « *Chut,* lui dit-il, ne faisons point de bruit, et daignez » me suivre. Vous vous êtes un peu égayé à mes dépens en racontant » notre aventure, continua-t-il quand ils furent rendus sous la voûte » témoin du premier combat; c'est à merveille, mon cher comte, et » je vous considère trop pour ne pas contribuer à rendre l'anecdote » encore plus plaisante en ajoutant une suite au récit que vous pour» rez en faire... Allons donc, l'épée à la main ! »

La seconde leçon fut à peu près semblable à la première; elle fut suivie d'une troisième, puis d'une quatrième, à deux ou trois mois d'intervalle. Enfin, de l'aveu même du comte d'Egmont, ce bourreau d'homme, comme il l'appelait, était devenu si redoutable pour lui, qu'il n'osait plus se montrer au café de la Régence, où il le rencontrait ordinairement : quelque brave qu'on soit, on ne se forme pas au régime des blessures; on ne s'habitue pas à être tué en détail. L'honnête mousquetaire, pâle comme un déterré par suite des saignées successives que son adversaire acharné lui avait faites, ne sortait presque plus, lorsqu'un matin il vit entrer chez lui un des garçons du café de la Régence. « Pardon, monsieur, lui dit-il, mais j'ai cru » ne pas vous déplaire en venant vous apprendre que M. *Chut* (ce » nom était resté au vieillard ferrailleur) est mort hier au soir, et » que ma maîtresse espère vous revoir bientôt chez nous. » D'Egmont fit un grand *ouf;* il y avait réellement de quoi, jamais on n'avait payé aussi cher le plaisir d'avoir fait rire un instant le parterre de l'Opéra[1].

On n'a point ébranché de perruques à la tragédie d'*Hamlet*, trop pâle, trop régulière imitation d'un chef-d'œuvre délirant de Shakspeare. Cet ouvrage admirable a perdu presque tout son charme en passant sous la toise d'un rimeur français : plus de ces inspirations sublimes qui entraînent, plus de ces élans de philosophie sauvage, plus de cette nature criminelle, hideuse chez les princes comme chez les autres humains, et que l'Eschyle anglais a traînée sur la scène toute palpitante de noires passions, afin d'en effrayer ses spectateurs. A peine si M. Ducis a conservé quelques éclairs du terrible caractère d'Hamlet. L'acteur Molé, chargé du rôle principal, a mieux senti que l'auteur tout ce que cette création originale exigeait d'énergie; mais il exprime trop souvent par de la fureur ce qui, dans le personnage, n'est qu'une sombre mélancolie. Il en résulte pour le comédien une fatigue qui l'empêche de fournir sa carrière jusqu'au bout avec une vigueur égale : c'est un coursier haletant et épuisé avant d'avoir atteint le terme de sa course. Si le succès d'Hamlet eût été plus général, Molé était un homme mort.

Deux opéras-comiques, *le Déserteur* et *le Tableau parlant,* font rouler les ondes du Pactole dans la caisse de la Comédie-Italienne. Le premier de ces ouvrages est de M. Sedaine, l'auteur de l'époque qui s'entend le mieux à composer une pièce : c'est ce qu'en langage de coulisses on appelle un *habile charpentier.* Mais, en suivant la figure, on peut dire que cet écrivain manque de talent comme décorateur. Son style, diffus, décoloré, incorrect, laisse languir le sujet dans sa trame relâchée; et ses caractères, généralement bien tracés, se développent imparfaitement sous cette plume sans grâce, sans chaleur. Empreint de ces défauts essentiels, *le Déserteur* a dû cependant un beau succès au rôle de *Monte-au-ciel*, figure pleine de comique et de gaieté, tracée d'après un grenadier du régiment de Champagne. Malgré les saillies de ce personnage, malgré la musique de Monsigny, peut-être même un peu à cause d'elle, on a fait cette épigramme sur l'opéra nouveau :

D'avoir hanté la comédie
Un pénitent, en bon chrétien,
S'accusait, et promettait bien
De n'y retourner de sa vie.
« Voyons, lui dit le confesseur,
C'est le plaisir qui fait l'offense;
Que donnait-on ? — *Le Déserteur.*
— Vous le lirez pour pénitence. »

Le mot est trop sévère : des situations intéressantes, du spectacle, et surtout *Monte-au-ciel*, attirent du monde à cette nouveauté.

On recherche pourtant avec plus d'empressement un acte lyrique gai, vif, chantant, imité des farces italiennes : je veux désigner *le Tableau parlant* de M. Anseaume. La musique de ce petit opéra a été composée par un jeune homme nommé *Grétry*, déjà connu par *le Huron*, partition qu'un poëme plus que médiocre de M. Marmontel entraîna l'an dernier dans sa chute à peu près complète. Il n'en sera pas ainsi du *Tableau parlant :* les morceaux pleins d'originalité, de

[1] Ce fait historique a été mis à la scène par M. Merville dans une comédie en trois actes intitulée *la Première Affaire.* Cette pièce, jouée sur le second Théâtre-Français, a obtenu du succès.

fraîcheur et de vérité, dont cette composition étincelle, en assurent le succès, aussi légitime qu'il sera durable. La musique de Grétry n'a pas l'énergie de l'école allemande, mais elle est plus vraie, plus appropriée à nos goûts, plus sympathique avec les situations dramatiques auxquelles le compositeur l'associe. L'auteur du *Tableau parlant* n'oublie jamais que la musique, comme tous les autres arts, ne saurait plaire ni toucher, au moins généralement, si l'imitation de la nature n'en est le but... Il ne peut en effet y avoir d'artiste bien inspiré sans le naturel; le peintre, le poëte, le compositeur resteront médiocres, s'ils n'ont pas sans cesse l'idée qu'ils doivent captiver des émotions et non des raisonnements.

La comtesse du Barry.

CHAPITRE XXXV.

1770.

Louis XV s'aperçoit qu'il vieillit. — L'évêque et la courtisane — Nouvelle salle de l'Opéra au Palais-Royal. — L'abbé Terray. — Mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche. — Fêtes à Versailles. — Portrait de la Dauphine. — Difficultés d'étiquette. — Orgueil de Marie-Antoinette froissé. — Origine de haine — La cérémonie des possédés. — Statue érigée à Voltaire. — Le feu d'artifice du 30 mai....; horribles désastres. — J.-J. Rousseau au café de la Régence. — Encore les troubles de Bretagne. — La Chalotais, d'Aiguillon. — Disgrâce de Choiseul. — Le duc de Lauzun-Pylade. — Attachement de la Dauph ne pour Choiseul. — Marie-Antoinette et madame du Barry. — Le cyclope de Versailles. — Occupations de la Dauphine — *La Veuve du Malabar*, *Fayel*, *Sylvain*, *les Deux Avares*, nouveautés dramatiques. — Début de l'acteur *Larive*. — Le duc d'Orléans épouse madame de Montesson.

Le roi se prend quelquefois à réfléchir sur le temps qui fuit à tire-d'aile, sur ses forces qui diminuent, et il lui vient alors à l'idée que les amours mènent sa vie un peu vite. « Je vois bien que je ne suis » plus jeune, disait-il dernièrement à la Martinière, son premier » chirurgien, il faudra bientôt que j'enraye. — Sire, répondit l'Es» culape, vous feriez bien mieux de dételer. » Le même jour Sa Majesté demandait au duc de Coigny des nouvelles de Gentil-Bernard, qu'elle savait être malade.

« Mon Dieu! sire, répondit ce seigneur, le malheureux est tombé dans une sorte d'imbécillité.

— Oh! oh! comment cela lui est-il donc venu?

— Pour s'être trop amusé autrefois, et tout récemment pour avoir voulu faire le jeune homme.

— Mais il est bien vieux.

— Sire, il a juste un an de plus que Votre Majesté. »

Ces deux conversations ont plongé Louis XV dans une sombre mélancolie. Il a reçu très-peu de monde à ses levers pendant toute la première moitié du présent mois de janvier; et Sa Majesté, devenue très-froide auprès de la favorite, ne lui a pas fait une seule visite secrète dans le cours de cette quinzaine. Le refroidissement hygiénique de ce prince a même été porté si loin, qu'il a fait décommander un carrosse qu'il voulait offrir à madame du Barry le jour de la revue, où cette dame ne s'est point trouvée. D'Aiguillon baisse la tête, le parti Choiseul la porte plus haute que jamais.

Cependant le roi a ri de bon cœur au lever d'hier, quand le facétieux d'Ayen lui a raconté l'aventure que je répète.

Les serviteurs de Dieu conduisent la piété bon train quand ils sont mitrés; il n'y a point de chevaux assez fringants, point de voitures assez lestes pour mener ces messieurs au travers de la capitale. L'évêque de Tarbes courant la ville en vis-à-vis, au commencement de la semaine passée, rencontre dans une rue étroite un pauvre fiacre qu'il fracasse au point de le mettre hors d'état de finir sa triste course. Une dame en descend pour continuer son chemin à pied; mais le prélat a déjà vu qu'elle est jolie, il s'est élancé de son équipage, et, après s'être répandu en excuses, il déclare à la belle qu'il ne souffrira pas qu'elle se rende à sa destination autrement que dans sa voiture. L'inconnue accepte assez lestement; on monte dans l'étroit vis-à-vis; on s'y presse l'un contre l'autre; on roule vers l'hôtel de la marine, où la dame se rend. Arrivé à la porte du ministère, M. de Tarbes offre galamment la main à sa compagne de route pour gagner le cabinet de M. Beudet, secrétaire général. Tandis que le couple traverse la cour, le suisse rit; lorsqu'il passe dans l'antichambre, les valets rient; un huissier se présente pour annoncer, il rit; deux commis, qui travaillent dans une pièce voisine du cabinet, rient plus fort; M. Beudet reçoit l'évêque et la dame en riant. Sa Grandeur, ne sachant à quoi attribuer tous ces rires, était fort intriguée; le secrétaire de la marine voyait bien l'embarras de ce prélat, mais il ne pouvait parler devant la solliciteuse. Enfin, l'ayant envoyée dans un bureau pour faire enregistrer une pièce, il put s'exprimer librement. « Mon» seigneur, dit-il à M. de Tarbes, vous ne savez peut-être pas que » vous vous êtes fait le chevalier de la *Gourdan*, entremetteuse con» nue de tout Paris; telle est la cause des éclats de gaieté qui vous

Loueurs de parapluies sur le pont Neuf.

» ont accueilli, et dont j'ai à m'excuser pour mon propre compte » auprès de Votre Grandeur. » L'évêque, stupéfait, n'a pas voulu en entendre davantage, il est remonté dans sa voiture et a laissé la Gourdan retourner à pied à son moral domicile.

En toute chose c'est la publicité qui fait le scandale; les fautes cachées n'existent point. Ainsi bon nombre d'évêques, et sans doute M. de Tarbes lui-même, ont assisté hier à l'ouverture de la nouvelle salle de l'Opéra au Palais-Royal. Jamais on n'avait vu tant de foule au spectacle, et cette foule n'était point indulgente. La salle a été l'objet de beaucoup de critiques: généralement on trouve l'orchestre sourd, les décorations mesquines, mal peintes, les premières loges trop élevées et peu propres à faire valoir la toilette des dames. Le vestibule paraît, dit-on, indigne de la majesté du lieu; l'escalier est

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8

étroit et tellement roide qu'en le montant les dames offrent aux messieurs un coup d'œil aussi piquant qu'inattendu. En résumé, architecte, décorateur, machiniste, peintre, directeur, chanteurs, tout a provoqué un déchaînement fort bruyant de désapprobation. Les costumes seuls et les danseuses ont trouvé grâce devant un public monté à la sévérité ; cette restriction a sans doute tenu à ce que, dans l'opéra de *Zoroastre*, que l'on jouait, les habits étaient transparents, et les femmes qui dansaient fort bien faites.

Nous avions au contrôle général une espèce de ministre soliveau dans M. Mainon d'Invau; il n'a pu supporter le poids des grenouilles avides qui le surchargeaient, et M. de Maupeou nous a poussé à la place de ce financier inhabile un certain abbé Terray, qui du moins ne sera pas accusé d'inactivité. A peine trois mois se sont écoulés depuis son entrée en fonction et déjà tout est changé, bouleversé dans son département. Il s'est emparé des caisses d'amortissement, a suspendu le remboursement des dettes de l'Etat, a métamorphosé en rentes viagères les tontines, dont les revenus s'accroissaient en faveur des survivants, et a diminué les arrérages des effets royaux. L'abbé Terray est doué d'une subtilité de raisonnement qui en impose au conseil; ses rapports passent à l'unanimité, parce que personne ne sait comment s'y prendre pour les combattre. Mais les opérations de ce contrôleur général, si funestes à l'intérêt des rentiers qui ont confié leurs capitaux à l'Etat, attirent sur lui un concert général de malédictions. Lorsqu'on lui parle des justes plaintes qu'il a soulevées : « Fermons » les oreilles, répond-il, on » doit laisser crier ceux » qu'on écorche. — Mais, » disait l'autre jour à Terray M. de Dillon, archevêque de Narbonne, vous » prenez l'argent des Français dans leurs poches » pour le donner au roi. — » Eh ! monseigneur, repartit le financier, où voulez-vous donc que je le » prenne? »

Elle s'approcha ensuite du roi, qui avait le coude appuyé sur le marbre de la cheminée...

Que faire à tout cela ? Qu'opposer à des édits, sinon des épigrammes et des chansons ? C'est donc avec ces armes familières que les bons Parisiens se vengent. « L'abbé Terray, disent-ils, » est sans *foi*, il nous ôte » l'*espérance* et nous réduit » à la *charité*. » Tout le monde ne prend pas aussi gaiement la chose; c'est du moins ce que fait présumer une réponse faite dernièrement par le contrôleur lui-même à un coryphée de l'Opéra, qui venait réclamer le payement de sa pension. « Il faut » attendre, lui dit-il ; il est juste de payer ceux qui pleurent avant » ceux qui chantent. »

Ce matin, un plaisant de mes amis a égayé mon réveil d'une substitution opérée cette nuit : on sait qu'il y a près de la place des Victoires une *rue Vide-Gousset;* ce nom était effacé, et l'on avait écrit à la place : *Rue Terray.*

Au milieu de la crise financière qui ébranle tant de fortunes, qui compromet tant d'existences, on vient de conclure le mariage de M. le duc de Berri, Dauphin de France, avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche et sœur de l'empereur sous le nom duquel règne Marie-Thérèse.

Cette jeune Autrichienne, âgée de quinze ans, bien instruite par l'abbé de Vermont dans l'art d'associer la dissimulation à la futilité, bien façonnée par l'impératrice sa mère à la politique ambitieuse du cabinet de Vienne, quitta cette capitale dans les premiers jours d'avril ; elle arriva le 14 au château de Compiègne, où elle fut reçue par le roi et le Dauphin. Le 15, l'archiduchesse vint à la Meute; Son Altesse Impériale y coucha seule avec ses femmes. La princesse fit son entrée à Versailles le 16, et les illustres fiancés reçurent immédiatement la bénédiction nuptiale.

Ainsi s'accomplit un mariage qui devient pour Marie-Thérèse une nouvelle justification de ce mot du grand Frédéric : « La monarchie » française est la ferme de l'Autriche. » L'écoulement de nos coffres dans ceux de Vienne, si actif pendant la dernière guerre, avait cessé; les liens de l'Empire avec la France n'offraient plus les mêmes attraits à l'impératrice-reine, cependant elle sentait la nécessité de les maintenir : cette alliance enlevait du moins aux petites cours d'Allemagne et d'Italie la protection, si redoutable à l'Autriche, que les Français leur accordèrent longtemps. D'ailleurs, en restant notre alliée, Marie-Thérèse s'assurait des secours d'hommes et d'argent pour alimenter les projets de conquête qu'elle ne cessait de méditer. Mais les finances de Louis XV s'épuisaient; l'impératrice-reine parlait sans modération de cet épuisement dans ses entretiens avec le prince Louis de Rohan, notre ambassadeur à Vienne : « Le » roi, disait-elle, serait hors » d'état de soutenir la guerre » si l'alliance était attaquée. » Ce fut sous l'empire de ces appréhensions que Marie-Thérèse écouta les ouvertures de Choiseul pour le mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin ; d'autres prétendent avec quelque raison que Sa Majesté Impériale prit l'initiative. L'adroite princesse se ménageait ainsi des intelligences en France ; elle avait la main sur les ressorts de nos affaires intérieures, et l'on sait que dès longtemps les archiduchesses sont dressées à maintenir la suzeraineté de l'Autriche dans les cours où elles régneront.

Louis XV montrait d'abord peu de penchant à marier son petit-fils avec la jeune archiduchesse ; il lisait assez clairement dans les vues intéressées de l'Autriche, et commençait à sentir que l'alliance de cette puissance était loin de convenir à notre politique. Mais il devenait fort difficile de sortir de cette fausse route : depuis plusieurs siècles, la France est pour le cabinet de Londres une autre Carthage ; les membres du conseil britannique ont pris pour mot de ralliement le *delenda est Carthago*. La Russie, irritée contre Choiseul, qui lui a jeté les Turcs sur les bras, ne dissimulait point son mécontentement. Enfin le roi de Prusse ne cachait pas davantage le mépris que lui inspirait la cour de France et le désir qu'il avait de se joindre aux premiers ennemis qui l'attaqueraient. En rompant avec l'Autriche, Louis XV risquait donc de ne trouver aucune autre alliance; il voulut toutefois essayer de s'affranchir d'une si humiliante tutelle. Des négociations secrètes furent entamées à la Haye entre le baron de Breteuil, envoyé du roi, et le baron Thalamayer, agent de Frédéric II. Mais le duc de Choiseul, toujours puissant à Versailles, marchait droit à son but, c'est-à-dire au mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette, et le roi n'osa ni le ralentir ni lui confier les pourparlers de la Haye. Le ministre ne les ignorait pas : sa correspondance avec M. de Breteuil était aussi active que celle de Sa Majesté ; ce fut au duc que l'envoyé obéit en rompant les négociations, et l'archiduchesse arriva.

Des fêtes magnifiques, contraste insultant de la misère générale, eurent lieu pendant toute la seconde quinzaine d'avril. Elles offrirent une magie continuelle, où les parures élégantes, l'éclat des diamants, la richesse des équipages, les somptuosités de la table, les illuminations aux mille couleurs, les feux d'artifice chaque soir renouvelés, se disputèrent l'admiration d'une foule immense, accourue de tout le royaume pour jouir de ce spectacle. Il était inopportun; mais, chez nous, ce n'est jamais en vain qu'on excite la curiosité : avides de jouissances, nous ne songeons qu'après les avoir épuisées à ce qu'il

en a coûté pour nous les procurer. Le public payant se laissa éblouir sans calcul par les quatre millions de lampions semés dans les jardins, dans le parc, comme les étoiles sur le ciel d'une belle nuit; il n'éprouva que du plaisir en voyant s'élever dans les airs, réunies en un seul bouquet dont la durée n'excéda pas deux minutes, trente mille fusées d'un écu la pièce. Quand la musique des fêtes eut cessé, quand les illuminations furent éteintes, quand l'horizon du soir demeura veuf des feux qui l'avaient sillonné, les bons Français couvrirent de larmes le total de *vingt millions de livres* apposé au bas du programme des solennités de Versailles.

Ces vingt millions sont dépensés, mais non pas acquittés, et l'on dit hautement à l'*Œil-de-bœuf* que notre facétieux contrôleur général a bien juré de prendre ses aises pour en effectuer le payement. C'est sans doute dans ses projets de coudées franches que ce financier a puisé la réponse qu'il a faite au roi l'un de ces matins : « Comment » avez-vous trouvé les fêtes? lui demandait ce monarque. — Im- » payables, » a répondu l'abbé Terray.

Au milieu de ces cérémonies resplendissantes, j'ai perdu de vue la jeune princesse qui en était l'héroïne; j'y reviens, et je me mets à mon chevalet. Marie-Antoinette, dont la croissance paraît tout à fait achevée, est grande; sa taille est bien prise; ses formes sont d'une heureuse proportion, quoique maigres encore. La Dauphine a les cheveux blonds, le front élevé, le visage un peu allongé. Ses yeux bleus expriment dans leur vivacité la tendresse et la douceur plus que l'esprit. Le nez de Son Altesse Royale est d'un aquilin trop prononcé, mais non pas disgracieux; il y a plus d'irrégularité dans la bouche de cette princesse, dont les lèvres sont épaisses, particulièrement l'inférieure. Ces lèvres, fraîches, vermeilles et ordinairement séparées par le sourire, laissent voir les plus belles dents du monde. La blancheur du sein de Marie-Antoinette est éblouissante; le plus vif carmin en relève encore l'éclat. Il y a beaucoup de noblesse et de dignité dans la démarche de la jeune Autrichienne : son abord est encourageant, sa voix douce, ses manières sont affables; il lui échappe cependant quelques mouvements impérieux. Un observateur peut en conclure, je crois, que l'humeur caressante, enjouée, attentive à plaire que montre la petite princesse pourrait bien être le caractère de son rôle plutôt que le sien propre. Mais les académies, les journaux, les almanachs chantants, les cercles adulateurs, qui n'ont vu que la riante surface qu'offrent les dehors de Son Altesse, épuisent en son honneur toutes les formules de la flatterie; ils lui brûlent sous le nez tous leurs parfums.

Le mauvais goût allemand le dispute encore dans la toilette de la Dauphine à l'élégante futilité de nos modes : elle n'a pas entièrement renoncé à surcharger sa parure d'ornements disparates, mais les conseils ne lui manqueront pas. Marie-Antoinette, plus instruite que ne le sont d'ordinaire et surtout en France les femmes de son rang, sait le latin et l'italien : elle parle notre langue avec facilité et sans un accent germanique trop marqué. Elle est bonne musicienne et joue de la harpe avec une certaine perfection. Somme toute, le prince Louis de Rohan, qui, dit-on, avait donné sur le caractère de l'archiduchesse des renseignements peu favorables, passe en ce moment à Versailles pour l'avoir calomniée. Des ennemis de ce diplomate ont mis sous les yeux de Son Altesse l'original de la lettre renfermant *ces calomnies*. « J'en prends bonne note, » a dit la princesse.

Tout n'a pas été plaisir pour la Dauphine dans les fêtes de son mariage, il s'y est glissé une circonstance désagréable et même humiliante. Marie-Thérèse, toujours préoccupée de la suprématie de sa maison, fit faire à son ambassadeur en France, M. le comte de Mérey, la ridicule demande que mademoiselle de Lorraine et le prince de Lambesc, parents de Sa Majesté Impériale, prissent rang aux cérémonies du mariage immédiatement après les princes du sang. Louis XV, plus faible que conséquent, consentit à cette demande et exigea des grands de sa cour qu'ils s'y conformassent. La jalousie et l'orgueil des ducs furent révoltés du sacrifice de dignité qu'on leur imposait : ils obéirent pourtant; mais les duchesses ne purent jusqu'à ce point immoler leur fierté : elles refusèrent opiniâtrement de laisser danser mademoiselle de Lorraine avant elles, demandèrent leurs équipages et revinrent à Paris. La duchesse de Bouillon se distingua particulièrement dans cet acte de désobéissance aux ordres de Sa Majesté par l'éclat de ses observations et de ses refus. Louis XV, offensé, lui interdit la cour. Mais cette punition ne calma point le dépit de Marie-Antoinette. Elle se procura une copie de la lettre close que le roi avait écrite aux pairs à cette occasion et la renferma dans sa cassette après y avoir ajouté ces trois mots : *Je m'en souviendrai.*

« Il faut, disait la Dauphine à madame de Noailles peu de jours » après cet événement, il faut que l'étiquette soit bien impérieuse en » France pour vous porter à oublier les égards de la plus simple po- » litesse. Eh bien! madame, je m'en affranchirai, moi, et dès demain » j'éloignerai de ma maison ces dames titrées si fières, si préten- » tieuses; l'intention de Sa Majesté ne doit pas être que je sois venue » à Versailles pour me courber devant ses superbes sujettes. »

En effet la Dauphine tourne déjà en dérision le ton gourmé, les manières héraldiques des femmes qui ont osé soutenir leur préséance sur les princesses de sa maison : elle se permet des railleries passablement aigres contre la noblesse de cour, « noblesse le plus souvent factice, dit-elle, élevée par le crédit de l'intrigue au rang des gens véritablement illustres qui végètent en province dans leurs vieux châteaux. » Pour mieux faire ressortir le ridicule de l'étiquette, elle en enfreint les lois gênantes : Son Altesse Royale court à pied accompagnée d'une seule dame; elle invite à dîner ses beaux-frères comme ferait une petite bourgeoise, et va manger chez eux sans y être attendue. Marie-Antoinette affecte une bonté populaire, une humanité compatissante qui s'adresse surtout aux personnes de la dernière classe. Peut-être serait-il trop sévère pourtant de décider que ses bienfaits ne soient pas dus en partie à l'humanité de son cœur.

Pendant que le ressentiment fermente déjà dans le cœur de la Dauphine, la ville de Paris fait d'immenses préparatifs pour les fêtes qu'elle doit donner à la fin du présent mois de mai à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. On déblaye à force la place Louis XV, où sera tiré un feu d'artifice encore plus beau, dit-on, que ceux de Versailles. Trois cent soixante grosses lanternes seront suspendues sur le boulevard pour éclairer une *foire franche*, c'est-à-dire où tout se donnera *gratis*, et qui durera neuf jours.

Cette année, et peut-être à cause de l'union illustre, la *cérémonie des possédés*, qui a lieu tous les ans à la Sainte-Chapelle dans la nuit du vendredi au samedi saint, a été plus remarquable encore que de coutume. J'ai voulu y assister. L'église n'était qu'imparfaitement éclairée : de grandes ombres se projetaient sur les piliers et sous les arceaux, tandis que d'un autre côté de vives lumières, en se reflétant sur les châsses enrichies de pierreries, sur des lampes et des vases d'or massif, leur faisaient jeter des feux diversement colorés qui contrastaient noblement avec la noire tenture du chœur. Tout à coup j'y vis entrer une foule d'hommes et de femmes couverts de haillons et dont les misérables habits contrastèrent d'une manière bien différente avec les trésors inappréciables de la Sainte-Chapelle. J'eus peine à rester à ma place en voyant les affreuses grimaces, les horribles convulsions auxquelles se livrèrent ces tristes comédiens jouant à la face d'une génération éclairée le rôle de possédés. Il est vrai que des esprits faibles eussent pris ces malheureux pour de véritables hôtes de l'enfer à l'aspect des grincements de dents, des contorsions de bras, des roulements d'yeux dont ils se montraient prodigues pour mieux gagner leur argent; pantomime rendue plus effroyable encore par les rayons de lumière qui tombaient sur ces acteurs déguenillés et par les cris dont ils faisaient retentir la voûte. Bientôt parut M. l'abbé de Sailly, grand chantre de la collégiale, portant le morceau de la vraie croix sur lequel des juifs de Venise refusèrent jadis, dit-on, de prêter quelques milliers d'écus sous prétexte que ce trésor de convention offrait une garantie trop flottante. L'abbé touche les possédés du bois merveilleux, et soudain le diable prend la fuite, les contorsions cessent, les hurlements s'apaisent, les individus délivrés tombent à genoux, joignent les mains, prient : la religion succède à l'empire de Satan. Mais les vrais fidèles, ceux qui conçoivent le culte tel qu'il doit être pour imposer, sortent en haussant les épaules d'une comédie encore plus ridicule qu'ignoble.

Voltaire, en attaquant de semblables pratiques, a surtout mérité les grands honneurs qu'on lui rend et peut-être la statue qu'on lui prépare. Cependant ce projet ne reçoit pas la sanction générale. La première idée de cette ovation romaine appartient à MM. d'Alembert et Raynal. Une souscription est ouverte pour subvenir à la dépense; les seuls hommes de lettres ayant produit pourront être compris parmi les souscripteurs.

Du reste, le comité dirigeant ne se montre pas scrupuleux sur la nature des titres; car tous les membres de l'Académie française sont pris pour bons, et l'on sait que beaucoup d'entre eux n'ont enfanté que de fort médiocres discours de réception. La statue sera placée dans la salle d'une nouvelle Comédie-Française qui n'est pas encore construite, dont l'emplacement n'est même pas choisi. En attendant, le Voltaire de marbre a été commandé au statuaire Pigalle moyennant la somme de dix mille livres. Cet artiste a juré de produire un chef-d'œuvre ou de mourir à la peine : il s'anime, il se transporte à l'idée d'associer son nom à celui du premier écrivain de notre siècle et d'attirer sur lui quelques parcelles d'épître. Pigalle, monté dans une chaise de poste d'emprunt, court nuit et jour vers Ferney, où il va prendre trait du grand homme et s'entendre avec lui sur l'attitude qu'il lui donnera. J'ajouterai comme un fait digne de remarque que J.-J. Rousseau s'est inscrit parmi les premiers souscripteurs et qu'il a fait passer deux louis d'or à d'Alembert pour la statue du chantre de Henri IV. On peut dire en toute assurance que Voltaire n'en eût pas fait autant : jamais il ne pardonnera à l'aigle de Genève sa philosophie désintéressée, jamais il ne se résignera à ne pas haïr en lui le premier dialecticien de l'époque, le premier prosateur français.

Le feu d'artifice promis par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin a été tiré le 30 mai, et depuis ce jour un deuil presque général couvre les habitants de la capitale en même temps que l'idée d'un sinistre présage attriste toutes les imaginations. Mais rapportons avec ordre les détails de cette funeste solennité. Les préparatifs seuls du feu avaient attiré la foule sur la place Louis XV

longtemps avant l'heure à laquelle il devait être tiré : la principale décoration représentait le temple de l'hymen précédé d'une magnifique colonnade dont les proportions pouvaient être critiquées. Ce temple s'adossait à la statue de Louis XV et était entouré d'une espèce de parapet présentant aux quatre angles des dauphins destinés à vomir des tourbillons de feu. Aux quatre faces principales on voyait des fleuves devant aussi répandre des nappes et des cascades du même élément. Sur le temple s'élevait une pyramide terminée par un globe. Beaucoup de pièces d'artifice avaient été rangées autour de la décoration de manière à en faire valoir les couleurs. Derrière la statue était disposé le corps de réserve pyrotechnique, c'est-à-dire le bouquet, dont l'effet prodigieux ne devait, disait-on, rien laisser désirer à l'imagination.

Rien de ce qu'on se proposait n'a eu lieu : à peine quelques pièces d'artifice avaient-elles été tirées, lorsqu'une fusée en tombant sur le bouquet l'a fait partir prématurément et a enflammé toute la décoration. Une bonne partie des spectateurs a pris cet incendie pour une circonstance du spectacle et s'est amusée en conséquence. Le coup d'œil de ce feu était véritablement fort beau et la place ne pouvait pas être plus magnifiquement éclairée.

Cependant il se passait en ce moment même dans la foule une scène des plus tragiques. La place n'ayant à proprement parler qu'un débouché du côté du boulevard, les piétons s'y trouvaient mêlés avec les voitures qui portaient les gens de qualité dans les loges préparées pour eux. Repoussés par cet embarras, toujours redoutable, les flots des spectateurs éloignés du centre de la place affluaient sur ses côtés, où l'imprudence impardonnable des architectes ordonnateurs avait laissé exister des rigoles profondes. A mesure que les curieux arrivaient au bord de ce fossé ils y étaient irrésistiblement poussés, et tombaient les uns sur les autres en poussant des cris affreux. En peu d'instants des centaines de personnes eurent les bras ou les jambes cassés, les côtes enfoncées, la tête fracassée, soit dans leur chute, soit par les pieds qui les foulaient. Alors survint un horrible tumulte d'un bout à l'autre de la place : craignant d'être entraînés vers les fatales rigoles, de nombreux spectateurs mirent l'épée à la main, et percèrent impitoyablement tout ce qui faisait obstacle à leur salut. D'autres, en s'accrochant aux voitures, augmentaient l'encombrement qu'ils voulaient fuir; mais on les obligeait à lâcher prise en leur brisant les bras à coups de bâton. Des filous, qui, sans doute, ajoutaient encore au tumulte afin d'en profiter, déchiraient les oreilles des femmes pour en arracher les pendants, leur fendaient la gorge en coupant les colliers, et leur tranchaient les doigts pour voler plus sûrement les bagues. Aucun corps armé ne fut assez puissant pour mettre fin à cette boucherie, qui s'étendait depuis la statue jusqu'au boulevard. La scène fut encore plus sanglante qu'ailleurs dans la rue neuve qu'on bâtit de ce côté, les échafauds chargés de curieux s'étant écroulés sur les malheureux qui fuyaient. Maintenant faut-il ajouter foi aux bruits qui se répandent sur cet événement sans exemple dans les annales? Je les rapporterai du moins. On dit que cette catastrophe a été méditée par la faction opposée à l'alliance autrichienne, et qui avait des conjurés et des agents dans le corps municipal. Des personnes dignes de foi assurent que les assassinats ont continué dans des rues, sur des ponts où il n'existait aucun encombrement. D'autres témoins, également estimables, ont vu, disent-ils, tuer des femmes, des enfants, des vieillards, dans les Champs-Elysées. Enfin on répète de tous côtés que des assassins ont été remarqués en grand nombre fendant la presse le poignard à la main, et cette arme n'est point en France conseillée par la précaution [1].

J'avais été admise pendant cette lugubre soirée dans une maison que M. de la Reynière, fermier général, fait bâtir sur la place Louis XV; moi et beaucoup d'autres dames occupions une pièce du rez-de-chaussée. Vers minuit, c'est-à-dire au moment où des cris, des blasphèmes, des hurlements s'élevaient de toutes parts et nous glaçaient d'effroi, nous entendîmes des gémissements poussés sous nos croisées : c'étaient plusieurs personnes blessées qui venaient de tomber en cet endroit. Il était impossible de faire le tour de la maison pour faire entrer ces infortunés par la porte; on se décida à les hisser par la fenêtre, qui heureusement n'était pas élevée. Nous reconnûmes successivement M. le comte d'Argental, envoyé de Parme; l'abbé de Raze, aussi diplomate étranger; la marquise d'Albert et la comtesse de Benti. Le comte avait l'épaule démise; l'abbé, meurtri, froissé, croyait avoir une côte enfoncée; la marquise, dont la gorge était couverte de sang, l'avait fendue dans une longueur de trois doigts, mais superficiellement; enfin la comtesse avait les deux oreilles déchirées. Nous leur prodiguâmes tous les soins qui furent en notre pouvoir; mais comme il était impossible de se procurer sur l'heure un chirurgien, MM. d'Argental et de Raze souffrirent horriblement toute la nuit

Il me reste à donner le chiffre effrayant des victimes de cette nuit affreuse : les calculs les plus modérés portent le nombre des morts à six mille; on ignore celui des blessés. Il est peu de familles parisiennes qui n'aient pas à déplorer la mort d'un père, d'un frère, d'un mari, d'un fils, ou celle d'une mère, d'une sœur, d'une épouse, d'une fille. Ailleurs on pleure la perte d'un amant, d'une amante; plaie qui pénètre les cœurs d'un trait de feu.

Le jeune Dauphin est profondément affligé de la lugubre catastrophe qui a marqué la dernière fête de son mariage. Le 1er juin, il se promenait gravement dans sa chambre, comme quelqu'un qui attend avec impatience; enfin il vit entrer un gentilhomme qui lui remit une bourse pleine d'or. « Ah! Dieu soit loué! s'écria Son » Altesse Royale, voilà les deux mille écus que le roi mon aïeul me » donne tous les mois pour mes menus plaisirs; monsieur, vous allez » les porter à la personne que vous indiquera cette lettre. » Cet écrit était adressé au lieutenant de police; en voici le contenu :

« J'ai appris, monsieur, le malheur arrivé à Paris à mon occasion; » je ne puis disposer que de la petite somme ci-jointe, je vous l'en» voie : secourez les plus malheureux. J'ai, monsieur, beaucoup d'es» time pour vous.

» LOUIS-AUGUSTE. »

Madame la Dauphine, non moins sensible que son mari aux désastres du 30 mai, a fait passer aussi à M. de Sartines tout ce qu'elle avait d'argent; les princes du sang ont suivi cet exemple respectable, ainsi qu'une partie de la noblesse. Mais on a trouvé que MM. les fermiers généraux, si prodigues de louis d'or chez les dames de l'Opéra, se montraient trop économes en ne donnant à eux tous que cinq mille livres.

Le prévôt des marchands est véhémentement accusé de négligence au moins; on attend avec impatience la rentrée du parlement pour voir comment il prendra cette affaire. J'ai entendu citer un pareil malheur arrivé sous Louis XI, mais dont le résultat fut moins funeste. Le prévôt des marchands fut sévèrement puni.

Aujourd'hui le magistrat compromis passe généralement pour un homme à qui le royaume des cieux est dû; on peut donner une idée de sa puissance intellectuelle en répétant la plaisanterie spirituelle que M. d'Argenson fit à M. Bignon, quand ce dernier fut nommé bibliothécaire du roi : « Mon neveu, lui dit-il, voilà une belle occa» sion pour apprendre à lire. » Il est difficile au moins de penser qu'un prévôt des marchands de cette force soit un conspirateur.

Quelque puissantes que soient les sensations, un fait d'une légère importance peut y faire diversion et en effacer pour ainsi dire le souvenir. J.-J. Rousseau, sorti de son trou et se montrant au café de la Régence, a suffi pour étourdir les Parisiens sur les déplorables événements de la dernière nuit de mai. Le philosophe a bientôt vu la foule l'environner; on a remarqué sur ses traits l'expression d'une vive satisfaction, et sa philosophie s'est montrée fort communicative. L'auteur d'*Emile* a renoncé au costume arménien, qu'il portait à son retour en France; il a pensé judicieusement qu'un sage ne doit pas s'offrir sous les dehors d'un comédien, et que la perruque n'a rien en elle-même de précisément antiphilosophique. J.-J. Rousseau, vu près d'un poêle d'un café, est donc maintenant un homme comme un autre : habit et culotte de drap gris, veste d'étoffe à ramages, souliers à petites boucles d'argent, perruque mi-conscillère, chapeau sous le bras. Moi qui trace ces lignes, j'ai vu l'illustre écrivain boire une carafe d'orgeat; et je puis assurer qu'il la savourait en connaisseur, ce qui prouve qu'un philosophe aime à se rafraîchir tout aussi bien qu'un Parisien sensuel. Ce que l'on craint pour le moderne Platon, c'est que le parlement ne s'avise de remuer les cendres de l'*Emile* et de faire revivre le décret de prise de corps lancé jadis contre Rousseau. Heureusement l'Encyclopédie a fait beaucoup de conquêtes au palais; d'ailleurs *messieurs* ont, dans le procès de M. d'Aiguillon, quelque chose de plus sérieux à poursuivre qu'un livre ou son auteur.

Un arrêt du 22 décembre 1766 avait déclaré éteintes et assoupies les procédures commencées contre MM. de la Chalotais; les membres épars du parlement de Bretagne avaient été rappelés à leurs fonctions; mais le roi s'était refusé à comprendre ces deux illustres magistrats dans cette amnistie; il les avait au contraire exilés à Saintes, par des raisons particulières qu'il n'expliquait point, bien que Sa Majesté avouât qu'elle reconnaissait ces procureurs généraux innocents des crimes qu'on leur avait imputés. Les énergiques Bretons n'acceptèrent point cette condition : ils se pourvurent de nouveau devant le parlement de Rennes. Vainement alors leur fit-on secrètement plusieurs offres pour prévenir un nouvel éclat; leur réponse fut que cet éclat était précisément ce qu'ils désiraient, et que la justice ne pouvait jamais paraître trop lumineuse. Le parlement de Bretagne instruisit donc. Dans le même temps les jésuites, qui avaient profité de la dispersion de ce corps pour s'assembler en grand nombre dans cette province, voulurent relever la tête à l'occasion de ce procès. Le ministère public reçut l'ordre de veiller sur eux; de là une immense instruction faite contre ces pères, et une ordonnance qui leur enjoignit de quitter la Bretagne à moins qu'ils ne prêtassent serment d'abjurer leur institut. Cet arrêt, conforme à l'édit de 1763,

[1] Longtemps après cette catastrophe, Louis XVI disait dans une lettre : « Le » dépit de ceux qui avaient apporté obstacle à mon mariage se changea en rage » le jour de la fête. Mais il est fort essentiel de couvrir d'un voile impénétrable » ce qui s'est passé dans cette journée, et de ne pas laisser soupçonner les » coups affreux qu'on voulait porter, et qui manquèrent. »

contraria singulièrement le duc d'Aiguillon, qui comptait beaucoup sur les jésuites pour réunir des témoignages contre MM. de la Chalotais. La justice suivait son cours ordinaire, lorsqu'un arrêt du conseil défendit de nouveau au parlement de Rennes non-seulement de prononcer un jugement, mais encore d'achever les enquêtes. L'arbitraire était évident; la commission intermédiaire des états fit à cette occasion plusieurs remontrances pleines d'énergie. Le scandale allait devenir plus grand que jamais; le chancelier de Maupeou conseilla au roi de saisir la cour des pairs de cette affaire. « Le duc d'Aiguil-» lon, pair lui-même, dit ce magistrat, doit se laver par un arrêt so-» lennel des imputations qui planent sur lui, ou la pairie doit être » lavée des crimes du duc d'Aiguillon. » Louis XV suivit cet avis : la cour des pairs fut convoquée à Versailles; le roi déclara qu'il assisterait aux séances, et l'ouverture de l'instruction fut fixée au 4 avril. Les informations prises par le parlement de Bretagne furent déposées au greffe; le procureur général en prit communication, et, dans la séance du 7 avril, porta plainte contre le duc d'Aiguillon. Cependant la procédure du parlement de Rennes, déclarée illégale, fit place à une nouvelle procédure, reprise *ab ovo*. Mais on découvrit bientôt que ce procès ainsi recommencé pouvait compromettre une partie des notabilités de la Bretagne et avoir un retentissement dangereux. Maupeou voulut prévenir une telle explosion; le roi fut supplié par lui d'en finir dans un lit de justice. Il fut convoqué pour le 27 juin dernier. Le chancelier y prononça un discours où l'on remarquait ces passages : « Le roi, désirant éteindre les troubles de Bretagne, et sa-» chant que le commandement dans cette province est compromis » dans des informations faites par le parlement de Rennes, a voulu » connaître par lui-même la nature des accusations intentées contre » lui; mais il a reconnu, dans le cours de la procédure faite devant » la cour des pairs, 1° qu'on se permettait de discuter des ordres » émanés du trône, qui, liés avec l'administration, devaient rester » dans le secret du ministère; 2° qu'il règne dans tout ce procès une » animosité révoltante, dont il est de la sagesse de Sa Majesté d'ar-» rêter les suites; qu'il lui plaît, en conséquence, *de ne plus entendre* » *parler de cette affaire; qu'il arrête, par la plénitude de sa puissance,* » *toute procédure faite à ce sujet, et sur le tout impose silence à toutes* » *les parties.* » Immédiatement après ce discours, on enregistra des lettres patentes annulant tout ce qui avait été fait jusqu'alors tant contre le duc d'Aiguillon que contre MM. de la Chalotais.

La *plénitude de la puissance* royale sonna fort mal aux oreilles parlementaires, dans une circonstance où les attributions de *messieurs* étaient méconnues. Bien qu'il *plût à Sa Majesté de ne plus entendre parler de cette affaire*, un arrêt du 2 juillet suspendit le duc d'Aiguillon des fonctions de la pairie jusqu'à ce que « par un jugement rendu » en la cour des pairs, dans les formes et avec les solennités prescrites » par les lois et ordonnances *du royaume*, que rien ne saurait sup-» pléer, il se soit pleinement purgé. » Sur ce, arrêt du conseil qui casse celui du parlement, puis remontrances vigoureuses, suite donnée au procès, enfin intervention de plusieurs autres parlements.

De son côté le roi tint bon; il vint le 3 octobre, accompagné de toute sa maison, tenir une séance au parlement, et fit enlever de vive force du greffe toutes les pièces concernant la procédure du duc d'Aiguillon. *Messieurs* n'en continuèrent pas moins leur action contre ce seigneur, résolus qu'ils étaient à *opposer les lois de la monarchie à la volonté du monarque.*

Louis XV, de plus en plus mécontent du parlement, tint à Versailles un second lit de justice le 8 du présent mois de décembre, et voulut que M. d'Aiguillon y siégeât en qualité de pair. C'était aussi pousser trop loin le mépris de la magistrature; le roi alla pourtant plus loin dans cette réunion. Après avoir prescrit au parlement de supprimer dans ses actes les termes de *classes du parlement* pour désigner les diverses cours suprêmes du royaume, il défendit à ces cours d'envoyer d'autres mémoires que ceux spécifiés par les ordonnances, de donner leur démission en corps, de rendre jamais aucun arrêt qui retarde les enregistrements. C'était mettre toute la puissance parlementaire au néant, et la réduire pour les matières politiques au bon plaisir de la cour. Dès le lendemain 9, le parlement de Paris suspend son service, et déclare au roi « que la douleur profonde ne laisse » pas aux membres de ce corps l'esprit assez libre pour décider des » biens, de l'honneur et de la vie de ses sujets. »

Alors conflit étrange d'obstination : Louis XV refuse d'écouter le parlement jusqu'à ce qu'il ait repris ses fonctions; le parlement refuse de remonter sur ses bancs jusqu'à ce que Sa Majesté l'ait écouté. Dans cette circonstance, toutes les cours de France adhèrent à la conduite de celle de Paris; elles se proposent de l'imiter si la justice n'est enfin affranchie des entraves de la couronne. Le roi reconnaît avec terreur qu'en interdisant le mot *classes* il n'a fait que consolider les liens qui unissent les parlements et en font un corps de plus en plus menaçant.

Le moment parut favorable aux ennemis de Choiseul pour le précipiter du pouvoir : ce ministre soutenait les parlements, Louis XV les haïssait; avec quelque adresse on devait réussir à envelopper dans la même disgrâce et ces corps et leur protecteur. Le duc d'Aiguillon, l'archevêque de Paris et madame du Barry redoublèrent d'efforts contre le colosse de crédit, opposant l'intrigue à l'intrigue, la malveillance à la malveillance; car Choiseul n'épargnait rien pour perdre ses adversaires. Dans toute autre circonstance, il eût encore temporisé. Le roi venait d'afficher en quelque sorte son penchant pour d'Aiguillon en le faisant siéger à la cour même appelée à le juger, en l'emmenant souper avec lui le soir de son acquittement irrégulier, enfin en exilant de nouveau MM. de la Chalotais. Cette partialité du monarque était tellement évidente, que les jésuites, partisans actifs du gouverneur de la Bretagne, agissaient ouvertement pour obtenir un rappel aussi éclatant, disaient-ils, que le fut leur expulsion. Le succès d'un combat décisif entre M. de Choiseul et le parti des Richelieu paraissait donc hasardeux pour le ministre à une époque où Louis XV se flatterait aisément de pouvoir se passer de lui au timon des affaires. Mais il n'y avait plus à délibérer; les deux factions étaient descendues dans l'arène, il fallait que l'une ou l'autre y périt. Cependant l'homme d'Etat habile n'épargnait rien pour démontrer à Sa Majesté l'urgence de sa gestion ministérielle : sur le vain prétexte de quelques enlèvements de moutons ou de volailles sur nos côtes de Bretagne par des maraudeurs anglais, le duc ne méditait rien moins qu'un manifeste contre l'Angleterre; tandis que madame de Grammont, sœur du ministre, parcourait la province dans le but d'achever de soulever les parlements en faveur de son frère. Or les moyens qu'il employait pour perpétuer son pouvoir furent précisément ceux qui le renversèrent : depuis quelque temps Louis XV ne recevait plus M. de Choiseul qu'avec froideur, avec dégoût même. Sa Majesté avait appris par sa favorite la nouvelle vraie ou controuvée que ce ministre était muni de la promesse écrite d'une souveraineté en Allemagne, cédée par l'impératrice Marie-Thérèse, s'il parvenait à dédommager l'Autriche aux dépens de la Prusse des pertes que la première a faites dans les dernières guerres. Les ennemis de Choiseul s'étaient emparés de ce bruit et l'exploitaient au profit du scandale. Le maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon et madame du Barry, dans l'intimité des petits appartements, n'appelaient plus le ministre que le *petit roi*, ou le *roi Choiseul*. Le ridicule, en portant ainsi les premiers coups à cette Excellence, préludait à une tentative plus sérieuse, qui s'effectua enfin le 24 du présent mois de décembre. Les ducs de la Vrillière et d'Aiguillon triomphèrent avec éclat de leur ennemi, car ce furent eux qui lui portèrent sa lettre de cachet. L'homme d'Etat disgracié eut sa terre de Chanteloup pour exil : c'est un séjour enchanteur, mais c'est une prison; et je crois que notre premier père eût trouvé mauvaise le paradis terrestre même, s'il eût pensé qu'il n'en pouvait sortir.

Ainsi tomba ce ministre auquel il ne manqua que le titre de roi, et qui du moins ne fit jamais servir sa puissance à opprimer le peuple. Aussi laisse-t-il des regrets à peu près universels, on peut dire que sa disgrâce est un véritable triomphe. La consternation paraît générale. Une foule immense se rendit à l'hôtel de Choiseul dès que l'événement fut connu : chacun voulait donner une dernière preuve d'attachement ou de vénération au secrétaire d'Etat disgracié. Les populations tout entières du pays qu'il a parcouru en se rendant à Chanteloup se sont portées sur sa route pour lui exprimer les mêmes sentiments. En un mot, M. de Choiseul a offert le rare, le très-rare exemple d'un ministre regretté. Franchement il a fait peu de bien à la nation; mais comme la plus grande partie de ses devanciers ont été oppresseurs, on le remercie aujourd'hui du mal dont il s'est abstenu.

Un des aimables de la cour, le duc de Lauzun, qui n'a pas eu le temps de devenir un héros de bravoure pendant la guerre de Corse, vise en ce moment à l'héroïsme de la fidélité : il s'est fait le Pylade de M. de Choiseul et s'est attaché à sa mauvaise fortune; ce qui a beaucoup fait rire les talons rouges de l'*Œil-de-bœuf*. La grandeur d'âme peut avoir ses imitateurs, bien qu'elle soit en général peu communicative : mademoiselle Audinot, jeune prêtresse des amours fort attachée au compagnon du nouvel Oreste, lui a fait passer quatre mille louis, qui formaient toute sa fortune. Lauzun, qui n'est point au dépourvu, a refusé cette somme, mais il en a payé néanmoins l'intérêt dans une nuit de reconnaissance que mademoiselle Audinot a trouvée courte.

Madame la Dauphine, informée du parti que prenait M. de Lauzun, s'approcha de lui dans la galerie la dernière fois qu'il y parut : « As-» surez bien M. de Choiseul, lui dit-elle avec émotion, que *je n'ou-» blierai jamais ce que je lui dois*, et que je prends à lui l'intérêt le » plus sincère. »

Les regrets de Marie-Antoinette sont d'autant plus vifs qu'on lui répète chaque jour « que le roi s'est déterminé à sacrifier M. de » Choiseul pour finir ses jours en paix dans les bras de madame du » Barry, si intéressée à leur conservation et à se délivrer des dan-» gers d'un ministre auquel on était parvenu à donner la réputation » d'un homme capable de tout faire à la cour de France pour gou-» verner au profit de Marie-Thérèse. » S'il y a de l'exagération dans ces discours, ils ne sont pas néanmoins dépourvus de fondement; tout porte à croire que le crédit de la favorite sera désormais sans bornes, tandis que la politique de Vienne tombera dans le mépris. L'impératrice-reine, déjà informée de l'exil de Choiseul, a senti l'importance du coup porté au plan qu'elle a formé, et que sa fille, trop jeune encore, ne peut exécuter seule. Mais la Dauphine n'a pas be-

soin de conseils pour haïr madame du Barry : l'orgueil autrichien s'irrite en elle du ton de supériorité qu'une courtisane ose prendre avec la fille des Césars ; elle s'irrite peut-être davantage en voyant cette femme l'héroïne de toutes les fêtes, l'objet de tous les hommages de la cour. La timidité et la réserve de Marie-Antoinette sur ce point délicat n'en imposent à personne; le dépit perce le voile de dissimulation que l'abbé de Vermont a jeté sur le caractère de Son Altesse Royale. Cependant madame la Dauphine est assez fine pour feindre d'ignorer non-seulement le crédit, mais encore les tendres devoirs de la maîtresse en titre. « Quelles sont donc les fonctions de » madame du Barry? demandait-elle un jour à madame de Noailles. » — Cette dame, répondit la duchesse, est à la cour pour *plaire* au » roi et pour *l'amuser*. — Dans ce cas, repartit Son Altesse Royale, » je veux être sa rivale. » Tout le monde a répété ce mot sans le prendre pour une ingénuité.

Marie-Antoinette continue de dissimuler l'aversion qu'elle éprouve pour la favorite; bien plus, par ordre exprès du prince son époux, elle s'efforce de montrer à la comtesse des égards dont le vieux roi a la honteuse faiblesse de paraître satisfait. Cette contrainte, en comprimant la haine de la Dauphine, n'en rendra l'explosion que plus éclatante à l'époque plus ou moins prochaine où elle pourra éclater. En attendant, Son Altesse Royale, privée pour le moment des moyens de seconder les vues de sa mère, se prépare du moins dans l'avenir une influence qui puisse en faciliter l'exécution. Cette princesse, dont l'humeur est naturellement légère, s'associe depuis quelque temps à la vie retirée du Dauphin; elle passe presque toute la journée dans la société assez insignifiante de ce jeune prince, s'aguerrissant de son mieux au grincement de ses limes, au bruit de ses marteaux, à la vapeur de son charbon de forge. « Surmontez quel- » ques dégoûts, lui a dit l'abbé de Vermont, pour vous l'attacher, » pour l'environner, l'approfondir et connaître le faible de son carac- » tère. L'empire du sexe et de la beauté n'est pas d'un effet bien as- » suré sur M. le Dauphin, a continué en riant l'instituteur tonsuré; » mais Votre Altesse pourra, je l'espère, s'assurer auprès de son illus- » tre époux l'empire infaillible de la finesse, de l'esprit sur la sim- » plicité et la bonhomie. Semez, semez patiemment, madame, vous » récolterez un jour. »

Toutefois Marie-Antoinette ne se livre pas sans compensation au commerce peu amusant du jeune cyclope de Versailles : les spectacles, les bals, le jeu lui plaisent beaucoup; les offices religieux la trouvent distraite, remuante, occupée de savoir si les courtisans la regardent. Du reste, se livrant aux modes avec ardeur, la Dauphine donne le ton à toutes les dames de la cour; la première elle a mis sa blonde chevelure sous la main du *coiffeur* nommé Larseneur, qui, le premier aussi des *artistes* mâles de notre époque, s'occupa de parer la tête des dames illustres dès longtemps abandonnée aux doigts timides des *coiffeuses*. Arriva bientôt l'audacieux Léonard [1]; dans le court espace d'une quinzaine, il porta *si haut* l'édifice des frisures de la cour, que le visage de nos grandes dames parut tenir le milieu précis entre la pointe du pied et le sommet de la coiffure. La Dauphine voulut ouvrir la liste des protectrices de ce virtuose du crêpé, qu'elle a pris en grande affection : M. Léonard est presque une puissance. Il est gai, gascon, oseur; son caquet, son impertinence même amusent la princesse royale, et lui seul à coup sûr pouvait mettre impunément sous les yeux de Son Altesse le couplet suivant, dont on répand à Paris des myriades de copies :

Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France;
Il fait tout *ab hoc* et *ab hâc*,
Le bien-aimé de l'almanach;
Il met tout dans le même sac,
Et la justice et la finance;
Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France!

« Laissez-moi cela, Léonard, dit la Dauphine après avoir lu ces » vers, nous en rirons avec la petite marquise de Langeac. Mais » gardez-vous de montrer cette plaisanterie à M. le Dauphin, il n'en- » tend pas raillerie sur la dignité du *grand-papa*, vous seriez perdu; » le beau idéal de la coiffure le serait avec vous, et ce serait piquant » à l'excès au moment de la vogue de *Sylvain*, des *Deux Avares*, de » *Fayel* et de *la Veuve du Malabar*. »

On voit que Marie-Antoinette est tenue au courant des nouveautés dramatiques. Les événements majeurs de l'année 1770 m'ont laissée arriérer un peu sur cette matière et sur quelques autres; j'y vais revenir.

Les Deux Avares sont une comédie médiocre qu'une musique vive et enjouée contribue à rendre agréable : elle fait faire un pas de plus à la vogue de M. Grétry; mais le poëme ne tirera pas de l'obscurité M. Fenouillot de Falbaire s'il ne produit que cela. Il y a plus de poésie et de situations dramatiques dans le *Sylvain* de M. Marmontel; aussi cet opéra a-t-il donné l'essor aux plus nobles inspirations du même compositeur M. Grétry. Dans *les Deux Avares* on trouve l'esprit, la grâce de l'harmonie; *Sylvain* offre le génie passionné de cet art, ou plutôt de cette science. Le duo *Dans le sein d'un père* est surtout inscrit parmi les chefs-d'œuvre lyriques de notre école.

Fayel, monstrueuse imitation des tragédies de Crébillon, n'a point obtenu le succès que M. d'Arnaud en attendait : le terrible auteur d'*Atrée* a peint de sanglantes horreurs; l'auteur de *Fayel* a voulu les montrer, et les descendants des Gaulois n'en sont pas encore revenus aux spectacles du cirque. Le public accueille avec plus de faveur *la Veuve du Malabar*, tragédie de M. Lemierre. Si l'on peut reprendre beaucoup dans cet ouvrage, il n'en intéresse pas moins par la nouveauté des situations qu'il présente. Le sacrifice des veuves de l'Hindoustan sur le bûcher de leurs maris, circonstance encore peu connue de la multitude, porte à l'âme ce sentiment profond de terreur et d'admiration que l'on recherche sur la scène tragique. *La Veuve du Malabar* est donc empreinte du véritable caractère qui convient au genre; à ce prix on peut pardonner à M. Lemierre de n'en avoir pas accompli toutes les conditions.

A la faveur des deux nouveautés dont je viens de parler, mademoiselle Clairon a lancé sur la scène française un jeune débutant nommé *Larive*, qui, plus docile et sans doute plus fidèle que *l'Amour* dont j'ai parlé, n'a pas cherché de leçons ailleurs que chez son institutrice surannée. Depuis un an, dit-on, ce néophyte du culte de Melpomène partage la couche de notre tragédienne émérite; mais le talent ne se contracte pas, comme la petite vérole, par l'effet du contact, aussi le petit *Larive* a-t-il paru d'une médiocrité désespérante. Il faut attendre cependant pour asseoir un jugement définitif.

Le mariage de M. le duc d'Orléans avec madame de Montesson fut encore un des événements de l'année qui se termine; parlons-en.

La noblesse de madame de Montesson est ou bien nouvelle ou bien douteuse; personne n'en parlait avant le premier mariage de cette dame. Ce lien ne dura que vingt-quatre heures; le lit de l'hymen fut pour son époux le lit de la mort. Dès les premiers mois de son veuvage, madame de Montesson entendit les amours frapper à sa porte; elle ouvrit, mais elle voulut choisir, et choisit mal. M. le comte de Guines était un de ces hommes aimables dont toute la tendresse *se raconte;* ambassadeur intelligent, il faisait d'une affaire de cœur une conclusion diplomatique, avec toutes ces notes, tous ces protocoles, sous l'amas desquels on trouve ordinairement fort peu de chose, quelquefois rien du tout... « Amant ou homme d'Etat, a dit quelque » part un écrivain spirituel, la destinée de M. de Guines fut toujours » de se voir *plus aimé au dehors qu'au dedans*... Néanmoins, conti- » nue l'observateur, madame de Montesson entretenait son amant » dans les charmes d'une conversation pleine d'intérêt; elle faisait » de la musique avec lui, et les accents de sa voix redisaient, avec » l'expression de la mélodie, ce que son cœur avait laissé deviner. » Je ne sais combien cet amour pastoral pouvait durer, mais il paraissait suffire au couple délicat qui le distillait.

M. le duc d'Orléans brûlait d'une flamme beaucoup moins subtile; il faisait entendre à madame de Montesson des soupirs qui promettaient davantage... La dame écouta sans colère sa déclaration : un amour sérénissime a bien des charmes pour une femme qui n'aime de la république de Platon que son code sentimental. Cependant madame de Montesson eut la franchise, la coquetterie d'avouer à Son Altesse le penchant qu'elle éprouvait pour M. de Guines; mais elle ajouta que la froideur de ce soupirant, qui, disait-elle, aimait une autre femme, la guérirait sans doute, et que l'amour du prince pourrait bien un jour être partagé. Ce manége (car on peut sans calomnie soupçonner que c'en était un) réussit à merveille : la cour et la capitale retentirent des tourments amoureux et jaloux du premier prince du sang. La musique des amants n'en devint que plus fréquente, plus expressive, mais par bonheur elle ne fut pas plus concluante. Les moralistes habiles crurent remarquer alors que M. de Guines jouait un rôle d'ambitieux dans une comédie convenue entre lui et sa maîtresse *respectée*. « Il affectait, disait-on, une passion qu'il » n'avait pas, et se proposait de tirer parti de l'hypocrisie de son » amour en conduisant M. le duc d'Orléans aux extrémités jalouses » les plus sérieuses. Cet amant politique, sans doute avec l'agrément » de *sa cour*, n'épargnait rien pour persuader le public, que s'il n'était » déjà heureux il le deviendrait bientôt. » M. le duc d'Orléans, malgré ces bruits assez généralement répandus, prenait tout à fait au sérieux l'amour de son rival, et ne méditait rien moins qu'un solide mariage pour arrêter les progrès de cette flamme. Le duc de Choiseul, alors tout-puissant, et intimement lié avec la famille d'Orléans, parvint à paralyser quelque temps ce transport conjugal.

« Que Votre Altesse se calme, dit un matin le ministre, et supporte » quelques jours encore les concerts du comte de Guines; je ne tar- » derai pas de vous en débarrasser. Mais vous connaissez mal ce rival » concertant si vous croyez avoir à redouter une conclusion entre » lui et votre belle. Sachez donc, monseigneur, que ce soupirant a » quelque chose encore, indépendamment des habitudes musicales, » de commun avec les *sopranes* d'Italie. Il ne peut donc, ni sous ce » rapport ni sous aucun autre, devenir un concurrent redoutable

[1] Par un jeu bizarre de la destinée, ce coiffeur, ce ministre du goût et de la légèreté, mourut, en 1818 ou 1819, inspecteur général des pompes funèbres; emploi que, par une singularité non moins remarquable, il obtint au moment où il sollicitait la direction d'un théâtre d'opéra-comique.

» pour vous, premier prince du sang. Toutefois j'en fais un ambassa-» deur à Londres, et son départ est prochain. »

M. de Choiseul tint parole à M. le duc d'Orléans : le comte de Guines, charmé, dit-on, du dénoûment de sa comédie d'intrigue, s'achemina vers l'Angleterre en fredonnant : *Attrapez-moi toujours de même!* Madame de Montesson, facilement consolée de la perte d'un homme qui ne savait faire valoir que des *soupirs* de musique, devint charmante avec son amant illustre, qui ne tarda pas à la faire admettre à la cour. Elle y fut présentée le même jour que la comtesse du Barry. Cela ne pouvait suffire à l'adroite beauté : elle savait sa Maintenon par cœur, et trouvait que c'était un assez bon modèle à suivre. Madame de Montesson se cuirassa de tout ce qu'elle avait de vertu; nulle part M. d'Orléans ne put apercevoir le joint de ses principes d'une adorable austérité. On la vit prodigue de soins, de complaisances pour amuser ou plutôt pour enchaîner son amant; mais pas une faiblesse, pas une simple imprudence. Chaussant tour à tour le cothurne de Melpomène et le brodequin de Thalie, cultivant et protégeant les arts, appelant à son aide le bel esprit, groupant de mille manières la troupe des plaisirs, madame de Montesson se borna à ces nobles séductions, et jamais elle ne dénoua la ceinture des Grâces.

Le prince, mis à ce régime sévère, ne put longtemps imposer un frein à sa passion; il parla d'épouser, d'abord dans son intérieur, ensuite dans le monde, enfin à la cour. Une fois ce projet dévoilé, il ne voyait plus ni le roi ni le duc de Choiseul sans renouveler la demande de conduire madame de Montesson à l'autel. De son côté la favorite, qui eût voulu jeter une planche de passage sur le fossé qui sépare les maîtresses obscures des couches royales, la favorite parlait souvent à Louis XV du mariage de M. le duc d'Orléans avec madame de Montesson, afin de préparer le sien avec Sa Majesté; car il est bon qu'on sache que madame du Barry, cette prostituée qu'un cocher avait il y a quelques années pour un écu de trois livres, a prétendu et ne cesse pas encore de prétendre à la main du roi de France. Maupeou l'en a flattée, j'en ai la certitude : j'ai vu des lettres où ce chancelier déclare cet hymen praticable, facile.

Cependant le roi a refusé de faire de madame de Montesson une princesse du sang par un hymen solennel. Sa Majesté a permis à son cousin d'épouser cette dame, mais secrètement, et sous la condition expresse qu'elle conserverait son nom. Il a été convenu en outre que madame de Montesson ne s'attribuerait aucune prérogative des princesses du sang, qu'elle ne déclarerait point son mariage, et qu'elle ne paraîtrait jamais à la cour. Ces deux dernières conditions blessèrent vivement la prétendue de M. le duc d'Orléans : elle dit à ce sujet dans son intérieur que le prince n'avait pas su profiter des dispositions de Sa Majesté; puis elle ajouta avec humeur : « C'est un homme auquel il faut tout dicter. »

Nonobstant la permission du roi, madame de Montesson avait promis à M. le duc de Chartres que le mariage ne s'accomplirait qu'après un délai de deux ans; quelle était la cause de ce retard, on ne l'a pas su bien précisément. Doit-on le considérer comme une concession faite aux intérêts de la famille d'Orléans ou comme un hommage rendu à l'amour dont le jeune prince brûlait pour sa future belle-mère? Cette dernière version doit être repoussée, si, comme elle affecte de le répéter, madame de Montesson a tourné en plaisanterie la flamme de M. de Chartres. Il est pourtant vrai de dire que ce prince paraît avoir renoncé tout à coup à la condition du délai, et que beaucoup de gens en ont inféré que la dame a fait une transaction entre les prétentions de conclusion du père et celles un peu moins sérieuses du fils.

Quoi qu'il en soit, le mariage secret de M. le duc d'Orléans a été conclu cette année : voici quelques détails. L'archevêque de Paris, informé de l'agrément *verbal* donné par le roi, accorda aux époux les trois dispenses de la publication de leurs bans; et M. Poupard, curé de Saint-Eustache, fut désigné par ce prélat pour donner la bénédiction nuptiale, à Paris, en présence de Sa Grandeur elle-même. Les témoins choisis par le prince étaient M. de Durfort, son premier gentilhomme de la chambre, et M. de Périgny, ami de Son Altesse.

Une cour très-nombreuse avait été réunie à Villers-Cotterets la veille du mariage; on ignorait, cependant, ou du moins on paraissait ignorer, ce dont il s'agissait. Mais un mouvement tumultueux d'office et de cuisine, le transport de plusieurs ameublements du garde-meuble dans des chambres jusqu'alors dégarnies, enfin des demi-indiscrétions commises par Son Altesse elle-même, mirent presque tous les convives sur les traces de la vérité. Le matin de la cérémonie, M. le duc d'Orléans, au moment de monter en voiture pour venir à Paris recevoir la bénédiction, dit à M. de Valançay et à plusieurs intimes : « Je touche à l'époque d'un bonheur qui n'aura que » le seul désagrément de n'être pas connu; je laisse la compagnie; je » reviendrai tard; je ne reviendrai pas seul, mais bien avec une per-» sonne qui partagera l'attachement que vous portez à mes intérêts » et à ma personne. »

En effet, le soir à six heures on vit rentrer le prince au salon de compagnie. Il tenait par la main madame de Montesson, extrêmement parée, belle de tous ses charmes, plus belle de son bonheur. Le marquis de Valançay, dérogeant sur l'heure aux intimations de la cour, se hâta de traiter la mariée avec les égards dus à une princesse du sang; il lui donna même de l'Altesse, et fut imité en cela par toute la compagnie. La noble assemblée savait qu'elle désobéissait aux volontés du maître de Versailles, mais elle plaisait au maître de Villers-Cotterets : et

Le véritable amphitryon
Est l'amphitryon où l'on dîne.

La soirée fut charmante pour tout le monde; mais elle fut lente pour le duc d'Orléans : enfin l'heure du coucher arriva.

La cérémonie de la chemise ne pouvait être omise chez un prince du sang; ce fut encore M. de Valançay qui la présenta, en présence de toute la partie masculine de la société. Or le prince s'étant dépouillé jusqu'à la ceinture du dernier vêtement de la journée offrit aux assistants le spectacle d'un corps complétement épilé suivant les règles d'une délicate galanterie, qui veulent, assure-t-on, que les grands ne consomment le mariage ou ne reçoivent les secrètes faveurs d'une maîtresse qu'après cette opération préalable. La nouvelle de cette circonstance passa de l'appartement du prince au salon; et tandis que des mains serviables tiraient les rideaux de la couche nuptiale sur le couple amoureux les dames de la société riaient entre elles de la précaution épilatoire, qui, à leur avis, formait un contresens ridicule avec les lois primordiales de la virilité.

CHAPITRE XXXVI.

1771-1772-1773.

Divisions entre le parlement et la cour. — Ce corps est cassé. — Tel père, tel fils. — Le poëte Gilbert. — Le parlement Maupeou. — Opposition des princes. — Intrigues de l'Angleterre en Bretagne. — La couronne des Bretons offerte au duc d'Orléans. — Mariage du comte de Provence. — Portrait de *Madame*. — Fanfaronnade qui sera démentie. — Le oui du mariage. — Franchise trop crue du Dauphin. — Le coin du feu de *Monsieur*. — Le spécifique antisyphilitique. — Expérience publique. — Nouveaux ministres. — Brochure patriotique du comte de Lauraguais. — Parties champêtres de Marie-Antoinette. — Les ânes; les chutes. — Le théâtre d'*Audinot*. — *Gaston et Bayard*, tragédie de M. de Belloy. — *Le Bourru bienfaisant*, comédie de Goldoni. — *Zémire et Azor*, opéra de Marmontel et Grétry. — Mort d'Helvétius. — Statue de Pierre le Grand. — Dispositions de tous les anciens parlements. — Confession délicate. — Mariage d'une chanoinesse et d'un chevalier de Malte. — La jeune comtesse de B***. — Sa présentation. — Le pied de nez. — Découverte du tombeau d'Homère. — Mort de madame Favart. — La manie des processions. — Horrible saturnale du comte de Sades. — Modèle de la statue de Voltaire. — Mademoiselle Guimard capitaine des chasses. — Mademoiselle Duthé calculatrice. — Révolution de Suède. — Premier partage de la Pologne. — Le nouveau feu grégeois. — Concession des Anglais aux Américains. — L'insurrection n'en continue pas moins. — Pensions du duc de Choiseul fixées. — *Roméo et Juliette*, tragédie de Ducis. — *Pierre le Cruel*, tragédie de M. de Belloy. — Le parterre comité de lecture. — Apparition de mademoiselle Raucourt. — Particularités curieuses sur cette débutante. — Marie-Antoinette la protége chaudement. — Jalousie de la marquise de Langeac. — Mort de Piron. — Querelle du duc de Chaulnes et de Beaumarchais. — Le duc de Richelieu et son fils. — Une fête chez madame du Barry. — La duchesse de Bourbon et la princesse d'Henin. — La comète; frayeurs qu'elle cause. — Machines à feu; bateaux à vapeur. — Le démembrement de la Pologne s'effectue. — Suppression de l'ordre des jésuites. — Ils trouvent un asile en Prusse et en Russie. — Voltaire aux pieds de madame du Barry. — Mariage du comte d'Artois. — Evénement lugubre chez la favorite. — Le héros de la foule. — *Régulus*, tragédie de Dorat. — *La Feinte par amour*, comédie du même auteur.

Depuis le lit de justice du 8 décembre le parlement de Paris s'est abstenu de toute fonction judiciaire, ayant déclaré son pouvoir influencé et compromis par les actes de la couronne. Vainement Louis XV lui expédia-t-il à plusieurs reprises des lettres de jussion pressantes; il n'en demeura pas moins éloigné du palais. Enfin, pour dernière tentative, le roi envoya à chacun des membres du parlement, dans la nuit du 19 au 20, deux mousquetaires portant un papier à signer, et qui contenait l'ordre de déclarer si le magistrat obéissait aux lettres de jussion ou refusait de s'y conformer. Plusieurs membres de la compagnie voulurent interpréter la volonté du monarque; mais les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient l'ordre exprès d'éviter l'argumentation et devaient emporter un *oui* ou un *non* sans commentaire. On voit que l'injonction était empreinte d'un esprit de royauté à la Louis XIV. Quarante présidents ou conseillers signèrent le *oui*; mais, réunis le lendemain à leurs confrères, ils désavouèrent leur signature, comme une surprise nocturne, comme l'erreur d'un réveil forcé.

Je ne sais ce qu'on doit mépriser le plus, du despotisme qui ne connaît rien de mieux que d'influencer la magistrature au sein des nuits et le sabre sur la gorge, ou des magistrats suprêmes qui donnent leur seing à des mousquetaires comme ils donneraient leur bourse aux voleurs, et se rétractent comme des enfants au retour du soleil. Quoi qu'il en soit, le moyen employé par Sa Majesté lui parut excellent; on continua la nuit suivante le même système, avec une légère addition d'appareil et de rigueur. Un huissier à chaîne se présenta d'abord au chevet des magistrats et leur notifia un arrêt du

conseil contenant les plus étranges dispositions. « Leurs charges de-» meuraient confisquées, toutes fonctions leur étaient désormais in-» terdites, enfin il leur était défendu de prendre la qualité de membres » du parlement. » Pour couronner l'œuvre arbitraire, des mousquetaires attachés aux pas de l'huissier remirent à *messieurs* des lettres de cachet qui les exilaient en différentes villes.

Tel est le coup d'Etat médité par le chancelier Maupeou, « et qui » doit pour toujours, dit-il, délivrer l'autorité royale d'une opposi-» tion constante qui durant cinquante-cinq ans ne cessa de traverser » le conseil de Louis XV. » Ainsi se termine le rôle qu'un gouvernant hardi fait jouer depuis quelques mois à un monarque rempli de faiblesse et d'impéritie, rôle auquel il s'est prêté jusqu'au point d'apprendre par cœur les leçons écrites que le chancelier lui donnait. Ce ministre ne se bornait pas à *seriner* au roi les réponses qu'il devait faire aux remontrances de *messieurs ;* professeur officieux, il mesurait la sévérité, le mépris, la colère qui selon les circonstances devaient assaisonner les intimations souveraines.

Tandis que les membres du parlement cassé et exilé demandent des chevaux de poste sur toutes les routes de France pour se rendre aux lieux où l'air et le feu leur sont permis, le grand conseil, ennemi constant de la magistrature suprême, s'assoit sur les fleurs de lis du palais en exécution de lettres patentes expédiées au mépris des chartes séculaires de la monarchie : cette installation n'est toutefois que provisoire; le chancelier méditant une réforme plus complète encore qui doit comprendre la cour des aides, annexe trop immédiate de la magistrature disgraciée.

Ces grandes subversions en présagent de plus grandes, à une époque où toutes les idées tendent à saper l'arbitraire, et cependant elles effleurent à peine le naturel d'une noblesse légère et imprévoyante. Elle se joue, elle cueille des fleurs sur le bord de l'abîme entr'ouvert sous ses pas. Insensée qu'elle est! ne voit-elle pas que toutes ses prérogatives se composent de retranchements faits aux droits des peuples, et que nous marchons à grands pas, le flambeau de la philosophie à la main, vers le jour où les peuples voudront reprendre tout ce qui leur appartient? Nos jeunes seigneurs étendent sur cette perspective des séductions qui la dérobent à leurs yeux, mais qui la rapprochent encore en ajoutant aux ressentiments populaires qu'excitent leurs débordements. Voici un exemple. Le duc de Fronsac, fils aîné du maréchal de Richelieu, s'est fait le continuateur des vices de son père, mais non pas l'imitateur de son amabilité, si puissante sur le sexe, que jamais peut-être il n'eut une violence à se reprocher. Fronsac ne procède pas ainsi : sa galanterie est celle de ces châtelains du moyen âge, qui, lorsqu'ils avaient arrêté leur regard sur une de leurs vassales, ne connaissaient point d'obstacles à l'assouvissement de leur désir brutal. Un de ces attentats, que nos voluptueux appellent une aventure, et qui pèsera longtemps sur la réputation, si ce n'est sur la conscience, de M. de Fronsac, a soulevé l'indignation de l'énergique Gilbert, dont la plume a laissé couler ce torrent de fiel poétique :

La fille d'un bourgeois a frappé sa grandeur.
Il jette le mouchoir à sa jeune pudeur!
Volez, et que cet or, de mes feux interprète,
Coure, avec ces bijoux, marchander sa défaite;
Qu'on la séduise. Il dit : ses eunuques discrets,
Philosophes abbés, philosophes valets,
Intriguent, sèment l'or, trompent les yeux d'un père.
Elle cède, on l'enlève; en vain gémit sa mère.
Échue à l'Opéra par un rapt solennel,
Sa honte la dérobe au pouvoir paternel.
Cependant une vierge aussi sage que belle
Un jour à ce sultan se montra plus rebelle.
Tout l'art des corrupteurs, auprès d'elle assidus,
Avait pour le servir fait des crimes perdus.
Pour son plaisir d'un soir que tout Paris périsse!
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complice,
Tandis que la beauté, victime de son choix,
Goûte un chaste sommeil sous la garde des lois,
Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires :
Il court, il livre au feu les toits héréditaires
Qui la voyaient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur.
Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime;
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime.

Le poëte a été moins heureux : recherché par le grand seigneur, il a failli expier dans une obscure prison ses rimes accusatrices; Fréron l'a soustrait à son puissant adversaire en lui donnant un asile. C'est ainsi que, dans notre siècle corrompu, le flambeau de la vérité ne sert qu'à éclairer la vengeance des hommes dépravés sur lesquels on ose le porter, et la disgrâce de leurs courageux accusateurs. Gilbert, critique plus âcre mais plus juste que Boileau, n'a recueilli jusqu'à ce jour que la misère et la haine dans la carrière de Juvénal. Son vers noble et mordant n'a pas trouvé un seul protecteur parmi les grands; et pourtant il ne flétrit que le vice... Quelle idée doit-on donc avoir d'une société où la sagesse a toujours tort? Honnête Gilbert! pourquoi quittait-il la charrue de son père, vieux laboureur de la Picardie, pour semer ses principes vertueux dans un champ infécond, où l'ivraie seule croît abondamment?... Poëte, hâte-toi, jette au loin la lyre de Perse : laboure, laboure la terre; ta main laborieuse y fera germer le bon grain... Tu en vivras du moins [1].

Le maréchal de Richelieu a, dit-on, adressé de graves reproches à son fils sur le rapt auquel la satire de Gilbert fait allusion, remontrance qui a déplu beaucoup au délinquant. « Eh! mon Dieu, que me » font les vers de ce cuistre? a-t-il répondu. D'ailleurs n'en a-t-on » pas fait sur vous, mon père, des vers satiriques? Témoin certain » couplet qui courait les rues lorsque vous entreteniez la Maupin, et » que vous engagiez pour elle votre plaque de diamants. Il est drôle, » le couplet :

Judas vendit Jésus-Christ,
Et s'en pendit de rage;
Richelieu, plus fin que lui,
N'a mis que le Saint-Esprit
En gage, en gage, en gage!

» — J'ai ri le premier de cette chanson, a répliqué le vieux maré-» chal, et je pouvais en rire : je n'avais pas risqué de brûler tout un » quartier pour satisfaire un caprice libertin. Votre citation, mon » fils, est plus impertinente que juste. Allez, faites l'amour, rien de » mieux, mais plus d'inconduite; cela passe les bornes d'une licence » galante, et le plaisir doit finir là où commence l'action de la justice.»

L'aventure scandaleuse du duc de Fronsac a fait quelque temps diversion aux scandales bien autrement importants dont le chancelier Maupeou est le moteur; voilà de nouveau l'attention publique fixée sur les menées de cet audacieux magistrat. Après un lit de justice tenu à Versailles le 17 avril, trois édits ont été publiés : le premier, portant suppression des anciennes charges du parlement de Paris et création de nouveaux offices en dehors du personnel exilé; le second, supprimant la cour des aides; le troisième, revêtant les membres du grand conseil des titres de présidents et de conseillers au parlement. Le 4 mai suivant Maupeou, couvert de sa simarre herminée, se rendit au palais, où il reçut le serment d'un premier président, de quatre présidents et de vingt-cinq officiers, le tout de sa façon.

Cette création dérisoire ne fut pas admise aussi vite par la nation qu'elle l'avait été par le faible monarque et par le parti jésuitique, ennemi déclaré de l'ancienne magistrature. Vainement l'archevêque Christophe de Beaumont voulut-il légitimer le parlement Maupeou au nom de la religion en célébrant lui-même la messe rouge; le public flétrit ce corps bâtard de mille épigrammes, un parti considérable le conspua. Mais une opposition plus sérieuse ne tarda pas d'inquiéter le chancelier : les princes du sang, membres essentiels des cours suprêmes, refusèrent de reconnaître celle-ci; le seul comte de la Marche assista à ses séances.

Tous les autres alliés de la famille royale protestèrent ouvertement contre une innovation subversive des lois fondamentales de l'Etat. Toutefois le prince de Condé, dont la maison fut toujours dévouée au despotisme, ne conserva que peu de jours cette volonté contraire à celle de la cour; il se rallia au parti Maupeou, sur la promesse verbale que lui fit ce chancelier d'obtenir du roi que le jeune comte d'Artois, épris des charmes de *Mademoiselle,* serait autorisé à lui offrir sa main. Cette défection entraîna celle du duc de Bourbon; mais le comte de Clermont, mécontent de Louis XV depuis la guerre de sept ans, persista dans son opposition. Il en fut de même du prince de Conti. Quant à la maison d'Orléans, sa conduite fut dans cette circonstance indécise et mobile. M. le duc d'Orléans, sur les instances de madame de Montesson, se rangea d'abord sous la bannière Maupeou, tandis que le duc de Chartres, déjà lié par la confraternité de débauche ordurière avec le comte d'Artois, encore enfant, se laissa aller, pour complaire à ce dernier, à se réunir au parlement bâtard. Il y avait eu cependant de la part de ces deux derniers princes une sorte de capitulation en faveur de l'ancienne magistrature; mais, reconnaissant peu de jours après cette convention que le gouvernement songeait à s'en affranchir, MM. d'Orléans rentrèrent dans les rangs de l'opposition. Ils furent exilés.

Le surplus de la pairie ne protesta que pour la forme; tous les membres se laissèrent prendre à l'appât des faveurs. Tel est le pouvoir des séductions : les intérêts de la nation sont sacrifiés soit à des convenances de mariage, soit à des avantages plus ou moins frivoles ambitionnés par les grands. Où donc sera désormais l'obstacle imposé à la puissance des rois, si ce n'est dans un fleuve de sang qui viendrait leur fermer le champ du despotisme?

Il est un cabinet en Europe, qui, dans tous les temps, associera ses vœux à toutes les calamités de la France : la voyez-vous, cette Albion jalouse, jetant du haut de son rocher un œil d'envie sur nos plaines fertiles, sur nos populations industrieuses, et appelant la tempête sur les flottes qui portent au delà des mers les fruits de notre sol, les produits de nos manufactures? Que sera-ce donc si cette éternelle rivale apprend que depuis la paix de 1763 le cabinet de Versailles entretient des intelligences secrètes avec les Américains révoltés?... Eh bien! elle la connaît, cette particularité mystérieuse,

[1] Gilbert a persisté dans le dessein de rimer utilement... Il est mort à l'hôpital.

et s'occupe à son tour de susciter la révolte sur le littoral même du royaume. Des agents anglais débarqués en Bretagne raniment le brasier mal éteint de la discorde dans cette province inflammable. Tout présage depuis longtemps sur le sol breton une insurrection générale : les volontaires armés ne manqueraient pas pour la soutenir; des chefs habiles sortiraient de leurs rangs pour la diriger; mais les dissidents de cette contrée ont pensé qu'un grand nom leur serait utile pour étendre le mouvement.

Un soir du mois dernier, pendant une obscurité pluvieuse, on sonne à la grille du château de Villers-Cotterets. M. le duc d'Orléans, près de se mettre au lit à l'issue d'un *piquet* conjugal avec madame de Montesson, apprend que c'est une députation de six notables de la Bretagne qui demande à Son Altesse l'honneur d'un entretien immédiat. Elle est introduite. « Monseigneur, dit l'orateur » avec le ton franc et brusque de son pays, notre province est dis- » posée à se soulever contre un monarque qui opprime toute la France,

Tandis que le couple traverse la cour, le suisse rit.

» dont les Bretons veulent se constituer les vengeurs. Nous avons ré- » solu de détrôner ce Sardanapale qui, du fond d'un harem, exile les » princes du sang, dépouille la magistrature de ses fonctions, de ses » offices, de sa liberté, et détruit le traité d'union de la Bretagne à » la France, en ravissant, par l'abus de la force militaire, les privi- » léges et les lois qui furent les conditions de cette union. Nous » sommes résolus à tout oser pour assurer notre révolution. Prince, » nous venons vous proposer d'en recueillir la conquête. Observateur » passif durant les travaux de notre affranchissement, consentez en- » suite à sortir de votre exil, et laissez-vous couronner par quarante » mille Bretons, qui dès le lendemain auront l'assentiment de deux » cent mille. »

Le duc d'Orléans est un prince ami de la paix, des arts, de ses enfants, et des plaisirs tranquilles de la vie domestique : quand il eût été prudent qu'il confiât sa destinée à une province irascible, dont l'irritabilité ne fut jamais qu'un sentiment de circonstance, il eût répugné à se jeter dans une lice hostile, antipathique à ses goûts calmes, à son ambition de repos. « J'ai l'honneur d'être premier » prince du sang, répondit le duc aux députés bretons; je mourrai » prince du sang. » Ces envoyés songèrent alors au duc de Chartres.

Les couplets épigrammatiques sur le parlement Maupeou ont fait place, au moins pour quelque temps, aux épithalames sur le mariage de M. le comte de Provence. Ce prince fut uni, le 14 mai, à la princesse Marie-Joséphine-Louise de Savoie. Ce n'est pas une beauté de plus à la cour de France : *Madame* était très-belle dans le portrait qu'on avait fait passer au prince au moment des premières négociations; mais, à l'arrivée de la princesse, on a trouvé que le prince s'était prodigieusement inspiré du beau idéal. Son Altesse Royale est brune; ses yeux sont beaux, mais trop abondamment ombragés par des sourcils bruns, véritable bois taillis capillaire. Elle a le front couvert, le nez retroussé, les lèvres épaisses et garnies de certain duvet qui déjà promet de rivaliser avec une de ces beautés qu'on ne peut apprécier que dans la salle des gardes. L'ensemble de la physionomie de *Madame* n'offre rien d'imposant, rien de distingué, et Son Altesse a la tournure un peu épaisse, un peu savoyarde.

Cependant, telle qu'elle se présentait, Marie-Joséphine de Savoie plut beaucoup à *Monsieur*, et le lendemain de ses noces il annonça au roi qu'il avait franchi dans la nuit quatre relais sur les terres de Paphos; ce qui, soit dit en passant, ne fait pas supposer un pas trop difficile au point du départ. Aussi se dit-on à l'oreille que madame de Provence répond avec empressement aux caresses du prince. Dans cette même journée du lendemain des noces, le comte d'Artois, qui ne concevait pas trop cette tendresse matrimoniale, dit à son frère : « Monsieur de Provence, vous aviez la voix bien forte hier; vous avez » crié votre *oui* bien haut. — C'est que j'aurais voulu qu'il fût entendu » jusqu'à Turin, » répondit le marié. Le léger d'Artois ne répliqua à ce mot d'un amant espagnol du temps d'Isabelle que par un éclat de rire bruyant et une pirouette. Dans la soirée, le Dauphin se montra d'une franchise plus naïve, plus brusque.

« Comment trouvez-vous *Madame?* lui demanda M. de Provence. » Pas trop bien! répondit l'héritier de la couronne; je ne me serais » pas soucié de l'avoir pour ma femme. — Je suis bien aise que vous » soyez tombé plus à votre goût, repartit *Monsieur* : nous sommes » contents tous deux, car mon partage me plaît infiniment. » C'est une réponse délicate à une sortie brutale. Les deux caractères se dessinent bien dans ce bref dialogue.

Madame est un peu plus âgée que son mari; elle n'en conserve pas moins une candeur tout aimable, une ignorance de l'étiquette qui la rend assez neuve, assez gauche dans tout ce qui se rapporte au cérémonial. Peu de jours après ses noces, quand madame de Valentinois, sa dame d'atours, voulut lui mettre du rouge, elle s'écria : « Eh! » mon Dieu! que voulez-vous que je fasse d'une telle couche de cou- » leur! on me prendra pour un masque. — Votre répugnance est » plus sage que l'usage de la cour, dit *Monsieur*, qui entrait en ce » moment; mais cet usage est un maître, il faut lui obéir. Laissez- » vous donc faire, ma belle amie, cela me fera grand plaisir. — En » ce cas, reprit vivement la princesse, mettez-moi du rouge, ma- » dame de Valentinois, mettez-m'en beaucoup, puisque je plairai » davantage à mon mari. »

Une chaumière, un grenier avec ce qu'on aime, voilà le bonheur, disent les amants. Et ceux qui ont passé l'âge de ces illusions fleuries rient au nez des soupirants. Marie-Antoinette est trop bien apprise pour se moquer ainsi de son beau-père; mais elle s'amuse beaucoup dans son petit comité du ménage pastoral de *Monsieur*. « Je » préfère l'hiver à toute autre saison, disait M. de Provence dans le » cercle de la Dauphine; on est à son aise au coin du feu avec sa » moitié, les pieds sur les chenets, le dos appuyé sur un bon fau- » teuil. » Quinze jours après Marie-Antoinette envoya à *Monsieur* un joli petit tableau le représentant à côté de sa femme, dans l'attitude qu'il avait si délicieusement esquissée, avec addition d'un petit relevé de jupon très-coquet. La Dauphine avait écrit de sa main au dehors du tableau : Scène préliminaire. Il y avait dans cet envoi une intention tant soit peu maligne qui n'annonçait pas une profonde vénération pour les nœuds respectables de l'hymen.

Si les deux moitiés de l'espèce humaine attirées l'une vers l'autre par une attraction qui ne leur permet pas toujours la prudence l'étaient seulement sous l'empire du dieu des époux, on ne ferait pas autant de bruit en ce moment de certain spécifique écossais, perfectionné par le docteur Guibert de Préval. Selon ce docteur, on peut, après s'être frotté de ce remède, braver impunément les rigueurs dont la volupté mêle trop souvent ses plus douces faveurs : pour preuve, ce savant a fait venir chez lui dernièrement une courtisane hideusement atteinte du mal immonde, et est descendu avec elle dans la lice amoureuse après s'être oint, comme un lutteur romain, du fameux baume préservatif. L'expérience avait pour témoins M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé et M. le comte de la Marche, qui, en attendant que le temps ait confirmé la vertu miraculeuse de l'antidote, ont complimenté M. Guibert de Préval de l'ardeur avec laquelle il s'était livré à l'épreuve. Aucune suite funeste n'ayant eu lieu, M. le lieutenant de police, qui regarde cette découverte comme un grand progrès dans les détails de son administration, a fait répéter l'expérience avec un semblable succès. Ah! si M. le duc de Choiseul eût connu ce préservatif au moment où son amour a redouté les charmes de madame du Barry, il serait sans doute encore ministre, et je n'aurais pas à signaler aujourd'hui l'installation de trois secrétaires d'Etat nouveaux. M. le duc d'Aiguillon triomphe avec éclat; il vient de parvenir au ministère : les affaires extérieures reposent en ses mains. Peu de temps auparavant, M. de Boine avait été appelé au département de la marine, et dès le mois de janvier M. de Monteynard, lieutenant général, a pris possession du portefeuille de la guerre. Tels sont les successeurs des deux Choiseul; nous verrons s'ils sont remplacés.

Il paraît que M. le comte de Lauraguais doute au moins que ces messieurs puissent suffire pour nous rendre le repos et la prospérité. Ce seigneur a quitté Paris depuis quelques mois et s'est retiré à

Londres, où il a écrit sur les affaires du temps un ouvrage rempli de vues patriotiques. Le comte avait fait expédier en France une voiture chargée de quinze cents exemplaires de son livre; un homme à cheval accompagnait ce bagage littéraire; mais la police eut vent de l'envoi philosophique de M. de Lauraguais, fit main basse sur la charrette et en confisqua le chargement. Cette composition, intitulée *Extrait du droit public de la France, par Louis de Brancas, comte de Lauraguais*, a pourtant été lue à Paris; en voici des passages qui certes ne plairont pas à la cour : « L'élection des anciens » rois et leur déposition ne tenaient pas simplement à l'indépen- » dance d'une nation bizarre, fière et sauvage, mais aux lois, à la » constitution, au droit public des Francs. Il y avait un contrat » social entre la nation et le roi; il en dérivait un pacte entre » les parties constituantes du souverain et la souveraineté : 1° dans » la supposition de l'observation des conditions du contrat social;

Elle passe presque toutes ses journées dans la société, assez insignifiante, de ce jeune prince ..

» 2° dans le cas de l'infraction de ces conditions. D'où il résulterait » un acte réciproque par lequel un peuple dit à un homme : Vous » serez roi à telles conditions; alors *je serai fidele;* si vous les enfrei- » gnez, *je serai votre juge.* Et cela fondé sur la définition de la puis- » sance qui coopère aux lois, lesquelles ne doivent être faites que » par le concours du peuple et du roi, et qui donnent le nom de roi » à l'homme exerçant cette puissance. S'il est juste, il est le roi; s'il » veut être oppresseur, c'est un tyran. »

De tels écrits, tombés d'une plume noble, devraient donner de sérieuses appréhensions à Louis XV; mais le monarque sybarite n'en dort pas moins sur un lit de roses, au bruit des chansons malignes que son règne voluptueux et oppresseur fait éclore. Madame du Barry l'enlace chaque matin de nouveaux myrtes; elle-même lui chante les couplets satiriques qui ne la ménagent pas plus que lui : le roi trouve cela charmant. Il a beaucoup ri l'un de ces soirs au souper de la table mécanique de ce refrain plus que grivois :

France, tel est donc ton destin
D'être soumise à la femelle !
Ton salut vient de la pucelle,
Tu périras par la catin.

Sa Majesté n'a vu dans ce dernier vers qu'une pointe d'esprit, une antithèse ingénieuse : on a le caractère si bien fait sous l'influence du vin de Champagne! Maintenant la cour est à Compiègne, où les *ânes* sont en grande vogue. Pendant que M. le Dauphin, Vulcain laborieux, forge non pas des armes, mais des serrures, madame la Dauphine fait des promenades dans la forêt montée sur le coursier de Sancho, que suivent soixante ou quatre-vingts destriers de son espèce montés par les dames vives et jolies que Son Altesse Royale daigne admettre à sa cour. M. le comte d'Artois est toujours de ces parties, où le suprême bonheur est de se laisser tomber. Le prince a donné l'exemple de cette charmante maladresse; la comtesse de Noailles et plusieurs dames l'ont imité; enfin la Dauphine a eu son tour. La culbute de Son Altesse Royale a été telle, m'ont dit d'heureux témoins oculaires, que le plus précieux trésor de la future couronnée s'est trouvé complétement à découvert [1]. . Ce qu'il y a de plus piquant dans tout ceci, c'est que ces cavalcades attirent beaucoup de curieux, et qu'on eût pu répondre affirmativement à Marie-Antoinette, s'il lui eût passé par la tête d'adresser cette question à sa suite :

Ces messieurs bourgeois l'ont-ils vu ?

M. le comte d'Artois a, dit-on, plaisanté la Dauphine d'une manière plus aisée que spirituelle sur ce gentil accident, qui ne l'a pas trop affligée, s'il est vrai qu'elle ait dit à ses dames : « Prenez-y » garde; dans ces parties-là, il faut être en état de tomber. »

Madame la Dauphine assista la semaine dernière en loge grillée au spectacle de M. *Audinot;* il faut que je dise un mot de l'origine de ce petit établissement dramatique. Le directeur est un ancien acteur de l'Opéra-Comique, réformé par suite de la réunion de ce théâtre à la Comédie-Italienne. Après avoir essayé plusieurs moyens peu lucratifs de faire valoir son talent, M. Audinot a formé d'abord une troupe de marionnettes, à laquelle il a bientôt joint un petit nain de la même taille que ses acteurs en bois, et qui jouait à ravir les rôles d'Arlequin. La mode capricieuse s'est portée de ce côté. Jaloux de la retenir, l'ingénieux directeur, aidé de quelques capitalistes, a fait bâtir une salle fort agréable sur le boulevard du Temple; ses comédiens ont été jetés au grenier; il y a substitué une troupe d'enfants remplis d'intelligence, qui a joué des pièces de Moline et Plainchesne. La gravelure des sujets a fait courir au théâtre d'Audinot;

J'avais dix-sept ans, B*** n'en comptait pas encore vingt-trois. Nous nous égarâmes mon cousin et moi...

les filles, les libertins, les freluquets s'y sont portés en foule. Bientôt les femmes de la cour, qui en cette qualité se croient placées au-dessus de tous les préjugés, n'ont pas dédaigné de remplir les loges d'Audinot; c'est la rage du jour, et madame la Dauphine n'a pu se défendre d'en être atteinte.... « C'est joli, a-t-elle dit en sortant; » mais il manque un peu de gaze sur les sujets du théâtre et sur les » mœurs de la salle [2]. »

Malgré la vogue des polissonneries d'Audinot, les autres nouveautés dramatiques ne manquent point de spectateurs. Les comédiens ne se piquent pas toujours de reconnaissance : M. de Belloy, auteur du *Siége de Calais*, a eu beaucoup de peine, dit-on, à faire

[1] Les journaux du temps, à la date du 3 août 1771, font clairement comprendre ce qui est rapporté ici.

[2] Telle est l'origine du théâtre de l'Ambigu-Comique, ou vingt-cinq ans plus tard naquit le *mélodrame*.

recevoir sa tragédie de *Gaston et Bayard*. Il y a cependant dans cet ouvrage de beaux sentiments, des vers très-patriotiques, et un portrait bien tracé du chevalier sans peur et sans reproche. Mais peu d'intentions tragiques ressortent du plan guerrier de l'auteur : la chevalerie est froide au théâtre comme nœud principal; *Tancrède* n'a dû son brillant succès qu'à la donnée éminemment tragique du dévouement magnanime de ce héros : un intérêt puissant le suit dans le champ clos où il va combattre pour une femme qu'il croit coupable. La réussite de *Gaston et Bayard* a été calme. *Le Bourru bienfaisant* de M. Goldoni a obtenu un succès plus décidé; outre le personnage principal de cette pièce, qui offre un caractère encore neuf au théâtre, c'est une autre nouveauté remarquable qu'un ouvrage écrit en français par un auteur italien : le public a tenu compte à M. Goldoni de cette galanterie.

Zémire et Azor, comédie-ballet de M. Marmontel, mise en musique par M. Grétry, fait courir à la Comédie-Italienne les amateurs de l'harmonie suave et expressive. Le poëme est imité de *la Belle et la Bête* du bon Perrault, avec addition d'un valet trembleur, dont le rôle est fort comique. Il y a de l'attrait pour les âmes sensibles dans cet opéra, mais nos jeunes demoiselles n'en seront pas plus disposées à épouser des maris hideux : elles savent trop que nous ne sommes plus au temps des métamorphoses, et qu'il n'appartient qu'aux filles d'opéra de prendre pour des Adonis nos financiers, assez généralement aussi noirs, aussi velus, aussi *bêtes* que le monstre Azor.

L'auteur de *l'Esprit*, M. Helvétius, est mort dans le présent mois de décembre. Les persécutions du pouvoir avaient obligé ce philosophe à une sorte de désaveu de ses principes, mais à ses derniers moments son caractère s'est relevé. Helvétius a refusé d'obéir aux insinuations spirituelles du clergé; il a repoussé les secours du catholicisme : on l'a cependant déposé en terre sainte. La philosophie de ce profond écrivain n'a pas été exempte de vanité; il avait épousé mademoiselle de Ligneville, belle et noble descendante d'une des premières maisons de la Lorraine, et s'était empressé de céder sa charge de fermier général comme indigne de cette illustre alliance.

Voici encore une autre philosophe du Nord, Catherine II, qui se signale par un acte de la plus splendide vanité. La statue de Pierre le Grand, dont l'exécution avait été confiée à M. Falconnet, devant être bientôt achevée, l'impératrice a fait transporter à Pétersbourg un rocher de granit qui doit servir de base à cette figure. La pesanteur de ce bloc, calculée d'après les proportions qu'il présente, est de trois millions deux cents milliers de livres. Les efforts faits pour le transport de cette masse venue de quarante lieues ont dû surpasser des deux tiers les travaux entrepris dans le même genre par les Romains, car l'obélisque le plus grand qu'ils aient apporté dans leur ville, reine du monde, ne pesait pas au delà de neuf cents milliers.

Les travaux du chancelier Maupeou sont plus faciles; il lui a suffi de quelques traits de la plume distraite de Louis XV pour anéantir successivement dans le cours de cette année les parlements de Besançon, de Donai, de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen, d'Aix, de Metz, de Rennes, de Lyon, de Grenoble et de Dijon; on a crié quelques jours, on a chanté ensuite, et Maupeou a dit, comme Mazarin : « Tant qu'ils chanteront nous ne les craindrons pas. » Les divers édits d'abolition portent que les offices seront remboursés et que de nouvelles charges seront créées pour les nouveaux magistrats. On peut être assuré que cette dernière clause sera remplie plus exactement que la première. Ainsi le grand œuvre dès longtemps médité par la cour, mais qu'un Maupeou seul pouvait exécuter, est accompli. L'ancienne magistrature, rempart élevé par le contrat social contre les envahissements de la monarchie, ce frein qui tant de fois empêcha la royauté de courir à sa propre perte, l'ancienne magistrature n'existe plus qu'en fragments dispersés : malheur à la couronne s'ils se réunissent un jour!

Ce n'est pas l'histoire de ma famille que j'écris, c'est celle de mon temps. Je n'ai pas voulu que l'attention, si ces Mémoires la provoquent un jour, s'arrête souvent aux bagatelles de ma vie; peu d'entre elles méritent d'être cousues à la robe du temps : il en est pourtant quelques-unes qui ne dépareront pas mon bagage. J'ai tu la mort de ma tante, qui tint la plume avant moi, et que j'appelais ma mère, parce qu'elle en a eu les soins. Je l'ai pleurée amèrement, cette bonne parente! Le bruit de la terre tombant sur sa bière a pénétré dans mon cœur comme un coup de poignard... Mais pour ceux qui liront ces pages qu'eût fait un convoi de plus? J'ai quelque chose de moins inutile à dire sur moi-même... une révélation longtemps comprimée... une faiblesse délicate à confesser pour une religieuse, même chanoinesse .. Mais me voilà résignée : lecteur futur, je m'agenouille à ton confessionnal.

Lorsque j'entrai, à l'âge de seize ans, dans mon couvent à la règle large et facile, il y avait par le monde un jeune chevalier de Malte de notre maison de B***; il suivait à la fois plus d'un genre de caravanes et se montrait fort audacieux dans toutes ses entreprises. Il vint me voir : le printemps était doux, l'air enivrait du parfum des roses, les bosquets du couvent étaient enchanteurs... J'avais dix-sept ans, B*** n'en comptait pas encore vingt-trois. Nous nous égarâmes mon cousin et moi... On se retrouve toujours en pareil cas, et dès qu'on s'est retrouvé on voudrait encore s'égarer. Le chevalier s'amusa six mois entiers de ce jeu charmant, mais un matin je ne le vis pas venir au rendez-vous; j'appris bientôt qu'il s'égarait ailleurs : je l'oubliai; il quitta la France. Plus de neuf ans s'étaient écoulés lorsqu'un soir on m'annonça, dans mon hôtel de la place Royale, un gentilhomme revenant de Tripoli, où il avait langui sept ans esclave. Mon cœur bondit de compassion, j'ordonnai qu'on introduisît l'étranger; c'était mon cousin...

« Angélique, me dit-il, échappé par miracle à l'esclavage, je suis » ruiné, sans état, sans asile; j'ai perdu la protection de l'ordre » avec toute ma fortune, engloutie au jeu, avant ma captivité; je » n'ai d'espoir qu'en vous : donnez-moi un grenier et du pain. » Hélas! on connaît la puissance d'une première inclination; je donnai à mon cousin, non pas un grenier, mais un appartement, de l'or, des équipages; je lui rendis mon cœur. Je n'ai point à me repentir d'avoir reformé le nœud de mes premières amours. B*** se montra fidèle, reconnaissant, trop reconnaissant même, car au bout d'une année il m'obligea à lui donner la plus jolie petite fille du monde. J'étais encore chanoinesse, lui était chevalier de Malte, et le sévère Clément XIII régnait sur l'Eglise. Tandis que le démenti vivant de notre double vœu de chasteté croissait en grâces, en attraits et en talents, nous sollicitions vainement à la cour de Rome d'être affranchis des lois religieuses pour recevoir celles de l'hymen. Enfin Clément XIV, ce pape tolérant et philosophe, occupa le siége apostolique en 1769; la même année B*** me conduisit à l'autel. Je lui achetai dans le même temps une charge de président, qu'il n'a jamais souillée par d'indignes faiblesses : mon mari est un président de la trempe de Molé... Il est exilé à Bourges.

Quand B*** reçut la visite nocturne des mousquetaires de Louis XV, nous venions de marier ma fille à un gentilhomme de notre maison, nommé récemment colonel de cavalerie : la jeune comtesse n'a pas encore quatorze ans, et cependant elle fut présentée pendant les visites du jour de l'an. La Dauphine a voulu voir aussi mon Émilie, grande, superbe femme, dont les charmes ont en apparence six ans de plus qu'elle... « Que vous êtes belle, comtesse! lui a dit Marie-» Antoinette après l'avoir embrassée à plusieurs reprises... vous serez » de mes cercles, n'est-ce pas? vous y viendrez souvent, je le veux... » je le désire, ai-je voulu dire. » La fille de Marie-Thérèse ne sait pas que l'âme d'Émilie est aussi forte que son corps est robuste, qu'elle porte dans son cœur l'amour de la vraie grandeur, et le plus grand mépris pour l'intrigue et la servilité. Je doute qu'elle fasse jamais une complaisante de cour, encore moins une approbatrice de la politique autrichienne. Revenons aux événements généraux.

Dimanche dernier, jour de la Purification, le roi devait nommer dix chevaliers de son ordre; Sa Majesté s'était même plu à faire entrevoir aux candidats cette faveur tant recherchée : l'eau leur en venait déjà à la bouche, et plus d'un peut-être avait essayé secrètement devant son miroir le cordon bleu qu'il allait avoir le droit de porter. Point du tout, le soir de la Chandeleur est arrivé sans que la bienheureuse nomination ait été faite. Il y avait bal masqué dans la nuit à l'Opéra; quels ont été les rires de la foule en dominos lorsqu'on a vu paraître une troupe de dix masques portant des nez d'une longueur extraordinaire au bout de chacun desquels pendait un ruban bleu! L'allusion était d'autant plus claire qu'à la base de ce nez d'un pied était écrit : *Chevalier des ordres du roi*. On attribue généralement cette mascarade à M. le duc de Chartres.

C'est un émail antique qui doit venir se joindre ici à mon tableau de mosaïque : le comte de Drum, officier hollandais au service de Russie, découvrit vers le commencement de février présente année 1772 le tombeau du grand Homère dans l'île de Nio (Ios), l'une des Sporades. Ce tombeau, si longtemps cherché par les voyageurs, est un sarcophage haut de huit pieds sur sept de longueur et quatre de largeur. Il se compose de six morceaux de marbre sans sculpture, sur l'un desquels est gravée une inscription grecque, la même sans doute qui, selon Hérodote, fut mise sur le monument longtemps après la mort du chantre de l'Iliade. En ouvrant ce monument on trouva le corps d'Homère assis; avant que l'impression de l'air extérieur fît tomber en poussière cette dépouille de trois mille ans, on eut le temps de saisir sur la physionomie, encore reconnaissable, du Grec illustre quelques traits de ressemblance avec les médailles antiques qui le représentent. Ce corps, placé entier dans le tombeau, est une preuve de plus que l'usage de brûler les morts n'était pas général dans l'ancienne Grèce. Le sarcophage renfermait un vase de marbre, une pierre de forme triangulaire et d'une grande légèreté, qui pourrait être le symbole du style dont le poëte se servait. Il y avait aussi plusieurs petites statues de marbre d'une sculpture dans l'enfance, et au dos desquelles étaient gravées des inscriptions en langue inconnue.

On ignore l'époque précise de la mort d'Homère; mais depuis la découverte des marbres d'Arundel on sait que le prince des poëtes vivait l'an 670 de l'ère attique, sous l'archontat d'un Athénien nommé Diognète. Se rendant de Samos à Athènes, il fut surpris par la mort au port d'Ios, dont les habitants lui érigèrent le tombeau retrouvé enfin par le comte de Drum.

Il y a loin d'Homère à madame Favart, bien que cette dame, plus

célèbre encore par sa galanterie que par ses ouvrages, soit comptée parmi nos beaux esprits. L'ancienne favorite du maréchal de Saxe, retirée depuis plusieurs années de la comédie, vient de mourir dans les bras de la religion et dans ceux de l'abbé de Voisenon, ce qui n'est pas incompatible par le temps qui court. Il y a plus de quinze ans que cet ecclésiastique faisait partie du ménage Favart, espèce de trinité galante dont la nature était aussi fort difficile à définir. Les revenus de l'abbaye de Voisenon se confondaient dans cette communauté singulière avec les pensions du théâtre, et le tout se consommait à la plus grande gloire de Dieu. Car madame Favart depuis sa renonciation au théâtre s'occupait sérieusement de son salut, besogne passablement laborieuse, comme chacun sait. L'ex-directrice des plaisirs du grand Maurice est morte avec autant de sainteté qu'a pu lui en inspirer M. de Voisenon, prêtre de son métier, croyant par intérêt, mais libertin par habitude. Enfin il a fait de son mieux pour mettre l'âme de sa maîtresse en état de paraître là-haut.

Il y a dans Paris un gentilhomme nommé M. de Brumcy qui a la manie des processions; les deux Fêtes-Dieu lui coûtent annuellement des sommes énormes, et les calculateurs estiment qu'il ne lui reste pas en biens fonds, en or, en rentes, pour plus de cinq à six ans de piété. Chaque année quelque portion de sa fortune est métamorphosée en ornements d'église : tantôt un bois, coupe et terrain, est échangé contre des surplis, des chapes, des chasubles; tantôt la valeur d'une prairie est consacrée à l'achat d'une lampe de vermeil ou d'un ostensoir. L'an dernier M. de Brumoy donna les diamants de feu sa femme pour orner les doigts, les oreilles, le cou de la Vierge de sa paroisse; dernièrement il envoya à M. le curé jusqu'aux chemises de la défunte pour faire des robes à la mère du Christ; ce qui n'eut pas lieu sans prélèvement de la part de certaine nièce du bon pasteur, laquelle, sous le rapport de la virginité, n'avait pas, dit-on, des droits incontestables à ce partage. Mais c'est aux processions du village de Brumoy que notre maniaque dépense le plus d'argent. Le seigneur du lieu, la chape au dos, dirigeait lui-même l'ordre de la marche à la dernière Fête-Dieu. Deux cents prêtres, venus de quatre lieues à la ronde, avaient été *loués* par ce gentilhomme à raison de six francs par tête; deux cents autres personnes avaient été revêtues des ornements que M. de Brumoy tient en magasin dans son château. Deux mille cinq cents pots de fleurs étaient rangés sur la route que le cortége devait parcourir; six reposoirs magnifiques y étaient dressés. Au milieu de ces dispositions, et sur un sol jonché de roses, de coquelicots, de bluets, les spectateurs virent se déployer une double file ecclésiastique, moitié chantante, moitié beuglante, qui ne couvrait pas moins d'un quart de lieue de terrain. Après la cérémonie, officiants, chapiers, comparses, invités de la capitale, se rabattirent sur le château, où huit cents personnes dînèrent aux dépens du seigneur. Du reste l'intendant de M. de Brumoy dut porter en ligne de compte le dégât causé sur les terres environnantes par les roues de cinq cents carrosses venus de Paris, par la multitude courant à travers champs, par les repas champêtres consommés sur les gazons, enfin par les blés qu'avaient couchés dans leurs jeux folâtres certains couples occupés de tout autre chose que de la solennité du jour.

Tandis qu'on célébrait à Brumoy de saintes cérémonies, une horrible saturnale avait lieu à Marseille chez le comte de Sade, si connu par les folles horreurs auxquelles il s'est livré en 1768 avec une malheureuse fille, et surtout par le chef-d'œuvre de cynisme portant pour titre *Justine*. M. de Sade donnait un bal auquel il avait invité beaucoup de monde; un splendide souper fut servi à minuit : or le comte avait fait mêler avec profusion au dessert des pastilles de chocolat à la vanille, qui furent trouvées délicieuses, et dont tout le monde mangea. Tout à coup les convives, hommes et femmes, se sentent brûlés d'une ardeur impudique; les cavaliers attaquent ouvertement les dames, qui non-seulement se rendent, mais courent pour la plupart au-devant de leur défaite.

Les cantharides, dont l'essence circule dans les veines de ces infortunés, ne leur permettent ni pudeur ni réserve dans ces voluptés impérieuses : les excès sont portés jusqu'à la plus funeste extrémité; le plaisir devient meurtrier... le sang coule sur le parquet, et les femmes les plus sages dans tout autre moment ne font que sourire à cet horrible effet de leur rage utérine. Prévoyant l'éclat que cette scène, comparable aux orgies de Néron, aurait quand le délire cesserait, M. de Sade s'est sauvé avant le retour du soleil avec sa belle-sœur, toute sanglante encore de ses embrassements brutaux. Plusieurs dames titrées sont mortes des suites de cette nuit de dégoûtantes horreurs; d'autres en sont gravement incommodées, et plusieurs hommes ont succombé à leur épuisement. Toute la France, à l'instant où j'écris, est remplie de la renommée de cet événement sans exemple peut-être dans les annales modernes. Un mandat de prise de corps est lancé contre le comte de Sade; s'il était pris en ce moment, nul doute qu'il n'expiât sur l'échafaud son affreux et étrange attentat.

Après des détails aussi repoussants on repose avec quelque plaisir sa vue sur des objets qui ne sont que malins. C'est ainsi qu'on se passe de main en main, mais dans le plus grand secret, un distique qu'on a trouvé une de ces nuits sur le piédestal de la statue de Louis XV :

Grotesque monument, infâme piédestal,
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

A propos de statue il faut noter que la foule se presse dans l'atelier de Pigalle pour voir le modèle en plâtre de l'effigie de Voltaire, c'est pourtant un pauvre spectacle. Le statuaire a eu la malheureuse idée de représenter le grand écrivain à peu près nu : il est assis et ne présente en vérité qu'un déplorable squelette. La tête, couronnée de lauriers, est trouvée fort ressemblante par les personnes qui ont vu depuis peu le philosophe de Ferney. L'homme illustre, en portant au loin son regard d'aigle, semble envisager avec un mépris mêlé de malice toutes les folies de l'humanité : un âcre sourire erre sur ses lèvres. Voltaire tient de la main gauche un rouleau de papier qui en tombant couvre les tristes débris de sa virilité et soustrait au moins cette partie de son corps à la pitié du spectateur. De la main droite, l'auteur universel tient un poinçon. A ses pieds le poignard de Melpomène, le masque de Thalie, des livres, une lyre, une sphère, rappellent les divers genres auxquels Voltaire se livra avec plus ou moins de succès. On ne sait encore où sera placée cette statue exécutée en marbre; mais on serait tenté de croire que l'artiste la destine à une école d'anatomie. Je le répète, elle n'offre que l'aspect hideux d'un cadavre décharné, et jamais la postérité en voyant cette momie de marbre ne se fera l'idée de la puissance de génie qui caractérise le modèle.

Depuis huit jours, m'a-t-on dit, il règne une rumeur moitié gaie, moitié critique à l'Œil-de-bœuf à propos des permis de chasse dans les forêts royales délivrés par mademoiselle Guimard, danseuse de l'Opéra. Cette circonstance paraît en effet fort drôle, même quand on en connaît le motif. Mademoiselle Guimard, maîtresse du prince de Soubise, capitaine des chasses, ne se borne pas à dire : Nous donnons des permis de chasse, comme la servante du curé disait : Nous chantons des messes; son amant lui a délégué le pouvoir d'en accorder, et elle use de ce privilége. Aussi voit-on dans les bois de Saint-Germain, de Versailles ou de Marly des amours et des zéphyrs, la carnassière au dos, les guêtres aux jambes, le fusil sur l'épaule, tuant les faisans de Sa Majesté pour les nymphes du magasin. Les gentilshommes de la cour, jaloux de ces faveurs accordées à des gens qu'ils appellent des *baladins*, en murmurent hautement. Tout en se moquant de leurs rivaux chantants, concertants ou dansants, ils jurent que si cela dure ils roueront de coups Cupidon, Borée, Castor et Pollux et toute cette clique usurpatrice des plaisirs réservés ordinairement à la noblesse.

Mademoiselle Duthé, cette première institutrice de M. de Chartres dans la science du plaisir, ne signe pas de permissions de chasse dans les forêts royales, mais elle chasse elle-même sur les terres de beaucoup de maris. Rien de plus ordinaire cependant que les charmes de cette courtisane : c'est une blonde fade à la figure moutonnière, sans vivacité, sans esprit et dont toutes les habitudes semblent dire : « Voulez-vous du plaisir, j'en vends! » et rien de plus. Mais cette fille a la vogue, cela répond à tout. En dernier lieu mademoiselle Duthé recevait les soins et les louis du marquis de Genlis; mais s'étant aperçue que la source des derniers commençait à s'épuiser elle a prié son amant de discontinuer ses assiduités et l'a remplacé sans perdre de temps par lord d'Aigremont. Cet Anglais a conclu au prix de mille louis pour la première nuit et mille écus par mois.

De grands événements se passent dans le nord de l'Europe : j'esquisserai rapidement les principaux. Adolphe-Frédéric, roi de Suède, mourut subitement le 12 février de la présente année pendant que son fils Gustave de Holstein-Eutin voyageait en France. Ce prince se rendit en toute hâte à Stockholm bien décidé à mettre à exécution un projet de révolution dont il avait entretenu Louis XV et son conseil. Depuis longtemps, disait-il, une aristocratie puissante représentée par le sénat tenait également asservis le prince et le peuple. L'ouverture d'un nouveau règne parut favorable au jeune monarque pour le renversement de ce pouvoir accusé par lui d'oppression. Le comte de Vergennes, ambassadeur en Suède, reçut en secret du cabinet de Versailles l'ordre de favoriser, autant qu'il serait en lui, le mouvement médité : on le prévint même que la France enverrait au besoin des secours actifs pour conduire l'entreprise à une heureuse fin. Mais il ne fut pas nécessaire de faire intervenir la force dans cette révolution : la monarchie ressaisit ses droits, ou, pour mieux dire, sa puissance sans qu'une seule goutte de sang fût versée. L'autorité du sénat, anéantie du consentement des états assemblés, retourna au souverain, qui en délégua une partie à de nouveaux sénateurs, créatures dévouées à la couronne. Gustave appelait cette révolution l'affranchissement du peuple, les politiques désintéressés la qualifièrent avec plus de raison de tyrannie nouvelle.

Quelle que soit l'arrière-pensée du nouveau roi de Suède, au moins les Suédois resteront une nation unie, homogène, et les malheureux Polonais ont perdu cette *nationalité* dont ils étaient si dignes par leur courage et leur patriotisme. Les descendants des valeureux Sarmates n'auront bientôt plus de patrie.

La guerre entre la Russie et la Turquie durait depuis l'année 1768.

Cette dernière puissance n'avait, disait-elle, pris les armes que pour rétablir la tranquillité dans la Pologne, livrée aux dissensions intestines que la cour de Pétersbourg excitait par la suzeraineté qu'elle exerçait ostensiblement sur l'Etat polonais. Tout à coup on apprend au milieu de cette année qu'un armistice vient d'être conclu sous les murs de Giurgewo entre le feld-maréchal Romanzov et Seid-Abd-al-Kerim-Effendi, grand notaire du divan. Il paraissait naturel de penser après cet événement que la Pologne allait enfin recouvrer la paix intérieure par le concours unanime des parties belligérantes qui posaient les armes. Vain espoir! A peine les hostilités avaient-elles cessé, qu'on vit entrer sur les terres de cette monarchie élective des troupes prussiennes et autrichiennes : les premières s'étendirent dans les palatinats de Ploezko, d'Inovloez, de Brzeseic, de Posnanie, de Kalish, etc. ; les secondes occupèrent les duchés de Zator, d'Osvieeim, une partie des palatinats de Cracovie, de Sandomir, etc.

Ici je dois reprendre les événements de plus haut pour les éclaircir. L'impératrice Catherine, sentant qu'une nation aussi brave que les Polonais serait pour elle une excellente avant-garde contre les Turcs, ses éternels ennemis, s'était attachée à se faire un allié du roi de Pologne. Or le meilleur moyen d'obtenir ce résultat important, c'était de choisir elle-même ce monarque. Elle envoya donc le comte Poniatowski, son amant, régner à Varsovie. D'après le même plan il fallait donner une assiette solide au gouvernement de ce prince en l'aidant à calmer dans ses Etats les dissidences religieuses qui ne cessaient d'y entretenir un ferment de guerre civile. Tel fut le motif, d'autres disent le prétexte, de la protection, dégénérée en véritable suzeraineté, que la czarine accorda au souverain des rives de la Vistule. Quelle que fût la pensée secrète de la cour de Pétersbourg, il est vrai de dire qu'on s'occupait d'établir en Pologne une constitution propre à réprimer, à prévenir même l'effervescence des partis et d'arrêter ainsi le torrent déjà débordé de l'anarchie. Mais soit erreur, soit soupçon fondé, Frédéric II vint traverser l'exécution de cette réforme politique. Prenant pour le témoignage irrécusable d'une arrière-pensée de conquête la protection de Catherine, il proposa secrètement au cabinet de Vienne d'envoyer simultanément leurs troupes en Pologne précédées de manifestes où seraient établis les droits des deux cours sur diverses provinces maintenant réunies à la Pologne. Ce mouvement s'exécuta, comme on l'a vu plus haut. Catherine, encore engagée dans une guerre avec la Turquie et craignant de s'attirer de nouveaux ennemis, ne contesta point les prétentions de Vienne et de Berlin. Ne pouvant s'opposer au démembrement de la Pologne, elle songea à se saisir d'une portion de ce royaume. Les troupes russes occupèrent le district de Trombuval et les palatinats de Podolie, de Baclavie et de Volhynie. L'infortuné Poniatowski fut abandonné : voilà ce que deviennent les alliances entre têtes couronnées, même quand l'amour les a cimentées!

Ces événements surprirent toute l'Europe, moins toutefois en ce qui concernait les cours de Vienne et de Berlin, dont on connaissait l'avidité, qu'en ce qui touchait cette Sémiramis du Nord, qui faisait inscrire son nom parmi ceux des philosophes généreux et bienfaisants. Catherine essaya d'excuser sa conduite en l'expliquant. « Ce n'était » point, disait-elle, dans le but d'agrandir ses Etats qu'elle agissait » ainsi, mais afin de surveiller les deux autres puissances envahissantes et de mettre au besoin des limites à l'extension de leurs pro» jets d'agrandissement. » Cette justification parut peu convaincante : la czarine n'échappa point au soupçon d'avoir concerté avec l'Autriche et la Prusse la dislocation de l'infortunée Pologne. Mais qui pourra exprimer le mépris qu'inspira dans cette circonstance la lâche insouciance du cabinet de Versailles! Toujours dominé par cette puérile vanité qui le rendit si souvent la risée du monde, Louis XV n'avait pas envoyé un ambassadeur à Varsovie « parce que celui de » la Russie ayant plus de crédit que le roi de Pologne lui-même, le » ministre de France n'aurait joué qu'un *rôle incompatible avec sa* » *dignité.* » Misérable langage! Eh ! n'était-ce pas précisément parce que le ministre russe dépassait la mission d'une diplomatie ordinaire qu'il eût été de *la dignité* de l'envoyé français de le faire rentrer dans la sphère de ses attributions légales? Au moment de la première occupation, Louis XV, frappé cependant du jour fâcheux que cette affaire répandait sur lui, s'écria devant le duc d'Aiguillon : « Ah ! si » Choiseul avait été ici cela ne serait pas arrivé. »

Tandis que trois puissances dépossédaient, par le fait, le roi de Pologne, en attendant la ratification par traité, on négociait à Fockiani, sur les limites de la Moldavie et de la Valachie, pour la paix définitive entre la Porte et la Russie. Tel était du moins le but avoué des conférences ; mais ce qui prouve que le sort de la Pologne y était aussi discuté, c'est qu'indépendamment du comte Orlow, plénipotentiaire russe, et d'Osman-Effendi, plénipotentiaire ottoman, M. de Thugut assistait à ce congrès au nom de l'Autriche, et que M. Zegelin y représentait la Prusse. Quoi qu'il en soit, la Russie et la Porte n'ayant pu s'entendre sur l'indépendance de la Crimée, les conférences furent rompues et la guerre se ralluma entre l'empire moscovite et celui du croissant. Alors les troupes russes, autrichiennes et prussiennes étaient en pleine et entière possession des provinces que les trois souverains s'étaient respectivement attribuées. De son côté, Louis XV était entré en jouissance de la portion qui lui revenait dans ce partage : les épigrammes, les sarcasmes et les chansons...

Cependant un des sujets de Sa Majesté lui proposait dernièrement de mettre à ses mains des foudres terribles : un Dauphinois nommé Dupré, qui, dit-on, passe sa vie à faire des expériences de physique, a retrouvé le secret du feu *grégeois*. Celui que ce savant a inventé est si rapide, si dévorant, qu'on ne peut ni l'éviter ni l'éteindre; l'eau lui donne une nouvelle activité. Plusieurs essais de cette découverte, faits sur le canal de Versailles et dans les cours de l'arsenal de Paris, ont causé de la frayeur aux militaires les plus intrépides. Or voici un trait de Louis XV sur lequel les opinions de la cour ont été partagées : quand Sa Majesté fut bien sûre qu'un seul homme possédait le secret de cette composition infernale, elle fit une pension à M. Dupré et le fit engager par serment à ne le communiquer à personne. Ainsi le roi de France comprime dans sa main un élément invincible qui pourrait en quelques instants détruire une ville ou une flotte. Ce prince obéit à cet élan de magnanimité au moment où sa faible marine va peut-être lutter encore contre les fiers suzerains de la mer, qu'il pourrait anéantir par un déluge de feux... Louis XV a craint d'ajouter aux maux de l'humanité : le motif est beau..... ; laissons les moralistes et les politiques décider entre eux s'il est sage.

Le cabinet de Saint-James, commençant à craindre que l'insurrection américaine ne conduise enfin cette colonie à un affranchissement complet, accorda l'an dernier aux Etats le droit d'asseoir eux-mêmes les taxes à percevoir par le gouvernement britannique. Mais cette concession arrivait trop tard ; elle ne put rappeler la confiance dans les cœurs américains. Déjà la métropole avait violé plusieurs de ses promesses solennelles ; on se persuada que celle-ci aurait le même sort. Les préposés anglais commis à la levée des impôts continuèrent d'être insultés. Le gouverneur se plaignit de ces violences; mais on lui répondit qu'on ne reconnaissait point en Amérique de commissaires du roi d'Angleterre. Forcé de renoncer au produit des taxes sur les colonies américaines, le gouvernement anglais en chercha le dédommagement dans une redevance exorbitante, assise sur les objets d'utilité ou de luxe apportés des îles Britanniques sur le continent américain. Le thé, le papier, les cartes à jouer, les couleurs, le plomb, la verroterie furent portés à des prix excessifs par l'effet de ces droits. Les colons se révoltèrent contre cette fiscalité vexatoire. L'assemblée des francs-tenanciers arrêta que des cargaisons considérables de ces marchandises ne seraient point débarquées et que les navires les portant retourneraient en Angleterre. Le gouverneur, sommé de tenir la main à l'exécution de cet arrêté, refusa de s'y soumettre. Soudain le peuple s'attroupe, couvre la rade de Boston d'une multitude de chaloupes, saute à bord des bâtiments et jette les cargaisons à la mer.

Bientôt Charle's-Town, Philadelphie, New-York, adoptent les résolutions des Bostoniens : tout article taxé venant de la Grande-Bretagne est repoussé des ports américains.

L'Angleterre devient alors menaçante; elle fait des préparatifs de guerre qui ne font que hâter les progrès de la révolution. Un officier des douanes, nommé John Malcolm, veut récriminer un jour contre l'action populaire des habitants de Boston : on s'en saisit; trois jours entiers il est exposé aux huées de la multitude; on le traîne ensuite sur une charrette dans tous les quartiers de la ville après lui avoir goudronné toutes les parties du corps, et l'avoir ensuite roulé dans de la plume. La vindicte publique ne s'en tient pas à cette facétie; le malheureux douanier est attaché par les bras à un gibet, fouetté de verges, et forcé de remercier le peuple de ce qu'il lui fait grâce de la vie. Pendant que ces excès se commettaient à Boston, les habitants des campagnes, irrités contre le gouverneur Hutchinson, promenaient son effigie dans un tombereau, et finissaient par la brûler au pied d'une potence. C'en est fait de la domination anglaise en Amérique; les peuples ont jeté loin d'eux le fourreau de l'épée qu'ils ont tirée contre la métropole.

Ce n'est qu'à la fin de la présente année que le sort de M. le duc de Choiseul a été réglé, car on s'était contenté d'abord de l'exiler. En faisant remettre au roi sa démission par M. du Châtelet, qui lui avait de grandes obligations, ce ministre remit à la générosité de Sa Majesté la fixation des indemnités qu'elle croirait lui être dues.

M. du Châtelet agit activement et chaudement en faveur de Choiseul; mais, comme les grâces sollicitées dépendaient en grande partie de M. d'Aiguillon, on conçoit que les affaires de son ennemi ne devaient pas aller vite. Las de tapisser infructueusement la galerie du château ou les antichambres du ministère, M. du Châtelet s'adressa à madame du Barry. « Revenez ce soir, lui dit cette favorite, le roi et » le ministre seront ici; *je veux* que Sa Majesté en finisse. »

L'ami de M. de Choiseul n'eut garde de manquer au rendez-vous. Dès que madame du Barry l'aperçut, elle prit M. d'Aiguillon à part, et M. du Châtelet jugea par le feu de la pantomime que cette dame rompait rudement une lance contre la cuirasse d'inimitié de l'ancien gouverneur de la Bretagne. Enfin la sollicitense quitta le ministre en disant assez haut pour être entendue de tout le salon : *Il faut bien que cela soit comme cela.* Elle s'approcha ensuite du roi, qui avait le coude appuyé sur le marbre de la cheminée, et lui ayant dit quel-

ques mots à l'oreille, elle appela M. d'Aiguillon. Une conversation assez courte eut lieu à voix basse; puis Louis XV, quittant ses deux interlocuteurs, dit tout haut: *Soixante mille livres de pension et cent mille écus d'argent comptant.* M. d'Aiguillon marchant alors droit à M. du Châtelet, lui répéta avec une espèce de sourire: « Le roi » m'a chargé de vous dire, monsieur, qu'il accordait à M. de Choi» seul soixante mille francs de pension sur la charge de colonel géné» ral des Suisses, et cent mille écus d'argent comptant. »

On voit que madame du Barry a voulu avoir une page dans les fastes de la générosité : heureusement le genre d'injure que les femmes ne pardonnent jamais ne revint pas en ce moment à la pensée de la favorite; si elle se fût rappelé le mépris fait jadis de ses charmes par M. de Choiseul, il n'avait peut-être ni pension ni argent comptant. La charge de colonel général des Suisses et Grisons est donnée à M. le comte d'Artois, qui n'est pas encore âgé de seize ans.

Je n'ai à mentionner que pour mémoire une malheureuse imitation de *Roméo et Juliette*, tragédie palpitante d'intérêt du grand Shakspeare, mise sur la scène française par M. Ducis. Ce toiseur dramatique, en refondant cet admirable sujet, a laissé au fond du creuset tout ce que le tragique anglais avait imaginé d'intentions tragiques et de tableaux délicieux. M. Ducis devrait se tenir pour dit qu'il n'est pas propre à transporter sur notre théâtre les chefs-d'œuvre de l'Angleterre. *Pierre le Cruel*, tragédie de M. de Belloy, n'a pas obtenu plus de succès que *Roméo et Juliette*; elle en méritait cependant davantage. Le caractère du Néron castillan est bien tracé; la pièce offre d'ailleurs, comme tous les ouvrages de l'auteur, de beaux vers et de beaux sentiments. Les Rouennais ont vengé l'auteur de l'indifférence des Parisiens. *Pierre le Cruel* a été goûté dans la patrie du grand Corneille : c'est un dédommagement digne d'être cité.

On a coutume de dire qu'il n'y a plus rien de neuf au théâtre; ce n'est pas toutefois une généralité sans exception, car j'ai vu le 30 novembre au Théâtre-Français une scène qui ne s'y était pas encore vue et qui ne se reproduira probablement jamais. On allait commencer la grande pièce : déjà la tête à perruque qui dirige l'orchestre criard de la Comédie-Française avait frappé trois coups d'archet sur le coin de son pupitre, lorsqu'un jeune homme placé à l'orchestre monte sur la banquette, se tourne vers le parterre et lui demande un moment d'audience. La nouveauté du spectacle excite la bonne humeur du public. « Accordé ! s'écrie-t-on de toutes parts, parlez ! » « — Messieurs, reprend l'orateur, je me nomme Billard, je suis » fils d'un secrétaire du roi, receveur des tailles, et ne me sentant » pas de goût pour être financier, je me suis fait poëte; ce qui, comme » vous le savez, est tout à fait différent. Or vous saurez, messieurs, » qu'habitant la province, je suis venu à Paris tout exprès pour y » présenter aux comédiens une pièce de ma façon, intitulée *le* » *Suborneur*. Eh bien ! cette pièce approuvée par une foule de con» naisseurs, même indépendamment des courtisans de la table de » mon père, a été rejetée outrageusement par le sénat comique. C'est » une indignité, un déni de justice révoltant, et je veux vous en » faire juges, car le parterre est le seul tribunal compétent en pareille » matière. Permettez donc, messieurs, que je vous lise mon *Subor*» *neur;* si vous trouvez l'ouvrage digne de vos suffrages, je saurai » bien, parbleu ! forcer l'aréopage dramatique à le recevoir. »

Sur ce, M. Billard se mettait en devoir de dérouler son manuscrit, lorsqu'un sergent, qui ne trouvait pas sans doute le comité légalement convoqué, mit la main sur le collet de notre auteur et le conduisit au corps de garde. Cette arrestation faite, *le Comte d'Essex* fut écouté tranquillement; mais quand M. Molé entra en scène pour commencer la petite pièce, il s'éleva du parterre un cri unanime pour redemander l'auteur du *Suborneur* et la lecture de sa pièce, au lieu de la représentation commencée. Le tumulte ne faisant qu'augmenter, et l'acteur confus ayant été forcé de se retirer, on fit entrer trente grenadiers dans le parterre pour y rétablir l'ordre. Plusieurs personnes furent arrêtées. Pendant ce temps M. Billard était toujours au corps de garde, où il voulait à toute force lire sa comédie aux soldats. Traité jusqu'à plus ample informé comme un maniaque, on l'a fait conduire à Charenton, et le calme s'est rétabli à la Comédie-Française.

La première vogue de l'an de grâce 1773 est le succès d'une actrice nommée mademoiselle Raucourt, élève de Brizard. La débutante est jeune, jolie et superbe femme, ce qui déjà prévient favorablement le public, et ses dispositions dramatiques font beaucoup d'honneur à son maître. Mademoiselle Raucourt a fait son premier début dans le rôle de Monime de *Mithridate*, où elle a enlevé tous les suffrages. Depuis lors une affluence prodigieuse se porte au Théâtre-Français chaque fois que la débutante joue; la curiosité qu'elle inspire est telle que plusieurs personnes ont été blessées aux portes de la comédie. Les billets de parterre se vendent jusqu'à douze francs.

Deux choses occupent le public : à l'apparition d'une actrice : son jeu au théâtre et sa conduite dans le monde. Or les observateurs de la morale du tripot tiennent un bulletin suivi des mœurs de la jolie prêtresse de Melpomène : on sait déjà qu'un amateur a offert cent mille livres de ses prémices. L'offre était bien séduisante pour une vertu aux appointements de dix-huit cents francs, cependant l'élève de Brizard a refusé. Il est vrai que son père lui a déclaré, dit-on, qu'il lui brûlerait la cervelle s'il apprenait qu'elle eût failli. Mais il faut qu'il l'apprenne, et l'on sait qu'en pareil cas

> La beauté ne sait pas prendre en main des trompettes,
> Et publier partout les faveurs qu'elle a faites.

On dit que la virginité de mademoiselle Raucourt reçoit journellement de terribles assauts; chaque jour de nouveaux offrants enchérissent les uns sur les autres de subsides pour obtenir une capitulation de sagesse. Beaucoup de gens, qui ne savent pas que la fortune des actrices n'est construite que de faiblesses, conseillent à la débutante de tenir bon : parmi ces conseilleurs on s'étonne un peu de compter madame du Barry, que les amours sans scrupule portèrent si haut sur leurs ailes. Peut-être doit-on voir un intérêt dans ces exhortations de la favorite : mademoiselle Raucourt a joué plusieurs fois à la cour, où elle a été vivement goûtée par le roi et par madame la Dauphine, et la comtesse s'arrange moins volontiers que madame de Pompadour du partage des bontés royales. Quant à Marie-Antoinette, les compliments, les caresses même qu'elle prodigue à la débutante ont donné lieu à une remarque que je note ici sans l'interpréter.

La princesse reçoit depuis quelques mois dans son intimité la plus secrète la jeune marquise de Langeac : des bruits étranges se répandent sur cette liaison, où la distance du rang paraît complétement oubliée. Faut-il admettre tout ce que la chronique maligne répète mystérieusement à cet égard? Je ne le crois pas; mais le chagrin, les larmes, les vapeurs de madame de Langeac, à l'aspect du goût de la Dauphine pour mademoiselle Raucourt, sont des circonstances trop avérées pour qu'on puisse les nier.

La fibre vertueuse de l'actrice à la mode paraît vouloir se relâcher : elle accepte de petits soupers, avec d'autres femmes, il est vrai, mais quelles femmes! Durant ces parties du soir, le propos est bien leste, les vins sont bien capiteux, les liqueurs bien enivrantes, et dans nos petites maisons la table est si près du lit! Dans cette situation, où l'on ne peut déjà plus calculer au juste le danger que court la pudeur de notre bijou théâtral, on lui a fait offrir douze mille livres de pension pour rester sage, à dire d'experts; ou, si elle préférait le plaisir à cette prime annuelle de sagesse, vingt-quatre mille francs aussi de pension pour prix de la préférence dans l'adoption d'un amant. On ne sait pas encore quel parti prendra mademoiselle Raucourt; mais si, comme on le dit hautement à l'Œil-de-bœuf, l'offrant est M. le duc de Bourbon, il y a probabilité que les principes de la nymphe de théâtre ne tiendront pas contre une passion princière.

En attendant, un rimeur de la vieille école a voulu exprimer dans un sonnet la difficulté qu'on éprouve à la comédie pour trouver place dans la foule admiratrice des charmes et des talents de mademoiselle Raucourt. Je copie la pièce :

> A vous claquer quand tout Paris s'empresse,
> Moi seul encor n'y suis point parvenu :
> Déjà trois fois, étouffé par la presse,
> J'ai vu la grille, et n'ai rien obtenu.
> J'entends vanter vos talents, votre grâce;
> De votre jeu l'on m'a peint la chaleur,
> Et, comme un autre, obtenant une place,
> J'eusse employé ma main de bien bon cœur
> A vous claquer.
> Je sais qu'on peut, en triplant l'honoraire,
> Humaniser les traitants du parterre,
> Mais payer triple enfin m'a retenu.
> Eussiez-vous cru, jeune et faite pour plaire,
> Qu'on regrettât d'employer un écu
> Pour vous claquer!

Piron, ce vétéran de nos poëtes érotiques, eût applaudi, de sa vieille main longtemps pécheresse, ces vers dignes de lui. Mais, hélas! Piron est mort vers le milieu de janvier, et les souhaits de *bonne année* qu'il avait reçus se réaliseront dans un autre monde, si bonheur il y a. Quoi qu'il en soit, ce poëte est mort comme il a vécu, c'est-à-dire impénitent et gai jusqu'à la folie. Le clergé a pourtant voulu ressaisir cette âme sur le penchant de l'abîme; impossible! Rieuse, insensible à la remontrance, elle a glissé dans l'éternité sans confession et sans repentir. La veille du décès de notre vieux caustique, le curé de Saint-Roch l'exhortait encore, affectant de l'appeler *mon cher frère*. « Un frère, interrompit le moribond, je » n'en eus jamais qu'un, c'était une f..... bête; est-ce à ce titre que » vous voulez le remplacer? »

Piron, âgé de quatre-vingts ans, n'écrivait plus depuis longtemps; mais il formait quelquefois encore des gens de lettres, en les prémunissant contre ce qu'il appelait le genre chatoyant. La guerre que cet écrivain faisait à la poésie où le vide de la pensée est rempli par des mots sonores lui avait attiré la haine irréconciliable de Voltaire; mais ce grand homme ne jouait pas à l'épigramme avec son rival, il eût été battu. L'auteur de *la Métromanie* ayant été appelé par le scrutin des immortels à l'un de leurs quarante fauteuils, un évêque, M. de Mirepoix, s'opposa à l'admission du rimeur qui fit l'*Ode à*

Priape. Il obtint alors une pension de cent pistoles, et se vengea du corps illustre par cette épigramme en forme d'épitaphe :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

L'Académie ne lui pardonna jamais cette malice : invitée à son enterrement, elle n'y envoya pas un seul de ses membres. Mais, si Piron peut rire encore dans le séjour qu'il habite, il a ri de cette rancune exercée contre son cadavre, et les deux vers resteront.

On devait représenter, au commencement du présent mois de février, une comédie de M. Caron de Beaumarchais, intitulée *le Barbier de Séville;* cette représentation est retardée par une aventure qui occupe en ce moment toute la capitale. L'auteur d'*Eugénie* est, ou du moins était fort lié avec M. le duc de Chaulnes, qui ne se faisait aucun scrupule de l'admettre chez mademoiselle Mesnard, sa maîtresse. Mais il est un bien qu'on ne partage point, même entre amis : le duc crut s'apercevoir que la belle recevait trop souven t et beaucoup trop intimement Beaumarchais. A l'amitié succéda soudain la plus violente jalousie; M. de Chaulnes voulait, sans le moindre retard, tuer son rival, pour être plus sûr qu'il ne le supplanterait pas. L'écrivain spirituel jura qu'il se défendrait bien. Un cartel, parti de l'hôtel du gentilhomme, parvint au roturier enrichi et décrassé. Mais le comte de la Tour du Pin, choisi pour juge du combat, n'ayant pu se rendre sur-le-champ à l'invitation, la fureur de M. de Chaulnes ne put souffrir ce retardement; il courut chez M. de Beaumarchais avec le projet de l'assommer dans sa propre maison. L'assailli, qui ne s'attendait nullement à cette attaque, fit néanmoins bonne contenance : il s'escrima de son mieux à coups de pied, à coups de poing. Malgré cette défense plébéienne, Caron allait être saisi à bout de bras par son adversaire, l'un des hommes les plus grands, les plus gros et les plus vigoureux de la cour. Changeant alors de tactique, l'assiégé se mit à jeter à la tête de l'assiégeant les livres de sa bibliothèque, près de laquelle il s'était retranché derrière des fauteuils. Beaumarchais avait deux mille volumes sous la main : les projectiles n'étaient pas près de lui manquer; il est vrai qu'il envoyait dans le camp de son ennemi des munitions que ce dernier lui renvoyait à l'instant. On ne sait réellement à qui la victoire fût demeurée, si un renfort de domestiques n'eût secouru l'assiégé. Le commissaire et le guet arrivèrent; on verbalisa. Il a fallu donner une garde de sûreté à M. de Beaumarchais, pour le garantir des fureurs du nouveau Roland, dont on cherche à calmer le transport martial, tandis que les répétitions du *Barbier de Séville* continuent.

Une anecdote sur le vieux maréchal de Richelieu fait diversion a celle que je viens de raconter dans tous les salons où l'on s'en égaye. On sait que le duc de Fronsac n'a pas tout le respect possible pour son père, et l'on peut aisément deviner pourquoi. Or il lui était arrivé, en arrière pourtant, de l'appeler c.. *pourri*. C'était une allusion un peu crue à l'impureté du sang de M. le maréchal, laquelle l'oblige à se barder de roueltes de veau pour adoucir l'âcreté des dartres dont il a la peau couverte.

« Est-il vrai, monsieur, demanda l'un de ces matins le vieux duc au jeune, que vous ayez osé me qualifier de c.. *pourri?*

— Ah! mon père, pouvez-vous croire qu'une aussi insolente vérité me soit échappée?

— La réponse est risible, et je vous la passe... Enfin le rapport est-il fondé?

— Je vous jure, monsieur le maréchal, qu'on m'a calomnié. J'ai seulement dit, étant un peu gris...

— Eh bien, vous avez dit...

— Qu'avec votre topique de veau vous ressembliez...

— A quoi, monsieur?

— A un bouquin relié en veau, mon père.

— En tout cas, mon fils, votre mère a donné dans votre personne une bien mauvaise édition de ce bouquin-là. »

Et la querelle en resta à ce bon mot, auquel Fronsac ne trouva pas de réponse. Il n'est pas encore académicien, lui, quoiqu'il ignore aussi complétement que son père les belles-lettres et l'orthographe.

Les intrigues du jour se pressent sous ma plume; je ne sais par où commencer, et, dans l'embarras de donner la priorité, je vais procéder par ordre de date.

Madame du Barry donna, le 1er mars, une fête charmante dans son joli pavillon de l'avenue de Versailles; il y a eu un spectacle composé des plus jolies pieces des trois théâtres : plus de cent comédiens, chanteurs et danseurs, y ont concouru. On parle beaucoup d'un gros œuf qui s'est trouvé au milieu du salon : la comtesse ayant été appelée pour l'ouvrir, à peine s'en est-elle approchée qu'on en a vu sortir Cupidon tout armé; ce qui a fait dire aux complaisants à gages mêlés dans la foule « qu'un seul des regards de la dame du lieu » suffisait pour faire éclore l'Amour... » Aux premiers pas que ce petit dieu a faits au sortir de sa coquille, il a laissé tomber son bandeau : allégorie soudain expliquée de la passion éclairée que Louis XV éprouve pour la favorite.

Ce jour-là du moins la passion du roi avait vu clair en effet, car il ne s'était point rendu à la fête de sa maîtresse et s'était épargné ainsi un ridicule. Il n'y avait au pavillon de madame du Barry que *quinze* seigneurs de la cour et *quatorze* femmes titrées; les faiseurs de bons mots ont arrangé cela ainsi : « La comtesse avait une *quinte* » de valets et un *quatorze* de dames; mais, ayant *écarté son roi*, elle » a été *capot*. » Le capot c'est le dépit que madame du Barry a ressenti lorsqu'elle a su que Sa Majesté ne paraîtrait pas à sa soirée.

Le 1er mars, des dames illustres courtisaient une beauté partie, il y a peu d'années, d'une maison de prostitution; et le 3, des princesses traînaient leur illustration dans la fange du scandale au bal de l'Opéra. Le chevalier de Coigny, qui en ce moment est le gentilhomme le plus convoité par les beautés tirées, a *eu* simultanément la princesse d'Henin et une dame de Martinville, femme d'un fermier général. Bientôt ce galant a courtisé madame la duchesse de Bourbon et lui a sacrifié ses deux précédentes conquêtes. Ainsi délaissée, madame d'Henin, masquée jusqu'aux dents, rencontre au bal du lundi gras madame de Bourbon, aussi masquée, mais qu'elle avait parfaitement reconnue. Feignant de prendre cette princesse du sang pour la financière, la belle abandonnée s'en approche.

« J'ai un compliment à vous faire, madame de Martinville, lui dit-elle avec ironie, M. de Coigny ne pouvait pas mieux faire que de quitter une d'Henin pour un aussi joli minois que le vôtre.

— Vous vous trompez, beau masque, répond madame de Bourbon émue, je ne suis point madame de Martinville.

— A d'autres! la modestie est belle, mais une conquête comme celle de M. de Coigny mérite bien qu'on en soit fière.

— Je vous le répète, vos présomptions se méprennent complétement; et d'ailleurs, permettez-moi de vous le dire, vous hasardez des confidences trop dangereuses.

— Bah! tout peut se dire en carnaval... Je disais donc que M. de Coigny, en vous offrant ses hommages, chère dame de Martinville, a fait preuve d'excellent goût; jugez de ma surprise quand on m'a dit qu'il vous négligeait pour madame la duchesse de Bourbon. Sans doute c'est une dame fort recommandable par la naissance, par les qualités du cœur et de l'esprit, mais...

— De grâce, cessez cette conversation...

— Non, non, c'est être trop modeste, je veux vous dire que madame de Bourbon est pleine de défauts dans sa personne... »

Et la jalouse d'Henin est entrée ici dans un détail humiliant et très-exagéré, selon l'usage d'une rivalité envenimée; ce à quoi la duchesse a répondu par des demi-mots embarrassés, par de nouvelles dénégations, par des soupirs. Enfin la maligne princesse, s'éloignant tout à coup de sa rivale, lui a jeté du sein de la foule ces dernières paroles :

« Vous avez beau vous contrefaire, beau masque, entre *catins* nous » nous connaissons toutes. » A ces mots, elle s'est perdue dans la cohue masquée.

On voit que les beautés les plus nobles auraient à faire d'importantes confessions pour arriver en état de grâce dans l'autre monde si la comète qui nous approxime en ce moment devait, comme on le fait craindre aux âmes timorées, heurter d'un coup de queue funeste notre petit globe terraqué. On rapporte qu'à Evreux la terreur d'une fin prochaine a produit beaucoup de réconciliations entre plaideurs normands, plus encore de raccommodements conjugaux, et des actes innombrables de contrition. Mais d'un autre côté la peur a été si forte dans cette ville, que plusieurs femmes enceintes ont avorté. Or, comme il est du devoir de la religion de conserver les moyens reproductifs de l'humanité jusqu'à ce qu'il soit tout à fait décidé que le Père éternel en veut finir avec nous, le curé d'Evreux est monté en chaire et a déclaré que l'espèce humaine avait obtenu un sursis jusqu'en 1790.

Le gouvernement, frappé des effets déplorables produits par l'attente de la comète dont l'approche était annoncée par M. de Lalande, a prescrit à l'Académie des sciences la rédaction d'un mémoire qui démentît les présomptions de cet astronome. Le corps savant a répondu « que le travail de M. de Lalande n'étant qu'hypothétique, » quoique fondé sur des possibilités, on ne pouvait désavouer des » principes reconnus en astronomie; qu'on pouvait tout au plus éta- » blir des possibilités contraires, mais sans détruire les autres : ce » qui produirait un plus mauvais effet, en confirmant ce que M. de » Lalande a avancé. »

L'Académie des sciences s'occupe depuis quelque temps d'un objet plus utile. Vers la fin du ministère de M. de Choiseul un novateur dont j'ignore le nom avait adapté une machine à feu à des chariots d'artillerie, qui, au moyen de ce moteur, roulaient avec une incroyable rapidité. Quelques expériences en furent faites à l'arsenal; mais les officiers de l'artillerie et du génie restèrent d'accord que ce procédé de locomotion était dangereux. Cette année, on s'est imaginé de poser une machine de cette espèce sur un bateau qui à l'aide de roues latérales remonte un fleuve avec vélocité sans le secours des chevaux. Telle est la découverte, ou plutôt l'*importation*, qu'examine en ce moment l'Académie : je dis importation, car on sait que depuis l'année 1717 les Américains naviguent sur leurs grandes rivières par la puissance de l'eau vaporisée et comprimée.

C'en est fait, la brave nation polonaise, déchirée par un démembrement d'une audace inouïe, est descendue du premier rang des puissances au dernier. Une diète convoquée forcément par le malheureux roi, sous l'influence armée des spoliateurs, a dû ratifier, au mois d'avril, dans un traité solennel, le partage ou plutôt le vol de territoire dont j'ai parlé ; et cela sous peine de voir dévaster le faible royaume laissé au monarque polonais. Bien plus, les souverains envahisseurs, en dictant un projet de constitution à ce lambeau de la vieille Pologne, ont ménagé un germe permanent de division entre le pouvoir législatif et l'autorité exécutive ; politique atroce, qui rend la force publique sans cohérence, et conséquemment sans danger pour les dominateurs étrangers.

Par ce démembrement, que la France envisage avec une méprisable indifférence, la Russie conquiert cependant trois mille quatre cents lieues carrées; l'Autriche s'agrandit de deux mille sept cents lieues, et la Prusse s'attribue environ mille lieues dans la partie la plus riche du pays. Ainsi, et la postérité le croira difficilement, on arrache à la Pologne, sans guerre, sans la moindre provocation de sa part, sans même qu'on puisse alléguer un motif raisonnable, plus de sept mille lieues carrées. Et cet attentat, dont on ne trouve pas un exemple dans les annales du monde, n'excite en Europe que de vaines clameurs... Détournons les yeux de cette horrible profanation.

A titre de compensation, on vient de recevoir la nouvelle que, par un bref en date du 21 juillet de la présente année 1773, le sage Clément XIV a supprimé l'ordre des jésuites, qui n'était encore qu'interdit dans les États de la chrétienté. Mais l'impératrice Catherine, qui veut faire parler d'elle à tout prix, offre un asile à ces dangereux sectaires. Si elle croit échapper à leurs coups secrets, que ne suspendit jamais la reconnaissance, elle se trompe : de plus puissants qu'elle y ont succombé.

Maintenant Catherine II, qui recueille dans son vaste empire les ennemis secrets de la philosophie, peut-elle être considérée comme philosophe ? Je n'oserais dire que non, quand je vois un de nos modernes Platons, M. de Voltaire, rendre sa sagesse souple comme un gant pour flatter madame du Barry. C'est une correspondance fort curieuse que les lettres écrites par le patriarche de Ferney à cette maîtresse de Louis XV. On m'en a montré hier deux qui vont être un trophée pour les filles publiques; je parierais que plus d'une en fera encadrer la copie. Dans l'une de ces galantes missives, Voltaire compare la favorite à la nymphe *Egérie*, comme si elle eût suggéré à son *Numa* les plus belles inspirations pour la formation de ses lois, pour le gouvernement de l'État, et sans doute aussi pour l'heureuse création du *parlement Maupeou*... Le pourquoi de cette plate adulation, c'est que le panégyriste voudrait faire jouer son opéra de *Pandore* à l'époque, assez prochaine, dit-on, du mariage de M. le comte d'Artois. Passons à la seconde lettre, et copions-en la première moitié :

« Madame,

» M. de la Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

» Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
» Quel passe-port vous daignez m'envoyer !
» Deux, c'en est trop, adorable Egérie,
» Je serais mort de plaisir au premier.

» Il m'a montré votre portrait ; ne vous fâchez pas, madame, si j'ai » pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

» Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
» Faible tribut de quiconque a des yeux :
» C'est aux mortels d'adorer votre image;
» L'original était fait pour les dieux ! »

Le 16 novembre, M. le comte d'Artois a épousé, dans la chapelle de Versailles, la princesse Marie-Thérèse de Savoie. Son Altesse Royale a de fort jolis traits, pris en général, mais elle est extrêmement petite. Plus jeune un peu que le prince son époux, elle semble d'une grande timidité, et l'on s'accorde à louer sa décence et sa douceur.

Ce sont des détails bien usés que ceux des fêtes auxquelles donne lieu le mariage des princes, et je passerais tout à fait sous silence celles des noces de M. d'Artois si quelques circonstances singulières ne s'y rattachaient pas.

La beauté du banquet royal donné à cette occasion surpassait vraiment tout ce que jusqu'à ce jour on a vu dans ce genre. On a particulièrement admiré un surtout imaginé par M. Arnoux, machiniste de la cour. Le milieu offrait une rivière, qui a coulé pendant tout le repas, couverte de bateaux sur lesquels on remarquait de petits automates rendus mobiles par des ressorts ingénieux. Sur les bords du fleuve se balançaient des arbres ombrageant de fort jolis paysages. La seule famille royale et les princes du sang étaient à table; mais tout ce que la cour comprend d'illustre et d'opulent ceignait les augustes convives d'une double haie de courtisans étincelante de pierreries. En face de Sa Majesté, madame du Barry, placée parmi les spectateurs, était radieuse comme le soleil : elle seule avait dans sa parure pour cinq millions de diamants. Le roi semblait la contempler avec délices, et, ramenant sans cesse sur elle un regard langoureux, lui faisait des mines remarquables. On voyait que le monarque s'efforçait de démentir par une bienveillance publique les bruits de défaveur qui ont couru sur cette dame.

Quatre jours après le banquet royal, et tandis qu'on faisait dans la grande galerie les apprêts d'un bal masqué, il s'est passé chez madame du Barry un événement aussi lugubre qu'inattendu. La favorite avait fait accepter au roi un souper délicat; Sa Majesté dit au marquis de Chauvelin, l'un de ses favoris intimes, que la comtesse l'invitait à ce repas du soir. Ce seigneur, en acceptant avec reconnaissance, pria Sa Majesté de permettre qu'il ne mangeât point, se sentant un peu incommodé. En effet, M. de Chauvelin ne mangea que deux pommes cuites au souper; après lequel il fit la partie de whist de Sa Majesté. Cette partie terminée, il se leva, et alla s'appuyer sur le dos du fauteuil de madame de Mirepoix, qui jouait à une autre table. M. de Chauvelin riait encore de quelques saillies aimables que la maréchale venait de lui adresser, lorsque Louis XV, qui crut remarquer de l'altération sur les traits du marquis, lui demanda s'il ne se trouvait pas plus incommodé.... Chauvelin ne put répondre : le roi parlait encore que ce gentilhomme tombait de toute sa hauteur sur le parquet... On courut à lui; il était mort.

Une nuée de médecins s'abattit soudain dans l'appartement; mais en vain tous les secours de l'art furent prodigués à un cadavre, et MM. de la Faculté ne servirent en ce moment qu'à frapper dans les mains des belles évanouies et à leur faire respirer des sels.

Ce M. de Chauvelin est le même qui fut envoyé en Corse pour soumettre les insulaires de cette île ; on sait que sa campagne ne fut pas brillante, et lui-même avouait qu'il n'était nullement général. Mais le marquis avait de l'esprit et possédait les belles traditions de la cour de Louis XIV : il est mort à son poste de courtisan.

Au bal masqué, la cohue était telle, que madame du Barry, pressée par la foule, où, dit-on, s'était mêlé bon nombre de filous, allait être renversée, foulée aux pieds et sans doute volée, lorsqu'un masque en domino noir s'élance, la saisit, l'enlève et la transporte saine et sauve auprès du roi. Sa Majesté lui demande qui il est, ce qu'il veut; le libérateur répond qu'il n'est rien et ne veut rien. La favorite insiste pour connaître l'homme généreux à qui elle doit la vie; Louis XV joint ses instances à celles de sa maîtresse.

L'inconnu détache alors son masque et montre un beau jeune homme brun, âgé de dix-neuf à vingt ans. La comtesse ne dit pas en ce moment quel genre de récompense elle eût volontiers accordé à ce joli garçon, mais un œil exercé eût pu le deviner. Il se nomme Quinquet, et son état, plus que modeste, est celui de premier clerc d'un procureur de Paris. Depuis lors, madame du Barry presse vivement Sa Majesté de faire la fortune du sieur Quinquet; il a déjà, dit-on, une pension de six mille livres sur la cassette, et l'on assure que ce n'est là que le prélude des grâces qu'il doit obtenir. Six mille francs de rente viagère pour avoir empêché qu'on ne marchât sur les pieds d'une fille ! Il est vrai que l'on donne bien deux mille livres de pension à un colonel après trente ans de service... C'est une belle chose que la cour !

Nous avons vu cette année une singularité au Théâtre-Français, et je crois que c'est la première de ce genre qui ait été offerte sur notre scène : une tragédie de M. Dorat, *Régulus*, et une comédie du même auteur, *la Feinte par amour*, ont été jouées pour la première fois le même jour. Il y a beaucoup d'esprit dans le dernier de ces ouvrages, et c'est fort bien ; mais on aurait voulu que l'auteur en mît un peu moins dans le premier : il faut que chaque chose soit à sa place. L'oreille et le goût repoussent ces petits vers de toilette débités par des sénateurs romains, mais surtout par ce Régulus qui nous apparaît dans les siècles comme l'une des plus grandes figures historiques. Les deux nouveautés de M. Dorat ont réussi, la comédie seule méritait de réussir; et quant à la tragédie, peut-être en sera-t-on réduit à regretter le *Régulus* de Pradon. C'est une triste extrémité.

CHAPITRE XXXVII.

1774.

JUSQU'AU 10 MAI INCLUSIVEMENT.

L'épée sanglante. — Le *fretin* de la magistrature. — Le suisse de M. de Monteynard. — Les bals de la Dauphine. — Le Dauphin danseur maladroit. — L'Elysée du bailli de Fleury. — Apparition de *Dumourier*. — Guerre musicale. *Gluck* et *Piccini*. — *Iphigénie en Aulide*, opéra de Gluck — Réforme dans les mœurs de l'Opéra — Gentille filouterie de quelques grands seigneurs — Les poufs au sentiment. — Maladie de Louis XV. — Sa mort. — Désertion des courtisans. — Convoi en poste. — Résumé du règne de Louis XV.

Les éphémérides de la cour se sont ouvertes cette année par un événement tragique, avec une circonstance digne de la barbarie des vieux temps. M. le Prêtre de la Martière avait acquis la cruelle conviction que sa femme, jolie et encore jeune Provençale, préférait aux chastes douceurs de l'hymen les transports plus fougueux de l'amour, et que M. de Gamaches était l'heureux mortel qu'elle favorisait. Il

paraît que l'époux trahi se montra quelque temps assez modéré pour se borner à faire des remontrances à sa galante moitié; mais faites donc entendre la voix de la raison quand gronde l'orage des passions! Enfin, las de perdre son temps en représentations inutiles, M. de la Martière provoque Gamaches et le tue. Rentré chez lui, le vainqueur tire froidement son épée teinte de sang, et la montrant à sa femme, lui dit d'une voix sombre : « Vous l'avez voulu, madame, » reconnaissez ce sang! » A ces mots l'épouse adultère tombe évanouie. Depuis lors, elle est tour à tour frappée de visions sanglantes, d'accès de repentir et de transports religieux : on l'entend demander alternativement son amant, son mari et son confesseur. M. de la Martière s'était soustrait, dans le premier moment, aux recherches de la famille du défunt; mais le roi ayant ordonné qu'on répandît la nouvelle que M. de Gamaches est mort d'un coup de sang, son

Madame de Montesson.

meurtrier a pu reparaître hier. Il se consume en petits soins auprès de sa femme; néanmoins elle demande avec instance un cloître, et l'on croit que les Carmélites, refuge ordinaire des amours sans espoir, recevront cette beauté plus affligée, dit-on, de la perte de ses plaisirs que de celle de son honneur.

Les parlements de la création de notre chancelier occupent encore l'attention publique quoiqu'ils datent déjà d'une année. On parlait dernièrement de ces compagnies devant M. de Maupeou, que des flatteurs serviles félicitaient d'avoir si promptement réussi à refondre la magistrature. « J'avoue, dit-il, que je n'aurais pas cru en être » quitte aussi vite, et trouver autant de sujets qui s'enrôlassent sous » mes nouvelles bannières. — Moi je m'y attendais bien, monsieur » le chancelier, dit un jeune seigneur en pirouettant sur le talon, » quand on veut empoissonner un étang on ne manque jamais de » *fretin.* »

Une autre nouvelle du jour, c'est que M. de Monteynard, ministre de la guerre, a cessé de faire partie du conseil. M. le duc de la Vrillière fut chargé, lundi dernier, d'aller lui redemander son portefeuille, que Sa Majesté a confié, par intérim, à M. le duc d'Aiguillon. On ignore la cause de cette disgrâce; mais elle était prévue par M. de Monteynard, et même par ses domestiques; car le suisse, en voyant entrer le duc de la Vrillière, se hasarda à lui dire : « Mon» seigneur, je crains bien que vous ne nous apportiez une mauvaise » nouvelle. — Tu as raison, mon ami, répondit le messager, par ré» ciprocité d'indiserétion. » N'aurait-on pas découvert quelque peccadille financière dans la gestion du ministre disgracié? L'abbé Terray a demandé au roi la permission de présider six mois aux fonds de la guerre... Cela rappelle, en tout cas, le pélican de la fable, qui, pour gouverner plus régulièrement les grenouilles, commençait par les avaler.

Les bals se multiplient à la cour depuis que nous avons trois jeunes princesses. La Dauphine surtout est folle de la danse, qui sied bien à sa taille souple et déliée. M. le Dauphin n'est pas aussi heureusement taillé pour cet exercice gracieux. Il s'y livre cependant, afin de plaire à sa femme, mais laborieusement, et après avoir répété les contredanses à huis clos. Ce genre de répétition a donné lieu, l'un de ces matins, à une scène assez peu royale entre l'héritier présomptif de la couronne et le comte d'Artois. Le danseur inhabile, ayant fait défendre expressément sa porte, sans aucune exception, s'exerçait de son mieux, au son de la *pochette*, et en suant à grosses gouttes. Tout à coup un sifflet fort aigu se fait entendre; Son Altesse daosante lève les yeux et reconnaît son plus jeune frère, qui le sifflait d'une tribune. M. de Berri, indigné, a menacé du poing le critique irrévérencieux. Bien plus, ayant rencontré M. d'Artois, quelques heures après dans la galerie, Son Altesse Royale, usant à l'extrême de son droit d'aînesse, allait atteindre à bout de pied son frère, lorsqu'un gentilhomme de la chambre en s'interposant entre les dissidents sauva le siffleur de l'empreinte humiliante d'un coup de pied au derrière. On parvint aisément à réconcilier les deux princes; mais la bonté naturelle du cœur de M. le Dauphin, proclamée par tous ceux qui approchent de sa personne, ne rassure pas complétement la nation sur le caractère entier et violent dont il suit trop souvent l'impulsion. On pourrait se consoler d'être gouverné par un monarque qui n'aurait une vocation bien décidée que pour la serrurerie; mais il serait affligeant que le prince du peuple le plus civilisé de la terre eût décidément l'humeur d'un compagnon forgeron.

Revenant à nos soirées dansantes, je me hâte de citer les deux bals donnés coup sur coup par M. le bailli de Fleury, ambassadeur de Malte. Tout était extraordinaire à la première de ces fêtes : par une bizarrerie tout à fait originale, le Maltais avait fait de son hôtel et de ses jardins l'enfer du paganisme. Pour arriver au séjour des bienheureux, les convives durent passer le Styx, figuré par un canal de bois où l'on avait versé près de mille voies d'eau, et qu'un Caron

Piron.

emprunté aux figurants de l'Opéra faisait traverser d'un air fort gracieux. On entrevoyait seulement un Phlégéthon où l'on brûla plus d'une tonne d'esprit-de-vin et sur les bords duquel se trémoussaient des diables de très-bonne composition. Après avoir traversé ces lieux redoutables au retentissement de bruits souterrains non moins terribles, on apercevait enfin les Champs-Elysées dans une partie du jardin délicieusement éclairée; l'attentif ordonnateur y avait ménagé quelques sombres ombrages pour les *âmes* méditatives. Mais, comme M. de Fleury savait bien qu'il n'avait pas affaire à des ombres, des collations exquises et permanentes étaient servies dans toutes les parties de cet heureux séjour. La société était on ne peut mieux choisie : point de filles, point de femmes entretenues, pas même mesdemoiselles Guimard et Duthé... Cependant la médisance, peut-être la calomnie, a répandu le bruit que les *ombrages sombres* n'ont pas été fréquentés uniquement par les promeneurs réfléchis. Quoi

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière 8.

qu'il en soit, la fête a paru si charmante à madame la Dauphine, qu'elle en a demandé une seconde représentation, ce à quoi M. le bailli de Fleury s'est hâté d'obtempérer; mais il a poussé un gros soupir quand il a fallu tirer quarante mille livres de son coffre-fort pour acquitter les dépenses de cette double féerie.

On parle beaucoup à la cour d'un jeune officier qui porte en lui, dit-on, le germe de la haute pensée militaire, qui montre un esprit subtil, une imagination ardente, et que sa valeur pendant la dernière guerre a fait distinguer à tel point, que la croix de Saint-Louis lui a a été donnée quoiqu'il eût moins de vingt et un ans. Cet officier, nommé *Dumourier*, avait été envoyé en Pologne par le duc de Choiseul pour y observer de près les intrigues russes et mettre le cabinet de Versailles à même de les arrêter si elles allaient trop loin : car tel était le projet de ce ministre distingué, lorsque sa disgrâce attira de ce côté une humiliation de plus à la France. Au commencement du ministère indécis et faible de M. d'Aiguillon, Dumourier, dont le duc craignait le caractère ardent, fut rappelé et remplacé par M. *de Viomesnil* homme sans vues et mou. Plus tard, M. de Monteynard l'envoya à Hambourg sans mission déterminée et peut-être pour se débarrasser d'un homme si remuant. C'est là que Dumourier fut arrêté l'année dernière par ordre de la cour tandis qu'on arrêtait en même temps à Paris un M. Favier, ancien commis des affaires étrangères, et un M. de Ségur, capitaine de cavalerie. Il y avait, assure-t-on, entre ces messieurs un foyer d'intrigues auquel le comte de Broglie ne paraissait pas étranger, et qui aurait tendu à allumer une guerre dans le Nord, malgré les humbles efforts de M. le duc d'Aiguillon. Les trois agents de ce comité martial sont à la Bastille; on instruit sur leur conduite. Déjà l'on a intercepté leur correspondance, où les ministres ne sont point ménagés, et dans laquelle M. de Boines est habituellement qualifié de *tête de bois*. Néanmoins la sévérité du pouvoir ne paraît pas devoir être extrême, car on parle de l'élargissement prochain des accusés, et M. d'Aiguillon a même dit qu'il se proposait d'employer M. Dumourier. C'est d'une grande âme ou d'une âme bien craintive.

Louis XVI.

Les rivalités politiques, les rivalités religieuses, voire même celles qu'excite la beauté, sont en ce moment loin des têtes parisiennes. Tout ce qui porte une fibre musicale se range dans les deux camps harmoniques où *Gluck* d'une part et *Piccini* de l'autre ont planté leurs bannières. Le chevalier Gluck est un compositeur allemand sorti de l'école de Naples, foyer d'où s'élancèrent les Pergolèse, les Orlandini, pour inonder jadis le monde d'une délicieuse harmonie. L'Orphée germain débuta à Rome, il y a dix-huit ans, par deux opéras qui enlevèrent tous les suffrages difficiles de cette contrée, dont les autres pays adoptent avec respect les jugements. Devenu célèbre à la cour de Vienne, Gluck y obtint dans ces derniers temps la protection de Marie-Antoinette, et c'est elle qui vient de l'appeler en France. Madame la Dauphine se plaçant ainsi à la tête d'une secte musicale, on fit entendre à madame du Barry, qui ne connaissait pas une note, mais qui dans toute occasion voulait élever autel contre autel avec Son Altesse royale, on lui fit entendre, dis-je, qu'elle ne pouvait se dispenser d'avoir aussi son compositeur. En conséquence, un ambassadeur parti du boudoir de la favorite franchit les Alpes avec la mission d'amener à tout prix d'Italie M. *Piccini* musicien non moins illustre que M. *Gluck*. Les deux rivaux seront bientôt en présence aux bords de la Seine; ils accordent leur lyre pour provoquer un jugement... de Midas peut-être.

Mais Gluck a fait plus que des accords de prélude en France : il a pris l'initiative sur son rival par un grand opéra, tandis que Piccini vit encore sur sa réputation d'Italie.

M. Gluck a senti qu'organisés bien différemment que les Italiens, les Français ont besoin pour être intéressés de sujets qui parviennent en même temps à l'oreille et au cœur. Ce compositeur profond n'a pas pensé, d'ailleurs, que notre langue fût, comme on l'a dit jusqu'à satiété, incompatible avec la musique la plus riche de modulations. Un homme d'esprit et de goût, qui avait bien compris la pensée de Gluck, a cru trouver dans l'*Iphigénie* de Racine une action appropriée à ses vues; en conséquence cet écrivain s'est mis en devoir de mutiler ce beau sujet, mais sans trop de disgrâce, sans blesser trop profondément la muse tragique. Dans ce travail l'épisode d'*Eriphile* a disparu : la fable en est devenue plus rapide, et le dénoûment a été produit avec bonheur sous la forme d'un tableau. Ces divers changements ont permis au compositeur des mouvements tour à tour passionnés, orageux même, et des morceaux remplis de grâce et de suavité. Le succès a été brillant, sans toutefois être unanime : la cabale du Barry jouait son rôle. Madame la Dauphine, qui connaissait cette opposition, s'est démenée dans sa loge comme un petit lutin pour faire triompher son protégé de la malveillance du parti rival; elle a été bien secondée par le Dauphin, le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois, les duchesses de Chartres et de Bourbon, la princesse de Lamballe, les autres princes, les ministres et une partie de la cour. Marie-Antoinette, à moitié sortie de sa loge, donnait le signal des applaudissements, et tout ce qui n'eût pas battu des mains eût encouru sa disgrâce.

Le succès du chevalier Gluck, quoique très-éclatant, fait moins de sensation à Paris que la réforme intempestive survenue dans les habitudes de l'Opéra. Jusqu'ici les amateurs du magasin entrèrent librement dans les loges ou dans le foyer des actrices avant et pendant les représentations; c'était un spectacle enchanteur pour nos égrillards de voir habiller ces beautés faciles, et de jouir des échappées de vue délicieuses que ménageaient leurs distractions étudiées. De plus, les galants propres à l'impromptu pouvaient conduire à fin plus d'une aventure dans ce marché ouvert d'appas à vendre ou à louer. Une ordonnance royale du 5 avril défend à l'avenir l'entrée des loges ou foyer à toute personne étrangère au service, et ce pour la conservation *de la décence et des bonnes mœurs du lieu*. Ces dames seront donc obligées de réserver pour des tête-à-tête chez elles le spectacle de leurs charmes secrets, ce qui excite à l'Opéra une rumeur unanime contre le ministère.

Mais ce qui provoque l'indignation du public avec plus de raison, c'est le renvoi de mademoiselle Allard, que les directeurs ont réformée au beau milieu de son succès dansant. Ils ont prétendu qu'elle était devenue trop épaisse; qu'ayant d'ailleurs l'habitude de faire deux enfants dans l'espace de dix-huit mois, elle se trouvait presque toujours hors d'état de remplir ses obligations. Ce dernier motif a produit une vraie révolution au magasin : toutes les actrices se trouvent ainsi atteintes dans leur plus chère prérogative; elles réclament hautement contre une mesure qui tendrait à leur interdire une liberté qui intéresse leurs plaisirs et leur fortune. On parle d'un placet où ces dames demanderont explicitement la conservation du libre arbitre de la maternité.

Privés de la collection de beautés qu'ils trouvaient chaque soir à l'Opéra, les oiseaux voyageurs de la galanterie se sont rabattus sur les maisons où l'on vend du bonheur à tout venant. Mais tous ne se montrent pas généreux dans le prix qu'ils y mettent : voici même un trait

de lésine érotique qui fait beaucoup de bruit dans le monde. Les rapports secrets de la police nomment onze princes ou seigneurs de haute volée, qui l'une de ces nuits se rendirent chez la Brissaut et lui prescrivirent de leur donner à souper. Cette femme se piqua de faire joliment les choses : le repas fut délicat; les vins exquis n'y furent point épargnés, et onze filles charmantes les versèrent en *Hébés* fort exercées. Les chants, le vocabulaire des voluptés, les complaisances de la beauté firent de cette soirée une bacchanale complète, et la dame Brissaut riait sous cape du produit qu'elle en allait tirer. Vers trois heures du matin, les bougies finissant, les flacons étant vides et les paupières s'appesantissant, on se lève de table, on cherche les chapeaux et les épées jetés çà et là dans la chambre; puis, l'un des seigneurs s'approchant de l'hôtesse, lui glisse neuf louis dans la main. « Pas mal pour un, » se dit-elle en attendant que les autres suivissent cet exemple; mais ils n'en firent rien. Leur troupe bruyante s'écoula sans qu'aucun d'eux mît la main au gousset... La Brissaut, immobile, la main tendue, l'air hébété, ressemblait à l'une des femmes de *la Belle au bois dormant* après le coup de baguette fatal; une de ses pensionnaires dut la tirer de cet état de stupeur. « Par exemple ! » dit-elle enfin; mais ce fut tout : l'étonnement, la cupidité trompée avaient paralysé sa langue. On assure que cette malheureuse en sera pour quarante louis de son argent; une autre fois, sans doute, elle s'en rapportera moins aux garanties de la haute naissance. Cette aventure partage avec les *poufs au sentiment* tous les honneurs de la poésie épigrammatique du jour.

Il faut convenir que les *poufs au sentiment* méritent cette célébrité maligne plutôt que la vogue qu'ils obtiennent. C'est une coiffure présentant la plus singulière, la plus étrange combinaison de tout ce qui plaît à la dame qui s'en affuble, mais surtout de ce qui touche son cœur. Je vais donner la description du *pouf* que madame la duchesse de Chartres avait dernièrement à l'Opéra; cette esquisse rendra sensible une définition qu'il serait difficile de faire comprendre autrement. On voyait sur la tête de Son Altesse Sérénissime une femme assise dans un fauteuil et tenant un nourrisson : ce qui désignait M. le duc de Valois et sa nourrice. A droite, un perroquet, oiseau chéri de la princesse, becquetait une cerise; à gauche se tenait un petit nègre, image en miniature de celui que madame de Chartres affectionne. Du reste, l'édifice se composait de touffes de cheveux appartenant à M. le duc de Chartres, à M. le duc de Penthièvre, à M. le duc d'Orléans, disposées avec coquetterie entre des bandes de gaze mêlées de pierreries et de fleurs. Le tout formait une coiffure tellement haute, tellement volumineuse, qu'elle remplissait, à peu d'espace près, le devant de la loge. Toutes nos dames raffolent des *poufs au sentiment;* chacune s'ingénie pour agencer dans le sien les objets qu'elle aime. Mais à cet égard plus d'une beauté titrée éprouve un grand embarras : le goût a limité à trois ou quatre les figures qui doivent entrer dans un *pouf*, et cette proportion est loin de représenter le nombre des favoris d'une femme un peu répandue. Il y a des dames amies de la belle nature qui portent sur leurs têtes de jolis paysages, des sites boisés; d'autres préfèrent des chasses au vol ou au tir : on voit se balancer dans leur chevelure des sangliers, des daims, des cerfs, des maris poursuivant le tout. En un mot, c'est un délire que cette mode.

Au milieu de ces folies, la cour vient d'apprendre que le roi, hier à son retour du petit Trianon, a été saisi d'une forte fièvre : je donnerai des bulletins de la maladie de Sa Majesté, si elle continue.

29 *avril.* L'indisposition de Louis XV paraît prendre un caractère assez grave : les médecins croient y apercevoir des germes de la petite vérole, maladie que le roi eut cependant au mois d'octobre de l'année 1728. Mais la Faculté pense presque généralement qu'on peut en être atteint deux et jusqu'à trois fois. On explique diversement la nouvelle invasion qui menace Sa Majesté; je mentionnerai d'abord la version officielle. Le monarque, pendant une de ses chasses, disent les propagateurs de cette version, s'étant approché d'un convoi funéraire, demanda qui l'on allait enterrer. On lui répondit que c'était une jeune fille morte de la petite vérole. Frappé involontairement par cette réponse, il rentre au château, mélancolique, soucieux et déjà souffrant; le lendemain la fièvre se déclare. Voilà ce qu'on raconte tout haut; mais voici ce qu'on se dit à l'oreille avec beaucoup plus de raison, car c'est la vérité. Louis XV a été vivement affecté de la mort subite du marquis de Chauvelin et de celle non moins rapide du maréchal d'Armantières. Ces deux événements, arrivés à peu de distance l'un de l'autre, laissaient dans l'esprit de Sa Majesté une impression profonde de tristesse, peut-être de terreur. Madame du Barry redoublait d'efforts pour dissiper ce nuage moral, lorsqu'on lui rapporta qu'en traversant un village des environs de Versailles le roi avait paru voir avec quelque plaisir la fille d'un menuisier, jeune personne de treize ou quatorze ans remplie de grâces et de gentillesse. La comtesse ordonne d'enlever cette enfant; on l'amène à Trianon, on la décrasse, on la parfume, et Louis XV la trouve dans son lit. La conquête eût été difficile pour un conquérant entré dans sa soixante-cinquième année, si des confortatifs violents ne l'eussent aidé dans cette victoire plus laborieuse que satisfaisante. Or la fille du menuisier couvait en ce moment le germe de la petite vérole. Sa Majesté le puisa pour la seconde fois aux sources d'un plaisir imparfait.

1er *mai.* La petite vérole du roi est tout à fait déclarée; et quand elle le serait moins on ne pourrait douter de son invasion, car la fille du menuisier est atteinte de cette maladie avec des symptômes graves de malignité. Les médecins ne dissimulent point leur inquiétude sur la situation de Sa Majesté. Le virus variolique est ici compliqué des ressentiments d'un mal d'origine galante trop superficiellement, trop royalement traité à d'autres époques. Les savants distingués qui veillaient à la conservation de la santé du roi n'ignoraient pas l'existence de ce reliquat; mais ils n'osaient l'attaquer à fond, se rangeant volontiers à l'avis du vieux Richelieu, de Bertin et de Lebel, qui était que « le don de la maladie du roi à de jeunes personnes robustes, vives » et bien portantes paraissait le seul spécifique convenable pour attirer au dehors les humeurs morbifiques de Sa Majesté et pour rajeunir sa personne... » On frémit à cette horrible dépravation de la pensée des courtisans.

Cependant la plus grande agitation règne à la cour : le parti d'Aiguillon et du Barry est surtout alarmé. Ses inquiétudes sont partagées par la multitude d'intrigants, de fripons, d'espions titrés ou non, qui, satellites serviles, gravitent autour de ces deux puissances dont la chute est assurée si le roi meurt. Les *aiguillonistes* et les *barrins* se rappellent parfaitement les scènes de Metz, la pusillanimité dévote du roi, le renvoi de madame de Châteauroux. Tout cela peut se renouveler... Et puis la mort de Louis XV mettrait sur le trône un jeune prince, une jeune princesse aigris, outragés même par les courtisans de la favorite.... Alors quelle cruelle et inévitable réciprocité !

2 *mai.* Le malade est un peu mieux, dit le bulletin du jour; mais on assure que madame du Barry lui a donné deux médecins affidés, MM. Lorry et Bordeu, qu'elle a chargés de taire au roi le danger de sa situation afin d'éloigner les prêtres et de prévenir un congé humiliant. Le moyen était prudent : il eût peut-être réussi si l'on eût éloigné la Martinière, médecin ordinaire de Sa Majesté. On n'y songea point; et ce docteur, mécontent de la confiance accordée à deux nouveaux venus, découvrit à l'illustre malade la nature de son mal, qu'on lui avait laissé ignorer. « Sire, dit-il, les boutons qui vous » couvrent le visage sont trois jours à se former, trois jours à suppurer, trois jours à sécher. » Cette indication mit le roi sur la voie : il sentit qu'à son âge la petite vérole ne pouvait manquer d'avoir un certain caractère de gravité; sa conscience se réveilla. « Ma mie, » dit-il à madame du Barry, qui venait comme de coutume pour l'égayer de ses propos libres jusqu'au cynisme, « j'ai pour la seconde » fois la petite vérole : elle est dangereuse à cause de mon âge et de » mes autres maladies. Je ne dois pas oublier que je suis le *roi très-chrétien et le fils aîné de l'Eglise;* et quand le temps approche peut-être de nous quitter je ne veux pas renouveler le scandale de Metz. » Avertissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous dis afin qu'il s'arrange avec vous, si ma maladie empire, pour nous séparer sans » éclat. »

4 *au soir.* La comtesse a pris congé hier matin de Louis XV au moment de se rendre à Rueil chez M. d'Aiguillon. « Revenez, lui dit » Sa Majesté, si vous apprenez que je sois mieux, et soyez bien sûre » que j'aurai toujours pour vous l'amitié la plus tendre. » A ces mots le monarque, libertin jusque sous l'aile sombre de la mort, prit d'une main celle de madame du Barry et de l'autre lui saisit le sein avec un mouvement de transport dont l'éclair brillait dans ses yeux. « Oh ! » s'écria Sa Majesté avec un soupir, que j'ai regret de perdre ces » touchantes beautés ! »

Ces adieux passionnés étant terminés, madame d'Aiguillon prit la favorite dans son carrosse, où se trouvaient aussi mademoiselle du Barry, nièce de la comtesse, et madame de Sure : on partit pour Rueil... Mais à peine la maîtresse du roi était-elle sortie de son appartement, qu'il la redemanda... « Elle est partie, » lui répondit-on. Il soupira et se tut.

8 *au matin.* Quoique la maladie de Louis XV empirât sensiblement les journées des 5, 6 et 7 se sont passées sans qu'il ait été question de sacrements. On assure qu'hier le duc de Fronsac a menacé le curé de Versailles de le jeter par la fenêtre s'il osait aborder ce sujet en présence de Sa Majesté. Mais cette nuit le moribond ayant demandé impérieusement l'abbé Mandoux son confesseur, cet ecclésiastique est entré à trois heures du matin dans la chambre du roi. La confession de Sa Majesté a duré dix-sept minutes : l'absolution l'a suivie immédiatement. Les ducs de Richelieu, de la Vrillière et d'Aiguillon voulaient qu'on retardât le viatique; mais le brusque, le véridique la Martinière, qui tenait à consommer dès ce moment l'expulsion de madame du Barry, a pris la parole en ces termes : « Sire, » j'ai vu Votre Majesté dans des circonstances bien intéressantes, » mais jamais je ne l'ai admirée comme aujourd'hui; si elle me croit » elle achèvera ce qu'elle a si bien commencé. » M. le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier de France, a conféré alors quelques minutes avec le malade; ensuite de quoi ce prince de l'Église a prononcé en présence du viatique les paroles suivantes : « Quoique le » roi ne doive compte qu'à Dieu de sa conduite, il déclare qu'il se » repent d'avoir causé du scandale à ses sujets et qu'il ne désire de » vivre encore que pour le soutien de la religion et le bonheur de ses » peuples. » A la fin de cette déclaration convenue avec l'archevêque

de Paris, le duc de Richelieu, d'une voix assez haute pour être entendue, a gratifié, dit-on, l'orateur de l'épithète de j... f..... C'est au son de ce mot de corps de garde que le roi a reçu les derniers secours de la religion.

9 *au soir.* On dit en ce moment que le roi ne passera pas la nuit : on se parle à l'oreille de pourpre, de gangrène, et l'infection de la chambre royale est insupportable... Les courtisans commencent à désirer ardemment que *cela finisse*, et les valets aussi. Vers quatre heures de l'après-dînée le duc de Liancourt voyant un garçon de garde-robe répandre des larmes lui a dit : « Eh bien ! vous pleurez » votre maître? — Oh ! pour cela non, a répondu le domestique, si » je pleure c'est sur mon pauvre camarade, qui n'a jamais eu la pe» tite vérole, qui va la gagner et en mourra. »

10 *mai au soir.* Le roi est mort aujourd'hui à deux heures de l'après-midi. Ce matin on avait répandu la nouvelle que Sa Majesté éprouvait du mieux, il n'en était rien ; seulement le moribond ressentait l'influence d'une forte dose des boissons vivifiantes avec lesquelles depuis quelques jours les médecins prolongent en quelque sorte artificiellement sa vie.

Durant les trois derniers jours peu de personnes sont restées constamment auprès du mourant. Délaissé de ses courtisans, de ses amis, il ne l'a point été par ses deux filles Mesdames Louise et Adélaïde. Elles n'ont pas quitté un instant son lit de mort, lui rendant les services les plus dégoûtants, les plus pénibles, au risque d'être atteintes de l'invasion, à laquelle, dit-on, elles ne peuvent avoir échappé. Rang, délicatesse, danger, tout a été oublié par ces pieuses princesses : elles ont tout sacrifié à la sollicitude filiale. Leurs Altesses Royales virent tomber en lambeaux le corps de leur père dévoré par de hideuses pustules. Lui-même était le témoin de la dissolution rapide de ces formes jadis si belles : il sentait se fondre en pourriture ces marques de virilité, première cause de sa fin déplorable... La mort s'offrait à ses yeux comme la messagère terrible qui devait lui ouvrir une éternité de tourments : il ne parlait que d'abîmes de feu qui allaient l'engloutir pour le punir d'une vie licencieuse. Quelquefois cependant il implorait encore son salut de la miséricorde divine : dans ces moments d'espoir il frappait sa poitrine, demandait un crucifix, jetait lui-même de l'eau bénite sur son lit pour en expulser les démons. Il ordonnait qu'on envoyât de l'argent à Saint-Sulpice, à Notre-Dame, aux Capucins afin qu'on dît des messes. Ce malheureux prince recommandait à chaque instant qu'on ouvrît en sa faveur la châsse de sainte Geneviève. Ainsi que Louis XV avait vécu dans des alternatives perpétuelles de libertinage et de dévotion, ainsi la mort le surprit dans des alternatives de terreur et d'espérance.

Il me parvient à toute heure des renseignements sur la maladie du roi : en voici de nouveaux. L'archevêque de Paris se présenta au château dès le 1er mai pour solliciter la confession de Sa Majesté et le désaveu public de toutes les erreurs de sa vie, y compris, bien entendu, l'expulsion des bons jésuites. Mais le maréchal de Richelieu veillait à la sûreté de son parti : il vint à la rencontre du prélat et le conjura de ne pas faire mourir le monarque par des sévérités religieuses, qui, lui dit-il, ont fait périr tant de malades. « Mais, » monseigneur, ajouta le vieux roué, si vous êtes si curieux d'en» tendre des péchés jolis et mignons, mettez-vous là, je me confesse» rai, moi, et je vous en apprendrai de tels, que vous n'en avez » jamais entendu de pareils. Que si vous voulez absolument confesser » le roi et renouveler les scènes de M. l'évêque de Soissons à Metz, » si vous tenez à congédier madame du Barry avec éclat, réfléchissez » sur les suites et sur vos propres intérêts. Vous opérez le triomphe » du duc de Choiseul, votre cruel ennemi, dont madame du Barry a » tant contribué à vous délivrer, et vous persécutez votre amie... » Oui, monsieur, poursuivit Richelieu après un soubresaut que ce » mot d'amie avait causé à M. de Beaumont, elle est si bien votre » amie qu'elle m'a dit hier : Que M. l'archevêque nous laisse, il aura » sa calotte de cardinal ; c'est moi qui m'en charge et en réponds. » Soit ambition, soit crainte d'échouer devant les difficultés qu'éprouverait la confession, M. de Paris résolut de n'en point parler ce jour-là.

Dès que le roi a été mort, chacun s'est enfui de Versailles : il n'y est resté que le duc d'Ayen, capitaine des Ecossais, dont le droit est de garder la dépouille des rois jusqu'au départ pour Saint-Denis ; M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre ; le grand aumônier, et M. de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies. Lorsqu'il fallut s'occuper de l'ensevelissement de Louis XV, plusieurs domestiques ayant été suffoqués par l'infection du cadavre, on ne trouva que parmi les vidangeurs de Versailles deux hommes pour le déposer dans la bière de plomb. Il y fut mis sans baume, sans aromates, et l'on dut se hâter de l'envelopper de son, puis de mettre le tout dans une double caisse de bois. Malgré ces précautions le corps exhalait une odeur tellement pestilentielle, que les prêtres qui le gardèrent dans la chapelle ardente ont avoué depuis que dans cette circonstance ils avaient eu besoin de toutes les forces de la religion pour ne pas fuir ce résidu infect.

Le feu roi fut conduit le 12 à Saint-Denis, où le convoi se rendit pour ainsi dire en poste. Le cercueil était dans une grande voiture de chasse ; un second carrosse menait le duc d'Ayen et le duc d'Aumont, un troisième était occupé par le grand aumônier et le curé de Versailles. Une vingtaine de pages, que suivaient une cinquantaine de palefreniers à cheval, portant des flambeaux, tel était tout le cortége. Personne n'eut le temps de prendre le deuil, et les carrosses n'avaient pas été drapés. Le convoi, parti de Versailles vers huit heures du soir, arriva à Saint-Denis à onze à travers une double haie de curieux, qui, sous le manteau des nuits, donnaient carrière à la plus maligne critique sur la vie comme sur la mort du monarque. Le corps de Sa Majesté fut descendu dans le caveau de sa race après un court office ; l'entrée de ce souterrain fut aussitôt scellée et calfeutrée, tant on eut hâte de séparer les vivants de ce fumier humain, reste unique de la grandeur souveraine de Louis XV.

Maintenant, comment résumer le long règne de ce prince, règne aussi calamiteux que celui de son prédécesseur, et complétement vide de la gloire qui du moins embellit la carrière tyrannique de Louis XIV ? Et pourtant le dix-huitième siècle fut aussi illustre que le dix-septième : si ce dernier resplendit du flambeau des sciences, des lettres, des arts, le premier produisit cette philosophie qu'on vit affermir, épurer tout ce que l'autre avait fait éclore. La recherche du vrai en tout genre, devenue une passion pour tous les hommes instruits, tel est le caractère principal de la période qui s'écoule ; tel est l'avantage qui la rend supérieure, aux yeux des moralistes, à la brillante époque qu'elle suivit. Mais, il faut le dire, Louis XV ne s'associa jamais un seul instant aux progrès de l'esprit humain ; ce qui le prouve, c'est que rien de majestueux, rien de vraiment honorable n'a surgi de son gouvernement. Ce prince ne possédait donc pas la moindre lueur d'un talent qu'on veut au moins trouver dans un roi : celui de choisir les hommes. On ne peut refuser à Louis XV un cœur honnête, une certaine générosité de vues, et peut-être assez d'esprit naturel pour gouverner s'il eût voulu vaincre sa paresse, son insouciance orientales. Mais tout ce qui, dans le commerce de la vie, ne s'offrait pas à lui sous l'aspect du plaisir, le trouvait indifférent et distrait. Aussi tous les actes de sa puissance ont-ils eu la forme ou la direction que leur ont imprimées les opinions de ses ministres ou plutôt de ses favorites ; ce qui a communiqué à son règne toute la légèreté de ses amours.

Ce ne sera pourtant ni à la mémoire des secrétaires d'Etat ni à celle des femmes galantes que la postérité demandera compte de cinquante et une années d'erreur, d'exactions, de honte ; c'est la mémoire de Louis XV qui en restera tachée. L'histoire accusatrice encore, quand même elle serait, comme toujours, frauduleusement indulgente, ne consacrera à ce prince que des pages noires de reproches sans avoir à lui offrir la compensation d'un éloge mérité, c'est-à-dire se rapportant à une action empreinte de quelque grandeur. A l'appui de cette assertion sévère, mais vraie, énumérons les fastes du règne qui se termine. Le trafic des places se fait publiquement et masque levé. Les lettres de cachet vendues par les courtisanes ou prodiguées pour leur vengeance, portent la désolation dans tous les ordres de l'Etat et presque dans toutes les familles. La fatale bulle *Unigenitus*, obtenue de Rome à force d'intrigues, devient une source de malheurs, de troubles et de persécutions, pendant plus de trente ans. Des lits de justice, solennités augustes des autres temps, où le prince renouvelait le pacte sacré qui le lie au peuple, ne sont ici que le redoutable appareil du pouvoir arbitraire, et l'occasion des enregistrements *imposés* aux parlements. Des édits destructeurs de toutes règles, de toutes lois, de toute liberté légale, tendent à réunir le despotisme de droit à celui de fait, et arrachent au peuple esclave même le mérite d'une aveugle soumission. Et ce fantôme représentatif que nous conservions encore, cette magistrature qui nous parlait du moins de nos vieux priviléges, que dès longtemps elle ne pouvait plus défendre, Louis XV l'exile quatre fois ; la supprime d'abord à Paris, ensuite dans toute la France ; dispose de ses charges, l'avilit, et ravit enfin la liberté à cent soixante-douze de ses membres. Tout ce qui restait de droits à la nation est violé, déchiré, anéanti par ce grand attentat, tandis que dix mille familles sont ruinées et cent mille obérées par ses suites.

Dans le système financier, tous les engagements que vénèrent les hommes sont foulés aux pieds ; deux banqueroutes répondent aux plaintes d'un public spolié ; après des milliers d'infractions à l'honneur le contrôle général s'aide d'expédients honteux, de ruses dignes des chevaliers d'industrie ; les fonds, jusqu'alors respectés par les plus hardis déprédateurs, sont entamés, réduits, enlevés ; les moyens les plus violents épuisent toutes les ressources sans rien réparer, parce que les dilapidations d'aujourd'hui engloutissent le produit des rapines d'hier. Le péculat augmente en raison de l'instabilité des places. La nomenclature des taxes s'enrichit chaque jour sous la plume des exacteurs, et le roi déchaîne sur ses sujets plus d'impôts que tous ses prédécesseurs ensemble. De là découlent deux affreuses disettes produites par les manœuvres atroces des publicains, elles achèvent de désoler notre malheureux pays ; et *Louis le Bien-Aimé*, accapareur, au milieu de son peuple que la faim décime, fait le monopole des grains pour grossir son pécule particulier.

Ainsi s'accumulèrent les sombres nuages qui pèsent sur la monarchie ; ainsi se forma d'intérêts compromis, d'orgueils froissés,

d'inimitiés corrosives, de vengeances envenimées, le volcan qui gronde sous le trône des enfants de saint Louis : une étincelle ferait éclater la nue orageuse qui le briserait ; un coup de pied du géant qu'on nomme le peuple ouvrirait un abîme qui l'engloutirait... Tel est l'héritage légué à Louis XVI.

RÈGNE DE LOUIS XVI.

CHAPITRE PREMIER.

FIN DE 1774-1775.

Une mémorialiste débutante. — Infection du palais de Versailles, reste de la grandeur de Louis XV. — Portefeuilles mystérieux du feu roi. — Le saint sacrement mis en prison. — *Mesdames* filles de Louis XV sont atteintes de la petite vérole. — Maurepas est mis à la tête des affaires par Louis XVI. — Projets de ce ministre. — Exil de madame du Barry. — Début champêtre du roi. — Le petit Triaoon donné à la reine. — Le tigre et l'ours à table. — Testament de Louis XV. — Le distique du pont Neuf. — Facultés de Louis XVI pour régner. — Vergennes et de Muy au ministère. — Saint-Barthélemy de ministres. — Turgot et Sartine ministres. — Résistance de Maupeou. — Passion honteuse des dames. — *La Nouvelle Aurore*, satire contre la reine. — Vers de *Monsieur* (Louis XVIII). — Révolution musicale. — *Orphée*, *Castor et Pollux*, de Gluck. — Mort de Clément XIV. — Le pape et l'arlequin. — Rappel des anciens parlements. — La poule au pot. — Rivalité de la reine et des princesses — Cercles intimes de Marie-Antoinette. — Grossesse de la comtesse d'Artois. — Bals de la cour. — Anecdote de la cour de Danemark. — Le billet doux trouvé chez la reine. — La cour de Henri IV. — L'archiduc Maximilien à Paris. — *Le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais — Buffon et l'archiduc. — Les sept péchés capitaux. — Mademoiselle Duthé huée à Longchamps. — Sacre du roi à Reims. — Préparatifs onéreux. — Un boudoir dans une église. — Tentative vaine de la reine en faveur de Choiseul. — Le duc d'Aiguillon amant assidu de madame du Barry. — La duchesse tient le flambeau. — La nuit mystérieuse de Reims. — Malesherbes ministre. — La Chalotais réhabilité. — Le portrait de la reine. — Naissance du duc d'Angoulême. — La maison de la reine. — Le palais d'un abbé. — Le comte de Saint-Germain ministre de la guerre. — Bon mot du comte d'Artois. — *Pygmalion* de J.-J. Rousseau. — Louis XVI esquive la circoncision. — Nouveaux bals de la reine. — Guerre aux vieilles femmes. — Sentiments indiscrètement exprimés de la reine pour M. de Lauzun. — Faits à l'appui. — Lady Barrymore. — *La Belle Arsène*, *la Fausse Magie*, opéras. — Origine de la couleur *puce*. — L'insurrection d'Amérique marche à grands pas. — Washington général en chef. — Événements militaires.

MANUSCRIT DE MADAME DE B*** VIVANTE EN 1831.

En vérité ma mère a trop de confiance dans ma perspicacité de dix-sept ans; elle accorde trop d'expérience à mes trois années de mariage : je crains bien qu'elle ne se trompe en croyant apercevoir le fruit déjà formé du jugement sous les fleurs de mon printemps. Moi, m'ériger en historien, en critique de notre époque si agitée; interroger avec le tact convenable ce présent *si gros de l'avenir!* Mon mari assure que, pour son compte, il ferait plutôt manœuvrer trois régiments de cavalerie dans un demi-arpent de terrain, qu'il n'assortirait sur un cahier le quart de nos prétentions, de nos caprices, de nos travers, à l'exclusion même des choses utiles, qui pourtant n'y tiendraient guère de place. Voilà la tâche que ma mère m'a léguée en se retirant à quarante-quatre ans au fond de la Touraine, où mon père vit exilé. Sa mémoire chancelait, disait-elle, sous la simple énumération des folies contemporaines; la mienne y suffira-t-elle? Reste-t-il encore dans mes veines assez du sang de Racine pour animer sous ma plume les esquisses qu'elle va tracer? D'autres en jugeront : je me mets à mon pupitre, après avoir invoqué l'esprit familier qui inspira mes trois devancières [1].

Le palais était tellement infecté, et par le cadavre du feu roi et par la multitude de parfums à l'aide desquels on a combattu la putridité royale pendant dix jours, que, malgré l'urgence d'une servilité débutante auprès du nouveau monarque, les courtisans se sont abstenus une semaine de paraître au château; seulement les grands et la noblesse se sont fait écrire, selon l'usage, chez le roi. Cependant M. le duc de la Vrillière s'est rendu dès le 11 auprès de la reine, qui a eu la petite vérole, afin de prendre les ordres de Sa Majesté. Cette princesse a répondu qu'elle n'en avait point à donner de son chef, mais qu'au nom du roi elle faisait savoir qu'au milieu de la commune douleur la famille royale devant rester assemblée, la cour allait se rendre à Choisy. En effet les princes et princesses sont partis dans la soirée pour cette résidence. Louis XVI, la reine, leurs frères, leurs belles-sœurs et les enfants habitent le grand château; Mesdames tantes, qui craignent d'avoir contracté la petite vérole, se sont enfermées dans le petit.

On sait aujourd'hui que Louis XV mourant n'a pas vu le Dauphin : craignant pour ce prince l'invasion délétère il avait fait défendre qu'il entrât dans ses appartements; la même défense avait été intimée aussi aux autres enfants du vieux roi... « Dites-leur, s'était » écrié d'une voix étouffée le monarque moribond, que j'ai bien du » regret de ne pouvoir les embrasser avant de mourir; mais la pru- » dence me le défend. »

Dans ce même moment un portefeuille a été remis à M. de Soubise par Louis XV, qui en avait confié la clef à madame Adélaïde. Un second portefeuille, remis au sieur de la Borde, premier valet de chambre, devait être porté par lui à la comtesse du Barry; il renferme, dit-on, des pièces et des instructions relatives aux enfants naturels de Sa Majesté, dont le nombre est, comme on sait, fort considérable.

Les choses les plus graves ont quelquefois leur côté plaisant; il faut même ajouter que les choses sacrées n'en sont pas exemptes.

Le prince de Conti, quoique frappé de disgrâce, assistait aux prières des quarante heures, quand un courrier vint lui annoncer la mort de Louis XV. Soudain, et sans doute dans l'excès de sa douleur, Son Altesse ordonne que le saint sacrement soit renfermé au fond du tabernacle, comme s'il eût voulu le punir de n'avoir pas exaucé les vœux formés pour le rétablissement du roi. C'est un trait d'un genre neuf que cette sorte d'incarcération du bon Dieu pour crime de lèse-majesté. Que le caractère de l'homme est fécond en ridicules!

Le jour où les princes et princesses du sang rendaient les premiers hommages à Louis XVI, roi de France et de Navarre, Mesdames Sophie, Adélaïde et Victoire de France, filles de Louis XV, ont été attaquées simultanément de la petite vérole, dont elles avaient pris le germe en soignant leur père. A l'instant le roi, *Monsieur* et le comte d'Artois, qui n'ont pas eu cette maladie, se sont fait inoculer.

Cependant Louis XVI a fait, le 15 mai, son premier pas sur le sol volcanique de la monarchie, en appelant M. le comte de Maurepas à la direction des affaires après un exil de trente-cinq ans. Voici la lettre que Sa Majesté a fait parvenir à ce seigneur : « Mon cher » comte, dans la juste douleur qui m'accable, et que partage tout le » royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis roi, et ce nom » renferme toutes mes obligations. Mais je n'ai que vingt ans, et je » n'ai pas toutes les connaissances qui me sont nécessaires. De plus » je ne puis voir aucun ministre, tous ayant vu le roi dans sa der- » nière maladie. La certitude que j'ai de votre probité et de votre » connaissance profonde des affaires m'engage à vous prier de m'ai- » der de vos conseils. Venez donc le plus tôt qu'il vous sera possible, » et vous me ferez grand plaisir. »

Un courtisan qu'on appelle à la faveur ne se fait pas attendre : Maurepas arriva au bout de vingt-quatre heures à Choisy, avec un plan de réforme capitale tout disposé. Il ne dissimula point au jeune roi que les circonstances étaient délicates, dangereuses; que le trône était miné sourdement par l'ancienne magistrature, irritée avec trop de raison, et que la première mesure à prendre était le rappel des parlements. Ce que le comte ne dit pas, ce que sa vieille légèreté ne pouvait peut-être prévoir, c'est que cette restauration des cours longtemps humiliées ne suffirait point pour calmer leur profond ressentiment, et qu'elle leur donnerait le pouvoir de l'exercer... Tel est cependant l'effet infaillible de leur rappel : je le vois clairement, moi politique de dix-sept ans; ma jeune cervelle le conçoit et l'explique sous la guirlande de roses qui l'entoure. Le retour des parlements amènera sans nul doute le renversement du ministère actuel : les deux événements seront peut-être simultanés.

En attendant, une lettre de cachet a été expédiée, le 16 mai, à madame du Barry. Cette missive n'est nullement acerbe : « Des rai- » sons d'État, y dit Sa majesté, m'obligent à vous ordonner de vous » rendre dans un couvent; mais je n'oublierai point, madame, que » vous étiez honorée de la protection de mon aïeul, et je vous an- » nonce qu'au premier conseil il sera pourvu à vous donner une pen- » sion convenable, si votre situation la rend nécessaire. » Cette générosité de Louis XVI est d'autant plus louable qu'il n'ignore point les propos que l'ex-favorite se permettait sur son compte lorsqu'il était Dauphin. Marie-Antoinette, libre de suivre son ressentiment, se fût montrée moins indulgente : elle ne pardonnera jamais à cette dame les plaisanteries qu'elle n'a cessé de débiter sur ses charmes... C'est un genre d'injure que les femmes ordinaires n'oublient pas aisément, qu'est-ce donc quand elles règnent!

On répétait ce matin un mot très-drôle de mademoiselle Arnould à propos de l'exil de cette maîtresse en titre après la mort de Louis XV. « Nous voilà orphelins de père et de mère, » a dit l'aimable actrice avec un pathétique risible. Cette saillie est revenue à la reine, qui en a passablement ri nonobstant son deuil.

Le début de Louis XVI est tout à fait champêtre : le roi se plaît à faire journellement de longues promenades à pied dans la campagne. Si cela continue, les premières faveurs que ses courtisans trouveront

[1] La comtesse de B***, dont la tâche commença avec le règne de Louis XVI, vit encore, chargée d'ans, mais forte de santé et de philosophie. C'est elle qui s'est faite l'éditeur des *Chroniques de l'Œil-de-bœuf*... Elle a vu passer devant elle, comme des songes plus ou moins agités, plus ou moins rapides, plus ou moins brillants, la république, le consulat, l'empire, la restauration, et cette dernière révolution qui vint jeter un fleuve de promesses vaines entre les déceptions de 1830 et les déceptions de 1831... Ce n'est pas elle qui après cinquante-sept années de comparaison nous montrera l'âge d'or dans une perspective rapprochée.

auprès de sa personne seront des cloches ou des écorchures aux pieds... Voilà, certes, un règne qui promet, si les affaires de la monarchie marchent autant et aussi vite que le monarque. Dans sa promenade du 18 mai, Sa Majesté a, dit-on, déployé des connaissances étendues en fortifications, en travaux du génie ; elle s'est entretenue de guerre. On craint que des projets belliqueux ne fermentent dans la tête de ce jeune prince; mais franchement il n'y a rien de martial sur sa physionomie, et l'on sait que les traits sont le reflet de l'âme. Après cette conversation sur les cunettes, les bastions, les cavaliers, les lignes de circonvallation, le roi a rejoint la reine dans le parc. Marie-Antoinette et les autres princesses, assises sur le gazon, mangeaient du lait et des fraises : le Vauban couronné en a réclamé sa part, et ses lèvres guerrières ont été soudain environnées d'une bordure de crème.

La reine n'étant encore que Dauphine avait exprimé le désir d'avoir une maison de plaisance, *où elle pût faire ce qu'elle voudrait*. Sa Majesté sera satisfaite : son illustre époux le lui annonça dernièrement. « Madame, lui dit-il, je suis en état de satisfaire à présent » votre goût. Je vous prie d'accepter pour votre usage particulier le » grand et le petit Trianon. Ces beaux lieux ont toujours été le séjour » des favorites des rois, conséquemment ce doit être le vôtre. »

Ce compliment n'était pas mal tourné pour un monarque adonné à la serrurerie; aussi la reine y a-t-elle été fort sensible. Elle a répondu en riant qu'elle acceptait le petit Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité. Était-ce bien là une plaisanterie?... Quoi qu'il en soit, le premier usage que Marie-Antoinette ait fait de ce joli séjour a été d'y recevoir le roi et la famille royale dans un dîner charmant. Mais pourquoi donc avoir changé l'ancien nom de ce château en celui de *petit Vienne?* Ce soin rappelle trop que la princesse autrichienne a conservé les affections de son pays.

Pendant que cette fête d'installation avait lieu au petit Trianon, il se passait à la petite maison que madame la duchesse de Bourbon possède à Vanvres une scène comique qui vaut la peine d'être rapportée. La princesse avait invité la duchesse de Chartres et la princesse de Lamballe à venir *caqueter* avec elle dans ce charmant réduit. Mais madame de Bourbon avait déclaré au duc de Chartres, son frère, que c'était une partie de femmes, et qu'elle ne voulait point d'hommes; le prince a eu beau insister, sa sœur a été sans pitié : il a fallu subir le refus. Piqué au vif, M. de Chartres arrange avec MM. de Fitz-James et de Thiers la plus singulière vengeance. Son Altesse se couvre d'une peau de tigre, prescrit à son ami de s'affubler du pelage d'un ours, et M. de Thiers est chargé du rôle de cornac. Ainsi déguisés, nos trois étourdis se rendent à Vanvres. Le tigre et l'ours descendent de voiture à quelque distance du château et ne tardent pas à s'y rendre, comme pour donner aux princesses le spectacle d'une danse d'animaux. Les dames, après s'être informées si les danseurs quadrupèdes étaient bien muselés, se sont amusées de leurs gentillesses féroces. Ils ont paru d'abord apprivoisés, mais peu à peu leur méchanceté naturelle a repris toute sa force; ils ont brisé leur chaîne de carton et sont montés au château. Qu'on juge de la frayeur des princesses ! C'était l'heure du dîner : les domestiques, qui avaient le mot, sont venus annoncer aux Altesses effrayées que le tigre et l'ours ayant pénétré dans la salle à manger s'étaient mis sans façon à table, et qu'ils dévoraient tout le repas. « Non, non, a » sur-le-champ ajouté un officier de la maison de Son Altesse Sérénis» sime, le tigre m'envoie prier les princesses de venir, et leur dire » qu'elles seront les bien reçues. » A ces mots la duchesse de Bourbon, se doutant de quelque chose, s'est approchée d'une porte vitrée et a reconnu M. de Chartres, dont la tête de tigre reposait à côté de son assiette... Les dames sont allées, comme on le pense bien, s'asseoir près des bêtes féroces, qui se sont montrées fort galantes pendant le reste de la soirée.

Les scellés ont été levés à Versailles le 8 juin; le roi s'y était rendu pour assister à cette formalité. On n'a trouvé dans les chambres que dix-sept mille louis en or (408,000 livres); mais on a compté pour vingt-deux millions de divers effets en papier.

Un testament daté de 1766 contient des dispositions pieuses; entre autres la recommandation de procéder aux funérailles du testateur avec simplicité. Par ce même acte, Sa Majesté donnait ses entrailles au chapitre de Notre-Dame : la putréfaction de cette partie de son corps se fût opposée à l'accomplissement de cette volonté quand elle eût été connue à temps.

Louis XV lègue deux cent mille livres de rente à chacune de ses filles : le lot de la première qui mourra sera partagé entre les deux autres. Le feu roi donne à ses enfants nationaux et étrangers tous les bijoux à son usage : la répartition s'en fera aussi également que possible. Un legs de cinq cent mille livres, une fois payé, est fait à chacun des enfants naturels du feu roi; ce n'est pas une mince disposition, si, comme on le prétend, cette progéniture immédiate s'élève à soixante personnes.

On ne dit pas que, dans le testament dont il s'agit, Louis XV ait donné aucune marque de souvenir aux différents seigneurs qui étaient dans son intimité : c'est avoir apprécié leur attachement de cour à sa véritable valeur.

On a trouvé, l'un de ces matins, le mot *resurrexit* écrit en gros caractère sur le piédestal de la statue de Henri IV, le surlendemain le distique suivant était tracé au-dessous :

Resurrexit, j'approuve fort ce mot;
Mais pour y croire il faut la poule au pot.

Louis XVI a été fort touché du rapprochement : examinons les moyens que ce jeune prince apporte sur le trône pour l'accomplissement du vœu. Orphelin depuis longtemps, sans oncles, sans proches parents qui pussent lui donner d'utiles avis; abandonné aux conseils d'un entourage domestique de médiocrités comme Pezay, d'Oigny, d'Angevilliers, Thierry, ce prince ne connaît les hommes que par des livres. Il aime à s'instruire, il cherche la lumière et veut si naïvement connaître la situation de son peuple, qu'il a fait placer au dehors du château de Choisy une boîte pour recevoir les placets, les mémoires, les remontrances. Cette mesure d'un prince honnête homme effaroucha les ministres, gens par état intéressés à ce qu'un bandeau couvre la vue des souverains; ils firent remplir la boîte de libelles qui affligèrent le roi et qui le dégoûtèrent bientôt d'une communication directe avec la nation. D'ailleurs Sa Majesté sentit qu'elle ne lui procurerait jamais que des détails qu'il lui serait impossible d'approfondir. « Allons, se dit le monarque en soupirant, il faut » donc s'en rapporter à des ministres, à des conseillers, et tâcher » de bien les choisir. » La suite fera voir si Louis XVI a fait preuve de discernement dans le changement de son conseil, terminé vers la fin d'août.

Dès le mois de juin, le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères et de la guerre, avait remis au roi ses deux portefeuilles. Le comte de Vergennes, ambassadeur de France à la cour de Suède, fut mis en possession du premier; le second fut donné au comte de Muy. Peu de temps après, M. de Boines sentant qu'il allait devenir hétérogène dans la nouvelle combinaison ministérielle donna sa démission du département de la marine, que le roi confia à l'économiste Turgot, intendant de Limoges. L'abbé Terray et le chancelier Maupeou n'étaient pas hommes à lâcher prise si vite, on ne pouvait s'en débarrasser qu'en les chassant; on les a chassés le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy : ce qui a fait appeler ce renvoi une Saint-Barthélemy de ministres. A cette dernière époque, M. Turgot est passé au contrôle général et M. de Sartine, conseiller d'Etat, l'a remplacé à la marine.

Ces grands changements n'ont surpris personne; on sentait à merveille que le duc d'Aiguillon, créature de madame du Barry, et conséquemment détesté de Marie-Antoinette, ne pourrait rester à la tête des affaires, quand il n'en eût pas été repoussé par M. de Maurepas, qui en ambitionnait la direction exclusive. Mais la reine, trop peu satisfaite par cette demi-disgrâce d'un homme qu'elle haïssait comme ennemi de M. de Choiseul et de la politique autrichienne, et comme ami de la favorite, obtint sans peine du roi qu'il fût exilé dans sa terre d'Aiguillon en Gascogne. Quant à l'abbé Terray, ses longues exactions, l'animadversion du peuple et la profonde immoralité de cet ecclésiastique suffisaient bien pour justifier son remplacement... La nation l'accueillit avec des transports de joie. Le renvoi de Maupeou eut un caractère plus grave : ce n'était pas un homme ordinaire que celui qui avait osé renverser les parlements, rempart encore redoutable des droits populaires. Une vieille nullité comme le duc de la Vrillière, notifiant la disgrâce à un chancelier ainsi trempé, ne pouvait qu'en être reçu avec mépris, et il le fut. Quand le premier gentilhomme de la chambre eut prononcé la formule d'usage avec les protestations de regret accoutumées, Maupeou répondit sans s'émouvoir : « Monsieur, voici les sceaux; quant à ma » dignité de chancelier de France, je la garde : M. de Maurepas » devrait savoir qu'elle ne peut m'être ôtée que par un procès, suivant les lois constitutives de l'Etat... J'attends donc des juges. » A ces mots, le fier magistrat congédia la Vrillière avec le cérémonial d'un chancelier dans toute la plénitude de son pouvoir, et qui ne se lève pas, même quand il parle à un ministre venant de la part du roi.

Ainsi s'est terminée la Saint-Barthélemy des ministres : « Ce n'est » pas le massacre des innocents, » disait le comte d'Aranda, à qui l'on en parlait. Le mot est heureux.

Plus heureux que la passion qui depuis quelque temps s'est emparée de nos dames de théâtre. La variété des âges, celle des conditions ne suffisent plus à leur humeur changeante : il leur faut celle des sexes. Mademoiselle Arnould entretenait le mois dernier la demoiselle Virginie, mais celle-ci, non moins inconstante que son amant femelle, la quitta un beau jour pour mademoiselle Bauceux du Théâtre-Français, qui, de son côté, venait d'abandonner le marquis de Bièvre. Un sieur Ventes plaisantait Virginie dans une partie de débauche sur son infidélité à la déesse du magasin. Fatiguée de ce persiflage, elle donna un soufflet au mauvais plaisant. « Voilà qui me paraît un peu » leste, dit-il en se frottant la joue; je ne souffrirais pas ce traitement » si vous étiez seulement la maîtresse d'un homme, mais comment » me commettre avec la *catin* d'une femme! » Je ne sais à laquelle des deux dames de la cour dont on parle le plus en ce moment, il faudrait donner cette qualification : mais l'une d'elles, dont le nom

ne devrait être prononcé qu'avec respect, a reçu à diverses reprises de sévères représentations du jeune roi sur un égarement de sens inexplicable pour la plupart des femmes. Les reproches du monarque ont été, dit-on, reçus avec hauteur, ce qui a valu à la délinquante une défense expresse de voir la marquise de Langeac... Il n'est que trop facile de deviner le nom que je tais; puisse le public se montrer aussi réservé que moi!

Une pièce de vers intitulée *la Nouvelle Aurore*, et qui fait allusion aux promenades nocturnes de la reine au fond du parc de Versailles, a été trouvée hier dans le secrétaire de Louis XVI. A s'en rapporter aux chuchoteries de l'OEil-de-bœuf, il y aurait sous jeu un *nouveau Tithon* qu'il ne s'agirait nullement de rajeunir, si, comme le prétendent les discoureurs mystérieux, ce Tithon était le beau duc de Coigny. Quoi qu'il en soit, l'abbé Mercier a été arrêté ce matin comme auteur du libelle rimé; on l'a conduit à la Bastille. Maintenant les aventures dénoncées à la jalousie du roi ont-elles quelque réalité? Je suis bien tentée de croire que non, mais il faut convenir que Marie-Antoinette, par une extrême légèreté de discours, par une inconséquence plus grande encore de démarches, donne singulièrement prise aux propos d'une société maligne qui bâtit aisément un édifice de calomnies quand on lui offre la plus petite base de justes médisances.

Ceux qui admettront sans restriction le contenu de la pièce de vers porteront loin l'interprétation de ce quatrain attribué à *Monsieur*, et qui fut remis un soir à la reine écrit sur un éventail :

Au milieu des chaleurs extrêmes
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin près de vous d'amener les zéphyrs...
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

J.-J. Rousseau nous a promis dans plusieurs de ses ouvrages une révolution politique, et nous a dit ailleurs que nous n'en aurions jamais une musicale. Je suis convaincue qu'il a raison sur le premier point; mais il s'est trompé complétement sur le second, car la subversion harmonique se prépare. Le philosophe génevois prétend que toute bonne musique est à jamais impossible avec la langue française, selon lui complétement antimusicale. « J'aime mieux en croire *le Devin du village* que votre lettre spirituelle à l'Académie royale, disait dernièrement le chevalier Gluck au grand sceptique. Vous aviez d'avance réfuté par votre œuvre les assertions sévères de votre épître. Oui, monsieur, ajoutait le compositeur avec la chaleur d'élocution qui lui est familière, j'ai la persuasion intime que si vous vouliez vous consacrer à mon art vous réaliseriez parmi nous les effets prodigieux que l'antiquité attribue à la musique. » Ce que Rousseau aurait pu faire, Gluck l'entreprend. *Orphée* et *Iphigénie* sont déjà une belle réalisation des éléments sympathiques que ce musicien, malgré l'opinion générale, veut bien apercevoir entre notre dialecte, semé de terminaisons sourdes, de consonnances nasales, et la langue divine d'Apollon. Cependant, comme il faut que la critique s'exerce en France à tout prix, elle s'est cramponnée aux décorations d'*Orphée*, ne pouvant s'attacher à la musique. Les Champs-Elysées ont surtout provoqué la censure des spectateurs malicieux : ils sont loin, prétendent-ils, de valoir ceux de *Castor et Pollux*, d'où ces mauvais plaisants concluent qu'*Orphée* n'est qu'un *demi-Castor*.

La Comédie-Italienne n'a pas joué hier, et je donnerais un siècle aux plus fins OEdipes de l'époque pour deviner la cause de ce *relâche*... C'est la mort du pape. Cette conduite, de la part des excommuniés ordinaires du roi, demande une explication; la voici. Laurent Ganganelli, qui porta la tiare sous le nom de Clément XIV, était d'une naissance obscure; mais la nature avait allumé en lui l'étincelle d'un génie puissant. Les études lui offrirent peu de difficultés; il entra de bonne heure dans le monde. Ce n'était pas le théâtre de sa grandeur future; cependant Ganganelli ne laissa pas de se livrer aux distractions mondaines avec un nommé Bertinazi, son condisciple, son ami. L'intimité des deux Italiens devint étroite : rien n'unit mieux les hommes que la confraternité du plaisir, si ce n'est pourtant celle du malheur. Il y a quelque chose d'inexplicable dans le jeu bizarre de la destinée; rarement elle vous permet d'obéir à vos affections : Laurent avait l'humeur gaie, le caractère indépendant; il devint moine : Bertinazi était triste, enclin à la mélancolie; sa fatalité en fit un arlequin... C'est Carlin de la Comédie-Italienne. Nos amis de collége, entraînés ainsi aux deux extrémités de la chaîne sociale, n'en correspondirent pas moins ensemble toute leur vie : Carlin, du coin de sa coulisse, se plaignait à Laurent des intrigues du tripot; Laurent, du fond de sa cellule, confiait à Carlin les noirceurs du cloître. Mais il sut bientôt s'élever au-dessus des rivalités vulgaires qui l'environnaient : Ganganelli, catholique supérieur aux superstitions, chrétien sans préjugés, philosophe enfin, sous la robe du fanatisme, dominait de toute la hauteur de son âme, éblouissait de tout l'éclat de ses lumières cette foule d'intelligences obtuses qui n'a dans la tête que des arguties ou des subtilités théologiques. Ganganelli devint pape, sans même s'être donné la peine de sortir de son couvent : il ne quitta le capuchon des franciscains que pour ceindre la triple couronne; sa première demeure en religion avait été une chambre sombre et nue, la seconde fut le Vatican. Les deux amis avaient fait leur chemin. En même temps que Laurent saisissait le sceptre de l'Eglise, Carlin était proclamé le premier arlequin du monde connu. Chacun, sur son théâtre, devenait chef d'emploi; chacun aussi se fit réformateur : Carlin expulsa de la scène les lazzis orduriers, la farce ignoble; Clément XIV défendit les miracles et détruisit l'ordre des jésuites.

Mais si dans la troupe de Bertinazi la réforme pouvait s'accomplir sans danger, il n'en était pas de même dans celle de Ganganelli : son ami le conjura plus d'une fois de prendre en défiance les membres de la compagnie qu'il venait de dissoudre; le pontife n'écouta point assez cet avis sensé, et le 22 septembre, c'est-à-dire une année après avoir dispersé les enfants de Loyola, le pape philosophe mourut d'une prétendue maladie dartreuse qui n'offrait aucun caractère mortel. Carlin éprouve là une grande perte : Clément XIV avait pris en affection le fils du célèbre comédien, engagé dans les ordres; il venait de lui donner un excellent bénéfice... Et l'on conviendra qu'amitié de collége à part, ce n'est pas trop d'un *relâche*, à la comédie, pour un vicaire de Jésus-Christ qui servit si bien la descendance d'un arlequin.

J'ai dit ailleurs que M. de Maurepas élevé à la direction des affaires par Louis XVI, y était arrivé avec le projet de rappeler les anciens parlements après avoir brisé la magistrature bâtarde de Maupeou. Ce double coup d'Etat vient d'être mis à exécution... Le cheval des Grecs est entré dans les murs de Troie.

Le 12 novembre, le roi ayant tenu un lit de justice à Paris, Sa Majesté y déclara, en présence des princes, des pairs et des grands officiers de la couronne, que son intention était de rétablir les anciens membres de la magistrature dans leurs fonctions, de supprimer les nouveaux offices, et de casser les conseils supérieurs des provinces. Pendant cette séance, *Monsieur*, assisté du maréchal de Clermont-Tonnerre, de M. d'Aguesseau, doyen du grand conseil, et de M. de la Galaisière, conseiller d'Etat, rétablissait ce même conseil; tandis que M. le comte d'Artois, accompagné du maréchal de Biron et de MM. de Marville et de Bastard, conseillers d'Etat, réintégrait la cour des aides dans ses attributions. Toutes les cours du royaume vont être successivement rétablies.

La première séance du parlement de Paris, remonté sur ses bancs, a été remarquable par trois discours : celui du premier président d'Ormesson roulait sur l'*amour du devoir*, M. Seguier, premier avocat général, avait pris pour texte du sien la *gloire;* l'avocat Target, dans sa réponse à ces deux harangues, s'est tenu dans un terme mitoyen de généralités. Le discours de M. Seguier a eu beaucoup de retentissement au dehors, à cause de l'affectation que l'orateur avait mise à revenir souvent, par des assertions plus ou moins critiques, sur la conduite du chancelier Maupeou. On a surtout remarqué ce passage :

« Le chef de notre magistrature ressemble à un rocher, qui, frappé des rayons du soleil, en impose de loin par l'éclat, par l'immensité de sa masse, par le prestige qu'elle occasionne aux yeux, mais qui, dès que l'astre se retire, n'offre plus qu'un spectacle hideux. »

On pourrait déjà conclure des discours d'installation que *messieurs*, en reprenant leurs places sur les fleurs de lis, ont l'animosité et les projets de vengeance dans le cœur. Je vais en citer un témoignage d'autant plus frappant qu'il s'adressait à l'homme d'Etat à qui les parlements doivent leur rappel. Le comte de Maurepas, la veille de la réintégration, avait été recueillir à l'Opéra les applaudissements du public; le jour de cette solennité, il se présenta à la grand'chambre, sans doute pour continuer ses jouissances. Il n'en fut point ainsi : à peine M. d'Aguesseau l'aperçut-il, qu'il lui déclara qu'il n'avait pas le droit d'entrer dans l'assemblée du parlement; l'avis, mis en délibération, passa à l'unanimité : cette insulte fut la récompense du comte. Que faire? crier à l'ingratitude? les rieurs n'eussent pas été du côté de Maurepas; il préféra se faire rieur lui-même.

« Soyez tranquilles, répondit-il à l'indécente sortie de *messieurs*, je ne suis pas ici pour siéger, mais pour *lanterner*. » Le ministre monta effectivement dans une tribune, appelée *lanterne*, destinée aux étrangers.

Cependant le parlement ne s'en tint pas là : dès le 2 décembre, les chambres assemblées se soulevèrent contre les actes du gouvernement, contre divers édits, et se livrèrent à l'examen des décisions du dernier lit de justice, pour en extraire les articles sujets à représentations. Bien plus, le président de Gourgues demanda la convocation des princes et des pairs, qui fut arrêtée unanimement. Ainsi le parlement, à peine installé, travaillait à s'unir aux grands de l'Etat contre l'autorité du roi, qui le rappelait de l'exil... Les Grecs sortaient des flancs du cheval perfide.

Tandis que Louis XVI fléchit devant les remontrances multipliées d'une magistrature vindicative, qui triomphe par une opposition malveillante, le grand conseil, déshérité de ses attributions parlementaires, est accablé des huées de la populace, et méprisé de la cour. Le roi accueille fort mal les remontrances de ce corps, lorsqu'il lui arrive de représenter à Sa Majesté qu'il ne peut supporter les humiliations auxquelles il est en butte. « Messieurs, a répondu brusquement Louis XVI aux députés envoyés dernièrement à Versailles par le grand conseil, j'ai lieu d'être surpris qu'après vous avoir notifié ma volonté, si bien manifestée dans mon lit de justice, vos pas n'aient été que pour vous y opposer. Je veux être obéi; et ce ne

» sera que lorsque vous exécuterez ponctuellement l'édit qui vous » concerne que je pourrai examiner vos demandes. Méritez ma *pro-* » *tection* par votre obéissance. » Ce ton impérieux eût mieux convenu avec le parlement, de nouveau indocile et chicaneur, qu'avec un corps qui subissait le sort des vaincus, et ne réclamait humblement que pour être au moins dispensé des étrivières. *Messieurs* purent, dans cette conduite de Louis XVI, voir clairement toute sa faiblesse, et tout ce que pourrait leur audace. Quant au grand conseil, docile de son naturel, il déclara que, mettant sa confiance dans la bonté du roi, il se conformerait à ses ordres, et allait procéder au règlement de ses semestres.

Si les créatures de Maupeou sont traitées de la sorte, on doit bien penser que ce chancelier n'est ménagé ni par la cour, ni par le peuple, ni par les poëtes; une pluie d'épigrammes tombe chaque jour sur lui : je copie l'une des moins mauvaises :

Louis voulait être Titus,
Mais Maupeou voulait le contraire;
Car il comptait pour jours perdus
Tous ceux qu'il passait sans mal faire :
Mais le coquin n'en perdait guère.

Puisque je suis en train de citer des vers je ne dois pas omettre le quatrain suivant, inspiré par une confiance un peu hâtive dans le règne de Louis XVI :

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise,
On doit du moins le présumer;
Car depuis deux cents ans qu'on nous l'avait promise
On n'a cessé de la plumer.

La discorde entre les corps de l'Etat, qui pourra bien faire que l'on plume encore longtemps la poule du pauvre, répand aussi son fiel sur la famille royale elle-même. Mesdames tantes, sous le règne précédent, faisaient les honneurs de la cour; elles ne voient pas sans un vif dépit que Marie-Antoinette les ait privées de cette prérogative, et les reléguè à Bellevue ou à Meudon comme de vieilles dames réformées. Les princesses belles-sœurs de la reine croient, de leur côté, avoir des griefs contre elle. Cette jeune souveraine, montée par Marie-Thérèse contre la maison de Savoie, traite Leurs Altesses avec hauteur, quelquefois avec dédain, et veut ainsi leur faire sentir sa double supériorité d'archiduchesse d'Autriche et de reine de France. Elles répliquent souvent sur un ton non moins élevé, prétendant mettre au même niveau la cour de Turin et celle de Vienne. De là des propos envenimés de part et d'autre : la jeune reine, belle, aimable, hardie, légère au delà de toute expression, prête bien plus à la critique que ses cinq adversaires; aussi en est-elle accablée par leurs soins malveillants. Une des princesses avance un fait, une seconde le confirme, une troisième fournit des preuves, et par malheur celles de la légèreté de Marie-Antoinette sont nombreuses.

Ces contradictions, ces animosités domestiques, le refus de respect qu'elles entraînent blessent profondément la jeune reine, et, secondant les dispositions autrichiennes qu'elle apporta de Vienne, la rendent tout à fait étrangère à la France. On s'aperçoit déjà de cet éloignement par les airs moqueurs que prend habituellement Sa Majesté, par le persiflage perpétuel dont elle accable tout ce qui n'est pas étourdi, libre, galant parmi les femmes, tout ce qui n'est pas jeune et beau parmi les hommes. Aussi la partie grave de la cour forme-t-elle un noyau d'opposition qui n'épargne point la souveraine, et qui l'oblige à se former une société intime. On peut deviner quelle en est la composition, étant choisie par une princesse volage, inconséquente, uniquement occupée de parure et de plaisir. Chaque jour des bruits affligeants sur les mœurs, sur les habitudes de la reine retentissent à l'oreille sévère de Louis XVI; son humeur brusque s'en irrite quelquefois, et de dures réprimandes sont adressées par ce prince à son épouse, qui s'en montre peu soucieuse.

Le deuil de Louis XV a fini le 14 décembre; ce jour-là même la grossesse de madame la comtesse d'Artois ayant été confirmée, les bals de la cour ont commencé le 19 sur le petit théâtre : il y en aura un chaque semaine. L'uniforme des dames est un domino de taffetas blanc garni de gaze. Les hommes doivent avoir un habit de velours bleu, une culotte et une veste blanches : cette dernière est brodée en bleu. Il n'y avait au premier bal que de jeunes femmes; la reine a voulu que, pour animer davantage la scène, il y eût au second des demoiselles. Six jeunes personnes charmantes y ont donc été admises : Marie-Antoinette leur a fait beaucoup de caresses, et sous ce rapport la scène a été en effet plus animée qu'à la précédente réunion.

Tandis qu'on dansait à Versailles une catastrophe terrible arrivée en Danemark retentissait dans toute l'Europe et faisait tomber du trône Mathilde d'Angleterre, sœur de Georges III. Le roi avait donné quelques témoignages de faiblesse mentale; ses médecins jugèrent les distractions d'un voyage nécessaires à sa guérison. Il partit, et fut plusieurs années éloigné de ses Etats, dont il avait laissé l'administration à Mathilde, son épouse. Cette préférence ne lui avait pas été donnée sur Julie, seconde femme du feu roi, sans exciter le dépit jaloux de cette dernière. Jeune, belle encore, galante jusqu'au cynisme, cette princesse ne négligea rien pendant l'absence de Christian pour se former un parti puissant : elle y réussit. Le roi trouva à son retour la cour et la nation divisées. La reine, en changeant la forme de l'Etat, mais surtout en favorisant le pouvoir despotique de Struenzée, son favori, avait provoqué le mécontentement des grands; il fut aisé à Julie de s'appuyer de cette animadversion, et, forte de cet appui, elle accusa hautement de haute trahison et Mathilde et Struenzée. Christian, valétudinaire, faible d'esprit, persuadé peut-être par tant de plaintes, signe l'ordre de conduire sa femme dans un château fort, et de juger Struenzée et le comte de Brandt, second ministre. Les chefs d'accusation contre la souveraine et les deux hommes d'Etat étaient « des desseins contre la personne du roi, une » mauvaise éducation donnée au prince royal, le projet de forcer le » roi à renoncer au gouvernement de l'Etat, un commerce criminel » entre Mathilde et Struenzée, enfin le pouvoir immense de ce mi- » nistre. »

Le procès des accusés commença; un magistrat nommé Schack, gagné par la reine douairière, fut chargé d'en diriger l'instruction. Voulant intimider l'illustre accusée afin de lui arracher plus sûrement des aveux, il commence par lui déclarer que Struenzée a fait des révélations outrageantes pour l'honneur de cette princesse.

« C'est impossible! dit Mathilde avec dignité.

— Vous comptez trop, madame, sur la discrétion de cet homme.

— Vous vous trompez, je n'ai pas besoin de sa discrétion... il n'a rien à dire.

— Vous niez les faits révélés par lui?

— Je nie ceux que vous rapportez.

— Struenzée est donc le calomniateur de sa souveraine, et comme tel les lois danoises le punissent de mort.

— Qu'entends-je!

— Voici sa condamnation, dit Schack en ouvrant un livre qu'il avait sous la main.

— Et si je déclare comme lui, reprit Mathilde avec effroi, peut-il espérer sa grâce?

— Oui, madame, si votre aveu est authentique.

— Je le signerai! s'écria Mathilde d'une voix déchirante.

— Signez donc! dit le perfide juge en tendant la plume à son infortunée souveraine.

— Ah! qu'il vive! » murmura-t-elle.

Et elle tomba évanouie avant d'avoir terminé la dernière lettre de son nom.

« Il mourra! » s'écria Schack d'un accent féroce.

Puis il finit de sa main faussaire la signature qui envoyait Struenzée à l'échafaud et l'inexpérimentée princesse dans une prison.

Le lendemain les deux ministres eurent la main coupée; on fit tomber ensuite leurs têtes. Le divorce de Mathilde fut prononcé. Tout porte à croire que cette princesse avait été imprudente, légère, faible peut-être; mais de telles fautes, ordinairement impunies sur le trône, ne la perdirent que parce qu'elle avait excité la jalousie d'une femme, et d'une femme qui eût voulu réunir tout le pouvoir, toute la beauté, tout le plaisir. Julie ne triompha pas toutefois complétement : Georges III réclama impérieusement sa sœur; elle fut transférée en Allemagne, où malheureusement elle ne put échapper à sa funeste célébrité.

Les bals de la reine ont été égayés pour les uns, attristés pour les autres, par une aventure qui fait beaucoup jaser la cour et la ville. Dans la soirée du 20 janvier, deux seigneurs ont trouvé à terre un billet qui renfermait la déclaration la plus tendre, la plus brûlante, faite par une dame à un monsieur. L'amante passionnée finissait par dire que ses sentiments étaient si vrais, qu'elle n'hésitait point à les signer de son sang : la signature, que les deux gentilshommes eurent la discrétion de taire, était en effet tracée avec la pourpre qui court dans les veines de la beauté. Malgré le silence gardé sur le nom, toutes les dames du bal étaient furieuses à tel point, qu'il eût été impossible, même à un physionomiste exercé, de reconnaître celle d'entre les belles irritées qui avait à se plaindre de la publication inopportune. Du moins a-t-on pu conclure que si une seule avait commis le joli péché, presque toutes étaient capables de le commettre. La reine elle-même a pris parti dans cette affaire : elle a beaucoup blâmé les lecteurs indiscrets, et l'un d'eux, M. d'Houblot, a été rayé de la liste des seigneurs admis aux bals de Sa Majesté.

On pourra juger par l'anecdote suivante de la dose de raison qui préside aux cercles de notre jeune souveraine. Il avait été décidé qu'au bal du 25 janvier tous les cavaliers paraîtraient avec les costumes de *la Partie de chasse de Henri IV*, et que les dames adopteraient l'habit de Marie de Médicis. La mascarade a été magnifique : M. de Provence, le comte d'Artois, les princesses leurs épouses et une foule de seigneurs étaient habillés de la manière la plus galante : on s'est cru toute une nuit à la cour du Béarnais. Marie-Antoinette, sous le costume de la tendre Gabrielle, attirait tous les regards. On cite mille choses charmantes qui lui ont été dites par Monsieur; on rapporte aussi ce propos machevé du jeune frère de Sa Majesté :

« Oui, disait-il à la reine, Provence a la parole aimable de Henri IV; mais moi...

— Taisez-vous, d'Artois, interrompit la reine, vous extravaguez! »

Et d'Artois n'osa pas reprendre sa phrase.

Jusque-là rien ne dépassait les limites des amusements ordinaires; mais croira-t-on qu'à la suite du bal il fut question de reprendre sérieusement ces habits du seizième siècle, qui allaient si bien à la noblesse du dix-huitième? Ce projet fou vint aux oreilles du roi : « Madame, dit-il à Marie-Antoinette, je ne souffrirai pas qu'une pa» reille farce soit jouée à ma cour. Cette mascarade est bonne pour » le carnaval; mais j'espère bien que le premier jour du carême cha» cun reprendra les habits de son temps. Je vais en attendant faire » rassurer le commerce, alarmé par le bruit de votre folle métamor» phose. Si quelqu'un de vous persistait, je l'enverrais, non pas à la » Bastille, mais aux Petites-Maisons. »

En même temps qu'on apprenait à Versailles la nouvelle de l'exaltation du cardinal Braschi, élu pape sous le nom de Pie VI, l'archiduc Maximilien, frère de la reine, arrivait *incognito* au château de la

Vous l'avez voulu, madame, reconnaissez ce sang!

Meute, où Sa Majesté a été le recevoir et souper avec lui. Marie-Antoinette, qui tient à ce que les princes de sa maison paraissent en France avec une grâce plus que germanique, envoya dès le mois dernier à Bruxelles un maître de danse pour mettre son frère au courant des quadrilles à la mode, lui apprendre les pas du bon ton et lui donner la facilité de briller à Versailles avec autant de légèreté qu'un Français.

Son Altesse Impériale assista le 20 février à la première représentation longtemps retardée du *Barbier de Séville*, comédie de M. de Beaumarchais. Cette pièce, pétillante de verve et remplie de situations aussi neuves que comiques, a pourtant éprouvé une demi-chute à son apparition. Le premier acte seul a été applaudi. L'ouvrage était en cinq actes; l'auteur l'a fait jouer le surlendemain en quatre actes seulement, et le succès a répondu à son attente. *Le Barbier de Séville*, comme les rasoirs du frater intrigant que Beaumarchais y a peint, gagnera beaucoup par l'usage. Préville se montre acteur consommé dans le rôle difficile de *Figaro*.

L'archiduc Maximilien (comte de Bourgow) fait peu de sensation à la cour; sa figure est commune, il ne montre aucun esprit, paraît sans goût, et l'on peut affirmer que les leçons qu'il a reçues d'un maître de danse français ont été en pure perte. L'illustre Allemand a été reçu avec une froideur qu'ont augmentée des difficultés d'étiquette : les princes du sang n'ont pas cru devoir faire la première visite à Son Altesse Impériale, ce qui a causé à la reine le plus grand déplaisir.

Cependant les fêtes n'ont pas manqué au prince; dans un pays où l'on recherche toutes les occasions de s'amuser, ces divertissements ne prouvent rien en faveur de ceux qui en sont l'objet. L'archiduc a visité toutes les curiosités de Paris, tous les établissements publics : partout on lui a fait des compliments, quelquefois de jolis présents, qui n'ont pas toujours été reçus ou refusés avec une grâce exquise; témoin l'anecdote suivante :

Le royal étranger fut reçu au Jardin du Roi par M. le comte de Buffon, qui, en sa qualité d'intendant du lieu, voulut en faire les honneurs à Son Altesse. Arrivé dans la bibliothèque, le grand naturaliste prend un exemplaire de ses œuvres magnifiquement relié, et le présente au frère de la reine. Celui-ci l'ouvre, le parcourt, s'arrête particulièrement *aux images*, puis remet l'ouvrage à Buffon en lui disant : *Je ne veux pas vous en priver*. Voilà, certes, une inspiration bien malheureuse, et l'on se félicite de n'avoir pas une *profondeur* allemande pour en méditer de pareilles. C'est, du reste, le bouquet des galanteries tudesques du fils de Marie-Thérèse : il est parti hier matin.

Le roi veut que les sept maréchaux qu'il se proposait de nommer depuis son avénement au trône assistent au sacre avec leur bâton : il le leur a remis le 25 mars. Cette promotion a été accueillie dans le public par une singulière plaisanterie. Des malins qui se battent sans cesse les flancs pour trouver de nouvelles malices ont comparé leurs seigneuries aux sept péchés capitaux : je cite leur nomenclature critique, sans toutefois garantir que la qualification de chacun soit précisément conforme à son caractère. On a donc fait du duc d'Harcourt, la paresse; du duc de Noailles, l'avarice; du comte de Nicolaï, la gourmandise; du duc de Fitz-James, l'envie; du comte de Noailles, l'orgueil; du comte de Muy, la colère; du duc de Duras, la luxure. Il faut convenir qu'il y a du vrai dans tout cela; mais l'auteur de la méchanceté se fût trouvé complétement en défaut si, parmi les vices de ces princes du champ de bataille, il eût eu à désigner la *témérité* comme péché capital.

Les grandeurs de nos courtisanes ont toujours leur côté grotesque, soit dans les propos de la malignité, soit dans les ridicules que ces princesses pour rire se donnent elles-mêmes. Les plaisants de l'OEil-de-bœuf s'égayent en ce moment sur le compte de mademoiselle Duthé, à qui l'on attribuait la semaine dernière une *passade* avec M. le comte d'Artois. « Ce prince, disent ces messieurs, ayant eu » une indigestion de biscuit de *Savoie*, venait prendre *du thé* à Paris. » Quoi qu'il en soit, cette beauté, se croyant sans doute élevée au premier rang par un caprice semi-royal, se montra, le second jour de Longchamps, dans un carrosse à six chevaux, et parée comme une princesse naturelle. Mais le public, loin de vouloir prendre la chose au sérieux, l'a prise au contraire sur le ton le plus facétieux : mademoiselle Duthé, huée, sifflée, entourée par une foule moqueuse, n'a pu faire entrer sa voiture en file; elle s'est vue forcée de rétrograder honteusement; son brillant équipage a dû rentrer sous la remise, et sa parure princière dans la garde-robe. C'est de bonne guerre : il est assez d'autres occasions où le vice est fêté à l'égal de la vertu et de la probité; chez les grands, cela va même tout seul; mais le peuple, ne vous y fiez pas, son *bon sens grossier* fait promptement justice des faux dieux.

J'arrive de Reims, où j'avais suivi mon mari, dont le régiment était de piquet dans cette ville pendant les cérémonies du sacre. Que dire de cette solennité, déjà décrite tant de fois? rien, si ce n'est que les six grands vassaux de l'ancienne monarchie étaient représentés par *Monsieur*, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Mais ce qui présente un scandale toujours nouveau, c'est la dépense occasionnée par ce cérémonial, dont l'utilité ne fut jamais bien démontrée. Cette fois, la couronne seule est évaluée à dix-huit millions : la somme n'est pas précisément dépensée; mais comme les diamants qui la représentent en grande partie sont une valeur morte, il semble que l'on prouverait mieux la grandeur de l'État en faisant servir utilement leur prix.

Les critiques des gens économes, dont la mauvaise humeur me paraît assez juste en ces temps de calamités, se sont surtout attachées à la construction d'un appartement complet élevé pour la reine dans l'intérieur de l'église. Malgré la sainteté du lieu, on y avait réuni toutes les aisances d'une vie luxueuse et sensuelle : toilette, glaces redoublées, lit de repos, tout était là, jusqu'à des lieux à l'anglaise. Sa Majesté avait envie de se livrer commodément à la piété sans renoncer, même dans le temple du Roi des rois, aux attributs de la vanité, car on trouvait avant cet appartement un petit œil-de-bœuf pour les courtisans, et une salle des gardes.

A Soissons, une porte de la ville a été abattue pour donner passage au carrosse du roi, haut de dix-huit pieds, et qui, par le sacrifice d'une *entrée* assez peu nécessaire au bonheur des Soissonnais, aurait pu passer tout simplement à côté de la ville. Ce n'est là qu'une dépense inutile; mais j'ai à citer une mesure inhumaine, prise à cause d'une réjouissance. Les autorités se sont hâtées de faire réparer partout la route que Sa Majesté devait parcourir pour se rendre à Reims, et d'ordonner la reconstruction de divers petits ponts qu'elle avait à traverser. Tout cela s'exécutait par l'odieuse prestation qu'on nomme *corvée* : impôt de sueur levé au détriment des pauvres familles, qui, pendant ce travail improductif de leurs chefs, sont privées du pain qu'ils gagnent ordinairement. J'ai vu de malheureux paysans occupés sur les routes royales : dès qu'ils apercevaient un voyageur, ils s'agenouillaient, levaient les bras au ciel, et les ramenant vers leur bou-

che, ils semblaient indiquer qu'ils jeûnaient en travaillant pour le roi... Et je frémissais en songeant que ces infortunés étaient détournés de leur labeur, afin qu'une ornière ou un déplacement de pavé ne causât pas une légère secousse à Leurs Majestés... Tel est le partage des biens de la terre, depuis que les hommes l'ont confié à des chefs.

Les politiques, surtout ceux qui se donnent le titre, aujourd'hui très à la mode, de *patriotes*, ont été indignés qu'on ait retranché des cérémonies du sacre le passage du rituel où le consécrateur en se tournant vers le public semble lui demander son consentement pour l'élection du monarque. On sait très-bien que ce n'est là qu'un vain simulacre, une formule dérisoire; mais pourquoi l'avoir supprimée? Cette soustraction fut-elle dictée par une arrière-pensée d'absolutisme? je ne sais, mais c'est de retranchements en retranchements qu'on amènera le peuple à ressaisir beaucoup plus qu'on ne lui aura ôté.

Je vous prie d'accepter, pour votre usage particulier, le grand et le petit Trianon.

La seule circonstance authentique qui me reste à citer sur le sacre de Louis XVI, c'est que la reine avait profité de cette grande solennité pour faire une tentative auprès du roi en faveur de M. le duc de Choiseul. D'après l'avis de Marie-Antoinette, il se mêla au cortége de la cour, à son départ de Versailles, et eut une première audience à Compiègne, où le monarque se montra peu bienveillant pour l'ex-ministre. Une seconde entrevue à Reims ne fut pas plus heureuse. Dans un troisième entretien chez la reine, M. de Choiseul s'est flatté un moment de ressaisir son fauteuil au conseil; mais on sait aujourd'hui que cette espérance était une illusion. Louis XVI, peu capable de discerner la vérité dans les discours des ennemis du duc, s'est de nouveau persuadé qu'il était l'auteur de la mort du Dauphin son père. « Qu'on ne me parle plus de cet homme, a dit brusquement Sa » Majesté à la reine; ce serait mal le servir, et l'on m'obligerait à » l'exiler au loin. » Les partisans de Choiseul ont perdu tout espoir.

Ceux de M. le duc d'Aiguillon n'ont pas lieu de se flatter davantage. Ce seigneur est toujours relégué dans son duché : avant de s'y rendre, il a installé madame du Barry à sa terre de Saint-Vrain, qu'elle a la permission d'habiter. Quoiqu'il soit reconnu jusqu'à l'évidence la plus démonstrative que M. d'Aiguillon est amoureux fou de l'ex-favorite, l'excellente duchesse a passé l'été au château de sa rivale, en attendant que le duc ait fait réparer le sien. Les travaux achevés, le médecin de la bonne dame a été chargé de l'avertir qu'elle avait besoin de prendre les eaux, et elle s'est rendue à Bourbon-l'Archambaud. Pendant ce voyage sanitaire, madame du Barry en a fait un plus aimable à la terre d'Aiguillon, que l'ex ministre ne saurait quitter... Là les deux amants ont oublié dans le sein des voluptés la disgrâce d'une cour vindicative.

Le voyage de Reims, auquel je reviens, a été pour Marie-Antoinette un sujet de reproches très-vifs, dit-on, de la part du roi.

Je puis assurer, d'après le témoignage de mes yeux, que la conduite de la reine durant son séjour dans cette ville méritait d'être reprise, indépendamment même des circonstances mystérieuses qu'on m'a rapportées et que je ne puis appuyer toutefois que par une série trop peu concluante de probabilités. Je ne fais donc que répéter ici une version malheureusement très-répandue. Marie-Antoinette, dit la chronique ou médisante ou calomnieuse, avait trouvé charmante la promenade dite de la *porte Neuve;* elle y fit louer une maison de plaisance, et le 9 juin Sa Majesté offrit à souper au roi dans ce lieu enchanteur. Louis XVI, fatigué des cérémonies de la journée et bâillant à la plus délicieuse soirée, se retira dès que le repas fut fini, en recommandant à son épouse de ne pas tarder à l'imiter.

A peine le roi était-il parti avec toutes les têtes graves, que la reine déclara qu'elle donnait congé à l'étiquette pour le reste de la nuit. Les vins étrangers, les liqueurs exquises avaient coulé abondamment au souper; des torrents de feu couraient dans les veines d'une jeunesse peu retenue qui environnait maintenant la souveraine. La raison étourdie ne disputait presque plus aux désirs leur empire sur les tempéraments, animés encore par les excès de la table... On se répandit dans les jardins illuminés; mais au signal d'un ordonnateur les lumières disparurent, et les convives qui devaient cesser dès lors d'être acteurs de la fête furent cernés par des gardes, repoussés, expulsés... Je dois répéter que j'écris les répercussions d'un écho. Après avoir erré au hasard quelques minutes dans la sombre épaisseur des bosquets, la reine se sent étreindre par un être inconnu, un sylphe peut-être... Elle glisse sur le gazon. . .

. . . . . .

Marie-Antoinette a, dit-on, juré à celles des dames de son intimité qu'elle a rendues confidentes de cette aventure qu'au moment de son récit elle ignorait encore quel téméraire osa, dans les jardins de la porte Neuve, porter une main hardie sur les charmes de sa souveraine et leur arracher un tribut de plaisir.... « Mais prince, seigneur

Marie-Antoinette.

» ou simple gentilhomme, a ajouté Marie-Antoinette toujours selon » la version mystérieuse, c'était Hercule sous les formes d'Adonis. » Phrase qui prouve en passant que par cette nuit sombre le tact suppléait de tout point à la vue... Des courtisans que l'on croit bien informés assurent que le duc de Coigny, qui voit ses soupirs audacieux traités avec clémence par la reine, pourrait seul avoir autant risqué de déplaire à Sa Majesté.

Cependant Louis XVI, informé le 10 juin non pas des mystères, mais des danses, des folies prolongées de la nuit précédente, fit à la reine une longue mercuriale qu'elle trouva fort ennuyeuse; et bien que sa vertu ne fût pas suspectée par ce prince sermonneur, il interdit à Marie-Antoinette les promenades à la porte Neuve.

Le roi vient de donner un témoignage de discernement et de droi-

ture : il a appelé M. de Malesherbes au département de Paris, en remplacement du vieux duc de la Vrillière, homme partial et passionné. Malesherbes est un de ces hommes que rien ne saurait détourner du chemin de l'honneur, ni séductions, ni dangers. Magistrat incorruptible, il ne peut manquer d'être ministre juste, et son début offre déjà une solide garantie. Ce gentilhomme à l'âme romaine n'a accepté son portefeuille qu'à la condition expresse qu'il n'en sortira jamais une lettre de cachet sans que préalablement les motifs de sa demande aient été exposés, agités, discutés et jugés valables en plein conseil. Le roi s'est associé à cette bonne pensée en l'adoptant. Malesherbes a en outre obtenu que personne dans son département, pas même le lieutenant de police, n'aura le droit de délivrer de ces lettres ; sauf, en cas d'urgence, à faire arrêter l'accusé sur un ordre signé de la main de ce lieutenant, et à charge par lui de faire interroger le prévenu dans le délai de vingt-quatre heures. C'est ainsi qu'on doit ménager le premier de tous les biens, la liberté.

A peine M. de Malesherbes a-t-il été entré au conseil qu'il a fait entendre sa vertueuse voix en faveur de M. de la Chalotais, procureur général, dont la disgrâce survivait à la faveur du parti jésuitique, une seconde fois abattu. Les efforts du ministre n'ont point été infructueux : on assure que le roi accorde à ce magistrat cent mille livres en argent comptant, huit mille livres de pension, réversible sur les siens, et que Sa Majesté érige l'une de ses terres en marquisat.

Pour faire diversion à ces nouvelles un peu graves, on s'entretient sous le manteau d'une petite déconvenue que vient d'éprouver la reine. Elle avait envoyé à l'impératrice sa mère son portrait en miniature, où Sa Majesté était peinte avec sa haute coiffure garnie de plumes longues d'une demi-aune. Marie-Thérèse a renvoyé le médaillon à Marie-Antoinette avec ce billet : « Je vous renvoie, ma » fille, la miniature que vous m'aviez fait tenir. A coup sûr vous » vous êtes trompée dans cette expédition ; je n'y ai point trouvé le » portrait d'une reine de France, mais celui d'une actrice. Je vous » fais remettre ce bijou, et j'attends le véritable. » La reine a souri avec dédain à cette observation, qu'elle a prise pour l'effet d'une mauvaise humeur résultant de la maladie ; et le lendemain les courtisans ont remarqué que Sa Majesté avait des plumes plus hautes. Aussi toutes les dames de la cour s'empressent-elles d'adopter cet ornement : le commerce en était autrefois peu important chez nous, mais il est devenu dans ces derniers temps fort considérable. La ville de Lyon, entrepôt ordinaire de plumasserie, en est maintenant épuisée.

Il y avait à Paris une véritable disette de plumes au moment des couches de madame la comtesse d'Artois, disette qui certainement a plus inquiété nos dames nobles que celle des grains survenue il y a quelques mois. Quoique moins emplumées qu'elles n'eussent voulu, ces beautés titrées ont pourtant assisté aux fêtes du baptême de M. le duc d'Angoulême, né le 6 août, et que le roi a nommé.

Depuis longtemps Louis XVI hésitait à rétablir la charge de surintendante de la maison de la reine, malgré les pressantes sollicitations de Marie-Antoinette, qui promettait cette charge à madame la princesse de Lamballe, qu'elle aime beaucoup. M. Turgot soutenait le refus du roi par des motifs d'économie ; mais enfin Sa Majesté s'est laissé persuader, et la surintendance a été donnée à la princesse. Madame de Mouchy, mécontente de cette nomination, que suivait la perte d'une partie des prérogatives de sa charge de dame d'honneur, s'en est démise aussitôt. La reine, qui à cause de son rigorisme avait surnommé cette dame *madame l'Etiquette*, n'est point fâchée de sa démission. Marie-Antoinette a remplacé aussi sa dame d'atour, la duchesse de Cossé, également démissionnaire, par la princesse de Chimay, et madame de Mailly a été nommée première dame pour accompagner.

La merveille du jour est l'hôtel de l'abbé Terray : rien n'égale la magnificence des appartements que cet ex-ministre a fait décorer, et que j'ai voulu visiter pendant son absence sur la renommée de leur luxe vraiment oriental. Quoiqu'un pareil faste soit une insulte faite à la France, que ce contrôleur général a ruinée, on n'en va pas moins admirer le fruit de ses rapines et même le féliciter de leur bon goût... Voilà bien les Français ! La luxure a surtout présidé aux ameublements de ce prêtre, qui depuis longtemps a jeté sa calotte par-dessus les moulins. On trouve chez lui tout ce qu'on peut réunir pour exciter les sens pécheurs ; il a fait peindre, par exemple, au chevet de son lit une femme entièrement nue. « C'est le costume modèle, » dit-il à ceux de ses amis qui l'interrogent sur ce *dégazement* complet. Ceci signifie sans doute que toute dame honorée des bonnes grâces de ce pacha tonsuré doit se décider à prendre cet habit négatif pour complaire à monseigneur. Le clergé est en bon chemin d'émancipation. Revenons aux choses sérieuses.

Le comte de Saint-Germain, nommé à la place de secrétaire d'État au département de la guerre après la mort du maréchal de Muy, a été présenté au roi le 27 octobre. Ce lieutenant général a paru à Fontainebleau sans ordres ; circonstance qui m'oblige à jeter un coup d'œil rapide sur sa vie, pour rappeler à quelle occasion il a renvoyé le cordon rouge à Louis XV. Saint-Germain est un gentilhomme d'Alsace ; il fut jésuite dans sa première jeunesse, mais il quitta ensuite la soutane pour saisir une épaulette de lieutenant. Simple capitaine de milice après plusieurs années de service, ce militaire trouva que sa fortune marchait trop lentement en France : il servit successivement l'électeur palatin, la maison d'Autriche, le Danemark, et ne reprit l'uniforme français qu'aux vives sollicitations du maréchal de Saxe, qui faisait cas de ses talents. Lieutenant général dans l'armée que commandait le maréchal de Broglie, Saint-Germain se brouilla avec ce capitaine distingué pendant la dernière campagne de Westphalie : ce fut alors qu'il renvoya sa plaque de Saint-Louis pour retourner en Danemark ; mais après la mort d'Adolphe II il cessa d'être employé dans ce royaume. Louis XVI, plus juste envers ce général que son prédécesseur, lui avait accordé à titre de gratification une somme de cent mille écus, que lui enleva presque aussitôt la banqueroute d'un banquier de Hambourg, chez lequel il l'avait imprudemment placée en entier. Les officiers du régiment d'Alsace, compatriotes du comte de Saint-Germain, allaient se cotiser pour lui faire un sort, lorsque Louis XVI, honteux de la misère d'un homme qui avait eu dans ses armées le grade de lieutenant général, lui accorda une pension de dix mille livres, qu'il vint manger dans une retraite champêtre aux environs de Strasbourg.

Le comte de Saint-Germain était en bonnet de laine, en grosse redingote, en sabots, à bêcher son jardin, quand, nouveau Cincinnatus, il vit entrer un député de la cour qui lui apportait la clef du portefeuille de la guerre. Il lut la dépêche appuyé sur le manche de sa bêche. « Oh ! oh ! dit-il après l'avoir parcourue, est-ce qu'on songe » encore à moi ?... Allons, monsieur, je vous suis. »

La nomination d'un homme si simple et réputé si droit ne satisfait nullement les gens à intrigues, à savoir-faire. On pourra difficilement usurper avec lui les honneurs et les places, il sera plus difficile encore d'en trafiquer. D'un autre côté, Saint-Germain est un vieux garçon : n'ayant ni femme, ni enfants, ni famille, ne tenant à rien, il n'aura point d'entrailles pour les liguées à pourvoir par droit de naissance ; la faveur sera sans action sur son naturel cuirassé, dit-on, à la prussienne. Mais s'il doit déplaire à la gent intrigante, le nouveau ministre a des recommandations de bon lieu : les membres du conseil, interrogés sur son compte par le roi, ont rendu le meilleur témoignage sur son caractère et sa conduite ; témoignage conforme à celui du maréchal de Muy, qui, se voyant mourir, avait indiqué M. de Saint-Germain à Sa Majesté pour lui succéder au département de la guerre. On répétait hier à l'Œil-de-bœuf un bon mot de M. le comte d'Artois à propos de ces informations. « On ne » veut pas que le successeur de M. de Muy ait la pierre, a dit Son Altesse Royale, car on le sonde bien. » Le plus jeune frère de Louis XVI est ordinairement assez cru dans ses saillies ; celle-ci du moins est spirituelle.

On a joué le 1er novembre une pièce ou plutôt une scène de Jean-Jacques Rousseau intitulée *Pygmalion*, ouvrage rempli de chaleur et de poésie. Il y avait eu un précédent qui mérite d'être cité. Les comédiens se transportèrent à l'ermitage du philosophe de Genève pour lui demander la permission de représenter sa production. Il était nuit quand ils arrivèrent ; Jean-Jacques refusa de leur ouvrir sa porte : ils revinrent le lendemain. Le grand écrivain répondit à la harangue ampoulée de l'orateur qu'il n'acquiesçait point à la demande, mais qu'il ne s'y opposait pas ; que seulement il prévenait messieurs de la Comédie que *Pygmalion*, imprimé en fraude, fourmillait de fautes qu'on ne pourrait imputer à l'auteur. Rousseau termina sa réponse en déclarant qu'il ne voulait percevoir aucun droit sur la pièce.

M. Larive joue le rôle du statuaire grec avec intelligence ; mademoiselle Raucourt représente Galathée : c'est une fort belle statue. Au moment où les dieux exaucent le vœux de Pygmalion en communiquant le feu de la vie à son amante de marbre un spectateur du parterre a dit tout haut : Ce n'était pas la peine, elle a bien assez de chaleur comme cela ! Allusion maligne au tempérament de mademoiselle Raucourt, qui n'est de marbre ni pour les hommes ni pour les femmes.

Il paraît bien constaté que cette flamme vivifiante qui surabonde chez l'actrice du Théâtre-Français n'est pas même suffisante chez le roi de France et de Navarre ; cinq ans se sont écoulés depuis le mariage de Sa Majesté, et la couche royale reste inféconde. On fait courir le bruit que le roi ayant consulté la Faculté à cet égard, a été averti par ce corps savant qu'il y aurait nécessité de couper ce qu'en termes de l'art on appelle le *filet* ; opération légère à laquelle le monarque s'était, dit-on, résigné, mais qui n'a pas été faite. On ajoute que Louis XVI ayant pris jour avec un opérateur après plusieurs remises successives, entra, bien décidé en apparence, dans la chambre où la petite section projetée devait avoir lieu... Mais à l'aspect de l'appareil formidable des instruments tranchants alignés sur une table pour cette minutie opératoire Sa Majesté changea d'avis, demanda ses chevaux, sa meute, et partit pour la chasse. Ce même jour Louis XVI a forcé trois sangliers ; ce qui annonce dans ce prince une constitution robuste, mais qui ne prouve rien du tout en faveur de sa descendance directe.

En attendant qu'il plaise au ciel de répandre ses faveurs prolifiques sur ce couple couronné, la reine danse et danse même beaucoup. Les bals de Versailles viennent de commencer : ils se donnent cette année chez madame la surintendante, afin que l'étiquette ait plus

d'élasticité. La reine indiquera par une liste secrète les personnes qu'elle voudra bien admettre à ses soupers. En tout cas, il y aura peu de dames âgées à ces réunions: Sa Majesté ayant déclaré hautement « qu'elle ne concevait pas comment passé trente ans une » femme osait paraître à la cour. »

Ce propos est bien celui d'une princesse dont la vingtième année est à peine accomplie; mais Sa Majesté ne se doute pas combien les dix ans qui vont suivre seront rapides : elle leur prête pourtant toutes les ailes des plaisirs, et, se dit-on plus bas, celles des amours. Quant à cette dernière assertion, il faudrait, pour lui ôter le caractère d'une calomnie, citer des faits avérés : voici du moins quelque chose qui en approche.

Le duc de Lauzun, l'un des plus beaux cavaliers de la cour, avait été envoyé en Pologne pour une négociation avec l'impératrice de Russie, touchant ce malheureux pays. Catherine joua quelque temps le charmant négociateur, comme on s'amuse d'un joli papillon; puis, sans être entrée le moins du monde dans le sujet, elle finit par lui dire que pour le moment il ne fallait plus y songer. Sémiramis II terminait sa lettre en offrant très-sérieusement au duc d'entrer à son service, lui promettant pour début le premier grade dans ses armées. Lauzun avait de l'ambition : il regarda le portrait de Catherine, trouva qu'elle était belle encore, et jugea que son épée de feld-maréchal ne serait pas payée trop cher. Il ne voulait pas toutefois prendre un parti sans l'assentiment de sa cour et surtout de sa famille : le duc revint à Versailles. Lauzun trouva la reine liée intimement avec la princesse de Guémenée. Cette dame avait parlé de lui à Sa Majesté; Marie-Antoinette témoigna le désir de le connaître autrement, dit-elle, que *dans une présentation cérémonieuse*. La princesse manda le duc : Sa Majesté le traita à la première entrevue avec distinction, à la seconde elle le reçut avec empressement, et dès lors Sa Majesté se répandit en égards presque caressants avec le vieux maréchal de Biron, père de Lauzun. « Bientôt, a dit depuis ce seigneur, je devins » une espèce de favori. »

Cependant la mission diplomatique de ce mortel fortuné, que le boudoir de Versailles paraissait disputer à celui de Pétersbourg, étant finie, il dut songer à quitter la cour pour se remettre à la tête de la légion royale qu'il commandait, et que l'on parlait de faire marcher contre les paysans révoltés par suite de la disette. C'était à l'époque du sacre : la reine fit des efforts infinis pour retenir M. de Lauzun et pour le décider à la suivre à Reims; le duc allégua ses devoirs de colonel, son honneur compromis s'il y manquait... Sa Majesté consentit à recevoir ses adieux à Auteuil, chez madame de Guémenée. Mais le soir la reine s'étant encore ravisée fit prier Lauzun, qui devait partir dans la nuit, de retarder son départ de quelques heures, et de venir lui parler le lendemain matin à Auteuil.

« Je ne veux pas que vous partiez encore, dit-elle au duc à ce » rendez-vous; la révolte pour les grains oblige à faire approcher » des troupes, nous ferons venir votre corps. » Le duc remercia la souveraine; il lui exprima pourtant la crainte qu'un déplacement ne fût désavantageux à sa légion. « Vous êtes un imbécile, » reprit Marie-Antoinette en riant; mais il y avait dans ce mot plus de dépit qu'elle n'en faisait paraître. Dans la soirée, au cercle de la reine, Sa Majesté étant encore revenue sur le même sujet, et Lauzun émettant toujours des scrupules, elle appela le baron de Viomesnil, chargé du mouvement des troupes. « Baron, lui dit-elle, faites donc mar» cher la légion royale, et faites-la venir assez près pour que cet im» bécile ne nous quitte pas. » Le baron répondit en dissimulant mal sa surprise qu'il exécuterait l'ordre de Sa Majesté.

Cet entretien avait été à peu près public; le lendemain dans la galerie il n'était question que de la faveur du duc. Dans la journée il monta à cheval pour chasser dans le bois de Boulogne avec la reine, ainsi que cela arrivait à peu près tous les jours depuis un mois. Au coucher le retentissement des bonnes grâces de Marie-Antoinette pour Lauzun arriva jusqu'à la chambre du roi... Peut-être ce seigneur fut-il heureux de partir dans la nuit même.

Vers la fin de l'année le duc, de retour à Versailles, y reçut de nouvelles, de pressantes sollicitations de l'impératrice Catherine : dans une entrevue secrète qu'il eut avec la reine il ne lui dissimula point que d'après certains avis qui lui étaient parvenus il pouvait être arrêté d'un moment à l'autre par suite de quelques tracasseries sur sa mission; il ajouta qu'on lui offrait à Pétersbourg le sort le plus élevé qu'un sujet pût jamais prétendre. « L'impératrice Catherine » *est bien heureuse*, répéta plusieurs fois Sa Majesté, et *je suis bien* » *malheureuse*. » Puis elle ajouta avec un soupir : « Monsieur de Lauzun, vous allez être perdu pour nous! je l'ai prévu depuis longtemps.

— Madame, répondit le duc, tant que je conserverai *l'estime* dont Votre Majesté m'honore rien ne m'effrayera, et je ne craindrai rien. Je ne m'éloignerai pas de la France comme un criminel, je ne quitterai point le service du roi sans sa permission, et il ne me condamnera pas sans m'entendre. Qu'on m'attaque, mes papiers sont en sûreté, et ma correspondance avec le ministre me justifiera.

— On ne vous attaquera point, monsieur de Lauzun, reprit la reine d'un ton animé, personne ne l'osera : *on sait que c'est s'attaquer à moi-même et je suis bien aise qu'on le sache*. Restez près de nous; ne le refusez pas. Il est un moyen de vous attacher particulièrement à moi : M. de Tessé n'est pas éloigné de quitter sa place, et je pourrais arranger des choses qui lui seraient agréables. Ne voulez-vous pas bien être mon premier écuyer?

— Pénétré de tant de bontés, j'en sens tout le prix sans pouvoir en profiter : ce choix semblerait justifier les insolents propos qui ont été tenus déjà; et que Votre Majesté ne s'offense pas si je la refuse.

— Vous me traitez bien durement, monsieur de Lauzun. Ma chère madame de Guémenée, joignez-vous donc à moi pour obtenir de votre ami qu'il ne nous abandonne pas. »

Telle est la base sur laquelle s'appuient les propos peu réservés qu'on tient assez ouvertement contre la reine, et qu'elle continue d'autoriser par les imprudences les plus ostensibles. Sa Majesté ne cache ni les préférences qu'elle accorde en toutes choses à M. de Lauzun, ni le crédit que le duc a sur elle. Aussi dit-on tout haut à la cour que ce seigneur est ou sera bientôt l'amant de Sa Majesté.

Et voyez cependant quelle est la bizarrerie du caractère de l'homme; j'ai la certitude que Lauzun est peu sensible aux sentiments très-clairement exprimés de la reine, toute belle, toute souveraine qu'elle est, et cela précisément parce qu'elle se montre trop expansive. On connaît trop bien le duc pour croire toutefois qu'il ait poussé la réserve jusqu'à se défendre en Joseph, s'il a été attaqué par une autre Putiphar... Mais ce roué saturé de bonheur classerait dans ce cas les bonnes grâces royales au nombre des faveurs à mettre en réforme. Ce qui peut encore entretenir son indifférence, c'est l'amour qu'il éprouve pour une jeune et jolie Anglaise, nommée lady Barrymore, qui, par parenthèse, se livre à un tout jeune conseiller au parlement en même temps qu'au brillant duc. Ayant appris il y a huit jours cette duplicité de sentiment, Lauzun courut chez son infidèle et l'accabla de reproches qu'elle écouta avec un sang-froid tout britannique. « Je » conviens de tout cela, répondit la dame, et en vérité je vous l'au» rais déjà dit si je n'avais pas craint votre chaleur et votre vivacité. » Mon intention n'a jamais été de vous tromper... Si vous me quittiez » pour cette bagatelle, vous auriez tort : vous me plaisez, vous me » convenez, je vous aime beaucoup; mais ma liberté m'est plus chère » que vous, je ne vous la sacrifierai pas. Je me soucie peu du petit » conseiller, j'y renoncerais sans peine, mais je ne veux pas qu'on » m'impose de sacrifices. Je vous le déclare, je le garderai sans en » faire grand cas; il s'en faut bien que j'aie pour lui les sentiments » que vous m'avez inspirés. Tenez, ajouta l'Anglaise en montrant un » portefeuille qui était sur la table, voilà toutes ses lettres, prenez» les, faites-en tout ce que vous voudrez .. Mais ne nous brouillons » pas pour si peu de chose. Lauzun, les hommages de mon robin m'a» musent, flattent peut-être mon amour-propre, que voulez-vous! » c'est un enfantillage, c'est un joujou que je ne veux pas qu'on » m'ôte. Cela n'empêchera pas que vous ne trouviez toujours en moi » le plus tendre abandon, l'intérêt le plus vrai... Je ne veux pas être » votre esclave, mais je serais désolée de ne plus être votre maî» tresse. »

En parlant ainsi, lady Barrymore arrangeait sur un canapé où elle était négligemment couchée un désordre étudié, un soulèvement de déshabillé agaçant... Les amants scellèrent une nouvelle union aux conditions voulues par la dame. On conviendra que les beautés de la Tamise ne le cèdent point aux nôtres en fait de galanterie, et que leur franchise cynique l'emporte de beaucoup sur celle des Françaises.

Toutes ces aventures se passaient pendant la vogue de *la Belle Arsène*, opéra-féerie de M. Favart, dont le sieur Monsigny a fait la musique. C'est une leçon en vers agréables donnée à la coquetterie, et dont quelques jolies morceaux d'ensemble ont déterminé la vogue. Celle de *la Fausse Magie* est plus généralement méritée : Marmontel, en réduisant cette pièce à deux actes, en a fait une assez bonne comédie, et la musique étincelante de verve qu'y a jointe M. Grétry rendra le succès de cet ouvrage aussi durable qu'il a été complet au début.

Aux premières représentations de ces pièces, comme à celles de *Pygmalion*, la cour et la ville se sont parées de deux couleurs nouvelles. La reine ayant, il y a quelques mois, choisi une robe de taffetas tirant sur le brun, le roi lui dit en riant : *C'est couleur de puce*. A l'instant toutes les dames titrées voulurent avoir des taffetas *puce;* bientôt les hommes s'en mêlèrent... Les drapiers, les fabricants de soierie n'y purent suffire. Comme en France, et surtout s'il s'agit de modes, les folies vont toujours *crescendo*, on ne tarda pas à distinguer deux nuances dans la couleur nouvelle : la vieille puce et la jeune. Puis vinrent les subdivisions : on eût des robes et des habits tête de puce, dos de puce, ventre de puce, cuisse de puce... Mais tout a coup ces diverses teintes furent abandonnées. Un nouveau caprice détrôna celui dont on avait été chercher la nuance sous le dernier vêtement du beau sexe : des marchands ayant présenté à Marie-Antoinette des échantillons de robes, Sa Majesté en choisit une d'un blond cendré. *Monsieur*, qui se trouvait là, dit : « Ma foi, ceci est » *couleur des cheveux de la reine*. » Et dès le lendemain tous les ateliers étaient en action pour fabriquer des velours, des ratines, des draps, des satins, des taffetas *cheveux de la reine*. Quelques-unes de ces étoffes ont été payées dans le premier moment jusqu'à quatre-vingts livres l'aune... Les reines changent : la solidité de jugement peut succéder sur le trône au désordre, à la légèreté; mais les cour-

tisans et, peut-être, dans une proportion trop générale, les Français sont toujours légers, petits et vains.

Terminons la chronique de 1775 en parlant de choses plus graves. Les colonies anglaises de l'Amérique marchent à grands pas vers une indépendance absolue. Un congrès général s'est réuni au printemps à Philadelphie : il a nommé le général Washington commandant supérieur des forces continentales; la même assemblée a procédé ensuite à l'élection des officiers généraux qui doivent servir sous ses ordres. Des préparatifs de guerre formidables ont été ordonnés. Déjà vingt-cinq mille hommes bien armés, pourvus d'artillerie, sont entrés en campagne et ont même battu à Lewington un corps de deux mille Anglais : ce fut le premier engagement sérieux avec les troupes de l'Angleterre. L'ordre est donné en Pensylvanie pour la levée de vingt mille hommes; un corps de quatre mille soldats choisis dans cette milice sera formé pour veiller à la sûreté du congrès.

Cependant Boston était occupé par des forces anglaises supérieures; cette ville subissait toutes les rigueurs que la vengeance inspire à un ennemi qui a ressaisi l'avantage : les Américains résolurent d'en faire le siége. Ils s'emparèrent bientôt de plusieurs forts environnants, malgré les sorties d'une garnison imposante; tout portait à croire que cette capitale, poussée avec vigueur, tomberait au pouvoir des révolutionnaires. Mais ils craignirent d'occasionner sa destruction en réduisant à la dernière extrémité les Anglais qui l'occupaient; les opérations du siége furent ralenties. Un fort détachement des milices de Connecticut, en s'emparant du fort Carillon, ouvrit pendant le blocus de Boston des communications entre la province de Massachusets-Bay et le Canada, et Washington mit cet événement à profit pour tenter une diversion. Cette tentative n'eut pas tout le succès qu'on pouvait en attendre; mais elle servit du moins à prouver aux troupes de la métropole qu'elles avaient dans les Américains des ennemis intrépides, et qui exécuteraient les entreprises les plus difficiles pour conquérir leur liberté.

CHAPITRE II.

1776-1777-1778.

Chansons satiriques contre la reine. — Le pique-nique manqué. — Mort de Fréron. — Les courses de chevaux à l'anglaise. — Caprice de la reine. — Apparition de madame Jules de Polignac. — Retraite de Turgot et Malesherbes. — Jésuitisme de Maurepas. — Mort du prince de Conti. — Un dernier mot sur ce prince. — Le marquis de Mirabeau. — M. Necker aux finances. — Hostilités en Amérique. — Acte d'indépendance des Etats-Unis. — Efforts de l'Angleterre. — Le comte d'Artois amant de madame du Barry. — Secret donné à Louis XVI par un abbé pour faire des enfants. — L'inconvénient des génuflexions. — Le docteur Franklin. — L'abbée de l'Epée. — Fondation du mont-de-piété. — Mademoiselle Raucourt arrêtée pour dettes. — L'empereur Joseph II à Paris. — Apparition de la Fayette volontaire dans la cause de la liberté. — Kosciuszko. — L'empereur aux Porcherons. — Les sourds-muets. — Désappointement de la vanité de Voltaire. — Retraite du comte de Saint-Germain. — Le prince de Montbarrey. — Causes de la disgrâce de Saint-Germain. — Bagatelle. — Mademoiselle Raucourt protégée par la reine. — Guerre d'Amérique. — Victoire remportée par la Fayette. — *L'Amant bourru* de Monvel. — *Gabrielle de Vergy* de M. de Belloy. — Portraits de *Monsieur* et du comte d'Artois — Le chevalier d'Eon devenu femme. — Retour de Voltaire à Paris. — Honneurs qu'il reçoit. — Franklin chez Voltaire. — Aventure scandaleuse de la duchesse de Bourbon — Il fallait l'étouffer, on la publie. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon. — Intrigues du clergé auprès de Voltaire — *Irène*, tragédie de Voltaire. — La reine et le masque. — Maladie de Voltaire. — Sa conscience chrétienne est dégrossie. — Reconnaissance de la république d'Amérique par la France. — Voltaire se rétablit. — Singulier costume de ce poëte. — Triomphe éclatant du vieillard de Ferney à l'Académie — Honneurs presque divins au Théâtre-Français. — Mort de Voltaire. — Point de confession à son heure suprême. — Fureur religieuse. — Le cadavre escamoté — Il est enterré par ruse. — Testament du patriarche de Ferney. — Mort de J.-J. Rousseau. — L'île d'Ermenonville. — Première grossesse de la reine — Singulière manière d'apprendre cet événement au roi. — Le jeu de la cour. — Les illustres friponnes. — Naissance de Madame de France (depuis duchesse d'Angoulême). — L'ouverture du ventre de la reine. — Les charbonniers au théâtre. — Un ministre français est envoyé en Amérique.

L'année 1776 commence comme a fini celle qui l'a précédée, par des bruits scandaleux. Un poëte inconnu a donné pour étrennes à la reine des couplets on ne peut plus satiriques sur les habitudes de cette princesse et sur les intrigues dans lesquelles on la suppose engagée. Il est bien entendu que ces rimes critiques n'ont point été envoyées à Sa Majesté, mais des milliers d'exemplaires en sont répandus dans le public : on les possède, on les chante dans toutes les classes de la société. L'auteur anonyme traite d'abord de la virilité douteuse du jeune monarque : il révèle avec une crudité obscène de dénominations les causes secrètes qui s'opposent à ce que nous ayons, à moins d'assistance, une progéniture royale, et félicite la reine d'avoir pris déjà des mesures supplétives. Entrant à cet égard dans quelques détails, le chansonnier nomme en toutes lettres MM. de Lauzun, de Coigny, de Besenval. Enfin la méchanceté du rimeur audacieux va jusqu'à dénoncer au public une prétendue lettre de Marie-Thérèse à sa fille, où elle lui reproche de n'avoir pas encore pourvu par des moyens *politiques* à la propagation de la branche aînée des Bourbons de Versailles.

On m'a apporté ce matin une seconde chanson dirigée, comme la première, contre Marie-Antoinette. On lui reproche cette fois la compagnie peu relevée dont elle s'entoure dans ses bals : par exemple MM. de Caraman, de Galiffet, de la Vaupaillière; mesdames de Neukerque, de Cassini, de Guibert, d'Hunéry, etc. Le chansonnier insiste surtout sur les libertés que Sa Majesté permet à tout cet entourage et sur la légèreté trop aimable à laquelle cette princesse se livre. Il y a dans les couplets que je cite des médisances et des calomnies : il faut, pour être sincère, avouer que les médisances dominent.

J'ai à rapporter maintenant une anecdote plus généralement vraie. Tout ce qu'il y a de distingué dans la plus noble classe des mauvais sujets de la cour était convenu de faire un pique-nique avec les fameuses courtisanes de Paris. Parmi les hommes on nommait M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, le duc de Fitz-James, le duc de Lauzun, enfin tout le premier numéro de la débauche. Parmi les femmes devaient figurer les demoiselles Guimard, Duthé, d'Ervieux, Thévenin. Les fonds de la soirée avaient été perçus d'avance au moyen d'une souscription de cinq louis par chaque convive mâle, et le nombre des souscripteurs permettait d'établir le programme avec une sorte de somptuosité. Spectacle, jeu, banquet nocturne et suite illimitée de galanterie, tout devait concourir à rendre la fête délicieuse. Le temple de ces mystères était désigné : mademoiselle d'Ervieux, surintendante de la fête, en faisait disposer les préparatifs chez un traiteur du boulevard, qui devait ouvrir ses jardins et une salle contiguë aux acteurs de la bacchanale projetée. Mais au moment où, la bouche mouillée d'une voluptueuse sérosité, débauchés et nymphes complaisantes n'avaient plus qu'une heure à entendre sonner avant la réunion, un ordre du roi a tout arrêté, même les broches, qui tournaient devant un feu d'enfer chez le Comus du boulevard. On ne doute pas que le zèle évangélique de M. l'archevêque n'ait été le principal moteur de ce trouble-fête; aussi mademoiselle d'Ervieux a-t-elle répondu à cet acte de l'apôtre parisien par un trait de charité en faisant envoyer tout le festin au curé de Saint-Roch pour être distribué aux pauvres. Les convives nobles, trompés dans leur douce attente, en ont été pour leurs cent vingt livres et le surnom de chevaliers de *Saint-Louis*, dont leur cotisation a donné l'idée au grand *calembourdier* du temps, M. le marquis de Bièvre. Cette anecdote a servi du moins à faire rire la cour et la ville pendant quarante-huit heures : l'argent de ces messieurs n'a pas été en pure perte.

La critique littéraire ne fait la fortune de ceux qui l'exercent que lorsqu'elle est complaisante : telle ne fut point celle de Fréron. Cet Aristarque s'était attiré l'animadversion de toutes nos célébrités chatouilleuses par l'indépendance de ses examens et la franchise de ses satires. Mais si Fréron se montrait incorruptible, il n'était pas exempt de partialité : ses jugements sur Voltaire et sur tout le parti encyclopédique étaient faux, passionnés, remplis d'une amère injustice. Cette bile acrimonieuse a été la cause de sa mort. Il avait appris que M. de Malesherbes, ministre favorable aux philosophes, se disposait à supprimer l'*Année littéraire*, dont Fréron vivait depuis l'année 1746, et vivait mal, car il était criblé de dettes. A cette nouvelle terrible, le journaliste, déjà cruellement préoccupé des assignations redoublées, des saisies, des menaces de par corps qu'il recevait journellement, tomba malade, et sa maladie s'aggrava bientôt par un travail forcé et par les inquiétudes poignantes sous l'empire desquelles il devait s'y livrer.

Cependant madame Fréron sollicitait chaudement à Versailles : aidée de protecteurs puissants elle obtint au prix de quelques promesses d'amendement que l'*Année littéraire* subsisterait. Elle accourut à Paris pour annoncer à son mari l'heureux résultat de ses démarches; mais il était mort.

Qui sera l'héritier de la férule tombée des mains de Fréron? A coup sûr un critique qui ne le vaudra pas. On parle de l'avocat Linguet : il y a plus de chances pour M. Clément, dialecticien excellent dans la discussion, mais écrivain disert, ennuyeux et dépourvu de grâce. Quel que soit le successeur du rédacteur de l'*Année littéraire*, il ne fera point oublier son goût sûr et exquis, ses saillies pleines de gaieté et de finesse, son érudition non moins profonde que celle de l'abbé Desfontaines, son prédécesseur. Personne peut-être n'aura le talent de Fréron à traiter avec une légèreté gracieuse les sujets les plus arides; personne ne saura comme lui présenter toujours les défauts d'un livre de la manière la plus piquante. Et même la partialité que j'ai reprochée plus haut à ce littérateur ne fut point spontanée : peut-être eût-il été toujours juste si les écrivains qu'il critiquait eussent été moins irritables. Mais on répondit à ses censures motivées par des injures aussi grossières que gratuites : il répliqua alors par des sarcasmes outrés et des jugements iniques. On croit que dans tous les cas le privilége de l'*Année littéraire* restera à M. Fréron fils, écrivain de vingt ans, déjà connu par de jolis contes insérés dans l'*Almanach des Muses*, mais qui n'offrirait pas encore des garanties suffisantes pour la rédaction.

Le commencement de la belle saison a ramené les *courses de chevaux*, folie qui depuis quelques années a pris beaucoup d'empire sur nos goûts, comme tout ce qui vient des îles Britanniques. Le comte d'Artois et le duc de Chartres voulaient qu'on fût *patriote* au moins dans ce genre d'amusement et qu'on ne fît courir que des chevaux français; mais la fureur anglicane l'emporte : nos seigneurs font passer à grands frais le détroit à des coursiers pour nous jeter aux yeux la poussière de la plaine des Sablons. Il n'y a même rien de national à ces joutes : on assiste en costume *anglais* à des jeux imités de l'*Angleterre*, dans lesquels des chevaux *anglais* disputent de vitesse, montés par des jockeys venus de Londres pour faire perdre un pari d'une énormité *anglaise* à des gentilshommes qui se ruinent à cela tout aussi complétement que des milords *anglais*... C'est enchanteur.

La reine assistait dernièrement à une course dont mille louis devaient être la prime : les parieurs étaient M. le duc de Chartres et M. de Lauzun. Sa Majesté, un moment avant le combat, exprimait une vive sollicitude à l'adversaire du prince du sang. « J'ai tant de » peur, lui disait-elle, que si vous perdez je crois que je pleurerai. » Lauzun gagna, et Marie-Antoinette en parut transportée de joie. Le vainqueur eut toutes les peines du monde à réprimer les marques de satisfaction presque délirante que la jeune souveraine faisait éclater. « Je veux aussi avoir des chevaux de course, disait-elle au duc, qui » l'accompagnait pour retourner à Saint-Cloud, et quoi qu'en dise le » roi je monterai à l'anglaise, car j'en meurs d'envie. »

Ce désir était si prononcé chez la reine, que peu de jours après, chassant au bois de Boulogne avec le seigneur que tout le monde appelait son favori, même en présence de Louis XVI, elle affecta d'une manière imprudente l'*anglomanie* qui la tourmentait. Lauzun la voyant en conversation réglée avec un piqueur anglais qui le suivait, cette inconvenance l'affecta : il prit la liberté de faire remarquer à la reine qu'on l'observait.

« Je demandais à ce garçon, répondit Sa Majesté, si l'*anglais* qu'il monte est sage, s'il se prêterait au caprice d'une femme.

— Madame ! s'écria le duc, Votre Majesté voudrait-elle...

— Changer un instant de cheval avec votre piqueur.

— Impossible..... Votre Majesté ne songe donc pas au cortége qui l'environne...

— Eh! qu'importe ! quel mal y a-t-il à cela ? D'ailleurs je le veux.

— Moi, madame, dit Lauzun tout bas en s'approchant de la reine, je ne le veux pas.

— En ce cas, reprit Marie-Antoinette d'un ton piqué, puisque vous êtes assez peu galant pour me refuser cette permission, je la prends. »

Puis Sa Majesté appela le piqueur d'un ton impérieux, lui demanda son cheval en souveraine, le monta lestement, et partit au galop.... En ce moment le duc de Coigny, qui avait, dit-on, plus de raisons que personne pour trouver étrange la folie de Marie-Antoinette, dit assez haut et à diverses reprises : *Quelle légèreté! quelle inconvenance!* Les zéphyrs du bois de Boulogne durent porter ces exclamations jusqu'à l'oreille de Sa Majesté.

Mais voici venir une nouvelle favorite de la reine qui sans doute excitera le genre de censure auquel Sa Majesté a été exposée lors de son intimité avec la marquise de Langeac. Madame la comtesse Jules de Polignac semble réunir sur elle toutes les bonnes grâces de Marie-Antoinette; M. de Lauzun lui-même a vu baisser sa faveur; MM. de Vaudreuil et de Dillon, qui dans les bals avaient obtenu d'aimables sourires, ne paraissent plus occuper Sa Majesté : elle n'a d'égards, de petits soins, de préférences que pour sa nouvelle amie. Il est vrai que cette jeune femme a reçu de la nature le plus charmant visage, avec une taille, une gorge, des bras, sinon aussi parfaits que les traits de sa figure, du moins aussi séduisants, aussi désirables. Le caractère de la comtesse est d'une douceur ineffable, d'une sérénité que rien ne paraît devoir troubler, pas même les choses les plus propres à exciter la contrariété ou l'impatience. Exempte de la moindre disposition à se prévenir défavorablement ou favorablement, madame de Polignac se tient à une égale distance de l'indifférence et de l'enthousiasme. Son maintien, ses actions, sa conversation, et jusqu'au son de sa voix, tout est doux en elle. Je conçois qu'un si joli naturel ait conquis les affections de la reine; nous verrons ce qu'il deviendra à la cour et si quelque serpent ne se glissera pas sous tant de fleurs.

Pendant que la faveur de boudoir d'une femme occupe la cour, la retraite de deux ministres intègres, bijoux rares dans les monarchies, désole le peuple qui seul avait goûté leur administration. Malesherbes, l'honnête et sage Malesherbes, le *vir bonus*, s'est démis le 12 mai du ministère; bientôt il a été imité par M. Turgot, homme austère et probe, dont le système, d'une régularité mathématique, était parmi nous la rêverie de Platon. Je n'ai pas pensé un instant que ni l'un ni l'autre pussent rester au timon des affaires avec de tels principes: leur vertu faisait tache parmi nos corruptions. J'ai fait connaître ailleurs Malesherbes, mais je dois dire ici quelques mots sur le contrôleur général sortant. Turgot est d'un extérieur simple et agréable, mais il devient austère, dur, intraitable quand l'on contrarie ses vues d'économie politique. Timide dans le maintien et dans le propos au milieu du monde, il se montre courageux, hardi, impétueux au conseil ou dans le cabinet pour le développement de ses conceptions et de ses plans. Turgot, en se livrant avec zèle à l'étude des lois, des sciences, de l'administration, a trop négligé celle du cœur humain : tel est son grand défaut, et il suffit pour rendre cette grande capacité incapable de gouverner les hommes. Sa profonde sagacité juge sainement de ce qu'il faudrait faire pour réformer l'État; mais trop passionné d'une amélioration absolue, il ne saurait voir avec sang-froid les difficultés insurmontables qui s'opposent à une entière régénération, avec tout le cortége d'abus, d'injustices, de perfidies que la société actuelle traîne à sa suite et qu'elle s'incorpore journellement comme éléments constitutifs.

Ce fut sans égard à ces obstacles, tissus de tant d'intérêts, que Turgot voulut essayer de refondre nos mœurs administratives : dans l'espace de quelques mois, il fit plus de changements dans ce système qu'il n'en avait été tenté pendant les cinquante-neuf années du règne de Louis XV; mais cette révolution produisit l'effet qu'elle devait produire : courtisans, financiers, hommes livrés au trafic irrégulier, enfin tout ce qui s'enrichissait de désordres et de dilapidations cria contre le contrôleur général. Il ne lui resta que la voix du peuple, pour lequel il travaillait, mais auquel on ne demande que de l'argent et point d'avis. Les parlements s'unirent un moment avec la cour pour s'élever contre les édits de Turgot; les traitants poussèrent à son renversement afin de voir renaître les affaires lucratives avec le gouvernement; les princes, les grands aidèrent de tout leur pouvoir à sa chute, qui devait mettre fin aux réformes de leurs dépenses et ramener les faveurs pécuniaires dans le tonneau des Danaïdes, où ils se plaisent à jeter l'or des Français. Ebranlé par tant d'efforts, Turgot tomba. « Je quitte les affaires, écrivit-il à Louis XVI quand sa » retraite fut décidée; mais *n'oubliez pas, sire, que la destinée de* » *Charles Ier est celle des monarques gouvernés par les courtisans.* » Le roi remit la lettre du contrôleur général sous une enveloppe cachetée du petit sceau royal avec cette suscription de sa main : « *Lettre de* » *M. Turgot...* » Il eût mieux valu la laisser continuellement ouverte devant lui et la lire chaque matin à son réveil.

Le roi en renvoyant ce contrôleur général honnête homme crut devoir déclarer « que, dans sa sagesse, il avait jugé nécessaire de » donner une attention sérieuse aux représentations de ses cours sur » les inconvénients dont les édits (ceux de Turgot) étaient susceptibles. » Sa Majesté fit entrevoir ensuite que M. de Cluguy, appelé au contrôle général, rétablirait tout ce que son prédécesseur avait renversé. Ainsi le faible monarque découvrit à l'Europe la versatilité, l'absence de plan qui régnaient dans son gouvernement : il lui apprit que le gouvernail de l'État, remis par un prince débile à la main légère du vieux Maurepas, appartiendra à l'homme de génie qui aura le courage de s'en emparer, ou à la puissance étrangère qui aura l'adresse d'y établir une créature.

Le comte de Maurepas, quoique auteur en grande partie de la disgrâce de Turgot, eut la perfidie de lui faire par écrit son compliment de condoléance au moment où l'ex-ministre quitta la cour. Celui-ci, sentant tout ce qu'il y avait d'ironique dans cette démarche, y répondit avec une dignité mordante, laissant entrevoir une censure indirecte de la conduite du vieux conseiller de la couronne. Je me suis procuré la lettre et la réponse; je les veux consigner ici comme documents historiques sur le caractère des deux hommes d'État.

« Je m'empresse, monsieur, de vous témoigner la part que madame » de Maurepas et moi avons prise à l'événement qui vous est arrivé.

» J'ai l'honneur d'être, » etc.

« Je ne doute pas, monsieur, de la part que madame de Maurepas » et vous avez prise à l'événement qui vient de m'arriver; mais quand » on a servi son maître avec fidélité, qu'on a fait profession de ne » lui taire aucune vérité utile, et qu'on n'a à se reprocher ni faiblesse, ni fausseté, ni dissimulation, on se retire sans honte, sans » crainte et sans remords.

» J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je vous dois, » etc.

M. Amelot, conseiller d'État, est nommé secrétaire d'État au département de la maison du roi, en remplacement de M. de Malesherbes. Je connais peu ce M. Amelot : on verra comment cette figure se dessinera dans le cadre du pouvoir; on la copiera, si le portrait en mérite la peine.

La mort du prince de Conti, arrivée le 6 août, a produit une vive sensation. Ce membre de la famille de Bourbon était peut-être le seul qui possédât l'affection des Français; c'était en effet le seul qui l'eût méritée par ses sentiments généreux, populaires, et essentiellement opposés à l'arbitraire. M. de Conti a fini sa vie en vrai philosophe : miné par une maladie de langueur, Son Altesse évaluait froidement le temps qui lui restait à vivre; il avait fait faire depuis longtemps le cercueil de plomb où il repose maintenant; il s'était plu à l'essayer à diverses reprises, et plaisantait chaque fois avec ses amis sur les proportions étroites de cette dernière demeure. La gaieté naturelle du prince n'était nullement altérée par les vives souffrances qu'il éprouvait : elles n'arrêtaient ni ses dépenses un peu outrées, ni son abandon antireligieux. Un jour, faisant allusion au double effet de sa philosophie et de sa prodigalité, il dit à un de ses gentilshom-

mes en voyant passer ensemble son aumônier et son trésorier : « Voilà les deux hommes les plus inutiles de ma maison. »

Son Altesse a reçu très-poliment M. l'archevêque de Paris, qui s'est présenté à ses derniers moments afin de le faire rentrer, s'il était possible, dans le giron de l'Eglise. Mais, après avoir félicité M. de Beaumont sur sa bonne volonté apostolique, le prince a prié Sa Grandeur de ne pas passer outre, parce qu'il avait mûrement examiné la matière, et savait à quoi s'en tenir. Le convertisseur mitré a voulu revenir deux fois à la charge; mais le suisse de l'hôtel du Temple avait sa consigne, le prélat n'a pas eu la peine de quitter son carrosse... Les gens du métier reprochent à l'archevêque de n'être pas au moins entré dans la cour, afin de s'épargner la honte d'un refus devant une populace immense ameutée par la curiosité. Malgré cette déconvenue épiscopale, le clergé, voulant sauver autant qu'il pouvait le spectacle de l'impénitence finale du prince qui lui échappait, a apporté les saintes huiles dans le Temple; mais on s'accorde à dire qu'elles sont entrées par une porte et sont sorties par l'autre, pour la forme : ou que si le corps de Son Altesse en a été oint, ce n'a pu être qu'après sa mort. C'est le premier exemple d'un prince de la maison régnante qui ait quitté la vie sans avoir reçu les secours spirituels.

M. de Conti, favorisé par madame de Châteauroux, eut un moment l'espoir d'être élu roi de Pologne; peut-être doit-on le féliciter de n'avoir pas réussi, en se rappelant le genre de protection que la France accorda aux candidats qu'elle voulut élever ou soutenir sur le trône de ce pays. Détesté de madame de Pompadour, qui n'avait pu dompter sa noble fierté, ce prince vécut dans une longue disgrâce tant que cette favorite exista, malgré des services éclatants. Depuis, Louis XV, comme pour lui faire oublier son ingratitude, le nomma chef de sa correspondance secrète; dont toutefois le comte de Broglie conserva les détails. M. de Conti se mit à la tête de toutes les oppositions parlementaires contre les empiétements de la cour : il était cousin du monarque, mais il réunissait la parenté d'une monarchie spoliatrice qui ne voyait dans la royauté qu'une *jouissance*. Son Altesse entretenait des légistes, des gens de lettres, pour lui donner des notes sur les droits de la nation et contre la puissance militaire du trône : les mémoires de ces écrivains provoquaient l'enthousiasme patriotique de ce prince citoyen. Complétement disgracié sur la fin du règne de Louis XV, il ne s'en montra que plus décidé à suivre le parti des parlements : l'île Adam, où Son Altesse vivait, était le centre des conjurations contre le pouvoir absolu; et Conti, quoique vieux et souffrant, retrouvait encore toute l'énergie du jeune âge quand il s'agissait de mettre obstacle aux actes impopulaires de la couronne.

Il est par le monde un marquis de Mirabeau, économiste d'une grande force, prêchant à tout propos la vertu, l'honneur, l'humanité, la bienfaisance, l'auteur de *l'Ami des hommes* en un mot. Or il paraît que ce gentilhomme n'est pas toujours l'*ami des femmes*, si l'on en doit juger par la demande en séparation dont la sienne fait en ce moment retentir les tribunaux. Cette dame reproche entre autres choses au marquis économiste de lui avoir fait part deux fois d'une maladie honteuse qu'elle ne pouvait en conscience prendre pour un *produit net;* de lui avoir successivement présenté trois *intrus* avec lesquels il l'a forcée de vivre; qu'enfin depuis plusieurs années il la tient au fond du Limousin par la puissance d'une lettre de cachet et vivant d'une sorte de portion congrue, quoique sa philosophie à lui s'alimente paisiblement d'un revenu de cinquante mille livres qu'elle lui apporta en dot. A l'appui du mémoire de la marquise paraît un autre mémoire à consulter pour M. le comte de Mirabeau, interdit, *contre messire Riquetti, marquis de Mirabeau, son père, curateur à son interdiction.* Cette affaire occupe beaucoup les amateurs de scandale; ils se promettent de grandes jouissances pendant le procès et tremblent qu'il ne soit jugé à huis clos.

A peine M. de Clugny, ancien intendant de Bordeaux, tenait-il les clefs du trésor royal que la mort l'a enlevé le 18 octobre avant qu'on ait pu se former la moindre idée de sa gestion. Il est remplacé par M. Taboureau de Réaux, titulaire du contrôle général, mais qui paraît devoir laisser le maniement des affaires à M. Necker, ancien gérant de la compagnie des Indes, adjoint au département des finances avec le titre de *directeur du trésor royal*. Or M. Necker, citoyen de Genève, professe la religion protestante, ce qui a porté le clergé à faire des démarches auprès de M. de Maurepas contre l'admission de *ce huguenot* aux fonctions publiques. « Messieurs, a répondu le vieux » ministre, vos réclamations sont incontestablement très-orthodoxes, » et si le clergé veut se charger de payer les dettes de l'État, Sa » Majesté lui sacrifiera volontiers son financier protestant. Réfléchis-» sez-y. » Le résultat des réflexions n'est pas encore connu; on se distribue en attendant ces vers :

De ton choix, ô Necker, le dévot alarmé
Crie en vain. Quel scandale énorme!
Pour régir son trésor, qui Louis a nommé
Un enfant de Genève, un maudit *réformé*!
C'est qu'il s'entend à la *réforme*.

Les rigueurs de l'hiver de 1775 à 1776 n'ont point ralenti les hostilités en Amérique : Washington, doué d'une âme républicaine et d'un corps robuste, a passé cette saison rigoureuse dans son camp près de Boston, et son armée sous ses tentes couvertes d'un givre glacé n'a pas senti refroidir le noble sentiment de la liberté qui lui met les armes à la main. Au printemps la famine et le désespoir régnaient dans cette malheureuse capitale, le général anglais William Howe, qui commandait la garnison, ayant vainement tenté plusieurs sorties pour la ravitailler. Un moment ce chef s'arrêta à la coupable résolution de mettre le feu à la place en l'évacuant; mais, par un calcul plus sage de sa propre sûreté, il renonça à ce projet, craignant d'exposer son arrière-garde à la vengeance sans doute terrible de l'ennemi. Howe se décida à remettre paisiblement Boston au général américain au prix d'une retraite également paisible laissée aux troupes de Sa Majesté Britannique. Les Anglais se retirèrent vers Halifax.

La province de Géorgie étant venue, dans le même temps, s'associer à l'union américaine, Washington fit publier *l'acte d'indépendance de l'Amérique*, et sur-le-champ le congrès fit partir des envoyés diplomatiques pour les cours de Versailles et de Madrid.

Le cabinet de Saint-James apprit, par la direction donnée à ces agents, quelles espérances d'alliance nourrissait le nouvel Etat américain; il régla sa politique en conséquence. Des négociateurs anglais envoyés en Allemagne, obtinrent, moyennant une allocation de subsides, dix-sept mille hommes de troupes auxiliaires des ducs de Brunswick et de Hanau; et ces soldats furent embarqués aussitôt avec un corps hanovrien et quelques régiments anglais. Le tout forma un renfort d'environ quarante mille hommes, qui débarqua sur la plage du Massachusets. Ces forces, jointes à celles de lord Howe, dépassent de beaucoup celles des révoltés; et les Anglais, maîtres de la mer, interceptant les communications entre les colonies, la situation de Washington est devenue assez difficile. Une levée qui vient de s'effectuer a bien mis debout environ quatre cent mille hommes de milices; mais cette masse, qui brûle de combattre pour son affranchissement, est mal armée et tout à fait inhabile au métier comme aux fatigues de la guerre. La cause de l'indépendance offre donc encore bien des chances funestes; mais ses chefs sont confiants dans leurs soldats, et ceux-ci dans leurs chefs : le succès pourra être lent, il paraît infaillible.

La marine anglaise est ce que les Américains redoutent le plus. Leurs vaisseaux du premier rang n'ont que cent trente pieds de quille, ils ne peuvent porter que quarante canons; encore n'en ont-ils que sept de cette grandeur. Quelle triste flotte à opposer aux mille voiles anglaises qui blanchissent l'Océan américain!

Les dernières nouvelles qu'on a reçues d'Amérique annoncent plusieurs avantages remportés par les Anglais : on devait s'y attendre. Outre que l'armée des insurgés est formée de milices peu aguerries, ce sont des citoyens, des pères de famille, des cultivateurs qui la composent. Si la voix de la patrie les appelle à la défense commune, la voix du sang ou celle de l'intérêt personnel ne les réclame pas moins impérieusement aux époques des semailles, de la moisson et des autres récoltes... Les rangs durent donc s'éclaircir plusieurs fois dans l'année, le général anglais sut profiter habilement de ces congés pour attaquer ses ennemis; et après quelques combats où la fortune se montra variable il se rendit maître de New-York, dont il fit sa principale place d'armes.

On a dernièrement appris avec surprise, dans les salons, que madame du Barry vient à son joli pavillon de Luciennes et même à Paris. Il paraît certain que M. le comte d'Artois a voulu se rendre compte par lui-même des séductions puissantes que la comtesse exerçait sur le grand-papa. C'est, dit-on, M. de Sainte-Foix, ami de l'ex-favorite au temps de ses complaisances banales, qui a négocié un arrangement entre elle et Son Altesse Royale. La première entrevue a eu lieu à Luciennes. M. d'Artois est si satisfait de sa bonne fortune, madame du Barry conserve à ce qu'il paraît un talent si précieux dans le tête-à-tête, que pour témoigner à M. de Sainte-Foix sa reconnaissance de la lui avoir procurée, Son Altesse a nommé cet autre Dubois surintendant de ses finances. On croit que ses fonctions seront souvent honoraires.

Que la nature est bizarre dans le partage de ses dons! Voilà un fils de France chez lequel surabonde ce qui manque essentiellement dans ses aînés : je dis *ses*, car l'union de *Monsieur* n'a pas été plus féconde jusqu'à ce jour que celle du roi son frère; mais c'est de ce dernier qu'il s'agit. Un abbé en soutane, ma foi! se présente hier à Louis XVI dans la galerie, au moment où ce prince sortait de la chapelle; il met un genou en terre, et supplie Sa Majesté de prendre un placet sur la forme de son chapeau. Le monarque, rentré dans son appartement, lit le papier et reconnaît que loin de solliciter le pétitionnaire offre au souverain une assistance pour se créer, mais par lui-même, une progéniture. Louis relit tout haut à ses courtisans le singulier écrit de l'abbé, et tout le monde s'en égaye. Il paraît que le secret de cet ecclésiastique si expérimenté sur un point de doctrine interdit aux gens d'église ne consiste point à faire prendre des drogues propres à exciter la faculté retardataire, mais seulement dans l'adoption de certaines postures fort exactement indiquées. Le con-

scilleur garantit l'excellence de ses procédés comme moyen de suppléer au défaut physique qui nécessite une opération incisive devant laquelle recule obstinément Sa Majesté.

On croira sans peine que lu devant cinquante personnes le placet a eu du retentissement : toute la cour, y compris les dames, en a beaucoup ri, et la reine plus fort que personne.

S'il est des postures commodes, il en est aussi, même en amour, qui peuvent sembler fort incommodes : je tiens précisément la preuve de cette assertion dans une lettre que je reçois à l'instant de Lausanne. L'aimable romancière madame de Montolieu se trouve dans cette ville helvétique en même temps que le célèbre historien anglais Gibbon. Les Muses sont sœurs, il est naturel que les beaux esprits se recherchent ; mais, quoiqu'il puisse y avoir affinité spirituelle entre deux auteurs, il ne s'ensuit pas nécessairement un autre genre d'attraction. Madame de Montolieu, loin de son pupitre, a de la grâce, de la vivacité, quelque peu de légèreté même ; M. Gibbon, levé de son bureau, est empesé, lent et gros comme une tonne. On conçoit que, hors ses qualités historiques, la jeune romancière n'ait rien trouvé en lui de séduisant, et qu'elle ait pensé que la tendresse dont le Tacite anglais l'entretenait pourrait bien n'être qu'un triste roman. Peut-être, en femme polie, s'était-elle abstenue de le lui dire ; aussi poussait-il auprès d'elle des soupirs persistants, quoique peu décisifs. Emporté un jour par l'excès de sa flamme, le volumineux amant tombe aux pieds de la belle indifférente.

» Mon cher historien, dit madame de Montolieu en riant du singulier aspect de la masse soupirante, ce chapitre-ci n'est pas admissible.

— Quoi ! s'écria l'Anglais transporté, vous serez insensible à mes tourments ?...

— Relisez la vie de Plutarque et celle de Salluste, monsieur Gibbon, vous n'y trouverez rien de pareil.

— C'est que vous ne viviez pas de leur temps, femme adorable !

— Pas mal pour un madrigal ; mais songez que vous êtes un homme grave, et relevez-vous.

— Et vous ne me laissez pas le moindre espoir ? reprit Gibbon d'un air consterné.

— Vous m'en remercierez quand vous serez retourné parmi les Romains... Allons, quittez cette humble posture.

— Hélas ! madame, je le voudrais bien, puisque c'est par là seulement que je puis vous plaire ; mais...

— Eh bien ! monsieur Gibbon ?

— Mais, madame, je crois vraiment que *ma chute* est définitive comme celle de l'*empire romain* que j'ai retracée.

— Cela ne me surprend pas, dit madame de Montolieu en réprimant une forte envie de rire ; les puissances colossales, une fois tombées, se relèvent difficilement.

— Je dois convenir que le mot est heureux ; mais ma posture...

— On va venir à votre secours... » A ces mots, la dame sonne un domestique, et lui dit froidement : « Relevez M. Gibbon. » Je veux envoyer cette anecdote au *Mercure*.

Les nouvelles, au commencement de cette année 1777, sont une véritable macédoine ; rien ne fixe l'attention : vagabonde, elle voltige du *mont-de-piété*, qu'on vient de fonder, au docteur *Franklin*, récemment arrivé de l'Amérique ; de ce républicain à la vie scandaleuse de mademoiselle Raucourt et de cette dernière à l'*abbé de l'Epée*, ecclésiastique charitable et intelligent, qui, depuis nombre d'années, s'est adonné à l'instruction difficile des sourds-muets. Il faut pourtant que je procède par ordre pour dire quelques mots de tout cela.

Le mont-de-piété est un établissement formé à l'instar de ceux d'Italie, dans le but de secourir la classe indigente, et où, sur le gage des bijoux, effets ou marchandises, on prête en argent les deux tiers de la valeur des articles déposés, que l'administration soumet sur l'heure à une estimation d'experts. Les prêts sont portés aux quatre cinquièmes de cette valeur pour les matières d'or et d'argent. L'emprunteur paye un intérêt modéré ; mais si, au terme d'une année, il n'a pas retiré l'objet engagé, l'administration en fait effectuer la vente : sauf à tenir compte au propriétaire de ce qui excède la somme qui lui a été prêtée.

Le docteur Franklin a, dit-on, une mission du congrès américain auprès de la France ; ce serait, dans ce cas, une sorte de plénipotentiaire, dont les pouvoirs auraient beaucoup plus d'étendue que ceux de l'envoyé. Quoi qu'il en soit, ce républicain est un homme profondément versé dans les sciences physiques ; il est recherché, couru, fêté. Sa physionomie est noble et régulière ; il a l'œil vif ; ses cheveux sont rares, aussi porte-t-il constamment un bonnet de peau. Franklin ne parle qu'avec réserve des événements de son pays ; mais quand on l'a mis une fois sur la voie, il vante d'un accent chaleureux le caractère de ses compatriotes, leur cause, leur climat : « Jaloux de » la beauté de notre ciel, dit-il quelquefois en soupirant, l'Eternel » y envoya la guerre. » Quelques esprits forts ont adroitement sondé cet étranger sur sa religion, et, tout bien examiné, ils sont restés d'accord qu'il professait la leur : c'est-à-dire qu'il n'en avait point du tout.

Il ne manque rien à la célébrité de mademoiselle Raucourt : succès dramatiques, amours scandaleux avec des hommes, passion plus scandaleuse pour les femmes, luxe, prodigalités, créanciers, tout s'était réuni pour composer sa renommée, tout, hormis une prise de corps ; ce complément est arrivé. Cette actrice à la mode fut arrêtée, le mercredi saint, en montant dans un carrosse qu'elle doit, et que des chevaux qu'elle n'a pas payés devaient conduire à Longchamps. Ils ont dû prendre une direction différente, et ont mené mademoiselle Raucourt au fort l'Evêque. Heureusement elle n'y a pas couché, car le lendemain elle eût été écrouée pour cent mille écus. Une main bienfaisante, une main inconnue, l'a tirée de ce mauvais pas : on croit que c'est celle de la reine, qui, plus d'une fois déjà, a payé les dettes de cette beauté prodigue.

Mademoiselle Raucourt n'eût pas éprouvé cette désagréable mésaventure si elle n'eût pas été obligée de quitter le Théâtre-Français, où les comédiens jouissent de l'inviolabilité du manteau d'arlequin royal ; mais ces messieurs et ces dames, très-scrupuleux, comme chacun sait, sur le chapitre des bienséances, n'ont pu souffrir dans leur pudique assemblée un être doublement vicieux, qui, à l'exemple de César, est la femme de tous les maris et le mari de toutes les femmes. La moderne Sapho avait donc été expulsée de la Comédie. Sentant toute l'importance de sa rentrée, elle ameute chaque soir ses partisans à la porte du théâtre, où des voix salariées la redemandent avec de bruyantes clameurs.

L'abbé de l'Epée, auquel j'arrive par une transition un peu brusque, puisque je passe en quelque sorte de la comédie à l'autel, l'abbé de l'Epée mérite les plus grands éloges pour sa méthode d'enseignement. Rien d'ingénieux, en effet, comme l'art qu'il met à faire suppléer la vue de ses élèves sourds-muets aux deux sens qui leur manquent. A l'aide de ses procédés, qui prêtent une oreille et un langage aux yeux, il apprend à ces infortunés tout ce qu'on fait entrer dans l'éducation ordinaire... L'abbé de l'Epée sera inscrit parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Apparemment l'empereur d'Autriche ne trouve pas que ses affaires s'arrangent à Versailles aussi vite que sa mère le lui avait promis : la politique française n'est pas aussi docile peut-être que les Majestés Impériales s'en étaient flattées ; l'une d'elles s'est mise en route pour accélérer les négociations secrètes, ou plutôt les subsides ordinaires que les inclinations allemandes de Choiseul faisaient espérer pour prix d'une alliance permanente. L'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette, est à Paris. Nul doute que, sous l'apparence d'une curiosité voyageuse, ce prince ne vienne interroger de près les dispositions de notre cabinet et l'influence qu'y exerce sa sœur, dont la légèreté offre peu de garanties politiques. Joseph et Marie-Thérèse jugent avec raison le moment favorable : l'assentiment de la France à l'insurrection des Américains est évidente, déjà beaucoup d'officiers, à la tête desquels on compte le jeune marquis de la Fayette, ont pris parti pour cette nation ; lui et ses camarades, donnant la main des deux extrémités de l'Europe à d'autres volontaires polonais guidés par Kosciuszko, s'élancèrent, dès l'année dernière, vers la plage américaine pour y servir la liberté. Dans ces circonstances, la maison d'Autriche croit opportun de faire sentir au cabinet de Louis XV que le roi d'Angleterre est électeur de Hanovre ; qu'à ce titre il peut susciter en Allemagne une nouvelle guerre de sept ans, où la France verrait à coup sûr ses finances compromises et peut-être plusieurs de ses provinces entamées ; que, sans de nouvelles stipulations entre la cour de Vienne et celle de Versailles, la première n'aurait aucun motif suffisant pour repousser l'alliance du cabinet de Saint-James ; qu'enfin un nouveau traité devient indispensable.

Tel est, selon toutes les apparences, le motif secret du voyage de Joseph II en France, où il se présente avec le nom de comte de *Falkenstein*. Sous cet incognito usé, sous ce masque qui ne le couvre point, le monarque étranger reçoit très-volontiers, et, je dois le dire, avec beaucoup d'affabilité, les hommages dont on l'accable. Il est presque superflu de dire qu'on l'a promené dans les établissements publics, qu'il a visité nos monuments, admiré les curiosités de notre capitale, et entendu beaucoup de harangues ennuyeuses. Les mœurs françaises ont été surtout l'objet des observations assidues du comte de Falkenstein, qui vise, dit-on, à cette philosophie d'apparat que Frédéric II a mise à la mode parmi les souverains. Dans son investigation morale, l'illustre voyageur a voulu entretenir la comtesse du Barry ; en conséquence il s'est rendu au pavillon de Luciennes un jour qu'elle y était. Il a passé deux heures avec l'ex-favorite sur son ottomane, et s'est ensuite promené dans ses jardins le bras de cette dame passé sous le sien. Comme elle hésitait, en sortant du pavillon, à accepter cet insigne honneur, Joseph lui a dit en véritable galant des bords de la Seine : « Ne faites point difficulté, madame, » la beauté est toujours reine. »

Après avoir visité cette souveraine des amours dans son palais, le prince a voulu voir la guinguette appelée le *Grand Salon*, où, prêtresse subalterne des voluptés, elle dansait encore la veille du jour qui la vit passer dans la couche d'un roi de France. M. de Falkenstein, enveloppé de son *incognito*, est resté près d'une heure dans ce centre des plaisirs populaires poussés jusqu'au dernier degré du cynisme. Assise à une table couverte d'une nappe vineuse devant un

cruchon de vin à douze sous, Sa Majesté a vu ce tableau à la Teniers, offrant dans son cadre des ouvriers, des soldats mangeant, buvant, dansant, jurant à outrance; des filles assises sur le genou de leurs amants d'un jour, d'un instant, et s'enivrant avec eux de vin et de désirs exprimés lascivement par un fichu écarté, par une jupe laissant la jarretière découverte, par des égarements de main peu mystérieux... Il fallait toute la stoïcité d'un philosophe pour se défendre de la répugnance qu'inspire l'aspect d'un salon renfermant près de deux mille personnes animées de tous les transports de la grosse joie, du libertinage et de l'ivrognerie... La vue seule de ce qui se dévore de vaindc et se boit de vin au Grand Salon est dégoûtante au delà de toute idée : l'empereur a dit qu'il ne perdrait jamais le souvenir de ce spectacle frappant.

Sa Majesté Impériale n'a pas manqué d'aller voir et admirer l'*abbé de l'Epée*, dont le nom est dans toutes les bouches. Le prince, enchanté de l'espèce de magie qui préside à l'instruction des sourds-

Le comte de Saint-Germain était en bonnet de laine, en grosse redingote, en sabots, à bêcher son jardin...

muets, a prodigué des éloges à leur ingénieux instituteur, et l'a supplié de lui indiquer un sujet qui puisse fonder à Vienne un établissement semblable au sien. C'est alors seulement que Joseph a su qu'une si admirable institution n'avait reçu aucun encouragement ni de la cour ni du ministère, et qu'elle était presque ignorée à Versailles. L'empereur en a parlé à la reine, qui a promis de visiter quelque jour les sourds-muets *en allant à l'Opéra*. En attendant ce coup d'œil du caprice d'une reine, non-seulement l'abbé de l'Epée mange tout son revenu à soutenir son école, mais il est encore persécuté comme janséniste par l'archevêque de Paris, qui l'a privé du droit de confesser ses propres élèves. L'illustre Allemand s'est élevé avec énergie contre cette indignité, et a déclaré que dans ses Etats un prêtre *aussi impie* n'échapperait pas à une punition exemplaire.

Enfin, après un assez long séjour à Paris, le comte de Falkenstein, qui avait habité un hôtel garni fort simple rue de Tournon, est reparti pour l'Allemagne. Le solitaire de Ferney se flattait que *son confrère* en philosophie, détourné de sa route par une curiosité impérieuse, lui ferait une visite, pour laquelle ce vieillard vaniteux avait fait d'immenses préparatifs. Mais, soit que Joseph ait été prévenu contre Voltaire par les grands, soit que sa philosophie couronnée ait dédaigné de se trouver côte à côte avec celle du fils d'un greffier au Châtelet, Sa Majesté a pris directement le chemin de Vienne, et le *seigneur* de Ferney en a été pour ses apprêts. Cette circonstance a blessé profondément son orgueil.

Je ne sais pas au juste quelles espérances, quelles promesses Joseph II emporte; mais un changement dans le conseil de Versailles a suivi de près son départ. M. Tabourcau de Réaux, contrôleur général, abandonne par une démission spontanée tout le travail des finances à M. Necker, et le ferme, l'expérimenté comte de Saint-Germain quitte le portefeuille de la guerre, dont il remet la clef au prince de Montbarrey son adjoint. Il existe entre ces deux nominations un contraste inexplicable : tandis qu'au contrôle général on investit un homme à vues réformatrices, on éloigne de la guerre un ministre qui en professe de semblables et dont la sagesse a été appréciée par tous les juges impartiaux. L'abolition de l'armée, inutile et ruineuse, comme sous le nom de maison militaire du roi, était réclamée par la plus impérieuse économie; Saint-Germain a donc rendu un grand service à la nation en l'effectuant, et les ennemis qu'il s'est faits par cette réforme peuvent être considérés comme ceux de tout ordre légal. N'est-ce pas assez de quatre compagnies de gardes du corps de cent hommes chacune et vingt-cinq surnuméraires? Qui osera soutenir qu'un monarque soit mieux défendu par dix mille soldats que par cinq cents? Souverains de la terre, votre véritable force, votre défense légitime, c'est la pureté de vos vues, la droiture de vos actions! Si vous êtes perfides et oppresseurs, quelle garde, quelle armée vous garantira de la fureur d'un peuple!!! Les tyrans n'ont jamais assez de prétoriens; les rois populaires n'en ont pas besoin. Mais la noblesse, cette sangsue avide qui dévore sous mille formes la substance des Etats, s'engraissait des faveurs et de l'oisiveté des grenadiers à cheval, des gendarmes, des chevau-légers, des mousquetaires, des trente compagnies de carabiniers, troupe aussi chèrement que vainement dorée, réunions de séducteurs enrégimentés qui n'étaient occupés, dans leurs garnisons respectives, qu'à déshonorer les demoiselles ou à corrompre les épouses. Le roi, à qui on reconnut quelquefois des intentions d'une sévère équité, s'est prêté à la suppression de sa maison militaire; mais, bientôt, circonvenu par les grands que cette mesure atteignait dans leur orgueil et leur intérêt, il s'en est repenti, et M. de Saint-Germain a perdu beaucoup de son crédit dans l'esprit de Sa Majesté.

Une course de chevaux.

Ce ministre s'est vu contrarié, arrêté même dans plusieurs autres réformes urgentes : par exemple, il méditait l'abolition des grandes charges de la cavalerie, et surtout de leur état-major, suppression que réclamait toute la partie éclairée du militaire. Louis XVI, préparé à la résistance par l'intrigue, dit à Saint-Germain « que dans un grand » Etat comme le sien il fallait de grandes grâces pour attacher au » service du trône les grands seigneurs de la monarchie; qu'en lais» sant subsister les charges on pouvait en prévenir les inconvénients. » — Impossible, sire, répondit vivement le comte, l'abus est dans » l'existence même de ces dignités. — Quoi que vous disiez, répliqua » le monarque avec sa brusquerie caractéristique, j'entends qu'il ne » m'en soit plus parlé, et je vous ordonne de supprimer le mémoire » que vous aviez fait préparer à cet égard. »

Le ministre réformateur ne fut pas plus heureux dans la tentative qu'il fit pour établir une répartition plus équitable des grades supérieurs entre la noblesse de cour, qui obtenait tout, et la noblesse de

Paris — Typ. Lacour, rue Soufflot, 18.

province, qui n'avait rien... Le roi tourna le dos au ministre quand il voulut aborder ce sujet. Le comte de Saint-Germain, frappé des dilapidations et des abus sans nombre qui règnent à l'hôtel royal des Invalides, monument de vanité royale plutôt que de piété souveraine, se disposait à établir un système de secours pour les vieux soldats, qui, moins onéreux, leur eût procuré un soulagement plus sûr. Son projet consistait à fonder des établissements d'invalides dans les trente-six principaux gouvernements, sous la surveillance de MM. les commandants supérieurs. Le nombre des vérans entretenus aux frais de l'Etat pouvait être doublé sans augmentation de dépense; ces militaires, réunis dans leurs provinces respectives, eussent vécu dans leur famille ou près d'elle, et le ciel de la patrie eût embelli le soir d'une vie consacrée à la défense de l'Etat. Ce plan fut repoussé comme plusieurs autres, parce que Sa Majesté crut nécessaire *à sa grandeur* d'entretenir un gouverneur des Invalides et une administration dévoratrice qui s'engraisse de tout ce dont elle amaigrit nos vieux serviteurs.

De plus en plus indisposé contre le zélé réformateur, grâce aux intrigants de tout étage qui craignaient la réforme, Louis XVI avait fini par ne plus recevoir les avis et le travail de ce ministre qu'avec une insupportable brutalité; il remit son portefeuille. Ainsi la France perd l'auteur de l'ordonnance de 1776, travail qui renferme la meilleure constitution militaire que nous ayons eue depuis le commencement de la monarchie. C'est ainsi que les souverains récompensent.

Le prince de Montbarrey, homme ambitieux, ministre courtisan, a pris le contre-pied de son prédécesseur, préférant ainsi la jouissance paisible de sa charge aux glorieux assauts qui eussent compromis son crédit; et la justice s'exerce... quand elle ne gêne pas les intrigants.

Le roi est ivre de joie, il prend à chaque instant le nouveau-né dans ses bras.

Il y a dans le bois de Boulogne un petit château qui appartenait à feu mademoiselle de Charolais, et dont elle avait fait un sanctuaire des plaisirs au temps où s'étant déguisée en capucin Voltaire improvisait pour elle ce quatrain :

Frère Ange de Charolois,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture?

Alors Vénus se fit admirer plus d'une fois dans ce joli réduit, dépouillée de sa ceinture, de sa robe, et même d'un peu plus encore. Aujourd'hui, pour que ce lieu, nommé Bagatelle, ne dérogeât pas à son ancienne consécration, le comte d'Artois l'a réuni à ses domaines et a fait reconstruire le château presque à la manière des fées. Le prince avait parié cent mille livres avec la reine que tous les travaux seraient terminés en moins de soixante et dix jours; ils l'ont été en soixante-trois, et cependant aucune résidence royale n'offre autant d'élégance, d'agrément et de commodité. Mais comme le plaisir doit être à Bagatelle la principale divinité, c'est à lui qu'on a le plus sacrifié dans les ornements intérieurs : on parle d'un petit appartement où la beauté ne peut entrer que résignée au culte de ce dieu, et le bruit court depuis quelques jours que la reine a voulu le visiter. Nous verrons si ce bruit est appuyé de quelque témoignage digne de foi; s'il en est autrement, je le démentirai.

Ce qui ne laisse aucun doute, c'est la protection accordée par Marie-Antoinette à mademoiselle Raucourt. La faveur dont elle environne cette actrice, tout expulsée qu'elle est de la Comédie-Française, est l'entretien de la cour et de la ville. Tandis que, réfugiée chez le prince de Ligne, elle oubliait dans les bras des amours les poursuites de ses créanciers, la demoiselle Sanck, son amie ou plutôt sa maîtresse, entrait en termes d'accommodement avec eux. On assure aujourd'hui que la reine les a satisfaits à la suite d'une transaction par laquelle ils ont réduit leurs prétentions à deux cent mille livres... Au moment de cette conclusion, le vertueux abbé de l'Epée n'a pas encore reçu un écu de la cour pour l'entretien de son admirable institution des sourds-muets. Cette générosité de notre souveraine était proclamée hier à l'OEil-de-bœuf avec de singuliers commentaires; on y joignait la narration de l'amusement que Sa Majesté s'est procuré dimanche au bal de l'Opéra. Elle y était allée dans le plus grand mystère et masquée jusqu'aux dents. Tout à coup l'aimable princesse s'est trouvée confondue avec une foule de filles qui lui ont fait entendre des propos d'une étrange nature; ce qui a tant amusé Sa Majesté, qu'elle n'a quitté le bal qu'au petit jour : on trouve que c'est pousser un peu loin le plaisir de l'incognito.

J'ai vu ce matin plusieurs lettres de l'Amérique, entre autres une du marquis de la Fayette au maréchal de Mouchy son oncle. Cet officier a été accueilli avec enthousiasme parmi les nouveaux républicains, dont il partage les nobles sentiments. « Ici, marque ce gentil-» homme, on n'a que deux » maîtresses qu'on aime avec » idolâtrie, la gloire et la li-» berté. »

Les Anglais, maîtres de New-York au commencement de la campagne, menaçaient d'envahir la Pensylvanie, lorsque Washington par des manœuvres habiles chassa Howe de cette province et s'y établit lui-même. Le général anglais s'embarqua alors pour remonter la Delaware et se porter sur Philadelphie. Les Américains, campés sur la rive gauche de la Creek, reçurent l'ordre d'attaquer leur ennemi pour arrêter sa marche. Ce n'était pas l'avis de Washington, qui craignait l'avantage de la discipline européenne sur ses troupes ardentes, mais peu exercées aux combinaisons de la tactique. Néanmoins le républicain obéit, fut vaincu et fit sa retraite en bon ordre. MM. de la Fayette, de Fleury, du Plessis et quelques autres Français se distinguèrent dans cette bataille, livrée le 11 septembre, et dont la perte de Philadelphie fut le résultat. Le congrès, forcé de quitter précipitamment cette ville, se retira à York-Town avec toutes les archives du gouvernement. Dans ce même temps, le général anglais Burgoyne, commandant au Canada, tentait de pénétrer dans les colonies insurgées et de se joindre à lord Howe après avoir traversé le continent américain. Si cette tentative se fût accomplie, toute communication entre les colonies du nord et celles du sud était coupée, et peut-être l'Amérique retombait-elle sous le joug. Mais l'entreprise était, dit-on, impraticable; aussi échoua-t-elle. Burgoyne, après avoir perdu la moitié de son armée par les combats, par l'intempérie des saisons et par la désertion, fut obligé de mettre bas les armes à Saratoga, devant les Américains du général Gates. Réduit à six mille hommes, le corps anglais abandonna son camp, où il laissa son artillerie, ses bagages et ses armes en faisceaux... Il fut conduit prisonnier à Boston. Au moment où cet échec humiliait l'Angleterre, la Fayette, à la tête d'un corps de milices, cueillait le premier laurier éclatant que la cause américaine ait moissonné. Ayant rencontré lord Cornwallis dans la province de Jersey, le jeune volontaire l'attaque impétueusement, quoique les Anglais et les Hessois que le lord commandait fussent supérieurs en nombre aux républicains. Les troupes royales se débandent, se dispersent; la Fayette reste maître d'un convoi considérable que son ennemi conduisait à Philadelphie. C'est le dernier engagement qui nous soit connu : selon toutes les apparences, il aura fermé la campagne à l'avantage de la république naissante.

Deux nouveautés dramatiques ont occupé la critique littéraire cette année et fait faire quelques bonnes recettes aux comédiens. *L'Amant bourru*, de l'acteur Monvel, est une comédie de caractère bien con-

que ; et *Gabrielle de Vergy*, de M. de Belloy, est une tragédie à l'anglaise qui n'a pas réuni tous les suffrages sur sa trame, plus noire qu'intéressante.

Le Barbier de Séville forme son public : on va voir cette pièce avec plaisir ; l'année prochaine on y courra. Le genre Beaumarchais a cela de commun avec le vin de bonne qualité, il gagne à vieillir.

Jusqu'ici les princes frères du roi ont passé comme des ombres dans ces esquisses : mettons-nous à notre chevalet pour jeter sur le papier quelques-uns de leurs traits. *Monsieur* a la physionomie ouverte, les traits assez réguliers, l'œil beau ; mais quelque chose d'indécis, disons plus, de faux, rend son regard peu bienveillant. M. de Provence est d'une grosseur extraordinaire à son âge ; l'embonpoint dénature toutes ses formes, et sa marche est tellement laborieuse qu'il a besoin d'être soutenu à vingt-trois ans. Ce prince a mis, ce me semble, à profit ses études : outre qu'il possède bien les auteurs anciens et modernes, personne n'est plus versé dans la science héraldique, personne ne connaît mieux les exigences de l'étiquette. Son Altesse a de l'esprit, de l'imagination, du style. Elle envoie, comme dit Figaro, des énigmes aux journaux ; il paraît des madrigaux de sa façon, M. Lemierre aidant. On dit même que ce royal écrivain fournit plus d'une fois au *Journal de Paris* des notices historiques et des articles critiques sur les mœurs de la cour. Le comte de Provence vit fort retiré ; se retranchant dans les habitudes d'un héritier présomptif de la couronne, depuis que la stérilité du lit royal semble lui prescrire cette circonspection. *Monsieur* affiche une certaine prétention à la sagacité politique, à la diplomatie transcendante ; il n'est pourtant pas tellement expert sur ces matières qu'on ne voie percer en lui une soif ardente du pouvoir et de l'influence gouvernementale. Louis XVI, quoique simple, quoique étroitement positif, a deviné ces dispositions morales de son frère puîné : il s'ouvre peu devant lui sur les affaires de l'Etat.

C'est un tout autre caractère que celui du comte d'Artois : dominé par un tempérament fougueux, adonné aux plaisirs, livré aux inclinations vicieuses, ce prince est, dans toute l'acception du mot, un mauvais sujet. Dès l'âge le plus tendre on racontait de lui des anecdotes scandaleuses dont se serait enorgueilli le duc de Chartres, maître passé en fait de libertinage. Depuis lors Son Altesse Royale s'est piquée d'atteindre et même de surpasser son cousin. Le plus jeune frère de Louis XVI est d'une humeur vive, enjouée, satirique, osée, qui masque assez heureusement un défaut absolu d'instruction et quelque chose de plus que l'absence de l'esprit. Du reste, ce prince jure à tout propos comme un soldat aux gardes ; il siffle comme un palefrenier, et se montre pour la moindre contrariété insolent comme un laquais. Ce n'est donc pas par les belles manières et la galanterie décente que M. d'Artois rappelle l'élégant Louis XIV ; mais Son Altesse a peu de rivaux à la cour quant aux perfections physiques. N'était un pincement de lèvres qui dégénère trop souvent en grimace, le comte aurait la plus jolie figure du monde. Il est grand, sa taille est élancée, sa cuisse bien faite, sa jambe moulée, sa tournure élégante : Son Altesse Royale imite l'attitude et la démarche de Molé. Bien choisi : on n'a pas quand on veut un prince du sang qui vaille un bon acteur ; et heureusement pour le frère du roi, le respect m'interdit une comparaison entre son moral et celui du comédien. Enfin je ne puis passer sous silence une qualité physico-morale de M. d'Artois sur laquelle il n'y aura qu'un avis, c'est son aptitude prolifique. La comtesse accoucha, le 24 janvier de la présente année, de son troisième enfant, qui a reçu le nom de duc de Berri. Après trois ans de ménage cela promet.

Je ne quitterai pas la famille royale sans dire un mot des préventions héréditaires de Louis XVI contre les d'Orléans : c'est une suite de l'ombrage que cette maison a toujours causé aux princes de la branche aînée par le seul fait de son droit à la couronne. Ma mère l'a dit ailleurs, de ce que les d'Orléans pouvaient en cas d'extinction de la descendance de Louis XIV être appelés au trône, cette descendance a conclu qu'ils n'épargnaient rien, pas même le crime, pour s'en aplanir les chemins. Le Dauphin, fils de Louis XV, éleva ses enfants dans cette opinion aussi injurieuse que vaine : elle domine aujourd'hui toutes les pensées de Louis XVI et le rend injuste envers ses cousins jusqu'au point de provoquer leur vengeance s'ils étaient jamais vindicatifs.

Sous l'empire de ces préventions le roi voit avec peine l'intime liaison de son jeune frère avec le duc de Chartres, et quelquefois il gourmande brutalement la reine de l'admettre dans ses fêtes particulières. De là les calomnies atroces des courtisans opposés à la cour du Palais-Royal : de même qu'ils répandirent le bruit que l'héritier du nom d'Orléans avait perdu le prince de Lamballe afin d'empoisonner la source de sa race et d'enrichir mademoiselle de Penthièvre, qu'il recherchait ; de même ils accusent Son Altesse Sérénissime de vouloir entraîner d'Artois et Marie-Antoinette dans la débauche pour préparer une impuissance favorable à sa famille. Je ne sais pas comment ces discoureurs téméraires l'entendent ; mais la progéniture du comte d'Artois est déjà fort rassurante, et s'ils poussent l'audace jusqu'à compter sur lui pour créer celle du roi son frère ils sont deux fois malveillants.

Une affluence prodigieuse s'était portée la semaine dernière à Versailles pour assister à la présentation du chevalier d'Eon ayant repris son sexe véritable et portant des habits de femme. Il est difficile de rien imaginer de plus grotesque que cette dame capitaine de dragons. Bien que ce jour-là elle eût fait faire sa barbe de fort près, son visage contrastait de la manière la plus drôle avec le bonnet dont les dentelles venaient se jouer sur cette physionomie brune, grossière, un peu féroce. Sous une large croix de Saint-Louis attachée sur le costume féminin de mademoiselle d'Eon une habile couturière avait essayé de simuler une gorge d'honnête dimension ; mais l'amazone s'était refusée à resserrer sa taille dans un corset, et les appas menteurs qu'on s'était efforcée d'attacher à la robe erraient fugitifs et vagabonds depuis la racine du cou jusqu'au bas de la poitrine. Avec cela une tournure, une démarche, un pas de tambour-major déguisé en femme ! Le chevalier ou plutôt la chevalière, à son passage dans la galerie, regardait les assistants d'un œil qui n'était pas du tout celui d'une petite-maîtresse. Nul doute que si elle eût aperçu le moindre sourire ironique sur quelque figure de gentilhomme, cette dame, en dépit de sa robe, n'eût sauté sur la première épée qui se fût trouvée là et qu'elle n'eût contraint le rieur de dégainer au milieu des appartements.

On dit que cette héroïne a été forcée de reprendre ses habits par suite des sollicitations de madame la comtesse de Guerchy, dont elle insulta jadis le mari à Londres et qui veut, en féminisant l'adversaire du comte mort depuis longtemps, éviter un duel vengeur à son fils. Au prix de sa condescendance mademoiselle d'Eon reçoit de la cour une pension de douze mille livres ; mais on l'a prévenue qu'elle la perdrait infailliblement du jour où elle passerait une seule de ses jambes dans une culotte. Cette fille célèbre a juré de ne plus être homme, quoi qu'il lui en coûte. Elle va se retirer dans quelque coin de la province pour cacher son insigne gaucherie et faire des armes en jupon court avec tous les amateurs de la contrée.

Avant son départ, la chevalière a été égayée, comme tout Paris, de l'aventure que voici : Madame de Fourqueux n'avait jamais vu mademoiselle d'Eon sous aucun sexe ; un ami de la maison promit de la lui amener le lendemain à souper. Sans doute cet ami savait qu'une plaisanterie, même un peu forte, pouvait être tentée avec cette dame sans la fâcher. Il court, en sortant de son hôtel, chez un peintre nommé Musson, plus habile à singer les gens qu'il connaît qu'à jeter leur portrait sur la toile ou l'ivoire. Telle fut la demoiselle d'Eon qui parut au souper de madame de Fourqueux. Bon nombre de curieuses avaient été invitées, parmi lesquelles il se trouvait plusieurs beautés audacieuses qui avaient projeté entre elles de vérifier absolument le sexe de l'être amphibie dont le monde parlait tant, et de résoudre ce singulier problème. Or, l'ami de la maison savait d'avance que ces belles naturalistes seraient au souper, et c'était là le plus plaisant de l'aventure. A un signal convenu, la fausse d'Eon passe dans certain cabinet comme pour satisfaire un léger besoin. Les conspiratrices, certaines d'être en force, entrent soudain dans le même lieu sous un semblable prétexte, et, se jetant sur la chevalière, se mettent en devoir de procéder à la vérification. Elle feint de se défendre comme un beau diable, tout en suppliant ces dames d'épargner sa pudeur. Enfin ses forces s'épuisent, les mains curieuses pénètrent au sanctuaire le plus reculé de toute chasteté, et saisissent .. Des cris aigus partis du cabinet annoncent le dénoûment de cette farce. Madame de Fourqueux accourt ; elle voit mademoiselle d'Eon les larmes aux yeux et qui supplie les beautés investigatrices de respecter le secret politique qu'elles viennent de découvrir. La maîtresse de la maison s'informe du motif de cette scène ; l'ami facétieux le lui dit à l'oreille ; elle en rit aux éclats, et le lendemain tout Paris fait ses délices d'une anecdote sur laquelle tout le monde a juré de se taire.

L'homme universel, l'aigle du siècle, Voltaire est de retour à Paris après une absence de vingt-huit ans. Le grand poëte arriva le 12 février vers quatre heures du soir, descendit de voiture rue de Beaune chez M. le marquis de Villette, et une heure après il se rendit, de son pied, chez le comte d'Argental, quai d'Orsay. Son costume bizarre lui attira bientôt une suite nombreuse de curieux : il était enveloppé d'une vaste pelisse ; il avait sur la tête une perruque de laine, et pardessus un bonnet rouge fourré. Le lendemain, Voltaire, en robe de chambre, en bonnet de nuit, a reçu la cour et la ville. Pendant cette longue audience, qui chatouillait délicieusement son orgueil, il n'a cessé de répéter qu'il allait se mettre au lit, mais en définitive il ne s'y est point mis : les honneurs fatiguent rarement la vanité. Le cérémonial de cette sorte de présentation est curieux, le voici. On était introduit dans une suite d'appartements superbes, galerie d'un autre Versailles, dont la marquise de Villette et madame Denis, nièce du prince des auteurs, faisaient les honneurs. Au signal d'une manière d'huissier, les visiteurs étaient introduits un par un dans le cabinet où Voltaire se tenait : MM. de Villette et d'Argental remplissaient les fonctions de maîtres des cérémonies introducteurs, et prononçaient devant l'homme illustre les noms qu'il ignorait ou qu'il avait oubliés. Il recevait debout le compliment de chacun, y répondait par un mot honnête, puis, tournant le dos au complimenteur, entrait dans un arrière-cabinet où il dictait les corrections de sa tragédie d'*Irène*. On dit au surplus que le désir extrême que Voltaire a de

voir représenter cette œuvre de sa vieille muse est la principale cause de son retour; aussi a-t-il témoigné le plus grand chagrin en apprenant à Ferney la mort de Lekain, qui devait jouer le principal rôle de cette pièce.

Voltaire a reçu pendant huit jours des visites ou plutôt des hommages : l'Académie française, contre ses us et coutumes, lui a député une commission de ses membres chargée de le haranguer. La Comédie-Française, plus fière, n'a envoyé au grand écrivain que deux de ses sociétaires, le sieur Bellecourt et madame Vestris. L'acteur a fait au doyen de la littérature dramatique une harangue fort touchante à laquelle il a répondu : « Ma santé est bien délabrée; je ne » puis plus vivre désormais que pour vous et par vous. Madame, » a-t-il ajouté en se tournant vers l'actrice, j'ai travaillé pour vous » cette nuit comme un jeune homme de vingt ans. » Après le départ de la députation comique, quelqu'un ayant rappelé à Voltaire le pathétique de l'orateur, il a répondu en riant : « Oui, nous avons fort » bien joué la comédie l'un et l'autre. » On voit que l'hypocrisie peut se ménager des accommodements avec la philosophie comme avec le ciel.

Une particularité qu'on n'avait pas encore remarquée et qui a frappé plusieurs personnes depuis le retour de Voltaire, c'est qu'il n'a point de barbe et qu'il ne se fait jamais raser. On voit presque toujours sur sa cheminée trois ou quatre petites pinces épilatoires : ce sont ses barbiers ordinaires, il s'en sert en causant ou en dictant pour arracher les petits poils qui viennent à paraître sur son visage. Sans doute notre poëte illustre est peu soucieux de justifier ce vers :

Du côté de la barbe est la toute-puissance;

et je suppose qu'il ne pense pas que la virilité d'Apollon doive se reconnaître au menton.

Le docteur Tronchin a cru voir au pouls du grand homme que ses réceptions l'avaient beaucoup fatigué, et lui a déclaré qu'il ne répondait pas de sa vie pour huit jours s'il ne changeait de régime à cet égard. En conséquence, Voltaire a mis son amour-propre à la diète par intérêt pour sa santé; il ne reçoit plus qu'un petit nombre de personnes. Mais il soupire de temps en temps sur la perte de certains honneurs auxquels il tenait : par exemple, M. le comte d'Artois l'avait fait prévenir qu'il serait très-flatté de le *rencontrer* à la comédie, et qu'il le priait instamment de lui faire savoir quand il irait. D'un autre côté, la reine a fait dire au philosophe qu'elle serait charmée de le voir, aussitôt que possible, assister à la représentation de ses pièces sur le théâtre de la cour. Marie-Antoinette, en se refusant la satisfaction de recevoir en audience publique l'auteur de *la Henriade*, obéit, dit-on, à Marie-Thérèse, qui, nonobstant sa vie aussi longuement que complétement galante, est devenue fort dévote, et regarde Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion. C'est par respect pour cette opinion que Joseph II s'est dispensé de passer à Ferney, quoiqu'il eût promis de s'y rendre. Que l'empereur et sa sœur se conduisent ainsi dans le sentiment de la piété filiale, cela se conçoit; mais que Louis XVI refuse, par ce motif ou par tout autre, de recevoir à sa cour le premier écrivain du siècle, le chantre immortel de son aïeul, cela ne peut s'expliquer que par une indifférence déplorable mêlée d'ingratitude.

Le docteur Franklin a visité Voltaire il y a deux jours, et lui a présenté son petit-fils en lui demandant, avec une adulation puérile, sa bénédiction pour cet enfant. Jouant alors son rôle en comédien consommé, le poëte s'est levé, a imposé les mains sur la tête de l'adolescent et a prononcé avec emphase : *Dieu, liberté, tolérance*; divinités auxquelles cet acteur ne croit plus dès que la toile de son théâtre est tombée. Dans la soirée de ce même jour, Voltaire a reçu le maréchal de Richelieu, avec lequel il s'est entretenu de la prochaine représentation d'*Irene*. Ces deux vieillards sont du même âge; mais le duc, malgré sa parure soignée, ses décorations, ses rides relevées et maintenues sous sa perruque, a l'air plus cassé que Voltaire en bonnet de nuit.

Franklin, qui partage avec l'homme de Ferney toute l'attention de la capitale, Franklin commence à se montrer accessible à nos usages; il ne refuse pas même de fréquenter quelques sociétés galantes : sa philosophie s'apprivoise. Cela tient sans doute à la bonne intelligence qui règne entre lui et notre gouvernement et à la satisfaction que lui procurent d'heureuses nouvelles reçues de son pays. Le docteur assistait lundi dernier à un bal chez madame de Flaissac: il n'a pas été effarouché à l'aspect d'une foule de jeunes femmes sans collerette, qui toutes ont voulu embrasser le vieux républicain; on l'a vu se prêter de fort bonne grâce à cette accolade prolongée. Il est vrai qu'il n'y a rien là qui déroge aux vertus républicaines : les Spartiates rendaient à la beauté des hommages publics bien autrement démonstratifs. Mais les critiques trouvent à redire que Franklin ait laissé adopter les *talons rouges* à ses petits-fils; cette mode frivole étant, selon ces Aristarques, indigne des descendants d'un membre du congrès américain.

Franklin, Voltaire, sa cour de la rue de Beaune, les répétitions d'*Irene*, tout est oublié depuis que la renommée embouche toutes ses trompettes pour répandre l'anecdote que je me hâte de consigner.

Madame la duchesse de Bourbon eut pour dame de compagnie madame de Can***; elle était jolie, et M. le duc de Bourbon la trouva complaisante. La duchesse eût eu fort mauvaise grâce à se montrer jalouse, elle ne le fut point; mais, pour le décorum, elle renvoya la maîtresse de son mari, que l'on plaça auprès de Madame Elisabeth, sœur du roi. M. le comte d'Artois, grand dénicheur de beautés, ne tarda pas de s'occuper de celle-ci, et son amour ne fut pas moins heureux que celui de son parent. Mais cette seconde intrigue produisit sur l'esprit de madame de Bourbon une vive impression que n'avait pas faite l'infidélité conjugale du duc. On devinerait, quand je ne le dirais pas, que cette princesse a eu, si elle ne les a encore, des vues sur le cœur du jeune frère de Sa Majesté. Voilà au surplus des faits probants. C'était le mardi gras, M. le comte d'Artois avait mené au bal de l'Opéra madame de Can***: il lui donnait le bras; tous deux étaient masqués. Mais il n'est point de déguisement que ne devine la jalousie : madame de Bourbon, qui a reconnu les amants, s'attache à leurs pas comme une ombre; elle les presse, les harcèle au point que la pauvre dame de compagnie croit devoir quitter le bras du prince; lui-même cherche à se perdre dans la foule. Peu de temps après, le comte d'Artois, se croyant enfin débarrassé de la poursuite du masque obstiné, s'était assis à l'écart. La duchesse le voit, s'approche, et s'assoit à côté de lui. Poussant alors l'audace au delà de toutes les bornes de la bienséance, la jalouse princesse saisit la barbe du masque de M. d'Artois pour le soulever; le cordon casse, et le frère du roi se trouve à visage découvert au bal-cohue du mardi gras. Furieux, il saisit à son tour le masque de la duchesse, qu'il a fort bien reconnue, le lui écrase sur le visage, et s'éloigne sans proférer un mot.

Le mouvement était peu royal; le sang partit du nez de Son Altesse Sérénissime. La foule, légère et folâtre, ne s'aperçut pas même de cet événement : la duchesse, sanglante et humiliée, se retira sans avoir vu, pour cette fois, le scandale se joindre à sa honte. Le lendemain, elle parla de cette aventure au duc de Chartres, son frère; mais il ne fit qu'en rire, ne la sépara pas des mille et une facéties du bal de l'Opéra, et le même jour il chassa le sanglier avec M. le comte d'Artois. Le roi, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon ayant, de leur côté, feint d'ignorer l'anecdote du bal, il est probable qu'elle n'eût pas eu le moindre retentissement si l'imprudente duchesse ne lui en avait pas elle-même donné.

Le jeudi au soir il y avait chez elle beaucoup de monde à souper, ce fut là que tout se découvrit; voici comment : « M. le comte d'Ar» tois, dit madame de Bourbon, est le plus insolent des hommes, et » mardi, au bal de l'Opéra, j'ai pensé appeler la garde pour le faire » arrêter. » Puis elle raconta ce qui s'était passé la surveille. Quarante-huit heures après, tout Paris savait l'aventure; chacun la racontait à sa manière, mais toutes les dames s'accordaient à se déchaîner contre le prince. Enfin les propos allèrent bientôt si loin que M. d'Autichamp crut devoir en instruire le prince de Condé, qui, au lieu de laver en famille ce linge sale, en fit une affaire d'Etat par l'entremise du vieux Maurepas. Tous les princes et princesses intéressés furent convoqués dans le cabinet du roi; là Sa Majesté, en tyran absolu plutôt qu'en chef de famille, déclara à ses parents qu'il entendait que le passé demeurât dans l'oubli. Le duc de Bourbon voulut prendre la parole, sans doute pour représenter au monarque qu'il n'était plus au pouvoir de personne d'étouffer une affaire aussi publique, et qui ne pouvait désormais s'arranger que par une réparation éclatante. Mais le prince n'avait encore dit que « Mais, sire, » quand Louis XVI, d'une voix forte, lui imposa silence en disant : « Ne vous » ai-je pas fait entendre que c'était me déplaire que d'ajouter un seul » mot! » Tout le monde sortit de cette audience fort mécontent, et cela devait être.

Dès ce moment le duc de Bourbon déclara que, n'ayant pas obtenu de réparation, il prétendait avoir raison de l'insulte faite à son nom. Le roi ne voulant pas revenir sur ce qu'il avait dit, la reine crut devoir se mêler de cette affaire, dont le bruit allait toujours croissant; elle fit venir M. de Besenval pour en causer. « Mon cher baron, lui » dit-elle par forme de conclusion, entendez-vous avec le chevalier » de Crussol, capitaine des gardes du comte d'Artois; avec le comte » Jules de Polignac et avec M. de Vaudreuil, pour voir ce qu'il y a » de mieux à faire dans cette circonstance. » Le soir même ces quatre messieurs se réunirent chez la comtesse Jules, qui, ayant à s'occuper d'une affaire plus sérieuse, sa toilette, les repoussa dans une garde-robe, où ils délibérèrent debout, presque à tâtons, et serrés comme des soldats à la parade. On demeura d'accord, dans ce conciliabule, que les choses ne pouvaient s'arranger autrement que l'épée à la main. « D'autant mieux, ajouta M. de Crussol, que le combat n'ira pas » loin. Quand les deux princes auront ferraillé deux minutes, je leur » montrerai l'ordre d'en demeurer là, signé de la main du roi, et que » voici. — Comment, chevalier! s'écria M. de Besenval, c'est donc » une comédie qu'on veut faire jouer à M. le comte d'Artois? Je vous » déclare que je n'y donne point mon approbation. »

Je copie maintenant les circonstances du combat telles que M. de Crussol les a écrites. « Ce matin, j'ai fait mettre en secret sous un » coussin de la voiture la meilleure épée de M. le comte d'Artois. » Nous nous sommes rendus tête à tête au bois de Boulogne; le prince

» a été fort aimable pendant la route, il n'a cessé de faire des plai-
» santeries. Quand nous sommes arrivés à la porte des Princes, où
» nous devions monter à cheval, j'ai aperçu M. le duc de Bourbon
» à pied, avec assez de monde autour de lui; dès que M. le comte
» d'Artois l'a vu, il a sauté à terre, et allant droit à lui, il lui a dit
» en souriant : — Monsieur, le public prétend que nous nous cher-
» chons. — Je suis ici, monsieur, pour recevoir vos ordres, a répondu
» M. de Bourbon en ôtant son chapeau. — Pour exécuter les vôtres, a
» répliqué Son Altesse Royale, il faut que vous me permettiez d'aller à
» ma voiture. Et étant retourné à son carrosse le prince y a pris son
» épée, ensuite il a rejoint M. le duc de Bourbon. Ils sont entrés
» sous le bois, où ils ont fait une vingtaine de pas. M. le comte d'Ar-
» tois a mis l'épée à la main, M. le duc de Bourbon aussi. Ils allaient
» commencer, quand M. le duc de Bourbon, adressant la parole à
» M. le comte d'Artois, lui a dit : — Vous ne prenez pas garde, mon-
» sieur, que le soleil vous donne dans les yeux. — Vous avez raison,
» a répondu Son Altesse Royale; il n'y a point encore de feuilles aux
» arbres; cela est insupportable; nous n'aurons d'ombre qu'au mur,
» et il n'y a pas mal loin d'ici; mais n'importe, allons. Sur cela, cha-
» cun a pris son épée nue sous son bras, et les deux princes ont
» marché l'un à côté de l'autre en causant ensemble. Arrivés au mur,
» M. de Vibraye, capitaine des gardes de M. le duc de Bourbon, leur
» a représenté qu'ils avaient gardé leurs éperons, et qu'ils pourraient
» les gêner; j'ai ôté ceux de M. le comte d'Artois, M. de Vibraye a
» détaché ceux de M. de Bourbon. Les éperons ôtés, M. le duc de
» Bourbon a demandé permission à M. le comte d'Artois d'ôter son
» habit, sous prétexte qu'il le gênait; Son Altesse Royale a jeté le
» sien. Alors, l'un et l'autre ayant la poitrine découverte, ils ont
» commencé à se battre. Tout à coup j'ai vu le rouge monter au visage
» de M. le comte d'Artois, ce qui m'a fait juger que l'impatience le
» gagnait. En effet il a redoublé et pressé assez M. le duc de Bourbon
» pour lui faire rompre la mesure, dans cet instant il a chancelé, et
» j'ai perdu de vue la pointe de l'épée de son adversaire, qui appa-
» remment a passé sous le bras de Son Altesse Sérénissime. — Un
» moment, messeigneurs! ai-je dit alors en m'avançant : si vous n'ap-
» prouvez pas la représentation que j'ai à vous faire, vous serez les
» maîtres de continuer; mais, à mon avis, en voilà quatre fois plus
» qu'il n'en faut pour le fond de la querelle, et je m'en rapporte à
» M. de Vibraye, dont l'opinion doit avoir du poids en pareille ma-
» tière. — Je pense absolument comme M. de Crussol, a répondu ce
» gentilhomme, et qu'en voilà assez pour satisfaire la délicatesse la
» plus scrupuleuse. — Ce n'est pas à moi à avoir un avis, a dit M. le
» comte d'Artois : c'est à M. le duc de Bourbon à dire ce qu'il veut;
» je suis ici à ses ordres. — Monsieur, a répliqué M. le duc de
» Bourbon en adressant la parole à M. le comte d'Artois et en bais-
» sant la pointe de son épée, je suis pénétré de reconnaissance de vos
» bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait.
» M. le comte d'Artois, ayant ouvert les bras, a couru embrasser
» M. le duc de Bourbon, et tout a été dit. »

Le lendemain du combat, M. de Besenval demanda au chevalier de Crussol comment, muni de l'ordre du roi, et avec l'intention qu'il lui avait exprimée chez madame de Polignac, il avait laissé battre les deux princes. A cette demande le témoin ne fit qu'une réponse ambiguë, dont l'interrogateur put conclure que la production de l'ordre avait été de toute inutilité. L'opinion générale est, en effet, que la rencontre peut, en toute sûreté de conscience, être prise pour une comédie, et le duel pour un vrai combat de théâtre.

A la suite de cette comédie chevaleresque il y eut des visites, des excuses; puis, pour dénouer dignement la pièce, M. le comte d'Artois fut exilé huit jours à Choisy et M. le duc de Bourbon huit jours à Chantilly, à cause de leur désobéissance aux ordres du roi. Bientôt il ne restera plus dans le public que le souvenir de l'infidélité faite par le jeune frère du roi à madame de Bourbon, infidélité qu'elle a pris soin de publier elle-même à la plus grande gloire de son mari.

Laissant retomber le rideau de l'oubli sur cette scène royale, je retrouve Voltaire, sa cour et sa tragédie d'*Irène*. Cette pièce et la gloire qu'il s'en promet ne combleront pas tous les vœux de ce poëte : il est vivement affligé de ne pouvoir se présenter à Versailles.

« Vous êtes bien bon, mon maître, de vous chagriner de cela, lui
» disait dernièrement d'Alembert, qui, certes, est plus réellement
» philosophe que ce gentilhomme de la chambre sans faveur. Savez-
» vous ce qui vous serait arrivé? Je vais vous l'apprendre. Le roi,
» avec son affabilité ordinaire, vous aurait ri au nez et parlé de votre
» chasse de Ferney; la reine vous aurait entretenu de votre théâtre;
» *Monsieur* vous aurait demandé compte de vos revenus; *Madame*
» vous aurait cité quelques-uns de vos vers; la comtesse d'Artois ne
» vous aurait rien dit, et le comte son mari vous aurait parlé de la
» Pucelle. Vous en savez maintenant tout autant que vous en auriez
» su; et je vous épargne les fatigues de la route, plus l'humilité de
» la présentation. »

Le clergé commençait à s'intriguer fortement du retour de Voltaire à Paris, la place de Notre-Dame était à toute heure couverte d'une masse noire se rendant à l'archevêché pour aviser aux moyens d'éloigner de nouveau cet Antechrist, ses amis s'en inquiétaient et songeaient à le remmener au pied des Alpes, dans une litière que madame de Saint-Julien faisait préparer, lorsqu'un crachement de sang est survenu au grand poëte. Les médecins ont attribué cet accident aux efforts qu'il a faits pendant les répétitions de sa tragédie, qu'il a plus d'une fois récitée en entier pour donner le ton aux acteurs. Quoi qu'il en soit, on a blâmé les saignées abondantes faites à un malade si âgé. Malgré son indisposition, et quoiqu'il reste constamment au lit, Voltaire fait bonne contenance; il assure que cela ne sera rien. Cependant le clergé, qui voit ce philosophe alité, ne veut plus l'expulser de la capitale, mais le convertir. Les assemblées chez l'archevêque sont plus nombreuses que jamais : on y agite tous les moyens que peut imaginer la subtilité théologique pour ressaisir aux portes de l'enfer l'âme du coryphée de la philosophie, et l'on songe à pénétrer chez Voltaire de vive force, afin d'en obtenir au moins quelque acte extérieur de religion. Mais l'expédition n'est pas facile : l'auteur du *Dictionnaire philosophique* est entouré d'une double haie d'esprits forts, intéressés à ce que leur chef ne fasse rien d'indigne de lui.

Voltaire se trouve beaucoup mieux, il s'est mis hier à table, il a soupé avec des œufs brouillés... Mais les gardiens de sa fermeté philosophique ont été pris en défaut : le bruit général de la ville est ce matin que l'auteur de *la Pucelle* a été confessé. On ajoute qu'il a fait parvenir à M. de Beaumont une profession de foi très-édifiante, et les gens de sa maison assurent que c'est pour la neuvième fois de sa vie qu'on le voit pénitent en pareille circonstance. La désolation est dans le camp des philosophes : d'Alembert, Condorcet, Diderot, ont gourmandé fortement, dit-on, le Socrate confessé. Il leur a répondu par son refrain ordinaire : « Je ne veux pas que mon corps soit jeté » à la voirie. » Du reste, comme le poëte est convalescent, il ne parle plus que de sa tragédie.

Elle a été jouée enfin, cette *Irène* si impatiemment attendue, et malheureusement elle n'a pas répondu à l'attente du public ni aux espérances de l'auteur. Les deux premiers actes offrent seuls de ces beautés qui rappellent le Voltaire de 1750; les trois derniers en sont entièrement dépourvus. On est cependant venu annoncer au célèbre tragique un succès prodigieux, un succès d'enthousiasme; il n'en était rien. Une espèce de rechute l'a rendu presque insensible à cette nouvelle et aux adulations dont elle était brodée. Il a toutefois tressailli quand on lui a rapporté que la reine, un crayon à la main pendant toute la représentation, semblait copier les beaux vers qui la frappaient, et particulièrement ceux de piété édifiante que l'ouvrage renferme. « On voit bien qu'il s'est confessé, » a dit très-haut un spectateur du parterre à propos de ces passages.

A la seconde représentation d'*Irene* le public a demandé des nouvelles de l'auteur; on lui a fait entendre des paroles consolatrices et vraies, car le surlendemain Voltaire était debout. Le voilà décidément ressuscité; il reçoit, il a fait acheter des chevaux, et parle de se promener. Le tragique sent à présent tout ce qu'a d'exquis l'encens qu'on lui prodigue pour son *Irène*, qui, lui dit-on, restera au théâtre et fera époque. Il brûle de voir ce chef-d'œuvre de sa vieillesse; il croit volontiers tout le bien qu'on lui en dit, et voudrait entendre la voix du public confirmer ce jugement flatteur.

Il m'arrive ce matin une anecdote qu'il faut que j'intercale entre mes notes sur la cour de Voltaire, pour varier un peu. Le jeudi gras la reine se trouvant dans une loge et sans masque au bal de l'Opéra a été singulièrement intriguée par un homme déguisé en poissarde avec une coiffure déchirée. Dès que Sa Majesté a paru ce masque est venu au bas de sa loge, et l'a entreprise avec une étrange familiarité. Il l'appelait sans façon *Antoinette*, la gourmandait vertement de ne pas être couchée auprès de son mari, qui *ronflait*, disait-il, en ce moment; enfin il lui recommandait d'être plus rangée à l'avenir. Sa Majesté trouvait tant de gaieté et d'intérêt dans cette singulière conversation qu'elle se baissait pour mieux l'entendre, de manière à faire presque toucher sa gorge au hardi discoureur. Après une heure de ce genre de divertissement la reine a quitté sa loge en assurant à la prétendue poissarde que ses saillies l'avaient beaucoup amusée, et elle lui a donné rendez-vous pour le bal suivant.

Le second entretien a été encore plus long que le premier; cette fois la poissarde, avant de quitter Sa Majesté, lui a demandé la permission de baiser sa main, ce qu'elle a daigné accorder sans la moindre difficulté. On a su depuis que l'heureux masque était le sieur Dugazon, acteur de la Comédie-Française.

Le vieux de la Montagne, comme l'appellent les antiphilosophes, est encore retombé, et cette fois son moral paraît singulièrement affaibli. Cet homme, naguère l'objet de tant d'hommages, ce réflecteur de tant de gloire, ce poëte adoré comme le dieu du génie, n'offre maintenant qu'un spectacle affligeant et digne de compassion. Son physique a toutes les infirmités, son esprit toutes les faiblesses. Ses yeux seuls offrent quelques étincelles du reste de feu qui circule dans ce corps usé. Dernièrement on lui a dit que sa situation exigeait la surveillance d'une garde de nuit. « Donnez-la-moi donc, a-t-il
» répondu, mais donnez-la-moi jeune, pour ragaillardir mon ennui. »
Et son regard a brillé d'une lueur plus vive; lueur de l'âme, qui n'a plus assez de chaleur pour réchauffer le corps.

J'ai recueilli quelques détails sur la pénitence du philosophe, le-

quel, bon jour, bonne œuvre, s'est confessé le lundi gras. Le clergé était convenu d'envoyer d'abord rue de Beaune une sorte de sentinelle perdue, un bon ecclésiastique simple et candide, pour *dégrossir* la conscience du grand pécheur : c'est l'abbé Gauthier qui a été chargé de cette mission par le curé de Saint-Sulpice. Voltaire l'a fort bien accueilli, et s'est laissé interroger, chapitrer, admonester comme un enfant. Profitant de la voie ouverte, le curé a suivi de près son vicaire ; le succès de cette seconde tentative apostolique n'a pas été moins complet, et le pasteur victorieux s'est hâté d'aller rendre compte de son triomphe à l'archevêque. On attendait d'un moment à l'autre l'administration ; cependant le mardi gras et le mercredi des Cendres se sont passés sans que ces messieurs aient reparu. Occupons-nous un moment de choses plus générales.

Silas Deane et le docteur Franklin étaient à Paris en qualité de délégués du congrès américain; mais la cour de Louis XVI ne leur reconnaissait aucun caractère officiel. Pour preuve de non-intervention du cabinet de Versailles dans les affaires des colonies anglaises, il venait de prescrire aux corsaires américains de ne pas rester au delà de vingt-quatre heures dans les ports français. Il y a plus, la cour de France apportait des entraves fort étroites au commerce de nos négociants avec ceux de la nouvelle république. Et cela dans le temps même où l'Angleterre, toujours provocatrice, attaquait nos vaisseaux sans le moindre prétexte, soit dans l'Inde, soit sur nos propres côtes, pour peu qu'ils résistassent au droit de douane et de visite que ces tyrans des mers se sont attribué. Telle était la réserve de notre cour et l'audace de celle de Saint-James, lorsqu'on apprit que cette dernière instruite de la défaite du général Burgoyne, et désespérant de reconquérir ses colonies, projetait de se réconcilier avec elles par des franchises, à condition que les deux peuples réuniraient leurs forces contre les Etats gouvernés par les princes de la maison de Bourbon.

Il n'y avait plus de ménagements à garder, plus d'hésitation à prolonger; il fallait opter entre deux ennemis puissants et un seul : Louis XVI reconnut publiquement la république américaine. Les envoyés du congrès eurent leur audience; un traité d'amitié et de commerce fut conclu avec cet Etat naissant. Le roi fit notifier ce traité à la cour de Londres, ayant soin de lui assurer toutefois que les parties contractantes avaient eu l'intention de ne stipuler aucun avantage exclusif; et que les Etats-Unis conservaient la liberté de traiter avec toutes les nations sur le même pied d'égalité et de réciprocité. Le cabinet anglais n'en regarda pas moins cette union comme une déclaration de guerre de la part de la France ; lord Starmond, ambassadeur de Georges III, reçut l'ordre de quitter la cour de Versailles.

Voilà la vie de Voltaire qui brille encore d'une lueur renaissante, semblable à celle que jette par intervalles un flambeau qui va s'éteindre pour jamais. Il s'est fait habiller le 28 mars pour la première fois depuis son arrivée. Il avait un habit écarlate doublé d'hermine, une grande perruque à la Louis XIV et sans poudre. Sa mince figure se perdait à tel point dans cet in-folio de cheveux, qu'on ne découvrait presque que ses yeux, brillants comme des escarboucles. La tête du poëte était surmontée d'un bonnet carré rouge, qui posait à peine sur l'édifice de sa coiffure postiche. Cette parure, renouvelée chaque jour depuis une semaine, fait croire au public que Voltaire, objet de sa curiosité, ira le soir à la Comédie, et comme on donne *Irène* la foule s'y porte dans l'espoir d'y rencontrer l'auteur. Ce charlatanisme, convenu avec les comédiens, a prolongé les représentations de la pièce, que, sans cet expédient, on aurait abandonnée dès le troisième jour.

Enfin ce jour attendu avec impatience par tant de curieux a lui : le 1er avril Voltaire s'est rendu à l'Académie française, puis à la Comédie. Il était dans un carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles d'or : peinture bizarre qui a fait dire à un plaisant que cet équipage était le char de l'Empyrée. Le corps des immortels tenait ce jour-là son assemblée particulière ; vingt-deux membres siégeaient, parmi lesquels on comptait seulement deux ecclésiastiques : l'abbé de Boismont, qui depuis longtemps s'est mis au-dessus des censures de l'Eglise, et l'abbé Millot, espèce de cuistre indifférent aux grâces de la cour comme à celles de son archevêque. L'Académie tout entière s'est rendue au-devant de Voltaire, honneur insigne qui ne fut rendu, dit-on, qu'au seul cardinal de Richelieu. Le grand poëte a été conduit au fauteuil du directeur, que cet officier et toute la compagnie, par acclamation, l'ont prié d'accepter... Alors, sans tirer au sort, selon l'usage accoutumé, l'illustre vieillard a été proclamé directeur pour le trimestre d'avril.

Après d'autres parties de cérémonial, qui toutes tendaient à honorer Voltaire; après les harangues dont toute solennité académique doit être abondamment semée, le triomphateur s'est mis en route pour se rendre au théâtre. Les rues, les places qu'il traversait étaient couvertes d'une foule immense. *Le voilà! le voilà!* s'écriait-on dès qu'il paraissait, et des *Vive Voltaire!* redoublés s'élevaient de cette tourbe enivrée. Accueilli par un monde plus élégant dans les vestibules, dans les escaliers, dans les corridors, le héros, que dis-je! le dieu du jour était entouré, pressé, enlevé. Les femmes surtout se jetaient sur son passage pour le contempler : celles-ci s'empressaient de toucher ses vêtements, celles-là arrachaient des poils de sa fourrure. Le poëte prit place dans la loge des gentilshommes de la chambre, entre madame de Villette et madame Denis. A peine y fut-il que mille voix crièrent : *La couronne! la couronne!* et l'acteur Brizard vint la lui poser sur la tête. « *Ah! Dieu!* dit Voltaire en pleurant, *vous voulez donc me faire mourir?* » Il avait enlevé de son front le laurier recourbé, et le remettait à *belle et bonne* (madame de Villette), lorsque le prince de Beauvau, saisissant de nouveau cette couronne, la remit sur la tête du Sophocle français. *Irène* fut jouée avec plus de succès que de coutume; mais les applaudissements ne répondirent pas au surplus de l'ovation.

Entre les deux pièces, le buste de Voltaire, transporté du foyer au théâtre, fut couronné, salué, enlacé de guirlandes au bruit des tambours, des trompettes, des timbales. Bientôt madame Vestris, un papier à la main, s'avança sur l'avant-scène et lut une pièce de vers du marquis de Saint-Marc, bien peu digne du nouvel Apollon que l'on célébrait. Je la copie :

Aux yeux de Paris enchanté
Reçois en ce jour notre hommage,
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir des honneurs de l'immortalité :
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter ;
Il est beau de la mériter
Quand c'est la France qui la donne.

Si l'on jugeait par cette poésie de confiseur du mérite de notre littérature rimée, il serait difficile de joindre à l'éloge de Voltaire les félicitations dues au professeur qui a formé de bons élèves.

Tout cet appareil adulateur, ce triomphe, cette espèce de culte devaient, ce me semble, suffire à l'orgueil d'un philosophe; mais non, il manquait à Voltaire des louanges royales : il crut devoir, malade et faible, les aller chercher, et la grandeur les lui offrit à la dérobée. M. le comte d'Artois, qui assistait *incognito* à l'apothéose d'Apollon, le manda dans sa loge pour joindre son encens à celui du public : le dieu de l'épopée moderne reçut cet hommage entre deux filles, et certainement ce n'étaient pas des Muses.

Après la comédie de Nanine, qui terminait le spectacle, nouveaux transports, nouveau brouhaha. Quand Voltaire regagna sa voiture étoilée, de jeunes poëtes se jetaient sur les chevaux, les baisaient, ornaient leur tête de lauriers. Bientôt ils parlèrent de les dételer et de traîner de leurs mains poétiques le grand homme à son hôtel. Mais l'eau de l'Hippocrène ne donne de puissance qu'à l'imagination; les muscles des enthousiastes se refusèrent à l'exécution de leur projet. Voltaire fut simplement ramené chez lui par ses chevaux.

Quelle félicité, dans cette vie inégale et capricieuse, n'est pas mêlée d'amertume! A peine descendu de son char de triomphe, Voltaire éprouva une vive humiliation. J'ai dit ailleurs que la reine avait témoigné le plus grand désir de voir ce Nestor de la littérature, elle était venue dans ce dessein à Paris le jour de l'apothéose; mais, n'ayant osé se rendre directement à la Comédie à cause de l'éloignement malheureux que Louis XVI montre pour Voltaire, elle s'était d'abord rendue à l'Opéra, d'où Sa Majesté devait passer incognito au Théâtre-Français. Ce projet ne put s'accomplir; un billet qu'on lui remit dans sa loge renfermait la défense expresse de voir le grand écrivain. Le surlendemain Marie-Antoinette ordonna qu'*Irène* fût jouée à la cour; cette princesse avait fait comprendre au roi qu'il se donnait non-seulement un ridicule, mais un vernis odieux en se déclarant l'ennemi de la personne et des ouvrages que le monde entier a pour ainsi dire déifiés. Le bon sens du monarque saisit cette juste remarque : il promit d'assister à la représentation. Mais au moment où Sa Majesté, arrivant de la chasse, se dérobait pour aller au spectacle, des courtisans, certains de flatter les opinions défavorables du roi sur l'auteur de la tragédie nouvelle, s'appliquèrent à dénigrer l'ouvrage, à préjuger l'ennui qu'il causerait à Sa Majesté... Elle se prit à bâiller d'avance, et déclara qu'elle allait se coucher. Voltaire ne fut pas témoin de cette piquante déconvenue : la reine lui avait promis, comme on sait, de le faire appeler à Versailles lorsqu'on y représenterait sa pièce; Louis XVI s'y opposa formellement. Cette aveugle haine vouée par ce prince au plus illustre écrivain des temps modernes, au chantre de Henri IV, à l'homme dont le nom devait arriver le premier à ses lèvres quand il vantait devant des étrangers la littérature de son royaume; cette haine, au moins dans sa démonstration, ne peut se concevoir de la part d'un souverain auquel on s'accorde à reconnaître du jugement.

Irène était le chant du cygne : Voltaire est mort le 30 mai; le dix-huitième siècle est veuf de sa plus grande célébrité... La philosophie avait ressaisi ses avantages pendant les derniers instants du vieillard, sinon sur ses terreurs, au moins sur son apparente résolution. On n'a pas vu le clergé reparaître au lit de mort de Voltaire; il s'est éteint dans l'impénitence finale; il n'a point été administré. Les églises sont fermées à sa dépouille mortelle; le gazon de la terre sainte ne s'ou-

vrira point au cadavre vide de son âme lumineuse. Je saurai bientôt ce qu'on a fait de ce grand débris humain.

Ce n'est pas sans peine que j'ai pu retrouver la trace des ossements de Voltaire : les amis du défunt l'avaient soustrait à la fureur des ministres de la *miséricorde divine*, qui, non contents de vouer ce philosophe aux flammes de l'enfer, auraient voulu peut-être faire un auto-da-fé du résidu matériel de sa grandeur. On n'a point envoyé les précieuses reliques à Ferney, quoique le seigneur du lieu y ait fait préparer de son vivant un tombeau digne de lui; on craignait quelque chicane de l'évêque d'Annecy, avec lequel Voltaire eut certains démêlés dont le levain doit fermenter dans un cœur catholique romain. La famille du poëte est convenue que le corps serait porté provisoirement à l'abbaye de Scellières en Champagne, dont l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, est le titulaire. Un domestique sûr a été chargé de la direction secrète du convoi voyageur; mais il a fallu agir de ruse pour faire recevoir aux moines un cadavre frappé de réprobation. Quelque temps avant d'arriver au couvent, les conducteurs du corps l'ont tiré de sa bière; il a été affublé d'une perruque, d'une robe de chambre, puis on l'a replacé ainsi et déjà infect dans le carrosse de voyage. Pendant ces dispositions, l'abbé Mignot, arrivé à l'abbaye, annonçait aux religieux que son oncle, presque mourant, avait désiré, par une fantaisie de malade, d'être conduit dans leurs murs pieux; mais que, selon toute apparence, il n'y arriverait pas vivant. Peu d'heures après, la voiture mortuaire entra dans la cour: les prétendues craintes de Mignot étaient réalisées... Sur sa recommandation, on se hâta de procéder à l'inhumation. Il était temps, car le lendemain arriva la défense expresse de l'évêque de Troyes d'enterrer l'*impie*. Les moines, craignant de déplaire à l'abbé, n'osèrent cependant arracher aux vers du cimetière la pâture illustre qu'ils leur avaient donnée.

Rien ne manque à la gloire de Voltaire : soixante ans d'éloges, de critique, de jalousie, de persécutions; l'amitié, la flatterie même des souverains; des avis demandés de tous les points du monde civilisé; des voyages au milieu des Alpes neigeuses, dont ce grand homme était l'unique objet; un triomphe académique, une apothéose populaire : qu'eût-on fait de plus pour une divinité descendue sur la terre?... La postérité confirmera-t-elle tous ces hommages? Pas sans restriction : elle distinguera le génie du poëte du caractère de l'homme, et reconnaîtra que l'homme a taché le poëte de petitesses, d'égoïsme, d'ingratitude. Nous en avons déjà pour preuve le testament de Voltaire.

Cet écrit a surpris tout le monde : on espérait que, dans un acte si solennel, l'illustre écrivain chercherait à laisser des dispositions qui feraient honneur à son esprit et à son cœur. Loin de là! le testament signale l'être dur, sans reconnaissance, sans entrailles, dont les dernières volontés ne furent inspirées que par le caprice et la bizarrerie. Cependant elles ont été dictées il y a plus de deux ans, c'est-à-dire à une époque où Voltaire conservait toute la plénitude de son jugement.

Le testateur laisse à M. Vagnières, son secrétaire, son bras droit, l'homme qu'il appelait son ami, son *fidus Achates*, huit cents livres une fois payées; rien à sa femme et à ses enfants. Il lègue au plus fidèle de ses domestiques, nommé Lavigne, celui qui le servait depuis trente-trois ans, une année de ses gages. La dame Barbaras, sa gouvernante de confiance, recevra huit cents livres; les pauvres de Ferney en auront trois cents. Voilà tous les legs particuliers. Maintenant la fortune du philosophe, passablement ronde pour celle d'un sage, est ainsi partagée : l'abbé Mignot, cent mille livres; un second neveu, cent mille livres; M. d'Ornoy, cent mille livres; madame Denis, légataire universelle, quatre-vingt mille livres de rente, et quarante mille livres argent comptant.

La mort se plairait-elle quelquefois à réunir ce que la vie séparait de toute la puissance de ses antipathies? Voltaire et Jean-Jacques Rousseau éprouvaient l'un pour l'autre une invincible aversion : le premier, parce que l'auteur d'*Emile* était trop simple, trop ami des mœurs primitives, trop philosophe, en un mot, et surtout trop habile écrivain; le second, parce que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* n'était qu'un adroit charlatan jouant à la sagesse comme un escamoteur du pont Neuf joue aux muscades... Eh bien! la destinée, en les frappant presque simultanément, semble avoir rappelé au monde que ces deux grands génies avaient été appelés à la même mission, qu'ils ont négligée par l'influence de deux orgueils différents: la vanité pompeuse du côté de Voltaire, la vanité en guenilles du côté de Rousseau. Le trépas jette aujourd'hui sur eux le même manteau, cette terre qui pèse d'un poids égal sur toutes les vanités mondaines. Le philosophe de Ferney mourut le 30 mai, le philosophe de Genève fut atteint mortellement le 2 juillet : ainsi tombent, à trente-deux jours de distance, ces deux astres qui en répandant une vive lumière sur les générations contemporaines les ont souvent égarées.

Jean-Jacques Rousseau, qui désirait depuis longtemps s'éloigner de Paris, avait cédé ce printemps aux instances de l'amitié en acceptant d'habiter une jolie petite maison appartenant au marquis de Girardin et située près de son château d'Ermenonville. Le philosophe revenait de la promenade à neuf heures du matin, lorsqu'il a été frappé d'une apoplexie qui ne lui a plus laissé que deux heures et demie d'existence. Rousseau est mort avec toute sa connaissance, auprès d'une croisée ouverte par son ordre : afin, disait-il, qu'il pût « voir une dernière fois ce beau ciel, cette belle nature qu'il allait » quitter. »

Ici, point de tentatives du sacerdoce; point d'intrigues philosophiques pour les repousser : Rousseau mourut en croyant de l'Eglise réformée. M. de Girardin lui fit rendre les honneurs funèbres après avoir fait embaumer son corps, qu'on enferma dans un cercueil de plomb. Jean-Jacques Rousseau n'avait que soixante-six ans.

Au midi du château d'Ermenonville est une pièce d'eau, appelée le Petit Lac, au milieu de laquelle se dessine agréablement à l'œil l'île dite *des Peupliers*. Là repose, sous un dôme de verdure, le premier prosateur français; sa tombe est un sarcophage d'environ six pieds d'élévation, et qu'ornent divers sujets allégoriques sculptés avec talent. Le promeneur solitaire, le penseur qui cherche à rêver d'aimables chimères, croit entendre murmurer doucement l'âme du philosophe dans le bruissement léger de la feuillée; une sorte de parfum philosophique semble se mêler aux émanations des fleurs qui croissent en ces lieux, et quand au déclin de l'automne les feuilles tombent desséchées sur le marbre funéraire on dirait que la nature se plaît à faire à son favori ce dernier hommage de sa dépouille annuelle.

•

On se rappelle l'abbé officieux et expérimenté qui indiqua au roi dans un mémoire dont on a ri peut-être à tort les procédés ou plutôt les *postures* à l'aide desquelles on peut féconder infailliblement le sein de la beauté. Sa Majesté a su mettre à profit ces avis; ou bien l'éternelle Providence qui veille sur les familles royales comme sur celles des bergers a permis que Louis XVI devînt père. La reine a singulièrement annoncé cette grande nouvelle à son auguste époux. « Sire, lui a-t-elle dit un matin en entrant dans son cabinet, je viens » vous demander justice d'un de vos sujets qui m'a violemment in» sultée. — Que dites-vous, madame! s'est écrié le monarque, » quelqu'un aurait osé... — Oui, sire, a continué Marie-Antoinette, » il s'en est trouvé un assez audacieux, le dirai-je! pour me donner » des coups de pied dans le ventre... » Louis XVI a compris le sens de cette figure tant soit peu populaire, elle a provoqué son gros rire non moins plébéien, et Leurs Majestés se sont donné mutuellement une douce accolade, premier gage de leur satisfaction paternelle et maternelle.

S'il fallait en croire une version trop généralement répandue, ce singulier avis de maternité n'aurait pas eu précisément cette direction. Ce ne sera jamais sur des assertions sans témoignages que je me ferai l'écho de tels bruits; mais, s'il s'en présente, je leur accorderai du moins la confiance due aux probabilités : on repousse les calomnies, on doit à la vérité d'utiles médisances; je les écrirai.

La grossesse de la reine ne lui permettant plus des plaisirs trop actifs, Sa Majesté se livre avec transport au jeu qu'elle a toujours aimé. Un pharaon est régulièrement établi chez cette princesse sous la direction de M. de Chalabre, fils d'un joueur renommé. Ce banquier de la partie de Sa Majesté s'est adjoint dernièrement un M. Poinçot, chevalier de Saint-Louis maltraité par la fortune des cartes et que sa nouvelle charge pourra aider à se *refaire*. Cependant certaines filouteries qui se commettent au tapis royal portent quelque préjudice aux intérêts de ces messieurs : l'un de ces soirs, à Marly, un rouleau de louis faux fut glissé sur la table, et en attira plusieurs véritables dans la poche du joueur qui l'avait produit. Mais la fraude a été découverte, l'escroc est un mousquetaire en réforme nommé Duluques, on l'a envoyé à la Bastille expier ce savoir-faire un peu trop ingénieux. Il serait à désirer que la police intérieure, après avoir fait justice de ce fripon, s'étendît à bon nombre de duchesses *assises*, qui volent des pontes assez confiants pour leur passer de l'argent à jouer; ces dames illustres ne se montrent pas plus scrupuleuses envers les banquiers quand elles peuvent leur enlever quelques louis. Mais ces filouteries demeurent impunies, vu la qualité des délinquantes; et personne n'étant aussi impudent qu'une femme de cour, le manége continue sous le manteau de l'impunité. *Madame* disait au jeu de samedi aux banquiers : « Messieurs, » on vous friponne bien. — Nous ne nous en apercevons pas, ma» dame, » répondirent-ils galamment. Toutefois, comme ils s'en aperçoivent fort bien, ils ont obtenu de la reine que, pour arrêter un peu les mains *distraites*, la table serait garnie d'un ruban dans tout son pourtour, et qu'on ne regarderait comme engagé que l'argent mis sur les cartes au delà du ruban. Mais cette précaution, qui garantit jusqu'à un certain point les intérêts de la banque, n'obviera point aux escroqueries que les duchesses se permettent au détriment des joueurs confiants.

La reine a choisi pour son accoucheur un M. Vermont, frère de l'abbé qui fit l'éducation française de Sa Majesté à la cour de Vienne. Peut-être est-ce un habile opérateur, mais à coup sûr ce n'est point un homme policé. On rit chaque jour aux cercles de Sa Majesté des étranges balourdises et des grossièretés de cet Esculape. L'un de ces matins, Marie-Antoinette se plaignit à lui d'être plus grosse qu'on ne doit l'être dans son état : *C'est que vous êtes ventrue*, a-t-il ré-

pondu. Une autre fois Sa Majesté faisait remarquer au docteur que sa gorge lui paraissait très-volumineuse : *Votre Majesté*, répliqua Vermont, *est naturellement tetonniere.*

Notre jolie souveraine n'est plus ni *ventrue* ni *tetonnière*, elle est accouchée le 20 décembre d'une princesse qu'on a nommée Marie-Thérèse-Charlotte. Les cérémonies des baptêmes sont aussi usées pour la narration que celles des mariages; je dirai seulement qu'à l'occasion de l'heureux accouchement de Sa Majesté les comédiens français ont donné un spectacle gratis pour l'*ouverture du ventre de la reine*, locution vieillie et digne du vocabulaire de l'accoucheur Vermont. Les charbonniers et les poissardes étant arrivés tard à la comédie se sont plaints avec amertume qu'on eût usurpé sur eux les loges du roi et de la reine, qui leur reviennent par un droit immémorial acquis à ces deux premières corporations de la populace. Ils ont d'autant plus insisté sur cette prérogative, que la garde les empêchait de pénétrer dans la salle en leur disant qu'il n'y avait plus de place. Le semainier appelé par les réclamants a convoqué à l'extraordinaire le conseil des comédiens; et après mûre délibération il a été décidé qu'on allait mettre une banquette de chaque côté du théâtre et que les deux honorables corps y prendraient place, selon l'antique usage supprimé par Lauraguais. Cette disposition faite et la toile levée, un charbonnier a lu à haute voix un bulletin favorable de la santé de la reine, que venait de lui remettre un courrier au visage noirci qui avait été dépêché pédestrement à Versailles pour connaître la situation de Sa Majesté. Les transports de joie que cette lecture a excités ont donné lieu à des sauts d'abord déréglés, mais qui bientôt ont pris le caractère d'une danse auvergnate, à la grande satisfaction du parterre, enchanté de voir la tragédie de *Zaïre* commencer ainsi par un ballet de poissardes et de charbonniers.

Terminons la chronique de 1778 par une mention politique. Le comte d'Estaing, parti de Toulon le 13 avril avec une escadre de douze vaisseaux de ligne et quatre frégates que montaient huit cents hommes d'infanterie, a touché la côte américaine le 8 juillet. Cette flotte portait aussi M. Silas Deane, député à la cour de France, et M. Alexandre Gérard, ministre plénipotentiaire du roi au congrès. Une députation de l'assemblée républicaine vint prendre ce diplomate aux portes de Philadelphie et l'accompagna jusqu'à l'hôtel qu'on lui avait préparé, au milieu des signes les plus expansifs de la satisfaction des habitants.

CHAPITRE III.

1779-1780-1781.

M. de Provence professeur de rites religieux. — Singulière réception faite par Louis XVI à la cour des aides. — Les dames de la cour classées par ordre de beauté. — Vengeance de madame de Fleury. — La renommée du duc de Chartres. — Etrange mystère apporté à une entrevue de la reine et de madame Jules de Polignac. — Apparition du chevalier de Saint-Georges. — *Monsieur* se montre très-ameureux... en paroles. — La reine à la porte du château. — Louis XVI bon bourgeois. — Liaison intime de la reine et du comte d'Artois — Eruption du Vésuve. — Guerre avec l'Angleterre. — Louis XVI lorgne une jeune fille. — Pertes énormes faites au jeu par le comte d'Artois. — La veuve de J.-J. Rousseau épouse un valet. — Duel du prince de Condé avec un officier de sa maison. — Le chevalier Tape-cul. — Le *magnétisme animal*; le docteur Mesmer. — Mariage du vieux duc de Richelieu. — Le Q et le K. — La reine, le comte d'Artois et madame de Polignac, trio d'intimité. — Excursion de Vulcain sur les domaines de Bacchus. — Naissance de Jules de Polignac. — Description de *Bagatelle*. — Le comte d'Artois danseur de corde. — La comédie à Trianon; la reine sifflée. — La comtesse de Balby. — Le comte d'Artois et mademoiselle Contat. — Lésino de l'illustre amant. — Armée française en Amérique. — Mort de Marie-Thérèse, impératrice. — Première retraite de Necker. — Secondes couches de madame de Polignac. — Les *potissons*. — Naissance d'un Dauphin. — Grimace de *Monsieur* à cette naissance. — Neuvel incendie de l'Opéra. — Une nouvelle salle bâtie par enchantement. — L'assignation de mademoiselle Contat. — Mort du comte de Maurepas. — Mort de Christophe de Beaumont. — Victoire des alliés en Amérique.

Il est arrivé au baptême de *Madame première* un incident que je dois mentionner; il caractérise à merveille l'esprit de rectitude que M. de Provence apporte dans tout ce qui concerne le cérémonial. Ce prince tenant le royal enfant au nom du roi d'Espagne, le grand aumônier lui a demandé quels noms il voulait lui donner. « Mais, mon» sieur le cardinal, a répondu l'illustre parrain, ce n'est pas ainsi » que la cérémonie commence; la première chose est de savoir quels » sont les père et mère : c'est ce que prescrit le rituel. » Le prélat a répliqué que cette demande préalable était effectivement indiquée dans les cas ordinaires, mais qu'elle paraissait ici dépourvue de toute opportunité, en ce que personne n'ignorait que *Madame* était née de la reine et du roi. Non contente de cette explication, Son Altesse Royale, se tournant vers le curé de Notre-Dame, qui assistait au baptême, lui a demandé si sa remarque ne semblait pas fondée. Le pasteur métropolitain a répondu qu'elle était juste en général; mais que, dans la circonstance, il ne se serait pas conduit autrement que le cardinal. Les courtisans malins ont dit le lendemain, à l'Œil-de-bœuf, que, relativement à l'information, éludée par le grand aumônier, sur le nom des père et mère, *Monsieur* n'avait peut-être eu qu'à moitié tort.

Voici un autre trait caractéristique : à l'occasion des couches de la reine, la cour des aides, rétablie par M. le comte d'Artois, était venue complimenter le roi, qui la reçut appuyé sur le balcon de sa chambre. « Sont-ce là vos chaises ? » dit Sa Majesté aux magistrats en leur montrant les chaises à porteurs qu'il voyait dans la cour de marbre. Sur la réponse affirmative d'un président, Sa Majesté s'est mise à ricaner; puis elle a repris : « Vous ne savez donc pas mar» cher, vous autres ! » Telle a été toute la réplique du monarque à la harangue de sa cour des aides, « et elle s'est retirée, ont dit le » lendemain les journaux, fort satisfaite des bontés gracieuses de cet » excellent prince. »

Pour amuser la royale accouchée, le jour de l'an, le comte d'Artois et le duc de Chartres avaient fait une liste à sept colonnes, dans laquelle ces folles Altesses s'étaient évertuées à classer, par ordre décroissant de beauté, les femmes de la cour. On lisait en tête des colonnes : *Belles, Jolies, Passables, Laides, Affreuses, Infâmes, Abominables.* Une seule privilégiée était inscrite dans la première case; deux figuraient dans la seconde, et ces messieurs avaient fort généreusement pressé leurs justiciables dans les cases *Infâmes* et *Abominables.*

Parmi les dames de la septième et dernière classe se trouvait la marquise de Fleury, femme d'esprit, qui n'a fait que rire en apparence de son partage critique. Mais le dépit d'une femme finit toujours par se faire jour, et rarement il manque l'occasion de placer son mot. La marquise se trouvant dernièrement à un souper du Palais-Royal, M. le duc de Chartres, l'un des auteurs de la classification, eut l'inopportune idée de venir faire sa cour à la marquise *abominable.* Fixée soudain dans son projet de vengeance, elle commença par complimenter le prince sur son heureux retour d'une campagne maritime qu'il vient de faire pour se rendre propre à la charge de grand amiral, que Son Altesse Sérénissime sollicite en survivance de M. le duc de Penthièvre, son beau-père. Or le bruit a couru que le vaisseau que montait le duc de Chartres s'est montré certain jour rebelle à certain *signal* d'attaque, et cela par une influence princière trop prudente. Madame de Fleury, après avoir fait de spirituelles allusions à tout cela, a brusquement entamé le sujet des catégories de dames, et s'est prise en riant à faire des reproches à Son Altesse. « Heureusement, monseigneur, a-t-elle ajouté, on » peut appeler de votre jugement : on sait que vous ne vous connais» sez pas mieux en *signalements* qu'en *signaux*... » Il n'y avait point de réplique à cela, et le prince ne tenta pas même d'en chercher une.

Cette année le carnaval a ses jours malheureux pour l'héritier du nom d'Orléans; on aurait peine à citer toutes les saillies malignes qu'il essuie dans ce temps de licence masquée. Au dernier bal de l'Opéra, M. de Chartres faisait une sorte de revue des femmes avec M. de Genlis; ce dernier lui en ayant fait remarquer une dont la figure l'avait frappé, le prince la regarda sous le nez, et s'écria : « C'est une beauté passée. — Monseigneur, répliqua vivement la » dame, c'est comme votre renommée. »

Toute la capitale s'entretient d'une entrevue, l'on ne sait pourquoi secrète, qui eut lieu dimanche à Paris entre la reine et la comtesse Jules de Polignac. Sa Majesté, ayant gagné la rougeole de cette favorite, avait été assez longtemps sans la voir; mais elle écrivit jeudi à la souveraine, de Clayes, où elle avait passé sa convalescence, qu'elle aurait l'honneur d'aller lui faire sa cour à Marly le lundi suivant. La reine lui a répondu : « Sans doute la plus empressée de nous » embrasser, c'est moi, puisque j'irai dès dimanche dîner avec vous » à Paris. » En effet, au jour dit, Sa Majesté est arrivée à une heure chez la comtesse Jules, et y est restée jusqu'à cinq heures. Madame la princesse de Chimay, dame d'honneur de Marie-Antoinette, et qui l'avait accompagnée à l'hôtel de Polignac, n'a point assisté à l'entrevue; elle s'est retirée après avoir reçu des ordres pour le départ. Pendant ce temps, le comte traitait à une table particulière les courtisans de la suite; la reine et sa favorite ont donc dîné dans un tête-à-tête rigoureux qui s'est prolongé quatre heures. On forme mille conjectures sur cet entretien, et l'on s'évertue en vain à deviner quelle affaire Sa Majesté pouvait avoir à déposer si secrètement dans le sein de l'amitié.

Il paraît depuis quelque temps dans le monde un mulâtre, nommé M. de Saint-Georges, dont les talents extraordinaires font beaucoup de bruit. C'est un homme grand, admirablement fait, et dont les traits, malgré leur teinte brune, ont de la noblesse, un certain charme, beaucoup d'expression surtout. On assure que les dames apprécient ce demi-nègre, moins parce qu'il excelle à monter à cheval, à tirer des armes, à jouer du violon et à patiner, que parce qu'il est doué, dit-on, d'une vertu herculéenne que notre sexe passe pour rechercher dans ces temps d'incontinence. M. de Saint-Georges, en qualité de virtuose, a été admis à faire de la musique avec la reine; il en fait cependant davantage avec madame de Montesson, M. le duc d'Orléans l'ayant attaché à sa maison en qualité d'officier des chasses.

Il y a peu de jours, le mulâtre à la mode, revenant avec un de ses amis d'une partie fine, fut attaqué par six hommes armés de bâtons.

Les deux gentilshommes firent de leur mieux avec leurs épées; mais ils eussent infailliblement été assommés si le guet ne fût venu à leur secours. M. le duc d'Orléans a fait auprès de M. Lenoir les plus pressantes démarches pour que les assassins subissent une rigoureuse peine; mais bientôt Son Altesse Royale a reçu de haut lieu l'invitation de ne pas se mêler de cette affaire, et les prisonniers ont été relâchés. Tout porte à croire qu'il y avait sous jeu quelque vengeance conjugale confiée à des assommeurs, vu l'extrême danger qu'il y aurait à se mesurer avec M. de Saint-Georges.

On se rappellera peut-être, car ces particularités frappent on ne sait trop pourquoi, que *Monsieur* se vanta très-haut, le lendemain de ses noces, d'avoir mérité une réputation pareille à celle que mon sexe accorde à M. de Saint-Georges. Depuis lors, l'opinion publique s'est inscrite en faux contre cette jactance, jusqu'au point de dire hautement que, dans les derniers temps encore, *Madame* se trouvait à peu près dans l'état de pureté où nous l'envoya l'honnête monarque

Washington.

savoyard. On attribuait ce défaut de culture d'un terrain en apparence très-propre au rapport, à une cause plus foncièrement fâcheuse que celle qui retarda longtemps la postérité du roi; cause à laquelle les *postures* de l'abbé ne pouvaient sans doute remédier. Tout à coup la nature a paru se révéler chez Son Altesse Royale, du moins à en juger par sa conversation intime : ses courtisans assurent que les propos de ce prince sont très-vifs, très-amoureux, très-ardents. *Madame* affirme de son côté à ses dames que c'est une éloquence toute de phrases; et ce qui le prouverait un peu, c'est qu'on a démenti la grossesse de cette princesse, dont les flatteurs de son époux s'étaient plu à répandre le bruit.

Mais j'abandonne ces fables pour rapporter une anecdote encore plus royale, et qui a produit une vive sensation à la cour. Depuis quelques mois la reine s'est éprise des spectacles de la grosse Montansier, directrice de Versailles; spectacles tout à fait différents de ceux qu'elle donne au public de cette ville, et composés des pièces les plus gaillardes de Ferrand et de Collé. Sa Majesté s'amuse beaucoup avec sa société intime de ces ingénuités galantes, que M. le comte d'Artois, son beau-frère, suit assidûment, et dont la représentation se prolonge fort avant dans la nuit. La reine revenait, une de ces nuits, de ce divertissement, dans une voiture légère que le frère du roi conduisait lui-même. A la grille du château, la sentinelle déclara à l'illustre cocher qu'il ne pouvait rentrer.

« Comment, j... f..... ! s'écria Son Altesse Royale, ne me reconnais-tu pas?

— Pardon, mon prince; mais la consigne ne vous a point excepté.

— Et moi? dit la reine en se montrant.

— Pas davantage, répondit le garde du corps, et je suis désespéré d'avoir à l'apprendre à Votre Majesté.

— Qu'on fasse venir l'officier de service, reprit Marie-Antoinette d'une voix animée.

— C'est la consigne, dit cet officier en se courbant jusqu'à terre.

— Appelez le capitaine des gardes, s'écria cette fois la reine avec colère.

— C'est la consigne, dit ce haut dignitaire en s'excusant de son mieux, et je la tiens du roi lui-même, absolue, sans exception. »

Les prières, les menaces de la reine, les jurements énergiques dont M. le comte d'Artois assaisonna ces instances, rien ne put faire transgresser une mesure militaire dont l'oubli devait être puni sévèrement par le roi. Sa Majesté fut obligée de regagner, avec son compagnon de disgrâce, le théâtre de la Montansier, d'où, par une galerie attenante au château, elle pénétra dans son appartement. Pour comble d'infortune, Marie-Antoinette, que personne n'attendait, parce qu'elle s'était relevée pour faire son excursion nocturne, ne put se coucher de nouveau qu'à l'aide d'une lumière obtenue avec peine dans la salle des gardes.

Peut-être la reine eût-elle dû accepter en silence la leçon que Louis XVI avait voulu lui donner; mais elle écouta son orgueil humilié plutôt que la prudence dont elle devait prendre conseil. Marie-Antoinette se présenta au lever du roi. « Monsieur, lui dit-elle avec » toute la fierté qui formait le fond de son caractère, dois-je être » prisonnière dans mon propre palais, et me trouver exposée au dés» agrément de ne pouvoir y rentrer à ma volonté? »

Le monarque sourit dédaigneusement à ce propos peu réfléchi, et répondit du ton d'un bourgeois absolu : « Madame, je suis le maître » chez moi, et quand je suis couché, je prétends que tout le monde » le soit chez moi. » A ces mots, Louis XVI tourna le dos à la reine, et sortit sans lui laisser le temps de répondre.

Me voici arrivée à une époque où je ne pourrais plus, sans infidélité, taire les discours qui retentissent d'un bout à l'autre de la France sur l'intimité de la reine avec M. d'Artois, son beau-frère. Cette liaison étroite, considérée sous le rapport purement moral, est un fait constant, et c'est une réserve d'une haute prudence, à voir les airs légers qui en sont les témoignages, que de n'y attacher aucune suspicion d'un commerce matériel. Dans cette sphère de circonspection, j'écrirai du moins que la reine ne néglige aucune occasion d'éloigner le comte de la comtesse, qu'elle nomme sa *pie-grièche* épouse. On peut donc dire avec une entière vérité qu'il est des instants où l'on croirait que Sa Majesté fait des avances à M. d'Artois... C'est une coquetterie jalouse; je m'efforce de ne rien voir au delà.

Un courrier arrivé ce matin de Naples en apporte la nouvelle effrayante d'une éruption du Vésuve comme on n'en trouve point d'exemple dans les annales depuis les désastres de Pompéia, que Pline le jeune a retracés si terribles. Cette nouvelle convulsion du volcan eut lieu dans la nuit du 8 août. Dès le 3 de ce mois, le cratère vomissait par intervalles des flammes et de noirs tourbillons de fumée; des torrents de lave coulaient en ruisseaux de feu le long des flancs de la montagne et se perdaient en s'éteignant dans les vallons. Habitués à ce spectacle, les Napolitains ne s'en effrayaient point. Dans la matinée du 8, la matière bitumineuse cessa même de couler; le cratère parut suspendre le jet de ses projectiles de pierre, et le bruit souterrain qui accompagne les éruptions parut se calmer. Tout à coup, au milieu de la nuit, on vit s'élancer dans les airs une immense colonne de matière fluide, de fumée, de pierres rougies, formant une gerbe dont on put évaluer la hauteur à dix-huit mille pieds. L'horrible développement de ce phénomène couvrait en apparence toute la ville de Naples. En ce moment le Vésuve, laissant échapper la lave de toutes parts, sembla revêtu d'une vaste robe de feu : géant lumineux et ardent qui du pied touchait aux enfers, et dont la chevelure de flammes se perdait dans le firmament. Des coups de foudre partaient en tous sens de la colonne de feu; des quartiers de rocher de dix pieds de circonférence, élevés par la force du volcan, tombaient dans la plaine de Somma; elle en était jonchée. Les broussailles, les bois s'enflammaient, et l'incendie, qui gagnait de proche en proche, augmentait la terreur des habitants de Naples, de Portici, de Résina, de Torré-Legreco, d'Ell-Anonziata, errants demi-nus sur les chemins, chargés de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Au bout de vingt minutes, l'éruption cessa subitement, l'horizon s'éteignit, le ciel redevint sombre. Le lendemain on apprit que la ville d'Ottojano avait été réduite en cendres : un instant avait suffi pour engloutir une population presque entière, surprise au sein de son repos ou de ses doux ébats.

Les convulsions de la nature sont, pour les âmes superstitieuses, le signe des conflagrations sociales; mais cette année la guerre entre les princes de la maison de Bourbon et l'Angleterre avait prévenu l'éruption du volcan napolitain : les manifestes respectifs étaient lancés dès le mois de juin. Malgré cette rupture ouverte, on a remarqué dans ces actes une sorte de réserve : celui de la France fut publié sous le titre d'*Exposé des motifs de la conduite du roi relativement à l'Angleterre;* la cour de Londres intitula le sien *Mémoire justificatif;* l'Espagne, notre alliée, adopta une formule analogue.

Tout le monde joue maintenant à la cour, jusqu'à Louis XVI, qui jamais n'avait risqué au jeu au delà d'un louis d'or. Pendant le dernier voyage de Marly, Sa Majesté a fait, relativement à sa réserve

ordinaire, des pertes assez considérables, et a pris goût au lansquenet. Par une sorte d'écart du caractère de ce prince si indifférent, si froid pour le beau sexe, on l'a vu lorgner pendant le souper une jeune personne qui se trouvait parmi les spectateurs : sa lorgnette est restée longtemps braquée sur elle, et Sa Majesté lui a envoyé demander son nom. Le vieux maréchal de Richelieu porte-t-il avec lui le talisman de la débauche? Il était ce jour-là à Marly; le roi, malgré son éloignement pour ce seigneur, a même ri de bon cœur des saillies mordantes et des sarcasmes qu'il n'a cessé de débiter.

Revenons au jeu de la cour : je noterai ici, pour renseignement, que, voulant régler ses pertes avec M. de Chalabre, M. le comte d'Artois lui a fait compter cent mille écus argent comptant, et lui a remis en outre un contrat de quinze mille livres de rente.

Le buste de Voltaire, transporté du foyer au théâtre, fut couronné.

Tandis que ces dilapidations royales se commettent, le monde philosophique s'indigne contre la demoiselle Levasseur, qui de servante de J.-J. Rousseau était devenue sa femme. Cette misérable est rentrée dans son premier état, en épousant un laquais de M. de Girardin, nommé Nicolas Montretout. Le seigneur d'Ermenonville, furieux de la bassesse de cette femme, l'a chassée de la maison dont il lui avait laissé la jouissance après la mort de son mari. En général les philosophes ne songent qu'avec honte que le grand Rousseau avait placé ses affections dans une telle créature, qui a dû souvent humilier sa vie et rendre son intérieur bien triste. Ces idées confirment presque le bruit, assez général, que cet homme illustre, dans la conscience de sa déplorable condition, a pu accélérer sa mort par le poison.

Nous sommes au temps des choses extraordinaires : en voici une d'un autre genre. M. le prince de Condé, mécontent de M. d'Agon, l'un de ses officiers, qui avait mal parlé d'une femme de sa cour, exigeait de ce gentilhomme qu'il lui donnât sa démission et s'éloignât de son palais. M. d'Agon s'est trouvé offensé de ce renvoi, et en a demandé satisfaction à Son Altesse. Le prince y ayant consenti, ils se sont battus samedi dernier, en chemise, de grand matin, et devant des témoins. M. de Condé a été légèrement blessé au bras. Après s'être fait panser, il est parti sur-le-champ pour Versailles, afin de solliciter la grâce de M. d'Agon, qu'il a obtenue avec beaucoup de peine. Quelques personnes blâment le prince; je ne suis pas de ce nombre. Un membre de la famille royale peut être *raffiné d'honneur* comme un autre gentilhomme; mais un simple officier qui provoque son général est un orgueilleux à punir, ou bien un fou à placer sous le jet d'une douche.

Il ne risque pas de recevoir un coup d'épée des jolies adversaires auxquelles il s'attaque, ce chevalier de Saint-Louis qui frappe clandestinement le derrière de toutes les femmes qu'il rencontre, et qu'on a, par ce motif, surnommé le chevalier *Tape-cul*. Vous toutes, mesdames, qui craignez l'atteinte de sa main hardie, vous reconnaîtrez aisément ce singulier agresseur à sa rouge trogne, à ses cheveux blancs, à sa croix attachée à un habit blanc couvert de taches. L'une de ses mains est armée d'une canne qu'il agite; l'autre se cache traîtreusement derrière son dos, mais n'en est pas moins leste à s'appeser sur les fesses ambulantes. Dès que les dames qui connaissent *Tape-cul* l'aperçoivent, elles le fuient à toutes jambes, ainsi que la timide colombe s'envole à l'approche du terrible vautour. Les femmes tapées ne manquent pas de se plaindre, d'adresser des injures au chevalier; souvent il reçoit des coups de poing de la beauté insultée; quelquefois la canne du chevalier qui l'accompagne s'abat rudement sur les larges épaules de cet insolent vieillard. Il accepte les injures, les coups de poing, la bastonnade avec une résignation exemplaire, et s'éloigne paisiblement sans détourner la tête.

Les enthousiastes de nouvelles choses, et l'on trouve beaucoup de ces fanatiques quand les découvertes ne sont pas utiles, s'éprennent depuis quelques mois du *magnétisme animal*, procédé merveilleux, selon son auteur, apporté en France par un docteur allemand nommé *Mesmer*. Il débite sa marchandise de paroles avec une grande habileté : je dis sa marchandise de paroles, car il n'y a guère que cela dans le secret du novateur. « Le magnétisme animal est, dit-il, une » faculté de communication d'un *principe analogue* entre les corps » qui en sont susceptibles. » Et vous concevez que cette explication ne vous est pas donnée par le magnétiseur d'une manière aussi précise : il la développe avec toutes les ressources d'une synthèse diserte et diffuse, semée de mots techniques grecs et latins. L'adepte une fois endoctriné ou étourdi, conditions absolument identiques pour les charlatans, Mesmer promène son doigt sur toutes les parties de son corps, afin de connaître le siége du mal, et lorsqu'il approche de la partie affectée, le sujet y reçoit une commotion semblable à celle que produit l'électricité. Il y a beaucoup de gens à Paris qui aiment les commotions : les dames surtout en raffolent quand les secousses ne sont pas trop fortes. La foule des malades de mon sexe afflue chez

Le magnétiseur Mesmer.

l'homme au *principe analogue*, particulièrement depuis qu'ayant senti que son doigt magnétiseur ne pouvait suffire, il s'est avisé de mettre les malades eux-mêmes *en rapport*. Maintenant le magnétisme fait fureur : toutes les beautés vieillissantes courent chez l'Hippocrate ingénieux pour être mises *en rapport;* ce qui ne leur arrive pas souvent dans le monde, à moins qu'elles n'aient le bonheur de rencontrer quelque mousquetaire réformé.

Ce n'est pas par l'influence du magnétisme que le maréchal de Richelieu, parvenu à sa quatre-vingt-quatrième année, vient de se décider à reprendre une troisième femme : le vieux roué assure à tous ceux qui veulent l'entendre que le *principe analogue* est loin encore de lui manquer. Voilà l'origine un peu romanesque, quoique vraie, de sa liaison avec madame veuve de Rooth, qui reçoit sa main. Le duc se rendait à Versailles il y a quelques années; son carrosse

casse au sommet de la montagne de Sèvres; il va se trouver à pied, lorsqu'une dame, qui ne connait point le maréchal, vient à passer en voiture. Voyant un cordon bleu dans l'embarras, elle lui offre place à côté d'elle; il accepte, et de là un hymen qui donne à madame de Rooth deux cent mille livres de rente au moment où le nécessaire allait lui manquer.

Richelieu, avant de recevoir dans son hôtel une femme honnête, a voulu en expulser les roués, les entremetteurs, les catins qu'il y entretenait à grands frais : madame de Rousse, directrice de cette troupe impure, n'a pas été exceptée, malgré ses protestations d'attachement, ses prières, ses larmes..... « Vieux manége perdu, lui a dit » le maréchal; sans rémission, adieu! » Cette prêtresse émérite des amours s'est retirée aux Capucines : elle y occupe l'appartement que madame de Pompadour avait fait préparer pour elle, mais qu'elle n'habita jamais. Après ce nettoiement des écuries d'Augias, le prétendu de quatre-vingt-quatre ans alla trouver M. de Fronsac : « Monsieur, lui dit-il, je suis plus honnête que vous : votre mariage » s'est fait sans que vous m'en ayez prévenu; je viens vous informer » du mien. Je vous préviens aussi que je compte bien avoir un en» faut, et qu'il sera meilleur sujet que vous. » La réminiscence matrimoniale d'un seigneur qui dans les fastes galants date du règne de Louis XIV, n'est pas aussi folle qu'elle le paraît au premier coup d'œil : je tiens de bonne source que durant sa dernière maladie on a eu peu de soin de lui, et qu'indigné de ce manque d'égards et d'humanité, il a pris le parti de le prévenir désormais en faisant la fortune d'une garde-malade.

Le mariage a eu lieu dans la chapelle de l'hôtel de Richelieu. L'archevêque de Paris, qui s'intéressait vivement à la conclusion, dans l'espoir que le vieux libertin ferait une fin honnête, avait promis de bénir lui-même ce lien conjugal, mais sa santé ne le lui a pas permis. Après un splendide banquet, il y a eu bal au fameux *pavillon de Hanovre* [1], illumination, feu d'artifice dans les jardins. Mais là s'est terminée la fête pour les nouveaux époux. Si la mariée, encore dans l'âge des passions impérieuses, reçut l'étincelle électrique au milieu des danses voluptueuses de la soirée, le feu qu'elle avait allumé dans son sein dut s'éteindre avec le bouquet de fusées qui ferma les réjouissances de la noce. L'octogénaire Richelieu, malgré sa jactance, malgré la menace qu'il avait faite à son fils, conduisit sa femme dans un appartement séparé du sien, et lui offrit l'hommage... de ce couplet d'une chanson composée par lui-même pour cette occasion :

A minuit cachez-moi vos charmes,
Je craindrais d'outrager l'amour :
Depuis que j'ai perdu ses armes,
Mon bonheur fuit avec le jour.

Madame de Richelieu trouva le couplet joli; elle en fit son compliment à l'académicien, qui sans doute reporta cet éloge à son secrétaire... et le veuvage de la mariée continua.

La maréchale est une femme décente; son mariage ne pouvait remplir qu'un instant les entretiens de la cour. La petite anecdote qui suit l'amusera, sinon plus longtemps, du moins plus vivement. On la raconta hier à la reine, et Sa Majesté a tant pleuré d'hilarité que ce matin son oculiste a dû lui apporter un collyre.

Un particulier nommé *Franquelin* arriva le mois dernier de la province, muni de tous les papiers de sa famille pour examiner avec le fameux *Franklin* si par hasard il ne serait pas son parent. Le républicain, après une réception fort polie, a prié son presque homonyme de conférer avec son secrétaire sur l'objet en question. L'homme de cabinet ouvre les titres du provincial, les parcourt, et voit que, dans toute sa parenté ascendante, le nom s'était écrit différemment que celui du savant Américain. « Monsieur, dit-il, je n'ai pas besoin d'en » lire davantage; je vois partout *Franquelin* et non *Franklin* : de » votre Q faites un K, et vos *papiers* vous serviront..... » Il me semble que je puis m'épargner l'explication entre parenthèses; on me la reprocherait dans un temps où M. de Bièvre a fait faire d'immenses progrès au calembour.

La reine, le comte d'Artois et madame de Polignac occupent en ce moment toutes les trompettes de la renommée : ce trio d'intimité singulière intrigue la France des Pyrénées au Rhin. Le roi, sans attacher assez d'importance à cette liaison, peut-être pour s'épargner des représentations inutiles, en parle cependant quelquefois à la reine; mais, habituée à dominer ce prince faible et ami de la paix, elle le renvoie, non pas à ses moutons, mais à ses serrures.

Il faut bien que je le dise, et l'à-propos sera mon excuse, Louis XVI, plus affligé qu'il ne le paraît des légèretés extrêmes de Marie-Antoinette, et sentant tout ce qu'il y aurait de scandaleux dans une jalousie retentissante, ne demande pas exclusivement des consolations à ses limes, à son enclume; il devient de plus en plus constant que ce jeune prince cherche l'étourdissement de ses chagrins au fond de quelques flacons de laffitte et de chambertin. Rarement la nature épargne ses écarts à l'humanité, et je me hâte d'ajouter que celui-ci n'est jamais poussé par Sa Majesté jusqu'à l'ivresse... Revenons au trio.

Depuis les couches de madame Jules de Polignac, arrivées le 15 mai de cette année 1780, la tendre amitié de la reine pour la comtesse, l'empressement rempli de galanterie que M. d'Artois lui montre ont redoublé : les entrevues de ce groupe affectionné sont plus fréquentes que jamais. Du reste, tant que la favorite n'a point été relevée, la reine s'est rendue auprès d'elle chaque jour; et pour que les voyages de Sa Majesté fussent plus commodes, plus assidus, la cour est venue s'établir au château de la Meute. Sa Majesté veut, dit-on, que le nouveau-né, nommé Jules, comme son père, soit fait duc au berceau. On parle de faire acheter à Louis XVI, au nom de cet embryon chéri, le duché de la Meilleraye, que vend la duchesse de Mazarin. Malgré cette tendresse presque sans exemple d'une femme pour une autre, toute la famille Polignac se hâte de s'échauffer à ce rayon ardent de faveur : on sait que la princesse de Lamballe ne fut pas moins chère à la reine, et pourtant son crédit s'est évanoui... L'extrême amour, surtout chez les grands, touche souvent à l'extrême indifférence.

Pendant que la cour était à la Meute, les promeneurs de la capitale ont été voir la charmante féerie de *Bagatelle*. J'ai demandé à mon mari de m'y conduire un jour qu'il était de service au château : « Volontiers, madame, m'a répondu le colonel, et notre ménage » sera charmant aussi longtemps que vous visiterez *Bagatelle* avec » moi. » On ne voit point le château en y arrivant : un petit bois, une sorte de fourré, en cache la façade, qui regarde l'entrée principale. De ce côté, l'enceinte n'est fermée que par une simple claie; derrière se dessine un site agreste, formé d'arbres poussant à l'aventure entre des rochers. Parvenu enfin au petit palais par une allée sinueuse, on lit sur le fronton d'un élégant péristyle : *Parva sed apta*. Des statues placées dans un entre-colonnement circulaire caractérisent plus précisément l'usage de cet édifice enchanteur : ce sont le Silence, le Mystère, la Folie, l'Amour, la Volupté; plus loin un Hercule, avec tous les attributs de puissance que peut offrir un dieu nu, fait soupçonner à l'intelligence exercée le genre de prétention que professe le maître du lieu. Le rez-de-chaussée consiste en un petit vestibule, une salle à manger, un salon, un boudoir et un billard, ce qui suffit pour satisfaire toutes les passions qui ne sont que des vices. Dans le boudoir on voit des peintures voluptueuses de Lagrenée, Greuze et Fragonard; plus un lit de repos, et des glaces placées en face, de manière à répéter diversement les scènes qui se passent sur ce trône des amours. Tel est à peu près tout l'ameublement, avec des rideaux blancs transparents roses qui ménagent dans ce petit sanctuaire un demi-jour ami des pudeurs vaincues.

Un escalier en bois d'acajou, d'une grande hardiesse, mais fort étroit, conduit à quelques chambres à coucher. Celle du prince est fort remarquable : elle a dans toutes ses parties la forme d'une tente; les pilastres figurent des faisceaux d'armes surmontés d'un casque; les jambages du chambranle de la cheminée sont deux canons appuyés sur leur culasse; les chenets présentent des amas heureusement disposés de bombes, de grenades, de boulets; les girandoles affectent la forme d'une trompette. M. le comte d'Artois, qui n'est pas encore un dieu Mars, n'a jamais habité cette chambre aux attributs guerriers : Son Altesse Royale se contente d'alterner entre le boudoir, la salle à manger et le billard. Du premier étage, la vue se promène sur un horizon enchanteur : des massifs d'arbustes jetés çà et là sur un tapis de verdure conduisent l'œil jusqu'à la rivière, qui de ce côté ferme l'enceinte d'un ruban argenté. A droite, le pont de Neuilly semble construit pour compléter cette jolie perspective.

Tout aimable qu'est ce séjour, M. le comte d'Artois le néglige depuis un mois. Indépendamment des promenades que ce prince fait au petit Trianon avec la reine et madame de Polignac, quelquefois avec Sa Majesté seule, il s'y rend mystérieusement le matin, suivi d'un valet de pied, et l'on remarque qu'à son retour de cette course matinale Son Altesse a l'air très-fatigué. Le secret de ces excursions a été divulgué avant-hier par un des courtisans qui les connaissent. Paris saura bientôt que M. d'Artois, jaloux de briller dans tous les exercices qui développent les grâces et l'agilité du corps, ambitionnait la gloire de danser sur la corde. En conséquence, il a pris des leçons de Placide et d'un sauteur appelé le *Petit-Diable*. Le frère du roi a fait des progrès si rapides dans la voltige que ses professeurs n'ont pas tardé à lui annoncer qu'il pouvait en toute assurance se montrer *sans balancier* aux yeux de la première cour de l'Europe : ce qui pour un descendant de saint Louis est d'un immense avantage. Toutefois Son Altesse n'a pas voulu d'abord voltiger devant un public aussi nombreux : elle s'est contentée des applaudissements que lui ont prodigués la reine, madame de Polignac, un nommé Bazin, intendant du petit Trianon, et la demoiselle Dorvat, confidente intime de Marie-Antoinette pendant son séjour à sa maison de plaisance. Ce petit comité de spectateurs a été enchanté des élévations, des entrechats, des grands et petits écarts du prince. Les dames trouvaient surtout qu'il avait la meilleure façon du monde en pantalon de tricot blanc, en gilet à paillettes, en ceinture rouge frangée d'or. On ne dit pas encore quand cet illustre sauteur se propose de débuter devant le roi; mais, puisque le comte est parvenu à se tenir en équilibre

[1] Pavillon bâti au fond des jardins de l'hôtel, et donnant sur le boulevard, au coin de la rue Louis le Grand.

sur un théâtre aussi étroit, il est probable que jamais il ne fera de chutes dans les chemins ordinaires de la vie...

Néanmoins M. d'Artois a bien fait de ne pas appeler Louis XVI à son début sur la corde, et je vais le prouver. La reine, enthousiaste de l'art dramatique et encouragée par l'exemple de son beau-frère, a voulu essayer de jouer la comédie au petit Trianon avec ce prince et quelques autres intimes, entre autres mesdames Jules et Diane de Polignac, MM. de Dillon, de Vaudreuil, de Besenval, etc. Le répertoire se compose de plusieurs petites pièces du Théâtre-Français; le public est restreint aux gens de l'intérieur, à quelques courtisans choisis et à MM. les gardes du corps de service. Quoique le roi n'ait acheté aucun droit à la porte de ce théâtre illustre, il a cru cependant, à l'une des représentations, qu'il en avait un incontestable, soit en qualité de souverain, soit à titre d'époux, et Sa Majesté a outrageusement sifflé son auguste épouse dans la marquise de Clainville de *la Gageure imprévue*. Louis XVI étant sorti de la salle en bâillant après cet acte de sévérité, la reine a cru devoir, dans sa modestie, haranguer ainsi les spectateurs : « Messieurs, j'ai fait ce que » j'ai pu pour vous amuser; j'aurais voulu mieux jouer, afin de vous » donner plus de plaisir. Une autre fois je redoublerai d'efforts. » Quand l'illustre actrice eut cessé de parler, les gardes du corps se regardèrent entre eux comme pour se demander s'ils devaient *claquer* la reine; heureusement ils lurent la négative sur leurs visages respectifs, et la bienséance de ces militaires donna cette leçon de silence à la comédienne couronnée. Le spectacle de Trianon continuera en dépit du sifflet de Louis XVI, que Marie-Antoinette a traité de *barbare* en présence de ses courtisans. Sa Majesté s'est plus amusée des injures de la reine que de son jeu sur le théâtre.

Il se passe des choses un peu moins comiques dans la maison de *Monsieur*. La comtesse de Balby, dame pour accompagner auprès de Madame, est une jeune et jolie femme qui n'aime pas prodigieusement son mari, colonel à la suite du régiment de Bourbon. Or, selon le bruit de l'OEil-de-bœuf, madame de Balby aurait été trouvée en communauté de lit avec un courtisan, et le survenant importun aurait été l'époux trompé, qui, jaloux d'origine génoise, se serait mis en devoir de tuer et le galant, et la coupable, et son propre enfant âgé de dix-huit mois. Arrêté au moment de commettre ce triple assassinat, dit toujours la chronique maligne, ce furieux fut garrotté, saigné, baigné comme fou par ordre de M. de Provence. Enfin, après huit jours de cabanon, on voulut bien reconnaître que s'il lui restait trop peu de raison pour devenir un mari *philosophe*, il en avait assez pour voyager à l'étranger : on l'a fait expatrier par décision supérieure.

Depuis lors, madame de Caumont, mère de madame de Balby, sentant la nécessité d'effacer la tache imprimée à la réputation de sa fille, a pensé que le moyen le plus sûr était de la faire élever en dignité, attendu que plus on se trouve au-dessus de la multitude, moins elle peut voir les souillures dont on est couvert. En conséquence, l'ambitieuse maman a tant intrigué, que la duchesse de l'Esparre, dame d'atour de *Madame*, s'est vue forcée de donner sa démission, et que cette charge a été accordée à madame de Balby. On veut aujourd'hui qu'elle ait sur l'esprit de madame de Provence le même ascendant que la comtesse Jules de Polignac a sur l'esprit de la reine. S'il en est ainsi, cette beauté exerce un double empire dans la maison, car je sais de science certaine que *Monsieur* se laisse volontiers influencer par elle.

Bagatelle, Trianon et la danse de corde ne remplissent pas tous les loisirs de M. le comte d'Artois, et l'on s'en étonne peu : rien n'est plus vide de choses utiles qu'une vie de prince. Or Son Altesse Royale s'est sentie éprise l'un de ces soirs d'une belle flamme pour mademoiselle Contat, charmante actrice de la Comédie-Française. Des propositions ont été faites aussitôt à cette beauté : elle a répondu qu'elle se trouverait très-honorée de la recherche du prince, s'il daignait en sa faveur abjurer cet amour de papillon qui voltigeait de belle en belle; mais que si la passion de Son Altesse ne devait avoir que la durée d'un caprice, elle la suppliait de porter ses vues ailleurs. Monseigneur a trouvé la réponse plaisante; il s'est rendu en personne chez l'actrice, qui lui a répété mot pour mot la même chose.

« Voilà qui est bien cruel! s'est écrié le comte en voulant prendre des à-compte sur le traité en négociation.

— Non, non, monseigneur, a repris mademoiselle Contat en repoussant le frère du roi comme un sous-fermier avant le contrat.

— Mais qu'exigez-vous donc, belle panthère?

— Que vous me promettiez de vivre avec moi.

— Eh! ma chère enfant, je ne sais pas vivre!

— Permettez donc, prince, que je me contente de ceux qui le savent. »

Le lendemain Son Altesse revint chez la comédienne, et lui jura d'être à jamais fidèle. On conclut, et, malgré la religion du serment, d'Artois n'est pas revenu le second jour de sa flamme éternelle. Au commencement du troisième, un écuyer à la livrée verte galonnée en or apporta à mademoiselle Contat une bourse de cent cinquante louis. L'actrice la remit au messager avec un billet contenant ce peu de mots : « Je remercie l'amour de Son Altesse Royale de sa charité; » j'ai des amants qui, grâce à Dieu, me mettent dans le cas de me » passer d'un vil cadeau. »

Cette année, la France ayant réuni son armée de douze mille hommes sous les ordres du général Rochambeau, l'embarqua pendant les mois de mai et d'octobre sur deux escadres commandées par le chevalier de Ternay et M. de Latouche-Tréville. Le comte de Rochambeau était débarqué dès le mois de juin à Rhode-Island. Forcé de se tenir sur la défensive jusqu'à l'arrivée du reste de l'expédition, il fit fortifier ce point, sur lequel il se vit menacé au mois de juillet par l'escadre de l'amiral Arbuthnot et par le général Clinton. Mais ce mouvement des Anglais laissait sans défense la ville de New-York, dont ils étaient maîtres; Washington, profitant de cet abandon, marcha rapidement vers cette place. Peut-être allait-elle tomber en son pouvoir, lorsque les troupes anglaises, forcées par cette diversion de renoncer à leur entreprise, revinrent rapidement sur leurs pas, tandis que la flotte d'Arbuthnot se retirait dans la baie de Gordine. Redevenu maître de ses mouvements, Rochambeau termina les fortifications de Rhode-Island, et fit ouvrir des routes dans toutes les directions où son armée pourrait tenter une descente sur le continent américain lorsqu'elle serait complète. M. de la Fayette, qui commandait l'avant-garde de Washington, vint se concerter avec le général français; le plan de la campagne fut assis.

Elle offrit une inconstance d'échecs et d'avantages qui ne changea rien à la situation des deux armées : battus à Cambden par lord Cornwallis, les Américains battirent à leur tour les Anglais à King-Mountain; mais lorsque les troupes françaises seront entrées en ligne, nul doute que des événements plus décisifs ne se passent en Amérique. On attend avec impatience des nouvelles de cette république naissante, surtout depuis le départ du complément de l'armée de Rochambeau, que lui conduit à travers les flottes anglaises l'habile et prudent de la Touche-Tréville.

Les révolutions ministérielles sont si fréquentes chez nous, qu'en vérité c'est un soin presque minutieux que de les signaler : disons pourtant que M. de Sartine vient de remettre le portefeuille de la marine au marquis de Castries, qui depuis longues années aspire au ministère, et que le prince de Montbarrey a cédé celui de la guerre au marquis de Ségur, dont le fils fait en ce moment ses premières armes sous les drapeaux de Washington.

Ces changements politiques occupent peu la cour folâtre du petit Trianon; mais il faut qu'elle dépose un moment les guirlandes de roses qui l'enlacent : l'impératrice Marie-Thérèse, mère de la reine, est morte le 29 novembre, à l'âge de soixante-quatre ans. Cette femme mérita le titre de grand *roi*, que lui décerna la louange ingénieuse des états de Hongrie; mais sa pourpre fut empreinte de quelques taches hideuses, et la France particulièrement peut refuser à la mémoire de cette souveraine le plus léger tribut de regret.

Le deuil de l'impératrice Marie-Thérèse, pendant les premiers mois de cette année, effaroucha la troupe des plaisirs, on se ruine gravement au pharaon de Versailles ou de Marly; et si l'on se prive d'amusements frivoles, la filouterie du jeu ne se ralentit pas. L'intrigue poursuit aussi la guerre sans trêve qu'elle fait en cour au bon droit et à la justice; elle est parvenue à lasser l'active intégrité de M. Necker, directeur général des finances. En butte aux persécutions d'une coterie dilapidatrice, haï de la reine, dont il contrariait les vues secrètes concertées avec Joseph II, ce financier loyal était abreuvé d'une coupe inépuisable de fiel : désespérant de la tarir, il l'a brisée en signant sa démission, et les clefs du trésor public sont remises au conseiller d'État Joly de Fleuri.

Le premier fils de madame de Polignac, devenue duchesse, a été si bien traité à son arrivée dans le monde, que sa mère s'est hâtée de faire un autre enfant, afin d'entretenir la source des faveurs qui s'épanche sur sa famille. Cette dame vient d'accoucher d'un second fils dans la maison de M. le Rez de Chaumont, à Passy. A cette occasion, comme pour les précédentes couches de madame de Polignac, la cour s'est établie à la Meute, afin que la reine se trouvât plus près de sa favorite : trente-deux dames et vingt-six seigneurs font partie du voyage, non compris une certaine classe de gentilshommes désignés sous le nom de *polissons*, qui peut leur convenir à merveille, mais qui ne me paraît pas appartenir à une étiquette bien relevée. Ces messieurs peuvent à toute heure venir rendre leurs hommages à la souveraine. Sa Majesté, dont la sympathie pour la duchesse va jusqu'à s'inspirer de ses exemples et de ses sensations, Sa Majesté est elle-même fort avancée dans sa deuxième grossesse; on croit que le terme n'en est pas éloigné, et la cour ne tardera pas de retourner à Versailles.

La reine a donné le jour à un prince dans la nuit du 25 au 26 octobre. Le roi est ivre de joie, il prend à chaque instant le nouveau-né dans ses bras, il répète cent fois par heure *Monsieur le Dauphin* : ce bon prince jouit enfin des délices de la paternité; il faut voir les sourires des courtisans... Hier Sa Majesté, ayant reçu les diverses cours, ne s'est pas exprimée avec l'éloquence désirable dans ses réponses aux harangues, qui se bornaient généralement à cette formule : « Je suis très-content du compliment de ma cour..... Vous » ne pouvez voir la reine, parce qu'elle est au lit; vous irez chez mon » fils, et vous l'appellerez monseigneur. »

Les critiques, qui se sont récriés malignement sur ce ton peu royal, ont cru remarquer que l'enthousiasme de *Monsieur* à la première inspection de l'enfant était loin d'égaler celui de son auguste frère Son Altesse Royale, se disent-ils tout bas, a même laissé échapper un mouvement d'humeur et de chagrin. Mais, surmontant bientôt cette faiblesse, au moins en apparence, le prince s'est livré ensuite à toute la joie que devait lui inspirer la naissance d'un héritier du trône... Et la malice, qui ne veut rien perdre de ses droits, s'est hâtée d'ajouter que M. de Provence avait paru alors trop expansif pour que sa gaieté fût naturelle.

La salle de l'Opéra prit feu au mois de juin dernier par la négligence d'un garçon de théâtre qui avait trop approché une lumière d'un pan de décoration. C'était la seconde fois que la salle du Palais-Royal brûlait en peu d'années ; M. le duc d'Orléans ne se montra pas cette fois disposé à relever cet édifice. Cependant la reine n'aime point à éprouver d'interruption dans ses plaisirs, et l'Opéra est du nombre de ceux que Sa Majesté goûte avec le plus de transport. Elle fit venir Lenoir, architecte, peu de jours après l'incendie, pour lui ordonner de rebâtir *par enchantement* (ce fut son expression) un temple du goût, des grâces, des arts et de la volupté : toutes divinités dont notre aimable souveraine s'est déclarée la fervente prêtresse, sans trop dissimuler même la préférence qu'elle accorde à la dernière.

« Si la baguette d'Armide existait, a répondu le galant artiste, elle serait sans doute aux mains de la beauté, et Votre Majesté n'aurait besoin de personne pour rebâtir l'Opéra.

— A quel ordre appartient ce gentil ornement? demanda la reine en souriant avec bonté.

— Votre Majesté me pardonnera ce hors-d'œuvre ; le dieu des arts doit un hommage à tous les genres de grâce.

— Parlons de l'Opéra. Combien me demandez-vous pour le bâtir?

— Ma souveraine parle-t-elle de la dépense?

— Eh non ! n'est-ce pas l'affaire de M. le contrôleur général? c'est du temps qu'il s'agit.

— Madame, je puis répondre qu'en trente jours...

— Je vous en accorde quarante, et je vous tiendrai pour un habile enchanteur si vous me remettez la clef de ma loge le quarante-unième.

— Je m'y engage sur l'honneur.

— Et moi je promets le cordon de Saint-Michel en échange de ma clef... »

M. Lenoir sortit enchanté de cette audience. Comme on mit à profusion sous sa main argent, matériaux, ouvriers; comme on sacrifia avec le plus violent arbitraire au caprice de la reine tous les intérêts qui eussent pu en retarder l'accomplissement, l'architecte a tenu parole.

Malgré cette précipitation, le nouvel Opéra, construit sur le boulevard Saint-Martin, offre le déploiement de toutes les ressources de l'art : il est commode, agréable dans sa décoration, propre à la propagation des sons, pourvu de toutes les précautions nécessaires contre le feu; enfin son extrême solidité a été justifiée par un spectacle *gratis*. L'inauguration a eu lieu le 30 novembre par la reprise d'*Adèle*, composition lyrique fort médiocre qui a laissé à l'architecte tous les honneurs de la soirée. La reine, qui n'est point encore relevée de couches, n'a pu assister à cette représentation; mais elle avait dans la matinée effectué avec sa grâce accoutumée l'échange de la clef et du cordon noir, auquel Sa Majesté venait de faire attacher, indépendamment de la croix, le brevet d'une pension de six mille livres.

En parlant de spectacle il est opportun de rapporter une aimable espièglerie de M. le comte d'Artois, qui divertit beaucoup les salons. Son Altesse Royale est infidèle en amour, mais elle ne s'éloigne pas sans retour des beautés qu'elle honore de ses caprices. Le prince est revenu au commencement de cette année à mademoiselle Contat, qu'il lui a paru piquant d'enlever à un Maupeou d'épée qu'elle ruinait. L'actrice, qui avait à peu de chose près terminé cette tâche, ne fut pas fâchée de renouer avec l'Altesse inconstante, afin de travailler près d'elle sur le même pied. Mais si les beautés de théâtre ont leur savoir-faire, la grandeur libertine a aussi sa malice. Un jour que mademoiselle Contat se proposait de tirer une vingtaine de mille livres du prince, elle fit fabriquer sur un papier timbré une prétendue assignation à payer cette somme, et à *comparoir* pour *s'y voir* condamner. La comédienne laisse *par mégarde* l'exploit sur la cheminée; M. d'Artois l'aperçoit et veut le lire. Contat fait semblant de l'en empêcher ; il insiste; elle cède à regret à la curiosité de l'illustre amant. « Vous aviez tort, lui dit froidement Son Altesse après avoir » lu ; je me charge de la dette, et j'emporte ce papier pour mé» moire. » Le lendemain monseigneur envoya à la rusée un arrêt de *surséance* d'un an, qui sans doute avait autant de réalité que l'assignation..... Furieuse d'être démasquée et jouée sous jambe, la jolie pensionnaire du tripot a voulu retourner au délaissé Maupeou; mais il lui a répondu qu'il était trop tard. Ce dernier trait manque d'adresse; il eût mieux valu avouer qu'on était vaincue, et rire la première de l'avoir été. En se piquant tout de bon après une manœuvre honteuse, mademoiselle Contat indispose sérieusement Son Altesse, qui refuse maintenant de reconnaître un enfant dont la belle vient d'accoucher, et que le prince voulait bien accepter comme lot lui revenant malgré les chances multipliées de la loterie galante que tient la jolie maman.

Un vieux débris de la cour de Louis XIV, le comte de Maurepas, vient de rejoindre les courtisans du grand roi après avoir musé longtemps sur la terre sans gloire, mais non pas sans intrigue. Par je ne sais quel art de se faire valoir, par un frétillement empressé, par une grande importance à vide, ce ministre parvint sous trois règnes successifs à se faire la réputation d'un homme d'État. Louis XVI fut sous le charme jusqu'au point de croire ce petit-fils du chancelier de Pontchartrain le moteur indispensable de son gouvernement; il lui en confia la direction, et sa présence embarrassa la machine d'un rouage inutile. La mort de Maurepas ne produira certainement aucun dommage dans les affaires publiques : on pourrait comparer cet événement à l'action cessante d'un moulin qui faisait beaucoup de bruit et broyait fort peu de grain. Il faut ajouter cependant que ce ministre ne fut précisément ni méchant ni malintentionné; ce distique est donc d'une extrême sévérité :

O France, applaudis-toi, triomphe de ton sort,
Un Dauphin vient de naître et Maurepas est mort!

Si l'on pouvait se féliciter de la mort de quelqu'un, ce serait de celle du fanatique Christophe de Beaumont, qui tombe enfin du siége de Paris après avoir gouverné l'Eglise pendant trente-cinq ans avec une intolérance, une tyrannie qui rendaient le joug du ciel cent fois plus dur que la plus despotique domination terrestre... Malgré les inspirations de la charité chrétienne, qu'ils entendent mieux que ce prêtre, les jansénistes ont répondu par un sourire à son dernier soupir.

Les armées réunies de la France et de la république américaine ont remporté une grande victoire sur les Anglais, en forçant lord Cornwallis à signer une capitulation dans York-Town le 19 octobre dernier. Six mille cinq cent quatre-vingts hommes ont posé les armes sur les glacis de la ville, et sont prisonniers de guerre. On a trouvé sur les remparts cent soixante canons, plusieurs mortiers, une quantité prodigieuse de bombes, de boulets, et dans le port quarante bâtiments de transport montés par huit cents matelots. Ce beau succès donne une consistance désormais inébranlable à l'indépendance américaine; tandis que le gouvernement britannique, fatigué d'une guerre ruineuse soutenue contre une nation levée tout entière, aspire au rétablissement de la paix, qu'il achètera par de grands sacrifices.

CHAPITRE IV.

1782-1783.

Madame de Genlis *gouverneur* des enfants d'Orléans. — M. de la Harpe *sous-gouvernante*. — Portrait de madame de Genlis. — *La Mélomanie*, musique de Champein. — Ovation de M. de la Fayette à l'Opéra. — Jalousie des talons rouges. — Les portraits de famille. — Mort de Madame Sophie de France. — Les *Liaisons dangereuses*, roman de M. de Laclos. — Le nouvel Abeilard. — Nouvelle chanson critique sur la cour. — Efforts réunis de la France et de l'Espagne contre l'Angleterre. — Ouverture de la nouvelle salle du Théâtre-Français (l'Odéon). — Le comte et la comtesse du Nord. — Les *Confessions de J.-J. Rousseau*. — Le comte d'Artois part pour Gibraltar. — Les brevets de dame accordés à des demoiselles. — Début du chanteur Garat. — Il devient l'élève de madame Dugazon. — Garat est appelé aux fêtes de Trianon. — Baoqueroute du prince de Guémenée. — Le duc de Chartres en Italie. — La batterie de cuisine du comte d'Artois. — Le roi de Timor et de Solor. — Le curé de Saint-Sulpice plaide avec la Comédie-Française. — M. Grimod de la Reynière. — Fête originale qu'il donne. — Préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre. — Nouveaux ministres. — Nouvelle salle de la Comédie-Italienne — Madame d'Epinay ; sa mort. — Petite punition imposée à Madame première. — *Les paratonnerres*. — Apparition de *Robespierre*. — *Philoctète*, tragédie de la Harpe. — Découverte des *aérostats* par M. de Montgolfier. — Expérience de MM. Charles et Robert. — Les frères Montgolfier en font une à leur tour. — Pilatre de Rozier s'élève le premier dans les airs. — Réhabilitation de Lally-Tolendal. — Admirable plaidoyer de son fils. — Mort de d'Alembert. — Son origine; ses ouvrages; circonstances de sa mort. — M. de Calonne contrôleur général. — Paix définitive. — Circonstances curieuses de sa publication. — *Didon*, opéra de Piccini, paroles de Marmontel. — Coup d'œil sur le traité de 1783.

On m'a montré hier à la Comédie-Italienne madame de Genlis, femme bel esprit, que M. le duc de Chartres a eu la bizarre idée de nommer *gouverneur* de ses enfants mâles. Cette innovation a déterminé la démission de M. le chevalier de Bonnard, sous-gouverneur, dont l'orgueil masculin n'a pu se façonner au joug d'une suprématie féminine. On prétend que M. de la Harpe serait moins scrupuleux, et qu'il accepterait volontiers la charge dédaignée par le fier gentilhomme. Déjà le public malin, regardant la chose comme conclue, dit que, madame de Genlis étant *gouverneur* des enfants d'Orléans, il est tout simple que l'académicien soit *sous-gouvernante*.

Lorsque le duc de Chartres, selon l'usage admis dans la famille royale, a soumis au roi la désignation qu'il avait faite pour l'éduca-

tion des princes de sa maison, Sa Majesté, après avoir levé les épaules en l'écoutant, a réfléchi un moment, puis elle a dit : « J'ai un Dau- » phin, *Madame* pourrait être grosse, M. le comte d'Artois a deux » princes, vous pouvez faire ce que vous voudrez. » Et le monarque a tourné le dos à son parent. En conséquence de ce choix, les princesses ayant eu la rougeole, madame de Chartres s'est enfermée avec elles, et la comtesse de Genlis est restée avec les princes.

Madame de Genlis, dont la famille est passablement inconnue, quoiqu'elle la dise fort illustre, ne saurait passer pour une jolie femme; mais sa figure mignarde a de la finesse, et révèle un esprit subtil et prétentieux. La taille de *madame le gouverneur* ne manque pas d'élégance; ses manières ont un abandon qui, sans calomnie, se remarque aussi dans ses mœurs. Le fond du caractère de cette dame me paraît être la causticité, dont l'expression fait grimacer légèrement ses lèvres, et étrécit, si je puis m'exprimer ainsi, le sourire qui s'y promène continuellement comme un factionnaire ayant sa consigne. La comtesse vise à la réputation de virtuose; ce qui fait dire aux critiques par métier qu'à l'exemple d'Amphion, elle voit les hommes se ranger autour de sa harpe. On ne dit pas toutefois que, pour compléter l'exactitude de la figure, les pierres s'élèvent d'elles-mêmes sur les murs voisins, aux accords de l'instrument Genlis. La comtesse s'efforce de se faire pédante pour se donner un air sévère; mais, dans l'intimité qui lui plaît, on a, dit-on, fort bon marché de cette austérité d'apparat, et, depuis que ce dessous de carte est un peu généralement connu, on ne parle guère sans rire des dehors graves de cette comédienne rusée.

Madame de Genlis a composé plusieurs romans, et malheureusement un grand nombre de comédies : son style a de la grâce, de la correction; mais sa pensée est sans élan, sans originalité, et ne s'élève jamais. Ses caractères de femme ont quelque vérité, lorsqu'elle ne les empreint pas de son pédantisme; ceux d'homme naissent de sa plume fades, sans noblesse, sans chaleur, à moins qu'ils ne soient amoureux... l'expérience est là. Dans cette critique qui fait la base de toute littérature utile, madame de Genlis ne loue guère qu'elle; aussi toutes les perfections qu'elle enlève aux autres sont-elles ajoutées à son éloge : il faut se plaire beaucoup à lire les nomenclatures pour la suivre jusqu'au bout dans l'énumération à chaque instant reproduite qu'elle fait de ses belles qualités. S'agit-il de relever les défauts d'autrui, cet écrivain acquiert toute la puissance de l'envie : sa phrase devient alors piquante, amère, chaleureuse même; son imagination se féconde, ses remarques ont de la précision, de la vivacité; enfin, si madame de Genlis était plus juste, elle tiendrait incontestablement un rang distingué parmi les critiques de l'époque.

Mais je ne lui conseille pas de juger les pièces de théâtre : tout ce qui tient à l'art dramatique n'est pas de son ressort. Je l'entendais de ma loge, à la Comédie-Italienne, causer d'un petit opéra appelé *la Mélomanie*, qui, depuis cinq à six mois, attire la foule. J'aurais peine à me rappeler toutes les hérésies que la comtesse a débitées sur la musique, début de M. Champein, et sur les paroles, dont un M. Grenier est l'auteur. Prévention à part, cette satire spirituelle et comique de la manie musicale des amateurs étincelle de verve et d'excellente harmonie; *la Mélomanie* amuse, réjouit, fait rire aux dépens d'un ridicule : voilà plus d'éléments qu'il n'en faut pour qu'elle reste au théâtre.

J'avais ri à la représentation de *la Mélomanie*, j'ai pleuré d'attendrissement le lendemain à celle d'*Iphigénie en Aulide* dans la nouvelle salle de l'Opéra; mais la fille d'Agamemnon n'était pour rien dans ce mouvement de sensibilité. M. de la Fayette, revenu momentanément d'Amérique, se cachait au fond d'une loge, quand le public a découvert ce jeune guerrier et a saisi le moment du chœur : *Achille est couronné des mains de la Victoire*, pour applaudir avec transport le compagnon d'armes de Washington. Une actrice, mademoiselle Torlay, encouragée par ces acclamations, a dirigé de son propre mouvement une couronne vers la loge de la Fayette, et le parterre a de nouveau battu des mains. Ce triomphe improvisé a vivement déplu aux talons rouges qui assistaient à la représentation : ces messieurs sont furieux de ce que le défenseur de la liberté américaine vient d'être promu, à vingt-quatre ans, au grade de maréchal de camp sans avoir passé par celui de brigadier. Ils prétendent que M. de la Fayette n'a rien fait d'extraordinaire, que chacun d'eux en aurait fait autant s'ils en avaient eu l'occasion. Que ne la cherchaient-ils? Du reste, M. de la Fayette n'est maréchal de camp que par lettre close du roi et sans aucune fonction : Sa Majesté ayant fait connaître à ce gentilhomme qu'il ne prendrait rang dans les cadres que du jour où il serait appelé au service de France.

M. de la Fayette montre à ses amis un tableau représentant l'intérieur de sa famille, et qu'il doit, à la demande de son ami Washington, remporter en Amérique. La marquise est peinte dans son appartement, entourée de ses trois enfants. Elle tient à la main un uniforme américain, dont le petit *Georges* paraît vouloir se servir pour marcher sur les traces de son père. Il a déjà passé un de ses petits bras dans une manche et s'efforce de passer l'autre. Le père, présent à cette scène attendrissante, témoigne par un geste expressif la satisfaction qu'il en éprouve. Cette composition sage, ingénieuse, pleine de mouvement, fait beaucoup d'honneur à un jeune artiste dont elle est le coup d'essai, comme une participation majeure à l'affranchissement de l'Amérique est le coup d'essai du principal personnage de ce tableau.

Madame Sophie, fille de Louis XV, est morte à peu près subitement et dans un âge peu avancé, le 1er mars. Elle a été enterrée à Saint-Denis sans aucun cérémonial, conformément au désir qu'elle en avait exprimé. Les spectacles, qui avaient fait *relâche* le jour de sa mort, ont joué dès le lendemain. Cependant la reine et ses dames s'abstiennent à cause de leur deuil des plaisirs du théâtre, elles s'en dédommagent par des lectures piquantes. Un meuble indispensable de toilette, c'est depuis quelques semaines le roman intitulé *les Liaisons dangereuses*, attribué à M. de Laclos, officier d'artillerie[1]. Cet ouvrage écrit en traits de feu est une école ouverte de scandale, un recueil fécond, où les femmes perdues peuvent encore prendre des leçons de libertinage et de perfidie, tandis que celles arrêtées par la pudeur sur le bord de l'abîme apprendront, à l'aide de ces feuillets corrupteurs, à s'y laisser glisser doucement. Ce livre, véritable œuvre du démon, se fait lire avec plaisir, avec intérêt : c'est le serpent caché sous des fleurs. Il y a, dit-on, des portraits ressemblants dans les *Liaisons dangereuses* : je n'en ai point reconnu; mais je plains les modèles s'ils sont peints avec des couleurs aussi mordantes que celles de l'*Epître à Margot*, espèce de pamphlet composé par le même auteur en 1773, et dirigé contre la comtesse du Barry.

Les anecdotes secrètes de la ville récréent aussi le deuil de la cour de Marie-Antoinette : celle que je vais transcrire lui a été racontée dans l'étroite intimité du petit Trianon. Vendredi dernier, jour terrible pour les fatalistes, on a trouvé l'abbé Pezana, éditeur d'une nouvelle traduction de Métastase, baigné dans son sang. Cet ecclésiastique, dans la plus étrange direction de désespoir, s'était traité lui-même comme Fulbert fit jadis traiter Abeilard. Des survenants arrivés à temps ont arrêté l'hémorragie; on espère que Pezana ne mourra point des suites de cette mutilation. Le patient revenu d'un long évanouissement a raconté volontiers la cause du suicide qu'il avait tenté. Il paraît que la veuve Hérissant, chargée de l'impression du Métastase, se proposait de retenir le prix des exemplaires vendus jusqu'à concurrence du remboursement des fortes avances qu'elle avait faites pour l'éditeur et que cette détermination était la cause de son attentat. « C'est cette Hérissant qui veut tout, dit l'abbé à ceux » qui l'avaient secouru, il n'y a qu'à lui porter cela, ajouta-t-il en » montrant l'objet sacrifié, c'est ce que j'ai de plus cher... » Il est douteux qu'on ait obéi à cette injonction : l'article n'était plus commercial. A présent que le pauvre ecclésiastique est sauvé, on peut rire de cette aventure.

Mais la reine ne rit point d'une nouvelle chanson critique sur la cour, qui se répand à profusion, et dans laquelle Sa Majesté est fort maltraitée. Ces couplets, profondément malicieux, paraissent faits à l'occasion de la naissance du Dauphin. Après avoir plaisanté Dieu lui-même des grâces réitérées qu'il a faites à Louis XVI en se ravissant, l'auteur anonyme fait M. de Coigny le premier ministre immédiat de ces grâces par réminiscence, et M. le comte d'Artois le second; en accordant toutefois l'adjonction de ce ministère à MM. de Dillon, de Lauzun, de Besenval, etc. Passant ensuite aux autres personnages de la cour, le diffamateur n'épargne absolument que *Madame* et sa sœur la comtesse d'Artois. Du reste, hommes et femmes sont déchirés par la plume corrosive : les ducs d'Orléans et de Chartres, MM. Amelot, de Castries, de Miroménil, de Monteynard, de Puységur; la princesse de Lamballe, la duchesse de Bourbon, mesdames Jules et Diane de Polignac, de Fleury, d'Ossun, de Luxembourg, de Fougières, de Genlis, d'Henin, jouent les principaux rôles dans cette diatribe chantante, selon le vice ou le ridicule de chacun ou de chacune. Tout cela est rimé avec esprit, et décèle une grande habitude d'écrire... Les suppôts de la police sont debout pour découvrir le poëte; en attendant les personnes dénommées se désolent, car on croit aisément au mal, surtout en l'absence du bien.

Heureusement les nouvelles politiques sont venues faire un peu diversion aux couplets scandaleux. Les cours de Versailles et de Madrid ont résolu de réunir tous leurs efforts pour tenter cette année des opérations décisives contre l'Angleterre. Déjà le général Murray a rendu aux Espagnols le fameux fort Saint-Philippe de Minorque, jadis conquis par le maréchal de Richelieu; M. de Crillon, vainqueur sur ce point, à la tête des troupes françaises et castillanes, prend le chemin de Gibraltar, où ce général espère cueillir un laurier mieux défendu, mais aussi plus glorieux. Pendant ces dispositions une escadre française, aux ordres de M. de Kersaint, s'empare des établissements hollandais conquis autrefois par les forces britanniques sur les rivières de Demerari, d'Ossequiléo et de Berbiche; tandis que vingt mille hommes de troupes françaises et espagnoles com-

[1] M. de Laclos composa les *Liaisons dangereuses* à l'île d'Aix, près Rochefort, où cet officier commandait l'artillerie en qualité de simple capitaine. Les scènes orageuses qu'on remarque dans son livre ont pu lui être inspirées par la nature terrible qu'il avait sous les yeux en le composant : il se plaçait, pour écrire, sous une voûte que le choc de la mer a creusée dans un rocher, et d'où sa vue pouvait contempler les convulsions de la tempête. M. de Laclos est mort général d'artillerie à Tarente, le 5 octobre 1805, à l'âge de soixante-quatre ans.

mandés par M. de Bouillé et don Galvès se disposent à attaquer la Jamaïque, sous la protection de cinquante vaisseaux de ligne et avec l'assistance d'un corps nombreux de nègres descendus des montagnes Bleues. Enfin le marquis de Bussi, favorisé par l'escadre du bailli de Suffren, doit se combiner dans l'Inde avec le sultan Hyder-Ali pour expulser les Anglais de cette péninsule. Ces grands préparatifs joints aux embarras que la république américaine cause au cabinet de Saint-James, rendent sa situation fort critique ; nul doute qu'il ne saisisse la première occasion qui se présentera de conclure la paix : nous verrons si nos gouvernants sauront profiter des chances favorables qu'ils réunissent évidemment. C'est le cas de sortir enfin de la vieille ornière où Louis XV, par une faiblesse décorée du nom de générosité, a traîné servilement sa politique à la suite de celle des souverains qu'il avait soutenus de ses troupes et de ses trésors. Ce que n'aurait pu faire un monarque aussi peu versé dans les affaires que Louis XVI, avec un conseil d'une extrême médiocrité, l'affranchissement de l'Amérique l'a fait; il ne s'agit plus que de recueillir, dans un traité sans doute prochain, ce que le hasard a conquis pour nous : je suis curieuse de savoir si nos capacités diplomatiques suffiront à cette tâche facile

On a fait dans les premiers jours d'avril l'ouverture de la nouvelle salle de la Comédie-Française, près du Luxembourg. Tout l'extérieur de l'édifice me semble noble et beau ; c'est un monument de plus. Mais on ne se montre pas aussi content de l'intérieur : le public se plaint de l'incommodité des loges, dans la construction desquelles on a visé aux fortes recettes plutôt qu'à l'aisance des spectateurs. Les dames font à l'architecte un reproche bien autrement grave : elles prétendent que l'éclat du blanc, qui domine dans la décoration de la salle, éclipse celui de leur teint; elles menacent les comédiens de déserter le spectacle, si le décorateur ne restitue pas au satin de leur visage et de leur gorge l'avantage que l'art doit abandonner à la nature, ou, si l'on veut, l'avantage que la peinture sans vie ne peut disputer à la peinture animée. La mauvaise humeur qui régnait parmi les spectateurs gênés et parmi les spectatrices éclipsées s'est fait ressentir dans le jugement porté sur la pièce de circonstance intitulée *l'Inauguration du Théâtre-Français :* ce petit acte de M. Imbert a été traité avec une rigueur extrême; les sifflets étaient si nombreux, si bruyants, malgré la présence de la reine et de Madame Elisabeth, que le semainier a fait baisser le rideau avant la fin de l'ouvrage. L'auteur parle d'en appeler

Du parterre en tumulte au parterre attentif.

Il réussira peut-être si les hommes sont mieux assis, et si les femmes paraissent plus jolies.

Deux curiosités qui se montrent ensemble se nuisent mutuellement: le comte et la comtesse du Nord, héritiers présomptifs de la couronne de Russie, sont en concurrence de vogue avec les *Confessions de J.-J. Rousseau;* le couple impérial et le livre posthume ont paru presque en même temps à Paris. Parlons d'abord de nos hôtes illustres; nous ne tenons pas encore le temps où la philosophie l'emportera sur les grandeurs qui brillent. Le grand-duc peut à coup sûr se flatter d'être un des hommes les plus laids du vaste empire de sa mère : jamais dame nature, en formant un nez d'homme, ne fut aussi parcimonieuse; et puis allez soutenir après cela que tous les biens abondent chez les princes! Par excès de compensation, la grande-duchesse est un colosse : cinq pieds quatre pouces, une gorge à servir de place d'armes pour une parade, des bras aux proportions de certaines cuisses, et de la graisse par quintaux; voilà cette princesse. Ces deux étrangers ont de l'affabilité, de l'esprit, des connaissances variées; ils sont recherchés partout, et méritent de l'être. C'est tout ce que j'en veux dire : les réceptions à la cour, les fêtes, les promenades dans Paris, enfin tout le détail des galanteries que nous faisons aux illustres voyageurs, je n'en parlerai point; ce serait une dixième édition avec trop peu de changements.

Les *Confessions* de J.-J. Rousseau sont l'aveu, dépouillé d'artifice, des peccadilles du philosophe dans sa jeunesse : on y trouve l'étincelle de la flamme avec laquelle *Héloïse* est tracée. Madame d'Epinay joue, sous la désignation de *ma tante,* un rôle qui fait présumer entre le Génevois et elle un autre genre de liaison que cette parenté d'emprunt. Les *Confessions* sont écrites avec une grâce, un abandon mêlés d'élégance; c'est encore un modèle de style.

M. le comte d'Artois est parti depuis un mois pour le siége de Gibraltar, commencé de longue main, mais dont on ne s'est occupé sérieusement que cette année. Le frère du roi, qui entretient une correspondance suivie avec la reine, lui a marqué que son costume leste et sa suite dégagée d'étiquette ont fortement scandalisé la cour de Madrid, qui en est encore au cérémonial inflexible de Louis XIV. Nous avons déjà de charmantes plaisanteries de l'illustre voyageur sur les jolies jambes des dames espagnoles, sur leur petit pied, qui, selon ce prince, n'est point menteur, et sur quelques autres détails à l'occasion desquels on lui a répondu, dit-on, qu'il était trop bien informé. Nous attendons maintenant les bulletins des exploits de Son Altesse Royale, qui, revenue de la guerre, pourra sans doute, en toute sécurité de conscience, habiter sa *chambre à coucher maritale* du château de Bagatelle.

Mais il serait possible, disent les politiques, que le retour de la paix ne laissât pas à M. le comte d'Artois le temps de devenir un héros. M. de la Fayette, qui, d'après ses engagements avec le congrès américain, devrait être reparti pour le Nouveau-Monde, est encore à Paris. Il confère journellement avec Franklin ; et quand on lui parle du retard apporté à son départ, il répond qu'il en a donné au général Washington des raisons dont il sera content. Le jeune général ne s'entretient qu'avec enthousiasme de la cause américaine : il y fait rapporter toutes ses affections. Une de ses filles a reçu le nom de *Virginie;* il a donné à son fils celui de Georges, parce que Washington le porte, et M. de la Fayette a inspiré un tel respect à cet enfant pour tout ce qui appartient aux Etats-Unis, qu'il voit avec une vénération religieuse les voyageurs américains.

Il y eut dernièrement une petite discussion assez vive entre le roi et la reine à l'occasion d'un *brevet de dame* que Louis XVI refusait obstinément à une demoiselle de seize ans. Une explication est nécessaire à cet égard. Sur la fin du règne de Louis XV, les imaginations libertines, en grand crédit auprès de ce vieux monarque, cherchaient toutes les tournures possibles pour favoriser la licence des mœurs, qui plaisait à Sa Majesté. Sous l'influence de ces idées, quelqu'un proposa, comme un moyen excellent de recruter les phalanges du plaisir, d'établir des brevets de dame en faveur des demoiselles qui voudraient être présentées. Le roi trouva l'innovation charmante, et bientôt elle porta ses fruits. Les jeunes personnes, jouissant à la cour de tous les priviléges et honneurs jusqu'alors réservés aux femmes mariées, s'affranchirent assez promptement de la simplicité, de la modestie et de la retenue attachées à l'état virginal; plusieurs se livrèrent impunément à des intrigues scandaleuses; quelques-unes même, vu leur titre de dame, accouchèrent sans beaucoup de mystère. Les brevets dont il s'agit se sont prodigieusement multipliés sous Louis XVI, ou plutôt sous Marie-Antoinette, et les grossesses des dames sans mari attitré se sont accrues à proportion. Ce désordre a fait enfin ouvrir les yeux à un monarque ami des mœurs : il ne signe plus qu'avec une extrême difficulté ces patentes de libertinage, et c'est à l'occasion d'une demande de cette nature, faite sans succès, qu'il s'est élevé un petit nuage dans le ménage royal.

Il n'est bruit dans la capitale que d'un jeune Bordelais nommé Garat, neveu du Garat homme de lettres. Ce garçon est doué d'une voix réellement enchanteresse, malheureusement il ne connaît pas une note de musique; mais le goût lui tient lieu d'art, et rien n'est plus agréable que son chant. Indépendamment de ce talent, Garat a celui de contrefaire toutes les voix des acteurs et actrices, tous les instruments d'un orchestre; en sorte que, sa mémoire aidant, il exécute un opéra tout entier. Les premiers compositeurs de l'époque, MM. Gluck, Piccini, Sacchini, Philidor, Grétry, ne peuvent se taire sur ce phénomène. La rareté de cette faculté harmonique ouvre toutes les portes au virtuose naturel, les grandes dames, les actrices, les filles se l'arrachent; et comme sa figure est agréable, ces beautés de divers étages sont bien aises de savoir si c'est un prodige en tout genre. Madame Dugazon, actrice fort tendre de la Comédie-Italienne, captive pour le moment notre Bordelais; elle prétend qu'elle lui aura bientôt appris la musique. En attendant, le pauvre garçon maigrit à vue d'œil, tant son ardente maîtresse lui fait compter de *soupirs* et lui fait mépriser les *pauses*. La reine, qui est informée de ce système d'éducation, a voulu entendre Garat avant qu'il ait perdu cette fraîcheur de timbre, cette pureté de sons que son institutrice ne tardera pas de sacrifier à sa méthode. L'aimable chanteur fut conduit hier à Trianon dans une voiture de la cour; Sa Majesté lui a fait beaucoup de compliments, et souvent on lui a entendu répéter dans la soirée : C'est dommage, c'est vraiment dommage[1]!

Autrefois il n'y avait que les commerçants qui faisaient banqueroute; aujourd'hui les princes s'en mêlent, et l'initiative était bien due à la maison de Rohan. Depuis longtemps on parlait à Paris de la culbute financière du prince de Guémenée, grand chambellan, dont la femme est gouvernante des enfants de France. Mais ce seigneur faisant, comme on dit, de la terre le fossé, en contractant de nouveaux emprunts pour couvrir les anciens ou en payer les arrérages, on avait fini par traiter de calomnie le bruit de sa faillite. Cependant les prêteurs lui ayant manqué tout à coup cette année, il a fallu qu'il montrât sa situation à nu, et le fond du sac est un déficit de vingt-cinq à trente millions. Tandis que ce magnifique banqueroutier fait en Italie un voyage d'agrément, on profite de son absence pour annoncer cette désagréable nouvelle à ses créanciers. Ils sont au nombre d'environ trois mille, qu'on pourrait embrigader par quartier et par rue. C'est une désolation dans Paris; cette phalange malheureuse se composant en général d'artisans, de perruquiers, de domestiques qui avaient placé leur pétit pécule chez M. de Guémenée pour en avoir un plus gros intérêt. On croit cependant que, la cour aidant, le

[1] Les prévisions qu'on avait alors sur la perte de la voix du chanteur Garat ne se sont pas réalisées ; il conservait encore sous l'empire un organe très-frais, et chantait alors avec un goût exquis.

prince ne fera perdre que les deux tiers de ce qu'il doit. Quelqu'un parlant l'autre jour de cet événement chez la vieille maréchale de Luxembourg, dit : « Il n'y a qu'un roi ou un Rohan qui puisse faire » une banqueroute pareille. — Espérons, répondit la maréchale, que » ce sera le dernier acte de souveraineté de cette maison. »

M. le duc de Chartres voyage aussi en Italie, mais non pas pour la cause qui vient d'y conduire le prince de Guémenée. Malgré l'absence de Son Altesse Sérénissime, les plaisanteries du public sur l'élévation des galeries du Palais-Royal ne discontinuent pas, et l'on assure gravement aujourd'hui que le prince est allé se faire recevoir de l'*Académie des Arcades de Rome*.

Quelque chose de moins plaisant, c'est la défaite que M. de Grasse vient d'éprouver dans les mers de l'Amérique. Cet amiral prétend se disculper des fautes qu'on lui impute par un mémoire qui vient de paraître. D'après les faits exposés, des officiers généraux de la marine décident en effet que cet amiral n'a rien à se reprocher ; mais ni la cour ni le public ne sont convaincus.

Il paraît un autre mémoire de M. d'Arcon, inventeur des *batteries flottantes*, sur les causes auxquelles on doit attribuer le mauvais succès du siége de Gibraltar, qui n'a été qu'un feu de paille. M. le comte d'Artois, voyant les opérations retomber dans leur stagnation primitive, a quitté les troupes assiégeantes.

« Savez-vous, madame, disait-il à la reine depuis son retour, quelle » batterie a fait le plus de mal pendant le bombardement de Gibraltar? » — Non, monsieur. — Eh bien! c'est ma batterie de cuisine. Ces bons » officiers espagnols, peu habitués à la bonne chère, s'en donnaient » à cœur joie à ma table, et se rendaient malades. En sorte qu'à dé- » faut de blessures dans cette campagne, ils pourront au moins » compter des indigestions sur leurs états de service. »

Tout le monde a rencontré dans les rues de Paris un petit homme à la face cuivrée, et qui cependant porte l'habit noir à brandebourgs, le chapeau sous le bras, l'épée au côté, les talons rouges. Quand il arrive de se trouver dans la foule auprès de ce personnage, on est loin de penser que l'on coudoie un souverain, une Majesté tout aussi légitime que celle assise sur le trône de Versailles : telle est pourtant la vérité. Il faut expliquer ce phénomène de vicissitudes. L'individu que je viens de dépeindre se nomme *Balthazar-Pascal-Celse*, naguère héritier présomptif des royaumes de *Timor* et de *Solor*, dans les Moluques, et maintenant roi de ces contrées, quoique logé provisoirement rue Croix-des-Petits-Champs, au troisième au-dessus de l'entre-sol.

Le père de cette puissance tombée avait accueilli dans ses Etats des moines dominicains; ils y prêchèrent le christianisme : c'était leur mission évangélique. Bientôt ils s'emparèrent de l'esprit du roi, afin de régner en son nom ; et cette circonstance me fait déjà soupçonner que les révérends pères étaient jésuites. On pourrait encore tirer cette déduction du nom d'*Ignace*, que portait un religieux choisi par le monarque indien pour faire l'éducation de son fils. Quoi qu'il en soit, le rusé porte-froc, sous prétexte de faire administrer à son illustre élève le sacrement de l'eucharistie avec une solennité digne de lui, obtint du roi de passer avec le prince à Macao, résidence d'un évêque. Le père consent, donne à l'héritier de sa couronne une suite nombreuse d'esclaves, des habits magnifiques et beaucoup de richesses. Le perfide dominicain conduit bien d'abord Balthazar-Pascal-Celse à Macao, mais il le mène ensuite à Canton; et là, sous l'apparence d'un voyage d'agrément, il fait embarquer l'Altesse Timorienne sur un vaisseau français, après lui avoir fait prendre des habits fort simples. Cette disposition étonna Balthazar, tout jeune qu'il était; mais Ignace eut bon marché de son inexpérience. « Prince, » lui dit-il, le voyage que nous allons entreprendre ne peut manquer » de vous être agréable, mais les Français sont des monstres qui ne » parcourent les mers que pour détruire les rois et se nourrir de leur » chair : il est bon de se tenir en garde contre leur férocité en » cachant votre rang à ces barbares. »

Le jeune homme aurait pu demander à son gouverneur par quelle raison il lui donnait de tels compagnons de voyage, mais l'idée ne lui en vint point : on partit. Après une heureuse traversée, le bâtiment arrive en rade de Lorient. Le moine débarque seul, muni des richesses du prince, et le laisse sur le navire, où l'affreuse vérité ne tarde pas à lui être connue. Un médecin nommé Chevalier apprit des matelots l'histoire de l'infortuné prince, qui la leur avait enfin racontée au risque d'être dévoré tout vif.

Le docteur conduisit l'Altesse Indienne à Paris, convaincu qu'elle y recevrait l'assistance de la cour; attendu que tous les souverains de la terre sont frères, comme chacun sait, et qu'ils se doivent un mutuel secours. Il est possible que le sieur Chevalier ait eu raison de penser ainsi; mais il y a bientôt quatorze ans que le prince de Timor, devenu roi par la mort de son père, sollicite du gouvernement les moyens de retourner dans sa patrie : la première requête présentée au roi à cet effet date de l'année 1768... Les secours fraternels des souverains sont un peu lents. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir multiplié les placets que Balthazar-Pascal-Celse se trouve si peu avancé; on ne le rencontre jamais sans voir un rouleau de papier à moitié sorti de sa poche : c'est ordinairement une supplique nouvelle qu'il court ensevelir dans le Léthé des bureaux.

Il est vrai que les puissances de la cour reprochent peut-être avec raison au roi de Timor quelques habitudes qui dérogent un peu trop à la grandeur souveraine : par exemple, à les entendre, Sa Majesté ne se ferait pas scrupule de trinquer avec un garçon de bureau en le régalant d'un *canon* sur le coin du comptoir. Mais Pierre le Grand se fit charpentier, et son empire était plus important que toutes les Moluques ensemble.

On assure pourtant que Balthazar-Pascal-Celse vient d'obtenir du roi une pension de dix mille livres qui le mettra à même de payer régulièrement son boulanger en attendant qu'on lui donne une armée pour reconquérir ses Etats usurpés.

Pendant que le roi de Timor satisfait quelques créanciers, les comédiens français parlent de plaider contre le curé de Saint-Sulpice; mais je doute que ce procès fasse jamais autant de bruit que l'objet qui le cause. Depuis que le pasteur susdit voyait deux tours élégantes s'élever au-dessus de son église, il était jaloux d'y placer une sonnerie digne d'une si belle demeure; en conséquence il a fait baptiser des cloches énormes dont l'étrenne a été donnée au quartier la veille des Rois de la présente année 1783. Le branle débutant de ces géants de bronze a produit une commotion si violente, que les maisons du voisinage en ont tremblé jusque dans leurs fondements et que les acteurs de la Comédie-Française étant en scène se sont vus obligés de rester court. Le lendemain, le surlendemain, même vacarme : cette haute musique amusait le curé, et les saints à chômer ne manquent jamais dans une légende restée dans la proportion de moitié au moins à la porte du calendrier. Les comédiens, ne pouvant s'arranger d'un tel accompagnement, ont présenté requête au conseil « pour qu'il plaise à nosseigneurs défendre aux marguilliers de Saint- » Sulpice de sonner les grosses cloches durant les heures du spectacle. »

On croit qu'il n'y aura point d'arrêt, mais seulement une invitation verbale au curé de s'arranger de façon à ne pas troubler les comédiens, qui n'apportent aucun obstacle à ses offices du soir. Il faut que les professions obtiennent une protection égale, sous la chasuble comme sous l'habit de Scapin. Voilà donc une décision qui va mettre un terme aux plaisanteries que nos élégants, plus rieurs que dévots, se permettaient sur la perspective d'un procès entre Saint-Sulpice et la Comédie. Mais il y a plus que compensation dans la matière plaisante que M. de la Reynière, fils d'un ancien fermier général, fournit à l'hilarité des salons.

Ce M. de la Reynière, unique héritier de son père, sera puissamment riche à sa mort, mais il est aussi disgracié de la nature qu'il paraît devoir être favorisé de la fortune. Cette mère bizarre ne lui a donné pour mains que des moignons; le surplus de sa personne, sans être contrefait, n'est pas très-heureusement conformé. Désespérant de réussir dans un monde où l'on s'éprend surtout des dehors, la Reynière s'en tient habituellement éloigné : il est un peu sauvage; ce dont il profite, dit-on, pour se donner la réputation de philosophe. Au surplus, ce jeune homme, qui remplit avec distinction la noble profession d'avocat, a de l'esprit, de l'instruction, l'amour des lettres. Au palais sa renommée est bonne : défenseur du pauvre, il plaide sans honoraires. C'est enfin un homme éclairé, bienveillant et généreux; mais il a ses moments de bizarrerie : on va en juger.

Dans les derniers jours de janvier, M. de la Reynière invita plusieurs magistrats, avocats et gens de lettres à une fête fixée au 1er février; les billets d'invitation étaient ainsi conçus : « Vous êtes prié » d'assister aux convoi et enterrement d'un *gueuleton* qui sera donné » le samedi premier février par messire Balthasard Grimod de la » Reynière, écuyer, avocat au parlement, correspondant pour la par- » tie dramatique du journal de Neufchâtel, en sa maison des Champs- » Elysées. L'on se rassemblera à neuf heures du soir et le souper » aura lieu à dix.

» Le cochon et l'huile ne manqueront point au repas. »

Ce singulier billet, modelé sur ceux d'enterrement, offrait pour attributs allégoriques, au lieu d'une tête de mort et de tibias en sautoir, une gueule béante sous laquelle un couteau et une fourchette se croisaient.

Au jour dit les invités trouvèrent d'abord à la porte des appartements un Suisse qui demandait si le convive allait chez M. de la Reynière l'*oppresseur du peuple* ou chez M. de la Reynière le *défenseur du peuple*, demande qui prouvait que dans le bagage de vertus de l'amphitryon on ne devait pas compter au premier rang le respect filial. Mais on est tellement d'accord sur la réputation de MM. les fermiers généraux, que personne ne manquait de répondre : « Je vais » chez le défenseur du peuple. » L'Helvétien faisait alors une première corne au billet et l'on passait dans une espèce de corps de garde où se trouvaient des soldats armés et vêtus en hérauts d'armes et qui introduisaient dans une pièce que gardait un *tailleur*, une sorte de *frère terrible*, le casque en tête, la visière baissée, la dague au côté. Il faisait une seconde corne au billet, puis vous ouvrait la porte d'une salle où se présentait un homme en robe, en bonnet carré, qui interrogeait le *néophyte* sur ses intentions, son nom, sa demeure, ses qualités, et dressait procès-verbal du tout. Enfin on voyait s'ouvrir la salle d'assemblée, dans laquelle deux enfants de chœur venaient tout d'abord, munis d'encensoir, parfumer le nez du dernier convive introduit.

Les convives étant réunis au nombre de vingt-deux, on est passé dans une pièce noire, mais où s'est levé rapidement un rideau de théâtre qui a laissé voir la salle du festin éclairée par trois cents bougies. Au milieu de la table s'élevait, pour surtout, un grand catafalque, dont le lugubre aspect n'a nullement empêché la compagnie de faire honneur à un souper de neuf services. Un de ces services était entièrement composé de cochon. « Comment avez-vous trouvé cette *cochonnaille?* » a demandé M. de la Reynière; tous les convives ont répondu Excellente. « Eh bien! a repris l'avocat, elle » est de la façon d'un charcutier proche parent de mon père. » A un autre service, où tout était accommodé à l'huile, l'amphitryon a demandé si l'on était content du goût de cette liqueur; sur une réponse également affirmative, il a ajouté : « Vous en trouverez de pareille » chez un épicier qui est cousin issu de germain de mon père; je » vous donnerai son adresse, ainsi que celle de l'homme à la cochon- » naille: il faut être utile à sa famille. »

— Non, non, monseigneur, a repris mademoiselle Contat en repoussant le frère du roi.

M. de la Reynière a donné cette étrange solennité comme un service funèbre en l'honneur de mademoiselle Quinault, actrice célèbre qui vient de mourir; heureusement pour la réputation de cet avocat nous sommes en carnaval, et les farces funéraires ne sont pas hors du programme de la folie: témoin l'enterrement du mardi gras. Cependant on s'accorde à dire que quelques grains d'ellébore conviendraient bien à M. de la Reynière fils [1].

La France, l'Espagne et l'Amérique, auxquelles venait de se réunir la Hollande, étaient en mesure au commencement de cette année de faire une guerre redoutable à l'Angleterre, malgré les échecs de l'année dernière en Amérique et devant Gibraltar. La Grande-Bretagne possède sans doute un grand nombre de vaisseaux, mais la pénurie de matelots neutralise une partie de cette marine de bois; et les forces navales réunies de la France et de l'Espagne sont en ce moment supérieures à celles des Anglais de quarante-six vaisseaux de haut bord. Dans les premiers jours de janvier, un secours de trois mille hommes était en route pour se rendre dans l'Inde; un autre renfort de sept mille cinq cents hommes voguait vers le continent américain, où l'armée anglaise allait être incontestablement écrasée; enfin le comte d'Estaing, le vainqueur de la Grenade, venait d'être déclaré généralissime des forces maritimes de la France et de l'Espagne.

Dans cette situation, le cabinet de Saint-James, qui sait toujours faire la guerre ou traiter à propos, s'est hâté de signer des préliminaires de paix avec Versailles et Madrid, le 20 janvier, après en avoir signé de préalables avec les Etats-Unis d'Amérique reconnus comme Etat à jamais séparé de l'Angleterre. Des vaisseaux légers sont expédiés dans l'Inde pour y arrêter les hostilités. Je reparlerai du traité quand il sera définitif : la rédaction en sera dirigée par M. de Vergennes, diplomate assez éclairé, que le roi vient de placer à la tête du conseil. Ce nouveau ministre paraît avoir déterminé la démission de M. Joly de Fleury; il a été remplacé au contrôle par M. d'Ormesson. On rapporte que ce dernier ayant objecté modestement au roi sa jeunesse, Sa Majesté lui a répondu en riant : « Mais » c'est me faire indirectement un mauvais compliment, car je suis » plus jeune que vous... » Comparaison n'est pas raison : on a vu des Etats fort sagement conduits sous le règne de souverains âgés de quinze ans: mais le simple bon sens suffit pour *parer* une monarchie, et ne suffit pas pour la gouverner.

On ouvrit hier la nouvelle salle de la Comédie-Italienne, près de la rue de Richelieu et du boulevard. Grand a été le débat entre l'architecte et les comédiens, relativement à la façade de ce spectacle : le premier voulait, avec raison, qu'elle regardât la promenade, dont elle eût fait l'ornement; les derniers, par un sentiment d'orgueil fort tenace, ont déclaré qu'ils ne voulaient avoir rien de commun avec ces *histrions* dont les théâtres ouvrent sur le boulevard. L'entêtement de ces messieurs, qui paraissent avoir oublié qu'une partie de leur troupe vient du préau de la foire, a triomphé de la résistance de l'artiste et du propriétaire : la nouvelle comédie a son péristyle du côté des rues, sur une place grande comme la cour d'un hôtel. Cette disposition a donné lieu à ce quatrain malicieux :

Qu'aperçois-je! quel est ce nouveau monument?
J'approche et lis, inscrit en très-gros caractère :
Théâtre-Italien... Italien vraiment :
Aux passants indignés il montre le derrière.

Madame de Genlis.

Ce défaut choquant n'est pas le seul qu'on remarque dans le nouvel édifice : la salle, d'une forme allongée, est disgracieuse à l'œil; on la trouve d'ailleurs peu commode et mesquinement décorée. Le rideau de la scène mérite seul peut-être des éloges : c'est un tableau allégorique composé avec beaucoup de talent et représentant à l'entrée d'un temple antique toute la troupe en costumes de caractère. Aux deux côtés sont attachés les médaillons des principaux auteurs et compositeurs qui ont travaillé ou travaillent encore pour le Théâtre-Italien. Sur une bande qui traverse les airs soutenue par des amours on lit la devise que donna jadis le chanoine Santeuil à l'arlequin Dominique : *Castigat ridendo mores.*

J'ai parlé de madame d'Epinay à l'occasion des Confessions de Jean-Jacques Rousseau, qui lui avaient donné une sorte de célébrité. Cette dame est morte au commencement d'avril. Elle ne fut jamais jolie; on peut même dire qu'elle était fort complétement le con-

[1] Malgré cette originalité bizarre, M. Grimod de la Reynière a pris rang plus tard parmi les hommes de lettres distingués Sa critique dramatique avait de la justesse, du trait; mais il excellait surtout dans la *littérature culinaire :* sa phrase épicurienne était tracée avec la verve de l'estomac, qui en vaut bien une autre... On n'a point oublié le spirituel *Journal des Gourmands.*

Paris Typ Henri Plon rue Garancière 8

traire, et l'on assure que c'était pour cette raison que l'auteur d'*Emile*, original en tout, avait pris de l'amour pour elle. Quoi qu'il en soit, madame d'Epinay logeait le philosophe dans son château, où il occupait un pavillon bâti au fond du jardin. Ce petit corps de logis était pour Rousseau tout seul, et la maîtresse de la maison l'appelait l'*antre de mon ours*. Toutefois l'ours s'apprivoisait de temps en temps: son hôtesse retrouvait alors le peintre brûlant d'*Héloïse*... Mais un jour les amants se brouillèrent; l'homme bizarre s'éloigna de la maison de sa bienfaitrice, et affecta de lui renvoyer quelques meubles qu'elle lui avait prêtés. Par une affectation plus antiphilosophique encore, Rousseau avait placé derrière la charrette le portrait de la dame le visage tourné du côté des passants... Ce trait est vil.

Madame d'Epinay, trahie par les amours, se réfugia dans le sein du bel esprit: elle a été couronnée tout récemment à l'Académie française pour un ouvrage intitulé *Conversations d'Emile;* composition qui peut être fort académique, mais que le public a trouvée très-ennuyeuse.

Depuis cinq à six mois la reine s'occupe de l'éducation de *Madame première*, âgée de quatre ans et demi. Tous les matins à dix heures une sous-gouvernante amène cette jeune princesse dans la chambre de sa mère, où elle reçoit des leçons de ses maîtres jusqu'à midi. Sa Majesté, très-sévère avec Son Altesse Royale, ne lui passe aucun caprice: on en cite cette preuve récente. Un matin de ce printemps *Madame*, peu désireuse de lire, prétendit qu'elle avait mal à la tête, et qu'il fallait renvoyer le précepteur. « Eh » bien, ma fille, répondit » la reine, on va vous mettre au lit, et vous ne direz pas. » Quelques heures après l'appétit de la princesse était impérieux: elle demanda à manger, on lui allégua son mal de tête et la défense de Sa Majesté. Bientôt le besoin devint insupportable; il fallut capituler. Son Altesse avoua sa petite supercherie; la reine pardonna, mais elle exigea qu'avant tout Son Altesse Royale prît sa leçon.

L'honorable Franklin est le premier savant qui ait osé, au moins parmi nous, provoquer la foudre céleste, et la forcer à tomber sur un point déterminé. Les *paratonnerres*, qu'il importa en France, résolvent cette grande question de physique. Ce sont des pointes conductrices du fluide électrique placées sur les édifices, et qui, après avoir attiré ce fluide, le conduisent par un fil métallique dans un puits creusé au pied du bâtiment. Mais il en est de cette découverte comme de l'inoculation: les esprits étroits ne concevaient pas que pour se soustraire aux effets de la petite vérole on se la donnât; ils ne conçoivent pas davantage que dans le but d'échapper aux atteintes de la foudre on l'attire sur sa maison. Un procès qui a fait du bruit a été déterminé dernièrement par la pose d'un *paratonnerre*. Un M. Vezery de Boisvalé, propriétaire à Saint-Omer, adopte cette ingénieuse machine; un voisin s'en alarme, et le supplie pour la sûreté du quartier de renoncer à cette dangereuse innovation. Vezery veut faire comprendre à l'opposant l'erreur dans laquelle il est tombé; perte absolue d'éloquence et de démonstrations physiques: le voisin se retire furieux, et court faire minuter une assignation. Des échevins flamands ne sont pas des savants: ceux de Saint-Omer ordonnent l'enlèvement du paratonnerre. Vezery obéit, mais il en appelle au conseil supérieur d'Arras.

Ce procès, qui intéresse tout à la fois la science et le droit public, a été jugé le 26 juin dans un sens honorable pour cette cour. Le jugement des échevins demeure infirmé, et le sieur de Boisvalé est autorisé à replacer son paratonnerre.

La question a été discutée d'une manière lumineuse par un jeune avocat nommé *Robespierre* [1], qui, durant trois audiences solennelles, a plaidé avec une éloquence, une sagacité et un déploiement de connaissances techniques au-dessus de tout éloge. Ce jeune légiste ira loin si les circonstances le tirent de sa province.

M. de la Harpe n'a pas aussi complétement gagné sa cause devant le public à la première représentation de *Philoctète*. Cette tragédie à trois acteurs n'est qu'une *héroïde* versifiée avec éclat, mais qui manque de chaleur et d'action, et l'on ne s'intéresse point au théâtre à de stériles déclamations.

Je n'ai voulu parler d'une grande découverte qui depuis deux mois est le sujet de tous les entretiens qu'après des expériences propres à confirmer son entier succès; il me semble incontestable aujourd'hui.

La terre fut pendant une longue suite de siècles le seul élément docile à l'intelligence de l'homme; les ondes n'offraient à ses yeux que des gouffres toujours prêts à s'ouvrir pour lui servir de tombe, et le ciel ne lui semblait accessible qu'à la prière. Les Phéniciens ouvrirent à l'intelligence humaine une route sur les mers profondes. Aux Français appartiendra la gloire de s'être les premiers élevés dans les plaines de l'air. M. de Montgolfier, savant versé dans les sciences physiques, frappé un jour de la puissance d'ascension que la fumée exerçait sur un corps d'un poids relatif assez important, réfléchit à la légèreté de ce gaz, et en vint insensiblement à penser que si l'on parvenait à le comprimer, sa force, comme moteur ascendant, deviendrait beaucoup plus intense. La forme sphérique du récipient parut la plus convenable à M. de Montgolfier pour tenter une expérience: il construisit donc un globe creux au moyen de cerceaux légers, qu'il recouvrit de taffetas; ménageant à la partie inférieure une petite soupape destinée à introduire la fumée. Cette machine étant disposée, l'auteur la suspendit; et brûlant au-dessous des matières très-combustibles, il la vit se gonfler peu à peu. Bientôt son globe, plus léger que le volume d'air qu'il occupait, cessa de peser sur la corde qui le tenait suspendu; la question était déjà résolue pour le physicien attentif. Il acheva d'emplir le ballon; puis, fermant l'ouverture par laquelle le corps gazeux y était entré, il coupa le lien suspensif, et la machine s'éleva soudain à une assez grande hauteur. Cette curieuse expérience ayant été faite à Annonay en Vivarais, les états de cette province en ont dressé un procès-verbal, qu'ils ont envoyé à l'Académie des sciences au commencement du mois d'août.

Sire, dit avec calme le cardinal sans répondre à Marie-Antoinette, je vous proteste de mon innocence.

Cependant M. de Montgolfier, qui sait que l'envie s'attache à toute innovation, était venu lui-même à Paris pour soutenir sa découverte en présence du corps illustre. A son arrivée, *MM. Charles* et *Robert*, constructeurs d'un ballon auquel ils avaient donné le nom de *machine aérostatique*, se disposaient à l'enlever publiquement en présence d'une affluence prodigieuse: les princes, les ministres, les grands seigneurs, les savants, les artistes, le peuple et les femmes de toutes les classes remplissaient le jardin des Tuileries, où l'ascension devait avoir lieu. Le gouverneur de l'École militaire y avait fait conduire ses élèves dans tout l'appareil d'une grande cérémonie.

M. de Montgolfier se flattait sincèrement d'avoir mérité une place particulière dans l'enceinte où MM. Charles et Robert gonflaient leur aérostat; il se présenta pour la réclamer. Qui pourra croire que cet

[1] Il est presque inutile de dire que ce *Robespierre* est le même qui depuis acquit une si terrible célébrité.

inventeur éprouva un refus, motivé sur la crainte insolente d'une malveillance jalouse! Le savant indigné se retira, et la machine s'étant enlevée à la grande satisfaction du public, il fut témoin d'une gloire dont il avait fait à peu près tous les frais.

Peu de temps après, M. de Montgolfier, aidé de son frère, fit une nouvelle expérience dans la première cour du château de Versailles avec un choix de matières combustibles, qui, selon ses présomptions, devaient produire un gaz plus léger que celui employé précédemment. Ces messieurs avaient fait ramasser tous les vieux cuirs, toutes les savates qu'on avait pu trouver; ils les ont jetés dans un feu de paille mouillée; on assure même que ces savants y ont ajouté des charognes; enfin le tout produisait en brûlant une odeur si infecte, que le roi et la reine, qui avaient voulu voir de près les préparatifs, n'ont pu y résister et se sont éloignés en toute hâte. Cette fois on attacha au-dessous de la *montgolfière* un panier d'osier dans lequel on mit un mouton, un canard et un coq. L'appareil s'éleva avec moins de vitesse que la machine de MM. Charles et Robert, mais à une plus grande hauteur, qu'on estima à plus de deux cents toises. Il déclina ensuite sensiblement, et finit par tomber dans le bois de *Vaucresson*, distant d'une demi-lieue du point de départ. Le coq, ayant été séparé du globe dans la chute, s'était brisé la tête en tombant; le canard ne paraissait pas avoir souffert, et le mouton mangeait aussi paisiblement que s'il se fût trouvé dans son étable.

Voici venir maintenant un voyageur aérien appartenant à l'humanité. Celui-là est le premier être raisonnable qui ait senti battre son cœur dans les régions de l'air. Cet homme audacieux est M. Pilatre de Rozier. Il monta, le 21 octobre, à quatre heures du soir, dans la *montgolfière* perfectionnée, et partit de la maison de M. Réveillon, faubourg Saint-Antoine. Il s'était muni d'une provision de paille, d'eau, d'éponges et d'autres ustensiles nécessaires pour alimenter son feu, qui était suspendu à côté de lui sur un grillage de fer. La machine s'est élevée à trois cents pieds environ; arrivée à cette élévation, elle a plané noblement l'espace d'un quart d'heure. Elle s'est abaissée ensuite à la hauteur des arbres du boulevard, et a fini par s'y accrocher. Dans cette situation, on a jeté à M. Pilatre de Rozier force paille pour entretenir le gaz; mais, désespérant de le voir repartir, on lui a tendu des échelles, à l'aide desquelles il est descendu. La machine, allégée de son poids, s'est dégagée d'elle-même, et a repris son essor.

Au moment où j'écris, on n'entend parler que de ballons; les journaux sont remplis d'articles sur cette découverte; elle inspire les poëtes de tous les étages; on ne chante plus que cela : c'est une fureur, c'est un délire que le goût des machines aérostatiques. J'y reviendrai peut-être, mais je les abandonne pour l'instant.

Une réparation qu'attendaient tous les honnêtes gens vient d'être proclamée par le parlement de Paris : la mémoire de l'infortuné comte de Lally est réhabilitée. L'arrêt du 23 août est pour *messieurs* un grand acte d'expiation; puisse-t-il leur profiter! Le comte de Tolendal, fils de cette victime de la prévention et de la haine, a plaidé lui-même la cause de sa famille, ne pouvant plus, hélas! défendre la vie de son père. Son plaidoyer écrit restera comme un modèle de l'éloquence la plus noble, la plus ardente, la plus persuasive : le cœur d'un fils pouvait seul produire un tel chef-d'œuvre.

Je viens de rapporter un triomphe de la justice sur l'iniquité, j'en vais signaler un de la philosophie sur le fanatisme. M. d'Alembert mourut le 29 octobre, à sept heures du matin; il était âgé de soixante-six ans. Ce secrétaire perpétuel de l'Académie française conserva sa tête jusqu'au dernier moment. La veille de sa mort, les personnes qui se trouvaient auprès de lui gardant un profond silence, il s'en plaignait : « Eh bien, puisque vous ne voulez pas parler, leur dit-il, lisez-moi quelque chose du *Mercure*. » Et il devina la charade et le logogriphe. Cette circonstance a, par parenthèse, donné lieu à un élan de fatuité du sieur Panckoucke, qui s'est prévalu hautement de ce que son journal est le dernier ouvrage qui ait fixé l'attention du philosophe. D'Alembert n'a voulu entendre parler d'aucune des assistances de l'Eglise, il est mort dans une impénitence complète; aussi le clergé se proposait-il de faire jeter son cadavre à la voirie. Mais les *ministres de la miséricorde divine* ont été privés de cette douce satisfaction : un ordre du roi, venu subitement de Fontainebleau, a prescrit à M. de Juigné, archevêque de Paris, de faire enterrer le secrétaire perpétuel de l'Académie française... Les prêtres ont dit forcément les prières accoutumées : on peut affirmer qu'*in petto* ils ont recommandé l'encyclopédiste au diable.

D'Alembert était des Académies des sciences de Paris, de Berlin, de Pétersbourg, de la Société royale de Londres, de l'Institut de Bologne, de l'Académie royale des belles-lettres de Suède, des Sociétés royales des sciences de Turin et de Norvége. Mais, de tous ces titres honorifiques, celui qui le flattait le plus, était sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française : sur la fin de sa vie, il n'a point voulu l'abdiquer, malgré les infirmités qui lui en rendaient l'exercice aussi difficile que fatigant.

L'origine de la grande réputation de ce philosophe, et le point de départ de sa fortune littéraire, fut la dédicace qu'il fit à Frédéric II de son *Mémoire sur la cause générale des vents;* ce n'est pourtant pas son meilleur ouvrage. Les sciences physiques et mathématiques lui doivent entre autres compositions d'un mérite supérieur un *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, un *Traité de dynamique*, des *Recherches sur la précession des équinoxes*, l'*Essai d'une théorie nouvelle sur la résistance des fluides*, et des *Recherches sur divers points importants du système du monde*. Dans les lettres, les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* sont un ouvrage fort remarquable; mais le plus beau titre de gloire de d'Alembert comme écrivain, c'est l'introduction de l'*Encyclopédie* : lui seul peut-être pouvait écrire ce morceau, pour la composition duquel il fallait être tout à la fois savant, littérateur, artiste; et cet homme célèbre était tout cela. D'Alembert a fait M. de Condorcet son légataire universel : c'est un digne héritier, un philosophe sans charlatanisme, qui, à l'exemple de feu son ami, professe les vertus antiques pour ce qu'elles valent et non pour ce qu'elles paraissent.

Il faut convenir que Louis XVI fait une grande consommation de ministres; tant mieux si ces fréquentes vicissitudes du conseil doivent enfin y amener des hommes sages et les y amener en majorité. Car tant que les ambitieux, les intrigants, les âmes vénales domineront autour du monarque, la franche loyauté ne pourra s'y tenir : témoin Malesherbes, Turgot, Necker. Le jeune d'Ormesson est un nouvel exemple de cette incompatibilité; son âge avait fait espérer aux sangsues avides qu'il tournerait avec légèreté les clefs du trésor, la reine attendait de lui des subsides secrets pour le *petit Vienne* peut-être pour le grand, et le comte d'Artois fondait un peu l'espoir de combler son énorme déficit sur la complaisance du contrôleur général. Cette attente a été trompée; d'Ormesson est demeuré intègre. Il tombe avec honneur, et est remplacé par M. de Calonne, homme brillant, beau parleur, avide de magnificence. Ce nouveau ministre, créature de Marie-Antoinette, était peu celle du roi; mais Sa Majesté, qui s'oppose d'abord avec nerf, avec dureté, ne sait point persister dans ses refus quand c'est la reine qui insiste : Calonne a été nommé.

M. Amelot quitte, par un singulier motif, le portefeuille de la maison du roi. Ce ministère est celui des grâces, et partout où elles s'accordent on voit affluer les belles, parce qu'elles savent qu'en les demandant elles traiteront toujours de puissance à puissance. Or il arrive souvent que pour obtenir la beauté donne plus qu'elle n'avait promis : M. Amelot recueillit les fruits amers de cette prodigalité. Par surcroît de malheur, son aventure est publique; le pauvre gentilhomme n'ose pas se montrer à la cour; il ne reçoit point chez lui, même sa famille; ses amis doivent s'écrire à sa porte. Tout le monde n'est pas dans le secret de cette retraite forcée : un visiteur demanda dernièrement au Suisse si l'Excellence malade avait la petite vérole, qui en effet règne depuis trois mois à Paris. « La petite vérole! répondit avec naïveté l'Helvétien, est-ce que vous prenez mon maître pour un enfant? » Dans cette situation, la famille de M. Amelot, craignant avec raison qu'on ne lui demande sa démission, l'a fait engager à la donner. Il a déféré à ce sage conseil. M. le baron de Breteuil, ministre d'Etat, est appelé à diriger les affaires de la maison du roi.

Cette dernière nomination fait peu de bruit; mais il n'en est pas de même de celle du contrôleur général. Calonne, sujet remuant et qui vise depuis longtemps au ministère, autorise diverses inquiétudes : les uns craignent qu'il n'apporte aux affaires des vues tranchantes, des projets à la Turgot; les autres appréhendent de sa part une facilité extrême, un pacte avec les dilapidateurs : j'avoue qu'il est à présumer que ces dernières craintes sont fondées. Le caractère de cet homme d'Etat s'est révélé tout entier dans l'espèce d'entrée triomphale qu'il a faite à la cour des comptes lorsqu'il s'y est rendu pour prêter son serment : il était accompagné d'une foule de conseillers d'Etat, maîtres des requêtes, intendants des finances, fermiers généraux, régisseurs, etc. On a remarqué ce passage singulier dans la harangue que M. de Nicolaï, premier président, a adressée au ministre :

« Vous avez désiré de grandes places; depuis longtemps vous vous » prépariez à les remplir. Vous avez perfectionné, embelli les heu» reux dons de la nature; votre esprit, vous l'avez cultivé, étendu » par l'étude et par l'observation. Dans les sociétés du grand monde » comme dans les provinces que vous avez administrées on ne s'en» tretenait que de votre aménité, de votre pénétration, de votre » adresse à manier les esprits et les affaires; *vous laissiez aussi échap*» *per des étincelles de génie.* » Voilà de grands éloges; mais on veut qu'ils soient dictés par une grande exigence et qu'ils soient donnés comme l'avis d'une extrême sévérité.

C'est au moment d'un changement important dans le conseil qu'a été publiée la paix, dont le traité définitif fut signé au mois de novembre. La formule de ce genre de publication mérite d'être connue. Le chevalier de la Haye, roi d'armes, et six hérauts d'armes, habillés comme lui en valet de carreau, marchaient à cheval dans Paris précédés de la musique des écuries du roi et du maître des cérémonies. Le cortége a d'abord été prendre, de la part du roi, M. le prévôt des marchands, le corps de ville et la magistrature du Châtelet, dont le chef a remis au roi d'armes l'ordonnance de la paix, telle

qu'on devait la publier. Toutes ces corporations réunies se sont rendues successivement dans quatorze places publiques, où la lecture avait lieu avec les formalités suivantes. Le chevalier de la Haye, après avoir commandé trois chamades des cloches d'armes de Sa Majesté, prononçait par trois fois : *De par le roi*, et disait : « Pre» mier hérant d'armes de France, au titre de Bourgogne, faites les » fonctions de votre charge. » Le fonctionnaire commandé prenait alors l'ordonnance des mains de son chef et la publiait d'une voix retentissante. La lecture finie, le roi d'armes faisait sonner trois fanfares et prononçait par trois fois : *Vive le roi !* Vers le milieu de cette course solennelle, le roi d'armes et ses hérauts, obéissant à un usage aussi ancien que bizarre, sont entrés au couvent des Feuillants, où les religieux avaient préparé une collation pour ces officiers. Le reste du cortége, qui, d'après l'étiquette, ne doit pas être admis au repas, a dû attendre à la porte le retour des conviés. La cérémonie s'est terminée par un grand souper à la ville, et là tout le monde a pu manger.

Pendant la promenade officielle que je viens de retracer, on annonçait aussi la paix sur le théâtre de l'Opéra; et l'on disposait ainsi le public à écouter favorablement *Didon*, tragédie lyrique de M. Marmontel. La musique est de *Piccini*, rival dès longtemps promis au célèbre Gluck. Cet Italien descend aujourd'hui dans la lice de la manière la plus glorieuse, la plus redoutable à l'auteur d'*Orphée* et d'*Iphigénie*... Les *gluckistes* et les *piccinistes* vont désormais combattre à armes égales. Le poëme de Didon est un arrangement dramatique du délicieux épisode de l'Enéide. Virgile composait il y a deux mille ans une bonne partie de l'opéra de Marmontel, et le poëte de la cour d'Auguste ne viendra pas demander *part d'auteur* à celui de la cour de Louis XVI. Revenons à la paix de 1783.

Les traités de Westphalie, de Nimègue, de Ryswyk, de Paris, d'Utrecht, de Baden, de la triple alliance, de la quadruple alliance, de Londres, de Vienne, de Paris en 1763, servent de base aux dernières stipulations; conséquemment elles renferment encore des clauses honteuses pour la France. Et cependant de grands avantages obtenus pendant la guerre, l'alliance des Etats-Unis d'Amérique, l'amitié de l'Espagne et l'attitude imposante de nos forces de terre et de mer nous permettaient de parler haut dans le congrès. Qu'est-ce, vue de près, que la garantie et l'inutile colonie du Sénégal? Qu'est-ce que les restitutions insignifiantes qui nous sont faites en Amérique, et la pêche qu'on nous a mesurée dans les parages de Terre-Neuve, par pieds, pouces et lignes? Qu'est-ce que la restitution des Indes orientales quand l'Angleterre reste puissante dans cette partie du monde, quand elle ne se fait aucun scrupule d'y attaquer nos troupes et de rançonner nos comptoirs en pleine paix? Les avantages que la Grande-Bretagne s'est ménagés sont bien autrement réels; elle nous garantit en général ce qu'elle n'a pu nous enlever, et nous lui rendons ce que nous avions conquis : la Grenade, les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Montferrat, Névis, etc. Non, non, ce n'est point traiter convenablement que de tendre la main au colosse anglais dans l'Inde pour le relever de la poussière ou Suffren, Bussy et Tippon-Sahib l'avaient déjà renversé; ce n'est pas tenir compte à l'Espagne du secours puissant de sa marine que d'avoir laissé Gibraltar, un coin de la Castille, à ces insulaires, qui dans leur détresse eussent rendu ce fort si on eût su le leur redemander : cette tache imprimée au front des enfants de Henri IV devait disparaître en même temps que la souillure enfin effacée de Dunkerque soumis à des commissaires anglais.

Tout bien considéré, nous avons concouru avec gloire à l'indépendance de l'Amérique; mais ce laurier sera stérile, et le fait qui ressortira avec le plus d'éclat de cette participation c'est que Louis XVI a reconnu le dogme de la souveraineté du peuple. Que Sa Majesté y prenne garde, la philosophie et les parlements ont pris note de cette reconnaissance.

CHAPITRE V.

1784-1785-1786.

La réputation de la comtesse d'Artois suspectée. — *Bibliothèque des dames de la cour.* — Calonne très-favorisé par la reine. — Dilapidations de cette princesse. — L'établissement des *magnétiseurs.* — *La Caravane du Caire*, opéra de Rochon de Chabannes et Gretry. — *Les Danaïdes*, opéra de Salieri. — Le bailli de Suffren. — Honneurs extraordinaires qu'il reçoit. — *Le Mariage de Figaro* ou *la Folle Journée*, comédie de Beaumarchais. — Nouvelles expériences des aérostats. — Ascension peu glorieuse de M. le duc de Chartres. — *Les Veillées du château*, roman de madame de Genlis. — Mort de Diderot. — Son crâne; ses ouvrages. — Les galeries de bois du Palais-Royal. — Le café Oceanique. — La Folie de Chartres. — Saturnales renouvelées de l'antique et de la régence. — Le cavalier tout nu. — Mort du comte de Saint-Germain l'enchanteur. — Notice sur les dernières années de la vie de ce singulier personnage. — *Richard Cœur de lion*, opéra, paroles de Sedaine, musique de Gretry. — Troisième grossesse de la reine. — Réformes projetées dans la parure de cette souveraine. — Mademoiselle Bertin. — Mademoiselle Guimard, danseuse, *travaillant* avec la reine. — Le Zéphire de Trianon. — Voyage de M. de la Peyrouse. — Catastrophe de Pilatre de Rozier. — Affaire du collier de la reine. — Le cardinal de Rohan. — La comtesse de la Motte. — Histoire du collier. — Le comte et la comtesse de Cagliostro. — Notice sur ces intrigants. — Madame de Staël. — Mort de M. le duc d'Orléans. — Encore un mot sur ce prince. — Le ciel du lit de Calonne. — Les murs de Paris. — Mademoiselle d'Oliva; son histoire. — Refonte des louis d'or. — Les rognures de la pâte. — Jugement dans l'affaire du collier. — Opinion publique à ce sujet. — Exil du cardinal de Rohan. — Exécution de madame de la Motte. — Poulailler. — Voyage du roi à Cherbourg. — Les *cônes*. — Mort de Frédéric le Grand. — Le buste de la Fayette. — Le paysan et son âne. — Louis XVI se décide à assembler les notables. — *L'Inconstant*, comédie de Collin d'Harleville. — *Euphrosine et Coradin*, opéra d'Hoffmann, musique de Bruni. — *Nina* ou *la Folle par amour*, opéra de Marsollier et Dalayrac. — Les boutons et les gilets à sujets.

La cour est fortement intriguée par une aventure qui déflore, mais peut-être à tort, la réputation de madame la comtesse d'Artois. Jusqu'ici cette princesse ne vit pas planer sur son honneur l'ombre d'un soupçon, et la voilà tout à coup signalée à la critique comme ayant singulièrement favorisé un capitaine de cuirassiers, gentilhomme ordinaire de son mari. La vérité est que ce militaire, que l'on dit très-beau cavalier, vient d'être arrêté avec un grand mystère et beaucoup de rigueur. Le portrait de Son Altesse Royale a été trouvé sur lui; il a déclaré le tenir d'une femme de chambre, mais ce bijou a paru trop richement orné pour avoir appartenu à une fille de service.

Je reçois à chaque instant des détails sur cette aventure, qui tient toute la ville en émoi; les divers rapports se contredisent, mais je vais tâcher de tracer un récit homogène et suivi en choisissant les assertions les plus dignes de foi. M. Desgranges (c'est le nom de l'officier arrêté) est fils du maître de poste de Barbezieux; ayant conduit lui-même M. le comte d'Artois lors de son voyage d'Espagne, ce beau garçon fut remarqué par Son Altesse Royale, qui se l'attacha en le faisant entrer dans ses gardes. Peu de temps après, M. Desgranges fit briller beaucoup d'or, montra des bijoux de prix, eut un train et se livra à de grandes dépenses dans une apparition qu'il fit à Angoulême. Malgré tout cet étalage, la fière noblesse provinciale faisait difficulté de recevoir ce garde d'Artois à raison de sa basse extraction : « Vous avez tort, disaient, à l'occasion de ce scrupule, quel» ques-uns de ses camarades qui se trouvaient dans le pays, les » grandes dames de la cour ne sont pas si dédaigneuses que vous. » Madame la comtesse d'Artois protégeait M. Desgranges; on dit qu'il s'en est prévalu pour donner à cette protection une cause secrète contraire à la renommée de sagesse de Son Altesse Royale. Quoi qu'il en soit, M. le comte d'Artois venait de le faire capitaine de cavalerie et son gentilhomme ordinaire peu de temps avant son arrestation.

Les plus malins assurent que Desgranges, surpris par le prince dans un moment où il avait la princesse sur ses genoux, a été arrêté immédiatement; des critiques moins positifs disent que ce jeune homme, invité à l'Opéra de passer chez M. Lenoir, a été livré à un exempt dans la chambre même de ce lieutenant de police d'après un ordre apporté par M. le baron de Breteuil. On varie sur le lieu de la détention du beau coupable : les uns le mettent simplement à la Bastille, d'autres l'envoient à Pierre-Encise, aux îles Sainte-Marguerite; d'autres enfin le logent dans les cabanons de Bicêtre. En attendant que la vérité soit connue, le bruit du faux pas de madame la comtesse d'Artois devient général. Des artistes, ingénieux à saisir la circonstance, ont peint des doubles fonds de tabatière représentant Son Altesse Royale sur les genoux de M. Desgranges dans un désordre qui accuse le nu illustre bien au-dessus du genou. Monseigneur entre en ce moment, et la situation est vraiment théâtrale.

Au surplus, la critique ne s'exerce pas sur madame la comtesse d'Artois seule, ainsi qu'on en pourra juger par un pamphlet intitulé : *Bibliothèque des dames de la cour, avec de nouvelles observations.* Je copie textuellement.

Traité de l'Amitié, à l'usage des souverains, par la *reine de France.*

Traité sur le Plaisir, dédié à la reine.

L'Art de bien vivre avec son mari, et de le rendre toujours amant, par *Madame.*

Les Charmes de la Vérité, dédiés à *Madame*, par mesdames *de Lesparre, de Laval* et *d'Escars.*

Traité du danger d'aimer trop son mari, dédié à madame la comtesse *d'Artois.*

La Bonté personnifiée, dédiée à madame la duchesse *de Chartres.*

Des Inconséquences de l'humeur, traité dédié à madame la duchesse *de Bourbon.* — On sait que cette humeur est cause de la séparation de S. A. d'avec son mari et son beau-père.

Le Catafalque vivant, dédié à madame la princesse *de Conti.* — Tout le monde sait que son mari n'a jamais voulu coucher avec elle.

La Matière préférable à l'esprit, dédiée à la princesse *de Lamballe*, par le marquis *de Clermont*, revue par *la Vaupalière.*

J'ai donné dans la bosse, volume dédié à la comtesse *Diane de Polignac*, par le marquis *d'Autichamp.* — Le bruit court que ce seigneur bossu a fait un enfant à cette dame.

Une jolie mine mène à tout, dédié à la duchesse *de Polignac*, par le marquis *de Vaudreuil.*

L'argent au-dessus de tout, conte dédié à la baronne *de Talleyrand.*

Traité sur les corps opaques, dédié à la marquise *de Montmorin*.

Le Libertinage, traité dédié à la marquise *de Fougières*, par le *public*.

L'Amie des hommes, dédiée à la vicomtesse *de Laval*, par MM. *de Fitz-James*, *de Jaucourt* et *de Luxembourg*.

La Belle et la Bête, conte dédié à la comtesse *de Crenay*, par M. *de Megrigny*.

Traité sur le Mouvement, dédié à la comtesse *d'Harville*.

Histoire des Treize-Cantons, par madame *de Suze*.

Notre mère la sainte Eglise, dédiée à madame *de la Roche-Aymond*, par l'*évêque de Tarbes*.

La Liberté des goûts, par le prince *Georges de Hesse* et le marquis *de Montesquiou*.

Les Minuties, brochure, par la princesse *de Chimay*. — Elle est dame d'honneur de la reine.

L'Abandon des charmes, par la comtesse *d'Ossun*.

L'Enfant du Plaisir, dédié à madame la comtesse *de Balby*.

De la nécessité de se faire la barbe, dédié à la duchesse *de Lorges*.

Traité sur la Minauderie, par la duchesse *de Laval*.

Des Vertus de l'eau bénite, dédié à la *maréchale de Luxembourg*. — On dit que cette mondaine surannée, devenue dévote, mêle, pour certain usage, de l'eau bénite à de l'eau de lavande, afin d'éviter les tentations.

De l'utilité des portes de derrière, dédié à la comtesse *de Blot*, par le maréchal *de Castries*. — Cette dame, fort prude dans le monde, a été surprise avec ce seigneur.

La Passade, dédiée à la même, par M. le comte *d'Artois*.

L'Amour fraternel, dédié à la duchesse *de Grammont*, par le duc *de Choiseul*.

La Cavale débridée, dédiée à madame *de Modène*.

On peut voir, par les mentions favorables contenues sur ce catalogue malin, dans quelle proportion l'opinion publique aperçoit les vertus parmi nos dames de la cour... Je n'ai rien changé à ce document : c'est le *vox populi* qui a parlé.

La reine soutient à qui veut l'entendre que M. de Calonne doit être un excellent ministre, parce que c'est un courtisan fort aimable. Ce contrôleur général est de tous les cercles intimes de Sa Majesté; il a même ses entrées au petit Trianon pendant les heures réservées : la consigne est donnée en conséquence à l'intendant Bazin et à la demoiselle *Dorvat*, confidente du *demi-jour*. Calonne est au mieux avec les *Polignac*, les *Vaudreuil*, les *Dillon*, qui le tutoient; M. le comte d'Artois l'honore même du *mon cher*. Ce charmant joujou ministériel amuse beaucoup la reine; quand il ne paraît pas à son cercle, il laisse un vide : on le lui dit le lendemain, en exprimant la crainte qu'il n'ait été incommodé... Pauvres finances, en quelles mains êtes-vous tombées!

Les petites sommes de cinquante, soixante, quatre-vingts et même cent mille livres, coulent des mains libérales du contrôleur général à l'aspect du moindre petit poulet de la reine. Mais l'appétit vient en mangeant, et l'autre jour Marie-Antoinette, en préludant sur sa harpe, glissa négligemment la demande de neuf cent mille livres pour nettoyer quelques dettes criardes. Ce morceau était de trop difficile digestion : Calonne, tout en répondant à Sa Majesté qu'il était à ses ordres, représenta que ce déplacement, opéré d'un seul coup, contrarierait fort ses autres arrangements. « Eh bien! à la » bonne heure, reprit Sa Majesté, je veux bien attendre, mais à con- » dition que vous viendrez tout à l'heure avec moi chez le roi lui » attester combien je suis raisonnable. » A l'instant même Calonne suivit la souveraine; Louis XVI fut enchanté de la modération de son illustre compagne, et en même temps de la fermeté respectueuse du ministre.

C'est se donner un ridicule que d'avouer qu'on n'a pas vu l'étalissement de M. Mesmer, inventeur du magnétisme animal; j'ai donc voulu le voir, car en France le ridicule est une maladie presque mortelle. Au milieu d'une grande salle est placée une caisse circulaire en bois de chêne, élevée d'environ un pied et demi : c'est le *baquet*. Le dessus de ce coffre est percé d'une multitude de trous, d'où partent autant de branches de fer coudées et mobiles. Chacun des malades, rangés en cercle autour de la caisse, se saisit de sa branche, laquelle, au moyen du coude, peut être appliquée sur la partie affectée. Une corde passée autour du corps des magnétisés les unit les uns aux autres; une chaîne plus naturelle est en outre formée avec les mains, c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et l'index de son voisin. Au moyen d'une légère pression de ces chaînons vivants, l'impression reçue à gauche se rend à droite et circule ainsi à la ronde.

Un *forte-piano*, touché par un artiste habile, exécute des morceaux dont les mouvements sont variés, pour répondre à la variété de mouvements des âmes; quelquefois on y mêle les accents de la voix.

Indépendamment de cet appareil général, il est dans l'établissement des magnétiseurs particuliers, malades ou médecins, selon les sympathies. Ils ont à la main une baguette de fer d'un pied de long, destinée à servir de conducteur au fluide magnétique, qui opère des effets divers : les uns toussent, d'autres crachent, d'autres sentent une légère douleur ou une simple chaleur locale; d'autres enfin éprouvent ces sensations dans tout le système. Plusieurs parmi ces derniers sont agités, tourmentés de convulsions dont la durée et la force sont vraiment extraordinaires. Ces crises se terminent ordinairement par un assoupissement. Les malades qu'on suppose devoir ressentir ces violentes secousses se livrent au magnétisme dans une salle matelassée, dite *salle des crises*.

Il faut voir l'effet des sympathies : c'est là le côté curieux du système; mais on va voir que ce n'est pas le côté moral. Pendant la durée plus ou moins forte de l'influence magnétique, les malades que la nature destine au *rapport* se cherchent, se précipitent l'un vers l'autre, se parlent avec affection, et brûlent de s'unir dans une communauté de sensations et de crises. S'il y a diversité de sexe, qu'on juge jusqu'à quel point la sympathie peut aller. Mesmer ne s'en inquiète nullement : sa mission est de guérir, il y dérogerait en arrêtant les affinités curatives. Cependant tous les magnétisés sont dociles à la voix du magnétiseur : quelle que soit leur agitation, leur stupeur, un mot, un regard, un signe de lui, les fait obéir soudain. En vérité, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans ce pouvoir étrange je ne sais quel principe qui maîtrise la nature : c'est un phénomène inexplicable. On trouve pourtant des individus insensibles au magnétisme, mais on croit qu'ils sont rares.

Il est un genre de magnétisme qui parmi nous excite beaucoup de sympathies : c'est le charme de la scène quand le spectacle nous plaît. Il n'y a pas eu à cet égard accord de sensations à la première représentation de *la Caravane du Caire* sur le théâtre de l'Opéra : le poëme de M. Rochon de Chabannes a paru au plus grand nombre des spectateurs dépourvu d'intérêt, et la musique de M. Grétry ne remplit pas une aussi grande scène, n'occupe pas un aussi riche orchestre. C'est toujours l'harmonie heureuse, naturelle, touchante de l'auteur de *Sylvain;* mais tout cela paraît petit, maigre, chétif dans une salle qui contient à peine les accords de Gluck et de Piccini.

Les amateurs du lieu se sont retrouvés dans leur sphère quand, deux mois plus tard, ils ont entendu le large, le magnifique opéra des *Danaïdes* avec un enthousiasme dont la présence de la reine n'a point arrêté l'élan. Cette belle composition de l'école de Gluck et qu'on lui avait même attribuée est de M. Salieri son élève et maître de musique de l'empereur. Les paroles des *Danaïdes* sont imitées d'une pièce allemande de Tschondy par le bailli de Rollet : on n'y trouve, comme dans tous les poëmes lyriques de l'Allemagne, qu'un canevas musical; mais l'auteur aurait pu le faire moins vulgaire, moins ennuyeux.

Au moment où l'ouverture allait commencer, le public a reconnu au balcon M. le bailli de Suffren, qui paraissait pour la première fois en public depuis son retour de l'Inde. Soudain le parterre a fait retentir la salle de *vivat* et d'applaudissements. L'orchestre, excité par cet enthousiasme, a salué le héros d'une fanfare avec timbales et trompettes... La soirée a été belle pour le brave amiral.

Jamais Turenne, Condé ou le maréchal de Saxe ne furent mieux accueillis à la cour que ne l'a été M. de Suffren. Non-seulement les grâces, les honneurs, les titres ont plu sur lui, mais tous les membres de la famille royale l'ont accablé de caresses. *Monsieur*, qui, dit-on, révéla le premier au roi le mérite de ce marin, l'a serré dans ses bras pendant quelques instants. La reine a conduit elle-même ce général au Dauphin, et le présentant à ce jeune prince lui a dit : « Mon fils, apprenez de bonne heure à entendre, à prononcer » vous-même le nom des héros défenseurs de la patrie. » Madame d'Artois, quoique malade des suites d'un chagrin violent, et ne recevant personne, a voulu cependant voir M. de Suffren. Le duc d'Angoulême était à son travail quand l'amiral l'a visité. Son Altesse Royale s'est levée, et s'avançant vers l'homme célèbre lui a dit : « Je lisais dans ce moment même l'Histoire des hommes illustres; » je quitte mon livre avec plaisir, puisque j'en vois un... » La gazette, qui a rapporté ce mot spirituel, s'est crue obligée d'affirmer qu'il était bien du jeune prince; est-ce un compliment?

Après ces diverses visites le roi entretint pendant une heure M. de Suffren de ses opérations de l'Inde, aussi présentes à Sa Majesté, a dit depuis ce marin, que si elle y eût assisté.

Le 4 avril l'amiral dîna chez le maréchal de Castries, ministre de la marine, avec une foule d'officiers, parmi lesquels on comptait M. d'Estaing. Quelqu'un appelant toujours celui-ci *général*, il désigna Suffren, et répondit : « Monsieur, voilà le seul général qu'il y » ait ici. »

Le héros de l'Inde réunit aux honneurs dont il est comblé les présents de la fortune : sa commanderie de Malte lui rapporte cinquante-quatre mille livres de rente, et bientôt il lui en reviendra une seconde qui lui vaudra autant. Les émoluments de sa place de vice-amiral s'élèvent à vingt-quatre mille livres, auxquelles il faut joindre trois mille livres pour le cordon du Saint-Esprit, et six mille livres d'anciennes pensions. La part acquise à M. de Suffren sur les prises sera d'environ cent mille livres; enfin les présents qu'il a reçus d'Hyder-Aly, joints à ce qu'il lui a laissé par testament, forment un objet de plus de trois cent mille livres. Riche et puissant, c'est une fois plus de droits qu'il n'en faut pour être courtisé, flagorné, ruiné, pour peu qu'on s'y prête.

Le bailli de Suffren a encore été l'objet d'une ovation au Théâtre-Français le jour de la première représentation du *Mariage de Figaro*. Mais j'en ai dit assez sur les honneurs rendus à ce général ; c'est de la pièce nouvelle que je dois m'occuper. Cet astre étincelant d'esprit, cette mauvaise comédie, ce charmant *imbroglio*, cette élucubration dramatique beaucoup trop longue, ce joli roman théâtral que l'on trouve trop court, cette combinaison de scènes profondément immorales, ce tableau vivant dont un cœur vicieux peut faire son profit, cette *Folle Journée* en un mot, corrigera plus de travers que cent ans de sages exhortations. Il faudrait écrire un volume pour expliquer le succès prodigieux du *Mariage de Figaro*, que tout le monde condamne ; pour contenir tout le blâme et tous les éloges que cette composition mérite. Certainement ceux qui ne verront ni ne liront la pièce de Beaumarchais concevront difficilement qu'il ait pu combiner heureusement quatre heures d'allées et venues d'un grand seigneur au milieu de ses valets, qui le dupent, le jouent, le bafouent et aident sa femme à le tromper. Tel est pourtant le fond du sujet ; la corruption, l'adultère et presque l'inceste, en voilà les moyens. L'auteur a jeté ces éléments dans le moule de son imagination originale, il les a liés avec les fils de sa malice ingénieuse ; puis, semant à pleines mains sur le tout les allusions amères, les portraits-ressemblants, les épigrammes envoyées à domicile, il s'en est rapporté pour le succès à un public rieur, malin, mécontent de l'insolence des grands. Son attente ne sera point trompée. « *Le Mariage de Figaro*, disait l'autre jour mademoiselle Arnould, est une très-mauvaise comédie que l'on va jouer cent fois de suite, et que nos enfants iront voir dans cent ans. »

Monsieur et le comte d'Artois assistaient à l'apparition de la monstruosité enchanteresse : le premier de ces princes n'a pas ri du tout de la liberté grande qu'a prise l'auteur de draper les hautes puissances ; le second a trouvé qu'Almaviva lui ressemblait quelquefois : on assure même que Son Altesse Royale a cru voir une personnalité dans l'amour passablement favorisé du beau page pour *sa belle marraine*.

Comment ne reviendrais-je pas aux *ballons*, dont la cour et la ville s'occupent plus que jamais ! Le roi de Suède, qui se trouve dans nos murs sous le nom de *comte de Haga*, ayant désiré voir avant son départ une ascension aérostatique, MM. Pilatre de Rozier et de Proust se sont empressés de lui offrir ce spectacle à Versailles dans la cour des Ministres. La *montgolfière* qu'ils ont enlevée avait quatre-vingt-dix pieds de haut et deux cent trente pieds de circonférence : on l'avait baptisée galamment sous le nom de *Marie-Antoinette*. Les deux savants, placés dans une nacelle d'osier attachée à la machine, sont partis avec elle en agitant de petits drapeaux aux armes de France et de Suède... Longtemps on a vu flotter ces pavillons du vaisseau aérien, mais enfin on les a perdus de vue. Les hardis voyageurs étaient partis de Versailles à cinq heures moins un quart ; ils sont descendus près de Chantilly à cinq heures et demie : ils avaient donc parcouru en trois quarts d'heure un espace de dix lieues. Le ballon est tombé sur un arbre, qu'il a incendié ; il s'est brûlé ensuite lui-même. Mais les aéronautes ont reçu à temps l'assistance de cavaliers munis d'échelles, qui suivaient la direction de la machine par ordre de M. le prince de Condé.

M. le duc de Chartres, qui n'a pas été très-heureux dans son excursion maritime, a voulu essayer d'un autre élément, et compter parmi les premiers navigateurs sur l'océan éthéré. Il faut bien le dire, cette tentative ne lui a pas offert de chances plus favorables que la précédente. Son Altesse Sérénissime avait fait construire un ballon à Saint-Cloud, sous la direction de M. *Charles* : ce savant devait être son compagnon de voyage, mais il a cédé cet honneur à M. Robert. M. Charles paraissait avoir considéré l'invention des aérostats sous le point de vue de l'utilité, et, dans une ascension qu'il a faite précédemment, il s'était flatté de pouvoir diriger sa machine. Ayant, comme on s'y attendait, échoué dans cette tentative, faute d'un point d'appui pour gouverner, et surtout à cause de l'instabilité des vents à une certaine élévation, ce physicien a déclaré qu'il ne voulait pas *recommencer un jeu d'enfant*. Le globe sérénissime avait été empli, selon la méthode de M. Charles, avec du *gaz hydrogène*, ce qui a augmenté considérablement la dépense des préparatifs : on la porte à quarante mille livres. Il est vrai que M. de Chartres a risqué quelquefois davantage d'un coup de carte, et que le jeu, plus que les expériences physiques, a contribué à l'espèce de gêne que ce prince éprouve. Mais les plaisants assurent que, par son ascension, l'héritier du nom d'Orléans s'est mis au-dessus de ses affaires. Parlons du voyage.

La foule était immense à Saint-Cloud ; les voitures, les curieux à cheval et à pied s'y étaient rendus toute la nuit ; d'autres, qui avaient pris les devants, campaient depuis vingt-quatre heures sur le lieu de l'expérience. Au moment du départ de l'aérostat, les derniers rangs de spectateurs ayant supplié les premiers de leur permettre de voir en se baissant, ceux-ci se sont mis à genoux et ont paru comme en adoration devant la machine de Son Altesse Sérénissime. Enfin elle s'est enlevée aux acclamations générales, et bientôt elle a disparu dans un nuage. Mais, peu de temps après, on l'a vue redescendre plus vite encore qu'elle n'était montée ; le navire aérien allait s'enfoncer ignominieusement dans la vase d'un étang, lorsque M. Robert est parvenu à jeter une petite corde, à l'aide de laquelle on a tiré les voyageurs hors de la direction de ce bourbier. Cette chute n'était pas naturelle : M. le duc de Chartres, a-t-on dit d'après son rapport, inhabile à supporter l'action un peu vive du froid, de la neige et des frimas, a demandé avec instance de redescendre vers des régions moins inhospitalières. L'aéronaute n'ayant pu faire jouer la soupape aussi vite que le prince l'eût désiré, afin de laisser échapper l'air inflammable, Son Altesse Sérénissime a pris le parti de crever le globe pour hâter sa descente. Il fallait que le duc de Chartres eût bien froid, et je ne sais vraiment s'il ne tremblait pas un peu par une autre influence que celle de la bise. Les voyageurs s'étaient munis, malgré l'avis de M. Charles, d'un gouvernail, de rames, de voiles ; rien n'a pu servir, faute d'une provision suffisante de résolution.

Madame de Genlis, *gouverneur* des enfants de M. le duc de Chartres, ne *s'élève* pas aussi haut que Son Altesse Sérénissime ; mais cela ne l'empêche pas de faire des chutes dans plus d'un genre : témoin son ouvrage intitulé *les Veillées du Château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfant*. Il y a des éclairs de talents dans ce livre ; mais il dégoûte bientôt le lecteur par un déchaînement continuel contre la philosophie et contre les gens de lettres de l'époque. Ce *Cours de morale* n'est donc, à vrai dire, qu'un cours d'envie, et je ne crois pas que ce soit de pareilles œuvres que doive se composer la bibliothèque classique des jeunes princes confiés aux soins de l'auteur.

Les *Veillées du Château* forment trois volumes, qui se vendent dix-huit livres. On trouve que c'est bien cher, et l'on s'exprime quelquefois avec peu de mesure à cet égard à en juger par ce quatrain :

> Comme tout renchérit ! disait un amateur :
> Les œuvres de Genlis à six francs le volume !
> Dans le temps que son poil valait mieux que sa plume,
> Pour douze francs j'avais l'auteur !

Il y a trop de noirceur dans ces vers ; mais c'est à coup sûr une réciprocité, et madame de Genlis s'y est exposée.

Quoique les philosophes soient fort mal traités dans le dernier ouvrage de cette dame, la mordante épigramme que je viens de copier n'est pas de l'écrivain devenu leur chef après la mort de d'Alembert. Diderot languissait depuis longtemps, accablé par une maladie chronique qui le conduisit enfin au tombeau le 31 juillet, à l'âge de soixante-dix ans. Diderot a-t-il composé avec l'Eglise à ses derniers instants, ou le clergé, craignant, comme à la mort de d'Alembert, un ordre du roi, a-t-il enterré volontiers l'encyclopédiste, de peur de s'y voir forcé ? C'est ce qu'un n'a pu éclaircir. Toujours est-il que M. le curé de Saint-Roch a rendu tous les honneurs de la sépulture catholique, apostolique et romaine, à un écrivain qui passa toute sa vie pour athée.

Diderot naquit dans l'arrière-boutique d'un coutelier de Langres. Il fut d'abord apprenti jésuite ; mais, ayant jeté le froc aux orties et laissé repousser les cheveux de sa tonsure, il vint à Paris et se fit homme de lettres. Son père l'abandonna dans cette carrière ingrate aux yeux d'un artisan ; le jeune homme en vécut à l'aide d'un génie tour à tour sérieux et badin, solide et frivole, qui lui permit d'écrire dans plusieurs genres. De cette diversité de talents naquirent les *Bijoux indiscrets*, roman érotique, et l'*Eloge de Richardson* ; le *Compère Mathieu*, livre d'une malice pleine de gaieté, et la *Vie de Sénèque*, composition d'une imposante gravité. *Le Fils naturel* et *le Père de famille*, au théâtre, ainsi que la *Religieuse*, roman philosophique, prouvent que Diderot ne manquait pas de pathétique. On attribue encore à cet écrivain le *Système de la nature* [1], qui fit grand bruit à son apparition, et qui justifierait pleinement la réputation d'athéisme du philosophe de Langres. Mais son plus beau titre de gloire est sa collaboration importante dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, vendu à plus de trente mille exemplaires. Cet ouvrage surtout met en lumière l'immense variété des connaissances de Diderot et montre dans ses articles une union peu commune de l'imagination et du jugement, qui a rendu cet homme célèbre également propre à la philosophie, aux sciences et aux lettres.

On conçoit difficilement que Diderot, l'une des plus vastes intelligences du siècle, n'ait été d'aucun corps littéraire ou savant dans sa patrie : il eut cela de commun avec Molière et J.-J. Rousseau. Ce ne sont pas les académies qui manquèrent à ces écrivains illustres, mais eux qui manquèrent aux académies. Diderot, mieux apprécié par les étrangers que par ses compatriotes, fut des sociétés académiques de Pétersbourg, de Berlin, de Stockholm ; l'impératrice Catherine II l'avait nommé, comme on sait, son bibliothécaire *ad honores*.

L'activité de M. le duc de Chartres ne se dément point : il bâtit en même temps au Palais-Royal et à la *Folie de Chartres*, nouvel Elysée que Son Altesse Sérénissime élève aux portes de Paris, à quelque distance de Monceau. Les édifices ne s'érigent qu'à grands frais : M. le duc de Chartres a reçu de l'abbé Bourdeau, directeur

[1] On a aussi attribué ce livre au marquis d'Argens et à l'abbé de Mirabeau ; on n'est guère plus fixé sur la paternité du *Compère Mathieu* : je regarde pourtant comme assuré qu'il est de Diderot.

de ses finances, l'avis assez triste que les fonds baissent sensiblement dans les coffres de l'illustre entrepreneur. Mais en même temps Bourdeau, économiste ingénieux, a proposé au prince l'adoption d'une spéculation qui peut offrir quelque ressource, et que Son Altesse s'est empressée d'adopter. Sur le terrain situé entre le bâtiment principal du Palais-Royal et les galeries de pierre encore inachevées on a construit deux galeries en bois d'un assez vilain aspect, où s'est établie une sorte de foire perpétuelle. L'affluence se porte vers ce point; les commerçants forains vendent beaucoup, payent bien, et ce revenu provisoire contribue au payement des maçons qui bâtissent les colonnades définitives. Dans la partie du Palais-Royal déjà bâtie il vient de s'établir un café où l'on court à cause du mécanisme, qui, à l'exemple de la fameuse table de Choisy, apporte sur chaque guéridon ce que le consommateur a demandé sans l'assistance d'aucun agent visible. Le *café mécanique* est un joujou qui amusera quinze jours le caprice parisien.

Il paraît que la *Folie de Chartres* n'est pas destinée à usurper son nom : tous les organes du scandale publient les nouvelles bacchanales dont cette maison de plaisance est le théâtre. Là, dit-on, sont conduites de nuit et les yeux bandés les prostituées le plus déhontées plutôt que les plus séduisantes. Si la chronique n'exagère point, elles y ont été menées quelquefois jusqu'au nombre de cent cinquante à la fois. Arrivées dans ce temple de la débauche, un singulier maître des cérémonies leur fait déposer jusqu'au dernier vêtement, et les introduit nues comme la main dans une salle à manger, où, sous les yeux du maître et de ses amis, elles consomment un repas splendide. Lorsque les aliments de haut goût, les vins généreux, les liqueurs spiritueuses ont excité au plus haut point ces nouvelles bacchantes, le prince ordonne qu'elles soient livrées à ses laquais... Souvent ses dignes compagnons et lui de spectateurs qu'ils étaient deviennent acteurs et se mêlent aux sales voluptés de la valetaille et des prostituées. M. de Voyer, ami de M. le duc de Chartres, lui reprochait dernièrement ces orgies dans un pamphlet en s'accusant de s'y être mêlé lui-même. « Un jour, dit-il, je me trouvais à une de ces par-» ties infâmes, nous étions tous entièrement nus comme notre chef » et nous n'en fîmes pas moins d'honneur au repas. Lorsqu'il fut » terminé le prince donna le signal pour que chacun prit ses plaisirs » à sa guise. Tabourets, fauteuils, bergères, sopbas, ottomanes, tout » fut occupé... Et monseigneur se promenait en long et en large, gé-» missant ironiquement sur les faiblesses de la pauvre humanité. »

C'est par l'admission à ces fêtes que M. le duc de Chartres témoigne son amitié la plus intime. Il y invite indistinctement les hommes ou les femmes et les plus expérimentées de nos courtisanes : la Michelot, la Duthé, la d'Hervieux, par exemple, se trouvent novices, étrangères même aux pratiques de ces réunions.

Mais la nature a des limites que l'imagination déréglée voudrait dépasser : c'est dans ce but sans doute que le duc de Chartres appela dernièrement le génie des arts à son secours. Il fit placer dans un appartement du Palais-Royal, sanctuaire secret de ses jouissances, des figures nues, et qui, par l'action d'un mécanisme invisible, simulaient aux yeux du prince et de ses favoris ou favorites les postures ou les jeux dont leur cynisme voulait s'inspirer.

M. de Chartres ne se livre pas toujours secrètement à ces caprices d'imagination lascive : un jour à Versailles il offrit de parier qu'il retournerait tout nu à cheval et au galop au Palais-Royal. Les libertins amis du prince ne voulurent point l'exposer aux hasards d'une si longue route entreprise dans un costume sous lequel il lui eût été si difficile de faire reconnaître et respecter sa grandeur; mais ils gagèrent qu'il ne ferait même pas en cet état le trajet des écuries d'Orléans au Palais-Royal... Son Altesse Sérénissime gagna le pari.

•

On vient d'apprendre à Paris la mort d'un personnage qui a fait longtemps l'admiration de cette capitale par des prestiges inexplicables, par une opulence dont personne ne connaissait la source et par une adresse à parler des temps les plus reculés, qui pouvait faire croire aux gens superstitieux que cet être singulier était l'homme des siècles. Après une existence inconnue de neuf ou dix ans le comte de Saint-Germain, que l'on reconnaît à ces traits, parut en Allemagne vers l'année 1759 : il se fixa dans les Etats du margrave d'Anspach sous le nom hongrois de *Zaraski*. Bientôt on apprit à la cour de ce prince que l'étranger cachait son nom véritable, et sa manière d'être ne tarda pas de faire soupçonner qu'il était le comte de Saint-Germain. Son Altesse en ayant touché quelque chose à son hôte, celui-ci nia absolument l'identité. Le margrave intrigué prit alors la résolution de tirer cette affaire au clair et de ne s'en rapporter qu'à lui-même. Les investigations furent longues; mais enfin le prince en vint à son honneur, s'étant procuré à Paris un portrait du comte de Saint-Germain au temps où il avait paru à la cour de Louis XV : portrait conservé par le marquis du Châtelet et qui se trouva ressembler parfaitement au prétendu seigneur hongrois. Il est aussi vrai qu'inimaginable qu'a cette dernière époque, c'est-à-dire en 1776, le comte de Saint-Germain avait la figure aussi fraîche que dans le portrait dont il s'agit, donné en 1750 à madame d'Urfé, aïeule de M. du Châtelet. Si l'on veut bien se rappeler à cette occasion qu'en 1750 madame de Vegy revit cet homme singulier à Versailles aussi jeune qu'elle l'avait vu en 1700 à Venise, on reconnaîtra à son indicible surprise que soixante-seize années avaient passé sur sa figure sans y imprimer la moindre altération... Voilà qui bouleverse la raison la plus robuste.

A la suite d'un voyage en Italie et en Danemark entrepris après son départ de la cour d'Anspach, Saint-Germain parut à celle du prince de Hesse-Cassel muni de lettres du monarque danois, son beau-frère. Il fut parfaitement accueilli par l'électeur, qui lui donna un appartement dans son palais. Le personnage mystérieux arriva en 1782 dans la Hesse sans équipage, sans suite, à pied. Cependant il étala bientôt une immense quantité de diamants et reprit le train fastueux qu'il avait eu à Paris. Des voyageurs français qui le virent aux cercles de l'électeur le reconnurent tel qu'il s'était montré trente-deux ans plus tôt à l'OEil-de-bœuf; mais, bien qu'il y mît de la bonne volonté, il ne put reconnaître de même ces gentilshommes, alors jeunes et superbes, maintenant décrépits et courbés.

Pendant les deux dernières années de sa vie, le comte de Saint-Germain paraissait consumé par une tristesse insurmontable; insensiblement la consomption se déclara, sans toutefois altérer le physique du malade : la mort arriva avant que la maladie eût imprimé ses traces sur lui. Saint-Germain montra, dit-on, en mourant d'horribles terreurs; ses derniers instants furent tourmentés par un trouble affreux, que trahissaient des exclamations dans une langue inconnue... Il expira, après de longues angoisses, au milieu de ses enthousiastes, étonnés de lui voir subir la loi commune.

La vogue du *Mariage de Figaro* ne se dément point; mais, à la fin de cette année 1784, un opéra-comique, intitulé *Richard Cœur de lion*, enlève journellement un bon nombre de spectateurs à la comédie de Beaumarchais. M. Sedaine a mis en scène ce roi d'Angleterre, qui, revenant de terre sainte, fut retenu prisonnier plusieurs années par un duc d'Autriche dans le but d'en tirer une grosse rançon, suivant le noble usage de ce temps. M. Grétry a su orner ce sujet d'une musique tour à tour pathétique, large et gaie. Les morceaux d'ensemble de *Richard* sont surtout admirés. L'acteur Clerval est très-beau dans le rôle de Blondel.

Une troisième grossesse de la reine a été déclarée pendant le présent mois de février de l'année 1785. Il est à remarquer que Sa Majesté prend beaucoup de corps et que cette circonstance l'inquiète. Le sieur Vermont la rassure vainement sur un accroissement d'embonpoint qui ne peut être un signe de maladie; la souveraine songe à prendre les précautions d'une âme chrétienne, déjà même elle s'est confessée deux fois et a fait ses dévotions. La cour est fort alarmée de ce changement : on craint que l'intrigue ne se complique de piété, que le règne des prêtres n'arrive.

La reine envoya chercher mademoiselle Bertin, sa marchande de modes, au commencement du mois : « Je vais avoir bientôt trente » ans, lui dit-elle; personne vraisemblablement ne m'en avertirait, » mais je ne l'oublierai point. Mon projet est de réformer dans ma » parure ce qui ne peut aller qu'à une très-jeune femme; en consé-» quence je ne porterai plus ni plumes ni fleurs. »

Peu de jours après il parut une manière d'ordonnance de toilette, en vertu de laquelle les formes jusqu'alors adoptées pour les robes étaient changées : plus de pierrots, plus de chemises ni de redingotes, ni de lévites, ni de robes à la Turgot, ni de circassiennes; on va reprendre les robes graves, comme au temps du grand roi. Voilà donc mademoiselle Guimard de l'Opéra privée de la plus belle partie de ses attributions, car on sait que la reine ne dédaignait pas de consulter cette danseuse sur les ajustements et sur d'autres objets de goût : comme spectacles, bals, mascarades; aussi cette belle impure fut-elle surprise plus d'une fois disant à ses adorateurs : « Non, pas » aujourd'hui, *je travaille avec la reine.* »

Mais comment concilier cette réforme dans les habitudes mondaines de Marie-Antoinette avec le bruit de la faveur de certain sylphe, connu au petit Trianon sous le nom de *Zéphire*, mais qu'on appelle dans le monde M. *de Fersenne*, colonel du régiment Royal-Suédois! Ce militaire, l'un des cavaliers les plus parfaits qu'on ait vus à la cour depuis longtemps, paraissait soupirer en secret pour la reine, lorsqu'il fut admis à son cercle. Sans doute Sa Majesté lut son amour dans ses regards, et, si l'on doit ajouter foi aux discours secrètement répandus, le colonel fut encouragé Je continue de rapporter cette aventure telle que les bulletins de l'OEil-de-bœuf me l'ont transmise. M. de Fersenne ne pouvait hasarder un aveu : entre un sujet et sa souveraine, il faut que les lois de la galanterie soient renversées; elles le furent : Marie-Antoinette prit l'initiative par ce billet, que le nommé *d'Esclaux* fut chargé de remettre au soupirant timide :

FLORE A ZÉPHIRE.

« Depuis longtemps, mon cher Zéphire, je vous vois parcourir les » parterres de mon empire et regarder avec attention toutes les » fleurs qui sont sous ma domination. Votre douce haleine se serait-» elle reposée sur quelqu'une? Flore en mourrait de désespoir. Songez » que je suis leur *reine* et que j'exercerais une vengeance rigoureuse » sur celle qui m'aurait ravi le trésor où j'aspire. J'irai ce soir à neuf

» heures promener mon inquiétude au petit Trianon; si Zéphire est » sensible aux tendres empressements de Flore, il viendra calmer » le chagrin dont elle est dévorée. Le gouverneur l'introduira. »

D'Esclaux rapporta la réponse que voici :

ZÉPHIRE A FLORE.

« Ce n'est qu'avec indifférence que Zéphire voit toutes les fleurs de » votre empire : lorsqu'il les regarde avec attention, c'est que parmi » elles il cherche à distinguer *leur reine;* mais, quand il la voit, le » respect lui ferme la bouche, et ses yeux sont les interprètes muets » de son amour. La reconnaissance et l'amour conduiront ce soir à » neuf heures *Zéphire* au petit Trianon, trop heureux si sa vue et ses » empressements peuvent bannir l'inquiétude de Flore et la con- » vaincre de la sincérité de son ardeur. »

La chronique mystérieuse ajoute que Fersenne fut introduit par Bazin... et que depuis lors *Zéphire*, malgré sa légèreté, continue de voltiger sur les traces de *Flore*. On assure même qu'il a beaucoup perdu de sa fraîcheur, et que, dégoûtée de ses baisers flétris, Flore songe à rendre aux ailes de ce dieu toute leur liberté.

J'ai dit ailleurs que Louis XVI s'occupait volontiers de géographie, qu'il copiait même avec quelque talent des cartes marines et autres : Sa Majesté sait donc à merveille qu'une partie de notre petit globe est encore inconnue. Depuis longtemps le roi médite l'entreprise d'un voyage de découvertes, il en a parlé cette année à M. le maréchal de Castries et l'a chargé de lui présenter un officier propre à l'exécution de ce projet. Après de mûres recherches, le ministre de la marine a fixé son choix sur M. de la Peyrouse, capitaine de vaisseau, homme instruit, intelligent, expérimenté, et qui possède la prudence nécessaire dans cette expédition difficile autant que périlleuse. Cet officier a été présenté au mois de mai à Louis XVI, qui l'a entretenu deux heures de la mission qu'il se proposait de lui confier. « Je suis » satisfait, lui a dit ensuite Sa Majesté, de la manière dont vous avez » saisi mes idées. Vous partirez incessamment, voici la carte que j'ai » tracée moi-même de la route que vous aurez à parcourir. Si je » me suis trompé en quelque chose, vous me rectifierez. Voici encore » des instructions que j'avais préparées, mais je vois que vous n'en » aurez pas besoin. Naturalisez chez les peuples inconnus que vous » visiterez les arts utiles de l'Europe, laissez-leur des instructions » sur la nature des productions de première nécessité, portez-leur » nos instruments aratoires; mais surtout faites bénir le nom français, » et que votre voyage soit utile à la science comme à l'humanité. »

La Peyrouse est parti, il emmène des astronomes, des géographes, des naturalistes; les deux fils de M. de la Borde, banquier de la cour, se sont joints volontairement à M. de la Peyrouse[1].

Les grandes découvertes entraînent souvent de grandes catastrophes : M. Pilatre de Rozier, jaloux de vaincre le scepticisme ironique que les Anglais affichent pour le mérite des aérostats, voulait diriger une de ces machines jusqu'au pied de la tour de Londres. En conséquence, il s'était rendu à Boulogne avec le sieur Romain son ami; tous deux avaient construit un appareil composé de deux ballons : l'un devait être gonflé à la manière de Montgolfier, c'est-à-dire avec de la fumée de paille; l'autre devait être rempli de gaz inflammable, d'après le système de Charles. Mais, pour se diriger à coup sûr vers l'Angleterre, vers Londres, il fallait trouver un temps favorable; les aéronautes l'attendirent six mois. Enfin, le mercredi 15 juin, MM. Pilatre de Rozier et Romain crurent reconnaître l'aire de vent qui leur convenait, ils hâtèrent leurs préparatifs et s'élevèrent dans les airs à sept heures et demie du matin. Bientôt on vit voltiger au-dessus de la machine une colonne de flamme, et peu d'instants après l'appareil et les deux voyageurs tombèrent avec une effrayante rapidité. Les infortunés furent moulus dans leur chute. M. de Rozier ne donnait plus signe de vie quand on arriva près de lui, et son compagnon expira peu d'instants après.

Les deux cadavres furent trouvés à une lieue environ de Boulogne au lieu dit la Garenne de Wimille. Le ballon avait été brûlé, sans qu'il en restât le moindre vestige, par la combustion du gaz qu'il renfermait : telle était la cause du désastre. Quant à la montgolfière, elle n'était ni brûlée ni déchirée. On pense généralement que Pilatre de Rozier périt et causa la mort de son compagnon pour avoir voulu combiner deux procédés incompatibles; on a cependant composé cette épitaphe en son honneur :

Ci-gît un jeune téméraire
Qui, dans son généreux transport,
De l'Olympe étonné franchissant la barrière,
Y trouva, le premier, et la gloire et la mort.

Le jour de l'Ascension de cette année 1785, toute la cour remplissant la galerie, on vit entrer M. le prince Louis de Rohan, cardinal, grand aumônier de France; il était revêtu de son rochet et de son camail, et allait remplir les devoirs de sa charge en suivant le roi à la chapelle, lorsque Sa Majesté le fit demander dans son cabinet intérieur. La reine s'y trouvait.

« Monsieur le cardinal, dit Louis XVI d'un ton brusque et sec, qu'est-ce donc qu'un collier de diamants que vous devez avoir procuré à la reine?

— Ah! sire, s'écria le grand aumônier, je vois trop tard que j'ai été trompé!

— Mais, dit la reine, quand on vous a remis pour être montrées aux joailliers de prétendues conditions d'un marché écrit de ma main, si vous avez cru si légèrement à une telle imprudence de ma part, vous n'auriez pas dû vous méprendre à mon écriture, que sûrement vous connaissez.

— Sire, dit avec calme le cardinal sans répondre à Marie-Antoinette, je vous proteste de mon innocence.

— Monsieur, reprit le roi, il est très-simple que vous soyez un peu troublé de votre explication; remettez-vous. Pour vous en donner le moyen, et que la présence de la reine ni la mienne ne nuisent pas à la liberté d'esprit qui vous est nécessaire, passez dans la pièce à côté, vous y serez seul, vous y trouverez du papier, une plume, de l'encre; écrivez votre déposition, que vous me remettrez ensuite.... Prenez tout le temps qu'il vous faudra. »

Le prince de Rohan resta un demi-quart d'heure dans le cabinet, et remit au roi un papier ouvert lorsqu'il en sortit.

« Je vous préviens que vous allez être arrêté, continua Louis XVI.

— Ah! sire, s'écria le cardinal, j'obéirai toujours aux ordres de Votre Majesté, mais qu'elle daigne m'épargner la douleur d'être appréhendé au corps dans mes habits pontificaux aux yeux de toute la cour.

— Il faut que cela soit! » répondit brusquement Sa Majesté; puis elle tourna le dos au suppliant.

Je tiens ces détails de la princesse d'Henin, dame d'honneur, à qui la reine les a rapportés; mais il est à remarquer que Sa Majesté n'a rien dit du contenu de la déclaration écrite dans le cabinet.

En sortant de la chambre du roi, le grand aumônier de France fut arrêté devant tous les courtisans par M. de Villeroi, capitaine des gardes du corps, et conduit à la Bastille. Il en sortit deux jours après, sous la conduite de M. le baron de Breteuil, pour assister à un inventaire de ses papiers; mais on n'y trouva rien. Dans le court intervalle où M. de Rohan était resté à Versailles sous la garde de M. de Jouffroy, lieutenant du duc de Villeroi, il avait emprunté le crayon de cet officier même, et, sous prétexte de prescrire certains arrangements domestiques, Son Eminence avait tracé quelques mots allemands sur une carte qu'un heiduque à cheval avait portée rapidement à Paris. La levée des scellés n'a donc découvert que ce billet, portant l'ordre à l'abbé *Georgel*, vicaire de la grande aumônerie, de brûler les papiers du carton G; ce que cet ecclésiastique avoua avoir fait. M. de Breteuil lui en adressa de vifs reproches, auxquels il répondit froidement : « Monsieur, j'ai fait mon devoir comme vous le » faites en ce moment envers le roi. »

Cependant on débattait avec chaleur dans le conseil le mode de jugement qui serait employé pour un prince de l'Eglise; car Son Eminence avait déclaré qu'elle ne voulait point recourir à la clémence du roi, ainsi qu'on lui en avait fait insinuer l'invitation : ajoutant qu'elle reconnaissait toute l'étendue des bontés de Sa Majesté, mais qu'elles ne lui étaient nullement nécessaires.

Le clergé approuva la noble détermination du cardinal, mais il réclama en même temps par une remontrance le droit de juger un de ses chefs; la cour de Rome intervint pour qu'il comparût devant une commission de cardinaux; mais on ne s'arrêta point à ces oppositions; et, sur la demande même du prince de Rohan, des lettres patentes d'attribution, arrêtées dans un grand conseil tenu à Saint-Cloud, chargèrent le parlement d'instruire le procès du cardinal.

Sur la dénonciation de l'accusé, ou par une autre raison, un exempt partit bientôt pour Bar-sur-Aube avec l'ordre d'y arrêter une madame *de la Motte*, qui fut honorée des bontés de la reine, et que le cardinal admit plus intimement encore dans ses bonnes grâces. Cette dame ne parut nullement effrayée à la vue de l'officier chargé de la conduire à Paris. Le sieur de la Motte, son mari, montrant la même assurance, offrit d'accompagner son épouse; ce que l'exempt refusa. Mais mieux conseillé depuis par la réflexion, cet homme est passé en Angleterre.

L'histoire de madame de la Motte est singulière : *Valois* de son nom, elle descend de la maison qui cessa de régner en France avec Henri III. Cependant cet illustre débris d'une branche royale demandait l'aumône, il y a peu d'années, ainsi que sa sœur cadette; un frère qu'elles avaient s'était fait matelot pour échapper à cette vie ignominieuse. La petite de Valois était fort jolie; elle intéressa madame de Boulainvillers, intendante de Paris, qui la vit par hasard.

Le nom de cette infortunée excita surtout l'attention de sa protectrice; les titres qu'elle conservait dans sa misère furent examinés et trouvés fort en règle. Madame de Boulainvilliers avait déjà parlé des Valois en cour lorsque le libertinage effréné de la noble fille obligea l'intendante à la chasser de chez elle. Galante à la manière de madame du Barry avant son favoritisme, elle rencontra dans le monde M. de la Motte, qui bientôt unit ses intrigues à sa prostitution en

[1] Disons par anticipation qu'un de ces voyageurs a péri dans cette expédition; l'autre, *Alexandre de la Borde*, a été un des flambeaux de notre législature et un savant distingué.

l'épousant. Grâce à son adresse ce couple si bien assorti parvint enfin à faire retentir le nom de Valois aux oreilles du roi et de la reine ; ils voulurent voir madame de la Motte. Cette jeune femme plut à Marie-Antoinette, et Sa Majesté se l'attacha en qualité de femme de chambre. Louis XVI fit alors expédier un brevet d'enseigne au Valois qui servait sur mer : on l'appelle aujourd'hui le baron de Saint-Remy de Valois ; il est, au moment où j'écris, lieutenant de vaisseau. J'ignore ce qu'est devenue sa jeune sœur.

La faveur de madame de la Motte auprès de la souveraine s'accrut rapidement ; elle était admise au *demi-jour* du petit Trianon. On assure qu'elle ménagea une réconciliation entre la reine et le cardinal de Rohan, tenu longtemps dans la disgrâce de Sa Majesté à cause des rapports désavantageux qu'il avait faits sur elle pendant et depuis son ambassade à Vienne. Quoi qu'il en soit de cette réconciliation, le bruit courut, quelques mois avant l'arrestation du grand aumônier, que madame de la Motte s'était présentée chez un bijoutier nommé Regnier avec une boîte ornée de diamants, et sur laquelle se trouvait le portrait de la reine, décolletée bien au-dessous de la gorge.

D'Alembert.

Elle proposa à cet artiste de placer autrement la miniature sur la tabatière et de l'enchâsser de manière qu'elle put paraître ou se cacher à volonté au moyen d'un secret ingénieux. A qui ce bijou était-il destiné, je ne puis le dire ; mais alors les discoureurs malins ne doutèrent pas qu'il dût être offert au prince de Rohan, de la part de Marie-Antoinette, en signe d'oubli *complet* du passé.

Tandis qu'on emprisonnait madame de la Motte, le cardinal jouissait à la Bastille de la liberté peu ordinaire de recevoir beaucoup de monde ; il traitait souvent sa famille et surtout ses avocats, MM. Turgot, Tronchet et de Bonnières.

J'ai beaucoup parlé du procès dont la France retentit, et je n'en ai point encore expliqué l'objet ; il l'est clairement dans les lettres patentes qui investissent le parlement de sa connaissance. En voici la teneur : « Louis, etc., ayant été informé que les nommés *Bohmer* » et *Bassanges* auraient vendu au cardinal de Rohan un collier de » diamants ; que ledit cardinal, à l'insu de la reine, notre très-chère » épouse et compagne, leur aurait dit être autorisé par elle à en faire » l'acquisition, moyennant le prix d'un million six cent mille livres, » payable en différents temps ; qu'il leur aurait fait voir à cet effet de » prétendues propositions exhibées comme étant approuvées et signées » par la reine ; que ledit collier ayant été livré par lesdits Bohmer » et Bassanges audit cardinal, et le payement convenu n'ayant point » été effectué, ils auraient eu recours à la reine : nous n'avons pu » voir sans une juste indignation que l'on ait emprunté un nom au- » gusto et qui nous est cher à tant de titres, et violé avec une témé- » rité aussi inouïe le respect de la majesté royale. Nous avons pensé » qu'il était de notre justice de mander devant nous ledit cardinal ; » et, sur la déclaration qu'il nous a faite qu'il avait été trompé par » une femme nommée *la Motte de Valois*, nous avons jugé qu'il était » indispensable de nous assurer de la personne dudit cardinal, de celle » de ladite la Motte de Valois, et de prendre les mesures que notre » sagesse nous a suggérées pour découvrir tous ceux qui auraient pu » être auteurs ou complices d'un attentat de cette nature. Et nous » avons jugé à propos de vous en attribuer la connaissance, pour être » par vous jugé le procès, la grand'chambre assemblée. »

En faisant signifier copie de cet acte au prince de Rohan, le roi lui demandait sa démission de grand aumônier. « Sire, répondit le » prisonnier, vous n'aurez cette démission qu'avec ma tête. Ma charge » n'est point une charge domestique ; elle est une des dignités de » l'État : une condamnation seule peut me l'enlever. »

Tous les jours l'affaire se compliquait : peu de temps après l'arrestation de madame de la Motte, on s'assura du baron *de Planta;* et le lendemain le comte et la comtesse *de Cagliostro* furent conduits à la Bastille. Un nom vient de tomber pour la première fois de ma plume, je dois quelques détails sur le couple qui le porte. *Cagliostro* naquit à Palerme en Sicile, d'une famille obscure et juive. Ses passions étaient ardentes : la pauvreté lui parut d'un poids insupportable ; et comme il avait de l'adresse, de la subtilité, il se fit comte, afin de s'enrichir à l'aide d'une fausse illustration et d'un charlatanisme habile. Arrivé à Venise, Cagliostro se lia avec une Génoise qui du rang de marquise était descendue, de degré en degré, jusqu'au vil métier de prostituée. Il découvrit sous ses haillons des amorces encore capables de l'aider à faire des dupes : taille svelte, œil hardi, gorge rebondie, haleine pure, voilà pour le physique ; propos libertin, adresse spéculatrice, étourderie calculée, cœur avide de sensations, voilà pour le moral. La Génoise parut une excellente acquisition à Cagliostro ; elle avait été marquise réelle, il la fit comtesse pour rire, et, sur la foi d'un mariage de comédie, ils coururent le monde ensemble.

Les deux intrigants rencontrèrent, dit-on, le comte de Saint-Germain dans le Holstein ; il reconnut en eux l'étincelle de la haute intrigue, et initia, ajoute-t-on, M. et madame Cagliostro aux mystères de son grand art. Les nouveaux adeptes vinrent bientôt à Paris recueillir l'enthousiasme qu'y avait excité jadis leur maître ; ils se mêlèrent, comme lui, de médecine, de chimie, voire même de magie. Tout cela, vu au prisme du public, parut merveilleux au suprême degré ; la réputation du Sicilien devint colossale. Comment en profita-t-il ? c'est ce qu'on ignore, car il ne demandait d'argent à personne. Puisant ses richesses à la source inconnue où Saint-Germain puisait les siennes, il vivait honorablement, payait avec la plus grande exactitude et faisait beaucoup de charités. Bien plus, Cagliostro offrait de faire couler le Pactole chez les personnes qui voulaient bien croire à son pouvoir : c'est ainsi que le cardinal de Rohan, toujours abîmé de dettes, s'était jeté dans les bras de ce charlatan, qui, pour toute récompense, voulait agréger Son Eminence aux sectes des *illuminés* et des *théosophes*, dont il était, disait-il, le grand pontife. Le cardinal se serait fait quaker pour avoir de l'or ; il promit au comte tout ce qu'il voulut s'il se hâtait de lui composer une pierre philosophale propre à payer tout ce qu'il devait, y compris sans doute le collier de Bassanges et Bohmer. Que cette intimité du prince de Rohan et du Sicilien ait été un peu outrée par les faiseurs de nouvelles, je le crois ; toujours est-il qu'elle a paru assez vraie à M. de Crône, lieutenant de police, pour ordonner l'arrestation de Cagliostro.

On se doute bien que, faute de nouveaux détails sur l'affaire du collier, les plaisants s'amusent à tirer des bons mots de cette mine scandaleuse : ils disent que le cardinal *n'est pas franc du collier;* que sa catastrophe est le *dernier coup de collier* de la maison de Rohan, etc., etc.

Maintenant, qui pourra discerner la vérité à travers les mille contradictions qui se croisent sur cette affaire? La réconciliation du cardinal et de la reine est-elle avérée? l'achat du collier en est-il la suite? ce bijou fut-il en effet dans les mains de la souveraine? n'ordonna-t-elle qu'il fût rendu aux joailliers qu'à défaut de payement du premier des engagements souscrits par le prince de Rohan? au lieu d'être rendus à Bohmer et Bassanges, les diamants furent-ils, comme on affecte de le publier, vendus à l'étranger par madame de la Motte et son mari? Ce sont là autant de questions non résolues et qui ne le seront peut-être jamais entièrement. De deux choses l'une, ou le cardinal est un fripon, ou c'est une dupe. Dans l'un ou l'autre cas, on peut être bien assuré que la reine paraîtra pure comme une blanche colombe.

Je dois relater ici, comme simple renseignement, que le collier avait été offert à la reine avant cette intrigue ; qu'elle eût bien voulu l'acheter, mais que le roi s'était refusé à cette acquisition.

L'attention publique commence à s'endormir sur cette sale affaire, d'autres nouvelles l'occupent à la fin de cette année 1785. On parle surtout du mariage de mademoiselle Necker avec l'ambassadeur de Suède, M. le baron de Staël-Holstein. La jeune personne est fort spirituelle : on cite d'elle une foule de bons mots piquants, de réponses heureuses qui annoncent une grande vivacité d'imagination. Quelqu'un lui avait dernièrement dit qu'on trouvait le ton de sa famille un peu grave, un peu réfléchi : « Vous avez raison, répondit-

» elle, mon père songe au passé, ma mère au présent, moi à l'a-» venir[1]. »

M. le duc d'Orléans ne verra point finir le procès du collier; Son Altesse Sérénissime est morte à Sainte-Assise le 15 novembre, non pas avec le soupçon mais avec la certitude que M. Barthès, son médecin, avait avancé le terme de sa vie par une de ces méprises remplies de bonne intention auxquelles la médecine est sujette. Erreur n'est pas crime; le prince a pardonné au docteur. L'abus de la bonne chère est bien aussi pour quelque chose dans la maladie de M. le duc d'Orléans : il était gros mangeur, comme presque tous les Bourbons. On lui a vu faire de véritables tours de force en ce genre : un jour il expédia vingt-sept ailes de perdrix à son repas, sans préjudice de quelques hors-d'œuvre, entremets et pièces de dessert.

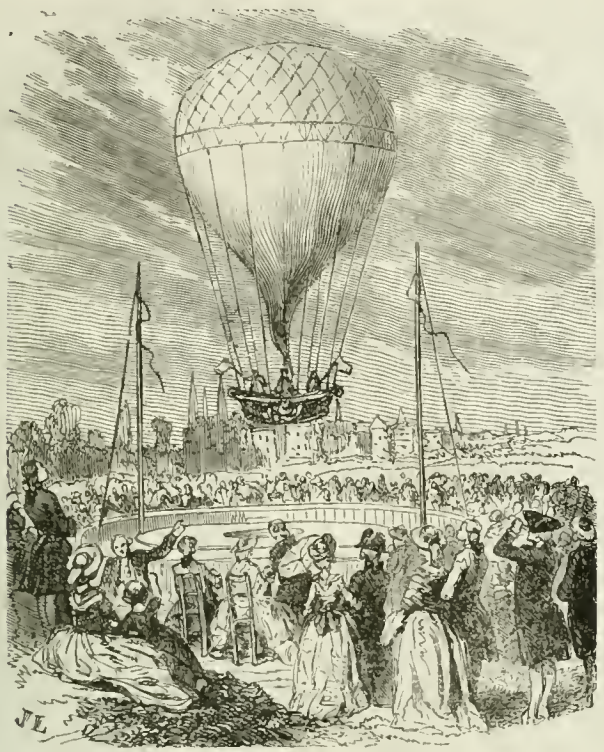

Ascension de M. le duc de Chartres.

Le premier prince du sang passait presque toute l'année à la campagne, loin d'un monde qu'il n'avait jamais aimé, parce qu'il n'en partageait point les travers. Son Altesse Sérénissime ne fut pas exempte de faiblesses dans l'âge où les passions sont rarement dominées par la raison; mais ses vices ne furent jamais offensifs : on lui fit beaucoup de mal, elle n'en fit à personne. Revenu de bonne heure des illusions orageuses de la vie, ce prince offrit sa main à une compagne aimable, qui comprenait bien son âme douce et calme. Unis par la sympathie des goûts, comme par celle de l'humeur, Philippe et madame de Montesson cultivèrent les beaux-arts et les encouragèrent : leur cour se composa de littérateurs, d'artistes, dont M. d'Orléans fut le Mécène, et qui se montrèrent d'autant plus reconnaissants de sa protection, qu'ils la devaient au talent, et non à de basses flatteries. J'ai compté sur mes doigts tous les princes de la maison de Bourbon, je n'en ai trouvé aucun qui pût être autre chose que prince : le duc d'Orléans seul, depuis la mort de M. de Conti, eût fait un bon citoyen.

Le public ne décernera pas le même titre au contrôleur général Calonne; j'aurais peine à rapporter toutes les épigrammes qu'on a faites sur ce ministre à l'occasion d'un léger accident qui lui est arrivé l'une de ces nuits. Pendant qu'il dormait profondément, le ciel de son lit, détaché subitement, l'a pris sous sa masse, par bonheur voûtée, comme sous un trébuchet. Le réveil de Son Excellence a été fort brusque; il a pu cependant saisir le cordon de sa sonnette; on est venu le tirer de son piége; il en a été quitte pour la peur et deux copieuses saignées. Le lendemain, il fallait entendre les plaisanteries des salons sur l'aventure du ciel de lit : *le ciel était juste, c'était un coup du ciel, un ciel vengeur, un lit de justice.* Et ces calembours font diversion aux jeux de mots, aux petits vers qu'on débite journellement sur le mur de clôture de Paris, dont l'érection vient de commencer. Le quatrain suivant est ce qu'il y a de moins mauvais sur ce sujet :

Pour augmenter son numéraire
Et raccourcir notre horizon,
La ferme a jugé nécessaire
De mettre Paris en prison.

Je lisais hier matin cette boutade rimée à un ami de mon mari. « En vérité, dit-il avec une gravité comique, il y a des gens qui » s'amusent de tout dans ce pays; il n'est pourtant pas temps de » rire, car

» Le mur muraut Paris rend Paris murmuraot. »

Par suite de l'instruction du procès de M. de Rohan, d'autres disent d'après une combinaison conçue à Versailles, une demoiselle d'Oliva fut décrétée de prise de corps le 19 janvier, comme impliquée, à sa grande surprise, dans l'affaire du collier. Je rapporte textuellement les détails que l'on a découverts ou imaginés sur cette femme. Son véritable nom est *le Guay;* née à Paris en 1761 d'une famille honnête mais peu fortunée, elle devint orpheline à l'âge de seize ou dix-sept ans. Elle avait hérité de ses parents une somme assez considérable; mais ce capital, administré par des mains infidèles, ne tarda pas d'être compromis, et vers la fin de 1783 il se réduisit à quatre mille livres. Telle était l'unique ressource de la demoiselle

Je lisais dans ce moment même l'Histoire des hommes illustres, je quitte mon livre, puisque j'en vois un.

le Guay; comment suppléait-elle à son insuffisance? On peut l'inférer des courses qu'elle faisait journellement au Palais-Royal, soit seule, soit accompagnée d'un petit enfant qu'une voisine *lui prêtait*. Ce fut dans ces promenades que cette beauté errante fit la connaissance du comte de la Motte, qui, apparemment frappé de la circonstance que je vais rapporter, conduisit la demoiselle le Guay chez la comtesse sa femme, comme une personne utile à l'exécution de certain projet. Cette circonstance, c'était une ressemblance étonnante de l'aventurière avec la reine : les traits du visage, la taille, la tournure, tout offrait une telle conformité, qu'à moins d'une grande habitude de voir Sa Majesté, on ne pouvait que prendre le change.

Après quelques visites, quelques présents même, madame de la Motte annonce à mademoiselle le Guay que le hasard, ou plutôt sa bonne étoile, fait qu'elle peut se rendre agréable à la reine; que, pour

[1] Madame de Staël a tenu plus qu'elle ne promettait alors : *Corinne* et *Delphine* ont ouvert une route nouvelle à l'école romancière. La nature se révèle dans les pages heureuses de cet écrivain, avec ses formes les plus vraies, les plus vives, les plus pittoresques, et le sentiment a coulé sous sa plume en traits de feu. Mais que madame de Staël peigne des sites, des monuments, des portraits, ou qu'elle fasse parler ses personnages, sa verve, en s'exaltant, ne cesse jamais d'être naturelle. L'auteur de *Corinne* a marqué la limite où doit s'arrêter l'imagination pour éviter de tomber dans les monstruosités absurdes. Aussi recherchera-t-on ses ouvrages dans tous les temps; et les livres de nos provocateurs de boquets seront aussitôt oubliés que lus. Ainsi les efforts convulsifs provoqués par l'émétique s'oublient dès que son action violente a cessé.

ce service, elle recevra quinze mille livres d'abord, et que sa fortune sera dès lors assurée. La pauvre fille, étourdie, émerveillée, répond qu'elle est la très-humble servante de Sa Majesté. Au jour convenu, on la conduit à Versailles sur les dix heures du soir, on l'habille magnifiquement, on lui confie une petite lettre et une rose qu'elle doit remettre, lui dit-on, à un très-grand seigneur qui se présentera à elle dans un bosquet du parc quand minuit sonnera au château. Elle n'aura à prononcer que ce peu de mots : *Vous savez ce que cela veut dire*, en donnant au personnage important et la fleur et l'écrit. Là se bornera sa mission; mais la reine elle-même, cachée dans l'épaisseur d'une charmille voisine, surveillera l'exécution des ordres qu'elle a donnés.

Tout s'exécute ainsi qu'on l'a prévu. La demoiselle le Guay est postée par madame de la Motte dans un bosquet pendant une nuit obscure. Le grand seigneur arrive, s'incline devant la prétendue souveraine, reçoit la rose, entend le mot d'ordre, mais la petite lettre est oubliée. Bientôt la comtesse, témoin caché de l'entrevue, accourt et dit tout bas, mais avec précipitation : *Vite, vite, venez.* L'inconnu, qui était le cardinal de Rohan, s'éloigne avec madame de la Motte, tandis que son mari, qui paraît tout à coup, emmène mademoiselle le Guay. La comtesse rejoignit deux heures après l'aventurière dans un hôtel garni, elle l'assura que la reine était fort contente d'elle, malgré la lettre oubliée, qui par bonheur, lui dit-elle, n'était que d'une utilité secondaire, et qu'on brûla à la flamme d'une bougie.

Cette aventure se passait au mois d'août 1784. Depuis, mademoiselle le Guay, qualifiée *baronne d'Oliva* par ses protecteurs, continua de les voir à Paris et à leur campagne d'Essonne. Elle mangeait souvent chez eux, et en reçut en divers payements un à-compte de quatre mille deux cent soixante-huit livres sur les quinze mille francs promis... Plus tard, on lui déclara qu'elle ne recevrait pas davantage, et elle cessa de fréquenter les la Motte.

Cependant mademoiselle d'Oliva se croyant lancée dans les vastes régions de la fortune, avait quitté la mansarde qu'elle occupait *rue du Jour*, pour se loger élégamment rue Neuve-Saint-Augustin : un beau mobilier fourni à crédit lui donnait l'apparence d'une femme entretenue du grand ton, et elle en eut quelquefois les aubaines. Mais les échéances de ses engagements arrivèrent avant les ressources qui devaient l'aider à les acquitter, les créanciers devinrent pressants, incommodes, menaçants; il fallut se soustraire à leurs recherches.

Telle était la situation de mademoiselle d'Oliva quand l'affaire du collier fit explosion. Elle était loin de se douter qu'elle eût pris part à cette scandaleuse intrigue, et si elle quitta alors Paris ce fut tout bonnement pour échapper à la vindicte de ses créanciers. Mademoiselle d'Oliva prit le 30 septembre 1785 la route de Bruxelles, où elle vivait paisiblement, lorsque le 16 ou le 17 octobre, au milieu de la nuit, elle fut arrêtée et conduite en prison. Cette fille apprend alors avec étonnement qu'elle se trouve impliquée dans le procès du cardinal de Rohan, dont elle avait à peine entendu parler jusqu'à ce moment. On la transfère à Paris, elle est enfermée à la Bastille, interrogée, entendue ensuite comme témoin judiciaire, et enfin décrétée de prise de corps sur sa déposition, qui eût dû confirmer son innocence.

Voilà sans la moindre altération ce que l'on répand officiellement, mais non pas ce que le public croit. Il n'y a d'admis généralement que la ressemblance de mademoiselle d'Oliva avec la reine; le surplus est regardé par le plus grand nombre des raisonneurs, comme une fable imaginée pour voiler certains détails qui ne peuvent être produits au grand jour. Nous verrons pendant le procès et à sa suite de quel côté se prononcera le caractère de la vérité. Pour mon compte, je ne veux que réunir les éléments de conviction; l'opinion jugera, et son arrêt, quel qu'il soit, sera plus infaillible que celui du parlement.

Une affaire plus grave que celle du collier occupe la France et excite la sollicitude des parlements : c'est la refonte des louis d'or qui vient d'être effectuée par les ordres du contrôleur général. Des remontrances fort vives ont été adressées au roi par les cours suprêmes : celle de Paris surtout a peint avec chaleur les funestes résultats de cette opération financière. Des maux sans nombre peuvent effectivement en découler pour le commerce, forcé de répandre chez l'étranger des pièces altérées dans la refonte, et données cependant pour la même valeur nominale. Rien de plus immoral d'ailleurs que le bénéfice de dix-huit ou vingt millions fait ainsi par le roi sur ses sujets; impôt détourné, dont une forte partie est restée dans les mains qui ont tenu le creuset. Les représentations des parlements sont donc justes, mais elles sont tardives. Il est difficile de savoir gré à ces corps des avis qu'ils donnent au monarque sur une mesure consommée, et dont tous les inconvénients sont déjà réalisés. On ne voit dans leur démarche que le projet stérile de critiquer le contrôleur général et de lui attirer des reproches de la part du roi et de la nation.

On s'aperçoit bien que M. de Calonne a mis la main à la pâte dans la grande manipulation d'or qui vient de s'opérer, et madame le Brun, sa maîtresse, en a reçu quelques rognures. Ce ministre donna pour étrennes à cette belle artiste plusieurs poignées de pistaches en papillotes, la prévenant qu'il fallait ménager les enveloppes. Il lui remit dans le même temps une bonbonnière pour mettre ces pistaches : elle était d'or et richement ornée de diamants. En ouvrant la boîte, madame le Brun la trouva remplie de louis neufs, et les papillotes étaient autant de billets de la caisse d'escompte. Le tout est évalué à cinquante mille livres. Madame le Brun peint en ce moment une Danaé : les mauvais plaisants assurent qu'elle la fait devant son miroir.

Du reste, les rognures de la pâte ont été telles, dit-on ouvertement, que la reine a pu *nettoyer* ses dettes criardes, redorer un peu les coffres autrichiens, et fournir au comte d'Artois le moyen d'acquitter pour quatre cent mille livres environ de nouvelles dettes de jeu.

Enfin le fameux procès du collier est terminé : le parlement a rendu son jugement, celui du public l'a suivi de près, et les deux juridictions sont loin d'être d'accord. M. de Fleury, procureur général, fortement influencé par le baron de Breteuil, ennemi du prince de Rohan, avait lancé des conclusions foudroyantes contre ce seigneur. Elles furent reçues avec indignation par la cour elle-même : M. de Barillon, conseiller, s'écria que « ce n'étaient point les con-» clusions d'un procureur général, mais bien celles d'un ministre qu'il » n'était pas difficile de reconnaître. » M. Séguier, avocat général, parla dans le même sens, avec de vives personnalités adressées à M. de Fleury. Je ne sais jusqu'à quel point messieurs avaient le droit de se révolter contre cette partialité du parquet, quand il était de notoriété publique qu'ils avaient reçu les dépositions de Bohmer et Bassanges, de diverses personnes appelées en témoignage, et beaucoup d'autres pièces du procès telles qu'il avait plu à la cour de Versailles de les faire libeller. Après de longs débats, le parlement a prononcé un arrêt portant que :

Le cardinal est purement et simplement déchargé de toute accusation.

Madame de la Motte est condamnée à faire amende honorable la corde au cou, à être fouettée en place publique, marquée sur les deux épaules, et mise à l'hôpital pour le reste de ses jours.

Le sieur de la Motte, contumax, est condamné aux mêmes peines que sa femme.

Le sieur Planta de Villette est banni à perpétuité.

Le comte de Cagliostro est déchargé de toute accusation.

Et mademoiselle d'Oliva est mise hors de cour.

Les Mémoires de madame de la Motte contre le cardinal et le comte de Cagliostro sont supprimés.

Ce jugement a été accueilli par la joie universelle d'un nombreux auditoire : tout le monde connaît l'immoralité du cardinal de Rohan; mais, dans cette affaire, toutes les préventions lui étaient favorables, soit par la puissance de la vérité, soit par la conscience des fraudes qui avaient été employées pour détourner sur lui une partie de l'orage, au mépris de l'équité. Quant à madame de la Motte, quelle qu'ait été la destination primitive du collier il est bien évident qu'elle et son mari en ont fait vendre en définitive les brillants à leur profit. Ces fripons n'inspirent donc aucun intérêt, et n'en méritent point, en effet, sous quelque influence qu'ils aient agi.

Le baron de Breteuil se promettait du moins une petite satisfaction en venant demander au cardinal la démission de sa charge de grand aumônier deux heures après que le prince eut quitté la Bastille; mais le ministre fut encore trompé en cela : M. de Rohan l'avait déjà prévenu, et Breteuil ne put que lui annoncer que le roi l'exilait à la Chaise-Dieu. Le public cria à la tyrannie, et pour cet exil et pour le retrait de la grande aumônerie; le *vox populi* avait tort sur ce dernier point : on ne peut disconvenir que Louis XVI, de quelque manière qu'il entendit l'affaire du collier, devait être fort mécontent du cardinal.

Cependant madame de la Motte était toujours à la Conciergerie, ignorant l'arrêt terrible prononcé contre elle, et ne pouvant communiquer avec personne, pas même avec ses conseils. Un sombre désespoir la consumait : durant une violente attaque de nerfs, elle avait voulu se briser la tête avec son pot de nuit. Depuis lors, elle était gardée à vue, le jour par un guichetier, et le soir deux femmes couchaient dans sa chambre. Telle était la situation de cette condamnée, lorsque, le mardi 20 ou 21 juin, on la prévint que le lendemain matin elle sortirait et qu'elle eût à se tenir habillée pour six heures. « Comment, demanda-t-elle, dois-je être vêtue? — *Simplement,* » lui répondit-on.

En effet, à l'heure indiquée, on vint prendre madame de la Motte. A peine était-elle sortie de la prison que des gardes l'entourèrent et l'entraînèrent au pied de l'escalier du palais, où son arrêt fut lu devant elle. A l'énoncé des peines horribles qui l'attendent, elle devient furieuse, se jette à terre, réduit ses habits en lambeaux, et déclare qu'elle se fera plutôt mettre en pièces que de subir un semblable traitement. Six bourreaux se sont emparés de cette infortunée; elle se défend, se débat, se glisse longtemps hors de leurs bras robustes. Enfin le principal exécuteur la saisit, et, soulevant ses débris de vêtements, imprime les stigmates de la justice sur ses cuisses souillées de boue et déjà meurtries par de brusques étreintes. Pendant cette

fustigation, un second bourreau, malgré les soubresauts convulsifs de la condamnée, parvient à la marquer sur une épaule; mais le fer brûlant ne fait qu'effleurer l'autre avec ce bruit léger que produit un corps gras en fondant. A travers les hurlements que madame de la Motte poussait pendant l'exécution, on entendit distinctement ces mots : « C'est ma faute si j'éprouve cette ignominie, je n'avais qu'à » dire un mot et j'étais pendue... » Puis elle ajouta avec des sanglots de rage : « Voilà donc le respect que l'on porte aux Valois! »

Jetée sanglante, échevelée, à peu près nue dans un fiacre qui doit la conduire à l'hôpital, madame de la Motte réussit à ouvrir une portière et va se faire broyer sous les roues, lorsque ses gardiens la ressaisissent. Arrivée à la Salpêtrière, elle se précipite sur son lit le visage en bas; bientôt on s'aperçoit qu'elle s'est enfoncé profondément dans la gorge un pli de la couverture... Une seconde plus tard, elle allait étouffer.

La flétrissure d'une descendante des rois de France, les angoisses d'une femme, voilà jusqu'à ce moment tout le payement qu'ont obtenu les joailliers Bohmer et Bassanges, je n'ai pas entendu dire qu'on s'occupât de leur tenir compte autrement du prix de leur collier de seize cent mille livres; et non-seulement le nom de la reine est mêlé dans cette honteuse affaire, mais personne à coup sûr ne pourrait affirmer que ce bijou n'ait pas été acheté pour elle... En vérité, les rognures de certaine refonte de louis n'auraient pas été mal employées, même quand elles l'eussent été gratuitement, si on les eût fait servir à étouffer ce scandale sous le poids du million et demi.

Dans le procès dont je termine le récit, la friponnerie s'est produite sous son aspect le plus hideux; et les formes sont à considérer, même en fait de vol. Or personne ne procédait avec plus de politesse que le fameux *Poulailler*, qui vient d'être obscurément pendu malgré la gentillesse de ses manières. Ce voleur, dont la célébrité date de trois ans, exerçait particulièrement dans les fermes, ce qui lui avait fait donner le sobriquet de *Poulailler*. Dans ses visites nocturnes, ce brigand, ami de la justice distributive, ne dépouillait ses contribuables forcés que de leur superflu; jamais, dit-on, il ne lui arriva d'attenter au nécessaire, et souvent il le compléta de ce qu'il avait enlevé ailleurs. Mais les grands prévôts de la maréchaussée, peu sensibles aux bons offices d'un tel niveleur de fortunes, le faisaient poursuivre avec persévérance; il fut pris, il y a six mois, avec son secrétaire et son valet de chambre. *Poulailler*, qui sortait d'une fête donnée par un intendant de province, avait un habit de cour magnifique sous le manteau dont il s'enveloppait.

Le procès de cette notabilité des grands chemins a duré près de cinq mois, aucune preuve convaincante ne s'élevant contre lui. Pendant cette longue instruction *Poulailler* était devenu un objet de spéculation pour les geôliers, qui prenaient dix sous par personne pour le montrer aux amateurs dans sa prison du Châtelet. Enfin il a été condamné à la potence; mais le public admirateur n'a pas été satisfait de sa fin. Ce beau caractère s'est démenti au moment suprême. Poulailler est mort en homme vulgaire et sa renommée lui survivra peu.

Cherbourg, par sa position, semblait depuis longtemps attendre un établissement maritime capable de protéger les côtes de la Normandie, et de les mettre à l'abri des insultes qu'elles ont reçues plus d'une fois de l'Angleterre, faute d'avoir pu offrir un abri sûr aux escadres d'une certaine importance. Louis XVI s'est enfin occupé, avec quelque persévérance, de cette utile fondation. Il s'agissait d'établir une rade factice qui pût faire dans ces parages ce que la nature n'y a point fait : c'est-à-dire, arrêter par des obstacles artificiels les efforts d'une mer irritée, et défendre les vaisseaux à l'ancre sous le canon de Cherbourg. On a imaginé à cet effet de faire enfoncer, la pointe en bas, dans les sables, des *cônes* composés de fortes pièces de charpente, et propres à être remplis ensuite avec de la maçonnerie. D'un enchaînement de cônes ainsi disposés, se formera l'enceinte de la rade projetée; c'est contre leur masse indestructible que viendront se briser les flots. Ce travail, bien autrement ingénieux que la fameuse digue de la Rochelle, dont le cardinal de Richelieu s'attribua faussement l'invention, sera bientôt assez avancé pour remplir le but qu'on s'est proposé, et déjà des vaisseaux de guerre sont abrités derrière les *cônes* au grand dépit de nos voisins d'outre-mer.

Le roi a voulu voir cette année les travaux de Cherbourg; il s'est rendu dans ce port à la fin de juin, avec plusieurs courtisans et ses ministres de la marine et de la guerre.

Le roi arriva à Cherbourg vers onze heures du soir, ce qui ne l'empêcha pas de s'embarquer le lendemain, à quatre heures du matin, pour voir placer un cône préparé à l'occasion du voyage de Sa Majesté. Après l'opération, dont le monarque avait suivi tous les détails, il se rendit au milieu de l'escadre d'évolution, commandée par le comte Albert de Rioni. Cet amiral fit pavoiser à l'instant; sa flotte salua ensuite le roi de ses bordées de tribord et de bâbord. Sa Majesté monta sur le vaisseau *le Patriote*, où elle se fit rendre compte de tous les détails du service; après quoi un magnifique déjeuner lui fut offert sur la dunette, au bruit d'une musique harmonieuse. Au dessert, toute l'artillerie de la rade couvrit la santé du roi portée par l'amiral.

Louis XVI revint à terre enchanté de son excursion maritime, la seule, dit-on, qu'un roi de France ait faite depuis Louis XIII. Au milieu de la population qui couvrait la plage au moment du débarquement de Sa Majesté, elle aperçut M. de la Fayette donnant l'exemple des acclamations. Le roi prit le général par la main, et l'emmena ainsi jusqu'au quartier royal établi dans une abbaye. Au retour Sa Majesté reçut dans son carrosse l'ami de Washington, les maréchaux de Ségur et de Castries, et M. le duc de Liancourt [1], grand maître de la garde-robe.

Une brillante étoile vient de tomber dans le nord de l'Europe : Frédéric le Grand repose sous les marbres de Potsdam. Tout est dit sur la réputation militaire de ce monarque : elle est grande comme le monde, et cette épitaphe lui convient : *Hic cinis, ubique fama* (Sa cendre est ici, sa renommée est partout). Mais la gloire de ce héros ne parviendra pas sans mélange à la postérité : il fut trop indépendant de cette bonne foi qui devrait se retrouver dans le cœur des rois, si elle avait disparu du sein des sociétés. Les qualités littéraires de Frédéric ont été proclamées sublimes : ouvrez les livres de cet écrivain couronné, vous aurez souvent pitié de l'auteur et de ses panégyristes. Tout ce qu'on a coutume d'appeler ses œuvres philosophiques est d'une médiocrité déplorable; les vers surtout sont de la véritable poésie de confiseur. Mais les compositions historiques de ce prince ne sont pas dépourvues d'intérêt : ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg* et son *Histoire de la guerre de sept ans*, à part quelques infidélités, méritent d'être consultés; ils resteront. Frédéric le Grand meurt à l'âge de soixante-quatorze ans; Frédéric-Guillaume lui succède au trône.

Une réputation moins brillante, mais plus pure, que celle de Frédéric, a mérité un buste en marbre au marquis de la Fayette dans un âge où les hommes vulgaires ne songent guère qu'à se faire peindre en miniature pour leurs maîtresses. Ce buste a été exécuté double par M. Houdon, sur la commande des Etats de Virginie : l'une des copies leur a été envoyée; l'autre vient d'être inaugurée, avec un cérémonial touchant, dans une des salles de l'hôtel de ville. Cet honneur peu ordinaire a de nouveau excité la jalousie de nos talons rouges, qui veulent absolument que la Fayette ne soit devenu un héros que par occasion.

On parle beaucoup en ce moment d'un trait dans lequel se réfléchit tout entier le caractère de Louis XVI : la reine ayant suivi la dernière chasse au cerf que le roi fit à Fontainebleau se plaignait à Sa Majesté qu'elle n'avait pas bien vu l'animal, parce qu'un paysan, qui traversait la forêt avec son âne, l'avait obligée de se détourner. « Le » misérable! s'écria le monarque, il faut le punir pour avoir si peu » respecté les plaisirs de sa souveraine; qu'on l'arrête, et qu'on le » jette en prison. » A l'instant, les piqueurs courent après ce malheureux, le saisissent, le frappent, et l'attachent à un arbre, en attendant qu'on puisse le livrer à la maréchaussée. Cependant le roi passe au moment où l'on se livrait à ces excès sur l'innocent campagnard, et demande ce que cela signifie. Un gentilhomme lui répond que l'on exécute les ordres de Sa Majesté. « Ah! l'horreur! dit le monarque » avec explosion, fallait-il obéir à mon premier mouvement de colère! » qu'on détache ce pauvre homme et qu'on lui donne dix louis. » Voilà bien Louis XVI : brusque jusqu'à la férocité dans les premiers élans d'humeur, mais foncièrement bon, humain, bienveillant... Par malheur, Sa Majesté veut mesurer seule les témoignages de sollicitude qu'elle dispense à ses sujets.

J'apprends toutefois, à l'instant, une nouvelle qui prouve que le roi songe à se relâcher de ses idées absolues : hier, 30 décembre, en sortant d'un grand conseil, Sa Majesté a déclaré qu'elle venait de prendre la résolution d'assembler les notables du royaume. Cette détermination est sage : c'est dans ces assemblées que se retrempent les monarchies, et l'on doit convenir que la nôtre est bien détrempée. Sous Charlemagne, on dut à de telles réunions les lois fondamentales du royaume; plus tard, elles ont fait place aux états généraux, et postérieurement encore on a revu des assemblées de notables. La dernière s'est tenue en 1626 : Richelieu voulait connaître alors l'esprit de la France; il le connut ainsi, et sut tisser ensuite le vaste réseau dans lequel il enlaça tous les ordres de l'État. Le congrès national qui se prépare, et dont Calonne a, dit-on, sollicité la convocation, se réunira sous d'autres auspices : il est à craindre que ce ne soit une mesure *in extremis*, et que nos gouvernants n'appellent les notabilités de la France que pour leur demander un fil d'or propre à les tirer du labyrinthe dans lequel ils se sont témérairement enfoncés.

L'ouverture de l'assemblée paraît être fixée au 21 ou 22 février

[1] Mort en 1827. M. le duc de Liancourt fut une des premières et des plus nobles illustrations de notre révolution, qu'il traversa sans mériter un reproche. Protecteur ardent de l'industrie, cet homme de bien consacra une partie de sa fortune à féconder les essais, à propager les découvertes utiles. Il s'inscrivit au nombre des membres d'une courageuse opposition lorsqu'une faction servile commença à favoriser la monarchie qui tendait à ramener le règne du *bon plaisir*. Les scribes de l'absolutisme s'en vengèrent sur la dépouille mortelle de ce bienfaiteur de l'humanité : on n'a point oublié la scène scandaleuse qui se passa à l'Assomption lors de la cérémonie funèbre de M. de Liancourt.

1787; cent quarante personnes environ y siégeront. On choisira les notables parmi les plus éclairés, mais surtout les plus qualifiés de la noblesse, du clergé, de la magistrature et de la bourgeoisie des principales villes; les présidents et procureurs généraux des cours souveraines seront aussi convoqués.

On ne se doute encore guère, dans le public, de l'importance d'une assemblée de notables, et sa proximité ne fait qu'une légère diversion aux importantes superfluités qui remplissent la vie de nos courtisans. Cette année, trois succès remarquables, obtenus au Théâtre-Français et à la Comédie-Italienne, ont fourni un aliment agréable aux plaisirs de la capitale : je dois dire quelques mots de ces nouveautés. *L'Inconstant*, comédie en cinq actes et en vers, est le début dramatique d'un jeune poëte nommé *Collin d'Harleville*, qui ne se révéla jusqu'ici que par des pièces fugitives insérées dans les recueils périodiques. Cette pièce fut jouée en 1784 sur le théâtre de la cour, à Fontainebleau; elle produisit alors peu d'effet. L'ouvrage a été beaucoup amélioré depuis; les comédiens, un peu influencés, il est vrai, par les protections que l'auteur a su trouver auprès de la reine, ont reçu cette composition, et ils auront à s'en féliciter. *L'Inconstant* a été accueilli par le public parisien avec de vifs témoignages de plaisir : c'est en effet une comédie de bon goût, spirituelle et versifiée d'une manière aussi originale que séduisante. M. Collin d'Harleville prendra rang parmi nos poëtes dramatiques. L'auteur, demandé à grands cris, a montré, avec une répugnance facile à concevoir, la plus laide figure du monde. Heureusement il ne s'agissait pas de son visage, mais de sa pièce; on l'a couvert d'applaudissements. On disait tout bas : « Ce vilain homme-là a fait une bien jolie comédie [1]. »

Euphrosine et Coradin, opéra de M. Hoffmann[2], musique de Bruni, n'obtient pas moins de vogue que *l'Inconstant*. Le *poëme* est peut-être le premier parmi les ouvrages représentés à la Comédie-Italienne qui soit digne de ce nom. L'auteur a saisi le véritable type qui convient à l'opéra-comique considéré comme œuvre littéraire : il y a dans sa pièce des caractères vrais, des situations heureuses, un dénoûment naturel et pourtant plein d'effet. La musique renferme de beaux morceaux.

Nina ou *la Folle par amour* est un petit acte fort joli de MM. Marsollier et Dalayrac; mais le brillant succès qu'il obtient est dû en grande partie au jeu de madame Dugazon. Le délire de cette actrice est rempli de séduction et d'entraînement. Que de spectateurs entrés raisonnables dans la salle en sortent fous des charmes de la charmante insensée! Heureusement elle n'est point cruelle dans son égarement, et ses charmes, comme la lance d'Achille, guérissent promptement les blessures qu'ils ont faites.

Les hommes nous plaisantaient sans pitié il y a quelques années sur les *poufs au sentiment;* nous avons beau jeu aujourd'hui à prendre notre revanche avec les *boutons et les gilets à sujets*, dont la mode est dégénérée en extravagance. Dans des boutons larges comme des écus de six livres on voit des portraits de fantaisie, des animaux, des sites champêtres, des objets d'histoire naturelle. D'autres offrent des camées, des statues antiques, les bustes des douze Césars. J'en ai vu qui représentaient les *Métamorphoses* d'Ovide, et l'on assure qu'un cynique déhonté promène impudemment sur ses boutons les trente figures de l'Arétin. Une galanterie moins crue fait porter à nos jeunes gens romanesques le chiffre de leurs maîtresses en filigrane d'or : il en est même qui, au moyen d'une lettre placée sur chaque bouton, portent le nom entier de la dame de leurs pensées écrit sur la poitrine. Enfin les élégants du jour sont autant de musées ambulants qui provoquent la curiosité des étrangers, surpris que la mode puisse dominer jusqu'à ce point la raison. Les gilets à sujets présentent un spectacle plus grotesque encore : tous les ventres sont couverts des *Fables de la Fontaine*, des scènes du *Mariage de Figaro*, de *Richard Cœur de lion*, de *la Folle par amour*. Sur des protubérances abdominales rebondies on admire des vendanges, des régiments de cavarie défilant à la parade, des chasses avec tout leur attirail, et mille autres épisodes de la vie, selon le goût favori de l'amateur. M. de la Reynière, qui serait bien fâché de le céder à personne en fait de bizarrerie, vient de commander à Lyon tout le répertoire de la Comédie-Française en devants de gilets : cette collection fera époque; il y aura, dit-on, une pièce pour chaque jour de l'année, et nos auteurs dramatiques vivants s'intriguent beaucoup, à ce qu'on assure, afin de figurer les premiers sur le ventre de cet original.

[1] Collin d'Harleville était fils d'un procureur de Chartres, il exerça quelque quelque temps la profession d'avocat dans cette ville; mais il avait la passion des vers et de la comédie, il jeta pour s'y livrer la robe de palais aux orties. Les brillantes espérances que ce poëte faisait concevoir en 1786 se sont réalisées : *l'Optimiste*, *les Châteaux en Espagne*, *le Vieux Célibataire*, qui suivirent *l'Inconstant*, ont pris rang parmi les meilleures pièces de notre répertoire. Collin d'Harleville avait décliné dans *le Vieillard et les Jeunes Gens* et dans *la Querelle des deux frères*, ouvrages qui ne furent joués qu'après sa mort. Cet écrivain mourut en 1806, âgé de cinquante-un an. Il était membre de l'Institut.

[2] M. Hoffmann, à qui l'on peut reprocher au théâtre un peu de manière et de recherche, s'est placé au rang de nos premiers écrivains dans la littérature critique. Il mourut en 1828.

CHAPITRE VI.

1787.

Madame Desmahis maîtresse de mademoiselle Raucourt. — Altération de la faveur de madame de Polignac. — Ouverture de l'assemblée des notables. — Débats dans cette assemblée. — Les comités des princes. — La femme du notable. — Discours de Calonne. — Le messager de malheur. — Mouvement ministériel. — Le cardinal de Brienne. — Exil de Calonne et de Necker. — Discours de la Fayette à l'assemblée des notables. — La maîtresse de M. de Calonne. — Clôture de l'assemblée des notables. — Nouvelles de M. de la Peyrouse. — Catastrophe arrivée à son expédition. — *Tarare*, opéra de Beaumarchais. — Evasion de la comtesse de la Motte. — Messagers de la reine envoyés à Londres auprès de cette condamnée. — La reforme en projets et les prodigalités dans l'exécution. — Le cardinal de Rohan et la jeune Anglaise. — Un notaire anglais chargé de la réforme de nos ports. — Mort du prince de Soubise. — L'impôt du timbre et l'impôt territorial. — Refus d'enregistrement. — Le repas des apôtres. — Lit de justice à Versailles. — Protestation du parlement contre les objets traités au lit de justice. — Bals de la reine à Trianon. — Plainte portée contre Calonne au parlement. — Discussions au parlement dont le résultat est de persister dans le refus d'enregistrement. — Approbation du peuple. — La reine et *Madame*. — Exil du parlement à Troyes. — *Monsieur* à la chambre des comptes et le comte d'Artois à la cour des aides. — Le premier est applaudi, le second est hué. — Remontrances violentes des parlements du royaume. — Le cardinal de Brienne premier ministre. — Changement au ministère. — Rappel du parlement. — Condamnation de Calonne au tribunal du peuple. — Il est brûlé en effigie. — Nouvelle opposition du parlement. — M. d'Eprémesnil. — Discours de M. le duc d'Orléans. — Exil de ce prince et arrestation des conseillers Freteau et Sabattier. — Le duc d'Orléans et son jockey. — Despotisme tout cru. — Les *clubs*. — Mort de Madame Louise de France. — *Les Etourdis*, comédie de M. Andrieux. — *Azémia* ou *les Sauvages*, opéra de Dalayrac. — Début de M. *Talma*.

Les nuages qui se forment à l'horizon politique n'arrêtent ni l'essor de la folie, comme on l'a vu à la fin de ma chronique de 1786, ni les aventures galantes, ainsi qu'on va le voir par l'anecdote qu'on m'a racontée ce matin. Depuis quelque temps madame de Courville est pour M. de Montbarrey le pâté d'anguilles de la Fontaine. Ce seigneur voulant varier un peu fit dernièrement des offres à madame Desmahis, courtisane agaçante et jolie. Le prince n'est point un Antinoüs; ses propositions furent rejetées. Il éleva son tarif; refus nouveau. Enfin le pont d'or qu'il montra en perspective à la dame l'ébranla légèrement : elle lui demanda le temps de la réflexion.

Il s'agissait effectivement d'une difficulté à vaincre : madame Desmahis était la *maîtresse* de mademoiselle Raucourt; il fallait qu'elle se concertât avec cet amant femelle pour avoir la permission de spéculer dans les domaines ordinaires de l'amour. En attendant, et pour se rendre les réflexions de la belle plus favorables, M. de Montbarrey fit pleuvoir chez elle les bijoux, l'or, l'argent. Le tout fut reçu; mais pas un mot de la beauté indécise. Soit impatience, soit soupçon, le magnifique amant voulut connaître son sort. Un soir qu'il revenait de souper en ville, il fait arrêter son carrosse à la porte de madame Desmahis et monte chez elle : une femme de chambre dit au prince que sa maîtresse n'est pas visible, qu'un mal de tête affreux la tourmente et qu'elle essaye de reposer. Mais il y a dans tout cela un air d'embarras qui perce : l'ex-ministre, persuadé qu'on le trompe, force la consigne, arrive au lit de la dame et en tire les rideaux en homme qui a payé déjà le droit de ne pas se gêner. Que devient-il à l'aspect d'une tête coiffée d'un bonnet de nuit d'homme à côté de la charmante figure de la courtisane! Montbarrey entre en fureur, peut-être va-t-il promener sa canne sur une double paire d'épaules, lorsque l'individu à la coiffure masculine saute du lit... Le gentilhomme irrité reconnaît mademoiselle Raucourt. « Mon prince, s'écrie-t-elle, » voyez à qui vous avez affaire : je ne suis que le juge de *la Femme* » *juge et partie* ou le dragon du *Jaloux* de Rochon. Comme tel, je ne » suis pas mal sous les armes : il ne tient qu'à vous de m'y voir; car » madame est mon amante, et je n'abandonne pas ainsi ma conquête. » A ces mots le galant désenchanté, détournant les yeux des charmes hérétiques que lui abandonne l'amazone, apostrophe avec dédain madame Desmahis. « Je vois bien, lui dit-il, qu'il faut renoncer à votre conversion : adieu. Je suis accoutumé d'être dupe, » mais je ne m'attendais pas à l'être de cette manière. Continuez de » vous livrer à votre folle ivresse. » Et sans faire le moindre bruit le prince a quitté la chambre de la perfide avec ce calme stoïque, cette noble dignité dont il fit preuve naguère en déposant la pompe ministérielle.

La faveur de la duchesse Jules de Polignac paraît avoir éprouvé une grande atteinte, dont il est difficile de connaître au juste le motif; car on ne peut le trouver dans l'avis tardif donné à la reine par cette gouvernante des enfants de France d'une incommodité survenue à M. le duc de Normandie. Néanmoins, comme cet accident pouvait être pris pour prétexte, Sa Majesté en a fait de vifs reproches à la duchesse, qui s'est excusée sur ce qu'elle avait voulu ménager la sensibilité maternelle de sa souveraine. Mais madame Jules n'a nullement pris le change : elle s'est convaincue, peut-être à des signes inconnus du public, qu'elle avait perdu les bonnes grâces de la reine

et a demandé sa démission. Elle n'a pas été acceptée ; pourtant Marie-Antoinette n'a fait aucun retour sur sa conduite sévère envers madame de Polignac. Cette dame a supporté plusieurs fois, il est vrai, des intervalles de froideur de la part de son illustre amie pendant la faveur passagère de la Montansier, de la comtesse d'Ossun, de la demoiselle d'Orvat et même de madame de la Motte, qui ont apparu tour à tour dans les affections de Sa Majesté ; mais elle traitait toujours avec douceur, avec égard la duchesse. Jamais cette princesse n'avait cessé depuis quatre ans d'aller dîner et souper chez sa favorite; ne se mettant que pour la forme à la table du roi, sans même déployer sa serviette. On ne saurait concevoir comment après une telle intimité l'attachement de la reine s'est démenti jusqu'au point de parler avec dédain, avec dureté à la gouvernante des enfants de France. Peut-être le temps répandra-t-il quelque lumière sur cet étrange refroidissement d'une tendresse plus étrange encore.

Cependant les notables, arrivés à Versailles dès le 4 février, ont été présentés le 6 au roi, savoir : les premiers présidents et procureurs généraux des parlements et cours souveraines par le garde des sceaux, les élus des états généraux par divers ministres, les maires des villes par le baron de Breteuil. Peu de jours après tous les nobles ont reçu leurs lettres définitives ; l'assemblée s'est ouverte le 22 du même mois de février. Le roi avait composé lui-même le discours qu'il devait prononcer dans cette occasion, et Sa Majesté s'était absolument refusée à le montrer à *Monsieur* malgré la prière de ce dernier. « Non, vous ne la verrez pas, avait dit Louis XVI, vous » voudriez me corriger, mettre dans mon discours des fleurs de rhé» torique ; il en deviendrait plus brillant, mais ce n'est pas ce que » je désire. Je ne veux parler que d'après moi seul à la nation et » qu'elle sache au vrai ma façon de penser et de sentir pour elle. »

Le 22 Louis XVI, après avoir entendu la messe dans sa chapelle, s'est rendu à l'hôtel des Menus, où les notables étaient assemblés. Sa Majesté avait dans son carrosse *Monsieur*, M. le comte d'Artois, le nouveau duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Le prince de Conti et le duc de Penthièvre s'étaient rendus directement à l'assemblée, ainsi que les ministres. Parmi ces derniers on remarquait M. le comte de Montmorin, nouveau secrétaire d'État des affaires étrangères par la retraite de M. de Vergennes. Le roi, après avoir pris place sur le trône et s'être couvert, a dit : « Messieurs, je » vous ai choisis et assemblés comme le faisaient les chefs de ma » branche, dont vous aimez la mémoire et que je me plais à imiter. » Mes projets sont grands et importants : il s'agit à la fois de soula» ger le peuple, d'augmenter le produit de mes finances et de dimi» nuer les entraves du commerce. Je me suis fixé sur ces objets, » parce que j'en ai reconnu la nécessité ; mais j'écouterai les *obser*» *vations* que vous me ferez, et je les pèserai exactement. J'espère » que vous concourrez tous au même but, qui est le bien de l'État. »

Le garde des sceaux ayant pris la parole après Sa Majesté a exposé sommairement ce que le roi a fait depuis son avénement au trône pour la magistrature, le commerce et l'agriculture. Puis il a ajouté que douze années d'expérience lui avaient appris ce qui lui restait à faire pour les finances; point délicat que M. le contrôleur général était chargé d'exposer avec détail à l'assemblée.

En effet, M. de Calonne, lisant un volumineux cahier, a dit : « Sa » Majesté a pris la peine de faire elle-même un travail très-considé» rable sur les finances, d'où il résulte, après les encouragements » donnés au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, que la recette » est en déficit, par rapport à la dépense, de quatre-vingts millions » chaque année. Ce déficit a crû d'année en année depuis l'avène» ment du roi au trône par des circonstances impérieuses et forcées. « Comment sortir d'un état si désastreux ? Les emprunts ne présen» tent qu'une ressource momentanée, qui, loin de remédier au mal, » ne fait que l'aggraver. L'augmentation des impôts tels qu'ils exis» tent est absolument impraticable. L'économie elle-même n'offre que » des ressources insuffisantes et ne peut être considérée que comme » un moyen accessoire. C'est donc dans la réforme des abus que le » roi a aperçu des ressources vraiment grandes et dignes de lui. Il » était réservé à un jeune monarque de méditer et d'exécuter une si » noble entreprise. Sa Majesté a cru devoir établir d'abord une rela» tion intime entre toutes les classes de ses sujets. Elle se propose » dans cette vue d'étendre à toutes les provinces de son royaume l'é» tablissement des administrations provinciales et de leur donner une » nouvelle forme. Chaque communauté, chaque paroisse aura son re» présentant ; ces représentants formeront une assemblée de *district* » et les députés de chaque district composeront l'assemblée provin» ciale, qui fera parvenir la vérité au roi.

» Les *vingtièmes* seront annulés et à leur place il sera établi un » *impôt territorial* qui sera payé par toutes les classes indistincte» ment. Le clergé, la noblesse seront soumis au droit ; et pour pro» curer au clergé une sorte de compensation le roi lui donnera les » autorisations nécessaires et lui indiquera un plan pour le rembour» sement de ses dettes. La *capitation* des nobles sera supprimée ainsi » que la taille arbitraire, qui sera convertie en impôt réel. Il y aura » exportation libre des grains à l'étranger, allégement de la gabelle, » aliénation de la partie utile des domaines et suppression ou modé» ration de plusieurs droits à la charge du commerce. »

Ces bases de délibération posées, M. le garde des sceaux a annoncé que l'assemblée des notables se diviserait en sept bureaux pour l'examen des objets sur lesquels le roi se proposait de *consulter* cette assemblée et que chacun des bureaux serait présidé par un prince du sang.

Les débats ont été longs dans l'assemblée des notables sur les divers sujets posés par Sa Majesté. D'abord les députés ont demandé avec force de connaître la situation des finances et l'étendue des besoins avant de *consentir* à l'impôt et surtout d'en fixer la quotité et la durée. Le bureau de *Monsieur* ne voudrait pas que la noblesse et la magistrature fussent exemptes de la capitation qu'on offre de leur remettre, mais que ce sacrifice de leur part tournât au profit de la partie la plus indigente des sujets. Les grands seigneurs s'opposent en général à l'impôt territorial en nature, parce qu'ils sont dans l'usage de s'*abonner* et échappent ainsi à une répartition égale. Enfin les archevêques d'Aix et de Narbonne, prêtres bien plus que Français, se sont élevés avec chaleur contre l'assujettissement du clergé à l'impôt; mais la majorité de l'assemblée est contraire à l'opinion intéressée de ces prélats.

Le roi, qui demandait des *avis*, ne s'attendait nullement à des *discussions* fondamentales : l'honnête monarque veut le bien, mais il prétend le mesurer lui-même; et s'il appelle à Paris des députés *de son choix*, c'est pour faire approuver et non pas contredire ses vues. Les Bourbons n'ont jamais entendu différemment leurs droits : des parlements, des notables, voire même des états généraux tant qu'on voudra, pourvu que ces corps *conseillent* le souverain dans le sens de ses projets. Louis XVI comptait que tout irait ainsi, et qu'on lui saurait gré de ses vues populaires. Sa Majesté est donc fatiguée des débats que messieurs les notables se sont permis, et se montre de fort mauvaise humeur des airs d'opposition qu'ils se donnent. Du reste, les *bureaux* ennuient la plupart des princes : l'un de ces jours M. de Conti a même quitté sans façon sa présidence pour aller à la chasse. Le roi lui en ayant fait des reproches, Son Altesse a répondu qu'elle avait la tête fatiguée ; et que la dissipation lui était recommandée par ses médecins, qui se connaissaient mieux à sa santé qu'il ne se connaissait, lui, à celle des affaires publiques.

Les plaisants, prompts à s'emparer de tout pour en faire le jouet de leur frivole imagination, se sont amusés à qualifier les comités d'après le caractère ou les discours des princes qui les président. Ils appellent celui de *Monsieur*, le *comité des sages;* celui du comte d'Artois, le *comité des francs;* celui du duc d'Orléans, le *comité des ladres;* celui du prince de Condé, le *comité des faux;* celui du duc de Bourbon, le *comité des ingénus*, celui du prince de Conti, le *comité des nuls;* celui du duc de Penthièvre, le *comité des plats.*

On pense bien que notre jeune noblesse de cour ne voit pas avec un grand plaisir MM. les notables, fort peu disposés en général à favoriser les priviléges qu'elle affectionne. Les élégants de l'OEil-de-bœuf se vengent autant qu'ils peuvent en moqueries de ces *délibérants*, assez peu révérencieux pour oser invoquer l'*égalité* des droits nationaux. Hier la femme d'un maire, qui a profité du voyage de son mari à Paris pour visiter cette capitale, a été le plastron d'une facétie que je rapporte. L'honnête provinciale, apparemment revêtue de sa robe de noces confectionnée sous le ministère du cardinal de Fleury, se promenait dans la galerie, dont cette vénérable parure balayait noblement le parquet. A l'aspect de ce gothique accoutrement, un groupe d'étourdis s'attache aux pas de la vieille dame, et se répand en persillages, en rires sardoniques. L'un de ces fous, le jeune prince de Léon, plus extravagant encore que les autres, se met à genoux derrière la dame si grotesquement parée, et semble se tenir en adoration devant sa robe.

« Que désire monsieur ? demande brusquement la femme du maire.

— Madame, j'admire votre robe.

— Monsieur est trop poli, assurément.

— C'est que je suis passionné pour les antiques.

— Vraiment, monsieur, vous avez ce goût-là ?

— Je vous en donne ma parole d'honneur.

— En ce cas, je puis, quand vous voudrez, vous montrer quelque chose de plus antique que ma robe : c'est mon derrière, il est son aîné de vingt ans. »

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le groupe des rieurs s'est tourné du côté de la spirituelle épouse du notable, et que les moqueries ont été pour le prince de Léon.

Les habiles se sont bien doutés que le projet de réforme, annoncé aux notables comme l'ouvrage de Sa Majesté, était tout naturellement de M. de Calonne. S'il eût été accueilli sans conteste, il est bien entendu que le monarque en eût eu tous les honneurs, sauf les petites indiscrétions du contrôleur général ; mais le nouveau plan ayant rencontré des opposants, le roi n'en doit pas supporter le blâme, et tout le tort retombe sur le véritable faiseur. Tel est incontestablement le motif de la retraite inattendue de M. de Calonne, qui vient d'être remplacé par M. de Fourqueux, tandis que M. de Miromenil, soupçonné d'avoir mis la main à la pâte réformatrice, remettait les sceaux à M. de Lamoignon.

C'est M. de Montmorin que le roi avait chargé d'annoncer à M. de

Miroménil son brusque renvoi, et dans ce moment il pleurait la perte de madame de Bérule, sa fille. Le messager de malheur débuta par un compliment de condoléance, entrée assez naturelle dans la circonstance. Après avoir remercié Montmorin, M. de Miroménil, passant aux affaires du cabinet, dit, en sous-entendant la disgrâce de Calonne, dont il était informé : « Eh bien! monsieur le comte, voilà du » nouveau. — Oui, monsieur le garde des sceaux, répondit le ministre, » mais ce n'est pas tout; il y en a encore qui vous concerne, et que » j'ai une vraie peine à vous annoncer. — Il fallait, mon cher comte, » me faire deux compliments de condoléance à la fois, repartit Miro- » ménil après avoir écouté le message, j'aurais su ce que cela eût » voulu dire... » Et il remit les sceaux à l'envoyé, sans lui donner la peine de s'expliquer davantage.

Pauvre M. de Fourqueux! Je ne sais pas en vérité s'il a eu le temps de porter son bonnet de nuit au ministère. A peine avait-il pris l'air du contrôle des finances, qu'une lettre de remercîment, bien polie, lui a fait savoir que le vent de la faveur avait cessé de souffler sur lui : ce n'était qu'un zéphyr passager. Ce ministre est remplacé par M. de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, créature de la reine. La voix publique appelait M. Necker au gouvernail d'un vaisseau violemment battu par la tempête; mais Marie-Antoinette n'a pas oublié que cet homme d'Etat professe une économie inflexible. Louis XVI ne montre pas moins d'éloignement pour cette notable capacité financière; Sa Majesté prétend qu'*il faudrait céder le trône à ce Génevois*, et elle tient à n'en pas même abandonner la plus légère prérogative. La nomination de M. de Brienne n'a donc souffert aucune difficulté, dès que la reine a eu dit qu'elle la désirait.

L'arrivée de M. de Lamoignon aux affaires a eu l'heureux avantage d'y faire rappeler M. de Malesherbes, cousin de ce garde des sceaux. Cet homme d'Etat incorruptible sera, dit-on, mis en avant par le nouveau ministère pour les propositions un peu tranchantes. Malesherbes, aussi éloquent qu'érudit, accompagnera en pareille occurrence les projets de réforme d'une citation grecque ou romaine, et comme Louis XVI aime cela, sans être précisément ni Grec ni Romain, il avalera ces pilules dorées à sa guise.

On ne sait pas encore au juste à quoi servira dans le conseil M. le duc de Nivernais, qui vient d'y entrer. Ce seigneur, frêle et exigu, était bon à dormir pompeusement dans les ambassades, après des négociations amnureuses trop actives; mais, au temps où nous sommes, il faut veiller dans le cabinet de Versailles. L'Académie française s'est fait cadeau de M. de Nivernais, parce qu'un duc est toujours bon à prendre dans un corps quelconque; et celui-ci ne laisse pas d'entretenir son immortalité avec de petites fables assez élégantes. Les apologues auraient cours en politique comme ailleurs si la morale y était admise, mais il n'en est rien; et l'on ne sait réellement ce que l'on fera de notre académicien au tapis de Versailles, à moins qu'on n'en rédige les décisions en style de madrigal.

M. de Calonne est traité avec une grande sévérité : il s'était flatté de pouvoir rester à Versailles, ou du moins à Berny, maison de plaisance qu'il possède aux environs de Paris; mais cet ex-ministre a été exilé dans une de ses terres en Lorraine, avec défense de voir personne et d'écrire à qui que ce soit. On dit sous le manteau que cette conduite du roi, loin d'être une preuve de sévérité, tend à soustraire M. de Calonne aux accusations prêtes à fondre sur lui.

M. Necker est aussi exilé à vingt lieues de Paris, et voici le motif auquel on attribue cette mesure. Il paraît que M. de Calonne, encore contrôleur général, a insinué dans un discours à l'assemblée des notables que le compte rendu à Sa Majesté en 1781, loin d'offrir un *boni* comme M. Necker l'établissait, présentait dès cette époque un énorme déficit. L'homme d'Etat inculpé, averti de cette insinuation, s'est hâté de faire imprimer un mémoire justificatif, avant d'avoir pris l'agrément du roi; et ce prince le punit aujourd'hui pour s'être montré innocent sans la permission de Sa Majesté.

On m'a remis des passages d'un discours rempli de patriotisme que M. de la Fayette a prononcé dans le bureau de M. le comte d'Artois. « Il faut attaquer le monstre de l'agiotage, a dit le compagnon de » Washington, au lieu de le nourrir, comme il est à craindre qu'on » ne le fasse, en allouant plusieurs millions aux agioteurs. Je propose » de supplier Sa Majesté d'ordonner un examen sérieux, *par personnes* » *non suspectes*, de tous les *bons* du roi pour les domaines, ainsi que » des titres des dons, ventes, échanges ou achats qui sont ou doivent » être à la chambre des comptes; de manière que Sa Majesté puisse » connaître la valeur des dons qu'elle fait, revenir sur les marchés » onéreux qui n'ont pas été liquidés, et rompre ceux dans lesquels, » depuis son avénement à la couronne, elle a été lésée d'outre moitié. »

M. de la Fayette, appuyant sa proposition d'exemples frappants, cite le marché de Lorient avec la terre de Châtel, ne valant ensemble que cent quatre-vingt mille livres de rente pour lesquels on a eu la principauté de Dombes estimée quarante mille livres de rente, huit cent mille livres payées à M. de Laubépine, et la somme énorme de douze millions payable en vingt-cinq ans. M. de la Fayette ajoute que le roi Louis XVI paraît avoir acquis pour sept cent mille livres de rente de terres ou de forêts, et qu'il a donné à cette occasion, soit comptant, soit à terme, plus de quarante-cinq millions.

« Un grand désordre, poursuit l'orateur patriote, suppose une » grande déprédation : pourquoi les ministres des finances proposent- » ils à Sa Majesté des achats ou des échanges, qui, n'étant aucunement » à sa convenance, ne favorisent que des particuliers? Les millions » qu'on dissipe, s'écrie M. de la Fayette en terminant, sont levés » par l'impôt, et l'impôt ne peut être justifié que par le besoin de » l'Etat. Tant de millions abandonnés à la déprédation et à la rapine » sont le fruit des sueurs, des larmes et peut-être du sang des peu- » ples. Le calcul des malheureux qu'on a faits pour réunir ces som- » mes, si légèrement prodiguées, est calcul bien affligeant pour la » justice et la bonté que tous les notables et moi savons être les » sentiments du roi. »

Voilà le langage qu'il convient de faire entendre dans une assemblée nationale : noble et utile franchise dont M. de la Fayette s'est inspiré à l'école d'un peuple vierge de notre corruption sociale, comme les épaisses savanes voisines du pays qu'il habite sont vierges de l'empreinte d'un pied humain.

Hier le front de Sa Majesté, habituellement obscurci par les soucis que lui causent les discussions des bureaux, s'est déridé quelques instants. Le baron de Breteuil sollicitait pour une dame de la cour, connue pour avoir été l'une des maîtresses de M. de Calonne, la permission d'aller le voir dans son exil de Lorraine; le roi, dans sa mauvaise humeur, a répondu : « Qu'elle aille se faire .....! — » Mais, sire, a répondu le ministre, c'est pour cela même. » Et Louis XVI de rire et d'accorder la permission demandée.

La clôture de l'assemblée des notables a eu lieu hier 25. Le discours de l'archevêque de Toulouse, le plus remarquable de tous ceux prononcés à cette occasion, traitait longuement des économies *promises* par leurs Majestés : ce ministre a dit que déjà la reine, à l'exemple de son auguste époux, prescrivait journellement aux ordonnateurs de sa maison de lui présenter toutes les réformes possibles, que les frères du roi étaient dans les mêmes dispositions, et que ces économies seraient portées à quarante millions avant la fin de l'année. Passant ensuite au chapitre des assemblées provinciales qui vont s'organiser immédiatement, M. de Brienne a déclaré que la présidence en sera dévolue aux deux premiers ordres de l'Etat, mais par honneur seulement, et sans prérogatives utiles; présidence qui d'ailleurs sera purement élective : sauf le droit d'exclusion pour Sa Majesté, en cas que les sujets ne lui conviennent pas; ce qui veut dire, en d'autres termes, que les assemblées nommeront leurs présidents avec une entière liberté pourvu que les choix plaisent à Sa Majesté. L'intendant n'aura pas voix délibérative pendant les discussions; mais, en qualité de commissaire du roi, il fera ses observations. Les assemblées provinciales s'occuperont essentiellement de la répartition et de la perception de l'impôt ainsi que des travaux publics de la province.

On a remarqué aussi dans le discours de M. le premier président Nicolaï cette phrase significative : « Nous devons féliciter la reine » de se montrer *aujourd'hui* telle que doit être l'auguste épouse du » roi et la mère du Dauphin. »

Ainsi s'est terminée cette assemblée des notables dont on a fait tant de bruit : on y a beaucoup proposé, beaucoup promis, et rien décidé. En sorte qu'un esprit solide pourrait dire, après la séance de clôture, comme le mathématicien en sortant de la représentation de *Zaïre* : « Voilà qui est beau, mais qu'est-ce que cela prouve? »

On a reçu, dès le mois de mai, des nouvelles de M. de la Peyrouse; elles étaient fort affligeantes. Les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*, commandées par ce navigateur, ont mis sous voiles le 1er août 1785; le 25 du même mois, elles avaient relâché à Ténériffe; le 9 novembre, à Sainte-Catherine du Brésil; le 11 mars 1786, à la Conception du Chili. Elles naviguaient, au mois de juillet suivant, par le vingt-septième degré de latitude, sur les côtes de l'Amérique septentrionale, dont le chef de l'expédition voulait lever la carte et faire reconnaître les atterrages. Deux canots expédiés de *la Boussole* et une troisième embarcation détachée de *l'Astrolabe* furent à cet effet dirigés vers la plage. M. d'Escures, chevalier de Saint-Louis, et le plus âgé des officiers, commandait cette expédition. M. de la Peyrouse lui avait donné des instructions écrites fort étendues, dans lesquelles la prudence était recommandée. Les trois canots marchaient assez serrés; celui qui se trouvait le plus près du chevalier d'Escures était commandé par M. de Boutin, le troisième avait pour chef M. de la Borde ayant avec lui son frère M. de la Borde de Boutevilliers. Tout à coup le canot commandant est entraîné par un courant, et disparaît englouti par les flots qui se brisent non loin de là contre des rochers. M. de Boutin, grâce à l'excellente assiette de son embarcation, grâce surtout à une manœuvre habile, évite le gouffre où d'Escures et les siens se sont abîmés. Moins heureux, M. de la Borde et ses compagnons périssent en voulant secourir le premier canot submergé. Cette catastrophe enlève à M. de la Peyrouse vingt et un hommes, dont le plus âgé n'avait pas trente-quatre ans, et parmi lesquels on compte MM. d'Escures, de Pierrevert, de Moncarn, de Flassan, et l'un des frères de la Borde, tous cinq officiers distingués de la marine royale.

Après cette catastrophe, M. de la Peyrouse, au désespoir, a pourtant continué son voyage vers la côte occidentale de l'Amérique

jusqu'au 6e degré de latitude. Les dernières nouvelles reçues de l'expédition portent la date de Monterey, au nord de la Californie; elles vont jusqu'au 17 septembre 1786. Le paquet renfermait des observations de M. Pante d'Agelet, membre de l'Académie des sciences, sur des longitudes jusqu'alors inconnues, sur les marées dans la mer du Sud et sur la longueur du pendule à secondes. Ce travail a pour but de connaître la figure de la terre par l'appréciation des changements de pesanteur qu'il peut y avoir dans les deux hémisphères et sous différents méridiens.

Les voyageurs doivent être arrivés vers la fin de janvier dans la mer des Indes; ils pourraient donc être de retour en France au printemps de l'année 1788, après avoir fait plus de vingt-cinq mille lieues.

L'ordre des événements remarquables place sous ma main *Tarare*, opéra de M. Beaumarchais. Les bruits de ville, et, comme dit Figaro, les dispositions du café, étaient excellents avant la représentation; mais l'événement n'a pas justifié ces brillantes espérances. Le sujet de *Tarare* est oriental, et comme l'esprit de l'auteur est tout français les saillies dont l'ouvrage abonde y forment une suite de hors-d'œuvre aussi bizarres que déplacés. La pièce offre d'ailleurs une intrigue diffuse, laborieuse, se dénouant avec convulsion. En un mot, le tout est médiocre pour ne pas dire plus. Ce thème compliqué a fourni peu de situations musicales à M. Salieri, auteur des *Danaïdes*; aussi l'œuvre de ce compositeur ne présente-t-il que de rares beautés à travers une surabondance fastidieuse de morceaux.

Monsieur et le comte d'Artois assistaient à la première représentation de *Tarare*. La reine devait s'y montrer aussi, quoiqu'on lui eût représenté qu'il était peu convenable qu'elle autorisât par sa présence une composition immorale, graveleuse même. Un incident inattendu, qui paraît causer beaucoup d'inquiétude à Sa Majesté, lui a fait oublier l'opéra nouveau.

La comtesse de la Motte s'est évadée le 9 ou le 10 juin de la Salpêtrière, où elle était encore enfermée. On varie dans les détails de cet événement : les uns prétendent que le gouvernement a fermé les yeux sur la fuite de cette dame; les autres vont jusqu'à assurer qu'il l'a favorisée. Ceux-ci prétendent qu'une sœur grise s'est prêtée à l'évasion, ceux-là soutiennent que madame de la Motte l'a effectuée sans aucun secours. Tous les rapports s'accordent à dire que la prisonnière échappée a pris son essor vers l'Angleterre. Or voici un fait digne de beaucoup d'attention, et qui confirme le passage de madame de la Motte dans les îles Britanniques. M. Ethis de Corny, procureur du roi de la ville, est arrivé à Londres, le 20 ou 21 juin, avec une mission secrète, qui consiste, dit-on, à retirer des mains de la comtesse fugitive un manuscrit où l'honneur de la reine se trouve gravement compromis.

Peu de jours après le départ de M. Ethis on vit la reine arriver de Versailles avant neuf heures du matin, et se rendre, en brûlant le pavé, chez la princesse de Lamballe. Vers la fin de la matinée, celle-ci monta en voiture avec une grande précipitation; on apprit qu'elle partait pour Londres. La couleur donnée à ce voyage est que madame la surintendante est chargée de négocier auprès de M. de Calonne, afin que, dans un mémoire justificatif, cet ex-ministre ne divulgue pas des articles faits pour rester sous le voile du mystère : comme dépenses secrètes du petit Trianon, dettes de jeu, secours envoyés à l'empereur. Le prétexte est d'autant plus heureux, que cette précaution serait à prendre si déjà elle n'a été prise. Mais, par malheur pour la vraisemblance, M. de Calonne est en Hollande, et la princesse se dirige sur Londres. Il est donc évident que son voyage se rapporte à l'évasion de madame de la Motte... Annexe aux obscurités du procès de M. de Rohan.

Toutefois la reine ne se laisse pas dominer par l'inquiétude, car, bien que Sa Majesté ait signé une réforme sévère de ses dépenses et de sa maison, elle approuva hier le projet d'une fête à Fontainebleau, qui à elle seule coûtera de cinq à six cent mille livres. On rapporte que la reine a dit en riant à cette occasion à l'ordonnateur : « Mais il » faut auparavant savoir si M. le contrôleur général nous en donnera » la permission. »

Marie-Antoinette n'est pas la seule personne qui se mette au-dessus des souvenirs peu honorables que laisse dans le public le procès hideux du collier, revenu sur l'eau par suite des négociations entamées à Londres auprès de madame de la Motte. Le cardinal de Rohan, qui se trouve en ce moment à l'abbaye de *Marmoutier*, aux portes de Tours, charme les ennuis de l'exil dans les bras d'une jeune Anglaise logée avec lui, et que Son Eminence courtise ouvertement, au grand scandale et peut-être à la grande jalousie des moines.

L'illustre exilé a reçu dernièrement un notaire de Londres nommé Dubourg, Français naturalisé Anglais, et qui, dit-on, a fait le voyage de Tours pour conspirer avec le prince Louis contre M. de Breteuil. Les deux conjurés ont conféré secrètement plusieurs jours de suite, et l'on a entendu dire à Dubourg en quittant le cardinal : « Soyez » tranquille, nous allons chauffer le baron. » Heureusement M. de Breteuil n'a pas affaire à un catholique apostolique romain, et l'on assure d'ailleurs que ce ministre ne craint pas la brûlure.

Mais il y a quelque chose de plus curieux dans les causes du voyage de ce Dubourg en France : on pourra se faire l'idée de l'adresse de notre cabinet en apprenant que M. de Castries, ministre de la marine, a fait venir un Anglais, et qui mieux est, un notaire pour réformer les abus qui existent dans nos ports de Toulon, de Rochefort et de Brest. Dubourg a prétendu que, du fond de son étude, ayant eu le moyen de reconnaître différentes friponneries commises dans ces ports, il avait cru de son devoir d'en prévenir le cabinet de Versailles. De là mission donnée au garde-note avec une confiance remplie d'ingénuité. La circonstance la plus drôle de cette aventure, c'est que Dubourg est l'ami de *M. Pitt;* qu'il a dans son étude un des neveux de ce ministre anglais, et que jamais il ne se trouva une aussi belle occasion de faire espionner ce qui se passe dans nos ports. Ce n'est pas la première fois que nous fournissons à nos voisins des éléments d'hilarité.

Tandis que Dubourg conspirait à Marmoutier avec le cardinal de Rohan, le parent de Son Eminence, M. le maréchal prince de Soubise, mourait subitement à Paris. Le 3 juillet, un magnifique convoi partit de la petite maison de ce seigneur, rue de l'Arcade, et traversa Paris à l'entrée de la nuit pour se rendre à la Merci, sépulture choisie par le défunt. Ce corbillard chargé de trophées, cette longue file de voitures drapées sur lesquelles se détachait le magnifique écusson de la maison de Rohan, enfin les mille flambeaux qui semaient de feux un ciel déjà sombre, tout cela avait mis en mouvement le peuple de la capitale, si avide de spectacles quels qu'ils soient. On remarquait à la cérémonie le prince de Condé, gendre de M. de Soubise; le duc de Bourbon, son petit-fils, et le duc d'Enghien, son arrière-petit-fils... On assure avoir vu rire le prince de Condé; indécence qui du reste ne contraste pas étrangement avec la fin d'un maréchal de France, d'un prince, qui, livré dans sa vieillesse au libertinage le plus crapuleux, meurt au bout de la ville dans un vide-bouteille.

Le roi, sans s'arrêter aux discussions de l'assemblée des notables, a commencé l'exécution de son nouveau plan de finances en rendant à la fin de juillet, deux édits d'une haute importance : l'un qui grève d'un droit onéreux le timbre des actes, l'autre portant établissement de l'impôt territorial. Ces édits ont été vivement repoussés par le parlement, dont l'opinion à peu près unanime a été que nul impôt ne pouvait être établi en France sans le concours des états généraux. En conséquence, messieurs ont arrêté en séance du 24 juillet que des remontrances seraient portées à Sa Majesté par une députation de la cour. Mais, avant la présentation, les gens du roi ont fait savoir aux chambres assemblées que le monarque ne voulait point admettre de députation; mais qu'il recevrait comme à l'ordinaire les *représentations* du parlement par l'organe de son premier président et de deux présidents à mortier. Ces trois magistrats, admis en effet devant Louis XVI, se sont peu félicités du résultat de leur démarche. Le roi, assis devant sa cheminée, les a écoutés d'un air courroucé, et leur a dit : « Je vous ferai savoir mes volontés. » Sa Majesté, se levant ensuite, a tourné le dos aux trois présidents, est passée dans une autre chambre, et en a refermé la porte avec humeur. On assure que ce prince a dit depuis : « Je saurai sans ces robins faire le bien » de mes peuples. »

Cependant le samedi 4 août M. le garde des sceaux écrivit au premier président qu'il eût à rassembler sa compagnie le lendemain dimanche, à cinq heures du soir, pour entendre les ordres du roi. A l'heure indiquée, le maître des cérémonies est venu notifier au parlement une lettre de cachet, lui ordonnant de se rendre à Versailles le lendemain 6, à onze heures du matin. M. le premier président, après avoir fait toutes les réserves convenables sur le lieu et la forme de la convocation comme sur ce qui pourrait se passer dans la séance indiquée, a déclaré à l'officier de la couronne que le parlement obtempérait aux ordres du roi.

A leur arrivée au château, *messieurs* y ont trouvé un déjeuner de buvette, composé de pain, de beurre et de vin rouge et blanc. Par respect pour la majesté royale, quelques-uns des magistrats ont fait honneur à ce repas de rancune; après quoi le parlement, entré dans la salle du lit de justice, y a trouvé pour spectatrices les femmes de chambre et les filles de garde-robe de la reine et des princesses. Il était difficile, à cette seconde circonstance dérisoire, de ne pas reconnaître le projet de se moquer de la magistrature suprême. Mais le discours du roi était sérieux : « Il n'appartient point à mon parle- » ment de douter de mon pouvoir, a dit Sa Majesté, non plus que » de celui que *je lui ai confié*. C'est toujours avec peine que je me » décide à faire usage de la plénitude de mon autorité et à m'écarter » des formes ordinaires; mais mon parlement m'y contraint aujour- » d'hui, et le salut de l'État, qui est la première loi, m'en fait un » devoir. » Après ce préambule despotique, le garde des sceaux a prononcé un discours d'une audace et d'une dureté analogues; puis il a fait lecture des édits du timbre et de l'impôt territorial, dont l'enregistrement était demandé.

En réponse à ce discours, MM. d'Aligre et Séguier se sont élevés contre la forme d'établissement des deux impôts; cependant ils ont conclu à la sanction en se retranchant avec adresse dans les réserves de la veille. La séance étant terminée, le roi a dit en se levant :

« Vous venez d'entendre mes volontés, je compte que vous vous y » conformerez. »

Le lit de justice ayant fini à deux heures, *messieurs* ont retrouvé dans les appartements un nouveau couvert avec du pain, du beurre, du vin et de l'eau. L'ironie était aussi par trop inconvenante : ces magistrats, passant devant la table sans s'y arrêter, se sont dispersés pour dîner dans les auberges de Versailles, et sont retournés ensuite à Paris séparément.

Le lendemain 7, le parlement s'est assemblé à onze heures et la séance s'est prolongée jusqu'à dix heures du soir. Dans cette réunion, où M. d'Eprémesnil s'est particulièrement déchaîné contre les actes de la couronne, le parlement a déclaré provisoirement nul, illégal et comme ne pouvant produire d'effet tout ce qui s'était passé au lit de justice notamment l'enregistrement des édits ; remettant, au sur-

M. de Calonne.

plus, à délibérer sur le fond au lundi 13. A la sortie du palais, le peuple a demandé à grands cris M. d'Eprémesnil ; mais il s'est dérobé à cet empressement tumultueux en s'évadant par des issues détournées.

On cite le passage suivant de l'arrêté rendu dans la séance du 7 août : « Ledit seigneur roi n'ignore pas que le principe constitu- » tionnel de la monarchie française est que les impositions soient » consenties par ceux qui doivent les supporter; qu'il n'est pas dans » le cœur d'un roi bienfaisant d'altérer ce principe : il tient aux lois » primitives de l'Etat, à celles qui assurent l'autorité, et à celles qui » garantissent l'obéissance. » Si les parlements se maintiennent sur ce terrain légal, il sera difficile à la couronne de passer outre ; si elle passe, il y aura oppression : et l'oppression est un état violent que la force *réelle* supporte peu volontiers.

Il est donc impossible de ne pas voir les nuages qui s'amassent à l'horizon, à moins d'être dominé par un étrange aveuglement. Eh bien ! cet aveuglement paraît être celui de la cour. Tandis que le parlement de Paris, dont tous ceux du royaume seront les échos, invoque l'appel de ces états généraux qui peuvent remettre tout en question, même l'existence des dynasties, la reine donne des bals au petit Trianon : le premier eut lieu la veille du lit de justice, et ces fêtes continueront jusqu'à nouvel ordre trois fois par semaine. Cette gaieté affectée est d'autant moins opportune que des exemplaires d'un mémoire justificatif de Calonne circulent déjà dans Paris et que Marie-Antoinette y est fortement compromise. L'ex-contrôleur général ne veut pas du moins qu'on l'accuse d'avoir mangé un milliard à lui tout seul : les acquisitions inutiles de la reine y sont portées, dit-on, en ligne de compte, ainsi que les complaisances monnayées que Sa Majesté a fait réaliser dans les coffres de Vienne. Ces bruits sont, il faut en convenir, d'étranges accompagnements ajoutés à l'orchestre des bals de Trianon.

Pendant qu'on dansait dans cette maison de plaisance, une plainte était portée contre M. de Calonne au parlement de Paris sur la dénonciation de M. Duport de Prélaville de la troisième chambre des enquêtes. Dans la première partie de cette dénonciation, ce magistrat s'est élevé à des considérations politiques sur le pouvoir, en général excessif, qu'ont les ministres en France ; abus né de la dégénération de la constitution et dont les conséquences funestes sont presque inévitables. D'où l'orateur a conclu qu'une réforme est devenue indispensable dans notre système de gouvernement. Passant ensuite aux faits imputés à l'ex-contrôleur général, M. Duport a fait un tableau monstrueux des déprédations de ce ministre; tableau que le rapporteur a su appuyer de calculs aussi démonstratifs que précis.

La cour suprême a accueilli ainsi cette plainte : « La cour donne » acte au procureur général du roi de sa plainte des déprédations » des finances, soit par des charges et acquisitions onéreuses à l'Etat, » soit par l'extension des emprunts au delà des sommes portées dans » les édits et déclarations enregistrés en la cour, soit par des man- » œuvres dans la refonte des monnaies, soit par des fonds du trésor » fournis clandestinement pour soutenir un agiotage funeste à l'Etat, » soit par des abus d'autorité et autres de tout genre commis par le » sieur de Calonne dans l'administration des finances. »

Le parlement, qui s'était prorogé au 13 août relativement au fond de la question des édits, s'est en effet réuni ce jour-là, et la séance a duré de onze heures du matin à sept heures du soir. M. d'Eprémesnil, dans un discours aussi éloquent que fondé en principes, a prouvé que les actes sur le timbre et l'impôt territorial ne pouvaient être légalisés que par les députés de la nation, et que la magistrature, en les enregistrant, deviendrait complice de leur illégalité. M. de Nivernais a voulu vainement opposer sa prose ministérielle à d'aussi puissantes considérations et faire redouter une guerre prochaine menaçant la France. M. d'Eprémesnil, dans une réplique lumineuse, a prouvé qu'avec des économies, qui ne se sont encore offertes qu'en paroles, le gouvernement peut attendre qu'on ait avisé à un mode

A l'instant les piqueurs courent après ce malheureux, le saisissent, le frappent, et l'attachent à un arbre.

régulier d'imposition, et que quant à la guerre, les puissances étant hors d'état de la faire, on doit la considérer comme une des fictions que M. de Nivernais sait produire ingénieusement dans ses fables.

L'éloquent orateur a entraîné une majorité de quatre-vingts contre quarante opinants. En conséquence, le parlement a rendu un arrêt tendant à maintenir l'improbation des édits et qui se termine par ces mots . « La cour, persistant dans ses arrêtés, a déclaré la distribu- » tion clandestine desdits édits et déclarations nulle et illégale, comme » étant faite par suite d'une transcription également déclarée nulle » et illégale ; déclare lesdits édits et déclarations incapables de priver » la nation d'aucun de ses droits et d'autoriser une perception con- » traire à tous les principes, maximes et usages du royaume. Le pré- » sent arrêté sera envoyé dans tous les bailliages et sénéchaussées » du ressort pour y être lu, publié et enregistré. »

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8.

Le peuple, qui obstruait toutes les avenues du palais, a témoigné sa satisfaction à *messieurs* par trois salves d'applaudissements, quand ils se sont montrés au sommet du perron, et à peine ont-ils pu se faire jour à travers la foule pour rejoindre leurs carrosses.

Ce n'est pas seulement aux portes du palais que les Parisiens se réunissent tumultueusement, c'est dans toutes les places et carrefours; on approuve hautement la conduite du parlement; on demande la convocation des états-généraux; il est aisé de voir que la nation se réveille décidément sur ce point. L'animosité contre la reine, excitée par la connaissance des dépravations auxquelles son nom est associé, devient de plus en plus vive. La haine que le peuple porte à cette souveraine est si forte, que le lieutenant général de police a cru devoir lui faire donner un billet contre le conseil de ne pas paraître à Paris. M. le baron de Breteuil, intermédiaire de cet avis, n'ayant pas osé le transmettre à la reine, en a fait part au roi. Sa Majesté s'est transportée sur-le-champ chez son auguste compagne et lui a dit : « Madame, je » vous défends d'aller dans » la capitale jusqu'à nouvel » ordre. »

On rapporte que cette occasion Marie-Antoinette eut avant-hier une conversation fort [illegible] avec *Madame*, qui, à l'exemple de son mari, se montre assez disposée à reconnaître les droits populaires. « Je » vous exhorte, Madame, » disait-elle, à faire plus de » cas de vos sujets; le *Vive* » *la reine!* est un bien plus » précieux que vous ne » peut-être le croit que vous » finissiez par le mériter; autrement vous ne serez que » la reine de France, vous » ne serez pas celle des » Français. »

La reine suit le roi de près, portant le jeune Dauphin dans ses bras.

Le résultat de la fameuse séance parlementaire du 13 août ne s'est pas fait attendre; dans la nuit du 14 au 15 tous les membres du parlement ont reçu une lettre de cachet conçue en ces termes : « Monsieur, je vous » fais cette lettre pour vous » ordonner de sortir de ma » bonne ville de Paris et de » vous rendre en celle de » Troyes, dans le délai de » quatre jours, pour y attendre mes ordres; vous » défendant de sortir de votre maison avant votre départ, à peine de désobéissance. Sur ce, je prie Dieu » qu'il vous ait en sa sainte » garde. — *Louis;* par le » roi, le *baron de Breteuil.* »

Ces lettres ont été remises par un officier des gardes accompagné d'un sergent; celui-ci restait à la porte de la chambre du magistrat, tandis que son chef y pénétrait pour remettre l'intimation royale.

Un exil n'était pas un enregistrement; il fallait pourtant que le roi obtînt quelque chose qui ressemblât à cette formalité. L'archevêque de Toulouse, qui, comme on le dit vulgairement, tenait la queue de la poêle, ne savait où donner de la tête malgré son adresse reconnue; Louis XVI lui avait dit : « Eh bien! *calottin*, ils refu- » sent d'enregistrer; voyez à vous en tirer. » Mais l'issue ne se présentait pas de bonne grâce. Cependant le 15 août au soir on se décida dans le conseil à faire une démarche auprès de la chambre des comptes et auprès de la cour des aides pour leur intimer l'ordre de rayer de leurs registres l'arrêt rendu par le parlement dans la séance du 13, et de reconnaître comme légaux les édits enregistrés au lit de justice. *Monsieur* et le comte d'Artois devaient dans cette circonstance porter les ordres du roi; Sa Majesté les manda à cet effet dans son cabinet. Le dernier, toujours inconséquent, toujours incapable de mesurer la portée d'une mesure arbitraire, se contenta, dit-on, de répondre : « J'y consens, sire, j'irai débiter des paroles » à la cour des aides, puisqu'il faut sans cesse batailler avec ces » robins; mais à votre place je m'en tirerais bientôt avec six francs » de corde. » *Monsieur* ne se montra pas aussi disposé à se rendre à la chambre des comptes : une discussion fort vive, qui dégénéra en querelle éclatante, s'éleva même à cette occasion entre le roi et M. de Provence. Sa Majesté demanda brusquement à ce prince s'il voulait renouveler les événements malheureux du règne de Charles VI, de la Ligue, des barricades. Son Altesse Royale n'avait pas encore eu le temps de repousser cette imputation injurieuse, lorsque Sa Majesté parut vouloir l'appuyer d'un geste qui obligea *Monsieur* à se retirer.

Néanmoins les deux princes s'acheminèrent le lendemain vers Paris, afin de remplir, avec des opinions bien différentes, la mission que Louis XVI venait de leur confier. Les nouvelles voyagent sur l'aile de la renommée : on savait déjà aux portes du palais ce qui s'était passé la veille dans le cabinet du roi. Le public accouru en foule sur le passage de *Monsieur* voulut lui tenir compte de sa répugnance : il fut accueilli par des acclamations, des cris de *Vive M. de Provence! Vive le prince patriote!* La réception faite à M. le comte d'Artois fut loin de ressembler à ces témoignages d'estime : soit que les *six francs de corde* eussent percé dans le public, soit qu'il conservât un amer ressentiment des *aimables générosités* de Son Altesse Royale, un peu trop onéreuses à la France, le jeune frère du roi vit son entrée à la cour des comptes accompagnée d'une bruyante cacophonie de huées et de sifflets. Ce charivari, rendu alarmant par une agitation très-prononcée de la foule, causa une telle inquiétude à l'officier commandant la garde du prince, qu'il cria *Aux armes!* d'une voix retentissante. A ce cri martial toute la populace qui se pressait sur le grand escalier s'en est précipitée avec une effrayante rapidité; et comme les degrés d'en bas ne se dégageaient pas assez vite au gré des fuyards qui occupaient le haut du perron, on les a vus s'ouvrir une route singulière sur les têtes des retardataires : un moment ces masses vivantes ont ressemblé aux flots de la mer roulant les uns sur les autres poussés par la tempête.

Cependant M. le comte d'Artois, fort peu rassuré sur les suites de cette espèce d'émeute, remplit sa mission à la cour des aides avec beaucoup moins d'assurance qu'il n'en avait promis : son discours fut bref et chevrotant; il sortit sans être bien fixé sur ce qu'il avait obtenu. Le retour de Son Altesse Royale auprès de Sa Majesté fut à peu près calme; mais l'âme du prince ne l'était point, et l'on dit qu'il se fit mettre au lit en arrivant à Versailles.

Plus heureux, *Monsieur*, après avoir exécuté les ordres de Louis XVI, se dirigea tranquillement vers le Luxembourg, où il devait dîner. Ses chevaux fendirent, sans le moindre tumulte, une foule immense, qui le bénissait. « Prenez bien garde de blesser personne, » disait-il à son cocher; et ce prince eut constamment la tête à la portière, saluant de la main le peuple et le remerciant du bon accueil qu'il en recevait.

Au demeurant, les cours n'ont rien promis de positif aux deux illustres députés : elles ont répondu qu'elles en délibéreraient; et les clameurs populaires qui se faisaient en ce moment entendre au dehors n'étaient pas propres à appuyer le coup d'Etat que le roi avait voulu tenter.

Le parlement, exilé de la veille, jour de l'Assomption, n'est peut-être pas étranger aux réunions tumultueuses du palais, dans lesquelles la basoche, les écrivains de la salle des Pas Perdus et d'autres suppôts de la magistrature ont joué un rôle fort actif. On sait maintenant que plusieurs magistrats se sont insurgés contre la défense de quitter leurs maisons avant leur départ; M. de Saint-Vincent a même dit avec fierté à l'officier des gardes porteur de la lettre de cachet

» Monsieur apparemment a oublié que c'est aujourd'hui une fête so-» lennelle, et que j'ai à servir un plus grand maître que le roi. Je » vous déclare que j'irai à l'église. » Trois jeunes conseillers, véhémentement soupçonnés de philosophie, imitant avec affectation cet exemple, sont allés à Saint-Paul entendre la grand'messe, les vêpres, le sermon, le salut, et n'ont quitté Paris qu'après avoir rempli cette surabondance de devoirs inaccoutumés. En un mot, si la cour s'est moquée du parlement, le jour du lit de justice, avec son repas des apôtres, *messieurs* lui ont rendu la pareille avant d'obéir à la lettre de cachet.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, tous les parlements du royaume, animés du même esprit que celui de Paris, ont fait parvenir à Versailles des arrêtés plus ou moins rigoureux et contre les édits et contre l'exil des hauts magistrats de la capitale. Celui de Besançon fait une longue et violente énumération des excès de pouvoir, des exactions ministérielles, des dilapidations financières. Cette compagnie termine en disant : « Il est un terme où les liens unissant les » sujets au souverain et le souverain aux sujets commencent à se re-» lâcher; la France y est parvenue. » Toutes les remontrances des parlements offrent une conclusion commune, la demande de convocation des états généraux; et tous préviennent Sa Majesté que, dans l'état actuel des choses, aucun impôt nouvellement établi ne sera perçu dans leur ressort.

Au milieu de cette conflagration, le roi, aussi embarrassé qu'inquiet, s'est décidé à faire M. l'archevêque de Toulouse premier ministre. Ce prélat a, dit-on, assuré à Sa Majesté que, si elle lui donnait carte blanche et lui laissait la permission de mettre les ciseaux dans l'étoffe ministérielle, il se faisait fort de rétablir l'ordre dans l'État. Louis XVI ayant consenti à tout, et s'étant même prononcé sur son intention de ne *plus se mêler de rien*, le réformateur est entré en jouissance du gouvernement que Sa Majesté lui abandonnait. Usant d'abord des *ciseaux*, Sa Grandeur a élagué M. le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, puis M. de Castries, ministre de la marine, pour remettre le premier de ces départements au comte de Brienne, commandant supérieur en Guyenne, et le second à M. de la Luzerne. Ces deux ministres n'étant, à vrai dire, que les substituts de M. l'archevêque de Toulouse, qui a confié au même titre le contrôle général à M. Lambert, voilà ce prince de l'Eglise sur la même ligne que les cardinaux de Richelieu, de Mazarin et de Fleury. Sa Grandeur, en vertu de sa suprématie, s'est mise à fouiller profondément dans les affaires de la guerre et de la marine, sans être ni contrariée ni contredite, et l'on assure que déjà le principal ministre a promis au roi une économie de trente-deux millions sur la guerre seule. De plus, on veut que M. de Brienne ait assuré à Sa Majesté qu'en se passant de l'impôt du timbre, on pourrait négocier avec quelque honneur le retour du parlement, que Sa Grandeur regarde comme indispensable.

Le rappel de *messieurs* a suivi de près la proposition que l'archevêque de Toulouse en avait faite au roi : une déclaration du 10 septembre, enregistrée à Troyes le 24, rétablit à Paris le siége du parlement, dont les membres arrivent journellement dans la capitale. Cette affaire ne se termine point à la satisfaction générale : nos magistrats ont lâché pied sur plusieurs points, notamment sur la mise en accusation de M. de Calonne. Aussi le conseiller d'Eprémesnil a-t-il dit ouvertement à ses collègues « que le parlement était parti de » Paris couvert de gloire, et qu'il y rentrait couvert de boue. »

Dans les affaires qui intéressent le peuple, il faut se hâter de lui rendre justice, ou bien il ne tarde pas de le faire à sa manière, et ce n'est pas avec douceur qu'il procède. C'est ainsi que cette juridiction, véritablement souveraine, a rendu et exécuté sur l'heure un de ses jugements dans la soirée du 1er octobre. Le palais de la cour improvisée était la place Dauphine; une ordonnance préalable, prononcée à haute voix, avait prescrit aux habitants des maisons environnantes d'illuminer leurs croisées, et les défaillants avaient été assignés à coups de pierres à se conformer au règlement. L'illumination étant complète, on apporta des fagots, puis un mannequin représentant M. de Calonne, le nom de ce ministre était écrit sur le dos et sur le ventre de cette effigie. Après une instruction, des plaidoiries, un réquisitoire, etc., l'arrêt suivant fut prononcé :

« Le sieur de Calonne a été condamné par le tribunal de la nation » à être brûlé, et ses cendres jetées au vent :

» 1° Pour avoir mis le désordre dans les finances, ayant usé du » trésor royal comme du sien propre.

» 2° Pour avoir dissipé les fonds du susdit trésor, soit en laissant » voler ses subalternes, soit en prodiguant à ses amis des pensions et » gratifications, et surprenant la religion du roi pour les leur faire » accorder, soit enfin en faisant passer les fonds de la France à l'étran-» ger; laissant la reine dans la persuasion qu'elle pourrait sans nuire » à son fils, sans perdre l'amour de la nation, envoyer à son frère » plus de cent millions en trois ans.

» 3° Pour avoir été le principal moteur de l'agiotage, comme il est » prouvé par la justification du sieur de *Vemeranges*.

» 4° Pour avoir vendu toutes les places, comme il est prouvé par » la réclamation du comte de *Sénef*.

» 5° Pour avoir suborné les femmes de ceux qui sollicitaient des » places, et en avoir fait le prix du déshonneur.

» 6° Pour avoir voulu mettre de la mésintelligence dans les ordres » de l'Etat, convoqués par le roi, en répandant des libelles qui dénon-» çaient au peuple la noblesse et le clergé, ainsi qu'on le voit dans » une *Lettre d'un Anglais à Paris* qui se distribuait à toutes les portes » et se trouvait sur la cheminée du contrôleur général les jours d'au-» dience.

» 7° Pour avoir fait un traité de commerce avec l'Angleterre, de » qui il a reçu, de moitié avec M. de Vergennes, trois millions quatre » cent mille livres.

» 8° Pour avoir fait perdre au roi l'amour et la confiance des Fran-» çais; le mettant dans le cas, par ses dispositions, d'écraser d'im-» pôts la nation, ou de la réduire par la voix des parlements à récla-» mer des économies qui altèrent la splendeur du trône et à combattre » l'autorité royale, qui s'anéantit lorsqu'elle passe les bornes de son » pouvoir.

» Ledit sieur de Calonne, convaincu de tous ces crimes, les a » avoués par sa fuite. Il a été dénoncé au parlement et condamné » par la nation; laquelle condamnation a été exécutée dans la place » Dauphine, le 1er octobre 1787, à dix heures du soir, en présence de » quatre mille citoyens, des régiments des gardes françaises et suisses » et de la garde de Paris. »

Ces troupes, rangées effectivement en bataille sur les quais et sur le pont Neuf, virent l'arme au pied l'effigie de Calonne dévorée par les flammes; la lueur de cet auto-da-fé populaire vint se réfléchir sur deux mille baïonnettes rendues immobiles par l'ordre d'une autorité inquiète et plus disposée à transiger qu'à sévir.

J'ignore si le parlement, rappelé à toute sa dignité par l'exemple de la *populace*, donna suite à la plainte portée contre M. de Calonne, mais il pourra dans tous les cas s'épargner le soin d'un nouvel arrêt; celui de la place Dauphine peut être transporté tel qu'il est sur les registres de la grand' chambre, et je ne conseillerais pas à *messieurs* de courir les hasards d'une comparaison.

Enhardie par le succès de sa première séance, la cour nouvelle se disposait à en tenir une seconde, le lendemain, où l'on devait procéder avec quelques variantes : après avoir jeté par la fenêtre madame de Polignac et madame Lebrun, maîtresse de l'ex-contrôleur général, le tribunal se proposait de brûler M. le baron de Breteuil et la reine elle-même; le tout avec formule de jugement bien et dûment motivée. Mais M. de Crosne, lieutenant général de police, instruit par ses espions des projets du parlement de la place Dauphine, a donné cette fois ordre aux troupes de s'opposer à cette seconde facétie judiciaire, et la *cour* ne s'est point réunie.

A peine le parlement est-il de retour, et le voilà déjà en opposition formelle avec la couronne. Forcé de renoncer à l'impôt du timbre et à l'impôt territorial, M. de Brienne se flattait qu'à la faveur d'un édit de rappel des protestants *messieurs* enregistreraient celui qu'il avait préparé pour autoriser un emprunt. Dans cette attente le roi et ses ministres se rendent intempestivement au parlement le 13 novembre, après en avoir fait convoquer la réunion au milieu de la nuit : c'était un vrai coup fourré. Sa Majesté débute par dire « qu'elle » vient consulter les pairs et son parlement, donnant à chacun la » liberté de parler. » Alors M. de Lamoignon prononce un fort beau discours sur l'édit de l'emprunt projeté; puis sur celui qui rappelle les protestants, rappel que le parlement désirait et avait souvent demandé. M. de Brienne, principal ministre, s'exprime dans le même sens, laissant entrevoir dans le lointain la convocation des états généraux, si unanimement sollicitée.

La réplique étant ouverte, l'auguste présence de Sa Majesté n'en a point tempéré la chaleur : les orateurs du parlement se sont donné carrière et ont parlé en véritables tribuns sur l'édit de l'emprunt. M. d'Eprémesnil, Caïus Gracchus de la magistrature, a soutenu que cet édit ne pouvait être adopté, à moins d'une convocation préalable des états généraux : « J'en appelle, a dit ce conseiller dans un beau » mouvement oratoire, j'en appelle au cœur du roi, qui me repré-» sente en ce moment un bon père au sein de sa famille. » MM. de Saint-Vincent, Robert, Fréteau et l'abbé Sabatier se sont fait entendre après M. d'Eprémesnil; le dernier interpellant le roi directement lui a dit : « Sire, quelle hypothèque avons-nous à donner à » l'emprunt, si ce n'est notre énorme déficit? »

Les débats paraissaient devoir se prolonger, quoiqu'ils eussent déjà duré cinq heures, lorsque Sa Majesté se levant avec vivacité ordonna l'enregistrement immédiat de l'édit. Alors M. le duc d'Orléans a dit : « Si le roi tient séance au parlement, les voix doivent être recueil-» lies et comptées; si c'est un lit de justice, il nous impose silence. » Le roi ayant persisté, le prince a repris : « Sire, permettez que je » dépose à vos pieds ma protestation contre l'illégalité de vos ordres. »

Louis XVI, nonobstant cette protestation, répond que *c'est légal*, fait lire l'édit sur les protestants, puis se retire brusquement. Après le départ de Sa Majesté, le parlement ayant ouvert une délibération sur les faits précédents a rendu cet arrêt : « La cour, considérant » l'illégalité de ce qui vient de se passer à la séance du roi, dans la-» quelle les voix n'ont pas été réduites et comptées en la manière » prescrite par les ordonnances, de sorte que la délibération n'a pas

» été complète, déclare qu'elle n'entend prendre aucune part à la » transcription ordonnée être faite sur les registres de l'édit portant » établissement d'emprunts graduels et successifs pour les années » 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, et sur le surplus a continué la » délibération au premier jour. »

Le lendemain de cette séance, M. le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets, M. Fréteau à Doullens, et l'abbé Sabatier au Mont-Saint-Michel; il faut observer que l'exil des deux derniers est une prison. Cette circonstance fait reconquérir à M. le duc d'Orléans un peu de popularité : la nation lui sait gré d'une opposition aussi juste que courageuse. A sa sortie du palais ce prince a été accueilli par les acclamations de la foule, qui l'a enlevé et reporté en triomphe jusqu'à son carrosse. Ainsi Son Altesse Sérénissime se voit dédommagée dans un seul instant de tous les sarcasmes qui depuis quelques années ne cessaient de pleuvoir sur elle. En apprenant ce retour de la faveur des Parisiens vers un prince de la maison d'Orléans, la cour de Versailles est devenue sérieuse, le comte d'Artois a de plus proféré quelques dizaines de ces gros jurons que Son Altesse Royale se permet quelquefois dans l'abandon de sa grandeur. Pendant que tout ceci se passait à Versailles, le prince exilé acquérait de nouveaux droits à l'admiration publique; espérons qu'il y prendra goût. Son Altesse voulant traverser à cheval une petite rivière près de la Ferté-Milon, son cheval s'est embourbé et noyé. Le prince, excellent nageur, n'a couru aucun danger; cependant un jockey qui le suivait a voulu le secourir, bien que le duc lui fît signe de ne pas avancer. Le jeune domestique, n'écoutant que son zèle, avançait toujours; il a disparu. Soudain Son Altesse Sérénissime s'est précipitée à l'eau, et saisissant cet enfant par la tête est parvenue à le sauver. « Une » autre fois, mon garçon, a dit le prince, tu ne te feras pas couper » les cheveux si court : tu as vu la peine que j'ai eue à les prendre » et à les tenir. »

Le parlement s'était hâté d'envoyer une députation au roi pour demander le rappel de M. le duc d'Orléans et celui des deux membres exilés en même temps que lui; mais cette démarche a été sans succès. Sa Majesté a répondu au premier président, qui avait porté la parole : « J'ai écouté avec attention les représentations de mon » parlement, je n'ai rien de plus à lui dire que ce que vous avez déjà » entendu. *Mon parlement ne doit pas solliciter de ma justice ce qu'il » ne doit attendre que de ma bonté.* »

A coup sûr Louis XIV était un despote bien absolu, mais je ne crois pas qu'on puisse citer de lui une réponse qui égale celle-là.

Et l'on va voir à quel esprit répondent ces prétentions orientales. A diverses époques, les Français qui ont pris le nom de patriotes essayèrent d'établir des *clubs* à l'instar de ceux qu'on voit depuis longtemps en Angleterre : comités particuliers, où des hommes plus ou moins ardents, plus ou moins philosophes, plus ou moins las d'une tyrannie illimitée s'occupent de la chose publique comme de la leur propre. Ces allures politiques de la part de ces gouvernants amateurs déplurent toujours à nos ministres du bon plaisir, qui firent quatre ou cinq fois déjà fermer les *clubs* de Paris; particulièrement ceux du Palais-Royal, réputés, et pour cause d'un voisinage sérénissime, plus dangereux que tous les autres. Je copie un écrit intitulé : *Remontrances très-humbles des clubs du Palais-Royal à M. le baron de Breteuil sur la dernière fermeture.*

« Une petite lettre de M. de Crosne, qui nous assure que vous » assurez que l'intention du roi est qu'on ne lise plus la gazette autour d'une table ronde, suffit donc pour renverser la table et » disperser les lecteurs. Cette petite lettre, monsieur le baron, est » une grande sottise, car elle nous avertit que dans les salons comme » dans les chaumières les barons et les paysans ne sont plus rien, et » qu'il n'y a de libre en France que le roi et son conseil. Comment » n'avez-vous pas senti que cette petite lettre était une démonstration de la nécessité d'une constitution qui nous affranchisse du » despotisme oriental? Si vous serviez bien le roi et la nation, ainsi » que vos confrères, qu'auriez-vous à craindre de la réunion de quelques honnêtes gens qui aimeraient mieux s'entretenir de vos talents » et de vos vertus que de vos déplorables opérations? Mais si vous » prétendez toujours nous gouverner avec des phrases de l'Alcoran, » ce n'est pas assez d'interdire les *clubs*, il faut sans différer mettre » à la Bastille tous les Français qui savent lire, brûler les livres, les » imprimeries, et procéder entre vous à un nouveau partage des » terres. Vous en serez les propriétaires, et nous les laboureurs. » Heureusement, monsieur le baron, la petite lettre de M. de Crosne » nous éclaire encore plus que tous les arrêtés des parlements. En » nous laissant un simulacre de liberté, on aurait retardé les effets » qui nous en procureront la réalité; vous les rendrez persévérants » et nécessaires.

» Les déprédations et l'imprudence de M. de Calonne ont arraché » à la nation un premier cri d'indignation; devenez décidément op» presseurs aujourd'hui, et nous serons libres demain. »

Comme l'édit en faveur des protestants n'était qu'une amorce pour appeler des champions en faveur de l'édit sur l'emprunt, on n'en parle plus aujourd'hui que cet emprunt est repoussé. Madame Louise de France, fille de Louis XV, est morte le 25 décembre avec la satisfaction de voir le premier de ces actes retardé indéfiniment. Son Altesse Royale était un des adversaires les plus actifs du parti calviniste : dans les premiers temps elle excitait vivement ses sœurs, les évêques, tout le parti dévot à faire corps pour empêcher un retour aussi funeste à la religion, entendue à la manière de Christophe de Beaumont. Dieu n'a pas tenu compte à Madame Louise d'un zèle apostolique si fervent : elle est morte encore jeune et subitement aux Carmélites de Saint-Denis, où Son Altesse avait fait profession depuis plusieurs années. Cette princesse a été suivie de près dans la tombe par Sophie-Hélène-Béatrix de France, fille de la reine, qui était née, à travers les plaidoiries de l'affaire du collier, le 9 juillet 1786.

Des édits, des refus d'enregistrement, des exils, le deuil de deux princesses... Me voilà bien loin du théâtre; mais l'intérêt, et surtout dans un écrit, vit quelquefois de transitions. Parlons donc de nouveautés dramatiques. *Les Etourdis* ou *le Mort supposé*, tel est le titre d'une comédie en trois actes et en vers de M. Andrieux jouée aux Italiens avec un succès décidé vers la fin de cette année. Il y a de l'esprit, de l'originalité et de la gaieté dans cet ouvrage; la versification en est heureuse, mais le fond du sujet manque de vraisemblance. En résumé, cette pièce annonce un beau talent[1]. Ce succès continue le filon d'or que la Comédie-Italienne a trouvé dans l'opéra d'*Azémia* ou *les Sauvages*. On courra longtemps entendre la charmante musique que M. Dalayrac a faite pour cette production assez médiocre de M. de la Chabeaussière : par bonheur on chante beaucoup dans cette pièce, car il s'y trouve une multitude de choses qui ne vaudraient pas la peine d'être dites.

On a vu cette année au Théâtre-Français un début fort remarquable, ce qui ne laisse pas d'être rare aujourd'hui. M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, à la sollicitation des comédiens, mais surtout pour être agréable à madame Vestris, sa maîtresse, fit fonder en 1786 une *école de déclamation*, où MM. Molé, Dugazon et Fleury furent nommés professeurs. Le débutant dont j'ai à parler est le premier élève connu de cette institution. Il se nomme *Talma*. Sa figure est noble, belle et expressive; sa taille ne manque ni d'élégance ni de proportions. Son organe est sonore, flexible, propre à exprimer la passion; sa prononciation est pure et nette. Ce jeune acteur a obtenu du succès dans la tragédie et dans la comédie. Mais ses dispositions semblent le destiner plus particulièrement au genre tragique, et dans ce genre son talent offre des germes d'originalité. *M. Talma* s'applique moins à faire sentir l'harmonie des vers qu'à exprimer convenablement la pensée. Ses gestes sont naturels, exempts de manière, sa physionomie réfléchit bien les mouvements de l'âme. On a remarqué surtout que ce tragédien n'imite personne, et qu'il joue d'après son sentiment, ses inspirations, ses moyens. M. Talma devra se corriger de quelques éclats de voix déplacés, de certaines inflexions forcées; mais jamais on ne trouva autant d'espérances dans un talent aussi nouveau.

CHAPITRE VII.

1788-1789.

Arrestation des conseillers d'Eprémesnil et Monsalbert. — Retraite du chancelier Lamoignon. — Il est brûlé en effigie par le peuple. — Son enterrement burlesque. — Troubles graves à son hôtel, à l'hôtel de la guerre et chez le chevalier Dubois. — Le sang coule. — L'assemblée des états généraux est décidée. — Beaux mouvements de nationalité. — Necker est rappelé au ministère. — La reine et le comte d'Artois dans ces circonstances. — Voyage de madame de Polignac en Angleterre. — Le cirque du Palais-Royal. — *Sargines* ou *l'Elève de l'Amour*, opéra de MM. Mouvel et Dalayrac. — *L'Optimiste*, comédie de Collin d'Harleville. — Le grand hiver de 1788 à 1789. — Bienfaits répandus par la maison d'Orléans. — Les traîneaux; les costumes du Nord. — Groupes politiques du Palais-Royal. — Camille Desmoulins. — Procession pour l'ouverture des états généraux. — Popularité du duc d'Orléans. — Anxiétés de la reine. — Première séance; description du costume des députés. — Divers discours. — Portrait de Necker. — Division de l'assemblée. — Dissidence pour la vérification des pouvoirs. — Intrigues de la cour; les Polignac donnant le ton. — Les députés du tiers état se constituent en *assemblée nationale*. — Le parlement offre de se réunir à la cour. — Le roi veut faire fermer la salle de l'assemblée. — Serment du jeu de paume. — Le roi et la reine partent pour venir se fixer à Paris. — Cortége singulier. — Origine du mot *sans culotte*. — Louis XVI s'établit aux Tuileries. — Particularités sur l'appartement que la reine avait dans le pavillon de Flore. — M. de Provence au Luxembourg. — Le sujet des *Chroniques* s'échappe sous la main de l'auteur. — Adieux à l'Œil-de-bœuf. — Il n'y a plus de cour de France.

Deux conseillers au parlement, MM. d'Eprémesnil et de Monsalbert, ont vivement excité le ressentiment de la cour pendant les troubles occasionnés par la présentation de l'édit sur l'emprunt : ils ont été arrêtés. Cet acte de rigueur a porté au plus haut point l'exaltation populaire; M. de Lamoignon a failli surtout en ressentir les effets. Ce seigneur venait de céder les sceaux à M. de Barentin, pre-

[1] Il s'est réalisé. M. Andrieux est devenu l'un des flambeaux de la scène française et de la littérature en général, qu'il a guidées longtemps dans les routes du goût et de la raison. Ce vétéran de l'Académie française joignait le plus beau caractère politique au talent littéraire le plus estimable.

mier président de la cour des aides, et cette retraite ouvrait un vaste champ à la joie tumultueuse de la populace réunie à la place Dauphine, théâtre ordinaire de ce qu'elle appelait sa justice. Elle brûla l'effigie de l'ex-garde des sceaux au bruit des pétards, dont l'explosion continuelle simulait un feu soutenu de mousqueterie. On arrêtait les carrosses, les cavaliers, les gens de pied sur le pont Neuf; les hommes étaient obligés de fléchir le genou devant la statue du roi béarnais; les dames, dispensées de la génuflexion, devaient comme les hommes crier *Vive Henri IV ! au diable Lamoignon!* Bientôt une contribution numéraire dut être ajoutée à cette prestation d'hommages et de malédictions : il fallait donner de l'argent pour acheter des fusées, ce qui ne se faisait pas sans quelque distraction au profit des marchands de vin. L'auto-da-fé ministériel terminé, on procéda à l'enterrement de M. de Lamoignon : deux longues files d'hommes et de femmes en guenilles partirent de la place Dauphine, portant des flambeaux et servant de cortége à un cercueil vide recouvert d'un drap mortuaire,

Necker ministre.

qu'on aspergeait de temps en temps d'eau bourbeuse avec un vieux balai. Comme dans la version de cette foule ameutée l'ex-garde des sceaux était mort, il n'avait plus besoin d'hôtel; on s'acheminait donc vers le sien avec le projet d'y mettre le feu. Heureusement la marche fut longue, souvent interrompue par des stations qui ne se faisaient point à la porte des chapelles, et les gens de M. de Lamoignon eurent le temps d'appeler un détachement d'invalides pour défendre la maison. Lorsque les mutins parurent, l'officier commandant, après leur avoir parlé avec véhémence, fit ouvrir les portes, et cent hommes prêts à faire feu obligèrent ces incendiaires à la retraite. Mais ils refluèrent vers l'hôtel de M. de Brienne, ministre de la guerre, dans le dessein d'y commettre les excès que la troupe venait d'arrêter chez l'ex-garde des sceaux. Prévenu à temps, le comte vole aux Invalides; plusieurs détachements le suivent au pas de course rue Saint-Dominique : il marche à leur tête sur les malveillants qui s'approchent, tandis qu'un piquet de gardes françaises, s'avançant vers l'autre bout de la rue, achève de fermer le passage à ces masses révoltées. Toutefois, loin de s'arrêter, elles se ruent en poussant des cris féroces sur les soldats, qui se servent alors de leurs baïonnettes... Il resta des morts sur le pavé, et beaucoup de blessés ensanglantèrent la voie publique en se retirant.

Une scène plus meurtrière encore se passait en même temps rue Meslay devant la maison de M. Dubois, commandant du guet de Paris, troupe essentiellement ennemie du bas peuple, dont elle réprime durement les écarts. Trois ou quatre mille personnes étaient parties du pont Neuf avec le projet d'exterminer tout ce qui se trouverait sur son chemin de ces pauvres vétérans, appelés vulgairement *tristes-a-pattes*, et d'aller ensuite incendier le domicile de leur chef. Mais Dubois, bien servi par la police, eut le temps de se mettre en défense; il avait ordonné à ses divers détachements de se replier sur la rue Meslay, et de se cacher à droite et à gauche dans les maisons. Pendant ce mouvement, il faisait remplir sa cour de guet à cheval. Quand la rue fut bien engorgée, cet officier fit déboucher son infanterie sur les flancs de la foule, qu'elle attaqua à coups de baïonnette, tandis que la cavalerie chargeait et sabrait en tête. La rue fut couverte de tués et de blessés. Le peuple prit la fuite; mais on venait de lui donner le baptême de sang : les *révoltés* crièrent en fuyant qu'ils avaient une première réserve de cinq cent mille Parisiens, et derrière une seconde de vingt-cinq millions de Français.

Telle était la situation des esprits et des choses quand Louis XVI, trouvant toutes les voies du gouvernement obstruées et sentant son trône crouler sous lui, se décida à convoquer enfin ces *états généraux* si ardemment désirés par les parlements et la nation. Mais les bases de cette convocation étaient difficiles à poser; une seconde réunion des notables parut nécessaire pour les asseoir. Cette fois leur assemblée se forma avec toute la promptitude que les circonstances prescrivaient. Les premières questions qui se présentèrent à la discussion furent celles-ci : « Dans les états généraux, les ordres seront-ils as-» semblés en un seul conseil national ou en trois? Votera-t-on par » ordre ou par tête? Le tiers état sera-t-il ou non doublé? » Cette dernière question entraînait nécessairement une mûre appréciation de la partie du peuple appelée *tiers état*, examinée dans les changements que les progrès de la civilisation lui ont imprimés depuis deux siècles. De là des considérations approfondies sur les conditions sociales, afin de déterminer si dans le sanctuaire des lois il est convenable d'admettre le privilége, et si ce n'est pas plutôt l'*homme* que le *gentilhomme* qui doit représenter ses concitoyens. La négative n'ayant pu être soutenue que par quelques dogmatistes subtils, les notables décidèrent et le roi ordonna que le tiers état aurait une double représentation. Dans les débats qui précédèrent cette grande solution, l'assemblée offrit le spectacle touchant de plusieurs personnages titrés abjurant le régime du privilége, et se rangeant sous celui des lois, qui est le règne de tous. Parmi ces nobles se faisant membres ordinaires du peuple on distingua trois la Rochefoucauld, dignes descendants d'un philosophe dont les *Maximes* ont du moins, en dépit du jugement partial de Voltaire, *inspiré cette bonne action* à ses petits-enfants. On vit aussi se ranger sous la bannière nationale M. de Talleyrand, dont les ancêtres exercèrent jadis les droits régaliens de la souveraineté dans le Périgord; le marquis de Montesquiou, dont la généalogie remonte jusqu'au trône de Clovis; enfin on compta sous cette bannière *Monsieur* lui-même, ce fils de tant de rois... Mais quant à ce dernier déserteur des régions du privilége, on doit suspendre son jugement et examiner mûrement les motifs qui peuvent le faire agir. Il serait superflu d'ajouter que la Fayette et les jeunes gentilshommes qui coururent comme lui servir la liberté naissante en Amérique se firent inscrire de prime abord au nombre des promoteurs de l'égalité sociale.

Ainsi se trouve réhabilitée dans toutes les belles âmes cette immense majorité de la nation sur laquelle les nobles abaissèrent quatorze siècles un regard dédaigneux, tout en recevant d'elle le reflet des arts, des sciences, du génie. On s'indigne à la seule idée d'une aberration morale déversant le mépris sur ce *tiers état* qui étendit l'empire de la raison, du savoir et du goût; qui enrichit la langue en la purgeant de ses incorrections; qui féconda la terre, ouvrit les manufactures, lia les transactions commerciales, creusa enfin toutes les sources des richesses, et qui, dans les combats, fournit encore des bras à la noblesse pour conquérir le seul genre de gloire auquel sa déplorable ignorance pût prétendre. Il appartenait à notre ère philosophique de rétablir l'influence du *tiers état* dont toutes nos illustrations sont les titres indélébiles. Non, jamais les défenseurs du privilége dérisoire de la naissance ne ressaisiront sur les hommes qu'ils croient flétrir du titre de *roturiers* la considération que leur assurent de longs travaux : ils étaient roturiers ceux qui découvrirent les lois du monde physique et de l'esprit humain; la navigation, le commerce, s'étendirent par des roturiers; un roturier recula les bornes de l'univers connu; Corneille, Racine, Molière, la Fontaine, Voltaire étaient roturiers : en recherchant la noblesse, plusieurs de ces géants d'intelligence ont perdu de leur grandeur; l'opinion les plaçait presque à la hauteur de la Divinité.

Dans la sphère de vues élevées où la monarchie était tardivement emportée, le parlement de Paris, attaquant à la fois trois abus colosses, demanda l'abolition des lettres de cachet, la responsabilité des ministres et la liberté de la presse : ce fut le signal d'un renouvellement entier du conseil; on y vit entrer presque en même temps MM. de Villedeuil, ministre de la maison du roi; de Puységur, ministre de la guerre; le maréchal de Beauvau, ministre d'État, et enfin ce Necker, l'homme utile, qui pour la troisième fois, marquait par sa gestion l'état désespéré des finances.

Que font cependant la reine et le comte d'Artois dans ce mouvement convulsif du corps social, dans cette tendance vers une régénération qui déjà a mis au jour tant de dilapidations et même d'exactions commises par cette souveraine et ce prince? L'Altesse jure énergiquement contre les parlements, les *clubs*, les philosophes, les *patriotes;* Sa Majesté passe de tristes journées à Trianon, glanant quelques plaisirs, quelques voluptés à bon marché; maudissant plus que jamais une nation qui lui impose des économies; et consolant de

son mieux, par sa correspondance, ce bon Joseph II, qui se voit tout à coup veuf de ses ressources d'origine française.

Marie-Antoinette est surtout vivement inquiétée par l'existence de certaines lettres restées entre les mains de madame de la Motte. Le voyage de madame de Lamballe n'ayant pas obtenu tout le succès que Sa Majesté en attendait, madame la duchesse de Polignac a été envoyée à son tour à Londres afin de négocier la restitution de cette correspondance. Mais elle s'est vainement répandue en sollicitations auprès d'une femme dont le cœur n'est pas moins corrodé que ses blanches épaules, et que le fouet du bourreau n'a pas disposée à se rendre agréable à la reine de France.

La persuasion et tout ce qu'une femme vouée, dit-on, au culte de Sapho peut y joindre de caresses, n'ont pu déterminer, à ce qu'il paraît, madame de la Motte à rendre les lettres; mais on assure que la duchesse a su s'en emparer par des moyens violents, et qui l'ont obligée de quitter précipitamment l'Angleterre pour échapper à une punition sévère.

M. le duc d'Orléans a eu le plaisir de voir à son retour à Paris le cirque élevé au milieu du Palais-Royal presque achevé. C'est une construction fort originale, dont l'architecte, M. Louis, est loin de réunir tous les suffrages. L'intérieur est destiné à des exercices d'équitation auxquels le prince appellera les sieurs *Astley* père et fils, habiles écuyers anglais, qui ont importé chez nous une sorte de voltige à cheval que nous ne connaissions pas encore, nous qui pourtant nous montrons si habiles voltigeurs en tous genres. Les fêtes équestres n'auront lieu que dans la belle saison; l'hiver, l'enceinte du cirque sera convertie en une serre chaude où l'on placera les arbustes qui pendant l'été orneront la terrasse formant le pourtour supérieur du monument. Ce bâtiment a treize pieds environ au-dessous du sol; il s'élève au-dessus de dix pieds : en tout vingt-trois pieds. Autour de l'édifice, dont la forme est celle d'un ovale allongé, règne une galerie tournante et couverte où l'architecte a su agencer avec goût, entre des colonnes élégantes, les bustes des grands hommes de la nation. Des boutiques, espèce de parure commerciale que M. le duc d'Orléans affectionne, mêlent leur bigarrure disgracieuse aux ornements de la colonnade. La plate-forme offre le spectacle pittoresque d'une source jaillissante et d'une salle de verdure environnée de vases, imitation en miniature des jardins de Sémiramis. L'ensemble du cirque présente un coup d'œil gracieux, malgré quelques détails de mauvais goût; mais le tout a le défaut plus grave d'obstruer un jardin, déjà petit, qu'il était agréable de trouver au milieu d'un quartier populeux, et dans lequel on pouvait du moins respirer quelques globules d'air pur [1].

Au milieu des grandes circonstances de l'époque, les amours, et surtout les amours ingénus, ont peu de faveur : c'est donc sans beaucoup de succès que la Comédie-Italienne a lancé, il y a quelque temps, *Sargines* ou *l'Elève de l'amour*, opéra de MM. Monvel et Dalayrac. Cependant cette classe de gens indifférente aux intérêts généraux, cette nation à part pour qui le *moi* est l'unique affaire, et qui ne croit à l'incendie qu'au moment où elle se sent brûler, les machines à jouissances en un mot, ont suivi la pièce nouvelle et en disent du bien. Il y a de l'entente de la scène, de la fraîcheur, de la sensibilité dans le poëme; on trouve de fort belles inspirations dans la musique. C'est apparemment à la même classe de spectateurs que M. Collin d'Harleville a dédié son *Optimiste*, qu'on a donné aussi en 1788 au Théâtre-Français; il faut vraiment avoir le caractère bien fait pour être *content de tout* au temps où nous vivons. Mais l'auteur a du moins gagné son pari avec le public qui assistait à la première représentation de sa pièce : l'ouvrage a réussi avec éclat. Fréron lui-même se déclarerait *optimiste* en lisant cette jolie comédie, destinée à rester au répertoire comme un beau diamant dans un écrin de famille.

Tandis qu'on délibérait à Versailles sur un nouveau contrat politique que la cour n'accueille qu'avec perfidie et dont elle mine sourdement les bases encore vacillantes, l'hiver, un hiver comparable aux frimas du Nord, déchaînait en France toutes se rigueurs; on eût dit que le ciel, en même temps que les puissances de la terre, excitait par un surcroît de calamités les passions réveillées d'un peuple malheureux et opprimé. A Paris, le thermomètre est descendu à dix-sept degrés au dessous de zéro dans le courant de janvier; les vins les plus spiritueux gelaient près de la cheminée; la Seine était prise jusqu'au sable : les plus pesantes charrettes creusaient sans danger des ornières profondes sur cette route de cristal.... Que de misère, grand Dieu ! pendant une saison terrible qui suspendait presque tous les travaux ! Le froid et la faim décimaient à la fois une population oisive dans ses foyers glacés; la mort s'offrait partout à ces malheureux avec de cuisantes angoisses. Mais quel pied matinal s'imprime chaque jour sur la neige que chaque nuit renouvelle? A quelle maison illustre appartient la rouge livrée qui dès l'aube parcourt la ville pour distribuer des secours à l'infortune souffrante ? Ce sont les messagers de la famille d'Orléans, dont les coffres sont devenus la caisse du pauvre... Le bienfait prend toutes les formes sous les mains de la vertueuse fille du vieux duc de Penthièvre : ici c'est du bois qu'elle envoie, là ce sont des vêtements chauds qu'elle fait distribuer; plus loin le bouillon de ses cuisines parvient au sommet de l'escalier sombre et tortueux, ailleurs les vins généreux de ses caves réchauffent les estomacs atrophiés par le jeûne; et partout l'argent supplée à ce que la bienfaisance ne peut offrir en nature. Au Palais-Royal, les jeunes princes, la jeune princesse ont leurs agents de charité : ces illustres enfants veulent participer aux bonnes œuvres secrètes de leur mère, aux générosités moins discrètes de leur père.

Disons la vérité, M. le duc d'Orléans est naturellement charitable; mais, en ce moment, les passions effervescentes de son cœur multiplient les dons qu'il répand. Ce n'est pas seulement pour célébrer le bienfaiteur de l'humanité que les gazettes recommencent tous les matins son éloge, c'est pour exciter l'animadversion d'un public reconnaissant contre la cour qui prononça l'exil de Son Altesse. Le ressentiment, juste au fond, d'un grand que Louis XVI punit brutalement d'un avis courageux émis avec respect, s'arme aujourd'hui de toutes les ressources d'une grande fortune afin d'élever le crédit de la maison d'Orléans au niveau du trône de Versailles. Les princes humiliés seraient-ils donc plus impassibles que les dieux, qui font de la vengeance leur plaisir de prédilection ! Au point d'exaltation politique où nous sommes parvenus, au moment où la France songe à liquider un passé oppresseur, M. le duc d'Orléans devra-t-il oublier que sa famille peut demander compte aux fils aînés de Henri IV de deux cents ans de haine et d'injures?

Les Français n'ont pas besoin d'exemple pour être généreux; mais la bienfaisance, comme tout ce qui excite la vanité des hommes, a son émulation. Les grandes maisons de France ont ouvert à l'envi leurs trésors à la population nécessiteuse, et la noblesse, par sentiment ou par imitation, s'est associée à ces charités.

Tandis que la nature s'enveloppait d'une robe épaisse de frimas, les machines à jouissances dont j'ai parlé plus haut jouaient avec ses rigueurs : d'élégants traîneaux, affectant la forme d'une sirène, ou celle d'un cygne, ou celle d'un dauphin, promenaient sur la neige glacée les jeunes dames de la cour, ou les courtisanes de haut parage, enveloppées de fourrures et coiffées de bonnets moscovites; on voyait, assis sur le devant du traîneau, de nobles phaétons vêtus à la polonaise, qui faisaient galoper sur le sol glissant un coursier ferré à glace, richement harnaché, et dont les sonnettes retentissaient au loin.

M. le duc d'Orléans avait semé pendant l'hiver; il récolta avec abondance au printemps. Les premiers beaux jours de l'année 1789 ramenèrent dans le jardin du Palais-Royal les groupes politiques, qu'on vit s'y former dès l'année dernière; ils reparaissaient plus animés contre la cour, plus empressés de louer le *prince populaire*. Camille Desmoulins, jeune Versaillais d'un patriotisme ardent, se faisait distinguer parmi les tribuns amateurs, qui, montés sur des chaises, péroraient au milieu de la foule. Les agents de la police, quelquefois même le guet, dissipaient ces réunions de discoureurs ou d'auditeurs; mais, semblables aux globules de mercure qu'on divise, ils se rapprochaient sur un point quand on les avait séparés sur un autre.

Telle était la situation de Paris, lorsque, le 3 mai, une procession solennelle eut lieu à Versailles pour l'ouverture des états généraux. Toute la famille royale y assistait : le roi et les princes étaient revêtus de ces habits de théâtre que l'étiquette leur a conservés pour les grandes cérémonies; la reine et ses belles-sœurs traînaient dans la poussière les longues queues de leurs robes de cour et livraient aux zéphyrs de hautes touffes de plumes, rivales des panaches qui se balancent sur la tête des chevaux de carrosse dans les jours de gala. Le plus morne silence accueillit le roi lorsqu'il parut à la cérémonie : mais un violent murmure s'éleva de la foule à l'apparition de Marie-Antoinette et du comte d'Artois. La reine faillit s'évanouir. Ce fut bien pis lorsqu'à la vue de M. le duc d'Orléans et des sourires affectueux dont il saluait le peuple, des acclamations presque universelles se firent entendre en faveur de Son Altesse Sérénissime. Si, dans ce moment, mesdames de Polignac et de Lamballe n'eussent pas soutenu la souveraine, elle se fût laissée tomber sur la voie publique.... J'eus grand'pitié de cette princesse en la voyant d'une fenêtre où j'étais placée trembler sur ses jambes affaiblies.

Le surlendemain 5, les états généraux, après une interruption de cent soixante-quinze ans, s'ouvrirent dans une salle fastueusement décorée. La noblesse comptait dans cette assemblée deux cent quatre-vingt-cinq députés; les membres du clergé s'y trouvaient au nombre de trois cent huit, celui des représentants du *tiers état* s'élevait à six cent vingt et un. Total des trois ordres, douze cent quatorze.

Il était naturel de penser que des hommes venant revendiquer sans doute des droits égaux pour tous les Français, apportant des votes d'un même poids dans le grand conseil de la nation, devaient y paraître revêtus des mêmes insignes. Il n'en était rien. Les prélats,

[1] Le cirque du Palais-Royal a changé souvent de destination. J'y ai vu successivement MM. *Astley*, un *lycée*, une salle de spectacle, une salle de vente, des assemblées électorales. Enfin, un incendie a détruit cet édifice; et tout porte à croire que le feu y a été mis par malveillance : plusieurs marchands ont perdu la plus grande partie de ce qu'ils possédaient dans cet incendie accidentel ou malveillant.

décorés de toute la splendeur pontificale, se montraient couverts d'or, de joyaux, de dentelles. Les députés de la noblesse, habillés en Almaviva du *Mariage de Figaro*, portaient un manteau de soie brodé en or, une cravate de point d'Angleterre, la coiffure empanachée de ce bon roi Henri, dont nos seigneurs modernes ne savent imiter que le chapeau. Tandis que ces deux ordres richement accoutrés brillaient à droite et à gauche du trône, le *tiers état* gisait, refoulé vers le fond de la salle, en habit noir uni, en manteau de laine, en cravate d'épaisse mousseline, en chapeau à la Basile ; je crois qu'on a modelé le costume des députés du tiers sur celui du bailli d'*Annette et Lubin*. La distinction avait été portée au point de ménager une entrée particulière, détournée, bâtarde, aux représentants de la roture, tandis que les deux autres ordres de l'État entraient, au large et solennellement, par la porte principale..... Voilà sur quels principes d'égalité MM. les maîtres des cérémonies de la cour entendent asseoir les opérations des états généraux.

Dans le discours d'ouverture que prononça le roi et qu'il avait appris par cœur, on s'était appliqué à ne rien dire, de peur de trop prouver ; mais Necker, qui à cette séance parla après le verbeux Barentin, sembla prendre à tâche de s'ériger en directeur des opérations de l'assemblée comme en interprète des intentions du roi. Il traça dans son discours une route légale pour la représentation nationale, indiqua celle qu'aurait à suivre la monarchie, et montra les voies dans lesquelles la nation elle-même devrait se tenir ; se faisant ainsi le précepteur du prince, de la législature et des gouvernés. Dans ce vaste déploiement de prétentions, les hommes éclairés de l'assemblée trouvèrent les éléments d'un jugement sensé qui n'avait point été porté jusqu'alors sur M. Necker. Ils reconnurent ce ministre pour un méthodiste positif, un raisonneur mathématicien, faisant entrer les hommes dans ses combinaisons politiques comme les chiffres entrent dans ses calculs, pour une valeur matérielle. Necker conçoit l'administration en négociant intègre ; mais il est étranger aux appréciations morales du gouvernement, qui sont d'une si haute importance chez les peuples civilisés. De là un défaut de mesure habituel dans l'énonciation de ses vues et de ses opinions : sa dialectique est absolue, inflexible comme sa probité, et voilà précisément la cause de ses disgrâces réitérées. Necker est parmi nous un Spartiate des temps héroïques au milieu des Athéniens du siècle de Périclès.

Cependant, dès la seconde séance, l'assemblée se trouve divisée, non pas seulement d'opinions, mais aussi de personnes : les députés du tiers attendent vainement ceux de la noblesse et du clergé dans le local où l'ouverture a eu lieu la veille, afin de procéder à l'importante formalité de la vérification des pouvoirs conférés par les électeurs de la nation. Les deux ordres absents délibèrent séparément sur le même objet, chacun dans une salle particulière. Le conseil royal, qui a statué sur l'installation des états généraux, paraît avoir laissé indécis le point réglementaire capital, en négligeant de déterminer le mode de délibération ; on peut-être cette négligence est-elle le résultat d'un calcul tendant à rendre tout accord impossible. Quoi qu'il en soit, la noblesse d'une part et le clergé de l'autre décident que les pouvoirs seront vérifiés par ordre ; tandis que le tiers arrête, à une immense majorité, que la vérification s'opérera en commun. Or cette dernière partie de la représentation siége dans l'enceinte consacrée par la séance royale, et cette circonstance, jointe au nombre des votants, lui donne déjà l'apparence d'un corps prépondérant. Elle ne tardera pas d'en avoir la réalité. Le 7 mai au matin, le clergé envoie des commissaires aux députés du tiers à l'effet de conférer sur la question des pouvoirs ; la noblesse prend cette mesure le 12. M. le comte d'Artois, présumant dès lors que les états généraux vont former un conseil unique et ne voulant point compromettre sa grandeur parmi ce qu'il appelle la *canaille nationale*, écrit à l'assemblée de la noblesse que « les ordres du roi lui interdisent d'y siéger. Mais » je donne *à la chambre*, ajoute Son Altesse Royale, la ferme et cer» taine assurance que le sang de mon aïeul Henri IV a été transmis » à mon cœur dans toute sa pureté, et que tant qu'il m'en restera une » goutte dans les veines je saurai prouver à l'univers entier que je » suis digne d'être né gentilhomme français. » Il est difficile de définir précisément le but de ce pathos ; mais on ne peut se dispenser de remarquer que toutes les générations de Bourbons qui se sont succédé depuis Henri IV nous ont parlé de suivre l'exemple de son courage, de sa véritable noblesse, de sa bonté, et qu'il faut encore remonter jusqu'à lui pour trouver dans la famille une seule de ces vertus avec toute sa pureté.

Les alarmes de M. le comte d'Artois étaient prématurées : la fusion des ordres souffre encore de longues difficultés. La noblesse et le clergé continuent de communiquer avec le tiers état par commissaires, et le premier de ces ordres suspend l'exécution du projet que manifeste le second de se réunir aux communes. Cette scission convient beaucoup à la cour, qui ne néglige rien pour la perpétuer ; espérant ainsi rendre plus facile la dissolution des états généraux, qu'elle médite déjà. Les Polignac, ces agents toujours actifs de l'intrigue et des abus, fomentent chaque jour de nouvelles cabales, afin d'enrôler les députés nobles sous la bannière des courtisans. Les femmes, les femmes galantes surtout, offrent à toutes mains l'amorce de leurs charmes et jettent des faveurs, comme autant de pommes de discorde, entre les deux premiers ordres et le tiers. Pendant que ces menées, dont la reine se fait remettre le bulletin journalier, s'ourdissent trop ouvertement pour que le roi puisse les ignorer, Sa Majesté invite les trois sections de l'assemblée à se concilier ; mais à chaque instant de nouvelles difficultés surgissent de la discussion entre les commissaires, d'après les instructions de leurs chambres respectives. Parmi les nobles qui se sont déclarés les plus opposés à la fusion on remarque M. Cazalès, gentilhomme de la veille, et, le croira-t-on ! ce même d'Eprémesnil, ce tribun parlementaire qui naguère s'est opposé avec tant de chaleur au despotisme ministériel. Il faut bien se garder toutefois de considérer cette conduite comme une inconséquence ; d'Eprémesnil est avant tout membre du parlement : or cette compagnie voit à la disposition des esprits que les états généraux tendent à devenir un corps permanent, qui ne tarderait pas d'anéantir la prérogative parlementaire. Dans cette situation, *messieurs* se montrent aussi rapprochés maintenant des vues de la cour qu'ils en paraissaient éloignés avant la convocation.

Enfin, après une multitude de conférences qui n'ont amené aucun rapprochement, le tiers état, las des refus hautains de la noblesse, certain d'ailleurs d'attirer à lui la majorité du clergé, assuré même d'opérer une défection en sa faveur dans l'orgueilleuse aristocratie ; le tiers état, dis-je, procède, tant en leur absence qu'en leur présence, à la vérification des pouvoirs de tous les députés et manifeste le projet de constituer une assemblée souveraine, un corps législatif. Une discussion s'engage sur la dénomination à choisir : après de longs débats Legrand fait adopter le titre d'*Assemblée nationale* dans la séance du 16 juin. Voici la formule remarquable de l'arrêté : « Après » la vérification des pouvoirs, reconnaissant que l'assemblée est déjà » composée des représentants envoyés directement par les quatre» vingt-seize centièmes au moins de la nation ; qu'une telle masse de » députation ne peut rester inactive par l'absence des députés de » quelques bailliages ; de plus, qu'il n'appartient qu'aux représentants » vérifiés de concourir à former le vœu national, et que tous les re» présentants vérifiés doivent être dans cette assemblée ; et attendu » qu'il ne peut exister entre elle et le trône aucun veto, aucun pou» voir négatif, les *députés des communes* se déclarent la seule réunion » légitime, et se constituent immédiatement en activité sous le nom » d'Assemblée nationale. »

Ainsi se trouve consacrée, à dater du 16 juin, la souveraineté de la nation ; de ce jour le trône s'abaisse jusqu'au niveau d'un bureau de premier commis ; de ce jour le pouvoir parlementaire s'évanouit ; de ce jour enfin la noblesse devient peuple.

Pour premier acte de souveraineté l'assemblée arrête : « Les con» tributions telles qu'elles se perçoivent actuellement dans le royaume » n'ayant point été consenties par la nation, sont *toutes* illégales, et » par conséquent nulles dans leur création, extension ou prorogation. » Elles sont autorisés provisoirement, au nom de la nation ; mais jus» qu'au jour seulement de la première séparation de cette assemblée, » de quelque cause qu'elle puisse provenir. »

Et cette grande, cette audacieuse détermination, qui met le sceptre aux mains du tiers état, elle découle des démarches aussi orgueilleuses qu'inconsidérées de la noblesse, secondées par une minorité mitrée du clergé et soutenues par les menées insidieuses d'une cour de mauvaise foi. Que l'Europe sache donc que si la révolution qui s'opère traîne à sa suite des excès condamnables, si l'anarchie peut en naître dominatrice et sanglante, tous les maux qu'elle produira devront être attribués à une monarchie sans droiture et à une aristocratie usurpatrice.

Informé des grandes mesures prises à Versailles, Louis XVI, qui s'est retiré à Marly pour pleurer son fils aîné mort à Meudon, Louis XVI appelle à son secours les grands, le haut clergé, et ce parlement qui depuis six semaines lui promet tant de dévouement... Ces divers conseillers lui proposent de dissoudre les états généraux ; *messieurs* jurent à Sa Majesté qu'ils enregistreront sans examen tous ses édits. Enfin, les Polignac aidant, on s'arrête au projet de suspendre d'abord l'assemblée, sous le risible prétexte de dispositions intérieures à faire à la salle. Le 20 juin, au moment où Bailly, président provisoire, va ouvrir la séance, M. de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, vient annoncer ces travaux de tapissier, et prescrit de faire évacuer le local. Dès ce moment les députés qui se présentent aux portes sont repoussés par les soldats... A la nouvelle de cette violation le tiers état se porte avec vélocité vers un *jeu de paume*, où il s'installe à la hâte ; la salle ordinaire reste déserte... Là cette majorité de l'assemblée nationale *jure* de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France [1]. On voit, dans cette enceinte obscure, saillir des masses représentatives les grandes figures de Mirabeau, dont la voix retentira dans les siècles ; de Bailly, député loyal, ferme et éclairé ; de Barnave, jeune avocat rempli de chaleur et d'éloquence patriotique ; de Tronchet, jurisconsulte consciencieux et profond ; de Sieyès, qui le premier consacra dans une brochure lumineuse les droits du *tiers état* ; de Grégoire, prêtre philosophe, conciliateur zélé de la religion et de la morale ; de Volney, savant laborieux, qui de-

[1] Tout le monde connaît le tableau de David, représentant le serment du jeu de paume : c'est un des chefs-d'œuvre de ce grand peintre.

manda à l'histoire de tous les temps le secret de la gloire et du bonheur des peuples ; de Boissy d'Anglas, protestant vertueux, que la mort vue de près ne détournera pas de la route des devoirs civiques.

Le serment du jeu de paume fit trembler la cour ; mais un mouvement de troupes considérable s'opérait : elle se rassura. Une séance royale fut annoncée pour le 23 juin ; le roi s'y rendit dans tout l'appareil d'un lit de justice ; une garde nombreuse entoura la salle, où les douze cents députés se réunirent, comme à la séance du 5 mai. Louis XVI et ses ministres Barentin et Breteuil firent entendre à cette assemblée les intimations d'une monarchie absolue, et présentèrent, à titre de concessions de la couronne, les articles suivants. Aucun impôt n'est levé ni prorogé sans le consentement des représentants de la nation. Les impositions ne sont établies ou prorogées que pour l'intervalle qui devra s'écouler jusqu'à la tenue suivante des états généraux. Aucun emprunt n'aura lieu sans leur consentement ; toutefois, en cas de guerre, le roi pourra emprunter jusqu'à la concurrence de cent millions. Le tableau des finances sera rendu public chaque année ; les applications des sommes seront déterminées. Sont abolis les priviléges pécuniaires du clergé et de la noblesse, de la taille et du franc fief. Il y aura respect pour les propriétés de tous genres et pour les prérogatives utiles et honorifiques des terres et des personnes. Des règles fixes seront établies pour l'anoblissement. Abolition des lettres de cachet. Liberté de la presse. Etablissement d'états provinciaux, dans la proportion de deux dixièmes de clergé, trois dixièmes de noblesse, cinq dixièmes de tiers état. Election libre des membres par les ordres respectifs, suivant une mesure donnée de propriété pour l'électeur et pour l'éligible. Ces états connaîtront des finances et de tous les objets dont il sera nécessaire de leur confier la direction. L'attention des états généraux est appelée sur les codes civil et criminel, la liberté individuelle, les domaines, la liberté du commerce, le reculement des douanes aux frontières, les corvées, les droits de mainmorte, les milices, la légalité des contributions, l'établissement des états provinciaux.

Certes, de telles améliorations proposées à l'ouverture de la session auraient pénétré les états généraux de reconnaissance et d'admiration ; mais c'est maintenant l'*assemblée nationale* qui écoute Sa Majesté, et par malheur elle vient de dire que les ordres doivent délibérer séparément. Elle a de plus ORDONNÉ *aux députés de se séparer tout de suite*, et de se réunir le lendemain dans des salles séparées. Les représentants de la nation ne voient plus dans cette conduite que déception et duplicité : le roi sait que si les ordres délibèrent séparément, la couronne subjuguera toujours à son gré la noblesse et le clergé à l'aide des prérogatives ou des priviléges ; et que, par ce moyen, il sera facile de réduire ou de supprimer les concessions promises avec tant de solennité.

Le roi s'étant retiré, la noblesse et le clergé, à l'exception de quelques-uns de ses membres, s'éloignèrent de la salle ; mais les communes s'y maintinrent. Surpris de cette *désobéissance*, M. de Dreux-Brézé, revêtu de la livrée de grand maître des cérémonies, veut rappeler à l'assemblée que le roi *a ordonné* sa séparation immédiate ; cette réponse de Mirabeau parviendra aux siècles les plus reculés : « Oui, monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais vous qui ne sauriez être son organe auprès de » l'assemblée nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit » de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. » Cependant, pour éviter toute équivoque et tout délai, je vous déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir, vous devez » demander des ordres pour employer la force. Allez dire à votre » maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on » ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. »

Telle fut la harangue véhémente d'un comte qui s'est fait récemment *roturier* pour avoir de nobles droits à défendre : elle foudroya le valet illustre, elle électrisa l'assemblée ; la cause du trône fut perdue, et Louis XVI le sentit. Quand M. de Brézé, revenu de sa stupeur, courut rendre compte à Sa Majesté de la réponse de Mirabeau, elle dit : « Puisque messieurs du tiers refusent de quitter la » salle, il n'y a qu'à les y laisser. » C'était bien la peine de faire répéter tant de fois par les ministres, pendant la séance du 23 : *le roi veut, le roi entend...*

Dès le 22 juin, cent quarante-huit membres de l'ordre du clergé se sont réunis aux communes ; les 24, 25, 26 juin, d'autres ecclésiastiques et un grand nombre de nobles abjurent les distinctions qui retardent l'accomplissement de leur mandat : la cause nationale s'est recrutée de la Rochefoucauld, Mathieu de Montmorency, Lally-Tolendal, Talleyrand-Périgord, d'Aguesseau..... Le duc d'Orléans est parmi les déserteurs de la caste héraldique. Le 27, la minorité dissidente, honteuse de sa faiblesse, se glisse presque incognito dans l'assemblée, et complète ainsi la fusion des trois ordres.

L'organisation définitive de l'assemblée nationale a été accueillie dans toute la France avec des transports de joie inexprimables, mais la cour en éprouve une profonde tristesse, quoique *jésuitiquement* elle ait paru pousser les dissidents à cette réunion, tandis que sourdement elle travaillait à préparer la dissolution de la représentation nationale. Quelques compagnies des gardes françaises avaient pris part d'une manière un peu bruyante, un peu licencieuse peut-être, à la joie publique excitée par la réunion définitive du 27 juin ; les chefs reçurent l'ordre de les consigner dans leurs quartiers. Mais ces militaires si disciplinés, éludant pour la première fois la consigne, s'élancèrent hors des casernes, malgré les efforts que firent leurs officiers et leurs sergents pour les retenir... A l'instant, les cabarets de la Courtille, des Porcherons, de Vaugirard sont remplis de gardes françaises, faisant danser, enivrant, caressant cette nuée de blanchisseuses, de repasseuses, de poissardes, connues pour former avec cette troupe sédentaire des unions plus ou moins fidèles, plus ou moins transitoires. Il fallut bien rentrer le soir de cette délicieuse journée ; alors la vindicte gradée eut son tour : la prison de l'Abbaye fut remplie de délinquants ; mais ils n'y restèrent pas. Le peuple, ameuté par des amantes éplorées, dans tous les marchés, dans les rues populeuses des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, se rendit en foule à la prison, désarma la garde et emmena les prisonniers. Ils furent portés en triomphe par leurs libérateurs, qui, pour rendre cette ovation plus touchante, avaient accouplé les amants et leurs maîtresses sur des pavois de verdure.

Cependant la cour n'a point renoncé à séparer les ordres délibérants, un rassemblement considérable de troupes se complète à Paris et à Versailles. Le maréchal de Broglie doit commander ces forces réunies contre les *malintentionnés*. Traitant cette affaire comme une guerre réglée, ce vieux officier a fait du château de Versailles un quartier général et du jardin un camp. Un régiment tout entier occupe l'Orangerie ; les dalles de la cour de marbre sont brisées sous le poids d'une menaçante artillerie. Des ordonnances, des aides de camp se croisent en tous sens : leurs chevaux, tout sellés, hennissent au bas du grand escalier et remplissent les vestibules royaux de crottin. Des bureaux sont établis dans les appartements : les plumes courent sur le papier pour expédier des ordres aux officiers généraux employés. Des cartes des environs de Paris se déroulent devant le maréchal : il assoit un plan de campagne et prépare un ordre de bataille.

Ces dispositions martiales étaient d'une grande maladresse : en inquiétant l'assemblée nationale, elles devaient infailliblement la porter à faire un appel aux masses populaires, déjà si bien disposées en sa faveur, et qui, si elles s'ébranlaient, dissiperaient d'un souffle tout l'appareil guerrier de M. de Broglie.

La jactance de cet honnête gentilhomme et ses dispositions militaires ne tardèrent pas de porter leur fruit : le 11 juillet, toute la population de Paris menace de courir à Versailles former un rempart de cinq cent mille corps à l'assemblée nationale si la troupe fait le moindre mouvement vers le lieu des séances... Alors la division naît dans le conseil : Breteuil et Barentin veulent qu'on déploie l'appareil de la force pour contenir ceux qu'ils nomment des *factieux*, soudoyés, disent-ils, par Sieyès, par Mirabeau, et surtout par le duc d'Orléans. Les autres ministres, particulièrement Necker, assurent que le roi n'a rien à craindre s'il ne cesse pas de donner des gages de la sincérité de ses vues populaires. Louis XVI repousse ce sage avis ; il exile à bas bruit le ministre des finances, que, vingt jours plus tôt, il a pressé, supplié, conjuré de garder le portefeuille. MM. de Montmorin, de la Luzerne, de Saint-Priest, donnent leur démission. Le conseil nouveau se compose de MM. de la Vauguyon, de Breteuil, de Broglie, de Barentin, Foulon, de la Galezière et la Porte. Tous ces conseillers de la couronne sont bien déterminés à faire tirer, s'il le faut, sur le peuple ; ils ne reculeront pas devant la guerre civile : le baron de Breteuil a dit : « Au surplus, s'il faut brûler » Paris, on le brûlera, et l'on décimera ses habitants. Aux grands » maux les grands remèdes. »

Quoique l'exil de Necker ait été mystérieux, le peuple de Paris le sait : il fait fermer les théâtres dans la soirée du 11 juillet, signe infaillible de désolation pour les Parisiens... L'exaltation contre la cour est au comble, elle se prononce par des courses nocturnes, des menaces, des cris sinistres, qu'excite encore l'arrivée de trois régiments suisses qui vont camper au champ de Mars avec huit cents hommes de cavalerie.

Si M. le duc d'Orléans peut être soupçonné de fomenter le trouble parmi les classes populaires, on ne saurait du moins l'accuser d'y procéder de vive voix ; car ce prince est en ce moment à Saint-Leu, où des amateurs jouent une pantomime. Cependant la nouvelle de l'agitation de la capitale arrive au château vers minuit, le spectacle vient de finir. Un peintre nommé Giroux, qui a joué dans la soirée le rôle du cyclope Polyphème, curieux de savoir plus particulièrement ce qui se passe à Paris, se jette dans un cabriolet et se dirige à toute bride vers cette ville, où il arrive aux premiers rayons du jour. Aux abords de la barrière, l'étrange costume que Giroux n'a pas pris le temps de quitter, l'œil peint qu'il a au milieu du front provoquent l'étonnement et presque la frayeur. On le conduit au corps de garde. Le chef du poste, dont les instructions sont sévères dans ce temps d'émeute où tout le monde rêve conspiration, fait subir un long interrogatoire au cyclope amateur, qu'il persiste à prendre pour un espion. L'artiste a beau soutenir que son troisième œil est en détrempe, que ce n'est point celui d'un argus de police, qu'enfin il n'a rien à se reprocher, s'non de ne s'être pas déshabillé après avoir fini son rôle, on le retient trois grandes heures exposé

aux brocards des laitières, des jardiniers et des marchands de volaille qui entrent à Paris.

Le dimanche 12 juillet dans la matinée les Parisiens, pour qui tout est spectacle, les Parisiens, donnant le bras à leurs femmes, à leurs filles, se rendent en foule au champ de Mars pour admirer la belle tenue des troupes qui le lendemain peut être recevront l'ordre de tirer sur eux. Cette population curieuse est reçue affectueusement, les dames dansent même avec les Suisses de Salis-Samade et les hussards de Berchigny au son des musiques guerrières. L'honnête citadin accueille ces galanteries militaires avec un sourire un peu forcé, mais nos jolies Parisiennes jurent que leurs danseurs sont de très-aimables cavaliers.

Dans l'après-midi la scène change : les habitants des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, qui ne dansent pas, sont levés en masse et courent de caserne en caserne fraterniser avec les gardes françaises, leurs amis déclarés, qui presque partout les suivent avec leurs armes. Le baron de Besenval, commis au commandement de la force armée réunie à Paris, fait occuper la place Louis XV et les Champs-Elysées par les Suisses : quatre pièces de canon sont braquées près du pont Louis XVI, commencé l'année précédente. Le prince de Lambesc, parent de la reine, pénètre en même temps dans les Tuileries à la tête du régiment de Royal-Allemand, auquel il ordonne de sabrer tout ce qui encombrera le passage. Lui-même, lâche assaillant des paisibles et inoffensifs promeneurs, ouvre le crâne d'un vieillard et renverse une femme sous les pieds de son cheval. La foule naguère si calme crie : Au meurtre ! à la vengeance ! tout devient armes dans sa main irritée ; des chaises brisées, des pierres, les fragments des statues arrachées de leurs piédestaux. Lambesc, inquiet sur les suites de cette défense du désespoir, forme sa troupe en bataille et fait une retraite aussi honteuse que son agression a été atroce. Ailleurs les troupes étrangères se fusillent avec les gardes françaises, qui ont pris parti pour le peuple, tandis qu'on brûle les barrières et qu'on disperse à coups de pierres les commis... Le tocsin sonne de toutes parts, les citoyens s'arment, des patrouilles volontaires se forment pour la sûreté commune, pour se défendre au besoin contre les ennemis et peut-être contre les amis ; les armuriers tendent eux-mêmes aux bourgeois des fusils de chasse, d'élégantes épées à coquilles d'acier. Un corps municipal est élu en toute hâte à l'hôtel de ville, une garde parisienne est créée ; avant la fin du jour vingt mille citoyens se sont inscrits pour en faire partie. L'assemblée de l'hôtel de ville ayant ainsi pourvu à la formation d'une garde civique nomme un comité permanent de sûreté qui rend l'arrêté suivant ; c'est le premier acte de l'autorité populaire : « Dans la néces-» sité de rétablir sans délai la milice parisienne, il a été arrêté : le » fond de cette milice sera de quarante mille hommes formant seize » légions. L'état-major général sera composé d'un commandant géné-» ral, du commandant en second, d'un major général et des états-» majors de chacune des seize légions. Tous les officiers seront nom-» més par le comité permanent. Les couleurs de la ville ayant été » choisies par l'assemblée générale des électeurs, chacun portera la » cocarde bleue et rouge. » Un message expédié au roi le soir même du 12 demande la confirmation de la milice bourgeoise, la responsabilité des ministres et surtout l'éloignement des troupes. Les envoyés reviennent avec des réponses négatives à toutes ces requêtes.

Quant à l'évacuation de Paris par les troupes étrangères en armes, elle s'effectue nonobstant les ordres du roi. Le baron de Besenval, informé que le 13 au matin deux ou trois cent mille hommes peuvent l'environner, opère sa retraite à minuit après avoir ordonné au marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, de défendre cette prison d'Etat... Paris reste livré à lui-même.

Le 13, nouveaux troubles, nouvelles inquiétudes : le tocsin continue de sonner. Cependant les troupes sont immobiles au champ de Mars, à Sèvres, à Saint-Cloud, et M. de Besenval reste sans ordres aux Invalides. Deux prétendus députés de la ville se présentent ce jour-là au gouverneur de cet hôtel pour demander au nom de la sûreté générale trente-deux mille fusils que renferment les souterrains. Cet officier, nommé M. de Sombreuil, répond qu'il ne peut se dessaisir de ce dépôt, dont il est responsable. Les envoyés ou soi-disant tels se retirent mécontents. Sombreuil, effrayé dès la veille de l'usage qu'on pourrait faire de ces armes, a voulu les rendre inoffensives en les dégarnissant de leurs batteries. Mais les vieux braves qui résident aux Invalides sentent battre un cœur patriote sous l'habit de la vétérance ; vingt d'entre eux qui ont été employés à ce travail n'ont désarmé que vingt fusils en six heures. M. de Sombreuil assure au baron de Besenval « qu'un esprit séditieux règne dans la maison, » que depuis dix jours les soldats ont leurs poches pleines d'argent, » qu'un cul-de-jatte dont personne ne se défiait a été surpris introduisant dans l'hôtel des paquets de chansons injurieuses à la cour, » qu'en un mot il ne faut pas compter sur les Invalides, et que si les » canonniers reçoivent l'ordre de charger leurs pièces ils les tourne-» ront contre l'appartement du gouverneur. » M. de Besenval, qui écrit dans la nuit au maréchal de Broglie, lui fait part de ces circonstances. Il ne reçoit point de réponse.

La journée du 13 a été plus orageuse encore que celle du 12 : les boutiques, les magasins, les ateliers ont été fermés ; une foule bizarrement armée et grossie des prisonniers de la Force et du Châtelet délivrés par elle a livré au pillage la maison des moines commerçants de Saint-Lazare. Des courriers de la cour sur lesquels on a saisi des dépêches menaçantes, un bateau chargé de poudre qu'on a découvert, des amas d'armes trouvés dans quelques hôtels du faubourg Saint-Germain, tout semble s'être réuni pour exalter une populace déjà excitée par des chefs, des guides et de l'argent... Le désordre n'a pu être comprimé malgré les soins du comité permanent, malgré la milice parisienne, qui déjà s'élève à quarante-huit mille hommes armés de piques fabriquées en trente-six heures.

Le 14 juillet à cinq heures du matin un homme entre aux Invalides dans la chambre de M. de Besenval : il a les yeux enflammés, la parole rapide, courte mais éloquente, le maintien noble et audacieux. « Monsieur le baron, dit-il, il faut que vous soyez averti pour » prévenir une résistance inutile. Aujourd'hui, j'en ai la certitude, » le reste des barrières de Paris sera brûlé, la Bastille sera attaquée » et prise. Je n'y puis rien ni vous non plus : n'essayez pas de l'empê-» cher, vous sacrifieriez des hommes sans éteindre un flambeau. » A ces mots l'inconnu s'éloigne après un brusque salut.

De neuf heures à midi trente à quarante mille hommes, qui se sont précipités dans l'hôtel des Invalides par toutes les portes, s'emparent des trente-deux mille fusils qui s'y trouvent, puis des vingt pièces de canon dont le revers du fossé est armé. Loin de s'opposer à cette invasion, les soldats de l'hôtel la favorisent; et M. de Sombreuil se voit près d'être pendu à la grille par ses propres subordonnés. Pendant cette expédition des canons et des détachements de gardes françaises placés sur l'autre rive de la Seine tiennent en respect le camp du champ de Mars.

Malgré l'enlèvement d'armes des Invalides une grande partie du peuple en est encore dépourvue, lorsque le bruit se répand que les souterrains de la Bastille renferment plusieurs milliers de fusils... On y court... J'aurai toute ma vie présente à la vue l'armée singulière qui parle d'aller à l'assaut de cette forteresse, capable de se défendre, malgré la faiblesse de sa garnison, contre une troupe nombreuse et disciplinée. Cette agglomération bigarrée d'assaillants se compose d'hommes de tout âge, de femmes et d'enfants. Plusieurs sont revêtus des costumes guerriers de l'Amérique sauvage, de l'Afrique, de l'Asie enlevés au garde-meuble, avec des flèches canadiennes, des cimeterres turcs, des poignards arabes. D'autres ont en tête le casque de Bayard, ou se sont affublés de l'armure de Gaston, ou brandissent l'épée de du Guesclin. Une jeune poissarde dont les yeux brillent du feu de l'ivresse et de la luxure appelle en chancelant ses compagnes sous le panon fleurdelisé de la pucelle d'Orléans. Quinze ou vingt forgerons traînent à la suite d'un détachement de gardes françaises deux canons de forme bizarre envoyés à Louis XIV par le roi de Siam et une couleuvrine d'argent massif donnée jadis à Louis XV par je ne sais quel souverain étranger.

Parmi les masses qui se portent vers la Bastille il est des soldats mieux armés, mieux équipés : les fusils des Invalides sont aux mains d'hommes capables de les porter ; et dans les églises où se réunissent provisoirement les assemblées des districts des citoyens ont passé la nuit à fondre des balles, à fabriquer des cartouches, à aiguiser des piques.

Cette prison d'Etat que le peuple court attaquer ne renferme que quatre-vingts invalides et trente Suisses : le maréchal de Broglie avait promis d'envoyer à la Bastille un détachement de cinq cents hommes, des vivres, des munitions ; mais cette promesse ne s'est point accomplie. Le marquis de Launay, gouverneur, ne s'est guère inquiété d'y suppléer; et si le siége devait durer vingt-quatre heures, cette forteresse, dont la garnison s'approvisionne au jour le jour à la halle, serait infailliblement affamée. Du reste, de Launay a mis à profit tous les moyens de défense qui sont à son pouvoir : quinze pièces de canon sont en batterie au sommet des tours, où le salpêtre ne s'est pas enflammé depuis la fameuse canonnade de mademoiselle de Montpensier ; douze fusils de rempart ont été mis dans les embrasures, et vomiront à chaque coup une livre et demie de balles; de plus, des pavés, de vieux ferrements, de la mitraille, se trouvent amoncelés sur la plate-forme pour écraser les assaillants. Enfin, le gouverneur ayant oublié de se munir d'un drapeau blanc, quatre mouchoirs de poche cousus ensemble flottent orgueilleusement sur la Bastille.

Un détachement de trente hommes envoyé avec un parlementaire au gouverneur a suivi dans le château un courrier de M. le prévôt des marchands apportant une lettre au marquis de Launay, que le peuple fait sommer de rendre la forteresse. Mais à peine les envoyés sont-ils parvenus dans l'intérieur, qu'on y entend une fusillade. Les assiégeants, indignés de cette trahison, attaquent alors la Bastille avec impétuosité. Quelques centaines d'hommes qui se sont portés sur les derrières du fort en font approcher plusieurs charrettes de paille, on y met le feu : le corps de garde avancé, l'habitation du gouverneur et les cuisines sont incendiés, tandis qu'une vive fusillade mêlée de coups de canon s'engage du côté du boulevard et dans l'avant-cour, où sont logées trois compagnies de gardes françaises. Un boulet heureux vient de couper une des chaînes qui tiennent le pont-levis, lorsqu'on aperçoit un papier qui tombe d'un créneau.....

C'est une capitulation demandée : on l'accepte, les ponts se baissent, le peuple inonde les cours et bientôt il viole et la parole donnée par l'officier bourgeois *Elie*, et les droits sacrés de la guerre. Le gouverneur et le major, entraînés vers la Grève, sont indignement massacrés. Leurs têtes, élevées sur des piques, sont offertes en spectacle au peuple... elles couvrent d'un sang encore brûlant les bourreaux qui les portent... Voilà de ces excès que traînent à leur suite les révolutions les plus légitimes : malheur aux gouvernants qui forcent les nations d'y recourir!

Le soir même M. de Flesselles, prévôt des marchands, convaincu d'intelligence avec la cour, est chassé du comité de l'hôtel de ville. A peine parvenu sur le perron extérieur, il est atteint d'un coup de pistolet, tourne deux fois sur lui-même, tombe... Sa tête se contracte encore par les convulsions de la mort et déjà placée sur une pique elle complète l'horrible *trio* qu'une populace irritée promène par la ville en poussant des cris féroces.

Mirabeau.

Telle est la conséquence du plan mêlé de despotisme, de perfidie et de faiblesse, qu'on a conseillé à Louis XVI. Ce résultant sanglant était infaillible du moment que ce prince, en donnant d'une main des institutions arrachées à la mauvaise foi de son gouvernement, saisissait un glaive de l'autre main pour reprendre ce qu'il avait donné. Le 14 juillet au soir les ministres dorment encore sur le bord du volcan entr'ouvert sous les pas de la monarchie, et qui déjà vient d'engloutir plusieurs de ses agents. De prétendus hommes d'État, mauvais juges des événements dont ils ont été les promoteurs inhabiles, osent voir dans la violence de la commotion qu'ils ont provoquée un gage de son peu de durée. A minuit la cour ignore ou feint d'ignorer les massacres de Paris... Une foule élégante circule dans les appartements, mille feux jaillissent des croisées du château, la musique se fait entendre, on danse à Versailles... On danse! et depuis deux jours le sang ruisselle dans Paris, et des torches sinistres éclairent les têtes livides de Flesselles, de Launay, de Losme-Solbray, élevées sur des piques, comme pour montrer de plus loin à quel degré d'atrocité la vindicte du peuple peut se porter, et combien il importe de la prévenir. Mais non, les conseillers stupides de la couronne enivrent des parfums de la galerie, des regards de la beauté facile, des fumées de l'ambroisie d'Ai une foule de jeunes officiers qui demain peut-être seront abandonnés de leurs soldats; car ces soldats sont peuple aussi. C'est là l'espoir de gouvernants ineptes autant que perfides! Enfin, lorsqu'ils ne peuvent plus douter de la catastrophe, lorsque le baron de Besenval, refoulé sur Versailles, leur apprend que des forêts de mousquets s'élèvent au-dessus des masses populaires, qu'elles sont maintenant hérissées de deux cent mille baïonnettes ou piques, et que le soldat lui-même comprime les élans du patriotisme qui fait bondir son cœur, ces hommes sans portée, sans résolution n'osent apprendre au roi ce qui se passe...

C'est vainement que le duc de la Rochefoucauld-Liancourt les en convie... « Eh bien! s'écrie-t-il avec la noble chaleur du juste indigné, » j'informerai moi-même le roi, j'aurai la force de lui faire envisager » le malheur que j'eus plus d'une fois le courage de lui faire pres- » sentir. » A ces mots le duc pénètre dans la chambre de Louis XVI. Sa Majesté dort paisiblement... La Rochefoucauld le réveille, il lui apprend la prise de la Bastille et les excès qui l'ont suivie. Le monarque demande au digne descendant d'une famille d'hommes de bien ce qu'il doit faire dans cette extrémité. « Sire, répond sans hésiter le » duc, calmer l'agitation des esprits en dissipant leur défiance, éloi- » gner les troupes, et rendre au peuple l'homme dont l'éloignement » fut la cause immédiate de tout ceci. Rappelez Necker, sire, j'ose » vous en conjurer au nom de la nation que vous aimez, au nom de » votre propre repos. Marchez maintenant avec une révolution mal- » heureusement commencée, et qui ne fût point descendue dans la » rue si vos ministres vous eussent aidé à la guider dans l'assemblée » nationale... Sire, il était à votre pouvoir d'en être le maître, quand » un conseil mal inspiré ou malveillant s'est efforcé de vous en faire » l'ennemi... Arrêtez-vous dans cette fausse route, et paraissez dès » demain à l'assemblée nationale, seul avec votre droiture, avec » votre pureté naturelle d'intentions. » Louis XVI a réfléchi, il a soupiré, il s'est tu; mais ce prince a senti la justesse de ce conseil, Sa Majesté s'y conformera.

Cependant rien n'est changé au château le 15 au matin : les régiments de Royal-Allemand et de Royal-Étranger, les hussards, tous les gardes du corps sont en armes autour du palais, dans le parc, dans les cours. Ce matin, comme la veille, les musiques militaires doivent jouer sur la terrasse de l'Orangerie; la reine, *Mesdames* tantes du roi et la comtesse d'Artois essayent déjà devant leur toilette les sourires qu'elles vont accorder aux officiers; dans les mansardes les dames d'atour, les beautés à la suite de la cabale Polignac

Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple...

parent avec coquetterie ces charmes, plus ou moins flétris par l'abandon, qu'elles se proposent de prodiguer aux jeunes vainqueurs de la journée qui se prépare. En un mot on n'a point encore révoqué l'ordre donné dès le 13 d'attaquer brusquement la capitale, et d'enlever en même temps l'assemblée si elle n'obtempère pas aux intimations royales du 23 juin. La cour n'a point fait arrêter les courriers qui emportent quarante mille exemplaires d'une déclaration du roi annonçant la dissolution de l'assemblée, même soumise.

Ce corps représentatif est de retour à neuf heures dans le lieu de ses séances, qu'il n'a quitté qu'aux premiers rayons du jour. « Mon- » sieur le président, s'écrie Mirabeau à l'ouverture de la séance, » dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes investis » ont reçu hier la visite des princes et des princesses, des favoris et » des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs pré- » sents; dites-lui que ces satellites étrangers, gorgés de vin et d'or,

» ont prédit dans leurs chants impies l'asservissement de la France, » et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'as- » semblée nationale ; dites-lui que dans son palais même les courti- » sans ont mêlé leurs danses aux sons de cette musique barbare, et » que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy ; dites-lui que ce » Henri dont l'univers bénit la mémoire, celui de ses aïeux qu'il af- » fectait de vouloir prendre pour modèle, faisait passer des vivres » dans Paris révolté, qu'il assiégeait en personne, et que ses féroces » conseillers à lui font rebrousser les farines que le commerce ap- » porte dans Paris affamé et fidèle... » Ces paroles éloquentes font encore vibrer les vitres de la salle quand on annonce le roi .. Il est accompagné du comte d'Artois; mais nulle suite, nul appareil, nul éclat ne pare cette fois la majesté souveraine. Louis XVI vient, sans gardes, sans ministres, rétracter sa despotique déclaration du 23 juin. « Je me fie à vous, dit-il en terminant un discours prononcé d'une » voix incertaine; aidez-moi dans cette circonstance à assurer le salut » de l'État : je l'attends de l'*assemblée nationale*. Le zèle des *repré-* » *sentants* de mon peuple, réunis pour le salut commun, m'en est un » sur garant; et, comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, » j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. « Je vous autorise et vous invite même à faire connaître mes dispo- » sitions à la capitale. »

Ce discours, où le roi faisait une abnégation aussi prompte que complète, non-seulement de sa grandeur mais encore de son pouvoir, fut reçu avec un silence respectueux : les acclamations de l'assemblée eussent marqué son propre triomphe; elle les réprima. Abandonné à lui-même, Louis XVI vient de prouver qu'il veut le bien; mais avec quel abandon, quelle incurie n'a-t-il pas laissé voir tout ce qui lui manque de caractère pour l'entreprendre! Il conjure les députés de l'aider à rétablir l'ordre; donc il est dans l'impuissance de le ramener sans leur secours. Bien plus, en les invitant à faire connaître ses dispositions à la capitale, il pose imprudemment la main de l'assemblée sur l'autorité exécutive, qui n'appartient qu'à lui.

Toutefois la représentation nationale, ne tenant compte au roi que d'un retour qu'elle doit croire sincère, se lève tout entière quand il sort, et l'accompagne jusqu'à la porte de ses appartements. Si Louis XVI s'est montré humble dans la capitulation de son pouvoir, l'assemblée ne se montre pas moins modeste dans la victoire de ses droits.

Sa Majesté, avant de quitter la séance, a déposé sur le bureau du président une lettre de sa main, par laquelle Necker est rappelé : M. Dufresne-Saint-Léon part à l'instant pour la porter à ce ministre.

Cependant, au moment où le comte d'Artois va sortir de la salle avec le roi, le duc de Liancourt s'approche de Son Altesse Royale : « Prenez garde, monseigneur, lui dit-il, votre tête est proscrite; j'ai » lu sur les murs l'affiche de proscription. » *Monsieur* et la reine, qui arrivent pleins de trouble et d'effroi, confirment l'avis du duc... On veille à la sûreté du prince, et lui-même paraît dès ce moment s'en occuper à l'exclusion de tout autre soin... Son Altesse Royale dit adieu aux plaisirs, aux amours, dont la troupe effrayée s'envole à tire-d'aile. Les appartements du prince, ses maisons de plaisance sont tristes et silencieux; sa jolie folie de Bagatelle est veuve de l'enchanteur qui deux ou trois fois par semaine y faisait éclore des merveilles avec un talisman d'or. La reine elle-même, sombre et soucieuse, se retire souvent au petit Trianon ; mais la cohorte de femmes légères et de roués aimables qui la suivait dans ce temple mystérieux ne l'y accompagne plus : à peine y reçoit-elle quelques rares visites des Esthérazy, des Dillon, des Coigny, des Biron[1], et de ce cher beau-frère qu'il faut bien consoler... La reine de France ne conserve du plaisir que le strict nécessaire.

Tandis que Versailles accueille avec des transports de joie la réconciliation du roi et de l'assemblée, celle-ci désigne quatre-vingts de ses membres pour aller porter à Paris les paroles paternelles du monarque : on remarque dans cette imposante députation Mathieu de Montmorency, Liancourt, Talleyrand-Périgord, Mirabeau, Lally-Tolendal ; élite brillante que complète dignement la Fayette, l'aîné des apôtres de la liberté.

Les promesses du roi sont reçues avec enthousiasme par un peuple bon et confiant. Quarante-huit mille citoyens-soldats armés, qui au besoin feraient rentrer la cour dans le cercle de ses engagements, en célèbrent aujourd'hui l'émission par un spectacle noble et touchant. Cette milice, revêtue en partie d'un uniforme nouveau que le comité permanent lui avait donné, occupe tous les postes de Paris; elle est appelée à garantir ses concitoyens des surprises de tout ennemi avéré ou perfide. Pour donner à l'action municipale un moteur invariable, Bailly, qui vient de déposer la présidence de l'assemblée, est investi des fonctions de maire; la Fayette a été en même temps nommé général en chef de la force armée bourgeoise, qui reçoit le titre de *garde nationale* : ainsi le digne général qui nous apporta l'heureux germe de la liberté devint parmi nous le gardien fidèle de son berceau.

Pendant que ces organisations s'accomplissaient, le peuple, vainqueur de la Bastille, démolissait gaiement ce sombre monument du despotisme et de la féodalité. Ce carré de murs noircis, cette masse flanquée de quatre grosses tours, sur lesquelles on voyait se promener jour et nuit des soldats, des geôliers de tant de libertés injustement violées; ce funeste présent de Charles V pèse sur le sol que nos lois nouvelles vont affranchir... Il doit disparaître. On n'a trouvé à la Bastille que sept prisonniers à peine connus; mais le peuple venge, en la renversant, les opprimés de seize générations. Aussi avec quel enthousiasme les travailleurs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, mettent le marteau dans ce vieux édifice ! On voit des femmes, des enfants travailler sur les parties les plus élevées du bâtiment; ils bravent jusqu'à la mort pour détruire l'antre affreux de l'esclavage.

Le retour de M. Necker aux finances y a ramené ses trois collègues, MM. de la Luzerne, de Saint-Priest et de Montmorin; leurs adversaires, la Vauguyon, Broglie et Breteuil, se retirent; le ministère de la guerre est donné à M. de la Tour du Pin-Paulin; les sceaux tombent pour la première fois aux mains d'un archevêque, M. Champion de Cicé. Un ministère de la feuille des bénéfices est créé un peu tard, sans doute, pour récompenser M. Lefranc de Pompignan de sa présidence, aussi noble que généreuse, pendant l'amende honorable de la couronne.

A son retour à Paris, M. Necker a donné une preuve de l'esprit trop présomptueux et trop peu éclairé dont j'ai parlé ailleurs. Ce ministre a fait une véritable entrée triomphale, d'autant plus ridicule aux yeux des gens sensés qu'une gloire tissue de chiffres n'est jamais revêtue d'un grand éclat, et qu'un Pompée financier ne doit viser qu'à un triomphe de bordereau. Cependant, l'orgueilleux Génevois, dans une voiture très-ouverte, ayant à ses côtés sa femme et sa fille, savourait avec délices les cris de Vive Necker! qui retentissaient à ses oreilles. Il saluait le peuple en souriant, lui faisait de la main des signes protecteurs, et criait de temps en temps Vive la nation! Madame Necker et madame de Staël, comédiennes grotesques dans cette circonstance, se prosternaient devant le ministre, baisaient avec respect ses genoux, ses mains, ses habits. Cette scène n'était pas seulement ridicule, elle était inconvenante et opposée à l'humble conduite à laquelle le roi vient de descendre... Le char triomphal arrive, au milieu d'une foule immense, devant l'hôtel de ville... Des bouquetières ont semé de fleurs les marches du perron, sur lesquelles vont passer les pieds du grand homme... Hélas! ces roses, ces œillets, ce jasmin cacheront du moins les taches de sang qu'ont laissées sur ces mêmes degrés l'infortuné Flesselles et les malheureux officiers de la Bastille.

Les princes et surtout le comte d'Artois passaient de frayeur en frayeur au récit des événements qui se succédaient à Paris. Des agents secrets se mêlaient à la foule pendant la journée et couraient à Versailles le soir reporter aux Altesses alarmées les propos dont elles avaient été l'objet. Les réunions du Palais-Royal étaient particulièrement devenues inquiétantes pour les partisans déclarés des anciennes allures de la cour : là naquit et s'envenima cette dénomination d'*aristocrates* donnée aux courtisans amis du vieux régime, dénomination à laquelle ils opposent celle d'*enragés* attribuée aux partisans de l'Assemblée nationale.

Enfin les princes reconnaissant qu'il leur serait difficile de ressaisir dans de telles circonstances la considération qu'ils avaient perdue déjà avant la révolution, se peignant comme autant de brigands les hommes qui refusent de s'agenouiller devant un cordon bleu, rêvant d'ailleurs une alliance facile avec les souverains étrangers pour rendre au trône terni de Louis XVI tout l'éclat qu'il a perdu, les princes, dis-je, partent de Versailles le 16 juillet, emmenant à leur suite les Polignac et ceux des courtisans qui se sont attiré l'animadversion du peuple. Les membres de la famille royale qui s'éloignent de la France sont le comte d'Artois, ses deux fils (le duc d'Angoulême, le duc de Berri), le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, fils de ce dernier, et le prince de Conti. Coblentz est le rendez-vous qu'indiquent ces *émigrants* à la noblesse française digne de ce nom, c'est-à-dire persévérant dans sa vieille, sa fastueuse nullité, et professant une haine profonde pour la *canaille nationale*. Sur la route que dans sa fuite précipitée M. le comte d'Artois parcourt à franc étrier, Son Altesse Royale appuie de témoignages irrécusables le mépris qu'elle voue à ce *tiers état* aujourd'hui si puissant : des coups de fouet sont distribués par sa main illustre à tout ce qui se trouve sur son passage, et ce prince fugitif n'épargne pas à ses valets, nobles et autres, la recommandation de *rouer de coups cette crapule* si elle embarrasse les pieds de leurs chevaux.

Monsieur ne fait point partie de l'émigration; il reste auprès de son frère, que, dit-il avec beaucoup d'emphase, il ne veut point abandonner. Mais ce prince adroit, dissimulé, quelques-uns ajoutent faux à l'excès, ne veut-il pas plutôt jouir de l'espèce de popularité qu'il s'est faite? On m'a déjà glissé plus d'une fois à l'oreille qu'il était capable d'en abuser aux dépens du roi.

Les véritables amis du roi, la Rochefoucauld-Liancourt entre autres, ne cessaient depuis le 15 de conseiller à Sa Majesté de se montrer aux Parisiens, afin de prouver à cette population qu'il répondait

[1] Nom que porte maintenant le duc de Lauzun.

à la confiance qu'elle lui avait rendue. Mais Marie-Antoinette, qui juge de l'esprit des Français par la haine qu'elle leur inspire, Marie-Antoinette entretenait les soupçons de son auguste époux, et l'engageait à quitter la France avec les troupes étrangères renvoyées, plutôt que de rester au milieu de la nation. Cette princesse avait raison, si, conservant son empire sur l'esprit de ce prince, elle doit le ramener au système perfide qu'il a promis d'abjurer. Cependant, après un comité secret tenu au château, Louis XVI se décide à se rendre à Paris le 17. Dans la nuit précédente, il brûle des papiers, entend la messe de bonne heure, communie, fait des adieux qu'on pourrait croire éternels à la reine, à *Monsieur*, à ce qui reste auprès de lui de sa famille, et part pour la capitale. Il a dans son carrosse le prince de Beauvau, les ducs de Villeroi et de Villequier et le comte d'Estaing. Sa Majesté est reçue au pont de Sèvres par M. Bailly, maire de Paris, et par M. de la Fayette, commandant supérieur de la garde nationale, au milieu d'une double haie de cent mille hommes qui se prolonge jusqu'à Paris.

On crie Vive le roi! on le crie même plus que Louis XVI ne s'y est attendu; mais le Vive la nation! domine dans les acclamations. En arrivant à l'hôtel de ville le roi met à son chapeau la cocarde bleue et rouge, que lui présente Bailly : il rapporte à Versailles ce signe d'une révolution qu'il a reconnue en adoptant ses couleurs.

Mais ce ne sont pas les couleurs définitives, il est encore réservé à la Fayette de les présenter à l'assemblée dans la séance du 26 juillet. Le noble compagnon de Washington, joignant la couleur des lis, symbole de la royauté française, au rouge et au bleu choisis déjà par la ville de Paris, propose d'adopter cette trinité éclatante pour la cocarde nationale. Les représentants de la France votent par acclamation ce choix, et arrêtent en outre que les drapeaux de l'armée, les pavillons de la marine, les écharpes civiques seront également tricolores : c'est le mot dès lors consacré. Notre vieille monarchie, tombée sous le canon qui brisa les portes de la Bastille, fait place à une autre monarchie née de la révolution; elle doit avoir ses couleurs comme ses lois nouvelles... D'ailleurs le panache blanc de Henri IV ne resta pas toujours depuis ce grand prince dans le chemin de l'honneur, et le drapeau *sans tache*, souillé du sang de tant de Français sacrifiés à des ambitions royales ou à des préjugés religieux, conserve à peine assez de sa couleur virginale pour former la tierce partie de l'étendard nouveau.

Si jamais je crus une ouverture franche, une profession de foi sincère, ce fut celle faite par Louis XVI à l'assemblée nationale, le 15 juillet, et quoique les faits aient démenti depuis cette démarche, qui parut alors naïve jusqu'à la candeur, je ne puis croire que le roi ait pu revenir sciemment à l'esprit des déclarations antipopulaires du 23 juin. Cependant la cour est parvenue aujourd'hui beaucoup plus loin : après avoir reconnu la révolution par crainte, c'est maintenant la contre-révolution qu'elle organise par affection; et, disons-le nettement, la folie seule peut ourdir une semblable trame au point où nous sommes arrivés. En effet, tous les droits, titres, prérogatives et priviléges abolis par acclamation dans la séance du 5 août; l'assemblée nationale déclarée permanente le 9 septembre; la déclaration des droits de l'homme proclamée le premier octobre, et vingt autres dispositions législatives de cette importance, forment une barrière insurmontable qui nous sépare à jamais du passé. Et c'est en se jouant qu'une cour insensée veut franchir un tel rempart, c'est par des fêtes qu'elle prélude au renversement projeté des institutions nationales! Des bals, des concerts, des banquets se sont succédé au château vers la fin de septembre; des agaceries charmantes ont été prodiguées par des dames qui jouaient leur rôle aux officiers des régiments étrangers réunis à Versailles. Mais rien n'a égalé la splendeur du repas donné, le 1er octobre, par les gardes du corps dans la salle de spectacle du palais.

Autour d'une table immense, cinq cents militaires servis en mets exquis, buvant les vins les plus spiritueux, se livrent sous le toit royal à des transports de gaieté que ne tempère nullement la majesté du lieu. Tout à coup les loges sont garnies d'une foule de dames, qui ne paraissent point s'effrayer des propos plus qu'immodestes des convives. Ce n'est pas tout : le roi, en habit de soie brodé de fleurs, le chapeau sous le bras, et décoré de ses ordres, paraît dans la salle du banquet. La reine le suit de près, portant le jeune Dauphin dans ses bras, comme jadis son illustre mère portait un empereur futur, lorsqu'elle venait demander l'appui des états hongrois. A la vue des augustes personnages les têtes échauffées fermentent, s'exaltent : les santés du roi, de la reine, des princes, sont portées successivement avec explosion... Pour l'assemblée nationale, pour la nation, force saillies indécentes, force sorties injurieuses, que les dames des loges couvrent d'applaudissements, et qui font sourire Leurs Majestés. Enfin beaucoup de jeunes officiers enlevant la cocarde tricolore de leurs chapeaux la font voltiger avec ironie à travers la table, tandis que les belles spectatrices détachant des nœuds de rubans blancs de leurs parures, les laissent tomber en nuages galants sur les convives, qui en ornent leurs boutonnières en chantant *O Richard! ô mon roi! l'univers t'abandonne!* C'est à ce point que le roi et la reine se retirent... Mais les dames des loges restent; un grand nombre d'officiers se rendent auprès d'elles, des conversations particulières s'engagent, des parties aimables se lient, et tout cela se passe presque sous les yeux de Leurs Majestés... A quoi ne se résigneraient-elles pas pour avoir une contre-révolution?

Le surlendemain des scènes plus libres encore ont lieu dans la galerie, à l'issue d'un banquet à l'hôtel des gardes du corps. Des dames et des bouquetières attachées au service de la reine distribuent aux jeunes militaires des cocardes blanches, payées comptant par des baisers qui doivent retentir aux oreilles de Marie-Antoinette et des princesses... D'autres beautés distributrices de rubans blancs dansent dans la cour de marbre avec les officiers qui n'ont pu trouver place dans les appartements, quelques-uns des danseurs foulent aux pieds les couleurs nationales... Le roi et la reine sont au balcon.

L'assemblée nationale, si forte déjà des attributions qu'elle tient de son mandat, de celles que le roi lui a solennellement abandonnées, et de l'assentiment colossal de la nation, l'assemblée nationale voit avec mépris ces scènes indécentes. Mais le bruit en est parvenu à Paris; on y sait aussi le motif, assez hautement répété, de tant de séductions exercées sur les gardes du corps et les officiers des régiments étrangers. On parle du départ de la famille royale pour Metz, sous la protection de ces prétoriens enivrés de plaisirs. Les voitures du roi sont déjà chargées, dit-on aujourd'hui 4 octobre, et tout porte à croire, ajoutent les harangueurs du Palais-Royal, que Louis XVI s'évadera de Versailles la nuit prochaine. Excité par ces diverses nouvelles, le peuple, celui des faubourgs particulièrement, privé par ses propres excès des secours que lui procure son travail, le peuple, dont l'oisiveté est déjà un danger, se porte tumultueusement à l'hôtel de ville; il demande à grands cris du pain et la mort des *aristocrates*, comme si les massacres étaient aussi son aliment. Des agitateurs mêlés dans les masses leur parlent d'accaparements, de spéculations criminelles, d'une famine inévitable. L'exaltation est portée au comble : les tribuns officieux en profitent habilement pour parler des trahisons de la cour, de ses projets de fuite, du séjour de Louis XVI à Metz, motivé sur des négociations avec l'étranger. Il n'est pas impossible que parmi ces nouvellistes il ne se trouve quelques agents de ce qu'on appelle le parti d'Orléans, d'après des présomptions qui ne sont pas sans probabilité.

Quoi qu'il en soit, l'assemblée de la place publique décide par un vote orageux qu'il faut se rendre à Versailles pour en ramener le roi et sa famille, et qu'il faut partir à l'instant même. Les décisions de la multitude sont sans appel : des masses épaisses d'hommes et de femmes, les uns armés, d'autres sans armes, s'allongent sur les quais, gagnent le cours la Reine, les Bons-Hommes, Sèvres; bientôt la tête de cette colonne hideuse et menaçante verra les vertes avenues de Versailles. Personne n'a le bras assez fort, la volonté assez impérieuse pour arrêter cette invasion; mais la Fayette songe à prévenir ses excès : il se met en marche avec la garde nationale, qui laisse promptement derrière elle une partie de la foule, soumise au talisman des cabarets de la route. Quel aspect que celui de cette tourbe expéditionnaire! Des hommes en chemise, les bras nus, le visage noirci par la forge, portent l'épée au fourreau de chagrin, à la coquille d'acier étincelant, d'autres sont armés du riche damas de l'Orient avec des habits en guenilles; d'autres, affublés d'un uniforme, ont pour coiffure un bonnet de laine, pour arme un barreau de croisée. Des poissardes parées de chaînes d'or, de longues boucles d'oreilles, du riche bonnet de dentelle, ont croisé sur leurs gorges rebondies des sabres et des gibernes de gardes françaises, quoiqu'elles n'aient à la main qu'une pique. Plus loin, des nymphes du domaine public, ivres comme des bacchantes, la chevelure ceinte de branches recourbées, voyagent montées sur un canon, les jambes découvertes, le verre à la main, la vue trouble, le cri de Vive la nation! à la bouche. Tout cela boit, chante, jure, menace, vocifère, rit, plaisante, embrasse : c'est la confusion vue sous toutes ses faces.

L'assemblée, prévenue du mouvement populaire qui s'opère, envoie une députation au roi, pour le blâmer peut-être d'avoir toléré les orgies des jours précédents, pour reprocher plus ouvertement à la reine d'en avoir félicité les acteurs par ces mots : *J'ai été charmée de la soirée du jeudi.* Mais les représentants de la nation veulent aussi rassurer Sa Majesté sur les suites de ces trahisons ouvertes, et lui annoncer que la Fayette est en marche pour s'opposer à tout excès d'une populace effrénée. Cette députation ne parviendra point jusqu'à Sa Majesté : une escouade de gardes du corps à cheval traverse le cortége, renverse les députés dans la boue et les disperse. Mais cette insolence militaire n'est pas imitée par la troupe : le régiment des gardes suisses demeure immobile; les Cent-Suisses laissent voir peu de dévouement; les soldats du régiment de Flandre se déclarent contre la cour. Ces divers corps se laissent diriger paisiblement sur Rueil et Courbevoie, tandis que la plus grande partie des gardes du corps est forcée de fuir vers Rambouillet. Cent de ces soldats-officiers, qui se sont montrés plus calmes que leurs camarades, restent auprès du roi. Ils ont reçu, est-on, l'ordre exprès de ne point tirer, de ne maltraiter personne, et de ne pas même se défendre... Il faut ajouter qu'ils ne seront pas dans la nécessité de le faire, si l'attaque ne vient point de leur fait.

Mais à travers mille contradictions perce cette vérité démontrée :

quand les masses parisiennes sont rendues à la grille, M. de Guiche, déjà coupable de la violation commise le matin sur des députés, fait sabrer un groupe de femmes et jette ainsi la loi martiale dans la foule populaire. Un peu plus tard, le garde du corps Savonnière, sommé par un garde national de prendre la cocarde aux trois couleurs, abat d'un coup de sabre la main qui la lui présente... Un coup de fusil part des rangs nationaux et fracasse l'épaule de l'officier : c'est une réciprocité, et ce seul garde est blessé à la grille.

Arrivé à Versailles vers dix heures du soir, la Fayette, après avoir disposé des postes à l'extérieur du château, veut en placer dans l'intérieur; les chefs des gardes du corps se refusent obstinément même à partager le service avec la milice citoyenne. Le général court se plaindre au roi de cette singulière réserve, en lui renouvelant avec l'élan de la franchise les assurances d'un inviolable dévouement.

Louis Dauphin de France.

Mais ce citoyen est devenu trop grand pour ne pas porter ombrage à une cour si petite ; il est l'objet de sa haine, de son injuste défiance : Louis XVI partage ces sentiments. Il répond à la Fayette d'une manière embarrassée, évasive, et ne révoque point la consigne de MM. les gardes du corps. Le commandant en chef se retire, convaincu que le roi ne veut point de gardes nationaux dans ses appartements. Quelque chose qui arrive, il n'aura rien à se reprocher; il n'a omis aucune partie de son devoir... La plus insigne mauvaise foi pourra seule l'accuser.

Une nuit sombre plane sur Versailles : elle est calme et silencieuse ; le tumulte de la foule s'est éteint dans l'ivresse ou dans la fatigue ; hommes et femmes sont étendus pêle-mêle sous les avenues ; campement bizarre, bivouac de sales voluptés sur lequel veille l'active garde nationale... Mais, on ne saurait le dissimuler, il se trouve des agents stipendiés dans cette multitude... Agents de qui ? Les uns disent du parti *enragé*, d'autres nomment le duc d'Orléans, d'autres articulent le nom de *Monsieur* !... Or, quel que soit leur mandat, ces conjurés ne dorment pas. Une heure environ avant le jour, quelques centaines de ces conspirateurs sont introduits par des voies détournées dans le château sous la direction de certains guides portant comme eux les livrées de la misère... Ils courent d'abord à l'appartement de la reine. Deux gardes du corps, MM. Varicourt et Deshattes, meurent héroïquement pour en fermer l'issue... D'autres, par une défense courageuse, laissent à la souveraine le temps de quitter sa chambre, sans vêtements et pressant le parquet de son pied nu. Les brigands arrivent enfin jusqu'au lit de Sa Majesté, dont leurs mains audacieuses interrogent la douce chaleur. Un fort détachement de la garde nationale parisienne accourt en forçant l'injurieuse et imprudente consigne des gardes du corps ; les émissaires du crime sont repoussés avant d'avoir pu parvenir jusqu'au roi : je dis les émisssaires du crime, car plusieurs ont avoué qu'ils avaient mission d'égorger Louis XVI et la reine.

Tels furent les précédents et les événements de cette nuit du 5 au 6 octobre, que les partis déguiseront au gré de leurs opinions : j'ai tracé le thème de la vérité. Le matin du 6 seulement, la voix orageuse des masses se fait entendre aux portes du château : elles appellent à grands cris le roi au balcon ; il y paraît et laisse tomber de ses lèvres tremblantes la promesse d'aller ce jour même fixer sa résidence à Paris. Tout aussitôt la foule fait retentir l'air d'acclamations, et commence à se retirer. Le seul reproche fondé qu'on puisse adresser à cette multitude, c'est d'avoir reçu dans son sein les assassins de Deshattes et Varicourt, et d'avoir laissé élever au-dessus de ses cohortes tumultueuses les têtes de ces deux martyrs de la fidélité. Ajoutons ici, pour les hommes qui rapprochent les faits et réfléchissent, que pendant cette nuit de sang où presque tout le château a été parcouru et dévasté par des brigands, pas un seul ne s'est approché de l'appartement de *Monsieur ;* son paisible sommeil n'a pas été troublé... A huit heures du matin, ce prince, frisé, poudré, paré avec recherche, un doux vermillon sur le teint, arrive dans la chambre du roi... On prendrait Son Altesse Royale pour un frais bernardin quittant sa riante cellule après une de ces nuits sybaritiques réservées aux serviteurs de Dieu.

Vers le milieu de la journée du 6, le roi et toute sa famille se mettent en route pour se rendre à Paris sous l'escorte de la garde nationale. Mais une partie de la population expéditionnaire a voulu former à sa manière une garde d'honneur à Leurs Majestés. Elle entoure le carrosse royal et conduit les chevaux; deux pages en guenilles sont montés sur les marchepieds. La fille hautaine de Marie-Thérèse, dont l'haleine se mêle avec le souffle envié de l'un de ces singuliers officiers, s'écrie dans un mouvement de dédain : *Faites donc retirer ce sans-culotte*[1] ! Ce mot, presque littéralement juste, appliqué au vêtement de l'homme du marchepied restera pour désigner les patriotes purs.

Louis XVI, en traversant la capitale, en arrivant à l'hôtel de ville, est accueilli par des acclamations unanimes : cet accueil démentit le bruit répandu par les agitateurs de la prétendue animadversion du peuple pour ce souverain ; il justifie en même temps l'innocence de l'universalité des citoyens dans les événements de la nuit du 5 au 6 octobre.

Prise de la Bastille.

Dans la soirée, le roi, la reine, leurs enfants et la comtesse d'Artois se sont établis au château des Tuileries, qui ne fut pas habité depuis la minorité de Louis XV. La reine régnante avait cependant un appartement dans le pavillon de Flore : lors de ses excursions à l'Opéra, Sa Majesté, en arrivant de Versailles, se rendait quelquefois aux Tuileries pour rajuster sa toilette. Pendant la saison des bals, c'était là que cette princesse venait se masquer en présence de ses

[1] On a attribué le mot *sans-culotte* à l'abbé Mauri, qui, prescrivant aux censeurs d'imposer silence à des femmes qui jasaient trop haut dans les tribunes de l'Assemblée nationale, aurait dit : Faites donc taire ces sans-culottes. Mais deux témoins auriculaires m'ont affirmé avoir entendu le mot de la bouche de la reine.

favorites et des seigneurs appelés les *polissons*. On a fait beaucoup de bruit de certaines indiscrétions du cardinal de Rohan sur des particularités très-secrètes des charmes de la belle Autrichienne, peut-être Sa Grandeur devait-elle cette connaissance aux communications de l'un des heureux courtisans admis au pavillon de Flore; car je sais de science certaine que Marie-Antoinette, au milieu des intimes, procédait à ses déguisements avec un grand abandon. Quelquefois il est arrivé à Sa Majesté de coucher dans son appartement du pavillon; alors une de ses femmes occupait, dit-on, son lit de Versailles, et les murs des Tuileries, comme tous les murs du monde, sont des témoins discrets.

Monsieur et *Madame* habitent le palais du Luxembourg, précédemment occupé en partie par madame la comtesse de Balby, maîtresse assurément peu chanceuse de ce prince, si elle a la conscience d'être fidèle. On ne dit pas si cette annexe de ménage sera admise par *Madame*.

Ici je sens s'échapper sous ma main la tâche héréditaire qui s'est perpétuée dans ma famille depuis l'année 1659. Pendant cent trente ans, les mêmes passions, les mêmes vices, les mêmes ridicules, à quelques variations près, se sont offerts à la cour, dans les salons, dans les boudoirs, dans les petites maisons, partout où s'agitait une société faillible, qu'il était agréable de peindre, parce qu'elle riait elle-même de sa caricature, pourvu qu'elle fût grâce. Après avoir ri on se corrigeait quelquefois, ne fût-ce que pour avoir un peu plus tard son portrait moins grotesque. Mais soudain tout a changé autour de moi : action, théâtre, personnages... Je ne sais plus à qui j'ai affaire. D'ailleurs le brun domine dans les tableaux vivants qui m'environnent, et le rose tient trop de place sur ma palette pour que j'essaye de retracer de si lugubres sujets. Et puis, comment atteindre d'un trait moqueur ceux que menace la hache ou le sabre! Comment faire poser devant mon léger chevalet des têtes que demain peut-être on promènera par la ville au bout d'une pique!... Non, je ne vois plus de travers là où des juges terribles songent à chercher des victimes. Je m'étais embarqué sur un lac tranquille pour dessiner des sites pittoresques, des physionomies riantes, le long de ses bords animés, mais rarement orageux. Une tempête s'est élevée, j'aborde : je vais chercher un port pour me soustraire à la foudre, et dérober à ma vue les malheureux qui en seront frappés.

Adieu donc Versailles, adieu petits appartements, adieu surtout antichambre maintenant déserte de l'*Œil-de-bœuf*, où mes ascendantes et moi recueillîmes tant de nuances pour le tableau que je termine. Les mille croisées du château vont se dessiner en noir sur les murs que le temps a revêtus de sa robe grise; les lustres de cristal n'ont plus de feux; les parfums exquis sont dissipés dans la salle des banquets; l'écho se tait au salon des concerts; on n'entend plus bruire doucement les robes soyeuses sur le parquet de la galerie; le boudoir des favorites est muet de soupirs voluptueux. Il n'y a plus de cour de France, plus d'indignités capricieuses; le scandale a jeté loin de lui sa tunique rose... Dieu nous garde des graves folies!!!

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

NOTICE SUR TOUCHARD-LAFOSSE. 1

MOTIFS. 3

RÈGNE DE LOUIS XIII.

CHAPITRE PREMIER. — Restauration de vieux édifices. — Le Louvre de Louis XIII. — Le pont des Soupirs. — Rive gauche — Les raffinés d'honneur. — Anne d'Autriche. — Madame de Chevreuse. — L'amour d'un cardinal. — Réponse à la comtesse d'Altamira. — Le cabinet des armes — Louis XIII. — Une lettre de Brienne. — Portrait du roi. — Jugement du père Caussin. 5

CHAP. II. — Le Luxembourg. — Voyage à travers le vieux Paris. — Le cardinal de Richelieu. — Un abbé de ce temps-là. — Madame de Chevreuse. — Une chambre à coucher de duchesse. — Assaut d'intrigue. — L'habit de Pantalon. — Mystification. 7

CHAP. III. — Le prélat baladin. — Un travestissement. — Le pas de ballet devant la reine. — Pasquin ou ministre. — Ne plus fin. — Encore l'abbé. — Le chevalier Landry. — La fausse lettre. — La grand maître de la *vauriennerie*. — Gaston. — Les grands seigneurs *tire-laines* — Rochefort sur le cheval de bronze. — Marie de Médicis. — La jalousie du roi. — Madame de Comballet. — Épigramme de Boisrobert. — Visites nocturnes. 10

CHAP. IV. — Mariage d'Henriette de France. — Mésaventure du cardinal Barberini — Apparition de Buckingham. — Réponse par procuration. — Foi et hommage. — Un tournoi entre le Louvre et les Tuileries — Les chevaux danseurs. — Madame la princesse. — La duchesse de Montbazon. — Mademoiselle d'Hautefort. — Marie de Mantoue. — L'amour d'une reine. — Un bal donné par Richelieu — Le père Joseph. 15

CHAP. V. — Paroxysme. — L'aveu. — M. de Lafeymas. — Les raffinés. — L'embuscade — Le roué anglais. — Le souterrain. — Le faux père Anselme. — Un duel près du confessionnal. — Pauvres nonnes! — Un cadavre dans le lieu saint. — Une duchesse en jardinier. — La reine et le cardinal. 20

CHAP. VI. — La belle Clarick. — Les capucins en mission. — Une taverne anglaise — Olivier Cromwell. — Une recrue de la réformation. — Londres en 1625. — Le baron Leclerc. — Un banquet de réformistes. — Une lettre d'Olivier Cromwell. — Émeute à Londres. — Le masque arraché. 26

CHAP. VII — Retour en France. — Entrevue avec le roi. — Le nouvel abbé de Fécamp — Voyage de Compiègne. — Arrangements intérieurs. — La reine et sa confidente. — Le serpent tentateur. — Une aventure de garde robe. — Julienne et le chevalier du Vezay. — Sir William — Belle-mère indulgente. — Voyage à Amiens. — Le bosquet. — Les Mémoires de Laporte. — Départ précipité. — Tristes adieux. — Les ferrets d'aiguillettes. — Délire d'amour. — Dignité tardive. — Scrupules de la comtesse de Lannoy. — Promenade de la princesse de Conti. — L'illustre espionne. 31

CHAP. VIII. — Haine et fourberie. — La mère et le fils. — Ordre d'exil. — Réception d'un chevalier de la Jarretière. — Plans sinistres. — Lettre du cardinal à la comtesse de Clarick. — Une omelette sur le ventre. — Chez la Neveu. — La piété de madame de Comballet s'évanouit. — Windsor. — Les ferrets d'aiguillettes. — Une lettre de Louis XIII. — Réponse de la duchesse de Chevreuse. — Combat d'intrigue. — Les ferrets reconquis. — La cour de Louis XIII. — Entrevue décisive. — L'habile comédien. — Le faussaire calomniateur. — Un crime secret. 39

CHAP. IX. — Buckingham éconduit. — L'encrier brisé. — Anne d'Autriche au Val-de-Grâce. — *Fortune de Baradas*. — M. de Chalais. — Le maréchal d'Ornano à Vincennes (4 mai 1626) — Remontrances du commandeur de Valencé — Révélation — Ventre à terre à Fontainebleau — Le château de Fleuri. — Le prince et le cardinal. — Arrestation de MM. de Vendôme. — Voyage de Nantes. — A Amboise. — Souvenirs de Marie de Médicis. — La rapière de Coigneux. — Le roulier. 49

CHAP. X. — Le complot découvert. — Une lettre compromettante. — Promesses de grâce. — Un billet dans une fraise. — Confusion du cardinal. — Les deux frères. — Le mariage de Monsieur. — Chalais en prison — Le procès — Intégrité de Marillac. — Supplice de Chalais (19 août 1626). — Horribles détails. 51

CHAP. XI. — Vengeances de Richelieu. — Retour de la cour à Paris. — Édit pour la réforme des mœurs religieuses. — La Madeleine de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Mort du maréchal d'Ornano (4 septembre 1626). — Grossesse de Madame — Lettre de Richelieu au prévôt des marchands — Un bal à l'Hôtel de ville. — Peu de confiance dans les autorités. — Le ballet des sorcières — La veillée du cardinal. — Foi et hommage du duc d'Orléans. — Le siége de la Rochelle. — Ruse de guerre. — Lettre d'Anne d'Autriche au duc de Buckingham. — Amour de Louis XIII pour mademoiselle d'Hautefort — Une gorgée de vin sur une gorge. — Arrivée du roi au camp d'Estrée (10 octobre 1627). — Le projet de Fontenac — L'intrépide nageur. 59

CHAP. XII. — Visite d'Olivier Cromwell au père Joseph — Le poignard du maire Guyton. — Les prélats guerriers. — Le cardinal de la Valette. — Bon mot de Bassompierre. — La flotte de Cléopâtre. — Un conseiller d'étrange sorte. — Échantillon des délicatesses d'esprit de Louis XIII. — Le cours la Reine — Les *cache-bâtards*. — Les *cavaliers*. — Les garçons. — Le *balin*. — Le bijou — Outrage à la beauté. — La marquise de Senneçay dame d'honneur — La jardinière Brigitte. — Le page supposé. — Anne et Buckingham. — Le pont des Soupirs. — Assassinat de Buckingham (23 août 1628). — Le ballet. — Vengeance d'un jaloux. 65

CHAP. XIII. La digue de la Rochelle. — Procès-verbal du 16 septembre 1628. — Le coup de poignard du maire Guyton — Sommation. — Prise de la ville (1er novembre 1628). — Campagne du Languedoc — Le corps des gentilshommes. — Le duché de Mantoue. — Le cardinal généralissime. — Prise de Suze. — Montmorency et de Portes au lever du roi (4 mai 1629). — Apparition du marquis de Portes à Montmorency. — Pillage de Privas. 70

CHAP. XIV. Le roi malade. — Projets contre Richelieu. — L'hôtellerie de la Tour-du-Pin. — Jules Mazarini. — La nièce galante — Michel Dansé — L'avortement. — La marquise de Fargis. — Les amours du roi. — Discours de Richelieu. — L'écrit. — Les pincettes. — Marie de Médicis et l'astrologue Fabroni. — Prédictions. — La journée des Dupes. — Richelieu s'apprête à partir (10 novembre 1630) — Arrestation de Marillac. — M. de Châteauneuf chez la reine. — Rassompierre chez le roi. — Le maréchal à la Bastille. — Fureur de Gaston d'Orléans. — Captivité de la reine mère. — Sa fuite. 73

CHAP. XV. — Mission de Boisrobert. — Le premier journal. — Le prince de Phalsbourg. — La lune de miel de Gaston. — Un petit souper de madame de Chevreuse — Une promotion de chevaliers du Saint-Esprit. — Richelieu page du roi. — L'année sanglante. — Mort de Marillac (10 mai 1632). — Conjuration de Monsieur. — Le duc de Montmorency. — Pressentiment. — Excursion clandestine de Gaston à Paris. — Conférence du Val-de-Grâce. — Le marquis de Mirbel. — Marche des troupes de Monsieur. — Rassemblement de l'armée royale. — Bataille de Castelnaudary (7 septembre 1632). — Mort du comte de Moret. — Dix-sept blessures. — Tout est perdu. — Pleurs de la reine. — Amende honorable de Gaston. — Le prisonnier de Lectoure et le chirurgien Lucante. — La comparution. — Le président Châteauneuf. — Déposition de Saint-Preuil. — Sentence de mort. — Lettre de Henri de Montmorency à sa femme. — Démarches de la noblesse auprès de Louis XIII. — Saint-Preuil et Richelieu. — Le ministre et le capucin. — Le registre des vengeances — L'encre vermeille! — Nouvel article. — Madame de Condé. — Interrogations. — Le portrait d'Anne d'Autriche. — L'exécution (30 octobre 1632). 82

CHAP. XVI. — Retraite de Gaston à Bruxelles. — Louis XIII à Saint-Germain, la reine au Louvre. — Bannissement de la favorite. — Guerre à mort. — Vénus et Adonis au bord de la Somme. — L'heureux nageur. — Chasse à la grande bête. — Fêtes d'Ecouen. — Vision. — Spectre de Montmorency. — Le comte de Moret ressuscité. — Le Palais-Cardinal. — La salle de spectacle. — *Mirame.* — Les farceurs de la vieille rue du Temple. — La galerie de peinture du cardinal. — Epigramme latine. — Le compte de M. de Puylaurens est réglé. — Urbain Grandier. — La Cordonnière de Loudun. — La possession des religieuses. — Six diables dans le corps d'une femme. — Supplice d'Urbain Grandier. — Anne d'Autriche est fouillée. — Encore la duchesse de Chevreuse. 91

CHAP. XVII. — Le château des Gardelles. — Le beau d'Harville. — Un étrange ermite. — Un portrait d'Anne d'Autriche. — Incursion des ennemis. — Conseils du père Joseph du Tremblay. — Bullion surintendant des finances. — Fondation de l'Académie française. — Le petit Corneille. — Louise Mottier de la Fayette fille d'honneur. — Le père Caussin. — Réconciliation. — Déclaration. — Autographe de Louis XIII. — Visite du roi aux visitandines de la rue Saint-Antoine. — Les deux époux réunis. — Lettre de la reine à madame de Chevreuse. — Grossesse d'Anne d'Autriche. — Réjouissances publiques. — Question de préséance. — Duel à cinq. — Le balcon de Saint-Germain. — Le cavalier à la plume blanche. — Les deux jumeaux. 95

CHAP. XVIII. — La couronne de myrte. — Harangue de madame de Chevreuse. — Le comte de Moret. — Maladie de Richelieu — Mort du père Joseph. — Les deux cardinaux. — Mort du cardinal de Richelieu (4 décembre 1642). 104

RÈGNE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE PREMIER. — Le roi des halles. — La cour sans pain. — Dames d'honneur couchant sur la paille. — Les mortiers et la barrette — La cavalerie des portes cocheres. — L'évêque colonel. — Les comtesses maréchales de camp. — Louis XIV assiste au regne de Mazarin. — Les mousquetaires du cardinal. — Le grand Condé à genoux. — Idée libertine de madame de Chevreuse. — Faste de Mazarin et simplicité de la cour. — Niaiseries d'etiquette avant les conférences des Pyrénées. — Pantalonnade italienne du cardinal. — Marche fastueuse des plénipotentiaires. — On traite — Les ragoûts dorés. — L'infante en meurt d'envie. — Costume des courtisans à Saint-Jean-de-Luz. — Marie-Thérèse : ses yeux, sa taille, son corset. — Cérémonies de l'entrée de la jeune reine à Paris. — Le parlement à cheval. — Description d'une illumination du temps. — La dame noire : qui c'était. 106

CHAP. II. La cour se renouvelle. — Madame de Soissons. — Vieux aspect du Louvre. — Cercles des Tuileries. — Les *bahuts* et les *layettes*. — Disette à la table de la reine — Les ambassadeurs à tâtons. — Souper du roi pillé. — La chambre des filles. — Scène galante sur un tabouret. — Mazarin malade. — La diplomatie et le lavement. — La note secrète. — La voiture des péchés. — Les dames et les cuisses de Mazarin. — Apparition de *l'École des Maris* de Molière. — Incendie du Louvre. — Le confesseur de la reine. — Scrupules de Marie-Thérèse. — Le moine pompier. — Description du palais Mazarin — Arrêt de mort du cardinal. — Pénibles adieux du ministre à ses richesses. — Le tripot *in extremis*. — Terreurs. — Coquetterie d'un moribond. — On parle de restitutions à Mazarin. — Avarice au lit de mort. — Indulgence *in articulo mortis*. — Colbert suisse de porte. — Derniers conseils de Mazarin à Louis XIV. — Mort du cardinal. — Son portrait. — Son épitaphe. 107

CHAP. III. — Quatre souverains dans un. — Talents actuels de Louis XIV. — Ses qualités. — Visite à la reine mere — Son oratoire, sa robe de serge, son chapelet de buis. — Le sermon du père Senault. — Réprimande à des dames mondaines. — Coup d'œil rétrograde sur Anne d'Autriche. — Pas un matelas au garde-meuble du Louvre : de là Louis XIV. — Le cardinal de Richelieu brûlant d'amour. — Un membre du sacré collége en baladin. — Ce qu'il en coûte à la reine pour avoir fait danser un cardinal. — Le beau Buckingham. — Il touche le cœur de la reine. — Les perles semées. — Le bosquet d'Amiens. — Les *ferrets* d'aiguillettes. — La belle Danoise et la gorge d'Anne d'Autriche. — La régente et Mazarin. — C'est, dit-elle, un amour pur. — Licences inimaginables du cardinal. — Conclusion de tout ce qui précede. 111

CHAP. IV — Premier conseil présidé par le roi. — Son discours lui fut soufflé. — Un mot sur Colbert — Le fouet de poste et les édits. — Absolutisme projeté. — Fêtes de la cour. — Mariage de *Monsieur*. — La mariée eût preferé l'aîné au cadet. — Portraits de Louis XIV, d'Henriette d'Angleterre et du duc d'Orléans — Soirées de madame de Soissons et du Palais-Royal — Orgies illustres. — Vitres cassées, bourgeois battus. — *Media nocte*. — Promenades nocturnes. — Hercule Saucourt — Galanteries supposées entre le roi et *Madame*. — Colbert reformateur. — Le chocolat et le parlement. — Grand prince le matin, séducteur à midi, danseur le soir. — Mademoiselle de la Vallière en scène. — La tête de *Monsieur* préservée. — L'antichambre de *Madame*. — Portrait de mademoiselle de la Vallière. — Amour du roi pour elle. — Aveu surpris; déclaration. — Le parc du *chétif château*. — Scène amoureuse : l'orage; vertu à l'agonie. — L'amour désintéressé. — Filles d'honneur bien apprises. — Ce qu'est fait! — La petite indiscrète. 114

CHAP. V. — Versailles : projets d'embellissement dus à l'amour. — Le surintendant Fouquet; courtisans de son coffre-fort — Vers rongeurs-luisants. — Les louis d'or pour dessert. — Mot de la Fontaine à cet égard. — *La Toison d'or* de Corneille et *les Saisons* de Benserade — Fêtes d'Armide à Fontainebleau. — Le grand Condé valet. — La Madeleine la Vallière. — Le ministre rival. — L'homme au masque de fer. — Enfant trouvé parmi des ours. — L'Actéon de la cour. — Explosion des amours du roi. — Fureur de *Madame*. — La jeune reine se fâche. — La reine mère prêche. — Mademoiselle de la Vallière se réfugie au couvent de Chaillot. — Un moment de calme mystique. — Le loup parmi les brebis. — Le roi le veut : la favorite rentre dans le monde. — Retour chez *Madame*. 115

CHAP. VI. — Fête magnifique donnée par le surintendant à sa terre de Vaux. — Jalousie du roi. — Colbert, juge sévère de Fouquet. — Courtisan dénonciateur, — L'écureuil. — Colère de Louis XIV. — Il veut faire arrêter Fouquet au milieu de la fête. — Première représentation des *Fâcheux* de Molière. — Chapelle veut s'en donner les gants : mot malin de Molière. — Une bourse à chaque convive. — La saignée, la lancette cassée et le coup de pied au derriere. — Conversion des protestants; les bonbons et le fouet. — Voyage de Nantes. — Rœuf à la mode royal. — Le cocher grand seigneur. — Apollon brodé. — Château de Nantes : comment le roi y est logé. — Fouquet et sa fièvre tierce. — Les jeunes insulaires, leur danse, leur costume, leurs charmes. — Mises à l'épreuve par les courtisans — Arrestation de Fouquet et de ses commis; exil de ses parents. — Le dévouement rétribué du duc de la Feuillade. — Le duc de Gesvres au désespoir de n'avoir pu arrêter son ami. — Archives de Fouquet. — Pensions qu'il faisait à ses amis de cour. — Journal des galanteries du surintendant. — Beautés qu'il a achetées, leurs lettres, leurs portraits, échantillons de leurs attraits. — Fouquet à la Bastille. — Cour de justice pour le juger. — Insulte faite à Londres à l'ambassadeur de France par celui d'Espagne. — Colbert contrôleur général. — La fière Hanche duchesse de Chevreuse. — Naissance du Dauphin. — Fabert et le cordon bleu. 119

CHAP. VII. — Portrait de Colbert. — Louvois. — Mademoiselle de la Vallière a l'hôtel de Biron. — Scène de ménage au Louvre. — La reine veut marier la favorite. — Colbert et Fouquet. — M. le Tellier; double perfidie. — Gourville; la courante et l'exempt. — Pélisson et le millier d'épingles — Saint-Evremont. — La Fontaine; une moralité de fable de plus. — Promenades sur les toits; amour par la cheminée. — La grille des gouttières — L'armée en 1662. — Le haut-de-chausse de M. de Navailles. — La veuve Scarron; il pleut de ses Mémoires. — Son histoire jusqu'en 1662. — *L'Ecole des Femmes* de Molière. — La tarte à la crème et les boutons d'habit. — Intrigues au théâtre. — La bonne fortune conjugale. — Réparation faite à Louis XIV par le roi d'Espagne. — Nouveaux détails sur l'ambassadeur de cette puissance à Londres. — Amours de *Madame* et du comte de Guiche. — Mascarades amoureuses. — L'ermite de Fontainebleau. — Conjuration contre mademoiselle de la Vallière. — Tentative contre cette favorite. — Elle a des gardes et un maître d'hôtel dégustateur. — Rêverie mystique du duc de Mazarin. — Le père Annat. — La nourrice de Louis XIV. — Ses prérogatives singulières. — Mauvais compliment que le roi fait à sa mère. — Médisances du roi sur la cour. 122

CHAP. VIII. — Description du conseil présidé par Louis XIV. — Sévérité du roi sur le costume de ses ministres. — Mise ordinaire de ce prince. — Tableau du carrousel de 1662 — Adam Billaud, menuisier, poëte de Nevers. — Lettre espagnole trouvée dans le lit de la reine. — Tous les ministres en campagne à ce sujet. — Conduite prudente du roi. — Jeu bizarre d'intrigue. — Les bosquets ont des oreilles. — Les Corses et le duc de Créqui. — Colère du roi; réparation exigée de la cour de Rome. — Plaintes de *Monsieur* au roi sur les infidélités de *Madame*. — M. de Villeroy sans conséquence. — Epigramme de Benserade. — Les carrosses à cinq sous. — Exil de *Mademoiselle*. — Rachat de Dunkerque et Mardick. — Entrée du roi dans cette conquête financière. 127

CHAP. IX. — Caractère de *Mademoiselle*. — Ses souvenirs sur Christine de Suède. — Figure de cette reine, son costume, son humeur, ses habitudes, sa conversation. — Don Quichotte la Feuillade. — Gloire et pauvreté. — Bussy-Rabutin : son portrait. — Madame de Sévigné au physique et au moral. — Elle prête de l'argent à Bussy. — Modèle des valets fripons de Molière. — Les troupes, leur costume, leur équipement. — Marche du roi en Lorraine. — Mutius Scévola par amour. — Partisans de Fouquet emprisonnés. — Pensions aux gens de lettres et savants étrangers. — Fondation de l'Académie de peinture et de sculpture. — *Idem* de celle des inscriptions. — Madame de Montespan en scène. — *L'Impromptu de Versailles* de Molière. — Petits vers de Benserade sur les demoiselles de la cour qui dansent dans les ballets. — Paris en 1663. — Communications avec la province. — Hôtelleries — Costumes de Paris. — Luxe, carrosses, institutions — Tentatives galantes de madame de Montespan. — *La Critique de l'Ecole des Femmes* par Molière. — Anecdote. — Partisans pendus en effigie. — La diplomatie et la pendaison. — D'autres partisans sont imposés à des femmes énormes. — Ils demandent comme grâce d'être pendus. — Louis XIV accoucheur. 129

CHAP. X. — Disgrâce de Brienne. — Un ministre composant des cantiques. — L'épouse éplorée. — C'est le crédit de son mari qu'elle pleure. — La femme trop savante. — Explication à cet égard. — Etiquette. — Lever du roi, robe de chambre, haut-de-chausse, la chemise. — Le cravatier : ses fonctions. — Le roi esclave du cérémonial. — Lever de la reine, ses bas, ses jarretières; pudeur de Marie-Thérèse. — La chemise et la jupe. — La reine lacée par des hommes. — Scrupules de Marie-Thérèse sur cet usage. — Louis XIV maintient le droit qu'ont ces hommes d'admirer les charmes de Sa Majesté. — La dame d'atour; ses attributions. — Pensions des gens de lettres. — Années de quinze mois; vers à ce sujet. — Le roi refuse une pension à Bussy; pourquoi. — Sa Majesté lui accorde une *casaque bleue*. — Bon mot de *Madame*. — Etat civil de Paris. — Notes plaisantes trouvées sur les registres de Saint-Paul. — Travaux de Versailles — *Fêtes de l'île enchantée*. — Racine; son avis sur ces fêtes. — Musique de Lulli. — *La Princesse d'Elide* et *le Mariage forcé* de Molière. — Le comte de Grammont a fourni le sujet de cette dernière pièce. — Sa conduite pendant la représentation. — Trois premiers actes du *Tartufe* — Cette comédie est défendue. — Remontrances très-rudes de Colbert au roi. — Scène à cet égard entre le monarque et le ministre. — Entrée du cardinal Chigi à Paris. — Réparations serviles de la cour de Rome. — M. de Créqui triomphe du légat. — Celui ci triomphe de M. de Créqui. — *Contes* de la Fontaine. — Comment Ninon les appelle. — Générosité du roi envers M. de la Rochefoucauld. — Une dame mère à l'âge de cinq ans. — Le Maure pourfendu. — Jalousie du roi. — Explication. — Un maraud qui a l'audace de se jeter sous les roues d'un archevêque. — La Guillotière. — La Feuillade à Saint-Gothard et sa harangue. — *La Thébaïde* de Racine. — *Othon* de Corneille. — Jugement de Despréaux sur cet ouvrage. — Arrêt contre Fouquet. — Vers sur ce sujet. — Sort du surintendant. 131

CHAP. XI. — Les auteurs de la lettre espagnole sont découverts; comment. — Les battus payent l'amende. — L'enfer au Palais-Royal. — La Vallière pleure sur

la disgrâce de ses ennemis. — Pélisson; comment il sort de la Bastille. — Ses amours avec mademoiselle de Scudéry. — Quatrain trouvé sur la toilette du roi. — L'architecte *Bernini*. — Il est reçu comme une puissance. — Fait les plans de la colonnade du Louvre. — Ceux du médecin Perrault sont préférés. — Fondation du *Journal des Savants*. — Discours de réception de Bussy à l'Académie française. — Lettre de *Mademoiselle* à Colbert. — Orthographe de blanchisseuse d'une Altesse Royale. — Nicolas Poussin meurt à Rome. — Bussy est conduit à la Bastille; pourquoi. — Bal à la cour manqué parce que les danseurs étaient ivres. — Assassinat du lieutenant criminel Tardieu. — *Le Festin de Pierre* de Molière. — Compagnie des Indes occidentales. — Établissement de diverses fabriques. — La connétable de Colonne. — La duchesse de Mazarin. Son portrait; ses aventures. — Madame de Miramion; les virginités en danger; les filles de bonne volonté. — Expédition maritime composée d'un vieux brûlot. — Troupes espagnoles mendiantes. — Apparition des *Pensées et Maximes de la Rochefaucauld*. — Lauzun et sa barbe. — *L'Amour médecin* de Molière. — M. de Palavicine. . le pauvre homme! 138

Chap. XII. — Louis XIV paye la duchesse de Colonne pour rester loin de lui. — Arrêt sollicité du parlement pour rendre madame de Mazarin fidèle à son mari. — Mort d'Anne d'Autriche. — Humiliations qu'elle éprouve à ses derniers moments. — Le bal et l'agonie. — Le bandeau nuptial et le linceul. — Un dernier mot sur la reine mère. — Habitudes sybarites d'Anne d'Autriche. — Délaissement du cercueil des grands. — Infidélité de la maîtresse de Bussy. — Laquelle? — L'épistolaire marquise. — La religieuse et le prisonnier. — S'écrire c'est trop peu quand on s'aime — Les jésuites bons à tout. — *Alexandre* de Racine. — Les rinçures du verre. — Marie-Thérèse Espagnole avant tout. — Création de l'Académie des sciences. — Encore les Mancini. — Ménage et madame de Sévigné. — *Le Misanthrope* de Molière. — *Le Médecin malgré lui* du même. — Alceste Montausier. — Incendie à Londres : mot à cet égard. — Apparition des *sept premières Satires* de Boileau. — Portrait de ce satirique. — Opération chirurgicale d'une rare utilité. 141

Chap. XIII. — Conseil extraordinaire de gouvernement. — Belles ordonnances qu'il prépare. — Nom des membres qui le composent. — *Andromaque* de Racine. — Mademoiselle Descœillets et Baron. — Montfleury victime ce son art. — MM d'Olone et de Créqui. — Portrait de Racine. — *Attila* de Corneille. — Création de la charge de lieutenant général de police. — Organisation de l'espionnage pour la satisfaction du roi. — M. de la Reynie. — La ville et la cour transparentes pour le roi. — Premiers réverbères dans les rues. — Sages mesures de police. — Abus judiciaires : arrêts contre des animaux. — L'arbitraire à la place de l'équité. — Ecole française de peinture fondée à Rome. — Querelle entre une catin illustre et une catin vulgaire. — Ninon médiatrice. — L'éclipse; madame de Gesvres et Ninon. — Ordonnance civile. — Escobarderie motivant la guerre de Flandre. — Les deux dots. — Tendresse de famille de la maison d'Autriche. — Précautions anti-guerrières de M. de Vivonne. — Bon mot du comte de Grammont. — Départ pour la campagne de Flandre. — Etiquette à l'armée. — Petits et grands levers au camp. — Salle d'audience sous la tente. — La galanterie et la guerre. — L'eau de rose et la poudre à canon. — L'artillerie et les soupirs. — Turenne, son portrait, ses qualités, ses défauts. — Ce héros sur le champ de bataille. — Un mot du grand Condé. — Des maîtresses pour bagage. — Une dame sage entretenant une compagnie de mousquetaires. — Victoires. — Siége de Lille; anecdotes. — L'abbé aide de camp. — La glace du gouverneur de Lille. — La main d'un boulanger sur la joue d'un officier des gardes. — Héroïsme de capucin. — Mademoiselle de la Vallière duchesse. — *Isis*, opéra de Quinault et Lulli. — Les nobles peuvent chanter à l'Opéra sans déroger. — *Le Sicilien* de Molière. — *Le Tartufe* est joué en entier à Chantilly. 143

Chap. XIV. — Campagne d'hiver. — Intrigues de Louvois pour M. le prince en haine de Turenne. — Conquête de la Franche-Comté. — *L'Avare* de Molière. — *Amphitryon* du même. — Bourdaloue. — Traité d'Aix-la-Chapelle. — Intrigues de la cour de Londres à la Haye. — Le farouche républicain. — Une province pour un coup de chapeau. — Madame de Montespan favorite. — Turenne se fait catholique. — Miracle reconnu par ce héros. — Les registres du parlement mutilés. — Mesdemoiselles Hilaire et Raymond contre huit. — *Les Plaideurs* de Racine. — *Georges Dandin* de Molière. — Anecdote à ce sujet. — Conduite du roi avec la duchesse de la Vallière. — Avec madame de Montespan. — La Valliere retourne à Chaillot. — La tyrannie remplace l'amour. — La Vallière pare sa rivale de ses mains. — Calomnie de cette dernière. — Le petit chien. — Portrait de madame de Montespan. — Mélange de galanterie et de dévotion. — Madame de Montespan l'avait dit à son mari. — Un soufflet conjugal. — Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule. — Mode propice aux fécondités mystérieuses. — Permission de jouer *le Tartufe* — Dettes de M. le prince. — Armée de créanciers. — Gourville raccommode les affaires du grand Conti. — On meurt de faim dans l'*opulente* Espagne. — Les belles castillanes. — Le roi de Pologne Casimir. — Galanterie et vocation monastique. — Racine et la Champmeslé. — *Britannicus* de ce poète. — Louis XIV ne danse plus dans les ballets; pourquoi. — La grande *Mademoiselle* et le comte de Lauzun. — Portrait de ce seigneur. — Intrigues pour empêcher son mariage avec *Mademoiselle*. — Scène à cet égard. — Le roi permet cet hymen et le défend aussitôt. — Fureur du comte. — Entretien orageux avec Louis XIV. — Douleur de *Mademoiselle*. — Il serait là. — Médisance par ressentiment. — Lauzun capitaine des gardes. — Commencement de faveur des bâtards du roi. — Expédition de Candie. — Maîtresses cornues. — Sortie contre les Turcs. — Le fouet à manche d'argent — Disparition de la dépouille de M. de Beaufort. — Pélisson vu du beau côté. — Le chevalier de Lorraine et mademoiselle de Coëtlogon — Importation du café en France. — Edit portant qu'on ne déroge pas à la noblesse par le commerce maritime. — *Pourceaugnac* de Molière. 147

Chap. XV. — Abrégé de l'histoire de M. le prince sur les livres d'un tailleur — Bossuet précepteur du Dauphin. — L'évêque marié. — Beaumont de Péréfixe; sa mort. — Accouchement romanesque. — La voix du rideau — Louis XIV valet. — Le duc du Maine arrive. — M. de Montespan et le maréchal d'Albret. — Le premier se prévaut du crédit de sa femme. — Madame Dufrénoy. — La dame du lit. — Les grandes entrées; quatrain — Caquet chez Ninon. — Exil du chevalier de Lorraine. — Madame de Colonne court après lui — La belle ambassadrice. — Explication de l'exil du chevalier de Lorraine. — Promenade pompeuse de la cour en Flandre. — Le carrosse du roi; qui s'y trouve. — Lauzun commande l'escorte. — Fêtes sur la route. — Artistes envoyés de Paris. — Beautés de la capitale en mission. — Mécontentement des belles provinciales. — Effet que produit la cour voyageuse. — Des dames flamandes se plaignent de n'être pas conquises. — Gratifications aux officiers des garnisons. — *Madame* passe en Angleterre. — Elle emmène mademoiselle de Kerouaille pour aider aux négociations. — Un mot sur le rôle que joue la princesse. — Succès de ce voyage, — *Bérénice* de Racine. — *Tite et Bérénice* de Corneille. — Mort de *Madame*. — Détails à ce sujet. — Tableau. — Morel; sa déposition — Ordonnance criminelle. — Les Grâces Mortemart. — Jugement de l'abbé Testu sur ces trois dames. — Madame de Thianges; sa manie. — L'abbesse de Fontevrault. — Velleité de Louis XIV pour cette religieuse. — L'abbé la Rivière; son épitaphe. — Le roi promet à Lauzun de le faire grand maître de l'artillerie. — Intrigues de Louvois pour qu'il ne le soit pas. — Madame de Montespan s'en mêle. — Lauzun emploie auprès d'elle le grand moyen. — Le comte craint d'être joué; il veut s'en assurer. — Le lit de la favorite. — Dialogue à bâtons rompus. — Dures vérités. — Démarche audacieuse de Lauzun. — La canne du roi. — L'épée rompue. — Lauzun à la Bastille. — *Le Bourgeois gentilhomme*. — Voilà bien les courtisans! — Vengeance de la favorite exercée contre Lauzun. — Louvois la seconde. — Découverte du mariage secret de *Mademoiselle*. — Lauzun sera renfermé à Pignerol. — Douleur calme de sa femme. — Le duc de Lorraine est dépossédé de ses Etats. 152

Chap. XVI. — Louis XIV détache le roi de Suède et l'empereur de la cause de l'Espagne. — Alliances du roi. — L'armée; disparition des piques; usage de la baïonnette. — Le maréchal de Grammont. — Les grenadiers. — Le roi installe lui-même les colonels. — Progrès de l'artillerie. — Projets favoris de Louis XIV. — Incendie; naturel de madame de Sévigné. — Le cocu par arrêt. — Les perruques et les bosses au front. — Bon mot de M. de la Rochefoucauld. — Fondation de l'hôtel des Invalides. — Création de l'académie d'architecture. — L'amant entre la mère et la fille. — Révolution dans la coiffure. — Chanoines *in naturalibus*. — Opinion de madame de Thianges sur l'éloquence de Bourdaloue. — Les nobles rôtis au bois de rose. — Comment Louis XIV entend les avis. — Encore une nouvelle coiffure. — *Les Fourberies de Scapin* de Molière. — M. de Lionne en meurt. — La tête de M. de Pomenars. — Obligeance de M. de Villarceaux. — La seconde *Madame*; son portrait. 157

Chap. XVII. — Madame veuve Scarron reparaît. — Elle est gouvernante des enfants de madame de Montespan. — Le demi-prince. — *Madame* du Ludre. — Pourquoi cette demoiselle s'appelle madame. — La porte ouverte; le garde du corps curieux. — *Bajazet* de Racine — Les spectateurs à cette représentation. — La nuit en sera-t-elle? — Fêtes données à *Madame*. — Le roi y songerait-il? — Tarif de la politesse de Louis XIV. — Le chancelier Seguier; sa mort. — Les *académiciennes*. — Madame de la Fayette sans gêne. — Le roi tient le laceau. — Rappel du chevalier de Lorraine — Costume des cardinaux à la cour — Guerre de Hollande; ses motifs. — Préparatifs; forces de terre et de mer. — Généraux; maison du roi. — Munitions achetées à la Hollande, pour lui faire la guerre. — Forces hollandaises. — Passage du Rhin. — Le duc de Longueville. — Saillie de M. de Vivonne. — Nombreuses veuves du duc de Longueville. — La maréchale de la Ferté. — Son marché galant avec Béchamel. — Testament de M. de Longueville. — Son bâtard est légitimé par le parlement. — C'est une planche pour les enfants naturels du roi. — Le roi s'arrête aux portes d'Amsterdam. — Le courage des vaincus se relève. — La capitale de la Hollande devient une île. — Point de résultats. — Avis de MM. de Pomponne et de Turenne négligés. — Combat maritime de *Salbaie*. — Massacre des frères de Wit. — Guillaume d'Orange stathouder — Blocus momentané de Charleroy. — Pélisson historien du roi. — Le ton qu'il prend. — *Ariane* de Thomas Corneille. — Bon mot de Despréaux. — *La Comtesse d'Escarbagnas* de Molière. — *Les Femmes savantes* du même. — Le maréchal du Plessis. — Les roses et les lauriers. 159

Chap. XVIII. — *Mithridate* de Racine. — Madame du Ludre et Villeroi. — Jugement de madame de Sévigné sur ces amants — Magnificence de M. de Créqui. — Rareté de l'argent. — *Le Malade imaginaire* de Molière — C'est le chant du cygne. — Mort de Molière. — La maison du roi *gratis* au spectacle. — L'épée d'un portier de comédie. — Catastrophe. — L'archevêque de Paris et la veuve de Molière. — Expédient ingénieux de Louis XIV. — Mot du roi sur madame Scarron. — Ce mot donne à penser — La pension triplée. — Madame de la Sablière. — Saillie de Chaulieu. — Paris désert. — Les médecines amusantes — Huyghens et ses lettres — La terre n'est pas une boule. — Prise de Maëstricht. — Encore du fruit Montespan. — Accouchement marqué. — Ordonnance orientale. — Rupture du marché pour la possession de madame de la Ferté. — Affaires de Hollande. — Retraite de l'armée française. — Provinces rançonnées. — Un écu par tête. — Elévation de la porte Saint-Denis. La chambre des filles fermée; les vierges dispersées. — Elles sont remplacées par des dames. — *Cadmus et Hermione* de Quinault et Lulli. — On a froid maintenant au théâtre du Palais-Royal — Don Quichotte d'Armagnac. — M. de Vivonne n'est pas un Roland. 164

Chap. XIX. — Les dames du palais; leur costume. — Le poupon Souhise ressemble au roi. — Interprétation de cette ressemblance. — La favorite n'est qu'un enfant. — Opinion de Colbert à ce sujet. — Sensibilité larmoyante de madame de la Fayette. — Quinault auditeur des comptes. — Quatrain — Le valet de cœur et le valet de chambre. — Vol dans la chapelle de Saint-Germain. — Encore un noble voleur. — Lettres trouvées sous le chevet de la reine. — L'Angleterre abandonne la France — Autres défections. — Marche de troupes sur la Franche-Comté. — Le roi ira conquérir ce pays quand il sera conquis — La Vallière décidée à se retirer dans un cloître. — Ses adieux au roi. — Elle se renferme aux Carmélites. — Prise de l'habit des novices. — Tableau. — *Iphigénie* de Racine. — Les deux Achilles. — Tromp en Bretagne. — Victoire de

Sintzheim. — Désastres du Palatinat. — Cartel que l'électeur envoie à Turenne. — Pertes de l'armée française — Bataille de Senef sans résultats. — Le guerrier en bois de soie. — Premiers dégoûts du roi pour la favorite. — Madame Scarron plaît. — Le billet avalé. — Prudence de madame Scarron. — La femme de chambre repentante. — Le père Lecuyer. — Les enfants du péché. — Le repentir gagne la favorite. — Projets de retraite. — Bossuet. — Il demande au roi son assentiment aux projets de retraite. — Pleurs d'orgueil. — La grâce chancelle — Intrigues de Bossuet et de madame Scarron. — Cette dernière a pris la favorite au mot : elle a fait ses paquets. — Scène entre la favorite en jouissance et la favorite en expectative. — Madame de Montespan part enfin. — On travaille l'esprit du roi. — Piété sollicitée par l'orgueil. — Anxiétés de la marquise. — *La charge.* — Manége de madame Scarron. — Elle est créée marquise de Maintenon. — Bon mot de Ninon — Portrait de madame de Maintenon. — Son costume. — Moyens qu'elle emploie pour subjuguer le roi. — Leur effet. — Matériellement Louis XIV regrette madame de Montespan. — Intrigues auprès de Louvois pour revenir à la cour. — Maintenon contrarie les intrigues de sa rivale. — La gouvernante est envoyée aux eaux. — Marie-Thérèse l'avait belle. — Moyen de comédie imaginé par Louis XIV. — Mercure en soutane. — La pluie d'orage. — Le soulier perdu. — La grâce à cloche-pied — Déguisement. — Semonce réciproque. — Retour de la favorite. — Mort de Chapelain. — Guerre en Allemagne. — Conjuration de Rohan. — Moyen pour faire un *Auguste* de Louis XIV. — Encore un mot de la guerre en Allemagne et en Flandre. 166

Chap. XX. — Succès sur le Rhin. — Le roi fait des vers. — Le courtisan en défaut. — Faux pas de l'abbesse de Fontevrault. — Odalisques en faveur. — C'est l'affaire de madame de Montespan. — Ressemblance expliquée. — Madame de Soubise. — Sa fierté ; ses caprices ; le soufflet. — Cette dame calcule. — L'hydre de galanterie. — La comtesse de Grammont ; mademoiselle Guedami. — Coup d'œil rétrograde sur madame de Chatillon. — La minorité. — Allusion. — La reine obéit à la favorite. — Mesdames de Montespan et de Maintenon en présence. — Négociations pacifiques. — Confesseurs du roi. — Les pères Annat et Ferrier — La feuille des bénéfices. — Apparition du père de la Chaise. — Tactique des jésuites. — Le cabinet des médailles. — Le diable ermite. — Vœux de la sœur de la Miséricorde. — Coup d'œil en Flandre. — Mort de Turenne. — Mot sublime de Saint-Hilaire. — Circonstances remarquées la veille de la mort du héros. — Louvois se réjouit. — Congrès de Nimègue. — Création de maréchaux. — La chaise longue. — Monnaie de Turenne. — Événement tragique. — Les restes de Turenne à Saint-Denis. — Tableau. — Opérations de l'armée après la mort de Turenne. — M. le prince succede à ce héros. — Le grand Condé dépose l'épée. — Montecuculli l'imite. — Mort du vieux duc de Lorraine. — Les quatre plus grands généraux de l'Europe disparaissent ainsi de la carrière — La duchesse de Lude. — Abailard en petit collet. — Le coffret des reliques. — Un saint friponne au jeu. — Échec en Flandre. — Boisjourdon. — Troubles en Bretagne. — Moyens cruels pour les réprimer. — L'histoire les tait. 172

Chap. XXI. — Attitude militaire de la France. — Délices de la cour. — Jeu de piquet vivant. — Le lard dans la souricière. — Elle est salée dans la folie. — Duquesne et Ruyter. — Cet dernier est battu et tué — Louis XIV lui donne des regrets. — Visite aux carmélites. — Loteries d'objets sacrés. — Humiliation de madame de Montespan. — Les trois Madeleines. — Servilité intéressée. — *Atys* de Quinault et Lulli. — Succès à l'armée. — Mot du brave Calvo. — La Brinvilliers ; ses mœurs, ses crimes, son supplice. — Une journée à la cour. — Mademoiselle de Thianges. — Conseil du comte de Grammont. — *Tamerlan* de Pradon. — Conversions à six livres par tête. — Mademoiselle Tron ; ses idées solides. — Querelles écrites de Ménage et du père Bouhours. — Présent allégorique à la favorite. — Coup d'œil sur la campagne d'Alsace. — Le jeune duc de Lorraine ; sa devise. — Le roi de Suède. — Les deux *Phèdre*. — Pradon et la coterie de l'hôtel de Rambouillet. — Explication de la haine que cette coterie porte à Racine. — Chute de Racine et succès de Pradon payés quinze mille livres. — Trois sonnets. — Prose du grand Condé. — Madame de Mazarin et madame de Courcelles. — Espiègleries imitées des pages. — Une demi-lieue, proximité conjugale. — La comédie de société. — Le théâtre abattu. — Fugue de la duchesse de Mazarin. — La beauté à franc étrier. — Les belles aventurières. — Le trou de la serrure. — Point de Mazarin. — Victoires en Flandre. — Racine et Despréaux historiens du roi. — Fureurs amoureuses de la favorite. — Son opinion sur Louvois. — Intrigue Soubise. — Mari résigné. — Les boucles d'oreilles. — Surdité volontaire. — Le poëte Dufresny. — Arrivée de mademoiselle de Blois deuxième. — Nouveaux succès en Alsace. — Le maréchal de Créqui bat le duc de Lorraine. — Apparition de Villars. 175

Chap. XXII. — Le diable s'en mêle. — Le comte d'Aubigné ; son mariage. — *Le Comte d'Essex* de Thomas Corneille. — *Fables de la Fontaine.* — Encore la cour voyageuse. — C'est une ruse de guerre. — La foire Saint-Germain. — Première pièce de théâtre qu'on y ait jouée. — Succès en Flandre. — Racine et Despréaux à l'armée. — Leur lunette grossit certains objets. — Naissance du comte de Toulouse. — Belle qui meurt littéralement d'amour — Les *cadenas.* — Traité de Nimègue. — Combat de Saint-Denis. — Mot de Gourville à cet égard. — Lettre du prince d'Orange à Louis XIV. — Réponse du roi. — Avantages sur le Rhin. — Jalousie à l'italienne. — Ruse financière de Colbert. — Le Nôtre. — Sa visite au pape. — Mort de Claude le Lorrain. — *Le Mercure galant* de Boursault. — *Germanicus* du même auteur. — Anecdote à laquelle cet ouvrage donne lieu. — Paix entre la France et l'Empire. — Madame de Longueville, son caractère, sa vie, sa mort, son éloge funèbre — Disgrâce de M. de Pomponne. — Rupture matérielle du roi et de madame de Montespan. — Les mousquetaires. — Remontrance de madame de Maintenon au roi. — Son effet. — Caution de madame de Richelieu. — Censeurs et commission de librairie — Leurs fonctions. — Mort de la duchesse de Chevreuse et du cardinal de Retz. — Portrait de ce cardinal. — Marie-Louise, fille de *Monsieur*, reine d'Espagne. — Mariage de mademoiselle de Blois, fille de madame de la Vallière, avec le prince de Conti. — Compliment burlesque du comte de Grammont. — Examen de la tactique de madame de Maintenon. — Apparition de mademoiselle de Fontanges. — Son portrait. — La nouvelle favorite au bal de Villers-Cotterets. — Tout son crédit est compromis dans une courante. — Le jarret de madame de Montespan. 180

Chap. XXIII. — Élévation du château de Marly. — La chemise de M. de Hocquincourt. — Le marchand d'oublies. — Orgie sanglante. — Rastonnade ministérielle. — Le marquis de Termes. — Le petit bonhomme de chemin. — La marquise de Castelnau. — Mesdames de la Ferté et de Berthillac. — Baron et le Basque sauteur. — La Fontaine narrateur. — Pruderie et conduite licencieuse. — L'Érostrate de la place Royale — *Chambre ardente.* — La *Voisin.* — La comtesse de Soissons, le maréchal de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, la marquise d'Alluye, madame de Polignac et la maréchale de la Ferté accusés d'empoisonnement. — Derniers jours de la Voisin ; son audace, son supplice. — Noble défense de Luxembourg. — Origine de son accusation. — Griefs de madame de Soissons ; elle se sauve en Flandre. — Imputation contre madame de Tingry. — Réflexions de madame de Montmorency à ce sujet. — La duchesse de Bouillon se moque des juges. — Le diable en robe de palais. — Accusations contre mesdames de Polignac et d'Alluye. — Madame de Montespan surintendante de la maison de la reine. — Mot de Sa Majesté à cet égard. — Singulière plaidoirie du maréchal de la Ferté en faveur de sa femme. — Le prêtre *Lesage*, la *Vigoureux* et son frère. — Les *poudres de succession.* — *Secrets* pour échauffer un amant. — La duchesse de Foix : *Plus je frotte, moins ils poussent.* — Le roi et la reine d'Espagne. — Les combats de taureaux. — Les ministres et les noyés. — Mystification au galant archevêque de Harlay. — Mariage du Dauphin. — La Dauphine ; son portrait. — Madame de Maintenon dame d'atour. — Maison de la Dauphine. — Les *entretiens* de madame de Maintenon. — Les *menins* : ce que c'est. — Louis XIV reçoit cette année le surnom de Grand. — *Genseric*, tragédie de madame Deshoulières. — Cadeaux énormes à mademoiselle de Fontanges. — Vanité de cette nouvelle favorite. — Niaiseries amoureuses. — La *duchesse* de Fontanges ; sa grossesse ; les cent mille écus de fixe. — Madame de Montespan refuse le titre de duchesse. — Ses raisons. — Mort du duc de la Rochefoucauld. — Son caractère. — Passion d'infirmes. — Sabbat à l'intention de madame de Soissons. — Madame de Dreux. — Événement lugubre. — Origine des rubans appelés *fontanges.* — Les trois favorites. — Pénitences exagérées de la sœur de la Miséricorde. — Le roi de Maroc amoureux de la princesse de Conti. — Conduite de mari du prince. — Orgueil de la duchesse de Fontanges. — Avis intéressé, mais sage, de madame de Maintenon. — La grossesse et les voyages. — Les gazons de Fontainebleau. — Catastrophe — Un abbé de 1680. — Le père de la Chaise ; son portrait. — Un général de cavalerie archevêque de Reims. — Les théâtres de Paris en 1680. — Vols au palais de Versailles. — Retraite de madame de Fontanges à l'abbaye de Chelles. — Madame de la Sablière et M. de la Fare. — La dame de carreau pour rivale. — La comète. 184

Chap. XXIV. — Démarches de *Mademoiselle* pour obtenir la liberté de Lauzun. — Madame de Maintenon s'y emploie ; pourquoi. — Intrigues de cette veuve. — Marionnette de cour. — Le faux mendiant. — Le billet entre deux écus. — Négociation de madame de Montespan avec Lauzun. — Accord entre eux. — Renonciation de Lauzun aux apanages que *Mademoiselle* lui avait faits. — Une troisième fois le roi manque de parole à Lauzun. — Scène entre la favorite et *Mademoiselle.* — Ordonnance et situation prospère de la marine. — Premier maréchal de France nommé dans les troupes de mer. — Première navigation sur le canal de Languedoc. — *Riquetti* son auteur. — Expédient imaginé par lui. — Mort de la duchesse de Fontanges. — La beauté en dissolution. — Fantôme né du regret. — Joie de madame de Montespan à la mort de madame de Fontanges. — Indignation du roi. — Habitudes secrètes de madame de Maintenon. — Les *entretiens* se prolongent. — *Il est avec le ciel des accommodements.* — Le roi renonce à toutes ses maîtresses auxiliaires. — Retraite honorable de madame de Soubise. — Mademoiselle Desœillets — Les habits de noce et le cercueil. — Violation des traités. — Envahissement de territoire en pleine paix. — Réunion de Strasbourg à la France. — Nouveaux arrêts de la chambre des poisons. — Premières danseuses sur les théâtres publics. — Mort de mademoiselle de Tours — D'Aubigné ; son portrait ; ses prédamnes. — Le duc de la Ferté et sa mère. — Maison de jeu et de débauche tenue par la veuve d'un maréchal de France. — Placard d'une singulière espèce. — La maréchale de la Ferté est exilée. — Déclaration relative à la principauté de Dombes. — Madame de Montespan aspire à prendre le nom de Montpensier. — Société secrète formée par les jeunes gens de la cour. — Griefs, statuts, décoration. — Le roi exile un prince du sang et plusieurs gentilshommes — Il fait fouetter M. de Vermandois. — Ninon de Lenclos à soixante-six ans. — Son portrait ; son caractère ; habitudes de sa vie. — Mademoiselle Goëtlogon et Cavois. — Amour conjugal pour rire. — *Persée*, opéra de Quinault. — Naissance du duc de Bourgogne. — Réjouissances ; météore ; intrigue. — Invention des galiotes à bombes. — Impôt sur les œufs. — Louis XIV veut aussi régner sur les modes. — Un mot sur Marly. — Construction de la machine. — Rapt de mademoiselle de Mazarin. — La justice est rendue sauf le bon plaisir du roi. — Commencement de la dévotion de Louis XIV. — Conduite des courtisans. — Mademoiselle Lefèvre ; la dédicace. — Réponse ferme du duc de Montausier. 191

Chap. XXV. — Le roi se démet le bras. — Madame de Montespan pleure par réflexion. — Amours de *Monseigneur*. — Le petit harem. — Les filles d'honneur de la Dauphine sont supprimées. — La Dauphine et Bessola. — La comédienne Raisin. — Le carême et la luxure. — Mot du grand Condé. — Mort de la reine. — Son caractère. — La Mauresse de Moret. — Le petit bouffon noir. — Le tête-à-tête et la saignée. — Mot de madame de Noailles. — Description de Versailles tel qu'il était en 1683. — L'*Œil-de-bœuf.* — Contre-ministres : ce que c'est. — Mort de Colbert. — Un dernier mot sur ce grand homme. — Epitaphe satirique. M. Lepelletier. — M. de Seignelai — Louis XIV veut faire son fils *roi des Romains.* — Siége de Vienne ; Jean Sobieski sauve la ville. — Singulière reconnaissance de Léopold. — Mort du comte de Vermandois.

dois. — Bruits qui courent à cet égard. — Tendresse maternelle d'une dévote. — Naissance du duc d'Anjou. — Pension à l'inventeur de la machine de Marly. — Le roi réel et le roi de la fève. — Recommandations dévotes; espionnage pieux. — Rombardement de Gênes. — Soumission de cette république et son humiliation. — Travaux de Maintenon. — Mortalité des travailleurs. — Le Qu'importe! de Louvois. — Le vieux jésuite. — La blanchisseuse ancienne amie de madame de Maintenon. — Les comédiens italiens, leurs pièces. — Tiberio Fiorelli et Dominique. — Soumission d'Alger; mot de Duquesne. — L'orgueil anglais. — Traité définitif de paix changé en une trêve de vingt ans. — *Amadis de Gaule* de Quinault et Lulli. — Mort de Corneille. — Portrait de ce grand homme; il est confirmé par lui-même. — La mascarade. — La gorge de madame de Maintenon. — La bourse volée dans les appartements du roi. — Les ambassadeurs siamois. — Les déserteurs marqués à la joue. 199

CHAP. XXVI. — Apparition de l'abbé Dubois. — Réception de Thomas Corneille à l'Académie française. — Prétentions aux connaissances littéraires du roi et de monsieur le prince. — Les illustres marchandes. — Marchandises à bon marché. — Le Dauphin ne peut trouver mille pistoles à emprunter. — Mort de Charles II, roi d'Angleterre. — Réception d'ambassadeurs d'Alger. — Origine de la place Vendôme. — Souper dans le petit appartement; loterie. — Les princes de Conti s'évadent de la cour pour aller se battre en Hongrie. — Le doge de Gênes à Versailles. — Les cadets de Charlemont. — Les demoiselles Loyson; les baigneurs. — Correspondance des gentilshommes qui se battent en Hongrie. — Ambassadeurs moscovites. — Le renard noir. — Singulière note diplomatique. — Mademoiselle de Nantes épouse le duc de Bourbon. — La *mère Polignac*. — Rupture de *Mademoiselle* avec Lauzun — *Daphné* de la Fontaine et Lulli. — *Le Florentin*, comédie de la Fontaine. — *Roland* de Quinault et Lulli. — *Chassé* et sa noblesse. — Retour des princes de Conti à la cour. — Les protestants; *dragonnades;* révocation de l'édit de Nantes. — Mort du chancelier le Tellier. — Mot de Grammont sur lui. — Description de Marly. — Madame de Montespan est renvoyée de la cour. — Le duc du Maine; son portrait — Encore un mot de madame de Montespan. — Les quatre favorites. — Mort du prince Armand de Conti; son caractère. — Son frère continue le nom; son portrait. — Ton actuel de la cour. — Intrigues de madame de Maintenon pour se faire épouser. — Le mariage secret. — Tableau. 205

CHAP. XXVII. — Une matinée de Louis XIV après son mariage secret. — Éloignement du Dauphin pour madame de Maintenon. — Résumé en vers de l'histoire de cette dame. — Voile transparent. — Remontrance à madame de Caylus. — Indiscrétion de madame d'Heudicourt. — Le roi avoue tacitement son mariage à *Monsieur*. — Le crucifix et le petit sermon conjugal. — Caricatures sur les convertisseurs. — Les dragons apôtres. — Madame de Caylus à la cour. — Elle est exilée. — Sa société habituelle. — Mariage de deux filles d'honneur. — Les maris philosophes. — Mademoiselle de Laval. — La jolie chanoinesse. — Mort de Chapelle. — Cet épicurien aimable à ses derniers moments. — Les filles de Saint-Joseph. — Fondation de la maison de Saint-Cyr. — Opinion du père de la Chaise sur cette fondation. — Mot critique du prince d'Orange. — Louis XIV chantant lui-même son éloge. — Le pape brave dans Rome par Louis XIV. — Naissance du duc de Berri. — Nouveaux ambassadeurs de Siam. — L'abbé de Choisy improvisé prêtre. — Était femme la veille. — Louis XIV est opéré de la fistule. — Tremblement du chirurgien Félix. — *L'Homme à bonnes fortunes* de Baron. — Mort du grand Condé. — *Petits-maîtres;* origine de ce nom. — Apparitions du *grand veneur*. — Le fantôme du cabinet des armes. — Le duc de Roquelaure et madame de Villeroi. — Les vieilles coquettes et les vieux rubans. — Ligue d'Augsbourg. — Mort du maréchal de Créqui. — Plan des travaux de Maintenon. — Érection de la statue de Louis XIV sur la place Vendôme. — Cérémonie de l'inauguration. — Mort de Lulli. — Quelques détails sur le talent de cet artiste. — Caractère de Lulli; son portrait au physique. — La statue vivante. — Hardiesse de madame de Montmorency. — Réponse piquante de Louis XIV. — Les diables et le bon ange. — Procédé délicat de M. le duc. — Une prêcherie de Louis XIV lui attire une riposte piquante du Dauphin. — Exigences de d'Aubigné. — Mot saillant de ce gentilhomme. — Les chanoines de Verdun. — Les bosties de prince. 211

CHAP. XXVIII. — Détails intérieurs sur le conseil. — Autres détails de la journée du roi. — Le dîner de Sa Majesté. — La fenêtre de Trianon. — Fausse induction qu'on tire de cette aventure. — Véritables causes de la guerre de 1688. — Origine présumée de l'animosité de Louis XIV contre le prince d'Orange. — Apparition des *Caractères* de la Bruyère. — Portrait de l'auteur. — *Monseigneur* va commander les armées. — Allocution de Louis XIV. — *Ordre de bien vivre en ménage* de par le roi. — La petite médisante. — Le genou poupée. — Premiers succès de nos armes en Allemagne. — Situation politique de l'Angleterre. — Politique de Louis XIV. — Projets ambitieux de la maison d'Orange. — Racine et Pradon. — *Régulus* de Pradon. — Le manteau de *Régulus* et le justaucorps de *Tamerlan*. — Premiers exploits de *Monseigneur*. — Suspension des travaux de Maintenon. — Réflexions sur Vauban. — Fautes de Jacques II — Révolution en Angleterre. — Invasion de Guillaume III. — Bataille de Salisbury. — Jacques II est détrôné. — Conduite de la France en cette extrémité. — Retour du Dauphin à Versailles. — Vers de Sapho octogénaire. — Un mot d'*Armide* de Quinault et Lulli. — Mort de Quinault; son talent, son caractère, son origine. — Déclaration de guerre à la Hollande. — Promotion de soixante et quatorze chevaliers du Saint-Esprit. — Révolution de Siam. — Lauzun est envoyé à Londres au secours du roi. — C'est le premier secours effectif que Louis XIV ait donné à Jacques II — Évasion de la reine d'Angleterre et du prince de Galles sous la conduite de Lauzun. — Aventures en voyage. — Arrivée en France des illustres personnages. — Scène entre le roi et *Mademoiselle*. 216

CHAP. XXIX. — Arrivée de la reine d'Angleterre à Saint-Germain. — Son installation dans les appartements de la feue reine. — Magnifiques présents. — Après-dînée de Louis XIV. — Le coucher du roi. — Évasion du roi Jacques II de Rochester. — Son arrivée à Ambleteuse. — Arrivée de Jacques II à Saint-Germain. — Les deux rois. — La ruelle du lit de la reine. — Premières armes du duc de Chartres en amour. — L'abbé Dubois; *Madame* le protége. — Visite de Jacques II à Versailles. — Visite de madame de Maintenon à la reine d'Angleterre. — Vanité humiliée. — Cérémonial des deux cours. — Portrait de Jacques II. — Portrait de Marie d'Angleterre. — M. de Solre et ses preuves. — Les trente-sept chevaliers de la Toison d'or. — *Esther* à Saint-Cyr. — Louis XIV concierge. — Le *Veni creator* des actrices. — Racine derrière le théâtre de Saint-Cyr. — Effet de la représentation d'*Esther*. — Allusions. — Fureur de Louvois. — Mort de la reine d'Espagne. — Armement en faveur de Jacques II. — Générosité de Louis XIV. — Expédition d'Irlande. — Saillie du jeune duc de Bourgogne. — Guillaume III est déclaré roi d'Angleterre. — Le comte de Château-Renaud bat les Anglais sur mer — L'expédition d'Irlande languit. — Tristesse de Marie d'Angleterre. — Louis XIV la console. — Craintes de madame de Maintenon. — Déclaration de guerre. — Louvois propose d'inceodier le Palatinat. — Le ministre passe outre. — Scène orageuse à Versailles. — Le ministre et les pincettes. — Ordre terrible et menaces de Louis XIV. — Il est trop tard. — La Dauphine et M. de la Trémouille. — Niaiseries en Irlande. — Événements militaires en Allemagne. — Le marquis d'Uxelles capitule à Mayence. — Il capitule ensuite au Théâtre-Français. — Manies étranges de M. le prince. 220

CHAP. XXX. M. de Pontchartrain contrôleur général. — Les charges à finances. — Racine gentilhomme de la chambre. — Chasses et promenades du roi. — La misère publique et les riches étrennes. — Mort du célèbre peintre le Brun. — Mignard le remplace comme premier peintre du roi. — Parallèle de ces deux artistes. — Le portrait; l'hermine et la couronne. — Incendie au château — Les dames réfugiées et les mousquetaires. — Mort du duc de Lorraine. — Mort de la Dauphine. — Un dernier mot sur cette princesse. — Bessola; le double fond du coffre. — Le Dauphin et madame de Route. — Madame de Montespan et les diamants du Dauphin. — Vengeance d'une dévote. — Victoire de Fleurus. — Les exploits du duc du Maine trouvent des incrédules. — Les chevaux et les papillons. — Première victoire maritime. — Les Français ont l'empire de la mer. — Perte de la bataille de la Boyne par les troupes de Jacques II. — Mort de Schomberg. — Le prince d'Orange est blessé. — Indécentes réjouissances à Paris. — Combat dans le réfectoire des cordeliers de Manteue. — Guerre en Savoie; succès de Catinat. — L'*Histoire des perruques* par l'abbé Thiers. — Mœurs et usages des Parisiens en 1690. — L'hôpital des fous de Londres bâti sur le plan du Louvre. — Les cabinets secrets de Marly sur le plan de *Saint-James*. — Mort de M. de Seignelai. — M. de Pontchartrain le remplace à la marine. — Portrait de ce dernier. — L'*homme au masque de fer* à la Bastille. — Retraite de madame de Montespan aux filles de Saint-Joseph. — Pénitence et vanité. — Intérieur de madame de Maintenon. — Échappée de vue sur la cour. — Mort de Louvois. — Détails sur cet événement. — Effet qu'il produit sur Louis XIV et madame de Maintenon. — Coup d'œil sur la situation militaire de la France. — M. de Barbezieux ministre à vingt ans. — Commencement du pouvoir suprême de madame de Maintenon. — Mot ingénieux de M. de Valincourt. — Franchise de Catinat. 227

CHAP. XXXI. — Puissance de madame de Maintenon. — Mort du maréchal de la Feuillade. — C'était un débris de la cour galante. — *Madame la duchesse;* son portrait. — Amours de cette princesse. — *M. le duc;* son physique grotesque, son humeur. — Mieux que l'énigme du *Mercure galant*. — *L'Opéra de village*, comédie de Dancourt. — Bataille réelle sur le théâtre de la rue Guénégaud. — Le duc de Chartres; sa situation en cour. — Son mariage projeté avec mademoiselle de Blois seconde. — Entretien à huis clos entre le roi et *Madame*. — L'abbé Dubois négociateur. — Tête-à-tête avec madame de Maintenon. — Manœuvres de Dubois auprès du duc de Chartres. — Mariage de ce prince avec mademoiselle de Blois. — Mariage du duc du Maine avec mademoiselle de Charolais, fille de M. le prince. — Perte de la bataille maritime de la Hogue. — Moyens d'existence de Jacques II. — Siége de Namur par le roi. — Les belles réfugiées. — L'hospitalité militaire. — Prise de Namur. — Vauban et Cohorn. — Les jésuites de Namur. — Racine jésuite. — Bataille de Steinkerque. — Cravates à la Steinkerque. — Événements militaires. — Réalisation de la fable du lion malade. — Mort de Casimir roi de Pologne. — Son caractère. 234

CHAP. XXXII. — La cour; sa moralité actuelle. — Jugement de madame de Maintenon à cet égard. — Choiseul et Ninon — Parti *des dévots;* parti *des débauchés*. — Corbinelli. — Panchon Moreau et Louison Moreau — Scrupule d'actrice chanté à grand orchestre. — Madame de Route; sa popularité amoureuse. — Émission de maréchaux de France. — Mort de *Mademoiselle :* encore quelques mots sur elle. — Lauzun à la cérémonie funèbre de sa femme. — *Ordre royal et militaire de Saint-Louis;* ses statuts. — Abus de cette récompense. — Mort du comte de Bussy-Rabutin. — Ses Mémoires — Succès par terre et par mer. — Victoire de Nerwinde. — Mort de Pélisson; caractère de cet écrivain. — Mort de madame de la Fayette; ses titres aux regrets. — Conquête du Piémont par Catinat. — *Machine infernale*. — Madame Guyon; son portrait; le quiétisme. — Le père Lacombe. — Courses de madame Guyon et du père Lacombe. — Morale de cette grande prêtresse de l'*amour pur*. — *Le moyen court; les torrents*. — L'archevêque de Paris dragon de madame Guyon — L'abbé Fénelon quiétiste — Le *spiritualisme* à Saint-Cyr. — *Adherbal*, tragédie de Lagrange-Chancel. — *Le Café*, comédie de J.-B. Rousseau — Les pipes et les princesses du sang. — *Le sac à vin et le sac à guenilles*, scène héroïque. — Succès en Espagne dû à la châsse de sainte Geneviève. — Le croisement de races. — Exploit de Jean Bart; il est anobli. — Il mystifie ses mystificateurs. — Vengeance d'un médecin. — *Germanicus* de Pradon. — Mademoiselle Choin; son portrait. — Aventures de cette fille d'honneur avec le Dauphin. — Madame de Conti et M. de Clermont. — Rivalité. — Perfidie divulguée. — Scène attendrissante. — Mademoiselle Choin est disgraciée. — Belle marche de *Monseigneur* et du maréchal de Luxembourg en Flandre. — Événements militaires. — Mort du maréchal d'Humières. — Acte de servilité du parlement — Le duc du Maine est grand maître de l'artillerie. — Mort du maréchal de Bellefonds. — Le laquais gibier. 239

CHAP. XXXIII. — Mort du maréchal de Luxembourg. — Les amis de ce grand homme; comment ils le pleurent. — Mort de la reine d'Angleterre. — L'habit de velours bleu du maréchal de Villeroi. — Le Dauphin refuse sa porte au duc de Maine. — Belle conduite du roi à cet égard. — L'hôtel de Chaulnes. — Le cardinal de Bouillon et ses prétentions. — Fénelon archevêque de Cambrai. — Jalousie de Bossuet. — Le quiétisme est repris sous œuvre. — Fénelon est attaqué par les orthodoxes pour ses *Maximes des Saints*. — Le livre et l'auteur sont déférés à la cour de Rome. — Gentillesse des grands. — Madame de Louvois cède Meudon au roi. — Description de ce château. — Fête donnée à Trianon : convives. — Faveur de M. de la Rochefoucauld; motif présumé. — Siége de Namur par le prince d'Orange; le maréchal de Boufflers défend la place. — Le duc du Maine est-il un héros? Hélas! non. — Nouvelles de Namur. — Maladie du président de Harlay : distique. — Namur se rend. — Reddition du château. — Le maréchal de Boufflers prisonnier de guerre. — Mort de M. de Harlay, archevêque de Paris. — Difficulté de faire son oraison funèbre. — Les culottes archives. — L'acte de mariage du roi et de madame de Maintenon. — Mort de Nicole. — Migeard et Puget meurent. — Barbezieux et le duc d'Elbeuf. — Situation déplorable de la France. — La Ferté le débauché et la Ferté le prédicateur. — Description du tombeau de Turenne. — *Le Joueur* de Regnard. — *Le Chevalier joueur* de Dufresny. — Accusation de plagiat. — Mort de madame de Sévigné. — Madame de Grignan. — Le marquis de Sévigné élève de Ninon. — Madame de Simiane. — Expédition de la Feuillade contre le coffre-fort de son oncle. — Vendôme. — Encore Jean Bart. — Bombardement de nos ports. — Louis XIV et Alexandre le Grand. — Paix avec la Savoie. — Le duc régnant donne sa fille au duc de Bourgogne. — Réjouissances outrées. — Arrivée en France de Marie-Adélaïde de Savoie. — Détails singuliers d'examen. — Portrait de la princesse à l'âge de onze ans. — Maison de Marie-Adélaïde. — Bossuet aux genoux d'une Altesse de onze ans. — La religieuse de Moret. — Premières intimités de la princesse de Savoie. — Mort de Jean Sobieski, roi de Pologne. — La France perd la Bruyère. — *Le Flatteur*, comédie de J.-B. Rousseau. 246

CHAP. XXXIV. — Disgrâce du courtisan Racine. — Racine et Cavois. — Apparition de Voyer d'Argenson. — Premières pompes à incendie. — La *fausse* prude; expulsion des comédiens italiens. — Le jardinier de Maintenon. — Le tripot de la marquise de Lamé. — Il est fermé, la friponnerie n'y étant pas orthodoxe. — Succès et revers; *Te Deum* en tout cas. — Le caissier fripon. — Santeuil; son portrait. — Le vin d'Espagne et le tabac. — Mort de Santeuil. — Le prince de Conti élu roi de Pologne; réflexions. — *Scipion*, tragédie de Pradon. — *Oreste et Pylade* de la Grange-Chancel. — Victoires de M. de Vendôme en Espagne. — Paix de Ryswick. — Traités séparés; leur contenu. — Le roi s'y montre trop à découvert. — La princesse de Conti divinité indienne. — *Le Distrait* de Regnard. — Mariage du duc de Bourgogne. — Cérémonies du coucher. — Portrait du duc de Bourgogne. — Réjouissances; description d'une fête dans la grande galerie. — Encore un très-noble voleur. — Triste retour du prince de Conti élu mais non couronné roi de Pologne. — Le portrait de M. de Vendôme et le quatrain de Palaprat. — Philosophie de Gourville. — Querelle de M. de Conti et du grand prieur de Vendôme. — Camp de Compiègne. — Le chapeau gris. — Scandale de la puissance de madame de Maintenon offert en spectacle public. — *Manlius Capitolinus*, tragédie de la Fosse. — La Champmeslé : son éducation théâtrale, son portrait, son talent, ses mœurs; sa mort. — *Les Plaideurs* de Racine joués par des grands seigneurs. — Mariage de mademoiselle de Chartres avec Léopold de Lorraine. — Punition du duc de Berry. — Sixième de la recette des spectacles attribué à l'hôpital. — Fénelon est condamné en cour de Rome. — Reprise de quelques précédents. — Triomphe de M. de Cambrai tiré de son humiliation. — *Télémaque* paraît. — Disgrâce du cardinal de Bouillon; ses causes. — Baptême du jeune duc de Fronsac, âgé de quatre ans. — Motifs de la liaison de madame de Maintenon avec le duc de Richelieu, père de cet enfant. — Mort de Racine; cause du chagrin qui l'a tué. — Le bulletin des maladies galantes à l'Œil-de-bœuf. — La place des conquêtes rapetissée. — Exécution de la conseillère Tiquet. — Achille de Harlay, son portrait; son caractère; son influence; sa mort. — Madame la duchesse de Mazarin meurt à Londres. — Le duc de Bourgogne ne veut plus faire lit à part avec la duchesse. — Le roi de Maroc demande la main de madame de Conti; refus. — Niaiseries de cour. — Révolution totale dans les coiffures. 253

CHAP. XXXV. — La chaumière enchantée. — Le duc de Chartres compositeur de musique. — Le roi paye toutes les dettes de jeu que les princes *doivent faire*. — La *bonne vieille* et le *bonhomme*. — Luxe et passe-temps mondains du père de la Chaise. — L'habit décent. — Terreurs nouvelles de madame de Montespan. — Chronique funéraire. — Clément XI remplace Innocent XII sur le saint-siége. — Succession d'Espagne; longues intrigues auxquelles elle donne lieu. — Charles II, roi d'Espagne, fait un testament en faveur du duc d'Anjou. — Ce deuxième fils de *Monseigneur* est proclamé roi d'Espagne. — Anecdotes. — Départ de Sa Majesté Catholique. — Singulier avenu de madame de Maintenon. — Charles XII, roi de Suède; son portrait. — Jubilé; dispute ridicule sur le commencement du siècle. — *Démocrite amoureux* de Regnard. — *Le Capricieux* de J.-B. Rousseau. — Barbezieux; son portrait; ses habitudes; ses capacités; sa mort. — Le roi s'amuse de la douleur des nombreuses veuves de ce ministre. — Chamillart ministre de la guerre; origine de son crédit. — Dignité du maréchal de Villeroi. — Les tombeaux de l'Escurial. — Charles II en mois avant sa mort veut visiter les cadavres de sa famille. — Scène horrible. — Infraction de Louis XIV au testament qu'il a accepté. — Elle achève d'ameuter l'Europe contre lui. — Dissimulation de quelques puissances; alliances diverses. — Amusettes de la puissance souveraine. — Frédéric Ier, électeur de Brandebourg, se déclare roi de Prusse. — Mort de *Monsieur*, frère du roi. — Étrange conduite de la cour à cette occasion. — Encore un mot sur ce prince. — Prérogatives du jeune duc d'Orléans; sa cour. — Attitude des puissances au moment de la guerre. — Le prince Eugène; ses précédents; son portrait. — Le duc de Bavière reçoit des troupes françaises dans les places des Pays-Bas. — Trait de grandeur d'âme de Louis XIV. — *Arethuse*, opéra; il n'en reste qu'un bon mot. — *Amasis*, tragédie de la Grange-Chancel. — *Ésope à la cour*, comédie de feu Boursault. — Eugène force en Italie le poste de *Carpi*. — Mariage de Philippe V avec Marie-Louise de Savoie. — L'ombre d'un Jacques III attire des malheurs réels sur la France. — Un mot du métier de courtisan. — Repartie de madame de Montmorency. — Effets de la reconnaissance de Jacques III. — L'Angleterre, la Hollande et le Danemark signent le traité de coalition. — La princesse des Ursins; ses aventures; son portrait. — Manœuvres de madame des Ursins en Espagne. — Les pantoufles et la robe de chambre de Philippe V. — Les roulettes du lit. — Le duc de Savoie négocie secrètement avec l'Autriche. — Catinat en informe la cour. — Ce maréchal est remplacé. — Compliment du duc de Duras au maréchal de Villeroi. 261

CHAP. XXXVI. — Défaite de Chiari. — Le duc de Savoie perd le titre de généralissime des troupes françaises et espagnoles. — L'Angleterre, la Hollande et l'empereur déclarent la guerre au roi de France. — Louis XIV la leur déclare à son tour. — Prise de Crémone. — Combat nocturne dans les rues. — La place est conservée. — Villeroi, fait prisonnier dans Crémone, est chansonné à Paris. — Le cocher-poète de M. de Verthamont fouette des deux mains. — Mort de Guillaume III au milieu des préparatifs de guerre. — Caractère de ce prince. — La reine Anne. — La porte interdite. — Repas *à la clochette*. — Forces effectives de la coalition. — Coup d'œil militaire en Flandre, en Allemagne et en Italie. — *Athalie*, tragédie de feu Racine, est jouée pour la première fois par les princes. — M. de Bourgogne, qui avait paru à la tête de l'armée de Flandre, revient à Versailles. — Marlborough. — Tendresse conjugale à Versailles. — Bataille de *Friedlingen* gagnée par Villars. — Il est fait maréchal de France. — Échec du comte de Château-Renaud dans la Méditerranée. — Pour trente millions d'or au fond de la mer. — Philippe V cède au duc de Bavière la souveraineté des Pays-Bas espagnols. — Défection définitive du duc de Savoie. — Création de onze maréchaux de France. — Il est de mode à la cour que les dames paraissent grosses. — Marche triomphante en Allemagne. — Révolte des Camisards dans les Cévennes. — Le maréchal de Montrevel n'a pu les soumettre. — Défection du Portugal. — L'ordre de la Mouche. — Interprétations à perte de vue sur cet ordre. — Vendôme est arrêté au moment de franchir le Tyrol et de menacer Vienne. — Marlborough s'empare de Broons et de Huy. — Mémoires de Gourville manuscrits. — Le pavillon des bois. — Succès du duc de Bourgogne en Allemagne. — L'archiduc Charles est reconnu roi d'Espagne... par son père. — Victoire d'Hœchstædt remportée par Villars. — Il en rend compte au roi et lui fait concevoir des doutes sur l'électeur de Bavière. — Succès à Spire. — Autres succès en Flandre. — M. de Vendôme fait désarmer les troupes du duc de Savoie. — Mort de Saint-Évremond et de Charles Perrault. — Fin de l'homme au masque de fer. — Étranges précautions prises après sa mort. — Nouveaux détails. 269

CHAP. XXXVII. — Masques que les femmes portent dans la rue. — Leur description. — *Les Folies amoureuses* de Regnard. — Les *Infiniment Petits*, livre du marquis de l'Hôpital. — Villars est remplacé sur le Danube par Marsin. — Situation critique de l'empereur. — Marlborough et Eugène volent à son secours. — L'archiduc Charles débarque en Portugal. — Craintes de Philippe V. — Disgrâce de la princesse des Ursins. — Philippe V et le duc de Berwick arrêtent la marche de Charles. — La Feuillade a des succès en Savoie. — Naissance du duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne. — Marlborough défait l'électeur à Donawert. — Impéritie de Villeroi. — Seconde bataille d'Hœchstædt; l'armée française y est taillée en pièces. — 80 lieues de pays sont perdues en trois semaines. — Désespoir de toute la France. — Colonne d'Hœchstædt injurieuse pour Louis XIV. — Le roi veut envoyer un cartel à Léopold. — Honneurs rendus à Marlborough en Angleterre et en Allemagne. — Surprise de Gibraltar par les Anglais. — Marlborough passe le Rhin et prend Landau. — Changement de face de l'Europe. — Mort de Bossuet et de Bourdaloue. — Catinat refuse le cordon bleu. — L'électeur de Cologne, trait de folie de sa part. — La Feuillade prend Nice. — Tentative malheureuse pour reprendre Gibraltar. — M. de Lauhanie. — Un bâton pour ce pauvre aveugle. — L'empereur Léopold; coup d'œil sur son règne... sa mort. — Villars opposé à Marlborough. — Il le force à la retraite. — *Idoménée*, première tragédie de Crébillon. — *Les Ménechmes*, comédie de Regnard. — Un trait du caractère de Louis XIV. — L'étoile de Villeroi nous attire un nouvel échec aux Pays-Bas. — Premier bataillon carré. — Victoire de Cassano. — Conquête de Barcelone par lord Peterborough. — Beau trait de cet Anglais. — *L'Avocat Patelin* de Brueis. — Réunion définitive de l'Écosse à l'Angleterre. — Les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire. — Victoire de Cassinato. — Philippe V veut en vain reprendre Barcelone. — Son armée est mise en fuite. — Villeroi perd la bataille de Ramillies et toute la Flandre. — Louis XIV rappelle ce maréchal, mais sans lui faire aucun reproche. — Siége de Turin par la Feuillade. — Vendôme passe de l'Italie aux Pays-Bas. — Préparatifs immenses pour le siége de Turin. — Le duc d'Orléans remplace Vendôme en Italie. — Eugène s'avance pour débloquer Turin. — Le duc d'Orléans contrarié dans ses projets par le maréchal Marsin porteur d'un ordre de la cour. — Les lignes de l'armée française sont forcées. — Déroute; l'Italie est perdue en quatre heures. — Le duc d'Orléans est blessé; Marsin meurt de ses blessures. — La duchesse d'Orléans met ses pierreries en gage. — Madame de Maintenon donne à l'État son argenterie. — Aventures conjugales de la Feuillade. — Cinquante mille francs pour une nuit. — Rencontre du roi et du madame de Montespan. — Le bandeau du duc d'Orléans. — Voltaire chez Ninon. — Mort de cette célèbre courtisane. — Ses archives. — L'archiduc Charles est couronné à Madrid. — Le marquis de Ribas. — Philippe V prêt à partir pour l'Amérique. — Sa Majesté catholique, aidée du maréchal de Berwick, rentre dans sa capitale. — Le diable de luxure dans un corps de quatre-vingts ans. 274

CHAP. XXXVIII. — Négociations tentées en Hollande. — Mort de Bayle; son dictionnaire. — Duel de M. de Tonnerre et de M. Amelot. — Mort du comte de Grammont. — *Atrée et Thyeste* de Crébillon. — Un parti hollandais enlève le premier écuyer du roi près de Marly. — Capitulation pour le retour des Français restés en Italie. — Remarque curieuse sur le règne de Louis XIV. — Mort

de madame de Montespan. — La colonne d'Hœchstædt renversée. — Victoire d'Almanza. — Le maréchal de Berwick ; son portrait — Le duc d'Orléans en Espagne — Les ennemis en France. — Toulon assiégée. — La duchesse de Bourgogne et le beau Nangis. — M. de Maulevrier. — Les doigts serrés. — La confidente. — Les ennemis repassent les Alpes.— Mariage secret du Dauphin et de mademoiselle Choin. — Le *Diable boiteux* de Lesage. — *Crispin rival de son maître* du même auteur. — Philippe V perd des provinces à Naples et gagne un apanage conjugal chez lui. — Phénomène d'un ministre sans ambition. — Desmarest contrôleur général. — Expédition malheureuse de Jacques III. — Il va servir en Flandre comme simple volontaire. — Coup d'œil sûr la campagne de Flandre. — Villars en Savoie. — Le port Mahon. — Siége de Lille par Eugène. — Belle défense du maréchal de Boufflers. — Capitulation. — Sarcasmes contre le duc de Bourgogne. — La capitulation et la partie de volant. — Épigramme de *madame la duchesse*. — Suite des événements militaires. — Quatrain. — *Électre* de Crébillon. — *Le Légataire universel* de Regnard. — Mézerai ; son caractère ; ses manies ; sa mort. 283

CHAP. XXXIX. — Mort du père de la Chaise. — Encore un mot sur ce confesseur du roi. — Le père le Tellier lui succède. — Portrait de ce jésuite. — Les deux le Tellier. — Anecdotes. — Hiver de 1709 ; tableau. — La misère diminue ; la malice renaît. — Mort du prince de Conti ; encore un mot sur lui. — Humiliantes tentatives de négociations avec la Hollande. — MM de Rouillé et de Torcy. — Conditions honteuses imposées à Louis XIV. — Belle parole de ce prince. — Le roi, pour la première fois, rend compte à la nation. — Expédients financiers. — Samuel Bernard à Marly. — La vanité plus forte que l'intérêt — Fureurs de le Tellier contre les jansénistes — Le jansénisme, son origine. — *Jansénius*. — *Molina*. — Saint-Cyran, Arnauld, Habert. — Les cinq propositions condamnées dans Jansénius. — Port-Royal ; description. — Mœurs, coutumes, occupations des solitaires de cette retraite. — Desmarets, Dufossé, Nicole, Saci, Tillemont, Lancelot, Pascal. — Le *Formulaire ;* les nonnes des deux Port-Royal. — Expulsion des solitaires. — Le miracle. — La France divisée entre les jansénistes et les jésuites. — Les *Lettres provinciales* de Pascal. — Arnauld s'expatrie. — Sa mort ; celle de Pascal. — Le *cas de conscience*. — Dispersion des religieux do Port-Royal. — Le père Quesnel. — Perte du crédit du cardinal de Noailles. — Port-Royal est détruit de fond en comble. — Les os des morts en sont arrachés. — Épigramme. — Mort de *M. le prince*. — Le poëte Dufresny, petit-fils de Henri IV, épouse une blanchisseuse. — Reconnaissance par le pape de l'*hérétique* Charles VI comme *Roi Catholique*. — Disgrâce de Chamillart. — *Quand j'étais roi*. — Daniel Voisin ministre de la guerre — D'Antin machiniste de cour. — Coup d'œil militaire. — L'évêque de Beauvau ; trait courageux. — Villars perd la bataille de Malplaquet. — Vanité déplacée de Villars créé duc et pair. — Ferme conduite de M. de Boufflers. — *Turcaret*, comédie de Lesage. — Anecdotes. — Thomas Corneille ; son caractère ; sa mort. — L'abbé de Vatteville. 288

CHAP. XL — Massillon accusé de galanterie. — Amour platonique s'il en fut jamais. — Naissance du duc d'Anjou. — Le couple Ventadour. — Scène domestique à Versailles. — Faveur extorquée pour la descendance du duc du Maine. — Mort de *monsieur le duc*. — Congrès de Gertruidenberg. — Madame la duchesse de Bourgogne à vingt-quatre ans. — Ses traits, ses mœurs. — Distractions données au roi par cette princesse. — Arlequinades de Son Altesse. — La princesse d'Harcourt avec des pétards sous sa jupe. — Le roi soupçonné d'une dernière velléité amoureuse. — La duchesse de Noailles en serait l'objet. — Mort de la duchesse de la Vallière. — Le cardinal de Bouillon s'expatrie. — Il est condamné par le parlement. — Le duc de Fronsac, depuis Richelieu, est présenté à la cour. — Il tourne toutes les têtes. — L'habit de belle-mère. — Nouveaux échecs de Philippe V. — Établissement de l'impôt du dixième. — Débarquement des ennemis à Cette. — Le bréviaire à six livres par mois. — Continuation des bontés de madame de Bourgogne pour Fronsac. — On marie le petit duc. — Sa conduite avec sa femme. — Les ennemis chassés de Cette. — Vendôme en Espagne. — Ce que peut le nom seul d'un grand homme. — Terreur qu'inspirent les jésuites à un curé. — L'ennui d'une courtisane est la cause première de l'affermissement du trône de Philippe V. — Bataille de Villa-Viciosa. — Le lit de la victoire. — Le duc de Berry ; son portrait. — Mademoiselle d'Orléans ; son portrait. — Éducation de cette princesse. — Le duc de Berry épouse mademoiselle d'Orléans. — Première nuit des noces orageuse. — *Le Curieux impertinent*, première pièce de Destouches. — Mort du poëte Regnard. — Fléchier succombe à une assez longue maladie. 295

CHAP. XLI. — L'abus des nudités de gorge. — Sermon du curé de Saint-Étienne du Mont sur ce sujet. — Succès de Philippe V. — Nouvelles du ménage de M. le duc de Berry. — Caractère de la duchesse. — Loth et sa fille. — Plaintes au grand-papa. — Remontrances perdues à la duchesse de Berry. — La Vienne. — Le duc d'Orléans et le duc de Berry croisent le fer. — Traité de paix entre le duc et la duchesse de Berry. — La partie carrée. — Scène scandaleuse au jeu de Marly. — La messe de Fontainebleau. — Madame d'Orléans s'en lave les mains. — *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon. — Détails sur ce poëte. — Manière dont il compose ; ses habitudes singulières. — Mort du grand Dauphin. — Détails sur sa maladie. — Circonstances relatives à sa pompe funèbre. — Portrait de ce prince. — Les têtes de lapin du maréchal d'Uxelles. — Mort de l'empereur Joseph. — Quatrain. — Le duc de Bourgogne est admis au conseil, sauf quelques restrictions dictées par madame de Maintenon. — Longanimité conjugale du Dauphin. — Fronsac sous le lit de la Dauphine. — Fronsac est mis à la Bastille. — Bulletin des armées. — Du Guay-Trouin s'empare de Rio-Janeiro et y cause un dommage de vingt-cinq millions. — Politique de l'Europe changée par l'avénement de Charles VI à l'Empire. — Eugène et Marlborough résistent à l'Europe. — La duchesse de Marlborough et lady Masham. — Une paire de gants et une jatte d'eau répandue changent la face du monde. — Préliminaires de paix signés à Londres — Bases des traités — Mort du maréchal de Boufflers ; un dernier mot sur cet homme de bien. — Mort de Boileau. 301

CHAP. XLII. — Congrès d'Utrecht. — Marlborough perd son commandement et est accusé. — Eugène se rend à Londres pour défendre son allié. — *M. le duc* est blessé à la chasse par le duc de Berry. — Mœurs de M. de Bourbon. — Échappée de vue sur la Bastille. — Madame de Fronsac ambassadrice auprès de son mari. — Danger charmant de la duchesse. — Elle est forcée de se rassurer. — Mort de la Dauphine ; détails. — Soupçons d'empoisonnement. — Sur qui dirigés. — Le duc de Bourgogne avait un moment soupçonné la vertu de sa femme. — La Dauphine suspectée de trahison politique. — Mort du Dauphin ; description funèbre. — Caractère du duc de Bourgogne. — Le duc d'Orléans accusé hautement d'empoisonnement — Scène populaire. — Mort du duc de Bretagne. — Le duc d'Anjou, depuis Louis XV, est à l'extrémité. — Le contre-poison de Venise. — C'est le duc d'Orléans qui le donne. — Singulier remercîment de Louis XIV. — Réponse hardie du duc d'Orléans. — La mise en jugement de ce prince est agitée dans le conseil. — Beauvilliers détermine le roi à y renoncer. — Scène orageuse à Sceaux. — Autre au couvent des jésuites. — Le tigre et le renard sont muselés. — La dernière armée de Louis XIV. — Dispositions secrètes pour la retraite de la cour derrière la Loire. — Vendôme meurt abandonné dans un village d'Espagne. — Caractère de ce grand homme. — Son portrait. — L'archevêque d'Auch ; la misère au sein de l'opulence. — L'accouchement de l'abbesse de Saint-Aignan. — Toutes les dames de la cour se déchaînent contre la captivité de Fronsac ; il sort de la Bastille. — Le pont-levis et le marchepied. — Morne aspect de Paris. — Tristesse extrême de la cour. — Le pape Clément XI reconnaît madame de Maintenon comme reine de France. — Bataille de Denain ; suites... la France est sauvée. — La maîtresse d'Eugène. — Effet des succès de l'armée à Paris. — Dernières précautions que le roi avait ordonnées. — Retraite d'Eugène. — Reconnaissance ordinaire des cœurs. — Un dernier mot sur Catinat mort cette année. — Mort de l'astronome Cassini et de Marie Stuart, fille de Jacques II. 306

CHAP. XLIII. — Histoire de France du père Daniel ; sa forme ; son but. — Renonciations pour la forme. — Traité d'Utrecht ; principales dispositions. — Réjouissances pour la paix. — L'électeur de Bavière à la cour de Louis XIV. — Saturnales de Villiers près Paris. — Un lit dans une loge de l'Opéra. — Vie actuelle des princes et princesses. — Mœurs de la cour en 1713. — Réception solennelle du général des capucins. — Amours de la duchesse de Berry. — *M. Tout-Prêt*. — Saint-Simon rappelle le duc de Berry à quelque dignité. — Le coup de pied au derrière. — Mariages de *M. le duc* avec mademoiselle de Conti et de mademoiselle de Bourbon avec M. de Conti. — Les troupes allemandes quittent l'Espagne. — Les troubles civils continuent en Catalogne. — But des révoltés. — Nouvel édit de Louis XIV contre les protestants. — Villars vainqueur en Allemagne ; siége et prise de Fribourg. — Le duc de Mazarin ; étranges manies de ce seigneur. — Préservatif ingénieux contre le péché. 314

CHAP. XLIV. — Fronsac rentre dans la lice galante. — La gageure. — Les loups dans la bergerie. — L'aide de camp de Villars dans le ménage du maréchal. — Eugène et Villars à Rastadt. — La médaille. — L'amour tenant une plume. — Question financière. — Mort du duc de Berry. — Le flacon recouvert de maroquin. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — M. de Chalais archer. — Le moine prisonnier. 317

SECONDE PARTIE.

SUITE DU CHAPITRE XLIV. — Les princes légitimés appelés à la couronne. — Inductions tirées de cette disposition. — Pontchartrain refuse de sceller l'édit. — Les sceaux sont remis à Voisin. — Le comte de Toulouse ; son portrait. — Testament du roi. — Harangue de Sa Majesté. — Le testament du roi placé dans la muraille d'une tour du palais. — M. du Maine et la régence ; le chat et l'oiseau. — Conférences nocturnes d'Anne et de Jacques III. — Mort de la reine Anne. — Georges Ier lui succède. — Les promenades du cours à minuit. — La chasse aux belles. — Fières paroles et soumission effective. — Traité de Baden. — Siége de Barcelone ; tableau. — Fronsac et la bloode miroitière. — Madame Renaud. — La nuit coupée. — Scène matinale. — Coup de théâtre pittoresque. — La petite maison. — *Trio*. — Le livre et l'épingle. — Le point de vue du cabinet. — Tardif amour de Louis XIV pour ses sujets. — Le peuple *gros et gras*. — La bulle *Unigenitus*. — *Xerxès* de Crébillon. — Les morts et les blessés. — La vengeance ignorée du vengeur. — Mort de Marie-Louise, reine d'Espagne. — Le duc de Beauvilliers. — Réminiscence sur le maréchal ferrant de Salon. 4

CHAP. XLV. — Mort de Fénelon. — Encore un mot du *Télémaque*. — Madame des Ursins est près de régner en Espagne — Le fanatisme fait changer de résolution à Philippe V. — L'abbé Alberoni. — Ambassade de ce prêtre à Parme. — Le courrier. — Calcul d'un ambitieux — Élisabeth de Parme, reine d'Espagne. — Disgrâce de la princesse des Ursins. — La robe de cour et de la paille pour lit. — La princesse des Ursins et son écuyer. — L'ambassadeur de Perse. — Longues et singulières difficultés pour l'entrée à Paris de cet envoyé. — Diplomatie à coups de crosse. — Les dames courent chez Mehémet Rizabeg — Examen qu'il fait de leurs charmes. — Elles dansent devant l'ambassadeur. — Repas persan. — Folies orgueilleuses à la cour. — Cérémonie de la réception. — Réciprocité galante de la duchesse de Richelieu. — Le donneur d'avis officieux. — Caprice de madame de Berry pour Richelieu. — Service d'un écuyer dans un boudoir. — Tendres adieux de Louis XIV et de l'électeur de Bavière. — Le régiment de la calotte. — Départ de l'ambassadeur de Perse. — Son ambassade était une mystification. — Le coin de nappe, les jambes enflées. — Variation dans les modes — Les hauts talons, les mouches. — Philippe V reprend Majorque. — Fin des guerres de la succession. — L'almanach du diable. — Beau trait du chancelier Voisin. — Maladie de Louis XIV. — Sa mort — Effet public de cet événement. — Résumé du règne de Louis le Grand. 5

RÈGNE DE LOUIS XV.

RÉGENCE.

CHAPITRE PREMIER. — Mesures secrètes prises par le duc d'Orléans pour s'assurer le parlement et les pairs. — Le lit de justice du Louis XV. — Le testa-

ment de Louis XIV est cassé. — Forme du gouvernement de la régence. — Droit de remontrances préalables rendu aux parlements. — Portrait du régent. — Philippe d'Orléans considéré comme homme d'État. — Premiers travaux de la régence. — Le père le Tellier à l'audience du régent. — Victimes de ce jésuite réintégrées dans le droit des gens. — Audace des jésuites. — Punition d'un père la Motte. — Les bons pères reprennent leurs masques. — Exil de le Tellier. — Dubois conseiller d'État. — Le testament inscrit sur le dos d'un maréchal de France. — L'ivrogne par courtoisie. — Rouillé. — Repartie d'un Lorrain. — La maison assiégée. — Orgueil impuni d'un évêque. — Changement dans les physionomies de cour. — Les saturnales du Palais-Royal. — Madame de Parabère; les dames admises aux soupers du régent; les roués. — Les soupers du Luxembourg. — Le comte de Riom. — La reconnaissance infinie. — Tyrannie du comte de Riom. — Le sorcier. — *Le Médisant* de Destouches. — Mort de Girardon, de Galland et de Malebranche. — La comtesse de B*** contemporaine de Louis XIV et dont les tablettes ont servi à la rédaction de ces Chroniques pose la plume à la fin de 1715. 13

Chap. II. — Notice historique sur la comtesse de B***, contemporaine de Louis XIV. — Sa bru continue ses tablettes. — Envoi de l'année 1716 à l'année 1816. — Louis XV s'établit aux Tuileries. — L'abbé de Fleury nommé confesseur du roi. — La chèvre, le chou et le jardinier. — Commencement des bals masqués de l'Opéra. — Coup d'œil sur ces bals. — Les grands donnent la comédie au peuple. — Mentor et Télémaque pour rire. — Le duc et la duchesse de Lorraine à Paris. — La jeune princesse de Conti. — Clermont, Richelieu, la Fare, Soubise, etc., amants de cette princesse. — Le petit chien gardien de l'honneur de Son Altesse. — Mademoiselle de Charolais. — Ses intrigues avec Richelieu. — Rendez-vous roulant. — Une princesse du sang chez le commissaire. — Mademoiselle de Valois, troisième fille du régent — Son amour pour Richelieu. — La surveillante Desroches; expédients pour la tromper. — Angélique; substitution. — Le style prolixe. — Angélique dénonce au régent l'intrigue des amants. — Colère du prince; scène faite a sa fille. — Charles XII; expédition proposée à ce roi paladin — Intrigues d'Alberoni. — Délire de la vanité. — Première représentation d'*Athalie* devant le public. — Exil de Voltaire. — Les épines cachées de l'indigne rosier. — Horrible excès commis sur une femme de qualité ivre. — Le duel. — Richelieu pour la seconde fois a la Bastille. — Mademoiselle de Charolais va consoler le prisonnier. — Complaisance d'une bonne sœur. — Établissement d'une chambre de justice pour juger les traitants. — A fripon fripon et demi. — Samuel Bernard; son portrait. — Un juif généreux et honnête homme. — Querelle entre les pairs et le parlement. — Détails scandaleux qui en ressortent. — La beauté prise d'assaut. — Les soldats jésuites. — Système de Law; fondation de sa banque; forme des billets. — Becquête des princes du sang contre les princes légitimés. — Mademoiselle d'Orléans; intrigue incestueuse. — Cette princesse se fait religieuse. — L'amour passe partout. — La lanterne magique. — Le régent veut qu'on lui coupe le poing. — Mort du chansonnier Coulanges. 18

Chap. III. — Triple alliance entre la France, la Hollande et l'Angleterre. — Les Espagnols s'emparent de l'île de Sardaigne. — But secret d'Alberoni. — Saint Antoine au milieu des diables. — On ôte les lisières au roi. — M. le duc de Ventadour à l'hôpital. — Polichinelle de la foire et les courtisans polichinelles. — Le fouet par substitution. — Affaire des princes légitimés. — Leur Mémoire. — C'est une femme de chambre qui le rédige. — Mort du chancelier Voisin; d'Agueesseau le remplace. — Brève notice sur Destouches. — J.-B. Rousseau; belle conduite de ce poète. — Fontenelle; un mot sur lui — Expédient comique du poète Dufresny. — L'abbé de Saint-Pierre rêveur vertueux. — Vie profane de mademoiselle d'Orléans au couvent de Chelles. — Le czar Pierre le Grand à Paris. — Portrait de ce prince — Particularités de son séjour. — Départ du czar. — Salle d'audience vacillante. — Voltaire est mis à la Bastille. — Causes de cet emprisonnement — Intermittence de dévotion et de péchés. — Histoire du diamant le *régent;* son acquisition. — Édit qui révoque celui de 1714 sur les princes légitimés. — Faveur de la banque. — Création de la compagnie du Mississipi. — Il est défendu de parler ou d'écrire pour ou contre la bulle *Unigenitus*. — Suppression de la chambre de justice. — D'Argenson sous la gouttière. — Troubles en Bretagne. — Le *bel air* et le *bon ton*. 24

Chap. IV. — Richelieu et mademoiselle de Valois à Saint-Cloud. — La duchesse douairière d'Orléans aime le *système* de Law. — Mesdemoiselles de Valois et de Charolais à l'Opéra. — Duel de mesdames de Nesle et de Polignac pour Richelieu. — Reconnaissance du duc. — La cour des Cuisines. — Le chevalier de Die. — Substitution forcée. — Cela finit comme cela avait commencé. — Rétablissement des secrétaires d'État. — La chandelle flottante. — Nouvelle refonte des monnaies. — Mort de Marie de Modène, veuve de Jacques II. — Le Brutus du Nord. — Déchéance absolue des princes légitimés. — Honneurs personnels accordés au comte de Toulouse. — Belle conduite de ce seigneur. — Quadruple alliance. — *Œdipe*, tragédie de Voltaire. — Particularités sur ce poète. — Prise d'habit d'Adélaïde d'Orléans. — Délices mondaines dans le couvent de Chelles. — Les *Philippiques*. — Nouvelle bulle de Clément XI sur la constitution. — Troubles nouveaux qu'elle cause. — Mort de Charles XII. — Coup d'œil sur la Suède. — La banque de Law est déclarée banque royale. — Richesses colossales de Law. — Ce financier est décrété de prise de corps par le parlement. — Exil du chancelier d'Agueesseau. — D'Argenson obtient les sceaux. — Réjouissances des filles publiques à cette occasion. — Amours de M. d'Argenson. — Le pacha des couvents. — Vue intérieure du monastère de la Madeleine du Trainel. — La Fillon; histoire de cette fille. — Les dames de la cour se prostituent chez la Fillon. — Singulier quiproquo. — Conspiration de Cellamare. — Son objet. — Arrestation du prince de Cellamare. — Arrestations. — Compliment du cardinal de Noailles. — L'ambassadeur de France quitte Madrid — Le duc et la duchesse du Maine sont arrêtés. — Les lavements redoublés. — Mort des maréchaux d'Harcourt et de Montrevel. 29

Chap. V. — Déclaration de guerre à l'Espagne. — Excès révoltants de libertinage. — Richelieu conduit pour la troisième fois à la Bastille. — Motifs diversement expliqués de son arrestation. — Une mère consolant l'amour libertin de sa fille. — Toutes les dames de la cour passent sous les murs de la Bastille pour voir Richelieu. — Manége curieux. — Efforts de mademoiselle de Valois auprès du régent. — Les instruments brisés. — L'essai du tombeau. — Mosaïque de manies de l'abbesse de Chelles. — Le régent et sa famille. — Mort de madame de Maintenon. — Guerre en Espagne. — Les croix de Saint-Louis sur des robe. de palais. — Affluence du papier; délire des Parisiens à cet égard. — Les Moabites et les Ammonites — Grossesse hors de propos. — La devineresses — Maladie et mort de la duchesse de Berry. — Encore un mot sur elle. — Nouvelles concessions du gouvernement à la Banque. — Philippe V se déclarant le libérateur de la France. — Richelieu sort de la Bastille — Négociation entre mademoiselle de Valois et le régent. — La chambre du cuisinier. — Le jeu du placard. — Projet de faire une tête doublement couronnée. — Procureur sans procuration. — Le *dieu Papier*. — L'or effectif sacrifié à l'or en espérance. — Prodiges de folie. — La bosse pupitre. — La courtisane diplomate. — Protection maladroite de la Banque. — Law se fait catholique. — Prodigalités qu'il fait. — Sa fortune colossale. — Law académicien. — Le croc-en-jambe de l'orgueil. — Force de l'habitude chez un laquais parvenu. — Nouvelle expédition malheureuse de Jacques III. — Mort du jésuite le Tellier. 37

Chap. VI. — Law contrôleur général. — Portrait de cet Écossais. — Cupidité des grands. — Le ministre pissant en pleine audience. — L'or et l'argent devenus, sans figure, de vils métaux. — Le financier joué par le robin. — Un opéra de M. le duc d'Orléans. — Grécourt; ses contes, son épitaphe. — Mise en liberté du duc et de la duchesse du Maine. — La cour de Sceaux; sa composition, ses plaisirs. — Assassinat commis par le comte de Horn. — Son supplice. — Les Algonquins; leur arrivée, leur réception. — Villeroi Algonquin. — Mort du marquis de Dangeau. — Ses Mémoires. — Le duc de Richelieu le remplace à l'Académie. — Fragments de son discours de réception. — La Bourse et les agioteurs. — Harangue malheureuse du maréchal de Villars. — Recherches inquisitoriales sur l'argent. — Anecdotes. — Décadence rapide du papier. — Mouvements séditieux. — Danger de Law. — Dubois demande un archevêché. — Scène dans le cabinet du régent. — Le ministre des plaisirs du régent est archevêque de Cambrai. — Sacre de Dubois. — Madame l'archevêque de Cambrai. — Singulière demande de la Fillon. — L'archevêque Dubois apprend à dire la messe. — Peste de Marseille; Belsunce. — Paix avec l'Espagne; conditions; le jésuite Daubenton. — Ce qu'il faut à Philippe V le matin; ce qu'il lui faut le soir. — Suite de la décadence du système Law. — Nouvelle émeute populaire dont cet étranger est le sujet. — Refrain de vaudeville improvisé par le premier président du parlement. — Projet mystérieux de cette compagnie. — Rappel du chancelier d'Agnesseau. — Les billets sont mis hors de circulation — Le parlement est exilé à Pontoise; pourquoi. — Souveraineté du premier président à Pontoise. — Dubois est jeté aux jambes du parlement — Ce que n'a pu faire Louis XIV, Dubois l'accomplit. — Law se démet de ses charges. — Pelletier de la Houssaie contrôleur général. — Evasion de l'aventurier. — Vive discussion dans le conseil de régence. — Résumé du système de Law. — Opinion sur ce financier. 43

Chap. VII. — Mode des *paniers;* leur description. — Les bacchantes. — Liquidation des billets de la Banque. — Poursuites exercées contre diverses personnes à l'occasion du système. — Exécution mystérieuse. — Mademoiselle Delaunay devenue baronne de Staël. — L'ambassadeur turc — Mort de d'Argenson. — Madame du Trainel lui avait donné un tombeau pour sa fête. — Madame d'Averne. — Dubois cardinal. — Sarcasmes et propos singuliers sur la pourpre de Dubois. — La messe de ce cardinal. — Le régent émule des habitués de Vaugirard. — Maladie de Louis XV. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — Réjouissances universelles pour le rétablissement du roi. — Article secret du traité de Rastadt. — Fin de la peste de Marseille. — Engloutissement de la ville de Tauris. — Premiers essais de l'*inoculation* en Angleterre. — *Esther* est jouée par les comédiens. — *Les Machabées*, tragédie de la Motte. — Préliminaires du mariage de Louis XV avec l'infante d'Espagne, et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis. — Le roi mauvais coucheur. 50

Chap. VIII. — L'île des Faisans. — Échange de mademoiselle de Montpensier et de l'infante d'Espagne. — Mariage effectif de mademoiselle d'Orléans et de don Louis. — Marie-Anne-Victoire d'Espagne à Paris. — Son mari et sa poupée. — Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée à don Carlos. — Admission du cardinal Dubois au conseil de régence. — Incidents qui s'ensuivent. — Deux faveurs pour un éclat de rire moqueur. — Les fêtes d'Adam. — Les flagellants. — Les flagellations nocturnes à Saint-Cloud. — Démarcation entre les hommes de plaisir et les hommes d'affaires. — *Romulus*, tragédie de la Motte. — Louis XV s'établit à Versailles. — Singulière scène faite par Villeroi à Dubois. — Exil du maréchal de Villeroi. — Disparition de l'abbé de Fleury. — Convention secrète entre Villeroi et Fleury. — Dubois premier ministre. — Les jésuites donnent de nouveau un confesseur au roi. — Dubois et les gueux de l'Hôtel-Dieu. — Sacre de Louis XV à Reims. — Quelques réflexions sur cette solennité. — Fantasmagorie de souvenirs. — Le sacre du roi proprement dit. — Escapade des otages de la sainte ampoule. — Mort d'Anne de la Trémouille, princesse des Ursins. — Encore un mot sur cette femme célèbre. — Mort du marquis de la Fare. 54

Chap. IX. — Coupe-gorge entretenu par privilége de grandeur. — Aigle à deux têtes vivant. — Majorité de Louis XV. — Premier entretien de ce prince devenu maître absolu. — Lit de justice. — Dubois confirmé premier ministre. — Le régent fait rendre compte de son administration. — Coup d'œil sur l'éducation de Louis XV. 59

MAJORITÉ.

Chap. X. — Le roi réintègre les princes légitimés dans leurs honneurs. — Le salut du bonnet. — Subtilités de Breteuil pour enlever les preuves du mariage de Dubois. — Breteuil est fait ministre pour cela. — Mort du cardinal Dubois. — Détails curieux sur la fin de ce cardinal. — Énumération de ses richesses. — Le frère et le neveu de Dubois. — Nouvel échantillon de la reconnaissance

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière 8

des grands. — Le duc d'Orléans est premier ministre. — Il ne signe pas les ordonnances relatives aux finances. — Nouvelle organisation de la compagnie des Indes. — Le curé Meslier et ses *Confessions*. — Les fermes sont données à bail. — Mort de *Madame* duchesse douairière d'Orléans. — Philippe d'Orléans est frappé d'apoplexie. — Détails sur ses derniers instants. — Poncet de la Rivière. — Oraison funèbre du régent. — Comment *M. le duc* est nommé premier ministre. — *Inès de Castro* de la Motte. 61

CHAP. XI. — Madame de Prie maîtresse de *M. le duc*. — Ses manœuvres pour s'occuper des affaires de l'Etat — Les frères Paris, la Vrillère, d'Armenonville, Morville, Dodun, Breteuil. — La montagne en travail. — Cinquante-sept chevaliers de l'ordre. — Les rendez-vous dans la garde-robe. — Prétentions du jeune duc d'Orléans. — Comment *M. le duc* a connu madame de Prie. — Portrait de cette dame. — Retour de la Grange-Chancel à Paris. — Notice sur ses courses européennes. — La pensée et le fromage de Hollande. — Mariage du duc d'Orléans. — Abdication de Philippe V, roi d'Espagne. — Louis Ier roi d'apparat. — La jeune reine d'Espagne et ses caméristes. — Fruits du jésuitisme introduit de nouveau à la cour. — Les protestants sont encore persécutés — Secte dite des *adamites;* ses œuvres. — La pragmatique sanction : ce que c'est. — Famine à Paris. — Mort du czar Pierre le Grand. — Encore un mot sur ce prince. — Aventures de Villebois. — Mort de Louis Ier, roi d'Espagne. — Sa veuve revient en France. — L'infante fiancée à Louis XV est renvoyée à Madrid. — Mademoiselle de Vermandois. — Alliance de l'Espagne avec l'empereur et l'Empire. — Impôt dit le *cinquantième*. — Le mémoire touchant. — Marie Leczinska est sur le point d'épouser le comte d'Estrées. — Elle devient reine de France. — Un roi manquant de chemises — L'évêque de Fréjus professeur de galanterie — Portrait de la reine. — Mademoiselle de Clermont et M. de Melun. — Fadaises de la cour de Sceaux. — *L'Indiscret*, comédie de Voltaire. — Le ballet des *Eléments*. — Le Chinois à Charenton. 65

CHAP. XII — La reine; sa tendresse conjugale, ses manières, ses habitudes intérieures. — La duchesse de Boufflers. — Singulière condition faite à un amant. — Petite maison de la rue Cadet. — Le comte de Charolais; son cynisme, ses cruautés. — Ce prince est disséqué et cruel comme Néron. — Disgrâce de *M. le duc* et de madame de Prie. — Fleury gouverne la France. — Portrait de ce ministre. — Économie de bouts de chandelles à la cour. — Suppression du *cinquantième* — Les *mirmidons;* ce que c'est. — Nouveau bail des fermes. — Création des milices et de six compagnies de cadets. — Fleury est fait cardinal. — Maurice, comte de Saxe, élu duc de Courlande. — Aperçu historique sur ce jeune seigneur. — Adrienne Lecouvreur. — Aurore boréale; terreur qu'elle produit. — *Pyrrhus*, tragédie de Crébillon. — Lettre posthume de Louis XIV. — C'était le fruit d'une intrigue — Fin contre fin. — Commencement de réconciliation entre Louis XV et Philippe V. — La bacchante de la rue Cadet. — Newton; ses œuvres, sa mort, honneurs qui lui furent rendus. — Mort de Catherine Ire, czarine de Russie. — Le diacre *Pâris;* sa vie, sa mort, son tombeau. — Les convulsionnaires, l'*œuvre*, les *sauteuses*, les *aboyeuses*, les *miaulantes*. — Concile d'Embrun. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Mort de Georges Ier, roi de la Grande-Bretagne. — Robert Walpole. — Réconciliation de Louis XV et de Philippe V. — Mort du prince de Conti. — *Le Philosophe marié*, comédie de Destouches. — Le comte de Saxe et Adrienne Lecouvreur. — Richelieu à Vienne. — Superstition de ce seigneur. — L'alchimiste Damis; la pierre philosophale. — Congrès de Soissons. — Les nouvelles ecclésiastiques. — Le barbet contrebandier. — Bombardement de Tripoli. — Une puissance comme la France doit laisser la république de Saint-Marin se prévaloir d'une victoire sur Tripoli ou Alger. — Le canal de Picardie. — Louis XV a la petite vérole. — Coup d'épée dans l'eau. — La jeune duchesse d'Orléans. — Défection du cardinal de Noailles. — Mort horrible de la marquise de Prie. 72

CHAP. XIII. — Les pavillons à l'orientale. — Tentatives galantes sur le cœur du roi. — Madame de Gontaut; son portrait, ses vues. — Jalousie de la reine. — M. de Gesvres est une vieille coquette. — Le lieutenant général fardé. — La chasteté de Louis XV est sauvée. — Le roi préfère sa santé aux amours. — Second mariage du duc de Bourbon. — Naissance du Dauphin père de Louis XVI, etc. — Le page du duc de Gesvres. — Eau claire du congrès de Soissons — Traité de Séville. — Mort du cardinal de Noailles. — M. de Vintimille le remplace. — Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et Charles-Frédéric, depuis Frédéric le Grand. — Horrible catastrophe de Catt. — Abdication de Victor-Amédée roi de Savoie. — *Callisthène*, tragédie de Piron, et *Brutus*, tragédie de Voltaire. — Le parterre et la calotte. — Mort de la comtesse de B***, auteur des *Tablettes* — Revolte des Corses contre les Génois. — Les convulsionnaires; le nouveau prophète Elie. — Le parlement et les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Edit sur les donations. — Victor-Amédée emprisonné par son fils. — Conduite de la cour de Versailles dans cette circonstance. — Grossesse simulée de la duchesse de Parme. — Louis XV fait le monopole du commerce des grains — Le cimetière de Saint-Médard est fermé. — Troubles à ce sujet. — *Pragmatique sanction;* ce que c'est. — Richelieu et l'écuyer complimenteur. — Le confesseur courtisan. — Guerre entre la cour et le parlement. — Mort de Victor-Amédée. — *Zaire*, tragédie de Voltaire. — Le pâté tragique. — *Le Glorieux*, comédie de Destouches. 79

CHAP. XIV. — Mesure prise d'un degré du méridien au pôle, et d'un autre à l'équateur. — *La Henriade* de Voltaire. — Stanislas Leczinski est réélu roi de Pologne. — Siége de Dantzick. — Le monarque aventurier. — Guerre en Allemagne et en Italie — *Gustave Vasa* de Piron. — Le Dauphin et le vent. — Les convulsionnaires; étrange fanatisme. — Proscriptions. — Hostilités en Allemagne et en Italie. — Mort des maréchaux de Berwick et de Villars. — Révolution en Corse; le roi Théodore Ier. — *Adélaïde du Guesclin* de Voltaire. — Continuation de la guerre. — Préliminaires de paix signés à Vienne. — Rixe à Paris entre des gardes françaises et des gardes suisses. — M. Turgot — *Vert-Vert* de Gresset, anecdote. — Mort du grand Eugène. — La rose apostolique. — *Alzire* de Voltaire. — *L'Enfant prodigue* du même auteur. — Marivaux; son genre, *le Legs*, *les Fausses Confidences*. 86

CHAP. XV. — M. d'Agnesseau et le pantin. — Stanislas Leczinski prend possession de la Lorraine. — Mort de Jean-Gaston de Médicis. — Le duc de Lorraine prend possession de la Toscane. — Canonisation de Vincent de Paul — Incendie à l'Hôtel-Dieu. — Mort des ducs du Maine et de Toulouse. — Mort du maréchal d'Estrées. — Apparition de Rameau: *Hippolyte et Aricie*, paroles de l'abbé Pellegrin — *Castor et Pollux*, paroles de Gentil-Bernard, musique de Rameau — Les *ramistes* et les *antiramistes*. — Suppression des charges de présidents du grand conseil. — Incendie du palais — Créances liquidées par le feu. — Paix définitive. — Traité avec la Suède. — Nouvelle révolution en Corse. — Combats de processions. — Le roi en prison. — Anecdotes. — *La Metromanie* de Piron; anecdote à ce sujet. — Le roi tourneur. — Mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe. — Suite de la révolution en Corse. — Mort de Samuel Bernard. — Particularités sur ce fameux juif. — Stanislas en Lorraine. — Apparition du moraliste Duclos. — L'abbé de Saint-Cosme *Grand Soleil* des Natchez. — Commencement des troubles en Europe pour la succession autrichienne. — Ouverture d'un congrès à Francfort. — Marie-Thérèse la Grande. — Elle s'empare de la couronne d'Autriche. — Apparition de Frédéric le Grand. — Son début militaire. — L'aigle romaine en Prusse. — Embarras de Marie-Thérèse. — Encore les Corses. — Philippe V, roi d'Espagne; singularités étranges de ce prince, ses manies. — Mort du pape Clément XII. — Première exposition au Louvre. — *Edouard III* de Gresset. 92

CHAP. XVI. — Mort de Marion Delorme âgée de cent trente-cinq ans. — Détails sur cette courtisane. — Alliance du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie. — Victoire de Molwitz, premier exploit de Frédéric le Grand. — Guerre contre la reine de Hongrie; le maréchal de Belle-Isle. — Conquêtes en Allemagne. — Alarme à Vienne. — Georges II menacé dans le Hanovre. — Il signe un traité de neutralité. — Serment des Hongrois à Marie-Thérèse. — Les dames anglaises offrent cent mille livres sterling à la reine de Hongrie. — Elle les refuse. — Examen de la pragmatique sanction. — Le duc d'Orléans, fils du régent, se démet de ses charges. — Dévotion et galanterie. — *Mon chancelier vous dira le reste*. — Le marquis de Souvré; son caractère; repartie hardie. — Prague, le comte de Saxe; assaut; le brave Chevert. — Couronnement de Charles VII à Prague. — Coup d'œil militaire. — Singulière neutralité du grand-duc de Toscane. — Avantages remportés par nos vaisseaux sur ceux de l'Angleterre. — *La Chercheuse d'esprit*, opéra de Favart. — Le poète flagellé par des dames. — L'ambassadeur turc Zaïd-Effendi. — Son entrée à Paris; sa réception à la cour. — Hospitalité expansive des belles Parisiennes. — Couronnement de l'empereur Charles VII à Francfort. — Indifférence de Louis XV sur le sort de ses armes — Désastres de l'armée franco-bavaroise en Autriche et en Bavière. — Le partisan Montzel; sac de Munich. — Nos chances favorables baissent en Bohême. — La princesse de Carignan maîtresse du cardinal de Fleury. — Intrigues pour rendre Louis XV infidèle à la reine. — Marie Leczinska et son confesseur. — La chasteté absolue. — La tendresse bachique. — Rupture des intimités conjugales du roi et de la reine. — Richelieu adopte le rôle de feu l'abbé Dubois. — La comtesse de Mailly : son portrait. — Echec des charmes de cette dame. — Elle revient à la charge et triomphe. — Jalousie du comte de Mailly; on le calme. — Scrupules paternels du marquis de Nesle; on le paye. — Jésuitisme de Fleury. — Défection du roi de Prusse. — Politique puérile de Fleury. — Retraite des maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. — Le maréchal de Maillebois reçoit l'ordre de marcher en Bohême. — L'armée française est assiégée dans Prague. — Le siége est levé. — La guerre en Italie — L'évêque de Beauvais; l'escroc mitré. — La philosophie et la boîte d'asperges. — Voilà ce que c'est que d'avoir des sœurs. — Avarice de Louis XV. — Madame de Mailly se fait dévote. — Madame de Vintimille seconde mal-à-propos du roi. — Réponse maligne de Lapeyronie à mademoiselle de Charolais. — Les Anglais échouent aux Indes devant Carthagène. — Vives remontrances dans le parlement anglais. — Retraite de Maillebois sur le Danube. — Le maréchal de Belle-Isle évacue la Bohême au milieu de l'hiver. — Conduite héroïque de Chevert resté dans Prague. — *Mahomet*, tragédie de Voltaire. 99

CHAP. XVII. — Mort du cardinal de Fleury; un dernier mot sur ce ministre — Portrait de Louis XV. — Madame de Lauragnais troisième maîtresse du roi. — Les deux sœurs ensemble. — Les *petits appartements* de Versailles — Les *petites fêtes* consacrées à Bacchus. — Louis XV cuisinier. — *Grandes fêtes* de Vénus. — Le suisse de mademoiselle de Charolais. — La morale l'Espion déplaît à Louis XV. — Le vin du roi. — Conseil de la Meute sur la guerre — Le maréchal de Noailles passe le Rhin avec une armée considérable — Il prend position sur le Mein. — Dangereuse situation de l'armée anglaise près de cette rivière. — La guerre en Allemagne et en Italie. — Intrigues politiques de l'Europe. — Bataille de Dettingue. — Bombardement et soumission de Tunis. — Entrevue à Francfort de M. de Noailles et de lord Stair. — Mariage de Charles VII et de sa famille. — Il traite honteusement avec Marie-Thérèse. — Humble conduite de Louis XV. — Cession de territoire faite au roi de Sardaigne par Marie-Thérèse. — Toutes les conquêtes de la France en Allemagne sont reperdues. — Des partis autrichiens pénètrent en France. — Insolente proclamation de Montzel. — Réponse vigoureuse des habitants. — Mort de madame de Vintimille. — Eclair de renaissante faveur de madame de Mailly. — Madame de Châteauroux quatrième maîtresse du roi — Elle fait des conditions à ce prince. — *La Mort de César*, tragédie de Voltaire. — *Mérope*, tragédie du même auteur. — Précédents, anecdotes; mademoiselle Dumesnil. — Origine de la haine de Voltaire pour Desfontaines. 109

CHAP. XVIII — Madame de Tournelle et le duc d'Agenois. — Propositions secrètes de Frédéric II à Louis XV — Motifs de cette politique — Le conseil diplomatique du canapé. — Bonne intelligence à coups de canon. — Combat dans les eaux de Toulon. — Tentative de Charles-Edouard Stuart. — Elle échoue. — Première campagne de Louis XV. — Succès en Flandre. — Mort héroïque du marquis de Beauvau. — Charles de Lorraine passe le Rhin. — Manifeste de Frédéric II. — L'amiral Anson; réflexions. — Triomphe en espèces sonnantes. — Louis XV se met en route pour l'Alsace — Maladie du roi à Metz — Retentissement du désespoir. — Belles paroles de Louis XV — Intrigues pour chasser madame de Châteauroux. — Le battant de porte brisé. — Le respect trop bruyant.

— Exil des amours — Origine du *bien-aimé de l'almanach*. — La modestie du roi a raison. — La cour et le peuple; où se trouve la canaille? — Le maréchal de Noailles est décidément un général inhabile. — Conduite bien différente du maréchal de Saxe. — Campagne héroïque dans les Alpes. — Le mot d'Annibal — Surprise de l'antique Velletri — Bataille de Coni. — Retraite dans la victoire. — Les cuirasses percées et les chevaux tués. — Quelques avantages en Allemagne. — La fortune se dément. — Maurice de Saxe au rang de Turenne et Condé. — Mariage du Dauphin; réjouissances. — Foi punique des Anglais — Le naturel revient au galop — Rappel de madame de Châteauroux. — Sa mort. — Injustes soupçons. — Essai de Richelieu pour livrer au roi la marquise de Flavacourt. — Le marquis est intraitable. 115

CHAP. XIX — Mort de l'empereur Charles VII. — Un mot sur ce prince. — La guerre continue. — Intrigues des dames de la cour pour s'emparer du cœur de Louis XV. — Mariage du Dauphin. — Portrait de ce prince et de l'infante sa femme. — La présidente de *** et l'if galant. — Bal de l'hôtel de ville. — Les masques. — Le mouchoir est jeté. — Le lieutenant général duc de Richelieu dans ses fonctions de boudoir. — Madame d'Etioles. — L'infusion de tilleul. — La crise. — Une nouvelle favorite. — Montespan second. — Désespoir, plaintes, menaces. — Voyage sanitaire prescrit par six mousquetaires. — Histoire de Jeanne-Antoinette Poisson, dame le Normand d'Etioles. — Elle est créée *marquise de Pompadour*. — *Dagé*, héros de la papillote. — Madame *l'autre* et madame *celle-ci* — Jalousie rétrograde du roi. — Singulière investigation auprès de M. de Bridge. — En préviendrait-il le roi *avant* ou *après*? — Le nouvel électeur de Bavière conclut un traité avec Marie-Thérèse. — Il reconnaît par une honteuse ingratitude les secours donnés par la France à ses aïeux et à son père. — Trait de perfidie de ce prince envers M. de Ségur. — Plan de campagne de la France. — Siége de Tournai. — La fièvre et la tranchée ouverte. — *Sic vos non vobis*. — Description pittoresque de la bataille de Fontenoy. — Louis XV offre la paix au sein de ses victoires. — Elle est refusée. — Frédéric II gagne la bataille de Friedberg. — Réjouissances à Versailles. — Le Trajan de Versailles. — Le peintre Vanloo. — L'uniforme et l'étiquette. — Election de l'empereur François Ier. — Couronnement à Francfort de François Ier. — Détails militaires. — Guerre maritime. — Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle sont rendus par les Anglais. — L'ambition de madame de Pompadour commence à poindre. — Elle a peu l'esprit des affaires — Le frère de la favorite est *emmarquisé*. — *Le monde, la société, les intimes*. — Description du petit Trianon. — Pathos galant. — Louis XV cuisinier. — Les poulets au basilic et le héros de la salade. — Le verre du roi. — Un tour de page. — Le marquis de Lugeac; anecdote. — Echappée de vue en Italie. — Commencement de l'expédition de Charles-Edouard Stuart en Angleterre. — Coup d'œil en Allemagne. — Mort des maréchaux de Broglie et de Puységur. — M. de Machaud contrôleur général. — La table mécanique de Choisy. 121

CHAP. XX. — Le sans-façon des grands seigneurs. — La fatalité bénigne. — Gaucherie d'un gentilhomme campagnard. — Le tambour Poisson. — Suite de l'expédition du prince Charles-Edouard. — Dernière victoire, que suit de près une défaite — Charles-Edouard fugitif. — L'héroïne écossaise. — La maladie trahit son courage; calamités de Stuart; comble de la misère. — Mademoiselle de Macdonald. — La servante Betty — Le malheur est conquérant. — Disparition de Charles-Edouard. — Vengeances atroces de Georges II — Martyrs de la fidélité. — Présomptions de l'*Œil-de-bœuf*. — Victoires nouvelles en Flandre. — Le roi triomphateur. — Revers de la médaille. — Bataille de Plaisance. — L'armée franco-espagnole abandonne l'Italie. — Gênes tombe au pouvoir des Autrichiens. — Dures conditions du vainqueur. — Les Génois se révoltent et chassent les troupes autrichiennes. — Mort de Philippe V et de la Dauphine de France sa fille. — Singuliers regrets de Louis XV. — La douleur et l'Opéra. — La tendresse paternelle d'un roi. — Campagne de Flandre; prise de Namur. — Le prince Charles et Maurice de Saxe. — Bataille de Rocoux. — Tentative ridicule des Anglais sur nos côtes. — Occupation de la Provence par les Austro-Sardes. — Le maréchal de Belle-Isle arrête leurs progrès. — Mort des maréchaux de Chaulnes et de Montmorency. — Mission conjugale du duc de Richelieu. — Charles-Edouard Stuart reparaît; il rentre en France. — Les ennemis sont chassés de la France méridionale. — Le marquis de Vaudière devient marquis de *Marigny*. — Caractère de ce parvenu. — La femme enceinte et le Dauphin. — Marie-Joseph de Saxe est mariée à ce prince. — Réjouissances, anecdotes. — Gargantua masqué. — Diplomatie; révolution en Hollande. — Quatrième campagne du roi. — Continuation des hostilités en Flandre. — Gaieté française au bivouac. — Bataille de Laufeld. — Siége de Berg-op-Zoom la pucelle. — Gênes est de nouveau menacée. — Boufflers et des secours y sont envoyés par la France. — Belle conduite de ce général. — Prise de Berg-op-Zoom. — Le comte de Lowendahl est fait maréchal de France. — Mot un peu brusque du prince de Conti. — Disette de ministres. — Facétie maligne de M. de Brissac. — Mort du duc de Boufflers dans Gênes. — Richelieu le remplace. — Les assiégeants abandonnent le siége par suite d'une diversion en Piémont faite par M. de Belle-Isle. — Combats maritimes. — Assaut d'Exiles — Mort du chevalier de Belle-Isle. — *Le Méchant* de Gresset. 133

CHAP. XXI. — Coup d'œil intérieur sur la famille royale. — Longanimité de la reine. — Un mot sur le Dauphin. — M. Poisson père toujours boucher à la cour. — Généalogie de sa façon — Louis XV *gendre* de l'ancien boucher des Invalides. — L'épée du roi et son fourreau. — L'homélie d'un fou. — Le tableau de Choisy — Les joies de ce monde. — Paix générale; à quelles conditions. — Louis XV toujours paladin aux dépens de la France. — Intimation de l'Angleterre à la France au sujet de Charles-Edouard — Scènes scandaleuses à cet égard. — Effet de la *fraternité* des rois. — Charles-Edouard trouve chez des républicains l'hospitalité que lui refuse un souverain. — Richelieu et madame de la Popelinière. — L'examinateur galant. — La cheminée pivotante. — Le déshonneur donné en spectacle. — Scène chez la favorite — Le théâtre des petits cabinets. — Les illustres comédiens. — Voltaire protégé par madame de Pompadour. — Louange maladroite de ce poëte. — Sa nouvelle disgrâce pour un madrigal. — L'auteur de *la Henriade* est exilé. — Mademoiselle Gauthier actrice, puis religieuse. — Madame de Boufflers devient maréchale de Luxembourg. — Nouvelles scènes érotiques. — Madame de Tencin; sa mort. — Véritable attachement du roi pour madame de Pompadour. — Disgrâce d'un ministre pour un quatrain. — Calembour de *l'Œil-de-bœuf*. — Le bonnet de nuit d'un ministre. — *Catilina* de Crebillon. — *Sémiramis* de Voltaire. — Trait de honteuse humilité de Voltaire. — *Nanine* du même auteur. — Le séducteur endormi. — Apparition du comte de Saint-Germain; son portrait. — Choses incompréhensibles. — La cour de François Ier peinte en 1750 par un témoin oculaire. 143

CHAP. XXII. — Conversation de Saint-Germain avec le roi. — La tache d'un diamant enlevée. — La chambre mystérieuse. — Il n'y a que cinq cents ans que je sers monsieur le comte. — Prodigalités de Saint-Germain. — Le contrôleur général Machault n'est pas un sorcier. — Traité d'Herrenhausen. — Commencement des refus de sacrements pour cause de jansénisme. — Extrême-onction par arrêt du parlement — Les bains de sang humain. — Emeute à Paris. — Justice prévôtale. — Fontenelle. — Soirées de madame Geoffrin; début de M. Suard. — Le château de Bellevue. — La noblesse devient une récompense militaire. — L'habit de tapisserie. — Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt meurent à Paris. — Mort de l'illustre Maurice de Saxe. — Encore un mot sur ce grand homme. — *Oreste* de Voltaire. — Origine du rentoilage des tableaux. — La peinture au milieu du dix-huitième siècle. — Mort de d'Aguesseau. — Les louis tombés et les balayeurs. — Les poulardes données aux chevaux pour fourrage. — Monuments de galanterie consacrés par le prince de Conti. — *La Guirlande*, opéra de Marmontel. 150

CHAP. XXIII. — Fondation de l'Ecole militaire. — Mort de M. le duc d'Orléans, dit Sainte-Geneviève. — Caractère de ce prince. — La rupture de la ceinture de culotte. — Incrédulité du même prince sur les décès et les naissances. — Mort de madame Henriette de France. — Pacification de la Corse. — Encore les refus de sacrements. — Ambition de madame de Pompadour. — A politique, politique et demi. — Le poëte Desforges mis littéralement en cage. — Hostilités dans l'Inde. — M. Dupleix. — Un marquis français souverain dans l'Inde. — Désastres qui suivent de près l'apogée de sa gloire. — Ce prince de l'Asie se morfond dans les antichambres de Paris. — Nos affaires dans l'Amérique. — Les Iroquois. — Suite des querelles du clergé et du parlement. — Expédition nocturne. — Les mousquetaires et les dames de la robe. — Réflexion sur les rois et les parlements. — Les rapports de police. — Egouts de la société. — Morts dans la famille de la favorite. — Indigestion nocturne du roi. — Les Grâces sans jupons. — Le peuple paye encore cela. — L'inoculation; ouvrage de Gatti. — Bonne intelligence rétablie dans l'Inde. — Camps de plaisance aux frontières. — Mot heureux de Fontenelle. — Parlement du bon plaisir. — Le favori et la favorite. — Exil de Richelieu. — *Le Devin du village* de J.-J. Rousseau — Origine de ce philosophe. — Ses premiers ouvrages. — *Le Dissipateur* de Destouches. — La cabriole. 156

CHAP. XXIV. — Le régime échauffant. — Le cynisme en bouteille. — La favorite n'est pas aussi froide qu'elle le dit. — Ses vaines tentatives contre d'Argenson. — Changement de ministres. — Hostilités en Amérique. — Washington sous un jour peu favorable. — M. de Mézières; aventures curieuses. — Le gentilhomme écureuil. — Mandrin; son exécution. — Difficulté diplomatique à cause de ce bandit. — Naissance du duc de Berry, depuis Louis XVI. — Anecdotes au lit de l'accouchée. — Le roi bien conseillé donne raison aux parlements. — Richard jardinier de Trianon. — L'évêque de Lavaur et la marchande de fraises. — Pension d'un pieux archevêque à un poëte libertin. — Mademoiselle Lacaille; la demi-part. — Mort du maréchal de Lowendahl. — On se prépare à la guerre. — Expédients financiers. — Apparition de l'abbé de Bernis. — Les deux comités. — Mort de madame Zéphyrine de France et du prince de Dombes. — Naissance de Louis-Stanislas-Xavier de France (Louis XVIII). — Tremblement de terre de Lisbonne. — Voltaire à la cour de Prusse. — *L'Orphelin de la Chine* de Voltaire. — Le sommeil inopportun de Montesquieu. — Réforme dans les costumes du théâtre. — Echange de grâces dans l'antichambre. — Le prince emmène de la fraude. 163

CHAP. XXV. — La chanoinesse de B*** auteur du troisième manuscrit des Chroniques. — Elle est la petite-fille d'*Andromaque*, de *Phèdre* et de *Britannicus*. — Le pan d'habit. — La petite maison de mademoiselle Clairon. — Un archevêque l'épée au côté. — Préparatifs de guerre. — La politique de l'Europe renversée. — Terreurs de l'Angleterre. — Le général des chauves-souris — Galanteries ecclésiastiques — Conquête de Minerque. — Le maréchal de Bicheliou devenu un héros ailleurs que dans les boudoirs. — Le baiser de Judas. — Lit de justice; opposition parlementaire. — Lameignon de Malesherbes. — Conquêtes de Frédéric II en Saxe. — Violation des archives de Dresde. — Le Platon de madrigal. — Portrait du grand Frédéric. — Nouvelles sectes de *convulsionnaires*. — Les filles crucifiées. — Encore les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Point de départ de la révolution française. — L'amiral Bing. — La messe de minuit de Saint-Sulpice. — *La Coquette corrigée* de Laneue. — Confection d'une nouvelle carte de France. 170

CHAP XXVI. — L'abbé de Bernis; origine de sa faveur. — Le forêt du ministère. — M. Rouillé. — Attentat sur la personne du roi par Damiens. — Effet de cet événement sur la nation. — Portrait de Damiens. — La basque d'habit emportée. — La faveur de madame de Pompadour chancelle. — Scène entre cette favorite et le marquis d'Argenson. — Faveur renaissante de madame de Pompadour. — Disgrâce de d'Argenson et de Machault. — Apparition du duc de Choiseul. — Procès de Damiens : quels sont les coupables? — Exécution de ce régicide. — Galanterie atroce. — Exécution de l'amiral Bing en Angleterre. — Dispositions militaires en Allemagne. — Le bivouac de Frédéric le Grand. — Succès en Amérique. — Suite de la guerre en Allemagne. — Campagne de Hanovre. — D'Estrées; bataille d'*Hastenbeck*. — La Diane allemande. — Traité de Closterseven. — Rappel du parlement. — Doléances de Frédéric II. — Echecs qu'il éprouve. — Naissance de Charles de France (Charles X) — Mademoiselle Arnould de l'Opéra. — *Iphigénie en Tauride*, tragédie. — Désastre de *Rosbach*. — Politique infâme. — Suite des succès de Frédéric. — Soubise excusé à la cour. — Il est chansonné par les Parisiens. 177

CHAP. XXVII. — Influence politique de madame de Pompadour. — Ses inquiétudes secrètes. — Elle choisit de sa main des maîtresses à Louis XV. — La petite

marquise de la charmille. — Un amant politique avant tout. — La bacchante de Marly. — Mademoiselle Romans. — Exil de l'archevêque de Paris. — Le Parc aux Cerfs. — Amour de Louis XV pour les cimetières. — Louis XV et les gens de lettres. — J.-J. Rousseau ; *Emile, la Nouvelle Héloïse.* — Perte de Chandernagor. — Expédition désastreuse des Anglais. — Le maréchal de Belle-Isle. — *Un monsieur.* — Le roi a grand'peur. — La folie devinée. — Perte de la bataille de Crevelt. — Le général des bénédictins. — Descente des Anglais sur les côtes de France. — Assassinat du roi de Portugal. — Une bonne soubisade. — Disgrâce du cardinal de Bernis. — Le duc de Choiseul ministre. — Son portrait. — Anecdote. — Exil de Bernis. — Exploits de Frédéric II. — Perte de Louisbourg. — Guerre du Canada. — *Hypermnestre*, tragédie de Lemierre. — Mort de madame de Graffigny et de l'abbé d'Olivet. 184

CHAP. XXVII. — La duchesse d'Orléans ; sa vie. — Création de l'ordre du Mérite militaire. — Victoire de Bergheim. — Projet de descente en Angleterre. — Désastres sur mer. — Bataille de Minden. — Mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne. — Vaucanson, le géomètre mécanique. — Encore une défaite maritime. — Guerre du Canada ; perte de Québec. — Les guêlettes. — M. de Silhouette. — Les coups de baguette d'un contrôleur général. — Il n'était pas sorcier. — Les jésuites, M. de Choiseul, la marquise de Pompadour. — Le Dauphin frère en saint Ignace. — La lanterne sourde. — Mort de Marie-Louise de France. — Ses amours avec Bernis. — *Briséis*, tragédie de Poinsinet de Livry. — *La Fausse Agnès*, comédie de Destouches. — *Cendrillon*, opéra-comique. — Une autre pantoufle. — Exploits de Frédéric II. — Fondation de la petite paste de Paris. — L'autre feuille des bénéfices. — Le moine espion — *Ramponneau* et sa guinguette. — Victoire de Clostercamp. — Le chevalier d'Assas. — Marasme du Dauphin. — Les spectateurs disparaissent de la scène de nos théâtres. — Effet de cette réforme. — *Tancrède*, tragédie de Voltaire. — *Les Philosophes*, comédie de Palissot. — Un amateur du bouton. — *L'Ecossaise* de Voltaire. — Désastres en Amérique et aux Indes. — M. de Lally-Tolendal. — Mort du maréchal de Coigny. — Cause singulière de celle de Guimond de la Touche. 191

CHAP. XXIX. — Mort du maréchal de Belle-Isle, du comte de Charolais, du duc de Bourgogne. — La comtesse d'Esparbès ; ses aventures et ses mains épluchcuses de cerises. — Encore le duc de Choiseul. — La conversation du cabinet. — Singulière vengeance de ce ministre. — Une nouvelle *soubisade*. — Portraits du maréchal de Broglie, du marquis de Castries et du prince de Soubise. — Le précepteur du *Parc aux Cerfs*. — La dévotion et le libertinage. — Renouvellement du pacte de famille. — Idées favorables de Choiseul sur la marine. — Louis XV appelle cela des châteaux en Espagne. — Choiseul relève cependant cette marine. — Perte de Pondichéri. — Lally à la Bastille ; portrait de ce général. — Les échecs humains. — *Le Père de famille* de Diderot. 198

CHAP. XXX. — Réformes opérées dans l'armée par Choiseul. — Bon parti tiré d'une insolence. — M. de Choiseul fait mettre le feu à l'hôtel de la guerre ; pourquoi. — Les lunettes. — Les vols privilégiés. — Avarice de Louis XV. — Réunion de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne. — Revue des acteurs de l'époque. — Voltaire à confesse. — Une nuit galante du roi. — Mort de la czarine Elisabeth. — Les Russes s'allient à Frédéric II. — Ovation du maréchal de Broglie. — *Annette et Lubin*, opéra de Favart. — Apparition des personnages de cette pièce en original. — *Emile* de J.-J. Rousseau. — Persécutions de l'auteur. — Révolution de palais à Pétersbourg. — Catherine II règne seule. — Mort de Crébillon ; ses funérailles. — Assassinat juridique de Calas. — Expulsion des jésuites ; détails circonstanciés. — Le comte de Lauraguais et mademoiselle Arnould. — Nouvelles folies des convulsionnaires. — Coup d'œil militaire dans le Hanovre. — Situation du roi de Prusse. — Signature des préliminaires de paix. — Particularités du traité. — Madame de Pompadour diplomate. — Nouveautés littéraires importantes. — La tisane de l'abbé de Voisenon. — *L'Ecueil du sage*, comédie de Voltaire. — *Heureusement*, comédie de Marmontel. — Le pari de l'abbé de Boismont. — Voisenon et Boismont. — Réformes nouvelles dans l'armée. 202

CHAP. XXXI. — Le placet de la jeune fille. — Le roi de Prusse a conquis la paix. — D'Alembert refuse les bienfaits de Catherine II. — Mort de Racine fils. — Anecdotes sur le duc de Berri (Louis XVI) et le comte de Provence (Louis XVIII). — Le tableau des jésuites de Billon. — Incendie de l'Opéra. — Début singulier de mademoiselle Maison-Neuve. — *Histoire générale* de Voltaire. — J.-J. Rousseau citoyen du monde. — Statue équestre de Louis XV. — Exposition de peintures au Louvre. — Portrait de Voltaire en vers. — Elan de l'esprit public. — L'acteur anglais Garrick. — Mort horrible de l'abbé Prévost. — La femme de l'intendant. — Le vice-chancelier Maupeou. — Bon mot de d'Ayen. — Le chevalier d'Eon. — Madame de Coislin. — *Le Comte de Warwick*, tragédie de la Harpe. — Ce que c'est que ce poète. — Mort du roi de Pologne. — La petite-nièce de Corneille. — Hospitalité que lui donne Voltaire. — Le commentateur envieux. — Mort de madame de Pompadour. — Le sermon à la grecque. — L'étalon humain. — Insurrection en Bretagne ; le duc d'Aiguillon. — Cessions faites au roi par la compagnie des Indes. — Apparition de Necker. — *Lettre à l'archevêque de Paris* par J.-J. Rousseau. — Mort de Rameau. — Première pierre de la nouvelle église Sainte-Geneviève (le Panthéon). — Un amant de Catherine II roi de Pologne. — *Lettres de la Montagne* par J.-J. Rousseau. — Troupes françaises en Corse. — Apparition de Paoli. — Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. — *Olympie*, tragédie de Voltaire. — *Timoléon*, tragédie de la Harpe. — *Idoménée*, tragédie de Lemierre. — *Le Cercle*, comédie de Poinsinet. 211

CHAP. XXXII. — Maupeou (le chancelier) en scène. — Frédéric II acquéreur du mobilier de madame de Pompadour. — Fréron ; l'*Année littéraire*. — Le *Dictionnaire philosophique* brûlé. — Voltaire vengeur des Calas. — *Le Siège de Calais* de M. de Belloy. — Succès prodigieux. — Les comédiens au Fort-l'Evêque. — Requête des bénédictins pour ne pas être troublés. — Parodies de cette requête. — La promenade nocturne du marquis de Gèvres. — Le déjeuner aux flambeaux. — Les loups ne se mangent point entre eux. — Point de départ de la révolution de l'Amérique anglaise. — Assassins catholiques envoyés à J.-J. Rousseau. — Le *Compère Mathieu*. — Ouvrage sur le gouvernement par le marquis d'Argenson. — Mort du Dauphin. — Un mot sur ce prince. — Le duc de Berri devient Dauphin. — Son caractère ; son éducation. — *La Fée Urgèle*, opéra de Favart. — *Tom Jones*, opera, musique de Philidor, paroles de Poinsinet. — *Le Philosophe sans le savoir*, comédie de Sedaine. — Phénomène de vertus au théâtre. — Les cinquante louis du capitaine. — Mort de Stanislas Leczinski. — Plan d'éducation de la Dauphine. — Intrigues basées sur cette prétention. — Procès de Lally-Tolendal. — Une tache sur la vie de Choiseul. — *La Partie de chasse de Henri IV*, comédie de Collé. — Une vicomtesse au corps de garde. — Peut-on blanchir l'ébène avec de l'encre ? — Mémoire de la Chalotais sur les troubles de Bretagne. — Suite de cette affaire. — Assassinat religieux du chevalier de la Barre. — La famille Sirven. — La bibliothèque de Diderot. — Mort de Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, et de Christian VI, roi de Danemark. 218

CHAP. XXXIII. — *Artaxerce* et *Guillaume Tell*, tragédies de Lemierre. — Le chevalier de Boufflers ; *Aline, reine de Golconde*. — Opéra de ce nom par Sedaine et Monsigny. — Le coup d'épée dans la cuisse. — Mort de la Dauphine. — Calomnies répandues contre le duc de Choiseul. — Intrigues contre ce ministre. — *Les Scythes* de Voltaire. — Critique amère de Fréron. — Portrait de Paoli. — Expulsion des jésuites de l'Espagne, de Naples et de Parme. — Singulière maladie de la Condamine. — Le Sargines de mademoiselle Clairon. — J.-J. Rousseau reparaît en France. — *Bélisaire* de Marmontel. — *Le Dictionnaire de musique* de J.-J. Rousseau. — Le moine certifiant lui-même sa honte. — La momie égyptienne. — Le prince de Lamballe. — Il est lancé dans le monde par le duc de Chartres. — Inconvénients d'une jonction du vice et de la vertu. — La courtisane Forêt. — L'emplâtre sur le nombril. — La beauté scrupuleuse. — Emancipation philosophique de Marmontel. — *Eugénie*, drame de Beaumarchais. — Les *économistes*. — La charité d'une danseuse. — Faste de mademoiselle Guimard. — Mort du prince de Lamballe. — Le chat au parlement. — Le grand prêtre de la tapisserie. — Nouvelle communion pascale de Voltaire. — Mort de Marie Leczinska, reine de France. — Nouvelles calomnies contre Choiseul. — Deux partis à la cour. — Cession de la Corse à la France. — Guerre dans ce pays. — Progrès de l'insurrection américaine. — L'*ange* du bal de l'Opéra. — Quel était cet ange-là. — Apparition de madame du Barry. — Précédents de son admission au lit royal. — Les essayeurs. — Choiseul fait une école. — Le parti d'Aiguillon s'empare de l'esprit de la favorite. — La chanson de la *Bourbonnaise*. — Pièges amoureux tendus au roi de Danemark. — On promène ce prince dans les établissements parisiens. — Le guignon de la duchesse de Mazarin. — Quiproquo du roi de Danemark. — Les moutons au bal paré. — Les chatons de madame de Berchini. — Une journée à Ferney. — *Beverley*, tragédie de Saurin. — *Les Fausses Infidélités* de M. Barthe. — Le théâtre de mademoiselle Guimard. 225

CHAP. XXXIV. — Le pape et le duc de Parme. — Bulle *In cœnâ Domini*. — Réunion d'Avignon à la France. — Mort de Clément XIII. — Nouveaux réverbères à Paris. — La vengeance du beurreau des Soissons. — Mariage du duc de Chartres. — Portrait de ce prince. — Mademoiselle Grandi et le marchand de chevaux. — Soumission des Corses à la France. — Nouveaux détails sur l'insurrection américaine. — Les parapluies de louage. — Les soupers de madame du Barry. — Cette faverite et le peintre Doyen. — La coterie d'Aiguillon tire parti du crédit de la maîtresse en titre. — Projet d'union du duc de Berri avec une archiduchesse d'Autriche. — Coup d'œil sur les vues de Marie-Thérèse. — Marie-Antoinette. — Envoi de l'abbé de Vermont à Vienne. — Le Choiseul des cuisines. — Vingt duels pour une perruque. — *Hamlet*, tragédie de M. Ducis. — *Le Déserteur*, opéra de Sedaine, musique de Monsigny. — *Le Tableau parlant*, musique de Grétry. 236

CHAP. XXXV. — Louis XV s'aperçoit qu'il vieillit. — L'évêque et la courtisane. — Nouvelle salle de l'Opéra au Palais-Royal. — L'abbé Terray. — Mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche. — Fêtes à Versailles. — Portrait de la Dauphine. — Difficultés d'étiquette. — Orgueil de Marie-Antoinette froissé. — Origine de haine. — La cérémonie des possédés. — Statue érigée à Voltaire. — Le feu d'artifice du 30 mai.... ; horribles désastres. — J.-J. Rousseau au café de la Régence. — Encore les troubles de Bretagne. — La Chalotais, d'Aiguillon. — Disgrâce de Choiseul. — Le duc de Lauzun-Pylade. — Attachement de la Dauphine pour Choiseul. — Marie-Antoinette et madame du Barry. — Le cyclope de Versailles. — Occupations de la Dauphine. — *La Veuve du Malabar, Fayel, Sylvain, les Deux Avares*, nouveautés dramatiques. — Début de l'acteur *Larive*. — Le duc d'Orléans épouse madame de Montesson. 240

CHAP. XXXVI. — Divisions entre le parlement et la cour. — Ce corps est cassé. — Tel père, tel fils. — Le poète Gilbert. — Le parlement Maupeou. — Opposition des princes. — Intrigues de l'Angleterre en Bretagne. — La couronne des Bretons offerte au duc d'Orléans. — Mariage du comte de Provence. — Portrait de *Madame*. — Fanfaronnade qui sera démentie. — Le oui du mariage. — Franchise trop crue du Dauphin. — Le coin du feu de *Monsieur*. — Le spécifique antisyphilitique. — Expérience publique. — Nouveaux ministres. — Brochure patriotique du comte de Lauraguais. — Parties champêtres de Marie-Antoinette. — Les âges ; les chutes. — Le théâtre d'*Audinot*. — *Gaston et Bayard*, tragédie de M. de Belloy. — *Le Bourru bienfaisant*, comédie de Goldoni. — *Zémire et Azor*, opéra de Marmontel et Grétry. — Mort d'Helvétius. — Statue de Pierre le Grand. — Dispositions de tous les anciens parlements. — Confession délicate. — Mariage d'une chanoinesse et d'un chevalier de Malte. — La jeune comtesse de B*** — Sa présentation. — Le pied de nez. — Découverte du tombeau d'Homère. — Mort de madame Favart. — La manie des processions. — Horrible saturnale du comte de Sade. — Modèle de la statue de Voltaire. — Mademoiselle Guimard capitaine des chasseurs. — Mademoiselle Duthé calculatrice. — Révolution de Suède. — Premier partage de la Pologne. — Le nouveau feu grégeois. — Concession des Anglais aux Américains. — L'insurrection n'en continue pas moins. — Pensions du duc de Choiseul fixées. — *Roméo et Juliette*, tragédie de Ducis. — *Pierre le Cruel*, tragédie de M. de Belloy. — Le parterre comité de lecture. — Apparition de mademoiselle Raucourt. — Particularités curieuses sur cette débutante. — Marie-Antoinette la protège chaudement. — Jalousie de la marquise de Langeac. — Mort de Piron. — Querelle du duc de Chaulnes et de Beaumarchais. — Le duc de Richelieu

et son fils. — Une fête chez madame du Barry. — La duchesse de Bourbon et la princesse d'Hénin. — La comète; frayeurs qu'elle cause. — Machines à feu; bateaux à vapeur. — Le démembrement de la Pologne s'effectue. — Suppression de l'ordre des jésuites. — Ils trouvent un asile en Prusse et en Russie. — Voltaire aux pieds de madame du Barry. — Mariage du comte d'Artois. — Événement lugubre chez la favorite. — Le héros de la foule. — *Régulus*, tragédie de Dorat. — *La Feinte par amour*, comédie du même auteur. 246

CHAP. XXXVII. — L'épée sanglante. — Le *fretin* de la magistrature. — Le suisse de M. de Meynard. — Les bals de la Dauphine. — Le Dauphin danseur maladroit. — L'Élysée du bailli de Fleury. — Apparition de *Dumourier*. — Guerre musicale. *Gluck* et *Piccini*. — *Iphigénie en Aulide*, opéra de Gluck. — Réforme dans les mœurs de l'Opéra. — Gentille filouterie de quelques grands seigneurs. — Les pœufs au sentiment. — Maladie de Louis XV. — Sa mort. — Désertion des courtisans. — Convoi en poste. — Résumé du règne de Louis XV. 255

RÈGNE DE LOUIS XVI.

CHAPITRE PREMIER. — Une mémorialiste débutante. — Infection du palais de Versailles, reste de la grandeur de Louis XV. — Portefeuilles du feu roi. — Le secret ... mis en prison. — *Mesdames* filles de Louis XV sont atteintes de la petite vérole. — Maurepas est mis à la tête des affaires par Louis XVI. — Projets de ce ministre. — Exil de madame du Barry. — Début champêtre du roi. — Le petit Trianon donné à la reine. — Le tigre et l'ours à table. — Testament de Louis XV. — Le distique du pont Neuf. — Facultés de Louis XVI pour régner. — Vergennes et de Muy au ministère. — Saint-Barthélemy de ministres. — Turgot et Sartine ministres. — Résistance de Maupeou. — Passion ... des dames. — *La Nouvelle Aurore*, satire contre la reine. — Vers de *Monsieur* (Louis XVIII). — Révolution musicale. — *Orphée*, *Castor et Pollux*, de Gluck. — Mort de Clément XIV. — Le pape et l'arlequin. — Rappel des anciens parlements. — La poule au pot. — Rivalité de la reine et des princesses. — ... intimes de Marie-Antoinette. — Grossesse de la comtesse d'Artois. — Pals de la cour. — Anecdote de la cour de Danemark. — Le billet doux trouvé chez la reine. — La cour de Henri IV. — L'archiduc Maximilien à Paris. — *Le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais. — Buffon et l'archiduc. — Les sept péchés capitaux. — Mademoiselle Duthé huée à Longchamps. — Sacre du roi à Reims. — Préparatifs onéreux. — Un boudoir dans une église. — Tentative vaine de la reine en faveur de Choiseul. — Le duc d'Aiguillon amant assidu de madame du Barry. — La duchesse tient le flambeau. — La nuit mystérieuse de Reims. — Malesherbes ministre. — La Chalotais réhabilité. — Le portrait de la reine. — Naissance du duc d'Angoulême. — La maison de la reine. — Le palais d'un abbé. — Le comte de Saint-Germain ministre de la guerre. — Bon mot du comte d'Artois. — *Pygmalion* de J.-J. Rousseau. — Louis XVI esquive la circoncision. — Nouveaux bals de la reine. — Guerre aux vieilles femmes. — Sentiments indiscrètement exprimés de la reine pour M. de Lauzun. — Faits à l'appui. — Lady Barrymore. — *La Belle Arsène*, *la Fausse Magie*, opéras. — Origine de la couleur *puce*. — L'insurrection d'Amérique marche à grands pas. — Washington général en chef. — Événements militaires. 260

CHAP. II. — Chansons satiriques contre la reine. — Le pique-nique manqué. — Mort de Fréron. — Les courses de chevaux à l'anglaise. — Caprice de la reine. — Apparition de madame Jules de Polignac. — Retraite de Turgot et Malesherbes. — Jésuitisme de Maurepas. — Mort du prince de Conti. — Un dernier mot sur ce prince. — Le marquis de Mirabeau. — M. Necker aux finances. — Hostilités en Amérique. — Acte d'indépendance des États-Unis. — Efforts de l'Angleterre. — Le comte d'Artois amant de madame du Barry. — Secret donné à Louis XVI par un abbé pour faire des enfants. — L'inconvénient des génuflexions. — Le docteur Franklin. — L'abbé de l'Épée. — Fondation du mont-de-piété. — Mademoiselle Raucourt arrêtée pour dettes. — L'empereur Joseph II à Paris. — Apparition de la Fayette volontaire dans la cause de la liberté. — Kosciuszko. — L'empereur aux Porcherons. — Les sourds-muets. — Désappointement de la vanité de Voltaire. — Retraite du comte de Saint-Germain. — Le prince de Montbarrey. — Causes de la disgrâce de Saint-Germain. — Bagatelle. — Mademoiselle Raucourt protégée par la reine. — Guerre d'Amérique. — Victoire remportée par la Fayette. — *L'Amant bourru* de Monvel. — *Gabrielle de Vergy* de M. de Belloy. — Portraits de *Monsieur* et du comte d'Artois. — Le chevalier d'Eon devenu femme. — Retour de Voltaire à Paris. — Honneurs qu'il reçoit. — Franklin chez Voltaire. — Aventure scandaleuse de la duchesse de Bourbon. — Il fallait l'étouffer, on la publie. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon. — Intrigues du clergé auprès de Voltaire. — *Irène*, tragédie de Voltaire. — La reine et le masque. — Maladie de Voltaire. — Sa conscience chrétienne est dégrossie. — Reconnaissance de la république d'Amérique par la France. — Voltaire se rétablit. — Singulier costume de ce poëte. — Triomphe éclatant du vieillard de Ferney à l'Académie. — Honneurs presque divins au Théâtre-Français. — Mort de Voltaire. — Point de confession à son heure suprême. — Fureur religieuse. — Le cadavre escamoté. — Il est enterré par ruse. 268

CHAP. III. — M. de Provence professeur de rites religieux. — Singulière réception faite par Louis XVI à la cour des aides. — Les dames de la cour classées par ordre de beauté. — Vengeance de madame de Fleury. — La renommée du duc de Chartres. — Étrange mystère apporté à une entrevue de la reine et de madame Jules de Polignac. — Apparition du chevalier de Saint-Georges. — *Monsieur* se montre très-amoureux... en paroles. — La reine à la porte du château. — Louis XVI bon bourgeois. — Liaison intime de la reine et du comte d'Artois. — Éruption du Vésuve. — Guerre avec l'Angleterre. — Louis XVI lorgne une jeune fille. — Pertes énormes faites au jeu par le comte d'Artois. — La veuve de J.-J. Rousseau épouse un valet. — Duel du prince de Condé avec un officier de sa maison. — Le chevalier Tape-cul. — Le *magnétisme animal*; le docteur Mesmer. — Mariage du vieux duc de Richelieu. — Le Q et le K. — La reine, le comte d'Artois et madame de Polignac, trio d'intimité. — Excursion de Vulcain sur les domaines de Bacchus. — Naissance de Jules de Polignac. — Description de *Bagatelle*. — Le comte d'Artois danseur de corde. — La comédie à Trianon; la reine sifflée. — La comtesse de Balby. — Le comte d'Artois et mademoiselle Contat. — Lésine de l'illustre amant. — Armée française en Amérique. — Mort de Marie-Thérèse, impératrice. — Première retraite de Necker. — Secondes couches de madame de Polignac. — Les *polissons*. — Naissance d'un Dauphin. — Grimace de *Monsieur* à cette naissance. — Nouvel incendie de l'Opéra. — Une nouvelle salle bâtie par enchantement. — L'assignation de mademoiselle Contat. — Mort du comte de Maurepas. — Mort de Christophe de Beaumont. — Victoire des alliés en Amérique. 279

CHAP. IV. — Madame de Genlis *gouverneur* des enfants d'Orléans. — M. de la Harpe *sous-gouvernante*. — Portrait de madame de Genlis. — *La Mélomanie*, musique de Champein. — Ovation de M. de la Fayette à l'Opéra. — Jalousie des talons rouges. — Les portraits de famille. — Mort de Madame Sophie de France. — Les *Liaisons dangereuses*, roman de M. de Laclos. — Le nouvel Abeilard. — Nouvelle chanson critique sur la cour. — Efforts réunis de la France et de l'Espagne contre l'Angleterre. — Ouverture de la nouvelle salle du Théâtre-Français (l'Odéon). — Le comte et la comtesse du Nord. — Les *Confessions de J.-J. Rousseau*. — Le comte d'Artois part pour Gibraltar. — Les brevets de dame accordés à des demoiselles. — Début du chanteur Garat. — Il devient l'élève de madame Dugazon. — Garat est appelé aux fêtes de Trianon. — Banqueroute du prince de Guéménée. — Le duc de Chartres en Italie. — La batterie de cuisine du comte d'Artois. — Le roi de Timor et de Solor. — Le curé de Saint-Sulpice plaide avec la Comédie-Française. — M. Grimod de la Reynière. — Fête originale qu'il donne. 284

CHAP. V. — La réputation de la comtesse d'Artois suspectée. — *Bibliothèque des dames de la cour*. — Calonne favorisé par la reine. — Dilapidations de cette princesse. — L'établissement des *magnétiseurs*. — *La Caravane du Caire*, opéra de Rochon de Chabannes et Grétry. — *Les Danaïdes*, opéra de Salieri. — Le bailli de Suffren. — Honneurs extraordinaires qu'il reçoit. — *Le Mariage de Figaro* ou *la Folle Journée*, comédie de Beaumarchais. — Nouvelles expériences des aérostats. — Ascension peu glorieuse de M. le duc de Chartres. — Les *Veillées du château*, roman de madame de Genlis. — Mort de Diderot. — Son origine; ses ouvrages. — Les galeries de bois du Palais-Royal. — Le café mécanique. — La Folie de Chartres. — Saturnales renouvelées de l'antique et de la régence. — Le cavalier tout nu. — Mort du comte de Saint-Germain l'enchanteur. — Notice sur les dernières années de la vie de ce singulier personnage. — *Richard Cœur de lion*, opéra paroles de Sedaine, musique de Grétry. — Troisième grossesse de la reine. — Réformes projetées dans la parure de cette souveraine. — Mademoiselle Bertin. — Mademoiselle Guimard, danseuse, *traitant* avec la reine. — Le Zéphire de Trianon. — Voyage de M. de la Peyrouse. — Catastrophe de Pilatre de Rozier. — Affaire du collier de la reine. — Le cardinal de Rohan. — La comtesse de la Motte. — Histoire du collier. — Le comte et la comtesse de Cagliostro. 291

CHAP. VI. — Madame Desmahis maîtresse de mademoiselle Raucourt. — Altération de la faveur de madame de Polignac. — Ouverture de l'assemblée des notables. — Débats dans cette assemblée. — Les comités des princes. — La femme du notable. — Discours de Calonne. — Le messager de malheur. — Mouvement ministériel. — Le cardinal de Brienne. — Exil de Calonne et de Necker. — Discours de la Fayette à l'assemblée des notables. — La maîtresse de M. de Calonne. — Clôture de l'assemblée des notables. — Nouvelles de M. de la Peyrouse. — Catastrophe arrivée à son expédition. — *Tarare*, opéra de Beaumarchais. — Évasion de la comtesse de la Motte. — Messagers de la reine envoyés à Londres auprès de cette condamnée. — La réforme en projets et les prodigalités dans l'exécution. — Le cardinal de Rohan et la jeune Anglaise. — Un notaire anglais chargé de la réforme de nos ports. — Mort du prince de Soubise. — L'impôt du timbre et l'impôt territorial. — Refus d'enregistrement. — Le repas des apôtres. — Lit de justice à Versailles. — Protestation du parlement contre les objets traités au lit de justice. — Bals de la reine à Trianon. — Plainte portée contre Calonne au parlement. — Discussions au parlement dont le résultat est de persister dans le refus d'enregistrement. — Approbation du peuple. — La reine et *Madame*. 300

CHAP. VII. — Arrestation des conseillers d'Eprémesnil et Monsalbert. — Retraite du chancelier Lamoignon. — Il est brûlé en effigie par le peuple. — Son enterrement burlesque. — Troubles graves à son hôtel, à l'hôtel de la guerre et chez le chevalier Dubois. — Le sang coule. — L'assemblée des états généraux est décidée. — Beaux mouvements de nationalité. — Necker est rappelé au ministère. — La reine et le comte d'Artois dans ces circonstances. — Voyage de madame de Polignac en Angleterre. — Le cirque du Palais-Royal. — *Sargines* ou *l'Élève de l'Amour*, opéra de MM. Monvel et Dalayrac. — *L'Optimiste*, comédie de Collin d'Harleville. — Le grand hiver de 1788 à 1789. — Bienfaits répandus par la maison d'Orléans. — Les traîneaux; les costumes du Nord. — Groupes politiques du Palais-Royal. — Camille Desmoulins. — Procession pour l'ouverture des états généraux. — Popularité du duc d'Orléans. — Anxiétés de la reine. — Première séance; description du costume des députés. — Divers discours. — Portrait de Necker. — Division de l'assemblée. — Dissidence pour la vérification des pouvoirs. — Intrigues de la cour; les Polignac donnant le ton. — Les députés du tiers état se constituent en *assemblée nationale*. — Le parlement offre de se réunir à la cour. — Le roi veut faire fermer la salle de l'assemblée. — Serment du jeu de paume. — Le roi et la reine partent pour venir se fixer à Paris. — Cortége singulier. — Origine du mot *sans-culotte*. — Louis XVI s'établit aux Tuileries. — Particularités sur l'appartement que la reine avait dans le pavillon de Flore. — M. de Provence au Luxembourg. — Le sujet des *Chroniques* s'échappe sous la main de l'auteur. — Adieux à l'Œil-de-bœuf. — Il n'y a plus de cour de France. 307

FIN DE LA TABLE DES CHRONIQUES DE L'OEIL-DE-BOEUF.

Paris. Typ. Henri Plon, rue Garancière, 8.